BnF Gallica

Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie. 1925.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Salle de Travail
23114
9132

DICTIONNAIRE
D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE
ET
DE LITURGIE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

PUBLIÉ PAR

Le R^me^ dom Fernand CABROL

ABBÉ DE SAINT-MICHEL DE FARNBOROUGH (ANGLETERRE)

Et le R. P. dom Henri LECLERCQ

AVEC LE CONCOURS D'UN GRAND NOMBRE DE COLLABORATEURS

TOME SIXIÈME

DEUXIÈME PARTIE

GOTHICUM — HYPSISTARIENS



PARIS, VI
LIBRAIRIE LETOUZEY ET ANÉ
87, Boulevard Raspail, 87

1925

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Acquisition n° 23114

DICTIONNAIRE

D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE

ET

DE LITURGIE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R F
IMPRIMÉS.

ACQUISITION
N° 23114

TOME SIXIÈME

DEUXIÈME PARTIE

GOTHICUM — HYPSISTARIENS

2 15

Salle Casier
C. 25

4 V
6695
(VI 2)

DICTIONNAIRE
D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE
ET
DE LITURGIE

BIBLIOTHÈQUE VATICANE
R F
SECTION

PUBLIÉ PAR

Le R^me^ dom Fernand CABROL

ABBÉ DE SAINT-MICHEL DE FARNBOROUGH (ANGLETERRE)

Et le R. P. dom Henri LECLERCQ

AVEC LE CONCOURS D'UN GRAND NOMBRE DE COLLABORATEURS

TOME SIXIÈME

DEUXIÈME PARTIE

GOTHICUM — HYPSISTARIENS



PARIS, VI
LIBRAIRIE LETOUZEY ET ANÉ
87, Boulevard Raspail, 87

1925

TOUS DROITS RÉSERVÉS

DICTIONNAIRE
D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE
ET
DE LITURGIE

G *(Suite)*

GOTHICUM (Missale). — I. Titre. II. Éditions. III. Rééditions. IV. Historique. V. Description. VI. Scribes. VII. L'onciale. VIII. La minuscule. IX. Notes tironiennes. X. Abréviations. XI. Ponctuation. XII. Corrections. XIII. Ornementation. XIV. Date. XV. Provenance.

I. Titre.—En tête du premier feuillet du manuscrit que nous allons décrire, la plume d'un scribe du XV^e^ siècle traça ces mots : *Missale gothicum*, qui ont depuis lors servi à le désigner, encore que ce recueil liturgique mérite à plus juste titre le nom de « Sacramentaire » que celui de « Missel ». A quoi répondait le mot *gothicum* dans la pensée de celui qui imposa ce nom, on ne peut le dire avec certitude ni vraisemblance. Était-ce le langage barbare qui attirait au manuscrit cette épithète peu bienvelliante, ou bien un indice de provenance autorisait-il à qualifier de *(visi)gothicum* ce livre liturgique transcrit dans la Narbonnaise, pays soumis aux rois wisigoths? Le cardinal Bona admettait cette origine et Mabillon après lui. Quoi qu'il en soit, ce fut sous ce titre que le texte fut désigné dans la *Bibliotheca Patrum* de Margarin de la Bigne, Paris, 1575, vol. III, col. 147 : *vetustissimum manuscriptum gotticum missale*. Bona, comparant le contenu avec celui du missel mozarabe de Ximenès, préféra le titre de *Missale gallicanum* et le cardinal Tommasi, premier éditeur du manuscrit, essaya de contenter tout le monde en imposant le titre de *Missale gothicum sive gallicanum vetus*. Mabillon ne pouvait adopter cette désignation, lui qui attribuait le mot *gothicum* à la liturgie d'Espagne et le mot *gallicanum* à la liturgie en vigueur en France; il désigna donc le manuscrit sous le nom de *Missale gothicum seu gothico-gallicanum* et ce titre fut adopté et repris par Gavanti, dans son *Thesaurus sacrorum rituum*, 1749, tandis que Muratori revenait au titre de Tommasi et Neale and Forbes à celui de Mabillon. On pouvait entrevoir qu'on en viendrait à être obligé de désigner ce manuscrit par un chiffre, afin de mettre tout le monde d'accord. En 1908, M. H. Kellner admet le vocable choisi par Mabillon, mais, en 1912, MM. Ehrle et Liebaert trouvent autre chose et parlent d'un *Missale quod perperam gothicum, verius gallicanum vetus vocatur*. Dom A. Wilmart s'en tient à *Missale gothicum* et H. M. Bannister intitule bravement son édition, en 1917, « *Missale gothicum* ». *A Gallican sacramentary*.

II. Éditions. — Dès l'année 1575, Margarin de la Bigne publia le texte de la *Missa in cœna Domini* dans sa *Bibliotheca veterum patrum*, in-fol., Parisiis, t. VI, p. 155.

Un siècle plus tard, en 1671, le cardinal Bona, dans ses *Rerum liturgicarum libri duo*, in-4°, Romæ, l. I, cap. XII, num. 6, p. 77 sq., écrit ce qui suit après avoir mentionné diverses particularités du rite gallican : *Unus ex his codicibus exstat in bibliotheca serenissimae Suecorum reginæ, ante annos nongentos scriptus, ut periti censent, litteris quadratis et majusculis, signatus num. 626, quem olim fuisse aiunt amplissimi viri Petavii senatoris parisiensis, emptum vero a regina post ejus decessum. Desunt ei aliquot folia in principio et in fine.* Il mentionne ensuite le titre et l'insertion d'une messe dans la *Bibliotheca veterum patrum;* lui-même fait imprimer les deux messes de saint Étienne et de saint Martin. (Édit. Romæ, 1671, p. 78, 81; édit. Paris, 1672, p. 86, 89; édit. Colon. Agripp., 1674, p. 154, 161; édit. Aug. Taurinor., 1747-1753, t. I, p. 241, 249, 302; enfin dans *Opera omnia*, édit. Paris, 1677, t. III, p. 116, 121.)

En 1680 seulement, le cardinal Jean-Marie Tommasi copia et publia intégralement le texte dans ses *Codices sacramentorum nongentis annis vetustiores, nimirum Libri III. Sacramentorum romanæ Ecclesiæ. Missale Gothicum sive gallicanum vetus. Missale Francorum. Missale gallicanum vetus. Primum prodeunt. Cura et studio Josephi Mariæ Thomasii Congreg. Clericorum reg. presbyteri*, in-4°, Romæ, 1680, p. 263-397. Cette première édition a été faite avec un soin extrême, on n'y relève que des fautes d'impression en petit nombre. Le texte toutefois n'est accompagné d'aucun éclaircissement ou commentaires sauf quelques notes fort rares.

En 1685, Dom Mabillon composa son traité *De liturgia gallicana libri III, in quibus veteris missæ, quæ ante annos mille apud Gallos in usu erat, forma ritusque eruuntur ex antiquis monumentis. Lectionario gallicano hactenus inedito et tribus missalibus thomasianis, quæ integra referuntur... Opera et studio Domni Johannis Mabillon, presbyteri et monachi Ord. S. Benedicti e congregatione S. Mauri*, in-4°, Lutetiæ Parisiorum. Il inséra le *Missale gothicum* en appendice à son ouvrage, p. 188-300, sous prétexte de la rareté de l'ouvrage de Tommasi, et corrigea le texte auquel il ajouta beaucoup de notes. C'était un grand service rendu que d'offrir un texte lisible et intelligible, mais il eût été préférable de ne pas présenter l'édition nouvelle sans un avertissement ou sans un artifice typo-

graphique qui permît de faire la part du correcteur. Celui-ci avait traité le texte qu'il éditait comme on fait d'une épreuve d'imprimerie fautive, alors qu'il s'agissait moins de fautes à amender que d'un idiome dégénéré à rendre abordable aux lecteurs. Dans ce grand nombre de corrections et de conjectures, Mabillon n'a pas été toujours également heureux; ses corrections comme ses conjectures sont inspirées par une science approfondie plutôt que par l'examen direct du texte à émonder, texte qu'il semble n'avoir pas vu ou bien qu'il n'aura fait que feuilleter pour satistaire sa curiosité, mais non pour réviser et soumettrele *Missale* à une collation nouvelle.

En 1748, Louis-Antoine Muratori donna dans le second volume de sa *Liturgia romana velus tria sacramentaria complectens : leonianum scilicet, gelasianum, et antiquum gregorianum, edente L. A. Mur., ...Denique accedunt Missale gothicum, Missale Francorum, duo gallicana, et duo omnium vetustissimi romanæ Ecclesiæ rituales libri*, in-fol. Venetiis, t. II, col. 517-658. Ce n'est à vrai dire que la reproduction du texte de Tommasi agrémenté de peu d'améliorations et d'un plus grand nombre d'erreurs. Quoique deux corrections de Muratori se trouvent d'accord avec celles de Mabillon, il semble que Muratori n'a pas recouru à l'édition de ce dernier. L'édition de Muratori, la moins correcte de toutes, est aussi la plus fréquemment citée.

En 1751, Antoine François Vezzosi donna le sixième volume des Œuvres complètes du cardinal Tommasi, dont le premier avait paru en 1747. Ce sixième volume contenait une nouvelle édition des *Codices sacramentorum*, sous ce titre : *Venerabilis viri Josephi Mariæ Thomasi Cler. reg. S. R. E. cardinalis opera omnia... ad mss. codd. recensuit notisque auxit Ant. Fr. Vezzosi C. R.*, in-4°, Romæ, 1751, t. VI, p. 231-340. Cette édition conserve des marques trop visibles de précipitation; en ce qui concerne le *Missale gothicum*, il n'apporte rien de nouveau que des corrections ou conjectures qu'il a soin de séparer de celles de Tommasi; de plus on a tout lieu de douter qu'il ait pris soin de collationner le texte donné par lui sur celui du manuscrit original qui lui était facilement abordable. Moins dédaigneux que Muratori, il a fait usage de l'édition de Mabillon, il le cite souvent, le suit parfois, l'écarte plus souvent et propose ses propres conjectures qui se trouvent justes dans beaucoup de cas.

En 1855, J. M. Neale et G. H. Forbes publièrent *The ancient liturgies of the gallican Church*, in-8°, Burntisland, faisant place au *Missale gothicum*, p. 32-150. Ces éditeurs non plus ne virent pas le manuscrit original et ils établirent leur texte sur une collation attentive des éditions de Mabillon, de Muratori et de Vezzosi. La règle critique qu'ils observèrent fut celle-ci : quand Vezzosi et Muratori tombent d'accord pour s'écarter de Mabillon, les éditeurs adoptent la leçon de Vezzosi. Si Muratori tombe d'accord avec Mabillon, ils en concluent que Vezzosi a fait quelque retouche et l'indiquent en conséquence. Cette méthode ne pouvait les conduire à l'établissement d'un texte satisfaisant et les éditeurs se trompèrent sur le véritable caractère des annotations empruntées par Vezzosi à la *recensio* de Tommasi, qu'ils supposèrent être des conjectures ou des corrections proposées par Vezzosi ou par Tommasi lui-même. L'éditeur G. H. Forbes, critique exercé, tourna son don de pénétration sur le texte et l'améliora de façon notable. Dans quarante-six passages, son collègue et lui repoussent les conjectures de Mabillon et y substituent les leurs; dans soixante autres passages, ils suggèrent une lecture là où Mabillon a laissé le texte de Tommasi en l'état; et dans le plus grand nombre des cas on ne peut que se ranger à leurs suggestions. Enfin, dans beaucoup de passages, ils renoncent à améliorer le texte. Le principal mérite de leur édition consiste dans la confrontation de passages empruntés aux rites romain, ambrosien et mozarabe et par l'essai tenté en vue de faire ressortir typographiquement ce qui est particulier au type gallican, par conséquent les emprunts faits par la Gaule à la liturgie romaine et à la mozarabe.

On ne peut considérer comme des éditions mais comme de simples spécimens les passages choisis et publiés dans les ouvrages ci-dessous désignés.

En 1876, L. Delisle, *Note sur vingt manuscrits du Vatican*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1876, p. 479-480, publie l'*Horacio post sanctus* de la *missa ieiunii III* pendant le carême et la *Benedictio populi* de la messe pour la nativité de saint Jean-Baptiste. (voir *Dictionn.*, t. I, col. 3211, corriger *exortamur* en *exoramus*.

En 1883, Mlle M. Pellechet, *Note sur les livres liturgiques des diocèses d'Autun, Chalon et Mâcon*, in-8°, Paris, p. 310-313, messe de saint Léger (douze fautes), p. 462-464, messe de saint Symphorien (neuf fautes).

En 1910, M. M. Besson, *Antiquités du Valais*, in-4°, Fribourg (Suisse), p. 58 sq. et pl. XXVII, donne la messe de saint Maurice (trois fautes).

Enfin nous arrivons à l'édition du Rev. Henry Marriott Bannister à qui il incombait d'établir enfin le texte de ce curieux et précieux manuscrit, réclamé depuis longtemps. Dès 1876, L. Delisle, *loc. cit.*, p. 479, écrivait que les anciennes éditions « bien suffisantes pour les études liturgiques, laissent beaucoup à désirer quant à l'exactitude littérale; » en 1886, dans le *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, dans *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1886, t. XXXII, p. 71, Delisle énumérait brièvement les anciennes éditions dont pas une, disait-il, « ne donne une idée exacte de la barbarie orthographique du manuscrit » et, en 1879, dans les *Mémoires de la Société éduenne*, p. 479, il précisait sa pensée : « Il serait utile que ce précieux manuscrit fût publié de nouveau par un éditeur compétent et soigneux, qui conservât au texte l'étrange saveur mérovingienne du manuscrit. » M. Edmond Bishop montra une ardeur extrême afin de faire adopter cette publication par la *Henry Bradshaw Society* et eut le bonheur de rencontrer pour l'entreprendre et la mener à bonne fin M. H. M. Bannister.

En 1917, celui-ci publia comme volume LII^e^ de la *H. B. S... for the editing of rare liturgical texts*, le « *Missale gothicum*, » *A gallican sacramentary ms. Vatican. Regin. Lat., 317, edited with Introduction, diplomatic and liturgical notes*, in-8°, London. L'éditeur se proposait, a-t-il écrit, de donner aux travailleurs une édition correcte du texte original, et bien qu'on puisse citer quelques passages parallèles dans d'autres manuscrits, le *Missale gothicum* était isolé; il s'agissait donc de donner une édition exacte, soignée et en phototypie, si la chose devenait possible, afin de rendre les hommes compétents juges de ce que le scribe a donné ou voulu donner.

Tous les anciens éditeurs du *Missale gothicum* s'étaient de plus en plus écartés de la transcription donnée par Tommasi; leur but n'allait pas à conserver le texte, mais à le restaurer, à l'améliorer, à combler ses lacunes, à lui donner un aspect moins hirsute et présentable dans la compagnie des lettrés. Pas un seul n'a songé à transcrire ou à traduire les notes tironiennes. Tommasi lui-même ne se fait pas faute de commettre des erreurs en relevant les passages en caractères minuscules; quant aux corrections jetées dans les marges ou au bas des pages, on n'a pas pris la peine de les mentionner, moins encore de savoir à quel scribe elles peuvent être attribuées; enfin les signes insérés pour la suppression d'un mot ou de quelques lettres ont été passés sous silence.

Cette méthode a été généralement abandonnée de nos jours pour celle qui consiste à donner une transcription exacte du texte, sauf à pousser cette exactitude jusqu'à l'excès en reproduisant les mots collés les uns aux autres sans l'intervalle qui doit les séparer pour rendre la lecture moins ardue et un peu plus profitable que l'épellation. Les éditeurs liturgiques, moins familiers que les épigraphistes avec les textes fautifs, fragmentés, en désordre, en viennent cependant petit à petit à renoncer à une transcription brute des accidents du texte pour adopter une méthode moins empirique qui consiste à reproduire le texte même du manuscrit sans aucune insertion étrangère à ce texte, à distinguer les mots les uns des autres même lorsque le scribe les a rapprochés, à compléter les abréviations même usuelles, enfin à rejeter au bas des pages les corrections, conjectures ou explications. Cette dernière méthode, « presque toujours bienvenue des savants, dont le temps est mesuré et qui ont autre chose à faire qu'à étudier les vieilles formes graphiques du Moyen Age. leur fournit un texte qui est encore assurément celui du manuscrit, mais débarrassé des erreurs manifestes et des fantaisies d'une plume à demi barbare... De la sorte, le lecteur ordinaire a sous les yeux un texte qui ne sera plus une suite d'énigmes, tandis que le spécialiste — grâce à l'*apparatus* dans lequel seront relevées avec une scrupuleuse exactitude toutes les leçons, même les plus bizarres, qu'on n'a pas cru devoir conserver dans le texte — y trouvera tout ce qu'a droit d'exiger sa légitime curiosité [1]. »

En ce qui concerne le *Missale gothicum*, il s'agissait de lui garder ce que L. Delisle appelait la « saveur mérovingienne » et l'édition de H. Bannister a réussi à conserver ce parler bizarre qui fait qu'on se demande comment pouvaient se comprendre entre eux ceux qui en faisaient usage. Mais l'épigraphie témoigne de son côté que c'était bien là le parler populaire, quelque chose comme une langue nègre où on s'exprimait et où on s'entendait approximativement. Il n'y a pas lieu d'insister sur ce qui était depuis longtemps toléré et admis, par exemple, l'emploi de *e* pour *i*, de *o* pour *u* et inversement, l'adoption de l'accusatif au lieu de l'ablatif et de l'ablatif pour l'accusatif, la substitution du futur au passé, mais il résulte de cet ensemble un langage si extraordinaire que le *Missale gothicum* s'en trouve élevé à la dignité de monument linguistique et mérite d'être conservé comme on ferait d'un texte vocalique usité dans quelque conventicule adonné à la glossolalie. Ce n'est pas un des moindres mérites de l'édition de H. M. Bannister de se présenter après une révision à ce point attentive et une collation si fréquente avec l'original *that the reader may feel assured that the bad spelling is in every case the aberration of the scribe or his forbear and not the error of the printer or the carelessness of the editor* [2]. Celui-ci a recouru à l'obèle † pour signaler certaines particularités linguistiques ou grammaticales; fait usage des crochets [ ] pour introduire les lettres omises par le scribe, des parenthèses ( ) pour encadrer les mots ou les lettres devenus illisibles et rétablis d'après la comparaison du texte avec des passages parallèles. Les lettres disposées en interlignes au-dessus d'un mot sont mentionnées dans les notes, sauf pour *u* après *q* qui reparaît presque continuellement. Les noms *ihs*, *xps*, sont développés en *Jesus*, *Christus*. La ponctuation est, on peut dire, absente, du moins quant au copiste primitif, qui a préféré introduire parfois un espace libre entre les mots, nous croyons qu'il est sans inconvénient d'introduire cette ponctuation dès l'instant qu'on sait et qu'il est bien entendu qu'elle n'est qu'un secours offert au lecteur. H. Bannister n'en a pas jugé ainsi et les « blancs » qui parsèment son texte n'en facilitent pas la lecture.

Dans les feuillets qui sont l'ouvrage du scribe le plus ancien, l'espace libre est remplacé par des initiales en couleurs. Y a-t-il eu là un parti arrêté pour faciliter à l'officiant la récitation musicale du texte? Cette affirmation ne nous paraît pas à l'abri d'une sérieuse contradiction. On peut de même contester l'opinion d'après laquelle les messes du *Missale gothicum* seraient plus ou moins correctes ou plus ou moins fautives suivant leur origine, ce qui entraînerait cette conséquence que les éléments entrés dans le *Missale* proviennent de sources différentes et ont été insérés dans le texte sans modification. On a également suggéré une explication hasardeuse de quelques pléonasmes ou réputés tels; ce seraient, a-t-on dit, des termes équivalents tracés en marge d'un manuscrit plus ancien pour servir à éclairer le texte et qui s'y sont glissés lorsque fut transcrit le *Missale gothicum*. Quiconque possède une certaine familiarité avec cette littérature liturgique a pu remarquer combien peu elle répugne aux longueurs, aux lenteurs et à tout ce qui encombre la pensée par l'expression.

Aidé de l'expérience de MM. G. Mercati et H. A. Wilson, l'éditeur Bannister a suggéré environ quarante leçons nouvelles et cent dix essais d'explication du texte.

III. Rééditions. — Le texte donné par Tommasi peut être considéré comme ayant été réédité par Vezzosi.

Le texte de Mabillon a été réimprimé en 1729, in-4°, Parisiis, avec la même pagination, et dans *P. L.*, t. LXXII, col. 225-318 (avec la pagination de 1685 en chiffres gras).

Le texte de Muratori a été réimprimé, en 3 volumes, in-4°, Aretiis (Arezzo), 1771, le *Missale gothicum*, se trouve, t. III, col. 197-434; — dans la *Raccolta delle opere minori di Lud. Ant. Mur...*, 22 vol. in-4°, Napoli, 1757-1764, t. XII, p. 240-350; — dans les *Opere tutte... del proposito Lud. Ant. Mur...*, 13 vol. in-4°, Aretiis, 1767-1773, t. III, col. 197-438; et l'édition d'Arezzo, 1771, a été reproduite dans L. Marchesi, *La liturgia gallicana ne' primi otto secoli della Chiesa*, 2 vol. in-8°, Roma, 1867, t. I, p. 18-70.

Plusieurs pages du manuscrit ont fait l'objet de reproductions, ce sont les suivantes au nombre de dix-sept : fol. 6, 7*b*, 31*b*, 32*b*, 134*b*, 136*b*, 140*b*, 158*b*, 169*b*, 170, 180*b*, 187*b*, 216, 218, 229*b*, 250, 252*b*. Voici le détail des ouvrages qui donnent ces reproductions :

fol. 136*b*. F. Ehrle et P. Liebaert, *Specimina codicum latinorum vaticanorum*, Bonnæ, 1912, pl. 18.

fol. 169*b*. A. Ebner, *Quellen und Forschungen*, p. 430, donne par erreur cette reproduction comme du ms. Vatic. Palat. lat. *493*.

fol. 170. A. Muratori, *Liturgia romana vetus*, t. I, col. 140-141, reproduit en fac-simile lithographié un dessin du P. Bianchini sur lequel on relève de inexactitudes.

fol. 229*b*, M. Besson, *Antiquités du Valais*, Fribourg (Suisse), 1910, pl. 28.

fol. 252*b*, Em. Châtelain, *Uncialis scriptura codd latin.*, Paris, 1901, pars 1, pl. XLIII *a*.

fol. 6, 7*b*, 31*b*, 32*b*, 140*b*, 158, 169*b*, 187*b*, 216. E. Heinrich Zimmermann, *Vorkarolingische miniaturen*, Berlin, 1916, pl. 44*d*, 45*a*, *b*, 46, 47.

fol. 31*b*, 134*b*, 218, 250, 180*b*, 136*b*, H. M. Bannister, *Missale gothicum*, 1917, pl. 1-6.

IV. Historique. — Le *Missale gothicum* ne porte aucun signe de ses anciens possesseurs. Mabillon nous

[1] M. Férotin, *Le Liber ordinum*, 1904, p. XXXVI. —
[2] « ... que le lecteur peut être assuré que les erreurs sont le fait du scribe et non de l'éditeur ou de l'imprimeur. » Bannister, *Introd.*, p. XXVII.

a appris qu'il avait fait partie de la bibliothèque de Fleury-sur-Loire (voir ce mot) : *Unde autem hæc supellex sive Petavio sive Bongarsio provenerit, modo exponendum. Uno verbo dico, fere omnis ex bibliotheca Floriacensi* [1]. Cette provenance est admise par le P. Le Brun, *Explication... de la messe*, in-8°, Paris, 1716-1720, vol. III, dissert. IV, art. 2; par P. Aug. Krazer, *De apostolicis... liturgiis*, in-8°, Augustæ Vindel., 1786, p. 61, et par A. de Charmasse, *Notice sur un sacramentaire manuscrit de la bibliothèque du Vatican*, dans *Mémoires de la Société éduenne*, 1879, t. VIII, p. 477-483, et dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1879, t. XL, p. 140-141. L'attribution de Mabillon est toutefois conjecturale et ne se trouve pas confirmée par le catalogue des manuscrits de Fleury, datant du IX^e^ siècle (ms. *3* de la bibliothèque de Berne) à moins qu'il ne faille l'y reconnaître comme un des *missales libri tres* désignés sous le n. *61* de ce catalogue. En outre, on n'en rencontre pas la mention dans l'inventaire de l'abbaye de Fleury, fait en 1552 et conservé dans le ms. lat. *137*, nouv. acquis., p. 9-26, de la Bibliothèque nationale [2], lequel, à dire vrai, n'est pas strictement liturgique.

La plus ancienne mention certaine est la transcription faite d'une messe, avant 1575, par ou pour Margarin de la Bigne, qui ne nous a pas dit où il se trouvait. Dom Wilmart ne veut absolument pas qu'il ait passé par Fleury [3]; à supposer toutefois qu'il y ait fait un séjour plusieurs fois séculaire, on n'est guère embarrassé à l'en faire sortir. Mabillon, qui ne parlait pas à la légère et qui savait beaucoup de choses, tenait d'un avocat d'Orléans, Jacques de Givés qu'après le sac de Fleury par les calvinistes, en 1562, la majorité des manuscrits liturgiques de l'abbaye passa entre les mains du bailli de ce monastère, un certain Pierre Daniel, d'Orléans, qui projetait de les rendre à l'abbé commendataire, le cardinal Odet de Châtillon. Mais celui-ci faisait moins de cas des manuscrits précieux qu'il ne serait à souhaiter pour sa mémoire: Quoi qu'il en soit, marié, apostat, fugitif, Odet de Châtillon ne comptait plus et était mort depuis longtemps quand l'ancien bailli mourut lui-même en 1604 et sa bibliothèque fut achetée par deux de ses concitoyens Jacques Bongars et Paul Petau, conseiller au Parlement de Paris, qui se partagèrent leur acquisition.

Le *Missale gothicum* fit partie du lot de Petau; à la mort de celui-ci, en 1614, son fils Alexandre Petau en devint propriétaire jusqu'en 1650. A cette date, il consentit à vendre quinze cents manuscrits à l'érudit Isaac Vossius pour le compte de la reine Christine de Suède qui achemina les uns vers la Suède, les autres vers Rome. Jean Morin et le cardinal Bona ne mettaient pas en doute que le *Missale* eût appartenu à Paul Petau. L. Delisle l'admit comme eux [4], ainsi que L. Traube, qui ne fait d'ailleurs que copier Delisle [5]; Bannister n'en doute pas, mais dit qu'il n'en sait rien parce qu'on ne peut identifier avec certitude le *Missale gothicum* avec aucun des quatre sacramentaires qui ont appartenu à Al. Petau. Ces sacramentaires figurent sous les numéros *143*, *627*, *632* et *702* (ou *706*) de son catalogue rédigé en 1640 (Bibl. nat. ms. franc. *2624*, fol. 27 v°) tandis que dans le catalogue de 1650 antérieur à la vente (Bibl. nat., ms. franc. *9372* fol. 4), on les retrouve sous les numéros *540*, *625*, *767* et le *Missale gothicum* est peut-être le n. *626*. On ne sait pas non plus s'il n'a rien perdu depuis ce temps. L'absence de couverture, de feuillets de garde a pu inviter à dérober un premier feuillet; quoi qu'il en soit ni Pierre Daniel, ni Paul ou Alexandre Petau n'ont écrit leur nom ou tracé un signe sur ce qui nous reste [6].

Le *Missale gothicum* fit partie du lot acheminé vers Rome où il entra dans la collection de la reine Christine où le virent Luc Holstein et le cardinal Bona. Ce dernier dans ses *Rerum liturgicarum libri duo*, Romæ, 1671, p. 85, écrit ce qui suit : *Dum enim vetustos codices... perquiro, factum est Dei nutu ut duos antiquissimos repererim... Unus ex his codicibus extat in Bibliotheca serenissimæ Suecorum reginæ* (ici on lit dans la première et la seconde édition ces mots effacés de la main du cardinal en vue d'une édition révisée : *quo diu uti licuit benignitate V. Cl. Benedicti Mellini ejus bibliothecæ præfecti) ante annos nongentos scriptus, ut periti censent, litteris quadratis et majusculis, signatus numero 626, quem olim fuisse aiunt amplissimi viri Petavii senatoris parisiensis.* C'est dans cette même bibliothèque de la reine Christine que Tommasi fut admis à copier le *missale, cujus benignitate publici juris fieri licuit.* Il portait alors le numéro *1456*. Quand Isaac Vossius, son bibliothécaire, examina le fonds en 1656, il écrivit sur plusieurs volumes les lettres N. P. *(non Pætavianum)* pour montrer que la reine n'avait pas puisé à cette seule source. On ne lit pas ce sigle sur notre manuscrit.

Après la mort de Christine, en 1689, ses héritiers vendirent les manuscrits au pape Alexandre VIII et le plus grand nombre entra en 1690 à la bibliothèque du Vatican, dont le bibliothécaire Scheelstrate nous apprend que plusieurs manuscrits furent offerts en cadeaux, 2111 entrèrent à la bibliothèque du Vatican, 72 à l'*archivio Vaticano* et 100 passèrent au cardinal-neveu Ottoboni pour sa bibliothèque particulière [7]. Le P. Le Brun écrit vers 1720 que le *Missale gothicum* « est à présent dans la bibliothèque du cardinal Ottoboni [8]. » Cependant le manuscrit ne se trouve pas sur la liste de ceux légués par Alexandre VIII à sa famille; on ne sait si Le Brun l'a vu lui-même ou s'il parle par ouï-dire. De même quand il écrit qu' « une ancienne main inconnue, mais beaucoup plus récente que le ms., l'avoit intitulé *Missale gothicum*, » il ne fait peut-être que prendre à son compte la remarque analogue du cardinal Bona.

Mabillon, non content d'écrire une fois que le *Missale gothicum* venait de Fleury, y est revenu quelques pages plus loin : *Erit fortasse qui inquirat quo pacto hæc missalia ex Gallia Romam deportata sunt... Hinc conjicere licet, tria hæc missalia* [*gothicum, Francorum, gallicanum vetus*] *ex Floriacensis bibliothecæ distractione Romam tandem appulisse atque duplici via istuc commigrasse cum aliis ejusdem bibliothecæ libris* [9]. Une trentaine d'années plus tard Dom Edmond Martène, dans le *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, prenait la responsabilité de cette affirmation trop intrépide : « toute la bibliothèque de saint Benoît (Fleury) a été incorporée dans celle du Vatican [10], » et on lit en 1820 que « la bibliothèque du Vatican par ce moyen réunit la presque totalité des manuscrits de Fleury-sur-Loire que Jacques Bongars et Paul Petau s'étaient partagés à la mort de Pierre Daniel [11]. » L'opinion soutenue par Mabillon a été admise par les auteurs du *Gallia christiana*, par A. Kra-

[1] Mabillon, *De liturgia gallicana*, præf. I, iiij. — [2] *Catalogue général des Bibliothèques de France*, Départements, t. XII, p. X sq. — [3] *Revue bénédictine*, 1912, t. XXIX, p. 381. — [4] L. Delisle, *Bibl. de l'École des Chartes*, 1876, t. XXXVII, p. 477; *Mémoire sur d'anc. sacramentaires*, 1886, p. 69, n. III. — [5] L. Traube, *Vorlesungen*, München, 1909, p. 237. — [6] Il semble que Paul Petau marquait ses manuscrits par une lettre de l'alphabet suivie d'un numéro d'ordre, parfois sa devise grecque ou sa devise latine, avec sa signature *P. Petavius*. — [7] L. Dorez, dans *Revue des bibliothèques*, 1892, t. II, p. 136. — [8] Le Brun, *Explication... de la messe*, Paris, 1716-1720, t. III, dissert. IV, art. 2, p. 234. — [9] *De liturgia gallicana libri III, in quibus veteris missae...*, in-4°, Lutetiae Parisiorum, 1685, præf. I, iiij; O v°. — [10] In-4°, Paris, 1717, p ,66. — [11] Septier, *Manuscrits de la bibliothèque d'Orléans* Orléans, p. 14.



5332. — Feuillet du *Missale gothicum*.

zer, par Champollion-Figeac, par Silvestre et d'autres encore; plus tard on se ravisa et on changea d'avis. « Il n'y a rien de moins exact, » écrivait Paulin Paris qui eût été peut-être fort embarrassé de dire pourquoi [1]; d'autres opinèrent du bonnet [2]. Voici, maintenant que nous savons le sort du lot de Paul Petau, quel fut celui du lot de Jacques Bongars. Celui-ci résidait à Strasbourg, il y emporta ses manuscrits et mourut peu après en 1612. Mabillon s'était laissé conter qu'à ce moment l'électeur palatin, Frédéric V, renseigné par son bibliothécaire Jean Gruter, aurait acheté la bibliothèque Bongars et l'aurait fait transporter à Heidelberg. Après le sac de cette ville, en 1622, l'empereur Maximilien Ier fit présent à Grégoire XV de plusieurs manuscrits provenant du pillage : *Sum de præda*, lit-on sur quelques-uns. En réalité, toute la bibliothèque de Jacques Bongars passa aux mains de Jacques Gravisset, fils de son ami René Gravisset, elle fut conservée à Heidelberg et donnée par lui à la ville de Berne qui la possède encore [3].

En résumé, le *Missale gothicum*, la première fois qu'on l'entrevoit, fait partie de la bibliothèque du bailli de Fleury-sur-Loire, bibliothèque composée des épaves de l'ancien monastère. A la mort du bailli, il est acheté à Orléans par Paul Petau qui lui donne probablement le numéro *626* sur son catalogue; en 1650, il est vendu par Alexandre Petau à la reine Christine de Suède et emporté à Rome où il est vu et consulté par plusieurs érudits, et porte le numéro d'ordre *1456*. En 1690 probablement, il entre à la bibliothèque du Vatican, non sans faire un court séjour dans la bibliothèque privée du cardinal Ottoboni, et reçoit le numéro *317* du fonds dit de la Reine.

V. Description. — Le *Missale gothicum* est écrit sur un beau parchemin, fin, teinté de jaune d'une manière assez prononcée. Nous ne pouvons juger que des feuillets qui subsistent, mais dans ce nombre, deux seulement, 26 et 30, présentent un trou dont la présence a semblé négligeable à ceux qui destinèrent ces feuillets à entrer dans le manuscrit. La finesse du parchemin a eu pour effet de le fendiller en lignes horizontales ou de le craqueler et plusieurs feuillets se trouvaient en cet état au moment de la confection du manuscrit, car on voit que le scribe s'est ingénié pour éviter ces petites fissures. Quelques feuillets sont brunis par le temps et par l'usage, principalement le premier et le dernier, plusieurs mots du dernier ne peuvent plus être déchiffrés. Les quatre premiers cahiers et un ou plusieurs cahiers à la fin du volume sont perdus depuis très longtemps, certainement depuis plusieurs siècles, et peut-être n'a-t-il subi aucune détérioration depuis le temps où il entra dans la bibliothèque du bailli Daniel. L'état du dernier feuillet autorise à croire qu'à une époque plus ancienne encore il n'avait aucune couverture.

Quant à la partie conservée, elle se trouve dans un état de conservation parfaite : tout le texte est lisible encore qu'il faille y savoir mettre de la patience et un éclairage excellent. Sous le pontificat de Pie IX, le *Missale* fut l'objet d'une restauration; on sait ce que ce mot veut dire! L'ancienne reliure fut enlevée [4] et trop de feuillets, sous prétexte de les conserver en meilleur état, subirent un renforcement d'une sorte de papier mousseline qui, à défaut d'autre résultat, a eu celui d'enlever l'éclat des miniatures et de rendre le texte plus difficile à lire; par endroits, il est devenu impossible de se rendre compte si des signes de ponctuation sont dus au scribe original ou à un correcteur venu plus tard. On a tenté de nos jours de « restaurer » une deuxième fois le volume par l'enlèvement de ces papiers transparents et il a été facile de constater qu'on enlevait aussi l'encre. Après avoir ainsi maltraité soixante-trois feuillets, on a réservé le tout à une troisième restauration, qui sera probablement aussi funeste que les deux autres.

Il est intéressant de constater que ce texte d'une incorrection remarquable n'était pas un ouvrage destiné à quelque lettré, mais qu'il porte encore les signes de l'usage qu'on en fit. Le Vat. Reg. *317* comme le Vat. Reg. *337* ont gardé des traces de gouttes de cire sur certains feuillets, indices certains qu'on les employait pour la liturgie.

Les feuillets sont disposés régulièrement de façon que le côté du parchemin qui affleure le poil fait face à un autre feuillet qui affleure le poil, tandis que le côté qui affleure la chair affleure un feuillet qui affleure la chair.

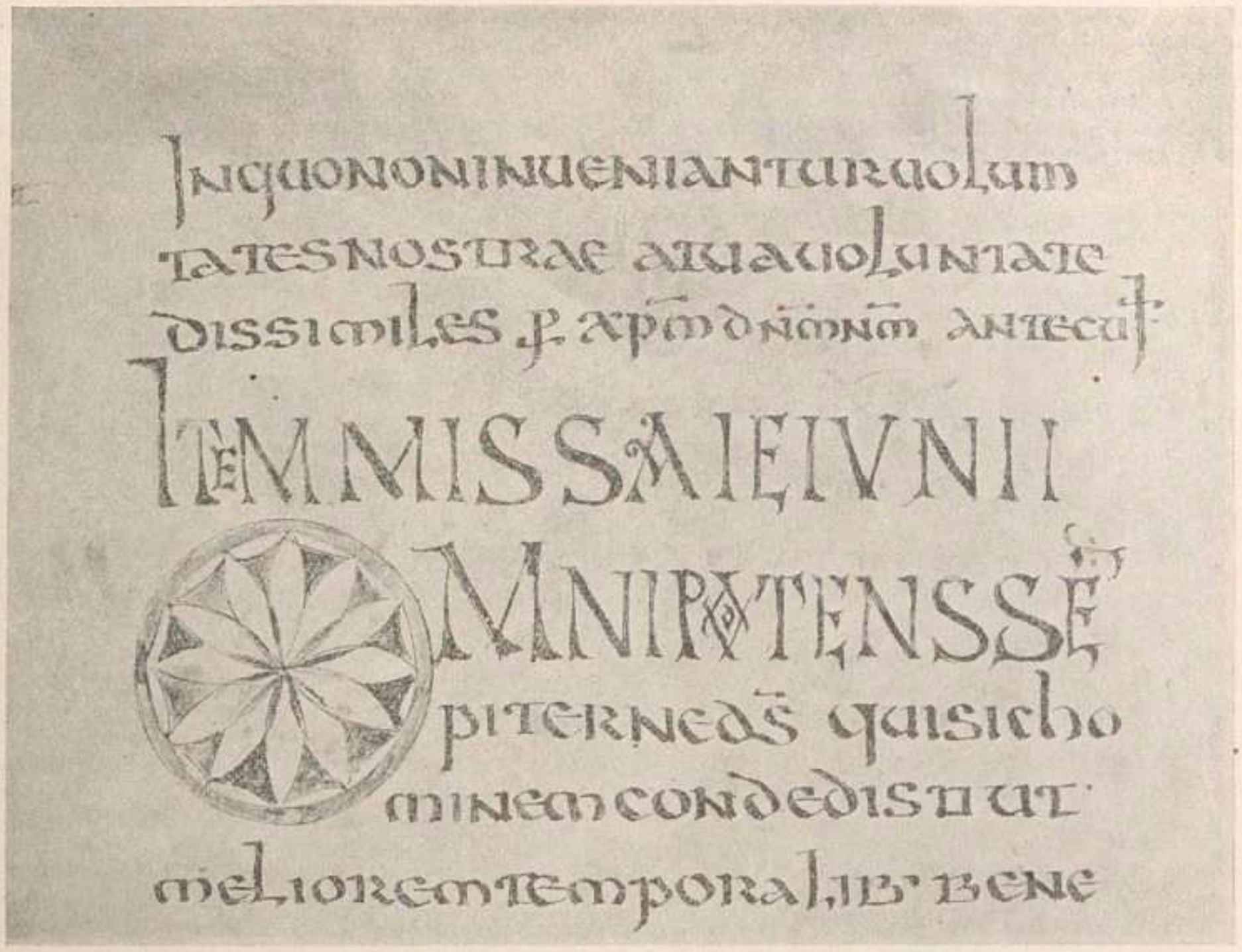
Les dimensions sont d'après L. Delisle 257 mm. sur 168 mm., mais le manuscrit était alors relié; Ehrle-Liebaert donnent pour la planche XVIII des *Specimina* [5], la mesure suivante, 261 mm. sur 172 mm.; enfin H. Bannister, 253 à 261 mm. sur 168 à 176 mm. Dans l'état présent, le manuscrit compte 264 feuillets, parmi lesquels il s'en trouve trois (à la suite des feuillets 155, 208 et 240) qui ne sont pas numérotés par suite de l'inadvertance de celui qui, au XVIIe siècle, foliota le manuscrit, afin de ne pas modifier les chiffres à partir des feuillets 155 en les reculant d'une et ensuite de plusieurs unités, on a donné à ces feuillets la désignation 155*, 208* et 240*; L. Delisle ne compte que 262 feuillets, ayant négligé les ff. 155* et 240*.

Chaque cahier contient généralement huit pages ou quatre feuillets pliés; sauf le cahier 9e qui n'a que sept pages, la 3e étant attachée à la 2e; le cahier 15 a neuf pages, une feuille ayant été ajoutée à la 8e; le cahier 19 a sept pages, une troisième ayant été fixée sur la pliure du feuillet 3e; le cahier 30 a neuf pages, cette neuvième fut collée sur la pliure du quatrième feuillet afin de pouvoir terminer sur ce cahier la transcription d'une messe. Voici la disposition de ces cahiers; le chiffre entre parenthèses désigne la feuille ajoutée et le sigle ‖ la pliure du cahier : cah. 9e = 1. 2 (3). 4. ‖ 5. 6. 7; — Cah. 15e = 1. 2. 3. 4. ‖ 5. 6. 7. (8). 9; — Cah. 19e = 1. 2. 3. (4). ‖ 5. 6. 7; — Cah. 30e = 1. 2. 3. 4. ‖ 5. 6. 7. (8). 9. Le feuillet ajouté (136) au commencement du cahier 22 remplace l'original.

On aboutit donc à la composition suivante du manuscrit 317 :

Cah. I-IV (perdus); cah. V-VIII tous de 8 pages = fol. 32; cah. IX de 7 p. = fol. 39; cah. X-XIV tous de 8 p. = fol. 79; cah. XV de 8 p. plus 1 p. = fol. 88; cah. XVI-XVIII tous de 8 p. = fol. 112; cah. XIX de 7 p. = fol. 119; cah. XX-XXIX tous de 8 p. = fol. 198; cah. XXX de 8 p. plus 1 p. = fol. 207; cah. XXXI-XXXVII de 8 p. = fol. 261. La réglure consiste en un trait vertical réservant la marge de chaque côté de la page et des lignes tracées à la pointe sèche dans l'intervalle de ces deux traits verticaux marqués sur le côté externe du feuillet. L'extrémité inférieure des lettres affleure les lignes sans y toucher. De chaque côté la marge

[1] Paulin Paris, *Les manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, in-4°, Paris, 1841, t. IV, p. 53. — [2] Hermann Hagen, *Zur Geschichte der Philologie*, Berlin, 1879, p. 59; H. Hagen, *Der Jurist und Philolog Peter Daniel aus Orleans. Eine literaturhistorische Skizze*, in-8, Bern, 1873. *Étude littéraire et historique sur Pierre Daniel d'Orléans*, trad. de l'allemand par F. de Felice, in-8°, Orléans, 1876; L. Jarry, *Pierre Daniel, avocat au Parlement de Paris et les érudits de son temps, d'après les documents inédits de la bibliothèque de Berne*, in-8°, Orléans, 1876; G. Baguenault de Puchesse, dans *Revue des Questions historiques*, 1876, t. XX, p. 353-354. — [3] Hermann Hagen, *Catalogus codicum Bernensium (Bibliotheca Bongarsiana)*, Bernæ, 1875. — [4] On la remplaça par une autre reliure, enlevée depuis à la sollicitation de Bannister, et les cahiers non reliés sont aujourd'hui conservés dans quatre cartons. — [5] *Specimina codicum latinorum vaticanorum.*



5333. — Feuillet du *Missale gothicum*



5334. — Feuillet du *Missale gothicum*.

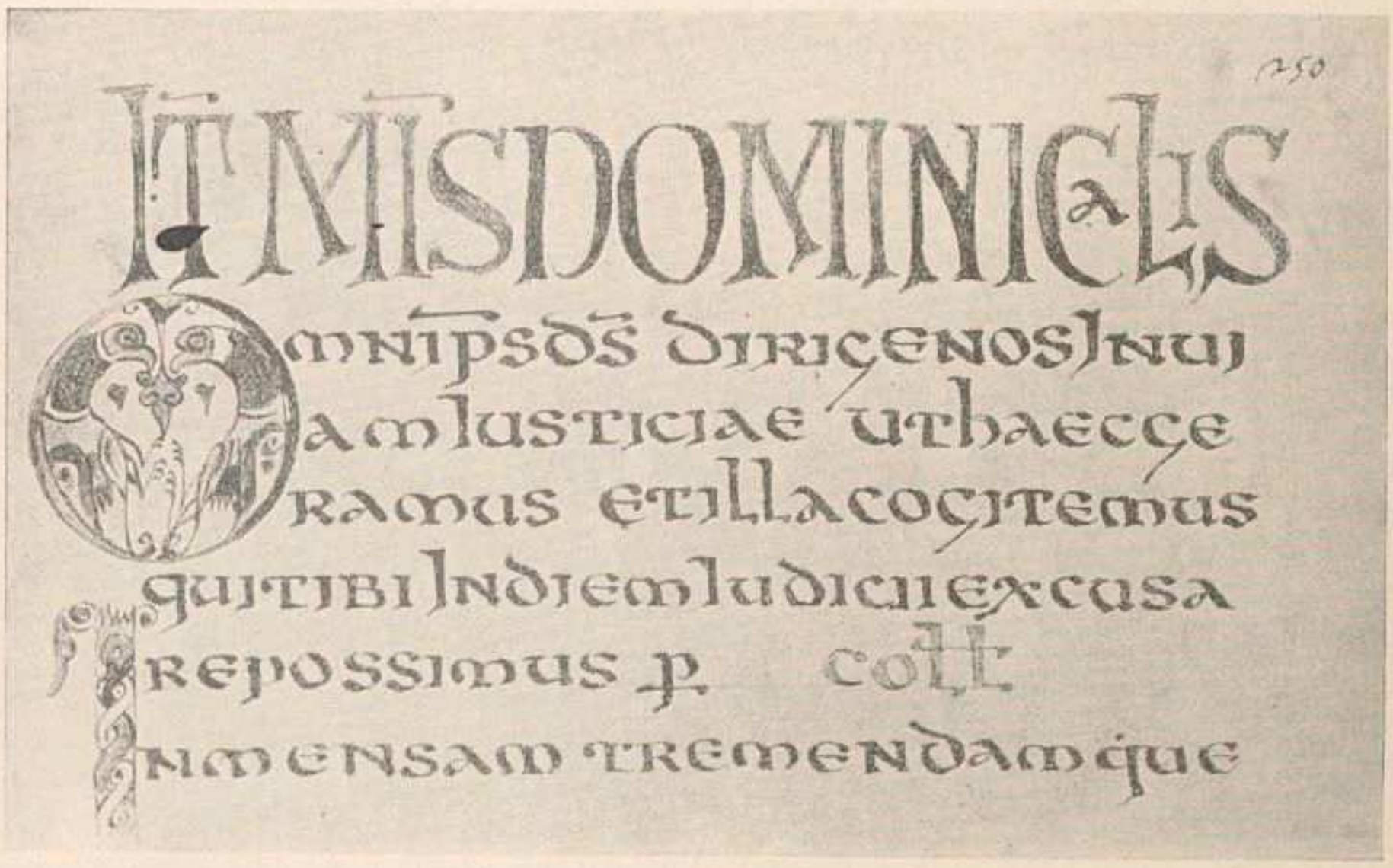
préservée varie entre 23 et 33 millimètres, la partie non couverte en haut par l'écriture mesure environ 3 cent. et, en bas, environ 4 ou 5 cent. Les cahiers portent à l'angle droit du verso de la dernière page de chaque cahier une signature en grands chiffres romains dont les contours sont formés d'une ligne de vermillon, et les pleins de traits alternativement jaunes et verts, sans encadrements ni ornements.

VI. Les scribes. — Le *missale gothicum* a été, pour la partie qui nous a été conservée, l'ouvrage de quatre copistes différents qu'on désignera sous les initiales A, B, C et D.

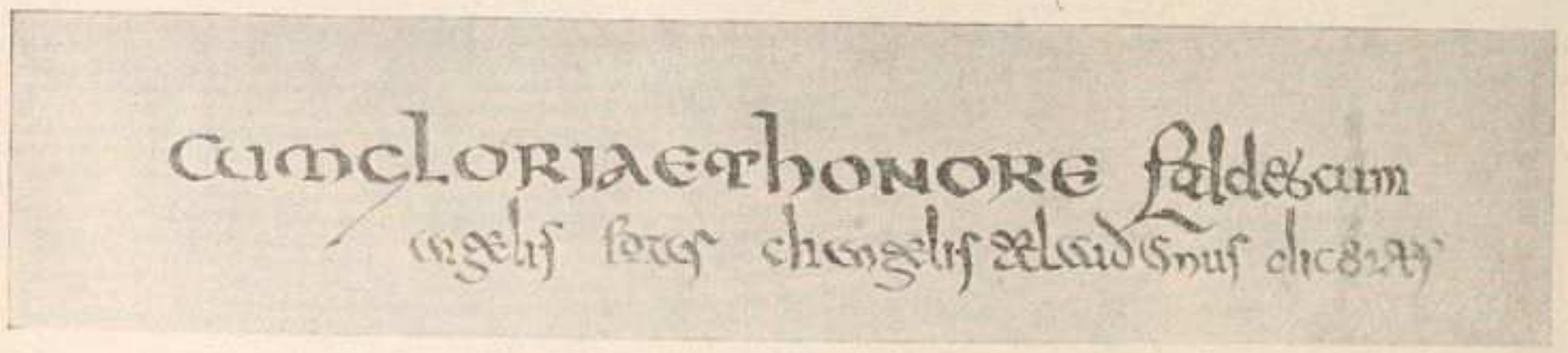
A est responsable de la première partie du manuscrit (probablement aussi des quatre premiers cahiers perdus), ce qui lui met à son compte les feuill. 1 à 118 verso, exception faite au feuillet 88 où le copiste D a transcrit la dernière partie de la *Missa in natale Agnes virginis et martyris* que A avait laissée inachevée à la fin du cahier XV^e^.

B commence au fol. 119 (dernier feuillet du cahier XIX^e^) et transcrit la plus grande partie des cahiers XX^e^-XXIII^e^ (fol. 120-149). Il faut remarquer que le feuillet 136 a remplacé le premier feuillet du cahier XXII^e^ et s'en différencie par les dimensions et la qualité. Le *recto* est blanc, le verso porte une *Horacio post sanctus in quatragesima*, dont l'incorrection n'a rien à envier au reste du manuscrit. En outre, plusieurs passages dans ces feuill. 120-149 sont de la main du copiste C.

C n'a toutefois qu'une part restreinte de collaboration, c'est à peine s'il écrit plusieurs lignes de suite. Au contraire, depuis la page 208 jusqu'à la page 244, la plume est entre les doigts de C, et B ne reparaît que de façon intermittente. Cette distinction entre les collaborateurs B et C a été longtemps inaperçue. Edm. Bishop [1] et H. Zimmermann [2] ne distinguaient encore que trois copistes; Bannister s'est appliqué à rétablir l'apport de B et de C dans l'œuvre commune : le S de C est plus carré, son R est plus arrondi, son P plus anguleux que ces mêmes lettres sous la plume de B. Quelques autres particularités ont été relevées par cet éditeur si attentif et paléographe passionné que fut



5335. — Feuillet du *Missale gothicum*.



5336. — Feuillet du *Missale gothicum*.

Bannister; on peut l'en croire, et d'ailleurs sa conviction s'appuie sur l'étude directe de l'original dont une douzaine de pages seulement sont reproduites par la photographie (fig. 5332, 5333, 5334, 5335, 5336).

D est l'auteur du reste du manuscrit; son écriture est reconnaissable à sa régularité plus constante et à une certaine souplesse absente de la plume des trois autres scribes. De plus, le copiste D a fait œuvre de

[1] Dom Kuypers, *The book of Cerne*, p. 256, note 2. — [2] E. H. Zimmermann, *Vorkarolingische Miniaturen*, Berlin, 1916, p. 48.

correcteur, suppléant aux omissions, rectifiant les erreurs.

Il est probable que les quatre copistes ont eu sous les yeux un même exemplaire; car ils se trouvent tous d'accord pour suivre les règles établies par les écrivains classiques quant à la séparation des mots, chaque ligne, finit toujours par une syllabe complète. Même concordance entre eux à s'affranchir de la ponctuation et à indiquer par des blancs les divisions dans les collectes et les pauses à observer. Quant aux mots, ils sont souvent rapprochés au point que la distinction est impossible entre eux. Cependant il existe entre ces différents copistes des distinctions qu'on peut énoncer ainsi.

1. Réglure des pages. Les cahiers du copiste A ont généralement 14, rarement 12 ou 13 lignes par page; les cahiers de B et de C ont généralement 18, quelquefois 17 lignes, ceux de D ont 20 lignes.

2. Largeur des marges. 3. Largeur des lettres onciales et des grandes capitales. 4. Emploi des capitales. 5. Usage des abréviations. 6. Concession ou refus d'une ligne isolée pour le titre des collectes. 7. Variantes dans le choix des couleurs pour les titres de fêtes et les *initia* des messes.

Aucun des quatre scribes ne fait usage des accents, sauf peut-être exceptionnellement en quatre passages dont trois sont du copiste A, et le dernier du copiste B.

VII. L'ONCIALE. — La plus grande partie du manuscrit est en écriture onciale bien et régulièrement tracée, quoiqu'on y sente moins la spontanéité que le souci de l'imitation, mais en définitive l'écriture est meilleure que ce qu'on pourrait attendre au VII^e^ siècle. Les critiques soulevées dans le but de rabaisser la date du manuscrit en invoquant la timidité avec laquelle sont tracées les lettres *A. E. O. S.* ne sont pas recevables, et on peut les négliger [1]. La seule lettre suscrite est l'*u*, et presque dans tous les cas à la fin des lignes; à ce point de vue B et C ont moins de scrupules que A et D à empiéter sur la marge. Parfois, pour gagner l'espace d'une lettre, on la fait de moindres dimensions à la fin d'une ligne ou sous une ligne. On rencontre aussi dans les titres ou dans les premières lignes d'un texte des lettres plus étalées et très souvent de grandes initiales.

Exceptionnellement on rencontre de grandes lettres : *I* dans le copiste D et jamais dans A, B ou C [2]. — *S*, sous la forme cursive *ſ*, occasionnellement. — *T* avec une barre horizontale très restreinte, dans D, pour gagner de l'espace à la fin d'une ligne.

A la fin d'une ligne ou lorsqu'on en approche, il est fréquent de rencontrer *A* et *U* conjoints; *N* est joint à *E*, *S* ou *I* qui le suivent; *T* est joint à *E* ou à *R* qui le suivent; *U* est joint à l'*N* qui suit, à *NT*, à *R*, à *S* ou à *T*.

La diphtongue *A E* a ses deux lettres toujours écrites séparément, sauf dans le copiste B qui écrit : fol. 138 *b*, l. 6 : *scæ* (= *sancte*); fol. 139 *b*, l. 14 : *præsignari*. On rencontre chez le copiste D : *praeciosas*, mais il faut dire que, dans ces deux derniers cas, la lettre *e* a été ajoutée par un correcteur. En définitive, on ne rencontre qu'une fois seulement la diphtongue *æ* liée pour *e*, et c'est une erreur manifeste; ce n'est d'ailleurs que plus tard, on le sait, que *A* et *E*, *O* et *E* ont commencé à être liés.

Que peut-on attendre d'un manuscrit dépourvu d'allusions locales pour éclairer sa provenance d'après les seuls indices paléographiques? Bannister a fait observer que la date et la localisation peuvent en profiter, ainsi l'écriture si caractérisée de l'école de Durham au VIII^e^ siècle a été employée dans les monastères dépendant de cette abbaye mère. Les écritures dénommées de Lyon et de Corbie ont des particularités si expressives qu'on les identifie sans peine partout où on les rencontre sans qu'il soit cependant toujours possible de déterminer l'*area* et les filiations d'un type ou d'une particularité paléographique. Outre le texte, on peut trouver dans le choix des abréviations ou des symboles d'autres indices de localisation.

Quant au texte pris en lui-même, il est très malaisé d'induire sa provenance, particulièrement pour les manuscrits liturgiques qui ne font parfois que reproduire avec une minutie rigoureuse un exemplaire plus ancien d'un ou deux siècles et venu d'un point très éloigné. Les manuscrits en onciale sont dans ce cas, peut-être plus que tous autres. Au VIII^e^ siècle, l'emploi de cette écriture ressemblait fort à un *pensum* et ceux qui savaient la tracer n'en trouvaient pas d'autre occasion que dans la transcription des manuscrits bibliques ou liturgiques, parfois un petit espace inutilisable pour la majestueuse écriture leur suggère l'idée d'écrire quelques mots en écriture minuscule et l'indice vaut plus pour la fixation chronologique que des pages entières d'onciale. Enfin les ornements, les titres des pièces, l'aspect des lettres peuvent fournir d'utiles indications. Les titres sont en rouge, en vert, en violet bleuâtre et en rose.

VIII. LA MINUSCULE. — L'écriture minuscule relevée sur le *Missale gothicum* se rattache au type désigné de nos jours, faute de mieux, sous le nom de « pré-Corbie », c'est-à-dire du type antérieur à celui dit de Corbie, caractérisé par ses *a*, ses *ab*, ses *l*. Vient-il de Corbie ou de Luxeuil? On nous fait espérer que ce mystère sera un jour dévoilé! En attendant, on a proposé de lui donner un état civil sous le nom d'écriture anglo-saxonne et tout permet d'espérer qu'on découvrira un autre vocable, tellement qu'on n'aura que l'embarras du choix entre les désignations provisoires. Quoi qu'il en soit, elle n'est employée dans notre manuscrit que pour la fin de quelques collectes, une oraison et un griffonnage.

Les scribes A et D ont fait usage de la minuscule à la fin de quelques collectes de préférence à l'onciale principalement lorsque cet artifice leur permet de gagner une ligne. La minuscule de D est plus large et moins caractérisée que celle de A, mais du style calligraphique auquel on a donné récemment le nom de Luxeuil et qui, un demi-siècle plus tard environ, est devenu le type de Corbie.

Il est remarquable qu'un emploi exactement semblable de la minuscule a été fait par les copistes originaux des fragments I et II du *Missale gallicanum vetus* (Vatic. Palat. lat. *493*) à la fin des collectes.

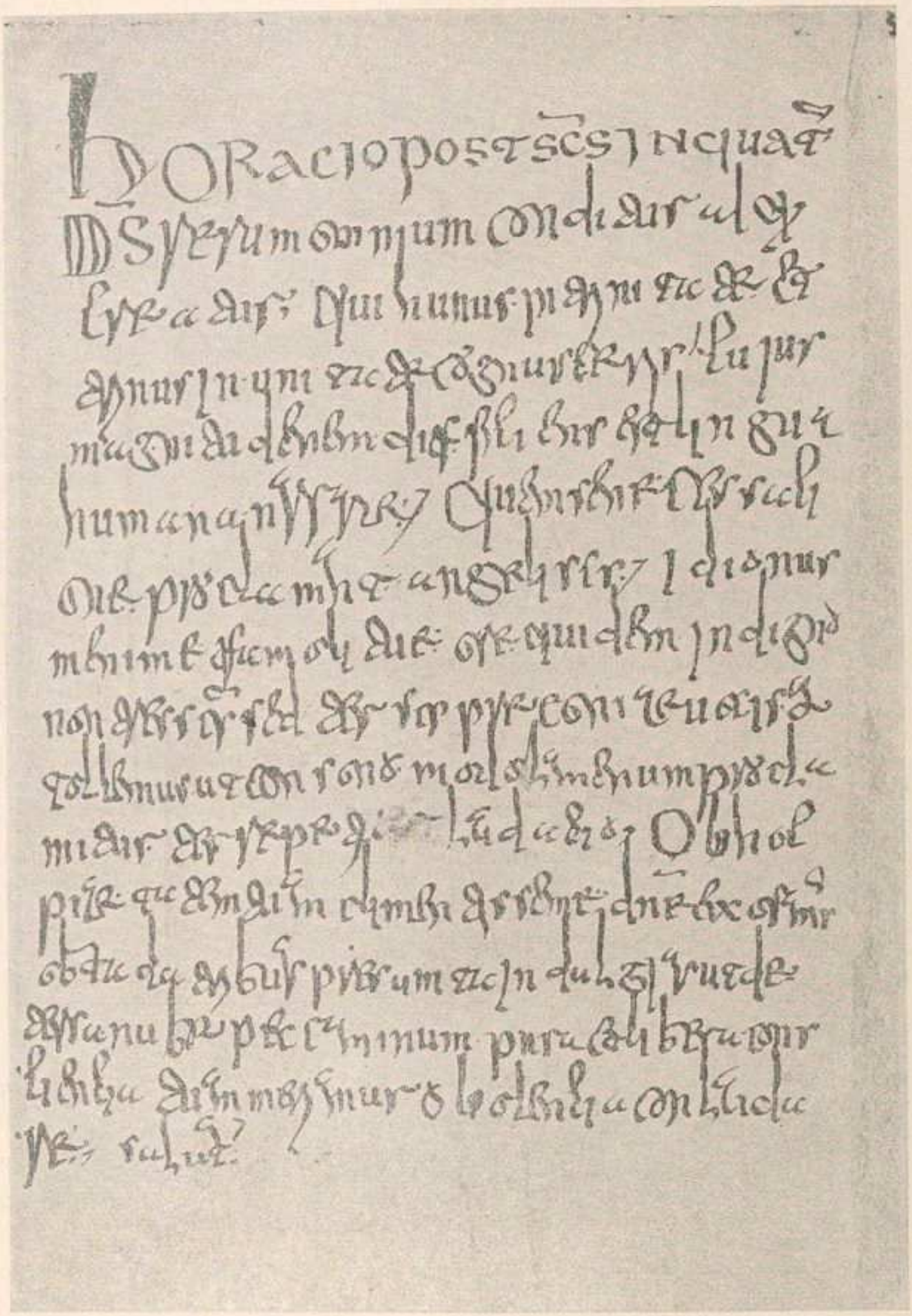
Fragm. I, fol. 10*b* : *per dominum.*
fol. 11 *b*: *per dominum nostrum iesum christum filium tuum.*
Fragm. II, fol. 12 : *pater noster* et *per dominum nos{trum}*.
fol. 13 : *per dominum nostrum iesum.*
fol. 14 : *per dominum nostrum iesum christum filium.*

Une main postérieure a ajouté en écriture mérovingienne à la fin de trois prières du copiste D (fol. 150 *b*, l. 8; fol. 162, l. 5) respectivement les trois premières et la deuxième et la troisième lettre du mot *Salvator*, et (fol. 255, l. 7) ces mots *quod ipse præstare.*

On relève aussi quelques griffonnages en minuscule cursive au fol. 12, au bas de la page, et au fol. 31 *b* : *gaudens exultat dicens, karissimi zonay.* Ce dernier mot

[1] V. Federici, dans *Archivio della R. Società romana di storia patria*, 1904, t. XXVII, p. 229. — [2] Quoi qu'en dise E. A. Loew, *Studia palæographica*, dans *Sitzungsberichte der Phil.-Hist. Klasse*, München, 1909-1910, p. 30.

a fait l'objet d'une note de Bannister qui nous apprend que le mot *zonay* est de l'ancien haut allemand ou du gothique; à moins que ce ne soit du vieil irlandais reflétant l'oghamique, et si ce n'est ni l'un ni l'autre, c'est tout simplement de l'hébreu! On serait en effet tenté de le croire, avec ou sans jeu de mots.



5337. — Feuillet 136 *b* du *Missale gothicum*.

La prière qui a été insérée au feuillet 136 *b* est entièrement en écriture cursive; en voici la transcription (fig. 5337) :

HORACIO POST SANCTUS IN QUATRAGESIMA

Deus rerum omnium, conditur adque | creatur, qui hunus, in trinitate. et | trinus in unitate. cognusceris Cuius. | mag. nitudinem dif. ficiens est lingua | humanitur. ter repetitur laudacio; Ob hoc | piae. talem tuam climentisseme. domine exoramus | obtada.tribuas presumta indulgias ut de. | tersa. nube. peccaminum. pura et libera. cons | ciencia tuam meriamur. obolencia conlauda | re; saluator.

IX. NOTES TIRONIENNES. — Leur emploi est rare dans le *Missale gothicum*. Une fois seulement dans la marge du fol. 75*b* (copiste A); trois fois à la fin de trois collectes qui se suivent, fol. 252, 252 *b*, 253

(copiste D), sans qu'on puisse dire si c'est le copiste lui-même qui a inséré ces notes. A une date postérieure des conclusions de collectes se lisent fol. 174*b* et fol. 254, ou quelques expressions liturgiques aux fol. 257, 257*b*, 259*b*, et 260.

L'interprétation de ces passages a présenté d'assez sérieuses difficultés. M. Em. Châtelain en cite plusieurs comme exemples typiques des difficultés que peut faire naître l'ignorance des scribes [1]. Ses conjectures et ses lectures certaines ainsi que celles de M. Paul Legendre, de Dom Gauthey et de M. L. Schiaparelli ont permis de donner des versions satisfaisantes.

Dans la messe de l'Assomption, en marge de la *collectio post nomina*, on lit en notes tironiennes : *Præfatio* (fol. 75 *b*). Dans la messe III[e] du dimanche, on lit ces conclusions : 1° à la préface : *per dominum nostrum iesum christum filium suum qui secum semper uiuet et regnat deus in unitate spiritus sancti per omnia sæcula sæculorum* (fol. 252 *a*) ; à la collecte de la même messe : ... per] *dominum nostrum iesum filium tuum qui tecum semper uiuet et regnat deus in unitate spiritus sancti per omnia saecula saeculorum* (fol. 252 *b*) ; à la fin du *post nomina* de la même messe : ... per] *dominum nostrum* (fol. 253 *a*).

Au fol. 174 *b*, à la fin de la *contestacio*, écriture rude, qui ne se retrouve pas ailleurs et probablement notation syllabique ; on propose la lecture *En-me-re-tor*, peut-être *cui merito*.

Au fol. 254, à la fin de l'*immolacio* de la messe III[e] du dimanche, deux notes ; la première est certainement *quem* et Dom Gauthey proposait pour la seconde *maiestatem*, ce qui est admissible.

Au fol. 257, après le *post nomina* de la messe V[e] du dimanche, on lit : *audiamus nomen* [*h*]*orum;* même notation avant le *post nomina* de la messe VI[e] du dimanche.

Au fol. 257 *b*, en tête de l'*Immolacio* de la dite messe et au fol. 260 *a*, entre l'*ad pacem* et l'*Immolacio* de la messe VI[e] du dimanche deux formules qui offrent une très grande ressemblance et se ramènent peut-être à une seule. Aucune difficulté pour les mots *pax* et *domini nostri iesu christi et omnium sanctorum sit semper uobiscum*. Dans la première formule les mots *nostri iesu* et *omnium sanctorum* et encore *uobiscum* ont été coupés par le couteau du relieur ou bien oubliés par le scribe ; ce qui suit est moins aisé. Le mot *fidis* se justifie par les deux syllabes *fi* et *dis* employées dans les *Notæ* de Madrid ; le mot *karitas* n'est qu'une approximation puisque tous les spécialistes ont lu *karolii;* cependant ce même signe est donné pour *karitas* par G. Schmitz [2]. On a donc finalement ces deux textes :

Pax et karitas domini nostri iesu christi sit semper uobiscum et *Pax fidis karitas domini* [*nostri iesu*] *christi et omnium sanctorum sit semper* [*uobiscum*] — *Sursum corda.* +

X. Abréviations. — Les quatre copistes du *Missale gothicum* ont fait l'usage le plus restreint des abréviations sauf pour ce qu'on désigne sous le nom de *nomina sacra*. Chaque mot est écrit tout entier, mais en approchant de l'extrémité des lignes les copistes cherchent à se ménager l'espace aux dépens des mots qui reviennent fréquemment ou dont le sens est bien connu, surtout à la conclusion des collectes où ils abrègent les mots suivant leur fantaisie plutôt que suivant les règles.

Les copistes abrègent par « suspension », c'est-à-dire en retranchant la fin d'un mot, ou bien par « contraction », c'est-à-dire en le vidant de son milieu pour ne figurer que les lettres extrêmes. Dans un cas comme dans l'autre, le lecteur est averti par l'emploi d'un trait horizontal par-dessus la syllabe abrégée ; et chaque copiste trace ce sigle horizontal comme bon lui semble, plus ou moins long et plus ou moins large car il ne semble pas qu'il existât dans le *scriptorium* d'où est sorti le *Missale gothicum* une règle constante. Cependant on remarque que ce trait se termine à chaque extrémité par une sorte de légère courbation qu'on peut remarquer sur les planches. Chacun des quatre copistes a son signe, mais peut-être seraient-ils fort surpris d'apprendre toutes les remarques qu'on peut équilibrer sur un trait que leur plume traçait machinalement et se divertiraient-ils à nous apprendre qu'ils n'ont jamais songé ni voulu rien de ce que nous découvrons avec une si rare ingéniosité. Il est un peu plaisant de nous démontrer des règles, si bien pourvues d'exceptions qu'on en vient à se demander ce qui reste de la règle.

XI. Ponctuation. — Les quatre copistes n'ont guère fait usage de la ponctuation ; et, là où on la rencontre certainement attribuable à l'un d'entre eux, on peut dire qu'elle ne sert à peu près à rien. Bannister imagine plutôt qu'il ne découvre dans le groupement ou la séparation des diverses clauses d'une collecte l'indication des pauses nécessaires à la récitation ou au chant. Il semble inutile de tant raffiner. Si le malheureux officiant obligé de chanter d'après ce livre n'avait eu rien de plus pour se guider, on ne peut pas douter que son débit eut été tout ce qu'on peut rêver de plus inintelligible. Mais ce texte liturgique, comme un très grand nombre d'autres, ne rendait d'autre service que de prévenir les défaillances possibles de la mémoire. L'officiant n'ignorait probablement à peu près rien de ces formules qu'on lui remettait sous les yeux, il en connaissait non seulement le texte mais encore la modulation, les inflexions et les intervalles plus ou moins minuscules ne l'aidaient ni ne le desservaient en rien ; à peu près comme de nos jours, il n'est guère de prêtre qui, ayant à chanter les collectes et préfaces de la messe, n'en connaisse depuis longtemps le texte et la mélodie, ce qui ne le dispense pas de faire usage du missel et d'y suivre des yeux ce qu'il chante ou récite.

Non seulement les points, mais les virgules, points et virgules, points d'interrogation, accents font défaut, bref tout ce qu'on désigne sous le nom de ponctuation. Les correcteurs venus plus tard ne se sont pas fait faute d'y porter remède.

XII. Corrections. — Les quatre copistes ont fait peu de corrections au texte, cependant ils ont inséré quelques lettres, parfois un mot, risqué un grattage ou bien glissé une lettre ou un signe en interligne ou en marge ; mais lequel d'entre les quatre s'est permis ces indications ? on n'a aucun moyen de le désigner.

XIII. Ornementation. — L'ornementation est des plus simples ; lettres ornées dont on verra des spécimens dans les figures 5332, 5334, 5335. La page la plus remarquable comme décoration est le folio 169 v°, entièrement rempli par un riche portique sous lequel on lit ces mots : *Missa prima die sanctum Paschæ. Collectio post prophetia.*

XIV. Date. — L'insertion dans le *Missale gothicum* d'une *missa Leodgarii* ne permet pas de faire remonter celui-ci à une date antérieure à 678, date du martyre, ou à 681, date de la translation du corps. Dans l'*Immolatio* de cette messe, on lit ces mots : *unde post multæ reliquiæ floruerunt in galleis*, ce qui suppose un certain laps de temps écoulé depuis la mort du saint. Mais nous savons par ailleurs que le culte de ce saint martyr commença très peu de temps après sa mort, en conséquence on pourrait admettre la fin du VII[e] siècle comme date du manuscrit. C'est elle

[1] Em. Châtelain, *Introduction à la lecture des notes tironiennes*, Paris, 1900, p. 143. — [2] G. Schmitz, *Commentarii notarum tironianarum*, Lipsiæ, 1893, pl. LVII, n. 56.

qu'acceptent la *Paléographie musicale*, t. v, p. 47; Dom G. Morin, dans *Revue bénédictine*, 1914, t. xxxi, p. 328; L. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 152, etc. Au contraire, Dom Mabillon préfère le début du viiie siècle, de même L. Delisle, *Notice sur vingt mss. du Vatican*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1876, t. xxxvii, p. 477-480; *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, 1886, p. 69-71; H. Ehrensberger, *Libri liturgici Bibliothecæ apostolicæ, vaticanæ manu scripti*, Friburgi Brisgoviæ, 1897; L. Bethmann, dans Pertz, *Archiv.*, t. xii, p. 274; E. Châtelain, *Uncialis scriptura codd. lat.*, Paris, 1901, *pars prior*, pl. xliii *a*; H. Leclercq, dans *Dictionn.*, t. i, col. 3210; E. Heinrich Zimmermann, *Vorkarolingische Miniaturen*, Berlin, 1916, p. 48, 169 (celui-ci adopte l'année 700 environ). Enfin on est dispensé de tenir compte de l'opinion de V. Federici, *Miscellanea di paleografia*, dans *Archivio della reale Societa romana di storia patria*, 1904, t. xxvii, p. 229.

Peut-on arriver à une détermination plus rigoureuse de la date du manuscrit? Bannister l'a pensé et a invoqué six passages; mais avant de les énumérer il fait cette remarque très juste que les écrits liturgiques se transmettent des locutions tirées de manuscrits plus anciens et qui ont perdu toute signification pratique au moment où on les transmet avec si grand soin. Ainsi, le *sacramentaire léonien*, copié au viie siècle, porte à admettre que l'Église était alors environnée de nombreuses armées païennes; et le *Gothicum* nous ramène en arrière jusqu'à un temps de persécution où on voyait les chrétiens *captivitatibus elongati, carceribus detenti, metallis deputati* (fol. 156 *b*). Or tout ceci ne représente pas la condition des fidèles au début du viiie siècle. Il est donc nécessaire de tenir compte, pour la détermination de la date, des indices historiques récents et d'éliminer ceux qui appartiennent à un texte manifestement très antérieur. Ceci dit, voici les six passages en question.

1° L'*oratio* et la *collectio in sancto Gregorio*, église stationale pour les Rogations, contiennent ces expressions : *intercedente summo antestete nostro et diuinorum capacem Gregorio*, et *summi apostolici patris nostri Gregorii*. S'il ne s'agit pas d'un saint local mais du pape Grégoire Ier (590-604), on est en droit de se demander si on eût employé à son endroit de semblables expressions pendant la durée des pontificats de ses homonymes Grégoire II et Grégoire III (715-741).

2° Parmi les collectes pour les Rogations on rencontre une *oratio in sancto Martino* (fol. 200 *a*). S'il s'agit ici d'une station à l'église Saint-Martin d'Autun, nous savons que celle-ci fut détruite en l'année 731, ce qui permet de supposer que le manuscrit — s'il est autunois — a été écrit avant cette date.

3° Les inductions tirées de mentions ou allusions aux princes temporels de la contrée sont souvent une source d'erreurs. C'est ainsi que le P. Le Brun, *Explication... de la messe*, 1716, 1720, t. iii, dissert. IV, art. ii, p. 236, s'appuie sur la prière *pro christianis regibus* insérée dans le *Missale Francorum* pour dater ce manuscrit de 768-777, période pendant laquelle Charles et Carloman régnèrent ensemble; il n'a pas remarqué que, dans le manuscrit, le mot *regibus* est une addition postérieure par-dessus les mots *imperatoribus nostris*. Dans l'édition de Neale et Forbes, p. 186, on lit cette note que le *Gallicanum vetus* était employé dans un pays gouverné par plusieurs rois chrétiens alors en guerre avec des rois païens pendant que dans le *Missale gothicum* les rois sont opposés à l'Église. Cette dernière indication n'est pas très exacte, elle parle de *terrores inminentes*, elle décrit la situation générale des affaires comme troublée par les guerres, elle prie pour *temporum quietem, regum pagabilitatem* (fol. 172 *b*). Dans l'*oratio pro pace regum* (fol. 160 *a*) on lit : *ut nobis populo suo pacem regum tribuere dignetur ut mitigatis eorum mentibus requies nobis congregacionis istius perseueret*, et, dans l'oraison suivante, on lit : *da regum culmini religionis prosperitatem et pacis ut nobis regno tuo cælesti in terris adhuc positis liberius liceat deseruire*. Toutes ces expressions parlent de rois au pluriel, et, une fois, on lit : *pro salute regum et exercitu eorum* (fol. 169 *a*), qui implique l'existence d'une armée sous plusieurs rois.

4° Nous voyons maintes fois dans le *Gothicum* des allusions à l'usage de la récitation publique des noms de ceux qui offrent des oblations (n. 15, 53, 74, 84, 119, 160, 172, 177, 182, 188, etc.), et nous savons que cet usage fut interdit par Charlemagne en l'an 789 [1].

5° Soit que le manuscrit ait été écrit à Autun ou à Narbonne, il faut rappeler que ces deux villes tombèrent au pouvoir des Sarrasins avant 726; Autun en 725, Toulouse, Narbonne et Carcassonne entre 720 et 725. Luxeuil succomba en 731.

6° Vers la fin du viie ou le début du viiie siècle, l'influence de la liturgie romaine (Sacramentaire gélasien) devient prépondérante en France. Un siècle environ après la date probable de la transcription du *missale gothicum*, les sacramentaires gallicans étaient discrédités. En 830, Hilduin écrit à Louis le Débonnaire au sujet de ces *antiquissimi et nimia pene vetustate consumpti missales libri continentes missæ ordinem more gallico* [2] et Charles le Chauve était réduit à s'adresser à des prêtres de Tolède pour se faire une idée de la liturgie gallicane. Cependant, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, le *Missale gothicum* fut écrit pour l'usage courant d'une église.

Il a dû être écrit, d'après Bannister, aux environs de l'an 700; les indices que cet érudit collectionne sont de ceux qui peuvent s'appliquer à une période d'une vingtaine d'années au moins; aussi est-ce avec toute raison qu'il s'en tient finalement à une période allant de l'année 690 à l'année 715, avec une préférence pour le commencement de cette période.

La date de transcription du manuscrit et celle de la compilation de l'archétype qu'il reproduit entraînent vers d'autres recherches. Si cet archétype est bourguignon, l'absence de toute mention du roi-martyr Sigismond († 523) porte à croire qu'il a été compilé avant cette dernière date.

XV. Provenance. — Le *Missale gothicum* est d'origine franque; la preuve, à elle seule suffisante, est l'emploi de *ci* pour *ti* par le quatrième copiste D. Mais en plus de cette origine et de la détermination du lieu où le *Missale gothicum* a été écrit, il reste un point malaisé à établir. La provenance autunoise a été longtemps admise presque sans contestation. En 1886, L. Delisle, dans *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, écrit que « d'après les observations de l'abbé Devoucoux [3] et de M. de Charmasse [4], il est tout à fait vraisemblable que le livre a été copié pour l'Église d'Autun. » C'est l'opinion admise par G. Morin dans *Revue bénédictine*, 1893, t. x, p. 438; E. Chatelain, *Introduction à la lecture des notes tironiennes*, Paris, 1900, p. 143; L. Traube, dans A. E. Burn, *Fac similes of the Creeds*, 1908, p. 6; *Scriptores rerum merovingicarum*, t. v, p. 255; E. H. Zimmermann, *Vorkarolingische Miniaturen*, Berlin, 1916, p. 50. Tous ces paléographes ne sont pas d'ailleurs sans conserver quelques hésitations. Dans ses *Nomina sacra*, L. Traube admet, p. 232, 233,

[1] E. Bishop, *Observationes on the liturgy of Narsai*, dans *Texts und Studies*, t. viii, n. 1, appendix, p. 99. — [2] *P. L.*, t. cvi, col. 16, 17. — [3] *Ancienne liturgie du diocèse d'Autun*, dans *Congrès archéologique de la France, en 1847*, in-8°, Paris, 1848, p. 231-268. — [4] *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1879, t. xl, p. 140.

235, 356, 261, que le manuscrit vient d'Autun; p. 152, il ne le croit plus que comme un ouï-dire; p. 189, ce n'est plus qu'un sacramentaire mérovingien, qu'il fait sauter d'un bond p. 255, depuis Autun jusque dans le midi de la Gaule, où il avait trouvé déjà son origine plus anciennement puisque Tommasi et Mabillon le faisaient venir de Narbonne. Dom Morin le ramène à Autun [1] et Dom Wilmart, après avoir constaté en 1912 qu'il paraît « extrêmement probable » que le manuscrit fut composé en Bourgogne, s'aperçoit, en 1914, que « c'est une pure conjecture qu'il a été rédigé en Bourgogne [2] ». Enfin Bannister a entrepris de résoudre cette question d'origine.

Il fait observer d'abord que le manuscrit et ses archétypes peuvent avoir été copiés en des localités très distantes les unes des autres et que le *Gothicum* a pu être transcrit dans un *scriptorium* très éloigné des lieux auxquels le manuscrit était destiné. Le *Missale gothicum*, plus qu'aucun sacramentaire peut-être, est le résultat d'apports divers; sa composition, l'ordre du *sanctorale* et la place des messes particulières montre qu'encore qu'il puisse être une copie fidèle de ses archétypes, il est le fusionnement de trois ou quatre livres distincts. En réalité, le *Gothicum* consiste en une collection de *libelli* ou de *missæ* particulières échangées d'église à église; de façon que les références locales qu'on relève dans une *missa* étudiée séparément ne prouvent que pour l'origine de cette seule *missa*.

L'existence de ces *libelli* semble prouvée par ce fait que, sauf de rares exceptions, le copiste C n'écrit jamais *ci* pour *ti* sauf dans les deux messes de saint Maurice et de saint Léger qui procèdent évidemment d'une source séparée reconnaissable à ses particularités orthographiques.

Les indices de provenance nous sont fournis par les particularités qui suivent :

a) Le sanctoral;

b) L'emplacement des stations des rogations;

c) Les vocables appliqués aux rois et aux évêques;

d) L'orthographe et l'écriture du manuscrit.

a) Le *sanctoral* contient, outre les fêtes généralement observées, comme celles de la vierge Marie et des apôtres, trois catégories distinctes : 1. martyrs romains : Agnès, Cécile, Clément, Jean et Paul, Laurent, Hippolyte, Corneille et [Cyprien]; 2. saints locaux français : Ferréol et Ferrucio, Symphorien, Léger, Saturnin, outre saint Martin et saint Maurice; 3. une sainte espagnole : Eulalie.

Aucun de ces saints locaux français n'ayant jamais pris place dans l'ancien calendrier romain, il en résulte que le manuscrit a été composé quelque part en Gaule. Un examen plus minutieux fait voir que ce sanctoral provoque l'attention sur deux contrées de la Gaule. La Bourgogne peut revendiquer les saints Ferréol et Ferrucio, saint Symphorien, saint Maurice et saint Léger; la Narbonnaise peut, à son tour, réclamer saint Saturnin et sainte Eulalie. Quant à saint Martin, son culte était trop généralement répandu pour que personne pût l'accaparer ou le revendiquer. La Bourgogne et la Narbonnaise ne se touchent pas, elles ont des intérêts et des préoccupations assez peu semblables; néanmoins il reste permis de croire que le manuscrit garde l'empreinte de ces pays divers parce que, écrit dans une province, il était destiné à l'autre province. Examinons ces saints l'un après l'autre.

Saint Symphorien. La *missa* de sa fête ne se trouve dans aucun sacramentaire gallican et semble avoir été composée dans un lieu où le saint subit le martyre et jouit d'un culte spécial. Une sorte de lien unit le saint et ceux qui le prient : *etsi non pari agone certantibus similis fortitudo* (fol. 225 *a*); *similes* (= *similis*) *nos fides martyrio copulet quos tempus passionis in stadio non reliquit* (fol. 225 *b*); *in cuius nos sollemnitate confortat vel ratio manifesta rerum* (fol. 226 *b*); puis encore cette expression qui semble énoncer un lien particulièrement étroit entre le culte du saint et le lieu ou la *missa* fut composée : *præciosum peculiaremque nobis beatum Sinfurianum martyrem* (fol. 226 *a*). Le martyr fut inhumé en l'an 179 près du lieu où il subit le supplice, à Autun; au IVe siècle, une *memoria* fut élevée sur sa tombe à deux kilomètres au nord de la ville et une église fut bâtie en ce lieu par saint Euphrone en 421; vers la fin du VIIe siècle, saint Léger transféra les reliques dans un tombeau nouveau.

Saint Andoche et saint Benigne, *beatos patres Andochium Benignumque* (fol. 227 *a*), furent, semble-t-il, les plus anciens fondateurs de la communauté chrétienne d'Autun, où la reine Brunehaut éleva un hospice placé sous leur patronage.

Saint Léger. — La *missa* pour sa fête entre, au sujet des persécutions qu'il souffrit, dans des détails dont la précision semble indiquer un témoin oculaire. On relève en outre dans ces quelques lignes la présence du mot *sæculum* employé avec une insistance qui pourrait indiquer une locution locale : *præsentis sæculi; per istius sæculi ærumnas; in hoc sæculo; sæculi huius* (fol. 233 *b*; 231 *b*; 233 *a*; 233 *b*). Dans l'*Immolatio missæ* on trouve ces mots : *reminiscentes talem pastorem* (fol. 234, *a*) qui sembleraient plutôt indiquer quelqu'un habitant à Autun, et on peut dire la même chose de cette indication : *unde post multæ reliquiæ floruerunt in galleis* (= *in Galliis*) (fol. 234 *a*). Martyrisé dans le diocèse d'Arras vers 679, le corps de saint Léger fut transporté en 681 à Saint-Maxent de Poitiers et enterré en ce lieu en 683. Dans un laps de dix ans depuis la mort, un moine de Saint-Symphorien d'Autun écrivit la vie et les miracles et, vers le même temps, une chapelle lui fut élevée [3]. Un de ses successeurs sur le siège d'Autun, l'évêque Ausbert, mort en 696, légua tout son bien à l'église principale d'Autun, au monastère suburbain de Saint-Symphorien et à l'oratoire de Saint-Léger qui avait *quatuor matriculos qui ad ipsum oratorium domni Leodegarii deserviunt*. Il existe deux versions de ce testament : 1° *ad oratorium sancti Leodegarii qui subtus sanctum Symphorianum constructus esse videtur* [4]; 2° *qui sub habitu Symphoriani constructus esse videtur* [5]. Pardessus préfère la première leçon [6], Pitra se borne à écrire : « On lui bâtit un oratoire voisin de la basilique de Saint-Symphorien [7]. »

Saint Ferréol et saint Ferrucio. — C'est la seule fois qu'on rencontre ces personnages dans la liturgie gallicane et aucun indice local ne se trouve ici. On sait que le culte de ces saints était pratiquement limité à la Bourgogne et aux monastères bourguignons. La légende fait de ces deux personnages deux frères, disciples de saint Irénée, martyrisés et enterrés ensemble à une demi-lieue au nord de Besançon. Pitra parle d'un pèlerinage en leur honneur aux portes d'Autun; cette assertion semble relever moins de l'histoire que de l'imagination [8].

Saint Maurice. — Sa *missa*, et principalement l'*immolatio*, est remplie de localismes d'une étrange latinité : p. ex. : *cum tantis, persecucione sonus, dei populus*, et ces transcriptions fantaisistes: *acauninsebus*,

[1] *Revue bénédictine*, 1912, t. XXIX, p. 182; 1914, t. XXXI, p. 327. — [2] *Revue bénédictine*, 1912, t. XXIX, p. 149, 1914, t. XXXI, p. 381. — [3] J. B. Pitra, *Histoire de saint Léger*, in-8°, Paris, 1846, p. 396. — [4] Mabillon, *Annales ordinis S. Benedicti*, Parisiis, 1703, t. I, append., p. 703; *Scriptores rerum merovingicarum*, t. V, p. 255. — [5] *Gallia christiana*, Parisiis, 1728, t. IV, instrum., col. 43. — [6] *Diplomata, chartæ*, t. II, p. 237. — [7] *Op. cit.*, p. 396. — [8] *Op. cit.*, p. 206.

acauninsium, agauninsium. La clause de l'*immolatio* ainsi rédigée : *Factus est sacer ille agauninsium locus per suffragia martyrum salus præsentium præsidium futurorum* (fol. 231 *a*), ne semble pouvoir être écrite sur les lieux mêmes, à Agaune dans la vallée du Rhône, d'où la *missa* fut envoyée ailleurs.

Saint Martin. — Sa messe est intercalée entre le *commune sanctorum* et les *missæ dominicales*, ce qui semble inviter à croire que le *libellus* de cette *missa* fut tardivement reçu par le *scriptorium* et intercalé en conséquence dans le manuscrit du *Gothicum*. La langue dont on fait usage dans cette messe de saint Martin est très semblable à celle des autres collectes gallicanes et gélasiennes; on y trouve cette formule : *patris nostri Martini* (fol. 245 *b*), qui n'est pas à négliger comme indice de provenance. D'autres phrases ont moins d'importance, comme *summo viro* (fol. 200 *b*), *prædicandi ac venerabilis sacerdotis* (fol. 245 *b*), *apostolica virtute* (fol. 247 *a*), ce sont des banalités qui ont pu être dites et écrites en tous lieux, or on sait combien le culte de saint Martin était répandu.

Patris nostri a été, à tort ou à raison, considéré comme l'indice d'une provenance autunoise parce que saint Martin consacra un autel à saint Pierre et à saint Paul dans l'ancien temple païen d'Autun [1] qui devient plus tard l'abbaye de Saint-Martin fondée à la fin du VI^e^ siècle en sorte que les moines de cette maison pouvaient lui donner le nom de père.

Le *Gothicum* renferme aussi la mention de plusieurs saints étrangers à la France mais qu'il n'est pas impossible de rattacher par un lien quelconque à l'Église d'Autun.

Saint Étienne. — On lit à son sujet : *nobis ejus peculiare præsidium tribue* (fol. 16 *b*) ; et *da nobis diem natalis ejus honore praecipuo celebrare* (fol. 17 *b*). Y a-t-il là quelque allusion à une tradition locale? Nous savons qu'il existait à Autun une église dite de Saint-Étienne l'Estrier dans laquelle reposaient les anciens évêques de la ville; nous savons aussi que dès le IV^e^ siècle, la ville de Besançon possédait des reliques de saint Étienne.

Saint Pierre et saint Paul. — Le feuillet 209 est resté blanc, c'est le seul qui se trouve dans ce cas et la raison en paraît facile à deviner. Ce feuillet précède la messe des saints apôtres Pierre et Paul. B, à qui ces feuillets appartiennent, ne s'est pas risqué à écrire un titre et à tracer une miniature dignes de cette fête et le feuillet est demeuré blanc. D survint et voyant cette lacune ne voulut pas la remplir mais y suppléa d'une certaine façon en écrivant le titre manquant non sur le fol. 209 mais tout en haut du fol. 209 *b*. Probablement B voulait avoir un beau portique dans le genre de celui du fol. 169 *b* qui annonce la fête de Pâques. La présence des phrases suivantes : *populum tuum cum sanctorum apostolorum tuorum petri et pauli patrocinio supplicantem* (fol. 209 *b*) et: *apostolum tuum illum... patronum* (fol. 213 *b*), favorisent cette explication.

b) L'emplacement des stations des Rogations, preuve sans réplique de l'origine autunoise du manuscrit à condition de prouver d'abord que ces rubriques ne sont pas tout uniment transcrites d'après un manuscrit écrit pour une autre ville.

Voici les mentions du *Gothicum : Collectiones in rogationibus per diversa loca sanctorum In Sancto Petro nunc. In Sancto Paulo. In Sancto Stephano. In Sancto Martino. In Sancto Gregorio.* On remarquera d'abord qu'il n'est pas question d'églises, mais de *loci*. Dans le *Missale gallicanum vetus* même locution : *nunc in Sancto Petro* (pas mention de saint Paul), et deux *orationes* à réciter *in quo loco volueris*, le nom du saint particulier restant en blanc, ce qui prouve que le *Gallicanum* n'était pas destiné à une seule Église, mais pouvait être employé dans plusieurs dont les titulaires des stations différaient.

Nous savons que les mentions stationales du *Gothicum* sont d'accord, sauf pour ce qui concerne saint Paul et saint Grégoire..., avec la topographie d'Autun (voir ce mot) : Vers le VIII^e^-IX^e^ siècle, dans un rayon de douze cents mètres environ de la porte dite de Saint-André, on rencontrait : 1° le monastère de Saint-Symphorien; 2° le polyandre de Saint-Pierre de l'Estrier; 3° Saint-Étienne de l'Estrier; 4° le monastère bénédictin de Saint-Martin fondé à la fin du VI^e^ siècle.

Si on admet que le *Missale gothicum* fut copié pour le monastère Saint-Symphorien, les oratoires de Saint-Pierre, de Saint-Étienne et de Saint-Martin devaient tout naturellement recevoir les étapes de la procession. On lit *nunc in Sancto Petro* et l'emploi de *nunc* signifie qu'à une époque plus ancienne le clergé de Saint-Symphorien faisait sa procession dans la ville, tandis que depuis il la limitait aux seules églises hors les murs. « Sous l'administration de saint Léger, écrit Dom Pitra, les moines de Saint-Symphorien furent ramenés à une clôture sévère. Cette réforme les obligea de faire quelques changements à leur cérémonial, de restreindre le cercle de leurs sorties, même pour les saintes litanies, et d'assigner aux processions des Rogations de nouvelles stations plus rapprochées [2].

Dom G. Morin observe que les trois premières stations du *Missale gothicum* se retrouvent avec des formules identiques dans le Bénédictionnaire de Freising : Saint-Pierre, Saint-Étienne, Saint-Martin. Celle de Saint-Grégoire manque, on trouve à sa place une station et une oraison *In sancta Maria*, laquelle pourrait être aussi d'origine autunoise et antérieure à celle *In sancto Gregorio*, car il y avait aussi à Autun un *monasterium sanctæ Mariæ* fondé par l'évêque Syagrius (vers 561-600) et en faveur duquel saint Grégoire I^er^ lui-même adressa à l'abbesse Talasia une lettre de privilège [3].

Cette bienveillance aura sans doute valu à ce grand pape un témoignage de reconnaissance sous forme d'un oratoire ou d'une église qui devint une station de la litanie des rogations à une date qu'on peut entrevoir à condition de ne pas trop préciser.

Le monastère Sainte-Marie d'Autun est fondé entre 591-600 par Syagrius; il reçoit un privilège papal en 602; Grégoire I^er^ meurt en 604. Le *Bénédictionnaire* composé à Autun ne présente aucune mention du culte de saint Léger, il est donc antérieur à 679 ou 680 environ et à cette date la station des rogations porte encore le nom de Sainte-Marie. Le *Gothicum*, composé après 679, entre 690 et 715, ne fait plus mention de l'église Sainte-Marie, mais de Saint-Grégoire, on voit que c'est probablement vers la deuxième moitié ou bien le dernier quart du VII^e^ siècle que ce nouveau titulaire se sera substitué à l'ancien.

Quant à l'existence d'un oratoire dédié à saint Paul à Autun ou dans sa banlieue, nous n'en avons jusqu'ici aucun indice.

Ces rogations gallicanes remontent à l'institution qui fut faite par saint Mamert, évêque de Vienne en Dauphiné, vers 470, et que le concile d'Orléans, en 511, rendit obligatoires pour toute la Gaule; elles sont

[1] J. Gabriel Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, in-8°, Autun, 1849, p. 43. Même argumentation par l'abbé Devoucoux dans la dissertation parue dans *Congrès archéologique de France*, 1847, Paris, 1848, p. 231-262. — [2] Pitra, *op. cit.*, p. 206. — [3] Morin, dans *Revue bénédictine*, 1912, t. XXIX, p. 180-181; Grégoire I^er^, *Registrum epistolarum*, édit. Ewald, t. II, p. 379.

essentiellement distinctes de la *Litania major* célébrée à Rome le 25 avril, et ne paraissent pas avoir été acceptées à Rome avant le pontificat de Léon III (798-811), c'est-à-dire un siècle environ après que fût copié le *Missale gothicum*. Il devient, dès lors, plus qu'aventureux et, selon nous, tout à fait fantaisiste d'imaginer, comme l'a fait Bannister, des pèlerins francs venus à Rome, visitant Saint-Pierre, visitant l'église des Saints Jean-et-Paul qu'ils confondent avec Pierre-et-Paul (!) et l'église Saint-Étienne, rapportant leurs souvenirs de voyage et réussissant à introduire par ce moyen saint Paul au rang que lui assigne le *Gothicum*. Conjecture pour conjecture, s'il en fallait proposer à tout prix avant qu'ait reparu la trace d'un oratoire autunois dédié à saint Paul, nous imaginerions volontiers que le culte des deux princes des apôtres les faisait inséparables, on se rendait en procession à l'oratoire de Saint-Pierre-de-l'Estrier et cette station comptait pour saint Pierre et pour saint Paul à qui on rendait l'hommage de le nommer séparément dans une collecte.

c) Les vocables appliqués aux rois et aux évêques. — L'ébranlement infligé à l'Église de France par les guerres civiles entre les divers rois qui se partageaient le pays s'est prolongé pendant toute la durée du règne des mérovingiens. La Bourgogne fut particulièrement éprouvée par ces conflits sanglants et sans cesse renaissants. La période qui avoisine l'année 575, signalée par la guerre entre Sigebert et Chilpéric, est représentée par saint Grégoire de Tours comme plus cruelle et plus funeste à l'Église de France que la persécution de Dioclétien, aussi l'*Oracio pro pace regum* sollicite le *requies nobis congregacionis istius* (fol. 160 *b*), et s'explique sans peine dans les passages d'où est sorti le manuscrit.

On a remarqué l'absence de toute mention de pape ou d'évêque; même l'*Exultet* du samedi saint se borne à une prière pour le clergé et le peuple, *cum patre nostro beatissimo viro illo* (fol. 155* *a*). Peut-être est-ce l'indice que cette prière veut éviter de donner prise à aucune susceptibilité, mais nous ne croyons pas qu'elle vise les seuls habitants d'un monastère, ceux-ci eussent reçu leur titre de moines ou de chanoines et l'abbé eût été certainement désigné — par son titre au moins — quelque part.

Une particularité du *Gothicum* consiste dans le soin avec lequel il ajoute *famulæ* à la suite de *famuli*, et fait mention des *fratribus et sororibus nostris* (fol. 156 *b*; 158 *a*, 158 *b*; 159 *a*; 159 *b*), ce qui paraît indiquer la préoccupation d'une récitation dans des maisons religieuses destinées aux deux sexes, ce qui fut le cas de beaucoup de fondations faites par Luxeuil, notamment à Chelles, Faremoutiers, Jouarre, Marchiennes, Nivelles, Laon (Saint-Jean), Lure, Remiremont, Soissons (Notre-Dame), Strasbourg (Saint-Étienne).

d) L'orthographe et l'écriture du manuscrit. — On n'a guère ici ample moisson à recueillir. La langue employée dans le *Gothicum* ne fait usage que d'expressions et de mots usités dans toute la France d'alors et on ne peut relever aucune locution certaine d'un terroir pris en particulier. Le seul mot à remarquer est l'adjectif *romensis* (fol. 261 *b*), forme hispanique de l'adjectif *romanus* [1]; mais on le rencontre également dans le sacramentaire de Bobbio, dans le ms. de Gotha *memb. I. 85* (canons de Murbach, vers 800) et le ms. de Vérone *LII* (*50*) (manuscrit bourguignon de la même époque). Cette forme est d'origine hispanique et on ne la rencontre que dans les manuscrits de ce pays ou dans ceux du sud-ouest de la France, Narbonne, Arles, Albi, etc. Il ne peut en aucune façon s'ensuivre qu'il fut inconnu en Bourgogne et que le *Gothicum* ne peut être originaire de cette contrée.

Deux autres mots qui sembleraient pouvoir mettre sur la voie d'un patois local sont : *estan* (fol. 216 *a*), et *zonay* (fol. 31 *b*), dont il a été impossible de rien tirer de satisfaisant jusqu'à ce jour.

Il n'y a pas plus d'espoirs à entretenir sur la forme des notes tironiennes et sur celle de la minuscule mérovingienne.

L'abbé Devoucoux [2] pensa trouver un argument favorable à l'origine autunoise dans le nom de *Missale gothicum* imposé tardivement sur la première page du manuscrit. Suivant lui ce nom « s'explique par l'influence des traditions wisigothes unies à celles des Burgondes, sous l'influence de la fille d'Athanagilde. Au commencement du IXe siècle, le comté d'Autun fit partie de l'Aquitaine et les comtes de cette ville, abbés commendataires de Saint-Symphorien portent ordinairement le titre de marquis de Gothie. » Ce n'est pas l'opinion de L. Delisle qui réplique que ce titre de *Marchiones Gothiæ* fut porté par trois personnages au IXe siècle et ne représentait même plus l'ombre d'un souvenir au XVe siècle lorsqu'on s'avisa de dénommer le manuscrit *Missale gothicum* [3].

Devoucoux, A. de Charmasse et Pitra invoquent une autre preuve d'origine autunoise dans l'ornementation zoomorphique composée de poissons et d'oiseaux de même que dans le manuscrit *3* d'Autun, écrit en 754; mais Delisle leur réplique que la provenance du ms. *3* étant inconnue ne peut servir de preuve. Le mot *Vossevio* qui est son lieu d'origine ne peut pas être Oberwesel qui n'avait ni monastère ni *scriptorium;* tout ce qu'on en peut dire, c'est que ce ms. *3* fut copié pour l'abbesse de Sainte-Marie-et-Saint-Jean d'Autun, en sorte qu'il est possible — rien de plus — qu'elle ait fait sa commande à un *scriptorium* du voisinage. En définitive, la décoration zoomorphique ne prouve rien, n'indique rien, elle est trop généralement employée à l'époque mérovingienne pour en rien induire de sérieux.

Une fois admise l'origine autunoise qui est vraisemblable sans être tout à fait certaine, resterait à déterminer l'église ou le monastère d'Autun auquel le manuscrit a appartenu. La cathédrale de Saint-Nazaire semble hors de question de ce fait que la fête du saint n'obtient aucune mention sous forme de *missa*. Il serait préférable, semble-t-il, de regarder du côté des monastères. L'abbaye de Saint-Martin était bénédictine, or saint Benoît n'est nommé nulle part dans le manuscrit; l'abbaye de Saint-Symphorien était desservie par des chanoines ou clercs de Latran, appelés *clericos vel fratres* mais jamais *monachos*. Ces derniers n'éprouvaient aucune reconnaissance pour saint Léger qui leur avait interdit le service de la cathédrale, on a donc tout lieu de s'expliquer que le *missale* garde le silence sur saint Benoît et célèbre copieusement saint Symphorien et saint Léger. Toutefois si on se décide à attribuer le *Gothicum* au monastère de Saint-Symphorien, il faudra le mettre d'accord avec le rite gallican décrit par saint Germain de Paris, autrefois abbé de Saint-Symphorien. Ce n'est pas chose facile. Le *Gothicum* n'est que texte sans rubrique, et la *missa sancti Germani* n'est que rubrique sans texte.

[1] L. Traube, dans *Abhandlungen der hist Class., München*, vol. XXI, t. III, p. 727; A. E. Burn, *Fac similes of the Creeds*, London, 1909, p. 29; G. Morin, dans *Revue bénédictine*, 1914, t. XXXI, p. 329. — [2] *L'ancienne liturgie du diocèse d'Autun*, dans *Congrès historique de la France*, 1848, p. 246. Cette opinion avait été accueillie par A. de Charmasse, *Note sur un sacramentaire manuscrit de la bibliothèque du Vatican*, dans *Mémoires de la Société éduenne*, 1879, t. VIII, p. 477-483. — [3] L. Delisle, *Sacramentaire de l'Eglise d'Autun*, dans *Bibl. de l'École des Chartes*, 1879, p. 140-142.

On ne manque pas d'arguments très sérieux contre l'origine autunoise du *Gothicum :* 1° l'écriture n'est pas celle des manuscrits autunois de cette époque; 2° les variantes faites sur le nom de saint Léger sont invraisemblables à Autun à une date si rapprochée de sa mort : *læudegarius, leudegarium* (fol. 233 *b*), ce qui se réduit à un *a* de plus ou de moins; 3° l'omission de toute allusion à saint Nazaire, patron de la cathédrale consacrée en 542.

En sorte qu'on se trouve incliné à admettre que le manuscrit a été écrit pour Autun d'où on a envoyé au copiste les deux *libelli missæ* de saint Léger et de saint Symphorien. On ne saurait, sans s'aventurer, soutenir que le manuscrit a été écrit à Autun même, peut-être faut-il chercher de préférence aux environs sans sortir toutefois de la Bourgogne, notamment le *scriptorium* de Luxeuil [1]. Mais il se peut que ceci soit encore trop précis, et qu'il faille seulement dire que le *Gothicum* appartient à un *scriptorium* où on pratiquait les méthodes de l'école de Luxeuil. Dans cette maison célèbre, les particularités typiques de l'écriture irlandaise ont su se conserver plus ou moins intactes pendant un temps assez long, mais Luxeuil essaima beaucoup et vite, et toutes ses fondations n'ont pas dû entretenir les mêmes traditions avec une égale ferveur.

Malgré sa célébrité, Luxeuil n'est plus représenté aujourd'hui, au point de vue paléographique, que par de rares manuscrits provenant de cette abbaye [2]. Sa bibliothèque fut dispersée dès le haut Moyen Age et les pièces qui en ont fait partie et qui peuvent subsister encore ne sont reconnaissables à aucun signe. Le British Museum possède deux manuscrits : addit. *21914 :* Smaragdus et addit. *21917 : Vitæ Sanctorum*, provenant de Luxeuil mais écrits au x^e^ et à la fin du ix^e^ siècle. La bibliothèque Bodleienne d'Oxford n'a que le ms. Bodl. add. *A. 173*, fragment d'un sacramentaire grégorien de la fin du ix^e^ siècle, que Libri prétend faire venir de Luxeuil. La bibliothèque Philipps à Cheltenham possède un commentaire par Bède du viii^e^ siècle. Plus riche est la bibliothèque nationale avec cinq manuscrits : 1° lat. *10863*, Patristica, du ix^e^ siècle [3]; — 2° lat. *14086*, calendrier de Luxeuil du viii^e^ siècle; — 3° lat. *9427*, lectionnaire de la fin du viii^e^; — 4° lat. *1205*, lettres de saint Augustin des environs de l'an 700 [4]; — 5° lat. *13246*, missel de Bobbio. Un autre ms. de Luxeuil, jadis conservé à l'abbaye de Troussures et daté de l'année 625, contenant les homélies de saint Augustin, est parti en Amérique. A Berne n. *87*, on conserve les *Astronomica* de Boèce daté de 1004, et il a passé deux manuscrits lexoviens à la vente du baron Marguery, à Paris, en 1857, l'un du x^e^, l'autre du xi^e^ siècle. Le catalogue de la vente Libri, en 1859, mentionne enfin deux derniers manuscrits : n. 356, évangéliaire du ix^e^ siècle, n. 495, homiliaire du viii^e^, qu'on n'a pu retrouver.

Sur cet ensemble, on ne peut retenir en vue d'une comparaison que trois ou quatre des manuscrits conservés à Paris.

Ce qui est particulièrement remarquable dans ce *scriptorium* de Luxeuil, c'est que, fondé par des Irlandais, il semble avoir été promptement envahi par les habitants de la contrée avoisinante qui imposèrent à son *scriptorium* des caractéristiques absolument franques et burgondes et éliminèrent les éléments irlandais [5]. Dès lors, on entrevoit combien difficile devient la distinction entre le *scriptorium* de Luxeuil et les divers *scriptoria* où on pratiquait le type de Luxeuil. Ceci nous amène à tracer une *area* dont la limite passe de Trèves à Fulda et Weissembourg au Nord-Est; à Murbach, Coire, Reichenau et Würzbourg à l'Est; à Ivrée et Vérone au Sud-Est; à Flavigny et Noirmoutiers au Sud-Ouest; enfin, en remontant par le Nord-Ouest, à Beauvais, Soissons, Paris, Corbie et Arras. Autant vaut ne pas entreprendre de choisir.

Quant au sanctoral du *Gothicum*, il s'accorde assez bien avec le calendrier de Luxeuil (lat. *14086*, voir *Dictionn.*, t. III, col. 2927).

Il semble d'ailleurs que chaque fois qu'on entreprend de serrer cette question d'origine d'un peu près, un malin démon soulève une difficulté qui oblige de laisser la démonstration en suspens. C'est ainsi que nous possédons une litanie du ix^e^ siècle de Besançon [6] qui contient les noms de cinq des martyrs gaulois pour lesquels le *Gothicum* a une *missa*, Saturnin, Symphorien, Ferréol, Léger, Maurice, ceci inviterait à chercher des points de comparaison avec les manuscrits du *scriptorium* lexovien de Besançon, malheureusement il ne s'en est conservé aucun de l'époque qui nous intéresse, seule ici. — Le monastère de Corbie est aussi d'origine lexovienne et nous y voyons honorer saint Pierre, saint Paul, saint Étienne, mais ici encore les points de comparaison font défaut et le *Gothicum* est antérieur d'un demi-siècle au moins aux plus anciens manuscrits connus actuellement du *scriptorium* de Corbie. — Le monastère de Murbach en Alsace nous offre le patronage de saint Pierre, saint Paul, saint Léger, mais il n'est fondé qu'en 727, et il semble difficile de le faire descendre jusqu'à cette date.

Bona [7] et Mabillon [8] pensent que le *Missale gothicum* fut copié à l'usage de quelque église de cette partie de la Gaule soumise aux Wisigoths. Mabillon va jusqu'à opposer le *Gallicanum vetus* et le *Bobiense*, au *Gothicum* qu'il désigne comme *vetus missale gallicanum præsertim Galliæ Narbonensis, Gothorum Hispanicorum regno olim subjectæ* [9]. Cette opinion a longtemps prévalu et a fait attribuer le manuscrit à Narbonne où il ne paraissait pas dépaysé avec ses messes de sainte Eulalie de Mérida et de saint Saturnin de Toulouse, et sous son étiquette de *Missale [wisi]gothicum.*

Enfin, après avoir ainsi cherché de place en place et rencontré partout quelque déception, nous rencontrons un manuscrit célèbre des écrits de saint Augustin sur papyrus et sur parchemin, aujourd'hui divisé en trois lots, l'un à Paris, l'autre à Genève, le troisième à Pétrograd. Celui-ci offre avec le *Missale gothicum*, tant pour l'écriture que pour la décoration, une ressemblance si frappante qu'on peut affirmer sans hésitation que les deux manuscrits sont produits par le même *scriptorium* et peut-être par le même copiste. Reste à savoir si l'origine du ms. de saint Augustin est connue.

Mabillon en parle comme *quondam Ecclesiæ Narbonensis, nunc vero penes illustrissimam dominam de Phimarcone asservatur* [10]. Montfaucon écrit ce qui suit : *Hic ms. liber olim fuerat Ecclesiæ S. Justi Narbonensis, atque ut videtur, ad Ecclesiæ istius usum scriptus* [11]. Dom Wilmart n'en croit rien. La famille de Fimarcon expliquait que le manuscrit était devenu sa propriété

[1] W. M. Lindsay, *Notæ latinæ*, in-8°, Cambridge, 1915, p. 481. — [2] L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, t. II, p. 380. — [3] C'est un palimpseste de *Vitæ sanctorum* qui est pratiquement illisible. — [4] L. Traube, *Abhandlungen*, vol. XXI, p. 702. — [5] L. Traube, dans A. E. Burn, *Facsimiles of the Creeds*, p. 30 : *Columban's monastery in France is distinguished from his Italian in that the Irish element has had no effect whatever in the character of the script which remains Gallic.* — [6] Mabillon, *Vetera analecta*, Parisiis, 1676, t. II, p. 682. — [7] *Rerum liturgicarum*, Paris, 1682, l. I, c. XII, n. 6. — [8] *De liturgia gallicana*, Paris, 1685, p. 174. — [9] *Ibid.*, p. 175. — [10] *De re diplomatica*, Parisiis, 1681, p. 35. — [11] *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, t. II, col. 1123; cf. H. Bordier, *Restitution d'un ms. du VI^e^ siècle*, dans *Études paléographiques et historiques sur des papyrus du VI^e^ siècle*, Paris, 1866. A. Wilmart, *Un bref traité de saint Augustin contre les donatistes*, dans *Revue bénédictine*, 1912, t. XXIX, p. 148-149.

par voie d'héritage des vicomtes de Narbonne, patrons de la cathédrale Saint-Just de temps immémorial. C'est, paraît-il, une « fable. » Tenons-là pour démontrée, mais le manuscrit de saint Augustin a dû faire le voyage de Bourgogne — s'il est Bourguignon — à la Narbonnaise et il ne l'a pas fait tout entier puisque, dès le XVI^e^ siècle, il était partagé en trois lots, dont celui de Genève venait de la succession d'Alexandre Petau qui, on le sait, n'avait guère enrichi celle de son père, lequel tenait ses plus précieux manuscrits du bailli de Fleury-sur-Loire. Une fois de plus on perd le fil.

Enfin, il faut mentionner le ms. de l'Université de Cambridge add. *3479*, du IX^e^ siècle et qui appartenait, vers 1700, aux bénédictines de Saint-Mihiel. Ce manuscrit reproduit le saint Augustin dont le manuscrit divisé entre Paris, Genève et Petrograd conserve le texte. Cette provenance lorraine du manuscrit tend toujours à ramener vers l'aire du Nord-Est de la France, comme la présence possible du manuscrit dépécé à Fleury ne nous éloigne que peu de la Bourgogne.

Pour terminer, il semble permis de dire que le *Missale gothicum* est une copie d'un sacramentaire gallican, exécuté en Bourgogne, dans une filiale de Luxeuil, destiné à une église franque. Sa composition a utilisé un archétype également exploité pour la confection du *Missale gallicanum vetus*, archétype dans lequel entrait une partie d'un sacramentaire autunois et des *libelli missæ* venus d'Espagne, du sud-ouest de la France et de Rome.

H. LECLERCQ.

GOTHIQUE.— Faut-il dire art *gothique* ou bien art *ogival* ou recourir à tout autre vocable ?

Au mot de *gothique*, certains frissonnent. « Je condamne, comme tous les amis sincères de notre art national, l'impropriété et l'injustice de cette dénomination. Elle est vide de sens, offense la raison, et cependant son emploi se trouve si fortement entré dans l'usage, qu'aucune autre, même celle d'*art ogival*, ne pourrait être aussi bien comprise du public. Conservons-la donc, jusqu'au jour où nous pourrons dire bien haut et tout court : l'*art français*, le *style français*, comme on disait partout au Moyen Age, pour qualifier une forme d'art qui est radicalement française, dans son essence, dans son origine, dans ses développements [1]. » C'est donc affaire de patriotisme : « Terme inexact, dit l'un. Les Goths n'ont rien à réclamer dans l'invention du style nouveau [2]. » « Mot impropre, dit l'autre. Son vrai nom serait l'art français, car il a pris naissance dans le bassin de la Seine [3]. »

Mais les Goths n'ont rien à voir dans tout ceci, ce sont des intrus et, plus encore des irresponsables. Cette architecture qu'on revendique parce qu'on la trouve admirable et si expressive du génie, du goût et du sentiment français, il fut un temps où on la jugeait détestable, humiliante et significative de l'abaissement où le Moyen Age avait nivelé les arts et les lettres. « C'est Raphaël qui, le premier, dans son célèbre rapport à Léon X, a appliqué la dénomination de *gothique* à l'architecture en honneur durant les trois derniers siècles du Moyen Age. Vasari est de ceux qui ont le plus contribué à mettre le terme à la mode. Dans l'esprit du célèbre biographe italien, tout ce qui ne procédait pas de l'antiquité était réputé barbare et, pour accentuer davantage sa manière de voir, il choisissait parmi les peuples qui avaient envahi l'empire romain celui dont la réputation était la plus mauvaise [4]. »

Mais les Français d'autrefois ne pensaient pas autrement. Voici Rabelais : « Encore que mon feu frère de bonne mémoire Grandgousier eust adonné tout son estude à ce que je proffictasse en toute perfection et sçavoir politique, et que mon labeur et estude correspondit très bien, voire encore oultrepassât son désir : toutesfois, comme tu peulx bien entendre, le tems n'estoit tant idoine ne commode ès lettres comme est de présent, et n'avois copie de tels précepteurs comme tu as eu. Le tems estoit encore ténébreux, et sentant l'infélicité et calamité des Goths, qui avoient mis à destruction toute bonne littérature [5]. » Noël du Fail était trop bon légiste pour croire à propos du duel judiciaire que « telle façon de faire et gothique avoit été ostée et abolie » comme importée par les Goths [6]. Au XVII^e^ siècle, c'est un lieu commun d'appliquer l'épithète *gothique* dans un sens péjoratif. Le *Dictionnaire de l'Académie* enregistre cet usage lorsqu'il définit que « *Gothique* se dit par une sorte de mépris de ce qui paraît trop ancien et hors de mode : un habillement gothique, des manières gothiques. » Et pour trouver le commentaire de cette assertion nous n'avons qu'à ouvrir Molière qui proscrit [7]

> ... le fade goût des ornements gothiques,
> Ces monstres odieux des siècles ignorants
> Qui de la barbarie ont produit les torrents.

En même temps nous lisons dans Boileau cette boutade [8] :

> On dirait que Ronsard sur ses pipeaux rustiques
> Vient encore fredonner des idylles gothiques.

Enfin l'abbé Raynal parle des « siècles gothiques [qui] nous ont laissé des monuments où la hardiesse et la majesté respirent à travers les ruines du goût et de l'élégance [9]. »

Gothique était devenu un mot malsonnant, une manière d'injure ou d'impertinence suivant le tour de certains esprits impatients de laver l'honneur de leur pays d'une appellation jugée gratuite et avilissante. C'est que ceux-là oubliaient ou ignoraient la signification vraie du mot.

Le nom de Goths ne s'est appliqué spécialement aux peuples qui franchirent le Danube en 376 que dans les dernières années du XVIII^e^ siècle; auparavant ce vocable servait à désigner confusément tous les « barbares par lesquels l'empire romain fut ruiné, » selon la définition du *Dictionnaire de l'Académie*. Ce sens général, nous le rencontrons dès le VII^e^ siècle. Dans la *Vita s. Audoeni*, nous lisons à propos de l'église élevée à Rouen en l'honneur de saint Ouen : *Ecclesia porro in qua sanctum corpus conditum est miro fertur opere constructa artificibus Gothis ab antiquissimo Hlotario Francorum rege* [10]. Les *miracula* n'ont fait que reprendre cette indication quand ils parlent d'une *ecclesia ...miro opere quadris lapidibus manu gothica... constructa* [11]. La signification de ces mots est qu'au lieu de faire venir une équipe de maçons romains, on s'adresse à la main d'œuvre indigène.

Un texte de Guillaume de Jumièges (XI^e^ siècle) nous montre quelle large acception était donnée au substantif *Gothi*. « Noé, écrit-il, eut trois fils, comme l'enseignent les saintes Écritures, et le plus jeune d'entre eux, nommé Japhet, engendra un fils qu'il appella Magog. C'est de lui que la race des Goths, ainsi appelée de la dernière syllabe du nom de son créateur, est sortie, et se multiplia tellement que, s'étant répandue en

[1] L. Gonse, *L'art gothique*, in-4°, Paris, 1892, préface. — [2] C. Bayet, *Précis d'histoire de l'art*, p. 169. — [3] A. Rambaud, *Hist. de la civil. française*, t. I, p. 381. — [4] L. Palustre, dans *Grande Encyclopédie*, t. III, p. 727. — [5] *Gargantua*, l. II, c. VIII. — [6] Noel du Fail, *Discours d'Eutrapel*, édit. Assezat, Paris, 1784, t. I, p. 241. — [7] La gloire du Val-de-Grâce. — [8] Boileau, *Art poétique*, l. II, vers 21. — [9] Raynal, *Histoire philosophique des deux Indes*, l. XIX, ch. XII. — [10] *Vita S. Audœni, Rotomagensis episcopi, auctore anonymo*, c. XXVI, n. 71, dans *Anal. boll.*, 1886, t. V, p. 144. Cf. A. Tougard, *Les Goths et le style gothique*, dans *Bulletin monumental*, 1887, t. LIII, p. 387. — [11] *Acta sanct.*, août, t. IV, p. 818

tous sens à travers la terre, elle arriva à conquérir l'île de Scanza (Scandinavie), située en pleine mer. Là, s'étant considérablement augmentée, pendant les âges suivants, elle produisit deux peuples goths très forts par les armes. L'un, sous la conduite de son roi Thanaüs, sortit de ce berceau, envahit la Scythie ultérieure, la conquit, combattit souvent ensuite contre Vesoæ, roi des Égyptiens, et s'étendit au loin par la force des armes... L'autre, sortant avec son roi nommé Bérig, de l'île de Scanza, qui était comme la fabrique des peuples ou la matrice des nations, atteignit bientôt de ses navires une terre où il s'établit et qu'il nomma Scanza en souvenir de celle dont il était sorti. De là, pénétrant au travers de la Germanie, il occupa les Palus Meotides et s'élargit sur diverses régions. En second lieu il occupa la Dacie, nommée aussi Danemark, et eut, en ce pays, bon nombre de rois très savants... Aussi les Goths, bien plus savants que tous les autres barbares, furent-ils presque semblables aux Grecs. Il prétendent que les Troyens sont sortis de leur race, car, selon eux, ce fut Anténor qui s'enfuyant par suite d'une trahison par lui commise, sortit de Troie avant qu'elle fût prise, avec deux mille cavaliers et cinq cents hommes, aborda, après avoir longtemps erré, sur les rivages de la Germanie, et régna ensuite sur la Dacie qu'il nomma Danemark du nom de Danaüs, un des anciens rois de son pays. C'est pour cette raison que les Daces se donnent eux-mêmes le nom de Daniens ou Danois. Mais on les appelle aussi Normands, parce que, dans leur langue, *North* signifie Nord et *Mann* homme : d'où *Northmanns*, c'est-à-dire hommes du Nord [1]. »

Au XIVe siècle, la parenté de toutes les races barbares n'est plus douteuse puisqu'on les fait toutes descendre de Priam. On lit dans les Grandes Chroniques de Saint-Denis que « Turcus et Francio qui estoient cousins germains (car Francio estoit fils de Hector et celui Turcus fils de Troylus, qui estoient frères et fils au roi Priam) se départirent de leur contrée et allèrent habiter de lez une terre appelée Trace. Quant ensemble eurent habité un grand tems, Turcus se départit de Francio son cousin, lui et une partie du peuple qu'il emmena avec soi : en une contrée s'en alla qui est nommée Stice (Scythie) la petite. En cette terre habita si longuement lui et sa gent, que ils créèrent de eux quatre manières de gens : Austrogothes, Ypoghotes, Wandes et Normans. Francio demeura sur le devant dudit fleuve après que son cousin se fut de lui départi. La fondèrent une cité que ils appelèrent Sicambre... et pour leur roi qui avait nom Francion, furent appelés Français [2]. »

Ainsi une simplification s'était opérée : on avait mis en présence deux mondes, deux races, deux génies, le romain et le barbare. Le barbare aurait pu porter cent noms divers, ceux des peuplades qui entraient sous cette désignation, mais ces barbares avaient été unifiés depuis de longs siècles sous le sceptre des Goths. L'éclat des victoires et la terreur des violences attribuées aux Goths avaient, de bonne heure, donné à leur nom une farouche grandeur et une popularité sanglante qui éclipsait celle même des Huns et des Vandales. Ce sont des Goths ou réputés tels, les barbares qui ont envahi l'empire en 376, tué Valens à Andrinople en 378, saccagé la Grèce, pris et souillé Rome en 410. Ce dernier trophée a consacré leur nom dans l'imagination des peuples. Ils ne sont pas au terme de leurs succès. Au VIe siècle, l'historien goth Jordanès énumère les peuples que le roi Hermanric a vaincus et soumis; ce sont les Goths, les Scythes, les Thuides de l'Aünx, les Vasinabronques, les Mereus, les Mordeusimnis, les Caris, les Rokes, les Tadzans, les Athuals, les Navego, les Bubegentes, les Coldes, les Hérules, les Venètes, les Antes, les Sclaves, les Aestres, etc. Toute cette poussière de nations ne sera désormais que « Goths »; et c'est pourquoi les hommes du moyen âge n'ont plus connu que *romain* et *gothique*.

D'une manière générale, on peut dire que les barbares vainqueurs ne submergèrent pas tout, ne recouvrirent pas entièrement le vieux monde, le flot s'avança puis s'arrêta et ce fut dans les régions occupées par ces envahisseurs qu'une architecture apparut, différente de celle des pays non envahis. C'est presque trop dire que d'employer pour de si frustes constructions le mot un peu solennel d'*architecture*, mais si l'on veut il y eut absence d'architecture et c'est en cela que les premiers édifices élevés par ces barbares se distinguèrent de ceux que bâtissaient les héritiers des Romains. Cela constaté, on reconnaîtra que le choix du mot *gothique* par les gens d'autrefois n'était pas le plus mauvais qu'ils pussent faire pour désigner ce qui fut bâti par des nations qu'on désignait en bloc sous le nom de Goths.

On aura beau écrire que « l'architecture gothique n'ayant rien de commun avec les Goths, il ne peut y avoir aucune relation entre l'art gothique et les Goths [3], » il n'en subsiste pas moins que cette relation se laisse entrevoir. Comment cette architecture gothique s'est-elle élaborée, nous le savons d'une manière certaine aujourd'hui [4], car nous en pouvons suivre la genèse jusqu'en ses moindres péripéties. Au moment où croule l'empire, tous ces envahisseurs sont encore des barbares qui, nomades, guerriers, chasseurs, à peine agriculteurs quand ils se fixent par hasard pour un temps dans leurs courses, dédaignent toutes constructions stables et se contentent de l'abri improvisé des grossières cabanes de bois de tous les peuples primitifs. Les Wisigoths, à demi policés déjà, depuis cinquante ans qu'ils erraient par l'empire comme hôtes ou comme auxiliaires des légions, et désireux de se montrer en tout les continuateurs des Romains [5], s'appliquèrent les premiers aux constructions en pierre, dès leur installation dans la Seconde Aquitaine, et s'efforcèrent d'élever leurs palais et leurs églises à l'imitation des monuments latins [6]; toutefois, rejetés sur l'Espagne par Clovis, en 507, et là, noyés bientôt dans les flots de l'invasion musulmane, ils n'eurent point le temps de prouver ce qu'ils pouvaient faire en s'appropriant ou en transformant l'art ancien. Au nord, les autres envahisseurs restèrent fidèles à la coutume des constructions en bois [7] et la répandirent si bien dans le pays gaulois conquis par eux qu'elle finit, lorsque les constructions de pierres des Romains eurent cessé, par y être considérée comme la coutume indigène *(mos gallicanus)*. « On enfonçait en terre de grands troncs d'arbres, liés par le milieu, en sorte que le côté brut était en dehors; ces troncs d'une égale hauteur se plaçaient à peu de distance les uns des autres; on en formait un tout en remplissant les intervalles de terre ou de mortier; au-dessus était un toit couvert de chaume [8]. » (Voir *Dictionn.*, t. V, au mot Églises en bois). J. Quicherat a exagéré certainement en représentant les églises de ce temps bâties en pierres et surmontées d'un toit fait de charpentes [9] ! L'apparition des murs de maçonnerie devint

[1] Guillaume de Jumièges, *Historia Northmannorum*, l. I, c. III, IV. — [2] *Chroniques de Saint-Denis*, édit. P. Paris, t. I, p. 6, 7, 9. — [3] R. de Lasteyrie, *L'architecture gothique*, dans *Bulletin monumental*, 1893, t. LVIII, p. 533. — [4] Certaine est beaucoup dire. — [5] P. Orose, *Hist.*, l. VII, c. XLIII. — [6] Grégoire de Tours, *Hist. Francor.*, l. II, c. XX; *Chron. Moissacense*, dans *Rer. Francic. script.*, t. II, p. 649 sq. — [7] Fortunat, *Carm.*, l. VIII, n. 15. — [8] Grandidier, *Essai sur l'église cathédrale de Strasbourg*, 1782, p. 6. — [9] J. Quicherat, *Mélanges d'archéologie*, p. 119 sq.

presque une révolution dont on entend l'écho dans les textes contemporains. Au VII^e siècle, le clergé franc s'enhardit à emprunter aux Romains l'usage des murailles en pierres. En 620, on voit saint Didier de Cahors faisant reconstruire sa basilique *quadris ac dedolatis lapidibus ædificavit, non quidem nostro gallicano more, sed sicut antiquorum murorum ambitus magnisque quadrisque saxis* [1]. En 657, l'église Saint-Ouen à Rouen *miro opere* est *quadris lapidibus* [2], nous dit-on. « Incapables de se livrer aux minutieux calculs nécessaires à assurer la stabilité des voûtes, ces barbares durent modifier peu à peu tous les autres éléments constitutifs de la construction romaine, c'est-à-dire augmenter l'épaisseur des piliers, multiplier les cintres au-dessus des ouvertures, étayer de contreforts les parois, étendre des arcs-boutants au dehors; ainsi jusqu'au XI^e siècle, se constitua l'architecture dite *romane*. Et cette architecture romane, émancipée enfin des dernières règles latines qui la réfrénaient, abandonnée ainsi à tous les caprices du génie des hommes du Nord, obligée de satisfaire à des exigences sociales différentes, emportée par de nouvelles inspirations, devint l'architecture gothique [3]. »

Il a circulé une autre explication, on la donne pour ce qu'elle vaut. Les textes suffisent, sans commentaires.

1° Les Jésuites de Trévoux : « On distingue deux architectures gothiques, l'une ancienne et l'autre moderne. L'ancienne est celle que les Goths ont apportée du Nord dans le V^e siècle. »

2° L'Académie française : « Architecture gothique, se dit d'une architecture que l'on a accoutumé d'attribuer aux Goths [4]. »

3° Millin de Grandmaison : « C'est dans la Gothie même qu'on peut bien observer quelle était la véritable architecture gothique, l'église d'Upsal est la plus ancienne de ce genre dont nous ayons connaissance [5]. »

4° M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, s'adressant à M. de Caumont [6] : « Comment voulez-vous que, après avoir étudié l'art grec, je puisse envisager ces monuments gothiques, dont les murs semblent vouloir tomber et ne tiennent debout qu'à l'aide d'une forêt de jambes de force et de contreforts dont l'effet est pour moi des plus désagréables; non je ne m'occuperai jamais de cette architecture-là, et je doute même qu'on puisse la classer; *proles sine matre*. Je sais bien que les romantiques voudraient remettre ce singulier style à la mode. Grand bien leur fasse; mais c'est vraiment faire rétrograder le goût. »

5° M. l'abbé Lecarlatte, curé breton : « Au commencement du XIV^e siècle, Bertrand de Goth ou de Gouth, archevêque de Bordeaux, fut élu pape sous le nom de Clément V. Il fixa son séjour dans la ville d'Avignon pour des motifs que n'ont pas approuvés les historiens. Afin de rendre digne du successeur de saint Pierre une ville jusque-là peu importante, Clément y fit élever un palais royal et une cathédrale. Génie entreprenant, audacieux, Bertrand quitte pour ainsi dire l'ornière. Laissant de côté les styles ionique, corinthien, composite adoptés par les Grecs, le toscan et le dorique d'origine latine, les styles nommés byzantin, roman, le nouvel architecte fait bâtir sur des plans nouveaux, qui sont de son invention. Les ouvrages progressent. On les visite, on admire, on critique. Tous les architectes classiques grondent. Le public, souvent bon juge, applaudit, reste en extase. Les hommes de l'art subjugués finissent par dire : C'est beau, c'est ravissant! C'est vrai, dit un plaisant, voilà l'œuvre de Bertrand de Goth! voilà du gothique! Et cette épithète qui répond à notre épithète *romantique*, opposée au *classicisme*, a prévalu [7]. » — *Amen!*

Bibliographie. — Castaing (Alp.), *Le style gothique, ses origines, sa supériorité matérielle et morale*, dans *Revue du monde catholique*, 1886, IV^e série, t. VIII, p. 266-281; 508-524. — Cloquet (L.), *De l'origine du style gothique*, dans *Revue de l'art chrétien*, 1888, III^e série, t. VI, p. 186-190. — Colfs (J.-F.), *La filiation généalogique de toutes les écoles gothiques*, II^e édit., 4 vol. in-8°, Liége, 1883-1892. — Corroyer (E.), *L'architecture gothique*, in-8°, Paris, 1891. — Courajod (L.), *Les origines de l'art gothique*, dans *Bulletin monumental*, 1891, VI^e série, t. VII (tome LVII de la collection), p. 42-79, 119-140. — Emeric-David (T.-B.), *Mémoire sur la dénomination et les règles de l'architecture dite gothique*, dans *Bulletin monumental*, 1839, t. V, p. 382-403; réimprimé dans le volume de ses œuvres intitulé : *Histoire de la sculpture antique*, in-8°, Paris, 1873. — Enlart (C.), dans *Revue critique*, 1892, II^e série, t. XXXIV, p. 342-351. — Gonse (L.), *L'art gothique : l'architecture, la peinture, la sculpture, le décor*, in-4°, Paris, 1891. — Graf (H.), *Opus Francigenum, Studien zur Frage nach dem Ursprunge der Gothik*, in-8°, Stuttgart, 1878. — Hall (J.), *An essay on the origin, history and principles of gothic architecture*, in-4°, Edinburgh, 1797, in-4°, London, 1813. — Hawkins (J. S.), *A history of the origin and establishment of gothic architecture*, in-8°, London, 1813. — Lahondès (J. de), *Les termes* gothique *ou* ogival, dans *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France*, 1900-1901, t. XIII, p. 344-349. — Lasteyrie (R. de), *L'architecture gothique*, dans *Bulletin monumental*, 1893, t. LVIII, p. 523-537.— Lecoy de la Marche (A.), *Les origines de l'architecture gothique*, dans *Revue générale*, 1890, t. LII, p. 641-661. — ***, *Origine de l'architecture gothique*, dans *Congrès scientifique de France*, Cherbourg, 1860-1861, p. 589. — Parker (J. H.), *English origine of gothic architecture*, dans *Archæologia* 1870, t. XLIII, p. 73. — Pollet, *Mémoire sur l'origine de l'architecture gothique*, dans *Congrès scientifique de France*, Clermont-Ferrand, 1838-1839, p. 516. — Pownwall (Z.), *Origin of the gothic architecture*, dans *Archæologia*, 1789, t. IX, p. 110. — Rosières (R.), *L'architecture dite gothique*, dans *Revue archéologique*, 1892, p. 348-362. — Saint-Paul (Anthyme), *L'innomée*, dans *Bulletin monumental*, 1893, t. LVIII, p. 411-432; *L'architecture gothique ou ogivale*, dans même revue, 1894, t. LIX, p. 5-19. — Saunders (G.), *Origin of gothic architecture*, dans *Archæologia*, 1814, t. XVII, p. 1. — Settembrini (L.), *Dell' architettura gotica*, dans *Nueva Antologia*, 1869, t. XI, p. 347-354. — Tougard (A.), *Les Goths et le style gothique*, dans *Bulletin monumental*, 1887, III^e série, t. III, p. 387.

H. Leclercq.

GOTHS. — I. Origines. II. Christianisme. III. Ulphilas. IV. Persécution. V. Martyrs. VI. Les Goths de Crimée. VII. Vestiges archéologiques. VIII. Bibliographie.

I. Origines. — La nation des Goths tient une place considérable parmi les peuples barbares qui envahirent et dépecèrent l'Empire romain, mais l'histoire de cette nation, au temps où elle n'était qu'une peuplade, est si incertaine qu'on n'en sait que dire. Avant

[1] *Rer. Francic. scriptores*, t. III, p. 636. — [2] *Acta sanct.*, août, t. IV, p. 818. — [3] R. Rosières, *L'architecture dite gothique*, dans *Revue archéologique*, 1892, p. 355-357. — [4] *Dictionnaire*, 2^e édit., 1718; 3^e édit., 1740; 4^e édit., 1762; 5^e édit., an VII. — [5] *Antiquités nationales*, Notice sur *Notre-Dame de Mantes*, p. 11. — [6] A. de Caumont, *Mes souvenirs*, dans *Bulletin monumental*, 1871, t. XXXVII, p. 60-61. — [7] Lecarlatte, *Essai historique sur les monuments de Dol, le pays dolois, l'établissement du royaume, de la province armorique, de l'archevêché de Dol*, in-8°, Paris, 1864, p. 17.

le IIIe siècle de notre ère, mieux vaut n'en pas parler, car si le groupe et le nom existent, nous n'en savons rien [1]. Tacite signale des *Gotones*, établis au nord-est de la Germanie, près des Ligiens et sur les bords de la mer Baltique; au temps de Ptolémée, ils s'étaient déplacés et avaient, pour ainsi dire, *glissé* jusqu'à la Vistule. L'identification des Goths avec les Gètes a jadis été en faveur, il paraît qu'il faut y renoncer. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, au début du IIIe siècle, les Goths avaient fondé un État qui s'étendit, au IVe siècle, de la Theiss au Don. Entre temps, ils ne cessaient de combattre l'Empire. En 251, ils dévastèrent la Mésie et la Thrace, triomphant de Dèce qui succomba à la peine. Pendant plus de trente années (238-269), ils ne se lassèrent de franchir le Danube, notamment en 259 et en 269. En 258-259, les Goths traversèrent la mer Noire, le Bosphore, l'Hellespont, parurent dans la Méditerranée orientale, razzièrent les côtes d'Asie Mineure, brûlèrent le temple d'Éphèse, saccagèrent Athènes. En 269, ils équipèrent deux mille bateaux, dit-on, et, partis de l'embouchure du Dniester, pillèrent la Crète, Rhodes, revinrent par Thessalonique et se firent battre par l'empereur Claude à Nisch (Naïssus). Claude dut à cette victoire le surnom de *Gothicus*. Sous Aurélien, les Goths pénétrèrent dans la Dacie Trajane, en 270, Aurélien conclut la paix avec eux et stipula l'évacuation de la Dacie et l'abandon de la rive gauche du Danube. Un siècle plus tard environ, Hermanaric régnait sur un vaste empire qui occupait toute la région comprise entre l'océan Sarmatique, le Palus Méotide et le Pont-Euxin. La Theiss et la Vistule formaient ses limites à l'Ouest; au Sud, il s'étendait jusqu'au Danube [2]. Les Goths se trouvaient au nombre des peuplades soumises à ce prince et, déjà on distinguait des groupes différents, celui de l'Est ou Ostro-Goths, cantonnés entre le Borysthène et le Tanaïs, celui de l'Ouest ou Wisi-Goths établis à l'ouest du Borysthène. L'invasion des Huns en Europe, en 376, bouleversa la situation de ces peuples aux vocables étranges : Goths, Scythes, Thuides, Wasinabrons, etc. Poussés, refoulés les uns par les autres, ils se rapprochèrent de l'Occident et plusieurs s'établirent sur les bords du Danube. Les Wisigoths s'adressèrent à l'empereur Valens pour en obtenir une partie de la Thrace et de la Mésie et s'engagèrent à vivre sous ses lois. Ils embrassèrent alors le christianisme [3].

II. Christianisme. — Nous venons de dire que les incursions des Goths dans l'Empire se multiplièrent entre les règnes de Dèce et d'Aurélien. C'est à cette époque qu'ils ont pu entendre pour la première fois le nom du christianisme. Commodien de Gaza (voir ce nom, *Dictionn.*, t. VI, col. 705) parle dans son *Carmen apologeticum* de chrétiens emmenés prisonniers par les Goths après la défaite et la mort de Dèce (251). Ils gagnèrent les sympathies des vainqueurs par leur charité et leur pureté, vertu qui était en honneur parmi les Goths [4]. En Asie Mineure, l'invasion des Goths produisit un résultat semblable à une date très rapprochée, sous Gordien (253) [5]. Il n'est que juste d'ajouter que si les Goths trouvèrent matière à édification, ils rencontrèrent parmi leurs prisonniers des chrétiens en grand nombre qui apostasièrent et adoptèrent le paganisme et les mœurs de leurs nouveaux maîtres [6]. Les Goths, poursuivant leurs courses en Cappadoce et en Galatie, en ramenèrent des chrétiens et des clercs, parmi lesquels se trouvait le cappadocien Eutychès dont le rôle d'apôtre nous est connu par une lettre de saint Basile [7].

1° *Région du Bosphore Cimmérien.* — Jusqu'au début du IVe siècle, nous ne savons rien sur les progrès de la foi dans cette région. Entre 300 et 325, nous apprenons qu'un groupe de Goths avait un évêque, il a siégé au concile de Nicée et signé : *Theophilus Gothiæ* [8]. Ce groupe, assez stable pour donner le nom de Gothie au territoire sur lequel il était fixé, laissa ses congénères s'écouler vers le Danube et s'établit sur la côte septentrionale du Pont-Euxin, dans la Chersonèse Taurique, c'est-à-dire la presqu'île de Crimée actuelle. (Voir *Dictionn.*, t. II, col. 2640 sq.) Il se trouvait là des colonies grecques sur le rivage, colonies soumises au protectorat romain, ainsi qu'un petit État dont la capitale était Panticapée (Kertch). Là, le christianisme s'était implanté de bonne heure [9]. (Voir *Dictionn.*, t. II, col. 2640-2650). Le pays qu'occupèrent les Goths, la *Gothia*, n'est pas facile à distinguer géographiquement des états helléno-scythes ou sarmates aux frontières indécises, mais il a existé dans leur voisinage. Un texte de Procope nous l'affirme [10]. Que ces Goths de Crimée soient les ouailles de l'évêque Théophile, en 325, c'est ce que permettent d'affirmer le rapprochement de la *Gothia* et de *Bosphoros* dans les listes du concile de Nicée [11], l'emploi du nom de *Gothia* dans une lettre adressée par saint Jean Chrysostome [12] à une chrétienté de ce territoire, et le même nom pour le désigner dans les Notices byzantines du Moyen Age [13]. Ce qui distingue ce groupe parmi ceux de la même nation, c'est donc non seulement son christianisme, mais son catholicisme, car Théophile faisait partie de la majorité orthodoxe à Nicée, et aucune suspicion ne fut élevée depuis sur sa foi.

D'ailleurs l'orthodoxie se maintint toujours dans cette chrétienté gothique isolée du reste du monde goth et qui garda son individualité pendant de longs siècles [14]. Au début du Ve siècle, saint Jean Chrysostome ordonnait un évêque nommé Unila pour les Goths du Bosphore Cimmérien. En 404, il venait de mourir et le roi de la tribu en avait donné connaissance par une lettre adressée au patriarche de Constantinople, alors exilé à Cucuse, ce prince appréhendait que le successeur d'Unila ne fût consacré par Arsace, intrus sur le siège de Constantinople [15]. Cette

[1] Jordanès, *De origine actuque Getarum*, l. II : *Ex hac igitur Scanzia insula, quasi officina gentium, aut certe velut vagina nationum, cum rege suo nomine Berig, Gothi quondam memorantur egressi : qui ut primum e navibus exeuntes, terras attigere, illico loco nomen dederunt. Nam hodie illia, ut fertur, Gothiscanzia vocatur... locaque dum quæreret congrua, pervenit ad Scythiæ terras quæ lingua eorum Ovim vocabantur... exindeque iam velut victores ad extremam Scythiæ partem, quæ Pontico Mari vicina est, properant.* — [2] C. Barrière-Flavy, *Étude sur les sépultures barbares du Midi et de l'Ouest de la France*, 1893. — [3] Jordanès, *loc. cit.*, l. VIII; Schmidt, *Allgemeine Geschichte der germanischen Völker*, in-8°, München, 1909, p. 111. — [4] Salvien, *De gubernatione Dei*, l. VII, n. 24 et 107, édit. Pauly, p. 160, 191. — [5] Sozomène, *Hist. eccles.*, l. II, c. VI; Philostorge, *Hist. eccles.*, l. II, c. V. — [6] S. Grégoire Thaumaturge, *Epist. canonica*, *P. G.*, t. X, col. 1019-1048; cf. Draescke, *Die Kanonische Brief des Gregorius von Neocæsarea*, dans *Jahrbüch fur protestantische Theologie*, 1881, t. VII, p. 724 sq. — [7] S. Basile, *Epist.*, CLXV, *P. G.*, t. XXXII, col. 640. — [8] *Patrum Nicænorum nomina*, édit. H. Gelser, p. LXIV, 56, 57, 70. — [9] Existence d'une importante colonie juive, cf. E. Schuerer, *Die Juden in Bosporanischenreiche und die Genossenschaften der σεβόμενοι θεὸν ὕψιστον*, dans *Sitzungsberichte der Berliner Akademie*, 1897, t. I, p. 200-225. — [10] *Bell. goth.*, IV, 4. — [11] *Patr. Nic. nom.*, p. LXIV. — [12] *Epist.* XIV. On y trouve mentionné le roi de ces Goths, lequel était catholique, ce qui est exceptionnel parmi les chefs des tribus gothiques à cette date, tous païens ou ariens. Un peu plus loin, saint Jean Chrysostome parle du βοσπορος, ce qui lève toute hésitation. — [13] *Notitiæ græcæ Episcopatuum*, II, 17; X, 127; XI, 83; XII, 86, édit. Parthey, *Hieroclis Synecdemus* et *Notitiæ græcæ episcopatum*. — [14] J. Zeiller, *Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'Empire romain*, in-8°, Paris, 1918, p. 415. — [15] S. Jean Chrysostome, *Epistola* XIV, *P. G.*, t. LII, col. 618.

chrétienté gothique de Crimée était en relations avec un monastère goth de Constantinople, dit de Promotus, qui entretenait une correspondance avec le patriarche exilé [1]. Les progrès du christianisme hors de la frontière impériale avaient donc été assez sérieux pour que, dès cette époque, la vie religieuse se développât chez les Goths, et, si ceux du Bosphore, relativement peu nombreux, ne comptaient peut-être pas de moines sortis de chez eux, ils étaient du moins en communication avec le monastère gothique de Constantinople, qui dut devenir pour eux une sorte de centre ecclésiastique [2]. A Balgota, on a trouvé la tombe d'un Goth chrétien du v[e] siècle, portant le monogramme θ(εοτοκι) δ(ούλου θει) [3].

En 547, Procope fait mention [4] des Goths de l'ancienne Taurique, il les appelle Tétraxites. Selon lui, leur ignorante simplicité est si grande qu'ils ne savent pas eux-mêmes s'ils sont ariens ou catholiques; cependant, comme ils demandèrent un évêque à Justinien, il est permis de croire qu'ils avaient persévéré dans l'orthodoxie. Procope signale la présence d'autres Goths le long de la mer d'Azow [5], c'étaient des sédentaires, agriculteurs et alliés de l'Empire, auquel ils pouvaient fournir un contingent de 3 000 soldats. Ils habitaient sur la côte, à l'est de Cherson, autour d'une localité nommée Dory. De ce côté se trouvait l'évêché de Gothie [6] dont l'existence est certaine, qui a pu n'être pas d'une fixité locale aussi certaine. Les signatures conciliaires font connaître l'évêque Jean de Phanagoria qui siégea au concile de Constantinople en 518 [7]; l'évêque Domitianus, de Zichia, qui siégea au concile de 536, sous le patriarche Mennas [8]. Les Παλαία Τακτικά ignorent l'*episcopus Gothiæ*, mais indiquent en Crimée, sous la rubrique ἐπαρχία Ζιχχίας [9] trois Églises autocéphales : Bosphoros, Cherson et Nicopsis. Il est extrêmement probable que ces sièges de Phanagoria, de Zichia et de Nicopsis représentent le même établissement épiscopal, plus ou moins troublé et déplacé par suite des vicissitudes de la frontière byzantine et qui cessa même d'exister à certaines époques pour reparaître ensuite. Au viii[e] siècle, l'évêque Johanna éleva une basilique demeurée debout jusqu'au xvii[e] siècle; on en a récemment découvert les restes : mosaïques, chapiteaux, fragments architecturaux et le tombeau de saint Johanna [10].

2° *Région danubienne.* — Le groupe dont nous venons de parler est peu connu et la nation gothique s'est principalement affirmée par les bandes répandues dans les plaines de la Scythie sud-occidentale, au nord de la frontière romaine du Danube. On ignore l'époque où commença l'évangélisation, qui dut avoir plusieurs foyers. Il y eut ces prisonniers chrétiens ramenés de Cappadoce dont parlent Sozomène et Philostorge, ils ont pu être emmenés très loin et exercer leur apostolat dans une direction qu'il serait par trop arbitraire de conjecturer. Quoi qu'il en soit, ces apôtres improvisés, transférés peut-être parmi les Goths du Danube, entretinrent ou renouèrent dans la suite des relations entre les communautés improvisées par eux et les Églises de Cappadoce. C'est ce qui explique l'intérêt que l'illustre cappadocien saint Basile porte au progrès du christianisme chez les Goths transdanubiens [11]. Dans la chrétienté qu'ils fondent les souvenirs de la patrie cappadocienne se conservent religieusement, d'abord par la persistance des noms de baptême, ensuite par l'estime des ascendants lointains. Ulfila, qui remplira un si grand rôle dans cette Église gothique, avait une ascendance cappadocienne [12]; son successeur Selena était fils d'une phrygienne [13]. On a cru discerner, dans la traduction gothique de la Bible, faite par Ulfila, des éléments arméno-cappadociens [14]. Enfin, lorsque la persécution éprouve les Goths danubiens, le *dux* de Scythie, un cappadocien, envoya les reliques d'un des martyrs à saint Basile son parent, envoi accompagné d'une lettre écrite par les fidèles de Gothie aux frères de Cappadoce et transmise par l'évêque de Tomi, Bretanio, lui aussi cappadocien d'origine. (Voir *Dictionn.*, au mot Illyricum.)

Dès que l'Empire fut chrétien, il y eut aussi, parmi les Goths, un apostolat officiel sur l'initiative de Constantin [15], ou peut-être avant même que celle-ci se fût manifestée. Les provinces danubiennes, et plus particulièrement la Scythie, furent sillonnées par des missionnaires. Cette propagande eut même peut-être un caractère de rivalité assez marqué et, pour tout dire, d'antagonisme. Les missionnaires qu'envoyait Domninus, évêque de Marcianopolis, devaient être ariens, tandis que ceux de l'évêque de Tomi étaient des partisans zélés de la foi de Nicée. Il est probable que ceux-ci furent d'abord les plus nombreux, la Scythie étant mieux placée pour entrer en communication avec les barbares cantonnés par delà le cours du Bas-Danube, et de fait les témoignages relatifs aux persécutions qui frappèrent les Goths chrétiens avant l'entrée de leur nation dans l'Empire donnent bien l'impression que la majorité d'entre eux avait été gagnée au catholicisme [16].

Outre les Cappadociens, il faut faire la part des audiens. Ceux-ci formaient une secte schismatique issue d'un mésopotamien nommé Audius [17] dont le dissentiment avec l'Église catholique portait sur la question de la Pâque [18]; mais une bonne partie des conversions opérées par lui dut profiter au catholicisme. Audius était exilé en Scythie, il alla prêcher chez les Goths et s'avança fort à l'intérieur, fonda des monastères où la piété, la virginité et la mortification étaient en grand honneur. C'est la première donnée que nous possédions sur le développement de la vie monastique chez les Goths.

Enfin, il faut tenir compte de l'action des soldats, les *fœderati*, comme on les appelait, engagés au service de l'Empire : « Nul doute que beaucoup d'entre eux, après avoir reçu dans les camps impériaux les premiers germes de la foi, n'aient été, en quittant le service de Rome, augmenter le nombre des chrétiens de Gothie [19]. » Parmi ceux-ci, comme parmi ceux qui n'avaient pas abandonné le sol natal, la propagande catholique précéda nécessairement la propagande arienne, puisque les premiers succès de l'arianisme datent seulement de la fin du règne de Constantin [20].

Ulphilas, dont nous parlerons dans un instant, fut l'apôtre de l'arianisme chez les Goths. Cependant il

[1] *Epist.* xiv et *Epist.* ccvii, *P. G.*, t. lii, col. 618, 725-727. — [2] J. Zeiller, *op. cit.*, p. 415. — [3] J. de Baye, *Les tombeaux des Goths en Crimée*, dans *Mémoires de la Société nationale des antiq. de France*, 1907, t. lxvii, p. 73 sq. — [4] *Bell. goth.*, iv, 1. — [5] *De ædificiis*, iii, 7. — [6] *Notitiæ græcæ episcopatuum*, ii, 117; x, 127; xi, 83; xii, 86. — [7] Mansi, *Concil. ampliss. coll.*, t. viii, col. 1049, cf. col. 574 sq. — [8] Mansi, *Conc. ampliss. coll.*, t. viii, col. 971. — [9] Notice i de l'édit. Parthey; Georgii Cypri, *Descriptio orbis romani*, édit. H. Gelzer, p. 4. — [10] Repnikoff, *La basilique de Partenit*, communication de J. de Baye, dans *Bulletin de la Société des Antiq. de France*, 1909, p. 276. — [11] Basile, *Epist.* clxiv, clxv. — [12] Ce qu'assure Philostorge, cappadocien et arien. — [13] Socrate, *Hist. eccles.*, l. V, c. xxiii. — [14] L. Schmidt, *Geschichte der deutschen Stamme bis zum Umgange der Volkerwanderung*, t. i, p. 90. — [15] Socrate, *Hist. eccles.*, l. I, c. xviii. — [16] J. Zeiller, *op. cit.*, p. 419. — [17] S. Epiphane, *Hæres.*, lxx, *P. G.*, t. xlii, col. 372. — [18] L. Duchesne, *La question de la Pâque au concile de Nicée*, dans *Revue des Questions historiques*, 1880, t. xxviii, p. 29 sq. — [19] Ch. J. Révillout, *De l'arianisme des peuples germaniques qui ont envahi l'empire romain*, in-8°, Paris, 1850, p. 21. — [20] J. Zeiller, *Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'empire romain*, p. 420.

paraît avoir d'abord exercé son action sur un groupe restreint, qui fut contraint d'émigrer dans l'Empire vers 350 [1]. Ce fut après cette date que l'influence d'Ulphilas devint prépondérante parmi ses compatriotes, Ulphilas et ses fidèles comptèrent des martyrs dans leur communauté : ... *ubi et post multorum servorum et ancillarum Christi gloriosum martyrium* [2]. Il est probable qu'on ignorait la croyance arienne de ces martyrs car saint Cyrille de Jérusalem les mentionne sans restriction d'aucune sorte [3], vers 348. Ceci permettrait de croire que l'exode des Goths d'Ulphilas aura suivi à deux ou trois ans de distance cet acte de persécution.

Cependant la conquête des Goths à l'Évangile progressait. Vers 325, saint Athanase [4] disait que les Goths convertis ne tournent plus leurs armes contre eux-mêmes, mais peut-être fait-il allusion aux Goths de Crimée; certainement un demi-siècle plus tard, l'influence des pratiques de la doctrine chrétienne devenait visible chez les Goths danubiens. La persécution qu'ils souffrirent vers 372 et leur entrée en masse dans l'Empire ne laissent aucun doute sur ce point. L'ascétisme gagnait parmi eux, comme l'indique l'existence du monastère goth établi à Constantinople, qui était florissant au début du v[e] siècle. Eunape dit que l'on voyait des Goths portant le costume des moines [5], et un ermite catholique, Arpyla, fut martyrisé en 370. En tout cas, un clergé organisé desservait leurs bourgades [6], et à défaut d'églises de pierre ou de bois, ces prêtres célébraient les offices religieux sous des tentes [7]. Lorsque les tribus se déplacent, les prêtres les accompagnent [8]. Les fidèles se réunissent pour les grandes fêtes, qui sont suivies de festins où la tempérance n'est peut-être pas très honorée, mais où les mystères de la religion chrétienne font l'objet de pieuses conversations [9]. Ceci, toutefois, n'était, on peut le croire, le fait que d'une élite; mais cette élite existait : la passion de saint Saba fait l'éloge d'un Goth qui était devenu le modèle des vertus évangéliques malgré la rudesse de sa race [10].

III. Ulphilas. — Parmi les Cappadociens se trouvaient, avons-nous dit, les grands-parents d'un personnage appelé à l'illustration : Ulphilas [11]. Les historiens orthodoxes Socrate, Sozomène et Théodoret n'ont sur Ulphilas que des données assez vagues et pas toujours exactes. Heureusement, nous sommes mieux renseignés sur son compte par les fragments d'Auxence, évêque arien de Durostorum en Mésie inférieure, fragments qui contiennent quelques détails biographiques précis et qu'un passage de Philostorge permet de compléter [12]. Ulphilas fut donc arien, il se rattachait à la fraction homéenne du parti, c'est-à-dire qu'il partageait les idées de ceux qui n'admettaient pour caractériser les rapports du Père et du Fils que le terme ὅμοιος, opposé à l'ὁμοούσιος nicéen et à l'ὁμοιούσιος, semi-arien. Le rôle d'Ulphilas fut considérable, non seulement parce qu'il traduisit les Livres Saints en langue gothique, mais parce qu'en posant les bases d'une Église nationale il traça la voie à la cohésion d'une nation gothique. Toutefois son rôle semble avoir été un peu amplifié, quand on lui accorde le titre d'évêque des Goths, ὁ ἐπίσκοπος τῶν Γότθων. Il n'était l'évêque que des quelques Goths qu'il avait pu convertir [13]. « En fait nous savons de Ulphila seulement qu'il travailla comme chorévêque en Gothie de 341 à 348 environ; dans la suite, durant plus de trente ans et probablement en la même qualité — car c'est une hypothèse indémontrée que d'en faire un évêque de Durostorum — il fut à la tête d'une communauté de Goths immigrés près de l'Hémus, dans le voisinage de la Plevna actuelle; il quitta par occasion cette région pour des missions dans son ancienne patrie, mais ce point a été également contesté [14]. » Ulphilas ne s'était résigné à quitter la Gothie pour la Mésie que devant la persécution, vers 348; or, à cette date, on croit lire une allusion à cette persécution dans une catéchèse de saint Cyrille de Jérusalem : Πέρσαι καὶ Γότθοι καὶ πάντες οἱ ἐξ ἐθνων μαρτυροῦσιν ὑπεραποθνήσκοντες τούτου, ὃν σαρκὸς ὀφθαλμοὶς οὐκ ἐθεώρησαν [15]. La retraite d'Ulphilas laissa isolés au milieu des païens les chrétiens qu'il abandonna derrière lui en Gothie.

IV. Persécution. — Entre cette date de 348 (à 350) et celle de 372, qui marque la grande persécution déchaînée par Athanaric, la communauté orthodoxe de Gothie subsista, en relation à la fois avec l'Église de Scythie et avec celle de Cappadoce, c'est ce qui résulte d'un document dont nous parlerons bientôt : la passion de saint Sabas. Cette persécution nous est connue par Socrate [16] et Sozomène [17]; avant eux, saint Augustin a su qu'un roi des Goths fit des martyrs [18] et saint Jérôme donne une date [19] qui correspond aux indications de Socrate et de Sozomène (vers 370); enfin des passions apportent quelques détails circonstanciés [20]. A cette même persécution d'Athanaric se rapporte un fait rapporté par Sozomène [21] : une église brûlée avec ceux qui s'y trouvaient. Les noms de ces martyrs ont été conservés en partie par un calendrier gothique et arien, au 29 octobre, et surtout par les synaxaires grecs, au 26 mars. Outre le culte dont ils jouissent dans l'Église grecque, il ne semble pas qu'il faille prendre trop à la lettre ce que dit Sozomène, qui semble considérer tous les Goths comme ariens, et ce que dit Socrate, qu'Athanaric a fait périr des martyrs ariens, car nous savons qu'il y eut des audiens qui furent victimes de cette persécution à laquelle se rapportent les textes suivants : S. Ambroise : *Gothis non imperabat Augustus, non imperabat Armenis : imperabat Christus. Acceperunt utique Christi censorem, qui Christi martyres ediderunt. Et ideo fortasse nos vincunt, ut præsentia docent, quoniam quem illi oblatione sanguinis fatebantur, huic ariani quæstionem generis inferebant* [22]. S. Augustin : *Nisi forte non est persecutio computanda, quando rex Gothorum in ipsa Gothia persecutus est christianos crudelitate mirabili, cum ibi non essent nisi catholici, quorum plurimi martyrio coronati sunt, sicut a quibusdam fratribus, qui tunc illic pueri fuerant, et se ista vidisse incunctanter recordabantur, audivimus* [23]. S. Jérôme : *Haitanaricus rex Gothorum, in christianos persecutione commota,*

[1] Auxence de Durostorum, lettre insérée dans la *Dissertatio Maximini contra Ambrosium*, édit. Kauffmann, p. 75. — [2] *Ibid.*, p. 75. — [3] *Catech.*, x, 19, *P. G.*, t. xxxiii, col. 687. — [4] *De incarnatione Verbi*, i, *P. G.*, t. xxv, col. 187. — [5] *Excerpta Eunapii*, édit. J. Bekker et B. G. Niebuhr, p. 149. — [6] *Acta sanct.*, 12 avril, *Passio S. Sabæ*. — [7] Sozomène, *Hist. eccles.*, l. VI, c. xxxvii. — [8] Ammien Marcellin, xxxi, xii, 8. — [9] *Acta sanct.*, 12 avril, *Passio S. Sabæ*. — [10] J. Zeiller, *op. cit.*, p. 422. — [11] Philostorge, *Hist.*, l. II, c. v, nomme le pays d'origine des aïeux d'Ulphilas, c'est Sadagolthina, en Cappadoce. Sur la position de cette localité, cf. S. Salaville, dans *Échos d'Orient*, 1912, t. xv, p. 61-63. — [12] Streitberg, *Die gotische Bible*, Heidelberg, 1908, t. i, p. xxii-xxv. — [13] J. Mansion, *Les origines du christianisme chez les Got[h]s*, dans *Analecta bollandiana*, 1914, t. xxxiii, p. 8. La dernière mode allemande supprime l'*h* du mot Goth, nous l'y maintenons. — [14] Pfeilschifter, *Ein neues Werk des Wulfila, Veröffentlichungen aus dem Kirchenhistor. Seminar München*, p. 199. — [15] *Catech.*, 19; *P. G.*, t. xxxiv, col. 688. — [16] *Hist. eccl.*, l. IV, c. xxxiii. — [17] *Hist. eccl.*, l. VI, c. xxxvii. — [18] *De civitate Dei*, l. XVIII, c. lii. — [19] *Chronique*, édit. Schœne, t. ii, p. 197. — [20] Autres allusions dans S. Ambroise, *Expositio Evang. sec. Lucam*, ii, 37. *P. L.*, t. xv, col. 1565; S. Épiphane, *Hæres.* lxx; Paul Orose, *Historiæ*, l. VII, c. xxxii; Isidore de Séville, *Historia de regibus Gothorum*, era 407 (= 369). — [21] *Hist. eccl.*, l. VI, c. xxxvii; *P. G.*, t. lxvii, col. 1408. — [22] *Expositio evang. sec. Lucam*, ii 37, *P. L.*, t. xv, col. 1565. — [23] *De civit. Dei*, l. XVIII, c. 52.

plurimos interficit et de propriis sedibus in Romanum solum expellit [1].

Cette persécution se trouve encore commémorée, nous l'avons dit, dans un antique calendrier de l'Église de Gothie, rédigé en gothique, sans doute d'après un original grec. Ce texte nous a été conservé dans un manuscrit palimpseste de Milan le *S. 36 sup.* de la bibliothèque ambrosienne [2]; l'écriture peut être du VI^e^ siècle. Ce fragment s'étend du 23 octobre au 29 novembre; dans le manuscrit les jours libres sont chiffrés, c'est le plus grand nombre puisqu'on ne compte que sept anniversaires :

OCTOBRE

23 *thize ana Gutthiudai managaize marytre jah, Frithareikeis.*

29 *gaminthi marytre thize bi werekan papan jah Batwin bilaif aikklesjons fullaizos ana Gutthiudai gabrannidai.*

NOVEMBRE

3 *Kustanteinus thiudanis.*

6 *Daurithaius aipiskaupases.*

15 *Filippaus apaustaulus in Jairupuiai.*

19 *thize althjane in Bairaujai-m samana.*

29 *Andriins apaustaulus.*

Le mois de novembre offre un moindre intérêt et appelle quelques rectifications. Le 3 nov. *Constantin le prince* est ici pour *Constance*, mort le 3 novembre 361, et arien militant, vrai saint de la secte — Le 6 nov. l'*évêque Dorothée*, qui occupa le siège d'Héraclée, puis celui d'Antioche et mourut à Constantinople le 6 novembre 407, à l'âge de cent dix-neuf ans. — Le 15 nov. *Philippe apôtre à Hiéropolis*, les Grecs le fêtent le 14 — Le 19 nov. *(mémoire) des anciennes à Bérée, au nombre de quarante*, il s'agit, à cette même date, dans le martyrologe hiéronymien, de quarante martyres de Bérée — Le 29 nov. *André apôtre*, date consacrée.

Le mois d'octobre a plus d'importance. Le 23 oct. : *des nombreux martyrs pour le peuple goth et de Fritareikeis* (qu'il faut corriger en Frithaguirnais et qui est probablement Fritigern [3]) on n'en sait pas plus. Le 29 oct. : *on a gardé la mémoire des martyrs par l'évêque Wereka et par Batwins. Ils ont été brûlés pour le peuple goth de l'Église catholique* (Heyne); *mémoire des martyrs qui, avec l'évêque Wereka et Batwins, le serviteur de l'Église catholique, ont été brûlés chez le peuple goth* (Krafft); *mémoire des martyrs, qui, avec Wereka prêtre et Batwins clerc, remplissant l'église, ont été brûlés pour le peuple goth* (Delehaye). Ceci se rapporterait à l'épisode conté par Sozomène. Athanaric, irrité de voir ses sujets embrasser la religion chrétienne sous l'inspiration d'Ulphilas, en tourmenta un grand nombre de diverses façons, et il y eut des exécutions soit après une instruction régulière, soit encore sous forme de procès. On dit même que les ministres d'Athanaric placèrent une statue sur un chariot et la promenèrent le long des tentes des chrétiens, ordonnant à ceux-ci d'adorer l'idole et de sacrifier. Ceux qui s'y refusèrent furent brûlés dans leurs tentes. Détail plus horrible encore. Plusieurs hommes et des femmes menant avec elles des enfants, dont quelques-uns à la mamelle, s'étant réfugiés dans la tente qui servait d'église, les païens y mirent le feu, et tous périrent [4].

Ce récit concorde dans l'ensemble et dans les principaux traits avec une Passion de vingt-six martyrs dont nous possédons le résumé dans les notices des synaxaires au 26 mars, et où nous retrouvons πρεσβύτεροι δύο Βαθούσης καὶ Οὐήρκας, qui ne sont autres que Batwins et Wereka (Bathusios et Verca) de notre calendrier gothique. Suit une liste de martyrs qui présente quelques lectures douteuses, encore que rien ne permette de penser qu'elle ne repose pas sur un document de première main.

Quelques années après cette persécution, nous rencontrons un nouvel indice sur la chrétienté de Gothie. A Constantinople existait une colonie de Goths assez nombreuse et assez imbue des idées inculquées par Ulphilas en matière d'autonomie pour que saint Jean Chrysostome consentit à leur faire prêcher et célébrer la liturgie en langue gothique dans une église qui était spécialement attribuée à ce groupe [5]. Saint Jean Chrysostome n'occupa le siège de Constantinople qu'à partir de 397 (ou 398).

Nous avons parlé déjà des Goths de Crimée, mais il faut observer encore que cette branche semble avoir exercé une influence prépondérante sur les idées religieuses de la nation par le fait que c'est à des Goths de Crimée qu'il faudrait attribuer la *razzia* qui amena de Cappadoce en Gothie les premiers prédicateurs de la foi et, parmi eux, les grands parents d'Ulphilas. Le plus ancien évêque goth qui nous soit connu est Théophile le Bosphoritain, c'est-à-dire de Bosphoros (Panticapée) qui signa le symbole de Nicée [6]. Vers la fin du IV^e^ siècle, une lettre de saint Jean Chrysostome parle de Βόσπορος, à propos de l'évêque Unila récemment décédé [7]. Les relations de l'évêque Théophile avec Ulphilas sont sujettes à caution.

Quoi qu'il en soit, nous avons ainsi recueilli les principaux indices et témoignages relatifs au christianisme des Goths pendant les III^e^ et IV^e^ siècles.

V. MARTYRS. — Nous rencontrons maintenant des textes martyrologiques dont l'autorité doit être déterminée. C'est d'abord la passion de saint Nicétas, martyr goth, célébré par les ménologes et les synaxaires au 15 septembre qui est le jour de la déposition de ses reliques dans la basilique de Mopsueste [8]. Cette pièce contient beaucoup de renseignements précis et intéressants sur l'histoire du christianisme chez les Goths, elle n'est pas d'une venue. L'auteur écrit à Mopsueste, près de la basilique du martyr, située aux portes de la ville; il utilise des traditions locales et nous conserve quelques renseignements sur l'église de Mopsueste à une époque où elle ne fait plus guère parler d'elle. La passion date de la fin du V^e^ siècle et ne peut être considérée comme une source de l'histoire des Goths.

Les martyrs Inna, Rhima et Pina, mentionnés dans les synaxaires au 29 janvier, parfois au 20 juin, ne nous laissent pas deviner grand'chose sur leur compte, puisqu'on ignore la date de leur martyre et que, pour cette raison, on célèbre leur fête le jour de la déposition [9]. On n'est pas mieux instruit au sujet de leur patrie et de la communion à laquelle ils appartenaient : orthodoxe, audienne, arienne ? Les noms des confesseurs et celui de leur évêque indiquent qu'ils étaient Germains, le texte affirme qu'ils étaient Goths, mais nous ne pouvons en savoir davantage.

La passion de saint Saba est, au contraire, un de nos meilleurs documents hagiographiques [10]. Il ne peut être question de l'attribuer à Ulphilas, l'auteur n'est probablement pas un barbare. « Pour lui c'est un fait

[1] Schœne, *Eusebii chronicorum libri duo*, t. II, p. 197. — [2] H. Achelis, *Das älteste deutsche Kalendar*, dans *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft*, 1900, t. I, p. 309 sq. Stamm-Heyne's, *Ulfilas, neu herausgegeben von* F. Wrede, Paderborn, 1908, p. 274. H. Delehaye, *Saints de Thrace et de Mésie*, dans *Anal. boll.*, 1912, t. XX, p. 214. — [3] Cf. J. Zeiller, *op. cit.*, p. 425. — [4] Sozomène, *Hist. eccl.*, l. VI, c. XXXVII; *P. G.*, t. LXVII, col. 1408. — [5] Théodoret, *Hist. eccl.*, l. V, c. XXX. — [6] Socrate, *Hist. eccl.*, l. II, c. XLI. — [7] *P. G.*, t. LII, col. 618. — [8] *Passio S. Nicetæ*, dans *Anal. boll.*, t. XXXI, p. 209-215. Les reliques furent transférées à Venise au Moyen Age, cf. G. Gabrielli, *San Bizio e San Nicetæ. Appunti agiografici*, cf. J. Zeiller, *op. cit.*, p. 428, note 3. — [9] *Passio*, dans *Anal. boll.*, t. XXXI, p. 215-216. — [10] *Ibid.*, p. 216-221.

remarquable et auquel il semble avoir peine à croire que Saba, Goth de naissance, vivant en Gothie au milieu d'une « génération perverse et corrompue, » puisse être un saint et un martyr du Christ. Dès lors il semble bien que ce ne soit pas un témoin direct, car les circonstances du martyre se sont déroulées en plein milieu barbare, et les civilisés, si l'on peut dire, n'entrent en scène en la personne de Junius Soranus qu'après la mort du saint pour recueillir ses reliques. On ne nous dit pas si le prêtre Sansala, compagnon de Saba dans les fers, sinon dans le martyre, était goth, mais son nom à une allure plutôt barbare, de même que la façon dont il est traité par les persécuteurs, nous fait croire qu'il était leur compatriote. Tout ceci semble nous indiquer que la Passion a été écrite dans un milieu grec, voisin du théâtre des faits, et peu de temps après ceux-ci. Le nom du duc de Scythie, Junius Soranus, que le récit nous apprend être cappadocien, achève de nous donner les précisions nécessaires : c'est en Scythie, sous l'inspiration du λαμπρότατος δούξ Σκυθίας, qu'un clerc lettré de la province a mis en style hagiographique et sous forme de lettres à l'Église de Cappadoce le récit que lui avait fait vraisemblablement le prêtre Sansala [1]. »

On trouve dans la correspondance de saint Basile trois lettres qui ont rapport à un envoi de reliques.

La première (n. CLV) est adressée à un compatriote séjournant dans un pays « où la persécution fait encore des martyrs. » Saint Basile le prie d'envoyer des reliques dans sa patrie : καλῶς δὲ ποιήσεις ἐὰν καὶ λείψανα μαρτύρων τῇ πατρίδι ἐκπέμψῃς [2]. Cette lettre est adressée à Ἰούνιος Σωρανός ὁ λαμπρότατος δοῦξ τῆς Σκυθίας qui est le Junius Soranus mentionné dans la passion de saint Sabas et l'auteur de cette passion qui est, en réalité, sa réponse à la lettre CLV [3]. Pour la forme, elle vient de l'Église de Gothie et c'est le πρεσβυτέριον de celle de Scythie qui donne l'autorisation de transférer les reliques. En réalité, c'est le cappadocien Soranus qui « offre à sa patrie ce présent de choix et ce fruit glorieux de la foi » χαριζόμενος τῇ ἑαυτοῦ πατρίδι δῶρον καὶ καρπὸν πίστεως ἔνδοξον.

La lettre CLXV est adressée à Ascholius [4] et mentionne également le martyr : μάρτυρι νέον ἀθλήσαντι ἐπὶ τῆς γείτονος ὑμῖν βαρβάρου, τὴν ἐγεγκοῦσαν ἐτίμησας. Il paraît qu'au lieu d'Ascholius il faut lire Betranion, et ces corrections ne sont que le point de départ d'hypothèses plus invérifiables les unes que les autres.

La lettre CLXIV annonce qu'un martyr des pays au delà du Danube est arrivé en Cappadoce : μάρτυς δὲ ἡμῖν ἐπεδήμησεν ἐκ τῶν ἐπέκεινα Ἴστρου βαρβάρων [5]. Cette lettre est également adressée à Ascholius, évêque de Thessalonique, Basile y manifeste sa joie d'avoir reçu la lettre d'Ascholius, il exprime son admiration pour les martyrs, et tout lui rappelle les premiers temps du christianisme, lorsque la persécution avait pour effet de multiplier le nombre des chrétiens. En ce temps-là, la paix régnait entre fidèles, alors qu'aujourd'hui il n'en reste plus trace. Au moment où Basile reçoit la lettre d'Ascholius, un martyr arrivait en Cappadoce des pays au delà du Danube. Et en voyant ce martyr, dit Basile, nous avons béni son maître, qui recevra la couronne de justice du juste Juge. Puis une allusion au cappadocien Eutychès, apôtre des barbares du Danube (peut-être le même que nous avons vu en Crimée), et enfin de nouvelles plaintes sur le fâcheux état présent de la Cappadoce, où l'hérésie provoque tous les jours des naufrages dans la foi. La lettre finit par une demande de prières pour l'église persécutée de Cappadoce.

La passion semble venir d'un milieu scythe, c'est là qu'il faudrait chercher le destinataire de la lettre 165, qui a expédié le corps de Saba à Basile. D'après les suscriptions ce serait Acholius de Thessalonique, cependant on songerait plus volontiers à Junius Soranus, enfin on a proposé Ulphilas, ce qui n'est guère possible ni vraisemblable. Il reste une solution possible : l'évêque qui a envoyé les reliques et qui a reçu les remerciements est l'évêque de la province dont Junius Soranus était le commandant militaire, l'évêque de Tomi, saint Bretanio ou Vetranio. Il serait, pour des raisons analogues, le destinataire de la lettre CLXIV écrite par Basile après la réception de la lettre de l'Église de Gothie qui se confond avec la passion de saint Saba et d'une autre lettre particulière qui accompagnait celle-ci et où il était question du cappadocien Eutychès.

L'épisode final de cette persécution, ce fut l'expulsion en masse des chrétiens du pays goth. Les catholiques reçurent bon accueil dans l'Empire. Les ariens, dispersés sur la rive gauche du Danube allèrent rejoindre le petit troupeau qui, vers 350, avait suivi Ulphilas sur la rive droite. Les audiens, eux aussi, gagnèrent le territoire de l'Empire, sous la conduite d'Uranius, autre Mésopotamien et évêque ordonné irrégulièrement. Cette petite secte ne pouvant se décider à disparaître, prit le parti de végéter ; elle eut des évêques — à Uranius succéda Silvanus — qui se nommaient entre eux et se transmettaient l'épiscopat. Une partie de cette communauté s'éloigna tout à fait des bords du Danube et alla s'établir à Chalcis, près d'Antioche, et au sud de l'Euphrate. Beaucoup cependant abandonnèrent la secte et se rallièrent au catholicisme. Un certain nombre de Goths catholiques se maintinrent quelques années à l'état de groupe sur la rive romaine du Danube. Isidore de Séville parle dans sa *Chronique* de Goths chassés de chez eux pour cause de religion, et qui, lorsque leurs compatriotes pénétrèrent à leur tour dans l'Empire, ne s'associèrent pas aux envahisseurs. Isidore leur donne le nom de *christiani catholici*. Voici ce qu'il en dit : *Invenerunt autem eo prælio Gothi confessores priores Gothos, quos dudum propter fidem a terra sua expulerant et voluerunt sibi ad prædæ societatem coniungere. Qui cum non adquievissent aliquanti interfecti sunt, alii montuosa loca tenentes et refugia sibi qualiacumque construentes, non solum perseverarunt christiani catholici, sed etiam in concordia Romanorum, a quibus dudum excepti fuerunt, permanserunt.* Il s'agit ici de Goths arrivés depuis peu, *dudum*, sur le sol romain ; or ceux d'Ulphilas y étaient établis depuis près de trente ans lorsque leurs compatriotes les rejoignirent. Il s'agit de Goths maltraités par les envahisseurs ; or, si Ulphilas s'est bien entremis auprès du gouvernement impérial pour faciliter l'établissement des nouveaux venus, il serait étrange que ses fidèles eussent été molestés par eux. Enfin, si l'on se reporte aux pages qui précèdent presque immédiatement celle où Isidore a consigné ce curieux souvenir, on l'y voit très au courant de l'arianisme goth et de l'œuvre d'Ulphilas. Une confusion au sujet des *Gothi confessores* apparaît donc improbable et le renseignement ne s'applique bien qu'aux chrétiens expulsés par Athanaric. Il serait possible que le nom de leur chef se lût dans la passion des saints Inna, Rima et Pina, dont la translation fut faite par l'évêque Godda sept ans après leur mort. Si ces trois martyrs souffrirent sous Athanaric, ces sept ans nous reportent aux environs de 380 ; à cette date, le troupeau de Godda était établi en terre romaine. Comme les ariens obéissaient à Ulphilas, les audiens à Uranius et à Sil-

[1] J. Mansion, *op. cit.*, p. 12. — [2] *P. G.*, t. XXXII, col. 612-613. — [3] Tillemont, *Mém.*, t. X ; H. Delehaye, *op. cit.*, p. 288 ; J. Mansion, *op. cit.*, p. 12. — [4] *P. G.*, t. XXXII, col. 640. — [5] *P. G.*, t. XXXII, col. 636.

vanus, il reste que Godda a pu être l'évêque des catholiques.

Ainsi, selon la remarque de M. J. Zeiller, on voit combien simpliste à l'excès est la notion longtemps admise de l'arianisme des Goths, qui auraient embrassé avec ensemble cette erreur à la suite d'Ulphilas. Celui-ci n'a été ni le seul ni le premier apôtre de la nation gothique; l'arianisme n'a pas seul conquis des adeptes; il y a eu une Église arienne, une Église audienne et une Église catholique de Gothie. Il reste vrai d'ailleurs que l'épisode central et définitif du christianisme des Goths, c'est leur passage à l'arianisme sous l'impulsion d'Ulphilas. Nous le retrouverons. (Voir Ulphilas.)

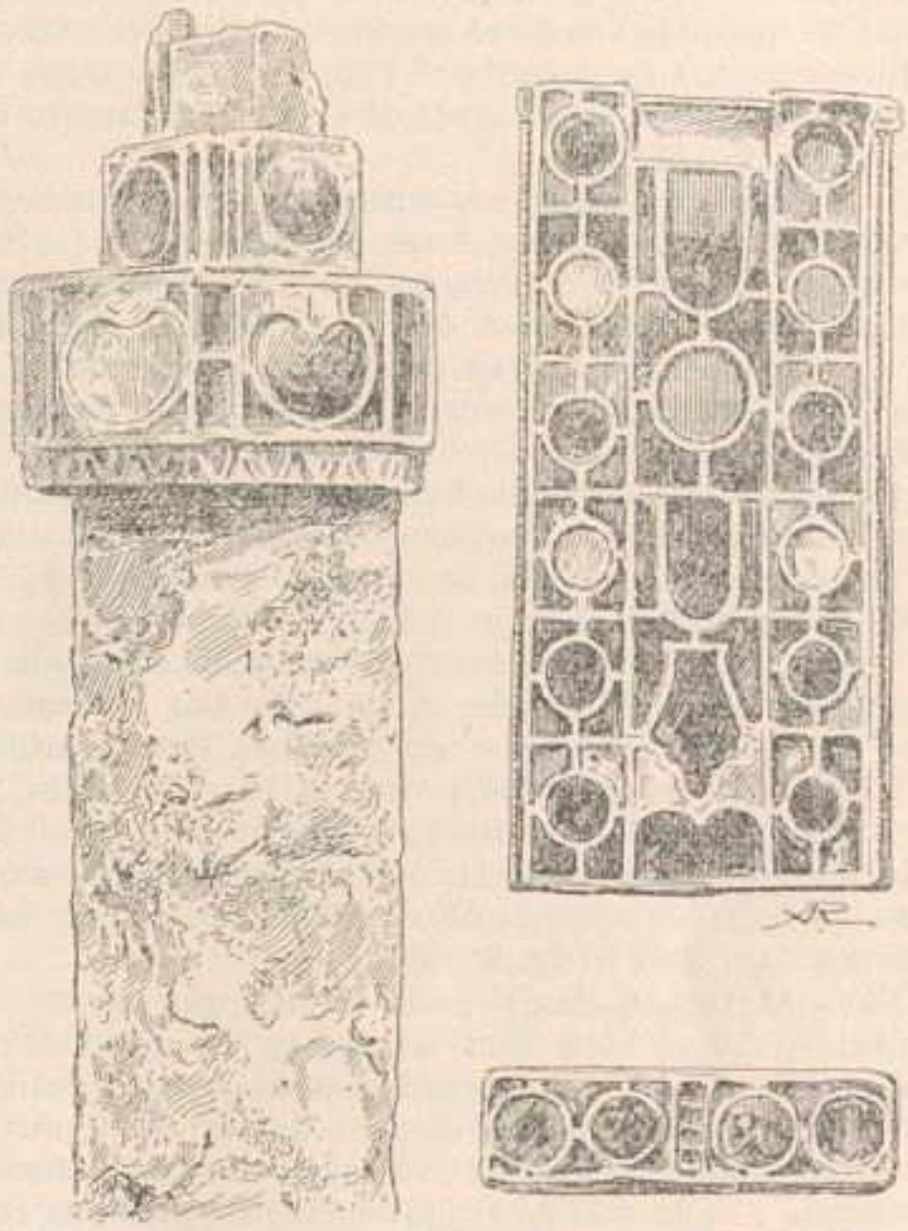
VI. Les Goths de Crimée. — Les Goths établis sur le Borystène se réfugièrent dans la Chersonèse Taurique et s'y fixèrent avant l'invasion des Huns. Procope nous apprend qu'une tribu de Goths avait refusé de suivre Théodoric le Grand en Italie (488) et s'était fixée dans le pays de Dori, région constituée par les vallées de la Tchernaïa retchta, du Belbek, de la Katchka, de l'Alma et du Salghir. Ceci nous limite entre Balaclava et Soudak. Mais ce territoire paraît beaucoup trop étendu pour que les Goths du VI^e^ siècle aient pu l'occuper. Trois siècles plus tard, l'hyparchie de Gothie était limitrophe du Soudak actuel et de la Chersonèse, près de Sébastopol. C'est entre ces deux frontières que devaient être fixés les Goths. Et en effet, l'historien Jornandès nous apprend que la partie orientale de la Crimée formant la presqu'île de Panticapée, au sud du Palus Maeotis, était peuplée par des Goths. L'invasion des Huns les avait peu éprouvés, car les Goths de Crimée avaient trouvé un refuge dans les montagnes et s'y étaient retranchés jusqu'au moment où ils purent redescendre en plaine. En 547, les Goths de Crimée envoyèrent à Byzance quatre députés dans le but d'obtenir de Justinien la nomination d'un évêque à la place de leur *antistes* qui venait de mourir. Cette faveur leur fut accordée, mais on ignore le nom du siège : Panticapée, Soudak, Mangoub ? Cette dernière ville aurait été fondée au VI^e^ siècle et aurait été la capitale de la Gothie à l'époque où un afflux de peuplades voisines hostiles, pénétrant en Crimée par le Nord, c'est-à-dire par les steppes, rejeta les Goths dans cette partie de la péninsule. Ils trouvèrent un point d'appui dans les montagnards de cette région et se maintinrent là pendant environ mille ans. Aussi Justinien fit construire un ensemble de fortifications dans le but de défendre cette contrée contre les envahisseurs [1]. Les lieux fortifiés furent : Mongothia (Mongoub Kaleth?), Katchikalène, Tepekermann, Thoufout Kaleh, Mangouche, Kermentchik, et encore les citadelles d'Alouston (Alouchta actuel) et de Gorzubita (Gorzouf actuel).

Après Justinien et pendant plus d'un siècle, on ne sait plus rien sur le pays de Dori et sur les Goths qui y étaient établis. Il en est de nouveau question au cours du règne intermittent de Justinien II, qui fut détrôné en 695 et exilé en Chersonèse par l'empereur Léon.

VII. Vestiges archéologiques. — Au VIII^e^ siècle, une église fut érigée à Parthénite, localité située près de Gourzouf, par saint Johanna, évêque de Théodorie et de toute la Gothie. Dans la vie latine de ce saint nous lisons ceci : *Fertur eum in Gothiæ loco qui Parthenitarum dicebatur, natum esse* [2]. Donc au VIII^e^ siècle, tout le pays compris entre Alouchta et Gourzouf était occupé par les Goths ou, tout au moins, il y existait des agglomérations de Goths.

Cette église de Parthénite, œuvre de l'évêque Johanna, a été retrouvée et fouillée de nos jours; les fouilles ont mis au jour des mosaïques, des chapiteaux, quantité de fragments architecturaux et même la tombe de l'évêque Johanna [3]. Au milieu des fondations mises à découvert, il a été possible de distinguer parfaitement parmi les vestiges de l'ancienne basilique des retouches apportées au XV^e^, au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle [4].

Le nom des Goths apparaît encore dans la légende de saint Constantin, qui date du IX^e^ siècle Il paraît, en outre, qu'avant la fin du IX^e^ siècle, sous l'empereur Léon le Philosophe, l'évêché de Gothie fut érigé en archevêché. La Crimée, au point de vue religieux, était



5338. — Fourreau d'épée de Kertch.
D'après *Mémoires de la Soc. des antiq. de France*, 1907, pl. VI.

répartie entre les trois métropoles de Bosphore, de Soudak et de Gothie. Par conséquent, la circonscription de l'archevêché devait probablement comprendre l'extrémité orientale de la Crimée [5].

Aux deux extrémités méridionales de la presqu'île de Crimée s'élevaient deux villes rivales: Chersonèse et Panticapée. La première demeura fidèle au génie et à la culture helléniques, Panticapée renia l'hellénisme et sous le nom de Bosporos et le gouvernement d'une dynastie gréco-scythe fit cause commune avec les barbares dont elle adopta les mœurs. La presqu'île orientale de Crimée ou presqu'île de Panticapée fut peuplée de Goths Tétraxites; des trouvailles intéressantes ont été faites dans cette région.

En 1904, on découvrit à Kertch, dans la rue de l'Hôpital, deux catacombes remontant aux IV^e^ et V^e^ siècles. De plus un trésor contenant des armes et des objets de parure, premiers bégaiements artistiques

[1] *De ædificiis*, l. III, c. VII. — [2] *Acta sanct.*, 25 juin, t. V, p. 184-194; *de sancto Johanne, episcopo Gothiæ.* — [3] J. de Baye, *Nécropoles gothiques de Crimée*, dans *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1909, p. 276. — [4] Repnikoff, *La basilique de Partenit*, in-8°, Saint-Pétersbourg, 1909; J. de Baye, *Sanctuaires chrétiens de Crimée*, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1909, p. 362. — [5] L. De Baye, *Les Goths de Crimée*, dans *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, 1906, p. 255-269.

des Goths de Crimée. Dans les catacombes furent trouvées des coupes votives en argent avec inscription portant, gravé dans le fond, un buste de l'empereur Constance. En outre, des monnaies d'or étaient frappées aux chiffres de Constance II (337-361) et de Valentinien II (424-455), enfin des bandeaux d'or portaient des estampages de monnaies de la même période.

Les armes étaient nombreuses, ce qui se comprend sans peine eu égard aux incursions qui menaçaient sans cesse les Goths établis à Panticapée. Les épées ressemblent à celles qui ont été trouvées dans les cimetières francs, mais elles sont plus longues. La lame était introduite dans un fourreau de bois dont la partie voisine de la poignée de l'arme portait une ornementation de grenats en table, cloisonnés dans l'or. On rencontre aussi des pommeaux d'épées décorés d'incrustations de grenats et l'aspect de plusieurs de ces armes évoque le souvenir de l'épée fameuse du roi Childéric (fig. 5338).

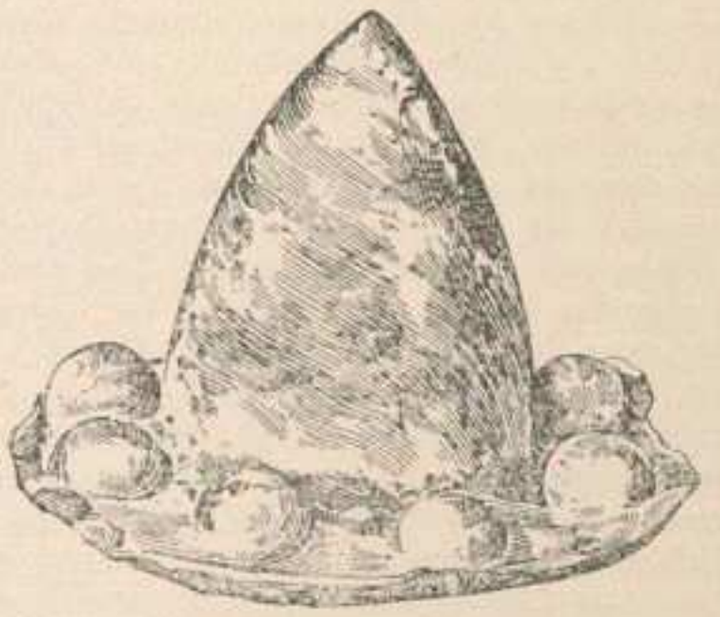
Les boucliers étaient constitués par une planchette de bois, garnie de cuir sur ses deux faces, ils étaient munis au centre d'un *umbo* ordinairement en fer, parfois recouvert de bronze doré, et réuni au bouclier et au manipule au moyen de rivets à grosse tête. Les bordures de cuivre trouvées avec ces armes devaient être fixées sur le pourtour du bouclier.

De même que l'épée, le bouclier offre de frappantes similitudes avec ceux des barbares établis en Occident, mais ils en diffèrent par un détail, à savoir que les manipules, au lieu de se prolonger en longueur jusqu'à l'extrémité du diamètre total de l'arme, ne dépassaient pas le diamètre de l'*umbo*. A en juger par la hauteur des rivets, l'épaisseur de ces boucliers était considérable. Les *umbos*, bosse et pourtour, mesurent 0 m. 20 à la base. C'est dans ce pourtour qu'étaient placés les rivets qui fixaient la partie métallique au bois recouvert de cuir. La bosse la plus saillante avait une hauteur de 0 m. 1951 [1] (fig. 5339).

Ce sont principalement les bijoux qui offrent de l'intérêt. Aussi bien que les armes ils permettent d'établir des analogies assez frappantes pour prendre la valeur d'emprunts de la part des bijoux trouvés en Occident par rapport à ceux de provenance gothique [2], et les mêmes rapprochements peuvent être institués entre les antiquités des rives du Danube et celles des pays baignés par la mer Noire [3]. On arrive ainsi à constater que, dans sa genèse, l'art si répandu en Occident s'inspira de motifs décoratifs caractéristiques d'œuvres scythiques et grecques et adopta des procédés industriels importés d'Orient. Les traditions artistiques dues à l'influence des Goths se sont conservées d'une façon singulière, il est utile de les signaler. On sait qu'un des motifs préférés étaient les têtes d'oiseau à bec crochu, on le rencontre sur des fibules de Hongrie, d'Allemagne et de France. La prédilection des Goths pour cette figure s'expliquerait, dit-on, par la symbolisation du *gypaète* ou oiseau rapace des Scythes iranisés des pays caspiens [4]. (Voir GYPAÈTE.)

La reproduction des oiseaux à bec crochu a été remarquée sur des parures trouvées dans une région habitée par les descendants d'une colonie gothe, en Albanie, aux environs de Skodra (Scutari); cette région est habitée par les *Hotti*, altération de *Gothi* [5].

Cette uniformité dénote une unité d'origine. Une autre analogie doit être relevée. La collection de M. de Massonneau, recueillie en Crimée, et principalement à Kertch, offre un bon nombre de fibules, et celles-ci, comme leurs similaires franques, ont été généralement découvertes par paires [6]. Des fibules émaillées ont été découvertes en Crimée et elles sont antérieures à l'apparition de la bijouterie franque. Suivant Ch. de Linas, cette constatation mettrait sur la voie d'un nouvel emprunt à l'art gothique. « La découverte au Caucase de ces émaux est de la plus haute importance, non pas seulement parce qu'ils sont égaux en beauté aux pièces conservées dans les musées de Saint-Germain, de Rouen, d'Arras, de Budapest, etc., mais aussi, selon de Linas, parce qu'ils tracent désormais



5339. — Umbo et manipule de bouclier.
Ibid., pl. VIII.

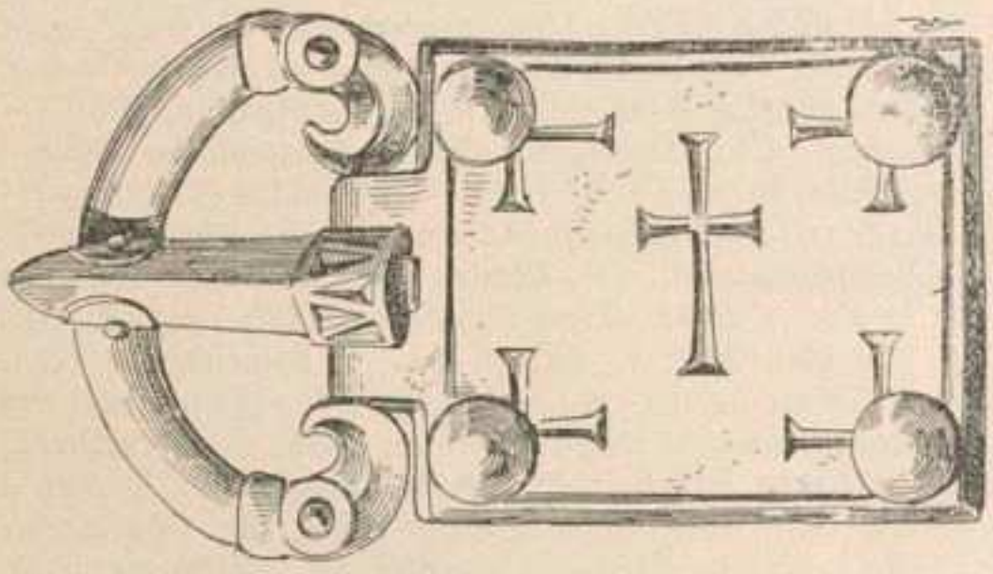
nettement la marche des émailleurs orientaux nomades auxquels il les attribue [7]. »

Les bijoux d'or avec cloisonnages de grenats et de verroteries sont nombreux à Kertch et la technique de ces objets est typique au premier chef; par suite d'une action réflexe, cette technique fut adoptée par les autres populations barbares qui envahirent et se partagèrent l'empire romain. « Cette profusion de richesses, d'un caractère si original et si topique, nous révèle l'apparition d'une civilisation nouvelle, se manifestant dans le sud-est de l'Europe, en Orient, peut-on dire, alors que la suprématie des anciennes colonies grecques y avait pris fin et que l'influence de Byzance

[1] J. de Baye, *Les tombeaux des Goths en Crimée*, dans *Mém. de la Soc. des antiq. de France*, 1907, p. 72-77. — [2] J. de Baye, *De l'influence de l'art des Goths en Occident*. Communication faite au Congrès historique et archéologique de Liége, août 1890, in-4°, Paris, 1891. — [3] J. de Baye, *Rapport sur une mission archéologique en Autriche-Hongrie*, dans *Bulletin du Comité des travaux historiques*, 1892; *L'art barbare en Hongrie*, dans *Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, 1891. — [4] A. Odobesco, *Antiquités scythiques*, Bucharest, 1879, ch. III. — [5] J. de Baye, *Les bijoux gothiques de Kertch*, dans *Revue archéologique*, 1888, p. 347-356. — [6] J. de Baye, *Antiquités de Crimée conservées dans la collection Massonneau*, dans *Bull. de la Soc. des antiq. de France*, 1905, p. 220. — [7] E. Chantre, *La bijouterie caucasienne de l'époque scytho-byzantine*, in-8°, Lyon, 1892, p. 17.

ne s'exerçait pas encore. C'est une civilisation bien orientale, et l'art que comporte cette civilisation nouvelle découle, par sa méthode, ses règles, ses procédés, ses éléments constitutifs, de l'Orient; le goût des artistes qui le pratiquent les pousse à donner, dans leurs créations, le principal rôle à la somptuosité du décor plutôt qu'à s'inspirer d'une esthétique sobre. Cet art a été conservé en Crimée par les peuplades gothiques qui s'y fixèrent; dans leurs pérégrinations à travers l'Europe, les Goths orientaux le propagèrent parmi les Goths occidentaux, et il fut imité par les autres populations barbares qui, ainsi que les Goths, se répandirent en Europe [1]. »

Les tombes découvertes à Gourzouf, sur la côte méridionale de la Crimée, tombes assez pauvres et remontant aux VII[e] et VIII[e] siècles, nous ont encore fait connaître des Goths, mais d'une époque postérieure [2] (1889). Plus tard, des travaux de terrassement mirent au jour plusieurs groupes de sépultures. Les objets qu'elles renfermaient ont été en partie perdus pour la



5340. — Boucle de ceinturon de Sonouk-Son.
D'après *Mém. Soc. des antiq. de France*, 1907, p. 103, fig. 12.

science, sauf une série remarquable de bijoux; une autre trouvaille fut faite peu après et, en 1903, la Commission impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg fit procéder à des fouilles dans cette région (1903-1904). Pendant l'hiver de 1904-1905, on rencontra de plus riches sépultures au point où commence la pente du ravin de Sonouk-Son; on explora quatre-vingt-trois tombeaux à Sonouk-Son et onze à Balgato. Les plus anciens ne semblent pas de beaucoup antérieurs au V[e] siècle; on y a rencontré des monnaies de bronze de Justin (518-527) et de Justinien (527-565). Ici encore on relève des points de ressemblance entre les tombes de Crimée et celles de nos contrées, mais il y a des différences notables : 1° absence d'armes; 2° absence de vases de verre; 3° différence de la céramique; 4° abondance de grains de collier en cornaline; 5° présence de plusieurs squelettes juxtaposés dans la même fosse. Une boucle de ceinture de Sonouk-Son, provenant d'une tombe de femme, est remarquable (fig. 5340). En somme les mobiliers funéraires de Gourzouf indiquent, avec une approximation très suffisante, la date de l'apparition d'un art nouveau attribuable aux Goths et dont il est aisé de suivre l'évolution et les transformations. L'éclosion de cette industrie d'art et son évolution coïncident avec l'établissement et le séjour des Goths en Crimée.

VII. Bibliographie. — Achelis (H.), *Der älteste deutsche Kalender*, dans *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft*, 1900, t. I, p. 309-373. — *Annales Gotici codicis Complutensis* (618-1126), dans Ferreras, *Hist. España*, t. XVI, p. 98. — Bartholdi (A. G.), *De Gothorum ex Scanzia in Scandinaviam aliasque terras migratione*, in-4°, Stralsundae, 1743. — Baye (J. de), *La bijouterie des Goths en Russie*, dans *Mém. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1890, p. 358-372; *L'Art chez les Barbares, à la chute de l'empire romain*, dans l'*Anthropologie*, 1900, t. I, p. 4; voir les références à d'autres notices de J. de Baye, transcrites en note, ci-dessus col. 1443. — Bergius (B.), *Dissertatio de origine Gothorum*, in-8°, Holmiæ, 1867. — Bernhardt (E.), *Vulfila oder die Gōtische Bibel*, in-8°, Halle, 1875. — Bessel (W.), *Göthen*, dans Ersch und Gruber, *Allgemeine Encyclopädie*, t. LXXV (1862), p. 98-242; *Ueber das Leben des Ulfilas und die Bekehrung der Gothen*, in-8°, Göttingen, 1860. — Bjoerner (E. J.), *Introductio in antiquitates Huperboreo-Gothicas*, in-fol., Holmiæ, 1738. — Bradley (H.), *The Goths, from the earliest times to the end of the gothic dominion in Spain*, in-8°, London, 1888. — Braun, *Die lezten Schicksale der Krim goten. — Brevis historia Gottorum (era 349-1222)*, dans *Portug. mon. hist.*, Script., 1856, t. I, p. 8-17, cf. p. 5-8. — Candidus (Paut.), *Gotiberis hoc est de Gothicis per Hispaniam regibus e teutonica gente oriundis libri VI*, in-4°, Biponti, 1597. — Castellane (de), *Notes sur les rois Goths qui ont régné dans le midi de la France et sur leurs monuments (412-712)*, dans *Mémoires de la Soc. archéol. du Midi*, 1836, t. II, p. 109-141, 387-438. — Castillo (Jul. del), *Historia de los reyes Godos que vinieron de la Scythia de Europa contra el imperio Romano y á España, con succession dellos hasta los católicos reyes D. Fernando y D[a] Isabel*, in-fol., Burgos, 1582; in-fol., Madrid, 1624. — Celsius (O. O.) Wallman (J.), *De arianismo Gothorum*, in-4°, Upsalæ, 1749 — *Chronica Gothorum (era 349-1222)*, dans Brandano, *Monarch. Lusit.*, 1632, t. III, p. I. — *Chronicon Gothorum (era 310-1149)*, dans Fortun. a D. Bonavent., *Alcobac. mss. bibl.*, 1827. — *Chronologia et Series regum Gothorum, qui tam in Gothia Gallica quam in Hispaniis regnarunt* (ann. 369-era 765), dans A. du Chesne, *Histor. Franc. script.*, 1636, t. I, p. 818-820; Bouquet, *Rec. des histor.*, t. II, p. 704-706; cf. p. XXI; Arevalo, *S. Isidori Hispan. opera*, 1803, t. VII, p. 188-191; De Vic-Vaissète, *Histoire générale du Languedoc*, édit. Privat, t. II, preuv. p. 15-20. — Cochlaeus (J.), *Antiqua regum Italiæ Gothicæ gentis rescripta, ex XII libris Cassiodori*, in-8°, Dresdæ, 1529. — Crucelius (O. N.), *Dissertatio de veterum Gothorum sapientia*, in-8°, Upsalæ, 1707. — Delehaye (H.), *Martyrs de l'Église de Gothie*, dans *Analecta bollandiana*, 1912, t. XXXI, p. 216-221, 274-291; *Saints de Thrace et de Mésie*, ibid. 1912, p. 263 sq. — Didimo Rupaligero Liviano [Mazza (Tomm)], *I Goti illustrati, ovvero istoria dei Goti antichi, con varie digressioni...*, in-fol., Verona, 1679. — Eckermann (P.), *Dissertatio de Gothorum e Scandia primis expeditionibus*, in-8°, Upsalæ, 1708. — Elvius (S.), *Dissertatio de militia veterum Gothorum*, in-8°, Upsalæ, 1698. — Enlart (C.), *Bijoux gothiques*, dans *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1908, p. 207-210. — Faggot (P.), *Dissertatio de monumentis post Gothicas erga Romanos victorias*, in-8°, Upsalæ, 1716. — Fort (C.R.) y Amador de los Rios (J.), *Discurso sobre los efectos de la concordia entre la Iglesia y el Estado en la época de la España Goda*, dans *Discurs. acad. de la historia*, Madrid, 1858. — *Forus antiquus Gothorum regum Hispaniæ*, cf. Brunet, t. II, n. 1417-1418; Græsse, t. II, n. 643. — Gaebeler, *Die griechischen Bestandtheile der Gōtischen Bibel*, dans *Zeitschrift für deutsche Philologie*, 1911, t. XLIII. — Georgius (C. F.), *Dissertatio de causis, Gothicarum in Romanum imperium expeditionum*, in-4°, Upsalæ, 1761. — Götze (A.), *Gōtische Schnallen,*

[1] J. de Baye, *Les tombeaux des Goths en Crimée*, p. 78. — [2] Alexis Kharousine, *Remarques sur les anciens tombeaux de Gourzouf et de Gongouche, sur la côte méridionale de la Crimée*, Moscou, 1890 (en russe).

Berlin, 1907. — Gronovius (J. Fr.), *Dissertatio de Gothorum sede*, dans *Varia geograph.*, 1739. — Grotius (Hugo), *Historia Gothorum, Vandalorum et Langobardorum, partim versa, partim in ordinem digesta, præm. prolegomena ubi regum Gothorum ordo et chronologia cum elogiis, acced. nomina appellativa et verba gothica, vandalica, langobardica cum explicatione*, in-8°, Amstelodami, 1655. — Hannemann (J. L.), *Dissertatio de superstitione veterum Gothorum*, in-4°, Kiloniæ, 1706. — Hormayr, dans *Archiv*, 1816, n. 69-107. — Huerta (Fr. Man. de la), *Disertacion sobre cuál de los reyes Godos fué y debe contarse primero de los de su nacion en España*, dans *Mem. acad. hist.*, Madrid, 1796, t. I, p. 225. — Ihre (J.), *Dissertatio de Gothis, Græciæ aboriginibus*, in-4°, Upsalæ, 1764. — Jurien de la Gravière, *La marine des empereurs et les flotilles des Goths*, dans *Revue des Deux Mondes*, 1884, t. LXI, p. 509-543. — Kauffmann (G.), *Kritische Untersuchung der Quellen zur Geschichte Ulfilas*, dans *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, 1883, t. XXVII, p. 193-261. — Krafft (W.), *Die Kirchengeschichte der germanischen Völker*, in-8°, Berlin, 1854, t. I. — Lagoy (de), *Explication de quelques médailles à monogramme des rois goths d'Italie*, in-4°, Aix, 1843. — Le Quien, *Oriens christianus*, 1740, t. I, col. 1239-1246. — F. Liénard. *Les bijoux gothiques des sépultures de Charny (Meuse)*, dans *Mémoires de la société philomathique de Verdun*, 1889, t. XI, p, 363-366 — Luzan (J. de), *Disertacion sobre el origen y patria primitiva de los Godos*, dans *Mem. acad. hist.*, Madrid, 1796, t. I, p. 99-141. — Magnus (J.), *Gothorum Suenonumque historia qui unquam ab initio nationis existere eorumque memorabilibus bellis late varieque per orbem gestis, ex probatis antiquorum monumentis collecta in XXIII libros*, *op.* Ol. Magni, *in lucem edita*, in-fol., Romæ, 1554; in-8°, Basileæ, 1558; in-8°, Basileæ, 1617; trad. suéd., par E. Schröder, in-fol., Stockholm, 1620. — Mandajors (de), *Des limites de la France et de la Gothie*, dans *Mém. de l'Acad. des Inscr. et Bell.-Lettr.*, 1733, t. VIII, p. 430-450. — Mansion (J.), *Les origines du christianisme chez les Got[h]s*, dans *Analecta bollandiana*, 1914, t. XXXIII, p. 5-30. — Martroye (F.), *L'Occident à l'époque byzantine. Goths et Vandales*, in-8°, Paris, 1904. — Naudet (H.), *Histoire de l'établissement des progrès et de la décadence de la monarchie des Goths en Italie*, in-8°, Paris, 1811. — Nitzsche (R.), *Die Gothenkrieg unter Valens und Theodosius dem Grossen (376-382) nach den Quellen, bearbeitet; ein Beitrag zür Geschichte des Volkerwanderung*, in-4°, Altenburg, 1871. — Nordenkranz (A.) *Kurze historische Beschreibung der wahren Ursachen vom Untergange des gothischen Reiches in Spanien, und dessen jetzigem Zustande* [trad. du suédois], in-8°, Copenhagen-Leipzig, 1749. — Perez (J. B.), *Cronologia de los reyes Godos*, dans Florez, *España sagrada*, 179. — Peutinger (C.), *De rebus Gothorum*, in-fol., Basileæ, 1531. — Pfeilschifter, *Ein neues Werk des Wulfila*, München. — Pinkerton (J.), *A dissertation on the origin and progress of the Scythians or Goths, being an introduction to the history of Europe*, in-8°, London, 1787; trad. franç. : *Recherches sur l'origine et les divers établissements des Scythes ou Goths*, in-8°, Paris, 1804. — Praetorius (Matth.), *Orbis Gothicus, id est historica narratio omnium fere Gothici nominis populorum origines, sedes, linguas, reges, mores, ritus varios, etc. exhibens*, in-fol., Monast. Olivet., 1688-1689; *Mars Gothicus seu tractatus historicus veterum gothorum militiam, potentiam, arma, machinas, exercitationes bellicas, arces, castrametationes, etc. exhibens*, in-fol., *ib.*, 1691. — Prank (S.), *De antiquis gentium Gothicarum insignibus*, in-4°, Lundini Scanorum, 1697. — Ramsay (W. M. et C. D.), *The Gothic handbook, being an introduction to the history of the Goths and to the study of the Gothic longue*, in-8°, London, 1890. — Rappoport (B.), *Die Einfälle der Gothen in das römische Reich*, in-8°, Leipzig, 1899. — Rogatis (B. de), *Historia de regno Gothorum*, in-4°, Neapoli, 1648. — Rubens (H.), *De regno Gothorum*, in-4°, Neapoli, 1648. — Rubens (H.), *Historiarum Gothicorum atque Langobardorum libri X*, in-fol., Venetiis, 1572; 1590; 1603. — Saavedra Fajardo (Diego de), *Corona Gotica, Castellana y Austriaca politicamente ilustrada*, 3 vol. in-4°, Munster y Madrid, 1646-1671-1677; *Corona Gothica...*, contin. por Alonzo Nuñez de Castro, 4 vol. in-fol., Amberes, 1678-1687; 7 vol. in-8°, Madrid, 1789-1790. — Salanus (J. J.), *Dissertatio de veris et antiquis gentis Gothicæ, sedibus:* in-8°, Upsalæ, 1691. — Schioetling (A.), *Dissertatio : insignia Gothorum*, in-8°, Upsalæ, 1719. — Schlegel, *Von der Gothen und von der Völkerwanderung bis auf Karl d. Gr.*, dans ses *Vorles. neu. Gesch.*, 1811, p. 94. — Schmidt (L.), *Allgemeine Geschichte der Germanischen Völker*, in-8°, München, 1909; *Geschichte der deutsche Stämme bis zum Ausgang der Volkerwanderung*, dans *Quellen und Forschungen zur alten Geschichte und Geographie*, Berlin, 1905-1911. — Schupfer (Fr.), *Une professione di legge gota dell' anno* 769, in-12, Roma, 1886. — Scott (C. A.), *Ulfilas apostle of the Goths*, in-8°, Cambridge, 1885. — Sempere (J.), *Memorias sobre la constitucion Gótico-Española*, in-8°, Paris, 1820. — Solander (D.), *Dissertatio de religione veterum Gothorum*, in-8°, Upsalæ, 1697. — Sourdeval (Ch. de), *Études gothiques*, dans *Annales de la Soc. d'agric. d'Indre-et-Loire*, 1839-1841, t. XIX, p. 93, 129, 211; t. XX, p. 47. — Stiernhielm (G.), *Anti-Cluverius seu gentis Gothicæ origo et antiquissima in Scandia sedes*, in-8°, Holmiæ, 1685. — Streitberg, *Die götische Bibel*, in-8°, Heidelberg, 1908. — Sybel (von), *Getes und Gothen*, dans *Zeits. für Geschwiss.*, 1846, t. VI, p. 516. — Toerner (F.), *Dissertatio de moderatione veterum Gothorum circa victorias*, in-8°, Upsalæ, 1720. — Tamassia (Gion.), *Storia del regno de' Goti e dei Longobardi in Italia*, 3 vol. in-8°, Bergamo, 1825-1826; *Alcune osservazioni intorno al « comes Gothorum » nelle sue attinenze colla costituzione Romana e lo stabilimento dei Barbari in Italia*, dans *Archiv. stor. Lombardo*, 1884, IIe série, t. I, p. 225-251, 463-485. — Tomaschek, *Die Goten in Taurien.* — Ulloa (M. de), *Investigaciones sobre el origen y patria de los Godos*, dans *Mem. Acad. de la historia*, Madrid, 1796, t. I, p. 141-224; *Disertacion sobre el principio de la monarquia Goda en España*, dans recueil cité, p. 265-344. — Van den Gheyn, *Auger Busbecq et les Goths orientaux*, dans *Troisième congrès d'hist. et d'archéol.*, Bruges, août 1887. — Vulcanius (B.), *Gothicarum et Langobardicarum rerum scriptores aliquot veteres ex bibliotheca B. V. et aliorum*, in-8°, Lugduni Batavorum, 1597, 1618. — Zeiller, *Les chrétientés gothiques d'Orient jusqu'à l'époque des invasions barbares*, dans *Bessarione*, 1904, p. 134-146. *Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'Empire romain*, in-8°, Paris 1918, p. 407-587.

H. LECLERCQ.

GOURDE. — Voir *Dictionn.*, t. II, col. 1354, fig. 1747.

GOURDON. (CALICE DE) — Voir *Dictionn.*, t. II, col. 1628-1630, fig. 1904 et pl. en couleurs.

GOUTTE. Nous avons déjà fait connaître une amulette gnostique contre la colique (voir ce mot, t. III, col. 2106), nous en mentionnerons une autre, portant une formule analogue, donnée sans doute par quelque empirique, mais relative à une autre misère humaine. Il s'agit ici de la goutte que doit vaincre Persée. Une sardoine le représente dans les airs, armé de la harpe

et tenant la tête de Méduse; au revers on lit ces mots [1] :

ΦΥ·····
ΠΟΔΑΓΡΑ
··ΕΡCΕΥCC
ΕΔΙΩΧΙ

Φύγε, ποδάγρα, Περσεύς σε διώκει. Fuis, ô goutte, Persée te poursuit.

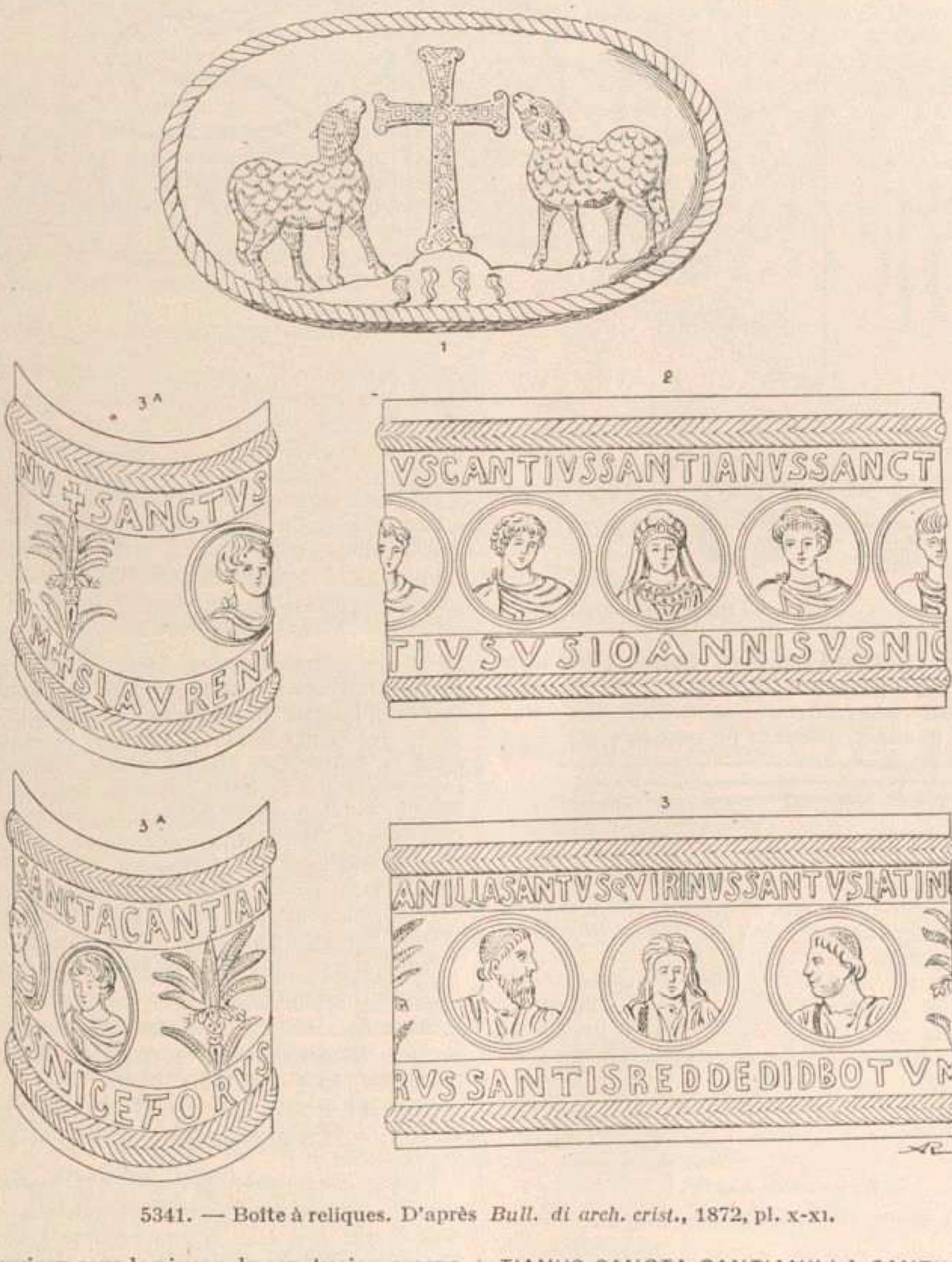
H. LECLERCQ.

GRACES (LES TROIS). — Voir NU *dans l'art chrétien*.

GRADO. — Le 5 août 1871, une excavation pratiquée du côté de l'épître de l'autel majeur de la basilique de Grado (voir *Dictionn.*, t. I, au mot AQUILÉE) inscription ni symbole quelconque et couverte d'une plaque de marbre aux mêmes dimensions. A l'intérieur de cette cassette on trouva deux boîtes en argent l'une de forme elliptique, l'autre de forme circulaire. Après qu'on eut levé le couvercle de ces deux boîtes, on vit qu'elles étaient remplies d'eau et, au fond, un dépôt boueux, noirâtre, indiquant des reliques décomposées.

La boîte elliptique est plus fragile que l'autre et toute ciselée. Elle est entièrement couverte par la décoration qui se compose de médaillons disposés à la suite les uns des autres, au nombre de huit, entre deux inscriptions tracées sur des bandeaux et donnant ces noms : (fig. 5341)

Bandeau supérieur : + SANCTVS CANTIVS SAN-



5341. — Boîte à reliques. D'après *Bull. di arch. crist.*, 1872, pl. X-XI.

à 0 m. 60 environ sous le niveau du sanctuaire, amena la découverte sous une grande plaque de marbre de Paros, d'une cassette également en marbre, mesurant 0 m. 40 en longueur, 0 m. 21 en largeur et 0 m. 21 en hauteur, d'une grande simplicité, ne portant aucune

TIANVS SANCTA CANTIANILLA SANTVS QVIRINVS SANTVS LATINV.

Bandeau inférieur : + SLAVRENTIVS VS IOANNISVS NICE FORVS SANTIS REDDEDIDBOTVM.

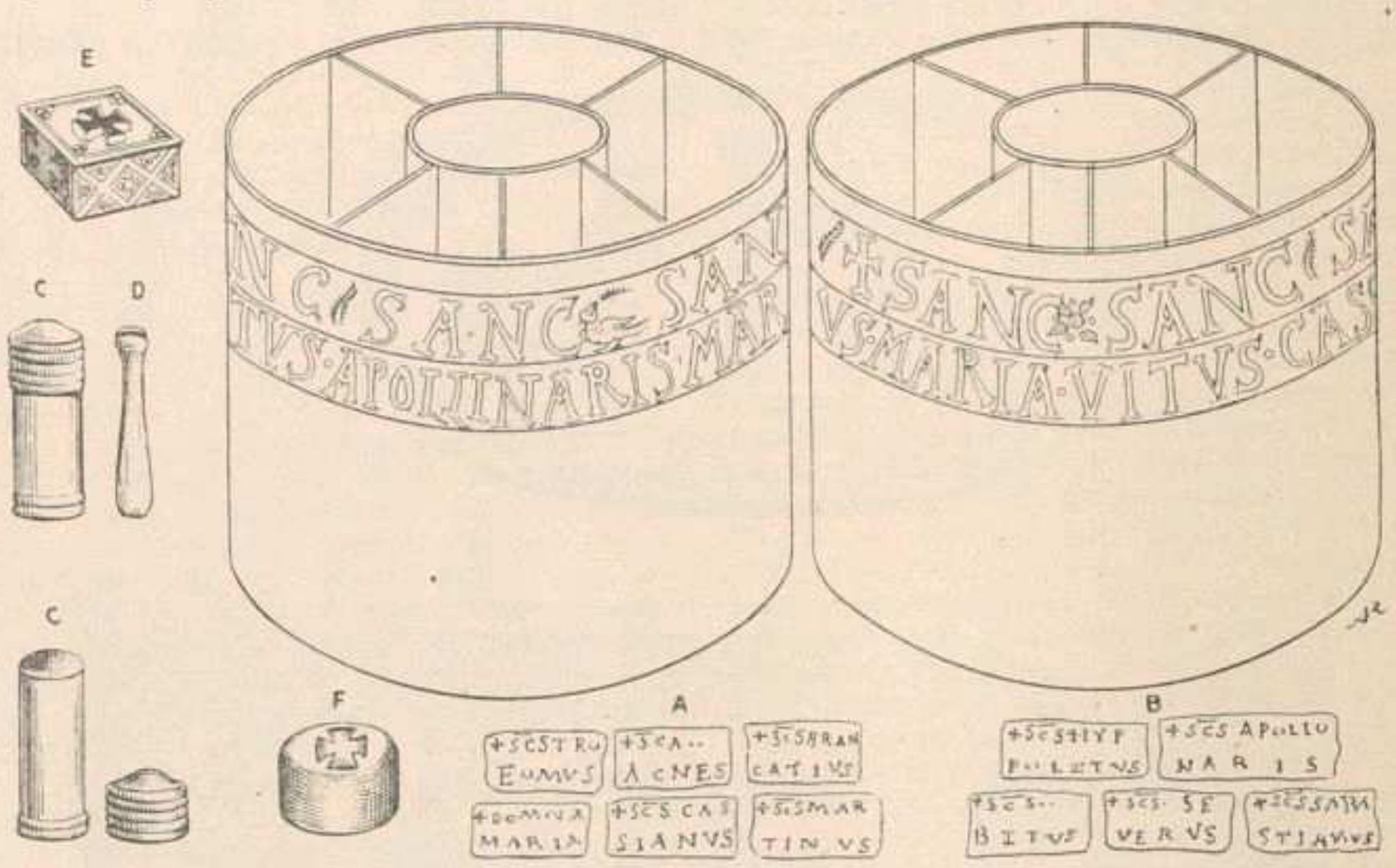
Entre les deux croix qui indiquent le commence-

[1] Kœhler, *Erlœuterung eines von P. P. Rubens an N. Cl. Fabri de Peiresc gerichteten Dankschreibens*, dans *Mémoires de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg*, 1835, t. III, pl. gemm. 27.

ment de l'inscription, un palmier portant des fruits. Le couvercle est incurvé d'environ 0 m. 025, et il offre un sujet bien connu. Sur un monticule d'où coulent quatre fleuves est plantée une croix gemmée dont s'approchent deux agneaux. Le couvercle est attaché à la boîte par une lamelle d'argent et assujetti par un œillet.

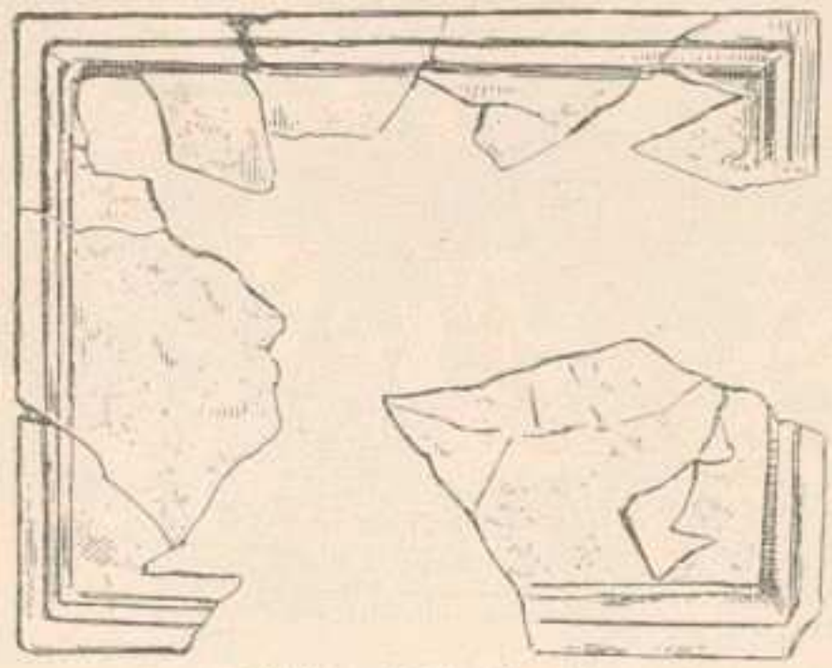
A l'intérieur de cette boîte reliquaire se trouvait une boîte plus petite avec son couvercle d'argent également remplie d'eau et de débris décomposés. Cette boîte était si fragile qu'à peine l'eut-on touchée elle tomba en poussière.

Les cinq bustes groupés sont ceux des saints Cantius



5342. — Boîte à reliques. D'après *Bull. di arch. crist.*, 1872, pl. XII

Cantianus, Cantianilla, Quirinus, Latinus; les trois autres bustes groupés semblent être le Christ imberbe et chevelu entre saint Pierre et saint Paul. Les noms tracés sur le bandeau inférieur ne sont pas des noms



5343. — Table d'autel.
D'après *Revue biblique*, 1916, p. 137, fig. 37.

de saints, mais de fidèles : *Laurentius v(ir) s(pect-a bilis); Joannis v(ir) s(pectabilis), Niceforus, san(c)tis reddedid* (= reddiderunt) *botum.* La lettre S qui précède le nom de *Laurentius* est la lettre finale du nom LATINV du bandeau supérieur.

Il est possible, ainsi qu'on l'a conjecturé, que ce reliquaire remonte au patriarche Élie, qui enrichit de ses présents la cathédrale de Grado, vers 568.

La boîte ronde offre une conformation très différente et le dessin (fig. 5342) dispensera d'entrer dans une description compliquée. Au dehors on lit cette inscription : SANC · MARIA · SANC · VITVS · SANC · CASSANVS · SANC · PANCRATIVS · SANC · YPOLITVS · SANC · APOLLINARIS · SANC · MARTINVS. Une rosette à quatre feuilles, des palmes, une colombe, des points, servent à la séparation des mots tracés sur deux lignes qui se correspondent, en sorte que sur la première on ne lit que les mots SANC et sur la deuxième les noms propres.

A l'intérieur un tube cylindrique, fermé par-dessous, autour duquel des cloisons fixées avec de l'étain forment six compartiments. Dans le tube cylindrique furent trouvées six lamelles d'or de l'épaisseur d'un demi-millimètre, irrégulières, et portant gravés les noms des saints dont les reliques étaient contenues dans la boîte. Les six premières étiquettes (A) se rapportent aux reliques déposées dans le tube cylindrique; les cinq autres (B) se trouvaient dans les compartiments. Dans l'un de ceux-ci se trouvait un vase d'or cylindrique (C) contenant une petite fiole de verre (D); la petite boîte (E) portait une croix d'émail vert et contenait une sorte de petit gâteau de gypse (F) qui portait l'empreinte d'une croix équilatérale.

Voici les inscriptions des étiquettes (l'S est formé de deux C à l'envers ϛ).

Série A : + SCS TROEMVS; + SCA AGNES; + SCS BRANCATIVS; + DOMNA MARIA; + SCS CASSIANVS; + SCSMARTINVS.

Série B : + SCS HYPPOLITVS; + SCS APOLLONARIS; + SCS BITVS: SCS·SEVERVS; SCS SABASTIANVS.

La boîte étant remplie d'eau et les cloisons d'argent s'étant détachées du tube cylindrique on n'a pu déterminer quel était le compartiment qui ne contenait pas de reliques et d'étiquette. Peut-être était-ce celui qui contenait C. et E.

Le couvercle de la boîte était ciselé et représente en relief la vierge Marie assise sur un trône avec son divin fils sur ses genoux, tenant le sceptre crucigère et nimbé [1].

[1] De Rossi, *Bull. di. archeol. crist.*, 1872, p. 41-42, 155-158.

Vers l'année 1901, lors des fouilles exécutées sur la *Piazza della Corte* à Grado, à l'emplacement de l'ancienne basilique, (fig. 5343) on découvrit une table d'autel. L'autel lui-même était de maçonnerie massive... Il formait un bloc de 1 m. 08 de long sur 0 m. 90 de large et environ 1 m. de hauteur. La *mensa* elle aussi, brisée, mais suffisamment conservée, fut retrouvée. Sa longueur, 1 m. 03, et sa largeur, 0 m. 85, correspondent approximativement aux dimensions des murs, de telle sorte qu'il s'agissait d'un autel assez élancé, dont la *mensa* est un rectangle se rapprochant beaucoup du carré, comme c'est aussi du reste le cas dans les plus anciens autels chrétiens [1]. Cette forme concorde aussi tout à fait avec les représentations d'autels du VI^e^ siècle de Ravenne, Saint-Apollinaire-in-Classe et Saint-Vital. Quelques tables d'autels de marbre de la haute époque chrétienne nous ont été conservées (voir AUTEL), mais l'on n'aurait pu signaler une *mensa* appartenant à un autel massif avant les fouilles de Grado. Le fait que la plaque a un bord en saillie concorde bien avec les quelques exemplaires de la haute antiquité chrétienne : Baccano, Auriol, Ham, Saint-Élie près Nepi. On remarquera les particularités qu'offre la présence dans un angle d'un trou manifestement originel, qui va à 0 m. 10 du bord servant d'orifice d'écoulement de l'eau répandue pour l'ablution de l'autel, elle conduisait à l'intérieur de l'autel.[2].

H. LECLERCQ.

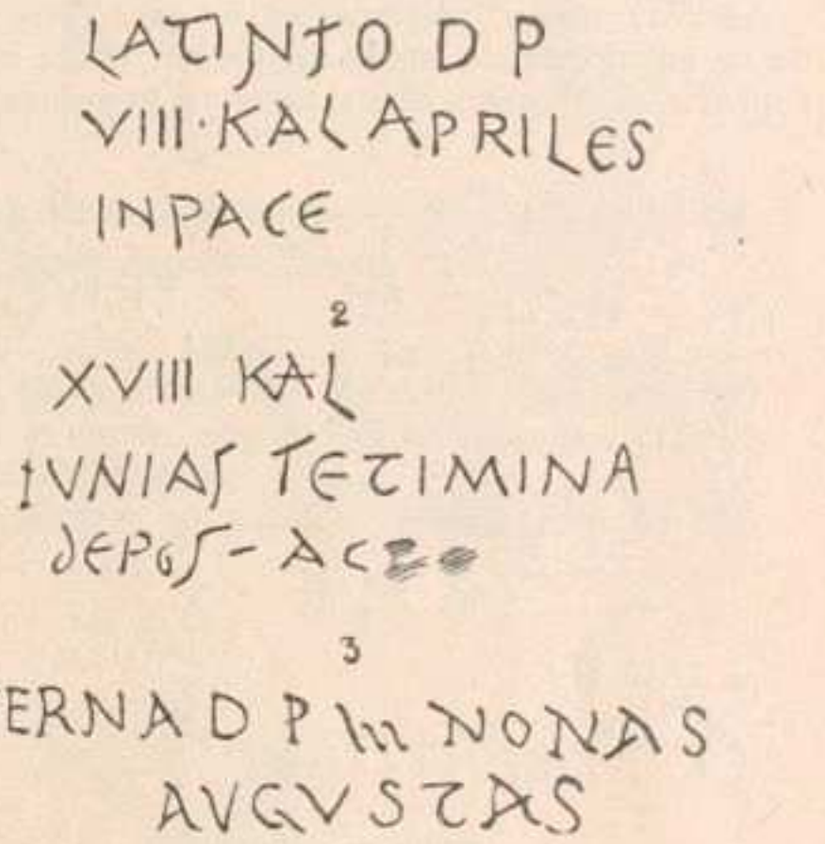
GRADUEL, voir LIVRES LITURGIQUES.

GRAFFITES. — I. Le nom. II. Graffites funéraires. III. Graffites de dévotion. IV. A Rome. V. Graffites figurés. VI. Pompéi. VII. Afrique. VIII. Égypte. IX. Sinaï. X. Palestine. XI. Graffites agonistiques, XII. Syros dans l'Archipel. XIII. France. 1. Autel de Minerve. 2. Autel de Saint-Féliu. 3. Autel de Montmajour. 4. Autel du Ham. 5. Autel d'Auriol. 6. Autel de Montmartre. 7. Autel de Vouneuil-sous-Biard. 8. Autel de Saint-Savin-sous-Gartempe. 9. Couvercle de tombe du Breuil-Mingot. 10. Colonnes de Bielle. 11. Cryptes. 12. Monuments divers. XIV. Espagne. 1. Autel de Tarrasa.

I. LE NOM. — On donne le nom de graffites ou de proscynèmes à des inscriptions tracées occasionnellement à l'aide d'un instrument de fortune par des non-professionnels. Ainsi que M. Jourdain faisait de la prose sans sans douter, la plupart des hommes font œuvre de lapicides sans y réfléchir. Mais le terme « lapicide » n'est pas rigoureusement exact puisque les graffites n'ont pas besoin d'être tracés sur la pierre, tout leur est bon et les matériaux les plus tendres sont les meilleurs. Chacun a débuté dans cet art sur les bancs de l'école enfantine et les leçons du maître ont été inutiles, comme ses gronderies ont été superflues. Quel est le pupitre qui a échappé aux initiales, aux symboles, aux chiffres maladroitement tracés à la pointe du canif ou à la pointe d'un clou. L'enduit des murs est écorché, l'écorce des arbres tailladée, la vitre ou le miroir n'y échapperont pas; et cette intempérance de l'enfant à mettre sa marque partout persiste dans l'adulte, le hante à l'heure du plaisir comme au sein de la douleur, au cours d'une excursion, au terme d'un pèlerinage, dans l'oisiveté d'une prison. A cause de cela, les graffites sont innombrables, mais le temps y met bon ordre, efface, brouille ces traits mal assurés et les rend illisibles quand il ne les détruit pas. Cependant il n'y réussit pas toujours et pour le plus grand profit de l'histoire. Depuis que des archéologues comme Letronne et Jean-Baptiste De Rossi se sont appliqués au déchiffrement de ces vestiges et leur ont donné une place dans la science, graffites et proscynèmes ont pris un importance au moins égale à celle des estampilles doliaires. (Voir *Dictionn.*, t. V, au mot ESTAMPILLES.) On les recherche, on les interprète et on s'étonne de voir leur utilité pour l'étude d'un passé qui, sans eux, risquerait parfois d'être méconnu ou ignoré.

II. GRAFFITES FUNÉRAIRES. — Ainsi que les païens, les fidèles ont prodigué les graffites. Pour l'époque primitive du christianisme, nous pouvons les classer en deux catégories suivant qu'ils se rapportent aux sépultures ou aux pèlerinages.

Le vœu des fidèles de la plus modeste condition était d'échapper à la révoltante promiscuité des pourrissoirs, d'obtenir une tombe et d'y mettre leur nom. Dans l'immensité des catacombes ils étaient assurés du repos, mais ils souhaitaient plus encore. Sur la chaux ou sur la dalle du *loculus* qui garderait leurs restes, ils voulaient que des parents, des amis, des coreligionnaires pussent venir prier pour le défunt. Beaucoup étaient trop indigents pour se flatter d'obtenir une dalle de marbre et une inscription à peu



5344. — Graffites.

D'après Marucchi, *Éléments d'arch. chrét.*, 1909, t. I, p. 244.

près correcte, cependant ils ne se résignaient pas à l'anonymat. Sur les tuiles ou sur la chaux, ils souhaitaient qu'un signe de reconnaissance fût tracé. Avant que le plâtre fut durci, le fossoyeur ou un survivant se chargeait de mettre un nom, un signe, un symbole, tracé hâtivement et grossièrement au moyen d'un clou, d'un éclat de pierre, d'un débris quelconque. Si un oubli, une inadvertance ne permettaient plus d'entamer le plâtre séché et durci, une ressource restait, on entamait l'épiderme de la paroi généralement friable et satisfaction était donnée au défunt.

Souvent ce n'est qu'un nom, une date (fig. 5344), comme sur les exemples que voici :

1. *Latinio dp. VIII. apriles in pace.*
2. *XVIII kal. iunias Setimina depos.. ag...*
3. *Verna dp. III nonas augustas.*

Ou bien, au cimetière de Priscille, cette inscription de l'année 375 :

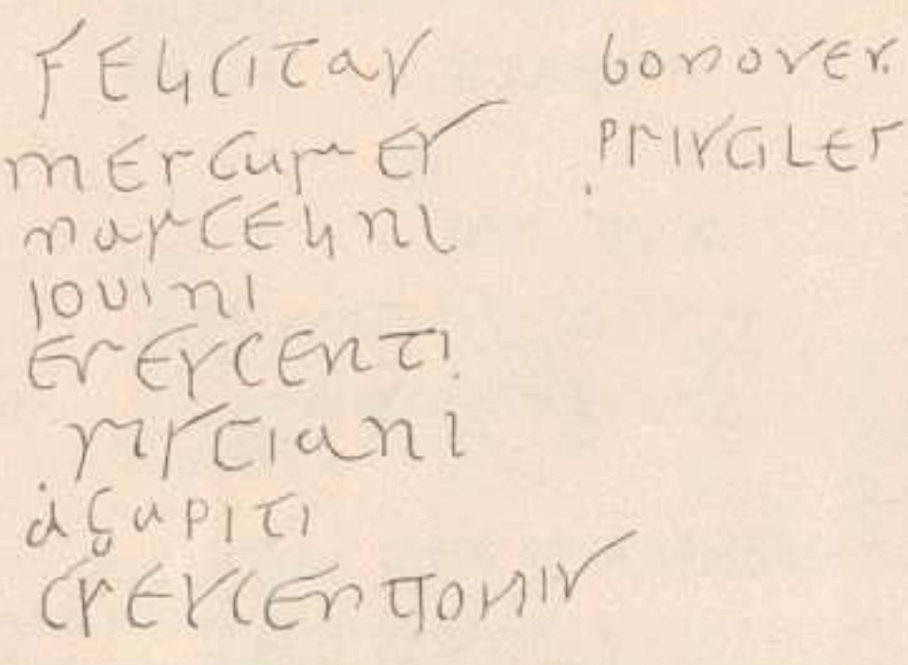
i idus febr
conss. gratiani iii et equiti
florentinus fortunatus et
lix ad calice benimus.

[1] De nos jours l'autel a pris une dimension rectangulaire caractérisée, mais la « pierre sacrée » est encore généralement carrée. — [2] H. Swoboda et W. Wiborg, *Bericht über Ausgrabungen in Grado*, dans *Jahreshefte der österreichischen archäolog. Institutes in Wien*, 1906, *Beiblatt.*, p. 1-23; F. Michon, dans *Revue biblique*, 1916, t. XIII, p. 156-157.

A cette même catégorie appartiennent des graffites relevés par J.-B. de Rossi au cimetière de Calliste. C'est un catalogue de noms propres, tous, sauf le premier, au cas génitif. L'inscription a été faite en une seule fois et par une seule main; elle est assez ferme pour qu'on puisse supposer qu'elle avait quelque habitude de cette façon d'écrire, en ce cas ce serait peut-être un fossoyeur attaché au service de la catacombe. La signification de cette série de noms n'est pas évidente par elle-même. J.-B. De Rossi conjecture avec une extrême vraisemblance que c'est un catalogue des défunts enterrés dans le cubicule [1] (fig. 5345) :

FELICITAS BONOSES
MERCVRES PRISCILES
MARCELINI
IOVINI
CRESCENTI
PRISCIANI
AGAPITI
CRESCENTIONIS

Afin de mieux reconnaître le caractère funéraire de ce catalogue de noms au génitif, il est utile de le rapprocher d'autres noms, tracés à la pointe, de gran-



5345. — Graffites.
D'après De Rossi, *Roma sotterranea*, t. III pl. XXXIII-XXXIV.

deurs différentes, dans la crypte dite du Patrice; quelques-uns de ces noms sont en écriture minuscule et tous appartiennent à la même époque que le catalogue qui précède :

RENATI IN PACE IDFE····
VINCENTI IN PACE
MERCVRI IN PACE
PRIMVS
ETICI IN PACE
MESVRI IN DEV CREDET
SICO IN PACE
AAA VVV Q PPP
AAA VVV IQ PPP

L'abréviation de ces deux lignes finales prête au doute; on a proposé de lire : (*animæ virgines quiescunt* [*in*] *pace*). Nous rappellerons qu'en matière d'abréviations (voir ce mot) la triple répétition d'une lettre ne signifie pas trois personnes, mais d'une façon générale le genre pluriel.

Ce ne sont pas seulement les indigents qui marquaient leur tombe d'un graffite. La crypte B 7 du cimetière de Calliste n'a pu recevoir que des fidèles gratifiés des dons de la fortune et cependant nous y voyons des graffites tracés sur le stuc frais. L'explication la plus vraisemblable est celle-ci. Au moment où la crypte a été terminée, les cadavres y ont été transportés d'une tombe provisoire et en attendant que les épitaphes fussent prêtes, afin d'éviter toute erreur, on a pris soin de tracer sur l'enduit humide les noms des occupants. Ceci n'a pas été exécuté avec précipitation, à l'aide d'un clou ou d'un couteau, mais avec une sorte de spatule qui traça une rigole, ou bien avec le manche d'un couteau. Ce qui subsiste (fig. 5346) est bien peu de chose, car, dès que les plaques de marbre furent gravées, on ne dut prendre



5346. — Graffites du cimetière de Calliste.
D'après De Rossi, *Roma sotterranea*, pl. XXXI-XXXII, n. 2.

aucun soin de conserver les graffites dont on ne peut lire que ceci :

ΠΡΟΚΛΗ····
ΜΕΛΚC·····
ΛΙ·····
····ΛUЄΗ
····INA(?)ICX···
····ЄK
····POKIIN···P (ou bien Y)
\ЬKωΓ

Sur la paroi gauche de la porte du cubicule, on lit, en haut (fig. 5347) :

·····
·····
ΙΓΩΝ·ωΚΤΟ[θριων
ΜΑΡΚΕ[λλος

une autre main a écrit :

CЄΠ[τιμιος δουλο]C
ΙΗCΟ[υ Χριστου]\ OA

Parmi les graffites funéraires, on doit encore men-

[1] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 272.

tionner celui-ci, qui a été lu au cimetière des Saints-Pierre-et-Marcellin [1]

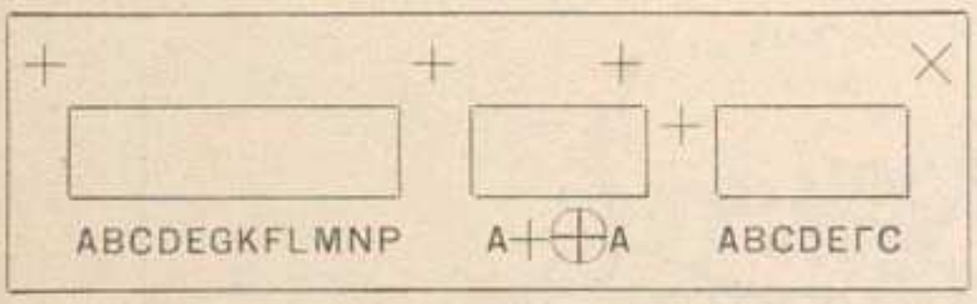
MARCIANE DORMI IN PACE

et au cimetière de Priscille [2] :

PAVLE VIVES

cette acclamation se trouvait sur un fragment d'enduit trouvé près des restes d'un sarcophage sur lequel se lisait encore le nom du défunt : Paul [3].

Enfin il ne faut attribuer ni la valeur d'une acclamation ni d'un proscynème à un signe de reconnaissance consistant en un alphabet [4] :



Ce graffite n'est pas romain, il a été lu dans le cimetière de Sainte-Christine, à Bolsène (voir ce mot), tandis que le suivant qui provient du cimetière de



5347. — Graffite au cimetière des SS.-Pierre-et-Marcellin.
D'après De Rossi, *Roma sotterranea*, pl. xxxi-xxxii, n. 2.

Saint-Alexandre, au septième mille de la voie Nomentane, offre aussi un alphabet, mais qu'on rapprochera utilement de l'alphabet de Beni-Hassan que nous donnons plus loin; c'est le même jeu qui consiste à rapprocher les lettres extrêmes de l'alphabet [5] :

AXBVCTESDR
EQGPH····M
···BCEECHI
MNOPQ
RSTVXYZ

Peut-être ces alphabets rappellent-ils des tombes de maîtres d'école; quoi qu'il en soit, nous trouvons au cimetière de Priscille d'autres graffites, en grande écriture cursive du type de l'alphabet oncial, rappelant les noms des défunts ensevelis dans les *loculi* [6] :

uerecundiano

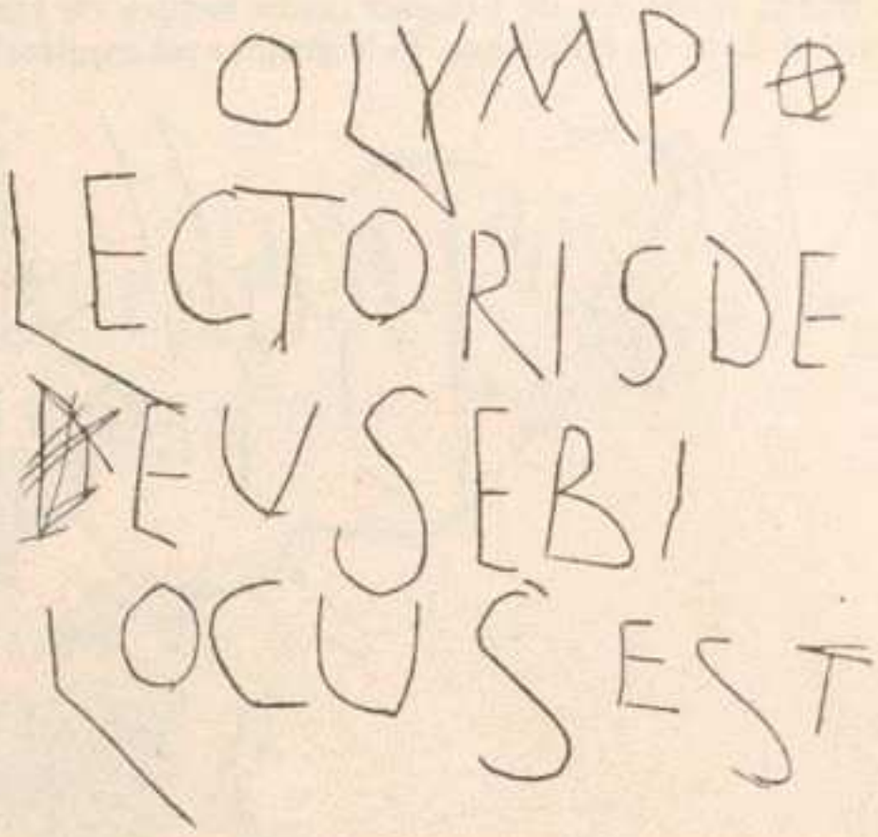
et :

urbico

Nous parlerons plus loin des graffites de la crypte historique des Saints-Pierre-et-Marcellin; ici nous ne mentionnerons que deux graffites funéraires trouvés à peu de distance de cette crypte [7] :

Le premier mentionne un lecteur nommé *Olympius* attaché au *titulus Eusebii*, à l'entrée d'un cubicule (fig. 5348) :

Olympi lectoris de d. Eusebi locus est, lisait Armellini, interprétant... *de dominico Eusebi*. J. Wilpert lit



5348. — Graffite au cimetière des SS.-Pierre-et-Marcellin.
D'après *Römische Quartalschrift*, 1908, p. 81, n. 4.

autrement : *Olympio lectoris de Eusebi locus est;* nous avons une trop juste notion du devoir archéologique pour ne pas proposer une troisième lecture : *Olympi lectoris de Eusebi locus est.*

Un autre graffite ne permet ni hésitation, ni dis-



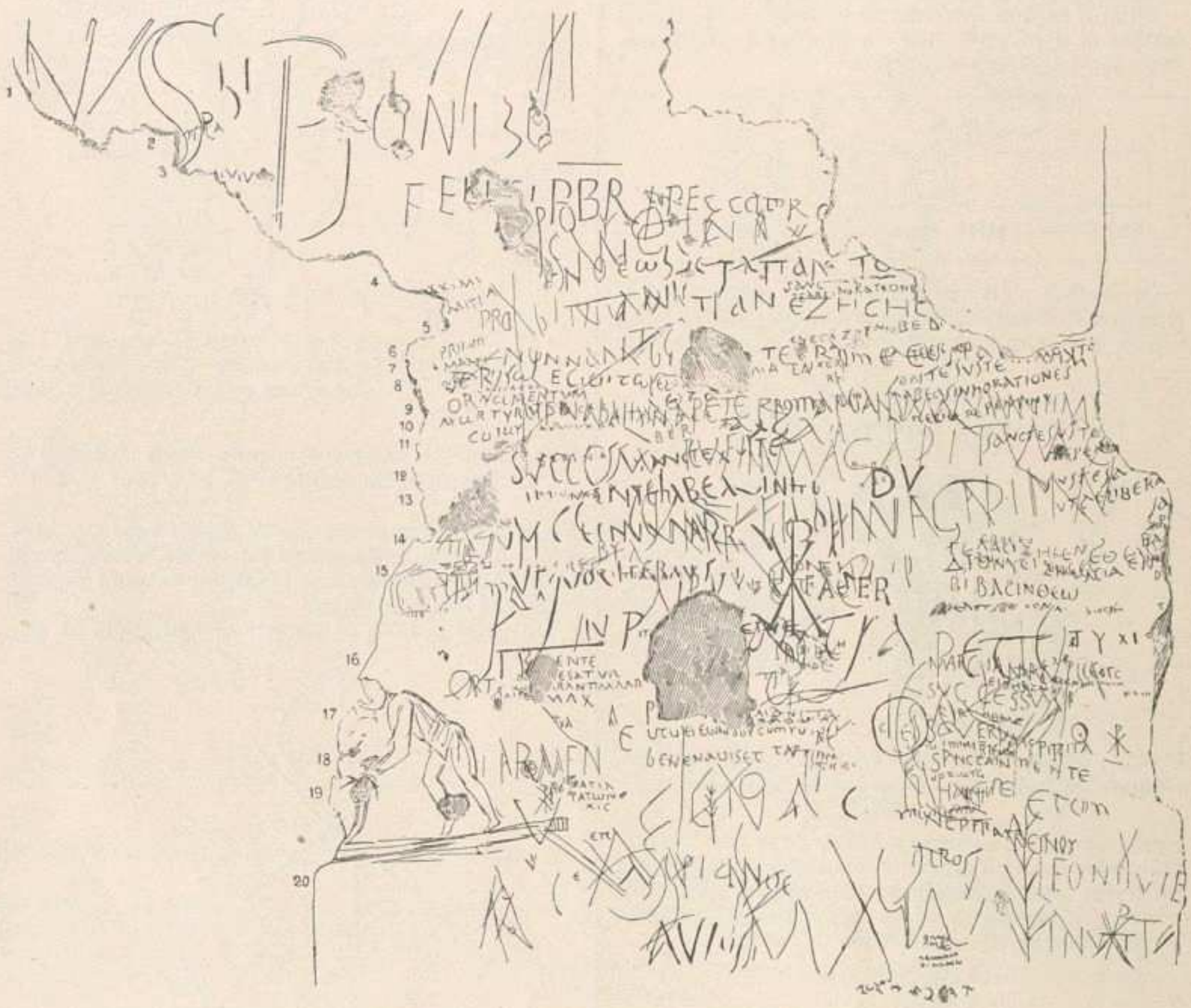
5349. — Graffite au cimetière des SS.-Pierre-et-Marcellin.
Ibid., p. 82, fig. 5.

cussions; il faut se résoudre à le transcrire sans variante : *Locus Severi* (fig. 5349) [8].

III. Graffites de dévotion. — La deuxième catégorie diffère de la première non seulement par la pensée qui inspire ces graffites, mais encore par les moyens d'exécution. Ici, la chaux ou le plâtre sont depuis

[1] De Rossi, *Bull. d'archéol. crist.*, 1873, p. 71. — [2] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1880, p. 28. — [3] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 173. — [4] De Rossi, *Bull. d'archeol. crist.*, 1881, p. 82. — [5] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1881, p. 133. — [6] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1886, p. 135. — [7] M. Armellini, *Gli antichi cimiteri cristiani d'Italia*, in-8°, Roma, 1893, p. 339; De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1882, p. 112; O. Marucchi, dans *Nuovo bullettino di archeol. crist.*, 1898, p. 173; J. Wilpert, *Beiträge zur christlichen Archaeologie*, dans *Römische Quartalschrift*, 1908, t. xxii, p. 81, fig. 4. — [8] J. Wilpert, *op. cit.*, 1908, t. xxii, p. 82, fig. 5.

longtemps desséchés, durcis et il n'est plus question d'appuyer pour tracer un sillon, il s'agit de forcer, pour arracher l'épiderme. Mais s'il s'agissait de verre, de métal ou de marbre, le trait obtenu pourrait être net; sur le plâtre il n'y faut pas compter et on obtient le plus souvent un rayure incertaine, une sorte de déchirure, parfois une cavité suivant la qualité plus ou moins médiocre de l'enduit ou la nature de l'instrument dont on fait usage. Si le graffite est rapproché



5350. — Graffites de la crypte papale, cimetière de Calliste.
D'après de Rossi, *Roma sotterranea*, t. II, pl. XXX.

de plusieurs autres, les faux traits s'enchevêtrent, s'emmêlent et donnent à l'ensemble l'aspect d'un inextricable gribouillis.

Il n'est pas rare de rencontrer dans les catacombes une sorte de tapisserie faite de ces traits grands ou menus, rudes ou timides, tantôt pareils à des encoches, tantôt à peu près imperceptibles et semblables à une rayure d'ongle; ordinairement la présence d'une tapisserie de graffites de chaque côté de la porte d'un cubicule indique que les pèlerins ont stationné en ce lieu et que, pour satisfaire leur dévotion, pour occuper leur attente, pour imiter ceux qui les avaient précédés, ils ont tracé quelques lettres ou quelques mots. On peut avancer sans chance d'erreur que plus les graffites sont pressés, plus ils se chevauchent les uns les autres, plus ils deviennent illisibles, plus certainement on se trouve dans le voisinage immédiat d'une tombe qui fut l'objet de la vénération populaire. Lorsque après s'être armé de patience, on est parvenu à déchiffrer ce qui, dans un pareil grimoire, se laisse deviner, on en retire les données utiles à la topographie souterraine.

Parfois quelques noms isolés sont lisibles. Ce sont des visiteurs isolés, venus tardivement dans les catacombes et qui ont tiré parti d'un espace resté libre, quelques-uns ont dû recourir à un escabeau ou à un débris quelconque rencontré par hasard, pour se hausser et atteindre un niveau que la foule n'a pu couvrir de ses griffonnages; quelquefois une peinture a été attaquée, éraillée. D'une façon générale, on observe que les noms qui se lisent à hauteur d'homme sont grecs ou latins et appartiennent, par conséquent, à la période la plus ancienne, par exemple :

Ῥουφῖνα — Πολύνεικος — Ἐλπιδηφ(όρος) — Εὐστάθιος — Τυχίς — Φῆλιξ —Λέωνος — Λέω, etc.

Maximi — Primiti — Amanti — Probiniani — Nicasi(i) — Crescen... — Armen... — Sebatia — Berina, etc.

Les noms à consonance barbare sont généralement tracés au-dessus du niveau auquel pouvaient atteindre les bras tendus, par exemple :

Bonizo — Prando, indignus peccator — Ildebran(d) — (El)elre(d)i ep. — Lupo, etc.

Ces graffites appartiennent à la catégorie de ceux qu'on a rencontrés dans certains temples païens, comme les tombeaux des rois d'Égypte, près de

NVS$_{IVIV}$ B^{ONIZO}

FELI^I PBR PECCATOR

POYΦINA

SANCTE XVC (*te*)

ЄN ΘЄΩ META ΠANTΩ (ν ἐπισκόπων)

SANC (*te Suste in men*)

(*m*)AXIMI ΠONTIANЄ ZHCHC

A

(*pri*)MITI PRO ⳩ ЬINIANI

TEABEAS IN ORATIONE

ЄNЄICMIAN

PRIMITI

AMANTI NON NaNbC

NA

(*pe*)TЄ(*p*)RO ME ЄVSTA(*chi*)VM

SANTE SVSTE IN MENTE

HABEAS IN HORATIONES

AVRELIV REPENTINV

JERUSaLECIVITAS ET

ANASTATXA

ORNaMENTVM A PETE PRO MARCIANUM ALVMNV II M

CARA MATER

MARTYRV D NABALTARIA

A

CVIVS BER TALLA

SANCTE SVSTE

BERINA

REPENTI(*num*)

SVCCESSVM RVFINUM AGAPITVM E

SANCTE XYSTE

SUSTE SAN (*cle*)

IN·M ENTЄhaBЄa(*s*) IN HO(*rationes*)

VT AE LIBERA

SVCC(*es*)SVM RVFINVM AGAPITVM SA

CROCЄO

RV FINVM ΓЄΛACI ZNC ЄNЄ ΘЄΩ

BYΛ CONTRI RV

VT QVOD ITERAVI(*mus*) FACER ΔIONYCI ZHCЄC

BIBAC IN ΘЄΩ

IN P(*ace*) ASTRA PETЄ

TYXIC

ELIBA

ENTE BIBAC

Є SATVR INΔЄO MARCIANVM

ARANTIAMAR SVCCESSVM

ORTA MAX

P(*ele spirita s*)ANCTA SEVERVM SPIRITA ⳩

TUA UT VERICVNDVS CVM SVIS

ARMEN BENE NAVIGET SANCTA IN MEMTE

SEBATIA HAVETE ET OM

⁘ PATΩMI NES FRATRES NOS

XIC

AICXIONAC TROS LEONTI VIB(*as*)

ЄΠ AΛPIANOC IN VITA

ΛЄO AVIVS ⳩

Thèbes, où on se rendait en excursion. Les visiteurs y laissaient un mémorial de leur visite et de leur vénération: c'est ce qu'on a appelé « proscynème » (προσκύνημα). Souvent, ils tenaient à faire mention de leurs amis ou de leurs parents qui, moins favorisés, n'avaient pu venir en personne, et dont ils étaient, en un certain sens, les mandataires. Voici un exemple des formules adoptées pour ces proscynèmes, qui se lisent en grand nombre à Philae et ailleurs, c'est celui d'un nommé Sérapion[1] :

Σαραπίων Ἀριστομάχου ἥκω πρὸς μεγάλην Εἶσιν θεὰν τὴν ἐν Φίλαις, μνείαν ἐπ' ἀγαθῷ τῶν γονέων ποιούμενος

« Sérapion, fils d'Aristomaque venu à la grande Isis, la déesse de Philae, je fais mémoire de mes parents pour leur bien. »

IV. A Rome. — A Rome, les graffites ne se comptent plus, et ce sont bien des pèlerins que ces fidèles qui ont criblé de signatures l'image de sainte Cécile au cimetière de Calliste (voir *Dictionn.*, t. II, au mot Cécile). Certains noms avaient été lus lors des premiers déblaiements, ils ont disparu depuis : *Benedictus prb.*, + *Sergius prb.*, *Crescentius indignus presbyter*, *Stephanus presbyter; P... presbyter; Ma....; Bonifatius presbyter; Leo presbyter; (A)deodata mat(ter) ejus; Joannes presbyter v(es)ter; ...ndo serin(arius);* les derniers nous conduisent jusqu'en pleine période gothique *Mandilane*, *Gundilane*.

Dès le début du XVII[e] siècle, Bosio avait rencontré des proscynèmes au bas d'une image peinte dans le cimetière de Pontien, il avait lu[2] :

EVSTATIVS VMILIS PECCATOR SERVITOR BEATI MARCELLINI MARTYRIS

et sous une autre image :

DIE IIII NAT · SCI MILIX M MAII

Aringhi et Bottari, avec leur négligence coutumière, reproduisirent la première formule sans aller voir si Bosio l'avait transcrite en entier; le graffite s'est heureusement conservé et on peut lire encore[3] :

EVSTATHIVS VMILIS PECCATOR PBR SERVITOR BEATI MARCELLI*ni* MARTYRIS SET TVQ· LEGIS ORA PRO ME ET ABEAS DM PROTECTOREM

Dans la crypte des saints Prote et Hyacinthe, on lit ces mots en lettres onciales :

ACATIO SVBD PECCATORI MISERERE DS

c'est un pèlerin qui a égratigné l'enduit pour y tracer cette formule. Et puisqu'il existe toute une catégorie d'humains pour lesquels le plaisir de tracer quelques mots est une impérieuse nécessité, soyons-leur indulgent à raison des indices que ce prurit de signature nous vaut aujourd'hui. Un des textes les plus intéressants à coup sûr relativement à cette manie est celui que nous a laissé un personnage du VI[e] siècle désigné sous le nom d'Antonin de Plaisance, auteur d'un récit de pèlerinage aux Lieux saints. Il se rendit, nous dit-il, à Cana de Galilée, *ubi Dominus fuit ad nuptias*, et il ne manqua pas d'écrire les noms de ses parents : *in ipso accubitu ego indignus parentum meorum nomina scripsi*[4]. Mais cette pratique n'agréait pas, il est vrai, à tout le monde, comme on peut s'en convaincre par une inscription : ROGAT NE QVIS VELIT PARIETES... INSCRIBERE AVT SCARIPHARE[5].

Ces pèlerins ont l'esprit et le cœur remplis par la pensée des grâces à obtenir, aussi ne se sentent-ils pas satisfaits s'ils n'expriment leur prière. Tel chrétien, au moment d'entreprendre un voyage par mer, sachant les périls qu'il va courir avec tous les siens, est venu les recommander et lui-même aux saints papes qui reposent dans la crypte fameuse du cimetière de la voie Appienne; sa prière a été courte et il la résume en moins de dix mots : « Ames saintes, priez pour que nous ayons une heureuse traversée : »

PET*ite spirit*A SANCTA VT VERECVNDVS CVM SUIS BENE NAVIGET

formule qui rappelle celle qu'un païen de Pompéï adressait aux dieux : *optet sibi ut bene naviget.*

Un autre fidèle est venu solliciter la protection des saints dans une catacombe, il s'adresse à son enfant, lui recommande son père et ses frères pour qu'ils vivent heureux :

OTIA PETITE ET PRO PARENTE *et pro* FRATIBVS EIVS *(ut)*VIBANT CVN BONO

Dans le graffite suivant nous retrouvons l'expression *spirita sancta* avec le sens d'*animæ sanctæ* auxquels on recommande trois personnes en particulier et toute la communauté des fidèles :

MARCIANVM SVCCESSVM SEVERVM SPIRITA SANCTA IN MENTE HAVETE ET OMNES FRATRES NOSTROS

L'emploi de *petite* et celui de *in mente habete* sont des plus fréquents; on s'est posé la question de savoir si cet appel est adressé aux saints ou aux visiteurs de la catacombe. L'hésitation ne nous paraît guère possible. Comment les visiteurs eussent-ils, avec un lumignon, découvert le graffite sans le chercher alors qu'on a eu tant de peine de nos jours à les découvrir et à en retrouver les lettres à l'aide d'un éclairage perfectionné? Et puis qu'importait au fidèle la prière distraite et incertaine d'un visiteur de passage alors qu'il réclamait le secours d'un intercession prompte et puissante auprès de Dieu? Quand nous lisons donc:

*peti*TE PRO ME EVSTACH*i*M
*in m*ENTE A*bet*E SATVRV*m*··· ARANTAIM AR···

Cette formule *in mente habere* (qu'on rencontre à Pompéï) et son développement : *in mente habeas in orationibus*, a dû être courante vers le III[e] siècle dans le langage chrétien. Dans la lettre LX[e] de saint Cyprien nous lisons ces mots : *fratres nostros ac sorores... in mente habeatis in orationibus vestris*, et nous la rencontrons à maintes reprises adressée au pape martyr saint Sixte. C'est la même main qui a tracé les invocations qu'on va lire, s'y reprenant à trois fois, sur trois lignes en direction oblique de droite à gauche.

SANTE SVSTE IN MENTE HABEAS IN HORATIONES AVRELIV REPENTINV
SANTE SVSTE *in mente habeas*·····REPENTI···

un peu au-dessous :

SVSTE SAN*cte*····VTAE LIBERA···

plus bas encore :

SA(*nte Suste ?*)

enfin une autre invocation est tracée en caractères plus grands :

SANCTE XYS*te* IN MENTE HABEA(*s*) IN HO*rationes.*

[1] Letronne, *Inscriptions de l'Egypte*, in-4°, Paris, 1848, t. II, p. 8; P. Perdrizet et G. Lefebvre, *Les graffites du Memnonion d'Abydos*, in-fol., Nancy, 1919. — [2] Bosio, *Roma sotterranea*, p. 126; Aringhi, *op. cit.*, t. I, p. 375; Bottari, *op. cit.*, t. I, p. 207, 208. — [3] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 170. — [4] De Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1865, p. 82, notes. — [5] C. L. Visconti, dans *Annali dell. Istituto*, 1860, p. 434 sq.

Au cimetière de Priscille nous retrouvons cette formule [1] :

*m*ARINE IM ·ET
MENTEM MA
NOS RIA
HABETO NE F·C·
DVOBVS

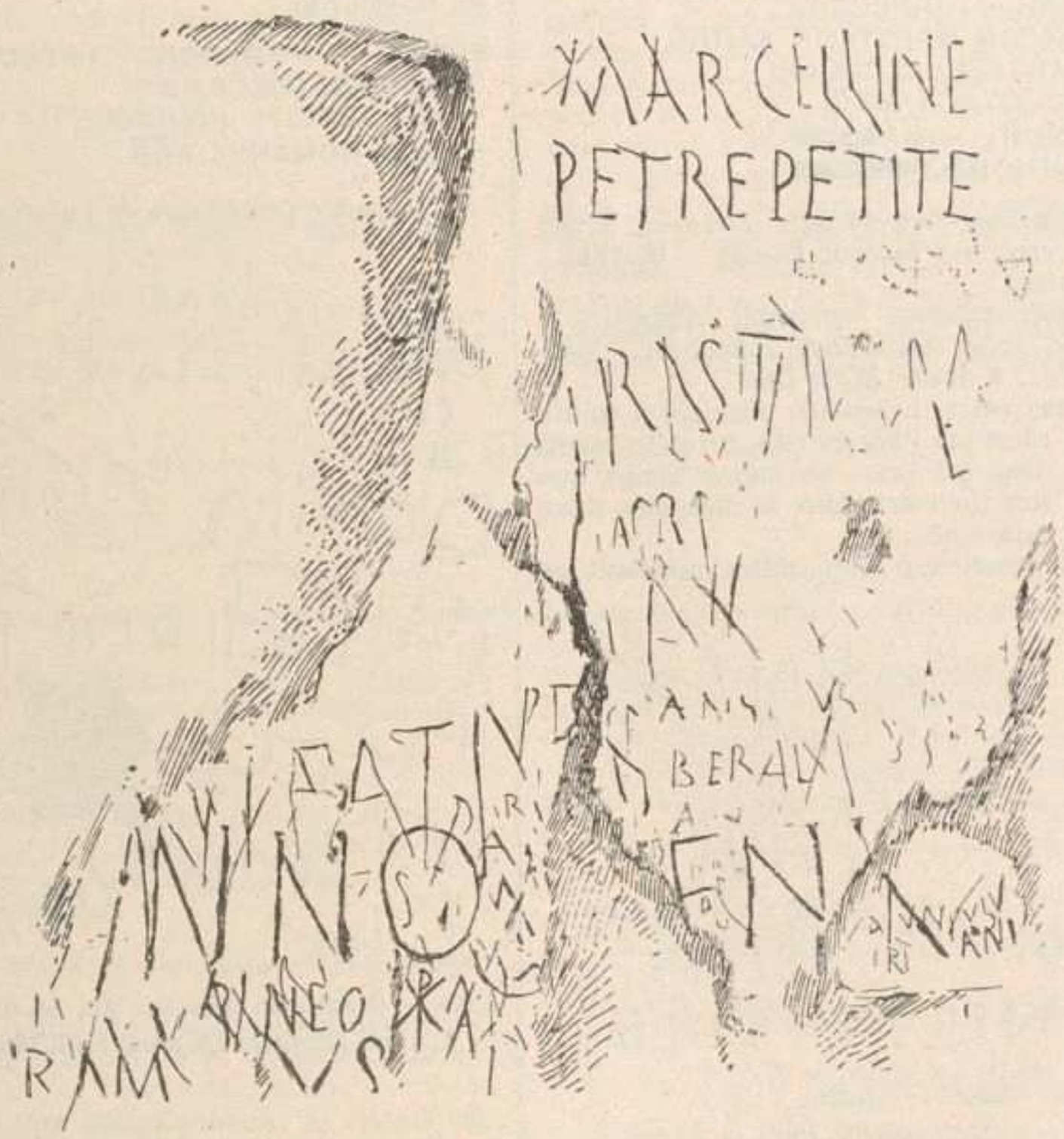
Marine im (*in*) *mentem nos habeto duobus et Ma*(*c*)*riane f*(*iliae*) *c*(*arissimae*).

Un père et une mère se recommandent avec leur enfant à la défunte (*Marinae*).

Cette formule d'humilité... *peccatorem* est probablement ici le plus ancien exemple que nous en ayons; nous la retrouverons au cimetière de Pierre-et-Marcellin.

A l'entrée de la crypte papale, du cimetière de Calliste nous avons montré déjà l'aspect du gribouillis que présentent les graffites (voir *Dictionn.*, t. II, col. 1676, fig. 1924), nous allons en donner ici un essai d'interprétation (fig. 5350).

La crypte historique du cimetière des Saints-Pierre-et-Marcellin nous offre une importante récolte de graffites qui ont exercé tour à tour la patience et



5351. — Graffites au cimetière des SS.-Pierre-et-Marcellin.
D'après *Nuovo bullett. di archeol. cristiana*, 1898, pl. XII.

Au cimetière de Calliste [2] :

·····HIRENE
·····*a* SCLEPIODOTVS VXORESVE
petit in MENTE HABERE

et encore [3] :

ÒC·S OMNIPOTES CVSTOÒI SAPRICIVM

Deus omnipotens custodi Sapricium.

et : VRANI VIVAS

Au cimetière de Domitille la formule s'accompagne d'un terme nouveau [4] :

SPIRITA SANCTA
IN MENTE ABETE
BASSV P[illegible]TO
REMCVMSVIS OMNIBVS

l'ingéniosité de E. Stevenson, O. Marucchi et J. Wilpert. Ces graffites sont presque innombrables, nous ne donnerons ici qu'un choix parmi ceux qui offrent le plus d'intérêt. Et d'abord, dans une galerie voisine de la crypte historique, le graffite d'Olympius, dont nous avons déjà parlé. Maintenant dans la crypte même, le plus important, celui qui a permis de déterminer en toute certitude le nom de la crypte et qui contient une invocation aux saints martyrs Pierre et Marcellin (fig. 5351). Ici la lecture ne laisse place à aucune hésitation pour les noms des deux saints, la suite est moins aisée à lire [5] :

MARCELLINE
PETRE PETITE
p)RO GALL R (?)
c)HRISTIANO (?)

[1] De Rossi, *Bull. d'archeol. crist.*, 1892, p. 114; *Roma sotterranea*, t. II, p. 13-20. — [2] Boldetti, *Osservazioni sopra i cimiteri cristiani*, 1720, p. 478. — [3] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 271, 272. — [4] Le Blant, *Lettre* du 5 février 1884, dans *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1884, p. 38; De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1884-1885, p. 130. — [5] O. Marucchi, *La cripta storica dei ss. Pietro e Marcellino* dans *Nuovo bullett.*, 1898, p. 161-170, pl. XIII-XVI.

Au-dessous et en caractères plus grands et plus profondément tracés :

Bo)NIFATIVS
IN NOM EN ✻
vi)VA IN BO ✻ VES ALVMNV
PRISCIANVS

Bonifatius in nomen (e) Christi; viva in bo(no) Christi Ves(ter) alumnu(s) Priscianus.

Quand on regarde l'abside de la crypte, à main gauche, en haut, on lit un graffite grec.

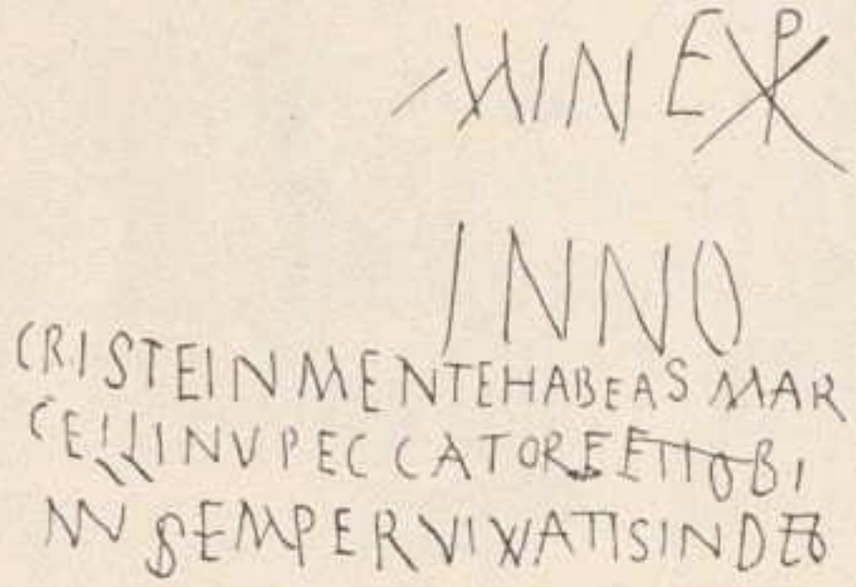
+ΟΘΕΩCΤΗΠΡΕCΒΗΑ
ΤΩΝΑΓΟΝ ΜΑΡΤΥΡΟΝ ΚΑΙΤΗC
ΕΟLΕΟ ΑΓΗΑCΕΛΕΝΗC COCΩN
ΤΟΥCCOΥΔΟΥΛΟΥC
ΙΩΑΝΝΗ···ΘΜΑ[illegible]
ΜΟΝΤΗΟΠΑC[illegible]

+ο θεως τη πρεσβηα των αγον μαρτυρον και της αγηας Ελενης σοσων τους σου δουλους Ιωαννη... θ(ο?)μα... μον(αχους?) τηοπας...

Deus, per intercessionem sanctorum martyrum et sanctae Helenae, salva servos tuos Johannem... Thoma (?) *monachos...* à droite *E(g)o Leo.*

On remarquera cette invocation adressée à sainte Hélène, ce qui confirme l'ancienneté du culte rendu à cette sainte dans ces lieux en même temps que la présence de son tombeau dans le mausolée situé au-dessus de la catacombe.

Dans l'abside beaucoup de graffites rappelant les



5352. — Graffite.
D'après *Römische Quartalschrift*, 1908, p. 84, fig. 8.

anciens pèlerins, en voici quelques-uns dont la lecture est certaine.

(A gauche en regardant le graffite de sainte Hélène) :

1) MON(*achus*)
2-3) +EGOFOLCV+LEON EGO IOANNES
4) +THEODOSIVS PRB

(A droite du graffite de sainte Hélène) :

5-6) +GRIGORIA+CEOLBERT
7) BENEDICTVS

encore à droite :

8) +ΔSΔEΔI PR (=*Deusdedit presbyter*)
9) EO ISTEFANE FAMVLV DI
10) +OLGATIO BIBA
11) LEO PRB ROGA
12) +ΛEON MONA(*chus*)
13) TEVDIVS MON(*achus*)

à droite sur la porte pratiquée dans l'abside et au delà : *Gregorius* (*m*)*on*(*achus*)*; Joannios, Liuprandu; Suri prandi; Roman*(*i*)*; Anastasi.* Sur la deuxième saillie du mur de l'abside, à droite du spectateur :

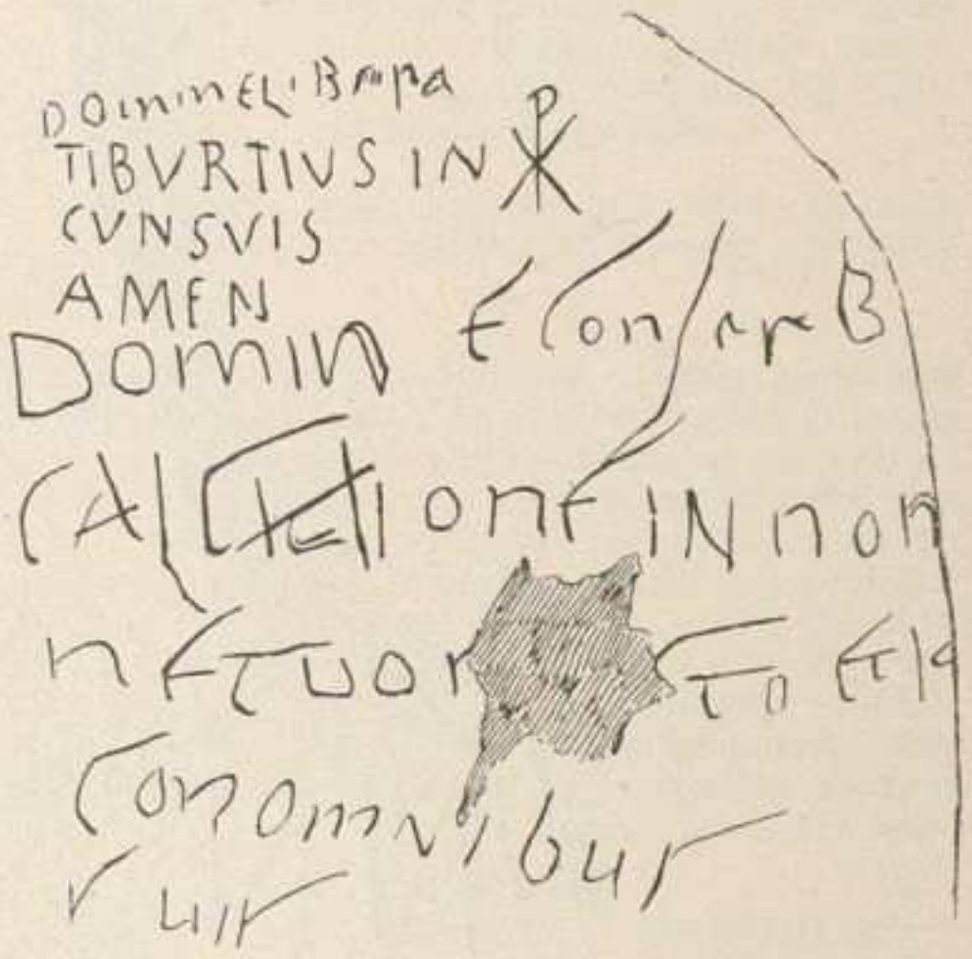
AGAPITV
+ EGO ANV
ΑΛΔΟC
BIBA INDO
+ SEMPER

Ego Anualdos vivas in Domino semper.

On voit apparaître toutes les formules d'humilité qui obtiendront une vogue durable pendant la durée du Moyen Age :

E(*g*)O···· ‖ ···OBADIO·· ‖ PECCATORI
GEORGI(*us*) (*p*)ECCA(*tor*)
+EGO SERGIVS H(*u*)MILIS
+E(*g*)O ROMANVS PRB

A la partie postérieure de l'abside près de la porte



5353. — Graffite au cimetière des SS.-Pierre-et-Marcellin.
D'après *Römische Quartalschrift*, 1908, p. 85, fig. 9.

qui établit la communication entre la crypte et la galerie, ce graffite qui fut lu dès la découverte :

PR(*o*) QVIRIACVP(*e*)
TE (*v*)I(*l*)AM
AETREN
Pro Quiriacu pete vitam aeternam.

Sur la paroi droite de la tombe des martyrs.

+KE BOHΘI TΩ[illegible]CΩΔOYΛ
+KE BOHΘI TON ΔOYΛΩN ‖ ΘEOΔΩPO(ν)
+AΘANACIOC
MAPTINOYCΔIAKONOC(*diaconus*)
E(*g*)O ROMANV PRE (*presbyter*)
SERGIVS PRAETER SVD (*subdiaconus*)
+MAVR (*Maurus*)
GRATIDIVS HVMILIS ET INDIGNVS ORDINANDVS
IORDANNIS CLERICVS
ORAPROMEP (*eccatore ?*)

Un dessin veut peut-être figurer une abside et, en avant, quelques lignes en zigzag seraient l'escalier qui y donne accès.

En venant du vestibule, ce sont les formules bien connues : *in mente, in mente habeas* ou *habete* et quel-

ques graffites funéraires : *Niconi* ‖ *in pace : Asclepios* ‖ *in pacem, Urbica in pace* ⁜.

R
MACIA
DORMITNPACE

L'*r* oubliée a été tracée au-dessus du mur, quant à l'*i* on n'y a pas pris garde. Enfin :

SALVIVS NEPOS IN PACE VII KAL FEB
IR
EN
Є

Un autre graffite tracé à l'entrée d'un cubicule, non loin de la crypte historique, se compose de deux textes (fig. 5352) :

MINE ☧
INNO

et au-dessous :

CRISTE IN MENTE HABEAS MAR
CELLINV PECCATORE ET IOBI
INV SEMPER VIVATIS IN DEO

Un des prêtres chargé de desservir l'église des Saints-Pierre-et-Marcellin est allé en pèlerinage au cimetière de Pontien et il s'est souvenu, près de l'image du saint, des patrons de sa propre église ou de son cimetière :

EVSTATIVS HUMILIS PECCATOR
PBR SERVITOR BEATI MARCELLINI
MARTYRIS SED TV QVI LEGIS
ORA PRO ME (*et*) HABEAS DM
PROTECTOREM

Revenons au cimetière des Saints-Pierre-et-Marcellin.

Le graffite suivant, connu depuis longtemps, mais publié sans assez d'attention et incomplètement [1], doit être donné dans sa totalité (fig. 5353) :

DOMINE LIBERA
TIBVRTIVS IN ☧
CVN SVIS
AMEN
DOMINE CONSERB(*a*)
CALCIDIONE IN NOM(*i*)
NETUO S(*an*)CTO ETIA(*m*)
CON OMNIBUS
SUIS

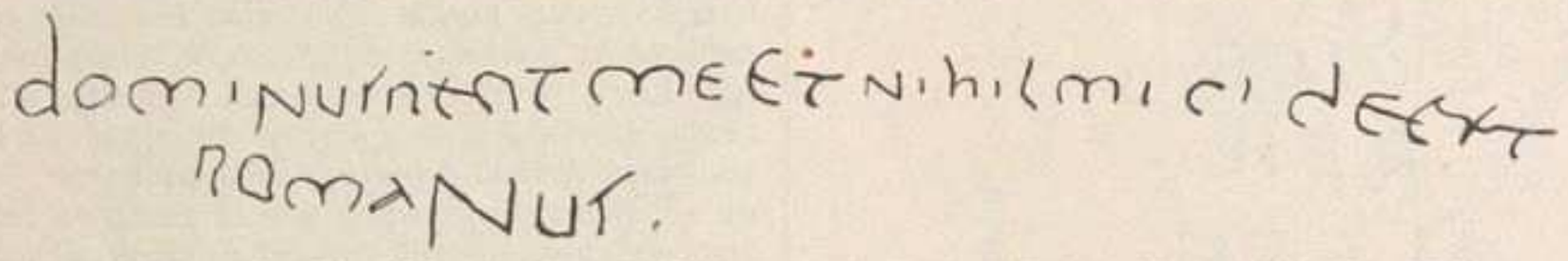
Dans la basilique des saints martyrs, on lit à deux reprises : *Ego Romanus presbyter*, et cette acclamation joyeuse, tracée par la même main : *Dominus regit me et nihil mici deest Romanus* (fig. 5354). Le prêtre Romanus nous est encore conservé non plus par des graffites, mais par son épitaphe trouvée en place par Marangoni (fig. 5355) et qui fut transportée avec les restes de Romanus à Sainte-Marie du Transtévère avec cette indication [2] :

Ossa Romani presb. in. coemet. s. Helenae, via Labic., sub. praeposito, lapide reperta, hic, sita, sunt, a. d. m. d. ccxlix.

Dans la deuxième région du cimetière des Saints-Pierre-et-Marcellin, le long de l'escalier, on a lu cette formule [3] : TIBVRTIVS IN ⁜ CVNSVIS AMEN.

Au cimetière de Priscille nous trouvons un escalier sur lequel, outre les noms de pèlerins, des acclamations, des monogrammes, des symboles, est une épigraphie unique dans la série des graffites; elle est tracée sur l'ouverture semicirculaire d'un *arcosolium* (fig. 5297).

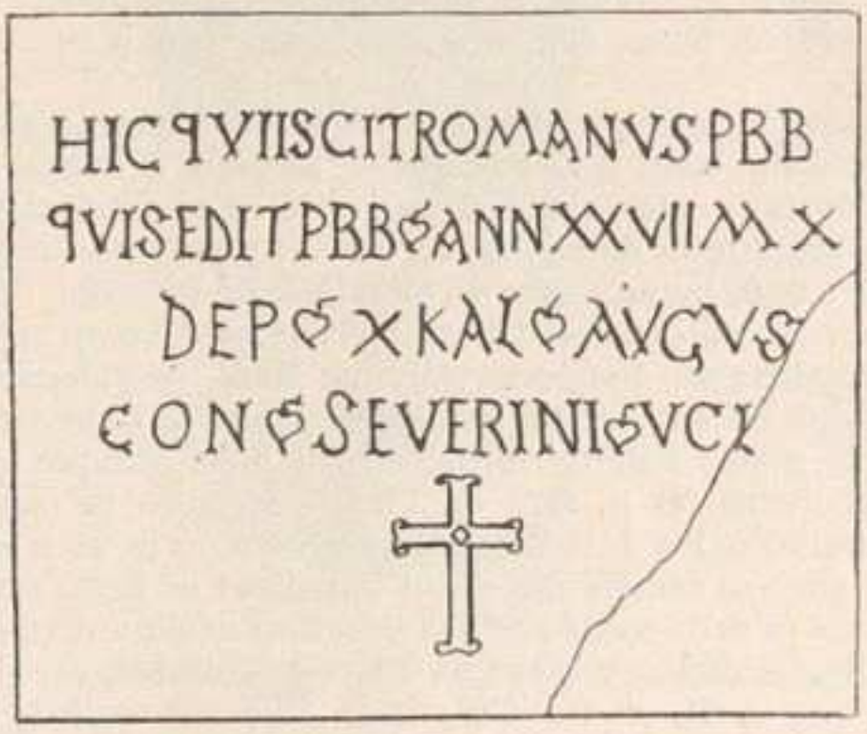
A la première ligne, on lit en grands caractères IN PACE, ensuite... *I idus febr. conss. Gratiani III et Equiti Florentinus, Fortunatus et (Fe)lix ad calice benimus*, c'est-à-dire *ad calicem venimus* [4]. D'abord il est exceptionnel de rencontrer un graffite portant une date, parmi nos graffites chrétiens [5]. Ici nous avons une date consulaire, 374 ou 375 et plus probablement 375. Il est certain que le 3ᵉ consulat de l'empereur Gratien et d'Equitius reporte à 374, mais grâce à la paix qui régna alors on ne nomma pas de consuls l'année suivante [6], en sorte que cette année-là on data : *post consulatum Gratiani III et Equiti* [7]. Dans notre graffite, au début de la 3ᵉ ligne, l'enduit est rompu et tombé, il semble que trois ou quatre lettres sont perdues, par conséquent POS ou POST. Ce qui suit



5354. — Graffite. D'après Sixtus, *Notiones archeologicæ. Epigraphia*, p. 332, fig. 156.

CONSS. ne veut pas dire *consulatum* mais *consulum*, il faut donc lire : *post(annum) consulum...*, formule qu'on retrouve sur une inscription romaine de l'année 375 [8].

Cela dit, voyons la relation qui existe entre ce graffite et les symboles tracés plus bas sur la même paroi.

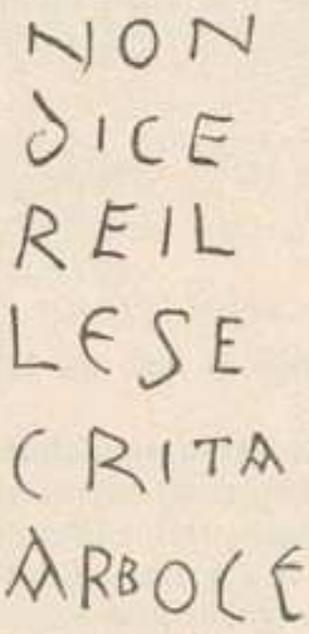


5355. — Épitaphe de Romanus.
D'après De Rossi, *Inscriptiones*, t. I, p. 391, n. 879.

Ceux-ci sont de vrais proscynèmes de pèlerins venus *ad limina sanctorum*, ils furent tracés à une époque où le sol n'avait pas encore été exhaussé, car quelques-uns sont presque au niveau du sol actuel, ce qui ne se voit guère et ne peut guère se produire, car les pèlerins écrivent à leur niveau et ne s'accroupissent pas. On lit : *Petrus vivat in Chr(isto). Donata, Satu(rninus,*

[1] Stevenson, *Conferenze della Societa dei cultori della cristiana archeologia en Roma*, aprile, 1877, dans *Bullettino di archeologia cristiana*, 1878, p. 70 sq. — [2] De Rossi, *Inscript. christ. urb. Rom.*, t. I, p. 391, n. 879. *Nuevo bull. d'arch., crist.*, 1900, t. VI, p. 68. — [3] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1878, p. 70-71. — [4] De Rossi, *op. cit.*, 1888-89, pl. VI-VII, p. 72-80. — [5] C'est le contraire dans les proscynèmes d'Égypte, cf. *Corp. inscr. lat.*, t. III, p. 9 sq. — [6] De Rossi, *Inscript. christ. urb. Rom.*, t. I, p. XXX. — [7] *Id. ibid.*, t. I, n. 246-253. — [8] *Id., ibid.*, t. I, n. 251

ce nom est mutilé par la chute de l'enduit), *Agnès* et le monogramme du Christ est plusieurs fois répété; notons aussi un vase ou canthare (voir ce mot) qui n'est pas rare sur les épitaphes [1], et un dauphin (voir ce mot) affronté à un trident. Il y a ici de toute évidence une intention symbolique. Ce groupe semble avoir une relation avec le texte de l'année 375. Cette façon de murer l'*arcosolium* en laissant une sorte de fenêtre carrée avait pour but de pouvoir déposer sur la *mensa* de l'*arcosolium* un deuxième cadavre [2]. Ensuite, on fermait cette ouverture avec une plaque de marbre portant l'épitaphe. Dans le cas présent, il semble que l'épitaphe se continuait sur la chaux recouvrant la maçonnerie qui bouchait la lunette de l'*arcosolium*, le nom a disparu, il ne reste que : *..in pace.* Plus tard, sans qu'il soit possible de fixer un laps de temps depuis l'inhumation du cadavre, on traça le graffite de *Florentinus, Fortunatus et Felix*, qui, nous disent-ils, *ad calicem venimus.* Serait-ce ici une indication topographique comme celles que nous connaissons déjà : *ad ursum pileatum, ad duas lauros, ad septem palumbas, ad caprea?* Ces sortes d'indications étaient nombreuses. Dans Rome, près du Quirinal, il



5356. — Graffite du cimetière de Commodille.
D'après *Nuovo bull. di archeol. crist.*, 1906, p. 240.

y avait un célèbre *calix marmoreus* qui semble avoir donné son nom à la rue qui se termine à l'église de S. Maria *in via lata.* S'agirait-il ici d'une indication topographique de ce genre? Mais il n'en reste aucun indice dans les environs du cimetière de Priscille.

Mieux vaut, semble-t-il, voir ici une allusion au calice eucharistique. Polemius Silvius, dans le calendrier terminé en 449, dédié à saint Eucher de Lyon, met au 24 mars; *natalis calices* [3]. Tout nous indique que nous avons ici la fête de l'institution de la sainte eucharistie. En 449, le jeudi saint tomba le 24 mars. Les anciens témoignages qui appellent le jeudi saint sous le nom de *natalis calicis* sont tous originaires de la Gaule, ils nous viennent de Polemius Silvius, en 449; de saint Avit, en 490-523, de la *Vita Genovefæ* (voir Geneviève), et se continuent jusqu'au XII[e] siècle [4]. Nous avons donc dans notre graffite, selon toute vraisemblance, les noms de trois pèlerins gaulois, Florentin, Fortunat et Felix, venus au cimetière de Priscille, 24 mars 375.

Toutefois cette explication, si séduisante qu'elle soit, ne satisfait pas aux circonstances de temps et de lieu. Elle est en relation spéciale avec l'*arcosolium* décrit qui était muré et dont la *mensa* était cachée quand vinrent les trois visiteurs qui laissèrent la trace de leur passage. Sur une inscription païenne, le défunt est censé prendre la parole et dire : *ambula, sequere me cum œnophoru(m), cum calice(m) et tapantione(m)* [5]. Ce dernier mot est inexpliqué, il signifie peut-être *fac totum.* Quoi qu'il en soit l'invitation est claire, le défunt demande qu'on vienne à sa tombe avec un flacon de vin et un verre pour la libation. Un autre païen dit encore : *convivæ cuncti nunc mi bona pocula ferte dicitteque ut semper meo corpori terra levis sit* [6]. On sait (voir AGAPE) combien l'Église eut de peine à déraciner cet usage qui persista jusque vers le début du IV[e] siècle [7]. Saint Paulin de Nole excuse encore cette pratique basée sur l'ignorance [8] :

. . . . *mentibus error*
irrepit rudibus nec tantæ conscia culpæ
simplicitas pietate cadit, male credula sanctos
perfusis halante mero gaudere sepulcris

En 384, Augustin trouva cet usage sévèrement interdit à Milan par saint Ambroise, tandis qu'en Afrique il persistait et chacun apportait sa coupe au tombeau des saints : *pocillum, unde dignationem sumeret,* et le vin était étendu d'eau : *pro suo palato satis sobrio temperatum* [9]. Le jeune Adéodat ne manquait pas à cet usage : *et cum multæ essent, quæ illo modo videbantur, honorandæ memoriæ defunctorum, idem ipsum unum* (pocillum) *circumferebat.* Aussi Augustin s'indignait : *modo eos* (martyres) *ebriosi calicibus persequuntur, quos tunc furiosi lapidibus persequebantur* [10]. Ce n'est qu'au début du V[e] siècle que la coutume fut épurée : *quas cum apposuerint, orant et auferunt, ut vescantur vel ex eis etiam indigentibus largiantur; quod quidem a Christianis melioribus non fit, et in plerisque terrarum nulla talis est consuetudo* [11]. Notre graffite de l'année 375 est d'un temps où l'usage persistait, ainsi Florentius, Fortunatus et Felix *ad calicem* (sumendum) *venimus*, ont bu *ad sepulcra martyrum* dans la crypte historique de Priscille et ont accompli le même rite devant la tombe de celui ou de celle dont ils voulaient honorer la mémoire, pensant faire une bonne et pieuse action : *Vota ad Deum pervenire judicant, qui calices ad sepulcra martyrum deferunt*, dit saint Ambroise [12].

Au cimetière de Prétextat, nous rencontrons le souhait si connu : *Refrigeret* [13] :

REFRIGERI IANVARIVS AGATOPVS FELICISSIM MARTYRES

Au cimetière de Commodille un graffite ne porte que ces deux mots [14] :

TECV
DEVS

tracés sur la chaux encore fraîche d'un *loculus.*

Dans le même cimetière, on a lu un graffite autour duquel on s'est évertué, sans beaucoup de succès, à développer tout un commentaire (fig. 5356) :

NON
DICE
REIL
LESE
CRITA
ABOCE

Non dicere ille secrita a boce, dont le sens paraît être : *Noli dicere secreta alta voce.* On a suggéré de voir ici une allusion à la récitation à voix basse du canon de la messe [15]. Cette interprétation rappelle l'époque où

[1] *Roma sotterr.*, t. II, p. 325; *Bull. di archeol. crist.*, 1869, p. 93 sq. — [2] *Roma sotterr.*, t. III, p. 258, *Bull.*, 1875, p. 13. — [3] *Corp. inscr. lat.*, t. I, p. 390. — [4] Du Cange, *Glossar.*, au mot *Natalis Calicis.* — [5] *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n. 25861. — [6] *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n. 19007. — [7] Muratori, *De agapis sublatis*, dans *Anecdota grecca*, Neapoli, 1776, p. 133 sq.; Rossi, *Roma sotterr.*, t. III, p. 503 sq. — [8] *In natale Felicis*, IX, vs. 558 sq. — [9] *Confessiones*, l. VI, c. II. — [10] S. Augustin, *Sermones inediti*, édit. Denis, p. 39. — [11] *De civitate Dei*, l. VIII, dernier chapitre. — [12] *De Elia et jejunio*, c. XVII. — [13] *Bullettino di archeol. cristiana*, 1872, p. 70. — [14] *Nuovo bullettino di archeol. cristiana*, 1905, p. 62, n. 33. — [15] Celi, *Di un graffito di senso liturgico nel cimitero di Commodilla*, dans *Nuovo bullett.*, 1906, p. 239-352.

le P. Marchi transformait les sièges des catacombes en confessionaux. Ce serait assurément choisir mal le lieu d'un avertissement pour une rubrique liturgique que de l'écrire dans un corridor où personne n'aura l'idée de venir la lire. Il est très vraisemblable qu'il s'agit ici d'une sentence, dont le sens rappelle celle-ci : *quæ in aure auditis nolite prædicare super tecta.* C'est un dicton comme il en circulait tant à cette époque où les recueils d'apophtegmes étaient très répandus, une maxime dans le genre de celles qu'on inculque à la jeunesse : « Savoir garder un secret! »

Les graffites nous offrent des acclamations analogues à celles qui se lisent sur les anciennes épitaphes



5357. — Graffite.
D'après De Rossi, *Roma sotterr.*, t. II, pl. XXXI-XXXII, n. 8.

et sur les objets usuels comme les fonds de coupes (Voir *Dictionn.* au mot FONDS DE COUPES), les anneaux (voir ce mot), les tessères. Il serait facile de dresser une très longue liste de ces acclamations (fig. 5357) :

ICONI BIBAS
DONATE VIVAS
VICTORINE BIVAS
PONTI VIVAS INDEO CRISTO
ΕΛΙΑ BIBAS IN ΔΕΟ
ΓΕΛΑCΙ ZΗC ΕΝ ΘΕΩ
ΔΙΟΝΥCΙ BIBAS IN ΘΕΩ
ELIANE VIVAS IN ETERNO
LEONTI VIB*as* IN VITA (*aeterna ?*)
AMATE IN PACE
FORTVNI TE IN PACE
FORTVNI TE IN PACE
IN *Pace* ASTRA PETE
NAVIGI VIVAS IN ⁂

L'acclamation la plus complète est celle qui souhaite à la douce Sophronie de toujours vivre en Dieu. Le souvenir de la chère défunte hantait la pensée du visiteur de la catacombe à qui ces lieux rappelaient à tout moment une mère, une épouse, une fille, une sœur ? Avant de s'engager dans le vestibule du principal sanctuaire, il écrit une première fois (fig. 5358):

SOFRONIA VIBAS···CVN T(*uis*)

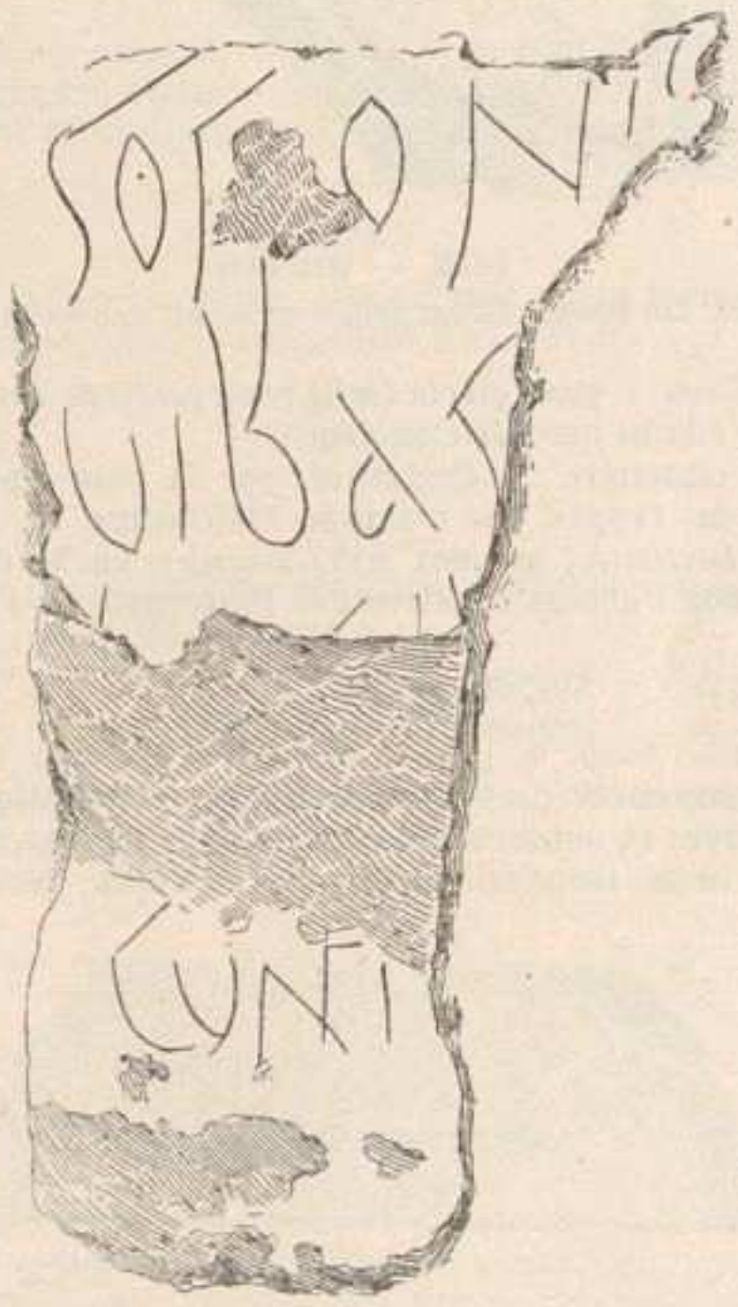
Quelques pas plus loin, sur la porte d'une autre chapelle, c'est la même main qui réitère son souhait sous une forme à peine différente et trace ces mots :

SOFRONIA (*vivas*) IN DOMINO

En arrivant près de l'*arcosolium* d'une autre chapelle, la dernière que visitaient alors les pèlerins, on trouve la grande inscription qui, à peine tracée, ne satisfait pas encore et est aussitôt renouvelée (fig. 5359) :

Sofronia
dulcis semper
v(ib)es Deo
Sofronia
vibes

L'acclamation *vivas, vivas in Deo* est rare jusqu'à la paix de l'Église, mais elle jouit d'une grande popularité depuis cette époque jusqu'à la fin du IVe siècle, pour être à peu près délaissée au siècle suivant. Cette chronologie se trouve confirmée par celle des enduits sur lesquels on lit la plupart des graffites portant cette formule. Leur qualité permet d'établir



5358. — Graffite.
D'après De Rossi, *Roma sotterranea*, pl. XXXI-XXXII, n. 4.

l'époque à laquelle ils appartiennent, tous sont du IIIe ou du IVe siècle; on n'en rencontre plus trace sur les enduits de l'époque byzantine.

Au nombre des acclamations, il faut accorder une mention particulière à celles qui ont été tracées sur l'enduit encore frais. A ce titre le graffite suivant s'affirme comme contemporain de la baie qui sert d'entrée à la crypte papale :

ΕΝ ΘΕΩ ΜΕΤΑ ΠΑΝΤΩ(Ν)···ΠΟΝΤΙΑΝΕ ΖΗCΗC

qu'on doit probablement compléter ainsi :

εν Θεω μετα παντων επισκοπων Ποντιανε ζησης

Il est possible que nous ayons ici une allusion au pape Pontien qui mourut en exil dans les mines de Sardaigne et dont les restes furent rapportés à Rome

et ensevelis dans la crypte papale sous le pontificat et par les soins du pape Fabien (236-250).

A l'entrée de cette même crypte papale nous lisons encore ceci : GERVSALE*m* CIVITAS ET ORNAMENTVM MARTYRVM DI CVIVS... L'auteur n'en a pas dit plus, et J.-B. De Rossi s'aventure peut-être un peu trop en voyant ici un emprunt (tout au plus une réminiscence) au verset 3e du psaume : *Lætatus sum*; v. 3 : *Jerusalem quæ ædificatur ut civitas.* Même réserve à garder, croyons-nous, sur le rapprochement avec ces mots de



5359. — Graffites.
D'après De Rossi, *Roma sotterranea*, pl. XXXI-XXXII, n. 7.

Tertullien : *quæ gloria (erit) resurgentium sanctorum qualis civitas nova Hierusalem* [1].

Au cimetière de Prétextat, sur la voie Appienne, dans la crypte des martyrs Felicissime et Agapit (voir *Dictionn.*, au mot FELICISSIME), on lit ce graffite dans l'abside construite à l'intérieur de l'arcosolium [2] :

SVCVRITE VT
[*vincam in die judicii,?*]

Au cimetière de Cyriaque, où les dévastations ont été graves et nombreuses comme nous l'avons montré déjà, nous trouvons dans un cubicule décoré de



5360. — Graffite au cimetière de Cyriaque.
D'après De Rossi, *Bullet. di archeol. cristiana*, 1876, pl. III, n. 3.

peintures un des trois *arcosolia* muni d'un parapet sur lequel on a tracé ce graffite (fig. 5360) [3] :

Gaiane vivas in ☧ *cum Procula, Simplici vivas in* ☧

Ce n'est pas, comme on pourrait le penser, un graffite funéraire, une acclamation, c'est un proscynème de pèlerin. Et en effet, ce n'est pas seulement sur le parapet, mais encore sur les parois du cubicule et sur les colonnes de tuf couvertes d'enduit soutenant la voûte qu'on lit des formules analogues;

Au cimetière de Saint-Hippolyte, sur la voie Tiburtine, sur l'enduit d'une abside des noms de visiteurs [4]

LEO
ATARIVALITUS PREP

et sur une des parois latérales :

BENE SERBVS DI

Une autre acclamation nous conserve un nom intéressant. Sous le graffite [5] :

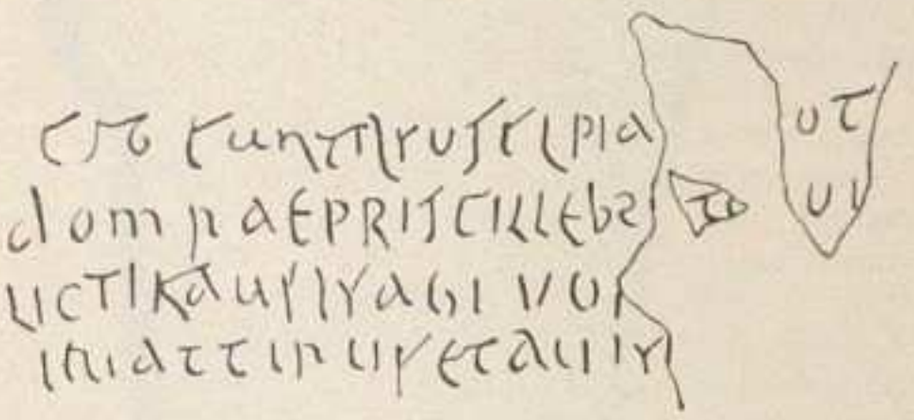
GAUDEN
TIA UIUAT
IN ☧

conservé au cimetière de Pierre-et-Marcellin, on lit un alphabet en caractères cursifs et une invocation commençant par ϵΥΓ, qu'on invoque pour :

Rufinu... cum Malificia sua

Ce vocable de mauvais augure dérive de *malum fatum*, comme *Bonifacia* de *bonum fatum.*

Dans ce même cimetière de Saint-Hippolyte où



5361. — Graffite au cimetière de Priscille.
D'après *Bull. di arch. crist.*, 1888-1889, p. 112.

nous nous trouvions, il n'y a qu'un instant, le graffite le plus important est celui qui est adressé au martyr éponyme [6] :

IPPOLITE·IN·MENTE (*habeas*)
PETRV(*m*) PECCATORE(*m*)

A l'oratoire de Sainte Félicité (voir ce mot), un graffite grec qui mentionne l'ancien propriétaire ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΙΟ ΠΟΤΕ ΔΟΜΟC...; ce graffite était tracé sur l'enduit primitif de la paroi latérale, avant qu'on couvrît celle-ci de peintures. Sur ce même enduit on a lu quelques noms : *Cassidi, Maxi..., Sæculari...* et ces deux acclamations [7] :

ACHILLIS VIVAS
et : ····INDEC

Dans l'hypogée des Acilli Glabrion (voir ce dernier mot) au cimetière de Priscille, nous lisons un graffite qui mentionne les LIMINA SANCTORVM et cet autre qui contient une invocation à sainte Priscille [8] : *suscipia... ot... domnæ Priscille be ?... ta... vi... licti kausis agi vo...* : *ievattinus et avis...* ce qui semble permettre la lecture suivante (fig. 5361) :

Cito cuncti suscipia(mus v)ot(a precibus) domnæ Priscill(a)e ou bien : *cito cuncti* (pro quibus oramus) *suscipia(ntur v)ot(is et precibus) domnæ Priscillæ...*

[1] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 253-254, 259. — [2] De Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1870, p. 46, 1874. p. 37. — [3] De Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1876, p. 25, pl. III, n° 3; *Nuovo bull.*, 1895, p. 79-80. — [4] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1882, p. 110. — [5] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1882, p. 117-118. — [6] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1883, p. 104; *Nuovo bullett.*, 1895, p. 79. — [7] De Rossi, *Bull. d'archeol. crist.*, 1884-1885, p. 164-165. — [8] De Rossi, *Bull. d'archeol. crist.*, 1888-1889, p. 112-114.

(*pro de*)*licti causis agi vo*... La dernière ligne n'offre aucun sens satisfaisant.

Nous arrêtons ici cette énumération, remettant à parler plus tard de graffites historiques comme ceux des Saints-Pierre-et-Marcellin [1] et celui de la Platonia [2] :

PETRE ET PAULE IMMENTEM HABE
TE PRIMVM ET PRIMAM IV(*ga*)LE EIVS
ET SATVRNINAM CONIVGEM FILI PRIMI ⁂
ET VICTORINVM PATREM(*ejus*) IN ⁂
SEMPER INAETERNO ET····

V. Graffites figurés. — La première place, dans cette série, appartient au « graffite du Palatin », représentant un fidèle adorant un crucifix à tête d'âne; ce sujet a déjà été figuré et étudié (voir *Dictionn.*, t. III, col. 3050-3056, fig. 3359, et t. I, col. 2043 pour le graffite d'Alexamène). On a pu y voir une charge d'écolier à l'adresse d'un camarade qui, loin de nier sa foi, l'affirmait avec courage et signait fièrement :

ΑΛΕΞΑΜΕΝΟC
FIDELIS

Alexamenos fidelis, pourquoi, puisque son nom est grec, n'a-t-il pas signé : πιστος? Sans doute parce que les jeunes gens élevés au *pedagogium* impérial étaient plus familiers avec la langue latine. Ce *pædagogium*, c'était, quelque chose dans le genre de ce qu'on a appelé en des temps moins reculés l'école des pages, et ces derniers ont toujours eu la réputation, devenue proverbiale, d'être assez indisciplinés. Alexamène était-il « franc comme un page », on ne sait, mais du moins avait-il la noble franchise qui éloigne le respect humain. De lui, nous ne savons rien, mais peut-être ne souhaitait-il pas moins ardemment que ses compagnons de se voir « hors de page ». Toute une série de graffites du Palatin nous apprend que le plus beau jour de cette jeunesse était celui où elle quittait le *pædagogium*, comme en d'autres temps le plus beau jour des années de collège est le jour où on le quitte. Beaucoup de ces jeunes pages faisaient suivre leur nom des initiales V. D. N. qu'on a interprété *vestiarius Domini nostri*, ou bien *veteranus Domini nostri* et qu'il faut très vraisemblablement compléter ainsi : *verna Domini nostri* [3]. On lit en effet dans un cartel à queues d'aronde le graffite suivant en deux écritures, une grande et profondément appuyée, une petite et légèrement appuyée :

BASSVS CHERRO
NESITA . ET .
TERTIVS · HADRV
METINVS . ET
CONCESSVS · VER
NA

Non loin de là, d'une autre main et en caractères de deux tailles, ces mots tracés avec une pointe de couteau :

OGIO
VERNA EXIT DE PE....
APOLLONI
VS

Apollonius verna exit de pe (*dag*) *ogio*

D'autres lancent ce même cri de joie, mais ne se réclament plus du titre de *verna*. Dans la même chambre où se lit l'inscription précédente, on lit celle-ci :

EVTYCHES EXIT DE PAEDA
GOGIO

Sur la même paroi, mais d'une autre main, cette mention en grands caractères mal tracés :

CORIN
THVS EXIT
DE PEDAGO
GIO

Sur la paroi voisine, une trace dont il ne reste que ces lettres, de la même main :

···TVS EXIT

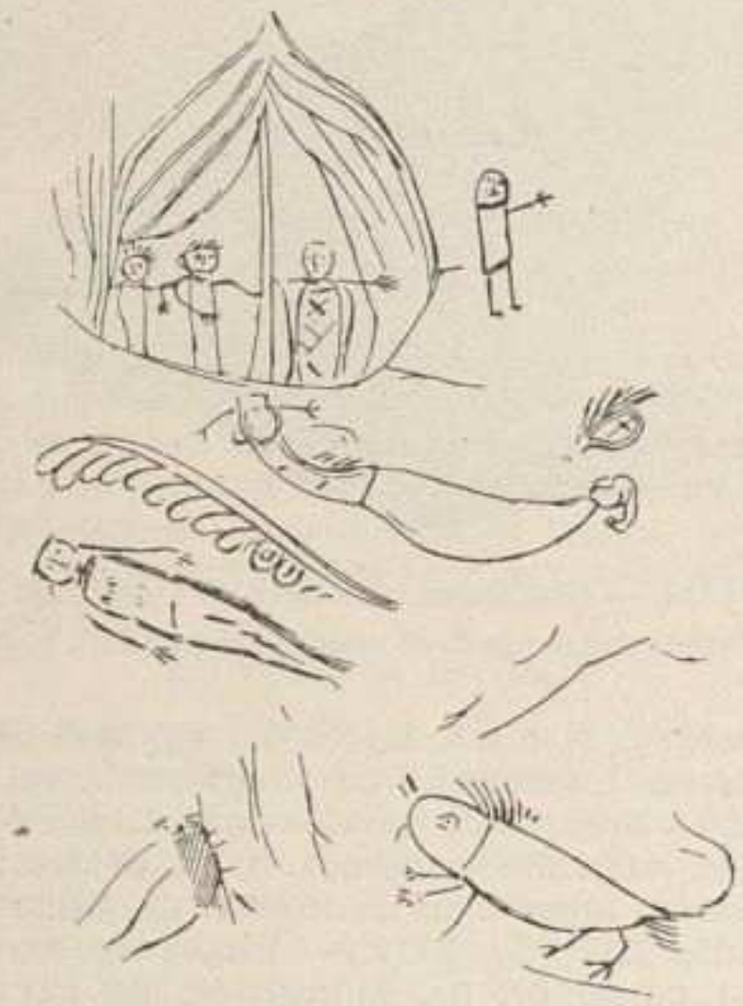
Ce Corinthus était tout à la joie; dans une autre chambre, il a répété la formule, et au-dessus un compagnon africain a écrit lui aussi :

MARIANVS
AFER EXIIT
DE PEDAGOGIV

Celui-ci n'y avait pas appris l'orthographe.

Après le graffite du Palatin, qui nous a entraîné à mentionner ceux des compagnons d'Alexamène, nous pouvons citer une longue série de graffites figurés.

Dans l'arénaire qui s'étend entre les cimetières des *Giordani* et de Thrason, sur la voie Salaire neuve, la voûte qui abrite un des *loculi* est décorée d'écailles et de branches de verdure; sur la paroi quatre peintures : la résurrection de Lazare, Daniel entre les lions, le Bon Pasteur, un paon. A droite de ces peintures, la paroi a été couverte d'enduit, mais elle n'a pas été peinte. Un enfant ou un artiste décorateur des catacombes a tracé à la pointe une esquisse qu'il n'a pas eu le temps ou les moyens de mettre en couleurs. D'un navire dont l'équipage se compose de trois individus obéissant au capitaine (?) qui se tient un peu en dehors, on a jeté Jonas au monstre marin qui le happe dans sa gueule; un peu au-dessous Jonas dort étendu sous le cucurbite et, plus bas encore, un poisson à quatre pattes (!) semble remonter à la sur-

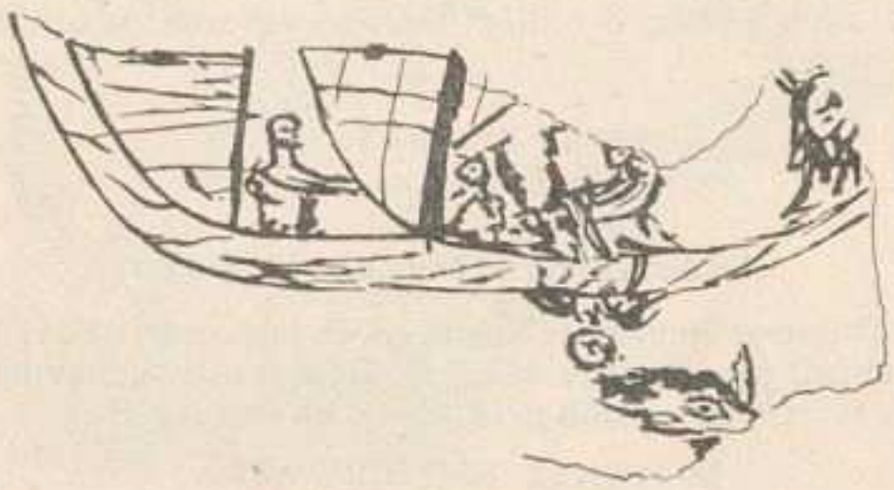


5362. — Graffite de Jonas.
D'après *Bull. di arch. crist.*, 1873, pl. I-II.

[1] R. Kanzler, *Ultima scoperta di A. Bevignani*, dans *Studi romani*, 1913, p. 189-196. — [2] A. Marucchi, dans *Nuovo bullettino*, 1921, p. 7. — [3] De Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1863, p. 72; Becker, *Das Spott-Crucifix der römischen Kaiserpalaste*, in-8°, Breslau, 1866, p. 12; C. L. Visconti, *Sulla interpretazione delle siglie V. D. N. dei graffiti palatini*, dans *Giornale arcadico*, 1867, t. LII; De Rossi, *Bullettino*, 1867, p. 75.

face sans doute pour rendre son passager (fig. 5362) [1].

Dans un cubicule de la voie Salaire ancienne, c'est toute une collection de graffites tracés au pinceau sur trois des faces du cubicule. Ce sont des croquis qui témoignent d'une grande maladresse, mais leur réunion dans un même lieu montre qu'on a voulu néanmoins les faire servir à l'enseignement [2]. Ils représentent le sacrifice d'Isaac (Voir *Dictionn.*, t. I, col. 116, fig. 28); le paralytique emportant son grabat, Jonas jeté au monstre (fig. 5363); la résurrection de Lazare; Moïse frappant le rocher; Jonas couché sous le cucurbite; Isaac portant le bois au bûcher de son sacrifice; un des trois Hébreux en prières dans la fournaise; enfin un sujet sans analogue dans l'art chrétien et d'un grand intérêt historique [3].



5363. — Graffite de Jonas.
D'après *Bull. di arch. crist.*, 1865, p. 4, n. 2.

Sur un piédestal, une statue, probablement une divinité nue, Jupiter peut-être, tenant le sceptre et la patère. A gauche, un individu lui lance des projectiles, tandis qu'à droite un autre personnage tire un câble passé au cou de la statue qu'il s'efforce évidemment de jeter à terre. Il est à peu près indubitable que nous avons ici une scène qui a dû se reproduire fréquemment après la paix de l'Église, lorsque la populace se ruait contre les statues des dieux et les mettait en pièces [4].

Voici une série de graffites figurés déjà publiés dans le *Dictionnaire* et au sujet desquels il n'y a pas lieu d'entrer dans de nouveaux détails.

Colonnes du temple d'Antonin, scène d'amphithéâtre, *pila* exposée aux bêtes, t. I, col. 459-462, fig. 925. — Dalle funéraire au cimetière Ostrien, une défunte entre deux saints protecteurs, t. I, col. 495, fig. 95. — Dalle funéraire à Tébessa, voici le texte qui n'a pas été complété (un défunt en prière, t. I, col. 654, fig. 117) : *hic requ*[*iescit*] ... [*Quod vult de*]*us* [*vixit i*]*n pace an*[*nos*] *menses V dies* [XXIII; *nat*]*us est ann*(*o*) *septimo do*(*mini*) *n*(*ostri* ?) *re*[*gis Guntha*]*mundi* (ou bien [*Thrasa*] *mundi III non*(*as*) *febrari* (*as*)... *et recessit ann* (*o*) *duo decimo VII ka* [*l* (*endas*)] *Augustas ora III sabbatorum* [5]. — Dalle funéraire au cimetière Sainte-Agnès, portant trois symboles, t. I, col. 935, fig. 226. — Dalle funéraire catacombale, au musée épigraphique de Latran, scènes agricoles, Adam et Ève, Daniel, Bon Pasteur, t. I, col. 1020, fig. 245; rapprocher de t. III, col. 873, fig. 2665. — Dalle funéraire d'enfant, berger appuyé sur son bâton, t. I, col. 1299, fig. 303. — Dalle d'enfant, Pasiphile avec les ailes d'Icare, t. I, col. 1484, fig. 339. — Fragment d'épitaphe au Latran, l'âme devant le parvis céleste, t. I, col. 1517, fig. 361. — Dalle funéraire, amours s'exerçant à la palestre, t. I, col. 1633, fig. 400. — Marques tracées sur des amphores, t. I, col. 1687, fig. 422; col. 1689, fig. 424; col. 1691, fig. 425, 426. — Sépulture avec graffite dans la chaux, t. I, col. 1759, fig. 464. — Signature d'Alexamène, t. I, col. 2043, fig. non chiffrée. — Crucifix du Palatin, t. I, col. 2044, fig. 585, remplacée par t. III, col. 3051, fig. 3359. — Dalle funéraire, instruments de boucher, t. I, col. 2519. fig. 828. — Dalle de Saint-Maximin, la Vierge au temple, t. I, col. 2558, fig. 831-832. — Dalle du cimetière d'Apronien, symboles, t. I, col. 2641, fig. 856. — Inscription dans un arcosolium, t. I, col. 2769, fig. 934. — Dalle funéraire de Severa, les rois mages, t. I, col. 3005, fig. 1029. — Dalle avec cœur et perdrix picorant une grappe de raisin, t. I, col. 3007, fig. 1030. — Dalle funéraire, défunt, t. I, col. 3007, fig. 1031. — Table d'autel d'Auriol, t. I, col. 3153, fig. 1121. — Graffites des chapelles d'El-Baghaouât, t. II, col. 59-61, fig. 1192-1196. — Balances sur des dalles funéraires, t. II, col. 135, fig. 1218-1122. — Instruments de barbiers, sur des dalles funéraires, t. I, col. 485, fig. 1388-1389. — Calice et pains sur le mur des temples de *Mater matuta*, t. II, col. 1619, n. 1894. — Entrée de la crypte papale, t. II, col. 1677, fig. 1924. — Caricatures à Baouit, t. II, col. 2162, fig. 2081. — Caricatures dans la vallée d'Akhmîn, t. II, col. 2163, fig. 2082. — Plaques de marbre provenant



5364. — Graffite au cimetière de Domitille.
D'après *Nuovo bull. di archeol crist.*, 1916, p. 95.

de Crimée (?), t. II, col. 2643-2644, fig. 2208-2209. — Mercure sur une lamelle de plomb, t. II, col. 2687, n. 2232. — Fresque de Sainte-Cécile, t. II, col. 2739, fig. 2235. — Graffite lombard, t. II, col. 2743, fig. 2236. — Vaisseau, noms dans la maison du Celius, t. II, col. 2865, 2866, fig. 2279. — Personnage dans une chaire, t. III, col. 67, fig. 243; col. 68, fig. 2414, t. IV, col. 800, fig. 3732. — Colombe sur une chaire, t. III, col. 68, fig. 2415. — Portraits des veilleurs, t. III, col. 541, fig. 2604. — Dalle avec symboles, t. III, col. 873, fig. 2665. — Fresque des saints Sixte et Optat, t. III, col. 1189, fig. 2718. — Poisson sur un fragment de poterie, t. III, col. 1937, fig. 3044. — Graffites de la Grande Oasis, t. III, col. 2875, fig. 3282. — Graffites sur l'épitaphe du pape Corneille, t. III, col. 2969, fig. 3315. — Graffites sur la fresque des saints Corneille et Cyprien, t. III, col. 2984, fig. 3327. — Épitaphe du cimetière de Domitille, t. III, col. 3093, fig. 3388. — Graffite au cimetière de Prétextat, t. IV, col. 800, fig. 3732. — Poisson dans la crypte de Priscille, t. IV, col. 291, fig. 3613. — Orante sur épitaphe à Dokimion, t. IV col. 1273, fig. 3813.

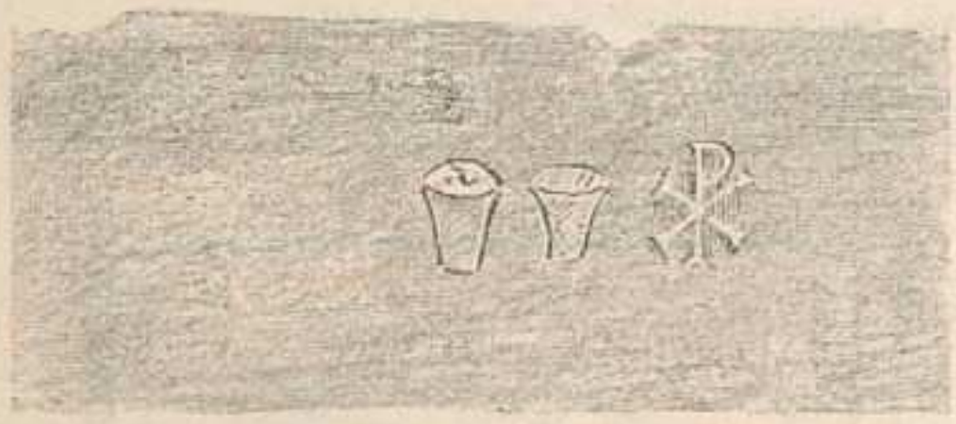
[1] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1873, p. 19-20, pl. I-II. — [2] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1865, p. 3-4. — [3] H. Leclercq, *Manuel d'archéologie chrétienne*, 1907, t. II, p. 653, fig. 408. — [4] De Rossi, *Bull.*, 1865, p. 5 : *Delle statue pagane in Roma sotto gli imperatori cristiani*. On peut mentionner encore un vase rempli de fleurs. Cf. De Rossi, *Bull.* 1879, p. 38; une inscription de Frascati avec l'ancre et deux poissons. *Ibid.*, 1882, p. 91-92, pl. X. (Voir Ichthys.) — [5] Cf. *Nuovo bull. di archeol. crist.*, 1898, p. 45-51. — [6] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 2009-2013.

Un fragment trouvé au cimetière de Domitille en 1878 par Mariano Armellini a résisté jusqu'à ce jour à tous les essais d'explications [1]. Ce fragment mesure dans sa plus grande largeur 0 m. 23; il est figuré ici (fig. 5364), ce qui nous dispense de le décrire. Quel sujet se trouve ainsi représenté, Armellini croit voir une relation entre cette scène et le poème damasien relatant la mort du pape Sixte II au cimetière de Callixte :

Adveniunt subito rapiunt qui forte sedentem.

nous aurions ici les soldats s'emparant du pape assis sur sa *cathedra*. Le fragment fut retrouvé en 1915 [2] et on put voir qu'il s'agit d'un attouchement léger des deux mains et non d'une brutale violence. Serait-ce l'intronisation liturgique d'un prêtre par un évêque? Ou bien, serait-ce un saint protecteur établissant un bienheureux dans le paradis? Il faut reconnaître que tout ceci est conjectural et qu'aucune de ces explications ne s'impose de façon à écarter toute objection.

Dans la curieuse série des graffites à figures, signalons encore une représentation rare trouvée sur une



5365. — Graffite à Saint-Sébastien.
D'après *Nuovo bullet. di arch. crist.*, 1920, p. 74.

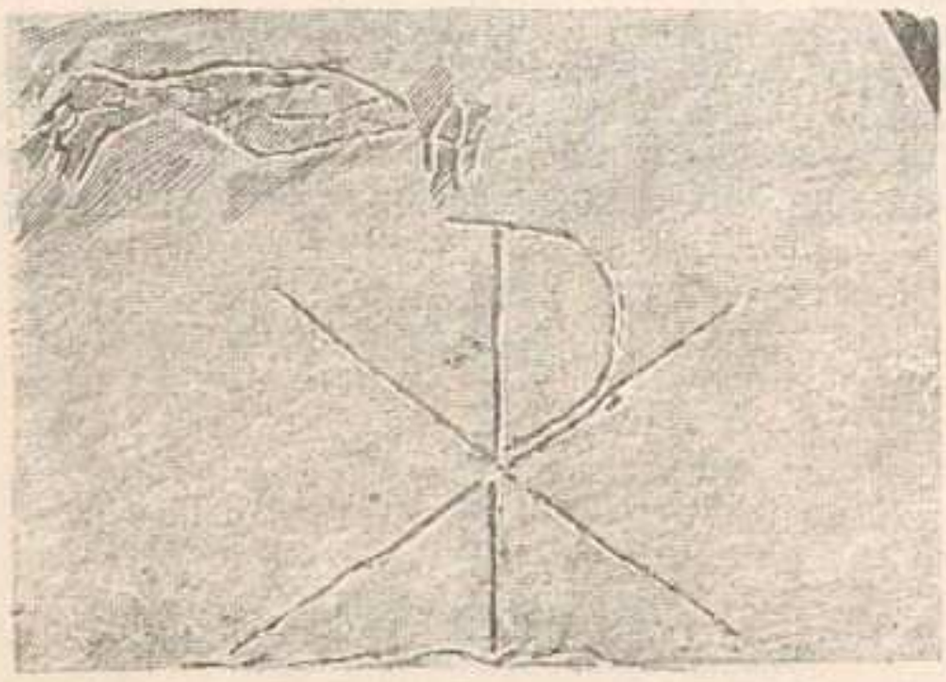
tombe de fillette. C'est la représentation d'une colonne sur le chapiteau de laquelle est le buste d'une chrétienne en prière, dont la tête est surmontée d'une croix, à droite se voit une colombe portant un rameau d'olivier. On lit sur le fût de la colonne ces mots tracés verticalement (voir *Dictionn.*, t. III, col. 3093, fig. 3388) :

SECVNDILLA IN PACE

Cette image paraît reproduire le type de quelque vieux monument chrétien demeuré inconnu. Une colonne ainsi surmontée du buste d'une orante se voyait peut-être dans quelque église et on est amené à l'admettre en songeant aux pilastres ornés dont il existe un spécimen à Tor Pignatara et qui étaient placés aux angles des *cancelli;* nu par le bas, celui qui reste s'achève au sommet par le buste du Bon Pasteur portant la brebis égarée [3].

Nous ne croyons pas que J.-B. de Rossi ait publié un graffite rencontré par lui au cimetière de Domitille, à l'emplacement même du *sepulcrumFlaviorum* (voir FLAVIENS), et dont il parle en ces termes : Le précieux fragment SEPVLCRVM||FLAVIORVM fut trouvé sur l'emplacement de l'abside, au milieu de la courbe de laquelle on voit une niche enduite de stuc blanc, évidemment ménagée pour recevoir la chaire pontificale, sur l'enduit *un'antica mano ha graffito rozzi segni e figure. Principale è quella d'un sacerdote vestito di casula, sedente in atto di sermonare, Negli altri segni, imperfetti par la caduta dell' intonaco, ravvivo a destra il pulpito o ambone delle lezioni simile a quello, che e conservato nella basilica di San Clemente sul Celio* [4].

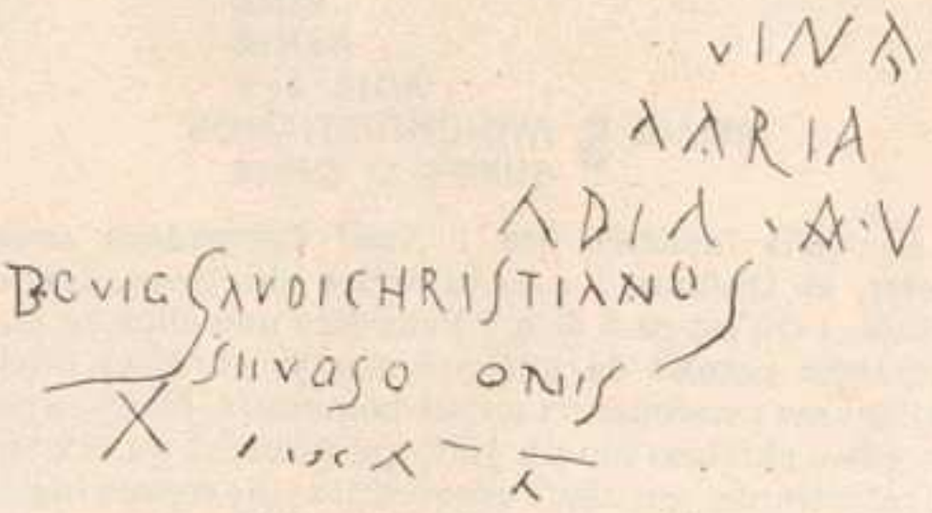
Au cours des travaux exécutés à Saint-Sébastien pour la démolition d'un autel construit au XVII[e] siècle, situé dans cette partie de l'église moderne qui correspond à la nef gauche de l'ancienne basilique, on a trouvé une pierre entrée dans la construction de l'autel et qui provenait certainement d'un *loculus* du cimetière *ad catacumbas* (voir ce mot). Il est aisé de voir



5366. — Graffite à Sainte-Agnès.
D'après *Nuovo bullet. di arch. crist.*, 1920, p. 75.

par ses dimensions que ce monument a été à peu près réduit de moitié (fig. 5365). Dans la partie préservée on voit un graffite qui représente le monogramme du Christ, à gauche deux cistes (voir ce mot) remplis de pains crucifères, symbole de l'eucharistie. Il est très probable qu'il y avait à droite deux autres cistes semblables [5]. Nous avions donné (voir *Dictionn.*, t. I, col. 935, fig. 226) une dalle du cimetière de Sainte-Agnès, offrant trois symboles : poisson, pain et chrisme, nous en donnons ici une reproduction plus satisfaisante (fig. 5366).

VI. POMPÉI. — A Pompéi, nous rencontrons quelques graffites du plus grand intérêt pour l'histoire du



5367. — Graffite à Pompéi.
D'après De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1864, p. 71.

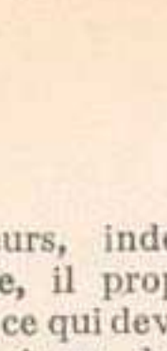
christianisme dans cette ville avant le désastre qui l'anéantit.

Un graffite tracé au charbon fut découvert et partiellement publié en 1862. L'original venait d'être déchiffré dans l'extérieur de la maison n. 22 du *Vico del balcone pensile*. Les lignes 4 et 6 du texte actuellement établi furent d'abord publiées par Kiessling qui s'excusa de supprimer le reste, dénué de sens,

[1] O. Marucchi, *Una singolare scena di simbolismo dommatico sopra un marmo del cimitero di Domitilla*, dans *Nuovo bullettino di archeol. crist.*, 1916, p. 95-99. — [2] *Nuovo bull. di archeol. crist.*, 1915, p. 151, cf. p. 136. — [3] E. Le Blant, *Lettre*, Rome, 8 février 1888, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*. — [4] De Rossi, *Bullettino di archeol. crist.*, 1874, p. 18. — [5] O. Marucchi, dans *Nuovo bullettino di archéol. crist.*, 1920, p. 74.

selon lui, et d'ailleurs, indéchiffrable, disait-il [1]. Dans la partie lisible, il proposait cette lecture : *igni gaude Christianæ*, ce qui devenait une allusion aux supplices fameux du cirque du Vatican sous Néron.

Peu de temps après, J.-B. De Rossi proposa, d'après l'étude du dessin exécuté par Minervini, une lecture et une interprétation nouvelles [2], mais la communication de Kiessling inspirait déjà une méfiance que sa transcription et son commentaire n'étaient pas faits pour dissiper. L'original avait disparu [3], cependant l'emplacement avait été minutieusement repéré [4]. Ce fut finalement le dessin de Minervini qui prévalut; il ne permettait pas de douter qu'on se trouvait en présence de deux textes distincts et indépendants l'un de l'autre : le premier, dont les mots sont légèrement espacés, est tracé sur trois



5368. — Croix à Pompéi.
D'après Garrucci, *Storia*, t. I, p. 417.

lignes dont il ne subsiste que l'extrémité; le deuxième plus ramassé.

Nous rappellerons d'abord ce dernier que nous avons donné déjà (voir *Dictionn.*, t. I, col. 2047, fig. 588).

mvlvs hic mvscellas docvit

Le premier est tracé sur six lignes. Les trois premières ne semblent pouvoir rien donner de satisfaisant; dans la quatrième ligne les six premières lettres défient l'interprétation, ensuite viennent deux mots d'une lecture aisée : *audi christianos* [5]. A la ligne suivante, nouvelle difficulté. Fiorelli a proposé : *sorores*, J.-B. De Rossi : *sævos olores* (= *siivos o[l]ores*), conjecture très séduisante et très vraisemblable. Voici la lecture de Minervini (fig. 5367) et l'inscription :

VINA
ΛARIA
ΛDIΛ·A·V
BOΛIG S ΛVDICHRISTIΛNOS
SIIVOS O ORIIS

Ce qu'il faudrait lire : *Audi Christianos sævos olores*, et traduire : « Ecoutez les chrétiens, cygnes cruels. » Qu'est-ce à dire ? Peut-être une allusion aux dernières paroles de quelque martyr chrétien interpellant ses persécuteurs ou ses bourreaux. N'est-ce pas un autre chrétien (ou un juif) qui pendant qu'éclatait la catastrophe qui allait ensevelir la ville campanienne traçait ce graffite récemment découvert sur une muraille [6] :

SODOMA GOMORA

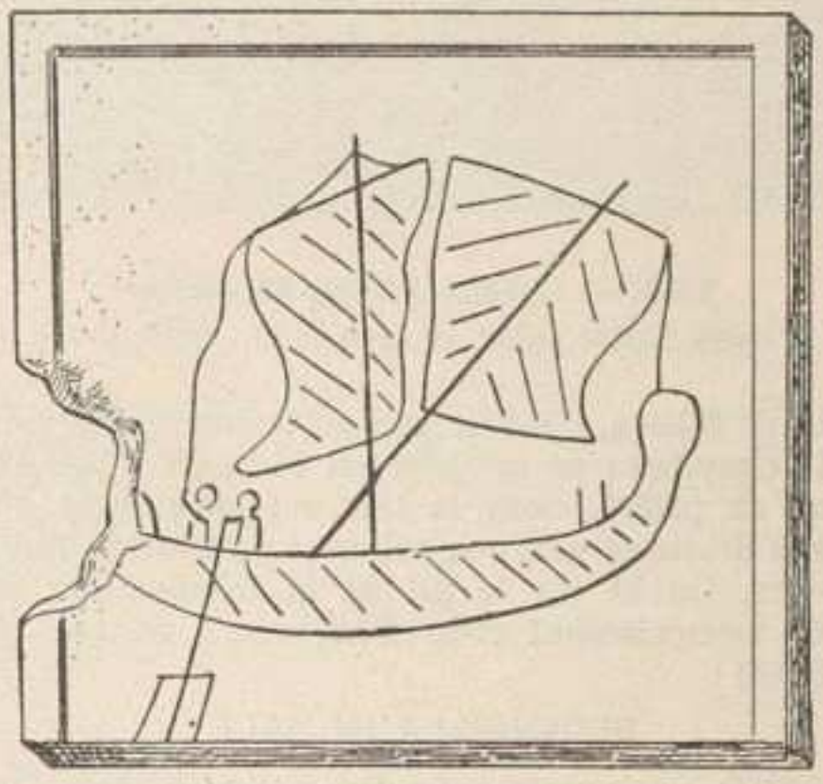
C. Zangmeister a proposé une autre lecture, plus énigmatique [7] :

VINA
NERVII · · · · · · · ΛARIA
ΛDIA·AV
PG·VIG S AVDICIIRISTIRAII
AET
8 X SICVI · SO · · · ONIS

En plus de ces graffites, R. Burgess a signalé contre le laraire de la maison de Pansa une croix en relief [8] que les recherches de Garrucci [9] et de Zangmeister [10] n'ont pu retrouver; mais Garrucci a rencontré sur un des pilastres des substructions de l'amphithéâtre un graffite représentant une croix (fig. 5368) [11] sans qu'on puisse s'aventurer à préjuger une date pour ce symbole.

VII. Afrique. — Il faut s'attendre à rencontrer dans l'Afrique du Nord une abondante moisson de graffites, mais, à raison de cette abondance même, nous sommes obligés de faire un choix.

A Tipasa, les façades des maisons sont, en général, comme les autres murs, en blocage, avec des harpes en pierre de taille de distance en distance. Les toitures



5369. — Graffite à Tipasa.
D'après *Mélanges d'arch. et d'histoire*, Rome, 1894, t. XIV, p. 376, fig. 31.

sont en charpente et en tuiles; de grandes briques de 0 m. 60 cent. de côté (*bipedales*), d'une épaisseur de 0 m. 04 à 0 m. 06, ont été retrouvées en divers endroits; elles étaient employées dans les salles à double plancher. Elles ne sont pas toujours lisses; plusieurs sont ornées de stries croisées en diagonales, ou longeant

[1] *Der Rest ist, abgesehen von einigen Buchstaben, die keinen Sinn geben, nicht zu entziffern.* — [2] Wandiger, dans *Historich. politische Blätter*, 1876, t. LXXXVIII, p. 825-851, expose l'opinion de De Rossi ainsi que P. Allard, *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, 1884, 4e édit., 1911, p. 75-77. — [3] *Il Fiorelli sotto la cui direzione quelle lettere rividdero per breve ora la luce, me ne ha mostrato il sito; ma per quanto io abbia appuntato l'occhio per scorgerne qualche traccia, vano è stato ogni uno sforzo : piu non me rimane vestigio*; De Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1864, p. 70. — [4] La maison est peu éloignée des thermes de Stabies, à peu de distance du temple d'Isis, des théâtres et de la caserne des gladiateurs. — [5] Minervini a lu : *christianos*, Kiessling : *hristiani*, Fiorelli : *hristian s*, Zangmeister : *caristiaræ*. — [6] *Corpus. inscr. lat.*, t. IV, n. 4976. — [7] A. Kiessling, dans *Bullettino di corrispondenza archeologica*, 1862, p. 92; J.-B. De Rossi, dans *Bullettino di archeologia cristiana*, 1864, p. 69-72, 92 sq.; C. Zangmeister, *Inscriptiones parietariæ Pompeianæ*, dans *Corp. insc. lat.*, t. IV, n. 679, pl. XVI, n. 2, 3; G. Fiorelli, *Descrizione di Pompéi*, in-8°, Napoli, 1875, p. 287-281; Wandinger, dans *Historisch. politische Blätter*, 1876, t. LXXVIII, p. 825-851; V. Schultze, *Die Christen-Inschrift in Pompeji*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1880, t. IV, p. 124-130; P. Allard, *op. cit.*, 1911, p. 75-77. — [8] R. Burgess, *A letter addressed to R. B[agg] in reference to his work entitled « Grecce and Levant » and other of this writings*, 1836. — [9] R. Garrucci, *Storia dell'arte cristiana*, t. I, p. 417, omis par Zangmeister, dans *Corp. inscr. lat.*, t. IV, cf. n. 1450-1457*a*; 2484-2492. — [10] C. Zangmeister, *loc. cit.* — [11] R. Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, in-fol., Prato. A Pompéi on a lu un graffite d'un arabe, peut-être soldat d'un corps auxiliaire, mais elle n'a rien à voir avec le christianisme. *Journal des Savants*, 1881, p. 338.

les bords [1], etc., une autre porte un graffite figurant une barque (fig. 5369), une autre, l'empreinte d'un soulier.

A Carthage, dans la chapelle souterraine de la colline de Saint-Louis, le corridor a presque entièrement perdu son enduit; mais la partie conservée du revêtement porte une série de graffites parmi lesquels on distingue des X, deux visages, des monogrammes et plusieurs croix [2].

Nous mentionnons ailleurs un galet (voir ce mot) trouvé à Carthage et portant ces mots tracés à la pointe [3] :

IN DEO
VIVAS

VIII. — Égypte. — L'Égypte, si riche en documents et en monuments de la période chrétienne de son histoire (voir *Dictionn.*, aux mots : Alexandrie, Akhmin, Antinoë, Baghaouat, Baouit, Caire, Chaccarah, Copte, Deir-el-Abiod, Égypte, Éthiopie), nous offre un grand nombre de graffites. Au XVII[e] siècle, le savant G. Vansleb avait relevé quelques graffites, mais, nous dit-il dans sa *Nouvelle relation d'un voyage en Égypte*, 1677, p. 384-386, « l'imprimeur n'ayant pas voulu faire graver les caractères, » les textes restèrent inédits. G. Lumbroso en obtint communication par l'entremise de A. Geffroy et d'Em. Châtelain d'après le ms. de Vansleb conservé à la Bibl. nat. (Marsand, *I Mss. ital.*, t. II, p. 190); on lit p. 140-141 :

Iscrittione che hó trovato in una gotta della Tebaide intagliata in pietra ЄIC ΘЄOC COP ωHΘωN EMANOYΛZ AMHN [4]; suit dans le manuscrit une grande croix entre deux petites, avec cette inscription : ⲁⲛⲁ ⲁ̀ⲃ̀ⲣⲁϩⲁⲙ ⲁⲛⲁⲡⲁⲩⲥⲟⲧⲟ ⲉⲡⲕⲱ ⲑⲱ ⲙⲉⲥⲟ-ⲣⲏⲅⲅⲓⲧⲁⲓⲕ [5] *In un' altra grotta, poco di lì lontans, trovai scolpito nella rocca, il seguenti caratteri :* ⲁⲛⲁ-ⲱⲣⲟⲩⲕⲓⲥ ⲁⲛⲁⲡⲁⲩⲥⲟⲙⲉⲛ ⲉⲛ ⲕⲩⲣⲓⲟⲩ ϥⲁⲣⲙⲓ-ⲟⲓⲥ, *et accanto aquesto era scolpito* ⲁⲛⲁ ⲏⲙⲓⲟⲁ-ⲣⲟⲥ ⲁⲛⲉⲡⲁⲩⲥⲁⲧⲟ ⲉⲛ ⲕⲱ ⲑⲱ ϥⲁⲱϥⲓⲍ ⲙⲧⲏⲁⲧⲉ ⲧⲏⲓ [6]. *Là vicino era encora* ⲁⲛⲁ ⲏⲓⲕⲧⲱⲣ ⲁⲛⲉⲡⲁⲩ-ⲥⲁⲧⲱ ⲉⲛ ⲕⲱ ⲑⲱ ⲙⲉⲥⲟⲣⲏⲓⲕⲓ. Ces inscriptions appartiennent au VII[e] siècle de notre ère [7]. Au début du XVIII[e] siècle, les graffites attirent l'attention d'un missionnaire avisé et hardi, le jésuite Sicard. Il explora la Thébaïde et le massif rocheux situé derrière Deir abou Hennys, où se voient de très nombreuses excavations transformées jadis en oratoires ou en cellules, la plupart d'une extrême exiguïté. « Je grimpay, écrit-il, avec peine dans tous les coins que les courageux solitaires avaient pû habiter. J'y trouvay d'espace en espace des croix, des images, des oratoires, ouvrages de leurs mains [8] ». Au XIX[e] siècle, l'archéologue C. Wescher confirmait cette indication. « Les grottes de la Thébaïde, écrivait-il, peuplées jadis par de pieux solitaires, indigènes pour la plupart, sont remplies d'inscriptions en langue copte, dans lesquelles la part du grec est de plus en plus restreinte [9] ». Quoique en Égypte les graffites ne soient pas exclusivement tracés avec la pointe, mais peints ou charbonnés, nous mentionnerons de préférence les premiers parce que la facilité avec laquelle le pinceau se laisse manier modifie les conditions d'exécution assez pour permettre de transformer la rapide formule en une longue inscription.

A Gabbary (voir *Dictionn.*, t. I, col. 1147-1148), nous rencontrons un graffite tracé sur la paroi d'une catacombe disparue il y a quelques années. Relevé, en 1838, par Agnew et copié de nouveau par Botti en 1900 [10] :

copie d'Agnew :

αυγη ευχωμαι καγω εν ταχι
συν σοι ειναι και μακαριο σ
ειμι αμ τουσ αγαθουσ σου τροπουσ

copie de Botti :

ευχ[ομαι ?]
αυτη ευχωμαι καγω εν ταχυ
συν σοι ειναι και μακαριοσ
ειμι μαρτυσ αγαθου θεου

Botti, a corrigé de sa main, sur un exemplaire de son mémoire : ει τουσ αγα θουσ σου.

Encore à Gabbary, sur la paroi d'un hypogée aujourd'hui détruit, ces graffites (relevés le 13 septembre 1899, les 8 et 9 mars et le 11 juin 1900) [11].

1° χε̄ αναπ[αυσον] ‖ [ψ]υχην ‖ εκυμη ‖ θη αδρο ‖ νικος ‖ παοφι ‖ ς
2° [ε]κ[οιμη] ‖ θη μο ‖ υνικας ‖ παωφι ‖ ι
3° μ[νησθειη] ‖ οθ̄ς της ψυ ‖ χης ευστοργιου + + +
4° ο θεο[ς μν]ησθειη της ‖ αναπα[υσεως πε]τρο ‖ υ
5° (voir *Dictionn.*, t. I, col. 1160).

Malgré sa présence dans un hypogée de Gabbary, aujourd'hui détruit, et celle d'une croix équilatérale, nous aurions peine à voir un graffite chrétien dans le texte relevé par Beghé et qu'il est superflu de transcrire ici [12].

Sans nous éloigner de la banlieue orientale d'Alexandrie, nous rencontrons à Khadra, un graffite copié dans une chapelle funéraire aujourd'hui détruite [13].

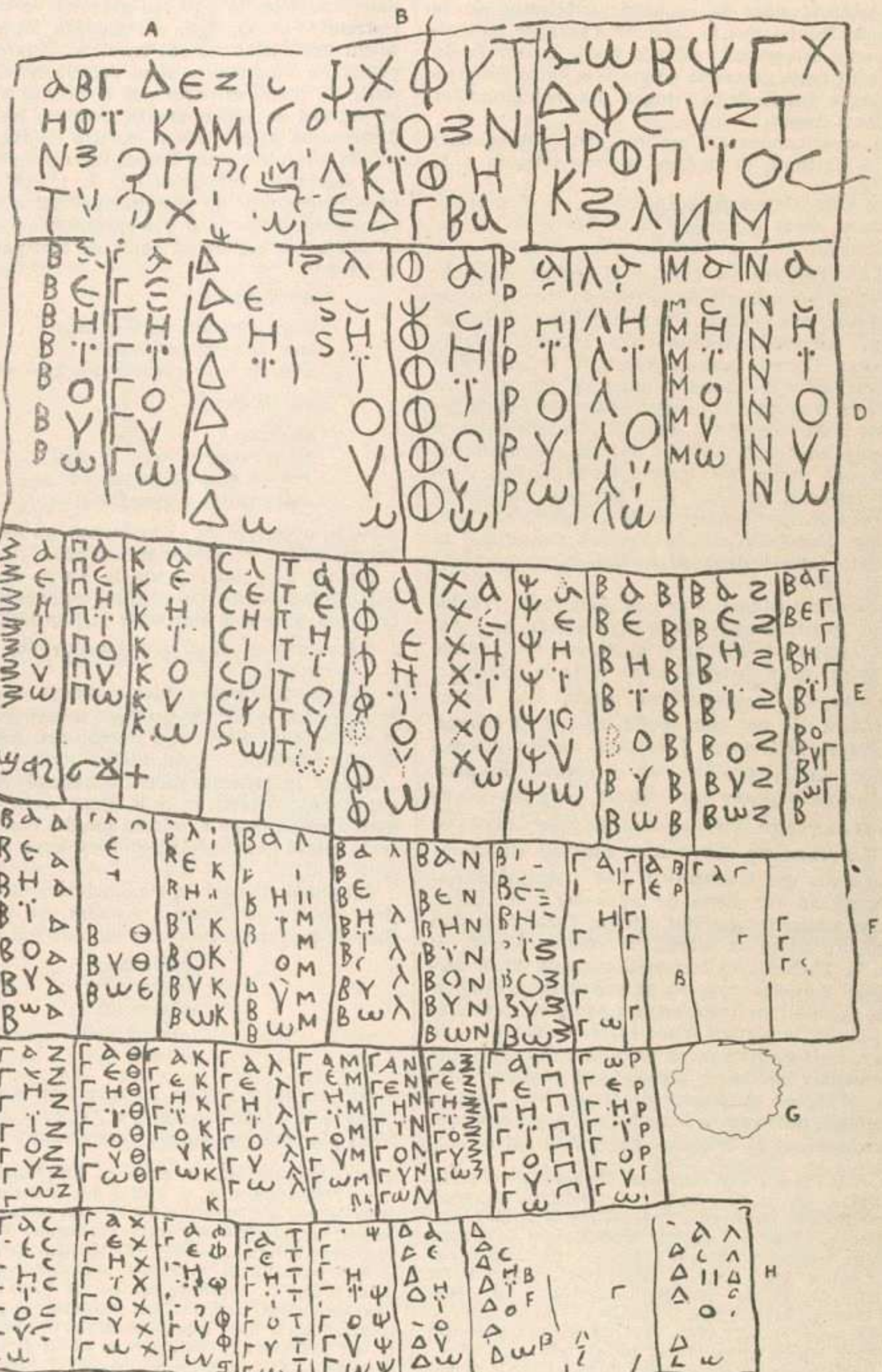
[ευ]σεβους
μακαριου
φιλοτεκνου
L ῑδ̄· θωθ ῑθ̄
μνησασσ

On rencontre parfois au revers ou sur la tranche d'une stèle un graffite très bref [14] et sans grand intérêt. Nous pouvons les négliger en arrivant à Beni-Hassan

[1] S. Gsell, *Tipasa*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1894, t. XIV, p. 376, fig. 31. — [2] Delattre, *Carthage. L'antique chapelle souterraine de la colline de Saint-Louis*, dans *Cosmos*, 1896. — [3] *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1913, p. CCLIII. — [4] Cf. *Corp. inscr. graec.*, t. III, n. 4462; t. IV, n. 8945, 8946, 8947 [a], 8972, 8973 8977, De Rossi, dans *Bull. d'archéol. crist.* 1863, p. 51 ; 1869, p. 52 : Εἷς θεὸς ὁ βοηθῶν ἐμανουὴλ ἀμήν. — [5] Cf. *Corp. inscr. graec.*, t. IV, n. 9111, 9112 9114, 9116; De Rossi, *Bull. d'arch. crist.*, 1866, p. 41; 1867, p. 48. — [6] *Corp. inscr. graec.*, t. IV, n. 9113, 9114. — [7] De Rossi, *Bull. d'archeol. crist.*, 1879, p. 29-30. — [8] *Lettre d'un missionnaire en Égypte à S. A. Mgr. le Comte de Toulouse*, écrite du Caire en juin 1716 dans *Nouveaux mémoires des missions de la Compagnie de Jésus dans le Levant*, Paris, 1717, t. II, p. 218 sq. — [9] C. Wescher, *Rapport sur une mission accomplie en Égypte*, daté d'Alexandrie, 12 avril 1864, dans *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 1864, II[e] série, t. I, p. 190. — [10] Agnew, dans *The Archaelogia*, 1840, t. XXVIII, p. 152; Botti, dans *Bessarione*, 1899-1900, t. IV, p. 275, n. 10; *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, 1902, t. IV, p. 21; G. Lefebvre, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Égypte*, in-4°, Le Caire, 1907, p. 4, n. 17.— [11] Botti, dans *Bessarione*, 1899-1900, t. IV, p. 273, n. 8; *Bull. de la Soc. d'Alex.*, 1902, t. IV, p. 99, n. 76; G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 5, n. 23. 2° Botti, dans *Bessarione*, t. IV, p. 274, n. 9. *Bulletin de la Soc. d'Alex.*, t. IV, p. 102, n. 88; Benay, dans *Echos d'Orient*, 1900, t. IV, p. 92; Lefebvre, *op. cit.*, p. 6, n. 24. 3° Botti, dans *Bull. de la Soc. d'Alex.*, t. IV, p. 101, n. 82; G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 6, n. 26. 4° Botti, dans *Bessarione*, 1900-1901, t. V, p. 242, n. 1; G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 6, n. 27. 5° Botti, dans *Bull. de la Soc. d'Alex.*, 1902, t. IV, p. 101; G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 6, n. 28.— [12] G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 7, n. 30. — [13] Neroutsos, dans *Revue archéologique*, 1887, p. 298, n. 31; *L'ancienne Alexandrie*, p. 110, n. 31; Botti, *Bessarione*, 1899-1900, t. IV, p. 281, n. 20; G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 11, n. 50. — [14] G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 53, 118, 154.

où la récolte est aussi nombreuse qu'importante. Ces graffites sont tracés sur des tombes; ceux de la tombe

M. Sayce a publié une série de graffites coptes, mais très incomplète [2], M. P.-E. Newberry a été plus libéral



5370. — Alphabet grec. D'après *Archeological Survey of Egypt, Beni Hasan*, part. II, pl. XXV.

n. 15 furent copiés par Champollion et publiés depuis [1].

et nous lui empruntons les textes qui vont suivre [3].

[1] *Monuments de l'Égypte et de la Nubie, Notices descriptives*, t. II, p. 384. — [2] Sayce, dans *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, t. V, p. 117-121. — [3] P. E. Newberry, *Beni Hasan*, part. II, in-4°, 1893, p. 65-68, pl. XXV.

Les inscriptions grecques de Beni-Hassan offrent les noms de ceux qui vinrent visiter les tombes, les graffites coptes consistent principalement en mentions de la Trinité et des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, ainsi que des ermites, probablement ceux qui sanctifièrent ces lieux.

Tombe n. 2 :

ΠΤΟΛΕ
ΜΑΙΟC
ΑΠΠΟΛ
ΛΩΝΙΟ[υ
[η]ΚΩ···

« Moi Ptolémée, fils d'Apollonios, je suis venu. »

Tombe n. 14 : (encre rouge) :

ΕΙC ΘΕΟC

« Un Dieu [1]. »

On rencontre maintes fois le ΧΜΓ [2].

Tombe n. 21 (encre noire) :

[ὁ]ΙΚΤΩΡΚΟΥΙΑΡΙΤΑΚΑΠΕΑΡΙΠΑΜΕΥ
ΕΝΤΕΝΟΥΤΕΕΡΟΙC·ΕΡΟΙϩΑΜΗΝ

« Petit Victor, aime-moi et souviens-toi de moi, que Dieu me garde. Amen [3]. »

La plupart de ces graffites coptes ne nous présentent que des listes de noms propres qu'il n'y a aucune utilité à transcrire ici.

Tombe n. 15 nous lisons ceci :

« Le Père, le Fils, le Saint-Esprit, Marie et Marthe [4]. »

« Prie pour moi [5]. »

ⲡⲁⲣⲉ
ⲙⲡⲗⲏⲗⲉⲥⲱϊ

Tombe nº 17, un mandataire est venu s'inscrire de la part « de ceux d'Hermopolis [6]. »

ΤΩΝ ΑΦΕΡΜΟΥΠΟΛΟΕΩC

Tombe n. 22, on a répété dix fois de suite le mot ΑΠΑ [7] (voir *Dictionn.*, t. I, au mot Apa).

Tombe n. 23, nous rencontrons un curieux alphabet grec (voir *Dictionn.*, au mot Alphabet) écrit par un copte (fig. 5370). Celui-ci voulait sans doute être rompu avec une langue étrangère, il a donc commencé par écrire l'alphabet grec correctement et dans l'ordre reçu, puis, il l'a écrit en commençant par la dernière lettre, enfin il a imaginé de disposer les lettres de façon que la première voisine avec la dernière, la deuxième avec l'avant-dernière. Cela fait, il s'est livré à une série d'exercices syllabiques. D'abord une consonne et une voyelle (registres 2e et 3e), puis une voyelle entre deux consonnes (registres 4e, 5e et 6e). Enfin, profitant d'un espace libre (3e registre, en bas), il a transcrit les six lettres coptes supplémentaires [8].

Nous voici aux environs d'Antinoë qu'explora, il y a deux siècles, le P. Sicard. On rencontre au Deir Abou Hennys plusieurs inscriptions tracées dans la carrière appelée *El Kenisch*, sur des rochers, et qu'on pourrait revendiquer probablement pour la catégorie des graffites [9], mais bornons-nous à celle-ci, lue dans une carrière [10] :

Η [ε]ΚΚ[λ]ΗCΙΑ

Dans le voisinage, à Naga el Chargi, nous ne citerons ce graffite tracé au pinceau à la couleur noire qu'à raison de cette particularité : dans une chapelle que nous avons décrite (voir *Dictionn.*, t. IV, col. 2501-2504, fig. 4008-4009), ornée de peintures et d'inscriptions scripturaires, une de ces inscriptions présente une lacune par suite de la chute d'un fragment d'enduit, au-dessous duquel on lit sur un enduit plus ancien ces mots [11] :

κυριε βοηθισον τον υι
ον μου .α[.....

A Ouadi Bir el ʿAin nous rencontrons des graffites tracés sur un rocher isolé, haut de 4 mètres, long de 5 mètres, large de 3 mètres; ce sont des noms propres ou des invocations, nous citons ces dernières [12] :

1º ΕΙC ΘΕΟC Ο ΒΟΗΘΩΝ
2º ΘΕΟΦΙΛΟC
ΟΤΟΥΛΟC ΤΟΥ ΘΕΟΥ
corr. : ὁ δοῦλος

la seule signature à retenir est celle d'un lecteur [13] :

☥ ΙΑΝΟΥΑΡΙΟC ΑΝΑΓΝΩCΤΗC

D'autres graffites rupestres s'offrent à nous dans la grande oasis d'El Khargeh, un seul vaut d'être mentionné ici [14] :

ΙΧ ΝΙΚΑ
Μ ΠΑΧΩΝΖ
+ Ε ΟΝΟΜΑΤ
ιησους χριστος νικα μηνι παχωνς + εν ονοματι

A Girgeh, dans une ancienne église copte, au milieu de graffites coptes, celui-ci qui *peut* être grec [15] :

ιωαννης
διακαιν

peut-être faut-il lire διάκονος.

A Louxor, dans le temple, salle D, côté nord, sur un mur, entre les troisième et quatrième colonnes qui sont en bordure de l'allée [16] :

ΑΝΔΡΕΑC ΧΡΙCΤΟΔΥΛΟC
· · · ·

A Médinet Habou, le temple de ce nom fut habité longtemps par des chrétiens, qui, au VIIe siècle, se réfugièrent à Esneh. Ils ont laissé quelques graffites grecs et coptes sur les murs de la seconde cour [17].

Mur du sud, à une hauteur d'environ 3 mètres, texte gravé dans un cartel peint de 0 m. 17 sur 0 m. 11 [18] :

πατερ ‖ μουτε ‖ ιησους $\overline{\chi\varsigma}$

C'est le nom propre qu'on rencontre souvent dans les souvenirs de Jean Cassien : *Patermutius*. Puis viennent : *Oanina* [19] qui a écrit son nom deux fois de suite dans une cartouche. *Pelubas* (?) a préféré faire précéder son nom d'un chrisme [20], tandis que *Petros* l'a tracé dans le sens vertical [21]. *Victor* n'a rien ajouté,

[1] Newberry, *op. cit.*, p. 65, n. 7; Lefebvre, *op. cit.* — [2] Newberry, *op. cit.*, n. 27, 31, 39. — [3] Newberry, *op. cit.*, n. 68. — [4] Newberry, *op. cit.*, n. 21. — [5] Newberry, *op. cit.*, n. 51. — [6] Newberry, *op. cit.*, n. 61. — [7] Newberry, *op. cit.*, n. 69. — [8] Newberry, *op. cit.*, p. 65, pl. XXV. — [9] G. Lefebvre, *op. cit.*, n. 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222; voir *Dictionn.*, t. I, col. 2354, 2355. — [10] Sayce, dans *Proceedings of the Society of biblical archaeology*, 1886, t. VIII, p. 186, n. 3; G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 43, n. 223. — [11] G. Lefebvre, *Égypte chrétienne*, dans *Annales du Service des antiquités*, 1909, p. 263, note 2, p. 227, n. 820. — [12] U. Bouriant, dans *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptienne et assyrienne*, 1889, t. XI, p. 147; G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 66, n. 351. — [13] Sayce, dans *Revue des études grecques*, 1891, t. IV, p. 5; G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 66, n. 352. — [14] Wl. de Bock, *Matériaux pour servir à l'archéologie de l'Égypte chrétienne*, in-4º, Petersbourg, 1901, p. 38, n. 48; G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 67, n. 358. Voir aussi au même lieu un graffite déjà donné dans *Dictionn.* t. III, col. 2875, fig. 3282. — [15] Sayce, dans *Proceedings of the Society of biblical archaeology*, 1885, t. VII, p. 177; G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 68, n. 362. — [16] G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 69, n. 367. — [17] Marquée P sur le plan donné par L. Bénédite, *L'Égypte*, in-16, Paris, 1900, 525. — [18] G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 69, n. 368. — [19] *Ibid.*, p. 69, n. 369, 370. — [20] *Ibid.*, p. 69, n. 371. — [21] *Ibid.*, p. 69, n. 372.

mais il a gravé son nom avec soin [1], tandis que *Mikaïnos* et *Ménas* ont tenu à se dire chacun : δουλος Ιησους χριστος [2].

A Deir el Bahari, ce graffite se lit sur le mur de la troisième terrasse [3] :

ΕΙC ΘΕΟC O ΒΟΗΘΩΝ ΥΜΩΝ 

υμων, lire ἡμῶν.

A Deir el Medineh, nous ne trouvons que deux graffites, sur le mur du propylon à gauche, le premier long de 0 m. 66 [4].

εγω ειμι Παυλος ελεει [θ][εο]υ πρεσ[βυτερος]

puis non content de cette signature, pourtant tracée avec soin, le prêtre Paul a recommencé, entrant dans plus de détails [5] :

ηγω εἰμὶ Παυλος
ελεεῖ [θ(εο)υ] πρεσβυ(τερος)
υἱος θεοφίλου
πρεσβς της αγἵα
ς ·]β · σἵ · α[
λ[·]ωβος μαρτυρος

lign. 4-6 : πρεσβύτερος τῆς ἁγίας ἐκκλησίας Ἰάκωβος (?*l*)

A Esneh, l'ancienne *Latopolis*, au couvent des martyrs (Deir el Chohada), sur un mur, Leipsius a relevé des graffites et quatre fois la même formule : εις θεος ο βοηθων suivi d'un nom propre [6]; trouvaille analogue par W. de Bock [7], d'ailleurs ces graffites ont disparu sous le badigeon dont les coptes ont recouvert les murs vers 1904 ou 1905.

A Edfou (*Apollinopolis magna*), dans le temple, graffites tracés sur les murs : des noms propres [8] :

1° + εγω Λυκας ; 2° θωμας Αβρααμ ; 3° Σιμων ; 4° Μηνα Μηνα ;

5° [δι]ακον(ος)
☩ρ ἰακωβ ☩ρ

A Gebel Silsileh, dans une tombe; celui-ci qui est nouveau [9] :

CTAYPOC ΔΩN
XPICTIANΩN

δων pour τῶν

A Philae, dans le temple d'Isis, outre un graffite tracé sur le mur extérieur, à gauche de la porte d'entrée du pronaos et portant ce seul nom [10] :

..
+ΙΩCΗΦ
ΑΝΑ·Ο

peut-être ἀναγνώστης. nous trouvons à l'intérieur du pronaos, non loin du montant gauche de la porte d'entrée, des graffites tracés sur les figures et hiéroglyphes qui décorent la partie du mur où l'on voit le roi faisant l'offrande à Isis. Ces graffites forment deux groupes :

a) Les uns tracés, entre le roi et le sceptre de la déesse, au-dessus d'une légende hiéroglyphique disposée en deux colonnes verticales :

(0 m. 16 sur 0 m. 17)

ΕΓΩ ΘΕΩΔΟCΙΟC
ΝΟΥΒΑ +

(0 m. 10 sur 0 m. 12)

☩ρ ΕΓΩ
ΙΩCΗΑC
†

b) Les autres, tracés à droite des précédents, entre le sceptre de la déesse et Isis elle-même [11] :

(0 m. 40 sur 0 m. 55)

1° εγω δωσκορος
2° εγω ε[· ·]επυτος
· · · · · ·
3° σοφονιας
· · ·[·]νουβ νουβα
4° εγω ϊωαννη
ης δουγος
5° + εγω ϊωσηφ νου
βα
6° ☩ρ εγω αρων νου
δουγος
7° σομσουμ

Le mot Νουβα doit être complété Νουβαῖος, nubien.

A Kelabsheh, sur un mur de temple [12] :

+ΕΓΩΕΙΔCC ΕΚΛΗ ΠΕΤΡΟΠΡ

ce qu'il faut probablement développer : εγω ειδον εκκλησιαν, Πετρος πρ(οεδρος) ou πρ(εσβύτερος).

A Ibrim (*Primis Parva*), sur un rocher, à un quart d'heure de la ville [13] :

1° εγω χαηλ
[κολλου
επισκωπου
μετροπουλ (ιτου)
παχωμιου
2° εγω μαριανε
εγω παυλου

A Semnéh, dans le temple [14] :

1° ιωαννης α θανσιου
νκλ νικωλαως
2° + μιχαηλ

dans le premier, il faut lire : Ιωαννης Αθανασιου, lign. 2 : Νικολαος Νικολαου.

enfin [15]

+ αγαιτος ις δια

peut-être Αγαιτος διακονος.

Et pour terminer cette longue et curieuse nomenclature de graffites égyptiens, mentionnons les pyramides d'Assour, où on trouve deux fois le nom de

[1] G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 70, n. 374. — [2] *Ibid.*, p. 70, n. 374, 375. — [3] *Ibid.*, p. 70, n. 379; C. R. Peers, dans *Journal of hellenic Studies*, 1899, t. xxi, p. 14-15. — [4] *Corp. inscr. graec.*, t. iv, n. 8949, Sayce, dans *Proceedings*, 1882, t. iv, p. 122, n. 3; G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 70, n. 377. — [5] Sayce, *op. cit.*, 1882, t. iv, p. 122, n. 4; G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 70, n. 378. — [6] Lepsius, *Denkmäler*, t. xii, p. 6, pl. lxxxii, n. 172-175, fac-similés, d'après lui. Van der Haeghen, dans *Revue archéologique*, 1864[2], p. 105; Kirchoff, dans *Corp. inscr. lat.*, t. iv, n. 8946; Lefebvre, *op. cit.*, p. 97, n. 529-532. — [7] W. de Bock, *Matériaux*, p. 78, fig. 93 c; G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 98, n. 539. — [8] G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 100-101, n. 550-555, voir le n. 580. — [9] Petrie, dans *Classical Review*, 1887, t. i, p. 210; G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 102, n. 560.— [10] G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 108, n. 585. — [11] Gau, *Antiquités de la Nubie*, in-fol., Paris, 1821-1827, pl. xii, n. 50 fac. similé; Niebuhr, *Inscriptiones nubienses*, in-fol. Romae, 1820, p. 24, n. 50; Lepsius, *Denkmäler aus Aegypters und Aethiopien*, in-fol., Berlin, 1860, t. xii, p. 6, pl. xci, n. 307-310; Kirchhoff, dans *Corp. inscr. lat.*, t. iv, p. 8948; Von der Hagen, dans *Revue archéologique*, 1864, p. 206-207; toutes ces copies sont inexactes ou incomplètes, nous citons d'après G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 109, n. 588.— [12] Gau, *Antiquités*, pl. iv, n. 33; *Corp. inscr. graec.*, t. iv, n. 8951; G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 116, n. 618.— [13] Barth, dans *Rhein. Mus.*, 1850, t. ix, p. 270, n. 79 : *Corp. inscr. graec.*, t. iv, n. 2952; G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 120, n. 632, 633.— [14] Lepsius, *Denkmäler*, t. xii, p. 6, pl. xcix, n. 542, 543; *Corp. inscr. graec.*, t. ii, n. 8950, *c*, *b*; G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 122, n. 637, 638.— [15] Lepsius, *op. cit.*, n. 545; G. Lefebvre, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Égypte*, p. 122, n. 639.

Gabriel, ceux de *Michel*, accompagnés de la date du 14 de méchir, *Jésus-Christ*, *Israël*, plusieurs noms d'évêques, un autre nom de *Michel*, etc. [1].

Nous avons cité de préférence les graffites en langue grecque, parce que la disparition complète de celle-ci ne permet pas de faire descendre ces petits monuments à une date postérieure à celle où s'arrêtent nos études, tandis qu'avec les graffites en langue indigène, il est assez aventureux d'affirmer une date. Au reste, les graffites coptes, parmi les plus anciens, diffèrent à



5371. — Graffite de Baouît.
D'après *Mém. de l'Inst. franç. d'archéologie orientale*, 1906, t. XII, p. 74, fig. 47.

peine, quant à la rédaction, des graffites grecs. Dans le nombre il s'en trouve de païens, ce qui montre que l'ancienne religion conservait ses fervents adorateurs du dieu « Ammon générateur [2] ».

Parmi les graffites figurés, nous donnerons celui-ci représentant un saint qui porte le livre des évangiles [3], il se trouve dans une chapelle à Baouît (voir ce mot) (fig. 5371).

Aux caricatures (voir ce mot) que nous avons eu déjà l'occasion de décrire, nous pouvons ajouter un graffite (fig. 5372), pièce unique rapportée de Baouît (voir ce mot) par M. Jean Maspero. C'est un dessin satirique représentant une députation de rats qui vient demander quelque grâce à une chatte orgueilleuse. C'était un des thèmes préférés de la caricature pharaonique : il est curieux de constater qu'il a persisté jusqu'à l'époque chrétienne. La légende [4] copte ϩЄPΠIVTO est inintelligible.

IX. Sinaï. — A Téra, dans la péninsule sinaïtique, des inscriptions étaient depuis longtemps signalées par les voyageurs, mais la lecture paraissait désespérée, lorsque les études E. F. F. Beer, complétées par Tuch, permirent une interprétation certaine de ces textes abandonnés [5].

Ces inscriptions sont toutes d'une extrême simplicité. On peut les classer en deux catégories d'après la formule initiale : שלם ou bien דכיר.

A la suite de cette formule, on lit le nom de l'auteur de l'inscription et celui de son père, le tout suivi du mot זיר ou זאר qui signifie « pèlerin ».

En voici différents exemples :

Hhersch, fils de Salomon, pèlerin [6];
Labech, fils d'Eldeti, pèlerin [7].

Quelquefois la filiation remonte à plusieurs générations :

Aousch, fils de Medem, fils d'Isch, pèlerin [8].

Nous rencontrons des pères venus avec leurs fils :

...lali, fils d'Aami, et Aami, son fils [9].

et des frères qui voyagent ensemble :

Cheltsot et Chebraken, fils d'Abdalhi, fils de Cheltsot [10].

On rencontre parmi ces pèlerins des émirs, des anciens, des cavaliers, des savants, des poètes. La langue qu'ils parlent est un dialecte de l'arabe influencé



5372. — Graffite de Baouît.
D'après G. Maspero, *Guide du musée du Caire*, 1915, p. 249, fig. 90.

par l'araméen; on est moins facilement tombé d'accord sur leur religion. Montagu [11], Burckhardt [12], Beer opinaient pour le christianisme; Credner, Tuch, Renan voulaient en faire des païens, et des visiteurs aux pèlerinages sabéens. Fr. Lenormant a repris la question et les arguments de Beer. Il est assez vraisemblable que ces inscriptions s'échelonnent sur une période restreinte, elles offrent entre elles et avec d'autres inscriptions des traits de ressemblance assez caractéristiques pour qu'on soit fondé à les rattacher toutes à une même période, période pendant laquelle plusieurs sont évidemment chrétiennes. Il se trouve en effet des graffites accompagnés de croix. Un individu dont la signature reparaît deux fois à Ouadi Cédré [13] et à Ouadi Mokatteb [14], signe :

✠שלם גרם אל בעלי בר עבידו
גרגר
... Germelbaali, fils d'Aabid.

[1] Caillaud, *Voyage à Méroë fait dans les années* 1819-1822, in-8°, Paris, 1826- 1828. t. III, p. 373; G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 123, n. 644. — [2] F. de Saulcy, *Lettre à M. Letronne sur les actes d'adoration ou proscynèmes rédigés en langue égyptienne et tracés en écriture démotique*, dans *Revue archéologique*, 1844, p. 735-744, 785-809; Letronne, *Lettre à M. de Saulcy sur l'époque d'un proscynème démotique*, dans même revue, 1844², p. 748-754. — [3] J. Clédat. *Le monastère et la nécropole de Baouît*, dans *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale*, 1906, t. XII, p. 74, chapelle XVII, fig. 47. — [4] J. Maspero, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1913, p. 300; G. Maspero, *Guide du musée du Caire*, 4ᵉ édit., 1915, p. 249, fig. 90. — [5] F. Lenormant, *Sur l'origine chrétienne des inscriptions sinaïtiques*, dans *Journal asiatique*, 1859. — [6] Lottin de Laval, *Voyage dans la péninsule arabique du Sinaï*, pl. III, n. 2; F. Lenormant, p. 8, n. 1. — [7] Lottin de Laval, *op. cit.*, pl. IX, n. 2; F. Lenormant, *op. cit.*, p. 8, n. 2. — [8] Lottin de Laval, *op. cit.*, pl. II, n. 6; F. Lenormant, *op. cit.*, p. 9. — [9] Lottin de Laval, *op. cit.*, pl. XL, n. 2; F. Lenormant, *op. cit.*, p. 10. — [10] E. F. F. Beer, *Studia asiatica*, fasc. III, in-4°, Leipzig, 1840, p. 137; F. Lenormant, *op. cit.*, p. 11. — [11] *An account à Journey from Cairo to the written mountains in the Desert of Sinaï*, dans *Philosophical transactions*, London, 1768, t. LVI, p. 50. — [12] *Travels in Syria and the Holy Land*, p. 621. — [13] Lottin de Laval, *op. cit.*, pl. I, n. 1; F. Lenormant, *op. cit.*, p. 20.— [14] Beer, *op. cit.*, p. 42.

La croix est élevée sur une sorte de piédestal, tandis que sur le n. 19 de Grey on a la croix simple :

שלם בשרו✠

et encore sur des fragments, malheureusement illisibles, relevés par Grey [1], par Lottin de Laval [2] par Coutelle et Rozière [3] et par Lepsius [4].

Outre la croix, on rencontre le chrisme à l'Ouadi Cédré :

... doux, fils de Schaadalhi ☧

et à l'Ouadi Mokatteb.

Abdelchou, père, fils d'Oual ☧

Trop préoccupé de ne rencontrer que des chrétiens, Fr. Lenormant a pris un chandelier à sept branches pour une palme [5] et interprété comme une ancre un symbole qui rappelle la croix du célèbre graffite du Palatin Y. Des inscriptions grecques du Sinaï contiennent le mot μνῆσθι ou son équivalent qui a la valeur de *memento*.

Lepsius a, en effet relevé dans la péninsule du Sinaï les graffites grecs de l'Ouadi Mokatteb [6]. On y rencontre des inscriptions tracées par des pèlerins, des voyageurs, sans qu'il leur fût possible de recourir à des professionnels.

On lit sous un nom cette invocation : « Il n'y a qu'un seul Dieu Sabaoth [7] : »

ΒΑ · · · · · · ΟC
· · · · · · · M
· · · · · · · ΚЄ
+ AMEN
ЄIC ΘЄOC COBOHΘ

Un voyageur s'arrête et invoque le Christ : « Aie pitié de ton serviteur, » lui dit-il [8] :

☧
ΑΩ
ICTЄ
ЄΛЄICON
TOY ΔOYΛ
OYCOY (?)
[Χρ]ιστε ἐλέησον τοῦ δούλου σοῦ

Ou bien cette acclamation : « Seigneur, au secours! [9] »

+ ΚЄ BOI
ΘI CTЄ
ΦANO
Κύριε βοήθει Στεφαν[ω].

Parmi ces pèlerins on rencontre : Abram [10], Abraham [11], Jérémie [12], Moïse [13], Zacharie [14], Isaac [15], Anastase [16], Grégoire [17]. Enfin une inscription en langue copte [18] que Fr. Lenormant traduit ainsi :

Memento, Domine, servi tui peccatoris et peregrini. Perfice me. Fac in me cessationem concupiscentiæ [19].

X. Palestine. — En Palestine nous mentionnerons d'abord les graffites chrétiens trouvés dans des chambres creusées dans le roc, à l'ouest et non loin de Jérusalem, à Tell-Zakarîya [20]. Ces graffites sont passablement énigmatiques, on y reconnaît des caractères hébraïques et d'autres grecs. Parmi ces derniers on distingue certainement :

IC XC
et plus bas : INONON
plus bas encore : INOCH

le tout entremêlé de + au nombre de plus d'une douzaine; il nous suffit d'avoir ce nom Ι(ησου)C Χ(ριστο)C nous laissons le reste a de plus savants.

Au pied du mont Carmel, à quelques pas de la mer, on vénère une grotte artificielle appelée communément l'*École des Prophètes*. Chrétiens, juifs et musulmans l'ont en grand respect, c'est aujourd'hui une mosquée dont l'accès est ouvert à tout le monde. Le réduit se compose d'une salle rectangulaire, longue du nord au sud de 15 mètres environ, sur 7 de large et 6 de haut. Un enfoncement carré, pratiqué sur le côté oriental, représente sans doute la partie du sanctuaire où était placé l'autel au temps où la mosquée était une église.

La roche calcaire est tendre et crayeuse et les parois de la grotte sont couvertes de nombreuses inscriptions grecques pour la plupart. La plupart ne sont que des proscynèmes de pèlerins. A en juger par l'écriture, ces graffites appartiennent à la période du IVe au VIe siècle, la plupart commencent par μνησθη suivi d'un nominatif ou d'un génitif.

Voici le plus long et le plus important [21]:

ΜNΗCΘΗЄΛΙ
OCM···IЄTOC
ΔЄKOY··ΩNKOΛ
ΠTOAMKYP̄ΛΛΩ
ΥΙΩЄΙAC···ΩTΩMΗ
ΛΙЄNONTIOTOΠOC

Μνησθῆ Ἥλιος Μ[έγ]ιστος, δεκου[ρί]ων Κολ(ονιας) Πτο[λε]μ(αίδος) Κυρ[ί]λλῳ υἱῷ. Εἴάσ[θ]ω τῷ μὴ [μ]αίνοντι ὁ τόπος.

Dimensions : 0 m. 50 de long sur 0 m. 25 de haut; hauteur moyenne des lettres : 0 m. 03. Le texte ne fait pas de doute.

« Pour mémoire. Elie Mégistos, décurion de la colonie de Ptolémaïs, à son fils Cyrille. Que l'accès de ce lieu soit permis à qui ne le profane pas. »

Il semble que ce graffite soit le règlement du lieu établi par le décurion Elie dont le fils Cyrille avait la charge de la surveillance du sanctuaire. Il avait ordre d'écarter les pèlerins qui manquaient de respect à ce lieu vénéré. Il suffit, écrit le P. Germer-Durand, d'avoir assisté aux fêtes de ce pays pour comprendre l'utilité d'une telle ordonnance. On venait à la grotte pour obtenir une postérité, *benedictio uberum et vulvæ*, c'est la spécialité du prophète Elie en Orient, aussi beaucoup de proscynèmes inscrivent un ménage; en voici des exemples [22] :

ΜΝΗCΘΗ
ΓЄΡΜΑΝΟC
CTPATIΩTHC
ΚΑΙCΥΝΒΙΟC
ΑΥΤCΥCΩCΙΠΑΤΡΑ

Cartouche à queues d'arondes, 0 m. 35 sur 0 m. 23, cinq lignes; hauteur des lettres : 0 m. 04 pour les deux premières lignes, 0 m. 03 pour les trois dernières.

Μνησθῆ. Γερμανὸς στρατιώτης, καὶ ἡ σύνδιος αὐτοῦ Σωσιπάτρα.

« Pour mémoire, Germain, soldat, et sa femme Sosipatra ».

L'église d'Abraham, à Mambrée, près d'Hébron, était à la même époque visitée par les pèlerins, et les

[1] N. 85. — [2] Pl. XVIII, 5. — [3] *Description de l'Égypte, Antiquités*, t. V, pl. LVII, n. 26. — [4] *Denkmaeler aus Aegypten und Aethiopien*, part. VI, pl. XVII, p. 74. — [5] N. 10 de sa planche. — [6] *Op. cit.*, pl. XIV-XXI. — [7] Lepsius, *op. cit.*, t. VI, pl. XIX, n. 124. — [8] Pl. XVI, n. 48 *bis*. — [9] Pl. XVII, n. 92[4-6]. — [10] Pl. XVI, n. 66[1]. — [11] Pl. XVIII, n. 190. — [12] Pl. XVI, n. 66[3]. — [13] Pl. XVII, n. 75. — [14] Pl. XVII, n. 88[1] — [15] Pl. XVII, n. 92[4]. — [16] Pl. XVII, n. 88[1]. — [17] Pl. XIX, n. 129. — [18] Pl. XX, n. 152. — [19] *Op. cit.*, p. 77. — [20] F. J. Bliss, *Fourth Report on the excavations at Tell Zakariya*, dans *Palestine Exploration Fund. Quarterly Statement*, 1900, p. 48, pl. — [21] J. Germer-Durand, *Epigraphie chrétienne, Inscriptions grecques au mont Carmel*, dans *Echos d'Orient*, 1987-1898, t. I, p. 272. — [22] *Ibid.*, p. 273, n. 2, voir les n. 3 à 8 inclus, sans grand intérêt.

abords de la basilique furent sans doute couverts d'invocations du même genre. Voici un proscynème à peu près complet retrouvé vers 1899 [1]. La gravure n'est pas profonde, les lettres sont grandes, entre 0 m. 12 et 0 m. 18, la longueur totale est de plus d'un mètre, la hauteur de 0 m. 55. Voici le texte :

ΘΕΟΘC ‖ ΟΗΘΗΩ
ΠΑΡΗ ‖ ΡΙШΤΩ
ΔΟΥΛΩ ‖ COY

Κ]ύρι(ε ὁ Θ(εὸ)ς [β]οήθη Ω...
Παρη[γο]ρίῳ τῷ δούλῳ σου.

« Seigneur Dieu, secourez o... Paregorios, votre serviteur. »

A Abdeh, au fond d'un atrium d'hypogée transformé en habitation, sur une large baie en plein cintre dans



5373. — Graffite d'Abdeh.
D'après *Revue biblique*, 1905, p. 78.

la roche friable, un décorateur s'est livré aux fantaisies de son inexpérience. Tout en haut, sous l'arcade, deux lignes en grands caractères de 0 m. 06 sont tracées avec régularité d'un trait ferme à la couleur rouge. On lit : + καλῶς ἔκτισεν (peut-être ἐκτίσθη). La ligne suivante : υγιενω... Au-dessous, un personnage dont la ceinture soutient une sorte de cimeterre, à moins que ce ne soit l'extrémité du ceinturon, ce qui est plus probable, car le cimeterre n'aurait pas de poignée. Les bras ouverts, une croix dans la main, une autre croix sur la tête. Un écusson avec une croix cantonnée de deux croisillons. Un chameau minuscule portant une selle vide, tracé à la pointe et rehaussé d'une couleur rouge un peu foncée mais qui ne suit pas toujours le sillon de la pointe. A côté le chamelier. Saint Georges tenant sa lance, son bouclier, son cheval et marchant sur le dragon à figure humaine. Plus loin un personnage sans tête (fig. 5373) [2].

Légende :

Κύριε, βοηθηθι
Αφθονα
και Αβασ-
καντα τῷ
οἰκῳ σου βοηθι

Entre le chameau et saint Georges :

...ουαλής Ιωαννη....
ἅγιός σου Θεέδωρος

L'hypogée a été transformé en sanctuaire sous le patronage des saints Georges et Théodore et dédié à (?) par Aphthona et Abaskanta.

A El Moudjeleir (Hauran) sur un mur, on voit un graffite d'environ 1 m. 50, au-dessus du niveau ancien du sol. La croix a 0 m. 55 de long et les lettres 0 m. 08 de haut. Il a été écrit de droite à gauche sans doute par un araméen (fig. 5374) + Νίκαε [3].

XI. Graffites agonistiques. — On trouva à Iasos, en Carie, des inscriptions transportées en majeure partie, au mois de mars 1887, à Constanti-



5374. — Graffite d'El Moudjeleir.
D'après Prentice, *Greek and latin inscript.*, p. 187, fig. 210.

nople, pour être employées à la construction de la jetée de Bebek. Les pierres furent sauvées, les inscriptions furent copiées et commentées. Dans le nombre, se trouvait une interminable série de graffites tracés sur des tambours de colonnes, soit séparément, soit à la suite d'inscriptions déjà existantes, en caractères de dimensions très variables, mais presque toujours dessinées d'un trait léger et disposées en colonnes. « Elles se composent uniformément du mot ΝΙΚΗ suivi d'un ou plusieurs noms (jusqu'à huit) qui sont en général au génitif, rarement au nominatif. A la suite de ces noms revient quelquefois ΝΙΚΗ ou ΕΥ (une fois même ΕΥ ΕΥ ΕΥ). Les graffites de ce genre sont souvent plusieurs sur une même colonne, disséminés capricieusement de tous les côtés [4]. » Voici quelques exemples de ces graffites :

1) ΝΙΚΗ ΡΙΑΟΝ
:
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ
ΑΠΕΛΛΑ
ΕΚΑΤΑΙΟΥ
ΟΜΗΡΟΥ
ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ
ΑΕΟΝΤΟΣ

2) ΝΙΚΗ
ΑΡΕΤΑΙΟΥ

3) ΝΙΚΗ
ΕΠΙΝΙΚΟΥ
ΘΕΟΦΙΛΟΥ

4) ΝΙΚΗ
ΠΡΟΣΔΟΚΙΜ[ου
ΝΙΚΗ

[1] J. Germer-Durand, *Proscynème d'un pèlerin à Hébron*, dans *Échos d'Orient*, 1899, t. II, p. 142. — [2] A. Jaussen, R. Savignac, H. Vincent, *Abdeh*, dans *Revue biblique*, 1905, nouv. série, t. II, p. 78. — [3] W. K. Prentice, *Greek and Latin inscription*, in-4, New-York, 1908, p. 187, fig. 210. — [4] Th. Reinach, *Inscriptions d'Iasos*, dans *Revue des études grecques*, 1893, t. VI, p. 153-203; cf. L. Duchesne, dans *Bull. critiq.*, 1890, p. 138.

« Des graffites de ce genre ont été recueillis : 1° par MM. Newton et Salzmann à Halicarnasse et aux Branchides[1] ; 2° par MM. Cousin et Diehl à Halicarnasse et à Mylasa [2]; 3° par MM. Paton et Hicks à Cos [3]. M. Newton y a reconnu immédiatement des acclamations agonistiques, des vœux formés pour certains concurrents à des jeux athlétiques par leurs camarades ou par les spectateurs. A cette explication MM. Diehl et Cousin en ont opposé une autre qui considère ces graffites comme des inscriptions funéraires chrétiennes, et cette interprétation, quoique vigoureusement combattue par M. l'abbé Duchesne [4], fut reprise avec d'amples développements par M. G. Hirschfeld [5]. Cependant il suffit d'un coup d'œil sur la série des NIKH d'Iasos pour se convaincre que l'opinion de M. Newton est la seule fondée. Sur les centaines de noms recueillis, il n'y en a pas un seul qui présente le caractère chrétien; on n'y trouve mêlé aucun symbole, aucune expression qui rappelle le christianisme, tandis qu'au contraire les acclamations comme EY EY EY ont un sens agonistique auquel on ne saurait se tromper. « Pourquoi demande L. Du-« chesne, ces inscriptions ne constateraient-elles pas « des succès remportés dans de petits jeux privés que « l'on tenait peut-être tout auprès des monuments sur « lesquels elles ont été gravées ? » C'est tout à fait l'avis de M. Th. Reinach, et la coïncidence entre les six noms du graffite 1) et les noms de six éphèbes du catalogue de l'an 120 (n. 38) semblent mettre hors de doute qu'il s'agit ici des concours célébrés à l'intérieur des gymnases et des vœux formés par les amis des concurrents, lesquels étaient souvent répartis en groupes, en camps opposés. »

XII. Syros dans l'Archipel. — L'île de Syros, dans l'Archipel, a livré une centaine de graffites, mais non pas tous chrétiens. Une anse de la côte offre un abri si avantageux aux navigateurs que, de temps immémorial, ceux-ci y ont débarqué et tracé leurs noms sur le rocher, qui a reçu des indigènes, ainsi que l'anse elle-même, le nom significatif entre tous de *Grammata* (les Lettres). Cependant personne avant E. Klon n'entreprit l'examen de ces graffites, celui-ci les déchiffra et publia les lectures obtenues en 1875 [6]. Ch. Bayet, mis en goût par cette découverte, se rendit à Syros, compara les lectures du premier éditeur avec les originaux [7], et de Rossi s'en occupa peu après [8].

Les graffites païens semblent tous appartenir à l'époque romaine des contemporains des Césars. Très peu sont latins, un seul porte une date : IDIB-MART, celle du jour où le navigateur aborda *Grammata*; peut-être songeait-il que c'était le jour anniversaire de l'assassinat de Jules César. Les autres sont des noms latins sans importance. Deux toutefois portent les noms de :

L. VETTIVS·MELLA

et de :

Marcus PERPERN*a* ELL....

Le plus grand nombre des graffites est grec, et aussi concis que les graffites latins, cependant plusieurs mentionnent la patrie, quelques-uns ajoutent le souvenir du lieu de la σκοπὴ, σκοπιὰ, d'autres souhaitent une bonne navigation εὔπλοια, beaucoup ont μνησθη, εμνησθη en souvenir d'une personne chérie.

Les graffites chrétiens nous montrent deux navigateurs dévots à saint Phocas, à qui une église avait été érigée aux *Grammata*. Sur un des deux on lit :

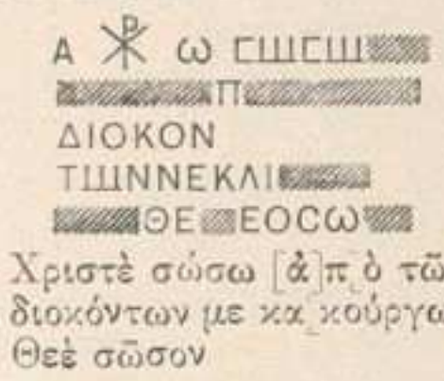
Κύριε καὶ ἅγιε Φωκᾶ σόσον τὸ [πλ]οῖον Μαρίαν καὶ τοὺς [π]λέοντας ἐν αυτὸ...

« Seigneur, et toi saint Phocas, sauvez le bateau Marie et son équipage. »

Un autre mentionne la dédicace de l'église de Saint-Phocas. Il est fort probable qu'il s'agit du célèbre martyr de Sinope, objet d'un culte très répandu, protecteur des marins, de qui saint Astère d'Amasée nous dit qu'il était spécialement invoqué par les navigateurs de l'archipel [9]. Il rapporte que les navigateurs avaient la coutume, au IVe siècle, de faire chaque fois « la part de Phocas » en faveur des pauvres : *Nautæ ac qui sunt vectores, non solum qui transmittunt Pontum Euxinum, verum etiam qui secant mare Adriaticum ac qui feruntur super Aegeum... consulta celeusmata quibus navigationis labores recreant in novam martyris laudationem verterunt, totusque eis in ore est Phocas decantatus : quippe qui præsentis auxilii perspicua argumenta præbeat... Quocirca nautis lege constitutum est, ut Phocam convivam habeant... Quotidie enim æquam unam, pro comedentium ratione, partem martyri attribuunt. Eam autem unus aliquis e conviviis emens deponit pecuniam, idem alter sequenti die, ac tertia alius, sorsque illa emtionis universos obiens, partis emtorem quotidie suggerit. Postquam autem portus eos exceperit, distribuitur famelicis collecta pecunia; idquepars Phocæ est, pauperum beneficientia* [10].

Le plus grand nombre des graffites chrétiens commence par Κύριε βοηθει, d'un usage courant au VIe siècle et qu'on rencontre déjà au Ve siècle, et même dès l'an 331 [11]. Un des proscynèmes portant cette invocation est du Xe siècle, daté de l'an du monde 5508, qui est l'an 993 de notre ère. Les autres sont plus anciens. Deux sont accompagnés d'un chrisme constantinien et un des deux est flanqué des lettres A et ω, ce qui invite à les reporter au IVe siècle. On trouve beaucoup de + mais aucun ⁂. Un des graffites fait mention de Grégoire ὑπατικοῦ (*consularis*), mais les fastes consulaires ne portent jamais ce nom, et les *consulares* d'époque byzantine ne sont pas des consuls mais seulement des personnages honorés des insignes du consulat.

Voici deux exemples intéressants :



[1] C. Newton, *A History of discoveries at Halicarnassus, Cnidus and Branchidæ*, in-fol., London, 1862-1863, p. 705, 787; *The Collection of ancient greek inscriptions in the British Museum*, in-fol., London, 1874, IV, 1, n. 905, 920, 924. — [2] Diehl et Cousin, dans *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XIV, n. 6. — [3] Paton et Hicks, *Inscriptions of Cos*, n. 65, 69-72. — [4] L. Duchesne, dans *Bulletin critique*, 1890, p. 138. — [5] *Philologus*, 1891, p. 430. Il est du reste très possible que, dans certains cas, le mot NIKA figure sur une tombe chrétienne avec un sens mystique; telle est par exemple l'inscription mentionnée par Fellows, *On account of discoveries in Lycia, being a Journal kept during a second excursion in Asie Minor*, in-8°, London, 1841, p. 224, où le mot NIKA *(sic)* se lit sous une croix. Comparez *Dictionn.*, t. I, col. 427, fig. 73. LIBER NIKA. — [6] E. Klon, Ἐπιγραφαὶ τῆς νήσου Σύρου, in-8°, Athènes, 1875. — [7] Ch. Bayet, *Revue archéologique*, 1876, p. 287-290, dans *Revue archéologique*, 1876, p. 287. — [8] De Rossi, *Bullettino di archeol. cristiana*, 1876, p. 112-116, 1878, p. 60. — [9] Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. V, p. 581; sur les reliques de saint Phocas à Constantinople, cf. Morcelli, *Kalendarium Constantinopolitanum*, t. I, p. 157 sq. — [10] Combefils, *Græco. latin. patrum bibl. novum. auctorium*, in-4°, Parisiis, 1678, t. I, p. 179; Ruinart, *Acta martyrum sincera ac selecta*, Amstelodami, p. 562. — [11] Bayet, *op. cit.*, p. 288.

Celui-ci plus complet :

☧ ΒΟΗΘΗΤΩΔΟΥΛΩΕΟΥ
ΕΥΛΙΜΕΝΙΩ
ΕΦΕΣΙΩΧΤΙΣ
ΣΙΑΣΚΑΙΤΟΙΣΣΥΝ
ΠΟΛΙΤΕΣ ΤΟΙΣ ΑΥΡΑΡΙΟΙΣ

Χριστὲ βοήθει τῷ δούλῳ σού est commun au Vᵉ siècle et au VIᵉ; en Syrie, le plus ancien exemple daté est de l'année 331. Quelle était la fonction d'Eulimenios? Il n'est pas χιλίαρχος ; ce mot ne s'abrège pas ainsi; d'ailleurs un χιλίαρχος τῆς Ἀσίας ne va pas; erait-ce χρυσοποδέκτης, *auraria functio*, dit Du Cange; ses compagnons seraient des *aurarii*, des orfèvres ou des monnayeurs.

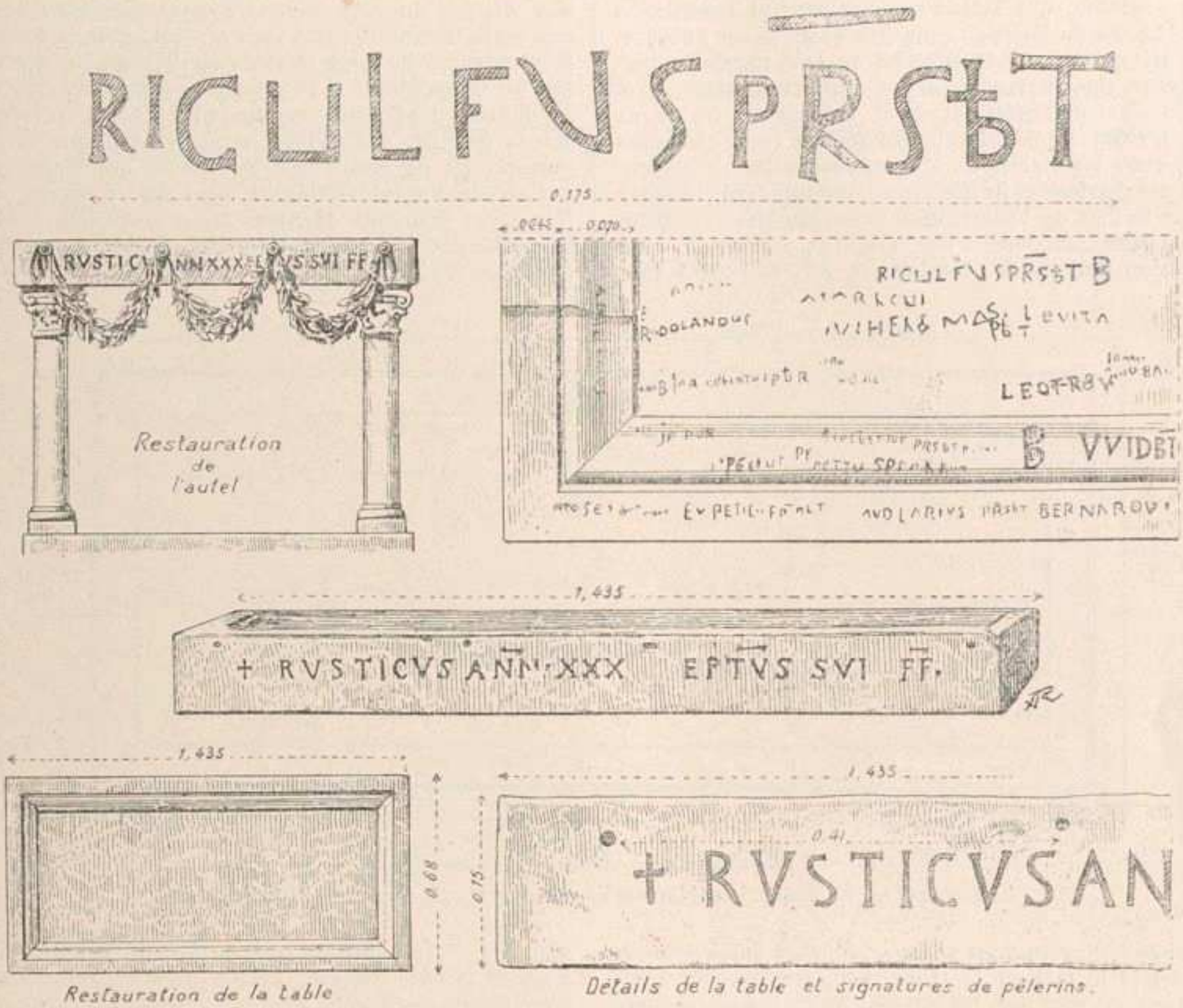
Les noms des bateaux reviennent souvent; on lit quatre fois la « Marie »; la patrie des navigateurs, la dignité civile ou ecclésiastique des passagers.

Deux proscynèmes sont accompagnés du chandelier à sept branches, l'un d'eux a en outre la palme et le *lulab;* ceux-ci sont évidemment des juifs.

XIII. France.— *1. Autel de Minerve.*— Les graffites sont représentés en Gaule par plusieurs monuments d'une importance considérable et qui réclament une description et une étude attentives.

Un des plus importants est l'autel de Minerve. Deux chartes du IXᵉ siècle font mention d'un *castrum Menerba* et d'un *pagus Minerbensis* [1] au sujet duquel nous savons peu de chose, sinon que ce lieu fut habité à une époque ancienne. Pendant les guerres contre les Albigeois, Minerve fut assiégée et ruinée par Simon de Monfort. « Devant le château de Minerve, lit-on dans le récit de cette triste croisade qu'on nommerait plus justement une guerre civile, le comte de Montfort mit le siège, ainsi qu'il l'avait projeté. Il dressa ses calandres, la « mauvaise voisine » et ses autres pierriers, la « Dame » et la « Reine »; il battit les hautes murailles et la salle de pierre cimentée de chaux et de sable... Le château n'est point bâti en plaine, mais sur un mont escarpé. Jusqu'aux ports de l'Espagne, il n'est point de plus forte place, excepté Cabaret et Termes, où commence le pays de Cerdagne. Guillaume de Minerve y tenait et s'y réjouissait avec les siens. Mais nos Français et les gens de Champagne, Manceaux, Angevins, Bretons, Lorrains, Frisons et Allemands, l'y surent prendre par force, avant qu'arrivât le temps de la grêle. Ils brûlèrent maint hérétique, traître et fils de chienne, mainte folle mécréante qui hurlait dans la flamme. On ne laissa à qui que ce fût rien qui valût une châtaigne et les morts furent enfouis dans la fange, afin que ces mauvais cadavres n'empestassent pas la gent étrangère [2]. »

De cette agglomération jadis prospère, il resta un souvenir tragique et des ruines parmi lesquelles



5375. — Autel de Minerve. D'après Rohault de Fleury, *La messe*, pl. XLIII.

[1] Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, in fol., Paris, 1730-1745 ; t. I, preuves, col. 78, 124, 125. — [2] Fauriel, *Causos de la crozada contr'els ereges Dalbeges*, c. XLVIII, XLIX; *Histoire de la croisade contre les hérétiques albigeois, écrite en vers provençaux par un poète contemporain*, in-4°, Paris, 1837.

s'abrita, tant bien que mal, une population de quatre cents âmes environ [1]. Parmi ces vicissitudes subsista un des monuments archéologiques les plus précieux de France, l'autel (fig. 5375) dédié en 456 par le saint évêque Rustique et orné de cette dédicace [2] :

+RVSTICVS ANN·XXX EPTVS SVI FF

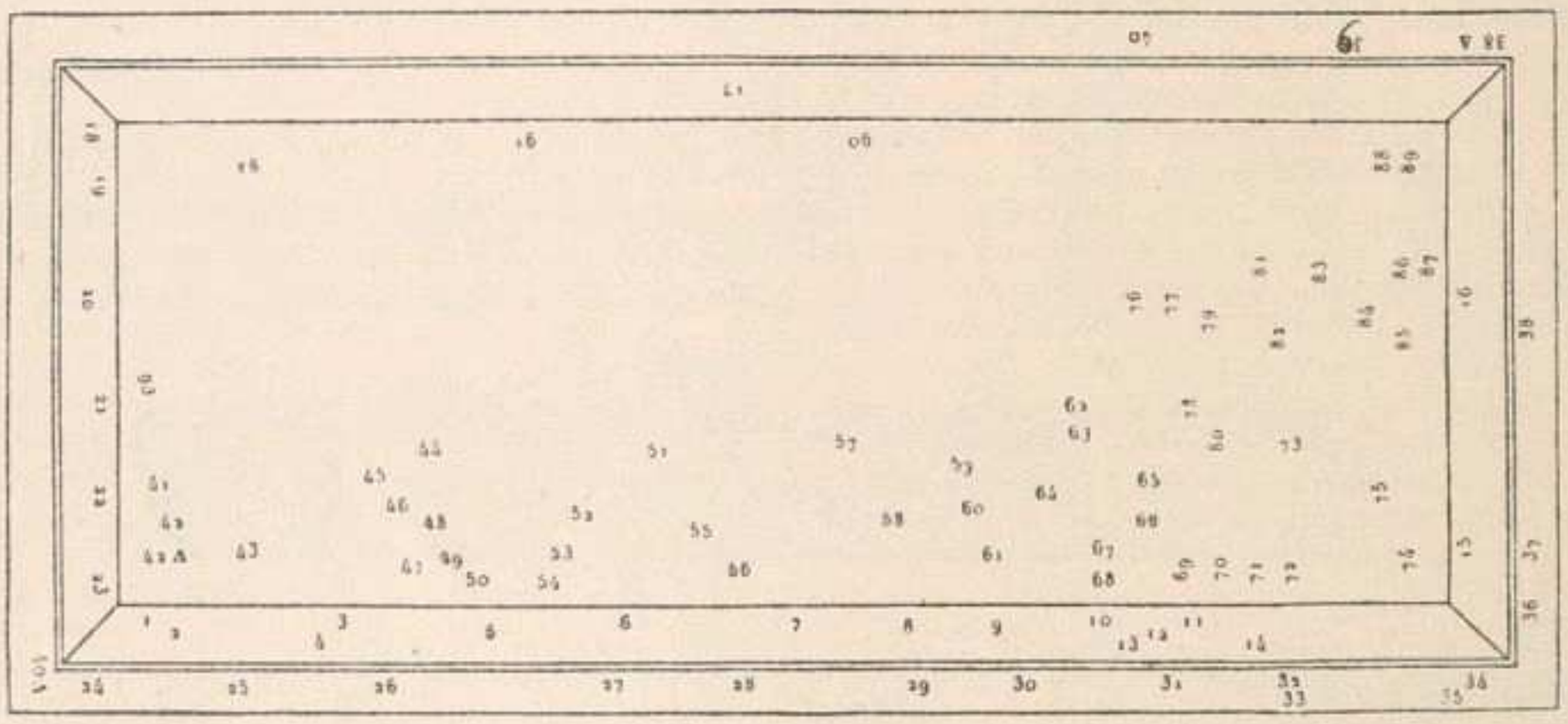
Il sert, de nos jours encore, d'autel paroissial à l'église de Minerve, près de Saint-Pons (Hérault).

L'autel de Minerve consiste en une dalle de marbre blanc de 1 m. 43 sur 0 m. 68, creusée d'une doucine peu profonde qui sert d'encadrement. L'inscription dédicatoire de Rustique mesure 0 m. 15 en hauteur, elle est gravée sur la tranche antérieure. Cette face présente quatre trous, larges d'un centimètre, profonds de trois centimètres et creusés en forme de cônes. Edm. Le Blant suppose que ces trous servaient à recevoir les viroles au moyen desquelles on suspendait des guirlandes de feuilles ou de fleurs (voir ce mot).

Au milieu de l'inscription on distingue une pièce de marbre marquée d'une croix et rapportée, c'est ce qu'on nomme le « tombeau », étroite cavité dans laquelle on insérait les reliques. La face supérieure de l'autel et la face de la tranche antérieure sont seuls visibles aujourd'hui, les autres tranches sont cachées par des morceaux de marbre; la face inférieure n'est plus visible, mais on conserve une description de l'autel de Minerve, rédigée en 1630 et insérée dans un manuscrit de Saint-Magloire, par laquelle on voit qu'il « souloit antiennement être porté sur trois piliers. »

Ceci suffirait à donner un intérêt archéologique considérable au monument que nous décrivons, si nous ne savions que Minerve fut un lieu de pèlerinage très fréquenté, et l'autel même en rend témoignage. Les fidèles que leur dévotion amenait à venir « servir » saint Rustique ne voulaient pas s'éloigner des lieux sanctifiés par son souvenir sans laisser trace de leur passage et c'était l'autel qu'ils choisissaient pour tracer leurs graffites. Mais il est certain que les petits, les humbles se satisfaisaient en griffonnant un nom sur les murailles; aborder l'autel était un privilège, ainsi qu'on en peut juger par le grand nombre de signatures de clercs.

Le centre de la table de marbre ainsi criblée d'inscriptions a été épargné (fig. 5375); les pèlerins ont préféré s'inscrire à la partie droite, superposant même leur signature sur d'autres signatures plus anciennes au risque d'être assez peu lisibles ou tout à fait indéchiffrables. Faut-il admettre que ce choix s'explique par l'éminente dignité qui s'attache au côté droit aux dépens du côté gauche ? Il semble surprenant que cette distinction soit faite sur un autel, le meuble le plus sacré de tout le mobilier liturgique, mais le fait est indiscutable si l'explication reste conjecturale. La doucine double qui encadre la table sainte présente, sur la gauche, un certain nombre de noms, ce qui permettrait de croire que les fidèles qui circulaient autour de l'autel voulurent s'y inscrire encore une fois en se trouvant derrière, mais, cette fois encore, ils prenaient leur droite. La moulure extérieure porte quelques traces de signatures à demi effacées. On lit



5376. — Position des graffites sur l'autel de Minerve.
D'après E. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, p. 432.

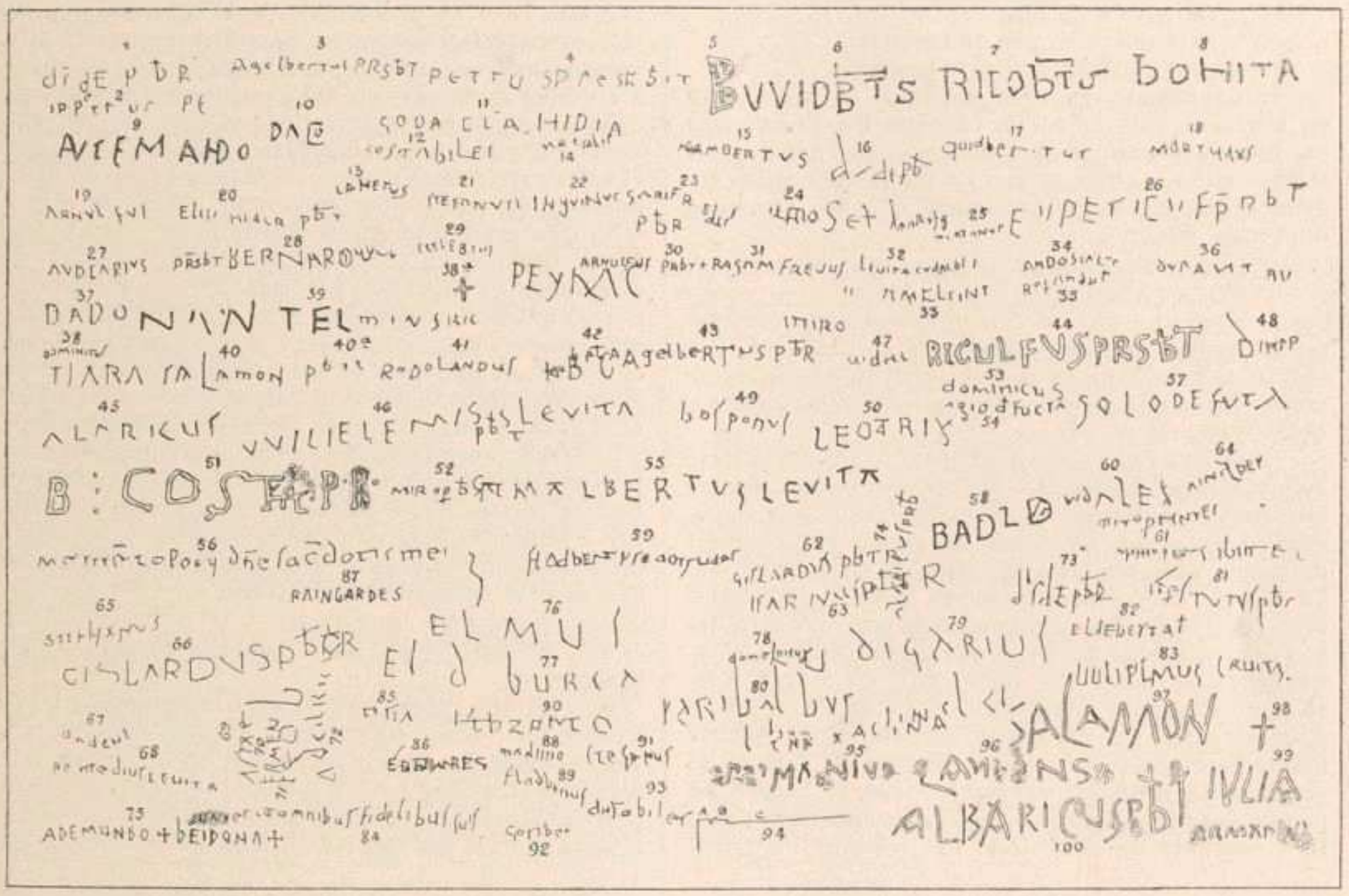
dans les *Us* de Cîteaux que le diacre doit encenser d'abord le côté droit de l'autel, puis passer derrière pour encenser le côté gauche ; peut-être les pèlerins de Minerve suivaient-ils une marche analogue, cherchant toujours leur droite, de quelque côté qu'ils se trouvassent.

Pendant des siècles, le pèlerinage de Minerve fut en honneur et les graffites se multiplièrent tellement que certains endroits n'offrent plus qu'un lacis inextricable. Avec une patience méritoire, Edm. Le Blant est parvenu à déterminer quatre vingt-treize noms, dont on peut, à l'aide des numéros, comparer l'original avec la transcription (fig. 5376).

1. DSDE PBR, *Deusdet presbyter;* ce nom se lit trois fois sur l'autel de Minerve, ailleurs on le rencontre dès le début du VI[e] siècle [3].
2. PETRVS PE*(ccator?)*
3. AGELBERTVS PRSBT (*presbyter*) [4].

[1] Renaud de Vilback, *Voyages dans les départements formés de l'ancienne province de Languedoc*, in-8°, Paris, 1825, p. 465 sq.; *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, t. I, p. 332, 333; Nodier, Taylor et Cailleux, *Voyage dans l'ancienne France. Languedoc*, t. II, part. 2, pl. CCLXV. — [2] E. Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. II, p. 428-454, n. 609, pl. 82, 83, n. 500-501; G. Rohault de Fleury, *La messe. Études archéologiques sur ses monuments*, 1883, t. I, p. 123, pl. 21. Sur Rustique, évêque de Narbonne (qui fut marié) et qui fut sacré en 427, cf. G. Morin, *Hiérarchie et liturgie de l'Église gallicane au V[e] siècle, d'après un écrit institué à Fauste de Riez*, dans *Revue bénédictine*, t. VIII, p. 97-98, 103. — [3] Bosio, *Roma sotterranea*, in-fol., Romæ, 1632, p. 152. — [4] Vaissette, *Histoire du Languedoc*, ann. 911; t. II, Preuves, col. 54, *Cartulaire de Saint-Victor*, ann. 1000, t. I, p. 200, *Agilbertus*.

4. PETRVS PRESBIT.
5. Monogramme mal tracé : *Bobolenus* [1] ?
6. WIDBTS, *Widbertus* [2] (voir le n. 17).
7. RICOBTS, *Ricobertus*; on trouve *Ricuberta* [3] et couramment : *Rigobertus*.
8. BONITA, moins connu que *Bonitus* [4].
9. AVFEMANDO.
10. DACO, on rencontre *Dacco* dans Grégoire de Tours [5].
11. GODAFLANIDIA.
12. COSTABILES; on rencontre *Costabilis* [6], *Constabilis* [7], *Costabulus* [8].
13. LANETVS.
14. NATALIS; moins fréquent que *Natalia* [9].
15. AGAMBERTVS.
22. INGVINVS [12].
23. GARIFEDVS PBR [13].
24. ILAROS; *Hilarus* et *Hilarius;* la ligature que présente ce nom rappelle les inscriptions des monnaies de Charlemagne.
25. [*S*]TEFANVS.
26. EVPETICVS PRBT [14].
27. AVDGARIVS PRSBT. Nom assez fréquemment donné : *Autgarius* [15], *Audgarius* [16], *Audgerius* [17].
28. BERNARDV[*s*] [18], GVILL[*elmus*], *signatures superposées.*
29. COCBERTVS.
30. ARNVLFVS PRBT+. Une croix est tracée entre cette signature et la suivante; je l'ai, dit E. Le Blant, à tout hasard, jointe au nom d'Arnulfus, parce que



5377. — Graffite de la table d'autel de Minerve.
D'après E. Le Blant, *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, pl. 83.

16. DSDE PB., peut-être le même que le signataire des n. 1 et 73.
17. QVIDBERTVS; à rapprocher du n. 6, l'échange de Q et de V est fréquent [10].
18. MARTINVS.
19. ARNVLFVS [11].
20. ELAI NADER? PBT.
21. STEFANVS.

dans les autres parties de l'autel, ce signe est placé après le vocable; on remarquera, en outre, que la croix fait suite aux n. 75-75*a*, 82; et aucun prêtre ni aucun diacre n'ajoute ce symbole à sa signature.

31. RAGAMFREDVS LEVITA [19], diacre. On lit dans le traité *De septem gradibus Ecclesiæ*, n. 5, attribué sans fondement à saint Jérôme : *De quinto gradu Ecclesiæ qui levitarum seu diaconorum ordo est.* Alcuin

[1] Pardessus, *Diplomata, chartæ*, t. I, p. 147, ann. 579; *Revue numismatique*, t. XXI, p. 195, 198. — [2] Pardessus, *op. cit.*, t. II, p. 378, à. 739. — [3] Pardessus, *op. cit.*, t. II, p. 376, ann. 739. — [4] Pardessus, *op. cit.*, t. II, p. 200, ann. 685. — [5] Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. V, c. XXVI. — [6] *Cartulaire de S. Victor*, t. I, p. 190, ann. 1068; *Cartulaire de Beaulieu*, n. XXIX, LXIII, ann. 888, 893. — [7] *Ibid.*, n. CLXXIV, ann. 937. — [8] Pardessus, *op. cit.*, t. I, p. 175, ann. 587. — [9] *Cartulaire de S. Victor*, t. II, p. 634, 640, 654, ann. 814. — [10] Voir la *Chronique* de Frédegaire, c. XIV et XVIII; *Liturgia mozarabica, P. L.*, t. LXXXV, col. 406; *Guintrio et Wintrio, Guimpla et Wimpla.* — [11] Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. I, Preuves, col. 55, ann. 820; *Cartulaire de Saint-Victor*, t. II, p. 645, ann. 814. — [12] B. Guérard, *Polyptique d'Irminon*, t. II, p. 148, 217. — [13] Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. II, Preuves, col. 92, ann. 919. — [14] Le Blant suggère *Heureticus* ? Εὑρετικός. — [15] Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. II, Preuves, col. 107, ann. 961. — [16] Villanueva, *Viage literario*, t. VI, vers 909. — [17] Bibl. nat., ms. Coll. Fontanieu, Titres originaux, port. fol. 255-620, fol. 93; Concile du 3 mai 909; *Audgerius Scæ Lutovensis æclesiæ epis.* — [18] Villanueva, *Viage literario*, t. X, p. 289, ann. 1017; t. XIX, p. 210, ann. 1112; Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. I, Preuves, col. 118, ann. 867 et vers ann. 873; *Cartulaire de Saint-Victor*, t. II, p. 638, ann. 814. — [19] Pardessus, *op. cit.*, t. II, p. 229, 312; ann. 693 et 717.

ou l'auteur du traité de *De divinis officiis*, écrit : *Tres superiores gradus, levitarum, presbyterorum, episcoporum* [1]. Ce titre est surtout fréquemment employé dans les chartes de l'Espagne et du midi de la France; les lévites y figurent d'ordinaire comme ayant tenu la plume [2].

32. CVDALBLI. E. Le Blant propose : *Gundalbil...?*

33. AMELIVS, nom porté fréquemment [3].

34. ANDOSISCLVS.

35. ROLANDVS, ce nom paraît sous des formes diverses mais toujours reconnaissables [4] : *Rolandus, Rotlandus, Rotlannus, Rothlaunus, Rodolandus,* et nous allons rencontrer cette dernière forme au n. 41.

36. DVRANTAV?

37. DADO [5], nom fréquent dès l'époque mérovingienne.

38. DOMINICVS-CLARA?

38. † ; marque d'un pèlerin illettré.

39. NANTELMIN [*u*]S RIC [6] [*obertus*?]

40. SALAMON; ce nom biblique ne se répand en Occident qu'à la fin de l'époque mérovingienne; on trouve fréquemment *Salamon*, pour *Salomon*, il semble qu'on ne faisait pas de distinction entre ces deux orthographes qui n'étaient que des variantes d'un nom unique [7].

40. P̄BRT. *Presbyter*, à la suite d'un nom effacé.

41. RODOLANDVS, voir le n. 35.

42. †AU BE†TA; on doit probablement considérer le premier groupe comme isolé et inachevé; lire ensuite le nom *Beta*, au-dessus duquel chevauche une croix. On trouve dans les documents *Beto* [8], *Betto* [9], *Betha* [10] et *Betta* [11].

43. AGELBERTUS PBR (ITIIRO). Ce graffite a laissé perplexe Edm. Le Blant. « On trouve, écrit-il, sur les monuments antiques, un E formé de II parallèles, dont l'Italie, la Germanie, la Gaule nous offrent plus d'un exemple. Dès la chute du paganisme, l'E de la capitale romaine remplace bientôt cette lettre tout exceptionnelle. Inconnue à la paléographie des bas temps, elle ne paraît ni sur les inscriptions chrétiennes [12], ni dans les manuscrits du Moyen Age, et demeure, pour ainsi dire, à l'état de curiosité épigraphique. Ce caractère archaïque et bizarre aurait pourtant survécu dans l'ombre, et, comme les vieux mots d'Ennius conservés dans la langue du peuple, il se serait gardé à travers les âges dans l'écriture courante de nos pères. Les pèlerins l'auraient tracé à Minerve, comme l'avaient fait les oisifs de Pompéi [13] et les monétaires gaulois; le mot *itero*, d'un double acte de visite, serait écrit sur notre marbre comme sur les monnaies de Marc-Antoine [14]. « J'hésite devant ce fait inattendu, dit Le Blant. Ici, comme au colosse de Memnon, plus d'un voyageur a renouvelé sa visite, et si l'on en juge par la ressemblance des écritures, le prêtre Agelbertus, dont on retrouve ici le nom, aurait signé par deux fois sur l'autel. Examinons cette dernière légende.

« J'ai, dans la rédaction pantographique, exactement gardé sur ma copie la place qu'elle occupe par rapport au nom de *Vidal* (n. 47). Voici ce que montre cette position relative. *Agelbertus*, venu le dernier, semble avoir ajouté à son titre, en lettres de même force et de même valeur, un mot pour lequel aurait manqué l'espace. Rien de plus simple, je le confesse, que de voir, dans cette surcharge, peut-être apparente, un vocable indépendant et isolé, celui de *Miro*, si fréquent à l'époque carolingienne. On le remarquera toutefois, dans les monuments méridionaux, où j'ai cherché des homonymes, le nom d'*Agelbertus* est peu fréquent [15] et cette rareté rend moins probable la venue de deux hommes du même nom et revêtus du même caractère. Une autre inscription atteste pour *Vidal* le fait d'une seconde visite : VIDALES ITIIRO PRSNTES, ou (*Signum*) *Vidalis itero præsentis*. C'est ce même mot ITIIRO qui semble ajouté au nom d'*Agelbertus*. Je sais que, pour ces deux graffites, l'E à jambages parallèles ne paraîtrait que dans ce mot seul; qu'il faut, pour ainsi dire, faire violence à l'alphabet de tout notre monument pour y placer le caractère archaïque dont ITIIRO supposerait l'existence. Bien que l'emploi simultané des deux E soit constant dans les textes anciens [16], que les formes d'une même lettre alternent souvent sur les marbres [17], et que l'autel de Minerve en fournisse lui-même la preuve, mon hésitation est grande, et rien ne m'apporte ici la certitude. »

44. RICVLFVS P̄RSBT [18].

45. ALARICVS, nom demeuré longtemps en usage [19].

46. WILIELEMVS LEVITA et, en surcharge : P̄BT. Encore un pèlerin qui fit deux visites, dans l'intervalle il avait été élevé du diaconat au sacerdoce, il a recherché son graffite et il a ajouté son nouveau titre à sa signature. Le nom de Wilelmus est d'une extrême fréquence dans les chartes, et il revêt les formes les

[1] Alcuin, *Opera*, édit. Frobenius, t. II, p. 490; Mabillon, *De liturgia gallicana*, t. II, p. 179, n. 78. — [2] Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. I, Preuves, col. 113, ann. 862; t. II, Preuves, col. 30, ann. 898; Villanueva, *Viage literario*, t. VI, p. 253, ann. 1100; Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 13, ann. 631; *Cartulaire de Saint-Victor*, t. I, p. 641, ann. 1015. — [3] Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 276, ann. 706; Vaissette, *Hist. du Languedoc*, t. II, col. 44, ann. 904; col. 72, ann. 934; col. 90, ann. 945. — [4] *Cartulaire de Saint-Victor*, t. II, p. 313, ann. 1218; t. II, p. 410, ann. 1150; t. I, p. 641, ann. 1015; t. I, p. 642, ann. 1019; t. II, p. 640, ann. 814. — [5] Grégoire de Tours, *Vitæ Patrum*, c. VIII; Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. II, Preuves, col. 22, ann. 883; col. 93, ann. 958; col. 122, ann. 970 : *Dado* et *Dato; Cartulaire de Saint-Victor*, t. I, p. 374, vers ann. 1030. — [6] Lupi, *Codex diplomaticus civitatis et ecclesiæ Bergomatis*, t. II, p. 243 et 244, ann. 959 : *Nantelminus*. — [7] Mabillon, *Acta sanct. O. S. Bened.*, t. I, p. 254; *Vita S. Droctovaei auctore Gislemaro;* Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 145, ann. 667; Villanueva, *Viage literario*, t. VI, p. 290, ann. 1022; p. 301, ann. 1043; t. IX, p. 217, ann. 929; t. X, p. 255, ann. 914; t. XIII, p. 225, ann. 842; t. XVI, p. 160, ann. 1149; Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. I, Preuves, col. 35, vers ann. 810; col. 36, ann. 811; col. 106, ann. 859; col. 113, ann. 962; col. 119, ann. 867; t. II, Preuves, col. 64, ann. 924; col. 95, ann. 952. — [8] *Cartulaire de Saint-Victor*, t. II, p. 639, 640. — [9] *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1841, p. 70, ce nom est porté par des monétaires mérovingiens de Reims et de Soissons. — [10] Pardessus, *Diplomata*, t. I, p. 135, ann. 572. — [11] Dronke, *Codex diplomaticus fuldensis*, n. 711, VIII[e] siècle. — [12] J'hésiterai, dit-il, à en reconnaître l'existence dans le mot DOMINV et dans le nom IVLIAI de deux inscriptions chrétiennes que rapportent le P. Marchi, *Architett.*, p. 120, et Boldetti, *Osservazioni*, p. 432. Il faut voir sans doute dans le verbe REQVIESCIIT d'une épitaphe de Vienne en Dauphiné (Le Blant, *Inscript.*, t. II, n. 416) une répétition fautive de l'I plutôt que l'E archaïque. — [13] R. Garrucci, *Graffiti di Pompei*, pl. VII. — [14] Eckhel, *Doctrina nummorum veterum*, t. VI, p. 46. — [15] Dans les nombreuses chartes de l'*Histoire du Languedoc* et du *Cartulaire de Saint-Victor*, je n'ai trouvé que deux fois ce nom, qui manque dans le *Viage literario*. Plus au nord, il devient moins rare, car j'en rencontre quatre exemples dans le *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu*, publié par M. Deloche, n. 115, 168, 172 et 180. — [16] Maffei, *Museum Veronense*, p. 470; Lanzi, *Saggio di lingua etrusca*, 2[e] édit., t. I, p. 123, n. 6. — [17] Marini, *Atti dei fratelli Arvali*, p. 125, 237; Franz, *Elementa epigraphices græcæ*, p. 245; E. Le Blant, *Inscript.*, n. 621, trois formes de T. — [18] Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. I, Preuves, col. 102, ann. 854; *Sum nodo et Riculfo Gothis;* t. II, col. 32, ann. 897; col. 42, ann. 902. — [19] Villanueva, *Viage literario*, t. X, p. 237, 239, ann. 840; Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. I, Preuves, col. 99, ann. 852; t. II, col. 64, ann. 924, 925; col. 65, ann. 931 col. 70, ann. 933; Pardessus, *Diplomata*, t. I, p. 82, ann. 533, t. II, p. 488, ann. 717.

plus diverses [1] : *Guillelmus, Guielmus, Wigelmo, Wilielmus, Wiglegelmus, Guilelm, Guiliel, Gunilielmus, Guilermus, Vuilelmus*, voir encore le n. 83.

47. VIDAL; le même personnnage ou un homonyme au n. 60. On rencontrera quelques autres noms écrits comme celui-ci, dans la forme vulgaire : *Andral* (n. 67), *Ermen* (n. 70), *Gonþer* (n. 92), de même sur d'anciennes chartes : *Vidal* [2], *Arnal* [3] et encore : *Amad, Bernard, Wuidfrit, Vuilelm Borrel, Arnald Vuitard* [4], enfin : *Girart, Gosmart, Ismart, Euvart, Rolold* [5], etc.

48. DINAP?

49. BOSPORVS. Transcription régulière et sans aspiration du mot Βόσπορος. Les noms d'hommes empruntés aux vocables géographiques sont fréquents [6].

50. LEOTARIVS [7], signature remarquable par ses ligatures.

51. B : COS... P.R. L'emploi des points superposés est un signe de basse époque; dans le cas présent cet indice est confirmé par la forme des lettres.

52. MIRO PBST. Nom d'une fréquence extrême sous les deux premières races [8].

53. DOMINICVS.

54. AGIODFVCTA,, *Agio de Fucta*. Ici, et au n. 57, il s'agit peut-être d'un nom de localité ajouté à celui du pèlerin. Le nom *Agio* a été souvent porté : *Wilelmus Acio, Petrus Acio, Desiderius Acio*, etc. [9].

55. AMALBERTVS LEVITA.

56. MEMETO LOCY DNE SACDOTIS MEI. *Memento loci, Domine, sacerdotis mei*. Cette ligne, légèrement tracée, au milieu de l'autel et près de la moulure antérieure, est écrite en minuscule. La séparation des mots ne permet pas de la faire remonter au delà du IXe siècle. Malgré la construction fautive de la phrase, il semble que le sens en est clair, c'est la prière d'un curé pour ses paroissiens, quelque chose dans le goût de ceci : « Souvenez-vous, Seigneur, du lieu dont je suis le prêtre. »

57. GOLODEFVTA. *Gola de Fu (c)ta*. Voir le n. 54 [10].

58. BADELDVS.

59. FLADBERTVS [11] EDOTRVDES. Ces deux vocables, d'une même écriture, sont tracés par la même main. Comparez les n. 75 et 75*a*.

60. VIDALES ITHRO PRSNTES (*Signum*) *Vidalis itero præsentis;* sur ce personnage, voir n. 43 et n. 47.

61. MONNO PRESBIITER. Signature tracée sur d'autres noms et difficile à saisir; on en a espacé les lettres pour chercher sur le marbre quelque intervalle demeuré libre.

62. GISLARDVS PBTR [12].

63. ISARNVS PBTR [13].

64. AINILDES. [14].

65. STEPHANVS.

66. GISLABDVS PBTR; voir n. 62.

67. ANDRAL; voir n. 47.

68. REMEDIVS LEVITA. Nom fréquent sous les deux premières races [15].

69. ASTRE [16].

70. ERMEN [17].

71. LEOB [18].

72. ADALRICVS [19].

73. DSDE PBR; déjà rencontré au n. 1.

74. ALARICVS PRB. Signature mise en travers des n. 62 et 63.

75. ADEMVNDO† DEIDONA† [20]. Double signature tracée par une même main; voir n. 59.

76. ELMVS.

77. ELBVRCA [21].

78. DOMENECVS; voir n. 53; il ne parait que ce soit le même pèlerin. La signature est très légèrement tracée.

79. LVDIGARIVS. *Leudegarius, Leodegarius.*

80. SARIBALDVS, et plusieurs traces de signatures, dont l'une se termine par... ACINA, *Sarracina*, peut-être [22], ce nom se retrouve sur des monuments chrétiens antiques. Dans ce même groupe, Le Blant croit pouvoir lire LINDA.

81. STEFANVS PBT.

82. ELDEVERTA†. Sur une monnaie de Childebert, on lit *Eldeberti R.;* postérieurement on rencontre : *Hildebertus, Heldebertus, Eldebertus* [23].

83. WLIELMVS LEVITA; voir n. 46.

84. ....[*oan?*] ES CV OMNIBUS FIDELIBVSS VISS. Voir *Dictionn.*, au mot FIDELIS, pour l'extension prise par ce terme. De plus Le Blant mentionne une charte espagnole du début du XIe siècle portant des signatures collectives conçues dans une forme semblable [24].

85. TISIA.

86. EDELMARES. *Hildemar* [25], nom fort peu visible; je l'ai copié, écrit Le Blant, pour montrer comment la signature des visiteurs disparaissait souvent ici sous le nombre des surcharges.

87. RAINGARDES; on rencontre *Ramgardis, Ranganardus* [26].

88. MANIMO. Grégoire de Tours parle d'un certain *Nanninus*, dont Ruinart donne pour variantes : *Naninus, Manninus* [27].

89. FLADBERTVS.

90. VTBERTVTO [28].

91. STEFANVS.

[1] Villanueva, *Viage literario*, t. VII; p. 242, ann. 1195; t. VIII, p. 249, ann. 1135; t. IX, p. 219, ann. 999; p. 221; t. X, p. 277, ann. 988; p. 306. ann. 1035; p. 333, ann. 1033; t. XV, p. 212, ann. 1052; *Cartulaire de Saint-Victor*, t. II, p. 631, ann. 1060, etc. — [2] Villanueva, *Viage literario*, t. X, p. 333, ann. 1040. — [3] Villanueva, *Viage literario*, t. XIV, p. 319, XIe siècle. — [4] *Cartulaire de Saint-Victor*, t. II, p. 512, ann. 1031 et passim. — [5] Pardessus, *Diplomata*, t. I, p. 157, ann. 587. — [6] Spon, *Miscellanea*, p. 207; Muratori, *Thesaurus*, p. 996, n. 10; p. 1848, n. 5. — [7] Villanueva, *Viage literario*, t. X, p. 255, ann. 914; *Leodarius*. — [8] Villanueva, *Viage literario*, t. VII, p. 287; ann. 1032; t. VIII, p. 269, ann. 997; p. 285, ann. 1015, p. 296, ann. 1040, t. IX, p. 217, ann. 929; Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. II, Preuves, col. 20, ann. 883; col. 64, ann. 924. — [9] Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 257, 274, ann. 700 et 706; *Cartulaire de Saint-Victor*, t. I, p. 416, ann. 1033-1048. — [10] *Conc. Roman.*, ann. 853 : *Colo episc. Reatinæ*, dans Labbe, *Concilia*, t. VIII, p. 123. — [11] Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 220, ann. 691; p. 265, ann. 704. — [12] *Cartulaire de Saint-Victor*, t. II, p. 640, ann. 814 : *Gisillardus*. — [13] Villanueva, *Viage literario*, t. IX, p. 221, ann. 999; t. XVI, p. 277, ann. 1188; t. XVII, p. 292, ann. 997 : *Isarnus;* Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. II, Preuves, col. 89, vers ann. 945 : *Isarnus;* col. 138, ann. 984 : *Isarnus*. — [14] Guérard, *Polyptyque d'Irminon*, p. 259 : *Ainildis*; p. 128, 141 : *Ainhildis*. — [15] *Cartulaire de Saint-Victor*, t. II, p. 642, 643, ann. 814; Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 220, ann. 691; p. 274, ann. 706. — [16] *Cartulaire de Saint-Victor*, t. II, p. 633, ann. 814 : *Astares*. — [17] Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 236, ann. 696 : *Ermeno*. — [18] J. Fr. Schannat, *Corpus traditionum Fuldensium*, p. 26, ann. 776 : *Leoba*; p. 109, ann. 813 : *Eleob*. — [19] Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. I, Preuves, col. 55, ann. 820 : *Adalaricus*; *Acta sanct. O. S. B.*, sæc. III, t. II, p. 488, vers ann. 720 : *Adalricus*. — [20] Marini, *I Papiri diplomatici*, p. 133, ann. 553 : *Ademunt qui et Andreas appellatur; Cartulaire de Saint-Victor*, t. II, p. 637, 641, 643, ann. 814 : *Deidonus;* p. 637, 649, ann. 814 : *Deidona*. — [21] *Codex Laureshamensis diplomaticus*, t. II, p. 181 : *Hildeburga*. — [22] *Cartulaire de Saint-Victor*, t. I, p. 170, ann. 1097. — [23] Du Cange, *Glossaire*, t. IV, pl. V, n. 3; Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 373, ann. 739; *Cartul. de Saint-Victor*, t. I, p. 314, ann. 1038; t. II, p. 196, ann. 1060. — [24] Villanueva, *Viage literario*, t. XIV, p. 319. — [25] Guérard, *Polyptique d'Irminon*, t. II, p. 26, 34 : *Hildemarus*. — [26] Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. II, Preuves, col. 104, ann. 960; *Cartulaire de Saint-Victor*, t. I, p. 106, vers ann. 993. — [27] *Miracula S. Juliani*, c. XLVIII. — [28] Pardessus, *Diplomata, chartae*, in-fol, Paris, t. II, p. 155, ann. 671; p. 370, ann. 739.

92. GONBER, voir n. 47.

93. DVRABILES.

La patience et la sagacité infinies d'Edm. Le Blant ne permettent pas d'espérer des découvertes ou des solutions plus satisfaisantes. Toutefois, il faut rappeler que les graffites de l'autel de Minerve avaient provoqué l'attention et un essai de déchiffrement vers l'année 1630. Cet essai fit l'objet de la note suivante conservée dans les papiers des frères de Sainte-Marthe (voir GALLIA CHRISTIANA) aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, ms. franc. Saint-Magloire, 1, 28, fol. 5.

« A été trouvé à Minerve un autel consacré par ledit Rusticus, qui est de marbre blanq bien poli, au frontispice duquel est script ce qui sansuit :

+RVSTICVS : ANN : XXX·EPTVS SVI FF

et le dessus dudit est script de plusieurs noms, partye desquels cé lizent, et lé reste cé trouve tout gasté et né cé peut lire estant cy après mis ceux quone a peu lire :

« (*Le monogramme n.* 5), WIDBTS, RICOTBS, BOHITA, AVFEMADO GODAFLAHIDIA, *Arnulphus pbre, Vasamfredus levita, Durand Ansenio, Savado, Albertus, Bernardus, Audbasicus pbre, Hilaros, Amio pbre, Agalbertus pbre, Richilfus pbre, Dominiqus, Alariqus, Rodolandus.*

« Il y a encore sur ledit autel environ de cent noms esfaces et a ledit autel six pans de longueur et trois de large sur de la maçonnerie presantement. Et souloit antiennement estre portés sur trois piliers, etc. »

Le pèlerinage est attesté suffisamment par la présence des graffites, mais une question se pose, celle de savoir à quelle époque reporter ces graffites. Pour étudier ceux-ci il faut choisir les parties où ils se font moins denses. Là où il se lisent sans une ombre d'incertitude nous rencontrons quelques vocables qui rappelleraient l'antiquité chrétienne, si nous ne savions que le Moyen Age fit accueil et adopta ces noms de *Petrus, Deusdet, Natalis, Dominicus, Hilaris;* il n'est donc pas possible d'induire une date chronologique reculée du fait de leur présence. Indépendamment de ces noms il en est un grand nombre, de saveur antique, qui disparurent entre le IVe et le VIe siècle, et ceux-ci manquent sur l'autel de Minerve, en sorte que nous sommes amenés à faire cette constatation que l'onomastique y est de basse époque, carolingienne plutôt que mérovingienne et parfois tout à fait médiévale.

Quelle circonstance attira à Minerve le flot des pèlerins, à quelle date et pendant combien de temps ? Toutes ces questions demeurent pour nous mystérieuses. Cependant voici un acte du IXe siècle, jugement rendu le 23 avril 873, constituant Frédald, archevêque de Narbonne, débiteur de l'abbaye de Caunes; or des témoins ont affirmé l'existence de la dette et pour cela on ne leur a pas fait poser la main sur le livre des évangiles, ni sur les reliques des saints, ils ont juré en posant la main sur l'autel de saint Rustique : *Per le locum venerationis sancto Nagario martyre Christi, cujus eglesia sita est ante Kastro Minerba, supra cujus sacro sancto allario as condiciones superpositas, manibus nostris præsens contenemus vel jurando contangimus* [1]. Cette charte conserve les noms du *missus dominicus* qui présida le plaid, des juges, *boni homines* et des témoins. Minerve n'a jamais été d'un accès facile, et cependant on y tient un plaid, on y jure en étendant la main non sur le livre des évangiles ni sur les reliques des saints ; convoqués à Minerve, ils ont juré en posant la main sur l'autel ; si celui-ci n'eût pas joui d'une notoriété particulière, rien n'eût fait désigner cette bourgade perdue. Or voici qu'on lit sur l'autel, parmi les signatures, plusieurs des noms qu'on rencontre dans le jugement de 873. La coïncidence mérite d'être retenue, même si elle n'est qu'une coïncidence. Sans doute, les noms sont alors peu variés, mais la rencontre entre un *Salamon* sur l'autel (n. 40) et un *Salamon* sur la charte avec la particularité de la même orthographe; la rencontre d'*Amalbertus* (n. 55), de *Stephanus* (n. 21, 65, 81, 91), de *Riculfus* (n. 44), d'*Alaricus* (n. 45) à la fois sur le marbre et sur le parchemin doit retenir l'attention, surtout si on remarque que les deux derniers témoins venus le même jour, ayant signé le même acte, ont gravé leurs noms sur l'autel l'un près de l'autre.

Parmi les signatures, deux seulement (n. 54 et 57) font mention du lieu d'origine : Un tel *de* tel endroit. Dans la contrée où nous nous trouvons l'emploi de cette méthode est à peu près général vers l'année 1032 [2], en 1019 elle est encore une innovation [3]. L'emploi des noms doubles ne commence sur les chartes qu'en 997 [4] et nous n'en rencontrons aucun sur l'autel de Minerve; il semble donc permis de tenir les signatures comme antérieures au commencement du XIe siècle.

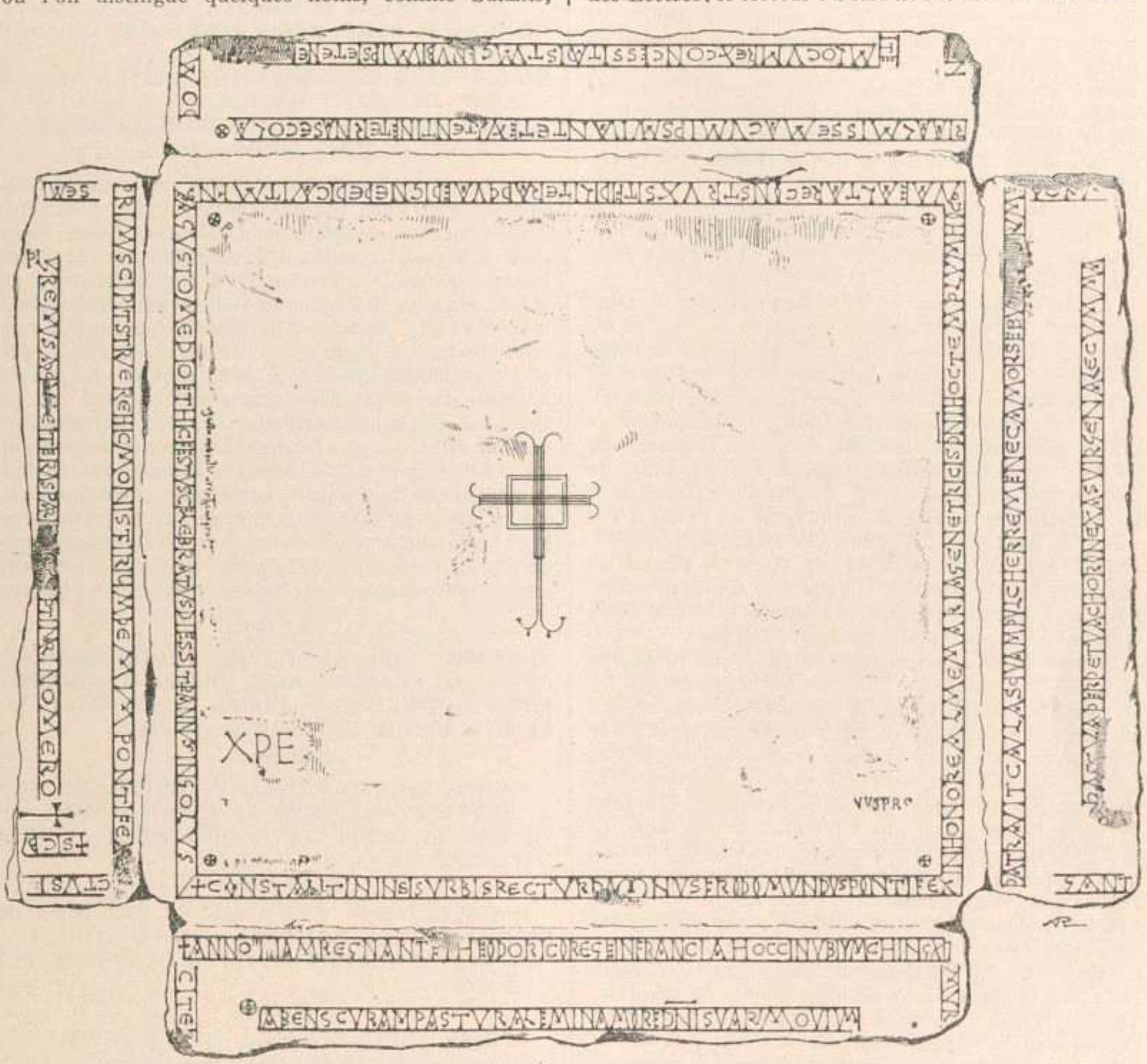
La paléographie nous apprend malheureusement peu de chose. Un regard jeté sur les signatures prouve que celles-ci n'ont pas été tracées par un professionnel habitué à entamer la pierre pour y graver une inscription; chaque pèlerin a travaillé pour son propre compte et sur le marbre poli et dur, la main inhabile ne conduit pas l'outil. Celui-ci, incessamment dévié, se prête mal aux courbes et s'échappe en lignes droites, de là ces lettres à formes anguleuses. Beaucoup de pèlerins ont eu recours à l'écriture capitale, mais la forme courante s'y mêle incessamment et vient montrer le type de l'écriture personnelle. Toutes les variétés graphiques, la capitale, la minuscule, la cursive, les ligatures et jusqu'au monogramme apparaissent à la fois sur l'autel. On y voit le *d* (n. 20), l'*l* (n. 58, 60, 64, 74), l'*r* (n. 3), l'*s* (n. 12, 14), le *t* (n. 2, 4) de l'alphabet cursif. Le V du nom *Fladbertus* (n. 59) reproduit une forme fréquente sur les marbres comme sur les médailles [5], l'N final (n. 40) figure dans les légendes du plan de Saint-Gall (voir ce mot), enfin la présence de l'*n* pour *e* offre un intérêt très grand pour l'étude de la paléographie.

2. Aulel de Saint-Féliu. — Le village de Saint-Féliu-d'Amont fait partie du canton de Millas, dans le département des Pyrénées-Orientales. Non loin de là, comme en tant d'autres localités, une vierge aurait été trouvée et les prodiges qui s'accomplirent valurent à l'oratoire qui s'y éleva le nom catalan de *Nostra Senyora de la Salvetat.* A une époque reculée un deuxième vocable se substitua au précédent et Notre-Dame-du-Salut devint Notre-Dame-des-Lettres. *Nostra Senyora de las lletras.* Cette nouvelle appellation venant à bout d'évincer l'autre est déjà un fait digne d'attention; un dominicain espagnol s'est chargé de nous en donner l'explication, c'est Fray Narciso Camós.

Camós avait parcouru à pied la Catalogne, visitant les sanctuaires dédiés à la sainte Vierge; il recueillit les faits qui s'y rattachaient et les consigna dans un livre intitulé : *Jardin de Maria plantado en el principado di Cataluña, compuesto por el R. P. Fr. Narciso Camós de la Sagrada Orden de Predicadores, hijo de esta muy noble, antigua y leal Ciudad de Gerona,* libro VIII. Obispado de Elna, capitulo VIII. De la Imaginen de nuestra Señora de las letras, in-4°, Barcelona, 1657.

[1] Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. I, Preuves, col. 126. — [2] *Ibid.*, t. II, Preuves, col. 187. — [3] *Ibid.*, t. II, Preuves, col. 173. — [4] *Ibid.*, t. II, Preuves, col. 153. — [5] Banduri, *Num. imp.*, t. II, p. 681; A. de Longpérier, dans *Bulletin archéologique de l'Athenaeum français*, 1854, p. 84.

Voici son récit : « Devant la statue de la Vierge et sur l'autel de son église, le Ciel accomplit une grande merveille. La nuit de l'Annonciation se dessinent sur la table sainte des lettres que l'on dirait tracées à la pointe du couteau; d'abord peu apparentes, leur forme va se fixant peu à peu; mais il est difficile de les lire, car elles appartiennent à diverses langues, au grec, à l'hébreu, au latin. Il en est de petites et de grandes, où l'on distingue quelques noms, comme *Salamo*, apparente que le jour de l'Annonciation, c'est que la foule ne prenait la peine de les lire que ce jour-là. Heureusement Saint-Féliu a conservé son autel et c'est maintenant toute l'année qu'on peut étudier et estamper ses graffites. Un érudit ne manqua pas d'en signaler l'existence à Edm. Le Blant qui ne pouvait hésiter sur leur signification. « Il me coûte, écrivait-il, de porter la main sur la naïve légende de Notre-Dame-des-Lettres; le lecteur l'a fait avant moi en restituant



5378. — Graffite de l'autel du Ham. D'après E. Le Blant, *Inscriptions de la Gaule*, t. I, pl. XIV, n. 61.

Berto, Albékic. Entre elles sont gravées plusieurs croix.

« Quelques faits singuliers signalent cette merveille. A certaines années, trois noms paraissent; dans d'autres cinq, quelquefois sept, ce qui présage alors une récolte abondante. Les lettres sont semées dans le champ de l'autel; sur certaines parties, on en voit d'effacées, et cela s'explique, car, depuis si longtemps que le prodige se renouvelle, l'espace devrait manquer, tandis qu'il s'en trouve toujours.

« La table sainte est entourée d'un cadre de bois, sa longueur est de sept pans et demi, sa largeur de trois et demi. Elle repose sur deux colonnes de pierre reliées entre elles par un massif de maçonnerie. La foule y accourt la nuit de l'Annonciation et veille dans l'église en glorifiant Dieu et sa sainte Mère. »

On voit que si la lecture des proscynèmes n'était ici aux inscriptions leur véritable caractère. Elles ouvrent un chapitre nouveau à l'histoire du culte de la Vierge, à celle de nos pèlerinages. Semblables par la forme des noms, comme aussi par le caractère graphique, aux actes de visite de Minerve, elles ont, plus que ces derniers, souffert des injures des siècles. » Edm. Le Blant a eu entre les mains un estampage et il a pu y reconnaître une des croix dont parle le dominicain Camós. Celui-ci a oublié ou n'a pas su lire le nom de *Julia*, tracé en lettres capitales près de la signature de *Salamon*, une abréviation l'a embarrassé, celle du mot *presbyter* ajoutée au nom d'*Albaricus*. Camós a cru y trouver les éléments du vocable *Berto*. Ici, comme à Minerve, des signatures ont été superposées, les lettres...RMANN...qui se reconnaissent sous ce dernier acte de visite ont dû faire partie du mot *Germannus*, et, comme le dit la légende elle-même, plus

d'une inscription mutilée laisse une trace indécise dans le champ de la pierre.

Ces autels, derniers témoins d'une pratique dont les monuments ont été sans nombre, montrent sous une face imprévue la sainte ardeur de pèlerinage qui soulevait alors les âmes chrétiennes. Ce n'est pas seulement aux grandes basiliques, aux sépultures miraculeuses, aux lieux sanctifiés par le Sauveur qu'on se portait en foule, tous ne pouvaient comme Antonin de Plaisance, comme Etheria, comme le pèlerin de Bordeaux, entreprendre le voyage long, onéreux et périlleux des lieux saints, tous non plus ne pouvaient aller à Rome sur la tombe des martyrs et dans les catacombes depuis longtemps délaissées et obstruées. La dévotion s'ingénia à multiplier les buts de pèlerinage, chaque canton eut le sien et chacun tint à honneur d'y venir tracer son nom.

3. Autel de Montmajour. — A Montmajour, près d'Arles « j'ai relevé des graffites, que je crois inédits, sur un ancien autel de la crypte [1]. (Voir plus loin, col. 1534.)

4. Autel du Ham. — Vers l'an 677 ou 678, saint Fromond, évêque de Coutances, fonda au village du Ham, près de Montebourg, une abbaye de femmes. L'autel de la basilique qu'avait dédié le fondateur s'est conservé et existe encore, c'est une table en tuf ou « carreau de Caen », bien polie, et presque carrée puisqu'elle mesure 1 m. 07 sur 1 m.; son épaisseur est de 0 m. 14, la bordure est large de 0 m. 07, haute de 0 m. 005. Vers l'année 1650, on découvrit l'autel sous le maître-autel de l'église actuelle et on l'établit sur « un pied d'estal » dans la chapelle de la tour; en 1833, cédant aux instances de M. de Gerville, l'autel du Ham fut acheté par l'administration départementale pour la somme de 230 francs, et déposé, le 17 mai 1833, dans le local de la bibliothèque de Valognes [2].

Ce monument ne se compose plus aujourd'hui que de la table de l'autel, les pilastres ou colonnes qui lui servaient de supports ayant disparu; il consiste donc en une dalle encadrée d'une bordure sur laquelle se lit, gravée en creux, la belle inscription en lettres onciales qui relate la construction du monastère et la consécration de l'église par saint Fromond. L'auteur de cette longue inscription n'énumère pas dans un ordre chronologique rigoureux les trois faits distincts qu'il rapporte : la construction et la consécration de l'église par saint Fromond — l'élévation d'un mur autour du monastère — la concession par Thierry III de l'emplacement où il a été bâti; car la donation royale aurait dû, logiquement, être rappelée d'abord. De plus, la date de la sixième année du règne de Thierry III, donnée dans l'inscription, se rapporte à l'établissement d'une enceinte fortifiée autour de l'abbaye, travail qui n'a eu lieu, d'après le contexte, qu'après l'achèvement des bâtiments claustraux. Or, la sixième année du règne de Thierry III, comptée à partir de son premier avènement en Neustrie (673), s'étend du 11 mars-16 avril 678 au 11 mars-16 avril 679. La consécration de la basilique et de l'autel est vraisemblablement postérieure et pourrait être placée soit en 679, soit en 680 [3].

Les quatre lignes (fig. 5378) dont se compose la première légende forment un sens indépendant :

+CONSTANTININSIS VRBIS RECTVR DOMNVS FRODOMVNDVS PONTIFEX
IN HONORE ALME MARIA GENETRICIS DNI HOC TEMPLVM HOC
ꝗVAЄ ALTARЄ CONSTRVXSIT FIDILITER ADꝗVAЄ DIGNЄ DEDICAVIT MINSE
AGVSTO MEDIO ET HIC FESTVS CELЄBRATVS DIES SIT ✝ ANNV SINGOLVS

La leçon des inscriptions tracées sur les faces latérales se suit dans l'ordre régulier. Leurs caractères présentent des dispositions différentes. Après avoir suivi la direction horizontale, chacune des premières lignes descend verticalement à son extrémité; de même, les secondes lignes ne sont que la continuation d'autres lignes verticales montant de la gauche vers le sommet de la pierre; près des angles du même côté et parallèlement à ces dernières, sont encore gravés d'autres caractères descendant vers la base, qui ne se relient en rien aux parties de l'inscription présentant un sens suivi. Aucune des lignes verticales ne contient un mot complet [4]. M. Delisle a observé que ce fait démontre que les inscriptions latérales se continuaient sur les quatre piliers aujourd'hui perdus, ce qui entraîne la perte de neuf lignes descendantes et trois lignes ascendantes. En présence de semblables lacunes on peut admettre la disposition proposée par Edm. Le Blant :

1re *face*

+ANNO IIIIII IAM REGNANTE THEODORICO REGE IN FRANCIA HOC CINVBIVM CHINGXIT MVR*is*····· *feli*CITER····ABENS CVRAM PASTVRALEM IN AMORE DNI SVARVM OVIVM

2e *face*

PATRAVIT CAVLAS QVAM PVLCHERREME NЄC A MORSEBV*s* LV*po*RVM E*t* VORA*ci*····GANT···· VR PASCVA PERPETVA CHORO NEXAS VIRGЄNALE CVM MA

3e *face*

RIA ALMISSЄMA IPSA VIVANT ЄT EXVLTЄNT IN ETЄRNA SECOLA, DOM*inus*·····N·····ITEM LOCVM REX CONCESSIT AD ISTVM CENVBIVM IPSI ЄTЄNЄM····

4e *face*

PRIMVS CIPIT STRVЄRЄ HIC MONISTIRIVM DEMVM PONTIFEX ЄRЄCTVS R·····SЄM·····PLVRЄMVS ADꝗVE CITERAS PARD····*s*EPTINARI NOMЄRO✝ ✝SIC BA·····

[1] R. de Lasteyrie, dans *Revue des Sociétés savantes des départements*, 1882, VIIe série, t. v, p. 241, note 1. Cf. L. Maître, *Chapelle souterraine de Montmajour*, dans *Revue de l'art chrétien*, 1907, p. 1-17. — [2] Mabillon, *Annales O. S. Bened.*, t. I, p. 538 et 697 A; Tassin et Toustain, *Nouveau traité de diplomatique*, t. II, pl. XXV, n. VI, 2 et p. 584; *Gallia christiana*, t. XI, col. 886, n. XII; Longueval, *Histoire de l'Église gallicane*, t. IV, p. 80, note *a*; Trigan, *Histoire ecclésiastique de Normandie*, t. I, p. 637; A. Mai, *Scriptorum veterum nova collectio*, t. V, p. 96; De Gerville, *Notice sur quelques antiquités mérovingiennes, découvertes près de Valognes*, in-8°, Valognes, 1834, p. 14 sq.; *Dictionn. d'épigraphie*, t. I, col. 514, 515; Léchaudé d'Anisy, *Description de l'ancien autel du Ham*, dans *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 1847, t. XVII, p. 213-220; E. Le Blant, *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, in-4°, Paris, 1856, t. I, p. 181-186, pl. 14, n. 61; *La Normandie monumentale et pittoresque*, Manche, Ire partie, in-fol., Le Havre, 1889, p. 213-219 (Notice de M. l'abbé Adam); A. Le Biez, *Quelques mots sur l'autel du Ham*, dans *Mémoires de la Société archéologique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes*, 1878-1879, t. I, p. 161-166; E. Lambert, *Notice sur les autels chrétiens* (Le Ham, Bayeux), dans *Bulletin monumental*, 1840, t. VI, p. 100-104; G. Bouet, *Autels romans du midi de la France*, dans *Bulletin monumental*, t. XXXVII, 1871, p. 399-404; Joseph Tardif, *Les graffites de l'autel de l'abbaye du Ham (Musée de Valognes)*, dans *Centenaire de la Société des antiquaires de France, Recueil de mémoires*, in-4°, Paris, 1904, p. 423-429. — [3] Cf. J. Havet, *La date d'un manuscrit de Luxeuil*, dans *Œuvres*, Paris, 1896, t. I, p. 96; Br. Krusch, *Die älteste Vita Leudegarii*, dans *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 1895, t. XVI, p. 579, n. 1. — [4] Dans sa lettre à Montfaucon, conservée à la Bibl. nat., ms. *Correspondance de Montfaucon*, t. XI, p. 203, l'abbé Raguet observait déjà que l'inscription des côtés n'était pas suivie.

Ni Mabillon ni Edm. Le Blant ne s'aperçurent que l'inscription mérovingienne gravée sur l'autel du Ham était en vers; cette trouvaille est due à L. Duchesne. « Il est vrai, dit-il, que la prosodie n'est pas observée partout avec une extrême rigueur; de plus, en deux endroits, au commencement, le texte versifié a été retouché au moment de la gravure, de sorte que l'on est obligé de recourir à la conjecture pour reconstituer la rédaction du « poète ». A part ces deux retouches, le mètre se reconnaît partout et avec la plus grande évidence. Nous avons ici des tétramètres trochaïques septenaires, ou, pour parler une langue moins technique, des vers faits sur le même modèle que ceux du *Pange lingua gloriosi lauream*.

Cette particularité peut servir de guide, en certains cas, pour la restitution de l'inscription [1] :

+(*Huius* [2]) VRBIS RECTVR DOMNVS
FRODOMVNDVS PONTIFEX
IN HONORE ALME MARIA [3]
GENETRICIS DOMINI
HOCTEMPLVM HOCQVAE ALTARE
CONSTRVXSIT FIDILITER
ADQVAE DIGNE DEDICAVIT
MINSE AGVSTO MEDIO
ET HIC FESTVS CELEBRATVS [4]
SIT PER ANNU [5] SINGOLVS
+ANNO SEXTO IAM REGNANTE
THEODORICO REGE
IN FRANCIA HOC CINVBIVM
CHINGXIT MVR[*is validis*]
[*episcopus Frodomundus*]
[*nunc vivens feli*]CITER
ABENS CVRAM PASTVRALEM
IN AMORE DOMINI
SVARVM OVIVM PATRAVIT
CAVLAS QVAM PULCHERREME
NEC A MORSEBVS LVPORVM
ET VORA[*ci gutture*]
[*tulit has lacerari*]
[*sed curavit provide*]
ad Christi diri]GANTVR
PASCVA PERPETVA
CHORO NEXAS VERGENALE [6]
CVM MARIA ALMISSEMA
CVM IPSA VIVANT ET EXVLTENT
IN ETERNA SECOLA
DOM[*nus Theodoricus rex*]
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
ITEM LOCVM REX CONCESSIT
AD ISTVM CENVBIVM
IPSI [7] TENEM PRIMVS CIPIT
STRVERE HIC MONISTIRIVM
DEMVM PONTIFEX ERECTVS
. . . . . .
. . . . . .
largis]SEMI [8] PLVREMVS
ATQVE CITERAS PAR....
s]EPTINARI NOMERO+
+SIC BA[*silica fundata*
[*in nomine domini.*] [9]

Voici maintenant la traduction de notre texte [10] :

« + Le Seigneur Fromond pontife, rector de la ville de Coutances, a, en l'honneur de la bienfaisante Marie, mère de Notre-Seigneur, élevé ce temple et cet autel, et les a pieusement et dignement dédiés au milieu du mois d'août; que cet anniversaire soit célébré tous les ans par une fête.

« + L'année sixième ? du règne de Thierry, roi de France, il entoura ce monument de murs... heureuse ment... accomplissant ses fonctions de pasteur, en l'amour de Notre-Seigneur, il établit la bergerie de ses ouailles avec la plus grande sollicitude. Ni les morsures des loups, ni la voracité... éternels pâturages... unies au chœur des vierges avec la bienfaisante Marie, puissent vivre et jouir avec elle du bonheur céleste dans l'éternité des siècles. Le seigneur... De plus, le roi a concédé le terrain de ce monastère, en effet.. (Fromond) a commencé le premier à élever ce monastère; enfin nommé pontife... [nombreux, plusieurs autres ?] et d'autres prairies(?) au nombre de sept +

« + Ainsi...

Nous avons parlé plus haut de la date qui a provoqué divers systèmes d'interprétation.

A la fin de la quatrième face on lit les mots CITERAS PARD.... qu'Edm. Le Blant complète : *pardinas* parce qu'il s'agit ici, selon lui, d'une énumération de biens fonds donnés au monastère du Ham. Le mot *pardina* est dérivé de *prada*, par un renversement analogue à celui que présente le mot *padules*, qui, lui aussi, figure si souvent dans les listes de biens fonds [11]. « Je n'ignore pas, dit-il, que les exemples connus de *pardina* sont postérieurs au monument du Ham, et qu'ils appartiennent à l'Espagne; mais cette leçon, qui s'accorde si bien avec le sens de la phrase et l'espace qu'occupait le mot disparu, me paraît, d'ailleurs, appelée par la forme du D encore reconnaissable après la syllabe PAR... J'ajouterai que le monastère du Ham était entouré de plaines, fait matériel qui vient donner un degré de probabilité de plus à ma restitution. On trouvera dans deux chartes antiques publiées par Marini [12], et dans un grand nombre de textes du Moyen Age, des énumérations de fonds semblables à celle que je crois reconnaître dans notre inscription. »

Au-dessous de la grande croix ancrée qui orne le milieu de la table et sur la gauche du spectateur se trouve l'abréviation XPE, qui devait se poursuivre vers la droite et précédait soit une prière, soit une formule dédicatoire, dont on distingue encore trois lettres VSI... gravées vraisemblablement à la même époque que la grande inscription commémorative. Toute la surface de la table a, en effet, subi un travail de grattage, qui non seulement n'a pas respecté les inscriptions ayant un caractère sacré, mais a fait disparaître en même temps de nombreux graffites laissés par des pèlerins ou des visiteurs. A peine peut-on remarquer encore sur la pierre de nombreux traits fins, dont quelques-uns sont à peine perceptibles. Toutefois deux de ces inscriptions avaient été gravées à la pointe sur les parties déclives de la table, le long des moulures saillantes, elles durent à cette circonstance d'être protégées et d'échapper à la destruction.

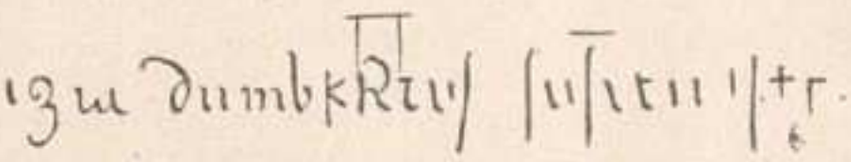
La première se trouve en face des mots : *medio hic festus celebratus* de l'inscription principale. Elle est en cursive et présente d'assez grandes difficultés de lecture par suite de l'enchevêtrement des traits, dont quelques-uns proviennent peut-être d'autres graffites; ainsi les traits verticaux et horizontaux qu'on remarque au-dessus du deuxième et du troisième

[1] « Il va de soi que les suppléments entre crochets sont très hypothétiques pour la forme; on a voulu seulement indiquer le sens probable aux endroits mutilés (Duchesne). — [2] Ici le marbre porte *Constantininsis;* c'est un des deux changements introduits quand on a gravé le petit poème. — [3] *Maria*[*e*]. — [4] Ici le marbre ajoute *dies*, seconde retouche. — [5] *année*[*s*] pour *annos*. — [6] *Virginali*. — [7] *opse*. — [8] *Largissime plurimos?* — [9] L. Duchesne, *Inscription métriqeu de l'autel de Saint-Pierre du Ham*, dans *Bulletin de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1886, t. XLVII, p. 285-287. — [10] Nous suivons la traduction de Le Blant de préférence à celle de Le Biez. — [11] Du Cange, *Glossalium*, au mot *Padules;* Marini, *I Papiri diplomatici*, p. 349, note 43. — [12] Marini, *loc. cit.*, p. 139, n. 89; p. 153, n. 99.

mot n'appartiennent vraisemblablement pas à cette inscription; ce sont des restes d'autres graffites, ou simplement des éraflures de pierre. Le dernier mot est complètement effacé. On peut cependant y déchiffrer la souscription suivante (fig. 5379) :

Egω dumbkertus suscripsi et...

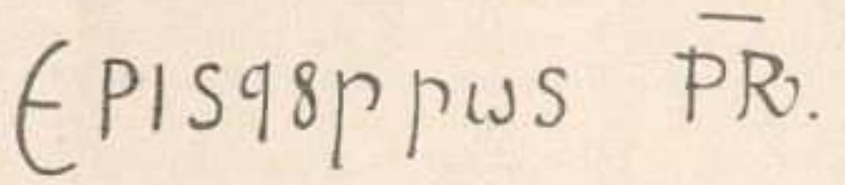
La partie supérieure de l'*e* initial de *ego* a disparu; l'*o* final a la forme d'un *omega*, comme dans la bulle du pape Jean VIII pour l'abbaye de Tournus, en 876 [1]. Les premières lettres du second nom *dumb* sont très nettes, mais les suivantes sont plus difficiles à déchiffrer; la cinquième a plutôt la forme d'un *k* que d'un *e* minuscule; la sixième est un groupe de ligatures qui paraît pouvoir se décomposer en *er;* la lettre suivante est un *t*, dont la barre transversale est à peine visible; la terminaison finale *us* est assez distincte. Il serait possible qu'il y ait eu une métathèse du *k* et que



5379. — Graffite de l'autel du Ham.
D'après *Centenaire de la Soc. des antiquaires de France*, 1904, p. 425, n. 1.

l'on doive lire *Dumkbertus*, forme analogue à la leçon *Tuncbertus* des manuscrits de Bède. Les lettres du troisième mot ne sont plus représentées que par des traits verticaux, tous les autres éléments ayant à peu près complètement disparu; il semble cependant qu'on puisse y reconnaître le début d'une formule de souscription.

La seconde inscription est placée tout à fait au-dessous de la grande croix ancrée, vis-à-vis du mot *Constantininsis* de l'inscription dédicatoire (fig. 5380).



5380. — Graffite de l'autel du Ham. *Ibid.*, p. 425, n. II.

Elle est écrite en minuscule mélangée de quelques lettres capitales et est parfaitement conservée, elle ne comprend du reste que ces deux mots :

Episqoppωs pr [*esbyter*]

Edm. Le Blant a interprété : *Episqoppus;* l'abbé Adam : *Episquoppus;* J. Tardif : *Episqoppos.*

Il est assez difficile de déterminer d'une manière précise la date de ces inscriptions d'après les caractères de l'écriture; car les lettres dont elles se composent peuvent appartenir à fin du VII^e^ comme au IX^e^ siècle; en outre, J. Tardif observe avec raison que ces signatures ont un caractère très personnel, qui ne permet pas de leur appliquer rigoureusement les règles de la critique paléographique. Elles sont, dans tous les cas, antérieures à la destruction de l'abbaye du Ham par les Normands, sous la conduite de Bjoern et de Hasting [2] :

Al Ham aveit riche abeïe
E bien assise e bien garnie,
Hasteins li lerres l'eissilla,
L'aveir en prist, puis l'aluma.

cet événement se place probablement entre 855 et 858 [3].

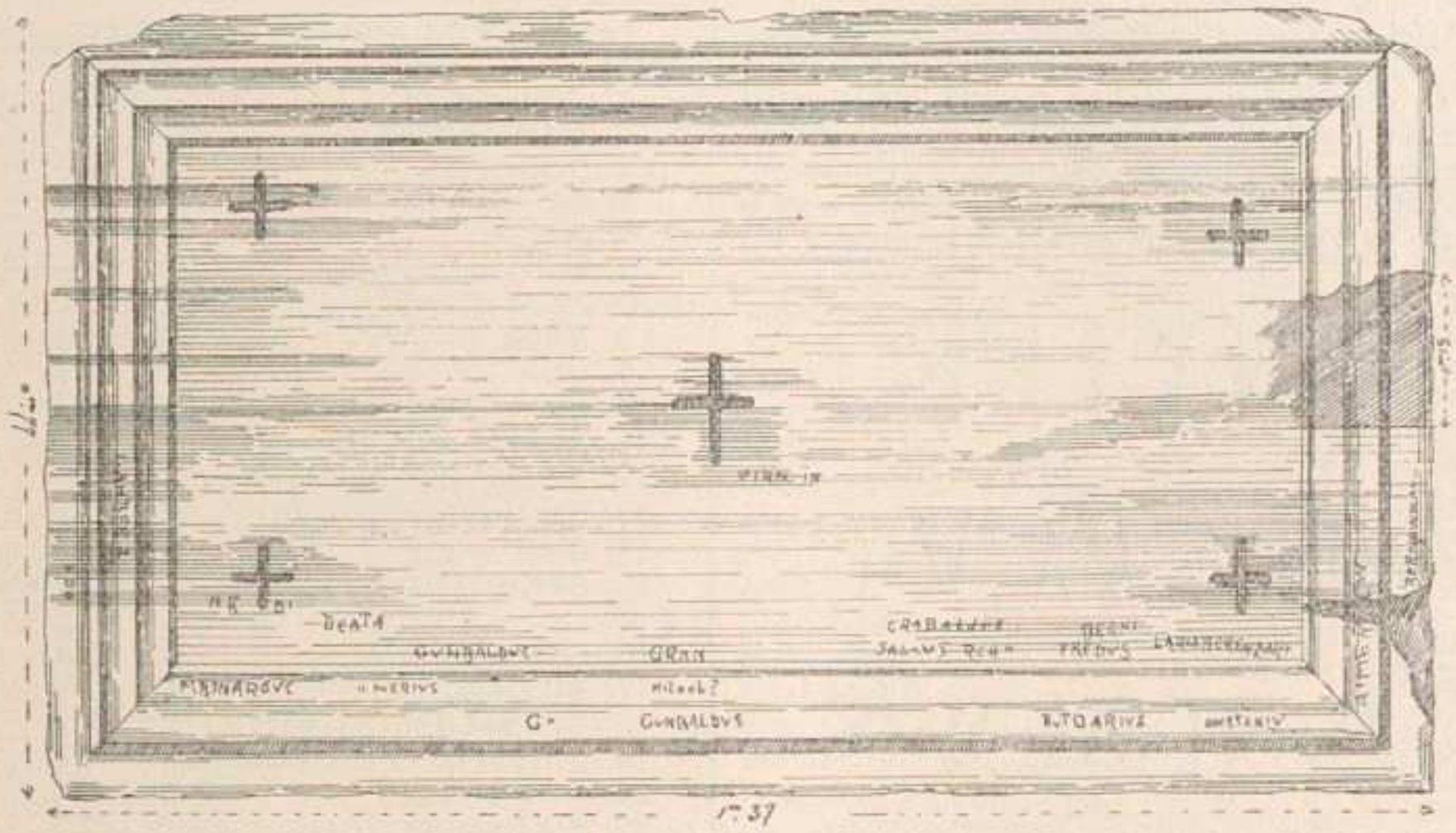
On a proposé diverses conjectures à propos de ces signatures. Il faut écarter celle qui prétend y voir celles des prélats présents à la consécration de l'autel et à la dédicace de l'église le 15 août 679 ou 680 [4]. Paléographiquement cette conjecture n'est pas soutenable, ensuite l'inscription tracée sur l'autel n'a pas le caractère d'un acte officiel que des témoins viennent attester, enfin on ne peut préjuger ce qui suivait la conjonction *et...* Dès lors on se trouve ramené à voir ici des touristes [5] ou des pèlerins [6]. On ne voit pas bien, dit-on, quel aurait pu être l'objet de la vénération de ces derniers, à moins de supposer que saint Fromond reposait au Ham. Cette supposition n'a sans doute rien d'invraisemblable, mais l'autel tout seul était alors l'objet de la vénération. L'autel, c'était le mémorial de la croix sur laquelle on immolait chaque jour le corps du Christ dans l'eucharistie, cet autel reposait sur des reliques de martyrs, ou bien les contenait discrètement cachées dans une petite ouverture, et c'était là plus qu'il n'en fallait pour devenir un objet de vénération. A Minerve, le nom de Rusticus, au Ham le nom de Fromondus gravés dans la pierre de l'autel ont pu suffire à déterminer un courant de pèlerinage. On n'a dès lors, croyons-nous, aucune sérieuse raison de croire qu'il s'agisse ici de curieux, de « touristes » qui s'arrêtaient en passant dans l'abbaye du Ham et dont la plupart se rendaient à un lieu de pèlerinage plus éloigné. Il faut se rappeler que l'autel a été repoli, mais qu'on y peut encore apercevoir la trace de très nombreux graffites, dont la présence ne s'expliquerait pas suffisamment si le Ham n'avait été autre chose qu'une étape sur la route qui voyait passer les voyageurs débarqués au port de Barfleur et s'en allant au tombeau des apôtres. Ces pèlerins anglo-saxons pouvaient assurément faire, en cours de route, un crochet qui les amenait au Ham où les attirait le pèlerinage à l'autel de saint Fromond.

Cette réserve faite, il est très vraisemblable que le *Dumbertus*, dont le nom a été épargné, fut un pèlerin anglo-saxon. Le nom *Tumberht*, *Tunberht*, *Tumbyrt* fut porté en Angleterre plus fréquemment qu'ailleurs, et, du VII^e^ au IX^e^ siècle, on rencontre un abbé de Gilling et de Ripon du nom de *Tumberthus*, *Tunberctus*, *Tunberchtus*, *Tunberchtus*, *Tuncbertus* [7] qui fut sacré évêque d'Hexham en 681 et déposé en 684. Un abbé *Tunbeortus* reparaît, en 701, dans une donation d'Ina, roi de Wessex, à la cathédrale de Winchester [8]. Au siècle suivant *Tumberht* ou *Tunberht* occupe le siège de Lichfield de 841 à 844 [9]. Parmi les actes émanant de l'évêque de Winchester, Eahlfrid, on rencontre un abbé *Tumbert*, *Timberd*, dans des actes passés en 871 et 877 [10]. Enfin le successeur d'Eahlfrid

[1] Champollion-Figeac, *Chartes et manuscrits sur papyrus de la Bibliothèque royale*, 1840, f. 10. — [2] Maistre Wace, *Roman de la Rose*, édit. H. Andresen, Heilbronn, 1877, t. I, p. 24, vs. 390 sq. — [3] Si la présence d'Hasting n'est pas une indication chronologique suffisante, l'association de ce chef avec Bjœrn Jarnsida, fils des Regnar Lodbrok, ne permet guère de placer le sac des abbayes du Ham et de Nanteuil à une autre époque; car Bjœrn n'apparaît sur nos côtes qu'en août 855, et on ne le retrouve plus après 858. *Chronicon Fontanellense* (dans *Monum. German. histor.*, in-fol., t. II, p. 304; Prudentii Trecensis, *Annales*, ann. 856-858, *ibid.*, t. I, p. 450, 4516; J. Steenstrup, *Normannerne*, II, *Vikingetogene mod Vest in det IX^de^ Aarhundrede*, in-8°, Kjœbenhavn, 1878, p. 164, 183, 184 — [4] M. l'abbé Adam. — [5] R. Bordeaux, dans *Congrès archéologique de Cherbourg*, p. 163. — [6] E. Le Blant, *op. cit.*, t. I, p. 186. — [7] *Historia abbatum auctore anonymo*, n. 2, 3; cf. C. Plummer, *Venerabilis Bedæ opera historica*, Oxonii, 1896, t. I, p. 388, 389. — [8] Kemble, *Codex diplomaticus*, t. V, p. 30, n. 997; W. de Gray-Birch, *Cartularium Saxonicum*, London, 1885, t. I, p. 149, n. 102. — [9] Haddan et Stubbs, *Councils and ecclesiastical documents relating to Great Britain and Ireland*, Oxford, 1871, t. III, p. 627. — [10] Kemble, *op. cit.*, t. II, p. 107, n. 310; t. V, p. 120, n. 162; W. de Gray-Birch, *op. cit.*, t. II, p. 148, n. 531; p. 163, n. 543.

sur le siège de Winchester s'appelait aussi Tunbyrt, Tunbiorht, et il serait possible que malgré cette petite différence d'orthographe, l'abbé Tumbert et l'évêque Tunbiorht ne soient qu'une seule personne [1]. Les caractères de la première inscription ne sont pas assez anciens pour qu'on puisse l'attribuer à l'évêque d'Hexham (682-684) ou à un de ses contemporains, et, d'autre part, l'épiscopat de Tunbiorht, évêque de Winchester (877-879), est probablement postérieur au sac de l'abbaye du Ham par les Normands. On ne peut donc songer qu'à l'évêque de Lichfield (841-857); le trajet par Barfleur était d'ailleurs la route naturelle des pèlerins venant des provinces de Mercie et de Wessex.

Le personnage mentionné dans la seconde inscription est un prêtre portant le nom de bon augure



5381. — Autel de Vouneuil-sous-Biard.
D'après Rohault de Fleury, *La messe*, t. I, pl. XLIV.

d'*Episqoppus*. Nous connaissons d'autres exemples en Angleterre de ce vocable, le plus notable est Benoît Biscop, pèlerin infatigable.

5. Autel d'Auriol. — Nous ne reviendrons pas ici sur ce qui a été dit de ce monument, voir *Dictionn.*, t. I, col. 3151-3154, fig. 1120, 1121.

6. Autel de Montmartre. — On sait, et nous aurons occasion d'y revenir, les récits qui coururent sur le supplice de l'évêque de Paris, Denis, au IIIe siècle, qu'une étymologie plus que hasardeuse faisait mourir à Montmartre. Mais le fait historique et la tradition qui en découle demeurent indépendants des maladresses de ceux qui ont voulu les exploiter au profit d'une thèse. Quoi qu'il en soit, dès la fin du XIe siècle, on possède l'attestation formelle d'une chapelle élevée en ce lieu et appelée *Sanctum Martyrium*. Voici le texte de la donation qu'en firent alors des laïques à Saint-Martin-des-Champs : *Quoniam parva ecclesia quæ in colle Montis Martyrum est, et a vulgo appellatur Sanctum Martyrium, erat olim laicorum hominum* [2]. Les dispositions de cet acte montrent que l'oratoire était, encore à cette époque, visité par de nombreux fidèles. Un tableau daté de l'année 1410 nous a conservé la vue de cet édifice [3] qui fut, en 1611, le théâtre d'une découverte dont le procès-verbal nous a été conservé.

Le 13 juillet 1611, les maçons travaillant à l'agrandissement de la chapelle trouvèrent au delà du chevet « une voûte sous laquelle il y a des degrez pour descendre sous terre en une cave [4]. » Cette cave ou caverne « prise dans un roc de plastre... a en longueur... trente-deux pieds » tandis qu'en largeur elle a près de l'entrée seize pieds et plus loin sept pieds seulement. « Dans laquelle cave, du côté de l'Orient, il y a une pierre de plastre biscornue, qui a quatre pieds de long et deux pieds et demi de large, prise par son milieu, ayant six poulces d'espoisseur, au-dessus de laquelle au milieu il y a une croix gravée avec un sizeau, qui a six poulses en quarré de longueur et demy poulse de largeur. Icelle pierre est élevée sur deux pierres de chacun costé, de moillon de pierre dure de trois pieds de hault, appuyée contre la roche de plastre en forme de table ou autel : et est distant de la dicte montée de cinq pieds. Vers le bout de laquelle cave, à la main droicte de l'entrée, il y a dans la dicte roche de pierre une croix, imprimée avec un poinsson ou cousteau, ou autre ferrement et y sont ensuite des lettres MAR. Il y a apparence d'autres qui suivoient : mais on ne les peut discerner. Au même costé un peu distant de la susdicte croix, au bout de la dicte cave, en entrant, à la distance de vingt-quatre pieds, dès l'entrée s'est trouvé ce mot escrit de pierre noire sur le roc,

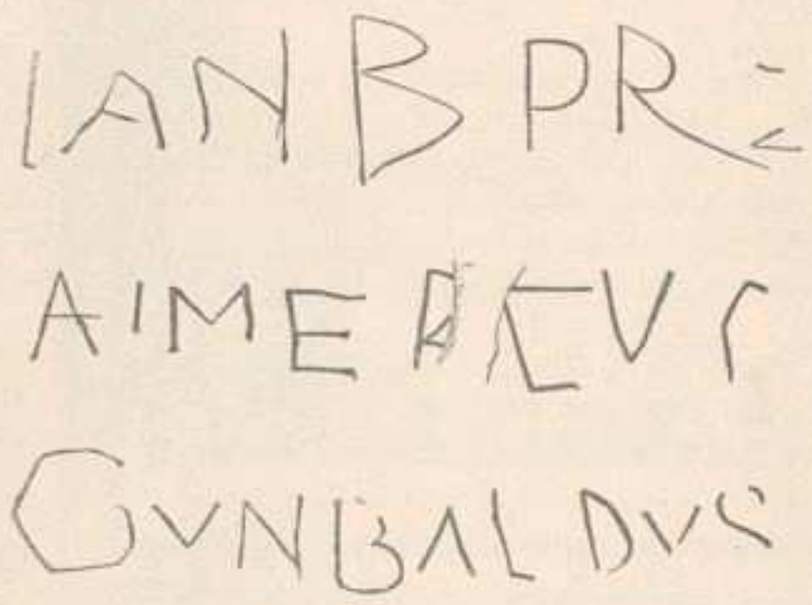
[1] Kemble, *Codex diplomaticus*, t. V, p. 121, n. 1063; W. de Gray-Birch, *op. cit.*, t. II, p. 163, n. 544. — [2] Dom Marrier, *S. Martini de Campis historia*, p. 319, ann. 1096. — [3] Reproduit dans Dom Bouillart, *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, pl. IX; De Clarac, *Description historique du Louvre et des Tuileries*, pl. VIII *a*; Albert Lenoir, *Statistique monumentale de Paris*, 21e livraison, pl. VIII, de la *Monographie de Saint-Germain-des-Prés*. Le tableau représente une descente de croix; le corps de Notre-Seigneur est reçu dans les bras du donateur, abbé de Saint-Germain-des-Prés; l'abbaye, le Louvre et Montmartre servent de fond au sujet. Ce tableau fait partie des collections du musée du Louvre. — [4] Dom J. du Breul, *Le théâtre des antiquités de Paris*, p. 866; Et. Binet, *Vie de saint Denys*, p. 294; Dom Marrier, *Monasterii regalis S. Martini de Campis historia*, p. 321, 324; J. Lebœuf, *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, t. III, p. 115; Chéronnet, *Histoire de Montmartre*, p. 185; E. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, in-4°, Paris, 1854, t. I, p. 271 sq., n. 201.

et au costé dudict mot y auroit eu quelque forme de lettres imprimées dans la pierre avec la pointe d'un cousteau ou autre ferrement ou il y a DIO, avec autres lettres suivantes qui ne se peuvent distinguer[1].» L'affluence des visiteurs qu'attira cette découverte provoqua, au dire de Dom Marrier, la destruction des graffites[2]. Heureusement le témoignage du procès-verbal ne permet pas de mettre en doute la présence des signatures, comme cette croix d'un pèlerin illettré, et des invocations qu'il est facile de pressentir à la suite de ces simples amorces :

+MAR[*tyr*.....
DIO[*nysie*.....
CLEMIN[*s*.....

Une fois de plus les proscynèmes attestent ici l'usage de visiter un lieu vénéré et d'y laisser la trace du pèlerinage accompli.

7. Autel de Vouneuil-sous-Biard. — Vouneuil-sous-Biard, dans le département de la Vienne, a possédé jadis et conservé un autel en marbre qui formait «le devant de l'autel de la sainte Vierge dans l'ancienne église» aujourd'hui détruite. Ce monument fut envoyé à Poitiers pour y être « débité » et le scrupule de l'entrepreneur permit à la Société des



5382. — Autel de Vouneuil.
D'après Rohault de Fleury, *La messe*, t. I, pl. XLIV.

antiquaires de l'Ouest d'en faire l'acquisition pour son musée.

Cet autel (fig. 5381) consiste en une table de marbre pyrénéen, de ce gisement qu'on nomme *blanc de Saint-Béat*. Ses dimensions sont : en largeur et en longueur : 0 m. 76 et 1 m. 37; en épaisseur : 0 m. 15. Cette épaisseur assez considérable peut s'expliquer par l'évidement intérieur qui n'a pas moins de 0 m. 03. La table est bordée d'un encadrement composé d'un filet et de deux gorges assez nettement profilées, avec des onglets saillants aux angles; les moulures du pourtour sont irrégulières en largeur. Ici, comme sur les autels du Ham et de Saint-Marcel (Ardèche), des croix ont été tracées, mais non par le marbrier, si on en juge à la maladresse de l'exécution; elles sont au nombre de cinq. La croix centrale et les deux du côté gauche sont creusées à la gouge, tandis que les deux du côté droit sont plus petites et faites au moyen du ciseau.

La tranche de la table est percée de onze trous disposés ainsi qu'il suit : un sur une face, quatre sur l'autre, trois sur chaque face latérale; ils sont de forme carrée et d'une largeur de 0 m. 02. Ces trous n'ont pu avoir d'autre destination que de recevoir des viroles, ou des boulons auxquels on suspendait des festons de feuillages et de fleurs, comme nous l'apprend Fortunat :

Texistis variis altaria festa coronis
Pingitur ut filis floribus ara novis.

L'autel de Vouneuil attira les pèlerins et reçut la confidence de leurs proscynèmes. Les noms inscrits arrivent à peine à une quarantaine : ici comme sur les autres autels les noms offrent un mélange de capitales et de minuscules. Deux fois seulement le nom est tracé sur deux lignes (n. 11, 13), au point de vue paléographique on rencontre des C et des G de forme carrée, des A dépourvus de la traverse et quelques ligatures de N et B. A Vouneuil comme à Minerve, on constate la survivance de la lettre II pour E. Voici les noms[3] :

1. LANS PRƧ, peut-être *Lanb(ertus) presbyter* (fig. 5381).
2. ◇DO, un nom que nous rencontrons à Bielle.
3. MAINARD*dvs*
4. DODOLOS
5. AR····· (?)
6. DOL····· (?)
7. V····· (?) ces trois noms (5, 6, 7) sont presque entièrement effacés.
8. GRVB·····
9. NI·····
10. GV·····DVS, peut-être *Gunbaldus*,
11. BEATA
12. GVNBALDVS, voir le n° 10.
13. IIMERIVS, emploi de l'*e* archaïque
14. G····· (?)
15. BERN···IN, il est douteux que ce soit *Bernardinus*.
16. GRAN
17. HILOC.S
18. GVNBALDVS (fig. 5382).
19. GRIBALD, l'*i* est douteux
20. IsE··N··ACIS
21. SALCVS···
22. ····RGHI
23. G·····
24. RVTGARI∾V, *Rutgarius*.
25. BERNI, et au-dessous FREDVS : *Bernifredus*.
26. MARTIVS, douteux
27. ···II···
28. ILARIA
29. BERENQARI et au-dessous VS : *Berengarius*.
30. cONSTANIV, *Constantius*.
31. AIMERiCSs. La lettre a disparu dans une cassure du marbre (fig. 5381).
32. BERNO
33. INOSAIN*dvs*, *Inos aindus ?*
34. D····
35. IO[*hannes* (?)]
36. *d*...

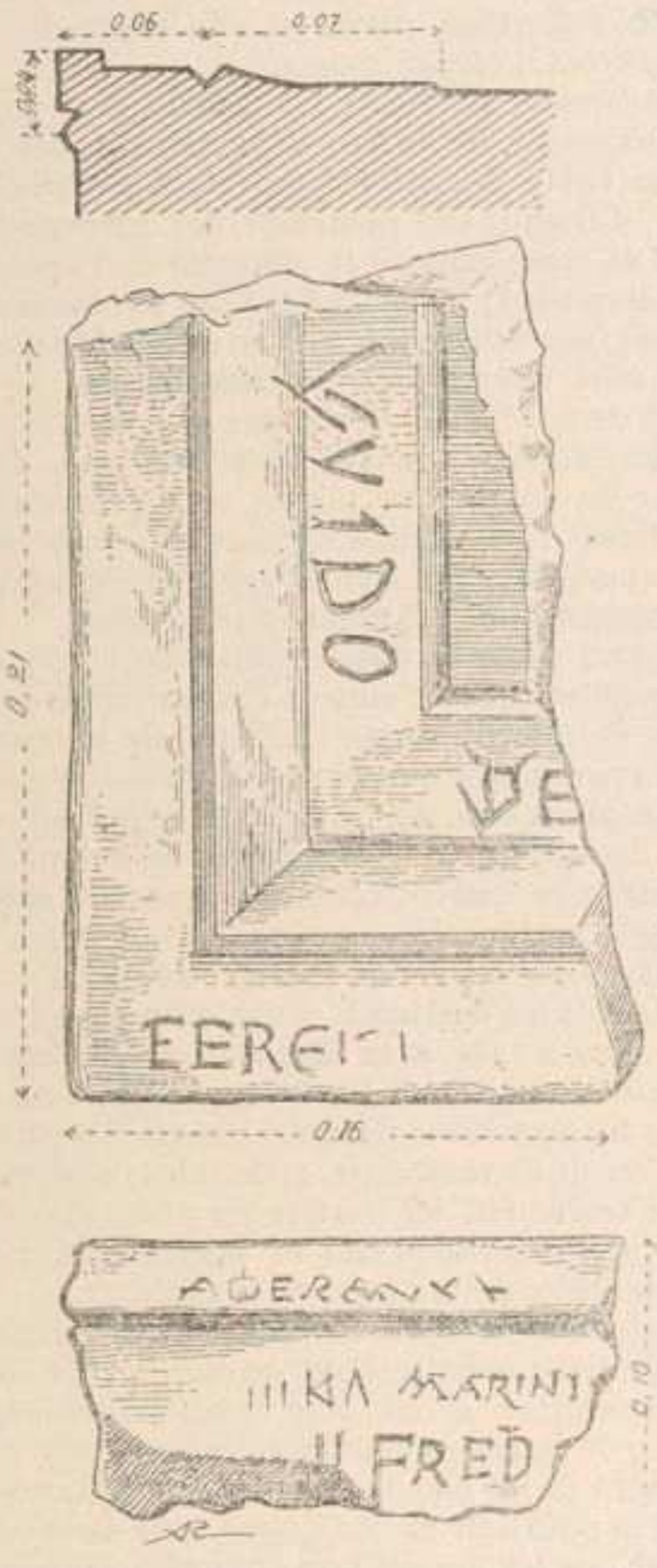
8. Autel de Saint-Savin-sur-Gartempe. — L'autel de Saint-Savin-sur-Gartempe (arrondissement de Montmorillon), dans le département de la Vienne, a conservé longtemps son autel de saint Marin porté par quatre colonnettes, remplacées dans la seconde moitié du XIX[e] siècle par un massif maçonné. Cet autel est du XI[e] siècle et nous n'avons donc pas à l'étudier ici[4]. Mais parmi les pierres provenant de l'ancienne abbatiale a été retrouvé un débris qui n'est

[1] Dom J. du Breul, *op. cit.*, p. 865. — [2] *Op. cit.*, p. 132. — [3] X. Barbier, *L'autel mérovingien de Vouneuil-sous-Biard (Vienne)*, dans *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1880, p. 26-55; G. Rohault de Fleury, *La messe*, t. I, pl. XLIV. — [4] A. de Caumont, *Note sur les autels de l'église de Saint-Savin en Poitou*, dans *Bulletin monumental*, 1840, t. VI, p. 264-269 et pl.; Bélisaire Ledain, *Les inscriptions des autels de Saint-Savin-sur-Gartempe*, dans *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1879, II[e] série, t. I, p. 493-498.

que l'angle d'un autel en pierre, mesurant 0 m. 20 sur 0 m. 16. L'ornementation offre au rebord un filet, puis un glacis et une bordure; quelques proscynèmes s'y peuvent lire encore (fig. 5382).

1. VVIDO
2. VE.....
3. ..... S2
4. BERENGARI*us*
5. MARIN*us*
6. BER...ET
7. IN....SCKRA
8. DO.... GIGI

9. HERED, *Heredius* pour *Aredius*, Yriex, nom limousin [1]. Ce dernier mot semble mal lu, il n'y a point de HE, mais N ou M et certainement F, ce qui porterait à croire qu'il y avait un nom dans le genre de



5383. — Autel de Saint-Savin-sur-Gartempe.
D'après *Revue des Sociétés savantes des départements*, VII[e] série, 1882, t. v, p. 242.

Ermenfredus ou *Ragamfredus*. Le premier éditeur faisait remonter cet autel au VI[e]-VII[e] siècle sans une ombre de vraisemblance. Mais la paléographie est par trop incertaine pour être invoquée sur un monument aussi fruste; l'onomastique peut seule nous guider. Les noms *Vido* et *Berengarius* ne sont guère donnés avant Charlemagne, il faut attendre le IX[e] siècle pour les rencontrer fréquemment. Vraisemblablement les graffites de Saint-Savin sont du IX[e]-X[e] siècle; l'autel peut être beaucoup plus ancien [2].

9. Couvercle de tombe du Breuil-Mingot.. — Le Breuil-Mingot est un village à cinq kilomètres à l'est de Poitiers. Cette localité n'a pas une histoire fort ancienne; tout au plus peut-on remonter jusqu'au XI[e] siècle; en 1220, il s'y trouvait une aumônerie de Sainte-Marthe, dépendant de Saint-Hilaire-de-la-Celle, avec une chapelle sous le patronage de sainte Catherine [3]. Les manuscrits de Dom Fonteneau mentionnent la localité en 1027 [4]; on ne remonte pas plus haut.

Quelques beaux arbres témoignent de l'existence d'une ancienne forêt et expliquent le nom de Breuil, *brolium*. En 1913, un propriétaire creusant une fosse dans un champ contigu à son habitation [5], trouva à 1 m. 50 de profondeur une dalle en pierre qui fut acquise par la Société des antiquaires de l'Ouest et déposée au musée des Augustins [6]. La fosse d'où la pierre fut extraite ne laissa voir aucun débris étranger au sol, à l'exception d'un fragment de dalle calcaire, fixé sur le côté couchant à 1 mètre de profondeur; deux autres fragments analogues, provenant du même niveau, ont été déposés à la surface du sol voisin. Aucune de ces trois pierres ne porte trace de gravure.

En labourant le champ dont le sol est d'argile jusqu'à une assez grande profondeur, la charrue rencontre çà et là de grosses pierres, indiquant d'anciennes constructions ou, plus simplement des tombes [7]. Nous revenons maintenant au monument trouvé en 1913.

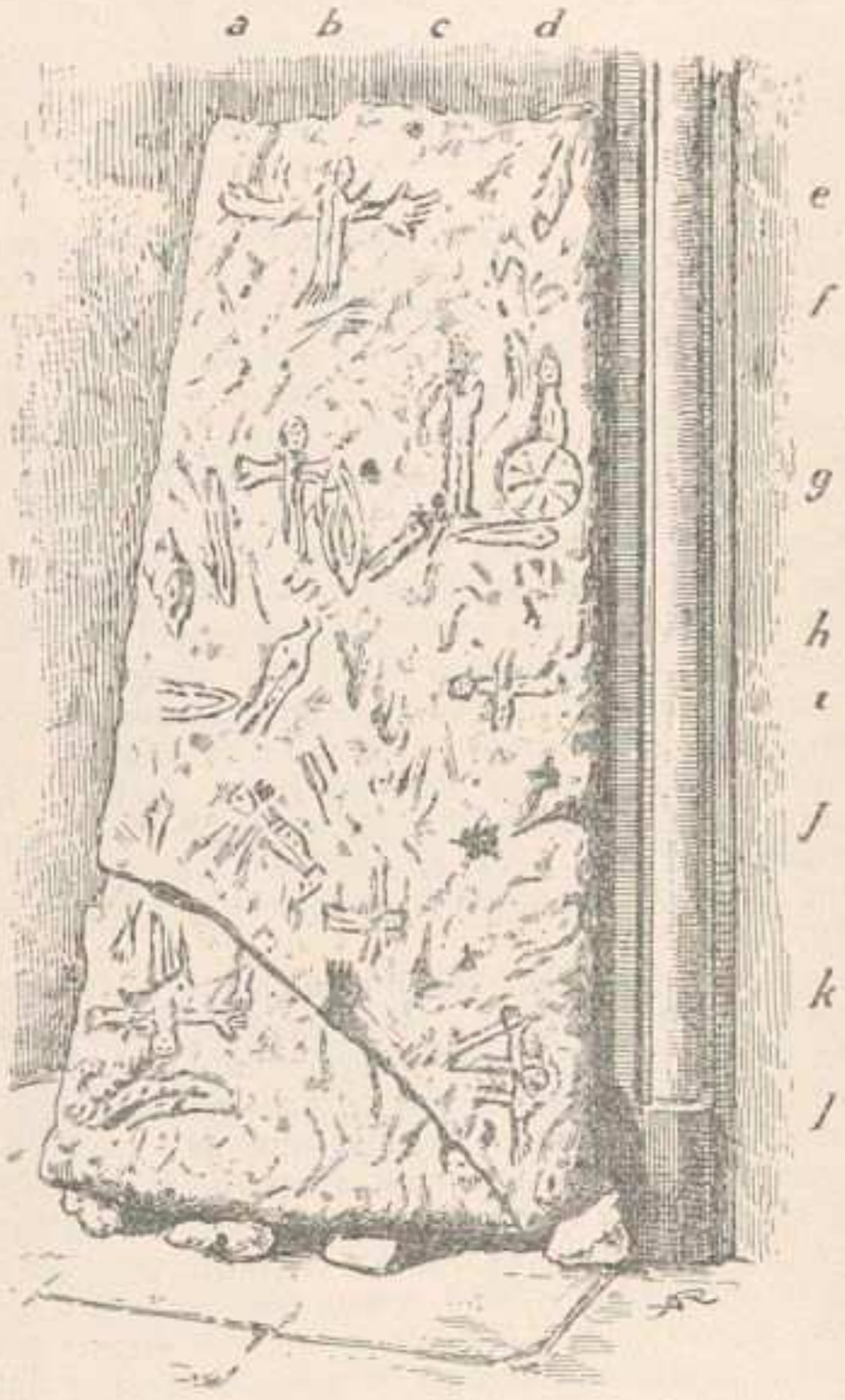
La pierre n'est pas étrangère au pays et ses dimensions sont les suivantes : longueur 1 m. 27; largeur à un bout 0 m. 65, à l'autre bout 0 m. 50; épaisseur 0 m. 12. Ces dimensions sont trop exiguës pour avoir couvert une sépulture d'adulte, mais elle peut provenir soit d'un cénotaphe soit d'une tombe d'enfant. Une des faces ne porte aucun signe, l'autre, au contraire, en offre plusieurs tracés à la pointe, ainsi qu'on peut le voir sur la fig. 5383. Aucun ordre dans la disposition de ces graffites et dans le choix des sujets; rosettes, croisillons, forages minuscules, personnages aux bras étendus et l'un d'entre deux appuyé sur son bâton, *dl*. Tout ceci semble, à première vue, assez énigmatique. Et d'abord on ne connaît pas de monuments analogues qui aideraient à l'interprétation de celui-ci, aussi des hypothèses variées ont été mises en avant. La provenance du monument peut aider à conjecturer avec vraisemblance à son sujet. Nous ne croyons pas contestable qu'il s'agisse d'un couvercle de tombe ou de cénotaphe de l'époque barbare. C'est-à-dire probablement de l'époque mérovingienne. La pierre recouvrait vraisemblablement un corps saint ou en réputation de sainteté et auquel on attribuait sans doute une spécialité miraculeuse.

La dévotion de ces temps anciens s'exprimait sous des formes variées; on connaît les ampoules de saint Ménas, les ampoules de Monza, contenant les unes de la terre, les autres de l'huile des lampes, d'autres de la poussière grattée sur la pierre du tombeau, et ceci pourrait servir d'explication à ces minuscules alvéoles qui auraient été pratiquées pour emporter un peu de poussière de la dalle. Les graffites présentent des sujets

[1] X. Barbier, *L'autel mérovingien de Vouneuil-sous-Biard (Vienne)*, dans *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1880, II[e] série, t. II, p. 55-57. — [2] R. de Lasteyrie, dans *Revue des Sociétés savantes des départements*, 1882, VII[e] série, t. v, p. 242-243. — [3] L. Redet, *Mémoire sur le classement des titres de Saint-Hilaire de la Celle*, dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1838, p. 93. — [4] T. XIII, p. 127, p. 132. — [5] Habitation de M. Bréchet. Cadastre de la commune de Poitiers, section E, n. 480. — [6] G. Chauvet, *La pierre du Breuil-Mingot, près de Poitiers*, dans *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1918, p. 342-364 et une pl. — [7] Dans ce qui va suivre, tous les faits et détails relatifs à la pierre seront cités d'après la notice de M. Chauvet.

variés, ceux qui frappent tout d'abord sont les personnages tout nus couchés sur le dos, les bras étendus. Il paraît que, pour les visiteurs étrangers à l'archéologie, ces figurines n'offrent pas l'ombre d'un doute : c'est le Christ en croix.

Explication si naturelle qu'on ne peut en être surpris. Cependant il faut observer que nulle part la croix n'est représentée, ensuite ces prétendus crucifiés sont de tailles différentes, les uns sont des adultes, les



5384. — La pierre du Breuil-Mingot.
D'après *Soc. des antiquaires de l'Ouest*, 1918.

autres, comparativement aux premiers ne sont que de petits enfants. On peut se demander le motif de cette profusion de crucifix, car on n'en compte pas moins de huit ou neuf, peut-être dix, alors qu'on sait (voir *Dictionn.*, au mot Croix, Crucifix) quelles résistances rencontra l'introduction du crucifix en Gaule. En outre le personnage *ae* a un bras coudé qu'on a rabaissé : le personnage *dl* tient dans sa main gauche un bâton; le personnage *al* est crépu. Il ne semble pas que tout ceci s'applique au Christ.

Hypothèse pour hypothèse, nous croyons volontiers que la tombe que recouvrait cette pierre était un lieu de pèlerinage où les malades venaient pratiquer le rite si ancien et si fréquent de l'*incubatio* (voir ce mot). Jusqu'à l'époque de la Révolution française — et peut-être jusqu'à nos jours, l'usage se conserva dans beaucoup de provinces, notamment en Limousin, de venir s'étendre sur une tombe [1]. Cette tardive survivance d'un usage primitif nous met sur la voie d'une explication. Des adultes, des enfants, vinrent s'étendre nus, les bras étendus, les jambes rapprochées, sur la pierre du Breuil et, soit reconnaissance pour une guérison espérée ou obtenue, soit affirmation d'une confiance touchante, ces malades traçaient leur image sur la pierre, comme une sorte d'ex-voto. L'un de ces suppliants moins ingambe que les autres et incapable de se soutenir a voulu figurer son bâton qui ne le quittait guère, un autre a montré son bras replié, auquel peut-être le mouvement avait été rendu.

Il n'est point de pèlerinage qui ne possède des ex-voto représentant le membre malade ou guéri de ceux qui sont venus implorer la protection de Dieu ou des saints, jambes, bras, reins ou même figurine asexuelle façonnée en cire et suspendue comme un trophée. Nous aurions ici une pratique analogue.

D'autres symboles sont représentés, une rosette, *dg*, qui semble figurer une croix dans un cercle, on a vu aussi un oiseau, un poisson, mieux vaut ne pas trop préciser. Le monument est à la fois précieux et curieux, il est à l'abri, peut-être en donnera-t-on un jour une explication pleinement satisfaisante, nous y souscrirons bien volontiers même si elle contredit l'hypothèse qui vient d'être proposée.

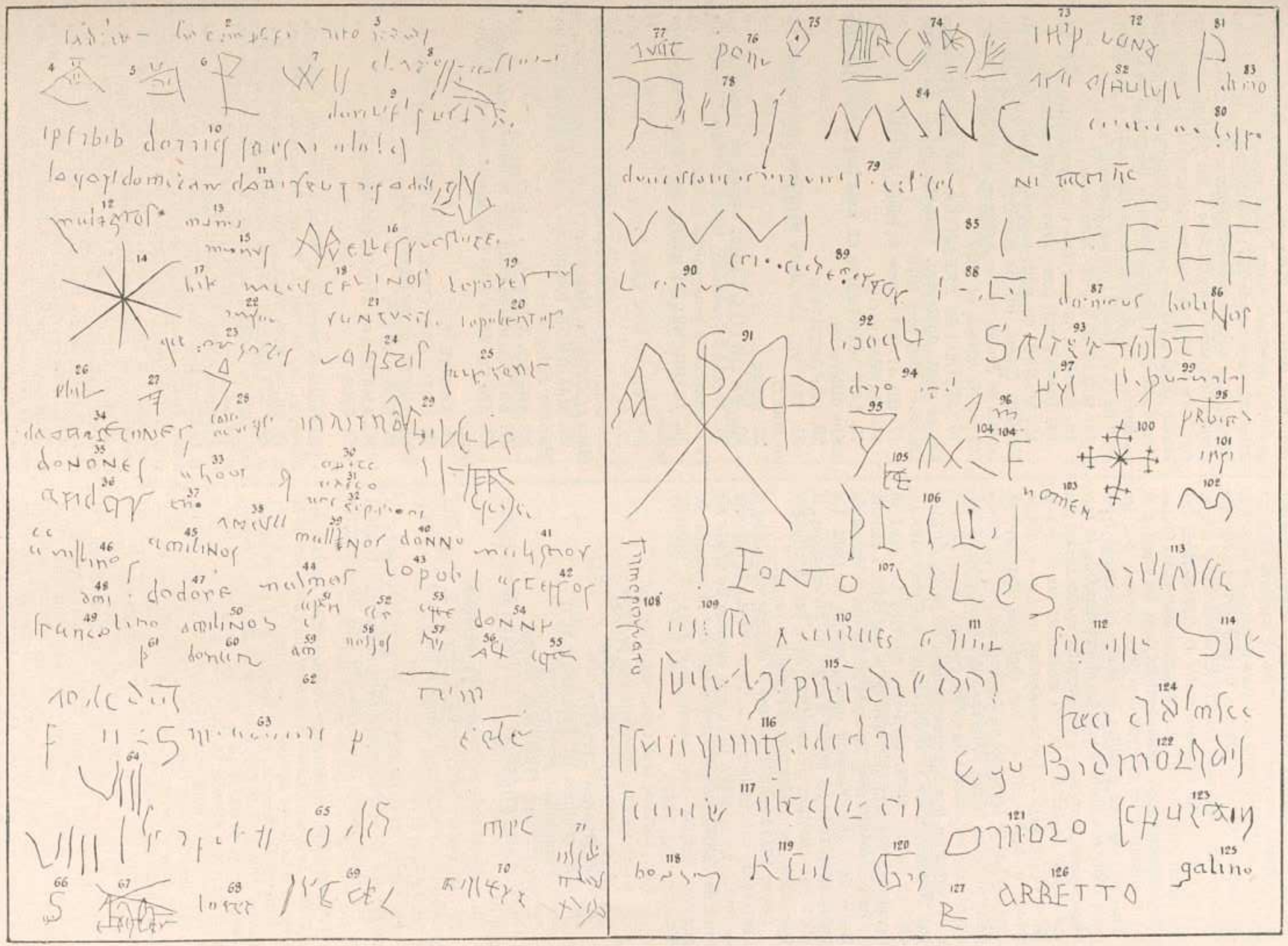
10. Colonnes de Bielle. — Bielle fait partie de l'arrondissement d'Oloron, département des Basses-Pyrénées. Cette localité fut autrefois le *capitolium* de la vallée d'Ossau; elle possédait des monuments très divers. Les cromlechs de la chapelle de Hondas et de Caus la dominent; à l'école des filles se conservent des mosaïques; des débris antiques en quantité assez considérable sont entrés dans la construction de l'église au début du XVI[e] siècle. Dans une salle accolée au côté gauche de l'abside et dans laquelle on accède de l'extérieur par un escalier de pierre, se conservaient jadis les archives de la vallée d'Ossau, la salle dite des jurats est aujourd'hui fermée par une porte bardée de fer, les archives ont été transportées à Pau.

Lorsqu'on pénètre dans l'église de Bielle, un des premiers objets qui retiennent l'attention, c'est quatre colonnes de marbre d'une couleur gris laiteux, engagées d'un peu moins que de moitié dans la maçonnerie. Les deux premières soutiennent le grand arc de l'ouverture du chœur, les deux autres se voient au fond du chœur. Ces quatre colonnes reposent encore sur leurs bases antiques en marbre, mais comme elles se trouvaient courtes pour l'usage auquel l'architecte du XVI[e] siècle les destinait, il usa d'un expédient pour les allonger. Ayant à sa disposition bon nombre de chapiteaux antiques, il les fit rogner et user jusqu'à ce qu'ils fussent ramenés au diamètre des colonnes et pussent servir de tambours, alors il les posa par-dessus les fûts; seulement les parties les plus profondément fouillées des feuilles d'eau et autres motifs demeurèrent en creux dans une surface polie.

Les colonnes sont des fûts de trois mètres de hauteur et de trente centimètres de diamètre. Leur destination primitive a dû être vraisemblablement de supporter le baldaquin d'un *ciborium* (voir ce mot); cela résulte de la disposition des inscriptions tracées sur tout le pourtour et dont, il va sans dire, on n'a pu déchiffrer que les parties non engagées dans la maçonnerie. En 1871, au cours d'une visite à Bielle, Jules Quicherat insista auprès de son guide sur l'intérêt qui s'attachait à ces inscriptions; M. P. Raymond entreprit alors le relevé et l'étude de ces graffites.

On voudrait savoir quelle mémoire sainte attirait à Bielle les pèlerins, mais ceux-ci ont gardé leur secret. Le patron de Bielle est saint Vivien (*Vivianus, Bibianus)*, évêque de Saintes, vers la fin du VI[e] siècle, qui voyagea dans le Languedoc et dont les restes, au dire de Baluze, étaient conservés dans l'abbaye de Figeac. Enfin, le nom de Bielle, sous sa forme *Vila*, apparaît dans les textes dès 1154, tandis que l'église de *Sen-Bibiaa* n'est citée qu'en 1355.

[1] Qu'on se rappelle la tombe du diacre Pâris au cimetière Saint-Médard, à Paris, sous Louis XV.



5385. — Inscriptions des colonnes de l'église de Saint-Vivien de Bielle. D'après *Mémoires de la Soc. des antiquaires de France*, 1874.

De la paléographie des graffites on peut induire peu de choses sur le temps auquel ils remontent. Ceux qui les ont tracés à grand'peine ont eu à triompher de la résistance du marbre poli à se laisser entamer, ils ont piqué, éraillé comme ils ont pu la surface, et leurs traits se sont prolongés en lignes droites, en cassures, en brisures. Parmi les pèlerins, un seul porte un vocable double, indice qui nous reporte au début du XI^e^ siècle.

Les auteurs du *Nouveau traité de diplomatique* ont fait remarquer que les fautes de grammaire et les fautes d'orthographe sont innombrables dans les chartes et les manuscrits originaires des pays occupés par les Wisigoths. Or les graffites de Bielle présentent trois particularités notables : 1° Le changement de la terminaison *us* en *os*, ce qui se rencontre sur les textes des VII^e^ et VIII^e^ siècles et une fois seulement sur l'autel de Minerve (n° 24); 2° Le changement de *i* en *e*, qui se retrouve également sur les diplômes des VII^e^ et VIII^e^ siècles; 3° L'emploi de l'ablatif au lieu du nominatif pour les noms propres, autre particularité fréquente sur les chartes de même époque. On en devrait donc conclure que les proscynèmes de Bielle ne sont pas postérieurs au X^e^ siècle et peuvent remonter au VIII^e^ et au IX^e^ siècle, peut-être au VII^e^. On peut se demander dès lors la raison qu'a eue Edm. Le Blant de ne pas mentionner les inscriptions des colonnes de Bielle dans son *Nouveau recueil* publié en 1892. La publication faite en 1874 [1] n'avait pu lui échapper, il n'est pas question de lassitude avec cet infatigable travailleur, peut-être faut-il croire à un oubli.

Les n. 1 à 77 sont tracés sur la colonne de gauche à l'entrée du sanctuaire; les n. 78 à 104 sur la colonne de droite, les n. 105 à 108 sur la colonne de droite du fond de l'abside, les n. 109 à 127 sur la colonne de gauche. Toutes les inscriptions sont à hauteur d'homme (fig. 5284).

1. LAD, suivi de traits sans signification.
2. SV C PBER, abréviation de *presbyter*.
3. DATO EDOS, peut-être : *Dato sacerdos?*
4. Monogramme. ATO (?) [2].
5. Monogramme, on distingue A et U
6. Monogramme. PET[*rus*(?)]
7. WU[*illelmus* (?) ou bien *Wuido*]
8. CLAROS PRESBITER. Le titre est deviné plutôt que lu [3].
9. DONVF SVS PR, encore un *presbyter*.
10. IPSA BIB DOMOS SA ESI DOS DI. P. Raymond propose : *Ipsa Bib*[*iant*] *domos s*[*anct*] *a es*[*t*] *i*[*nter*] *do*[*mo*] *s D*[*e*] *i* (?)
11. LOQO YLDOMIRO ET (?) DATISE VXoRIS O DE (?) DIT, suivi d'une sorte de monogramme. D'après G. Raymond, cette ligne présente plus de difficultés encore que la précédente. La forme *loqo* pour *loco* n'est pas insolite; on lit dans une charte de 691, *qod* pour *quod*. L'emploi de *y* pour *i* est très fréquent [4], on lit dans une charte de 716 : *uby, ibydem, jobymus, exygendum, sybymed, vigny;* dans une charte de 753 : *monachy*, dans une de 775 : *monasthyrios* [5]. Au X^e^ siècle, on employa un caractère semblable au ψ grec au lieu de *x* dans l'écriture wisigothique [6]. En résumé, on pourrait lire sous les plus expresses réserves : *loqo Yldaniro et Datise uxoris o* (?) *Deus dedit*, ce qui voudrait dire que Deusdedit s'est inscrit au nom de Ildomir et de Datisa sa femme. Un monogramme fait suite à ce libellé, on y lit : LVI *(levita)* ou PB *(presbiter)*.
12. MALIGNOS, pour *Malignus*.
13. MVNVS, qu'on retrouvera, peut-être, au n. 15,
14. Étoile à huit pans, gravée profondément.
15. MVNVS; ce nom rappelle Munia, épouse de Eximius Eneco, roi de Navarre, vers 732; Munia, femme de Froïla, roi des Asturies, en 757-768; Munio, évêque Navarrais, en 1049 [7].
16. AP(?)ELLES PRESBITER, les deux premières lettres sont douteuses, peut-être est-ce un monogramme. *Eles*, vers 1070 [8].
17. BILA; c'est le nom de Bielle, en 1154.
18. MARCELINOS.
19. LOPOBERTVS, se lit trois fois [9], écrit par des mains différentes.
20. LOPOBERTVS.
21. SANTVE. Les deux dernières lettres sont TS ou bien D.
22. MSAV.
23. QA OR (?) OS PBS, encore un *presbyter*.
24. ?ANGAS ; première lettre douteuse; le bas de l'*s* commence la proscynème suivante.
25. ?CVRRENE; les quatre dernières lettres douteuses.
26. SIBIL ou bien EBIL [10].
27. A.
28. COLO, au-dessus, dans le même sens et de la même main ACCVGS ou bien ACVCYS, ou enfin ACVCOS.
29. MALIGNOS, comme au n. 12; à moins qu'il ne faille lire *Indignos*.
30. ARECO, *Aricus* [11].
31. ARECO, même main que le numéro précédent.
32. ARECO SACERDOS, le deuxième mot est douteux.
33. AHOOS [12].
34. DATO ARECONIS, seule signature à deux vocables rencontrée sur les colonnes.
35. DONONES [13].
36. AMADOS ou ANDOS (douteux) [14].
37. ENO [15].

[1] P. Raymond, *Mémoire sur les inscriptions des colonnes de l'église de Bielle (Basses-Pyrénées)*, dans *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, 1874, t. XXXIV; J. Renouvier, *Excursion monumentale dans les Pyrénées. Vallées d'Ossau et de Lavédan*, dans *Bulletin monumental*, 1837, t. III, p. 27-28, il parle des colonnes dont les habitants du bourg dirent à Henri IV « qu'elles appartenaient à Dieu. » — [2] Ce nom était fréquent alors : *Hatto*, comte, en 811, dans Sirmond, *Conc. antiq. Galliæ*, t. II, p. 265; *Atto*, en 813, dans J. Tardif, *Monum. hist.*, p. 96; *Ato*, en 852, dans Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. I, Preuves, col. 99; *Ato*, évêque, témoin au testament de Guillaume II, duc d'Aquitaine, en 910, dans Sirmond, *op. cit.*, t. III, p. 140, 571; *Dato*, en 950, dans Vaissette, *op. cit.*, t. II, Preuves, col. 93; *Atto*, en 1004, dans J. Tardif, *op. cit.*, p. 154; *Lupus Dato*, de Lescun, village des Basses-Pyrénées, dans une vallée voisine de Bielle, en 1078; P. de Marca, *Histoire du Béarn*, p. 322; *Ato*, en 1089, dans *Cartulaire original de l'abbaye du Mas d'Azil*, ms. *E. 475*, des Archives des Basses-Pyrénées. — [3] *Clarus*, évêque d'Eauze, en 506-511, dans *Gallia christiana*, t. I, col. 969; *Clarus episcopus*, en 660, dans Marculfe, *Formules*, Paris, 1613, p. 245; *Clarus*, évêque d'Elne, en 683, dans Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. I, p. 367. — [4] Voir l'autel de Minerve, n. 56. — [5] Pardessus, *Diplomata, chartæ*, p. 38, 69, 70; J. Tardif, *Monuments historiques*, p. 46, 59. — [6] N. de Wailly, *Éléments de paléographie*, t. I, p. 662. — [7] Oihenart, *Notitia utriusque Vasconiæ*, p. 238, 191, 306. — [8] *Gallia christiana*, t. I, Tarbes, Preuves, p. 196, col. 2. — [9] Numéros 19, 20 et 43, de la colonne 1. — [10] Le prénom *Ebulus* était assez répandu. — [11] *Aricus*, dans E. Le Blant, *Inscr. chrét.*, t. II, p. 46; *Arricho*, évêque de Toulouse; *Arricho*, cancellarius, en 791, dans Vaissette, *op. cit.*, t. I, Preuves, col. 27, 28; *Arraco*; vers 1050, dans *Gallia christiana*, t. I, Arch. preuves, p. 169. — [12] A une date très postérieure, on rencontre l'équivalent de ce nom porté, au début du XVI^e^ siècle, par Guilhem de Hoos (en 1502), habitant Rebenac, village situé à l'entrée de la vallée d'Ossau (Archives des Basses-Pyrénées, *E. 1714*, fol. 115). — [13] Vaissette, *op. cit.*, t. I, Preuves, col. 86; *Dondo*, abbé, de Saint-Savin, en 845. — [14] Roschach, *Catalogue du musée de Toulouse*, 1865, donne quatre inscriptions antiques de la région pyrénéenne avec le nom : *Andossus*. — [15] *Eino*, en 852, dans J. Tardif, *op. cit.*, p. 28, 104; *Ennone*, en 892, dans Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. II, Preuves, col. 29; *Anno* en 968, dans *Cartulaire de Saint-Victor*, t. I, p. 308.

38. AMICVSLL; peut-être l'abréviation de *levita* [1].
39. MALLINOS, voir n. 12, 29; le pèlerin s'aperçut à temps qu'il traçait une troisième *l* et la ratura à mi-hauteur pour en faire un *i*.
40. DONNV. *Domnus, Donnus.*
41. MALIGNOS, voir n. 12, 29, 39.
42. ASTERIOS, *Asterius, Aster,* noms fréquents dans ces parages [2].
43. LOPOB....S. *Lopobertus*, voir, n. 19, 20.
44. MALGNOS. *Malignus*, voir n. 12, 29, 39, 41.
45. AMILINOS, diminutif d'*Amelius* [3].
46. A AMILINOS, comme le précédent.
47. DODONE, pour *Dodo* ou pour *Odo* [4].
48. AMI [*linos* (?)].
49. FRANCOLINO [5].
50. AMILINOS.
51. ARN[*aldus* (?) ou bien *Arnulfus*].
52. AM[*ilinos* (?)].
53. AA.., deux lettres rayées.
54. DONNV, voir n. 40.
55. AM[*ilinos* (?)].
56. AC; la deuxième lettre est accompagnée d'un signe d'abréviation.
57. NV.
58. NOSIOS.
59. AM[*ilinos* (?)].
60. DONATV [6].
61. P...
62. AOISO DVS...TVM.
63. P...SM...P...ECE.[4]
64. VVI ou VILL, même main que la suivante :
65. VILL.L .S..PRBT...MRC, peut-être : *Villelmus presbyter...*?
66. GAS.
67. Monogramme, on peut lire BER, et la fin du mot *pr*ESBITER.
68. LOPET [7].
69. GVILLEM, ligature de *l* avec *e*.
70. IVCAEL.
71. ADSDI au-dessous MIIV, au-dessous encore P.
72. DONAT[*u*], voir n. 60.
73. IP(?)P.
74. ARO..., le signataire semble avoir voulu tracer un cartouche.
75. ⊙
76. PONV ou PONC [8].
77. AVGT, pour *Augustus*.
78. PET[*r*]VS.
79. DV....L...S.SOS..., au-dessous NI MEMNTO, *Memento*?
80. M(?)A..OVLISS(?)
81. P
82. AS(?)..OSFIVLVS L[*evita* (?)]
83. DAMO
84. MANACI ou MANCI [9]
85. VVVI.... IIT FFF.
86. BOLINOS [10].
87. DOMICVS, pour *Dominicus* [11].
88. BS.
89. AI...ADEEESSOS.
90. LOPVS, pour *Lupus*.
91. A☧ω.
92. L.OQB (?)
93. SALTE...S PBT. Peut-être *Saltebertus presbyter*.
94. DATO...IT; au n. 3, nous avons vu *Dato sacerdos*, serait-ce ici *Dato presbyter*?
95. A; — 96. A (?) M; — 97. P.S; — 98. PRBIET;
99. V...OLOS
100. Croix et étoile.
101. INRI; — 102. M; — 103. NOMEN; — 104. F; — 105, monogramme; — 106. PE... SL
107. LEONTO MILES
108. ...MO O. VVATO[?] (écrite dans le sens vertical).
109. .....SSE.
110. A(?)... MILES, voir n. 107.
111. G... L; — 112. SAC...; — 113. VILLELM (*us*);
114. DIE.
115. SVM...SPI I DIE DNI, *...in die Domini*.
116. SSVM...M I DIE DNI.
117. SVM.. B I DIE DNI.
118. BORSVS; — 119. ROIL ou ROTB[*ertus*.
120. GVS ou GOS.
121. AMORO [12].
122. EGO BRD MONACVS, peut-être *Bernadus*.
123. SOPHRONIVS.
124. FAECI DALMSA [13].
125. GALINO.
126. ARRETTO.
127. monogramme, P. L. R.?

11. Cryptes. — Non loin d'Arles, l'abbaye de Montmajour conserve une chapelle souterraine taillée dans le flanc du rocher et dont la construction peut fournir matière à d'amples discussions. Cette excavation est certainement ancienne, mais ce mot est d'une élasticité inquiétante et on n'a pas de moyen de déterminer si le rocher fut creusé dans la forme où il se trouve aujourd'hui. Cette excavation a reçu le nom de « confessionnal de saint Trophime », expression qui n'a aucune valeur historique, il est possible que ce réduit ait été pratiqué entre le Vᵉ et le IXᵉ siècle. Les colonnes et les chapiteaux sont criblés de graffites, qui ne sont autre chose que les noms des fidèles venus en pèlerinage dans ce lieu. Malheureusement le souterrain est très peu éclairé; on ne peut distinguer les graffites qu'à l'aide d'un lumignon alors qu'il faudrait avoir le loisir

[1] *Amicus*, en 1028, 1031, 1065-1073, dans *Cartulaire de Saint-Victor*, t. I, p. 555, 461, 95. — [2] *Asterius*, en 494, dans Millin, *Voyage dans les départements du Midi de la France*, t. II, p. 279; *Asterius*, archidiacre de Cahors, en 673, *Gallia christiana*, t. I; *Instrumentum*, p. 36, col. 2; *Aster*, archevêque d'Auch, vers 760, *ibid.*, t. I, col. 977; *Asterius presbyter*, en 1067, dans *Cartulaire de Saint-Victor*, t. I, p. 142, 190. — [3] *Amelius*, dans Le Blant, *Inscr. chrét.*, t. I, n. 33; *Amelius*, évêque de Comminges, en 549; *Amelius*, évêque de Tarbes en 585; J. Sirmond, *Conc. antiq. Gall.*, t. I, p. 285, 290; *Amilio*, en 949, dans Vaissette, *op. cit.*, t. II, col. 92; *Amilius*, en 1075, dans *Cartulaire de Saint-Victor*, t. I, p. 483. — [4] *Audo*, évêque d'Orléans, en 650, dans *Conc. antiq. Gall.*, t. I, p. 494; *Dondo*, abbé de Saint-Savin, en 845; *Dodo*, abbé de Saint-Martial de Limoges, dans Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. I, p. 753, col. 2; Preuves, col. 86. — [5] *Francolus*, abbé en 578, dans *Conc. antiq. Gall.*, t. I, p. 367; *Francolinus*, évêque de Conserans en 787-788, dans *Gallia christiana*, t. I, col. 1127. — [6] *Donatus*, évêque de Grenoble, en 650, dans *Conc. antiq. Gall.*, t. I, p. 693; *Donatus*, en 845, dans *Cartulaire de Saint-Victor*, t. I, p. 33; *Donatus*, en 904, dans *Gallia christiana*, t. I; *Instrumentum*, p. 170; *Donatus*, en 918, dans Vaissette, *op. cit.*, t. II, Preuves, col. 56. — [7] *Lopedz*, en 1168, dans *Gallia christiana*, t. I, *Instrumentum*, p. 162. — [8] On rencontre *Poncio* en 1078, *Pontius* et *Poncius* en 1089, dans le *Cartulaire de l'abbaye du Mas d'Azil*. — [9] *Mancio*, chef gascon en 763; Mancio, évêque de Toulouse, en 798; *Amancio*, en 812, dans Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. I, p. 420, 459; Preuves, col. 36; *Mancio diaconus*, en 866, dans J. Tardif, *Monuments historiques*, p. 127; *Mantio en* 875; *Mancius*, évêque d'Aragon, en 1005, dans Vaissette, *op. cit.*, t. I, Preuves, col. 128; t. II, Preuves, col. 162. — [10] *Ebolus*, en 823, dans *Histoire de Languedoc*, t. I, p. 691, col. 1. — [11] On rencontre ce nom sur l'autel de Minerve, n. 38; et *Donicus*, en 1040, *Donica*, en 1077, dans le *Cartulaire de Saint-Victor*, t. I, p. 116; t. II, p. 93. — [12] *Amoroz*, en 735, dans Vaissette, t. I, Preuves, col. 17; *Amorez*, en 812, *ibid.*, t. I, p. 473. — [13] *Galinus*, vers 770, archevêque à Auch, dans *Gallia christiana*, t. I, col. 977; *Galindo comes*, en 814; *Galindo episcopus* en 829, dans Oihenart, *Notitia utruisque Vasconiæ*, p. 221, 282.

de décrasser et d'estamper ces inscriptions. Au mois de septembre 1856, Fr. Lenormant, visitant Montmajour, ne put déchiffrer que des lambeaux de noms propres [1] :

ALPINI
E[illegible]VS
[illegible]TOEE[illegible]
[illegible]RNIVS
[illegible]ME[illegible]
[illegible]EFA[illegible]
[illegible]RLE[illegible]

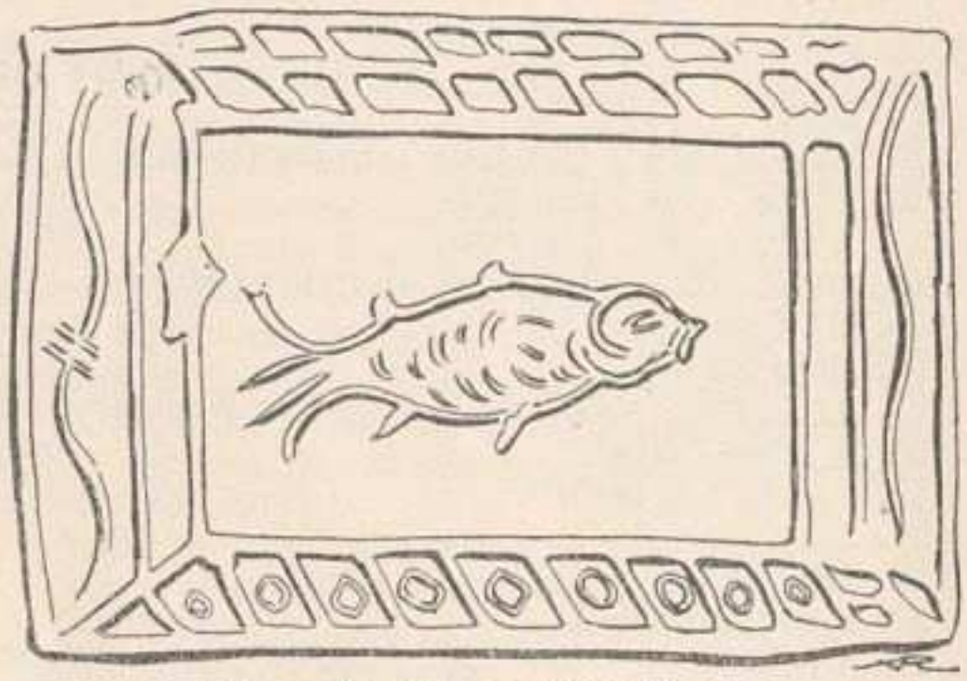
Le sixième nom peut se lire : *Stefanus :* ensuite, des lettres isolées et de nombreuses croix.

La crypte d'Apt, dont la construction est attribuée à saint Castor — serait-ce son nom qui a suggéré cette attribution que rien n'autorise? — présente de même des graffites. Prosper Mérimée y avait lu le nom d'

ALBOINVS

« en lettres fort anciennes [2]. »

La crypte de Tournus est carolingienne; elle présente sur ses colonnes et ses murailles de nombreux



5386. — Marbre de Grand (Vosges).
D'après *Mémoires de la Soc. des lettres de Bar-le-Duc*, 1893, III[e] série, t. II, p. 245.

graffites contemporains des débuts de ce monument; mais ici, comme à Montmajour, l'obscurité s'oppose à la lecture. Fr. Lenormant a transcrit ces noms propres [3]

AVRMA[illegible]
[illegible]VNV
ES[illegible]
ME[illegible]
B[illegible]TERO
[illegible]VS
[illegible]TVS
FEI[illegible]

A la dernière ligne, peut-être : *Felix.*

Voir ce qui a été dit plus haut de la crypte de Montmartre (col. 1522).

12. Monuments divers.. — Parmi d'autres monuments archéologiques dignes d'intérêt, le musée de Bar-le-Duc conserve deux graffites dignes d'attention.

Le premier provient de Grand (Vosges), d'où il fut envoyé en 1873 à la Société académique de Bar-le-Duc, confié à sa Commission d'archéologie et soigneusement déposé dans les combles de l'hôtel de ville où il eût reposé à jamais sans doute, si, en 1889, M. Maxe-Werly ne l'y avait découvert. C'est un fragment de dalle détaché d'une tombe gallo-romaine, qui présente tracée à la pointe l'image d'un poisson inscrit dans un encadrement (fig. 5386). La maladresse du travail ne permet guère d'y voir le ciseau d'un artisan, mais la pointe d'un chrétien uniquement soucieux d'abriter la dépouille d'un fidèle sous le sym-



5387. — Tuiles d'Arensberg (Hesse).
D'après *Acta sanctorum*, 1866, Octob., t. VIII, p. 33.

bole connu et compris de ses coreligionnaires. Il serait superflu de s'étendre ici plus longuement sur la signification du poisson dans la primitive église; délaissé de bonne heure à Rome à peu près vers le temps où la langue grecque cessa d'y être familière, ce symbole persista plus longtemps dans les provinces; nous l'avons déjà rencontré tardivement en Irlande, le voici en Gaule vers une date qui avoisine probablement le IV[e] siècle, alors que le christianisme commençait à gagner du terrain et des adhérents [4]. On sait que l'épiscopat de saint Mansuy, premier évêque de Toul, ne saurait être antérieur à la seconde moitié du IV[e] siècle [5]. Il faut admettre que cet évêque ne fut pas implanté parmi une population entièrement païenne, la présence de fidèles dans ces parages pouvait seule expliquer la création d'un siège épiscopal, en sorte qu'il faut admettre que dès le III[e] siècle peut-être, ou certainement dès la première moitié du IV[e] siècle, un certain nombre de communautés chrétiennes se trouvaient éparses dans l'ancienne citée des Leuques.

A Deneuvre (Meurthe-et-Moselle) furent trouvés plusieurs débris antiques, un bas-relief représentant des scieurs de long, un vase en terre rouge vernissée, un trésor de mille pièces de monnaies et une épitaphe chrétienne, d'un style très barbare, trouvée à soixante-dix mètres (*sic?*) de profondeur dans un champ ou se rencontrent des foyers d'incinération; cette épitaphe était accompagnée de vases en poterie grossière, elle mesure 0 m. 50 en hauteur sur 0 m. 55 en largeur, et porte cette inscription (fig.) [6] :

ART
VLA
V
(orante)
MEM
ORI
Λ

[1] F. Lenormant, *Lettre à M. Darcel*, dans *Revue des Sociétés savantes des départements*, 1858, I[re] série, t. V, p. 467-468. — [2] P. Mérimée, *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, in-8°, Paris, 1835, p. 219. — [3] F. Lenormant, *op. cit.*, p. 469. — [4] L. Maxe-Werly, *Étude sur un graffite chrétien du IV[e] siècle* (*Musée de Bar-le-Duc*), dans *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 1893, III[e] série, t. II, p. 243-247. — [5] L. Duchesne, *Mémoire sur l'origine des diocèses épiscopaux dans l'ancienne Gaule*, dans *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, 1889, p. 353. — [6] Thédenat, *Objets antiques trouvés à Deneuvre*, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1886, p. 201; L. Maxe-Werly, *op. cit.*, p. 249; Le Blant, *Nouveau recueil*, p. 56, n. 56; J. Pilloy, *L'équitation aux époques franque et carolingienne*, dans *Bull. archéol. du Comité des trav. hist.*, 1894, p. 153.

Le nom d'*Artulus* est un nom servile bien connu ; on connaît à Trèves une autre chrétien portant ce nom d'*Artula* [1]; la lettre V qui suit le nom signifie probablement *virgo*.

Le poisson et l'orante sont des symboles chrétiens qu'on peut, sans hésitation, admettre à titre d'indice de la présence de fidèles sur des points où leur présence n'avait pas été constatée jusqu'ici. Au musée d'Epinal on signale ce graffite [2]:

NOLITE OIVVENES
MARLIVILLA
NOLITE O S...

Le P. Van Hecke ne paraît pas douter du christianisme de deux tuiles trouvées, en 1842, à Arensberg, en Hesse; l'une figure un dauphin avec l'inscription tracée à la pointe sur la terre déjà cuite [3]: (fig. 5387),

LEG XXII PR F

Legio vigesima secunda, primitiva fidelis.

L'autre tuile présente une croix avec ces mots tracés à la pointe :

LEG. XXII P PF

Legio vigesima secunda, primitiva pia, fidelis.

Ces chétifs monuments deviennent ainsi les jalons d'une étude géographique positive de l'évangélisation de la Gaule; car on est fondé à croire qu'un graffite a



5388. — Inscription de Couville.
D'après E. Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. I, p. 180, n. 90, pl. XIII, n. 60.

été tracé sur les lieux mêmes ou on l'aura rencontré. Il n'est pas d'objet qui doive dès lors être soustrait à cet inventaire méthodique des vestiges du christianisme; voici par exemple une cuiller trouvée dans un champ situé au champtier de Loché, près de Thivars (Eure-et-Loir), à huit kilomètres de Chartres. Cette cuiller (nous ne savons si elle est en argent ou en bronze) a les bords guillochés et nous montre un poisson, ce qui signale évidemment la présence d'un fidèle [4]. (*Dictionn.*, t. III, fig. 3451.)

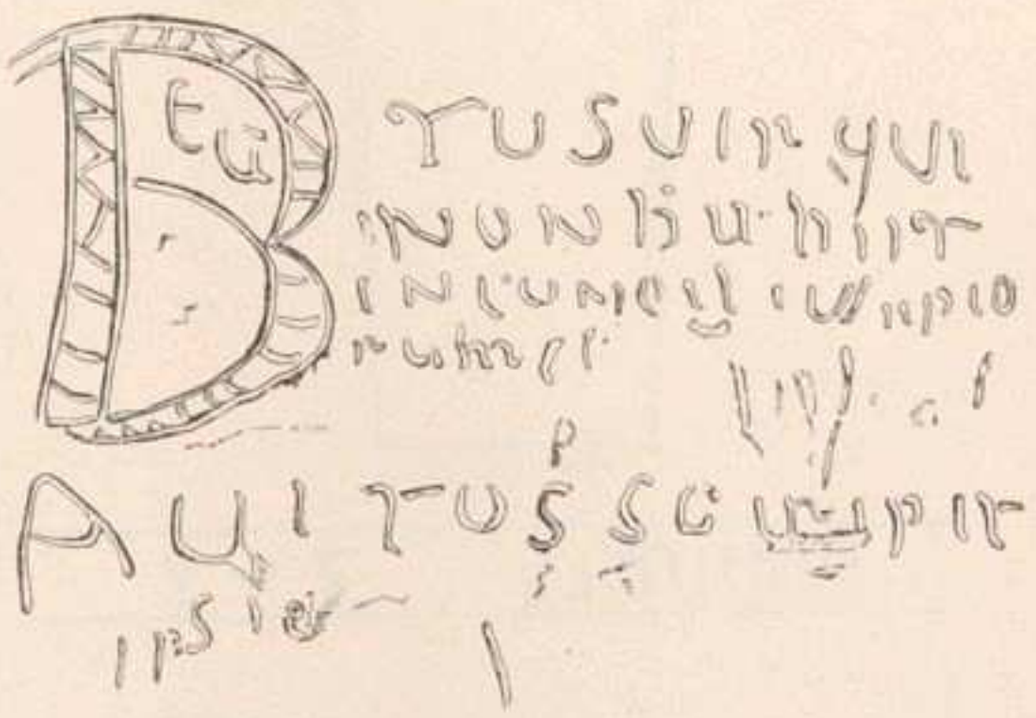
Nous signalerons encore un graffite que nous avons déjà fait connaître (voir *Dictionn.*, t. III, col. 1937, fig. 3044). C'est un débris de vase rouge vernissé trouvé, en 1873, dans les fouilles opérées au sommet du Puy-de-Dôme et qui porte, gravée à la pointe, après la cuisson, l'image d'un poisson. Ce fragment a fait partie de la collection d'Edm. Le Blant [5].

Nous ne reviendrons pas ici sur la mystification épigraphique de la chapelle Saint-Éloi (voir ce mot), mais, une fois embarqué dans cette aventure, Fr. Lenormant pour défendre sa supercherie fit appel à toute son érudition — qui était étendue — et composa un recueil des graffites alors connus de la Gaule [6]. Il rappela les graffites de Montmartre, et une épitaphe découverte vers 1838, dans l'intérieur d'un sarcophage à Couville, près Coutances, texte composé de deux lignes tracées à la pointe sur un plaque d'ardoise [7] (fig. 5388).

BERTOVVI
NVS IC R

Bertowinus (h)ic r(equiescit)

A Arles, le couvercle du sarcophage de saint Hilaire, conservé au musée de la ville, porte sur son couvercle le



5389. — Brique à Saint-Samson-sur-Risle.
D'après *Bull. mon.*, 1867, p. 720.

proscynème d'un pèlerin venu prier au tombeau du saint [8]:

GHISELEBERTVS FECIT HVIVS..... M..VS

A Nevers, le musée conserve un fragment de tuile à rebord trouvé à Decize et portant les traces d'une épitaphe tracée à la pointe sur la pâte encore fraîche [9] :

ET FRE
DEBO
DVS ZV
NIOR

A Orléans, les fouilles exécutées dans le jardin du grand séminaire, interprétées hâtivement et sans critique, ont fait retrouver un mur d'une sorte de caveau sur lequel on lit ce graffite [10] :

AMOR

L'église de Saint-Samson-sur-Risle (Eure) est aujourd'hui détruite, mais parmi les débris qui ont été conservés et sont entrés au musée d'Évreux on signale une brique portant écrit sur la terre encore humide le début du psaume Ier gravé à la pointe [11] (fig. 5389) :

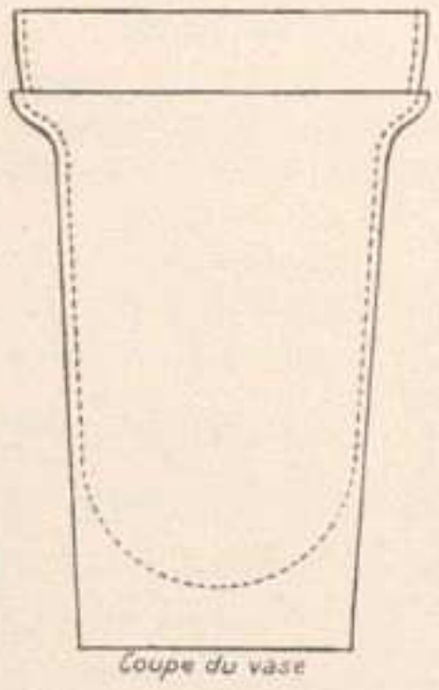
BEATVS VIR QVI
NON HABIIT
IN CONCILIO IMPIO
RUM

[1] E. Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. I, p. 294. — [2] Maxe-Werly. *Sur quelques graffites*, dans *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 1883. — [3] *Acta sanctorum*, octobre, t. VIII (1866), p. 33; cf. Corblet, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, 1870, t. II, p. 104. — [4] A. Bertrand, *Sur des fouilles exécutées aux champtiers de Loché et de Montaury*, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1892, p. 215. — [5] E. Le Blant, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, in-4°, Paris, 1886, p. 69, n. 85. — [6] F. Lenormant, *Lettre à M. Alfred Darcel, sur les inscriptions de la Chapelle-Saint-Eloi et les Graffites de la Gaule*, dans *Revue des Sociétés savantes des départements*, 1858, Ire série, t. IV, p. 462-477. — [7] L. Delisle, *Notice sur la vie et les ouvrages de M. de Gerville;* E. Le Blant, *Inscript. chrét.*, t. I, p. 180, n. 90; pl. 13, n. 60. — [8] F. Lenormant, *op. cit.*, p. 467. — [9] F. Lenormant, *op. cit.*, p. 470; E. Le Blant, *Inscript. chrét.*, t. I, p. 27 n. 11. — [10] F. Lenormant, *op. cit.*, p. 470. — [11] F. Lenormant, *op. cit.*, p. 473; il mentionne une pierre provenant de la même église, couverte de graffites, mais que le conservateur du musée d'Évreux refusait de laisser étudier. A travers la glace d'une vitrine Lenormant put lire : GVLFARDVS. A. de Caumont, *Procès-verbal sur une excursion archéologique*, 1857 ; *Bull. mon.* 1858, t. XXIV, p. 39; *Brique de Saint-Samson-sur-Risle*, dans *Bull. mon.* 1867, t. XXXIII, p. 720; *Brique de Saint-Samson-sur-Risle*, dans *Revue de l'art chrétien*, 1886, IIIe série, t. IV, p. 521.

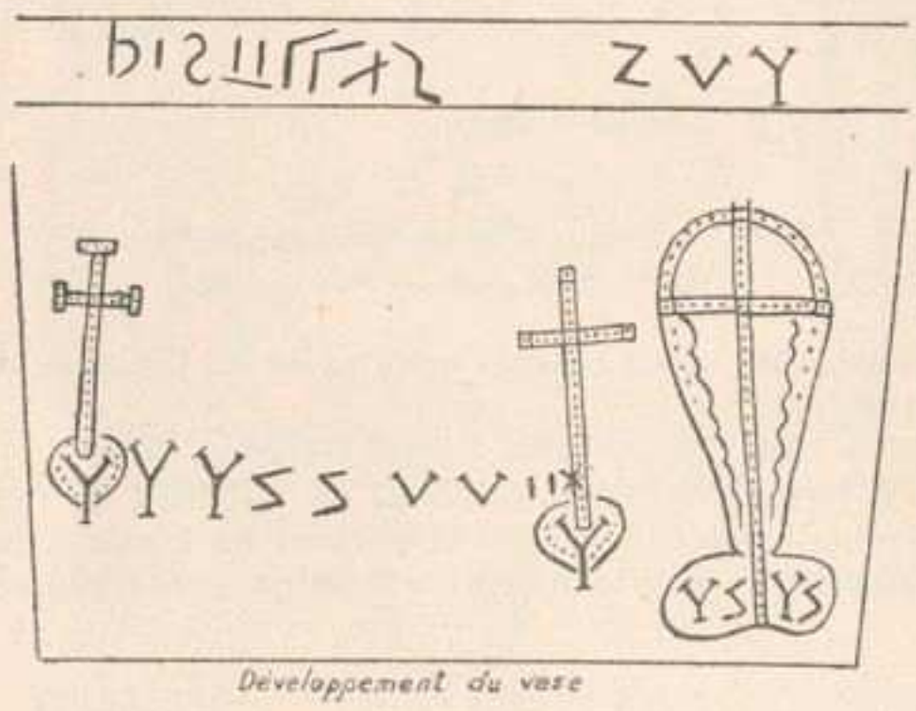
et au-dessous cette signature où l'emploi du e archaïque (rencontré à Minerve) invite à remonter jusqu'à l'époque mérovingienne :

AVITVS SCRIPSIT
IPSII

Parmi les graffites chrétiens de la Gaule nous mentionnerons d'abord celui, tracé avant la cuisson de l'argile, sur un vase en terre rouge, de forme singulière,



Coupe du vase



Développement du vase

5390. — Vase de Saint-Léger-sur-Dheune.
D'après *Corp. inscript. lat.*, t. XIII, part. 3, p. 482, n. 44.

trouvé entre Saint-Léger-sur-Dheune et Chagny [1]. Sur la lèvre du vase on lit le mot *Pistillus* et les lettres ZVY ; sur la panse un symbole difficilement intelligible (fig. 5390). Un certain nombre de statuettes de terre trouvées à Autun et à Belley [2], ainsi que quelques fragments de poteries [3], portaient en creux le mot *Pistillus;* une autre figure découverte près d'Arles présentait l'impression parfaite du même mot. C'est évidemment le nom d'un potier à rapprocher de *Anniser* (voir ce mot).

Parmi les graffites tracés après la cuisson, il s'en trouve dont il est malaisé de dire s'ils sont chrétiens ou païens; tout au plus peut-on mentionner les formules suivantes comme étant fréquemment sur les lèvres des fidèles.

Musée de Worms; une tasse [4] :

VIVAS ET BIBAS

Musée de Cologne, une tasse de couleur noire [5] :

ZESEIS DVLCIOLA

Flacon, gourde (*lagona*, pour *lagena* sans doute), haute de 0 m. 16, enduite d'un verni jaunâtre, trouvée à Angoulême dans le cimetière de l'ancienne église Saint-Ausone, on lit sur la panse [6] :

LEA VIVAS

Vase orné trouvé à Vichy, sur lequel on lit [7] :

DOMINO +
=

A Miltenberg (musée) [8] :

;+
ATTO

Il est une catégorie de graffites dont nous ne voudrions pas abuser, mais qui pour être irrémédiablement disparue, ne doit pas pour cela être passée complètement sous silence, c'est celle des inscriptions tracées par suite d'une circonstance passagère ou



5391. — Carreau de terre cuite.
D'après Le Blant, *Nouveau recueil*, p. 294, n. 277.

qu'on n'a pas pris soin de nous rapporter. Venance Fortunat raconte que saint Germain de Paris fit écrire sur son lit, par son *notarius*, cette simple ligne [9] :

Quinto kalendas junias.

C'était la date à laquelle soit pressentiment, soit révélation, le saint s'attendait à quitter la terre.

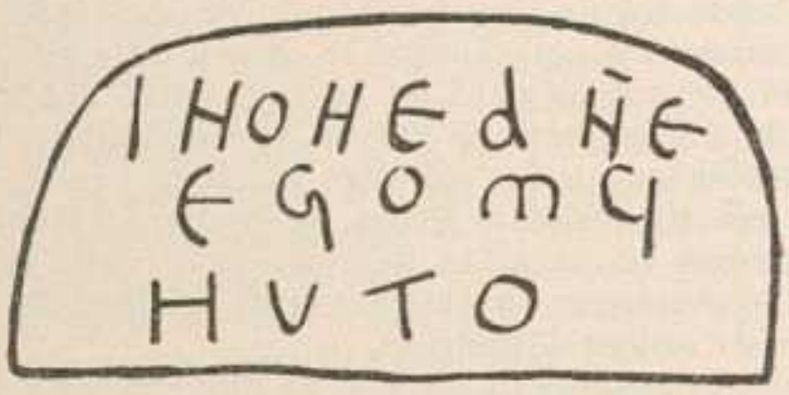
Terminons par cette épitaphe gravée à la pointe sur un carreau de terre cuite (fig. 5391), posé verticalement dans une tombe derrière la tête du défunt [10]. Il

[1] De Barante, dans *Bulletin archéologique publié par le Comité historique des arts et monuments*, 1844-1845, t. III, p. 71-73; *Autun archéologique*, 1848, p. 270; H. de Fontenay, *Note sur un vase d'argile remontant aux premiers temps du christianisme;* DeVoucoux, *Essai d'interprétation du mot Pistillus;* E. Le Blant, *Inscript. chrét.*, t. I, p. 18, pl. I, n. 2 H. de Fontenay, *Inscriptions céramiques gallo-romaines découvertes à Autun, suivi des inscriptions sur verre, bronze, plomb et schiste*, dans *Mémoires de la Société éduenne*, nouv. série, t. III, 1874, pl. XXVIII, p. 85, n. 562; *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, part. 3, fasc. 2, p. 482, n. 10016[45, 46]. — [2] Greppo, dans *Revue du Lyonnais*, t. XII, p. 352. — [3] Grivaud de la Vincelle, *Antiquités romaines et gauloises recueillies dans le jardin du palais du Sénat.* — [4] *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, part. 3, p. 485, n. 10017[21]. — [5] *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, part. 3, p. 485, n. 10017[24]. — [6] *Bulletin de la Charente*, 1865, série IV, t. III, p. 416; De Rencogne, dans même revue, 1866, t. IV, p. LIX ; *Revue poitevine et saintongeoise*, 1884-1887, t. III, p. 171; A. Lièvre, *Angoulême, histoire, institutions et monuments*, in-8°, Angoulême, 1885, p. 17; E. Le Blant, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 87; *Nouveau recueil*, p. 296, n. 278; *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, n. 10017[25]. — [7] Perot, *Bulletin de l'Allier*, 1886, t. XVII, p. 424; *Corp. inscr. lat.*, t. XIV, n. 10017[46]. — [8] *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, n. 10017[139]. — [9] Fortunat, *Vita S. Germani episcopi*, n. LXXVIII, cf. E. Le Blant, *op. cit.*, t. II, p. 492, n. 625. — [10] E. Le Blant, *Nouveau recueil*, p. 294, n. 277; sur la coutume de placer les épitaphes à l'intérieur des tombes et sous la tête des morts, voir E. Le Blant, *Inscript. chrét.*, n. 61, 90, 207, 277, 401, p. 158, pl. VIII, n. 96, 321, 325, 325[a], 329, 362, 371, 671, 673.

faut lire : *Depositio Basiliæ, undecimo kalendas februarias, die solis, post consulatum Honorii sextum.* La chrétienne Basilia mourut le 11 des calendes de février, un dimanche, de l'an 405. Ce monument a été trouvé à Angoulême.

XIV. Espagne. — *Autel de Tarrasa.* — Em. Huebner n'a pas accordé son attention aux graffites chrétiens que l'épigraphie de l'Espagne a pu faire passer devant ses yeux. Une fois seulement il mentionne un monument qui a dû en présenter un certain nombre et il ne le distingue pas des autres inscriptions; c'est une table d'autel à Tarrasa près de Barcelone; voici la brève notice qu'il lui consacre :

Egaræ, mensa altaris maioris ecclesiæ vetustæ tecta est inscriptionibus innumeris scariphatis ibi a sacerdotibus puto laicisve inter sæcula septimum et decimum; nomina polissimum continent eorum qui scripserunt. On remarquera que l'autel est *couvert* d'inscriptions *innombrables;* Huebner en a copié quelques-unes et s'est



5392. — Inscription de Berriz.
D'après Huebner, *Inscript. Hisp. cristianæ., Suppl.*, 1900, p. 125, n. 512.

découragé : *Descripsi hæc et multa præterea, quæ non intellegi.* Il faut donc s'en tenir à ce choix, que Huebner a disposé dans l'ordre alphabétique [1] : .

1. AGILA	*Agila*
2. AIGO PBR DEI (?)	*Aigo presbyter dei?*
3. DEXTER PBR	*Dexter presbyter*
4. FROILA	*Froila*
5. GAMIUS et GAMIO	*Gamius, Gamio*
6. LAVTARIVLI (?)	*Lautartu ?*
7. +RESVVENTVS HVNΨR'C	*Reswentus ·Hunlrlc?*
8. SALOMON APAT■ (?)	*Sallomon a pat...*
9. SENA R	*Senator*
10. VVIDIGELVS (?)	*Widigelus ?*
11. ƵERIMVNDO	*Zerimundo*

Dans son *Supplementum*, paru en 1900, on remarque la même indifférence pour les graffites. Cependant il n'est peut-être pas impossible d'en apercevoir quelques-uns.

A Minorque (îles Baléares) au lieudit Binicudrell de devant, sur un piedestal supportant une table de pierre, on a lu ce nom [2] :

+QAIFA

les deux *a* sont surmontés d'un trait horizontal, indice d'une époque assez basse. (Voir *Dictionn.*, t. II, au mot Baléares.)

Au nombre des inscriptions qualifiées *recentiores,* on rencontre à San Juan de Baños (voir *Dictionn.*, t. II, au mot Baños) une pierre trouvée en 1898, mesurant 0 m. 42 en longueur, 0 m. 16 en hauteur, portant quelques mots *litteris gracilibus, magis scariphatis quam incisis, altis, 0 m. 03 ad 0 m. 04* [3].

+ IH HOMIHE DOHI H +
IhE

Il ne semble pas douteux qu'il faille lire :

in nomine do(mi)ni n(ostri)
Ihe[su Christi]

Enfin, nous croyons pouvoir classer comme graffites quatre inscriptions dont la formule s'inspire d'une même pensée, et sur lesquelles on lit le mot *ego* qui semble indiquer un texte tracé par celui-là même qui



5393. — Inscription d'Abadiano.
Ibid., p. 127, n. 50.

l'a rédigé. Ne serait-ce pas *ego* qu'a voulu écrire celui qui signait *Aigo* sur l'autel de Tarrasa.

1° Berriz (Biscaye), pierre de 0 m. 41 sur 0 m. 48, lettres de 0 m. 04 [4] (fig. 5392) :

In no(mi)ne d(omi)ne Ego Manuto

2° Irasola (Abadiano) pierre de 0 m. 60 sur 0 m. 44, lettres de 0, 03 [5] .

nomen il
lium ego Be
latea ora
te pro me
pec ca
do re

3° Abadiano, pierre de 0 m. 60 sur 0 m. 30, lettres de 0 m. 03 [6].

Viuninc
one ego
in no
[mine xri?]

4° Abadiano, pierre de 0 m. 24 sur 0 m. 23, lettres de 0 m. 03 [7] (fig. 5393) :

[i]n dei n(omi)ne
[eg]o Munio
.....?

H. Leclercq.

GRANCOLAS (Jean). — Docteur en Sorbonne († 1732), a été un liturgiste érudit et fécond. Ses ouvrages ont aujourd'hui encore une certaine valeur et seront toujours consultés avec profit. Sans doute ils ne sont pas de tout premier ordre et l'on peut y relever bien des défauts, manque d'ordre et absence de critique par exemple. Néanmoins, tels quels, ils restent une précieuse mine de renseignements, car l'auteur a assez soigneusement dépouillé les Pères. A côté de ses œuvres proprement liturgiques, Grancolas a composé un certain nombre de traités sur des sujets théologiques : doctrine de l'Église sur le péché originel et les enfants morts sans baptême, sur le soulagement des esclaves, etc... Voir *Dict. théol. catholique*, t. VI, col. 1692-1693.

Voici la liste de ses ouvrages sur la liturgie ou sur des matières apparentées à la liturgie : *Traité de l'anti-*

[1] E. Huebner, *Inscriptiones Hispaniæ christianæ*, 1871, p. 61, n. 190. — [2] E. Huebner, *Inscriptionum Hispaniæ christianarum supplementum*, in-4°, Berolini, 1900, p. 82, 129, n. 518. — [3] *Ibid.*, p. 126, n. 512. — [4] *Ibid.*, p. 127, n. 408. — [5] *Ibid.*, n. 513. — [6] *Ibid.*, p. 127, n. 514. — [7] *Ibid.*, p. 127, n. 515.

quité des cérémonies des sacrements, Paris, 1692, in-12. — *De l'intinction, ou de la coutume de tremper le pain consacré dans le vin*, Paris, 1693, in-12. — *Histoire de la communion sous une seule espèce, avec un traité sur la concomitance, ou de la présence du corps et du sang de J.-C. sous chaque espèce*, Paris, 1696, in-12. — *Heures sacrées, ou exercice du chrétien pour entendre la messe et pour approcher des sacrements, tiré de l'Écriture sainte*, Paris, 1697, in-12. — *L'ancienne discipline de l'Église sur la confession et sur les pratiques les plus importantes de pénitence*, Paris, 1697, in-12. — *Traité des liturgies, ou la manière dont on dit la messe dans chaque siècle, dans les églises d'Orient et d'Occident*, Paris, 1698, in-12. — *L'ancien pénitentiel de l'Église, ou les pénitences que l'on imposait autrefois pour chaque péché, et les devoirs de tous les états et professions, prescrits par les saints-pères et les conciles*, Paris, 1698, in-12. — *L'ancien sacramentaire de l'Église, où sont toutes les pratiques qui s'observaient dans l'administration des sacrements chez les grecs et chez les latins*, Paris, 1698-1699, 2 vol. in-8°. — *Traité de la messe et de l'office divin, où on trouve une explication littérale des anciennes pratiques et cérémonies de l'Église*, Paris, 1713, in-12. — *Le bréviaire des laïques ou l'office divin abrégé*, Paris, 1715, in-12 — *Les catéchèses de S. Cyrille de Jérusalem, avec des notes et des dissertations dogmatiques.* — *Commentaire historique sur le bréviaire romain*, Paris, 1715, 2 vol. in-12; traduction latine du même, Venise, 1734, in-4°. — *Dissertations sur les messes quotidiennes et sur la confession*, Paris, 1715, in-12. — *Instructions sur le jubilé, avec des résolutions de plusieurs cas sur cette matière*, Paris, 1722, in-12. — *Liturgie ancienne et moderne, ou instructions historiques sur l'institution des prières et fêtes de l'Église*, Paris, 1752, in-12.

BIBLIOGRAPHIE. — *Journal des savants*, t. XXIV, p. 241-246; t. XXV, p. 402, 495, 698-695; t. XXVIII, p. 327-339, 356-362; t. XXIX, p. 197-201; t. LIII, p. 428-437; t. LIX, p. 248-256; t. LXVII, p. 506, 510, t. LXXXV, p. 609-617; *Mémoires de Trévoux*, 1713, a. 76, p. 1098-1115; 1713, a. 168, p. 2049-2064; 1718, t. III a 15, p. 186-207; 1718, t. IV, a. 67, p. 998-1019; *Nouvelles ecclésiastiques*, 6 sept. 1732; Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, Amsterdam, 1715, t. XIX, p. 291; Moreri, *Grand dictionnaire historique*, Amsterdam, 1740, p. 179-178; J. G. Watch: *Bibliotheca theologica selecta*, Iéna, 1762, t. III, p. 399, 698, 709; Quérard, *La France littéraire*, Paris, 1826-1842, t. III, p. 444; Picot, *Mémoire pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIII^e s.*, Paris, 1853, t. II, p. 459; *Nouvelle biographie générale*, Didot, Paris, 1857, t. XXI, p. 635-636; Kerker, dans *Kirchenlexicon*, Freiburg-im-Br., 1888, col. 1017-1020; Dom H. Leclercq, dans *Catholic Encyclopedia*, New-York, t. VI, (1909), p. 724; Dom Guéranger, *Institutions liturgiques*, Paris, 1841, t. II, p. 158, 268, 277, 410-418; Dom B. Heurtebize, dans *Dictionnaire de Théologie catholique*, Paris, 1914, t. VI, col. 1692-1693; M. Féret, *La Faculté de Théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres. Époque moderne*, Paris, 1910, t. VII, p. 28-36.

J. PERRET.

GRANDLIEU (SAINT-PHILIBERT DE). — I. Fondation. II. Discussions. III. Description. IV. L'église jusqu'en 836. V. L'église remaniée par Hilbod. VI. La nef.

I. FONDATION. — La *villa* de Déas apparait pour la première fois dans un diplôme daté du 1^er^ juillet 767, par lequel son propriétaire, Ansoaldus, évêque de Poitiers, en fait don, avec trois autres villas, à saint Philibert, à l'occasion de la fondation de l'abbaye de Noirmoutier [1]. Ce n'est qu'un siècle et demi plus tard qu'on voit les moines de Noirmoutier construire à Déas un monastère. Louis le Débonnaire leur accorde à la fois son autorisation et ses largesses dans un diplôme en date du 16 mars 819 [2]. On ne saurait dire si une église existait à Déas avant cette date, mais à partir de 819 on ne peut mettre en doute l'existence d'un édifice assez vaste, tel que le requérait la présence d'une grande communauté. Le moine Ermentaire, historiographe de la translation du corps de saint Philibert, nous apprend que, à partir de l'année 820 environ, les moines de Noirmoutier quittaient leur île chaque année aux approches de l'été et, transportant les restes de leur fondateur, venaient passer la belle saison à Déas, laissant le champ libre aux Normands qui ravageaient les côtes à cette époque de l'année. A l'approche de l'hiver, la communauté regagnait Noirmoutier. Ceci dura jusqu'en l'année 836, où le roi d'Aquitaine, Pépin, se déclarant incapable de protéger efficacement le monastère, l'abbé Hilbod décida le transfert des reliques et de la communauté à Déas de manière définitive [3].

La translation se fit au mois de juin 836. Le 7 dudit mois, le corps de saint Philibert fut enlevé et le sarcophage aussi de l'église de Noirmoutier pour être conduits par bateau au port de Fourches où il fut débarqué et porté sur les épaules de moines et de prêtres qui s'acheminèrent, entre une double haie de fidèles jusqu'à l'Ampan où la procession s'arrêta et souffla un jour ou deux. Le 9, on passa la nuit à Varenne, le 10 on coucha à Paulx et, le 11, le cortège entra à Déas; alors le sarcophage contenant le corps fut déposé au milieu de l'église, par-dessus le brancard. Comme on ne pouvait le laisser longtemps en ce lieu, on installa le sarcophage derrière un chancel (voir *Dictionn.*, t. II, col. 1821-1831): quant au brancard il alla faire pendant au sarcophage dans le bras gauche du transept. *Interdum venerandum sepulchrum cum sacratissimo pignore de scala deponitur et in dextra cornu ecclesiæ, quæ, sicut diximus, in modum crucis constructa est, collocatur, atque in sinistro latere ecclesiæ scala ipsa appenditur.* Ermentaire ne nous cache pas que lors de la construction de l'église de Déas, on n'avait aucunement songé à ménager l'emplacement d'une tombe sainte : *non enim ad sepulturam capiendam fundamenta ipsius ecclesiæ adprime facta fuerant;* à cette époque, on ne concevait pas une pareille tombe autrement que sous l'aspect d'une crypte voûtée: Hilbod se mit en devoir d'entreprendre cette installation, qui certainement exigea du temps, sans qu'on puisse dire à quelle date les travaux furent terminés.

Mais, terminés ou non, les Normands n'attendirent pas; au mois de juillet 846, ils incendièrent Noirmoutier, et le 30 mars 847, ce fut le tour de Déas, qui flamba [4]. Soit qu'ils fussent surpris, soit pour toute autre raison, les moines prirent la fuite sans s'embar-

[1] L. Maitre, *Cunauld, son prieuré et ses archives*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1898, t. LIX, p. 240; J. Tardif, *Les chartes mérovingiennes de l'abbaye de Noirmoutiers*, p. 25. — [2] P. Fr. Chifflet, *Histoire de l'abbaye royale et de la ville de Tournus, avec les preuves enrichies de plusieurs pièces d'histoire très rares*, in-4°, Dijon, 1664, preuves p. 191; Juénin, *Nouvelle histoire de l'abbaye royale et collégiale de Saint-Filibert et de la ville de Tournus, avec... les preuves de l'histoire, un recueil d'épitaphes choisies, le pouillé des bénéfices dépendant de l'abbaye, et un essai sur l'origine et la généalogie des comtes de Chalon et de Mâcon et des sires de Baugé*, in-4°, Dijon, 1733, preuves p. 79; *Musée des archives départementales*, pl. III, n. 4. — [3] R. Poupardin, *Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert (Noirmoutier, Grandlieu, Tournus)*, in-8°, Paris, 1905; le livre I^er^ des *Miracula S. Filiberti* par Ermentaire a été écrit à la fin de 853; L. Levillain, dans *Moyen Age*, II^e^ série, t. X, p. 99 sq. — [4] *Chronicon Engolismense*, ann. 846 et 847, dans *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. XVI, p. 486.

rasser des reliques de saint Philibert qui demeurèrent à Déas tandis que la communauté se groupait à Cunault, en Anjou. Une sorte d'accalmie succéda à la bourrasque, peut-être les moines conservaient-ils l'espoir de rentrer à Déas, ils y laissèrent le corps de leur fondateur, mais en 858, il fallut abandonner Déas sans espoir de retour. L'abbé Arsène, successeur de Hilbod dès 856 ou 857, décida l'enlèvement des reliques qui furent transportées à Cunauld. Les moines n'y jouirent que d'un court répit; en 862, ils abandonnèrent les bords de la Loire et gagnèrent Messay en Poitou. Ce ne fut là encore qu'une courte étape; en 871, le 30 octobre, un diplôme de Charles le Chauve donnait aux moines de Saint-Philibert l'abbaye de Saint-Pourçain (Allier); ils s'y installèrent et, quatre ans plus tard, en 875, s'établirent définitivement à Tournus. Un diplôme de Charles le Chauve, daté du 19 mars 875, donne Tournus à l'abbé Geilon et à ses moines qui s'installent, avec les reliques de leur saint patron, le 14 mai de la même année.

Déas tomba dans un oubli presque complet; les pèlerins qui l'avaient si peu fréquenté pendant quelques années troublées s'en détournèrent. Du sarcophage enseveli dans la terre, personne ne s'occupa plus, en sorte qu'on le retrouva intact de nos jours. De l'église défigurée, délaissée, puis restaurée, on peut à peine compter les infortunes et les disgrâces. Du nom lui-même rien ne resta, car ce fut sous le vocable de Saint-Philibert de Grandlieu que la localité de Déas resta connue et désignée jusqu'à nos jours.

II. Discussions. — Ce ne fut qu'en 1867 que M. Marionneau ramena l'attention sur l'église de Saint-Philibert de Grandlieu dans une *Notice historique et descriptive de l'église de Saint-Philibert de Grandlieu* parue parmi les *Mémoires lus à la Sorbonne* dans les séances...tenues, les 23, 24, 25 et 26 avril 1867. *Archéologie*, p. 209-218 pl. XI et XII. L'auteur faisait remonter la crypte à l'année 836 et la nef au début du XI^e^ siècle. Cette année même et l'année suivante, sir H. Dryden visita l'église, releva les parties les plus notables et publia sous le titre : *The Church of S. Philibert de Grandlieu*, dans *The Sacristy*, août 1871, p. 255-258 et 3 planches, un travail un peu superficiel dont les conclusions sont que l'église a été bâtie entre 819 et 857, tandis que la crypte, dans son ensemble, est de 836.

Cela dit, il ne fut plus question de Grandlieu pendant un quart de siècle. En 1896, M. Léon Maître obtint l'enlèvement de la couche de badigeon qui recouvrait les murs et commença des fouilles, il publia en même temps une *Notice sur l'église de Saint-Philibert de Grandlieu*, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1896, p. 524-549, 3 planches, réimprimée dans le *Congrès archéologique de France*, de 1896, p. 179-217; et dans le *Bulletin monumental*, 1898, t. LXIII, p. 127-165, 4 planches : *Une église carolingienne à Saint-Philibert de Grandlieu (L.-Inf.)*. D'après cet auteur, l'église remontait en son entier à la première moitié du IX^e^ siècle. En 1897, Courajod adhéra, sur place, à cette conclusion qui fut contredite, en 1898, par M. Brutails, dans *Bulletin monumental*, 1898, t. LXIII, p. 311-334; 1902, t. LXVI, p. 123-152. Celui-ci estime qu'il est impossible de dire ce qui reste de l'église antérieure à 836, que l'on peut raisonnablement rapporter aux constructions d'Hilbod le carré du transept et une partie des murs attenants, que l'abside et la crypte paraissent être romanes, et que la nef ne saurait être antérieure au déclin du XI^e^ siècle ou au commencement du XII^e^.

Entre 1896 et 1902, M. Maître ne cessa de porter son attention sur Saint-Philibert, multipliant les points de vue et les arguments, sans toujours redouter de se contredire lui-même : *Rapport sur l'établissement de Déas, sur la translation des reliques de saint Filibert et sur l'âge de l'église de Saint-Philibert de Grandlieu*, dans *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, 1896, t. XXXVII, p. 64-116; *Saint Filibert, sa vie, ses monastères, ses reliques et son église de Grandlieu*, in-8°, Nantes, 1898; *L'âge de l'église de Déas, à Saint-Philbert de Grandlieu*, dans *Bulletin archéologique du Comité*, 1900, p. 429-448 (réponse au premier mémoire de M. Brutails); *L'âge de l'église de Déas à Saint-Philbert de Grandlieu*, dans *Bulletin monumental*, 1901, t. LXV, p. 345-351 (autre réponse à M. Brutails); *L'église de Saint-Philbert est-elle carolingienne ou de l'époque romane ?* dans *Bulletin monumental*, 1902, t. LXVI, p. 287-295; cf. Cormerais, *Saint-Philibert de Grandlieu*, dans *Bull. de la Soc. arch. de Nantes*, 1900, t. XLI, p. LIII.

Le R. P. Cam. de La Croix (voir Gennes, Glanfeuil) entreprit des fouilles méthodiques qui l'amenèrent à d'utiles constatations d'où il tira des déductions inacceptables. On se trouverait en présence d'une basilique civile, détruite au temps des Bagaudes, entre 260 et 287, saccagée par les barbares entre 405 et 437, aménagée en église vers 819, transformée entre 836-840 par le raccourcissement des deux bras du transept, la construction du chœur, de la crypte, de l'abside avec les bâtiments qui l'entourent, retouchée fin XI^e^, début XII^e^ siècle, par la réfection de la nef C. de La Croix, *Étude sur l'ancienne église de Saint-Philibert de Grandlieu (Loire-Inférieure), d'après des fouilles, des sondages et des chartes*, dans *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de l'Ouest*, 1905, t. XXIX, p. 1-201. 21 planches; réimprimé dans le *Bulletin de la Société archéolog. de Nantes*, 1906, t. XLVII, p. 1-201.

Cette bizarre élucubration fut aussitôt discutée et réfutée par L. Maître, *L'église carolingienne de Saint-Philbert de Grandlieu devant la critique ou examen des théories du R. P. de La Croix sur ce monument*, dans *Bulletin de la Société archéol. de Nantes*, 1907, t. XLVIII, p. 1-58; L. Maître, *Arcade carolingienne*, dans *Revue de l'art chrétien*, 1906, p. 266; *Bulletin monumental*, 1907, p. 370-371; 1908, p. 175; L. Maître, *Prééminences de l'église de Saint-Philbert de Grandlieu. Compétition des seigneurs du Chaffaut et de La Moricière en* 1633, dans *Bulletin de la Société archéol. de Nantes*, 1908, t. XLIX, p. 359-366.

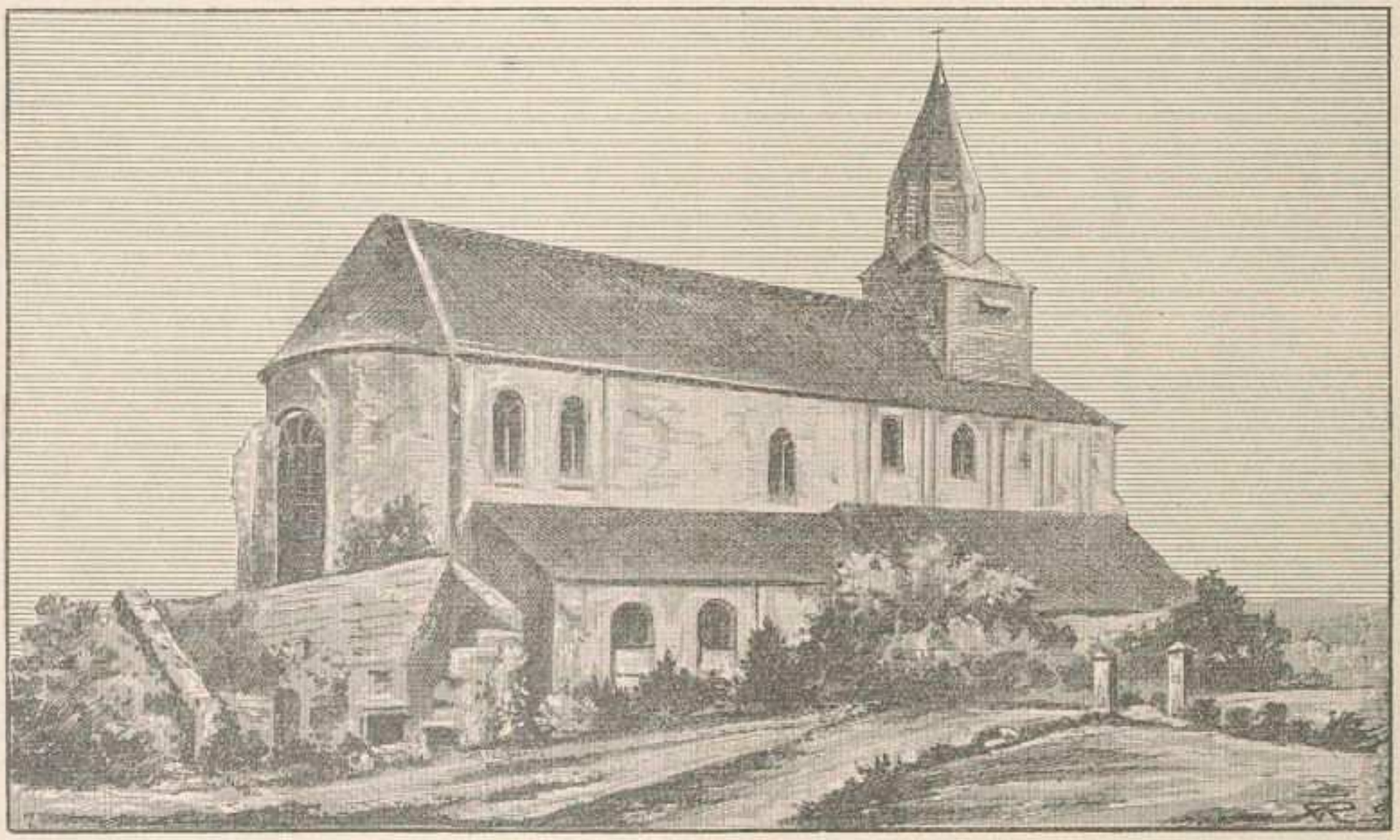
Le 10 juillet 1908, Aug. Longnon donnait à l'Académie des Inscriptions une première lecture d'un mémoire de M. R. de Lasteyrie sur l'église de Saint-Philbert de Grandlieu, mémoire publié sous le titre : *L'église de Saint-Philbert de Grandlieu (Loire-Inférieure)*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1911, t. XXXVIII, 2^e^ partie, p. 1-82, 14 planches; cf. P. Lauer, dans *Bulletin monumental*, 1910, p. 360-363; L. Maître, *Saint-Philibert de Grandlieu*, dans *Revue archéologique*, 1910, p. 304-324. Les conclusions du mémoire de R. de Lasteyrie seront exposées et résumées dans le présent travail.

III. Description. — De déchéance en déchéance, l'église de Grandlieu était tombée à un état d'abandon qu'attestent divers procès-verbaux des visites épiscopales du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle. Vers 1865, c'est-à-dire à l'époque où l'attention publique fut attirée sur l'église, elle se composait d'une nef de quatre travées flanquée de bas côtés, d'un transept assez vaste et d'un chœur terminé par une profonde abside en hémicycle sous laquelle s'étendait une crypte. Le chœur était flanqué par deux grandes chapelles carrées (N et N'). Deux baies en plein cintre, ouvertes vis-à-vis l'une de l'autre (*m*, *m'*), mettaient le chœur en communication avec ces chapelles. Immédiatement après, venait un escalier de six marches occupant toute la largeur du chœur et menant à l'abside (fig. 5395).

Le maître-autel, qu'on peut croire immuable depuis

le IXe siècle, se dressait un peu en arrière de l'arc d'entrée de l'abside. Le mur de cette abside était percé d'une porte carrée sans aucun style qui conduisait à une sacristie bâtie en 1685. Cette sacristie avait elle-même remplacé des bâtiments jadis importants et qui flanquaient le chevet, mais entièrement ruinés.

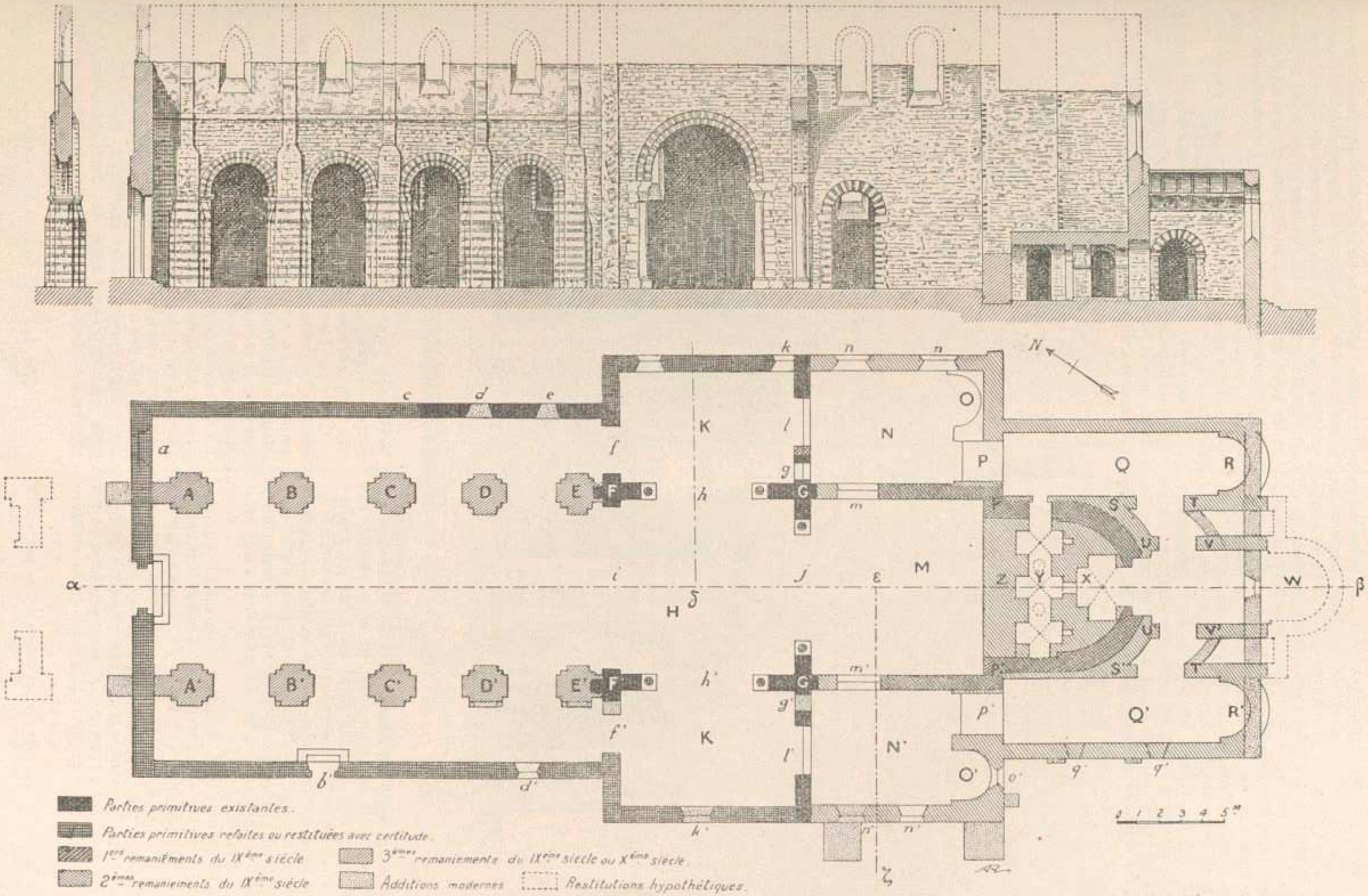
En 1865, l'église fut désaffectée et destinée à faire une halle; en 1870, l'opération fut exécutée. « Les conséquences, écrit M. R. de Lasteyrie, en furent déplorables. Les murs avaient besoin d'être consolidés; on trouva plus économique de les abaisser de 3 mètres dans toute la longueur de l'édifice, de telle sorte que les fenêtres hautes, qu'on mura par surcroît de précaution, furent coupées par la nouvelle toiture au tiers environ de leur hauteur. Les fenêtres qui, jadis, avaient éclairé les bas côtés avaient été, les unes bouchées, les autres supprimées, lors des reconstructions dont les murs latéraux avaient été l'objet principalement du côté du sud. On suppléa à l'insuffisance de l'éclairage en installant dans la nouvelle toiture de grands panneaux vitrés. Le chœur, couvert d'une charpente apparente comme la nef, avait même hauteur de comble que celle-ci; ses murs furent abaissés au niveau de ceux de la nef, et les deux fenêtres qui, de chaque côté, en éclairaient la partie haute, furent murées et coupées à mi-hauteur par une nouvelle toiture. Un petit clocher en bois couvert d'ardoises surmontait les deux premières travées de la nef, on le supprima. A une époque que j'ignore, les murs du transept avaient été en partie dérasés, de façon que la ligne des toitures se continuait sans interruption de la façade à l'abside. Cette disposition peu esthétique fut conservée. J'ignore si une voûte en cul-de-four avait primitivement couvert l'abside; en tout cas, elle n'avait laissé aucune trace. et une toiture sur charpente apparente l'avait remplacée. Cette toiture était très élevée. Son sommet atteignait le même niveau que le faîtage du chœur; on la refit en abaissant les murs de telle sorte qu'elle est aujourd'hui en contre-bas de plus d'un mètre du grand comble de l'église. La sacristie devint le logement du garde champêtre, et le pan nord de sa toiture fut prolongé de façon à couvrir les restes de constructions qui s'étendaient derrière l'abside et qu'il fallait traverser pour accéder à la crypte. Celle-ci, aux yeux de tous, était la portion la plus ancienne et la plus intéressante de l'église. Elle se composait de deux parties distinctes : à l'est, une petite chapelle cruciforme (X), dédiée à sainte Anne, dont l'entrée était derrière l'abside; à l'ouest, une sorte de couloir obscur, rempli de terre, dans lequel on découvrit, en 1865, un sarcophage muni d'un lourd couvercle à quatre pans. Ce sarcophage ne portait aucune inscription, il n'avait d'autre ornement que deux croix gravées aux extrémités du couvercle. Il était vide, et cette circonstance, rapprochée du récit d'Ermentaire et du style des deux croix, fit admettre par tout le monde que c'était le tombeau de saint Philibert, caché par les moines lorsqu'ils avaient abandonné Déas [1]. »



5394. — Église de Grandlieu.

IV. L'ÉGLISE JUSQU'EN 836. — Les archéologues tombent d'accord pour voir dans le transept la partie la plus ancienne de l'église; les faits leur donnent raison puisqu'on a retrouvé sous la nef actuelle les vestiges d'une nef plus ancienne tandis que sous le transept on a rencontré le sol vierge. Ce transept comprend une sorte de cage centrale à peu près carrée (F G F' G') dont les côtés *h h'* communiquent par deux grands arcs de 6 m. 30 à 6 m. 60 d'ouverture avec deux bras de moindres dimensions. L'appareil des arcs *h h'* consiste en minces claveaux de pierre blanche, séparés par des briques placées alternativement à l'intrados ou à l'extrados des claveaux (fig. 5395). On rencontre une disposition analogue dans une arcade d'un monument incontestablement romain, les thermes d'Alleaume, près de Valognes [2]. Toutefois, à Déas, briques et claveaux de pierres forment le long

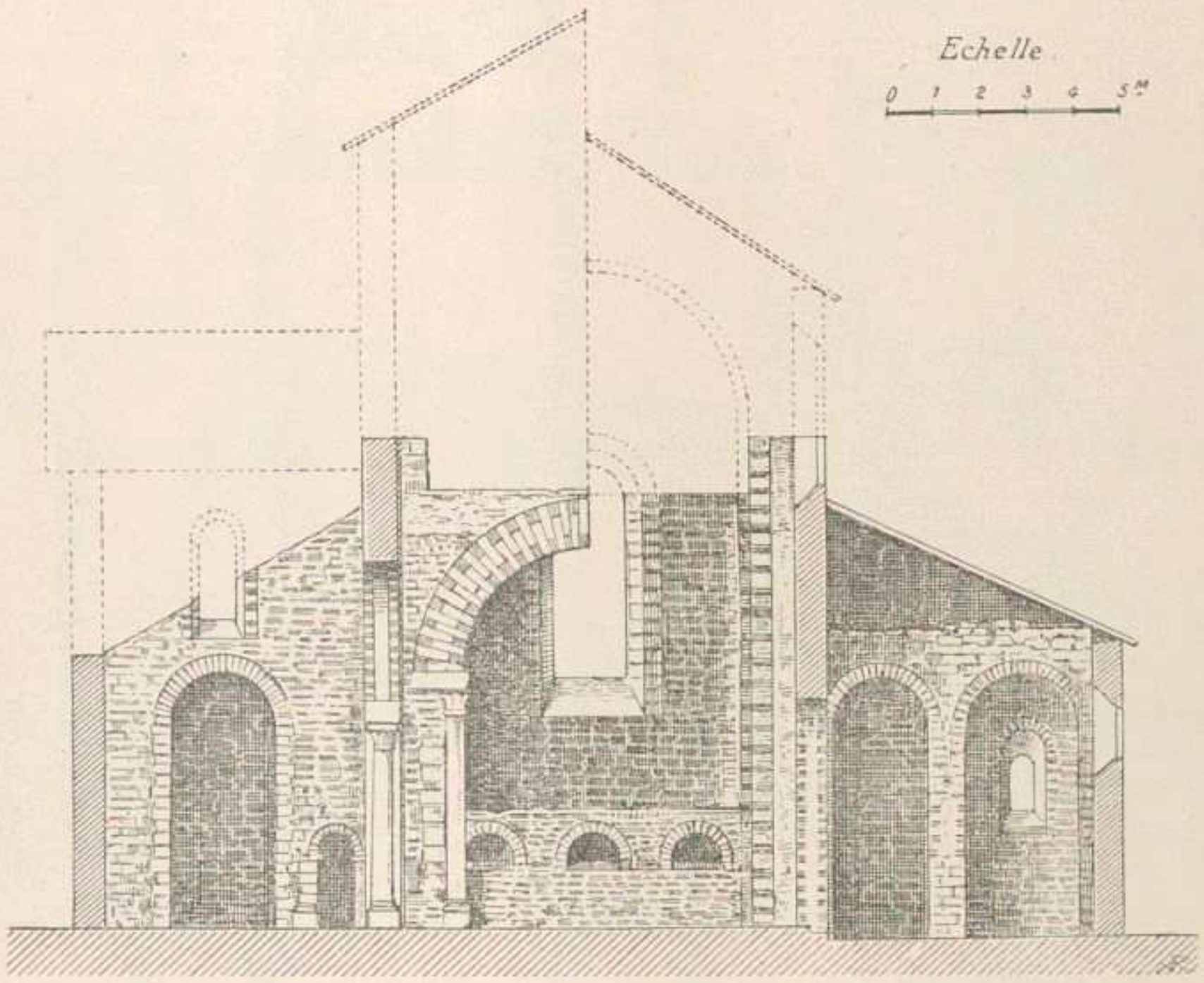
[1] R. de Lasteyrie, *op. cit.*, p. 7-9. — [2] A. de Caumont, dans *Congrès archéologique de France*, XXVIIe session, Dunkerque, 1860, p. 342.



5395. — Plan et élévation (α-β) de l'église du monastère de Saint-Philibert de Grandlieu.
D'après les *Mémoires de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres*, t. XXXVIII, 2e part., pl. I et II.

des arêtes de chaque arc deux parements non liés. Des Romains auraient prolongé les lignes de briques dans toute l'épaisseur de l'arc ou auraient lié les voussoirs de pierre par d'autres voussoirs appareillés.

A Déas, « les arcs retombaient primitivement sur des colonnes accolées à des dosserets assez saillants, » mais elles ont dû disparaître très anciennement, et les arcs, portant à faux sur les puissants tailloirs qui jadis couronnaient les colonnes, se seraient probablement écroulés si on n'avait eu la précaution de les soulager à l'aide de murs grossièrement construits et percés chacun d'une arcade donnant accès au bras attenant du transept. (Voir fig. 5396). Un



5396. — Coupe de l'église de l'abbaye γ-δ, ε-ζ. *Ibid.*

grand arc *j*, semblable à *h* et *h'*, établissait la communication entre le carré du transept et le chœur. Les colonnes qui en avaient garni les piédroits avaient disparu, mais les fouilles en ont fait retrouver des fragments ainsi que les bases encore en place [1]. Enfin le carré du transept offrait un quatrième arc *i* dont il ne restait que quelques arrachements; néanmoins on a restitué cet arc au lieu de le laisser dans l'état où il était parvenu.

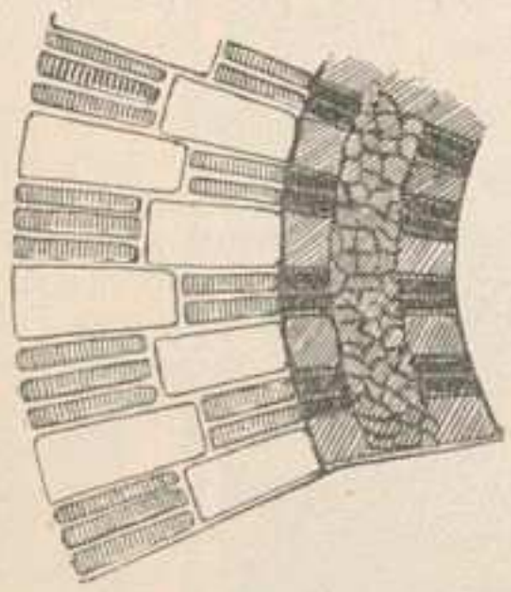
Le transept entier, carré et bras, est un ouvrage d'une seule venue. Les maçonneries présentent l'alternance régulière de deux rangs de briques et d'une pierre dans les montants et les cintres de toutes les baies épargnées par les restaurations ultérieures. C'était primitivement le même appareil dans les deux arcades *f* et *f'*. La première, *f*, a conservé un de ses piédroits primitifs avec un fragment de sa moulure d'imposte et quelques vestiges des claveaux de pierre alternant avec des briques accouplées qui formaient son cintre primitif [2]. Les deux arcs *l* et *l'* qui mettent les bras du transept en communication avec les chapelles latérales étaient bâtis de la même façon; *l* a conservé son cintre presque intact et quelques parties de son montant de droite, *l'* a conservé une bonne moitié du cintre primitif au-dessus de la partie restaurée.

Les arcs *l* et *l'* ne donnaient pas accès primitivement dans les chapelles *N* et *N'*, mais simplement dans deux absidioles qui furent démolies quand on bâtit *N* et *N'*. La présence de ces deux absidioles a fait supposer l'existence d'une abside plus grande ouvrant sur le carré du transept, mais les fouilles n'en ont fait retrouver aucune trace.

On a vu que les deux arcs *f* et *f'* mettent en communication le transept avec les bas côtés de l'église actuelle et on a remarqué que ces deux baies *f* et *f'* n'ont pas de feuillures ni aucune trace de clôture, ce qui prouve bien qu'elles donnent non sur l'extérieur, mais sur les bas côtés. En outre, les fouilles du R. P. de La Croix ont démontré l'existence, sous les deux rangées de piliers de la nef actuelle, d'un mur de fondation qui va du transept jusqu'à la façade principale. Ces fondations n'ont pas été faites pour recevoir ces piliers, car elles n'ont que 0 m. 90 d'épaisseur, comme celles du transept et des absidioles, tandis que les piliers ont 2 mètres. Elles ont donc été faites antérieurement pour porter un mur de moindre section.

[1] Ces bases sont rangées avec d'autres débris provenant des fouilles, contre le mur sud du transept. — [2] Aucune des fenêtres du transept, sauf une fenêtre percée dans le mur oriental du croisillon nord, ne remonte à la construction première. Les deux fenêtres *k*, *k* datent, comme une grande partie du mur lui-même, d'une période avancée du Moyen Age; *k'* peut remonter à l'époque carolingienne, mais non à la construction première.

Or, en construisant les piliers de la nef actuelle, on conserva un reste important de ce mur plus ancien, qu'il eût été imprudent de supprimer, attendu qu'il fait corps avec la pile nord-ouest du carré du transept. Le P. de La Croix y a reconnu, à 4 mètres environ du sol, une naissance d'arcade (fig. 5397). Deux choses



5397. — Appareil des grands arcs du transept.
Ibid., p. 13, fig. 1.

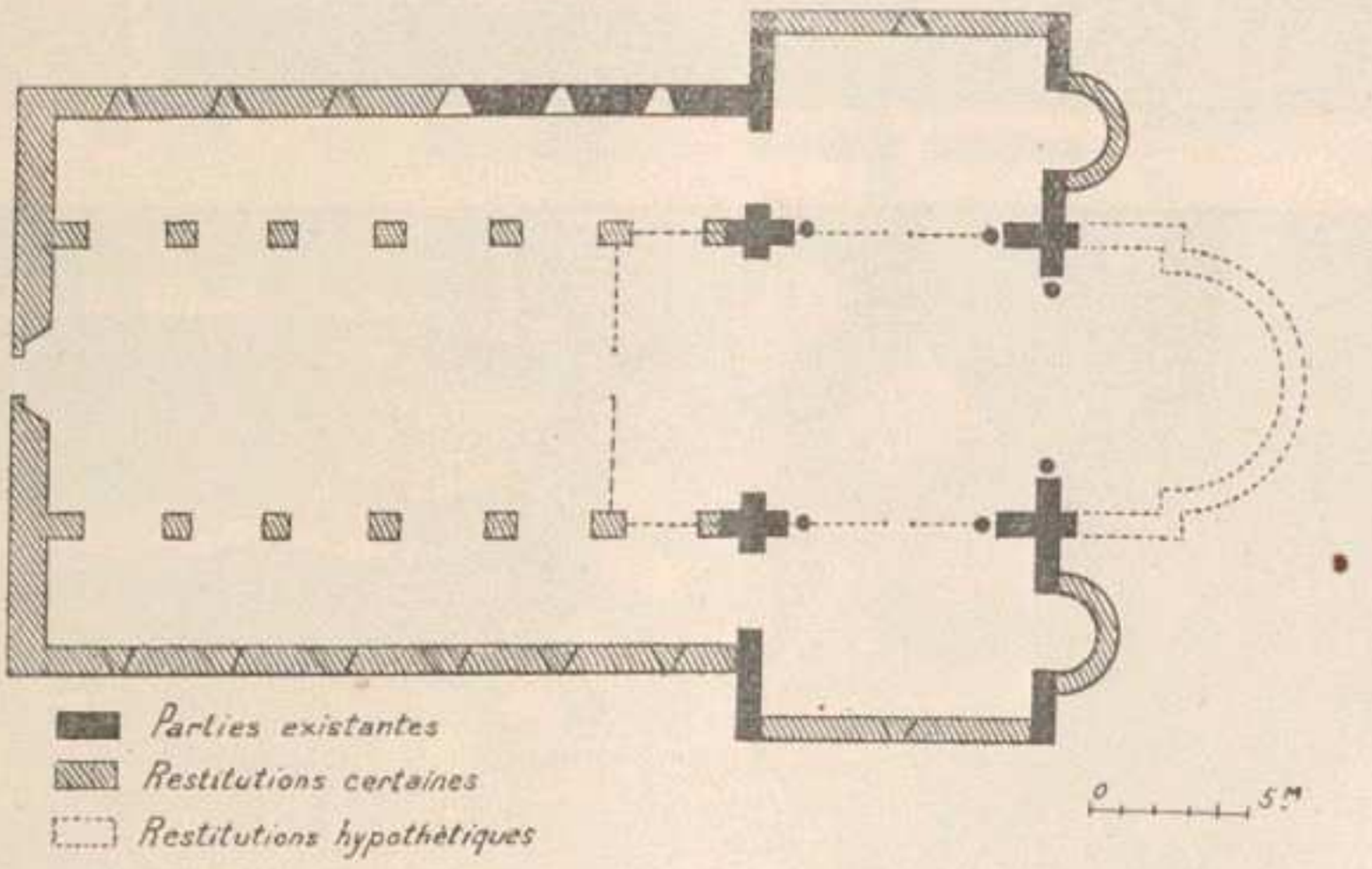
sont donc certaines : la première, c'est que la nef antérieure à la nef actuelle était contemporaine du transept, puisque leurs maçonneries étaient intimement liées; la seconde, c'est qu'elle avait des bas côtés, puisque ses murs latéraux étaient percés d'arcades.

Les fouilles du P. de La Croix ont fait retrouver, sous la façade actuelle, les fondations d'un mur de façade antérieur, dont la technique s'accorde avec celle des substructions découvertes sous les piliers de la nef. Ce mur nous fixe l'extrémité de l'église primitive. Or dans le mur du bas côté nord se sont conservées deux fenêtres et la moitié d'une troisième *(c d e)* offrant tous les caractères de la construction primitive, même appareil, même alternance de deux briques et d'une pierre blanche dans les montants et dans le cintre. Un simple coup d'œil sur le plan montre que ces fenêtres ne correspondent pas aux arcades de la nef actuelle; elles n'appartiennent donc pas à la même construction, mais à une construction plus ancienne, elles sont contemporaines du transept et de la nef primitive dont les fondations ont été retrouvées au-dessous des piliers. Puisqu'on a la longueur totale de cette nef jusqu'à la façade et l'écartement de ses fenêtres, il devient facile d'en déduire le nombre de ses travées. Il y en avait six.

Le premier édifice de Grandlieu nous est donc à peu près connu, sauf sur un point; nous ignorons la forme et les dimensions de l'abside. Était-ce un hémicycle de même largeur que le carré, ou bien s'y reliait-il par une partie rectiligne plus ou moins profonde? On ne saurait le dire puisqu'aucun vestige de cette abside primitive n'a été retrouvé, mais les fouilles n'ont pas été menées, sur l'emplacement qu'elle a dû occuper, à une profondeur suffisante pour qu'on puisse affirmer qu'il ne s'en est conservé aucun reste.

Malgré cette lacune, nous obtenons ainsi le plan d'une église cruciforme (fig. 5395), ce qui est bien l'église *in modum crucis constructa*, dont parle Ermentaire, et qui fut bâtie par les moines de Noirmoutier avec l'aide de Louis le Pieux entre 814, date de l'avènement de ce prince, et 819, date de la première charte où soit mentionné le monastère de Déas.

C'est dans cette église que fut transporté, en 836, le corps de saint Philibert. On se souvient qu'il fut d'abord déposé au milieu de la nef, ensuite installé provisoirement avec le sarcophage derrière une simple balustrade dans le bras droit du transept, tandis que le brancard était suspendu dans le bras gauche. Ce fut alors que, au récit d'Ermentaire, l'abbé Hilbod « démolit l'extrémité de l'édifice, renversa de fond en comble tout le haut de la croix et agrandit considérablement le monument : *sed postea a prædicto Hilbodo venerabili abbate, pariete primæ frontis disjecto et*

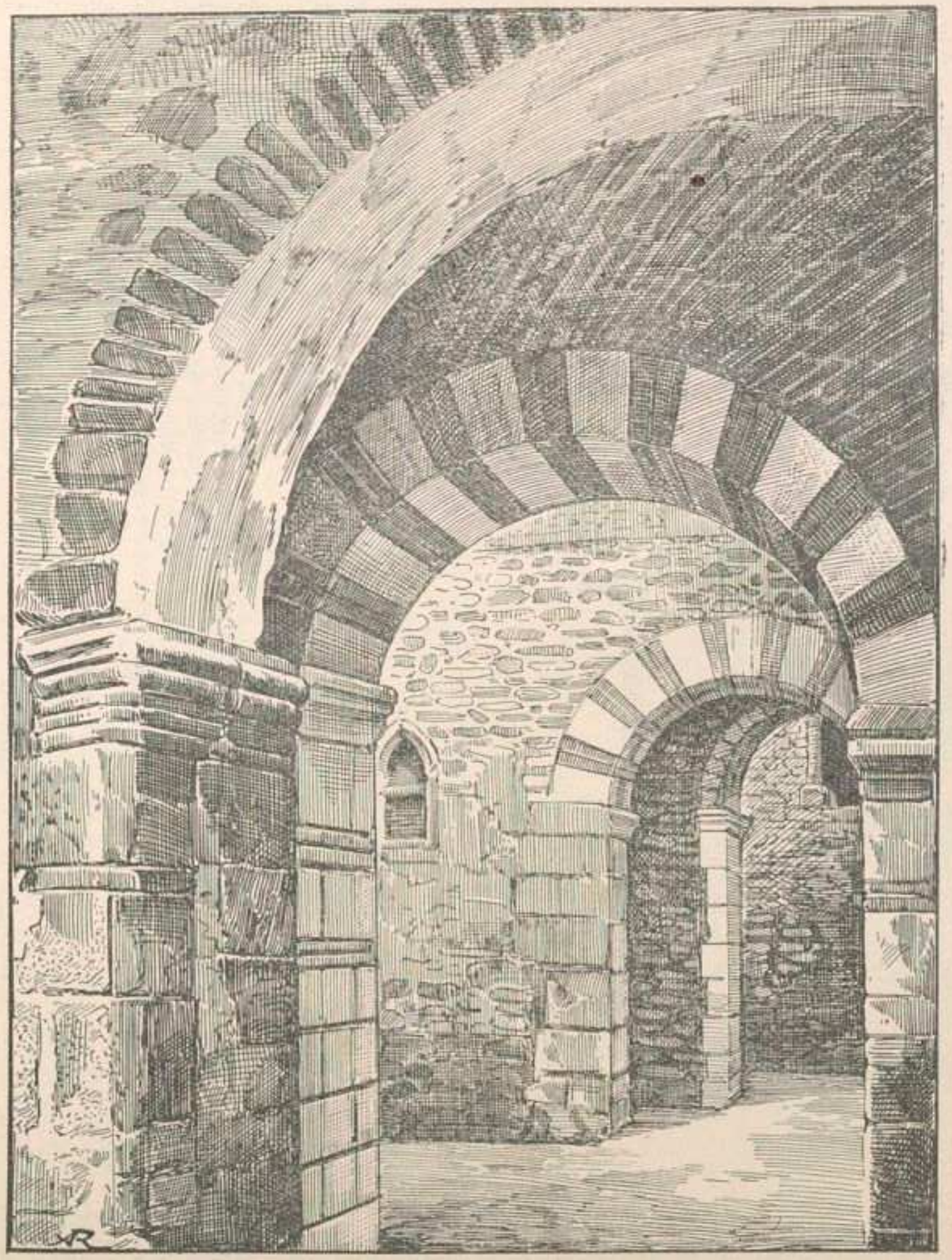


5398. — Église primitive de Déas. *Ibid.*, p. 27, fig. 5.

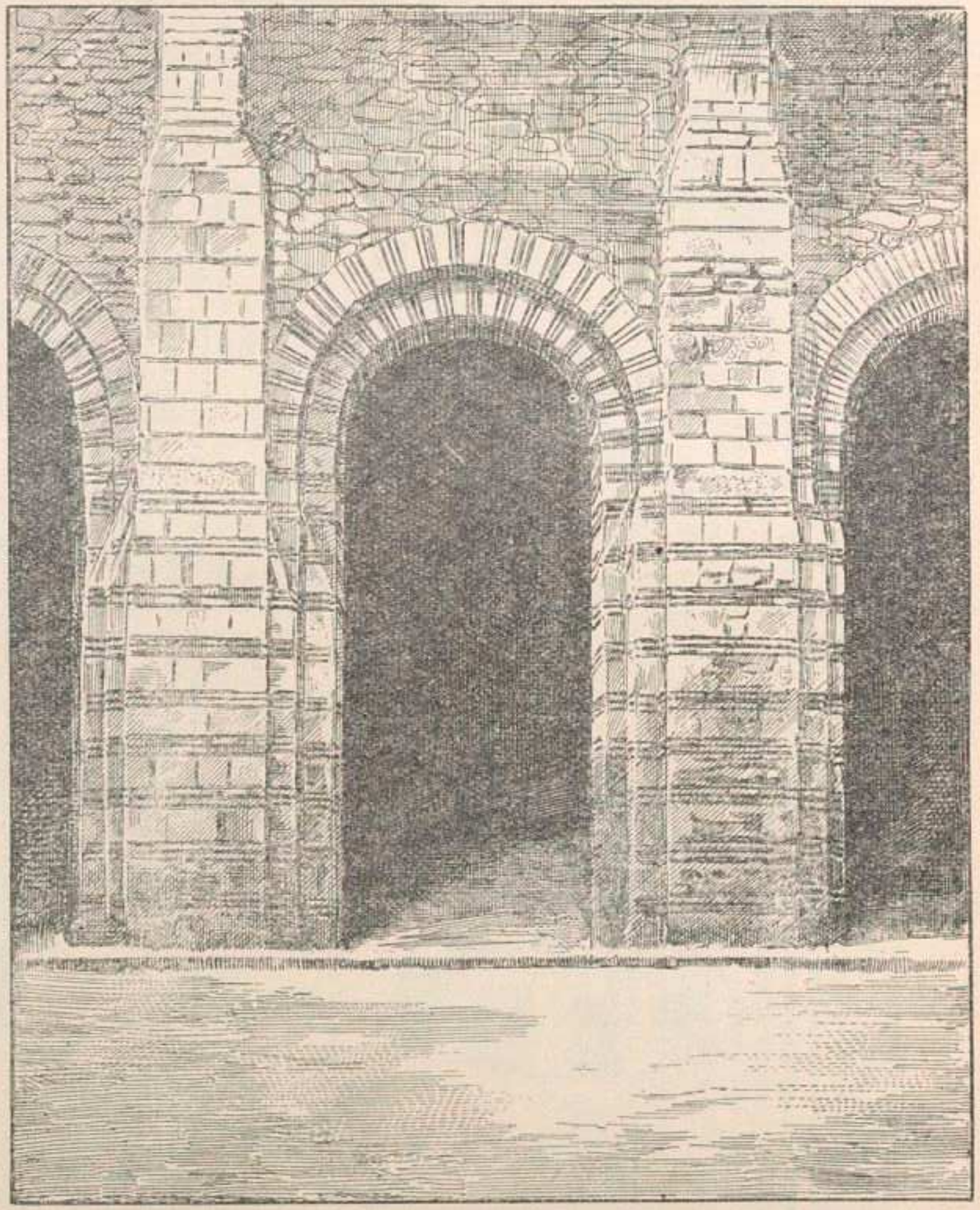
quidquid altitudinis est crucis funditus everso copiose extensa.

V. L'ÉGLISE REMANIÉE PAR HILBOD. — Reprenons le texte d'Ermentaire : *A prædicto Hilbodo venerabili abbate, pariete primæ frontis disjecto et quidquid, altitudinis est crucis funditus everso, copiose extensae, atque locus sepulturæ mirifice est transvolutus, tribus perinde absidis circumcirca adjectis*[1]. Ainsi donc Hilbod démolit l'extrémité de l'édifice, renverse de fond en comble tout le haut de la croix et agrandit considérablement le monument. Il couvre le lieu de la sépulture d'une voûte admirable et ajoute trois absides à l'entour.

[1] Ermentaire, *Miracula*, l. I, c. XXVIII, édit. Poupardin, p. 34.



5399 — Arcades de l'ancien chevet. D'après de Lasteyrie, pl. XII.



5400. Côté sud de la nef, pilier D' C'. *Ibid.*, pl. XIV.

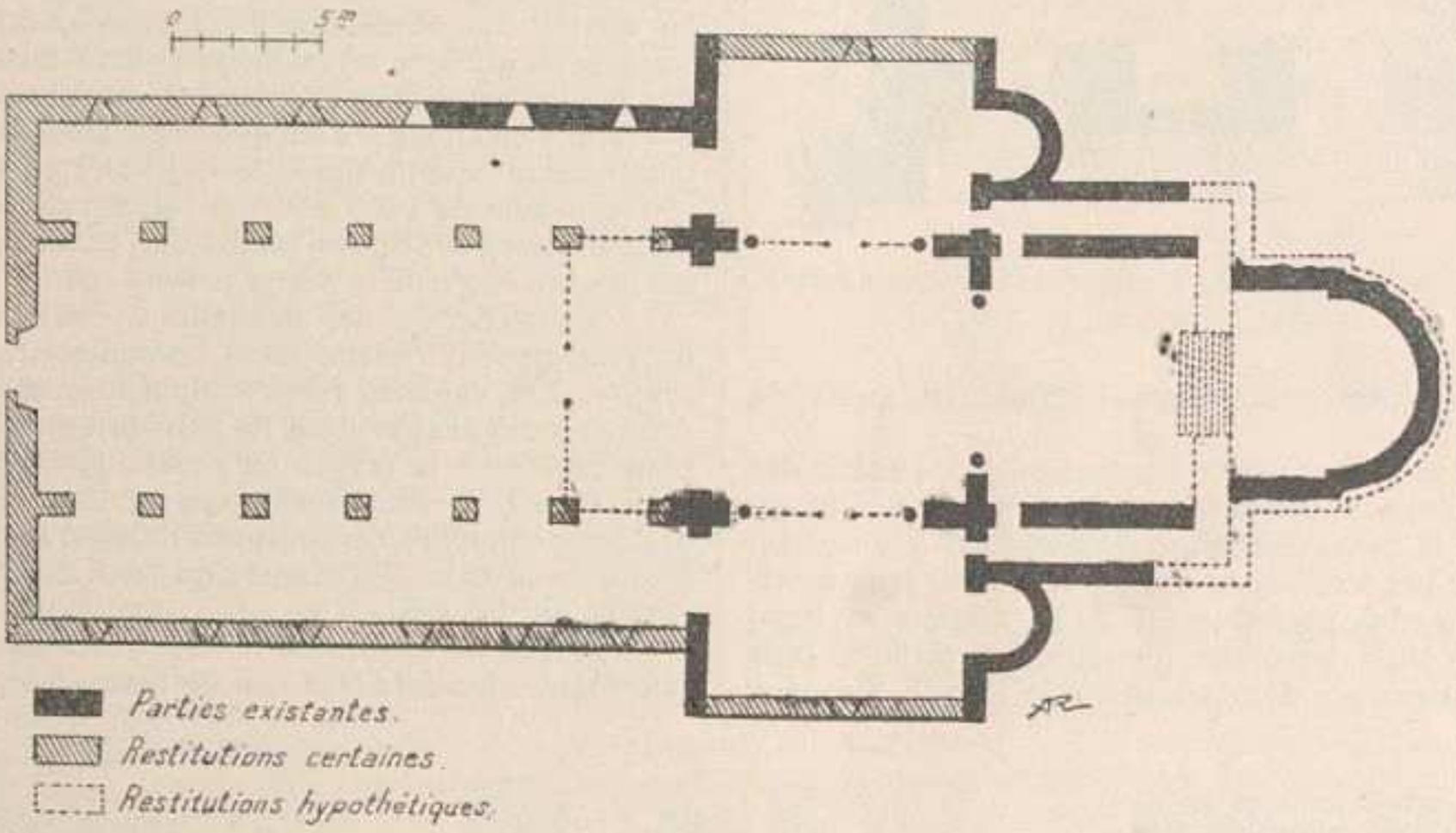
La *paries primæ frontis* n'est pas le mur de façade occidentale, c'est le mur du sanctuaire. Le premier soin d'Hilbod a été de démolir le sanctuaire de l'église de 819 parce que *non ad sepulturam capiendam fundamenta ipsius ecclesiæ adprime jacta fuerant* [1]. Cette interprétation est confirmée par le membre de phrase suivant : *quidquid altitudinis est crucis funditus everso.* Nous savons que l'église de Déas avait la forme d'une croix, et voici que nous apprenons que l'on démolit jusqu'aux fondations tout le haut de la croix, c'est-à-dire l'abside, le chœur s'il y en avait un, et en tout cas les deux absidioles du transept. Leur suppression était devenue nécessaire pour donner accès aux bâtiments annexes qui entourent le chevet et dont la construction est attribuée à Hilbod, non qu'ils aient fait partie du projet primitif, mais ayant dû être ajoutés sous la pression des besoins que fit naître le développement pris par le pèlerinage.

Hilbod reconstruisit de fond en comble le sanctuaire suivant des proportions et des dispositions nouvelles. Malheureusement les fouilles exécutées sur l'emplacement du chœur n'ont fait retrouver aucune trace des dispositions qu'affectait le sanctuaire avant l'arrivée du corps de saint Philibert. Le sanctuaire rebâti après 836 est mieux connu. On est généralement d'accord pour attribuer à Hilbod le chœur, l'abside et la crypte tels que nous les voyons aujourd'hui, sous cette réserve que cette partie de l'église n'est plus telle qu'Hilbod l'avait primitivement conçue et exécutée.

Les deux grandes arcades *m* et *m'*, dont les cintres et les montants sont en pierres et briques accouplées, mettent le chœur en communication avec les deux chapelles carrées *N* et *N'* qui le flanquent. Mais ces arcades n'existaient pas dans l'état primitif du chœur; elles ont remplacé deux petites baies de mêmes proportions que celles qu'on a retrouvées sur le mur oriental du transept (*g* et *g'*), entre les piles de la croisée et les absidioles primitives. De chacune de ces petites baies, il ne reste que le jambage attenant à la pile de la croisée, mais cela suffit pour nous renseigner sur leur forme et leur destination.

L'abside, dans laquelle la crypte s'emboîte exactement, dessine intérieurement un hémicycle légèrement allongé, mais extérieurement les murs s'allongent en ligne droite. L'épaisseur de ces murs varie de 1 m. 10 dans la partie voisine du chœur à 2 mètres vers le fond de la courbe. En grattant les enduits qui couvraient les murs on a retrouvé, encastrés dans les maçonneries modernes, les montants d'une petite fenêtre qui éclairait primitivement l'abside. Cette fenêtre était bâtie avec le même appareil déjà décrit : deux briques alternant avec une pierre. Mais cette petite fenêtre était primitivement fort grande; son cintre devait prendre naissance au niveau où s'arrête aujourd'hui le mur de l'abside, soit à 9 mètres environ du sol actuel du chœur. Si l'abside était voûtée, le point de départ du cul-de-four se trouvait à plus de 10 mètres au-dessus du sol du chœur; ceci paraît excessif et comme personne, avant l'abaissement des murs, n'a jamais signalé la moindre trace de voûte, il est permis d'avancer que cette abside n'était pas voûtée.

Quant à la crypte, elle présente des dispositions fort différentes de celles qu'on remarque dans la plupart des cryptes connues. Elle est divisée en deux parties nettement séparées : à l'est, une petite chapelle carrée flanquée de niches rectangulaires sur trois de ses faces et qu'on appelle la chapelle Sainte-Anne; à l'ouest, un étroit couloir perpendiculaire à l'axe de



5401. — L'église de Déas vers 840. *Op. cit.*, p. 43, fig. 6.

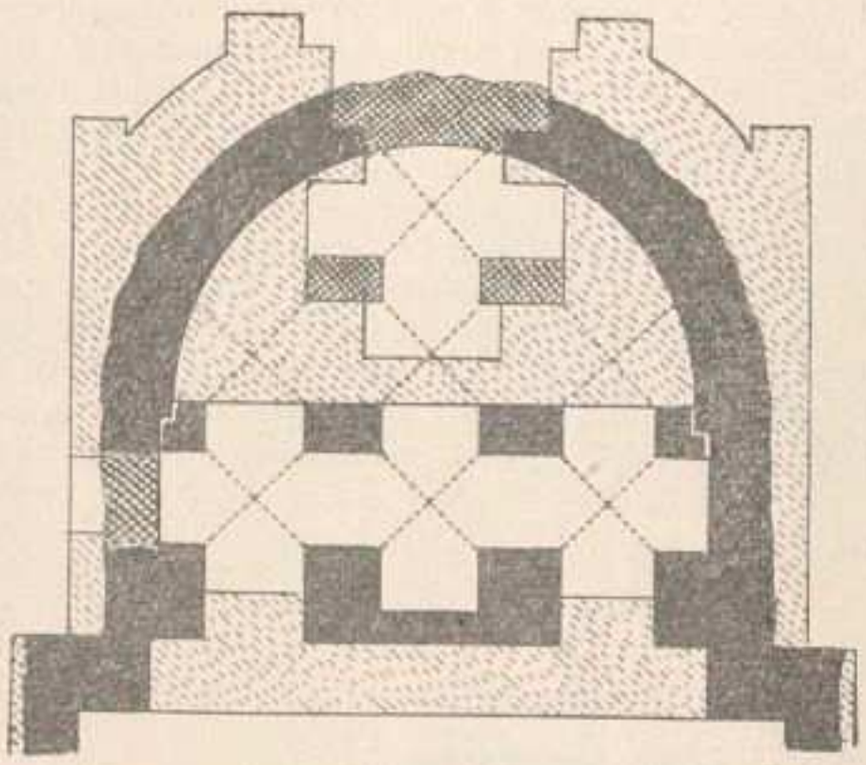
l'église et garni sur chaque flanc de trois niches rectangulaires qui semblent être les embryons de trois couloirs transversaux en tout semblables au premier. C'est dans celle du milieu qu'on découvrit en 1865 un sarcophage vide, dissimulé sous une épaisse couche de terre, le sarcophage de saint Philibert.

Une arcade assez large mais peu élevée donne accès à la chapelle du fond (fig. 5399).

Le couloir Y contenant le tombeau ou *confession* est séparé de la chapelle du fond par un mur peu épais dans lequel est percée une petite baie rectangulaire, la *fenestella* (voir ce mot). La porte *y* donnant accès au martyrium est percée du côté nord; elle semble avoir été ajoutée après coup, mais alors se poserait la question de savoir comment, à l'origine, on pouvait pénétrer dans la *confession*. On a suggéré l'existence de deux petits escaliers en avant de l'abside, entre les marches du maître-autel et les murs du chœur, escaliers conduisant à des couloirs aboutissant au tombeau. L'état du sol ne permet plus de vérifier cette hypothèse. Une autre conjecture tire parti de deux murs de 0 m. 55 d'épaisseur courant parallèlement aux murs latéraux du chœur et s'infléchissant vers eux à hau-

[1] Ermentaire, *Miracula*, l. I, c. XXVIII, édit. Poupardin, p. 34.

teur des passages qui conduisent à l'arrière-chevet. Ces murs ont pu appartenir au dispositif adopté par Hilbod pour accéder à la crypte et modifié plus tard quand l'importance croissante du pèlerinage fit élever les annexes qui entourent le chevet. On connaît et on peut citer d'autres exemples de couloirs de ce genre, notamment à Saint-Gall et à Saint-Laurent de Grenoble; ceux de Grandlieu ont pu servir d'accès à la crypte, avec un peu d'attention on y peut reconnaître



5402. — Plan supposé de la crypte sous sa première forme. *Ibid.*, p. 61, fig. 8.

les traces d'une voûte, probablement en quart de cercle.

Le fâcheux état de conservation de l'extrémité orientale de ces couloirs d'accès peut laisser de l'incertitude sur la façon dont ils se raccordaient à la crypte. Mais il ne peut subsister aucun doute sur leur destination. Le plus probable est qu'ils filaient en ligne droite sur une longueur d'environ 6 mètres, puis faisaient un coude pour aboutir à la crypte. On peut hésiter quant à la forme exacte de ce coude : angle droit, courbe ou pan coupé. Dans la figure 5401, ci-contre, on adopte l'angle droit bien que les fondations trouvées dans le sol invitent à reconnaître le pan coupé. « Toutefois, écrit M. de Lasteyrie, les travaux exécutés d'ancienne date pour l'établissement d'un aqueduc qui coupe ces fondations, et pour la construction des chapelles latérales au chœur et des passages qui mènent à l'arrière-chevet, enfin les transformations opérées au XVII^e^ siècle, ont laissé si peu de chose de l'extrémité orientale de ces murs et en ont rendu la forme si indécise que j'ai dû renoncer à élucider complètement ce détail. »

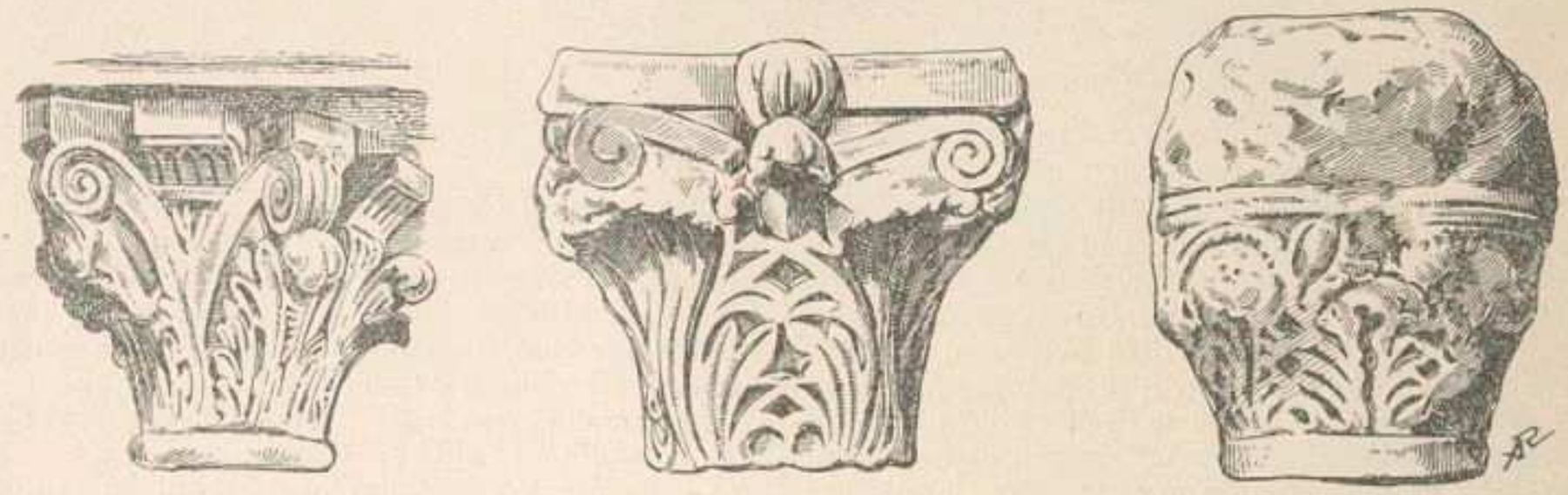
La construction de ces deux couloirs par Hilbod ressort du fait qu'ils sont plus anciens que l'aqueduc qui les coupe en s'appuyant sur leurs fondations, et cet aqueduc semble contemporain des travaux exécutés entre 836 et 847. D'autre part, ces couloirs sont postérieurs à 819, ayant été bâtis après les deux absidioles du transept (*l* et *l'*).

Toutefois, cette disposition ne dura que peu de temps, car malgré l'agrandissement exécuté par Hilbod, la foule des pèlerins rendit vite les locaux trop étroits. De nouveau, il fallut agrandir et, cette fois, ce fut pour tout de bon. On ajouta au chœur les deux grandes chapelles carrées *N* et *N'* tandis qu'autour de l'abside s'élevaient des annexes qui permirent d'accéder à la *confession* autrement que par les étroits couloirs. Le mode de construction des deux chapelles *N* et *N'* est le même que celui du chœur. Chacune d'elles est éclairée par deux fenêtres, celles de la chapelle nord sont modernes, mais celles du côté sud n'ont jamais été restaurées. Or elles offrent dans leurs cintres et leurs piédroits l'alternance de pierres et de briques accouplées, caractéristique de l'époque d'Hilbod.

Pour ménager une entrée aux chapelles *N* et *N'*, on abattit les absidioles du transept, mais on les reporta, en quelque sorte, un peu plus loin, en *O* et *O'*. Ces nouvelles absidioles reçurent des autels, mais le souvenir s'en effaça si bien que toute trace de ces constructions fut abolie après le XVII^e^ siècle, il fallut les restaurations de 1895 pour en retrouver les vestiges. Celle du nord a disparu tandis que l'absidiole du sud est intacte et garde la petite fenêtre qui l'éclairait.

La construction des chapelles *N* et *N'* entraîna un changement radical dans les voies d'accès de la crypte. Les couloirs furent supprimés et on ouvrit deux arcades *m* et *m'* dans les murs latéraux du chœur; pour accéder à la crypte on construisit deux collatéraux *Q* et *Q'* prenant naissance sur la face orientale des deux chapelles, contournant l'abside et conduisant à une large entrée pratiquée au fond de l'hémicycle dessiné par la crypte.

La crypte de Grandlieu semble avoir subi d'importants remaniements très peu de temps après sa cons-



5403. — Chapiteaux. *Ibid.*, fig. 9, 10, 11.

truction et du vivant de l'abbé Hilbod. Avant d'avoir sa forme actuelle, la crypte en eut une autre plus conforme aux usages du temps.

L'examen de la chapelle Sainte-Anne ne permet pas de mettre en doute que sa construction est postérieure à la construction de la crypte. Or le corps de saint Philibert étant juste sous l'autel, on n'aurait pu construire après coup la *confession* qui le contient sans toucher à l'autel et sans interrompre le culte; c'était possible pour la chapelle Sainte-Anne, qui n'occupe que le fond de l'hémicycle. Un indice permet d'affirmer que cette chapelle est contemporaine des annexes qui entourent l'abside, car la moulure d'imposte se retrouve aux piédroits des arcs qui portent une partie de ces annexes et celles-ci sont incon-

testablement postérieures à la construction de l'abside.

Quant à restituer la forme primitive de la crypte de Grandlieu, on ne peut avoir de certitude sur tous les points. Elle était couverte de voûtes d'arêtes dont les supports étaient disposés de façon à former de petites galeries se coupant à angle droit. Les piédroits qui portent actuellement les voûtes de la *confession* indiqueraient des piliers carrés ou rectangulaires (fig. 5402). Quant aux chapiteaux trouvés au cours des fouilles, ils sont certainement antérieurs à l'époque romane. Reste à savoir s'ils ont appartenu à la crypte (fig. 5400-5403) ?

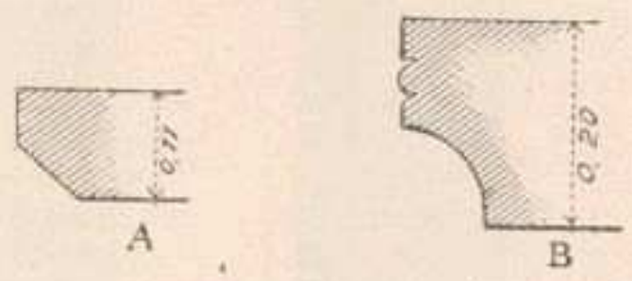
La transformation subie par la crypte avait eu un double objet. 1° Permettre aux pèlerins d'accéder à la *confession* sans troubler les offices monastiques. 2° Préparer le salut des reliques en cas d'alerte.

La chapelle Sainte-Anne et les annexes pourvurent au premier objet. La dissimulation du tombeau imposa les mesures suivantes. « En premier lieu, cacher la partie antérieure de la crypte par un mur épais qu'on arrêta à 1 m. 15 en contre-bas du sol de l'abside, de façon à laisser libre la partie haute des trois couloirs qui coupaient la [*confession*] et à y faire pénétrer un peu les trois baies en demi-cercle ainsi obtenues un peu d'air et de lumière. Puis on combla de maçonneries une grande partie de la crypte de façon à isoler complètement la travée contenant le tombeau. C'est au milieu de ces maçonneries qu'on réserva la place de la chapelle Sainte-Anne, et pour permettre aux pèlerins qui viendraient y prier de voir, peut-être même de toucher le tombeau de saint Philibert, on pratiqua dans le mur qui la sépare du tombeau une *fenestella* rectangulaire, facile à murer rapidement en cas de danger. Après ces modifications, la [*confession*] n'avait plus aucune communication avec l'extérieur; il fallait cependant qu'on pût y entrer, ne fût-ce que pour enlever les reliques si elles étaient menacées; on perça donc dans l'axe de la [*confession*] la porte qui se voit dans le mur du nord (*y*). Lorsque, en 847, les moines s'enfuirent à Cunauld, il leur fallut peu d'heures pour murer cette porte et la *fenestella* et pour surélever le mur antérieur de façon à cacher complètement les trois baies. Ces précautions étaient sagement prises, l'événement le montra, puisque les Normands purent venir à Déas, piller et brûler le monastère, et que les reliques du saint échappèrent à l'incendie. Pour les sauver, les moines n'avaient eu qu'à cacher le sarcophage sous un amas de terre. Ce fut chose facile grâce à un ingénieux artifice que l'on avait imaginé en vue de cette éventualité. » Dans le sol de l'abside quatre ouvertures avaient été ménagées qui donnent dans la crypte. Deux de ces ouvertures sont rondes, et aboutissent de chaque côté du sarcophage, deux sont rectangulaires et aboutissent au fond des deux niches formées par ce qui est resté des couloirs latéraux après leur suppression. Ces quatre ouvertures servirent aux moines, à l'heure du danger, à enterrer la crypte. Les moines le firent en partant et, en 1865, les premiers explorateurs retrouvèrent la crypte enterrée.

Quant aux annexes qui entourent le chevet, leur plan contraste avec la physionomie habituelle du chevet des églises carolingiennes ou romanes. Une abside devait s'élever à l'extrémité de la partie centrale *(w)*, mais il n'en reste aucune trace. La destruction presque complète de la partie située au nord, *Q*, la construction de la sacristie en 1685 au sud, *Q'*, ne permettent pas de dire la disposition de ces annexes en élévation. « La grande différence de hauteur qu'on remarque entre les collatéraux, *Q* et *Q'*, et les arcades existant en arrière de l'abside ne permet pas de croire que l'étage supérieur, s'il y en a eu un, ait couvert les deux collatéraux. Cet étage, même réduit à l'espace compris entre les murs *ST*, *S'T'*, devait être assez élevé pour masquer en partie la grande fenêtre qui éclairait l'abside. C'est une nouvelle preuve qu'en bâtissant l'abside on ne prévoyait point la construction des annexes qui l'entourent. »

VI. La nef. — Cette partie de l'église de Grandlieu a été victime de restaurations malencontreuses qui, non seulement, ont altéré le caractère de l'édifice, mais encore ont rendu désormais impossibles certaines vérifications.

La nef compte quatre travées séparées par des piles dont l'appareil consiste en assises de pierres alternant avec deux rangées de briques. Des arcs en plein cintre outrepassé relient ces piles et présentent le même appareil. Les briques sont de même dimension, même couleur et même pâte que celles qui se voient dans le transept ou dans le chœur et ses annexes. Quant aux moulures qui auraient décoré les impostes des piliers de la nef, une restauration maladroite a introduit uniformément à l'imposte de tous les piliers un tailloir de pierre blanche dont l'arête inférieure est abattue. Cette tablette d'imposte contourne le sommet du pilier dont il suit tous les ressauts. Cependant aucun pilier n'avait conservé sur sa face antérieure, regardant la nef, la moindre trace de ces prétendus tailloirs, et les faces latérales, celles qui correspondent aux



5404. — Tailloirs.
Ibid., p. 63, fig. 18.

arcades, n'en avaient pas davantage (sauf toutefois à la première travée près de l'entrée). Au contraire, les tailloirs existaient sur la face des piliers regardant le bas côté du sud. Il paraît donc certain qu'il n'y a jamais eu de tailloir sur la face antérieure des piliers, mais il a pu s'en trouver sur les faces latérales, en tout cas ceux-ci n'auraient pas eu le même profil que les tailloirs des faces postérieures des piliers du côté sud. Les premiers sont formés d'une simple tablette chanfreinée de 0 m. 11 d'épaisseur, les seconds, d'une tablette de 0 m. 20 d'épaisseur avec gorge surmontée d'un triple filet (fig. 5404).

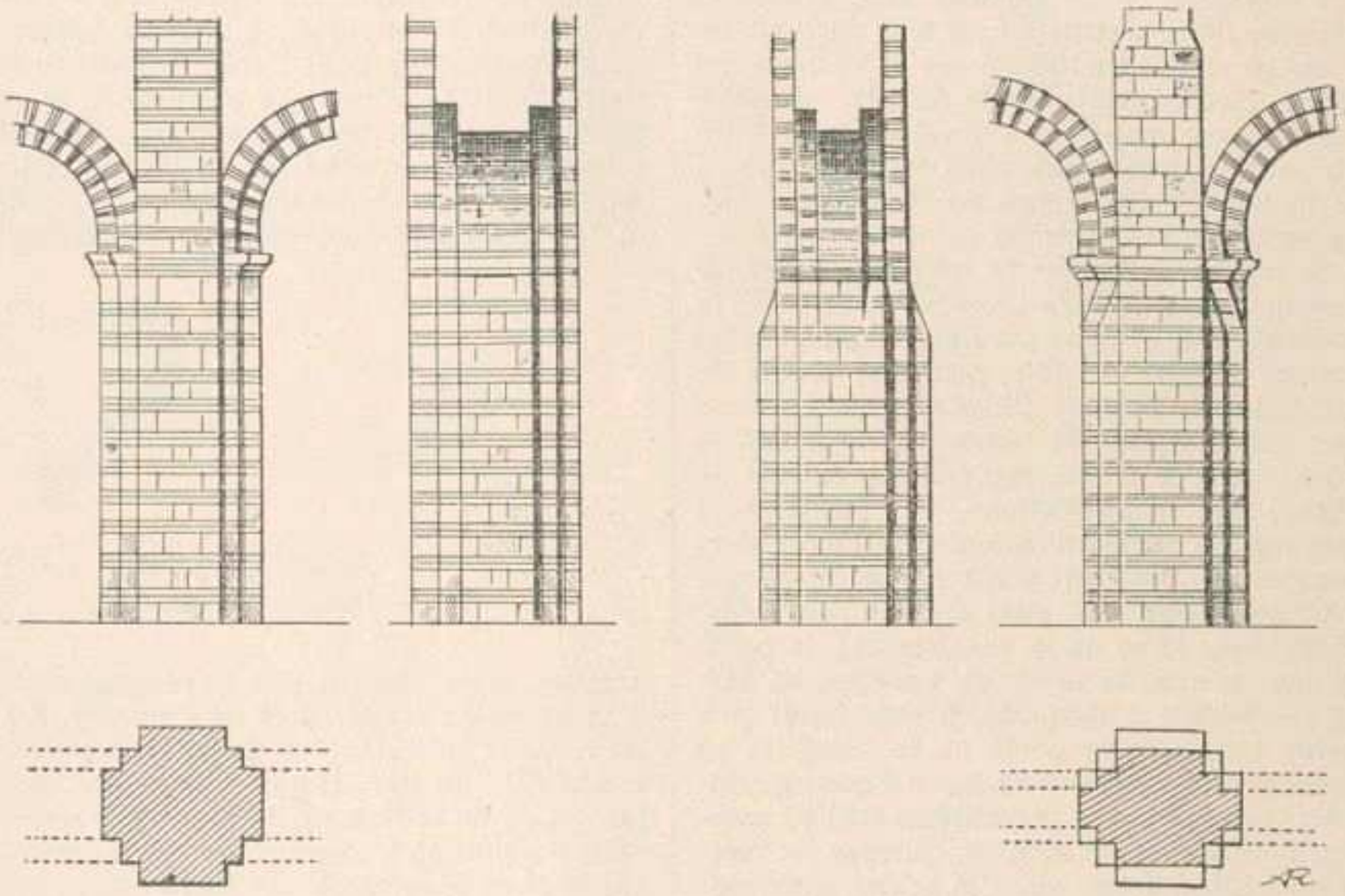
Les piliers de la nef sont de lourds massifs à ressauts multiples que couronnent, à hauteur des impostes, des glacis dont l'effet est de réduire la saillie des divers membres du pilier, et de diminuer l'épaisseur des maçonneries qui s'élèvent au-dessus. Avons-nous ici l'emploi de l'arcade dite en « fer à cheval » ? (Voir ce mot.) Peut-être, mais cette particularité est si peu marquée — elle est à peine sensible à certains piliers — qu'on se demande si elle a été voulue et si l'apparence en « fer à cheval » n'est pas une illusion d'optique produite par les glacis qui couronnent les piliers. Ceux-ci présentent une disposition inconnue jusqu'ici dans les monuments carolingiens. Leurs ressauts multiples n'étaient pas seulement destinés à porter des arcades à double voussure, mais aussi des arcs doubleaux jetés en travers de la nef et des bas côtés. Or des doubleaux supposent des voûtes et l'on ne voûtait pas les églises à l'époque carolingienne.

De là on tire cette conséquence que la nef date du xi^e^ siècle, dont les débuts sont marqués par une complète rénovation de l'architecture; non seulement le plafond fait place à la voûte, mais la colonne est remplacée par le pilier « Les piliers cruciformes n'existent

pas dans l'architecture carolingienne, non plus que les arcades à ressaut, non plus que les églises à trois nefs voûtées. » Mais cette rénovation subite de l'architecture au seuil du XIe siècle est pure imagination, alors que « tout semble prouver qu'il n'y eut au début du XIe siècle aucun changement appréciable dans la pratique des différents arts. » De plus, les ressauts de l'église de Grandlieu, qui ne pouvaient être destinés qu'à porter des arcs doubleaux, n'ont, paraît-il, jamais pu jouer pareil rôle, leur saillie est bien trop faible pour cela. Pour comprendre le rôle de ces ressauts, il faut observer certaines églises romanes dont la nef ne fut jamais voûtée, mais dont on a flanqué les murs de colonnes ou de pilastres destinés à soulager les ferrures de la charpente; par exemple: Ressons-le-Long (Aisne), Saint-Albans (Angleterre).

L'emploi de la colonne pour soutenir les arcs n'a pas été délaissé brusquement à a fin du Xe siècle, car bon nombre d'églises du XIe siècle sont encore bâties de cette façon. Par contre, on construisait bien avant l'an mille des basiliques dont les supports étaient des piliers et, dès le IXe siècle, c'était la majorité en France. Ces piliers sont d'aspect varié. A la Basse-Œuvre de Beauvais, à Saint-Pierre de Vienne, à Michelstadt, à Seligenstadt, les piliers sont carrés; à Saint-Vincent de Soignies, ils sont alternativement ronds et carrés; à Saint-Eustorge de Milan, les piliers sont rectangulaires avec un ressaut carré du côté des collatéraux; à Orléans ils sont cruciformes. Voilà bien des variétés, elles interdisent à tout le moins de nier la possibilité de faire remonter les piliers de Grandlieu au IXe siècle.

Une particularité notable à Grandlieu, c'est moins l'emploi de la brique que l'usage qui en est fait. « Dans tous les monuments du XIe siècle où l'on rencontre des briques, elles se présentent isolées entre les claveaux des cintres, ou en longues assises dans le plein des murs. A Saint-Philibert de Grandlieu, il n'en est pas ainsi. Dans toutes les parties du chœur et de la crypte, que le témoignage d'Ermentaire nous permet d'attribuer à la première moitié du IXe siècle, les briques sont toujours accouplées et alternent avec un claveau de pierre ou une assise de moyen ou grand appareil. Or, c'est la même disposition, le même mode d'emploi que l'on retrouve dans les piliers et les arcades de la nef. Peut-on n'être pas frappé de cette ressemblance ? Dans tout l'édifice, nous trouvons des briques de même pâte, même couleur, mêmes dimensions; elles sont partout employées de la même façon, et la nef ne serait que du XIe siècle, quand tout prouve que le chœur et la crypte sont du IXe ? « Cette alternance caractéristique de pierres et de lits de briques, nous la retrouvons non loin de Grandlieu, à Angers, dans trois édifices, tous trois antérieurs à l'an mille et qui sont l'église Saint-Martin (voir *Dictionn.*, t. v, col. 2326, fig. 4673), la partie carolingienne des substructions de la cathédrale, et l'église Saint-Serge. « L'alternance régulière de briques et de pierres qui caractérise les piliers de la nef de Grandlieu se rencontre donc dans plusieurs églises certainement carolingiennes ; on n'en connaît d'exemple dans aucune église romane; n'est-ce pas un nouveau motif pour ne pas tant se hâter de rajeunir cette nef ? »



5405. — Forme projetée des piliers. Forme après modification.

Ibid., p. 77, fig. 19-20.

En voici un autre. En cours d'exécution la forme des piliers a reçu une modification. Lorsqu'on fut arrivé à hauteur des impostes, on s'avisa que la construction était trop massive; cependant, pour épargner le temps et l'argent, on réduisit la section des maçonneries en reculant les aplombs des murs à l'aide de glacis qui couronnent les piliers de façon insolite (fig. 5405). L'effet de cette opération fut de diminuer d'un tiers l'épaisseur des arcades de la nef et des murs qui les surmontent. Mais voici un fait singulier. La construction, parfaitement homogène dans les parties basses, change à un certain niveau : l'emploi de la brique cesse totalement. Qu'il y ait eu là un changement non prévu, nous en trouvons la preuve dans un fait incontestable : dans le bas côté sud, les contreforts montant le long des piliers comme dans la nef montrent çà et là l'alternance de briques et de pierres au-dessus des impostes, puis, à des hauteurs diverses, le mode de construction change, les briques disparaissent et le reste des contreforts est bâti, comme à l'intérieur de la nef, en petites assises à gros points ou en assises à gros points ou en assises plus fortes à joints fins. Un

tel fait ne peut recevoir qu'une seule explication valable : la construction a été brusquement interrompue et n'a été reprise qu'après un intervalle de temps assez long.

L'histoire du monastère fournit les données explicatives de ce fait. Entre 836 et 847, le monastère de Déas connut la prospérité et vit la foule des pèlerins défiler devant le tombeau du saint fondateur. Le 30 mars 847, les Normands incendièrent le monastère, mais ce ne fut qu'en 858 que les moines renoncèrent à Déas pour Cunault et y emportèrent les reliques de saint Philibert. Pendant onze années, on avait donc pu durer, rétablir le culte divin dans une église détériorée sans doute, mais encore debout. Le chœur était la partie qui avait le moins souffert; la nef, au contraire, fut complètement détruite, à tel point qu'il fallut la rebâtir de fond en comble. L'expérience récente venait d'apprendre l'inconvénient de supports trop faibles, on voulut se précautionner contre les chances adverses et on doubla la puissance des murs en donnant aux piliers des dimensions dont le feu ne pourrait avoir raison. Toutefois un pareil cube de maçonnerie entraînait des dépenses considérables; c'est pourquoi, en cours d'exécution, on simplifia le projet.

Les grandes arcades étaient clavées, on commençait à élever les portions de murs qui les séparent quand survint le désastre de 858, suivi de l'abandon définitif. Tout fut délaissé et les pans de murs demeurèrent tels qu'au moment de la catastrophe. Plus tard, beaucoup plus tard, les moines de Tournus se ressouvinrent de Grandlieu, y envoyèrent une colonie qui tenta quelques restaurations de la construction carolingienne. Le monastère était devenu pauvre, les réparations à faire étaient considérables, on dût aller au plus pressé, le sanctuaire, ensuite on vint à la nef; mais le XI^e^ siècle était venu, de nouvelles pratiques s'étaient introduites dans les chantiers, la brique était passée de mode. C'est bien en effet au XI^e^ siècle qu'on peut attribuer les petites assises à gros joints qu'on remarque dans les pilastres ou contreforts de la nef. L'exécution fut médiocre et il fallut, après un siècle ou deux, reprendre ces contreforts en nombre d'endroits et remplacer les petits moellons à gros joints du XI^e^ siècle par des pierres d'un appareil plus fort. Les réfections du XIII^e^ siècle furent importantes, mais il suffit d'avoir montré la possibilité pour la nef de remonter au IX^e^ siècle.

H. Leclercq.

GRANDMAS.— Grandmas est une petite localité du département de l'Aveyron, sise dans la commune de Mouret. L'église et l'ancien cimetière se trouvent sur un communal; mais l'église est très postérieure au cimetière, elle n'est pas antérieure à 1515. La paroisse de Vareilles y fut transférée en 1584, et à partir de cette époque les inhumations recommencèrent, mais au sud de l'église seulement. En 1873, ce cimetière fut abandonné et transféré à une centaine de mètres au nord-ouest de l'église de Grandmas. L'enlèvement des terres autour de l'église pour les transporter au lieu nouvellement choisi a amené la découverte de tombes antiques. Des fouilles bien dirigées ont montré que le cimetière antique établi sur le versant à droite descend en pente douce de l'ouest à l'est.

Les tombes sont situées au nord et à l'est de l'église. Elles sont un peu moins nombreuses et plus espacées à l'est, au-dessous du chevet, ou plus exactement au-dessous de la sacristie; quelques-unes, surtout du côté de la façade de l'église, sont contiguës à l'édifice. Elles forment une agglomération continue et s'étendent de l'ouest à l'est sur une longueur d'environ 62 mètres.

Elles sont constituées par des dalles brutes, de 5 à 7 centimètres d'épaisseur environ, provenant des assises calcaires du terrain même. Ces dalles sont simplement assises au point voulu pour leur donner les dimensions et la régularité convenables. Chaque tombe est formée par un assemblage de six dalles : l'une à plat formant le fond; quatre placées de champ ou à peu près, dont deux sur les côtés se rapprochent un peu dans la direction des pieds, et deux parallèles placées aux deux extrémités; la sixième, placée à plat comme la première, recouvrant entièrement la fosse et débordant sur les côtés.

Ces tombes sont toutes orientées de l'ouest à l'est, la tête du côté de l'ouest. Souvent elles sont disposées par rangées de deux, trois, quatre ou cinq et même plus et séparées par des intervalles d'un mètre environ. Quelques tombes sont placées bout à bout. Celles qui sont au chevet de l'église ont une disposition plus irrégulière.

On a fouillé 81 tombes qui avaient contenu des adultes et des enfants, ceux-ci de très bas âge, depuis quelques mois jusqu'à sept ou huit ans.

Les objets recueillis dans les tombes sont au nombre de seize, à savoir : 2 scramasaxes, 3 couteaux, un morceau de fer plat d'une forme indécise, une agrafe complète de ceinturon, trois boucles, un ardillon, trois bagues et une rondelle en os, qui est une tête de fémur humain. Ni poteries ni monnaies [1].

H. Leclercq.

GRANDVAL (Bible de). — Moûtiers-Grandval fut jadis un monastère situé dans les gorges du Jura; il n'est plus représenté de nos jours que par une petite église romane. Ce monastère a tenu un rôle honorable dans l'histoire des lettres; il entretint des rapports assidus avec Saint-Gall et posséda, entre autres maîtres, Iso et Mœngal. On ignore par quel concours de circonstances cette abbaye suisse entra en possession d'un manuscrit composé dans le *scriptorium* de Tours vers le milieu du IX^e^ siècle. Il est écrit en demi-onciale caroline; la plupart des préfaces et les premières lignes d'un certain nombre de livres de la bible sont également en demi-onciale.

Sur la dernière page de la Bible de Grandval on lit une déclaration signée du prévôt, de l'archidiacre et de tous les membres du chapitre de Grandval; dans cet acte, ils affirment leur droit de propriété sur le manuscrit et leur opposition à tout déplacement ou aliénation. Cet acte a été écrit entre 1589 et 1597. L'acte commence par ces mots :

Sancta Maria, ora pro nobis, Sanctus Germanus et Randoaldus veri hujus libri possessores... Quand il fut rédigé, le chapitre de Grandval, chassé de son monastère par les protestants, depuis 1534, était installé à Délémont, où il demeura jusqu'en 1792. A cette époque « le livre qui nous occupe fut abandonné et relégué dans un galetas chez de vieilles demoiselles qui le vendirent pour 24 batz (3 fr. 60) au maire de Délémont, le sieur Beunot. Lors du rétablissement du culte catholique, le curé du lieu, qui connaissait la provenance du livre, en offrit 192 francs au maire dans l'intention de le réintégrer au trésor de l'église avec une partie des objets du chapitre qu'il était parvenu à réunir. Le maire refusa; mais, en 1822, il se laissa tenter par une offre de 240 francs, plus 48 francs d'épingles à sa vieille servante. L'acquéreur, M. de Speyr-Passavant, de Bâle, sut bientôt apprécier la valeur de son acquisition. Il remit en ordre le manuscrit et fit beaucoup de dépenses et de démarches pour le vendre à haut prix. Il paraît que le roi Charles X l'avait acquis pour soixante mille francs, mais que ses ministres ne purent accepter un tel marché. Ayant

[1] L. Lempereur, *Le cimetière barbare de Grandmas (Aveyron)*, dans *Bulletin archéologique du Comité*, 1914, p. 231-245.

échoué à la cour de France, où il négociait encore cette vente en 1829, M. de Speyr finit par livrer sa bible au Musée britannique pour quelque dix-huit mille francs. » En réalité, le manuscrit fut acheté, en juin 1836, par le Musée britannique pour 750 livres (=18 750 francs).

Le trafiquant suisse avait fait de son mieux pour composer une histoire au manuscrit. A l'en croire, « Lothaire Ier, petit-fils de Charlemagne, entra dans le couvent de Prüm en Lorraine, y prit l'habit de moine et y mourut l'an 856. Dans un diplôme accordé par ce prince à l'abbaye de Prüm, il est fait mention des images en caractères d'or dont était orné le commencement des manuscrits qu'il avait donnés à son gouverneur. L'an 1576, le couvent de Prüm ayant été dissous, et ses ressources données à l'électeur de Trèves, les pères bénédictins transportèrent religieusement la bible d'Alchuin et la déposèrent à Grandis-Vallis. » Malheureusement, en 1576, les bénédictins avaient quitté Grandval depuis cinq cents ans.

Quant à l'attribution à Alcuin, elle est tout aussi fantaisiste; mais M. de Speyr-Passavant était décidé à découvrir partout Alcuin. Voici, par exemple, une miniature qui précède le livre de l'Exode. De Speyr y voit « Alchuin à longue et large barbe, recevant, d'une main qui sort d'une nue, le rouleau des lois; à ses côtés, Louis le Débonnaire, sous les traits d'un jeune homme en habit ponceau. Dans la partie inférieure, Alchuin offre sa bible à Charlemagne, tenant de la main gauche le bâton royal. On voit encore, derrière Alchuin, Louis le Débonnaire, portant le même bâton royal à deux fleurs de lis, comme second de la race. » Alors que, en réalité, le sujet est indiqué par l'inscription en capitale rustique :

Suscipit legem Moyses corusca
Regis e dextra superi, sed infra
Jam docet Christi populum repletus
Nectare sacro

En effet, nous voyons, dans le compartiment supérieur du tableau, Moïse recevant la loi de la main du Tout-Puissant, qui sort des nuages; dans le compartiment inférieur, Moïse, assisté d'Aaron et de Josué, lit les articles de la loi aux fils d'Israël. Le même sujet est traité exactement de la même manière dans la première bible de Charles le Chauve (voir ce mot). et presque de la même manière dans la bible de Saint-Paul-hors-les-Murs [1].

Ce manuscrit est aujourd'hui au Brit. Mus. add. 10546.

H. Leclercq.

GRAPPE. — Voir Chanaan, t. III, col. 169.

GRASSE (Manuscrit liturgique de). 3 (*192-R.2*). Missel de l'Église de Grasse, vers 1330.

Fol. 1. Calendrier; à noter : *Janvier*. 8. Luciani et Messiani; 10. Armatarii episc. et conf.; 16. Honorati episc. et conf. (en rouge); 27. Deivote, virg.; 29. Valerii episc. et conf. — *Avril*. 20. Marcellini et conf. Ebredunensis; 29. Petri. mart. Ord. Predic. — *Mai*. Andreoli, mart. Erigii et Sigismundi mart.; 11. Poncii mart., Maioli abb.; Mamerti episc.; 14. Pacomii abb.; 28. Willelmi et Germani episc. et conf.; 29. Maximi, episc. et mart. — *Juillet*. 17. Eustachii, episc. et conf.; 21. Victoris et socior. ejus; — *Août*. 19. Bardulphi ann.; 21. Privati, épisc. et mart.; 27. Cesarii episc. et mart. — *Septembre*. Aygulfi mart. (en rouge); 19. Armulphi, episc. Vapincensis. — *Décembre*. 17. Lazari episc. et mart.; 29. Trophimi, episc. et mart.

Fol. 8. *Confiteor Deo et beate Marie et omnibus sanctis et vobis fratres, quia peccavi nimis, cogitatione, locutione, opere et omissione, mea culpa* (hic percutiat pectus suum), *precor vos orare pro me.*

Fol. 10. *Te igitur... una cum famulo tuo papa nostro Johanne et antistite nostro Gaufrido et rege nostro Roberto... Memento, Domine, atque omnium fidelium christianorum.*

Fol. 13. *Hæc sacrosancta commixtio corporis et sanguinis D. N. J. C. fiat omnibus nobis sumentibus salus mentis et corporis et ad vitam eternam capescendam preparatio salutaris. Per eumdem Ch. Dom. n. Amen. — Domine Jesu Christe, fili Dei vivi... Domine sancte, Pater omnipotens eterne Deus, da michi hoc corpus et sanguinem D. N. J. C. ita sumere, ut merear per hoc remissionem peccatorum accipere, et tuo sancto Spiritu repleri, quia tu es Deus et praeter te non est alius. Qui vivis. — Corpus D. N. J. C. sit mihi salus et remissio omnium peccatorum meorum. Amen.*

Fol. 16. *Dominica prima in Adventu Domini.*

Fol. 11v°. Litanies.

Fol. 164v°. Préfaces notées.

Fol. Ve (2e pagination). On retrouve ici le canon de la messe adapté à l'usage romain par des grattages que recouvre une écriture moderne. Le missel se termine, après le commun des saints, par des messes votives et des oraisons. Le titre *Missale ecclesiæ Grassensis*, qu'on lit en tête, est d'une main du XVIIIe siècle. Il est certain que ce missel a été à l'usage d'une cathédrale puisqu'on y trouve, le jeudi saint, la bénédiction des saintes huiles : *Hic volvat se episcopus et benedicta oleum infirmorum* (fol. 97). D'autre part le nom de l'évêque Geoffroy, inscrit au canon de la messe, sous le pape Jean (XXII) et du roi Robert, indique qu'il s'agit de Geoffroy, évêque de Grasse de 1299 à 1343.

H. Leclercq.

GRATIA DEI. La formule *Gratia Dei*, parce qu'elle énonce brièvement et clairement le rapport de dépendance qui existe entre Dieu et sa créature, est une de celles qui ont obtenu la plus grande faveur parmi les fidèles. Saint Paul en avait donné le commentaire avec la formule même : *Ego sum minimus apostolorum, qui non sum dignus vocari apostolus, quoniam persecutus sum ecclesiam Dei. Gratia autem Dei sum id, quod sum, et gratia ejus in me vacua non fuit, sed abundantius illis omnibus laboravi : non ego autem, sed gratia Dei mecum* [2]. L'insistance mise dans cet appel de la grâce ne pouvait manquer de frapper l'imagination des Pères apostoliques. Saint Clément dans sa lettre aux Corinthiens parle, à son tour, des ministres de la grâce de Dieu : οἱ λειτουργοὶ τῆς χάριτος τοῦ Θεοῦ, qui vivent sous le joug de cette grâce : ὑπὸ τὸν ζυγὸν τῆς χάριτος αὐτοῦ ; mais ce ne sont pas seulement les apôtres et les chefs des Églises, beaucoup de femmes affermies par cette grâce ont accompli des œuvres mâles. πολλαὶ γυναῖκες ἐνδυναμωθεῖσαι διὰ τῆς χάριτος τοῦ Θεοῦ ἐπετελέσαντο πολλὰ ἀνδρεῖα. Et Clément termina sa lettre par cette salutation solennelle : Que la grâce de notre seigneur Jésus-Christ soit avec vous... Ἡ χάρις τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ μεθ' ὑμῶν [3]... Saint Ignace d'Antioche s'adressant aux Philadelphiens et aux Smyrniens leur parle aussi de cette grâce de Jésus-Christ qui délie tout lien [4]. Aussi saint Grégoire de Nysse, dans la vie de saint Grégoire le Thaumaturge qui lui est attribuée et qui ne nous a été conservée que dans une traduction latine, écrit-il sans hésiter : *Gregorius divina gratia Nisenae sedis episcopus* [5]. A cette date, la formule

[1] Cf. S. Berger, *Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du Moyen Age*, in-8°, Paris, 1893, p. 209-212, 241, 255, 332, 341, 342, 343 sq., 363, 389. — [2] I. Cor., XV, 9-10. — [3] S. Clément, 1 *ad Corinth.*, VIII, 1; XVI, 17; LV, 3; LXV, 2, dans *Opera Patrum apostolicor.*, édit. Funk, 1, t. I, p. 108, 122, 169, 184. — [4] S. Ignace, *Ad Philadelph.*, VIII, 1; *Ad Smyrn.*, VI, 2; *ibid.*, t. I, p. 270, 280. — [5] *Bibliotheca Casinensis*, t. III, *Florilegium*, p. 168.

destinée à devenir universelle est encore une nouveauté et on a pu se demander si elle n'est pas une addition du traducteur; si elle paraît extraordinaire, elle ne peut toutefois être considérée comme inadmissible sous la plume d'un traducteur latin, même de la fin du IVe siècle [1]. Si elle ne se rencontre pas textuellement avant cette époque, on en trouve déjà l'idée, voisine de l'expression, dans la correspondance de saint Cyprien: *Quamquam scio, frater carissime, episcopos plurimos ecclesiis dominicis in toto mundo DIVINA DIGNATIONE PRAEPOSITOS evangelicæ veritatis ac dominicæ traditionis tenere rationem* [2]. On peut dire qu'au IVe siècle, la formule est « dans l'air ». Saint Épiphane, mort en 403, évêque de Salamis dans l'île de Chypre, écrit vers le dernier quart du IVe siècle dans son *Ancoratus :* Ἐπιφάνιος ὁ ἐλάχιστος τῶν ἐπισκόπων, καὶ οἱ σὺν ἐμοὶ ἀδελφοί, ἐν Κυρίῳ Θεῷ χαίρειν [3]. On s'achemine vers la formule si on ne l'écrit pas encore. La suscription du prêtre Lucien de Caphargamala (voir *Dictionn.* au mot Étienne) nous la fait voir presque : *Lucianus, misericordia Dei... presbyter ecclesiæ Dei quæ est in villa Caphargamala in territorio Jerusalem* [4] et l'évêque Sévère, de Minorque, vers le même temps : *Sanctissimis ac ac beatissimis dominis, episcopis, presbyteris, diaconibus, et universæ fraternitati totius orbis terrarum, Severus episcopus misericordia Dei indigens et omnium ultimus, in Christo redemptore nostro æternam salutem* [5].

Le concile d'Éphèse, en 431, n'est pas seulement d'une importance capitale au point de vue théologique, il marque une date dans le développement des formules protocolaires de dévotion. Après avoir condamné Nestorius, les évêques souscrivent les canons. Acace de Mélitène signe : Ἀκάκιος ἐπισκοπος ἐλέει θεοῦ Μελιτήνης... ὑπέγραψα. Théodote d'Ancyre et plusieurs autres suivent, ne signant que leur nom ou leur titre, mais dans la traduction latine nous lisons après le nom de Pallade, d'Amasée, ces mots : *Palladius Dei gratia Amasiæ episcopus... subscripsi.* C'est une formule encore exceptionnelle et même en 553, au concile de Constantinople où cent soixante-quatre évêques ont siégé et souscrit. De ce nombre cent quarante-sept se sont déclarés *misericordia Dei episcopus* et six seulement *gratia Dei episcopus* [6]. Au concile de Constantinople de l'année 680 où cent trente-quatre évêques ont siégé et souscrit ἐλέῳ Θεοῦ ἐπίσκοπος, trois seulement se sont dits : χάριτι Θεοῦ (ou Χριστοῦ) ἐπίσκοτος.

En Occident, c'est le concile de Tours, tenu en 461, qui donne le branle aux formules protocolaires de dévotion : *peccator, indignus, humilis*, etc., etc. Toutefois *gratia Dei* se fait attendre, on semble lui préférer *in nomine Christi*, cependant au concile d'Orléans de 549 nous lisons ceci : *Nicecius gratia Domini episcopus Triviericæ civitatis consinsum meum vel domnorum meorum religi et subscripsi* [7]; à un concile de Chalon dont la date flotte entre 639 et 654, l'évêque d'Arles Théodore écrit absent au concile qui *imperest in Cabillonno cum Christi gratia adunatus* [8] et en 745, dans une charte pour le monastère de Gorze, l'évêque de Metz, Chrodegang, écrit : *Ego Chrodegangus ac si indignus, si non opere vel nomine gratia Dei episcopus* [9].

En Italie, la formule se rencontre à la même époque qu'en Gaule; en 543 : *Nos quidem Dei gratia Eufrasius Parentinæ ecclesiæ præsul* [10]; en 547 : *Servus Christi Maximianus per gratiam Dei episcopus s. ecclesiæ catholicæ Ravenn. inclitæ urbis* [11]; en 546 et 547 : *Victor famulus Christi et ejus gratia episcopus Capuæ*[12]; en 553: *Paulus humilis gratia Dei episcopus ecclesiæ Alpianensis* et *Sabinianus gratia Dei episcopus Zapparenæ civitatis* (Illyrie) [13]. Pierre, notarius de Naples, est plus loquace. *Et orationibus beatæ et gloriosæ semper virginis Mariæ hunc codicem Excerplorum, quæ ex opusculis s. Agustini* (sic) *beatæ recordationis Egippius presbyter et abba fecit, et eum codicem Dei aspiratione pro amore divinarum scripturarum adhuc in laica vita constitutus Redux misericordia Dei episcopus conscribi fecit et privatu* (corrigez : *præfatus*). *Redux Dei gratia faciente in eadem Neapolitana civitate a viro beatissimo Pelagio sedis Romæ pontifice est episcopus ordinatus, et eo jubente ego Petrus notarius si ecclesiæ catholicæ Neapolitanæ, ut potui, emendavi;* plus loin, dans le texte : *Et obtestor vos sanctos successores ecclesiæ suproscriptæ, Dei gratia succedentes* [14]...

Non seulement les évêques se mettent à employer le *Gratia Dei* quand ils mentionnent leur titre épiscopal, mais cette formule est encore employée quand on s'adresse à eux comme on le voit par les exemples suivants :

— *Repromitto tibi Balsari Deo gratia episcopus me Adroald* [15], en 700.

— *Ego fortunato relig. vir... petivimus licentiam domno Talesperiani Dei gratia episcopi* [16].

— *Hinc itaque ego Aurinand v(ir) d(evotus)una cum Gaidifrid v. d. accessimus ad v (enera) b (ile) Talesperiano Deo gratia episcopo in Christo pater nostro* [17].

— *Constat me Perprand v. m. filio b. m. domno Walperto duci hac die vendidisse et vendidi, tradedisse et tradedi tibi domno Walprand gratia Dei episcopo parte mea de sala* [18]...

De leur côté les évêques font usage du *Dei gratia* à l'égard de dignitaires inférieurs; c'est le cas pour les évêques d'Afrique déportés en Sicile par les rois vandales persécuteurs : *Dei gratia plurimum amplectendis sanctis fratribus, Joanni presbytero et archimandritæ et Venerio diacono... Datianus Fortunatus... famuli Christi in Domino salutem* [19].

Les évêques de la Bretagne majeure font couramment usage de la formule, comme nous le voyons par les lettres synodales de Hertford en 672 : *In nomine domini nostri Jesu Christi salvatoris... præsidente Theodoro gratia Dei archiepiscopo Brittanniæ insulæ et civitatis Durovernis* [20]; de Hatfield, en 680 : *Gloriosissimo et excellentissimo Ethilredo regi Merciorum Theodorus gratia Dei archiepiscopus in Domino perhemem salutem* [21]. Nous rencontrons encore cette formule désormais adoptée dans un diplôme du roi Osrio pour l'abbesse Bertana, en 676 [22], et dans un diplôme du roi Eadric pour le monastère de Saint-Pierre du Kent, en 686 [23].

Étienne, qui écrivit la *Vita Wilfridi*, entre 711 et 731, adopte le *gratia Dei* chaque fois qu'il parle d'un évêque : *Eodem quoque tempore Theodorus gratia Dei archiepiscopus... cum beato Wilfrido episcopo nostro diu exule spoliato vere amicitiam inire diutius moratus*

— [1] A. Poncelet, *La vie latine de saint Grégoire le thaumaturge*, dans *Recherches de science religieuse*, 1910, t. I, p. 155. — [2] S. Cyprien, *Epist. LXIII*, dans *P. L.*, t. III, col. 373, *Corp. script. eccles. lat.*, t. III, p. 701. — [3] *P. L.*, t. XLIII, col. 17. — [4] *P. L.*, t. XLI, col. 807. — [5] *P. L.*, t. XX, col. 731. — [6] Mansi, *Concil. ampliss. coll.*, t. IX. col. 387 sq. — [7] Maassen, *Conc. aevi merowingici*, 1893, p. 109. — [8] *Ibid.*, p. 214. — [9] D'Herbomez, *Cartulaire de l'abbaye de Gorze*, 1898, p. 1, n. 1. — [10] Kandler, *Codice diplomatico Istriano*, Trieste, 1864. — [11] *Ibid.* — [12] E. Ranke, *Codex Fuldensis*, Marburg, 1868, p. 398, p. 462. — [13] *Coll. Avellan.*, édit. Gunther, dans *Corpus script. eccles. lat.*, t. XXXV, p. 319, n. 83. — [14] En 581, Troya, *Codice diplomatico lombardo*, Napoli, 1852-1855, t. IV, p. 10; R. Beer, *Die Handschriften des Klosters Santa Maria de Ripoll*, dans *Wiener Sitzungsberichte, Phil., Hist., Klasse*, 1908, t. CLV, p. 37 sq. — [15] Troya, *op. cit.*, p. 366. — [16] Troya, *op. cit.*, p. 394. — [17] Troya, *op. cit.*, p. 439. — [18] Troya, *op. cit.*, p. 663. — [19] *P. L.*, t. LXV, col. 1779. — [20] Birch de Gray, *Cartularium Saxonicum*, 1885, n. 52. — [21] *Ibid.*, n. 68. — [22] *Ibid.*, n. 43. — [23] *Ibid.*, n. 67.

non distulit [1], et encore : *Porro beatæ memoriæ adhuc vivens gratia Dei Acca episcopus, quæ magnalia ornamenta hujus multiplicis domus de auro et argento lapidibusque pretiosis et quomodo altaria purpura et serico induta decoravit, quis ad explanendum sufficere potest* [2]? Ailleurs: *primum ibi secundum apostolum fundamentum fidei posuit, quod adhuc superædificat filius ejus, in Hripis nutritus, gratia Dei Wilbrordus episcopus* [3]... *solo fidelissimo presbitero suo Acca qui nunc est beatæ memoriæ gratia Dei episcopus* [4]... *quod Accan presbitero, qui post eum fuit beatæ memoriæ gratia Dei episcopus* [5]... Même pratique chez le prêtre Vigbert s'adressant à l'évêque Lul qu'il nomme : *Lullus gratia Dei episcopus* [6].

Au reste on n'a plus que l'embarras du choix parmi les documents. En 646, une lettre écrite par quarante-trois évêques de la Byzacène nous montre vingt-cinq d'entre eux faisant usage du *Dei gratia* [7]. La lettre adressée par soixante-huit évêques de la Proconsulaire au patriarche Paul de Constantinople nous offre soixante-sept fois la formule *Dei gratia* et une fois seulement *misericordia Dei episcopus* [8].

Venons-en aux pontifes de l'Église de Rome :

Vigile au patriarche de Constantinople Ménas : *Deo juvante per gratiam ipsius Vigilius episcopus sanctæ Ecclesiæ catholicæ urbis Romæ s...* (en 540) [9].

Vigile : *Deo juvante et ipsius gratia Vigilius episcopus sanctæ ecclesiæ catholicæ urbis Romæ huic damnationis...* (en 551, publiée en 552) [10].

Vigile, *Constitutum de tribus capitulis : Juvante Deo et per ipsius gratiam Vigilius episcopus sanctæ Ecclesiæ catholicæ urbis Romæ huic constituto nostros* [11]...

Pélage au roi Childebert : *Pelagius misericordia Dei episcopus ecclesiæ catholicæ urbis Rome exemplariæ epistolæ nostræ subscripsimus* (en 556) [12].

Grégoire Ier, au concile de Rome de l'année 595 : *Gregorius gratia Dei episcopus his decretis subscripsi* [13].

Grégoire Ier aux habitants de Rome, en 603 : *Gregorius gratia Dei episcopus dilectissimis filiis suis civibus Romæ* [14].

Martin Ier à l'Église de Carthage, en 649 : *Electo spiritali consensu catholicæ Carthaginiensium Ecclesiæ et omnibus, qui ei subsunt, episcopis, clericis, populisque Christi amantibus, Martinus servus servorum Dei, ejus gratia episcopus sanctæ catholicæ et apostolicæ romanæ Ecclesiæ* [15].

Martin Ier, souscription au concile de Latran, en 649 : *Martinus gratia Dei episcopus sanctæ catholicæ atque apostolicæ Ecclesiæ urbis Romæ huic definitioni... statuens subscripsi* [16].

Grégoire II au synode romain de l'année 711. *Gregorius gratia Dei episcopus his decretis subscripsit, et confirmaverunt episcopi et presbyteri numero LVIII* [17].

Grégoire III au synode romain de l'année 732 : *Gregorius gratia Dei episcopus sanctæ Dei catholicæ atque apostolicæ Ecclesiæ urbis Romæ huic privilegio a nobis facto atque decreto s...* [18]

Zacharie à l'évêque Reginfrid de Rouen et aux évêques et prêtres francs, en 748 : *Dilectissimis nobis Reginfrido Rodomagensi episcopo, Deodato Belbocanensi episcopo, Rimbertho Ambianensi episcopo... et cæteris amantissimis chorepiscopis, præsbiteris etiam et diaconibus cunctis orthodoxis æcclesiarum Dei clericis, apostolicam doctrinam tenentibus. Zacharias, divina gratia prædilus apostolicæ sedis pontifix servus autem servorum Dei, in Domino salutem dicit* [19].

Dans le *Liber diurnus*, la formule *gratia Dei* finit ainsi par pénétrer : Form. 83 : *Ego qui supra ill. indignus diaconus et Dei gratia electus hujus apostolice sedis romanæ Ecclesiæ hanc professionem meam, sicut supra continet, faciens et jusjurandum corporaliter offerens tibi, beate Petre apostolorum princeps, pura mente et conscienta opluli* [20]; Form. 84 : *Ill. gratia Dei episcopus sanctæ catholicæ et apostolicæ Ecclesiæ urbis Rome huic professioni recte et orthodoxe fidei, sicut superius legitur, subscripsi in venerabile corpus tuum, beate Petre apostole, opluli conservandam* [21].

Gratia Dei paraît aussi dans les diplômes. Le recueil de Pardessus contient huit diplômes mérovingiens qui portent cette formule, mais ces diplômes sont connus par des copies et leur authenticité est douteuse [22]. Par contre, parmi les diplômes conservés en originaux au musée des Archives, et qui sont au nombre de vingt-quatre, non compris ceux dont l'en-tête a disparu ou n'est plus lisible, il n'en est aucun qui porte le *gratia Dei*. Quelques formules (voir ce mot) portent *gratia Dei*, mais elles paraissent d'époque carolingienne [23]. On rencontre ces mots dans un diplôme de Pépin et dans presque tous ceux de Charlemagne :

Pippinus gratia Dei rex Francorum, en 768, original [24] : *Carolus gratia Dei rex Francorum* [25] : *Carlomannus gratia Dei rex Francorum* [26].

Nous nous trouvons donc en présence d'une innovation dont il est nécessaire de rechercher le sens.

« Il arrive souvent qu'une expression ou une formule représente une certaine idée de l'esprit à une époque, et en présente une toute différente à une autre époque. Aujourd'hui et depuis trois ou quatre siècles, les mots « roi par la grâce de Dieu » signifient que l'autorité ne vient pas du peuple; ils forment une antithèse avec « la volonté du peuple » et ils présentent ainsi à l'esprit une pensée d'orgueil surhumain. C'est bien ainsi que les peuples, sinon les rois, comprennent cette formule. Mais au VIIIe siècle tout le monde la comprenait autrement. Le mot *gratia* signifiait acte de bonté, pure faveur, et présentait à l'esprit l'idée d'un don obtenu sans qu'on l'eût précisément mérité [27]. A cette époque, même, le sentiment religieux étant très fort dans les âmes, on admettait que toute

[1] *Script. rer. Merowingicarum*, t. VI, p. 236, ch. 43. — [2] *Ibid.*, t. VI., p. 217, ch. 22. — [3] *Ibid.*, t. VI, p. 220, ch. 26. — [4] *Ibid.*, t. VI, p. 251, ch. 56. — [5] *Ibid.*, t. VI, p. 259, ch. 64. — [6] *Mon. Germ., hist., Epistol.*, t. III, p. 422. — [7] Mansi, *Conc. ampliss. coll.*, t. X, col. 927 sq. — [8] Mansi, *Conc. ampliss. coll.*, t. X, col. 939 sq. — [9] Jaffé, *Regesta pontificum rom.*, edit. 2a, 1885, t. I, n. 911; Mansi, *op. cit.*, t. IX, col. 40. — [10] Jaffé, *op. cit.*, n. 930; Mansi, *op. cit.*, t. IX, col. 61. — [11] Jaffé, *op. cit.*, n. 935; Mansi, *op. cit.*, t. IX, col. 105. — [12] Jaffé, *op. cit.*, n. 942; *Monum. Germ., Epist.*, t. III, p. 71. — [13] *Monum. Germ. hist., Epist.*, édit. Ewald, t. I, p. 365 sq.; Jaffé, *op. cit.*, n. 3165; P. F. Kehr., *Regesta pontificum Romanorum, Italia pontificia*, Berlin, 1906, t. I, p. 11, n. 8. — [14] *Epist.*, édit. Ewald, t. II, p. 367; Jaffé, *op. cit.*, n. 1867; Kehr, *op. cit.*, t. I, p. 179, n. 3. — [15] Jaffé, *op. cit.*, n. 2063; Mansi, *op. cit.*, t. X, col. 798. — [16] Jaffé, *op. cit.*, après le n. 2057; Mansi, *op. cit.*, t. X, col. 1162. — [17] Mansi, *op. cit.*, t. XII, col. 261. — [18] De Rossi, *Inscript. christ. urbis Romæ*, t, II, part. 1, p. LXVI, n. 9; O. Günther, *Kritische Beiträge zu den Akten der römischen Synode vom 12 April 732*, dans *Neues Archiv.*, 1891, p. 247; Kehr, *op. cit.*, t. I, p. 137, n. 9. — [19] *Monum. Germ. hist., Epist.*, t. III, p. 362 sq., *Concilia*, t. II, p. 48; Jaffé, *op. cit.*, n. 2287. — [20] Sickel, *Liber diurnus Romanorum pontificum*, in-8°, Wien, 1889, p. 90; E. de Rozière, *Liber diurnus ou recueil des formules usitées par la chancellerie pontificale du Ve au XIe siècle*, in-8°, Paris, 1869, p. 174. — [21] Sickel, *op. cit.*, p. 93; E. de Rozière, *op. cit.*, p. 182. — [22] J.-M. Pardessus, *Diplomata, chartæ, epistolæ, leges aliaque instrumenta ad res Gallo-Francicas spectantia*, in-fol. Paris, 1843, n. 91, 252, 289, 306, 321, 395, 462, 548. — [23] E. de Rozière, *Recueil de formules*, n. 57; K. Zeumer, *Formulæ*, p. 119, 120, 121, 124, 125. — [24] J. Tardif, *Monuments historiques, Cartons des rois*, in-4°, Paris, 1866, n. 62; Boretius, *Capitularia*, p. 42. — [25] J. Tardif., *op. cit.*, n. 63, 70, 71, 72, 75, 76, 77, 81, 82, 83, 97; *Gratia Dei* manque dans le n. 69. — [26] J. Tardif, *Monuments historiques, Cartons des rois*, in-4°, Paris, 1866, n. 66. — [27] Comparez les expressions : *Si gratiam nostram optatis habere* (Marculfe, l. I, n. 11), *Formulæ Senonicæ*, n. 18), *Cum Dei et nostra gratia* (Marculfe, l. I, n. 12; *Senonicæ*, n. 19); *Nos plena gratia visi fuimus concessisse* (Marculfe, l. I, n. 13).

chose bonne était une faveur de Dieu, et avec les habitudes d'humilité auxquelles on s'astreignait surtout dans le langage, on se plaisait à dire que l'on devait un bien, non à son propre mérite, mais à la clémence et à l'indulgence de Dieu [1]. »

Les textes que nous avons cités montrent que ce sont les ecclésiastiques qui, les premiers, adoptèrent cette formule. Or, elle n'impliquait chez eux non seulement aucune pensée d'orgueil, mais pas la moindre velléité de revendication du titre obtenu comme d'une transmission providentielle d'un pouvoir dû à des mérites supérieurs. Une lettre du pape Benoît II est particulièrement significative quand il écrit : *Benedictus gratia Dei presbyter et electus sanctæ sedis apostolicæ* [2], c'est la grâce de Dieu qui lui a valu le sacerdoce et son élection au pontificat. Il s'agit donc bien d'une faveur, mais qui laisse subsister le fonctionnement de l'élection populaire; ce que veut dire la formule *gratia Dei*, c'est que le dignitaire fait remonter vers Dieu sa grandeur, non qu'il l'ait méritée, mais parce que l'indulgence divine l'a voulu ainsi. *Gratia Dei* n'a pas un sens différent de *misericordia Dei* et ceux qui apportent une telle insistance à nous en convaincre ne manquent pas d'ajouter que cette grâce divine est allée les choisir quoique pécheurs, quoique indignes. *Ille, etsi peccator, gratia Dei episcopus* [3] — *Quam vis peccator dono Dei episcopus* [4]; — *Ego Remigius etsi peccator, gratia Dei Argentinensis episcopus* [5].

Dans tout ceci, suivant la remarque si juste de Fustel de Coulanges, le *gratia Dei* est une simple expression de piété et même d'humilité par laquelle on reporte à la faveur ou à la clémence de Dieu des biens que l'on n'eût pas mérités par soi-même. C'est ainsi que Boniface, vers 720, s'intitule *gratia Dei episcopus* [6], et il dit cela dans une lettre adressée au pape qui précisément l'a fait évêque. C'est qu'en s'appelant au commencement de cette lettre, *gratia Dei episcopus*, il ne veut pas dire autre chose que lorsque, à la fin de la même lettre, il se dit *exiguus episcopus*.

Pépin et Charlemagne ont emprunté cette expression aux évêques avec l'idée qui s'y attachait de leur temps. Quand ils agissent ainsi, leur chancellerie inaugure une formule nouvelle, mais, ce faisant, elle ne fait qu'exprimer une pensée déjà commune sous la première race. Clotaire II signait *Chlotacharius in Christi nomine rex* [7], parlait de son royaume tenu de la bonté de Dieu : *In regno, Deo propicio, nostro* [8], et Thierry III ne s'exprimait pas autrement : *Per regna, Deo propicio, nostra* [9], ce qui veut dire, en d'autres termes, exactement la même chose que *gratia Dei*. Si Pépin se dit roi « par la grâce de Dieu », il n'entend pas nier par là toute participation de la nation franque dans la collation de son pouvoir; il veut seulement reconnaître la faveur et la bonté de Dieu à son égard, comme lorsqu'il dit dans un diplôme : *Quia per Dei misericordiam regna terræ gubernare videmur* [10]. Charlemagne pense et parle et agit comme Pépin; il ne voit pas dans *gratia Dei* la grande charte de l'absolutisme qui ne doit rendre de comptes qu'à Dieu seul; il ne trouve pas mauvais que les évêques continuent à s'en servir; il ne défend même pas à ses comtes de l'employer. Un certain Guillaume, que lui-même a fait comte, et qu'il peut révoquer à son gré, s'intitule néanmoins : *Willelmus gratia Dei comes* [11].

Ainsi, sous la seconde race, cette formule n'avait pas le sens qu'on lui a donné depuis. Loin de rappeler le droit héréditaire, le droit divin au sens devenu courant parmi nous, elle évoquait une idée opposée. « Aucun roi, lisons-nous dans un concile de Paris de l'année 829, ne doit dire qu'il tient son royaume de ses ancêtres, mais il doit croire humblement qu'il le tient en vérité de Dieu qui a dit : « Par moi règnent les rois, par moi « les princes gouvernent et les puissants rendent la « justice. » Quant à ceux qui croient que les royaumes de ce monde leur viennent de leurs ancêtres et non pas de Dieu, ils sont semblables à ceux que Dieu réprouve en ces termes par la voix du prophète : « Ils « ont régné par eux-mêmes et non par moi, ils ont été « princes et je ne l'ai point été. » Hincmar de Reims dira aussi : « Dieu ne manifeste pas ses préférences, l'élection des peuples est le moyen par lequel il manifeste sa volonté. » Louis le Bègue se dira : *gratia Domini Dei nostri et electione populi rex constitutus* [12].

H. Leclercq.

GRAVAS. — Saint Didier, évêque de Cahors, donna par testament, daté de l'an 654, le lieu de Gaillac (Tarn) à son Église. A 1 500 m. au nord de Gaillac, au champ du Gravas, a été trouvé un cimetière franc d'où furent retirées quelques pièces dignes d'attention. En 1874, on y découvrit un sarcophage en pierre non violé et deux boucles de bronze. En 1887 : 1° une boucle en bronze avec son ardillon; 2° une plaque de ceinture en bronze ornée de dessins; 3° une petite plaque en cuivre étamé avec figures; 4° une perle en verre jaune; 5° une perle en émail bleu et cotelée; 6° des fragments de verre antique; 7° un silex non taillé.

Après la moisson, il devint possible de procéder à des fouilles méthodiques qui révélèrent l'existence d'un cimetière mesurant cinquante mètres dans un sens et vingt mètres dans l'autre sens. A la profondeur de 0 m. 60 centimètres environ, on rencontra cinquante cercueils en grès formant une rangée plus ou moins régulièrement alignée et dirigée du nord au sud. Quelques cercueils avaient reçu un essai de décoration; tous étaient encore hermétiquement fermés par des couvercles de forme prismatique. Tous les squelettes reposaient étendus sur le dos, la tête tournée vers l'orient. Plusieurs sarcophages se brisèrent au cours de l'extraction, ceux qu'on retira intacts furent vendus pour servir d'abreuvoir aux bestiaux ou dispersés dans les jardins du village, quarante d'entre eux ont été retrouvés, dont un sculpté.

Celui-ci était en grès rouge permien; l'auge ornée de strigiles et au centre une croix. Vers 1890, ce monument a été brisé afin d'être débité en pierres à aiguiser.

Un autre cercueil encore muni de son couvercle est taillé avec soin dans un seul bloc. La longueur du couvercle est 2 mètres; sa largeur à la tête, 0 m. 70; sa largeur aux pieds, 0 m. 50. L'auge mesure en longueur (au dehors) 1 m. 94; en longueur (au dedans) 1 m. 82; en largeur à la tête (dehors) 0 m. 67, (dedans) 0 m. 55; en largeur aux pieds (dehors) 0 m. 45, (dedans)

[1] Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, t. VI : Les transformations de la royauté pendant l'époque carlovingienne, in-8°, Paris, 1892, p. 221. — [2] F. A. Gonzalez, *Collectio canonum ecclesiæ Hispanæ*, in-fol., Madrid, 1808, col. 75. — [3] *Formulæ Bituricenses*, n. 8. — [4] *Formulæ Bignonianæ*, n. 26. — [5] *P. L.*, t. XCVI, col. 1582. — [6] Jaffé, *Monumenta Moguntina*, p. 76. — [7] Boretius, *Capitularia*, p. 23, édit. de 614. — [8] Boretius, *Capitularia*, p. 20. — [9] Tardif., *op. cit.*, n. 23, acte de 681. — [10] *P. L.*, t. XCVI, col. 1570, en 768. — [11] *Bibl. de l'École des Chartes*, t. II, p. 179. — [12] P. Viollet, *Les premiers rois qui aient pris le titre de rois par la grâce de Dieu*, dans *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1899, p. 255-256. Pour la troisième race, depuis Hugues Capet jusqu'après la guerre de Cent ans, c'est encore une formule de dévotion; cf. Bonany, *Mémoire sur l'origine et la signification de la formule « par la grâce de Dieu » que les souverainsm ettent à la tête de leurs lettres*, dans *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1759, t. XXVI, p. 660-679.

0 m. 33; en profondeur (dehors) 0 m. 42, (dedans) 0 m. 32; comme épaisseur générale des bords, 0 m. 07. Il n'a pas de trou d'écoulement. La place de la tête est indiquée par un petit rebord ou entaille, pratiquée à même la roche. Une particularité analogue avait été remarquée, en 1865, dans les tombeaux mérovingiens de la Bosse, près Labruguière (Tarn). Là, aux angles de l'auge sépulcrale, à droite et à gauche se trouvaient deux saillies formant coussins, échancrés en demi-cercle afin d'assujettir la tête du défunt.

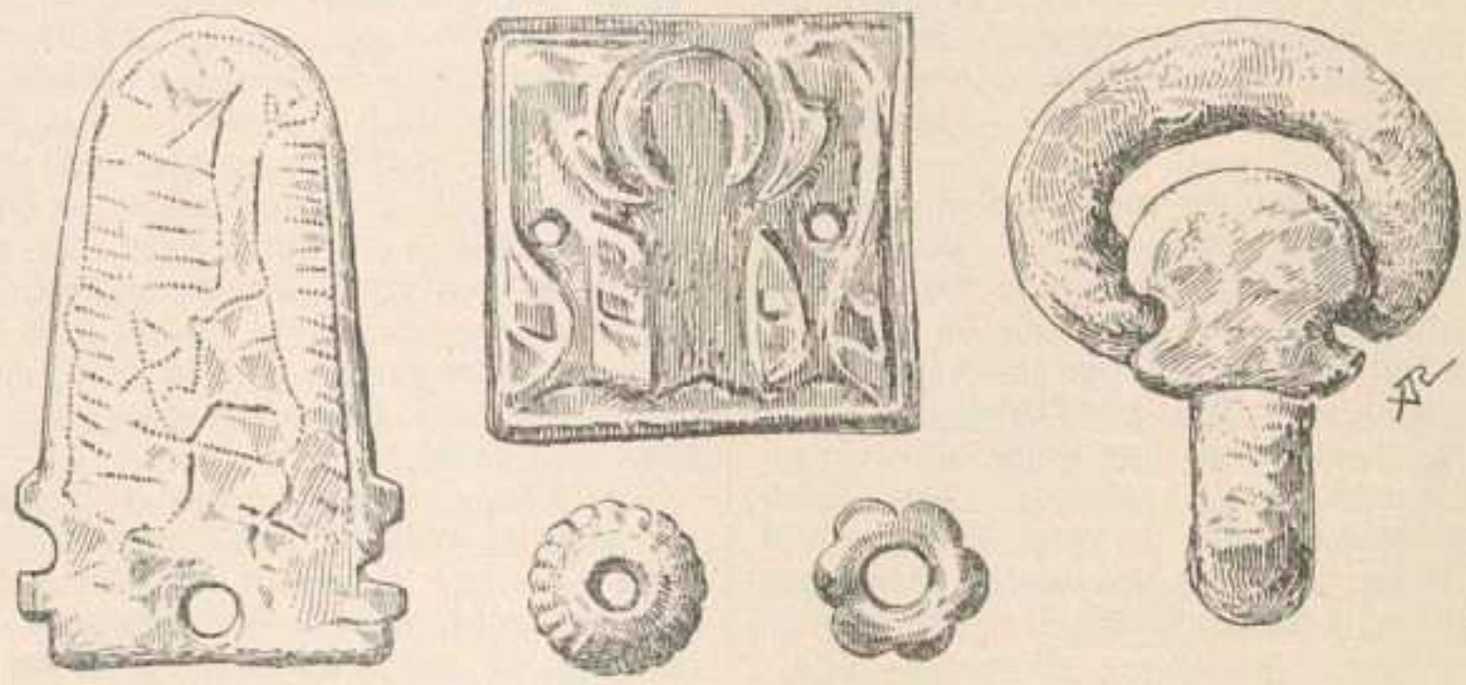
Le couvercle prismatique est légèrement aplati. A Rivières (Tarn), d'autres couvercles prismatiques offraient à chaque angle une sorte de petit acrotère [1], ce qui ne s'est pas retrouvé à Gravas; l'aplatissement se constate d'ailleurs, notamment dans les cimetières de Normandie, à Ouville-la-Rivière [2].

Les sarcophages de Gravas ont été tirés de la carrière de la Sajétie, à environ 2 kilomètres de Monestiés, entre Combefas et Saint-Benoît de Carmaux. Celui que nous avons décrit et mensuré plus haut et qui avait dû être violé ne contenait que deux fragments d'ossements humains et deux boucles de bronze; dans les débris avoisinants on retrouva le maxillaire inférieur du défunt. C'est la condition commune de la plupart des sépultures mérovingiennes du Tarn [3]. Les boucles de Gravas sont des plus simples et entièrement semblables à celles qui furent découvertes dans les sépultures franques de la Périé, près Réalmont, en 1863; à la Bosse, près Labruguière, en 1859; à Saint-Jean de Vals, près Roquecourbe, en 1873, et à Saint-Étienne, près Labessière-Candeil, en 1881; à Rivières en 1866. Une des boucles du Gravas porte un essai très fruste d'ornementation, tout autour une sorte de frange exécutée au pointillé, peut-être avec la roulette; au centre une sorte de monstre allongé pourvu de cinq ou six pattes, et quatre croisillons (fig. 5406).

Une petite plaque carrée en cuivre étamé représente Daniel entre les lions [4] (Voir *Dictionn.*, t. IV, col. 235, note 6, fig. 3585, n° 5, légende à corriger). Les ornements ont été gravés en creux, au burin, avant l'étamage.

Une perle en verre fusible jaune, très clair [5].

H. LECLERCQ.



5406. — Objets trouvés à Gravas.
D'après A. Caraven-Cachin, *Le cimetière mérovingien du Gravas*, 1891.

GRAVEUR. — Voir LAPICIDE.

GRAVURE SUR VERRE. — Les Romains assimilaient l'art de la gravure sur verre à celui de la taille des gemmes et lui donnaient le nom de *cælatura*, lequel s'appliquait à la ciselure des substances dures de toutes sortes, métaux, pierres, bois, ivoires, etc. *Quæ auro, argento, ære, ferro opera efficit; nam sculptura etiam lignum, ebur, marmor, vitrum, gemmas complectitur* [6]. L'usage du touret se reconnaît dans ces deux passages de Pline : *et aliud (vitrum) flatu figuratur; aliud torno teritur, aliud argenti modo cælatur*, et plus loin : *ut aliæ (gemmæ) ferro scalpi non possint, aliæ non nisi retuso, verum omnes adamante, plurimum autem in his terebrarum proficit fervor* [7]. Il s'agit ici de la rotation rapide communiquée par le tour aussi bien à la molette qu'aux forets et aux drilles; Horace disait, en parlant de la roue d'un char : *fervida rota*.

Les anciens ont fait usage d'un outil que nous nommons aujourd'hui « diamant des vitriers »; voici la description qu'en donne Pline : *et quum feliciter (adamas) rumpere contigit in tam parvas frangitur crustas ut cerni vix possint, expetuntur hæ scalptoribus ferroque includuntur, nullam non duritiam ex facili cavantes* [8]. Les anciens ont peut-être recouru aussi au corindon, s'il est permis de l'identifier avec une pierre qu'ils appelaient le *grêlon*, aussi dure que le diamant : *chalazias grandinum et candorem et figuram habet, adamantinæ duritiæ* [9]. Héraclius recommande l'emploi d'une autre pierre dure avec lubréfaction préalable du verre [10] :

Unxi; quo facto temptavi sculpere vitrum
Cum duro lapide piritis nomine dicto.

Si c'est *piritis* pour *pyritis*, il s'agit d'une pierre indiquée par Pline : *molarem quidam pyriten vocant* [11],

[1] De Rivières, *Antiquités gallo-romaines et franques, découvertes à Rivières (Tarn)*, dans *Revue archéologique du Midi de la France*, 1866, t. I, p. 179. — [2] Cochet, *Cimetière franc, découvert à Ouville-la-Rivière*, dans *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, p. 133. — [3] A. Caraven-Cachin, *Le Tarn et ses tombeaux, suivi de l'histoire et de la géographie de cette province sous la domination romaine*, in-8°, Paris, 1873. Le même, *Sépultures gauloises romaines et franques du Tarn*, Castres, 1873. — [4] E. Barrière-Flavy, *Les arts industriels en France du V^e au VIII^e siècle*, in-4°, Paris, 1901, t. I, p. 318, fig. 99. — [5] A. Caraven-Cachin, *Les origines de Gaillac. Le cimetière mérovingien du Gravas*, in-8°, Gaillac, 1891; cf. Le même, *Note sur trois cercueils en pierre trouvés à la Bosse, près Labruguière*, in-8°, Castres, 1865; *Note sur vingt-deux inhumations franques découvertes à Lacroizille, près Lavaur*, Castres, 1867; *Note sur les tombeaux mérovingiens découverts dans les environs de Nérac (Tarn-et-Garone)*, Agen, 1868; *Note sur les tombeaux mérovingiens découverts à Lavergne*, Castres, 1887; *Les tombeaux mérovingiens de Saint-Étienne, près Gaillac*, Castres, 1881; *Les cimetières mérovingiens de Touriac et de Colombaillet*, Albi, 1883; *Le cimetière mérovingien de Vieux*, Albi, 1888. — [6] Quintilien, II, 21. — [7] Pline, *Hist. nat.*, l. XXXVI, c. LXVI et LXXXVII. — [8] Pline, *Histor. natur.*, l. XXXVII, , c. XV. — [9] Pline, *Histor. natur.*, l. XXXVII, c. LXXV. — [10] Héraclius, *De coloribus et artibus Romanorum*, IV, vs. 10-11, édit. A. Ilg, dans *Quellenschriften für Kunstgeschichte*, 1873, t. IV, p. 7. — [11] Pline, *Histor. natur.*, l. XXXVI, c. XXX.

ce serait donc le procédé de la meule; si c'est *myritis* qu'il faut lire, nous aurions ici l'indication de l'émeri.

La gravure à la meule sur verre fait généralement descendre les spécimens chrétiens jusqu'à une date un peu basse; néanmoins il est possible de signaler des exemplaires vraiment anciens, reconnaissables à l'élégance du profil et à la sobriété de la décoration.



5407. — Le Christ, saint Pierre. D'après De Rossi, *Bullettino*, 1878, pl. x, fig. 1, 1 a.

Au début, on se contente d'un trait léger sillonnant la pâte vitreuse. Plus tard, on entama profondément, à coups de roulette, ou bien on écorcha l'épiderme à l'aide d'une pointe. Les entailles plus ou moins profondes recevaient une pâte d'or ou de couleurs offrant l'apparence de l'émail [1], mais ceci était rare, on préférait laisser la gravure ou la taille incolore comme dans les cristaux de Bohême.



5408. — Le Christ remettant la loi à Pierre. D'après De Rossi, *Bullettino*, 1868, p. 38, fig. 3.

Un texte de Tertullien [2] est la plus lointaine attestation qui nous soit parvenue du goût des fidèles pour les verres gravés ou peints. On y représentait le Bon Pasteur, dit-il.

1° Un des plus anciens et des plus précieux spécimens qui nous aient été conservés est un fragment de coupe baptismale, formant à peine le quart du vase entier, il représente le baptême d'une jeune fille avec la légende [3] :

ALBA MIRAX

Ce fragment trouvé à Rome au *Monte della Giustizia* n'est pas sans importance pour l'histoire du baptême (voir *Dictionn.*, t. I, col. 3129, fig. 1115).

2° Fragment conservé au musée du Vatican. On y voit des figures de saints avec la légende mutilée (fig. 5407) [4] :

[illegible]INVS PE[illegible]

probablement : [*Dom*]*inus Pe*[*trus*].

3° Fragment de verre, conservé à la Vallicellane. Résurrection de Lazare, au-dessus de sa tête on lit :

LAIAVRS

en outre on lit quelques lettres qui ont dû faire partie d'une acclamation [5] :

Amp]LIATA [*vivas*

4° Fragment conservé au musée Kircher (trouvé sur l'Aventin) [6].

PETRVS ANDREAS PHILIPPVS

5° Fragment conservé, au musée Kircher [7] :

dulcis ani]MA PIE ZESE[*s*

6 Fragment, conservé au musée de Crotone [8] :

☧ VIVAS CVM TVIS PIAE ZESES

7° Fragment, trouvé à Porto, le Christ remettant la Loi à Pierre (fig. 5408) [9] :

A ☧ LEX DOMINI

8° Fragment, trouvé à Porto : fond d'une coupe représentant le Bon Pasteur, la syringe aux lèvres, à ses pieds une peau de brebis [10].

[1] A. Héron de Villefosse, *Verres antiques trouvés en Algérie*, dans *Revue archéologique*, 1874, p. 281-289; Buonarotti, *Vetri*, p. 211; Garrucci, *Vetri*, 2e édit., p. 7; *Osservazioni sopra alcuni fraumenti di vasi di vetro*, in-8°, Modena, 1859, p. 41; L. Bruzza, dans *Bull. arch. comunale*, 1882, p. 180-190. — [2] *De pudicitia*, c. VII; *P. L.*, t. II, col. 1043; c. X; *ibid.*, col. 1053. — [3] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1876, p. 7-15, pl. I, n. 1; R. Mowat, *Exemples de gravure antique sur verre, à propos de quelques fragments provenant de Duckle (Monténégro)*, dans *Revue archéologique*, 1882, p. 298, n. 17. — [4] R. Mowat, *op. cit.*, p. 298, n. 18. — [5] R. Mowat, *op. cit.*, p. 297, n. 15. — [6] R. Mowat, *op. cit.*, p. 297, n. 16. — [7] R. Mowat, *op. cit.*, p. 297, n. 20. — [8] R. Mowat, *op. cit.*, p. 298, n. 20. — [9] R. Mowat, *op. cit.*, p. 298, n. 19. — [10] De Rossi, *Bullett. di archeol. crist.*, 1868, p. 37, 38, fig. 2.

9° Fragment, trouvé à Porto, fond de coupe. Le Christ entre deux saints [1].

10° Coupe de Boulogne-sur-Mer : le sacrifice d'Abraham :

VIVAS IN ETERNO Z*(eses*

(Voir *Dictionn.*, t. III, col. 3012, fig. 3337).

11° Coupe de Trèves : le sacrifice d'Abraham :

VIVAS IN DEO Z*(eses*

(Voir *Dictionn.*, t. I, col. 117, fig. 54).

12° Coupe du Campo Santo : Moïse frappant le



5409. — Fragment de verre cylindrique. Isaac, Habacuc. D'après De Rossi, *Bullettino*, 1884-1885, pl. V-VI.

rocher dans le désert, anépigraphe. (Voir *Dictionn.*, t. II, col. 1800, fig. 1975.)

13° Coupe de Podgoritza : cycle biblique, ancien et nouveau Testament. (Voir *Dictionn.*, t. III, col. 3008; fig. 3336.)

14° Coupe de Sambuca Zabut : résurrection de Lazare, le trait était rehaussé d'or. (Voir *Dictionn.*, t. III, col. 3008, fig. 3335.)

15° Coupe de Vermand : Résurrection de Lazare :

VIVAS IN DEO·P·Z *(pie zeses)*.

(Voir *Dictionn.*, t. III, col. 3007, fig. 3334.)

16° Coupe d'Homblières : cycle biblique, Ancien Testament, anépigraphe, un chrisme. (Voir *Dictionn.*, t. III, col. 3004, fig. 3333.)

17° Fragment de verre cylindrique (fig. 5409), du genre de ceux que les anciens appelaient *miliarii*, trouvé sur l'Esquilin; cycle biblique : deux lions qui devaient accompagner une figure de Daniel à qui Habacuc porté par un ange apporte son repas; à côté une figure d'adolescent agenouillé ne peut être qu'Isaac attendant le sacrifice. Un double trait horizontal, au-dessous une guirlande et des Hébreux marchent groupés, le regard levé vers la nuée lumineuse qui les guide; anépigraphe [2].

18° Verre, conservé au musée du Vatican, un oiseau dans une cage parmi des rameaux entrelacés, provenance catacombale [3].

19° Verre, conservé au musée du Vatican, scène de pêche; nacelle, pêcheurs, poissons, filets [4].

20° Fragment, conservé au musée Kircher : composition analogue à la précédente; provenance catacombale [5].

21° Verre, provenance de Sicile, résurrection de Lazare [6].

22° Flacon en cristal, conservé au British Museum :

ΠΙΕ ΖΗCΑΙC ΑЄΙ ЄΝ ΑΓΑΘΟΙC

(Voir *Dictionn.*, t. III, col. 3041, fig. 3353.)

23° Tasse en verre blanc trouvée par Boldetti [7] :

ΠΙЄ ΖΗCΑΙC ЄΝ ΑΓΑΘΟΙC

(Voir *Manuel*, t. II, p. 480, fig. 323.)

24° Tasse en verre blanc trouvée par de Rossi [8]:

25° Verre à boire trouvé à Strasbourg en 1880 : le sacrifice d'Abraham et Moïse frappant le rocher (fig. 5410). Anépigraphe [9].

26° Verre de forme bombée. Un personnage à mi-corps, vu de profil, chevelu et barbu, vêtu de la tunique et du pallium, la main droite levée. De chaque côté de la tête [10] :

PAV LVS

en bordure ces mots :

VIVAS CVN OM[*nibus tuis*]

27° Apollon, la sphère étoilée, en légende :

vi]VAS MVLTIS ANNIS PIE ZESES

(Voir *Dictionn.*, t. I, col. 3018, fig. 1053.)

28° Coupe au Musée du Campo Santo tedesco. Le Christ maudissant le figuier stérile. (Voir *Dictionn.*, t. II, col. 1801, fig. 1975.)

[1] De Rossi, *Bullet. di archeol. crist.*, 1868, p. 37-38, fig. 1, 1a. — [2] R. Lanciani, *Notizie degli scavi di antichità*, juin 1884, p. 220-221; De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1884, p. 86-94, pl. V-VI; *Bull. di arch. communale*, 1884, p. 272. — [3] Boldetti, *Osservazioni sopra i cimiteri dei cristiani*, in-fol., Roma, 1720, p. 154, pl. 6; L. Perret, *Les catac. de Rome*, t. IV, pl. XX, n. 2; De Rossi, *Bullett.*, 1868, p. 36, note 4. — [4] Ruggeri, *Lettera al sign. Cortadoni*, dans *Giornale arcadico*, t. XCII, p. 241; De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1858, p. 36. — [5] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1868, p. 36; *Roma sotterr.*, t. III, p. 604. — [6] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1888-1889, p. 77; E. Le Blant, dans *Mél. d'archéol. et d'hist.*, 1888, t. VIII, p. 213 sq., pl. VIII-IX. — [7] Lupi, *S. Severæ epitaphium*, p. 193. — [8] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1873, p. 20. — [9] Straub, *Le cimetière gallo-romain de Strasbourg*, in-8°, Strasbourg, 1881, pl. II-III, et frontispice; F. X. Kraus, *Realencyklopädie*, t. I, p. 621, fig. 226; *Geschichte des christl. Kunst*, 1896, t. I, p. 483, fig. 359, 360. — [10] P. Allard, *Verres chrétiens des premiers siècles conservés dans une collection rouennaise*, dans *Revue catholique de Normandie*, 1891, et dans *Précis des travaux de l'Acad. de Rouen*, 1890, p. 227-236.

29° Fragment de verre sur lequel on voit la moitié d'une figure avec les lettres :

ABV

dans un autre compartiment les lettres :

MOT

Ce qu'il faut compléter ainsi : *Abundius* ou *Abundantius*, et *Timotheus* [1].

H. Leclercq.

GRÈCE. — Voir *Dictionn.*, t. I, col. 321-340, au mot Achaïe.

GRECQUE (Langue). — Voir *Dictionn.*, au mot Hellénisme.

GRECQUE (Messe) de l'abbaye de Saint-Denis.

Jusque vers la moitié du IIIe siècle, le grec fut la langue courante de la communauté chrétienne de Rome. On ne saurait préciser la date et les circonstances où le grec fit place au latin dans la liturgie, mais il est permis de croire que ce changement ne s'accomplit pas sans regrets. Certaines pièces s'incrustèrent si solidement dans l'usage des fidèles qu'il fut impossible de les en déloger : le *Kyrie eleison* dans la messe quotidienne, les impropères dans l'office du vendredi saint. Faut-il voir là des concessions faites par le clergé romain ou des exigences imposées par les fidèles, c'est ce que nous n'entreprendrons pas de démêler. Ce qui est certain, c'est qu'à certains jours solennels on conserva à Rome l'usage de plusieurs pièces grecques. Le *Gloria* et le *Credo* étaient chantés en grec aux messes de Noël et de Pâques, en outre l'épître et l'évangile étaient lus successivement en grec et en latin [2]. Cet usage fut appliqué ailleurs ainsi qu'en témoignent plusieurs manuscrits, notamment le sacramentaire de la Bibliothèque nationale, fonds latin *2290*, du IXe siècle, jadis employé à l'abbaye de Saint-Denis [3], et dans le sacramentaire de la même Bibliothèque, fonds latin *9436*, exécuté au XIe siècle pour le même monastère [4]; coïncidence qui n'a pas peu contribué à affermir l'opinion de l'existence d'une messe grecque célébrée en l'honneur de saint Denis dans l'abbaye qui portait son nom.

Dans le ms. *2290* nous trouvons le *Gloria in excelsis*, le *Credo*, le *Sanctus* et l'*Agnus Dei* en grec, mais transcrits en lettres latines et avec le texte latin en interligne, de la manière suivante :

fol. 7 v° : *Ymnum angelicum.*

Gloria in excelsis Deo et super terram pax in hominibus bonæ voluntatis...

Doxa in ypsistis Theo ke epi gis irini, en antropis eudokia....

Ibid. : Credo in unum Deum patrem omnipotentem.

Pisteugo is ena Theon patera pantocratora...

fol. 8 : Sanctus, sanctus, sanctus, Dominus....

Agios agios agios Kyrios....

Ibid. : O amnos tu Theu, o eron tas amartias tu kosmu, eleison imas.

Dans le ms. *9436*, les mêmes textes sont accompagnés d'une notation musicale en neumes; mais le *Sanctus* et l'*Agnus Dei* ne sont transcrits que dans le texte latin.



5410. — Verre à boire. D'après *Gesch. d. altchrist. Kunst*, t. I, p. 483, fig. 359-360.

Ce n'est pas seulement à Saint-Denis qu'on transcrivait ces pièces au commencement des manuscrits liturgiques, puisqu'on rencontre le *Gloria* et le *Credo* en grec dans les sacramentaires manuscrits à l'usage des monastères de Saint-Amand [5] et de Saint-Gall [6] (aux IXe et XIe siècles), dans un sacramentaire de Tournai [7] (IXe siècle), dans un sacramentaire ayant appartenu en Gaule à une église indéterminée [8] (VIIe-VIIIe siècle), et le *Credo* dans un sacramentaire d'Angoulême [9] (IXe siècle).

La présence de ces pièces gréco-latines dans tel ou tel manuscrit peut être considérée comme une sorte de hors-d'œuvre, mais ne saurait prouver en aucune manière qu'on en fit un usage régulier, particulièrement à Saint-Denis où le ms. *9436*, exécuté pour l'abbaye, ne porte pas la moindre mention de l'emploi de la langue grecque dans la liturgie de la fête du patron titulaire.

Il faut attendre beaucoup plus tard, jusque vers le milieu du XIIIe siècle, pour rencontrer dans un cérémonial rédigé à l'usage de Saint-Denis la preuve de

[1] De Rossi, *Bullettino di archeol. crist.*, 1880, p. 86; De Rossi, *Frammenti di bicchiere vitres adorus di immagini bibliche lavorate ad intaglio*, dans *Bullettino della commiss. archeol. communale*, 1882, t. x, p. 54 sq. — [2] Mabillon, *Museum Italicum*, 1689, t. II, p. 37-40, 104,168, 453; Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, in-fol., Antverpioe, 1736 t. I, col. 279-281; Martène et Durand, *Voyage littéraire de deux bénédictins*, 1717, t. I, p. 137; L. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, in-8°, Paris, 1889, p. 158-159.— [3] L. Delisle, *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, in-8°, Paris, 1886, p. 102-106, n. XVIII. — [4] *Ibid.*, p. 289-292, n. CXVII.— [5] *Ibid.*, p. 107, n. XX. — [6] *Ibid.*, p. 263, n. CV. — [7] *Ibid.*, p. 398, n. XIX, appendice. — [8] *Ibid.*, p. 68, n. n. — [9] *Ibid.*, p. 92, n. XV.

l'emploi de la langue grecque pour plusieurs parties de la messe de l'octave.

Dans le ms. lat. *976*, fol. 137 v°, qui contient ce cérémonial, on lit ceci :

De octabis Beati Dyonisii. *Ad missam tres cantores. Officium in greco : Zenete agallya* [1]. *Sex procedentes. ℣. Zenete agallya, Doxa Patri* [2]. *Kyrie, fons bonitatis. Post incipiat sacerdos : Doxa en ipsistis* [3]. *O ℣. Protegat nos, Domine, sepius. Prima epistola legatur in greco, alia in latino : Stans Paulus. ℟. Fobite ton Kyrion* [4]. *℟. Ide ekzetontes* [5], *a III. Alleluia, Ekekraxan dykei* [6], *a IIII*or. *Sequentia : Gaude prole. Ante Euvangelium antiphona : O beate Dyonisi, Post legatur Euvangelium in greco, alia in latino : Videns Jhesus turbas. Dicatur Phisteuo, quod est Credo, etiam si Dominica non fuerit. Offertorium ι Y ta Cherubyn* [7]. *Sanctus, Agyos, agyos. Agnus, o agnos ton Theu, et Agnus Dei, III. Communio : Psallate Ysu* [8]. *Postcommunio : Sumpsimus, Domine, pignus. Ite missa est, Sicut angelorum.*

D'après M. H. Omont, « c'est à la fin du XII^e siècle qu'il faut sans doute faire remonter l'introduction de ces parties grecques dans la messe de l'octave de saint Denis, telle qu'elle se trouve dans le cérémonial précédent. Dans la seconde moitié de ce siècle, en 1167, plusieurs manuscrits grecs avaient en effet été apportés d'Orient à Saint-Denis par un médecin, Guillaume de Gap, plus tard moine et abbé de 1173 à 1186. Au nombre de ces volumes était peut-être un manuscrit des œuvres de saint Denis, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale sous le n. *933* du fonds grec, qui, dès la fin du XII^e siècle, était certainement dans la bibliothèque de l'abbaye. La vie de saint Denis par Michel le Syncelle, qui termine ce volume, a été traduite en latin par le même Guillaume, qui a mis en tête une dédicace à l'abbé Yves (1169-1173) [9]. A la même époque se trouvait aussi à Saint-Denis un lectionnaire à l'usage de l'Église grecque (ms. gr. *375*) [10], dans lequel une main occidentale a ajouté, au XII^e ou XIII^e siècle, différentes mentions relatives au culte de saint Denis et notamment l'épître grecque de la fête du saint [11]. »

Il semble que ce soit au XIV^e siècle que les moines, pris d'un beau zèle, poussèrent à faire croire que cet usage de grec dans leur abbaye remontait à une lointaine antiquité. La bibliothèque possédait alors un manuscrit latin des Évangiles, copié au IX^e siècle en minuscule d'argent sur parchemin pourpre (aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, fonds latin *9387*) et richement relié. Sur neuf feuillets, insérés au milieu de l'évangile de saint Luc (fol. 153-161), on écrivit en minuscule d'or sur parchemin imparfaitement pourpré les épîtres et évangiles suivants :

Fol. 153. *In natali Domini Epistola.* Πρὸς Ἑβρέους Ἐπιστολῆς Παῦλου ἀποστόλου τὸ ἀνάγνοσμα. Πωλυμερῶς καὶ πολυτρόπως...

Fol. 154. *In nativitate Domini Euvangelium.* Σοφήα ὀρθὴ, ἀκούσωμεν ἐκ τοῦ κατὰ Ἰωάν νην ἁγίου Εὐαγγελιου τὸ ἀνάγνοσμα. Ἐν ἀρχῇ ἦν ὁ Λόγος, καὶ...

Fol. 154 v°. *Epistola in dedicacione Ecclesie.* Πρὸς Κορινθέους Ἐπιστολῆς Παῦλου ἀποστόλου τὸ ἀνάγνοσμα Ἀδελφοὶ, ἕκαστος ἴδιον...

Fol. 155. *In dedicacione Ecclesie Sancti Dyonisii Euvangelium.* Σοφήα ὀρθὴ, ἀκούσωμεν ἐκ τοῦ κατὰ Λουκὰν ἁγίου Εὐαγγελίου τὸ ἀνάγνοσμα, Τῷ κέρῳ ἐκίνῳ εἶπεν ὁ Ἰησοῦς τοῦς μαθηταῖς αὐτοῦ· Οὐκ ἐστι δένδρον....

Fol. 155 v°. *In die Resurrectionis Domini, ad missam, Epistola.* Πρὸς Κορινθίους ἐπιστολῆς Παύλου ἀποστόλου τὸ ἀνάγνοσμα. Ἀδελφοὶ, μηκρὰ ζύμη ὅλον....

Fol. 155. v°. *Euvangelium.* Σοφία ὀρθὴ, ἀκούσωμεν ἐκ τοῦ κατὰ Μάρκον ἁγίου Εὐαγγελίου τὸ ἀνάγνοσμα Καὶ διαγενομένου τοῦ σαββάτου Μαρία...

Fol. 156. *In die Penthecosten, ad missam, Epistola.* Πράξεων τῶν ἁγίων ἀποστόλων τὸ ἀνάγνοσμα. Τῷ συμπληροῖσθαι τὴν ἡμέραν τῆς Πεντηκοστῆς ἦσαν πάντες οἱ οποστόλοι...

Fol. 157. *In die Penthecosten Euvangelium.* Σοφία ὀρθὴ, ἀκοὐσωμεν ἐκ τοῦ κατὰ Ἰωάννιν ἁγίου Εὐαγγελίου τὸ ἀνάγνοσμα : Τῷ καίρῳ ἐκείνῳ εἶπεν ὁ Κύριος τοῖς ἑαυτοῦ μαθήταις· Ἐάν τις ἀγαπά με...

Fol. 157 v°. *In festo sancti Dyonisii Areopagite Epistola.* Πράξεων τῶν ἁγίων ἀποστόλων τὸ ἀνάγνοσμα. Ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκίναις στάθης ὁ Παῦλος....

Fol. 158 v°. *In die sancti Dyonisii Euvangelium.* Σοφία ὀρ[θ]ὴ, ἀκούσωμεν ἐκ τοῦ κατὰ Λουκὰν ἁγίου Εὐαγγελίου τὸ ἀνάγνόσμα. Τῷ καίρῳ ἐκείνῳ ἔστη ὁ Ἰήσους ἐπι τόπου πεδίνου....

Fol. 159. *Item, Euvangelium.* Σοφήα ὀρθὴ, ἀκούσωμεν ἐκ τοῦ κατὰ Ματθέον ἁγίου Εὐαγγελίου τὸ ἀνάγνοσμα. Τῷ καίρῳ ἐκείνῳ ἠκολούθησαν τῷ Ἰησού....

Et en écriture plus récente :

Fol. 159 v°. Ἐκ τοῖς βιβλου τὴ Σοφίας τὸ ἀνάγνωσμα. Μακάριος ἀνὴς [12]....

Fol. 159 v°. Ἐκ τοῦ κατὰ Ματθέον ἁγίου Εὐαγγελίου τὸ ἀνάγνοσμα. [Κ]αταμαθεται τὰ κρὶνα τοῦ ἀγροῦ....

Le cérémonial de Saint-Denis dont nous avons parlé mentionne les cinq grandes fêtes de Noël, Pâques, Pentecôte, Assomption et Saint-Denis, mais on ne trouve mention de la lecture du texte grec des Épîtres et des Évangiles que pour l'octave de Saint-Denis; on peut donc considérer toutes ces soi-disant péricopes comme imaginaires et destinées à abuser ceux qui se complaisaient à y croire. Ainsi engagés dans cette voie des attestations apocryphes, les moines de Saint-Denis forgèrent une « lettre de l'Église grecque au vénérable archimandrite de l'abbaye royale du trois fois bienheureux Père Denys en France, » au sujet de la lecture de ces textes en grec et en latin [13].

La rédaction du texte de la messe grecque de Saint-Denis, tel du moins qu'il a été imprimé, semble donc ne pas remonter plus haut que le milieu du XVI^e siècle. Il paraîtrait même que le texte alors chanté était différent de celui qui était adopté à la fin du XVIII^e siècle; il avait été révisé par le savant helléniste Guillaume Budé, mort en 1546, qui parapha de sa main le texte ainsi revu par lui [14]. Toutefois, dès le début du XVI^e siècle, on chantait en grec, à certains jours, l'épître et l'évangile d'après ce que nous lisons dans le *Mémorial* de G. Chartelier, conseiller au Parlement de Paris [15] :

« Le vendredi XVIII^e jour de may de l'an 1509,... la court (de Parlement) alla en l'église mons. Sainct Denis en France... La messe fut chantée par ledit evesque d'Amiens. L'épître et l'évangile furent

[1] Δεῦτε ἀγαλλιασώμεθα, *Venite exultemus*, (Ps. XCIV);— [2] *Gloria Patri.* — [3] *Gloria in excelsis.* — [4] *Timete Dominum.* — [5] *Inquirentes.* — [6] *Clamaverunt justi.* — [7] Ezéchiel, ch. x. — [8] *Cantate Jesu.* — [9] Bibl. nat., ms. lat. *2447*, fol. 81; cf. *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum*, 1889, t. I, p. 111, 124-125. — [10] H. Omont, *Fac similés des manuscrits grecs datés de la Bibl. nat.*, 1891, pl. XIV. — [11] Voir notamment aux fol. 56, 153, 154, 193, 194 v°; H. Omont, *La messe grecque de Saint-Denys au moyen âge*, dans *Études d'histoire du moyen âge*, 1896, p. 181-182. — [12] Sap. XXXIV, 8-11, texte traduit en grec sur la Vulgate latine. — [13] Vidieu, *Saint-Denys l'Aréopagite*, in-8°, Paris, 1889, p. 416. — [14] *Messe grecque, en l'honneur de S. Denys*, édit. 1777 et 1779, à la fin de l'*Avertissement.* — [15] Bibl. nat., ms franç., *4431*, fol. 216, 219 v°, publié par P. Guilhermoz, dans *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, 1888, t. XV, p. 174, 179.

dites en grec et en latin. L'Épître et l'Évangile en grec furent dites en bas, devant ledit maistre auter ou celebroit ledit evesque...

« Vendredi premier jour de juin 1509, la court (de Parlement) assemblée... le lendemain, qui fut le samedi 11e jour dudit mois de juin, la court fut à monsr Sainct-Denis... La messe fut chantée des benoistz martirs, *Intret in conspectu tuo, Domine* à l'auter sur lequel est « le corps monsr sainct Loys... Les Epistre et Euvangile furent dits en grec et en latin... »

Nous retrouvons cette particularité de certaines fêtes attestée par Dom Jacques Doublet, en 1625 : « Es festes solennelles, dit-il, l'on chante double Epistre et double Evangile, une Epistre en grec et une en latin, un Évangile en grec et un en latin, et ce en commémoration de l'apostre de France, sainct Denys l'Aréopagite, qui estoit grec de nation, lequel repose en l'église [1]. »

Le même historien précise, quelques pages plus loin, que « le jour de l'Octave de la feste de sainct Denys, l'on chante toute la messe en grec [2]. »

Le texte de cette messe ne nous est connu par aucun exemplaire plus ancien que celui imprimé sous ce titre : *Missa in Octava S. Dionysii Areopagitæ et sociorum martyrum, ad usum regalis ecclesiæ ejusdem S. Dionysii in Francia, ordinis S. Benedicti, Congregationis S. Mauri*, Parisiis, ex officina Roberti Ballard, unici regiæ musicæ typographi, 1658, petit in-4° de 30 pages [3].

Cette messe grecque n'est nullement une liturgie spéciale comme celles de saint Basile ou de saint Jean Chrysostome, ou encore la liturgie dite de saint Jacques; elle s'est formée par la simple traduction des seules parties chantées de la messe latine, ainsi que le fait remarquer la préface anonyme de l'édition de 1777 : car le canon et les autres parties récitées à voix basse par le célébrant n'avaient pas été traduites : « le grec n'a lieu, dit cette préface, que pour les parties chantées [4]. » C'est ce qu'indiquait déjà, mais moins clairement, Dom Martène, en 1736 : *In octava vero S. Dionysii quidquid a choro in missa præcinitur totum græco sermone canitur* [5].

On peut prouver que ces fragments grecs ne sont qu'une traduction des parties correspondantes de la messe célébrée suivant le rit latin. On sait que le mot *missa* est étranger aux liturgies grecques qui font usage des mots σύναξις, λειτουργία, κοινωνία, ou encore τελετή, εὐχαριστία. Ce mot *missa* a été très diversement interprété; d'après Isidore de Séville, c'est le « renvoi » ou « congé » donné aux assistants, ou à une partie d'entre eux. Les traducteurs du texte latin en vue de la messe grecque de Saint-Denis se sont trouvés devant l'inévitable formule *ite missa est* et, au lieu d'y attacher le sens de « renvoi », de « congé », ils ont considéré le mot *missa* comme le participe féminin du verbe *mitto*, et ont en conséquence, dans l'édition de 1777 traduit la formule susdite par les mots : Ἄπιτε, πεμπομένη ἐστί. A quoi, demandera-t-on, peut se rapporter le mot πεμπομένη ? c'est ce qu'il serait sans doute difficile d'expliquer. Au surplus, il faut observer que la traduction du verset *ite missa est* (traduction qu'on a imitée depuis) ne se trouvait pas encore dans l'édition de 1658, et que dans le manuscrit daté de 1764, au lieu du verset Ἄπιτε, πεμπομένη ἐστὶ et du répons Θεῷ εὐχαριστῶμεν, on a mis, avec plus de raison, du moins pour le verset prononcé par le prêtre : Ἄπιτε, ἄφεσίς ἐστι, et Θεῷ χάριτας.

En somme, cette messe grecque n'est qu'un pastiche de la messe latine du jour de la fête de saint Denis et le chant est exactement aussi celui de la messe latine des éditions de Ballard [6], en sorte qu'on peut dire que :

« Cette messe ne dérive point de celle qui était chantée à Saint-Denis au XIIIe siècle, il suffit pour le constater de se reporter à l'extrait du cérémonial publié plus haut. C'est une simple traduction de l'office latin, faite sans doute par un moine de l'abbaye à l'imitation des petites *Heures de la Vierge*, publiées par les Alde et les Estienne dès la fin du XVe et au XVIe siècle. Les quelques manuscrits qu'on en possède datent tous du XVIIIe siècle et sont en complet accord avec le texte imprimé. Il y en a deux à la bibliothèque Mazarine, qui l'un et l'autre ont servi à la célébration de la messe grecque à Saint-Denis : le premier (ms. *452*) [7], pour l'officiant, le second (ms. *4465*) [8] pour le chant au lutrin. La copie qui se trouve à la Bibliothèque nationale sous le n. *17182* (fol. 36 vo–45) semble avoir été faite sur l'imprimé; A.-J.-H. Vincent en possédait aussi un exemplaire, daté de 1764 [9]. Enfin, à deux années de distance, en 1777 et 1779, il a été publié deux éditions nouvelles de la *Messe grecque en l'honneur de S. Denys, apôtre des Gaules, premier évêque de Paris, et de S. Rustique et S. Eleuthère, martyrs : selon l'usage de l'abbaye de S.-Denys en France, pour le jour de l'Octave de la Fête solennelle de S. Denys, au XVIe jour d'octobre...*, Paris, A.-M. Lottin l'aîné, imprimeur du Roi et de la Ville, 1777, in-12, de XLV, 1 f. non pag. et 72 p. (1779, in-12, de XLVIII, 1 f. n. p. et 72 p.) [10]. L'un et l'autre de ces petits livrets, dont le texte est identique, sont une réimpression très augmentée de l'édition de 1658; ils sont précédés d'un avertissement historique et musical et forment le dernier en date des monuments liturgiques en langue grecque du culte rendu, en France, à saint Denys [11]. »

H. Leclercq.

GRECQUES (Lettres). — Le manuscrit copto-arabe n. *303* du fonds Huntington de la bibliothèque bodléienne, daté de l'an 1303, nous est parvenu en bon état de conservation et fort lisible. Le texte copte y occupe le milieu de la page; en marge, se déroule une version arabe. Ce manuscrit fut étudié par M. Amélineau [12], édité et traduit par M. A. Hebbelynck [13].

Le catalogue d'Oxford résume en une phrase la nature du traité : *Auctor omnia creationis, providentiæ*

[1] *Histoire de l'abbaye de S. Denis*, in-4°, Paris, 1625, t. I, p. 361. — [2] *Ibid.*, t. I, p. 366. — [3] Texte grec seulement, avec la musique notée; à la fin est ajouté sur un feuillet séparé le texte grec avec musique de la *Benedictio pontificalis in fine missæ quæ græce cantatur in die octava SS. mart. Dionysii et soc.* — [4] Préface, p. XIII. — [5] *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, Antverpiæ, 1736, t. I, p. 281. — [6] A.-J.-H. Vincent, *Note sur la messe grecque qui se chantait autrefois à l'abbaye royale de Saint-Denis le jour de l'octave de la fête patronale*, dans *Revue archéologique*, 1864, p. 268-281. — [7] Voir *Catalogue des mss. de la bibliothèque mazarine*, 1885, t. , p. 175. — [8] *Ibid.*, t. III, p. 356. — [9] *Catalogue de vente de la bibl. de A.-J.-H. Vincent*, 1872, part. 2, n. 412. — [10] Bibl. nat., imprimés, inv. B, *11441* et *11442*. — [11] H. Omont, *op. cit.*, p. 184-185. Une autre messe grecque se célébrait deux fois par an à Paris, dans le couvent des cordeliers, au rapport de Lomeier, *De bibliothecis*, 2e édit., Ultrajecti, 1682, in-12, p. 305 : *In ejus capella, Hierosolyma dicta, bis quotannis missa græce celebratur comparentibus iis, qui Hierosolymis sepulchrum Christi visitarunt.* — [12] E. Amélineau, *Les traités gnostiques d'Oxford*, dans *Revue de l'histoire des religions*, 1890, t. XXI, p. 262-294. — [13] A. Hebbelynck, *Les mystères des lettres grecques*, dans *Le Muséon*, 1900, nouv. série, t. I, p. 1-36, 105-136, 260-300; 1901, t. II, p. 1-33; *Le mystère des lettres grecques, d'après un manuscrit copto-arabe de la bibliothèque bodléienne, texte, traduction et notes*, in-8°, Louvain, 1902.

et redemptionis opera ex literis græcis educit et elicit. Ces essais d'interprétation mystique des caractères de l'alphabet sont une distraction assez inoffensive dont on retrouve des exemples jusqu'au Moyen Age.

L'ouvrage consacré aux « mystères des lettres grecques » se compose de quatre parties, mais on a pu douter que la quatrième partie fût du même auteur que les trois précédentes ; elle est plus négligée non seulement comme style mais comme transcription, mais ceci peut n'être imputable qu'au copiste. Quant au style, il laisse apercevoir, comme pour tout le reste, un original grec sous la version copte; en définitive, cette dernière partie se rattache étroitement à ce qui précède, et on ne saurait la supprimer sans enlever quelque chose à la démonstration.

Le point de départ est ce passage de l'Écriture où le Seigneur dit : « Je suis l'*alpha* et l'*oméga* » (voir *Dictionn.*, t. I, col. 1), d'où il conclut que l'alphabet grec contient un mystère, il ne s'agit que de le découvrir, c'est ce que l'auteur obtient de Dieu, sur le mont Sinaï, à la suite d'abondantes prières.

A l'origine, l'alphabet renfermait vingt-deux lettres, symbole des vingt-deux œuvres de Dieu; aussi faut-il éliminer ξ et ψ introduites par les philosophes qui ignoraient tout du mystère. Les sept voyelles figurent les sept créatures douées de voix, et les quinze consonnes les quinze objets de la création dépourvus de voix. Les quatorze lettres α.β.γ.δ.ε.ζ.η.θ.ι.κ.λ.μ ν.ο représentent la création du monde, et le nombre quatorze est symbolique. Quant aux lettres, elles le sont merveilleusement, ainsi π, par sa forme, symbolise le Christ et l'Église; ρ la venue de Dieu; ς le monde éclairé par le Verbe; τ, la croix; υ, la descente aux enfers et la résurrection; φ, l'ascension; χ, les quatre évangiles; ω, la fin du monde.

Tout ceci risquerait de passer de nos jours pour un badinage et nous savons que les anciens aimaient fort à se dérider; on se demandera donc s'ils ont pris tout ce mystère pour autre chose qu'une facétie ? Il ne faut pas douter du contraire, car l'auteur raconte très sérieusement que ces lettres dérivent de l'alphabet syrien, qui n'est autre que le chaldéen, lequel est ni plus ni moins que l'œuvre de Dieu. On ne s'étonne plus dès lors que chaque lettre contienne un boisseau de mystères.

Ce n'est pas seulement la *forme*, c'est encore le *nom* des lettres qui symbolisent. Chaque lettre représente par sa forme un objet particulier : si donc elles étaient dénommées d'après l'objet représenté, leurs noms devraient être tout autres que ce qu'ils sont. Ainsi α, qui représente l'esprit de Dieu (πνεῦμα), ne devrait pas s'appeler α, mais ρωχ (esprit), le δ, qui est la figure du ciel, devrait être appelé *sama* (ciel). S'il en est autrement, c'est que, parmi ces lettres, les unes symbolisent par leur forme les œuvres créées, les autres annoncent manifestement le mystère du Christ. Là-dessus l'auteur, invoquant les noms de Clément, Denys, Épiphane, Irénée, s'engage dans une interprétation des noms des lettres : *alef*, la convenance; *beit*, la maison; *gamel*, remplie de choses élevées, etc., et pour peu qu'on ait la patience d'interpréter toutes les lettres de *alef* à *vav*, on obtient cette phrase : « Le fondement de la maison, remplie de choses élevées, où il y aura un signe, c'est-à-dire la création du monde où viendra Dieu le verbe. »

Ce qui n'est pas moins admirable, c'est que rien n'embarrasse l'auteur. Après avoir délesté l'alphabet grec des lettres ξ et ψ, il lui devient aisé d'établir une concordance entre les vingt-deux caractères des deux alphabets syriaque et grec. Ces caractères se correspondent à merveille au commencement :

alpha pour *alef*
bêta pour *bêth*
gamma pour *gamal*
delta pour *dalath*

seulement l'accord ne se soutient pas jusqu'à la fin; toutefois comme le nombre des lettres concorde, l'auteur impose, à partir de la lettre π, la concordance suivante :

π pour *samech.*
ρ » *ayec.*
ς » *pê.*
τ » *saddi.*
υ » *koph.*
φ » *res.*
χ » *sen.*
ω » *tau.*

Dès lors, tout est clair : depuis que ω s'appelle *tau* en hébreu et en syriaque, ce mot signifie *consommation* : ⲑⲁⲩ ⲉⲧⲉⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲉⲭ ⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗ. L'auteur ne veut pas dire que ω existe en syriaque, il veut dire simplement que les Syriens l'appellent *tau*, ce qui prouve qu'il ne savait même pas l'alphabet syriaque ou qu'il avait de singulières idées sur la concordance des lettres, mais il abonde dans son propre sens et conclut, enchanté de sa découverte : « A présent il nous apparaît de nouveau qu'il y a un mystère dans l'alphabet; sinon l'alphabet grec et hébreu, comme nous venons de le montrer, ne se prêteraient pas à un accord réciproque en ce qui concerne les caractères et les noms. Que si tu es incroyant et rebelle, dis donc pourquoi ces lettres s'accordent ensemble. »

L'ouvrage fut écrit en grec et traduit en copte; mais le traducteur ne s'est pas affranchi de l'allure de la phrase grecque; on en trouve la preuve dans tel passage où le traducteur copte a conservé toutes les particules du texte grec et, chose plus curieuse, un pronom relatif au génitif [1]. De plus, on rencontre dans le cours de l'ouvrage un assez grand nombre d'autres passages où des mots grecs sont expliqués en copte, ce qui ne peut s'expliquer que par un texte grec que le traducteur avait sous les yeux [2]. Quant à la traduction arabe, elle est plus récente encore, et elle a été faite non sur le grec mais sur le copte [3].

A propos du δ *(delta)* l'auteur expose sa cosmogonie. Le *delta* est pour lui l'image de la Trinité, car il renferme *trois* parties supérieures : le ciel du saint au sommet, au-dessous les eaux, et encore au-dessous notre ciel, et trois parties inférieures, la terre cosmique ou habitée, le noun, la terre inférieure. Ces trois parties correspondent en haut et en bas à la Trinité en ce que, de même que la Trinité comprend deux personnes invisibles et une visible (le fils), de même des trois parties supérieures, deux sont invisibles et une visible (le ciel terrestre), au-dessous également nous trouvons deux parties invisibles et une visible (la terre cosmique ou notre terre). Tout cela forme un système bien coordonné.

Cette cosmogonie ne nous renseigne guère sur la patrie de l'auteur. On l'a supposé originaire d'Égypte, à raison d'un passage où il parle de la lettre *ro* « dont la signification en égyptien rappelle le verbe ou la bouche, » et on en a induit que « le rédacteur, s'il n'était pas égyptien d'origine, avait une certaine connaissance de la langue égyptienne. » Mais, d'après l'équivalence des lettres établie par l'auteur, le *ro* grec est équivalent du *phi* syriaque et l'Égypte n'a rien à faire ici.

[1] Page 101 de l'édition Hebbelynck. — [2] Pages 52, 112, 136, 138-140. — [3] Pages 126, 154. la traduction arabe n'a pas compris ⲛⲟⲣⲟⲛ copte, qui était une lecture intelligente de ἄπορον grec.

La cosmogonie de l'auteur se retrouve chez Cosmas Indicopleustes. Le monde, pour Cosmas, se divise en deux parties : la première, séjour des hommes, s'étend depuis la terre jusqu'au firmament, au-dessous duquel les astres font leurs révolutions : là séjournent les anges qui ne s'élèvent jamais plus haut. La deuxième s'étend depuis le firmament jusqu'à la voûte supérieure qui couronne et termine le monde. Sur le firmament reposent les eaux du ciel : au delà de ces eaux se trouve le royaume du ciel, où Jésus-Christ a été admis le premier, frayant la route à tous les chrétiens. On reconnaît là les trois divisions supérieures de notre auteur : notre ciel avec sa voûte, qu'il appelle στερέωμα, les eaux qui sont placées au-dessus, et le ciel du ciel. Ces idées se trouvent dans d'autres auteurs sacrés [1], dans Diodore, évêque de Tarse (en 378), dans un livre dont Photius [2] a donné des extraits « Ce père y combat les partisans de la sphéricité du ciel et de la terre. Il dit dans un endroit : » Il y a deux cieux, l'un visible, l'autre invisible et placé au-dessus, le ciel supérieur fait en quelque sorte l'office de toit, par rapport au monde, comme l'inférieur par rapport à la terre : et celui-ci sert en même temps de sol et de base au premier. » Sévérien de Gabales, vers la même époque, parle également du ciel supérieur, qu'il dit être le ciel des cieux de David, et il compare le monde à une maison à double étage, dont la terre serait le rez-de-chaussée; le ciel inférieur, qui sert de lit aux eaux célestes, le plafond; et le ciel supérieur, le toit. Eusèbe de Césarée, dans son commentaire sur Isaïe, et l'auteur des *Quæstiones et responsiones*, admettent la même disposition : c'est tout juste celle qui résulte de la description de Cosmas, puisqu'il se figurait l'intervalle d'un ciel à l'autre comme formant une espèce de compartiment dont le ciel inférieur était le fond et le supérieur le couvercle. On peut en dire autant de saint Basile en son homélie III[e] sur l'*Hexæmeron*. Il admettait que la surface supérieure du premier ciel est plate, tandis que la surface inférieure, celle qui est tournée vers nous, est en forme de voûte. Il expliquait de cette manière comment les eaux célestes pouvaient s'y tenir et y séjourner.

Il semble que l'on puisse retrouver dans Cosmas les trois divisions admises par l'auteur des *Mystères des lettres grecques* : notre terre, la terre inférieure et le noun qui les sépare. Même absence d'originalité dans sa croyance aux quatre éléments : toute chose est constituée de quatre éléments, à savoir l'air, le feu, la terre et l'eau. Cette idée des quatre éléments n'est pas neuve : elle a été empruntée à Aristote; on la retrouve dans Philon et Origène [3].

La théorie qui fait le fond du livre, l'explication symbolique du nombre vingt-deux, total des lettres de l'alphabet grec, moins le ξ et le ψ, n'est pas nouvelle. Les Juifs croyaient que le nombre vingt-deux, total des lettres de l'alphabet hébreu, avait un sens caché; la kabbale juive mit les vingt-deux lettres en rapport avec la création [4]. L'hérésiarque Mani avait rédigé son évangile suivant l'ordre des vingt-deux lettres de l'alphabet syriaque. On trouve dans Suidas [5], au mot Ἰησοῦς, des traces de cette croyance dans la légende suivante : il y avait sous Justinien un prince des Juifs nommé Théodore; un chrétien de ses amis, nommé Philippe, l'exhortait à se convertir en lui disant : « Je suis persuadé que lorsque tu te seras bien rendu compte des choses qu'annonce l'Écriture au sujet de l'avènement de Jésus-Christ, tu ne repousseras plus la foi chrétienne. » Le juif lui répondit qu'il savait et que tous les Juifs savaient avec lui que le Christ avait été prédit par la loi et les prophètes, que c'était un secret que l'on cachait, mais que par amitié pour lui, il allait le lui révéler, et voici quel était ce secret.

Dans les temps anciens, quand le temple de Jérusalem était en construction, une coutume des Juifs voulait qu'il y eût dans le temple autant de prêtres qu'il y a de lettres dans l'alphabet juif et qu'il y a de livres inspirés par l'esprit de Dieu, c'est-à-dire vingt-deux. Quand un prêtre mourait, les autres prêtres nommaient quelqu'un en remplacement du défunt, de façon que le nombre vingt-deux fût toujours au complet. Or au temps de Jésus-Christ, un des prêtres, mourut on rejeta tous les candidats; un des prêtres se levant alors, proposa de nommer à la place du défunt Jésus, fils de Joseph le charpentier : Jésus fut en effet élu après vérification de sa généalogie. La suite de la légende n'a pour but que d'établir que Jésus est né d'une vierge et qu'il est le fils de Dieu vivant, constatation qui fut mise en écrit sur le registre contenant les noms de tous les prêtres du temple. On reconnaît dans cette légende la trace d'une croyance au sens caché des vingt-deux lettres hébraïques.

L'auteur du *Mystère des lettres grecques* énumère les vingt-deux œuvres du Christ; on retrouve cette énumération, en partie concordante, dans un manuscrit grec de Vienne et dans un autre manuscrit [6]. Il semble qu'il ait existé en ce qui concerne les vingt-deux œuvres de la création des rédactions diverses. L'ordre de l'énumération pouvait différer, le total ne variait pas. On trouve dans Georges le Syncelle un passage dans lequel il énumère les vingt-deux œuvres de la création [7] :

1er jour : οὐρανὸν
γῆν
σκότος
ὕδατα
πνεῦμα
φῶς
νυχθήμερον, ὁμοῦ ἔργα ἑπτὰ
2e jour : στερέωμα, ἔργον ἕν
3e jour : φανέρωσις γῆς καὶ ἀναξήρανσις
παράδεισος
δενδρα παντοῖα
βοτάναι καὶ σπέρματα
ἔργα τέργα τέσσαρα
4e jour : ἥλιον
σελήνην
ἀστέρας [ἔργα τρία]
5e jour : τὰ ἑρπετὰ καὶ νηκτὰ πάντα
κήτη καὶ ἰχθύας καὶ ὅσα ἐντοῖς ὕδασι ἔτι
τε πετεινὰ ὁμοῦ ἔργα τρία
6e jour : τετράποδα
ἑρπετὰ τὴς γῆς
θήρια
ἄνδρωπον ἔργα τέσσαρα

ὁμοῦ τὰ πάντα ἔργα εἴκοσι δύο ἰσάριθμα τοῖς εἴκοσι δύο ἑβραϊκοῖς γράμμασι καὶ ταῖς εἴκοσι δύο ἑβραϊκαις βίβλοις καὶ τοῖς ἀπὸ Ἀδὰμ ἕως Ἰακωβ εἴκοσι δύο γεναρχίαις, ὡς ἐν λεπτῇ φέρεται Γενέσει, ἣν καὶ Μωϋσέως εἶναι φασί τινες ἀποκάλυψιν.

Ce texte est donné aussi par Cedrenus [8].

En somme, l'originalité de l'auteur des *Mystères des lettres grecques* consiste à avoir appliqué ces idées symboliques à l'alphabet grec sur lequel il avait

[1] Letronne, *Opinions cosmographiques des Pères de l'Église*, dans *Œuvres choisies*, II[e] série, t. I, p. 396. — [2] Photius, édit. Bekker, t. II, cod. XLII. — [3] E. Herriot, *Philon le juif*, Paris, 1898, p. 220; J. Denis, *De la philosophie d'Origène*, in-8°, Paris, 1884, p. 178. — [4] Jacoby, *Studien zur koptisch Literatur*, dans *Recueil de travaux relat. à l'archéol.* de Maspero, t. XXIV, p. 43. — [5] Suidas, *Lexicon*, édit. Bekker, Berlin, 1854, p. 523-526. — [6] Jacoby, *op. cit.*, p. 194. — [7] *Chronogr.*, édit. Bonn, 1829, p. 5. — [8] Édit. Bonn, ep. 7-9.

quelques notions à peu près exactes, au moins dans l'ensemble. Il savait que l'alphabet grec est venu d'Asie et qu'il est d'origine sémitique, ce qui est conforme aux opinions soutenues par la science moderne.

L'auteur se nomme Seba, ou Sabas, il est moine; c'est tout ce qu'on en peut dire.

H. LECLERCQ.

GRECQUES (LITURGIES). I. Observations préliminaires. II. Nomenclature des liturgies grecques. III. Le rit *byzantin* : 1. Origines. 2. Authenticité des liturgies de saint Basile et de saint Jean Chrysostome. 3. Extension du rit byzantin. 4. Modifications et développements de la messe byzantine. 5. Remarques sur ses différentes parties. 6. Les cérémonies de la messe pontificale. 7. La messe privée et les abréviations. IV. Bibliographie.

I. OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES. — Sous la rubrique *Liturgies grecques* il ne sera question que de la messe ou *liturgie eucharistique*. Toutes les autres parties de la *liturgie* considérée sous son aspect le plus général, tels que l'office, l'administration des sacrements, le calendrier ecclésiastique, etc., sont étudiées chacune en son lieu propre.

Au mot BYZANTIN (*Rit*), le Dictionnaire renvoie au présent article. Il faut avant tout dissiper l'équivoque : liturgie *byzantine* et liturgie *grecque* sont deux choses différentes. Veut-on entendre par le nom de liturgies grecques les formulaires de la messe en langue grecque? Dans ce cas il faut renoncer à donner une base scientifique à la répartition des familles liturgiques, car l'idiome grec apparaît dans presque chacune d'elles.

S'agit-il au contraire d'indiquer particulièrement les usages rituels de Constantinople, de la même façon que l'on a été accoutumé de désigner l'Église de ce patriarcat sous l'appellation d'Église grecque pour opposer au monde romain les races héritières du monde hellénique? Mais il y a bien longtemps que les érudits ont renoncé aux dénominations d'*Église grecque* ou de *liturgie grecque*, parce qu'elles sont erronées ou pour le moins amphibologiques.

Les liturgies orientales peuvent être divisées en quatre groupes principaux : 1° les liturgies de Jérusalem et d'Antioche (Syrie occidentale); 2° les liturgies de la Mésopotamie et de la Perse (Syrie orientale); 3° les liturgies égyptiennes (Égypte-Éthiopie); 4° les liturgies asiatico-byzantines.

Pour satisfaire à la fois au titre du présent article (*Liturgies grecques*) et à celui de *Rit byzantin*, il sera nécessaire de dresser, en premier lieu, une liste des liturgies de langue grecque, puis, d'étudier spécialement les liturgies byzantines.

II. NOMENCLATURE DES LITURGIES DE LANGUE GRECQUE. — Je laisse de côté les attestations ou les textes plus ou moins mutilés et incomplets des m^e-IV^e siècles, qui sont étudiés en particulier.

Je n'insisterai pas davantage sur la messe grecque dite *Messe de saint Denis*. Voir DENIS (Abbaye de Saint-), t. IV, col. 638-639.

Plus intéressante est la version grecque du canon romain actuel, encadrée dans le dessin liturgique des messes byzantines. Cette composition hybride a donné naissance à la *Liturgie de saint Pierre* [1] et à la *Liturgie de saint Grégoire le Grand* [2] (voir ces mots).

Venons-en aux liturgies orientales proprement dites.

Dans le groupe palestino-antiochéen nous rencontrons la fameuse *Liturgie de saint Jacques* [3]. Voir ANTIOCHE, t. I, col. 2427-2436.

A la famille égyptienne appartiennent trois messes : 1° La *Liturgie de saint Marc*, Ἡ θεία λειτουργία τοῦ ἁγίου ἀποστόλου καὶ εὐαγγελιστοῦ Μάρκου μαθητοῦ τοῦ ἁγίου Πέτρου. Voir ALEXANDRIE, t. I, col. 1194-1197; 2° La *Liturgie de saint Basile*, Ἡ θεία λειτουργία τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Βασιλείου; 3° La *Liturgie de saint Grégoire de Nazianze*, Ἡ θεία λειτουργία τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου ; 4° La *Liturgie des Présanctifiés de saint Marc*, τὰ προηγιασμένα τοῦ ἀποστόλου Μάρκου.

Le texte grec du rit alexandrin des Présanctifiés ne nous est connu que par une note du manuscrit gréco-arabe de la Bibliothèque nationale de Paris, *Græc. 325* (ancienn. *3023*) rapporté par Jean Michel Vansleb. Mais les autres liturgies s'y trouvent en entier et elles ont été publiées pour la première fois par Eusèbe Renaudot [4]. Comme le manuscrit provient de Chypre, cet auteur avance timidement la conjecture qu'il aurait servi aux jacobites d'Égypte réfugiés dans cette île pour échapper à la domination des Arabes ou des Turcs [5].

Enfin des fragments sur papyrus exhumés dans une nécropole d'Égypte nous ont révélé il y a quelques années l'existence d'un nouveau formulaire grec d'une messe appartenant au type alexandrin [6].

Parmi les nombreuses liturgies syriaques des Églises nestoriennes ou celles qui leur sont apparentées, on est certain de découvrir sous la recension syriaque plus d'un ancien texte grec. Les recherches devraient être poursuivies dans ce sens. Signalons quelques résultats acquis et quelques conjectures.

Léonce de Byzance (vers 531) accuse Théodore de Mopsueste, maître de Nestorius, d'avoir composé une nouvelle anaphore, pleine de blasphèmes, sans égard pour celles que les Pères ont transmises aux Églises, particulièrement sans tenir compte de l'anaphore des Apôtres et de celle de saint Basile [7].

[1] Publiée pour la première fois en 1589 par Guillaume van Linden, d'après un manuscrit de la bibliothèque du cardinal Sirleti. Voici le titre complet de l'édition *princeps* : *Missa apostolica sive* Η ΘΕΙΑ ΛΕΙΤΟΥΡΓΙΑ τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Πέτρου. *Divinum sacrificium sancti apostoli Petri, cum Wilhelmi Lindani, episcopi Gandavensis, Apologia pro eadem D. Petri apostoli Liturgia. Item vetustissimus in S. apostolicæ missæ latinæ canonem commentarius, ex admirandis antiquissimorum PP. nostrorum orthodoxorum antiquitatibus concinnatus*, Antwerpiæ, Ex off. Ch. Plantini, M. D. LXXXIX. — [2] A. Baumstark, *Liturgia S. Gregorii Magni. Eine griechische Uebersetzung der römischen Messe*, dans *Oriens christianus*, t. IV (1904), p. 1-27. Papadopoulos-Kerameus a publié un texte latin en lettres grecques. *Documents grecs pour servir à l'histoire de la IV^e croisade*, dans *Revue de l'Orient latin*, t. I, p. 540-555. — [3] Il existe aussi une liturgie des Présanctifiés dite de saint Jacques. Cod. Sinait, 1040. Cf. F. E. Brightman, *Liturgies Eastern and Western*, t. I, Oxford, 1896, Append. G, p. 494-500. — [4] *Liturgiarum orientalium collectio*, 2^e édit., Francfort, 1847, t. I, p. XCII-CVI. Textes grecs, p. 57-116. Notes, p. 152-294. Reproduit dans Assemani, *Cod. Lit.*, VII, Romæ, 1754, p. 45-133. Cf. F. E. Brightman, *op. cit.*, p. LXV-LXVI. — [5] E. Renaudot, *op. cit.*, p. CV. — [6] T. Schermann, *Der liturgische Papyrus von Dêr-Balyzehs. Eine Abendmahlsliturgie des Ostermorgens. Texte und Untersuchungen* de Harnack-Schmidt, N. F., t. XXXVI, cah. 1b, Leipzig, 1910, in-8°, VI-45 p. Sur ce fragment voir encore : D. P. de Puniet, *Congrès eucharistique de Westminster*, Londres, 1909, p. 367-401, et *Revue bénédictine*, 1909, t. XXVI, p. 34-51 ; S. Salaville, *Échos d'Orient*, t. XII, 1909, p. 331 sq. ; 1910, t. XIII, p. 133 sq. ; *Dict. d'Arch. et de Lit.*, t. II, col. 1881-1895. — Cf. aussi A. Baumstark, *Zwei nicht erkannte Bruchstücke frühchristlich-griechischer Liturgie Aegyptens*, dans *Jahrb. für Liturgiewissenschaft.*, 1^er fasc., Münster, 1920. — [7] Τολμᾷ δὲ ἕτερον κακῶν τῶν εἰρημένων οὐ δεύτερον. Ἀναφορὰν γὰρ σχεδιάζει ἑτέραν παρὰ τὴν πατρόθεν ταῖς ἐκκλησίαις παραδεδομένην, μήτε τὴν τῶν Ἀποστόλων αἰδεσθείς, μήτε τὴν τοῦ μεγάλου Βασιλείου ἐν τῷ αὐτῷ πνεύματι συγγραφεῖσαν λόγου τινὸς κρίνων ἀξίαν. Ἐν ᾗ ἀναφορᾷ βλασφημιῶν, οὐ γὰρ εὐχῶν, τὴν τελετὴν ἀνεπλήρωσεν. *Adv. Nestor. et Eutychen*, lib. III XIX, *P. G.*, t. LXXXVI, col. 1368 C.

Dans ce passage il est donc question d'une liturgie de saint Basile, d'une autre attribuée aux apôtres et d'un texte nouveau introduit par Théodore.

De la liturgie de saint Basile il sera longuement traité plus loin. Quelle est cette *liturgie des apôtres* dont parle Léonce de Byzance? On ne peut douter qu'il s'agisse d'un formulaire écrit en grec. Eusèbe Renaudot croit pouvoir l'identifier avec la principale des anaphores nestoriennes [1].

Outre Théodore de Mopsueste [2], son disciple Nestorius (427-431) s'est encore servi de la prière liturgique pour propager ses erreurs christologiques. Plusieurs écrivains attestent l'existence d'une liturgie de Mār Nestorius.

Narsès, considéré comme le fondateur de la célèbre école de Nisibe (457), mentionne clairement, dans l'homélie XVII (A), un formulaire de messe composé par Nestorius [3].

L'auteur de l'*Expositio officiorum* que D. C. Conolly estime avoir vécu avant Georges, métropolite d'Arbèle [4], mort en 987, auquel ce traité est souvent attribué, invoque plusieurs fois le témoignage d'une liturgie de Nestorius. *Et ecce in liturgia sua* (Nestorius) *supplicationem facit pro inimicis suis* [5]. *Sed et Dominus noster, ut docet sanctus Nestorius in sua liturgia, cum fregisset corpus suum, ipse prius comedit. Sic dicit : Benedixit et comedit, et dedit discipulis suis et ait* [6]...

Mais Abd-Yeshuà, métropolite de Nisibe en 1298, affirme que non seulement Nestorius a composé une *longue* liturgie, mais qu'un siècle après sa mort elle était encore en usage et qu'elle fut traduite par Tûma et par le catholicos Mar-Abhà [7].

Celui-ci vécut vers les années 540-552.

Ces données — observe S. B. Mgr Rahmani — sont confirmées par une note qui accompagne presque tous les manuscrits des liturgies de Théodore de Mopsueste et de Mār Nestorius. *Liturgia Mār Theodori interpretis episcopi Mopsuestiæ* (ou respectivement, *Liturgia Mār Nestorii*) *ex græco in syriacum sermonem vertit interpretatusque est Mār Abhà catholicos, tempore quo in regionem Romæorum se contulit... usus ope Mār Thomæ Edesseni* [8].

D'après S. B., la liturgie syriaque de Théodore de Mopsueste serait la traduction du texte grec ancien de saint Jean Chrysostome, et celle de Nestorius le succédané syriaque de la liturgie byzantine de saint Basile [9].

Je crois, au contraire, que ces deux liturgies dont l'original grec a disparu sont des compositions distinctes. A mon sens, au rit asiatico-byzantin appartiennent un grand nombre de formulaires ou *ordines*. Pour corroborer ce sentiment, explorons un instant encore le champ des liturgies arméniennes, trop peu connu, hélas!

Plusieurs textes anciens en langue grecque nous sont parvenus dans des traductions arméniennes. Ces monuments vénérables des origines liturgiques de Byzance ont été publiés à part par Catergian-Dashian [10]. Selon le P. Catergian, les cinq premiers textes de ce recueil doivent être attribués à saint Grégoire de Nazianze et ils furent traduits vers 373-374 [11]. Quoi qu'il en soit de cette attribution, deux faits sont certains : 1° ces fragments ont été écrits en grec; 2° ils présentent des affinités indiscutables avec les liturgies byzantines connues.

P. Fehrat, qui a étudié de près le second texte, n'hésite pas à affirmer qu'il représente un ancien *ordo* cappadoco-byzantin : « Une série de circonstances attirent spécialement l'attention sur ce formulaire. Parmi les textes qui lui sont apparentés, il est le seul qui soit complet. La prière anaphorale (préface) rentre dans le cadre des liturgies du Ve siècle. Il est en relations étroites avec la liturgie de saint Basile dont en plusieurs endroits il ne s'écarte que fort légèrement et dont une prière, la troisième de la partie préanaphorale de la messe, apparaît ici presque complète pour la première fois. Signalons les points de contact d'une autre oraison avec un passage du λόγος κατηχητικός de saint Grégoire de Nysse, qui rappelle peut-être la source commune d'une très ancienne liturgie de Césarée, la mention de la *mixtio calicis* dans les paroles de l'institution, la conservation enfin d'un ancien usage relatif à la postcommunion [12]. »

Le sixième texte arménien du recueil susmentionné contient huit prières que l'on a décorées du nom de liturgie de saint Jean Chrysostome. Tout fait supposer que, comme les précédents, ces fragments ont été écrits en grec [13].

[1] *Nihil igitur propius est, quam ut eo nomine intelligatur ea quæ in Nestorianorum codicibus prima et præcipua est, a qua multæ communes orationes peti debent. Op. cit.*, t. II, p. 577. S. B. Mgr le patriarche Ephrem II Rahmani a publié d'après le cod. addit. *17, 128*, f. 11, du British Museum (Xe s.), un fragment d'anaphore syriaque qui porte le nom des XII apôtres. Cf. *I fasti della Chiesa Patriarcale Antiochena. Conferenza... tenuta li 18 gennaio 1920... colla pubblicazione in appendice di varii antichissimi documenti inediti*, Roma, 1920, p. XXVI et XXX-XXXI. — D'un autre côté F. Brightman suggère que sous le nom d'anaphore des apôtres, Léonce de Byz. pourrait bien désigner la liturgie de S. Clément, *op. cit.*, p. XLV. — [2] Sur la liturgie de Théodore de Mopsueste, cf. O. Fr. Fritzsche, *De Theodori Mopsuesteni vita et scriptis*, dans *P. G.*, t. LXVI, col. 75-78; Badger (G. Percy), D. C. L., *The syriac liturgies of the apostoles Mar Adii and Mar Mari of the Seventy, Mar Theodorus of Mopsuestia and Mar Nestorius in use among the Christians of Assyria, commonly called Nestorians. Occasional Paper of the Eastern Church Association*, XVII, London, Oxford and Cambridge, 1875, in-8°, t. XII, 32 p.; E. Renaudot, *op. cit.*, t. I, p. XXXII-XXXIII; t. II, p. 561, 569, 570, 576, 610-616, 620-632. — [3] Sur les homélies liturgiques attribuées à Narsès, cf. C. Conolly, *The liturgical homilies of Narsai*, Paris, *Texts and studies*, Cambridge, VIII, 1, 1909, p. 20. — [4] *Corpus scriptorum christianorum orientalium. Scriptores syri*, série II, t. XCI, préface, p. 1. — [5] *Ibid.*, p. 104. — [6] *Ibid.*, p. 59, 70. — [7] Cf. Assemani, *Bibliotheca orientalis*, t. III, c. I, p. 36; W. Wright, *A short history of syriac literature*, Londres, 1894, p. 117. — [8] *I fasti della Chiesa patriarcale antiochena*, p. XXV : A. Baumstark, particulièrement, a revendiqué une liturgie pour Nestorius. Cf. *Liturgia romana e liturgia dell' Esarcato*, Roma, 1904, p. 50 et p. 61; *Id.*, *Liturgische Texte III Die konstantinopolitanische Messliturgie vor dem IX Jahrhundert*, dans *Kleine Texte für theol. und philos. Vorlesungen und Uebungen*, de H. Lietzmann, Bonn, 1909, p. 2; *Id.*, *Die Messe im Morgenland*, Kempten und München, p. 54 et p. 57; *Id.*, *Die Chrysostomosliturgie und die syrische Liturgie des Nestorios*, dans Χρυσοστομικά. *Studi e ricerche intorno a S. Giovanni Crisostomo a cura del comitato per il XVe centenario della sua morte*, Roma, 1908, p. 771; *Id.*, *Zur Urgeschichte der Chrysostomosliturgie*, *Theologie und Glaube*, t. V, p. 299-313. — [9] *De liturgiis byzantinis S. Joannis Chrysostomi et S. Basilii cæsarensis in syriacam linguam sæculo VI versis*, dans *Fasti...*, p. XXV. — [10] Catergian, *Die Liturgien bei den Armeniern. Fünfzehn Texte und Untersuchungen*, herausgegeben von P. J. Dashian, Wien, 1897, in-8°, XVIII-752 p. Les textes sont publiés en arménien. — [11] P. 219, 330, 338. — [12] *Denkmäler altarmenischen Messliturgie.* 1. *Eine dem hl. Gregorius von Nazianz zugeschriebene Liturgie.* 2. *Die angebliche Liturgie des heiligen katholikos Sahak. Oriens christianus*, Rome, nouvelle série, 1911, t. I, p. 204-214, et 1912, p. 16-32. — [13] Texte arménien, *op. cit.*, p. 300-303. — Traduction italienne par G. Aucher dans Χρυσοστομικά. *La versione armena della liturgia di S. Giovanni Crisostomo*, p. 399-404. A l'encontre du P. Catergian, le P. Dashian pensait que ces fragments n'avaient pas S. Grégoire de Nazianze pour auteur (*op. cit.*, p. 319-340). Le P. G. Aucher les attribue à S. Jean Chrysostome et en fait remonter la traduction au Ve siècle (Χρυσοστομικά, p. 366-367), hypothèse qui ne me semble pas admissible, du moins en ce qui concerne la paternité de ces textes.

III. Le rit byzantin. — Il est temps de parler des grands *ordines* de la famille byzantine qui nous sont parvenus en langue grecque. Ce sont pour la liturgie entière les messes de saint Basile et de saint Jean Chrysostome.

A côté du sacrifice, s'était formé de bonne heure, en Orient, un autre rite eucharistique joint à l'office des vêpres. Il reçut le nom de *Liturgie des Présanctifiés*, parce qu'on y communiait sous les espèces antérieurement consacrées. L'anaphore manque seule à cet office; mais toutes les autres parties rentrent dans le cadre général de la messe ordinaire. Le rit byzantin possède un formulaire bien caractérisé de la messe des Présanctifiés. (Voir ce mot.)

Nous nous occuperons à présent des liturgies byzantines de saint Basile et de saint Jean Chrysostome.

I. ORIGINES DU RIT BYZANTIN. — Les origines d'un rit ou d'une famille liturgique, dans un pays évangélisé, sont presque toujours intimement liées à son histoire religieuse. Les premiers apôtres apportaient naturellement avec eux les habitudes cultuelles de leur pays d'origine, et les relations de la nouvelle chrétienté avec l'Église mère, si elles étaient maintenues, entretenaient cette communauté d'usages.

L'application de ce principe est frappante quand il s'agit d'expliquer la genèse du rit byzantin. Si haut que nous remontions le cours des informations, tout contribue à démontrer la dépendance de Byzance vis-à-vis des provinces ecclésiastiques du Pont et de la Cappadoce et les relations de celles-ci avec Antioche, première capitale de l'Orient.

« Depuis le milieu du IIIe siècle, dit Mgr Duchesne, à diverses reprises on y voit (à Antioche) réunis les évêques de toute la Syrie et de l'Asie Mineure orientale, de ce qui sera bientôt le diocèse du Pont. Dès l'année 251, nous avons connaissance d'un synode qui devait se tenir à Antioche, l'évêque de cette ville, Fabius, paraissant incliner au novatianisme. Les promoteurs de cette réunion étaient les évêques de Tarse, de Césarée de Palestine et de Césarée de Cappadoce (Eusèbe, *H. E.*, VI, 46). Quelques années après, en 256, Denys d'Alexandrie (*ibid.*, III, 5), passant en revue les Églises d'Orient qui avaient été agitées par ce conflit, nomme Antioche, Césarée de Palestine, Aelia (Jérusalem), Tyr, Laodicée de Syrie, Tarse et Césarée de Cappadoce. Un peu plus tard, de 264 à 268, l'affaire de Paul de Samosate occasionna plusieurs réunions d'évêques à Antioche et dans l'intérêt de cette Église. Ils viennent toujours des mêmes provinces, depuis le Pont Polémoniaque (Néocésarée) et la Lycaonie (Iconium), jusqu'à l'Arabie (Bostra) et à la Palestine (Césarée, Aelia) [1]. »

En outre, plusieurs évêques de Byzance, dont le siège a commencé par ne relever que de l'exarque d'Héraclée, sont originaires de la Syrie ou de la Cappadoce. En 360, Eudoxe vient d'Antioche à Constantinople [2]. Evagre (369-370), qui lui succède après Démophile, est consacré par le patriarche d'Antioche résidant alors dans la ville impériale [3]. En 379, saint Grégoire de Nazianze occupe le même siège; ami de saint Basile, il naquit comme lui dans la province de Cappadoce. L'archevêque Nectaire (381-397) vient de Tarse [4] et saint Jean Chrysostome, son successeur en 398, monte sur le trône archiépiscopal de Constantinople, après avoir passé de nombreuses années dans les rangs du clergé d'Antioche, sa ville natale. Pour finir, mentionnons Nestorius, un antiochien encore de formation et d'esprit [5], qui occupa le siège de Constantinople de 428 à 431.

L'examen des attestations liturgiques originaires de ces contrées aboutit aux mêmes conclusions. Sans parler d'un écrit de l'évêque Firmilien de Néocésarée (moitié du IIIe siècle), où en termes assez vagues il est question d'une offrande eucharistique [6], les conciles d'Ancyre (314), de Néocésarée (vers 315), de Gangre (vers 350) et de Laodicée (vers 363) d'une part [7], de l'autre, les écrits de saint Grégoire le Thaumaturge, de saint Basile, de saint Grégoire de Nysse, de saint Grégoire de Nazianze, d'Amphiloque et de saint Jean Chrysostome [8], ainsi que les documents que j'ai cités plus haut, contiennent des renseignements très précieux à cet égard. On y remarquera en effet tous les traits caractéristiques du type syrien [9].

Mais à mesure que Constantinople conquit une situation indépendante dans le domaine politique et religieux, sa liturgie s'affranchit de ses formes rudimentaires et elle évolua si bien qu'elle ne tarda pas à posséder une physionomie particulière [10]. C'est ainsi que naquit le rit de Byzance. Ses développements sont étudiés plus loin en détail.

II. AUTHENTICITÉ DES LITURGIES DE SAINT BASILE ET DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME. — Saint Basile et saint Jean Chrysostome ont-ils vraiment composé un ordinaire de la messe ?

Il va de soi qu'il faut prendre l'ossature primitive de la liturgie, c'est-à-dire une succession de prières, sans les rubriques, sans les litanies diaconales, sans les additions dont l'histoire nous a conservé les dates indéniables.

On a cru quelquefoisj sinon à l'authenticité, du moins à la véracité d'un écrit attribué à Proclus, patriarche de Constantinople de 434 à 446, et intitulé

[1] *Origines du culte chrétien*, 5e édit., Paris, 1920, p. 20-21. Cf. J. Pargoire, *L'Église byzantine de 527 à 847*, 2e édit., Paris, 1905, p. 98. — [2] *Chronicon Paschale*, *P. G.*, t. XCII, col. 735, 741; Socrate, *Hist. eccl.*, lib. II, c. XLIII, *P. G.*, t. LXVII, col. 353. — [3] Socrate, *loc. cit.*, c. XV; *P. G.*, *ibid.*, col. 500; Sozomène, *Hist. Eccl.*, l. VI, c. XIII, *P. G.*, *ibid.*, col. 1328. — [4] Socrate, *H. E.*, l. V, c. VIII, *P. G.*, col. 7. Sozomène, *H. E.*, l. VII, c. VIII, col. 1433. — [5] J. Tixeront, *Histoire des dogmes*, 4e édit., Paris, 1919, t. III, p. 23. — [6] *Epist. Cypriani*, epist. LXXV, édit. Balluzino, Venetiis, 1758, p. 348. — [7] Les canons qui regardent la liturgie ont été recueillis par M. F. E. Brightman, *Liturgies Eastern and Western*, Cambridge, 1896, t. I, append. M. et N, p. 518-526. — [8] Voir l'agencement de ces divers textes dans Brightman, *op. cit.*, et p. 470-490. Probst, *Liturgie des vierten Jahrhunderts und deren Reform*, Münster, 1893, p. 124-156; *id. Die Antiochinesische Messe nach der Schriften des Hl. Joh. Chrysostomos dargestellt*, dans *Zeitschrift für katholische Theologie*, 1883, t. VII, p. 250-307. Ces deux auteurs ont soigneusement distingué les homélies de S. Jean Chrysostome prononcées à Antioche et celles prononcées à Constantinople. Voir encore Duchesne, *Origines du culte chrétien. La liturgie syrienne au IVe siècle*, 5e édit., p. 57 sq. — A. Gastoué, au mot Antioche, *Dictionn.*, t. I, col. 2427-2429. Claude de Sainctes, *Liturgiæ, sive missæ sanctorum Patrum*, Antwerpiæ, 1562, p. 173-202. — Grancolas, *Les anciennes liturgies*, Paris, 1704, p. 134-149. — Montfaucon, *Opera S. Joh. Chrysostomi*, Parisiis, 1738. — J. Bingham, *Ecclesiast. Antiquities*, Oxford, 1855, l. XIII, c. VI, t. IV, p. 440. — Vietrinsky, *Monuments de l'ancienne Église chrétienne ou des antiquités chrétiennes avec la description des églises, etc.*, (en russe) l. XII, Pétersbourg, 1823. — Ramensky, *Essai de liturgie d'après les œuvres de S. Jean Chrysostome* (en russe), Kiev, 1874. — Borosiu Joanu, *Domnedieésca liturgie... compusa din operele acelui S. Parintele.* « Preotul Romanu » Gherla, 1888. — J. Pargoire, *L'Église byzantine de 527 à 847*, Paris, 2e édit., 1905, p. 99-103, etc. — [9] Bunsen, *Analecta antenicæna*, London, 1854, t. III, p. 36-37. — F. Cabrol, au mot Anaphore, *Dictionn.*, t. I, col. 1899. — A. Baumstark, *Die Konstantinopolitanische Messliturgie vor dem IX Jahrhundert*, dans *Kleine Texte für theolog. u philol. Vorlesungen u. Uebungen*, H. Lietzmann, n. 35, Bonn, 1909, 16 pages. — J. H. Srawley. *The early history of the liturgy*, Cambridge, 1913, p. 89 sq., — [10]. Je le répète : il ne s'agit dans cet article que de la *messe* byzantine. Les mêmes principes ne peuvent pas s'appliquer au rituel ni à l'office canonique.

Λόγος περὶ παραδόσεως τῆς θείας λειτουργίας [1]. Dans ce récit fragmentaire (car il ne peut être question d'un traité complet), le pseudo-Proclus commence par établir que plusieurs pasteurs et docteurs de l'Église ont laissé des liturgies par écrit. Après avoir mentionné saint Clément, « successeur du coryphée des apôtres, » et saint Jacques, « qui gouvernait l'Église de Jérusalem, » l'écrivain parle de saint Basile qui a abrégé la liturgie de son temps. Et il en donne les raisons. Les longueurs des offices engendraient l'ennui et le dégoût dans l'âme des fidèles... τὸ ῥᾴθυμον καὶ τὸ κατωφερὲς τῶν ἀνθρώπων θεωρῶν, καὶ διὰ τοῦτο τὸ τῆς λειτουργίας μῆκος ἐκνούντων... ἐπιτομώτερον παρέδωκε λέγεσθαι. Peu de temps après, pour les mêmes motifs, ajoute Proclus, notre Père « Jean à la bouche d'or » fit de nouvelles coupures dans le texte transmis par ses prédécesseurs et toujours dans le même but : διὸ καὶ τὰ πολλὰ ἐπέτεμε καὶ συντομώτερον τελεῖσθαι διετάξατο [2]. En s'appuyant donc sur ce document, on a cru découvrir le double remaniement d'une même liturgie, dont les résultats nous sont parvenus sous la forme des deux messes byzantines actuelles.

Mais quelle est cette liturgie primitive abrégée par les soins de l'évêque de Césarée ? Goar, Renaudot, Neale, Daniel, l'auteur russe du *Recueil des anciennes liturgies*, le P. Michel et d'autres pensent que les textes écourtés par saint Basile sont ceux de la liturgie de saint Jacques. Pour Swainson et Probst au contraire, il n'est pas possible que le formulaire de Jérusalem ait servi de base à l'opération littéraire de saint Basile, puisqu'elle a été elle-même interpolée sous l'influence des liturgies byzantines. Probst estime que saint Basile a retouché la liturgie en usage de son temps à Césarée et qu'il a pris comme fil conducteur la liturgie clémentine qui était la plus ancienne.

Voilà pour ce qui concerne l'œuvre de saint Basile. Quant à la réforme opérée par les soins de Chrysostome, beaucoup de liturgistes ont supposé trop vite peut-être qu'il s'est servi du texte de la liturgie de saint Basile et, juxtaposant les deux rédactions, ils ont aussi facilement tiré les conclusions suggérées par la comparaison des formulaires d'inégale longueur.

C'est ainsi que Bunsen et Neale et quelques autres auteurs, tout en n'admettant pas l'authenticité de la liturgie chrysostomienne, persistent à croire que celle-ci est la refonte de celle de saint Basile. De son côté, Grancolas, après avoir rapporté le texte de Proclus, cite, sans se prononcer en faveur d'aucune d'elles, l'opinion de ceux qui prennent ce récit à la lettre et celle de ceux qui le rejettent tout à fait.

Je crois pour ma part que, malgré l'affirmation contraire du pseudo-Proclus, les formulaires de nos deux messes sont indépendants l'un de l'autre. De plus il faut de cette question détacher celle des auteurs. Dans la messe primitive il y a un ordre *traditionnel* des prières et des actes qui la composent. Si je parle d'ordre, je n'entends pas exclure que l'un ou l'autre élément puisse avoir occupé une place différente, avoir été ajouté ou retranché selon les circonstances. Plutôt que d'un ordre stéréotypé il s'agit d'une *succession ordonnée* de prières, d'une εὐχῶν διάταξις, selon le mot employé par saint Grégoire de Nazianze dans son panégyrique de saint Basile [3]. Le recueil officiel des prières de l'Église ou Εὐχολόγιον, tire son origine et reçoit sa physionomie primitive de cette ordonnance traditionnelle.

Mais si l'ordre était défini ou à peu près, s'il était indiqué par la nature de l'acte sacrificiel, il n'en était pas de même des cérémonies ou rubriques ni des formules. Laissons de côté le premier élément pour ne nous occuper que des textes.

Des personnages recommandables par leur vertu et par leur science composaient suivant ces principes des ordres de prières ; l'autorité locale ou supérieure à son gré promulguait des nouvelles formules ou abolissait les anciennes. L'essentiel restait toujours : une succession d'actes et d'oraisons confirmées par la tradition. Ce fait peut se constater dans presque toutes les liturgies orientales. Ne voyons-nous pas dans la famille syriaque, par exemple, se continuer bien longtemps cette éclosion d'anaphores ?

Autour de Byzance, même phénomène

J'ai cité plus haut plusieurs formulaires de messe dont l'existence nous est connue par des traductions ou attestée par quelque témoignage. Peut-être en découvrira-t-on d'autres encore par une étude plus approfondie des textes.

Ces formulaires petit à petit, pour des causes diverses, ont cessé d'être employés. Deux seulement ont survécu : ce sont nos deux liturgies byzantines. Loin donc d'être subordonnées l'une à l'autre, ces messes constituent deux formulaires parallèles, deux liturgies sœurs.

Le formulaire de saint Basile semble avoir eu plus de vogue et avoir été en usage dans un plus grand nombre d'endroits. L'anaphore chrysostomienne avec d'autres textes a pu rester dans l'oubli pendant un certain temps ou du moins être utilisée à de rares occasions. Dans deux des plus anciens manuscrits connus, le cod. Barberini *MS.* III. *55* (N. LXXVII) du VIII-IX[e] siècle et le cod. 15 (*474*) du musée Rymiantzev à Moscou (Fonds Sebastianov) X-XI[e] siècle, le formulaire de saint Basile figure comme la messe nor-

[1] Cf. Goar, Εὐχολόγιον, *sive Rituale Græcorum*, édit. de Paris, p. 109. — Renaudot, *Liturgiarum orientalium collectio*, éd. 2[a], Francfort, 1847, t. I, c. V, p. XXXV sq. Cf. A. Villien, *L'abbé Eusèbe Renaudot. Essai sur sa vie et son œuvre liturgique*, Paris, 1904, p. 261. Renaudot admettait toutefois des interpolations dans la liturgie de S. Jean Chrysostome. — Fr. Ant. Zaccaria, *Bibliotheca ritualis*, Romæ, 1776, l. I, c. III, p. 12-13. — Grancolas, *op. cit.*, p. 148 sq. — Philarète, évêque de Kharkov, *Des travaux de S. Jean Chrysostome dans l'arrangement de la liturgie en général* (en russe), 1849, 1[er] vol., p. 14-49. — Daniel, *Codex liturgicus*, Lipsiæ, 1853, t. IV, c. III, p. 278-281. — *Recueil de liturgies orientales et occidentales* (en russe). Appendice, Saint-Pétersbourg, 1874-1875. — Arch. Benjamin, 1891. *Nouvelles tables* (en russe), 15[e] édit., p. 162. — P. Michel, *Liturgies byzantines*, dans *Études préparatoires au pèlerinage eucharistique de Jérusalem*, 1893, p. 79-80. — Bunsen, *op. cit.*, t. III, *third chapter*, p. 38. — J. Mason Neale, *A history of the Holy Eastern Church*, part. I, introduction, Londres, 1850, p. 325. *S. Basil's liturgy is a recast of S. James, as S. Chrysostom's is an abbreviation and new edition of S. Basil's.* — Probst, *op. cit.*, *Trotz der Bedenken, die man gegen die Aechtheit der Schrift des Proklus hat, berufen wir uns dennoch auf sie, weil sie der Wirklichkeit entspricht und darum Wahres berichtet*, p. 357. — Th. Darmavaschi, *Despre cele mai insemnate liturgie ale bisericei orientale, mai ales cu privirelo cele-ce-su intrebuintiate timpul de fatia in biserica orto tn doxa*, Candela, XI-XII (1892-1893), ch. XI. — C. A. Swainson D.D. I, (*The Greek Liturgies chiefly from original authorities*, Cambridge, 1884, introduction, ch. III, p. XXXI, et Lebrun, *Explication littérale, historique et dogmatique des prières et des cérémonies de la messe*, Paris, 1726, t. II, p. 16 et 17 sq.), au contraire, rejettent toutes les conclusions qu'on tire du récit du patriarche Proclus. — L'auteur de l'*Appendice historique du Liturgiarion gréco-arabe*, édit. Beyrouth, 1900, reproduit telle quelle l'opinion du pseudo-Proclus. — [2] *P. G.*, t. LXV, col. 849-852. Personne aujourd'hui ne tiendrait pour l'authenticité de cet écrit. Sur le traité de Proclus, cf. Renz, *Die Geschichte des Messopfer-Begriffs*, Freising, 1901, t. I, p. 478. — [3] *Orat.* XLVIII *in laudem S. Basilii*, *P. G.*, t. XXXVI, col. 341.

male et celui de saint Jean Chrysostome y apparaît plutôt comme une forme supplémentaire. Le *typikon* de l'Église de Constantinople, d'après un manuscrit du IXe siècle, ne connaît que deux liturgies : l'une, normale ou *quotidienne* (καθημερινή), l'autre, spéciale aux jours de carême, la liturgie des dons présanctifiés [1]. La première n'est pas spécifiée. Peut-être le choix du formulaire était-il encore facultatif à cette époque. Plus tard furent déterminés les jours et les époques de l'année ecclésiastique où ces deux *ordines* seraient employés. Alors, dans les manuscrits, la messe de saint Basile fut peu à peu supplantée par celle de saint Jean Chrysostome, d'un usage plus courant.

Ce premier point de la discussion étant élucidé, venons-en à la deuxième question. Saint Basile et saint Jean Chrysostome sont-ils vraiment les auteurs des liturgies qui portent leurs noms ?

Seuls les documents peuvent donner satisfaction à cette curiosité.

1° *Attestations en faveur de la liturgie de saint Basile.* — On a parfois cité ces mots empruntés à une lettre de saint Basile au clergé de Berrhée : Καὶ γὰρ ἀπήγγειλεν ἡμῖν οὐ μόνον ὑμῶν τῶν τὴν λειτουργίαν τοῦ θυσιαστηρίου πεπιστευμένων τὴν ἀκρίβειαν [2]... Mais dans ce passage il ne s'agirait que d'une lointaine allusion à la célébration exacte et minutieuse des mystères. Fauste de Byzance, qui écrivait son *Histoire de la nation arménienne* dans le premier quart du Ve siècle, semble être le premier à faire mention explicite de la liturgie de saint Basile en citant un passage entier de la première partie de l'anaphore. Ce passage fait partie de l'εὐχαριστία, c'est-à-dire de la portion qui précède les paroles de l'institution. Il commence par les mots de la rédaction grecque : ἀλλὰ παρακούσαντα... et finit avec ceux-ci : τῆς εἰκόνος τῆς δόξης σου [3].

Dans une lettre de Pierre Diacre et d'autres moines orientaux, adressée vers 520 aux évêques d'Afrique déportés en Sardaigne, nous lisons ces mots : *Hinc etiam beatus Basilius Cæsariensis episcopus in oratione sacri altaris quam pœne universus frequentat Oriens inter cætera, Dona inquit, Domine, virtutem ac tutamentum*; MALOS QUÆSUMUS, BONOS FACITO, BONOS IN BONITATE CONSERVA. *Omnia enim potes et non est qui contradicat tibi. Cum enim volueris salvas et nullus resistit voluntati tuæ* [4].

Une de ces phrases se retrouve mot pour mot dans la prière de l'intercession : τοὺς ἀγαθοὺς ἐν τῇ ἀγαθότητι διατήρησον, τοὺς πονηροὺς ἀγαθοὺς ποίησον. Mais Eus. Renaudot a déjà observé que souvent les auteurs anciens ne citaient pas intégralement un texte, se contentant souvent d'en exposer l'idée dominante [5]. Du reste cette partie de la liturgie, qui s'est formée sous l'influence de la lecture des diptyques, ne pouvait pas au début offrir une grande stabilité dans ses formules.

La faveur presque universelle dont bénéficiait la liturgie de saint Basile en Orient, faveur si clairement attestée par le témoignage de Pierre Diacre, n'a rien d'exagéré.

J'ai cité plus haut, à propos de la liturgie de Nestorius, un passage de Léonce de Byzance (531) rappelant la composition d'un formulaire par notre saint et, près d'un siècle et demi plus tard, le concile *in Trullo* (692) met sur un pied d'égalité la messe de saint Jacques et celle de saint Basile. Καὶ γὰρ καὶ ὁ Ἰάκωβος ὁ κατὰ σάρκα Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν ἀδελφός, ὃς τῆς Ἱεροσολυμιτῶν ἐκκλησίας πρῶτος τὸν θρόνον ἐπιστεύθη, καὶ Βασίλειος ὁ τῆς Καισαρέων ἀρχιεπίσκοπος οὗ τὸ κλέος κατὰ πᾶσαν τὴν οἰκουμένην διέδραμεν, ἐγγράφως τὴν μυστικὴν ἡμῖν ἱερουργίαν παραδεδωκότες... (canon 32).

Le VIIIe siècle nous apporte d'autres témoignages encore. Citons le IIe concile de Nicée (787) qui mentionne le passage suivant de l'anaphore basilienne : θαῤῥοῦντες προσεγγίζομεν... τῷ ἁγίῳ σου θυσιαστηρίῳ καὶ προθέντες τὰ ἀντίτυπα τοῦ ἁγίου σώματος καὶ αἵματος τοῦ Χριστοῦ σου, σοῦ δεόμεδα καὶ σε παρακαλοῦμεν Ἅγιε ἁγίων (*Acta*, VI) [6].

La vie de saint Basile faussement attribuée à Amphiloque d'Iconium, qui date peut-être du VIIIe siècle [7], cite quelques passages de la prière de l'oblation, l'oraison qui précède l'élévation : Πρόσχες, Κύριε Ἰησοῦ Χριστέ...; les mots : τὰ ἅγια τοῖς ἁγίοις, et la réponse du peuple : εἷς ἅγιος, εἷς κύριος etc., et la fraction du pain en trois parties [8].

Le nom de saint Basile figure encore dans les deux vénérables euchologes de Barberini (III, 55) et de l'évêque Porphyre (Bibl. de Pétrograd, n. CCXVI), tous les deux probablement du VIIIe siècle [9].

Saint Jean Damascène cite bien clairement le texte de l'évêque de Césarée : Εἰ δὲ καὶ τινες ἀντίτυπα τοῦ σώματος καὶ αἵματος τοῦ Κυρίου τὸν ἄρτον καὶ τὸν οἶνον ἐκάλεσαν, ὡς ὁ θεοφόρος ἔφη Βασίλειος [10].

Pour le IXe siècle, quelques auteurs ont fait état de ce passage d'une lettre de Charles le Chauve, au clergé de Ravenne (vers 860) : *Celebrata etiam sunt coram nobis missarum solemnia more Hierosolymitano, auctore Jacobo apostolo, et more Constantinopolitano auctore Basilio : sed nos sequendam ducimus romanam Ecclesiam in missarum celebratione.* Ce texte ne nous est connu que par la citation qu'en font le cardinal Bona [11] et Mabillon [12]; mais il est impossible d'en vérifier l'authenticité ni la provenance.

Enfin notons que la liturgie basilienne a souvent servi de modèle et de source à la composition de plusieurs anaphores orientales. Sans parler de la version pure et simple en arménien [13], il faut signaler une rédaction syriaque [14] (à ne pas confondre avec l'anaphore jacobite de saint Basile) et une rédaction *égyptienne* en copte, en grec et en arabe, dont il est difficile de préciser la date. Mais le provenance n'est pas douteuse : *Qui græcam, syriacam et copticam attente legerit*, dit Renaudot, *agnoscet omnes ex uno limpidissimus fonte prodiisse* [15].

2° *Liturgie de saint Jean Chrysostome.* — Plusieurs liturgies d'Orient portent le nom de saint Jean Chrysostome. Citons tout d'abord une anaphore jaco-

[1] N. Krasnoseltzev, *Typikon de l'église de Sainte-Sophie de Constantinople*, dans les *Annales de la Société historico-philologique* (en russe). Partie byzantine, Odessa, 1882, p. 227. — [2] Ep. 220 Ἡσὺχ τοῖς ἐν Βεροίᾳ, *P. G.*, t. XXXII, col. 815. — [3] L. V (III), c. XXVIII, texte arménien publié à Venise, S. Lazare, 1832, p. 223-225. Je dois au R. P. Jean Aucher, mékitariste, la communication de cette notice. La traduction française se trouve dans V. Langlois, *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie*, t. I, p. 209-310. Cf. M. Lauer, *Des Faustus von Byzanz Geschichte Armeniens*, Cologne 1879. — [4] *Epist. XVI seu liber Petri Diaconi et aliorum qui in causa fidei a Græcis ex Oriente Romam missi fuerunt*, *P. L.*, t. LXII, col. 90 C, ou t. LXV, col. 449 C. — [5] *Op. cit.*, t. I, p. XXXVII. Duchesne, *op. cit.*, p. 75. — [6] Hardouin, *Coll. conciliorum*, t. IV, col. 371. Cf. Binterim, *Die vorzüglichsten Denkwürdigkeiten*, t. IV, 2e partie, p. 226. — [7] Cf. O. Bardenhewer, *Patrologie*, 3e édit., Fribourg, 1910, p. 267. — [8] *P. G.*, t. XXXIX, c. 176. — [9] Cf. M. I. Orlov, *Liturgie de S. Basile le Grand*, (en russe), Saint-Pétersbourg, 1909, introduction, p. X-XI. L'évêque Porphyre découvrit l'euchologe qui porte son nom dans un couvent du mont Sinaï en 1850. Krasnoseltzev le date entre le IXe et le Xe siècle, *Notices sur quelques mss.* (en russe), Kazan, 1885, p. 211. — [10] *Fid. Orth.*, l. IV, c. XIII; *P. G.*, t. XCIV, col. 1152-1153. — [11] *Ad Clerum Ravenn., Rerum liturgic. libri duo*, l. I, c. XII. — [12] *De liturgia gallicana*, *P. L.*, t. LXXII, col. 99 sq. Cf. préface, § 3. — [13] Cf. Catergiân-Dashian, *op. cit.*, p. 120-150. — [14] La traduction latine faite par Masius est reproduite dans Renaudot, t. II, p. 543-566. — [15] *Ibid.*, 1-15; 57-85. Cf. Ant. Baumstark, *Liturgia romana e lit. dell' Esarcato*, Roma, 1904, p. 61. *Idem*, *Die Messe im Morgenland*, p. 72.

bite [1], une autre insérée dans le missel des maronites [2] et une troisième dans celui des syriens unis [3]. W. H. Codrington a publié, d'après un ms. inédit du British Museum (*Addit. 1728*), le texte syriaque d'une liturgie des Présanctifiés de saint Jean Chrysostome [4]. Enfin il faut noter une anaphore éthiopienne qui porte le même nom [5]. Mais ces appellations sont absolument arbitraires et le texte de ces documents n'est nullement apparenté à notre liturgie byzantine. D'ailleurs saint Jean Chrysostome est-il vraiment l'auteur de cette liturgie de langue grecque ? Il est malaisé de trouver des témoins anciens de cette tradition.

Léonce de Byzance, qui mentionne souvent le *célèbre Jean de Constantinople*, n'en souffle mot quand il parle des offices religieux de son Église. J'ai cité ses paroles plus haut. Lebrun a suggéré que la liturgie des apôtres à laquelle il fait allusion pourrait être un de ces documents anciens auquel l'on a conféré plus tard le nom de saint Chrysostome. « Selon Léontius, dit-il, celle qu'on appelait des apôtres ne caractérisait peut-être pas assez la liturgie de Constantinople pour la distinguer de celle de diverses autres églises qui tiraient aussi originairement la leur des apôtres; et c'est ce qui peut lui avoir fait donner le nom d'un évêque de Constantinople aussi célèbre que saint Chrysostome [6]. » Mais ce n'est qu'une conjecture.

Même silence chez tous les grands historiens du v[e] siècle, Socrate, Sozomène, Théodoret. Les chroniques postérieures sont également muettes à cet égard [7]. Rien non plus chez les biographes et les panégyristes du saint docteur, Palladius [8], Théodore de Trimithe (vers 680), Georges d'Alexandrie et ses imitateurs [9].

Deux des plus anciens manuscrits de cette liturgie, comme je l'ai noté autre part [10], inscrivent le nom de saint Jean Chrysostome en tête de deux prières : Εὐχὴ κατηχουμένων πρὸ τῆς ἁγίας ἀναφορᾶς τοῦ Χρυσοστόμου (prière sur les catéchumènes). Εὐχὴ τῆς προσκομιδῆς τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου μετὰ τὸ ἀποτεθῆναι τὰ ἅγια δῶρα ἐν τῇ ἁγίᾳ τραπέζῃ καὶ πληρῶσαι τὸν λαὸν τὸν μυστικὸν ὕμνον [11].

Or notons ces deux particularités. Et d'abord l'*hymne mystique* dont il est question dans ces manuscrits n'est pas autre que le khéroubikhon probablement introduit dans la liturgie sous Justin II (565-578) [12]. Ensuite le surnom de *Bouche d'or* (Chrysostome) dont on a voulu honorer l'éloquent docteur ne paraît pas remonter plus haut que le VII[e] siècle, au moins comme usage universel [13].

On a voulu s'appuyer sur le 32[e] canon du concile *in Trullo* (692) pour attribuer à saint Jean Chrysostome la composition de cette liturgie. Mais le concile entendait condamner l'usage des arméniens qui consacraient le vin sans y ajouter un peu d'eau. Et, comme ceux-ci invoquaient le témoignage du saint évêque en citant un passage d'une de ses homélies [14], le concile leur oppose la pratique de l'église même régie par saint Chrysostome, ainsi que l'usage des liturgies *composées* par saint Jacques et par saint Basile. Il ne fait nullement allusion à une liturgie écrite de la main de saint Jean Chrysostome qu'il aurait pu citer si facilement en même temps que les deux autres. M. Ant. Baumstark soutient dans plusieurs de ses ouvrages [15] que le saint docteur aurait vraiment réformé la liturgie de son temps. Le résultat de ces retouches nous serait parvenu dans la version syriaque de la liturgie de Constantinople, connue sous le nom de liturgie de Nestorius. D'autre part il ne serait pas impossible, ajoute cet auteur, que le patriarche Proclus fût l'auteur de la rédaction finale de cette même liturgie (qui aurait été faite un siècle et demi après la mort de saint Jean Chrysostome). Ainsi s'expliquerait comment le nom de ce patriarche est resté attaché à la composition du traité sur la *Tradition de la divine liturgie*.

M. Th. Schermann ayant vivement combattu ces conclusions qu'il appelle un « amas confus d'hypothèses [16] », il s'en est suivi un chassé-croisé de réponses et de répliques [17]. Mais M. A. Baumstark n'enlèvera pas la conviction que ses études restent entachées d'un *a priorisme* indéfendable.

Probst a tenté aussi de sauver la paternité d'une liturgie de saint Jean Chrysostome. Il part de ces prémisses : puisque, après tout, saint Jean a abrégé la liturgie de saint Basile, tous les passages qui dans sa messe sont plus longs que leurs correspondants dans la liturgie basilienne primitive, n'ont pas le saint docteur pour auteur, et, réciproquement, toutes les parties plus courtes doivent lui être attribuées. Après avoir examiné les divers éléments de la liturgie à l'aide de ces principes, il conclut que la préface, le récit de l'institution, l'épiclèse moins quelques additions postérieures, enfin une forme d'intercession plus

[1] Renaudot, *op. cit.*, t. II, p. 242-252. — [2] *Ibid.*, p. 255-259. *Missale chaldaicum juxta ritum Ecclesiæ nationis maronitarum*, Romæ, 1592, 1716. — [3] *Missale syriacum juxta ritum Ecclesiæ antiochenæ syrorum*, Romæ, 1843. — [4] Χρυσοστομικά, II[e] partie, *Liturgia præsanctificatorum syriaca S. Johannis Chrysostomi*, p. 719-730. — [5] Dillmann, *Chrestomathia æthiopica*, Leipzig, 1866, p. 51-56. Cf. Schulte, *Die in Aethopien gebraüchliche Liturgie des heiligen Joh. Chrysostomus*, dans *Der Katholik*, Mainz, 1861, p. 417-425. — Samuel A. B. Mercer, *The anaphora of St. John Chrysostom (Ethiopie liturgy)*, dans *Journal of the Society of oriental research*, 1920, t. IV, p. 35-43. — [6] *Op. cit.*, p. 377. — « La *Liturgie des apôtres*, dit le P. Carekin, conserva ce nom jusqu'au VII[e] siècle; à partir du VIII[e] siècle, elle devint la liturgie de S. Jean Chrysostome. » *Catalogue des anciennes traductions arméniennes*, Venise, 1889, p. 258. — [7] *Chronicon paschale* (écrit vers 619-629). — *Chroniques* de Georges le Syncelle ou de Théophane, de Georges le Pêcheur (Ἁμαρτωλός). — *Annales* d'Eutychius d'Alexandrie. — *Compendium historiarum* de Georges d'Alexandrie, etc. Sur les sources de la vie de S. Jean Chrysostome, voir Dom Chrys. Baur, O. S. B., *Saint Jean Chrysostome et ses œuvres dans l'histoire littéraire*, Louvain, 1907, p. 38-55 — [8] Sur l'auteur du *Dialogus de vita Chrysostomi*, D. C. Butler, O. S. B., *Authorship of the dialogus de vita Chrysostomi*, Χρυσοστομικά, p. 35-46. — [9] D. Chrys. Baur, *loc. cit.* — [10] Codex Barberini et Cod. Rymiantzer, fonds Sebastianov. Χρυσοστομικά. *Gènese, sources, développements du texte grec de la lit. de S. J. Chrys.*, p. 260. Cf. aussi le *Cod. Sin. 966* (XIII[e] s.). dans A. Dmitrievsky, *Description des mss. liturgiques conservés dans les bibliothèques de l'Orient orthodoxe*, Εὐχολόγια, t. II, p. 205. — [11] Cf. Swainson, *op. cit.*, t. XXXV, et p. 89-90. Krasnoseltzev, p. 241, 247, *op. cit.* — [12] Cedrenus, *Historiarum compendium; P. G.*, t. CXXI, col. 748. — [13] Pour le VII[e] siècle, en Orient, nous avons entre autres l'attestation de Jean Moschus, *Pratum spirituale*, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 2991, et le 32[e] canon du concile in Trullo. — [14] Homélie LXXXII. Voici les paroles du concile : Ἐπειδὴ εἰς γνῶσιν ἠμῖν ἦλθεν ὡς ἐν τῇ Ἀρμενίων χώρᾳ οἶνον μόνον ἐν τῇ ἱερᾷ τραπέζῃ προσάγουσιν ὕδωρ αὐτῷ μὴ μιγνύντες οἱ τὴν ἀναίμακτον θυσίαν ἐπιτελοῦντες, προστιθέμενοι τὸν τῆς ἐκκλησίας διδάσκαλον Ἰωάννην τὸν Χρυσόστομον φάσκοντα διὰ τῆς εἰς τὸ κατὰ Ματθαῖον εὐαγγέλιον ἑρμηνείας ταῦτα (suit la citation de l'homélie)... Ἐπεὶ καὶ τῇ κατ' αὐτὸν ἐκκλησίᾳ, ἔνθα τὴν ποιμαντικὴν ἀνεχειρίσθη ἡγεμονίαν, ὕδωρ οἴνῳ μίγνυσθαι παρέδωκεν καὶ κατέπαυσαν δὲ ἐκκλησιαν ἔνθα οἱ πνευματικοὶ σωστῆρες εἰσέλαμψαν, ἡ θεόδοτος αὐτῇ τάξις κρατεῖ. Puis les Pères font mention des deux liturgies précitées. — [15] *Liturgia romana e Liturgia dell' Esarcato*, Roma, 1904, p. 61. Χρυσοστομικά, *Die Chrysostomusliturgie und die syrische Liturgie des Nestorios*, p. 771-857. — *Die Messe im Morgenland*, p. 58. — [16] *Die griechischen Liturgien... Mit einer Einleitung von T. Schermann*, 5[e] vol. de la collection *Bibliothek des Kirchenväter*, Kempten-Kœsel, 1912, p. 199. — [17] *Theologie und Glaube*, t. V (1913), 4[e] livraison, p. 299-313; 5[e] livraison, p. 392-395. — Dans les Χρυσοστομικά et dans le premier des articles cités l'on trouvera la reconstruction de la *Uhrchrysostomos Liturgie*.

rudimentaire que la forme actuelle, émanent seuls de saint Jean Chrysostome; les autres parties de la liturgie, spécialement la partie préanaphorale et le rit de la communion, auraient pour le moins subi de graves altérations [1].

Après tout ce qui a été dit, il est malaisé de s'appuyer sur la longueur ou sur la brièveté des liturgies pour établir leur authenticité. Et puis est-il bien vrai que le texte de saint Jean Chrysostome soit sensiblement plus court que celui de saint Basile? Probst, en se passant de l'étude des manuscrits et des développements subis par les textes, est tombé plusieurs fois dans l'erreur [2]. Dans les deux liturgies qui nous occupent, il n'y a vraiment que l'εὐχαριστία, c'est-à-dire la première partie de l'anaphore jusqu'aux paroles de l'institution, qui soit plus longue dans le formulaire basilien. Encore pourrait-on trouver dans celui-ci des traces d'interpolations. L'intercession que plusieurs auteurs citent à l'appui de leur thèse et qui embrasse l'ancienne lecture des diptyques était particulièrement sujette à des développements facultatifs. Les manuscrits sous ce rapport nous offrent de nombreuses variantes et telle rédaction de l'intercession dans la messe chrysostomienne est parfois plus prolixe qu'une autre insérée dans le formulaire de saint Basile [3].

C'est à N. Th. Krasnoseltzev que revient le mérite d'avoir fait une étude approfondie des plus anciens manuscrits de la liturgie de saint Jean Chrysostome [4]. Al. Petrovsky a adopté et inséré presque intégralement ses conclusions dans l'*Encyclopédie théologique orthodoxe* publiée à Saint-Petersbourg [5].

Il faut revenir une fois encore aux deux manuscrits cités plusieurs fois, le *Barberini* et le *n. 374* du fonds Sebastianov. Le nom de saint Jean Chrysostome s'y retrouve deux fois : en tête de la prière sur les catéchumènes et en tête de l'oraison de l'offrande (après la grande entrée). La prière derrière l'ambon (εὐχὴ ὀπι σθάμβωνος) et la prière dans la sacristie (εὐχὴ ἐν τῷ σκευοφυλακίῳ) n'existent pas dans le *Cod. Barberini*. Il faut donc distinguer deux parties bien caractérisées : l'une comprenant les prières depuis l'oraison sur les catéchumènes jusqu'à celle de l'offertoire, l'autre cette dernière oraison et toutes celles qui suivent jusqu'après la communion. « Par conséquent, dit N. Th. Krasnoseltzev, quoi de plus logique que de conclure que toute la portion de notre liturgie comprise entre la prière sur les catéchumènes et la prière de derrière l'ambon puisse et doive être attribuée à saint Jean Chrysostome, tandis que les prières qui la précèdent et celles qui la suivent sont des additions postérieures? » Un début et une finale devaient exister du temps de saint Jean Chrysostome, mais nous ignorons la nature de ces parties; probablement n'étaient-elles pas plus exactement définies à l'époque de saint Basile [6]. Le nom de saint Jean Chrysostome mis en tête de ces deux parties a disparu peu à peu de sa place primitive; il a été avancé et finalement il a précédé tout le formulaire, quand celui-ci eut pris de la consistance et de la fixité [7]. Alors la messe de saint Jean Chrysostome, comme celle de saint Basile et des Présanctifiés, formant une pièce distincte de l'euchologe, y fut insérée tout entière sous ce nom.

On pourrait entièrement souscrire à cette conclusion, n'était l'époque tardive où, pour la première fois, un formulaire liturgique bien défini apparaît sous le nom de saint Jean Chrysostome.

Signalons pour terminer l'opinion de quelques auteurs cités par Grancolas qui attribuent la composition de notre messe au patriarche de Constantinople Jean II (518-520 [8]).

3° *Conclusion*. — A s'en tenir aux graves attestations de l'histoire, je crois qu'on peut sûrement attribuer à saint Basile le noyau primitif de l'anaphore qui porte son nom, à condition de borner son action littéraire aux prières seules de la liturgie et d'en exclure les parties mobiles et susceptibles de modifications. Renaudot, Lebrun, A. Baumstark et O. Bardenhewer [9] et d'autres sont d'accord aussi pour reconnaître à Basile le Grand la paternité de cette liturgie ainsi limitée.

Quant au formulaire de la messe chrysostomienne, on ne peut, me semble-t-il, énoncer de jugement positif. A ne considérer que le dessin général de cette liturgie, on notera qu'il est conforme à celui décrit dans les homélies du saint et aux plus anciens monuments du rituel byzantin. De ce côté rien ne s'oppose donc à ce que sa rédaction embryonnaire date de cette époque; mais aucune donnée de l'histoire n'établit clairement que saint Jean Chrysostome soit l'auteur d'une liturgie. N. Krasnoseltzev et Al. Petrovsky s'appuient sur l'attestation des manuscrits des VIII^e^, IX^e^ et X^e^ siècles. Mais à cette époque les formulaires de la messe étaient déjà fixés; le nom de saint Jean Chrysostome a pu s'y glisser, sans qu'il soit nécessaire d'admettre que les pièces où il figure soient sorties de sa plume. Un formulaire d'auteur inconnu, auquel plus tard on aurait prêté le nom du docteur à la bouche d'or, a pu, à chances égales, être en honneur à Byzance. Les conjectures que l'on a pu faire, et nous en avons vu plusieurs, n'ajoutent rien à la question. Au motif de célébrité du saint pontife qui, d'après quelques-uns, aurait amené les grecs à lui attribuer une liturgie, on peut en ajouter un autre. Saint Jean Chrysostome, dans ses homélies, rappelle souvent à l'esprit des fidèles les particularités du sacrifice eucharistique et montre un grand enthousiasme pour la prière officielle de l'Église. Ces souvenirs ont pu, à un moment donné, rattacher son nom à une anaphore ou à des prières byzantines qui n'en avaient peut-être pas. Ne voit-on pas plus tard le pseudo-Sophrone de Jérusalem [10] mettre sur le même rang saint Épiphane, saint Basile et saint Jean Chrysostome comme compositeurs de liturgies à la suite des apôtres ? Et pourtant saint Épiphane († 403) n'a laissé dans l'histoire d'autres souvenirs liturgiques que quelques allusions aux pratiques de son temps [11]. Enfin, les autres Églises d'Orient n'en ont-elles pas fait autant, en attribuant à leurs saints nationaux des anaphores certainement postérieures [12]?

[1] I. *Op. cit.*, p. 412-415. Voir aussi p. 204. — J'ai ajouté dans la liturgie basilienne *primitive*, car l'auteur admet des interpolations dans le texte original. — [2] *Op. cit.*, p. 357, 414. — [3] Al. Dmitrievsky, *op. cit.*, p. 823. Cod. *425* du métoque du Saint-Sépulcre. — F. E. Brightman me fait remarquer qu'il y a comme un hiatus ou un défaut de liaison entre le Μεμνημένοι τοίνυν de l'Anamnèse et l'*Intercession* : ce qui indiquerait un texte d'importation étrangère. *The Journal of theol. Studies*, t. XII (1911), p. 308. — [4] *Notices sur quelques manuscrits de la bibliothèque vaticane*, Kazan, 1885. *Matériaux pour servir à l'histoire de l'ordre de la liturgie de S. Jean Chrysostome*, Kaza n, 1889 (en russe). — [5] *Encyclopédie théologique orthodoxe* (en russe), 1905, t. VI, p. 947-951. — [6] *Notices...*, p. 226-231. — [7] De fait, dans la copie de Rossano *(Cod. vat. gr. 1970)*, XI-XII^e^ siècle, le nom de S. Jean Chrysostome ne se trouve plus en tête de la prière des catéchumènes. Il figure avant la prière du Trisagion dans le *cod. gr.* de Pétrograd (fonds de l'évêque Porphyre). — [8] *Les anciennes liturgies*, p. 149. — [9] *Die sogenannte Basilius-Liturgie ist in ihrem Grundstock unzweifelhaft echt, op. cit.*, p. 245. — [10] Λόγος περιέχων τὴν ἐκκλησιαστικὴν ἁπασαν ἱστορίαν καὶ λεπτομερῆ ἀήγησιν πάντων τῶν ἐν τῇ θείᾳ ἱερουργίᾳ τελουμένων, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3981-3982. — [11] Voir la dissertation *De veteribus quibusdam Ecclesiæ ritibus; P. G.*, t. XLII, col. 1071 sq. — [12] Particularité surtout dans les liturgies de langue syriaque.

III. EXTENSION DU RIT BYZANTIN. — L'histoire du rit byzantin est l'histoire même de Constantinople. Il serait toutefois malaisé de suivre dans cette question un ordre rigoureusement chronologique ou géographique. J'ai préféré prendre comme guide de cet exposé l'élément linguistique.

1° *Langue grecque.* — Les fidèles du rit byzantin qui se servent de la langue grecque dans leur liturgie sont répandus en Grèce et dans les îles adjacentes, en Turquie d'Europe et d'Asie, en Égypte, en Syrie et en Palestine, et au Mont Sinaï. On rencontre encore des noyaux plus ou moins considérables de population hellénique en Europe et en Amérique, comme à Odessa, à Trieste, à Livourne, à Venise, à Marseille, à Paris, à Londres, à Manchester, à New-York, etc.

Une mention spéciale doit être accordée aux colonies albanaises de la Pouille (l'ancienne Apulie), de la Calabre, de la Sicile et de l'île de Malte, colonies qui ont à leur tour essaimé dans les deux Amériques. D'origine toute différente est la colonie grecque de Cargèse en Corse avec sa succursale de Sidi-Merouan en Algérie (prov. de Constantine). Elle a été fondée à la fin du XVII^e^ siècle par des colons venus de Grèce. Signalons aussi aux environs de Rome la laure de Grottaferrata qui abrite derrière ses donjons les fils de saint Nil, seuls descendants des glorieuses phalanges monastiques qui illustrèrent l'Italie byzantine du VIII^e^ au XVI^e^ siècle.

Enfin le Collège pontifical grec de Rome qui existe depuis la fin du XVI^e^ siècle, a donné l'hospitalité d'abord exclusivement aux Hellènes, puis aux différentes branches du rit byzantin. Aujourd'hui il est réservé à la formation des clercs hellènes, italo-grecs et melkites.

2° *Langue arménienne.* — Bien que la liturgie arménienne, dès ses origines, fût formée d'éléments assez divers, par son voisinage le rit de Byzance exerça de bonne heure une influence prépondérante. Il est généralement admis que les textes liturgiques grecs de l'époque furent officiellement traduits en arménien sous Grégoire l'Illuminateur († vers 332 [1]).

Jusqu'à la seconde moitié du V^e^ siècle, il semble que le formulaire de la messe en usage fut principalement celui de saint Basile et que vers la fin de ce siècle le célèbre patriarche saint Jean Mantaguni réordonna tout le rituel de son Église. Plus tard les liturgies, déjà transformées, de saint Basile et de saint Chrysostome furent traduites encore une fois. Ce travail eut lieu à la fin du VIII^e^ siècle selon le P. Aucher, entre le IX^e^ et le X^e^ siècles selon le P. Dashian [2].

3° *Langue syriaque et arabe. (Byzantinisation des liturgies des patriarcats d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem* [3]*).* — En condamnant le patriarche Dioscore (444-451), le concile de Chalcédoine en 541 ne se doutait pas qu'il portait un coup mortel à la liturgie du patriarcat d'Alexandrie. Le premier effet de cette condamnation fut la scission entre l'élément indigène ou copte et l'élément hellène ou hellénisant. Le premier ne renonça jamais au monophysisme, tandis que le second demeura fidèle à l'orthodoxie. Les coptes s'organisèrent en Église indépendante et adoptèrent exclusivement ou à peu près la langue nationale dans leurs églises. Les catholiques ou orthodoxes, au contraire, s'attachèrent à la liturgie de saint Marc conservée dans l'idiome de leurs pères. Les Arabes conquirent l'Égypte en 638 et s'efforcèrent d'opprimer hellènes et hellénisants, mais la langue grecque sortit victorieuse de ces persécutions. L'influence de Constantinople entama et ternit cette première virginité. Il suffit de consulter les manuscrits de l'époque pour constater ces infiltrations byzantines.

Le *rotulus Messanensis n. 177* (XI^e^-XII^e^ siècle [4]), dont on n'a que des fragments incomplets, en porte les premières traces. Le *Cod. rossanensis (Vat. gr. 1970)* et le *Rotulus vatic.* (V. *gr. 2281*), tous les deux du XIII^e^ siècle [5] avec le *Cod. Sinait.*, du XII-XIII^e^ siècle [6], sont plus fortement atteints.

Parmi ces infiltrations notons seulement les principales : 1. les versets d'Isaïe. Ὡς πρόβατον ἐπὶ σφαγὴν ἤχθη... pendant le découpement de l'oblat et en général les cérémonies de la *prothèse.*

2. L'introduction d'une prière pour la petite entrée et d'une prière du trisagion.

3. La prière pour l'encens avant l'évangile est entièrement empruntée au rituel byzantin.

4. L'insertion des hymnes Ὁ μονογενὴς Υἱὸς... [7] et Οἱ τὰ χερουβίμ...

5. Le *baiser de paix* précède la récitation du *Credo*, tandis qu'il le suit dans le texte copte et dans l'éthiopien.

6. La récitation des formules byzantines : Ἡ χάρις τοῦ Κυρίου ἡμῶν... avant l'anaphore, Καὶ ἔστωι τὰ ἐλέη... à la conclusion de celle-ci, et Καὶ καταξίωσον ἡμᾶς... avant l'oraison dominicale.

7. Le chant du tropaire, Χαῖρε κεχαριτωμένη... à la commémoraison de la très sainte Vierge (intercession).

8. L'insertion des prières diaconales et de différentes ecphonèses byzantines, etc.

Dans les patriarcats d'Antioche et de Jérusalem les monophysites se séparèrent des orthodoxes sous le patriarche Sévère (512-518), et, d'une façon analogue à ceux d'Égypte, ils conservèrent la langue indigène qui pour eux était le syriaque [8]. Ils furent aussi dénommés *melkites*, c'est-à-dire *impériaux*, parce qu'ils restèrent fidèles à l'édit de l'empereur Marcien. C'est du moins l'opinion communément reçue. Les Arabes conquirent la Syrie en 606, mais pendant longtemps encore la population ne put se résigner à adopter leur langue. A Antioche et dans les grands centres, on parlait le grec presque exclusivement ; dans les campagnes les syriens parlaient le grec et le syriaque ou seulement le syriaque.

La liturgie, au début commune aux orthodoxes et aux hérétiques, était ce fonds commun qu'on retrouve dans la liturgie dite de saint Jacques.

Le texte grec de cette liturgie, pratiquée dans les centres restés en communion de doctrine et de sentiment avec la ville impériale, ne tarda pas à subir l'influence du rituel byzantin.

Cette byzantinisation de la liturgie de saint Jacques s'observe non seulement dans les manuscrits en usage à Thessalonique et à Zante — phénomène très explicable dans ces deux centres religieux — mais encore dans ceux de provenance syrienne ou employés à Jérusalem et au Mont Sinaï [9].

[1] L. Petit, au mot *Arménie*, dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, t. I, col. 1893. — [2] G. Aucher, *La versione armena della liturgia di S. Giovanni Crisostomo*, dans Χρυσοστομικά, p. 359-369. — [3] Voir Will. Palmer, M. A., *Origines liturgicæ*, Londres, 1845, 4^e^ édit., t. I, introduction, p. 93 suiv. ; P. Cyrille Karalevsky, *Le rit byzantin et la liturgie chrysostomienne dans les patriarcats melkites*, Χρυσοστομικά, p. 473-718; *idem*, *Histoire des patriarcats melkites*, t. III, p. 1-212; au mot *Antioche*, dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, t. I, col. 690-693. — [4] Swainson, *op. cit.*, p. 310-314, 1^re^ col.; F. E. Brightman, *op. cit.*, *The liturgy of S. Mark*, p. 113-143. — [5] Swainson, p. 2-72; Brightman, *ibid.* — [6] Swainson, p. 26-56; Brightman, *ibid.* — [7] On trouvera plus loin une autre opinion sur l'origine de ce tropaire. — [8] Au VIII^e^ siècle une nouvelle scission se produisit dans quelques communautés monastiques; ces nouveaux hérétiques sont appelés monothélites ou *maronites*. — [9] Brigh., p. L à LII. — Les infiltrations byzantines les plus nombreuses peut-être se rencontrent dans le *Cod. 2282* du Vatican, publié par Cozza-Luzi dans le t. X de la *Nova bibliotheca Patrum*, Rome, 1905. Voir ANTIOCHE.

Notons seulement les codd.suivants: *Rotulus messanensis, n. 177* (XI-XII[e] siècle [1]), le *Cod. rossanensis, Vatic. gr. 1970* (XIII[e] siècle) dont le texte représente probablement l'usage du XI[e] siècle [2]; le *Barberinus, VI, 10* (XVI[e]-XVII[e] siècle), apparenté au précédent; le *Cod. paris., suppl. græc. 476* (XV[e] siècle) qui représente cette liturgie au XII[e] siècle [3]; le *Cod. paris. gr. 2509* (XV[e] siècle), peut-être d'après un original du XII[e] siècle [4].

Or voici les principales « importations » byzantines :

1. La prière pe la prothèse Ὁ Θεὸς, ὁ Θεὸς ἡμῶν... (Lit. de S. J. Chrys.).

2. La grande collecte initiale Ἐν εἰρήνῃ τοῦ Κυρίου δεηθῶμεν et d'autres litanies diaconales.

3. L'hymne Ὁ μονογενὴς Υἱὸς. 4. La prière avant l'évangile : Ἑλλαμψον ἐν ταῖς καρδίαις. 5. La prière Κύριε ὁ Θεὸς ἡμῶν, ὁ κτίσας ἡμᾶς... 6. La prière avant la grande entrée : Οὐδεὶς ἄξιος... 7. La commémoraison du chef hiérarchique : Ἐν πρώτοις μνήσθητι Κύριε [5]... 8. Après la communion, le tropaire Πλήρωσον τὸ στόμα μου... (variante du Πληρωθήτω) et 9° la collecte: Ὀρθοὶ μεταλαβόντες... [6], etc.

L'influence de Constantinople sur les institutions religieuses des trois patriarcats dut s'exercer de bonne heure, car il ne faut pas oublier que les Byzantins s'emparèrent d'Antioche et de la Syrie en 969 sous Nicéphore Phocas et que leurs gouvernants ne négligèrent aucun moyen pour unifier ces provinces avec le reste de l'empire.

Mais c'est surtout depuis la domination de l'étranger que les patriarches cherchaient refuge et protection à Constantinople. Ils y étaient d'autant mieux accueillis qu'ils étaient presque toujours nommés par le basileus lui-même. Depuis la domination des croisés (1084) et, plus exactement depuis le patriarche melkite Jean V (1098), pendant deux siècles les patriarches d'Antioche, à peu d'exceptions près, résidèrent dans la cité impériale.

Quoi d'étonnant s'ils en acceptèrent finalement la discipline et le rit? A ce point de vue, reste tout à fait typique la réponse que fit Théodore IV Balsamon, patriarche d'Antioche, à son collègue Marc d'Alexandrie. Celui-ci s'était rendu en 1203 à Constantinople et y avait célébré selon le rit de son église en suivant la liturgie de saint Marc. Grand étonnement des milieux ecclésiastiques de Constantinople. Marc interroge Balsamon : « Les liturgies qui se célèbrent à Alexandrie et à Antioche, c'est-à-dire celles que l'on attribue à l'apôtre saint Jacques et à saint Marc, disciples de Pierre, sont-elles admises par la sainte Église catholique? » Et Balsamon de répondre : « Nulle Écriture révélée, nul concile ne mentionnent une liturgie composée par saint Marc. Celle-ci n'est pas mentionnée dans le 85[e] canon des apôtres ni dans le 59[e] canon de Laodicée, qui énumèrent les livres en usage dans les offices divins. L'Église de Constantinople ne la connaît pas; on doit donc la rejeter. Les Églises de Dieu doivent d'ailleurs, ajoute le canoniste, suivre l'usage de Constantinople, la nouvelle Rome, et célébrer selon les traditions de saint Jean Chrysostome et de saint Basile [7]. »

On sait que le patriarche Marc promit de célébrer dorénavant comme à Constantinople [8]. Cette facile complaisance donne la mesure de la conduite des autres patriarches.

Vers la fin du XIII[e] siècle, ils commencèrent à retourner à leur siège respectif et ils y établirent définivement le rit byzantin parmi les melkites.

L'étude des manuscrits nous apprend que les livres byzantins furent d'abord traduits en syriaque. Ce n'est que vers le XVII[e] siècle que la langue arabe lui fut substituée [9]. Encore ne peut-on pas établir de ligne de démarcation bien nette. Les transformations d'un rit obéissent à des lois presque indéfinissables. L'idiome grec resta mêlé au syriaque comme à l'arabe. Au début du XIX[e] siècle la liturgie byzantine se célébrait encore en syriaque dans le village damascénien de Ma'loûlá.

Aujourd'hui les arabophones, catholiques et orthodoxes, répandus dans les trois patriarcats, sont au nombre de 500 000 au moins. Ils comptent plusieurs communautés en Asie Mineure, à Marseille, à Paris, en Amérique, au Canada [10], etc.

4° Langue slave. — Les slaves du Sud se trouvèrent longtemps entre deux centres d'attraction : Rome et Constantinople. Il semble avéré que les tout premiers missionnaires chargés d'importer le christianisme dans les pays balkans furent latins et y introduisirent le rit latin.

Saint Cyrille et saint Méthode eux-mêmes, envoyés en Moravie par Byzance, ont-ils traduit en slave la liturgie romaine ou la liturgie byzantine ? Il est difficile de se prononcer sur cette question [11]. Quoi qu'il en soit, il est certain que la byzantinisation de la Bulgarie fut complète sous le patriarche Ignace (867-870). A cette même époque la Serbie orientale tomba sous l'influence de Basile I[er], tandis que la partie occidentale se tourna toujours plus vers Rome [12].

Quant à la Russie, ses premiers princes embrassèrent le christianisme à la fin du X[e] siècle. D'abord sous la dépendance absolue de Constantinople, les chefs hiérarchiques de l'Église russe s'en dégagèrent petit à petit pour acquérir l'autonomie la plus complète. Cette indépendance toutefois ne fut pas de longue durée, car l'Église fut incorporée à l'État sous Pierre le Grand. Une partie des slaves de la Ruthénie [13] et de la Bulgarie [14] sont rentrés dans le giron de l'Église romaine.

[1] Swainson, p. 224-328; Brightman, p. XLVII sq., p. 34 sq. — [2] Swainson, p. 214-330; Daniel, *Cod. liturgicus*, t. IV, p. 88-133. — [3] Brightman, p. L. — [4] Swainson, p. 215-332; Brightman, *loc. cit.* — [5] Plusieurs manuscrits ont conservé les noms des patriarches commémorés. — [6] Si Byzance a exercé une grande influence sur les trois patriarcats orientaux, Jérusalem et Antioche, de leur côté, lui ont fourni leurs meilleurs hymnographes. Le typikon palestinien connu sous le nom de S. Sabas, le *triodion* et le *pentecostarion* ont fini par s'imposer dans les Églises soumises à l'obédience ou du moins à l'influence de Constantinople. Cf. l'essai de Rattray sur le texte pur de la liturgie de S. Jacques, *The ancient liturgy.... of S. James.. freed from all latter additions and interpolations...*, London; J. Bettenham, 1744; A. Rücker, *Die syrische Jacobosanaphora mit dem griechischen Parallelext*, 4[e] fasc; *Des Liturgiegeschichtliche Quellen*, Münster, 1923, p. XI-XIII, XXIX-XXX. — [7] *P. G.*, t. CXXXVIII, col. 953. — [8] *P. G.*, t. CXXXVII, col. 621. — [9] C. Karalevsky, *Histoire des patriarcats melkites*, t. III, fasc. 1, c. II, p. 23 sq. *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, au mot *Antioche*, col. 691-693. — [10] Tel est le chiffre donné pour 1907. Cf. Cyr Karalevsky. *L'Église melkite*, dans *Annuaire pontifical catholique*, 1911, p. 417 sq.. — [11] Cf. P. Guérin Songeon, *Histoire de la Bulgarie depuis les origines jusqu'à nos jours* (485-1913). Paris, Nouvelle librairie nationale, 1913, p. 112. — Svetovar Ritig, *Povijest i Pravo Slovenštine u Crkvenom Bogosluzju, sa osobitim obzirom na urvatsky*, I Sveska od 863-1248. Zagreb C. Albrecht, 1910, c. I, II, IV, V, — Ginzel, *Geschichte der Slavenapostel Cyrill und Method u. der slavischen Liturgie*, Vienne, 1861. — [12] « Peu à peu le catholicisme prévaut sur les bords de l'Adriatique, l'orthodoxie dans l'intérieur de la Péninsule balkanique, » dit L. Léger, *Serbes, Croates et Bulgares*, Paris, 1913, p. 2. — Cf. A. Palmieri, *Cattolicismo e ortodossia nella Serbia*, dans *Quaderni dell Ora*, t. III, Firenze, c. I. *Dal cattolicismo allo scisma nazionalistico* (VII-XIV[e] siècle), p. 8 sq. — [13] J. Pelesz, *Geschichte der Union der ruthenischen Kirche mit Rom.*, 2 vol., Vienne, 1878-1880. Cf. Ed. Likowski et P. Jedzink, *Die ruthenisch-roemische Kirchenvereinigung genannt Union zu Brest*, Fribourg, 1904. — [14] P. Guérin-Songeon, *op. cit.*, p. 324.

La traduction en slave des livres liturgiques a été plusieurs fois réalisée au cours des siècles. Le protoiereus M. N. Orlov croit distinguer cinq versions principales. Le fonds commun à tous les travaux postérieurs doit remonter à l'époque des saints Cyrille et Méthode. Deux ou trois siècles après eux, cette traduction parut insuffisante et l'on commença à y introduire des modifications. On trouve alors dans les manuscrits deux recensions différentes. Vient le métropolite Cyprien (seconde moitié du XIVe siècle) qui corrige une fois encore le texte des liturgies (4e recension). Enfin, sous la direction du patriarche Nicon en 1654-1655, les livres slaves furent sérieusement amendés d'après des originaux en langue grecque [1]. Mais cette réforme avec d'autres encore fut cause d'un schisme d'une portion notable de fidèles qui s'intitulèrent *vieux ritualistes*. Depuis cette époque il a été fréquemment question, en Russie, d'opérer de nouvelles révisions des livres ecclésiastiques et les querelles à propos de l'adoption pure et simple de la langue moderne sont connues de tout le monde [2].

5° *Langue géorgienne.* — L'Église géorgienne a été fondée par des missionnaires byzantins. Pendant les premiers siècles qui suivirent la conversion de l'Ibérie, le grec dominait exclusivement dans les services divins. Des moines géorgiens s'établirent au loin jusqu'en Palestine et au Mont Athos, et l'on croit généralement que les livres liturgiques furent traduits dans la langue nationale par leur intermédiaire. On peut faire remonter au Xe-XIe siècle cette date historique pour l'Église géorgienne. Vakhtang Ier (1703-1711, et 1719-1723) fonda la première typographie géorgienne, à Tiflis, vers 1707. Les impressions liturgiques se succédèrent sous Théimouraz II et son fils Trekli II (1744-1798).

C'est de cette époque que datent les premières éditions du liturgikon (*kondaki*). Enfin au XVIIIe siècle, les géorgiens ouvrirent des imprimeries dans différentes villes de Russie. L'Église géorgienne a son siège dans le Caucase et comprend les provinces d'Ibérie et d'Iméréthie [3].

6° *Langue roumaine.* — M. Vasile Pârvan a démontré péremptoirement en relevant les inscriptions de la Dacie de Trajan que le christianisme a été introduit par des missionnaires latins dès l'année 270 et que l'organisation ecclésiastique y était complète dès le IVe-Ve siècle [4]. Au VIIe siècle les Bulgares envahirent les territoires roumains et c'est à partir de cette époque que les roumains, peu à peu perdant contact avec Rome, furent entraînés dans l'orbite de leurs maîtres slaves dont ils finirent par adopter le rit et la langue liturgique.

Cette première byzantinisation fut suivie d'une autre, plus complète encore, de la part des patriarches de Constantinople. Les Turcs, au XIVe siècle, succédèrent aux Bulgares et aux Serbes. Ils avaient intérêt à permettre l'hellénisation des principautés de Valachie et de Moldavie où s'étaient concentrés les Roumains. Les créatures du Phanar introduisirent donc le grec dans les fonctions liturgiques, mais elles ne tardèrent pas à entrer en conflit avec les princes roumains qui rivalisaient de générosité pour l'impression des livres roumains et s'efforçaient de faire pénétrer dans la prière publique la langue nationale [5].

Des traductions avaient été entreprises dès le XIVe-XVe siècle. Au XVIIe siècle l'usage du roumain était devenu général. Le voyageur italien Del Chiaro, après avoir visité la Valachie, écrivait : « L'abus du roumain (*sic*) s'est introduit depuis peu de temps parce que la plupart des prêtres à leur ordination ne connaissent pas d'autre langue que le valaque [6]. »

La première édition des liturgies en langue roumaine fut entreprise en 1679 par Dosithée, métropolite de Moldavie, qui les traduisit lui-même d'après des originaux en langue grecque.

7° *Autres langues.* — Aucune loi canonique de l'Église orientale ne défend les versions des livres liturgiques [7]. Cette prérogative lui permet ainsi de s'adapter merveilleusement a circonstances de lieux et de personnes. C'était un principe courant en Russie que pour convertir une ation à l'orthodoxie il fallait célébrer les offices dans na langue du pays.

Un ukaze de saint synode du 131 mai 1830 recommande de se servir de toutes les langues locales pour le chant des hymnes. Dès l'année 1868 les liturgies ont été traduites dans la langue tartare.

En 1875, la Société des missionnaires fonda à Kazan un comité de traducteurs chargés de rendre dans l'idiome de chaque pays évangélisé le texte des saintes écritures et celui des livres liturgiques. Depuis cette époque les liturgies de l'antique Byzance ont été célébrées non seulement dans presque tous les dialectes parlés sous le ciel de l'ancien empire de Russie, mais encore en tchèque, en hongrois, en chinois, en hindou, en coréen, en japonais, en anglais (dans les États-Unis), en allemand dans les provinces baltes où prédomine l'idiome germanique, voire même en français [8].

8° *Infiltrations byzantines dans les liturgies latines.* — Toutes ces infiltrations ne regardent pas la liturgie eucharistique. De nombreuses pièces appartiennent à l'hymnologie ou au système antiphonaire. On les étudiera dans des ouvrages spéciaux [9].

IV. MODIFICATIONS ET DÉVELOPPEMENTS DE LA MESSE BYZANTINE. — 1°. *Texte grec.* — Nous connaissons assez exactement les traits généraux de la messe byzantine primitive [10].

Elle débutait par l'entrée de l'évêque et de son clergé. Après la bénédiction, qui du reste précédait tous les actes importants de la synaxe eucharistique, on commençait les lectures : Ὅταν εἰσέλθῃ ὁ τῆς ἐκκλη-

[1] P. Guérin Songeon, *op. cit.*, p. V, VI et XLVIII-L. — [2] Cf. P. Surky, *Histoire de la correction des livres en Bulgarie au XIVe siècle*, (en russe), Saint-Pétersbourg, 1898. — [3] P. Aur. Palmieri, *La Chiesa russa. Le sue odierne condizioni e il suo riformismo dottrinale*, Firenze, 1908, c. III, p. 363 sq. — [4] Cf. F. C. Alter, *Ueber georgianische Literatur*, Vienne, 1798; H. Vartabaga, *Littérature géorgienne ecclésiastique : ouvrages traduits et originaux* (en russe), Sympheropol, 1907. — M. Tamarati, *L'Église géorgienne des origines jusqu'à nos jours*, Rome, 1910; *idem*, *S. Jean Chrysostome dans la littérature géorgienne*, Χρυσοστομικά, p. 213-216. — G. Barias, *Les Églises de Géorgie et d'Iméréthie*, dans *Échos d'Orient*, IX (1906), p. 120-122. — A. Theresius, *Rite géorgien*, dans *Roma e l'Oriente*, I, n. 12, p. 337-345. — [5] Vasile Pârvan, *Contributii epigrafice la istoria crestinismului Daco-Roman*, Bucuresti, 1911, p. 74 sq., p. 154 sq., p. 195 sq. — *Idem*, *Sulle origini della civilta romana*, dans *L'Europa orientale*, Roma, II, 1922, n. IV-V, p. 265-280; *Primordi della civiltà comana alle foci del Danubio*, dans *Ausonia*, t. X, 1921. — [6] R. Bousquet, *Le Roumain, langue liturgique*, dans *Échos d'Orient*, t. IV, 1900-1901, p. 30, 35. — Ch. Auner, *Les éditions roumaines de la liturgie de S. Jean Chrysostome*, dans Χρυσοστομικά, p. 731-741. — [6] *Istoria delle moderne revoluzioni della Valachia*, Venise, 1718, p. 82. — [7] Cf. J. Papp-Szilagyi, *Enchiridion juris Ecclesiæ orientalis catholicæ*, 2e édit., Magno-Varadini, 1880, t. II, § 52, p. 215-216. — [8] A. Palmieri, *op. cit.*, c. VII. *La vita dell' apostolato e le missioni della Chiesa russa*, p. 397-541. Voir BIBLIOGRAPHIE du présent article. — [9] Cf. Schuster O. S. B., *Liber sacramentorum*, 6 vol., Turin, 1919 et suiv. (en cours de publication), n. 91; U. Gaisser, O. S. B., *Brani greci nella liturgia latina*, dans *Rassegna gregoriana*, 1902, p. 109-112, p. 126-131; M. Forbes, *On greek rites in the West;* P.P. Rodota, *Dell' origine, progresso e stato presente del rito greco in Italia*, t. III, ch. XV: *Del ieto delle greche lezioni nelle funzioni ecclesiastiche latine*, p. 235 sq., Rome, 1763. — [10] Parmi les auteurs qui ont relevé ces témoignages, je donne la préférence à F. E. Brightman, M. A., *op. cit.*, app. N, O, P, p. 521-539

σίας προεστὼς, dit saint Jean Chrysostome, εὐθέως λέγει Εἰρήνη πᾶσιν· ὅταν ὁμιλῇ Εἰρήνη πᾶσιν ὁ εὐλογῇ Εἰρήνη πᾶσιν· ὅταν ἀσπάζεσθαι κελεύῃ Εἰρήνη πᾶσιν. ὅταν ἡ θυσία τελεσθῇ Εἰρήνη πᾶσιν, καὶ μεταξὺ πάλιν Χαρις ὑμῖν καὶ Εἰρήνη... καὶ λαμβάνοντες καὶ ἀντιδίδοντες τῷ διδόντι τὴν εἰρήνην πολεμοῦμεν; λέγεις καὶ τῷ πνεύματί σου [1].

Les lectures étaient empruntées aux prophètes et aux écrits des apôtres et des évangélistes. Interrompues par le chant de psaumes exécutés selon le mode responsorial, elles étaient faites le plus souvent par les anagnostes, du haut de l'ambon. Ψαλμὸν ἔχεις, προφητείαν ἔχεις, εὐαγγελικὰ παραγγέλματα, τὰ τῶν ἀποστόλων κηρύγματα. (Saint Basile, *in psalm.* XXVIII, 7) [2]. Καὶ ἀνελθὼν ὁ ἀναγνώστης λέγει πρῶτον τὸ βιβλίον τίνος ἐστί, τοῦ δεῖνος τυχὸν προφήτου ἢ ἀποστόλου ἢ εὐαγγελιστοῦ. (Saint Jean Chrysostome, *in Hebr.*, VIII, 4) [3].

La péricope de l'évangile, pourtant, selon le témoignage de Sozomène, ne tarda pas à être récitée par le diacre ou le prêtre, et même, à Constantinople, les jours de fête par l'évêque lui-même.

Παρὰ δὲ ἄλλοις (c'est-à-dire à l'exception des Égyptiens) διάκονοι, ἐν πολλαῖς δὲ ἐκκλησίαις οἱ ἱερεῖς μόνοι, ἐν δὲ ἐπισήμοις ἡμέραις ἐπίσκοποιῶς ἐν Κωνσταντινουπόλει κατὰ τὴν πρώτην ἡμέραν τῆς ἀναστασίμου ἡμέρας [4].

En tout cas, à la parole de Dieu écrite, l'évêque ajoutait un commentaire de son cru. Il prononçait son homélie de la cathèdre où il s'était assis dès le début de la fonction eucharistique. Nous savons cependant, par Sozomène et par Socrate, que saint Jean Chrysostome avait coutume de parler du haut de l'ambon, pour se faire mieux écouter de la foule toujours avide d'entendre sa parole éloquente [5].

Après l'homélie, les catéchumènes et en général tous les *indignes* étaient congédiés. On ne sait pas au juste à quelle époque le régime de la pénitence publique fut aboli à Constantinople. La rigueur primitive dut disparaître seulement petit à petit, tout comme le catéchuménat, et non pas simultanément dans tous les endroits à la fois.

Il est difficile aussi de déterminer la nature et le moment de certaines prières récitées pour les besoins des fidèles, prières vaguement indiquées dans les homélies des Pères et dans les autres documents de cette époque (IVe siècle). C'est ainsi que M. F. E. Brightman propose de placer après le renvoi des catéchumènes certains suffrages pour les fidèles sous forme de litanie diaconale [6]. Pour l'époque postérieure (Ve-VIe siècle), il établit la lecture des diptyques après le baiser de paix et la récitation du symbole ; cette lecture, au VIIe siècle, aurait eu lieu au contraire avant ces deux actes [7]. E. Bishop a combattu cette opinion. Pour lui, les diptyques, dans les liturgies byzantines, ont toujours eu la place qu'ils occupent encore aujourd'hui. Il cite à l'appui de sa thèse une lettre de Jean au pape Hormisdas (516) et un curieux passage de Jacques d'Édesse (640-708) opposant l'usage constantinopolitain à la tradition égyptienne [8]. Toutefois le témoignage de saint Maxime reste incontestable : ὧδε (c'est-à-dire après le transfert des oblats et des calices à l'autel du sacrifice) οὐ πρῶτα τὰ δίπτυχα παρ' ἡμῖν· ἐπὶ δὲ τοῦ Πατρὸς τούτου (c'est-à-dire Denys dont il commente les œuvres) μετὰ τὸν ἀσπασμὸν τὰ δίπτυχα ὥσπερ καὶ ἐν τῇ ἀνατολῇ [9]. Par l'Orient le pseudo-aéropagite voulait-il désigner les parties de la Syrie où étaient en usage les liturgies nestoriennes commentées par Narsaï et qui en réalité reportent la lecture des diptyques après le baiser de paix [10] ?

Le pain et le vin du sacrifice étaient reçus aux portes du cancel ou déposés sur une petite table, puis portés par les diacres à l'autel du sacrifice.

Comme nous l'avons vu dans une attestation de saint Jean Chrysostome citée plus haut, la bénédiction de l'évêque précédait le *baiser de paix*.

Il est probable que le salut initial de l'anaphore Ἡ χάρις τοῦ Κυρίου ἡμῶν... εἴη μετὰ πάντων ἡμῶν, resté dans la liturgie byzantine, et mentionné par Théodoret comme d'un *usage commun à toutes les Églises*, a fait partie du formulaire primitif [11]. C'est àmême cette formule plutôt qu'à la conclusion de l'anaphore que j'attribue les mots cités plus haut de saint Jean Chrysostome : καὶ μεταξὺ πάλιν Χάρις ὑμῖν καὶ Εἰρήνη...

Le dialogue de la prière eucharistique et l'hymne triomphale (faussement nommée le trisagion) sont clairement désignés par saint Jean Chrysostome [12].

On doit en dire autant de l'*eucharistie* elle-même. Il suffit de lire le passage fameux de l'homélie *sur ceux qui se scandalisent* [13]. M. F. E. Brightman a relevé dans les écrits de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze des expressions analogues, parfois même identiques à quelques-unes de l'anaphore basilienne [14].

Le récit de l'institution et l'anamnèse sont naturellement amenés à la suite du souvenir de l'incarnation et de la passion du Sauveur [15].

L'épiclèse du Saint-Esprit est rappelée par plusieurs passages très significatifs. Ἔστηκε πρὸ τῆς τραπέζης ὁ ἱερεὺς τὰς χεῖρας ἀνατείνων εἰς τὸν οὐρανὸν καλῶν τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον τοῦ παραγενέσθαι καὶ ἅψασθαι τῶν προκειμένων ἵνα ἡ χάρις ἐπιπεσοῦσα τῇ θυσίᾳ δι' ἐκείνης τὰς ἁπάντων ἀνάψῃ ψυχὰς καὶ ἀργυρίου λαμπροτέρας ἀποδείξῃ πεπυρωμένου [16].

Il faudrait bien examiner si quelques-uns des passages invoqués en faveur de l'*intercession* n'indiqueraient pas plutôt la simple lecture des diptyques ; car on ne peut nier que cette lecture eût également lieu à un moment de la liturgie où le sacrifice était accompli : ὅταν... καὶ προκέηται ἡ φρικτὴ θυσία, dit saint Jean Chrysostome [17].

La récitation de l'oraison dominicale dans ce cas couronnait les prières de l'intercession : εἶτα ἐπιθεὶς τὴν εὐχὴν τῶν πιστῶν ἐντᾦθα ἐπαύετο, ὡς κορωνίδα τινὰ καὶ σύνδεσμον ὑπὲρ πάντων τὴν εὐχὴν ποιησάιενος [18].

A un autre endroit le saint docteur, auquel nous empruntons plus volontiers ces passages, engage à prononcer, avec franchise, μετὰ παρρησίας, les paroles du Πάτερ ἡμῶν, expression restée dans la préface de cette prière [19]. La fraction semble avoir précédé l'exclamation : Τὰ ἅγια τοῖς ἁγίοις qui accompagnait l'élévation de l'hostie et donnait le signal de la communion [20].

Les fidèles ne pouvaient quitter l'église qu'après avoir assisté aux dernières prières d'action de grâces [21] et sur l'invitation du diacre : Πορεύεσθε ἐν εἰρήνῃ [22].

Coloss., III, 3, *P. G.*, t. LXII, col. 322-323. — [2] *P. G.*, t. XXIX, col. 304 a. — [3] *P. G.*, t. LXIII, col. 76. Voir d'autres références dans Brightman, p. 524, n. 2, et p. 531, n. 5. — [4] *Hist. Eccl.*, VII, 19. — [5] *Hist. Eccl.*, VIII, 5. — [6] P. 521-522, p. 524, n. 8. — [7] *Hist. Eccl.*, VI, 5, p. 528, p. 532, n 48. — [8] *Liturgical comments and memoranda*, dans *Journal of theological studies*, t. XII, 1911, p. 384-390. — [9] *Scholia in Eccl. Hier.*, III, § 2, *P. G.*, t. IV, col. 136. — [10] *The liturgical homilies of Narsai*, dans *Texts and studies*, 1909, p. LIII-LIV et p. 10. — [11] Ἡ χάρις..., τοῦτο δὲ ἐν πάσαις ταῖς ἐκκλησιαις τῆς μυστικῆς ἐστι λειτουργίας προοίμιον. *Ad. Joh. occ.*, *ep.* CXLVI, *P. G.*, t. LXXXIII, col. 1392. — [12] *In Hebr.*, XXII, 3, *P. G.*, t. LXIII, col. 158; *de pœnitentia*, IX, 1, t. XLIX, col. 345, *In illud vidi Dominum*, 1, 1. — [13] § 8, *P. G.*, t. LII. — [14] P. 525, n. 12. — [15] *Ibid.* — [16] *In cœmet. appell.*, 3, *P. G.*, t. XLIX. Brightman, col. 397-398, p. 480, n. 23; p. 526, n. 15. — [17] Phil., III, 4; *P. G.*, t. LXII, col. 1204. — [18] Col., X, 3; *P. G.*, t. LXII, col. 369. Cf. Brightman, *op. cit.*, p. 533, n. 21. — [19] *In Gen.*, XXVII, 8. — [20] Brightman, p. 534, n. 24. — [21] P. 480, n. 34; p. 534, n. 26. — [22] καὶ τῆς συνόδου ταύτης ἀπολύων ὑμᾶς (ὁ διάκονος) τοῦτο ὑμῖν ἐπεύχεται λέγων Πορεύεσθε ἐν εἰρήνῃ, *Adv. Jud.*, III, 6; *P. G.*, t. XLVIII, col. 870.

La messe byzantine conserva sa physionomie primitive jusque vers le milieu du v[e] siècle. Tous ses éléments, ou à peu près, étaient communs aux liturgies du Pont, de la Syrie et même de la Palestine : ce qui n'a pu empêcher que chacun de ces groupes possédât un ou plusieurs formulaires distincts.

Examinons maintenant les particularités que les siècles futurs vont apporter au dessin original de notre messe.

Il faut signaler tout d'abord l'introduction du chant du Τρισάγιον vers le milieu du v[e] siècle [1]. Il occupait la même place qu'à présent, c'est-à-dire après l'introït, aujourd'hui : (ἡ μικρά εἴσοδος). Les chantres qui avaient accompagné l'évêque à son entrée dans l'église montaient sur l'ambon et entonnaient la formule "Αγιος ὁ Θεὸς, "Αγιος ἰσχυρὸς, "Αγιος ἀθάνατος, ἐλέησον ἡμᾶς, à laquelle le peuple faisait écho.

Voici comment le concile *sub Mennâ* décrit cette cérémonie : τότε φωνῇ μεγάλῃ πάντες οἱ τοῦ λαοῦ ὡς ἐξ ἑνὸς στόματος ἐβόησαν Εὐλογητὸς ὁ Θεὸς τοῦ Ἰσραὴλ ὅτι ἐπεσκέψατο καὶ ἐποίησε λύτρωσιν τῷ λαῷ αὐτοῦ· ἐπὶ πολλὴν δὲ ὥραν ἀντιφωνούντων δὲ ἑκατέρων τῶν μερῶν καὶ ψαλλόντων τὴν ψαλμῳδίαν ταύτην οἱ ψάλται ἐπετράπησαν ἀνελθόντες εἰπεῖν τὸν τρισάγιον καὶ αὐτῶν ἀρξαμένων πᾶς ὁ λαὸς ἐπαύσατο καὶ ὑπήκουσε τοῦ τρισαγίου [2].

Saint Jean Damascène raconte un fait miraculeux qui aurait accompagné la révélation du trisagion aux chrétiens de Byzance [3], mais comme l'observe M. Brightman, cette tradition fabuleuse peut tout au plus indiquer que son insertion dans la liturgie eut lieu sous le patriarcat de Proclus(434-446 [4]).

En 470, Pierre le Foulon, archevêque d'Antioche, ajouta à la formule consacrée les mots : ὁ σταυρωθεὶς δι'ἡμᾶς. Cette addition, qui, dans la pensée hérétique de son auteur, devait proclamer l'unité de nature en Dieu, fut condamnée au concile de Chalcédoine [5]. Les jacobites l'ont gardée dans leur liturgie.

Plusieurs modifications nouvelles ont eu lieu dans le cours du vi[e] siècle. Théophane le Chronographe affirme que Justinien ordonna de chanter dans les églises le tropaire Ὁ μονογενὴς Υἱὸς [6]... Plus tard on lui attribua la composition même de cette pièce et quelques manuscrits, entre autres le Cod. Vat. gr. *367*, fol. 23, ont écrit le nom de l'empereur sans hésitation Ὁ μονογενὴς Υἱὸς... τοῦ Ἰουστινιανοῦ. Ces différents témoignages ne prouvent pas que cette hymne célèbre ait été aussitôt insérée dans les chants de la liturgie eucharistique [7]. De fortes présomptions, au contraire, poussent à croire que, faisant partie au début d'autres offices, elle passa dans la messe seulement en même temps que les antiphones, c'est-à-dire au vii[e]-viii[e] siècle.

Nous sommes mieux renseignés sur la belle hymne des Chérubins, dénommée Χερουβικόν, qui se chantait autrefois durant l'offrande des fidèles. Elle vit le jour sous le règne de Justin II (565-578), selon le témoignage de Cedrenus [8]. Saint Eutychius en atteste à la fois l'existence et l'usage qui contribua à donner à la cérémonie de la translation des saints un développement et un lustre nouveaux. ...ὥστε ματαιάζουσιν οἱ τὸν τῆς προθέσεως ἄρτον καὶ τὸ κερασθὲν ἀρτίως ποτήριον τῷ ἁγίῳ θυσιαστηρίῳ προσάγειν μελλούσης τῆς λειτουργικῆς τάξεως ὕμνον τινὰ ψαλμικὸν λέγειν παραδεδωκότες τῷ λαῷ τῷ γιγνομένῳ πράγματι πρόσφορον ὡς νομίζουσι, βασιλέα δόξης προσφέρειν ἢ καὶ προσαγορεύειν τὰ εἰσφερόμενα καὶ μηδέπω τελειωθέντα διὰ τῆς ἀρχιερατικῆς ἐπικλήσεως, καὶ τοῦ ἐν αὐτοῖς ἀναλάμποντος ἁγιασμοῦ, εἰμή τι ἕτερον βούλοιτο αὐτοῖς τὸ ὑμνούμενον... ὄψει τοὺς λευίτας φέροντας ἄρτους καὶ ποτήριον οἴνου καὶ τιθέντας ἐπὶ τὴν τράπεζαν [9]

Aujourd'hui une prière spéciale récitée à voix basse accompagne le chant de l'hymne des Chérubins et une autre celle du trisagion ; il serait prématuré d'affirmer qu'elles soient contemporaines des hymnes elles-mêmes. Il y a même des indices du contraire, car l'on possède plusieurs pièces de rechange pour la première de ces oraisons et la seconde fait défaut dans quelques manuscrits.

En 471 Pierre le Foulon fit réciter le symbole dit nicéo-constantinopolitain à Antioche. Quelques années plus tard, au dire de Théodore le Lecteur, le patriarche de Constantinople Timothée (512-518) en imposa l'usage à chaque office, tandis que sous son prédécesseur, Macédonius, il n'était récité qu'une fois par an, le vendredi saint. Τιμόθεος τὸ τῶν τριακοσίων δέκα καὶ ὀκτὼ πατέρων τῆς πίστεως σύμβολον καθ' ἑκάστην σύναξιν λέγεσθαι παρεσκεύασεν ἐπὶ διαβολῇ δῆθεν Μακεδωνίου ὡς αὐτοῦ μὴ δεχομένου τὸ σύμβολον ἅπαξ τοῦ ἔτους λεγόμενον πρότερον ἐν τῇ ἁγίᾳ παρασκευῇ τοῦ θείου πάθους τῷ καιρῷ τῶν γινομένων ὑπὸ τοῦ ἐπισκοποῦ κατηχήσεων [10].

En même temps que la récitation du symbole dut paraître dans le formulaire liturgique cette acclamation : πὰς θύρας τὰς θύρας ἐν σοφίᾳ πρόσχωμεν, empruntée à la pratique d'interdire, par l'organe des diacres, l'accès du temple à qui n'était pas initié aux saints mystères ou n'en était point digne. Peut-être cette acclamation se prononçait-elle originairement après le renvoi des catéchumènes et ne doit-elle sa place actuelle qu'à l'insertion du symbole après le baiser de paix.

C'est encore au règne de Justinien que Lebrun fait remonter l'usage du *zéon* ou de l'eau chaude versée dans le calice avant la communion, usage curieux entre tous et propre à l'Église de Byzance. L'empereur Maurice, rapporte cet auteur, avait mandé à Constantinople le catholicos arménien Moïse, mais celui-ci refusa de s'y rendre alléguant pour motif : *A Dieu ne plaise que je passe le fleuve Azat, que je mange du pain cuit au four et que je boive chaud* [11] !

Cette observation de Moïse correspond bien aux sentiments traditionnels des arméniens. De fait, tout en adoptant partiellement le rit byzantin, ils ont toujours retenu le pain azyme et n'ont jamais accepté l'usage de l'eau chaude.

Les grecs eurent plusieurs fois à se défendre de cet usage et cherchèrent même parfois à se justifier dans leurs livres liturgiques. Voici une remarque qu'on lit dans le *Cod. Patm. N. 719* (xiii[e] siècle) : Τίθεμαι δὲ καὶ τὸ ζέον ὕδωρ ἐν τῷ κρατῆρι, καθὼς λέγει ὁ μέγας Βασίλειος, διὰ τὸ δηλοῦν τὴν ζέσιν τοῦ ἁγίου Πνεύματος, ἀλλὰ καὶ ὁ Ἰωάννης ὁ Δαμασκηνὸς ἐν τῇ δ' ᾠδῇ τοῦ κανόνος τῆς ἁγίας πεντηκοστῆς τάδε φησί· Λουτρὸν

[1] C. De Boor, *Theophanis chronographia ad annum 5983*, Lipsiæ, 1885, p. 92-93. — [2] Labbe, t. v, col. 1156. — [3] *Fides orthodoxa*, l. III, c. x : *P. G.*, t. xciv, col. 1021 a. — [4] *Op. cit.*, p. 531, n. 5. — [5] Valois, *Observ. ad historiam eccl. Evagrii*, *P. G.*, lxxxvi, 2, col. 2894 et suiv. — [6] Ad ann. 1028, *ed. cit.* — D'après une étude récente, ce tropaire n'aurait pas été connu à Constantinople avant l'an 519. V. Grumel. *L'auteur et la date de composition du tropaire* Ὁ Μονογενὴς, *Échos d'Orient*, t. xxvi, 1923, p. 398-418. — [7] D. Julien Puyade estime que ce tropaire doit vraisemblablement être attribué à Sévère d'Antioche. Dans la liturgie jacobite elle est appelée hymne de Sévère et sa composition remonterait à la fin du v[e] siècle ou au début du vi[e] siècle. De la liturgie jacobite elle serait passée dans la liturgie byzantine. *Le tropaire* Ὁ μονογενὴς, dans *Revue de l'Orient chrétien*, ii[e] siècle, t. vii (xvii), 1912, p. 253-258. — [8] *Historiarum compendium*, *P. G.*, t. cxxi, col. 748. — [9] *De Paschati et ss. Eucharistia*, vii, *P. G.*, t. lxxxiii, col. 2400. — [10] *Hist eccl.*, ii, 32, *P. G.*, t. lxxxvi, col. 201 a. — [11] *Explication de la messe*, *éd. cit.*, t. iv, p. 412-413.

τὸ θεῖον τῆς παλιγγενεσίας,λόγῳ κερανν\ὺς συντεθειμένη φύσις, ὁμβροβλυτεῖς μοι ῥεῖθρον ἐξ ἀκηράτου, νενυγμένης σοῦ πλευρᾶς, ὦ Θεοῦ Λόγε, ἐπισφραγίζων τῇ ζέσει τοῦ πνεύματος. Ἀλλὰ καὶ ἄλλος τίς τῶν ἁγίων τάδε φησίν· Αἷμα καὶ πῦρ καὶ ἀτμῖδα καπνοῦ [1].

L'état de la liturgie au VII^e^ siècle nous est exposé en grande partie dans les œuvres de saint Maxime le Confesseur (580-662) : la Μυσταγωγία [2] et les *Scholia* sur la *Hiérarchie ecclésiastique* du pseudo-Denys [3].

Ce dernier auteur nous apprend que le renvoi des catéchumènes et des non-initiés, à son époque, ne se faisait plus que pour la forme. Pratiquement tout le monde restait à l'église. Ἰστέον δὲ ὅτι ἡ ἀκρίβεια αὕτη νῦν τῆς τῶν τοιούτων διαστολῆς τε καὶ διαστάσεως οὐ γίνεται [4].

Les portes de l'église pourtant étaient fermées à ce moment [5]. Les diacres, et souvent avec eux des prêtres, étaient chargés de porter le pain et les calices de la prothèse à l'autel : le pain était couvert, mais non pas les calices, contrairement à un usage plus ancien. Οἱ διάκονοι τὸν ἄρτον προτιθέασι κεκαλυμμένον, τὰ δὲ ποτήρια οὐ κεκαλυμμένα [6]. Ailleurs : καὶ σημείωσαι . .ὅτι σὺν τοῖς διακόνοις τὸν ἄρτον οἱ πρεσβύτεροι προτιθέασι· τοῦτο δὲ πανταχοῦ γίνεται ὀλίγων ὄντων διακόνων. — σημείωσαι ὅτι οὐ μόνον ὁ ἅγιος ἄρτος κεκαλυμμένος προετίθετο, ἀλλὰ καὶ τὸ θεῖον ποτήριον ὅπερ νῦν οὐ γίνεται [7].

La lecture des diptyques au VII^e^ siècle a encore lieu au moment de l'offertoire, comme je l'ai noté plus haut. Saint Maxime atteste qu'on faisait mémoire des évêques, des prêtres, des diacres et de tout l'ordre sacerdotal, puis des rois et des laïques tant morts que vivants [8]. La réponse à l'acclamation Τὰ ἅγια τοῖς ἁγίοις est donnée pour la première fois : Εἷς ἅγιος, Εἷς κύριος [9].

Les fidèles reçoivent la communion sous l'espèce du pain dans les mains superposées en forme de croix [10]. Les psaltes exécutent le κοινωνικόν et, après la communion, les fidèles chantent un tropaire spécial. Cette pièce fut introduite par le patriarche Sergius vers 624 [11] et subsiste encore dans la liturgie byzantine, mais elle a disparu de l'usage chez les fidèles de langue grecque vers le XIII^e^ siècle.

Nous en transcrivons ici, pour ce motif, le texte original : Πληρωθήτω τὸ στόμα ἡμῶν αἰνέσεως, Κύριε, ὅπως ἀνυμνήσωμεν τὴν δόξαν σου, ὅτι ἠξίωσας ἡμᾶς τῶν ἁγίων σου μετασχεῖν μυστηρίων τήρησον ἡμᾶς ἐν τῷ σῷ ἁγιασμῷ ὅλην τὴν ἡμέραν μελετῶντας τὴν δικαιοσύνην σου· ἀλληλούϊα.

Ce tropaire faisait l'office d'une action de grâces faite en commun.

Au siècle suivant et peut-être au début du VIII^e^, nous constatons de nouvelles modifications dans l'ordre de la messe byzantine. Les manuscrits, et surtout le cod. Barberini, en sont la plupart du temps les seuls témoins authentiques.

A propos de manuscrits il importe de noter que plusieurs d'entre eux indiquent une simple succession des Εὐχαί, unies entre elles sans autre lien que le titre même de la prière. En voici quelques exemples : Εὐχὴ ἣν ποιεῖ ὁ ἱερεὺς ἐν τῷ σκευοφυλακίῳ ἀποτιθεμένου τοῦ ἄρτου ἐν τῷ δίσκῳ. — εὐχὴ τοῦ ἀντιφώνου ά, β' γ'. — Εὐχὴ τοῦ τρισαγίου. — Εὐχὴ τῶν κατηχουμένων. — Εὐχὴ ἣν ποιεῖ ὁ ἱερεὺς ὑπὲρ ἑαυτοῦ τῶν χερουβικῶν λεγομένων. — Εὐχὴ τῆς προσκομιδῆς. — Εὐχὴ ὀπισθάμβωνος. — Εὐχὴ τοῦ σκευοφυλακίου, etc.

Parfois même ces prières ne se retrouvent pas dans leur succession naturelle, mais elles sont isolées ou même dispersées parmi les nombreuses oraisons de l'euchologe [12]. Cet état des premiers documents explique comment certaines rédactions ne reproduisent pas certaines prières ; tel est le cas de l'oraison Ἔλλαμψον ἐν ταῖς καρδίαις ἡμῶν faisant défaut dans plusieurs manuscrits [13]. On notera aussi que telle oraison ne figure que dans une seule recension, comme l'Εὐχὴ τῆς ἄνω καθέδρας du cod. Barberini, et que les Εὐχαὶ étaient dédoublées avec une extrême facilité ou qu'elles passaient d'un formulaire dans l'autre.

Plus tard le besoin se fait sentir de donner plus de fixité à ce système primitif : on réunit les prières entre elles par des chiffres ou par des groupements. Les codd. Barberini et Sebastianov nous en fournissent des preuves évidentes. Dans cette nouvelle condition, les formulaires de la messe nous apparaissent dotés de prières tantôt communes tantôt particulières ; mais les deux anaphores byzantines de saint Basile et de saint Chrysostome auront désormais leur cadre propre et distinct.

De leur côté, les rubriques ajoutèrent leur apport. Nous constatons une gradation constante dans leur nombre et leur importance à dater du IX^e^ siècle, mais, qu'elles fussent laconiques ou prolixes, ces rubriques contribuèrent beaucoup à fixer les traits essentiels de la messe byzantine.

Reprenons à présent l'analyse des modifications postérieures au VII^e^ siècle. Il faut tout d'abord mentionner le chant des trois antiphones avec les litanies diaconales et les prières concomitantes. Il arriva un moment où l'on voulut donner à la messe la plus grande conformité possible avec les vêpres et l'office de l'aurore (ὄρθρος), trois grandes fonctions qui, dans tous les rites, revêtent la plus grande solennité. Or nous savons qu'une forme très ancienne de l'ὄρθρος et des vêpres comportait précisément la récitation des psaumes responsoriaux (ἀντίφωνα) avec intercalation de litanies et de prières [14]. Le début de la liturgie des Présanctifiés, de nos jours encore, ne se présente pas autrement, et la forme de la messe byzantine aux grandes vigiles de l'année ne commence qu'avec le petit introït.

Au reste il importe d'observer que les antiphones pendant longtemps ne furent pas considérés comme formant partie absolument intégrante de la liturgie. Un typikon de Sainte-Sophie datant du IX^e^ siècle permet de les laisser tomber quand a lieu la procession (λιτή) : λιτῆς μὲν ὁ ὕσης, ἀντίφωνα δὲ οὐ γίνονται [15].

[1] Dmitrievsky, *Description des mss...*, t. II, Εὐχολόγια, p. 174. — [2] *P. G.*, t. XCI, col. 657-718. — [3] *P. G.*, t. IV, col. 15-432 et 527-576. Voir l'arrangement de ces textes avec les décisions conciliaires de l'époque, dans Brightman, p. 534-539. — [4] *Scholia in Eccl. hier.* III, 3, §III, *P. G.*, t. IV, col. 141. — [5] Μυσταγωγία 13, 15, 23-24 — [6] *Ib.*, 16. — [7] *Scholia in Eccl. hier.* III, 2 et 3. — [8] *Relatio motionis inter Maximum et principes*, 5, *P. G.*, t. XC, col. 117. Les mots εἰς τὴν ἁγίαν ἀναφορὰν ἐπὶ τῆς ἁγίας τραπέζης signifieraient dans ce passage comme dans d'autres documents (Cf. Brightman, p. 538, n. 13), le transfert des dons à l'autel. — [9] Μυσταγωγία 21, 24. — [10] *Conc. in Trullo*, c. 101. — [11] *Chronicon paschale*, ad ann. 624, *P. G.*, t. XCII, col. 1001 : Τούτῳ τῷ ἔτει μηνὶ ἀρτεμισίῳ, κατὰ Ῥωμαίους μαΐῳ, τῆς τοῦ ἰνδικτιῶνος ἐπὶ Σεργίου πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως ἐπενοήθη ψάλλεσθαι μετὰ τὸ μεταλαβεῖν· πληρωθήτω... — [12] Cf. Εὐχὴ τῆς προθέσεως. Εὐχὴ τοῦ θυμιάματος, dans les codd., n. *959* et *966* du Mont Sinaï. On rencontre d'autres exemples dans Mone, *Lateinische und griechiche Messe*, p. 139 (version latine de la messe de S. Basile par Nicolas d'Otrante). — [13] *Cod. Vat. 1170* (1583) ; Krasnoseltzev, *op. cit.*, p. 146 et 149. Cette oraison n'est pas mentionnée non plus dans le Τακτικόν de Cantacuzène, *n. 279*, ni dans le *Cod. 280* de la Biblioth. syn. de Moscou, *ibid.*, p. 212, 216-217. — [14] Ces offices sont appelés ἀσματικοί. Cf. A. Lauriotés, Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, 1895, t. XV, p. 164 sq., et Siméon de Thessalonique, *P. G.*, t. CLV, col. 624-636 ; Dmitriesky, *op. cit.*, t. I, Τυπικά, p. 75, 216, 236, 993 ; L. Petit, au mot *Antiphone*, col. 2477 et suiv. — [15] Voir description du Cod. Patm. n. *266*, dans Karsnoseltzev, *Annales de la Société d'histoire et de philologie* (en russe), Odessa, 1892. II^e^ Section byzantine, p. 156-254.

De nos jours encore, l'office des Τυπικά (voir ce mot) ne remplace-t-il pas en partie le système des trois antiphones ?

D'après M. Ant. Baumstark, les litanies diaconales du rit byzantin dérivent de deux sources. Les unes se composent d'invitations et proviennent de la Syrie occidentale ; d'autres ont vu le jour en Asie Mineure et à Constantinople et elles consistent dans des demandes adressées directement à Dieu [1]. Elles reçoivent plusieurs noms : κήρυγμα, προσφώνησις, συναπτή, εἰρηνικά, αἴτησις, ἐκτενής. E. Bishop croit que les litanies diaconales sont originaires d'Antioche (IVe s.) et qu'elles se sont propagées par le couloir de l'Asie Mineure jusqu'à Constantinople. C'est pourquoi on ne les trouve pas en Égypte, ni dans la Syrie orientale, ni en Mésopotamie [2]. M. F. E. Brightman distingue entre la supplication qui suit la lecture de l'Évangile et les autres litanies. Celles-ci selon lui sont certainement particulières au rit byzantin. La première, au contraire, commune à tous les rites, doit être identifiée avec les κοιναὶ εὐχαί de saint Justin [3]. On distingue deux collectes : la grande (ἡ μεγάλη συναπτή) et la petite (ἡ μικρὰ συναπτή). La petite collecte n'est qu'une abréviation de la grande et on la rencontre entre le 2e et le 3e antiphone et entre les prières pour les fidèles. Cette abréviation s'est faite à une époque relativement postérieure, car la très ancienne recension de la messe basilienne d'Isidore Pyromalus [4], la version latine de la même, que Claudes de Sainctes dit provenir de très anciens manuscrits [5], et d'autres documents, indiquent la grande collecte à réciter tout au long chaque fois.

Les premiers formulaires de la messe ne contiennent jamais les litanies diaconales. Elles sont insérées dans les euchologes séparément [6] ou bien elles forment des recueils spéciaux appelés διακονικά. Quand elles sont intercalées dans l'ordinaire de la messe, celui-ci reçoit cette mention particulière : Διάταξις τῆς θείας λειτουργίας ἐν ᾗ καὶ τὰ διακονικά [7].

En même temps que cette innovation s'introduisit le rite du petit introït, dans lequel, semble-t-il, l'on voulut substituer à l'entrée matérielle de l'évêque ou du prêtre une entrée symbolique de Jésus-Christ : elle est figurée par le port du livre des saints Évangiles. Telle est du moins l'interprétation qu'au IXe siècle saint Germain de Constantinople relèvera avec insistance dans son *Histoire mystique*. M. Karl Holl voudrait que cette nouvelle cérémonie dépendît de l'institution des iconostases. Le premier exemplaire, selon lui, fut décrit par Paul le Silentiaire [8].

La prière récitée derrière l'ambon (ἡ ὀπισθάμβωνος εὐχή), dont l'insertion remonte selon toutes les vraisemblances à la même époque, apparaît comme un autre emprunt à l'office canonial. Nous savons en effet qu'une prière de même nom était attachée à la conclusion des autres offices. On en connaît même pour les petites heures [9].

Enfin il faut assigner à la même époque la suppression probable des lectures des prophéties.

Une des modifications les plus importantes dans l'ordre de la liturgie est certainement la transformation du rite de la prothèse (voir ce mot). On peut aisément en distinguer quatre phases successives [10]. En premier lieu l'offrande des fidèles, au lieu de se faire au moment traditionnel, c'est-à-dire après le renvoi des catéchumènes, commença à se pratiquer au début même de la messe. Le P. Alexis Pétrovsky croit que cette transposition eut lieu entre le VIIIe et le IXe siècle [11].

A vrai dire, tant que le catéchuménat subsistait et que les lois canoniques, défendant aux catéchumènes et aux pénitents de faire des offrandes, restaient en vigueur, on comprend que l'offertoire ait dû se faire naturellement après leur renvoi. Mais une fois le catéchuménat supprimé, toute la fonction liturgique revêtait aux yeux de tous les assistants le même caractère. Il n'y avait plus de motif d'interrompre l'action eucharistique et les fidèles, en entrant dans l'église, déposaient sur le παρατράπεζον la matière du sacrifice. Les premiers documents nous représentent le rite de la prothèse s'accomplissant avec la plus grande simplicité. Peu après, sous la poussée des interprétations symboliques qui ont joué un si grand rôle dans l'histoire de tous les rites, la préparation des oblats se compliqua. Le diacre, puis le prêtre, se prit à réciter les paroles d'Isaïe (LIII, v, 7-8) et de S. Jean (I Ep., v, 7) en traduisant par un acte matériel le sens anagogique des textes scripturaires, je veux dire en découpant et en perçant l'hostie. Nous sommes déjà au IXe siècle. Après avoir détaché l'*Agneau* (hostie) du pain entier, on découpa d'autres parcelles, selon l'ordre des diptyques, d'abord en l'honneur des saints en général, puis en les divisant par catégories, enfin en mémoire des vivants et des morts. A partir de la même époque, chaque instrument et chaque objet tombent sous le coup d'un symbolisme révélateur. D'où complications nouvelles dans le rite de la prothèse jusqu'à en faire de fait et de nom un office distinct de la liturgie : Ἀκολουθία ou Τάξις τῆς προσκομιδῆς.

Entre le IXe et le Xe siècle l'on constate que la fraction de l'hostie en quatre morceaux devient un rite universel et constant. Peu après c'est la communion des officiants et celle des fidèles avec leurs rites accessoires qui prennent de nouvelles proportions grâce à l'addition de prières et de formules [12]. Le beau tropaire Πληρωθήτω, chanté pendant la communion, disparaît aux XIIIe-XIVe siècles.

Vers le XIIe siècle de nouvelles prières sont ajoutées au début de la messe. Elles consistent dans la récitation du Βασιλεῦ οὐράνιε, du *Trisagion* et des tropaires dits pénitentiaux [13], prières qui forment le début de beaucoup d'ἀκολουθίαι inscrites à l'euchologe. Elles s'accrurent encore des tropaires en l'honneur des images du Sauveur et de la Vierge. Quant à la prière : Δέσποτα, Κύριε ὁ Θεὸς τῶν πατέρων ἡμῶν, ἐξαπόστειλόν μοι δύναμιν ἐξ ὕψους.... elle est d'un usage plus ancien. Un manuscrit du XIe siècle la mentionne déjà avec cette rubrique : Εὐχὴ ὅτε ἀμφιέννυται ὁ ἱερεὺς τὴν στολὴν αὐτοῦ καὶ παρασκευάζεται λειτουργῆσαι [14]. Un autre ms., de même provenance, mais de date postérieure (XIIIe siècle), contient cette addition dans la même prière : Δέσποτα Κύριε... ἔπιδε ἐπ' ἐμὲ τὸν ἁμαρτωλὸν

[1] *Die Messe im Morgenland*, p. 14-16. — [2] *The liturgical homilies of Narsai*, App. p. 117-121. — [3] *Journal of theological studies. Liturgica XII* (1911), n. 46, p. 322-323. — [4] Goar, *Euchologium sive rituale græcorum*, Ed. Paris, p. 180 sq. — [5] *Liturgiæ sive missæ sanctorum Patrum*, Anvers, 1572, p. 35 sq. — [6] *Cod. Sin., 1040*, A. Dmitrievsky, *Description des mss. liturgiques conservés dans les bibliothèques de l'Orient orthodoxe*, t. II, Εὐχολόγια, Kiev, 1901, p. 133-135. — Cod. Bibl. imp. de Pétersbourg (fonds Antonin), *ibid.*, p. 504. — [7] A. Dmitrievsky, p. 292, 415, 574, etc. — [8] *Die Entstehung der Bilderwand in der griechischen Kirche. Archiv. für Religionswissenschaft*, t. IX, p. 365-384. — [9] A. Dmitrievsky, t. II, Εὐχολόγια, p. 66. — [10] Sur tous ces changements, consulter l'article du Père Pl. de Meester, *Genèse, sources et développements du texte grec de la liturgie de S. Jean Chrysostome* dans Χρυσοστομικά, p. 302-313, ou tiré à part, 3e partie, p. 55-71. — [11] *L'acte ancien de l'offrande de la matière pour le sacrement de l'eucharistie et le rituel de la prothèse* (en russe) dans *Lecture chrétienne*, mars 1904, vol. LXXXIV, p. 414. — [12] Pl. de Meester, *Genèse, sources*, etc... *Extrait*, p. 107-108. — [13] Τροπάρια κατανυκτικά. En voici les *incipit* : Ἐλέησον ἡμᾶς... Δόξα II. Κύριε ἐλέησον ἡμᾶς... Καὶ νῦν... Τῆς εὐσπλαγχνίας... — [14] *Cod. Sin., n. 959* (Dmitrievsky, p. 53).

καὶ ἀνάξιον δοῦλόν σου ἐν τῇ ὥρα ταύτῃ καὶ στολὴν περιβαλόμενον ἱερὰν, δύναμιν [1]...

Ces documents, d'un autre côté, attestent que jusqu'au XIII[e] siècle les ministres ne se servaient pas encore — du moins partout — de paroles appropriées à chacun des ornements liturgiques [2].

Le texte de l'épiclèse, à une époque qu'il est difficile de préciser, probablement dans les environs des XII[e]-XIII[e] siècles, fut coupé par l'insertion d'un tropaire et de deux stiques en l'honneur du Saint-Esprit. J'ai montré ailleurs [3] qu'avant de tomber sur le choix de ces formules le prêtre interrompait déjà cette partie de l'anaphore, soit en récitant en particulier quelques prières secrètes selon cette rubrique : καὶ ἔρχεται (ὁ διάκονος) ἐγγύτερον τοῦ ἱερέως, καὶ προσκυνοῦσιν ἀμφότεροι τρίτον ἔμπροσθεν τῆς ἁγίας τραπέζης, εὐχόμενοι καθ' ἑαυτούς [4], soit en prononçant trois fois ces mots : Κατάπεμψον τὸ Πνεῦμά σου [5]. Il n'y a pas de doute que ce développement de l'épiclèse ne soit contemporain des controverses théologiques auxquelles elle donnait lieu.

Entre chacune des prières sur les fidèles, les rubriques des plus anciens documents prescrivent la récitation de la grande ectenès. Vers le XII[e]-XIV[e] siècle on commença à ne chanter que deux demandes comme aujourd'hui d'ailleurs suivant le texte grec : Ἔτι καὶ ἔτι ἐν εἰρήνῃ τοῦ Κυρίου δεηθῶμεν. Ἀντιλαβοῦ, σῶσον.... On les fait suivre de Σοφία. L'explication de ce changement, survenu dans le but évident d'abréger, nous est fourni par un document représentant le stade intermédiaire entre l'usage primitif et le rite actuel. La constitution de Philothée, en effet, dans une rubrique très significative, recommande au diacre de suivre au travers du cancel tous les mouvements du prêtre; il doit continuer la collecte tant que le prêtre récite la prière. Celle-ci terminée, à quelque demande qu'il soit arrivé, ὅπου τύχῃ, le diacre doit introduire l'ecphonèse par l'exclamation : Σοφία [6]. On s'aperçut plus tard que deux demandes, récitées lentement, suffisaient, et cette pratique passa dès lors dans les rubriques de la messe.

La procession des oblats, ou *Grande Entrée* (Ἡ μεγάλη Εἴσοδος), dont nous avons vu grandir aux siècles précédents l'importance, devient plus solennelle encore. Non seulement les diacres, mais les prêtres y prennent part. Ils passent dans les rangs des fidèles en récitant à voix basse différents psaumes et de préférence le psaume 23. Arrivés devant les portes du sanctuaire, le diacre disait : Εὐλογεῖτε, ἅγιε, εὐλόγησον, ou bien : Ἄρατε πύλας οἱ ἄρχοντες ὑμῶν..., paroles auxquelles le prêtre répondait : Εὐλογημένος ὁ ἐρχόμενος ἐν ὀνόματι Κυρίου· Θεὸς Κύριος καὶ ἐπεφάνη ἡμῖν. Ces paroles sont peu à peu tombées pour faire place au souhait que le diacre, puis le prêtre, adressent tous deux aux fidèles : Πάντων ὑμῶν μνησθείη, etc. [7], souhait qui s'est amplifié au point que les slavophones, et même les grecs, en certains endroits et malgré les restrictions imposées par le patriarcat, en ont pris l'occasion de commémorer vivants et morts à peu près comme aujourd'hui à la prothèse ou comme autrefois à la lecture des diptyques.

Les prières et les cérémonies qui suivent la communion présentent un des terrains les plus mouvementés du rit byzantin. Il est difficile de préciser les stratifications formées par son évolution progressive. Les documents les plus anciens parlent en termes assez vagues d'une action de grâces et rapportent quelques formules de renvoi.

Quand et comment s'est dessinée la conclusion que dans les liturgies occidentales on a nommée *ad complendum* (t. I, 462 et suiv.) ? Si elle est normale, elle doit contenir les éléments suivants :

Proclamation du diacre;

Prière de remerciements;

Invitation du diacre à incliner la tête;

Prière de bénédiction, dans laquelle on demande à Dieu de bénir ceux qui le louent;

Enfin renvoi des fidèles.

Dans le rit byzantin, ces différents éléments se sont combinés de façon irrégulière. Nous avons la proclamation du diacre : ὀρθοὶ μεταλαβόντες, et la prière d'action de grâces. Cette dernière figure maintenant, et bien à tort, avant l'exhortation diaconale. La prière de l'inclination de la tête, Εὐχὴ τῆς κεφαλοκλισίας, avec l'invitation : Τὰς κεφαλὰς ὑμῶν τῷ Κυρίῳ κλίνατε précède l'élévation. A-t-elle jamais eu sa place normale ? On serait tenté de l'affirmer à en croire le canon 97, attribué à saint Basile [8] : *Absolutis mysteriis, dicat presbyter orationem actionum gratiarum pro se et pro populo... Presbyter* (dein) *jubeat ut capita inclinent, et ipse extensa manu super eos benedicat singulos ordines, exinde eos in pace dimittat* [9].

La prière de bénédiction serait devenue l'Εὐχὴ ὀπισθάμβωνος que l'on trouve dans les mss. du IX[e] siècle. Encore n'est-elle pas mentionnée par le typikon de sainte Sophie du IX[e] siècle, car il n'indique plus rien après la formule du renvoi [10]. A la prière de bénédiction — peut-être seulement aux approches du XIV[e] siècle — fut ajoutée l'*apolysis*, formule de renvoi ou conclusion, commune à toutes les heures canoniales et à toutes les fonctions de rit byzantin [11].

2° *Texte slave.* — Pour être complet, il faut ajouter ici, mais brièvement, les éléments secondaires qui se sont superposés au texte slave primitif, identique, ou à peu près, à l'original grec et qui donnent à la liturgie byzantine de langue slave son cachet particulier.

Ces changements s'échelonnent depuis le XII[e] siècle jusqu'à la réforme du patriarche Nicon. A partir de cette époque, l'uniformité fut à peu près établie et subsiste jusqu'à nos jours [12].

Dans la période antérieure où la liberté d'usages avait libre cours, on peut distinguer deux époques : l'une s'étend du XII[e] siècle au XIV[e] où la constitution liturgique du patriarche Philothée est introduite par le métropolite Cyprien [13], l'autre va du XIV[e] siècle au début du XVII[e]. Il ne s'agit pas, évidemment,

[1] *Cod. Sin. n. 966* (Dmitrievsky, p. 205). — [2] Pl. de Meester, *op. cit.*, *Extrait*... p. 56-59. — [3] *Ibid.*, p. 99. — [4] *Cod. Vatop n. 133* (744) du XIV[e] siècle qui représente la rédaction plus ancienne de la Διάταξις du patriarche Philothée (1354-1376). Cf. N. Krasnoseltzev, *Matériaux*, etc., p. 33-66. — [5] Liturgie de S. Jean Chrysostome, insérée dans les *Opera S. Joh. Chrys.*, et reproduite par Goar, *op. cit.*, 1[re] éd., p. 106. — [6] Krasnoseltzev, *op. cit.*, p. 58 et p. 107. — [7] Pl. de Meester, *Extrait*, p. 90-91. — [8] Sa Béat. Mgr Rahmani croit que ce canon et d'autres au nombre de cent sont antérieurs au saint. Il publie pour la première fois les canons 97 et 99 d'après une version arabe (Cod. des maronites d'Alep, XIV[e] siècle), *Fasti*... p. 28, *a*, p. XIV sq. — [9] Les codd. slaves, Bibl. syn. de Moscou, n. *127* et Bibl. de Ste-Sophie de Kiev, *n. 526* (XIV[e] siècle) contiennent une prière de l'inclination de la tête après celle de la consommation. Cf. A. Pétrovsky, *Histoire de la recension slave de la liturgie de S. Jean Chrysostome* dans Χρυσοστομικά, p. 885-886. — [10] Krasnoseltzev, dans *Annales* (voir BIBLIOGRAPHIE), p. 228-229. — [11] Le cod. slave n. *344* de la Biblioth. synodale de Moscou, après la formule de bénédiction : Εὐλογία Κυρίου ἐφ' ὑμᾶς... rapporte cette autre formule qui rappelle le stade embryonnaire de l'*apolysis* actuelle : *Par les prières de votre Mère très pure et de tous vos saints, Seigneur Jésus notre Dieu, ayez pitié de nous.* A. Pétrovsky, *op. cit.*, p. 890. — [12] Cf. N. Odinzev, *Ordre du service divin en général et en particulier dans l'ancienne Russie jusqu'au XVI[e] siècle* (en russe). Péterograd, 1881, et A. Pétrovsky, dans Χρυσοστομικά, p. 859-920. Pour la liturgie de S. Basile, l'ouvrage cité de M. J. Orlov. — [13] Cf. M. J. Orlov, § XVII, *Renseignements substantiels sur l'activité liturgique du métropolite Cyprien*, *op. cit.*, p. 211-LVIII.

d'époques strictement définies, parce que très souvent les rites des siècles précédents compénètrent ceux des âges subséquents.

Les euchologes du XII^e^ siècle d'Antoine le Romain († 1147) et de Barlaam de Khoutin († 1192), représentés par les mss. *342* et *343* de la Bibliothèque synodale de Moscou, prescrivent la récitation de cinq prières avant le revêtement des habits sacerdotaux. L'une d'entre elles est l'oraison : Εὐεργέτα καὶ τῆς κτίσεως πάσης... que le ms. Barberini assigne comme prière du petit introït dans le formulaire de saint Jean Chrysostome [1]. Au XIV^e^ siècle (en dehors de l'influence de la constitution de Philothée), ces prières préparatoires se font plus nombreuses. On en trouve, par exemple, une que le prêtre doit réciter en entrant dans l'église : *Salut, porte de Dieu*, une autre, tandis qu'il s'approche des portes de l'iconostase : *Nous saluons votre face très pure...*; puis ce sont les psaumes XIV, XXII, suivis du trisagion et de quatre tropaires, que le célébrant récite en entrant dans le sanctuaire; enfin le psaume L pendant qu'il se lave les mains, et trois autres prières [2]. Cette superfétation va toujours en augmentant les siècles suivants, car le prêtre doit murmurer des prières au son des cloches qui l'appellent à l'église, devant la porte du temple, au narthex, etc., etc. [3], si bien qu'au XVI^e^ siècle tel manuscrit assigne jusqu'à vingt oraisons et plus au début de la messe [4].

Jusqu'au XIII^e^ siècle, la cérémonie de la *prothèse* s'accomplit comme dans les églises grecques. A cette époque les prières commencent à s'écarter du courant de la tradition. Ainsi le prêtre en préparant l' « agneau » disait : *Je vous glorifie, Seigneur, de ce que vous me laissez prendre le saint corps;* quand il traçait avec la lance le signe de la croix sur le pain : *Nous faisons mémoire de N.-S. Jésus-Christ à la sainte Cène*, et pour le déposer sur la patène : *L'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde est déposé maintenant et toujours...* [5]

Au XIV^e^ siècle, la première de ces formules était remplacée par la prière : *Recevez, Seigneur, cette oblation...* Après la préparation de la partie de l'oblat appelée *agneau* (ἀμνός), le célébrant récitait l'oraison : Κύριε, ὁ Θεὸς ἡμῶν, ὁ προθεὶς ἑαυτόν... indiquée dans les premiers codd. grecs comme prière de la prothèse dans la liturgie chrysostomienne [6]. Les XV^e^ et XVI^e^ siècles représentent des usages hybrides, empruntés à la Constitution de Philothée ou recueillis des siècles antérieurs [7].

Les recensions russo-slaves ont toutes maintenu la *prière du trône* (εὐχὴ τῆς ἄνω καθέδρας) dont le *cod.* Barberini est seul témoin pour le texte grec. Au XIV^e^ siècle quelques manuscrits en donnent une autre d'une teneur différente [8].

Même remarque pour la prière avant l'évangile qui, au même siècle, commençait ainsi :

« *O Dieu, par ces saintes paroles accordez-moi le pardon* [9]... »

Après le grand introït, les prêtres concélébrants, aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, s'adressaient des saluts et des souhaits [10] réciproques, dans le genre de ceux que décrit la recension latine de la liturgie byzantine par Léon Thuscus. Au XIV^e^ siècle, en se rendant à l'autel de la prothèse, le prêtre récitait l'oraison : Εὐεργέτα καὶ τῆς κτίσεως πάσης, que nous avons rencontrée plus haut comme prière de préparation [11]. Cette habitude de multiplier les prières à ce moment de la liturgie se poursuit jusqu'au XVI^e^ siècle [12].

A partir du XIV^e^ siècle, durant la lecture du symbole nicéo-constantinopolitain, on récite parfois une oraison que tels euchologes grecs intitulent Εὐχὴ εἰς ἀγάπην καὶ ὁμόνοιαν ἐξ ἔχθρας τινος et elle commence ainsi : Κύριε ὁ Θεὸς ἡμῶν, ὁ τῆς ἀγάπης φυτουργός [13].

Jusqu'au XVI^e^ siècle les tropaires au Saint-Esprit pendant l'épiclèse font entièrement défaut dans un grand nombre de manuscrits slaves.

Les deux euchologes du XII^e^ siècle font mention d'une cérémonie particulière avant la communion des célébrants. Après l'exclamation : Τὰ ἅγια τοῖς ἁγίοις, prêtres et diacres s'approchent du premier prêtre et lui disent : *Pour beaucoup d'années, Révérend Père!* (nous demandons) *vos prières qui sont pures et saintes devant Dieu. Pour beaucoup d'années, Révérend Père!* Celui-ci leur répliquait : *Qu'il en soit de même avec votre existence.* Après la réponse Ἀμήν, chacun se retirait à sa place et le protopresbytéros rompait le saint pain en disant : *A la fraction du pain les disciples reconnurent leur Maître.* Pour le mélange on trouve cette formule : *Mélange du corps sacré et du sang précieux de N.-S. Jésus-Christ et plénitude du Saint-Esprit* [14]. Deux codd. slaves [15] ne mentionnent pas le *zéon*.

Avant de communier, — acte qui était précédé du baiser de paix comme au XIII^e^ siècle, — les prêtres récitaient une seule prière. Mais plus tard et surtout aux XV^e^ et XVI^e^ siècles ces prières sont multipliées et les manuscrits offrent la plus grande variété.

En versant de l'eau chaude dans le calice, le prêtre récitait ces mots que l'on trouve aussi dans quelques mss. grecs : Καταβήσεται ὡς ὑετὸς ἐπὶ πόκον καὶ ὡς στάγων [16]. Au XVI^e^ siècle cette cérémonie s'accomplissait de la façon suivante : le diacre présente l'eau chaude en disant : *Remplissez, Père, cette coupe, en mettant dans le calice la plénitude du Saint-Esprit*, puis : *Bénissez, Père, l'eau chaude, la ferveur du Saint-Esprit.* Le prêtre répond : *Changez tous les deux par votre Saint-Esprit* [17].

Dès le XII^e^ siècle, dans les documents précités, le prêtre en communiant le précieux sang, disait : *Je prendrai la coupe du salut.*

Ces formules et d'autres encore, qui pourraient être multipliées, indiquent l'évolution toute spéciale suivie par le texte slave de la messe byzantine, et c'est à ce titre seul que je les signale en cet endroit.

La réforme opérée par le patriarche Nicon et d'autres dispositions émanées du saint synode finirent par enrayer cette génération spontanée de prières et les divergences dans les usages. Mais beaucoup d'innovations sont restées.

3° *Texte en usage chez les ruthènes.* — Parmi les Slaves il faut faire une place spéciale à ceux de la petite Russie ou Ruthénie. Leurs livres liturgiques n'ont pas échappé à la loi générale du changement surtout depuis qu'ils se sont réunis au siège de Rome.

Jusqu'en 1692, date où parut à Vilna la première édition officielle des trois liturgies par les soins du métropolite Cyprien Zochowsky, les ruthènes se ser-

[1] A. Pétrovsky, *Histoire de la recension slave de la liturgie de S. Jean Chrysostome*, dans Χρυσοστομικά, p. 862-863. — [2] *Cod. 522* de la Bibl. de Sainte-Sophie à Kiev, fol. 1-9. A. Pétrovsky, p. 879, et Orlov, p. 5-7. — [3] A. Pétrovsky, p. 892. — [4] *Ibid.*, p. 915. — [5] Cod. *518*, fol. 16-18, et 524, f. 1-2, de la Bibl. de Sainte-Sophie. — [6] Cod. *345* de la Bibl. synod. de Moscou. Cf. cod. Barberini (Brighman, p. 309). — [7] A. Pétrovsky, *loc. cit.*, p. 898 et suiv. — Orlov, p. 13 et suiv. — Au cours des XV^e^ et XVI^e^ siècles on remarque d'autres innovations encore. Cf. A. Pétrovsky, p. 919. — [8] Cod *522* et *523*, Bibl. de Sainte- Sophie. — [9] Cod. *345*, Bibl. syn. Moscou. — [10] A. Pétrovsky, *op. cit.*, p. 875. Au lieu de la prière Οὐδεὶς ἄξιος, une autre dans quelques recensions. Orlov, XIV, 6. — [11] Codd. *520* et *526*, Bibl. Sainte-Sophie. Cod. *345*, Bibl. syn. de Moscou. — [12] Al. Pétrovsky, *loc. cit.*, p. 906 et suiv.; p. 920-921. — [13] Cod. *520* et *526*, Bibl. de Sainte-Sophie. — [14] A. Pétrovsky, p. 867. — [15] *Ibid.*, p. 870. — [16] Cod. *524* fol. 42, Bibl. Sainte-Sophie, cod. Bibl. royale de Paris, copié par Goar, 1^re^ édit., p. 97-98. — [17] Cod. *1023* de Solovetzky, fol. 115. Cf. Al. Pétrovsky, *op. cit.*, p. 922-923.

vaient des manuscrits et des éditions en tout semblables à ceux de leurs frères slaves.

La plus célèbre des premières éditions orthodoxes est le λειτουργιάριον de Pierre Mogilas, métropolite de Kiev (1633-1647), publié en cette ville en 1639 [1]. Ce personnage s'était attaché à reproduire une édition des liturgies aussi authentique que possible, en prenant pour base des originaux grecs. Les modifications ne sont donc pas nouvelles pour qui connaît le contenu des documents de l'époque. Il faut toutefois mentionner les rubriques tout à fait remarquables qui sont insérées aux environs des paroles de l'institution et de l'anamnèse et que je transcrirai ici à cause de leur importance pour l'histoire du dogme de la transsubstantiation, rubriques qui furent reproduites avec une plus grande abondance de détails d'abord dans le missel de Vilna en 1692, puis abrégées dans l'édition du *Slujebnik* ruthène de 1840 et dans les impressions successives [2]. Avant les paroles de la consécration : Prenez et mangez.... se trouve cette rubrique : *Le prêtre, inclinant la tête avec piété et attention, considérant que le saint pain va être changé au corps de N.-S., et ajoutant son intention, lève la main droite et, bénissant des doigts, dit* : Prenez.... — *Après ces mots, il fait une profonde inclination au divin corps du Christ.* Les mêmes recommandations sont répétées pour la consécration du calice et il est prescrit au diacre de faire une inclination profonde au Saint-Sacrement avant de prendre en main le calice et « le disque » ou patène [3]. Dans cette édition et dans celle de l'évêque orthodoxe Gédéon Boloban de Léopol, faite à Striatini en Galicie en 1604, plusieurs rubriques prescrivent d'étendre les mains pendant la récitation de certaines prières, comme le tropaire initial de la prothèse, Ἐξηγόρασας ἡμᾶς..., pendant le Khéroubikon, les mots Ἄνω σχῶμεν τὰς καρδίας, les paroles de la consécration, etc. Il faut tenir les mains jointes à la fin de la prothèse à partir des mots : Εὐλογητὸς ὁ Θεὸς..., tenir la tête inclinée pendant tout le canon et en récitant les prières de la communion. Les éditions catholiques ont suivi cet exemple en renchérissant encore sur le nombre des prescriptions de ce genre. Certaines de ces rubriques sont certainement inspirées par les cérémonies analogues de la messe latine, telles sont par exemple les inclinations de la tête aux paroles de l'hymne Ὁ μονογενὴς Υἱὸς... et du symbole, où il est fait mention de l'incarnation, l'usage de se frapper trois fois la poitrine en récitant la prière jaculatoire : Ὁ Θεὸς ἱλάσθητί μοι... avant l'élévation et à la fin de la prière de préparation à la communion Πιστεύω καὶ ὁμολογῶ..., la prescription de tenir les doigts joints après la fraction de l'hostie, etc [4]. La deuxième édition (catholique) du liturgicon de Uniov (1740) va même jusqu'à introduire des vignettes dans le texte pour indiquer la position des mains.

Voyons maintenant les principaux changements introduits dans la liturgie byzantine grâce aux missels ruthéniens catholiques et prescrits par les synodes nationaux de Zamosc (1720) et de Léopol (1891).

1. *Préparation.* — Récitation de deux tropaires, les *mains jointes*, devant l'iconostase, lavement des mains *avant* le revêtement des ornements sacerdotaux, usage de l'amict avec les mots *Humeros meos...* (Isaïe, L, 6). Le synode de Lemberg permet l'usage de cinq, de trois ou d'une seule *prosphora;* s'il n'y en a pas de fraîches, on peut se servir de pain desséché. Au lieu de particules, toutes les commémoraisons peuvent être concentrées sur l'hostie principale. Le prêtre bénit le vin *et l'eau avant* de les verser dans le calice (ce n'est plus l'office du diacre). Il n'est plus question de l'encensement des voiles et des autres objets [5].

2. *Liturgie des catéchumènes.* — Les typika ne se récitent plus que dans les églises monastiques, qui ne sont pas en même temps paroissiales.

Aux messes des morts on fait suivre l'ectenès des prières qui ont lieu au trisagion des morts (ἀκολουθία τοῦ τρισαγίου νεκρωσίμου) [6].

3. *Liturgie des fidèles.* — Au grand introït de même que pendant l'intercession, les ruthènes, dès 1661, font la commémoraison du souverain pontife introduite avant celle du métropolite. Les euchologes mss. des XVII[e] et XVIII[e] siècles ainsi que les premières éditions catholiques témoignent de cet usage confirmé et sanctionné ensuite par les deux synodes cités. Il a déjà été question des rubriques particulières de l'anaphore. Signalons celle prescrivant au prêtre de former l'intention de consacrer avec les paroles de l'institution [7]. L'euchologe du métropolite Cyprien Lochowsky introduisit l'usage (sanctionné par le concile de Léopol) de se laver les mains avant la prière Πρόσχες, Κύριε... qui précède l'élévation [8].

Le *zéon* avait été adopté par les ruthènes de longue date. Le Λειτουργικὸν de P. Mogilas (1639) prescrit de ne verser que quelques gouttes, mais dès le XVII[e] siècle on s'aperçoit que ce rit était très souvent négligé. Le concile de Zamosc l'abrogea définitivement [9]. Selon les écrivains ruthènes, cette suppression était motivée par la crainte de scandaliser ceux qui suivaient le rit romain [10]. Cette pratique pourtant est encore licitement observée de nos jours en quelques endroits par les ruthènes [11].

Les prières à réciter avant la communion ont été déterminées par le synode de Léopol.

Pour communier, le prêtre prend ensemble les trois particules du pain, et met la patène sous le menton pour boire le précieux sang (*usages latins*). Le même synode enjoint de n'en boire qu'un seul coup, pratique que l'édition de 1639 avait déjà inculquée avec d'autres particularités sur le mode de purifier les lèvres et le bord du calice.

L'éponge fut supprimée avec l'édition du métropolite Cyprien, abolition sanctionnée en 1720 par le concile de Zamosc [12].

L'antidoron ne se distribue plus et la prière Τὸ πλήρωμα τοῦ νόμου se récite à l'autel.

Il sera question plus loin des cérémonies de la messe privée chez les ruthènes.

4° *Texte roumain et arabe.* — Les éditions de la messe dans les autres langues liturgiques en général n'ont pas donné lieu à des altérations de texte ou à des changements dans les cérémonies. Signalons toutefois une instruction sur la communion donnée par Théodose, métropolite de Valachie, dans l'édition slavo-roumaine entreprise par ses soins à Bucarest en 1680. Cette ins-

[1] Sur ce personnage voir la monographie de S. Golubev, *Pierre Mogilas, métropolite de Kiev, et ses collaborateurs* (en russe), Kiev, 1898. — [2] Dès le XVI[e] siècle, l'école théologique de Kiev était en désaccord avec celles de la Russie septentrionale, particulièrement au sujet du moment de la consécration eucharistique. Cf. S. Golubev, *Histoire de l'Académie de Kiev*, Kiev, 1886. Archev. Philarète *Essai de littérature ecclésiastique russe* (en russe), 3[e] éd., Pétersbourg, 1884, p. 250-252. — [3] Euchologe de Vilna, p. 315-317. Cf. P. J. Bosjan, *De modificationibus apud ruthenos in liturgia chrysostomiana subintroductis*, Χρυσοστομικά, p. 929-973. — [4] J. Bosjan, *loc. cit.*, p. 958-959. — [5] *Acta et decreta synodi provincialis Ruthenorum Galiciæ habitæ Leopoli anno 1891*, Tit. IV. *De sacra liturgia*, Romæ, Tip. Prop. Fide. p. 80-83. — [6] Ce rite correspond à nos absoutes. La récitation d'une prière pour le repos de l'âme précédant celle sur les cathécumènes n'est certes pas conforme à l'esprit de la liturgie byzantine. Seules des commémoraisons dans l'ecténèse sont tolérables. — [7] J. Bosjan, p. 931, 932, 939. — [8] *Acta*, p. 101. — [9] *Inhibet sancta Synodus gravem ob causam et abrogat toleratam in orientali Ecclesia consuetudinem ad consecrandas calicis species aquam tepidam effundendi post consecrationem ante communionem.* Tit. III, § 4. Ed. 3a, Romæ, Prop. p. 73-74. — [10] Cf. P. Joh. Bosjan, *art. cit.*, p. 962. — [11] *Ibid*, et Nilles, *Kalendarium utriusque Ecclesiæ*, 2[e] édit., Innsbruck, t. II, p. 480, n. 2. — [12] *Acta*, p. 102.

truction fut complétée dans l'édition de Jassy en 1759, où l'on suppose le cas de la communion distribuée au peuple par le diacre. Le tout a été reproduit dans les éditions postérieures et même dans les éditions les plus récentes. Quelques-unes contiennent aussi des rubriques spéciales pour la concélébration [1].

L'Église melkite a maintenu dans son intégrité le texte et les cérémonies de l'Église grecque tout entière. Plusieurs tentatives cependant ont été faites dans le cours des âges pour introduire quelques nouveautés.

Au déclin du XVIII[e] siècle, Euthymios Saïfi, métropolite de Tyr et de Sidon, s'avisa de retrancher du texte authentique des messes tout le passage contenant l'épiclèse et de supprimer l'usage du zéon avant la communion, sous prétexte que cette pratique et la prière susdite constituaient un danger permanent pour la foi, les fidèles croyant que la consécration se faisait par l'opération du Saint-Esprit et qu'en versant de l'eau chaude le pain et le vin consacrés se changeaient en la personne du Saint-Esprit [2].

Le patriarche d'Antioche, Athanase IV Dabbâs, s'opposa de toutes ses forces à la suppression du zéon. Le P. Const. Bacha possède une lettre manuscrite de ce personnage dans laquelle il exprime cette défense [3].

Mais la Propagande fût avertie des intentions d'Euthymios et par un rescrit du 6 février 1716, elle leur opposa un énergique *Nihil innovetur*, ajoutant que le concile de Florence et le Saint-Siège en général n'avaient jamais réprouvé la liturgie grecque, que le rite du zéon, spécialement, avait été toujours approuvé, et qu'il suffisait d'instruire les fidèles pour les prémunir de toute erreur contre la foi [4].

Notons une dernière modification. En 1900, M. Michel Rahmé[5] fit paraître à Beyrouth une édition des liturgies en arabe, où il inséra (p. 140) cette commémoraison du patriarche après celle du pape : Ἐν πρώτοις... Souvenez-vous en premier lieu, Seigneur, du *Pontife romain*, le bienheureux pape N***, *puis de notre Père et chef de nos pontifes, le bienheureux Seigneur des Seigneurs*, le Seigneur patriarche N***, etc. Les mots en italiques sont ajoutés à la formule ordinaire.

5° *Usages de la congrégation basilienne de l'Italie méridionale.* — Je me contenterai de mentionner seulement, sans les analyser, les innovations, disons plutôt les latinisations, qui s'introduisirent dans le rituel des monastères de rit grec après la conquête normande, et qui arrivèrent à leur apogée aux XVII[e] et au XVIII[e] siècles. Benoît XIV s'efforça de les réduire au minimum (voir plus loin, 7. *Messe privée*). Elles subsistèrent après lui. A son tour Léon XIII avait espéré ramener l'unité liturgique à Grottaferrata, en enjoignant aux moines d'observer le rit byzantin pur et simple, *non obstantibus quibuscumque privilegiis* [6].

V. REMARQUES SUR LES DIFFÉRENTES PARTIES DE LA MESSE BYZANTINE. — J'ai déjà observé que les plus anciens manuscrits des liturgies byzantines nous représentent comme normal le formulaire de la messe de saint Basile et celui de saint Jean Chrysostome comme une forme secondaire [7]. Ce n'est que dans les manuscrits représentant l'état liturgique postérieur aux VIII[e]-IX[e] siècles, que la messe de saint Jean Chrysostome précède celle de saint Basile. Aujourd'hui celle-ci est seulement en usage aux cinq premiers dimanches du grand carême, au premier janvier, fête de saint Basile, aux vigiles de Noël et de l'Épiphanie, enfin au jeudi et au samedi de la semaine sainte, en tout une dizaine de fois par an.

Avant d'être inséré dans les euchologes, le texte des prières eucharistiques était écrit sur une longue bande de parchemin qui s'enroulait autour d'un bâton, à la façon des rouleaux de l'*Exultet*. De là vient l'appellation de κοντάκιον (κοντός, κοντοῦ = bâton) donnée autrefois à la liturgie même, qu'il s'agisse d'un manuscrit ou d'un imprimé, appellation demeurée dans la langue arabe, syriaque et géorgienne. Les imprimés, quand ils contiennent seulement les trois liturgies, se nomment Λειτουργικόν (en slave slujebnik), Ἱερατικόν, Ἱεροτελεστικόν, etc.

La liturgie byzantine, dans son état actuel, se divise en trois parties :

1° *Préparation.* Πρόθεσις ou Προσκομιδή. — Elle regarde les ministres et la matière du sacrifice. Les premiers, prêtres et diacres, doivent disposer leur âme au grand acte qu'ils vont accomplir en observant certains principes dictés par la morale et la piété chrétienne et en récitant certaines prières. L'Église prescrit en outre de revêtir le *corps* d'habits et d'ornements spéciaux.

Μέλλων ὁ ἱερεὺς τὴν θείαν ἐπιτελεῖν μυσταγωγίαν, dit le patriarche Philothée [8], ὀφείλει προηγουμένως μὲν κατηλλαγμένος εἶναι μετὰ πάντων, καὶ μὴ ἔχειν κατά τινος καὶ τὴν καρδίαν ὅση δύναμις ἀπὸ πονηρῶν τηρῆσαι λογισμῶν, ἐγκρατεύσασθαί τε μικρὸν ἀφ' ἑσπέρας καὶ ἐγρηγορέναι μέχρι τοῦ τῆς ἱερουργίας καιροῦ·

Il a été question plus haut de l'origine et du développement des prières récitées devant l'iconostase. La coutume de baiser les images est universelle en Orient : rien d'étonnant qu'elle soit passée à l'état de cérémonie officielle.

L'usage de déployer le phénolion seulement à la fin de la prothèse semble avoir été observé partout. Commun à l'Église syriaque, il témoigne de la place secondaire que l'acte de la préparation des oblats occupait autrefois dans la liturgie [9]. Outre la prière récitée pendant le revêtement de cet ornement, quelques manuscrits en déterminent une spéciale tandis que le célébrant laisse retomber la chasuble. Εἰς τὸ χάλασμα· Σκέπασον ἡμᾶς ἐν τῇ σκέπῃ [10]... Καὶ ἐφαπλώσας αὐτὸ (suit la même formule) [11].

Les *surmanches*, ἐπιμανίκια, selon M. A. Neselovsky, étaient d'abord portés seulement par les empereurs de Byzance. Ceux-ci en concédèrent l'usage aux patriarches, puis aux évêques qui le passèrent ensuite aux archidiacres et aux protodiacres. Au XVII[e] siècle seulement, tous les diacres sans distinction reçurent le privilège de porter cet ornement. C'est ce qui explique l'absence de toute mention des surmanches dans le rit de l'ordination du diacre et dans les plus anciens textes de la liturgie [12].

Le lavement des mains n'a pas toujours eu lieu avant de commencer la prothèse.

Certains documents lui assignent cette place avant tous les autres actes, même avant la vénération des icones [13]. Selon d'autres textes, le prêtre se lavait les

[1] *Acta*, p. 72-73. — [2] Ch. Auner, *Versions roumaines de la liturgie de S. J. Chrys.* dans Χρυσοστομικά, p. 731-771. — [3] Cf. P. Bacel. *Les innovations liturgiques, chez les grecs melkites au XVIII[e] siècle. Echos d'Orient*, t. IX (1906), 1-10. — Cf. C. Bacha, Χρυσοστομικά, 2[e] p., p. 405 en note. — [4] Le III[e] concile de S. Sauveur en 1701 voulut derechef imposer la suppression du zéon, mais cette décision n'eut jamais force de loi et du reste le concile ne fut jamais approuvé par Rome. Cf. texte dans *Al-Mechreq*, 1906, t. IX, p. 937-938. — [5] C. Karalevsky, Χρυσοστομικά, II[e] partie, p. 572-588. — [6] Ant. Rocchi, *La Badia di Grottaferrata*, Rome, 1884. — [7] Pour les manuscrits slaves, cf. Orlov, *op. cit.*, p. XLIV. — [8] *Loc. cit.* — [9] S. Pétridès, *La préparation des oblats dans le rite grec. Échos d'Orient*, déc. 1899, t. IV, p. 69. — [10] Cod. Pantél. n. 719 Dmitrievsky, *op. cit.*, p. 171. — [11] Cod. Basil. Falascæ (Grottaferrat. Γ. β. III) dans Goar, 1[e] édit., p. 100. — [12] *Rits de la chérotonie et de la chérothésis* (en russe), Kamenetz-Podolsk, 1906, p. 161. — [13] Cod. du mon. de S. Pantéléimon (XII[e] siècle), Krasnoseltzev, *Matériaux*... p. 9-10. — Quelques mss. slaves du XV[e] siècle indiquent encore de se laver les mains après la prothèse. Al. Petrovsky, Χρυσοστομικά, *loc. cit.*

mains avant le grand introït [1], ou même après qu'il était rentré dans le sanctuaire [2]. Le moment le plus naturel pour accomplir cette fonction est bien celui de l'offertoire, après que les mains ont été souillées en manipulant les dons offerts par les fidèles et avant de commencer l'action eucharistique. Quand la prothèse fut transférée au début de la messe, le lavement des mains a naturellement suivi cette cérémonie, mais la force de l'habitude l'a souvent maintenu en son lieu primitif.

La préparation des oblats sera traitée en son lieu. Notons cependant que des documents de toute époque font mention de plusieurs patènes (δίσκοι) et de plusieurs calices à la prothèse comme à d'autres moments de la liturgie. Ἄνισα προτίθησιν ἡ ἐκκλησία τοὺς ἄρτους καὶ τὰ ποτήρια, dit saint Maxime [3]. Les codd. Barberini et cod. Vat. gr. *1170* signalent cette rubrique pour le mélange avant la communion : Βάλλει (μερίδας) εἰς τὰ ἅγια ποτήρια. Dans une ancienne recension latine il est écrit : *Primum patriarchæ... offeruntur in sacrario ab oblationariis mundatæ et compositæ oblatæ a populis susceptæ quas ponit in patenis* [4].... La version de Léon Thuscus fait mention de diacres qui portent les patènes et les calices [5]. Plusieurs éditions des liturgies recommandent de ne pas employer le pluriel dans la formule de l'épiclèse s'il y a plusieurs pains et plusieurs calices et la lettre du patriarche de Constantinople à Paul de Gallipoli prescrit de disposer, sur l'autel, en forme de croix les « disques » et les calices [6].

Le texte arménien actuel s'écarte sensiblement de la liturgie byzantine dans les cérémonies et les prières de cette première partie.

2° *Liturgie des catéchumènes.* — Comme transition entre la prothèse et le début de la messe, le diacre encense le sanctuaire et l'église, puis ont lieu la récitation du Βασιλεῦ οὐράνιε avec deux stiques répétés plusieurs fois et trois inclinations, le baisement de l'autel et la bénédiction conférée au diacre.

L'encensement du sanctuaire et des fidèles, à ce moment, est calqué sur celui des grands offices liturgiques, l'ὄρθρος et les vêpres solennelles, quand il y a παννυχίς (voir ce mot) [7].

On peut discuter sur l'opportunité des termes de *Liturgie des catéchumènes*, ou *d'avant-messe* : l'un et l'autre malgré tout expriment assez bien l'origine et le caractère de la portion préanaphorale de la messe. Ἔναρξις en est l'expression byzantine. Dans l'état actuel de la liturgie, elle comprend les éléments suivants :

a. *Grande collecte* : ἡ μεγάλη συναπτή.

b. *Trois antiphones* : ἀντίφωνα ou les *typika* et les trois oraisons et l'intercalation de deux petites collectes.

c. *Petit introït* : ἡ μικρὰ εἴσοδος.

d. *Trisagion* : τὸ τρισάγιον.

e. *Lectures* : Ἀπόστολος καὶ Εὐαγγέλιον.

f. *Ectenès* : ἡ ἐκτενής [ἱκεσία].

g. *Prière et renvoi des catéchumènes* : ἡ εὐχὴ τῶν κατηχουμένων.

Je viens d'ajouter que ces éléments constituent l'avant-messe actuelle de la liturgie, car, après ce qui a été dit plus haut en étudiant chronologiquement les développements de la messe byzantine, les liturgistes doivent désormais y distinguer une double *enarxis*. La première, plus récente, mutilée si l'on veut, se termine à l'introït; la seconde commence à la petite entrée et va jusqu'au renvoi des catéchumènes. Celle-ci est la véritable, l'ancienne *enarxis*, celle-là en est comme une superfétation.

On rapproche parfois de cette partie de l'action eucharistique les descriptions que nous a laissées la pèlerine Ethéria.

M. le Dr Ant. Baumstark croit que les antiphones (ou les typika) avec leurs oraisons correspondent à la triple synaxe de prières et de chants du récit de la pieuse pèlerine. La procession qui se rendait au saint Sépulcre, où l'évêque venait de lire l'évangile de la résurrection, au lieu du crucifiement, nous serait rappelée, selon lui, par le petit introït : le diacre y porte en effet le livre des Évangiles. L'εἰσωδικόν, stique chanté par le chœur ou par l'évêque officiant pendant l'entrée, et les tropaires qui la suivent ne sont autre chose que les chants accompagnant la procession primitive. Enfin l'apolytikion, et par son nom et par sa place, indiquerait clairement le renvoi des fidèles à la fin de la synaxe [8].

Si ingénieuse qu'elle soit, cette explication ne satisfera pas tout le monde. Les trois antiphones correspondent simplement aux trois *stases* d'une division du psautier. Le chant en était entremêlé de prières récitées par le diacre à haute voix et par le prêtre en secret, sauf l'ecphonèse finale. Tel est le système qui se rencontrait aussi à l'office des vêpres et de l'orthros. Éthérie, au contraire, parle de trois synaxes bien distinctes. L'apolytikion est le tropaire du jour et ne doit pas nécessairement être récité à la fin d'un office.

Faisons quelques remarques sur chacune des parties de l'*enarxis*.

a-b. Les prières des antiphones seraient placées plus avantageusement avant leur ecphonèse respective. Cette disposition typographique, qui fait défaut dans la grande majorité des euchologes et des liturgikon moernes, est respectée dans l'édition princeps arabe de 1701.

c. La liturgie arménienne a conservé plusieurs usages anciens : chant du trisagion par le chœur, collecte et récitation à haute voix de l'ecphonèse de la prière de la petite entrée [9].

La plus grande variété règne quant au nombre et au choix des tropaires chantés avant le trisagion [10].

d. Chez les ruthènes le prêtre récite l'ecphonèse à haute voix à la fin de la prière du trisagion; puis il se tourne vers le peuple pour le bénir. Plusieurs mss. grecs et slaves attestent l'usage d'une grande collecte [11], pour le chant du trisagion; elle est restée seulement dans la liturgie arménienne.

e. La bénédiction du peuple avec la formule Εἰρήνη πᾶσι avant la lecture de l'épître s'est maintenue dans le liturgikon ruthène et slavo-russe.

Les melkites ont une manière particulière d'annoncer la péricope de l'épître et de l'évangile. Pour la

[1] Cod. de Porphyrios Krasnoseltzev. *Notices...* p. 288, *Matériaux...*, p. 102, 107. — Dmitrievsky, p. 141. — Cod. Bas. Falascæ dans Goar, p. 108. — Documents slaves du XIII[e] siècle. Al. Petrovsky, *op. cit.*, p. 875; Orlov. *op. cit.*, p. 124. — [2] Dmitrievsky, p. 206, — Euchologes slaves d'Antoine le Romain et de Barlaam de Khoutin, XII[e] s., cités plus haut. — Orlov, p. 136-137. — Διάταξις τῆς τοῦ πατριάρχου λειτουργίας, Athènes, 1890, p. 3. — [3] *De variis scripturæ sacræ quæstionibus ac dubiis ad Thalassium*, Migne, *P. G.*, t. XC, col. 820. — [4] Cochlæus, *Speculum antiquæ devotionis*, Mayence, 1549, p. 117. Cf. version de la messe de S. Basile dans Claude de Sainctes *Liturgiæ sive missæ ss. Patrum*, Anvers, 1562, p. 26-27. — [5] Claude de Sainctes, *loc. cit.* — [6] Διάταξις τῆς προσκομιδῆς παρὰ τοῦ πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως σταλεῖσα τῷ Κυρίῳ Παύλῳ ὑποψηφίῳ Καλλιπόλεως. Nova Bibl. Patr. (continuation de Mai), t. x, p. 169. Cf. encore A. Neselovsky, *op. cit.*, p. 122. — [7] Placide de Meester, *Extrait des* Χρυσοστομικά, p. 71-72. — [8] *Die Messe im Morgenland*, p. 80-82. — [9] Brightman, p. 423; J. Aucher, Χρυσοστομικά, p. 378. — [10] Pour les grecs, voir Τυπικὸν τῆς μεγάλης Ἐκκλησίας, Constantinople, 1888, p. 31. Les particularités des autres branches byzantines sont indiquées dans les typika propres de ces Églises. — [11] Brightman, p. 424: Orlov, p. 66-72. Recension d'Isidore Pyromalos (Goar, *loc. cit.*) et le cod. arabe Bacha (Χρυσοστομικά, p. 449-450).

première ils disent : *Lecture de la péricope du saint apôtre Paul aux Corinthiens. Que sa prière et ses bénédictions nous gardent ainsi que vous tous! Ainsi soit-il.* Et à la fin, on répond : *Et louange à Dieu toujours.* La péricope de l'évangile est ainsi annoncée : *Vénérable péricope de l'évangile de l'évangéliste saint N***, le messager, le pur disciple.* Πρόσχωμεν. A la fin, le diacre ou le prêtre dit : *Ceci est vrai.*

L'usage de l'encens est universel. Mais on observe une double coutume quant au moment de s'en servir. Parfois l'encensement a lieu durant la lecture même de l'épître et alors il se fait d'une façon sommaire; ou encore pendant le chant de l'alleluia qui chez les slaves est toujours accompagné de ses versets. Ceux-ci sont omis à peu d'exceptions près chez les grecs et les melkites. La constitution du patriarche Philothée au XIV^e^ siècle laisse la faculté de choisir entre l'un ou l'autre moment pour l'encensement [1].

L'ambon qui se dressait autrefois au centre de l'église fut plus tard adossé au côté gauche de la nef centrale. Il sert uniquement au chant de l'évangile et au prêche. Dans la plupart des églises monastiques, l'ambon n'existe plus, mais on y maintient la coutume de chanter l'évangile au milieu du temple, après y avoir dressé un pupitre. Dans la Grande-Laure, au XV^e^ siècle, les anagnostes improvisaient une sorte de lutrin à l'aide de leurs bras entrelacés [2].

Dans le texte arménien de la messe byzantine — je parle de sa forme actuelle — on récite le symbole après l'évangile, comme dans la liturgie romaine [3].

f. L'ectenès qui suit l'évangile, après les deux premières invitations à la prière, est identique à la petite litanie qui se récite à l'ὄρθρος après l'oraison : Σῶσον Κύριε, ou en d'autres circonstances, comme dans les offices votifs de la sainte Vierge appelés Ἀκολουθίαι τῶν παρακλήσεων, où elle est précisément appelée παράκλησις. Cette litanie diaconale se compose originairement de cinq pétitions accompagnées chaque fois de trois Κύριε ἐλέησον ou même plus. Elle existe dans sa forme originale dans la recension arménienne primitive [4] et dans plusieurs documents grecs. Cette παράκλησις comprend les besoins de toutes les catégories de personnes et l'on y peut commémorer vivants et morts avec une certaine liberté [5].

g. La liturgie arménienne, seule, a maintenu à travers les siècles le renvoi des infidèles et des pénitents, après celui des catéchumènes : *Qu'aucun des catéchumènes, ni de ceux dont la foi est vacillante, qu'aucun des pénitents ni des impurs n'approche des divins mystères* [6].

3° *Liturgie des fidèles.* — 1. *Prières préparatoires.* — a. La *grande collecte* entre les deux prières sur les fidèles, qui dans l'édition roumaine de Jassy en 1679 était encore complète, ne contient plus que quatre pétitions dans la récente édition de Bucarest (1902). Il en est de même de la recension russo-slave. Le texte grec a conservé deux formules seules.

b° *Grand introït.* — La *grande entrée* est précédée d'une prière, que les plus anciens mss. intitulaient Εὐχὴ ἣν ποιεῖ ὁ ἱερεὺς ὑπὲρ ἑαυτοῦ, εἰσερχομένων τῶν ἁγίων δώρων. Autrefois elle était donc récitée *pendant* la procession des oblats. Le tropaire chanté à ce moment de la liturgie est aujourd'hui presque toujours la même : Οἱ τὰ χερουβὶμ μυστικῶς [*le khéroubikon*]. Il était, anciennement, plus varié [7]. De plus, il était autrefois chanté tout d'un trait pendant le transfert du pain et du vin à l'autel principal, comme dans la messe arménienne actuelle [8]. A ce transfert accompli d'abord par les diacres, s'est associé ensuite le célébrant. On a prononcé quelques paroles à voix basse, puis on les a chantées en passant au milieu du peuple. Forcément les psaltes ont dû interrompre le chant du khéroubikon. De là le changement apporté à la forme primitive du mot : ὑποδεξάμενοι, au lieu de ὑποδεξόμενοι [9]. A ces cérémonies s'ajoutèrent encore l'encensement de l'église avant la procession, l'encensement des oblats pendant et après la grande entrée, ainsi que la récitation de quelques tropaires après la déposition sur l'autel de la patène et du calice [9].

Pour clore cette cérémonie, prêtre et diacre se recommandent mutuellement au Seigneur.

c. *Baiser de paix et récitation du symbole.* — Le *baiser de paix* a lieu seulement dans les concélébrations et dans la liturgie pontificale. La formule ordinairement usitée, Ὁ Θεὸς μεθ' ἡμῶν ἐστι καὶ ἔσται, n'est généralement pas signalée dans les rubriques de la liturgie ordinaire [10]. Certaines recensions slaves notent que, à l'acclamation Ἀγαπήσωμεν ἀλλήλους..., c'est au prêtre à répondre : Πατέρα υἱὸν, etc [11].

La coutume s'est introduite encore d'agiter le grand voile au-dessus des *dons* pendant la récitation du symbole. Les liturgistes ont trouvé dans ce geste plusieurs significations mystiques : descente du Saint-Esprit, tremblement de terre qui accompagna la mort du Sauveur, etc.

Les ruthènes n'ont pas maintenu cette cérémonie, mais par contre ils ont conservé l'usage, assurément plus ancien, de retirer le grand voile à la fin de la récitation du symbole en traçant le signe de la croix et en récitant les paroles du trisagion [12].

Cet usage est plus ancien, dis-je, et il pourrait peut-être se trouver en relation avec une certaine Εὐχὴ τοῦ καταπετάσματος, que la liturgie de saint Jacques maintient à cet endroit. Il s'agit, il est vrai, du voile du sanctuaire, mais ce rite singulier d'agiter le voile durant le symbole et de le retirer si solennellement à la fin ne le rappellerait-il pas ? Ce n'est qu'une conjecture et je la donne pour ce qu'elle vaut. Quoi qu'il en soit, la formule Τὰς θύρας, τὰς θύρας qui précède la récitation du credo a sans doute signifié au début la fermeture des portes de l'église. Plus tard, à en en croire certains documents, elle devint le signal, pour qui en était chargé, de fermer les portes du cancel. Après ces mots, en effet, la rédaction d'Isidore Pyromalus ajoute : Καὶ κατακλείονται αἱ θύραι. Et la version latine de Léon Thuscus : *Et post datum pacis osculum, innuit archidiaconus extrastanti diacono, ut introitus cancellorum januas claudat et dicit : Januas* [13].

Dans la messe d'Isidore Pyromalus, nous lisons encore qu'après la formule : Καὶ ἔσται τὰ ἐλέη.... le diacre du haut de l'ambon criait [14] : Ἀνοιχθήτωσαν αἱ θύραι. Καὶ ἀνοίγονται αἱ θύραι, ajoute la rubrique [15].

[1] Kranoseltzev, *Matériaux...*, p. 54. — [2] Voir la description de cet usage curieux dans Cod. Sin. n. *986*, Dmitrievsky, p. 608. — [3] Brightman, p. 428. — [4] J. Aucher, *loc. cit.*, p. 380-381. — [5] Cf. par ex. Ἱερατικόν de Constantinople, 1898, p. 63-64, différentes recensions grecques dans Goar, 1^re^ édit., p. 92, Orlov, p. 88-101, les éditions roumaines de Bucarest 1885 et 1902, etc. Il n'y a donc pas lieu d'introduire à ce moment les prières du trisagion des défunts, dont j'ai parlé plus haut. Cf. A. Petrovsky, *Mémoire des vivants et des morts dans la liturgie durant la double ectenès* (en russe), dans *Gazette ecclésiastique*, 1905, n. *46*, p. 1918-1972. — [6] Brightman, p. 430, J. Aucher, *loc. cit.*, p. 382. — [7] Cf. C. S. Kekelidzé, *Kanonarion de Jérusalem du VII^e^ siècle*, version grecque de l'archim. Callixte (extrait de la Νέα Σιών), Jérusalem, 1914. Le répertoire de ces tropaires est, dans les mss., connu sous le nom de c. ὕμνοι χερουβικοί. — [8] Mais les arméniens font encore usage d'autres hymnes. Cf. *Liturgie de la messe arménienne*, Venise, 1851, p. 27-29. — [9] Pl. de Meester, *Extrait*, p. 88-90, où sont notés en détail les développements du cérémonial et du texte grecs. — [10] Certains missels slaves et roumains (ed. 1885) indiquent la récitation d'un seul tropaire. — [11] L'édition roumaine de Bucarest, 1902, l'a insérée dans les rubriques. — [12] Al. Pétrovsky, Χρυσοστομικά, p. 868 et p. 884 — [13] Synode de Léopol, p. 96, cf. Krasnoseltzev, 134. — [14] Cf. encore Cod. pal. gr. n. *367*. — [15] Goar, p. 183.

Aujourd'hui, le grand voile de la porte centrale de l'iconostase reste ordinairement fermé depuis le grand introït jusqu'à la communion. Il est ouvert chaque fois que le prêtre ou le diacre, sur le seuil du sanctuaire, s'adressent au peuple. Pendant la semaine de Pâques, toutes les portes du *véma* restent ouvertes.

Après avoir prononcé les mots Στῶμεν καλῶς, le diacre rentre dans le sanctuaire et se rend à l'autel. Là, d'après les rubriques anciennes, il doit agiter le ripidion ou éventail (voir FLABELLUM). Mais comme cet objet ne se trouve pas dans beaucoup d'églises, il se contente souvent d'éventer les saints dons à l'aide du grand voile replié. La constitution de Philothée laisse le choix entre l'une ou l'autre pratique [1].

2°. *Anaphore.* — Avec le salut adressé à l'assemblée et le dialogue commun à toutes les liturgies commence l'*anaphore* byzantine; le terme ici est pris dans son acception la plus stricte.

a. *Eucharistie.* — La prière eucharistique qui a été étudiée plus haut est interrompue par le chant de l'hymne triomphale (ἐπινίκιος ὕμνος) introduite par quelques mots prononcés à haute voix. Dès le XIIIe siècle on enleva l'astérisque à ce moment : ce simple geste se transforma dans la cérémonie décrite autre part (voir ASTÉRISQUE).

b. *Récits de l'institution.* — Les paroles de l'*institution* sont celles de la première épître aux Corinthiens (XI, 24). Dans l'édition roumaine de Jassy, 1679, on a ajouté ces mots : *versé pour la vie du monde*, à la formule de consécration du vin. Toutes les éditions anciennes (pour taire les manuscrits) mentionnent des rubriques spéciales pour ce moment de la liturgie [2]. Quand le prêtre chante les paroles de l'Institution, le diacre tient l'orarion des trois doigts de la main droite [3]; parfois il se rend derrière l'autel, la face tournée du côté des saints dons [4]. Dans aucune des deux liturgies on ne lit les mots ἀναβλέψας εἰς τὸν οὐρανόν. La liturgie basilienne seule fait allusion au mélange de l'eau dans le vin, ὁμοίως καὶ τὸ ποτήριον... λαβών, κεράσας.

Quant à l'*Amen* que le peuple chante après chacune des deux formules de la consécration, une coutume autorisait autrefois le diacre à le dire lui-même [5], et peut-être bien cette réponse a-t-elle passé du sanctuaire sur la bouche des fidèles et des chantres. Cet *amen* n'a rien à faire, en tous cas, avec celui qui, d'après des textes fort anciens, était dit à la fin de tout le canon. L'amen *après la consécration*, dit le R. P. Cabrol, *est un signe d'exubérance, répondant à un besoin de démonstration extérieure dans certaines liturgies, et témoigne plutôt contre leur antiquité* [6]....

c. *Anamnèse et épiclèse.* — L'anamnèse est la conséquence logique du récit de la dernière cène, étant l'exécution du conseil donné par le Sauveur : Ὁσάκις γὰρ ἂν ἐσθίητε τὸν ἄρτον τοῦτον καὶ τὸ ποτήριον πίνητε, τὸν θάνατον τοῦ Κυρίου καταγγέλλετε, ἄχρις οὗ ἔλθῃ (I Cor., XI, 26). Dans son concept général, elle contient le souvenir des grands mystères de notre foi : passion, mort, résurrection, avènement, etc. Elle ajoute l'oblation au Père céleste et la demande d'acceptation du sacrifice et elle signale les effets du sacrifice et de la communion sur les fidèles. Ce dernier élément dans le rite byzantin, comme dans d'autres familles orientales, est introduit sous forme d'invocation à l'Esprit Saint; il constitue l'*épiclèse*.

L'*oblation* byzantine est ainsi formulée : Τὰ σὰ ἐκ τῶν σῶν σοι προσφέρομεν κατὰ πάντα καὶ διὰ πάντα. Quelques mss. écrivent προσφέροντες [7], rédaction fautive à première vue, du moins ne s'expliquant grammaticalement que par la réponse suivante : Σὲ ὑμνοῦμεν...Neale croit que cette formule fut introduite dans l'anamnèse byzantine sous l'empereur Justinien, qui fit graver autour de l'autel érigé par ses soins dans la basilique de Sainte-Sophie ces mots restés célèbres : *O Christ, vos serviteurs, Justinien et Théodora, vous offrent vos dons de vos propres dons* [8].

L'usage de tracer le signe de la croix au-dessus de l'*iléton* (ou corporal) en tenant avec les mains croisées le *disque* et le calice est d'origine récente. Quelques manuscrits, par contre, prescrivent au prêtre et au diacre de montrer de la main les saints dons sans aucune autre cérémonie [9].

Dans sa forme la plus ancienne, l'épiclèse comprenait seulement la triple bénédiction avec le mot Ἀμήν [10].

d. *Intercession.* — L'intercession ou prière litanique a, dans les anaphores byzantines, un dessin liturgique d'une facture très régulière. Elle embrasse ces trois catégories de personnes : les saints, les morts et les vivants. Après avoir fait au Père Éternel offrande du sacrifice, pour qu'il l'agrée et qu'il envoie son Esprit, quoi de plus naturel que d'étendre cette oblation aux autres fins du sacrifice : fin de louanges pour la gloire dont jouissent les bienheureux, d'intercession pour les morts, d'impétration pour les besoins des vivants ?

De fait, sauf la partie qui regarde les morts, la mémoire des saints, et celle des vivants commencent chaque fois par les mots : Ἔτι προσφέρομέν σοι. Les prières litaniques en faveur des trépassés et les formules spécifiant les besoins de chaque catégorie de vivants sont introduites par les mots : Μνήσθητι Κύριε [11]. Or, comme ces mêmes mots accompagnaient autrefois la lecture des noms inscrits aux diptyques [12], il y a tout lieu de croire que cette partie de la liturgie a été formée par l'introduction des diptyques eux-mêmes. Lus d'abord par le diacre [13], pendant que le prêtre les écoutait ou qu'il priait, ils furent plus tard récités également par le célébrant, et finalement, plus ou moins fixés, ils ont fait partie intégrante de l'anaphore. *Plus ou moins fixés*, ai-je dit, parce que la grande liberté que l'on constate dans les mss. plus anciens témoigne de l'usage facultatif, de la quasi-improvisation des différentes commémoraisons. Dans le codex Burdett-Coutts, *III*, *42*, le prêtre fait mémoire seulement de saint Jean-Baptiste, des Apôtres, du saint du jour et de tous les saints [14]. Plus tard la liste des saints est allongée [15], et le cod. Porphyrios, sans faire de longues énumérations, ajoute cette rubrique : Καὶ ὅσον θέλει ὁσίους καὶ μάρτυρας [16].

[1] Krasnoseltzev, *Notices*, p. 103. Cf. Goar, p. 97. Dmitrievsky, p. 611. — [2] Goar, 2e éd., p. 6. — [3] Krasnoseltzev, *op. cit.*, p. 135, et mss. varia. — [4] *Ibid.*, p. 26, 110. — [5] *Ibid*, p. 110. — [6] Voir mot AMEN, t. I, col. 1559. — [7] Codd. Barb., Sebastianov et Porphyrios. Version latine de L. Thuscus. — Krasnoseltzev, *Matériaux...*, p. 26. — [8] *Op. cit.*, Introduction, p. 489-490. — [9] Dmitrievsky, p. 6, 12; Krasnoseltzev, *Matériaux...*, p. 64. — [10] Le Cod. *Basilii Falaeae* (Grottaf., Γ. β. III) ne prescrit même pas d'*amen* final. — [11] Cf. Burdett-coutts, *III*, *42* (Swainson, p. 163-164). — [12] Ὁ διάκονος τὰ δίπτυχα τῶν κεκοιμημένων. Μνήσθητι Κύριε τῶν..., Vat. gr. n. *1170*. Cf. Krasnoseltzev, *Notices...*, p. 148. M. F. E. Brightman a très justement noté aussi que la transition entre l'offrande du sacrifice et l'intercession est assez brusque. *Journal of th. Studies*, 1911, t. XII, p. 308. — [13] Dans le ms. qui a servi à l'édition *princeps* grecque et dans quelques mss. suivis par les éditions postérieures, les deux formules des diptyques pour les morts et pour les vivants ont été insérées l'une à côté de l'autre dans la prière récitée par le prêtre. Ce fait s'est produit probablement par l'erreur du copiste, car ces formules devaient à l'origine servir seulement au diacre; on les trouve parfois en marge du manuscrit. — [14] Il en est de même de la liturgie imprimée à Rome en 1526 par Démétrius Ducas. Cf. Swainson, *op. cit.*, p. 132 et 163. — [15] Krasnoseltzev, *op. cit.*, p. 291-292; Orlov, p. 214-220. — [16] Cod. *CCXXVI*, Bibl. impér. de Pétersbourg; Orlov, p. 218

L'édition princeps du texte arabe (1701) contient une particularité digne de toute notre attention. Elle confirme la conjecture que je viens d'émettre : à savoir que l'intercession byzantine dérive en droite ligne de la lecture des diptyques faite d'abord par le diacre, puis simplement insérée dans l'anaphore. On y lit en effet cette rubrique en arabe : *Le diacre lit les diptyques des défunts*. Puis vient le texte même de ces diptyques (ils contiennent aussi les noms des élus). En voici la traduction :

Pour la toute-sainte, pure, bénie et glorieuse; notre Souveraine, Mère de Dieu et toujours Vierge, Marie; pour le glorieux Prophète et illustre Précurseur Jean-Baptiste; pour les honorables saints et très illustres apôtres; pour nos saints Pères théophores; pour le saint protomartyr et archidiacre Étienne, et pour tous les saints, par l'intercession et les prières desquels agréez, o Dieu, notre supplication et ayez pitié de nous. Prions encore pour les bienheureux dont la mémoire est éternelle, qui ont bâti ce saint sanctuaire, et pour tous nos pères et nos frères chrétiens [et] orthodoxes, qui sont morts et qui reposent ici et dans tout autre endroit.

A la fin du texte arabe on lit ces mots en grec : Καὶ ὧν ἕκαστος κατὰ διάνοιαν ἔχε καὶ πάντων καὶ πασῶν [1].

La commémoraison de la sainte Vierge à haute voix est une profession de foi à sa maternité divine et l'expression du culte d'hyperdulie dont elle a joui de tous temps dans l'Église. Il semble que le prêtre, ou même le diacre, les premiers, l'aient accompagnée de la récitation secrète de quelque tropaire [2]. Cette pratique fut imitée dans la suite par les psaltes, dont les cantilènes mélodieuses rompaient le silence insolite et fastidieux survenu après la suppression de la lecture des diptyques à haute voix. Du reste, on pouvait choisir librement un tropaire, faculté dont les monastères de l'Athos ont gardé la tradition. La commémoraison des morts se fait actuellement à voix basse par le diacre [3].

De la lecture publique des diptyques des vivants, dérive évidemment l'usage de faire à haute voix la commémoraison du chef hiérarchique [4]. Plusieurs manuscrits nous ont conservé les noms des patriarches ou des métropolites rappelés, détails des plus précieux pour établir la provenance ou l'âge des documents. La récitation des noms des vivants finissait par une de ces deux formules : Καὶ πάντων καὶ πασῶν [5] ou Καὶ ὧν ἕκαστος κατὰ διάνοιαν [6]...

Les mémoires des vivants récitées en particulier par le prêtre portent, aussi bien que les autres, l'empreinte d'une grande variété [7]. Les éditions de la messe ont amené une certaine uniformité dans leur choix, mais celui-ci n'a pas toujours été très judicieux, car l'on pourrait à bon droit regretter la mention du célébrant lui-même, comme on la rencontre dans le rituel de la prothèse; mention que l'on retrouve dans un grand nombre de mss [8].

e. *Actes manuels* [9]. — La prière qui précède l'*élévation* est une prière préparatoire à la communion. Elle ne faisait pas partie de la rédaction primitive de notre liturgie; car, outre qu'elle manque dans plusieurs manuscrits, elle est remplacée dans le cod. Porphyrios par une autre oraison mutilée, qu'on retrouve dans les liturgies grecques de saint Marc et de saint Jacques [10].

Les formules accompagnant la *fraction* et la *commixtion* (voir ces mots) contiennent plusieurs variantes même dans les imprimés La version la plus correcte pour ce dernier acte est la suivante : Πλήρωμα Πνεύματος ἁγίου. L'eau chaude est apportée dans un petit vase appelé λεβητάριον dans les commentaires de saint Germain et de Théodore d'Andide, καδίσκος par les liturgistes modernes [11] (voir au mot *zéon*).

La version latine de Léon Thuscus observe que les cérémonies de la commixtion et de l'eau chaude sont répétées pour chacun des calices consacrés, quand il y en a plusieurs.

f. *Communion*. — Cette partie comprend : a) des prières préparatoires; b) la communion du prêtre; c) celle du diacre; d) celle des laïques; e) une formule de bénédiction; f) une autre formule pour transporter les saintes espèces à l'autel de la prothèse.

Un grand nombre d'euchologes indiquent les prières à réciter avant la communion [12]. Mais le nombre et la teneur ne sont pas les mêmes : le prêtre jouissant autrefois d'une grande liberté dans leurchoix. Le rite de la communion sera étudié à un autre endroit.

Notons cependant que lquespoints. Autrefois, avant de communier, les prêtres entre eux, ou le diacre et le prêtre, s'embrassaient en signe de paix et de concorde fraternelle [13]. Cette cérémonie n'a pas tout à fait disparu dans l'Église grecque, surtout aux messes de concélébration. Aujourd'hui l'on se contente en général d'une inclination de la tête.

Dans la liturgie arménienne on a maintenu un usage curieux, mentionné d'ailleurs dans plusieurs manuscrits grecs et slaves. Avant de communier, le prêtre baise la parcelle du pain et avec celle-ci trace le signe de la croix sur sa figure [14].

Le tropaire [15] Ἀνάστασίν σου Κύριε... que le diacre récite en mettant les parcelles dans le calice ne se trouve pas dans les éditions slaves. La formule de

[1] p. 144. Sur cette édition voir BIBLIOGRAPHIE. — [2] Le cod. *421* du mon. S. Pantéléimon de l'année 1545 (Krasnoseltzev, *Matériaux*..., p. 66 en note) a cette rubrique Καὶ θυμιάσας ὁ διάκονος εἴτε ὁ ἱερεὺς καὶ εἰπόντες τὸ Θεοτόκε Παρθένε καὶ τὸ Ἄξιόν ἐστιν Ἐκφώνως Ἐξαίρετον. Dmitrievsky, p. 612. Le cod. *305* de S. Saba prescrit de réciter trois fois Χαῖρε κεχαριτωμένη (lit. de S. J. Chrys.) et Μακαρίζομέν σε. Krasnoseltzev, *loc. cit.*, p. 90. Cf. Dmitrievsky, p. 475; Orlov, p. 212; Cod. Bas. Falascæ. — [3] Autrefois la lecture des diptyques des trépassés se terminait par l'acclamation : Καὶ ὧν ἕκαστος κατὰ διάνοιαν ἔχει. Cf. Krasnoseltzev, *Matériaux*..., p. 27 111. Version latine de Léon Thuscus, Ed. princeps. Cod. Falascæ. Au temps du patriarche Philothée cette formule se récitait seulement aux messes pontificales. Voir sa constitution dans Krasnoseltzev, *loc. cit.*, p. 66. — D'autres fois, elle était réunie à la lecture des diptyques des vivants, cf. Goar, p. 107. Brightman, app. R., p. 552. — [4] Cette commémoraison, faite à haute voix, n'est que la répétition de celle que le célébrant vient de faire secrètement. Dans un ms. on la trouve ainsi conçue : Ἐν πρώτοις μνήσθητι, Κύριε, πάσης ἐπισκοπῆς ὀρθοδόξων, οἷς χάρισαι... Cod. sin. n. *986* (XV[e] siècle). — [5] Version lat. de Léon Thuscus. Krasnoseltzev, *op. cit.*, p. 27, 66, 111. *Op.* S. Joh. Chrys. dans Goar (p. 97). Édition princeps du texte arabe (1701). — [6] La seule conservée dans la plupart des recensions slaves modernes. — [7] Krasnoseltzev, p. 66. — Dmitrievsky, p. 501. Les derniers mots καὶ πάντων... sont parfois répétés par les psaltes. — [8] Dans le cod. Barb. il est fait mention des solitaires habitant les grottes, etc.; d'autres commémoraisons se trouvent dans le cod. Bibl. nat. Paris, gr. n. *2509* (cf. Swainson, p. 132-133, note *d*) et d'autres mss. annotés par Orlov, *loc. cit.* — [9] Dmitrievsky, p. 84, 824, 960. Cod. Falascae. Dans le cod. Rossan, c'est encore le diacre qui lit les commémoraisons des vivants : Ὁ διάκονος τὰ δίπτυχα τῶν ζώντων. Puis : Μνήσθητι, Κύριε, κατὰ τὸ πλῆθος τοῦ ἐλέους σου, καὶ τῆς ἐμῆς ἀναξιότητος· συγχώρησόν μοι πλημμέλημα ἑκούσιόν τε καὶ ἀκούσιον, καὶ μὴ διὰ τὰς ἐμὰς ἁμαρτίας κωλύσῃς τὴν χάριν τοῦ ἁγίου σου Πνεύματος ἀπὸ τῶν προκειμένων δώρων. — [10] Sur le développement de ces actes et la variété des formules, voir Pl. de Meester, Χρυσοστομικά, p. 346 suiv. — [11] Dmitrievsky, p 824, 828, 950. — [12] A. Péphanès, Ἑρμηνεία τῆς θείας καὶ ἱερᾶς Λειτουργίας, Athènes, 1897. J. Mesoloras, Ἐγχειρίδιον λειτουργικῆς, Athènes, 1895, etc. — [13] Pour les éditions melkites, voir P. C. Charon, Χρυσοστομικά, p. 5. — [14] Placide de Meester, Χρυσοστομικά, p. 351. Al. Pétrovsky, *ibid.*, p. 876. — [15] J. Auner Χρυσοστομικά, p. 395-396. Placide de Meester, p. 350-351.

l'administration du sacrement était originairement très simple : Εἰς ἄφεσιν ἁμαρτιῶν καὶ εἰς ζωὴν αἰώνιον [1].

Pendant la communion le chœur chante un verset spécial nommé Κοινωνικόν. Les arméniens observent des coutumes particulières.

En prononçant les mots Σῶσον, Κύριε, τὸν λαόν σου... après avoir distribué la communion aux laïques, les prêtres catholiques se servent du calice pour bénir le peuple, les orthodoxes de la main.

La cérémonie de l'encensement en récitant le verset Ὑψώθητι ἐπὶ τοὺς οὐρανούς n'existe pas dans le missel ruthène.

3. *Conclusion.* — a. *Action de grâces.* — Elle comprend le chant d'une hymne : Πληρωθήτω... qui n'est plus en usage chez les grecs ni chez beaucoup de roumains, la récitation d'une courte litanie diaconale et d'une oraison. Sans parler de plusieurs manuscrits grecs, cette dernière se trouve à sa place normale dans la messe arménienne et dans les euchologes slaves ou les recensions faites d'après ceux-ci. Dans les autres textes elle a été insérée immédiatement avant la communion des laïques.

b. *Renvoi et conclusion.* — Le renvoi précède l'acte de louange et la prière de bénédiction. La formule en est fort brève : Ἐν εἰρήνῃ προέλθωμεν, ou Ἐν εἰρήνῃ προέλθετε [2], avec (Cod. Barberini, Dmitrievsky, p. 146), ou sans la réponse Ἐν ὀνόματι Κυρίου (Cod. Sebastianov dans Krasn., *Notices*... p. 278 et l'usage slave).

Le type le plus parfait de la prière de bénédiction nous est conservé dans l'oraison que le ms. Barberini affecte à la liturgie basilienne et qui est devenue l'Εὐχή, commune aux deux liturgies : Ὁ εὐλογῶν τοὺς εὐλογοῦντάς σε, Κύριε, σῶσον τὸν λαόν σου, etc. L'Εὐχὴ ὀπισθάμβωνος que ce ms. donne dans le formulaire de la liturgie de saint Jean Chrysostome n'est pas restée dans les documents postérieurs. On trouve par contre un grand nombre de pièces de rechange : toutes les fêtes principales avaient une prière propre « de derrière l'ambon » [3]. Un chant de louanges de la part du peuple fait écho à l'oraison récitée par le prêtre : le verset Εἴη τὸ ὄνομα Κυρίου εὐλογημένον..., répété trois fois, et commun du reste à plusieurs familles liturgiques. Mais bientôt, à la prière de bénédiction, s'ajouta la bénédiction même du prêtre.

Le prêtre récite en outre une prière qui, dans les différents mss., a pris des dénominations variées, selon le stade du développement de la messe où elle est insérée ; cependant dès la plus haute antiquité : Εὐχὴ ἐν τῷ διακονικῷ (ἐν τῷ σκευοφυλακίῳ), εὐχὴ εἰς τὸ συστεῖλαι τὰ ἅγια δῶρα, εὐχὴ τοῦ πληρώματος, τῆς ἀπολύσεως, etc. Du reste, cette prière n'était pas uniforme, et les documents nous en ont conservé plusieurs textes [4].

c. *Antidoron, ablutions, dépouillement*, etc. — La distribution de l'antidoron s'est faite à deux moments différents, ou bien immédiatement après la prière ὄπισθάμβωνος [5], ou bien après l'*apolysis* [6] comme de nos jours. Le premier usage, plus ancien et plus conforme à l'esprit de la liturgie, s'est maintenu dans le rite des présanctifiés et dans la liturgie arménienne. Ce rite a été supprimé chez les ruthènes.

Les ablutions du calice et des doigts qui ont touché le corps et le sang précieux de Notre-Seigneur sont réglées plutôt par des coutumes traditionnelles que par des rubriques constantes et fixes. (Voir *ablutions*, col. 109-111.) Selon certains usages, il faut purifier le calice trois fois avec de l'eau et du vin [7], selon d'autres, on versera deux fois du vin et une fois de l'eau [8], en l'essuyant ensuite avec l'éponge. Après le calice il faut se laver les mains et les lèvres au lavabo [9]. Souvent on recommande de réciter alors le cantique : Νῦν ἀπολύεις, avec l'*apolytikion* et le *kontakion* du saint du jour [10], et l'*apolysis* : le tout en particulier.

Pendant qu'il quitte les habits sacerdotaux, le prêtre, selon les premiers documents, semble n'avoir récité aucune prière ; puis les rubriques lui en suggèrent quelques-unes de nature diverse [11] ; enfin, celles que je viens de mentionner pour les ablutions sont devenues presque générales [12].

Avant de sortir de l'église, le célébrant demande à Dieu de garder les fidèles sous sa protection, et surtout de préserver leur foi [13]. Parfois sa dernière prière est pour les fondateurs de l'église [14]. Mais tout cela est de date récente.

VI. LES CÉRÉMONIES DE LA MESSE PONTIFICALE. — Les rites de la messe pontificale doivent être étudiés dans les livres liturgiques appelés Ἀρχιερατικόν. Pour l'histoire de ces rites, on consultera avec fruit les documents publiés par Dmitrievsky [15] et les descriptions que nous en ont laissées les commentateurs, en particulier Siméon de Thessalonique [16].

Je me bornerai à signaler ici les points les plus saillants.

1. *Entrée de l'évêque.* — En entrant à l'église, le clergé attend le pontife aux portes du narthex. Celui-ci revêt le mandyas et prend en main le bâton pastoral. Tandis qu'il s'avance vers le sanctuaire, le chœur chante cette acclamation : Τὸν Δεσπότην καὶ Ἀρχιερέα ἡμῶν, Κύριε, φύλαττε. Εἰς πολλὰ ἔτη, Δέσποτα. Après les trois inclinations d'usage, il bénit le peuple par trois fois avec le *trikérion*, chandelier à trois branches, que les diacres sont chargés de porter ainsi que le *dikérion* (voir ces mots).

2. *Préparation et habillement.* — Le pontife commence ensuite les prières de préparation devant l'iconostase en se découvrant à l'oraison : Κύριε ἐξαπόστειλον..... [17].

Pour revêtir les ornements épiscopaux, l'évêque se

[1] Parfois en mettant la cuiller dans le calice il ajoutait : Λαβὶς Πνεύματος ἁγίου ; et en le recouvrant : Κάλυμμα Πνεύματος ἁγίου. Dmitrievsky, p. 145. — [2] Cod. Bas. Falascæ. *Opera* S. Joh. Chrys. Cf. Goar, p. 107. — [3] Codd. Cryptof. Γ. β. VII (IX-X[e] s.), X (X[e] siècle), I et IV (IX[e] s.), III (XIV[e] s.). Dmitrievsky, p. 7, 21-23, 42-43, 64, 67, 87, etc. M. I. Orlov, *op. cit.*, p. 324 sq. — [4] Cod. Sebastianov Krasnoseltzev, *Notices*..., p. 279-280. Dmitrievsky, p. 205. Dans le Cod. Sin., n. *982* (XIII[e] s.), on trouve une oraison tout à fait typique à cet égard : Εὐχὴ ἐν τῷ σκευοφυλακίῳ λεγομένη ἀποτιθεμένου τοῦ Ἱερέως τὰ ἅγια δῶρα. Εὐχ· Πληρώσαντες πᾶσαν τὴν ἐν τῷ ναῷ σου δικαιοσύνην, εὐχαριστοῦμέν σοι, Κύριε ὁ Θεὸς ἡμῶν, καὶ ἐν τῷ ἁγίῳ τόπῳ τούτῳ, ἔνθα τὰ ἅγια τῶν ἁγίων ἀναπαύεται .. Dmitrievsky, p. 233. — [5] Krasnoseltzev, *Matériaux*, p. 76, 93, 114, éd. princeps. — [6] Ici encore, soit avant (Cf. Dmitrievsky, p. 146), soit après que le prêtre s'est déshabillé (Cod. Falascæ, dans Goar, *loc. cit.*). — [7] Krasnoseltzev, *Matériaux*, p. 76. — [8] *Ibid.*, p. 93, et Dmitrievsky, p. 614, 286. — [9] Krasnoseltzev, *op. cit.*, p. 21, 76. — Dmitrievsky, p. 614, 826, 962. — [10] Dmitrievsky, p. 159 ; Krasnoseltzev, *op. cit.*, p. 29, 114. — [11] Dmitrievsky, p. 962. — [12] Krasnoseltzev, *op. cit.*, p. 114., *Notices*..., p. 137. — [13] Dmitrievsky, p. 158, 826, 951, 962. — [14] *Ib.*, p. 614. — [15] A. Dmitrievsky, *Description*, etc., t. I, Typika, p. 164 ; t. II, Εὐχολόγια, p. 301, 376, 681, 785, 928. Ces manuscrits contiennent l'ordre des cérémonies composé par Démétrius Gémiste. — [16] Περὶ Μυστηρίων, *P. G.*, t. CLV, col. 25-1004. — [17] Quand il assiste à l'office qui précède la liturgie, l'évêque descend de son trône aux Αἶνοι (laudes). Dans ce cas il porte déjà le mandyas et le bâton pastoral. Au moment où il bénit les chœurs et les fidèles, on interrompt l'office pour chanter : Εἰς πολλὰ ἔτη. Chez les melkites, après l'heure de prime, deux diacres s'avancent vers la stalle du prélat et chantent à trois reprises ce verset : *Levez-vous, Seigneur, du lieu de votre repos, vous et votre arche sainte* (ps. CLI). La troisième fois il se lève et se rend au milieu de l'église. Cf. Cyrille Charon, *Les saintes et divines liturgies*, Beyrouth, 1903, p. 164.

rend soit dans le sanctuaire, soit au milieu de l'église où cette cérémonie s'accomplit avec plus de solennité.

Un des diacres tourné vers l'autel s'écrie : Ἱερεῖς ἐξέλθετε, *Prêtres, sortez.* Et les prêtres concélébrants sortent l'un après l'autre, chacun d'eux portant un ou plusieurs ornements.

Les diacres récitent les prières propres à chaque ornement. Ces prières étaient autrefois dites à voix basse, tandis que les chœurs chantaient quelque tropaire de circonstance. Aujourd'hui elles sont souvent chantées [1].

Les ornements propres à l'évêque sont le *saccos*, l'*épigonation*, l'*omophorion*, la *croix* avec un ou deux *encolpia* et la *mitre* (voir ces mots). Des prières spéciales sont aussi récitées en remettant au prélat le bâton pastoral et les deux chandeliers.

Pendant ce temps un des prêtres accomplit l'office de la prothèse jusqu'aux commémoraisons des vivants et des morts. La dernière partie de ce rite sera terminée par l'évêque avant la grande entrée. Une fois qu'il est revêtu de ses ornements, le pontife reste à sa place où on lui a préparé au préalable un siège convenable; souvent, on y a étalé aussi un petit tapis nommé ἀετός, aigle (voir t. I, col. 1035-1036).

3. *Début de la liturgie.* — Pendant toute cette partie l'évêque reste assis, sauf quand le diacre l'encense et quand, au début de la liturgie, il récite le tropaire Βασιλεῦ οὐράνιε et donne au diacre la bénédiction. Il se lève aussi pendant le chant de l'hymne Ὁ μονογενὴς Υἱός. Le premier prêtre en dignité parmi les concélébrants se rend à l'autel et entonne la formule initiale Εὐλογημένη. Puis chacun des autres, à tour de rôle, chante une des ecphonèses. A la conclusion de la dernière oraison, tous les ministres rentrent dans le sanctuaire, laissant le prélat tout seul au milieu du temple.

4. *Petite entrée.* — Tout le monde sort du sanctuaire quelques instants après pour prendre l'évêque et l'introduire dans le *véma*. La petite entrée, en effet, marque le point de départ du rôle personnel joué par le pontife dans la messe qu'il célèbre. C'est lui qui récite la prière de l'entrée, qui bénit celle-ci et qui s'avance en chantant et en bénissant l'assemblée avec le *dikérion* et le *trikérion*.

Entré dans le sanctuaire, c'est lui encore qui encense l'autel et le peuple en chantant le premier tropaire, c'est lui qui entonne l'ecphonèse de la prière du trisagion pour donner le signal de ce chant.

La petite entrée correspond à l'introït des liturgies occidentales.

5. *Trisagion.* — Le *trisagion* est chanté deux fois par le prélat et ses concélébrants, tandis qu'il trace sur l'évangéliaire le signe de la croix une fois avec le trikérion et la seconde fois avec le dikérion. Le chœur, après les officiants, répète la même formule. Après les paroles : Δόξα Πατρί... καὶ νῦν.., Ἅγιος Ἀθάνατος ἐλέησον ἡμᾶς, il se tait et le pontife tenant en mains les deux chandeliers s'avance sur le seuil de la porte de l'iconostase, tandis que ses concélébrants chantent : Ἅγιος ὁ Θεός. Puis il croise les bras et prononce très solennellement les paroles suivantes : Κύριε, Κύριε, ἐπίβλεψον ἐξ οὐρανοῦ καὶ ἴδε, καὶ ἐπίσκεψαι τὴν ἄμπελον ταύτην· καὶ κατάρτισαι αὐτήν, ἣν ἐφύτευσεν ἡ δεξιά σου : *Seigneur, Seigneur, regardez du haut du ciel, et voyez ; considérez cette vigne et fortifiez-la, elle que votre droite a plantée.*

Après quoi il bénit le peuple en décroisant les bras. Tandis que les officiants chantent d'abord : *Saint et fort*, puis : *Saint et immortel*, l'évêque répète la même cérémonie du côté du sud et du côté du nord. Enfin, aux paroles : *Ayez pitié de nous*, il remet le dikérion et le trikérion sur l'autel. Le diacre dit : Δύναμις, et les cérémonies se poursuivent comme dans la messe ordinaire.

Cependant, avant que commence l'épître, un diacre s'avance sur le seuil de la porte sainte et dit : Κύριε, σῶσον τοὺς εὐσεβεῖς, *Seigneur, sauvez les pieux*, acclamation qui est répétée plusieurs fois, et à laquelle on ajoute : Καὶ ἐπάκουσον ἡμῶν, *Et exaucez-nous.*

Ensuite le diacre, ou un prêtre (parfois même l'évêque, s'il n'est pas ordinaire du lieu), fait mémoire du chef hiérarchique. Par exemple à Rome, dans l'église de Saint-Athanase, elle se fait à peu près en ces termes : Τοῦ μακαριωτάτου Πατρὸς ἡμῶν (δεῖνος) Πάπα Ῥώμης, πολλὰ τὰ ἔτη. *De notre très-saint Père N... pape de Rome beaucoup d'années.* Cette finale est ensuite répétée et l'on commence la lecture de l'épître [2]. Parfois ces acclamations ont lieu avant le mot Δύναμις et le dernier chant Ἅγιος ὁ Θεός... Je décris ces cérémonies d'après une coutume assez générale de nos jours. Mais les usages ont beaucoup varié et ne sont pas partout les mêmes.

Dans le cod. n. *435* du monastère de Saint-Pantéléimon (XVI[e] siècle) qui contient une recension plus récente de la constitution du patriarche Philothée, on lit cette rubrique : Εἰ δὲ λειτουργεῖ ἀρχιεπίσκοπος, μετὰ τὸ πληρῶσαι τὸ ἀπολυτίκιον λέγει ὁ Διάκονος μεγαλοφώνως· Τοῦ παναγιωτάτου Ἀρχιεπισκόπου τῆς ἁγίας Ἰουστινιάνης καὶ πάσης Βουλγαρίας καὶ Σερβίας καὶ τῶν λοιπῶν πολλὰ τὰ ἔτη. Ψάλλεται δε ἐκ γ'-ου. Εἶτα. Κύριε, σῶσον τοὺς εὐσεβεῖς καὶ ἐπάκουσον ἡμῶν, Δόξα καὶ νῦν, τὸ κοντάκιον [3].

Voici les usages particuliers aux melkites. Après les mots : Καὶ ἐπάκουσον ἡμῶν, répétés par le chœur, « le pontife, déposant pour un instant la crosse et la petite croix, enlève l'omophorion et le met sur l'épaule gauche de l'archidiacre, qui chante alors devant le pontife les diptyques de celui-ci. Les derniers mots : *Pour beaucoup d'années, Seigneur*, sont chantés par tous les prêtres et les diacres. Le chœur répète ces diptyques. Les melkites ajoutent à ce chant le *polychronion* exécuté par les prêtres autour du trône. A la fin du chant, le prélat se lève, bénit des deux mains avec le trikérion et le dikérion, par un triple signe de croix, pendant le chant *Pour beaucoup d'années, Seigneur*, puis il se rassied et reprend la crosse et la petite croix. L'archidiacre s'avance sur le seuil de la porte royale et dit : *Dynamis;* le chœur chante une fois le trisagion. Le prélat est toujours sur le trône [4]. »

L'origine de la bénédiction avec le double chandelier n'a pas encore été étudiée en détail. Nous citerons deux documents de nature à jeter quelque lumière sur ce point : Le premier est un ms. du mont Sinaï du XIV-XV[e] siècle [5]. Ὁ Διάκονος· Εὐλόγησον, Δέσποτα, τὸν καιρὸν τοῦ Τρισαγίου. Ὁ Ἀρχιερεύς. Ὅτι ἅγιος εἶ ὁ Θεὸς ἡμῶν καὶ σοὶ τὴν δόξαν... Καὶ οἱ ψάλται τὸ τρισάγιον. Ὁ ἀρχιερεὺς ὁμοίως τὸ τριτάγιον δὶς καὶ εἰς τὴν καθέδραν μίαν. Ὁ Διάκονος, λαβὼν τὸν τρικέριν καὶ ἀπελθὼν εἰς τὰς θύρας, λέγει· Εὐλόγει Κυρίου τὴν δόξαν. Ὁ ἀρχιερεύς, ἀνάψας τὸ μίαν (sic) τοῦ τρικερίου, λέγει· Τριάδος ἡ φανέρωσις. Ὁ Διάκονος· Κύριε, Κύριε, ἐπίβλεψον ἐξ οὐρανοῦ... Ὁ Διάκονος· Κέλευσον, Δέσποτα. Καὶ ἀπέρχονται ἐν τῇ καθέδρᾳ. Ὁ Ἀρχιερεύς· Εὐλογημένος ὁ ἐρχόμενος. Ὁ Διάκονος. Εὐλόγησον, Δέσποτα, τὴν ἄνω καθέδραν Ὁ Ἀρχιερεύς· Εὐλογημένος εἶ ἐπὶ θρόνου δόξης τῆς βασιλείας σου, ὁ καθήμενος ἐπὶ τῶν Χερουβὶμ πάντοτε, νῦν καὶ ἀεί... Καὶ μετὰ τὸ τέλος τοῦ

[1] Voir aussi Pl. de Meester, *La divine liturgie de S. Jean Chrysostome*, Rome et Paris, 1907, p. 241 sq. et C. Charon, *op. cit.* — [2] Pl. de Meester, *op. cit.*, p. 243. — [3] S. Kranoseltzev, *Matériaux*, p. 52 en note. — [4] C. Charon, *op. cit.*, p. 179. — [5] Cod. Sin. n. *1021* (XIV-XV[e] s.). Dmitrievsky, Εὐχολόγια p. 367-368.

τρισαγίου, θυμιᾷ ὁ Ἀρχιερεὺς, καὶ οἱ ἱερεῖς ἐξέρχονται μετὰ λαμπάδων ἐκ τοῦ βήματος...

La cérémonie suivante, plus ancienne, est tirée d'un manuscrit arabe, qui contient la rédaction de nos liturgies faite d'après une copie de l'an 1260 [1].

Pendant que l'on chante : *Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit*, avant le premier tropaire, le premier des sous-diacres s'avance et remet au pontife trois cierges allumés. Le pontife les prend, se prosterne trois fois, d'après le nombre des doxologies adressées à la Trinité, et bénit avec ces cierges le sanctuaire au milieu, à droite et à gauche. L'archidiacre les lui reprend et les rend au premier des sous-diacres, lequel les porte devant le siège presbytéral.

L'archidiacre, en ayant demandé la permission au pontife, dit à un diacre de sortir pour dire : *Prions en paix le Seigneur*, c'est-à-dire l'ectenès.

D'après ce même document, l'évêque bénit encore le peuple avec la croix, au milieu, à droite et à gauche de l'autel, après s'être assis sur le trône du fond de l'abside pour écouter les lectures [2].

Et en accomplissant la même cérémonie avant de prononcer l'ecphonèse de l'oraison des catéchumènes, il dit à voix basse : *Sauvez, Seigneur, votre peuple et bénissez votre héritage, paissez-le et nourrissez-le toujours* [3].

6. *Évangile.* — Avant la lecture de l'Évangile, l'évêque par respect pour la parole de Jésus-Christ, dépose l'omophorion qu'il portait jusqu'ici et revêt le petit omophorion, s'il en a l'usage.

La lecture terminée, après avoir baisé le livre des évangiles, il bénit le peuple avec le trikérion, tandis que les chœurs chantent : Εἰς πολλὰ ἔτη, Δέσποτα. *Pour beaucoup d'années, Seigneur.*

7. *Khéroubikon.* — Le pontife fait lui-même les encensements d'usage, après lesquels un sous-diacre lui lave les mains. Il se rend ensuite à l'autel de la prothèse, où il achève le rit de la préparation. Les prêtres concélébrants, s'ils ne l'ont pas fait auparavant, se lavent aussi les mains et détachent, après lui, des parcelles à leurs propres intentions.

L'évêque dépose la mitre, la crosse et l'omophorion qui sont remis à différents prêtres pour être portés dans la procession de la grande entrée.

8. *Grande entrée.* — L'évêque attend sur le seuil des portes saintes.

Les prêtres qui portent ses ornements s'avancent directement vers lui pour les lui remettre; un diacre lui donne également l'encensoir. Pendant ce temps, le premier diacre et le premier prêtre, portant respectivement « le disque » et le calice, prononcent chacun la formule : *Que le Seigneur se souvienne de vous tous*, etc., en passant au milieu du peuple. Puis le diacre, arrivé en face du pontife, lui dit : *Que le Seigneur se souvienne de votre épiscopat maintenant et toujours...*

Le prélat encense le disque de trois coups, puis, après avoir rendu la crosse et l'encensoir, il le prend et, faisant s'il y a lieu quelques commémoraisons, il termine par ces mots : *Et que le Seigneur se souvienne de votre diaconat...* Puis il dépose lui-même le saint disque sur l'autel. La même cérémonie se répète pour le calice, sauf que l'évêque, s'adressant aux prêtres dit : *Que le Seigneur se souvienne de votre prêtrise*, etc.

Après le chant du khéroubikon, le prélat bénit encore une fois l'assemblée avec le trikérion et le chœur chante : Εἰς πολλὰ ἔτη, Δέσποτα.

L'Église melkite observe les pratiques suivantes :

Le diacre se met à genoux, la tête appuyée contre l'autel, pendant que l'évêque dit la longue prière qui accompagne le chant de l'hymne des chérubins. C'est un usage singulier qui rappelle la cérémonie de l'ordination; mais alors elle est prescrite par le rituel.

Après avoir récité lui-même le khéroubikon, « le pontife, prenant l'encensoir, encense l'autel en tournant tout autour, puis les images saintes, l'assemblée, le sanctuaire et la prothèse. On lui donne à se laver les doigts et les concélébrants viennent par ordre de dignité lui baiser l'épaule droite en disant : *Ayez pitié de nous, ô Dieu, selon votre grande miséricorde, nous vous en prions, écoutez-nous et faites-nous miséricorde. Prions encore pour notre très bienheureux patriarche N..., (ou tout sacré métropolite N..., ou très aimé de Dieu, évêque V...), pour sa conservation et son salut.* Le pontife termine alors à ce moment la cérémonie de la prothèse [4]. »

9. *Baiser de paix et symbole.* — Avant la récitation du symbole, les officiants se donnent le baiser de paix de la façon suivante. Après avoir baisé le voile par trois fois en disant : *Je vous aimerai, Seigneur...*, le prélat se met un peu de côté, puis les prêtres concélébrants, répétant la même cérémonie, baisent d'abord la main du pontife, puis l'embrassent sur les épaules et successivement, selon l'ordre de dignité, ils se placent l'un à côté de l'autre pour recevoir et donner respectivement le baiser de paix. En se le donnant, ils s'échangent ce salut : Ὁ Χριστὸς μεθ' ἡμῶν ἔστι καὶ ἔσται. *Le Christ avec nous, est et sera.*

Pendant la récitation du symbole, l'évêque courbe la tête et les prêtres assistants agitent le grand voile par-dessus, puis ils le présentent à baiser et l'un d'eux le plie et le dépose à côté du calice.

Il n'y a plus rien à observer jusqu'à la communion.

10. *Communion.* — L'évêque appelle d'abord les prêtres, en disant : Ἱερεῖς, προσέλθετε, *Prêtres, approchez-vous*, et ceux-ci communient de sa main comme les diacres. Puis vient le tour des diacres. Pour recevoir le précieux sang, ils observent la même cérémonie, mais ils s'approchent du pontife du côté opposé.

11. *Sortie de l'évêque.* — Après l'apolysis, l'évêque distribue l'antidoron soit des portes du sanctuaire, soit assis sur son trône. Ensuite il se rend au milieu de l'église et, après avoir fait trois inclinations profondes, il se retourne vers le peuple en le bénissant avec le trikérion. Le chœur chante : Εἰς πολλὰ ἔτη.

Il peut ensuite déposer ses ornements dans le sanctuaire même, ou bien, précédé par tout le clergé, il regagne ses appartements au chant de l'Ἄξιόν ἐστιν, ou de quelque autre tropaire. Quand il est arrivé à destination, on chante en son honneur le polychronion, tandis qu'il bénit ceux qui l'entourent.

On appelle polychronion le premier mot d'un chant de félicitations dont voici une des formules : Πολυχρόνιον ποιῆσαι Κύριος ὁ Θεὸς τὸν σεβασμιώτατον καὶ θεοπρόβλητον Ἀρχιερέα ἡμῶν (δεῖνα). Κύριε, φύλαττε αὐτὸ νεῖς πολλὰ ἔτη, εἰς πολλὰ ἔτη, εἰς πολλὰ ἔτη. *Que le Seigneur conserve longtemps notre très vénérable évêque (N...) que Dieu nous a envoyé! Seigneur, gardez pour beaucoup d'années, pour beaucoup d'années, pour beaucoup d'années.*

VII. LA MESSE PRIVÉE ET LES ABRÉVIATIONS. — L'Orient maintient encore une pratique qui fut longtemps en vigueur en Occident, celle de ne célébrer la sainte liturgie qu'en présence d'un concours notable de fidèles à l'église. Il advient donc qu'en dehors des dimanches et des jours de fête, le prêtre grec

[1] C. Bacha, dans Χρυσοστομικά, p. 449. — [2] Même cérémonie dans la recension d'Isidore Pyromalos après l'exclamation du diacre : Εἴπωμεν πάντες... qui suit la lecture de l'évangile. Cf. Goar, 1e édit., p. 18 et Orlov, *op. cit.*, p. 100-102. — [3] C. Bacha, dans Χρυσοστομικά, p. 470. — [4] C. Charon, Χρυσοστομικά, p. 686-687. La description d'une cérémonie analogue par M. de Monconis (1647) est reproduite dans Lebrun, Liége, 1778, t. IV, p. 462.

ne célèbre la messe pendant la semaine qu'à l'occasion de mariages, de funérailles ou de circonstances analogues.

Pour des motifs de natures diverses qui sont du ressort de l'histoire, en se rapprochant de l'Église catholique romaine, le clergé oriental a épousé en partie la coutume déjà invétérée des prêtres latins de célébrer quotidiennement la sainte messe.

J'emploie l'expression *messe privée* de préférence à *messe basse* ou à *messe lue*, parce qu'il me semble qu'elle répond davantage à l'esprit de la liturgie byzantine et aux lois et coutumes des Églises d'Orient. On peut célébrer la messe avec plus ou moins de solennité, mais le peuple oriental ne comprendrait pas qu'on en fit une pratique de piété purement personnelle.

1. *Chez les ruthènes unis.* — Les ruthènes unis commencèrent à offrir le saint sacrifice de façon plus privée dès le milieu du XVII^e^ siècle. Le principe en fut adopté, en 1650, dans un chapitre général tenu par les religieux basiliens sous la présidence du métropolite Antoine Sieleva. Cette décision, vivement combattue par le parti orthodoxe, fut vigoureusement maintenue et appliquée par le métropolite Cyprien Nochovsky (1674-1693) [1]. Le synode de Zamosc sanctionna cet usage et quelques années après, en 1673, le métropolite Athanase Sceptycky fit insérer les premières rubriques de la messe privée dans le missel imprimé par ses soins à Uniov. Enfin le synode de Lvov confirma les décisions précédentes et s'efforça d'inculquer l'uniformité dans la façon de célébrer la messe privée [2].

Voyons en raccourci les abréviations que la messe privée a naturellement entraînées à sa suite.

Outre les modifications insérées dans le rituel de la messe ordinaire, le synode de Lvov enjoint encore l'observation des rubriques suivantes. Les cérémonies et les prières accompagnant le baisement des icones du cancel sont récitées devant l'autel de la prothèse. La préparation des oblats est simplifiée selon la forme indiquée plus haut. Quand elle est terminée, le prêtre couvre le calice au moyen d'un purificatoire, et dépose par-dessus le disque ou patène. Sur la patène il a mis l'astérisque, une pale, le grand voile et un corporal. Le tout est recouvert d'un voile, celui du disque, car la pale sert à couvrir le calice pendant la messe. Le prêtre porte à l'autel ces vases et ces objets et, après avoir déployé le corporal un peu de côté, il y dépose le calice à droite et le disque à gauche et accomplit les cérémonies de la prothèse modifiées. A la fin il recouvre du grand voile calice et patène.

Le liturgikon reste à sa gauche pendant toute la messe. L'usage de l'encens est complètement supprimé. Au lieu du premier introït, le prêtre, tenant en mains le livre des évangiles, trace devant lui le signe de la croix pour la bénédiction de l'entrée. Pour rappeler en quelque façon la grande entrée, il prend en mains le calice et fait un tour sur lui-même en prononçant une fois la formule habituelle au pluriel.

Il reste à l'autel pour bénir le peuple et pour prononcer les prières de la conclusion de la messe. Seule la lecture de l'évangile peut se faire de la porte de l'iconostase.

2. *Chez les italo-grecs et les basiliens de Grotta-ferrata.* — Vers la même époque que les ruthènes, les Albanais de l'Italie méridionale et des îles adjacentes, appelés communément italo-grecs, ont dû adopter la coutume de célébrer des messes privées. Diverses dispositions prises à leur endroit par Benoît XIV et par d'autres pontifes ne permettent pas d'en douter. Pour les basiliens d'Italie, nous avons un document authentique dans le rescrit de Benoît XIV daté du 17 mai 1755. *Confirmatur resolutio congregationis deputatæ super correctione librorum Ecclesiæ orientalis, super abbreviatione Officii et Missæ pro monachis ordinis S. Basilii.*

Postea tractatum est de abbreviatione missæ privatæ, et eadem congregatio censuit permitti posse in hunc modum. — Facta preparatione materiæ de more in altari, cum solitis orationibus, missa privata incipiatur a verbis illis : Εὐλογημένη ἡ βασιλεία... Benedictum regnum, *etc., Quæ præcedunt, recitentur a sacerdote vel in sacrario, vel dum pergit ad altare. Magnum Synaptim, seu collectam esse retinendam. Retinentur quoque orationes primi, secundi et tertii antiphoni, una cum exclamationibus, et cum ipsis antiphonis. Minor autem collecta, seu pacifia, quæ incipiunt :* Ἔτι καὶ ἔτι, *etc.* Etiam atque etiam in pace, *omittantur. Oratio ingressus evangelii omittatur.*

Retinendum trisagium cum oratione. Supplicatio, quæ incipit : Εἴπωμεν πάντες, *etc.* Dicamus omnes, *etc. retinenda, sed eo modo, quo sequitur, nempe omissis quæ leguntur post verba illa* Κατὰ τὸ μέγα ἔλεός σου δεόμεθά σου, ἐπάκουσον καὶ ἐλέησον, Secundum magnam misericordiam tuam exaudi et miserere, *usque ad orationem extensæ supplicationis, quæ incipit* Κύριε ὁ Θεος ἡμῶν, etc. Domine Deus noster *etc... Deinde omittantur, quæ sequuntur post verba illa :* πλούτιον ἔλεος divitem misericordiam *usque ad exclamationem* Ὅτι ἐλέημων, etc. Quoniam misericors *etc... Preces atque oratio pro catecumenis omittantur. Hymnus cherubycus cum oratione* Κύριε ὁ Θεός, *etc.* Domine Deus omnipotens *retineatur, omissis verbis, quæ sequuntur* τῇ σῇ χάριτι, *etc.*, gratia tua, *usque ad* Διὰ τῶν οἰκτιρμῶν. *Per miserationes*, etc... *Symbolum quotidie more Græcorum recitandum, exceptis missis, ut vocant, pro defunctis. Troparia, seu Theotocion in fine missæ omittantur. Reliqua omnia retineantur* [3].

Dans l'Italie méridionale, l'agneau et les parcelles du pain pour les différentes commémoraisons sont coupés à l'avance. Beaucoup de prêtres ne quittent pas l'autel pendant toute la messe et n'accomplissent pas les mouvements et les cérémonies prescrits par le rituel byzantin. Toutefois le jeune clergé de Calabre fait exception. Il faut aussi relever que le clergé de Sicile observe les rubriques avec un zèle jaloux et la plus grande exactitude possible. Les italo-grecs ne font pas usage de l'encens ni du zéon dans les messes privées, sans exclure systématiquement ces deux points du rituel. Inutile d'ajouter qu'ils ne peuvent participer en aucune façon aux concessions octroyées par le Saint-Siège aux basiliens d'Italie.

3. *Chez les grecs-melkites.* — La pratique de la messe privée, chez les melkites, peut remonter aux premières années du XVIII^e^ siècle [4]. Elle s'inspire, heureusement, d'une conception toute différente de celle d'abréger matériellement les cérémonies de la messe pour gagner du temps.

Le 3^e^ canon de la VIII^e^ session du troisième synode de Saint-Sauveur en 1790 met en avant ce principe : Le concile ordonne à tous les prêtres de s'efforcer de célébrer les saints mystères avec toute l'attention possible... sans désir de se devancer l'un l'autre et sans empressement et de ne négliger l'observation d'aucune rubrique concernant l'ordre des parcelles à la prothèse ni aucune autre prescription. Il enjoint en outre que la messe ne dure pas plus d'une demi-heure depuis le commencement du sacrifice jusqu'à la fin [5].

[1] J. Bosjan, Χρυσοστομικά, p. 967-968. — [2] *Synodus Zamosc*, tit. III, §IV, *De celebratione missarum*, éd., c. p. 70., et tit. V, *De sacra liturgia*, p. 78-106. — [3] *Juris Pontificii de Propoganda fide*; Pars I, vol. III, Romæ, 1880, p. 595-597. — [4] Cyr. Karalevsky (Charon), *art. cit.* dans Χρυσοστομικά, p. 592. — *Al. Machreq*, 1906, t. IX, p. 937. Il faut noter que les décrets de ce synode n'ont jamais été approuvés à Rome.

Ainsi l'usage de l'encens et celui du *zéon* ne sont pas supprimés. La petite entrée a toujours lieu, aussi bien que le permet l'espace dont dispose le prêtre pour se mouvoir. La grande entrée aussi garde son caractère, même si à défaut d'autel latéral la prothèse a dû se faire sur le côté gauche d'un autel. Le ministre qui assiste le prêtre chantonne les réponses, quand son office ne peut être rempli par un psalte.

Les prêtres catholiques qui désirent faire usage de la messe privée devraient prendre exemple sur les pratiques du clergé melkite, parce qu'elles respectent les traits essentiels et caractéristiques du rit byzantin. Il est fort regrettable à cet égard que les ruthènes se soient écartés en plusieurs points de l'esprit même de leur liturgie. Un retour aux formes traditionnelles donnerait un regain de vigueur à leur vie religieuse et plus d'assurance à leur apostolat parmi leurs frères séparés.

Le maintien de la pensée traditionnelle, par ailleurs, n'exclut nullement la possibilité d'abréger ou de modifier les rits existants [1].

4. *Les abréviations dans la liturgie byzantine.* — Si la messe privée n'a jamais eu droit de cité dans l'Église orthodoxe, il n'en est pas moins vrai que çà et là quelques tentatives ont été faites pour abréger la liturgie.

C'est ainsi que depuis quelque temps on s'est permis de réciter à voix basse toute la portion comprise entre l'évangile et l'ecphonèse de la seconde oraison sur les fidèles. Après l'évangile le prêtre récite l'ecphonèse Ὅπως ὑπὸ τοῦ κράτους σου... et le chœur entonne l'hymne des Chérubins [2].

En Russie et ailleurs plusieurs voix se sont fait entendre ces dernières années en faveur d'une diminution des prières de la messe [3], sous prétexte qu'elles étaient trop prolixes et par conséquent incompatibles avec les exigences de la vie moderne. Jusqu'à présent aucun projet bien défini n'a, je crois, été présenté.

Mais le problème reviendra tôt au tard sur le tapis et il faut être prêt. Les études liturgiques mûries et inlassablement poursuivies donneront des solutions satisfaisantes.

IV. Bibliographie. — *I. MANUSCRITS.* — A. *Manuscrits grecs* [4]. — VIII-IXe siècle. — *Cod. Barberini III*, n. *55* (n. *77*). — Cf. Goar, Εὐχολόγιον... Ed. cit.. C. Bunsen, *Analecta antenicæna, III*, p. 201-236; *Hippolytus u. seine Zeit* t. II, Leipzig, 1853, p. 538. Swainson, *op. cit.*, p. 76-98. Brightman, *op. cit.*, p. 309-352. Orlov, p. XVII (descr.). — *Cod. Bibl. imp. Pétersbourg*, n. *226* (fonds Prophyre). Cf. Orlov, p. X-XI.

IXe-Xe siècle. — Grottaferrata Γ β VII [1-2]. Cf. Brightman, p. LXXXIX et 327-336. *Codd. cryptenses digesti et illustrati cura et studio* D. Ant. Rocchi, Romæ, 1884, p. 257.

Xe siècle. — *Cod. Sinait.*, n. *958*, Dmitrievsky, *op. cit.*, p. 19. — Grottaferrata Γ β X, XX. Cf. A. Rocchi, p. 272.

Xe-XIe siècle. — Musée Rymiantzev, Moscou, n. 15. Texte dans N. Krasnoseltzev, *Notices...*, p. 237-280; Orlov, p. XIV-XV. Cf. A. Victorov, *Collection des mss. de P. S. Sebastianov* (en russe), Moscou, 1881. — Ms. *Isidori Pyromali.* Cf. Goar, Swainson, p. XXIII, 151-171; Brightman, p. LXXXIV.

XIe siècle. — Athos, *Cod. Iviron 4132.12* selon Sp. Lambros, *Catalogue of the greek manuscripts on Mount Athos*, t. II, p. 2. Cambridge, 1900, — *Cod. Sin.*, n. *959*, Dmitrievsky, p. 42 s. — *Cod. Burdett-Coutts*, III, 42. Cf. Swainson, p. 151-171; Krasnoseltzev, p. 204 sq.; Orlov, p. XVIII. — Grottaferr., *Codd.* Γ β I-II, IV. Cf. A. Rocchi, p. 145, 252. — Goar, *op. cit.*, donne un texte de la liturgie de S. Basile d'après un rouleau de Grottaf., daté de 1041, cf. Swainson, p. XXIII. — Biblioth. nat., Paris, *Cod. gr.*, n. *3289*. — *Cod. Borg. gr.*, n. 27 (autrefois au Collège de la Propagande). Décrit par Giov. Mercati, dans *Rassegna gregoriana*, t. XIII, 1914, p. 396 sq.

XIe-XIIe siècle. — *Codd. Sin.*, n. *961* et *962*, Cf. A. Dmitrievsky, p. 75-76, p. 64. — *Cod. Vatic.*, n. *1970* (olim *Bas. Crypt. IX*), appelé Cod. *Rossanensis*. Cf. Swainson, p. 88-94; Krasnoseltzev, p. 200-202. — *Cod. Vat. gr.*, n. *1973*.

XIIe siècle. — *Codd. 5, 6, 7* de la Soc. achéologique d'Athènes. Cf. N. A. Veis, Κατάλογος τῶν κωδίκων, Athènes, 1906. — Athos, Monast. Iviron, n. *4130,10*. Cf. Lambros, t. II, p. 2. Biblioth. Angélique, Rome, *Cod. gr. c.* 4-15. — Grottaferrata Γ β VII, XV, XXI. — Burdett-Coutts, *I, 10*. Cf. Swainson, p. XXI; Krasnoseltzev, p. 204 sq. — Brit. Mus., *Add. 22749;* Cf. Swainson, p. XXIII, 81-84. — *Ibid.*, *27563* et *27564*; Cf. Swainson, XXIV, p. 151-171. — *Cod. Sin.*, n. *973* (daté de 1153), Dmitrievsky, p. 83-86. — Bibl. nat. Par., *Codd. gr.*, nos *330, 391, 392, 401,409*. — Messine, *Cod. gr.*, n. *176*. — Monast. Xénophon (Athos), nos *863, 161*. Cf. Sp. Lambros, *Catalogue*, t. I, p. 73. Cambridge, 1895.

XIIe-XIIIe siècle. — *Codd. Sinait.*, n. *1020* et *1036*. Cf. A. Dmitrievsky, p. 139-147. — Bibl. imp. Pétersbourg, n. *104*, Cf. Orlov, p. XI. — Bibl. privée à Pétersbourg (Société d'amateurs d'anciens mss.), *deux cod.* sans cotes, décrits par Orlov, *loc. cit.*

XIIIe siècle. — *Codd. Sin.*, n. *966, 982*. Cf. A. Dmitrievsky, p. 202, 232-233. — *Cod. Patm.*, n. *105, 109* (a. *1260*), *719*, *ibid.*, p. 157-160; p. 170-175. — Athos, *Cod. Esph., 2045.32*. Cf. Lambros, t. I, p. 174; Dmitrievsky, p. 175. — Dion. *3634.100;* Lambros, t. I, p. 333. — *Cod. Pantocrator, 1097-63;* Lambros, p. 99. — Grottaf., Γ β XIII, XIV. — Bibl. nat. Paris, *Codd. gr.* n. *112, 409*[3]. *Suppl. gr.*, n. *468*. — Brit. Mus., *add. 18070*. Cf. Swainson, p. XXII, 148; Krasnoseltzev, p. 203. — Bibl. Milan, *Suppl. E. 20*. — *Cod. Vat. gr.*, n. *1170*.

XIIIe-XIVe siècle. — *Cod. Sin.*, n. *971*. Cf. A. Dmitrievsky, p. 249. — *Cod. Ath. Panteleim.*, Krasnoseltzev, *Matériaux...*, p. 6, 9-11 sq. — Grottaf. Γ β. III appelé *Cod. Basilii Falascæ*. Les variantes sont données par Goar, édit., Par., p. 100-103; p. 177-179; Swainson, p. 100-144, 149 sq., et Daniel, *Cod. Lit.* t. IV, p. 327 sq. Cf. Orlov, p. XV, et Brightman (p. XCI), qui date ce ms. du XIVe siècle.

XIVe siècle. — *Vat. Ottob.*, n. *288*. — Bibl. Venise, *App. Græc.*, n. *447, 452*. — Bibl. nat. Paris, *Cod. gr. 324, 328, 2509*, Swainson, p. XXV. — *Cod. Vatop.*, Krasnoseltzev, *Matériaux*, p. 30-31. — *Cod. Sinait.*, n. *991*, Dmitrievsky, p. 331. — *Bibl. Syn.*, Moscou, n. *265 (231), 279 (261)*. Cf. N. Krasnoseltzev, *Notices*, p. 212-214 et 296-304, et Orlov, p. XV, XVI. — *Bibl. Patr.* du Caire, n. *69*. — *Bibl. Patr.*, Jérusalem, n. *517, 518, 520*. — *S. Saba*, n. *605, 607*, etc.

[1] J'ai développé cette idée dans l'article : *La questione delle abbreviazioni nel rito bizantino*. dans *Roma e l'Oriente*, t. X, 1920, p. 104-114. — [2] La suppression de l'ectenès est choquante pour qui connait l'importance de ces prieres et en constate l'universalité dans toute la tradition. — [3] Milovsky, *La réforme de la liturgie* (en russe), dans *Religion et Église*, 1906, t. I, p. 695-699 ; *Les réformes de notre liturgie*, dans *Gazette ecclésiastique*, 1906, n. 17, p. 1007-1008, etc. Cf. P. Placide de Meester, *art. cit.* dans *Échos d'Orient*, t. XXIII (1920), p. 225, p. 434; t. XXIV (1921), p. 492; t. XXV (1922), p. 232. p. 443; t. XXVI (1923), p. 199-204, etc. — [4] On n'a pas la prétention de produire ici une liste complète des manuscrits des liturgies byzantines. Qu'il suffise d'en signaler les principaux. Les catalogues descriptifs des nombreux manuscrits grecs conservés dans les principaux dépôts et dans les bibliothèques publiques et privées, sont trop connus pour figurer dans la présente bibliographie.

B. *Manuscrits slaves.* — On en trouvera la nomenclature dans les ouvrages suivants publiés en russe : I. F. N. Dobrianskij, *Description des mss. ecclésiastiques slavo-ruthènes de la bibliothèque publique de Vilna*, Vilna, 1882. — N. Krasnoseltzev, *Notices sur quelques manuscrits liturgiques de la bibliothèque du Vatican. II. Manuscrits slaves.* Kazan, 1885, p. 153-194. — K. Nevostroniev et A. Gorskij, *Description des mss. slaves de la bibliothèque synodale de Moscou.* III. *Les livres liturgiques*, Moscou, 1869, p. 1-116. — M. J. Orlov, *Liturgie de S. Basile le Grand*, Saint-Pétersbourg, 1909, p. XXX-XXXIX. — *Description des mss. conservés dans les archives du Saint-Synode.* t. I. *Mss. liturgiques*, Pétersbourg, 1904. — P. Surki, *Histoire de la correction des livres en Bulgarie. Travaux liturgiques du patriarche Euthyme de Tchernovo*, Pétersbourg, 1890. — A. J. Yazimirskij, *Les mss. slaves et russes des bibliothèques roumaines*, Pétersbourg, 1905.

C. *Manuscrits syriaques et arabes.* — Assemani, *Bibliotheca orientalis*, Roma, t. III. — Steph., Ev. et Jos. Assemani, *Bibliothecæ apostolicæ vaticanæ codicum manuscriptorum catalogus in tres partes distributus*, Romæ, 1757-1759. Les tomes II et III contiennent les mss. syriaques. — A. Baumstark donne un catalogue abrégé des mss. syriaques de la Bibliothèque de Mgr David à Damas, dans *Oriens christianus*, 1905, t. V, p. 329. — A. Baumstark, *Geschichte der syrischen Literatur, mit Ausschluss der christlich-palästinischen Texte*, Bonn a R., 1922. — P. Cyr. Charon (Karalevsky), *Le rite byzantin dans les patriarcats melkites*, dans Χρυσοστομικά, p. 502-517 ; *Histoire des patriarcats melkites*, t. III, fasc. 1, p. 24 sq.; *Dictionnaire d'histoire et de géographie religieuses*, au mot *Antioche*, col. 690-693. — G. Cureton, F. Madden et Ch. Rieu, *Catalogus codicum manuscriptorum orientalium qui in Museo Britannico asservantur, Pars II^a codices arabicos complectens*, Londini, 1846-1871, in-fol., p. VI-882. — Margaret Dunlop Gibson, *Studia sinaitica*, t. III; *Catalogue of the arabic manuscripts in the convent of S. Catherine on Mount Sinai*, London, 1894, in-4°, p. VIII-138. — R. Duval, *La littérature syriaque*, t. II de la collection *Anciennes littératures chrétiennes*, Paris, 1899, 1re édit. — M. H. Hyvernat, *Concordances des anciens fonds et du fond actuel syriaque de la Vaticane*, dans les *Annales de S. Louis des Français*, 1902, t. VII. — Ang. Mai, *Catalogus codicum Bibliothecæ vaticanæ arabicorum ... item ejus partes hebraicorum et syriacorum quas Assemani in editione prætermiserunt*, Romæ, 1831; *Supplementum ad catalogum codicum orientalium Bibliothecæ vaticanæ.* Reste à l'état de manuscrit et contient la description des mss. arabes *788-829* et syriaques *460-472*. — G. Margoliouth, M. A., *Descriptive list of Syriac and Karshûm manuscripts in the British Museum acquired since 1873*, London, 1899, p. IV-64. — Ch. Rieu, P. D., *Supplement to the Catalogue of the Arabic manuscripts in the British Museum*, London, 1894, in-4°, p. XVI-945. — R. Rayne Smith, A. M., *Catalogi codicum manuscriptorum Bibliothecæ bodleianæ pars VI^a, codices syriacos, carshumicos, mendæos complectens*, Oxonii, 1864. — Rosen-Forshall, *Catalogus codicum mss. orientalium qui in Museo britannico asservantur*, Londini, 1858. — A. Perini, O. S. A., *Catalogo dei codici manoscritti ed oggetti portati dall' Oriente nel 1879 del P. Ag. Ciasca, O. S. A.*, dans *Bessarione*, 1904, p. 58-71, 258-281 — Ed. Sachan, *Verzeichnis der syrischen Handschriften*, Berlin, 1899, t. XXIII; *Die Handschriftverzeichnisse der königlichen Bibliothek zu Berlin.* — P. Sbath, *Les manuscrits orientaux de la bibliothèque du P. Paul Sbath*, dans *Échos d'Orient*, 1923, t. XXVI, p. 301-340, 455-478; 1924, t. XXVII, p. 63-85 (à suivre), etc. — Agnes Smith Lewis, *Studia Sinaitica I, Catalogue of the syriac manuscripts in the convent of S. Catherine on Mount Sinai*, London, 1894, p. XIV-13. — De Slane (baron), *Catalogue des mss. arabes de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1883, in-4°. — E. Tisserant, *Specimina codicum orientalium*, Bonn, 1914. — W. Wright, *Catalogue of the syriac manuscripts in the British museum acquired since the year 1838*, 3 parties, London, 1870, 1871, 1872. — Du même auteur, *A catalogue of the syriac manuscripts preserved in the Library of the University of Cambridge, with an introduction and appendix by St. A. Cook*, 2 vol., Cambridge, 1911, p. XXX-1290 ; *A short history of syriac literature*, London, 1894. — *Catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque orientale de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth*, dans *Il-Machreq*, 1903, t. VI sq. — Κλεόπα Μ. Κοικυλίδου. Κατάλογος ἀραβικῶν χειρογράφων τῆς Ἱεροσολυμιτικῆς βιβλιοθήκης, Jérusalem, 1901, in-8°, p. 168. — H. Zotenberg, *Catalogue des mss. hébreux et samaritains, syriaques et sabéens (mendaïtes), éthiopiens (gheez et amharique) de la Bibliothèque nationale*, 3 parties, Paris, 1866-1877, in-4°. — *Manuscrits arabes, karchounes, grecs, coptes, éthiopiens, arméniens, géorgiens et bâbys de l'Institut des langues orientales*, décrits par Günzburg, Rosendorn, Patkanof, Tchoubinof, Saint-Pétersbourg, 1891, in-8°. — *Codd. vat. orient. Fonds Borgia.* — A cause de son importance, je signale spécialement la plus ancienne version arabe des liturgies byzantines connue jusqu'à présent. Elle a été publiée par le P. Const. Bacha dans Χρυσοστομικά, p. 405 sq., et aurait été copiée au XVIIIe siècle, par les soins d'Euthyme Saïf, métropolite de Tyr et de Sidon, d'après un manuscrit daté de 1260. Cette version paraît reproduire le stade de la liturgie byzantine au Xe siècle.

D. *Manuscrits arméniens.* — Voir les ouvrages suivants : H. Adjarian, *Catalog der armen. Hss. in der Bibliothek des Sanassarian-Institutes zu Erzerum*, Wien, 1904, in-4° en arménien. — T. Balian, *Die armen. Hss. in d. Turkei l. Cæsarea.* Theil I-II, Constant., 1892-93, in-4°, en arménien. — *Catalog. d. armenischen Handschriften, hrsg. b. d. Wiener Mechitharisten-Congregation*, Bd. I, Heft. 1 u. 2, Bd. II, Heft. 1, Bd. VI, Heft I, Wien, 1891-1900, gr. in-4°. — Delandine, *Manuscrits de la bibliothèque de Lyon*, Paris, 1812. — Doshian, *Catalog der Handschriften in der K. K. Hof-Bibliothek zu Wien*, Vienne, 1891. — F. N. Finck et L. Gjandstcherian, *Verzeichnis der armenischen Handschriften der Kgl. Univ. Bibl. zu Tübingen*, Tüb., 1907, in-4°. — F. N. Finck, *Katalog der armen. Hss. des Abgar Joannisiany zu Tiflis*, Marburg, 1903, in-8°. — Kalemkiar, *Catalog der armenischen Handschriften in der Kais. Hof.-u. Staatsbibliothek zu München*, Vienne, 1892. — St. Kanajeans, *Catalog d. armen. Hss. d. armen. Nersisian Seminars zu Tiflis*, Tiflis, 1893, in-4°, en arménien. — N. Karamlanz, *Verzeichnis der armenischen Hss der Königlichen Bibliothek zu Berlin*, Berlin, 1888, in-4°, M. 5 Taf. — P. Karchin, *Armenische Bibliographie. Gesch. u. Verzeichnis der armen. Literatur*, 1565-1883, Venedig, 1883, in-8°. — *Catalogue des anc. traductions armén. du IVe au XIIIe*, Venise, 1889, in-8°, 78 pag., en arménien. — Karenjan, *Hauptkatalog der (2340 armen.). Hss. der Bibliothek des heil. Stuhls zu Edschmiadsin*, Edschmiadsin, 1863, in-4°, 230 pag., en arménien. — Fr. Müller, *Die armen. Hss. des Klosters von Arghana*, Vienne, 1896, in-8°.

E. *Manuscrits géorgiens et roumains.* — Karidscharchvili, *Catalogue abrégé de la bibliothèque de la Société pour la propagande de la littérature parmi les populations géorgiennes* (en géorgien), Tiflis, 1905. Le catalogue complet est en voie d'achèvement. Seuls les 2 premiers volumes ont paru, publiés par Thaguaischvili, Tiflis, depuis 1902. — C. Kekelidzé, *Monu-*

ments liturgiques géorgiens des Bibliothèques nationales et leur valeur scientifique, Tiflis, Bratstvo, 1908, p. XXXI-51, et *L'élaboration scientifique des monuments de l'ancienne littérature ecclésiastique géorgienne, spécialement de la liturgie*, en russe, dans *Trydi*, recteur du séminaire de Thelav, de l'Acad. eccl. de Kiev, t. VIII, 1908, p. 427-443. — *Liste des monuments de la littérature géorgienne dressée le 26 sept. 1810*, en tout 270 nos, dans *Mélanges asiatiques*, Saint-Pétersbourg, 1877, t. VIII, p. 418. — Shordania-Dshonaschvili, *Catalogue des mss. géorgiens du Musée ecclés. de Tiflis*, Tiflis, 1902-1908. — Tsagovli, *Notices sur les monuments de la littér. géorgienne*, Saint-Pétersbourg, 1894, p. 232-1997. — *Catalogue des manuscrits roumains conservés dans la bibliothèque de l'Académie Roumaine*, 2 vol., Bucarest, 1907, et 1923.

II. IMPRIMÉS. — A. *Texte grec.* — L'édition *princeps* fut exécutée à Rome, en 1526, par ordre du pape Clément VII et par les soins de Dém. Ducas, professeur de langue grecque à Rome. Αἱ θεῖαι λειτουργίαι τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ χρυσοστόμου, Βασιλείου τοῦ μεγάλου καὶ ἡ τῶν προηγιασμένων. Γερμάνου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως ἱστορία ἐκκλησιαστικὴ καὶ μυστικὴ θεωρία. Ἐν Ρώμῃ χιλιοστῷ ἑξακοστῷ μηνὸς Ὀκτωβρίου· δεξιώτητι Δημητρίου Δουκᾶ τοῦ κρητός. Autre édition de valeur : Λειτουργίαι τῶν ἁγίων πατέρων Ἰακώβου τοῦ ἀποστόλου καὶ ἀδελφοθέου, Βασιλείου τοῦ μεγάλου, Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου, Parisiis, MDLX, apud Gugl. Morelium.

Les trois liturgies byzantines dans la suite sont fréquemment réimprimées soit réunies, soit séparées. Les textes grecs sont reproduits aussi dans les *Opera SS. Patrum* et dans les euchologes. La première édition de l'euchologe grec a paru à Venise peut-être en 1526, certainement en 1545, et dans la suite il y a eu de nombreuses éditions dans cette ville et ailleurs. L'édition romaine préparée sous le pontificat d'Urbain VIII vit le jour en 1754 (2e édit. 1873), mais elle reproduit, presque sans la modifier, l'édition vénitienne de 1727. Signalons encore : ΙΕΡΑΤΙΚΟΝ περιέχον τὰς θείας καὶ ἱερὰς λειτουργίας Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου, Βασιλείου τοῦ Μεγάλου καὶ τῶν προηγιασμένων μετὰ τῆς τυπικῆς αὐτῶν διατάξεως ἐκδοθὲν εἰς χρῆσιν τῶν ἱερέων, ἐγκρίσει τῆς τοῦ Χριστοῦ Μεγάλης Ἐκκλησιας ὑπὸ τῆς τὸ πατριαρχικὸν τυπογραφεῖον διευθυνούσης ἐπιτροπῆς. Ἐν Κωνσταντινουπόλει 1895[1]. Enfin D. Placide de Meester O. S. B. a donné un texte grec revu sur les manuscrits, avec des rubriques appropriées aux usages modernes : Ἡ θεία λειτουργία τοῦ ἐν Ἁγίοις Πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου. *Introduction et nombreuses notes explicatives.* Traduction française et italienne (en publications séparées), Paris-Rome, 1907, 2e édit. revue et corrigée, 1920, 3e édit., 1925.

Au XVIIe siècle, les moines basiliens de la congrégation italienne imprimèrent deux fois les liturgies adaptées à leurs usages particuliers. *Sacræ liturgiæ, seu missæ sanctorum Joannis Chrysostomi, Basilii Magni, et quæ Præsanctificatorum donorum dicitur. Quibus utuntur toto anni tempore, etiam pro sanctis, monachi italogræci ordinis sancti Basilii, juxta ritum Ordinarii typici, sacri monasterii Cryptæ Ferratæ.* Romæ, apud Aloysium Zannettum, MDCI. *Superiorum permissu.*

Au recto du feuillet 4, on lit le titre grec : Αἱ θεῖαι λειτουργίαι τῶν ἐν ἁγίοις πατέρων ἡμῶν. Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου, Βασιλείου τοῦ μεγάλου καὶ ἡ τῶν Προηγιασμένων, Αἳς δὴ παρὰ πάντα τὸν ἐνιαύσιον χρόνον, καὶ μὴν κἀν ταῖς ἑορταῖς τῶν ἁγίων, ἔθος ἱερουργεῖν τοῖς Ἰταλογραικοῖς τοῦ ἁγίου Βασιλείου μοναχοῖς κατὰ τὴν τάξιν τοῦ τυπικοῦ, ᾧ χρῆται ἡ σεβασμία μονὴ ἡ Κρύπτης Φερράτης καλουμένη. Ἐτυπώθη ἐν Ρώμῃ παρὰ Ἀλοϋσίου τοῦ Ζανέτιου. Ἔτει τῆς ἐνσάρκου οἰκονομίας. ᾳχά.

L'édition de 1683 a la forme d'un missel latin : Λειτουργικὸν σὺν Θεῷ ἁγίῳ κατὰ τὴν τάξιν τοῦ τυπικοῦ τῆς πανσέπτου Μονῆς τῆς Κρυπτοφέρρης. Καὶ μὴν καὶ ἔθος τῶν Ἰταλογραικῶν Μοναζόντων τοῦ μεγάλου Πατρὸς ἡμῶν Βασιλείου. Ἐν Ῥώμῃ, Παρὰ Ἰωάννῃ Βαπτιστῇ τῷ Βρυσσόττῳ. ,α, χ', π,' γ', Μετὰ ἀδείας τῶν Προεστώτων.

Il serait oiseux de citer les innombrables éditions des liturgies. Qu'il suffise de renvoyer à quelques ouvrages spéciaux. E. Legrand, *Bibliographie hellénique ou description raisonnée des ouvrages publiés en grec par des grecs aux XVe et XVIe siècles*, 4 vol., Paris, 1885, 1903, 1906. Même titre pour les ouvrages publiés au XVIIe siècle, 5 vol., Paris, 1894, 1895, 1896 et 1903, et au XVIIIe s. (cont. par Mgr L. Petit et H. Pernot), 1 vol., Paris, 1918. — F. A. Zaccharia, *Bibliotheca ritualis*, Romæ, 1776, t. I, p. 137-138. — Al. Helladius, *Status præsens Ecclesiæ græcæ*, Nuremberg, 1714, c. I et II. — E. Renaudot, *Défense de la perpétuité de la foy*, édit. Migne, t. IV, p. 24. — A. Papadopulos Vretos, Νεοελληνικὴ φιλολογία, 2 vol., Athènes, 1854-1857. — M. K. Paranicas, Σχεδίασμα περὶ τῆς ἐν τῷ ἑλληνικῷ ἔθνει καταστάσεως τῶν γραμμάτων, Constantinople, 1867. — K. N. Sathas, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Athènes, 1868. — A. Demetracopoulos, Προσθῆκαι καὶ διορθώσεις εἰς τὴν ἑλλ. φιλολ. K. N. Σάθα, Leipzig, 1871. — K. N. Sathas, Μεσαιωνικὴ βιβλιοθήκη, 7 vol., Venise, 1872-1894. — A. Demetracopoulos, Ὀρθόδοξος Ἕλλας, Leipzig, 1872. — G. I. Zaviras, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Athènes, 1868. — Ph. Meyer, *Die theologische Literatur der griechischen Kirche im sechszehnten Jahrhundert*, Leipzig, 1899, p. 147, 152. — K. Krumbacher, *Geschichte der byzantinischen Literatur*, Munich, 2e édit., 1897, etc. — Depuis le XVIIe siècle au moins, les éditions des liturgies ne présentent pas de variantes notables. Pour les imprimer, on eut recours à un petit nombre de manuscrits qui, fréquemment, devaient représenter des usages locaux. De ce point de vue les recueils des liturgies eucharistiques et les euchologes ne manquent assurément pas d'intérêt. Mais il faut convenir que les corrections et l'exactitude font défaut même dans les impressions les plus soignées. Les grecs eux-mêmes n'ont pas manqué de relever les défauts et les lacunes de leurs livres liturgiques[2]. D'autre part, l'impression des textes a eu pour effet d'établir une certaine uniformité dans les usages et les cérémonies.

Parmi les *éditions critiques* des textes liturgiques, notons J. Goar. Εὐχολόγιον *sive Rituale græcorum... cum selectis bibliothecæ Regiæ, Barberinæ, Cryptæferratæ, sancti Marci florentini, Tillianæ, Allatianæ, Coresianæ, et aliis probatis mm. ss. et editis exemplaribus collatum, interpretatione latina... illustratum*, Lutetiæ Parisiorum, MDCXLVII; 2e édit. Venetiis, MDCCXXX. (Le texte principal des liturgies est celui de l'édition de Venise 1638). — Is. Habert, Ἀρχιερατικόν, *Liber pontificalis Ecclesiæ græcæ, nunc primum ex regiis mss., euchologiis aliisque probatissimis monumentis collectus...*, Parisiis, MDCLXXVI. — H. A. Daniel, *Codex liturgicus Ecclesiæ universæ in epitomen redactus*, Lipsiae, 1853, t. IV. — C. E. Ham-

[1] Les éditeurs, après d'autres, ont eu le courage de supprimer le tropaire et les versets en l'honneur du S. Esprit, maladroitement insérés dans le texte de l'épiclèse des deux messes byzantines. — [2] Cf. L. Allatius. *De Ecclesiæ Occidentalis perpetua consensione libri tres.*, Coloniæ, 1648, l. III, c. XIII, XVI. — Sp. Lambros dans Νέος Ἑλληνομνήμων, t. II, 1905, p. 337 et sq. — P. Rompotès, Λειτουργική, Athènes, 1869, etc.

mond, *Liturgies Eastern and Western being a reprint of the texts, either original or translated, of the most representative liturgies of the Church*, Oxford, 1878. — C. A. Swainson, D. D., *The Greek Liturgies. Chiefly from original authorities*, Cambridge, University Press, 1884. — F. E. Brightman, M. A., *Liturgies Eastern and Western being the texts original or translated of the principal liturgies of the Church. On the basis of the former work by* E. E. Hammond, M. A., Oxford, Clarendon Press, MDCCCXCVI. — Protoier, M. I. Orlov, *Liturgie de saint Basile le Grand. Indication des sources.* I. *Textes grecs et slaves.* II. *Prières récitées derrière l'ambon.* III. *Particularités de la liturgie de saint Jean Chrysostome.* (En russe.) Pétersbourg, 1909, p. LXXXVII-414.

B. *Texte slave.* — Les premières éditions ont paru à Targoviste (Valachie) en 1508, à Venise en 1519, à Vilna en 1583, (pour les ruthènes réunis au siège de Rome, en 1692), à Moscou en 1602 (pour la Grande Russie). Mais chacune d'elles a été suivie d'innombrables éditions. On consultera avec fruit les ouvrages suivants, écrits presque tous en russe : V. S. Sopikov, *Essai de bibliographie russe*, Ire part., *Livres ecclésiastiques slaves imprimés*. Dernière édition, Saint-Pétersbourg, 1904. — J. Karataev, *Inventaire chronologique des livres slaves imprimés en caractères cyrilliques de 1491 à 1730*, Saint-Pétersbourg, 1861; *Notices bibliographiques sur les impressions paléoslaves de 1491 à 1730*, Saint-Pétersbourg, 1872; *Description des livres slavo-russes imprimés en caractères cyrilliques de 1491 à 1652*, Saint-Pétersbourg, 1883. — V. M. Undolskij, *Essai de bibliographie slavo-russe. Table chronologique des livres slavo-russes ecclésiastiques de 1491 à 1864*, Moscou, 1871. — J. Golovazkij, *Supplément à l'Essai de bibliographie...* (du précédent), Saint-Pétersbourg, 1874. — A. Petrochevitch, *Inventaire chronologique des livres imprimés dans la typographie du monastère de Potchaiev*, Lvov, 1863. — A. Popov, *Description des mss. et catalogue des éditions des livres ecclésiastiques de la bibliothèque de A. I. Klydov*, Moscou, 1872; *Description des livres ecclésiastiques imprimés qui sont conservés dans la bibliothèque du Saint-Synode*, Pétersbourg, 1874. — I. Sakarov, *Aperçu de bibliographie slavo-russe*, Pétersbourg, 1877. — A. Petrochevitch, *Inventaire chronologique des livres ecclésiastiques et profanes imprimés en caractères cyrilliques à Lvov de 1574 à 1800*, Lvov, 1883. — Arch. Leonid, *Notice bibliographique sur les missels imprimés à Vilna au XVIe siècle*, Saint-Pétersbourg, 1887. — A. Rodoskij, *Description des anciennes éditions slaves des livres ecclésiastiques qui sont conservés dans la bibliothèque de l'Académie ecclésiastique de Pétersbourg*, 2 vol., 1891-1894. — Arch. Philarète, *Précis d'histoire de la littérature ecclésiastique russe*, 3e édit., Pétersbourg, 1884. — I. Bianu et N. Hodos, *Bibliografia romanesca veche*, 2 vol. et 1 fasc., Bucarest, 1898, 1903, 1912. — Articles de P. Alex. Pétrovsky et de Jos. Bocian, dans Χρυσοστομικά, p. 859-972. — M. Hirichevsky, *Éditions liturgiques ukrainiennes des XVIIe et XVIIIe siècles*, dans *Kniga*, 1er livre, Vienne, 1922.

C. *Texte roumain.* — L'*editio princeps* a vu le jour à Jassy en 1679. Parmi les éditions suivantes, les premières ont été imprimées moitié en paléoslave (oraisons, etc.), moitié en roumain (rubriques) : Targoviste, 1680; Buzen, 1702; Jassy, 1715. A partir de 1713 tout le texte est traduit en langue roumaine. — Pour dresser la nomenclature complète des éditions, on trouvera les éléments nécessaires dans les ouvrages suivants : Travaux de I. Bianu, N. Hodos, et de Ch. Auner, cités au cours de l'article. — Groeber, *Grundriss der romanischen Philologie*, Strasbourg, 1886. — A. D. Xenopol, *Istoria Românilor din Dacia Traiana*, 6 vol., Jassy, 1888-1893. — E. Picot, *Coup d'œil sur l'histoire de la typographie dans les pays roumains au XVIe siècle*, Paris, 1895. — L. C. Arbure, *Basarabia în sec. XIX*, Bucarest, 1899. — *Monuments...*, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg (en russe), vol. CLIII, Pétersbourg, 1906.

D. *Texte arabe.* — L'*editio princeps* des messes a paru à Sinagovo en 1701 en grec et en arabe. Plus d'un siècle après, en 1839, la Propagande à Rome en fit exécuter une autre édition. D'autres éditions virent le jour à Chouéir, à Jérusalem, à Vienne, etc. Voir les ouvrages suivants : Cyr. Karalevsky, *Histoire des patriarcats melkites*, t. III, Rome, 1911, p. 55 sq. — *Al Machreq* (revue arabe) 1900, t. III, p. 356, 362, 713; t. IV, 1901, p. 471-474. — J. Bianu et N. Hodos, *Bibliografia*, etc., t. II. — Schnurrer, *Bibliotheca arabica*, Halæ ad Salam, 1811. — Erbiccanu, dans la revue *Biserica ortodoxa romana*, 1889, t. XIII. — Papadopul-Calimach, *Un episod din istoria tipografei in Romania*, Bucarest, 1896.

E. *Texte arménien.* — La liste des principales éditions a été dressée au mot *Caucase* d'après F. E. Brightman. Les ouvrages suivants serviront encore à établir l'histoire du texte : Catergian, *Die Liturgien bei den Armeniern., Fünfzehn Texte und Untersuchungen, herausgegeben von P. J. Dashian*, Vienne, 1897. — Somalian Sukas, *Quadro della storia letteraria di Armenia*, Venezia, 1829. — Nève, *L'Arménie chrétienne et sa littérature*, Louvain, 1886. — Karekin Zarbhamalan, *Histoire de l'ancienne littérature arménienne* (en arménien), Venise, 1897. — Em. Mkrtithsh, *Études sur la langue, la littérature et l'histoire de l'Arménie* (en arménien), Moscou, 1898, etc.

F. *Texte géorgien.* — Les premières éditions datent du XVIIIe siècle. Le roi Vakhtang VI (1703-1711, 1719-1723) fonda la première imprimerie géorgienne à Tiflis vers 1707. Le *Kourtkhévani*, ou Euchologe, et le *Kondaki*, ou Ἱερατικόν, furent imprimés à cette époque et plusieurs fois au cours des XVIIIe et XIXe siècles, non seulement à Tiflis, mais à Moscou, à Pétersbourg, à Kislar, etc. Cf. les ouvrages suivants : F. C. Alter, *Ueber georgianische Literatur*, Vienne, 1798. — Brosset, *Histoire de la Géorgie depuis l'antiquité jusqu'au XIXe siècle. Traduction du géorgien avec introduction, additions et éclaircissements*, 4 vol., Saint-Pétersbourg, 1849-1858. — Vartaba, *Littérature ecclésiastique géorgienne : ouvrages traduits et originaux*, Sympheropol, 1907. — Sur les traductions des livres liturgiques entreprises par Antoine I, catholicos de Géorgie, A. Palmieri, *Nomenclator litterarius theologiæ orthodoxæ russicæ ac græcæ recentioris*, 1 vol., Prague, 1911, p. 83 sq.

III. TRADUCTIONS. — A. *Traductions latines.* — a. *Liturgie de S. Jean Chrysostome.* Ἡ θεῖα λειτουργία τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου. *Divina missa sancti Johannis Chrysostomi* (texte et version latine du texte de D. Ducas [editio *princeps* de 1526]), Venetiis, per Joan. Ant. et fratres de Sabio, 1528. Plusieurs réimpressions dans la suite (cf. E. Legrand, *op. cit.*), et traductions nouvelles (cf. Brightman, p. LXXXVI). — B. Rhenani, *Missa d. Joannis Chrysostomi secundum veterem usum Ecclesiæ Constantinopolitanæ*, Colmar, 1540. Cette traduction a été entreprise vers 1180 par Léon Thuscus pour le compte de « Rainaldus de Monte Catano » (Cf. Horawitz u. Hartfelder, *Briefwechsel des B. Rhenanus*, Leipzig, 1886). — Érasme vers 1540 fit une nouvelle traduction pour Fisher ev. de Rochester, d'après deux manuscrits dont l'un datant du XIIe siècle (cf. Fisher, *De veritate corporis et sanguinis Christi in Eucaristia* Coloniæ, 1527, p. 113. — A. Gasquet and E. Bishop, *Edward VI and the Book of common prayer*, London, 1890, p. 187, n. 1). Cette version est insérée dans

Opera S. Joh. Chrys., édit. Chevallon, Paris, 1536, t. v; Bâle, 1547, t. iv; Paris, 1624, t. iv. Elle a été imprimée à part : *D. Joannis Chrys. missa græco-latina D. Erasmo Roterodamo interprete*, Paris, 1537, Colmar, 1540, et souvent après. — Ambr. Pelargus (Stork) publia à Worms en 1541 une nouvelle traduction d'après un ms. de Trèves (cf. Horawitz, *op. cit.*, p. 471). Dans les *Opera* S. Joh. Chrysost., t. xii, Paris, 1735, Montfaucon donne une traduction du texte publié par Savile *(Opera S. Chrys.*, Etonæ, 1612, t. vi), qui est probablement celui imprimé par Morelli. — Amedeo Teseo († 1560) a laissé une traduction inédite, *Cod. gr. α R. 7. 20* Est. de Modène. (Cf. V. Puntoni, *Studi italiani di filologia classica*, 1896, t. iv, p. 392-393, et *Rassegna Gregoriana*, 1906, t. v, p. 551-557.) Pour l'époque moderne signalons seulement les versions données par Goar, Habert, etc.

b. *Liturgie de S. Basile.* — J. Cochlaeus, *Speculum antiquæ devotionis circa missam et omnem cultum Dei*, Moguntiæ, 1549. Cette version d'après un ms. du monastère de saint Jean à Rheingau est reproduite par G. Witzel, dans *Exercitamenta synceræ pietatis multo saluberrima inter quæ lector habes liturgiam seu missam S. Basilii Magni recognitum*, Moguntiæ, 1555. — Gentianus Hervetus, version d'après l'*édit. princeps* de 1526, Venise, 1548. Réimpression : *Bibl. Patrum*, Paris, 1624, t. ii; 1644 et 1654, t. xii. — Traduction nouvelle d'après un ms. de la bibliothèque d'Uffenbach. J. H. Maius, *Bibliotheca Uffenbachiana*, Halae, 1720, p. 498 sq. Cf. *P. G.*, t. cvi, col. 1291 sq. — *Liturgiæ sive missæ sanctorum patrum Jacobi apostoli et fratris Domini, Basilii magni e vetusto codice latinæ translationis, Joannis Chrysostomi interprete Leone Thusco, auctore* F. Claudio de Sainctes, Parisiis, 1560, etc.

B. *Traductions françaises. — Explication de la liturgie, ou messe exposée en langue grecque par la Bouche d'or et prélat de l'Orient, S. Jean Chrysostome, faite succinctement par D. Nicolas Calimara, religieux grec et abbé de S. Marie à Famagouste*, Paris, 1565. — Nicolas Calimara ne rédigea pas lui-même cet opuscule. C'est un imposteur. (Cf. E. Legrand, *B. H.*, xvii^e siècle, t. v, p 473-475.) — Anonyme, version française parue à Saint-Pétersbourg en 1846. — Anon., *Liturgie de S. Jean Chrysostome...*, traduit du *grec sur le texte original*, Pise, 1846. — P. Emmanuel André O. S. B. Oliv., *La liturgie grecque de saint Jean Chrysostome. Étude comparative de la messe grecque et de la messe latine*, publiée pour la première fois dans la *Revue de l'Église grecque-unie*, 1885, t. i, p. 59-175. Ce travail a été reproduit et imprimé à part par l'Archim. Alex Kaleb, Paris, 1890, 1895; et en appendice dans les *Questions actuelles*, 2 avril 1893. L'archim. Homsy la publia plus tard avec quelques additions suggérées par L. Neret, Paris, 1896. Nouvelle édition (8^e) par Dabbous, Paris, 1905. On trouvera la même version légèrement retouchée dans M. Khâlil Badoouy, *Livre pour celui qui entend la messe* (français-arabe), Beyrouth, et dans Arch. Oquet, *Manuel de prières à l'usage des fidèles du rite grec*, Beyrouth, 1902. Le P. Cyrille Charon remania cette version dans *Les saintes et divines liturgies de nos saints Pères Jean Chrysostome, Basile le Grand* et *Grégoire le Grand*, Beyrouth, 1903. Enfin le travail du P. E. André, revu, corrigé et complété, a servi de base à une édition très complète entreprise par D. Pl. de Meester, Ἡ θεία λειτουργία τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου. *La divine Liturgie de S. Jean Chrysostome*, texte grec et traduction française en regard avec introduction, notes et index des termes liturgiques, Paris-Rome, 2 éd. 1907 et 1920. — Polycarpe Khayatâ, *Manuel pratique pour suivre avec piété la messe et les vêpres dans l'Église grecque-catholique*, Marseille, 2^e édit., 1906, etc.

C. *Traductions anglaises.* — A. M. D. G., *The divine liturgy of our Father among the saints John Chrysostom... done into English with some prefatory notices and the original Greek of the open parts*, London, 1866. — N. Bjerring, *Offices of the Oriental Church*, New-York, 1885. — T. Brett, *A collection of the principal liturgies*, in-8°, London, 1720. — F. G. Brightman, *The divine lit. of S. J. Chrys. from the Greek and collated with the Slavonic*, London, 1923. — Carthew Al. Gr., *The divine liturgy of St. John Chrysostom*, London, 1914 (texte grec en regard). — A. Fortescue, *The divine liturgy of our Father among the Saints John Chrysostom*, London, 1908. — W. Groves Campbell, *A little orthodox manual of prayers of the Holy Orthodox Church*, London, 1911 [The Century Press], in-16, p. x-148. — H. Hamilton Maughan, *The liturgy of the eastern orthodox Church, with an introduction and explanatory notes*, London, Milwaukee, 1916. — Isabel Fl. Hapgood, *Service book of the holy orthodox catholic apostolic (greco-russian) Church*, Boston et New-York, 2 éd., 1916, 1922. — P. Kurochinsky, *The divine liturgy of the holy orthodox catholic apostolic græco-russian Church. Translated from the old-slavonic Service Books*, London, 1909. — Katharine lady Lechmare, *Synopsis, or a synoptical collection of the daily prayers, the liturgy, and principal offices of the greek orthodox Church of the East with an introduction by J. Gennadius*, London, 1891. — R. F. Littledale, *Offices from the Service books of he holy eastern Church with translation, notes and glossary*, London, 1867. — J. Midcab, *The divine liturgy of our Father among the saints John Chrysostom*, London, 1866. — M. Neale, *The liturgy of S. Mark, S. James, S. Clement, S. Chrysostom, S. Basil and of the Christians of Malabar*, in-16, London, 1859, 2^e édit. avec préface de Littledale, in-8°, London, 1868; autre édition, London, 1875. — Neale-Littledale *The liturgies of S. Mark, S. James, S. Clement, S. Chrysostom, S. Basil... and the formula of the apostolic constitutions*, London, 1896, xii-172 p. — I. N. W. B. Robertson, *The divine liturgies of S. John Chrysostom, Basil the Great and S. Gregory the dialogus*, avec texte grec, Londres, 1887; autre édition en 1894. — *Service of the divine and sacred liturgy of S. John Chrysostom, translated from the greek and compared with the slavonic*, London, 1866. — G. V. Shann, *Euchology. A manual of prayers of the holy orthodox Church*, Kidderminster, 1891, xxxi-524 p. — *Book of needs of the holy orthodox Church, with an appendix containing offices for the laying on of hands*, London, 1894, p. 260, p. 284. — Andrew J. Shipman, Ll. D., *The holy Mass according to the greek rite, being the liturgy of S. John Chrysostom*, in slavonic and english, New-York, 1912, 44 p. — J. Young Freeman, *The divine liturgy of S. John Chrysostom*, dans *Papers of the Russo-Greek Committee*, n. vi, New-York, 1865, etc.

D. *Traductions allemandes.* — Une ancienne traduction faite en 1540 par G. Witzel est mentionnée par Horawitz et Hartfelder, *Briefwechsel des B. Rhenanus*, Leipzig, 1886, p. 446-469. — J. Joannovitch Bassarov (Propst), *Die Liturgie der orthodoxen orientalischen Kirche in der Gestalt wie dieselbe in den Hauskapellen verrichtet wird zum Gebrauch der deutschen Besucher*, Stuttgart, 1891, in-8°, vii, 224. — C. Cracau, *Die Liturgie des heil. Johannes Chrysostomus, mit Uebersetzung und Kommentar*, Gutersloh, 1890, in-8°, 140 p. — *Die Liturgie des heil. Chrysostomus*, publiée en appendice au traité Περὶ Ἱερωσύνης, par Ch. Seltman, Münster et Paderborn, 1887, p. 195-215. — König Amberger, *Pastoraltheologie*, t. ii, p. 337-362. — Joh. König Ludw., *Die Haupt-Liturgien der alten Kirche*, Neu Strelitz,

1865. — Maltzew (Al. von), *Die göttlichen Liturgien unserer heiligen Väter Johannes Chrysostomus, Basilius des Grossen und Gregorios Dialogos. Deutsch und Slavisch, unter Berücksichtigung der griechischen Urtexte*, Berlin, 1890, XXXIV-568 p., 4° édit., revue et corr. en 1901. Même auteur : *Die Liturgien der orthodox. kathol. Kirche des Morgenlandes unter Berücksichtigung des bischöflichen Ritus, nebst einer vergleichenden Betrachtung der hauptsächlichen übrigen Liturgien des Orients und Occidents*, Berlin, 1894. *Liturgikon. Die Liturgien der orth. katk. K. des M. nebst Abend-und Morgengottesdienst, dem ausführlichen bisch. Ritus u. vergleichender Betrachtung, etc.*, Berlin, 1901. — M. Rajewskij, *Euchologion der orthodox-katholischen Kirche aus dem griechischen Original-Text, mit durchgängiger Berücksichtigung des alt. slavischen Uebersetzung*, 3 vol., Vienne, 1861-1862. — Rem. Storf, *Die griechischen Liturgien der hl. Jakobus, Markus, Basilius u. Chrysostomus, nach dem Urtexte übersetzt*, t. v, *Bibliothek der Kirchenväter*, Kempten, 1877; *mit einer Einleitung*, von T. Schermann, Munich, et B. Kempten, v, 1 Heft, 1912, in-8°, 314 p. — Schmitt, *Die griechich-russische Kirche*, Mainz, 1826, p. 89-140. — D. Sokolov, *Darstellung des Gottesdienstes der orthodoxen kathol. Kirche des Morgenlandes. In's Deutsche ubersetzt* von G. Morosov, Berlin, 1893, in-8°, IV-172 p. — N. Yasnowsky, *Die heilige Liturgie von unserm heiligen Vater Johannes Chrysostomus, nebst den Gebeten aus der Liturgie des heiligen Basilius... Mit kurzen Anmerkungen*, Weimar, 2 te verb. Aufl., 1836, etc.

E. *Traductions italiennes.* — L. Cassarà, *Versione della liturgia solenne di D. Giov. Crisostomo, con note mistico-teologiche*, Palerme, 1841, 78-88 p. — *Liturgia o S. Messa di S. Giov. Crisostomo, tale come si celebra nella cappella della legazione russa in Roma.* 2ª éd., Roma, 1874, 86 p. avec une table. — *Liturgia o S. Messa di S. Basilio il Grande, arcivescovo di Cesarea in Capadocia, tale come si celebra nella cappella della legazione russa in Roma solo in tempi determinati*, Roma, 1874, p. 87-134, avec 5 tables. — Spir. Lo. Giacomo, *Liturgia di S. G. Crisostomo*, Palerme, 1880, 228 p. — Pl. de Meester. *La divina liturgia di S. Giovanni Crisostomo*, avec texte grec et nombreuses notes et un appendice sur la manière de célébrer la messe grecque dans les églises latines et la façon de la servir, Paris et Rome, 1907, 2e éd. revue et corrigée, Rome, 1920. — Seb. Nicoravura. *La divina liturgia di S. Giovanni Crisostomo, tradotta del greco in lingua italiana coll' originale greco, con aggiunte, note, spiegazioni.* Venise, 1890, 232 p. — F. Fil. Parrino, *La messa greca spiegata al popolo*, Palerme, 1904, XV-104 p. — G. M. Pellicano, *Versione italiana dal greco della liturgia di S. Basilio Magno*, Cosenza, 1914. — Archim. G. Scialhub. *La messa nella Chiesa greca, o liturgia di S. Giovanni Crisostomo. Versione con note illustrative ed una appendice liturgica*, Livourne, 1892, etc.

F. *Traduction dans les autres langues.*. — En *hongrois :* cf. *Echos d'Orient*, 1913, t. XVI, p. 444-450. — En *tchèque : Liturgies de S. Jean Chrysost. et de S. Basile*, Prague, 1885-1888. *Euchologe*, Prague, 1888, par Apraksin Nicolas Petrovitch, d'abord chantre, puis recteur de l'Église russe de Prague. Cf. *Souvenirs du membre honoraire défunt de l'Acad. ecclés. de S. Pétersbourg Nic. Apraksin* (en russe) dans *Tzerkovnui Viestnik*, 1907, n. 51-52, col. 1636-1640. — En *tartare :* cf. Znamensky, *Hist. de l'Académie ecclés. de Kazan*, t. II, p. 102, p. 5-6, p. 365. A. Palmieri. *Les études islamiques en Russie*, dans *Revue de l'Orient chrétien*, t. VI 1901, p. 495. — En *finnois :* cf. Bas. Vasilevitch Bolotov, *Traduction des livres liturgiques en langue finnoise* Cf. *Khristianokoe Tchtenie*, 1906, t. I, p. 389-90; 671-696. — En *japonais.* Cf. *Bessarione*, t. IX (1905), p. 117. — En *mongol : Mongolyi kele-ber Byrrnan-Dor*, etc. Typogr. synodale de S. Pétersbourg, 1858. — En *chinois :* Cf. Hierom. Nicolas, *Missions orthodoxes en Chine* (en russe), dans *Pravosl. Sobesiednik* de Kazan, 1887, t. I, p. 262, 317, 460; t. II, 167-310, sq. t. III, p. 30, 188, etc. — En *coréen :* Bobrovnikov, *Sur les versions en coréen* (en russe), Kazan, 1904. Dans l'*idiome des Abkhazi* (Caucase) : Trebnik imprimé à Tiflis, 1907, in-8°. — En *hébreu : La liturgie de S. Jean Chrysostome en slavon et en hébreu*, Pétersbourg, 1846. — En *russe moderne :* S. Pétrovsky, *Ordre de la liturgie de S. Jean Chrysostome* (en russe). *Essai de traduction du slavon en russe*, Odessa, 1908. — En hollandais : J. Perridon, *De god. Lit. van den h, I. Chr.*, Nosrdwijk, 1923, etc.

G. *Traductions des liturgies arméniennes.* — Outre les traductions citées au mot *Caucase*, col. 2670, 2683, 2685, *Origines et raison de la liturgie catholique en forme de dictionnaire... suivies de la liturgie arménienne*, traduit en français sur le texte italien par l'abbé Pascal, t. VIII, de l'*Encyclopédie théologique*, Migne, Paris, 1844. — Mgr Lapostolest, *Liturgie de la messe arménienne, traduction en français de la version italienne*, Venise, 1851. — *The armenian liturgy translated into English*, Venise, 1867. — S. C. Malon, *The divine liturgy of the armenian Church of S. Gregory*, Londres, 1870. — Archim. Azdvadzadouriants, *Liturgy of the holy apostolic Church of Armenia* (Texte arménien et version anglaise), London, 1887. — D. Ch. Tzolakidès, Ἀκολουθία τῆς θείας λειτουργίας κατὰ τὰς διατάξεις τῆς ἀρμενηκῆς ὀρθοδόξου Ἐκκλησίας. Constantinople. — E. G. Ghurjikian, *Mass and its rite and customs founded upon the instructions of the holy book by Peter XI Emmanuelian*, 1904. — *The divine liturgy of the apostolic Church of Armenia*, translated by two armenian priests, Londres, 1908, in-4°. — F. James D. Isvaveredusz, *The armenian Ritual*, part. I, 2e éd. — Anonyme. *The armenian liturgy translated into english*, Venise, 1862, in-8°, 70 p. 1873, in-12, 88 p. — F. X. Steck, *Die Liturgie der katholischen Armenier. Zum ersten Male aus dem Armenischen ins Deutsche übersetzt und mit älteren Liturgien, namentlich jenen des Basilius und Chrysostomus verglichen.* Tübingen, 1845, in-8°, 295 p. — *Die heilige Messe nach dem armenischen Ritus*, Vienne, 1896.

IV. COMMENTAIRES ET SOURCES CANONIQUES. — Parmi les documents les plus anciens de quelque importance, citons la Μυσταγωγία de saint Maxime le Confesseur (580-662), *P. G.*, t. XCI, 657-718, et ses *Scholies* sur les œuvres du pseudo-Denys l'Aréopagite (*ibid.*, t. IV, col. 15-432; 527-576), un traité d'allure plutôt ascétique d'Anastase Sinaïte (VII^e-VIII^e s.), *De sacra Synaxi*, *P. G.*, t. LXXXIX, col. 825-850 (cf. G. Mercati dans *Rivista stor. critica delle scienze teol.*, t. I, 1905, p. 162-180), et un bref commentaire sur la liturgie des Présanctifiés de Théodore Studite († 826), *P. G.*, t. XCIX, col. 1687-1690. — Mgr E. Rahmani a publié d'après un ms. syriaque un « Commentaire de S. J. Chrys. (?) sur le baptême et la liturgie eucharistique » dans *I fasti della Chiesa patriarcale antiochena*, Roma, 1920, *Append.*, p.-X-XIII. — Vient ensuite un commentaire plus diffus connu sous le titre plus ou moins constant de Ἱστορία ἐκκλησιαστικὴ καὶ μυστικὴ θεωρία. Les nombreux mss. qui contiennent ce traité, fort en vogue à partir du IX^e siècle, en attribuent la paternité à l'apôtre S. Jacques, à S. Cyrille de Jérusalem, à S. Cyrille d'Alexandrie, à S. Athanase, à S. Basile, à S. Jean Chrysostome et surtout à S. Germain, patriarche de Constantinople. Et comme il y a eu deux patriarches de ce nom, l'un qui a siégé de 715 à 729, l'autre au XII^e siècle, les liturgistes ont beau jeu à donner pour auteur de ce commentaire tantôt Germain I, tantôt Germain II. D'après la dernière étude très consciencieuse de ce document, le fond en devrait être restitué à son véritable auteur, Germain I, tandis que les chap. LV à LVII (incl.) et les

ch. LXI et LXII reproduiraient l'œuvre de S. Maxime, le ch. LXIII serait la lettre 228 de S. Isidore de Péluse, les ch. XXI à XXVII, les ch. XXXI, XXXV, XXXVII, LXII seraient rédigés dans un style étranger à celui du patriarche. Voir *L'Ἐξήγησις di S. Germano e la versione latina di Anastasio il bibliotecario* (auteur anonyme), dans *Roma et l'Oriente*, t. I, (1911), p. 144 sq.; 219 sq.; 286 sq.; 346 sq. Les interpolations dateraient au plus tôt des XI^e-XII^e siècles, mais la rédaction primitive doit en être reportée au moins dans la première moitié du IX^e siècle, puisque vers 870 Anastase le Bibliothécaire en fit la traduction latine. Le texte latin d'après de nouveaux manuscrits a été publié par le P. Sophrone Pétridès, *Revue de l'Orient chrétien*, (1905) t. X, p. 287-309. Grâce à une étude très fouillée et de nombreux manuscrits, M. Brightman a reconstitué le texte grec : *Journal of theological Studies*, 1908, t. IX, p. 248-267; p. 387-398. N. S. Krosnoseltzev a publié une recension slave de ce traité d'après le cod. *163* de la bibl. synodale de Moscou. Cette recension, dont l'auteur est le prêtre bulgare Constantin, date du début du X^e siècle. Cf *Notices sur quelques mss. liturgiques de la Bibliothèque vaticane* (en russe), Kazan, 1885, p. 317-319, p. 323-375, et *Anciens commentaires liturgiques* dans *Annales de la société d'histoire et de philologie* (en russe), Odessa, 1904, t. IV, p. 178 sq. Cf. aussi Andrev, *S. Germain, patr. de Constantinople* (en russe), Serghiev-Posad, 1897, p. 49-51. Pour les textes grec et latin, voir aussi *P. G.*, t. XCVIII, col. 383-453, Fronton-le-Duc, *Suppl.*, à la *Bibl. Patrum.*, t. II, Paris, 1624; Pitra, *Juris Eccles. græc. hist. et mon.*, t. II, p. 297; Mai-Cozza Luzzi, *Nova bibl. Patrum*, t. X, p. 3-8.

Autour du commentaire traduit par Anastase le Bibliothécaire, gravite toute une littérature d'*explications* de la liturgie. Notons les canons contenus dans le *De sacra liturgia* attribué à Jean le Jeûneur. Cf. Pitra, *Spicilegium solesmense*, t. IV, Paris, 1858, p. 440-442; la Διάταξις τῆς προσκομιδῆς παρὰ τοῦ πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως σταλεῖσα τῷ Κυρίῳ Παύλῳ ὑποψηφίῳ Καλλιπόλεως. (Cf. Mai-Cozza Luzzi, *Nova Bibl. Patrum*, t. X, p. 152-169. Le P. Ant. Rocchi, dans la préface, cherche à démontrer que l'auteur de cette ordonnance écrite en 1081 est le patriarche Nicolas III, mais celui-ci ne monta sur le trône qu'en 1084;) un commentaire mutilé publié par Papadopoulos-Kerameus dans Ἱεροσολυμιτικὴ Βιβλιοθήκη, t. IV. — Les traités suivants sont encore apparentés à la *Théorie mystique* de Germain : Προθεωρία κεφαλαιώδης περὶ τῶν ἐν τῇ θείᾳ λειτουργίᾳ γινομένων ἀμβόλων καὶ μυστηρίων, attribuée à Théodore, évêque d'Andide (XI^e-XII^e s.). *P. G.*, t. CXL, col. 417-468. A. L. Zaccagni, liturgiste du XVII^e siècle, avait préparé l'édition d'un meilleur texte. Cf. *Rassegna Gregoriana*, (1906) t. V, p. 549. N. Krasnoseltzev, *Commentaire de la liturgie composée par Théodore, év. d'Andide* (en russe), Kazan, 1884. — Λόγος περιέχων τὴν ἐκκλησιαστικὴν ἅπασαν ἱστορίαν καὶ λεπτομερῆ ἀφήγησιν πάντων τῶν ἐν τῇ θείᾳ ἱερουργίᾳ τελουμένων, *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3981-4000. Ce traité, qui figure dans les mss. sous le nom de Sophrone, n'est certainement pas de S. Sophrone, patr. de Jérusalem. Cf. O. Bardenhewer, 3^e édit., Frib.-en-Brisg., 1910, et N. Krasnoseltzev, *Notices*, p. 314 et suiv. — Arsène Ant. Ilitch Ivan., évêque de Kirillof, a publié un autre commentaire sous le nom d'Amphiloque d'Icone : Λόγος εἰς τὰ ἅκαρπα δένδρα.... διήγησίς τε μυστικὴ περὶ τῆς θείας λειτουργίας καὶ τῶν μετεχόντων ἀναξίως ἡ κατάκρισις, Dorpat, 1901. — Sur les *explications* de la messe de cette première période, voir enfin : *Œuvres des saints Pères et des Docteurs concernant l'explication de la liturgie orthodoxe* (en russe). S. Pétersbourg, 3 vol., 1855-1857.

A partir du XIV^e siècle nous possédons les commentaires suivants : Nic. Cabasilas, arch. de Thessalonique († 1341), Ἑρμηνεία τῆς θείας λειτουργίας, *P. G.*, t. CL, col. 368-492. — Siméon de Thessalonique († 1429), toutes ses œuvres, mais surtout Περὶ τῆς θείας λειτουργίας, *P. G.*, t. CLV, col. 253-304. Περὶ τοῦ ἁγίου ναοῦ, col. 305-306. — Jean Nathanael, Ἡ θεία λειτουργία μετὰ ἐξηγήσεων διαφόρων διδασκάλων (compilation), Venise, 1574. Cf. Fabricius, *Bibl. græca*, Halae, t. XI, p. 648. — Gabriel Severos, métr. de Philadelphie, Σύνταγμα περὶ τῶν ἁγίων καὶ ἱερῶν μυστηρίων, Venise, 1600. — Macaire Eustratios Argentis, Σύνταγμα κατὰ ἀζύμων, 3^e section, Leipzig, 1760. — Marc d'Éphèse, Ἐξήγησις τῆς ἐκκλησιαστικῆς ἀκολουθίας, imprimé à la suite des œuvres de Siméon de Thessal., édit. de Jassy, 1683. — Mélèce Syrigos (1556-1664), Συνοπτικὴ ἐξήγησις τῆς θείας καὶ ἱερᾶς λειτουργίας αἰτηθεῖσα παρὰ τοῦ ἐν Μοσχοβίᾳ πατριαρχεύσαντος Νίκωνος. Προτάσσεται ἐπιστολὴ πρὸς Νίκωνα καὶ τοῦ Ἱεροσολύμων Μελετίου, dans G. Aphtonidès, Σύντομος πραγματεία περὶ τοῦ σχίσματος τῶν Ρασκολνικῶν καὶ περί τινων αἱρέσεων ἐν Ῥωσσίᾳ, Constantinople, 1876, p. 139-203. — Gabriel Vlasios, métropolite de Naupacte (1618-1632), Ἐξήγησις τῆς λειτουργίας. Cf. N. Sathas, Νεοελληνικὴ Φιλολογία, Athènes, 1868, p. 304. — Païsios (Pant.) Ligaridès de Chio († 1678), Ἑρμηνεία τῆς ἱερᾶς λειτουργίας δοθεῖσα ἐν τῷ ἑλληνομουσείῳ τῆς πρεσβυτέρας Ῥώμης τῷ ᾳχμα' (ms.). Cf. N. Sathas, *op. cit.*, p. 316. — Nicolas Boulgaris, Κατήχησις ἱερὰ ἤτοι τῆς θείας καὶ ἱερᾶς λειτουργίας ἐξήγησις. Venise, 1681 (traduit aussi en russe, en anglais et en arabe). — Callinique Acarnan (1603-1702), Ἑρμηνεία πρὸς τοὺς ἱερεῖς καὶ διακόνους, Cf. N. Sathas, p. 336. — Constantin C. Dapontès (1707-1789), Ἐξήγησις τῆς θείας λειτουργίας, Vienne, 1795. — Demetrius Nicolas Darvareus, Ἐγχειρίδιον χριστιανικὸν περιέχον μίαν σύντομην ἐξήγησιν τοῦ θείου ναοῦ... τῆς θείας καὶ ἱερᾶς λειτουργίας (compilation), Vienne, 1803. — M. D. Chamoudopoulos, Ἑρμηνεία τῆς ἱερᾶς λειτουργίας, Constantinople. — Ph. P. Papadopoulos, Ἐξήγησις τῆς ἱερᾶς καὶ θείας λειτουργίας dans Ἱερὸς Σύνδεσμος, 1922, n. 63. — Nic. Agioup, *Commentaire de la liturgie* (en arabe), typogr. du S. Sépulcre, Jérusalem. — En russe : AnserovPavlov Alex., *Doctrine sur la liturgie de l'Église orthodoxe par demandes et par réponses*, Moscou, 3^e édit., 1886. — Antonov Basile, *Explication de la divine liturgie*, Kiev, 1886. — Arsène Th. Pavlovitch, métropolite de Kiev, même titre, Kiev, 1874-1879. — Benjamin (Bar. Rumovskij Kranopjevkov) († 1811), *Nouvelles tables* (compilation), Moscou, 1803, nombr. éd. successives. — Bessarion B. P. Netchaev, év. de Pokrom, *Commentaire de la liturgie selon les rites de S. J. Chr. et de S. Bas.*, Pétersbourg, 4^e édit., 1895. — Gogol N. B., *Méditations sur la div. lit.*, S. Pétersb., 1857 (trad. angl. Mowbray et C^o, s. d.). — G. Mansvetov *Brève explication de la liturgie* (résume différents écrivains), S. Pétersb., 1894. — Philarète, arch. de Karkhov, *Explication de la liturgie suivant sa signification symbolique*. Trad. allemande dans *Geschichte der russ. Kirche* par Blumenthal, t. I, p. 370, Francfort, 1872.

Sources canoniques. — Nous ne pouvons pas donner ici la bibliographie du *jus liturgicum* oriental. Voir manuels et recueils canoniques. Il ne sera pas sans intérêt de consulter en outre les ouvrages suivants : S. Golubev, *Participation des conciles œcuméniques et particuliers à l'élaboration de la liturgie* (en russe). Cf. Ternovsky, *Bibliographie russe*, Kiev, 1885, p. 654 sq. — N. Livanov, *Canons des conciles œcuméniques et particuliers qui regardent la liturgie du christianisme*, *ibid.*, p. 560. — Mgr Rahmani a publié deux canons sur la liturgie passés sous le nom de S. Basile dans une recension syriaque (*op. cit.*, p. XIV et s.). — Διάταξις de Philothée, patr. de Constantinople. Outre les ouvrages cités par D. Plac. de Meester, *Genèse, sources*, etc., Χρυσοστομικά, p. 289, consulter Orlov, *op. cit.*, p. LII sq.;

V. Markov, *Recueil complet des résolutions de Philarète, métrop. de Moscou* (en russe), Moscou, typ. de l'Université, 1903-1904. — Les nombreux Τυπικά, cf. Pl. de Meester, *op. cit.;* Al. Dmitrievsky, *Nouvelle contribution à l'histoire du Typikon de la Grande Église* (en russe). Travaux de l'Ac. eccl. de Kjev, 1903, n. XII, p. 511-556; M. I. D. Mansvietov, *Rituel ou typikon ecclésiastique; sa formation et ses vicissitudes dans l'Église grecque et russe* (en russe), Moscou, 1885; N. Th. Krasnoseltzev, *Typikon de l'église de S. Sophie de Constantinople*, IXe siècle, d'après le *cod. Patm. 266* (en russe), dans *Annales de la société historico-philologique*, t. II, *Section byzantine*, Odessa, 1892, etc.

V. Sources diverses. A. *Sources générales.* Outre les ouvrages précédemment cités, *The catholic encyclopedia*, London, Caxton Publishing Company, vol. IV, *The rite of Constantinople* (*byzantin rite*), par A. Fortescue, p. 312-320, *Realencyclopedie* et autres collections encyclopédiques. — L. Allatius. *De libris ecclesiasticis Græcorum dissertationes et observationes variæ.* Paris, 1646 et ses autres ouvrages.. Voir Allatius dans ce *Dictionnaire*, t. I, col. 1220-1226. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, Hambourg, 1712, t. VII, p. 651, VIII, p. 90, XIII, p. 824. — F. A. Zaccaria, *Bibliotheca ritualis*, 3 vol., Rome, 1776. — Th. Brett, *A collection of the principal liturgies used by the christian Church in the celebration of the Eucharist*, London, 1720. — F. Jos. Mone, *Lateinische und griechische Messen aus dem 2ten bis zum 6ten Jahrhundert*, Francfort, 1850. — Binterim, *Die vorzüglichsten Denkwürdigkeiten der christl. kathol. Kirche*, Mayence, 1825. — J. Bingham, *Origines ecclesiasticæ or the antiquities of the christian Church*, Londres. Version latine, Halae, 1724-1738. — F. Kattenbusch, *Lehrbuch der vergleichenden Confessionskunde*, 1 Band, Fribourg-en-Br., 1892, XXV-555 p. (Sur la liturgie, Xe ch., p. 478-502.) — W. Gass, *Symbolik der griech. Kirche*, Berlin, 1872, p. 297 sq. — K. Beth, *Die orientalische Christenheit der Mittelmeerländer*, Berlin, 1902, XVI-428 p., 2e p., ch. II-III, *Die Liturgie* (222-261). — E. Renaudot, *Liturgiarum orientalium collectio*, Paris, 1716, 2e édit., Francfort-s-M., 1847. — Anonyme, *A collection of the principal liturgies which are used by the Greek and other schismatics of the oriental Churches, showing their uniformity with the roman Liturgy in all essentials relating to the sacrifice of the Mass, with a dissertation on transsubstantiation*, Dublin, 1822. — J. M. Neale, *Tetralogia liturgica, sive S. Chrysostomi, S. Jacobi, S. Marci divinæ Missæ, quibus accedit ordo mozarabicus, recensuit, parallelo ordine digessit, notasque addidit*, in-8°, Londini, 1849; *Id., Essays on liturgiology and church history... with an appendix on liturgical quotations, from the isapostolic Fathers*, Londres, 1864; *Id., Introduction to the history of the holy eastern Church*, 2 vol., Londres. — *Recueil des anciennes liturgies orientales et occidentales* (en russe). Appendice de *Christianskoe Tchtenie*, Pétersbourg, 1874-1875. — *Oriens christianus, Römische Halbjahrhefte für die Kunde des christlichen Orients*, Rom., 1901 sq. — *Échos d'Orient*, Paris, Bonne Presse, depuis l'année 1900, Contient de nombreuses études de liturgie byzantine. — *Revue de l'Orient chrétien*, Paris; *Bessarione*, Roma; Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, etc., etc. — *Liturgiegeschichtliche Quellen* et *Liturgiegeschichtliche Forschungen*, Munster, Aschendorff, 1918. Pour les publications depuis 1914, cf. *Jahrbuch für Liturgiewissenschaft., ibid.* — Χρυσοστομικά, différentes études p. 245-973, Rome, 1908. — A. Baumstark, *Die Messe im Morgenland.* Kempten et Munich, 1re édit., 1906. — Badea Cireseanu, *Tezaurul Liturgie*, 3 tomes, Bucarest, s. d. — Fr. Borovnitsky, *The origin and composition of the roman catholic liturgy and its difference from that of the orthodox Church*, translated by Basil Popoff, London, 1863. — J. Bousquet, *Quelques études récentes sur la liturgie byzantine*, 1909, p. 265-271, *Revue de l'Inst. cathol.*, Paris, 1908-1909. — C. C. J. Bunsen, *Analecta ante-nicæna*, t. III, *Reliquiæ liturgicæ cum appendicibus*, Londres, 1854. — J. B. Casalius, *De veteribus christianorum sacris ritibus sive apud Occidentales sive apud Orientales in catholica Ecclesia probatis*, Rome, 1647. — Cortesius, *De græcæ et latinæ missæ consensu*, Naples, 1603. — C. J. David, *Étude sur la liturgie grecque de S. Jean Chrysostome et la liturgie syrienne de S. Jacques, Revue des Églises grecques unies*, t. II, 1889-1890, p. 353 sq. — Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 2e édit., Paris, 1903. — G. Drioux, *La liturgie orthodoxe*, dans *Revue du clergé français*, t. XCIV, 1918, p. 192-214; 268-280. — R. Engdahl, *Beiträge zur Kenntnis der byzantinischen Liturgie, Texte und Studien*, Berlin, Trowitzsch, 1908, in-8°; *Die Proskomidie der Liturgien des Chrysostomus und des Basilius während des Mittelalters*, Berlin, Trowitzsch, 1908, in-8°. — Fassini, *De singularibus Eucharistiæ usibus apud veteres Græcos commentarius*, Brixiæ, 1796. — A. Fortescue, *The orthodox Eastern Church*, Londres, 1907, p. XXVII — 451. V. surtout ch. XIII. — A. Fortescue et G. M. Smith. *The uniate eastern Churches : the byzantine rite in Italy, Sicily, Syria and Egypt*, London, 1923. — J. Grancolas, *Traité de la messe et de l'office divin avec une explication des anciennes dratiques de l'Église*, Paris, 1713; *Les anciennes liturgies ou la manière dont on a dit la sainte messe dans chaque siècle dans les églises d'Orient et dans celles d'Occident*, 3 vol., Paris, 1699-1704. — X. Herzog, *Die byzantinische Liturgie und die Entwickelung der orthodoxen Kirche, Iahresbericht für die höhere Lehranstalt für das Schuljahr*, 1908-1909, *Beilagen I*, Lucerne, 1909, in-8°, 28 p. — R. Janin, *Les Églises orientales et les rites orientaux*, Paris, 1922. — J. G. King, *The rites and ceremonies of the greek Church in Russia : containing an account of its doctrine, worship and discipline*, in-4°, London, 1772. Trad. allem., *Die Gebräuche u. Ceremonien der griechischen Kirche in Russland*, Riga, 1773. — P. Le Brun, *Explication de la messe*, Liége, 1778, t. IV, p. 347-469. — Maximilianus Princ. Saxoniæ, *Prælectiones de liturgiis orientalibus habitæ in Universitate Friburgensi Helvetiæ*, T. I, *continens:* 1. *Introductionem generalem in omnes liturgies orientales.* 2. *Apparatum cultus necnon annum ecclesiasticum Græcorum et Slavorum*, Friburgi-Brisg., MCMVIII, T. II, *continens liturgias eucharisticas Græcorum* (*exceptis Ægyptiacis*)., *ibid.*, MCMXIII. — R. Maxwell Woolley, *The Liturgy of the primitive Church*, Cambridge, 1910. — F. J. Moreau, *Les liturgies eucharistiques*, Bruxelles, 1924. — Morosov-Sakolov, *Darstellung des Gottesdienstes der orthodox-katholischen Kirche des Morgenlandes*, traduit du russe, Fribourg, 1887. — A. von Muralt, N. Muraviev, *Briefe äber den Gottesdienst der morgenländischen Kirche*, traduit du russe, Leipzig, 1838, Pétersbourg, 1902. Trad. grecque. Ἐπιστολαὶ περὶ τῶν ἱερῶν ἀκολουθιῶν τῆς ἀνατολικῆς καθολικῆς Ἐκκλησίας, trad. de Ch. Ballianos, Athènes, 1864, 14 — 242 p., 1904, 276 p., et Παράρτημα τῶν περὶ ἱερῶν ἀκολονθιῶν ἐπιστολῶν, Athènes. — J. H. Srawley, *The early history of the liturgy*, Cambridge, 1913. — J. O'Brien, *A history of the Mass and its ceremonies in the eastern and western Church*, New-York, 1880. — W. Palmer, *Origines liturgicæ, or antiquities of the english ritual, and dissertation on primitive liturgies*, 4e édition, 2 vol., in-8°, London, 1845. — J. Pargoire, *L'Église byzantine de 527 à 847*, Paris, 1905. — F. Probst *Liturgie der drei ersten Jahrhunderte*, Tubingen, 1870, *Lehre*, Id., *und Gebet in den drei ersten Jahrhunderten*, Erlangen, 1870; *Liturgie des vierten Jahrhunderts und deren Reform.*, Münster, 1893. — Robertson, *Notes upon the liturgical offices of the greek Church. Tables of the moveable feasts. Epistles and Gospels*, London, David Nutt. — Ch. Rohault de

Fleury, *La messe. Études archéologiques sur ses monuments*, 8 vol., Paris. — H. C. Romanoff, *Rites and customs of the greco-russian Church*, Londres, 1868 et 1869 ; *Sketches of the greco-russian Church. The divine liturgy of S. John Chrysostom*, Londres et Edimbourg, 1871. — S. A. C., *Ancient devotions for holy Communion, from eastern and western lit. sources*, London, 3e édit., 1913, — *The holy eastern Church. A popular outline of its history, doctrine, liturgy and vestments, by a priest of the english Church*, London, 1870.

Livres écrits en russe par des Russes. — Arch. Benjamin, *Tables nouvelles ou explications sur l'église, la liturgie et sur tous les offices et ornements ecclésiastiques*, Pétersbourg, nombreuses éditions (voir plus haut). — G. S. Debolskij, *Court aperçu sur la liturgie de l'Église orthodoxe*, Pétersbourg, 4e édit., 1886. — Iv. Dmitrievski, *Explication historique, dogmatique et mystique de la divine liturgie*, Pétersbourg, 1897. — Germogen, *Sur la liturgie de l'Église orthodoxe*, Pétersbourg, 1903. — Katanskij, *Essai d'histoire de la liturgie de notre Église orthodoxe*, Pétersbourg, 1868, deux extraits de la *Lecture chrétienne*, p. 3651. — N. Krasnoseltzev, *Matériaux pour servir à l'histoire de la liturgie de S. Jean Chrysostome*, Kazan, 1883 ; *Contributions à l'histoire de la liturgie orientale*, Kazan, 1889. — P. Lebedev, *Doctrine de la liturgie de l'Église orientale*, Moscou, 1895. — *Id.*, *Manuel pour l'étude de la liturgie orientale*, Moscou. — B. Neciaev, *La divine liturgie selon le rite de S. Jean Chrysostome et de S. Basile le Grand*. Série d'articles dans *Lectures salutaires*, depuis 1867, t. III, p. 44, jusque 1869, t. III, p. 256. — E. Nesterovskij, *Liturgica ou enseignement sur la liturgie de l'Église orthodoxe*, Pétersbourg, 1905. — N. Nikolskij, *Manuel pour l'enseignement de la liturgie de l'Église orientale*, Pétersbourg, 1901. — Al. Petrovsky, *Encyclopédie dogmatique orthodoxe*, t. VI, col. 947 sq. — C. Skalskii, *Liturgie de S. Jean Chrysostome*, Pétersbourg, 1902. — N. Smirnov, *Bref aperçu sur l'histoire de la liturgie chrétienne jusqu'au VIIe concile œcuménique.* — Stenkovskij, *Preuves en faveur de l'authenticité de la liturgie de S. Jean Chrysostome, contenue dans ses écrits.* Thèse inédite dont il est donné un long compte rendu dans les Protocoles de l'Académie ecclésiastique de Kiev, 1874-1875, p. 304 sq. — T. Suedinskij, *Observations sur l'ordre et le texte des divines liturgies de S. J. Chrys., de S. Basile le Grand et des Présanctifiés*, Riga, 1896. — L. Vozdvijenskii, *Brève considération sur la liturgie de l'Église orthodoxe*, Moscou, 1893. — B. Znamenskij, *Enseignement sur la liturgie de l'Église orthodoxe*, Simféropol, 1903. — Higoumène Philarète, *L'ordre de la liturgie de S. Jean Chrysostome selon l'exposition donnée par les missels imprimés anciens, d'après les nouvelles corrections et les anciens manuscrits*, Moscou, 1899. — N. Krasnoseltzev a encore publié une série de travaux sur les liturgies slaves. Voir la liste dans l'*Histoire de l'Académie de Kazan*, par S. Ternowsky.

Β. Γεωργιάδου, Ἐπιτομὴ λειτουργικῆς. Athènes, 1875. — I. E. Mesoloras, Ἐγχειρίδιον λειτουργικῆς τῆς ὀρθοδόξου ἀνατολικῆς Ἐκκλησίας, Athènes, 1895, in-8°, 240 p. — Dmitri Melissopoulos, Ἐγχειρίδιον στοιχειώδους λειτουργικῆς τῆς ὀρθοδ. χριστιανικῆς Ἐκκλησίας, Constantinople, 1897. — Phil. P. Papadopoulos, Ὀρθόδοξον λειτουργικὸν ἐγκόλπιον, Athènes, 1898; Λειτουργικὴ τῆς ὀρθοδόξου ἀνατολικῆς Ἐκκλησίας ἱστορικὴ καὶ ἀρχαιολογική, Athènes. — Ang. Péphanès, Ἑρμηνεία τῆς θείας καὶ ἱερᾶς λειτουργίας τοῦ ἐν ἁγίοις Πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου, Athènes, 1897, et Odessa, 1885. — N. Persidès, Ἑρμηνεία τῶν ἱερῶν τελετῶν τῆς ἀνατολικῆς ὀρθοδόξου Ἐκκλησίας. Athènes, K. Mainser, 1903 (4 + 180 p.). — P. Rompotis, Λειτουργική, Athènes, 1869. — Ambr. Stavrinos, métrop. de Césarée, Αἱ ἀρχαιόταται καὶ σύγχρονοι λειτουργίαι τῶν κυριωτέρων τοῦ Χριστοῦ Ἐκκλησιῶν εἰς τόμους β', Constantinople, 1921-1922.

B. *Sources particulières.* — a. *Liturgies paléoslaves et leurs corrections.* — E. Golubinsky, *A propos de notre polémique avec les vieux ritualistes*, 2e édit., Moscou, 1905. — N. Th. Kanterev, *Réforme des rites ecclés. par Nicon*, dans le *Messager théologique*, juillet-août, 1908, t. XVII, p. 341-382, et octobre 218-253 (en russe). — Kazanskij, *Correction des livres ecclés. liturgiques sous le patriarche Philarète. Lectures* de la Société d'histoire et des antiquités russes de Moscou, Moscou, 1848, t. III, p. 4-22, 26. — Sur la réforme opérée sous le patriarche Nicon, voir encore Golybinskij, *Histoire de l'Église russe*, Moscou, 1900-1901, t. II et III, et *Encyclopédie théologique orthodoxe*, t. VI, col. 947-951. — J. Mansvietov, *Le métropolite Cyprien et son activité liturgique*, Moscou, 1882. — N. Nikolskij, *Matériaux pour servir à l'histoire de la correction des livres liturgiques*, Pétersbourg, 1896. — P. Surko, *Travaux liturgiques du patriarche Euthyme de Tchernovo*, Pétersbourg, 1890; *Histoire de la correction des livres en Bulgarie au XIVe siècle*, Pétersbourg, 1899. — Sur le schisme des Raskolniki et leurs particularités liturgiques, cf. A. Palmieri, *La Chiesa russa*, ch. VII, p. 397 sq., Florence, 1908. — J. A. Ginzel, *Geschichte der Slavenapostel Cyrill u. Method und der slavischen Liturgie*, Leitmeritz, 1857. — A. Dmitrievsky, *La liturgie de l'Église russe au XVIe siècle*, Kazan, 1884. — N. Odintzov, *Ordre de la liturgie en général et en particulier dans l'ancienne Russie jusqu'au XVIe siècle*, Pétersbourg, 1881.

b. *Liturgie de l'Église ruthène.* — I. Bocian, *De modificationibus in re liturgica apud ruthenos subintroductis;* dans Χρυσοστομικά, p. 929 sq. — F. Ciechanowskij, *Ordre de l'office divin pour le diocèse de Kelm*, (en russe), Varsovie, 1815. — A. Chainatzkij, *L'union occidentale-russe (ecclésiastique) considérée quant à son culte et à ses rites* (en russe), Kiev, 1871, p. 59-120. — G. Chruscevic, *Histoire du synode de Zamosc*, Vilna, 1880. — An. Dolnickyj, *Korotkyj wyxdadt nauky wiry i obyczajiw*, Staurop. Institut, Lwov, 1891. — Huzar, *Liturgika*, 1912 (*Naktad Wydavn knyioksz Kilnych*). — E. Kruianovskii, *De la correction des rites et des coutumes religieuses dans la métropole méridionale ruthène*, dans *Manuel pour les prêtres de la campagne* (en russe) Kiev, 1860. — Em. Mustianowycz, *Krotka Liturgika dla szkit narod*, Ungvar, 1910, *Unio catholica.* — J. Pelesz, *Geschichte der Union der ruthenischen Kirche mit Rom*, 2 vol., Vienne, 1880. — E. Likowski, *Union de l'Église grecque ruthène en Pologne avec l'Église romaine conclue à Brest en Lithuanie en 1596.* Trad. du polonais, Paris, 1903. Trad. allemande, Fribourg-en-Br., 1904. — J. Pelesz, *Pastyrskoje bohoslovje Widen*, 1876-1877. (Naktadom avtore Typograf. Mechitar.) — N. Odinzov, *De la liturgie des uniates aux XVIIe-XVIIIe siècles, selon les mss. conservés dans la bibliothèque publique de Vienne* (en russe), Vilna, 1886. — Duretygodnik, *Katechetucny i duz pasterski*, Tarnov en Galicie, p. 213 sq. — *Synodus provincialis ruthenorum habita in civitate Zamosciæ a.* 1720. — Al. Baczynskii, *Pastyrske bohoslovje*, Lvov, 1902. (*Naktadom wydawnyctwa Biblioteky bohosta*, Typograf. Staurop. institut.)

c. *Liturgie de l'Église roumaine.* — Ch. Auner, *Les versions roumaines de la liturgie de S. Jean Chrysostome*, dans Χρυσοστομικά, p. 731-771. — J. Boros, *Dumnezcesca, Liturgie a S. Joan Chrisostom*, Blaj, 1865. — Joann. Borosiu, *Domnedié és ca liturgie... compusa din operele acelui S. Parintele, « Preokil romanu »*, Gherla, 1888. — L. Cortu, *Liturgia lui St. Joan Crisostomu*, Bucarest, 1865. — Th. Durmavaschi, *Despre cele mai insemuate liturgie ale biserieci orientale mai ales cuprivire la celere su instrebuintriate in tempul de fatià in*

biserica orthodoxa «Candela», Czernowitz, t. XI, XII, 1982-1893, ch. XI. — N. Filip, *Liturgica sau explicarea serviciul divin*, Bucarest, 1899, 489 p., in-8°. Traduction de l'ouvrage russe de Lebedev sur la liturgie. L'orateur a ajouté un chapitre sur l'adoption du roumain comme langue liturgique. — E. Meller, *Azolâh Liturgia Kialakulasarol* (*Formation de la lit. roumaine*). *Katholikus Szemle* de Budapesth, 1902, déc., p. 934-944. — *Sfântul Joan. Hrisostomulica auctor al liturghici ca poarlâ nusnelesau*, dans *Cuvânlul Adevarului*, t. VI, 1907, n. 13-14, p. 97-100, n. 16, p. 127-129 et sq. — G. Tarnavschi, *Despu cele moi însemnate liturgii ale bisereici orientale*, Cernăuti, 1892. Trad. allemande, *Ueber die wichtigsten Lit. der oriental. Kirche*, Czernowitz, 1893.

d. *Église melkite.* — A. Couturier, *Cours de liturgie grecque-melkite*, Jérusalem-Paris, 2 fasc. parus, 1912-1914. — Ouvrages en arabe. *Service de la divine messe, selon le rite des grecs catholiques.* — *Courte explication du service de la divine liturgie selon le rite des grecs orthodoxes.* — G. Moaqquad, *Le véritable sens de l'explication du rite du saint sacrifice chez les grecs catholiques*, 68 p.; *La lampe du sanctuaire, explication de la messe*, 200 p., Beyrouth.

e. *La liturgie byzantine en Italie et en Occident.* — P. Battifol, *L'abbaye de Rossane*, Paris, 1891; *Das Archiv des griechischen Collegs* dans *Rom. Römische Quartaschrift*, 1888. — G. B. Canadè, *Il rito greco nelle colonie albanesi*, dans *Rivista storica calabrese*, t. XV, 1907, p. 190-214. — C. Charon, *L'Église grecque-catholique de Livourne*, dans *Échos d'Orient*, t. XI, 1908, p. 227-237. — R. Cotroneo, *Delle cause della decadenza del rito greco nell' Italia meridionale alle fine del XVI sec.*, dans *Rivista storica calabrese*, Anno VI, 1898, n. 2; *Il rito greco in Calabria*, Reggio Calabria, 1902. — G. Cozza-Luzi, plusieurs articles sur le monastère et les abbés de S. Nicolas de Casole, près d'Otrante, dans *Rivista storica calabrese*, t. VI, n. 5, 6, 7, 8, 9, 10. — L. Duchesne, *Les évêchés de Calabre*, dans *Mélanges Paul Fabre*, Paris, 1902. — D. Sofronio Gassisi, *Contributo alla storia del rito greco in Italia*, 2e édit. Grottaferrata, 1917. — J. Gay, *Notes sur la conservation du rite grec dans la Calabre et dans la terre d'Otrante au XIVe siècle. Listes des monastères basiliens d'après les archives du Vatican*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, t. IV, 1895, p. 59-66; *L'Italie méridionale et l'empire byzantin*, Paris, 1904, XXVI — 136 pag.; *Étude sur la décadence du rite grec dans l'Italie méridionale à la fin du XVIe siècle*, dans *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1897, t. II, et *Compte rendu du IVe Congrès scientifique international des catholiques; S. Adrien de Calabre, le monastère basilien et le collège des Albanais*, dans *Mélanges de littérature et d'hist. religieuses, publiés à l'occasion du jubilé de Mgr de Cabrières*, Paris, 1899, t. I, p. 293; *Les diocèses de Calabre à l'époque byzantine*, dans *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1900, t. V. — Gothein, *Die Cultusentwicklung Süditaliens, in Einzel-Darstellungen*, Breslau, 1886. — K. Lake, *The greek monasteries in South Italy*, dans *Journal of theological studies*, 1903, t. IV, p. 345-368, 517-542; 1904, t. V, p. 22-41. — F. Lenormant, *La grande Grèce*, 3 vol., Paris, 1881-1884. — D. Pl. de Meester, O. S. B., *Le Collège pontifical grec de Rome*, Rome, 1910. — Morisani, *De Protopapis et deuteriis Græcorum, et catholicis eorum ecclesiis diatriba*, 2 vol., Roma, 1889. — Moroni, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica*, au mot *Collegio greco*, vol. XIV, p. 166-170. — G. Misani, *S. Nilo di Calabria* Napoli, 1892. — *Id.*, *Le Chiese di Calabria dal Vo al XIIo secolo*, Napoli, 1896. — L. Maggiulli, *Otranto. Ricordi*, Lecce, 1893. — T. Nerutszos, Ὁ ἐν Σικελίᾳ Ἑλληνισμὸς κατὰ τὸν μέσον αἰῶνα, dans Παρνασσός, t. X, 1886, p. 157-174. — R. Netzhammer, *Das Griechische Kolleg in Rom.*, Salzburg, 1905. — S. Pisani, *Les chrétiens du rite oriental à Venise et dans les possessions vénitiennes*, dans *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1896, p. 201-224. — Racioppi, *Storia dei popoli della Lucania e della Basilicata*, 2 vol., Roma, 1889. — A. Rocchi, *La Badia di Grottaferrata*, Rome, 1884. — Rodotà, *Dell' origine, progresso e stato presente del rito greco in Italia*, 3 vol., Rome, 1758-1763. — Sciommari, *Note ed osservazioni storiche spettanti all' insigne Badia di Grottaferrata*, et plusieurs articles parus dans *Roma e l'Oriente* depuis 1910. — Th. Toscani, *Ad typica Græcorum ac præsertim ad typicum cryptoferratum S. Bartholomæi abbatis animadversiones*, Rome, 1864. — V. Vanutelli, XVI, *Sguardo all' Oriente : Le colonie italo-greche*, Rome, 1890. — Zampelias, Ἰταλοελληνικὰ ἤτοι κριτικὴ πραγματεῖα περὶ τῶν ἐν τοῖς ἀρχείοις Νεαπόλεως ἀνεκδότων ἑλληνικῶν περγαμηνῶν, Athènes, 1865. — *L'Église grecque en Italie* (en russe), dans les *Trydii* de l'Académie ecclésiastique de Kiev, 1905, t. II, p. 29-51. On peut ajouter à ces documents : D. G. Lancia di Brolo, *Storia della Chiesa in Sicilia nei dieci primi secoli del cristianesimo*, 2 vol., Palerme, 1880 et 1884. — Th. Xanthopoulos, *La colonie grecque catholique de Cargèse en Corse*, dans *Échos d'Orient*, t. V, p. 33-39.

f. *Liturgie des Églises arménienne et géorgienne.* — Voir *Dictionnaire* au mot CAUCASE, t. II, col. 2679 sq. — Maschtotz. *Ceremonien der kirche Armeniens nach d. Anordnung unserer hl. Väter*, Venise, 1831. — Ohamess G. Ghurjikian, *Mass and its rite and customs founded upon the instructions of the holy book by P. Petuxi Emmanuelian*, London, VII-176 pages. — A. Tamarati, *L'Église géorgienne des origines jusqu'à nos jours*, Rome, 1910. — Chachanov, *Esquisse d'histoire des belles-lettres en Géorgie* (en russe), 3 vol., Moscou, 1901.

g. *Iconographie de la liturgie byzantine.* — Bayet, *L'art byzantin*, Paris, 1883, 1904, p. 251. — H. Brockaus, *Die Kunst in den Athos-Klöstern*, Leipzig, 1891, *passim.* — Denys de Fourne, *Manuel d'iconographie chrétienne*, Ed. Papadopoulos-Kerameus, Pétersbourg, 1906. — Didron et Durant, *Manuel d'iconographie chrétienne*, Paris, 1845, p. 230. — Ἑρμηνεία τῶν ζωγράφων, Athènes, 1885, p. 156-157. — Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, Paris, 1910, *pass.* — Kondakof, *Histoire de l'art byzantin dans les miniatures*, 2 vol., Paris, 1886-1891, trad. du russe. — D. Placide de Meester, O. S. B., *Voyage de deux bénédictins aux monastères du Mont Athos*, Paris, Rome, 1908, p. 242 sq. — Millet, *L'art byzantin* dans A. Michel, *Histoire de l'art*, t. I et III, Paris, 1905-1908. — *Missa Eccl. græcæ in tabulis incisis priscis cum declaratione*, Romæ, 1853. V. A. Mai, *Nova Bibliot. Patrum*, Romæ, t. III.

D. Placide DE MEESTER.

GRECS (MARTYRS). Il advint que l'empereur Valérien souffrit du mal auquel peu de gouvernements échappent : le mal d'impécuniosité! Lui, qui avait vu de près les chrétiens, savait qu'il n'avait pas à redouter leurs intrigues, tout au plus leurs critiques; mais on lui représenta l'Église comme une société puissante et riche, bien organisée, bien rentée, et la tentation fut si grande que l'empereur y succomba. Il eût été plus sage de s'instruire des moyens qui assuraient cette prospérité que de s'en emparer en risquant de les tarir, mais quel est le pouvoir qui n'a pas eu son rêve de devenir riche! La persécution, d'abord sournoise, ensuite sanglante, fut pour Valérien son « milliard des Congrégations ». Dans les crises de cette nature, les convoitises s'allument vite et ne raisonnent pas; au lieu de chercher les causes vraies d'une indigence générale dont chacun est plus ou moins complice, on se jette sur les remèdes empiriques et les plus violents semblent devoir être les plus efficaces parce que les plus productifs. Les païens ne comprenaient pas que l'Église ne fît point d'économies, et distribuât au fur et à mesure tout ce qu'elle encaissait; leur ima-

gination entrevoyait des trésors, des lingots, des amas métalliques et l'opinion publique devenait pressante. « Le peuple réclame cet argent, disait-on, le fisc, le trésor l'exigent; il faut aider le souverain [1]. » Valérien fut débordé et laissa faire. On le vit dans l'affaire des « martyrs grecs ».

Une famille était venue de Grèce à Rome, composée du père et de la mère, Hadrias et Pauline, des enfants Néon et Marie; elle y trouva un parent, Hippolyte, qui vivait dans une sablonnière de la voie Appienne, travaillant à la transformer en cimetière, et qui convertit les nouveaux venus. Le prêtre Eusèbe et le diacre Marcel catéchisèrent, puis le pape Étienne baptisa ces chrétiens qui, étant fort riches, donnèrent une somme considérable pour les pauvres. Le préfet de la Ville, Maxime (entre 255 et 256), fut mis au courant et s'empressa d'avertir l'empereur de cette générosité suspecte. Hippolyte, Hadrias, Pauline, Néon, Marie, Eusèbe et Marcel furent traduits en justice et comparurent devant l'empereur ou quelqu'un de ses conseillers. A chaque interrogatoire on voit revenir la question d'argent. Valérien s'adresse à Hadrias : « Dis-nous d'où te viennent ces grandes richesses, ces immenses trésors dont tu te sers pour séduire le peuple? » Hadrias répond : « Ma fortune est le fruit de l'épargne et du travail de mes parents. » Le procès dura longtemps et finit par une hécatombe. Hadrias et Hippolyte périssent les derniers; même le greffier Maxime, qui s'est laissé toucher par leur exemple et convertir, est mis à mort. Tous sont enterrés à un mille de Rome, sur la voie Appienne, dans le souterrain où vécut Hippolyte.

Ce récit est conservé dans un lectionnaire du XII[e] siècle, conservé à la Bibliothèque vaticane n. *5696*, fol. 90 v,; il a été publié peu correctement par Baronius [2] et intégralement par J.-B. de Rossi [3]. C'est une pièce de basse époque, qui n'inspire pas toute confiance, mais qui conserve des détails, notamment des détails topographiques, qui méritent considération. J.-B. De Rossi leur a manifesté peut-être un peu trop de bienveillance [4]. Il faut cependant observer que le fond et beaucoup de détails paraissent sûrs, Ainsi, dans la *Notitia portarum, viarum, ecclesiarum circa urbem Romam* qui fait connaître l'état des cimetières romains à la fin du VII[e] siècle, on trouve la mention sur la voie Appienne, près de l'église Sainte-Sotia, des sépulture sdes martyrs Hyppolyte, Hadrias, Eusèbe, Marie, Pauline et Marcel [5]. A une date plus ancienne, fin du V[e] ou début du VI[e] siècle, deux inscriptions conservées dans le ms. de Klosterneubourg rapportent l'histoire de Marie, Néon, Hippolyte, Hadrias et Pauline : OLIM SACRILEGAM QVAM MISIT GRAECIA TVRBAM, et mentionne leur *passio* : PASSIO LECTA DOCEBIT [6]. Enfin, au IV[e] siècle, saint Damase, dans un de ses poèmes épigraphiques, célèbre parmi les martyrs du cimetière de Calliste, les CONFESSORES SANCTI QVOS GRAECIA MISIT [7].

D'autres traits se recommandent : on sait que l'arénaire d'Hippolyte est un des trois ou quatre cas d'adaptation d'une sablonnière en catacombe. Le nom du préfet de la ville, en 255, concorde avec la liste donnée dans l'almanach philocalien. Tillemont a déjà fait cette remarque [8] que « les préfets de Rome n'avaient pas de temps réglé, et que ceux qui sont marqués par une année avaient quelquefois commencé dans celle de devant et n'ont fini que dans les suivantes. » Maxime entra en charge en 255; il dut en sortir en 256 et fut remplacé par Mummius Albinus; il laissait le procès pendant. Par contre la date consulaire de la passion est erronée : *Valeriano et Lucillo*, ceci reporte à 265; cette erreur s'explique par un emprunt du passionaire à un manuscrit des Actes contenant des apostilles marginales qui, en raison de leur longueur, se terminaient en regard d'une année autre que la date véritable à laquelle elles se rapportaient. On en a d'autres exemples [9].

Pauline, Eusèbe et Martial périrent le 13 des calendes de novembre (20 octobre), Néon et Marie, le 6 des calendes (27 octobre), Hadrias et Hippolyte, le 5 des ides de novembre (9 novembre), date donnée par le fragment trouvé en 1887 : SUB D V ID NOV. Tous, ainsi que Maxime, à l'automne de 256 [10].

H. LECLERCQ.

GREFFIER. — Sous le Haut-Empire comme sous le Bas-Empire, quatre bureaux de la chancellerie impériale portaient le nom de *scrinia*, c'étaient sous le Haut-Empire : *scr. ab epistulis, a libellis, a cognitionibus, a memoria*, et sous le Bas-Empire : *scr. epistularum, memoriæ, libellorum* et probablement *dispositionum*. Les chefs de bureaux s'appelaient, au IV[e] siècle, *magistri scriniorum*.

Au Bas-Empire, les *scrinia* ont généralement à leur tête le *primiscrinius* ou le *primicerius* de tout l'office ou un *primiscrinius* pour chacun d'eux. Il existe, outre les *scrinia* de la chancellerie, d'autres *scrinia*, ceux des maîtres de la milice à la cour de Constantinople, d'Orient, de Thrace et d'Illyrie; du maître de la cavalerie à la cour de Rome, des *comites thesaurorum*, des ducs, du *castrensis* d'Orient et d'Occident, des proconsuls, des proconsuls d'Asie et d'Afrique, etc., etc. Justinien établit dans la préfecture d'Afrique six bureaux, dont un pour les *opera* et pour l'*arca*, et il est question de *scrinarii* pour toutes les préfectures. Celle d'Orient a quatre bureaux pour les diocèses d'Asie, de Pont, de Thrace et d'Orient, et, en outre, le *scrinium urbis* pour Constantinople, le *scrinium operum* et le *scrinium armorum*.

Chaque *scrinium* paraît avoir à sa tête soit un *primiscerius* ou *primiscrinius*, soit un *numerarius*, et différents employés parmi lesquels sont les *scrinarii*. Ceux-ci forment dans la plupart des services une *schola* spéciale qui fournit, selon les besoins, aux chefs des bureaux, soit de simples employés, soit des aides *(adjutores)* ou des *chartularii*. Les *scrinarii* sont à la fois scribes et comptables, les premiers faisaient carrière dans l'administration judiciaire, les autres vivaient sous les ordres du préfet du prétoire et servaient principalement à l'inscription de l'impôt.

Parmi les actes authentiques des martyrs, une pièce nous rend témoin de l'indignation et de l'héroïsme d'un greffier. C'est à Tanger, dans la Maurétanie Tingitane, pendant la persécution de Dioclétien, un centurion chrétien comparaît devant le *præses Fortunatus*. Marcel est accusé d'avoir, au jour anniversaire de la naissance de l'empereur, refusé de prendre part au sacrifice et au banquet, détaché son ceinturon et déclaré : « Je sers Jésus-Christ le roi éternel. » Traduit devant Fortunatus, celui-ci ne put le décider à sacrifier et lui dit : *Temeritatem tuam dissimulare non possum, et ideo referam hoc imperatoribus et Cæsari. Ipse transmitteris ad dominum meum Aurelium Agricolanum, agentem vicem præfectorum prætorio, prosequente Cæcilio arva officialia*. Marcel est amené

[1] Prudence, *Peri Stephanōn*, hymn. II, vs. 89-92. — [2] Baronius, *Annales*, ad ann. 259, n. 7. — [3] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. III, p. 201-208. — [4] *Id., ibid.*, t. III, p. 208-213; cf. *Anal. bolland.*, 1897, t. XVI, p. 239-240; A. Dufourcq, *Étude sur les Gesta martyrum roman*, 1900, p. 179-182, 300. — [5] De Rossi. *Roma sotterranea*, t. I, p. 181, col. V. — [6] *Ibid.*, t. I, p. 263; t. III, p. 194; *Bull. di archeol. crist.*, 1887, p. 60-65, pl. V. — [7] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. II, pl. II. — [8] *Hist. des empereurs*, t. III, p. 395. — [9] *Bull. di archeol. crist.*, 1884-1885, p. 116-120. — [10] *Roma sotterranea*, t. III, p. 197-100; P. Allard, *Histoire des persécutions*, t. III, 1907.

par-devant Aurelius Agricola et un des employés du greffe prend la parole :

— *Marcellum ex centurionibus Fortunatus præses ad potestatem tuam transmisit. Præsto est epistola super nomine ejus, quem, si præcipis, recito.*

— *Recitetur*, répond Agricolanus, et un commis du greffe reprend :

— *Tibi domine Fortunatus et reliqua. Miles hic, rejecto cingulo militari, Christianum se esse testatus, coram omni populo in deos et in Caesarem multa blasphema locutus est. Ideo eum ad te direximus, ut, quod ex eodem claritas tua sanxerit, jubeas observari.*

Agricolanus interroge Marcel :

— *Locutus es hæc apud Acta præsidis ?*

— *Locutus sum!*

— *Centurio ordinarius militabas ?*

— *Militabam!*

— *Quo furore accensus es, ut projiceres sacramenta et talia loquereris?*

— *Furor nullus est in eis qui timent Dominum.*

Agricolanus réitère ses questions comme pour obtenir un nouvel aveu.

— *Singula hæc locutus es quæ (in) Actis præsidialibus continentur?*

— *Locutus sum!*

— *Projecisti arma ?*

— *Projeci. Non enim decebat Christianum hominem molestiis sæcularibus militare, qui Christo Domino militat.*

— *Ita se habent facta Marcelli ut hæc disciplina debeant vindicari.*

Et Agricolanus trace la sentence qu'on lira ensuite, car tel est l'usage qui veut que la sentence soit écrite avant d'être prononcée [1] :

— *Marcellum, qui centurio ordinarius militabat; (qui) abjecto publice sacramento pollutisse se dixit; et insuper apud Acta præsidialia alia verba furore plena deposuit, gladio animadverti placet.*

A l'instant où, dans le silence relatif du prétoire, tombent ces derniers mots, un bruit inexplicable se fait entendre, c'est le greffier Cassien qui jette à terre son stylet et ses tablettes et proteste bien haut contre cette sentence.

Quas cum sententias exciperet Cassianus, ubi devictum devotione tanti martyris Aurelium Agricolanum, capitalem vidit ferire sententiam, exsecrationem sui clara voce contestans, graphium et codicem projecit in terra. Les collègues du greffier en étaient stupides, le centurion souriait, le juge Agricolanus interpella Cassien.

— *Quare cum detestatione codices projecisse ?*

— *Iniquam eum dictasse sententiam*, répliqua le greffier qui semble avoir été disposé à la discussion, car, pour couper court, on l'emmena en prison. Ramené au prétoire quelques jours après, il fut condamné à mort [2].

Une inscription romaine chrétienne de l'année 450 fait mention d'un *vir devotus scrinarius inlustris patriciæ Sedis* [3] :

HIC QVIESCIT IN PACE FL· CELERINVS
VD SCRINARIVS INL· PATRICIAE SEDIS
DEP· ⊿IIIIIB NOVEMB· QVI VIXIT ANN· XXXIII PLM
DN PL VALENTINIANO VII ET AVIENO VCS

Cette inscription, trouvée dans le pavement de la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs, date de l'année 450. Nous trouvons dans un papyrus publié par Marini le titre de *scrinarius gloriosæ sedis*, mais ici il s'agit de l'Église de Ravenne [4] et une lettre du pape Symmaque nous ramène à Rome où nous voyons la mention d'un *ecclesiasticum scrinium*.

En effet, dès le début du IVe siècle, les monuments de l'Église de Rome font mention des *exceptores* des notaires. On choisissait pour ce ministère des adolescents, pris parmi l'ordre des lecteurs; ils étaient chargés d'un service de tachygraphie. Nous les voyons à l'œuvre autour du tribunal du *Vicarius urbis Romæ* sur le diptyque de Berlin (voir *Dictionn.*, t. II, col. 785, fig. 1519). Ils s'acheminaient ainsi vers la dignité de *notarii*. Nous connaissons un nommé Heraclius, lecteur de la *2e regio*, mort en 338, sous le pontificat du pape *Jules* [5], qui passa de l'ordre des lecteurs au rang de *notarius*. Le *Liber pontificalis* associe les *notarii* aux sept *regiones* dites ecclésiastiques; le *constitutum* Silvestri en compte quatorze, autant que de *regiones*, dites civiles. A quelque nombre qu'on s'arrête, il semble legitime de conclure qu'en 338, le lecteur Heraclius comptait parmi les *exceptores*, greffiers ou sténographes du *scrinii sancti* pour la deuxième région.

La sylloge épigraphique de Tours a conservé l'épitaphe d'un *scrinarius apostolicæ Sedis* ayant eu nom Félix et qui fut enterré à Saint-Paul-hors-les-Murs [6] :

Primus apostolice tenuit qui scrinia sedis
hoc posuid moriens membra sepulta loco
Felix heu nimium felix nisi funere acervo
carperet hunc leti præcipita dies
. . . . . .

Il serait possible que ce Félix fût le fils du pape Félix III (voir Grégoire *le Grand*).

Une plaque de marbre provenant de Bersabée et copiée à Gaza, dans un khan contigu au marché aux chameaux, mesure 0 m. 64 sur 0 m. 67, mais l'inscription n'occupe guère qu'un cinquième de sa surface. Le texte est en bon état, mais la croix du début a été martelée :

[+] ΑΝΕΠΑΗΕΝΚΩΗΛΙΑC
ΠΡΟΜΟΥCΚΡΙΝ ΜΗΝΟC
ΙΑΝΟΥΑΡΙΟΥ ΕΙΚΑΔΙ ΙΝΔΗ
ΕΤΟΥC ΚΑΤΑ ΕΛΕΥΘΕΡΟ
ΠΟΛΙΤΑC ϚΥ

Ἀνεπάη ἐν Κ(υρί)ῳ Ἠλιάς Πρόμου σκριν(ιάριος) μηνὸς Ἰανουαρίου εἰκάδι ἰνδ(ικτιῶνος) ἡ ἔτους κατὰ Ἐλευθεροπολίτας ϛυ'

« S'est reposé dans le Seigneur, Élie, (fils) de Promos, greffier, le 20 du mois de janvier, indiction 8e, année suivant les Eleuthéropolitains 406. »

Le nom Élie est des plus fréquents en Palestine, le nom de Promos, son père, se trouve également rapproché du nom d'un autre Élie dans le livre consacré par Eusèbe aux « Martyrs de Palestine ». On y voit un Égyptien, nommé Promos, martyrisé à Ascalon avec ses compagnons Élie et Arès. Ce fait aide à expliquer le culte de Promos et la rencontre de Promos et Élie dans une famille. Ce dernier était σκρινάριος, employé d'un *scrinium* ou bureau de l'administration byzantine.

La forme εἰκάς est rare dans l'épigraphie. L'an 406 de l'ère d'Eleuthéropolis répond à l'an 605 de notre ère, qui tombe dans la huitième indiction [7].

Nous trouvons à Bostra (voir ce mot) un nommé Jean, fils de Sévère, χαρτουλάριος, probablement greffier [8].

H. Leclercq.

[1] E. Le Blant, *Les Actes des martyrs*, dans *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. xxx, p. 167, n. 42. — [2] *Acta sanct.*, octobre, t. xiii, p. 281, 284. — [3] De Rossi, *Inscript. christ. urb. Rom.*, t. i, p. 330, n. 751. — [4] G. Marini, *I papiri diplomatici*, p. 116, n. 75, lign. 7. — [5] De Rossi, *op. cit.*, t. i, n. 48. — [6] De Rossi, *Inscr. christ.*, t. ii, p. 69, n. 37. — [7] Ch. Clermont-Ganneau, *Inscriptions grecques à Bersabée*, dans *Revue biblique*, 1906, t. xv, p. 86; *Comptes rendus de l'Académie des Inscript. et Belles-lettres*, 1905, p. 541. — [8] Le Bas-Waddington, *Inscript. d'Asie Mineure*, t. iii, part. 1, p. 464, n. 1917.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE. — I. Manuscrit. II. Citations.

I. Manuscrit. — La place exceptionnelle qu'occupent dans la miniature certains manuscrits de saint Grégoire de Nazianze n'est pas, comme on pourrait être tenté de le croire, l'effet du hasard. Les Pères de l'Église tiennent un rang distingué dans la théologie, mais tandis qu'en Occident la décadence de l'art détournait des vastes entreprises et des larges compositions qui eussent merveilleusement commenté les ouvrages de saint Ambroise et de saint Augustin, en Orient la persistance des procédés artistiques permit d'interpréter les écrits des inspirateurs de l'orthodoxie. Le concile de 692 ordonnait aux chefs d'église de s'inspirer, dans leurs instructions au peuple, de la doctrine des Pères, de citer leurs interprétations, de citer leurs écrits. Ceux-ci furent consultés, exploités, à la manière dont nos curés et leurs vicaires s'inspirent de leur « sermonnaire ». Grégoire de Nazianze, largement exploité pendant la querelle iconoclaste, en particulier par Théodore Studite, fut un des plus fréquemment cités et imités (autant que faire se pouvait). Des signes en marge aidaient le choix des passages. En conséquence, l'usage s'introduisit de lire ces sermons à certaines fêtes : les livres liturgiques actuels marquent leur place.

Les manuscrits illustrés de Grégoire de Nazianze appartiennent, d'après M. Gabriel Millet, à deux types très différents. Au IXe siècle, le *Parisinus 510* et l'*Ambrosianus 49-50*, grand in-folio, en onciale, contiennent tous les sermons avec des lettres et des opuscules; les autres, postérieurs et de moindre format, se bornent à un choix de seize, distribués dans l'ordre des fêtes où ils sont lus, à partir de Pâques. Cette édition correspond à l'évangile par péricopes.

Les deux manuscrits complets sont très différents l'un de l'autre. Le *Parisinus 510* est orné de frontispices, l'*Ambrosianus 49-50* de vignettes marginales. Le frontispice de l'*Ambrosianus*, richement pourpré, est néanmoins fort simple [1] : après la table, au revers du second feuillet, au-dessous d'un cercle encadrant des trimètres, sur un fond vert, deux cerfs dorés viennent boire dans un vase. Ce symbole initial, analogue au paon du Dioscoride (voir t. IV, fig. 3753), la pourpre, le fond vert, reportent au temps de Julienne (voir *Dictionn.*, t. IV, fig. 3754, pl. hors texte) ou de Galla Placidia (voir t. VI, fig. 4856). Un portrait devait suivre. Les miniatures occupent les marges, sauf quelques-unes qui empiètent sur les colonnes du texte. L'exécution hâtive et négligée de ces silhouettes d'or rayées de noir trahit la copie maladroite. Au début de chaque sermon, apparaît le saint prêchant, un rouleau à la main, ou s'entretenant avec des personnages divers. « Toutes les épîtres, dit M. Kondakof, sont illustrées d'après le même modèle; le miniaturiste nous en représente la confection, l'envoi et la réception. » Souvent le saint opère devant sa basilique : ce sont là les vestiges d'anciens frontispices où l'auteur, comme Dioscoride, David et les évangélistes, accomplit son œuvre. Ces frontispices ont aussi laissé leur trace dans le manuscrit de Paris.

L'illustration du texte même est beaucoup plus simple que celle du *510*. Ce sont les personnages mentionnés, surtout les prophètes, dans les attitudes de l'iconographie monumentale; ce sont les événements de l'Ancien Testament; c'est le long cycle des aventures de Julien l'Apostat. Les scènes évangéliques sont peu nombreuses (Paralytique, Vierges, Pentecôte); en revanche, les allusions mythologiques ou poétiques (Aphrodite, Kronos, Bouthoinas tyrannisant le laboureur, Homère et Orphée) sont rendues jusqu'à la traduction littérale des métaphores et des allégories, telles que le coursier thessalien, la femme lacédémonienne, les hommes buvant l'eau de l'Aréthuse. C'est le procédé du psautier Chloudof appliqué au texte d'un lettré par un artiste étranger à la culture antique. En revanche, l'absence des scènes évangéliques marque son indifférence aux préoccupations théologiques. Il semble que les illustrateurs de Grégoire aient choisi, l'un, celui de Milan, l'image profane, l'autre celui de Paris, la leçon dogmatique.

Le *Parisinus græc. 510* doit faire l'objet d'une description minutieuse. Depuis plus de deux siècles, il retient l'attention des érudits. Du Cange, Dom Bernard de Montfaucon, Bauduri, Willemin, Silvestre, de Bastard, Louandre, Labarte, Rohault de Fleury, Schlumberger ont donné des reproductions de quelques-unes de ses miniatures, qui sont au nombre de quarante-six et qui ont fait l'objet d'une publication intégrale de M. H. Omont. Nous avons pu donner, grâce au talent de notre dessinateur et à la libéralité de l'éditeur, une planche en couleurs, *la Vision d'Ézéchiel* (voir ce mot, t. V, pl. hors texte, col. 1050), dans toute sa somptuosité. L'illustration a été décrite par Waagen, Bordier, Kondakof et Omont.

Ce manuscrit, qui jouit à juste titre parmi les archéologues d'une véritable célébrité, provient de la bibliothèque impériale de Constantinople et il paraît dater des dernières années du règne de l'empereur Basile le Macédonien († 886). La date des premières peintures de ce manuscrit, sur lesquelles sont figurés l'empereur Basile et sa femme Eudocie, peut être fixée entre 880 et 886; l'impératrice Eudocie est en effet représentée sur l'une de ces miniatures entre deux de ses fils Léon et Alexandre; son fils aîné Constantin était mort en 880. Rapporté d'Orient, peut-être par Jean Lascaris, à la fin du XVe siècle, le manuscrit se trouvait au début du XVIe siècle dans la bibliothèque du cardinal Nicolas Ridolfi, neveu du pape Léon X. Acquis à la mort du cardinal par son parent le maréchal Pierre Strozzi († 1558), il devint la propriété de Catherine de Médicis, et, en 1594, la sollicitude de J.-A. de Thou et de Pierre Pithou lui ouvrit l'accès de la bibliothèque du roi [2]. On le trouve coté sur les divers catalogues successifs : n. CLV dans le catalogue de Rigault, en 1622; n. *155* dans le catalogue de Dupuy, en 1645; n. *1809*, dans le catalogue de Clément, en 1682; enfin *gr. 510* dans le catalogue imprimé de 1740.

C'est un volume de 465 feuillets (plus les feuillets A-C préliminaires), en parchemin, de format grand in-folio, mesurant 0 m. 418 sur 0 m. 305, enfermé dans une reliure en maroquin rouge datée de 1602. L'écriture est une belle onciale penchée, disposée sur deux colonnes, et qui a tous les caractères de l'onciale du IXe siècle; il semble qu'il y ait eu primitivement une miniature en tête de chacun des cinquante-deux sermons dont se compose ce recueil, mais il ne reste que quarante et une de ces miniatures, auxquelles il en faut ajouter cinq placées en tête du manuscrit.

Pour donner une idée de la décoration du ms. *510*, Montfaucon fit graver dans sa *Palæographia græca* [3] la première page dudit manuscrit tout entière, savoir deux colonnes de texte précédées d'un fronton ou bandeau quadrilobé formant l'en-tête du premier sermon. « Ce volume, disait-il, ne le cède à aucun en magnificence et en beauté. L'or y brille de toutes parts dans de grandes peintures et dans des lettres initiales, surtout celles qui sont en tête des oraisons. Il commence par un cahier de six feuillets sur lesquels sont cinq grandes peintures, cahier qui semble n'avoir pas

[1] Nous citons M. G. Millet, *L'art byzantin*, dans A. Michel, *Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens*, in-8°, Paris, 1905, t. I, p. 243. — [2] L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 207-212; t. III, p. 357. — [3] *Op. cit.*, p. 252.

toujours appartenu au reste du volume, ce qui fait croire que le corps du manuscrit est un peu plus ancien que ces cinq premières peintures et que les effigies impériales lorsque le volume tomba en la possession de Basile. Il serait néanmoins du temps de Basile pour l'écriture. Montfaucon croit bonnement que tout le volume fut destiné à l'empereur ou à l'impératrice, mais le cahier d'en-tête fut enlevé par un malintentionné et replacé ensuite. Quoi qu'il en soit, conclut-il, ce codex paraît bien certainement être du IXe siècle. »

Voici la description plus attentive de Waagen [1] : « En tête de chaque sermon était, dans l'origine, un feuillet contenant plusieurs scènes, en sorte qu'il y avait alors cinquante-cinq feuillets peints — il faut dire cinquante-huit. La plus grande partie des peintures qui restent ont malheureusement beaucoup souffert et bien des couleurs sont tombées; mais aussi peut-on voir maintenant que les contours sont dessinés au pinceau, d'une touche légère et fugitive, avec de l'encre de Chine, puis couverts chacun de sa couleur, en commençant par les couleurs claires, et continuant par celles qui sont de plus en plus foncées, les lumières et les ombres étant largement et magistralement placées. On peut distinguer nettement dans ce travail au moins deux mains différentes. Dans les peintures de la meilleure main, les visages ont un dessous fait avec du vert, et la même couleur verte employée dans les ombres fait garder à celles-ci un ton transparent qui est agréable. Celles dues à la plus médiocre des deux mains, et qui sont malheureusement les plus nombreuses, ont un air mécanique et négligé. Les chairs y sont de cette couleur orangée si fréquente plus tard. La composition de ces peintures, est facile et noble, les proportions généralement bonnes, les formes nues y sont encore d'une certaine abondance, aussi bien que les visages réguliers avec des nez à l'antique, c'est-à-dire droits et forts. Les mains sont, le plus souvent, bien dessinées et d'un mouvement heureux. A l'exception du pourpre ou violet foncé, les autres couleurs, conformément au procédé antique, sont claires et bien broyées, particulièrement le rouge, le bleu et le vert, et elles offrent un très harmonieux aspect. Le dessin topographique est très uniforme. Le sujet est toujours mis en plein air, ce qu'indique la teinte verte pour la terre et la teinte bleue pour l'air ou pour l'eau. S'il faut absolument que la scène se passe dans l'intérieur d'un édifice, elle est, d'après le goût des bas temps de l'antiquité, en couleurs bariolées, mais agréablement brisées et juxtaposées. Lorsqu'elle demande au contraire d'être à ciel ouvert, on l'indique par quelques arbres de formes conventionnelles. Les figures accessoires sont très petites, comme dans les derniers reliefs antiques. Fréquemment les personnages ont leurs noms inscrits auprès d'eux. Un grand nombre de ces représentations, par exemple l'enlèvement d'Élie au ciel, étant parfaitement d'accord avec de très anciens monuments, on doit penser qu'il en est de même pour d'autres scènes qui ne nous ont été conservées que dans des monuments plus modernes et qui ressemblent tout à fait aux précédentes par la noblesse et la pureté de la conception. Et de plus, pour beaucoup de sujets qui ne se trouvent représentés qu'à une époque plus récente, ce volume si riche en peintures en offre probablement les plus anciens exemples. Pour ces raisons le *Parisinus 510* offre une importance capitale par la connaissance de l'iconographie chrétienne. »

Le frontispice général du *Parisinus* se compose de trois feuillets intervertis et très effacés; il rappelait les compositions des mosaïques contemporaines. Au verso du premier feuillet un Christ « en majesté » tel qu'on le voit sur le tympan de la « porte royale » dans le narthex de Sainte-Sophie; puis venaient les personnages impériaux : Basile, sa femme et ses fils, mannequins somptueux qui, ici comme au Cénourgion, tiennent à la main un rouleau de « lettres saintes ». Basile se montre immobile entre l'ange Gabriel qui le couronne et le prophète Élie qui porte le labarum. Chaque sermon, chaque opuscule sera précédé d'une miniature. Une seule est restée blanche, huit ont été coupées. D'ordinaire, elles décorent le verso avant le début du texte. Quelquefois un seul sujet, tel que la Transfiguration ou la vision d'Ézéchiel, prend toute la page; mais le plus souvent l'image se déroule en deux ou trois registres, ou même un plus grand nombre : neuf pour les Macchabées, douze pour les Apôtres.

M. G. Millet a fait justement observer que le lieu de l'illustration et du texte n'est pas toujours facile à saisir. C'est tantôt le sujet même du sermon, tantôt l'événement ou la fête qui l'a provoqué, le plus souvent de simples allusions noyées dans le développement, allusions directes à l'Ancien Testament, allusions symboliques, saisies par le souci toujours présent de la concordance, aux événements et aux mystères du Nouveau. M. Kondakof a même relevé deux exemples où l'allusion évocatrice se rencontre dans un autre sermon, ce qui fait supposer une confusion du miniaturiste ou un déplacement de feuillets dans l'original. On peut même songer à un remaniement, car dans l'éloge funèbre du frère de Grégoire, quelques vagues mentions de martyrs ont fait figurer le supplice des douze apôtres, tandis que les obsèques sont réunies à la mort de sa sœur, louée par le sermon suivant.

L'illustration peut se répartir en trois groupes dont les éléments se rencontrent souvent sur la même page.

D'abord les sujets historiques : le portrait du saint, soit debout sous une arcade, à la manière de Sainte-Sophie et du Ménologe, soit assis, écrivant; la conversion de son père, et divers épisodes de sa propre vie, dont le plus intéressant est son départ de Constantinople, après le concile de 381, qui l'éleva, pour quelque temps, au patriarcat; les portraits de ses parents, alignés à ses côtés comme Eudocie et ses fils auprès de Basile Ier, ou bien encore des événements contemporains : l'histoire de saint Basile, la vie de Julien l'Apostat, ou, en remontant plus haut, la vie de saint Cyprien. Ce sont là autant de témoins, plus proches des originaux que les miniatures de Skylitzès, de la peinture d'histoire.

Puis les scènes bibliques : Paradis, Déluge, Sacrifice d'Abraham. Lutte et vision de Jacob, Moïse, Josué, Samson, Gédéon, Sacre et pénitence de David. Jugement de Salomon, scènes de la vie des prophètes et des rois. Job, Macchabées; enfin les scènes évangéliques : Enfance, Miracles et Paraboles, Transfiguration, Rameaux, Crucifixion, Descente de croix, Apparition aux saintes femmes, Pentecôte, Mission des Apôtres.

Les éléments de ces deux cycles sont de caractères divers. Les images à pleine page : Transfiguration, Pentecôte sont copiées sur des icones ou des mosaïques. La plus remarquable, la Vision d'Ézéchiel (Voir t. v, au mot Ézéchiel), conserve encore le cadre élégant du tableau original et les fonds bleus et roses de la peinture antique. En revanche, la Vision d'Isaïe, d'un caractère dogmatique qui répond au début du deuxième sermon de Pâques, n'a pu être composée que pour le manuscrit. Mais ce sont là des exceptions. D'ordinaire les scènes se déroulent en longues frises, dans d'étroits registres, sur fond bleu, sans beaucoup d'accessoires, en un seul plan; les personnages touchent du front le bord supérieur. Les scènes pittoresques se déployant sur deux plans, comme la parabole du bon

[1] *Kunstwerke und Künstler in England und Paris*, 3 vol. in-12, Berlin, 1837-1839, t. III, p. 202.

Samaritain, sont rares. Les autres paraissent empruntées aux longues parois des grandes nefs ou à quelque rouleau.

Dans l'Ancien Testament, certains emprunts sont apparents; tel *Josué poursuivant les Amalécites* ou *Job sur son fumier, Daniel, les Trois jeunes hommes, Manassès et Ézéchias,* réunis sur une même page, paraissent extraits d'un psautier : ce sont les miniatures des Odes qui dans le psautier Pantocrator, n. *49* de l'année 1084, s'ajoutent à celles du psautier de Paris. Les scènes évangéliques présentent plus d'unité. Si on les compare d'une part aux évangiles de Rossano et de Sinope et d'autre part au *Parisinus 74,* on observe que les scènes sont simplifiées et resserrées, comme sur un bas-relief, en sorte que, par leur disposition, elles s'écartent plus que dans le *Parisinus 74* des copies du VI^e^ siècle. Mais elles sont plus fidèles que ces anciennes copies elles-mêmes au type primitif disparu. Ainsi, dans la *Multiplication des pains,* le Christ, entre les deux apôtres, reste au milieu de la scène, comme dans la catacombe d'Alexandrie : pour gagner de la place et conserver la symétrie, on a coupé les deux groupes des extrémités et placé les corbeilles au-dessus, dans le fond d'or; au contraire, la symétrie est rompue dans l'*évangéliaire de Sinope* et, de plus, l'attitude du Christ se modifie dans le *Parisinus 74;* en sorte que non seulement le *74* et le *510* se rattachent, indépendamment l'un de l'autre, aux originaux des VI^e^ siècle, mais encore le *510* dérive d'un collatéral des manuscrits connus de cette époque. L'étude du style confirmerait ces conclusions; les formes pleines, les carnations riches, les larges têtes, aux yeux bien fendus, au nez droit, sans recherche de caractère, trahissent l'influence des vieux modèles.

Voici le détail des sermons de saint Grégoire dans le *Parisinus 510* avec l'indication des miniatures qui les accompagnent:

fol. A. v°. Le Christ « en majesté ».

fol. B. L'impératrice Eudocie et ses deux fils Léon et Alexandre.

fol. B. v°. Croix symbolique.

fol. C. Croix symbolique.

fol. C. v°. L'empereur Basile le Macédonien entre le prophète Élie et l'archange Gabriel.

fol. 1. *Oratio in Pascha et in tarditatem.*

fol. 3. Annonciation et Visitation. Histoire du prophète Jonas.

fol. 4. *Apologeticus de fuga sua.*

fol. 30 v°. Mort et résurrection du Christ.

fol. 31. *Ad eos qui ipsum acciverant;* le début manque.

fol. 32 v°. Martyre des douze apôtres.

fol. 33. *In obitum Cæsarii fratris.*

fol. 43 v°. S. Grégoire de Nazianze, son frère S. Césaire et sa sœur sainte Gorgonie.

fol. 44. *In obitum sororis Gorgoniæ.*

fol. 52 v°. Adam et Ève, Moïse.

fol. 53. *De pace I.*

fol. 62. *De pace II.*

fol. 67 v°. Vision d'Isaïe. Consécration de saint Grégoire de Nazianze.

fol. 68. *Apologeticus ad patrem, cum Sasimorum episcopus unctus esset.*

fol. 69 v°. Histoire de Joseph.

fol. 70. *Apologeticus post reditum e fuga.*

fol. 71 v°. S. Basile, S. Grégoire de Nazianze et S. Grégoire de Nysse. Job.

fol. 72. *De Gregorio, Basilii fratre.*

fol. 75. La transfiguration.

fol. 75 v°. *Ad patrem, cum Nazianzenæ Ecclesiæ curam sibi commisisset,* le début manque.

fol. 78. Sermon de S. Grégoire de Nazianze sous la grêle.

fol. 78 v°. *In plagam grandinis.*

fol. 87 v°. Scènes de la vie du Christ. Conversion du père de S. Grégoire de Nazianze.

fol. 88. *Oratio funebris in laudem patris,* le début et la conclusion manquent.

fol. 104. Vie et mort de saint Basile.

fol. 104 v°. *Oratio funebris in laudem S. Basilii Magni.*

fol. 137. Adoration des mages. Massacre des Innocents. Purification.

fol. 137 v°. *De suis sermonibus et ad Julianum exæquatorem.*

fol. 143 v°. Pénitence de David. Le bon Samaritain. Le Paralytique et la fille de Jaïre.

fol. 144. *Ad cives gravi timore perculsos et in præfectum irascentem.*

fol. 149. S. Basile et S. Grégoire guérissent les malades. Lazare et le mauvais riche.

fol. 149 v°. *De pauperum amore.*

fol. 165. Scènes de la vie du Christ.

fol. 165 v°. *De dogmate et constitutione episcoporum.*

fol. 170. Scènes de la vie du Christ.

fol. 170 v°. *Adversus Eunomianos præludium.*

fol. 174. v° Abraham, Isaac, Jacob, Samuel et David.

fol. 175. *De theologia liber II,* la fin manque.

fol. 188. *De Filio oratio I.*

fol. 196 v°. Scènes de la vie du Christ.

fol. 197. *De Filio oratio II.*

fol. 205. *De Spiritu sancto.*

fol. 214. *Ad virginem exhortatio,* avec la *Doxologia.*

fol. 215 v°. Jugement de Salomon. Scènes de la vie du Christ.

fol. 216. *De moderatione in disputationibus servanda,* le début manque.

fol. 226 v°. Moïse et Josué.

fol. 227. *De se ipso, et ad eos qui dicebant Constantinopolitanum episcopatum ab ipso affectari.*

fol. 231 v°. *De se ipso, cum ex agris rediret.*

fol. 239. S. Grégoire de Nazianze et Théodose.

fol. 239 v°. *Oratio valedictoria in presentia CL episcoporum.*

fol. 250. *In Christi nativitatem.*

fol. 257. *In Lumina.*

fol. 264 v°. Moïse, S. Paul, Élie et Élisée. Passage de la mer Rouge.

fol. 265. *In Baptisma.*

fol. 285. La Rédemption. Sainte Hélène. Sainte Marie-Madeleine.

fol. 285 v°. *In Pascha.*

fol. 298. *In novam Dominicam et in laudem Mamantis martyris.*

fol. 301. La Pentecôte.

fol. 301 v°. *In Pentecosten.*

fol. 309. *Ad Nectarium, Constantinopolitanum episcopum.*

fol. 310 v°. Scènes de la vie du Christ.

fol. 311. *Ad Cledonium.*

fol. 316. Scènes de la vie du Christ.

fol. 316 v°. *Ad Cledonium epistola II.*

fol. 318. *In obitum S. Athanasii Alexandrini.*

fol. 332 v°. Vie et martyre de Cyprien.

fol. 333. *In laudem Cypriani martyris.*

fol. 340. Martyre d'Éléazar et des Machabées.

fol. 340 v°. *In Maccabæos,* la fin manque.

fol. 347 v°. Samson, Gédéon et supplice d'Isaïe.

fol. 348. *In laudem Heronis philosophi Alexandrini,* le début manque.

fol. 355. Concile de Constantinople contre Macédonius.

fol. 355 v°. *In appulsum Ægyptiorum episcoporum.*

fol. 359 v°. *De pace III.*

fol. 360. Noé et l'arche.

fol. 367 v°. Persécution des orthodoxes par les ariens.
fol. 368. *Contra Arianos, et de se ipso.*
fol. 374 v°. Histoire de Julien l'Apostat.
fol. 375. *Adversus Julianum I.*
fol. 409 v°. Histoire de Julien l'Apostat.
fol. 410. *Adversus Julianum II.*
fol. 424 v°. Josué, Moïse et Aaron, saint Grégoire de Nazianze.
fol. 425. *In electione Eulalii, Doarensium episcopi.*
fol. 426 v°. Prédication de l'évangile par les apôtres.
fol. 427. *In illud Evangelii : Cum consummasset Jesus hos sermones.*
fol. 435 v°. Daniel, Manassès Isaïe et Ézéchias.
fol. 436. *Ad Evagrium monachum.*
fol. 438 v°. Vision d'Ézéchiel.
fol. 439. *Declaratio in Ezechielem.*
fol. 440. Constantin et sainte Hélène.
fol. 440 v°. *Metaphrasis in Ecclesiasten.*
fol. 450 v°. *In martyrum laudem et contra Arianos*, par une main postérieure.
fol. 452. Vie et mort de S. Grégoire de Nazianze.
fol. 452 v°. *Gregorii presbyteri liber de vita S. Gregorii Nazianzeni*, la fin manque.

Il manque onze miniatures : avant le folio 1, celle qui précédait l'oraison *in Pascha;* avant le fol. 62, celle qui précédait le *De pace II;* avant le folio 188, celle qui précédait le *De Filio oratio*, avant le folio 205, celle qui précédait le *De Spiritu Sancto;* avant le folio 214, celle qui précédait l'*exhortatio ad Virginitatem;* avant le folio 231 v°, celle qui précédait le *De se ipso, cum ex agris rediret;* avant le folio 250, celle qui précédait l'*In Christi nativitatem;* avant le folio 257, celle qui précédait l'*In Lumina;* avant le folio 298, celle qui précédait l'*In novam Dominicam et in laudem Mamantis martyris;* avant le folio 309, celle qui précédait l'*Ad Nectarium;* avant le folio 318, celle qui précédait l'*In obitum S. Athanasii Alexandrini.*

Par contre le sermon *De pace III* (fol. 359 v°) est accompagné de deux miniatures; et le sermon *In martyrum laudem et contra Arianos* (fol. 450 v°) n'en a jamais eu.

Quelques-unes de ces miniatures firent l'objet de croquis au trait dans un album formé au début du XVII^e^ siècle par un antiquaire des Pays-Bas, conservé à la Bibliothèque nationale, fonds latin, nouv. acquis. n. *2343* [1].

Les peintures du manuscrit sont inséparables de l'œuvre du calligraphe, car, à partir du fol. 67, elles sont toutes ou presque toutes, même celles à pleine page, exécutées sur l'un des côtés de feuillets écrits derrière. La décoration calligraphique est très inférieure à la décoration artistique. En tête de chaque discours se trouve un fronton ou bandeau carré occupant le haut de la première colonne, et dans l'intérieur duquel est inscrit le titre du discours en lettres capitales sur fond d'or; autour du carré règne une bordure de fleurettes, sans aucune délicatesse. L'initiale d'entête est du même goût trivial et négligé [2], plus sensible encore dans les initiales plus petites qui suivent la première, dans le cours du morceau. Il s'en trouve 408 sur les 100 premières pages et environ 1 500 dans le reste du volume. Ce sont de larges et épaisses majuscules, lourdement peintes en noir et en or, et quelquefois garnies de rangs de perles, quelquefois aussi, mais rarement, munies de quelque appendice décoratif, tel qu'une feuille en fleurette; plus rarement encore on y voit quelque oiseau (fol. 56, 61, 158, 319), un serpent (fol. 316); mais les O en forme de poisson y abondent (fol. 6, 14, 16, 18, etc., etc.). Enfin les premiers discours se terminent par une ligne noire plus ou moins ondée ou feuillagée. Un d'eux finit par un oiseau, une sorte de paon.

Fol. A v°. — Jésus-Christ assis du type dit « en majesté », tel qu'on le rencontre sur les fresques des catacombes du IV^e^ siècle et sur la mosaïque de l'abside de Sainte-Pudentienne (voir *Dictionn.*, t. III, fig. 2396). Il bénit de la main droite (voir BÉNIR, *Manières de*) qui est admirablement dessinée. De la main gauche il tient le livre des Évangiles grand ouvert de façon à ce qu'on y puisse lire ce verset de saint Jean, XIV, 27 :

Εἰρήνην τὴν ἐμὴν δίδωμι ὑμῖν
οὐ καθῶς ὁ κόσμος δίδωσιν ἐγῶ δίδωμι ὑμῖν

Le Christ porte une longue tunique pourpre, ornée d'une bande d'or sur l'épaule droite; un manteau bleu est drapé sur l'épaule gauche et retombe sur les genoux. La tête se détache sur un nimbe d'or, timbré d'une croix d'argent; on ne peut que présumer la couleur châtain de la barbe et de la chevelure. Le trône est un siège à vaste dossier en bois doré et sculpté, orné de cabochons et de pierres précieuses. Le fond du dossier est vert, avec une bande bleue vers le haut. Sur le trône est posé un coussin rouge sur lequel le Christ est assis. L'escabeau doré reçoit les pieds chaussés de rouge dont on remarque la pose pleine de naturel (fig. 5411).

Fol. B. — L'impératrice Eudocie entre ses deux fils [3]. Cette miniature n'offre plus, vu son état de dégradation, qu'un faible intérêt; c'est pour cette raison que nous ne donnons aucun croquis pas plus que des trois suivantes.

Eudocie, debout sur un tabouret enrichi de gemmes et de perles, ses deux fils debout à ses côtés, plus petits qu'elle. Tous trois sont nimbés; les visages des jeunes princes ont encore quelque éclat et une certaine pureté, celui de leur mère et les mains de tous trois ont complètement disparu; ils portent les vêtements impériaux : couronne d'or ornée de perles, tunique pourpre sur laquelle est plaquée une grande étole brochée d'or, de même dessin que la bordure du tabouret, avec pierreries et perles et doublée de rouge; chaussures rouges garnies de perles. Chacun a la tête couverte d'une lourde coiffure tombant sur les épaules, à la mode égyptienne, et surmontée d'une couronne, celle d'Eudocie plus haute que celles des jeunes princes; chacun tient dans sa main gauche un globe qui représente très distinctement la terre avec des parties vertes et des parties bleues qui départagent les continents et les mers. Eudocie, ΕΥΔΟΚΙΑ ΑΥΓΟΥΣΤΑ, tient de la main droite un long sceptre rouge, orné de distance en distance de quatre perles, terminé au sommet par un fleuron trilobé, qu'elle appuie contre son épaule. Léon, ΛΕΩΝ, ΔΕΣΠΟΤΗΣ, et Alexandre, ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ ΑΔ (ελφος), n'ont que le globe et pas de sceptre. Autour du fond d'or de la miniature règne un cadre bleu sur lequel se détache en grandes lettres blanches l'inscription suivante, qui forme quatre vers :

Εὐκλημάτοῦσαν ἄμπελόν σε, τοῦ κράτους
Βότρυς φέρουσαν, τοὺς γαληνοὺς δεσπότας,
Βασίλειος πρόηξε, Ῥωμαίων ἄναξ,
Μεθ' ὧν προλάμπεις, Εὐδοκία φωσφόρος.

Fol. B v°, C. — Deux grandes croix d'or sur fond bleu, exactement semblables sous leur parure de gemmes et de perles, avec pendeloques aux deux bras. Ce sont peut-être des ornements de toilette qui furent consacrés de cette façon par leurs anciens possesseurs.

[1] Cf. L. Delisle, *Manuscrits latins et français ajoutés au fonds de nouvelles acquisitions pendant les années 1875-1891*, p. 18-19. — [2] Voir H. Bordier, *Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, in-4°, 1883-1884, p. 63, p. 88. — [3] Du Cange, *Historia byzantina*, in-fol., Paris, 1680, p. 139.

Chaque croix occupe une page entière, elle est montée sur une sorte de petit socle posé sur une double palme pourpre et or. Entre les branches de la croix, on lit, répétée sur chaque peinture, en grandes lettres, cette inscription :

IC XC NH KA
Ἰησοῦς Χριστὸς νικᾷ

Au-dessous de la peinture du fol. B v°, on aperçoit les traces d'une esquisse des figures de Basile le Macédonien et de l'archange Gabriel exécutées au feuillet suivant.

Fol. C v°. — Basile le Macédonien, ΒΑΣΙΛΕΙΟΣ ΔΕΣΠΟΤΗΣ, debout, nimbé d'or, revêtu des ornements impériaux, qui ne diffèrent guère de ceux d'Eudocie; d'ailleurs figure et vêtements ont à peu près complètement disparu. A gauche de l'empereur, l'ange Gabriel, ΑΡΧΙΣΤΡΑΤΗΓΟΣ ΓΑΒΡΙΗΛ, vêtu comme l'empereur lui-même, la tête nimbée d'or, les cheveux de couleur sombre retenus par un bandeau blanc; il lève la main droite et pose la couronne sur la tête de Basile. Le prophète Elie, Ο ΑΓΙΟΣ ΗΛΙΑΣ, debout à droite de l'empereur, est représenté sous les traits d'un vieillard à la barbe et à la chevelure blanches retombant en boucles sur les épaules, la tête est nimbée d'or, le corps vêtu d'une longue tunique blanche à reflets violacés. Élie tient de ses deux mains et semble présenter à Basile un labarum, en étoffe pourpre, garnie de perles. Les trois personnages sont placés sur une estrade. Autour du fond d'or de la miniature règne un cadre, sur lequel se détache en grandes lettres blanches l'inscription suivante, dont le premier vers à presque entièrement disparu :

[. . . . . ἐμφανῶς
Νίκην κατ' ἐχθρῶν Ἡλίας ὑπογράφει.
Ὁ Γαβριὴλ δὲ τὴν χαρὰν προμηνύων,
Βασίλειε, στέφει σε κόσμου προστάτην.

Fol. 3. — Discours dans lequel Grégoire explique pourquoi il s'est allé cacher dans le Pont après son ordination épiscopale. La feuille est divisée entre deux grandes miniatures; l'une, à la partie supérieure, mesure 0 m. 130 sur 0 m. 235 : elle est consacrée à l'Annonciation et à la Visitation; l'autre miniature mesure 0 m. 24 sur 0 m. 235 : elle nous montre l'histoire de Jonas.

Registre supérieur. La vierge Marie debout, chaussée de rouge, montée sur un escabeau, est drapée tout entière, y compris la tête, dans un manteau de pourpre foncée sans aucun ornement. Sa tunique est également de pourpre et elle a la tête nimbée d'or. On voit seulement son visage plein, jeune, régulier et dans sa main gauche deux petits fuseaux, tandis que, devant elle, sur une sorte de petite table carrée de couleur verte, est une corbeille remplie de pelotes de laine. Pour recevoir l'ange, Marie s'est levée d'un siège bas, sans dossier, à colonnes sculptées et dorées, sur lequel est posé un coussin écarlate à broderie vert et or (fig. 5412).

L'ange Gabriel se tient debout, la tête nue nimbée d'or, les cheveux châtains, ceints d'un léger bandeau blanc, les pieds nus chaussés de sandales. Ses deux grandes ailes sont de couleur lilas, tunique bleu clair, manteau blanc gris, il étend la main vers la Vierge, tandis que la main gauche tient le bâton (voir ANGES) appuyé sur son épaule. Ce n'est que l'interprétation littérale de S. Luc, I, 26-38, qu'explique d'ailleurs cette inscription : Ο ΧΑΙΡΕΤΙΣΜΟΣ.

Sur le même plan est figurée la scène de la Visitation, indiquée par ce mot : Ο ΑΣΠΑΣΜΟΣ. La Vierge et sa cousine Élisabeth sont debout, au premier plan, étroitement embrassées, toutes deux nimbées d'or, et la Vierge vêtue comme dans le tableau précédent, tandis qu'Élisabeth, drapée comme Marie, porte une robe brun rouge et un manteau jaune brun; elle aussi est chaussée de rouge. Ces deux scènes se détachent au premier plan, en arrière se voient des architectures, palais et portiques, dont la partie supérieure est ornée de motifs décoratifs rouges et or avec de grands rideaux rouges; sol vert, ciel bleu (S. Luc. I, 40-41).

La partie inférieure de la miniature est d'un rare mérite. Jonas, nimbé d'or, nu-tête, imberbe, les cheveux châtains, vêtu d'une tunique bleuâtre avec un manteau verdâtre, est endormi sous la coloquinte devant la ville de Joppé représentée par un massif de maisons et de palais de différentes couleurs parmi lesquels le rose domine, mais avec portes et toits bleus. Ayant reçu du Seigneur l'ordre de se rendre à Ninive, le prophète quitte Joppé et gravit une passerelle pour monter dans un bâtiment en partance pour Tarse : ΙΩΝΑΣ ΦΕΥΓΟΝ ΕΙΣ ΤΑΡΣΙΝ.

Le bateau garni de bancs, avec un seul mât muni d'une grande vergue, autour de laquelle est roulée la voile, est monté par quatre matelots, vêtus de courtes tuniques rouge, bleue, brune et verte. Un peu plus loin, le bâtiment vogue en pleine mer, la grande voile triangulaire gonflée par le vent, et deux matelots jettent Jonas, la tête la première, dans la mer, dans laquelle surgit à mi-corps un monstre marin. Au-dessous de ces deux scènes, on voit Jonas à mi-corps, la tête levée au ciel et les bras étendus, sortant de la gueule d'un monstre marin, à long cou et à tête de dragon, de dimensions un peu plus grandes que celui qui est figuré plus haut. Au bas et à gauche du tableau, une dernière représente Jonas arrivant devant Ninive et adressant la parole au roi. Celui-ci porte la barbe et les cheveux noirs, il a le front ceint d'une couronne de pierreries et est assis devant la porte de sa bonne ville, ce qui est assurément la meilleure façon possible de surveiller ceux qui veulent s'y introduire. Il a un trône d'or, un coussin rouge et un escabeau sur lequel il appuie ses pieds chaussés de rouge. Le discours de Jonas l'émeut au point qu'il déchire sa longue tunique ou manteau de pourpre, garni de franges d'or, et laisse voir sa poitrine nue.

Derrière le roi se tiennent deux officiers debout, l'un à barbe et cheveux gris, l'autre imberbe et à cheveux noirs, le premier est vêtu d'une tunique rouge, tous deux sont drapés dans de longs manteaux blancs avec parements d'or, attachés sur l'épaule droite. Dans le fond de la scène, la ville de Ninive, dont le nom est écrit en capitales blanches sur le toit du principal dôme : Η ΠΟ(λις)ΝΙΝΕΥΙ.

Les murailles et les tours de la ville sont peintes en vert, à l'intérieur de Ninive on voit deux sortes de temples de couleur brune, avec toits roses, et au-dessus des murs, sous des arcades couvertes d'une toiture bleue, apparaissent plusieurs figures d'habitants de Ninive qui écoutent la prédiction de Jonas (Jonas, I-III).

Fol. 30 *v°.* — Tableau divisé en trois parties correspondant à l'oraison III (ou II suivant les éditions) de saint Grégoire : *Ad eos qui ipsum primum acciverant*, commençant par ces mots : Πῶς βραδεῖς ἐπὶ τὸν ἡμέτερον λόγον ... Le début manque, et, en effet, entre le fol. 30 et le fol. 31 (pagination du XVII^e siècle), on voit les traces d'un feuillet coupé au canif.

Le saint, dans le discours, gourmande l'indifférence de ses ouailles, mais ne raconte pas la passion de Jésus-Christ, comme la miniature donnerait lieu de le supposer. Il fait seulement à la fin cette allusion : *Vobismetipsis magis commissæque imagini et Christi passionibus et spei vitæ futuræ.*

Les trois registres sont à peu près égaux et mesurent 0 m. 25 sur 0 m. 12 (fig. 5413).

1^er *registre.* — Sur la croix en bois brun, le Christ est attaché, la tête penche légèrement sur l'épaule droite

et se détache sur un nimbe d'or crucifère; les pieds posent sur une large planchette et le corps, en partie nu et musclé, semble avoir d'abord été dessiné, puis recouvert d'une longue tunique pourpre, absolument déteinte par places. A droite du Christ, un soldat, vêtu de rouge, lui perce le flanc d'un coup de lance et en fait jaillir un flot de sang; un autre soldat, vêtu de vert, debout, à la gauche du Christ, lui présente l'éponge au bout d'un long bâton, qu'il tient de la main droite, tandis que de la main gauche il porte par l'anse un vase rond, doré, dans lequel est un mélange de fiel et de vinaigre, coloré en rouge. Plus loin, à droite, la vierge Marie, debout, la tête penchée, les mains élevées recouvertes par son manteau violet; derrière, on aperçoit sous un portique bleu, orné au sommet de bandes rouges et or, Marie, fille de Cléophas, et Marie-Madeleine, l'une vêtue d'une tunique grise avec un manteau jaune brun, l'autre d'une tunique rouge avec un manteau vert. A gauche du tableau, saint Jean, debout, la tête légèrement inclinée à droite et les mains croisées, l'une sur l'autre, la tête se détache sur un nimbe d'or, le corps est vêtu d'une longue tunique et d'un manteau blancs à reflets bleus avec bandes de couleur pourpre. Derrière l'apôtre deux personnages semblent fuir effrayés, l'un est le centenier vêtu d'une longue tunique blanche à reflets bleus, couverte d'un manteau broché d'or, l'autre porte une tunique courte bleuâtre à large bordure rouge. Le fond est indiqué par deux édifices, le premier de couleur bleue avec colonnes, le deuxième doré.

Dans le ciel bleu, au-dessus et un peu en dehors des deux bras de la croix, on voit le soleil et la lune sous forme de deux globes, le premier rouge avec le centre rose, le second bleu avec le centre jaune et en partie enserré dans un croissant noir. Entre ces deux astres on lit ou plutôt on devine, car ce texte est presque entièrement effacé, ces paroles de Jésus à sa mère : ΙΔΕ Ο Υ[ιο]Σ ΣΟΥ, et celles-ci adressées à saint Jean : ΙΔΕ Η Μ[ητη]Ρ ΣΟΥ.

Au haut de la croix est fixé l'écriteau, sans inscription, et la croix assujettie par des pieux est fixée sur le calvaire que figure une éminence verte, peinte dans la partie supérieure de la seconde scène (Matth., XXVII, 33-56; Marc., XV, 22-41; Luc.. XXIII, 33-49; Joa., XIX, 13-34).

2e *registre*. — Nicodème et Joseph d'Arimathie, têtes nues, vêtus de tuniques courtes, bleuâtres avec bandes pourpre, bras et jambes nus, pieds chaussés de sandales, détachent Jésus de la croix. Le soleil et la lune paraissent encore, et on lit au-dessus de la croix la légende Η ΚΑΘΕΚΥΣΙΣ.

La Vierge et saint Jean, debout, vêtus comme dans la miniature du premier registre, séparent cette scène de la scène suivante qui représente la mise au tombeau. Nicodème et Joseph d'Arimathie portent le corps de Jésus (enveloppé de bandelettes et le visage découvert), qu'ils vont déposer dans le tombeau. Tous deux portent des tuniques plus longues que précédemment. Au-dessus de Nicodème on lit : Ο ΕΝΤΑΦΙΑΣΜΟΣ.

Dans le compartiment supérieur, la Vierge, saint Jean et Jésus étaient seuls nimbés; ici, tous le sont, y compris les serviteurs et le corps. (Joa., XIX, 38-42; Matth. XXVII, 57-60; Marc., XV, 42-46; Luc., XXIII, 50-53.)

3e *registre*. — Jésus sortant du tombeau au milieu de lauriers-roses (?); à droite, la porte taillée dans la colline verte. Le Christ, debout, salue par ce mot : ΧΑΙΡΕΤΕ, les deux saintes femmes, Marie fille de Cléophas, et Marie-Madeleine, agenouillées à ses pieds, nimbées d'or, couvertes l'une d'un manteau jaune brun, l'autre d'un manteau violet (Matth., XXVIII, 9-10; Marc., XVI, 9; Joa., XX. 44-47).

Fol. 32 *v°*. — Oraison funèbre du frère de Grégoire (Xe dans les éditions) commençant par ces mots : Ὄιεστέ με ἴσως... Ce morceau ne renferme que de vagues allusions aux martyrs chrétiens et rien de particulier aux douze apôtres. La miniature n'en est pas moins consacrée aux supplices des apôtres, chacun dans un cadre distinct, la page étant divisée par des bandes d'or qui se coupent à angle droit en douze carrés d'environ 0 m. 08 de côté. Les scènes — sauf celle de l'enlèvement de saint Jean dans le ciel — sont exécutées, semble-t-il, par la même main que la miniature précédente, avec une rapidité grossière qui n'est exempte ni de facilité, ni de quelques réminiscences heureuses de l'antique (fig. 5414).

Le fond de chaque sujet est bleu, le sol est vert, les apôtres sont ainsi répartis :

Pierre[1]	*Paul*	*André*
Jacques	*Marc*	*Malthieu*
Jean	*Jude*	*Simon*
Philippe	*Barthel.*	*Thomas.*

1. Saint Pierre est crucifié la tête en bas, le corps nu avec une ceinture d'étoffe bleuâtre à bandes pourpres : (+ ο αγιος Π)ΕΤΡΟ(ς).

A sa gauche se tient un personnage debout, la main droite appuyée sur une balustrade et vu à mi-corps; il est vêtu d'une tunique bleue, ornée de parements d'or aux poignets et sur l'épaule, avec un manteau pourpre, rehaussé d'or. A droite, se détachant sur un fond d'arbres, un fût de colonne qui a dû être surmonté d'un coq (voir ce mot).

2. Saint Paul, agenouillé, les mains liées derrière le dos : (+ ο αγιο)Σ (Π)ΑΥΛΟΣ, derrière lui, un bourreau debout, vêtu d'une tunique rouge à parements dorés, les bras à demi nus, les jambes couvertes de braies de couleur pourpre; il brandit un sabre nu de la main droite et tient le fourreau de la main gauche. Édifices et arbres servant de fond.

3. Saint André, crucifié debout et vêtu d'une longue tunique bleuâtre à bandes pourpres, bras nus : + ΟΑΓΙ(ος) ΑΝ(δ)ΡΕΑΣ.

A sa droite, un personnage vêtu d'une longue tunique bleuâtre, dont les manches sont rehaussées d'or, recouverte d'un long manteau pourpre avec parements dorés, et qui adresse la parole à l'apôtre. A gauche, un portique, à droite une voûte servant d'arrière-plan à la scène.

4. Saint Jacques le Majeur est agenouillé, les mains ligottées derrière le dos : + ΟΑΓΙΟ(ς) ΙΑΚΩΒ(ος), derrière lui, le bourreau costumé comme dans les miniatures précédentes, mais ayant des manches qui couvrent les bras jusqu'aux poignets. Le bourreau égorge l'apôtre dont il tient la tête pendant qu'il lui plonge un long poignard dans le cou; de la blessure jaillit un flot de sang. Devant le martyr, un trône d'or avec coussin rouge et escabeau d'or, sur lequel est assis un personnage (Hérode?) vêtu d'une tunique bleuâtre, aux manches rehaussées d'or, recouverte d'un long manteau de pourpre, et chaussé de pourpre. Il étend le bras droit vers saint Jacques qu'il interpelle. A l'arrière-plan, édifice élevé.

5. Saint Marc, qui prend la place de saint Jacques le Mineur, car il n'en est pas question, pas plus d'ailleurs que de saint Matthias, est vêtu d'une longue tunique bleuâtre à bandes pourpre, laissant les bras à demi-nus. + Ο ΑΓΙΟΣ ΜΑΡΚΟΣ.

Devant lui le bourreau brandit une massue brune. A l'arrière-plan, colonnade, arbres.

6. Saint Matthieu, enseveli dans une longue tunique bleuâtre, étendu dans un cercueil ouvert de couleur jaune ocre (+ ο αγιος Ματθα) ΙΟΣ.

Deux personnages debout, celui de gauche vêtu d'une tunique verte et celui de droite d'une tunique pourpre, tiennent le couvercle plat, orné d'une croix

pattée, dont ils s'apprêtent à recouvrir le cercueil.

7. Saint Jean, vêtu d'une longue tunique bleuâtre à bandes pourpre + Ο ΑΓΙΟΣ ΙΩΑΝΝΗΣ, il est enlevé au ciel par deux anges, aux cheveux châtains, ceints d'un bandeau bleuâtre, vêtus comme saint Jean et ayant des ailes de couleur pourpre.

8. Saint Jude, enseveli dans une longue tunique bleuâtre, est étendu dans un cercueil ouvert de couleur jaune ocre : + Ο ΑΓΙΟΣ ΙΟΥ(δας).

Aux pieds de l'apôtre, un prêtre vêtu d'une tunique bleuâtre, recouverte d'une chasuble verte, tient de la main droite les trois chaînettes rouges d'un encensoir d'or, et de la main gauche une boîte à encens, ornée d'une croix sur le couvercle et également en or; près de la tête de saint Jude, on voit un personnage debout, légèrement incliné, imberbe, vêtu d'une longue tunique pourpre.

9. Saint Simon est crucifié debout, nu, avec la ceinture bleuâtre à bandes pourpre : + Ο ΑΓΙΟΣ ΣΙΜΩΝ. A gauche, un personnage debout, vêtu d'une tunique verte à larges parements d'or, avec des braies bleuâtres, également brodées d'or au bas; un grand manteau rouge, avec une sorte de col bleu, lui descend des épaules et il est chaussé de pourpre. A l'arrière-plan, une sorte d'autel et des arbustes.

10. Saint Philippe, dont le nom a disparu avec une partie du fond du tableau, est suspendu par les pieds, cloués au haut d'un portique, la tête en bas, le corps nu, les reins ceints d'une étoffe bleuâtre à bandes pourpre. A sa droite, un personnage debout, le bras droit étendu dans sa direction; il est vêtu d'une longue tunique rouge à parements d'or, recouverte d'un grand manteau bleu rehaussé d'or, et chaussé de pourpre. A l'arrière-plan, un portique, et à gauche une statue sur un piédestal parmi les arbres.

11. Saint Barthélemy, suspendu par les mains, clouées à une barre de bois horizontale : + Ο ΑΓΙΟΣ ΒΑΡΘΟΛΟΜΑΙΟΣ; il est vêtu d'une longue tunique bleuâtre à bandes pourpre, qui lui laisse les bras nus. A l'arrière-plan, divers édifices.

12. Saint Thomas est debout, vêtu d'une longue tunique bleuâtre à bandes pourpre et drapé dans un ample manteau également bleuâtre qui cache son bras gauche : + Ο ΑΓΙΟΣ ΘΩΜΑΣ. Le bras droit, à demi nu, sort du manteau, et, de sa main libre, l'apôtre saisit la lance qui vient de lui percer le côté, d'où jaillit un flot de sang. A gauche, marchant, le bras gauche levé dans la direction de saint Thomas et tenant horizontalement de la main droite la lance avec laquelle il vient de frapper le saint, un personnage à demi nu, le corps de couleur pourpre, les reins ceints d'une étoffe rouge à parements d'or, avec une écharpe bleue rehaussée d'or et fixée par une agrafe sur l'épaule gauche. A l'arrière-plan, une sorte d'autel circulaire posé sur une base cubique.

Fol. 43 *v°*. — Oraison XI^e^ prononcée par Grégoire en l'honneur de Gorgonie sa sœur. Ici, la peinture est tout à fait en harmonie avec le texte, voire même avec celui du discours précédent. La miniature est divisée en trois registres superposés (fig. 5415).

1^er^ *registre*. — Cinq personnages debout se présentant comme des statues vues de face. Grégoire de Nazianze, au centre, tenant un codex dans la main gauche; à sa droite, et portant de même dans la main gauche un gros livre, Grégoire évêque de Sazime, père de Grégoire le théologien; à la gauche de ce dernier, saint Césaire, dans l'attitude d'un orant. Aux deux extrémités, sainte Nonne, dont le visage et les mains sont effacés, et sa fille sainte Gorgonie.

Tous ces personnages sont nimbés d'or. Grégoire de Nazianze et son père ont la barbe et les cheveux blancs, ils portent le vêtement épiscopal, et tiennent dans un pan de leur chasuble le livre, richement relié, des évangiles. Saint Césaire est presque un adolescent au visage plein, mais déjà barbu, vêtu d'une tunique verte à parements violets et, par-dessus, d'un majestueux manteau blanc agrafé sur l'épaule droite, ouvert sur le côté et tombant jusqu'aux pieds. A ses côtés, sa sœur Gorgonie est vêtue d'une robe jaune à bandes pourpre, recouverte d'un manteau écarlate qui lui enveloppe la tête. A l'extrémité gauche, sainte Nonne, mère de Grégoire, de Césaire et de Gorgonie, porte une robe rose à bandes pourpre, recouverte d'un manteau vert, qui lui enveloppe aussi la tête. Son nom, qui devait être écrit en lettres disposées perpendiculairement des deux côtés de la tête, a disparu; ceux des quatre personnages ont été conservés [1] :

. . . . . .

(+) Ο ΑΓΙΟΣ ΓΡΗΓΟΡΙΟΣ Π(ατ)ΗΡ ΤΟΥ ΘΕΟΛΟΓΟΥ
+ Ο ΑΓΙΟΣ ΓΡΗΓΟΡΙΟΣ Ο ΘΕΟΛΟΓΟΣ
+ Ο ΑΓΙΟΣ ΚΑΙΣΑΡΙΟΣ
+ Η ΑΓΙΑ ΓΟΡΓΟΝΙΑ

2^e^ *registre*. — L'ensevelissement de saint Césaire. Le saint, la tête appuyée sur un coussin écarlate, vêtu d'une tunique talaire de teinte bleuâtre à parements d'or, étendu sur un matelas vert, posé sur un lit de bois sculpté et doré soulevé par quatre porteurs. Les deux porteurs de devant sont vêtus de longues tuniques, un troisième porte une tunique courte, du quatrième on ne voit que la tête. Le convoi est précédé par saint Grégoire de Nazianze (?) tenant l'encensoir de la main droite, la boîte à encens dans la main gauche et se dirigeant vers le grand portail d'une église; à la suite du défunt marchent un vieillard et deux femmes en pleurs : Grégoire de Sazime, Nonne et Gorgonie. Au-dessus du cadavre, on lit [2] :

Ο Α(γιος) ΚΑΙΣΑΡΙΟΣ ΕΝΤΑΦΙΑΖΟΜΕΝΟΣ

3^e^ *registre*. — Mort de sainte Gorgonie; elle est étendue sur un matelas jaune, posé sur un lit de bois sculpté et doré, orné de draperies rouges; sa tête repose sur un coussin vert et elle est vêtue d'une robe bleue, recouverte d'un manteau rouge, qui l'enveloppe jusqu'aux genoux. A la tête du lit brûlent deux cierges fichés dans de grands chandeliers sculptés et dorés, et devant le lit est posé à terre un escabeau doré. Au chevet, saint Grégoire de Nysse, nimbé d'or et vêtu de blanc, donne à sainte Gorgonie un dernier adieu. Au pied du lit funèbre, on voit debout, dans une attitude qui exprime la douleur, saint Grégoire de Sazime, saint Grégoire de Nazianze et sainte Nonne, celle-ci revêtue d'une robe bleue, la tête et les mains recouvertes d'un grand manteau vert. A droite de cette dernière scène, on voit un double édifice peint en rose, avec une tour surmontée d'un dôme, le tout couvert de toits bleus; à gauche, un autre édifice de couleur gris verdâtre, à arcades, avec des bandeaux ornés, de couleur rouge et ocre, qui courent au sommet. On lit au centre :

ΟΝΥΣΣΗΣ (αχ)ΟΥΩΝ ΠΑΡ(αΓ)ΟΡΓΟΝΙΑΣ ΤΕ
ΛΕΥΤΩΣΗΣ·ΕΝ ΕΙΡΗΝΗ Ε(π)Ι ΤΟ ΑΥΤΟ·ΚΟΙΜ
(ηθησο)ΜΑΙ

Silvestre [3] donne un très beau fac-similé des trente première lignes de ce XI^e^ discours, commençant par l'initiale A et d'abord par l'intitulé :

ΕΙΣ ΤΗΝ ΑΔΕΛΦΗΝ ΕΠΙΤΑΦΙΟΣ

encadré d'une bordure d'or à rinceaux vermillon.

[1] Du Cange, *Constantinoulis christiana*, 1680, p. 125, a fait graver cette miniature, sauf sainte Nonne. — [2] *Ibid.*, p. 77. — [3] *Paléographie universelle*, pl. LXXI, partie inférieure.

Fol. 52 *v°* — Page également remplie par une miniature en trois registres (fig. 5416). C'est le discours XII^e^ intitulé : *De pace post reconciliationem monachorum* Inc. : Λύει μοι τὴν γλῶσσαν... On n'y découvre pas l'ombre d'une allusion à l'histoire d'Adam.

1^er^ *registre.* — 1° Adam, ΑΔΑΜ, nu, étendu sur le dos, dort sur l'herbette. — 2° Adam et Ève, ΕΥΑ, ΑΔΑΜ, également nus, les cheveux roux, assis l'un près de l'autre dans l'herbe. — 3° Adam et Ève, ΑΔΑΜ, (ευ)Α, debout, nus avec le *perizoma* de feuillage, s'entretiennent avec le serpent dressé sur sa queue, la tête à la hauteur du visage d'Ève. — 4° Un ange, la tête nimbée d'or, avec des ailes bleues, vêtu d'une longue tunique bleue à bandes pourpre et manteau, pousse Adam et Ève par les épaules.

2^e^ *registre.* — 1° Une sorte de palmier à feuillage bleu et vert foncé, chargé de régimes de dattes, figure l'arbre de la science du bien et du mal, au-dessus on lit ce mot : ΟΠΑΡΑΔΕΙΣΟΣ

2° La porte du paradis, peinte en blanc, fronton orné, au-dessous duquel on lit en onciales rouges : Η ΦΛΟΓΙΝΗ ΡΟΜΦΑΙΑ. Devant cette porte se tient un chérubin (tétramorphe), nimbé d'or, les cheveux châtains, ceints d'un mince bandeau blanc; il est enveloppé de ses quatre paires d'ailes violettes et noires, la main droite ouverte, avec une lance rouge à la main gauche. Au-dessus de sa tête, on voit un aigle aux ailes éployées; à sa droite on voit une tête de lion et à sa gauche une tête d'aigle. — 3° Un ange debout, avec des ailes violettes, nimbé d'or, vêtu d'une longue tunique bleue à bandes pourpre, tend de la main droite un hoyau à Adam, nu, mais ceinturé de feuillage. — 4° Adam, recru de fatigue, assis sur un rocher, les jambes pendantes, derrière lui, Ève, vue à mi-corps, (Genèse, II-III.)

3^e^ *registre.* — 1° Moïse vu de dos, tête nue, cheveux châtains, nimbé d'or, vêtu d'une tunique bleue à bandes pourpre, recouverte d'un ample manteau blanc, reçoit des mains de Dieu, au sommet du Sinaï, les tables de la Loi que la main de l'Éternel, au poignet cerclé d'or, lui tend dans les nuages. Au pied de la montagne, devant l'ouverture d'une caverne, se tient un groupe d'Israélites, nu-tête, vêtus de tuniques bleuâtres à bandes pourpre, avec manteaux roses et jaunes. Sur le cadre doré, au-dessus de la scène, on lit en onciales rouges :

ΜΩΣΗΣ ΔΕΧΟΜΕΝΟΣ ΤΑΣ ΠΛΑΧΑΣ
ΟΠΙΣΤΩΦΑΝΩΣ ΕΚ ΤΟΥ ΘΕΟΥ

(Exode, XXIV.) — 2° La scène suivante est interprétée par H. Bordier de Moïse et Aaron sous les arceaux du temple. Nous croyons préférable l'explication de M. H. Omont qui y voit saint Grégoire de Nazianze et son père, revêtus des ornements épiscopaux, avec chasubles verte et violette, bénissant de la main droite et portant de la main gauche, recouverte par un pan de leur chasuble, un livre fermé, richement relié; derrière eux, l'autel, drapé de rose, orné d'un carré d'étoffe blanche au centre, avec des croix dorées sur le devant, et surmonté d'un baldaquin richement décoré, reposant sur des colonnes sculptées et dorées. A droite sont groupés deux à deux et s'embrassant huit moines, vêtus de manteaux roses, jaunes et bruns :

Η ΕΝΩ(σις τ)ΩΝ ΜΟΝΑΧ(ων)

C'est une allusion aux schismatiques de Nazianze, amenés à l'orthodoxie par les deux saints Grégoire.

Fol. 67 *v°*. — C'est le Discours VII^e^ adressé à son père lorsque celui-ci fut nommé évêque de Sazime. Dans ce discours, Grégoire cite dès les premières lignes le chapitre VI^e^ d'Isaïe. Ici, comme au fol. 30, le manuscrit a perdu le premier feuillet du texte qui a été coupé; le texte commence maintenant par ces mots : ἐκπλήξει μιγνύντες... Miniature pleine page, divisée en deux registres, la partie supérieure plus grande que l'inférieure (fig. 5417).

1^er^ *registre.* — Il représente la vision d'Isaïe : ΟΡΑΣΙΣ ΗΣΑΙΟΥ

Au sommet, le Christ figuré dans un médaillon à fond d'or, bordé d'un triple cercle rouge, blanc et vert; il est nimbé d'or et assis sur un trône à dossier doré et orné de pierreries, avec fond rouge, les pieds posent sur un escabeau doré. Jésus est vêtu d'une tunique pourpre, recouverte d'un manteau bleu, il bénit de la main droite et pose la main gauche sur le livre des Évangiles, fermé et placé sur son genou. Au-dessous du Christ, parmi les flammes, six séraphins à trois paires d'ailes d'or sur d'autres ailes alternativement vertes et violettes, et six chérubins à deux paires d'ailes d'or entrecroisées, sont disposés en demi cercle. Au centre de la composition sont peintes deux roues enflammées, de couleur rouge, et plus bas, à droite et à gauche, deux groupes d'anges debout, nimbés d'or, avec ailes violettes et brunes au sommet, vêtus de longues tuniques blanches, bordées et brodées d'or, avec manteaux bleus. En avant des deux groupes deux autres anges, légèrement inclinés et tournés l'un vers l'autre, sont aussi nimbés d'or, les cheveux châtains, ceints d'un mince bandeau blanc, vêtus de tuniques bleues à bandes pourpre, aux manteaux blancs dont leurs deux mains sont recouvertes. A gauche du tableau, et faisant saillie hors du cadre, Isaïe se tient un genou à terre, nimbé d'or, vêtu d'une tunique bleue à bandes pourpre, recouverte d'un manteau gris, et un chérubin lui approche de la bouche un charbon ardent qu'il tient dans une pince rouge, on lit ces mots :

Η ΚΑΘΗΜΕΝΗ ΕΠΙ ΘΡΟΝΟΥ ΥΨΗΛΟΥ

Tout ceci est la figuration exacte du texte d'Isaïe, VI, v. 1-7.

2^e^ *registre.* — La scène du registre inférieur représente la consécration épiscopale de saint Grégoire de Nazianze. Le saint, qui a la barbe et les cheveux gris, est debout, au centre de la composition, en habits épiscopaux, entre trois évêques consécrateurs, également vêtus de blanc, et dont deux tiennent le livre des Évangiles ouvert au-dessus de sa tête, tandis que le troisième, qui est probablement saint Basile, le consacre. A leurs côtés, groupe de prêtres en vêtements blancs, l'un d'eux tient un encensoir, un autre une boîte à parfums. En arrière, on voit au-dessus de la tête d'autres prêtres, des cierges allumés, et plus à gauche un autre groupe de fidèles, habillés de brun, tenant également des cierges allumés. A l'arrière-plan, au centre, une abside peinte en violet, ainsi que le dôme doré de l'autel, surmonté d'une croix d'or, et soutenu par quatre colonnes de marbre vert aux chapiteaux dorés; quatre candélabres d'or, allumés, sont disposés deux par deux, de chaque côté et, entre eux, on lit ces mots :

Ο ΘΕΟΛΟΓΟΣ (χειρο)ΤΟΝΟΥΜΕΝΟΣ

L'autel, drapé de rouge, se trouve placé entre saint Grégoire de Nazianze et l'un des prélats consécrateurs. A droite de la composition, une Église, peinte en vert, avec toit rouge et dont le haut de la porte est garni d'un rideau pourpre, orné de bandeaux d'or[1]. (Voir *Dictionn.*, t. III, fig. 3219.)

Fol. 69 *v°*. — Ce folio divisé en cinq registres est consacré à l'histoire de Joseph dont on ne rencontre cependant aucune mention ni allusion dans le Discours V (des éditions) : *Ad patrem et Basilium magnum*, Inc. : Οἱ δὲν ἰσχυρότερον... (fig. 5418).

[1] Banduri, *Imperium orientale*, p. 632, n. 1.

1er *registre.* — 1° Jacob, vieillard à la barbe et à la chevelure blanches, porte une longue tunique bleuâtre à bandes pourpre, il est assis sur un tabouret de couleur ocre, avec un coussin rouge; derrière lui, sa maison, peinte en brun violet et dont la porte est à demi close par un grand rideau rouge. Rachel (?) est debout, à sa gauche, vêtue d'une robe rouge, et devant Jacob, Joseph debout, vêtu d'une longue tunique blanchâtre bordée de pourpre au col et au bas. Il reçoit les avis de son père, légende en lettres onciales rouges sur le cadre d'or :

ΔΑΚΩΒΟΣ ΑΠΟΣΤΕΛΛΩΝ Τ(ον) ΙΩΣΕΦ ΠΡΟΣ ΤΟΥΣ ΑΔΕΛΦΟΥΣ ΑΥΤΟΥ

2° Joseph, un bâton sur l'épaule, suit un âne gris, dont il tient la longe de la main droite : l'animal porte un bât rouge, sur lequel sont posées deux corbeilles d'osier, rondes, de couleur jaune et recouvertes d'une étoffe blanche. Légende, en onciales blanches, se détachant sur le fond uniformément bleu des autres scènes : ΙΩΣΗΦ.

3° Sur une table en *sigma* est posé un plat jaune et des pains ronds attendent les convives déjà couchés autour de la table; ce sont les frères de Joseph, au nombre de onze, parce que le miniaturiste n'a pas songé que Benjamin était demeuré près de son père. Légende :

ΟΙ ΑΔΕΛΦΟΙ ΙΩΣΗΦ ΕΣΘΙΟΝΤΑΙΣ ΚΑΙ ΒΟΥ
ΛΕΥΟΜΕΝΟΙ ΚΑΚΑ
ΠΕΡΙ ΑΥΤΟΥ

2e *registre.* — 1° Les frères de Joseph, debout, en deux groupes, de chaque côté d'une citerne, dont l'orifice brun-violet se détache sur l'herbe verte; deux des frères y descendent Joseph vêtu d'une tunique bleuâtre; ils le tiennent par les bras; légende :

ΙΩΣΗΦ
ΧΑΛΩΜΕ
ΝΟΣ ΕΝΤΩ
ΛΑΚΚΩ

2° Un des frères de Joseph saisit un chevreau par la tête, de la main droite, et, de la main gauche, lui plonge un couteau dans le cou : un flot de sang jaillit sur la tunique de Joseph, qu'un autre des frères tient à deux mains étendu devant lui. Légende :

ΧΙΤΩΝ
ΙΩΣΗ
Φ

3° Un des frères de Joseph présente sa tunique, tachée du sang du chevreau, à Jacob qui est assis devant sa maison. Légende :

ΙΑ
ΚΩ
ΒΠΕ
Ν Θ
Ω Ν

3e *registre.* — 1° Les frères de Joseph le retirent de la citerne, en le tirant par les bras. Légende :

ΙΩCΗ
ΦΕΚΤΘ
ΛΑΚΚΟΥ
ΕΛΚΟΜΕΝ(ος)

2° Les frères de Joseph sont assis autour d'une table, derrière eux une colline peinte en rose. L'un des frères, qui occupe l'extrémité droite de la scène, paraît s'adresser à ses frères et étend la main derrière lui pour leur montrer dans le lointain deux marchands (Ismaélites), au teint rouge, vêtus de tuniques courtes, de couleur rouge et bleuâtre, coiffés de bonnets rouges et montés sur deux chameaux gris, avec des selles rouges. Légende :

ΑΔΕΛΦΟΙ ΙΩCΗΦ ΕCΘΙΟΝΤΑΙC

et plus loin : ΙCΜΑΗΛΙΤΑΙ·

4e *registre.* — 1° Les frères de Joseph le vendent aux deux marchands dont l'un tient une bourse de la main gauche, ils tiennent leurs chameaux par la bride. Légende :

ΙΩCΗΦ ΠΡΑCΚΟ
ΜΕΝΟC

2° Les deux marchands retournent en Égypte, l'un marche derrière son chameau, l'autre précède le sien sur lequel Joseph est assis. Légende :

ΙΩCΗΦ ΑΓΟΜΕ
ΝΟC ΕΙC ΑΙΓΥ
ΠΤΟΝ.

5e *registre.* — 1° Les Ismaëlites vendent Joseph à Putiphar, debout, vêtu d'une longue tunique bleue, à bordure d'or, recouverte d'un grand manteau rouge, à parements d'or. Légende :

Π(ετεφρης)
ΑΓΟΡΑΖΩΝ
ΙΩCΗΦ

2° Joseph fuit pendant que la femme de son maître, assise sur un pliant doré, vêtue d'une robe rouge, ornée de bandes d'or, essaie de le retenir par l'épaule. Légende :

ΙΩCΗΦ ΑΝΑΓΚΑ
ΖΩΜΕΝΟC
ΥΠΟΤΗC
ΚΥΡΙΑC
ΕΓΚΡΑΤΟC

3° Joseph, vêtu d'une longue tunique verte, recouverte d'un manteau gris vert, soutaché d'or, se tient debout à côté de son maître, habillé d'une longue tunique rouge, avec un manteau pourpre, brodé d'or; celui-ci le présente au Pharaon assis sur un trône d'or à coussin rouge, vêtu d'une longue tunique bleue, à bordures d'or, recouverte d'un manteau pourpre, agrafé au devant, et portant sur la tête une couronne d'or, enrichie de pierreries et de perles. Légende :

Ι	ΦΑ
Ω	ΡΑ
C	Ω
Η	
Φ	

4° Joseph debout, monté sur un quadrige rouge, attelé de chevaux gris. Il a sur la tête une couronne d'or, ornée de pierreries et de perles, est vêtu de pourpre et tient de la main droite un étendard carré au haut d'une hampe; à son bras gauche, un bouclier vert de forme ronde. Derrière lui, deux groupes de personnages couverts de riches manteaux, devant son char des hommes prosternés. C'est une scène de triomphe d'un confesseur de Byzance, malgré le mot : ΙΩCΗΦ

Fol. 71 *v°.* — Discours XI (ou VI d'après d'autres éditions) adressé : *Ad Gregorium episcopum Nysse-num...* inc. : Φίλου πιστοῦ οὐκ ἔστιν. Job est cité une fois dans le courant de ce morceau.

La miniature est remplie par deux peintures superposées. Celle d'en haut représente trois commentateurs du livre de Job : saint Grégoire de Nysse, au centre, sur fond pourpre, ayant à droite saint Basile sur fond vert et, à gauche, saint Grégoire de Nazianze également sur fond vert. L'attitude et le vêtement des trois docteurs sont semblables : ils sont placés sous

un portique d'or décoré de pierreries et de perles; les arcades sont supportées par quatre colonnes bleuâtres, cannelées, surmontées de chapiteaux sculptés et dorés; au-dessus un remplage bleu, avec motifs d'ornements bleus et rouges [1]. Les noms des saints sont presque entièrement effacés (fig. 5419) :

+ Ο ΑΓΙΟC ΒΑCΙΛΕΙΟC
+ Ο ΑΓΙΟC ΓΡΗΓΟΡΙΟC Ο ΝΥCΗC
+ Ο ΑΓΙΟC ΓΡΗΓΟΡΙΟC Ο ΘΕΟΛΟΓΟC

La partie inférieure de la page est consacrée à l'histoire de Job. Le patriarche, mentionné par son nom : ΙΩΒ est entièrement nu, décharné, couvert de pustules rougeâtres, les bras étendus, assis sur un fumier jaunâtre qui contraste avec le sol vert. La tête est belle, avec cheveux et barbe châtain, auréolée d'or. A droite un groupe de trois personnages, debout, magnifiquement vêtus de pourpre, ornés d'or, de pierreries, et chacun couronné d'or; l'un d'eux est désigné par son nom, c'est Sophar, roi des Minéens : ΖΩΦΑΡ ΟΜΙΜΩΝ ΒΑCΙΛΕΥC; il est vêtu d'un grand manteau bleu, en arrière un groupe de six personnages debout. A gauche de Job, sa femme : Η ΓΥΝΗ ΤΟΥ ΙΩΒ, regardant son mari; elle est vêtue d'une longue robe bleuâtre avec une double bande pourpre qui bride aussi ses manches, recouverte d'un grand manteau de pourpre, qui lui enveloppe les épaules et la tête et dont elle relève, de sa main gauche, un pan jusqu'à la hauteur de son visage pour éviter l'odeur des plaies. De la main droite elle tient une baguette jaune au bout de laquelle est passée la partie haute d'un petit vase à deux anses brisé, sans doute le tesson du pot dont Job faisait usage pour râcler ses ulcères. Derrière elle, sur un socle sculpté, peint en gris violet, autour duquel est nouée une écharpe pourpre, est posé un grand vase à anses, de couleur jaune ocre richement décoré, et à l'arrière-plan sont légèrement esquissés en bleu des motifs d'architecture. (Job, II.)

Fol. 75. — C'est le Discours VIII. *Ad patrem cum ei curam Ecclesiæ Nazianzeni commisisset.* Inc. : Τὸ στόμα μου ἤνοιξα καὶ... Aucune allusion à la transfiguration dans ce discours.

C'est probablement la plus ancienne représentation qui nous ait été conservée de cette scène évangélique. Elle occupe une page entière et la perfection de l'exécution répond à l'art de la composition (fig. 5420).

Jésus-Christ est debout sur la montagne, tête nue, nimbé d'or, barbe et cheveux châtains, vêtu d'une longue tunique bleu clair, à bandes d'or, recouverte par un manteau vert clair, orné de deux bandes pourpre; la main droite, ramenée sur la poitrine, bénit; la main gauche pend le long du corps et tient un rouleau. Aux côtés de Jésus, à droite, Moïse, imberbe et cheveux châtains : ΜΩΥCΗC; à gauche, Élie, grisonnant de la barbe et des cheveux : ΗΛΙΑC; ils sont vêtus tous deux d'une longue tunique bleue, à bandes d'or, recouverte d'un grand manteau blanchâtre à reflets violacés.

Le Christ se dégage au sein d'une zone de lumière, de couleur beige, qui enserre et éclaire aussi Moïse et Élie, et au-dessus de laquelle plane la main divine, vêtue de pourpre, sortant d'un nuage bleu. Derrière Moïse et Élie sont deux plamiers à troncs dorés, surmontés de feuilles vert foncé et chargés de régimes de dattes violettes, qui tombent lourdement.

Au pied de la montagne, debout, à gauche de la composition, saint Pierre : ΠΕΤΡΟC, la main droite élevée vers le Christ et retenant le pan de son manteau de la main gauche; au milieu, courbé, prêt à mettre un genou en terre, saint Jean : ΙΩΑΝΝΕC; à droite, un genou en terre, la main gauche touchant le sol, le bras droit levé et la main ouverte pour se protéger la vue contre l'éclat de l'apparition, saint Jacques : ΙΑΚΩΒΟC.

Tous trois nimbés d'or, vêtus de longues tuniques bleues à bandes d'or, recouvertes de manteaux verdâtres, ornés de bandes pourpre; les pieds chaussés de sandales. Pierre et Jean ont la barbe et les cheveux gris, Jacques est châtain rouge. Le sol est vert, la montagne bistre, ses contreforts bleu, violet et bleu. (Luc., IX, 28-32.)

Dans la partie supérieure du cadre d'or, qui entoure cette scène, on lit en onciales rouges : + Η ΑΓΙΑ ΜΕΤΑΜΟΡΦΩCΙC.

Sur la montagne, à la hauteur du pied droit du Christ, on lit en onciales blanches : Η ΜΕΤΑΜΟΡΦΩCΙC.

Waagen a fait observer que cette peinture offre une étroite ressemblance avec la transfiguration représentée dans le *Calendario* en mosaïque au trésor de San Giovanni à Florence, du Xe siècle. On peut ajouter que cette composition se retrouve avec quelques modifications de détail dans un évangéliaire du monastère d'Iviron, au Mont-Athos [2], dans une mosaïque conservée au musée du Louvre [3], et dans la peinture du ms. grec *1156* du Vatican (XIIe siècle [4]).

Fol. 78. — Ici peinture et texte sont parfaitement d'accord, il s'agit de la grêle. Inc. Τί λύετε τάξιν ἐπαινουμένην... La miniature est divisée en deux peintures superposées (fig. 5421). Celle du haut représente un paysage agreste, champs et forêts, à droite un champ de blé mûr, à gauche une colline couverte de ceps de vignes, au premier plan une prairie, et la grêle tombe par flocons réguliers, comme un quinconce. Sur le cadre d'or qui sépare les deux scènes : Η ΠΛΗΓΗ ΤΗC ΧΑΛΑΖΗC.

Dans le tableau inférieur, saint Grégoire prononce son discours Ο ΘΕΟΛΟΓΟC ΔΗΜΙΓΟΡΩΝ c'est-à-dire, le théologien haranguant (le peuple). Derrière lui, deux groupes d'hommes et de femmes. Le saint porte un manteau rouge, devant lui deux vieillards ont des manteaux de couleur ocre et violacée, le second laissant voir le bas d'une tunique verdâtre, et derrière, un monument demi-circulaire à abside recouverte d'un toit. Sur la paroi gauche de cet édifice peint en vert, on aperçoit quelques lettres onciales blanches, presque effacées.

Fol. 87 *v°*. — Miniature disposée sur trois registres et représentant des scènes de la vie de Jésus-Christ et la conversion de saint Grégoire de Nazianze (fig. 5422).

1er *registre.* — 1° Le Christ : $\overline{\text{IC}}$ $\overline{\text{XC}}$, drapé dans un grand manteau de pourpre, orné d'une bande d'or, sur l'épaule, est debout dans une prairie verte, sur les rives du lac de Génésareth. Il tient dans la main gauche un rouleau de parchemin blanc, étend sa main droite bénissante dans la direction de deux pêcheurs : ΠΕΤΡΟC et ΑΝΔΡΕΑC vêtus de courtes tuniques, debout dans leur barque, de couleur brune, et tournés vers lui; André tire un filet hors de l'eau. Une autre barque, plus bas, contient ΙΩΑΝΝΗC et ΙΑΚΩΒΟC. Jean tend les bras vers Jésus et semble inviter son frère à le suivre. (Matth., IV, 18-22; Luc., V, 1-7.)

2° Jésus, toujours désigné par les initiales de son nom et suivi d'un groupe de disciples dont le premier

[1] Willemin, *Monuments français inédits*, 1806-1839, 2 vol. in-fol. a donné dans sa planche XIII l'arcade du milieu; dans les planches XII, XIV et XV, il a donné quatre diverses sortes de trônes, deux lits, un autel et un candélabre d'après le ms *510;* voir aussi Hangard Maugé, *Arts somptuaires*, 4 vol. in-4°, Paris, 1857-1858, t. I, p. 56, donne le fol. 71 v°. — [2] A. Kuhn, *Allgemeine Kunst-Geschichte*, in-8°, Einsiedeln, 1897, t. III, p. 156, fig. 166. — [3] J. Labarte, *Histoire des arts industriels*, pl. CXX. — [4] Seroux d'Agincourt, *Histoire de la décadence de l'art*, pl. LVII, n. 9.

est drapé dans une ample toge blanche, lève la tête et étend le bras droit dans la direction de Zachée, sous la figure d'un nain, monté sur un sycomore pour apercevoir Jésus entrant à Jéricho. (Luc., XIX, 1-5.)

Le minuscule Zachée : ZAKXAIOC, porte une courte tunique de couleur bleue, avec deux rondelles de couleur pourpre à hauteur du genou, un manteau rouge lui couvre les épaules ; à sa gauche au pied du sycomore, est figuré un habitant de Jéricho, dont on aperçoit le buste couvert d'un manteau jaune.

3° Sur une estrade de couleur jaune ocre, est posé un banc, sur le banc un coussin rouge, et Matthieu le publicain s'y trouve assis : MAΤΘAIOC O TEΛΩNHC.

Il porte une tunique talaire de couleur bleuâtre et violacée, à bandes pourpre, et les deux mains étendues devant lui, il cache un monceau de pièces d'or posées sur un bureau, drapé d'une étoffe bleuâtre à bandes pourpre. A l'arrière-plan, un édifice semi-circulaire dont la partie inférieure est drapée de même que le bureau, et la partie supérieure est peinte en rose. Matthieu tourne la tête vers $\overline{IC}$ $\overline{XC}$ qui se tient debout, en arrière et étend vers lui son bras droit, le bénissant et lui faisant signe de le suivre. Immédiatement à côté, on voit le Christ avec le publicain, qui a écouté son appel O TEΛONHC AKOΛOYΘ(ει) TΩ $\overline{XΩ}$ et le suit, portant dans ses deux mains un livre fermé, orné d'une riche reliure d'or chargée de gemmes. (Luc., V, 27-28; Matth., X, 3.)

2e *registre*. — 1° Debout, à la droite du Christ, l'apôtre Philippe : ΦHΛIΠΠOC, imberbe, vêtu d'une tunique bleuâtre à bandes pourpre, presque entièrement recouverte d'un ample manteau verdâtre; de la main gauche, qui relève un des pans du manteau, il tient un rouleau. A la gauche du Christ, et marchant vers lui, le corps légèrement incliné et les bras ouverts, un autre personnage imberbe portant une tunique talaire de couleur rouge à parements d'or; c'est le jeune homme riche de la parabole qui interroge Jésus sur le moyen de gagner la vie éternelle :

ΟΠΛΟΥCIOC ΕΠΕΡΩΤΩΝ
ΤΟΝ $\overline{XN}$

(Matth., XIX, 16-22; Marc., X, 17-22; Luc., XVIII, 18-23).

2° Le Christ étendant le bras droit s'adresse à Nathanaël :

Ο $\overline{IC}$ ΔIAΛEΓOMENOC
ΤΩ NAΘANAHΛ

abrité sous un figuier et à la gauche duquel se tient saint Philippe; tous deux sont vêtus de longues tuniques bleuâtres, à bandes pourpre (celle de Nathanaël avec deux petits ornements carrés de couleur pourpre vers le bas), recouvertes de grands manteaux de couleur ocre pour Nathanaël et verdâtre pour Philippe. (Joa., I, 47-48.)

On voit l'intention qui a présidé à la composition de ces deux registres, c'est la vocation des apôtres : H KΛHCIC TΩN AΠOC (τολων), ainsi que l'indique le titre en onciales rouges écrit dans la partie supérieure du cadre d'or.

3e *registre*. — Le sujet change complètement. Nous revenons ici à saint Grégoire de Nazianze.

1° Le père du saint est couché sur un lit de repos en bois doré, tendu tout autour d'étoffe pourpre, avec ornements blancs, et devant lequel est posé un grand marche-pied également doré : sur le lit est posé un matelas bleu et un oreiller vert. Saint Grégoire de Sazime est vêtu d'une longue tunique blanchâtre et ses jambes sont enveloppées dans une étoffe rouge. Derrière lui, sainte Nonne, sa femme, debout, la tête et les épaules recouvertes d'une étoffe de couleur lie de vin, le saint, s'appuyant sur le bras gauche, se retourne vers elle. A l'arrière-plan, à droite, un petit édicule verdâtre surmonté d'une sorte de galerie dorée; à gauche, un grand édifice de couleur ocre, couvert de tuiles rouges, à porte carrée, et flanqué d'une autre petite construction à porte en plein-cintre, avec un toit également arrondi et couvert de tuiles rouges. Sur la bande d'or qui sert d'encadrement au tableau on lit : O Π(ατ) HP TOY ΘEOΛOΓOY ΛEΓΩN ΠΡ(ος) THN ΓYNEKA AYT(ου) . EYΦPANΘHN EΠI TOIC EIPHKOCI MOI. (Psaum., CXXI., 1.)

2° Grégoire s'est levé, vêtu d'une longue tunique bleuâtre, il se dirige vers un évêque qui l'incorpore au nombre des catéchumènes : O Π(ατ) HP TOY ΘEOΛOΓOY KATHXOYMENOC.

L'évêque est vêtu d'une longue tunique verdâtre, recouverte d'un manteau violet, sur lequel est posé le pallium écru à croix violettes. Derrière lui, un autre évêque, vêtu d'une tunique bleuâtre et d'un manteau vert. A l'arrière-plan édifice de couleur ocre, avec un toit en tuiles rouges, comme le précédent.

3° Baptême de Grégoire plongé dans un baptistère cruciforme aux rebords dorés, le pavement du baptistère est violet. L'évêque officiant est monté sur une petite estrade verte à trois marches, et vêtu d'une longue tunique ocre, avec un manteau violet. Un disque de lumière entoure la cuve baptismale et le baptisé; on lit au-dessus : OΠ(ατ)HP TOY ΘEOΛOΓOY BAΠTIZOMENOC.

Fol. 104 *r°*. — Le texte est celui du Discours XX : *In laudem Basilii magni Cæsariensis episcopi*. Inc. : Ἐμελλεν ἄρα πολλὰς... Miniature divisée en quatre registres (fig. 5423).

1° *registre*. — 1° Basile et Emmelie, avec leur fils saint Basile, fuyant la persécution, se sont réfugiés dans une caverne des montagnes du Pont :

+ O AΓIOC BACIΛEIOC CYN TOIC ΓONEYCIN
EN TΩ OPEI

En réalité, ce ne sont pas les parents du saint, mais ses grands parents : X et sainte Macrine, qui se réfugièrent dans les montagnes du Pont pendant la persécution de Maximien. Dans une sorte de lucarne pratiquée dans un rocher peint en rose, trois bustes apparaissent, drapés de bleu, d'ocre et de vert. Sur les pentes de la colline boisée, quatre cerfs et biches, de couleur fauve, le dos tacheté, se dirigent vers la caverne et vont servir de nourriture aux fugitifs, ainsi qu'on le peut lire dans le sermon XLIIIe, n. 5-7, de saint Grégoire de Nazianze.

2° Saint Basile vient à Athènes où il suit, avec son ami Grégoire, le futur évêque de Nazianze, les leçons des sophistes en vogue : Himerius et Prohæresius. Une sorte de petit temple circulaire élevé sur une base cubique, au devant de laquelle sont sculptées trois figures en haut-relief, sépare cette scène de la précédente. Les deux saints, portant le nimbe d'or et des manteaux vert et violet par-dessus leurs tuniques blanches, sont assis sur des gradins, un peu en arrière de leur maître, barbu et chevelu à souhait. Celui-ci a le buste et le bras droit nus, le corps drapé dans un ample manteau bleuâtre à reflets pourpre et porte un rouleau de la main gauche. A l'arrière-plan, divers édifices à toits et coupoles, peints en gris, brun et bleu, ceints d'un mur avec tours, peints en rose et au-dessus desquels se dressent deux statuettes, représentant la ville d'Athènes.

2e *registre*. — 1° A son retour à Césarée, le saint : O AΓIOC BACIΛEIOC, a reçu la prêtrise et l'épiscopat, il écrit lettres, traités et règles. En costume épiscopal, il est assis sur un coussin rose à bandes bleues, posé sur un tabouret doré; de la main droite il tient une plume, devant lui un livre ouvert sur un pupitre doré, à ses pieds un encrier rond sur un escabeau doré. A l'arrière-plan un petit édifice peint en rose et bleu.



5411. — Fol. B. Le Christ en majesté.



5412. — Fol. 3 v°. Annonciation et Visitation. Histoire de Jonas.



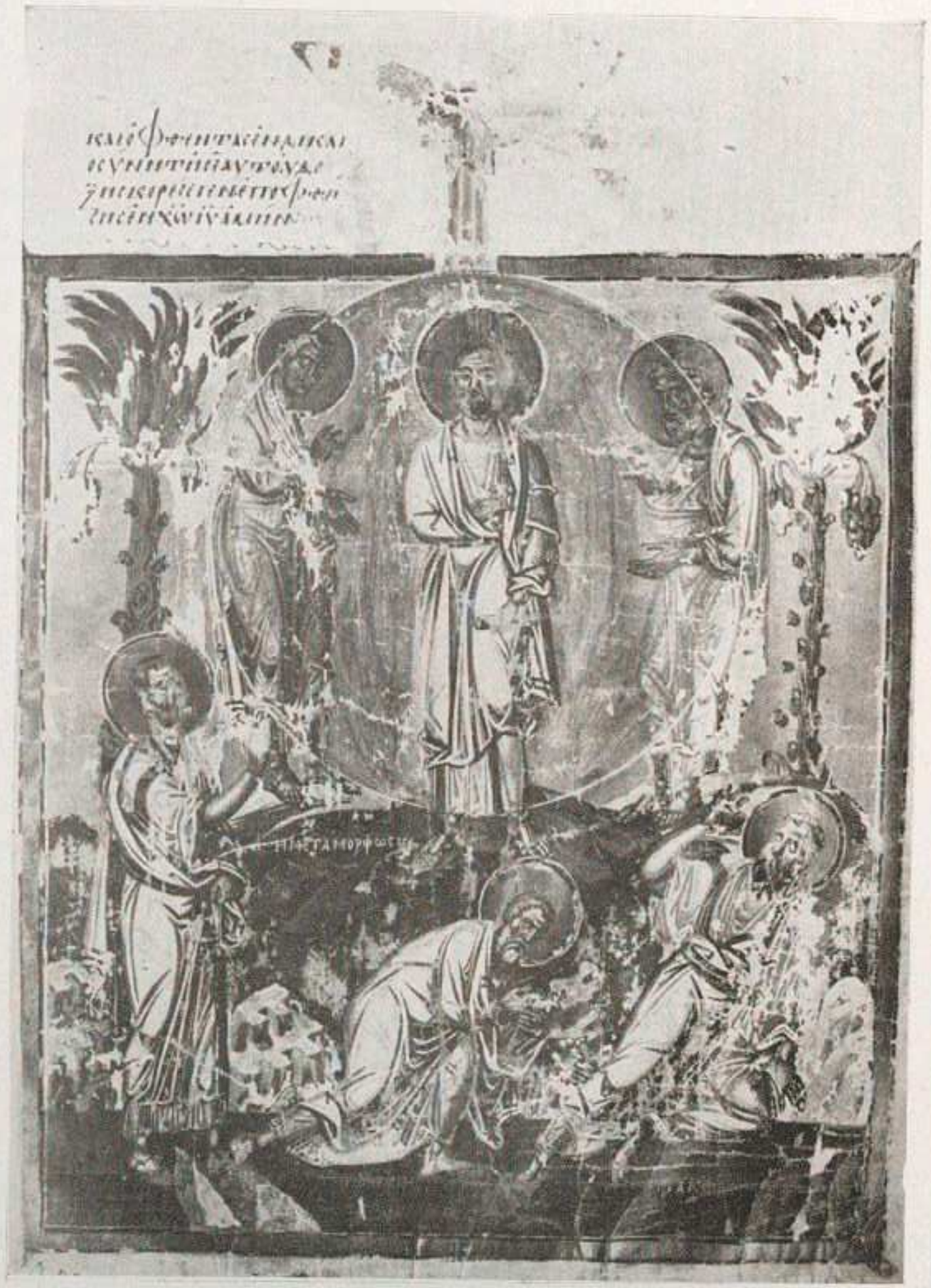
5413. — Fol. 30 v° Passion, Mort, Ensevelissement et Résurrection du Christ.



5415. — Fol. 43 v°. S. Grégoire, S. Césaire, Ste Gorgonie.



5414. — Fol 32 v°. Martyre des douze apôtres.



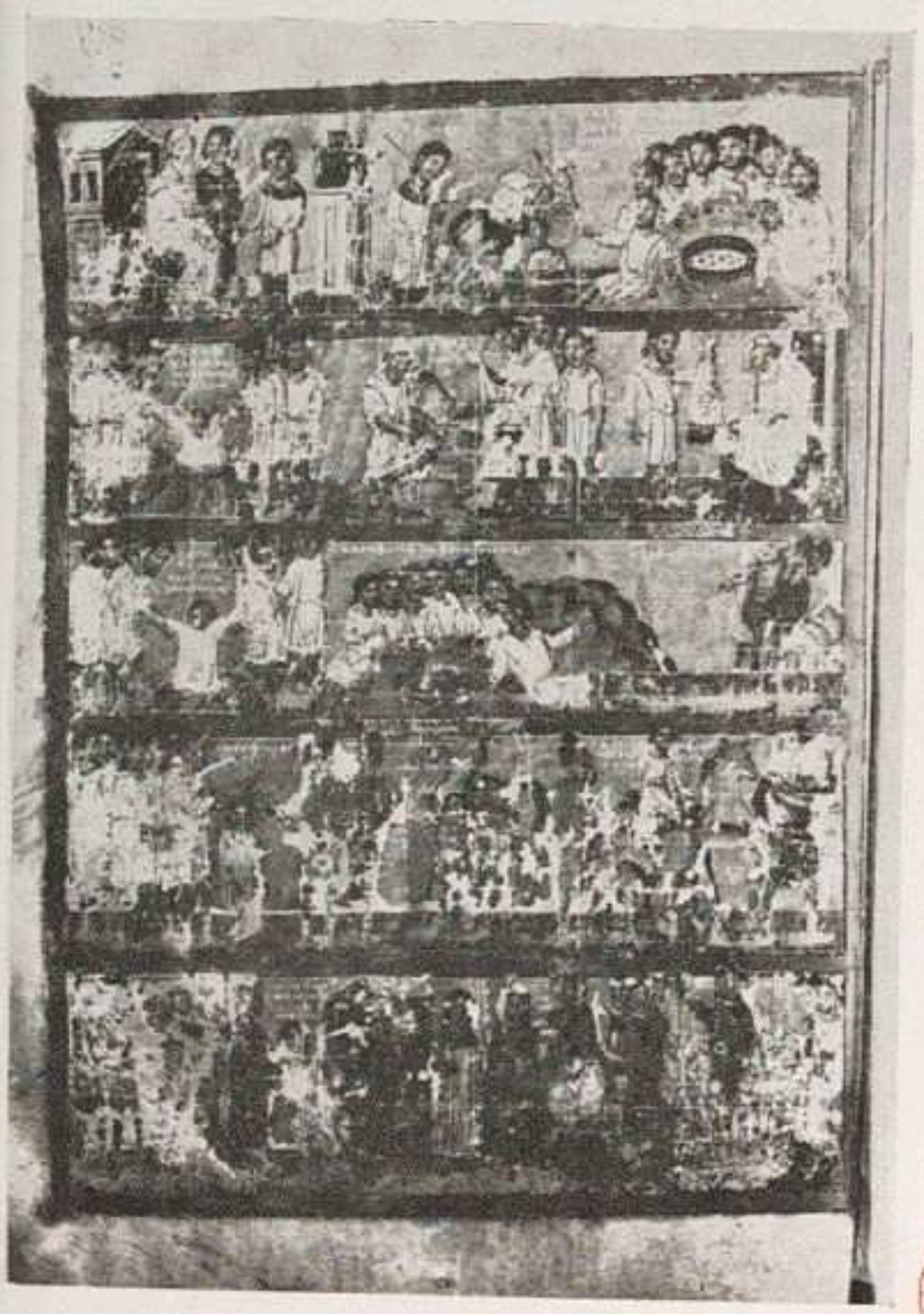
5420. — Fol. 75. La Transfiguration.



5416. — Fol. 52 v°. Histoire d'Adam et d'Ève.
Moïse reçoit la Loi. Les deux Grégoire.



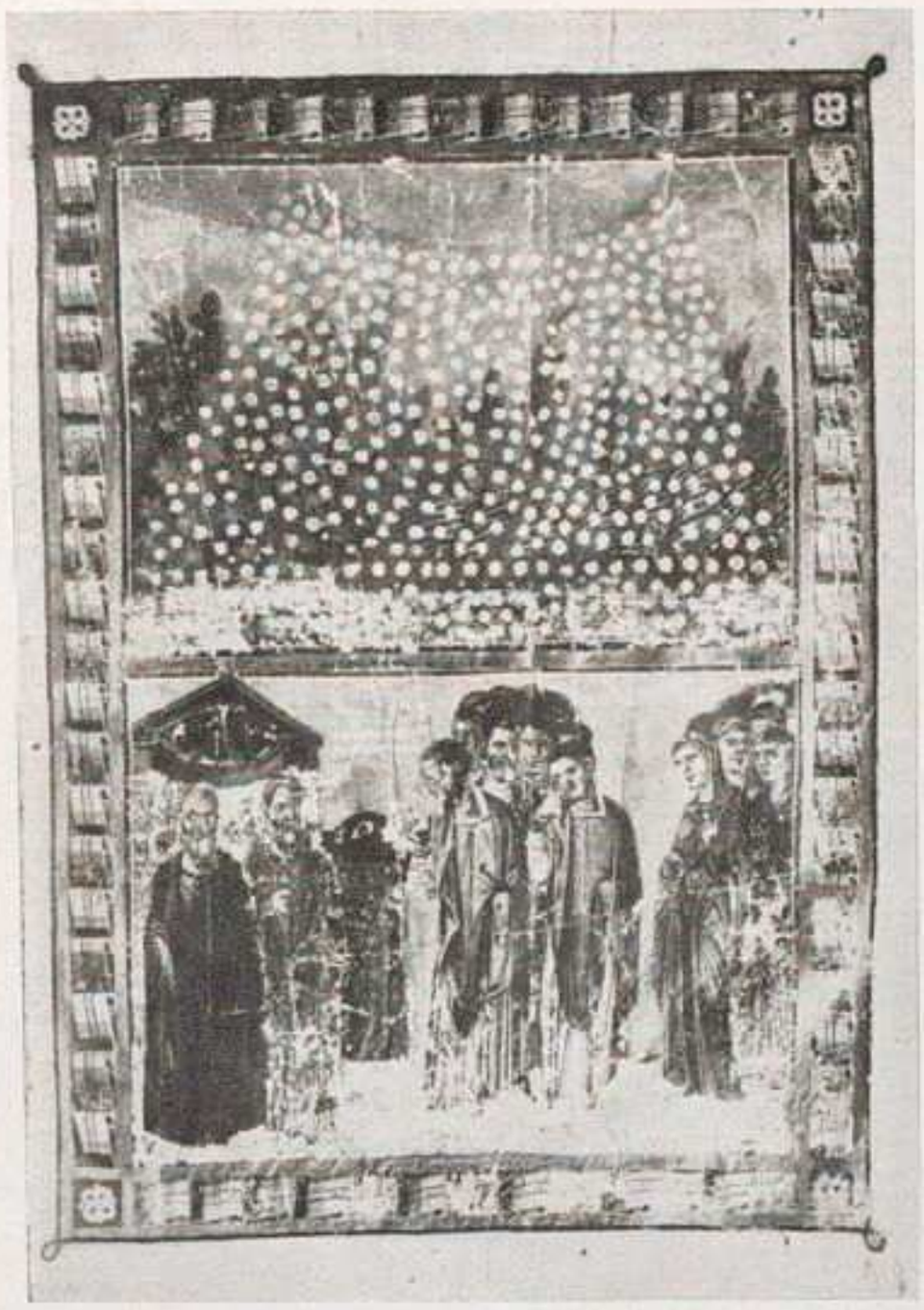
5417. — Fol. 67 v°. Vision d'Isaïe
et consécration épiscopale de saint Grégoire.



5418. — Fol. 69. Histoire de Joseph.



5419. — Fol. 71 v°. S. Basile, S. Grégoire de Nysse
et S. Grégoire de Nazianze; Histoire de Job.



5421. — Fol. 78. La grêle. S. Grégoire prêchant.



5422. — Fol. 87 r°. Scènes de la vie du Sauveur; Conversion de S. Grégoire de Nazianze.



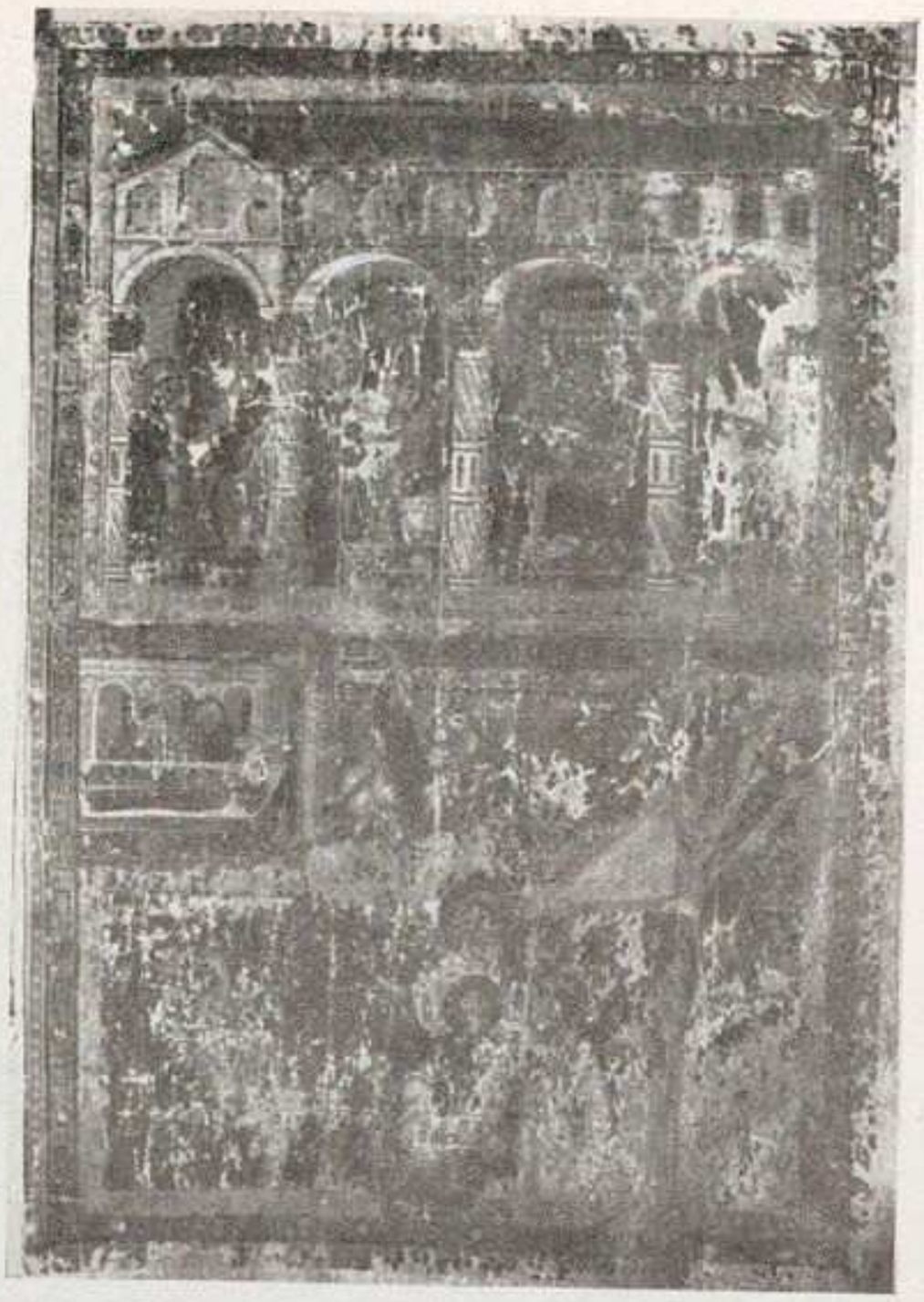
5423. — Fol. 104. Scènes de la vie et mort de S. Basile.



5424. — Fol. 137. Adoration des mages; Hérode; Zacharie; Présentation de Jésus au temple.



5425. — Fol. 143 v°. Jérémie, David, le bon Samaritain. Guérison du paralytique.



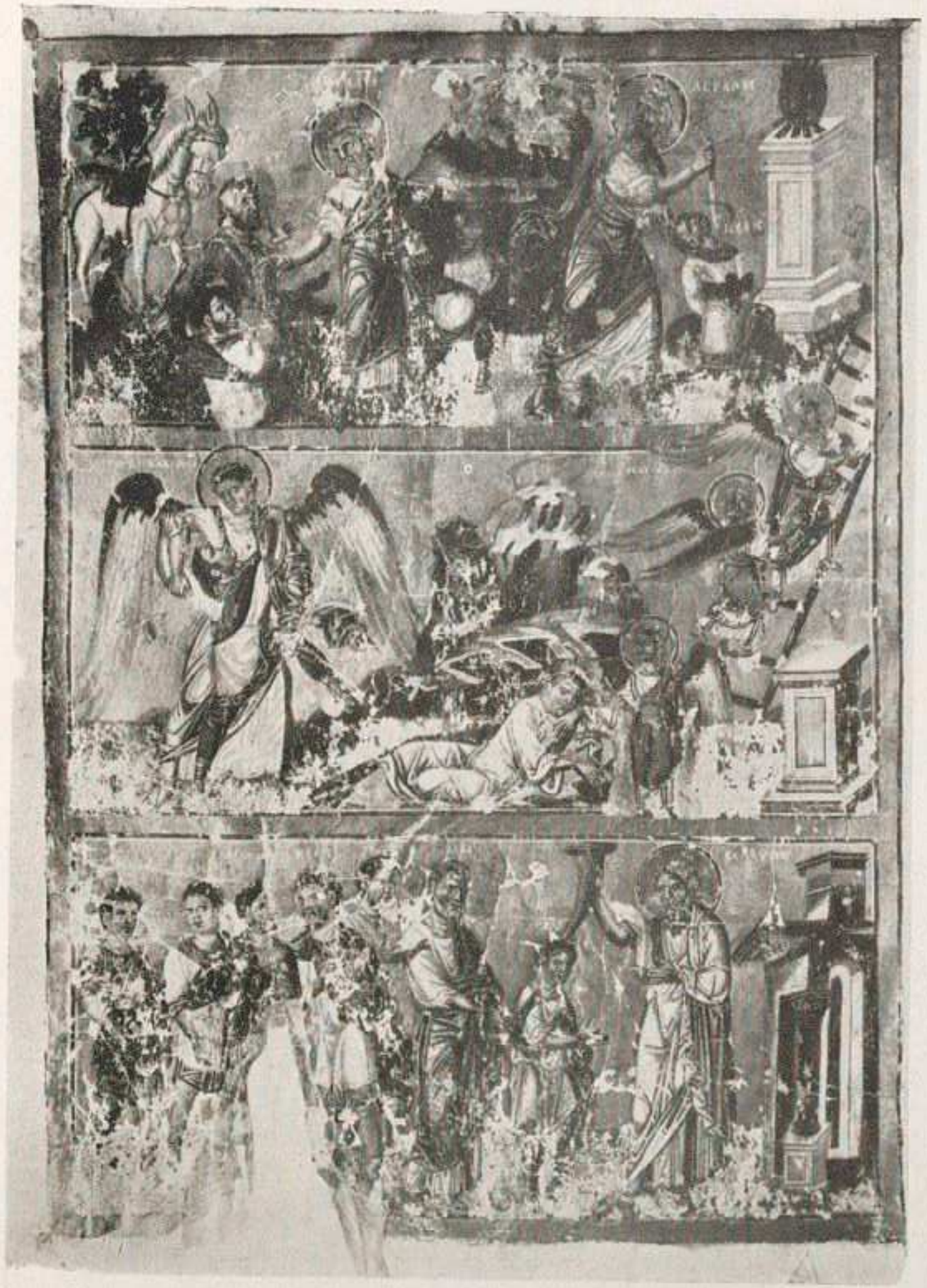
5426. — Fol. 149. S. Basile et S. Grégoire soignant les malades. Le mauvais riche.



5427. — Fol. 165. Jésus parmi les docteurs; Jésus tenté par Satan; multiplication des pains.



5428. — Fol. 170. Miracles du Sauveur; S. Pierre marchant sur les eaux.



5429. — Fol. 174. Sacrifice d'Abraham. Lutte de l'ange et de Jacob. Samuel oignant David.



5430. — Fol. 196. Résurrection de Lazare. Le repas chez Simon. Entrée du Christ à Jérusalem.

2° Dans la nuit où saint Basile devait être exilé par ordre de l'empereur Valens, le fils de celui-ci tombe malade et Valens supplie l'évêque : ΟΥΑΛΗC ΠΕΡΙΤΡΕΠΟΜΕΝΟC qui se rend au palais, et Valens ayant refusé de renoncer à l'arianisme, son fils meurt : + Ο Υ(ιο)C ΤΟΥ ΟΥΑΛΗ(ντος) ΤΕΘΝΗΚΩC.

Le saint est nimbé d'or, debout, vêtu des ornements pontificaux, tenant le livre des Évangiles fermé, suivi d'un clerc, qui porte un encensoir d'or allumé, avec la boîte à encens également en or. Le clerc porte une longue tunique blanche avec poignets pourpre. Derrière eux un baldaquin doré et gemmé, supporté par quatre colonnes également dorées. Valens porte le vêtement impérial, il est suivi d'un officier vêtu d'une longue tunique bleuâtre, avec larges parements d'or, qui avance la main gauche comme pour soutenir l'empereur. Au fond de la scène, le jeune prince, imberbe, vêtu de pourpre, couché sur un lit recouvert d'un matelas bleu, et drapé d'une étoffe pourpre, bordée d'or et ornée de pierreries.

3° Valens assis sur son trône veut signer l'ordre d'exil du saint, mais sa plume se rompt à trois reprises. Au premier plan, un serviteur impérial, vêtu d'une courte tunique blanche, brodée d'or, pousse le saint par les épaules sur le chemin de l'exil : ΒΑCΙΛΕΙΟC ΕΞΟΡΙΖΟΜΕΝΟC.

A l'arrière-plan, petit édicule de forme circulaire, peint en rose, avec frise ornée de couleur grise et dorée, surmonté d'une sorte de vase également doré.

3e *registre.* — L'assesseur d'un juge de Césarée voulait contraindre une veuve de naissance illustre à l'épouser. Celle-ci se réfugia près des autels, implorant la protection de saint Basile. Η ΠΡΟCΦΥΓΟΥCΑ ΓΥΝΗ ΤΩ ΑΓΙΩ ΒΑCΙΛΕΙΩ.

Le saint, debout, se détache sur une arcade peinte en gris, bleu et violet, devant lui se trouve l'autel, drapé d'une étoffe rose et sur lequel est posé le livre des Évangiles fermé, recouvert d'une riche reliure d'orfèvrerie. La veuve est prosternée au pied de l'autel, vêtue d'une longue tunique bleuâtre, recouverte d'un ample manteau de couleur ocre, tandis que l'assesseur du juge, vêtu d'une robe rouge, en étoffe brochée et ornée de pourpre, veut le retenir par l'épaule droite. Le gouverneur de Césarée mande Basile par devant lui et ordonne de le dépouiller de ses habits, mais le peuple s'y oppose, se révolte et vient le délivrer. Le gouverneur, vêtu d'une tunique bleuâtre recouverte d'un grand manteau blanc, avec parements pourpre, est assis sur un coussin rose, au fond d'une petite abside; devant lui est une table recouverte d'une étoffe blanche, bordée de pourpre Ο ΥΠΑ(ρ)Χ(ος) ΕΠ...Ρ.... (απο) ΥΘΙΝΕ ΤΟΝ Α(γι)Ο(ν δ) Α (σιλ) ΕΙΟΝ.

Saint Basile est debout devant lui, vêtu d'une longue tunique bleuâtre, et un serviteur qui porte une courte tunique et des braies roses, avec bande bleue au-devant de sa tunique, arrache des deux mains, avec violence, un manteau de couleur ocre, posé sur les épaules du saint. Plus loin, les habitants de Césarée se portent au secours de saint Basile : + Ο ΛΑΟC ΚΑΤΑ ΤΟΥ ΥΠΑΡΧΟΥ, les hommes sont armés de bâtons et de massues; les femmes brandissent leurs fuseaux.

4e *registre.* — Saint Basile mort, nimbé d'or, vêtu des ornements épiscopaux, tenant sur la poitrine le livre des Évangiles fermé et richement relié; le saint est étendu sur un matelas vert posé sur un lit doré, soulevé par quatre porteurs, vêtus de longues tuniques blanches, couvertes de manteaux de couleur ocre, rose et violacée : Ο ΑΓΙΟC ΒΑCΙΛΕΙΟC ΕΝΤΑΦΙΑΖΟΜΕΝΟC.

Deux autres personnages, vêtus de longues tuniques blanches à bandes rouges, recouvertes de manteaux verts, précèdent le corps; ils tiennent des chandeliers dorés avec cierges allumés, et se dirigent vers l'église peinte en rose et bleu, avec toits bruns; la foule suit.

Fol. 137 *r°*. — Discours XIX (édit. des bénédictins, IXe de l'édit. Morel), adressé au répartiteur Julien : Τίς ἡ τυραννὶς... Vers la fin de ce discours, on trouve quelques allusions aux mages, à Hérode, qui ont été saisies par le miniaturiste, dont la composition est divisée en trois registres (fig. 5424).

1er *registre.* — On y a représenté l'adoration des mages. 1° La vierge Marie, nimbée d'or, vêtue d'un long manteau de pourpre qui la recouvre entièrement, est assise sur un siège doré, surmonté d'un coussin vert, orné de deux bandes d'or, enrichies de gemmes et de perles; les pieds chaussés de rouge posent sur un escabeau doré. Sur ses genoux, Jésus enfant, nimbé d'or, vêtu d'un manteau doré, étend la main droite dans la direction des mages chargés de leurs présents. Derrière la Vierge, son époux ΙΩCΗΦ nimbé d'or, grisonnant, vêtu d'une longue tunique bleue, à bandes pourpre, recouverte d'un grand manteau, violacé. Au fond de la scène, on aperçoit à mi-corps, dans le ciel, l'ange qui a conduit les mages, il est vêtu de blanc, la tête nimbée d'or, les cheveux ceints d'un bandeau blanc, les ailes ouvertes, il tient de la main droite une longue baguette. Les trois mages, coiffés du même bonnet blanc orné de deux bandes pourpre, offrent l'or, l'encens et la myrrhe dans des récipients qui ressemblent à des bols, le premier de couleur verdâtre, les deux autres dorés. Ils sont vêtus de riches habits bleu, vert, pourpre et rouge, rehaussés de bandes d'or. Les deux premiers sont barbus, le troisième imberbe; à remarquer, la carnation naturelle et uniforme de tous les personnages, à l'exception de Jésus, de la Vierge et de l'Ange, comme aussi plus bas d'Élisabeth et de Jean, qui ont le teint verdâtre. Au-dessus de la scène on lit en onciales rouges sur le cadre d'or [1] : Ἡ ΠΡΟCΚΎΝΗCIC ΤΩ̄Ν ΜΆΓΩΝ.

2° L'ange tenant une baguette de la main gauche, vêtu d'une longue tunique bleuâtre, à bandes d'or, bordée de pourpre, rehaussée d'or sur les épaules, et recouverte d'un ample manteau blanc flottant, marche à grands pas, les ailes violettes éployées, dans la direction des trois mages qui dorment sur un tertre vert. Au-dessus de la scène, on lit en onciales blanches, se détachant sur le fond bleu : Ο ΧΡΗΜΑΤΙCΜΟC ΤΩΝ ΜΑΓΩ(ν).

(Matth., II, 1, 9-12.)

2e *registre.* — 1° Le roi Hérode : ΗΡΟΔΗC, portant un diadème d'or gemmé, vêtu d'une tunique rose, rehaussée d'or aux épaules, et recouverte d'un grand manteau pourpre, est assis sur un coussin rouge, doré aux extrémités et posé sur un trône avec marche-pied, également doré. Derrière lui, se tiennent debout, deux personnages imberbes, vêtus d'une longue tunique rose, rehaussée d'or aux épaules et recouverte d'un long manteau blanc, à parements d'or. Devant Hérode, on voit le bourreau, debout, vêtu d'une tunique et de braies rouges avec ornements d'or; de la main droite, il élève un large glaive, tandis que de la main gauche il tient suspendu par les cheveux un petit enfant, vêtu d'une courte tunique rouge, avec parement verdâtre, et s'apprête à l'égorger. Au-dessus, on lit en onciales blanches : Η ΒΡΕΦΟΚΤΟΝΊ(α). (Matth., II, 16; et *Protévangile de Jacques*, ch. XXII.)

2° La femme du prêtre Zacharie, Élisabeth : ΕΛΙCΑΒΕΤ est figurée à mi-corps sur une terrasse au pied d'une montagne, elle est enveloppée dans un large manteau pourpre et tient son fils Jean : Ο ΠΡΟΔ(ρ)ΟΜΟC nu-tête, dont on n'aperçoit que le haut du buste, drapé d'une étoffe de couleur ocre. Zacharie,

[1] J. Labarte, *Hist. des arts industriels*, 1864, t. III, p. 9, p. 41.

ZAXAPIAC, nimbé d'or, revêtu de ses ornements sacerdotaux, le bras droit ramené sur la poitrine et l'autre étendu, dans l'attitude de la frayeur, est à demi-couché, un genou en terre, au bas du gradin de l'autel, drapé de rouge; derrière l'autel se dresse une abside ouverte, ornée au haut d'une frise rouge et surmontée d'une sorte de baldaquin couleur ocre. Au-devant d'Élisabeth et de Zacharie s'avancent deux soldats, armés de lances, dont l'un cherche Élisabeth et Jean et l'autre perce Zacharie. (*Protévangile de Jacques*, c. XXII, XXIII.)

3e *registre*. — La Vierge debout, entièrement drapée dans un manteau pourpre, présente son fils au grand prêtre Siméon. Derrière elle se voit saint Joseph : IωCHΦ, debout, portant deux tourterelles dans le pli de son manteau. Le grand prêtre CYMEωN s'apprête à recevoir l'enfant, vêtu et nimbé d'or, qui tend les bras vers lui; il a la tête nimbée d'or et est vêtu d'une longue tunique bleue à bandes pourpre, recouverte d'un grand manteau verdâtre, qui lui cache les mains. Derrière lui l'autel, recouvert d'une draperie rouge, rehaussée d'or et de gemmes, avec un semis, sur les côtés de fers de lance et de pois, disposés en triangle et de couleur verte. Le socle de l'autel est de couleur pourpre; le baldaquin, orné de pierres précieuses et doré, est un véritable *ciborium* (voir ce mot), supporté par quatre colonnes de marbre blanc, à chapiteaux dorés, et le tout se détache sur un fond vert. Au-dessus, en onciales blanches, le nom de la fête : Ἡ ΥΠΟΠΑΝΤΉ.

(Luc., II, 24; *Protévangile de Jacques*, c. XXIV.)

Fol. 143 *v°*. — Discours XVII : *Ad cives nazianzenos gravi timore perculsos*. Τὴν κοιλίαν μου... Le commencement de ce texte est emprunté à Jérémie, le reste aux psaumes de David, miniature divisée en trois registres (fig. 5425).

1er *registre*. — 1° Jérémie, nimbé d'or, vêtu d'une tunique bleuâtre, teintée de gris dans la partie inférieure, le genou droit replié, descendu dans le bourbier, couleur lie de vin, par ordre du roi Sédécias. Deux hommes vêtus de tuniques courtes, l'une rouge, l'autre ocre, rehaussées d'or au cou et au bas, descendent Jérémie à l'aide de cordes. Sédécias surveille l'opération de la fenêtre de son palais peint en gris et violet; il porte une couronne d'or, un vêtement rose rehaussé d'or; au fond du tableau est un autre édifice, peint en rouge, avec une frise dorée, sous laquelle on aperçoit trois petites fenêtres rectangulaires. Au-dessus de la scène, en lettres onciales blanches[1] : IEPE-MIAC EN BOPBOPω·

2° Ce qui concerne la pénitence de David vise les citations des psaumes contenues dans le même discours. David vêtu d'une longue tunique pourpre, avec parements et bordures d'or, orné de pierres précieuses et de perles, chaussé de brodequins rouges enrichis de perles, est agenouillé devant le prophète Nathan : ΔA(υι) Δ. HMAPTIKA TΩ KΩ. Nathan, debout, devant lui, répond : KAI KC AΦHΛE(N)TO AMAPTHMA COY.

Le prophète est nimbé d'or, vêtu d'une longue tunique bleuâtre avec deux larges bandes d'or, recouverte d'un grand manteau verdâtre, bordé de pourpre. NAΘAN O ΠPOΦHTHC.

Aux pieds du prophète un petit édifice. Derrière David, son trône doré et gemmé, recouvert d'un coussin, tendu de pourpre, sous le baldaquin doré, orné de pierreries, supporté par quatre colonnettes, également dorées et qui reposent sur une sorte de petit édicule peint en rouge, avec frise dorée, on aperçoit le buste de BHPCABEE les cheveux ceints d'une couronne d'or, ornée de pierreries et enveloppée dans un voile blanc. Toute la scène est dominée par un ange O APXHCTPATHΓOC nimbé d'or, vêtu d'une longue tunique bleuâtre, ornée d'une large bande d'or sur l'épaule droite, qui est recouverte d'un manteau blanc flottant; il étend la main droite et tient de la main gauche une longue lance rouge. (II Rois, XII, 13 sq.)

2e *registre*. — A gauche, la ville de Jérusalem : ΠO(λις) I(ηρουσα)ΛHM aux édifices teintés de rose, dans leur enceinte verdâtre, flanquée de tours, avec une porte en plein cintre bardée de fer; elle est bâtie sur un massif rocheux, de couleur violette, à l'extrémité duquel se dresse un petit édicule isolé, semblable à celui qui se voit à l'autre extrémité de la composition, près de Jéricho. Sur un âne violet s'avance un personnage vêtu de bleu avec un manteau rouge. Plus loin ce personnage a été désarçonné dans la montagne, deshabillé et criblé de blessures par trois voleurs habillés de courtes tuniques, verte, rouge et ocre, armés de bâtons et de massues, O ΠEPIΠECωN EIC TOYC ΛHCTAC.

On le voit plus loin encore, couché, presque nu, couvert de plaies, sur des rochers de couleur rose, dédaigné du geste par un prêtre et par un lévite : IEPEYC ΛEYITHC.

Le prêtre porte une longue tunique rose, recouverte d'un manteau de couleur ocre; le lévite, une longue tunique verdâtre, avec un manteau violet, et ce dernier à la tête couverte d'un petit bonnet treillissé de forme ronde. Tous deux gagnent la ville de Jéricho : ΠO(λις) IEPIXω, dont les édifices verdâtres sont ceints d'une muraille, flanquée de tours de couleur rose, avec une porte carrée, bardée de fer; elle est bâtie sur un massif rocheux, de couleur ocre, à l'extrémité inférieure duquel se dresse un petit édicule isolé semblable à celui qui avoisine Jérusalem. Sur le devant de la scène, le bon Samaritain est figuré sous les traits du Christ, nimbé d'or, vêtu d'une longue tunique pourpre, avec larges bandes d'or, recouverte d'un ample manteau, aussi de couleur pourpre, il a remis le blessé en selle après lui avoir bandé la tête et pansé les plaies. (Marc., X, 30-37.)

3e *registre*. — 1° Le Christ, debout, adresse la parole au paralytique et lui ordonne d'emporter son lit. Le paralytique s'est levé, il est vêtu d'une tunique courte de teinte blanchâtre, avec parements et bordures dorées, il tient son grabat sur ses épaules; ce grabat est entouré de draperies rouges et vertes. (Matth., IX, 6-7; Marc., II, 11-12; Luc., V, 24-25.)

2° Le Christ, debout, se retourne vers l'hémorroïsse, agenouillée derrière lui, que le contact de ses vêtements a subitement guérie; elle est vêtue d'une longue tunique violacée, recouverte d'un grand manteau de couleur ocre. Derrière le Christ, se tiennent debout trois apôtres, Pierre, Jacques et Jean, son frère; l'un couvert d'un manteau rouge, les deux autres drapés dans des manteaux blancs. A ses pieds, est prosterné Jaïre, chef de la synagogue, qui le supplie de venir guérir sa fille mourante; il est vêtu d'une tunique courte et de braies rouges rehaussées d'or et recouvertes d'un manteau bleuâtre. A l'extrémité de la composition, la malade étendue, vêtue d'une longue tunique bleuâtre, la tête, les épaules et les bras recouverts d'un voile rose; elle repose sur un lit doré, couvert d'un matelas écarlate, et tendu d'étoffe pourpre, bordée d'or. A la tête du lit, on aperçoit, à mi-corps, un groupe de femmes, debout et pleurant, dont les deux premières sont recouvertes d'amples manteaux roses et verts. Derrière elles, la maison de Jaïre, figurée par un édifice de couleur jaunâtre, avec un toit en tuiles roses; près de la porte ouverte se tiennent debout deux personnages, vêtus d'une longue

[1] Silvestre, *op. cit.*, pl. LXXI.

tunique verdâtre, recouverte d'un manteau de couleur ocre. Le premier de ces personnages, légèrement incliné et le bras droit allongé, semble inviter Jésus à pénétrer dans la maison [1]. (Marc., v, 22-43; Luc., VIII, 41-56.)

Fol. 149. — Discours XVI : *De pauperum amore*, Inc. : Ἄνδρες ἀδελφοι καὶ συμπένητες... Miniature divisée en deux compositions superposées (fig. 5426).

1er *registre*. — Saint Basile et saint Grégoire soignent les malades dans l'hôpital élevé par saint Basile à Césarée: Ο Α (γιος) ΓΡΗΓΟΡΙΟC Κ(αὶ) Ο Α (γιος) ΒΑCΙΑЄΙΟC ΘЄΡΑΠЄΥΟΝΤЄC ΤΟΥC ΑCΘЄΝЄΙC.

L'hôpital est figuré sous la forme d'un vaste édifice voûté, avec un étage, peint en rose, percé de nombreuses et larges fenêtres en plein cintre, à quatre ou six carreaux verts, avec imposte, le tout surmonté d'un toit en bâtière, couvert de tuiles grises. Au rez-de-chaussée, sous de grandes arcades en plein cintre, supportées par des colonnes bleuâtres, cannelées et coiffées de chapiteaux sculptés et dorés, on voit quatre scènes, dans lesquelles les deux saints, ou seulement l'un d'eux, nimbés d'or, vêtus de longues tuniques brunes, recouvertes d'un manteau pourpre, donnent leurs soins à des malades couchés.

2e *registre*. — C'est la parabole du mauvais riche : Ο ΠΛΟΥCΙΟC, que nous voyons vêtu d'une longue tunique pourpre, rehaussée d'or, monté sur un cheval gris richement caparaçonné; devant lui, son chien, de couleur ocre, avec un collier rouge au cou, lèche les plaies de Lazare : Ο ΛΑΖΑΡΟC, nimbé d'or, étendu presque nu sur l'herbe et implorant la pitié. Plus loin, à droite, Lazare mort, le corps enveloppé dans des bandelettes, déposé dans une anfractuosité de la montagne; à gauche, le mauvais riche mort, déposé en habits somptueux sur un lit de parade, tendu d'étoffes blanches et pourpre, bordées d'or. Deux personnages, en pleurs, se tiennent auprès du lit, vêtus de manteaux couleur rouge et ocre, et au fond on aperçoit le palais du nouveau riche dont les arcades sont peintes en gris et la façade en violet, avec ornements blancs, et qui est couvert de tuiles grises.

Plus bas, Lazare, nimbé d'or, vêtu d'une longue tunique couleur ocre, figuré à la taille d'un enfant, est assis dans le sein d'Abraham, où deux anges viennent de le déposer : Ο ΛΑΖΑΡΟC ЄΙC ΤΟΝ ΚΟΛΠΟΝ ΤΟΥ ΑΒΡΑΑΜ. Abraham et les anges sont nimbés d'or, et vêtus de longues tuniques bleuâtres avec bandes pourpre, recouvertes de grands manteaux blanchâtres. Les anges ont les cheveux ceints d'un petit bandeau blanc, et derrière eux s'étend une sorte de jardin avec des arbres verts et des fleurs blanches et rouges qui figurent sans aucun doute le paradis. Abraham est assis sur un trône doré, surmonté d'un coussin rouge, il étend la main droite vers le mauvais riche, nu et brûlant en enfer : Ο ΠΛΟΥCΙΟC ЄΝ ΤΗ ΚΑΜΙΝΩ. Le damné porte la main droite à sa bouche, implorant une goutte d'eau pour étancher sa soif.

(Luc., XVI, 20-31).

Fol. 165. — Discours XXIX : *De dogmate et constitutione episcoporum*. Inc. : Ὅταν ἴδω τὴν νῦν γλωσσαλγίαν... Rien, dans le texte, ne paraît avoir pu servir de thème à cette miniature, si ce n'est que l'auteur débute en disant qu'à la vue des sages d'un jour et des théologiens improvisés il lui prend envie, comme à Jérémie, de se retirer au désert. Trois registres consacrés à la vie de Jésus (fig. 5427).

1er *registre*. — Jésus enfant, ou plutôt adolescent, nimbé, vêtu d'une longue tunique pourpre, bordée d'or et drapé dans un manteau également de couleur pourpre, est assis devant une table recouverte d'un tapis bleuâtre et sur laquelle sont posées des tablettes teintées en pourpre. De chaque côté de Jésus, sur des sièges bas, sont assis deux personnages attentifs à ses paroles, vêtus de longues tuniques grisâtres, recouverts de manteaux de couleurs ocre et rose, avec une garniture bleue au col. Le fond de la scène est formé par une sorte d'abside dont la partie haute est décorée d'une frise peinte en rose et surmontée d'une corniche dorée. Au-dessus du Christ, sur la bordure d'or du cadre, on lit en onciales rouges : Ο $\overline{\text{XC}}$ ΜЄCΩΝ ΤΩΝ ΔΙΔΑCΚΑΛΩΝ.

A droite de cette scène, Jésus adolescent, debout, drapé dans son manteau, un rouleau dans la main gauche, avec un fond de montagnes bleues et roses.

A gauche, Jésus retrouvé par ses parents, sa mère l'embrasse; elle est vêtue entièrement par un manteau pourpre; en arrière, la tête un peu inclinée et comme pensif : (Ἰω)CΗΦ drapé dans un ample manteau blanchâtre, bordé de pourpre. Au-dessus de ce groupe : ΤΙ ΟΤΙ ЄΖΗΤΟΥΜ(ЄΝ) (C)Є. (Luc., II, 41-49.)

2e *registre*. — Christ barbu, un rouleau dans la main gauche, debout au pied d'une montagne, sur laquelle se tient le diable, imberbe, nu, le corps violacé, ailes violacées, une ceinture bleuâtre pour cacher son sexe. Plus loin, le Christ transporté sur le pinacle du Temple : Ο $\overline{\text{XC}}$ ΠЄΙΡΑΖΟΜЄΝΟC ЄΝ ΤΩ ΙЄΡΩ. Plus loin encore, le démon lui offre un tas d'or.

(Matth., IV, 1-11; cf. Luc., IV, 1-13.)

3e *registre*. — Christ barbu, debout, entre deux disciples, nimbés d'or, vêtus de tuniques talaires recouvertes de manteaux blancs à reflets roses et verts et bordés de pourpre. Ils sont légèrement inclinés vers lui, et le Christ bénit les cinq pains et les deux poissons qu'ils tiennent dans les plis de leurs manteaux : Ο $\overline{\text{XC}}$ ЄΥΛΟ(γω)Ν (τους) ΠЄΝΤ(ЄΑ)ΡΤΟΥC Κ(αὶ) (Τ)ΟΥC (Δ)ΥΟ ΙΧΘΥ(Α)C.

A droite et à gauche, dans le haut du tableau, deux groupes de six corbeilles dorées remplies des morceaux non mangés; plus bas, de chaque côté aussi, la foule du peuple, hommes et femmes, couverts d'habits de couleur variée, est assise sur l'herbe, en rangs serrés.

(Matth., XIV, 14-21; Marc., VI, 34-44; Luc., IX, 12-17; Joa., VI, 1-13.)

Fol. 170 r°. — Discours XXIII. *Disputationis adversus Eunomianos præludium. Prima, de theologia*. Inc. : Πρὸς τοῦς ἐν λόγῳ κομφούς. Le texte n'offre rien qui se rapporte aux peintures, disposées en trois registres superposés (fig. 5428).

1er *registre*. — Trois scènes de miracles : le lépreux, l'hydropique, les possédés, dont l'intérêt n'est pas dans les vêtements puisque celui du Christ est tel que dans les miniatures précédentes, mais dans l'essai de rendre les académies humaines. Tous les miraculés sont nus, n'ayant qu'une ceinture bleuâtre sur les reins, les deux possédés ont les mains liées derrière le dos, les cheveux au vent, à droite on voit deux tombeaux, ornés, peints de couleur bleuâtre. Au-dessus de chaque scène une légende en lettres blanches :

Ο $\overline{\text{XC}}$ Ι(Ο)ΜЄΝΟC ΤΟΝ ΛЄΠ(ΡΟΝ)
Ο $\overline{\text{XC}}$ ΙΟΜЄΝΟC ΤΟΝ Υ(Δ)ΡΩΠ(ΙΚΟΝ)
Ο $\overline{\text{XC}}$ ΙΟΜЄΝΟC ΤΟΥC ΔΑΙΜΟΝΙ(Ζ)ΟΜЄΝΟΥC

(Matth., VIII, 2-3; Marc., I, 40-42; Luc., V, 12-13; — Luc., XIV, 2; — Matth., VIII, 28; Marc., V, 1; Luc., VIII, 26).

2e *registre*. — Autres guérisons, celle de la fille de Jaïre et celle de la belle-mère de saint Pierre. On sait par le récit de l'Évangile que Jaïre était chef de synagogue :

Ο ΑΡΧΙCΥΝΑΓΩΓΟC

Il se tient debout devant le Christ, nu-tête, les cheveux retenus par un mince bandeau blanc, portant cui-

[1] Hangard-Maugé, *Arts somptuaires*, t. I, p. 56.

rasse, sous laquelle sort l'extrémité d'une tunique courte, de couleur verte; un manteau violet est posé sur ses épaules et un pan de ce manteau est relevé sur le bras gauche; Jaïre est chaussé de brodequins dorés. Derrière lui, un groupe de guerriers, coiffés de casques coniques surmontés d'une pointe, et drapés par-dessus leur cuirasse dorée dans des manteaux rouges et bleus. Le premier s'appuie sur un grand bouclier rond doré à l'extérieur et doublé de rouge à l'intérieur. Derrière ce groupe, au fond d'un petit édifice cubique, surmonté d'une frise rouge, on aperçoit par une porte carrée la fille de Jaïre : Η ΘΥΓΑΤΗΡ ΤΟΥ ΑΡΧΙCΥΝΑΓΩΓ(ου) étendue sur un lit doré, drapé d'étoffe bleue, bordée de rouge, et recouvert d'un matelas vert. Elle est vêtue d'une longue tunique pourpre, bordée d'or au cou et aux poignets, et sa tête repose sur un coussin rouge. Derrière elle, on voit une servante debout, vêtue d'une longue tunique rouge bordée d'or au cou et aux poignets et qui tient des deux mains le manche doré d'un *flabellum* (voir ce mot) en plumes de paon qu'elle agite au-dessus de la tête de la malade.

(Marc., v, 22; Luc., viii, 41.)

Enfin la guérison de la belle-mère de saint Pierre. Η ΠΕΝΘΕΡΑ ΠΕΤΡΟΥ étendue sur un lit analogue à celui de la fille de Jaïre, mais recouvert d'un matelas bleu, avec un escabeau doré, bordé de pourpre. Elle est vêtue d'une tunique verte, la tête recouverte d'un voile beige, bordé de pourpre et les jambes cachées par un grand manteau vert. Le Christ lui tient le poignet droit, comme pour tâter le pouls et constater la fièvre. Près du lit, saint Pierre debout, drapé dans un grand manteau rose. A l'arrière-plan un petit édifice gris couvert de tuiles rouges. (Matth., viii, 14; Marc., i, 30; Luc., iv, 38.)

3e *registre*. — Onze hommes dans une barque sur une mer agitée. Jésus va à eux, marchant sur les flots. Pierre veut l'imiter et il enfonce à mi-corps, mais le Christ le soutient de la main : Ο ΠΕΥΡΟC ΘΑΛΑCCΗ ΒΥΘΙΖΟΜΕΝΟC. Les apôtres sont tous nu-tête, uniformément vêtus de tuniques bleuâtres à bandes pourpre, recouvertes de manteaux roses, ocre ou verts.

(Matth., xiv, 25-31; Marc., vi, 48; Joa , vi, 19.)

Fol. 174 *v°*. — Discours xxxiv : *Secunda de theologia*. Inc. : Ἐπειδὴ ἄνεκα θήραμεν.... Aucun rapport entre le texte et les peintures disposées sur trois registres (fig. 5429).

1er *registre*. — Le patriarche Abraham, ΑΒΡΑΑΜ, la tête nimbée d'or, vêtu d'une longue tunique bleue, à bandes d'or, recouverte d'un grand manteau verdâtre, a laissé son âne attaché à un arbre, et ses deux serviteurs qui se sont assis sur l'herbe, vêtus de courtes tuniques bleues et rouge bordées d'or. Au loin, le mont Moriah, de couleur brune, que gravit Isaac, un fagot sur l'épaule lié de cordes. Isaac porte une courte tunique bleue bordée d'or et des braies rouges avec une ceinture de même couleur. Plus loin Abraham va plonger un couteau à manche noir dans le cou d'Isaac, ΙCΑΑΚ, qui a fléchi un genou et dont il tient le buste renversé. Se retournant à la voie de l'ange, Abraham aperçoit le bélier. Devant lui un autel carré, peint en bleu avec ornements blancs, sur lequel le feu est allumé. (*Genèse*, xxii, 2-13.)

2e *registre*. — Jacob, vêtu d'une courte tunique bleue, bordée d'or, avec des braies rouges et une écharpe de même couleur, lutte contre un ange, nimbé d'or et les cheveux ceints d'un bandeau blanc, vêtu d'une longue tunique bleue, à bandes d'or, recouverte d'un manteau verdâtre : ΙΑΚΩΒ ΠΑΛΑΙΩΝ.

L'ange a ses ailes violettes largement ouvertes, de sa main droite il essaie de détacher de son épaule l'un des bras de Jacob, de la main gauche il lui touche le nerf de la cuisse qui se dessèche à l'instant. (*Genèse*, xxxii, 24-25.)

Jacob, vêtu d'une longue tunique bleue à bandes d'or, recouverte d'un manteau rose bordé de pourpre, dort couché sur un rocher rose, au pied d'une montagne brune, verte et rose. Près de lui, drapé dans un manteau d'or, un ange debout; il tient de la main gauche une grande baguette noire, et vient réveiller Jacob; derrière cet ange, deux autres anges vêtus de même gravissent une échelle, ΚΛΙΜΑΧ, qui monte jusqu'aux cieux. Au pied de l'échelle, un petit autel peint en rose.

(*Genèse*, xxviii, 10-12.)

3e *registre*. — Le jeune roi David : ΔΑ(υι)Δ vêtu d'une courte tunique bleue, à bandes d'or, recouverte d'un manteau rouge, avec des braies de même couleur, se tient debout devant Samuel, CΑΜΟΥΗΛ, nimbé d'or, habillé d'une longue tunique bleue, à bandes d'or, recouverte d'un manteau violacé, bordé de pourpre. De la main droite il élève au-dessus de la tête de David une corne d'or (*lenticula olei*). Derrière Samuel on voit un édifice peint en vert et rose, avec frise pourpre et toit d'or, devant lequel est une colonne verte à chapiteau doré, posée sur une base cubique de couleur bleue. Derrière David se tiennent debout, son père Jessé : ΙΕCCΑΙ, et ses cinq frères :

ΑΜΙΝΑΔΑΒ· CΑΜΑΑ· ΝΑΘΑΝΑΗΛ· ΑCΟΜ· ΡΑΔΔΑΙ,

le sixième, Eliab, est omis, on ne sait pour quelle raison. Jessé est vêtu d'une longue tunique bleue à bandes d'or, recouverte d'un manteau de couleur ocre, tandis que ses fils sont habillés de tuniques courtes, bleues ou vertes, rehaussées d'or, avec des écharpes ou manteaux rouges, vert, pourpre, et bleu.

(*I Paralipomènes*, ii, 13-15.)

Fol. 196 *v°*. — Discours xxxvi. *Secunda de filio, quarta de theologia*. Inc. : Ἐπειδή σοι τὰς μὲν ἐκ τῶν... Aucun rapport entre le texte et la miniature disposée en deux scènes superposées (fig. 5430).

1er *registre*. — 1° Jésus-Christ, debout, nimbé d'or, vêtu d'une longue tunique de pourpre, à bandes d'or, recouverte d'un manteau de pourpre, tient un rouleau dans la main gauche et bénit Lazare de la main droite restée libre. Lazare, emmailloté dans un linceul, ceint de bandelettes, paraît à l'entrée de son tombeau à l'appel de Jésus. Sa sœur Marie, ΜΑΡΙΑ, couverte d'un long manteau de couleur ocre, embrasse le pied droit du Christ, et l'autre sœur Marthe, (Μαρθ)Α, couverte d'un manteau rose et prosternée aux côtés de sa sœur, implore Jésus. Le tombeau peint en bleu se détache sur la teinte verte de la montagne qui forme fond. (Joa, xi, 32-45.)

2° Le Christ assis à droite de Simon le Pharisien, devant une table drapée d'étoffe rouge, avec bordures et ornements d'or, recouverte d'un tapis vert au milieu duquel on voit un grand plat que remplit un poisson; sur le devant et au fond sont placées trois coupes d'or et tout autour dix petits pains ronds sont destinés aux convives. Les pieds du Christ posent sur un tabouret blanc, à côté duquel on voit, un genou en terre, une femme, Η ΠΟΡΝΗ, recouverte d'un manteau de couleur ocre, qui essuie avec ses longs cheveux roux le pied droit de Jésus. Devant elle est posé un petit vase d'albâtre rempli de parfums. Simon est vêtu d'un manteau rouge avec une petite écharpe bleue autour du cou; les trois autres convives ont des manteaux bleuâtres. Le fond du tableau est formé par une sorte de portique, peint en gris, au fronton duquel on lit, en lettres onciales rouges : Ο ΔΙΠΝΟC ΤΟΥ CΙΜΟΝΟC.

(Luc., vii, 36-50; Matth., xxvi, 6-13; Marc., xiv, 3-9; Joa, xii, 1-8.)

2e *registre*. — Le Christ, vêtu d'une tunique pourpre et d'un manteau pourpre, la main gauche cachée sous

ce manteau, et bénissant de la main droite, est assis sur un âne qui descend une colline verte dans la direction de Jérusalem. Dix de ses disciples lui font escorte; ils portent de longues tuniques bleuâtres, à bandes pourpre, recouvertes de manteaux grisâtres ou ocre. Un petit personnage, vêtu d'une tunique courte de couleur ocre, étend à terre devant le Christ un vêtement rouge, rehaussé d'or, et devant la porte de Jérusalem la foule est venue à la rencontre; hommes, femmes, enfants, vêtus de couleur rouge, ocre et bleue et tenant à la main des palmes vertes. Les édifices de Jérusalem sont peints en gris, violet et jaune, couverts des tuiles rouges et bleues, ceints d'une haute muraille avec des murs de couleur jaune [1]. (Matth., XXI, 1-9; Marc, XI, 1-10; Luc, XIX, 29-38; Joa, XII, 12-15.)

Fol. 215 *v°*. — Discours XXVI. *De moderatione in disputationibus*. Inc. : Ἐπειδὴ συνελήλυθατε.... Il manque le premier feuillet et le texte du manuscrit commence aux mots : Ἡμερότητα καὶ τοῦτό... Aucun rapport entre le texte et les peintures disposées sur deux registres (fig. 5431) :

1*er registre*. — Salomon, imberbe, nimbé d'or, le front orné d'une couronne de gemmes et de perles, portant les vêtements impériaux, est assis sur un trône d'or, constellé de pierreries. A ses côtés, debout et nu-tête, deux officiers, vêtus de courtes tuniques blanches, et s'appuyant chacun sur un grand bouclier rond, peint en rouge avec une large bordure d'or. Devant Salomon, le bourreau, vêtu d'une courte tunique rouge, bordée d'or, avec des braies rouges, un baudrier et une ceinture noirs; de la main droite il tient une longue épée à manche noir, et de la gauche il tient suspendu l'enfant vivant par le bras droit, tandis que l'enfant mort est étendu à ses pieds. Les deux femmes sont debout, plus loin, implorant justice, vêtues de tuniques blanchâtre et bleue à bandes de pourpre, recouvertes de manteaux ocre et rouge.

(III Rois, III, 16-27.)

2e *registre*. — 1° Jésus, assis auprès du puits de Jacob, demande de l'eau à la Samaritaine : Ο ΧC ΔΙΑΛ(ε)ΓΟΜΕΝΟC ΤΗ CAMAP(ει)ΤΙΔΗ. Celle-ci se tient debout devant lui, la tête coiffée d'une sorte de bonnet blanc, vêtue d'une longue tunique rouge avec une large bande d'or sur le devant. Elle vient de tirer du puits un seau plein d'eau et tient de la main gauche l'extrémité de la corde, attachée à l'anse du seau et enroulée sur le tambour, supporté par deux poteaux. La porte peinte en gris est ornée d'une bande rouge au-dessous de la voûte, qui s'élève derrière la Samaritaine, figure peut-être la ville de Sichar, (Joa, IV, 5-26.)

3e Jésus, suivi d'un disciple, vêtu d'une tunique blanchâtre, à bandes pourpre, recouverte d'un ample manteau violacé, étend la main droite dans la direction d'un groupe de dix lépreux presque nus, couverts de pustules : Ο ΧC ΙΟΜΕΝΟC ΤΟΥC ΔΕΚΑ ΛΕΠΡΟΥC, (Luc., XVII, 11-14.)

Fol. 226 *v°*. — Discours XXVII. *De se ipso*. Inc. : Ἐγὼ θαυμάζω τί ποτέ... Vers le commencement, le texte fait allusion au rocher de Moïse : *Ego non novum fontem vobis rupinus quemadmodum quem Moses de Ægypto profugientibus in arido loco demonstravit, verum abditum et obstructum aperuimus*. La miniature est divisée en deux registres superposés. Le personnage de Moïse et celui de Josué ont été certainement dessinés d'après des statues antiques (fig. 5432).

1*er registre*. — Moïse, imberbe, nimbé d'or, vêtu d'une longue tunique bleue à bandes pourpre, recouverte d'un ample manteau verdâtre, bordé également de pourpre, frappe le rocher d'Horeb. Ce rocher peint en rose laisse échapper de son sommet un ruisseau auquel s'abreuvent trois Israélites étendus à terre, couverts de manteaux bleu-ocre et vert. Derrière eux, un groupe d'Israélites debout, vêtus de longues tuniques bleues, à bandes pourpre, recouvertes de manteaux ocre, rouge et vert; derrière Moïse se tient un des anciens d'Israël vêtu d'une longue tunique de couleur ocre, à bandes pourpre, recouverte d'un ample manteau rose. Au-dessus de la tête de Moïse, on lit en lettres onciales blanches sur fond bleu : (*M*)Ω(υσ)HC (τυπτων) THN(πε)TPAN.

(Exode, XVII, 1-7.)

2e *registre*. — 1° Au centre de la composition, Josué, portant une cuirasse dorée d'où sort une tunique bleue, chaussé de brodequins dorés et bordés de vert, coiffé d'un casque d'or de forme ronde, dont le sommet surmonté d'une pointe est peint en bleu, les épaules couvertes d'un manteau rouge flottant. Le corps légèrement incliné, un long bâton dans la main droite, il élève le bras gauche avec la main ouverte vers le ciel et arrête le soleil et la lune figurés par deux globes rouge et bleu avec croissant blanc se détachant sur les nuages bleus. Aux pieds de Josué gisent un mort et un blessé, au-dessus de sa tête I(ησου)C (ο) Y(ιο)C (ν)AY(η).

A l'arrière-plan, montagne verdâtre à reflets violacés derrière laquelle galopent une troupe de cavaliers, couverts de manteaux roses, bleus et verts, armés de lances, munis de boucliers, la tête couverte de casques de forme ronde, peints en bleu et surmontés d'une pointe.

(Josué, X, 7-14.) Cette figure sera utilement rapprochée du rouleau de Josué (voir ce mot).

2° Josué dans le même costume demande à un ange : « Êtes-vous des nôtres ou des ennemis ? » HMET(ε)PO(ς ει)H TΩ(ν) ΥΠ(ε)NAN(τ)IΩ(ν)

Celui-ci répond qu'il est le « prince de l'armée du Seigneur : » ЄΓ(ω) APXI(σ)CTPATHΓO(ς) $\overline{\text{KY}}$.

Josué, après avoir déposé son bouclier rond, peint en rouge, avec une légère bordure bleue, ornée d'arabesques blanches, fléchit le genou et demande à l'ange la volonté du Seigneur : TI ΠPOCTACCЄIC TΩ CΩ OIK(ε)TH

Le « prince de l'armée du Seigneur » se tient debout devant Josué, la tête nimbée d'or, les cheveux ceints d'un mince bandeau blanc, avec ses ailes de couleur brune et violacée, légèrement ouvertes. Il porte une armure dorée sous laquelle déborde une courte tunique rouge, un manteau pourpre attaché à l'épaule droite, de hauts brodequins dorés bordés de rouge. L'épée à poignée noire est ornée de pierreries. (Josué, V, 3-15.)

Fol. 239 *r°*. — Discours XXXII : *In præsentia episcoporum habito*, Inc. : Πῶς ὑμῖν ἡμέτερα, miniature en deux registres superposés (fig. 5433).

1*er registre*. — Saint Grégoire de Nazianze, nimbé d'or, vêtu d'une longue tunique bleuâtre, à bandes pourpre, recouverte d'un grand manteau, autrefois de couleur ocre, sur lequel on aperçoit encore des traces de son étole, manifeste à Théodose son désir de quitter le siège de Constantinople, afin de faciliter à l'empereur le rétablissement de la concorde parmi les Pères du concile. Derrière Grégoire, deux évêques debout, vêtus de tuniques ocre et rose, avec manteaux vert et ocre, sur lesquels est posé un *pallium* à croix violettes. Théodose, descendu de son trône, s'entretient avec le saint; il est nimbé d'un cercle d'or gemmé, couronné d'un bandeau rouge orné d'un double rang de grosses perles blanches, avec une grande émeraude sur le front. Il porte une longue tunique bleue, avec larges parements d'or gemmés, il se drape dans un large manteau pourpre, couvert de broderies et

[1] G. Millet, *L'art byzantin*, dans A. Michel, *Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens*, 1905, t. I, p. 241, fig. 132.

rehaussé d'or et de perles, il est chaussé de brodequins rouges. Derrière lui, aux pieds du trône impérial, se tiennent debout deux officiers, vêtus de tuniques bleuâtres à larges bordures dorées, serrées à la taille par une ceinture pourpre; ils ont au cou un collier orné de perles, et portent sur l'épaule gauche un glaive dans un fourreau d'or, orné de pierreries. Le trône impérial, placé sur une petite estrade dorée, est en or et gemmé à profusion, il est drapé d'étoffe rouge et sur le siège est placé un coussin vert bordé de rouge. Au-dessus du trône, on voit un riche baldaquin d'or, qui repose sur les têtes de quatre aigles, surmontant des globes qui terminent des colonnettes d'or, à chapiteaux dorés et gemmés. A l'arrière-plan, des édifices sommairement esquissés : Légende : Ο ΘΕΟΔΟCΙΟC CYN(διαλεγ)OMENOC BACIΛEI ΘEOΔOCIΩ.

2e *registre.* — Adieux de saint Grégoire de Nazianze à l'Église de Constantinople. Le saint debout, au bord de la mer, prêt à s'embarquer : Ο ΘΕΟΛΟΓΟC ΑΠΕΡΧΟΜΕΝΟC ΕΙC NAZIANZΩ(ν πολιν).

Le docteur adresse ses adieux aux évêques réunis à Constantinople pour le concile, pendant que le patron de la barque, où deux matelots s'apprêtent à carguer la voile, le presse, debout à l'arrière, de monter et de traverser le Bosphore.

Fol. 264 *v°*. — Discours XL : *In sanctum baptisma.* Inc. : Χθὲς τῇ λαμπρᾷ τῶν φωτῶν.... Deux scènes superposées, dont la première est divisée en trois compartiments et semble commenter le début du texte : *Triplex nativitatis genus agnoscit Scriptura, primum ex corporibus, alterum ex baptismo, et tertium ex resurrectione.* Il est d'ailleurs question plus loin du buisson ardent de Moïse, d'Élie *in igneo curru raptus* et de la vision de saint Paul. Vers la fin : *Nemo pure et perfecte ex Ægypto excedit nec exterminatorem fugit.* Composition en deux registres (fig. 5434).

1er *registre.* — 1° Moïse au buisson ardent. Un ange, la tête nimbée d'or, les cheveux ceints d'un petit bandeau blanc, les ailes de couleur violette et ocre, étendues derrière lui, vêtu d'une longue tunique bleuâtre, à bandes d'or, recouverte d'un ample manteau à reflets violacés, tenant de la main gauche une longue baguette, apparaît à Moïse, au milieu des flammes rouges qui laissent intact le buisson vert : Ο ΑΓΓ(ελ)OC ΕN ΤΩ ΒΑΤΩ.

Moïse, vêtu d'une longue tunique bleuâtre, à bandes d'or, recouverte d'un manteau rose, est accroupi sur la montagne d'Horeb et ôte ses sandales : ΛYCΩN ΤΟ ΥΠΟΔΗΜΑ ΤΩΝ ΠΟΔΩΝ COY.

(Exode, III, 1-5.)

2° Saint Paul, vêtu d'une longue tunique bleuâtre, à bandes pourpre, recouverte d'un manteau, est prosterné à terre, les yeux fermés, éblouis par la lumière qui éclate dans la nue : ΠΑΥΛΟC.

Le rayon de lumière sort d'un médaillon crucifère où se détache le buste du Christ, vêtu de pourpre, disant : CΑΥΛΕ CΑΥΛΕ ΤΗ ΜΕ ΔΙΟΚΕΙC.

Plus bas on voit une sorte de petit temple verdâtre, avec une porte de couleur pourpre, en arrière duquel se dressent deux arbres verts. Derrière la montagne violacée, aux pieds de laquelle est prosterné saint Paul, une ville bleuâtre, Damas, avec enceinte et tours peintes en rose.

(Actes, IX, 3-6.)

3° Le prophète Élie, au nimbe d'or, vêtu d'une longue tunique bleuâtre, à bandes d'or, recouvert d'un manteau de même couleur, est debout sur un char peint en rouge, traîné par quatre chevaux rouges qui galopent sur une montagne verte : ΗΛΙΑC ΑΝΑΛΑΜΒΑΝΟΜΕΝΟC.

De la nue, sort une main divine, jetant un rayon, mais faute d'espace il a fallu la mettre hors du cadre. Élie jette son manteau à son disciple : ΕΛΙCΑΙΟC, demeuré au bas de la montagne. Au bas de la scène, un homme nu, émergeant des eaux, c'est le Jourdain : ΙΟΡΔΑΝΗC ΠΟΤΑ(μος).

(IV Rois, II, 11-13.)

2e *registre.* — Représentation du passage de la mer Rouge : Η ΕΞΟΔΟC ΤΩΝ ΥΙΩΝ ΙΗΛ.

Le conducteur du peuple, Moïse : ΜΩCΗC vient de frapper la mer de sa baguette à pommeau ; derrière lui, Aaron, son frère, imberbe et juvénile dans sa courte tunique rose, rehaussée d'or, un manteau vert sur les épaules et enroulé autour du cou; un autre Israélite, vêtu d'une longue tunique blanche, avec un manteau vert, marche en avant du groupe et a la figure illuminée par les rayons qui sortent de la main divine qu'on aperçoit dans les nuages, en dehors du cadre de la composition. Entre ce dernier et la colonne de feu, CΤΥΛΟC ΠΥΡΟC, figurée à l'extrémité de la scène, on voit la prophétesse Marie : ΜΑΡΙΑΜ, sœur de Moïse et d'Aaron, vêtue d'une longue tunique blanche, à bordures et parements d'or, serrée à la taille par une ceinture dorée, et chaussée de pourpre. Elle danse en frappant de petites cymbales d'or au-dessus de sa tête, et une longue écharpe de couleur pourpre, bordée d'or aux extrémités, flotte en plis gracieux autour d'elle (voir DANSE). Les cavaliers égyptiens se précipitent dans la mer Rouge au milieu de laquelle est englouti Pharaon à cheval, une lance à la main (nimbé), ΦΑΡΑΩ.

Çà et là flottent des cadavres d'hommes et de chevaux, des arcs et des carquois dorés. A l'extrémité de la scène, la mer Rouge sous l'aspect d'une femme nue émergeant en buste de l'eau, tenant un gouvernail d'or sur son épaule gauche. (Exode, XIV, 21-31; XV, 19-21.)

Cette page, malheureusement très détériorée, semble avoir été une des plus belles du volume. Le Pharaon, Moïse, Aaron et Marie sont encore très beaux.

Fol. 285 *r°*. — Discours XLV. *Secunda in Pascha;* Inc. : Ἐπὶ τῆς φυλακῆς μου... En rapport entre le texte et la miniature à pleine page qui porte au sommet cette inscription en onciales rouges :

CΗΜΕΡΟΝ CΩΤΗΡΙΑ ΤΩ ΚΟCΜΩ

Dans le texte du premier paragraphe, on lit ces mêmes mots (fig. 5435).

Au sommet de la page, le ciel, au milieu duquel apparaît dans une ellipse à fond vert ressortant sur le bleu, un ange debout et nimbé, à deux longues ailes de pourpre, vêtu d'une tunique bleue à bandes d'or, recouverte d'un manteau de couleur ocre ou jaune clair, portant de la main gauche une longue baguette, et levant la droite comme pour bénir. A sa droite et à sa gauche, deux groupes de quatre et six anges, debout, nimbés d'or, vêtus de longues tuniques bleues, à bandes pourpre, recouvertes de manteaux de diverses couleurs. A leurs pieds, des étoiles d'or se détachant sur un cercle noir.

Au-dessous de ce ciel est la terre, où l'on voit quatre personnages de grande taille, plus grands que les anges, parce qu'ils sont plus rapprochés du spectateur. Ce sont les saintes Parascevé et Hélène, dont les noms se lisent en onciales blanches :

Η ΑΓΙΑ ΠΑΡΑCΚΕΥΗ ΚΑΙ ΕΛΕΝΗ

et peut-être l'ange de la Résurrection au vêtement éclatant et saint Grégoire de Nazianze.

Sainte Parascevé est vêtue d'une longue tunique de couleur brun rouge, la tête et les épaules recouvertes d'un ample manteau de couleur ocre, elle tient divers instruments de passion du Christ : de la main droite, la lance et l'éponge; de la main gauche, les quatre clous et un petit vase d'or à anse contenant sans doute le breuvage offert au Christ.

Sainte Hélène est dans toute la magnificence du costume impérial, chargée d'or, de perles et de pierreries; elle tient dans ses bras le modèle d'une petite montagne bleuâtre, percée au-devant d'une porte rectangulaire et qui doit vouloir représenter le tombeau du Christ.

Les noms des deux personnages masculins ont disparu avec la couleur du fond de la miniature. Le premier est un jeune homme splendide vêtu d'une longue tunique bleue à bande d'or avec manteau rose qui lui cache la main gauche, tandis qu'il étend la main droite vers le ciel. A ses côtés un vieillard, évêque, portant le *pallium*, tenant de la main gauche un livre fermé, à tranches rouges et richement relié, levant le bras droit comme pour se garantir de l'éblouissement de l'apparition.

(Matth., XXVIII, 3; Marc., XVI, 5.)

Malgré son état de dégradation, cette miniature est une des plus magnifiques compositions du volume.

Fol. 301 *r°*. — Discours XLI. — *In sanctam Pentecosten.* Inc. : Περὶ τῆς ἑορτῆς βραχέα...

Les douze apôtres, tous nimbés d'or et vêtus de longues tuniques bleues, à bandes pourpre, recouvertes de manteaux bleus ou verdâtres, sont assis, en demi-cercle, sur des gradins bleus élevés sur un parquet d'or posé au-dessus de petites arcades peintes en ocre. Derrière eux se dresse une sorte de grand portique, à murs droits, peints en bleu, ornés de frises ornementées, peintes en rouge et or, et terminés au-devant par deux grosses colonnes cannelées et de couleur rouge, avec chapiteaux dorés et sculptés. Les apôtres tiennent à la main des rouleaux ou des livres fermés, à tranches rouges et ornés de reliures d'orfèvrerie. Au-dessus de leur assemblée est un grand cercle bleu, d'où s'échappent de nombreux rayons blancs, tombant sur leurs têtes. Le centre de ce cercle est occupé par un trône d'or tendu au-devant d'une étoffe verte, avec ornements de pourpre et d'or; un tabouret également orné est aux pieds du trône, dont le siège est surmonté d'un coussin rouge, orné d'or aux extrémités, et sur lequel sont placés la couronne impériale et le livre des Évangiles à tranches rouges et avec une reliure d'orfèvrerie. Sur le livre des Évangiles est posé le Saint-Esprit, figuré sous la forme d'une colombe rouge, les ailes étendues, la tête nimbée d'or. C'est l'Etimasie (voir ce mot) (fig. 5436).

Au bas de cette scène, sur un fond vert, sont groupés à droite et à gauche différents personnages, vêtus de riches habits de couleur pourpre, rouge, ocre et bleu, rehaussés d'or, qui figurent les peuples réunis à Jérusalem et parlant des langues différentes : ΦΥΛΙΑΓΛΩ̄CAI.

Fol. 310 *v.* — Discours LI. — *Ad Cledonium presbyterum oratio prima.* Inc. : Βουλόμεθα μαθεῖν τίς ἡ καινοτομία... Ce discours est consacré tout entier aux actions du Christ. Miniature sur deux registres superposés (fig. 5437).

1er *registre.* — 1° Jésus-Christ prend le bras droit desséché jusqu'au coude que lui présente un homme debout, vêtu d'une courte tunique rouge à parement bleu sur le devant, et serrée sous les bras par une sorte d'écharpe verte. Cet homme a des braies jaune clair, les pieds entourés d'une étoffe violacée et sa main gauche posée sur un bâton. Derrière cet homme un disciple du Christ tenant un rouleau de la main gauche, vêtu d'une tunique bleue à bandes pourpre, manteau blanc à reflets violacés et bordé de pourpre [1]. Légende en onciales blanches : O X̄C̄ ΙΩΜΕΝΟC (τον) ΖΗΡΑΝ ΕΧΩΝΤΑ ΤΗ(ν δεξι)ΑΝ.

(Matth., XII, 10-13; Marc., III, 1-3; Luc., VI, 6-8.)

2° Le Christ, debout, étend la main droite sur les deux aveugles, assis sur l'herbe, leur bâton sur les genoux, les bras étendus et implorant leur guérison. Ils sont vêtus de longues tuniques ocre et bleu, avec broderies aux genoux et recouvertes de manteaux de couleur rouge et violette. A l'arrière-plan un arbre et au-dessus cette légende : O X̄C̄ (ιω)ΜΕΝΟ(ς του)ΥC ΔΥΟ ΤΥΦΛ(ους).

(Matth., XX, 29-34; Marc., X, 46-52; Luc., XVIII, 35-43.)

2e *registre.* — 1° Le Christ et un disciple debout, entre eux une femme accroupie, levant la tête et le bras droit vers le Christ; car elle était « possédée d'un esprit qui la rendait malade depuis dix-huit ans et elle était si courbée qu'elle ne pouvait du tout regarder en haut ». Elle porte un manteau de couleur ocre qui la recouvre entièrement : O X̄C̄ ΙΩΜΕΝΟC ΤΗΝ CΥΓΚΥΠΤΟΥCAN.

2° Le Christ et son disciple, entre eux le figuier desséché : O X̄C̄ ΚΑΤΑΡΩΜΕΝΟC ΤΗΝ CΥΚΗΝ.

(Matth., XXI, 18-20; Marc., XI, 12-14, 20-21.)

Fol. 316 *r°*. — Discours LII *Ad Cledonium episcopum epistola secunda.* Inc. : Ἐπειδὴ πολλοὶ προσιόντες... Miniature disposée sur deux registres superposés (fig. 5438).

1er *registre.* — 1° L'aveugle-né vêtu d'une courte tunique bleue, un manteau rouge sur l'épaule, et la main gauche appuyée sur un bâton, debout devant le Christ qui, de l'index de sa main droite, lui touche l'œil droit : + O X̄C̄ ΙΩΜΕΝΟC ΤΟΝ ΕΚ ΓΕΝΕΤΗC ΤΥΦΛΟΝ.

Aussitôt il se lave les yeux dans la piscine de Siloë, ΚΟΛΥΜΒΙΤΡΑ ΤΟΥ CΗΛΟΑΜ, dont un ange qui vole au-dessus de la scène touche l'eau de sa baguette. La piscine a l'aspect d'une cuve cruciforme, peinte en vert, élevée sur un socle rouge.

(Joa, IX, 1-7.)

2° En présence du Christ debout, la veuve dépose dans le tronc deux deniers. Cette femme est vêtue d'une longue tunique rose, à bandes bleues, recouverte d'un manteau de couleur ocre qui lui enveloppe la tête, mais laisse voir au-dessus du front une coiffure bleue; elle est chaussée de rouge. Le tronc a la forme pyramidale, avec des ornements géométriques [2], il est peint de couleur ocre et posé sur une base quadrangulaire bleue. Au fond un portique peint en vert avec la partie supérieure peinte en rouge, rose et ocre; au-dessus, on lit : + Η ΧΗΡΑ ΒΑΛΟΥCΑ ΤΑ ΔΥΟ ΛΕΠΤΑ

(Marc., XII, 41-44; Luc, XXI, 1-4).

2e *registre.* — 1° Le Christ assis, un disciple à gauche; devant le Christ un scribe assis portant une longue tunique blanchâtre, à bandes bleues, recouverte d'un manteau rouge; derrière lui trois autres personnages drapés dans des manteaux de couleur ocre et verte, inscription à leurs pieds presque illisible. Au fond de la scène, maison peinte en rose, dont le milieu du toit, en tuiles rouges, a été enlevé. Deux hommes vêtus de tuniques rouge et ocre, à bandes bleues, sont agenouillés sur le toit et descendent avec des cordes à l'intérieur de la maison le paralytique vêtu d'une tunique bleue, recouverte d'une sorte de blouse de couleur ocre, à pois bleus, couché sur un lit vert et rouge.

(Marc., II, 3-12; Luc., V, 17-26; Matth., IX, 2-8.)

2° Le Christ debout devant le lit funèbre, drapé d'étoffe rouge à bandes bleues, posé à terre devant la porte de la ville de Naïm. Le cadavre enveloppé d'un linceul bleuâtre :

O X̄C̄ ΕΓΕΙΡΩΝ ΤΟΝ Υ(ιο)Ν ΤΗC ΧΗΡΑC ΕΚ ΝΕΚΡΟΝ

Derrière le lit, la mère debout, drapée dans un long manteau rouge; à ses côtés, trois personnages vêtus de

[1] H. Bordier, *op. cit.*, p. 78, fig. 17. — [2] *Ibid.*, p. 80, fig. 18.

manteaux bleus et tenant des cierges allumés. A l'arrière-plan, la ville de Naïm avec son enceinte flanquée de tours, de couleur ocre, et ses édifices de couleur bleuâtre et violacée.

(Luc., VII, 11-16.)

Fol. 332 *v°*. — Discours XXIV. *In laudem sancti Cypriani martyris.* Inc. : Μικροῦ Κυπριανὸς διέφυγεν. Saint Grégoire de Nazianze a confondu saint Cyprien de Carthage et saint Cyprien d'Antioche (fig. 5439).

1er *registre*. — 1° Cyprien, ΚΥΠΡΙΑΝΟC, le buste nu, drapé dans un manteau blanc et vêtu d'une tunique de même couleur, mais un peu plus claire, est assis sur un siège banc drapé de pourpre. Derrière lui, un petit édifice rectangulaire, de couleur violacée, dans lequel, sur une sorte d'autel cubique, peint en bleu, surmonté d'un baldaquin supporté par quatre colonnes de même couleur, on aperçoit une idole dorée; et de l'autre, sur une table carrée, de couleur ocre, est posée une sphère bleue, ceinte d'une écliptique dorée et supportée sur un pied également doré. Plus bas, de chaque côté d'un tabouret bleu, sur lequel Cyprien pose les pieds, on voit d'un côté une petite cuve dorée, à demi pleine d'eau, dans laquelle sont plongées debout deux petites idoles d'or et de l'autre un *scrinium* contenant quatre rouleaux.

2° Justine, nimbée d'or, debout, vêtue d'une longue tunique rougeâtre, recouverte d'un manteau de couleur ocre, devant un autel drapé de rouge, posé sur une petite estrade bleue, et au-dessus duquel s'élève un baldaquin doré supporté par quatre colonnettes également dorées. Elle implore le Christ : Η ΑΓΙΑ (Ιουστινη) ΕΥΧ(ω)Ν ΤΟΝ ΚΝ, dont le buste se détache sur une croix bleue, au milieu d'un nimbe d'or bordé de pourpre; derrière s'enfuit, en volant dans la direction de Cyprien, un démon tout nu, de couleur brune, ayant une ceinture sur les reins. Plus bas un petit édifice à colonnes. Tout ceci se rapporte au Cyprien d'Antioche.

2e *registre*. — 1° Cyprien est converti et baptisé. Ο Α(γιος) ΚΥΠΡΙΑΝΟC ΒΑΠΤΙΖΟΜΕΝ(ος), plongé dans l'eau jusqu'aux épaules et la tête nimbée d'or. Le prêtre qui baptise est, lui aussi, nimbé, vêtu d'une longue tunique bleuâtre, à bandes pourpre, recouverte d'un grand manteau de couleur ocre, avec le *pallium*. A l'arrière-plan, une basilique sur une colline verte, garnie de bouquets d'arbres, et plus bas, dans un grand feu, de forme circulaire, brûlent les rouleaux contenant les écrits magiques auxquels a renoncé Cyprien, ΧΑΡΤΑΙ ΜΑΓΙΚΟΙ Κ(αι) ΟΜΕΝΟΙ.

2° Une haute montagne de couleur ocre et verdâtre sépare cette scène de la précédente. Cyprien, nimbé d'or, nu, orant, plongé dans un récipient bleu contenant de la poix bouillante et posé sur un brasier ardent Ο Α(γιος) ΚΥΠΡΙΑΝΟC (εν) ΤΩ ΛΕΒΗΤΙ.

Le juge debout, les cheveux ceints d'un petit bandeau blanc, vêtu d'une tunique rouge, bordée d'or, recouverte d'un long manteau rose à parements dorés. A l'arrière-plan, des édifices esquissés en bleu, sur l'un desquels on semble avoir voulu esquisser trois idoles; un bourreau vêtu d'une tunique courte de couleur ocre, bordée de rose, et avec des braies roses, tire d'un fourreau noir un large glaive pour décapiter Cyprien vêtu d'une longue tunique bleue, à bandes pourpre, les mains attachées derrière le dos et agenouillé devant lui : Ο Α(γιος) ΚΥΠΡΙΑΝΟC ΑΠΟΚΤΕΙΝΟΜΕΝΟC.

Fol. 340 *r°*. — Discours XV. *In Macchabærum laudem.* Inc. : Τί δέ οἱ Μακκαβαῖοι... Miniature à pleine page divisée en neuf compartiments (fig. 5440).

1° Le roi Antiochus Épiphane, ΑΝΤΙΟΧΟC ΒΑCΙΛΕΥC, couronné d'or et de perles, vêtu d'une tunique bleue, bordée d'or, recouverte d'un grand manteau pourpre, également rehaussé d'or, est assis sur un coussin rouge, posé sur un trône doré et gemmé. Devant lui, le vieillard Éléazar, Ο Α(γιος) ΕΛΕΑΖΑΡ, la tête nimbée d'or, vêtu d'une longue tunique bleuâtre, à bandes pourpre; un bourreau portant une courte tunique rouge, bordée de bleu sur le devant, l'a jeté à terre et l'assomme à coups de massue. A l'arrière-plan, derrière un petit monument peint en vert, un bourreau, vêtu d'une tunique violette, amène les Macchabées à Antiochus et en saisit un par les cheveux.

(II Macch., VII, 8-31.)

2°-8° Les sept tableaux suivants figurent les supplices des sept frères Macchabées, ces supplices diffèrent de ceux qu'on lit dans II Macch., VII, 1-42, ou dans le Discours XV^e^ de saint Grégoire et dans Fl. Josèphe. Le premier est suspendu par les pieds à un chevalet la tête en bas, et deux bourreaux lui déchirent les flancs avec des crocs de fer; le second est suspendu horizontalement, pieds et mains attachés à deux piquets, et deux bourreaux lui frappent le dos à coups de bâton, jusqu'au sang; le troisième est attaché à une roue que deux bourreaux font tourner avec des cordes dans un demi-cercle garni de pointes; le quatrième est jeté à terre et deux bourreaux s'exercent sur lui avec des masses de fer; le cinquième est étendu à terre et deux bourreaux lui écrasent la poitrine avec une lourde poutre de bois, tandis qu'un troisième lui maintient la tête; le sixième est dans un bûcher en flammes, les bras étroitement enchaînés à chaque jambe; le septième est étendu à terre, le corps pressé entre deux énormes poutres de bois serrées par de grosses cordes. Tous sont nimbés d'or.

9° La mère de ces martyrs, Salomé, Η ΑΓΙΑ CΟΛΟΜΟΝΗ, nimbée d'or, vêtue d'un manteau vert, qui recouvre une tunique de couleur ocre, est jetée dans le bûcher.

Fol. 347 *v°*. — Discours XXIII. *In laudem Heronis philosophi Alexandrini.* Inc. : Τὸν φιλόσοφον ἐπαινέσομαί... le premier feuillet manque et le texte commence par ces mots : μύθων καὶ τάφων ἐρχομένην... Miniature disposée sur trois registres superposés (fig. 5441).

1er *registre*. — On a représenté Samson, CAMΨΩN, vêtu d'une courte tunique bleuâtre bordée d'or sur le devant, avec une écharpe rouge, posée sur l'une de ses épaules et qui flotte derrière lui. Samson brandit en l'air, de la main droite, une mâchoire d'âne, tandis que, de la main gauche, il saisit par les cheveux un Philistin, la tête tout ensanglantée, et assis à terre à côté d'un autre, déjà mis aussi hors de combat. Leurs deux boucliers ronds, rouge et bleu, sont jetés auprès d'eux, et les autres Philistins. ΑΛΛΟΦΥΛΟΙ, s'enfuient derrière une montagne, dont les assises sont de couleur bleue, ocre et verte. Plus loin, Samson boit dans la mâchoire d'âne. CAMΨΩN ΠΙΝΟΝ ΕΚ ΤΗC CΙΑΓΟΝΟCΙ.

2e *registre*. — Samson dort assis par terre, la tête sur les genoux de Dalila qui lui coupe les cheveux : ΔΑΛΙΛΑC ΞΥΡΙΖΟΥCΑ ΤΟΝ CAMΨΩN. Dalila a la tête couverte dun voile violet, elle est vêtue d'une longue tunique bleuâtre bordée d'or au cou et aux poignets, avec deux petites broderies en forme de rondelles sur les genoux. A l'arrière-plan, plusieurs édifices peints en gris et ocre et couverts de tuiles bleues près desquels se tient Dalila escortée d'un personnage; elle pousse devant elle Samson, cheveux coupés, mains attachées derrière le dos, et auquel un Philistin crève les yeux avec un poignard à manche noir : ΟΙ ΑΛΛΟΦΥΛΟΙ ΤΥΦΛΟΝΟΝΤΕC ΤΟ(ν) CAMΨΩN. Trois autres Philistins l'accompagnent, dont l'un, en avant de ce groupe, tient de la main gauche une bourse rouge, qui paiera la trahison de Dalila, les Philistins sont vêtus de courtes tuniques bleues et vertes, avec manteaux de couleur pourpre, bleue, ocre et rouge. Plus loin, Samson aveugle, mais dont les



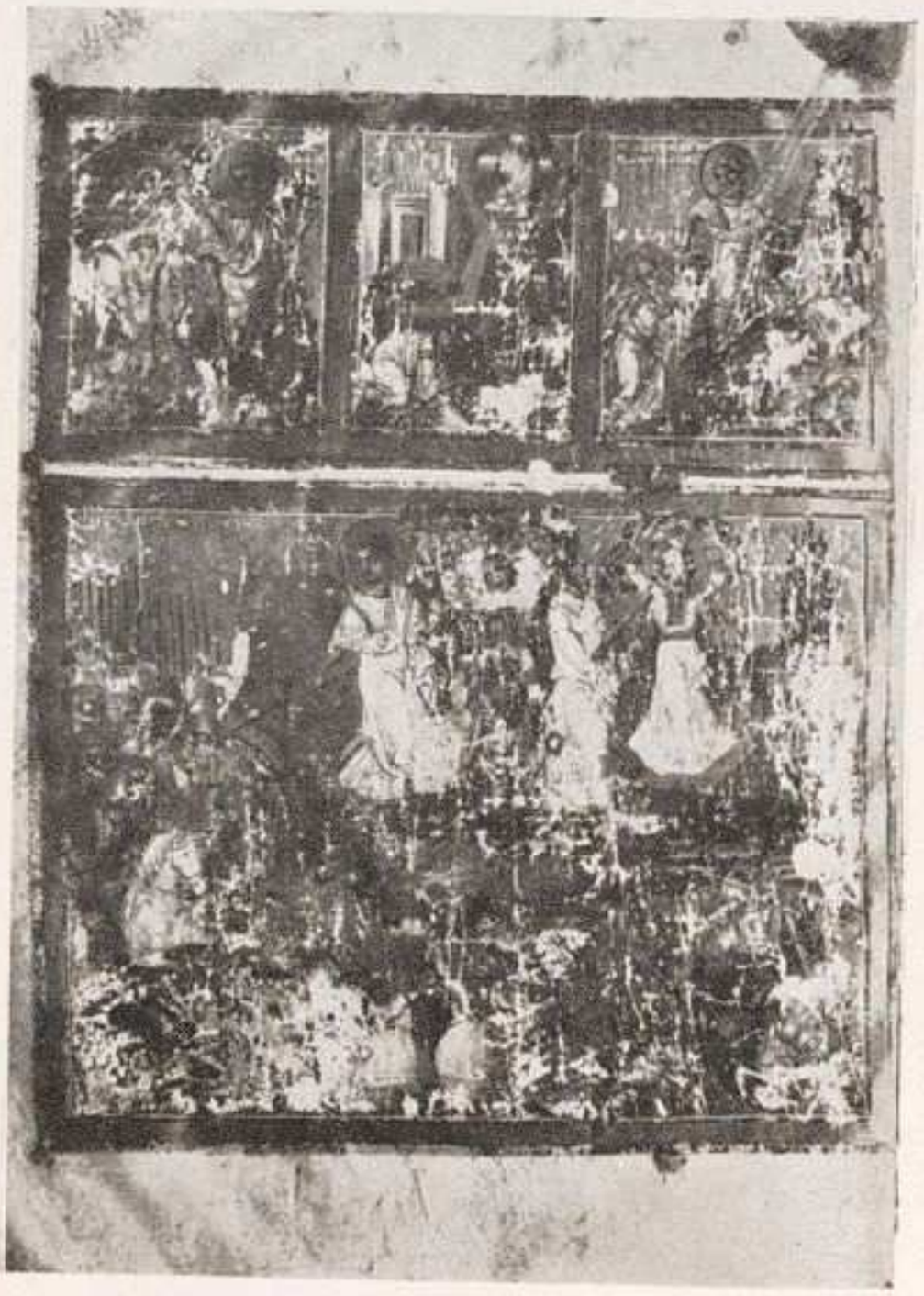
5431. — Fol. 215 v°. Jugement de Salomon.
La Samaritaine. Guérison de dix lépreux.



5432. — Fol. 226. Moïse frappant le rocher.
Josué arrêtant le soleil.



5433. — Fol. 239. S. Grégoire devant Théodose;
le saint quitte Constantinople.



5434. — Fol. 264. Scènes de la vie de Moïse,
de S. Paul et d'Élie.



5435. — Fol. 285. Les saintes Parascevé et Hélène.



5436. — Fol. 301. L'Étimasie.



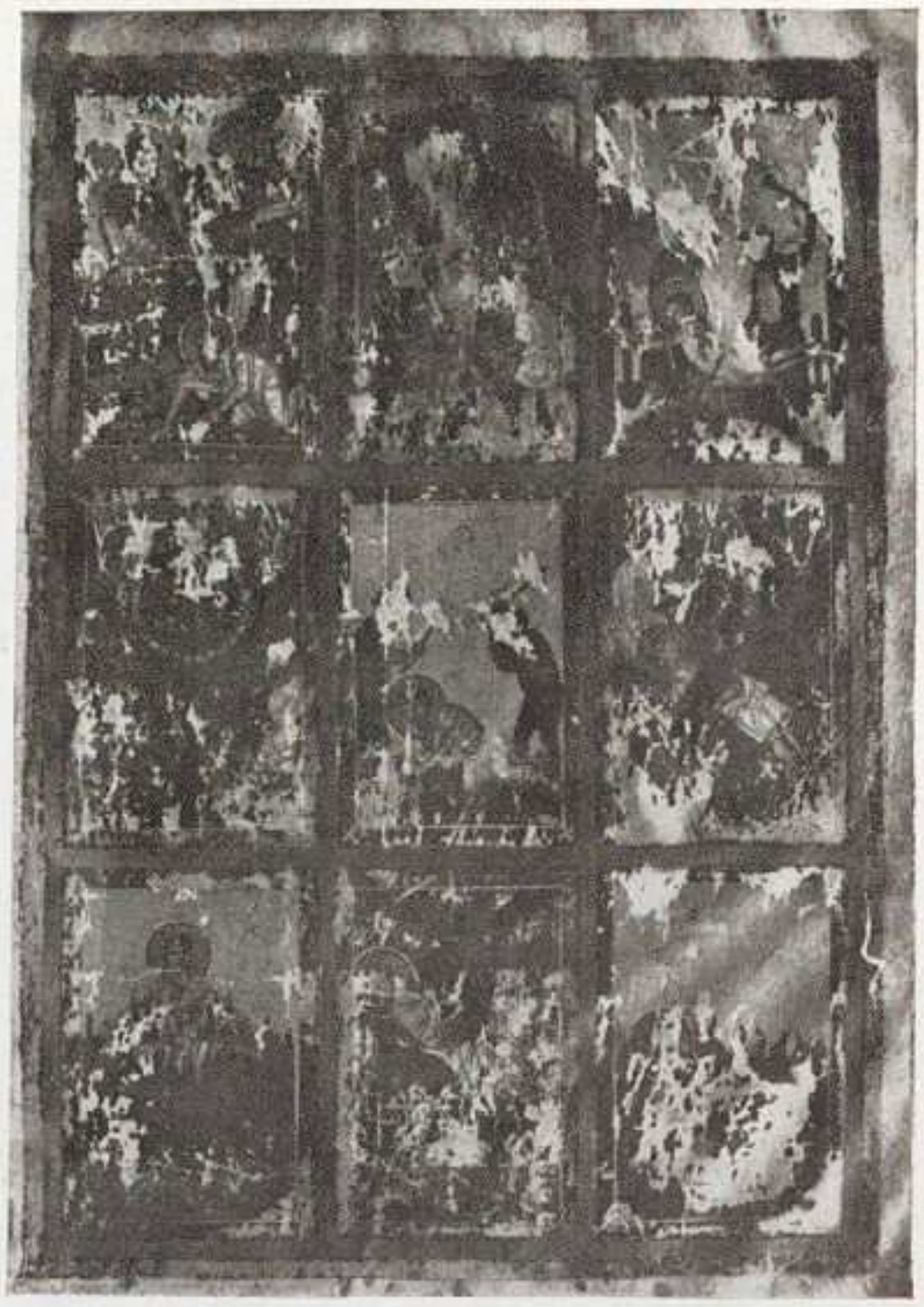
5437. — Fol. 310 v°. Miracles du Sauveur.



5438. — Fol. 316. Miracles du Sauveur.



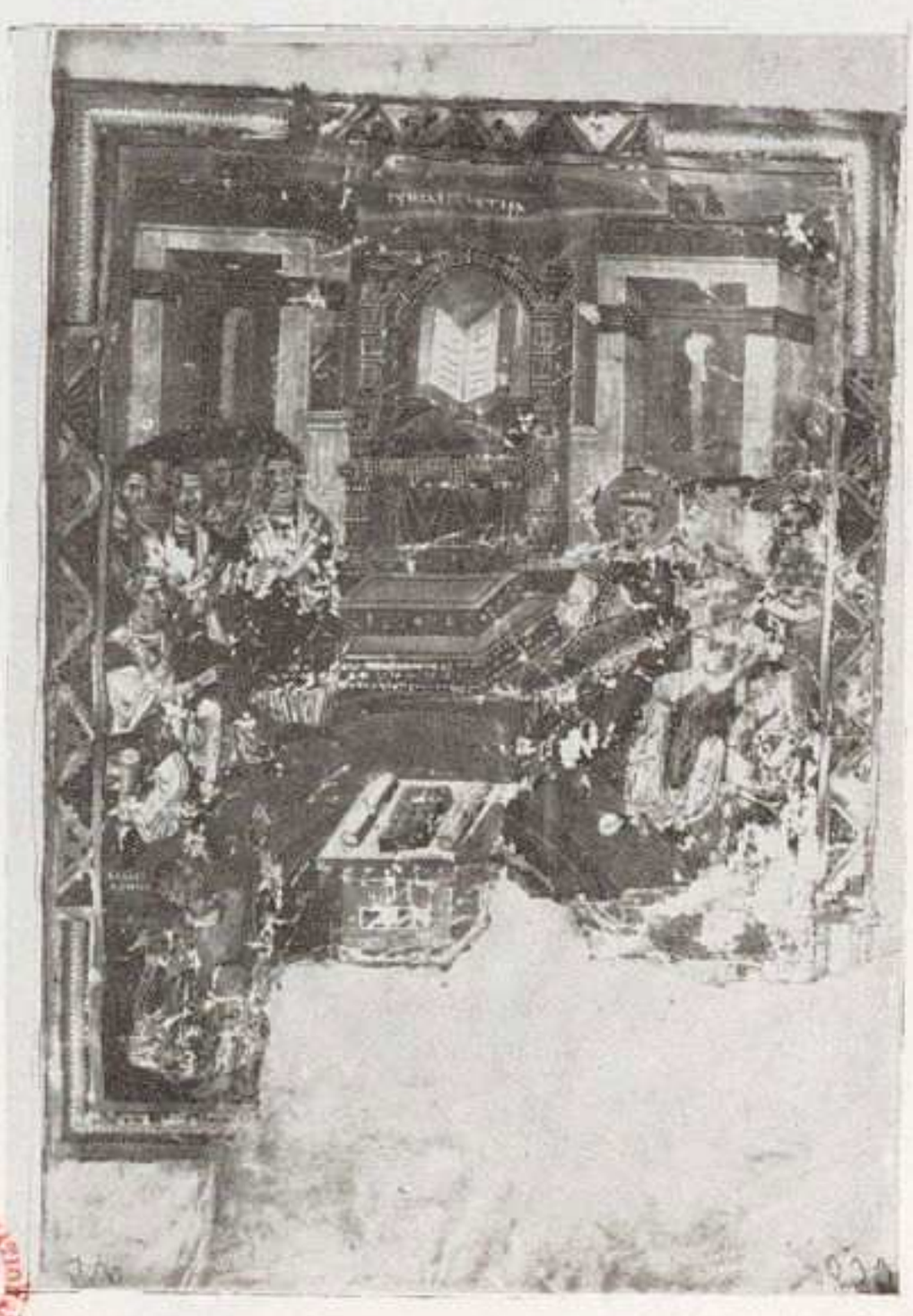
5439. — Fol. 332. Scènes de la vie de saint Cyprien d'Antioche.



5440. — Fol. 340. Supplice du vieillard Éléazar, des Macchabées et de leur mere.

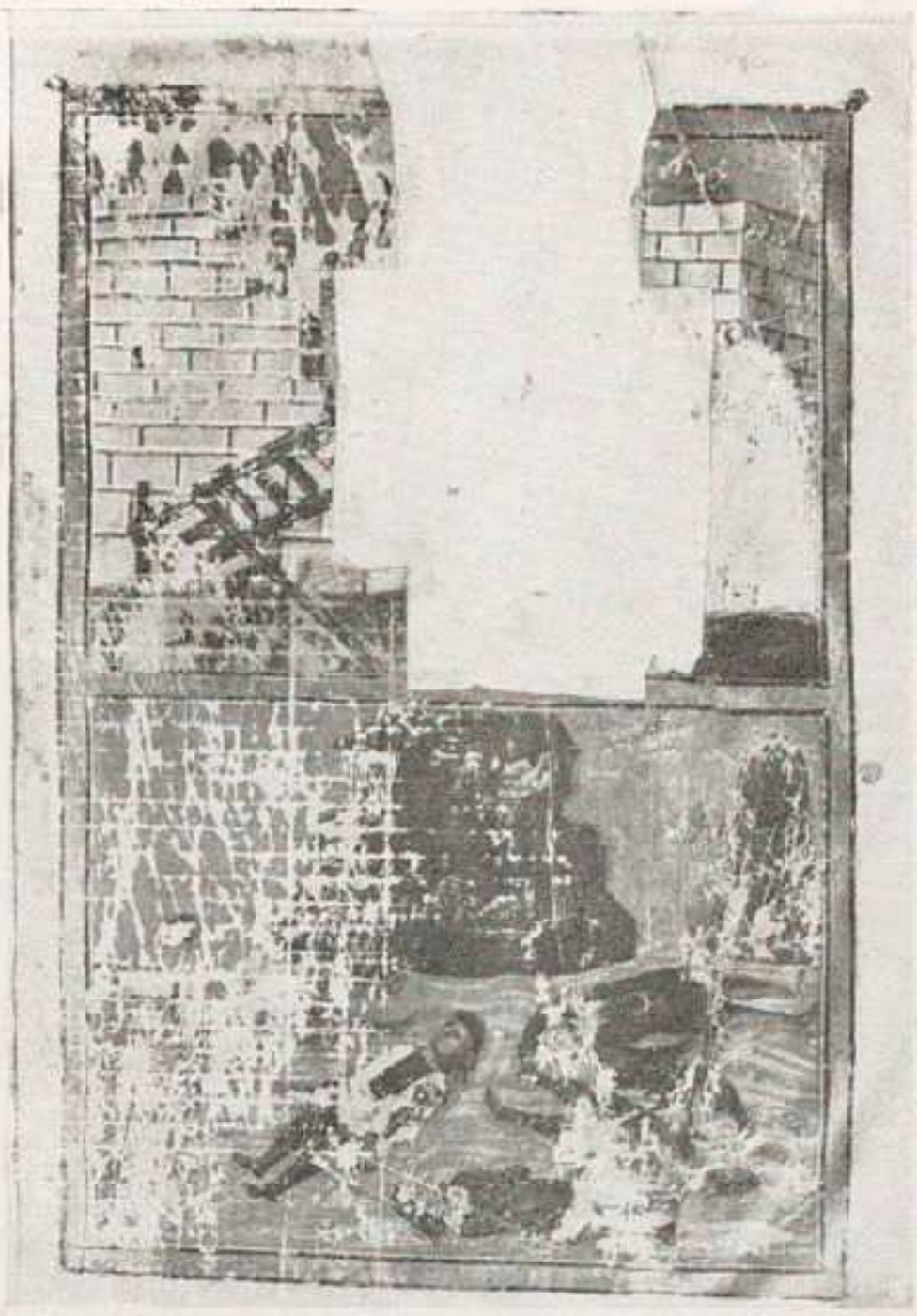


5441. — Fol. 347 v°. Scènes de la vie de Samson; supplice d'Isaïe.



5442. — Fol. 355. Concile de Constantinople sous Théodose le Grand.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE RF



5443. — Fol. 360. La tour de Babel; l'arche de Noé et le déluge.



5444. — Fol. 367. Persécution des orthodoxes par les ariens.



5445. — Fol. 374 v°. Scènes de la vie de l'empereur Julien.



5446. — Fol. 409 v°. Scènes de la vie de Julien.



5448. — Fol. 426. Le Christ envoie ses apôtres convertir le monde. Travaux des apôtres.



5447. — Fol. 424 v°. Josué. Moïse. Aaron. S. Grégoire.



5449. — Fol. 435 v°. Daniel. Les trois Hébreux. Manassès. Ézéchias.



5450. — Fol. 440. Scènes de la vie de Constantin.



5451. — Fol. 452. Scènes de la vie de saint Grégoire.

cheveux ont repoussé, est debout, vêtu d'une courte tunique bleue, à bandes pourpre, et saisit des deux mains les colonnes qu'il va ébranler : Ο CAMΨΩN ΡΙΠΤΩΝ ΤΗV ΟΙΚΙΑΝ. Ces colonnes peintes en vert, avec chapiteaux sculptés et dorés, sont posées sur des bases cubiques bleues; elles supportent une arcature jaunâtre, avec ornements blancs, au-dessus de laquelle s'élèvent différentes constructions de couleur violette, bleue et ocre qui figurent la ville de Gaza.

(Juges, XVI, 19-30.)

3e *registre*. — ΓΕΔΕΩΝ. 1° Gédéon, imberbe, vêtu d'une courte tunique bleuâtre, bordée d'or et recouverte d'un petit manteau rouge, dans la posture d'orant devant les trois cercles lumineux. A ses pieds, étendu sur l'herbe verte, la toison blanche couverte de rosée : ΠΟΚΟC.

(Juges, VI, 36-40.)

2° Isaïe, nimbé d'or, vêtu d'une longue tunique bleue à bandes pourpre, recouverte d'un grand manteau de couleur ocre, un genou en terre, saisit de la main droite une des extrémités de la scie, avec laquelle deux bourreaux vêtus de courtes tuniques pourpre et rouge, bordées d'or, avec des braies rouge et pourpre, lui scient le milieu du corps par ordre de Manassès Ο ΗCAIAS ΠΡΙΖΟΜΕΝΟC.

Fol. 355 *r°*. — Discours XXIV. *In Ægyptionum episcoporum adventum*. Inc. : Τοῦς απ' Αἰγύπτου προτρθέγξομαι... Miniature à pleine page représentant un sujet très rare : le concile de Constantinople contre Macédonius, sous Théodose le Grand (voir *Dictionn.*, au mot Concile) (fig. 5442).

Au fond d'une vaste salle, entre deux massifs d'architecture rose ressemblant à deux arcs de triomphe, le trône impérial, entièrement doré et gemmé, est tendu de pourpre, bordée de vert. Sur le trône est posé le livre des Évangiles, ouvert et à tranches bleues. Au bas et à gauche de l'estrade dorée, également ornée de pierreries, est assis au premier rang l'empereur Théodose: ΘΕΟΔΟ(σιο)C Ο ΜΕΓΑC, nimbé d'or, vêtu de ses habits d'apparât et, à ses côtés ou en face, formant demi-cercle autour du trône impérial, sont assis les Pères du concile de Constantinople, deuxième du nom, CΥΝΟΔΟC ΔΕΥΤΕΡΑ, réuni en 362 pour condamner les doctrines de Macédonius. Au bas des gradins est un autel de forme cubique, peint en bleu, sur lequel est posé, entre deux rouleaux un livre fermé, à reliure rouge, avec tranches jaunes. Plus bas encore, un genou en terre, la tête légèrement renversée et un bras tendu vers l'empereur, l'hérésiarque Macédonius : ΜΑΚΕΔΟΝΙΟC, vêtu d'une longue tunique bleue, à bandes pourpre, recouvertes d'un manteau rose. Toute la partie inférieure de droite de la miniature a été enlevée. Dans les dessins conservés dans le ms. lat. nouv. acq. *2343*, p. 96-97, on trouve une représentation de la miniature avec ce mot : ΑΠΟΛΙ ‖ ΝΑΡΙΕC.

Sub hoc nomine paginæ pars lacerata erat, quæ fortassis continebat alterius hæretici effigies. De même, Banduri, dans son *Imperium orientale sive antiquitates constinopolitanæ*, 2 vol. in-fol., Paris, 1711, Paris, t. II, p. 937, écrit : *In ima parte tabulæ habetur Macedonius*, et il ajoute : *Ex altera vero parte nomen tantum Apollinaris hæresiarchæ scriptum cernitur; effigies non comparet, cum pars illa folii concissa sit, qui quidem ambo in eodem secunda synodo cum suis erroribus proscripti fuere*. Aujourd'hui le nom même d'Apollinaire a disparu.

Fol. 360 r°. — Discours XXV. *De pace*. Inc. : Εἰρήνη φίλη τὸ γλυκὺ καὶ πρᾶγμα... (fig. 5443).

1er *registre*. — La partie supérieure et centrale de la miniature, a été lacérée, elle représentait la tour de Babel dont on voit une muraille formant un angle à droite, construite en pierres de grand appareil régulier, teintées de gris et reliées par des joints de ciment rose. Deux échelles appuyées sur un piquet sont encore dressées, vers une brèche au haut de laquelle on voit la tête d'un personnage entouré de flammes. (Genèse, XI, 1-9.)

2e *registre*. — L'arche de Noé, ΚΗΒΟΤΟC ΝΩΕ, en bois, à trois étages, dont la forme rappelle celle de la Genèse de Vienne; elle flotte sur les eaux. Par la fenêtre de l'étage supérieur sort la main de Noé qui lâche la colombe, laquelle revient vers l'arche. Plus loin, le sommet vert d'une montagne, avec un arbuste, sort des eaux du cataclysme : Ο ΚΑΤΑΚΛΥCΜΟC; cinq cadavres flottent vêtus de courtes tuniques de couleur violette, verte, rouge et ocre. Le corbeau mange les yeux d'un cadavre. (Genèse, VIII, 1-13.)

367 v°. — Discours XXXIIIe. — *Adversus Arianos et de seipso*. Inc. : Ποῦ ποτέ εἰσιν οἱ τὴν πενίαν... Miniature divisée en trois registres superposés et consacrés à la représentation de diverses scènes de persécution des orthodoxes par les ariens (fig. 5444).

1er *registre*. — Six orthodoxes vêtus de manteaux de couleur brune ou bleue, et parmi lesquels on remarque un évêque portant le *pallium* et un moine, voguent en pleine mer sur un bateau en flammes et attendent la mort : ΟΙ ΟΡΘΟΔΟΞΟΙ ΕΝ ΠΛΟΙΩ ΥΠΟ ΑΡ(ειανον) ΚΑ(ιονται).

2e *registre*. — Un groupe d'ariens, vêtus de longues tuniques bleues, recouvertes de manteaux rose, ocre, vert, rouge, bleu, armés de pics et brandissant des torches enflammées, se dirigent vers une église, dont les murailles sont teintées de rose et les toits peints en bleu; devant cette église, deux autres plus petites sont en flammes. A droite un autel drapé de rouge, sous un *ciborium* jaune et entouré d'une clôture verte, avec une porte à deux battants, également de couleur jaune clair, a été dépouillé de tous ses ornements par les ariens. Sur le cadre d'or qui sépare cette scène de la précédente on lit : (οι) ΑΡΕΙΑΝΟΙ ΚΑΤΑCΤΡΕΦΟΝΤΕC ΤΑ ΘΥCΙΑCΤΗΡΙΑ ΤΩΝ ΟΡΘΟΔΟΞΩΝ.

3e *registre*. — Deux soldats ariens, avec casque et cuirasse d'où débordent leurs courtes tuniques rose et verte, traînent sur le sol, avec des cordes, un vieillard orthodoxe dont le corps sanglant est entièrement nu. Derrière eux un petit édifice teinté de rose et de bleu avec frises ornées, de couleur verte et ocre. Au-dessus de la scène on lit : (οι) ΑΡΕΙΑΝΟΙ CΥΡΟΝΤΕC ΑΓΙΟΝ ΓΕΡΩ(ν)ΤΑ ΟΡΘΟΔΟΞΟΝ.

Fol. 374 *v°*. — Discours I, 55, 56, 82, 83, *Adversus Julianum imperatorem*. Inc. : Ἀκούσατε ταῦτα πάντα... Miniature divisée en trois registres (fig. 5445).

1er *registre*. — Julien entraîné par Maxime le philosophe vers la caverne des démons. Le palais est figuré par une tour à deux étages, dont la porte ouverte est flanquée de colonnes au rez-de-chaussée et estompée de rose, tandis que le premier étage, estompé de vert, est percé de nombreuses fenêtres ou arcades en plein cintre. Julien porte le vêtement impérial, Maxime une longue tunique bleuâtre à bandes bleues, recouverte d'un manteau de couleur ocre. Maxime guide Julien vers une caverne noire s'ouvrant dans des rochers bleus, verts et roses, au-dessus desquels s'élève un tombeau gris-blanc. A l'entrée de la caverne est assis un démon, nu et ailé, qui étend la main droite vers Julien et Maxime, et l'on aperçoit dans la caverne les bustes et les têtes d'autres démons de couleur violacée. En onciales rouges sur le cadre d'or de la peinture : ΙΟΥΛΙΑΝΟC ΧΗΡΑΓΩΓΟΥΜΕΝΟC ΥΠΟ··· ΒΑCΚΑΝΟΥ··· ΒΛΕΠΩΝ ΤΟΥC ΔΕΜΟΝΑC.

2e *registre*. — Julien accompagné de Maxime sacrifie aux idoles : ΙΟΥΛΙΑΝΟC ΘΥΩΝ ΤΟΙC ΕΙΔΩΛΟΙC.

Derrière l'empereur, deux gardes, imberbes, nu-tête, vêtus d'une courte tunique bleue, bordée d'or, avec un collier d'or, orné de perles, au cou; le premier

tient une lance de la main droite et appuie la main gauche sur un grand bouclier rond, cerclé d'or et posé à terre. Un sacrificateur, vêtu d'une courte tunique rouge, à parements de couleur ocre, et qui brandit une hache à double tranchant assomme un bœuf agenouillé devant lui. Plus loin, un autel bleu de forme ronde et cerclé d'or vers le haut est surmonté d'un réchaud doré contenant des flammes; au-devant de ce même autel, on voit le corps d'un bœuf assommé, posé au milieu d'un bûcher enflammé. Derrière l'autel, au-dessus d'une abside, à frises de couleur rose et or, s'élèvent trois idoles dorées; celle du milieu est en pied et couronnée, les deux autres n'ont que le buste[1].

3e *registre.* — Julien, assis sur le trône impérial, à côté duquel se tiennent les deux mêmes gardes; près de lui un coffre rond doré et orné de pierreries, rempli de pièces d'or. L'empereur y puise pour distribuer à ses officiers le *donativum*. En même temps, Julien tient, serrée sur son côté gauche, une petite idole d'or, et chaque officier, en venant recevoir le *donativum*, doit jeter de l'encens en l'honneur des faux dieux dans la flamme d'un grand brasier doré, placé aux pieds de l'empereur. Au-dessus de la scène, en onciales rouges sur le cadre doré : ΙΟΥΛΙΑΝΟϹ ΡΩΓΕΥΩΝ ΕΝ ΔΟΛΩ ΕΧΟΝ Κ(ε)ΚΡΥΜΕΝΟΝ ΕΝ ΤΗ ΧΕΙΡΙ ΤΟ ΕΙΔΟΛΟΝ.

Fol. 409 *v°*. Discours II. — *In Julianum invectiva secunda.* Οὗτος μὲν δὴ τῶν ἐμῶν λόγων... Miniature divisée en trois registres (fig. 5446).

1er *registre.* — Julien, casqué, cuirassé d'or, braies roses, manteau de pourpre jeté sur les épaules, chaussé de brodequins dorés. Il tient une lance dans la main droite et précède son armée, monté sur un cheval gris-pommelé, dont la selle pourpre est ornée d'or et de gemmes. Il a traversé un désert jaunâtre et arrive devant le pont de pierre, jeté sur l'Euphrate, devant Ctésiphon (?) aux murailles et aux tours violacées. Aux pieds de ces murailles se tient l'armée des Perses, en courtes tuniques bordées d'or avec de grands manteaux; ils sont coiffés d'un bonnet blanc, rond, avec double bande pourpre, armés de piques et appuyés sur des boucliers rectangulaires, peints en vert et bordés d'or et de rouge. Écriture en onciales rouges au-dessus du cadre: ΙΟΥΛΙΑΝΟϹ ΑΠΕΡΧΟΜΕΝΟϹ ΕΝ ΠΕ(ρσιδι).

2e *registre.* — Saint Basile et un autre évêque nimbés d'or, un prêtre, des moines et le peuple, prient contre Julien † Ο ΑΓΙΟϹ ΒΑϹΙΛΕΙΟϹ ΕΡΧΟΜΕΝΟϹ ΚΑΤΑ ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ.

La scène se passe dans une enceinte crénelée avec tours carrées peintes en rose. Saint Basile est incliné devant un autel cubique, recouvert d'une étoffe verte bordée d'or, devant une église rose à tuiles noires avec reflets argentés.

3e *registre.* — Julien, casqué, cuirassé, montant un cheval brun, tombe frappé d'un coup de lance que lui a porté saint Mercure galopant derrière lui sur un cheval gris-pommelé. Le saint est vêtu d'une courte tunique verte bordée d'or, manteau pourpre rehaussé d'or, brodequins dorés. ΙΟΥΛΙΑΝΟϹ ϹΦΑΖΟΜΕΝΟϹ ΥΠΟ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΜΕΡΚΟΥ(ριο)Υ.

C'est une allusion au songe rapporté par le *Chronicon alexandrinum* (voir ce mot), d'après lequel saint Basile aurait appris, la nuit même de la mort de l'empereur, que Jésus-Christ ordonnait à saint Mercure d'aller tuer Julien.

Fol. 424 *v°*. Discours XXX. *In electione Eulalii Doarensium episcopi.* Inc. : Δέξασθε τὸν ἡμέτερον (fig. 5447).

1er *registre.* — Josué debout, à gauche de la scène, cuirassé d'ocre, manteau pourpre attaché aux épaules, courte tunique bleue sous la cuirasse, braies rouges, brodequins verdâtres. La main gauche posée sur un bouclier rond, peint en rouge, avec bordure jaune, la main droite tendue vers Jéricho, dont les murailles brunes s'écroulent sur les maisons et les édifices gris couverts de tuiles rouges, au son des trompettes de l'armée disposée en deux groupes. L'inscription a disparu. (Josué, VI, 5, 20.)

Il est fait allusion à cet épisode dans le Discours I, contre Julien, n. 19.

2e *registre.* — Moïse debout sur une montagne verte, imberbe, nimbé d'or, vêtu d'une longue tunique bleue à bandes pourpre, recouverte d'un grand manteau verdâtre. Il élève les deux bras, les mains ouvertes, dans l'attitude de la prière; à ses côtés Aaron et Hur soutiennent ses bras pendant que les Israélites mettent en fuite les Amalécites : ΜΩϹΗϹ ΥΠΟϹΤΙΡΗΖΟΜΕΝΟϹ ΥΠΟ ΑΑΡΩΝ Κ(αὶ) ΩΡ.

Aaron, à la barbe et aux cheveux blancs, porte une longue tunique bleue, recouverte d'une tunique verdâtre, plus courte, toutes deux bordées d'ocre, et un manteau rouge sur ses épaules. Hur, imberbe, vêtu d'une longue tunique blanchâtre, à bandes pourpre, avec manteau pourpre. Les Israélites, à cheval, cuirasses, casques à pointe, sortent en troupe derrière la montagne, pendant que fuient au galop les Amalécites, ΑΜΑΛΗΚΙΤΑΙ, en courtes tuniques, coiffés de bonnets ronds de diverses couleurs. (Exode, XVII, 8-13.)

3e *registre.* — Saint Grégoire de Nazianze, Ο Α(γιος) ΓΡΗΓΟΡΙΟϹ Ο ΘΕΟΛΟΓΟϹ, nimbé d'or, vêtu d'une longue tunique bleue à bandes pourpre, recouverte d'un ample manteau verdâtre, assis sur un siège de bois sculpté avec coussin de couleur pourpre. Devant lui, sur un pupitre, un livre ouvert qu'il tient d'une main, tandis que de l'autre il écrit son sermon sur Eulalius. Derrière lui, un petit autel, près duquel se dressent deux arbres verts, son encrier bleu sur cet autel. A l'arrière-plan, l'église de Nazianze couverte en tuiles rouges, ayant des fenêtres à quatre et à six carreaux avec impostes.

Fol. 426 *v°*. — Discours XXXVII. Treize peintures. La première en haut et occupant toute la largeur, les douze autres par séries de quatre (fig. 5448).

Au sommet, le Christ debout, nimbé d'or, en tunique talaire pourpre, à bandes d'or, et manteau pourpre, tenant un rouleau dans la main gauche, le bras droit levé et ordonnant à ses onze disciples debout d'aller prêcher l'évangile. Ceux-ci sont vêtus de tuniques bleues à bandes pourpre, recouvertes de manteaux de couleur rose, ocre, pourpre et verte. En onciales rouges dans la partie supérieure du cadre : ΠΟΡΕ(υθεντες ουν μαθητευσατε παντα) ΤΑ ΕΘΝΗ ΒΑΠΤΙ(ζοντες αυτους εις) ΤΟ ΟΝΟΜΑ ΤΟΥ Π(ατ)Ρ(ο)Ϲ Κ(αὶ) ΤΟΥ Υ(ιο)Υ Κ(αὶ) ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΠΝ(ευματο)Ϲ. (Matth., XXVIII, 19.)

Douze petites scènes identiques, mais différant entre elles pour les détails, occupent le reste de la page et représentent douze apôtres, nimbés d'or, célébrant le baptême d'autant de chrétiens nus, immergés jusqu'aux épaules dans des cuves baptismales de formes et de couleurs diverses; près de chaque baptisé se tient un catéchumène *in albis*. A la dernière miniature le chrétien et le catéchumène sont des nègres.

Fol. 435 *v°*. — Discours XLV. — *In Evagrium monachum.* Inc. : Σφόδρά σε θαυμάζο... Miniature divisée en quatre tableaux égaux de dimensions (fig. 5449.)

1er *cadre.* — Daniel dans la fosse aux lions, ΔΑΝΙΗΛ, nimbé d'or, debout, orant, coiffé d'un bonnet blanc à double bande pourpre, tunique bleue bordée d'ors serrée sous les bras par une petite écharpe verdâtre, relevée sur les cuisses et recouverte d'un manteau rouge, attaché sur la poitrine par une agrafe d'or ornée de perles; braies vertes, brodequins blancs

[1] H. Bordier, *op. cit.*, p. 85, fig. 22.

rehaussés d'or. Deux lions ocre dans une caverne brun foncé. Derrière la montagne verte dans laquelle est creusée cette caverne, on aperçoit le buste d'Habacuc imberbe, vêtu d'une tunique bleue, manteau rouge noué au cou, une corbeille dorée dans la main droite, une aiguière d'or dans la main gauche. L'ange du Seigneur apparaît en buste, nimbé d'or, ailes violettes, tunique bleue à bandes pourpre et manteau blanchâtre, entraîne Habacuc, en le tenant par l'épaule. (Daniel, XIV, 32-38.)

2e *cadre.* — L'ange descendu dans la fournaise écarte les flammes en étendant les bras au-dessus de Sidrach, Misach et Abdenago, debout, nimbés d'or, coiffés de bonnets blancs à double bande pourpre; tuniques verte, rouge, bleue; manteaux bleu, vert, rose; braies roses, bleues, vertes. (Daniel III, 12-95.)

3e *cadre.* — Le roi Manassès, MANACCH(ς), nimbé et couronné d'or, de gemmes et d'un gros saphir, vêtu d'une longue tunique pourpre, rehaussée d'or et de perles, debout, les bras étendus, en prière devant un taureau jaune. A l'arrière-plan, des arbres, un petit temple circulaire avec une colonnade. (IV Rois, XXI, 2 sq.)

4e *cadre.* — Le roi Ezéchias, EZEKIAC, nimbé d'or, couronné d'or, vêtu de bleu rehaussé d'or, enveloppé dans un manteau pourpre, couché sur un matelas rouge, étendu sur un lit doré et gemmé, avec un tabouret d'or pour recevoir ses sandales de pourpre. Au pied du lit, le prophète Isaïe, HCAIAC, nimbé d'or, vêtu d'une longue tunique bleue à bandes pourpre, recouverte d'un manteau grisâtre; il recommande à Ezéchias de « mettre ordre aux affaires de sa maison, » HCAIAC ΛΕΓΩΝ ΤΩ ΕΖΕΚΙΑ : ΤΑΞΕ ΠΕΡΙ ΤΟΥΟΙΚΟΥ COY. A l'arrière-plan, la ville de Jérusalem en rose, en bleu, en gris; au milieu une grande porte dorée, avec imposte peint en vert, précédée d'un large perron, qui figure sans doute le palais d'Ézéchias. (Isaïe, XXXVIII, 1.)

Fol. 438 *v°*. — Discours XLVII *Significatio in Ezehielem.* Inc. : Νομίζομεν τὸν ἄνθρωπον. Scène magnifique que nous avons fait reproduire en couleurs (voir ÉZÉCHIEL, fig. hors texte), peinte à pleine page, et encadrée dans une bordure d'ornements en or, imitant la bijouterie et formant un ovale de 0 m. 37 de haut sur 0 m. 25 de large.

Au sommet de l'ovale, sortant des nuages à l'heure du soleil levant, plane la main de Dieu. Au-dessous, à sa droite, Ézéchiel, IEZEKIHΛ, conduit par l'archange saint Michel, (ο αρ)XICTPATHΓOC, qui, dela main droite, montre au prophète des ossements humains, épars sur l'herbe verte d'une montagne. Ézéchiel a gravi cette montagne, et élevant les mains vers l'Éternel, dont la main bénissante, entourée d'une étoffe dorée, sort des nuages bleus, au milieu d'un ciel teinté de rose, il lui demande si ces ossements peuvent être rappelés à la vie : K̄E K̄E HZHCETAI TA OCTA TAYTA.

(Ézéchiel, XXXVII, 1. sq.)

La peinture montre les os épars dans le lointain, puis plus proches les uns des autres, puis devenant de pâles figures qui marchent dans le clair obscur et s'avancent encore enveloppés de leurs linceuls vers une ville dont les bâtiments somptueux se découvrent peu à peu sous les pieds de l'ange et du prophète. Au premier aspect l'œil est attiré par l'éclat qui règne vers le ciel orangé, surtout dans la lumière brillante des vêtements bleus et roses du prophète ainsi que dans la lumière tamisée de la personne blanchâtre de l'archange. Toute cette peinture est d'une habileté consommée et en même temps d'un grand charme. C'est la peinture antique aussi belle que nous l'ait conservé aucun monument.

Fol. 440 *r°*. — Paraphrase sur l'Ecclésiaste : Τὰ δὲ λέγει Σολομῶν... Miniature en trois registres (fig. 5450).

1er *registre.* — L'empereur Constantin (Κων)CTAN(τινος . . .), nimbé de bleu, couronné d'or, tunique bleuâtre, bordée d'or, ornée de perles et de gemmes, chaussé de bas pourpre, brodés de perles, manteau de pourpre, est endormi, couché sur un matelas rouge posé sur un lit doré, orné de pierreries et drapé de pourpre. Il voit en songe une croix brillante, symbole de victoire. A la tête du lit, deux gardes vêtus de courtes tuniques bleues, rehaussées d'or, avec braies de même couleur, ayan tchacun une lance dans la main droite, et la main gauche appuyée sur un bouclier rond, peint en rouge, cerclé de bleu, avec ornements blancs.

2e *registre.* — Constantin, même costume avec addition d'un manteau rouge flottant, galope sur un cheval bleuâtre, harnaché d'or. Devant lui, une croix d'or dans un nimbe vert, et sur les branches :

Є
N
T
NI O KA
Y
T
Ω

Constantin perce de sa lance Maxence, qui tombe de cheval dans le Tibre, tandis que le reste de son armée a décampé et enfile le Ponte Molle sans regarder derrière elle. Derrière Constantin : O A(γιος) (Κω)NCTANTINOC (φ)EYΓΩN T(ους) ΑΛΛΟΦΥ(λους).

3e *registre.* — La mère de l'empereur, sainte Hélène, H ΑΓΙΑ ΕΛΕΝΗ, nimbée de bleu, revêtue des habits impériaux, assise sur un trône, entourée de personnages debout, portant de longues tuniques bleues, recouvertes de manteaux ocre; à sa gauche deux gardes, vêtus de courtes tuniques bleues rehaussées d'or, tenant chacun sur leur épaule un glaive dans son fourreau doré et orné de perles.

Plus loin, sainte Hélène debout, même costume, incline légèrement la tête et avance la main droite dans la direction d'une fosse au fond de laquelle on voit la croix du Christ, de couleur ocre; personnages vêtus de longues tuniques bleues avec manteaux de couleur ocre-rouge et verdâtre. Au-dessus, EYPECIC TOY TIMIOY CTAYPOY.

Fol. 452 *r°*. — Miniature précédant la vie du saint, en trois registres (fig. 5451).

1er *registre.* — Saint Grégoire quitte son père, sa mère, son frère et sa sœur, tous debout sur le rivage, et va s'embarquer. Une autre barque le ramène en Asie Mineure où il est reçu par sainte Nonne debout au bord du rivage.

2e *registre.* — Saint Grégoire, O ΘΕΟΛΟΓΟC ΧΕΙΡΟΤΟΝΟΥΜΕΝΟC, est consacré évêque. Il n'y a que deux prélats consécrateurs, debout avec Grégoire dans une enceinte bleuâtre, ornée de croix et fermée par une porte dorée, qui s'étend devant l'église peinte en rose. A droite une colonne bleuâtre, cravatée de rouge. A gauche, cinq prêtres en tuniques bleues à bandes pourpre, avec manteaux ocre et violet.

3e *registre.* — Saint Grégoire mort, déposé sur un tombeau de pierre bleuâtre, orné de croix et de motifs sculptés, par deux prêtres vêtus de longues tuniques brunes et un troisième plus âgé, recouvert d'un manteau pourpre, qui encense avec un encensoir et une navette d'or, O A(γιος) Γ(ρηγορ)IOC O ΘΕΟΛΟΓΟC ΕΝΤΑ(φι)ΑΖΟΜΕΝΟC.

II. CITATIONS. — Sur l'Ἀποστροφὴ τοῦ πονηροῦ καὶ τοῦ Χριστοῦ ἐπικλήσις, qui se lit sur un *encolpion* de Monza, voir *Dictionn.*, t. I, col. 1743-1745, fig. 462.

Pour la citation tirée d'un de ses ouvrages, qui se lit

à *Santa Maria Antica*, au Forum, voir *Dictionn.*, t. v, col. 2034.

Pour l'homélie sur la fête de Pâques en 382 devenue tropaire, voir *Dictionn.*, t. vi, au mot Hymnes.

H. Leclercq.

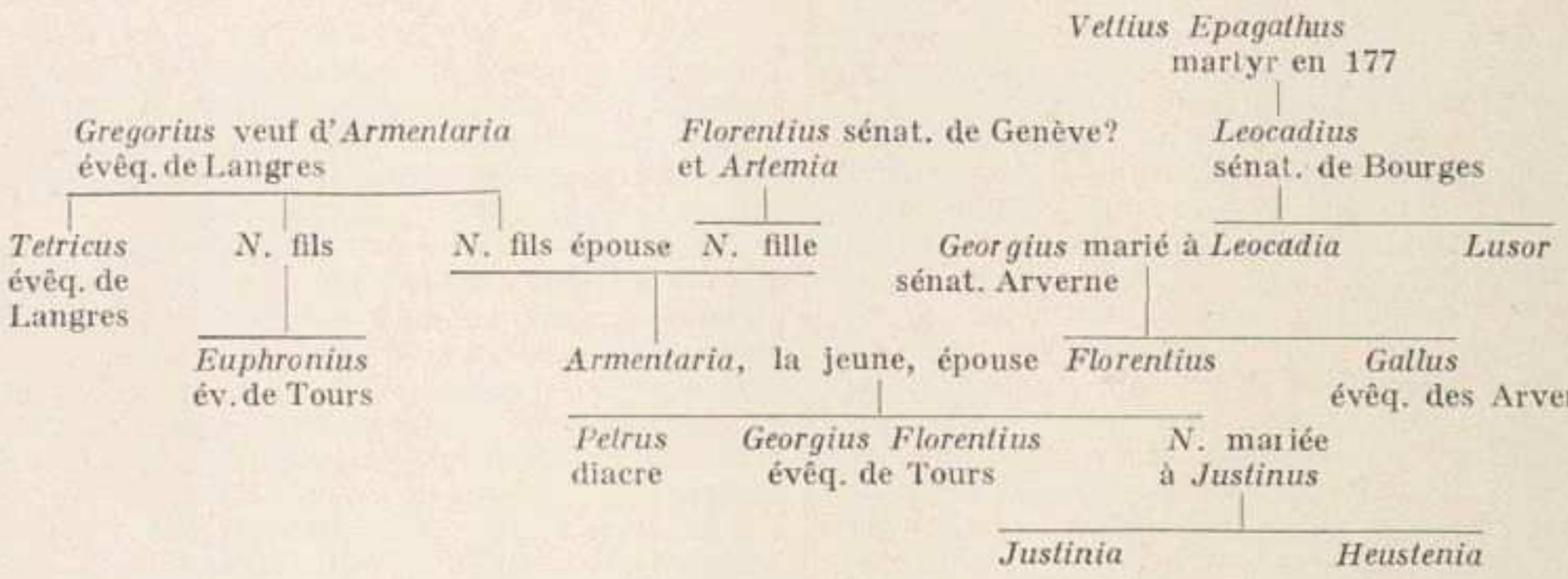
GRÉGOIRE DE TOURS. — I. La carrière. II. L'éducation. III. La langue. IV. Les ouvrages. 1. *Opera minora*. 2. *Historia Francorum*. V. Le témoignage.

I. La carrière. — Georgius Florentinus, qu'on désigna dans la suite, peut-être à l'époque où il devint évêque, sous le nom de Gregorius, appartenait par sa naissance à une des plus nobles familles de la Gaule. Son aïeul Georgius, sénateur arverne [1], épousa Leocadia, issue d'une famille sénatoriale de Bourges, et il eut d'elle deux fils : Gallus, qui fut évêque des Arvernes (532-554) [2], et Florentius, qui fut le père de l'évêque de Tours. La mère de celui-ci, Leocadia, descendait de ce Vettius Epagathus qui confessa la foi à Lyon en l'an 177 [3], et qui compta parmi sa lignée Leocadius, dont la maison fut la première église de Bourges [4], et qui fut père de Lusor (saint Ludre), enterré à Déols [5], et, comme nous venons de le dire, de Leocadia.

La famille maternelle de Grégoire dépassait encore en illustration sa famille paternelle. Grégoire, comte d'Autun, avait épousé Armentaria de qui il eut Tetricus, évêque de Langres et son successeur sur ce siège qu'il occupa après son veuvage (486-536) [6]. Un deuxième fils de Grégoire et Armentaria fut père d'Euphronius, évêque de Tours [7], un troisième fils des précédents épousa la fille d'un sénateur (de Genève ?) nommé Florentius, dont la femme, Artemia, eut pour frères : Nicetius, évêque de Lyon [8], et Gundulf, qui reconquit Marseille pour Childebert [9]. Du fils de Grégoire de Langres marié à la fille de Florentius naquit Armentaria, la jeune, qui épousa Florentius à qui elle donna trois enfants dont Pierre, diacre à Langres, et Georgius Florentinus, qui fut évêque de Tours. Pierre périt assassiné [10] et leur sœur épousa un certain Justinus, de Besançon [11], dont elle n'eut que des filles.

A cette généalogie viennent se rattacher encore Sacerdos, qui fut le prédécesseur de Nicetius sur le siège épiscopal de Lyon [12], et plusieurs autres personnages moins connus, en sorte que parmi les évêques de Tours il ne s'en trouvait que cinq qui n'eussent pas été unis à Grégoire par des liens de parenté [13], et celui-ci pouvait dire de tous ses ascendants ce qu'il disait avec une légitime fierté de sa famille paternelle : *In Galiis nihil invenitur esse generosius ac nobilius* [14].

Voici le tableau généalogique :



Georgius Florentius, naquit le 30 novembre [15] d'une année sur le millésime de laquelle l'accord n'est pas fait. La vie de Grégoire parle de sa consécration épiscopale *ferme tricennalis*, en 573, ce qui le fait naître en 542; mais Grégoire nous dit que sa mère vint le voir à Tours *post ordinationem meam* et y fut guérie d'un mal qui durait depuis trente-quatre ans et datait de la naissance de son fils [16]; ceci reporte cette naissance en 538 ou 539. Les anciennes éditions portent : *postquam me edidit*, et *me* manque dans deux des principaux manuscrits. La phrase est mutilée, et l'on peut la compléter de différentes manières : *tempore ‹quo me* ou *fratrem meum* ou *sororem meam divina pietas lucem aspicere voluit› postquam transactis parturitionis doloribus edidit, dolorem in uno tibiæ musculo incurrit*. Ce passage ne peut donc servir de point d'appui à la chronologie, tandis que d'autres sont favorables à l'an 538. Par exemple, Grégoire place une visite rendue par lui à saint Nicetius à l'âge de huit ans, entre l'ordination de son oncle comme prêtre en 543 et son élection au siège de Lyon en 551 [17]. Ici les dates s'accordent parfaitement, puisque Grégoire a eu huit ans en 546. En outre, Grégoire nous apprend qu'il était diacre en la seconde année du roi Sigebert en 563; il avait alors vingt-cinq ans, qui est précisément la limite à laquelle on accédait au diaconat [18].

Le père de Georgius Florentinus n'est que très peu connu; c'était, à ce qu'il semble, un homme de peu de santé et qui transmit à son fils cette faiblesse [19]. Il dut mourir dans un âge peu avancé, car auprès de son fils malade à l'époque où il se détermina à suivre la vocation ecclésiastique, nous ne voyons que Leocadia et l'oncle Gallus [20]. Si Florentius et Leocadia s'étaient mariés à l'époque où Théodebert emmena des otages d'Arvernie, en 534, Florentius mourut lorsque son fils avait quatre ans; ce qui explique comment « longtemps après » cette mort ce fils était encore dans la *juvenilis fervor* [21]. L'oncle Gallus s'occupa de l'enfant, veilla sur son éducation, mais mourut lui-même en 554 lorsque son neveu n'avait que seize ans et montrait plus de goût pour la lecture des livres religieux que pour les études profanes [22]. Leocadia exerça sur son fils une influence prépondérante, due à ses mérites

[1] *Vitæ Patrum*, xiv, 1. Levesque de La Ruvallière fait de Georgius un fils de Grégoire de Langres; il n'en sait absolument rien. — [2] *Historia Francorum*, iv, 5; *Vitæ Patrum*, vi, 3. — [3] *Historia Francorum*, i, 27. — [4] *Hist. Franc.*, i, 29. — [5] *De gloria confessorum*, 92. — [6] *Vitæ Patrum*, vii, 1; *Hist. Francor.*, v, 5. — [7] *Hist. Francor.*, iv, 15; x, 31. — [8] *Vitæ Patrum*, viii. — [9] *Hist. Francor.*, vi, 11. — [10] *Hist. Francor.*, v, 5. — [11] *Mirac. S. Martini*, ii, 2; *Glor. martyr.*, 71. — [12] *Vitæ Patrum*, viii, 3. — [13] *Hist. Francor.*, v, 50. — [14] *Vitæ Patrum*, vi, 1. — [15] *Mirac. S. Andreæ*, 38. — [16] *Mirac. S. Martini*, iii, 10. — [17] *Vitæ Patrum*, viii, 2. — [18] *Mirac. S. Martini*, i, 32. — [19] *Gloria Confess.*, 40; *Vitæ Patrum*, xiv, 3; *Vita Gregor.*, 2, 4. — [20] *Vitæ Patrum*, ii, 2. — [21] *De gloria martyrum*, 84. — [22] *Vitæ Patrum*, vi præf. Toutes ces références renvoient à l'édition de Arndt et Krusch.

et à sa tendresse [1], il éprouvait pour elle une affection non moins profonde et lui témoignait une soumission qui ne s'étonnait pas de reproches sévères [2].

Né à Clermont en Auvergne [3], Georgius Florentius ne tarda pas à connaître la Bourgogne où sa mère possédait des terres près de Cavaillon. En 546, âgé de huit ans, il fait le voyage de Lyon pour saluer son grand-oncle l'évêque Nicetius (saint Nizier) [4] et il revient plusieurs fois visiter Cavaillon et Lyon [5].

Vers la fin de 563, à l'âge de vingt-cinq ans, *tempore præstituto*, Georgius Florentinus reçut l'ordre du diaconat, et, peu de temps après, tombé gravement malade, il fit un pèlerinage au tombeau de saint Martin et y obtint sa guérison [6]. Il vécut à Tours auprès de l'évêque Euphronius, cousin de sa mère, mais à quelque temps de là, on le rencontre de nouveau en Bourgogne [7] et ensuite à Lyon, où il remplit les fonctions de diacre auprès de saint Nicetius [8]. Il était aisé dès lors de prévoir qu'un sujet de si haute naissance, appartenant au clergé et s'y distinguant par les vertus et les manières de son état, ne s'attarderait pas dans le diaconat. Pendant un séjour à Reims, il apprit que le clergé et le peuple de Tours l'avaient choisi comme successeur de l'évêque défunt Euphronius. C'est à partir de cette époque qu'il porta le nom de Grégoire.

Le passage du biographe montre assez bien ce qu'était une élection d'évêque au VI^e^ siècle : *Cum igitur beatus Euphronius obiisset, Turonici de ejus sucessore tractaturi conveniunt. Sed facili discrimine suasum est cunctis Gregorium in electione præferendum... Clericorum turma nobilibus viris conserta, plebsque rusticana simul et urbana, pari sententia clamant Gregorium decernendum... Legatio ad regem dirigitur... Quem* [*Gregorium*] *statim Egidius Remensis archiepiscopus ordinavit* [9]. Le nouvel évêque fut consacré à Reims et non à Tours, en 573, et rejoignit en hâte sa ville épiscopale, mais non pas si vite que son ami Fortunat, évêque de Poitiers, n'eût le temps de lui décocher un de ses poèmes [10] :

Plaudite, felices populi, nova vota tenentes,
Præsulis adventu; reddite vota Deo
. . . . . .

A Tours, Grégoire se trouvait dans les États de Sigebert, roi d'Austrasie, qui appréciait le choix d'un évêque si personnellement dévoué, car dans la Gaule du VI^e^ siècle, l'évêque de Tours faisait figure de grand personnage. Tours était le centre religieux de la Gaule, grâce à la possession du tombeau de saint Martin. Clovis y était venu revêtir les insignes honorifiques envoyés par l'empereur Anastase [11], Clotilde s'était retirée à l'abri de ce sanctuaire [12] que le roi Clotaire ne cessait d'enrichir de ses dons [13]. A Tours affluaient les pèlerins, les malades venus de partout : du Vermandois [14], de Vienne [15], de Lisieux [16], de Sens [17], d'Avranches [18], d'Albi [19], de Châlons [20], de Biscaye [21]. La ville était peuplée de Gallo-Romains et voisinait avec les terres sur lesquelles était établie la domination franque. Sa position, son importance, sa richesse, tout concourait à la rendre désirable à chacun des rois qui se disputaient et se partageaient sans trêve ces provinces riveraines de la Loire [22]. Grégoire prit possession de son siège au milieu de circonstances troublées. Clovis, fils de Chilpéric, et Mummole, commandant l'armée de Sigebert, cherchaient à se rendre maîtres de la cité et l'évêque eut fort à faire pour sauvegarder les droits de son Église.

En 575, Sigebert mourut et Tours passa dans le royaume de Chilpéric et de Frédégonde. Grégoire défendit les droits de son sanctuaire et fit respecter le droit d'asile en faveur de Gontran-Boson et Mérovée [23]; il défendit également les possessions de son diocèse contre l'évêque de Nantes, Félix [24].

En 577, Grégoire siège au concile de Paris et y prend, avec l'ardeur de son tempérament, la défense de Prétextat, évêque de Rouen, accusé d'avoir marié Mérovée et Brunehaut et d'avoir soudoyé les ennemis de Chilpéric [25]. A Tours, Chilpéric avait imposé comme gouverneur le comte Leudaste qui s'abandonnait à tous les instincts de sa violence effrénée; les prêtres, les soldats, le peuple étaient tous également opprimés, maltraités, ruinés par cet homme [26]. Grégoire dénonça ces excès et obtint le rappel de Leudaste [27] qui se vengea en faisant accuser l'évêque d'avoir prononcé contre Frédégonde des paroles outrageantes. Grégoire fut appelé à comparaître devant un synode réuni dans la ville royale de Braine (en 580) et se justifia de l'accusation par un simple serment.

Cette procédure avait été réglée par Chilpéric qui s'efforçait alors de gagner l'amitié de l'évêque de Tours en lui prodiguant les témoignages d'estime et d'amitié. C'est qu'il faisait grand cas de ce lettré qu'il trouvait capable de causer avec lui de théologie comme de littérature, car Chilpéric avait la prétention de disputer tour à tour des personnes divines et des règles prosodiques. Sans être théologien de carrière, ni peut-être de goût, l'évêque Grégoire savait assez de théologie pour soutenir une discussion en forme et il ne redoutait pas plus Agila, envoyé de Leovigilde, que l'irascible Chilpéric [28]. Après le concile de Braine, Grégoire fait un séjour près du roi à Nogent (aujourd'hui Saint-Cloud), ce dernier lui montre ses trésors [29], lui demande sa bénédiction [30], et lui montre assez de déférence pour faire grâce de la vie à deux malfaiteurs [31].

Grégoire n'en demeurait pas moins hostile au gouvernement tyrannique d'un prince cruel et rapace. En 581, la guerre reprit entre Chilpéric et Gontran [32] et le diocèse de Tours fut, une fois de plus, ravagé, en 583 [33], mais l'année suivante un meurtrier inconnu assassina Chilpéric [34]. Cette mort libéra la ville de Tours d'un joug odieux. Gontran s'en empara en 584 [35] et, l'année suivante, adopta son neveu Childebert, le fit son héritier et lui restitua Tours et Poitiers [36].

Gontran et Childebert ne ménagèrent pas à l'évêque de Tours l'expression de leur reconnaissance pour sa longue fidélité à leur parti. En 585, Gontran vint à Orléans et Grégoire s'y rendit aussi. Le roi n'attendit pas sa visite et l'alla trouver dans la basilique, l'accompagna chez lui, puis l'invita à un repas auquel prirent part Bertchramm, évêque de Bordeaux, et Palladius, évêque de Saintes, compromis dans la révolte de Gondovald. A la demande de Grégoire, le roi fit grâce à Garachaire, comte de Bordeaux, et à Bladaste, tous deux complices de Gondovald, réfugiés alors à Saint-Martin de Tours [37].

Peu de temps après ce voyage à Orléans, Grégoire en fit un à Coblentz, auprès de Childebert, roi d'Aus-

[1] *De glor. martyrum*, 51 ; *De glor. confess.*, III, 85. — [2] *Miracul. S. Martini*, III, 10. — [3] Voir *Diction.*, t. III, au mot CLERMONT, et A. Audollent, *Clermont gallo-romain*, dans *Mélanges littéraires publiés à l'occasion du centenaire de sa création, 1810-1910*, in-8°, Clermont, 1910, p. 103-153. — [4] *Vitæ Patrum*, VIII, 2. — [5] *De glor. confess.*, 62; *Mirac. S. Martini*, I, 36; III, 60; *Mirac. S. Juliani*, 2; *De glor. martyrum*, 84. — [6] *Mirac. S. Martini*, I, 32. — [7] *Id.*, I, 36. — [8] *Vitæ Patrum*, VIII, 3. — [9] *Vita S. Gregorii*, 11. — [10] Fortunat, *Carm.*, V, 3. — [11] *Hist. Francor.*, II, 38. — [12] *Ibid.*, IV, 1. — [13] *Ibid.*, IV, 20; X, 31. — [14] *Mirac. S. Martini*, II, 9. — [15] *Ibid.*, II, 18. — [16] *Ibid.*, II, 54. — [17] *Ibid.*, II, 55. — [18] *Ibid.*, III, 19. — [19] *Ibid.*, III, 30. — [20] *Ibid.*, III, 38. — [21] *Ibid.*, IV, 40. — [22] *Histor. Francor.*, IV, 46, 48. — [23] *Ibid.*, V, 14. — [24] *Ibid.*, V, 5. — [25] *Ibid.*, V, 19. — [26] *Ibid.*, V, 49. — [27] *Ibid.*, V, 48. — [28] *Ibid.*, V, 44, 45. — [29] *Ibid.*, VI, 2. — [30] *Ibid.*, VI, 5. — [31] *Ibid.*, VI, 10. — [32] *Ibid.*, VI, 12. — [33] *Ibid.*, VI, 31. — [34] *Ibid.*, VI, 48. — [35] *Ibid.*, VII, 12. — [36] *Ibid.*, VII, 33. — [37] *Ibid.*, VIII, 1-6.

trasie, et celui-ci, sur sa demande, s'interposa auprès du roi de Burgundie, en faveur de Théodore, évêque de Marseille et ami de Gondovald [1]. C'est probablement au cours de ce voyage que Grégoire alla à Reims rendre visite à l'évêque Egidius et à Siggon, ancien référendaire de Sigebert [2]. En quittant Coblentz pour regagner sa ville épiscopale, Grégoire passa à Ivoy (= Carignan) et s'y entretint avec le missionnaire Wulfilaïc [3].

En 588, l'évêque reprit le chemin de Metz par Reims [4]. A Metz, Childebert le chargea de se rendre à Chalon-sur-Saône, auprès du roi Gontran, pour en obtenir la ratification du traité d'Andelot [5]; il profita probablement de ce voyage pour aller voir et embrasser sa mère à Cavaillon [6]. En 589, Childebert et Brunehaut acquiescèrent à la sollicitation de l'évêque de Tours et accordèrent à la cité de Tours l'exemption d'impôts [7]. En 591, nouveau voyage et séjour de quelque durée à la cour d'Austrasie [8].

Ces voyages étaient presque toujours justifiés, sinon inspirés, par le désir de rendre service à ses diocésains. Il avait fallu recourir à la force pour mettre fin aux troubles qui agitaient la cité de Tours [9], et l'Église de Tours n'était pas moins troublée par les intrigues d'Ingeltrude qui avait établi un monastère de filles dans l'aître de la basilique de Saint-Martin [10].

Grégoire entretenait d'amicales relations avec son collègue de Poitiers, Fortunat (voir ce mot), qui le bourrait de pièces de vers en échange de fruits succulents, de peau chamoisée pour tailler des souliers et même d'un modeste lopin de terre. Fortunat remerciait, louait et acceptait, Grégoire s'enhardissait jusqu'à soumettre à son ami des vers de sa composition et lui passait commande de strophes saphiques. L'excellente sainte Radegonde prêtait une attention bienveillante à ces échanges et Grégoire lui gardait de son aménité un souvenir reconnaissant. En 587, il fit le voyage de Poitiers pour assister aux funérailles de la sainte reine et il crut devoir à sa mémoire de s'entremettre dans le célèbre conflit des *nonnains* de Sainte-Croix, conflit qui ne fut apaisé qu'en 590 par un concile tenu à Poitiers et où siégea l'évêque de Tours [11]. Quelques vers de Fortunat nous disent combien était grande son influence [12] :

Tu tamen, alme pater, pietatis amore labora
Ut sacer antistes culmina cujus habes,
Unde repræsentes Martinum in tempore sacrum
Cursibus atque fide dando salutis opem.

Comme tous les évêques de son temps, Grégoire était tenu de porter une attention toujours présente aux monuments du culte, ceux-ci avaient à pâtir si durement des misères du temps qu'il fallait sans cesse les restaurer ou les relever. La reine Ingoberge, veuve de Charibert, cédant aux suggestions de Grégoire, répara les maux que son mari avait causés aux églises[13] en léguant ses biens à celles de Tours et du Mans [14]. La basilique de Saint-Martin tombait de vétusté, Grégoire la fit relever et orner de peintures murales [15], que Fortunat louait en ces termes [16] :

Invida subrueret quam funditus ipsa vetustas
Ut paries liquidis forte solutus aquis :
Quam pastor studuit renovare Gregorius ædem
Nec cecidisse dolet quæ magis aucta favet

En outre, Grégoire fit agrandir l'oratoire de Saint-Étienne [17] et construire à Artone une église sous le vocable de saint Gabriel [18].

Les moyens de locomotion si lents, si grossiers qu'ils nous semblent à cette époque, suffisaient aux hommes de ce temps à parcourir de longues distances. La plupart des évêques entreprennent des voyages aussi prolongés que périlleux et sont, pour tout dire en trois mots, toujours en route. Sans parler de Clermont, de Cavaillon et de Tours qui sont comme les pivots de son existence aux divers âges de la vie, on rencontre Grégoire successivement à Poitiers, à Saintes, à Blaye, à Bordeaux, à Riez, à Vienne, à Lyon, à Chalon-sur-Saône, à Autun, à Châlons-sur-Marne, à Reims, à Soissons, à Metz, à Coblentz, à Ivoy, à Braine, à Orléans et à Paris. Au dire de son biographe [19], Grégoire aurait même fait le voyage de Rome sous le pontificat de saint Grégoire le Grand (590-604), de qui il reçut un siège en or pour la basilique de Tours. Ce voyage est douteux; d'abord parce que le seul témoin monumental, le siège en or, ne se retrouve nulle part, pas même lors du pillage de Tours par les protestants en 1562. Il faudrait placer ce voyage entre 590 et 594, mais il est surprenant que Grégoire, qui a écrit jusqu'au terme de sa vie, ne nous dise rien ni du voyage ni même du projet.

La date de la mort de Grégoire de Tours ne peut être déterminée que par raisonnement. On sait que Grégoire a travaillé jusqu'à la fin de sa vie, il a laissé les *Miracula sancti Martini* inachevés, à l'année 593. L'épilogue de l'*Historia Francorum* est écrit en la vingt et unième année de son épiscopat, par conséquent 593-594. Le biographe de Grégoire nous apprend qu'il mourut : *Vigesimo et primo episcopatus sui anno, tanquam septenario annorum numero ter in fide sanctæ Trinitatis completo... decimo quinto kalendas novembris.* Si on accepte la date de 573 pour l'élévation de Grégoire sur le siège épiscopal, il faudra placer sa mort le 17 novembre 594.

Le corps fut inhumé sous une dalle de la basilique. Au VII[e] siècle, saint Ouen lui éleva un riche mausolée à la gauche du tombeau de saint Martin. Renversé par les Normands au IX[e] siècle, ce mausolée fut reconstruit au XI[e] par les soins d'Hervé, trésorier de l'Église de Tours. Pendant cette période cependant l'oubli était loin de se faire sur la personne de Grégoire, puisque ce fut pendant la première moitié du X[e] siècle que fut composée, à Tours, sa Vie, attribuée sans fondement valable à Odon de Cluny et tirée des œuvres de Grégoire, sauf les trois derniers chapitres. Cette vie poursuit un but uniquement religieux; elle prétend prouver que si Grégoire a fait peu de miracles il n'en a pas moins de droits au titre de saint. Ces miracles d'ailleurs, il les a faits, encore qu'il ne les ait pas prodigués; aussi le peuple de Tours doit, sous peine d'ingratitude, l'honorer à côté de saint Martin, sans pourtant le faire son égal : *Quem videlicet nos vel apud Deum, vel apud beatum Martinum advocatum quemdam atque sequestrem habere confidamus.*

II. L'ÉDUCATION. — Grégoire de Tours est un des personnages de l'antiquité chrétienne qui nous ont laissé des livres dont la disparition eût été un malheur irréparable. Ces livres sont nombreux et contiennent une multitude de renseignements sur la valeur littéraire et historique desquels il est nécessaire d'avoir une opinion arrêtée. En effet, l'étude des premiers siècles de notre histoire nationale dépend presque uniquement de ces livres.

Le latin dut être la langue maternelle de Grégoire, celle de son oncle Gallus et de son précepteur l'archidiacre Avitus. Mais les serviteurs parmi lesquels

[1] *Hist. Francor.*, VIII, 12. — [2] *Mirac. S. Martini*, III, 17. — *Hist. Francor.*, VIII, 15. — [4] *Ibid.*, IX, 13. — [5] *Ibid.*, IX, 20. — [6] *Mirac. S. Mart.*, 60. — [7] *Hist. Francor.*, IX, 30. — [8] *Mirac. S. Martini*, IV, 26, 28. — [9] *Hist. Francor.*, IX, 19. — [10] *Ibid.*, IX, 33; X, 12. — [11] *Ibid.*, IX, 39-43; X, 15-17. — [12] *Carm.*, VIII, 16. — [13] *Mirac. S. Mart.*, I, 29. — [14] *Hist. Francor.*, IX, 26. — [15] *Ibid.*, IV, 20. — [16] *Carm.*, X, 6. — [17] *De glor. mart.*, 34. — [18] *Carm.* X, 5. — [19] *Vita S. Gregorii*, 24.

l'enfant aime à se mêler, sachant bien qu'il récoltera parmi eux caresses et friandises, pouvaient fort bien avoir conservé l'ancien idiome celtique, qui n'était pas éteint en Gaule. Les Arvernes n'étaient pas doués d'un caractère facile, avec cela tenaces et attachés à leurs coutumes, résignés à se laisser gouverner et interpeller en latin, à savoir quelques rudiments de cette langue, mais déterminés à ne faire usage entre eux que de leur ancien idiome. Cet idiome avait un soutien dans la religion païenne, qui subsistait à Clermont dans la deuxième moitié du IVe siècle, et il a dû s'y entendre beaucoup plus tard, puisque le christianisme ne fit à Clermont que des progrès assez lents; au temps de Grégoire, un quartier seulement de la ville était nommé quartier des chrétiens [1]. L'adoption du latin par la classe élevée était d'ailleurs peu ancienne, remontant à moins d'un siècle, puisque ce n'est, au dire de Sidoine Apollinaire, que vers 450 que la noblesse du pays aurait adopté l'usage du latin : *mitto istic ob gratiam pueritiæ tuæ undique gentium confluxisse studia litterarum tuæque personæ quondam debitum quod sermonis celtici squamam depositura nobilitas nunc oratorio stylo, nunc etiam camenalibus modis imbuebatur* [2].

Aucun passage des écrits de Grégoire ne prouve clairement que le gaulois fût encore vivant à son époque dans les contrées qu'il habitait. La survivance de deux noms propres gaulois attachés à des monuments ne prouve pas l'emploi de cette langue au VIe siècle. Dans le pays des Rémois un mot gaulois surnageait dans le langage usuel : *olca*. Dans l'Orléanais, et principalement à Orléans, on parlait latin, ce qui n'excluait pas plus le gaulois et le franc que le syriaque et l'hébreu. A Clermont, outre le gaulois ou celtique, on devait parler la langue des Francs. On sait que cette langue a persisté jusqu'à la fin du IXe siècle [3], on a donc toute raison de penser qu'on la parlait couramment au VIe. En 571, l'évêque de Clermont, Cantinus, invitait des seigneurs francs et les enivrait, *inebriabat barbaros* [4], apparemment ces gens-là ne parlaient pas latin entre eux. Ils le parlaient comme un exercice et Fortunat, qui a l'admiration facile, après s'être extasié sur l'éloquence latine de Charibert, ajoute : Combien dois-tu être plus habile encore en ta propre langue! *cum sis progenitus clara de gente Sigamber, floret in eloquio lingua latina tuo : qualis es in propria docto sermone loquella qui nos Romano vincis eloquio* [5]. Les Francs, du moins les chefs, savaient le latin, c'est dans cette langue que Grégoire leur adressait la parole, car il n'y a pas lieu de supposer qu'il eût appris le francique, ce qui devait être infiniment plus rare que l'inverse [6]. Il n'y a pas lieu de s'étonner et de chercher à se représenter les relations qui pouvaient exister entre les habitants d'une même contrée parlant des langues différentes. Au VIe siècle, comme de nos jours dans certaines régions comme la Basse-Bretagne, les vallées pyrénéennes et provençales, la population formait trois groupes, dont deux qui ne communiquaient pas entre eux, ceux qui ne savaient qu'une langue et n'essayaient ni de parler ni de comprendre l'autre langue; entre ces deux groupes, des gens qui savaient assez de chaque langue pour s'entretenir utilement dans l'une ou dans l'autre.

La langue maternelle de Grégoire était le latin. Aucun mot dans ses écrits ne permet de supposer qu'il eût jamais parlé une autre langue ou qu'il eût appris le latin comme une langue étrangère. Son point faible, et il ne manque pas de le dire, n'est pas la langue, mais la grammaire. Ce latin qu'on parlait autour de lui et qu'il parla lui-même tout enfant, quel était-il ?

On a introduit une distinction, réelle et fondée sur les faits, entre le latin littéraire et le latin populaire. Mais le latin littéraire est plutôt un idéal qu'une réalité, et le latin vulgaire n'a jamais eu les caractères d'une langue à part et, pour ainsi parler, parallèle à la langue latine. Ce qu'on appelle latin vulgaire n'est pas différent du latin de tout le monde; seulement, au lieu d'employer des tournures réputées élégantes ou correctes, on leur substitue des locutions ou vieillies ou triviales ou locales; en somme c'est un langage plutôt qu'une langue, c'est un patois. Mais il y a patois et patois. Celui du Midi nourrit des dialectes possédant des caractères communs en assez grand nombre pour être considérés comme formant une langue distincte; celui du Nord n'est qu'un ramas de formes distinctes, isolées, qui ne s'énoncent guère que sous l'aspect d'une déformation du français régnant. Il ne peut donc être question de distinguer deux latins [7]; il en faut compter ou une infinité ou un seul, mieux encore, à la fois une infinité et un seul. Qu'on se figure, si l'on le peut, la multitude d'hommes de toutes classes, de toutes professions, de toute éducation qui émigraient alors : légionnaires, colons, marchands, employés civils, personnel administratif, etc. Par tant d'organes divers, les Gaulois apprenaient chacun le latin, d'après sa condition et ses fréquentations. Princes, grands seigneurs, prêtres, marchands, artisans, ouvriers, paysans, tous ces gens n'avaient pas affaire aux mêmes romains et n'entendaient pas sur les lèvres d'autres princes, grands seigneurs, prêtres, marchands, artisans, ouvriers, paysans le même latin. Ce fut ainsi qu'il y eut en Gaule, dans les villes, des personnes qui parlaient un latin irréprochable, le *sermo urbanus*, il y eut des rhéteurs, à Autun comme Eumène, à Bordeaux comme Ausone, qui sans faire aucun effort eussent parlé en style précieux, mais qui, dans le courant de la vie, devaient s'exprimer en style correct. A l'autre extrémité de la société, se trouvaient ceux qui avaient appris le latin sans maîtres, sans livres,

et qui parlons tout droit comme on parle cheux nous [8]

Ceux-ci n'avaient ni l'occasion ni la curiosité d'employer une quantité de mots et de tournures qu'au reste ils n'entendaient pas, ne connaissaient pas. Chaque catégorie, négociants, artisans, agriculteurs, avait son vocabulaire, sa prononciation, ses formes de langages différents, mais chaque individu savait, à des degrés divers, approprier son langage à celui de ses interlocuteurs d'une autre catégorie [9]. Cela faisait une nuance nouvelle et cette infinie variété de nuances doit prendre la place des couleurs trop tranchées qu'on a pris l'habitude de se représenter.

A l'époque de Grégoire, la culture était fort compromise : *Decedente atque immo potius pereunte ab urbibus gallicanis liberalium cultura litterarum*, nous dit Grégoire au début de son *Historia Francorum;* et on peut l'en croire pour peu qu'on ait fréquenté l'épigraphie de ce temps, mais les auteurs ne sont pas toujours beaucoup au-dessus du niveau des tailleurs de pierre; on n'en saurait nommer un seul qui ne commette jamais aucune faute de conjugaison ou de décli-

[1] *Hist. Francor.*, I, 33. — [2] Sidoine Apollinaire, *Epist.*, édit. Luetjohann, III, III, p. 41. — [3] Diez, *Grammaire des langues romanes*, trad. Brachet et Paris, t. I, p. 57 sq. L'exemple de Charlemagne est surtout probant. — [4] *Hist. Francor.*, V, 35. — [5] *Carm.*, VI, 97. — [6] Sidoine Apollinaire, *Epist.*, l. V, ep. V, 1. — [7] On en aurait trois, en comptant le latin classique, d'après Mabillon, *De re diplomatica*, p. 55, qui dédouble le latin vulgaire : *vulgaris illa romana lingua, eaque duplex, una usitata apud homines litteratos, quæ ad latinam magis accedebat... alia vulgaris apud plebeios et rusticos, quæ propterea apud nostrates rustica dicta, gallica seu wallonica aliquando.* — [8] Molière, *Les femmes savantes.* — [9] M. Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, in-8°, Paris, 1890, p. 37.

naison, qui ne s'accorde à l'occasion un barbarisme. Entre Cicéron et Grégoire de Tours, six siècles s'étaient écoulés, la prononciation avait changé et la syntaxe aussi. Poètes, historiens, orateurs s'étaient tout permis et ne s'étaient rien refusé; aussi, au VI^e^ siècle, les cas et les genres, les modes et les temps se confondirent de plus en plus. « A voir certaines épitaphes et certaines formules de l'époque, on se demande comment il était possible de se faire comprendre avec ce pêle-mêle de formes prises les unes pour les autres, et avant qu'une syntaxe nouvelle fournit de nouveaux moyens de marquer les rapports entre les idées [1]. » Cependant, au VI^e^ siècle, le vocabulaire avait encore peu changé, car on retrouve dans les livres la plupart des mots de l'âge classique, et ces mots n'étaient pas encore tombés en désuétude. C'est plus tard, dans la nuit du VII^e^ siècle et de la première moitié du VIII^e^ siècle, que cesse le contact avec l'antiquité et que périssent les auteurs anciens qu'on ne retrouvera jamais [2].

Au temps de Grégoire de Tours le vocabulaire s'est déjà considérablement élargi. « Quelques mots celtiques ou germaniques s'y étaient glissés. Dans les livres, on en voit beaucoup de grecs, mais dont plusieurs étaient venus par les livres et n'ont guère dû sortir; on veut dire les expressions techniques et en particulier théologiques. D'autres, moins savantes, n'étaient pourtant pas faites pour descendre dans toutes les couches de la population. C'est principalement dans son propre sein que la langue avait puisé de nouvelles ressources. La dérivation et la composition, dont l'usage était assez restreint à l'époque classique, avaient largement déployé leurs ailes; surtout à partir du II^e^ siècle après Jésus-Christ, et dès cette époque la langue littéraire elle-même était inondée de mots aux longs suffixes, aux préfixes multiples et souvent inutiles. Divers indices font penser que beaucoup de ces mots de formation nouvelle étaient adoptés avec plus d'empressement encore par la langue usuelle. Mais si à d'autres égards nous avons vu celle-ci prendre les devants, sur ce point l'exemple des innovations partit d'en haut. Il suffit en effet de párcourir quelques-unes des listes de mots nouveaux qui ont été dressées à divers usages [3], pour s'assurer que ce sont pour la plupart des mots abstraits, et que les mots composés ont commencé le plus souvent par exprimer des idées plus nuancées que le simple. Or la finesse des nuances et les abstractions sont affaire des gens du monde, des savants et des littérateurs plutôt que des gens du peuple. Pour ne citer qu'une seule catégorie d'expressions nouvelles, celles qui s'introduisirent dans la langue pour servir les besoins nouveaux du christianisme [4], elles désignent presque toutes des objets d'un ordre élevé et de nature abstraite, et cependant elles sont descendues, avec les idées et les croyances auxquelles elles servaient de véhicule, jusqu'aux couches intimes de la population [5]. »

Il ne semble pas impossible de déterminer quel latin on parlait dans l'entourage de Grégoire. Il vécut au moins huit ans dans la maison paternelle qui appartenait à la haute aristocratie gallo-romaine, de là il passa dans des milieux cléricaux, son oncle Gallus, le futur évêque Avitus, l'évêque Nicetius de Lyon. Partout on devait faire usage d'une langue correcte, polie, mais déjà très différente du latin classique de l'âge d'or. Ce qui manquait c'était moins l'éducation que l'instruction; on faisait des fautes par ignorance, par mégarde, parce qu'on ne songeait pas à les éviter.

Ce fut à l'âge d'environ huit ans que Grégoire commença à apprendre à lire et à écrire : *in adolescentia mea, cum primum litterarum elementa cœpissem agnoscere et essem quasi octavi anni ævo* [6]. Ces rudiments ébranlèrent sa jeune imagination, il ne lisait pas encore, mais il en rêvait. Une nuit il crut entendre une personne l'interroger : *Legisti, ait librum Hiesu Navæ ? cui ego : Nihil aliud litterarum præter notas agnovi, in quorum nunc studio constrictus adfligor, nam hic liber prorsus si sit ignoro... vidi iterum personam in visione interrogantem mihi si librum Tobiæ cognitum nunc haberem, respondi quod non legerem.* Connais-tu le livre de Josué ? L'enfant répond : Je ne lis pas encore des livres entiers, je ne fais qu'apprendre les lettres, ou plus exactement les caractères qui désignent les lettres.

Il ne connaissait probablement de la Bible que les livres usuels : Psautier et Évangiles, qu'il entendait lire ou réciter à l'église. Parmi les livres qu'on mit entre les mains de l'enfant, peut-être se trouvaient ces *Formulæ Arvernenses*, dont nous avons parlé (voir FORMULES) et dont on faisait usage dans l'enseignement primaire, comme nous l'apprend Marculfe : *ego... ad exercenda initia puerorum ut potui aperte et simpliciter scripsi.* A plus forte raison faut-il faire une place aux textes bibliques ou ascétiques et à quelques centons virgiliens.

A l'âge où l'intelligence s'éveille, Grégoire dut s'enthousiasmer pour Virgile, l'apprendre par cœur sinon en entier, du moins de longs fragments, de façon à meubler sa mémoire de citations qu'il prodiguera dans ses ouvrages. Il découvre aussi, peut-être vers le même temps, le *Catilina* de Salluste dont il citera deux fois les premiers chapitres, mais l'impression la plus profonde a été faite par Virgile, surtout par le commencement de l'Enéide [7].

VIRGILE	GRÉGOIRE
Æn., I, 36 :	*Hist. Franc.*, II, 27 :
...Juno, æternum servans sub pectore vulnus.	Allitum servans sub pectore vulnus.
Æn., I, 46 :	*Hist. Franc.*, II, 29 :
..... Jovisque	Ut ipsa ait (Juno) : Jovisque soror et conjux.
Et soror et conjux.	
Æn. I, 82 :	*Glor. Confess.*, 18 :
.....Venti, velut agmine facto.	.....atque venti cuncta turbine perflant.
Qua data porta, ruunt, et terras turbine perflant.	
Æn. I, 87, 90 :	*Glor. Mart.*, I, 84 :
Insequitur clamorque virum stridorque rudentum.	Nec mora, flante noto, insequitur clamor virum strepitusque mulierum... Oritur magna tempestas, cœpitque, ignibus micare cœlum.
.....	
Intonuere poli, et crebris micat ignibus æther.	
Æn., I, 92 :	*Mir. S. Mart.*, I, 9 :
Extemplo Æneæ solvuntur frigore membra;	Tunc resolutis timore membris prosternitur senior in oratione cum lacrymis, et geminas tendens palmas ad astra...
Ingemit, et, duplices tendens ad sidera palmas.	
Æn., I, 100, 118.	*Hist. Franc.*, IV, 30 :
....Ubi tot Simois correpta sub undis,	Fecitque Rhodanus tunc quod fecisse quondam
Scuta virum galeasque et fortia corpora volvit..	Simois legitur de Trojanis ...Correpta sub undis.
.....	Scuta virum galeasque in fortia corpora volvit.
Apparent rari nantes in gurgite vasto.	Apparent rari nantes in gurgite vasto.

[1] M. Bonnet, *op. cit.*, p. 45. — [2] Rivet, *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 417 sq.; Guizot, *Hist. de la civil. en France*, t. II, p. 176 sq.; Ebert, *Geschichte der christlich-lateinischen Literatur*, 1874, t. I, p. 576, 582. — [3] G. R. Hauschild, *Die Grundsætze und Mittel der Wortbildung bei Tertullian*, Leipzig, 1876; H. Gœlzer, *Étude sur la latinité de saint Jérôme*, Paris, 1884, p. 43 sq. — [4] A. Darmesteter, *La vie des mots*, p. 90 sq. — [5] M. Bonnet, *op. cit.*, p. 46-47. — [6] *Vitæ Patrum*, VIII, 2. — [7] G. Kurth, *Saint Grégoire de Tours et les études classiques du VI^e^ siècle*, dans *Revue des questions historiques*, 1878, t. XXIV, p. 586-593; M. Bonnet, *op. cit.*, p. 50-51.

Æn., I, 103 :
Talia jactanti stridens Aquilone procella.

Æn., I, 106 :
Hi summo in fluctu pendent; his unda dehiscens.
Terram inter fluctus aperit...

Æn., I, 148 :
Ac veluti magno in populo quum sæpe coorta est Seditio, salvitque animis ignobile vulgus.
Jamque faces et saxa volant; furor arma ministrat.

Æn., I, 203 :
...Forsan et hæc olim meminisse juvabit.

Æn., I, 371 :
Suspirans, imoque trahens pectore vocem.

Æn., II, 8 :
..... Quis talia fando Temperet a lacrymis?

Æn., II, 268 :
Tempus erat quo prima quies mortalibus ægris.
Incipit, et dono Divum gratissima serpit.

Æn., II, 265 :
Invadunt urbem somno vinoque sepultam.

Æn. III, 56.
...Quid non mortalia pectore cogis.
Auri sacra fames?

Æn., III, 570-574 :
Portus ab accessu ventorum immotus et ingens.
Ipse, sed horrificis juxta tonat Ætna ruinis,
Interdumque atram prorumpit ad æthera nubem
Turbine fumantem piceo et candente favilla.
Attollitque globos flammarum et sidera lambit,

Æn., II, 774 (IV, 280; XII, 865)
..... Vox faucibus hæsit.

Æn., IV, 30 :
Sic effata, sinum lacrymis implevit obortis

Æn., V, 553, 575 (VI, 308) :
Impositique rogis juvenes ante ora parentum.

Æn., VIII, 322 :
(Saturnus).... Latiumque lavocari
Maluit his, quoniam latuisset utusin oris.

Hist. Franc., I, 24 :
Talia cum magno fletu jactandi.

Mir. S. Mart., I, 9 :
Tollitur caput primum in fluctus, secundum declinatur inter hundarum hiatus. Hi in scena montis aquosi dependent, hi apertis undis in ima dehiscunt.

Vitæ Patrum, VIII, 7 :
Seditio etenim in quodam loco coorta cum vulgo sæviente volantibus saxis ac facibus furor arma non mediocriter ministraret..

Mir. S. Mart., I, 40 :
Dicente poeta : Forsan et hæc olim meminisse juvabit.

Hist. Franc., V, 36 :
Alta trahens suspiria.

Glor. confess., 106 :
Cum a lacrymis temperare non valeremus...
...nullus posset a lacrymis temperare...

Glor. mart., I, 106 :
Cum prima quies nocturno tempore data fuisset.

Hist. Franc., V, 21 :
Vina libant... somno vinoque sepulti.

Mir. mart., I, 31 :
Ad quid non mortalia pectora cogit exsecranda cupiditas?

Hist. Franc., IV, 47 :
Sed quid non mortalia pectora cogis auri sacra fames.

Hist. Franc., VI, 36 :
Sicut cogit auri sacra fames.

Hist. Franc., VIII, 22 :
Sed quid pectora humana non cogat auri sacra fames?

De cursu stell., 13 :
Portus ab accessu ventorum immotus et ingens
Ipse, sed horrefecis juxta tonat Ethna ruinis
Interdum queatra prorumpit ad æthera nubem
Turbine fumantem piceo et candente favilla,
Adtollitque globos flammarum et sidera lambit.

Glor. mart., I, 53 :
Hæsit vox in faucibus.

Glor. confess., 18 :
Hæc effata genas lacrymis rigabat obortis.

Mir. S. Mart., IV, 39 :
Hæc effata genas lacrymis rigabat ubertim.

Hist. Franc., III, 13 :
...ante ora parentum.

Hist. Franc., III, 23 :
Latium petiit ibique et tuit.

En outre, Grégoire fait usage d'expressions certainement empruntées à Virgile.

Æn., X, 846 :
Tantane me tenuit vivendi nate, voluptas.

Glor. mart., 5 :
Tantane te retenet mentis ignavia.

Æn., I, 94 :
..... O ter quaterque beati.

Glor. mart., 105 :
O terque quaterque exsecranda cupiditas.

Æn., I, 256 :
Oscula libavit natæ...

Mir. S. Mart., III, 16 :
Oscula libat...

La réminiscence est moins certaine dans :

Æn., XI, 441 :
...haut ulli veterum virtute secundus.

Hist. Franc., V, 37 :
...nulli secundus.

Æn., VIII, 30 :
...dedit per membra quietem.

Glor. mart., 88 :
...dedissent membra quieti.

Æn., II, 8 :
Temperet a lacrymis.

Glor. confess. 104 :
...a lacrymis temperare.

Æn., I, 457 :
...totum volgata per orbem.

Glor. confess., 108 :
...toto vulgatus orbe.

Grégoire ne s'est pas contenté de citer et de reproduire Virgile, il a fait effort pour se l'assimiler, l'imiter. Ainsi *quæ tanta animum dementia cepit* (*Æn.* V, 465) deviendra *si tantam mente(m) dementia cæpit*, dans l'*Hist. Franc.*, VI, 40, et dans le même ouvrage VII-6 : *si tantum mentem iracundia cæpit*, enfin, un peu plus loin, VII, 22 : *stupens quæ virum cæpisset insania.*

De même *æternum servans sub pectore vulnus* (*Æn.*, I, 36) deviendra : *tandem patefecit vulnus qui latebat in pectore* de l'*Hist. Franc.*, VIII-43.

Le vers célèbre : *Auri sacra fames* (*Æn.*, III-56) sera repris, retourné et vraiment assimilé :

Sicut cogit auri sacra fames. (*Hist. Franc.*, VI-36.)
Sed quid pectora humana non cogat auri sacra fames? (*Hist. Fr.*, VIII-22.)
Sed quid invidia non cogat inimici? (*Vit. Patr.*, 1.)
Accensus auri exsecrabilis sacra fames. (*Gl. Conf.*, 110.)

L'influence de Virgile sur Grégoire a consisté à lui inspirer le goût du langage poétique, l'audace de s'essayer à certains tableaux. Quant aux autres auteurs cités par Grégoire, on n'a aucune bonne raison de croire qu'il les ait eus entre les mains, particulièrement Aulu-Gelle et Pline; mais ces citations ont dû être dépiquées. Quant à Cicéron, il emprunte à saint Jérôme ce qu'il en cite et ne s'en cache pas : *Hieronimus... refert se... graviter cæsum eo quod Ciceronis argutias... lectitaret*[1]. Quoi qu'en ait pu dire Ozanam, il n'est pas « tout pénétré de l'antiquité [2] » et c'est encore aller trop loin de dire avec Fustel de Coulanges qu'il « avait reçu une instruction très littéraire; [3] » mieux vaut s'en tenir au propre témoignage de Grégoire qui nous apprend qu'il ne cultiva pas davantage les auteurs profanes et fut attiré par la littérature sacrée [4] : *Non me artis grammaticæ studium imbuit neque auctorum sæcularium polita lectio erudivit, sed tantum beati patris Aviti Arverni pontificis studium ad ecclesiastica sollicitavit scripta...qui me post Davitici carminis cannas ad illa evangelicæ prædicationis dicta atque apostolicæ virtutis historias epistolasque perduxit.* Voici au moins un homme qui ne cherche pas à s'en faire accroire. De grec il n'a probablement jamais été question. Grégoire nous dit qu'il a fait la traduction de la Passion des Sept dormants d'Éphèse avec le secours d'un interprète, mais l'original était-il en grec ou en syriaque? Et encore faudrait-il savoir ce que Grégoire entend par traduction. Ne serait-ce pas que l'interprète donnait le sens littéral et l'évêque arrondissait les phrases?

C'est principalement la Bible qui inspire Grégoire qui a dû savoir par cœur son psautier et ses évangiles, mais s'il ne cite pas toujours d'après le texte de la Vulgate, il est malaisé de dire le texte dont il fait

[1] *De glor. mart.*, præf. — [2] Ozanam. *La civilisation chrétienne*, t. II, p. 404. — [3] Fustel de Coulanges, *La monarchie franque*, p. 2. — [4] *De vit. Patrum*, 2.

usage, parce qu'il ne s'astreint pas à citer textuellement, ou bien il cite de mémoire sans s'astreindre rigoureusement à une version à l'exclusion des autres; il transpose, il écourte, il combine, il dénature. Voici ce que devient un verset de saint Paul :

Rom., x, 9 :	*Hist. Franc.*, vi 5, :
...si confitebis quod Deus illum suscitavit a mortuis, salvus eris.	...qui non crediderit quod Deus illum suscitavit a mortuis salvus esse non poterit.

Parfois il forge des citations comme celles-ci : *et in sepulchro ejus resurgunt mortui*, ou bien : *et Deus et homo et quis cognovit eum* [1].

La conclusion à tirer d'une attentive comparaison des textes scripturaires cités par Grégoire est que la Bible qui a pris une si large place dans les lectures du saint, et dont on doit s'attendre à trouver l'empreinte dans son latin, n'est pas seulement la bible latine telle qu'elle est sortie des mains savantes de saint Jérôme, c'est aussi et c'est plus encore une de ces anciennes bibles latines faites pour le peuple par les gens du peuple, par des gens peu lettrés du moins, une de ces bibles dont le texte du Pentateuque de Lyon nous donne une idée très exacte, et dont le latin plein de barbarismes et d'incorrections de toutes sortes n'était pas fait pour inculquer à Grégoire le respect de la grammaire, ni pour rendre son oreille plus délicate. C'est un idiome fort et expressif, comme celui de l'historien des Francs, mais, de même aussi, rude et indiscipliné.

Grégoire a fait également usage des vies de saints; on peut en compter une trentaine qui lui ont fourni des matériaux ou qu'il cite en passant, mais il les utilise sans s'astreindre à citer assez longuement et assez verbalement pour qu'on ait l'espoir raisonnable d'identifier les textes eux-mêmes qu'il a suivis. On le voit à l'œuvre dans le chapitre cm du *De gloria martyrum*, où il s'inspire des poèmes 15e et 16e de saint Paulin de Nole. L'expression reste indépendante de l'auteur à qui les faits sont empruntés. C'est à peine si l'on peut saisir dans tout ce chapitre quelques mots employés à la fois par Paulin et par Grégoire pour dire la même chose.

Paulin	Grégoire
...tenui flatu, xv, vs. 273.	...tenuis anhelitus
...desentibus uvam, xv, vs. 289.	...de sente.... uvam
...exprimit acinos, xv, vs. 297.	...granis expressis
...tamquam magis ille feratur quam ferat, xv, vs. 331.	...ut putaretur magis ille ferri quam ferret.
...discedit at ille platea, xvi, vs. 73.	...in platea.
...sancte precor succurre tuo, scio proximus adstas xxiii, vs., 206.	...proximum te facito pereunti qui loco proximus adstas.

En revanche, Grégoire ne s'interdit pas d'ajouter tout un discours qu'il n'a pas trouvé dans son modèle; même il introduit des détails poétiques que Paulin pourrait lui envier.

Outre la Bible et les vies des saints, Grégoire a connu et exploité quelques apocryphes du Nouveau Testament : *gesta Pilati* [2], *mors Pilati* [3], *transitus Mariæ* du pseudo-Méliton [4] et une collection d'extraits des actes apocryphes des apôtres.

Parmi les auteurs que Grégoire a pratiqués plus ou moins assidûment, s'il faut nommer Sulpicius Alexander [5], Renatus Frigiredus [6] et Julius Titianus [7], c'est que, comme pour la Chronique de saint Jérôme [8] et d'autres sources secondaires, saint Grégoire de Tours ne s'en est servi qu'à l'occasion où il les cite. Ses auteurs favoris sont Sulpice-Sévère, Prudence, Sidoine Apollinaire et Fortunat; on s'étonne de le voir confondre Paulin de Nole et Paulin de Périgueux dont il fait un seul auteur et cela à deux reprises [9]. Parmi les auteurs qu'il a lus, on peut encore citer Rufin, *Histoire ecclésiastique* et *Vie des Pères* [10]; Théodose, *De situ terræ sanctæ*, [11] Paul Orose [12], saint Grégoire le Grand [13] et saint Avit de Vienne dont il s'inspire de la façon suivante [14] :

Avit, *Homil*, vi :	Grégoire, *Hist.*, *Fr.*, ii, 34.
...incendia crebra, terræ motus adsidui, nocturni sonitus cuidam totius orbis funeri prodigiosum quoddam bustuale minitabantur... nam populosis hominum concursibus domestica silvestrium ferarum species obversabatur... immania bestiarum corda mansuefieri... quis trementibus elementis... decidua culminum... imminere non crederet? quis videns, certe videre se putans pavidos naturaliter cervos per angusta portarum usque ad fori lata penetrantes non... formidaret?	...dum urbis illa multis terreretur prodigiis. Nam terræ motu frequenti quatiebatur, sed et cervorum atque luporum feritas portas ingressa per totam, ut scripsit, urbem nihil metuens oberrabat.

A un degré moindre, viennent l'épître de saint Jérôme à Eustochium [15], Cassien [16], Sedulius [17], le *carmen de Phœnice* attribué à Lactance [18], Martianus Capella, [19] peut-être saint Hilaire de Poitiers [20], saint Hilaire d'Arles [21], le *Liber pontificalis* [22], etc. Les seuls, parmi tous ces auteurs, qui l'aient véritablement impressionné, ce sont Sulpice-Sévère, Prudence, Sidoine Apollinaire et Fortunat : à Sulpice il dérobe quelques locutions familières, à Sidoine il emprunte un tour prétentieux et contourné, aux deux poètes il témoigne une déférence qui va jusqu'à essayer des tours poétiques.

A l'égard de Sulpice-Sévère, qu'il y ait imitation, allusion ou réminiscence, on peut discuter, mais l'influence est certaine dans les exemples suivants :

Sulpice-Sevère.	Grégoire.
Vita Martini, xiv, 7; ...idola neclegenda quæ nec sibi <nec aliis> [23] adesse possent.	*Hist. Franc.*, ii, 31 : ...idola neglegerit quæ neque sibi neque aliis prodesse possunt.
	Id., ii, 29 : ...nihil sunt dii quos colitis qui neque sibi neque aliis potuerunt subvenire.
	Mir. S. Andr., 25 : ...dæmonia quæ neque ulli neque sibi prodesse possunt.
Epist., iii, 10 : ...cur nos pater deseris, aut cui nos desolatos relinquis?	*Hist. Franc.*, ii, 23 : ...cur nos deseres pastor bone, vel cui nos quasi orphanos derelinquis?
	Vit. patr., xv, 4 : ...cui nos pater sanctæ relinquis?

[1] *Hist. Franc.*, x, 13, vi, 6. — Dom Ruinart a dû renoncer à les identifier. — [2] *Hist. Francor.*, i, 21. — [3] *Hist. Francor.*, i, 24. — [4] *De glor. mart.*, 4. — [5] *Hist. Franc.*, ii, 9. — [6] *Hist. Francor.*, ii. 8. — [7] *De cursu stell.*, 13. — [8] *Hist. Francor.*, i, 36. — [9] *Mir. S. Mart.*, i, 2. — [10] *Hist. Francor.*, i, 24; ix, 15; *Vit. Patrum*, vi, 1; xx, 3; *De glor. mart.*, 20. — [11] *Greg. Tur. op.*, édit. Arndt, p. 430, ligne 36. — [12] *Hist. Francor.*, i, 41. — [13] *Hist. Francor.*, x, 1. — [14] *Hist. Francor.*, ii, 34. — [15] *Mir. S. Martini*, præf. — [16] *Vit. Patr.*, xx, 3. — [17] *Hist. Francor.*, v, 44; vi, 46. Grégoire nomme par deux fois Sédulius comme le modèle que se proposait le roi Chilpéric dans ses essais poétiques. — [18] *De cursa stell.*, 12. — [19] *Hist. Francor.*, x, 31 : *si te... Martianus noster septem disciplinis erudiit.* — [20] *Hist. Francor.*, i, 38; v, 44. — [21] *De cursu stell.*, 14. — [22] Ceci paraît incontestable. Il suffirait pour le prouver de ce seul mot du *De glor. mart.*, 39; *summo studio... ecclesias eorum* (hæreticorum) *in catholica dedicavit*, comparé à *Catal. Felicianus*, 55, dans *Liber pontificalis*, édit. Duchesne, 1886, p. 104, ligne 10 : *summo fervore ecclesias arrianorum in catholicas dedicavit*; cf. Duchesne, *op. cit.*, pl. lii sq., qui prouve que Grégoire s'est servi de l'abrégé Félicien. — [23] Ces mots ont été ajoutés par de Prato, d'après Grégoire de Tours.

Vit. Mart., XIV, 4 :
...precabatur ad Dominum ut quia templum illud evertere humana manus non potuisset virtus illud divina dirueret.

Vit. Mart., XXVI, 4 :
...sufficiet ut si qui ex his hæc legerit et agnoverit erubescat, nam si irascitur, de se dictum fatebitur.

Vit. Mart., præf., 4:
...salutem sæculo non ab oratoribus... sed a piscatoribus prædicatam esse.

Vit. Mart., 26 :
...sed jam finem liber postulat, sermo claudendus est.

Epist., III, 18 :
...in obsequium vero funeris credi non potest quanta hominum multitudo convenerit... o quantus luctus omnium!

Epist., III, 17 :
...membra autem eius candida tamquam nix videbantur... jam enim videbatur quasi in futuræ resurrectionis gloria... ostensus.

Dial., III, 16 :
...audiat istud... noster iste qui... si fuerit offensus, insanit... totumque terrarum orbem in suam commovet ultionem.

Dial., II, V. 6 :
...recurrit ad nota præsidia.

Dial. III, VIII, 7 :
...recurrens ad nota subsidia.

Vit. Mart., XVI, 7 :
...quæ erant, illius familiaria... arma... oravit.

Id., III, 2 :
...quibus erat mens senior

Id., XXIV, 8 :
...hoc... ex ipsius... ore cognovi ne quis forte existimet fabulosum.

Dial., I, 15 :
...ne cui hoc incredibile forte videatur.

De glor. confess., 104 :
...cui nos orfanos mater sancta relinques? cui nos desolatas commendas?

Hist. Franc., VIII, 15 :
...flagitabam ut quia id humana industria evertere non valebat virtus illud divina destrueret.

De glor. mart., 29 :
...monemus ut qui hæc de potestatibus legerit non irascatur; nam si irascitur, de se confitebitur dictum.

Mir. S. Mart., I, præf :
...ad distruendam mundasapientiæ vaniatem non oratores sed piscatores... præeligit.

Mir. S. Mart., I, 40 :
...et quoniam sermo clausulam petit, unum... priusquam liber finem accipiat enarrabo.

Vit. Patr., VI, 7 :
iam vero in exsequiis eius quantus planctus, quanti populi adfuere enarrari vix potest.

Vit. Patr., VII, 3.
...reliquum vero corpus tamquam candens lilium refulgebat ut æstimares eum iam tunc ad futuræ resurrectionis gloriam præparatum.

Vit. Patr., VIII, 3 :
...audiant hæc illi qui si offensi fuerint ignoscere nolunt sed totam in sua ultione convocantes urbem... non metuunt.

De glor. mart., 78 :
...ad nota recurrit præsidia.

Mir. S. Juliani, 23 :
ad experta dudum præsidia confugiens.

Mir. S. Mart., I, 36 :
...tunc ego ad auxilia consueta confugiens sancti Martini præsidium flagitabam.

Id., III, 1 :
..recurri ad nota præsidia..

Id., III, 56 :
...ad præsidia nota confugit.

Id., I, 24 :
...apparuit ei beatus confessor... consueta deferent arma

Hist. Franc., II, 27 :
quorum erat mens senior.

Vita Patr., XX, 2 :
...ne hæc cuique fabulosa videantur... ab ipsius... hac ore cognovi.

De glor. mart., 40 :
quæ relatio ne cui fortassis videatur incredula.

Mir. S. Mart., III, 42 :
...ne cui incredibile videatur.

Si l'on compare les endroits où Grégoire tire de Sulpice les faits dont il parle, où l'on est sûr par conséquent qu'il y a emprunt, on verra que la ressemblance de l'expression n'est pas plus grande :

Dial., III, II, 1 :
...globum ignis de capite illius vidimus emicare... una tantum de virginibus et unus de presbyteris, tres tantum videre de monachis.

Dial. II, IV, 1 :
Martinum tibi dicere solitum nequaquam sibi in episcopatu eam virtutum gratiam suppetisse quam prius se habuisse meminisset ;... siquidem ante episcopatum duos mortuos vitæ restituerit... in episcopatu... unum tantummodo suscitarit.

De glor. confess., 20.
...qualiter de capite globus ignis egressus... ut apparet multis ignitus globus ille terribilis.

Hist. Franc., I, 48 :
...ut ipse sæpe dicebat, maior ei virtus ante episcopatum fuit quam post episcopatum... vobis suscitavit duos mortuos, nobis unum.

On peut relever en outre des rencontres d'expressions fréquentes, mais ici nous croyons qu'il faut voir d'une manière générale, non des imitations ou des réminiscences, mais des locutions répandues, et dont chacun usait selon son bon plaisir. Sans doute, le bon plaisir et le goût de chacun se forment par la lecture. Sans le savoir, on emploie telle expression parce qu'on l'a lue chez tel écrivain, mais on ne peut constater cette influence que pour les locutions rares. Le plus souvent il est presque impossible d'affirmer que l'emprunt qu'on rencontre chez X a été fait à Y plutôt qu'à Z.

Grégoire a cité maintes fois textuellement les vers de Prudence, ou bien il recourt à lui sans le nommer et il lui emprunte nombre de mots poétiques [1]. Tout ceci ne mène pas très loin, mais ce qui est plus digne d'attention, c'est que Grégoire utilise surtout les petits poèmes hagiographiques tels que le *Cathemerinon*, le *Peristephanon*, et n'exploite guère, à supposer qu'il en ait eu connaissance, les compositions dogmatiques et apologétiques comme le *Contra Symmachum* qu'il semble n'avoir pas eu entre les mains. Quant à l'*Hamartigenia* dont un vers est cité deux fois, il se pourrait que Grégoire ne le connût que par un autre auteur.

Grégoire tenait en très haute estime son concitoyen Sidoine Apollinaire [2] qu'il aime à appeler *Sollius noster* [3] et dont les lettres lui semblent des modèles achevés [4]. Grégoire se souvient que Sidoine composa une épitaphe en l'honneur de l'abbé Abraham [5] sur lequel lui-même s'est exercé. Une fois il le cite textuellement [6] et il lui emprunte une phrase pour l'appliquer à un personnage dont il fait le portrait [7]. Évidemment, Grégoire a lu et probablement relu les œuvres de son concitoyen, il s'en rafraîchit la mémoire de temps à autre, mais il n'en subit pas plus l'influence qu'il n'a subi celle de Sulpice-Sèvère et on aurait peine à trouver beaucoup d'emprunts de phrases entières tels que ceux-ci.

SIDOINE.
Epist., II, I, 3 :
...nec dat pretia contemnens nec accipit instrumenta desperans.

Epist., V, VII, 5 :
...et periuria Laomedontis et Vlixis argutias et Sinonis fallacias... adhiberi.

Epist., I, I, 1 :
...ut si quæ litteræ... fluxerunt... omnes retractatis exemplaribus enucleatisque uno volumine includam.

GRÉGOIRE.
Hist. Franc., IV, 12 :
...quibus et a quibus ut Sollius noster ait nec dabat pretia contemnens nec accipiebat instrumenta despe-rans.

De glor. mart., præf. :
...non (revolvam) Itachis ingenia, non Achillis, argutias, non Senonis, fallacias.

Mir., S. Andr., præf. :
...librum... de quo placuit ut retractatis enucleatisque tantum virtutibus uno volumine miracula clauderentur.

Un grand nombre d'expressions isolées qui sont communes aux deux auteurs se retrouvent en outre ailleurs. Ainsi on lit chez lui : *in Cautino nihil sancti nihil pensi fuit* [8], mais on lit également chez Sidoine : *quibus nihil pensi nihil sancti est* [9]. Cette phrase remonte à Salluste : *nihil pensi neque sancti habere* [10],

[1] Cf. M. Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, in-8°, Paris, 1890, p. 70. — [2] *Hist. Francor.*, II, 21. — [3] *Id.*, IV, 12; *Mir. S. Jul.*, 2. — [4] *Hist. Francor.*, VI, 7. — [5] *Vit. Patr.*, III, 1. — [6] *Mir. S. Jul.*, 2. — [7] *Hist. Francor.*, IV, 12. — [8] *Hist. Francor.*, IV, 12. — [9] *Epist.*, III, XIII, 1. — [10] *Jugurtha*, XLI, 9.

à qui Sulpice-Sévère l'a empruntée : *Ithacium nihil pensi nihil sancti habuisse definio* [1]; mais c'est probablement à Sidoine que Grégoire la doit (lui aussi dit *esse* au lieu de *habere*).

On est frappé du grand nombre d'expressions sortant de l'usage ordinaire et dont se servent à la fois Sidoine et Grégoire. C'est ce grand nombre justement qui s'explique peut-être plus naturellement par des imitations et des réminiscences que par des rencontres fortuites.

A l'égard de Fortunat, son contemporain, il est fort possible que Grégoire lui ait fait des emprunts; mais beaucoup des ressemblances qu'offre leur langage doivent être attribuées simplement au fait qu'ils sont contemporains, qu'ils étaient de même condition et ont vécu parmi le même entourage; enfin que ceux de leurs ouvrages qui appellent le plus la comparaison, les écrits hagiographiques, sont rédigés dans le langage plus ou moins obligé de ce genre littéraire. Grégoire a pu s'inspirer de Fortunat; s'il l'a fait, on est dans l'embarras lorsqu'il s'agit de le montrer par des exemples, car il y a peu de cas qui ne puissent s'expliquer par des rencontres fortuites, ou par l'usage de leur temps. Les deux auteurs affectionnent certaines idées qui s'expriment naturellement à peu près dans les mêmes termes.

La conclusion à tirer, c'est que Grégoire n'a pas adopté de parti pris la manière d'écrire de tel ou tel auteur, il a puisé à des sources diverses, mais modérément, et, le plus souvent, sans doute d'une manière inconsciente et involontaire, par cette sorte d'assimilation qui se fait incessamment en chacun de nous et sur laquelle repose, en fin de compte, l'acquisition même du langage, et particulièrement de la langue maternelle dans l'enfance [2].

La grande originalité de Grégoire, ce n'est pas d'être ignorant, c'est de le savoir, de l'avouer et de le déplorer. Il en fait l'aveu de si bonne grâce, il en donne la preuve si fréquente et si concluante qu'il est vraiment difficile de ne pas l'en croire, et l'obstination qu'il apporte à nous en persuader doit finalement réussir.

Dans la préface du livre Ier des *Miracula S. Martini*, on voit sa mère lui apparaître et l'engager à entreprendre ce travail : « Tu sais bien, répond-il, que je manque de littérature. Sot et ignorant comme je suis, je n'ose célébrer de si grands miracles. Ah! si Sèvère ou Paulin vivaient, ou bien que Fortunat fût là pour les décrire! Car pour moi, qui n'ai pas le talent nécessaire, je m'exposerais au blâme en essayant de raconter ces hauts faits. » *Non tibi latet quod sim inops litteris et tam admirandas virtutes stultus et idiota non audeam promulgare. Utinam Severus aut Paulinus viverent aut certe Fortunatus adesset qui ista discriberent! nam ego ad hæc iners notam incurro si hæc adnotare temptavero.* Sa mère ne le contredit pas; mais elle tient à son idée et fait valoir l'avantage que possédait, au point de vue de la clarté, sa façon de parler sur celle des savants : *et nescis quia nobiscum propter intelligentiam populorum magis sicut tu loqui potens es habetur præclarum ?* Grégoire se laisse persuader, il souhaite que Dieu, qui a ouvert la bouche de l'ânesse, ouvre aussi les lèvres d'un ignorant tel que lui, et en se souvenant que le Rédempteur, pour anéantir la sagesse du monde, n'a pas choisi des orateurs et des philosophes, mais des pécheurs ignorants : *spe divinæ pietatis inlectus adgrediar quod monetur; potest enim ut credo per meæ linguæ < sterilitatem > ista proferre qui ex arida cute (= cote) in heremo producens aquas populi sitientis extinxit ardorem, aut certe constabit eum rursum os asinæ reserare si labia mea aperiens per me indoctum ista dignetur expandere, sed quid timeo rusticitatem meam, cum Dominus Redemptor et Deus noster ad distruendam mundanæ sapientiæ vanitatem non oratores sed piscatores nec philosophos sed rusticos prælegit?* Et il termine ainsi : *Confidimus ergo orantibus vobis quia etsi non potest paginam sermo incultus ornare, faciet eam gloriosus antistis præclaris virutibus elucere.*

Ce qui préoccupe et ce qui peine Grégoire, c'est qu'il ne possède pas l'art de développer, *dilatare, extendere*, nous dirions délayer : *Nam ut opinor unum beneficium vobis hæc scripta præbebunt scilicet ut quod nos inculte et breviter stilo nigrante discribimus vos lucide ac splendide stante versu in paginis prolixioribus dilatetis* [3]. Laissant à de plus habiles les sujets dont l'importance exige des développements, il se rejette sur les miracles, *ut quod peritia non dilatat in paginis numerositas virtutum extendat in cumulis* [4]. Il se met à l'œuvre et voici que les scrupules renaissent : *dum singula quaque miracula beati viri succincte scribimus nec ea in ampliore sermone expandimus, verendo valde atque timendo iter carpimus inchoatum ne forte dicatur a prudentioribus: multum hæc poterat peritus extendere.* [5] C'est bien de scrupule en effet qu'il est question, car Grégoire redoute que son ingorance n'enlève quelque éclat de la gloire des saints : *vereor ne obsoletet paginam sermo rustitior* [6].

Cette défiance à l'égard de lui-même, tout l'en fait souvenir et la lui montre justifiée. Il ne connaît pas sa langue, il ne sait ni la parler ni l'écrire correctement : *Non me artis grammaticæ studium imbuit, neque auctorum sæcularium polita lectio erudivit* [7]; bien plus, il fait des fautes : *Veniam legentibus præcor si aut in litteris aut in sillabis grammaticam artem excessero, de qua adplene non sum imbutus* [8]. Fautes d'orthographe *in litteris*, et fautes de flexion *in syllabis;* il ne peut transcrire trois vers de Virgile sans bousculer le mètre [9] et il croit entendre les reproches de ses lecteurs : *O rustice et idiota, ut quid nomen tuum inter scriptores indi æstimas ? ut opus hoc a peritis accipi putas, cui ingenium artis non subpeditat nec ulla litterarum scientia subministrat? qui nullum argumentum utile in litteris habes, qui nomina discernere nescis; sæpius pro masculinis feminea, pro femineis neutra et pro neutra masculina commutas, qui ipsas quoque præpositiones, quas nobilium dictatorum observari sanxit auctoritas, loco debito plerumque non locas; namque ablativis accusativa et rursum accusativis ablativa præponis* [10].

III. La langue. — Indépendamment de son influence sur la grammaire, la prononciation du latin à l'époque de Grégoire offre un vif intérêt à qui veut se faire une idée de la langue vivante, de la langue que parlaient ces nobles Gallo-Romains, qui ont assuré, sur toute l'étendue de notre territoire, le triomphe si complet du latin sur les idiomes germaniques des conquérants. L'étude des écrits de l'évêque de Tours ne conduit pas d'ailleurs à des résultats bien nouveaux. La plupart des conséquences tirées de l'examen minutieux des manuscrits avaient déjà été constatées. Les fautes qu'on relève chez lui sont les mêmes qu'on retrouve dans les inscriptions et partout, elles remontaient beaucoup plus haut : personne, par exemple, ne peut être surpris que Grégoire ne distingue pas les sons *e* et *i*; il y avait très longtemps qu'on les confondait, puisque, à l'époque de Varron, on disait *vella* et *speca* pour *villa* et *spica*, et l'on faisait venir le mot *via* de *vehere*.

[1] *Chron.*, II, 50. — [2] M. Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, in-8°, Paris, 1890, p. 48-76. — [3] *De glor. confess.*, præf. — [4] *Mir. S. Mart.*, II, præf. — [5] *Mir. S. Mart.*, II, 19. — [6] *Mir. S. Mart.*, II, 3. — [7] *Vit. Patr.*, 2. — [8] *Hist. Francor.*, I, præf. — [9] *Hist. Francor.*, IV, 30. — [10] *De glor. confess.*, præf.

L'étude du vocabulaire est plus rémunératrice, car le vocabulaire de Grégoire est très riche; il contient d'abord un certain nombre de mots empruntés aux idiomes étrangers, non pas sans doute à la vieille langue de la Gaule ou à celle des barbares qui occupaient le pays, — il n'y en a que cinq qui viennent du celte et six des idiomes germaniques, — mais à l'hébreu et au grec. Le grec a fourni un grand nombre de termes d'art et d'industrie et plus souvent encore, avec l'hébreu, ceux de la langue théologique. Il n'est pas surprenant que le triomphe du christianisme ait introduit tout un flot d'expressions nouvelles dans le latin. Ce qui a fort augmenté cette richesse, c'est qu'on ne s'est pas toujours contenté d'appliquer un seul nom à chaque chose : tantôt on lui a donné un nom ancien qu'on a détourné de sa signification, tantôt on l'a désignée par un mot créé tout exprès ou emprunté à une autre langue. Ainsi on conserve pour les églises les mots du vocabulaire païen *ædes* et *templum*, et l'on y ajoute *ecclesia* et *basilica; fanum* et *delubrum* restent affectés aux temples des idoles. A côté de *cella* et surtout du diminutif *cellula*, qui signifient une chapelle, on crée le mot *oratorium*. *Sacerdos* et *pontifex* sont conservés et rendus chrétiens, en même temps qu'on se sert de *presbyter* et d'*episcopus*. *Præpositus* signifie la même chose qu'*abbas*. Grégoire s'est servi de toutes ces expressions comme on l'avait fait avant lui. Il a très peu créé de mots nouveaux, il pouvait se dispenser de le faire. Créer des mots nouveaux était un besoin, une véritable nécessité, pour des écrivains tels que Tertullien, qui fut des premiers à exprimer dans la langue des Romains des idées étrangères à ce peuple, ou saint Jérôme, qui fut un des plus zélés à achever l'édifice de la théologie d'Occident, dont Tertullien avait jeté les bases. Ce besoin ne se fit guère sentir à un auteur qui n'exprimait aucune idée nouvelle, qui ne parlait que de choses parfaitement connues de ses lecteurs et dénommées depuis longtemps. Tout au plus a-t-il suivi quelquefois l'exemple qu'on lui donnait de former avec les verbes des substantifs en *or* ou en *io: incestator virorum, pœnitentium remissor, exercitio agrorum, patratio, relentatio, obsecundatio*, etc., ou de composer quelques adjectifs avec les suffixes *arius, orius, ticus*; encore n'est-il pas sûr que ces mots, qu'il paraît avoir seul employés et qu'on n'a pas retrouvés ailleurs, lui appartiennent réellement. Ce qui ne lui appartient pas non plus, ce qui se retrouve chez les autres, comme chez lui, c'est l'habitude de prendre les mots anciens dans un sens nouveau. L'Église en avait donné l'exemple quand elle avait créé son vocabulaire. Des mots, comme *fides, conversio, devotio, sanctus, beatus, carnalis, refrigerium*, et des milliers d'autres, ont reçu d'elle des significations dont les Romains n'avaient pas l'idée. C'est ce qui contribue le plus, chez les écrivains des derniers siècles, à changer la physionomie de la langue. Les termes sont les mêmes qu'à l'époque classique, ils ont le même son, la même apparence extérieure, mais ils ne disent plus la même chose : on croit les connaître et on ne les comprend plus.

Ce n'est pas seulement la langue théologique, c'est celle du droit et des institutions qui procèdent de celles de Rome et de celles qui furent introduites par les barbares, qu'il faut étudier. Il en est dont le nom germanique fut simplement latinisé; mais pour d'autres et pour la plupart de celles que Grégoire mentionne, on a adopté des mots d'origine latine. Ces mots, dont plusieurs reviennent très souvent, donnent au vocabulaire de Grégoire un de ses caractères distinctifs, aussi bien que les expressions propres au langage de l'Église et de la religion.

Ce sont d'abord les termes de géographie politique, tels que *civitas, urbs, oppidum, castrum, vicus, villa, pagus, terminus, territorium*. Ces mots, déjà anciennement, servaient à désigner les localités : ils ont pris un sens particulier au lieu d'un autre sens particulier. Il en est de même de la plupart des suivants qui désignent des personnes d'après leur situation sociale ou politique : *senator, patricius, prior, senior*.

En fait de sciences, il n'y a guère que la médecine qui ait fourni à Grégoire de Tours quelques expressions étrangères à la langue classique. Certaines parties du corps ont des noms nouveaux : le crâne est appelé *testum;* l'épaule, *spatula;* les orteils, *articuli*. *Contractus* se dit d'un membre paralysé soit de naissance, soit par accident, soit par maladie, soit même par miracle. La fièvre froide est appelée soit *frigora*, soit *frigo*, l'attaque d'apoplexie est désignée par ces mots : *a sanguine sauciatur*, la saignée par *sanguinem minuere*, les soins médicaux par *studium*.

Parmi les arts, c'est l'architecture dont Grégoire parle lep lus souvent. Comme beaucoup d'autres évêques, il aimait à bâtir et à rebâtir et il avait retenu bien des termes techniques dont faisaient usage ses architectes ou ses entrepreneurs. Voûter se dit *transvolvere*, voûte *transvolutio*. *Cancer* a été expliqué par la croisée d'ogive; *capsus* désigne la nef, *ascellæ* les ailes. Le *salutatorium*, expressément signalé comme dénomination nouvelle, signifie parloir; *secretarium*, salle du conseil; *regestum*, trésor; *superiora*, les étages; *regia*, la porte. En musique, on peut remarquer les expressions *imponere antiphonam*, entonner; en littérature, *dilatare* et *extendere*, développer, délayer; *exemplare*, copier. Quelques meubles ou ustensiles se sont approprié des noms déjà existants, comme *formula*, banc; *sponda*, côté du sarcophage; *cippus*, entrave; *cortina*, tenture; *ferrea*, une chaîne de fer; *tigris*, épée; *scutum*, ciseau à froid.

Dès qu'on aborde la syntaxe, il faudrait noter en détail les diverses altérations que subissent chez Grégoire les nombres, les genres et les cas, la confusion des temps, des modes et des voix dans les verbes, les façons nouvelles dont il emploie les prépositions et dont il entend les règles. L'époque de Grégoire de Tours est celle où se préparent les plus grandes modifications de la syntaxe latine, qui ont, à vrai dire, achevé de détruire la vieille langue et donné leur caractère aux langues romanes, la suppression des déclinaisons antiques, qui sont remplacées par les prépositions, et l'habitude qui s'établit de conjuguer les verbes au moyen des auxiliaires. A propos de la première de ces innovations, on s'est demandé si les prépositions étaient venues combler le vide laissé par l'effacement phonétique des désinences ou si les désinences étaient tombées en désuétude parce que les prépositions avaient usurpé leur rôle. Cette seconde explication paraît être démontrée par l'étude de Grégoire de Tours. Aussi longtemps, d'après Max Bonnet, que le latin a existé comme langue vivante, — et Grégoire est l'un des derniers représentants, — les deux moyens d'expression ont coexisté paisiblement, gardant chacun sa valeur distincte, bien que très peu différente. On a dit pendant des siècles, à volonté, *omnium præstantissimus* et *ex omnibus præstantissimus;* de même, Grégoire dira, avec une faible nuance, et par conséquent à peu près au hasard, soit *bracchio*, soit *per bracchium*. La ressource nouvelle ne faisait pas négliger l'ancien moyen, et, malgré les brèches déjà faites à la déclinaison, on n'eut recours aux prépositions que dans une mesure très restreinte. Il y a plus; pendant des siècles encore, alors que les cas ne se distinguaient plus du tout à l'oreille et presque pas à la vue, on continua de s'en servir, quoique les prépositions offrissent toutes les ressources nécessaires. Jusqu'à la fin de l'antiquité, en tout cas, il est manifeste que l'obscurité causée par l'altération pho-

nétique de la déclinaison n'a pas sensiblement augmenté l'usage des prépositions, et que l'existence de tournures exprimant presque exactement les mêmes rapports que les cas ne fit pas renoncer à l'emploi de ceux-ci. La substitution des prépositions à la déclinaison est donc, sauf de légers commencements, un fait postérieur à l'extinction du latin comme langue vivante; postérieur à la naissance des langues romanes, qui, elles-mêmes, ont décliné, pour la pensée, sinon pour l'oreille, pendant bien des siècles encore. Ainsi, dans Grégoire de Tours, les prépositions n'ont point supprimé les cas; elles ont sans doute gagné du terrain; mais, pour être tout à fait dominantes, il leur reste beaucoup de chemin à parcourir. Ce qui est à remarquer, c'est que les plus favorisées chez lui ne sont pas celles qui prendront plus tard la première place. Ainsi *de* qui doit devenir la préposition privilégiée, qui héritera de deux ou trois autres, est loin d'avoir l'importance que les langues romanes lui ont plus tard donnée; *ab* est mieux traitée qu'elle, et, à voir la situation qu'elle a prise, on pourrait croire que c'est elle qui doit définitivement l'emporter. Sur ce point, comme des autres, il y aurait de la précipitation à vouloir trouver au VI^e^ siècle la langue du XI^e^. Quant à l'emploi des verbes auxiliaires, il n'est pas non plus devenu encore très fréquent. Cependant on a remarqué que Grégoire est le premier auteur chez qui le verbe *habeo*, joint à un participe passé, prend vraiment le caractère d'un temps nouveau, et devient un véritable parfait, *episcopum invitatum habes, diaconem alibi habeo distinatum*. On trouve même une fois *habere* joint à un infinitif pour former un futur : *in Gallias habui jam redire*, pour *redditurus fui*. Ces exemples et ceux de *debere* et de *posse* pris dans la même acception sont encore assez rares, mais nous n'en sommes pas moins sur la voie qui doit conduire au triomphe des verbes auxiliaires.

Et malgré son ignorance, malgré ses fautes, Grégoire écrivait infatigablement, il était auteur, il voulait l'être, il avait un style, c'est-à-dire une façon particulière et personnelle de se servir de ce vocabulaire que tout le monde employait comme lui. C'est sans doute un écrivain bien médiocre, et pourtant il veut être un écrivain; il avait appris par ses lectures quelques-uns des procédés dont les bons auteurs se sont servis pour orner leurs ouvrages, et il cherchait naïvement à les imiter. La façon dont il s'y prend est celle d'un autodidacte, qui voudrait faire comme les écrivains de métier et n'y réussit que rarement. Tour à tour, il s'y applique et il y renonce. Il en résulte un étrange contraste entre des formes oratoires usées et une fraîche et rude originalité.

Parmi les procédés qu'il emploie pour donner quelque agrément à son style se trouve l'allitération; elle est fréquente chez Grégoire de Tours qui peut l'avoir empruntée aux artifices tout semblables dont la poésie germanique faisait un si large usage. Peut-être faut-il chercher ailleurs. L'allitération a duré longtemps malgré que les auteurs classiques et post-classiques ne l'emploient plus que dans certaines locutions et certains jeux de mots consacrés par l'usage. Il a pu se trouver à l'époque d'Auguste et plus tard des critiques rigoureux qui l'ont condamnée, mais on ne voit pas qu'ils aient réussi à la faire disparaître. Il y a des allitérations dans Virgile, il y en a peut-être encore plus chez Lucain. Stace, non plus, ne dédaigne pas cet agrément. Grégoire, en usant et en abusant de l'allitération, suivait donc une vieille habitude, et il n'avait pas besoin d'aller chercher chez les poètes de la Germanie ce qu'il avait sous la main chez les poètes de Rome.

Tout n'est pas spontané ni absolument nouveau dans la langue parlée au VI^e^ siècle; on peut découvrir jusque dans les belles époques de la langue et de la littérature latines les germes de quelques-unes des fautes qui se développeront à l'heure de la décadence. Sans tomber dans le paradoxe qui consisterait à prétendre qu'il y a, chez les contemporains d'Ennius et de Cicéron, des locutions tout à fait semblables à celles qui n'ont prévalu qu'au temps de Grégoire, on en rencontre, ainsi que le fait remarquer G. Boissier, d'analogues qui pouvaient faire pressentir les révolutions que devait subir le langage et y préparer de loin. Assurément on ne peut pas prétendre que dans ce vers de Virgile : *Templum de marmore ponam*, ou dans cette phrase qu'on lit sur une inscription du Forum : *margaritarius de via sacra*, nous ayons un équivalent du génitif français formé avec la préposition; mais on s'en rapproche un peu plus dans ces mots que cite Salluste d'une lettre de Catilina : *ex conscientia de culpa*. On ne peut nier, semble-t-il, que des formes semblables ne soient un acheminement lointain encore, si l'on veut, vers une façon de parler plus barbare, et qu'elles n'aient aidé à en contracter l'habitude.

Nous rencontrons, chez Grégoire de Tours, certains adjectifs déterminatifs, comme *ille* et *unus*, qui ont fini par devenir, grâce à l'affaiblissement du sens, les articles des langues romanes. « Chez Grégoire, écrit Max Bonnet, les articles ne sont pas faits, loin de là; mais on les voit venir. » En regardant bien, ajoute Gaston Boissier, on les voit venir depuis plus longtemps. Ne saisissons-nous pas quelque chose d'assez semblable à un article dans cette phrase où Cicéron parle des bons mots des Romains : *salsiores quam illi Atticorum romani atque urbani sales*[1]. Et quand Plaute dit : *iterum jam ad unum saxum fluctus me ferunt*[2], est-il possible d'imaginer qu'il ne prend pas *unum* dans le sens d'un article ordinaire ? On a soutenu que l'emploi des verbes auxiliaires n'est pas tout à fait étranger à la langue latine, même dans les temps les plus reculés. Dans le passage suivant du senatus-consulte des Bacchanales : *nei quis eorum Bacanal habuisse velet*, il faut bien croire que *velet* est ici un simple auxiliaire, car la loi romaine ne punit pas l'intention, mais le fait. Il en est de même d'*habere* dans les locutions si connues *cognitum, statutum, exploratum habere*. La substitution de *quod* à la proposition définitive est un fait observé depuis longtemps et dont l'importance n'a échappé à personne. Quelques-uns veulent y voir un retour à un usage plus ancien, conservé par le peuple, tandis que les écrivains auraient cultivé la proposition infinitive; les preuves en sont rares. On lit dans la *Guerre d'Espagne*, dont l'auteur vivait au temps de César, la phrase suivante : *Dum hæc geruntur, legati Cartejenses renuntiarunt quod Pompeium in potestatem haberent*[3]. Cette phrase a été souvent citée et il paraît difficile d'y voir autre chose que la suppression de la proposition infinitive. On a recueilli d'autres exemples[4] qui, pour être moins explicites, ne sont pas sans importance. Ce ne sont là, si l'on veut, que des exceptions très rares, mais ce sont aussi des précédents qu'il ne faut pas négliger de signaler. Si la langue latine, à son déclin, a reproduit plus fréquemment, et avec des aggravations, des fautes qu'elle commettait déjà quelquefois quand elle était plus jeune, il est bien probable qu'elle a toujours eu une certaine tendance à les commettre. D'où l'on peut conclure que, même au temps de sa prospérité, elle portait les germes de sa décadence, et que, par conséquent, cette décadence s'est accomplie par un développement régulier dont le principe remonte jusqu'à ses origines.

[1] Cicéron, *Ad fam.*, IX, 15. — [2] *Mostell.*, vs. 666. — [3] *De bello hispan.*, 36. — [4] Goelzer *De la latinité de saint Jérôme*, p. 384.

IV. Les ouvrages : 1. *Opera minora.* — On lit dans le dernier chapitre de l'*Historia Francorum* cet abrégé de l'œuvre de Grégoire rédigé par lui-même : *Decem libros historiarum, septem miraculorum, unum de Vitis Patrum scripsi, in Psalterii tractatum librum unum commentatus sum : de cursibus etiam ecclesiasticis unum librum condidi.*

Ces ouvrages hagiographiques sont peu lus. Tel d'entre eux lui semblait avoir eu si peu de lui qu'il négligeait de le compter parmi ses ouvrages, c'est la *Passio septem Dormientium*, récit traduit du syriaque à l'aide d'un interprète [1]. Cette traduction n'aura pas dû peu contribuer au succès de cette légende en Occident [2]; quoi qu'il en soit, elle a été faite assez librement et on n'y sent aucune trace d'influence étrangère. Les précédents éditeurs et les biographes de Grégoire avaient cru cet ouvrage perdu, quoiqu'il eût été imprimé dès 1470 par Mombritius, et en 1729, dans les *Acta sanctorum* [3]. C'est l'éditeur Br. Krusch qui l'a restitué à Grégoire.

Grégoire ne semble pas avoir attaché beaucoup d'importance à ses *Miracula sancti Andreæ*, remaniement de la vie de saint André, œuvre prétendue d'un certain Abdias, dont l'original hébraïque aurait été mis en latin au IIIe siècle par Julius Africanus. Dom Ruinart hésitait à attribuer cet écrit à Grégoire, malgré que la préface et l'épilogue offrent bien les habitudes de style et de pensée de cet auteur : *Indignus ore, sermone rusticus... Deprecor autem ejus misericordiam, ut sicut in illius natale* [4] *processi ex matris utero, ita ipsius obtentu eruar ab inferno.* L'attribution à Grégoire de Tours n'est plus guère contestée aujourd'hui [5].

Il faudrait en outre attribuer à Grégoire les *Miracula sancti Thomæ*, mais sur ce point l'accord entre érudits n'est pas fait [6].

Le *De cursibus ecclesiasticis* a été longtemps perdu. Il n'est indiqué ni par Sigebert de Gembloux ni par l'abbé Tritheim dans leurs catalogues *De scriptoribus ecclesiasticis*. Cet opuscule fut retrouvé par Fr. Haase dans un manuscrit de la Bibliothèque de Bamberg (*H. J. IV, 15*) et publié en 1853 [7].

Le *Liber de Passione, virtutibus et gloria sancti Juliani martyris*, l'*Historia septem Dormientium Majoris Monasterii*, la *Vita sancti Aredii* sont attribués à Grégoire par certains manuscrits, mais une critique prudente ne peut ratifier ces attributions pas plus que quelques autres relativement à des écrits qui conservent la marque d'une rédaction très postérieure, de deux siècles parfois, à l'époque où vécut Grégoire [8].

Grégoire avait écrit une préface au *de Missis* de Sidoine Apollinaire : *Quod in præfatione libri, quem de missis ab eo compositis conjunximus, plenius declaravimus* [9].

Du *Commentaire sur les Psaumes* il s'est conservé quelques pages seulement : une préface et une série de titres de chapitres. On en a assez pour se convaincre que l'auteur pousse à l'extrême la recherche du sens spirituel, caché, selon lui, sous le sens littéral.

Le *De cursu stellarum* regarde la liturgie. D'abord une interminable introduction sur les sept miracles du monde, puis la manière de déterminer, d'après les astres, l'heure des diverses prières et litanies.

Nous en venons alors à l'œuvre historique de Grégoire.

Parmi les huit livres qui forment un recueil distinct, on remarquera d'abord, par sa forme et par l'intérêt qu'il présente, le *De vitis Patrum* ou plutôt *De vita Patrum*. Divisé en vingt chapitres assez longs et précédés d'un prologue chacun, il raconte la vie de vingt-trois saints personnages du IVe, du Ve et du VIe siècle, évêques ou reclus gallo-romains parmi lesquels saint Allyre (*Illidius*) paraît être le plus ancien: il vivait vers la fin du IVe siècle [10]. C'est une source importante de l'histoire du temps et qui mérite de prendre place à côté de l'*Historia Francorum*.

Les sept autres livres hagiographiques sont les *Miraculorum sancti Martini libri quattuor*, consacrés comme le dit son titre à la glorification et aux hauts faits du thaumaturge des Gaules; le *De gloria martyrum* dont les cent-sept chapitres rapportent les prodiges accomplis par les martyrs ou par leurs reliques depuis les apôtres jusqu'au VIe siècle; le *De miraculis sancti Juliani* et le *De gloria confessorum* qui est consacré au récit des miracles des saints de la Gaule [11]. On a lu sur des stèles d'Épidaure [12] des récits de guérisons miraculeuses ou réputées telles: c'est la même veine, la même crédulité qu'on exploite dans les *Miracula* et Grégoire ne fait en cela que se conformer à un usage déjà invétéré. On lit sous la plume de saint Augustin ces phrases à retenir [13] : *si enim miracula sanitatum... ea tantummodo velim scribere quæ per... Stephanum facta sunt in colonia Calamensi et in nostra (Hipponensi* [14]*), plurimi conficiendi sint libri, nec tamen omnia colligi poterunt, sed tantum de quibus libelli doti sunt qui recitarentur in populis, id namque fieri voluimus cum videremus antiquis similia divinarum signa virtutum etiam nostris temporibus frequentari et ea non debere multorum notitiæ deperire.* Parfois, Grégoire, s'accorde une petite liberté et introduit dans ses recueils telle anecdote qui ne se rapporte ni aux martyrs, ni aux saints, ni aux confesseurs, mais qui n'a d'autre but que d'édifier le lecteur. Ces petits livrets sont intéressants à divers titres. D'abord ils nous apprennent sur quelles bases on édifiait la sanctification des fidèles, quels modèles on leur donnait en exemple, quels sujets obtenaient la vogue; en outre, ces historiettes mettent en scène parfois des personnages historiques et nous font pénétrer plus avant que les récits solennels dans la vie privée.

La chronologie de ces différents écrits est indispensable à établir, mais difficile à fixer parce que Grégoire mentionne à deux reprises ses ouvrages et ne s'astreint pas à suivre l'ordre chronologique. Dans la première liste, celle de l'*Historia Francorum*, il suit l'ordre des matières et mentionne en bloc les livres des *Miracula;* dans la deuxième liste, les *Miracula* figurent seuls, l'ordre adopté est celui dans lequel Grégoire a

[1] *De glor. mart.*, 95. — [2] M. Huber, *Die Wander legende von den Siebenschläfern, Eine literargeschichtliche Untersuchung*, in-8°, Leipzig, 1910, p. 513. — [3] *Acta sanct.*, juillet, t. VI, p. 389. — [4] M. Gabriel Monod ajoute une note assez plaisante, selon lui « *natale* doit être une faute », car le 30 novembre est le jour de la mort de saint André. M. Gabriel Monod ignorait que *natale*, désigne dans le latin chrétien, le jour de la naissance des saints ou des fidèles à la vie céleste. — [5] *Liber de miraculis beati Andreæ apostoli*, édit. Max Bonnet, dans l'édition W. Arndt et Br. Krusch, p. 821-846; Breslau, dans *Deutsche Literaturzeitung*, 1886, col. 261. — [6] Lipsius, *Die apokryphen Apostelgeschichten*, 1883, t. I, p. 163, 242; t. II, part. 2, p. 415; *Acta Thomæ*, édit. Max Bonnet, p. XIII, 96-132; Krusch, *op. cit.*, p. 507, ligne 40. — [7] *Opera minora* de Grégoire de Tours, édit. H. Bordier, t. IV, p. 1 sq. — [8] De Foncemagne, *Dissertation pour prouver que saint Grégoire de Tours n'est pas l'auteur de la vie de saint Yriez*, dans *Mém. de l'acad. des Inscript.*, t. VII, p. 278 sq. *Opera minora*, édit. H. Bordier, 4 vol., 1857-1864, t. IV, p. 29-32, concernant les œuvres apocryphes mises au compte de Grégoire. — [9] *Hist. Francor.*, II, 22. — [10] *Hist. Francor.*, I, 45 — [11] Saint Eusèbe de Vercell est le seul transalpin admis parmi eux. — [12] S. Reinach, *Manuel d'épigraphie grecque*, p. 74. — [13] *De civitate Dei*, l. XXVIII, c. VIII, édit. Dombart, p. 577-579. — [14] Calama et Hippone, aujourd'hui Guelma et Bône.

voulu que le recueil entier passât à la postérité. C'est celui que les manuscrits complets présentent, mais ce n'est pas l'ordre chronologique. Il n'est pas rare de trouver une citation d'un ouvrage dans un autre ouvrage, mais on n'en peut conclure à l'antériorité du premier, car Grégoire a revu, retouché maintes fois ses écrits après leur achèvement. Le style trahit une plus grande inexpérience dans les premiers livres de saint Martin et dans celui de saint Julien, on n'en saurait dire autant à l'égard des autres écrits. Enfin la mention d'événements historiques à date certaine ne donne pas une limite sûre parce que Grégoire fait des additions, des apostilles après qu'un livre était achevé et déjà répandu parmi le public.

Le premier ouvrage de Grégoire, c'est le recueil des *Miracula sancti Martini* dont la préface au livre Ier nous dit la circonstance déterminante : un rêve pendant lequel sa mère Florentia le décida à surmonter sa timidité. Ce premier livre comprend les miracles antérieurs à l'épiscopat de Grégoire, les livres II, III et IV contiennent les miracles dont lui-même fut témoin; le sujet était inépuisable, chaque année apportait son contingent de prodiges : *cum quinquaginta novem virtutes descripsissem, et sexagesimam adhuc attentius præstolarer... Multa quidem sunt et alia... quæ insequi longum est. Tamen si adhuc meremur videre miracula, placet ea alteri conjungi libello* [1]. Il paraît assez vraisemblable que le livre Ier fut publié d'abord et qu'il valut quelques succès à l'auteur, le ton qu'il prend en parlant de son œuvre est tout différent dans le IIe livre de ce qu'il était dans le livre Ier. L'extrême défiance de lui-même, qui paraît sincère, a fait place à une assurance étonnante, à côté de laquelle ce qu'il dit encore des appréhensions de l'écrivain ignorant doit passer pour l'expression de l'humilité chrétienne ou pour une simple façon de parler. Le livre III aura dû suivre de près. En effet Fortunat, qui mit en vers la vie de saint Martin par Sulpice-Sévère avant 576, envoya son poème à Grégoire avec une lettre où il lui demandait son ouvrage pour le mettre également en vers : *Cum jusseritis autem ut opus illud, Christo præstante, intercessionibus domni Martini quod de suis virtutibus explicuisti versibus debeat digeri, id agite ut ipsum mihi relatum jubeatis transmitti* [2]. En 576, le livre Ier devait donc exister, peut-être le livre II était commencé. Au chapitre XII, nous voyons que Ragnimode était alors évêque de Paris [3]; au chapitre LVIII, nous apprenons que Leudaste n'était plus comte de Tours [4]. La première partie du livre II est donc postérieure à 576, et la fin à 580. Le dernier chapitre du livre II est écrit en 581. Il nous raconte un miracle dont Grégoire fut l'objet après avoir terminé les cinquante-neuf autres chapitres, huit ans après le miracle daté de 573 et raconté au chapitre Ier : *Spes autem mihi erat me non frustrari a voto, quod in octo annis Domino jubente complevi, ipso scilicet libro a virtute super me facta cœpto, ad me iterum sum regressus... In quo cum quinquaginta novem virtutes descripsissem, et sexagesimam adhuc attentius præstolarer* [5].

Les *Miracula sancti Juliani* furent composés après le livre II des miracles de saint Martin, qu'on y trouve cité au chapitre XL. Ils ne furent terminés qu'après 585, car la vie de saint Nicetius de Lyon, citée au chapitre L, parle de l'expédition contre Comminge de 585 [6].

Le IIIe livre des *Miracula sancti Martini* est antérieur à 587, ainsi que la *Passio septem Dormientium* qu'on trouve résumée au chapitre XCIV du *De gloria martyrum*. Ce dernier écrit doit prendre place vers 586-587, car la révolte de Gundovald (585) y est mentionnée au chapitre CV et on trouve la mention du *De gloria martyrum* dans le *De gloria confessorum*, qui est de 588 au plus tard. C'est à cette même année 588 que s'ouvrira le livre IV des *Miracula sancti Martini*, donc le livre III était terminé à cette date.

Le *De vita Patrum* a été écrit par fragments; les chapitres XII, XV, XVI et XIX sont antérieurs à 587; le chapitre VIII se place en 591 ou 592; le chapitre XX, après 592, pendant ces années où Grégoire élabore le livre IV du *Miracula sancti Martini* qui commence en 588 et s'étend jusqu'à 593. Le chapitre XXXVII parle de la mort de Gontran survenue au printemps de 593. Le livre s'arrête brusquement au chapitre XLVII; peut-être la mort de Grégoire aura-t-elle mis le point final. Ce n'est guère qu'en 592, au lendemain de la mort de saint Liphard, que Grégoire aura pu composer sa vie, l'insérer dans le *De vita Patrum* et publier ce recueil. Jusqu'alors les divers chapitres formaient autant de petits traités publiés au fur et à mesure qu'ils étaient rédigés. C'est ainsi qu'on s'expliquera ces formules : *sicut in libro vitæ ejus scripsimus*. Chaque vie formait un *liber* séparé. Quand on en fit un recueil, celui-ci resta d'abord indépendant, c'est ainsi qu'il figure dans l'*Historia Francorum*, X, 31; il devint ensuite le septième livre des *Miracula* et le *De gloria confessorum* ne fut que le huitième. La forme de ces courtes vies de saints a été probablement adoptée par Grégoire d'après des modèles plus anciens, car elle est visible déjà dans une des premières pages sorties de sa plume, le début du livre de saint Julien. Une thèse de morale chrétienne est brièvement développée, en langage homilétique, parsemé de citations bibliques; puis, au moyen de *sic, sicut nunc*, on passe au récit qui sert d'illustration à cette morale.

Les *Miracula sancti Andreæ* doivent être postérieurs au *De gloria martyrum* [7] et même à la formation du grand recueil des miracles, puisque le chapitre XXXVII du *De gloria martyrum* y est cité en ces termes : *sicut in primo miraculorum scripsimus libro* [8].

Pour les miracles de saint Thomas et le commentaire sur les psaumes, on n'a aucune date à proposer, pas plus que pour le *De cursu stellarum*.

Un prologue du livre *De gloria confessorum* fut sacrifié; il avait dû être écrit avant le chapitre XLIV; on lui en substitua un autre : *licet jam dixerimus in prologo libri hujus ut ea tantum scriberemus quæ Deus post obitum sanctorum suorum est operare dignatus* [9]; on chercherait vainement cette déclaration dans notre prologue actuel.

Vers la fin de sa vie, Grégoire fit une révision de ses ouvrages, il y ajouta peut-être quelques nouveaux chapitres, surtout il composa des préfaces, celle du *De gloria confessorum* comme nous venons de le dire et celle du *De vita Patrum*. Le titre de ce dernier recueil n'était pas encore fixé; Grégoire l'appelle : *De quorumdam feliciosorum vita*. La préface du *De vita Patrum* paraît être sa dernière œuvre, il y discute le titre de l'ouvrage qu'il ne veut plus entendre nommer *De vitis*, mais bien *De vita Patrum*, car, dit-il, *melius est dici vitam Patrum quam vitas* [10].

Voici donc la chronologie des petits écrits de Grégoire :

S. Martin I	574 à	575
S. Martin II	575 à	581
S. Julien	581 à	586
S. Martin III	avant	587

[1] *Mir. S. Mart.*, II, 60. — [2] *Prolog. in versific. vit. de Martini.* — [3] Il succéda à saint Germain en 576. — [4] Il fut remplacé par Eunomius en 580. — [5] *Mir. de Mart.*, II, 60. — [6] *Vit. Patr.*, VIII, 11. — [7] Edit. W. Arndt et Br. Krusch, p. 822, lig. 37. — [8] *Ibid.*, p. 846, lig. 1. — [9] *De glor. confess.*, 44. — [10] *Vit. Patr.*, præf.

Sept Dormants	avant	587
Gloire des martyrs	586 à	587
Vie des Pères, 12-15-16-19	avant	587
Gloire des confesseurs	587	
Vie des Pères, 8	591 ou	592
Vie des Pères, 20	après	592
S. Martin IV	591 à	593
Vie des Pères (en recueil)	593	
Miracles de S. André	593	
Miracles de S. Thomas	?	
Comm. sur les psaumes	?	
Discours des étoiles	?	
Prologue des confesseurs	593	

L'*Historia Francorum* a peut-être moins fait pour la gloire de Grégoire de Tours auprès de ses contemporains que ses opuscules hagiographiques; auprès de la postérité l'*Historia* a éclipsé les *Miracula*. Il s'en faut de beaucoup que ces opuscules soient à dédaigner; l'historien y trouve maints détails précieux, qu'il ne trouverait nulle part ailleurs pour l'aider à la connaissance d'une époque où les auteurs sont rares et concis; le *folkloriste* y fait une moisson plus abondante et plus précieuse encore. On ne saurait mieux comparer ces opuscules qu'aux livres des *Dialogues* de saint Grégoire le Grand; même loyauté, même probité, même tendance. Ces deux grands et saints évêques ne conçoivent rien de plus persuasif que de placer leur auditoire devant le recours perpétuel au miracle, c'est-à-dire à l'intervention divine visible et quelquefois terrifiante. Les contemporains ne sont plus gens à lire les traités de saint Hilaire sur la Trinité ou à écouter les traités de saint Augustin sur l'évangile de saint Jean; ils ne se rendent plus au raisonnement, ils ne cèdent qu'à l'émotion, à la crainte et pour tout dire au frisson et à la peur. Il importe moins de convaincre ces gens-là que de les soumettre et le miracle est pour eux une sorte d'intervention par effraction. On lit chez Grégoire de Tours des récits singuliers et charmants. En voici un exemple :

« Le tombeau (de saint Pierre) placé sous l'autel (de la basilique vaticane) est un ouvrage des plus rares. Celui qui veut y adresser des prières, ouvre la grille qui l'entoure, s'approche du sépulcre, et, passant la tête par une petite fenêtre qui s'y trouve, il demande ce dont il a besoin; ses prières sont aussitôt exaucées, pourvu seulement qu'elles soient justes. Désire-t-il rapporter du tombeau quelque relique, il y jette un morceau d'étoffe qu'il a d'abord pesé; ensuite dans les veilles, le jeûne, il prie avec ardeur que la vertu apostolique daigne exaucer son désir. Chose admirable! Si la foi de celui qui agit ainsi est suffisante, l'étoffe, quand on la retire du tombeau, se trouve si remplie de la vertu divine qu'elle pèse beaucoup plus qu'auparavant [1]. »

Là-dessus, les uns ont souri, les autres ont branlé la tête et découvert dans cette page une teinte fortement légendaire, il leur a paru difficile « de se persuader que la bizarre épreuve de la balance ait jamais été pratiquée [2]. » Entre l'affirmation de l'évêque contemporain et le doute du critique, il est permis de ne pas hésiter. Grégoire nous dit que la pièce d'étoffe demeurait longtemps sur la tombe sainte, pendant des veilles et des jeûnes, ce qui suppose des jours et des nuits; on la retirait ensuite et on s'apercevait naturellement qu'elle était plus pesante que lorsqu'on l'avait déposée, différence de poids que confirmait immanquablement l'épreuve de la balance. Grégoire l'explique par une saturation de vertu divine, nous nous garderons d'y contredire, encore que nous préférions y voir une saturation d'humidité. En effet, la pièce d'étoffe a été introduite et a séjourné pendant des jours et des nuits dans un trou obscur, humide, mal aéré par une lucarne, celle par où le pèlerin passa sa tête, elle s'y est imprégnée — laine, toile ou soie — de l'atmosphère alourdie de ce souterrain où l'air et la lumière ne pénètrent qu'à grand'peine et où l'humidité règne sans compensation.

2. *Historia Francorum.* — Le grand titre de Grégoire de Tours à notre reconnaissante admiration, c'est son titre d'historien et c'est son *Historia Francorum*. Cette histoire des Francs n'est ni un chef-d'œuvre de composition, ni une œuvre distinguée de style et d'érudition, elle est mieux et plus que tout cela, elle est l'œuvre unique, à défaut de laquelle nous ne saurions rien ou presque rien du passé de la plus grande et de la plus glorieuse des nations, de la seule pour laquelle il vaille la peine de vivre, de travailler et de souffrir, la nôtre, la France! Tout ce que Grégoire nous apprend, nous l'ignorions, ou bien nous le savions moins bien; tout ce qu'il nous raconte, il le dit à la manière dont nos ancêtres l'entendaient, le redisaient au temps où vivaient les fils de Clovis, et cela vaut bien quelque chose.

Cette histoire s'ouvre par un rapide aperçu de l'histoire universelle depuis les temps d'Adam et d'Ève, mais ceci n'est que l'amorce et le cadre chronologique où va se situer l'histoire des Francs, depuis les temps où le christianisme fut implanté dans les Gaules. Dès le IIe livre, les barbares apparaissent, Clovis est baptisé et devient le champion et le protégé de Dieu : *Prosternebat enim cotidiæ Deus hostes ejus sub manu ipsius et augebat regnum ejus eo quod ambularet recto corde coram eo et faceret, quæ placita erant in oculis ejus.* A partir de ce moment nous lisons vraiment l'histoire des Francs jusqu'aux dernières années du VIe siècle. C'est l'histoire des rois francs, de leurs conquêtes, de leurs rivalités sanglantes, de leurs excès de toute sorte et de leurs quelques bonnes actions. Mais c'est aussi l'histoire des Francs et même, suivant la juste remarque de Max Bonnet, l'histoire des Français, en ce sens que presque tous les éléments de cette future nation y sont représentés : Gaulois, ou, si l'on veut, Gallo-Romains, Francs, Burgondes, Goths, Bretons, il n'y manque que les Normands. Par intérêt religieux d'abord, ensuite, dans les événements dont il a été témoin, par intérêt personnel, Grégoire joint au récit des guerres et des affaires d'État celui des démêlés ecclésiastiques; il y mêle des anecdotes, des traits de mœurs, des peintures de scènes domestiques dans les palais et les chaumières; il parle même avec un intérêt marqué des travaux littéraires de certains personnages, de monuments d'architecture et d'autres œuvres d'art. En un mot le livre de Grégoire est une très curieuse peinture du temps qu'on pourrait appeler une véritable histoire si la critique n'y faisait trop défaut, et si les idées sommaires de son époque sur l'intervention providentielle ne le portaient à justifier ou à blâmer tout ce qui n'est pas conforme à sa croyance et à son idéal.

Mais cette critique absente, elle n'est pas beaucoup plus développée chez tel historien illustre comme Tite-Live; cette préoccupation des choses de la religion et des intérêts de la patrie, elle n'est pas moins vive chez d'autres écrivains à qui on ne dispute pas ce grand renom d'historien que Grégoire mérite à tant d'égards. Son livre est mal ordonné, incorrectement écrit, mais « c'est un récit pour ainsi dire passif, qui, sans intention de rapprocher les faits, sans art, sans calcul, par cela seul qu'il les présente avec le désordre et le pêle-mêle qui leur est naturel, exprime merveilleusement la physionomie de ces faits et du temps qui les produisit à son image. » Comme Tite-Live, Grégoire

[1] *De glor. mart.*, I, 28. — [2] H. Delehaye, *Les origines du culte des martyrs*, in-8°, Bruxelles, 1912, p. 142.

prête à ses personnages des discours dont il est l'auteur responsable.

Les quatre premiers livres vont jusqu'à la mort de Sigebert (575) et forment un ensemble. Avec le livre V, cet ouvrage prend le caractère de mémoires personnels qui se poursuivent jusqu'au livre X. Dans les quatre premiers livres, Grégoire n'a pas suivi une trame chronologique bien rigoureuse. Ainsi le chapitre trente et unième du livre IV se rapporte à l'année 571; le chapitre trente-huitième à l'année 567; le trente-neuvième à l'année 565; le chapitre quarante et unième aux années 569-572; le chapitre quarante-cinquième à l'année 575 et le chapitre quarante-sixième à l'année 570. Ces quatre premiers livres ont été composés vers 576. Au chapitre cinquantième du livre IV, Grégoire mentionne un miracle qu'il racontera aux chapitres V, VI et VII du livre II des *Miracula sancti Martini*.

Son dessein nous est connu. Sa jeunesse avait été bercée de récits d'un temps qu'il voyait disparaître ou plutôt engloutir à jamais, il voulut donc garder le souvenir de cette civilisation gallo-romaine condamnée au naufrage : *Decedente atque immo potius pereunte ab urbibus gallicanis liberalium cultura litterarum, cum... feritas gentium desæviret, regum furor acueretur.*

Un certain nombre de chapitres relatifs à l'histoire religieuse furent ajoutés postérieurement par Grégoire. Ses quatre premiers livres étaient terminés en 577, or on trouve citée au chapitre trente-sixième du livre IV la *Vita sancti Nicetii* qui ne fut terminée qu'après 585. Il y a donc eu une deuxième édition, revue et augmentée, suivant la formule. Quelques manuscrits nous ont conservé la première édition, avant les chapitres ajoutés : mss. de Cambrai, de Beauvais, de Corbie, de Leyde *63*, deux mss. de Bruxelles et deux mss. de Paris, *9765* et *5921*.

Les livres V et VI débutent par un prologue dans lequel Grégoire s'adresse aux rois dont les rivalités maintiennent la Gaule dans l'état anarchique : *Tædet me bellorum civilium diversitates, quæ Francorum gentem et regnum valde proterunt, memorare... Consurgit pater in filium, filius in patrem, frater in fratrem, proximus in propinquum... Si te, o rex, bellum civile delectat...* Ceci a dû être écrit avant la mort de Chilpéric (584) et pendant les guerres soutenues par ce roi contre son fils Mérovée, son frère Gontran et son neveu Childebert. C'est à celui-ci que Grégoire garde fidélité en sa qualité de roi d'Austrasie, c'est d'après les années de son règne qu'il compte le temps qui s'écoule. Il semble que la rédaction de ces deux livres ait eu lieu d'après des notes prises au jour le jour, mais plus tard, car, au troisième chapitre du livre V, Grégoire annonce le récit de la mort de Rauching, survenue seulement en 587 [1]; c'est donc vers 587-589 que les livres V et VI ont été écrits; de toute façon avant 591, car Grégoire parle de Sulpice de Bourges († 591) comme vivant encore [2]. Quelques chapitres, relatifs à la vie de personnages ecclésiastiques, manquaient à la première rédaction, ce dont témoignent les manuscrits de Cambrai, de Corbie, de Paris *9765* et *5921*, de Leyde *63* et de Bruxelles. Le ms. du Vatican *1056* paraît de la même famille, ainsi que celui du cardinal Dubois. Les chapitres absents sont, au livre V, V-VII, IX-XI, XXI, XXXIII, XXXVIII, XLI, XLIII, XLVI, XLVII, XLIX, L; et au livre VI, VII-XI, XIII, XV, XXXIV, XXXVI-XXXIX. Tandis que pour les quatre premiers livres, remarque G. Monod, les lacunes s'expliquent très bien par des additions postérieures et ne troublent en rien la suite du récit et la logique du style, pour les livres V et VI il en est tout autrement. Il manque au récit des faits indispensables et certaines phrases du texte des manuscrits incomplets font allusion à quelques-uns des chapitres absents. Ils étaient donc déjà composés et faisaient partie de l'ouvrage dans l'esprit de l'écrivain. Ainsi toute l'histoire de Leudaste et du concile de Braine [3] est absente des manuscrits incomplets. Pourtant le chapitre LI y commence par ces mots : *et licet de beati Salvii episcopi conlocutione superius memorare debueram... Igitur cum, vale*, post synodum memoratam *regi jam dicto...* Ce synode est celui de Braine. Les mêmes manuscrits ne racontent pas les luttes entre Gontran et Childebert au sujet de la possession de Marseille [4] et pourtant le chapitre XII commence par ces mots : *Igitur Chilpericus rexcernens* has dissensiones inter fratrem et nepotem suum *pullulare*, qui font précisément allusion à ces luttes. La même observation peut être faite à propos des chapitres XV et XVI, XXXIV et XXXV. La division des chapitres n'est pas non plus toujours la même dans les manuscrits incomplets pour les livres V et VI. Il y a des phrases qui manquent dans l'intérieur des chapitres. Pour expliquer ces divergences, nous sommes contraints de supposer que les manuscrits incomplets cités plus haut représentent, pour les livres I-IV, la première rédaction de Grégoire dans son intégrité; mais que pour les livres V et VI, ils représentent la copie des notes écrites par lui, année après année, copie faite avant qu'il eût revu ces notes et arrêté la rédaction définitive. C'est ainsi qu'on peut expliquer l'absence de passages nécessaires à l'intelligence du texte, déjà écrits au moment où la copie a été faite, mais que Grégoire n'avait pas encore classés à leur véritable place. C'est ainsi qu'on peut aussi expliquer dans les manuscrits de Beauvais et de Corbie la présence à la suite du livre IV des chapitres VII et VIII du livre VII. Ainsi, tandis que pour les quatre premiers livres nous possédons dans ces manuscrits une première rédaction complétée plus tard, pour les deux suivants nous possédons une rédaction réellement incomplète, inachevée et fautive, œuvre trop hâtive des scribes qui travaillaient avec Grégoire.

Le livre VII s'ouvre par cet avertissement : *Licet sit studium historiam prosequi, quam priorum librorum ordo reliquit;* mais cette interruption, qui doit prendre place vers 585, dura peu de temps. Grégoire continuait à prendre des notes. Au chapitre XXIII du livre VII, il écrit : *præsenti anno*. Les événements sont plus ou moins nombreux et graves et le récit plus ou moins long. Les livres VII et VIII consacrés à la fin de l'année 584 et aux années 585 et 586 sont très développés. Les années 587, 588, 589, 590, 591 sont comprimées dans le livre IX et les trente chapitres du livre X, et d'ailleurs les événements sont non seulement moins tragiques mais moins variés.

Le livre X est plus court que les autres et paraît n'avoir pas été terminé. Vers le temps où il écrivait ce livre, Grégoire révisa les six premiers livres pour y ajouter des chapitres nouveaux et nous possédons des manuscrits qui contiennent les neuf premiers livres et une partie du dixième, et où les livres Ier à VI sont encore incomplets, ce sont les deux manuscrits de Bruxelles et le ms. de Paris *9765;* quant au ms. Paris, lat. *5921*, il témoigne pour une époque où les récits des deux derniers livres étaient déjà écrits, mais pas encore définitivement classés; les chapitres des livres IX et X sont réunis un peu pêle-mêle en un seul livre.

C'est donc vers 590-591 que Grégoire donna leur forme définitive aux dix livres de son histoire. L'épilogue est probablement de 592, avant la mort de Gontran survenue cette année et dont il ne dit mot. Un des derniers vœux de l'auteur fut que les copistes

[1] *Hist. Francor.*, IX, 9. — [2] *Ibid.*, VI, 36. — [3] *Ibid.*, V, 49, 40. — [4] *Ibid.*, VI, 11.

respectassent l'intégrité de son histoire, son désir a été exaucé ainsi qu'en témoigne la tradition manuscrite et l'œuvre des éditeurs successifs.

Les manuscrits aujourd'hui connus sont les suivants [1] :

A 1. *CASINENSIS*, Ms. *275* du Mont Cassin, XI^e-XII^e siècle (écriture italienne), contient les livres I-X avec quelques lacunes (VII, II-IV; IX, XI-XIII; X, III-V, XXVIII-XXIX); collationné au XVII^e siècle par Dom Cl. Estiennot pour Dom Ruinart et ensuite au XIX^e siècle par H. Pertz, en 1822 (*Archiv*, t. V, p. 53-58).

A 2. Fragments en onciale, VII^e siècle, sept feuillets, dispersés, deux à *Leyde*, Bibl. publ. lat. n.*21* (V, XLII-XLVII); — quatre à Rome, *Vatican*, fonds de la Reine de Suède, n. *689*, tome II (IX, XXVII-XXXVII); — un à *Copenhague*, Biblioth. royale (V, I-III). Les numéros des chapitres prouvent que le manuscrit auquel ces fragments ont appartenu était complet.

B 1. *CAMERACENSIS*. Ms. *624* de Cambrai, VII^e-VIII^e siècles (écriture onciale et semi-onciale) composé de deux parties dont la première contient les livres I-VI, la seconde les livres VII-X, avec quelques lacunes. Ce manuscrit appartenait très anciennement à l'Église de Cambrai (cf. Dom Bouquet, *Recueil des historiens de France*, t. II, p. V).

B 2. *BRUXELLENSIS*, Ms. *9403* de Bruxelles, VIII^e-IX^e siècles, copié par quatre scribes; le premier est responsable des livres I-VI; le second des livres VII-VIII; le troisième du livre IX, et le quatrième du livre X. Ce ms. est désigné sous le nom de *Duboisianus*, ayant appartenu au cardinal Dubois; il est incomplet du commencement et de la fin et contient les livres II, III - X, XXIX (Fac-similé dans l'édition W. Arndt, tab. IV, n. 4-5).

B 3. *BELLOVACENSIS*. Ms. lat. *17654* de la Bibl. nat. de Paris, VII^e siècle (écriture onciale). Ce ms. était autrefois désigné : *Notre-Dame*, *132*[2]; a appartenu jadis à l'église de Saint-Pierre de Beauvais et porte les signatures d'Antoine Loisel et de Claude Joly. Incomplet au commencement et à la fin, il ne contient que les livres II, III - V, XXII, avec quelques lacunes. (Une reproduction réduite, en phototypie, de ce manuscrit a paru en 1905 dans la collection Berthaud.)

B 4. *LEIDENSIS*. Ms. *Vossianus* lat. in-4°, n. *63* de l'Université de Leyde, VIII^e siècle, contient les livres II, IX-V, XXIII. Il est l'ouvrage de deux copistes, onciale et minuscule (fac-similé dans W. Arndt, *Schrifttafeln*, tab. 13).

B 5. *CORBEIENSIS*. Ms. lat. *17655* de Paris, VII^e siècle. (écrit en mérovingienne). Ce ms. précédemment coté : *Notre-Dame 132*, est mentionné dans deux anciens catalogues de Corbie, du XII^e siècle, sous les n. *158* et *176*. Il porte les signatures d'Ant. Loisel et de J. Angot. Il contient le texte entier des livres I-VI de l'*Historia Francorum* (fac-similé dans édit. H. Omont, 1886).

C 1. *LAURISSENSIS* [*Sancti Nazarii*]. Ms. *864* de l'Université de Heidelberg, IX^e siècle. Les anciens catalogues de l'abbaye de Lorsch (X^e siècle) font mention d'un volume contenant cinq livres de Grégoire de Tours; c'est le présent manuscrit, qui fit ensuite partie des collections de la bibliothèque Palatine de Heidelberg, d'où il fut transporté à Rome en 1623. En 1797, il quitta le Vatican et fut envoyé à Paris d'où, en 1815, il reprit le chemin d'Heidelberg.

C 1*. *MONACENSE fragmentum*, XI^e siècle. Un feuillet de garde d'un volume de la bibliothèque royale de *Munich* (cf. édit. W. Arndt, p. 26).

C 2. *METTENSIS*. Ms. lat. *5291* de Paris, XI^e siècle. Appartint successivement à l'abbaye de Saint-Arnoul de Metz d'où il passa dans les collections de Pierre Pithou, de J.-A. de Thou, enfin de Colbert (n. *701*); c'est le *Colbertinus A* de Dom Ruinart. Il commence au l. II, ch. VII:

C 3. *PARISIENSIS*. Ms. lat. *9765* de Paris, X^e siècle, *olim* suppl. lat. *808;* puis *1538*; c'est le *Regius B* de Guadet et Taranne.

C 4. *BERTINIANUS*. Ms. *706* de Saint-Omer, XI^e siècle; *olim* Saint-Bertin. Cf. *Catalogue général des mss. des départements*, 1861, t. III, p. 309-310.

C 4*. *ATREBATENSIS* [*Sancti Vedasti*]. Ms. *6439-6451* de Bruxelles, XI^e siècle. Il était autrefois conservé dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Vaast à Arras; copie de ms. précédent.

C 5. *OTTERBURG* [*Sanctæ Mariæ in*]. Ms. lat. *5922* de Paris, XI^e siècle, contient les livres I-IV, 16. Ce ms. appartint à l'abbaye d'Otterburg au diocèse de Mayence, d'où il passa dans le cabinet de Jean Hurault de Boistaillé et entra, avec cette collection, dans la bibliothèque du Roi, en 1622; c'est le *Regius A* de Dom Ruinart.

C 6. *LEODIENSIS* [*Sancti Laurentii*]. Ms. *9361-9367* de Bruxelles, XII^e siècle. Il a autrefois appartenu à Saint-Laurent de Liége (fac-similé dans W. Arndt, *Schrifttafeln*. tab. 22). (Cf. *Archiv*, t. VII, p. 246-247.)

C 7. *SANCTI HUBERTI ANDAGINENSIS*. Ms. *11* de Namur, X^e siècle; *olim* abbaye de Saint-Hubert en Ardennes, au diocèse de Liége. (Cf. *Archiv*, t. VIII, p. 476.)

C 8. *GUELFERBYTANUS*. Ms. *Augusteus*, *10*, *9* de la bibliothèque ci-devant grand-ducale de *Wolfenbüttel*, X^e siècle. Ce ms. se compose de neuf feuillets et sept fragments de feuillets trouvés dans des reliures, exécutées probablement à Strasbourg. (Cf. édit Arndt, p. 26.)

D 1. *CLUNIACENSIS*. Ms. du X^e siècle, demeuré jusqu'au XVIII^e siècle à l'abbaye de *Cluny* (Saône-et-Loire), et utilisé par Dom Bouquet, *Rec. des histor. de France*, t. II, p. V. Ce ms., aujourd'hui perdu, devait offrir un texte à peu près aussi complet que celui du ms. *A*.

D 2. Manuscrit qui a servi à l'édition *princeps*.

D 3. *SANCTI MICHAELIS*. Mss. *Vossianus* lat. in-fol., n. *39* de *Leyde*, et latin *5920* de Paris, XI^e siècle, copiés par Hervard, contiennent les dix livres de Grégoire de Tours et la chronique d'Adon. Ces deux volumes formaient primitivement un seul manuscrit, dont les cahiers I-X et XXI-XXVII, après avoir appartenu à Claude Fauchet, Alexandre Petau et Isaac Vossius, sont aujourd'hui à Leyde, et les cahiers XI-XX, qui ont jadis fait partie des collections de J.-A. de Thou et de Colbert (n. *1894*), sont maintenant à Paris. La seconde partie de ce ms. est le *Colbertinus M*. de Ruinart.

D 4. *MONTISPESSULANUS*. Ms. *31* de l'École de Médecine de Montpellier, XIII^e siècle, contient les dix livres de Grégoire de Tours et la Chronique d'Adon.

D 5. *BLESENSIS* [*Sancti Launomari*]. Ms. *556* du fonds de la reine de Suède, au Vatican, X^e siècle, contient les dix livres de Grégoire de Tours, *olim* Saint-Lômer de Blois.

D 6. *PETAVIANUS*, Ms. *1056* (anc. 342) du fonds de la reine de Suède, au Vatican, XI^e siècle, contient les dix livres de Grégoire de Tours et la Chronique d'Adon; *olim* Alex. Petau.

D 7. *GEMMETICENSIS*. Ms. *155* de Berne, XIII^e siècle, Grégoire de Tours et Baudri de Bourgueil; *olim* Saint-Pierre de Jumièges, en Normandie.

D 8. *TURONENSIS* [*Sancti Martini*]. Ms. de Saint-

[1] Cf. H. Omont, *Manuscrits en lettres onciales de l'Historia Francorum de Grégoire de Tours*, dans *Notices et documents publiés par la Société de l'histoire de France*, 1884, p. 1, 461. [1]

Martin de Tours, consulté au XVI^e siècle par Morel pour son édition.

D 9. *BECCENSIS*. Ms. de l'abbaye du Bec, en Normandie; copié *ante annos 700 accurate et eleganter*, au jugement de Dom Ruinart. Le catalogue des mss. de l'abbaye, conservé dans le ms. *15* d'Avranches, le décrit ainsi : *In uno volumine historia Gregorii Turonensis de gestis Francorum libri X; in eodem historia Baldrici, Dolensis archiepiscopi, quomodo Jerusalem capta sit a christianis, libri III.* Ce ms. semble aujourd'hui perdu; il devait être très proche parent du ms. *D7*.

D 10. *VINDOCINENSIS* [*Sanctæ Trinitatis*]. Ms. *163* de Vendôme, XV^e siècle; contient les livres I-V de Grégoire; *olim*, abbaye de la Trinité de Vendôme. (Cf. *Notices et documents publiés par la Société de l'histoire de France*, 1884, p. 461.)

D 11. *CLAROMONTANUS*. Ms. *202* de *Clermont-Ferrand*, XII^e siècle, contient les livres I-X de Grégoireavec des lacunes (II, XLII-IV; XVIII; IV, XXXII-XXXVII; IV, XL-VIII, 1.).

D 12. *REGIOMONTANUS*. Ms. de l'abbaye de Royaumont qui semble aujourd'hui perdu; les derniers feuillets de ce ms. (l. X, ch. XXV) qui manquaient au XVII^e siècle, *completus exceptis extremis capitibus, quæ ob detracta aliqua folia desunt*, écrit Dom Ruinart, ont été signalés par G. Waitz, dans le ms. *305* de l'École de Médecine de Montpellier, XIV^e siècle. (Cf. *Archiv*, t. VII, p. 247-248).

D 13. *VATICANUS*. Ms. *630* (anc. *1260*) du fonds de la reine de Suède, au Vatican, XIII^e-XIV^e siècle, contient le livre I^er de Grégoire jusqu'aux premiers mots du ch. XLVII.

D 14. *AUGUSTODUNENSIS* [*Sancti Benedicti*]. Ms. *40 a* du grand séminaire d'Autun, XI^e siècle, donné au chapitre en 1709 par l'évêque Bertrand de Senaux (les mss. du grand séminaire ont été au début du XX^e siècle transférés à la bibliothèque municipale). Ce ms. contient les livres I-V, XL, de Grégoire.

Il suffira de mentionner brièvement de courts fragments dont l'éclaircissement du texte n'a rien à attendre; ce sont :

a Veronensis, ms. *50* (anc. *52*) du chapitre de Vérone. IX^e siècle; contient Grég., I, 21-23.

b Berolinensis. Theol. lat. in fol., n. *355*, IX^e siècle (*olim S. Liudger* à Werden); contient des fragments des livres I, VI, VII et X.

c Parisiensis, ms. *1451* de Paris, IX^e siècle (*olim* J.-A. de Thou; puis Colbert, n. *1868*), contient les chap. XLIII du liv. V et V et XL du liv. VI. Cf. F. Maassen, *Geschichte der Quellen und der Literatur des canonischen Rechts*, t. I, p. 613.

Un grand nombre de manuscrits présentent le seul chapitre XXXI du livre X.

Manuscrits depuis longtemps perdus :

1. *Augiensis*, n. *149-150* du catalogue de *822* mss. de l'abbaye de Reichenau, publié par Neugart, *Episc. Constant.*, p. 539. C'est peut-être le même ms. qu'on trouve dans un catalogue anonyme du X^e siècle (attribué à l'abbaye de Murbach) publié par H. Hagen, dans *Jahrb. f. Philologie*, 1877, p. 865, d'après le ms. *21* de Genève.

2. *Clarevallensis*, cité par B. de Montfaucon, *Bibliotheca bibliothecarum mss. nova*, t. II, p. 1368.

3. *Laurissensis*, exemplaire différent à ce qu'il semble du ms. *C 1.* de Saint-Nazaire de Lorsch.

4. *Centulensis*, n. *117* du catalogue de l'abbaye de Saint-Riquier, dressé en 831 et publié par Dom Luc d'Achery, *Spicilegium*, in-4°, 1724, t. II, p. 310.

5. *Sancti Trudonis in Hasbania*, ms. de l'abbaye de Saint-Trond en Hesbaye, au diocèse de Liége, mentionné par Ruinart, *Præfati*, p. 124.

Les éditions de l'*Histoire des Francs* ont consacré ce titre qui a varié sur les manuscrits où on peut lire : *Historia ecclesiastica* (ms. Paris., lat. *1755* et *9765*).

Gesta Francorum (ms. Paris., lat. *5922* et *5920*; Clermont-Ferrand *202*; Berne *155*.

Historia Francorum (ms. Montpellier *31*; Bruxelles *936*.

Historia regum Francorum (ms. Montpellier, *305*).

Voici la liste des éditions :

1512. *B. Gregori Turonēsis episcopi. Historiarum precipue gallicarū. Lib. X. In vitas patrum fere sui temporis. Lib I. De gloria confessorum præcipue Gallorum. Lib. I. Adonis Viēnēsis episcopi. Sex ætatū mūdi Breves seu cōmentarii : vsq; ad Carolū simplicem francorum regem.* (Marque de Josse Bade, sur quelques exemplaires marque de Jehan Petit.) *Venundantur ab Impressore Jodoco Badio et Joane Parne.* In fol., 6 feuillets non chiffrés et CLXXXII feuillets; édition *princeps*, donnée d'après un ms. non déterminé.

1561. *Gregorii Turonici Historiæ Francorum libri decem. In quibus non solum Francorum res gestæ, sed etiam martyrum cum infidelibus bella et Ecclesiæ cum hæreticis concertationes exponuntur. Adonis Viennensis Chronica* (Marque au Θ) Parisiis, M. D. LXI. Apud Guil. Morelium typographum regium, etc.

.... Ad hanc editionem codicibus duobus usi sumus : uno antea impresso, valde depravato, quod fortassis typographus alioqui doctus et diligens, vel vetusto exemplari usus esset non bene correcto, vel a quodam imperito et negligenti amanuensi male descriptum exemplum accepisset. Altero vetustissimo, manu scripto, e bibliotheca B. Martini Turonensis, unde et alios non paucos antiquos libros... selegimus... Hujus codicis opera, ita Gregorii hæc Chronica emendavi, ut jam ab omnibus tam necessarium opus legi intelligique possit...

1568. *Gregorii Turonici Historiæ Francorum libri decem, quorum quarto duo capita præcipua ex manu scripto exemplari hac nostra editione accesserunt. Apēdix item sine liber XI, centum et decem annorum historiam continens alio quodam autore quorum gratia totum opus recudimus. In quibus omnibus nō solū Francorum res gestæ, sed etiam martyrum cum infidelibus bella, de Ecclesiæ cum hæreticis concertationes exponuntur*, Basileæ, Per Petrum Pernam.

1583. *Historia christiana veterum Patrum... R. Laurentii de la Barre labore et industria castigata*, in-fol., Parisiis, apud Michaelem Sonnium.

1533. *Bibliotheca magna veterum Patrum*, in-fol., édit. Coloniensis, t. VI, part. 2, p. 417 sq.

1589. *Bibliotheca magna veterum Patrum*, in-fol. ed. Parisiensis, cura Margarini de La Bigue, t. VII, col. 521-796.

1610. *Gregorii Turonensis episcopi Historiæ Francorum libri decem. Quibus non ita pridem adiectus est liber XI centum et decem annorum historiam continens, alio quodam auctore. His Appendicem ad Gregorium ante quingentos circiter annos concinnatam, aliaque nonnulla ejusdem seculi de argumenti opuscula, quæ pagella sequens docebit, hactenus non edita adtexuimus.* Ex Bibliotheca Laur. Bochelli (Armes de France, avec le collier de Saint Michel) Parisiis, ex typographia Petri Chevalerii.

1613. *Corpus Francicæ historiæ veteris et sinceræ...* [edente Marquardo Frehero]. in-fol., 2 Hanoniæ, typis Wechelianis apud hæredes Joannis Aubrii. Pars 2, p. 1-244. La préface et les différentes variantes ont été tirées du ms. *C 1.*

1618. *Magna Bibliotheca veterum Patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum,...* opera et studio doctissimorum in alma universitate Colon. Agripp. theologorum ac professorum, in-fol., Coloniæ Agrippinæ, t. VI, part. 2, p. 417-515.

1626. *Historiæ Francorum scriptores coætanei,...*

studio Andreæ du Chesne, in-fol., Lutetiæ Parisiorum, t. I, p. 251-459 : *Georgii Florentii Gregorii Turonensis episcopi, historiæ Francorum libri decem. Nunc tandem post editiones omnes ope quinque vetustiss. codd. mss. diligenter ac serio emendati.*

.... In emendando sequenti opere quinque potissimum mss. codd. iisque peroptimis, usus sum. Horum duo servantur in bibliotheca Thuana, reliquos subministravit Alex. Petavii Regii Senatoris humanitas. Vidi quondam et alterum penes Guidonem Loiselium, Antonii F. Senatorem itidem Regium felicis memoriæ, qui omnium antiquissimus censeri potest : utpote literis uncialibus, quas Gothicas dicunt, exaratus... Ce sont les mss. *B5*, *C2*, *D3*, *D6*, et peut-être *D7*.

1677. *Maxima bibliotheca veterum Patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum, primo quidem a Margarino de La Bigne,... deinde celeberrimorum in universitate Coloniensi doctorum studio... hac tandem editione Lugdunensi... locupletata* [cura Philippi Despont], in-fol., Lugduni, tome XI (sæc. VI, pars 3) p. 707-815.

1679. *Sancti Georgii Florentii Gregorii episcopi Turonensis opera omnia nec non Fredegarii scholastici epitome et chronicum cum suis continuatoribus et aliis antiquis monumentis. Ad codices manuscriptos et veteres editiones collata, emendata et aucta, atque notis et observationibus illustrata, opera et studio Domni Theodorici Ruinart presbyteri et monachi Benedictini e Congregatione sancti Mauri.* (Armes de France.) *Lutetiæ Parisiorum.* Excudebat Franc. Muguet, etc., in-fol. 58 feuillets non chiffrés, pour la préface, etc., 1404 colonnes et 25 feuilles non chiffrés pour les indices. Dom Ruinart a employé pour l'établissement de son texte les mss. *A1*, *B3*, *B5*, *C1*, *C2*, *C5*, *D3*, *D9*, *D10*, *D11* et *D12*.

1739. *Recueil des Historiens des Gaules et de la France* [par Dom Martin Bouquet], in-fol., Paris, t. II, p. 74-390. C'est le texte de Dom Ruinart avec les variantes des mss. *B2* et *D1*. ... « Nous avons conféré l'édition de D. Ruinart sur deux manuscrits qu'il n'avait pas vus, et nous en avons donné les différentes leçons. Le premier de ces mss. qui est du IXe siècle, étoit de la bibliothèque de M. le cardinal Dubois; l'autre, qui paroît du XIe siècle, est conservé dans l'abbaye de Cluni... Depuis l'impression de ce volume on m'a communiqué un ms. de l'Église de Cambrai, lequel contient les dix livres de l'histoire de Grégoire de Tours. » C'est le ms. *B1*.

1836. *Sancti Georgii Florentii Gregorii, episcopi Turonensis, historiæ ecclesiasticæ Francorum libri decem, ex duobus coddi mss. nunc primum, cura Leglet et Teulet, collatis. Emendaverunt et animadversationibus Theod. Ruinart, D. Bouquet aliorumque doctorum virorum et suis illustraverunt J. Guadet et N. R. Taranne*, 2 vol. in-8°, Paris, J. Renouard, 1836-1838. C'est le texte de Dom Bouquet, avec les variantes des mss. *B1* et *C3*.

1858. *Patrologiæ cursus compleus* accurante J. P. Migne. *Patrologiæ latinæ*, tom. LXXI. Simple réimpression de l'édition de 1679.

1885. *Monumenta Germaniæ historica. Scriptores rerum merovingicarum*, t. I, *Gregorii Turonensis opera*, in-4°, Hannoveræ. L'*Historia Francorum* est due à W. Arndt, les *Opera minora* à Br. Krusch.

1886-1893. *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*, fasc. 2: *Grégoire de Tours, Histoire des Francs, livres I-VI. Texte du ms. de Corbie* (Bibl. nat., ms. lat. *17655*) avec un fac-similé, publié par H. Omont. — Fasc. 13 : *Livres VII-X, Texte du ms. de Bruxelles*, ms. *9403*, avec index alphabétique, publié par G. Collon, in-8°, Paris.

1913. Nouvelle édition par R. Poupardin.

Dom Ruinart avait pris pour base de sa recension le texte vulgate et s'était contenté de puiser dans les meilleurs manuscrits à sa disposition des passages inédits et certaines leçons particulièrement intéressantes. Le texte ainsi obtenu était méritoire et lisible, on prit l'habitude de le considérer, pendant deux siècles environ, comme définitif. M. Arndt procéda d'autre manière. Loin de tenir compte d'un texte vulgate, il sembla ignorer tous les travaux de ses prédécesseurs et ne s'en rapporta pour l'établissement du texte qu'aux manuscrits les plus anciens et les meilleurs. De ces travaux vieillis, dédaignés, tout n'était cependant pas méprisable, mais en leur empruntant des corrections anciennes, universellement admises, l'éditeur allemand, les jugeant de bonne prise, pensa les réhabiliter, sinon les rajeunir en les faisant siennes : *correxi, scripsi*, dit-il [1]. L'édition de W. Arndt eut pour résultat de transformer le texte reçu de l'*Historia Francorum* et, sans modifier les faits rapportés, changea la physionomie de l'ouvrage. Désormais on put lire le livre fameux dans la langue à demi barbare dans laquelle il fut écrit et lu par de nombreuses générations.

Il existe une trentaine de manuscrits de l'*Historia Francorum* divisés en quatre groupes : A. B. C. D. Le groupe A est représenté par le ms. *275* du Mont-Cassin, le seul qui conserve presque en entier l'Histoire des Francs. Le groupe B comprend les mss. de Cambrai (B1), de Bruxelles (B2), de Leyde (B4), de Beauvais (B3) et de Corbie (B5) [2]; ce sont les plus anciens de tous (VIIe et VIIIe siècles) et les plus intéressants, puisque c'est grâce à eux qu'on a pu retrouver la langue et l'orthographe de Grégoire de Tours. Le groupe C enferme, avec le ms. de Heidelberg, sept autres mss. qui lui ressemblent. Le groupe D réunit tous les autres manuscrits qui se distinguent par l'omission de la préface *Decedente*, l'absence du chapitre XXXIII du livre IV et un grand nombre de leçons [3].

Ces répartitions de manuscrits suivant des familles prêtent à beaucoup de contestations. Ainsi les trois fragments de Leyde, de Rome et de Copenhague n'ont point de titre à figurer dans la famille *A*; ils dépendent d'un manuscrit apparenté au ms. D5, dont il présente les leçons tout à fait caractéristiques [4]. Quant au codex du Mont-Cassin, promu à la dignité de *codex magni pretii*, il offre ce mérite d'être complet, — ses lacunes proviennent de la perte de feuillets, — mais c'est presque son unique mérite, car il est criblé de fautes, surtout dans les derniers livres; mots omis, mots mal rendus, et, ce qui est le pire des vices pour un manuscrit, mots altérés, sous prétexte de corrections. Pris isolément, un exemplaire de la famille D justifie sans doute un jugement sévère, mais si on essaie de reconstruire par la pensée le manuscrit qui a été la source commune de tous ces mss. D, on trouve qu'il n'était point si mauvais. Il sort d'ailleurs de la même branche

[1] *Gregorii Turonensis opera*, édit. Arndt et Krusch, *Historia Francorum*, dans *Mon. Germ. hist., Script. rer. merov.*, t. I, (1884), p. 66, l. 23; p. 217, l. 44. — [2] B3 et B5 sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. — [3] Dom Bouquet ne dit pas si la préface se lisait dans D1 (nous ne connaissons ce ms. que par lui) et W. Arndt ne donne aucun détail sur quelques autres mss. Mais presque tout ce que Dom Bouquet rapporte de D1 se retrouve dans D4 ou D5; une grande lacune (IV, 30 sq.) est commune à D3, 4, 5; une autre (IV, 25) à D2, 3, 4, 5, 8, 9, 12; une leçon très caractéristique (VIII, 30) se trouve dans D1, 4, 5, 12, etc. Il paraît bien probable que tous les mss. D découlent d'une même source. — [4] Excepté V, 43 : *sanctum eius* (qui est la leçon de Ruinart) et des détails d'orthographe, il n'y a pas de rencontre entre A1 et A2 qui n'en soit une aussi entre A2 et D4 ou D5. Au contraire, A1 et A2 se séparent souvent, et A2, D5 s'accordent plusieurs fois (cinq au moins). Cf. Max Bonnet, *op. cit.*

que A1, comme le prouvent leur accord presque constant et certaines leçons caractéristiques.

Les rapports entre les groupes B et C sont plus difficiles à établir. Pour les livres I à VI inclus, C ou son modèle a été copié sur l'original de B1 et 2, tandis que B3, 4, 5 forment un second groupe B. Quant aux chapitres que C renferme et qui manquent aux autres manuscrits de B, ils ont dû être ajoutés dans C, d'après un manuscrit autre que B. Pour les livres VII à X, B1 et 2 sont beaucoup plus complets que C; de B 3, 4, 5 il n'est plus question. Mais C change du tout au tout; lui qui autrefois recourait, pour compléter son texte, à différents manuscrits, il omet maintenant plus de chapitres qu'il n'en conserve. Néanmoins C tout entier, malgré ce relâchement et d'innombrables variantes, est si étroitement apparenté à B qu'on ne peut douter qu'il dépende des mêmes sources que B1 et 2. En sorte que C n'est autre chose qu'un rameau de B et nullement une troisième branche de la tradition textuelle.

En même temps que B3, 4, 5 nous abandonnent, B1 et 2 changent de nature. Dans tous les deux, les livres I à VI seuls sont de première main; les livres suivants ont été ajoutés après coup par une main du VIII^e^ siècle au manuscrit de Cambrai (B1), par différentes mains au manuscrit de Bruxelles (B2). Où les copistes qui ont fait ces suppléments ont-ils pris leur texte ? C'est ce que nous ne saurons probablement jamais. Tout ce que nous pouvons constater, c'est que ce texte est différent de A et D, indépendant de leur source commune, et que, par conséquent, dans les livres VII à X, aussi bien que dans les livres I à VI, la tradition se présente à nous en deux branches qui sont B. C, et l'autre A. D.

Ces branches nous acheminent vers un archétype dans lequel il est impossible de voir l'original de la main de Grégoire ou du secrétaire écrivant sous sa dictée. Un trop grand nombre de fautes de copie évidentes déparaient déjà cet archétype, en voici quelques exemples :

Hist. Franc., I, 35 (pag. 32, lign. 32 de l'édit. Arndt) : *Quiriaco* pour *Quirino*.

H. Fr., I, 10 (p. 40, l. 17) : omission des mots *omnes mare transierunt* (I Cor., X, 1), que Grégoire n'a pu omettre.

H. Fr., I, 12 (p. 40, l. 30) : omission de *Booz* impossible puisque Grégoire veut énumérer quatorze générations.

H. Fr., II, 2 (p. 61, l. 20) : *sanguine* (ou *anguine?*) pour *unguine*.

H. Fr., II, 9 (p. 74, l. 13) : *imperatorisque* pour *imperatisque*.

L'âge des manuscrits de la famille B autorise à penser que le texte original doit être peu éloigné de l'archétype.

Sur un certain nombre de points, nous possédons des indices suffisants pour établir la manière d'écrire de Grégoire de Tours. A en juger par ces mots-là, par les propres déclarations de l'auteur et par diverses considérations d'une nature plus générale, il est permis de croire que Grégoire, en écrivant ou en dictant, faisait autant de solécismes et de barbarismes que nous en trouvons en moyenne dans les manuscrits B, et que lui-même ou son secrétaire faisaient autant de fautes d'orthographe. Mais comme cette orthographe et cette grammaire admettaient indifféremment plusieurs manières d'écrire un même mot et de construire une même phrase, comme cette grammaire et cette orthographe si élastique étaient aussi celles de l'époque et des plus anciens copistes, ceux-ci ont rendu avec une grande liberté *e* par *i*, *o* par *u*, des accusatifs par des ablatifs, etc., et il n'est pas possible d'établir dans chaque cas particulier comment Grégoire a écrit. Il faut se contenter de remonter aussi près que possible de l'archétype. Mais le latin de l'archétype doit présenter à peu de chose près l'apparence qu'avait le latin de Grégoire lui-même.

Une édition diplomatique du manuscrit de Corbie (Bibl. nat., lat. *17655*) a été publiée en 1886, et en 1913. On a signalé par différents sigles les mots à supprimer et les mots ou syllabes indispensables au sens et qui font défaut dans le manuscrit de Corbie et dans celui de Bruxelles. Les chapitres qui ne figurent pas dans ces deux manuscrits ont été ajoutés dans le texte, avec un corps différent, d'après l'édition W. Arndt. Pour les livres VII à X on a eu recours aux manuscrits contenant la meilleure rédaction définitive.

Les petits écrits de Grégoire de Tours n'ont pas l'importance qui s'attache à l'*Historia Francorum*, quoiqu'ils contiennent beaucoup de détails utiles à la biographie de l'auteur et quelques-uns dont l'histoire générale peut tirer parti, mais ce sont surtout les particularités relatives aux mœurs, aux institutions et au genre de vie de l'époque qu'on y rencontre en abondance. Depuis l'édition de Dom Ruinart, ces écrits avaient été éliminés par Dom Bouquet de son *Recueil des historiens de la Gaule;* ils furent édités de nouveau à la suite du texte de W. Arndt, par Br. Krusch. Cette nouvelle édition n'offre pas l'autorité d'une investigation diplomatique étendue. Elle repose, en ce qui concerne les huit livres des Miracles, sur cinq manuscrits seulement, et ces cinq manuscrits ne renferment pas chacun les huit livres : les *Miracula sancti Juliani* et la plus grande partie des *Miracula sancti Martini* ne se lisent que dans deux, le *De gloria martyrum* dans quatre. De plus, quatre de ces manuscrits sont si proches parents, qu'ils ne représentent guère ensemble qu'un seul témoignage; et le cinquième, qui ne comprend que le *Vitæ Patrum* et le *De gloria confessorum*, partage avec eux des altérations si graves qu'on ne peut faire remonter très haut leur archétype commun. Aucun manuscrit des *Miracula* n'est antérieur au IX^e^ siècle, et tous ont subi des corrections systématiques, qui ne se bornent pas uniquement à l'orthographe. Tandis que, par exemple, dans l'*Historia Francorum*, Grégoire emploie tantôt *altare*, tantôt *altarium*, dans les œuvres hagiographiques, où le mot revient environ quatre-vingt-dix fois, l'une des familles de manuscrits porte presque toujours *altare*, l'autre toujours *altarium*. On voit que la sûreté du texte est loin d'être la même que dans l'*Historia Francorum*. Néanmoins ce sont encore de très bons manuscrits que les mss. de Paris *2204* d'une part, contrôlé par le *2205*, le ms. de Clermont, celui de Paris *1493* et d'autre part le ms. de Bruxelles *7666* à *7671*. Le plus souvent leur témoignage combiné donne un texte satisfaisant.

Les écrits qui suivent les huit livres des *Miracula* sont publiés d'après différents manuscrits. Ce sont les *Miracula sancti Andreæ*, la *Passio septem dormientium*, le *De cursu stellarum* et un fragment d'un Commentaire sur les psaumes.

De bonne heure on tira parti de l'*Historia Francorum*, c'est de cette façon qu'on rend justice d'ordinaire aux historiens. Du vivant même de Grégoire, Marius d'Avenches eut connaissance des premiers livres. Au VII^e^ siècle, l'auteur de l'*Historia epitomata* fit un abrégé des six premiers livres; au VIII^e^ l'auteur des *Gesta regum francorum* tira de l'histoire des Francs le récit de la même période, et, à la fin de ce siècle, Paul Diacre connait les dix livres de Grégoire de Tours, il les cite comme une autorité pour l'histoire des Lombards et de leurs expéditions en Gaule.

Au XVI^e^ siècle, Grégoire est imprimé en France dès 1512 et Claude Fauchet, parisien, premier président de la Cour des Monnoyes, lui décerne, en 1579, le

titre de « père de notre histoire ». « C'est dans sa fontaine, dit-il, qu'il faut puiser nos vieilles mœurs et coustumes françoises, comme chez le plus ancien auteur françois-gaulois que nous ayons [1]. » Les éditions se succèdent, assez peu correctes, jusqu'à celle d'André Du Chesne faite d'après des manuscrits jusque-là inutilisés.

En 1646, Hadrien de Valois commence à examiner critiquement les récits de Grégoire de Tours [2], il rend hommage à l'auteur et à l'ouvrage qu'il nomme *historiæ nostræ fundus* [3], mais il n'en est que plus sévère à son endroit : *Non solum ineleganter et inculte, sed etiam sordide, trivialibus et non nunquam barbaris verbis historiam scripsit, ac ne grammaticæ quidem leges plerumque servavit.... Gregorii nimia securitas et negligentia, dictorum oblivio interdum etiam errores, nunc de eadem re duobus in locis aliter atque aliter scribentis, nunc secum aperte pugnantis, quandoque et rerum ordinem turbantis et temporum.*

Le P. Le Cointe [4] reprit ces griefs, les aggrava et imagina un système tout nouveau sur la formation du texte de l'*Historia Francorum*. Il vit dans les manuscrits de Corbie et de Beauvais le texte original de Grégoire et mit tout ce qui ne s'y trouvait pas au compte d'un *interpolator* qui devint, pour lui, un personnage vivant, pensant, écrivant, qui jouait les plus mauvais tours à Grégoire jusqu'à ce que le P. Le Cointe vînt remettre tout dans l'ordre, éclaircissant les confusions, redressant les erreurs, débrouillant la chronologie. L'éditeur ne se contente pas de pourchasser l'*interpolator*, il fait la police de l'histoire. Il élimine le récit des vices scandaleux de Salonius et de Sagittarius [5] qui offense l'idée qu'on doit se faire de la sainteté du clergé; il nie les querelles de Grégoire de Tours et de Félix de Nantes [6] qui ne siéent guère à la dignité épiscopale. — Les quatre derniers livres ne laissent pas que de l'embarrasser, il les subit plus qu'il ne les accepte, sur la foi du *Colbertinus M* (Paris, lat. *5920*), mais il rejette le témoignage des derniers livres toutes les fois qu'il peut leur opposer d'autres documents qui lui plaisent davantage.

Ruinart réfuta Le Cointe ou du moins lui répondit. Appuyé sur de nouveaux manuscrits, il montra que ceux sur lesquels s'appuyait la thèse de Le Cointe étaient des copies incomplètes et inexactes du texte primitif; il prétendit tirer de leur texte même la preuve que les chapitres qu'ils ne possédaient pas leur étaient connus, et avaient été omis par eux soit à dessein soit par erreur.

Ainsi on lit dans le manuscrit de Corbie : *epistolam... hoc modo transmisit* (II, 3), allusion à la lettre de l'évêque Eugenius qui est omise. Ailleurs : *juxta institutionem sancti Galli sicut supra scripsimus* (IV, 13), allusion au c. V, qui manque. Les manuscrits *Regius A* et *Mettensis* portent ces mots : *Saxones iterata insania* (IV, 14), allusion au c. X qu'ils ne contiennent pas; et encore : *diversa, ut diximus, exercebat mala* (IV, 16), allusion au c. XIII qu'on cherche inutilement, etc., etc.

A cette réfutation de Dom Ruinart, on peut ajouter, avec G. Monod un argument plus décisif, c'est l'existence des fragments de Leyde, de Rome et de Copenhague, appartenant à un même manuscrit aussi ancien que celui de Corbie et possédant les passages manquant dans ce dernier, et attribués par Le Cointe à l'*interpolator*. L'argumentation de Dom Ruinart n'est pas à l'abri de toute discussion puisque l'*Historia* contient des renvois qu'on ne peut trouver, par exemple : *Tetricus, cujus in superiori libello memoriam faci-mus*... (IV, 16), et il n'est question de Tetricus nulle part, sauf dans le *De vita Patrum*, VIII, 9; de même : *Ætherius Luxœnsis episcopus, de cujus supra meminimus* (VI, 36), et nulle part on ne rencontre Ætherius de Lisieux. Y a-t-il un chapitre perdu ou bien Grégoire a-t-il confondu Ætherius de Lisieux avec Ætherius de Lyon dont il avait parlé longuement ? Mais de cela il se serait aperçu. Au reste, on ne saurait accepter l'explication de Dom Ruinart d'après qui on aurait fait des copies des premiers livres de Grégoire en négligeant systématiquement les chapitres relatifs à l'histoire religieuse pour ne conserver que ce qui intéresse l'histoire politique des Francs. Mais l'examen attentif des manuscrits permet de soutenir qu'il s'en trouve dans lesquels on a conservé les affaires ecclésiastiques mélangées aux affaires civiles; il faut donc présenter une autre explication.

Grégoire de Tours travaillait à plusieurs ouvrages en même temps, écrivant un chapitre pour celui-ci, un chapitre pour celui-là, peut-être même écrivant par provision et se disant qu'il trouverait toujours l'emploi de sa prose. Les événements, les circonstances l'inspiraient, il composait et ne se préoccupait pas du reste. Quand il commença à lier ses gerbes, il s'aperçut que toutes ne se tenaient pas debout, que certaines étaient plus fortes, d'autres trop maigres, il remania, il gonfla, il compléta, s'aperçut que l'histoire civile et l'histoire ecclésiastique marchent de front et, souvent, marchent de conserve, qu'elles sont inséparables, il les rapprocha donc. Et puis, toutes ces explications sont toujours, même les meilleures, un peu caduques, et risquent d'être démenties par d'autres explications et surtout par les faits. Nous ne possédons pas l'archétype, le manuscrit original que Grégoire a composé, revu, retouché, et nous en parlons comme si nous l'avions feuilleté!

V. Le témoignage. — Ce fut une étrange destinée que celle de l'historien pieux et loyal dont les écrits, parce qu'ils étaient sincères, ressemblaient à des pamphlets. Après Hadrien de Valois et le Père Le Cointe, Grégoire de Tours fut malmené par d'autres sectaires. Un nommé Kriès mit en doute l'autorité de l'Histoire des Francs à cause du fâcheux tableau qu'elle fait des mœurs des Germains, et un certain Lecoy essaya d'ébranler un récit qui donnait une opinion déplorable du clergé catholique au VI[e] siècle. Après avoir tout contesté à Grégoire, talent, instruction, bonne foi, il n'est que légitime de lui restituer l'estime et l'honneur auxquels il a tous les droits.

Grégoire de Tours n'était ni l'ignorant qu'il prétendait être, ni le savant qu'il eût fallu pour mener à bien le difficile récit entrepris par lui, mais il était un esprit alerte, curieux, averti. Sa belle intelligence ne saurait être mise en question quand on sait le rôle politique qu'il a rempli et le bagage littéraire qu'il a laissé. L'art de la composition et le talent du style lui manquent, mais il possède un don d'ingénuité qui lui permet de narrer sans prétention les faits qu'il rapporte. Avec ce mérite il en possède un autre, il est exact et il fait cas de l'exactitude. En véritable historien, il cite ses sources, il transcrit textuellement certains morceaux qu'il juge inutile ou imprudent de refaire, il apprécie un texte, un document, lettre, traité, rescrit, discours et l'insère tout vif dans son ouvrage. Ce faisant, il croit se mettre en règle avec son devoir d'historien qui est d'être véridique, et s'il lui arrive de parler sans preuve ou de garder un doute, il dégage sa responsabilité, ainsi à propos de la mort d'Hermenefrid précipité du haut des murs de Tolbiac,

[1] *Antiquitez françoises et gauloises*, et dans ses *Œuvres*, in-4°, Paris, 1610, t. I, feuillet 1103, recto. — [2] *Rerum Francicarum libri octo*, in-fol., Lutetiæ Parisiorum, 1646-1658. — [3] *Id.*, t. II, præf. — [4] *Annales ecclesiastici Francorum*, 8 vol., in-fol., Parisiis, 1665-1679. — [5] *Histor. Franc.*, V, 21. — [6] *Id.*, V, 5.

il insinue qu'au fond, il n'en sait rien : *si quis eum exinde ejecerit, ignoramus* [1]. Ailleurs il s'efforce de démêler la vérité parmi les assertions contradictoires, par exemple lorsqu'il s'agit de savoir si les chefs francs doivent être nommés *duces* ou *reges* [2]. Grégoire fait vraiment œuvre d'historien, il consulte, il compare et il choisit.

Grégoire ne prend pas ses informations au hasard et il ne serait pas irrespectueux de souhaiter aux modernes hagiographes et biographes plus ou moins patentés, une conscience aussi scrupuleuse dont témoigne la préface de la vie de saint Nizier de Trèves : *Non omnia quæ in scripturis leguntur, obtutibus propriis cerni potuerunt : sed quædam ipsius scripturæ relatione firmata, quædam aliorum auctorum testimonio comprobata, quædam vero proprii intuitus auctoritate creduntur... Reprehendi ab aliquibus vereor dicentibus mihi : « Tu cum sis junior, quomodo seniorum gesta poteris scire ? qualiter ad te eorum facta venerunt ? Nempe non aliud nisi conficta a te hæc quæ scripta sunt decernuntur. » Qua de causa relatorem hujus operis in medio ponere necesse est... Noverint igitur a beato Aredio abbate urbis Lemovicinæ, qui ab ipso Nicetio antistite enutritus et clericatus ordinem sortitus est, hæc quæ subjecta sunt me audisse : quem in hoc non credo fefellisse, cum per eum Deus eo tempore, quando mihi ista retulit, et cæcorum oculos illuminavit... Nec credendum est eum mendacii nube obumbrari posse, quem Deus sæpius ab imbrium nube obtectum protexit... Denique si de tali relatore dubitatur, de beneficiis Dei diffiditur. Aiebat ergo memoratus sacerdos de antedicto antistite : « Multa equidem, dulcissime frater, de sancto Nicetio bonorum virorum testimonio divulgata cognovi, sed plura meis oculis propriis inspexi, vel etiam ab eo vix elicita cognovi. »* Grégoire, on le voit, sait distinguer les témoignages écrits des témoignages oraux et ceux-ci des faits qu'un auteur connaît par ses propres yeux. Il sait chercher les témoins bien informés, et à qui leur caractère moral donne une autorité exceptionnelle.

Ces qualités ne le mettent pas à l'abri des erreurs en résumant les sources qu'il a sous les yeux, elles ne le défendent pas contre des contradictions et des omissions qu'on est en droit de lui reprocher. Grégoire nomme Marcien à la place de Majorien, il parle des deux Germanies lorsqu'il devrait écrire les deux Aquitaines, il parle de Théodoric au passé en 522, alors que ce prince ne mourut qu'en 526. Confusions à l'endroit des Goths, confusions à l'endroit des Lombards, confusion à l'endroit des Byzantins. Mais quel hagiographe ui jettera la première pierre, et n'en a-t-on pas vu prendre le Pirée pour un homme et Avignon pour un prédicateur ? Qu'on imagine, si on le peut, les difficultés auxquelles se heurte de nos jours un historien qui ne veut rien négliger de son sujet et qu'on en conclue aux difficultés hors de proportion d'un historien du VI^e^ siècle pour se renseigner sur les événements. Celui-ci possédait sans doute de nombreux documents, mais isolés, fragmentaires, sur la sincérité desquels il lui était malaisé sinon tout à fait impossible de se faire une opinion. Il n'est pas jusqu'aux conditions matérielles qui ne venaient entraver et contrarier l'œuvre en préparation. Le parchemin était rare et coûteux, on le surchargeait de notes, de ratures parmi lesquelles il fallait prendre une décision et faire un choix. Or l'évêque de Tours n'était pas un érudit confiné dans son cabinet, c'était un pasteur et un homme politique, il voyageait pour les besoins de son diocèse et pour les exigences de son souverain. Entre deux courses apostoliques, il ouvrait ses cartons, prenait la plume et composait un petit livre.

Il faisait du mieux qu'il pouvait, ce qui ne revient pas à dire qu'il y réussissait parfaitement. Au VI^e^ siècle, il circulait tant d'historiettes, tant de contes, tant de légendes qu'il eût fallu une formation critique supérieure pour savoir s'en dépêtrer. Grégoire n'y réussit pas et ne s'y essaie pas toujours parce que beaucoup des sources qu'il consulte ne lui paraissent pas de bon aloi. Il se tient en garde, mais il n'a pas les moyens d'estimer à leur valeur historique les documents si divers qu'il exploite. Son imagination est naturellement vive et ne découvre nulle impossibilité à des interventions surnaturelles que personne, parmi ses contemporains, ne songe plus que lui à récuser. Le miraculeux, le mystérieux, le merveilleux n'ont pas pour lui de frontières nettement tracées; mais sa probité le met en garde contre toute exagération, toute altération voulue, calculée, de la vérité.

Pendant ses séjours dans sa ville épiscopale, Grégoire était admirablement placé pour savoir une quantité considérable de nouvelles, car Tours était alors une cité à laquelle on pourrait comparer Lourdes de nos jours, c'était un confluent, mais que d'ondes troubles venaient s'y déverser et combien étrange serait l'histoire contemporaine, toute bariolée de miracles, de guérisons, de conversions, qu'on écrirait à Lourdes rien qu'en écoutant l'enthousiaste ardeur des pieux visiteurs! Grégoire devait entendre beaucoup de récits, il ne retenait pas tout, mais il songeait à garder la leçon que lui paraissait comporter ce qu'il entendait dire. Il ne songe pas à tracer des procès-verbaux destinés aux archives, mais à instruire, à améliorer, à sanctifier ses contemporains. Docteur, apologiste, il a adopté un champ qui lui appartient, l'histoire, pour y semer et y faire lever l'opulente moisson des exemples. Son dessein est immuable : édifier en instruisant; faire de l'histoire religieuse une clef qui ouvrira aux âmes le mystère de la création du monde, de la fondation de l'Église, des épreuves des peuples et de la sanctification des hommes. Quiconque s'écarte de la voie tracée par Dieu est frappé tôt ou tard, c'est encore le *De mortibus persecutorum* de Lactance qui inspire l'œuvre historique de Grégoire de Tours. Tel est le but qu'il a eu en vue, avouera-t-il dans la préface qu'il écrira vers la fin de sa vie pour l'*Historia* : *Cum nonnullæ res gererentur vel recte, vel improbe, ac feritas gentium desæviret, regum furor acueretur, ecclesiæ impugnarentur ab hæreticis, a catholicis tegerentur; ferveret Christi fides in plurimis, refrigesceret in nonnullis, ipsæ quoque ecclesiæ vel ditarentur a devotis vel nudarentur a perfidis;... pro commemoratione præteritorum, ut notitiam adtingerent venientium,... nequivi tamen obtegere vel certamina flagitiosorum vel vitam recte viventium.*

Évêque, et d'une sainteté à laquelle on doit rendre un hommage sans réserve, Grégoire est préoccupé par-dessus tout des intérêts de l'Église, aussi juge-t-il les fautes et les vices des clercs avec une âpreté et une verdeur dont il faut lui savoir gré. Non sans doute il n'a pas alors « la plume d'un prélat » et cette critique de Tartuffe est le plus durable hommage qu'on rendra à l'homme qui sut condamner avec la même vigueur les orgies des évêques gallo-romains et les brigandages de rois et des seigneurs francs. La mesure des jugements différait alors de la nôtre. A vivre parmi des monstres on perd l'habitude de s'étonner et de s'indigner pour un acte de vengeance, un assassinat, un rapt; mais de nos jours, qui songe à s'attendrir sur le sort d'une victime isolée de la guerre, atteinte par un éclat de grenade?... et chacun se fait un devoir de maudire et d'exécrer les naufrageurs du *Lusitania*. Grégoire ne ménage plus l'expression de son blâme lorsqu'il dénonce Chilpéric ou Frédégonde en une ligne, il est impitoyable aux hérétiques, car il voit en eux les

[1] *Hist. Francor.*, III, 8. — [2] *Ibid.*, II, 9.

ennemis et les persécuteurs de l'Église; au contraire, il est plein d'une excessive indulgence pour ceux qui ont servi l'Église et souillé leur mémoire de grands crimes. Grégoire trouve excuse pour Constantin le Grand, meurtrier de son fils et de sa femme, il loue Clovis jusque dans les meurtres accomplis sur les chefs de tribus franques. A l'égard des princes mérovingiens, Grégoire pèse leurs actions au poids de leurs bonnes œuvres, de leurs dons aux églises. Cette partialité à l'égard des rois amis de l'Église et protecteurs des évêques est une regrettable faiblesse, mais elle ne détourne pas l'historien du récit des violences à l'endroit desquelles il se montre trop indulgent, et si la morale y perd quelque chose, l'histoire du moins n'a pas à s'en ressentir, en sorte qu'on a pu écrire que « tous les traits de son caractère concourent à donner à son témoignage une valeur inappréciable. C'était un homme d'une nature exceptionnellement forte et noble. Quand il juge, sa passion l'emporte, quand il raconte, il a une impartialité presque objective à laquelle un historien de nos jours, si froid et si impartial qu'il fût, pourrait difficilement atteindre [1]. »

H. LECLERCQ.

GRÉGOIRE LE GRAND. — I. Le personnage. II. La race. III. La demeure du Celius. IV. Les portraits de famille. V. Iconographie. VI. La colombe symbolique. VII. Épitaphe. VIII. Œuvres épigraphiques et liturgiques. IX. Saint-Grégoire *in Palatio*.

I. LE PERSONNAGE. — De même que dans l'histoire des peuples quelques noms de rois et d'empereurs jalonnent de longues périodes séculaires, de même dans l'histoire de l'Église quelques noms de papes signifient les progrès accomplis, les directions et les impulsions données, symbolisent les triomphes et les défaites. Le nom du pape Grégoire Ier, que la postérité ne connaît et ne désigne que sous le vocable de Grégoire le Grand, résume mieux qu'une période historique et une destinée politique, car ce n'est pas seulement en qualité d'homme d'État que le personnage a pris sa place et marqué son empreinte. Son influence a été profonde autant que durable et multiforme, et il est permis de regretter que cette noble figure n'ait pas encore rencontré l'historien capable de présenter les aspects divers de cette carrière à la fois si honorable et si féconde. La politique, sur laquelle son influence fut réelle, était, à la fin du VIe siècle, chose trop inconsistante pour qu'après quelques dizaines d'années il en subsistât autre chose qu'un souvenir; la théologie dogmatique n'a pas ménagé au pape Grégoire un rôle comparable à celui qui était échu au pape Léon le Grand; c'est la vie intérieure, à la fois spirituelle et temporelle de l'Église, c'est-à-dire la formation des âmes et l'organisation administrative, qui ont réservé au pape une influence de premier ordre et un rôle de premier plan. Ses écrits ont façonné des générations successives de fidèles. Le *Pastoral*, les *Morales*, les *Dialogues* ont servi d'inspiration et de règle à tout le Moyen Age. Lorsque saint Hildefonse assure que l'influence de saint Grégoire l'emporte sur celle de saint Augustin, on est disposé à en douter, et peut-être, cependant, faut-il l'en croire. Saint Augustin inspire ceux qui pensent et ceux qui lisent, saint Grégoire éduque ceux qui enseignent et ceux qui écoutent, aussi peut-on dire sans crainte de se tromper que ces deux influences se partagent les consciences. Sur un point particulier, saint Grégoire exerce une action plus étendue : par les livres liturgiques dont il a été sinon le rédacteur, du moins l'inspirateur et le garant, par le Sacramentaire, le Graduel, l'Antiphonaire qui portent son nom, il a mis sur les lèvres et dans le cœur des fidèles des formules qui ont été pendant des siècles pour des multitudes de véritables règles de vie morale et de croyance chrétienne.

Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de ce pontificat qui forme un chapitre d'une importance capitale dans les annales de la papauté et dans celles de la civilisation, puisque notre rôle se réduit à étudier ce qui dans ces années si pleines concerne la liturgie et l'archéologie. Mais ces points de vue restreints prennent plus d'importance et une sorte de gravité si on se rappelle que le mérite de Grégoire le Grand fut à la mesure de la place qu'il occupa et dans laquelle il se montra, par la culture de son intelligence, les ressources de son esprit, la vigueur de son caractère et l'exemple de sa vertu, à la hauteur du rang suprême. Au jugement de la postérité, comme devant celui des contemporains, Grégoire Ier conserve la place que la Providence lui imposa la première place.

II. LA RACE. — Grégoire paraît être né vers l'an 540. Il appartenait à une des familles les plus nobles de Rome, apparentée à cette *gens Anicia*, illustre entre les familles patriciennes [2]. Au nombre de ses ascendants directs, nous rencontrons un prêtre nommé Félix, attaché au titre de *Fasciola* (voir ce mot). Ce Félix eut un fils, nommé Célius Félix, qui fut pape sous le nom de Félix III, de 483 à 492. Par une dérogation à l'usage établi, Félix III ne fut pas enterré parmi ses prédécesseurs, mais dans la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs, et cette dérogation met sur la voie d'un fait intéressant pour la généalogie de saint Grégoire.

On conserve au musée lapidaire de Saint-Paul trois fragments d'une inscription découverte au XVIIIe siècle dans le pavement de la basilique supérieure et parmi les décombres. Cette inscription, à en juger par les débris, avait dû être fort grande et gravée avec soin. Au temps où elle était entière, elle retint l'attention d'un amateur de poèmes épigraphiques qui en prit copie et l'inséra dans sa collection; c'est à cette circonstance que nous devons de posséder le texte inséré dans le manuscrit de Closterneubourg, avec cette mention : *Romæ de imagine Pauli*. Au dire de Bosio, le marbre original se trouvait dans la nef transversale de la basilique, d'où il fut retiré à la fin du XVIe siècle. Marangoni vit les deux premiers fragments, mais moins mutilés qu'ils ne le sont aujourd'hui, dans le pavement de la basilique, et il prit soin de les transcrire dans son manuscrit autographe, p. 180 et 251. Margarini put lire encore quelques lettres qui n'existent plus. Enfin il donna la description du premier fragment dans le ms. *Marucell. A. 293*, p. 105 et 225. C'est à l'aide de ces transcriptions et de la copie manuscrite que le texte a été restitué (voir fig. 4285) :

Presbyter hic positus Felix in pace quiescit.
Cuius pura fides probitas vigilantia sollers
Pontificum claro placuit sic nota Leoni
Post labsum ut reparans venerandi culmina Pauli
Huic operis tanti renovandam crederet aulam
depositus VII idus maias Leone Aug IIII et Probiano v. c. conss.
Martius dulcis vixit ann. III. m. VI.

Ms. de Clost., ligne 2, omitt. *probitas;* Ms. et Bosio, ligne 4 : *lapsum;* Bosio, ligne 4; *culmina templi;* Ms. ligne 5 : *huius;* Bosio, *tantii;* Ms., *omitt.* la ligne 7.

Bosio a cru devoir lire dans la date la mention du troisième consulat de Léon Auguste, en 466; il a été corrigé que par J.-B. De Rossi. En effet, le dernier fragment trouvé dans les débris ne permet pas de mettre en doute que l'indication chronologique comporte après *Leone Aug. III* une douzaine de lettres terminées par le sigle *conss*. On ne peut songer à combler cette lacune par le nom du consul Tatianus, collègue de Léon Auguste en 466, car on n'a pu retrouver

[1] G. Monod, *op. cit.*, p. 135-136. — [2] S. Jérôme, *Epist* CXXX, *ad Demetriadem*, *P. L.*, t. XXII, col. 1108.

une seule fois son nom sur les documents afférents à cette année [1], on a donc complété ainsi : *Leone Aug. III (I et Probiano v. c.) conss.*, Probianus étant mentionné dès le début de l'année et pendant les mois de septembre et d'octobre sur des monuments d'Occident [2]. Cette mention chronologique nous reporte à l'année 471 [3].

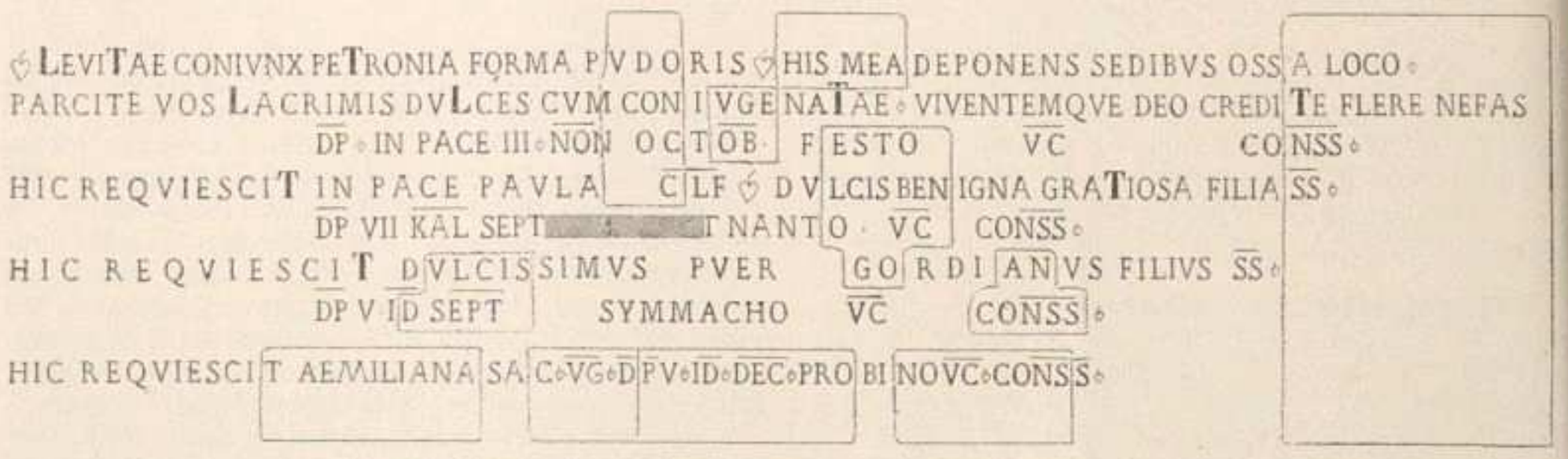
Le pape saint Léon le Grand avait confié la réfection de la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs au zèle et à la capacité du prêtre Félix qu'il chargea du service hebdomadaire de cette basilique, en lui associant le diacre Adéodat [4]. La femme d'Adéodat, nommée Marie, mourut en 451 et fut enterrée à Saint-Paul. Une partie de son épitaphe a été retrouvée, le reste a été restitué à l'aide du manuscrit de Closterneubourg. On remarquera le début [5] :

Levitæ conjux semper mihi grata Maria
exitus iste tuus prostravit corda tuorum
perpetuas nobis lacrimas luctumque relinquens
casta gravis sapiens simplex veneranda fidelis
complevit tua vota Deus te namque maritus
te nati deflent nec mors tibi sustulit ullum
depos. VIII. kal. octobr. Adelfio vc consule

Félix mourut, nous l'avons dit, en 471, et fut enterré à Saint-Paul, où trois ans plus tard, en 474, ce fut au tour d'Adéodat :

A Deo sic datus altaris fuit ille minister
nomen ut æquaret vita decora viri.

Le fils du prêtre Félix eut nom Celius Félix, il épousa Petronia, de qui il eut au moins quatre enfants. A sa mort, en 472, Petronia fut enterrée non loin de son beau-père, dans cette basilique de Saint-Paul qui rappelait tant de souvenirs et qui était devenue comme la « paroisse » de famille. Il semble qu'à l'époque où mourut Petronia, Celius Félix avait reçu le diaconat. Il fit faire à la défunte une épitaphe dont le début reproduisait celle de la femme d'Adéodat, diacre lui aussi. C'était une très grande dalle de marbre. Bosio nous apprend qu'elle a péri au commencement du XVII[e] siècle, et, vers le milieu de ce siècle, on n'en conservait à Saint-Paul que quelques débris disséminés dans le pavement de la basilique où Margarini les vit et les copia dans son manuscrit (p. 55, 174 *b*, 176, 180, 181); c'est là que J.-B. De Rossi les a identifiés et a retrouvé leur place dans l'inscription reconstituée [6] (fig. 5449.) Nous avons ici, sur une même dalle, quatre épitaphes distinctes, celles de Petronia et de ses trois enfants. Paula, qualifiée *clarissima femina*, morte en 484; Gordien, *puer*, mort en 485; enfin Æmilia, *sacra virgo*, décédée en 489. Celius Félix, leur père, était pape lorsque moururent ses trois enfants. Si on observe la disposition des épitaphes sur la dalle et les dimensions de celle-ci, il paraît vraisemblable que ce fut après la mort d'Æmilia que Félix III fit graver cette pierre afin de rassembler sur un même monument ceux qu'avait rassemblés successivement, dans l'espace de dix-sept ans, un même tombeau. Il semble peu croyable qu'il eût fait écrire l'éloge de Petronia en réservant toute la place qui a été utilisée par la mention de Paula, de Gordien et de d'Æmilia.



5449. — Epitaphe de Petronia. — D'après De Rossi, *Inscriptiones*, t. I, p. 371, n. 843.

La mort de ces enfants, probablement sans laisser de postérité, invite à admettre l'existence d'un autre enfant de Celius Félix, par lequel la famille fut continuée. De celui-ci nous ne savons rien d'assuré, mais c'est encore dans la basilique de Saint-Paul où reposaient l'aïeul Félix, le pape Félix III avec sa femme et ses trois enfants que nous trouvons l'épitaphe d'un autre Félix, conservée par la Sylloge épigraphique de Tours; et qui aurait été le fils survivant de Félix III et en son vivant *scrinarius apostolicæ sedis* (voir *Dictionn.* au mot GREFFIER). Voici cette épitaphe [7] :

Primus apostolice tenuit qui scrinia sedis
hoc posuit moriens membra sepulta loco,

[1] De Rossi, *Inscript. christ. urb. Romæ*, t. I, p. 420, commentaire. — [2] Gazzera, *Iscrizioni cristiane del Piemonte*, p. 86, cf. p. 88; De Rossi, *op. cit.*, t. I, n. 833-834. — [3] Bosio, *Roma sotterranea*, 1632, p. 151; Aringhi, *Roma subterranea*, t. I, p. 148; Reinesius, *Syntagma inscriptionum antiquarum*, in-fol., Lipsiæ, 1682, cl. XX, n. 304; Relandus, *Fasti consulares*, in-8°, Trajecti Batavorum, 1715, p. 646; Georgii, *Notæ ad Annal. eccles. card. Baronii*, ad. ann. 466; Margarini, *Inscriptiones antiquæ basilicæ S. Pauli ad viam ostiensem*, in-fol., Romæ, 1654, n. 185; N. Nicolai, *Della basilica di S. Paolo*, in-fol., Roma, 1815, p. 152, 241; De Rossi, *Inscript. christ. urb. Romæ*, 1861, t. I, p. 366, n. 831, ad. ann. 471. — [4] De Rossi, *Inscript. christ. urb. Romæ*, t. I, p. 331, n. 753. — [5] De Rossi, *op. cit.*, t. I, p. 331, n. 753. — [6] Smetius, *Inscriptiones antiquæ*, in-fol., Lugduni Batavorum, 1588, p. CXLII, *b* n. 11 (d'après lui Gruter, *Corp. inscr.*, p. 1057, n. 5; Relandus, *Fasti consul.*, p. 650, 659, 660, 663; Georgi, *Critic. ad Baron.* ann. 472; Clinton, *Fasti romani*, t. I, p. 700); Bosio, *Roma sotterranea*, 1632, p. 151 (d'après lui Aringhi, *Roma subterr.*, t. I, p. 250); Reinesius, *Syntagma*, cl. XX, n. 368; Georgi, *Critic. ad Baron.*, ad ann. 484, 485 et 489; Nicolaï, *Della basilica di S. Paolo*, p. 212, n. 451; Muratori, *Novus thes. vet. inscr.*, p. 2002, n. 6; dans les Anthologies de Pithou, *Epigrammata, poemata vetera ex antiquis codicibus et lapidibus*, in-8°, Lugduni, 1596, t. IV, p. 183; Labbe, *Thesaurus epitaphiorum veterum ac recentium selectorum*, in-8°, Parisiis, 1666, t. II, p. 127; Ferretius, *Musæ lapidariæ*, in-fol., Veronæ, 1672, p. 110; Bonada, *Anthologia, seu collectio omnium veterum inscriptionum poeticarum, tam græc. quam lat. in antiquis lapidibus sculptarum*, in-4°, Romæ, 1751, t. II, p. 113; Burmannus, *Anthologia veterum latinorum epigrammatum et pœmatum*, in-4°, Amstelædani, 1759, t. II, p. 52; Nous donnons ici le texte d'après De Rossi, *Inscript. christ. urb. Romæ*, t. I, p. 371, n. 843. — [7] De Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, p. 69, n. 7; Schuster, *Les ancêtres de saint Grégoire le Grand et leur sépulture de famille à Saint-Paul de Rome* dans *Revue bénédictine*, 1904, t. XXI, p. 113-127.

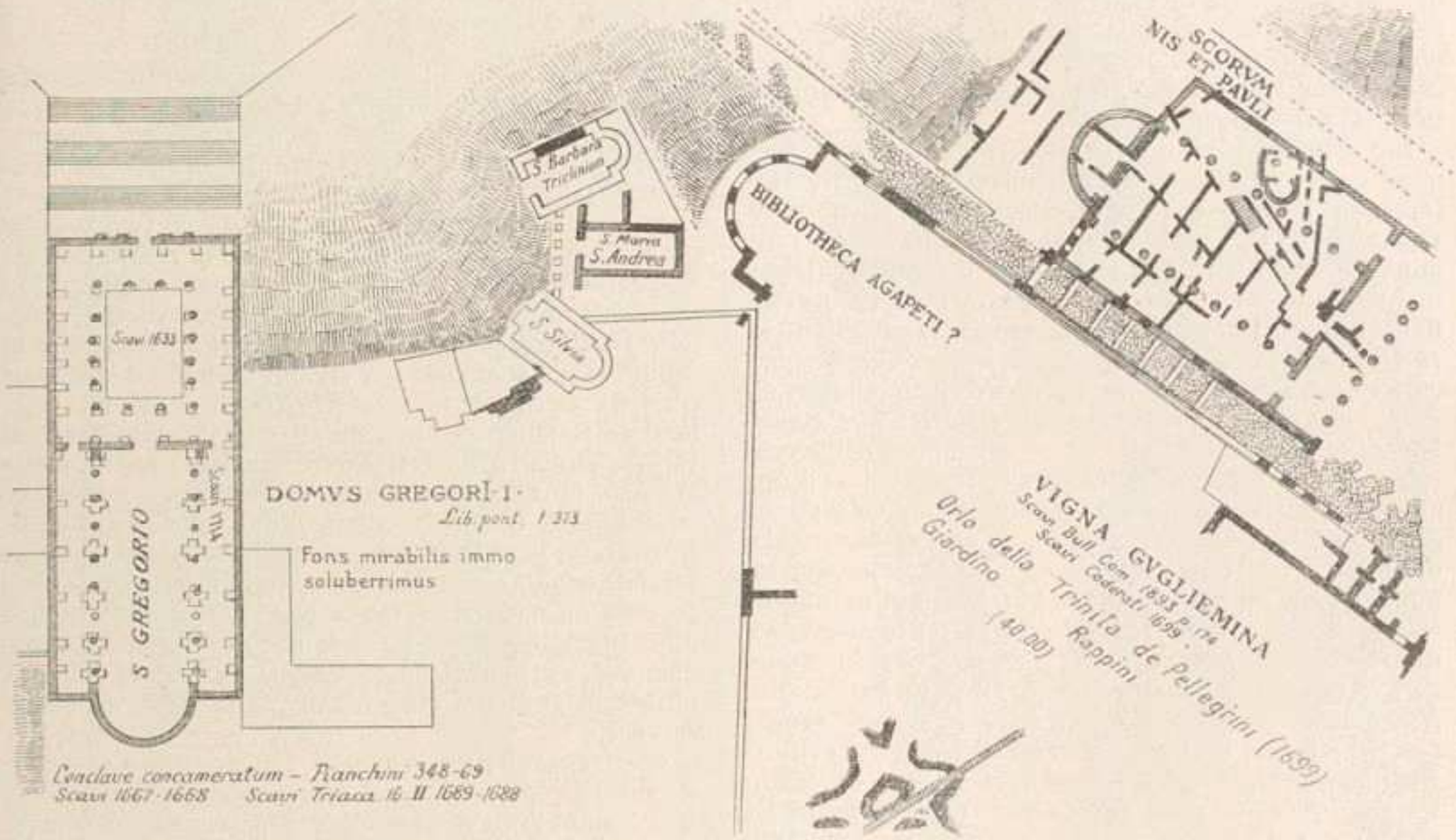
Felix heu nimium felix nisi funere acervo
carperet hunc leti præcipita dies,
Namque bonis prudensque simul probitate modestus,
Acceptus magnis pauperibus pius,
Providus ille domi sumptoque in ordine gradus,
progeniem rexit disposuitque mater.
Moribus his discens et tali funere ceptus
conspicuus vixit flebilis occubuit
E patris egregii specimen formamque secutus,
promeruit huius corpore vestigia.
Munus ad eternum susceptus limine Pauli,
restituens animam purificante Deo.

Le fils du pape Félix III aurait porté lui-même le nom de Félix, comme son père et son grand-père; nous savons qu'il eut plusieurs enfants, dont trois filles qui gardèrent le célibat: Tharsilla, Gordiana et Emiliana [1], *sacræ virgines*, à qui il imposa deux des noms inscrits sur l'épitaphe de Saint-Paul. Peut-être eut-il aussi cette *domna Pateria* qui semble avoir été réduite à une sorte d'indigence [2], mais il eut certainement un fils qui reçut le nom de Gordien, en souvenir de son jeune oncle, *Gordianus puer*, mort en 485.

Ce Gordien exerça la charge de *Regionarius* et épousa Silvia, de qui il eut au moins deux fils. Un de ces fils eut une carrière civile brillante. En 590, il était préfet de Rome [3] et son frère le désigne parfois dans sa correspondance par ces mots : *gloriosus frater meus palatinus patricius* [4]; il mourut vers l'année 598, nous ignorons son nom. L'autre fils fut saint Grégoire le Grand.

Gordien a dû mourir vers l'an 570. A cette date, ou peu de temps après, sa veuve, Silvia, quitta leur palais et vint habiter sur le « petit » Aventin. Du lieu de sa retraite, elle envoyait chaque jour à son fils Grégoire, sur un plateau d'argent, la maigre pitance nécessaire à ses repas, et continua cet envoi quotidien lorsqu'il se fit moine, en 572. On a retrouvé, dans les premières années de ce siècle, sous le pavement de la nef centrale de l'église de Saint-Sabas, les restes vénérables d'une église plus ancienne, datant de la fondation faite en ce lieu par des moines grecs au VII[e] siècle; en outre, on a constaté que cette église était établie dans un oratoire en forme de salle de la basse époque romaine, et il fut aisé de reconnaître dans cet oratoire celui que Jean Diacre nomme : *Sancta Silvia;* c'est bien là le *locus qui dicitur cella nova* [5]. On ignore où Gordien et Silvia furent enterrés et on ne possède pas leurs épitaphes.

III. La demeure du Celius. — Saint Grégoire le Grand possédait au Celius une habitation importante qui a pu être sa maison paternelle et le lieu de sa naissance. Il la transforma en monastère; le fait est attesté



5450. — Plan des édifices du Celius. D'après *Civiltà cattolica*, 1902, série XVIII t. VI, p. 715.

par l'inscription qui, au XVI[e] siècle, se lisait encore sur la muraille extérieure de la chapelle de Saint-André. Ce document remontait à l'année 590; saint Grégoire, peu de temps après son élection au souverain pontificat, l'avait adressé *Maximo* (ou *Maximiano*) *abbati monasterii S. Andreæ apostoli qui* (=*quod*) *appellatur clivus Scauri;* il y rappelait ses débuts dans la vie monastique, *conversionis meæ primordia reducens ad animum*, et confirmait la donation faite jadis : *ante hos tres annos, in suprascripto monasterio meo.* L'original de cet acte se conservait encore au XIII[e] siècle, *papyro conscriptum... præ nimia velustate pæne deletum* il fut, en conséquence, refait par la bulle *Nuper in nostra* de Grégoire IX [6]. Le *Liber pontificalis* contient une affirmation du même fait : *Hic domum suam cons-*

[1] S. Grégoire, *Homilia XXXVIII in Evangelio*, *P. L.*, t. LXXVI, col. 1291. — [2] S. Grégoire, *Epist.*, l. I, ep. XXXIX, *ad Anthem.*, *P. L.*, t. LXXVI, col. 493. Elle recevait des secours de saint Grégoire, mais on ne saurait dire si elle lui était apparentée du côté paternel ou du côté maternel. — [3] Grégoire de Tours, *Histor. Francor.*, l. X, c. I, *P. L.*, t. LXXI, col. 527. — [4] S. Grégoire, *Epist.*, l. IX, ep. XCVIII; l. X, ep. LI; l. XIV, ep. II, *P.L.*, t. LXXVII, col. 1016, 1023, 1106, 1305. — [5] *Liber pontificalis*, édit. Duchesne, in-4°, Paris, 1884, t. I, p. 471. Cf. E. Wuescher-Becchi, *Santa Silvia, madre di san Gregorio e le sue memorie*, dans *Rassegna gregoriana*, 1904, t. III, col. 59-70. — [6] S. Grégoire, *Registrum epistolarum*, édit. Ewald et Hartmann, t. I, p. 14; cf. t. II, p. 14, n. 37.

tituit monasterium [1] et l'historien de saint Grégoire, Jean Diacre, dit de même : *Intra urbis mœnia, sub honore S. Andreæ apostoli juxta basilicam sanctorum Joannis et Pauli, ad clivum Scauri, monasterium in proprio domate fabricavit* [2]. Ce fut de ce monastère, où on pratiquait la règle de saint Benoît, que sont sortis deux hommes qui suffiraient à l'illustrer : saint Grégoire le Grand et saint Augustin de Cantorbéry.

Jean Diacre, parfois si prolixe, se montre sobre de renseignements au sujet de ce monastère. Il parle d'un *atrium monasterii*, d'un *nymphæum* (ou *nymphium*) dont il distingue un *fons mirabilis imo saluberrimus*, qui fut en vénération, auquel on donnait le nom de *fons Gregorianus* et qui subsiste toujours dans le jardin à gauche de l'*atrium* de l'église, à l'entrée de l'escalier, environné d'un mur qui pourrait facilement remonter au VI[e] siècle. Cette fontaine donnait l'eau de l'antique *fons Mercurii*, célèbre par ses propriétés salutaires, et nous lisons à son sujet une attestation intéressante dans les opuscules de saint Pierre Damien : *In eodem monasterio crypta est, quæ beati Gregorii dicitur, ubi videlicet et fons ejus perspicuis ac frigidis redundat aquis, unde bibebat, et lapideum cubile adhuc cernitur, ubi æstivo tempore quiescebat* [3].

Les grandes maisons romaines étaient admirablement appropriées pour être transformées en monastères, leurs nombreux logis devenaient les officines où vaquaient les différents artisans dont saint Benoît veut que soit fourni tout monastère afin de suffire entièrement à tous ses besoins. Le monastère du Celius fut, nous dit-on, un *monasterium magnum* possédant sa *stabula equorum* et son *fratrum* (ou *frumenti*) *cellarium*, en outre, un *triclinium* où, au dire de Jean Diacre, *ad auram propter fervorem caumatis* (*fratres*) *jacere solebant*. Cette salle de repos était voisine de deux oratoires du monastère. C'est ce qu'on peut conclure d'une anecdote rapportée par Jean Diacre. Il arriva un jour, dit-il, que le démon s'établit dans une grotte proche des deux oratoires et s'y livra à un tel vacarme que les moines assis ou étendus dans le *triclinium* ne purent fermer l'œil pendant toute la durée de la sieste. Le diable enchanté recommença, il fit tant et si bien que, de guerre lasse, les moines renoncèrent au *triclinium* : *Eodem tempore post absidem oratorii sanctæ Mariæ semper virginis oratorio S. Barbæ ubi Gregorius laudes Domino celebrare solebat conjuncti dæmon apparuit, sibique in antro, quod illic cernitur, hospitium faciens*, etc. [4]. L'oratoire de Sainte-Barbe s'est conservé et le cardinal Baronius y fit représenter cette illustre sainte. Le deuxième oratoire, celui de la vierge Marie, a pris depuis le vocable de Saint-André qu'il a gardé, il fut décoré par Guido Reni et par le Dominiquin. Tout près de là se trouvait l'oratoire de Sainte-Silvie et, à très peu de distance, l'église de Saint-Grégoire (fig. 5450). Après la mort de son fondateur, le monachisme subit à Rome une période pendant laquelle il fut peu favorisé et le monastère de Saint-André fut délaissé par ses habitants. Mais le pape Grégoire II le rétablit et fit construire l'église de Saint-Grégoire (transformée au XVII[e] et au XVIII[e] siècle). Ce n'est pas à cette église que fait allusion le pape Hadrien dans une lettre adressée à Charlemagne où il énumère les sanctuaires romains décorés des images des personnages célèbres et dit que *S. Gregorius papa in monasterio suo pulchrum fecit oratorium, et ipsum diversis historiis pingi fecit atque sacras ibidem erexit imagines*. L'oratoire en question est celui placé sous le vocable de Saint-André, patron des monastère du Celius.

Jean Diacre nous apprend qu'au VIII[e] ou au IX[e] siècle un abbé ou higoumène nommé Jean fit exécuter des peintures *post fratrum cellarium... effigies sanctorum apostolorum... dextra levaque* (*depictæ*), et *in absidula* le portrait de saint Grégoire *in rota gypsea*. Nous en parlerons plus loin.

Avant de nous éloigner du Celius et de ses constructions, il faut mentionner une inscription conservée par la seule sylloge épigraphique d'Einsiedeln; on y lit ceci [5] :

IN BIBLIOTHECA SCI GREGORII QVAE
EST IN MONAST CLITAVRI VBI IPSE [libros]
DYALOGORVM SCRIPSIT
Scōrū veneranda cohors sedet ordine (longo)
Divine legis, mystica dicta docens. Hos inter
residens agapetus iure sacerdos; codicibus
pulchrū, condidit arte locū; Gratia par
cunctis scs labor omnib; unus, Dissona verba
quide sed tam una fides.

Le poème célèbre la bibliothèque élevée et décorée par le pape Agapit (535-536) de qui nous savons que Cassiodore voulut instituer *cum beatissimo Agapito papa Urbis Romæ... collatis expensis in urbe Romana professos doctores scholæ christianae*, qui expliquassent *expositiones Patrum*. Les troubles de ce temps et la prompte mort du pape empêchèrent la réalisation de ce projet qui reçut un commencement d'exécution avec cette bibliothèque et *ordine longo codicibus sanctorum divinæ legis mystica dicta docentium*. Comment la bibliothèque ébauchée par Agapit fusionna-t-elle avec celle de Grégoire le Grand? Agapit était fils d'un nommé Gordien et clerc du titre des Saints-Jean-et-Paul *ad clivum Scauri*. Grégoire eut pour père un autre Gordien et fit un monastère de sa maison paternelle *clivo Scauri*. Issus tous deux d'une même famille, ils habitèrent la même demeure. Agapit aménagea une bibliothèque dans sa maison paternelle. Grégoire l'incorpora au monastère fondé par lui. La bibliothèque était presque mitoyenne avec la basilique des Saints-Jean-et-Paul; c'était une vaste salle terminée par une abside, éclairée par cinq fenêtres dont trois sont conservées.

C'est encore probablement à la maison paternelle de saint Grégoire que doit être rapportée une inscription ornant l'image de la vierge Marie représentée avec l'enfant Jésus dans ses bras; c'est du moins ce qu'on est en droit de conclure de la dernière ligne. Fleetwood écrivait à ce propos : *quid de versu ultimo fiet plane nescio, nec enim emendare possum, nec ætatem carminis exinde colligere*. On observera que la mention de *Gregorii præsulis* met à mal le pentamètre, dans une pièce qui ne manque pas d'élégance et où les règles métriques sont exactement observées. L'explication de ce pentamètre mal venu n'est pas impossible à donner.

Barthius, dans ses *Adversaria*, a édité, d'après un manuscrit qui n'est pas connu, cette même pièce de vers avec le titre suivant : *Andreæ oratoris de Maria virgine ad Rusticianam carmen;* dans cette publication, le dernier vers est correct et se présente ainsi :

Protegat ille tuum Rusticiana genus.

Il est question ici de Rusticiana, l'épouse du consul Boèce, qui se rendit célèbre pendant la guerre des Goths. Riese édita cette pièce à la suite de Barthius,

[1] *Liber pontificalis*, édit. Duchesne, t. I, p. 312. — [2] Jean Diacre, *Vita S. Gregorii*, l. I, c. VI. — [3] S. Pierre Damien, *Opuscul.*, XIX, c. VIII, édit. Mittarelli, t. II, p. 220; cf. H. Grisar, *Il monasterio primitivo di S. Gregorio Magno al Celio*, dans *Civiltà cattolica*, 1902, série XVIII, t. VI, p. 711-726. — [4] *Vita S. Gregorii*, l. IV, c. LXXXIX. — [5] De Rossi, *Inscript. christ. urbis Romæ*, t. II, p. 28 n. 55; cf. p. 16.

disant qu'on la rencontrait dans un manuscrit palatin *ex posteriore recensione* parmi les inscriptions, et *hoc solum carmen* dans ledit manuscrit *videri non esse inscriptionem*. Mais la substitution des mots *Gregorii præsulis genus* à la place de *Rusticiana genus*, nonobstant la bousculade qui en résultait pour le vers, montre que l'épigramme a été démarquée, suivant un procédé fréquent pour les pièces métriques, et qu'elle a été gravée ou peinte dans la maison paternelle d'un *Gregorius præsul*. Celui-ci semble aisément pouvoir être identifié avec Grégoire le Grand, car la sylloge de Lorsch qui nous a conservé cette pièce ne contient pas



5451. — Portraits de saint Grégoire et de ses parents.
D'après A. Rocca, *S. Gregorii, ejusdem parentum imagines*, Rome, 1597.

une seule épigramme appartenant au pontificat de Grégoire II ou à celui de Grégoire III [1].

Virgo parens hac luce dm̄que uirumque creavit
gnara puerperii nescia coniugii
Obtulit hæc iussis uterum docuitque futuros
sola capax xp̄i quod queat esse fides
Credidit et tumuit uerbum pro semine sumpsit
sæpserunt magnum parvula membra dm̄
Fit fabricator opus serui rex induit artus
mortalemque domum vivificator habet
Ipse sator semenque sui matrisque creator
filius ipse hominis qui pater est hominum
Affulsit partus lucem luxura petivit
hospitii linquens hostia clausa sui
Virginis et matris seruatur gloria consors
mater dans hominem noscere virgo deum
Unius colitur duplex substantia natj
uir ds̄ hæc duo sunt unus utrumque tamen
Sps̄ huic genitorque suus sine fine coherent
triplicitas simplex simplicitasque triplex
Bis genitus sine matre opifex sine patre redemptor
amplus utrisque modis amplior unde minor
Sic voluit nasci domuit qui crimina mundi
Et mortem iussit mortuus ipse morj
Nostras ille suo tueatur nomine uitas
protegat ille tuum gregori presule genus.

Variantes d'après le *carmen* publié par Barthius; ligne 4 : *Sola fides Christi quod queat esse capax;* — ligne 6 : *clauserunt;* — ligne 7 : *conditor extat opus;* — ligne 10 : *qui deus est hominis;* — ligne 11 : *adfulsit;* — ligne 12 : *ostia;* — ligne 14 : *das;* — ligne 17 : *cohærent;* — ligne 19 : *sine tabe redemtor;* — ligne 20 : *celsus utroque modo celsior;* — ligne 23 : *numine.*

IV. Les portraits de famille. — A Saint-Sabas, dans la chapelle de Sainte-Silvie, à gauche de l'autel majeur, on voit un tableau à l'huile remontant au XVI[e] siècle et accompagné de l'inscription suivante : *Imagines S. Gregorii, Gordiani ejus patris et B. Silviæ matris, singularis Revmi D. F. Angeli Rocchæ episcopi Tagastensis et S. D. N. sacristæ industria, ex edicula S. Andreæ prope ejusdem S. Gregorii ecclesiam ad vivum expressæ.* Ce tableau n'est autre chose que la reproduction coloriée d'une gravure formant frontispice à l'opuscule de F. A. Rocca, *S. Gregorii ejusdem parentum imagines*, Romæ, ex typogr. Vatic., 1597 (fig. 5451).

Vers la fin du XVI[e] siècle on essaya de refaire la peinture perdue, mais l'état de la science archéolo-



5452. — Le père de saint Grégoire. — D'après *Nuovo bullett. di archeol. crist.*, 1900, pl. VII.

[1] Gruter, *Corp. inscript.*, p. 1174, n. 3; Fleetwood, *Sylloge inscriptionum antiquarum*, in-8°, Londini, 1691, p. 534; Barthius, *Adversaria*, LVI, 16; Riese, *Anthol. lat.*, n. 766; De Rossi, *Inscript. christ. urb. Rom.*, t. II, part. 1, p. 109, n. 63.

gique à cette époque ne permettait guère d'en attendre un succès; aussi l'évêque Rocca se contenta de faire copier une composition postérieure à celles décrites par Jean Diacre : *Quamvis autem*, dit-il, *dictæ imagines a Joanne Diacono descriptæ non eodem in loco essent, eas tamen hoc disposui ordine, juxta quem in ædicula S. Andreæ pictas Romæ inveni : hæ namque circa trecentos annos ex iis, quas Joannes sua tempestate in atrio monasterii extitisse testatur, desumptæ videntur, a pictore tamen non satis perito, sicut res minus aptæ, minusve ad artem pictoriam pertinentes, id nobis persuadent.* Rocca s'ingénia alors à refaire *dictas imagines, juxta exactissimam Joannis Diaconi descriptionem quibus etiam magna ex parte respondent illæ.* Il s'évertua donc à ressaisir certaines particularités et il y réussit, mais il réunit les trois figures dans un même cadre alors que le texte parle de trois peintures distinctes placées dans deux endroits différents.

La première des peintures mentionnées par Jean Diacre[1] *jussu Gregorii artificialiter depictæ* représentait l'apôtre saint Pierre assis et accosté par Gordien le Régionnaire, père de saint Grégoire : *In quarum altera beatus Petrus sedens conspicitur stantem Gordianum regionarium, videlicet patrem Gregorii manu dextera per dexteram nihilominus suscepisse.* Comment l'apôtre était-il représenté? Nous l'ignorons. Avait-il le pallium ou la dalmatique ou la toge, portait-il le livre ou les clefs, était-il nimbé? Autant de questions qui restent sans réponse. Heureusement nous sommes mieux renseignés sur le personnage de Gordien : *Cujus Gordiani habitus castanei coloris planeta est, sub planeta dalmatica, in pedibus caligas habens, statura longa, facies deducta, virides oculi, barba modica, capilli condensi, vultus gravis.* Il était vêtu de la *pænula* ou planète, avec la dalmatique comme vêtement de dessous, et les pieds chaussés; probablement il se trouvait à gauche de l'apôtre, la main droite tendue vers la main droite de saint Pierre : *manu dextera per dexteram nihilominus suscepisse.* De tout cela on ne voit pas trace dans le groupe imaginé par Rocca *juxta exactissimam Joannis Diaconi descriptionem* (fig. 5452).

M. E. Wuescher-Becchi a résolument entrepris la reconstitution de cette peinture, en se guidant d'après



5453. — La mère de saint Grégoire.
D'après *Nuovo bullettino di arch. crist.*, 1900, pl. VIII.

[1] Jean Diacre, *Vita S. Gregorii Magni*, l. IV, c.LXXXIII, LXXXIV, *P. L.*, t. CXXV, col. 230.

les modèles anciens dont l'artiste dirigé par saint Grégoire a pu s'inspirer [1]. On inventait peu en matière d'art à Rome à la fin du VI^e^ siècle. Le personnage de saint Pierre est composé d'après le célèbre médaillon du Vatican et la peinture de la catacombe des Saints-Pierre-et-Marcellin (*Torre Pignattara*). L'apôtre est revêtu du pallium blanc que recouvre la tunique avec manches et *clavi* comme sur la statue de bronze célèbre conservée dans la basilique de Saint-Pierre, la main droite est levée pour bénir, la main gauche tient la clef, la tête crépue est nimbée.

Pour Gordien, on a des modèles, notamment saint Théodore dans la mosaïque absidale de la basilique des Saints-Côme-et-Damien. La dalmatique, la *pænula* et les souliers indiquent l'origine patricienne du père de saint Grégoire. Son titre de *Regionarius* fait mention d'une fonction administrative et non d'une dignité.

Le siège de saint Pierre est emprunté pour la partie supérieure au trône du Pantocrator dans la mosaïque du narthex de Sainte-Sophie à Constantinople, la partie inférieure est composée d'après les sièges consulaires représentés sur les diptyques.



5454. — Saint Grégoire.
D'après *Nuovo bullettino di archeol. crist.*, 1900, pl. IX.

Jean Diacre aborde la description de la seconde peinture : *In altera vero mater Gregorii, sedens depicta est Silvia, candido velamine a dextra humero taliter contra sinistram revoluto contecta, ut sub eo manus tamquam de planeta subducat et circa pectus sub gula inferior tunica pseudolactini coloris appareat, quæ magno sinuamine super pedes defluat, duabus zonis ad similitudinem dalmaticarum sed latioribus omnino distincta, ferens in capite muliebrem [matronalem] mitram candentis brandei raritate niblatam, duobus dexteræ digitis signaculo crucis se munire velle pretendens, in sinistra vero patens psalterium retinens in quo hoc scriptum est : Vivit anima mea et laudabit te et judicia tua adjuvabunt te* (fig. 5453).

Cette peinture semble n'avoir été en aucun rapport avec celle précédemment décrite et Jean Diacre ajoute ces utiles indications sur Silvia. Elle était, dit-il, *statura plena, facies rotunda quidem et candida sed senio jam rugosa quam ipsa quoque senectus pulcherrimam fuisse significat; oculis glaucis et grandibus, superciliis modicis, labellis venustis, vultu hilare.*

Une inscription ne permettait à personne de se méprendre sur cette image, elle portait ces simples mots :

Gregorius Silviæ matri fecit.

ainsi disposés : *a dextro vero cubito usque ad sinistrum circa scapulas versus ascendens.*

Ainsi la sainte était assise sur un trône, tenant d'une main le psautier ouvert, bénissant de la main droite. Le vêtement est minutieusement décrit; une tunique couleur blanc laiteux, *pseudolactini coloris*, avec deux bandes, *zone*, rappelant les *clavi*. Par-dessus un *pallium* à larges manches ressemblant à la dalmatique. La *mitra matronalis* est une manière de coiffe ou de voile tombant de la tête sur les épaules, dont on a des exemples dans les peintures des catacombes, par exemple sur la fresque qui représente la matrone Veneranda introduite dans le paradis par sainte Pétronille. (Voir *Dictionn.*, t. I, col. 1515, fig. 360.)

Jean Diacre passe ensuite à la description de l'effigie de saint Grégoire, *in absidula post fratrum cellarium*, tandis que son père et sa mère sont *in atrio. Sed et in absidula post fratrum cellarium Gregorius ejusdem artificis magisterio in rota gypsea ostenditur*, ce qui rappelle les *imagines clypeatæ* qui décoraient d'ordinaire les murs de l'*atrium* dans les maisons romaines. Le portrait de saint Grégoire était donc peint en relief dans un médaillon : *in rota gypsea*, il n'est guère douteux que c'était un buste dont il faut d'autant plus déplorer la perte qu'il offrait peut-être une vague ressemblance avec l'original, car, toujours au dire de Jean Diacre, on ne pouvait mettre en doute qu'il eût été exécuté du vivant du pape : *ex quo manifestissime declaratur quia Gregorius dum adviveret suam similitudinem dipingi salubriter voluit*, et la preuve s'en trouvait dans le fait que la tête était entourée du nimbe carré (fig. 5454 et au mot NIMBE).

Voici maintenant la description du portrait : *Statura justa et bene formata, facie de paternæ faciei longitudine et maternæ rotunditate ita medie temperata, ut cum rotunditate quadam decentissime videatur esse deductam, barba paterno more subfulva et modica, ita calvaster ut in medio frontis gemellos incinnos rarusculos habeat et dextrorsum reflexos, corona rotunda et spatiosa, capillo subnigro et decenter intorto sub auriculæ medium propendente, fronte spatiosa, elatis et longis superciliis, oculis pupilla furvis non quidem magnis sed patulis, sub ocularibus plenis, naso a radice vergentium superciliorum subtiliter directo, circa medium latiore deinde paululum recurvo et in extremo patulis naribus prominente, ore rubeo, crassis et subdividuis labiis, genis compositis, mento a confinis maxillarum decibiliter prominente, colore aquilino e vivido nondum sicut ei postea contigit, cardiaco, vultu mitis, manibus pulchris, teretibus digitis et habilibus ad scribendum.* Le vêtement est également décrit avec minutie : *Præterea planeta super dalmaticam castanea, Evangelium in sinistra, modus crucis in dextra. Pallium mediocria dextro videlicet humero sub pectore super stomachum circulatim deducto, deinde sursum per sinistrum humerum post tergum deposito cujus pars altera super eumdem humerum veniens propria rectitudine, non medium corporis, sed ex latere pendet.*

V. ICONOGRAPHIE. — Quelques monuments anciens nous ont conservé l'effigie de saint Grégoire; reste à

[1] E. Wuescher-Becchi, *Sulla ricostruzione di tre dipinti descritti da Giovanni Diacono ed esistenti al suo tempo (sec. IX) nel convento di S. Andrea ad Clivum Scauri*, dans *Nuovo bullet. di archeol. crist.*, 1900, t. VI, p. 235-251.

savoir la portée iconique qu'on doit leur accorder [1].

1° Le diptyque dit de Boèce, conservé au musée de Brescia, est un diptyque consulaire qui n'offre rien de particulièrement intéressant. Nous l'avons déjà fait connaître (voir *Dictionn.*, t. II, col. 1146-1149, fig. 1622, 1623; t. IV, col. 1107-1109, n. 5). Au revers des feuillets, ce diptyque reçut une destination nouvelle, de consulaire il devint liturgique et fut spécialement appliqué à l'usage des défunts ainsi qu'en témoignent deux peintures qui représentent la résurrection de Lazare et trois des grands docteurs de l'Église latine : Jérôme, Augustin et Grégoire. Ceux-ci sont à mi-corps et se détachent sur fond verdâtre, avec leurs noms écrits en toutes lettres :

GERONIM V. AGVSTINV. GREGORI
V

Si, comme on le pense, ces peintures peuvent remonter au début du VII^e siècle, nous avons ici une miniature presque contemporaine. On reconnaîtra que les trois visages n'offrent rien d'impersonnel; si la ressemblance demeure une question insoluble, l'artiste a du moins fait effort pour en procurer l'illusion; malheureusement le temps a maltraité saint Grégoire d'une façon particulière, une portion de la figure disparaît sous une tache, on ne peut rien dire de plus, sinon qu'il semble avoir un type émacié et une chevelure noire ou châtain foncé. Seul des trois, le pape porte le *pallium* sur son vêtement.

2° Un manuscrit du IX^e siècle, conservé à la bibliothèque du chapitre de Sainte-Marie-Majeure, contient le texte de la *Regula pastoralis* et au frontispice une miniature représentant saint Grégoire. Cette miniature a été déjà donnée (voir *Dictionn.*, t. II, col. 844, fig. 1551); elle représente le saint docteur assis, portant le *pallium*, nimbé, tenant d'une main une feuille de parchemin et de l'autre main un style. La miniature a perdu tout éclat. Dans le champ on lit ces mots :

+ Ο ΑΓΙΟC ΓΡΙΓΟΡΙΟC
ΠΑΠΑ ΡΟΜΗC

Plus bas, désignant le parchemin, on lit le mot :

MЄMBRANA

Plus bas encore au-dessus d'une ciste destiné à recevoir des rouleaux manuscrits :

BIBLIOTHЄCA

Le copiste du manuscrit — et peut-être aussi le miniaturiste — est un certain Ermenulf qui travaillait pour l'évêque Martin de Piperno, personnage qu'on voit figurer à Rome dans un concile le 18 novembre 861; c'est lui qui a commandé le manuscrit :

Ego Martinus gratia Dei
episcopus sanctæ pipernatis
Ecclesiæ hunc librum
pastorale fieri
istitui Deo auxiliante

3° Le diptyque conservé à la basilique de Monza et qui a été déjà publié (voir *Dictionn.*, t. IV, col. 1132-1133, fig. 3767) est un diptyque consulaire retouché tardivement pour satisfaire quelque admirateur de saint Grégoire. Les insignes consulaires ont été transformés, les sceptres ont perdu l'aigle qui a fait place à la croix, on a gravé un éloge du pape avec des caractères dont le type n'est pas antérieur au IX^e siècle et cet éloge n'est que le début d'une pièce de vers qu'on peut lire en tête des manuscrits de l'antiphonaire dit grégorien. Le siège consulaire n'a pas été épargné. Enfin saint Grégoire n'est qu'un consul à qui on a donné tardivement la tonsure cléricale. L'attribution est certaine puisqu'on lit au-dessus des chapiteaux :

SCS GREGOR

Au-dessus de la tête du pape, on lit ces mots :

+ GREGORIVS PSVL MERI
TIS ET NOMINE DIGNVS
VNDE GENVS
SVMMVM CONS CEN
DIT HONOREM

Gregorius præsul meritis et nomine dignus
Unde genus duxit summum conscendit honorem.

VI. La colombe symbolique. — Jean Diacre nous dit que de son temps l'usage était établi *consuetudinaliter* de représenter saint Grégoire avec la colombe. Pendant les X^e, XI^e et XII^e siècles, cette représentation devient fréquente, principalement dans les manuscrits contenant l'antiphonaire ou le sacramentaire attribués à ce pape. Le diacre Pierre est assis, le style à la main, prêt à copier les enseignements que la colombe murmure à l'oreille du pape. C'est la scène que nous voyons dans l'antiphonaire de Hartker (entre 986 et 1011) conservé à Saint-Gall (voir ce mot) et sur la miniature du manuscrit d'Erkembald (voir *Dictionn.*, t. VI, col. 231, fig. 4846), celle-ci un peu antérieure [2] à l'époque où écrivait Jean Diacre et sur laquelle le diacre Pierre ne se montre pas encore. La colombe signifie que les mélodies liturgies ont été inspirées au saint homme par le ciel lui-même.

Dès l'antiquité chrétienne la colombe signifiait la simplicité : *simplices sicut columbæ ;* elle symbolisait l'âme chrétienne pure et sans tache voletant sur le corps des vierges ou s'envolant de leur bouche pour monter au ciel; enfin elle rappelait la présence de l'Esprit au baptême de Jésus. C'est ce dernier sens qui a suggéré aux auteurs du Moyen Age leurs comparaisons lorsqu'ils disent en parlant de saint Grégoire qu'il fut *habitaculum Spiritus Sancti* ou bien *organum Spiritus Sancti ;* et aucun saint personnage, aucun pape ne passera si universellement pour avoir joui des communications de l'Esprit Saint.

Saint Isidore de Séville, qui lui a survécu plus de trente ans, lui prodigue les éloges comme à une lumière de sagesse, à un docteur sans pareil de son temps. Saint Ildefonse de Tolède écrit, dans son enthousiasme, que saint Grégoire a surpassé saint Augustin. En Italie, on n'est pas moins enthousiaste, l'épitaphe du pape sur son tombeau du Vatican célèbre en lui le « Consul de Dieu », et au VII^e siècle, l'hymne *Gregorius præsul* célèbre entre autres choses :

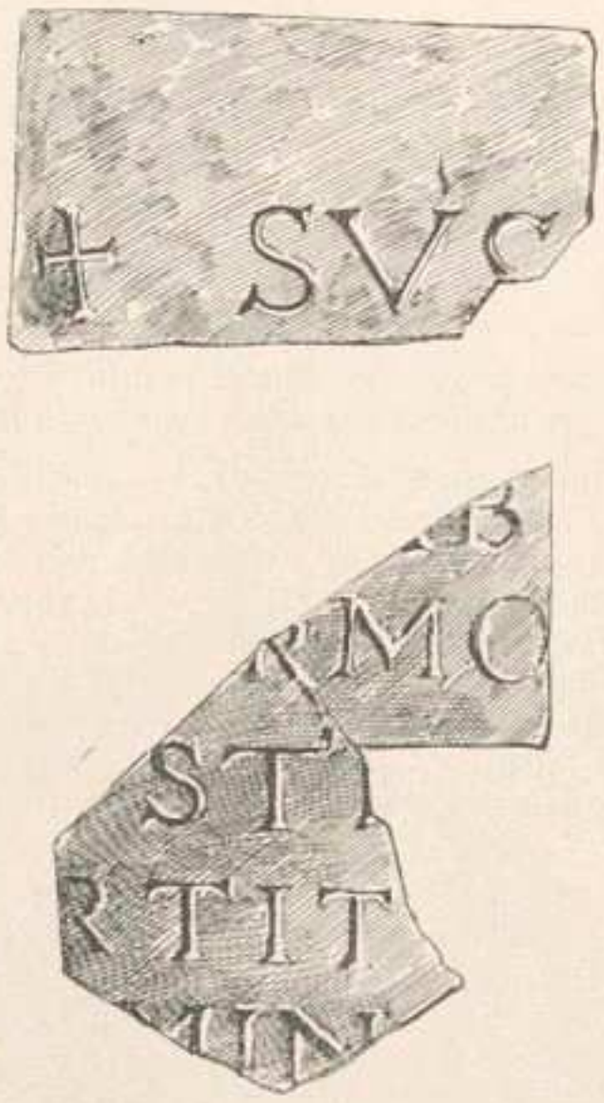
Gregorius felix cœlesti munere dives.

Le pape Hadrien I^er écrivant aux évêques d'Espagne dira en parlant de son prédécesseur : *sancto Spiritu repletus* et, plus tard, Honorius d'Autun lui donnera le titre d' *organum Sancti Spiritus.*

La plus ancienne biographie du pape Grégoire est conservée dans un manuscrit de Saint-Gall et a eu

[1] *San Gregorio Magno*, dans *Rassegna gregoriana*, 1902, t. I, col. 34-36; E. Wuescher-Becchi, *Il cosidetto dittico di Monza con la rappresentazione di san Gregorio Magno*, dans même revue, 1903, t. II, col. 347-352; le même, *Delle piu antiche imagini del santo Pontifice Gregorio Magno*, dans même revue, 1903, t. II, col. 299-302; V. Federici, *La « Regula pastoralis » di S. Gregorio nell' archivio di S. Maria Maggiore*, dans *Römische Quartalschrift*, 1901, p. 12; Barraud, *Notice iconographique sur saint Grégoire (pape)*, dans *Bulletin du Comité historique des arts et monuments. Archéologie, Beaux-Arts*, 1853, t. IV, p. 92-94. — [2] On lit dans Jean Diacre qu'un siècle auparavant qu'il écrivît, la légende de la colombe existait déjà, mais ce passage est interpolé. *Vita S. Gregorii*, l. I, c. XXVIII, *P. L.*, t. LXXV, col. 58; H. Grisar, dans *Zeitschrift für katholische Theologie*, 1897, Innsbruck, t. II, p. 158.

pour auteur un moine anonyme de Streoneshalch, en Northumbrie au début du VIII^e siècle. On y lit pour la première fois la légende de la colombe. L'auteur rappelle les homélies de saint Grégoire *sancti Ezechielis prophetæ cui iam similiter celi aperti sunt*, et il ajoute: *hoc idem di illo [Gregorio] patet cito legentibus*. Plus



5455. — Fragments de l'épitaphe de saint Grégoire. D'après Dufresne, *Les cryptes vaticanes*, 1902, p. 66.

loin il dit encore : *De quo nunc signum fideliter narratum huic nostri papæ cœlos aperire testamur*. Et après avoir rappelé l'apparition de la colombe dans le ciel lors du baptême de Jésus, il poursuit : *Ita super hunc virum Dei vidisse quidam* dicitur *de suis satis ei familiaribus albam sedisse columbam, cum in prædictum Ezechielem fecit omelias. Cui scilicet videnti valde pro illo iratus accessu precepit, ne scilicet, aperto cœlesti signo, claritatis fama extolli foris videretur humana* [1].

VII. Épitaphe. — Saint Grégoire le Grand fut enterré à l'extérieur de l'entrée principale de la basilique du Vatican, sous le *porticus pontificum*, à gauche devant la sacristie, et suivant ce qu'écrit Jean Diacre : *in extrema porticu basilicæ sancti Petri apostoli ante secretarium* [2], ce qui précise l'indication donnée par le *Liber pontificalis : in basilica beati Petri apostoli ante secretarium* [3]. Le corps demeura en ce lieu jusque sous le pontificat de Grégoire IV († 844) qui le fit transporter à l'intérieur de la basilique, mais la tombe et l'inscription demeurèrent sur l'emplacement primitif où Pierre Mallius la vit encore : *ante secretarium inter columnas porticalium* [4], et où l'indique l'ancien plan d'Alfarano [5] (n. 136). L'inscription fut sans doute brisée et dispersée lors de la réédification de cette partie de la basilique et il ne s'en est conservé que deux fragments trouvés *in pavimento australis cryptarum navis*. Le premier fragment donne le début du poème, il mesure 0 m. 60 sur 0 m. 29; largeur du deuxième fragment 0 m. 19.

A défaut du texte épigraphique original les copies sont nombreuses dans les sylloges épigraphiques. Le vénérable Bède en avait une copie qu'il inséra dans son *Histoire ecclésiastique*, l. II, c. 1. Comme Bède ne vint jamais à Rome, il aura connu le texte par quelque sylloge ou un voyageur, mais il a omis les indications chronologiques. Nous lisons le texte dans la sylloge du ms. Pal. Vat. *591* [6], celle de Saint-Riquier [7], celle de Lorsch [8], dans la *descriptio basilicæ vaticanæ* de Pierre Mallius [9] et quelques autres recueils de moindre importance [10].

Voici les deux fragments, que nous indiquons à leur place dans le texte (fig. 5455) [11] :

+ SVS *cipe, terra, tuo corpus de corpore sumptum*
Reddere quod valeas vivificante Deo.
Spiritus astra petit, lethi nil iura nocebunt,
Cui vitæ allerius mors magis ipsa via est.
Pontificis summi hoc clauduntur membra sepulcro.
Qui innumeris semper vivit ubique bonis.
Esuriem dapibus superavit, frigora veste,
Atque animas monitis texit A B *hoste sacris*
Implebatque actu quicquid se R M O *ne docebat,*
Esset ut exemplum my S T I *ca verba loquens*
Ad Christum Anglos conve R T I T *pietate magistra,*
Adquirens fidei ag M I N *a gente nova.*
Hic labor, hoc studium, hæc tibi cura, hoc pastor agebas,
Ut Domino offerres plurima lucra gregis.
Hisque Dei consul factus lætare triumphis,
Nam mercedem operum iam sine fine tenes.
Hic requiescit Gregorius papa, qui sedit annos XIII menses VI dies X, depositus IIII idus martias.

Cette épitaphe a une longue postérité littéraire. J. B. De Rossi faisait remarquer avec juste raison que le pontificat de saint Grégoire et ses dons splendides d'homme d'Église et d'homme d'État devinrent en quelque façon l'exemplaire proposé à l'imitation de ses successeurs [12]. Non content de transcrire sur un grand nombre d'épitaphes le début de celle de Grégoire le Grand, comme nous le voyons sur bon nombre de pierres [13] et en particulier [14] sur celle de la fig. 5456, ce texte reparaît jusqu'au XVII^e siècle, mais sous quelle forme, il n'est pas inutile de le dire ici en peu de mots :

Bien des inscriptions ont été rendues indéchiffrables par ceux qui, pour les rendre lisibles, ont marqué de rouge les caractères qu'ils croyaient y voir. Maffei se plaignait de défigurations qu'avaient ainsi subies des monuments du musée de Florence. Sous le pinceau qui devait faire ressortir le texte de quelques marbres grecs, de bizarres substitutions de lettres et de syllabes s'étaient produites, et Maffei hésitait à reconnaître, dans leur état nouveau, les légendes qu'il avait

[1] H. Grisar, *La colomba di San Gregorio Magno*, dans *Rassegna gregoriana*, 1904, t. II, col. 124-136. — [2] *Vita S. Gregorii*, l. IV, c. LXVIII. — [3] *Liber pontificalis*, édit. Duchesne, t. I, p. 132. — [4] De Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. 1, p. 209, n. 38; p. 312, n. 73. — [5] *Ibid.*, p. 229, 233. — [6] *Ibid.*, p. 52, n. 1. — [7] *Ibid.*, p. 78, n. 3. — [8] *Ibid.*, p. 112, n. 73. — [9] *Ibid.*, p. 209, n. 38. — [10] *Ibid.*, p. 253, 266, 275, 278, 290. — [11] O. Panvinio, *De basil. vat.*, l. VI, c. XXII, dans Mai, *Spicilegium*, t. IX, p. 350; Gruter, *Corp. inscr.*, p. 1175, n. 1; Sarti e Settele, *Cryptæ vaticanæ*, pl. XXIX, p. 81, et p. 125, le texte de la sylloge du cod. *Pal. Vat. 591;* L. Duchesne, *Liber pontificalis*, t. I, p. 313; De Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. 2, p. 52, 78, 112, 209, 253, 266, 275, 278, 290; H. Grisar, *Analecta romana*, in-8°, Roma, 1899, t. I, p. 104, p. 161, pl. II, fig. 5; D. Dufresne, *Les cryptes vaticanes*, in-8°, Paris, 1902, p. 66, n. 125. — [12] De Rossi, *Programma di un concorso letterario in occasione del XIII centenario dell' elezione di S. Gregorio il Grande al sommo pontificato*, Roma, 1891, p. 1. — [13] Gruter, *Corp. inscr.*, p. 1168, n. 1; G. Marini, *Atti di fratelli Cervali*, p. 492; De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1877, p. 35; E. Le Blant, *Manuel d'épigraphie chrétienne*, 1869, p. 67. — [14] O. Marucchi, *I monumenti del museo Pio Lateranense*, in-fol., Roma, 1910, pl. LII, n. 36.

vues et copiées quelques mois auparavant [1] ; au Capitole, au Vatican, Marini signalait plus tard le même vice. « En croyant rendre les monuments plus lisibles, on a souvent, écrivait-il, rendu impossible leur déchiffrement [2]. » Edmond Le Blant s'arrêta longtemps devant le seul exemplaire alors existant des épitaphes chrétiennes antiques de Paris, qui, placé à une certaine hauteur, laissait confondre, avec la lettre réelle, les traits rouges dont on l'avait surchargé. En 1866 l'*Intermédiaire des chercheurs* [3] signalait une inscription dont « l'original se trouve dans l'église de Saint-Maximin à Metz, à gauche de l'autel du collatéral droit. L'inscription est gravée en relief dans un parallélogramme rectangulaire, creux de quelques centimètres; le caractère est la capitale romaine. La première ligne tout entière et çà et là quelques lettres ont disparu; elles ont été restituées par le décorateur qui a peint la chapelle dans ces dernières années. » Voici ce que le décorateur a produit [4] :

DEXICIDE-SERRARVO CORRES DE
CORPORE-SVMPTV-REDDIDUM
QUOD-VALCAS-VIVIFICATE DEO
SPVS ASTRA-PETIT LETI-NIL IURA
NOCESIT : AUSTER-MEI DEUS

ce qui n'est autre chose que ces trois vers de l'épitaphe de saint Grégoire :

Suscipe terra tuo corpus de corpore sumptum
Reddere quod valeas vivificante Deo
Spiritus astra petit lethi nil iura valebunt.

Les fidèles empruntaient volontiers au texte de l'épitaphe, mais le souvenir de saint Grégoire planait sur ses successeurs et reparaissait sur leurs épitaphes. Voulait-on donner une grande louange à un pape, on l'appelait un véritable successeur du grand Grégoire. Cela seul prouve suffisamment l'influence de son souvenir et l'estime dans laquelle on tenait sa mémoire.

Sur l'épitaphe de Boniface IV († 615) on lisait ces mots [5] :

GREGORII SEMPER MONITA ATQVE EXEMPLA MAGISTRI
VITA OPERE AC DIGNIS MORIBVS ISTE SEQVENS

sur celle du pape Honorius I († 638) [6] :

SANCTI LOQVI SEMPER IN TE COMMENTA MAGISTRI
EMICVERE TVI TAMQVE FECVNDA NIMIS
NAM QVI GREGORII TANTI VESTIGIA IVSTI
DVM SEQVERIS CVPIENS ET MERITVMQVE GERIS

La célébrité de saint Grégoire fut telle qu'on lui attribua plusieurs épitaphes. On lit dans le ms. d'Einsiedeln *254* (du x[e] siècle) : *Epitaphium supertumulum beatissimi Gregorii papæ urbis Romæ : Suscipe Romuleos pastor venerande triumphos* [7]. En tête d'un manuscrit des *Morales* de la bibliothèque de Laon n. *162* (XII[e] siècle) on trouve cette épitaphe :

Urbis et orbis honor sed iam dolor urbis et orbis
Rector in orbe potens pulvis in urbe jacet,
Hoc in fonte sacro pia pleni gratia fontis
Gratis infudit munera grata poli.
Magne Deus, dare magna potens, per te fuit illi
Lingua docere fidem, rem dare dextra manus,
Angelici mores, devotio, finis honestus
Hunc tibi donat famulum, da requiem famulo.

VIII. Œuvres épigraphiques et liturgiques. — La plus ancienne charte épigraphique de l'Église romaine portant une date certaine est une lettre adressée par saint Grégoire le Grand, le 25 janvier 604,



5456. — Epitaphe romaine.
D'après O. Marucchi, *Museo Pio-Lateranense*, pl. LII, n. 36.

de l'Église romaine sur la voie Appienne. Le pape donne l'ordre d'attribuer le revenu de plusieurs biens-fonds à l'éclairage de la basilique de Saint-Paul, sur la voie d'Ostie. (Voir *Dictionn.*, t. III, col. 886-888, fig. 2667.)

Aux monuments épigraphiques doivent être associés les monuments liturgiques. Nous avons déjà fait connaître l'Antiphonaire dit Grégorien (voir *Dictionn.*, t. I, col. 2443-2461); le Graduel et le Sacramentaire seront étudiés et décrits aux mots Grégorien *(sacramentaire)* et Livres liturgiques. Quant au chant, inséparable de la liturgie, nous croyons en avoir parlé de façon à n'y devoir plus revenir. (Voir *Dictionn.*, t. III, col. 286-311.)

On s'est parfois bercé de l'idée de retrouver un exemplaire authentique des écrits de saint Grégoire et même un original écrit de cette main si habile à manier la plume. Il a fallu y renoncer. Gui d'Arezzo aurait, dit-on, connu et attribué à saint Grégoire un traité sur la musique sacrée, il ne s'agissait que de ressaisir sa trace chez les musicologues et de le lever au gîte dans quelque bibliothèque. En définitive on n'a rien retrouvé et il est légitime de se demander si le *Libellus musicæ* est l'œuvre de saint Grégoire, ou plus légitime d'en douter. Que saint Grégoire fût à même d'écrire ce traité, on n'a pas de raison à faire valoir contre pas plus qu'on n'en a de soutenir que Napoléon a écrit un traité sur l'art de la guerre parce qu'il était fort compétent sur la matière. En réalité qu'a su saint Grégoire de la musique juive et de la musique grecque? Il a été apocrisiaire pendant plusieurs années à Constantinople, c'est incontestable, mais s'est-il intéressé au chant des Grecs ? On serait bien en droit d'en douter quand on tient de lui-même qu'il fut apocrisiaire, c'est-à-dire nonce, et ne sut jamais le grec. Il ne faut pas se payer de mots et encore moins de grandes phrases : La liturgie et le chant dans toute leur splendeur étaient en usage au monastère de Saint-André et à la basilique du Vatican! C'est possible, c'est même

[1] Maffei, *Ars critica lapidaria*, p. 105. — [2] Marini, *Atti dei fratelli arvali*, p. 240. — [3] *Intermédiaire*, t. II, col. 648. — [4] E. Le Blant, *Inscription de Saint-Maximin de Metz*, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1867, p. 47-49. — [5] De Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, p. 128. — [6] *Ibid.*, t. II, p. 128. — [7] C'est la dédicace de Jean Diacre au pape Jean VIII. Cf. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements*, t. I, p. 81.

assez probable, accordons que ce soit certain ; il n'en résulte pas que saint Grégoire ait écrit un *libellus musicæ;* on pourrait même soutenir que si cette pompe et cette splendeur étaient si excellentes, saint Grégoire aura jugé superflu d'en rien dire ni d'y rien changer. Si ce traité avait existé, comment aurait-il eu cette mauvaise fortune de disparaître sans laisser trace? Car certains musicologues du Moyen Age semblent en avoir eu connaissance, mais on pourrait tout aussi bien admettre qu'ils l'ont toujours ignoré, tant leurs expressions prêtent à l'incertitude et provoquent le doute. En tout cas, avant le XI^e^ siècle, il est impossible d'évoquer quelque chose qu'on puisse décorer du nom de témoignage.

IX. Saint-Grégoire in Palatio. — Sur le grand plan de l'ancienne basilique de Saint-Pierre d'Alfarano, au sud de la basilique, au delà de l'hospice des femmes, on voit un petit sanctuaire de forme carrée ayant, à l'intérieur, deux files de trois colonnes chacune, et un autel mais pas d'abside. Du côté de l'épître, une porte met en communication avec les bâtiments du *Campo Santo;* la porte principale en face de l'autel, ouvre sur le cimetière. Alfarano n'a donné aucun nom à cet édicule, sans doute parce que le souvenir de celui à qui il avait été dédié jadis était perdu. Un dessin du XVI^e^ siècle, conservé aux archives du *Campo Santo tedesco,* montre cet édicule rempli d'ossements jusqu'à moitié de sa hauteur : ce n'était donc plus alors, et depuis longtemps, qu'un ossuaire. Dans un acte de location daté de l'année 1484, on lit ceci : *domus, cui ab uno latere adhæret Campus sanctus ab alio latere capella, ubi reconduntur ossa mortuorum præfati agri sancti, ab alio latere hospitale, ab alio vero latere via communis et publica, quæ ducit ad colossum.* Enfin, dans une bulle inédite du pape Eugène IV, en date du 14 juillet 1446, conservée à l'*Archivio di S. Spirito,* on lit ceci :

Hospitale unum pro infirmis curandis mulieribus ex antiquis ædificiis apud Ecclesiam Principis Apostolorum prope Cœmeterium peregrinorum quod dicitur Campo Santo a dextro latere ingressus dicti cimiterii... necnon domum unam præfato hospitali contiguam, inter dictum infirmarum locum et scalas, per quas de porticu Ecclesiæ sti Petri ad dictum hospitale descensus est, et quandam ecclesiam sub vocabulo sancti Gregorii *in dicto hospitali antiquitus constructum situatam, nostris sumptibus reparari fecimus ad usum dicti hospitalis.* Et dans la même bulle on lit encore : *Domus tam a dextris quam a sinistris ingressus dicti cimiterii, et domum aliam præfatam, inter scalas infirmarum et ecclesiam* sancti Gregorii *hospitale pro infirmis mulieribus... esse volumus, decernimus et mandamus.*

Dès 1896, A. de Waal avait proposé de donner à cet édicule le nom de *S. Gregorii in Palatio,* en 1903, L. Duchesne admettait contre Cancellieri et J. B. De Rossi que l'église de Saint-Grégoire *in Palatio* devait être cherchée au sud de la basilique de Saint-Pierre, mais il l'identifiait avec le très ancien *secretarium* de la basilique vaticane, à l'extrémité méridionale du portique, dans le voisinage duquel se trouvait la sépulture du pape. S'appuyant sur le catalogue de Turin et sur Signorili, il proposait de chercher Saint-Grégoire *in Palatio* « plus bas que l'obélisque et avant la cortine, » et il concluait : « C'est exactement la «situation du *secretarium,* » tandis que c'est exactement la situation de la chapelle nommée dans la bulle d'Eugène IV. C'est ce que confirme le *Martyrologium vaticanum,* manuscrit du XIV^e^-XV^e^ siècle, où on parle (page 106) d'une *domus posita juxta palatium quod dicitur sanctum Gregorium,* alors que (page 150) il est question du curé de cette église : *obiit presbyter Johannes rector ecclesiæ s. Gregorii de Palatio.* Il est clair que s'il s'agissait d'une chapelle de la basilique, elle n'eût pas été pourvue d'un *rector.* Nous lisons en conséquence dans le catalogue de Turin : *Ecclesia s. Gregorii de Palatio habet unum sacerdotem.*

Pour quelle raison cet édicule était-il dédié à saint Grégoire ? On lit dans une description de la basilique vaticane, qui remonte à la fin du règne de Charlemagne, ces mots : *perge ad porticum Petronillæ gaudens que ascende ad Gregorii lectum, patris sancti, in quo spiritum reddidit Deo datori dignum munus ; et ibi habes altaria XI.* Et on propose d'identifier ce lieu avec celui qui est mentionné au *Liber pontificalis* dans la notice d'Étienne V : *oratorium beati Gregorii ubi ejus lectus habetur, juxta ecclesiam principis apostolorum.* C'est le même sanctuaire, mais est-ce l'édicule de S. Grégoire *in Palatio,* et celui-ci aurait-il été élevé pour abriter la couche funèbre de saint Grégoire ? On a de bonnes raisons d'en douter si on observe que le *porticus Petronillæ* par lequel on passait pour se rendre au *lectus Gregorii,* il serait naturel de le chercher du côté de l'oratoire de sainte Pétronille. La vie du pape Symmaque nous apprend que ce portique était adhérent à la rotonde de Saint-André, d'autre part la description de la basilique vaticane l'ayant appelé, quelques lignes plus haut, *porticus S. Andreæ,* il est difficile qu'elle vise le même endroit par l'appellation *porticus Petronillæ.* L'ordre topographique de ce texte invite à chercher le portique de Pétronille vers l'angle nord-est de la basilique. Il faut donc, maintenir la distinction entre l'oratoire *ad lectum S. Gregorii* et S. Grégoire *in Palatio* où d'ailleurs, avec la meilleure volonté du monde, il serait absolument impossible de loger *altaria undecim.*

Il ne faut donc pas identifier Saint-Grégoire *in Palatio* avec l'antique *secretarium* dans lequel saint Grégoire fut enterré et où son sarcophage demeura jusqu'à ce que Grégoire IV l'eût fait transporter à l'intérieur de la basilique *ante secretarium novellum,* dit Jean Diacre. L'installation de ce nouveau *secretarium,* « nouveau » au temps de Jean Diacre, suppose que l'abandon de l'ancien ne remonte pas beaucoup au delà du milieu du IX^e^ siècle.

Quant à Saint-Grégoire *in Palatio,* il fut démoli en 1585 pour faire place nette en vue du transport de l'obélisque. On lit au livre III des Décrets de l'archiconfrérie B. M. V. du Campo Santo: *Capella de morti gettata a terra per la trasportatione della Paglia*[1].

H. Leclercq.

GRÉGORIEN (Le sacramentaire). — I. L'activité liturgique de saint Grégoire et le sacramentaire grégorien. II. Les manuscrits du sacramentaire grégorien. III. Les éditions. IV. Le contenu du sacramentaire grégorien. V. Lieu d'origine, date, auteur. VI. L'auteur de la préface *Hucusque* et de la combinaison gallo-grégorienne. VII. Bibliographie.

I. L'activité liturgique de saint Grégoire et le sacramentaire grégorien. — La notice consacrée à saint Grégoire (590-604) dans le *Liber pontificalis,* qui est de beaucoup la plus ancienne des vies de saint Grégoire, et qui dut être écrite peu de temps après sa mort, constate qu'il ajouta quelques mots au canon : *Hic augmentavit in prædicationem canonis diesque nostros in tua pace dispone,* etc. L'auteur poursuit en ces termes : *Hic fecit ut super corpus beati Petri missas celebrarentur; item et in ecclesiam beati Pauli apostoli eadem fecit.* Il rappelle la dédicace de l'église

[1] L. Duchesne, *Vaticana,* dans *Mél. d'archéol. et d'hist.* 1902, t. XXII, p. 399-404; A. de Waal, *San Gregorio in Palatio,* dans *Römische Quartalschrift,* 1904, t. XVIII, p. 35, 38 et lettre de L. Duchesne, p. 39; L. Duchesne, dans *Mélanges d'archéol. et d'histoire,* 1914, t. XXIV, p. 349-351.

de Sainte-Agathe des Goths et les deux ordinations qu'il accomplit l'une en carême, l'autre au VII^e^ mois (il s'agit des quatre-temps de septembre) [1]. Et c'est tout. Mais il est évident que cette notice est fort incomplète au point de vue qui nous occupe, car nous savons par les lettres mêmes de saint Grégoire qu'il fit d'autres réformes liturgiques. Nous allons en donner le détail.

Il apporta à la messe une autre modification qu'il décrit lui-même en ces termes : *Orationem vero dominicam idcirco mox post precem dicimus, quia mos apostolorum fuit ut ad ipsam solummodo orationem oblationis hostiam consecrarent. Et valde mihi inconveniens visum est ut precem quam scholasticus composuerat super oblationem diceremus, et ipsam traditionem quam Redemptor noster composuit super ejus corpus et sanguinem non diceremus. Sed et dominica oratio apud græcos ab omni populo dicitur, apud nos vero a solo sacerdote.* Ep. IX, 12 (26) [2].

Au concile de Rome, en 595, il supprima le privilège des diacres qui jusqu'alors chantaient le graduel, pour le confier aux sous-diacres [3]. Les diacres se contenteraient de chanter l'évangile.

Il ordonna que l'*alleluia* fût chanté après le graduel à la messe, même en dehors du temps pascal. A l'origine on chantait l'*alleluia* seulement au jour de Pâques; au V^e^ siècle et jusqu'à saint Grégoire, on le chantait à toutes les messes du temps pascal. Saint Grégoire étendit cet usage à tous les dimanches et à toutes les fêtes de l'année; ce qui attira des récriminations. Grégoire se défendit en disant que l'Église romaine avait emprunté sous Damase, par l'intermédiaire de saint Jérôme, l'usage de chanter l'*alleluia* à la messe (ce qui ne repose malheureusement que sur un témoignage apocryphe). Lui l'étendit à toute l'année, mais il le supprima à partir de la septuagésime, tandis qu'en Espagne, à Milan, et dans certaines contrées de l'Italie (cf. *Regula S. Benedicti*), on conservait l'alleluia jusqu'au carême [4].

Il défendit aux sous-diacres de porter la chasuble quand ils vont à l'autel pour la messe [5].

Il ratifia la coutume de chanter le *Kyrie eleison* au commencement de la messe. Mais dès 529 le concile de Vaison constate cette coutume à Rome, can. 3 [6].

Au sujet de ces différentes modifications, il se défend dans sa fameuse lettre à Jean de Syracuse (ép. IX, 26) contre ceux qui se plaignaient que ces innovations eussent été empruntées par lui à Constantinople. Pourquoi, dit le pape, ne pas emprunter ce qui est bien, même des grecs? Du reste ce n'est pas un emprunt; c'est la reviviscence d'anciennes coutumes romaines. De plus, pour le *Pater*, il a laissé aux grecs l'usage de le faire réciter par tout le peuple; de même pour le *Kyrie* qui était récité par tous à Constantinople et que lui fait réciter alternativement. Enfin le *Christe eleison* n'était pas récité à Constantinople.

Nous savons de sources non moins autorisées qu'au milieu de grandes calamités, en 590, il organisa des processions dites litanies (*Litanies septiformes*). Il décrit lui-même l'ordre de la procession : Le clergé sortait de l'église des Saints-Cosme-et-Damien avec les prêtres de la VI^e^ région. Les abbés et les moines sortaient de l'église Saints-Gervais-et-Protais avec les prêtres de la IV^e^ région. Les abbesses et leurs communautés étaient rassemblées à l'église des Saints-Marcellin-et-Pierre, avec les prêtres de la première région; les enfants, dans l'église des Saints-Jean-et-Paul, avec les prêtres de la II^e^ région; les laïques, dans l'église de Saint-Étienne-le-Protomartyr, avec les prêtres de la VII^e^ région; les veuves dans l'église de Sainte-Euphémie, avec les prêtres de la V^e^ région; les femmes mariées, dans l'église de Saint-Clément avec les prêtres de la III^e^ région. Tout le cortège se réunissait à la basilique de Sainte-Marie où les supplications continuaient [7].

Jean Diacre lui attribue l'institution des stations : *stationes per basilicas vel beatorum martyrum cœmeteria, secundum quod hactenus plebs romana quasi eo vivente certatim discurrit, sollicitus ordinavit. Vita*, II, 18. Plusieurs des homélies de saint Grégoire furent prêchées dans les grandes basiliques où avaient lieu les stations.

Une formule de convocation pour ces solennités existe dans son registre et dut servir d'abord en 598 [8].

Nous voyons saint Grégoire en 591 ou 592 consacrer au culte catholique une église arienne bâtie par Ricimer dans le quartier de Suburre; il la dédia à sainte Agathe, dont le culte à Rome était déjà populaire [9]. On croit aussi que c'est à lui qu'est dû l'insertion du nom de la sainte au canon de la messe [10]. La notice du *Liber pontificalis* nous rappelait ce qu'il avait fait pour la basilique de Saint-Pierre. D'autres témoignages dans sa vie nous parlent de ses donations pour entretenir un luminaire à la basilique de Saint-Paul et de la restauration d'autres églises [11]. Mécontent de la négligence du clergé de l'église de Saint-Pancrace, il la confia à une communauté de moines [12].

Jean Diacre lui attribue aussi la fondation de la *Schola cantorum;* il ajoute que Grégoire présidait lui-même parfois les leçons et donnait le fouet aux enfants rebelles. Mais il semble que cette *schola* ou *orphanotrophium* est antérieure à saint Grégoire. Étant donné le zèle du pape pour la liturgie, il peut avoir introduit dans cette école des réformes et des améliorations [13]. Dom Martène croit que cette école comprenait, en outre, les enfants des sous-diacres et autres ministres inférieurs [14]. Les règlements que nous avons cités ci-dessus prouvent l'intérêt que le pape prenait à toutes ces questions.

On attribue à saint Grégoire la composition de certaines hymnes. Les bénédictins, après avoir rayé de la liste un bon nombre, lui laissent la paternité des huit suivantes : *Lucis creator optime, Primo dierum omnium, Nocte surgentes, Ecce jam noctis, Clarum decus jejunii, Audi benigne conditor, Magno salutis gaudio, Rex Christe, factor omnium.* Mais certains critiques contestent même l'authenticité de ces dernières [15].

Reste la grosse question de l'authenticité de l'antiphonaire et du sacramentaire. La première a été traitée déjà (voir ANTIPHONAIRE, t. I, 2^e^ part., col. 2443 sq.). Nous la résumerons en deux mots, car elle présente bien des analogies avec la question du *sacramentaire*

[1] *Liber pontificalis*, édit. Duchesne, t. I, p. 312. — [2] *P. L.*, t. LXXVII, col. 956, 957; Joh. Diac., l. II, n. 20, *P. L.*, t. LXXV, col. 94. — [3] Greg. I, *Reg.*, l. VIII, ép. LVII, dans *Monum. Germ. histor.*, *Epistol.*, t. I, pars 2, p. 363; *P. L.*, t. LXXV, col. 90. Cf. t. LXXVII, col. 1334 sq. — [4] Joh. Diac., l. II, n. 20, *P. L.*, t. LXXV, col. 94. — [5] *Ep.* IX, 26; Joh. Diac., l. II, n. 20; *P. L.*, t. LXXVII, col. 97 sq. — [6] Mansi, *Conc.*, t. VIII, col. 727, Paris, 1901. — [7] *P. L.*, t. LXXVII, col. 1329; cf. Grég. de Tours, *Hist. Franc.*, l. X, n. 1; Joh. Diac., *Vita*, l. I, 42, *P. L.*, t. LXXV, col. 81, etc. — [8] Jaffé, 1153, *ep. app.* 3. Ne pas confondre cette litanie avec la litanie extraordinaire de 590. Cf. Grég. de Tours, *Hist. Franc.*, X, 1, *P. L.*, t. LXXI, col. 529. — [9] Greg. *Dial.*, III, 30, *P. L.*, t. LXXVII, col. 288; *Ep.* IV. 19; *ib.* col. 688; *Liber pontif.*, t. I, p. 312. Joh. Diac, *Vita*, II, 31, 32; *P. L.*, t. LXXV, col. 98. — [10] Aldhelm, *De virgin.*, 42. *P. L.*, t. LXXXIX, col. 142. — [11] Greg., *Ep.* l. XIV, 14; *Ep.* IX, 124-127; *P. L.*, t. LXXVII, col. 1309, 1057, 1061, etc.; cf. Joh. Diac., *Vita*, IV, 68, *P. L.*, t. LXXV, col. 221. — [12] Grég., *Ep.*, IV, 18; *P. L.*, t. LXXVII, col. 687. — [13] Dudden, *Gregory the Great*, London, 1905, p. 275. — [14] *De antiq. Eccl. rit.*, IV, v. 15, Bassano, 1788. — [15] Gevaert, *Les origines du chant liturgique*, p. 18

dont nous avons à nous occuper ici. On ne peut prouver l'authenticité de l'antiphonaire par des témoignages directs et contemporains. Mais la tradition qui le lui attribue est fondée sur des témoignages sérieux [1].

Quant à l'authenticité du sacramentaire, elle va faire l'objet du présent article. Dès maintenant nous pouvons dire que saint Grégoire est considéré dans l'antiquité comme l'auteur d'un sacramentaire qui n'est pas le gélasien.

Ce sacramentaire dit grégorien se présente comme une sorte de refonte et d'abrégé du gélasien, et qui est moins une création nouvelle que l'adaptation de l'ancien sacramentaire de l'Église romaine aux conditions liturgiques de ce temps (fin du VI[e] siècle).

II. Les manuscrits du sacramentaire grégorien. — Les principaux manuscrits grégoriens ont été décrits dans l'ouvrage de Delisle, *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, Paris, 1886, qui fait époque dans l'histoire de la liturgie. Il faut bien remarquer cependant que Delisle, comme il nous en avertit lui-même, n'aborde pas l'examen des caractères propres aux liturgies des différents siècles et des différents pays [2]. En un mot son mémoire, qui a rendu de si grands services à l'étude de la liturgie, est moins liturgique que paléographique [3]. Avant la publication de ce mémoire, Delisle avait écrit plusieurs notices sur des sacramentaires qui complètent son ouvrage [4].

Le travail d'Ebner, qui a repris l'étude de Delisle pour les manuscrits d'Italie, n'a pas moins d'importance pour les manuscrits grégoriens [5]. Les caractères liturgiques des différents manuscrits sont même indiqués avec beaucoup plus de précision et de détail que dans le mémoire de Delisle. Hugo Ehrensperger a entrepris un dépouillement analogue pour les manuscrits liturgiques du Vatican [6]. Il faut donner aussi la plus grande importance au mémoire de Bishop sur quelques manuscrits anciens du grégorien [7]. Bien d'autres travaux de détail ont été composés sur des manuscrits de sacramentaires grégoriens dont les principaux seront cités au cours de cet article [8].

Il résulte de ces études que le nombre des sacramentaires grégoriens manuscrits est considérable. Le missel grégorien ayant été adopté, sous une forme ou sous une autre, depuis le IX[e] siècle, dans tous les pays latins, il n'est pas d'église, pas d'abbaye qui n'ait eu son sacramentaire grégorien, et souvent en plusieurs exemplaires. Tous du reste n'ont pas la même importance, et nous ne citerons ici que ceux qui, à cause de leur antiquité ou de quelque particularité liturgique, méritent d'attirer l'attention et devront servir de base à une édition vraiment sérieuse du sacramentaire grégorien.

Le palimpseste du Mont Cassin. — Sous le titre *Un missel grégorien ancien*, Dom Wilmart nous a fait connaître l'unique représentant jusqu'ici connu du sacramentaire grégorien antérieur à Hadrien [9]. Le *Codex cassinensis 271* (al. 348) semble du XI[e] siècle. La première écriture, attribuée par le catalogue au VII[e] siècle, peut être classée avec plus de précision entre 650 et 750, peut-être 675-725. Le texte a dû être composé à Rome vers 700 et transporté au Mont Cassin vers 717-741 par Pétronax. Il fut gratté au milieu du XI[e] siècle pour permettre d'écrire le texte des dialogues de saint Grégoire. Les sept fragments de *missale plenum* qu'il contient ont été soigneusement décrits par Dom Wilmart. L'accord avec le *Reginensis* de Muratori est parfait et augmentera d'autant la valeur de ce dernier manuscrit. Le canon concorde avec celui du groupe *Camera. Regin. Ottob.*, étudié par Bishop.

Ces fragments présentent une forme plus voisine de l'original grégorien à la fois plus complète et plus cohérente que l'exemplaire envoyé par Hadrien. Ils sont les témoins de la liturgie grégorienne pendant la seconde moitié du VII[e] siècle, c'est-à-dire un demi-siècle environ après saint Grégoire. D'où leur importance dans l'histoire du sacramentaire grégorien [10].

Codex Reginæ 337. — Ce manuscrit d'une calligraphie remarquable, et l'un des beaux spécimens de l'époque carolingienne, a été écrit en France, mais on n'a pas pu encore fixer son lieu d'origine. Muratori lui a donné à tort le n. 335, ce qui a fait croire qu'il était perdu. Vezzozi avait deux fois relevé cette erreur. Elle l'a été encore par Giorgi et récemment par Wilson [11]. C'est un des deux manuscrits dont Muratori s'est servi pour son édition du grégorien. C'est par suite de cette erreur de numérotation qu'on l'a cru perdu et que Delisle ne le mentionne pas dans sa collection de sacramentaires.

Le sacramentaire de l'abbaye de Marmoutier. — Ce manuscrit, ms. *19 bis* du séminaire d'Autun, est l'un des plus précieux représentants de l'art carolingien de la belle époque. Delisle n'hésite pas à l'attribuer à Rainaud, abbé de Marmoutier, vers 844. Il a été souvent étudié [12]. Transféré plus tard à Autun, il fut adapté à l'usage liturgique de cette église. C'est un des meilleurs représentants français du grégorien. La préface *Hucusque* est donnée en tête de la seconde partie (fol. 92). Au fol. 142 le recueil des préfaces est précédé de cette note : *Hæc studiose perscripta secuntur præfationes in dominicis et diebus festis feriisque vel in sollemnitatibus sanctorum sive in ceteris ecclesiasticis canendæ officiis. Quas si prudenter lector diligenter sollicite curioseque inspexerit, suis in locis ordinatas atque correctas perfacile invenire poterit.*

L'Ottobonianus 313. — Le ms. *313* du fonds Ottoboni au Vatican a, comme le *Reginæ 337*, servi à l'édition de Muratori. Delisle le date de la seconde moitié du IX[e] siècle [13]. La présence dans ce manuscrit de quelques feuillets du martyrologe de Bède, les mentions nécrologiques et les listes de fidèles de l'église de Paris ajoutées en marge, suffiraient, en dehors du sacramentaire, à lui assurer une valeur de premier ordre [14]. Le sacramentaire, qui est de très bonne note,

[1] Voyez surtout l'article de Dom Morin que nous citons dans la bibliographie. Dudden ne fait guère que suivre ici Duchesne, *op. cit.*, t. I, p. 264, 273. — [2] *Mémoire*, p. 58. — [3] Voir l'article de Dom Wilmart, Delisle, t. IV, col. 515 sq., et spécialement col. 525, qui a très bien relevé le mérite de ce mémoire. — [4] Cf. Dom Wilmart, *op. cit.*, col. 526. — [5] *Quellen und Forschungen zur Geschichte und Kunstgeschichte des Missale romanum im Mittelalter. Iter italicum*, von Ad. Ebner, Freiburg i. Brisgau, 1896, 8°. — [6] *Libri liturgici Bibliothecæ apostolicæ vaticanæ digessit Hugo Ehrensperger*, Friburgi Brisgoviæ, 1897, in-4°, notamment p. 385 sq., pour les sacramentaires. — [7] *On some early manuscripts of the Gregorianum*, dans *Liturgica historica*, Oxford, 1918, p. 62-76. — [8] Une liste des missels grégoriens publiés est donnée par Dom Wilmart, *Le génie du rit romain*, Paris, 1920, p. 98, 99. Voir aussi le § éditions. — [9] *Revue bénédictine*, 1909, t. XXVI, p. 281-300. — [10] La valeur de cette découverte, reconnue par Ed. Bishop, a été contestée récemment par Hans Lietzmann au cours de son livre *Petrus und Paulus in Rom*, Bonn, 1915. Mais dans sa préface, après examen de photographies envoyées par Mercati, il semble reconnaître l'antiquité et la valeur des fragments. Cette sorte de contradiction entre sa préface et le texte du livre méritait d'être relevée, pour prévenir des erreurs possibles en une matière si délicate. — [11] Wilson, *The gregorian sacramentary*, p. XXVIII. — — [12] Par Delisle dans la *Gazette archéologique*, 1884, p. 153-163, et dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXII, part. 1, p. 37, enfin dans son *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, p. 96; par le comte de Bastard, *op. cit.*, etc. — [13] Delisle, *op. cit.*, p. 149-150, et 372-374. Muratori en donne un fac-simile *Liturgia romana vetus*, t. I, p. 72. Cf. aussi la notice de *La bibliothèque de l'École des Chartes*, 1876, t. XXXVII, p. 483, et Wilson, *op. cit.*, p. XXVIII-XXXVII. — [14] Ces listes sont données par Delisle, *op. cit.*, p. 372-374.

contient, selon l'ordre de celui de Pamélius, la partie envoyée par le pape Hadrien, la préface *Hucusque*, le recueil de préfaces et de bénédictions, et un autre supplément de messes et de prières. Le manuscrit a été écrit dans les environs de Paris.

Sacramentaire de l'abbaye de Marmoutier, approprié à l'usage de l'Église d'Autun. Mss. 19 bis du séminaire d'Autun. — Comme l'indique le titre, fol. v v°, c'est un manuscrit du sacramentaire grégorien, *Liber sacramentorum a sancto Gregorio papa editus*. Ce manuscrit, célèbre par ses miniatures, a été très étudié [1].

Sacramentaire de l'église de Metz. Ms. latin 9428 de la Bibliothèque nationale. — Ce magnifique sacramentaire, dit sacramentaire de Drogon, fils de Charlemagne, qui occupa le siège de Metz de 826 à 855, et exécuté pour lui, est l'une des merveilles de la paléographie et de l'art calligraphique carolingien. Grandes capitales romaines, pages entières en capitales d'or, d'autres en onciales d'or, grandes lettres fleuronnées, grandes initiales avec de petits tableaux « dessinés avec beaucoup d'aisance et de goût dont le style rappelle celui des illustrations du fameux psautier d'Utrecht, tout concourt à donner à ce manuscrit un rang à part dans les collections de l'art français. » Le double catalogue des évêques de Metz qui se lit à la fin du volume lui donne un nouveau prix.

Il faut bien dire que sa valeur liturgique n'est pas de premier ordre, car il ne contient que les oraisons et les préfaces des principales fêtes de l'année [2].

Sacramentaire de l'abbaye de Saint-Denis. Ms. latin 2290 de la Bibliothèque nationale. — Ce sacramentaire, du milieu du IXe siècle, n'est pas inférieur à celui de Metz pour l'exécution. La matière liturgique y est distribuée ainsi :

fol. 1. Un calendrier.
fol. 7. Le texte grec du *Gloria in excelsis* et du *Credo*, en lettres latines;
fol. 8. Les litanies des saints;
fol. 9. Les prières d'ordination;
fol. 17. La préface et le canon;
fol. 23. Oraisons des messes des principales fêtes, commençant à la veille de Noël;
fol. 90. Les oraisons des communs;
fol. 94. Les oraisons des messes des dimanches;
fol. 104. Oraisons, messes et cérémonies diverses;
fol. 169. Un recueil de bénédictions [3].

Premier sacramentaire de l'église de Saint-Thierry, primitivement à l'usage de l'église de Noyon. — Ce manuscrit conservé dans la bibliothèque de Reims, ms. *320-272*, est de la seconde moitié du IXe siècle. Il est remarquable par sa calligraphie et son enluminure. Silvestre et Madden en ont donné des reproductions [4]. Les bénédictins s'en sont servis pour leur édition du sacramentaire de saint Grégoire [5]. La description liturgique en a été donnée par Delisle [6].

Second sacramentaire de l'abbaye de Saint-Thierry de Reims. — Ce manuscrit conservé, comme le précédent, à la bibliothèque de Reims, ms. *418-452*, n'est pas moins intéressant que le précédent dont il dérive, au moins en partie; ses particularités liturgiques ont été données par Delisle [7].

Manuscrit de Cambrai n° 164. — Ce manuscrit (bibliothèque de Cambrai, n° *159*, et maintenant *164*) contient le *Gregorianum* sans le supplément d'Alcuin Il fut écrit par ordre d'Hildoard, évêque de Cambrai, vers 811 ou 812. Cette absence du supplément et les nombreuses erreurs du texte ont fait supposer que ce manuscrit est un représentant de cette classe de sacramentaires dérivés de l'exemplaire envoyé par Hadrien à Charlemagne, et conséquemment antérieur à la révision d'Alcuin ou tout au moins indépendant de cette révision. Cela lui donnerait une grande importance au point de vue de la tradition grégorienne. Delisle n'a pu que lui donner une mention très sommaire dans sa collection, l'ayant connu trop tard [8]. La description d'Ebner, qui n'a pas vu le manuscrit et qui semble suivre Delisle, n'est pas non plus très exacte [9]. Edmond Bishop, qui lui attribuait une valeur de premier ordre, l'a étudié et décrit à son tour et d'une façon beaucoup plus complète [10]. Wilson, qui le décrit aussi, en a relevé les variantes dans son édition du sacramentaire grégorien [11].

Le manuscrit de Cambrai a été édité récemment par Hans Lietzmann qui, lui aussi, donne à ce sacramentaire une importance capitale et veut y voir une copie directe faite sur l'exemplaire même envoyé par Hadrien à Charlemagne, d'où le titre : *Das Sacramentarium gregorianum nach dem Aachener Urexemplar*, Münster in Westf., 1921 [12]. Mais l'importance donnée à ce manuscrit semble aujourd'hui bien exagérée.

Sacramentaire de l'abbaye de Nonantola. — Ce sacramentaire, offert à l'abbaye de Nonantola par Jean, évêque d'Arezzo, et maintenant à la Bibliothèque nationale de Paris, ms. latin *2292*, paraît dater de la deuxième moitié du IXe siècle. Il est remarquable aussi pour sa calligraphie. Comme il ne contient pas le supplément carolingien, Bishop le rapproche de celui de Cambrai, et lui attribue une haute valeur. Il présente en tout cas, et quoi qu'en dise Delisle, des caractères liturgiques spéciaux [13].

Sacramentaire de Monza. — L'église de Monza possède un certain nombre de sacramentaires et de missels du IXe au XIe siècle qui sont du plus haut intérêt. Delisle cite en particulier sept sacramentaires qui doivent surtout attirer l'attention. Malheureusement il n'a pas pu les voir et se borne à une simple énumération [14]. Ebner en a donné une description plus étendue; mais il est évident qu'ils devraient être examinés de très près pour une édition du grégorien, d'autant que, pour quelques-uns d'entre eux au moins, on peut dire que sans doute ils n'ont pas été contaminés par des additions ou modifications postérieures, comme c'est le cas pour les sacramentaires francs [15].

La manuscrit de Padoue, Biblioteca capitolare D. 47, contient, en même temps qu'un martyrologe, un sacramentaire grégorien du temps de Lothaire, qui peut être considéré comme l'un des plus anciens et des plus

[1] En dehors de la notice dans son *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, p. 96-100, Delisle l'a encore étudié dans un article : *Le sacramentaire d'Autun*, dans la *Gazette archéologique*, année 1884, p. 153-163, et dans son *Mémoire sur l'école calligraphique de Tours au IXe siècle*, dans les *Mémoires de l'Ac. des Inscriptions*, t. XXXII, I, 37. — [2] La liste des évêques de Metz a été publiée plusieurs fois, notamment par Meurisse, *Histoire des évêques de Metz;* par Dom Calmet, *Histoire de Lorraine;* par Holder-Egger, *Monumenta Germaniæ;* par Dümmler, *Poetæ ævi carol.*, et enfin par Mgr Duchesne, *Fastes épiscopaux*. Le P. Cahier, le comte de Bastard, Labarte, Rohault de Fleury ont publié des reproductions ou des études sur la calligraphie du manuscrit. Voir la description L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. III, p. 262, planche XXIX, et *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, p. 100-102. — [3] Cf. Delisle, *Mémoire*, p. 102. — [4] J.-B. Silvestre, *Paléographie universelle*, Paris, 1839-1841, Madden, *Universal palæography*, t. II, p. 622. — [5] Sancti Gregorii *opera omnia*, t. III, p. V, Paris, 1705, in-fol. — [6] Delisle, *op. cit.*, p. 116. — [7] *Mémoire sur d'anciens manuscrits*, p. 285. — [8] Delisle, *op. cit.*, p. 400. — [9] Ebner, *Iter italicum*, p. 383. — [10] *Some early manuscripts of the gregorianum* dans le *Journal of theological studies*, t. IV, p. 414-416, et dans *Liturgica historica*, p. 64 sq. — [11] *The gregorian sacramentary under Charles the Great*, London, 1915. — [12] Cf. aussi Hans Lietzmann, *Petrus u. Paulus in Rom, liturgische u. archäologische Studien*, Bonn, 1915, qui revient sur la même question. — [13] Description dans Delisle, *op. cit.*, p. 126-128; cf. Bishop, *Liturgica historica*, p. 63, 73 et 74. — [14] *Mémoire*, p. 197-199. — [15] Ebner, *op. cit.*, p. 105-112.

importants, au dire d'Ebner [1]. C'est un des beaux exemplaires de la calligraphie carolingienne. Delisle ne le connaissait pas. C'est un de ceux que l'on devra étudier spécialement pour une édition du grégorien.

Premier sacramentaire de Corbie. — Ce sacramentaire (ms. latin *12050* de la Bibliothèque nationale), de la seconde moitié du IXe siècle, est aussi du plus grand intérêt pour l'histoire de la calligraphie et de l'enluminure carolingiennes [2]. Il fut écrit sur l'ordre de Rodrade ainsi que l'indique une inscription dans le volume. C'est un des manuscrits dont Ménard s'est servi pour son édition du sacramentaire [3].

Second sacramentaire de Corbie. — Ce sacramentaire, appelé quelquefois Missel de saint Éloi (ms. latin *12051* de la Bibliothèque nationale), du Xe siècle, est aussi fameux dans l'histoire de la paléographie [4]. C'est l'un des manuscrits dont Ménard s'est servi et auquel il a accordé du reste une antiquité et une autorité exagérées [5].

Sacramentaires de Nevers. — Le premier sacramentaire de Nevers, mss. *2991* et *2992* du fonds Harléien au Musée britannique, paraît dater du Xe siècle. Il a été analysé par Mgr Crosnier dans ses *Études sur la liturgie nivernaise* [6]

Le second, ms. latin *1733* de la Bibliothèque nationale, a été exécuté pour Hugues le Grand qui occupa le siège de Nevers de 1011 ou 1013 à 1065. Il a été souvent étudié pour ses riches enluminures [7]. Son intérêt liturgique a été mis en relief par Mgr Crosnier [8]. La Société nivernaise en a publié une édition : *Sacramentarium ad usum Ecclesiæ nivernensis*, Nevers, 1874, in-4°, de XLVI-405 p.

Sacramentarium triplex. — Ce sacramentaire, que nous avons décrit dans l'article GÉLASIEN (col. 753), contient, avec le gélasien et l'ambrosien, une copie du grégorien. Sur le texte de Gerbert qui a reproduit ce manuscrit, il faut faire les mêmes observations que sur celui du gélasien. Cf. Delisle, *op. cit.*, p. 83.

Sacramentaire de l'église du Mans. — Ce sacramentaire, mss. *77* de la bibliothèque du Mans, de la seconde moitié du IXe siècle, a conservé l'ordre ancien d'Alcuin et contient la préface *Hucusque* au fol. 105. Moins remarquable que les précédents pour la calligraphie, il est de bonne note pour la partie liturgique [9].

Manuscrit de l'abbaye de Saint-Remy de Reims. — Parmi les manuscrits dont Hugues Ménard s'est servi pour son édition, se trouve un sacramentaire que l'on croit avoir péri dans l'incendie de 1774. Le chanoine U. Chevalier l'a reproduit d'après une copie de Voisin. Voir ce que nous en avons dit à propos des manuscrits gélasiens, car il présente de nombreux caractères gélasiens (cf. col. 754)[10].

Le manuscrit d'Aurillac. — Ce manuscrit, aujourd'hui dans la bibliothèque du monastère de Silos en Espagne, n'est connu jusqu'ici que par la notice publiée par Dom Plaine[11] et par celle de Boudet [12]. Il semble avoir été écrit vers la fin du Xe siècle pour l'abbaye de Saint-Pierre d'Aurillac, et, d'après la description donnée, appartenir au type des grégoriens français. Quelques usages sont gallicans; Dom Plaine y relève aussi un certain nombre de formules, un dixième au maximum, qui ne sont ni dans le grégorien, ni dans le gélasien, ni dans le léonien et qu'il croit d'origine gallicane, ce dont il s'autorise pour lui donner le titre de romano-gallican. Le calendrier est basé sur le calendrier grégorien du IXe siècle avec un certain nombre de fêtes locales qui permettent de l'identifier. Dom Plaine en a donné le relevé.

Le Codex Arnstein du séminaire de Mayence. — Ce palimpseste *Liber ecclesiæ sancti Nicolai in Arnstein*, au séminaire de Mayence depuis 1894, vient d'être édité par le P. Alban Dold : *Ein vorhadrianisches gregorianisches Palimpsest Sakramentar in gold-unzialschrift*, 1919, Beuron et Leipzig, *Texte u. Arbeiten herausg. durch die Erzabtei Beuron.* C'est un *codex aureus* de la première moitié du VIIIe siècle au dire de l'éditeur, et d'origine anglo-saxonne. Au point de vue qui nous occupe, Dold, comme l'indique son titre, croit que ce palimpseste représente le sacramentaire grégorien antérieur à Hadrien. Ce serait donc un autre représentant de la famille qui n'était jusqu'ici connue que par le palimpseste du Mont Cassin. Malheureusement cette hypothèse n'est pas soutenable et nous n'avons ici que des fragments de la famille bien connue des Grégoriens d'Hadrien. Néanmoins ces fragments sont anciens et intéressants et il faut être reconnaissant à Dom Dold de les avoir édités avec tant de soin[13]. La rubrique $\overline{\text{FRM}}$ $\overline{\text{INM}}$ $\overline{\text{APM}}$, interprétée par Manser : *fratrum jejunium apostolicum* et qui serait importante pour déterminer la date du sacramentaire, ne serait d'après Mohlberg que l'abrégé de *Per Dominum nostrum Jesum Christum*, etc.

Manuscrit de la cathédrale de Cologne. — Ce manuscrit, mss. *88*, appelé sacramentaire de l'abbé Grimoldus, est un des plus connus parmi les grégoriens, non par son antiquité, mais parce que la fameuse préface *Hucusque*, et par suite la composition du sacramentaire avec son supplément, est attribuée par quelques liturgistes à cet abbé. Pamelius, qui s'est servi de ce manuscrit pour son édition, a publié d'après lui la préface *Hucusque*. C'est aussi le texte qu'a suivi Dümmler[14] et après lui l'éditeur des *Monumenta Germaniæ*[15]. Cette attribution à Grimoldus a égaré à leur suite un certain nombre de critiques. Mais Delisle remarquait déjà sagement que le témoignage du copiste du manuscrit de Cologne n'est pas suffisant pour reconnaître en lui l'auteur de ce morceau. Depuis, Ed. Bishop a démontré d'une façon très claire que l'auteur de la préface ne peut être qu'Alcuin [16].

[1] *Op. cit.*, p. 122-130. Vittorio Lazarini en a donné aussi une description : *Un sacramentario del tempo dell' imperatore Lotario*, Padova, 1909, 15 p. — [2] Des fac-similés en ont été donnés par Mabillon dans le *De re diplomatica*, p. 363; dans le *Nouveau traité de diplomatique*, t. III, p. 133, 192, 350 et 351; par Delisle dans *Le Cabinet des manuscrits*, pl. XXVII, n. 2; par le comte de Bastard, dans *Les peintures et ornements des manuscrits*, pl. CLXXXIX et CXL. Pour le contenu liturgique, cf. Delisle, *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, p. 122 sq. — [3] Ménard, cf. *P. L.*, t. LXXVIII. Sur ce manuscrit et les manuscrits liturgiques de Corbie, cf. CORBIE, t. III, col. 2940 sq. — [4] Cf. *Nouveau traité de diplomatique*, t. III, p. 121, 130, 131, 132, 142, etc. — [5] Cf. Delisle, *op. cit.*, p. 175 sq. — [6] Nevers, 1868, p. 45-70. — [7] Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. III, p. 276; *Histoire littéraire de la France*, t. XXIX, p. 431; Comte de Bastard, *Peint. et ornem. des man.*, pl. CCXXIX. — [8] *Études sur la liturgie nivernaise*, Nev., 1868, in-8°, p. 3-10, 31-42, 70-104. — [9] Pour la description liturgique, cf. Delisle, *op. cit.*, p. 140 sq. — [10] U. Chevalier, *Bibl. lit.*, t. VII, Paris, 1900, p. VI sq. et 305-357; cf. aussi Delisle, *op. cit.*, p. 87-89; Ad. Ebner, *Quellen u. Forschungen*, p. 380 et 454.

— [11] *Le Sacramentaire romano-gallican inédit de Saint-Pierre d'Aurillac*, dans les *Lettres chrétiennes*, t. III, 1881-1882, p. 427-437. — [12] M. Boudet, *Un sacramentaire romano-gallican inédit du monastère d'Aurillac*, dans *Revue de la Haute-Auvergne*, 1902, p. 220-224. — [13] Sur ce manuscrit, cf. Manser, dans *Revue bénédictine*, 1911, t. XXVIII, p. 94; et Mohlberg, dans *Theologische Revue*, 1919, t. XVIII, p. 210 sq. Lietzman, comme Mohlberg, tient ce manuscrit pour carolingien, *Das Sacram. Gregor. nach den Aachener Urexemplar*, Munster i. Westf., 1921, cf. p. XXVI. [14] *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. VI, p. 124. — [15] *Monumenta Germaniæ, Epistolarum*, t. V, pars post., *Epist. Karolini ævi*, t. III, p. 579-580, Berolini, 1899. — [16] Delisle, *op. cit.*, p. 257-259. Et plus loin, § VI. L'auteur de la préface, Martin Rule, *The liturgical libellus of Alcuin*, dans *Athenæum*, n. 3989, 9 avril 1904, p. 464, essaie de démontrer par son procédé habituel que le sacramentaire de Cologne représente le mieux le *Libellus* d'Alcuin, et laisse supposer un prototype qu'Alcuin a dû modifier par voie de suppressions et d'additions. Mais ce système fait une trop large part à l'hypothèse.

Nous n'avons mentionné que les principaux manuscrits grégoriens connus. Mais on trouvera parmi eux des représentants des principaux groupes. Ces groupes peuvent se réduire à trois.

Nous mettons à part le palimpseste du Mont Cassin, seul représentant connu du grégorien primitif, antérieur à Hadrien.

Un premier groupe est représenté par deux manuscrits, celui de Cambrai et celui de Nonantola.

Un autre groupe important est formé par les manuscrits du IXe et du Xe siècle qui contiennent la copie de l'exemplaire envoyé par Hadrien à Charlemagne, suivi de la *præfatiuncula*, et d'un ou plusieurs suppléments que nous attribuerons dès maintenant à Alcuin.

Enfin un troisième groupe est formé par les sacramentaires où la *præfatiuncula* a été retranchée, et où l'on a amalgamé les suppléments d'Alcuin avec la première partie, de façon à ne rien conserver de la distinction si soigneusement établie par Alcuin. Ces manuscrits, beaucoup plus nombreux, ont une valeur inférieure à ceux des deux premiers groupes [1].

III. Les éditions. — En énumérant les principaux manuscrits du grégorien, nous avons dû citer quelques-unes des éditions qui en ont été données. Mais ce sujet demande à être traité à part.

Pamelius. — Pamelius (Jacques de Pamèle) fut le premier à éditer le sacramentaire grégorien. Cette édition a trouvé place dans le tome II de son *Liturgicon* publié en 1571 et réédité en 1609, 1610, 1675 [2]. Elle a joui longtemps d'un grand crédit. Son texte fut réédité une première fois dans les œuvres de saint Grégoire à Rome, une seconde fois dans l'édition de Pierre Gussanville à Paris, et encore dans celle de Denis de Sainte-Marthe. Tommasi lui-même s'en est largement servi dans une première édition du sacramentaire grégorien (voir col. 1786). Probst en fait encore grand cas [3]. Il faut reconnaître pourtant qu'elle a de graves défauts. Pamelius a suivi comme principale source un manuscrit de Cologne (probablement le n. *137* de la bibliothèque du chapitre) qu'il croyait antérieur à 833 mais qui est de la fin du IXe siècle. Il se servit aussi probablement du n. *88* de la même bibliothèque qui est plus tardif encore, et du manuscrit de Gand et d'Utrecht. Mais il est impossible d'après sa préface de savoir de quelle méthode il s'est inspiré. La découverte récente du manuscrit de Blandin, qu'il était censé avoir suivi dans son édition de l'antiphonaire grégorien, a montré de quelle façon fantaisiste Pamelius se servait d'un texte et a singulièrement diminué son autorité comme éditeur [4]. L'avantage de son édition est qu'il a édité à sa place la *Præfatiuncula*, qu'il attribue du reste à tort à Grimoldus, ainsi que la seconde partie du sacramentaire [5].

Georgi. — Georgi, dans sa *Liturgia romani pontificis* (Rome, 3 vol. in-4°, 1731-1744), a édité au t. III un manuscrit du XIe siècle de la bibliothèque du cardinal Gentili, manuscrit incomplet et sans grande valeur au dire de Vezzozi, *Thomasii opera*, t. V, p. VIII-IX.

Tommasi. — Le cardinal Tommasi avait donné une première édition du sacramentaire de saint Grégoire, à Rome, en 1641, sous le nom de Cari et avec ce titre : *Antiqui libri missarum romanæ Ecclesiæ.* Il y suivait l'édition de Pamelius à laquelle il attribuait un grand crédit [6]. Il donna plus tard une édition du sacramentaire collationné avec un manuscrit de l'Angelica, un graduel de Modène, un antiphonaire de Chartres, un de Saint-Gall, un missel imprimé de Lyon, un missel de la Vallicelliane, un antiphonaire de la même bibliothèque, un sacramentaire Ottobono-Vaticanus, un missel de Sirlet, et plusieurs autres manuscrits du Vatican [7].

Cette édition, remarquable, comme toutes celles du célèbre cardinal, par le soin qu'il y apporta, le choix des manuscrits et la science liturgique des notes qui suivent le texte, a été réimprimée et revue par Vezzozi dans le tome I des œuvres du cardinal Tommasi; elle conserve aujourd'hui encore toute sa valeur. *J. M. Thomasii opera omnia*, Romæ, 1750, t. V.

A la suite du sacramentaire grégorien proprement dit on trouve des additions qui sont souvent tirées du manuscrit de l'Angelica et qui sont gélasiennes; puie un appendice tiré d'autres manuscrits, le graduel ds Modène, l'antiphonaire de Chartres et un antiphonaire du Mont Cassin. Il préparait une autre édition basée sur deux manuscrits carolingiens, ceux probablement dont se servit Muratori [8].

Rocca. — Son édition, donnée d'abord en 1593 dans l'édition des œuvres de saint Grégoire, a été imprimée à part en 1595. Son texte est dérivé d'un manuscrit du Vatican de la fin du Xe siècle, *Vat. lat. 3806*, écrit probablement à Fulda.

Menard. — L'édition de Dom Hugues Menard, parue en 1642, fut donnée ensuite, comme celle de Rocca, dans l'édition des œuvres de saint Grégoire, 1705. C'est elle qui a été reproduite dans *P. L.*, t. CLXXVIII. Les notes ont une certaine valeur, mais l'édition elle-même est très défectueuse. Il suit un sacramentaire dit de Saint-Éloi, de l'abbaye de Corbie, ms. lat. *12051* de la Bibliothèque nationale; il suppose que ce manuscrit est antérieur à l'an 800, mais il est d'après Delisle du Xe siècle (p. 178). Il se sert d'un autre manuscrit de Corbie, *Codex Bodradi*, ms. lat. *12050* de la Bibliothèque nationale. Il suppose que la préface *Hucusque* est de Rodrade, ce qui est aujourd'hui insoutenable.

Muratori. — Muratori, dans sa *Liturgia romana vetus*, 1748, aidé par Bianchini, s'est servi de deux manuscrits du Vatican, *Reginæ 337* du Vatican, et *Ottoboni 313*. Tous deux sont probablement antérieurs à 850. Muratori a suivi tantôt l'un tantôt l'autre de ces manuscrits; le plus fâcheux, c'est une erreur attribuable probablement à une distraction de l'éditeur dans l'ordre des messes. Le contenu des colonne 241-272 de son édition doit être transporté après la colonne 138. Puis le contenu des colonnes 357-361 devrait venir après colonne 6. La préface *Hucusque* est donnée en note col. 272 et n'est du reste pas à sa vraie place. Muratori ne paraît pas avoir saisi l'importance capitale de cette préface. C'est Edmond Bishop, croyons-nous, qui a relevé le premier cette erreur de pagination si fâcheuse dans Muratori [9].

Gerbert. — Le grégorien dans le *Triplex* de Gerbert prend place à côté du gélasien et de l'ambrosien. Mais nous avons vu à propos du gélasien que cette édition porte des marques trop nombreuses de précipitation ou de négligence, col. 753.

[1] Sur le groupement des grégoriens, cf. Bishop, *Liturgica historica*, p. 63, et Ebner, *op. cit.*, p. 380-394. — [2] *Liturgicon Ecclesiæ latinæ*, Coloniæ Agrippinæ, 1571, t. II, p. 177 sq. — [3] Probst, *Die ältesten römischen Sacramentarien*, Munster, 1892, p. 303-304. — [4] C'est Dom Peillon qui a découvert ce manuscrit à la bibliothèque de Bruxelles, sous le n. 10 127 - 10 144. Il semble provenir d'une église des environs de Blandin, et fut écrit vers 800. Il résulte de cette étude que l'édition de l'antiphonaire est fautive. Wilson, qui ne semble pas connaître l'étude de Dom Peillon, ne juge pas moins sévèrement l'édition de Pamélius. L'article de Dom Peillon, *L'antiphonaire de Pamelius*, a paru dans la *Revue bénédictine*, 1912, t. XXIX, p. 411 sq. — [5] *Liturgicon Ecclesiæ latinæ*, t. II, p. 388 sq. — [6] *Thomasii opera*, édit. Vezzozi, t. I, p. III. — [7] *Opera*, t. V, p. XXXV. — [8] Cf. *Opera*, t. VI, p. V, et sa lettre à Shenk, 25 septembre 1692, *ibid.*, t. IV, p. LI. — [9] *Book of Cerne*, p. 237-238. Depuis, elle a été aussi relevée par Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 122, et Wilson, *The gregorian sacramentary*, p. XX.

Wilson. — La dernière édition, et jusqu'ici la meilleure, est celle de H. A. Wilson, publiée en 1915 [1]. Le titre que nous citons en note indique bien que l'auteur n'a pas la prétention de nous donner une édition définitive du grégorien, mais une édition du grégorien telle qu'elle existait au IXe siècle, et d'après les trois manuscrits qu'il considère comme les plus importants, le manuscrit *164* de Cambrai, le *Reginensis 337* et l'*Ottobonianus 313*. A ce point de vue son édition peut être considérée comme un excellent instrument de travail. Le *Reginensis* forme la base; les variantes des deux autres codices sont données en note. La *præfatiuncula* est donnée à sa place après le grégorien d'Hadrien. Les préfaces et les bénédictions du *Reginensis* et de l'*Ottobonianus* sont données en entier à la suite; les autres additions sont aussi indiquées. Les *indices* et notes sont telles qu'on pouvait les attendre de l'éditeur du sacramentaire gélasien, du Pontifical de Magdalen College, du Benedictional, et du Missel de Robert de Jumièges, de l'Index classifié, et autres travaux liturgiques.

Migne. — L'édition de la Patrologie latine de Migne, au t. LXXVIII, n'est que celle de Ménard agrémentée de nombreuses fautes d'impression.

Antres éditions. — Alban Dold a édité un prétendu grégorien antérieur à celui d'Hadrien. Voir plus haut, col. 1784.

Hans Lietzmann de son côté éditait le manuscrit de Cambrai sous ce titre prétentieux : *Das Sacramentarium gregoriarum nach dem Aachener Urexemplar*, Munster in Westf., 1921, in-8°, dans *Liturgiegeschichtliche Quellen*. Voir ci-dessus, col. 1782.

En dehors de ces éditions principales, voici une liste d'éditions de missels grégoriens Xe, XIe et XIIe siècle, qui méritent une mention :

Missel de Fulda (Xe s.), édit. Richter-Schoenfelder, 1912;

Missel d'Exeter (Xe s.), édit. Warren, 1883;

Missel de Winchester (XIe s.), édit. Wilson, 1896;

Missel de Cantorbéry (XIe s.), édit. Rule, 1896;

Missel de Latran (XIIe s.), édit. Azevedo, 1754;

Missel de Salisbury (XIIIe s.), édit. Legg, 1916;

Missel de Drummond (XIIIe s.), édit. Forbes, 1882;

Missel de Westminster (XIVe s.), édit. Legg, 1891-1897;

Missel de Rosslyn (XIVe s.), édit. Lawlor, 1898;

Missel de Corpus Christi (XIVe s.), édit. Warren, 1879;

Missale romanum, réédition de l'édition princeps du XVe siècle par la Bradshaw Society, 1899-1907 [2].

IV. LE CONTENU DU GRÉGORIEN. — Le contenu du sacramentaire grégorien varie d'après les différents groupes de manuscrits que nous avons signalés. On a cru longtemps que le sacramentaire envoyé par Hadrien représentait le contenu du grégorien primitif et conséquemment, on jugeait ce sacramentaire incomplet, représentant tout au plus le livre à l'usage du pape, insuffisant en tout cas pour le service ordinaire. C'était l'idée de Mgr Duchesne, qui s'est imposée après lui à beaucoup de liturgistes [3]; c'était déjà celle de Varin [4]. La découverte du palimpseste du Mont Cassin nous a révélé un type de grégorien beaucoup plus équilibré et plus complet. Ce recueil commençait avec les messes de l'année à partir de Noël sans séparer l'un de l'autre le sanctoral du temporal jusqu'à la fin de l'année. Le temporal contenait les dimanches après l'Épiphanie et les dimanches de carême [5]; les dimanches après Pâques; ceux après la Pentecôte. Ceux-ci formaient quatre groupes : le temps de la Pentecôte proprement dit, jusqu'à la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul; les dimanches après les apôtres; les dimanches après saint Laurent (10 août); les dimanches après saint Michel (29 septembre); les ordinations et bénédictions; les *Missæ quotidianæ* dont la dernière contenait le canon; le commun des apôtres, des martyrs, des confesseurs et des vierges, avec chacun deux messes, sauf pour les vierges qui n'en avaient qu'une seule; puis des messes pour diverses circonstances, correspondant à nos *Missæ votivæ* [6].

Le sacramentaire de Rome au cours du VIIe et du VIIIe siècle, pour lequel nous n'avons pas jusqu'ici de témoin direct, devait présenter à peu près le même contenu que le précédent et en plus les messes qui vinrent s'ajouter durant ces deux siècles au recueil de saint Grégoire, à savoir : la fête de saint Grégoire; celles de la Nativité de la sainte Vierge, de l'Assomption, de la Purification, de l'Annonciation, de l'Exaltation de la Croix, du moins selon Mgr Duchesne, car selon d'autres liturgistes quelques-unes de ces fêtes sont plus anciennes; les jeudis de carême, le mercredi des cendres et les trois jours suivants; la mention de certaines stations d'institution postérieure à saint Grégoire, comme sainte Marie *ad Martyres* au 1er janvier, le Panthéon n'ayant été consacré sous ce titre que durant le pontificat de Boniface IV, 608-615; la dédicace de cette église au 13 mai, celle de Saint-Nicodème au 1er juin, consacrée sous Boniface V (619-625); la dédicace des églises de Saint-Hadrien, Saint-André, Sainte-Lucie, Saint-Georges, Saint-Théodore, Saint-Apollinaire, toutes probablement postérieures à 625; les fêtes de saint Léon (28 juin), des saints Félix, Simplicien, Faustin et Béatrice (29 juillet).

C'est à peu près toutes les fêtes dont nous pouvons constater la présence dans cette seconde période du grégorien. Mais, comme le remarque Mgr Duchesne, il a pu y en avoir bien d'autres dont la constatation nous échappe [7].

Le contenu du sacramentaire envoyé par Hadrien et qui, dans le groupe des grégoriens que nous avons étudié, précède la préface *Hucusque*, peut se résumer ainsi : l'ordinaire de la messe représenté par la préface et le canon; les prières d'ordination des évêques, prêtres et diacres, le temporal et le sanctoral fondus ensemble et commençant au IX des calendes de janvier (24 décembre, vigile de Noël). Les fêtes principales sont celles de saint Étienne, de saint Jean, des saints Innocents, de l'Épiphanie, de la Purification (2 février), de l'Annonciation (25 mars), les dimanches de septuagésime, sexagésime, quinquagésime, ceux de carême, les quatre-temps de carême avec le *Dominica vacat*, la semaine sainte, avec quelques bénédictions pour les catéchumènes, six leçons au samedi saint, avec la bénédiction des fonts, l'octave de Pâques, les litanies majeures au 25 avril, l'Ascension, la Pentecôte avec octave, les quatre-temps du IVe mois la Saint-Jean-Baptiste, Saints-Pierre-et-Paul, Saint-Laurent, Assomption-Nativité de la sainte Vierge au 8 septembre, les quatre-temps du VIIe mois, les quatre dimanches d'avent, avec les quatre-temps du Xe mois, quelques prières de dédicace, d'ordination, d'anniversaires, des séries considérables d'oraisons pour différents besoins, et quelques autres prières ou bénédictions (malades, agapes, ordination ou bénédiction des clercs, des abbés et abbesses) et quelques prières pour les morts [8].

[1] *The gregorian sacramentary under Charles the Great edited from three mss. of the ninth Century*, London, 1915. 1 vol. in-8°. Cette édition, entreprise à l'instigation et sous les auspices de Wickham Legg, forme le XLIXe volume de la Henry Bradshaw Society.— [2] Cf. Wilmart-Bishop, *Le génie du rit romain*, Paris, 1920, p. 98, 99. — [3] *Origines du culte chrétien*, p. 124.— [4] *Des altérations de la liturgie grégorienne en France*, voir la *Bibliographie*.— [5] Le temps de la septuagésime devait être représenté aussi par ses trois dimanches.— [6] Dom Wilmart, *Un missel grégorien ancien*, dans *Revue bénéd.*, 1909, t. XXVI, p. 281-300.— [7] *Les origines du culte chrét.*, 1908, p. 126. — [8] Pour le détail du cal., voir GÉLASIEN.

Le supplément qui suit la préface *Hucusque* contient une série considérable de formules dont le détail est donné dans les manuscrits anciens dans une table qui suit cette préface. C'est le cas notamment dans le *mss Reginæ* (voir Wilson, p. 147-150 qui donne cette table).

En voici le résumé :

Préface *Exultet*, oraisons pour les lectures du samedi saint et pour celles de la vigile de la Pentecôte, prières pour les catéchumènes, dimanches après Noël et après l'Épiphanie, séries des quatre dimanches après Pâques et des vingt-quatre après la Pentecôte, messes du commun des saints et messes pour les jours de férie, bénédictions et oraisons supplémentaires pour la dédicace, série de messes votives, messes pour les infirmes, pour les morts, exorcismes et bénédictions pour certaines circonstances. Ce supplément va dans l'édition Wilson de p. 151 à 233.

On peut considérer comme additions à ce supplément une collection assez nombreuse de préfaces pour les fêtes des saints et pour certaines circonstances (dans l'édit. Wilson, p. 233 à 247), et une collection de bénédictions épiscopales (éd. Wilson, p. 247-254 [1]).

Les manuscrits dans lesquels la préface *Hucusque* a été retranchée et où, sous prétexte d'uniformité et de symétrie, les différentes parties ont été fondues en un seul tout, sont des plus nombreux et d'une importance moindre, en général, étant plus loin du type primitif. La combinaison dont ils sont le résultat a consisté à fondre en un seul tout le sacramentaire d'Hadrien avec les suppléments d'Alcuin et parfois avec d'autres additions.

Le contenu est donc sensiblement le même que celui des manuscrits du groupe précédent, sauf quelques additions accidentelles qui n'ont pas grande valeur au point de vue historique. Notre missel actuel est sorti d'une combinaison de ce genre. Nous verrons dans le § 6° d'où l'auteur de l'édition carolingienne a tiré la matière de ses suppléments. Dès maintenant nous pouvons constater que le sacramentaire grégorien est moins une création originale qu'une compilation dont l'auteur n'a guère fait que choisir, distribuer et arranger des matériaux liturgiques déjà existants.

L'aspect du sacramentaire grégorien varie donc selon les groupes de manuscrits. Si l'on reconstitue, par éliminations successives de toutes les additions ou modifications survenues dans la suite des temps, le type primitif du grégorien, on peut dire que ce sacramentaire, comparé au gélasien, était une sorte d'abrégé. L'auteur sacrifie tout ce qui n'a plus qu'un intérêt archéologique ou historique, comme les scrutins, l'annonce des jeûnes et des fêtes, etc. Les trois divisions du gélasien, qui représentent probablement la forme primitive, sont aussi sacrifiées; le sanctoral et le temporal sont fondus en un seul tout. Le sacramentaire grégorien primitif se présentait donc comme un missel complet, pratique, bien ordonné, simplifié. Il portait la marque, en un mot, de l'esprit de son auteur, de celui du moins à qui on l'attribuait.

V. Lieu d'origine, date, auteur. — Il ne peut y avoir de doute au sujet de l'origine du sacramentaire grégorien : c'est un sacramentaire romain. Même ceux qui ne le reconnaissent pas comme authentique admettent sans peine que son origine est romaine, et que son auteur est probablement un pape, Grégoire II, Grégoire III, ou même Hadrien Ier.

Tous les caractères de ce livre sont en effet romains, stations, calendrier, système de lectures, usages, etc. La thèse nous paraît d'une telle évidence qu'il ne nous semble pas nécessaire d'y insister. Du reste tout le monde, pensons-nous, est d'accord sur ce point.

Le même accord ne règne malheureusement ni sur la date, ni sur l'auteur. Gevaert, après Georges Eckhart, lui donne pour auteur non saint Grégoire Ier, mais Grégoire II (715-731) ou plus probablement encore son successeur Grégoire III, mort en 741 [2].

La thèse de Gevaert avait surtout en vue, comme l'indique son titre, le chant liturgique de l'antiphonaire. Celle de Mgr Duchesne s'occupe du texte du sacramentaire. « C'est une erreur grave, dit-il de considérer (ce sacramentaire) comme le seul missel en usage dans l'Église romaine, à une date quelconque. C'est une erreur plus grave encore, que de le prendre pour l'œuvre de saint Grégoire lui-même. Cette attribution était courante, il est vrai, au temps d'Hadrien, mais l'inscription *Liber sacramentorum a sancto Gregorio papa romano editus* prouverait tout au plus que l'exemplaire en question (celui d'Hadrien qui porte cette inscription) dérive de quelque livre exécuté par ordre de saint Grégoire ou pour son usage. Mais dans quelle mesure le reproduisait-il, c'est ce qu'il est impossible de définir. Assurément il contient nombre de prières en usage au temps de saint Grégoire et même longtemps avant lui. Mais de nombreux signes indiquent une époque postérieure. » Le critique cite ici les différentes messes qui sont en effet d'un âge postérieur et que nous avons signalées nous-mêmes comme des additions du VIIe et du VIIIe siècles. « Dans ces conditions, conclut Duchesne, il serait imprudent de l'alléguer comme un témoin de la fin du VIe siècle. Le mieux est de le considérer comme représentant l'état de la liturgie romaine au temps du pape Hadrien. Il serait plus naturel pour éviter toute équivoque de l'appeler sacramentaire d'Hadrien [3]. »

On sait en effet que dans une lettre du pape Hadrien à Charlemagne, entre 784 et 791, il est dit que le roi avait, quelque temps auparavant, demandé qu'on lui envoyât de Rome le sacramentaire arrangé par saint Grégoire et que le pape le lui avait expédié par Jean, abbé de Ravenne : *De sacramentario vero a sancto disposito prædecessore nostro deifluo Gregorio papa: immixtum vobis emitteremus. Jam pridem Paulus grammaticus a nobis cum pro vobis petente, secundum sanctæ nostræ Ecclesiæ tradicionem, per Johannem monachum atque abbatem civitatis Ravennantium vestræ regali emissimus excellentiæ* [4]. Ce sacramentaire fut alors imposé par Charlemagne comme le livre officiel, mais nous verrons qu'en même temps on y ajouta un supplément. Cf. § 6°. Telle est la raison pour laquelle Mgr Duchesne le désigne sous le titre de sacramentaire d'Hadrien.

Ces objections de l'illustre critique devaient naturellement faire impression et un certain nombre d'auteurs ont depuis lors embrassé cette manière de voir. Mais il nous semble qu'elles ne sont pas irréfutables; les probabilités en faveur de saint Grégoire forment un ensemble vraiment impressionnant, et nous pouvons dire qu'aujourd'hui, malgré les objections de Mgr Duchesne, la thèse de l'authenticité du sacramentaire grégorien, au moins en substance, est acceptée par les liturgistes les plus avertis qui sont arrivés au même résultat chacun de leur côté et par des méthodes différentes, comme Ed. Bishop, Dom Morin, Dom Wilmart, Dom Cagin, Probst, Grisar, Dom P. de Puniet, Dom Mohlberg, Lietzmann, etc.

Nous ne ferons que résumer ici cette thèse, ren-

[1] Wilson donne séparément les préfaces et bénédictions du *Reginæ* et de l'*Ottobonianus*. — [2] Discours de Gevaert à l'Académie de Belgique sur *Le chant liturgique de l'Église latine*. Cf. *Le Bien public*, 23 et 24 décembre 1884; et dom Morin, *Le rôle de saint Grégoire le Grand*, dans *Revue bénédictine*, t. VII, 1890, p. 62. — [3] *Les origines du culte chrétien*, p. 124-126. — [4] *Cod. carol.*, ed. Jaffé, p. 274. Dans une autre lettre à Charlemagne, Hadrien affirme que l'Église a reçu de saint Grégoire *ordinem missarum, solemnitatum, orationum*, *a. 794*, *P. L.*, t. XCVIII, col. 1252.

voyant au mot ANTIPHONAIRE où la démonstration faite en faveur du répertoire musical vaut aussi pour l'authenticité du sacramentaire.

Remarquons tout d'abord que nous nous trouvons ici en présence d'une difficulté analogue à celle que nous avons rencontrée dans la question du gélasien (voir GÉLASIEN). Nous n'avons pas de représentant authentique de l'ouvrage de saint Grégoire. Tous les exemplaires que nous possédons, sauf un, celui du Mont Cassin, et peut-être aussi celui de Monza, sont du IXe siècle et dérivés plus ou moins directement du sacramentaire envoyé par Hadrien à Charlemagne [1]. Quant aux témoignages des auteurs, il n'en est aucun antérieur au commencement du VIIIe siècle.

Malgré ces objections, les probabilités en faveur de l'authenticité sont suffisantes, nous semble-t-il, pour entraîner la conviction. Cette paternité de saint Grégoire est reconnue par une chaîne de témoins qui va du IXe siècle jusqu'au commencement du VIIIe ou à la fin du VIIe, donc moins d'un siècle après la mort de saint Grégoire.

Au IXe siècle, nous l'avons vu par la lettre d'Hadrien à Charlemagne, saint Grégoire est considéré par tous comme l'auteur du sacramentaire qui porte son nom. La plupart des manuscrits, et de meilleure marque, portent l'inscription : *Incipit liber sacramentorum de circulo anni, a sancto Gregorio papa romano editus, qualiter missa romana celebratur.* Ainsi pour le sacramentaire de Marmoutier, ceux de Saint-Denis, de Saint-Amand, de Saint-Thierry, du Mans, etc.

La préface *Hucusque*, ajoutée au sacramentaire d'Alcuin, comme nous le verrons, nomme également saint Grégoire comme auteur du sacramentaire. Voir 6°.

Jean Diacre est aussi un témoin du IXe siècle (vers 872). Dans sa vie de saint Grégoire il écrit ce qui suit : *In domo Domini, more sapientissimi Salomonis, propter musicæ compunctionem dulcedinis antiphonarium centonem cantorum studiosissimus nimis utiliter compilavit. Scholam quoque cantorum* [2], etc.

Walafrid Strabon (807-849) par deux fois reconnaît saint Grégoire comme auteur du sacramentaire et de l'antiphonaire : *Traditur quoque beatum Gregorium, sicut ordinationem missarum et consecrationum, ita etiam cantilenæ disciplinam*, etc. [3].

Le témoignage d'Egbert d'York nous ramène jusqu'au milieu du VIIIe siècle (732-766) et il est d'une parfaite clarté : *Nos autem in ecclesia Anglorum idem primi mensis jejunium, ut noster didascalus beatus Gregorius in suo antiphonario et missali libro, per pædagogum nostrum beatum Augustinum transmisit ordinatum*, etc. [4].

Hoc autem jejunium (quarti mensis) idem beatus Gregorius per præfatum legatum in antiphonario suo et missali... celebrandum destinavit. Quod non solum nostra testantur antiphonaria; sed et ipsa quæ cum missalibus suis conspeximus apud apostolorum Petri et Pauli limina [5].

Avant Egbert encore, saint Aldhelme († 709) désigne le sacramentaire alors en usage comme l'œuvre de Grégoire [6].

Nous avons cité dans le § 1er le texte du *Liber pontificalis* et d'autres qui témoignent dans le même sens.

Enfin il ne faut pas manquer de citer parmi les témoignages le prologue même de l'antiphonaire qui se trouve dans certains manuscrits de bonne marque. Il s'exprime ainsi :

Gregorius præsul meritis et nomine dignus unde genus ducit, summum conscendit honorem. Renovavit monumenta patrum priorum : tunc composuit hunc libellum musicæ artis. Scholæ cantorum anni circuli : ad te levavi.

Il est facile de prouver que ce prologue qui se chantait à la messe au premier dimanche de l'avent a pour auteur le pape Hadrien (772-795) et le vers *Unde genus ducit, summum conscendit honorem*, ne peut s'appliquer ni à Grégoire III ni à Grégoire II, mais bien à saint Grégoire qui avait pour trisaïeul un pape, Félix [7]. Ce prologue existe sous différentes formes; celle en vers hexamètres que nous donnons ci-dessus est probablement la rédaction originale d'Hadrien Ier [8].

Ces témoignages, on le voit, vont jusqu'au VIIIe siècle. Il faut constater ici le silence du VIIe siècle que Dom Morin a essayé d'expliquer par différentes causes [9].

Ce dernier aborde ensuite l'examen des témoignages externes et prouve que la version suivie dans l'antiphonaire (aussi bien que dans le sacramentaire) grégorien est l'*Itala* et nous ramène au temps de saint Grégoire ou au delà puisque après lui la Vulgate devient à Rome et même dans tout l'Occident la version commune.

La correspondance entre les péricopes du grégorien et les plus anciens lectionnaires, notamment le *Codex fuldensis*, nous amène au même résultat [10].

Enfin Dom Morin fait une remarque générale sur l'évolution liturgique qui est un nouvel argument en faveur de la même thèse. Le VIe siècle est une période de grande activité liturgique; au contraire le VIIe et le VIIIe siècles semblent stériles, aucune création originale. La composition du grégorien se place donc beaucoup plus naturellement au VIe siècle.

A tous ces arguments Dom Cagin en a ajouté un qui frappera d'autant plus les liturgistes que son application est en quelque sorte mathématique. La disposition des communions de carême indique que depuis le mercredi des Cendres jusqu'au vendredi après la Passion, on a suivi l'ordre numérique des psaumes de I à XXVI. Mais un certain nombre de jours font exception. Ce sont les jeudis. Or nous savons précisément que ces jours-là du temps de saint Grégoire n'avaient pas de messes. Ces messes ont été ajoutées par Grégoire II. Le système des communions est donc antérieur à ce pape. En outre cinq psaumes de la série I-XXVI manquent et sont remplacés par cinq antiennes tirées de l'évangile du jour. Il semble que cette combinaison puisse être attribuée à saint Grégoire [11].

VI. L'AUTEUR DE LA PRÉFACE *HUCUSQUE*. — Un certain nombre de manuscrits du grégorien, et les meilleurs d'ordinaire, contiennent après la première

[1] Cf. Delisle, *Mémoire*, p. 96, 103, 107, 117, 140, etc. — [2] Joh. Diac., *Vita B. Gregori*, l. II, c. VI, *P. L.*, t. LXXV, col. 90. — [3] *De ecclesiast. rerum exordiis*, c. XXI, *P. L.*, t. CXIV, c. 948; cf. 956. — [4] *P. L.*, t. LXXXIX, col. 441; Haddan and Stubbs, *Councils and eccles. documents*, t. III, p. 441. — [5] *P. L.*, *loc. cit.*; Haddan and Stubbs, *loc. cit.*, p. 411, 412. — [6] *De laud. virg.*, XLII, *P. L.*, t. LXXXIX, col. 142. — [7] *P. L.*, t. LXXVI, col. 1291, et t. LXXVII, col. 348. — [8] Dans un article paru dans la *Musica sacra* de Milan, mars 1890, p. 38-42, sous ce titre *Del prologo che si cantava in altri tempi ad onore di S. Gregorio avanti l'introito della Iª domenica d'avvento*, Dom J. Pothier a groupé divers prologues trouvés dans les manuscrits. Cinq d'entre eux sont en vers hexamètres. Sur le *Gregorius præsul*, voir aussi Dom Morin, *Revue bénédictine*, 1890, t. VII, p. 308-311. Depuis lors le P. Grisar a réédité le *Gregorius præsul*, d'après le manuscrit de Lucca, dans *Zeitschrift f. katholische Theologie*, t. XIV, 1890, p. 552-556. Voir aussi sur cette pièce U. Chevalier, *Repertorium hymnologicum*, n. 27465, et *Monumenta Germaniæ, poetæ*, t. II, 1884, p. 686. Sur le manuscrit de Lucca, cf. Duchesne, *Liber pontificalis*, t. I, p. 164 et pl. III. — [9] *Revue bénédictine*, t. VII, 1890, p. 317-319. — [10] *Op. cit.*, p. 321 et 194. — [11] Dom Paul Cagin, *Un mot sur l'Antiphonale missarum*, Solesmes, 1890, et dom Morin, *Revue bénédictine*, 1890, t. VII, p. 368.

partie une sorte de préface commençant par les mots *Hucusque* et à laquelle les liturgistes n'avaient pas prêté jusqu'au XIX^e siècle l'attention à laquelle elle a droit. Nous donnerons d'abord le texte de cette préface fameuse d'après le *Codex ottobonianus* [1].

PREFATIUNCULA E COD. OTTOBONIANO

Hucusque praecedens sacramentorum (Cod. Ott. 313, fol. 103) *libellus a beato papa gregorio constat esse editus exceptis his quæ in eodem in nativitate uel assumptione beatæ mariæ. præcipue uero in quadragesima uirgulis antepositis. lectoris inuenerit iugulata sollertia. Nam sicut quorundam relatu didicimus domnus apostolicus in eisdem diebus ab stationibus penitus uacat. eo quod ceteris septimane feriis stationibus uacando fatigatus, eisdem requiescat diebus. Ob id scilicet ut tumultuatione populari carens. et elemosynis pauperibus distribuere. et negotia exteriora liberius ualeat disponere. Missam uero prætitulatam in natale eiusdem beati gregorii. uirgulis antepositis iugulatam a predecessoribus* [2] *eius causa amoris immo uenerationis suæ eidem suo operi non dubium est esse interpositam. Præfatus sane sacramentorum libellus. licet a plerisque scriptorum uitio deprauante. qui non ut ab auctore suo est editus haberetur pro captu tamen ingenii ob multorum utilitatem studii nostri* (fol. 103, *v. fuit artis stilo corrigere*) *Quem cum prudens lector studiose perlegerit : verum nos dicere ilico comprobabit. nisi iterum scriptorum vitio depravetur. Sed quia sunt et alia quædam quibus necessario sancta utitur ecclesia, quæ idem pater ab aliis iam edita esse inspiciens. prætermisit., Idcirco opere pretium duximus ea velut flores pratorum vernantes carpere et in unum congerere, atque correcta et emendata. suisque capitulis prænotata. hos huius corpore codicis seorsum ponere. ut in hoc opere cuncta inveniret lectoris industria. quæcumque nostris temporibus necessaria esse perspeximus. quamquam pluriora etiam in aliis sacramentorum libellis invenissemus inserta. Hanc vero discretionis gratia præfatiunculam in medio collocavimus, ut alterius finis. alterius quoque exordium esset libelli., Ita videlicet ut hinc inde ordinabiliter eisdem positis libellis noverit quisque quæ a beato gregorio quaeve sint ab aliis edita patribus, et quoniam excludendos tantarum quæsitores diversarumque institutionum sanctorum nequaquam dignum vel possibile esse censuimus, saltim eorum omnium condignis desideris in evi* (*fol.* 104) *denti huius operis copia satisfaceremus, si cui autem placent ea quæ sine fastu arrogantie summo studio pioque collegimus amore suscipere. precamur ut non ingratus nostro existat labori. sed potius una nobiscum gratias agat omnium bonorum largitori. Si vero superflua vel non necessaria sibi illa indicaverit, utatur tantum præfati patris opusculo. Quod minime respuere sine sui discrimine potest. et ea quærentibus his quæ* [3] *pio animi affectu uti volentibus utenda admittat., Non igitur ingratis. et fastidiosis. sed potius studiosis ac devotis illa collegimus, in quibus cui animo sedent, potest repperire. Unde et debita vota sua et offitium divini cultus digne ac placabiliter domino valeat exhibere. Noverit itaque nos perspicatitas* [4] *lectoris non alia huic inseruisse operi. nisi ea quæ a probatissimis, et eruditissimis magna diligentia exarata sunt viris. Ex multis ergo multa collegimus. ut multorum utilitati prospiceremus. Prefationes vero quas in fine posuimus codicis flagitamus ut ab his quibus placent cum caritate suscipiantur et canantur. Ab his vero qui eas intelligunt. nec tamen delectantur. necnon et ab his qui eas* (fol. 104, v) *volunt nec tamen intelligunt poscimus ut nec assumantur nec canantur. Addidimus etiam et benedictiones ab episcopo super populum dicendas. necnon et illud quod in præfato codice beati gregorii ad gradus inferiores in ecclesia constituendos non habetur. Observamus itaque nos quicumque hunc codicem ad legendum sive transcribendum sumpseritis. ut pro me ad dominum preces fundatis, qui ob utilitatem plurimorum.*

Ea colligere atque corrigere studuimus. Præcamurque ut eum ita diligenter transcribatis : quatenus eius textus, et eruditorum aures demulceat et simpliciores quosque errare non sinat., Nihil enim ut ait beatus hieronimus proderit emendasse librum, nisi emendatio librariorum diligentia consernetur [5].

L'auteur y dit nettement qu'il a édité soigneusement le texte envoyé par Hadrien à Charlemagne; mais il est visible qu'il a trouvé ce texte insuffisant et qu'il y a ajouté un appendice. Pour se rendre compte de l'importance de cette addition, il suffit de tourner la page. La *præfatiuncula* est suivie dans le *Codex ottobonianus* et dans plusieurs autres sacramentaires d'une table qui donne le contenu des messes et bénédictions qui suivent (Wilson, p. 147-150, voir ci-dessus col. 1787). Cet appendice est suivi dans plusieurs manuscrits anciens d'un autre appendice contenant une collection de préfaces (Wilson, p. 233-247) et de ce que l'on peut considérer comme un troisième appendice contenant une série de bénédictions épiscopales (Wilson, p. 247-254).

Ainsi se présente le sacramentaire grégorien dans les manuscrits les plus anciens, sauf les trois exemples que nous avons mentionnés, Mont-Cassin, Cambrai et Nonantola.

Au sujet de cette disposition et de cette préface, plusieurs questions se posent :

1° Tout d'abord quel est l'auteur de cette préface, et, par suite, de la révision carolingienne du sacramentaire grégorien? Le *Micrologue* dit très clairement que c'est Alcuin qui a fait la révision du grégorien et parle même du « prologue que lui-même a placé au milieu de son recueil, immédiatement après les prières grégoriennes [6]. » Ce témoignage si clair aurait, semble-t-il, dû suffire. Mais l'auteur du Micrologue

[1] Elle a été éditée déjà par Muratori, lequel y attache si peu d'importance qu'il ne la donne qu'en note p. 272. Wilson lui fait un meilleur sort et la donne sous ce titre, *Præfatiuncula e cod. Ottoboniano.* Cf. Wilson, *op. cit.*, p. 145-146. Voici les principaux manuscrits dans lesquels elle se trouve avec le renvoi à Delisle : *Marmoutier*, Delisle, p. 97; *Corbie*, Delisle, p. 144; *Le Mans*, Delisle, p. 141; *Senlis*, Delisle, p. 144; *Ottoboni 313*, Delisle, p. 150; *Arles*, Delisle, p. 151; *Laurentienne*, Delisle, p. 171; *Beauvais*, Delisle, p. 179; *Grimoldus* (Cologne), Delisle, p. 258, Ebner donne une liste des manuscrits avec la préface *Hucusque*, *op. cit.*, p. 383. Elle a été éditée aussi dans le *Monumenta Germaniæ, epistolæ*, t. v, pars post., *Epist. Karolini ævi*, t. III, p. 579-580, Berolini, 1899. L'éditeur l'attribue à Grimoldus et ne semble par se douter de sa portée.— [2] Predecessoribus, *ita codex* ; *leg. videtur* successoribus. — [3] his quæ, *leg. videtur*, hisque.— [4] perspicatitas, *leg.* perspicacitas. — [5] *Hic addidit manus recentior hanc orationem seu benedictionem : Deus qui moysi apparuit ignei rogi similis, et israel liberavit de servitute principis, magna quoque in deserto escas qui misit populo : istis infundat poculis rorem sue dulcedinis; amen. Virgo mater quem genuit qui vinum aqua condidit, et iordane baptizatus fudit opem credentibus : letificet nos poculo sanctitatis et gaudio amen. Virgo dei genitrix cō aliss.* (sic) *petre paule et andrea cō sociis, ac stephane martir sancte cō ceteris. Sancti dei confessores et monaci, impetrate felicia nobis dare convivia ut christus nos per sæcula secō vivere faciat, qui solus immortalia regnat deus per sæcula amen.*

Proximo folio (105) *cod. O. sequitur : Incipiunt capitula præfati libelli. Tabula capitulorum plerumque concordat cum ea quam pp.* 147-150 *damus e cod. R. Notandum est, quod in hac tabula rasuras comptures et correctiones exhibet R. tam in numeris quam in ipsis capitulis, partim manu prima, partim a correctoribus factas. Has, quantum ad numeros attinent, prætermisimus : capitula tantum et verba rescripta uncinis inclusimus.* — [6] *Microl.*, c. LX, *P. L.*, t. CXVIII, col. 489. Voir ALCUIN, t. I, col. 1085 sq.

n'est que du XI^e siècle; on n'a pas toujours, quoique à tort, attaché une grande importance à son texte. Des critiques ont attribué la préface soit à l'abbé Grimoldus, soit à d'autres. Pamélius lui-même penche pour Grimoldus.

Un savant français, dont le mémoire est resté ignoré de la plupart des liturgistes, Varin, a très bien démontré l'erreur de Pamélius et restitué à Alcuin la paternité de la préface et de la révision grégorienne [1]. Ed. Bishop, qui ignorait ce travail, est arrivé par un autre chemin à la même conclusion et sa démonstration est aujourd'hui généralement acceptée [2]. Elle éclaire d'un jour tout nouveau la question grégorienne.

2° La deuxième question est celle-ci : Pourquoi Alcuin a-t-il complété le sacramentaire d'Hadrien ? Évidemment parce qu'il le trouvait trop pauvre et trop incomplet. Il le dit du reste équivalemment dans sa préface. Ce qui est curieux, c'est que le grégorien primitif, ce que l'on a appelé pré-grégorien, était plus complet, comme l'a démontré Dom Wilmart, que celui d'Hadrien. On n'a pas encore expliqué cette différence d'une façon bien claire, et il n'est pas très étonnant que l'on se soit imaginé, à tort cependant, que ce ne serait pas là le missel de l'Église romaine, mais tout au plus celui de la cour romaine [3]. Peut-être faut-il croire qu'Hadrien ou l'un de ses prédécesseurs modifia et abrégea le sacramentaire de saint Grégoire. En tout cas le sacramentaire envoyé par Hadrien à Charlemagne et que nous retrouvons dans la première partie du *Codex ottobonianus* et d'autres manuscrits ne représente pas absolument et dans toute son intégrité le grégorien primitif.

3° Une autre conclusion à tirer de ce qui précède, c'est que jusqu'à ce que l'on retrouve un grégorien antérieur à Hadrien, un pré-grégorien dans le genre du manuscrit du Mont Cassin, ce qui paraît malheureusement peu vraisemblable, les manuscrits qui conservent, comme l'*Ottobonianus* et le *Reginensis*, la division en deux (quelquefois trois) parties, en séparant du sacramentaire d'Hadrien les additions postérieures, doivent être considérés comme les plus authentiques. Ceux qui ont, pour la commodité liturgique, fondu en un seul missel toutes ces prières, comme le manuscrit de saint Éloi suivi par Ménard, ne nous présentent en somme qu'un missel bâtard.

4° Enfin on se demande en dernier lieu : D'où Alcuin a-t-il tiré la matière qui compose son supplément ? Il faut répondre : en grande partie des sacramentaires gélasiens-gallicans qui étaient alors très répandus dans les Gaules. Voir GÉLASIEN. Une bonne partie de ces prières sont d'origine romaine et appartenaient au sacramentaire gélasien, et sans doute aussi une bonne partie au grégorien primitif; d'autres sont des prières d'origine gallicane. L'origine de quelques-unes a été déterminée, mais il resterait à faire un travail de critique plus suivi et plus méthodique pour fixer la généralité de ces oraisons, bénédictions ou préfaces.

VII. BIBLIOGRAPHIE. — Ed. Bishop, *On some early manuscripts of the gregorian*, dans *Journal of theological studies*, t. IV (1903), p. 411, et *Liturgica historica*, Oxford, 1918, p. 62. — L. Delisle, *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, extrait des *Mém. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 1886, in-4°, t. XXXII. — Alban Dold, *Eine vorhadrianisches gregorianisches palimpsest Sakramentar in gold unzialschrift*, 1919, Beuron u. Leipzig. — Homes Dudden, *Gregory the Great*, 2 vol., London, 1905. — Ebner, *Quellen u. Forschungen z. Geschichte des Missale*, Fribourg, 1896. — Duffour, *Fragments d'un ancien sacramentaire d'Auch*, Paris, 1923, in-8°, XLVII, 38 p. — W. H. Frère, *The carolingian gregorianum : its sections and their numbering*, dans *Journal of theological studies*, t. XVIII, 1916. — Gevaert, *Les origines du chant liturgique de l'Église latine*, discours prononcé dans une séance publique de l'Académie de Belgique, et reproduit dans le *Bien public*, 23 et 24 décembre 1889. — H. Grisar, *Die Stationfeier u. der erste römische Ordo*, dans *Zeitschr. f. katholische Theologie*, t. IX, 1885, p. 385-422; *Das römische Sacramentar u. die liturgischen Reformen im sechsten Jahrhd.*, *ibid.*, t. IX, 1885, p. 561-594. — Hans Lietzmann, *Das Sacrament. gregor. nach den aachener Urexemplar*, Munster i. W. 1921. — Dom Germain Morin, *Le rôle de saint Grégoire le Grand dans la formation du répertoire musical de l'Église latine*, à propos d'un récent discours de M. Gevaert, dans *Revue bénédictine*, 1890, t. VII, p. 62 sq.; *En quoi consista précisément la réforme grégorienne du chant liturgique*, *ibid.*, p. 193 sq.; *Les témoins de la tradition grégorienne*, *ibid.*, p. 289; *Examen du système substitué par M. Gevaert à la tradition grégorienne*, *ibid.*, p. 337 sq. Ces deux derniers articles ont été publiés à part sous ce titre : *Les véritables origines du chant grégorien*, Maredsous, 1890. — D. H. Peillon, *L'antiphonaire de Pamelius*, dans *Revue bénédictine*, 1912, t. XXIX, p. 411 sq. — Probst, *Duchesne über die drei ältesten römischen Sacramentarien*, dans *Zeitschr. für kathol. Theolog.*, t. XV, 1891. — *Die ältesten römischen Sacramentarien und Ordines*, Munster i. W., 1892. — Rocca, *S. Gregorii opera*, t. V. — Martin Rule, *The liturgical libellus of Alcuin*, dans *Athenæum*, n. 3989, 9 avril 1904, p. 464-465. — Dom A. Wilmart, *Un missel grégorien ancien*, dans *Revue bénédictine*, 1909, p. 281-300. — M. Varin, *Les altérations de la liturgie grégorienne en France avant le XIII^e siècle*, dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, I^re série, t. II, p. 577-668. — *L'authenticité de l'antiphonaire grégorien*, dans *Le mois bibliographique*, année 1896, p. 169-177. — Voir aussi ANTIPHONAIRE.

F. CABROL.

GRÊLE. Voir AMULETTES, t. I, col. 1840-1841, col. 3237-3238, et GRÉGOIRE DE NAZIANZE, sermon sur la *Grêle*, t. VI, col. 1686, fig. 5421.

H. LECLERCQ.

1. GRENOBLE (MANUSCRITS LITURGIQUES DE). — LXXII. Bréviaire à l'usage des chartreux — vers 1200. — Psautier non glosé. Au début, prière : *Immense misericors Pater omnipotens qui per os David electi tui, carmina....* Chaque psaume jusqu'au LXXVII^e est accompagné d'une oraison transcrite dans la marge. A la suite du psautier, cantiques bibliques, symbole *Quicumque*, *Pater*, *Credo*, *Gloria in excelsis*, prières diverses, capitules et oraisons, hymnes, antiennes (mauvais état).

LXXIX. Recueil liturgique à l'usage des chartreux — XII^e-XIII^e siècle. — Psautier avec glose interlinéaire et glose marginale. A la suite des psaumes, cantiques bibliques avec gloses : *Pater*, *Credo*, *Gloria in excelsis*, *Te Deum*, *Quicumque*.

LXXXIV. Recueil des épîtres — fin XII^e siècle — fol. 38 : Graduel noté en neumes à l'usage des chartreux; fol. 149 : indications liturgiques pour les fêtes : *In conversione sci Pauli VIII lectiones : ad matutinas*, *de sermone sci Augustini*. Sur les feuillets de garde : extrait des homélies de saint Jean Chrysostome sur

[1] *Des altérations de la liturgie grégorienne en France avant le XIII^e siècle. Mém. présentés à l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres*, I^re série, t. II, p. 625 sq. — [2] *Liturgica historica*, 49 sq., 333 sq., etc. Cf. Dom Morin, *Une rédaction inédite de la préface au supplément du Comes d'Alcuin*, dans *Revue bénédictine*, t. XXIX (1912), p. 341 sq. — [3] C'est, on s'en souvient, l'opinion de Duchesne, *Origines du culte chrétien*, édit. 1908, p. 123 sq.

saint Matthieu : *Quid agis? Deum genito Dei filio dicturum.*

XCIX. Homiliaire à l'usage des chartreux — XII^e siècle. — *De tempore et de proprio sanctorum ab Adventu usque ad sabbat. hebdom. Paschæ.*

C. *Item* — XII^e siècle. — Termine le cycle liturgique commencé dans le ms. 99.

CI. *Item* — XII^e siècle. — Leçons pour le propre du temps pendant tout le cours de l'année ecclésiastique.

H. LECLERCQ.

2. GRENOBLE. — I. La ville. II. La liste épiscopale. III. Chapelle Saint-Laurent : 1° Attestations. 2° Description. 3° Destination. 4° Date de la construction. 5° Décoration. IV. Épigraphie. V. Casque. VI. Tissu. VII. Bibliographie.

I. LA VILLE. — Grenoble existait avant la conquête romaine et portait alors le nom de *Cularo* (on trouve *Cuiaro* dans le manuscrit médicéen des Lettres de Cicéron, X, XXIII, 7; *Culabo* sur la Table de Peutinger; *Curaro* chez l'Anonyme de Ravenne, IV, 27). La ville était située à l'extrémité du territoire des Allobroges, dont Vienne était la capitale, et n'était à vrai dire qu'un *vicus* dépendant de cette cité, *in finibus Allobrogum*, ainsi que s'exprime Munatius Plancus. Station routière sur la voie qui allait de Vienne à Milan par le mont Genèvre, siège d'un bureau de douane, poste militaire pourvu d'une enceinte terminée entre 284 et 292 [1].

Vers la fin du IV^e siècle, *Cularo* renonce à son vocable pour en adopter un nouveau à l'honneur de l'empereur Gratien : *Gratianopolis*. Ce vocable apparaît pour la première fois au concile d'Aquilée, tenu en 381, avec la souscription de l'évêque Domninus : *episcopus civitatis Gratianopolitanæ*. Désormais on ne rencontre plus l'ancien nom *Cularo* qu'une seule fois, dans l'Anonyme de Ravenne [2], et au contraire on lit dans saint Augustin : *non longe a Gratianopoli civitate* [3], et dans une lettre de saint Léon le Grand au métropolitain d'Arles, en 450 : *Viennensis episcopus vicinis sibi quattuor oppidis præsidebit, id est Valentiæ et Tarantasiæ et Genavæ et Gratianopoli, ut cum eis ipsa Vienna sit quinta, ad cuius episcoporum omnium prædictorum ecclesiarum sollicitudo pertineat* [4].

Grenoble passa successivement des Burgondes aux Francs, en 532, et suivit les destinées du Dauphiné.

II. LA LISTE ÉPISCOPALE. — On trouve dans le premier des cartulaires mis sous le nom de saint Hugues, évêque de Grenoble [5], une liste épiscopale de ce siège, à laquelle il faut accorder toute confiance puisqu'on n'y peut relever qu'une seule inexactitude, l'oubli de l'évêque Syagrius II [6], oubli explicable par le fait que ce Syagrius n'est séparé de son homonyme que par un seul nom, Hesychius. Ainsi, bien loin de forger des noms et de créer des personnages, le cartulaire a supprimé un nom et un individu qu'il faut rétablir sans hésitation.

Voici la série épiscopale :

1. *Domninus*, c'est celui qui siégea au concile d'Aquilée, en 381.

2. *Diogenes;* 3. *Amicus;* 4. *Sebastianus;* 5. *Vitalianus.*

6. *Ceretius*, dont l'activité nous est signalée par sa présence aux conciles d'Orange et de Vaison en 441 et 442; il écrivit en 450 au pape Léon avec les évêques de Genève et de Vence; de plus, on retrouve son nom dans la lettre synodale d'Eusèbe de Milan au même pape Léon le Grand (461). Enfin on trouve son nom inscrit à la date du 6 juin dans le martyrologe hiéronymien.

7. *Viventius.* 25 février 464.

8. *Victurius* a siégé au concile d'Epaone, tenu en 517, et au concile de Lyon, tenu entre 518 et 523; en outre, l'évêque de Grenoble se trouve au nombre des correspondants de saint Avit de Vienne.

9. *Ursulus* siégea au concile d'Orléans, en 538.

10. *Syagrius.* On trouve son nom parmi les souscripteurs d'un concile tenu à Paris en 552, mais ce nom n'est accompagné d'aucune désignation de lieu. En 570, Syagrius se fit représenter au concile de Lyon.

11. *Hesychius.* Son nom se relève dans plusieurs conciles : à Paris, 573; à Mâcon, 581; à Valence, 584; à Mâcon de nouveau en 585. En 589, il se trouve au nombre des évêques qui excommunient les nonnains de Poitiers [7]. D'après la vie de saint Arigius de Gap, Hesychius mourut peu de temps après cet évêque, par conséquent, vers l'an 601 [8].

12. *Syagrius* ne figure pas au catalogue; siégea au concile de Paris, en 614.

13. *Clarus.* On le rencontre au concile de Chalon-sur-Saône, en 650; il signe le privilège de Clovis II pour Saint-Denis, donné le 22 juin 654.

14. *Ferreolus.* Il subsiste de lui un souvenir liturgique faiblement documenté [9].

15. *Boso;* 16. *Hesychius II;* 17. *Austrobertus;* 18. *Ramnoldus.*

19. *Ragnomarus.* Mentionné dans une charte du 30 janvier 726 [10].

20. *Austoricus;* 21. *Corbus;* 22. *Leopertus;* 23. *Ardincus;* 24. *Odolardus;* 25. *Radoldus;* 26. *Sinpertus;* 27. *Ebroardus.*

28. *Adalulfus* se trouve au nombre des prélats qui rétablirent Ebbon sur le siège de Reims [11].

29. *Ebbo.* On le rencontre au concile de Valence, le 8 janvier 855 [12]; il est mêlé ensuite à diverses affaires ecclésiastiques et la dernière fois qu'il est mentionné, c'est en 860, à propos de l'élection d'Adon comme archevêque de Vienne [13].

30. *Bernerius.* La date de son élection est certifiée par deux lettres de l'empereur Louis II et du roi Lothaire II, en 869 [14]. On rencontre Bernard dans les conciles et autres assemblées d'évêques. En 882, il se vit engagé dans un conflit avec Adelbert de Maurienne. Deux lettres de Jean VIII se rapportent à cet incident [15].

31. *Isaac.* Son nom se lit dans un acte de 892 et dans différentes pièces, jusqu'à l'année 922.

III. CHAPELLE SAINT-LAURENT. — 1° *Attestations.* — A l'entrée de Grenoble, en venant de Chambéry, entre l'Isère et le mont Rachais, à quelques mètres des remparts, se voit l'église dédiée à saint Laurent, située jadis hors de l'enceinte de la ville. L'église remonte au XII^e siècle et recouvre une crypte sur l'antiquité et la destination de laquelle les anciens auteurs s'accordaient d'autant mieux qu'ils se répétaient les uns les autres. « On voit, écrit Guy Allard, au-dessous de [l'] église, une grande chapelle en forme de grotte,

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. XII, n. 2229. — [2] Dans la *Notitia dignitatum*, Occid., c. XLII, 17, il est question d'une *Calarona* qui ne doit pas être confondue avec *Cularo*. — [3] S. Augustin, *De civitate Dei*, l. XXI, c. VII. — [4] S. Léon, *Epist.*, LXVI. — [5] Biblioth. nationale, ms. lat. *13879*, fol. 70, copie du XIV^e siècle; éditions : Mabillon, *Anal.*, p. 220; Marion, *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble*, 1869, p. 61, 107; Holder-Egger, dans *Monum. German. histor., Scriptores*, t. XIII, p. 377. — [6] Ch. Bellet, *Note critique concernant Syagrius II, évêque de Grenoble* (614), in-8°, Vienne, 1880; cf. Ul. Chevalier, dans *Bulletin critique*, 1880, t. I, p. 172-173. — [7] Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, l. IX, c. XLI. — [8] *Acta sanct.*, mai, t. I, p. 111. — [9] *Acta sanct.*, janv., t. I, p. 743 (au 12 janvier). — [10] Cipolla, *Monumenta novaliciensa vetustiora*, 1898, t. I, p. 13. — [11] Hardouin, *Concilia*, t. IV, col. 1449. — [12] Et à l'assemblée de Sermorens, vers 853; cf. D'Achery, *Spicilegium*, t. III, p. 343. — [13] Marion, *Cartulaire de Grenoble*, p. 63. — [14] Böhmer-Mühlbacher, n. 1208-1209. — [15] Jaffé, *Regesta pontificum romanorum*, n. 3375, 3376.

où l'on tient que les premiers chrétiens se retiroient pendant les persécutions et que là on y faisoit le saint sacrifice de la messe [1]. » Nicolas Charbot et l'abbé J. C. Martin pensent et écrivent de même. « La première église de Saint-Laurent n'était, dans l'origine, écrit Martin, qu'une de ces petites chapelles souterraines nommées *ergastules*, où les chrétiens s'assemblaient pour louer Dieu et célébrer les saints mystères pendant les persécutions. Cet ergastule subsiste encore de nos jours : la voûte en est ronde; vingt-quatre colonnes, dont les bases, les frises et chapiteaux sont ornés d'une sculpture ancienne, la supportent, etc. [2]. » On lit dans la vie de saint Aimé, né à Grenoble vers 567, moine successivement à Agaune et à Luxeuil, fondateur et abbé de Remiremont († 627), que ce saint homme s'était d'abord formé un ermitage non loin de la crypte de Saint-Laurent [3]. Des tombes romaines faites de tuiles et de fragments de dalles et portant des inscriptions du v^e^ au vii^e^ siècle furent découvertes aux environs de la crypte en 1851. Un autre indice confirme ces indications. Un acte de l'année 1012 porte donation de l'église de Saint-Laurent par l'évêque Humbert en faveur des moines de Saint-Chaffrey, et l'acte explique *quod per incuriam male direptum erat et inopia exigente religionis status mihi penitus adnullari videbatur, in pristinum statum restitueremus* [4]. Saint-Laurent fut, semble-t-il, la plus ancienne église de Grenoble et celle dont les premiers évêques firent leur cathédrale. Une demande adressée, en 1701, à l'évêque Le Camus, en vue de régler des difficultés de préséance survenues entre deux curés de la ville, atteste qu' « il est constant » que Saint-Laurent « est la première de toutes les églises de Grenoble, » et au dire de l'abbé J. C. Martin, « les bulles de provision de l'évêché ne furent accordées aux évêques de cette ville que sous le titre d'évêques de Saint-Laurent [5]. »

Un acte de donation passé en 1023 par Drogon en faveur des religieux de Saint-Laurent s'exprime en ces termes : *Sacrosanctæ Dei Ecclesiæ Gratianopolensis quæ est constructa in honore S. Laurentii, vel S. Eugeniæ, martyris.* Ce dernier vocable sert à expliquer comment la crypte de Saint-Laurent porta depuis le xvi^e^ siècle jusqu'à la Révolution le vocable de saint Oyen, *Eugendius* ou *Eugenius*, qui procède évidemment de *S. Eugenia.*

2° *Description.* — La crypte de Saint-Laurent, ainsi qu'on peut le voir sur le plan [6] (fig. 5457), consiste en un monument de forme rectangulaire, orné de quatre absidioles qui tracent les branches d'une croix. Trois de ces absidioles ont des voûtes palmées, la quatrième est voûtée en cul-de-four. Une voûte en berceau couvre la nef, cette voûte pose sur des colonnes adossées à la muraille, au nombre de dix de chaque côté. Un double étage de colonnes s'élève au côté des deux absides de la nef : le second étage étant formé de deux petites colonnes accouplées (fig. 5458).

Voici les principales dimensions de l'édifice : longueur de la nef, abstraction faite des absidioles, 7 m. 50; longueur des absidioles, 2 mètres; largeur de la nef, 4 mètres; hauteur de la voûte, 5 m. 65; hauteur des absidioles terminales, 5 mètres; hauteur des absidioles latérales, 3 m. 50; largeur des absidioles latérales, 2 m. 71; profondeur des mêmes, 1 m. 92; hauteur des colonnes avec socle et tailloir, 2 m. 80.

L'édifice est construit en petit appareil avec chaînes de brique. La voûte de la nef est faite en petits moellons de tuf, taillés, et en briques épaisses, disposés en longues bandes alternées. Les arcs doubleaux où s'engage la voûte sont entièrement en briques, ainsi que ceux des niches latérales et deux autres arcs ou cintres, traçant deux portes, l'une à droite et l'autre à gauche, dans le bas de l'édifice. L'une de ces deux portes, devenue aujourd'hui l'entrée principale, conduisait au cloître, l'autre communiquait à l'église par un corridor également voûté, pourvu, au fond, d'un escalier, lequel avait une issue dans l'église, près de la chaire. Dans ce même corridor a été ouverte, à une époque moderne, une porte donnant sur le rempart et qui était l'unique entrée de la crypte avant 1851.

Les colonnes sont les unes en marbre, les autres en poudingue ou brêche du pays. On rencontre des colonnes tout à fait semblables dans des constructions antiques du Lyonnais. Tous les fûts et tous les chapiteaux n'ont pas la même hauteur, ce qui incline à croire que ce sont des matériaux de remploi, utilisés dans la construction de la crypte.

Le sol de la crypte fut exhaussé de plusieurs pieds en 1826 afin d'assainir ce lieu souterrain et mal aéré. A cette date, il ne subsistait aucune trace de dallage ou de pavement quelconque, pas même un souvenir à cet égard. En 1851, on remplaça la base de pierre qui contourne l'édifice et supporte la base des colonnes, on ne releva aucun vestige.

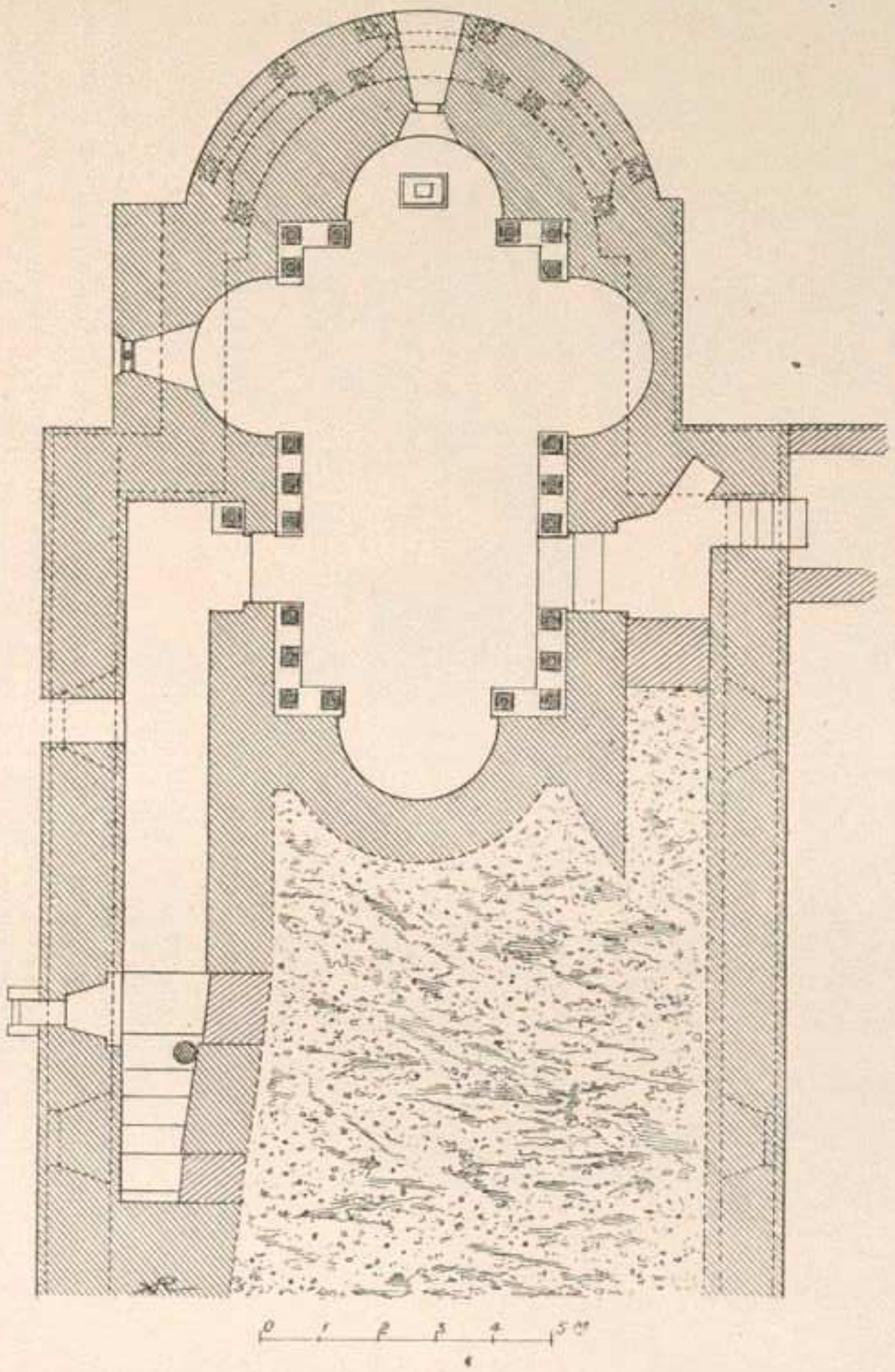
La crypte est éclairée par une fenêtre percée dans l'absidiole située derrière l'autel. Dans la niche à droite, a existé une petite fenêtre, aujourd'hui murée et qui n'est pas contemporaine de la construction, de même dans l'absidiole de gauche.

3° *Destination.* — Cette crypte de dimensions si exiguës était-elle surmontée d'une église aussi étroite en tous sens ? On a toutes raisons d'en douter parce que cet édifice n'eût pu servir à peu près à rien du tout et parce que l'usage était généralement établi parmi les fidèles de donner à une crypte ces dimensions restreintes parce qu'elle n'occupait que la partie correspondant au chœur de l'église supérieure.

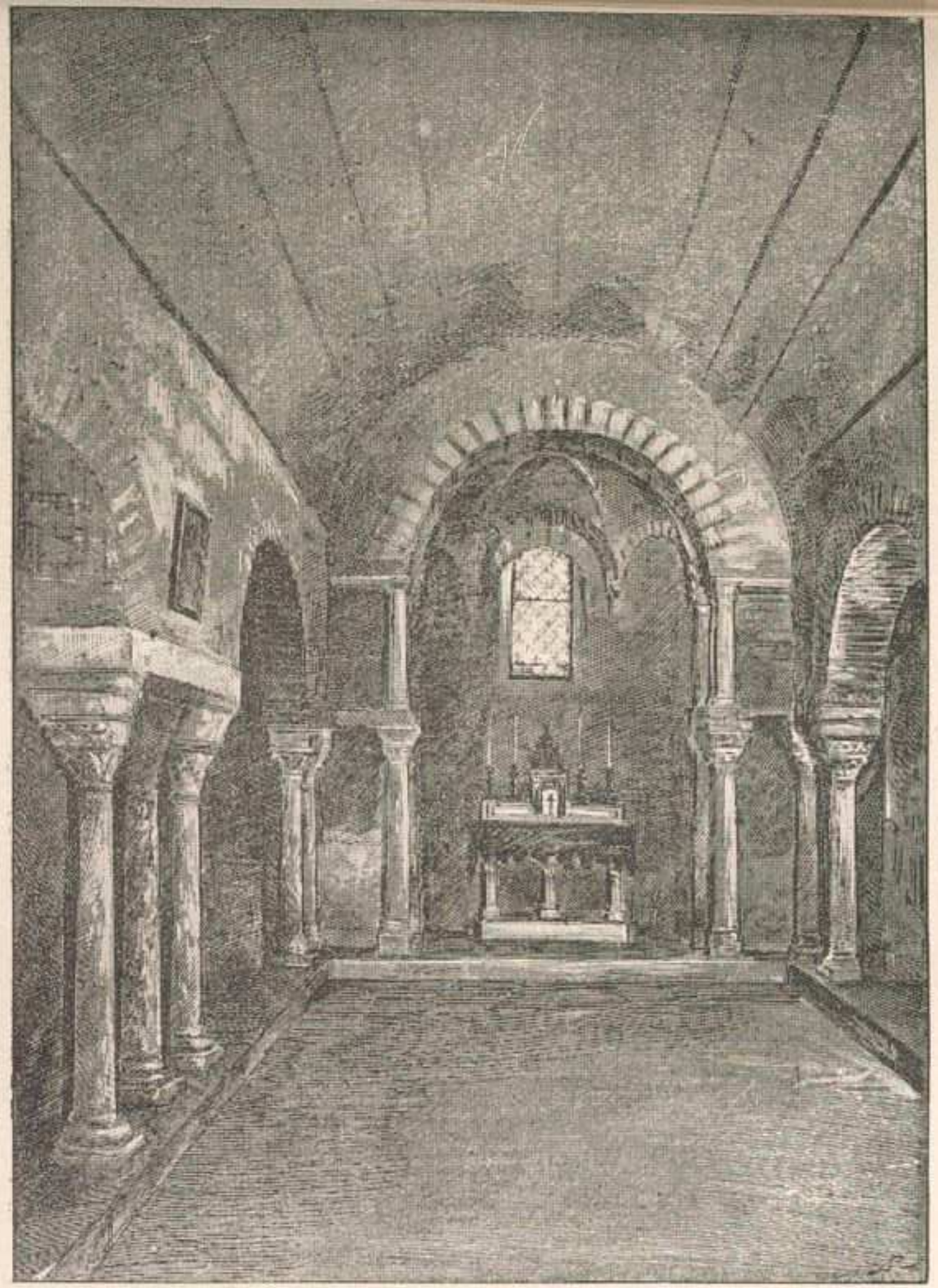
Si c'est ce dernier qu'on a eu en vue, il faut reconnaître qu'on s'y est fort mal pris pour l'exécuter. La crypte actuelle est entièrement indépendante de l'église supérieure, ainsi qu'on l'a constaté lors des travaux de restauration exécutés en 1851. Dès lors on ne s'explique pas pourquoi la crypte aurait été construite suivant un plan qui ne correspond en rien aux formes de l'édifice supérieur. Les deux constructions sont superposées, mais l'une recouvre l'autre de telle façon qu'elle l'anéantit pour ainsi dire, rend ses formes invisibles, quoiqu'elles méritassent d'être révélées à l'extérieur. L'architecte a voulu tirer parti d'un édifice vénéré, devenu trop exigu pour les nécessités du culte, il l'a épargné, lui a donné une destination nouvelle; d'un édifice situé au niveau du sol il a fait une crypte, une *confessio* souterraine, et pour cela il a coiffé l'édifice primitif d'un édifice nouveau de formes entièrement dissemblables de celles du premier.

Mais ce n'est pas l'église actuelle — du xii^e^ siècle — qui a réalisé ce dessein; avant celle-ci exista une église plus ancienne dont témoigne la charte d'Humbert de Grenoble en 1042 et cette église peut être reportée avec quelque vraisemblance au ix^e^-x^e^ siècle. Le plan de cette église disparue ne nous est pas connu, mais quel qu'il fût, on peut ajouter que la difficulté ne fut

[1] *Dictionnaire*, manuscrit, 1 vol. fol. 324 v°, cité par J. J. A. Pilot, *Notice sur l'église de Saint-Laurent de Grenoble*, in-12, Grenoble, 1864, p. 2-3. Même assertion dans le *Dictionnaire historique et général du Dauphiné*, manuscrit dont la publication fut annoncée en 1789 et ne se fit jamais. — [2] J. C. Martin, *Histoire militaire et politique de François de Beaumont, baron des Adrets*, in-8°, Grenoble, 1803, *Notes*, p. 157. — [3] *Vita S. Amati, abbatis Habendensis*, dans Mabillon, *Acta sanctor., O. S. B.*, 1669, t. II, p. 129; 1733, t. II, p. 120-121; *Acta sanct.*, 1753, septembre, t. IV, p. 95-102. — [4] Mabillon, *De re diplomatica*, l. VI, c. CL; cf. U. Chevalier, *Cartulaire de Saint-Chaffrey*. — [5] J. C. Martin, *op. cit.*, notes, p. 157. — [6] Plan dressé en 1850 avant la restauration de l'édifice.



5457. — Plan de la crypte de Saint-Laurent.
D'après *Bullet. arch. du comité des travaux historiques*, 1893, pl. 2.



5458. — Vue de la crypte de Saint-Laurent.
Ibid., pl. 1.

pas moins grande au IXe qu'au XIIe siècle pour raccorder les lignes de l'édifice inférieur avec celles de l'édifice supérieur. Enfin, indépendamment des formes ou dimensions que l'on suppose à l'édifice supérieur, resterait à donner l'explication de la hauteur de voûte de cette crypte ou prétendue telle, et l'inégalité de hauteur des diverses parties de cette voûte.

Il est peut-être permis dès maintenant de renoncer au mot crypte pour lui préférer le mot chapelle qui explique mieux l'édifice que nous étudions et qui mesure 5 m. 65 en hauteur sur une largeur de 4 mètres. En outre cette voûte, on l'a dit, est inégale, elle présente trois hauteurs différentes : 5 m. 65 dans sa partie médiane, 5 mètres dans ses absides terminales et 3 m. 50 seulement dans ses absides latérales, de telle sorte que les absides terminales ne peuvent servir à soutenir le sol supérieur ni les absides latérales et qu'un vide de 2 mètres existe entre ce sol et les absides latérales.

Le sol de la chapelle est actuellement en contre-bas de 3 mètres du terrain immédiatement attenant et ce terrain est plus élevé que la rue voisine et que le sol des maisons qui bordent cette rue. A quelques pas de la chapelle, dans les cours des maisons voisines, on trouve encore un sol qui est à peine en contre-haut d'un mètre sur le sol de la chapelle. Celle-ci n'était donc enterrée que d'un mètre au plus et il n'est pas contestable que cette différence de niveau s'explique par le relèvement progressif du sol depuis le VIe siècle, en sorte qu'on ne peut mettre en doute que la chapelle ait été construite au niveau du sol.

Nous avons dit qu'il existe un couloir et un escalier qui mettaient autrefois les deux églises en communication; l'existence du couloir semble n'être que la conséquence de la construction de l'église supérieure. Cette construction ayant pour but de transformer en crypte l'ancienne chapelle, il fallait faire communiquer les deux édifices; on recourut donc à l'espace vide qui subsistait entre les fondations de la nouvelle église et les murs de l'ancienne. La nouvelle église ayant, à l'intérieur, 10 mètres en largeur et l'ancienne n'ayant que 7 mètres à l'extérieur, il se trouva de chaque côté de l'ancienne chapelle un espace vide de 1 m. 50 et c'est cet espace qui, à l'aide d'un escalier, fut utilisé pour faire communiquer les deux édifices [1].

La chapelle de Saint-Laurent n'a donc pas été primitivement une crypte, mais un édifice au niveau du sol; il appartient au type des chapelles trichores que nous avons signalé en Afrique, en Syrie centrale et à Rome, notamment celles de Saint-Sixte et de Sainte-Sotère, modestes oratoires remontant au IIIe siècle, et l'oratoire de Sainte-Symphorose, mais l'oratoire de Grenoble, avec ses quatre absides, ses vingt colonnes, son double étage de colonnettes aux côtés des absides terminales, la décoration de ses chapiteaux et de ses abaques, éclipse les autres oratoires conservés jusqu'à nos jours.

4° *Date de la construction.* — Le plan de Saint-Laurent est apparenté, et probablement dérive, du plan des chapelles de Sainte-Sotère et des oratoires analogues construits à Rome du IVe au VIe siècle. Outre cette indication qui a son prix, nous pouvons recourir à la décoration des chapiteaux afin d'obtenir plus de précision. Ces chapiteaux sont d'une facture grossière et certainement leur exécution est postérieure à l'époque gallo-romaine, mais la rudesse de l'exécution laisse voir un souvenir si fidèle des formes anciennes qu'on en peut induire que ces chapiteaux ont été sculptés à une date encore voisine des invasions barbares, c'est-à-dire au début de la période mérovingienne, au VIe ou au VIIe siècle. Le développement excessif des abaques rappelle la même particularité observée dans les basiliques de Ravenne, et ceci encore nous ramène au VIe siècle. Malgré ses dimensions et son apparence massives, l'abaque fut un membre architectural remarquablement souple. A une époque où les temples païens et les édifices civils fournissaient de matériaux les architectes chrétiens, ceux-ci se heurtaient fréquemment à la difficulté d'appareiller bases, colonnes et chapiteaux; ils n'y réussissaient pas toujours, il semble même qu'ils se préoccupaient médiocrement d'y réussir depuis qu'ils possédaient le moyen de racheter les inégalités trop sensibles par l'usage d'abaques dont la hauteur variable permettait d'établir le niveau uniforme de la retombée des arcs ou du soffite. L'architecte de Saint-Laurent de Grenoble n'y a pas manqué. Ses fûts de colonne sont tirés d'édifices antérieurs et la hauteur de chaque abaque est calculée de façon à racheter la hauteur qui manque aux colonnes. Pour le choix des fûts, il s'est montré peu difficile, ceux-ci sont de hauteur, de grosseur et de matière différentes; en outre, ils ont des bases de forme également différente. Les chapiteaux et les abaques datent probablement de la construction de la chapelle et ont été, sans doute, façonnés dans un chantier voisin.

La décoration des abaques offre un autre genre d'intérêt. Nous y voyons la plupart des symboles adoptés par l'art chrétien primitif : l'agneau, l'hippocampe, la colombe tenant une palme ou une grappe de raisin dans son bec, le vase d'où sortent pampres et feuillages, le chrisme ayant la forme du *rho* grec. Tout ceci concourt à placer la facture de ces abaques au VIe siècle. (Voir *Dictionn.*, t. III, col. 470, fig. 2527.)

Lors des travaux exécutés en 1851, on trouva des tombes et trois fragments d'inscriptions que voici [2] :

1° HIC REQVIISCIT IN PA··
·EMORIAE AVNICISCIVS QVi *vixit*
*an*NOS QVINQVAGINTA ET VNVM
*mensem di*ES TRES OBIIT SEXT KL··

2° HIC REQVIESC
ION · HILRITIV
ES R · M I S E R
F · III KL IV

3° *Hic req*VIESCIT
*bonae m*EMORI*ae*
·····ANELLA
·····SSAQVE

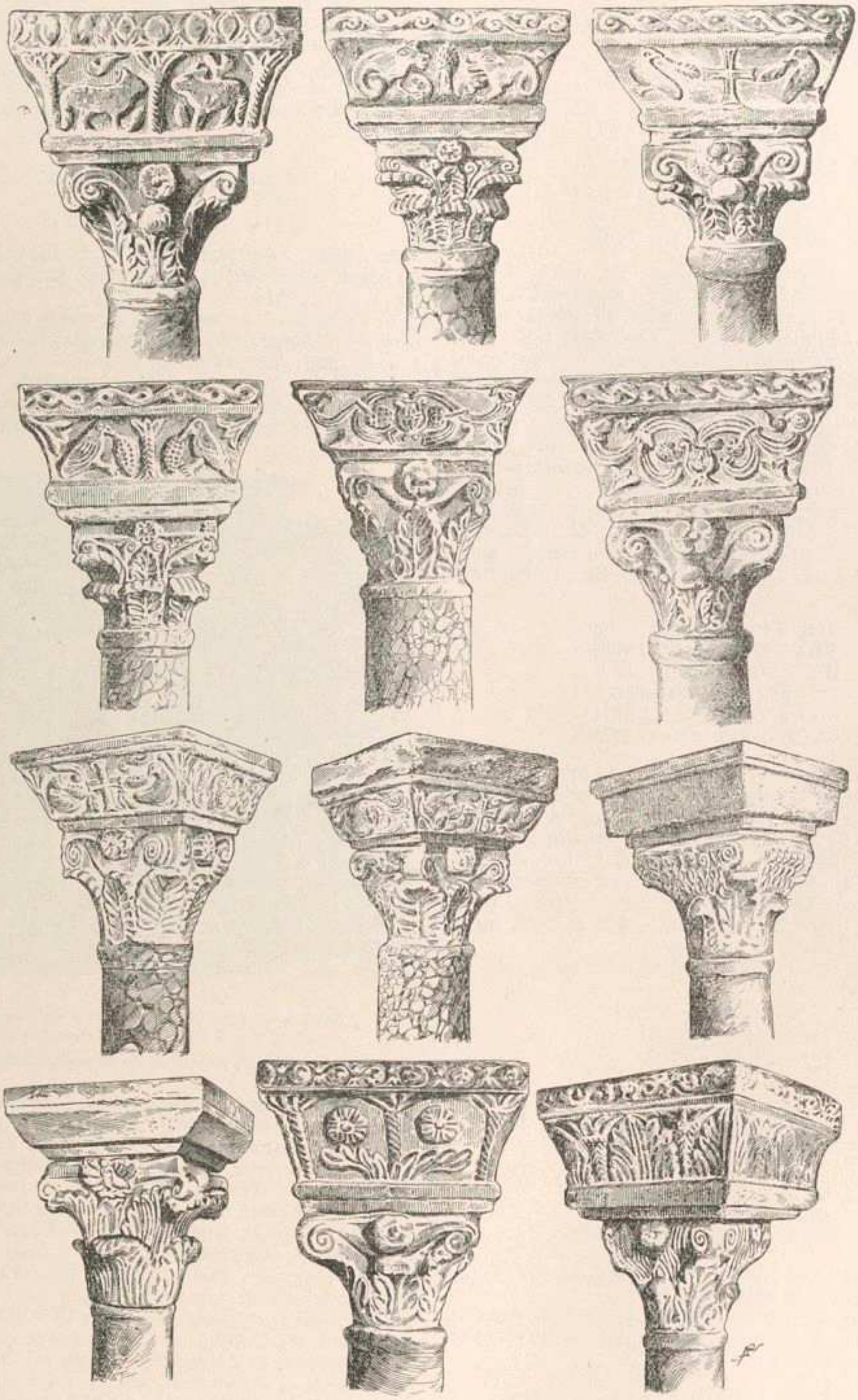
5° *Décoration.* — On voit encore dans l'abside principale des traces de stucs représentant des enroulements de feuillage (fig. 5459).

IV. Épigraphie. — L'épigraphie de Grenoble ne compte qu'un nombre restreint de monuments. Deux sont datées des années 520 et 522. Voici la plus ancienne :

☧ HIC REQVIESCIT
BONE MEMORIAE CLAV
DIANVS PRB IN PACE
QVI VIXIT AN LVI ET OB
5 D·IIII·NOS·RUSTI
CIANO ET VITALIANO Ō

...obiit die quarto ante nonas novembres Rusticiano et Vitaliano consulibus. S. Chabert, dans *Revue des*

[1] Aujourd'hui la communication entre les deux églises n'existe plus et l'ancien couloir est occupé par un calorifère et un dépôt de charbon. Ce couloir permet de suivre, à quatre mètres en arrière de la chapelle, un mur qui paraît de même époque que celle-ci. — [2] J.-J.-A. Pilot, *Les anciens cimetières de Grenoble*, dans *Bulletin de la Société de statistique de l'Isère*, 1853, IIe série, t. II; M. Reymond et Ch. Giraud, *La chapelle Saint-Laurent à Grenoble*, dans *Bulletin archéologique du Comité*, 1893, p. 12; manquent dans le *Corp. inscr. lat.*



5459. — Chapiteaux de Saint-Laurent de Grenoble. D'après *Bullet. arch. du Comité*, 1893, pl. III-VIII.

études anciennes, 1919, p. 203; R. Cagnat, dans *Revue archéologique*, 1920, p. 385, n. 117.

Voici la seconde, trouvée à La Terrasse au début du XVIII[e] siècle :

+ HIC REQVIESCIT BN
MM · IOANNIS
ET·I·DEVALENTIAqVI
VIXIT ANNOs XIIII
OBIIT IN PACE
VIII ID · IVLiAs
SYMMAchO ET
BOETIO VC CONs

N. Charbot, *Inscriptions romaines, qui sont dans Grenoble et aux environs*, fol. 25 du manuscrit *R. 4655* de la bibliothèque de la ville; Pilot, *Recherches sur les antiquités dauphinoises*, in-8°, Grenoble, 1833, t. I, p. 196; *Précis statistique des antiquités du département de l'Isère*, dans *Bulletin de la Société de statistique du département de l'Isère*, 1843, t. III, p. 137; De Castellane, *Inscriptions du V[e] au XVI[e] siècle*, dans *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, 1838-1840, t. II, p. 196; E. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, n. 469; *Corp. inscr. lat.*, t. XII, n. 2309.

Inscription gravée sur huit morceaux de marbre trouvés le 23 janvier au monastère des Dames de Sainte-Marie d'en haut de Grenoble, au sommet de la vigne qui fait face au pavillon occidental du monastère (en 1777) :

hiC REQ*uiescit in pace*
BONE MEMORIAE *famulus*
DEI CASSIANVS
*in spe res*VREXI*Onis*
*miserico*RDIAE·*Christi*
*vix*IT A*nnos*

Vallet, *Affiches du Dauphiné* 1777, 21 février, p. 174; Vérone, *Lettres à Calvet*, dans le manuscrit du musée Calvet à Avignon, n. 241; J.-J. Champollion-Figeac, *Antiquités de Grenoble ou histoire ancienne de cette ville*, in-4°, Grenoble, 1807, p. 38, n. 4; J.-J.-A. Pilot de Thorey, *Histoire de Grenoble et de ses environs depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, in-8°, Grenoble, 1829, p. 297; Le Blant, *op. cit.*, t. II, n. 470 *a*; *Corp. inscr. lat.*, t. XII, n. 2310.

Fragment de marbre, trouvé dans la crypte de Saint-Laurent :

D + M
HIC REQV
ESCIT PRO
iectus?

Le Blant, *Inscript. chrét.*, t. II, n. 470 *b*, pl. 381; *Corp. inscr. lat.*, t. XII, n. 2311.

Même matière et même provenance :

IN HOC TOMV[*lo requies*
CIT BONE M[*emoriae*
NPA·IN SP[*e resurrectionis*

Le Blant, *Inscr. chrét.*, t. II, n. 470 *a*, pl. 377; *Corp. inscr. lat.*, t. XII, n. 2312.

Fragment de marbre, trouvé à Moirans, dans le cimetière, près du mur de l'église, conservé chez M. de Saint-Andéol :

+ HIC REQVIESCET IN
PACE BONAE MEMORIAE
S QVI VIXIT

A. Allmer, *Inscriptions antiques et du Moyen Age de Vienne en Dauphiné*, in-4°, Vienne, 1875-1876, t. IV, n. 1944, pl. 320[TP]; Saint-Andéol, dans *Bulletin de l'Académie delphinale*, 1866, série III, t. I, p. 208; J. Quicherat, dans *Revue des Sociétés savantes*, 1866, série IV, t. IV, p. 296; *Corp. inscr. lat.*, t. XII, n. 2313.

Fragment trouvé à Moirans, dans le jardin du presbytère :

S NOLLI IUL SIMVL '
IS GENERARE DOLOREM
VIXIT OLIMPIADAS
QVIII SVSPIRIA TANTA

A. Allmer, *Inscript. antiq.*, t. IV, n. 1945, pl. 320[bis]; Le Blant, *Inscr. chrét.*, t. II, n. 470, pl. 379; *Corp. inscr. lat.*, t. XII, n. 2314.

V. Casque. — Le musée de Grenoble conserve un casque en bronze trouvé à Vézéronce [1] (voir *Dictionn.*, t. II, col. 2331, fig. 2169).

VI. Tissu. — Le même musée possède quelques étoffes coptes du V[e] au VII[e] siècle. Un fragment offre une scène qui paraît être Adam et Ève entièrement



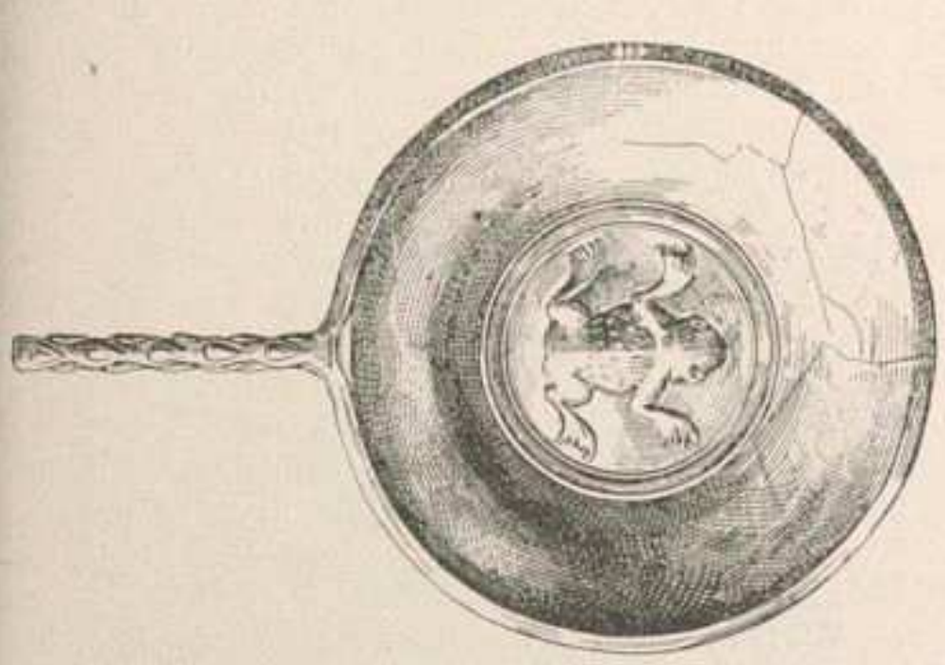
5460. — Adam et Ève chassés de l'Éden, tissu copte du musée de Grenoble.
D'après de Beylié, *Le musée de Grenoble*, 1909, p. 199.

nus, chassés du jardin d'Éden par un personnage vêtu, drapé et chaussé (fig. 5460).

VII. Bibliographie. — *** *Visite des monuments de Grenoble* (crypte de Saint-Laurent), dans *Congrès archéologique de France*, 1857, p. 378. — Bellet (Ch.), *Note critique concernant Syagrius II, évêque de Grenoble* [614], in-8°, Vienne, 1880. — Beylié (L. de), *Le musée de Grenoble. Peintures, Dessins, Marbres, Bronzes, etc.*, in-8°, Paris, 1909, pl. 185, 199. — Caumont (A. de), *Sur la crypte de Saint-Laurent, à Grenoble*, dans *Congrès scientifique de France*, 1857, 24[e] session, t. II, p. 386; et dans *Bulletin de la Société de statistique... du département de l'Isère*, 1860, t. IX, p. 386-387. — Duchesne (L.), *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, 1907, t. I, p. 230-233. — Hirschfeld (O.), dans *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XII, p. 273-291, n. 2309-

[1] J. Quicherat, *Casque trouvé près de Vézéronce (Isère)*, dans *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1878, t. XXXIX, p. 126-127; C. Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du V[e] au VIII[e] siècle*, in-4°, Toulouse, 1901, t. I, p. 73; R. Förrer, *Reallexicon der prähistorischen, klassischen und frühchristlichen Alterthümer*, in-8°, Berlin, 1907, p. 931, pl. 288; L. de Beylié, *Le musée de Grenoble. Peintures, Dessins, Marbres, Bronzes*, in-8°, Paris, 1909, pl. 185. *Dictionn.*, t. II, col. 2331, fig. 2169.

2314. — Lasteyrie (R. de), *L'architecture religieuse en France à l'époque romane. Ses origines, son développement*, in-4°, Paris, 1912, p. 10 sq. — Maître (L.), *L'oratoire mérovingien de Saint-Laurent de Grenoble*, dans *Revue de l'Art chrétien*, 1907, Ve série, t. III, p. 217-225. — Pilot (J.-J.-A.), *Notice sur les anciens cimetières de Grenoble*, dans *Bulletin de la Société de statistique... de l'Isère*, 1854, IIe série, t. II, p. 130-146; *Notice sur l'église de Saint-Laurent de Grenoble*, dans

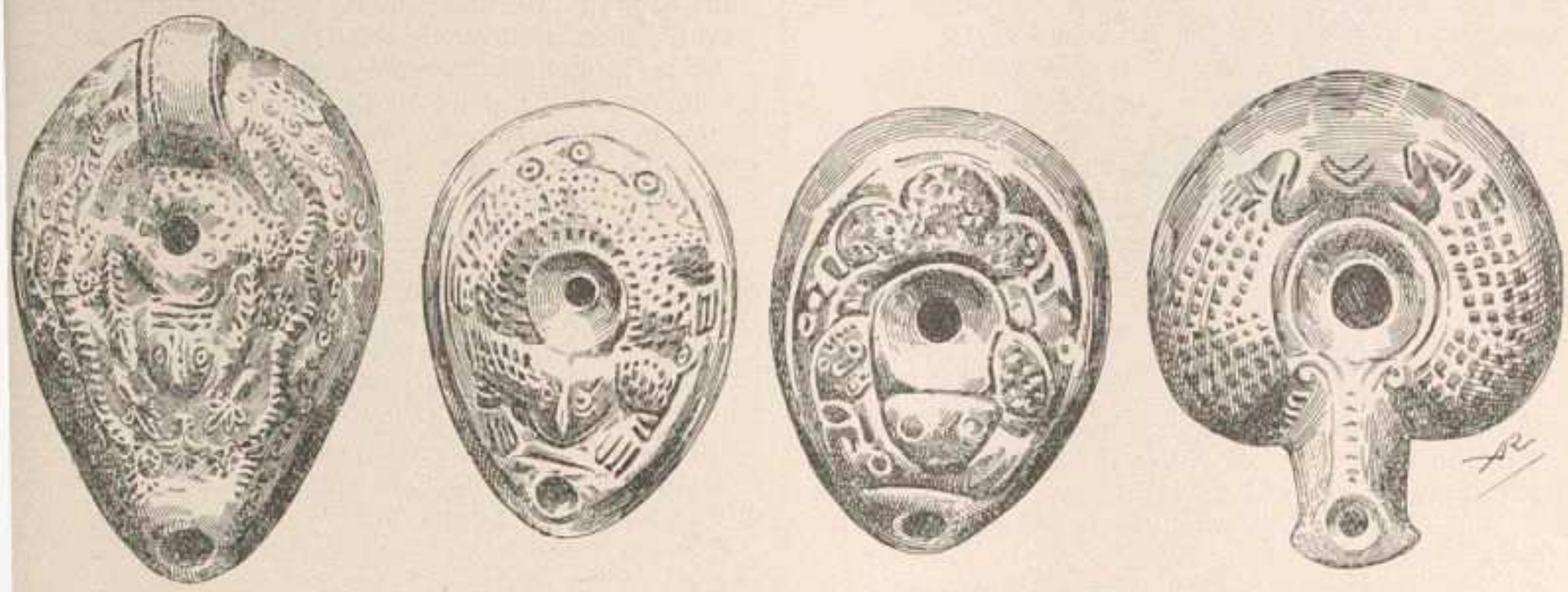


5464. — Écope du British Museum.
D'après Dalton, *Catalogue*, pl. XXI, n. 360.

même recueil, 1860, IIe série, t. I, p. 251-254, in-8°, Grenoble, 1864; *Description de l'église et de la crypte de Saint-Laurent de Grenoble*, dans même recueil, 1879, IIe série, t. VIII, p. 349-359; in-8°, Grenoble, 1879; *Rapport sur une pierre tumulaire chrétienne trouvée à Saint-Marcel, près de Barraux, en 1852*, dans même recueil, 1854, IIe série, t. II, p. 432. — A. Prudhomme, *Histoire de Grenoble*, in-8°, Grenoble, 1888. — Radulph e Gournay (De), *Notice sur le musée d'archéologie de Grenoble*, dans *Bulletin monumental*, 1856, t. XXII, . 169-177; *Lettre et rapport sur la crypte de l'église de aint-Laurent*, dans *Bulletin de l'académie delphinale*, 847-1850, t. II, p. 98, 120, 460; 1856, t. IV, p. 572; *Jouveaux documents sur la crypte de Saint-Laurent*, ans même recueil, 1859, t. V, p. 110; *Rapide dissertion sur l'effigie incrustée à l'extérieur du pourtour de abside de l'église de Saint-Laurent*, dans même recueil, 866-1880, IIe série, t. I, p. 216-221; *Découverte de la partie inférieure de la figure de saint Thibaut sur le mur en saillie de la rotonde de Saint-Laurent*, dans même recueil, 1856-1860, IIe série, t. I, p. 224; *Sur les travaux faits à l'église Saint-Laurent de Grenoble*, dans *Bulletin monumental*, 1854, t. XX, p. 200-212. — Renier (L.), *Inscription découverte à Grenoble et contenant le plus ancien nom de la ville, Cularo*, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1859, p. 177. — Reymond (M.) et Giraud (Ch.), *La chapelle de Saint-Laurent à Grenoble*, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1893, p. 1-14. — Rochas (A. de), *Notes sur l'enceinte romaine de Grenoble*, dans *Bulletin de l'Académie delphinale*, IIIe série, t. VIII, p. 23. — Saint-Andéol (F. de), *Note sur la crypte de Saint-Laurent de Grenoble*, dans *Bulletin de l'Académie delphinale*, 1862-1863, IIe série, t. III, p. 223 et 245. — Thomas, *Grenoble à différents âges*, dans *Bulletin de l'Académie delphinale*, 1893, t. VII, p. 313 sq. — Vitu (A.), *Note sur la restauration de la crypte de Saint-Laurent*, dans *Bull. de la Soc. de stat. de l'Isère*, 1856, IIe série, t. III, p. 92.

H. LECLERCQ.

GRENOUILLE. — Chérémon, hiérogrammate qui vécut au Ier siècle de notre ère, écrit que chez les Égyptiens la figuration de la grenouille est un symbole de la *résurrection* : ἀντὶ ἀναβιώσεως βάτραχος[1]. Pendant que S. Birch nie que la grenouille soit figurée parmi les hiéroglyphes tels qu'on les connaît aujourd'hui [2], Fabiani démontre la signification de ladite grenouille dans lesdits hiéroglyphes [3], et G. Maspéro ajoute qu'en effet, dans l'écriture hiéroglyphique, le signe de la grenouille ne se trouve pas avec le sens de *résurrection*, mais qu'on trouve ce signe employé comme déterminatif de la déesse Hiqit [4]. Or, dans la mythologie égyptienne, le rôle de cette déesse est de concevoir et d'enfanter perpétuellement l'œuf du monde, que le dieu mâle, Khnoum, façonne et modèle perpétuellement aussi. Elle est ainsi la déesse de la naissance et de la renaissance, ἀναβιωσις. Le renseignement donné par Chérémon n'est donc pas absolument inexact; il faut l'entendre ainsi : une grenouille représente *la déesse* de la résurrection. La grenouille, en écriture hiéroglyphique, est souvent figurée assise dans une sorte de corbeille, dont la forme rappelle celle du corps d'une lampe. C'est peut-être ce qui, plus tard, a pu amener les Égyptiens à faire des lampes en forme de grenouilles et à leur donner le symbolisme dont nous allons parler.



5465. — Lampes du musée de Berlin.
D'après O. Wulff, *Altchr. und mittel. Bildwerke*, 1909, pl. LXIV, LXV, n. 1305, 1307, 1309, 1313.

[1] J. Tzetzæ, *Exegesis in Iliadem*, p. 123. — [2] Cf. *Revue archéologique*, 1851, p. 23, et note de Ch. Lenormant, p. 24. — [3] *Della rana nei geroglifici dell' Egitto*, dans *Gli studi in Italia*, mai-juin, 1878, p. 333 sq. — [4] G. Maspero, *Note sur le passage de Chérémon relatif à la grenouille*, dans *Revue critique*, 1879, t. I, p. 199.

Il se trouve qu'il existe une série, déjà nombreuse, de monuments chrétiens représentant la grenouille. Le plus soigné est une sorte d'écope (voir ce mot) en argent posée sur un cercle de métal et muni d'une poignée horizontale. Au centre, une grenouille nageant et la peau décorée de pustules. Le type ne se modifiera guère d'un monument à un autre monument. Cette écope fait partie du trésor de Carthage entré au British Museum [1] (fig. 5464).

Jusqu'à ce jour c'est principalement sur les lampes que le symbole de la grenouille a été figuré; on peut cependant mentionner une stèle à Erment [2], une sorte de spatule (?) à Akhmin [3], sur laquelle on découvre, avec beaucoup d'imagination et encore plus de bonne



5466. — Lampe du cabinet de France.
D'après Rossi, *Bullett.*, 1879, pl. III, n. 2.

volonté, une tête de grenouille; une amulette achetée à Smyrne et entrée au *Kaiser-Friedrich Museum* à Berlin [4] : c'est un objet de bronze, au diamètre de 0 m. 017, figurant une grenouille et quelques caractères illisibles.

On connaît depuis longtemps des lampes en terre cuite offrant le symbole de la grenouille. D'Agincourt le représente dès 1814 [5] et Millin dès 1807 [6]; enfin, dans le monumental ouvrage de la *Description de l'Égypte*, la grenouille avait pris place dès le début du XIXe siècle [7]. Le musée de Leyde [8], et le musée de Turin [9], furent des premiers à posséder des exemplaires; l'abbé Greppo avait dans son cabinet une lampe à la grenouille qui passa ensuite au cabinet de France [10]. Depuis lors, le musée du Louvre, celui de Berlin (fig. 4565), le British Museum et la plupart des collections ont acquis ce type devenu commun [11].

Presque tous ces exemplaires offrent peu de variété et sont anépigraphes. Voici par exemple ceux du *Kaiser Friedrich Museum*, au nombre de onze :

N° 1305, lampe, terre rouge, larg. 0 m. 115, provenant de Louqsor, 1906, VI-VIIe siècle.

N° 1306, lampe, terre jaune, larg. 0 m. 09, long. 0, 122, provenant d'Edfou, 1906, VI-VIIe siècle.

N° 1307, lampe, terre jaune, larg. 0 m. 073, long. 0, 095, provenant d'Égypte, 1902, VI-VIIe siècle.

N° 1308, lampe, terre jaune, larg. 0 m. 065, long. 0,08, provenant d'Héluan, VI-VIIe siècle,

N° 1309, lampe, terre jaune, larg. 0 m. 075, long. 0, 095, provenant de Louqsor, 1902, VI-VIIe siècle.

N° 1310, lampe, terre rouge, larg. 0 m. 078, long. 0, 105, provenant d'Edfou, 1906, VI-VIIe siècle.

N° 1311, lampe, terre rouge, larg. 0 m. 085, long 0,12, provenant d'Edfou, 1906, VI-VIIe siècle.

N° 1313, lampe, terre rouge, larg. 0 m. 087, long. 0, 105, provenant d'Heluan, 1902, V-VIe siècle.

N° 1314, lampe, terre rouge, larg. 0 m. 06, long. 0, 075, provenant du Vieux Caire, 1902, V-VIe siècle.

Il est évident que si nous en étions réduits à ces monuments, nous ne serions en droit de les croire chrétiens qu'en invoquant la date tardive de leur fabrication : Ve-VIIe siècle. Quoique le type ne semble prêter à aucune hésitation, encore faut-il s'attendre à ce qu'on y découvre tout plutôt que ce qui s'y voit réellement; c'est ainsi qu'un Allemand, V. Schultze, voyait dans la grenouille une peau de bique en train de sécher — il n'y manquait que le soleil!

Le monument interprété avec cet excès d'ingéniosité ne semblait cependant s'y prêter guère ainsi qu'on peut s'en rendre compte par la fig. 5466. C'est bien une grenouille que nous avons ici, mais on remarquera qu'elle est accompagnée d'une inscription [12] :

+ ΤΩΧΗΜΑ CTAYPOC +

ce qu'il faut lire évidemment ainsi : σταύρος τὸ ὄχημα. Cette petite légende n'est pas des plus claires; on la traduirait volontiers : « la croix est le soutien », mais le sens premier de ὄχημα est véhicule et comme la lampe peut être prise, si l'on veut, pour une sorte de petite nacelle, la signification serait à peu près celle-ci : la croix conduit au port du salut. — C'est bien le cas de dire que tout est dans tout.

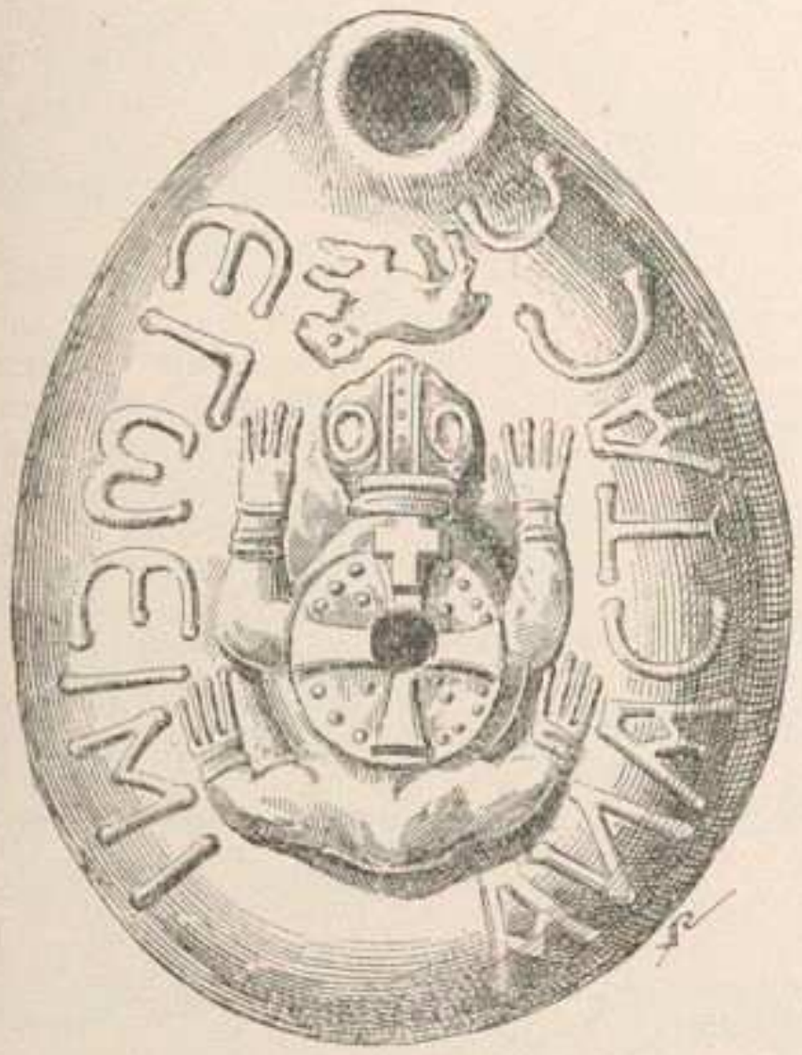
Heureusement la lampe de l'ancien cabinet Greppo et celle du musée de Turin portent une légende moins obscure, on y lit tout simplement [13] (fig. 5467) :

ΕΓΩ ΕΙΜΙ ANACTACIC

[1] O. M. Dalton, *Catalogue of early christian antiquities*, in-4°, London, 1901, pl. XXI, n. 360. — [2] W. E. Crum, *Coptic monuments*, in-fol., Le Caire, 1902, n. 8585. — [3] J. Stryzgowski, *Koptische Kunst*, in-fol., Wien, 1904, n. 8769. — [4] O. Wulff, *Altchristliche und mittelalterliche byzantinische und italienische Bildwerke*, in-4°, Berlin, 1909, p. 183, n. 830; l'auteur renvoie à la pl. XLII, où le n. 830 a été omis. — [5] Séroux d'Agincourt, *Recueil de fragments de sculpture antique en terre cuite*, in-4°, Paris, 1814, pl. XXVIII, fig. 4. — [6] Millin de Grandmaison, *Voyage dans les départements du midi de la France*, in-8°, Paris, 1807-1811, pl. XII, n. 3. — [7] *Antiquités*, t. V, pl. LXXVIII, n. 17; pl. LXXXVI, n. 63. — [8] Leemans, *Musée de Leyde*, IIe partie, pl. LXXIII, n. 525, 528*a*, p. 49 du texte. — [9] Lombroso, *Documenti greci del museo egizio di Torino*, p. 31. — [10] A. Chabouillet, *Catalogue général des camées et pierres gravées de la Bibliothèque impériale*, in-12, Paris, 1858 p. 607. — [11] O. M. Dalton, *Catalogue*, pl. XXXII, n. 819; O. Wulff, *Altchr. Bildwerke*, pl. LXIV, n. 1305 à 1311 inclus., pl. LXV, n. 1313, 1314; R. Förrer, *Frühchristliche Alterthümer von Akhmin*, pl. III, fig. 17. En outre C. M. Kaufmann, *Archäologische Miszellen aus Aegypten*, dans *Oriens christianus*, 1913, nouv. série, t. III, p. 300, fig. 1, lampe provenant de Philadelphie (Fayoum), VIIe siècle; le type peut être sujet à contestation. Bien plus tardif est le chapiteau à grenouille qui se voit à Saint-Laurent-hors-les-Murs, dans G. Giovannoni, *Opere di vassalletti marmorarii romani*, dans l'*Arte*, 1908, t. XI, p. 274-275, fig. 10-11. — [12] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1879, p. 32, pl. III, n. 2. — [13] E. Le Blant, *Note sur quelques lampes égyptiennes en forme de grenouille*, dans *Mémoires de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1878, p. 99-104, et dans *Comptes rendus de l'Acad. des Insc.*, 1879, p. 27-29.

et voici qui est clair : « Je suis résurrection »; mais voici qui nous ramène à Chérémon et au symbolisme dont il parle.

En rapprochant son texte et nos monuments, on peut d'abord se convaincre que, pendant une longue suite de siècles, la grenouille a conservé son symbo-



5467. — Lampe du cabinet Greppo.

D'après *Mémoires de la Soc. des antiq. de France*, 1898, p. 101.

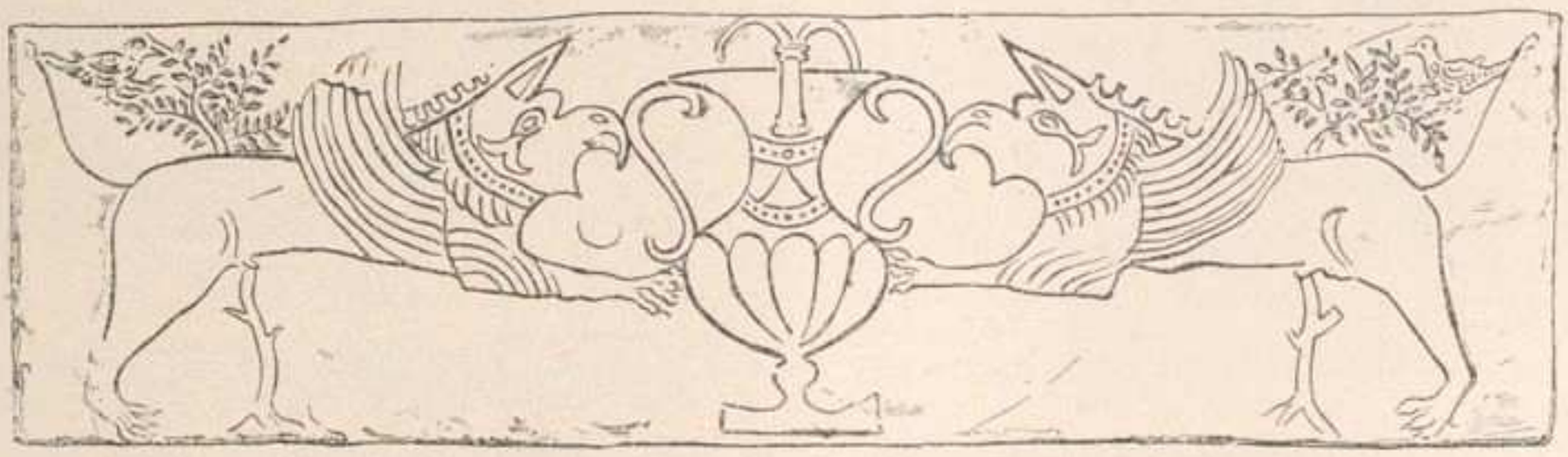
lisme. Peut-être faut-il en chercher l'explication dans un passage du *Liber de hæresibus* dans lequel saint Philastre, évêque de Brescia, mentionne parmi plusieurs autres l'hérésie, sans doute égyptienne, des *ranarum cultores*, au sujet desquels il s'exprime en ces termes : *Alii sunt qui ranas colunt, quas sub Pharaone per iram Dei tunc temporis Ægyptiorum terra emanavit ut putore Ægyptios defatigarent, inque eo scelere adhuc perseverant, putantes Dei iram ex hoc observantia posse placari* (c. XI). Philastre présente l'hérésie des adorateurs de grenouilles comme antérieure à notre ère, mais une loi de l'an 428, insérée au *Code Justinien* [1], fait mention des *batrachitæ* qu'il condamne en compagnie d'autres hérétiques : *Ariani et Macedoniani... Batrachitæ... nusquam in romanum locum conveniendi neque orandique habeant potestatem.*

« Maintenant, se demandait Edm. Le Blant, quel rapport les anciens ont-ils pu établir entre l'image de la grenouille et la résurrection? Peut-être s'est-on inspiré de la coutume constante parmi les fidèles de regarder comme des types visibles de la régénération future tout ce qui s'endort, disparaît, se transforme pour se renouveler et pour revivre : les graines qui germent après avoir été enfouies, les arbres qui dépouillés par l'hiver se parent de feuilles nouvelles, les saisons qui se reproduisent, les astres qui s'éclipsent chaque jour pour briller d'un éclat nouveau. La transformation, chez la race batracienne, d'un animal rudimentaire en un être complet, aura-t-elle paru offrir une figure de la résurrection? »

Enfin il faut noter l'adjonction de différentes figures sur ces lampes : celle du cabinet Greppo portait un anneau et une croix; une autre du même cabinet, un croissant de lune. Une lampe égyptienne à grenouille offre en outre un croissant de lune et une étoile à cinq pointes (cabinet de Villiers du Terrage); enfin la lampe à grenouille du musée de Turin nous montre une croix et un lion.

H. LECLERCQ.

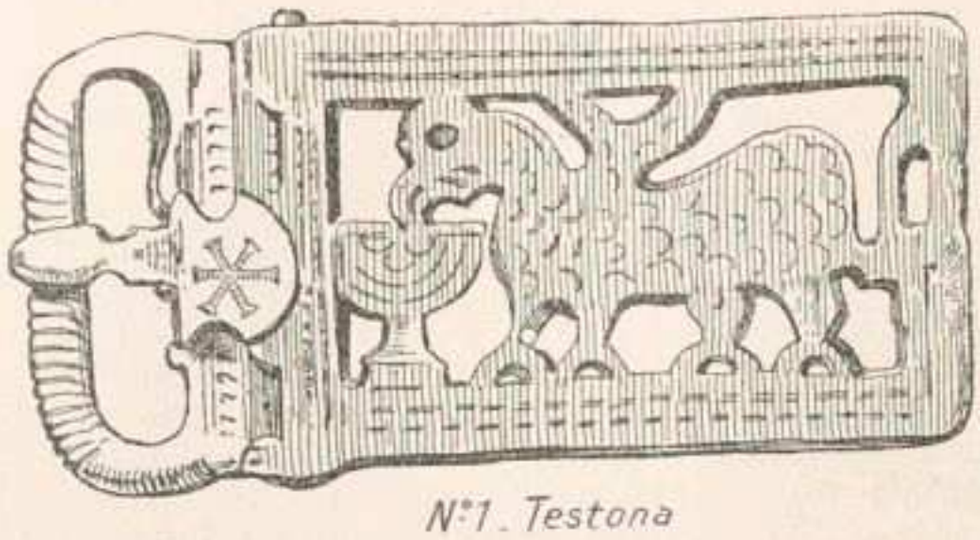
1. GRIFFON. — Parmi les symboles empruntés au pagansime par les vieux artistes chrétiens, le griffon n'a joui que d'une faveur restreinte. Nous ne le rencontrons jamais parmi les fresques des catacombes; la première fois que nous le voyons paraître, c'est sur deux sarcophages chrétiens d'Arles [2], puis sur un sarcophage de Nîmes [3], enfin sur une cuve en marbre blanc trouvée à Charenton-sur-Cher (Cher) et acquise depuis par la Société des antiquaires du Centre qui l'a abritée dans son musée. Cette cuve est décorée sur les quatre faces, mais tandis que les faces latérales n'offrent que des lignes géométriques obtenues par des intersections de cercles suivant une mode répandue à l'époque mérovingienne, la face antérieure représente Daniel entre deux lions (voir *Dictionn*, t. IV, au mot DANIEL, col. 231, fig. 3580) et la face postérieure offre deux griffons courant vers un vase à panse godronnée d'où s'échappe un jet d'eau divisé. Afin de situer clairement la scène, on a pris soin de figurer à ses deux extrémités deux arbres sur lesquels des colombes sont perchées; c'est donc le paradis qu'on a voulu représenter. L'idée est bien connue, mais jusqu'alors



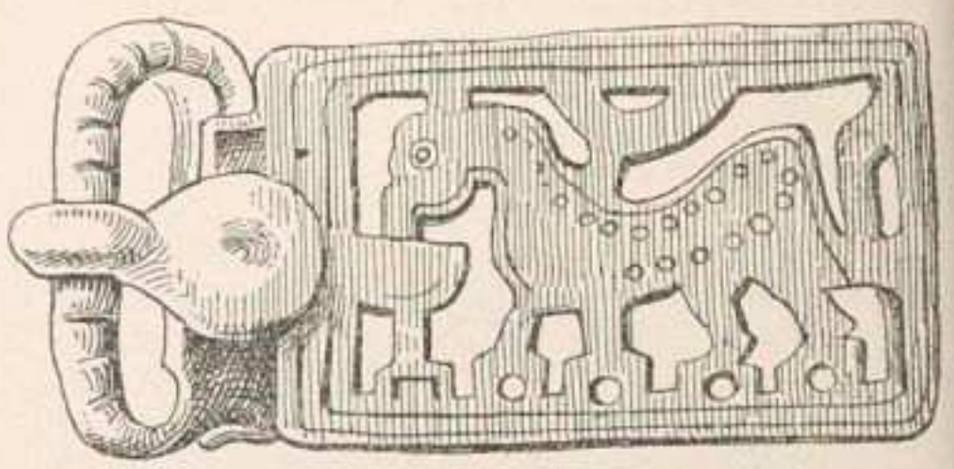
5468. — D'après Le Blant, *Sarcophages de la Gaule*, pl. XV, 4. 2.

on avait figuré sur les lèvres du vase des colombes, comme dans la fresque des *cinque santi* aux Catacombes; l'introduction des griffons est une innovation, et qui semble avoir été peu goûtée. Du couvercle de ce sarcophage on n'a malheureusement retrouvé que des fragments dans les fouilles opérées au chevet de l'église. Ce couvercle était de forme prismatique et décoré, lui aussi, de symboles chrétiens : vase, colombes, paons, monogramme, vigne que surmonte une

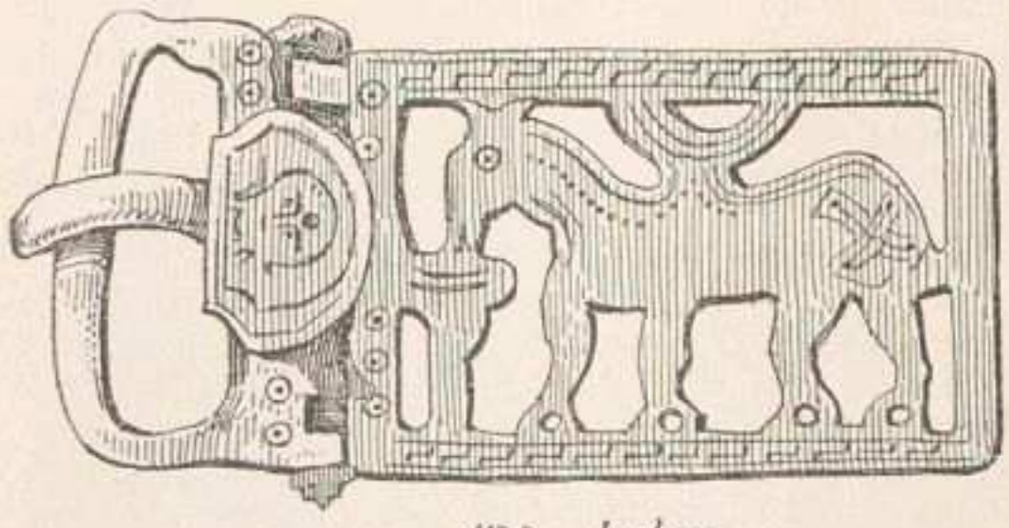
[1] L. I. tit. v, l. 5 : *de hæresibus.* — [2] E. Le Blant, *Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles*, in-fol., Paris, 1878, p. 8, n. 6; p. 68, n. 67. — [3] E. Le Blant, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, in-fol., Paris, 1886, p. 109, n. 123. — *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1883, t. III, pl. VII.



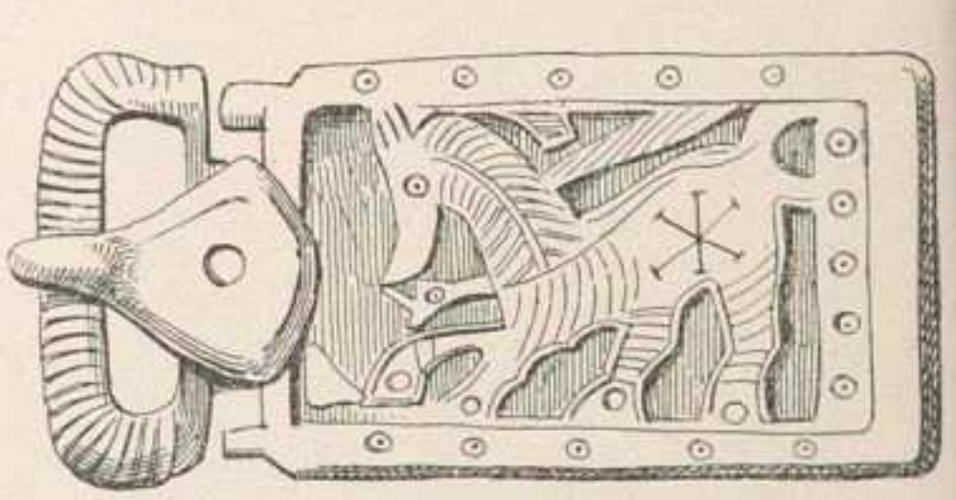
N°1. Testona



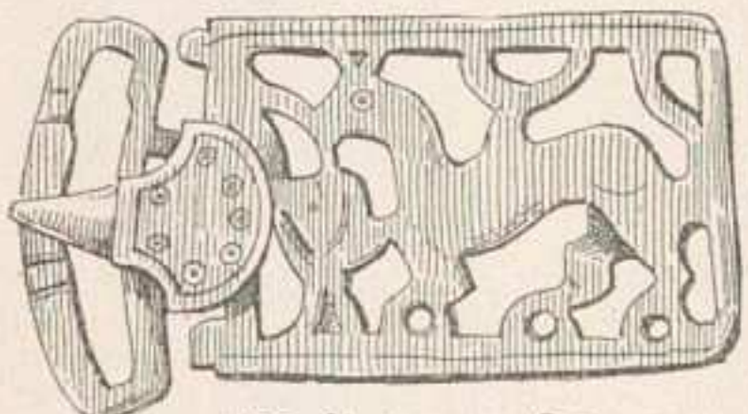
N°2 Charnay



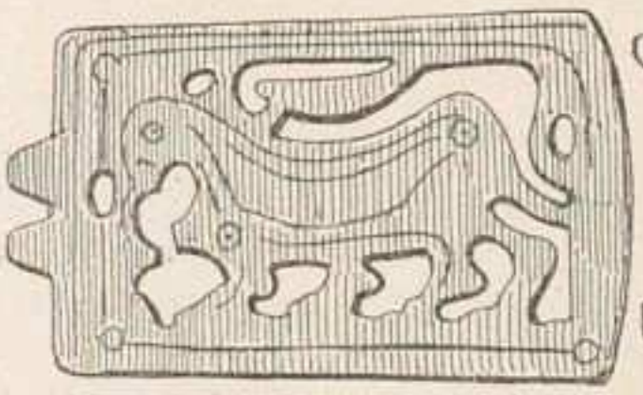
N°3. Joches



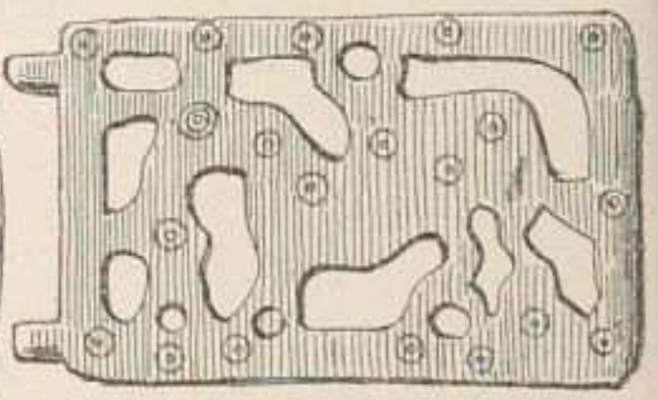
N°4 Châlon-sur-Saône



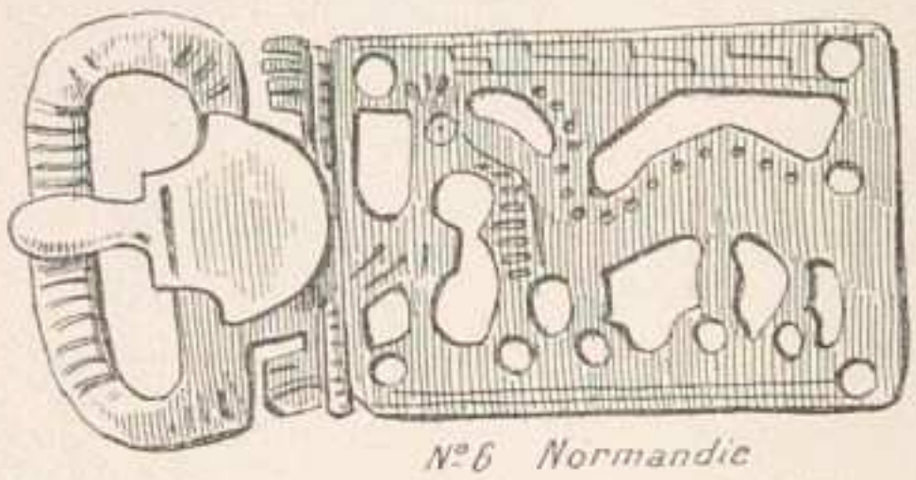
N°5. Chalon-sur-Saône



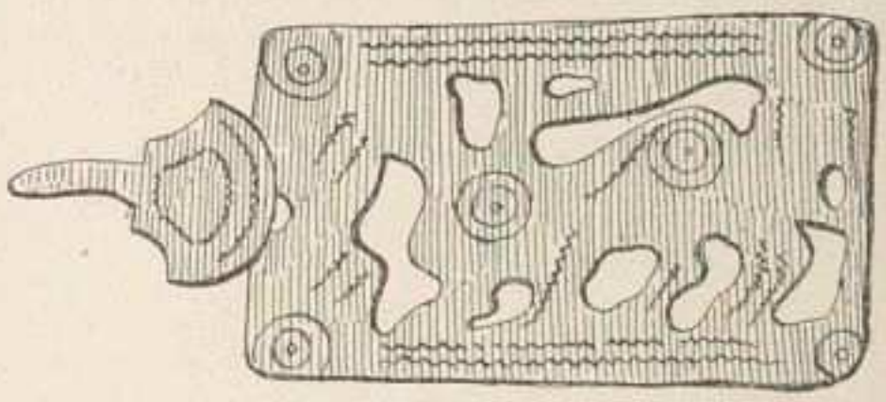
N°6 bis St Etienne de Coldre



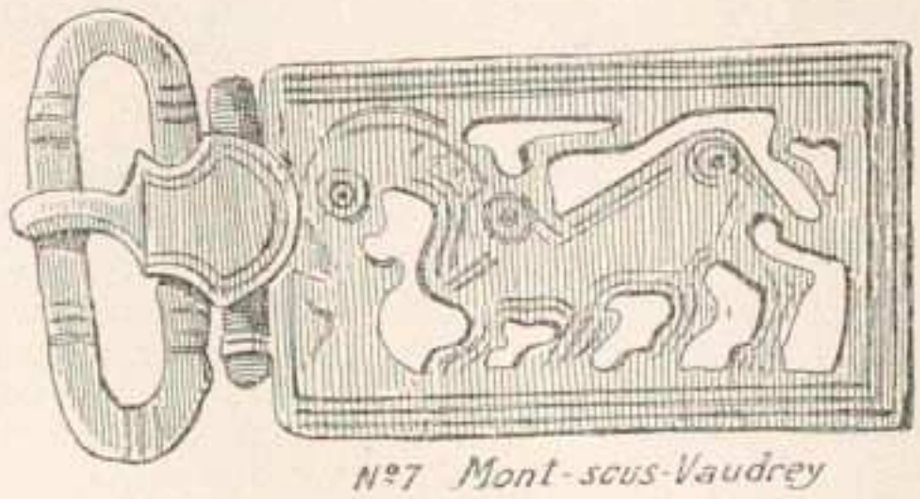
N°8 Chalon-sur-Saône



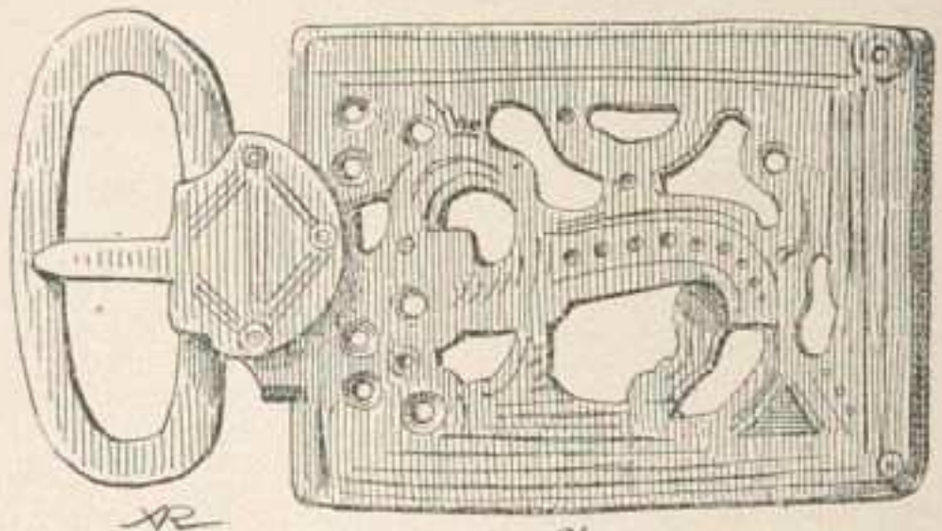
N°6 Normandie



N°7 bis Charnay



N°7 Mont-sous-Vaudrey



N°9 Charnay

5469. — Plaques de ceinturon. D'après J. de Baye, *Industrie longobarde*, 1888, pl. VIII.

croix. Quoi qu'il en soit, les deux faces connues et bien conservées présentent une originalité qui vaut la peine d'être relevée; aussi bien Daniel que les griffons nous montrent un effort pour faire quelque chose qui rajeunisse et modifie deux symboles depuis longtemps hiératisés dans l'art chrétien. On peut se demander si nous sommes ici en présence d'un monument signalé par Dom Edmond Martène et Dom Ursin Durand qui mentionnent à Charenton-sur-Cher un sépulcre de pierre (non de marbre, comme celui dont nous parlons) dont le couvercle porte le monogramme du Christ [1]. Au début du XVIIIe siècle, quand les deux bénédictins la virent, cette tombe était réputée celle de saint Chalon, disciple de saint Colomban, dont la règle avait été observée quelque temps dans le monastère fondé à Charenton, vers 620, par Théodulfe, dit Bobolenus [2]. Cette indication s'accommoderait sans trop de peine avec la facture du sarcophage qui s'écarte du type ordinaire des sarcophages gallo-romains. Le style et la technique s'en éloignent de façon visible. Ce n'est pas ici une sculpture en bas-relief, mais un dessin gravé au ciseau, analogue à ceux que nous voyons sur les sarcophages de saint Andoche, de saint Francovée et de saint Léonien [3]. C'est certainement un travail du VIIe siècle. E. Le Blant disait, avec sa grande connaissance de ces monuments, que « s'il fallait, pour la face principale, chercher quelque type analogue, on le retrouverait moins sur les tombes gallo-romaines, qui procèdent encore directement du style antique, que sur les agrafes mérovingiennes des cimetières du Jura et de la Suisse. » Dans les bas-reliefs de nos sarcophages. Daniel est nu et les lions sont, le plus souvent, assis à ses côtés; ici, comme sur les agrafes, le personnage est vêtu, et les lions s'avancent vers lui courbant l'échine. Nous nous trouvons donc, suivant toute apparence, devant l'ouvrage d'un sculpteur de race on d'éducation barbare. Il n'a pu toutefois s'affranchir, ni pour Daniel ni pour les griffons, des sujets antiques.

En effet, le symbole de vase accosté de deux griffons semble moins procéder de l'art chrétien des catacombes que de l'art antique. Les marbres et les mosaïques représentent fréquemment ce sujet en Gaule aussi bien qu'en Italie. Il existait jadis à Arles un riche tombeau païen, transféré aujourd'hui au musée de Marseille et dont les chrétiens se saisirent au IVe siècle finissant pour ensevelir un important personnage, Flavius Memorius, ancien *protector* de l'empereur et comte de la Maurétanie Tingitane [4]. Les bas-reliefs nous montrent, sur une face, des centaures combattant un lion et, sur l'autre face, deux griffons accostant un vase. Or ce sujet, exécuté sans doute au IIIe siècle, est celui-là même qu'a essayé de reproduire, avec ses moyens et à la manière de son temps, le sculpteur ou, pour mieux dire, le graveur du marbre de Charenton-sur-Cher. Lui aussi a placé de chaque côté d'un vase qu'on ne saurait rapprocher des coupes eucharistiques les griffons, animaux gardiens des sépultures, ainsi qu'on peut l'induire de leur représentation fréquente sur les tombeaux [5].

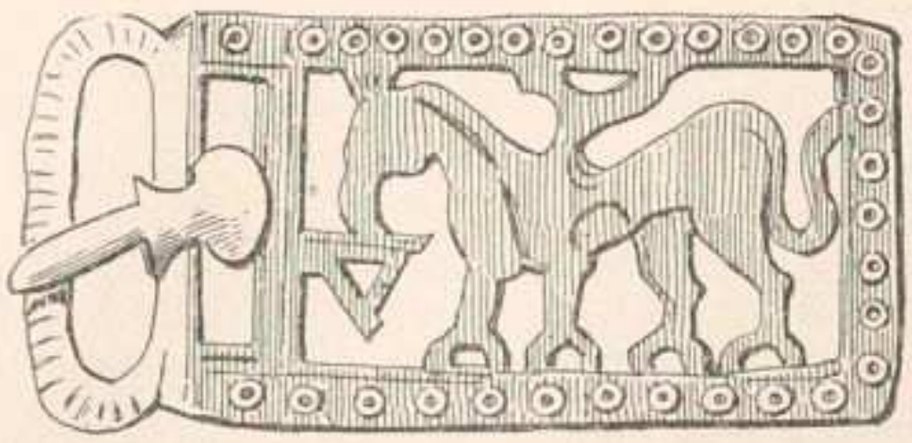
H. LECLERCQ.

2. GRIFFON (CHEZ LES BARBARES). — Le griffon a été un motif de prédilection des décorateurs barbares; on le rencontre sur une multitude de boucles ou plaques de ceinturon [6]. La représentation de cet être fantastique n'est soumise à peu près à aucune règle, mais, si altéré que soit le type primitif, on reconnaît presque toujours les dérivés du dragon ou griffon. Celui qu'on voit sur les boucles de l'époque barbare ne rappelle pas même de très loin le griffon de l'antiquité classique.

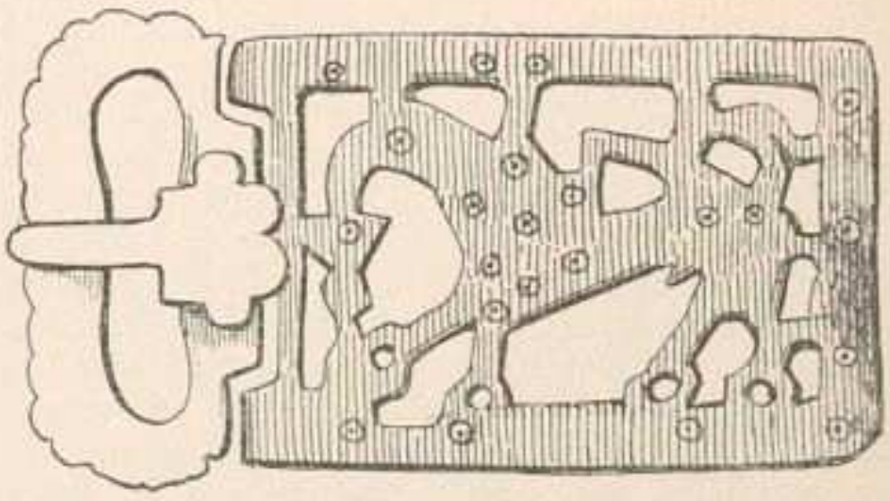
Une boucle trouvée à Testona, en Italie, représente un griffon buvant [7] (n. 1); ce même type a été rencontré sur une boucle du cimetière de Joches (Marne) (n. 3), et plusieurs fois à Charnay (Saône-et-Loire [8]) (n. 2). Les environs de Chalon-sur-Saône ont fourni de semblables boucles [9] (n. 4-5), d'autres furent trouvées à Mont-sous-Vaudrey (n. 7), et à Saint-Étienne de Coldres, dans le Jura [10] (n. 6 *bis*). On en a signalé aussi au musée de Rouen (n. 6) et un exemplaire a été trouvé à Fluy (Somme) (n. 10). Le même sujet a été trouvé à Eix (Meuse [11] (n. 17) et le musée de Saint-Germain possède des exemplaires venant de Sillingy (Haute-Savoie) (n. 13), de Sainte-Sabine (Côte-d'Or) (n. 18), de Waben (Pas-de-Calais (n. 20) et dans la forêt de Compiègne (Oise) (n. 15). Ce n'est pas tout. Le même sujet décoratif a été rencontré aux environs d'Ulm [12] (n. 11), un autre dans les environs d'Amiens [13] (n. 12), un autre encore aux Ursins (Suisse) (n. 14) [14]. Le musée de Besançon possède une boucle avec griffon venant de Dambenoît (Haute-Saône) (n. 19) et la boucle de Foucarmont (Seine-Inférieure) avait été mentionnée par l'abbé Cochet (n. 16) [15]. Il faut mentionner encore deux exemplaires trouvés à Dampierre-sur-Salon (Haute-Saône) (n. 21-22), un autre à Uzelle (Doubs) (n. 23), un autre à Ependes (Suisse) (n. 24.). En Lorraine, à Metz, au Mont-Saint-Quentin (fig. 5472), à Ramasse (Ain), dans le cimetière burgonde, trois exemplaires (n. 25-27), (voir fig. 5468, 5469-5472) [16].

Trois de ces boucles offrent une particularité; tandis que toutes les autres sont travaillées et découpées à jour, celles-ci sont entières; elles proviennent de Fluy (Somme), d'Ependes (Suisse) et des environs de Chalon-sur-Saône. Celle de Fluy offre même une forte épaisseur, ce qui s'explique par le fait que la boucle est formée de deux plaques unies par des rivets. La partie visible est ornée de l'animal fantastique, un vide a été ménagé entre les deux plaques; l'espace libre pouvait recevoir un souvenir précieux qui était enfermé et dissimulé par un coulisseau [17]. Le sujet figuré est en relief; toutefois, la saillie est peu pronon-

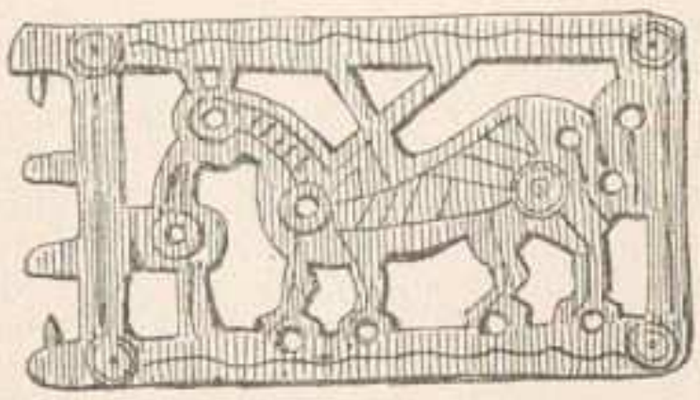
[1] Martène et Durand, *Voyage littéraire de deux bénédictins*, in-4°, Paris, 1717, t. I, p. 39. — [2] *Gallia christiana*, t. II, p. 121, 174. — [3] E. Le Blant, *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 3, pl. I, VI. — [4] Noble de la Lauzière, *Histoire d'Arles*, pl. XXII; E. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, p. 511; *Les monuments chrétiens du musée de Marseille*, in-8°, Paris, 1894, p. 49, n. 14. — [5] E. Le Blant, *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 55-58, pl. XV, fig. 1-2; *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1883, t. III, p. 439 sq., pl. VII; *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1882, p. 291; Clément, dans *Revue du Centre*, 1882, p. 397; Buhot de Kersers, *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, in-8°, Bourges, p. 76. — [6] Il est désigné sous le nom de « cheval ailé » par Gosse, *Suite à la notice sur d'anciens cimetières trouvés soit en Savoie, soit dans le canton de Genève*, Genève, 1857. — [7] Cl. et Ed. Calandra, *Di una necropoli barbarica scoperta a Testona*, in-8°, Torino, 1880, p. 21. — [8] H. Baudot, dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, 1832-1833. — [9] De Surigny, *Agrafes mérovingiennes*, in-8°, Chalon-sur-Saône, 1856, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. III, p. 335, pl. XVIII. — [10] E. Clerc, *Histoire de la Franche-Comté à l'époque romaine*, 1847, pl. VII. — [11] Lienard, *Archéologie de la Meuse*, in-8°, Verdun, 1881-1885, t. III, pl. XXV, fig. 1. — [12] Lindenschmidt, *Die Alterthümer*, t. III, p. VIII, pl. VI, fig. 1; — [13] Lindenschmidt, *Handbuch der deutschen Alterthumskunde*, in-8°, Mainz, 1886, pl. II, fig. 331, p. 364. — [14] De Bonstetten, *Supplément au recueil d'antiquités suisses*, pl. IV, fig. 10. — [15] *Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, 1871, t. II, p. 79. — [16] P. Topinard, *Cimetière burgonde de Ramasse*, dans *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1873, p. 684. En Suisse : Morrens, Crissier, Arnex, Severy, Yverdon; en France : Orgelet (Jura), Noroy (Somme); Rouvroy (Aisne); Gondecourt (Seine-et-Oise); La Colombe (Loir-et-Cher); La Neuville (Loiret); Lessine (Belgique). — [17] Même disposition sur la boucle trouvée à Saint-Cyr d'Issoudun.



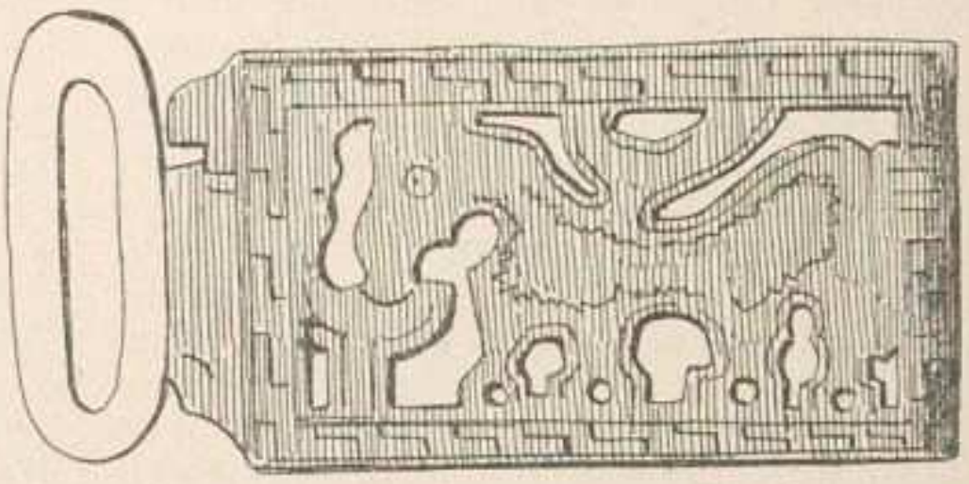
N° 10. Flay (Somme)



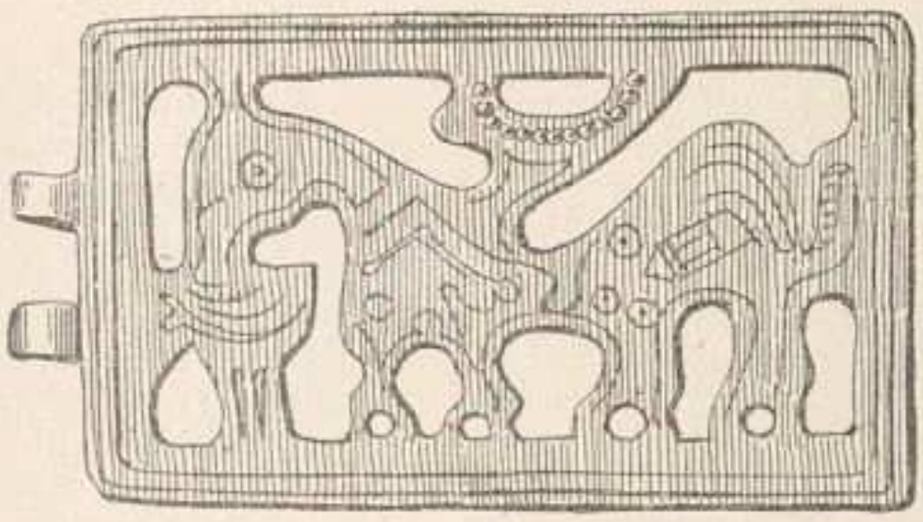
N° 13. Sillingy (Hte-Savoie)



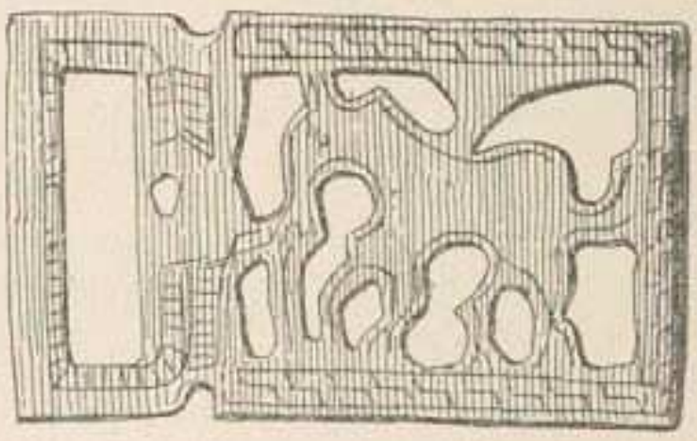
N° 11. Ulm (Wurtemberg)



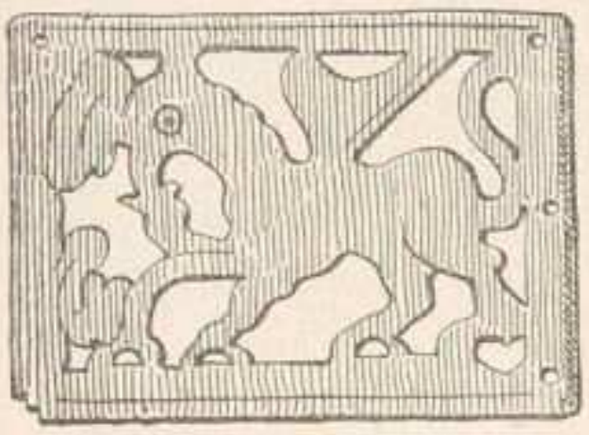
N° 14. Les Ursins (Suisse)



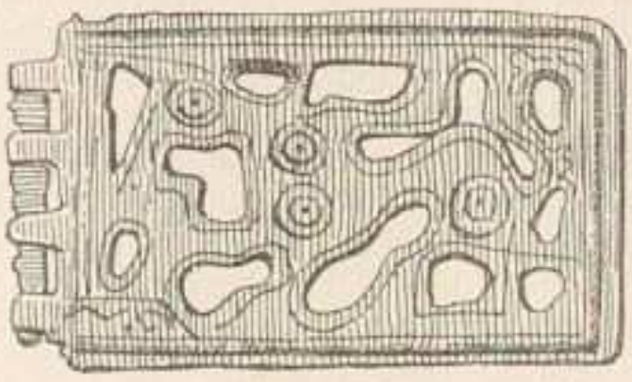
N° 12. Amiens



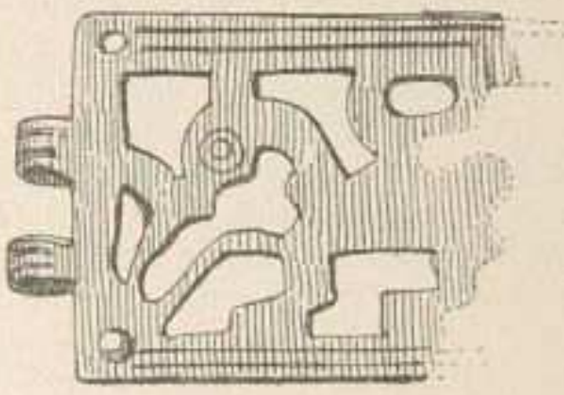
N° 15. Compiègne



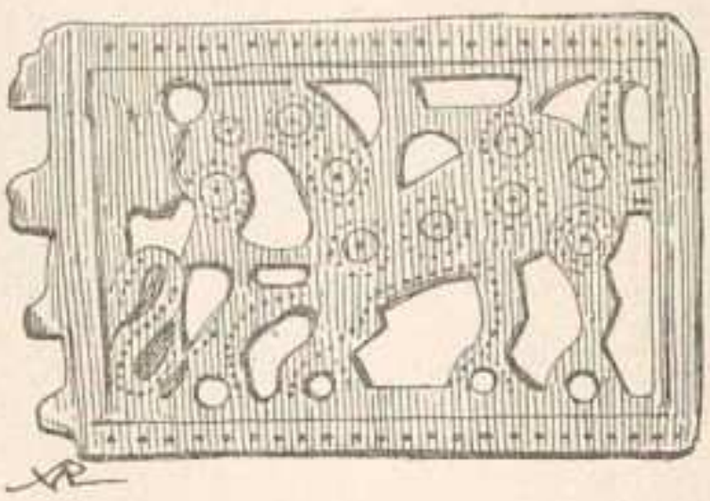
N° 16. Foucarmont (Seine-Infre)



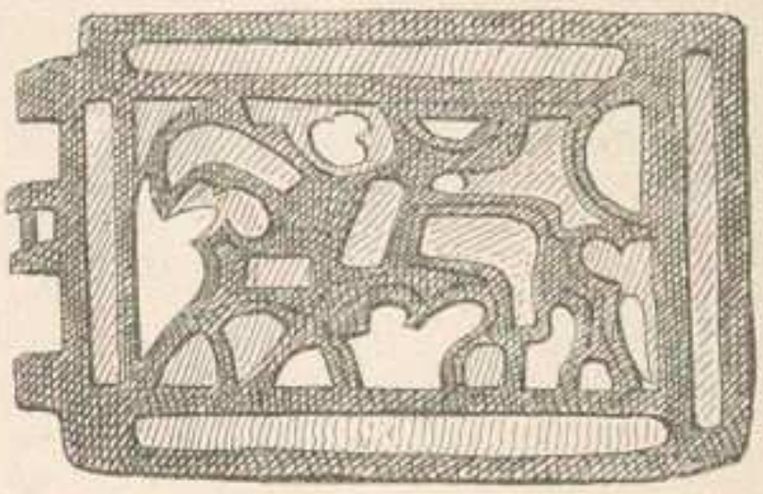
N° 17. Eix (Meuse)



N° 18. Ste-Sabine (Côte d'Or)



N° 19. Dambenoit (Hte-Saône)



N° 20. Waben (Pas-de-Calais)

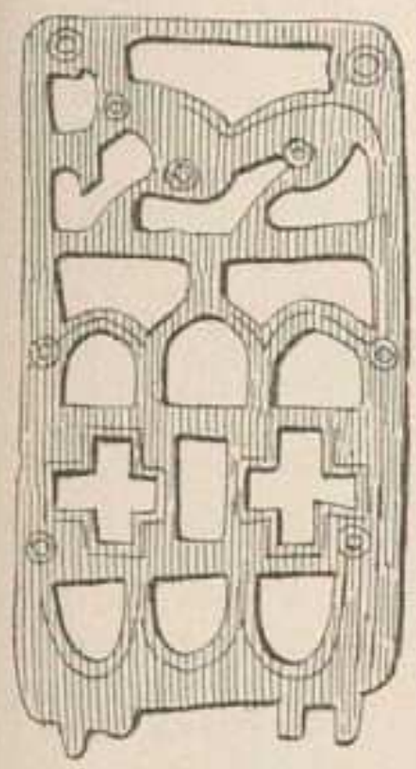
5470. — **Plaques** de ceinturon. *Ibid.*, pl. IX.

cée. L'animal fabuleux et le vase dans lequel il semble boire sont mieux accusés que dans les autres exemplaires susmentionnés. La tête du quadrupède, à Fluy, est incontestablement une tête d'oiseau. Les caractères de cette tête sont dignes d'attention [1].

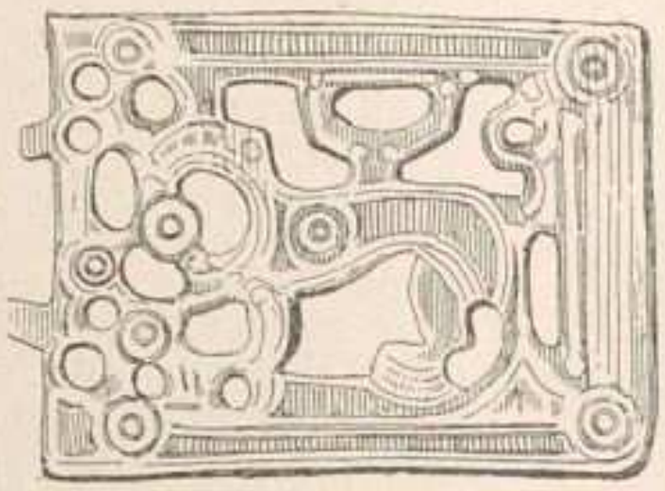
La provenance de ces boucles est très variée comme on l'a pu voir et tout porte à croire que d'autres exemplaires seront trouvés qui étendront encore cette aire déjà si vaste et qui va du Pas-de-Calais et de la Seine-Inférieure au Wurtemberg, à la Suisse et à la Lombardie. Cette étendue et différentes variétés relevées sur les exemplaires ne permettent pas d'assigner à ceux-ci un centre unique de fabrication. Sur tels exemplaires, la coupe manque, sur d'autres elle est vaguement indiquée et, pour ainsi dire, supposée plus qu'ébauchée. La tête du griffon présente d'autres particularités, certaines n'ont aucune forme reconnaissable et ne prennent le nom de tête que par suite de la position qu'elles occupent par rapport au corps. Les membres inférieurs sont si rudimentaires qu'on a souvent négligé la présence des griffes, les jours ont été pratiqués pour mettre celles-ci en valeur. Les ailes n'offrent pas moins de différences : la position, la forme, la longueur n'ont rien de constant. Le point de ressemblance le plus ordinaire est la proéminence de la croupe. Et cependant, malgré tant de modifications que la maladresse, l'ignorance, le hasard ont amenées, l'idée se retrouve, se transmet sans que la grossièreté de l'exécution parvienne à la rendre insaisissable. Il ne faut pas moins que l'existence de toute la série antérieure pour comprendre la signification des pièces les plus maladroitement exécutées, mais finalement, l'inspiration est la même, le motif primordial identique et la volonté de le répéter permanente.

Le griffon de nos boucles barbares ne se rencontre pas sans motif chez ces peuples ignorants. Le griffon et toute cette légion d'animaux monstrueux figurés dans l'art oriental n'étaient pas de simples débauches d'imagination, ils avaient une signification symbolique : il était un emblème et revêtait un caractère religieux. Bonne raison pour le représenter sur les boucles qui étaient d'un emploi général. Les barbares, dès leurs premières migrations, emportaient le type oriental du griffon qu'ils avaient emprunté aux civilisations antiques de l'Asie Peu après, dans leurs marches vers l'Europe, ils rencontrèrent des reproductions du même sujet emblématique qui leur suggérèrent de nouveaux sujets d'imitation. Ces influences réitérées, qui augmentaient la puissance de leurs traditions en y ajoutant de nouveaux éléments, ont-elles contribué aux variations qui existent dans les spécimens si éminemment barbares de la série dont nous avons montré les types les plus représentatifs?

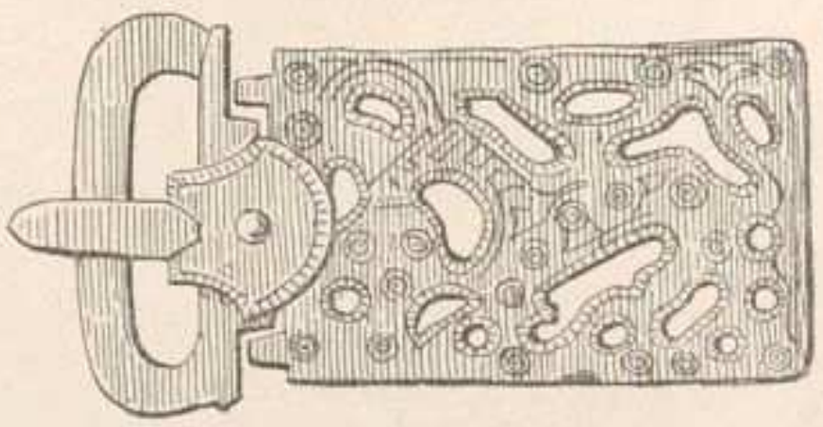
La coupe dans laquelle le fabuleux quadrupède s'abreuve manque absolument ou apparaît à peine dans certaines pièces. Cette circonstance n'autorise pas cependant à opérer un rapprochement avec le type originaire présumé qui en est dépourvu. Dans les spécimens où la coupe semble disparaître, la partie infé-



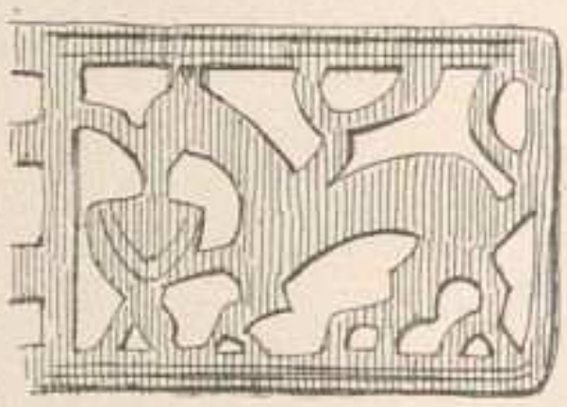
N° 21. Dampierre-sur-Salon (Haute-Saône)



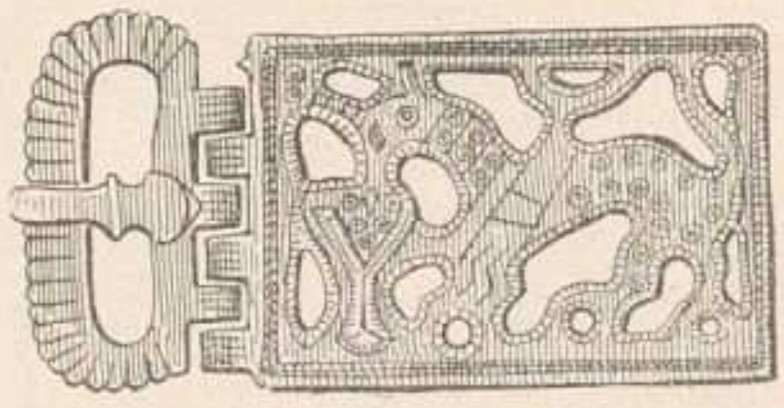
N° 22. Dampierre-sur-Salon



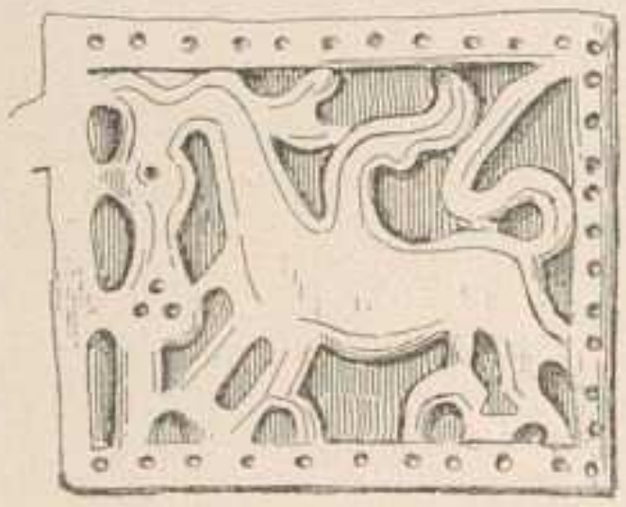
N° 25. Ramasse (Ain)



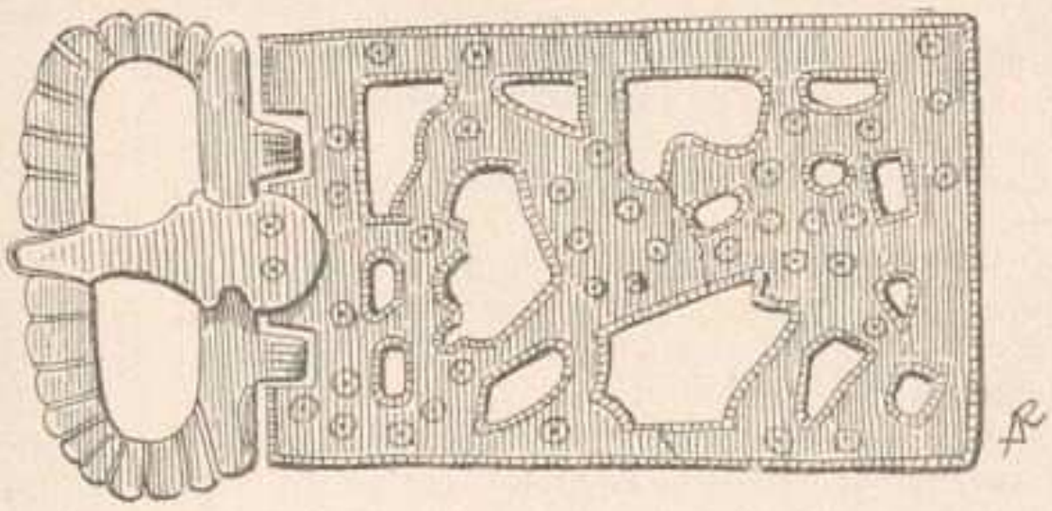
N° 23. Uzelles (Doubs)



N° 26 Ramasse (Ain)



N° 24. Ependes (Vaud)

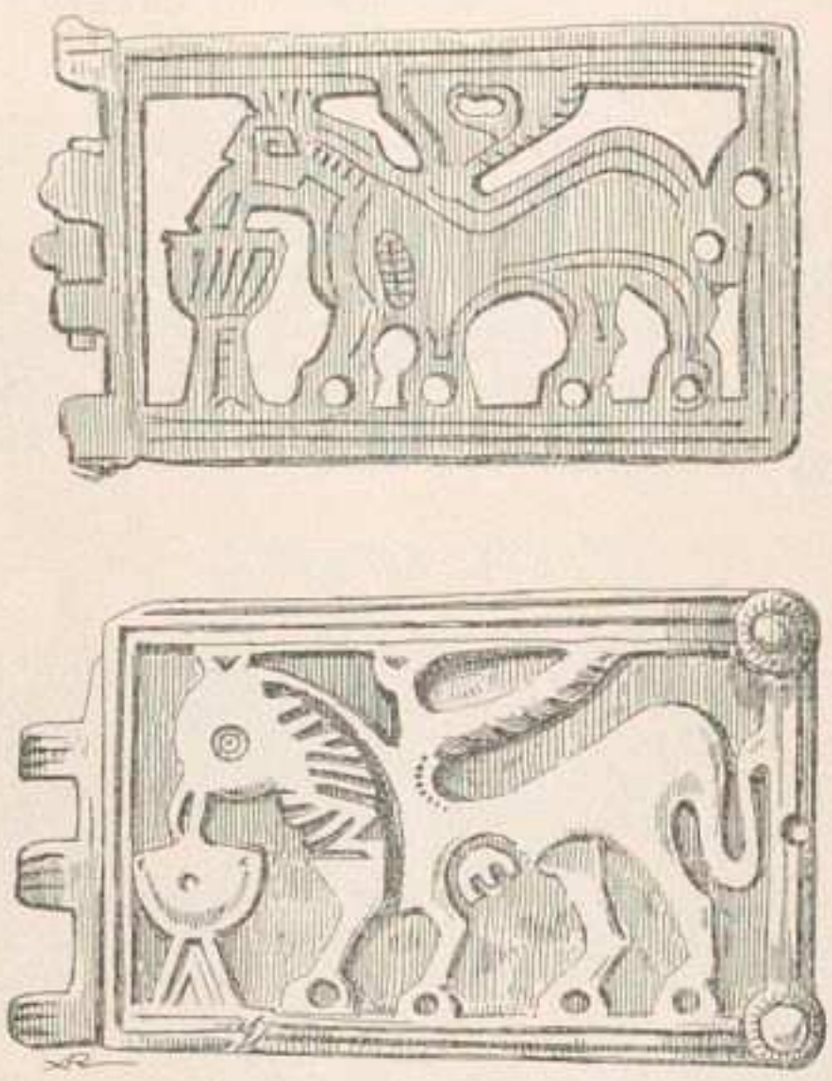


N° 27. Ramasse (Ain)

5471. — Plaques de ceinturon, *Ibid.*, pl, x.

[1] J. de Baye, *Études archéologiques. Époque des invasions barbares. Industrie longobarde*, in-4°, Paris, 1888, p. 60.

rieure de la tête ou du bec de l'animal se confond avec quelques détails de la plaque. Parfois la coupe manque tout à fait, mais c'est sur la plaque des environs de Chalon-sur-Saône et ici le monogramme du Christ assigne à la plaque une date qui répugne à l'idée d'y reconnaître une meilleure imitation du type oriental. Les signes chrétiens ne constituent pas toujours une date certaine pour les objets ainsi ornés, car en quelques circonstances ces signes ont été gravés postérieurement à la fabrication des boucles. La forme spéciale et très primitive du monogramme de la boucle de Testona favorise assez cette supposition. Les parties planes, choisies pour graver le signe chrétien, étaient



5472. — Plaques de ceinturon de Metz et de Fluy. *Ibid.*, p. 58 et 59.

favorables à une addition faite sur une plaque plus ancienne.

La grossièreté de figuration de l'animal a permis de le nommer tantôt « cheval ailé », tantôt « lion », tantôt « griffon »; certains ont pensé faire mieux en l'appelant un « cheval de l'Apocalypse ».

Ce type de plaque ajourée au griffon est des plus rares dans le pays wisigoth. Les deux seules qui aient été rencontrées étant de provenance inconnue (musée de Saint-Raymond de Toulouse et musée de Narbonne, pourraient donc être d'origine exotique [1]. Mais plus curieuse est une plaque qui représente, champlevé, une sorte de griffon, ayant l'allure d'un cheval, buvant dans un canthare reposant sur un pied et muni d'anses. Sur la croupe de l'animal pose un oiseau, probablement une colombe, entre les pattes semble voler un poisson ailé à bec crochu et béant; entre le poitrail et le vase se dresse une sorte de palme mal définie. En avant du sujet, à droite et à gauche de l'ardillon, se placent deux croix pattées ressemblant à des croix de Malte. Cette plaque provient de Cécèles (Hérault) (fig. 5473) [2].

D'après M. J. de Baye, c'est à l'industrie longobarde qu'il faudrait rapporter les plaques au griffon [3]; d'après M. C. Barrière-Flavy, ce serait la Bourgogne qui pourrait revendiquer le premier rang dans la production de ces plaques [4], et ce dernier voit dans le griffon buvant, surtout quand il est marqué du chrisme, le symbole du païen nouvellement converti s'abreuvant à la coupe de la nouvelle alliance (?). M.E. Mâle y voit quelque symbole eucharistique, mais aussitôt il se reprend : « Non, écrit-il, le griffon à la coupe est un vieux motif décoratif cher à tous les peuples de race germanique. Il orne un assez grand nombre d'agrafes et de boucles de ceinturons qui ont été retrouvées dans les tombes burgondes, longobardes, wisigothiques, anglo-saxonnes [5]. » Or, si le griffon buvant est particulier aux peuples germaniques, il faut reconnaître que c'est dans leurs cimetières qu'il est le plus rare; fréquent chez les Burgondes, rare chez les Longobards, il est exceptionnel chez les Wisigoths et absolument inconnu chez les Anglo-Saxons.

Il existe une série assez nombreuse de plaques en bronze trouvées dans différents cimetières barbares où le griffon joue un rôle assez énigmatique. Le type paraît emprunté à de très anciennes représentations d'un homme combattant deux fauves; mais l'animal prend une forme qui varie suivant la fantaisie de l'artiste ou suivant les légendes locales. Ici des lions, là des ours, là des griffons. Les Burgondes ont connu le combat contre les ours, quand ils séjournaient dans le nord de l'Europe; ils l'ont adopté en le modifiant. Nous le voyons sur une plaque trouvée à Montgiii [6] (musée de Lausanne). D'autres agrafes identiques furent trouvées à Allaz et à Pampigny, une autre au Bel-Air, enfin une à Arnex et qui diffère des précédentes : la tête de l'homme est à peine reconnaissable, ses



5473. — Plaque de ceinturon. D'après Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares*, Album, pl. XXVI, fig. 1.

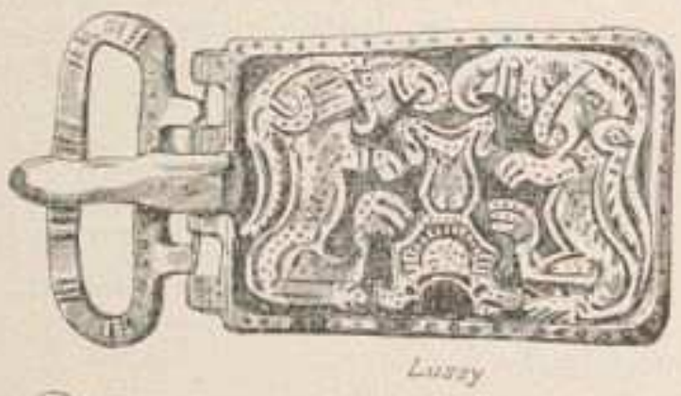
bras s'allongent démesurément, mais partout les animaux ont une semblable attitude, même tête de tapir, mêmes embryons d'ailes. A Arnex, ce sont encore ces animaux à bec crochu qu'on est convenu de nommer griffons, comme sur une plaque de Tronche-Belon et une de Lussy (fig. 5474). La plaque de Tronche-Belon (musée de Fribourg), une autre identique venant d'Attalens [7], une troisième de Motty (musée de Lausanne) parviennent à déformer le type de l'homme de façon à le rendre presque méconnaissable. La plaque de Lussy, résolument, fait de l'homme une potiche posée sur deux pieds, la tête a disparu, les bras sont devenus des anses. Autre plaque analogue d'Ursins, au musée d'Yverdon; et à La Balme (Haute-Savoie), conservée au musée de Genève.

Dès lors, on entre dans une voie nouvelle, les griffons sont séparés et placés chacun dans une logette, au centre, la potiche a fait place à une croix : plaque

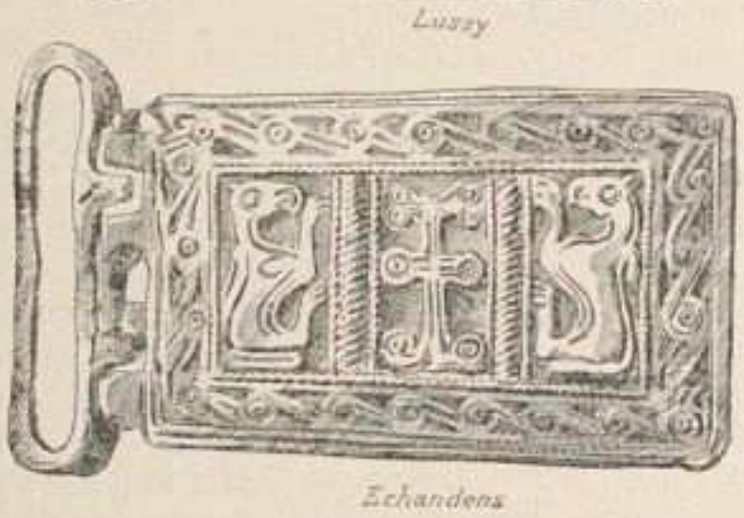
[1] C. Barrière-Flavy, *Étude sur les sépultures barbares du sud et de l'ouest de la France*, p. 77, pl. XXIX; *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, t. I, p. 314-315. — [2] C. Barrière-Flavy, *Les arts industriels*, t. I, p. 316. — [3] J. de Baye, *op. cit.*, p. 57-69; Ch. de Linas, *Histoire de l'orfèvrerie cloisonnée*, t. II, p. 383. — [4] C. Barrière-Flavy, *Les arts industriels*, t. I, p. 397. — [5] E. Mâle, *L'art religieux du XIII^e siècle en France*, in-8°, Paris, 1898, p. 69. — [6] Troyon, *Bracelets et agrafes antiques*, pl. II, fig. 5, dit à Montilier; Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, pl. XXXVIII, fig. 4, dit à Arnex; et M. Besson, *L'art barbare dans le diocèse de Lausanne*, 1909, p. 68, n. 1. — [7] *Archives de la Société d'histoire de Fribourg*, t. IV, p. 64.

d'Echaudens (au musée de Berne (fig. 5474); mais on trouve une nouvelle combinaison. La scène est divisée en cinq compartiments. La croix occupe le compartiment central. De chaque côté un homme debout, faisant le geste de l'acclamation (voir ce mot); enfin, dans les casiers extrêmes, les deux griffons. Ce type se rencontre à Echallens, au Crêt de Riondan, à Marnand (toutes au musée de Lausanne [1]). La seule différence qui distingue cette dernière est que les personnages humains y sont de face au lieu d'y être de profil, particularité qui se rencontre ailleurs [2].

Le spécimen de Lussy (fig. 5474) est le plus intéressant, quoique d'une exécution moins soignée que l'exemplaire d'Echallens. Mais elle est pourvue d'une inscription qui semble d'ailleurs n'avoir aucun sens. La scène est devenue une sorte de petit tableau où deux fidèles adorent la croix nonobstant la menace des puissances malfaisantes. Il faut peut-être rapprocher ces objets d'une plaque d'Elisried, mal conservée (musée de Berne [3]). Elle est formée de deux



Lussy



Echandens

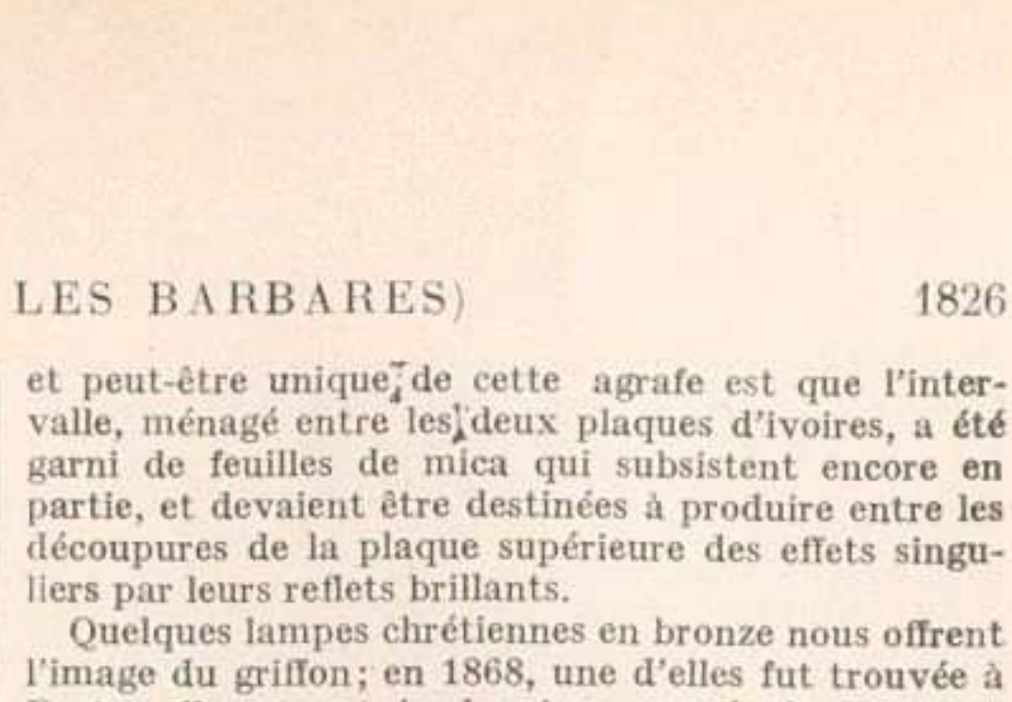


Lussy

5474. — Boucles de ceinturon.
D'après M. Besson, *L'art barbare dans le diocèse de Lausanne*, 1909, pl. XII, n. 1 et 2.

plaques d'ivoire de teinte grisâtre reliées par des clous de même substance et séparées par un vide d'environ 0 m. 004. La plaque supérieure offre un rapport manifeste avec le sujet traité à Lussy et à Echallens, mais au lieu de griffons aux extrémités il y a des personnages, et, au centre, à la place de la croix, il y a une représentation humaine. La particularité intéressante et peut-être unique de cette agrafe est que l'intervalle, ménagé entre les deux plaques d'ivoires, a été garni de feuilles de mica qui subsistent encore en partie, et devaient être destinées à produire entre les découpures de la plaque supérieure des effets singuliers par leurs reflets brillants.

Quelques lampes chrétiennes en bronze nous offrent l'image du griffon; en 1868, une d'elles fut trouvée à Porto, elle est entrée depuis au musée du Vatican elle est de forme élégante et semble vouloir figurer



5475. — Lampe de Maddaloni.
D'après *Nuovo bullet. di arch. crist.*, 1899, p. 110.

une nacelle dont la haute poupe serait formée par la tête et le cou d'un griffon. L'animal tient une boule ronde dans son bec, la tête est surmontée d'une croix monogrammatique sur laquelle une colombe est perchée. Par-dessus le fleuron qui entoure le bec de la lampe, un dauphin tient un pain dans sa bouche; il semble placé à la proue comme le conducteur. Ce petit monument est tout symbolique. La nacelle, c'est l'Église; le dauphin, c'est le Sauveur qui donne le pain eucharistique; le griffon, c'est Satan qui tient la pomme du péché et dont triomphe la croix au monogramme [4]. Cette explication est parfaitement fondée et il fallait toute la mauvaise humeur du P. Garrucci pour la repousser [5].

Trois exemplaires du même type sur lesquels la tête du griffon est surmontée, comme sur la lampe de Porto, d'une croix monogrammatique sur laquelle se voit l'Esprit-Saint, sont conservés à Madrid, à Milan et à Rome au musée Kircher. Le musée du Vatican, le musée de Cagliari, le musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg possèdent des exemplaires sans la colombe où la tête du griffon est seulement surmontée de la croix; sur ceux du Vatican et de l'Ermitage, la croix est répétée de chaque côté du récipient, comme sur la lampe de Porto [6]; on pourrait citer d'autres exemplaires encore [7].

Un de ceux-ci provient des environs de Bénévent (Maddaloni, sur la route qui conduit à S. Agata dei Goti). Elle ressemble à la lampe de Porto et mesure 0 m. 21 en longueur et sa plus grande hauteur ne dépasse pas 0 m. 14 (fig. 5475). Il est curieux de comparer la tête du griffon avec les têtes du même monstre exécutées par les bronziers grecs de l'époque archaïque. A dix siècles de distance, le type s'est profondément

[1] Troyon, pl. III, n. 2; Barrière-Flavy, pl. XXXVII, 1. — [2] L. Rochat, *Recherches sur les antiquités d'Yverdon*, Zurich, 1862, pl. III, n. 12; *Mittheilungen der antiq. Gesellschaft in Zurich*, t. XIV, part. 3. — [3] E. von Fellenberg, *Das Graberfeld, bei Elisried*, in-8°, Zurich, 1886, pl. II; Barrière-Flavy, *op. cit.*, p. 144; M. Besson, *L'art barbare dans le diocèse de Lausanne*, 1909, pl. XIII, n. 3, p. 82. — [4] De Rossi, *Bullettino di archeologia crist.*, 1868 p. 77, pl., n. 1; 1870, p. 85-88. — [5] Garrucci, *Storia dell' arte crist.*, in-fol., Prato, 1872, t. VI, pl. 470. — [6] Bosio, *Roma sotterranea*, in-fol., Roma, 1632, p. 205; L. Perret, *Les catacombes de Rome*, in-fol., Paris, 1852, t. IV, pl. V, n. 6; Spano, dans *Bull. arch. Sardo*, t. VIII, n. 4; Garrucci, *Storia*, t. VI, pl. 470. — [7] L. Correra, *Lucerna cristiana della Campania*, dans *Nuovo bull. di archeol. crist.*, 1899, t. V, p. 109-111.

modifié : l'exécution est naturellement bien différente, mais certains détails caractéristiques du type primitif, quoique rendus d'une autre manière, se retrouvent encore, tels que ces oreilles pointues, étrangement dressées au-dessus de la tête et qui servent ici à supporter les bras de la croix.

Le cou du monstre est plissé en dessous comme une peau de serpent; du côté opposé, il est surmonté de trois crêtes découpées et amorties en forme de petites boules. A l'endroit où il atteint le corps de la lampe, un lien en torsade est figuré, puis naît un grand fleuron découpé qui épouse la forme du récipient, et dont une découpure se retourne en s'amincissant pour aller rejoindre la tête du griffon [1]. Du côté opposé un fleuron semblable sort également d'un lien en torsade pour envelopper le corps de la lampe. Le trou pour la mèche, large et arrondi, est entouré d'un bourrelet ondulé formant huit petits arcs dont les pointes sont tournées en dehors. Le trou central pour l'huile est surmonté d'un couvercle mobile, demi-sphérique, muni d'un bouton. Une chaînette, actuellement disparue, était fixée d'un côté au pied de la croix, à la bélière qui surmonte la tête du griffon et de l'autre côté à la bélière voisine du trou pour la mèche.

Enfin, détail intéressant, cette lampe était supportée par une tige en métal qui lui donnait l'apparence d'un candélabre. La tige entrait par-dessous dans une douille encore visible et qui se prolonge à l'intérieur de la lampe jusqu'au couvercle. Sans doute une collerette de bronze placée près de l'extrémité de la tige servait à maintenir la lampe en équilibre. Elle ne pouvait être utilisée sans son support ni tenir d'aplomb dans son état actuel [2].

H. Leclercq.

GRIL. — L'histoire des persécutions étale devant les regards toute une symphonie de supplices : nous avons parlé déjà de la condamnation au feu (voir ce mot), mais les victimes que nous avons énumérées semblent n'inspirer rien de comparable au sentiment d'horreur que soulève l'idée du supplice du gril; on se croit transporté devant une scène de cannibalisme et un nom fameux se trouve associé à ce souvenir, celui de saint Laurent. Bien qu'il ne soit pas le seul qui ait subi ce supplice, il est le plus célèbre, et cependant le fait est contesté [3].

Du martyre de Laurent, attesté par le plus ancien *Feriale* de l'Église de Rome : *III idus Aug. Laurenti in Tiburtina* [4], il va sans dire qu'il ne saurait être question; c'est le mode du martyre qui paraît en contradiction avec le rescrit de Valérien au Sénat au commencement d'août de l'année 258, rescrit imposant l'exécution immédiate des évêques, des prêtres et des diacres : *ut episcopi et presbyteri et diacones incontinenti animadvertantur* [5]. Ce rescrit a dû être reproduit sans modification, on peut le croire, dans les ordres expédiés aux différents gouverneurs de province. On en a une sorte de preuve dans la vie et les actes du martyre de saint Cyprien [6], dans la passion des saints Lucien et Montan [7], dans celle des saints Jacques et Marien [8], enfin dans celle des saints Fructueux, Augure et Euloge [9]. La persécution fut entamée sur-le-champ et les exécutions commencèrent aussitôt; cependant — car il faut toujours faire la part aux exceptions — il y eut tel cas où, à Carthage, le martyr Montan et ses compagnons ne comparurent devant le juge qu'après plusieurs mois de détention : *per plurimos menses*. En Afrique, la peine est la même à Carthage et à Lambèse, c'est la décollation, laquelle semble d'ailleurs prescrite par les termes du rescrit : *incontinenti animadvertantur*, et le sens du mot est clair : *animadvertere gladio*, c'est *capite multare* [10]. En Espagne, et il faut encore une fois tenir compte des exceptions, à Tarragone, saint Fructueux et ses compagnons ne sont pas décapités, mais brûlés vifs. Comme les actes de ces derniers martyrs sont authentiques, on se trouve réduit à admettre que *animadvertere* veut dire tout ce qu'on voudra : décapiter, et aussi brûler, et encore crucifier, et enfin livrer aux bêtes. Par un autre tour d'adresse on découvre que le rescrit de Valérien, lequel est perdu, excluait l'emploi de la torture à l'égard des clercs qu'il livrait à la mort, ce en quoi Valérien se montrait bien l'homme de caractère modéré qu'on connaît en interdisant les supplices inutiles à son but qui tendait à supprimer le clergé chrétien. Touchante modération qui épargne la souffrance et se contente de la vie! Cette suppression de la torture est d'ailleurs sujette, elle aussi, à des exceptions, puisque le lecteur Marien est soumis aux pires tourments [11].

A Rome, le pape Sixte II fut décapité; nous lisons dans une lettre de saint Cyprien : *Xistum... in cimiterio animadversum sciatis VIII id. Aug. die* [12]. Ce mode de supplice est confirmé par un poème de saint Damase [13] et par un passage du *Liber pontificalis* [14] : *capite truncatus est*. Mais Prudence soutient que Sixte fut attaché à la croix [15] et ces deux supplices ne s'excluent pas [16], comme on peut s'en convaincre par la colonnette représentant le supplice de saint Achillée. (Voir *Dictionn.*, t. I, fig. 68.)

Quoi qu'il en soit, le pape Sixte II et ses diacres paraissent avoir été surpris dans le cimetière de Prétextat où ils se trouvaient réunis, en contravention avec l'édit impérial, et se trouvant mis hors la loi, leur affaire n'avait plus à venir devant un magistrat, ils ne relevaient que du bourreau; ils furent mis à mort sur-le-champ : *subito rapuit quos regia cœli* [17]. (Voir *Dictionn.*, t. V, col. 1249, au mot Felicissime.) J. B. de Rossi n'y consentait pas, il lisait : *adveniunt subito rapiunt qui forte sedentem*, d'où il inférait que le pape et ses diacres avaient été « transférés », mais *rapiunt* peut avoir seulement le sens de *rapere ad carnificem* [18]. Celui-ci eût difficilement rempli sa besogne dans un cubicule mal éclairé : on lui amena les victimes à la sortie de la catacombe, ce qui est d'autant plus vraisemblable qu'au VII^e^ et au VIII^e^ siècle, les pèlerins visitaient en cet endroit un *oratorium ubi decollatus est Xystus* [19].

Post passionem beati Xysti post tertia die passus est

[1] L'extrémité de cette découpure est brisée. — [2] A. Héron de Villefosse, *Lampe chrétienne trouvée près de Bénévent*, dans *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1899, p. 262-267. — [3] Langen, *Geschichte der römischen Kirche*, Bonn, 1881, t. I, p. 349, note 2; B. Aubé, *L'Église et l'État dans la deuxième moitié du III^e^ siècle*, in-8°, Paris, 1885, p. 369 sq.; J. B. Lightfoot, *Apostolic Fathers*, in-London, 1890, t. I, part. 2, p. 456; P. Franchi de Cavalieri, *S. Lorenzo e il supplizio della graticola*, dans *Römische Quartalschrift*, 1900, t. XIV, p. 159-176; H. Delehaye, dans *Analecta bollandiana*, 1900, t. XIX, p. 452-453; *Les légendes hagiographiques*, 1905, p. 117. — [4] Mommsen, *Chronica minora*, dans *Mon. Germ. hist., auct. antiquiss.*, t. I, p. 71. — [5] S. Cyprien, *Epist.* LXXX, 1, édit. Hartel, p. 839. — [6] S. Cyprien, *Vita Cypr.* et *Acta proconsularia*, édit. Hartel, t. II, p. XC-CXIV. — [7] P. Franchi de Cavalieri, *Passio ss. Luciani et Montani*, dans *Römische Quartalschrift*, 1898, t. VIII, supplément. — [8] Ruinart, *Acta martyr. sincera*, édit. Veron., p. 194-200. — [9] Ruinart, *op. cit.*, p. 191-193. — [10] Mommsen, *Römisches Strafrecht*, Leipzig, 1899, p. 911, note 1; p. 924, note 3. — [11] *Passio Mariani et Jacobi*, 5, dans Ruinart, *op. cit.*, p. 196; cf. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. IV, p. 650. — [12] S. Cyprien, *Epist.* LXXX, édit. Hartel, p. 840. — [13] S. Damasi, *Epigramm.*, XIII, édit. Ihm, p. 20. — [14] *Liber pontificalis*, Sixtus II, édit. Mommsen, t. I, p. 34. — [15] Prudence, *Peristephanon*, hymn. II, vs. 22-24. — [16] *Liber pontificalis*, édit. Duchesne, t. I, p. 156, note 9. — [17] S. Damase, *Epigramm.*, XXIII. — [18] Plaut. *Bacch.*, IV, IV, 37. — [19] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 131, 247 sq.; t. II, p. 89.

beatus Laurentius eius archediaconus IIII id. Aug. et subdiaconus Claudius et Severus presbiter et Crescentius lector et Romanus ostiarius [1]. De ces quatre compagnons il n'est pas question, il semble que le seul diacre Laurent ait été livré à la torture. Car il ne s'agit pas d'un mode d'exécution, comme le supplice du feu, mais d'un moyen de punir un accusé et de lui arracher un aveu. Le droit criminel ne permettait pas à un magistrat de faire périr lentement un condamné sur un gril, il devait respecter la distinction entre les tortures et les supplices. Cette confusion serait, paraît-il, explicable pendant la persécution de Dioclétien, lorsque tout était toléré, permis, approuvé, pourvu qu'on arrachât une apostasie. Et, en effet, Lactance nous apprend qu'alors on brûla des martyrs à petit feu [2] jusqu'à ce que mort s'en suivît, Eusèbe et saint Jean Chrysostome nous font connaître le martyr Pierre de Nicomédie et les chrétiens d'Antioche étendus sur des charbons ardents [3]. Mais sous Valérien, Sixte II à Rome, Cyprien à Carthage, Fructueux à Tarragone ont été mis à mort sans subir la torture; dès lors Laurent n'a pas dû être torturé, et surtout de la torture la plus atroce de toutes : *extrema omnium* [4], en sorte qu'il devient « infiniment probable que le diacre saint Laurent a péri, comme son évêque, par le glaive, et que le supplice du feu, avec ses détails et ses circonstances, est dû à l'invention populaire ou n'est qu'une adaptation [5]. » — A la bonne heure. Voilà qui est clair!

Reste à savoir si ce n'est pas Tillemont qui a finalement raison : « S'il y a jamais eu, dit-il, de véritables actes de saint Laurent, ils ont été perdus avant le IVe siècle, puisque saint Augustin et saint Maxime de Turin au lieu de les citer citent seulement ce qu'ils avaient appris du saint par la tradition. Mais cette tradition ne peut nullement être méprisée puisqu'il n'y a pas un siècle entre son martyre et saint Ambroise [6]. »

Non seulement cette tradition ne peut être méprisée, mais elle doit être grandement estimée. Si nous ne rencontrons pas d'autre exemple, à Rome, du supplice du gril, nous en rencontrons une attestation au-dessus de toute contestation dans la lettre des martyrs de Lyon. « Lorsque Attale était assis sur la chaise de fer et brûlait, tandis que l'odeur de sa chair se répandait de tous côtés, il dit au peuple en latin : « Vous voyez, « c'est manger des hommes, ce que vous faites, mais « nous n'en mangeons pas et nous ne faisons rien d'autre « qui soit mal [7]. » Attale était brûlé sur le τήγανον, supplice analogue mais non identique à celui du gril [8], et c'est pure chicane de prétendre qu'entre le τήγανον et la καθεδρα, il y a une différence à faire comme il y a une distinction à établir entre Lyon et Rome, entre Marc-Aurèle et Valérien.

Le supplice de la *cathedra* rougie ou du gril ne peut pas être déterminé suivant une description certaine et précise; on ne saurait dire faute de monuments ce qu'était la *cathedra :* avait-elle la forme rigoureusement exacte d'une chaire, mais alors on arrive à une représentation presque identique à celle d'une médaille célèbre qui représente saint Laurent étendu de profil sur un gril monté sur des pieds et qui pourrait être facilement pris pour un siège assez élevé. En tout cas, cette chaise de fer rougie n'est pas une innovation de la persécution de Valérien : outre l'attestation sous la persécution de Marc-Aurèle, on en peut apporter une autre relative aux σιδηραῖ κατὰ πυρὸς καθέδραι pendant la persécution de Dèce, en Asie Mineure [9].

Que Laurent ait « péri, comme son évêque, par le glaive, » c'est possible et même probable, la torture ne l'a pas fait mourir, mais il ne s'ensuit pas qu'elle soit « due à l'invention populaire.» Cette torture, elle est attestée à Rome par saint Damase qui écrit [10] :

Verbera, carnifices, flammas, tormenta, catenas,
Vincere Laurenti sola fides potuit.

Elle l'est à Milan, par saint Ambroise qui écrit et fixe le premier la tradition [11] :

Hic Laurentium sanctum ad hoc nullus urgebat, nisi amor devotionis; tamen et ipse post triduum, cum illuso tyranno, impositus supercraticulam exureretur : « Assum est, inquit, versa et manduca. »

Elle l'est en Espagne par Prudence qui écrit [12] :

Præfectus inverti jubet.
Tunc ille : Coctum est, devora.

Le motif de cette torture peut se trouver avec toute vraisemblance dans le fait suivant. Le rescrit de Valérien portait confiscation des cimetières et lieux religieux [13], il atteignait même les biens des particuliers [14]; à plus forte raison, semble-t-il, les biens de la communauté, et sous ce nom de biens il faut entendre également les immeubles, les provisions, l'argent, le mobilier liturgique. Or c'est ce que le diacre Laurent avait soustrait, monnayé, distribué, c'est ce qu'on voulait lui faire non pas rendre, mais avouer afin de mettre la main sur sa réserve, car le rescrit était si récent qu'il n'avait pu tout donner et c'est pour le faire parler, lui, le seul qu'on avait intérêt à faire parler, qu'on lui infligeait la torture, alors que ni Sixte, ni Cyprien, ni Fructueux n'avaient rien à apprendre qu'on ne sût aussi bien qu'eux-mêmes.

Autre témoignage de la torture. Dans la notice du pape Silvestre au *Liber pontificalis*, on lit que Constantin *ante corpus beati Laurenti martyris argento clusas sigillis passionem ipsius cum lucernas VI nixis argenteas, pensantes singulas libros XV [posuit]* [15]. On ne possède ni le monument ni sa reproduction certaine, mais lorsqu'on songe que J. B. De Rossi et Raphaël Garrucci [16] sont tombés d'accord (!!!) pour admettre que ce monument est figuré sur une médaille célèbre, on a une raison de plus d'admettre que saint Laurent fut placé sur le gril (fig. 79). Sur cette médaille de plomb [17] le martyr est placé sur un gril exactement à la hauteur de la *cathedra* de l'empereur. On remarque qu'il n'est pas entravé pas plus que sur une gemme du musée Vettori [18] et sur un fond de coupe du musée Martini à Palerme [19]. (Voir *Dictionn.*, t. I, fig. 74, 77, 79.) Quant aux flammes, elles sont plus ou moins

[1] *Liber pontificalis*, édit. Mommsen, t. I, p. 34-35. — [2] Lactance, *De morte persecutorum*, c. XV. — [3] Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. VIII, VI, 3; l. VIII, XII, 2; S. Jean Chrysostome, *De ss. martyribus*, *P. G.*, t. L, col. 708. — [4] Prudence, *Peristephanon*, hymn. V, vs. 207. — [5] H. Delehaye, dans *Analecta bollandiana*, 1900, t. XIX, p. 453. — [6] Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. IV, art. S. Laurent. — [7] Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. V, I. — [8] Saint Jean Chrysostome fait la distinction entre ceux qui sont mis sur le gril et τοὺς ἐπὶ τῶν τηγάνων κειμένους. *P. G.*, t. L, col. 712. — [9] S. Grégoire de Nysse, *Vita S. Gregorii Neocesariensis*, *P. G.*, t. XLVI, col. 945.— [10] S. Damase, *Epigramm.*, édit. Ihm, p. 37.— [11] S. Ambroise, *De officiis*, l. I, c. XLI, n. 206, *P. L.*, t. XVI, col. 85.— [12] Prudence, *Peristephanon*, hym. II, vs. 405 sq., *P. L.*, t. LX, col. 321. Les témoignages de S. Augustin, *Sermones*, CCCIII, CCCIV, CCCV, CCCVI, et de Maxime de Turin, *Sermones*, LIII, LV, LVI, sont déjà postérieurs.— [13] Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. VII, c. XIII. — [14] S. Cyprien, *Epist.* LXXX. — [15] *Liber pontificalis*, édit. Mommsen, t. I, p. 64. — [16] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1869, p. 51; R. Garrucci, *Storia dell'arte*, t. I, p. 310. — [17] Vettori, *Dissertatio philologica*, in-4°, Rome, 1751, frontispice. — [18] Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, t. VI, pl. 478, n. 43; *Dictionn.*, t. I, fig. 77. — [19] *P. L.*, t. LX, col. 335, fig. 6; *Dictionn.*, t. I, fig. 74. Nous ne parlons pas ici de la mosaïque du mausolée de Galla Placidia où le personnage de saint Laurent n'est pas certain. (Voir *Dictionn.*, t. II, col. 895, fig. 1557; t. VI, col. 273.)

hautes et il semble superflu d'insister sur ce détail que Prudence décrit ainsi [1]:

Prunas tepentes sternite
Ne fervor ignitus nimis
Os contumacis occupet
Et cordis intret abdita.
Vapor senescens langueat,
Qui fusus afflatu levi
Tormenta sensim temperet
Semi ustulati corporis.

Afin de ne voir dans les Actes qu'une «adaptation», il faut trouver un récit parallèle. Et on le trouve. C'est la Passion de martyrs phrygiens rapportée par Socrate et par Sozomène. Les deux historiens racontent que ces martyrs furent étendus sur le gril et qu'au milieu de leurs souffrances, ils interpellèrent le juge pour lui dire: « Si vous désirez des viandes cuites, tournez-nous de l'autre côté [2]: » Εἰ ἐπεθύμησας ὀπτῶν, ὦ Ἀμάχιε, κρεῶν ἀπογεύσασθαι, στέψον ἡμᾶς καὶ εἰς ἑτέρας πλευράς, ἵνα μὴ εἰς τὴν γεῦσιν ἡμίοπτοι φανῶμέν σοι. « Le trait, nous dit-on, est trop caractéristique pour permettre de conclure à une simple coïncidence; l'une des deux passions dépend de l'autre. » Vraiment ? Est-ce donc une pensée bien extraordinaire — une fois admise la force d'âme des victimes — qu'un martyr rôti à petit feu crie à son juge : « C'est cuit, tourne, mange! » et qu'un autre martyr dans une situation identique crie de même à son juge : « Si tu la veux cuite, tourne de l'autre côté! » Mais n'est-ce pas, avec l'ironie en plus, le mot d'Attale : « Vous mangez des hommes! »

Si c'est la passion de ces martyrs phrygiens morts sous Julien, ou bien les chapitres de Socrate et Sozomène, qui ont pénétré à Rome et suggéré l'idée d'attribuer à saint Laurent la riposte des deux asiates, ce ne peut être que parce qu'on y savait que Laurent s'était trouvé dans le cas de la lancer au juge et qu'il avait subi, lui aussi, le supplice du gril ou de la chaise rougie; de sorte que s'il y a eu emprunt, cet emprunt à lui seul prouve qu'il y avait eu identité de supplice. Mais au lieu de s'aventurer à mettre au compte d'autrui le supplice et l'apostrophe du martyr romain, il est préférable de remarquer que cette tradition est bien antérieure à Rome à l'époque de Socrate et de Sozomène; elle se rencontre non seulement dans le *Peristephanon* antérieur d'un demi-siècle, mais dans le *De officiis* plus ancien encore et dont les auteurs, Prudence et Ambroise, ont recueilli à Rome les souvenirs qu'ils utilisent. Il n'y a eu ni invention populaire, ni adaptation littéraire, il y a eu tradition historique.

H. Leclercq.

1. GROTTA FERRATA (Manuscrits liturgiques de) [3].

A. α 1. *Testamentum novum universum.* XIIIe-XIVe siècle. Les évangiles sont pourvus en marge de la double série de péricopes d'après Eusèbe et d'après Ammonius; les épîtres ont la division d'Ammonius; en marge on trouve en outre des indications portant les fêtes auxquelles les péricopes doivent être lues. Au début du volume, explications étendues sur ces lectures. La péricope de la femme adultère est précédée du mot ἀρχὴ à l'encre rouge.

A. α II. Évangéliaire grec, XIe siècle. Au début, cette note explicative : δήλωσις δια λαμβάνουσα τὴν τοῦ χρόνου τῶν εὐαγγελίων ἀνάγνωσιν, καὶ τὴν τῶν εὐαγγελιστῶν διαδοχὴν πόθεν τε ἄρχονται, καὶ πῆ καταλήγουσιν, ensuite deux tables portant la désignation : péricopes évangéliques aux matines des jours de férie, εωθινὰ ευαγγέλια, aux jours de fêtes, ensuite pour les « communs ».

A. α III. évangéliaire, un peu postérieur au XIVe siècle; ce sont les quatre évangiles avec une table pour les lectures de l'année, il manque la table pour la distribution de l'évangile de saint Mathieu.

A. α V. Les quatre Évangiles à l'usage de la messe, peu postérieur au XIe siècle. Après le texte viennent des tables des péricopes, ensuite une table des évangiles à lire aux matines de la Nativité du Christ.

A. α VI. Évangéliaire, XIe siècle, accompagné de tables complètes pour lectures, des féries, des fêtes, des dimanches, des mémoires des saints, calendrier; enfin une table des lectures dans les rencontres plus rares, telles que la consécration d'un patriarche, le couronnement d'un souverain.

A. α VII. Évangiles, XIIe siècle; divisés pour les samedis et les dimanches de toute l'année.

A. α IX. Évangiles pour les lectures de toute l'année, XIIe siècle : De Pâques à la Pentecôte, évangile de Jean; pendant les seize premières semaines de la Pentecôte, évangile de saint Mathieu; depuis la dix-septième semaine jusqu'au dimanche le plus rapproché de la septuagésime des latins, évangile de saint Luc; depuis la septuagésime jusqu'à Pâques, évangiles de Marc, Mathieu et Luc. Autres lectures pour matines et les messes des trois derniers jours de la semaine sainte : εὐαγγέλια τῶν ἁγίων παθῶν, εὐαγγέλια εἰς παννυκίδας; enfin évangiles matutinaux, εωθινὰ, au nombre de onze; on reprend la série lorsqu'elle est terminée.

A. α X. Évangiles, XI-XIIe siècle; outre les accents, il y a des neumes rouges pour la modulation.

A. α XIV. Évangiles, XIIe siècle, péricopes indiquées.

A. α XV. Évangiles, XIe siècle, et peut-être du Xe, lectures évangéliques pour la vestition d'un moine, pour les infirmes, pour les femmes malades, pour la confession des hommes et des femmes, etc.

A. α XVI. Évangéliaire, X-XIe siècle; ce n'est qu'un fragment commençant dans la Passion, à la troisième heure de la semaine sainte, jusqu'au samedi saint. Ensuite onze évangiles matutinaux, εωθινὰ; évangiles pour les féries de toute l'année, sauf les samedis et dimanches.

A. α. XVII. Évangéliaire, XIIe siècle, fragment avec péricope.

A. α XVIII. Épîtres, Xe siècle. L'épître aux Romains, pour les samedis et dimanches après la Pentecôte, fol. 47 : *argumentum Euthalii* à la 1re épître aux Corinthiens.

A. β III. Actes et épîtres, XIe-XIIe siècle; les lectures pour la messe sont indiquées au cinabre dans la marge supérieure, rarement dans la marge inférieure. Table des péricopes épistolaires pour l'année.

X. β IV. *Eclogadium* ou πραξαπόστολος, Xe siècle; depuis la férie 4e de la 2e semaine après Pâques jusqu'à la Pentecôte, pour tous les jours. A partir de la Pentecôte, les samedis et dimanches seulement.

A. β V. Εκλογάδιον σὺν Θεῷ τοῦ Αποστόλου ὅλου τοῦ ἑνιαυτοῦ, XIe siècle. Toutes les épîtres sont écrites suivant l'ordre de la semaine, avec les évangiles et les versets des psaumes, neumes. L'épistolier commence depuis le jour de Pâques et va jusqu'au samedi saint. Suit le ménologe des messes propres en l'honneur des saints, la leçon de l'épître se trouve transcrite en entier ou bien renvoyée à un feuillet où on la lit déjà. Après le ménologe, épîtres et antiennes de quelques messes, d'abord la messe des défunts pour laquelle

[1] *P. L.*, t. LX, col. 316. — [2] Socrate, *Hist. eccl.*, l. III, c. XV. Sozomène, *Hist. eccl.*, l. V, c. XI. *P. G.*, t. LXVII, col. 417, 1209. — [3] *Codices cryptenses seu abbatiæ Cryptæ ferratæ in Tusculano digesti et illustrati cura et studio* D. Antonii Rocchi, hieromonachi Basiliani, bibliothecæ custodis, petit in-folio, Tusculani, typis abbatiae Cryptae Ferratae, 1883.

sont indiquées trois épîtres. Suit une messe : *De pœnitentia*, et plus exactement : *ad præcavendos Barbarorum incursus*, laquelle compte aussi trois épîtres. Ensuite une messe contre l'incendie, une pour la vestition monastique, une pour les infirmes, une contre la sécheresse, enfin une pour ceux qui doivent être exorcisés : εἰς πνευματιζομένους.

A. β VI. Épistolier, XI^e siècle.

A. β VII. Épistolier, XI^e siècle : commence à la 3^e férie de la 6^e semaine après Pâques.

A. β VIII. Épistolier, XII-XIII^e siècle.

A. β IX. Eclogadium, XII^e siècle.

A. β XI. Épistolier, XI^e siècle, avec notation neumatique.

A. γ IV. Psautier, XII^e siècle.

A. γ VI. Psautier, X^e siècle.

A. γ VIII. Psautier, XII^e siècle.

A. γ IX. Psautier, VIII^e ou X^e siècle; fragmentaire (du ps. XXXI au ps. CXVIII).

A. γ XIII. Psautier, XII^e siècle, fragmentaire.

A. γ XV. Manuscrit palimpseste qui, à certains endroits, a reçu jusqu'à trois écritures; la plus récente est du XIII^e siècle, *contakia*, *œci* et chants liturgiques.

A. δ I. Lectionnaire pour le carême, XII^e siècle; leçons tirées de l'Ancien Testament, tirées de la Genèse, l'Exode, Job, Isaïe, Ézéchiel, Zacharie. Le manuscrit commence aux vêpres de la 2^e férie de la 1^re semaine de carême et finit avec les prophéties du samedi saint. Ensuite le scribe a ajouté les leçons prophétiques aux vêpres des fêtes du Seigneur.

A. δ II. Lectionnaire complet, X^e siècle.

Fol. 2 : σὺν Θεῷ ἁγίῳ ἀναγνώσματα τῶν ἁγίων Νηστειῶν; depuis la 4^e férie de la semaine, τοῦ τυροφάγου (sexagésime), jusqu'au samedi saint; en ce jour, à la cinquième lecture, tirée de l'Exode, est joint le cantique de Moïse : ασωμεν τῷ κυρίῳ; la leçon XV, de Daniel, est incomplète .

Fol. 123 : quelques feuillets manquant ont entraîné la disparition des lectures pour la fête de l'indiction, au 1^er septembre et de la Nativité de Marie au 8 septembre. Ce jour-là, un tropaire : ἡ γέννησίς σου θεοτόκε παρθένε. Suivent des lectures pour la fête de l'Exaltation.

Fol. 125 : lectures pour la Nativité de Jésus-Christ, avec les antiennes.

Fol. 130 : lectures pour l'Épiphanie, et à la suite, la messe avec épître et évangile.

Fol. 137 : lectures pour la bénédiction de l'eau.

Fol. 140 : lectures pour la Purification et pour l'Annonciation.

Fol. 142 : lectures pour l'Ascension, et tropaire : ανελήφθης ἐν δόξῃ.

Fol. 144 : lectures pour le dimanche dans l'octave de l'Ascension, jour où les grecs font mémoire des CCCXVIII Pères de Nicée (κυριακὴ τῶν ἁγίων πατέρων).

Fol. 146 : lectures pour la Pentecôte, suivies des lectures εἰς Γονυκλισίαν.

Fol. 150 : lecture 1^re pour la commémoration de tous les saints (le dimanche qui suit la Pentecôte), les deux leçons suivantes sont seulement mentionnées.

Fol. 151 : lectures pour la Transfiguration ou Μεταμόρφωσις.

Fol. 153 v°: lectures pour l'Assomption ou Κοίμησις; les mêmes pour la Nativité de Marie, et le tropaire : ἐν τῇ γεννήσει τὴν παρθενίαν ἐφύλαξας, suivent les leçons pour la fête des apôtres Pierre et Paul, tirées de l'épître de Pierre.

Fol. 155 : lecture pour le vendredi saint, tirée du Cantique des cantiques : Inc. : τίς αὕτη ἀναβαινουσα ἀπὸ τῆς ἐρήμου, expl. : καὶ ἐν ἡμέρᾳ εὐφροσύνης καρδίας αὐτοῦ.

Ce manuscrit paraît avoir été copié sur un livre à l'usage de l'Église de Constantinople, on y trouve une fois dans les rubriques la mention du patriarche.

A. δ III. Lectionnaire, XII^e siècle; depuis la férie 2^e après la quinquagésime jusqu'à la férie 5^e de la semaine sainte.

A. δ IV. Lectionnaire pour les fêtes de toute l'année, XIII^e siècle (incomplet).

Fol. 1 : S. Jean l'Évangéliste. — fol. 8 : Les 63 martyrs (du 21 octobre dans les *Typica*). — fol. 12 : S. Démétrius. — fol. 15 v° : Saints Anges (du 8 novembre). — fol. 26 v° : S. Jean Chrysostome (du 13 novembre). — fol. 40 v° : Présentation de Marie au Temple (21 novembre). — fol. 49 v° : S. Nicolas (6 décembre). — fol. 50 : Commémoration de la dédicace de l'Église de Grotta-Ferrata. — fol. 63 : Vigile de la Nativité de Jésus-Christ. — fol. 84 v° : Circonsision et S. Basile (1^er janvier). — fol. 93 v° : Vigile de l'Épiphanie. — fol. 126 v° : S. Grégoire le Théologien (25 janvier). — fol. 134 : Hypapante (2 février). — fol. 139 : Samedi de la semaine de la quinquagésime. — fol. 151 v° : Vigile de l'Annonciation (24 mars). — fol. 153 v° : Ascension. — fol. 160 : Dimanche dans l'octave de l'Ascension. — fol. 164 : Samedi de la Pentecôte, à vêpres et à γονυκλισίον. — fol. 174 : Fête de tous les saints (1^er dimanche après la Pentecôte). — fol. 177 : Nativité de S. Jean-Baptiste. — fol. 181 : Fête des saints apôtres Pierre et Paul (29 juin). — fol. 197 : Fête de l'ascension d'Élie le Thesbite (20 juillet). — fol. 205 v° : Fête des Macchabées (1^er août); Transfiguration. — fol. 212 v° : Fête de l'Assomption (15 août). — fol. 224 : Décollation de S. Jean-Baptiste (29 août). — fol. 226 v° : Fête des saints Pierre et Paul. — Fol. 228 : Férie 4^e de la 4^e semaine après Pâques, μεσοπεντηκοστῆς; — fol. 231 : Vêpres du samedi saint.

A. δ V. Lectionnaire, ann. 1072; lectures pour le 11 mai qui est le γενέθλιον τῆς πόλεως (Constantinople) et le 5 juin : λιτὴ ἐν τῷ κάμπῳ διὰ τὴν ἐκέλευσιν τῶν βαρβάρων, supplication *in campo* à cause de l'invasion des barbares. Ces mentions se retrouvent dans le calendrier de Constantinople.

A δ IX. Lectionnaire XII^e siècle, tiré des épîtres de S. Paul aux heures et à vêpres des dernières féries de la semaine sainte.

A. δ X. Lectionnaire pour le carême XI^e siècle; de la 2^e semaine jusqu'à la 6^e férie de la 6^e semaine Outre les versets des psaumes, on donne les *troparia*, *cathismata* et *pentecostaria*.

A. δ XIX. Évangéliaire, X^e siècle, palimpseste; lectures divisées pour les fêtes des saints d'après le ménologe, au début lecture de la Passion, probablement pour la semaine sainte.

A. δ XX. Évangéliaire, X-XI^e siècle.

A. δ XXI. Évangéliaire, X^e siècle.

A. δ XXII. Évangéliaire, XI^e siècle.

A. δ XXIV. Fragments des livres saints.

B. α VII. Recueil, XI^e siècle, fol. 237-243 : prières diverses.

H. Leclercq.

2. GROTTA FERRATA — I. Indices. II Catacombe. III. Sarcophage. IV. Inscription.

I. Indices. — Entre son douzième et son treizième mille la voie Latine traverse les propriétés dépendantes du monastère de Grotta ferrata, dans lequel les topographes et les archéologues les plus compétents retrouvent l'emplacement du *Tusculanum*[1] que le sou-

[1] V. Cardoni, *De Tusculano M. Tullii Ciceronis*, in-4°, Romæ, 1757; V. Cozza-Luzi. *Il Tuscolano di M. Tullio Cicerone*, in-8°, Roma, 1866. Canina place la villa de Cicéron non pas exactement là où le monastère s'élève sur des ruines imposantes de l'époque romaine, mais vers la forêt du territoire de Grotta ferrata. Grossi Gondi. *Il Tusculano nell'età classica*, in-8°, Roma, 1908; R. Cagnat, *Le Tusculanum de Ciceron*, dans *Journal des Savants*, 1911, p. 145-152; on ne peut placer la villa de Cicéron ni à l'abbaye ni au bas de *Grotta ferrata* ni à la *Rufinella*.

venir de Cicéron a rendu fameux. Il est certain que ces lieux et les collines avoisinantes vers Marino qui dominent la vallée Marciana parurent agréables aux contemporains de l'orateur et à ceux d'Auguste, comme permettent de l'affirmer la présence d'inscriptions et les restes d'édifices montrant que les Junii Silani et les Scribonii Liboni vécurent dans ces parages. En 1848, à peu de distance de la voie Latine, on découvrit une inscription tracée en belles et grandes lettres de l'époque des Antonins; cette pierre fut portée à Frascati où J. B. De Rossi la vit et ne put la retrouver quelque temps après. Le P. Cozza-Luzi, à qui il communiqua sa copie, retrouva quelques lettres qui aidèrent à compléter deux noms [1]. C'est une épitaphe consulaire dont un autre fragment trouvé en 1673 *in agro Cryptæ ferratæ* [2] permet de reconstituer ainsi le texte : M.METILIO.P.F.CL.AQVILLIO.REGVLO.NEPOTI.VOLVSIO.TORQVATO.FRONTONI. COS., etc. [3]. Ce M. Metilius Regulus fut consul en l'an 157. Nous ne retiendrons ici de sa longue nomenclature onomastique que son dernier *cognomen*, celui de Fronto qui se lit dans un pavement rempli d'inscriptions chrétiennes et païennes au territoire de Marino contigu à celui où fut enterré le consul de l'an 157.

A droite de la voie Latine, non loin du point où fut trouvé le fragment principal de la susdite inscription du consul, s'étendent les propriétés de la célèbre abbaye des moines basiliens appelée de Grotta ferrata. L'origine de cette appellation est inconnue, mais elle est employée communément dès les premières années du XI[e] siècle. Un diplôme du pape Honorius III fait mention du *fundum Ponpegii tenimentum Cryptæ ferratæ* [4]. Nous savons par Cicéron que le grand Pompée possédait une maison, un *Tusculanum* [5], mais on n'a aucun indice sur cette villa et l'appellation *fundum Ponpegii* à Grotta ferrata semble dérivée non du grand Pompée, mais de quelque homonyme moins célèbre. On conserve au palais Albani [6] un monument orné d'insignes militaires [7] que les anciens collecteurs d'inscriptions du XV[e] siècle virent *in S. Maria Cryptæ ferratæ* [8].

Ce monument est consacré au centurion M. Pompeio Aspro et à ses fils portant le même nom. C'est à ces Pompei dont le monument était conservé au Moyen Age dans l'église de Grotta ferrata que J.-B. De Rossi rapportait la dénomination qui se lit dans le diplôme d'Honorius III.

Mais d'autres Aspri plus nobles et plus puissants ont possédé une magnifique villa presque contiguë au monastère. Ce sont les deux Julii Aspri, père et fils, consuls en même temps en l'année 212, desquels, outre les deux brèves inscriptions rapportées par les historiens de Grotta ferrata [9], il subsiste beaucoup d'autres témoins épigraphiques trouvés au lieu dit la Bagnara, à quelques pas du monastère sur la droite de la voie Latine. Ces Julii Aspri de la fin du II[e] et du début du III[e] siècle doivent avoir hérité des biens et du *cognomen* des Aspri Pompeii, la rencontre des Pompeii et des Julii Aspri (*cognomen rare*) ne pouvant être purement fortuite dans un même lieu. En outre, les Julii Aspri et leur souvenir historique et épigraphique ont certaines accointances avec les souvenirs chrétiens.

Julius Asper, le père, fut, vers l'an 205, proconsul d'Afrique. Tertullien parle de lui en ces termes : *Asper modice vexatum hominem* (christianum) *et statim defectum nec sacrificium compulit facere; ante professus inter advocatos et adsessores, dolere se incidisse in hanc causam* [10]. Il se montra donc doux et bienveillant à l'égard des chrétiens, ce qui peut s'entendre d'un bon naturel et ne prouve pas qu'il fut chrétien secret ni catéchumène. Borghesi a prouvé qu'en 201 ce Julius Asper appartenait à un collège sacerdotal avec le titre de flamine [11]. Un autre lien entre ces Julii Aspri et d'autres personnages connus de l'époque des persécutions nous est indiqué par les monuments de leur villa de Grotta ferrata. La mère de Julius Asper le jeune, consul en 212, et par conséquent la femme de Julius Asper son collègue dans le consulat de cette année-là, fut..... SIA PATERNA C.F. (*clarrissima femina*). Ce que nous savons de la *gens* à laquelle appartenaient le Paterni *clarissimi* du III[e] siècle, et les noms qu'ils portaient, fait voir clairement qu'il faut compléter le nom de la femme et de la mère des deux consuls Asper de la façon suivante : *Aspa*SIA [12]. Un Aspasius Paternus fut, un demi-siècle après Julius Asper, proconsul d'Afrique, et ce fut certainement un neveu d'Aspasia avec qui il avait deux noms de communs. Mais les chrétiens ne trouvèrent pas en lui, comme dans son oncle, un juge bienveillant; il condamna à l'exil saint Cyprien de Carthage, en 257, et appliqua l'année suivante l'édit de persécution de Valérien contre les chrétiens [13]. On rencontre encore un Aspasius, vicaire, dans les actes du martyre de sainte Agnès, et il doit appartenir à cette famille des Aspasii Paterni, mais ce ne dut pas être le même que le persécuteur de Carthage [14].

En somme, près de l'église du monastère actuel de Grotta ferrata, une famille posséda au III[e] siècle, une propriété importante et luxueuse dont certains membres ont joué un rôle — tolérant pour les uns, impitoyable pour les autres — à l'égard des chrétiens.

II. Catacombe. — Outre ces souvenirs qui se rattachent au christianisme plus qu'ils ne lui appartiennent, nous trouvons Grotta ferrata à une catacombe située dans la propriété Gentilini au dixième mille de la voie Latine, à peu de distance de la villa Senni. C'est en 1905 qu'on découvrit par hasard l'entrée d'un ancien escalier conduisant à des galeries souterraines creusées dans le tuf et présentant des *loculi* ménagés dans les parois. En 1912, les moines basiliens de Grotta ferrata acquirent une portion de la *vigna Gentilini* afin de posséder la catacombe et firent quelques sondes qui prouvèrent que l'exploration méritait d'être entreprise. Cette catacombe appartenait au territoire de l'antique *Tusculum*. Sur ce territoire même, et précisément aux alentours du point où se trouve la catacombe, existait un groupement d'habitations et de villas formant la *respublica Decimiensium*, dont l'existence a été révélée en 1885 par la découverte de tuyaux d'eau dans la villa Senni; tout près de là une sorte de hameau était désigné sous le nom de *vicus augusculanus* [15]. La petite catacombe à laquelle, à

[1] Ces fragments furent fixés au casino de la *vigna* Santangeli avec un fragment de décoration en marbre portant en relief les fastes consulaires. — [2] Il est transcrit par une main inconnue dans le ms. Barberini *XXIX, 148*. — [3] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1872, p. 108. — [4] Nerini, *De templo et cœnobio s. Alexii*, p. 234. — [5] *Philipp*, XIII, 5. — [6] *Palazzo Albani alle quattro fontane*. — [7] Il est gravé sur cuivre dans G. Marini, *Iscrizioni albane*, p. 120-124; Orelli, *Inscript. lat.*, n. 3509. — [8] Fra Giocondo, *Cod. Magliab.*, XXVIII, 5, fol. 104, et d'autres moins importants. — [9] V. Volpi, *Vet. lat.*, t. VIII, p. 236; Placentini, *Comm. græcæ pronunciationis*, Romæ, 1751, p. 51, 52; Cozza-Luzi *op. cit.*, p. 93. — [10] Tertullien, *Ad Scapulam*, c. IV, cf. Waddington, *Fastes des provinces asiatiques*, n. 168. — [11] Borghesi, *Œuvres complètes*, t. VII, p. 96, lettre à Biondi. — [12] G. Marini, *Atti dei fratelli Arvali*, p. 785; De Rossi, *Inscript. christ. urb. Rom.*, t. I, p. 22. — [13] *Acta proconsularia martyrii S. Cypriani;* Morcelli, *Africa christiana*, t. II, p. 144-148. — [14] Mazocchi, *Kal. eccl. Neapolit.*, p. 920, propose de croire que Aspasius Paternus, proconsul en 258, échangea le proconsulat d'Afrique contre le vicariat de la préfecture de Rome; De Rossi, *op. cit.*, p. 111, n'admet pas cette conjecture. — [15] F. Grossi-Gondi, *Il vicus Augusculanus*, dans *Bull. della Comm. archeol. comunale di Roma*, 1906, p. 18 sq.

défaut d'autre nom, on a donné celui d'*ad decimum*, aura servi de cimetière aux chrétiens disséminés dans ces localités.

La catacombe, se compose de deux plans et ses galeries ne diffèrent guère des galeries des catacombes romaines; cependant quelques-unes sont plus larges et leur section donne la forme d'un fer à cheval. Dans les parois s'ouvrent des *loculi* clos généralement par des tuiles et par des briques comme dans la banlieue de Rome. Auprès d'un grand nombre de *loculi* on voit encore la petite console sur laquelle les visiteurs posaient la lampe qui servait à se guider. Quelques tombes sont creusées dans le sol et recouvertes par des tuiles inclinées et appuyées à la paroi, d'autres tombes plus importantes sont pourvues d'une grande *mensa*. Deux de ces tombes *a mensa* furent décorées de petits pilastres en marbre taillés et apportés de quelque villa des environs; quatre inscriptions païennes retirées de tombeaux de la voie Latine furent retournées et servirent à fermer des tombes chrétiennes.

Les épitaphes furent, en majorité, tracées sur la chaux encore fraîche avec laquelle on venait de fermer les tombes; elles sont très concises, la plupart rédigées en latin, quelques-unes en grec. Plusieurs de ces inscriptions portent le ☧ et parfois sur les mêmes tombes ou sur les tombes voisines le ✳, ce qui indique que ce dernier fut encore en usage à l'époque qui suivit la paix de l'Église.

Quelques-unes de ces inscriptions ont été publiées [1] :

1. FAVSTVS EXORC.
   IN P

Faustus, exorcista, in pace.

2. IANVARIVS DIACONVS SE VIVO FECIT SIBI ET COSTAE
SVAE LVPERCILLAE ET MARTYRIAE FILIAE SVAE
DVLCISSIMAE QVAE VIXIT ANN III MENSES VI DIES IN PACE



Cette épitaphe fut rédigée par le diacre Januarius pour lui-même, pour sa femme Lupercilla et pour sa fille Martyria que tous deux comptaient rejoindre. On remarquera le terme biblique *costæ suæ*, allusion à Genèse, II, 22-23; elle rappelle celle que nous avons déjà donnée et qui s'inspire du même récit biblique : une épouse (voir ce mot) y est qualifiée : *adjutrix*.

3. SPERANTIO BENEMERENTI
   SVI COLLIBERTI
   FECERVNT QVI BIXIT ANIS
   PLVS MINVS L BENEMERENTI IN PACE

La mention de l'affranchissement (voir ce mot) est rare sur les inscriptions chrétiennes; mais c'est peut-être la première fois qu'on rencontre celle de *colliberti*.

4. EXSVPERANTIA IN PACE
   CVN
   SILBINA CON TVA SORORE

A noter cette formule qui semble faire présager les langues romanes et l'emploi de l'article : « avec *ta* sœur. »

5. FELIX FE
   CIT SIBI ET
   IVLIAE.

6. TIMOTEVS ET
   ONESIME FELI
   CITATI FILIAE DVL
   CISSIME

7. CRESCENTINE

8. [*Vase à deux anses avec deux colombes sur le rebord*] MARCIANO
   BENE HILARVS
   FRATRI
   [*Bon Pasteur entre deux arbres et deux brebis*] MERENTI
   CARISSIMO
   [*grappe de raisin colombe*] IN PACE.

Cette inscription, comme toutes celles qui précèdent, est tracée sur une plaque de marbre; elle a été trouvée *in situ*. Les lettres et les symboles sont passés à la couleur rouge, et rappellent les plus anciennes inscriptions du type priscillien; on peut néanmoins reporter cette inscription à l'époque post-constantinienne.

9. SECVNDINVS IN PACE

10. FEDIMO CARISSIMO

11. COPRION COIVCI FLORENTINE BENEMERENTI FECIT
    QVE VIXIT ANNIS XXXI

12. MAXIMINE
    ET FELICIS
    SIMO
    IN XPo

13. PROFICIVS.LECT.ET.EXORC
    ISTERCORIAE CONIVCI BM
    SE VIVO FEC CVM QVA XXIIII M VI DXXVI

Toutes ces inscriptions sont gravées sur des plaques de marbre; la suivante est tracée sur le plâtre du *loculus* en face de la tombe de Stercoria.

14. QVINTIANE IN PACE

Les inscriptions suivantes sont en grec :

15. (ϵ)N ONOMA TOY KYPϵIOY
    XPϵICTOY ΠICΘϵYΩ
    AYPHΛϵIA ⍺ΠPIMA⍺
    Kϵ ΠϵΔIC KYINTIANOC K

A la première ligne il faut suppléer ἐν ονόματι et lire : « Je crois au nom du Seigneur Christ; » ensuite le nom de la défunte : Aurelia Prima, et, à gauche, en lettres plus petites, le nom de son fils (παις) Quintianus.

16. OYΛΠIOCKAΛΛ (ι)
    ΓϵNHCOYΛΠIΔI ⍺
    IΛAPAITHIΔIACYN
    BIΩΓΛYKYTATHΠ
    AIΠOIHKϵN·HTIC:: (ϵ)
    ZHCϵN·AITH KΔ

Οὔλπιος Καλλιγένης Οὐλπίαι Ἱλάραι τῇ ἰδίᾳ συνβίῳ γλυκυτάτῃ παιποίηκεν ἥτις ἔζησεν αἴτη κδ'.

Ce marbre a été trouvé *in situ*, tourné à l'envers. En faut-il conclure que c'est une épitaphe païenne qu'on n'a pas eu le temps d'utiliser pour inscrire le nouveau texte? Le mot παιποίηκεν pour πεποίηκεν et la forme correcte ἐποίησεν.

17. ϵYTYXIANH ϵN IPHNH ⍺
18. ΠPOBATI ϵN IPHNH
19. ΓPANIC ϵN ΠAKHC
20. ΠAYΛOC ϵN ϵI PH NII
21. ϵΠAΦPOΔϵITω KYΠ
    ϵYΠAΘIOY

Cette dernière inscription a appartenu à un *loculus*, mais elle n'était plus en place. Les lettres sont plus grandes que sur les autres inscriptions, la forme carrée de l'E et le formulaire, tout indique l'époque antérieure à la paix de l'Église. On peut lire : Ἐπαφ-

[1] O. Marrucchi, *Grotta ferrata. Scoperto di un antico cimitero cristiano*, dans *Nuovo bull. di archeol. crist.*, 1913, t. XIX, p. 230-237; F. Grossi Gondi, *Conclusione degli scavi nel Cimitero ad decimum della via Latina, presso Grotta ferrata*, dans même revue, 1920, t. XXIV, XXV, p. 87-94; E. Ghislanzoni, *Grotta ferrata. Scoperta di una catacomba cristiana e di antichità romane*, dans *Notizie degli scavi*, 1911, p. 201-207, 142-143.

ροδείτῳ Εὐπαθίου Κυπ(ρίῳ). « A Epaphrodite, fils d'Eupathius, chypriote [1]. »

Dans la catacombe, on voit seulement deux monuments peints : un cubicule au plan inférieur, près de l'escalier, lequel renferme une sépulture qui fut dévastée au moment de la découverte; elle avait dû contenir les restes d'un prêtre, car on a pu recueillir parmi les débris un fragment d'épitaphe sur lequel on lit : *pr*ESBY*ter*. Cette tombe fut ornée par-devant de plaques de marbre disposées de façon à imiter une *transenna*. A la voûte de ce cubicule on voit des traces d'un Bon Pasteur et d'une orante; le tout n'est pas antérieur au IVe siècle. — L'autre monument se trouve au plan supérieur; c'est une grande sépulture *a mensa* avec deux colonnettes portant une architrave de marbre. La paroi du fond est légèrement incurvée et offre la scène suivante : Au centre, un Christ barbu, nimbé et couronné par-dessus le nimbe, debout entre saint Pierre et saint Paul placés plus bas que le Sauveur. Le Christ donne la Loi à saint Pierre suivant le type accoutumé : *Dominus legem dat*. Pierre porte sur l'épaule gauche la croix, instrument de son martyre, saint Paul regarde le Christ; à la droite de Paul, un arbre porte le phénix, symbole de la résurrection générale.

Sur la paroi gauche de la tombe, une figure d'orant avec ces mots en lettres rouges :

BIATOR QVI VIXIT

De l'architrave de marbre pendent de petits crochets de plomb qui devaient servir à suspendre des lampes de bronze qui brûlaient devant le tombeau.

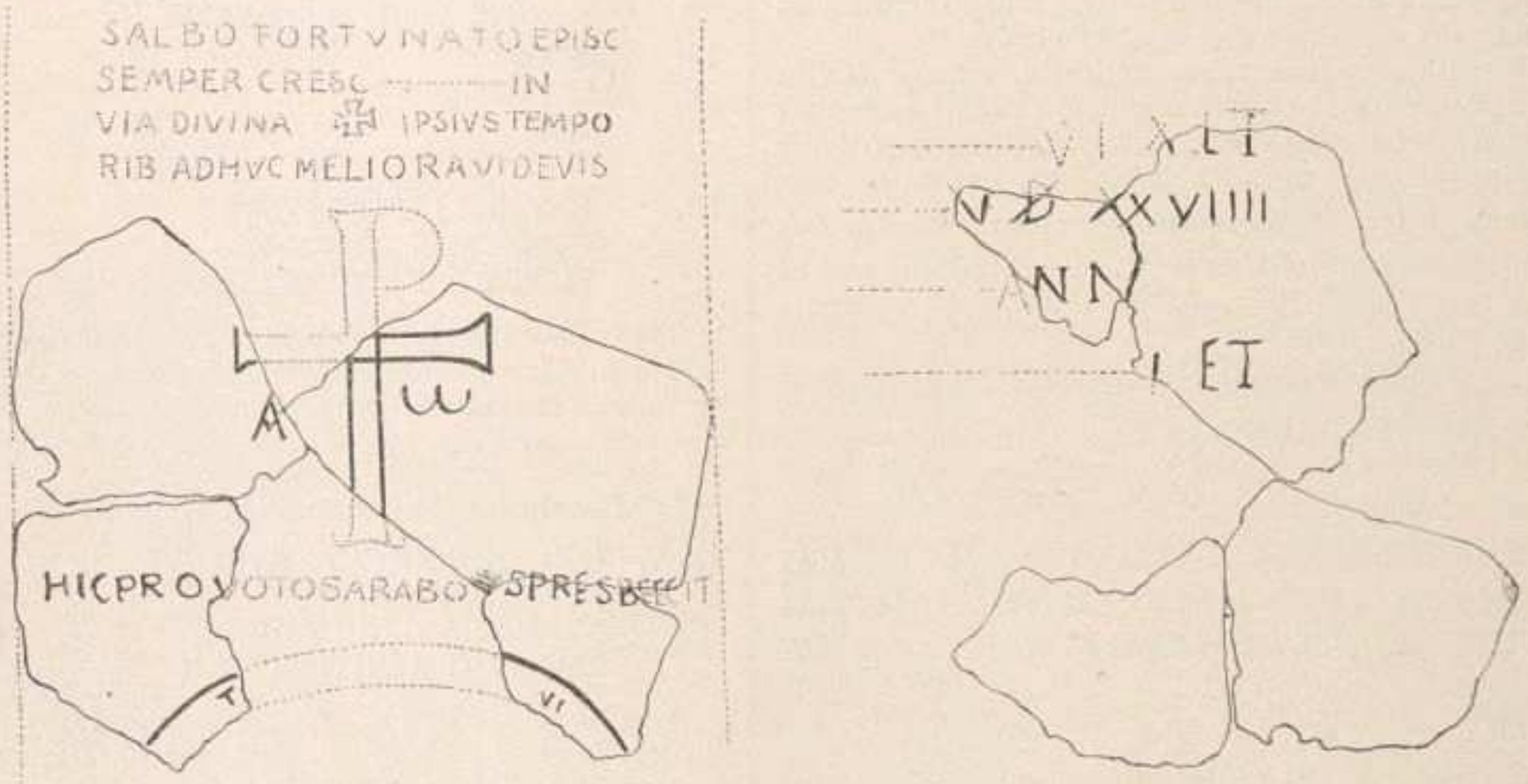
On est fondé à croire que cette tombe a été l'objet d'un culte. Malheureusement on ne sait rien sur les martyrs de l'église de Tusculum.

III. Sarcophage. — Nous avons déjà fait connaître un sarcophage de Tusculum qui offre la représentation de l'*Etimasie* (voir ce mot, *Dictionn.*, t. I, fig. 4207).

IV. Inscription. — Il nous reste à parler d'une inscription qui se voyait jadis dans le pavement de l'ancienne église et qu'on n'a aucune raison de croire apportée d'ailleurs. Philippe de Winghe, dans son manuscrit, écrit ces mots, avant 1592 : *In grotte ferrate veteris ædiculæ pavimento* [2] (fig. 5476) :

SALBO FORTVNATO EPISC
SEMPER CRES.A...C IN
VIA DIVINA + IPSIVS TEMPO
RIB.ADHVC MELIORA VIDEVIS
P
A ω
HIC PRO VOTO SARABO PRESB.FECIT

Pendant la première moitié du XVIe siècle, Nicolas Alemanni vit cette inscription *in ecclesia monasterii Cryptæ ferratæ, prope Tusculanum*, mais en fâcheux état; il en prit une copie qui fut publiée par Doni, *e schedis Nicolai Alemanni* [3]. Sous la dernière ligne, Alemanni trace une sorte de demi-lune. De nos jours les moines de Grotta Ferrata ont retrouvé quatre fragments de cette inscription, ce qui a permis de constater qu'elle était opisthographe [4].



5476. — Inscription de l'ancienne église de Grotta ferrata.
D'après De Rossi, *Bullettino di arch. crist.*, 1872, pl. VII, n. 1-2.

L'inscription principale est votive et rappelle soit un édifice soit un présent quelconque fait par un prêtre que Philippe de Winghe et Nicolas Alemanni lisent *Sarabo*, mais ce qui subsiste de l'inscription permet de restituer dans sa véritable forme : SARABO*nus*. Sous la mention qui est faite de ce personnage, on voit bien la trace d'une demi-lune, ainsi que l'a figurée Alemanni, mais sur le bandeau qui encadre ce demi-cercle (ou ce cercle complet), on voit quelques lettres : ...T...VI... Nous avons parlé déjà des disques et donaria votifs (Voir *Dictionn.*, t. IV, au mot Disque et au mot Donarium). Ici, le prêtre Sarabonus a dédié à l'évêque Fortunatus, qui gouvernait la communauté chrétienne de Tusculum.

Cette formule *salbo Fortunato episcopo* ne nous donne pas seulement un point de repère chronologique, elle rend hommage à l'œuvre épiscopale et emploie heureusement des formules qu'on n'est pas accoutumé à rencontrer dans l'épigraphie chrétienne. On doit donc lire d'abord :

Salbo Fortunato episc(opo) semper cresc(ente) in via divina + ipsius temporib(us) adhuc meliora videvis.

L'évêque Fortunat avait construit et orné le lieu saint

[1] Cf. *Corp. inscr græc.*, pour l'abréviation KYN. — [2] Bibl. royale de Bruxelles, ms. *17872*, fol. 32 v°. — [3] Doni, *Inscript.*, c. XX, n. 69; d'après lui Muratori, *Thesaur.*, p. 1904, n. 5; Marini, dans Mai, *Script. vet.*, t. V, p. 13, n. 2. — [4] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1872, p. 111-115, pl. VII, n. 1, 2.

montrer leurs attaches avec les deux grandes familles des Catullini et des Epiphanii.

Entre Guelma et Hippone, à Merdes, une inscription ainsi libellée [1] :



Paienne vivas cum tuis [*in*] *Christo.* — *In* [*a*]*e*[*ternum vive!* — *Spes in*] *Christo* [*et in Deo.*

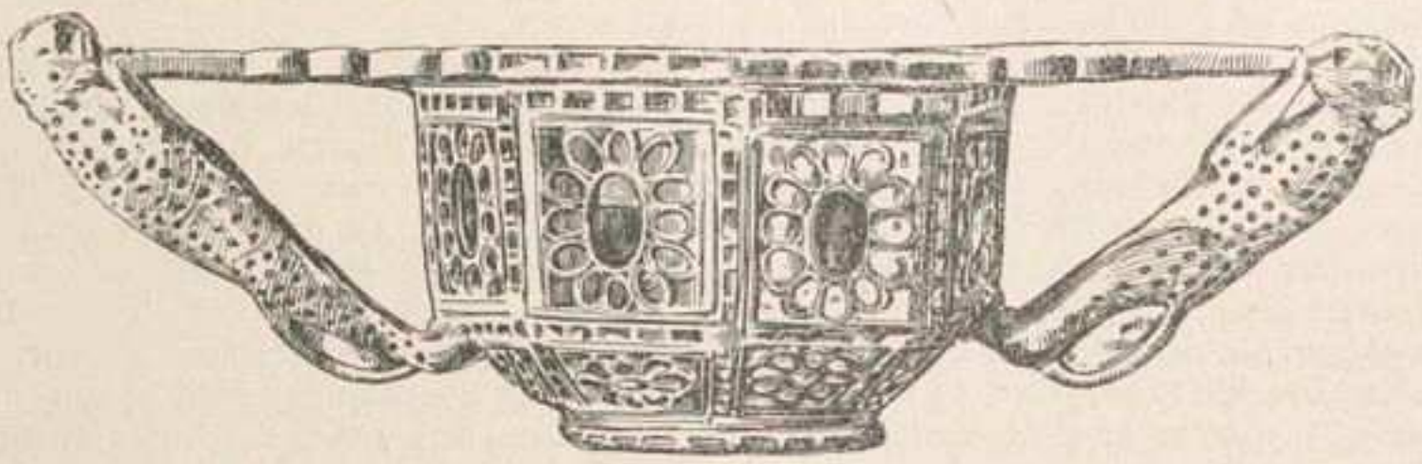
H. LECLERCQ.

GUÉPARD. — Le trésor découvert, en 1837, sur la montagne d'Istritza, commune de Pétrossa (Valachie) a été attribué à Athanaric, roi des Wisigoths, mort le 25 janvier 381 à Constantinople où l'invasion de la Dacie par les Huns l'avait conduit en fugitif. On peut donc rapporter au IVe siècle la fabrication des pièces uniques de ce trésor qui sont conservées au musée de Bucarest. Parmi les pièces de ce trésor se trouvent deux tasses à anses et l'une d'elles, la tasse octogone, mérite un moment d'attention.

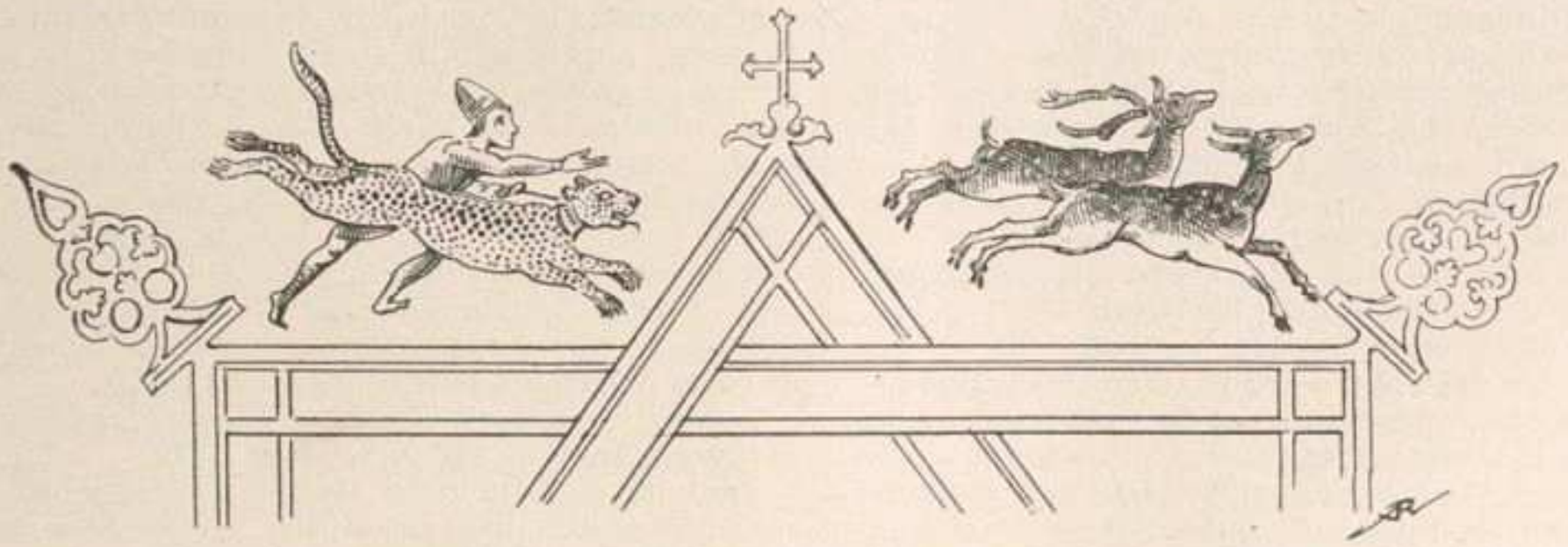
En voici la description :

Tasse octogone à deux anses, fond en retrait, pied très bas; double rang de quatre panneaux chacun, séparés par des traverses et encadrant des rosaces ajourées à huit et douze lobes, la claire-voie vitrée en cristal de roche. Les anses consistent en guépards dont les membres postérieurs s'arc-boutent à 45 degrés contre la traverse médiane, les griffes antérieures saisissant une patte horizontale en queue d'oiseau munie de quatre oreilles saillantes; le moucheté des animaux est obtenu par l'incrustation de petits grenats syriens et de parcelles de nacre. Un cloisonnement de saphirs, émeraudes et grenats orientaux revêtait l'extra-dos des pattes; une décoration du même genre en pierres rectangulaires règne sur les traverses et autour du pied. La majeure partie des soudures a été brisée, les gemmes ont presque totalement disparu; le fond et plusieurs panneaux manquent; un seul guépard est intact. Dimensions : hauteur 0 m. 105, ouverture 0 m. 185 sur 0 m. 165; fond 0 m. 09 et 0 m. 075 (fig. 5502).

Cette tasse n'offre rien qui rappelle l'art grec ou romain, l'art byzantin non plus, elle semble plutôt d'origine orientale. La technique ne diffère pas des procédés de fabrication de la coupe de Chosroès. L'animal mal représenté est le guépard, *felis jubata*, reconnaissable à la crinière naissante qui garnit ses joues. Le guépard habite l'Asie méridionale et quelques contrées de l'Afrique, il était surtout répandu dans la Perse primitive (Farsistan actuel), pays où on dresse encore le *fars* pour la chasse. Les anciens ont dû connaître le guépard et tirer parti des ses instincts cynégétiques, mais ils le confondent avec le tigre, la panthère, le léopard et autres félins. Or l'animal figuré sur la tasse octogone a été pris au naturel, les détails de sa crinière ont été observés, d'où l'on peut conclure que les vases ont été fabriqués par un artiste familiarisé avec le guépard [2].



5502. — Tasse octogone de Pétrossa avec guépards.
D'après *Gazette des beaux-arts*, 1900, t. XXIV, p. 364.



5503. — Chasse au guépard. D'après H. Bordier, *Description des man. grecs*, 1883, p. 104, fig. 47.

L'évangéliaire *n. 64* du fonds grec de la Biblio-

[1] *Bull. archéol. du Comité*, 1887, p. 110, n. 381; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 17460. — [2] A. Odobosco, *Notices sur les antiquités de la Roumanie*, p. 10, 47-54; *Notice sur la Roumanie*, IIIe partie, p. 360, 397-404; *Le trésor de Petrossa*, Paris, 1900; F. Bock, *Der Schatzder westgothen Athanaric gefunden im Jahre 1837 zu Petreosa in den Grossen Valachei*, dans *Mittheilungen der kais. königl. Central-Commission zur Erforschung und Erhaltung der Baudenkmale*, Wien, 1868, t. XIII, p. 105; Ch. de Linas, *Les origines de l'orfévrerie cloisonnée*, in-8°, Paris, 1877, t. I, p. 232-235, pl. V; t. III, p. 367, et pl. XXIV; E. Molinier, *L'exposition rétrospective de l'art français*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1900, t. XXIV, p. 365, pl. en regard; A. Venturi, *Storia dell' arte italiana*, in-8°, Milano, 1902, t. II, p. 8, fig. 8.

thèque nationale (x^e siècle) nous fait voir sur les canons d'une concordance évangélique, au fol. 7, une chasse où un daim et une biche sont relancés par un piqueur qui lance à leur poursuite un guépard, dont H. Bordier fait, naturellement, une « panthère [1] » (fig. 5503).

H. LECLERCQ.

GUÉRANGER (Dom Prosper Louis Pascal), né à Sablé, diocèse du Mans, le 4 avril 1805, mort à Solesmes le 30 janvier 1875, est le retaurateur en France de l'ordre des bénédictins. Le 31 décembre 1832 il se fixait à Solesmes dans un ancien prieuré de bénédictins, abandonné depuis la Révolution, et le 1^er septembre 1837 il était institué abbé de Solesmes et premier supérieur général de la Congrégation bénédictine de France, dite aussi Congrégation de Solesmes. Son activité littéraire s'est exercée dans le champ de la théologie et du droit canonique (*De l'élection et de la nomination des évêques*, Paris, 1831; *Mémoire sur la question de l'Immaculée Conception*, Paris, 1850; *Essais sur le naturalisme contemporain*, Paris, 1858); dans celui de l'histoire ecclésiastique (*Origines de l'Église romaine*, Paris, 1836; *Essai historique sur l'abbaye de Solesmes*, Le Mans, 1846; *Histoire de sainte Cécile*, Paris, 1849; *Sainte Cécile et la société romaine aux deux premiers siècles*, Paris, 1874; *Défense de l'Église romaine contre des accusations du P. Gratry*, Paris, 1870; *De la monarchie pontificale*, Paris, 1870; *Vie de la T. R. Mère Thérèse de Bavoz*, Paris, 1870); de la mystique (*Marie d'Agréda et la Cité mystique de Dieu*, *Univers*, du 23 mai 1858 au 7 novembre 1859; *Enchiridion benedictinum*, Andegavi, 1862; *Essai sur l'origine, la signification et les privilèges de la médaille ou croix de saint Benoît*, Paris, 1862; *Les exercices de sainte Gertrude*, Poitiers et Paris, 1863; *La Règle de saint Benoît traduite en français*, Angers, 1868; *Conférences sur la vie chrétienne*, ouvrage posthume, Solesmes, 1880-1884) et enfin dans celui de la liturgie. Nous n'avons à nous occuper ici que des ouvrages qui se classent dans cette dernière catégorie [2]. Comme liturgiste il eut le grand mérite de ramener l'attention sur ces études qui étaient à peu près complètement abandonnées en France depuis la Révolution [3]. Pour son début il publia quatre articles anonymes intitulés :

Considérations sur la liturgie catholique. Articles dans le *Mémorial catholique*, t. I, nouvelle collection, p. 49-57 (28 février 1830), p. 79-90 (31 mars); p. 181-189 (31 mai); p. 241-256 (31 juillet). Reproduits dans les *Mélanges de liturgie*, etc., cités plus loin; *Défense des considérations sur la liturgie catholique*, par l'auteur des *Considérations sur la liturgie catholique : Revue catholique*, t. I, p. 151-173 (15 juin 1830); p. 208-213 (15 juillet), reproduit dans les *Mélanges*.

Il se place dès l'abord sur le terrain polémique et oppose aux liturgies françaises du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle la liturgie romaine. Il avait beau jeu contre ces dernières. Ces liturgies, qu'il ne faut pas confondre et que Dom Guéranger ne confondait pas avec l'antique et vénérable liturgie gallicane, sont de composition récente, œuvre de personnages sans autorité et parfois discrédités comme Santeuil, Coffin, Le Brun des Marettes, Foinard, Mésenguy, Robinet, etc.; elles avaient pullulé de telle façon que dans certains diocèses en comptait jusqu'à six ou sept missels et bréviaires différents entre lesquels les malheureux prêtres avaient à faire leur choix. Il n'était pas difficile de faire le procès de ces liturgies, dont quelques-unes n'étaient pas dénuées de toutes qualités littéraires, mais qui, pour la plupart, avaient été composées hâtivement et sans connaissance des conditions et des lois de la liturgie.

Le jeune auteur, qui, à cette époque, résidait encore à Paris, comme prêtre administrateur de la paroisse des Missions étrangères, établit qu'une liturgie, pour être authentique et légitime, doit posséder les quatre caractères d'*antiquité*, *d'universalité*, *d'autorité* et *d'onction*. Or la liturgie romaine présente ces quatre caractères à un degré éminent, tandis qu'on n'en pourrait trouver aucun dans les liturgies récentes. Il ne tire pas la conclusion, mais ses lecteurs la tiraient pour lui et dès ce moment se levait dans la personne de Picot un défenseur des liturgies françaises [4]. C'était déjà toute la thèse qui sera établie tout au long, dix ans plus tard, dans les *Institutions liturgiques*.

Cet ouvrage dans la première édition comprend trois volumes dont les deux premiers contiennent l'histoire de la liturgie depuis les apôtres jusqu'à nos temps (1840): c'est la première partie; le troisième volume contient la deuxième partie sur les livres de la liturgie, importance, antiquité, langue des livres liturgiques, traduction des livres liturgiques en langue vulgaire, publication et correction de ces livres, livres liturgiques avant et après l'invention de l'imprimerie, ornements des livres liturgiques.

Institutions liturgiques, par le R. P. Dom Prosper Guéranguer, abbé de Solesmes, t. I, in-8° de XXVI-519 p., le Mans; Paris, 1890; t. II, de XXI-788 p. *ibid.*, 1841; t. III, de XCIX-520 p., Paris, 1851. — 2^e édition, 4 vol. in-8° de LXXX-543, XIX-767, LXXI-592, XII-674 p., Paris, 1878-1885. Cette édition contient *la lettre à Mgr l'archevêque de Reims sur le droit de la liturgie; la lettre à Mgr l'archevêque de Toulouse; les trois lettres à Mgr l'évêque d'Orléans*, et une table analytique.

Dissertatio de officio S. Gregorii VII, dans Migne, *Patrologie latine*, t. CXLVIII, col. 233-279 (extrait des *Institutions liturgiques*, t. II, p. 450 sq. [1^re édit.].

C'est tout ce qui a été publié de cet ouvrage, mais, comme l'indique le titre, le plan de l'auteur était beaucoup plus étendu. Il aurait dû traiter aussi de la messe, de l'office, des sacrements, des sacramentaux, des formules et des cérémonies. Ce devait être un traité complet et comme une *somme liturgique*, qui eût demandé encore trois ou quatre volumes, mais qui ne fut pas poursuivi. L'auteur eut à répondre à des adversaires de marque dont l'un était le vénérable Mgr d'Astros, archevêque de Toulouse, et l'autre l'évêque d'Orléans, Mgr Fayet. On trouvera la mention de cette polémique sous les titres suivants :

Lettre à Mgr l'archevêque de Reims sur le droit de la liturgie. In-8° de 140 p., le Mans, 1843.

Traduite en latin dans *Cœlibatus et Breviarium... e monumentis omnium sæculorum auctore Roskovany*, Pesth, 1861, t. V, p. 928-1016.

Lettres de Dom Guéranger sur les Institutions liturgiques, dans l'*Ami de la Religion*, t. CXVI, p. 257-264 (9 février 1843); t. CXVIII, p. 521-528 (15 juin) et 559 (20 juin); t. CXVIII, p. 457 (5 septembre). Cette dernière est reproduite dans l'*Univers*, 6 septembre 1843.

Défense des Institutions liturgiques, lettre à Mgr l'ar-

[1] H. Bordier, *Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, in-8°, Paris, 1883, p. 104, fig. 47. — [2] On trouvera une bibliographie très complète de tous les ouvrages de Dom Guéranger avec indication détaillée de toutes les éditions dans *Bibliographie des bénédictins de la Congrégation de France*, Paris, 2^e édit., 1906, p. 55-71 et aussi 167 sq. — [3] Cf. notre *Introduction aux études liturgiques*, Paris, 1907, p. 73 sq., et U. Chevalier, *La renaissance des études liturgiques*, IV^e congrès scientifique des catholiques, Fribourg, 1898; *Mélanges Cabrières*, t. III, p. 261-303, Paris, 1899, et *Université cathol.*, 15 sept. 1897. — [4] Cette réponse de Picot et la polémique qui s'ensuivit entre l'*Ami de la Religion* et la *Revue catholique* est publiée dans les *Mélanges*.

chevêque de Toulouse, In-8° de XIII-271 p., le Mans, Paris, 1844.

Lettre à Mgr l'évêque d'Orléans (sur la liturgie), *Ami de la Religion*, t. CXXVII, p. 725 (27 décembre 1845), et *Univers*, même date.

Nouvelle défense des Institutions liturgiques. — Ire partie, in-8° de VII-96 p., le Mans; Paris, 1846. — IIe partie, II-130 p., *ibid.* — IIIe partie, VI-140 p., le Mans; Paris, 1847.

Voir un extrait de cet ouvrage dans l'*Auxiliaire catholique*, 1846, t. V, p. 96-119, sous ce titre : *Valeur dogmatique de la liturgie.*

En même temps qu'il publiait ses *Institutions liturgiques*, Dom Guéranger avait entrepris un ouvrage d'un caractère différent, l'*Année liturgique*, qui s'adressait aux fidèles et leur donnait sur les fêtes de l'année et sur les saisons liturgiques les renseignements et les instructions propres à faire goûter et comprendre la liturgie de chaque jour. Il mourut avant d'avoir publié la fin de cet ouvrage qui fut continué par un de ses disciples, Dom Lucien Fromage. Les neuf premiers volumes sont de Dom Guéranger; la rédaction de son continuateur commence à la p. 169, tome Ier du temps après la Pentecôte.

L'année liturgique. L'avent liturgique (première section), in-12 de XXV-510 p., le Mans, 1841. — *Le temps de Noël*, deuxième section, première partie, tome I, in-12 de VII-702 p., le Mans, 1845. — *Le temps de Noël*, deuxième section, deuxième partie, tome II, in-12 de 630 p., le Mans; Paris, 1847. — *Le temps de la septuagésime*, troisième section, in-12 de II-397 p., Paris, 1851. — *Le carême*, quatrième section, in-12 de II-671 p., Paris, 1854. — *La Passion et la semaine sainte*, cinquième section, in-12 de VI-715 p., Paris, 1857. — *Le temps pascal*, sixième section, tome I, In-12 de 432 p., Paris, 1859. — *Le temps pascal*, sixième section, tome II, in-12 de VI-672 p., Paris, 1862. — *Le temps pascal*, sixième section, tome III, in-12 de VI-500 p., Paris, 1866 [1].

Le nombre des éditions et des traductions mentionnées dans la *Bibliographie des bénédictins de la Congrégation de France* serait à lui seul une preuve de la diffusion extraordinaire de cet ouvrage non seulement en France, mais encore à l'étranger. Il n'est pas de livre, on peut le dire, qui ait eu plus d'influence pour répandre la piété liturgique et ramener le goût de ces études.

Voici le titre de quelques autres articles qui n'ont pas la même importance, mais qui compléteront la bibliographie liturgique de Dom Guéranger.

Le 24 mai (Marie auxiliatrice), dans *L'Auxiliaire catholique*, 1845, t. I, p. 53-64. — *Lettre sur le chant grégorien*, *Univers*, 23 novembre 1843. — *Décisions récentes du Siège apostolique sur la matière, la forme et les cérémonies des sacrements*, *ibid.*, 1845, t. I, p. 294, 304, 383-495 — *Le 21 octobre; sainte Ursule et les onze mille vierges*, *ibid.*, 1845, t. II, p. 138-144. — *De l'institution du dimanche*, *ibid.*, 1845, p. 183-192. — *Le 22 novembre; sainte Cécile*, *ibid.*, 1845, t. II, p. 260-268. — *Dissertation sur la manière dont il faut entendre cet axiome : La discipline est muable de sa nature*, *ibid.*, 1846, t. III, p. 354-366, 476-484; t. IV, p. 417-429. — *Question liturgique, introduction à l'opuscule de Mgr de Langres. Auxiliaire catholique*, 1846, t. III, p. 120. — *Du droit des évêques sur la liturgie*, *Univers*, 3 juin 1849. — *Pontificale romanum, auctore Josepho Catalano. Nova editio recognita et novis commentariis et annotationibus locupletata, accurante aliquo sacrorum rituum cultore* (avec la collaboration de Dom Nicolas-Brémon), t. I, in-4° de XII-660 p., Paris, 1850; t. II de VIII-852 p. *ibid.*, 1851; t. III de VIII-559 p., *ibid.*, 1852. — *Le Missale Romanum*, Turonibus, A. Mame, 1861, *Monde*, 21 janvier 1861. — *L'Église ou la Société de louange divine*, in-32 de 32 p., Angers, 1875. — En appendice, *Cérémonial pour la réception et la bénédiction des frères oblats ou sœurs oblates de Saint-Benoît*, in-32 de 11 p., *ibid.*, 1876; 2e édition, in-32 de VII-52 p., Tournai, 1879; 2e édition (*sic*), in-32 de VIII-55 p., Solesmes, 1885; supplément à la 3e édition par le R. Dom Couturier, in-32 de 22 p. Solesmes, 1886. — *Explication des prières et des cérémonies de la messe, d'après des notes recueillies aux conférences de Dom Guéranger* (ouvrage posthume), in-8° de III-276 p., Solesmes, 1884. — 2e édition, in-18 de III-276 p., *ibid.*, 1885. — *De la prière pour le roi*, *Avenir*, 24 et 28 octobre 1830-première année, reproduit dans les *Mélanges*. — *Mélanges de liturgie, d'histoire et de théologie*, t. I, 1830-1837, 1 vol. gr. in-8° de XVI-614 p., Solesmes, 1887.

Ce volume contient les ouvrages suivants : *Considérations sur la liturgie catholique; Défense des considérations sur la liturgie catholique; Nouvelle défense des considérations sur la liturgie catholique; De la prière pour le roi; De l'élection et de la nomination des évêques; Voyage à Solesmes; Lettre à l'Ami de la Religion sur Solesmes; Visite de Mgr l'évêque du Mans au prieuré de Solesmes; Essai historique sur l'abbaye de Solesmes; Origines de l'Église romaine. Préface et plan de l'ouvrage.*

On ne peut nier que la plupart de ces ouvrages n'aient vieilli. Depuis 1830, date où dom Guéranger débutait, bien des travaux ont été accomplis, des découvertes importantes ont été faites, des documents nouveaux publiés, des textes anciens édités avec plus de soin, toutes choses qui ont renouvelé, on peut le dire, le champ de ces études.

C'est ce qui explique qu'un auteur comme Edmond Bishop ait prononcé sur Dom Guéranger un jugement qui nous paraît bien sévère et qui en tout cas n'est pas sans appel : « Si les ouvrages de Probst sont un peu longs, combien plus utiles sont-ils avec toutes leurs erreurs et leurs ignorances, et moins exposés à nous égarer que des ouvrages liturgiques beaucoup plus loués! Par exemple ceux de Dom Guéranger qui non seulement a laissé derrière lui un monceau de ruines, mais qui, au point de vue de la science liturgique, a conduit ceux qui se sont laissés diriger par lui dans un aride désert où les oasis ne sont que des mirages [2]. » Il nous semble qu'Edmond Bishop oublie ici que ces ruines sont faites surtout des débris de ces liturgies récentes qui n'avaient aucun titre à notre respect; Dom Guéranger a toujours protesté lui-même, et l'on en trouve de nombreuses preuves dans ses livres, contre les excès d'une réaction qui, en rejetant ces fausses liturgies, sacrifiait en même temps les traditions gallicanes les plus respectables du passé. Il oublie que Dom Guéranger fut un pionnier qui a ouvert la voie; il dut se former lui-même à une époque où les méthodes de critique historique étaient profondément ignorées dans le clergé français; si ceux qui sont venus après lui ont fait mieux, si, grâce à leurs études, ses travaux à lui se trouvent démodés, arriérés, il eût été le premier à

[1] La continuation contient les six volumes du *Temps après la Pentecôte*. Pour le détail des éditions nous renvoyons à la *Bibliographie des bénédictins de la Congrégation de France*, p. 63 et 45. — [2] *For instance, those of Dom Guéranger, who has not merely left behind him a heap of ruins, but also (speaking from the ground of liturgical science) carefully led those who were pleased to follow him out into an arid desert where the oases are only mirages. Liturgica historica*, Oxford, 1918, p. 120. Cf. aussi p. 60 où il parle du traditionalisme exagéré de Dom Guéranger qui a amené une réaction en sens contraire, mais également exagérée.

s'en réjouir. N'oublions pas qu'il n'est aucun de ses livres où l'on ne constate un sens liturgique très averti et certaines parties, par exemple l'étude des liturgies au XVIIIe siècle, d'une allure si combative, gardent encore leur valeur.

L'influence de ses travaux sur l'adoption en France de la liturgie romaine a été en tout cas décisive. En trente ans tous les anciens missels et bréviaires avaient disparu; quand il débuta, une douzaine à peine de diocèses français avaient la liturgie romaine; aujourd'hui il n'en est plus un seul qui ne l'ait adoptée. Il n'est pas d'exemple d'une révolution aussi radicale et aussi pacifique et en somme aussi heureuse, qui a substitué à des liturgies de pacotille l'ancienne et vénérable liturgie romaine, celle-là même qu'Edmond Bishop nous a tant vantée.

Quant à l'*Année liturgique*, Duchesne, à la fin de la préface de ses *Origines du culte chrétien*, après avoir dit qu'il n'a pas visé à l'édification, ajoute : [il y a un livre] « qui a été écrit à cette fin et qui s'y trouve admirablement approprié, c'est l'*Année liturgique* de Dom Guéranger [1]. »

Bibliographie. — Abbé Pichon, *Étude sur la vie et les ouvrages de Dom Guéranger, abbé de Solesmes*, Le Mans, 1876; Dom H. Leclercq, dans *The Catholic Encyclopedia*, t. VII, 1910, p. 58-59; Hurter, *Nomenclator litterarius*, t. V, pars 2, Œniponte, 1913, p. 1839-1843; *Bibliographie des bénédictins de la Congrégation de France*, Solesmes, 1889; 2e édit., Paris, 1906, p. 55-71 et p. 165 sq. Cf. aussi p. 167 l'indication de quelques travaux sur Dom Guéranger; *Dom Guéranger, abbé de Solesmes*, par un bénédictin (Dom P. Delatte), 2 vol. in-8°, Paris, s. d. (1909); Lacombe, *Manuel des sciences ecclésiastiques*, t. I (seul paru), Paris, 1850; Thalhofer-Eisenhofer, *Handbuch der katholischen Liturgik*, Freib. i. Br., 1912, t. I, p. 190; Dom Cabrol, *Introduction aux études liturgiques*, Paris, 1907, p. 78-80.

F. Cabrol.

GUÉRARD (Benjamin). — I. Notice. II. Bibliographie.

I. Notice. — Après que la Révolution française eut dispersé les bénédictins et confisqué leurs bibliothèques, le goût et l'estime de l'érudition historique ne disparurent pas en France, mais ceux qui souhaitèrent s'y consacrer, ne trouvant plus l'abri et les ressources des monastères, sentirent très vite la nécessité de conformer leur studieuse existence à celle de ces religieux modestes autant qu'utiles dont ils ambitionnaient de suivre l'exemple et renouer la tradition. Les contemporains leur imposèrent sans hésiter le titre de « bénédictins laïques » et parmi tous ceux qui acceptèrent cette affiliation morale aucun ne s'en montra plus digne et plus fier que Benjamin-Edme-Charles Guérard.

Guérard naquit en Bourgogne, dans cette petite ville de Montbard qui fut la patrie de la mère de saint Bernard, de Buffon et de Daubenton, et dont il devait être une gloire moins retentissante mais non moins durable. Le beau-frère de Buffon, M. Nadault, servit de parrain et lui imposa ses prénoms : Benjamin-Edme; la veuve du grand naturaliste se fit souvent amener le petit garçon autour duquel on entrevoit une aïeule dont il était l'idole, une vieille ursuline qui lui apprit à lire et un maître d'école qui lui enseigna l'écriture et le calcul. Né le 15 mars 1797, il vécut dix ans à la maison maternelle, où Mlle Flammet, puis M. Bocquin, enfin M. le curé Patriat lui enseignèrent tout ce qu'ils savaient; M. le curé aborda même le latin. En 1807, l'enfant fut envoyé au lycée de Dijon, où il rencontrait sur les bancs d'autres bambins qui seraient un jour le maréchal Vaillant, le philosophe Jouffroy et le P. Lacordaire. Le lycée respecta et conserva intact l'amour des beautés champêtres qui avaient charmé l'enfance de Guérard. « Montbard, écrivait-il de longues années plus tard, se présente de tous côtés sous les formes les plus douces et les plus gracieuses : aux tons bruns et sombres succèdent les teintes blanches et claires; la nature du sol a changé, le granit est remplacé par le marbre, et l'on dirait, à l'air de bonheur qu'on respire, que le soleil verse la joie et la lumière sur toute la contrée. »

Son tempérament soumis accepta sans trop de résistance l'existence monotone du lycée. Au milieu des thèmes et des versions personne ne lui parlait alors de « polyptyques » et de « cartulaires » dont les noms rébarbatifs l'eussent fort effarouché, mais comme tous les adolescents il ne rêvait que plaies et bosses. A l'âge de quatorze ans, il écrivait à son père : « Je crois que je porterai les armes cette année; je me suis déjà engagé dans le régiment des voltigeurs. » En 1814, la nouvelle de nos désastres le trouvait disposé au sacrifice : « Je ne redoute pas l'état militaire, disait-il, et dans ces circonstances je partirais volontiers. » Cependant il ne recueillait alors, dans le lycée de Dijon, que les rumeurs les plus sinistres et n'était témoin que de la désorganisation des études et du relâchement de la discipline. Mais à cette angoisse patriotique une cuisante douleur, la plus amère que le cœur de l'homme puisse éprouver, vint faire diversion, le jeune Guérard perdit sa mère (30 juillet 1814); on le lui laissa ignorer jusqu'à l'achèvement des cours et quand il fallut lui en faire l'aveu, il faillit mourir de saisissement.

La catastrophe de 1815 interrompit son éducation, et une grave maladie l'obligea à quitter définitivement le lycée sans lui laisser le temps d'achever son cours de mathématiques; il renonçait dès lors aux examens de l'École polytechnique. Vers le même temps, son père, compromis par l'ardeur de ses opinions bonapartistes, dut, à la suite des Cent-Jours, résigner sa place de juge de paix à Montbard. De ce moment les faibles ressources paternelles ne pouvaient plus être partagées, l'éducation d'un jeune frère interdisait à l'aîné le libre choix d'une carrière en lui imposant la nécessité de pourvoir au besoin présent en se procurant des moyens d'existence.

Sur une recommandation d'un concitoyen et pour satisfaire la volonté de son père, Benjamin Guérard accepta un emploi de régent de mathématiques et de maître d'études dans le collège de Noyers (octobre). C'était un esclavage plutôt qu'un état; il se plaignit à son père : « J'ai fait, lui écrivait-il le 12 novembre 1816, tout ce qui dépendait de moi pour remplir vos intentions, je suis venu ici contre mes goûts, mais il ne dépend pas de moi de pouvoir y rester : le métier que l'on m'a forcé de prendre me déplaît plus que jamais, et je ne puis le faire longtemps. L'ennui m'a rendu malade. » Le père ne vit dans tout cela qu'un caprice et, nommé dans l'intervalle commissaire de police à Paris, il y reçut son fils que la capitale émerveilla (octobre 1817). Le retour et le séjour à Noyers furent une épreuve au-dessus de ses forces; à peine rentré au collège, il écrivait : « Tous les soirs, en revenant de l'étude, je me dis, ah! si j'étais à Paris! » L'ennui l'accabla et, incapable de révolte, il se livra au plus profond découragement. Le 8 mars 1818, il se jugeait frappé à mort et prenait ses dernières dispositions, léguant à un ami tout ce qu'il possédait, des livres, des notes, une flûte et un chien, son chien, « le seul compagnon qui m'ait consolé un peu dans mon exil. » Cette lettre fut mise sous les yeux du père qui fut touché et rappela son fils auprès de lui, à Paris. Benjamin Guérard y arriva le 15 octobre 1818.

[1] *Les origines du culte chrétien*, 1908, p. VII.

Peut-être fréquenta-t-il les cours de l'École de Droit pendant les derniers mois de cette année; mais une passion très vive, les souvenirs des herborisations de Montbard, avec les noms de Buffon et de Daubenton, le persuadèrent de devenir naturaliste. On ne peut douter qu'il eût fait un observateur patient et sagace, mais sa santé délicate, sa nervosité excessive lui interdisaient une carrière qui ne pouvait être fructueuse qu'à la condition d'affronter les pays lointains et les climats dangereux. Desfontaines, à qui Benjamin Guérard exposa ses désirs en sollicitant son appui, n'osa l'encourager, il essaya même de le détourner de son projet. Aussi, lorsque, le 8 avril 1819, le jeune homme fut invité à se rendre au secrétariat de l'administration du Jardin du roi, afin d'y prendre connaissance des conditions imposées à la formation de jeunes naturalistes, il ne se présenta pas au Muséum. Une main ferme, à laquelle il ne résista jamais, l'avait ramené une fois de plus à la dure réalité et, par manière d'expiation de ses aventureux projets et de ses illusions faciles, l'avait conduit dans les bureaux d'un banquier. Ce fut la dernière épreuve, elle dura deux ans, jusqu'au mois d'avril 1821. Il obtint alors une place de surnuméraire au département des manuscrits de la Bibliothèque royale, aux appointements de quinze cents francs.

Il se mit à l'œuvre avec toute l'ardeur d'un surnuméraire, c'est-à-dire en raison inverse du travail avec le traitement. De mémoire de gardien des livres, il existait dans les combles de la bibliothèque un amoncellement de parchemins qu'on évaluait à vingt mille kilogrammes; le débutant Guérard proposa d'en entreprendra le triage, chacun pensa qu'il badinait, on le vit revenir à la charge ayant, grâce à ses connaissances mathématiques, déterminé le cube exact des parchemins, calculé le temps nécessaire au triage, au classement, dressé un plan et fixé une date pour l'achèvement de l'opération. M. Dacier n'eut plus qu'à consentir et Guérard se mit à la besogne. Il lut, il classa ces documents malpropres et y gagna deux choses : un anthrax qu'on lui enleva, et l'estime de ses collègues qui lui resta. Non content de brasser des fardes de parchemin, Guérard souhaita de se rendre de plus en plus apte à les comprendre et comme l'École des Chartes avait été créée le 22 février 1821, il s'y fit admettre, avec Eugène Burnouf et quelques autres jeunes hommes studieux, pour suivre les cours de la seconde section de l'École.

Au mois d'octobre 1823, Guérard obtint une place d'auxiliaire à la Bibliothèque et l'année suivante il obtint une mention honorable de l'Académie française pour un *Discours sur la vie et les ouvrages du président Jacques-Auguste de Thou* (1824). Après une excursion dans le désert le plus stérile de tous, celui de la poésie académique, Benjamin Guérard revint à la prose, à l'érudition, à l'histoire. En 1826, des amis communs présentèrent Guérard à un homme âgé, studieux, préoccupé de se faire seconder dans ses travaux d'érudition. Ce vieillard était le marquis de Fortia d'Urban, alors engagé dans l'édition d'une volumineuse compilation : les *Annales de Jacques de Guyse*, dont Guérard rédigea le prospectus. M. de Fortia avait conservé le costume, le langage et les travers de sa caste, il protégeait les lettres et comptait ses publications par le nombre de lopins de terre vendus. Propriétaire d'un vaste terrain rue de La Rochefoucauld, il ne cessa de multiplier les éditions et les compilations aussi longtemps que les propriétés de ses voisins purent s'agrandir aux dépens de la sienne. M. de Fortia était disposé à rétribuer largement son collaborateur, lequel hésitait à rien recevoir; mais, sur un point toutefois, il fallut transiger. M. Guérard repoussait certaines fables, telles que l'origine troyenne des Francs, que M. de Fortia accueillait sans objection. Chacun eut son domaine et ses opinions, et l'accord, loin d'être troublé, fit bientôt place à une amitié telle que la conformité des goûts et la différence des âges permet de l'imaginer. M. Guérard ne collabora qu'aux deux premiers volumes des *Annales de Hainault*, il publia les tomes XXVI, XXVIII, XXXII et XXXIII de l'édition *in-octavo* de l'*Art de vérifier les dates*. Il se chargea aussi de préparer, à l'aide des manuscrits, une édition nouvelle de l'*Itinéraire d'Antonin*, dont il établit le texte dans un meilleur ordre, vérifia les chiffres des distances et rédigea toutes les notes.

Bientôt, et à mesure que leur collaboration devenait plus intermittente, leur amitié devenait plus étroite, et quand les études personnelles de M. Guérard l'accaparèrent trop exclusivement pour lui laisser le loisir d'entretenir des relations érudites, M. de Fortia voulut le rapprocher de lui, et dans cette pensée fut conclu, le 1er novembre 1831, un bail viager qui concédait au jeune travailleur un pavillon simple et commode entouré d'un jardin enclavé dans la propriété de la rue de La Rochefoucauld. Une disposition testamentaire du vieillard assurait à son jeune ami l'usufruit viager du pavillon et du jardin.

Après avoir suivi les cours de l'École des Chartes, M. Guérard crut avoir trouvé sa voie scientifique; il se destina à l'étude de l'antiquité classique et entreprit de longues lectures la plume à la main. Il pouvait déjà songer à mettre en œuvre les matériaux réunis et coordonnés, lorsque M. Abel Rémusat lui persuada de se détourner de cette voie et de s'engager dans l'étude du Moyen Age. Une nouvelle carrière s'ouvrait devant lui, il y débuta par un mémoire couronné en 1830 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et intitulé : *Essai sur les divisions territoriales de la Gaule sous les rois francs*. M. Daunou, pris de zèle pour cet Essai, obtint l'impression gratuite du gouvernement (1832) et contribua ainsi, au moins autant que par ses démarches, à faire élire M. Guérard au siège que laissait vacant la mort de M. Abel Rémusat (1833). Cette année-là, le 8 mai, Guérard fut nommé conservateur-adjoint de la Bibliothèque et il détenait depuis quelque temps la chaire de diplomatique à l'École des Chartes.

Dès lors il pouvait se livrer sans mesure, avec la passion qui soulevait son âme éprise de labeur intellectuel, à la préparation du travail dont Abel Rémusat lui avait suggéré la pensée : le *Polyptyque d'Irminon*, dont il devait faire un des chefs-d'œuvre de l'érudition française afin d'avoir la joie d'y écrire à la première page le nom de cet ami; ce faisant, il ne croyait faire rien de plus que d'acquitter une dette imposée par la reconnaissance. Au moment où s'achevait ce travail qui l'avait attaché plus de treize années, M. Guérard perdit le marquis de Fortia (1843) dont la mort l'affligea à ce point que devant la tombe entr'ouverte on le vit sangloter comme un enfant, également incapable de cacher sa douleur et de la contenir. Attaqué dans la jouissance de son pavillon et de son jardinet, il fit respecter son droit et, renonçant à ces lieux qui lui semblaient déserts, il acheta, dans le parc de Maisons, la petite propriété qui devint la joie de ses dernières années et la douce préoccupation de cet amateur de jardins. Le défrichement et la plantation du terrain, les réparations de la maison, à laquelle il ne cessa guère de faire travailler et qu'il avait fini par renouveler entièrement, la jouissance de ses fleurs, le progrès de ses arbres, tout l'enchantait et l'enthousiasmait. Ni la brume ni la pluie de Maisons ne l'enrhumaient, il le croyait de bonne foi, et peut-être avait-il raison puisque ses fréquents séjours campagnards lui procurèrent sinon la santé, du moins un adoucissement à ses infirmités, un soulagement qui lui permit d'entre-

tenir pendant quelques années de plus le peu de forces qui lui restaient et de rendre à la science de nouveaux et de nombreux services.

Les arts du dessin n'avaient guère séduit M. Guérard que par les ouvrages des maîtres qu'il connaissait bien et auxquels il se plaisait à rendre visite chez eux, au Louvre. La musique avait été abandonnée, car, pour sa poitrine délicate, la flûte était une fatigue et pouvait devenir un danger, et néanmoins, dans les dernières années de sa vie, il se délassait à copier les airs qu'il avait pris plaisir autrefois à jouer ou à entendre. La solitude dans laquelle une santé précaire l'avait confiné lui était à charge, et l'ennui qu'il en ressentait lui a fait regretter plus d'une fois le célibat dans lequel il se sentait vieillir. Il se plaignait souvent de n'avoir pas même assez de santé pour recevoir habituellement quelques amis. Aussi montrait-il toute sa joie dans les rares occasions où il lui était permis de les réunir autour de lui. Tout entier à ses hôtes et au bonheur de les posséder, il oubliait ses maux et parvenait presque à en effacer les traces sur sa physionomie devenue alors ouverte et riante. Il jouissait de ces réunions en ami et en propriétaire; il aimait à montrer la retraite où il était si heureux de vous recevoir et dont les continuels remaniements et transformations avaient souvent été entrepris, moins pour satisfaire ses goûts personnels que pour venir en aide aux ouvriers du pays.

A Paris, il eût aimé à orner son appartement de quelques tableaux; à Maisons, il ne songeait qu'à réunir dans son jardin une grande variété d'arbres et de fleurs, qu'il avait disposés avec goût, numérotés et catalogués avec soin. C'était la revanche du botaniste sur le médiéviste. C'est que la verdure, les fleurs, le chant des oiseaux avaient pour B. Guérard un attrait que nulle satiété ne pouvait blaser. Dans la *Notice sur M. Daunou*, il insérait cette note printanière où le jardin du palais Soubise évoque celui de Maisons : « Tous les oiseaux des environs se donnaient rendez-vous dans ses arbres, et vivaient autour de lui dans la sécurité et l'abondance. Mais pour être des hôtes agréables, il n'en étaient pas moins de grands consommateurs et des locataires dont l'entretien était assez onéreux. Le jardinier avait contre eux plus d'un grief; il ne pouvait surtout endurer les continuels dégâts causés par les merles dans ses pruniers, et aurait bien voulu y mettre ordre par des mesures de rigueur. Dans cette pensée, il dénonçait chaque jour les petits voleurs à son maître, il les lui montrait, s'envolant avec leur proie ou jonchant la terre de prunes abattues et meurtries. » Je les vois, répondait M. Daunou en souriant, et je ne disconviens pas qu'ils en usent comme s'ils étaient les maîtres du jardin. Mais le plaisir qu'ils me font l'emporte sur ces petites contrariétés. S'ils prennent mes fruits, ils me donnent leurs chants; il est juste qu'en venant embellir ces lieux ils y trouvent leur vie, et que je paye l'agrément qu'ils me procurent. Qu'ils ne reçoivent donc aucun trouble; nous aurons sans peine des fruits ailleurs, mais les chants de ces oiseaux me sont plus agréables encore, et ne se trouvent pas aussi facilement. » M. Guérard devait pratiquer une égale indulgence et, jardinier émérite, il avait pris l'habitude de noter jour par jour les variations de la température: ce fut ainsi qu'il trouva un jour sous sa main les éléments d'un article intitulé : *Relevé du temps qu'il a fait à Paris depuis dix-huit ans*. Ce petit tableau des jours beaux, mauvais ou médiocres est précédé d'un avertissement plein d'esprit et de gaieté, où l'auteur, tout en se raillant un peu lui-même, laisse deviner avec quel intérêt il avait persisté à réunir les éléments de cette courte publication.

Cette gaieté était saine et douce, on en trouve quelques éclairs dans ses correspondances, car ses livres semblaient l'exclure et on peut le regretter. En 1823, lors d'un voyage à Montbard, il a «trouvé, dit-il, un grand changement en bien dans le pays; les rues sont propres, les maisons blanchies, les boutiques ornées... Les habitants sont gais et bien portants; on ne rencontre que de larges faces et des ventres énormes : M. le curé a dix ans de moins, M. B..., M. M..., mon oncle R... pèsent quarante livres de plus. »

On ne connaîtrait pas ce qu'il y avait de persistante fraîcheur dans ce corps exténué, dans cette âme endolorie, chez cet érudit consciencieux jusqu'au scrupule, si on omettait ces détails étrangers, en apparence seulement, à notre sujet. Ces Géorgiques de Maisons nous montrent qu'en renonçant à son projet de travail sur les auteurs latins, B. Guérard ne renonçait pas à leur commerce; il l'entretint toujours, soit comme délassement, soit comme gymnastique intellectuelle. Plus d'une fois ses visiteurs le trouvèrent un Virgile ou un Sénèque à la main. A cette fidélité aux maîtres classiques, M. Guérard dut les qualités qui font sa haute distinction parmi ses contemporains adonnés à l'étude du Moyen Age et trop préoccupés de faire parade de leur érudition. Entre B. Guérard et un trop grand nombre de ses successeurs à l'École des Chartes il y a toute la distance qui sépare un érudit d'un compilateur.

Érudit et historien, car l'érudition n'est que le moyen de procéder aux acquisitions personnelles sans lesquelles il n'existe pas d'historien digne de ce nom, M. Guérard avait suivi la voie où, avant lui, s'étaient avancé plus loin que personne la phalange illustre des érudits bénédictins. Ce fut, dès lors, les guides qu'il suivit et les maîtres qu'il adopta. Dans son enthousiasme, il écrivait, en 1829 : « Depuis que les travaux des bénédictins ont cessé, il n'a paru aucun ouvrage véritablement progressif pour l'histoire de notre pays. » C'était l'affirmation hautaine, agressive mais exacte qu'il fallait que fît entendre un honnête homme au moment où le bourdonnement des frelons risquait de faire oublier les services des abeilles. Guizot, Michelet, Augustin Thierry venaient de donner l'illusion de l'histoire, la voix et la plume de Benjamin Guérard rappelait que jusqu'alors les bénédictins n'avaient eu ni rivaux ni continuateurs.

En 1832, dans son *Discours pour l'ouverture du cours de première année à l'École des Chartes*, Guérard développait les motifs de son admiration : « On raconte, disait-il, que le jésuite Sirmond, au lieu de se donner la peine de rechercher aux diverses sources les passages qui lui manquaient, allait à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés trouver le P. Ménard, qui lui indiquait sur-le-champ le livre et le chapitre de l'ouvrage où ils étaient imprimés. Mais jusqu'à l'année 1655, date de la publication des premiers volumes du *Spicilegium* de Dom Luc d'Achery, les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur n'avaient encore mis au jour aucune composition ou compilation importante pour l'histoire du Moyen Age. L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés était comme le centre commun de la congrégation. Le roi Louis XIII ayant repris Corbie, en 1636, les nombreux manuscrits que renfermait l'abbaye de cette ville, et qui se distinguaient moins encore par leur nombre que par leur ancienneté, furent transportés à Saint-Germain-des-Prés, et composèrent le fonds le plus précieux de la bibliothèque de ce monastère, la plus riche de France en manuscrits, après celle du roi. Les bénédictins y trouvèrent une mine presque inépuisable pour leurs publications, qui bientôt se succédèrent avec rapidité, et que nous allons passer en revue. Les *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti* du P. d'Achery et du P. Mabillon suivirent le *Spicilegium;* puis vinrent les *Annales de l'ordre*

de Saint-Benoît, les *Vetera analecta* et la *Diplomatique*, publiés par le même Mabillon; les *Concilia Rotomagensis provinciæ*, de Dom Bessin, le *Thesaurus anecdotorum* et l'*Amplissima collectio* par Martène et Durand; les *Anciens rits de l'Église*, par Dom Martène seul; le *Recueil des lettres des papes* par Dom Coustant; le *Gallia christiana*, par le P. de Sainte-Marthe et ses continuateurs; l'*Antiquité expliquée*, avec le supplément et les *Monuments de la monarchie française*, par Bernard de Montfaucon; le *Bibliotheca bibliothecarum*, par le même; la nouvelle édition du *Glossaire* de Ch. Du Cange, avec le supplément par Dom Dantine et Dom Carpentier; l'*Histoire littéraire de la France*, par Dom Rivet et ses continuateurs; le *Nouveau traité de diplomatique*, par Dom Toustain et Dom Tassin; le *Recueil des historiens de la Gaule et de la France*, par Dom Martin Bouquet et ses continuateurs. Parmi les histoires particulières des provinces, des villes, des églises ou des monastères, nous distinguerons l'*Histoire des abbayes de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Amand* de la même ville et *de Sainte-Catherine du Mont* par Dom Pommeraye; l'*Histoire des archevêques de Rouen* et celle de l'église cathédrale de la même ville par le même; l'*Abrégé de l'histoire de l'ordre de Saint-Benoît*, par Bulteau; l'*Histoire de Notre-Dame de Soissons*, par Dom Germain; l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Denis* et celle de *la ville de Paris*, par Dom Félibien, cette dernière continuée par Dom Lobineau; l'*Histoire de Saint-Germain-des-Prés*, par Dom Bouillart; l'*Histoire de Bretagne* et la *Vie des saints* de cette province, par Dom Lobineau; l'*Histoire du Languedoc*, par Dom de Vic et Dom Vaissette; celle de Bourgogne par Dom Plancher et Dom Merle; celle de Bretagne par Dom Morice; l'*Art de vérifier les dates*, par Dom Clément; l'*Histoire de Coucy* et celle de l'église de Meaux, par Dom Toussaint-Duplessis; la *Description de la Haute Normandie*, et les *Nouvelles annales de Paris*, par le même; l'*Histoire de la ville de Bordeaux*, par Dom de Vienne d'Agneaux, etc.; en tout, quarante auteurs environ et plus de cent soixante volumes, la plupart in-folio. Si nous ajoutons à ces ouvrages, qui se rapportent tous aux sciences historiques, les éditions des écrivains ecclésiastiques et laïques, et les autres livres de tous genres que nos bénédictins ont mis au jour, nous trouverons une masse d'écrits formant la matière de plus de quatre cents volumes in-folio. Enfin, si nous faisons entrer dans notre calcul les ouvrages qu'ils ont laissés en manuscrit, et dont quelques-uns sont très considérables, nous devrons plus que doubler le chiffre que nous avons obtenu et porter au moins à mille volumes in-folio les écrits des religieux de la congrégation de Saint-Maur [1].

A la vue de tant et de si grands travaux, qui d'une part ont enrichi surtout l'histoire du Moyen Age, et qui feront à jamais honneur à la France, et qui, de l'autre, ont procuré des bénéfices énormes à notre librairie, on ne peut s'empêcher de déplorer l'anéantissement de cette illustre congrégation, qui n'a jamais troublé l'État et qui s'est autant distinguée par sa piété que par son amour pour l'étude; et l'on éprouve un sentiment pénible d'entendre l'un de ses plus savants religieux, à la fin d'une carrière qu'il avait consacrée aux lettres et à la pratique de toutes les vertus chrétiennes, demander, au nom de ses frères, que pour prix de leurs services, on veuille bien les admettre au nombre des citoyens utiles [2].

Vers le milieu du XVIII^e^ siècle, la congrégation de Saint-Maur, étendant de plus en plus le cercle de ses travaux, entreprit de doter notre pays de l'histoire et de la topographie particulière de chacune des provinces dont il se compose; et, pour mettre plus d'ordre dans l'exécution de cette grande entreprise, elle partagea le royaume entre ses ouvriers les plus habiles. La Normandie et le pays Chartrain échurent à Dom Lenoir, la Picardie à Dom Caffiaux et à Dom Grenier, l'Orléanais et la Touraine à Dom Géroux, la Bourgogne et la Bresse à Dom Villevieille, le Berry à Dom Turpin, les autres provinces à d'autres de leurs confrères. Il suffira, pour donner une idée de la tâche que s'étaient imposée ces religieux, de dire que le travail exécuté par Dom Grenier sur la province de Picardie, et qui nous a été conservé en liasses et en portefeuilles, remplirait seul plus de cinquante volumes in-folio. Ajoutons que nos bénédictins, par surcroît de besogne, avaient, en outre, accepté la principale part qui leur avait été dévolue dans le travail exécuté par l'ordre et sous les auspices du gouvernement pour la collection des chartes et diplômes. Toutes ces vastes entreprises littéraires semblaient donc assurer pour longtemps à la France la supériorité des sciences historiques qui concernent le Moyen Age, lorsque tout à coup la révolution de 1789, qui régénéra notre ordre social, vint arrêter les progrès de l'érudition. Ce sera une source éternelle de regrets pour la science, que le temps ait manqué à nos bénédictins : leur suppression précipitée a déshérité la France de trésors inestimables pour l'histoire, et, j'ose le dire, pour la civilisation. Leurs grands ouvrages, dont quelques-uns seulement seront continués, non sans beaucoup de difficultés et de frais, resteront la plupart inachevés, comme un monument du mérite de leurs auteurs et de notre impuissance, et témoigneront assez haut à la postérité que les moines ne méritaient pas tous d'être relégués dans la classe des citoyens inutiles. « Il faut, avait dit le chapitre général assemblé à Saint-Germain-des-Prés en 1766, que la Congrégation montre à l'État des hommes utiles dans tous les genres, et que leurs occupations, marquées au coin de l'amour de la patrie, apprennent aux Français qu'il est dans nos cloîtres d'autres Français estimables, qui, contents de peu, s'efforcent de servir la patrie par des travaux utiles à la nation [3]. »

Cette admiration vouée par M. Guérard aux bénédictins avait la ferveur et la rigidité d'un culte. Il y revenait en écrivant la préface du Polyptyque d'Irminon, et c'est ce sentiment, dans lequel l'admiration est nuancée de reconnaissance et où l'enthousiasme donne la mesure de l'exigence, qui permet de comprendre l'accueil maussade et la critique impitoyable réservés par M. Guérard aux premiers travaux des nouveaux bénédictins. La *Bibliothèque de l'École des Chartes* avait publié dans son tome IV, sous les initiales de G[uillaume] D[epping] un article sur le premier ouvrage publié par « la communauté de Solesmes, association de jeunes prêtres réunis, il y a dix ans, dans le diocèse du Mans, pour y rétablir l'ordre de Saint-Benoît et spécialement la congrégation de Saint-Maur. » L'éloge y était tempéré de blâme et tout en s'interdisant de « mettre en doute la bonne foi et la parfaite sincérité des auteurs, » on voulait « tenir le lecteur en garde contre l'intrépidité de leurs affirmations. »

L'année suivante, dans le même recueil périodique (tome V), M. Guérard revint à la charge à l'occasion d'un nouvel écrit intitulé : *Institutions liturgiques*, par le R. P. Dom Prosper Guéranger, t. I et II. Toute indulgence et même toute aménité sont exclues de ces pages où l'auteur se montrait critique attentif autant qu'impitoyable, et tout de suite il se posait en vengeur des traditions érudites de la congrégation de Saint-Maur

[1] Dans l'espace d'un siècle et demi environ. — [2] Voir *Nouveau Traité de diplomatique*, t. VI, p. 234. — [3] Bibl. nat., *Rés. de S. Germ.*, n. *358* (*olim*, page 131, n. 6), p. 173-174.

dont il se sentait comme le fils adoptif : « Les nouveaux bénédictins de Solesmes, voulant inaugurer leur nom dans la science, publièrent, il y a quelques années, le premier volume d'un ouvrage sur les origines de l'Église romaine. A l'annonce de cette publication, bien des savants ont pu tressaillir et saluer avec joie le retour d'une congrégation célèbre et vénérée; mais à la lecture du livre, ils durent être fort en peine de reconnaître les successeurs des Mabillon et des Brial. Ce n'était, en effet, ni leur esprit, ni leur méthode, ni leurs doctrines; les opinions ultramontaines avaient succédé aux gallicanes, la polémique avait usurpé la place de l'érudition et l'on semblait prendre à tâche de réhabiliter dans l'histoire les documents les plus apocryphes. » Les *Institutions liturgiques*, prises à parti, passaient alors un assez fâcheux moment ; car M. Guérard estimait le titre trompeur : « Il s'agit moins au fond, d'après lui, de faire connaître les institutions liturgiques que de refaire le pouvoir du pape, de combattre l'Église gallicane et les parlements, d'extirper les derniers rejetons du jansénisme, le tout à propos et par le moyen de la liturgie. » Aucune vivacité de langage n'était pardonnée à l'auteur qui, non content de qualifier le jansénisme d' « hérésie la plus souple comme la plus ignoble de toutes, » dénonçait les bénédictins de Saint-Maur et suspectait l'orthodoxie de Bossuet. « Quant à Dom de Vert, à Foinard, à Grancolas, on ne se contente pas de condamner leurs innovations dans la liturgie, on inculpe encore leurs intentions, leur foi, leur caractère. » L'auteur avait promis « de chercher à faire sentir dans son livre la merveilleuse douceur des accents de l'Église romaine, la piété et l'onction qui font le caractère de cette Église, » et le critique regrettait malignement qu'on « ait cru devoir réserver exclusivement cette onction pour les volumes qui doivent suivre. »

Plusieurs contradictions étaient relevées avec une vigilance bien déterminée à ne laisser rien passer et appréciées avec un bon sens auquel il n'est que juste de rendre hommage. « Je suis loin, écrivait M. Guérard, de défendre toutes les réformes faites dans la liturgie et de croire qu'elles aient toujours été heureuses et opportunes... J'avouerai volontiers que, s'ils méritent en général des éloges par rapport à la vérité historique, à la critique, à l'érudition, les nouveaux bréviaires n'en méritent pas autant du côté de la pensée qu'ils expriment et du sentiment qu'ils respirent; que peut-être une sorte de dureté et de morgue ont pris quelquefois la place de la charité évangélique et de la bonté miséricordieuse de l'ancienne Église. Quant à ces passages plus ou moins empreints de jansénisme malignement et sournoisement glissés dans les offices, il me semble qu'ils ne présentent aucun danger : comme ils sont tirés de la Bible ainsi que tous les autres, ils n'ont rien que de parfaitement orthodoxe, et l'on n'en peut découvrir la malice, si malice il y a, qu'en se reportant à des disputes et à des événements généralement oubliés aujourd'hui, et en cherchant des interprétations que les hommes les plus versés dans la connaissance de l'histoire ecclésiastique et de la liturgie seraient seuls capables de découvrir. »

Après avoir signalé « çà et là des pages bien écrites » et « même des chapitres dignes d'éloges, » M. Guérard dénonçait d'autres passages dans lesquels « on croirait lire un article de journal plutôt qu'un livre d'histoire, » déplorait l'abus des invectives et terminait en « faisant des vœux pour que les bénédictins de Solesmes puissent continuer un jour les savants et modestes bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. »

On se méprendrait tout à fait en cherchant l'inspiration de cette sévère critique dans un sentiment de jalousie ou de rivalité. M. Guérard était fort au-dessus de ces petitesses et avait vu non seulement sans appréhension mais avec joie reparaître le nom bénédictin; ce sont les préoccupations sereines, la charité souriante et l'érudition mûrie des moines du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle qu'il déplorait de ne plus retrouver chez ceux qui semblaient désignés pour revendiquer ce glorieux héritage. Car personne plus que Benjamin Guérard ne se fit une conception plus relevée de ce qu'on appelait jadis l' « estat de scavant ». « La carrière de l'érudition, disait-il à son auditoire de l'École des Chartes, réserve à ceux qui s'y engagent des surprises et des jouissances aussi vives qu'on peut en trouver dans celle des lettres et des beaux-arts. La découverte d'une pièce inédite, l'intelligence d'un passage ou d'un fait qui n'avait pas encore été compris ou expliqué, et le plaisir, en consultant les restes écrits d'une civilisation qui n'est plus, de rencontrer ce qu'on n'a vu nulle part dans les histoires, dans les mémoires ni dans les dissertations qu'on a lus, ont un charme qu'on ne conçoit bien qu'après l'avoir éprouvé. »

Ce fut dans cet esprit qu'il inaugura des leçons qui, pendant plus de vingt-cinq ans ne se répétèrent jamais, quoique l'auditoire se renouvelât d'année en année. Il toucha tous les points de la science et tout ce qu'il touchait, il voulait l'approfondir. Nulle connaissance pour les autres comme pour lui-même ne pouvait le satisfaire que précise et complète. Pénétré du respect dû à la jeunesse que l'on est chargé d'instruire, il ne se serait jamais permis, dans ses conférences, ni vues superficielles, ni assertions hasardées, il ne livrait rien aux témérités de la conjecture, aux imaginations de l'étude improvisée, non plus qu'aux entraînements de la parole irréfléchie. Avant toute exposition orale, il avait épuisé la matière par ses recherches, mûri sa pensée par la réflexion, presque fixé le discours par une rédaction écrite. C'est que B. Guérard n'avait d'estime que pour les travaux achevés : il ne croyait avoir rien fait tant qu'il n'avait pas épuisé tous les moyens d'éclaircir un doute ou de compléter une démonstration. De là vient que, sans être jurisconsulte ni administrateur, il avait su, au témoignage de Dupin aîné, traiter les questions de droit et d'administration, comme s'il eût fait de ces matières l'étude de toute sa vie. Chaque partie de son cours formait ainsi comme un traité spécial : on en peut juger par l'*Essai sur les livres dans l'antiquité et particulièrement chez les Romains* que publia, en 1840, un de ses élèves, Hercule Géraud, qui écrivait : « Son cours, dont j'ai soigneusement recueilli et rédigé les leçons en 1836, m'a fourni le plan, les divisions et les données principales de mon livre. » La partie la plus importante des études auxquelles M. Guérard s'était livré pour son cours de diplomatique est certainement reproduite dans ce livre.

Les leçons qui avaient pour objet la géographie et les institutions politiques de la France ont fourni le sujet de deux publications faites par M. Guérard : une *Sur le nom de France et les différents pays auxquels il fut appliqué*, l'autre *Sur la formation de l'état social, politique et administratif de la France*. Enfin l'*Explication du capitulaire « de Villis »* offrit le sujet de plusieurs leçons. Ces trois publications sont les seules que M. Guérard ait empruntées à son enseignement de l'École des Chartes; et il ne semble pas qu'on ait donné aucune suite au projet annoncé publiquement de coordonner les notes de ses élèves en vue d'une publication dont Léopold Delisle assumait la charge et la direction : elle est demeurée à l'état de promesse.

Outre son professorat, M. Guérard avait ses obligations à la Bibliothèque et à l'Institut de France, ainsi qu'à diverses sociétés savantes, et c'était merveille que cette santé si frêle put suffire à tant de travaux. L'Académie n'eut point de membre plus assidu, plus

utile, soit qu'il s'agît de participer au labeur de quelqu'une des collections historiques publiées aux frais de l'État, soit qu'il fût seulement question de la rédaction d'un rapport, de la décision d'un concours, de la rédaction d'instructions scientifiques. Son esprit, qu'on eût pu croire encombré par la multitude des faits et hors d'état de la juger, savait au contraire les classer, les juger et leur assigner une place dans cette large synthèse historique qu'il enrichissait, précisait et élargissait à mesure qu'il ajoutait à ses connaissances. C'est ainsi que son *Rapport sur la continuation du recueil des chartes et diplômes des rois de France* nous le montre embrassant d'un seul regard les principales publications de l'Académie, concernant notre histoire nationale, marquant les liens qui les unissent, les particularités qui les distinguent, les développements qu'elles peuvent recevoir, les limites qu'elles ne doivent pas franchir, les règles critiques dont elles doivent s'inspirer.

Assidu aux séances, laborieux dans les commissions, instruit des usages et des traditions, M. Guérard semblait désigné pour occuper la présidence, mais aucune instance ne put triompher de ses refus réitérés. La plupart des travaux qu'il communiquait à ses confrères avaient pour objet des questions qui se rattachaient à son *Polyptyque* et qui furent insérés parmi les *Prolégomènes*. A de longs intervalles il donna lecture de notices *Sur le cartulaire de Notre-Dame de la Roche* et *Sur le manuscrit 4628 A de la Bibliothèque du roi*. On doit mentionner aussi la part prise par lui au *Recueil des historiens occidentaux des croisades* pour lequel il fit la révision du texte latin des dix premiers livres de Guillaume de Tyr et dont il rédigea les notes. Enfin il ne se contenta pas de rédiger le *Rapport sur la continuation de la collection des chartes et diplômes*, il dirigea la recherche, la transcription et la collation des documents destinés à entrer dans ce recueil.

M. Guérard fit partie, dès l'origine, du comité établi auprès du Ministère de l'Instruction publique pour l'impression des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France*. Son initiative utilement secondée par de modestes collaborations put aborder la publication d'une *Série de cartulaires :* ceux de l'abbaye de Saint-Bertin, de Saint-Père de Chartres, de Notre-Dame de Paris, de Saint-Victor de Marseille, de Saint-Remi de Reims.

A la Société de l'histoire de France, M. Guérard se sentait chez lui, loin de la morgue et des rivalités académiques. Attaché, dès l'origine, au comité de publication, il y exerça la présidence pendant dix-sept ans, et surveilla, en qualité de commissaire responsable, les éditions de Grégoire de Tours, Eginhard, Orderic Vital et les Coutumes de Beauvoisis. L'*Annuaire* reçut plusieurs dissertations excellentes.

Une autre Société le compta parmi ses premiers fondateurs, ce fut la Société pour la protection des animaux. M. Guérard ne pouvait voir battre un chien ou un cheval. La vue d'un charretier brutal l'indignait, l'emportait, il interpellait l'homme, lui faisait honte de sa cruauté, provoquait la démonstration hostile des passants; à la campagne, il connaissait tous les chevaux, tous les véhicules et tous les conducteurs, qu'il abordait et prêchait pour les bien convaincre que le vrai secret d'obtenir beaucoup d'un cheval est de le traiter avec douceur. S'il lui arrivait de prendre un fiacre, il promettait au cocher un bon pourboire pourvu qu'il ne fouettât pas son attelage.

Un homme si bon ne pouvait échapper à l'amitié et à l'importunité. Il ne parvint pas toujours à se dérober à certains entrepreneurs tenaces, car M. Guérard trouva un vif plaisir à écrire trois notices pour l'*Histoire des villes de France*, ce furent Alise, Semur-en-Auxois et le cher Montbard qu'il revit en la circonstance après une absence de douze années. Tout l'enchanta : « la beauté florissante des dames, l'accroissement vigoureux des marmots et généralement le bon aspect de tout le monde. J'en serais tout réjoui, ajoutait-il, si je n'entendais dire, d'un bout d'une rue à l'autre : « Oh! qu'il est grand! qu'il est maigre! » Un autre entrepreneur, Paul Lacroix, finit par obtenir un abrégé sur la condition des personnes et des terres au Moyen Age.

Un sentiment généreux, sollicitation irrésistible chez un homme de cette trempe, décida M. Guérard à écrire une brève *Notice sur Gustave Fallot*, l'un de ses amis qu'il a le plus regretté, et un écrit plus considérable autant par l'étendue que par les recherches, la *Notice sur M. Daunou*, qui est véritablement un morceau achevé. Ce fut pour sa propre satisfaction et pour le plaisir de rendre un hommage désintéressé à un homme de mérite qu'un malentendu avait séparé de lui bien que ces deux caractères parussent faits pour être unis par une profonde amitié. Daunou était un noble et grand caractère, un talent élevé auquel on n'avait pas rendu justice. Ayant eu la malchance de ne pas penser, de ne pas parler et de ne pas écrire à la façon de l'école nouvelle, celle-ci ne pouvant le dénigrer trouva plus sûr et plus rapide de l'ignorer. C'était contre cette injustice que la plume de M. Guérard protestait en montrant les qualités morales, civiques et littéraires de cet homme digne de prendre place parmi les écrivains les plus éminents du XVIII^e^ siècle et de la première moitié du XIX^e^ par la pureté, le naturel, la souplesse du style, vrai personnage de Plutarque, républicain sans peur, français sans reproche, à qui il manqua de revenir à la foi chrétienne et solliciter le pardon de son apostasie sacerdotale pour se rendre digne de l'admiration générale. B. Guérard s'imposa la lecture de tous les écrits de Daunou, prit part à l'édition de ses œuvre, posthumes, interrogea ses amis, recueillit les souvenirs, les témoignages et pénétra dans la connaissance intime et familière du vieillard dont il voulut ignorer absolument les torts envers lui pour ne se montrer qu'élève reconnaissant et respectueux, biographe impartial au point d'oublier presque ses propres opinions, qui n'étaient rien moins que républicaines, pour rendre toute justice au partisan inébranlable de cette forme de gouvernement.

Nous n'avons rien dit encore de l'œuvre capitale dont le titre est à jamais inséparable du nom de Benjamin Guérard : le *Polyptyque d'Irminon*.

Le premier volume de cet ouvrage parut à la fin de l'année 1844, huit ans après le second, qui renfermait le texte du *Polyptyque* et fut imprimé en 1836. Mabillon, l'abbé Lebeuf, Naudet avaient tiré profit du manuscrit qu'Abel Rémusat mit aux mains de Benjamin Guérard. Le personnage sous le nom duquel est connu le *Polyptyque* est un abbé de Saint-Germain-des-Prés (voir ce mot), Irminon, qui dut gouverner ce monastère entre 800 et 826 environ. Sous son abbatiat, et probablement vers le début, fut rédigé le *Polyptyque*, livre de dénombrement ou de cadastre, c'est-à-dire état officiel et authentique des biens et des droits d'une abbaye, dressé solennellement et contradictoirement par les parties intéressées, obligatoire pour toutes, faisant foi en justice. « Pour rédiger un livre de cette espèce, écrit Guérard, des commissaires, chargés de cette mission et investis d'un caractère public, se transportaient dans chacune des terres de l'abbaye; ils assemblaient les tenanciers et procédaient à une enquête, dans laquelle ceux-ci faisaient la déclaration de ce qui composait leurs tenures, et des redevances et services auxquels ils étaient obligés par la coutume ou l'usage de l'endroit. On dressait un procès-verbal de leurs déclarations, dont la vérité

était attestée par les serments des plus anciens et des plus considérables d'entre eux; et cette pièce devenait ainsi un acte irréfragable pour le maître comme pour ses tributaires, et la loi constante de la terre et de ses habitants. On faisait pour chaque terre un pareil procès-verbal, désigné ordinairement sous le nom de *brevis;* on transcrivait ensuite tous ces procès-verbaux dans un registre et ce registre était un polyptyque. »

Celui d'Irminon se compose de vingt-cinq de ces procès-verbaux, chacun contenant le dénombrement d'un fisc. L'intervention des commissaires royaux dans la rédaction est tout à fait probable, mais comme le titre et la conclusion manquent au manuscrit (dont nous ne possédons que cent trente et un feuillets sur cinq cent cinquante environ), il n'est pas possible de préciser le rôle des agents impériaux et de désigner leurs noms. Quoi qu'il en soit, la mesure prescrite par Charlemagne pour le polyptyque de Saint-Wandrille aura dû être observée à Saint-Germain-des-Prés.

M. Guérard consacre les *Prolégomènes* du polyptyque à l'étude des principales questions qui relèvent de son sujet. Il distingue les termes qui indiquent une distribution des territoires faite uniquement sous le point de vue de l'économie rurale, et ceux qui se rapportent à des divisions civiles en usage dans l'empire des Francs : à la première classe appartiennent *fiscus* et *decania;* à la seconde, les mots *pagus*, *comitatus*, *centena* et *vicaria*.

Il définit le *fisc* un ensemble de biens-fonds appartenant à un même propriétaire et dépendant d'une même administration, soumis généralement à un même système de redevances, de services et de coutumes, et constituant ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui une « grande propriété ». Cette définition indique nettement le caractère propre d'une division territoriale qui influa sur le système coutumier, parce qu'elle était le ressort dans lequel s'exerçaient d'une manière uniforme les droits d'un même propriétaire et qu'une coutume n'était guère, à certains égards, surtout dans les premiers temps, que la consécration des usages observés jadis dans une seigneurie ou dans un fisc.

La décanie, subdivision du fisc, est, comme le fisc même, étrangère à la géographie civile. Deux fiscs seulement, *villamill* et *bisconcella*, sont, à cause de leur étendue, divisés en décanies; le nombre des terres qui entrent dans ces décanies est ordinairement au-dessus et au-dessous de *dix*, mais ce nombre devait être autrefois plus en harmonie avec le nom et il semble qu'on puisse rattacher l'institution de ces décanies aux décuries d'esclaves établies ordinairement dans les *villa* romaines. En tout cas, elles diffèrent des subdivisions de districts diocésains appelées aussi *decaniæ*, c'est-à-dire des doyennés, qui comprenaient un certain nombre de paroisses placées sous la juridiction d'un doyen rural; et l'on doit surtout se garder de les considérer comme des fractions de la centaine [*centena*], qui est, ainsi que la viguerie [*vicaria*], une circonscription civile, un canton du pays [*pagus*] ou du comte [*comitatus*], et vraisemblablement le dernier terme de la subdivision territoriale dans l'empire carolingien.

L'unité comprise dans ces divisions civiles, comme dans le fisc et la décanie, était la terre. « Or ces terres dit M. Guérard, comprenaient des habitations plus ou moins rapprochées, plus ou moins nombreuses, dont les différents systèmes formaient, suivant le cas, une *villa*, une *villula*, un *villaris*. Je pense que, dès le VIII^e^ siècle, on doit entendre en général, par *villa*, un village avec son territoire; et par *villaris*, un hameau avec les terres qui lui appartenaient. Il n'était pas rare que la *villa* eût une église et formât une paroisse rurale; tandis que le *villaris* n'était, dans l'origine, qu'un écart ou une dépendance de la *villa*. Le terme *villula* paraît avoir eu la même signification que celui de *villaris*. » La nature relative de ces noms dut changer avec l'état des choses; des *villaris* se sont assez agrandis pour devenir des *villa* et ils ont conservé néanmoins leur ancienne dénomination : deux *villa*, distinctes dans l'origine, se sont ensuite confondues pour former une seule commune; enfin la *villa* était quelquefois assez étendue pour former plusieurs villages.

Il y a eu la *villa capitana*, chef-lieu d'un fisc; la *villa fiscalis* qui ne diffère pas de la *villa publica* appartenant au domaine public; la *villa regia* qui est possédée par le roi et la *villa indominicata* qui est celle dont on a en même temps la propriété et la possession.

Ainsi B. Guérard exprimait dans ces *Prolégomènes* la substance de plusieurs centaines de volumes où s'étaient accumulés les fruits du travail séculaire d'une légion d'érudits, et la substance de plusieurs centaines ou de plusieurs milliers de titres épars en manuscrits consultés ou découverts par lui. C'est de cette élaboration alimentée par une patience à toute épreuve, une mémoire indéfectible, gouvernée par une intelligence supérieure, que sortit cet ensemble de dissertations aussi remarquables par le langage que par le savoir. Sans doute il ne s'était pas frayé une route inexplorée avant lui; Perréciot, Houard, de Gourcy, d'autres encore avaient traité des mêmes sujets, mais non avec cet ensemble, avec cette plénitude et cette réserve à la fois, avec cette méthode, cette sobriété, cette netteté d'horizon qui marque nettement la limite où finit la certitude et où la conjecture commence. A le prendre pour guide, on le suit sans fatigue, avec un plaisir toujours renouvelé et accru, parmi des sujets en apparence arides et minutieux, justices et privilèges, topographie et hiérarchie, état des colons, composition des familles, mesures agraires, systèmes monétaires, etc. Toujours M. Guérard se révèle érudit et historien à la fois, s'attardant à parler des humbles et des petits, de la vie des champs, des travaux de la terre, des générations qui passent et qu'on croyait avoir disparu sans laisser aucune trace. C'est l'histoire de cette foule anonyme qu'il a écrite.

L'étude et la description des *pagi* trouvaient l'auteur préparé de longue main par son *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule*. Bien qu'il fût ici confiné dans les limites que lui traçait le *Polyptyque*, c'est-à-dire la quatrième Lyonnaise ou province de Sens, M. Guérard laissa un modèle dans la double recherche de la délimitation des *pagi* et de la correspondance entre les anciennes *villa* et les localités modernes qui leur ont succédé. L'espoir un moment caressé de rencontrer dans les notes topographiques que Dom Poirier avait empruntées au président Levrier un secours utile fut bientôt abandonné; il ne put douter que sur ce point comme pour le reste, les matériaux de l'édition du *Polyptyque* projetée par les bénédictins ne pouvaient lui être d'aucune utilité. Ce fut dans la discussion et dans la comparaison des textes, dans le dépouillement minutieux des cartes les plus détaillées, que M. Guérard chercha et trouva la synonymie des noms et la position des lieux.

Une question d'intérêt moins restreint s'imposa ensuite à l'éditeur du *Polyptyque*, l'étude et la détermination du système monétaire des Francs sous les deux premières races. Ici, trois systèmes étaient en présence sous les noms de Leblanc, de Romé de l'Isle et du comte Garnier, ayant pour point de départ commun l'emploi de la livre romaine par les Mérovingiens. Cette livre pesait, selon Leblanc, 6 144 de nos grains, selon Romé de L'Isle, 6 048, et selon Garnier, 7 560, depuis qu'elle avait été augmentée par Constantin [1].

[1] Garnier adopte aussi la livre romaine de 6 048 grains; mais il suppose que Constantin introduisit une nouvelle livre de 7 560 grains, qui devint la livre mérovingienne.

Les Mérovingiens taillèrent, dans la livre romaine, 24 sous d'argent, selon les deux premiers auteurs, 20 sous selon le troisième. De là, des deniers dont le poids est fixé par Leblanc à 21 grains 1/3, par Romé de L'Isle à 21, par Garnier à 31 1/4. Ce dernier suppose que le sou s'affaiblit sous les derniers Mérovingiens, et qu'il devint successivement le 23e, le 24e de la livre, ou une fraction moindre encore. Les trois auteurs s'accordent à dire que Pépin ramena la taille à 22 sous; mais, comme ils n'évaluent pas de même la livre romaine, leurs deniers, 264e partie de trois poids différents, sont pour Leblanc de 23 grains 3/11, pour Romé de 23 grains, pour Garnier de 28 7/11. Tous trois enfin admettent, pour le denier carolingien, le poids de 28 grains 4/5; ce denier est la 240e partie d'une livre nouvelle de 6 912 grains, dans laquelle on ne taille plus que 20 sous. Il en résulte que le changement introduit dans la livre par Charlemagne a consisté, selon les deux premiers auteurs, dans une augmentation, et, selon le troisième, dans une réduction.

Voici maintenant le système de B. Guérard. La livre employée par les Mérovingiens était la livre romaine, pesant 6 144 grains, dans laquelle on a taillé comme les textes le prouvent, 25 sous d'argent; par conséquent, ce denier légal descendit jusqu'à 20 grains 1/2. Mais il est probable que cette taille ne resta pas invariable, puisque le denier moyen pèse de fait 21 grains 1/2. Pépin, après avoir maintenu la taille de 25 sous, la fixe ensuite à 22; de là deux espèces de deniers : les uns de 20 grains 1/2, les autres de 23 1/2. La monnaie commençante du règne de Charlemagne est celle de la fin du règne de son père; mais, en 779, au plus tard, on ne taillait plus que 20 sous à la livre, et cette livre pesait 7 680 grains; en d'autres termes, elle valait l'ancienne livre romaine renforcée d'un quart et produisait des deniers de 32 grains. Cette espèce de deniers se retrouve sous Louis le Débonnaire et ses fils.

Avant d'exposer les preuves de ce système, M. Guérard distingue les monnaies de compte des Francs (c'est-à-dire la livre d'or, la livre d'argent et le sou d'argent) des monnaies réelles, qui étaient : 1° le sou d'or, *solidus aureus*, appelé aussi *solidus* ou *aureus;* 2° le tiers du sou d'or, *triens*, *tremissis*; 3° le denier, *denarius*, et quelquefois *argenteus*. Le sou d'or valait 40 deniers; le tiers du sou d'or en valait 13 1/3, et le sou d'argent 12.

La première des propositions que B. Guérard établit est que les Mérovingiens n'ont eu qu'un seul et même denier, qui était à la fois le quarantième du sou d'or et le douzième du sou d'argent. Il prouve cette identité, d'abord par les textes, qui ne distinguent nulle part deux espèces de deniers, quoiqu'on y trouve la distinction des sous d'or et des sous d'argent; ensuite, par le poids même de ces deniers, qui était, à la vérité, très souvent inégal, mais sans que cette différence, qui n'excédait jamais 11 grains et qui, la plupart du temps, était beaucoup moindre, ait pu suffire pour prévenir la confusion de deux pièces, non seulement de même métal, puisque les deniers étaient toujours d'argent, mais encore de même type et de même diamètre. Un autre calcul vient confirmer ce résultat. L'édit de Pitres prouve que l'or valait, en 864, douze fois plus que l'argent. A défaut d'autre texte, M. Guérard suppose que cette valeur était la même sous les premiers rois de la seconde race, et sous les Mérovingiens; puis, connaissant le poids moyen du sou d'or, il en prend la quarantième partie, multiplie cette fraction par le chiffre qui exprime le rapport de l'or à l'argent, et retrouve ainsi un denier d'argent, qui vaut la quarantième partie du sou d'or, et qui, comparé au denier formant le douzième du sou d'argent, n'en diffère que d'environ 1 grain. Ce contrôle, puisé dans un autre ordre de faits, paraît comme une démonstration rigoureuse de la première proposition.

La seconde et la troisième proposition expriment le résultat matériel des pesées : « Le poids moyen du *triens* fut de 23 grains 1/2, et celui du sou d'or de 70 grains 1/2; le denier moyen de la première race pèse de fait 21 grains 1/2 environ. » De la moyenne du sou et du triens, calculée sur deux cent vingt-neuf pièces, il résulte que l'on devait tailler quatre-vingt-sept sous dans une livre d'or : c'est de la pesée de ces cent deux pièces qu'a été déduite la moyenne du denier. Mais cette moyenne comprend probablement des deniers provenant de différentes tailles; car elle excède d'un grain le denier moyen et légal dont l'existence est constatée par un auteur anonyme d'Aquitaine, qui écrivait en 845, et qui apprend que 300 deniers composaient la livre antique valant 25 sous. Donc la livre antique mentionnée par cet anonyme ne peut être que la livre mérovingienne, c'est-à-dire la livre romaine.

On savait que Pépin avait fixé la taille à 22 sous, et que Charlemagne l'avait portée à 20, mais tous deux avaient commencé par maintenir la monnaie qui avait été en usage sous le règne précédent. Or M. Guérard trouva deux espèces de deniers de Pépin, les uns à la taille mérovingienne, les autres à la taille à 22 sous; il trouva de même deux espèces de deniers sous Charlemagne, les uns égalant à un centième de grain près les seconds deniers de Pépin, les autres appartenant à une taille nouvelle de 20 à la livre; taille qui a été maintenue par Louis le Débonnaire et par ses fils, dont les deniers sont presque égaux pour le poids aux seconds deniers de Charlemagne. Le poids moyen de ces seconds deniers est de 30 grains 89/100, ce qui ferait la livre carolingienne de 7 414 grains au moins, et M. Guérard l'augmente d'un vingt-huitième, ce qui la porte à 7 680 grains, pour compenser ce que la fraude a dû retrancher du poids légal; le denier carolingien devait donc peser 32 grains.

Une autre conséquence de la démonstration de B. Guérard, c'est l'abolition de la monnaie d'or par Pépin; comme le prouve ce texte connu, mais jusqu'alors mal compris : *ne solidi, qui in lege habentur per quadraginta denarios, discurrant*. Le déplacement de la virgule, mise après *denarios* et non après *habentur*, permet de traduire : « que les sous qui sont portés dans la loi pour quarante deniers cessent d'avoir cours; » et ce sens n'est pas douteux; on y trouve, d'ailleurs, une explication aussi simple que judicieuse de la disparition des sous et des tiers de sous d'or dès le commencement de la seconde race. Les sous du *Polyptyque* d'Irminon sont donc des sous d'argent.

La diminution du pouvoir de l'argent, au commencement du IXe siècle, est un fait incontestable, qui résulte de la comparaison des prix de ce siècle avec ceux du siècle précédent, et qui s'explique par un passage d'Eginhard, attestant que les Francs rapportèrent de leurs guerres contre les Avares et les Huns, terminées en 799, une quantité immense d'or et d'argent. M. Guérard a donc distingué ces deux époques. C'est le capitulaire de Francfort de l'an 794 qui lui a fourni les bases de son calcul pour le VIIIe siècle. « Par ce capitulaire, dit-il, Charlemagne ordonne de vendre le *modius* de froment, dans les temps d'abondance comme dans ceux de disette, 4 deniers en plus, et le pain de froment 1 denier les 24 livres; mais il veut que le froment des domaines publics ne soit vendu qu'à raison de 3 deniers le *modius*. Évidemment le prix de 4 deniers est un *maximum* et non, comme on l'a cru, un prix moyen; le prix qu'on doit considérer comme moyen est celui de 3 deniers. La taxe d'un denier, mise à 24 livres, de pain de froment doit aussi passer pour un *maximum*, puisqu'elle correspond au *maxi-*

mum du prix du blé. » De là, l'auteur déduit les prix suivants :

Maximum du *modius* de froment : 4 deniers ou 1 fr. 45 cent.

Prix moyen du *modius* de froment : 3 deniers ou 1 fr. 09 cent.

Maximum du kilogramme de pain : 3 cent. 7/10.

Prix moyen du kilogramme de pain : 2 cent. 84/100.

On a vu la cause que M. Guérard assigne à la dépréciation de l'argent au commencement du IXe siècle. Ce fait ne peut être mis en doute. Non seulement le *modius* de froment est taxé en 806, à 6 deniers au lieu de 4; mais les bœufs, les porcs, les oies, la journée de travail, seraient évalués beaucoup trop haut, si l'on maintenait au denier carolingien la valeur relative de 3 fr. 49 cent. M. Guérard pense que cette valeur était descendue alors à 2 fr. 33 cent. Appliquant les règles ainsi déduites et les chiffres qu'elles lui donnent, il réduit en valeurs actuelles (de 1844) les prix des deux premières races, en distinguant les temps antérieurs à l'an 755, puis ceux des années 755 à 778 et 779 à 799, enfin les prix postérieurs à 799.

M. Guérard discute et évalue ensuite un nombre assez considérable de mesures; plusieurs des évaluations auxquelles il est parvenu sont coordonnées entre elles et son système présente dans l'ensemble un très haut degré de probabilité; les tableaux qui le résument peuvent être consultés avec sécurité, comme présentant des résultats approximatifs desquels il serait dangereux de s'écarter.

Un chapitre consacré à l' « État des personnes » avait été donné au public dans la *Revue des Deux Mondes*, dès 1838. L'état des personnes y est envisagé sous trois points de vue différents : dans la société, dans la famille, dans la seigneurie.

La société se composait d'hommes libres, de colons, de lides et de serfs; mais l'état de liberté n'offrait pas à tous les mêmes droits et les mêmes avantages. Les plus favorisés avaient à la fois liberté, propriété et juridiction; ils ne supportaient que des charges imposées dans l'intérêt général au nom du prince. Venaient ensuite d'autres hommes libres et propriétaires, mais vivant sous une juridiction étrangère, parce qu'ils étaient sous la protection et quelquefois au service d'autrui, soumis d'ailleurs aux mêmes charges; seulement ces charges tournaient au profit de leurs patrons ou seigneurs. Au dernier degré se trouvaient les hommes qui n'avaient pour tout bien que la liberté; dispensés des charges publiques, ils en supportaient d'autres qu'ils avaient acceptées en échange de la protection accordée à leur faiblesse : de là des cens, des redevances, des services corporels plus ou moins rudes, et une liberté qui, en fait, ne différait guère de la servitude et, à plus forte raison, du colonat.

Le colon, chez les Francs, prend place entre l'homme libre et le serf. M. Guérard n'hésite pas à le faire descendre du colon romain. « D'après les codes de Théodose et de Justinien, dit-il, le colon est l'homme qui, inséparablement attaché à la culture d'un fonds étranger, en fait les fruits siens, moyennant une redevance fixe qu'il paye au propriétaire. Vivre et mourir sur le sol où il est né, c'est là son destin comme celui de la plante; mais, esclave par rapport à la terre, il est libre à l'égard des personnes; et, quoique placé ainsi dans une condition intermédiaire entre la liberté et la servitude, il est, en définitive, mis au rang des hommes libres par le droit romain. » Cela dit, l'auteur recherche les modifications subies par le colonat en passant des Romains chez les barbares. Une différence principale ressort de cette comparaison, c'est que, sous les rois des Francs et des autres peuples germains, le colon descendit au rang des non-libres. De ce fait dérivent plusieurs conséquences : le colon fut assujetti au genre de services qui fut connu plus tard sous le nom de corvées; il fut quelquefois puni corporellement comme le serf, tandis que, dans le même cas, l'homme libre n'était condamné qu'à des peines pécuniaires; il fut encore assimilé au serf par cela même qu'il pouvait être affranchi; enfin il fut moins étroitement lié au sol, non qu'il pût s'y soustraire par sa propre volonté, mais parce que le maître, n'ayant plus de droits sur sa personne, était plus libre de le détacher de la glèbe. La condition du colon n'en demeure pas moins, sous beaucoup d'autres rapports, préférable à celle du serf : il pouvait poursuivre des actions en justice; il avait, dans certaines limites, la jouissance des droits de propriété et d'hérédité; sa tenure, qui était devenue comme une espèce de bénéfice ou de fief infime, lui donnait place, quoique au plus bas degré, dans la hiérarchie féodale; les services corporels qui lui étaient imposés, bien que pénibles et nombreux, étaient moins durs pourtant que ceux des serfs; enfin le meurtre d'un colon se rachetait, d'après la loi salique, par un prix plus élevé que le meurtre d'un esclave.

Entre le colon et l'esclave se trouvait le lide dont l'état intermédiaire est difficile à définir. Le lide n'est pas le lite de l'empire romain, une différence essentielle les distingue l'un de l'autre. Le lide du Moyen Age, qu'un titre de la loi salique place au nombre des hommes libres, et qu'un autre titre de la même loi assimile aux esclaves, n'est pas l'égal, pour les compositions, de l'homme d'Église, ni du Romain propriétaire, ni du tributaire, ni de l'affranchi, de l'homme du roi, du colon et du fiscalin. Le wehrgeld du lide inférieur dans toutes les lois barbares à celui de l'homme libre et supérieur à celui de l'esclave est réglé par Charlemagne à la moitié du premier et au double du second. Du moins payait-il une amende et cette amende le distinguait de l'esclave qui s'acquittait en nature, c'est-à-dire aux dépens de sa chair meurtrie. Par une autre conséquence du même principe, la composition due à l'esclave était payée intégralement à son maître, tandis que le lide ou ses proches percevaient directement cette compensation des mains de l'offenseur.

De même que le taux des compositions plaçait le lide au-dessous de l'homme libre, il était aussi obligé de produire un plus grand nombre de co-jureurs pour se purger d'une accusation par le serment. Admis comme le colon à défendre et, sans doute aussi, à poursuivre sa cause en justice, il jouissait comme lui de la liberté et de la propriété, mais d'une manière plus imparfaite encore. La loi des Saxons, qui ne le rendait pas responsable du meurtre que lui avait commandé son maître, le supposait, dans ce cas, l'instrument passif d'un pouvoir absolu auquel le colon n'était pas soumis : ce dernier ne servait que la terre à laquelle il était attaché; le lide servait à la fois l'homme et la terre. M. Guérard présume que l'on doit voir, dans la présence du lide à l'armée, une nouvelle preuve de cette dépendance personnelle; le lide ne s'y trouvait pas à titre de véritable combattant, mais comme attaché au service de son maître. Indépendamment des redevances et des services réguliers auxquels les lides étaient tenus en échange des fonds qui leur étaient concédés en usufruit par leurs maîtres, ils payaient, à cause de leur condition même, un tribut particulier *(lidimonium, lictimonium)*; enfin ils étaient assujettis à des services essentiellement variables, qui dépendaient uniquement de la volonté de leurs maîtres. Ce qu'il y avait de plus favorable pour eux, c'est qu'ils avaient la faculté de se racheter dès qu'ils avaient amassé de quoi payer leur liberté. Ainsi, tandis que la condition du colon était perpétuelle et indépendante de sa volonté, celle du lide,

quoique transmissible par l'hérédité, était néanmoins temporaire et variable, en ce sens qu'il avait le droit d'en sortir; mais, tant qu'il y demeurait, il restait inférieur au colon, qui n'était assujetti qu'au service de la terre.

La condition des serfs a entraîné l'auteur dans d'assez longs développements; car il lui a fallu parfois remonter jusqu'à l'antiquité pour expliquer les usages des Francs par ceux des Romains, mais encore suivre la condition servile dans sa modification incessante et son amélioration progressive jusqu'à l'abolition de la féodalité. Et comme il n'y a pas eu de siècle, depuis l'invasion des barbares, où la condition servile ne se soit montrée diverse et multiple, on peut dire que si l'esclavage, transformé successivement en servitude et en servage, donne lieu de distinguer trois âges et trois modes de conditions serviles, d'un autre côté, il faut aussi reconnaître que, parmi les hommes engagés dans cette condition, l'on rencontre à chacune de ces époques, quoique dans des proportions très différentes, des esclaves, des serfs, et ce qu'on pourrait appeler des vilains. C'est ainsi que, dès l'invasion des barbares, on trouve, à côté des hommes soumis à la servitude personnelle, les serfs agricoles ou de la glèbe, qui existaient chez les anciens Germains, mais qui peuvent aussi tirer leur origine des esclaves connus, depuis le IIIe siècle, chez les Romains, sous le nom de *servi tributarii, rustici, censitique servi*. L'auteur, à ce propos, prouve qu'on doit compter au nombre des serfs de la glèbe les *servi beneficiarii*, qui sont des serfs pourvus de bénéfices, et non, comme du Cange et d'autres l'avaient pensé, des serfs attachés à des fonds de terre tenus en bénéfice par des hommes libres.

Guérard énumère les différentes espèces de serfs, les noms sous lesquels on les désignait, il expose les sources de la servitude, qui étaient souvent chez les barbares une peine infligée par la loi; il examine les usages relatifs à la vente des serfs, et fait remarquer que, dans le Moyen Age, surtout à partir du IXe siècle, ce n'était plus, comme chez les anciens, la personne de l'esclave avec tout son temps et toutes ses facultés, mais seulement les redevances et les services déterminés auxquels il était assujetti, qui devenaient la propriété de l'acquéreur; en sorte que la diminution successive du prix s'explique et se mesure par le progrès des serfs dans la liberté. Ensuite il passe en revue la législation relative au pécule, à la propriété, aux contrats, au témoignage, aux actions en justice, montre comment la rigueur du droit fut tempérée par des exceptions favorables qui, dans certains cas assimilaient le serf au lide et au colon, ou quelquefois même le rapprochaient de l'homme libre. C'est ainsi, par exemple, que, sous le règne de la féodalité, les hommes de condition servile furent admis au combat judiciaire même contre les nobles. Il est vrai que la brutalité des maîtres et la barbarie des lois pénales exposaient trop souvent les serfs à des supplices et à des mutilations horribles, mais le principe de la composition leur était aussi appliqué, soit pour leur offrir, au moins dans certains cas, un mode moins cruel d'expiation, soit pour réparer le mal qu'ils avaient souffert. A cette protection imparfaite de la loi civile qui envisageait uniquement dans les serfs la chose du maître, venait se joindre l'influence charitable de l'Église, qui reconnaissait et respectait en eux les droits de l'humanité souffrante. Elle leur ouvrait des asiles sacrés, les proclamait du haut de la chaire les égaux des puissants et des riches, repoussait les offrandes des maîtres inhumains, excommuniait l'oppresseur des serfs ecclésiastiques, défendait de les mutiler quoique criminels, et s'efforçait de procurer l'affranchissement des serfs chrétiens appartenant aux juifs. A côté des serfs admis dans les rangs du clergé, on en voit d'autres investis d'une espèce de magistrature seigneuriale, acquérir le droit de porter au moins quelques-unes des armes de guerre. Tous, dans quelque position que le sort les eût placés, travaillèrent avec constance, avec opiniâtreté, à se dégager successivement de leurs obligations les plus onéreuses, de celles surtout qui étaient laissées à l'arbitraire du maître. « Chacun de leurs pas, dit M. Guérard, affermissait leur marche dans la carrière, et les droits qu'ils avaient conquis leur servaient à conquérir les autres. Leurs tentatives d'affranchissement se multiplièrent de siècle en siècle, et devinrent de plus en plus difficiles à réprimer... Leurs soulèvements contre leurs seigneurs finirent par donner naissance aux communes, que Louis le Gros confirma et introduisit dans la constitution de la monarchie. Mais déjà, depuis longtemps, ils avaient affranchi en grande partie leurs personnes et leurs possessions. Pendant que les seigneurs s'approprièrent leurs bénéfices, les serfs convertirent pareillement leurs tenures en biens propres et héréditaires : l'usurpation territoriale eut lieu, comme on l'a dit, aussi bien dans le bas que dans le haut de la société. »

On voit quelle diversité de points de vue renferme ce titre assez énigmatique de *Prolégomènes*. M. Guérard montre qu'avant cette révolution territoriale dont il a, le premier, reconnu le double caractère, la condition des serfs était déjà moins dure que celle des esclaves romains; aussi cherchaient-ils moins souvent à se soustraire par la fuite à la domination de leurs maîtres. De là vient que les législations barbares qui s'occupent le plus de la fuite des serfs sont, en général, celles qui paraissent avoir le plus emprunté à la législation romaine, ou qui sont nées sur le sol romain. Mais c'étaient surtout les serfs de l'État et de l'Église qui jouissaient d'une condition bien supérieure à celle de l'esclave romain. Ils étaient distingués par les lois des autres serfs, et rangés en deux classes particulières et supérieures, assimilées entre elles, parce qu'elles avaient les mêmes privilèges. L'auteur comprend sous le même nom de *fiscalins* les serfs appartenant soit à l'État, *servi fiscales* ou *fiscalini*, soit au roi, *servi regii;* mais il a soin d'avertir que la dénomination de *fiscales* ou *fiscalini* s'appliquait aussi, non seulement à des colons, qui étaient considérés comme libres et appelés ordinairement *homines fiscales* ou *regii*, mais encore à des hommes de toute condition qui occupaient les domaines publics. Sur le même rang que les serfs fiscalins étaient placés ceux des églises et des monastères, *servi ecclesiastici* ou *ecclesiarum*. Ces derniers même avaient cet avantage, que, d'après les lois générales des Francs, ils ne sortaient du domaine de l'Église que pour entrer dans la carrière de la liberté, tandis que les *fiscalins* étaient quelquefois donnés, échangés et vendus, de même que les serfs des hommes privés; il est vrai que, lorsque les rois les aliénaient, c'était presque toujours au profit des églises. Du reste, les privilèges des uns et des autres étaient les mêmes : soumis à des obligations mieux réglées et plus douces, jouissant de compositions plus élevées que celles des serfs ordinaires, admis à porter témoignage et à poursuivre leur cause en justice, habiles à recevoir et à transmettre la propriété par succession, par testament et par donation, participant, dans un certain degré, aux droits ou aux charges publiques, ils avaient, de plus, l'avantage de ne porter aucune atteinte à l'état des personnes libres avec lesquelles ils contractaient mariage. Cette population privilégiée devait s'élever à 20 000 âmes au moins sur les seules terres de l'abbaye de Saint-Germain. C'est en réduisant encore ce minimum et en évaluant, suivant les calculs les plus modérés, le nombre des serfs appartenant à d'autres églises et à

l'État, que M. Guérard en porte le total à plus de 200 000 pour le seul diocèse de Paris. Il pense, avec raison, que c'était la portion la plus nombreuse de la population, et qu'il y avait relativement beaucoup moins de personnes de condition servile appartenant aux hommes libres qui n'avaient ni offices ni bénéfices publics, parce que les terres allodiales et privées étaient bien moins étendues que les terres bénéficiales.

Aux serfs privilégiés de l'Église et de l'État on peut assimiler, jusqu'à un certain point, la classe des affranchis. Gratifiés par leurs maîtres d'une liberté plus ou moins complète, ils étaient toujours placés dans une condition meilleure que celle des serfs ordinaires. Après avoir décrit les formes diverses de l'affranchissement au Moyen Age, M. Guérard fait connaître les conditions et les restrictions qui en diminuaient souvent les avantages. Il attribue encore ici, avec raison, une large part d'influence à l'Église, qui fit pratiquer comme des œuvres de charité et de salut ce qui n'était souvent, chez les Romains, qu'un acte d'ostentation. Les rois, les seigneurs, les abbés du Moyen Age effacèrent les actes les plus fastueux de l'opulence romaine en affranchissant non seulement des serfs isolés ou des familles, mais des villages, des bourgs, des villes, des pays tout entiers. C'était le temps où le servage, attaqué sur tous les points de la France par la commune, devait bientôt se transformer en roture. Altéré et affaibli dès le IVe siècle, par l'influence de la religion chrétienne, l'esclavage avait successivement décru; vers le VIIIe siècle, il était généralement changé en servitude; cent ans plus tard, la servitude s'était elle-même adoucie pour passer à l'état de servage; au Xe siècle commençaient déjà ces affranchissements collectifs qui se multiplièrent tellement, pendant les trois siècles suivants, que la liberté devint le partage du plus grand nombre et qu'elle fut, bientôt après, déclarée de droit naturel par Louis X et par Philippe V.

Une autre cause, jusqu'alors demeurée inaperçue et qui fut révélée par l'étude du *Polyptyque d'Irminon*, avait contribué au progrès des serfs dans la liberté. On voit qu'il existait un grand nombre de ménages dont les époux étaient de condition différente, et que, dans ces ménages, la condition de la femme était, en général, supérieure à celle du mari, c'est-à-dire que le nombre des femmes lides mariées à des serfs, ou des colones mariées soit à des serfs, soit à des lides, l'emportait de beaucoup sur le nombre des serves mariées, soit à des colons, soit à des lides, ou des femmes lides mariées à des colons. La condition des enfants issus de tous ces mariages mixtes se réglait généralement beaucoup plus d'après celle de la mère que d'après celle du père, et chaque génération faisait pour ainsi dire un pas vers la liberté, et, s'élevant au-dessus de la caste paternelle, prenait place dans les rangs d'une caste supérieure et plus favorisée. Il faut toutefois restreindre la part faite à cette influence des mariages mixtes d'après cette constatation que les alliances mixtes, quoique tolérées, étaient ordinairement suivies de la dégradation de l'époux le mieux né.

L'examen de l'état des personnes entraînait celui de certains mots que l'on rencontre à chaque instant dans les documents du moyen âge et dont il importait de fixer la signification : *homo*, *hospes*, *accola*, *advena*, *extraneus*, *mansuarius*, ou bien ceux que la dévotion ou tout autre motif a conduits à se vouer au service du monastère, *oblati*, *donati*, *condonati*, qui se rattachent à la classe des *homines capitales*, *capite censi* ou *censiti*, c'est-à-dire des hommes soumis à la capitation.

Ensuite viennent les officiers ruraux; le plus considérable de tous, le maire, *major*, espèce d'économe placé sous l'autorité des *judices villarum*, véritables magistrats. Puis ce sont les cellériers qui avaient sans doute la garde des provisions de bouche, le forestier dont le titre indique l'emploi, et tout ce qui vit sur le domaine. L'étude la plus remarquable est celle qui concerne le sens des mots *terre salique* qui est «terre de la maison », la terre du manoir seigneurial, en un mot le domaine, ce que le *Polyptyque* appelle *dominium*, *terra dominica* ou *indominicata*. A côté du domaine étaient les tenures et ceci conduit au bénéfice dont l'existence sous la première race ne paraît pas à M. Guérard pouvoir être révoquée en doute. La preuve faite, l'auteur recherche la durée ordinaire des concessions d'usufruits.

Le principal élément de la propriété territoriale étant le manse, c'est par elle que l'auteur entame l'étude des différentes espèces de biens énumérés dans le *Polyptyque*, puis viennent ses dépendances, les redevances, les services imposés aux tenanciers, et en étudiant cette partie du *Polyptyque*, on y rencontre, à chaque page, des mots dont la signification avait été complètement dénaturée ou définie d'une manière vague et obscure. M. Guérard a redressé, expliqué, corrigé et les termes introduits dans son glossaire devraient tous presque modifier ou compléter les définitions de Du Cange et de ses continuateurs. Dans les discussions, il ne manque jamais de compléter ou de justifier le texte du *Polyptyque* par des textes analogues, de poser l'exception à côté de la règle et de distinguer ce qui est absolu de ce qui varie suivant les temps et les lieux. De la solution de ces problèmes spéciaux, il déduit souvent des résultats d'une importance générale. Citons, par exemple, sa dissertation sur les droits de guerre, qui l'amène à reconnaître que ces prestations, au lieu d'être accidentelles et variables, étaient devenues fixes et régulières, en sorte que l'abbaye de Saint-Germain les percevait annuellement de ses tenanciers, même en temps de paix, comme une sorte d'abonnement qui lui imposait ensuite l'obligation de faire face aux réquisitions plus ou moins fortes que le souverain pouvait exiger.

Outre les *Prolégomènes*, il faudrait analyser les *Éclaircissements*, le *Commentaire*, l'*Index* tout ce qui fait du *Polyptyque d'Irminon* un monument achevé de la science française au XIXe siècle où on pourrait à peine signaler quelques inadvertances et une opinion aujourd'hui abandonnée [1]. Un demi-siècle s'était écoulé depuis la publication du *Polyptyque* lorsque Auguste Longnon entreprit une édition nouvelle (1886-1895). Au texte, le nouvel éditeur ne trouva à faire que de rares corrections. Aux *Prolégomènes* qu'il écourta et tailla un peu arbitrairement, Longnon ajouta un long mémoire sur les noms propres de personnes au temps de Charlemagne et traita à nouveau plusieurs questions de statistique notamment en ce qui concerne l'étendue respective des terres cultivées et des terres incultes à l'époque carolingienne, et le chiffre de la population au IXe siècle. Certaines erreurs de calcul de Guérard sont corrigées, on arrive ainsi à des résultats approximatifs qui paraissent plus vraisemblables.

M. Guérard était devenu l'autorité la plus écoutée sur les polyptyques, mais ceux-ci ne sont pas fort nombreux et on pouvait croire qu'il les connaissait tous. Or il arriva qu'en 1849, un professeur découvrit dans un carton de la Bibliothèque nationale, parmi les papiers de Dom Poirier, le polyptyque de Saint-Remi

[1] Dans le calcul du pouvoir de l'argent à la fin du VIIIe siècle, M. Guérard a confondu le maximum avec le prix moyen, dans le calcul des mesures le muid semble n'être pas exactement déterminé, et le tableau est faux parce qu'il est composé d'éléments calculés en fonction d'un muid trop faible. Enfin, dans son calcul sur le chiffre de la population, le nombre donné par Guérard est certainement trop faible.

de Reims que le savant éditeur avait longtemps cherché et vivement regretté. Sauf la contrariété de devoir à un étranger la découverte du document qu'il avait sous la main depuis plus de vingt ans. M. Guérard n'eut rien à regretter, rien à corriger de son premier travail et prépara l'édition du nouveau texte qui parut en 1853.

Malgré les soins que réclamaient ces publications, B. Guérard, toujours valétudinaire, suffisait à tout. A partir de 1847, il ajoute à son cours élémentaire de paléographie l'enseignement de l'histoire et de la géographie du Moyen Age, jusqu'à ce qu'au mois de décembre 1848, il succédât à Letronne dans la direction de l'École des Chartes. Levé dès quatre heures du matin, il se refusait dans les dernières années de sa vie à toute dérogation à l'existence ascétique qu'il s'était librement prescrite à lui-même. Aucune sortie, aucune réunion, aucun dîner ne pouvait le tenter le soir, mais si un ami venait le visiter alors, il retardait volontiers l'heure de son coucher, c'était autant de gagné sur l'insomnie. Le 30 octobre 1852, il fut élevé aux fonctions de conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque et cette récompense lui fut très douce, car il la savait justifiée par son mérite et par ses services. Mais ce fut un surcroît de labeur et sa santé fut bientôt compromise. Il négligea en 1853 sa cure annuelle au Mont-Dore qu'il remplaça par une excursion trop brève à Bordeaux et à Boulogne. Le 23 février 1854 il parut à l'École des Chartes, le 24 à l'Académie, le 25 à la Bibliothèque où il monta dans les combles pour veiller à l'exécution d'un arrangement qu'il avait prescrit. Il regagna sa maison et n'en sortit plus; soigné par son ami Littré, il succomba à une bronchite le 10 mars entre deux et trois heures de l'après-midi.

La mort ne troublait pas son courage; il confia à un de ses amis les plus intimes qu'il enviait le bonheur de ceux qui possèdent la foi qu'il regrettait d'avoir perdue. Tolérant, respectueux, sympathique pour tout ce qui appartenait au christianisme, il allait jusqu'à renoncer à ses habitudes pour mieux respecter les croyances d'autrui. Dieu seul a connu le secret des pensées de l'heure suprême et les bénédictins de Saint-Germain-des-Prés seront venus assister, invisibles et consolateurs, à ce trépas d'un « homme de bonne volonté. »

Sur sa volonté expresse toutes ses notes furent brûlées, son véritable monument demeure assez magnifique et on y lit partout sa devise : *Caute sed recte.*

Bibliographie. — *Discours sur la vie et les ouvrages du président Jacques-Auguste de Thou*, in-8°, Paris, 1824, 48 pages. Ce discours obtint la première mention honorable à l'Académie française. — Lettre à M. de Grégory, *Sur le véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ*. Cette lettre, datée du 9 octobre 1825, a été publiée en 1843 par M. de Grégory, dans son *Histoire de l'Imitation de Jésus-Christ*, t. II, p. 283-286. — *La bienfaisance du baron de Montyon, ou ses legs et ses fondations en faveur des hospices et des académies* (Anonyme), in-8°, Paris, 1826, 18 pages. Cette pièce de vers a concouru en 1825 pour le prix proposé par l'Académie française. — *Annales de Hainault*, par Jacques de Guyse. Prospectus, in-8°, Paris [1826], 8 pages. — Divers articles littéraires insérés dans le journal l'*Universel*, notamment sur le *Cours d'histoire moderne* de M. Guizot (n. des 15 et 19 octobre, 8 novembre, 5, 19 et 31 décembre 1829). — *Conseils au pouvoir par un homme du peuple* (Anonyme), in-8°, Paris, 1830, 22 pages. — *Discours d'ouverture* du cours de première année à l'École des Chartes, publié dans la *France littéraire*, 1832, t. I, p. 268-280; réimprimé à la suite de la *Notice sur M. Daunou*, par N. de Wailly, p. 257-270. — *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule, depuis l'âge romain jusqu'à la fin de la dynastie carlovingienne*, extrait du mémoire couronné par l'Institut en juillet 1830, et suivi d'un *aperçu de la statistique de Palaiseau à la fin du règne de Charlemagne*, in-8°, Paris, 1832, XV-193 pages. — *Rapport* (à l'Académie des Inscriptions) *sur un livre de M. Luigi Cibrario*, 10 mai 1833 (inédit). — *De la carte de la France publiée par le Ministère de la Guerre*, article inséré au *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1re partie, 1834, p. 54-61. — *Essai historique sur Mirebel*, par Théodore Laurent, article inséré au même *Bulletin*, 1re partie, 1835, p. 194-195. — *Des causes principales de la popularité du clergé en France sous les deux premières races*, introduction d'un mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, in-8°, Paris, 1835, 21 pages, extrait du *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1re partie, 1835, p. 272-292. Cette introduction fut lue en partie à la séance publique des cinq académies, le 2 mai 1835; un autre fragment fut lu, le 14 août suivant, à la séance annuelle de l'Académie des Inscriptions; l'ensemble du mémoire fut soumis à l'Académie pendant le cours des années suivantes : 23 janvier, 15 avril, 5 et 19 juin, 3 juillet, 14 août 1835; 12 et 19 février, 26 août 1836. — *Rapport* (à l'Acad. des Inscr.) *sur les publications de M. Léchaudé d'Anisy*, 17 juillet 1835 (inédit). — *Provinces et pays de France*, in-12, Paris, 1836, 95 pages, extrait de l'*Annuaire historique pour 1837*, publié par la Société de l'Histoire de France [1]. — *Rapport* (à l'Acad. des Inscr.) *sur un mémoire de M. de Saulcy relatif aux monnaies de Metz*, 15 juillet 1836 (inédit). — *Fragments historiques* (lus à l'Acad. des Inscr.) *sur les religieux de Saint-Germain-des-Prés*, 2 septembre 1836 (imprimé). — *Du système monétaire des Francs, sous les deux premières races*, extrait d'un mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (les 25 août, 2 et 19 septembre, 20 octobre), 1837, in-8°, Blois, 1837, 39 pages, extrait de la *Revue de numismatique française*, t. II, p. 406-440. Ce mémoire a été reproduit, avec quelques changements, dans les *Prolégomènes* du *Polyptyque de l'abbé Irminon*, t. I, p. 109-158. — *Rapport* (à l'Acad. des Inscr.) *du concours sur les impositions publiques dans la Gaule, depuis l'origine de la monarchie des Francs jusqu'à la mort de Louis le Débonnaire*, 14 juillet 1837 (imprimé en 1840). — *Rapport* (à l'Acad. des Inscr.), *au nom de la commission des Antiquités nationales*, 21 juillet 1837 (inédit). — *Mesures* (lu à l'Adac. des Inscr.) *dont il est fait usage dans le Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, 24 novembre et 1er décembre 1837 (imprimé dans les *Prolégomènes* susdits). — *Note relative au système monétaire des Francs*, insérée dans la *Revue de numismatique française*, 1838, t. III, p. 275-280. — *Notice du cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Roche*, manuscrit de la Bibliothèque nationale, cartulaire 120, sur vélin, écriture du XIIIe siècle, insérée dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, 1838, t. XII, IIe partie, p. 1-61. — *Notice sur le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, coté 4628 A* (Recueil de pièces) insérée dans *Notices et extraits*, 1838, t. XII, IIe partie, p. 62-79. — *Lettre de M. Benjamin Guérard à son frère, au sujet d'un article de « la Quotidienne »* [7 mars 1838], in-8°, Paris, s. d. (15 pages); réimprimée, même titre : ... *avec les observations de M. Paulin Paris*, in-8°, Paris, 1838, 35 pages. — *De l'état des personnes et des terres jusqu'à l'établissement des communes*, mémoire communiqué à l'Académie des Inscriptions (le 23 mars) 1838, inséré dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 avril de la même année, t. XXXVI

[1] Cf. A. Longnon, *Observations sur la liste des provinces et pays de France publiée par M. Guérard dans l'Annuaire pour 1837*, dans *Annuaire*, 1867, p. 149, 165; 1868, p. 9.

p. 291-301, et reproduit dans les *Prolégomènes* du *Polyptyque de l'abbé Irminon*, t. I, p. 199-211. — *Note sur le calcul des nombres fractionnaires*, insérée dans le *Journal de mathématiques*, 1838, p. 483 sq. — *De l'état des personnes dans la monarchie des Francs*, mémoire inséré dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1839, t. XLI, p. 244-265, et reproduit avec plus de développement dans les *Prolégomènes* susdits, t. I, p. 212-250. — *Rapport* (à l'Acad. des Inscr.) *sur l'ouvrage intitulé : Éléments de paléographie*, 28 décembre (inédit). — *Gustave Fallot, sous-bibliothécaire de l'Institut, secrétaire du premier Comité historique du Ministère de l'Instruction publique, ancien pensionnaire de l'École royale des Chartes*, in-8°, s. l. n. d., 13 pages, extrait de l'édition posthume des *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au XIII^e siècle*, par Gustave Fallot, in-8°, Paris, 1839. — *Mémoire* (à l'Acad. des Inscr.) *sur les lides*, 22 novembre et 13 décembre 1839 (imprimé dans les *Prolégomènes*). — *Rapport* (à l'Acad. des Inscr.) *sur le recueil publié par M. Pertz sous le titre de « Monumenta Germaniæ historica »* 6 décembre 1839 (imprimé en 1840 dans le *Journal des savants*). — *Avertissement* publié en tête de l'*Annuaire historique* de la *Société de l'Histoire de France* pour l'année 1840. (Les *Avertissements* des *Annuaires* de 1837, 1838, 1839, 1841, et 1842 sont aussi de M. Guérard). — *Compte demandé à M. Thiers* (Anonyme), in-18, Paris, 1840, 29 pages. — *Des impositions publiques dans la Gaule depuis l'origine de la monarchie des Francs jusqu'à la mort de Louis le Débonnaire*, rapport lu à l'Acad. des Inscr. le 14 juillet 1837, publié dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1840, I^re série, t. I, p. 336-342. — *Richeri historiarum libri IIII, ex codice seculi X autographo edidit G. H. Pertz*, articles publiés dans le *Journal des savants*, août 1840, p. 470-489, septembre 1840, p. 535-556. Ce travail avait été communiqué à l'Acad. des Inscr. les 22 et 29 mai, 5 et 12 juin 1840. Au premier article est jointe (p. 470-483) une note étendue, lue à l'Académie le 6 décembre 1839, donnant un aperçu général de la collection des *Monumenta Germaniæ historica*. — *Dictionnaire des anciens noms des lieux du département de l'Eure*, par Auguste Le Prévost, article publié dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1840, I^re série, t. II, p. 190-191. — *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres*, t. I, et II de la *Collection des Cartulaires de France*, 2 vol. in-4°, Paris, 1840, de CCCLXXI-254 et de 255 à 848 pages. Les *Prolégomènes*, qui font partie du 1^er volume, ont été tirés à part (in-4° de CCCLXXI-pages). — *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, t. III de la même *Collection*, 1 vol. in-4°, Paris, 1840, de C-487 pages. — *Rapport* (à l'Acad. des Inscr.) *sur l'empreinte d'une monnaie*, 30 octobre 1840 (inédit). — *La Terre salique*, mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (le 3 décembre) 1841, publié dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1841, I^re série, t. III, p. 113-124; tiré à part, in-8°, s. d., 12 pages; et reproduit avec plus de développement dans les *Prolégomènes*, t. I, p. 483-496. — *Notice sur M. Daunou*, publiée en partie dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1842, 1^re série, t. III, p. 209-257, (tiré à part, in-8°, s. d., 49 pages), publiée intégralement en 1855 dans le volume de N. de Wailly sur M. Guérard. Des fragments de cette notice furent lus à l'Académie les 21 mai, 18 et 25 juin 1842. — *Institutions liturgiques*, par le R. P. Dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes, article publié dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1843, I^re série, t. V, p. 188-193. — *Fragment sur les religieux de Saint-Germain-des-Prés* publié en 1843 dans l'*Annuaire historique de la Société de l'Histoire de France*, pour l'année 1844, p. 239-252, reproduit dans les *Prolégomènes du Polyptyque d'Irminon*, t. I, p. 3-9; ce fragment avait été lu à l'Académie le 2 septembre 1836. — *Loi salique, ou recueil contenant les anciennes rédactions de cette loi et le texte connu sous le nom de « Lex emendata » avec des notes et des dissertations par J. M. Pardessus*, articles publiés dans le *Journal des savants*, septembre, octobre, novembre 1843, p. 564-574, 627-636, 681-694; avril 1844, p. 211-226. — *Polyptyque de l'abbé Irminon, ou dénombrement des manses, des serfs et des revenus de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, sous le règne de Charlemagne, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi avec des prolégomènes pour servir à l'histoire de la condition des personnes et des terres depuis les invasions des barbares jusqu'à l'institution des communes*, 2 vol. in-4°, Paris, 1840, t. I de VIII-984 p., t. II de 463 pages. Plusieurs fragments de cet ouvrage avaient été communiqués à l'Acad. des Inscr., notamment un mémoire sur les mesures en 1837 et un mémoire sur les lides en 1839. Ces deux fragments ne paraissent pas avoir été publiés à part comme ceux qui ont été rappelés plus haut. — *Embaumement du corps de Charles V*, morceau publié en 1844 dans l'*Annuaire historique de la Société de l'Histoire de France*, pour l'année 1845, p. 196-198. — *Exposé sur les annuaires publiés par la Société de l'Histoire de France*, article qui a paru, en 1845, dans l'*Annuaire historique* de ladite Société pour l'année 1846, p. 33-54 [1]. — *Exposé sur les annuaires publiés par la Société de l'Histoire de France*, suite de l'article précédent, publié en 1846, dans l'*Annuaire historique* de la même Société pour l'année 1847, p. V-XII. — *Relevé du temps qu'il a fait à Paris depuis dix-huit ans*, article publié en 1846, dans l'*Annuaire historique de la Société de l'Histoire de France*, pour l'année 1847, p. 27-44. — *Rapport* fait, au nom de la Commission des travaux littéraires, sur la continuation de la Collection des chartes et diplômes, lu à l'Académie des Inscriptions (le 23 avril 1847), in-4°, Paris, 1847, 19 pages, réimprimé dans l'*Histoire de l'Académie, des Inscriptions*, t. XVI, p. 19-35. — *Lettres de Mademoiselle Aïssé à Madame Calandrini*, cinquième édition revue et annotée par M. Jules Ravenel, avec une notice par M. Sainte-Beuve, article inséré dans l'*Illustration*, 1847, t. IX, p. 94. — *Semur en Auxois, Montbard et Alise*, 1848, in-4°, 20 pages, extrait de l'*Histoire des villes de France avec introduction générale sur chaque province* (d'Aristide Guilbert), t. I, p. 83-102; tiré à part, in-8°, Paris, s. d., 20 pages. — *Condition des personnes et des terres*, br. in-8° de XIV feuillets extraits du tome I, 1^re partie, de P. Lacroix, *Le Moyen Age et la Renaissance*. — *Du nom de France et des différents pays auxquels il fut appliqué*, mémoire publié en 1848 dans l'*Annuaire historique de la Société de l'Histoire de France*, pour l'année 1849, p. 152-168. — *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, tomes IV à VII de la *Collection des cartulaires de France*, 4 vol. in-4°, Paris, 1850, t. I^er, de CCXXXVIII-470 p.; t. II, de 546 p.; t. III, de 552 p.; t. IV, de 492 p. — *De la formation de l'état social, politique et administratif de la France*, mémoire communiqué à l'Académie des Inscriptions les 15 et 22 juin 1849, publié dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1851, III^e série, t. II, p. 1-38. — *Du musée du Louvre*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1853, III^e série, t. IV, p. 70-77. — *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Remi de Reims, ou dénombrement des manses, des serfs et des revenus de cette abbaye vers le milieu du IX^e siècle de notre ère*, in-4°, Paris, 1893, de LII-147 pages. — *Explication du capitulaire De Villis*, mémoire lu à l'Académie des Inscrip-

[1] H. Omont, *Quelques lettres de B. Guérard à J. Desnoyers sur les premières années de la Société de l'Histoire de France*, 1834-1845, dans *Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1904, t. XLI, p. 242-248.

tions les 7 mai, 25 juin, 9, 23 et 30 juillet, 3 et 10 septembre, 26 novembre, 3 décembre 1852 et 28 janvier 1853, publié dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1853, III[e] série, t. IV, p. 201-247, 313-350, 546-572, tiré à part, in-8°, s. d., 110 pages, réimprimé dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXI, 1[re] partie, p. 165. — *Cartulaire de l'abbaye Saint-Victor de Marseille*, t. VIII et IX de la *Collection des Cartulaires de France*, 2 vol. in-4°, Paris, 1857, t. I, de CLVI-651 p.; t. II de 945 pages. — Cf. *B. Guérard et les documents bretons* dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1901, t. LXII, p. 85-85. — Ch. Lenormant, *Discours prononcé aux funérailles de M. Guérard, le dimanche 12 mars 1854*, dans *Institut de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, funérailles de M. Guérard, in-4°, 8 pages. Pièce sans titre, Paris, 1854. Le discours de M. Hase se trouve à la page 6. Ces deux discours sont donnés dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1854, III[e] série, t. V, p. 303-306. — Ad. T(ardif), *Nécrologie*, dans *Bulletin des Sociétés savantes, Missions scientifiques et littéraires. Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, 1854, t. I, p. 108-111. — Divers, dans *Bulletin de la Société d'histoire de France*, 1853-1854, t. XVII, p. 37, 68. — N. de Wailly, *Notice sur M. Daunou par M. B. Guérard, suivie d'une Notice sur M. Guérard*, in-8°, Paris, 1855, t. III, 367 pages. Des extraits de cette *Notice* furent publiés dix-huit mois après la mort de M. Guérard dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1855, IV[e] série, t. I, p. 385-411. — Naudet, *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Guérard*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1857, t. I, p. 179-200, réimprimée dans *Revue des Sociétés savantes*, 1858, t. III, p. 302-323; réimprimée pour la deuxième fois dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, 1858, t. XXIII, part. 1, p. 185-217; réimprimée pour la troisième fois dans *Institut impérial de France. — Séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vendredi 7 août 1857, in-4°, Paris, 1858.

H. LECLERCQ.

« GUIDE DE LA PEINTURE ». — En 1839, Didron l'aîné fit paraître sous son patronage, et après une vague collaboration, un livre intitulé : *Manuel d'iconographie chrétienne, grecque et latine, avec une introduction et des notes. Traduit du manuscrit byzantin* le Guide de la peinture, *par P. Durand*. En 1853, parut une édition grecque à Athènes, et, en 1855, une traduction allemande, à Trèves. L'ouvrage faisait son chemin ; il se recommandait d'un nom bien exotique, puisque l'auteur s'appelait Denis d'Agrapha, moine de Tourna. L'époque où il a été rédigé, écrivait Didron, m'a été donnée comme très ancienne par les moines du Mont Athos, qui le croyaient du XI[e] siècle. Avec très peu d'imagination, il devenait facile de vieillir assez ce *Guide de la peinture* pour le faire remonter, sinon comme texte du moins comme traditions, avant la rupture funeste de l'hérésie iconoclaste.

En 1883, Ch. Bayet consacrait quelques pages à ce *Guide* célèbre dans son étude sur l'*Art byzantin* et s'en tenait à la date de 1458 que l'édition d'Athènes attribue au *Guide;* mais comme cette édition est faite pour éveiller les plus justes défiances, il ne proposait cette date qu'avec d'expresses réserves. C'était prudence, et l'événement devait montrer sa sagesse. L'année suivante, 1884, Papadopoulos Kerameus écrivait :

« Quant à Denys d'Agrapha, je crois juste de le considérer comme un auteur du XVIII[e] siècle. Son style est tout à fait moderne (l'édition d'Athènes contient des passages et quelques chapitres falsifiés par Simonidès)... Son ouvrage ne paraît pas avoir été modifié par les peintres moines, car... deux nouvelles copies, toutes deux du XVIII[e] siècle, n'ont subi aucune altération. Je trouve pour la partie technique une relation assez frappante entre l'ouvrage de Denis, les éléments de peinture pratique de Roger de Piles (édition de 1684 et 1768), et surtout les anciens manuels des peintres italiens, comme celui de Cennino Cennini. Le fond de l'ouvrage de Denis est composé, semble-t-il, d'après l'étude spéciale des miniatures, des anciennes peintures murales ou sur bois, et surtout des vies des saints dont on connaît des paraphrases grecques, publiées plusieurs fois à Venise et à Constantinople, depuis le commencement du XIV[e] siècle. D'ailleurs, j'ai trouvé un petit livre in-folio qui porte le titre suivant :

« Ἀκολουθία τοῦ ἁγίου ἱερομάρτυρος Σεραφεὶμ ἀρχιεπισκόπου Φαναρίου καὶ Νεοχωρίου[1] τοῦ θαυματουργοῦ νῦν τὸ δεύτερον μετ' ἐπιμελοῦς διορθώσεως τύποις ἐκδοθεῖσα... 1817.

« Au revers de ce titre on lit la note suivante des éditeurs :

« Διονύσιος ἱερομόναχος ὁ ἀπὸ Φουρνᾶ τῶν Ἀγράφων ἐξέδοτο πρῶτον τὴν παροῦσαν ἀκολουθίαν τοῦ ἁγίου ἱερομάρτυρος Σεράφειμ κατὰ τὸ αχμέ (lire αζμέ 1745, faute typographique) σωτήριον ἔτος ἐν Ἐνετίαις ἀπαρτίσας καὶ διορθώσας αὐτὴν κατὰ τὴν αὐτοῦ δύναμιν.

« Cette fois, ajoutait Ch. Bayet, il paraît difficile de ne point se rendre et de ne pas reconnaître ici l'auteur du *Guide de la peinture*. Admettons que Denis a vécu au XVIII[e] siècle, mais le manuel est-il son œuvre personnelle, ou bien n'a-t-il pas repris et modifié une œuvre plus ancienne ? »

Denis prétend s'être servi des manuscrits d'un certain Hierothès, moine de Salonique, mais on est en droit de considérer ce personnage comme imaginaire. La langue ne peut prêter qu'à des remarques très incertaines, car, s'il a existé dès le XV[e] siècle un *Guide de la peinture*, ceux qui se le sont transmis n'ont guère songé à respecter le texte original anonyme et ils l'ont dénaturé à leur fantaisie, de même qu'ils le bourraient de recettes de leur composition ou arrivées à leur connaissance.

Une note de l'édition Didron signale dans son manuscrit cette mention τὰ μετρὰ τοῦ ναπουράλε[2]. Cette expression indique une époque fort récente et l'influence des écoles d'art occidentales, mais elle manque dans l'édition d'Athènes, elle a pu être glissée par un copiste, et ceci laisse juger ce qu'ils ont pu se permettre.

Toutefois la présence d'expressions d'aspect tout moderne ne suffit pas à démontrer que l'ouvrage est presque contemporain. Lorsque les moines de l'Athos le donnaient comme écrit au XI[e] siècle, ils voulaient attester le fait que, depuis longtemps, des livres de pratique analogues étaient en usage dans les ateliers byzantins. Même vivant au XVIII[e] siècle, Denis d'Agrapha a pu faire œuvre d'éditeur, compilant et coordonnant des manuels de dates peut-être assez différentes. L'étude des manuscrits du *Guide* pourrait conduire, sur ce point, à des résultats nouveaux et permettre de distinguer l'origine et la date des matériaux utilisés. Dès maintenant, il semble possible d'établir quelque différence entre la partie technique et la partie iconographique qui constitue le *Guide*.

La partie iconographique paraît composée d'après les miniatures et les peintures anciennes. Et, en effet, qu'on feuillette ces manuscrits illustrés du IX[e] au XIV[e] siècle où sont traités la plupart des sujets dont parle l'auteur, on sera frappé de la conformité

[1] Ch. Bayet, *Notes sur e peintre byzantin Manuel Panselinos et sur le Guide de la peinture du moine Denys*, dans *Revue archéologique*, 1884, p. 330-331. — [2] P. 8.

qui existe entre les compositions qu'il indique et celles qui ont été exécutées. Quant à la partie technique, elle paraît se composer d'éléments de dates fort diverses. Les artistes byzantins sont restés longtemps fidèles à leur vieille iconographie, mais, lorsqu'il s'agissait de couleurs, de vernis, de pinceaux, etc., il est évident qu'ils devaient plus facilement trouver quelques perfectionnements ou profiter de procédés étrangers qui venaient à leur connaissance. De là une foule de recettes qui ont pu grossir le traité primitif, celui qui les apprenait les mettait en marge, après lui un copiste les faisait entrer dans le texte.

En 1900, M. Theodorowitsch Tchelistchew fit paraître le texte grec du *Guide de la peinture* par les soins de M. Papadopoulos-Kerameus, la mort l'ayant empêché de donner la traduction française projetée ainsi que la reproduction accompagnée d'un commentaire des miniatures du Ménologe de Basile [1].

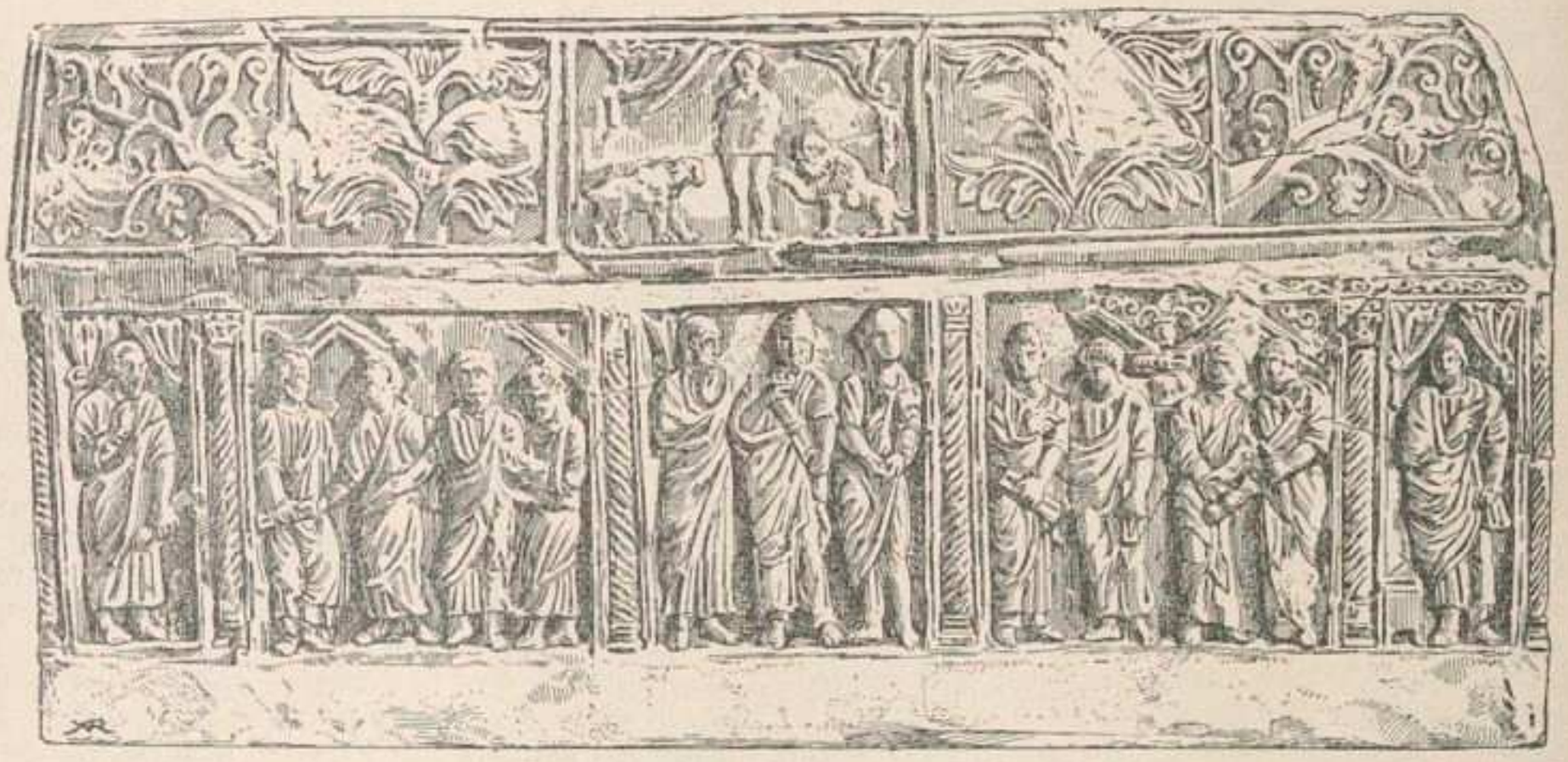
H. Leclercq.

GUILHEM (Saint). — Gellone fut éclipsé par le souvenir et le nom d'un personnage illustre du IXe siècle, celui que les chroniques nomment « Guilhem au cort nés », duc d'Aquitaine, l'un des capitaines de Charlemagne. D'après le récit des chansons de geste, Guilhem ou Guillem se distingua dans une bataille livrée, aux Aliscamps, contre les Sarrasins et dont les milliers de victimes chrétiennes reçurent la sépulture dans les sarcophages des Aliscamps. Pour ce qui est de Guilhem, il se retira dans une gorge sauvage et y fonda le cloître dans lequel il finit ses jours [2].

Une portion de ce cloître, une église sont demeurées debout et l'église abrite encore les débris de deux sarcophages qui rappellent le nom de Guilhem. Dans l'un fut couchée sa dépouille, dans l'autre on déposa les restes de ses deux sœurs, Albane et Bertrane. Les huguenots mutilèrent ce dernier tombeau, et quelque temps après la Révolution française, celui que la tradition attribue à saint Guilhem fut presque entièrement détruit.

« Lorsqu'en 1849, écrit Edm. Le Blant, je vins étudier ces monuments, le premier avait été reconstruit, avec force restaurations, dans la chapelle des fonts baptismaux. C'est un ouvrage de l'école du Sud-Ouest, de travail fort barbare, remontant au VIe ou au VIIe siècle. La face est divisée en sept compartiments, dans lesquels se détache la figure du Christ debout entre les douze apôtres (fig. 5504); plusieurs portent comme lui le *volumen;* un *scrinium* carré se voit aux pieds de ceux qui occupent les deux extrémités. Le côté gauche nous montre Adam et Ève tenant la pomme; entre eux est le serpent enroulé autour de l'arbre; l'autre face, fort ruinée, représente les jeunes Hébreux dans la fournaise et deux bourreaux attisant les flammes (fig. 5505). Le couvercle, dont la partie antérieure s'incline comme le versant d'un toit, est divisé, de même que le grand bas-relief; des rinceaux de vigne et une sorte de plante ornementale souvent reproduite par les sculpteurs de l'âge mérovingien remplissent les quatre compartiments extrêmes.

Dans celui du milieu, on voit Daniel debout entre un lion et une lionne. Le corps du prophète est brisé, il n'en reste plus que la tête et les jambes; derrière lui, comme derrière plusieurs des personnages de la face principale, sont ces draperies qui se voient fréquemment sur les sarcophages de nos provinces du Sud-Ouest.



5504. — Sarcophage de Saint-Guilhem. D'après E. Le Blant, *Sarcophages de la Gaule*, pl. XXXIV.

« Je n'ai aucune reproduction du sarcophage attribué à saint Guilhem. Il en restait, quand je l'ai vu, quelques débris qui, paraît-il, ont souffert depuis de nouvelles atteintes. Après la destruction de toutes les parois verticales, son fond retourné avait servi de marche à l'autel de la Vierge, et à peine retrouvait-on sur la tranche de cette dalle les pieds de six ou sept personnages qui décoraient le devant de la tombe. Des restes d'urnes posées à terre m'ont montré que l'on y voyait le miracle de Cana; au coin de gauche, une main tendue vers le bas d'un *pallium* devait être celle de l'hémorroïsse. Les faces latérales sculptées, contre l'ordinaire, en très haut relief et avec beaucoup de soin avaient conservé d'un côté quatre pieds et la base d'un arbre où s'enroulait un serpent; là avaient été la figure d'Adam et d'Ève; on voyait derrière eux les pieds d'un personnage les expulsant du paradis terrestre. A droite trois arcades basses d'où s'échappaient des flammes et, par-devant, les pieds d'un

[1] Denys de Fourna, *Manuel d'iconographie chrétienne. Texte original édité d'après un manuscrit du XVIIIe siècle* et précédé d'une préface de A. Papadopoulos-Keramus, in-8°, Saint-Pétersbourg, 1900. — [2] Dom Jean Mabillon, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, sæc. IV, t. I, p. 76.

homme; le bas-relief représentait donc les trois Hébreux dans la fournaise et un bourreau attisant le feu. Une chambre du clocher de l'église contenait la partie supérieure d'un des trois jeunes martyrs juifs, vêtu de court, les cheveux longs, avec bonnet phrygien et les bras en prière. Une main posée sur les objets ronds que j'ai retrouvée dans la même chambre montre que sur la face principale de la tombe on avait figuré la multiplication des pains.

Le travail de ce sarcophage est fort bon et les personnages y sont de grandeur exceptionnelle; il



5505. — Côté du sarcophage.
Ibid., pl. XXXV, n. 1.

n'est guère postérieur au IVe siècle, et doit sortir des ateliers de Provence.

« Un passage des Annales d'Aniane nous apprend qu'en l'année 812, Charlemagne fit venir de Nîmes et transporter au monastère d'Aniane du marbre et des colonnes. *Fecit idem (Karolus) a parte meridiana prope litore maris, in comitatu Magdalenense... basilicas... ad c jus structuram cum columnas et marmora habere non posset, Nemauso civitate cum magna diligentia adduci præcepit; et thesauris suis de regnis singulis, in Aniano adduci præcepit* [1]. A cette date, qui correspond à celle de la mort de saint Guilhem, remonte peut-être l'importation de la tombe dans laquelle, suivant la tradition, ce personnage aurait reçu la sépulture [2]. »

H. LECLERCQ.

GUITRES. Guitres est situé dans l'arrondissement de Libourne (Gironde) [3]. Une chronique du XIe siècle donne cette légende à propos de la fondation de Guitres : Eudes [4], fils naturel d'un roi des Francs, gouverna à partir de la mort de son père jusqu'à la majorité de son frère, fils légitime, et lui abandonna le trône. Il quitta Lutèce avec ses trésors et une suite imposante, fut séduit par le site pittoresque de Guitres, s'y arrêta, fit construire une villa entourée d'une muraille. Après sa mort, cette villa fut détruite par les Goths, puis par les Normands, et les débris furent abandonnés. A l'aube du XIIe siècle, un abbé Guillaume fonda dans ce lieu un monastère de bénédictins [5].

Au cours des travaux exécutés à la charpente de l'église, en 1910, on a découvert dans le doublage de la façade sud, partie au-dessus des voûtes du XIVe siècle, entre la troisième et la quatrième ferme du bas côté, les restes d'un bas-relief qui représente deux personnages imberbes, la tête coiffée d'une longue chevelure plate, tombant sur le cou, se détachant sur un serti de nimbe entouré d'un filet perlé (fig. 5506). La rudesse du travail et la disgracieuse attitude n'empêchent pas de reconnaître ici la scène de la Visitation de la vierge Marie près de sa cousine Élisabeth. La chronique citée plus haut, dit que la villa d'Eudes contenait une chapelle; il est possible



5506. — Bas-relief de Guitres.
D'après *Société archéol. de Bordeaux*, 1910, t. XXXII, pl. IX.

que le bas-relief en ait fait partie et qu'il ait été employé dans la suite pour l'église du XIIe siècle. Il sert actuellement de support à la sablière de la charpente du XIVe siècle qui couvre l'édifice et mesure 0 m. 50 en hauteur; 0 m. 30 en largeur, 0 m. 25 d'épaisseur. La pierre est un calcaire très dur.

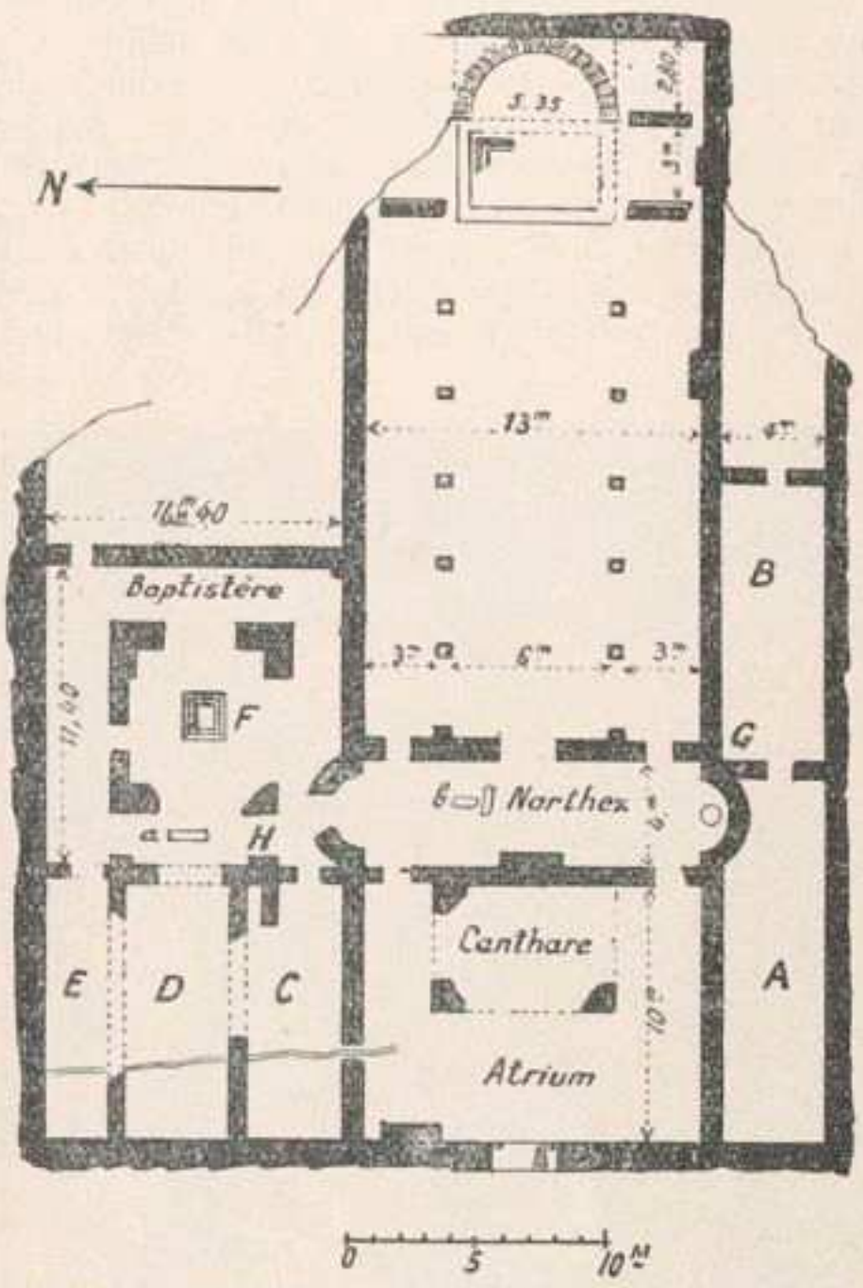
H. LECLERCQ.

GÜL BAGTSCHÉ. — A 2 lieues à l'ouest de Viorla, l'antique Clazomène, se trouve Gül-Bagtsché, au fond du golfe du même nom On y voit une

[1] Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. I, Preuves, p. 19. — [2] E. Le Blant, *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 117-119, n. 143, pl. XXXIV-XXXV. — [3] Du Tems, *Clergé de France*, 1774, t. II, p. 251-252; *Gallia christiana*, 1720, t. II, p. 878-880; Ch. Grellet-Balguerie. *Documents historiques inédits concernant la seigneurie de Fronsac, l'abbaye de Guitres (Gironde), la cour souveraine de Gascogne instituée en 1370, condamnant à mort, en 1387, le vicomte de Fronsac pour conspiration en faveur de la France*, in-4°, Bordeaux, 1888; Rabanis et de Lamothe, dans *Trav. comm. mon. hist. Gironde*, 1848-1849; A. Godin, *Histoire de la ville et du canton de Guitres*, édit. Hovyn de la Tranchère, in-8°, Libourne, 1889, c. I; A. Bontemps, *Bas-relief mérovingien de Guitres*, dans *Société archéologique de Bordeaux*, 1910, t. XXXII, p. 136-138, pl. IX. — [4] Il était petit-fils de Caribert, roi de Paris (561-567). — [5] Guinodie, *Histoire de Libourne*, in-8°, Bordeaux, 1845, t. III, p. 311.

église byzantine dont le plan (fig. 5507) offre un certain intérêt [1]. Cette église est orientée à l'est. A l'ouest s'ouvre une porte, large de 2 m. 20, qui donne entrée dans l'atrium. Les portes avaient deux battants, celui du sud était seul ouvert. En avançant dans l'atrium, on voit trois bases de piliers qui ont dû soutenir le toit sous lequel se trouvait le canthare.

A gauche et à droite, deux portes donnent accès dans le narthex, long de douze mètres et large de quatre, terminé par deux petites absides; celle du sud offre une sorte de coupe ronde, peut-être un



5507. — Église byzantine de Gül-Bagtsché.
D'après *Byzantinische Zeitschrift*, 1901, t. x, p. 570.

agiasma, tandis que l'abside du nord, très abîmée, conduit au baptistère. Le pavement était en mosaïque, figurant des tracés géométriques : vers le milieu deux inscriptions :

ΥΠΕΡΕΥΧΗCΠΑΤ
ΗCΥΧΙΑCCΥΝ
ΝΟΜΙCΜΑΤΑΔ

L'inscription placée à droite de celle-ci est encore plus incomplète :

ΥΠΕΡ
ΕΥΧΗ
ШΥΝ
ΝΟ
C
Ε
ШΕ
Ε Ν

Trois portes mettent le narthex en communication avec l'église, celles des bas côtés n'ont qu'un mètre de largeur. La nef a 12 mètres et les bas côtés chacun

[1] G. Weber, *Basilika und Baptisterium in Gül-Bagtsché (bei Vurla)*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1901, t. x, p. 568-573.

3 mètres; ils sont jalonnés par cinq bases de colonnes, encore en place et espacées entre elles de 3 m. 40 environ, ce qui donne à la nef une longueur de 20 mètres. Les bas côtés s'achèvent par la disposition ordinaire : Diaconicon, sanctuaire et prothèse; au fond du sanctuaire qui a une forme rectangulaire bien marquée, l'abside dont le diamètre mesure 5 m. 35. Elle n'est pas noyée dans un massif de maçonnerie, mais encadrée dans une muraille rectangulaire.

Au sud, une sorte de long couloir suit l'atrium, le narthex et la nef, large de 4 mètres et divisé par des murs de refend en trois locaux.

Au nord, une annexe importante, trois chambres parallèles, C, D, E, du plan, qui avaient été pavées de mosaïques. Puis un baptistère exactement carré, 11 m. 40 sur 11 m. 40, avec sa fontaine centrale (F), et en *a*, cette mosaïque :

ΥΠΕΡΕΥΧΗC ΡΟΥΦΙΝΟC̄Ο
ЄΥΛΑΒSΔΙΑΚ°SЄ ΤΟΥΚΑΙ
ΤШΝΤЄΚ ΙШΝ ΑΥΤΟΥ Ε
ΚЄΝΤΗCЄΝЄΝΤЄΤΡΑЄΝΤШ

Ὑπὲρ εὐχῆς Ῥουφῖνος ὁ εὐλαβ(έστατο)ς διάκο(νο)ς ἐ(αυ)του καὶ τῶν τέκ(ν)ων αὐτοῦ ἐκέντησεν ἐν τετραέντῳ.

La mosaïque était un présent du diacre Rufin et de ses enfants.

H. Leclercq.

GUY D'AREZZO. — I. Biographie. II. Publication de ses ouvrages musicographiques : le *Micrologus*. III. Autres écrits et compositions didactiques. IV. Idées, réformes et influence de Guy sur l'enseignement musical jusqu'à nos jours. V. Éditions et bibliographie.

I. Biographie. — La biographie de ce personnage énigmatique, que l'on fait naître approximativement vers 990, reste encore à écrire. Sur sa vie, nous ne savons que le peu qu'il en a dit lui-même, appuyé ou complété de la notice que lui a consacrée Sigebert de Gembloux, et des déductions que l'on peut tirer du titre de quelques manuscrits de traités musicaux ou des indications que ceux-ci contiennent. Guy, sans conteste, prend son origine de la petite ville ou du territoire d'Arezzo, en Italie, d'où le surnom assez constant de *Guido Aretinus* [2]. Si d'autres surnoms lui furent donnés par divers auteurs, d'âge postérieur, ils proviennent ou bien des séjours de ce musicographe en d'autres pays, ou bien de confusions avec les nombreux personnages ayant porté le même nom, si répandu à cette époque. 1° Il a été surnommé *Guido a Sancto Mauro*, qui se rapporte à un éventuel séjour en l'abbaye de Saint-Maur-les-Fossés (sans conclure pour cela à une origine parisienne, ainsi qu'on le fit hâtivement il y a quelques années [3]); il y a d'ailleurs eu un autre moine musicien du même nom dans la même abbaye, mais au XII[e] siècle; 2° on l'a confondu avec Guy d'Eu, *Guido Augensis*, également musicographe, mais cistercien, et du XII[e] siècle comme le précédent [4]; 3° *Guido Cantuariensis*, dans un auteur du XIV[e] siècle [5], peut-être par suite d'un séjour qu'il aurait fait en Angleterre, peut-être par d'analogues erreurs. Mais lui-même, retiré dans la dernière partie de sa vie en Italie, parle d'Arezzo ou de la région

[2] *Claruit hoc tempore in Italia Guido Aretinus* (Sigebert, ad ann. 1028). — [3] Cette erreur avait, de nos jours, été de nouveau mise en circulation par Dom Germain Morin, dans *Revue de l'art chrétien*, 1888, p. 333 sq., puis dans la *Revue des questions historiques*, 1891, p. 547 sq., Mais l'auteur lui-même est revenu, peu de temps après, sur sa précédente opinion, et a relevé diverses causes de méprise, dans *Revue bénédictine*, 1895, p. 195 et 395. — [4] Cette autre erreur a été reprise par M. Henri Stein, dans le *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1900, 3[e] trim., p. 237, et réfutée dans la *Revue bénédictine*, 1901, p. 216. — [5] Engelbert d'Admont, (Gerbert, *Scriptores*, t. II, p. 295).

en termes non équivoques [1]. Moine bénédictin, on ne nous dit point de quel monastère, mais très vraisemblablement celui de Pompose, (voir plus loin, col. 1914), dans les premières années de l'abbatiat de saint Guy, c'est-à-dire après 1006, il dut, *per anfractus multos dejectus et auctus*, s'exiler dans les contrées du Nord, *arctis finibus prolixis finibus exulatum*. Était-ce à cause de questions de discipline, ou d'art et de pédagogie? Il faut se résoudre à l'ignorer, d'autant plus que Guy d'Arezzo ne s'exprime à ce sujet que d'une façon prudente et environnée d'obscurité : mais il a séjourné et travaillé longtemps, *per varia tempora adquirendo laborassem*, dans ces pays « arctiques » où il s'est perfectionné, et a appris à enseigner le chant aux enfants.

Quels furent ces pays éloignés de sa patrie? Ici se place le séjour du moine italien dans le monastère de la banlieue parisienne déjà cité. Nous avons sur ce point des témoignages variés, bien qu'indirects : en premier lieu, le nombre et la qualité des manuscrits qui le nomment du nom de cette abbaye, et la confusion que plus tard les moines mêmes de Saint-Maur-les-Fossés ont commise entre lui et son homonyme, dans l'hymne curieuse : *Nos fossacences monachi... Hæc, ut dixi superius, antiquos diu latuit, — Donec Guido « oacrius » nobis eam aperuit*, etc [2]. En second lieu, les déductions curieuses que les travaux des érudits modernes ont pu tirer de ses connaissances musicales, de sa méthode, auxquelles il faut joindre l'indication que lui-même donne, nous plaçant sur la voie, indication corroborée d'intéressante façon par l'un des manuscrits de l'œuvre d'un personnage musical à laquelle celle de Guy est fréquemment jointe : le « Révérendissime abbé » Odon. Guy d'Arezzo ne nous renseigne pas davantage sur celui-ci, sinon par la désignation de son manuel, *Enchiridion* ou *Dialogus* [3], et de sa méthode, qu'il rend moins « philosophique ». D'autre part, si l'étude faite en commun par Guy d'Arezzo et cet Odon semble bien ressortir des rapprochements du texte même de Guy et de la pédagogie des deux musiciens, Odon dit de son côté qu'il s'est « adjoint un frère qui, en comparaison des autres chantres, paraissait le plus parfait ; » le titre d'un autre ouvrage d'Odon, le *Tonarius* ou *Intonarium*, nomme explicitement ce frère : *Incipit intonarium a Domino Odone diligenter examinatum et ordinatum, a Guidone sanctissimo monacho, optimo musico, examinatum, probatum*, etc. [4]. Donc, nous apprenons d'un côté par Guy d'Arezzo qu'il a travaillé avec la méthode d'un abbé Odon en des pays où il était exilé, d'un autre nous apprenons que l'abbé Odon, auteur des ouvrages cités, a pris pour collaborateur un frère, que l'un de ses manuscrits nomme Guy. Aucun des manuscrits de l'œuvre d'Odon n'est antérieur à Guy, et la méthode des deux offre tellement de points de contact que le *Dialogus* d'Odon est fréquemment attribué à Guy [5]. Les autres manuscrits de l'auteur de ce livre font en même temps connaître son surnom : Odon *Cluniacensis*. Il ne saurait être question ici de saint Odon, abbé de Cluny, mais d'un moine de Cluny devenu abbé, au commencement ou au premier quart du XI^e^ siècle; un seul répond à cette désignation, religieux de cette illustre abbaye amené par saint Maïeul à Saint-Maur-les-Fossés, vers 995, en même temps que « Fontius Teutonicus », le « vénérable » Teuton, et qui fut l'un des successeurs de ce dernier comme abbé de ce monastère. Ponce gouverna l'abbaye de Saint Maur-des-Fossés d'environ 997 à 1001, puis se retira, et revint ensuite mourir à Cluny; Odon fut abbé vers 1006 et l'était encore en 1029 : il mourut en 1030. Il est remarquable qu'il ait été particulièrement lié avec Robert le Pieux, le roi musicien [6]. Il n'est pas téméraire de penser que cet abbé Odon, *Cluniacensis*, musicographe, amené à Saint-Maur-les-Fossés par la réforme de saint Maïeul, est le même Odon qui, alors diacre, dirigeait en 992 la *scola cantorum* de Cluny [7].

Un autre fait curieux nous est suggéré par un auteur parisien, tardif, il est vrai, mais local et précis. On sait que Guy d'Arezzo, sans prétendre à en être l'auteur, est le grand propagateur de l'usage des syllabes *ut, ré, mi*, etc., empruntées à l'un des chants de l'hymne [8] de la fête de saint Jean-Baptiste, pour distinguer les sons de l'*hexacorde*.

Le procédé n'apparaît pas dans les écrits d'Odon, mais l'auteur anonyme de l'*Art, science et pratique de plaine musique* (vers la fin du XV^e^ siècle), en distinguant ce que la pédagogie musicale doit à « Guydo, natif d'Italie », indique formellement, comme compositeur de la mélodie célèbre et du procédé des syllabes de la solmisation, « Ponthus Theutonicus d'Almaigne [9] ». Nous venons déjà de le rencontrer, puisqu'il fut aussi l'un des confrères d'Odon, et abbé de la même abbaye.

Ainsi, Saint-Maur-les-Fossés apparaît comme l'un des centres d'information de Guy d'Arezzo, et le principal, sans doute, de ces lieux de séjour où il passa son exil; cela justifie amplement le surnom « de Saint-Maur » qui a jeté dans la confusion plusieurs auteurs.

Il serait difficile de chercher à fixer les dates entre lesquelles Guy d'Arezzo put séjourner à Saint-Maur. Rien n'oblige à penser qu'il ait connu Ponce Teuton, que d'ailleurs il ne nomme pas. De plus, l'abbé de Pompose avec qui Guy d'Arrezzo eut des difficultés ne prit sa charge qu'en 1006. Il cite seulement l'abbé Odon, qui commença précisément à gouverner Saint-Maur-les-Fossés à la même époque; les manuscrits de l'œuvre de ce dernier lui donnent aussi le même titre, ce qui semble bien indiquer que son manuel d'enseignement fut écrit après cette date, et ce qui concorde également avec ce que nous savons et ce que nous pouvons penser touchant le musicographe arétin.

Les divers témoignages et les inductions que l'on peut tirer sur le séjour de Guy à Saint-Maur laissent supposer qu'il y aurait séjourné longuement, et pour se mettre au courant de la méthode de l'abbé Odon, et pour dépouiller avec lui l'antiphonaire grégorien en vue de sa collaboration au Tonaire du même abbé.

Où aurait-il encore porté ses pas? A Cantorbéry, si

[1] Voir ses ouvrages cités § II et III. — [2] Bibliothèque de Troyes, ms. *2273*, et f° 12, p. 36 sq. — [3] A la fin du *Micrologus*. Le manuel d'Odon est publié dans Gerbert, *Scriptores*, t. I, p. 251 (reproduit par *P. L.*, t. CXXXIII, col. 757), à la suite d'une partie du *Proemium* du Tonaire de saint Odon de Cluny, plus ancien d'un siècle au moins. — [4] Publié par de Coussemaker, *Scriptorum... nova series*, t. II, p. 117. — [5] Les plus anciens mss. de Guy sont aussi ceux qui nous ont transmis le *Dialogus* d'Odon, par exemple Bibl. nat., Paris, lat. *369, 7211, 7461*. Parmi ceux qui attribuent le *Dialogus* à Guy : Harléien 281; Bruxelles, bibl. roy. *10162;* et divers auteurs tels que J. de Muris (XIV^e^ siècle), etc; pour Adam de Fulda, plus récent encore, il est vrai, mais qui semble avoir eu entre les mains quelque document que nous ignorons, il dit qu'Odon « a suivi » Guy dans l'emploi du *gamma* grec et quelques autres détails. — [6] Et c'est apparemment le même Odon qui composa alors l'office de saint Babolein, premier abbé du même monastère; cf. *Act. sanct. O. S. B.*, t. II, col. 590, n. 2. — [7] *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, par Bernard et Bruel, t. III, p. 145. Ce rapprochement a été pour la première fois fait par Mme Brenet, dans la *Tribune de Saint-Gervais*, t. VIII, p. 125. — [8] Ce chant bien connu ne s'est en effet imposé que par l'emploi didactique que Guy d'Arezzo en a proposé; les autres mélodies données en second lieu ou en supplément, par l'Antiphonaire vatican, sont plus anciennes (surtout celle du IV^e^ ton), et étaient les plus usitées (dans le fascicule des *Hymni antiqui*, p. 24 sq.) — [9] *Id.*, p. 124. Ce traité a été depuis réimprimé par Mme Brenet, Paris, Bureau d'édition de la Schola.

l'on en croit la simple mention faite par Engelbert d'Admont, qui le connaît sous le surnom *Cantuariensis*. C'est là un témoignage bien lointain dans le temps et dans l'espace. Il faut toutefois remarquer que les copies anglaises du *Micrologus* comptent parmi les meilleures, en en nommant toutefois l'auteur Guy de Saint-Maur. Dom Martin Gerbert, dans la préface qu'il a écrite au tome II de ses *Scriptores*, en tête de la publication d'œuvres de Guy d'Arezzo, cite une chronique allemande relatant qu'en 1023 l'archevêque de Brême, Hériman, appela à sa cathédrale, pour y réformer « la mélodie et la discipline claustrale, » Guy « musicus » : Est-ce le nôtre? La date et la désignation lui conviennent. Enfin on peut remarquer que, malgré que le *Micrologus*, son principal ouvrage, ait été écrit à Arezzo même (après 1023 et avant 1030), la renommée s'en répand avant tout dans le nord et le nord-est de la France et en Belgique, en Angleterre et dans les pays rhénans. Les citations faites de Guy, ou sur lui, dès son siècle même, semblent comme encadrer les régions où l'activité du professeur s'est exercée : Jean Cotton (vers 1050) qu'on a supposé anglais [1], au moins d'origine, mais qui est plus vraisemblablement belge [2]; Aribon d'Orléans, devenu écolâtre de Freysing (avant 1078 [3]); Rudolf de Saint-Trond, qui introduit dans ce monastère l'enseignement de Guy d'Arezzo en 1099 [4]; Sigebert de Gembloux, qui écrivait à Metz, et son contemporain Frutolf de Bamberg [5], enfin, non seulement les copies mêmes des œuvres de Guy, mais encore les larges emprunts faits par lui à Odon de Saint-Maur, à Hucbald de Saint-Amand en Flandre, à Otger de Tornières, etc., nous emmènent loin d'Italie et situent plus spécialement, avec la banlieue parisienne, les régions dont les centres d'activité musicale furent les écoles de Metz et de Liége, alors encore vivantes et célèbres [6].

C'est seulement au seuil de la vieillesse [7], *jam ætatis nostræ cana series*, que Guy d'Arezzo revient en sa patrie, pour s'y retirer dans « la solitude » : il ne désigne pas autrement cette dernière, mais les moines de la réforme de saint Romuald le revendiquent comme abbé du petit monastère de Sainte-Croix d'Avellana, non loin d'ailleurs de la grande abbaye de Pompose [8]. Une très ancienne peinture murale de ce monastère y représentait notre Guy, parmi les abbés de Sainte-Croix, avec une inscription : BEATVS GUIDO ARETINVS INVENTOR MVSICA. Cependant l'évêque d'Arezzo, Théodald (1023-1030), qui connaît sa valeur, l'appelle à la direction de *la Scola* de sa cathédrale [9]: c'est là que Guy, à la demande de « son » évêque, écrit le *Micrologus*, et expérimente son invention d'écrire les neumes sur lignes, ce qui permet aux enfants d'apprendre par eux-mêmes « des chants qu'ils n'ont jamais entendus ». La renommée de la Scola d'Arezzo et de la méthode du maître parvient à Rome, d'où le pape Jean XIX (1024-1033) le fait mander par trois personnes. Guy se rend alors à Rome, accompagné de l'abbé Grundwald et du prévôt du chapitre pour présenter son antiphonaire au souverain pontife émerveillé : la fièvre toutefois le saisit, et il reste assez longtemps malade dans la Ville. De retour à Arezzo, Guy fait peu de temps après une visite à son homonyme l'abbé de Pompose, Guy — plus tard saint Guy — et lui présente aussi son fameux antiphonaire. Guy de Pompose, à son tour, est émerveillé : il offre « immédiatement » au musicien ses excuses, le suppliant de venir en son monastère, « se repentant d'avoir autrefois cru ceux qui le jalousaient ; » l'abbé de Pompose ajoute de curieuses raisons : il tenait à persuader Guy d'Arezzo que, « moine, les monastères lui convenaient mieux que les évêchés, » et « surtout » pour exercer à Pompose une méthode qui y avait été trouvée pour la première fois en Italie, « grâce au Révérendissime [10]. » (Sigebert de Gembloux place en, ou mieux vers 1028 sa notice sur la renommée de Guy d'Arezzo, *multi inter musicos nominis, in hoc etiam philosophis preferendus* : la date concorde bien avec les faits que l'on vient de rapporter).

Guy d'Arezzo ne s'est pas tout d'abord rendu aux ouvertures de l'abbé de Pompose : il reprend la direction de sa Scola de la cathédrale; ce n'est qu'assez longtemps après, sur les instances répétées de saint Guy, lorsqu'il a expérimenté que « les simoniaques peuplaient les évêchés, » ce qui semble une allusion à l'arrivée d'un nouvel évêque, qu'il vient définitivement se fixer dans son monastère, où il serait mort le 17 mai d'une année que l'on fixe vers 1050, « dans un âge d'ordinaire encore assez vital, mais d'un corps petit et faible, trop tôt brisé par ses nombreux voyages et mésaventures, un moine ingénieux et énergique, partout recherché, partout persécuté, et enfin estimé comme ne le fut guère un autre homme de son temps [11]. »

II. Publication d'ouvrages : le *Micrologus*. — C'est seulement dans la dernière partie de sa vie, lorsqu'il fut de retour dans sa patrie, que Guy d'Arezzo mit par écrit les principes et la méthode d'enseignement qu'il avait pratiqués et perfectionnés au cours de son existence quelque peu agitée. Son œuvre principale est le *Micrologus de arte musica*, écrit sur la demande de l'évêque Théodald d'Arezzo (donc après 1023), livre devenu rapidement célèbre, et commenté dans les classes de chant liturgique [12]. La préface du livre, avant l'épître dédicatoire, n'a été retrouvée qu'assez récemment [13] : ce sont deux pièces liminaires du plus haut intérêt pour la biographie de l'auteur. Dans un prologue, Guy explique comment il a été amené à perfectionner l'enseignement à cause de l'instruction des enfants à laquelle il s'était particulièrement adonné, et développe ensuite son sujet en vingt chapitres, d'inégale longueur et d'inégale importance. Les quatorze premiers contiennent le traité pratique sur la lecture de la notation alphabétique, la division du monocorde l'étude des intervalles, des modes. Mais les chapitres XV à XVII sont tout nouveaux, et constituent un traité de rythmique et de l'étude de la forme des phrases et des pièces de chant

[1] D'après Trithème, à la documentation incertaine, à laquelle il ne faut pas toujours se fier. — [2] Dom Kornmüller, dans *Kirchenmusikalische Jahrbuch*, Ratisbonne, 1888. Le traité de Cotton est publié par Gerbert, *Script.*, t. II, et par *P. L.*, t. CXLII. — [3] Son traité est en partie un commentaire des « sentences obscures » de Guy. Mêmes éditions, *P. L.*, t. CL. — [4] Ses *Quæstiones in musica* ont été éditées par Rudolf Steglich, Liepzig, 1911. — [5] Son *Breviarium de musica* et son *Tonarius* ont été récemment publiés par Dom Célestin Vivell, Wien, 1919. — [6] Voir Ant. Auda, dans son beau volume sur *Étienne de Liège*, Bruxelles, 1923. — [7] On sait que pour les écrivains d'autrefois, ce terme s'entend de la quarantième année : en plaçant vers 1020 le moment que lui-même désigne ainsi, Guy serait né vers 980, plus tôt qu'on ne l'indique d'habitude. — [8] *Scriptores Annalium Camaldulensium*, l. II, p. 43. — [9] Tout ceci est tiré de l'autobiographie de Guy lui-même, dans ses préfaces au Micrologue et sa Lettre au moine Michel. — [10] La phrase n'est pas claire : s'agit-il dans cette dernière allusion, de l' « invention » de la méthode sur lignes, ou seulement de son application? Dans le premier cas, Guy aurait eu de très bonne heure l'idée de la portée, avant son « exil » : cependant, il ne l'applique point, et c'est seulement à son retour en Italie qu'il en parle. — [11] Dom C. Vivell, dans la *Tribune de Saint-Gervais*, t. XVI, p. 186. — [12] Voir au paragraphe précédent, col. 1915, l'indication de ses premiers commentateurs, dès son temps même et dans toute la seconde moitié du même siècle. Les mêmes, d'ailleurs, citent sur le même plan le *Dialogue* d'Odon, ne séparant guère l'un de l'autre. — [13] *Harléien, 281;* découvert par Dom G. Morin et publié par lui dans la *Revue de l'art chrétien*, 1888, p. 336.

du plus haut intérêt; le chapitre XV, principalement, intitulé *De commoda componenda modulatione*, est un de plus complets exposés de la forme de composition rythmique du chant grégorien. En conformité avec toute la tradition ancienne, mais avec une clarté merveilleuse et un détail remarquable, Guy d'Arezzo expose comment, en comparant la phrase musicale à une phrase grammaticale, on y trouve des éléments analogues, « les neumes y tenant la place des mètres »; avec cette différence, toutefois, que le musicien n'est point lié étroitement, comme l'est un versificateur, à la loi des pieds. Que, d'ailleurs, si l'on trouve des mélodies qui vont d'un pas analogue au dactyle, ou à l'ïambe, etc., il en est de plus nombreuses encore où, à l'instar des poètes lyriques, le compositeur a mêlé les pieds, cherchant seulement un équilibre — et non point une équivalence — entre les parties de la phrase, soit dans le nombre approximatif des sons, soit dans l'opposition de leur hauteur ou de leur gravité relatives, etc. Ce chapitre et les deux suivants sont donc un vrai traité de « composition rythmique », — *de componenda modulatione*, — et ont donné lieu, à toute époque, depuis le plus ancien qui porte ce titre, celui d'Aribon, scolastique de Freysing, vers 1078 (voir plus haut), jusqu'au plus récent, celui de Mgr Foucault (1904) [1], à une quantité de commentaires.

On peut remarquer que le c. XVII contient, parmi ses exemples, une invocation à saint Jean-Baptiste, comme patron des chanteurs, composition de Guy : elle est à rapprocher du procédé basé sur l'*Ut queant laxis* (v. ci-après). Les trois derniers chapitres sont consacrés, le XVIII[e] et le XIX[e], à la *diaphonie* — ce n'est guère que la répétition des traités d'Hucbald et d'Otger [2] — et le XX[e] à une conclusion tirée de la fameuse expérience des « marteaux » de Pythagore [3].

Le *Micrologus* est habituellement suivi des *Regulæ rythmicæ*, à tel point que certains auteurs les ont prises pour un II[e] livre du même ouvrage; c'est une œuvre différente.

III. Autres écrits et compositions didactiques. — A la fin de son autre traité connu sous le nom de *Lettre au moine Michel*, Guy d'Arezzo cite de lui-même, en dehors du Micrologue, destiné aux plus curieux, un résumé *De modorum ac neumarum formula, rythmice et prosaice*, écrit comme une sorte de « prologue à l'antiphonaire », et dont les préceptes « ouvrent brièvement, mais suffisamment, la porte de l'art musical. » Ce travail semble donc un ouvrage antérieur, et c'est sans doute le *De modorum formulis et cantuum qualitatibus* qui répond à cette désignation. Ce travail, plus pratique, décrit les intervalles et les modes, avec un *Tonaire* divisé en quatre chapitres, groupant deux à deux chaque authente et le plagal correspondant. L'épilogue *rythmicus* se termine par quelques préceptes d'*organum*. — Les *Regulæ rhythmicæ* ou *Liber trocaicus*, portent également le titre de *In antiphonarii sui prologum prolatæ*. Elles sont précédées de l'acrostiche sur le nom de l'auteur, qui est à citer :

Gliscunt corda meis hominum mollita Camœnis,
Una mihi virtus numeratos contulit ictus :
In cælis summo gratissima carmina fundo
Dans aulæ Christi munus cum voce magistri.
Ordine me scripsi, primo qui carmina finxi.

Après cet acrostiche, les *Regulæ* débutent, en vers purement rythmiques, par l'adage maintes fois répété depuis :

Musicorum et cantorum magna est distantia :
Isti dicunt, illi sciunt quæ componit Musica.

Elles se terminent par une invitation à prier Dieu pour l'auteur. — Les *Regulæ de ignoto cantu*, elles aussi, portent le sous-titre des précédentes : on peut se demander si ces trois petits traités ne sont pas, tous trois, des projets différents de l'auteur pour mettre en tête de son antiphonaire; le dernier, toutefois, se rapporte plus particulièrement à la grande innovation de Guy, la notation sur lignes, que nous nommons la *portée* (voir § IV, 1).

Un *Tractatus correctorius*, — qui est peut-être interpolé, — semble le complément de son *De modorum formulis :* l'auteur y pose la base de la « correction » des genres et des modes des chants traditionnels (voir § IV, 2), correction qui, de Jean Cotton aux collaborateurs musicaux de saint Bernard, allait ouvrir la porte aux plus singulières conceptions. Mais il est précieux pour nous apprendre quelle était la forme originale de certaines mélodies, encore conservée dans la première moitié du XI[e] siècle.

La lettre au moine Michel, intitulée comme un des traités ci-dessus, *De ignoto cantu*, est l'un des plus intéressants écrits de Guy d'Arezzo. Il semble répondre à la demande d'un correspondant qui désirait savoir et ce que l'auteur avait fait, et comment il avait été appelé à le faire. Aussi, y a-t-il là de nombreux éléments d'autobiographie, complétant ceux donnés par les préfaces du Micrologue. C'est également dans cet écrit que Guy expose en détail le système de l'emploi des syllabes *ut, ré, mi*, etc., dans le solfège, procédé qui n'est qu'indiqué dans les *Regulæ rythmicæ*, sans autre explication (voir § IV, 3).

Un autre résumé — tout cela comme pour servir à des expositions de cours — a pour titre : *Quomodo de arithmetica procedit musica*, toujours sur les intervalles, les tons et les modes; il n'apprend rien de particulier. Ce résumé se termine en vers rythmiques comme le *De modorum formulis*. — Citons encore une assez courte pièce en vers classiques : *Omnibus ecce modis descripta relatio vocis.*

Enfin il faut signaler les exemples que Guy d'Arezzo, à l'occasion, compose pour illustrer son sujet. Ils sont rares, mais précieux. Car, s'il est l'auteur du procédé de l'*Ut, ré, mi*, etc. (voir § IV, 3), il aurait également composé la mélodie qui a prévalu, de *Ut queant laxis*, spécialement écrite dans ce but didactique. On a précédemment indiqué les exemples des chapitres XVII et XVIII de son Micrologue. Mais plus intéressant encore est son allusion à de petites « symphonies » qu'il a écrites dans le même but, sur la note initiale de chaque mode ecclésiastique, pour en fixer les formes dans l'esprit de l'élève. Or, ce que nous trouvons et dans son œuvre, et à partir de lui, en tête de la plupart des tonaires, ce sont effectivement de petites phrases types qui correspondent à ce signalement, et sont en même temps mnémoniques; le texte est extrait de la sainte Écriture :

Primum quærite regnum Dei.
Secundum autem simile est huic.
Tertia dies quod hæc facta sunt.
Quarta vigilia venit ad eos.
Quinque prudentes intraverunt ad nuptias.
Sexta hora sedit super puteum.
Septem sunt spiritus ante thronum Dei.
Octo sunt beatitudines.

Chacune de ces phrases, débutant effectivement par la finale de chaque mode, s'ajuste à une vocalise terminale utilisant les anciennes formules des *noeane*, etc.,

[1] Mgr Foucault, *Le rythme du chant grégorien d'après Guy d'Arezzo*, Paris, in-8°, 1904. — [2] Encore des auteurs qui nous ramènent au nord de la France et en Belgique, comme sources de la documentation de Guy. — [3] On sait comment les savants modernes considèrent le fait comme controuvé. Mais il y a longtemps déjà que Vincent a proposé de lire σφαῖρα pour σφῦρα, en montrant l'origine de la confusion, et par conséquent la véracité de l'anecdote, dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XVI, p. 268, 269.

empruntées de bonne heure aux Byzantins, et qui commencent, elles, sur la dominante. L'usage de ces formules nouvelles est donc dû à Guy d'Arezzo [1].

IV. Idées, réformes, influence de Guy dans l'enseignement musical. — Notre but n'est pas d'esquisser l'histoire de la musique liturgique à l'époque où vivait Guy d'Arezzo : il nous faudrait exposer modes et rythmes, parler des pièces mélodiques et de la tradition grégorienne, redire les origines et les premiers développements de l'*organum*. Bornons-nous à retracer ici les particularités de la pédagogie du maître, qui ont marqué d'une profonde empreinte la musique tout entière, et en partie jusqu'à nos jours.

1. *La portée.* — La difficulté d'interprétation des neumes, quant à l'exactitude de l'intonation, ou de la hauteur tonale, a, dès le IX^e^ siècle, aiguillé en sens divers l'initiative des chercheurs, certains maîtres imaginant des modifications de forme suivant l'intervalle à franchir [2], d'autres inventant des notations nouvelles. Dans les pays aquitains [3], on passa de bonne heure à une désagrégation, au moins apparente, de la graphie neumatique, en en réduisant les éléments à des points alternativement carrés ou losangés, suivant la marche du calame, et à un dérivé de la *virga* où la forme primitive ne se laissait plus deviner. Mais, l'important, c'est que dès au moins le cours du X^e^ siècle, cette notation à « points superposés » marquait le principe de la hauteur relative des sons; ce principe est si bien observé que dans tel manuscrit de cette école [4], à la fin de ce siècle ou au début du suivant, les points échelonnés se superposent avec une exactitude de lecture que seule la future portée fixera. D'ailleurs, les copistes sont souvent aidés par les lignes tracées à la pointe sèche dans l'épaisseur du parchemin pour les guider. Ailleurs, et là où les éléments primitifs des neumes avaient été conservés, on a tendance, à la même époque, à esquisser, par la montée ou la descente de la main qui trace les caractères, la hauteur ou la gravité, toutes relatives, de la mélodie : c'est ce que nous pouvons remarquer, entre autres, dans un antiphonaire d'une abbaye voisine de Saint-Maur-les-Fossés, Chelles [5], à l'époque même où nous y plaçons Guy d'Arezzo. En même temps, l'usage s'introduit un peu partout de faire commencer une échelle musicale en partant du son grave, sous l'influence de l'ordre même des finales liturgiques, au lieu d'aller du son aigu ou dominant sur son repos, comme le pratiquaient les anciens. D'ailleurs le traité de Boëce a dû être le facteur actif de cet usage, la division du monocorde correspondant naturellement à la succession des sons graves, produits par la plus grande longueur, aux sons les plus aigus produits par la corde de plus en plus courte.

Ce sont tous ces éléments que va fondre Guy d'Arezzo, en une harmonieuse synthèse. D'après ses règles *de ignoto cantu*, il semble que ce soit à Pompose qu'il ait trouvé la combinaison, qu'il expose en ces termes :

« Les sons doivent être disposés de telle façon que chacun d'entre eux, toutes les fois qu'il revient dans le chant, se retrouve toujours à la même place, qui lui soit propre. Pour mieux distinguer cet ordre, on trace des lignes espacées, et le rang des sons s'établit tantôt sur les lignes, tantôt entre elles dans le milieu de la distance qui les sépare. Il y a sept lettres du monocorde, comme je l'ai rappelé plus longuement précédemment : où donc vous verrez une ligne jaune, ce sera pour la lettre C, la troisième lettre, et où vous verrez le rouge, c'est la sixième, F. » Guy a d'ailleurs conseillé de mettre les lettres correspondant au son, au début des lignes ou des interlignes, sans obliger pour cela à se servir de lignes de couleur. Les copistes, après avoir encore amplifié ce procédé des lignes de couleur par une ligne verte destinée au bémol (ou au *f* de l'octave supérieure), finiront par ne plus tracer que des lignes noires. Les premiers notateurs des portées leur donnaient indifféremment une, deux, trois quatre lignes et plus; ils écrivaient volontiers au début toutes les lettres sur les lignes qui leur correspondaient; bientôt ils se bornèrent au C et à l'F des lignes de couleur de Guy : ce furent les « clefs » d'*ut* et de *fa* ; ou bien, le *bémol* tint en tête de la portée la place de la ligne verte : ce fut l'origine du « bémol à la clef ».

On voit donc que Guy, préconisant le système de notation des neumes sur les lignes, est à juste titre considéré comme l'inventeur de la *portée*, puisqu'il en a posé clairement le principe, et qu'il l'a le premier appliqué, dans ce fameux antiphonaire présenté au pape.

2. *Le diatonisme.* — Mais l'adoption de l'écriture sur lignes allait porter le coup définitif [6] aux distinctions entre les trois « genres », diatonique, chromatique, enharmonique, toujours enseignés dans les écoles, toujours pratiqués dans certains cas mélodiques [7], mais que le développement de l'*organum* vocal commençait déjà à rendre impraticables. Guy est le premier, et violent partisan, du diatonisme rigide : les neumes sur portée ne représentaient plus que des intervalles formés de tons et demi-tons, nettement diatoniques, et cela correspondait à l'idée du maître arétin. Il s'élève contre le chromatique et l'enharmonique : tout cela, c'est le fruit d'une « corruption » indigne de l'Église; ce sont des « mollesses » amenées par « manque de raisonnement », et une « *dixgregatio* » du « vrai et droit » genre, le diatonique pur. Il faut donc supprimer toutes ces façons, et remettre dans l'état premier ce chant, tel qu'il a été « édité par le soin des anciens. » Guy a bien réussi dans son œuvre : après lui, les traités ne parlent plus de ces sons instables chers à l'école de la pure monodie; les fluctuations de l'écriture des neumes, qui seules peuvent s'expliquer par les intervalles moindres que le demi-ton, disparaissent; on ne rencontre plus dans

[1] On les trouve déjà dans le Tonaire de son contemporain Bernon, abbé de Reichenau de 1008 à 1048, édité par l'abbé Chastain, Paris et Toulouse, 1867. Le chant en a été donné par Dom Pothier dans ses *Mélodies grégoriennes*, p. 289 sq. On en aura d'autres reproductions dans l'édition de Raoul de Saint-Trond et celle du Tonaire de Frutolf. — [2] Particularité, entre autres, de la notation messine, où les modifications de la graphie des neumes, faites dans le sens d'interprétation mélodique, sont très remarquables. On pourra consulter pour tout ce qui suit le tome I de la *Paléographie musicale* de Solesmes, et les planches du *Justus ut palma*, publiées dans les tomes suivants, qui donneront une juste idée de la transformation des notations ici décrites d'une manière succincte. — [3] Consulter *La notation aquitaine et les origines de la notation musicale*, par J. Lapeyre et A. Guittard, Paris, 1908 (tiré à part de la *Tribune de Saint-Gervais*), et *A la recherche des manuscrits grégoriens espagnols*, « *Iter Hispanicum* », par Dom Maur Sablayrolles, étude parue tout d'abord en catalan dans la *Revista Musical Catalana*, puis en français dans les *Sammelbände* de la Société internationale de musique, t. XIII. — [4] Tel l'admirable antiphonaire des messes, provenant d'Albi, Bibl. nat., Paris, lat. *776*, dont j'ai donné la description dans mon livre *Le Graduel et l'Antiphonaire*, Lyon, 1913, p. 125 à 130. — [5] Paris, bibl. Ste-Geneviève, ms. *1270*. — [6] On pourra consulter P. Wagner, dans son rapport au Congrès de Rome en 1904, donné ensuite en français sous ce titre : *La diatonisation du chant grégorien par la portée musicale*, dans *Tribune de Saint-Gervais*, t. X. — [7] On me permettra ici de renvoyer à mes *Origines du chant romain*, Paris, 1907, p. 153 à 159, 174, etc., ou à mon *Cours* de chant grégorien, 2^e^ édit., 1917, p. 21, 22, 100, etc.

la notation alphabétique que les lettres seules, sans « épisème » tonal qui en modifie la signification. Les trois genres sont désormais oubliés, à tel point qu'un grand nombre de musicographes en sont venus à douter que le chant liturgique ait été jamais réglé par d'autres lois que celles du diatonisme pur où il s'est figé. Les successeurs de Guy se préoccupent désormais de ne pas sortir du « vrai et droit genre » prôné par le réformateur.

3. *La solmisation et la gamme.* — La solmisation, ou système des syllabes appliquées aux sons d'un *hexacorde*, et qui plus tard a été compliquée outre mesure, puis a été simplifiée dans le solfège moderne, est encore le fruit de la propagande de Guy d'Arezzo. Il ne s'en pose pas comme l'inventeur, et les anciens écrivains ne lui font pas toujours honneur de la découverte. Mais, si elle se répandit, ce fut encore grâce à lui et à son enseignement. Un vieil auteur français, nous l'avons vu, l'attribue à Ponce Teuton, qui est justement l'un des prédécesseurs d'Odon comme abbé de Saint-Maur-les-Fossés. Mais que Ponce Teuton ou Guy d'Arezzo soit l'inventeur du procédé, c'est de là qu'il date, et il est utilisé par celui-ci pour apprendre aux enfants à retenir l'ordre des sons.

« Si vous voulez, — écrit-il au moine Michel — confier à la mémoire un son ou une série de sons, vous devrez noter (dans l'esprit) ce son ou cet assemblage en tête de quelque mélodie très connue, comme celle-ci dont je me sers pour l'enseignement des enfants, et pour les commençants et pour les plus avancés :

C D FE DE D D D C D E E | E F G E D E C D |
Ut queant la-xis Resonare fibris Mi-ra gestorum
F G a G F D D Ga G E F G D a G a F G a a
Famuli tuorum, Sol-ve polluti Labii reatum

G F E D C E D
Sancte Johannes [1].

« Voyez-vous que les six parties de ce chant commencent par six sons différents ? Si quelqu'un, s'étant exercé, connaît ainsi le début de chacune de ces parties de telle sorte qu'il puisse sans hésitation entonner chacune d'elles, il pourra, partout où il se trouvera les mêmes voix, facilement les chanter, chacune selon sa propriété :

C D E F G a
Ut Re Mi Fa Sol La. »

C'est donc là un procédé d'une ingénieuse pédagogie qui permet de retrouver les sons dans un ordre déterminé, en l'appliquant aux séries de six sons se suivant de même manière, que ce fût en partant de C, de F avec bémol, ou de G :

C D E F G a
F G a *b* c d
G a b c d e
Ut Re Mi Fa Sol La

Et les *Regulæ rythmicæ* montrent l'application du procédé au « grand » système parfait, en commençant par le Γ grec qu'à l'imitation « des modernes » et spécialement de l'abbé Odon, Guy a adopté comme note la plus grave en avant de la « proslambanomène » (note correspondant théoriquement à notre *sol grave* [2]) :

ut re mi | *fa sol la*
ut re mi fa | *sol la*
ut re mi | *fa sol la*
ut re mi fa sol la

Γ A B C D E F G a b c d e f g a a

C'est à l'ensemble de ce système, commençant par le *gamma* grec, que Guy donne, pour la première fois, le même nom, qui allait connaître tant de faveur. On voit donc que si Guy d'Arezzo est l'ingénieux lanceur d'un procédé pédagogique, il n'est pas comme on s'est plu à le répéter de nos jours : « l'inventeur de la gamme », au sens que ce mot a pris depuis. Ce que devint la solmisation après lui, ce n'est pas le lieu de le montrer : déjà, vers la fin du siècle, elle était répandue chez les Français, les Anglais et les Allemands [3].

4. *La main musicale.* — Enfin il est un dernier sujet sur lequel rien ne nous renseigne dans les écrits de Guy d'Arezzo qui nous sont parvenus; rien non plus à son sujet dans Cotton, Aribon, ni Raoul de Saint-Trond; mais Sigebert de Gembloux, après avoir loué son système pour apprendre les « chants inconnus », et celui des six syllables, ajoute : *Hisque vocibus, per flexuras digitorum levæ manus distinctis, per integrum diapason se oculis et auribus ingerunt intentæ et remissæ elevationes vel depositiones earumdem sex vocum.* C'est la première description d'un système qui a eu une fortune considérable, et qu'après Sigebert, et sans doute d'après d'autres sources, tous les traités attribuent à Guy d'Arezzo : la « main musicale » en a souvent pris le nom de « main guidonienne »; on trouve entre autres l'image de la *palma Guidonis* dans le *Breviarium* de Frutolf [4] et c'est sans doute la plus ancienne qui subsiste, bien qu'elle semble être une interpolation dans ce traité. Donc, un demi-siècle après la mort de Guy d'Arezzo, deux auteurs sérieux et documentés lui attribuent cette ingénieuse manière d'apprendre la « gamme » : il ne nous semble pas que l'on puisse récuser ce témoignage, qui s'applique bien au genre de préoccupations pédagogiques de Guy. L'usage de la « main musicale », et mis sous son nom, a persisté dans l'enseignement pratique jusqu'aux XVII[e] et XVIII[e] siècles : il consistait à nommer ou à chanter les sons, depuis le *Gamma ut*, *A re*, *B mi*, etc., du tableau précédent, en parcourant d'un mouvement en spirale, de l'index droit, depuis l'extrémité du pouce gauche jusqu'au milieu du médius de la même main, les articulations des doigts, chacune correspondant à l'un de ces sons [5]. Les figures les plus simples qui sont données de la « main guidonienne » indiquent simplement les lettres du monocorde [6]; les plus complètes donnent les noms de ces mêmes notes conformément à la solmisation précédente, et y ajoutent même la figure d'une note sur une ligne ou dans un interligne, avec les clefs correspondantes [7].

V. ÉDITIONS ET BIBLIOGRAPHIE. — C'est à Dom Martin Gerbert, abbé de Saint-Blaise dans la Forêt-

[1] Voir ci-dessus, col. 1914, note 8, sur ce chant. — [2] Sur l'emploi du Γ, voir mes *Origines du chant romain*, p. 164, 165. — [3] Jean Cotton (Gerbert, *Scriptores*, t. II, p. 232; *P. L.*, t. CXLII). Ce n'est que beaucoup plus tard, on le sait, que le système fut appliqué à un groupe de sept sons, pour le dernier duquel le nom de *si* a prévalu. Cette réforme eut lieu dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, mais l'ancienne solmisation survécut encore chez quelques pédagogues jusque vers le XVIII[e] siècle. En 1890, à l'occasion d'un jubilé en l'honneur de Guy d'Arezzo, le célèbre compositeur italien Arrigo Boito dédia à sa mémoire une œuvre dont il avait écrit des paroles sur le type d'*Ut queant laxis* :

*Ut*il de Guido *re*gola superna
*Mi*suratrice *fa*cile dei suoni
*Sol*enne or tu *la*ude a te stessa intoni
*Si*llaba eterna.

— [4] Entre les c. XIII et XIV, p. 99 de l'édit. de Dom Vivell. — [5] Par une curieuse singularité, un auteur du XV[e] siècle, Adam de Fulda, dit que « Odon, moine de Cluny, a suivi Guy, » dans l'emploi du Γ grec, de l'échelle complète, et de l'usage de la main gauche pour l'enseigner. Gerbert, *Scriptores*, t. III, p. 350. — [6] Voir *Breviarium* de Frutolf. — [7] Voir mes *Primitifs de la musique française*, illustration de la p. 89.

Noire, au tome II de ses *Scriptores de musica*, qu'il faut recourir pour avoir l'ensemble (sauf lacunes) des œuvres de Guy d'Arezzo, San-Blasiis, 1784. L'édition de Gerbert a été reproduite dans la *P. L.*, t. CXLI, col. 379 sq. Elle est complétée, pour le *De modorum formulis* dont Gerbert n'avait donné qu'une partie, et pour la pièce de vers *Omnibus ecce modis*, par de Coussemaker, *Scriptorum... nova series*, t. II, p. 78 à 116; pour la préface au *Micrologus*, par Dom Germain Morin, dans l'art. déjà cité, *Revue de l'art chrétien*, ann. 1888, p. 336. — Le *Micrologus*, seul, a été l'objet d'une réédition par Hermesdorff, Trèves, 1876 (tiré à part de la *Cæcilia*); d'une traduction allemande de Schlecht dans *Monatshefte für Musikgeschichte*, ann. V, 1868, p. 155 sq.; d'une autre réédition par Dom Amelli, Milano, 1880.

En dehors des études modernes citées au cours de cet article, à chacune de ses subdivisions, on trouvera une abondante bibliographie d'études diverses sur Guy d'Arezzo dans Ul. Chevalier, *Répertoire bio-bibliographique*, à ce nom; signalons cependant que l'auteur a maintenu l'identification Guy de Saint-Maur = Guy d'Arezzo, et n'a pas connu les études plus récentes faites sur le sujet, et entre autres : Michel Brenet : *Petits problèmes historiques : Guido d'Arezzo, Ponthus Teutonicus et l'Abbé Odon*, dans *Tribune de Saint-Gervais*, t. VIII, p. 121 à 127. — Dom C. Vivell et A. Gastoué : *Petits problèmes historiques. Notes biographiques et bibliographiques sur Guy d'Arezzo, id.*, t. XVI, p. 173 à 186.

A. GASTOUÉ.

GYNÉCÉE. — Chez les Grecs comme dans la maison romaine, la femme était sinon prisonnière, du moins cloîtrée et surveillée. L'appartement le plus retiré de l'habitation lui était assigné; c'est là qu'avec ses servantes elles vivait occupée de travaux convenables à son sexe et à son rôle. Si les mœurs austères du temps de la République favorisaient cette réclusion, il est permis de croire que, dès le commencement de l'Empire, elle avait subi de graves atteintes, et l'exemple donné par des impératrices et des princesses plus dissolues les unes que les autres avait porté ses fruits.

Parmi les chrétiens, les nombreuses conversions féminines entraînèrent comme conséquence une liberté d'allures plus grande et des concessions de plus en plus nombreuses. Lorsque des épouses ou des jeunes filles assistaient de bon matin à la réunion des frères, qu'elles y participaient à l'eucharistie et s'inquiétaient un peu de ce qu'un mari ou un père demeuré païen s'apercevrait à leur retour de leur haleine vineuse, il est trop évident que le gynécée ne leur offrait plus qu'un abri qu'elles pouvaient quitter à toute heure, même matinale, même nocturne. Néanmoins l'habitude de laisser la femme dans ses appartements aura influencé la disposition adoptée dans les réunions liturgiques dès l'époque la plus reculée et probablement dès l'origine. En Orient, la femme ne se mêlait pas aux incidents de la vie publique, elle priait dans sa maison; dans le monde hellénique et latin, on la voyait se glisser dans les temples, y offrir des sacrifices, mais sans être mêlée aux hommes. Les *Constitutions apostoliques* et les écrits des Pères nous font voir la femme refoulée, contenue, un peu opprimée dans son impatience à se produire et à envahir le sanctuaire; les hérétiques ont, au contraire, des indulgences infinies. Paul de Samosate, Montan et d'autres permettent à la femme de chanter, de parler, d'endoctriner. Rien de tel dans les églises où règne une sévère discipline et où la règle est que *mulieres taceant in ecclesia*. Voir *Dictionn.*, t. V au mot FEMME. Afin de mieux les contenir et, de plus, facilement les surveiller, on leur assigne un emplacement réservé, un bercail où les vierges et les veuves ont la place d'honneur et où on peut croire que l'engeance redoutable et envahissante des vieilles filles n'aura pas tardé à se glisser. Quant aux femmes mariées et aux enfants en bas-âge, on leur abandonnait soit une nef, soit un des bas côtés. Nous lisons sur une inscription romaine de la moitié du IVe siècle, à la basilique vaticane [1] :

AD SANCTVM PETRVM APOSTOLVM ANTE REGIA
IN PORTICV COLVMNA SECVNDA QVOMODO INTRAMVS
SINISTRA PARTE VIRORVM
LVCILLVS ET IANVARIA HONESTA FEMINA



Parfois on aura utilisé les galeries des collatéraux pour y mettre les femmes; à Sainte-Sophie de Constantinople, une partie de ces galeries porta et retint le nom de gynécée. Voir *Dictionn.*, t. II, col. 1437, fig. 1772.

Dans les textes du IVe et du Ve siècles, le mot *gynecæum* est appliqué à des établissements industriels, dépendant de l'empereur, où se tissaient des étoffes et se fabriquaient des vêtements. Ce nom leur venait de ce qu'on employait de préférence des femmes, bien que les hommes n'en fussent pas tout à fait bannis, mais ce ne leur était pas une recommandation que le titre de *gynæciari*. Végèce demande qu'on les tienne désormais éloignés des camps où leur influence serait énervante : *Linteones, omnesque quid aliquid tractasse videbuntur ad gynecæa pertinens longe arbitror pellendos a castris* [2].

La promiscuité avec le personnel de ces ateliers textiles était considérée comme infamante. Tout d'abord, les ouvriers des deux sexes qui y étaient employés étaient de condition servile, *mancipia*, dit le Code théodosien [3]; de sorte que les ingénues qui se mariaient avec des *gynæciari* perdaient leur condition et devenaient *gyneciariæ*. On y trouvait, comme dans tout les ateliers impériaux, des condamnés et, en particulier, des chrétiens. Nous lisons dans Sozomène : Δημοσίοις ἔργοις ἢ γυναικείοις ἢ λινυφίοις ὑπηρετεῖν [4]; et dans une Passio S. Romani : *Et induit eum colobio laneo, et tradidit eum in gyneceo ad injuriam*. De ce passage on a induit que *gynecæum* avait le sens de sérail. C'est trop dire, mais comment établir une règle de moralité et prouver qu'elle fut respectée dans des lieux où tout portait à l'enfreindre, puisque le gycénée était à la fois un ouvroir et un pénitencier [5]; Lactance nous dit que sous le persécuteur Galère : *Matres familias ingenuæ ac nobiles in gynecæum rapiebantur* [6]. Les ouvriers étaient groupés en corporation (*corpus, familia*), leur condition ressemblait à celle de tous les artisans qui formaient des collèges à cette époque : ils ne pouvaient se soustraire à leurs fonctions : *nexu sanguinis ad divinas largitiones pertinentes* [7]; il leur était interdit de répondre aux propositions avantageuses que les particuliers pouvaient leur faire pour les attirer dans l'industrie privée, et ceux qui leur donnaient asile pour leur permettre de se soustraire à leurs devoirs étaient passibles de châtiment. Même le mariage ne libérait pas du gynécée, d'après ce que

[1] Aringhi, *Roma subterranea*, t. I, p. 329; L. Perret, *Les catacombes de Rome*, t. VI, p. 12; Marchi, *Monumenti delle arti cristiane primitivi*, 1844, t. I, p. 42. — [2] Végèce, *De re milit.*, I, 7. — [3] *Code théodosien*, l. X tit. XX l. 2 et 9. — [4] Sozomène, *Hist. eccl.*, l. I, c. VIII, *P. G.*, t. LXVII, col. 877. — [5] P. Baudri, *Notæ ad Lactantium*, *P. L.*, t. VII, col. 729. — [6] Lactance, *De mortibus persecutorum*, c. XXI, *P. L.*, t. VII, col. 228. — [7] *Code théodosien*, l. X, tit. XX, l. 16.

dit le Code : *quod ad mulieres pertinet, quas Judæi in turpitudinis suæ duxere consortium, in gynæceo nostro ante versatas, placet easdem restitui gynæceo* [1].

La *Notitia dignitatum* nous apprend que chaque gynécée avait à sa tête un procurateur qui dépendait du *Comes sacrarum largitionum* [2] ou peut-être du *Comes rerum privatarum*. En Occident, il existait des gynécées à Rome, Canusium, Venusia, Milan, Aquilée; à Jovia en Dalmatie; à Bassiana remplacé plus tard par Salone, en Dalmatie, et à Sirmium; à Arles, à Lyon, à Reims, à Tournai, à Trèves, à Autun (remplacé ensuite par Metz); à Venta en Bretagne, et à Carthage en Afrique.

Les lois barbares font également mention des gynécées. D'après la loi des Alamans, celui qui avait violé une fille employée dans un gynécée payait trois *solidi* de composition, et si c'était la prieure ou maîtresse, la composition était portée au double : *Et si cum puella de genecio priore concubuerit aliquis contra voluntatem ejus, cum sex solidis componat* [3]. La loi salique, ou plutôt l'addition faite à la loi par Clovis, porte que celui qui aura causé l'avortement d'une serve par des coups devra une composition de 62 sous 1/3 et 1 denier et la composition sera portée à 100 sous 1/3 et 1 denier s'il s'agit de la serve qui tient le cellier ou le gynécée de son maître.

Charlemagne, dans son capitulaire pour l'administration de ses domaines, porte aussi son attention sur les gycénées, et veut que les logements, les chambres à poêle, les cahutes ou écrènes qui en dépendent, soient dans un bon ordre; que les haies dont ils doivent être entourés soient bien entretenues, enfin qu'ils aient des portes solides, de manière qu'on y puisse bien faire les ouvrages qui lui sont dus : *Ut genitia nostra bene sint ordinata, id est de casis, pislis, teguriis, id est screonis; et sepes bonas in circuitu habeant, et portas firmas, qualiter opera nostra bene peragere valeant* [4]. De plus, ils nous fait connaître les diverses occupations auxquelles on s'y livrait, lorsqu'il désigne les choses nécessaires au travail qui devaient être fournies par ses officiers : c'étaient, avec les vaisseaux et les autres accessoires dont on y pouvait avoir besoin, du lin, de la laine, de la guède, de l'écarlate, de la garance, des peignes, des *laminæ* à carder, des lames (peut-être les planchettes appelées *tuiles* par les tondeurs de drap), des chardons, du savon et de la graisse. On trouve cette nomenclature dans le même Capitulaire [5] de *Villis* et le capitulaire d'Aix-la-Chapelle de 789 énumère les ouvrages interdits aux femmes le dimanche. Ce sont encore les femmes de ses gynécées qu'il a en vue en ordonnant dans un autre acte d'avoir soin que ses femmes employées à travailler pour lui reçoivent, de ses magasins, du lin et de la laine, et fassent les pièces de toile et de serge qui leur sont demandées, et qui devront être envoyées pour compte à sa chambre par ses maires ou leurs messagers [6].

Outre les ouvrages exécutés dans les gynécées au profit du maître, on y en faisait d'autres pour l'entretien et le service des femmes mêmes qui les habitaient. Grégoire de Tours nous apprend que Septimie, nourrice des enfants du roi Childebert II et de Faileube, sa femme, étant entrée dans une conspiration contre ses maîtres, fut battue, défigurée et dépouillée de tout ce qu'elle avait, puis envoyée dans la terre de Marlenheim (au sud de Saverne) pour y tourner la meule et préparer chaque jour aux femmes du gynécée les farines nécessaires à leur nourriture : *Septimina vero cum Droctulfo vehementer cæsa ac cauteriis accensis in facie vulnerata, ablatis omnibus quæ habebat, in Marilegium villam deducitur, ut scilicet, trahens molam, his quæ in gynæcio erant positæ, per dies singulos farinas ad victus necessarias præpararet* [7].

Les femmes des seigneurs ou les maîtresses de maison ne présidaient pas toutes aux travaux de leurs gynécées, car le concile de Nantes, tenu probablement vers 660, en accuse plusieurs de braver les lois divines et humaines en fréquentant sans cesse les assemblées et les assises publiques. Elles embrouillent, est-il dit, plus qu'elles ne règlent les affaires du royaume et les intérêts de la chose publique. C'est, poursuit-on, une conduite contraire à la décence et blâmable, même chez les nations barbares, que les femmes discutent les causes des hommes et qu'au lieu de rester au milieu des femmes de leurs gynécées, *geniciariæ*, pour disserter sur leurs lainages, les tissus et les autres ouvrages de leur sexe, elles usurpent, en assemblée publique, l'autorité sénatoriale, comme si elles siégeaient dans la curie : *Placita generalia et publicæ conventus indesinenter adeunt, et negotia regni utilitatesque rei publicæ magis perturbant quam disponunt; cum indecens sit et etiam inter barbaras gentes reprehensibili mulieres virorum causas discutere, et quæ de lanificiis suis et operibus textilibus et muliebribus, inter genitiarias suas residentes, debuerant disputare, in conventu publico, ac si in curia residentes, senatoriam sibi usurpant auctoritatem* [8].... C'est pourquoi le concile interdit à toute religieuse, vierge ou veuve, d'aller aux assemblées générales sans y être mandées par le prince ou par leur évêque, à moins qu'elles n'y soient forcées par la nécessité de leurs propres affaires, et qu'elles ne soient munies dans ce cas de l'autorité épiscopale.

Cette recommandation adressée aux mères de famille de vivre avec les femmes de leurs gynécées prouve qu'alors ces établissements n'étaient pas trop décriés. Dans l'acte de donation fait, en 728, en faveur du monastère de Murbach, par le comte Eberhard, fils du duc Adalbert, on remarque la mention d'ouvrières au nombre de quarante, plus ou moins, qu'il avait dans un gynécée [9] : *De mancipio nostro scopulicolas quas in genicio nostro habuimus, plus minus numero quadraginta.* Le gynécée de la terre de Saintephanswert, du fisc de Charlemagne, renfermait vingt-quatre femmes, occupées à fabriquer des vêtements de serge et de toile et des bandelettes pour lier autour des jambes [10]. Dans la charte de l'abbé Gozbald, d'environ 841, il est fait mention d'une cour seigneuriale où l'on comptait vingt-deux serfs, tant domestiques que femmes du gynécée[11]. Parmi les revenus assignés par Rotald, évêque de Vérone, au clergé de son église, on remarque la dîme des vêtements qui proviennent du poêle ou du gynécée[12]. Au reste, on a souvent, à ce qu'il paraît, indifféremment appelé gynécées et poêles les ateliers de femmes pour la fabrication des fils et des tissus.

Les textes qu'on vient de lire nous laissent voir les gynécées comme de simples ateliers de femmes; ceux qui vont suivre les représentent sous un jour moins favorable.

[1] *Code Théodosien*, l. XVI, tit. VIII, l. 6. — [2] *Notitia dignit., Occidentis*, 12. — [3] *Lex Alamann.*, LXXX, 2, 3; dans un article ajouté à la loi des Allemands, la somme à payer par celui qui faisait violence à une fille de gynécée, serve d'autrui, était fixée indistinctement à 6 sous. — [4] *Capitul. de Villis*, dans *Mon. Germ. hist., Leges*, t. I, p. 184. — [5] *Ibid., Leges*, t. I, p. 66, cap. 79. — [6] *Capit. Aquisgran.*, ann. 813, cap. 19, dans *Leges*, t. I, p. 189. — [7] Grégoire de Tours, *Hist. Francor.*, l. IX, c. XXXVIII. — [8] *Concil. Namnet*, can. 19, dans Mansi, *Conc. ampliss. coll.*, t. XVIII, col. 172. — [9] Charta Eberhardi, ann. 728, dans Brequigny, *Diplomata*, p. 457. — [10] *Breviarii rerum fiscalium Caroli magni Specimen*, dans Guérard, *Polyptique d'Irminon*, de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, in-8°, Paris, 1840, t. II, p. 298. — [11] *Charta Gozbaldi, abb. Niederalt*, dans *Monum. Boica.*, t. XI, p. 110. — [12] *Charta Rotaldi, episc. Veron.*, ann. 813, dans Ughelli, *Italia sacra*, t. V col. 808 (édit. 1720).

Le concile de Meaux, de l'an 845, parle avec mépris des femmes des gynécées. Il déclare, en effet, que, si les laïques possèdent des chapelles, il est contraire à la raison comme à la loi ecclésiastique qu'ils perçoivent les dîmes et s'en servent pour nourrir des chiens ou les femmes de leurs gynécées, *geniciarias suas*, c'est-à-dire leurs courtisanes : *Si autem laici capellas habuerint, a ratione et auctoritate alienum habetur, ut ipsi decimas accipiant, et inde canes aut geniciarias suas pascant* [1]. Ce sens n'est pas douteux; et, ce qui achève de le rendre clair, c'est une foule de textes anciens concernant à peu près le même sujet, dans lequel le nom de *geniciariæ* est remplacé par celui de *scorta* ou de *meretrices*. Ainsi, dans un dialogue sur l'état de l'Église, il est reproché aux laïques de manger avec leurs femmes, avec leurs servantes, et quelquefois même, ce qui est encore pis, avec leurs concubines, les dîmes et les offrandes des fidèles [2] : *Vos cum uxoribus et ancillis vestris, et, quod pejus est, nonnulli cum scortis decimas et oblationes fidelium manducabitis.*

Il est si vrai que les gynécées étaient devenus, au IXe siècle, des lieux de prostitution, que l'empereur Lothaire défend d'enfermer dans un gynécée, comme on l'avait fait jusqu'alors, la religieuse surprise en adultère, dans la crainte, dit-il, qu'après avoir eu commerce avec un homme, elle n'ait l'occasion de se prostituer à plusieurs : *Statuimus ut, si femina, quæ vestem habet mutatam, mœcha deprehensa fuerit, non tradatur genicio, sicut usque modo; ne forte quæ prius cum uno, postmodum cum pluribus locum habeat mœchandi, sed ejus possessio fisco redigatur, et ipsa episcopali subjaceat judicio* [3]. On doit même conclure d'un texte de Réginon que les maîtres de gynécées connivaient à la prostitution qui s'y exerçait et dont peut-être ils retiraient de honteux profits. On lit, en effet, dans cet auteur, que l'évêque, dans la recherche des crimes et des désordres de son diocèse, devait s'informer si les femmes tenaient des maisons de débauche, et si quelqu'un consentait, chez lui, à la prostitution de ses propres serves ou de ses propres ouvrières : *Si qua mulier lenocinium fecerit. Si aliquis in sua domo consentit cum propiis ancillis vel geneciariis suis adulterium perpetrare* [4].

H. Leclercq.

GYPAÈTE. — Le gypaète est une espèce de rapace diurne qui par ses formes et ses habitudes rappelle l'aigle et les vautours. Comme le vautour, il a les yeux petits et à fleur de tête, des serres proportionnellement faibles, mais sa tête est entièrement couverte de plumes, et comme l'aigle il préfère la chair vivante à la chair corrompue. Les caractères distinctifs sont : bec très fort, droit, renflé vers la pointe qui se courbe en crochet; narines ovales, recouvertes de soies raides dirigées en avant; tarses courts, emplumés jusqu'aux doigts; ongles faiblement crochus; ailes longues; un pinceau de poils raides sous le bec. Le gypaète est, après le vautour, l'oiseau le plus mal organisé pour *lier* une proie et l'emporter ; ses doigts et ses ongles n'y peuvent suffire, mais il emploie sa force, qui est réelle, à terrasser les mammifères ruminants qui lui servent de nourriture : chamois, bouquetins, jeunes cerfs, agneaux, veaux. Doué d'autant de ruse que de vigueur, il épie le moment où l'un de ces animaux est sur le bord d'un précipice : alors, tombant avec impétuosité sur lui de tout le poids de son corps, il le frappe de la poitrine ou le heurte vigoureusement de l'aile, le fait trébucher et choir dans le précipice, le suit dans sa chute et l'achève lorsqu'il est abattu.

Nous possédons une belle représentation de gypaète dans une phalère d'or provenant de Sibérie et conservée au musée de l'Ermitage de Petrograd. Bec d'aigle, tête et cou crételés, queue verticalement épanouie, ailes ouvertes, les serres étreignant un bouquetin qui agonise. Ciselé dans une lame d'or médiocrement épaisse, le bijou détermine une surface pleine : la tête et le cou de l'oiseau, arqués en saillie moyenne de



5508. — Miniature du Sacramentaire de Gellone.
D'après A. Michel, *Hist. de l'art*, t. I, p. 514, fig. 158.

0 m. 04, sont détachés et tubulés. Le haut des ailes, la poitrine et le dessous du cou sont creusés en cuve et garnis de cloisons formant des alvéoles libres, mais qui incrustaient jadis des grenats et des cornalines. Les bords extérieurs de la partie gemmée des ailes, et aussi les serres, comportent des bâtes rondes, champlevées, paraissant avoir serti des perles ou des petites turquoises. La queue offre cinq gouttières divisées en étages égaux par des tores métalliques. L'œil champlevé qui amortit chaque gouttière a dû être rempli par un cabochon. Les grandes pennes et les cuisses sont striées, le bec très robuste et crochu, une sorte de crinière torse prolonge la naissance du cou et se réunit en bourrelet sous la mandibule inférieure. Le bouquetin est étrangement contourné, le revers est lisse (fig. 4370).

Nous retrouvons le gypaète sur le célèbre ms. lat. *12408*, de la Bibliothèque nationale, que nous avons déjà fait connaître (voir Gellone). L'influence exotique si sensible dans la décoration de ce manuscrit donne à cette miniature un intérêt particulier (fig. 5508).

H. Leclercq.

[1] *Conc. Meld.*, ann. 895, can. 75, dans Mansi, *Conc. ampliss. coll.*, t. XIV, col. 840. — [2] *Dialog. de statu Ecclesiæ*, dans J. des Cordes, *Opusc. et epist. Hincm.*, p. 953. — [3] *Leg. Langobard. Lotharii I*, 88, dans Canciani, *Leges barbarorum*, t. I, p. 207. — [4] Réginon, *De eccles. discipl.*, l. II, c V, p. 36-37.

H

H. La lettre H est une de celles qui ont connu le moins de vicissitudes. Dans l'écriture monumentale nous rencontrons les deux hastes bien plantées et réunies à moitié de leur hauteur par une bride rigide. Désormais le type est, pour ainsi dire, cristallisé; il ne variera plus jusqu'aux plus mauvais jours de l'épigraphie; même dans les provinces les plus arriérées, là où les lapicides ne savent plus qu'écorcher l'épiderme du marbre ou de la pierre, la lettre H semble à l'abri des déformations. Les chances les plus fâcheuses qu'elle aura connues ne sont pas des plus graves en comparaison de ce qu'ont eu à subir d'autres lettres. Tout au plus la voit-on s'amincir, s'étioler à l'excès, et sa bride semble suivre le mouvement ascendant, elle gagne la partie supérieure. Sur les *tituli* peints, la lettre offre la même fermeté que sur les inscriptions gravées.

Peut-être la maladresse, le hasard, la fantaisie ont-ils plus de part qu'un dessein arrêté et une doctrine graphologique exactement transmise dans quelques variétés, somme toute, assez rares. La bride est horizontale et assemble les hastes, voici la règle, cependant on rencontre la bride oblique, la bride non rattachée aux hastes, la bride brisée.

H, H, H

Cette dernière se trouve vers le v^e^ siècle en Afrique et, fréquemment, au vii^e^ siècle, en Espagne.

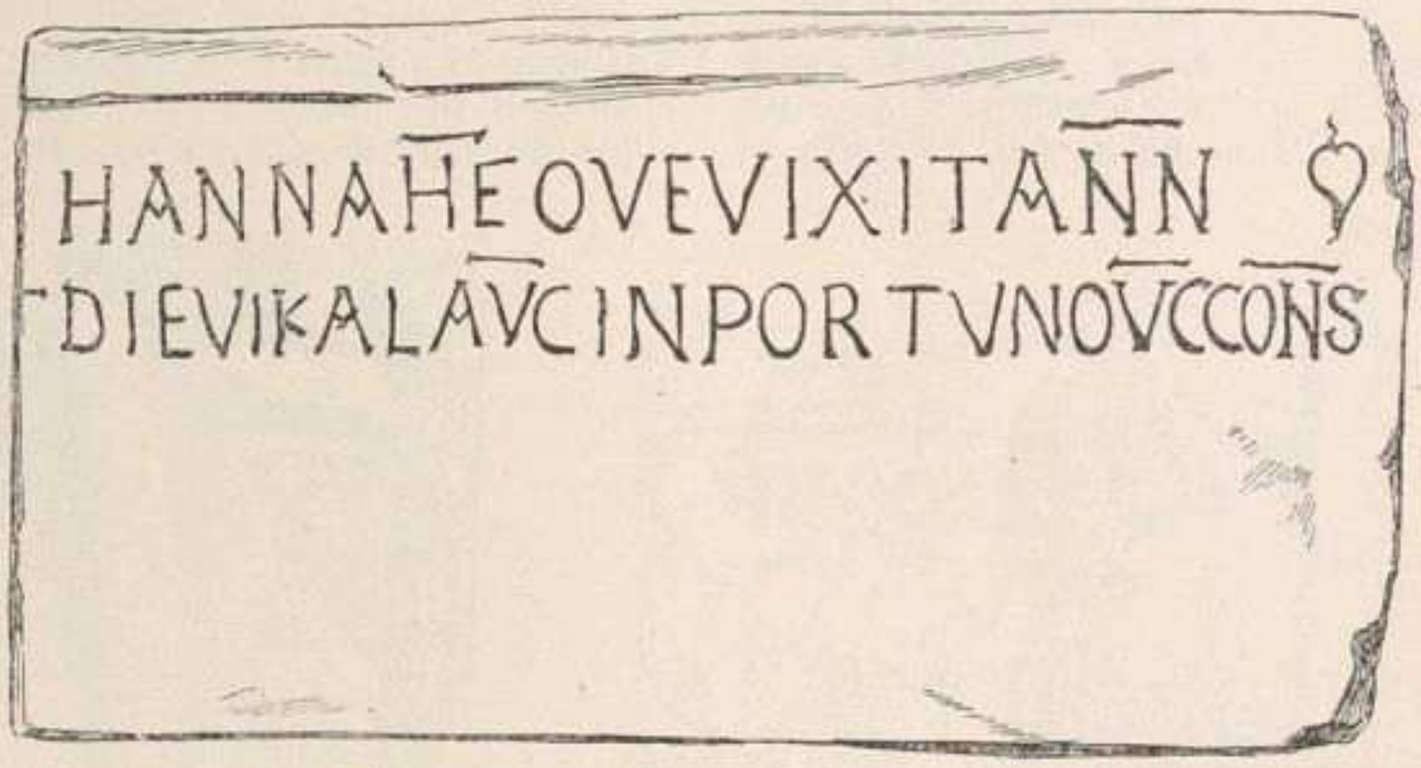
Par un acheminement vers l'écriture onciale, on a imaginé de briser la haste de droite au-dessus de la bride; on rencontre ce type dans les inscriptions chrétiennes du v^e^ au viii^e^ siècle en Gaule, en Angleterre, en Espagne, de manière assez fréquente. Dans l'épigraphie, on conserve cependant l'intention des formes anguleuses, dans l'onciale manuscrite tout s'assouplit, s'arrondit, la bride et le fragment de haste s'incurvent pour former une panse ouverte :

h h

Dans les abréviations des *tituli* chrétiens, la lettre H est employée dans quelques cas très rares avec d'autres lettres; parmi les plus fréquents, nous citerons :

H·F· = *honesta femina*
H·R·B· = *hic requiescit bene*
H·S·E· = *hic situs est*

Dans quelques exemples nous voyons la lettre H introduite comme aspiration : SVSHANNA, IOHANNA, et sur une inscription romaine datée de l'année 509 et qui fit partie du cabinet de Mariano Armellini; longueur 1 m., largeur 0 m. 35, ont lit : HANNA [1] (fig. 5509).



5509. — Inscription romaine de 509. D'après *Römische Quartalschrift*, 1888, pl. I, n. 2.

Hanna h(onesta) f(emina) qu(a)e vixit ann(os)....l. die VI kal(endas) aug(ustas) I[m]portuno v(iro) c(larissimo) cons(ule).

Le rôle de la lettre *h* dans la langue d'oil est étranger à nos études [2].

Nous rappellerons seulement le fond de coupe avec HODOR SVAVIS [3] (voir *Dictionn.*, t. v, col. 1344, fig. 4537, et une formule HIN PACE [4]).

H. Leclercq.

HABACUC. Daniel ayant bourré de gâteaux à la poix le dragon adoré par les Babyloniens, la bête creva et le peuple indigné fit dire au roi : « Livre-nous Daniel, ou bien nous te tuerons avec tous les tiens. » Lorsque le roi se vit en danger, il n'hésita pas à se sauver par le sacrifice de son ami et livra Daniel à ceux qui le réclamaient pour le faire mourir.

[1] M. Armellini, *Eine christliche Inschrift mit dem consular datum 509*, dans *Römische Quartalschrift*, 1888, t. II, p. 28-30, pl. I, n. 2. — [2] Suepfle, *De l'H initiale dans la langue d'oil*, in-4°, Gotha, 1867. — [3] Cf. *Bull. archéol. du Comité des trav. historiques*, 1902, p. 359; *Bull. di archeol. crist.*, 1882, pl. VII, p. 121, 132. — [4] *Bull. archéol. du Comité*, 1902, p. 359.

Celui-ci fut jeté dans la fosse où l'on entretenait sept lions qu'on nourrissait avec deux corps (σωματα) et deux brebis chaque jour. Afin d'aiguiser leur faim, on supprima la pitance pour les obliger à dévorer Daniel, qui y demeura six jours.

En ce temps-là, un prophète ayant nom Habacuc

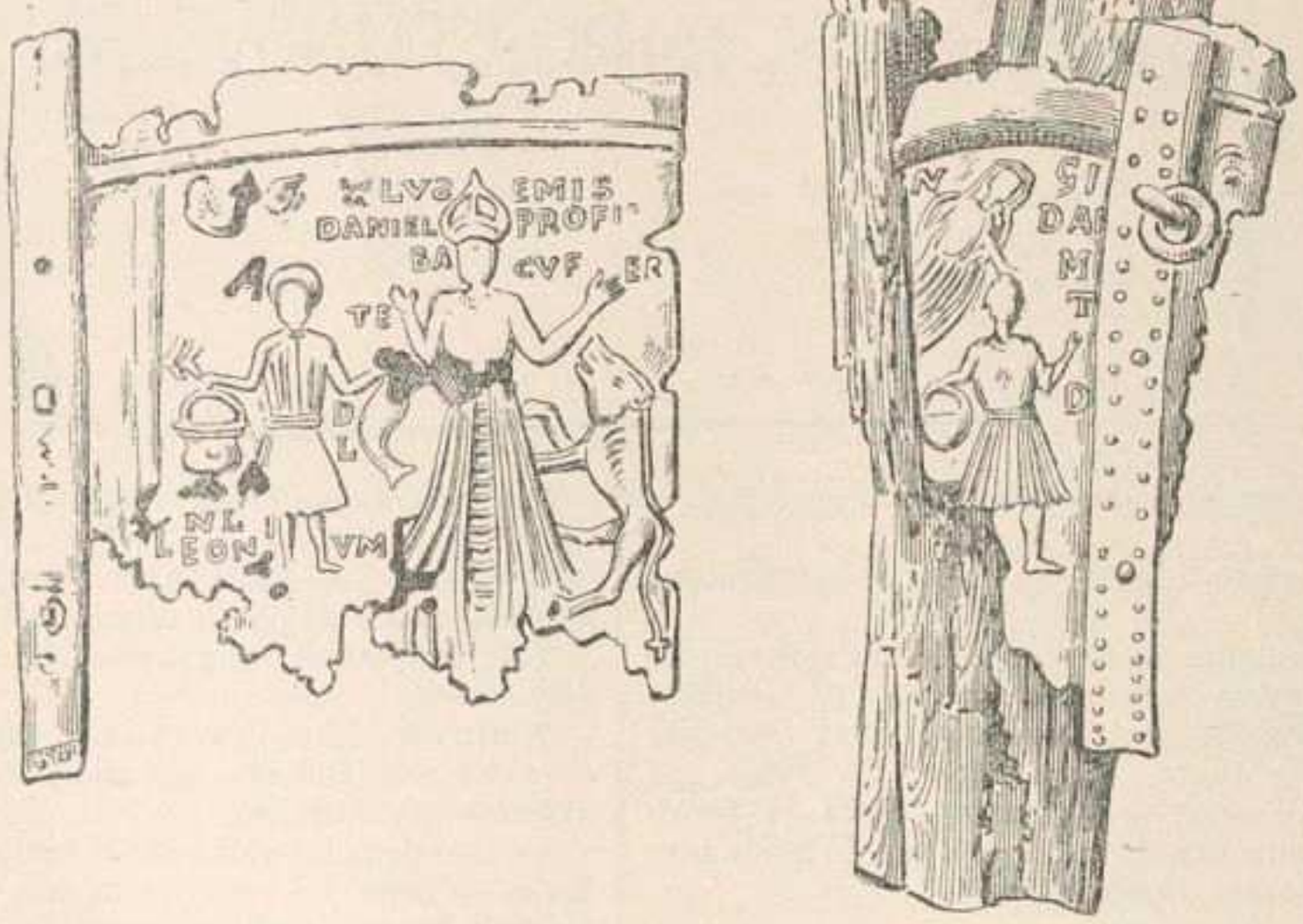


5510. Panneau de la porte de Sainte-Sabine.
D'après une photographie.

habitait la Judée. Suivant sa coutume journalière, il cuisinait un repas et taillait du pain pour l'aller porter aux champs à ses moissonneurs. L'ange du Seigneur s'approcha d'Habacuc et dit : « Porte ce repas à Babylone, à Daniel, dans la fosse aux lions. » — « Seigneur, riposta Habacuc, je ne connais ni Babylone ni la fosse. » Alors l'ange le saisit par la calotte du crâne et le transporta par les cheveux à Babylone, au-dessus de la fosse, avec l'instantanéité d'une opération qui se passe dans l'esprit. Habacuc cria : « Daniel, serviteur de Dieu, prends le repas que Dieu t'a envoyé. » Daniel se leva et mangea, et déjà l'ange avait rapporté Habacuc au lieu où il l'avait trouvé. »

Il semble que cet épisode remarquable n'ait pas frappé l'imagination des premiers chrétiens; on sait, et nous l'avons montré (voir *Dictionn.*, t. IV, col. 221-222), que le symbole de Daniel livré aux lions est le plus anciennement représenté dans les catacombes, dès la seconde moitié du Ier siècle; cependant ce n'est pas avant le IVe siècle que le transport d'Habacuc paraît avoir retenu l'attention. Serait-ce l'indice d'une hésitation à accueillir le récit d'un événement si extraordinaire ? Nous ne saurions ni l'affirmer ni même l'insinuer, faute de trouver dans les écrits des Pères les plus anciens l'écho de cette incrédulité. Peut-être les plus anciens artistes n'aperçurent-ils pas le parti à tirer de l'épisode et nous verrons plus loin que l'idée de le représenter ne semble être venue que lorsqu'on imagina de faire de ce repas apporté du ciel, pour ainsi dire, un symbole et une évocation du repas eucharistique.

D'une façon générale, on peut dire que l'épisode d'Habacuc n'a jamais été représenté isolément et autrement qu'*en fonction* de l'épreuve de Daniel. Toutefois, sur la porte de Sainte-Sabine, à Rome, la représentation de Daniel est omise et nous voyons celle d'Habacuc; elle présente, en outre, un intérêt particulier. S'il est permis de s'exprimer ainsi, les artistes se sont surtout employés à figurer Habacuc *à l'arrivée;* la sculpture de Sainte-Sabine est la seule qui nous le fasse voir *au départ* (fig. 5510). L'ange est représenté à l'instant où il enlève le prophète qui porte un large plat avec quelques mets qu'on ne peut distinguer. La scène représente les moissonneurs aux champs et, par une réminiscence de la figuration classique du rapt de Ganymède, un chien aboie avec



5511. — Fragments de la seille de cuivre de Miannay.
D'après Le Blant, *Nouveau recueil*, 1892, p. 62.

colère. Il est surprenant, pour en faire l'observation à propos de Ganymède (voir ce mot), que les artistes chrétiens n'aient pas songé à exploiter les modèles de ce type comme ils l'ont fait dans plusieurs autres cas [1].

Après cet unique exemple, nous ne rencontrerons plus Habacuc qu'au bord de la fosse ou dans la fosse

[1] Cf. H. Leclercq, *Manuel d'archéologie chrétienne*, 1907, t. I, c. II.

aux lions. Nulle part nous ne le voyons représenté sur les fresques, pas plus que sur les mosaïques, c'est sur les sarcophages que la représentation apparaît pour la première fois, en Italie et en Gaule, et sur les pyxides d'ivoire. Voir Ivoires et Pyxides. La plus artistique est celle du sarcophage de Brescia. Voir



5512. — Fragment de sarcophage.
D'après O. Marucchi, *I monumenti del museo Pio lateranense*, pl. xx, n. 8.

Dictionn., t. I, col. 3012, fig. 1042. Par sa clarté, elle a pu exercer une certaine influence et contribuer au succès du symbole. Ici, tout est clair et, si l'exécution laisse à désirer, le modèle semble avoir été classique. N'y aurait-il pas ici — mais ici seulement — une réminiscence d'un Ganymède, dans cet Habacuc visiblement jeune, presque nu et emporté à travers l'espace où ses jambes donnent l'impression de n'avoir plus aucun point d'appui. Une main crispée a saisi les cheveux et on se trouve dans la région des étoiles. Habacuc tient une petite corbeille sur laquelle sont étalés un pain et un poisson, éléments du banquet eucharistique, tel qu'on le représente dans toutes les fresques et sur toutes les sculptures qui veulent évoquer ce symbole [1].

Le même symbolisme reparaît sur un sarcophage d'Arles où Daniel entièrement nu est encadré par Habacuc, adulte barbu, qui lui offre un pain incisé en forme de croix, et par l'ange (dont la tête a disparu) et qui présente un poisson à tête de dauphin [2].

Enfin ce symbolisme se retrouve sur un monument qui a droit à une description moins sommaire [3] (fig. 5511). Nous avons ici, outre une scène du Christ en majesté et du paradis terrestre sur laquelle nous n'avons pas à revenir, la représentation de Daniel secouru par Habacuc. Daniel debout, les bras en croix, dans l'attitude de la prière, est figuré entre un lion et un homme. Sur un autre fragment de cette seille de cuivre de Miannay, nous voyons Habacuc transporté par l'ange, dont on aperçoit l'ovale de la tête et les pieds dans le premier fragment.

De brèves inscriptions occupent le champ demeuré libre autour des figures d'Habacuc et de Daniel. Celui-ci est vêtu et mitré, debout, priant et escaladé ou assailli par un lion sans crinière. A ses côtés, plus menu et comme un peu en arrière, Habacuc tenant un récipient à anse et un poisson. Voici l'inscription :

AngeLVS EMISsus?
DANIEL PROFITa
aBA CVFER
TEscam
Danie
L
iNL acu
LEON VM

Sur le petit fragment. on croit pouvoir lire :

aN Gilus
DANiel

En démontant la petite bande rivée à la droite de ces lettres, on trouverait sans doute le complément, ainsi que les caractères qui doivent suivre l'M, le T et le D par lesquels débutaient les trois autres lignes.



5513. — Sarcophage romain. D'après O. Marucchi, *I monumenti*, pl. xxvi, n. 2.

Habacuc porte ici un panier à anse qu'on retrouve sur une agrafe dont nous parlerons plus loin.

Une importante série de sarcophages romains nous fait voir l'épisode que nous étudions, différemment

[1] F. Odorici, *Le antichità cristiane di Brescia*, in-fol., Milano, 1845, pl. xii, n. 4; R. Garrucci, *Storia dell'arte cristiana*, t. v, pl. cccxxiii, n. 2; E. Le Blant, dans *Mém. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1874, t. xxxiv, p. 77; *Étude sur les sarcophages chrétiens de la ville d'Arles*, in-fol., Paris, 1878, p. 12, 27, n. 4; *Dictionn.*, t. I, col. 3012, fig. 1042. — [2] E. Le Blant, *Sarcoph. chrét. d'Arles*, p. 11, pl. vi, voir *Dictionn.*, t. v, col. 2452, n. 24. — [3] Cf. A Van Robais, *Notice sur une petite seille en bois recouverte de cuivre repoussé trouvée dans le cimetière dit mérovingien de Miannay (arrondissement d'Abbeville)*, dans *Bulletin de la Société des antiq. de Picardie*, 1871-1873, t. xi, p. 139 sq.; E. Le Blant, *Note sur quelques représentations de Daniel dans la fosse aux lions*, dans *Mém. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1874, p. 68-78; A. Van Robais, *La seille funéraire de Miannay et ses inscriptions d'après E. Le Blant*, dans *Bull. de la Soc. des antiq. de Picardie*, 1874-1876, t. xii, p. 279; E. Le Blant, *Nouveau recueil*, 1892, p. 61-66, n. 45; Garrucci, *Storia dell'arte cristiana*, t. vi, pl. cdlxi, n. 4 ; *Dictionn.*, t. ii, col. 770-771; t. iv, col. 246-247.

traité. Tantôt Habacuc aborde Daniel avec l'ange du Seigneur [1] (fig. 5512); tantôt il offre des pains crucifères [2]; tantôt Habacuc est seul (fig. 5513 [3]); tantôt surgit un troisième personnage dont le nom et la qualité nous sont inconnus [4] (fig. 5514). On assiste ici à une déformation évidente du récit biblique.



5514. — Sarcophage romain. D'après O. Marucchi, *I monumenti*, pl. XXII, n. 2.

D'autres monuments ont été déjà décrits; il suffira de les mentionner en peu de mots :

Un chapiteau, de date incertaine, à Tschardag Kjoï, en Asie Mineure. L'ange dépose Daniel dans la fosse aux lions qu'encadrent deux palmiers. Voir *Dictionn.*, t. IV, col. 227, fig. 3577.

Une cuvette à ablutions, d'origine orientale, entrée au Musée du Louvre. Un fragment laisse voir un lion et un personnage dans la position horizontale, probablement l'ange. Voir *Dictionn.*, t. III, col. 3211, fig. 3470*e*.

Une pyxide égyptienne conservée au British Museum nous montre l'ange en plein vol tenant Habacuc par les cheveux. Habacuc est non seulement pourvu d'une corbeille qu'il tient à pleins bras, mais à ses pieds se voit un ciste (voir ce mot) rempli de provisions. Voir *Dictionn.*, t. IV, col. 232, fig. 3581.

Un peigne trouvé à Hippone. Ici l'ange a été supprimé et Habacuc, par ses propres moyens, sans main qui le soutienne, sans ailes, traverse l'espace, tenant une corbeille où on croit pouvoir reconnaître des pains. Voir *Dictionn.*, t. IV, col. 233, fig. 3582.

Trois plaques barbares ayant servi de plaques de ceinturon; deux d'entre elles proviennent des environs de Chalon-sur-Saône, sans indication plus précise d'origine, la troisième vient de La Balme (Haute-Savoie). Celle-ci nous montre Habacuc en avant avec cette légende :

DANFE X PROFETA X
ABBACV PROFETA X

Voir *Dictionn.*, t. IV, col. 236, fig. 3585, n. 4.

Une étoffe égyptienne, conservée au *Kunstgewerbemuseum* à Berlin. Habacuc marche, portant un



5515. — Bas-relief de Tharros. D'après *Arte*, 1903, t. VI, p. 28.

plateau avec des vivres et des rafraîchissements; légende :

AMB[illegible]KOYC ΦЄ
PΩNT[illegible]ΔANIHP
TO APT[illegible]
Αμβακουμ φερον τω Δανιηλ τον αρτον.

(Voir *Dictionn.*, t. II, col. 805, fig. 1541.)

Une miniature du manuscrit de la Bibliothèque vaticane, de *Cosmas Indicopleustes* (VII[e] siècle). Sur une pente douce, comme s'il descendait du ciel s'ap-

[1] O. Marucchi, *I monumenti*, pl. XIV, n. 3; pl. XX, n. 4; pl. XXX, n. 1; pl. XXXIV, n. 1, n. 2. — [2] *Ibid.*, pl. XIX, n. 1. — [3] *Ibid.*, pl. XX, n. 8; pl. XXVI, n. 2. — [4] *Ibid.*, pl. XXII, n. 2; pl. XXX, n. 4.

proche Habacuc. Voir *Dictionn.*, t. IV, col. 242, fig. 3589.

Une plaque de bronze trouvée dans le Rhin, conservée au Musée de Bonn, Daniel nu, en prière, s'entretient avec un personnage en tunique. Nous avons écrit (*Dictionn.*, t. IV, col. 243) que ce ne pouvait être Habacuc, puisqu'il n'apportait rien, mais le cas est fréquent où Habacuc apparaît les mains vides, par exemple dans la miniature du Cosmas sur des sarcophages de Rome.

Un médaillon de bronze, sur lequel Habacuc, son bâton de voyageur sous le bras, offre à Daniel une corbeille contenant une étoile (?). Voir *Dictionn.*, t. IV, col. 244, fig. 3590.

Quelques lampes offrent la représentation, longtemps incomprise, d'Habacuc. Sur une d'elles qui représente Daniel debout entre les lions et, au-dessus de lui, l'Ange et Habacuc, portant un pain, on voulait voir « le Christ assis de face entre deux petites figures d'anges qui volent de chaque côté avec une couronne à la main ». Cette lampe, qui a fait partie du cabinet de Raoul-Rochette, est entrée depuis au musée de Lausanne. Voir *Dictionn.*, t. IV, col. 247. On remarquera que l'artiste n'a pu découvrir ici d'autre solution que de séparer l'ange d'Habacuc; c'est sans doute ce qui a fourvoyé nombre d'archéologues estimables, comme Dumège, qui décrit une autre lampe de même nature : « Daniel dans l'attitude de la prière; à ses pieds sont des lions destinés, à ce que l'on croyait, à le dévorer, mais s'abaissant devant lui, et deux anges qui le rassurent et le consolent. »

Nous citerons un dernier monument provenant probablement de l'ancienne cathédrale de Tharros (Sardaigne) (fig. 5515). C'est un bas-relief du VIII^e^-IX^e^ siècle représentant Daniel dans la fosse aux lions où sept fauves étendus à ses pieds passent la langue de l'air du monde le plus débonnaire. Le prophète est assis, vêtu, nimbé et les pieds posés sur un haut tabouret. Précisément survient Habacuc portant sur ses mains recouvertes d'un voile une tourte de dimensions respectables. Comme le prophète n'apporte que des vivres, l'artiste a suppléé à la boisson absente en mettant à la portée de la main de Daniel une magnifique grappe de raisin. A gauche, l'épisode s'achève. Un roi, couronne en tête, sceptre en main, fait un signe à Daniel, pendant qu'un garde du corps, sabre au clair, lève la main pour marquer sa surprise. L'exécution de la scène n'est pas plus grossière que celle de tant d'autres figures de l'époque barbare [1].

H. LECLERCQ.

HABITATION. L'histoire de l'habitation et de ses origines est un sujet rempli d'obscurité, ce qui tient à la rareté des documents, à leur imprécision et à l'incertitude des restitutions proposées. Les données que nous possédons sur l'état pastoral et l'état agricole pendant les neuf premiers siècles de notre ère, les descriptions qui nous sont parvenues des villes, des agglomérations et des demeures privées sont très loin de nous apprendre les faits positifs que nous voudrions connaître. Ce que nous savons, avec une quasi-certitude, c'est que la densité de la population était si faible, en Gaule par exemple, que si nous nous représentions la France dans ses limites actuelles occupée par huit ou neuf millions d'habitants, elle nous offrirait assez bien l'idée de désert. Sur ce chiffre, une fois défalqué celui de la population des villes, on se demandera ce qui restait dans les campagnes. L'étude des classes agricoles et celle du domaine rural nous apprennent que les hommes voués à l'exploitation de la terre tantôt se réunissent en campements et en villages, au centre desquels est placé le parc des animaux, tantôt au contraire vivent dans des demeures séparées, au milieu des herbages que paissent leurs troupeaux.

Certaines circonstances essentielles : besoin de sécurité, action du climat, influence du terroir, traditions et usages historiques, utilisation des abris naturels, ont produit chez les peuples de même race ou réunis en corps de nation des modes semblables d'habitation. Des hameaux, des lieux dits, des villages existent de nos jours à proximité ou sur l'emplacement des stations les plus antiques de la France; dans la Dordogne, notamment les hameaux de Laugerie-Basse et de Laugerie-Haute, et le village de Moustier; dans l'Ariège, Massat, dans le Tarn-et-Garonne, Bruniquel, n'ont pas cessé d'être habités depuis que l'homme a pénétré dans ces pays. Les habitations souterraines aménagées dans des galeries creusées dans le sol ou dans les cavernes naturelles et entaillées, d'altitude variable, ne se rencontrent pas seulement dans le Périgord, mais bordent nos deux grands fleuves de la Loire et de la Seine. On pourrait dresser une liste imposante de localités riveraines de ces fleuves et d'autres rivières, où les habitations troglodytes remontent peut-être aux temps qui précédèrent l'ère chrétienne et ne cessèrent plus dès lors, que par intermittences, d'être habitées. Dans ces cavernes, ces grottes, ces excavations, il serait vain de chercher un type arrêté d'avance, chacun a entamé le roc, ou la pierre tendre, suivant ses nécessités; mais il a pu en être autrement de l'habitation bâtie.

Ici la fantaisie a pris le ton doctoral de la science et a imaginé, espérant l'imposer, une série de types distincts adoptés dans des régions déterminées : type celtique, type franc, type roman [2]. Pure hypothèse qui ne doit pas prévaloir comme les rares indices fournis par l'observation. Le prétendu type celtique n'est que l'interprétation de lois galloises du XIII^e^ siècle et ne saurait être rapproché, encore moins confondu, avec le type islandais primitif. Ce type était celui de maisons ou rondes ou oblongues; les premières paraissent avoir été la règle et les secondes l'exception [3]. On nous parle bien d'une séparation en trois parties par un double rang de pieux, mais toute la famille, maîtres, enfants, serviteurs, vivaient et couchaient dans une unique pièce. Le passage célèbre de Strabon, décrivant les maisons des Gaulois, n'en subsiste pas moins. « Bâties en planches et en claies d'osier, elles sont, dit-il, spacieuses et ont la forme de rotondes; une épaisse toiture de chaume les recouvre [4]. » On peut voir dans cette description la maison-type, en sorte que le type oblong n'a dû être qu'exceptionnel. Vitruve, qui servit sous César, après avoir dépeint les premiers hommes habitant sous des abris de feuillage, dans des cavernes ou dans des maisons de terre qui imitaient les nids d'hirondelles : *alii speluncas fodere sub montibus, nonnulli hirundinum nidos et ædificationes earum imitantes, de loco et virgultis facere loca*, signale comme type encore existant de ces demeures primitives les *ædificia* de la Gaule et de l'Aquitaine, de l'Espagne et de la Lusitanie : *Hæc autem, ex iis quæ supra scripta sunt originibus, instituta esse, possumus sic animadvertere, quod ad hunc diem nationibus exteris*

[1] *Mémoires de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Toulouse*, 1859, p. 213. Voir encore A.-J. Delattre, *Musée Lavigerie*, pl. VIII, fig. 7; *Bulletin monumental*, 1851, t. XVII, p. 136. D. Scano, *Scoperte artistiche in Oristano. Contributo alla storia dell'arte in Sardegna*, dans *L'Arte*, 1903, t. VI, p. 28-30. —

[2] A. Meitzen, *Siedelung und Agrarwesen der Westgermanen und Ostgermanen, der Kelten, Römer, Finnen und Slaven*, 4 vol. in-8°, Berlin, 1895. — [3] Sullivan, *Introduction* à l'édition d'O' Curry, *On the manners and customs of the ancient Irish*, London, 1873, t. I, p. 296, p. 346. — [4] Strabon, *Geogr.*, l. IV, ch. IV, n. 3.

ex his-rebus ædificia constituuntur, ut in Gallia, Hispania, Lusitania, Aquitania, scandulis robusteis, aut stramentis [1].

Il va de soi que, circulaires ou rectangulaires, les huttes des Gaulois ont pu laisser peu de traces et aucun souvenir. Les seuls monuments recevables à interroger, ce sont les plus anciennes urnes funéraires qui affectent manifestement la forme ronde et la forme oblongue, celle-ci moins fréquemment que celle-là. De plus Strabon, toujours bien renseigné, nous dit que la maison celtique était telle et que les mœurs des Celtes et des Germains ne différaient guère; elles offraient même la plus grande similitude [2], d'où l'on peut induire que leurs habitations offraient de profondes analogies sinon une complète ressemblance. A l'époque des invasions, la maison germanique était une simple hutte d'une seule pièce, sans plancher et sans plafond, puisqu'on pouvait y ramasser de la terre aux quatre angles et qu'une pierre jetée du dehors pouvait pénétrer par le toit et atteindre ceux qui se tenaient à l'intérieur [3]. Ce type rudimentaire de construction a-t-il pu prévaloir au fur et à mesure que les Francs envahisseurs s'implantaient parmi les populations et les habitations gallo-romaines ? Il suffit de poser la question pour la tenir comme résolue.

La maison gallo-romaine a pu subir, du fait des habitudes et des exigences des Francs, certaines transformations, qui la transformèrent en ce qu'on a nommé depuis la maison franque, qui de la Gaule s'étendit au delà du Rhin [4]. Or il se trouve que ce type transformé s'accorde dans ses lignes essentielles avec les descriptions que les auteurs latins nous ont laissées des *villæ* romaines. Ainsi Columelle, Varron et Vitruve prennent comme noyau de la construction le foyer, appelons-le : poêle, chauffoir, cuisine, c'est-à-dire le lieu de réunion dans le voisinage immédiat duquel se trouveront, d'un côté les étables, de l'autre côté les logements des serviteurs [5]. Cette disposition s'accorde pleinement avec l'usage archaïque des Germains et des Celtes; il n'y a donc pas eu lieu d'y rien changer. Columelle recommande d'élever les granges et les remises d'outils sur l'un des côtés de la cour, en contiguïté avec la demeure du valet chargé de surveiller l'entrée, et, sur ce point encore, la maison franque semble n'avoir pas eu autre chose à faire qu'à adopter le dispositif de la maison romaine. Celle-ci, plus solide, plus ordonnée, n'avait guère à se modifier d'après les baraques et les cabanes des envahisseurs dont elle aura pu accueillir et interpréter quelques innovations ou modifications sans cesser de rester la *villa* romaine.

Faudra-t-il chercher l'origine de nos agglomérations rurales dans la *villa* romaine ? On l'a soutenu. On a écrit que parmi nos noms de lieux habités, tant villages que villes, un grand nombre étaient chacun à l'origine un adjectif servant à distinguer un *fundus* des *fundi* voisins. En sorte que la *villa* est une ferme avec ses dépendances servant à l'exploitation d'un *fundus; villa* et *fundus* prennent le nom de leur propriétaire, nom presque toujours romain, auquel on a ajouté le suffixe *iacus* si c'est un gentilice, *acus* si c'est un cognomen.

Après les invasions, les *villæ* auraient disparu dans l'Est, comme leurs habitants exterminés; elles auraient subsisté dans le reste du pays, mais morcelées, défigurées par la création d'autres *villæ* sur le *fundus* primitif au profit des envahisseurs. Dans l'Est on ne trouvera plus que des noms formés d'un nom propre d'homme d'origine germanique et d'une désinence fournie par la langue des vaincus (*villa, villare, cortis, mons, vallis*, etc.); dans le reste de la France, noms gallo-romains à désinences *iocus* et *acus* vont persister. La conséquence, c'est que les communes rurales en très grand nombre remontent à un *vicus* ou à un *oppidum*.

Cette thèse prétend s'appuyer sur la théorie de la *forma censualis* [6], sur les définitions du *fundus*, de l'*ager*, du *locus* et de la *villa* [7], notamment : *Fundi appellatione omne ædificium et omnis ager continetur. Sed in usu urbana ædificia ædes, rustica* villæ *dicuntur*. Locus *vero sine ædificia in urbe area rurem autem* ager *appellatur, idemque* ager *cum ædificio* fundus *dicitur*. Ainsi le *fundus* serait une propriété rurale avec bâtiment — ou bâtiments — d'exploitation; la *villa*, c'est le bâtiment ou l'ensemble des bâtiments destinés à l'exploitation; l'*ager*, c'est une propriété rurale sans bâtiments; *locus* est un terme plus général qu'*ager*, mais dont il peut être considéré comme synonyme : *Plerumque sine* villa locum *accipimus* [8].

Sous Trajan, les matrices cadastrales, établies sur la déclaration des contribuables, contenaient une description sommaire de chaque *fundus*. Sous les Mérovingiens, des rôles d'impôt direct existaient en Gaule, rôles qui ne mentionnaient, semble-t-il, que le nombre des têtes de cultivateurs et manouvriers établis sur chaque domaine : ces têtes, et non le sol, étaient imposées. La conséquence du système mérovingien d'impôt direct fut de faire tomber en désuétude le mot *fundus*. Le nombre des têtes imposées, c'est-à-dire le nombre des ouvriers agricoles habitant la *villa*, avait seul un intérêt fiscal, le nombre des arpents n'en avait plus et le mot *fundus* ne signifiait plus rien au point de vue financier; il pouvait être exposé à disparaître. Dans la Table alimentaire de Veleia [9], le mot qui sert à désigner chaque *fundus* est un adjectif qui s'accorde en nombre et en cas avec le substantif *fundus*. Dans les textes mérovingiens, *fundus* est remplacé par *villa* et l'adjectif masculin qui originairement servait d'épithète à *fundus* ne change pas de genre, il est devenu substantif : *villam nostram nuncupatam Barisiacum* [10], en 661; *villam nuncupatam Elariacum* [11], en 663 : *in villa quæ Patriciniacus dicitur* [12], en 664. Mêmes formes dans Grégoire de Tours : *In villa Brinnacum, apud villam Brinnacum; ad villam cui nomen est Victuriacus* [13]. La *villa* en voie de développement est devenue *vicus*, puisqu'on lit dans Grégoire de Tours : *vicus Noviliacus ædificatus est*. Conclusion : le village doit son nom à un ancien propriétaire, il lui doit même son origine et nos villages sont comme les bourgeons naturellement sortis de la propriété foncière.

Cette opinion a été soutenue avec une ardeur et une intransigeance égales par Fustel de Coulanges et par d'Arbois de Jubainville. Le premier soutenait qu'il n'existait aucun village aux époques gallo-romaine et franque, mais uniquement des *villæ*. Le second admettait cette mitigation que les villages qui pouvaient exister étaient tous de simples dépendances de domaines, de *fundi*.

Mais il est évident que si l'on se représente le *fundus* comme un grand domaine et la *villa*, comme les bâtiments d'exploitation qui en dépendent, la théorie des jurisconsultes romains n'y contredit pas,

[1] *De architectura*, l. II, c. I. — [2] Strabon, *op. cit.*, l. IV, ch. IV, n. 2. — [3] *Loi salique*, tit. LVIII. *De Chrene Chruda*, tit. XCVII, édit. Hessels, p. 411. — [4] Hellwald, *Haus und Hof in ihrer Entwickelung mit Bezug auf die Wohnsitten der Völker*, Leipzig, 1888, p. 508-511. — [5] Columelle, *De re rustica*, l. I, c. VI; Varron, *De re rustica*, l. I, ch. IX; Vitruve, *De architectura*, l. I, ch. IX. — [6] *Digeste*, l. I, tit. XV, fol. 4. — [7] *Digeste*, l. L, tit. XVI, l. 27, 60, 211. — [8] *Digeste*, l. L, tit. XVI, l. 60. — [9] *Corp. inscr. lat.*, t. XI, p. 204-231. — [10] K. Pertz, *Diplomata imperii*, p. 25, n. 25. — [11] *Ibid.*, p. 39, n. 41. — [12] *Ibid.*, p. 40, n. 42. — [13] *Hist. Francor.*, IV, 22; IV, 46; IV, 51.

is elle ne l'impose pas non plus. Le caractère dis-
ctif du *fundus* est l'« unité voulue ». Le *fundus*
t de l'*animus*, de l'*affectio* qui lui imprime une sorte
personnalité. Tout bien rural, si petit soit-il, qui
me un tout, un complexe, une unité d'habitation
de culture, est un *fundus*, et de même une véritable
gneurie en constitue un. D'où J. Flach a conclu
s justement qu'un nom de personne a pu soit
tendre à un village, soit s'y restreindre, sans per-
ttre de rien en induire quant à l'origine même de
gglomération rurale. Ces noms d'homme pouvaient
e celui d'un propriétaire, celui d'un protecteur
patron, celui du *procurator* ou du *villicus* d'un
lage, celui du principal tenancier, d'autres encore.
l'époque gallo-romaine et à l'époque franque, l'habi-
ion rurale se présentait régulièrement déjà sous
riple aspect de la ferme isolée (*mansus*), du hameau
village (*vicus*) et de la résidence seigneuriale
ætorium), et à chacun de ces aspects le mot de *villa*
uvait s'appliquer et fut appliqué réellement.
tte distinction a persisté pendant tout le Moyen
e. Ainsi l'histoire de la formation des noms de
ux ne permet pas de faire remonter à de vastes
mes gallo-romaines ou franques tous les nombreux
lages qui, aujourd'hui, portent un nom emprunté à
nom d'homme romain ou germanique. La signi-
ation du nom a suivi les fluctuations du domaine :
s'est restreinte ou étendue, fixée ou déplacée,
vant que le domaine lui-même s'élargissait et se
etissait, gardait son unité ou, au contraire, se
rcelait et se déchiquetait. L'origine et le sort de
agglomérations rurales sont dès lors dans une
ation étroite avec les vicissitudes des grands
maines.

Le grand domaine était une sorte de seigneurie terri-
iale déjà indépendante. Il se composait du *præto-*
m auquel s'adapte bien l'idée que nous nous faisons
château vaste, parfois fortifié, qu'entourent les
iments d'exploitation et, à une distance variable,
colons groupés en hameaux ou en villages, *vici* [1].
population du domaine dépendait presque uni-
ment du maître et de ses agents. Les impôts mêmes,
qu'ils fussent dus en droit, ne devaient être que
icilement levés.

En Afrique, ces domaines portent le nom de *saltus*,
Italie de *latifundia*, et leur étendue démesurée ne
t être comparée, d'une manière générale, aux
nds domaines de la Gaule. Lors de la conquête
aine, la population vivait surtout à l'état pastoral,
dition favorable à la formation des grands do-
nes. Ils prirent, en effet, une grande extension,
lobèrent plusieurs villages, comme aident à le
prendre les descriptions laissées par Sidoine
llinaire, Ausone ou Salvien. Des propriétés comme
s de Paulin de Nole, qu'Ausone appelle *regna* [2],
ent si exceptionnellement vastes qu'elles ne
vaient échapper au morcellement. Peut-être seule-
t furent-elles en partie morcelées, avec les progrès
bien-être public, et leur unité, de même qu'en
ie, devint-elle souvent purement fictive, l'ancien
taine ne survivant plus que comme lieudit ou
me division fiscale.

es malheurs du IVe et du Ve siècle, entraînant la
rtion des campagnes, l'insécurité générale, recu-
nt les limites des grands domaines au profit de
sants protecteurs laïques ou religieux, mais n'en
urèrent pas l'exploitation, de sorte qu'il s'y
na de nouvelles et immenses solitudes.

Viennent les invasions barbares. Les chefs de bande, les comtes, les rois s'emparent de terres désertes, de grands domaines abandonnés, de biens à leur convenance dont ils dépouillent les possesseurs et ils se taillent des domaines nouveaux sur le modèle des anciens. La *villa* commence alors, à être prise comme synonyme de village (*vicus*), acception qui deviendra courante au Moyen Age.

Les villages existants pouvaient être répartis entre les compagnons du chef, qui s'y construisirent une demeure; d'autres étaient fondés non loin de là par les chefs eux-mêmes ou par des bandes d'hommes libres, des *fara*, qui se plaçaient sous leur patronage. Jusqu'à nos jours on retrouve dans le nord de la France des noms de lieux qui semblent dérivés de l'ancienne *fara*, ou bande familiale des Germains : La Fère en Picardie, Fère-en-Tardenois. Les chefs germains qui créent des *villæ* ne se bornent pas à construire une ferme isolée, ils fondent certainement des hameaux ou des villages de colons. Nous en avons un exemple, parmi beaucoup d'autres, dans les libéralités du seigneur franc Chrodinus qui *sæpe a novo fundans villas, ponens vinias, ædificans domus, culturas erigens... ipsas domus cum culturibus et culturis, cum... ustensilibus, ministris et famulis benigne distribuebat* [3].

Nous assistons ainsi, à partir de l'époque franque, à une sorte de morcellement ou de fragmentation des grands domaines au profit d'agglomérations rurales, libres ou asservies. L'Église, la royauté et les plus puissants seigneurs laïques s'efforcent infatigablement et efficacement à sauvegarder ou à restaurer l'intégrité du domaine, à l'étendre même en toute occasion; mais ces vastes possessions, pour être administrées, ont besoin de subdivisions régulières. Ce sont les agglomérations, les villages existants ou les groupements nouveaux de maisons éparses qui en formeront la base ou le centre, le centre du *fiscus* que nous décrit le Polyptyque d'Irminon.

« Ainsi la chaîne de continuité ne se rompt pas pour les villages; ils subsistent et se développent à côté des fermes isolées ou en les englobant. Ils traversent de la sorte la période carolingienne, et reparaissent à l'époque suivante comme les molécules organiques à l'aide desquelles se constitueront les seigneuries nouvelles, quand l'anarchie du Xe siècle aura disloqué les grands domaines et détruit les fermes isolées, quand une concentration derrière de bonnes murailles et sous la protection d'un château fort, d'un monastère, d'une église deviendra pour les habitants une loi inéluctable de leur sécurité et de leur existence. Spectacle émouvant et d'une manifeste grandeur, qui s'ouvre à l'avènement de la dynastie capétienne et où se reflète comme en un miroir la formation de la société française [4]. »

Pendant la période qui s'étend de la conquête romaine à la dissolution de la société carolingienne, les villes ont leur développement à part, leur physionomie profondément distincte et qui, grâce aux ruines, aux fouilles et aux textes, se laisse aujourd'hui conjecturer avec quelque vraisemblance.

Les villes, *oppida*, pouvaient être de simples refuges temporaires, ou bien des bourgs fortifiés, *castella*, ou des villes proprement dites, *urbes*. On y séjournait non pas en passant, mais de façon permanente et stable, on y ouvrait des comptoirs, on y établissait une industrie, on y logeait et on y pouvait loger autrui, même en billets de logement. Les défenses naturelles

rontin, *Gramatici veteres*, p. 53; *Habent autem in bus privati non exiguum populum plebeium et vicos villam.* — [2] Ausone, *Epist.*, XXII. — [3] Grégoire de s, *Hist. Francor.*, l. VI, c. XX, édit. Arndt et Krusch, t. I, p. 262. — [4] J. Flach, *Études sur les origines et les vicissitudes historiques de l'habitation en France*, dans A. de Foville, *Enquête sur les conditions de l'habitation en France*, in-8°, Paris, 1899, t. II, p. 25.

avaient une réelle importance : crête d'une montagne, plateau escarpé, fleuve ou rivière, île, sont estimés pour ce qu'ils offrent de sécurité. Aux défenses naturelles s'ajoutent les défenses d'art : murs, tours et fossés. Ces conditions de sécurité devaient s'accorder avec d'autres conditions plus pratiques : la proximité avec les voies et les moyens de communication. Il y eut ainsi d'anciens *oppida* devenus villes gallo-romaines qui n'eurent qu'une existence éphémère. Elles disparurent ou déchurent dans les calamités du premier Moyen Age. Nasium, ville importante du pays des Leuques, fut détruit au IVe siècle, reparut *vicus* important au VIIe et au VIIIe siècle, fut alors saccagé pour la deuxième fois et ne subsiste plus que sous forme de ruines sur lesquelles s'élève, en un coin, le village de Naix-aux-Forges (Meuse). *Civitas Diablintum*, importante cité gallo-romaine, n'est plus représentée aujourd'hui que par la bourgade de Jublains.

Toute la région du Nord (au nord de Paris) a été tellement saccagée, concassée, qu'il est superflu d'espérer retrouver aucun trait des villes et des habitations; le centre n'est pas plus favorisé et la difficulté d'une reconstitution de la physionomie des cités gallo-romaines y serait au moins égale pour aboutir à un résultat où l'imagination occuperait toute la place. Dans le midi de la Gaule, nous sommes mieux instruits sur Narbonne, grâce à Sidoine Apollinaire, sur Arles, Toulouse, Narbonne et Bordeaux, grâce à Ausone.

La forme de l'enceinte était inspirée par les nécessités de la défense. Le tracé des grandes rues, *plateæ*, et des rues étroites, *angiportus*, devait, au dire de Vitruve, suivre la rose des vents, en les orientant de telle sorte que les vents dominants ne les prissent pas d'enfilée. Le réseau des rues se composait alors de deux artères principales et de deux secondaires qui, se coupant deux par deux, à angle droit, en une place centrale, *area*, étaient reliées entre elles par des rues transversales. Les petites artères conduisaient aux remparts ou à des poternes, tandis que les quatre rayons des artères principales partageaient la ville en quartiers et aboutissaient chacun à une porte monumentale. Voici la description de Bordeaux par Ausone :

Distinctas interne vias mirere, domorum
Dispositam, et latas nomen servare plateas,
Tum respondentes directa in compita portas.

Suivant l'usage romain, dont témoignent encore Autun et Nîmes, la porte monumentale était composée d'une grande arche centrale, jetée au-dessus de la chaussée, et deux arches latérales destinées aux piétons. Elle se prolongeait en voûte, que fermait du côté de la ville une porte pleine, et vers la campagne une herse, *cataracta*.

L'*arx*, le « châtel », se dressait sur le point culminant de la ville et, à défaut d'un relief de terrain, d'une motte, d'une éminence naturelle, on créait une colline factice.

Le *forum*, exception faite pour les ports fluviaux ou maritimes, formait un carrefour plus ou moins étendu d'où rayonnaient les rues principales. Là, affluait la vie publique et là se traitaient les affaires. Sous les portiques, dans les basiliques se poursuivaient les discussions, s'agitaient les intrigues, s'échangeaient les nouvelles. Comptoirs des changeurs et des banquiers, boutiques de luxe, édifices consacrés à tout ce qui relève de la justice et de l'administration, etc., tout ceci s'entassait plus ou moins suivant l'espace dont on disposait.

La ville elle-même était partagée, si elle était considérable, en régions, subdivisées à leur tour en quartiers; les villes de moindre importance en quartiers seulement, où se groupaient côte à côte les ar sans de même métier et des gens de même état. Lyon, les marchands de vin étaient réunis *in canab* quartier de la Canebière devenu le bourg Chenain; Metz, les savetiers occupaient le *vicus sandaliaris*.

Chaque quartier avait son entrepôt public, *horreu* où chacun pouvait mettre ses provisions en dépô chacun son marché, *forum* ou *macellum*, ses bains ses thermes, ses fontaines publiques. Au rez-de-cha sée, des boutiques, *tabernæ*, avec leurs étalages plein vent. Rues, carrefours et places étaient orn de statues, d'arcs de triomphe, d'autels consac à des génies locaux, *lares viales*, des enseignes et ce pouvait forcer l'attention du passant.

A proximité de l'enceinte, parfois en dehors d'el se développaient des bâtiments plus vastes : amp théâtre, cirque, église des chrétiens presque toujo située à ses débuts à la périphérie de la ville; p encore de larges avenues ombragées, des pelouses des jardins encadrés de portiques. La banlieue co mence plus loin et ménage petit à petit, à trav les laideurs et les odeurs de toute banlieue, la tr sition entre la vie urbaine et la vie rurale. Là groupes d'habitants se fixaient à demeure, insouci de beauté, ne songeant qu'à exploiter les produits la campagne pour les introduire dans la ville, et groupes donnèrent naissance au *sub-urbicum*, *burgus* ouvert, dont nous parlent Paul Orose Isidore de Séville, et que nous retrouvons sous nom de faubourg pendant tout le Moyen Age.

Chaque trait de ce tableau se retrouve presque à place dans la nomenclature dressée par Sidoine Ap linaire des beautés de Narbonne :

Salve, Narbo, potens salubritate
Urbe et rure simul bonus videri
Muris, civibus, ambitu, tabernis,
Portis, porticibus, foro, theatro,
Delubris, capitoliis, monetis,
Thermis, arcubus, horreis, macellis,
Pratis, fontibus, insulis, salinis,
Stagnis, flumine, merce, ponte, ponto :
Unus qui venerere jure divos,
Lenæum, Cererem, Palem, Minervam
Spicis, palmite, pascuis, trapetis.

Le *burgus* fortifié apparaît déjà avec les *burg* du Code théodosien et les *clausuræ et burgi* du C justinien. Ouvert ou fermé, le *burgus* constitu une corporation, un être collectif, un *corpus*, com du reste le *vicus*. Le *burgus* diffère du *vicus* fort qui semble acheminer le *castellum* gaulois vers château fort de la période postérieure. Tel nous ap rait le *burgus* de Pontius Leontius d'où la petite v de Bourg-sur-Gironde (ou sur mer) est issue et Sidoine Apollinaire a décrite en vers dont le lyris n'exclut pas l'exactitude. Il nous le montre, fondé Pontius Paulinus, au confluent de la Dordogne et la Gironde, au haut et sur le flanc d'une coll rocheuse que rendent imprenable des murailles et tours. Ce n'est pas un fleuve seulement, c'est l'Oc lui-même qui vient baigner son pied, puisque mascaret reflue jusque-là, et ses maisons, depuis thermes de la rive, grimpent en gradins au pal seigneurial qui couvre le sommet. L'orientation ce palais est savante. Deux de ses façades, garnies portiques, l'une, la principale, regarde le Midi; l'aut destinée à l'habitation d'été, est tournée vers le No Les ailes sont en demi-lune, pour que chaque ray de soleil les caresse et les effleure. C'est dans l'aile couchant qu'est l'appartement d'hiver.

Si on passe aux villages et aux hameaux, on ign à peu près tout. Que sont les *vici* et à quelles chan sont-ils soumis, nous ne saurions le dire; ces humb

glomérations ont duré sans avoir leur historio-
phe, les maisons de torchis se sont effondrées
s trouver leur archéologue; mais si les uns ont
paru, d'autres ont prospéré. Strabon atteste l'exis-
ce de vingt-quatre villages (*komai*), très populeux,
endant de Nîmes, et la dissémination en villages
alogues de toute la peuplade des Allobroges : il nous
que l'un de ces villages allobroges et devenu la
le, πολις, de Vienne, parce qu'il était le séjour
rmanent des chefs du pays.

La dissolution de la société gallo-romaine, les
oltes militaires, les soulèvements populaires,
exactions du fisc et l'oppression des grands,
narchie du dedans et l'invasion du dehors ont
mené la disparition de nombreuses fermes ou *villæ*
sertées, détruites, et dont les habitants se disper-
ent dans d'autres villages ou hameaux. Il y eut
rfois des exodes de villages entiers devant la menace
tolérable ou la violence sans cesse renouvelée. Avant
IXe siècle, quand les voies romaines dont on avait
abord recherché la proximité, au lieu de faire cir-
ler la prospérité et la vie, n'apportèrent plus que la
solation et la mort avec le flot des invasions, les
uvres habitants du village de Redessan allèrent
riter leurs humbles demeures sous les murs de
glise de Saint-Jean-Baptiste, située plus au nord
ns l'intérieur des terres. Ce nouveau village porta
ndant quelque temps le nom de *Villa nova*, concur-
mment avec l'ancienne dénomination de *Redicia-
m* qui a fini cependant par prévaloir.

Sous l'action des désordres et des luttes intestines
ndant de plus en plus périlleuse la situation de
solé, la population ne cessa de s'agglutiner à l'épo-
ue franque. Du VIe au IXe siècle, une multitude de
llages devinrent paroisses, ce qui accrut considéra-
ement leur puissance numérique et leur force d'at-
action future. Toutefois il ne paraît pas que cet
croissement se fit aux dépens des villes, qui gardaient
rs habitants, mais il se fit au détriment des isolés,
i furent comme aspirés et sucés par les villages.
ne fut pas seulement l'insécurité ou le besoin du
en-être qui décida ces derniers à se laisser attirer, à
rapprocher des agglomérations. D'autres raisons
déterminèrent, le voisinage de l'église, la proximité
s puits ou des aqueducs romains, puis encore le
ode d'exploitation du sol.

En première ligne, il faut placer l'assolement
ennal, qui remontait peut-être à l'époque gallo-
maine, mais était certainement en vigueur au
e siècle, et n'a cessé de l'être à travers tout notre
oyen Age. On le voit pratiquer dans les Polyptyques
Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Remi de Reims.
cet assolement devait produire une dispersion
utant moindre des demeures qu'il en entraînait
e plus grande des parcelles. Sans doute, si chaque
lture avait été d'un seul tenant, la rotation trien-
le aurait pu s'y opérer, dans le voisinage immédiat
s bâtiments d'exploitation; mais cette unité de
ure avait pu difficilement naître ou subsister au
lieu des perturbations dont les campagnes avaient
ffert. Elle l'avait pu d'autant moins que la pénurie
s chemins et l'importance de la vaine pâture et
parcours faisaient obstacles aux clôtures. Pour re-
dier à l'une, comme pour sauvegarder l'autre, il
it nécessaire de rendre la culture uniforme, de faire
même moment les semailles et les moissons, d'ouvrir
si les champs au passage des chariots et de livrer
aux bêtes un parcours continu, soit après la récolte, soit durant la jachère.

Le moyen consista à diviser le territoire du village en trois zones entre lesquelles étaient répartis les champs dont chaque exploitation se composait. Normalement chaque ferme devait posséder des lopins de même étendue et de même rapport; s'il en allait autrement, encore fallait-il que les maisons fussent groupées sur un point central d'où on pût rayonner par les quelques chemins indispensables.

Un des documents les plus complets et les plus précieux pour l'éclaircissement de ces questions au IXe siècle, le Polyptique d'Irminon (voir GERMAIN-DES-PRÉS, GUÉRARD), si difficile qu'il soit d'y reconnaître ce qui est village proprement dit et ce qui est domaine, peut servir, étudié avec soin, à prouver que, dès l'époque franque, les nécessités de la défense et les exigences d'une culture rationnelle avaient produit des villages compacts plutôt que dispersés. De nombreux passages mentionnent expressément la résidence des tenanciers au centre du domaine, par exemple à Villeneuve-Saint-Georges, à Combres. Pour qui connaît la situation de Villeneuve-Saint-Georges le long de côteaux dont le sommet est occupé par des terres arables et les flancs par des maisons qui descendent jusqu'aux berges de la Seine et de l'Yerre, il ne peut exister le moindre doute que c'est sur le même espace resserré, et non point à l'état de dispersion, qu'habitaient, dès le IXe siècle, les tenanciers de Saint-Germain-des-Prés. Or leur nombre était considérable. La population libre comprenait 100 ménages, 37 hommes célibataires ou veufs, 23 femmes célibataires ou veuves, 219 enfants, la population servile 34 serfs ou serves. Le chiffre total était donc de 513 individus.

Le mouvement de concentration et de cohésion s'accentue et prend définitivement le dessus au Moyen Age [1].

H. LECLERCQ.

HACHE. Voir *Dictionn.*, t. V, col. 2351-2253 : HACHE, fig. 4639.

HADÈS. — Un sarcophage trouvé à Philippeville (département de Constantine), derrière la caserne de cavalerie, mesure 1 m. 80 de longueur sur 0 m. 50 de hauteur; il est endommagé en plusieurs endroits à sa partie supérieure, son couvercle conservé en grande partie consiste en une simple dalle de marbre [2]. La décoration de la face antérieure est très simple, mais disposée avec goût et de proportions harmonieuses; elle dénote une bonne époque. A chaque extrémité, s'élève un pilier, placé sur une base attique et surmonté d'un chapiteau qui paraît être d'ordre composite. Au centre, la représentation fréquente sur les monuments funéraires, notamment pour l'Afrique [3] (fig. 5516), d'une porte, la porte de l'Hadès, séjour des morts; elle est entr'ouverte pour permettre au défunt de la franchir. Les deux battants sont ornés de moulures et flanqués de deux colonnes torses, à bases attiques et à chapiteaux composites, qui supportent un fronton. De chaque côté, sont creusées des strigiles. Sur la petite face de droite, on voit une image au trait, peu nette.

Ces sarcophages ne semblent pas être sortis d'ateliers chrétiens, mais ils ont été achetés et utilisés sans aucune répugnance par les fidèles. Ceux qui n'avaient pas de lettres consentaient à voir dans cette porte

Voir Vauvillé, *Habitations mérovingiennes non cons-
ites* [à Tartiers et à Osly-Courtel], dans *Bull. de la
. archéol. hist. et scientif. de Soissons*, 1894, t. XLIV,
127. — [2] L. Bertrand, *Catalogue du musée de la ville de
ilippeville*, t. II, *Théâtre*, 1892, p. 23; S. Gsell, *Musée de
Philippeville*, in-4°, Paris, 1898, p. 34, pl. IV, fig. 3. —
[3] G. Doublet et P. Gauckler, *Musée de Constantine*, pl. IV,
fig. 5; Doublet, *Musée d'Alger*, pl. IV, fig. ; Delamare,
Exploration archéologique de l'Algérie, in-4°, Paris,
pl. 177, fig. 5.

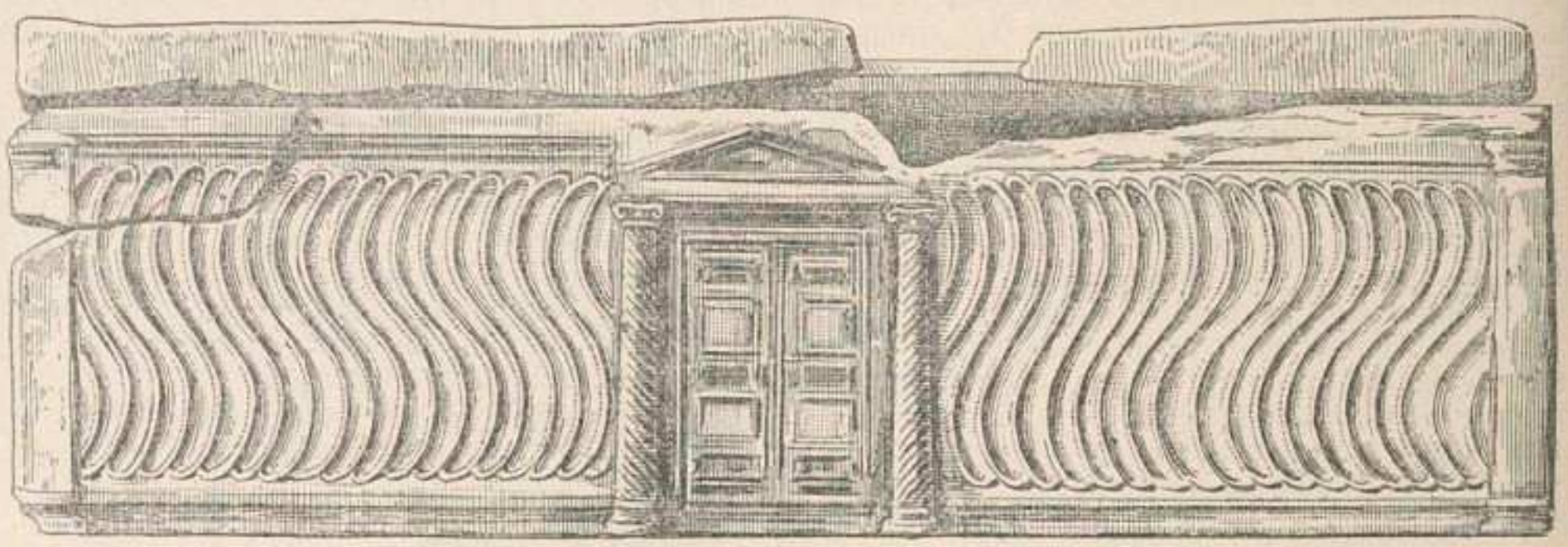
entre-bâillée tout ce que l'imagination d'un vendeur loquace voulait leur laisser entrevoir; ceux qui avaient des lettres faisaient encore usage de tout le vieux répertoire poétique : Champs-Elysées (voir ce mot), Tartare, Styx, etc., etc. Sur des sarcophages païens ont voit Mercure sortant de l'Hadès entr'ouvert [1]; les fidèles eussent peut-être été mis en éveil par ce personnage de Mercure, mais les portes de l'Hadès n'eurent cependant qu'un succès restreint. A Rome, en Gaule, en Italie, aucun sarcophage ne les représente; en Catalogne, à Ampurias, nous les retrouvons [2].

Il n'est pas surprenant que ce symbole se soit glissé dans l'iconographie chrétienne. La croyance aux peines éternelles subies dans l'enfer par certains personnages n'allait pas sans des représentations anthropomorphiques. Jésus-Christ avait parlé des portes de l'enfer qui ne sauraient prévaloir; on s'imagina de bonne foi des portes solides et les souvenirs encore vivaces du paganisme entretenaient l'idée d'un enfer matériel. La plus ancienne description de l'enfer dans un document chrétien se lit dans l'*Apocalypse de Pierre* et on y trouve des traits qui ne s'expliquent que par l'interprétation erronée de tableaux païens [3]. Dans ce texte, découvert en Égypte en 1891, ceux et celles dont les amours ont transgressé les lois naturelles sont représentés comme se précipitant sans cesse du haut d'un rocher; une fois tombés en bas, les coupables des deux sexes sont ramenés au sommet du rocher par des démons et se précipitent de nouveau. Il est intéressant de se rappeler la conception du séjour des pécheurs dans l'enfer dans la XVII[e] chapelle de Baouît, mais ici nous nous trouvons bien ramenés à l'Hadès païen. Ce châtiment singulier, infligé à ceux qui ont péché contre les lois de la nature dans l'union des sexes, résulte d'un malentendu suggéré par des œuvres d'art païennes. Il existait dans l'antiquité un tableau où Sapho, dont la réputation est connue, était figurée se jetant du rocher de Leucade, et on possédait à Athènes même la statue d'un jeune homme représenté comme se précipitant la tête baissée du haut de l'Acropole dans l'Hadès, victime d'une passion dont l'objet se devine plus facilement qu'on ne saurait la décrire. Ainsi Sapho et son pendant, figurés sur des tableaux de l'Enfer dans les actes qui avaient mis fin à leur existence, étaient devenus les prototypes de certains égarements que la tradition leur attribuait et des châtiments réservés dans l'Hadès païen comme dans l'enfer chrétien à leurs imitateurs.

Les portes de l'Hadès avaient d'autant plus droit de figurer dans la symbolique chrétienne qu'un texte célèbre de l'évangile de saint Matthieu (XVI, 18) parle expressément des portes de l'enfer : Σὺ εἶ Πέτρος καὶ ἐπὶ ταύτῃ τῇ πέτρᾳ οἰκοδομήσω μου τὴν ἐκκλησίαν καὶ πύλαι ᾅδου οὐ κατισχύσουσιν αὐτῆς.

« Tu es Pierre et sur cette pierre j'établirai mon Église et les portes de l'Hadès ne prévaudront pas contre elle. » Comme on ne s'attaque d'ordinaire à un obstacle matériel que dans le but de modifier les conditions de ce qu'il supporte, il semble qu'il aille de soi que la pierre elle-même n'est pas en question ici, mais l'institution fondée sur ce roc, c'est-à-dire l'Église. C'est contre elle que les portes de l'Hadès ne pourront prévaloir, c'est-à-dire se refermer en l'isolant, comme les portes de l'Hadès ou du Scheol séparent les morts de la vie en se refermant sur eux.

Les portes de l'Hadès reparaissent maintes fois dans la littérature classique comme dans la littérature sacrée. Dans Isaïe (XXXVIII, 10), le roi Ézéchias se



5516. — Sarcophage de Philippeville. D'après S. Gsell, *Musée de Philippeville*, 1898, pl. IV, n. 3.

lamente sur sa fin prochaine : ἐν πύλαις ᾅδου καταλείψω τὰ ἔτη τὰ ἐπίλοιπα. « Je laisserai, dit-il, aux portes de l'Hadès les années qui me restent (à vivre) ». Dans Job (XXXVIII, 17), le saint homme Job s'entend interpeller : « Les portes de l'Hadès t'ont-elles été ouvertes et as-tu vu ces portes ténébreuses? » Ἀνοίγονται δὲ σοι φόβῳ πύλαι θανάτου πυλωροὶ δὲ ᾅδου ἰδόντες σε ἔπτηξαν.

L'idée des portes dont on ne peut triompher ni pour les ébranler ni pour les ouvrir, portes en airain blindées ou fortifiées par des barres de fer, se retrouve dans Isaïe (XLI, 2) : θύρας χαλκᾶς συντρίψω καὶ μοχλοὺς σιδηροῦς συγκλάσω; portes dont parle l'*Iliade* (VIII, 15), σιδήρειαί τε πύλαι, et que nous retrouvons dans l'Énéide (VI, 552-554) :

Porta adversa ingens, solidoque adamante columnæ,
Vis ut nulla virum, non ipsi excin derebello
Cælicolæ valeant : stat ferrea turris ad auras.

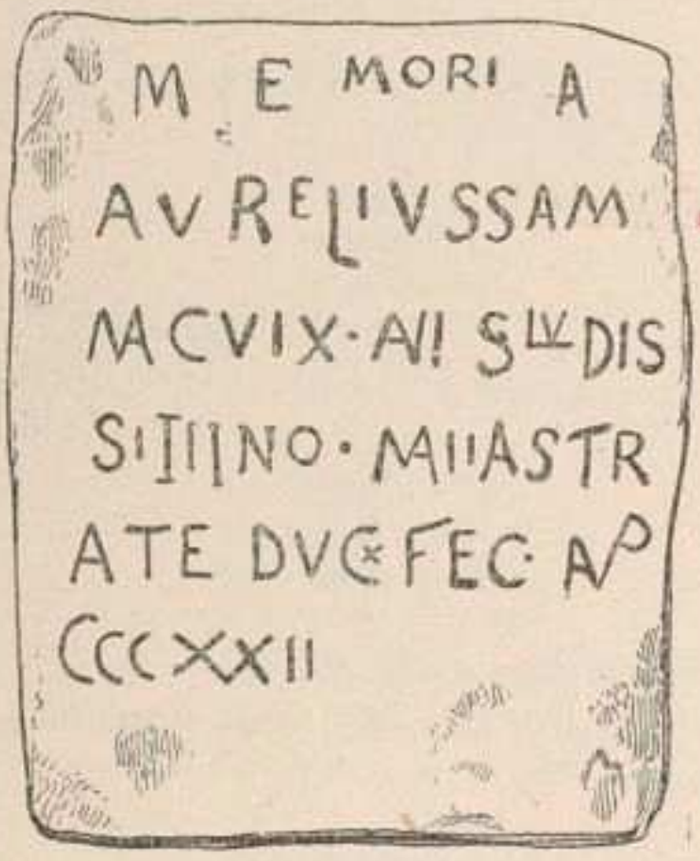
Voir encore au mot HAURAN (inscription de Chaqqâ [4]).

H. LECLERCQ.

HADJAR ER RUM. — I. LA VILLE. — Hadjar er Rûm a succédé à Altava, dans la Maurétanie Césarienne (aujourd'hui Lamoricière, province d'Oran [5])

[1] A. Gori, *Inscript. antiq.*, t. I, p. 428; t. III, pl. XI, p. LXXXV. — [2] J. Puig y Cadafalch, *L'arquitectura romanica a Catalunya*, in-8°, Barcelone, 1909, t. I, p. 272, fig. 323. — [3] Cf. S. Reinach, *L'Apocalypse de saint Pierre*, in-8°, Paris, 1893. — [4] Waddington, *Inscriptions grecques et latines d'Asie Mineure*, t. III, part. 1, p. 504, n. 2145. — [5] A 32 kilomètres de Tlemcen, sur la nouvelle route qui relie cette ville à Sidi-bel-Abbès.

C'est vers 1849 que commença l'exploration des ruines dont la « partie principale était un vaste rectangle, orienté nord et sud, de 370 mètres sur 317, offrant ainsi une superficie d'environ 42 hectares. Ce sont les *castra stativa*, la ville militaire. Son angle sud-ouest touchait à la rivière, sur laquelle on avait jeté un petit pont d'une seule arche, sans doute pour empêcher l'ennemi, en cas d'attaque, de s'emparer des eaux. On avait, dans l'intérieur, détaché de la masse du rectangle, au moyen d'un large fossé, une sorte de réduit fortifié, d'où l'on dominait tous les environs à quelque distance; ce réduit avait 70 mètres de longueur sur 48 de large. Son angle sud-ouest, qui était en même temps l'angle sud-ouest de la ville entière, a seul disparu, parce qu'il fermait si bien l'accès de la rivière que les Arabes ont été obligés de l'abattre. Sur trois de ces côtés, au sud, à l'est et à l'ouest, l'enceinte en était formée de lignes droites; au nord, le dessin décrivait de nombreux angles; on semble s'être astreint à suivre minutieusement les formes du terrain. L'enceinte est couverte de débris de pierre taillées et de moellons. Dans la partie centrale on



5517. — Dalle de grès.
D'après *Bull. de la Société des antiquaires de France*, 1878, p. 147.

trouve deux chapiteaux horriblement mutilés. La ville militaire se trouve à 400 mètres du bord des grands escarpements de tuf qui forment au nord la limite de la terrasse sur laquelle elle était assise. Cet intervalle est rempli de moellons, sillonné de traces de fondations presque toujours associés à de légers talus formant autant de gradins, large ensemble qui, enveloppant toute la partie septentrionale de la grande enceinte, lui formait comme une vaste couronne d'habitations entremêlées de jardins et de plantations au milieu desquelles se dessinaient les tombes [1]. « On distinguait encore parfaitement, par les deux substructions, les deux villes, l'une militaire, assise sur un plateau rectangulaire de 380 mètres de long sur 270 de large et dominant une vallée assez profonde, ainsi que les mouvements de terrain environnant; l'autre coloniale, irrégulière et se développant sur une éminence reliée au plateau dont nous avons parlé par une étroite bande de terrain formant une espèce d'isthme; la ville militaire ou le camp était percé de quatre portes, suivant les axes du rectangle [2]. »

II. Épigraphie. — Quelques inscriptions chrétiennes d'époque assez tardive.

1. Deux fidèles dont les noms appartiennent à l'onomastique indigène; datée de l'ère provinciale 322 qui est 361 de l'ère chrétienne. Dalle en grès jaune, largeur 0 m. 24; longueur 0 m. 33 (fig. 5517) :

MEMORIA
AVRELIVS SAM
MAC VIX· ANIS LV DIS
SIT IINO· MAIIAS TR
ATEDVC x FEC· AN°
CCCXXII

Ligne 4.: S.III NO, Villefosse; SIT IINO, Cherbonneau.
Memoria. Aurelius Sammac vixit annis quinquaginta quinque; dis(ces)sit II no(nas) maias. Trateducx fecit, anno (provinciæ) CCCXXII.

Cherbonneau, *Notice de huit inscriptions chrétiennes de la province d'Oran*, dans *Revue des Sociétés savantes*, 1878, VI[e] série, t. VI, p. 508; le même, dans *Revue africaine*, 1878, t. XXII, p. 573; A. Héron de Villefosse, *Inscriptions découvertes dans la province d'Oran*, dans *Bulletin de la Société nat. des antiquaires de France*, 1878, p. 147; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9857.

2. MEM AVRELII VICTORI
VIX AN XV DiSC
XD KAL IVLIAS A·P
CCCLIIII (ann. 393)

Mac Carthy, dans *Revue africaine*, t. IV, p. 287; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9848.

3. (0,23×0,43) MEMORIA AVRELIa
EMERITAVIXIT AVNIS
xXI DISCESSIT KAL
ARIS PRO CCCLX (ann. 399)

A. Berbrugger, dans *Revue africaine*, t. III, p. 281; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9849.

4. (0,55×0,46) MEMORIA
AVRELIA SA
TVRNINA VIXIT
ANNIS LXV DIS
CESSIT III NONAS
NOVEMBRES PAT
ER ET FILII FECER
ANNO P·CCCV (ann. 344)

Mac Carthy, dans *Revue africaine*, t. IV, n. 279; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9850.

5. MEMORA
CECILIVS IVLI
A·NVS VIXI
T ANNIS LXXX
DISCESSIT III
IDVS APRLES
PP CCCCXIIII (ann. 453)

A. Héron de Villefosse, dans *Comptes rendus de la Société de numismatique*, 1878, p. 249; *Revue africaine*, 1878, t. XXII, p. 359; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9852.

6. Épitaphe surmontée d'une rose et encadrée de deux palmes; c'est moins une gravure qu'une égratignure de la pierre.

[rose]
D·M·S·FLAVIA ROG
ATaVIXIT ANNOS LI DIS
XV KALEN IANV
ARIAS ANNO PRO
CCCXCI (ann. 430)

Remarquer le *d. m. s.* et *dis cessit.*
Cherbonneau, dans *Revue des Soc. sav.*, 1878, p. 509, n. 6; *Rev. afric.*, 1878, t. XXII, p. 395; Héron de Ville-

[1] Mac Carthy, dans *Revue africaine*, 1856, t. I, p. 96 sq. — [2] De Tugny, dans *Congrès archéologique de France*, 1853, p. 483.

fosse, dans *Comptes rendus de la Soc. de numism.*, 1878, p. 248; *Corp. inscr. lat.*, t. VII, n. 9859.

MEMORIA ☧
FLORENTIE MAXI
MAS·VIXIT ANNIS X
7. DISC VI KA MAR O P CCCXXIII (ann. 362)

Cherbonneau, dans *Rev. des Soc. sav.*, 1878, p. 509, n. 5; dans *Revue africaine*, 1878, t. XXII, p. 358; Héron de Villefosse, dans *Comptes rendus de la Société de numismatique*, 1878, p. 248; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9860.

8. D M S
FLORENTIA
MONNINA
IVN·VICXIT
ANNIS III DIS
VII IDVS OCT
AP CCXCIII (ann. 332)

Mac Carthy, dans *Revue africaine*, t. IV, p. 291; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9861.

9. D M S
FVSCIA AEMI
LIA·QVI VIX AN
XXS ET DISC X KAL
OCTO·PATER·FECIT
A P CCLXIII (ann. 302)

Mac Carthy, dans *Revue africaine*, t. IV, p. 291; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9862.

10. MEMORIA
IANVARIVS
VIXIT ANN
IS LXXX PERC
VS DISCES
IT SII KALiuN
IAs PROCCCLXXX (ann. 419)

Il faut suppléer à l'oubli de ligne 4-5 : *percussus*.

A. Héron de Villefosse, dans *Comptes rendus de la Soc. de numism.*, 1878, p. 247; *Revue africaine*, 1878, t. XXII, p. 359; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9865.

11. (0,75×0 50),



MEMORIA ISPIACI
CERIALIS VIXIT ANN
XX DISCESIT ■
IVNIAS PR CCCCX
■CTA DIV PERCVSSVS

L. Renier, *Inscr. rom. de l'Algérie*, n. 3745; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9866.

12. ✝
mem]ORIA IVLIV
■I ANNIS LXXX
■XVI KAL

Mac Carthy, dans *Revue africaine*, t. IV, p. 277; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9867.

13. Épitaphe de Julius Donatus (0 m.48 × 0 m. 44), entrée au musée de Tlemcem. Voir *Dictionn.*, t. IV, col. 1449.

14. Épitaphe de Julius Germancpa (0 m. 88 ×0,51), entrée à l'évêché d'Oran. Voir *Dictionn.*, t. IV, col. 1448, fig. 3861.

15.



MEMORIA· IVL
SAPIDA·VICXIT
ANNISX·DISC·XS
KAL·NOV AP CCCXCI (ann. 430)

A. Héron de Villefosse, dans *Comptes rendus de la soc. de numism.*, 1878, p. 247; *Rev. afric.*, 1878, t. XXII, p. 359; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9871.

16. D M
IVLIVS SAT
VRVS INN
VC·A·XI·DC·V·KL
IANVAR P CCCLIII (ann. 382)
P DVL FECIT

Dis manibus, Julius Saturus innofitus (?) *vicxit annos XI, dicessit V kal. januar., anno provinciæ 353; Pater dulcissimus fecit.*

A. Berbrugger, dans *Revue africaine*, t. III, p. 278; Mac Carthy, *ibid.*, t. IV, p. 285; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9872.

17. (0,50×0,40) MEMORIAe·IVLIAE
IANVARiAE INNO
CENTISSIMAE FE
MINAE Q·V·A·XXXX
IVLIVS CREPON
TIANVS VE c ONI
iugi d VLCISSIMAE

Mac Carthy, dans *Revue africaine*, t. IV, p. 289; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9874.

18. (0,47×0,37) IVLIA
MONNI
NA·VC·A XIII
DC·II K·FEB·AN·P.CCC
LIII PT DVL FECIT (ann. 392)



Berbrugger, dans *Revue africaine*, t. III, p. 279; Mac Carthy, *ibid.*, t. IV, p. 286; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9875.

19. D M S
ATILIA INCEN
NA VIXIT ANN
OS LX DIS·V IDVS
NOVEMBRES ST·
ACCIV·VICTOR MA
RITAI·POS·ANO CC···

Dis manibus sacrum. Atilia Incenna vixit annos sexaginta. Discessit quintum idus novembres St(ertinius?) Acciu Victor maritai posuit. Ann. prov. CC...

Cherbonneau dans *Rev. des Soc. sav.*, 1878, p. 507, n. 1.

20. D M S
POSVI VALERIO RESTVTO
DISP·PATRI AMANTISSIMO
VIXIT ANNIS LIII·DIS·III IDVS SEPT
PCCXCVI (ann. 335)

Ligne 3 : *disp(ensatori)*.

Cherbonneau, *op. supr. cit.*, 1878, p. 509, n. 4.

21. MRIA IVLIA VN
NA VXT ANNIS LX
DISIT XI KAL FEB
A P CCCCXLI (ann. 480)

M(emo)ria. Julia Unna vixit annis 60, discessit XI kal. febr.

Mac Carthy, dans *Revue africaine*, t. IV, p. 287; dans *Revue d'Orient*, 1850, t. VII, p. 349; *Congrès archéol. de*

France, 1858, p. 485; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII n. 9876.

22.
MEMORIA
IVNIA FORTVNA
VIXIT ANIS P.
M·XC DISCESIT
S KL· AVSTA
PR·CCCCXIII (ann. 452)

Bataille, dans *Revue africaine*, t. III, p. 282; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9877.

23. (1,15×0,52)

MEMORIÆ WITP
TVRI QVI ET MACCA
LIS VIX ANNIS LXXX DIS
XIIII KAL FEB FILI DVLCI
FECERVNT PRO CCCLI (ann. 390)

L. Renier, *Inscr. rom. de l'Alg.*, n. 3747; Bataille, dans *Revue africaine*, t. III, p. 282; Mac Carthy, dans *Revue de l'Orient*, 1850, t. VII, p. 344; *Revue africaine*, t. IV, p. 277; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9878.

24.
D M S
OMIDIA SEPTIMI
NA VICXIT ANN
IS XXV DISCESSIT
III KAL OCTOBRES
MATER ET MATVS
DVLCISSIMAI FECE
RVNT

Revue africaine, 1878, t. XXII, p. 360; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9882.

25. Conservée en débris à la bibliothèque du Cercle militaire de Tlemcen.

SECVNDO C
NI PATRI DVLC*issi*
MO VIXIT AV·X
DIS DIE·XSII
AP· CCLXVI (ann. 305)

Mac Carthy, dans *Revue de l'Orient*, 1850, t. VII, p. 348; *Revue africaine*, t. IV, p. 278; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9885.

26.
D M S
SVLPICIA
ONERATA VIXIT
AV·LXXX·DIS·VII·IDVS
MAIAS· P. CCCLXXXI (ann. 420)

L. Renier, *Inscr. rom. de l'Algérie*, n. 3748; *Corp. insc. lat.*, t. VIII, n. 9887.

27.
MEMORIA
TITI FELICIS·VI
XIT·ANNIS·IIII DIS
XI KAL FB·A P CCCXI .(ann. 351)

Cherbonneau, dans *Revue des Soc. sav.*, 1878, p. 510; *Revue africaine*, 1878, t. XXII, p. 358; A. Héron de Villefosse, dans *Comptes rendus de la Soc. de numism.*, 1878, p. 249; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9889.

28.
MEMORIA VI
PI SERELLI Q
VI ET MACCAL
VICXIT ANN
IS·XI· DISC· NON
AS IVNIAS MARI
TO DVLCISSIMO
pro CCLXXXVIII (ann. 327)

A. de Villefosse, dans *Comptes rendus de la Soc. de numism.*, 1878, p. 246; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9890.

29.
PIT PE
QVAE XIXIT
ANNIS XXV DI
PRI·IDVS DEC
P·CCCVIII (ann. 347)

Revue africaine, 1878, t. XXII, p. 358; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9893.

30.
DEN
DN N
VIXIT·ANNI S
P·M·X VIII·DISC·
VII·KAL·IVLIAS·PA
TER·DVL·FECIT
A P· CCC·X·II (ann. 351)

A. Berbrugger, dans *Revue africaine*, t. III, p. 280; Mac Carthy, *ibid.*, t. IV, p. 284; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9894.

Corp. inscr. lat., t. VIII, n. 9894.

31. (0,35×0,44)
. . . . . .
VIXIT ANIS
XXXV DISCES
SIT XSIII KL
IANARIAS PO
CCCCSII (ann. 447)

Corp. inscr. lat., t. VIII, n. 9898.

32. (0 m. 67 × 0 m. 37).

SVSSA
v IXIT AN
p. M·LXXXXI
*in pac*E III NONA
OCTOBRES·D ET XSII (ann. 557)

A. Berbrugger, dans *Revue africaine*, t. III, p. 280; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 9899.

H. Leclercq.

HADJEB-EL-AIOUN. — I. Localité. II. Basilique. III. Pierres et marbres. IV. Épigraphie. V. Carreaux en terre cuite. VI. Lampes.

I. Localité. — Hadjeb-el-Aïoun est situé à environ 63 kilomètres au sud-ouest de Kairouan, sur l'ancienne voie romaine d'Hadrumète et de Thysdrus à Théveste par Aquæ Regiæ. L'ancien nom de la localité est *Masclianæ* [1].

On a trouvé sur ce plateau où se trouvent le village arabe et le poste militaire une nécropole romaine; au bas du plateau et jusqu'à l'Oued-Zourzour qui coule à peu de distance d'Hadjeb, on a rencontré des traces de constructions de diverses époques, d'un côté les thermes romains, non encore déblayés, d'un autre côté des vestiges sans importance à fleur du sol. Les traces de l'industrie florissante à *Masclianæ*, les carreaux en terre cuite modelés ou estampés ont été retrouvées sur divers points, notamment dans la maçonnerie servant à renforcer les tuyaux en terre cuite d'une conduite d'eau aboutissant à une des nombreuses sources d'Hadjeb

II. Basilique. — Les fouilles amenèrent la découverte d'une construction de forme rectangulaire, orientée du N.-O. au S.-E. Les murs ont été rasés presque partout à fleur du sol, en sorte qu'on pénètre dans l'emplacement d'une salle de 8 m. 20 de longueur sur 10 mètres de largeur. Ce premier local a dû servir d'*atrium;* il avait été entièrement pavé de mosaïques, dont la plus grande partie se composait de dessins géométriques; l'angle sud était pavé d'une mosaïque de 3 m. 20 sur 2 m. 20, à bordure; le milieu de cette

[1] Hannezo, L. Molins et A. Laurent, *Notes sur une basilique chrétienne découverte à Hadjeb-el-Aioun (Tunisie)*, dans *Bull. archéol. de Comité des trav. historiques*, 1894, p. 286-294.

mosaïque représentait : un cheval, très grossièrement ébauché, passant à droite; un vase à pied; au-dessus du cheval, des fleurs et une colombe (?). Devant la porte s'étendait une mosaïque à sujet de 3 mètres de longueur sur 1 mètre de largeur, y compris la bordure : elle représentait dans sa partie centrale des colombes dans des rinceaux et, sur chacun des deux côtés, trois poissons figurés en cubes de nuances différentes. Contre le mur de gauche de l'*atrium*, on découvrit deux tombeaux dont l'un, recouvert par la mosaïque, renfermait encore des ossements, et une lampe de forme chrétienne; enfin quatre soubassements de colonnes indiquent la place où la nef se distinguait des collatéraux.

La nef a, dans sa plus grande largeur, jusqu'au fond de l'abside, 17 m. 90, et 4 mètres de largeur. L'abside présente une forme à peu près semi-circulaire, au diamètre de 4 m. 20. Elle est en maçonnerie revêtue à sa partie supérieure de pierres de taille de grand appareil; à droite et à gauche de l'abside, la prothèse et le diaconicon, mesurant 4 mètres de longueur sur 2 m. 50 de largeur. Dans le diaconicon (à gauche de l'abside), furent trouvés un beau chapiteau en marbre, une urne funéraire de grandes dimensions, des débris de vases en verre, des ossements; dans la prothèse à droite de l'abside, des débris de coupes en verre fin et blanc, des fragments de vases en verre épais et noir, des morceaux de fer et de grandes amphores funéraires, avec ornements adossés aux murs. Entre ces deux chambres et le fond de l'abside étaient creusés dans le sol naturel trois tombeaux d'enfants; ces tombeaux ne contenaient aucun mobilier funéraire et étaient recouverts de dalles en terre cuite. A la même place, était déposé un sarcophage en pierre de 1 m. 87 de longueur, 0 m. 60 de largeur, 0 m. 70 d'épaisseur de parois et 0 m. 15 d'épaisseur de fond; ce sarcophage était recouvert d'une dalle, également en pierre, de 0 m. 15 d'épaisseur, et était percé de quatre trous (trois au fond et un dans le côté); dans l'intérieur, aucun objet, aucune inscription, quelques ossements épars seulement. Près du sarcophage gisait une pierre de 1 m. 80 de longueur sur 0 m.80 de largeur et 0 m. 15 d'épaisseur; dans l'épaisseur de cette pierre étaient creusés deux petits bassins de 0 m. 030 de profondeur.

La basilique avait à l'intérieur de nombreuses dépendances. A droite, on remarque deux tombeaux dont l'un, très profond (il est à 3 mètres au-dessous du sol naturel), était recouvert d'un dallage sur lequel on avait plus tard installé un moulin à huile. Contre le mur latéral de droite, presque à hauteur de l'abside et extérieurement, on a trouvé de nombreux fragments de carreaux en terre cuite, et à l'angle nord de l'édifice des débris de moulures en plâtre et de peintures murales.

Derrière la basilique, deux tombeaux d'enfants avec ornements, sans mobilier funéraire.

A gauche, on constate l'existence de chambres rectangulaires et de petites chambres carrées; les murs en sont peu solides, ils ont 0 m. 40 d'épaisseur. Elles renfermaient des tombeaux, des socles de colonnes, un fragment de bas-relief en marbre, de nombreux fragments de carreaux en terre cuite, des lampes en terre à plusieurs becs de l'époque chrétienne, des fragments de vases à parfums en verre, de grandes amphores funéraires avec ornements, des débris de fer et de verre noir.

A 300 mètres environ au N.-E. de la basilique, on a relevé les traces d'un établissement de l'époque byzantine. Les recherches n'ont pas été poussées et ont simplement donné : des socles, des colonnes renversées en pierre, des carreaux en terre cuite unis et sans sujets; quelques carreaux et fragments à sujets ont été trouvés le long des murs en ruines; les sujets représentaient, estampés très grossièrement : un cerf à droite, un lièvre broutant à gauche, et un cheval à gauche.

III. Pierres et marbres. — Les ruines ont été exploitées par les Arabes qui ont tiré parti de la pierre et du marbre pour la construction de leurs édifices religieux ou pour la fabrication de la chaux. Parmi les seuls objets dignes d'être signalés, lors des fouilles, on citait :

Une pierre rectangulaire présentant cinq évidements hémisphériques (peut-être une pierre d'autel);

Un linteau portant gravé le monogramme du Christ;

Un sarcophage en pierre, monolithe (décrit plus haut);

Un prisme tronconique, en cristal de roche, tel qu'on en trouve des spécimens dans les montagnes avoisinant Kairouan;

Des soubassements, des fûts de colonnes et des chapiteaux en pierre;

Un seul chapiteau en marbre, à feuilles d'acanthe et à double couronne;

Deux fragments de colonne en marbre blanc;

Un bas-relief incomplet à sa partie inférieure et terminé en pointe triangulaire à sa partie supérieure; dans le sujet représenté on remarque un palmier avec fruits à droite, serpent à gauche et oiseaux au sommet de l'arbre; un commencement de dédicace qui permet de lire :

PRO SAL· IMPERATORVM· ⁊.

Ce fragment de stèle a été trouvé placé verticalement à côté d'un tombeau d'enfant.

IV. Épigraphie. — L'épigraphie n'était représentée que par six fragments d'inscription sur marbre, trouvés pour la plupart noyés dans le mortier garnissant la dalle qui recouvrait le sarcophage décrit. Ces six fragments avaient été considérés et publiés comme indépendants à l'égard les uns des autres. Transportés au musée du Bardo, trois de ces fragments ont été rapprochés, raccordés et ont donné un texte dont la lecture est certaine.

Pierre haute d'environ 0 m. 23, large d'environ 0 m. 24, dans la partie centrale qui est la moins mutilée; hauteur des lettres de 0 m. 01 à 0 m. 02 [1] :

D O M N V S I A ı
N A R I V S V N D E V ı
N C V L A T V S E X I V I
T E T G R A T I A S E G I
T S I M P L I C I L I G A
V O N O T V O S E
L I G A ⁜

A la fin de la ligne 1, amorce du bas de l'N qui figure sur la copie comme l'ı final de la ligne 2 : au moment de la découverte, il y avait sans doute un petit fragment, aujourd'hui perdu, qui complétait le texte en haut à droite. Vers le milieu de la pierre, à droite, entre les lignes 4 et 5, on voit le reste d'une sorte de bourrelet, en saillie, de direction oblique; c'est peut-être l'une des extrémités gauche d'un grand monogramme constantinien. En tout cas, rien ne prouve que ce bourrelet se soit prolongé en face de la ligne 5 qui paraît incomplète comme les deux dernières.

D'après le monogramme constantinien qu'on voit encore au bas de la pierre, l'inscription date du IVe siècle. Elle paraît se rapporter à un martyr. La rédaction en est singulière :

[1] A. Merlin, *Inscription relative à un martyr*, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1908, p. 318-320.

Domnus Ja[*n*] ‖ *narius. Unde v*[*i*] ‖ *nculatus exivi* ‖ *t et gratias egi* ‖ . *Simplici, liga* [*tus*] : [*b*] *ono tuo se-*[*rmone*] *liga* ‖ [*tus*].

« Le seigneur Jannarius. Endroit d'où il est sorti enchaîné, et a rendu grâces, ô Simplicius, en se voyant enchaîné : enchaîné par suite de tes bienheureuses exhortations. »

Il s'agirait d'une inscription commémorative, placée à l'endroit où avait eu lieu l'arrestation du martyr *Jannarius;* peut-être le martyr *Januarius* qui figure sur la mosaïque de Thélepte, ou l'un de ses nombreux anonymes africains. Ce Jannarius aurait été converti par un certain Simplicius; dans les relations martyrologiques, on rappelle souvent le nom de celui qui avait converti le futur martyr. Sauf le titre de *domnus*, toutes les formules de cette curieuse inscription sont nouvelles en Afrique.

V. Carreaux en terre cuite. — La moisson archéologique la plus copieuse a été celle des carreaux en terre cuite, dont la forme, semblable pour tous, est à peu près carrée, quoiqu'il y ait lieu de faire remarquer qu'il s'en trouve de deux dimensions et de deux genres de fabrication. Le plus grand nombre de carreaux est à figures estampées et se rapproche de ceux provenant des basiliques chrétiennes de Kasrin et de Bou-Ficha; leur dimension est de 0 m. 26 de côté; quelques carreaux ont un relief très prononcé et semblent modelés à la main; ils ont 0 m. 33 de côté. Voir *Dictionn.*, t. II, col. 2178-2189, fig. 2102-2107.

Les carreaux se rencontrent principalement le long des murs des chambres et près ou sur des tombeaux; de rares carreaux adhéraient encore aux murs de la basilique. Tous les carreaux, sauf un certain nombre sans ornementation, étaient décorés de figures ou d'ornements représentant divers sujets chrétiens ou même païens.

Les sujets entrés au musée du Bardo à Tunis, et la plupart reconstitués [1], sont les suivants :

1° Adam et Ève dans le paradis, entre eux l'arbre de la Science et le serpent enroulé sur le tronc. Nos premiers parents sont nimbés : *Revue archéol.*, 1893, p. 274, fig. 1; *Bullet. archéol. du Comité*, 1894, p. 291; *Catal. du Musée Alaouï*, p. 209, pl. XXXVIII, n. 6; *Dictionn.*, t. II, fig. 2104. Il existe deux modèles de cette scène; on trouvera le second modèle dans *Bull. du Comité*, 1909, p. 149-153.

2° Sacrifice d'Abraham; à gauche, le patriarche lève le glaive; sur le fragment de droite on voit sa main posée sur la tête d'Isaac nu et agenouillé; au-dessus de ce dernier, le bélier; devant lui, l'autel d'où s'élève une flamme; l'inscription est au sommet du sujet, mais tellement fruste qu'on la distingue à grand'peine. L'exemplaire entré au musée du Bardo est meilleur (fig. 5518) :

† ABRAM
YSAC

Revue archéol., 1893, p. 277, fig. 4; *Catal. du musée Alaouï*, p. 209, n. 8; *Bull. du Comité*, 1909, pl. XIV, n. 2.



5518



5519



5520



5521

5518. — Sacrifice d'Abraham, carreau du Musée du Bardo. D'après *Bull. archéol. du Comité*, 1909, pl. XIV, n. 2. — 5519. — Le Christ remet les clefs à saint Pierre, *ibid.*, 1909, pl. XV, n. 2. — 5520-5521. — Carreaux de Sidi Hassen, *ibid.*, n. 3 et 4.

3° Daniel entre les lions; en plusieurs fragments dont l'un porte l'inscription :

ΔANIEΛ

et un autre le signe abréviatif du mot *sanctus :*

Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France, 1894, p. 69, 70; *Catal. du musée Alaouï*, p. 209, n. 9, pl. XXXVIII, n. 9; *Dictionn.*, t. IV, col. 247, fig. 3592; *Bull. du Comité*, 1909, pl. XIV, n. 3.

SCS

4° Multiplication des pains et des poissons par le Christ entre deux apôtres; aux pieds des personnages, deux paniers à anses remplis de pains.

Rev. archéol., 1893, pl. 275, fig. 2; *Catal. du musée Alaouï*, p. 208, pl. XXXVII, n. 3; *Dictionn.*, t. II, fig. 2102; *Bull. du Comité*, 1909, pl. XIV, n. 4.

5° Le Christ et la Samaritaine. Jésus est nimbé et porte une longue croix; la Samaritaine tient de la main droite la corde à laquelle est attaché le vase qu'elle tire du puits.

Rev. archéol., 1893, p. 278, fig. 5; F. X. Kraus, *Geschichte d. christliche Kunst*, 1896, t. I, p. 398,

[1] Merlin, *Carreaux de terre cuite découverts aux environs d'Hadjeb-el-Aïoun (Tunisie)*, dans *Bull. archéol. du Comité des trav. hist.*, 1909, p. 149-153.

fig. 318; *Catal. du musée Alaouï*, p. 209, pl. XXXVIII, n. 5; *Dictionn.*, t. II, fig. 2103; exemplaire un peu différent et d'une conservation meilleure dans *Bull. du Comité*, 1909, pl. XV, n. 1.

6° Le Christ remettant les clefs à saint Pierre. Sur ce carreau, ainsi que sur les exemplaires du même type, on aperçoit très distinctement non pas une seule clef, mais bien deux (fig. 5519.)

Revue archéol., 1893, p. 276, fig. 3; *Catal. du musée Alaouï*, p. 209, pl. XXXVII, n. 4; *Bull. du Comité*, 1903, pl. XV, n. 2.

7° Deux paons affrontés buvant dans un calice. Voir *Dictionn.*, t. II, fig. 2105. Dans *Bull. du Comité*, 1909, pl. XVI, n. 1, le calice est plus bas et on voit une croix au-dessus des deux paons.

8° Un lion passant à gauche. Voir *Dictionn.*, t. II, fig. 2098; *Bull. du Comité*, 1909, pl. XVI, n. 2.

9° Une antilope broutant à droite. Voir *Bull. du Comité*, 1909, pl. XVI, n. 3.

10° Plusieurs carreaux offraient, entre deux colonnes formant cadre, un cavalier passant à droite et transperçant du fer de sa lance la tête d'un serpent que piétine son cheval. Cette représentation a été rencontrée à Hadjeb-el-Aïoun [1], en 1894, et en 1907 à Sidi-Hassen, à 6 kilomètres de là (fig. 5520). Mais cette dernière trouvaille permet de reconstituer le sujet en entier et d'identifier le personnage, car un autre spécimen du même décor, à la saillie plus accusée, montre le cheval au galop, à gauche, et au-dessous cette légende (fig. 5521) :

† SERPENTE †

Le nom du cavalier était inscrit également en relief, réparti verticalement de chaque côté de l'image centrale; malheureusement toute la partie supérieure du carreau a disparu et seules les lettres inférieures de chaque colonne sont conservées; à droite, on lit: Ǝ; O;

R
à gauche, on lit : V. Les caractères, étant plus grands
S

et moins serrés à gauche qu'à droite, devaient être plus nombreux et on lisait sans doute

d	*s*
o	*c*
R	*s*
V	*t*
S	E
	O

Sanctus Teodorus

Le cavalier représente donc saint Théodore perçant le serpent de sa lance. Son culte fut apporté en Afrique par les Byzantins et y aura été sans doute assez répandu, puisqu'on le voit figurer sur les murs des églises chrétiennes. D'autres carreaux, parmi lesquels se retrouve également saint Théodore, ont été découverts dans la région de Kairouan, près de Sidi-Nasseur-Allah.

Les quatre types suivants sont nouveaux.

11° Elie montant au ciel. Voir ELIE.

12° Scène de chasse. Un homme transperce un animal de son épieu. *Bull. arch. du Comité*, 1909, pl. XVI, n. 4. *Voir Dictionn.*, t. III, au mot CHASSE.

13° Un aigle, corps vu de face, tête de profil à gauche, ailes déployées. *Bull. archéol. du Comité*, 1909, pl. XVI, n. 6. Voir *Dictionn.*, t. I, au mot AIGLE.

14° Un poulpe, flanqué de deux poissons. *Bull. archéol. du Comité*, 1909, pl. XVI, n. 5.

Sans nous éloigner beaucoup d'Hadjeb-el-Aïoun, nous rencontrons à Henchir-Naja (30 kilomètres au sud de Kairouan) un groupe de carreaux offrant certains types que nous venons de décrire.

1. Dans un cadre, un aigle, le corps de face, la tête de profil à gauche, les ailes éployées (voir ci-dessus, n. 14).

2. Entre deux pilastres dans un cadre, une antilope bondissant à gauche, la tête tournée à droite. Au-dessous de l'animal, dans le champ, une croix grecque pattée.

3. Entre deux pilastres, cerf passant à gauche.

4. Entre deux pilastres, sans cadre, lion bondissant à gauche.

5. Entre deux colonnes, deux registres superposés : en haut, un lion rugissant, en bas, un lévrier poursuivant une gazelle ou un lièvre.

6. Entre deux pilastres, au milieu d'un cadre et d'une circonférence, un lion ou une panthère à droite, retournant la tête.

7. Entre deux colonnes, deux paons affrontés buvant dans un calice (voir ci-dessus n. 7).

8. Entre deux pilastres, rosace à six branches séparées par des points; la rosace est entourée d'une circonférence et d'un cadre.

9. Entre deux pilastres, dans un cadre, rosace à sept branches, entourée d'une circonférence.

10. Entre deux pilastres, dans un cadre, rosace à huit branches, quatre grandes et quatre petites.

11. Entre deux colonnes, Adam et Ève, debout, séparés par le serpent; inscriptions :

en haut BENENATAS
en bas SVTAAS
Benenatus saltus

et en outre les noms des premiers parents qui sont tombés en rabattant les bords, mais qu'on lit sur le n. 12.

12. Entre deux colonnes, Adam et Ève; on lit à gauche sur une ligne verticale : †EBA et à droite, disposé de même AΔAM.

13. Entre deux colonnes, Daniel debout les bras étendus, tenant des couronnes entre deux lions prosternés. Sur la couronne tenue dans la main gauche, un X, sur l'autre, une †; au bras de Daniel sont suspendues A et ω, sous les pieds, on voit un R. A droite, dans le champ, trace d'une représentation indistincte, peut-être une petite figure humaine. Vestiges de peinture.

14. Entre deux pilastres, saint Théodore à cheval, trottant vers la droite, transperçant de sa lance un serpent. Au-dessous du cheval dont la queue est nouée de part et d'autre du cavalier, à gauche sur trois lignes horizontales superposées ƨ ‖ VAO ‖ ΔO; à droite, en une seule ligne : ƎIƧOƨ, c'est-à-dire

s (an) c (tu) s Teodorus.

Dans le champ à droite, devant la tête de l'animal, une étoile à six branches. Rehaussé de couleur.

15. Entre deux pilastres, dans un cadre, un animal courant, rehaussé de couleur brun rougeâtre; l'artiste a eu la précaution d'écrire dans le champ :

LEPVS

C'est donc un lièvre.

16. Sur deux exemplaires. L'un a les deux coins inférieurs brisés; on distingue, au milieu d'un cadre un personnage vêtu d'une tunique, debout dans une niche dont la voûte est supportée par deux colonnes et s'appuyant de chaque main sur une longue croix qui pose à terre (voir *Dictionn.*, t. II, fig. 2103). Dans chaque angle, une fleur, des ornements de teinte brun rouge rehaussant le fond du panneau; le personnage lui-même est peint de ce ton. L'autre exemplaire avait

[1] Hannezo, Molins et Laurent, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1894, p. 292, n. 10; *Catal. du musée Alaoui*, p. 210, n. 13.

la même figure, mais sans traces de couleur. Au-dessus du personnage, on lit :

ANCEF

sans doute *angelus*.

VI. Lampes. — Les lampes sont en terre cuite rouge et vernissée, à anse plate; elles offrent les types suivants :

1. La croix latine pattée; autour, carrés et disques.
2. La croix latine accompagnée de quatre disques placés dans les angles que forment les bras; autour, disques et triangles.
3. Le monogramme du Christ gemmé; autour, cœurs et disques.
4. Le coq; autour, disques et fleurons cruciformes.
5. Oiseau (colombe?) tourné à droite; autour, disques et triangles.
6. Cheval au galop à droite (fragment).
7. Plusieurs fragments représentant divers motifs.
8. Un fond de lampe portant gravée une marque en lettres cursives.
9. Une lampe de grande dimension, à huit becs et à suspension, brisée et incomplète.
10. Tête grossière d'homme (fragment).

H. Leclercq.

HADRIANÉES. *Christo templum facere voluit* [*Alexander*] *eumque inter deos recipere, quod et Hadrianus cogitasse fertur, qui templa in omnibus civitatibus sine simulacris jussit fieri, quæ hodieque idcirco, quia non habent numina, dicuntur Hadriani quæ ille ad hoc parasse dicebatur, sed prohibitus est ab his qui consulentes sacra reppererant, omnes christianos futuros, si id primum fecisset, templa reliqua deserenda* [1].

Ce texte de Lampride concerne deux princes séparés par un intervalle assez considérable : Hadrien (117-135) et Alexandre-Sévère (222-235). La lettre d'Hadrien à Servianus pouvant être apocryphe [2], nous ignorons tout, ou peu s'en faut, des opinions personnelles de cet empereur sur le christianisme et ses sectateurs; les faits de persécution qui se sont produits sous son règne appartiennent aux dernières années. D'abord tolérant comme l'avaient été Vespasien et Titus, il cessa de l'être quand la maladie, le vieillesse, le dégoût l'eurent amené à devenir cruel.

Pour connaître sa pensée, il nous reste cependant le rescrit adressé à Minucius Fundanus (voir *Dictionn.*, t. IV, col. 2149-2166) et quelques témoignages qu'on ne saurait récuser [3]. Le trait relevé par Lampride n'en offre que plus d'intérêt quand il nous fait voir chez cet empereur une disposition bienveillante à l'égard de la croyance, ou, plus exactement, du fondateur de la croyance chrétienne. C'est pourquoi « il fit bâtir dans toutes les villes des temples sans divinités, qu'on nomme encore aujourd'hui *Hadrianées*, parce qu'on n'y voit pas de dieux. Hadrien les avait destinés [au Christ], mais il fut empêché de les lui consacrer par ceux qui, après consultation des oracles, déclarèrent que si on passait outre à la consécration, tout le monde se ferait chrétien et les autres temples seraient déserts. » Alexandre-Sévère reprit le projet ébauché par Hadrien de placer le Christ au rang des dieux; lui aussi songea à élever un temple à Jésus. On observe que Lampride ne lui prête pas le dessein de rendre les Hadrianées à leur primitive destination.

Le fait assez extraordinaire de la construction d'un grand nombre de temples destinés à implanter officiellement un culte nouveau peut sembler aussi étrange que le projet attribué à Tibère « de faire recevoir Jésus-Christ au nombre des dieux. » Ces affirmations ne sont malheureusement étayées par aucun texte contemporain. Ce qu'ont pu en penser et en dire les historiens modernes [4] n'a pas beaucoup éclairci le sujet ni affermi le récit de l'*Histoire Auguste*. Leur opinion se ramène à peu près à ceci : Lampride a tout brouillé; il a imputé à Hadrien ce qui appartient à Tibère et destiné au Christ des édifices qu'Hadrien se destinait à lui-même, puisque, au dire de Spartien, *per Asiam iter faciens templa sui nominis consecravit* [5]. Cette dernière phrase nous apprend du moins qu'il a existé des temples en Asie dédiés à Hadrien et qui furent, très vraisemblablement, désignés par son nom.

Or nous retrouvons ce sobriquet dans une indication d'Aristide le rhéteur [6]; celui-ci nous apprend qu'il existait de son temps des bains auxquels on donnait ce même nom d'*Hadrianées* : ἐδόκουν ἐν τῷ Ἀδριανείῳ κεχρῖσθαι μὲν λελοῦσθαι δ' οὔ [7]. De plus, on lit dans le *Panarion* de saint Épiphane, évêque de Salamine [8], que, de son temps, on voyait encore des édifices religieux appelés *Hadrianées*, mais Épiphane ne nous apprend rien sur l'origine de ce vocable. Le même écrivain mentionne, à proximité de Tibériade, un Hadrianée demeuré inachevé et que les habitants avaient voulu transformer en bain public, mais l'empereur Constantin fit transformer l'*Hadrianée* en église chrétienne par les soins du comte Joseph. Saint Épiphane parle encore d'un temple d'Alexandrie nommé Ἀδριανόν (*sic*) qui fut, dans la suite des temps, transformé en gymnase et appelé Λικινιανον [9]. Pendant l'épiscopat de Grégoire le Mélécien, on en fit une église qui fut terminée grâce à saint Athanase.

Dans la *Notitia urbis Romæ* [10], on rencontre la mention d'un *Hadrianeum* parmi les édifices de la neuvième région de Rome. Borsari rapproche cette indication du texte de Lampride et considère comme très vraisemblable qu'Hadrien ait élevé un temple *sine simulacris* dans la région du Champ de Mars où il eut repris un grand nombre de constructions [11]. *L'Hadrianeum* marqué dans la *Notitia* aurait, d'après ces archéologues, occupé l'emplacement sur lequel se trouve aujourd'hui le palais Chigi.

Le vocable d'*Hadrianée* avait donc persisté jusqu'au Ve ou au VIe siècle, peut-être plus tard encore, car un texte épigraphique découvert, et publié en 1895, nous fait connaître une inscription de Césarée de Palestine mentionnant la restauration d'un *Hadrianée*. La région dans laquelle fut faite cette trouvaille ajoute à l'intérêt qui s'y attache, puisqu'on pouvait supposer que c'était principalement en Palestine qu'avaient été

[1] Æl. Lampride, *Vita Alexandri Severi*, c. XLIII, dans *Scriptores historiæ Augustæ*, édit. H. Jordan et J. Eyssenhardt, t. I, p. 248. — [2] Mispoulet, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1906, p. 332; J. Maurice, *Sur les chrétiens et les seconds Flaviens dans l'Histoire Auguste et à l'époque de la rédaction de cette histoire*, dans même recueil, 1913, p. 206-216; Lécrivain, *Études sur l'Histoire Auguste*, in-8°, Paris, 1904, p. 342, 382; A. Wiedemann, *La lettre d'Adrien à Servianus sur les Alexandrins*, dans *Le Muséon*, 1886, p. 456-465. — [3] P. Allard, *Histoire des persécutions*, 4e édit., 1911, t. I, p. 220-296. — [4] Saumaise, Casaubon, Basnage et Pagi contestent le fait que Huet, Tillemont et Fabricius admettent avec certaines réserves. Cf. Wenceslaus Galthen, *De Hadrianis Christo ab Hadriano destinatis ad locum Lampridii*, dans J. C. Martini, *Thesaurus dissertationum*, in-8°, Hauniæ, 1706, t. III, part. 1, p. 89-104, n'admet pas le témoignage de Lampride que G. Greppo malmène fort dans sa *Dissertation sur les laraires de l'empereur Alexandre-Sévère*, in-8°, Belley, 1834, p. 11-12, et auquel il fait meilleur accueil dans sa dissertation intitulée : *Des temples destinés par Hadrien à Jésus-Christ*, dans ses *Essais de christianisme de quelques empereurs* parus avec *Trois mémoires relatifs à l'histoire ecclésiastique des premiers siècles*, in-8°, Paris, 1840, p. 249 sq. — [5] Spartien, *Hadrianus*, c. XV. — [6] Contemporain d'Hadrien. — [7] *Serm. sacr.*, édit. Dindorf, p. 422. — [8] S. Épiphane, *Hæres*, hær. XXX, n. 12; cf. LXIX, n. 2. — [9] *Ibid.*, LXIX, 2. — [10] H. Jordan, *Topographie der Stadt Rom in Alterthum*, t. II, p. 556. — [11] Borsari, dans *Bullettino della commissione archeologica comunale*, 1885, p. 92-93.

construits les *Hadrianées*, les habitants de cette province ayant de bonne heure manifesté le plus grand éloignement pour les idoles des temples païens. De là à induire de la part d'Hadrien une attention à l'égard des Palestiniens et une avance faite à l'élément chrétien, peut-être même aux Juifs — avant la grande révolte de 131 — il n'y avait qu'un pas facile à franchir et assez imprudent. Voici le texte de l'inscription de Césarée [1] (haut. 1 m. 40; larg. 0 m. 60; haut. des lettres 0.06) :

ЄΠΙΦΛ
ЄΥЄΛΠΙΔΙΟΥΤΟΥ
ΜЄΓΑΛΟΠΡΣ
ΚΑΙΗΛΙΟΥ
ΔΑΜΠΡΟΣΠΑΤΡΟC
ΤΗC ΠΟΔЄΩC
ΚΑΙ Η ΒΑCΙΛΙΚΗ
ΜЄΤΑΚΑΙΤΗC
ΠΛΑΚΩCЄΩC
ΚΑΙ ΤΗCΨΗΦΩCЄΩC
ΚΑΙ ΤΩΝ ΒΑΘΜΩΝ
ΤΟΥ ΑΔΡΙΑΝΙΟΥ
ΓЄΓΟΝΑΝЄΝΙΝΔ Α
ЄΥΤΥΧΩC

Ἐπὶ Φλ(αουίου) Εὐελπιδίου τοῦ μεγαλοπρεπεστάτου καὶ Ἡλίου, λαμπρο(τάτου) πατρὸς τῆς πόλεως, καὶ ἡ βασιλικὴ μετὰ καὶ τῆς πλακώσεως, καὶ τῆς ψηφώσεως, καὶ τῶν βαθμῶν τοῦ Ἀδρια(ε)ίου γέγοναν ἐν ἰνδ(ικτιῶνι) ά εὐτυχῶς.

« Sous Flavius Elpidius, grand comte, et sous Élie, illustre père de la ville, la basilique aussi avec le revêtement et la mosaïque et les degrés de l'*Hadrianée* ont été exécutés, indiction première, heureusement. »

Au moment de la trouvaille, on estima que « la forme des lettres, en tout semblables à celles des épitaphes chrétiennes de Gaza de Césarée, ne permettait pas de faire remonter ce document plus haut que le VIe siècle de notre ère [2]. » Nous nous trouverions donc en possession d'un précieux témoignage du vocable *Hadrianée*, si on n'était amené à se demander s'il ne s'agit ici d'un sanctuaire élevé à Césarée de Palestine à la mémoire d'un martyr local nommé Hadrien, lequel fut mis à mort en l'an 310, et dont Eusèbe a conservé le nom [3]. Dans ce cas, le martyr aurait donné son nom au *martyrium* qui lui fut consacré sous l'épiscopat d'Hélias de Césarée, au VIe siècle [4], bien qu'il puisse paraître surprenant que ce personnage ecclésiastique ne soit désigné que par un titre de fonctionnaire civil : πάτηρ πόλεως, charge analogue à celle de *defensor civitatis* (voir ce mot).

Dès lors l'inscription de Césarée n'apporte aucune lumière dans la question des *Hadrianées*. La découverte de l'*Elianée* de Medaba favorise l'opinion qui voit dans cet *Hadrianée* de Césarée un simple *martyrium* [5], et ainsi le texte de Lampride demeure sans appuis plus solides que la phrase de Spartien et les indications fournies par saint Épiphane, insuffisante néanmoins pour lui conférer une attestation historique. Mieux vaut s'en tenir sur son compte à l'incertitude que d'en sortir par des hypothèses.

H. Leclercq.

HADRIEN Ier (ÉPITAPHE D'). — Le chroniqueur à qui nous devons les *Annales* de Lorsch a écrit à la date de 795 : *VIII kalendas ianuarias sanctæ memoriæ domnus Adrianus summus pontifex romanus obiit; pro quo domnus rex [Carolus] postquam a planctu ejus cessavit, orationes per universum populum christianum infra terminos suos fieri rogavit, et ælimosina sua pro eo multipliciter transmisit, et ebitaffium aureis litteris in marmore conscriptum jussit in Francia fieri ut eum partibus Romæ transmitteret ad sepulturam summi pontificis Adriani ornandam* [6].

La dalle sur laquelle est gravée l'épitaphe a connu bien des vicissitudes [7]. Les textes des *Annales* de Lorsch pourraient laisser un doute sur la pièce dont il fait mention, car il existe une épitaphe métrique intitulée : *super sepulcrum Hadriani papæ*, composée par ordre de Charlemagne et attribuée par le P. Sirmond et par Duemmler à Théodulfe d'Orléans [8]. Le premier vers :

Aurea funerem complectit littera carmen,

offre une allusion bien claire à la dorure des lettres et ceci semble reporter au détail consigné par les *Annales* de Lorsch. Mais il ne s'ensuit pas que ce soit le poème commandé par Charlemagne, du moins n'en apporte-t-on pas la preuve, alors que l'épitaphe dont nous allons parler a une histoire dont on peut suivre les diverses étapes.

Le texte est gravé sur une dalle de marbre noir, et l'emploi de cette couleur est sans exemple parmi les inscriptions romaines antiques. Ce n'est ni du porphyre [9], ni du marbre de Numidie [10], mais une pierre calcaire dont on rencontre des spécimens analogues dans les carrières voisines de Sablé (Sarthe) [11]. En outre, ce texte est encadré par une frise assez élégante et ceci est une nouvelle particularité dont on ne peut rencontrer un autre exemple dans les produits des ateliers romains des VIIIe et IXe siècles. Le motif se compose d'une tige ondulante le long de laquelle se forment des volutes feuillagées avec pampres et raisins, *opere pampinaceo*, disait Philippe de Winghe. Cette décoration ne laisse pas de rappeler certains motifs d'ornementation employés dans tels manuscrits mérovingiens, en particulier l'évangéliaire de Saint-Sernin de Toulouse, daté de 781, et l'évangéliaire de Lothaire, sorti du *scriptorium* de Tours [12].

Petrus Sabinus décrivit cette inscription au roi Charles VIII et la dit écrite *litteris elegantissimis;* un siècle plus tard, Philippe de Winghe écrivit à son tour : *littera elegans est*. Or, vers le temps du pontificat d'Hadrien Ier, l'épigraphie avait « atteint [à Rome] le comble de la barbarie à tel point qu'une inscription de la basilique du Vatican, datée d'une année de ce pontificat, — 784, — a paru exprimer le dernier degré de la décadence : *Omnia*, écrit Sarti, *in hoc marmore ævi illius barbariem atque insciliam produnt, litterarum potissimum forma* [13].

La présence de cette frise légère invite à chercher l'origine de l'inscription qu'elle encadre dans les parages du lieu qui a fourni la pierre, c'est-à-dire en Touraine, à peu de distance du Maine. Le *scriptorium* de Saint-Martin de Tours a produit quelques manuscrits

[1] Germer-Durand, *Inscriptions romaines et byzantines de Palestine*, dans *Revue biblique*, 1895, t. IV, p. 75-76; S..., *Inscriptions byzantines*, dans même revue, 1895 p. 240-241; Cf. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1895, p. 12-13; J.-B. Chabot, *Inscription de Césarée de Palestine*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1895, p. 160. — [2] *Revue biblique*, 1895, p. 76; hauteur des lettres, 0 m. 06. — [3] Eusèbe, *De martyribus Palæstinæ*, c. XI, XXX, édit. Heinichen, t. I, p. 432. — [4] Elias de Césarée souscrit au concile de Jérusalem en 536. — [5] *Revue biblique*, 1897, t. VI, p. 648. — [6] *Annales laureshamenses*, dans *Monum. Germ. hist., Scriptores*, t. I, p. 36; cf. *Chronicon moissiacense*, dans *ibid.*, p. 302. — [7] J.-B. de Rossi, *L'inscription du tombeau d'Hadrien Ier composée et gravée en France par ordre de Charlemagne*, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, 1888, t. VIII, p. 483. — [8] Théodulfe d'Orléans, *Carmina*, l. III, n. 2; dans J. Sirmond, *Opera*, t. II, p. 797, 798; Duemmler, *Poetæ lat. Med. Ævi*, t. I, p. 489. — [9] J.-B. De Rossi, *Inscr. christ. urb. Rom.*, t. II, p. 411, n. 6. — [10] Maffeo Veggio, dans *Acta sanct.*, juin, t. VI, part. 2, p. 81. — [11] J.-B. De Rossi, dans *Mél. d'archéol. et d'hist.*, p. 485. — [12] *Ibid.*, p. 486. — [13] Sarti, *Appendix ad Crypt. Vatican. Monumenta*, p. 25, pl. V, n. 1.

inspirés par le type classique d'écriture des inscriptions monumentales du IIe siècle, et on sait aujourd'hui que Tours a non seulement possédé un *scriptorium* célèbre, mais un atelier de marbriers [1]. Les disciples d'Alcuin, dûment stylés à ce faire, ne manquaient pas de rapporter de leurs voyages manuscrits et inscriptions qui servaient de modèles paléographiques. Les types adoptés à Tours semblèrent si élégants et tel-



5522. — Épitaphe d'Hadrien Ier.
D'après *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1888, t. VIII, pl. XIII.

lement irréprochables aux typographes italiens du XVe siècle qu'ils furent adoptés par ceux-ci et devinrent le type moderne [2]. Il est possible que parmi les scribes il se soit rencontré des lapicides; un certain Adalbaldus, qui vécut au IXe siècle, signait un manuscrit : *hic liber Adalbaldi artificis;* or le mot *artifex* est généralement réservé aux sculpteurs, peintres et architectes [3]. Les produits des marbriers tourangeaux mis au jour par suite des fouilles conduites sur l'emplacement de la basilique nous offrent de belles capitales, très régulières, du type qu'on rencontre, dans les meilleurs manuscrits, mais un peu empâtées à raison de la résistance offerte par le marbre et de la nécessité d'en faire une sorte de rigole à couler du bronze, seule façon alors connue d'imiter les incrustations de bronze des inscriptions romaines [4]. Le type adopté par les marbriers tourangeaux du début de la période carolingienne, c'est donc l'ancienne capitale romaine [5]. Dans l'épitaphe d'Hadrien Ier, certaines lettres, notamment G, M, R, procèdent des mêmes modèles que l'épitaphe d'Adalberga. La dorure des lettres dispensait de creuser des rigoles aussi profondes et aussi évasées que pour la coulée du plomb; aussi les caractères de l'épitaphe d'Hadrien Ier sont-ils plus élégants et plus sveltes que ceux de cette épitaphe d'Adalberga, postérieure d'un demi-siècle environ.

Les *Annales* de Lorsch nous disent que Charlemagne fit composer l'épitaphe en France, et on en a conclu qu'elle était son ouvrage [6], ou bien celui d'Alcuin [7], dont le texte aurait été préféré à celui de Théodulfe. Quant à l'historiette d'un concours entre l'évêque d'Orléans et l'abbé de Saint-Martin, il doit être permis de ne pas s'y attarder. Au reste, les ouvrages poétiques ou censés tels, d'Alcuin, ont subi d'étranges manipulations et l'épitaphe d'Hadrien n'y a pas échappé. Le manuscrit des œuvres d'Alcuin du collège Saint-Paul, à Ratisbonne, perdu aujourd'hui, contenait l'inscription avec une addition de douze vers qui a été plusieurs fois reproduite sans qu'on parût y prendre garde [8]; or cette addition consistait en un emprunt fait à l'épitaphe du pape Hormisdas, au Vatican [9], par conséquent antérieure de deux cent soixante-trois ans à l'élégie sur Hadrien, ce qui eût suffi à témoigner que la pièce à laquelle ces vers sont réunis ne figurait pas dans le manuscrit de Ratisbonne comme œuvre d'Alcuin, mais provenait d'une collection d'épitaphes de papes d'après les marbres de la basilique de Saint-Pierre [10].

Si Théodulfe est l'auteur de la pièce : *Aurea funereum...*, on n'a pas une seule bonne raison de lui attribuer la pièce : *Hic pater Ecclesiæ*, où on retrouve les façons de dire d'Alcuin, dont un disciple aura pu d'ailleurs copier quelques expressions.

Voici le texte de l'inscription (fig.5522), accompagné de la transcription afin d'en faciliter la lecture :

Hic pater Ecclesiæ Romæ decus inclytus auctor.
Hadrianus requiem papa beatus habet.
Vir cui vita Deus, pietas lex, gloria Christus,
Pastor apostolicus promptus ad omne bonum,
Nobilis ex magna genitus jam gente parentum
Sed sacris longe nobilior meritis,
Exornare studens devoto pectore pastor
Semper ubique suo templa sacrata Deo,
Ecclesias donis populos et dogmate sancto
Imbuit et cunctis pandit ad astra viam.
Pauperibus largus nulli pietate secundus
Et pro plebe sacris pervigil in precibus
Doctrinis, opibus, muris erexerat arces
Urbs caput orbis honor inclyta Roma tuas.
Mors cui nil nocuit, Christi quæ morte perempta est,
Janua sed vitæ mox melioris erat.
Post patrem lacrimans Karolus hæc carmina scribsi;
Tu mihi dulcis amor, te modo plango pater,
Tu memor esto mei, sequitur te mens mea semper,
Cum Christo teneas regna beata poli,
Te clerus, populus magno dilexit amore,
Omnibus unus amor optime præsul eras.

[1] Chevalier, *Les fouilles de Saint-Martin de Tours, Recherches sur les six basiliques successives élevées autour du tombeau de saint Martin*, in-8°, Tours, 1888, p. 93-99. — [2] L. Delisle, *Mémoire sur l'école calligraphique de Tours au XIe siècle*, in-8°. Paris, 1885. — [3] Desnoyers et L. Delisle, *Note sur un monogramme d'un prêtre artiste du IXe siècle*, dans *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1887. — [4] On a retrouvé dix de ces inscriptions, cf. U. Chevalier, *op. cit.*, p. 95-99. — [5] U. Chevalier, *op. cit.*, pl. V; De Rossi, *op. cit.*, pl. XIV. — [6] Ph. de Winghe, dans De Rossi, *op. cit.*, p. 489; *Acta sanct.*, juin, t. II, part. 2, p. 109. — [7] Duemmler, *op. cit.*, t. I, p. 101. — [8] Alcuin, *Opera*, édit. Froben, t. II, part. II, p. 550, n. V; Deummler, *op. cit.*, t. I, p. 113, 114. — [9] De Rossi, *Inscript. christ. Urb. Rom.*, 1888, t. II, part. 2, p. 281, 285, 286. — [10] De Rossi, *L'inscription du tombeau*, dans *Mél. d'archéol. et d'hist.*, 1908, t. VIII, p. 491.

Nomina jungo simul titulis clarissime nostra
Hadrianus Karolus, rex ego tuque pater.
Quisquis legas versus devoto pectore supplex :
Amborum mitis, dic, miserere Deus.
Hæc tua nunc teneat requies carissime membra,
Cum sanctis anima gaudeat alma Dei.
Ultima quippe tuas donec tuba clamet in aures
Principe cum Petro surge videre Deum.
Auditurus eris vocem, scio, judicis almani :
Intra nunc domini gaudia magna tui.
Tunc memor esto tui nati, pater optime, posco :
Cum patre, dic, natus pergat et iste meus.
O pete regna pater felix cælestia Christi ;
Inde tuum precibus auxiliare gregem.
Dum sol ignicomo rutilis splendescit ab axe
Laus tua, sancte pater, semper in urbe manet,
Sedit beatæ memoriæ Hadrianus papa annos XXIII, menses X dies XVII obiit VII k(a)l(endas) jan(uarias).

Cette pièce est bien supérieure à tous les essais poétiques composés à Rome vers la même époque. Les *elogia* métriques encore fréquents à Rome au VII[e] siècle disparaissent à peu près complètement au siècle suivant, quoique le goût des inscriptions s'y fût conservé et produisît encore quelques exemples assez remarquables qui sont un diplôme de Grégoire II en faveur de la basilique de Saint-Pierre [1], un *breve* de Grégoire III pour la basilique de Saint-Paul [2]; les actes d'un synode romain et des prières liturgiques[3], une donation faite à une basilique [4], l'épitaphe d'un primicier des notaires [5], un *kalendarium* [6], une liste de reliques et une inscription dédicatoire [7], d'autres encore [8], qui toutes, à l'exception de deux, sont en prose, et encore ces deux là sont composées non en vers métriques, mais en vers rythmiques. « Au point de vue littéraire et métrique, la distance qui sépare l'épitaphe du primicier des notaires, Ambroise, de l'épitaphe du pape Hadrien est extrême. Toutes les inscriptions de Rome n'étaient pas certainement aussi barbares au VIII[e] siècle, mais le rapprochement de deux autres textes montre, dans des documents officiels, la différence de mètre et de style qui caractérise les pièces rédigées à Rome, sous le pape Hadrien, de celle des poètes de la cour de Charlemagne [9]. »

Hadrien envoya à Charlemagne, en 774, un *Codex canonum* en tête duquel il fit transcrire en son nom une dédicace en vers dont la construction et le sens sont à peine intelligibles [10]. De son côté, Charlemagne fit présent d'un psautier [11] précédé d'une dédicace en vers élégiaques très exacts, très clairs et d'une latinité qui semblera élégante si on la compare à la langue rustique et à la construction irrégulière de la dédicace du *Codex canonum* envoyé de Rome. Le style de l'élégie composée par ordre de Charlemagne pour le tombeau d'Hadrien est supérieur à celui du *carmen* inscrit en tête du psautier [12]. Il contraste d'une manière encore plus frappante avec la barbarie des rythmes en usage à Rome, même dans les circonstances les plus solennelles et sous le pontificat d'Hadrien Ier [13].

H. LECLERCQ.

HADRIEN (EMPEREUR). I. La politique religieuse. II. La lettre à Servianus. III. Le rescrit à Minucius Fundanus. IV. Le mausolée.

I. LA POLITIQUE RELIGIEUSE. — Hadrien régna dix-huit ans sur l'Empire qu'il gouverna avec sagesse, administra avec sollicitude, laissa prospère et pacifié à son successeur. Ce n'était pas un saint du paganisme, mais un sceptique et un corrompu ; il ne se préoccupait guère de ce qu'on pensait de ses mœurs pourvu qu'on n'en parlât pas, mais il voulait être obéi et il y avait d'autant plus de droits qu'il savait commander. Ses voyages continuels sont célèbres ; il parcourut tout l'empire, vit de ses yeux et jugea par lui-même ce corps immense, encore robuste et vigoureux, sut être partout et le faire sentir. Il semble que les croyances religieuses lui étaient étrangères, mais il était de ceux qui estiment la religion nécessaire pour le peuple. La vie, le pouvoir, les arts l'intéressaient et l'amusaient, son esprit comprenait tout, sa puissance lui permettait tout : il édifiait son mignon Antinoüs et il bâtissait sa villa de Tibur, outrageant la morale et bravant le bon sens. C'était un blasé qui se laissait à tout moment séduire par l'espoir d'une jouissance nouvelle, un collectionneur de formes et d'idées bien plus qu'un penseur et un créateur.

Son métier l'occupait et il avait fort à faire, mais il avait cette élégance de laisser croire qu'il veillait à tout, voyait tout, écoutait tout. En passant à Athènes, un philosophe chrétien lui présenta un écrit de sa façon en faveur de ses coreligionnaires. Quelques années auparavant, à Éphèse peut-être, un autre chrétien avait fait le même geste et Hadrien, souriant, recevait le rouleau et personne ne saura jamais s'il le déplia et en lut une seule ligne, mais Quadratus et Aristide n'en auront pas douté un seul instant.

L'âge vint, et Hadrien au lieu de mûrir se gâta ; il fut moins souriant, moins tolérant, moins indulgent. Comme Néron il avait épuisé les jouissances permises et les voluptés défendues, comme Domitien il devint soupçonneux et cruel. L'Empire connut de nouveau la terreur, l'espionnage, la délation ; c'était la fin d'un règne. La révolte des Juifs exaspéra cet homme naturellement dur, il se montra féroce. Juifs et chrétiens, il ne voulut pas faire de distinction et les chargea les uns et les autres d'un même forfait : l'adoration d'un Dieu unique. A Jérusalem, devenue Aelia Capitolina, vivait ou plutôt végétait une petite communauté chrétienne ; elle ne fut pas épargnée. Souvenirs chrétiens et souvenirs juifs furent livrés en Palestine à de semblables et monstrueuses profanations : un temple à Jupiter s'éleva sur l'emplacement du sanctuaire de Jehovah et un temple d'Adonis près de la grotte où naquit Jésus, tandis que les lieux consacrés par sa mort et sa sépulture furent nivelés et un temple à Vénus s'éleva sur le Golgotha. Cette fureur protégea ce qu'on voulait détruire.

A Tibur, dans cette villa de mascarade qui ressemble à un magasin de bric-à-brac où les bibelots auraient les dimensions de monuments, Hadrien réfugié, lassé, vieilli, se laissait jouer par ces prêtres païens pour lesquels il n'éprouvait que dédain et les convoquait à une dédicace qui devint l'occasion d'un drame sanglant. Une veuve nommée Symphorose et ses enfants furent torturés et mis à mort. Hadrien joue dans ce drame un triste rôle : il interroge et il condamne. Ce blasé se montre autant superstitieux que païen de son temps ; il ordonne un sacrifice à Hercule, ordonne la torture, ordonne la mort. C'est avec le sang de cette mère et de ses enfants que fut solennisé le rêve architectural d'Hadrien. Ces jeunes garçons n'avaient pas trouvé grâce devant lui et c'était le châtiment de cette vie qui s'était vautrée dans le vice le plus répugnant et qui s'achevait dans la cruauté la plus révoltante. Il faudrait une témérité bien grande pour tenter

[1] De Rossi, *Inscript. christ. urb. Rom.*, t. II, part. 2, p. 411-413. — [2] Marini, dans A. Mai, *Scriptor. vet. nova coll.*, t. V, p. 214 n. 1. — [3] De Rossi, *Inscript. christianæ*, t. II, part. 1, p. 414-418. — [4] Marini, dans A. Mai, *op. cit.*, t. V, p. 224-225. — [5] De Rossi, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, t. VIII, p. 496. — [6] De Rossi, dans *Bull. di archeol. crist.*, 1882, p. 38-41. — [7] Marini, dans A. Mai, *op. cit.*, t. V, p. 40-41. — [8] *Ibid.*, t. V, p. 98, n. 2; Sarti, *op. cit.*, pl. V, n. 1 ; De Rossi, *Inscript.*, t. II, p. 447, n. 205. — [9] De Rossi, dans *Mél. d'archéol. et d'hist.*, t. VIII, p. 498. — [10] *Ibid.*, t. VIII, p. 499. — [11] Lambecius, *Bibl. Vindobon*, t. II, p. 262. — [12] Alcuin, *Opera*, édit. Froben, p. 550; Duemmler, *op. cit.*, p. 91-92. — [13] De Rossi, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. VIII, p. 499.

d'arracher ce feuillet sanglant, — l'avant-dernier — de la vie d'Hadrien. L'empereur mourut peu de temps après, narquois et désespéré, composant des vers badins et réclamant une arme pour mettre fin à sa vie. Ce fut la triste fin d'une vie qui n'avait pas été sans utilité et sans une certaine gloire [1].

II. La lettre a Servianus. — *...nam sunt Christiani, Samaritæ et quibus præsentia tempora cum enormi libertate displaceant, ac ne quis mihi Ægyptiorum irascatur et meum esse credat, quod in litteris rettuli. Hadriani epistulam promam ex libris Phlegontis liberti ejus proditam ex qua penitus Ægyptiorum vita detegitur.*

Hadrianus Augustus Serviano Consuli S.

Ægyptum, quam mihi laudabas, Serviane carissime, totam didici levem, pendulam et ad omnia famæ momenta volitantem. Illic qui Serapim colunt, Christiani sunt et devoti sunt Serapi, qui se Christi episcopos dicunt. Nemo illic archisynagogus Judæorum, nemo Samarites, nemo Christianorum presbyter non mathematicus, non haruspex, non aliptes. Ipse ille patriarcha cum Ægyptum venerit, ab aliis Serapidem adorare ab aliis cogitur Christum. Genus hominum seditiosissimum, vanissimum, injuriosissimum, civitas opulenta, dives, fecunda in qua nemo vivat otiosus. Alii vitrum conflant, ab aliis charta conficitur, alii linyphiones, omnes certe cujuscumque artis et videntur et habentur. Podagrosi, quod agant, habent; habent [*cesi quod agant habent*]; *cæci, quod faciant; ne chiragrici quidem apud eos otiosi vivunt. Unus illis deus nummus est. Hunc Christiani hunc Judæi omnes venerantur et gentes. Et utinam melius esset morata civitas digna profecto quæ pro sui profunditate, quæ pro sui magnitudine totius Ægypti teneat principatum. Huic ego cuncta concessi, vetera privilegia reddidi, nova sic addidi, ut præsenti gratias agerent. Denique ut primum inde discessi, et in filium meum Verum multa dixerunt, et de Antonino quæ dixerint comperisse te credo. Nihil illis opto, nisi ut suis pullis alantur, quos quemadmodum fecundant, pudet dicere. Calices tibi allassontes* [*< id est > versicolores*] *transmisi, quos mihi sacerdos templi obtulit tibi et sorori meæ specialiter dedicatos, quos tu velim festis diebus conviviis adhibeas. Caveas tamen, ne his Africanus noster indulgenter utatur.* Fl. Vopiscus, *Vita Firmi, Saturnini, Proculi et Bonosi*, c. VIII, dans *Scriptores historiæ Augustæ*, édit. H. Jordan et Fr. Eyssenhardt, t. II, p. 207 sq.

Le pseudo-Vopiscus, en nous produisant ce billet, le place sous l'autorité de Phlégon le Trallien, dans un ouvrage de qui il l'aurait rencontré. Le nom de Phlégon est une médiocre recommandation; les divers fragments de ses œuvres qui nous ont été conservés sont tous écrits en grec, dans une langue peu châtiée [2]; le ton général est d'une complète insignifiance dont la lettre attribuée à Hadrien ne diffère pas [3]. Cette lettre ne nous est connue que par un texte latin; elle n'est nulle part l'objet d'une citation ou d'une simple allusion.

Il est fâcheux que cette lettre ne soit pas mentionnée parmi les écrits de Phlégon dont Suidas nous donne le catalogue, mais Suidas lui-même fait observer que ce catalogue n'est pas complet; de plus, la lettre pouvait être insérée dans le corps d'un écrit dont le titre n'en faisait nulle mention. Des conjectures ont été faites qui sont purement arbitraires : suivant les uns, la lettre est extraite du journal officiel de l'empereur rédigé par son affranchi Phlégon [4]; suivant d'autres, une autobiographie d'Hadrien fut publiée sous le pseudonyme de Phlégon [5]; cette autobiographie contenait la lettre à Servianus. Hypothèses inutilisables par la critique qui se trouve en présence d'un document dépourvu d'attestations.

La correspondance authentique d'Hadrien forme un recueil assez considérable [6]. Ce ne doit être cependant qu'une partie minime qui s'en est conservée, puisque Spartien nous apprend qu' « il répondait à tout [7]; » et dans une production épistolaire aussi vaste, il est naturel de faire place à des billets écrits sans apprêt, contenant des renseignements, des impressions, des avis. Entre l'œuvre de Phlégon en langue grecque et cette lettre en langue latine, aucune confrontation philologique n'est possible; c'est donc le document lui-même qu'il faut étudier.

Au premier abord, on croit trouver un indice utile dans la répétition caractéristique de divers synonymes : *Ægyptum levem pendulam volitantem — nemo, nemo, nemo — non non non — genus seditiosissimum vanissimum incuriosissimum.* Des tournures analogues se retrouvent dans les fragments désignés sous le nom d'*Oratio lambæsitana* [8] et dans l'allocution prononcée lors des funérailles de Matidia, belle-mère d'Hadrien [9]; mais c'étaient là les procédés à la mode et Hadrien fut de son temps, autant qu'homme du monde [10]. Toute la littérature contemporaine qui se piquait d'archaïsme [11] s'imposait les triples synonymes, Fronton lui-même n'y échappe pas. Ainsi l'indice soupçonné ne peut rien apprendre.

L'étude de la lettre réserve d'autres mécomptes. D'abord, la date. On propose « approximativement [12] » l'année 130; d'ailleurs, le document présente deux notes chronologiques sûres : le nom du destinataire, le voyage de l'empereur en Égypte, et, au cours de ce voyage, le séjour à Alexandrie ou les jours qui ont suivi ce séjour.

Le destinataire est, en effet, bien connu; c'est L. Julius Ursus Servianus, beau-frère d'Hadrien, revêtu trois fois du consulat, en 98, en 102 et en 134. Le ton du billet dénote une cordiale intimité entre les deux correspondants, intimité qui ne dura guère, puisque, très peu de temps après l'année 134, Hadrien fit mettre à mort son beau-frère, âgé de quatre-vingt-dix ans, comme prétendant à l'Empire [13]. Le titre *Cos* donné à Servianus par la suscription de la lettre a engagé à retarder celle-ci jusqu'en 134; mais ce mot pourrait être une addition d'un scribe instruit; de plus ce titre n'entraîne pas une détermination chronologique rigoureuse; il peut désigner l'exercice du consulat ou plus simplement la dignité de consulaire.

[1] Sur un camée représentant Hadrien, cf. *Bulletin monumental*, 1883, t. XLIX, p. 438 sq. — [2] Ces fragments sont assemblés par Müller dans *Fragmenta hist. græc.*, t. III, p. 602 sq. — [3] Affaire de goût et non de critique. Renan, *L'Église chrétienne*, p. 188, note 3, trouve « inconcevable qu'ont ait élevé des doutes sur l'authenticité d'un si joli morceau, d'un style si fin; » au contraire A. Wiedemann, *La lettre d'Adrien à Servianus sur les Alexandrins*, dans *Le Muséon*, 1886, t. V, estime que « par l'incohérence des pensées et l'insignifiance des opinions, la lettre répond assez bien à la manière de penser de Phlégon. » L. Cantarelli, *Gli scritti latini di Adriano imperatore*, dans *Studi e documenti de storia e diritto*, 1898, t. XIX, soutient également que la lettre à Servianus est apocryphe; Mommsen la rejette en totalité, Durr et Gregorovius l'acceptent en partie. — [4] Brunner, *Vopiscus Lebensbeschreibungen*, dans *Untersuchungen zur römische Kaisergeschichte*, p. 31. — [5] Spartien, *Hadrianus*, c. XVI. — [6] G. Doublet, *Notes sur les œuvres littéraires de l'empereur Hadrien*, in-8°, Toulouse, 1893, p. 16. — [7] Spartien, *Hadrianus*, c. XX : *ad omnia respondit.* — [8] Dehner, *Hadriani relliquiæ*, in-8°, Rome, 1883, t. I, p. 7; cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 2532 et *addit.*, p. 954. — [9] S. Dehner, *Neuwied Gymnasiums programm*, 1891; *Corp. inscr. lat.*, t. XIV, n. 3579, 3579 *a*. — [10] G. Doublet, *op. cit.*, p. 16. — [11] Hadrien n'y manquait pas pour son compte; voir dans l'*oratio Lambæsitana* des affectations telles que *convertui*, prétérit de *converto*, ou bien *duplum* pour *duplex*. — [12] G. Doublet, *op. cit.*, p. 17, note 4. — [13] Spartien, *Hadrianus*, c. XXIII; cf. Dion Cassius, *Histoire romaine*, l. LXIX, c. XVII.

Le voyage d'Hadrien en Égypte offre une donnée plus ferme [1]. Hadrien vint en Égypte une seule fois [2]; ce fut la dernière étape d'une interminable visite à travers l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine, la Judée, l'Arabie, l'Égypte, enfin le retour par la Syrie. La date de ce voyage est fixée par plusieurs monuments épigraphiques et numismatiques. Hadrien aborda en Égypte vers le mois de septembre 130 [3], visita Péluse, le mont Casius et fit son entrée à Alexandrie où il ne fit qu'un rapide séjour [4], et commença à parcourir la moyenne et la haute Égypte où nous pouvons le suivre presque jour par jour. Cette promenade est attristée par la fin déplorable d'Antinoüs, καὶ κτίζει τὴν Ἀντινόου τῆς Θηβαΐδος πρὸ γ' καλανδῶν νοεμβρίου. Le 21 novembre, Hadrien est à Thèbes d'où il regagne Alexandrie en suivant le littoral de la mer Rouge. A Alexandrie, son séjour se prolonge plusieurs mois. Voyage et séjour doivent prendre place entre le mois d'août de l'année 130 et le mois d'août 131. C'est pendant cette période ou peu de temps après qu'aurait été écrit le billet à Servianus; en tous cas, pas après 136, date de la mort de Servianus [5], mais la lecture ne permet guère de douter que l'auteur écrit sur les lieux mêmes dont il parle ou qu'il vient à peine de quitter et par conséquent, il semble se placer entre la mort d'Antinoüs et le mois d'août 131 ou peu après.

Cependant ce billet fait allusion à deux incidents historiques. Les Égyptiens, dit-il, ont beaucoup jasé à l'occasion de Verus, *in filium meum Verum multa dixerunt*. Verus [6] fut adopté dans le premier semestre de 136, c'est-à-dire l'année même de la mort de Servianus. D'après Spartien, le supplice de Servianus précéda cette adoption [7], ce qui serait décisif. Hadrien n'ayant pu qualifier Verus du nom de fils qu'à la condition d'écrire à Servianus déjà exécuté, il est vrai que Dion permet de soutenir que l'adoption de l'un est antérieure au supplice de l'autre [8]; par conséquent, rien de concluant. Toutefois l'adoption était au plus tôt du premier semestre de 136 [9]; il faudra retarder le billet un peu plus de quatre années après le voyage d'Égypte, ce qui est au moins un peu long pour noter des impressions de voyage et surtout pour transmettre un présent.

Une fois de plus le billet à Servianus se trouve en défaut. Pour raffermir son authenticité ébranlée, on a proposé d'expliquer les mots inexplicables pour une interpolation [10], ce qui ressemble par trop à un expédient; ou bien l'épithète compromettante serait un témoignage privé d'affection anticipant sur la reconnaissance officielle [11] ce qui est parfaitement gratuit. La difficulté subsiste donc et compromet sans discussion possible l'authenticité du document [12].

Le deuxième incident auquel le billet fait allusion vise Antinoüs ou Antonin suivant qu'on lit : *et de Antinoo quæ dixerint comperisse te credo*, ou bien : *et de Antonino quæ...* Le nom d'Antinoüs a été exploité par les principaux écrivains du christianisme dans leur polémique contre le paganisme, ses dieux, ses erreurs et ses excès. Pour eux, comme pour la plupart des historiens et des critiques jusqu'à nos jours, Antinoüs est un mignon dont le souvenir évoque celui des honteuses faiblesses d'un prince dans la vie duquel on souhaiterait effacer ce scandale. Pièces en mains, le procès a été revisé et on a pu conclure à l'acquittement des accusés [13]. Mais à quelle date ont commencé à courir ces bruits fâcheux. S'il fallait attribuer à Hadrien le billet, on y trouverait l'aveu que c'est au lendemain de la mort du jeune favori et des honneurs exceptionnels décernés à sa mémoire que les Alexandrins avaient suspecté la nature de ses rapports avec l'empereur; mais c'est précisément ce billet dont l'authenticité est en question. Or la preuve nous manque que cette liaison ait été incriminée alors. Les témoignages des anciens sont loin d'être également défavorables à l'empereur. Dans presque tous, on reconnaît l'existence de deux versions, l'une malveillante et pour ainsi dire sceptique, l'autre naturelle et bienveillante. Comme on l'a très bien montré, la seconde version ne prévaut définitivement que sous la plume des écrivains chrétiens. Lucien, dans son *Assemblée des dieux*, est le premier qui ait incriminé l'affection d'Hadrien, en assimilant Antinoüs à Ganymède. Dion Cassius et Spartien ne mentionnent ces accusations qu'à titre de rumeurs. Aurélius Victor les traite ouvertement de *rumores mali*, ce qui prouve tout au moins qu'il n'y avait rien de prouvé à cet égard. Il s'est même trouvé un écrivain chrétien, Athénagore, pour décorer l'amitié d'Hadrien pour Antinoüs, dans son *Apologie* adressée à Marc-Aurèle, du beau nom de φιλανθρωπία. Mais Athénagore est une exception, sans doute parce qu'il parlait à un empereur; tous les autres Pères, Tertullien, Origène, saint Athanase, Prudence, saint Jérôme, considèrent l'infamie d'Hadrien comme un fait prouvé. Le motif qui les inspirait a été très bien indiqué par Bayle : « Les Pères de l'Église, dit-il, se servirent avantageusement de cette folle superstition pour faire sentir la vanité de la religion païenne. Il était aisé de remonter jusqu'à la source, à l'égard de cette nouvelle divinité, et puis de rendre suspecte l'origine de toutes les autres [14]. » Les païens reprochaient aux chrétiens d'adorer un homme de basse naissance, un juif méprisé: les apologistes répondaient aux païens qu'ils adoraient un Giton. D'ailleurs, ils n'allèguent pas un seul fait qui ne se trouve dans Spartien ou dans Dion : leurs accusations ne prouvent donc rien de plus

[1] H. M. Flemmer, *De itineribus et rebus gestis Hadriani imperatoris secundum nummorum et inscriptionum testimonia commentatio*, in-8°, Hauniæ, 1836; J. G. H. Greppo, *Mémoire sur les voyages de l'empereur Hadrien, et sur les médailles qui s'y rapportent. Observations générales sur l'histoire des voyages d'Hadrien, sur les médailles relatives à ces voyages et sur leur chronologie. Avec un appendice sur les médailles géographiques d'Adrien le Pieux*, in-8°, Paris, 1842; J. Dürr, *Die Reisen des Kaisers Hadrian*, in-8°, Wien, 1881, dans *Abhandlungen des archaeolog. epigraph. Seminars des Universität*, part. II, p. 63 sq., avec une étude sur la lettre à Servianus, p. 88-90 L'opinion de Greppo sur un deuxième voyage d'Hadrien en Égypte en 136, et celle de Haack, dans *Pauly's Realencyklopädie* sur un voyage en 134, sont insoutenables. — [2] Épiphane, *De ponderibus et mensuris*, c. XIV, parle d'un voyage en l'an 117; c'est une erreur sur laquelle il n'y a plus lieu de revenir. — [3] Dutilh, *Arrivée exacte de l'empereur Hadrien en Égypte, d'après une monnaie grand bronze du médailler du musée de Gizeh*, dans le *Bulletin de l'Institut egyptien*, 1893, III[e] série, t. V, p. 49 sq.; il fait séjourner Hadrien, en Égypte en 129-130 et 133-134, ce qui n'est pas soutenable. — [4] On trouvera les textes dans W. Weber, *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrianus*, in-8°, Leipzig, 1907, p. 247 sq. — [5] O. T. Schulz, *Leben des Kaisers Hadrian*, in-8°, Leipzig, 1904, p. 100; cf. E. Kornemann, *Kaiser Hadrian und der letzte grosse Historiker von Rom*, in-8°, Leipzig, 1905, p. 64. — [6] Désigné ici sur son tombeau par son titre de *fils* adoptif d'Hadrien; cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n. 985. — [7] Spartien, *Hadrianus*, c. XXIII. — [8] Dion, *Hist.*, l. LXIX, c. XVII. — [9] J. Eckhel, *Doctrina nummorum veterum*, t. VI, p. 489, en conclut que le billet à Servianus fut écrit après 135-136 par Hadrien retourné en Égypte, mais ce second voyage n'a jamais eu lieu. — [10] J. Dürr, *Die Reisen des Kaisers Hadrian*, p. 88-90. — [11] H. M. Flemmer, *De itineribus Hadriani*, p. 113. — [12] Hermann Dessau, dans une lettre à G. Lumbroso, février 1893, observe qu'Hadrien n'eut jamais de fils adoptif nommé Verus. Celui auquel on attache indûment ce nom s'appelait avant son adoption L. Ceionius Commodus, et après l'adoption L. Ælius Cæsar. C'est le propre fils de ce personnage qui eut nom Verus à partir de l'an 161, et fut empereur. — [13] L. Dietrichson, *Antinoos, Eine Kunstarchaeologische Untersuchung. Universitätsprogramm.*, in-8°, Christiania, 1884. — [14] Bayle, *Dictionnaire critique*, t. I, au mot *Antinoüs*.

que les bruits eux-mêmes dont les historiens païens se sont fait l'écho. Hadrien n'a pas été aimé de ses contemporains [1]; Dion et Spartien ont consulté des mémoires qui lui étaient certainement hostiles [2]. Le Sénat n'a pas ratifié l'apothéose décrétée par l'empereur. Lucien s'est diverti à dauber le dieu nouveau dont la satire rejaillissait sur l'Olympe tout entier. Les gens rassis ont branlé la tête à cette histoire d'un homme d'âge mûr et d'un adolescent et les plus modérés ont jugé l'aventure suspecte et de fâcheuse apparence [3]. De là aux calomnies ouvertes auxquelles fait allusion le billet à Servianus, à la date de 130-131, il y a une large distance.

Si au lieu d'Antinoüs, on lit Antonin autre difficulté. Il s'agirait d'Antonin le Pieux dont l'adoption remonte au 25 février 138, c'est-à-dire deux ans environ après la mort du destinaire du billet. Avant son adoption, Antonin n'avait pris presque aucune part aux affaires publiques et sa réputation semble avoir été à l'abri de tout soupçon malveillant [4].

Quant à l'hypothèse d'une allusion à Antoninus Caracalla, elle n'est pas soutenable [5].

Enfin la lettre à Servianus, dont l'auteur se piquait de finesse, ne contient rien d'original que tout Romain instruit ne sût depuis longtemps. Que les jugements soient superficiels ou faux, ce sont des accidents auxquels les lettrés eux-mêmes sont exposés; qu'ils ne soient guère que des lieux communs selon nous qui connaissons la littérature antique, ce n'est peut-être pas une raison pour les exclure de l'œuvre d'Hadrien. Le billet de l'empereur à son beau-frère ne lui apprendrait certes rien qu'il ne connût depuis longtemps, aussi bien sur l'esprit frondeur des Alexandrins que sur leurs industries ou sur le syncrétisme religieux et l'activité commerciale.

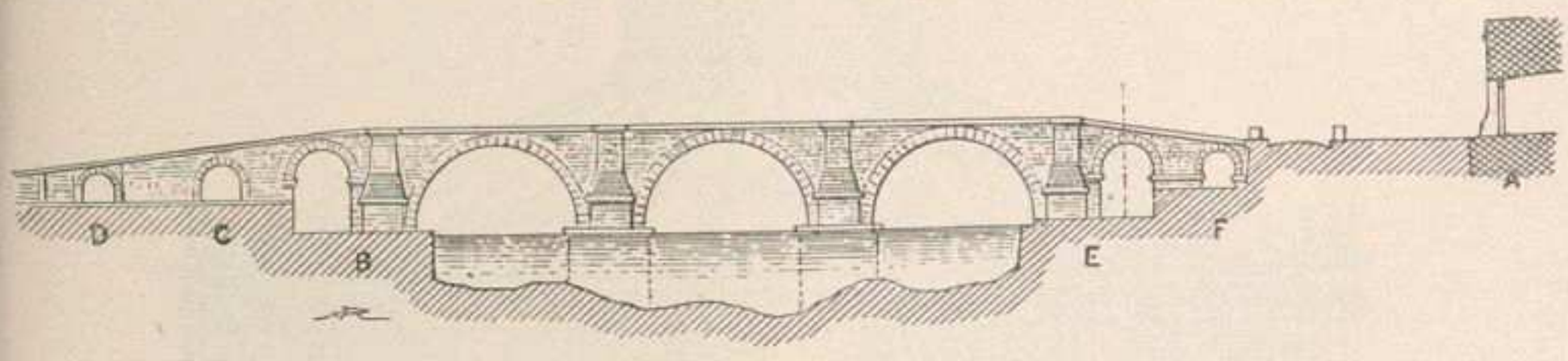
L'auteur du billet aura donc parlé pour ne rien dire, et cela serait déjà en faveur de l'attribution à Hadrien, plus amateur de style que d'idées. C'est un souvenir amical entre amis qui ne se mettent pas en frais d'attitudes à l'égard l'un de l'autre, mais qui s'apprécient assez pour s'offrir un régal d'esprit. La raison du billet n'est pas dans son utilité, mais dans son charme. Servianus n'y apprendra rien, mais il goûtera l'expression vive et légère comparable à quelques-uns des billets les plus fins de Voltaire. Des deux correspondants, l'un brille, l'autre s'amuse; c'est plus de raison qu'il n'en faut pour s'écrire! Et de quoi s'agit-il, en définitive? Deux beaux-frères ne jugent pas au même point de vue; l'un l'écrit à l'autre. Voilà tout.

Les observations peuvent être superficielles, mais l'esprit est raffiné et le style délicat. Autant de raisons de maintenir l'attribution à Hadrien. Une autre raison plus décisive, c'est la désinvolture avec laquelle l'écrivain indique la situation religieuse dont un séjour prolongé a dû cependant lui faire connaître l'acuité. Des conflits, parfois sanglants, qui s'élèvent entre les sectes, il n'a cure et il enveloppe tous les fanatiques dans le même souriant dédain : chrétiens et sérapistes, juifs et samaritains; il ajoute même ce détail que les dévôts de Sérapis sont des évêques du Christ; l'information n'est peut-être pas très sûre, mais il n'importe guère en pareille matière, car l'épigramme est jolie.

L'accord est loin d'être fait sur l'authenticité du billet à Servianus : on dit qu'il a été interpolé, remanié, abrégé [6], ou bien rédigé dans le cabinet de l'empereur [7], ou encore retouché [8], enfin les uns y voient la main d'Hadrien [9], les autres une main inconnue, mais très postérieure [10]. En définitive, personne ne peut l'attribuer ni le refuser à Hadrien pour des raisons certaines.

Le billet de Servianus nous a fait aborder un recueil auquel nous emprunterons d'autres renseignements et sur l'autorité duquel il y a lieu de dire quelques mots.

Les biographies impériales dont se compose l'*Histoire auguste* sont, pour le fond, une mosaïque faite d'éléments divers sur laquelle des rédacteurs successifs ont travaillé avec une sorte de maladresse qui se laisse reconnaître [11]. Il est utile sans doute de distinguer et



Légende :

A, Mausolée d'Hadrien. — B. Arche encore visible. — C. D. Arches retrouvées en 1892. — E. Arche accessoire. — F. Arche de rayon moindre.

5523. — *Pons Ælius*. D'après Grisar, *Hist. de Rome et des papes*, 1906, t. I, p. 125, fig. 28.

[1] G. Boissier l'a montré clairement. — [2] S. Reinach, dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1885, t. XIX, p. 359. — [3] Aurélius Victor interprète cet état d'esprit quand il écrit : *In remisso ingenio suspectam æstimantes varietatem ævi longe imparilis.* — [4] G. Lacour-Gayet, *Antonin le Pieux et son temps*, in-8°, Paris, 1888, p. 1-27. Si Hadrien avait voulu désigner Antonin, il eut dû écrire : *de T. Aurelio Antonino.* — [5] A. Wiedemann, dans *Le Muséon*, t. V, p. 460. — [6] J. Dürr, *op. cit.*, p. 88 sq. — [7] H. Peter, dans *Philologus*, t. XLIII, p. 187 sq. — [8] Gregorovius, *The emperor Hadrian*, in-8°, London, 1898, p. 125. — [9] E. Renan, *L'Église chrétienne*, p. 188. — [10] Mommsen, *Römische Geschichte*, t. V, p. 575; Wiedemann, dans *Le Muséon*, 1886, t. V, p. 464-465. — [11] Outre les travaux de Dessau, Seeck, Mommsen et Peter, nous possédons une étude minutieuse de Ch. Lécrivain. *Études sur l'Histoire Auguste*, in-8°, Paris, 1904; cf. E. Thomas, dans *Revue critique*, 1905, p. 23-28. Pour la date du recueil, M. Mispoulet, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscr.*, 1906, p. 332 : deuxième moitié du IVe siècle; J. C. P. Smits, *De fontibus e quibus res ab Heliogabalo et Alexandro Severo gestæ conliguntur*, in-8°, Kerkrade-Heerlen, 1908; Ch. Lécrivain, *Études sur l'Histoire Auguste*, in-8°, Paris, 1904, qui repousse l'attribution à Hadrien et relève les termes propres à Vopiscus : *fecundant pudet dicere;* son habituelle accumulation d'épithètes : *seditiosissimum, vanissimum, injuriosissimum — opulenta, dives, fecunda;* des tournures telles que : *et videntur et habentur — quod agant habent, habent quod faciant.* La lettre répète le texte pour beaucoup d'expressions : *vanissimum, injuriosissimum* = 7,4 : *incuriosi atque adeo vent; — non mathematicus, non haruspex* = 7,14 : *mathematici, haruspices; — aliptes* = 7,4 : *medici; — ad omnia volitantem* = 8,4 : *ventosi; — seditiosissimum* = 7,4 : *novarum... cupientes.* L'énumération *christiani, samaritæ* est la même dans la lettre et dans le texte. Les railleries à l'égard des juifs et des chrétiens s'expliquent aisément de la part de Vopiscus, païen convaincu. Imitant souvent Pollion, il a voulu rivaliser avec la description que ce dernier avait faite des Alexandrins.

d'isoler ces additions chaque fois qu'on peut le faire à coup sûr; toutefois on ne s'en trouve pas beaucoup plus avancé pour apprécier le degré d'historicité des couches de fonds que cette opération a eu pour effet de dégager. Tant qu'on ne fait que distinguer dans l'*Histoire Auguste* une source principalement chronologique très sûre d'où est tiré le fond des biographies, et une source anecdotique fort sujette à caution, on ne risque guère de s'égarer. Même quand on parle de deux compilateurs qui ont remanié le recueil et d'un dernier rédacteur, prodigue de détails topographiques et techniques sur les monuments de Rome qu'il connaît à merveille, on ne fait qu'avancer ce que tout le monde accepte.

Il n'en est plus ainsi dès qu'on entreprend de faire à chacun sa part. La dissection à laquelle il faut se livrer est infiniment ingénieuse, mais, tandis qu'on admire la subtilité de l'analyse, on s'inquiète de savoir si la matière offrait prise à cette analyse et on reconnaît que cette répartition des fragments est aussi arbitraire que leur détermination est artificielle.

En définitive, après les essais tentés pour établir le bilan historique de l'*Histoire Auguste* dans son détail minutieux, il faut avouer que la critique a fait surtout œuvre de virtuosité; ainsi le problème reste entier et l'attribution d'un document, d'une anecdote, d'un incident peut être maintenu à tel ou tel empereur par des arguments aussi valables que ceux qu'on invoque pour les lui retirer.

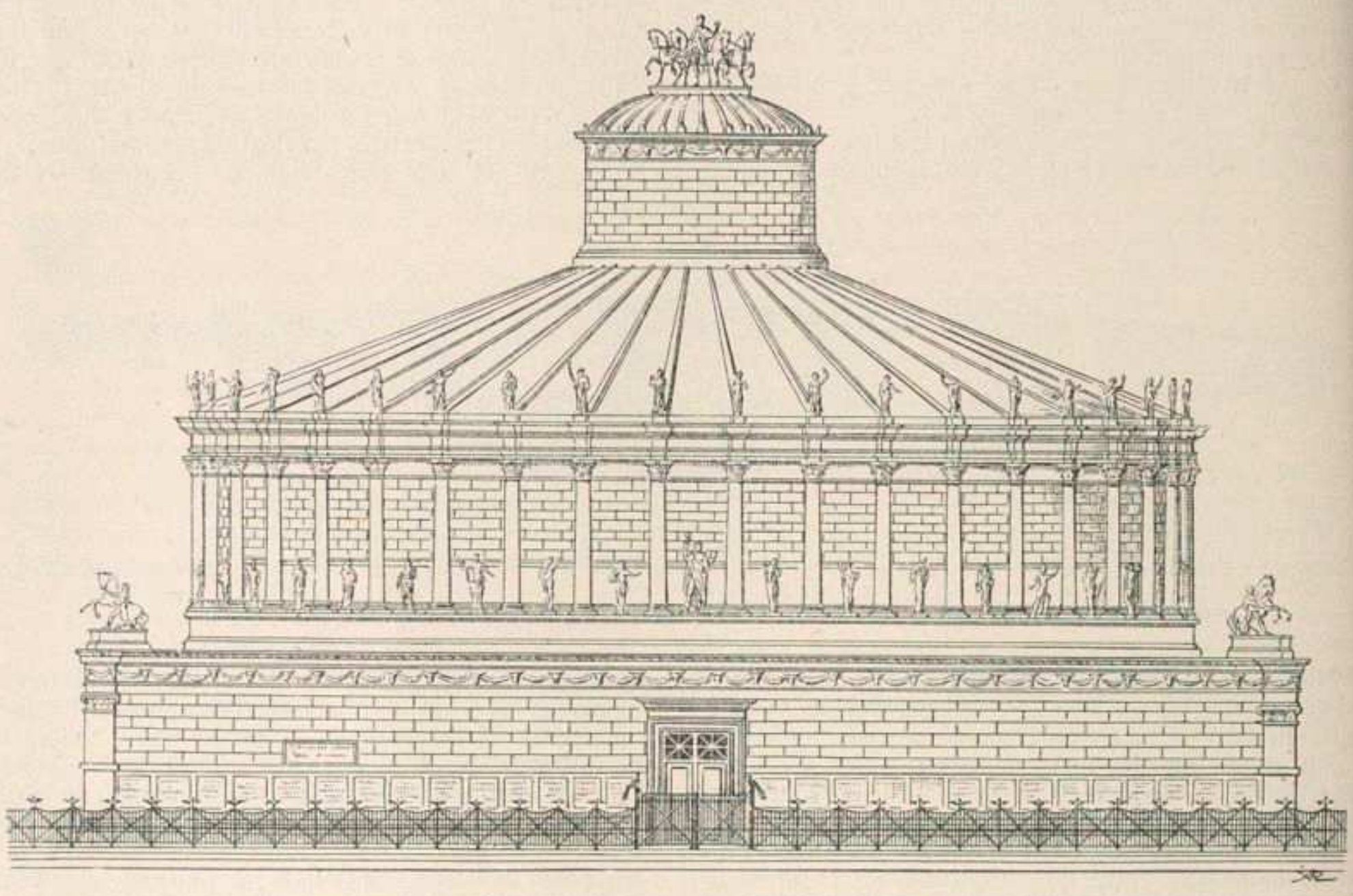
III. Le rescrit a Minucius Fundanus. — Nous avons étudié ce document authentique dans *Dictionn.*, t. IV, col. 2149-2166; à la bibliographie on peut ajouter la dissertation de Cel. Cavedoni; cf. *Dictionn.*, t. II, col. 2707, ligne 66-68.

IV. Le mausolée d'Hadrien. — Il n'est guère d'enfant qui n'ait admiré sans trop comprendre cette vue si souvent reproduite du « château et du pont Saint-Ange » à Rome. Malgré leur origine païenne, ces monuments ne laissent pas que d'appartenir, par leurs destinées postérieures, à l'archéologie chrétienne.

Une porte du mur d'Aurélien (voir Fortifications), dite *porta Sancti Petri*, s'ouvre devant le pont Elien à l'extrémité duquel se dresse, sur la rive droite du Tibre, la haute masse du mausolée d'Hadrien, *moles hadriana* (*mole Adriano*), le château Saint-Ange.

Depuis la fin de l'Empire, ce monument a été transformé en forteresse; au v^e^ siècle, probablement sous le règne d'Honorius, on en fit une tête de pont fortifié destinée à surveiller au loin la campagne romaine. Cette adaptation d'un édifice funéraire à une destination si différente entraîna des modifications, d'ailleurs peu importantes; les travaux postérieurs de fortification furent plus funestes et entraînèrent de regrettables altérations du monument primitif devenu à peu près méconnaissable. Dans la grande restauration, entreprise en 403, du mur d'Aurélien, Honorius fit vraisemblablement pourvoir de créneaux le mausolée entre les rangées de statues de la corniche. Les autres travaux se réduisirent à l'établissement de deux fortes murailles, pourvues chacune de trois tours, qui formaient un angle en joignant le château au fleuve. Pour pénétrer sur la rive droite du Tibre et dans le quartier du Vatican, on tombait ainsi, au sortir du pont, au milieu de ces murailles fortifiées. Une porte de sortie percée dans la muraille gauche occidentale donnait accès de cet emplacement à une galerie conduisant à Saint-Pierre [1].

Avant de pénétrer plus avant, parlons du pont Saint-Ange qui porta d'abord le vocable de *pons Ælius* [2], le plus au nord de la ville, et fut construit



5524. — Le mausolée d'Hadrien. D'après H. Grisar, *Hist. de Rome et de papes*, 1906, t. I, p. 218, fig. 62.

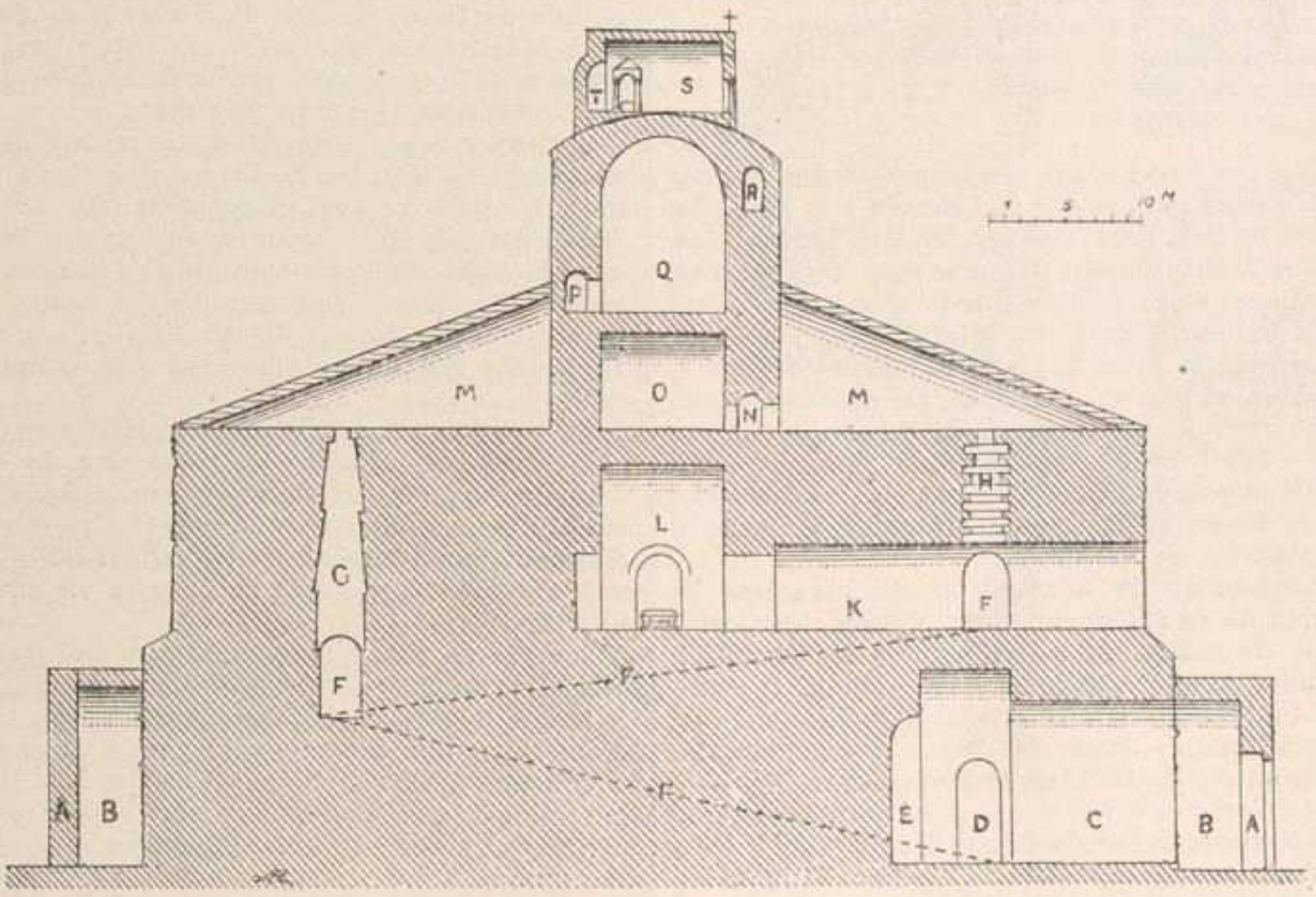
[1] R. Lanciani, *L'Itinerario di Einsiedeln e l'ordine di Benedetto*, in-4°, Milano, 1891, p. 447; Borgatti, *Castel Sant'Angelo*, in-8°, Roma, 1890, p. 28 sq. — [2] Chr. Huelsen, dans *Mittheilungen des archaeologischen Instituts*, 1893, p. 322.

Par Hadrien pour donner accès à son magnifique mausolée (fig. 5523). A la sortie du pont, sur la rive droite du fleuve, comme l'ont établi les derniers travaux, une avenue conduisait en droite ligne au mausolée. A gauche, une rampe montait dans la direction du Vatican (vers Saint-Pierre); une seconde, à droite, menait aux jardins de Domitia (*Prati di Castello*). Le pont Ælius est le plus beau pont antique de Rome et le mieux conservé. En plus des trois arches d'égale grandeur jetées sur le Tibre, il comporte une arche plus petite, encore visible du côté de la ville; mais, en outre, les travaux exécutés en 1892 aux berges du fleuve ont mis au jour deux autres petites arches. En déblayant les murs du fleuve construits postérieurement, on fit l'intéressante constatation que le pont s'élevait en pente douce de la plaine à la ville. Sur l'autre bord, il y avait aussi une arche accessoire déjà connue et une autre de rayon moindre, ce qui faisait en tout huit arches. La différence de hauteur des arches accessoires était proportionnée au changement d'altitude du niveau des eaux. Sous le pavage moderne et sous celui du Moyen Age plus profondément situé, on a retrouvé le pavage antique formé de grands polygones [1].

A l'extrémité du pont, Procope nous apprend qu'au VI^e^ siècle, le mausolée était « depuis longtemps » une tête de pont fortifiée [2]. Sur la porte du mur méridional, se trouvait peut-être, dès cette époque, l'inscription suivante [3] :

IANITOR ANTE FORES FIXIT SACRARIA PETRVS
QVIS NEGET HAS ARCES INSTAR ESSE POLI
PARTE ALIA PAVLI CIRCVMDANT ATRIA MVROS
HOS INTER ROMA EST HIC SEDET ERGO DEVS

Le mausolée d'Hadrien (fig. 5524), monument impérial au plein sens du mot, fut presque entièrement exécuté du vivant de l'empereur, ainsi que le pont qui y conduisait. Il s'élevait dans les jardins de Domitia, et se composait de deux parties : un vaste soubassement carré, aujourd'hui presque entièrement enterré et dont les saillies servent de fondement aux murailles fortifiées modernes et aux bastions de San Gallo. Au-dessus, un édifice cylindrique enserré dans une ceinture de colonnes : c'est le mausolée proprement dit conservé jusqu'aujourd'hui à une hauteur considérable. L'entrée, pourvue d'une porte de bronze, se trouvait dans la partie basse juste en face du pont. Les murs de ce soubassement ont 104 mètres de long. Procope nous apprend qu'ils étaient revêtus d'un marbre de Paros [4] : ἐκ λίθου παρίου. La rotonde, dans laquelle on montait par un escalier tournant, avait à elle seule une hauteur de 73 mètres. Le toit en pointe qui la recouvrait était revêtu de lames métalliques et le faîte — conservé à l'intérieur de la citadelle actuelle — était couronné par



Légende :

A. Porte de bronze.
B. Vestibule.
C. Galerie voûtée.
D. Salle.
E. Galerie voûtée.
F. Corridor.
G. Lucarne.
H. Lucarne.
K. Grande galerie.
L. Chambre funéraire.
M. Deuxième étage.
N. Escalier.
O. Chambre voûtée.
P. Escalier.
Q. Chambre.
R. Escalier.
S. Oratoire.
T. Abside.

5525. — **Coupe du mausolée d'Hadrien.** D'après *Civiltà cattolica*, série XVII, t. x, 1900, p. 724.

[1] H. Grisar, *Histoire de Rome et des papes au Moyen Age*, in-8°, Paris, 1906, t. I, p. 125; Voir les rapports et études sur les fouilles du pont par Lanciani, dans *Bull. della commiss. archeol. comunale*, 1893, p. 16, pl. I, et par Borsari, dans *Notizie degli Scavi*, 1892, p. 231, 412; cf. R. Lanciani, *Ruins and excavations of our ancient Rom*, in-8°, London, 1897, p. 22, fig. 11. — [2] Procope, *De bello gothico*, l. I, c. XXII. — [3] De Rossi, *Inscript. christ. urb. Romæ*, t. II, part. 1, p. 99, n. 7. — [4] Procope, *De bello gothico*, l. I, c. XXII.

le quadrige d'Hadrien [1]. Les moulures du toit en pente droite, dessinées par Mazzanti, ont été retrouvées par lui dans les chambres environnantes. L'existence de l'enceinte grillagée, qui a jadis servi de clôture à l'ensemble, est suffisamment avérée par les dernières études; il n'en est pas tout à fait de même des paons de bronze qui surmontent ce grillage, non plus que de quelques motifs de décoration du monument [2].

La muraille du soubassement était ornée sur sa face extérieure des épitaphes des empereurs et membres des familles impériales [3] dont le mausolée renfermait les restes : c'étaient, outre Hadrien et Sabine, presque tous les empereurs jusqu'à Septime-Sévère et ses fils. Les épitaphes d'Hadrien et de Sabine se trouvaient juste au-dessus de l'entrée. Le *Codex einsiedlensis* en a recueilli un certain nombre [4]. Voici celle d'Hadrien [5] :

> *Imperatori Cæsari divi marci antonini pii germanici sarmatici filio, divi pii nepoti. divi hadriani prepoti, divi traiani parthici abnepoti, divi nerve adnepoti, lucio ælio aurelio comodo augusto sarmatico germani co maximo britanico. pontifici maximo. tribu niciæ potest. XVIII imperat. VIII consuli VII patri patriæ*

Plus que ces inscriptions historiques, les pilastres, reliefs et corniches faisaient une parure à la muraille qu'elles revêtaient. Les riches corniches de la construction inférieure subsistaient en partie au XVI^e^ siècle Les anciens dessins et les résultats de fouilles exécutés au cours des dernières années du XIX^e^ siècle permettent d'en apprécier la beauté. Dans la partie inférieure comme dans la partie supérieure du monument, la frise de la corniche se composait des festons pleins de goût, entremêlés de bucranes. Entre les pilastres, tout autour du monument, se dressaient des statues exquises; au-dessus de l'entrée, se trouvait le portrait même d'Hadrien en marbre.

Le changement de destination du mausolée le découronna de sa splendeur. Sous Vitigès, les Goths résolurent de tenter un assaut contre le mausolée, dont l'importance stratégique était grande. Il commandait tout ensemble le pont Elien et l'accès de la partie principale de Rome sise sur la rive gauche du Tibre. En outre, il défendait la *porta Sancti Petri in Hadrianio*, c'est-à-dire l'ancienne porte aurélienne, qui se trouvait contre la rive droite du fleuve.

Lors du premier siège de la ville par Vitigès, les Goths tournèrent leur principal effort contre le mausolée afin de se rendre maîtres de la porte aurélienne. Une fausse attaque des Goths avec des bateaux contre les murailles de la rive gauche décida le commandant de la forteresse à tenter une sortie. En même temps, d'autres troupes gothiques s'avançaient, presque sans être vues, contre la porte Aurélienne, à l'abri du toit du portique de Saint-Pierre; arrivées près de la porte, elles lancèrent une grande quantité de traits contre les parapets de la forteresse et, se couvrant de leurs boucliers, tentèrent l'escalade. La garnison, fort réduite en nombre, ne savait comment repousser ces assaillants trop rapprochés d'elle pour se trouver dans la zone de ses machines et trop protégés par les boucliers pour être vulnérables aux javelots. Se voyant au moment de succomber, les défenseurs du mausolée mirent en pièces les statues qui décoraient le monument et précipitèrent sur les Goths une grêle de tronçons, œuvres d'art mémorables, rassemblées à grand'peine et à grand prix par Hadrien et par ses successeurs. Sous cette avalanche de dieux, de héros et de muses, merveilles admirées depuis des siècles, les Goths, écrasés, aplatis, succombèrent ou prirent la fuite.

Les statues et fragments de statues retrouvés jusque dans les temps modernes sous les murs du mausolée donnent une idée de la richesse et du nombre des sculptures qui le décoraient. C'est de là que provient le faune endormi de Munich, retrouvé sous Urbain VIII, en creusant les fossés; de là, le buste colossal d'Hadrien découvert sous Alexandre VI et conservé au Musée du Vatican. Les travaux exécutés en 1892 pour prolonger le pont Elien ont mis à jour d'autres fragments considérables, notamment des têtes humaines colossales et une partie de la tête d'un cheval de dimensions tout à fait remarquables. Nous savons par Procope qu'en effet le tour supérieur du mausolée était décoré de statues équestres et de quadriges.

A deux reprises encore, dans la guerre des Goths, le mausolée d'Hadrien fut l'enjeu de luttes armées. On ne tenta plus d'assaut proprement dit, mais lorsque Totila eut pris Rome pour la seconde fois, il assiégea dans le tombeau Paul, capitaine de la cavalerie cilicienne; déterminé à se battre jusqu'à la mort, celui-ci reçut de Totila le droit de se retirer en armes. Le roi des Goths fortifia la place par une nouvelle muraille.

Lorsqu'il eut succombé dans sa lutte contre Narsès et que celui-ci fut entré en possession de Rome, la dernière poignée des guerriers goths de la ville se maintint encore dans le mausolée et s'y défendit avec d'autant plus d'acharnement que leur butin s'y trouvait entassé. Narsès leur accorda la vie sauve et la liberté [6].

Sous la domination byzantine, le mausolée allait connaître de nouvelles vicissitudes. On continua d'en faire une forteresse et il devenait, dès lors, nécessaire d'aménager une chapelle à la garnison; ce fut cette circonstance, sous le pontificat de Boniface IV († 615), qui valut à la *moles hadriana* son vocable poétique et aérien qui a persisté sous différentes formes jusqu'à nos jours.

La première mention que nous en rencontrons se trouve dans le *Martyrologe* d'Adon de Vienne : *Non multo post, Romæ venerabilis etiam Bonifatius pontifex, ecclesiam sancti Michælis nomine constructam dedicavit, in summitate circ[l]i criptatim miro opere altissime porrectam. Unde et idem locus in summitate sua continens ecclesiam* inter nubes *situs vocatur* [7]. L'examen du monument permet de suppléer à l'excessive concision du texte (fig. 5525). Nous savons d'ailleurs que le vocable *Sanctus Angelus inter nubes* a subi plusieurs transformations. Au X^e^ siècle, Liutprand fait mention de la même chapelle sous le vocable de *Sanctus Angelus usque ad cœlos* [8]; au XI^e^ siècle, Raoul Glaber admet encore la désignation communément admise alors :

[1] La reconstitution de Canina, si souvent reproduite, est fautive; cf. Richter, *Topographie*, 2^e^ édit., p. 279; Bunsen, *Beschreibung Roms*, t. II, part. 1, p. 404-422; Borgatti, *Castel sant' Angelo*, Roma, 1890, p. 11 sq. Les vues les plus exactes sont celles de Giuliano da Sangallo, dans Cod. Barberin, *XLIX, 33*, fol. 34, v° 35 (cf. Borgatti, p. 94) et de Sansovino dans la collection d'esquisses de la galerie des Uffizi, à Florence, n. 4330; nous donnons celle de Mazzanti, qui a utilisé la reconstitution de Hülsen, dans *Mittheilungen des archäol. Instituts*, 1891, p. 138; cf. Schneider, *Das alte Rom*. pl. 12, n. 20. — [2] Sur les paons de Saint-Pierre, voir H. Grisar, *Analecta romana*, 1899, p. 474 sq., 563. — [3] Guido Camozzi, *Intorno all' adoptio di Adriano imperatore*, in-8°, s. l. n. d. (1900?) — [4] *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n. 984 sq.; De Rossi, *Inscript. christ. urb. Rom.*, t. II, part. 1, p. 29, n. 61 sq.; O. Hirschfeld, *Die kaiserlichen Grabstätten in Rom*, dans *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1886, p. 1149 sq. — [5] De Rossi, *op. cit.*, t. II, part. 1, p. 19, n. 4. — [6] H. Grisar, *Histoire de Rome et des papes*, t. I, part. 2, p. 100-101. — [7] Ado, *Martyrologium*, édit. Georgi, 1745, p. 503. — [8] Liutprand, *Antapod.*, III, 44, dans *Monumenta Germ. hist., Scriptores*, t. III, p. 313.

Turris inter cælos, tandis que saint Pierre Damien fait usage le premier du vocable qui remplacera tous les autres : *mons sancti angeli* [1].

Une légende tardive, dont Jean Diacre ne savait rien au VIIIe siècle, prétendit expliquer l'existence de cet oratoire et son vocable par une apparition de saint Michel au cours d'une procession accomplie par le pape saint Grégoire le Grand et le peuple romain. En réalité le vocable de l'oratoire admet une autre explication. Le culte des anges se développa d'assez bonne heure en Orient, plus tard en Occident, guère avant le Ve ou le VIe siècle. On peut trouver un peu naïve la pensée de consacrer à ces esprits bienheureux des oratoires situés dans des lieux élevés afin de les leur rendre plus accessibles ou plus agréables; néanmoins le culte aérien des anges est né de cette pensée. En 429, on élève à saint Michel une église à Spolète, sur une hauteur qui domine la voie Flaminienne; au Ve-VIe siècle, autre église élevée à l'archange à Pérouse, autre au mont Gargan, autre à Saint-Gall au sommet d'un campanile de l'église [2].

Au Moyen Age, les *Mirabilia Romæ* donnent au mausolée le nom erroné de *Templum Hadriani* et ce qu'ils disent de la clôture grillagée de bronze a été confirmé par les fouilles de 1892. Ce grillage aurait été orné de paons de bronze, dont deux ont été transportés sur le *cantharus* du parvis de Saint-Pierre. Il semble bien que ces deux paons, transportés jadis sur le *cantharus* qui se trouvait au milieu de l'atrium de la basilique vaticane, sont les mêmes que les deux chefs-d'œuvre de la fonderie antique conservés actuellement au Vatican dans la cour de la *Pigna*, près de la colossale pomme de pin en bronze qui, après avoir appartenu à une fontaine devant l'*Iseum*, sis dans la région actuelle de la *Pigna*, était aussi venue prendre place sur la fontaine de l'atrium [3].

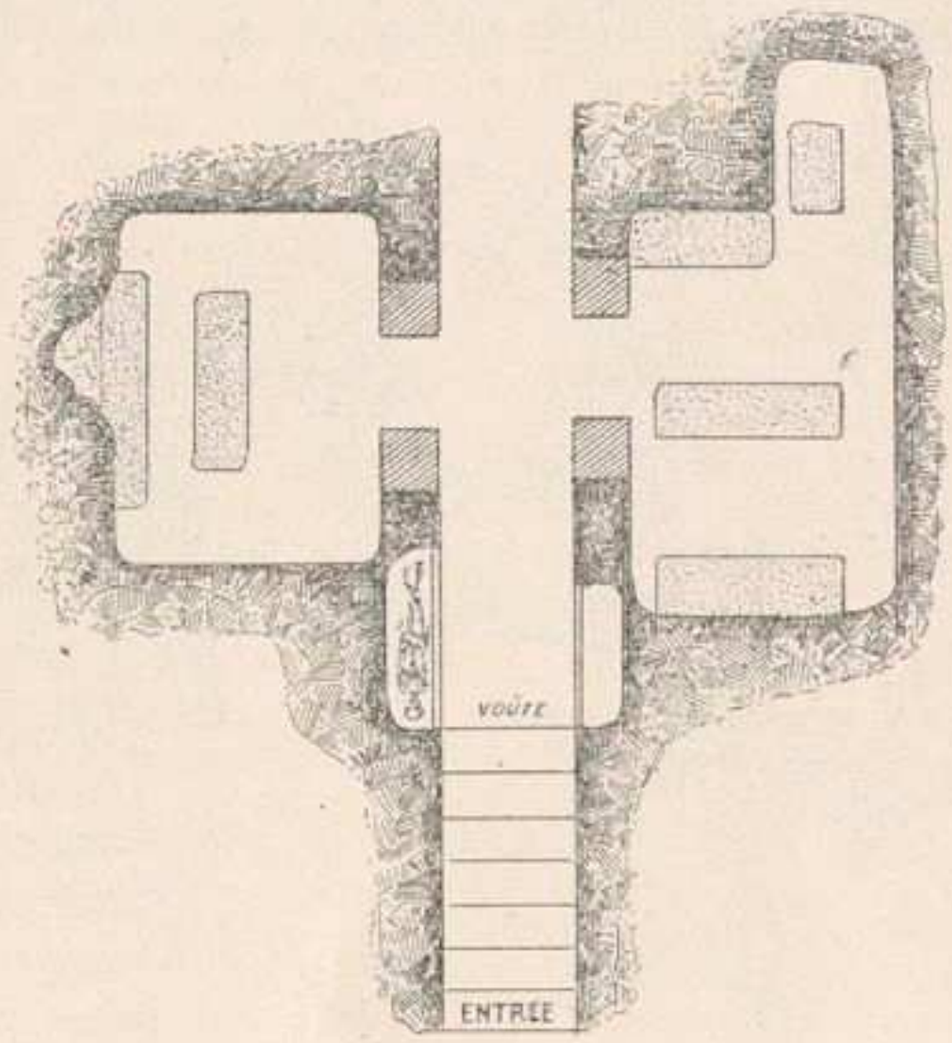
Petrus Mallius, au XIIe siècle, dans son ouvrage sur la basilique de Saint-Pierre a emprunté la description des *Mirabilia*, dont les informations sont par ailleurs contestables, et l'a popularisée. Par une de ces hyperboles étranges, si fréquentes dans les sources grecques relatives à Rome, un écrivain byzantin du début du Moyen Age, Jean d'Antioche, a raconté que le mausolée était couronné à son sommet par un groupe d'une grandeur colossale : Hadrien conduisant un quadrige, dont les chevaux étaient si énormes que l'œil en donnait passage à l'homme de la plus haute taille [4].

H. LECLERCQ.

HADRUMÈTE. — En 1885, la création et l'installation du 4e régiment de tirailleurs algériens à Sousse, sur l'emplacement de l'ancienne Hadrumète, imposèrent des travaux de terrassement qui amenèrent la découverte d'antiquités de différentes époques. Le colonel Vincent tourna ses recherches personnelles au delà du camp Sabattier, sur un petit plateau entouré d'oliviers où la roche se montrait à fleur de terre. Les premières tranchées ne donnèrent que peu de résultats; cependant il aperçut en se promenant un trou « assez semblable à celui qu'aurait fait une souris pour se cacher, » le bout de sa canne y entra, toute la canne suivit. Le trou fut agrandi avec la pioche et on trouva un tombeau romain en maçonnerie mesurant environ 1 mètre en longueur, 0 m. 30 en largeur et 0 m. 60 en hauteur. Il ne contenait qu'une lampe. Au-dessous du tombeau, s'étendait une voûte faite en tubes de terre cuite, posés horizontalement et agglutinés à l'aide de ciment. Après avoir percé cette voûte, on se vit dans une galerie presque obstruée par les terres, mais une terre fine comme le sable. Le déblaiement ne put être conduit que lentement parce que la profondeur et la largeur de la galerie ne permettaient l'introduction que d'un seul ouvrier. Dans les parois cependant, on voyait des *loculi* portant de brèves inscriptions de style chrétien. On se trouvait, sans incertitude possible, dans une catacombe, ainsi que l'avait aussitôt conclu le R. P. Delattre [5].

Deux officiers MM. de Lacomble et Hannezo, entreprirent l'exploration et découvrirent plusieurs hypogées, dont le plus important fut l'objet d'un rapport adressé au Ministère de l'Instruction publique [6].

L'hypogée, disait-on, « se compose de deux couloirs se coupant à angle presque droit. Le premier est long



5526. — Entrée de la catacombe.
D'après A. F. Leynaud, *Les catacombes africaines de Sousse-Hadrumète*, 1910, p. 36, fig. 7.

de 12 mètres. Les parois latérales en avaient été creusées en forme de fours, disposés par étages de trois. Le cadavre y était couché sur le dos. Aucun objet de terre ni de métal n'a été rencontré dans ces sépultures.

« L'ouverture de ces fours était fermée par des tuiles plates, sans rebord, scellées et réunies les unes aux autres au moyen de plâtre. Quelques tombeaux étaient clos au moyen de marbre poli, sans inscription. Une seule fois on a trouvé le nom du défunt, ou plutôt de la défunte, indiqué sur la tombe. Il y avait été tracé deux fois, d'abord à la peinture, sur le plâtre du scellement, et puis au-dessous, à la pointe, sur une brique. Les deux épitaphes sont pareilles :

a) inscription peinte :

DATIBA IN PACE

b) inscription au trait :

DATIBA IN PACE

« Le second couloir, long de vingt-quatre mètres,

[1] Raoul Glaber et S. Pierre Damien, dans Baronius, *Notæ ad martyrol.*, 29 sept.; Adhémar de Chabannes, *Hist. franc.*, l. III, c. XXXI : *turris Inter celos* La longueur totale de l'oratoire était de 10 mètres. — [2] H. Grisar, *La transformazione del mausoleo Adriano in Castel S. Angelo*, dans *Civiltà cattolica*, 1900, XVIIe série, t. x, p. 719-726. — [3] H. Jordan, *Topographie*, t. II, p. 434. — [4] H. Grisar, *Histoire de Rome et des papes*, t. I, p. 219-220. — [5] *Lettre du R. P. Delattre au colonel Vincent*, Carthage, 3 décembre 1888. — [6] R. Cagnat, *Inscriptions nouvelles d'Afrique*, dans *Bulletin archéologique du Comité*, 1889, p. 366; *Revue archéologique*, 1889, p. 21-41. Cf. G. Hannezo. *Le tracé du plan d'Hadrumète*, dans *Revue archéologique*, janvier 1897.

était également couvert de fours creusés dans ses parois latérales, à raison de un au-dessous du sol naturel, et de deux disposés par étages, au-dessus du premier. Ils étaient tout à fait semblables à ceux de l'autre couloir. On n'y a fait aucune découverte.

« Le déblaiement de cet hypogée n'a pas été poussé jusqu'au bout, à cause du danger d'éboulement que l'on courait. On y a trouvé, cependant, encore une autre inscription... gravée sur un... marbre qui fermait l'entrée d'une sépulture : elle était recouverte, comme les tuiles dont il a été question plus haut, d'une couche de plâtre. J'y lis, en jolies lettres de 0 m. 25 [1] qui semblent être du IIIe siècle [2] :

C·AEMILIVS·VERVS·VIXIT·ANN·I·M·VII·D·XX
C·AEMILIVS·EXVPERANS·VIXIT·ANN·V·M·XI

« Cet hypogée remonterait donc, comme ceux qui ont déjà été découverts à Sousse, aux premiers siècles de notre ère. Mais il aurait été postérieurement approprié ou agrandi pour les besoins de la population chrétienne d'Hadrumète. »

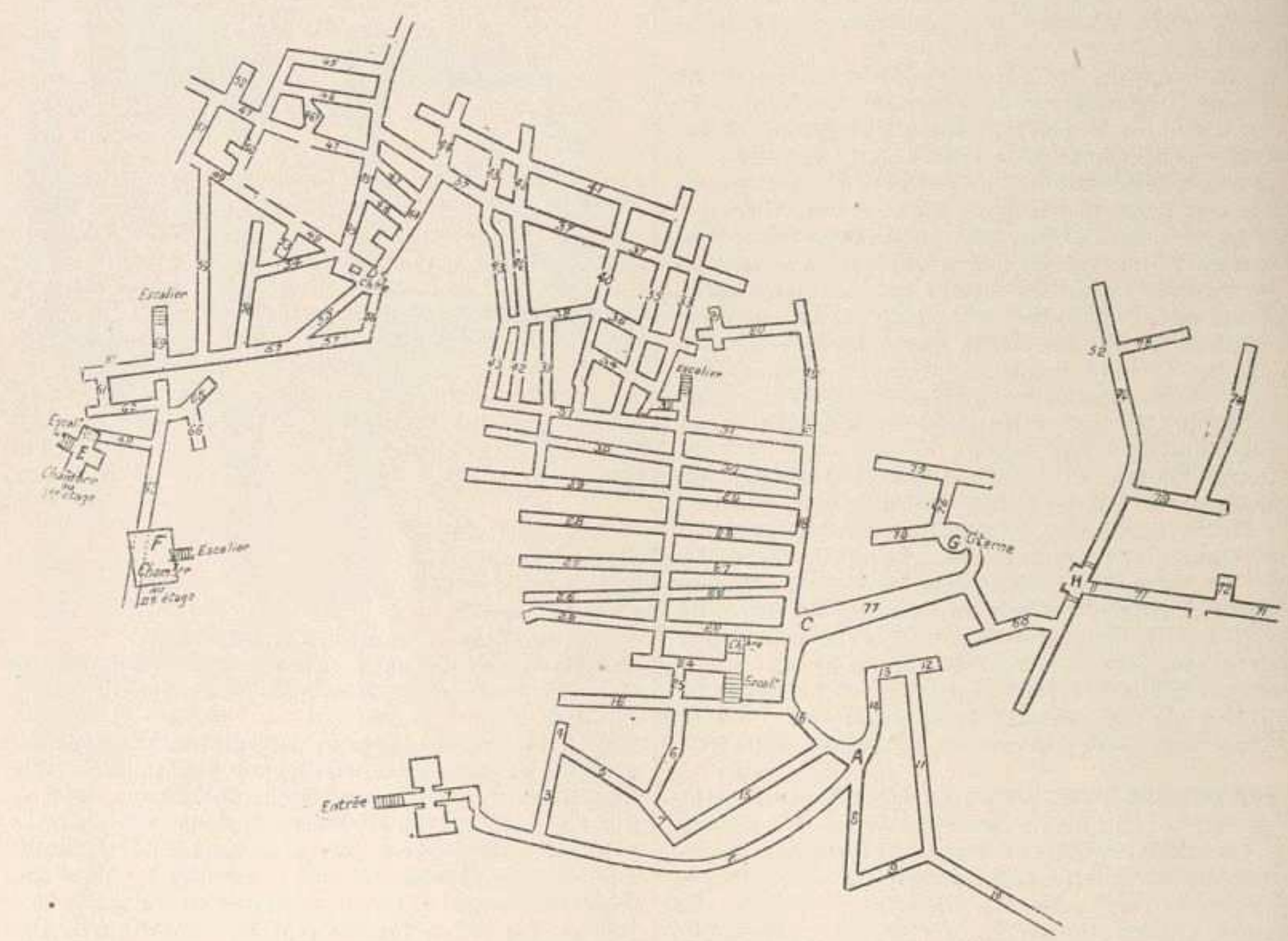
Un éboulement, qui faillit être fatal au fils du colonel Vincent, servit de prétexte au général commandant la division d'occupation pour interdire toute espèce de recherches archéologiques. Les galeries furent enterrées.

En 1892, le capitaine de Bray découvrit une autre entrée de la catacombe et commença le dégagement d'une galerie, sans pousser à bout ce travail. Plus tard, le lieutenant Tailhade explora par le trou qu'avait fait M. Hannezo une galerie dont il ouvrit toutes les tombes de l'étage supérieur. Le capitaine Ordioni fouilla pendant deux mois une galerie jadis visitée par M. Hannezo.

En novembre 1903, M. l'abbé Leynaud, curé de Sousse, aidé par quelques tirailleurs du 4e régiment, commença à déblayer la galerie fouillée une année auparavant par le lieutenant Tailhade. Après deux journées de travail, le 19 novembre, les *loculi* apparurent, ouverts et violés aux étages supérieurs, fermés et intacts aux étages inférieurs. La Société archéologique de Sousse avait attribué une petite somme pour gratifications, et le 24 novembre, on découvrit la première inscription :

VENERIA IN
PACE

Le 14 décembre 1903, l'autorisation officielle de procéder aux fouilles « avec la main-d'œuvre militaire aux frais de S. A. S. [3] et sous leur responsabilité personnelle vis-à-vis des intéressés » était adressée à MM. Carton et Leynaud. Ils eurent non seulement à diriger la fouille, mais à rassurer les propriétaires dans les terrains desquels se trouvait la catacombe. Lorsque M. le docteur Carton quitta Sousse avec l'état-major du 4e tirailleurs, M. Leynaud dirigea seul les travaux; il en a groupé les résultats dans un livre méthodique, véritable « journal des fouilles » auquel nous emprunterons tous les éléments de notre travail [4].



5527. — Plan de la catacombe du Bon Pasteur. D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 90-91.

[1] Ne serait-ce pas 0 m. 025? — [2] Rien, dans sa forme, ne s'oppose absolument à ce que cette inscription soit chrétienne. Mais il semble plus probable qu'il s'agit ici d'une de ces plaques de marbre, si nombreuses dans la nécropole païenne du dessus, qui aurait été utilisée à la place d'une tuile, par les chrétiens, pour la fermeture d'un *loculus*. Ce qui confirme cette opinion, c'est l'enduit de chaux la recouvrant. — [3] Société archéologique de Sousse. — [4] A.-F. Leynaud, *Les catacombes africaines, Sousse-Hadrumète*, in-8°, Sousse, 1910.

Le sol d'Hadrumète renfermait cinq catacombes; les trois principales sont celles du Bon Pasteur, d'Hermès et d'Agrippa, enfin deux autres insuffisamment explorées jusqu'à ce jour.

II. Catacombe du Bon Pasteur. — Une 2e entrée de cette catacombe consiste en un escalier de huit marches donnant accès à un couloir. Dès les premiers pas, à la dernière marche de l'escalier, des *loculi* en longueur ont été ménagés dans les parois (fig. 5526) et une crypte composée de deux cubicules s'ouvre peu après. Cette crypte se compose de deux chambres mesurant 3 mètres sur 2 m. 50 et séparées par le couloir; chaque chambre pouvait contenir une vingtaine



5528. — Chambre de la catacombe.
D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 61, fig. 17.

de fidèles, tout au plus. Il faut y voir, semble-t-il, un lieu de dépôt où on plaçait le corps du défunt pour réciter les prières de l'inhumation.

Les pieds-droits de la baie de communication ont dû être consolidés par des piliers en maçonnerie. Dans les parois des deux cubicules sont ménagés des *loculi* et des tombes sont creusées dans le sol; ils avaient reçu une fermeture en mosaïque coloriée.

L'entrée était couverte d'une voûte faite en tubes de poterie.

La catacombe dite du Bon Pasteur se compose de deux *areæ* ou groupes de galeries, un groupe nord-est et un groupe sud-ouest, qui offrent entre eux certaines différences (fig. 5527). Le groupe nord-est, le plus ancien, a pour entrée l'escalier G qui donne accès à la galerie 28. Cette galerie est comme l'épine dorsale sur laquelle se branchent sept autres galeries transversales, se coupant à arêtes vives et à angles droits; elles sont obscures, basses et très étroites; à certains endroits il est malaisé de s'y tenir debout. On n'y voit que très rarement la trace de lucernaires.

Le groupe sud-ouest offre dans son tracé plus d'irrégularité, les galeries dont il se compose sont généralement plus larges, plus hautes et plus aérées.

L'épigraphie ne présente pas une différence moins remarquable. Dans le groupe nord-est, les inscriptions sont tracées en noir et d'un style très laconique, un nom, la date d'une déposition; dans le groupe sud-ouest, on rencontre l'acclamation *in pace* et quelques formules moins brèves. Ce deuxième groupe paraît moins ancien que l'autre.

Les fouilles de cette catacombe, entreprises le 17 novembre 1903, furent terminées le 21 février 1907; elles avaient donné un total de cent cinq galeries dont la longueur est de 1 757 m. 60 [1] et sept mille sépultures [2] dont cent trente-neuf gardaient leurs épitaphes, tracées quelquefois sur des plaques de marbre, le plus souvent sur des tuiles ou même sur le plâtre.

Bien que la catacombe du Bon Pasteur offre surtout des galeries, il est possible d'y étudier plusieurs types de sépultures.

Un cubicule mesure 5 m. 80 de long, sur 4 m. 70 de large et 2 m. 20 de haut (fig. 5528). On y descendait du sol extérieur par un escalier large de 1 m. 15, comptant onze marches recouvertes, ainsi que ses parois, d'un enduit de couleur rose pâle. Ce cubicule était partiellement obstrué par les débris tombés de la voûte, laquelle était soutenue, à 2 mètres du fond de l'escalier, à droite par une forte colonne taillée dans le tuf et recouverte d'un enduit de chaux. La circonférence était de 2 m. 50; il en reste une partie mesurant environ 0 m. 45 en hauteur.

Au pied de l'escalier, dans le sol, un enfant avait été enseveli dans la moitié d'une amphore. A droite de l'escalier et adossé à la paroi, un autre tombeau maçonné en forme de caisson contenait un autre jeune enfant dans une amphore. Il est posé sur un degré de 0 m. 18 de haut et 0 m. 16 de profondeur.

Dans le sol, aux angles du cubicule, trois tombes d'adultes. Dans les parois, neuf tombeaux du type appelé *arcosolia*, construits trois à trois sur chaque paroi, sauf la paroi où est prise l'entrée. Dimensions des *arcosolia* à droite et à gauche : longueur, 1 m. 40; profondeur, 0 m. 75; hauteur au milieu de l'arc, 0 m. 65; élévation au-dessus du sol jusqu'à la naissance de l'arc, 1 m. 12. En face de l'entrée, les *arcosolia* sont un peu plus grands, ils mesurent 1 m. 66 de longueur. L'arc de deux tombeaux à droite est muré; l'un d'eux, le troisième, gardait quelques traces de couleur rouge et verte sur un revêtement de chaux.

Dans l'*arcosolium* du milieu, sur la paroi de droite, on trouva dans la chaux les ossements d'un tout petit enfant. Au-dessous de ce squelette, une seconde couche de chaux, puis de la maçonnerie sur trois grandes tuiles qui recouvrent un autre squelette également noyé dans la chaux. Enfin, au-dessous, à 0 m. 30, dans les mêmes conditions, un troisième squelette.

Dans une galerie (n. 46) on rencontra un *arcosolium* isolé et intact. Il se composait d'un sarcophage en maçonnerie recouvert primitivement d'une table de marbre dont il ne restait que des débris. Longueur depuis la naissance de l'arc, 1 m. 55; hauteur au-dessus du sol, 0 m. 60; profondeur, 1 mètre; dans le fond, un rebord en maçonnerie de 0 m. 80. Le squelette fut



5529. — Épitaphe à Hadrumète.
D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 64, fig. 18.

trouvé dans une auge de 1 m. 90, profonde de 0 m. 55; le défunt mesurait 1 m. 72.

Dans la galerie dite de Brumasa, un *loculus* mesure 1 m. 85 de longueur et 0 m. 50 à 0 m. 55 de hauteur. Il est fermé par quatre tuiles entières de 0 m. 43 de largeur sur 0 m. 30 de hauteur et un tuileau de 0 m. 13 de longueur. L'épaisseur de ces tuiles est de 0 m. 04. Leur surface est recouverte d'un enduit de chaux particulièrement épais sur les joints et c'est sur cet enduit

[1] La largeur moyenne des galeries est de 2 m. 25, la hauteur moyenne 2 m. 15. — [2] On compte 4 984 *loculi* dans les parois et environ 2 000 tombes dans le sol.

que l'épitaphe a été tracée à l'aide d'une pointe mousse. La profondeur de ce *loculus* est de 0 m. 50 à 0 m. 55 et sa hauteur, à l'intérieur, de 0 m. 32. Il est isolé des *loculi* avoisinants par une légère paroi de tuf, d'environ 0 m. 25 d'épaisseur. Le squelette, couché sur le dos, les mains et les bras étendus le long du corps, était recouvert d'une couche de chaux — plus souvent de plâtre — dont l'épaisseur, parfois extrêmement faible, peut atteindre 0 m. 10.

Telle est, d'une façon générale, la disposition de tous les *loculi*. Ils sont fermés par trois, quelquefois par quatre ou cinq briques, suivant la taille du cadavre; si c'est un enfant en bas âge, une seule brique suffit à la fermeture. Cette règle ne va pas toutefois sans exceptions. La tombe de Vimiasius (galerie nº 36) est située au-dessus d'un soubassement de 1 m. 15 de hauteur, revêtue de plâtre dans lequel une bande en creux, qui porte l'épitaphe tracée à la couleur noire, occupe toute l'épaisseur du *loculus*. Le cadavre, noyé dans le plâtre, est recouvert de tuiles posées à plat. Au-dessus des tuiles, une solide maçonnerie, remplit toute la partie supérieure. On rencontre cette variété de tombes dans plusieurs galeries. On a rencontré aussi deux tombes recouvertes par une épaisse couche de chaux qui les dissimule complètement. Quant aux tombes ménagées dans le sol des couloirs, ce sont de simples fosses recouvertes de tuiles sans enduit; le squelette est étendu sur une couche de chaux. L'analyse chimique de la composition qui a servi à entourer les cadavres donne les proportions suivantes :

Sulfate de chaux anhydre	76 3
Carbonate de chaux	1 6
Sable	1 8
Eau.	20 3
	100 0

C'est donc du plâtre (qu'on peut considérer pratiquement comme pur) qui a servi à envelopper les corps.

Le cadavre était généralement enveloppé dans un linceul qui a laissé dans le plâtre humide l'empreinte de ses plis et la trame de son tissu; parfois le plâtre était déposé sur un tissu assez grossier. Dans une galerie (n. 31), on trouva le squelette d'un enfant en bas âge enveloppé dans un beau velours grenat pailleté d'or, et recouvert d'une couche de plâtre très légère. Il arrivait parfois que les dimensions étaient mal prises et le *loculus* trop étroit; en ce cas on « forçait » le corps, ce qui explique pourquoi on a trouvé parfois l'épine dorsale fortement courbée et la jambe la plus proche de la fermeture du *loculus* relevée plus que l'autre qui s'allonge toute droite, cela afin de placer plus facilement les tuiles de fermeture.

Quelques tombes, exceptionnellement, contenaient plusieurs corps; un *loculus* de la galerie n. 7 avait reçu le cadavre d'une mère et de trois enfants; il mesurait 1 m. 90 de long sur 0 m. 40 de haut. Le squelette de la mère ne mesure que 1 m. 53 de longueur, la tête est tournée à gauche, du côté de la paroi; à ses pieds, à droite, le plus grand des enfants, dont le squelette mesure 0 m. 90; le second enfant était couché sur l'aîné, les pieds tournés vers la mère; celui-ci ne mesure que 0 m. 60; le troisième était déposé sur la poitrine de la défunte, entre les seins, on y voit encore les débris de la boîte cranienne et des côtes. Il est peu de tombes plus émouvantes que celle-ci. On a proposé, avec toute vraisemblance d'y voir les victimes d'une épidémie, peut-être de cette fameuse peste de 253 qui fit tant de victimes à Carthage.

Suivant un usage assez fréquent dans les catacombes africaines, les tombes d'enfants sont souvent rassemblées et occupent les angles des galeries.

Les particularités d'ordre épigraphique et symbolique sont peu nombreuses. On a relevé sur un *loculus* un oiseau à long bec, grossièrement peint à la couleur noire sur la deuxième tuile; il mesure 0 m. 17 de la tête aux pattes et 0 m. 18 de la pointe du bec à la queue;



5530. — Épitaphe d'Hadrumète. D'après Leynaud, p. 189, fig. 26.

ailleurs, galerie n. 57, sur une petite plaque de marbre blanc, exactement carrée, mesurant 0 m. 20 de côté, 0 m. 02 d'épaisseur, l'inscription et le symbole suivants (fig. 5529) :

Dans la galerie n. 58, une plaque de marbre appliquée sur la tuile d'un *loculus* soigneusement enduit de chaux, une autre inscription gravée avec soin en lettres classiques hautes de 0 m. 04, encadrée entre deux ancres debout de 0 m. 10 de hauteur et au-dessous une colombe tenant dans les pattes et avec son bec un rameau d'olivier. La présence de l'ancre et les caractères de l'inscription ne permettent guère de faire descendre cette inscription au-dessous du IIIe siècle (fig. 5530). Enfin, dans la galerie n. 46, une inscription est gravée en creux sur une grande plaque de marbre mesurant 2 m. 15 de long sur 0 m. 90 de haut et 0 m. 05 d'épaisseur. L'inscription est gravée sur deux lignes; la première a 0 m. 68 de long, la deuxième 0 m. 29, et la hauteur des lettres est de 0 m. 055; on lit :

LONGINO ſ PATRI
ZOTICE



Non loin de là, une plaque de marbre portait l'image du Bon Pasteur, vêtu de la tunique serrée à la taille, jambes et pieds nus, tenant la brebis couchée sur ses épaules et l'y tenant assujettie (fig. 5531). Le symbole du poisson a été trouvé une première fois sur une petite

lampe à peu près intacte, d'argile rouge, de forme oblongue, à queue pleine et mesurant 0 m. 12 de l'anse à la pointe du bec. Au centre, entre les deux trous habituels, un ἰχθύς dans une sorte de médaillon entouré d'une palme.

Dans la galerie (n° 9), un *loculus* de 1 m. 80, fermé



5531. — Plaque de marbre à Hadrumète.
D'après Leynaud, *op. cit.*, frontispice.

par quatre tuiles; l'inscription est tracée sur la troisième et la quatrième tuiles, et mesure 0 m. 63, hauteur des lettres 0 m. 05. Les caractères sont tracés à la pointe (fig. 5532). Outre l'épitaphe :

BRVMASA CVM PACE

surmontée de deux palmes entre lesquelles on n'a pas tracé le chrisme et précédée d'un signe qui pourrait bien n'être qu'une estampille doliaire, on voit sous la défunte un poisson dessiné dans la chaux. L'emploi de ce symbole, l'absence du chrisme entre les palmes, la paléographie de l'inscription tout reporte cette tombe au IIIe siècle au plus tard.

Enfin un objet plus rare a été trouvé, c'est un buste en plâtre dont il ne reste que la tête et le cou, l'épaule droite et une amorce de l'épaule gauche. Ce buste était placé sur un tombeau en forme d'*arcosolium*. La tête masculine montre un adulte dans la force de l'âge, portant de longs cheveux, le front bas, froncé et bombé sur les arcades sourcilières, réunies par deux rides. Les yeux très grands et terminés par la patte d'oie bien marquée. Nez aquilin, pommettes saillantes, lèvres charnues, ombragées d'une moustache coupée, la barbe courte figurée par de petits flocons, le larynx très proéminent.

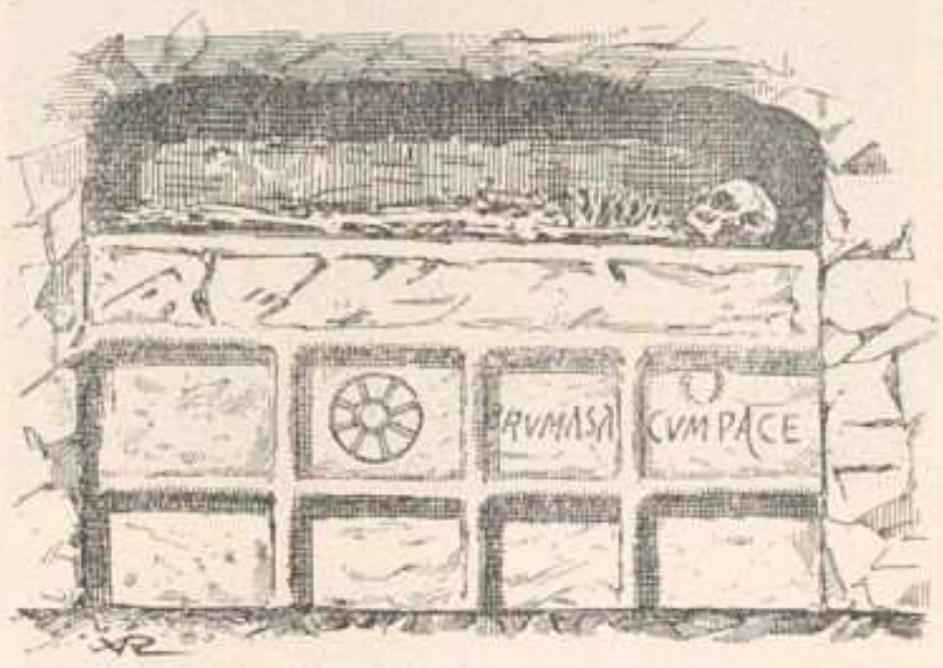
Nous avons ici un moulage exécuté sur le visage d'un mort, immédiatement après son décès; c'est une pièce d'un réalisme frappant. Il est malaisé de déterminer la provenance de ce buste trouvé dans un hypogée sans communication avec la catacombe au-dessus de laquelle il est situé. Une première explication a été donnée : ce serait une pièce provenant d'un des nombreux tombeaux païens du camp Sabattier qui fut jetée par le trou de l'escalier. Il faut ajouter, pour compléter l'explication, que ce moulage extrêmement mince ne se brisa pas et vint se placer sur un tombeau. Mieux vaut supposer qu'on l'y a déposé, bien au milieu et à cinq mètres de cet escalier par lequel il est censé avoir dégringolé. Tout porte à croire que nous avons ici le portrait du défunt enterré dans l'*arcosolium* (fig. 5533).

Enfin nous avons à mentionner une mosaïque. Dans la galerie (n. 86), au fond, à droite, se trouve un sarcophage élevé au-dessus du sol de 0 m. 22 seulement. La longueur du sarcophage est de 1 m. 60, sa largeur est de 0 m. 52 à la tête et de 0 m. 60 aux pieds, sa hauteur, comme on vient de la dire, 0 m. 22. La partie supérieure est encadrée de petits cubes noirs et porte sur un fond blanc des croisillons en cubes noirs, marrons et jaunes. Au sommet, l'inscription, également en mosaïque, se développe sur trois lignes mesurant chacune environ 0 m. 40. La hauteur des lettres varie, à la première ligne 0 m. 10, à la deuxième et à la troisième 0 m. 06. On lit ceci (fig. 5534) :

T·E·D·QV·I
ET EVASIVS
DOR·IN PACE

Nous avons ici l'épitaphe d'un fidèle portant les *tria nomina* et qui n'a voulu se souvenir que du nom de son baptême, car *qui et Evasius* est la formule adoptée pour signifier que le défunt reçut ce nom au baptême. Il y a en effet deux saints africains portant ce nom d'Evasius que le défunt avait choisi pour patron. « Les épitaphes chrétiennes en mosaïque, écrivait à ce sujet le P. Delattre, sont généralement d'époque assez basse. Celle-ci, trouvée dans les catacombes et à cause de son laconisme et des initiales qui révèlent une époque où on portait les *tria nomina*, paraît être la plus ancienne mosaïque funéraire trouvée en Afrique.

L'épigraphie de la catacombe du Bon Pasteur se compose de cent trente-neuf textes appartenant à deux époques distinctes; la plus ancienne des deux est incontestablement le IIIe siècle. A celle-ci appartiennent des graffites tracés au pinceau ou au doigt



5532. — Tombe à Hadrumète.
D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 84, fig. 21.

enduit de couleur noire, indiquant le nom du défunt ou de la défunte, quelquefois la date du jour et du mois. A la deuxième époque appartiennent les textes tracés, à la pointe mousse avec le doigt, dans la chaux qui recouvrait les tuiles. Ces textes contiennent fréquemment une acclamation, comme *in pace*. Les

graffites noirs ont été rencontrés dans le premier groupe de galeries (n. 36 à 92), les inscriptions sur chaux dans le deuxième groupe n. 1 à 35 et n. 93 à 105. Des inscriptions gravées sur marbre ont été rencontrées dans l'un ou l'autre de ces deux groupes, mais exceptionnellement :

1° Les épitaphes portant les *tria nomina* sont peu nombreuses, ce sont :

T·E·D QVI ET EVASIVS, mentionné déjà (voir fig. 5534), galerie 86, mosaïque.

C·AEMILIVS·VERVS·VIXIT·ANN·I·M·VII·D·XX·
C·AEMILIVS·EXVPERANS·VIXIT·ANN·V·M·XI·

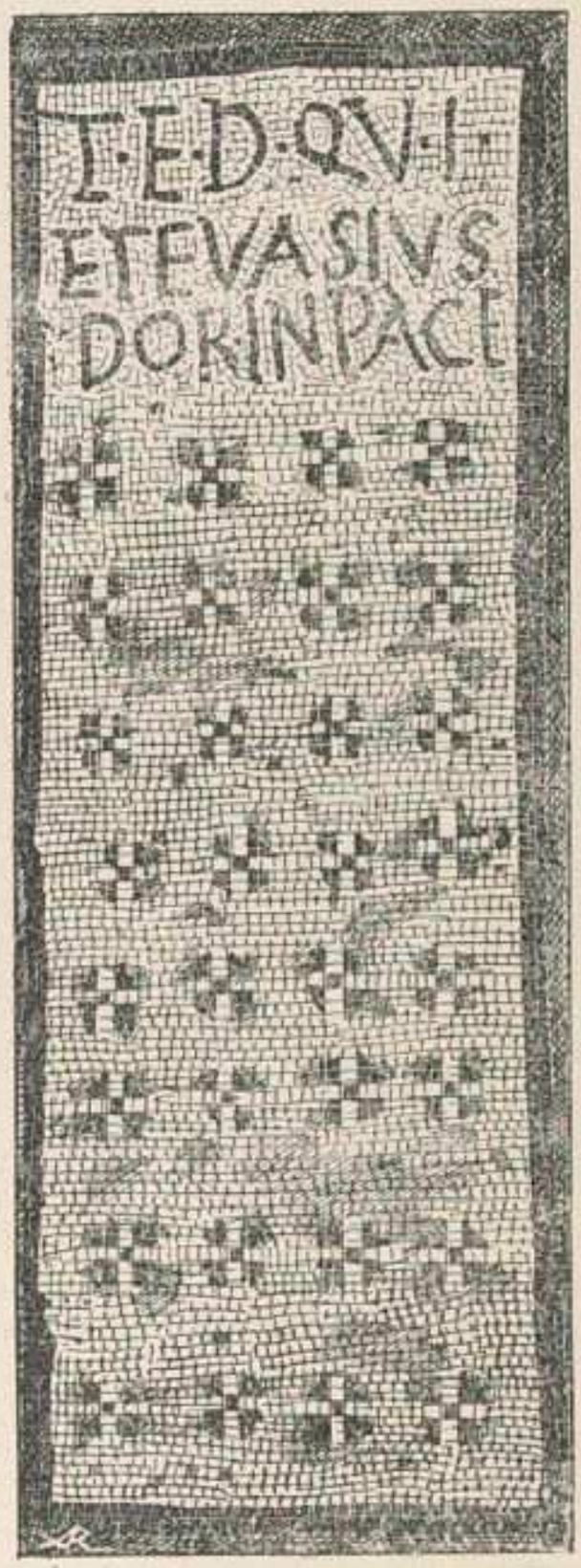
galerie 10, marbre couvert d'une couche de plâtre, ce qui porte à douter que cette pierre recouvrit une sépulture chrétienne.

L·STERTINIVS·MARTIALIS
ANNORVM·N·SEX · MEN
SVM·N·XI·DIER·N·XXIIII
INFANTE · PEREGRINV·

galerie 37, marbre, 0 m. 25×0 m. 20, et 0 m. 02 d'épaisseur, hauteur moyenne des lettres 0 m. 025; les lignes sont de longueur inégale, l. 1 = 0 m. 22; l. 2 = 0 m. 205; l. 3 = 0 m. 21; l. 4 = 0 m. 205. A. Héron de Villefosse écrivait au sujet de cette épitaphe de L. Sterninius Martialis, mort à l'âge de six ans, onze mois et vingt-quatre jours : « Elle paraît appartenir au IIIe siècle de notre ère. La formule *infante peregrinu* qui la termine la rend intéressante. Les fidèles, désignés sur les épitaphes sous le titre de *peregrini*, sont morts *peregrè*, c'est-à-dire loin de l'église où ils avaient été baptisés et dont la matricule conservait leur nom. Ce sont des pèlerins qui étaient reçus, en cours de route, dans certaines maisons ou dans des communautés chrétiennes. Ils sont mentionnés dans une inscription d'Afrique, placée au-dessus d'une porte qui donnait accès dans l'annexe d'une église où ils trouvaient un asile et des aliments *Hæc porta domus est ecclesiæ patens peregrinis et p[auperibus]*... [1]. En Italie, à Sorrente, un personnage est appelé sur un tombeau, *susceptor peregrinorum et hospitum* [2]; dans une autre inscription de Piperno, les deux personnes auxquelles le texte est consacré sont qualifiées ainsi : *qui f uerunt*].... *bonis moribus pii subb entores et hospi tes peregrinorum* [3]. A Terranova



5533. — Buste en plâtre.
D'après Leynaud, *op. cit.*, fig. 16, p. 59.



5534. Sarcophage en mosaïque.
D'après Leynaud, *op. cit.*, fig. 19.

un autre défunt est appelé *peregrinorum faulor* [4]. A Chiusi, un pèlerin « venu du pays des cigognes [5] ».

2° Nous rencontrons à plusieurs reprises les *duo nomina :*

(*V*)IMINIVS SPESIN*(us)* ‖ IN PACE, galerie 3, gauche, 4e rangée, 1er étage, *loculus* de 1 m. 75 fermé par trois tuiles. Sur les deux premières, inscription à la pointe sur deux lignes, longues de 0 m. 80, hauteur des lettres variant de 0 m. 04 à 0 m. 09.

MARIVS VICTO ‖ RINVS, galerie 14, gauche, 14e rangée, 1er étage, *loculus* de 0 m. 76 fermé avec une tuile et la moitié d'une tuile. Inscription tracée à la pointe sur la chaux, longue de 0 m. 73, hauteur des lettres variant de 0 m. 07 à 0 m. 10 (fig. 5535).

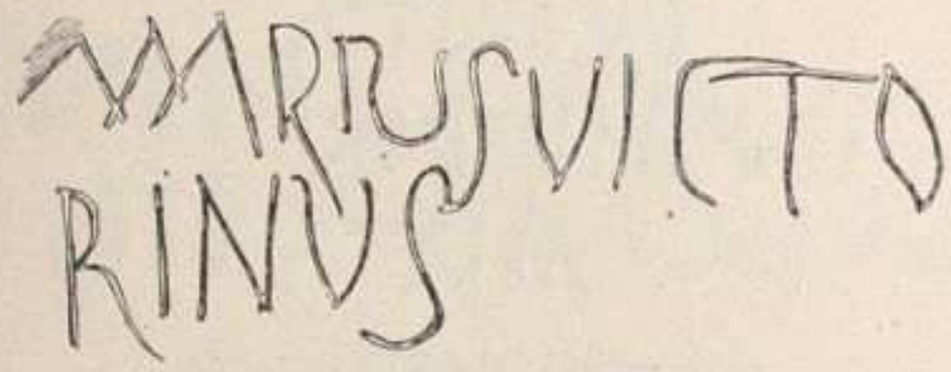
SI KAL A(*p*)RIL(*es*) ‖ MAXIMA; et au-dessous,
GESELLIA ‖ MAXIMA, galerie 23, gauche, 10e ran-

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 839. — [2] De Rossi, *Bull.*, 1878, p. 95. — [3] *Corp. inscr. lat.*, t. X, n. 6460. — [4] *Corp. inscr. lat.*, t. X, n. 7995. — [5] *Corp. inscr. lat.*, t. XI, n. 2568.

gée, 2e étage, *loculus* de 1 m. 80 fermé avec trois tuiles et la moitié d'une tuile. Inscription tracée sur les deux dernières, longue de 1 m. 30, hauteur des lettres (à la couleur noire) variant entre 0 m. 06 à 0 m. 08 (fig. 5536).

CANEIA EMERIT(*a*)
EMERITA IN PACE

CA(*neia*), galerie 105, droite, 3e rangée, 2e étage. La première ligne, longue de 0 m. 45, est peinte en rouge,

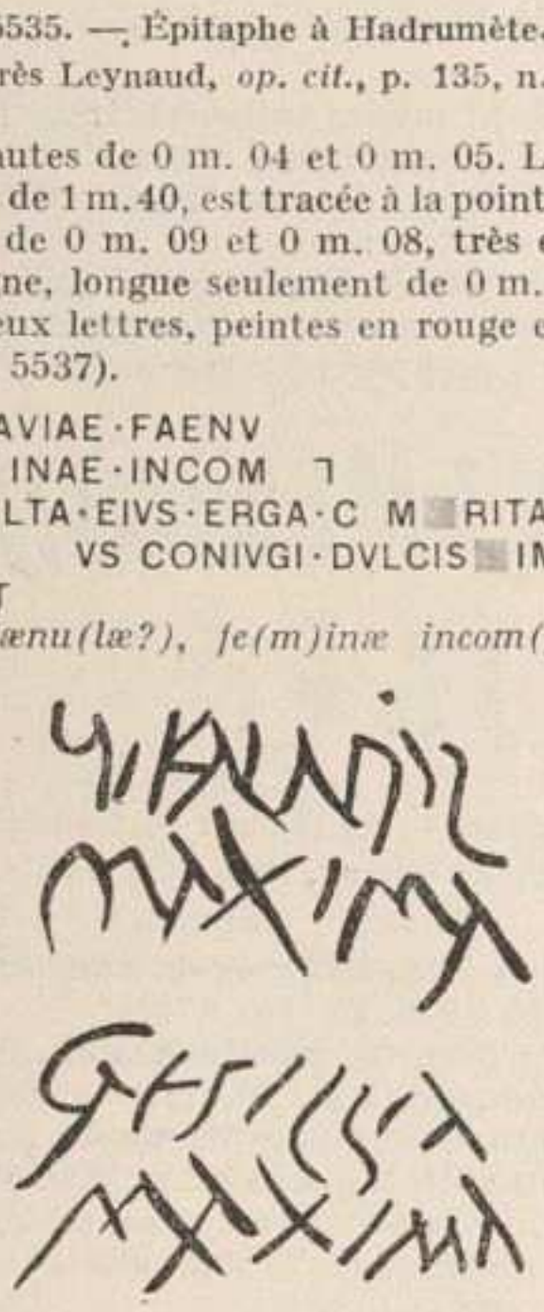


5535. — Épitaphe à Hadrumète.
D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 135, n. 35.

en lettres hautes de 0 m. 04 et 0 m. 05. La deuxième ligne, longue de 1 m. 40, est tracée à la pointe, les lettres sont hautes de 0 m. 09 et 0 m. 08, très espacées; la troisième ligne, longue seulement de 0 m. 10, ne présente que deux lettres, peintes en rouge et hautes de 0 m. 06 (fig. 5537).

FLAVIAE·FAENV
FE INAE·INCOM ⅂
MVLTA·EIVS·ERGA·C M RITA
CA VS CONIVGI·DVLCIS IM
. CIT

Flaviæ Fænu(læ?), fe(m)inæ incom(parabi)l(i)



5536. — Hépitaphe à Hadrumète.
D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 143, n. 54.

multa ejus erga c(lara) m(e)rita Ca(tull)us conjugi dulcis(s)im(æ) (fe)cit, galerie 45, inscription dont les débris, au nombre d'une trentaine, étaient disséminés dans la galerie 45 et les galeries voisines. Tablette de marbre mesurant 2 mètres de longueur, sur 0 m. 77 de hauteur et 0 m. 04 d'épaisseur. Le texte est gravé sur cinq lignes d'inégale longueur, respectivement 1 m. 05, 1 m. 50, 1 m. 01, 1 m. 20 et 0 m. 30, hauteur des lettres 0 m. 10, gravées et peintes en rouge.

3° L'onomastique offre un certain nombre de noms nouveaux, d'autres nouveaux en Afrique; nous les classons ici par ordre alphabétique, accompagnés d'un renvoi au numéro dans la publication de M. Leynaud.

ACKSIVS, 96.
ACPЄ, 125.
AEM (*ilius, ilia?*), 10.
AGAPI, 129.
AMMIA, 71.
ANTONIVS, 47.
ANTON... 113.
(*Anton*)IA, 114.
APPASI, 99.
APRILIS, 127.
AVGEN (*lius, tia?*), 18.
AVR (*elius, elia?*), 95.
AVSITYCE, 103.
BIOT, 122.
BRVMASA, 26.
CAPRAS, 129.
CASSIX (ou CASSIACA), 119.
CATVLA, 139.
CATVLLVS, 77.
CESARIVS, 89.
DATIBA, 24.
DOMITIA, 112.
DONATA, 134.
DONATVLA, 17.
EIFORVS, 80.
ELENA, 137.
EMERITA, 1.
FAVSTINA, 46.
FELICIANVS, 89.
FELICISSIMA, 49.
FELI(*ci*)TAS, 111.
FELIX, 69.
FILMEMMI, 52.
FORTVNATA, 70.
FVSTELES(?), 79.
GENTILIS, 39.
GV(*ddene*), 6.
HILARIANVS, 50.
HILARIAN..., 67.
HIL(*a*)RI(*an*.., 8.
IANVARIA, 12.
ISSBALLA, 21.
IVSTINE, 124.
LATIZO, 56.
LAVRENTIA, 132.
LONGINVS, 94.
LVCANVS, 59.
(*L*)VCIA, 105.
MADA(*le*)NA, 73.
MARCIANE, 92.
MARCIANE, 135.
MARTINVS, 38.
MAXIMA, 54.
MAXIMVS, 77.
MEMORI, 173.
MVSTITONIVS, 102.
NATALI, 126.
NAVK, 115.
NICO, 48.
NILLES, 60.
NOVILLVS, 68.
NVNDININVS, 77.
OROSA, 53.
PAVLA, 41.
PAVLA, 61.
PAVLA, 76.
(*Pa*)VLA, 118.
PAVLVS, 40.
PASCASI, 20.
PEREGIL, 32.
PRIMA, 85.
QVINTA, 7.
RE(*s*)TVTVS, 72.
ROMANVS, 45.
RVSINIA, 28.
RVSTICA, 87.
SALSA, 43.
(SA)TVRNINA, 66.
SATVRNINVS, 78.
SECVNDINA, 42.
SEROTI, 64.
SESCENTI, 100.
SIA, 88.
SIARIVS, 90.
SIDITIVS, 130.
SIMPLICIVS, 128.
SIRACVSA (?), 44.
SPERTE, 22.
SVBITANVS, 121.
SVBITAN(*us, a*), 106.
TITIA(*nus, na*), 5.
VRBANVS, 37.
VRBANVS, 55.
VRBIKVS, 65.
VENERIA, 27.
VESTVRI, 90.
VICT(*or, oria*), 81.
(*V*)ICTO(*r, ria*), 2.
VICTORIA, 75.
VICTORIA, 131.
VIMASIVS, 83.
VINCENTIA, 120.
ZOTICE, 94.

ЄIHX̄Є, 13.
ΘЄΟΔΩΡΑ, 97.
ΤΑΙC, 34.
ΤΗΛЄΦΟC, 79.

Les formules d'acclamation méritent d'être groupées :

IN PACE, 3, 4, 6, 8, 9, 11, 19, 21, 22, 24, 27, 28, 29, 30, 98, 100, 103, 107, 109, 110, 111, 114, 115, 116,



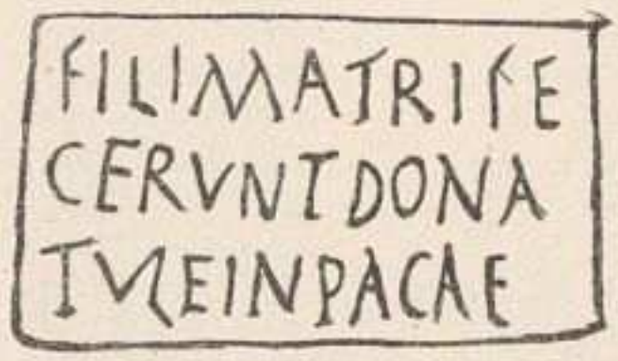
5537. — Épitaphe à Hadrumète.
D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 181, n. 139.

117, 119, 120, 122, 124, 128, 129, 129, 130, 132 134, 136, 137, 139.

IM PACE, 16, 25, 123, 125.
IN PACAE, 17.
CVM PACE, 26, 131.
IN PACI, 32.
(*Pa*)KH, 31.
IPH(νη) ЄN ΘЄΩ, 34.
(єν)ЄIR(ηνη), 108.
BIBAS IN PACE, 28, 107.
V:NCE IN PACE 16, 104.

QV*(iescit)* IN PACE, 133.
DOR*(mil)* IN PACE, 110.
Q*(uiescit)* I*(n)* D*(omino)*, 45.
PIE XIESSE *(=quiescit)*, 127.
HIC DORMIT, 1.
I*(n)* X*(risto)*, 135.
XX, 23.
T, 51.
DVLCIS ANIMA, 103.
B*(onis)* B*(ene)*, 133,

Parmi les mentions dignes de retenir l'attention,



5538. — Épitaphe à Hadrumète.
D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 129, fig. 17.

nous relevons quatre fois l'adoption d'un nom nouveau au baptême :

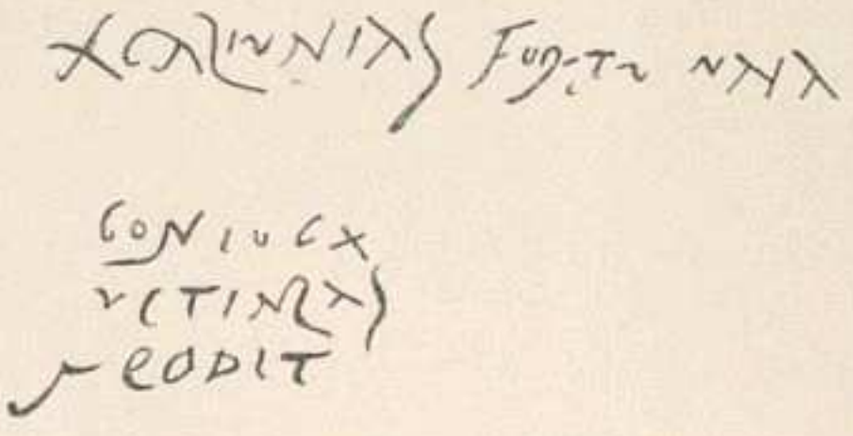
L. Mævius Valerianus QVI ET *Moflontius*, 15.
....ori QVI ET *Memori*, 123.
Felicianus (QVI E)T*Cesarius*, 89.
T. E. D. QVI ET *Evasius*, 110.

Trois fois une indication géographique, probablement celle de la ville d'origine du défunt :

Urbicus, AKUZR, 65 (serait-ce *Ancusa*, à 25 milles d'Hadrumète).
Mustitoniu(s) ROMANVS, 102.
Catula... CALCIDONIONI, 136.

Trois fois la mention de celui ou de ceux qui firent exécuter la sépulture :

FILI*(i)* MATRI FECERVNT DONATVL*(a)*E IN PAC<A>E; 17, galerie 6, à droite, 2e rangée, 1er étage;



5539. — Épitaphes à Hadrumète.
D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 149, n. 70.

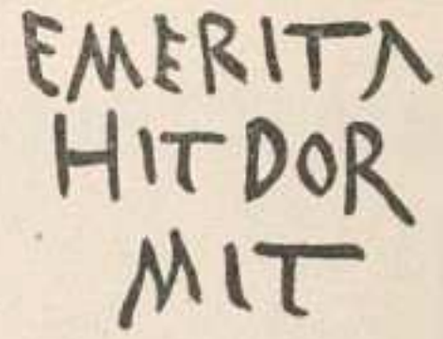
grand *loculus* de 1 m. 65 fermé par trois tuiles et la moitié d'une tuile. Sur la tuile se trouve une plaque de marbre gris longue de 0 m. 38, haute de 0 m. 28, épaisse de 0 m. 013 et adhérente à la tuile par une légère couche de chaux. L'inscription est tracée sur trois lignes mesurant respectivement en longueur 0 m. 26, 0 m. 25 et 0 m. 23; hauteur des lettres 0 m. 03. Le texte est encadré par un filet entaillé dans le marbre et peint à la couleur rouge, de même que les lettres (fig. 5538).

.... CA*(tull)*VS CONIVGI DVLCISSIM*ae fe*CIT, 93; texte déjà cité plus haut, ainsi que le suivant :

LONGINO *f* PATRI ZOTICE, 94.

Une fois seulement le mot : *(de)*POSIT*(io)*, 113 et une fois : REDDIT*(io)*; ici le mari a rejoint sa femme moins d'un mois après la mort de la première :

X CAL*(endas)* IVNIAS FORTVNATA
CONIVX
V CAL*(endas)* IVL*(i)*AS
REDDIT*(io)*, 70; galerie 25, à gauche, 4e rangée, 3e étage, *loculus* de 1 m. 623 fermé par trois tuiles. Inscription sur les trois tuiles, la 1re en une seule ligne

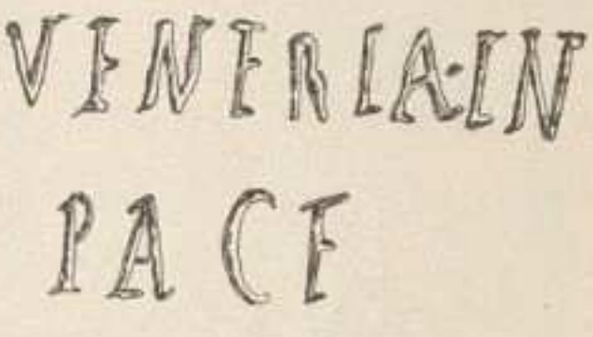


5540. — Épitaphe à Hadrumète.
D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 123, n. 1.

sur les deux premières tuiles, et trois lignes sur la troisième. Lettres noires (fig. 5539).

Quelques inscriptions sont tracées d'une main très sûre, comme celles-ci :

Emerita hic dormit, 1, galerie 2, à droite, 2e rangée, 2e étage; *loculus* de 1 mètre de longueur (évidemment une fillette) fermé par trois tuiles. Inscription tracée

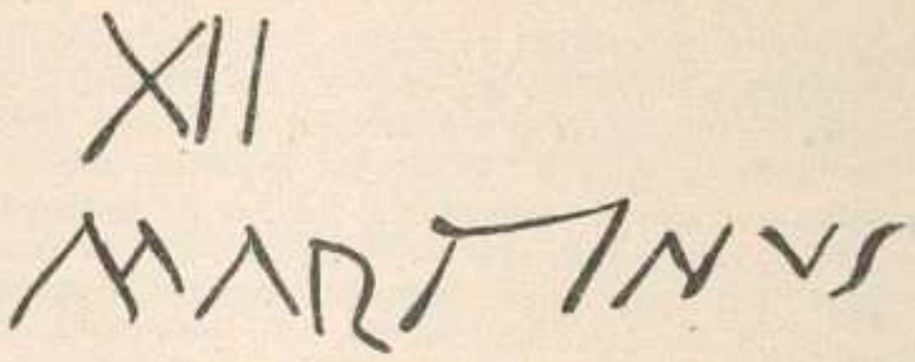


5541. — Épitaphe à Hadrumète.
D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 133, n. 27.

sur trois lignes d'une longueur de 0 m. 93; hauteur des lettres 0 m. 05 à 0 m. 10 (fig. 5540).

Veneria in pace, 27, galerie 9, à droite, 5e rangée, 1er étage; *loculus* de 1 m. 80, fermé par quatre tuiles. Caractères gravés sur une plaque de marbre scellée dans le plâtre sur la deuxième tuile. Cette plaque mesure 0 m. 295 de longueur sur 0 m. 22 de hauteur et 0 m. 01 d'épaisseur, hauteur des lettres 0 m. 02. Musée de Sousse (fig. 5541).

XII.... Martinus, 38; galerie 19; à gauche, 10e rangée, 2e étage; *loculus* de 1 m. 82 à trois tuiles et la



5542. — Épitaphe à Hadrumète.
D'après Leynaud, *op. cit.*

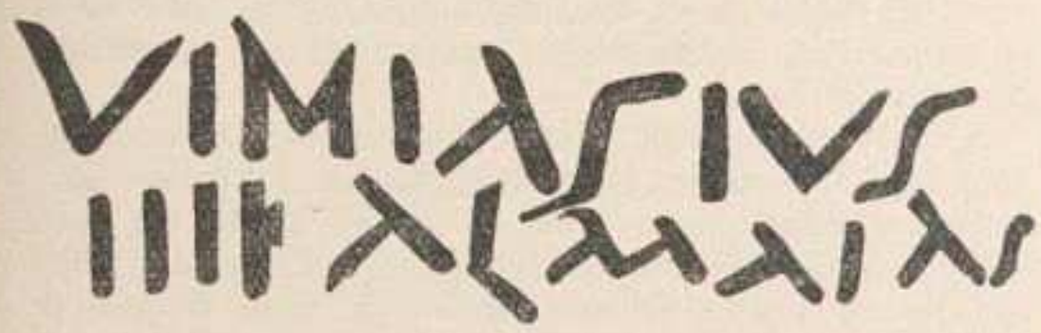
moitié d'une tuile; sur la deuxième tuile, inscription longue de 0 m. 28, lettres noires de 0 m. 02 à 0 m. 04 (fig. 5542).

Vimiasius, III kal. maias, 83, galerie 33, à gauche, 4e rangée, 1er étage, longueur du *loculus*, 1 m. 90, inscription sur un bandeau de 0 m. 16 de hauteur, en creux, dans la chaux, longue de 0 m. 22, en lettres noires hautes de 0 m. 03 à 0 m. 06 (fig. 5543).

Θεοδωρα ενθαδε κοιματε, 97, galerie 53, à gauche,

1re rangée, 1er étage. Inscription gravée sur une grande plaque de marbre, à veines bleuâtres, légèrement fendue, mesurant 1 m. 65 en longueur, 0 m. 78 en hauteur et 0 m. 032 d'épaisseur. L'inscription mesure pour chaque ligne respectivement : 0 m. 74, 0 m. 81 et 0 m. 75. Lettres enduites d'une couleur rouge vif, hautes de 0 m. 075 (fig. 5544).

Ausityce dulcis anima in pace, 103, galerie 75, à



5543. — Épitaphe à Hadrumète.
D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 137, n. 28.

droite, sarcophage creusé dans le sol, recouvert d'une plaque de marbre portant cette inscription gravée sur trois lignes respectivement de 0 m. 40, 0 m. 45 et 0 m. 28; hauteur des lettres 0 m. 05. Dimensions du sarcophage : long. 1 m. 55, haut. au-dessus du sol, 0 m. 22, larg. au milieu 0 m. 78, sur les faces 0 m. 55. La plaque de marbre blanc, épaisse de 0 m. 01, est



5544. — Épitaphe à Hadrumète.
D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 156, n. 83.

maintenue par un bandeau de chaux de 0 m. 10 de large (fig. 5545).

.... *ori qui et Memori im pace*, 193, galerie 96, à gauche, 8e rangée, 2e étage; *loculus* de 0 m. 78, fermé à l'aide d'une tuile et de la moitié d'une tuile. Inscription tracée sur quatre lignes, sur une épaisse couche de chaux; le début de la première ligne manque, il n'en reste que 0 m. 28; 2e l. 0 m. 66; 3e l. 0 m. 45; 4e l. verticale 0 m. 23; hauteur des lettres : 1re l. 0 m. 08;



5545. — Épitaphe à Hadrumète.
D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 166, n. 103.

2e l. 0 m. 16; 3e l. 0 m. 10; 4e l. verticale 0 m. 03 (fig. 5546).

Donata in pace, 134, galerie 105, à gauche, 1re rangée, 2e étage; *loculus* fermé par deux tuiles, longueur de l'inscription 0 m. 60; hauteur des lettres, la plus petite 0 m. 04, la plus grande 0 m. 10 (fig. 5547).

Marciane i(n). X(risto), 135, galerie 105, à gauche, 3e rangée, 3e étage, *loculus* fermé par trois tuiles, longueur de l'inscription 0 m. 27, hauteur moyenne des lettres : 0 m. 04; on remarquera l'emploi de *m*, *a*, *e*, en cursive (fig. 5548).

Les dates ne nous apportent aucune indication dont on puisse tirer parti, nulle part on ne lit la mention de l'ère provinciale.

M. Leynaud mentionne la présence de deux *tau*, de cinq *croix*, d'un disque radié et d'un « cœur à moitié coupé par une ligne transversale et surmonté d'un autre trait donnant l'idée d'une flamme montant à droite »; il s'agit ici d'une *hedera* (voir Feuilles de lierre). Une lampe est décorée d'un poisson, elle est intacte, en terre rouge, queue pleine, 0 m. 075 de diamètre et 0 m. 12 de l'anse au bec (fig. 5549).

II. Catacombe d'Hermès. — Un deuxième noyau entouré d'un réseau cimétérial existe à Hadrumète et



5546. — Épitaphe à Hadrumète.
D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 173, n. 123.

a reçu le nom d'un chrétien opulent qui s'y réserva une chambre funéraire au pavement de mosaïque. Cette catacombe semble contemporaine de celle du Bon Pasteur, mais elle est moins étendue, plus ravagée, quoique certaines galeries aient été retrouvées intactes avec *loculi*, *arcosolia* et *formæ* inviolés portant encore leurs inscriptions en marbre ou en mosaïque. Cette catacombe offrait plusieurs salles pouvant servir aux réunions, elle avait même un plan inférieur auquel on accédait par un escalier d'une quinzaine de marches taillées dans le tuf, mais où il eût été imprudent d'aventurer des fouilleurs.

Voici dans quelles circonstances cette deuxième catacombe fut découverte : « ayant remarqué, raconte



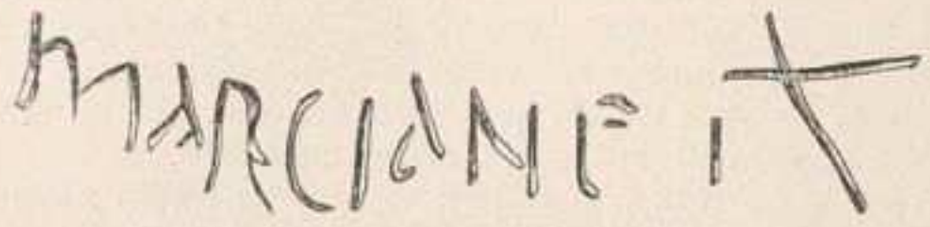
5547. — Épitaphe à Hadrumète.
D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 178, n. 134.

le sergent Moreau, du 4e tirailleurs, depuis longtemps déjà, au milieu du camp Sabattier et près de la nécropole romaine située le long de la piste de l'Oued Laya, un petit carré de terrain inculte, l'idée m'était venue plusieurs fois d'y pratiquer des fouilles. Enfin, le 7 septembre 1906, je me décidai à faire un sondage sur un point situé à deux cents mètres environ de l'entrée de la catacombe du (Bon Pasteur) et à cinquante mètres de la nécropole romaine.

« A 0 m. 60 de profondeur, je rencontrai l'emplacement d'un tombeau percé dans le roc et dont le fond me semblait s'être affaissé; j'entrepris alors d'en sortir la terre à laquelle étaient mêlés de nombreux débris de tuiles et de maçonnerie. Le soir, après avoir déblayé

une excavation de 1 m. 50 de côté et de 2 mètres de profondeur, je me heurtai à une paroi où se voyaient, taillés dans le tuf, les emplacements de plusieurs petits *loculi*.

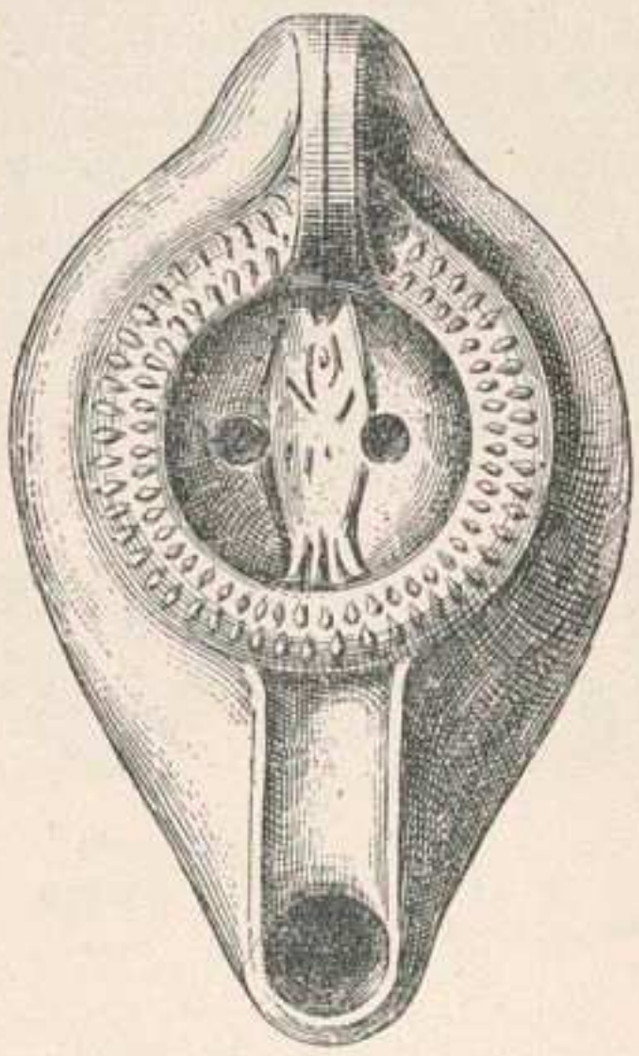
« Le lendemain, ayant fait enlever encore une certaine quantité de terre, j'aperçus un tout petit espace laissé entre la voûte et la terre du remblai par le tassement de cette dernière; l'ouverture agrandie, je pus m'y glisser et parcourir, à plat ventre, une quinzaine



5548. — Épitaphe à Hadrumète.
D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 179, n. 135.

de mètres. A partir de cet endroit, le vide laissé atteignant près de 1 mètre de hauteur; il me fut plus facile de m'y diriger et d'explorer cent cinquante mètres environ de galeries, dont la voûte, constituée par une couche de travertin de plus d'un mètre d'épaisseur, m'a semblé des plus résistantes : à droite et à gauche, se voient très bien dessinés les *loculi* des étages supérieurs.

« Un mois après, ayant fait un deuxième sondage à quatre-vingt-quinze mètres au nord-ouest du premier, et à quatre-vingt mètres de la nécropole romaine,



5549. — Lampe chrétienne provenant d'Hadrumète.
D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 202, fig. 38.

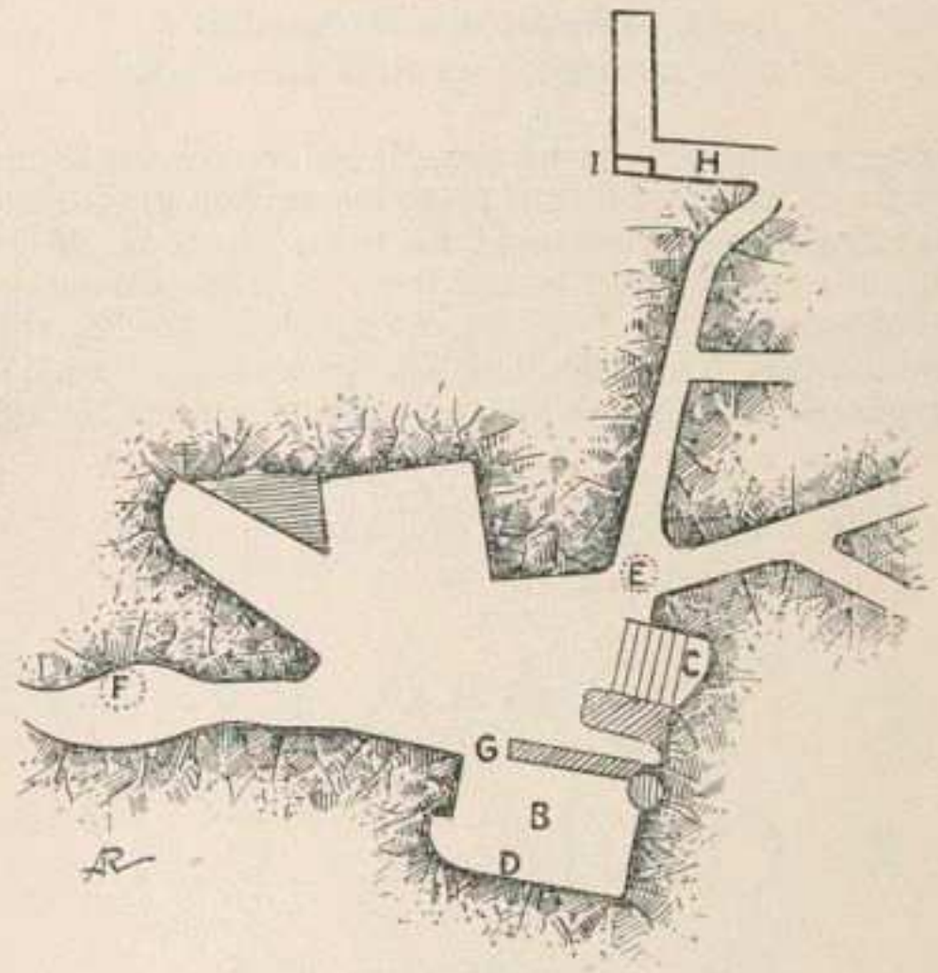
je me trouvai à nouveau sur une galerie de cette catacombe. »

Les travaux furent entrepris le 4 mars 1907; on pénétra dans la catacombe par un lucernaire taillé dans le tuf; après quelques jours d'interruption, reprise le 16 avril.

Un an plus tard, jour pour jour, on découvrit l'entrée de la catacombe : un escalier avec ses dalles de marbre donnant accès à une chambre qui mesure dans sa plus grande longueur 7 mètres et dans sa plus grande largeur 4 mètres, la hauteur est de 2 m. 10. Un passage (G) large de 1 mètre environ permet de gagner une chambre plus petite (B), mesurant 3 mètres sur 2 mètres et dont la paroi (D), contient des tombeaux. Le sol de cette crypte devait être tapissé de dalles de marbre recouvrant les *formæ* ou tombes creusées dans le sol. Elle était aérée et éclairée par deux lucernaires (E et F) (fig. 5550).

L'escalier qui compte sept marches de marbre, est bien conservé, chaque marche mesure 1 mètre de long sur 0 m. 30 de large et 0 m. 15 de haut. Malheureusement la chambre et les tombeaux ont été dévastés et mis à sac, les débris de marbre et les ossements gisent pêle-mêle.

A droite de l'escalier s'offre une galerie, qui se dirige vers H. Ici, le sol est couvert de dalles de marbre portant des inscriptions; c'est la galerie n. 16 du plan d'ensemble, très bien conservée, ayant, au fond, des tombes couvertes de mosaïques, et, dans les parois



5550. — Entrée de la catacombe d'Hermès à Hadrumète.
D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 227, fig. 48.

de nombreux *loculi* intacts et leurs épitaphes. A l'angle des deux galeries, se voit un sarcophage en mosaïque, mesurant en longueur 1 m. 80, en largeur 0 m. 90, en hauteur 0 m. 30, avec cette inscription en mosaïque rouge :

EVTYCHIANVS IN PACE

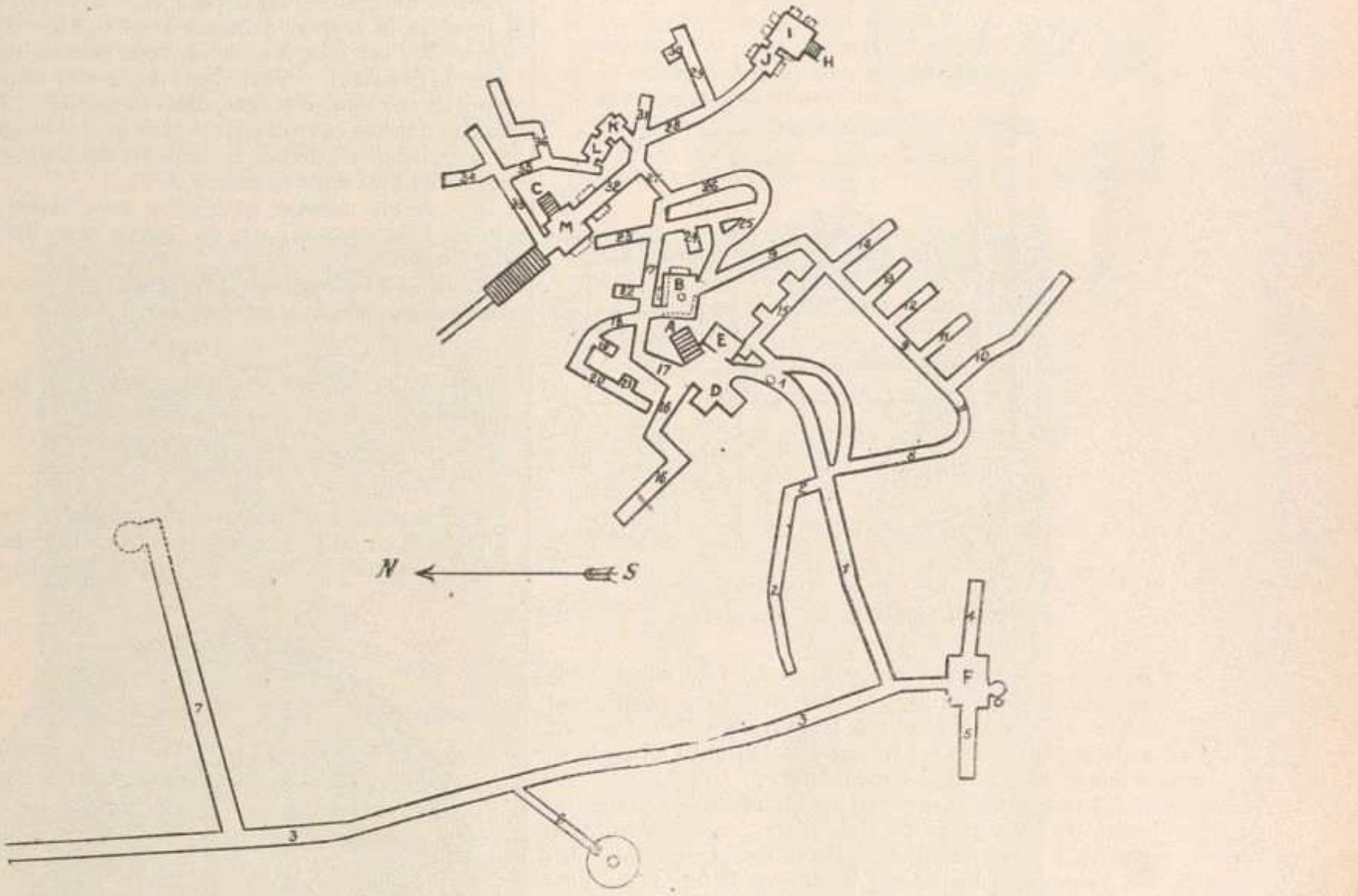
cette inscription est entourée d'un cadre autour duquel circule une guirlande en petits cubes rouges et blancs.

A l'entour de cette tombe, le sol a été creusé pour recevoir des corps recouverts de simples mosaïques blanches et noires.

A peu de distance de l'entrée A on voit sur le plan d'ensemble le cubicule H vers lequel conduit le corridor n.17 (fig. 5551). Ce ne fut néanmoins pas par cette direction qu'on pénétra dans le cubicule H, mais par une ouverture voûtée de 0 m. 70 de large sur 1 m. 30 de haut.

Ce cubicule mesure 3 mètres de long, sur 2 m. 70 de large et 2 mètres de hauteur au milieu. Il avait été aussi violé et maltraité de toute façon. Les deux *arcosolia* qui s'y font face avaient été fouillés, mais la mosaïque du sol et les tombes qu'elle recouvre avaient été épargnées; peut-être était-elle déjà dissimulée par une couche de terre. Ce cubicule était éclairé par un lucernaire; autour de la chambre, une banquette ménagée dans le tuf permettait aux fidèles de s'asseoir (voir Bancs); une petite chaire ménagée dans l'épaisseur de la paroi offrait un siège plus convenable à celui qui présidait la réunion.

Le sol était entièrement couvert par une mosaïque mesurant 2 m. 75 sur 2 m. 28. Elle est limitée par un encadrement formé d'une guirlande de feuillage faite de petits cubes de couleur noire, blanche et rouge, puis d'un trait en cubes noirs. Au centre on voit un médaillon (fig. 5552) de 0 m. 80 de diamètre, entouré d'une autre petite guirlande en cubes noirs et blancs, de 0 m. 05. Le sujet de ce médaillon est intéressant : il représente (fig. 5553) une ancre debout, de 0 m. 48 de longueur, sur laquelle l'ἰχθύς est enroulé. La pointe



5551. — Catacombe d'Hermès. — D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 250, fig. 65.

semble posée sur le fond de la mer dans les flots de laquelle nagent six poissons parmi les algues. L'inscription porte ces mots :

HERMES
CONIVGI ET FIL DVL
CIS SIMIS

Dans la mosaïque même, tout près du médaillon, une tombe a été creusée et recouverte d'une plaque de marbre gris portant l'épitaphe de Florentia; longueur des lignes 0 m. 30, hauteur des lettres 0 m. 04 :

SE ANNOS VI
XI FLORENTIA
IVNORAPVELLA
QVAE GENVS
DVXIT CAMPMo
DEI OPVLOFIDELIS
MENTE CONSOCIATA
DEO DEC·IIIKAI < IIb
DEP < IDVS ^ MAR <

Se(x) annos vixi(t) Florentia iu(n)iora puella quæ genus duxit Camp(o) M(agn)o Dei opulo fidelis mente consociata Deo dec(essit) III kal(endas) feb(ruarias) dep(osita) idus mar(tias)

Cette inscription paraît postérieure de beaucoup à celle d'Hermès.

Le cubicule M mesure 3 m. 40 sur 3 m. 20 et 2 m. 20 de hauteur. La voûte avait été décorée avec un soin particulier. On accédait directement à ce cubicule par un escalier d'une dizaine de marches de 1 m. 30 de long, et on se trouvait dans cette petite chambre offrant un grand *arcosolium* de 1 m. 95 de longueur, 1 m. 50 de hauteur au-dessus du sol et 1 m. 60 de profondeur. Dans le fond de ce tombeau, deux auges égales, d'une largeur de 0 m. 30 à la tête et de 0 m. 10 aux pieds ; c'était la place de deux corps.

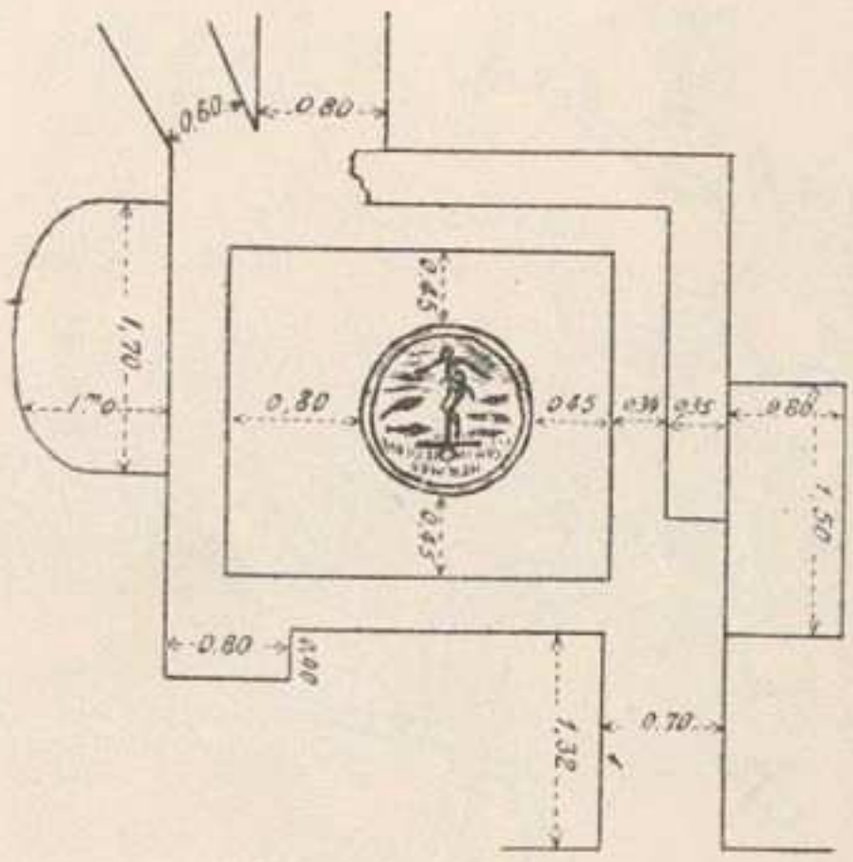
Le sol était entièrement couvert d'une mosaïque mesurant 3 m. 05 sur 2 m. 45, représentant quatre nacelles dans chacune desquelles deux pêcheurs nus, debout ou assis, pêchent au filet, à la nasse, à la ligne ou à l'épervier (fig. 5554), une multitude de poissons nageant autour des barques. La bordure de cette mosaïque, large de 0 m. 18, est composée d'une guirlande de feuillage, de fleurs et de fruits, pomme de pin aux quatre angles : à droite et à gauche un raisin, au milieu; en haut, au milieu aussi, une tête qui semble une tête féminine.

Au fond du grand *arcosolium*, une belle plaque de marbre blanc, mesurant 0 m. 36 de largeur, 0 m. 20 de hauteur, 0 m. 02 d'épaisseur, hauteur des lettres 0 m. 018.

DMS
AEMILIAE FLORAE·ET·TREBI·FLORENTINI
FECERVNT
AVRELII·COMITIALIS·MARITVS·ET·AVVS
TRIVMPHALIS·FILIVS·ET·AVVNCVLVS

Outre cette inscription deux autres débris trouvés dans le même hypogée débutent également par le D. M. S.,

ce qui permet de conclure à une tombe païenne. Les chrétiens ne s'en sont pas trouvés gênés, ils s'y sont installés. D'abord ils commencèrent par soutenir la voûte devant l'*arcosolium* du fond, au moyen d'une colonne faite de tambours superposés. Tout autour de la chambre, ils établirent une banquette de maçonnerie qu'il a fallu détruire afin de dégager la mosaïque; ensuite, dans les parois des *arcosolia*, ils creusèrent des *loculi*. La présence de pierres de taille assez nombreuses



5552. — Plan du cubicule.
D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 294.

porte à croire qu'il y eut peut-être ici un autel. Tout cela dura jusqu'au jour où des envahisseurs pillèrent cette modeste chambre, fracturèrent les tombes, répandirent sur le sol les ossements parmi lesquels on a relevé onze lampes chrétiennes.

L'hypogée se terminait par deux autres *arcosolia;* celui de droite porte des traces d'ornementation païenne; en avant une petite mosaïque représentant un taureau (0 m. 53 sur 0 m. 46). Il fallut enfoncer l'*arcosolium* afin de poursuivre la galerie. Mais ici le sol changeait de nature, et le tuf granulaire faisait place à la terre, ce qui imposait l'obligation de n'avancer que pas à pas et de construire des parois de maçonnerie solide. Autre nécessité imposée par le terrain, il fallait renoncer aux *loculi* creusés dans la paroi et se contenter de *formæ* sur le sol, pavé de grandes tuiles posées à plat, par-dessus une autre tombe, et ainsi, de chaque côté, cinq ou six tombes superposées, ensuite la paroi était enduite du haut en bas d'une forte couche de chaux. Ce procédé était long, fatigant, et les *fossores*, toujours menacés d'un éboulement, l'abandonnèrent pour chercher un sol moins friable.

C'est alors qu'ils s'enfoncent par un escalier de quinze marches, le long duquel ils placent des *loculi*, et ils parviennent alors jusqu'à une couche de sable et de marne assez résistante pour recevoir des sépultures. Ils consolident de chaque côté l'entrée d'une nouvelle galerie par une maçonnerie en pierres de taille et pénètrent plus profondément dans le sol. Cette partie s'est effondrée au moment des fouilles et on a dû renoncer à y travailler.

Dans une autre direction, au point F du plan, se trouvait une ancienne citerne romaine dont on aperçoit encore, au plafond, des restes d'enduit; elle mesure 4 m. 50 de longueur sur 3 m. 50 de largeur et 4 mètres de hauteur; à droite et à gauche partent deux galeries (4 et 5) qui mesurent respectivement, l'une 7 m. 50 de long, 1 m. 30 de large, 1 m. 97 de haut et l'autre 7 m. 30 sur 1 m. 30 et 1 m. 35. On y descendait par un escalier de 1 mètre de large.

Au-dessous du plafond de la citerne, les chrétiens élevèrent une deuxième voûte plus basse qui aboutissait à une petite abside profonde de 2 m. 05 et qui fut remplie de *loculi* d'enfants. Dans cette crypte furent inhumés, tant dans le sol que dans les parois, cent quatre-vingt-quatre fidèles. Les *loculi* sont au nombre de cent soixante-cinq ainsi divisés : dans les parois de la crypte, soixante-neuf tombes d'enfants, dispersées sur huit étages, et treize tombes d'adultes; dans la galerie n. 4 trente-sept adultes et neuf enfants répartis sur quatre étages, dans la galerie n. 5 trente-quatre adultes et trois enfants sur quatre étages. Dans le sol, dix-neuf tombes seulement, dont onze dans la crypte et huit dans la galerie 4.

Les *loculi* comme les *formæ* sont recouverts de tuiles. Près de la crypte, on trouva deux inscriptions sur marbre.

Dans le sol : fragment de marbre jaunâtre, longueur de l'inscription 0 m. 20, hauteur des lettres 0 m. 08 :

VICTO(r)

Plaque de marbre gris, 0 m. 30 sur 0 m. 20, inscription sur deux lignes, hauteur des lettres 0 m. 03 :

FEL(i)CIANVS
IN PACE

Les modes d'inhumation sont dans la catacombe d'Hermès ce qu'ils étaient dans la catacombe du Bon Pasteur. Outre les *loculi*, les sarcophages, les *arcosolia*



5553. — Mosaïque du cubicule.
D'après Leynaud, *op. cit.*,

et les tombes en forme de toit, on doit mentionner les sépultures pratiquées dans les murs maçonnés des galeries sud et sud-ouest; ici les tuiles ne sont pas placées verticalement devant l'ouverture du *loculus*, mais posées à plat et couvertes de maçonnerie.

Le nombre des chrétiens inhumés dans cette catacombe est assez considérable. Malgré quelques destructions produites par des éboulements, il doit en rester environ dix mille cinq cents.

Le tuf dans lequel sont creusées les galeries n'est pas très différent de celui de la catacombe du Bon Pasteur ; il est, dans l'ensemble, un peu plus résistant,

surtout dans la direction de l'est. C'est ce qui a permis de creuser une galerie en ligne droite qui mesure 107 m. 70 de long sur 1 m. 30 de large et environ 2 m. 50 de haut, éclairée par un seul lucernaire. Cette galerie contient, à elle seule, deux cents sépultures et conduit à la salle F, décrite plus haut. Les galeries situées à l'ouest sont, au contraire, généralement très courtes; quelques-unes atteignent à peine quatre mètres de longueur sur 0 m. 60 de largeur et 1 m. 70 de hauteur; ce ne sont guère que des boyaux. A partir de la galerie (n. 33) le tuf disparaît à peu près complètement, ce qui entraîne, on l'a dit, l'emploi de la maçonnerie; aussi, à première vue, le style et les proportions des galeries et des *loculi* s'éloignent bientôt du type ordinaire. Les galeries sont étroites, changent brusquement de direction, exigent l'emploi de contreforts en maçonnerie pour le soutien des voûtes, et les *loculi* sont régulièrement clos par des murettes.

La longueur totale des galeries et cubicules est de 545 m. 40; la hauteur moyenne 1 m. 90.

Les symboles et l'épigraphie offrent moins d'intérêt et de variété dans la catacombe d'Hermès que dans celle du Bon Pasteur.

En fait de symboles, nous ne rencontrons que la palme, 15, et le beau médaillon figurant le dauphin sur l'ancre, en outre quelques lampes portant le poisson (deux fois), le monogramme ☩ (une fois), et des symboles tels que le cheval, le lévrier, le coq, la rosace, les palmes.

L'épigraphie ne nous offre que peu de textes remarquables après celui, déjà cité, de la jeune Florentia. Une seule fois nous trouvons une mention dans laquelle il est possible de voir une tombe élevée par un fidèle à son père

V·A[illegible]PAT*(ri?)*
*(Inno)*CEN*(tius?)*. 5. Crypte d'entrée; fragment d'une inscription sur mosaïque, cubes noirs et jaunes; hauteur des lettres : 0 m. 07.

Une fois seulement, la durée de la vie, et c'est un enfant qui n'a existé que neuf secondes :

ARISVS I[*in*] PACE
NATVS ORA SEXTA
BIXIT SS VIIII . 19. Galerie n. 3, paroi gauche, onzième rangée, 2e étage. Sur une plaque de marbre blanc, long. 0 m. 34, larg. 0 m. 20, épaiss. 0 m. 025. « On dirait, tant les lettres de la première ligne diffèrent de celles des deux autres lignes, que les fossoyeurs se sont mis à deux pour tracer cette curieuse épitaphe dont les lettres gravées sur marbre sont peintes au *minium*. Hauteur des lettres, 1re ligne 0 m. 04 2e et 3e ligne 0 m. 03. »

Quelques épitaphes donnent deux noms :

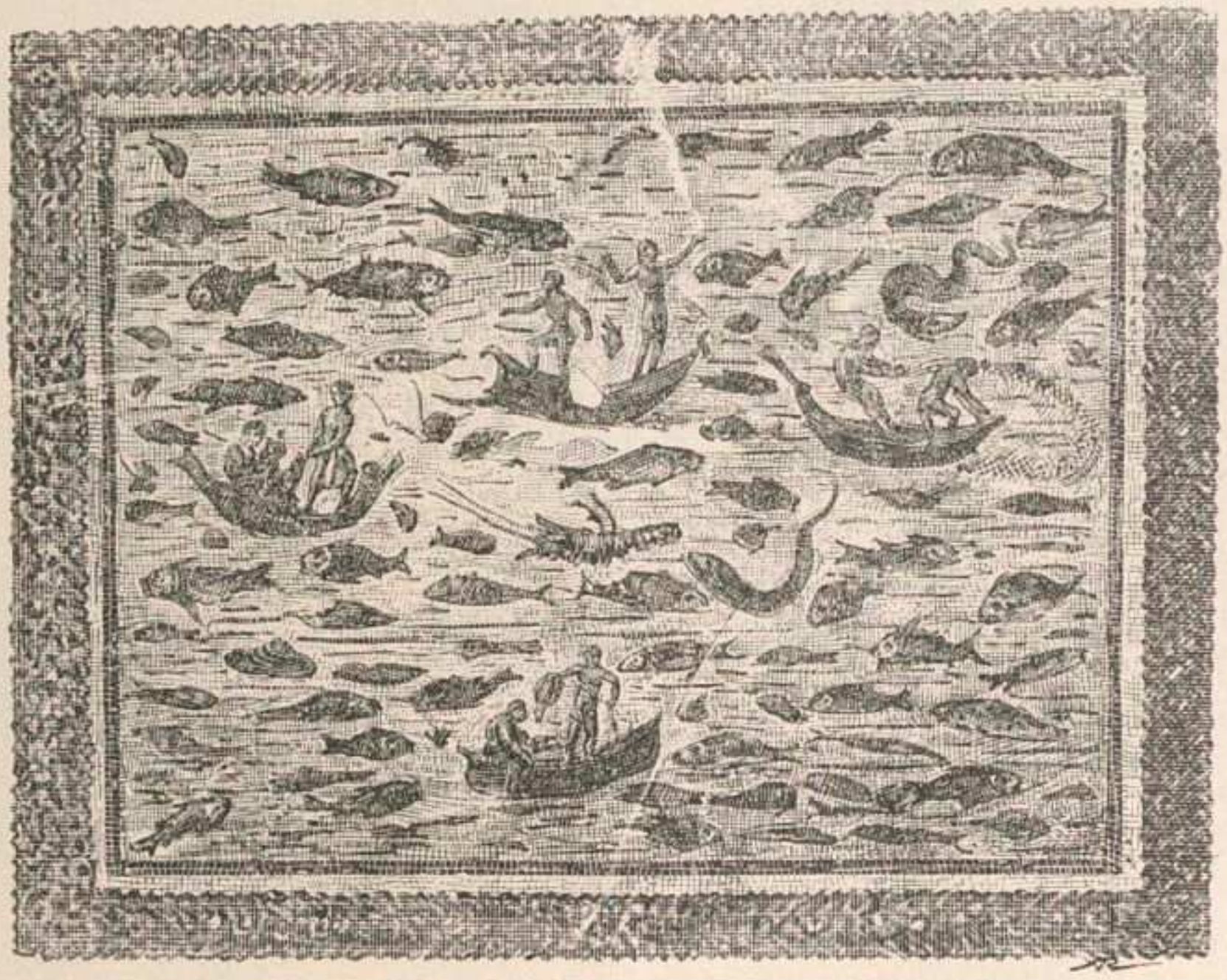
*(I)*VLIA VAGVLA. 13. Galerie n. 3, paroi de droite, sur un petit loculus à deux tuiles. Longueur de l'inscription 1re ligne 0 m. 71, hauteur moyenne des lettres 0 m. 07.

MASINECA DOMIT*(ia)*
IN PACE . 18. Galerie n. 3, paroi de droite, 2e rangée, 2e étage, fermeture avec deux tuiles. Longueur de l'inscription 0 m. 55, hauteur moyenne des lettres 0 m. 04.

AM!TALLANVS
FABIVS . 36. Galerie n. 12, sur une grande tuile. Longueur de l'inscription : 1re ligne 0 m. 27, 2e ligne 0 m. 10; lettres noires, hauteur moyenne des lettres 0 m. 03.

AVRELIVS ROBVSTIVS
IN PACE

59. Galerie n. 16. Mosaïque de cubes noirs sur fond blanc. Longueur de l'inscription : 1 m. 30; hauteur des lettres : 0 m. 06.



5554. — Mosaïque de la pêche du cubicule M. — D'après Leynaud, *op. cit.*, p. 249, fig. 53.

Peut-être au lieu de deux noms avons-nous ici une profession : *vestiaria*, « couturière ».

IAN·V·ARIAVESTIARIA
IN PACE

58. Galerie n. 16, cubes noirs sur fond blanc. Longueur de l'inscription : 1re ligne, 0 m. 90; 2e ligne, 0 m. 55; hauteur des lettres 0 m. 08.

Voici maintenant l'onomastique (les numéros renvoient à l'ouvrage de M. Leynaud) :

AGAPE, 35.
AMANT*(ius, ia?)*, 4.
AMITALLA*(n)*VS, 30.
AMITALLANVS, 36.
AMORIA, 53.
ARISVS, 19.
ARISTILLA, 57.
AVGVS*(tus, ta?)*, 28.
AVRELIVS, 59.
BENATIA, 60.
BERNACLA, 12.
BICECI, 44.
BLIVIH..., 20.
*(De)*VTERIA, 1.
EVTYCHIANVS, 56.
FABIVS, 36.
FEL*(i)*CIANVS, 25.
FELICITAS, 63.
FELIX, 27.
FLAVIA, 22.
FLORENTIA, 33.
*(Fort)*VNA, 17.
GNOSSA, 15.
HERMES, 32.
I*(a)*NVARIA, 34.
IAN·V·ARIA, 58.
IANVARIA, 68.
*(In)*NOCV*(us, ua?)*, 3.
*(Inno)*CEN*(tius, tia?)*, 5.
*(I)*VLIA, 13.
IVNCINA, 38.
KRISTE, 52.
LIVIAE, 9.
MAIVLVS, 39.
*(Marc)*ELLA, 16.
MARCELINA, 48.
MARCIA, 6.
MARCIA, 49,
MASINECA, 18.
MATRO*(na)*, 64.
MIG*(gin)*, 21.
MISIMIA, 45.
MONNIKA, 29.
NVNDINIVS, 41.
PASCASI, 51.
PAVLA, 67.
*(P)*EREGRINVS, 11.
RESTVTA, 42.
RESTVTVS, 40.
RODIA*(n)*VS, 47.
ROGA*(tus, ta?)*, 2.
*(R)*VSTIKA, 37.
SI*(l)*AN*(us, a)*, 54.
TVRTVRA, 55.
VTICIVS, 46.
VALERIVS, 26.
*(V)*ERMACLV*(s)*, 65.
VICTO*(r)*, 24.
VICTORINA, 8.
VINCINCIVS, 61.
VIN*(centius, tia?)*, 62.

Les formules sont rares :

IN PACE, 1, 6, 7, 9, 11, 12, 15, 16, 17, 19, 20, 25, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60.

IN PACAE, 52.

REDDIT, 34.

61. Dans la galerie n. 17, dans le sol, sur un tombeau maçonné, inscription gravée sur des dalles de marbre bleuâtre, de 1 m. 05 sur 0 m. 32. Longueur de l'inscription : 1re ligne, 0 m. 31; 2e ligne, 0 m. 36; 3e ligne, 0 m. 27, hauteur moyenne des lettres, 0 m. 03 :

VINCINCIVS VIXIT
IN HVNC SCVLVM
ANN XII M XI

Vincincius vixit in hunc s(æ)culum ann. XII. m(enses) XI

62. Même galerie, à côté de la tombe précédente, mais malheureusement endommagée ; l'inscription suivante, gravée aussi sur une dalle de marbre au-dessous de laquelle se trouve une autre plaque de très beau marbre blanc, de 0 m. 54 sur 0 m. 33, veiné de bleu et de noir. Longueur de l'inscription : 1re ligne 0 m. 28; 2e ligne 0 m. 25; 3e ligne 0 m. 24; 4e ligne 0 m. 30; 5e ligne 0 m. 15; hauteur moyenne des lettres 0 m. 03 :

VIN*(centius ?)* VIXIT
IN HVN SECVLVM
ANN VIIII MVIII
HI DVO FRATRES IN D*(ie)*
XII R DDNT

Vin(centius) vixit in hun(c) s(a)eculum ann. VIIII, m(enses) VIII.
Hi duo fratres in d(ie) XII r(edderunt) do(rmiu)nt

Les dates sont moins fréquentes que dans la catacombe du Bon Pasteur : n. 27, 28, 39, 30, 31, 35, 38.

Un sigle de la galerie n. 3, paroi gauche, 10e rangée, 3e étage, sur un grand loculus, porte simplement :

Q B

Peut-être : *Quiescas bene.*

Longueur de l'inscription 0 m. 16, hauteur des lettres 0 m. 12.

CATACOMBES PAIENNES. — On a fouillé une catacombe païenne, dite d'Agrippa; reconnu l'emplacement d'une autre catacombe dont l'origine reste indéterminée; mais où ont été enterrés des chrétiens.

Da n sla cinquième catacombe, quelques mosaïques tombales n'ont été découvertes complètement qu'à la fin du mois de juillet 1913 [1].



VICTORINA IN PACE

VIXIT ANNIS VIGINTI OCT

Longueur de la mosaïque : 1 m. 70; hauteur 0 m. 52. Cubes sur fond blanc, encadrement d'un filet en cubes noirs de 1 m. 05 sur 0 m. 24 au-dessus et au-dessous duquel sont figurés dix-neuf arceaux en cubes noirs; au milieu de chaque arceau, quelques cubes rouges. Hauteur des lettres, en cubes de verre bleu, noir et couronne de lauriers dont la tige est rouge. Diamètre de la couronne 0 m. 27.

Aux pieds de cette jeune mère, son petit enfant :

F· LVCIL
VS FILIVS
EIVS IN
PACE

Tombe en mosaïque de 0 m. 52 de côté; inscription dans un encadrement de cubes noirs de 0 m. 35, hauteur des lettres 0 m. 07, en cubes verts, noirs, bleus et rouges. Les lettres L et C sont rouges. Le chrisme est multicolore.

Tombe en mosaïque.



SEVE
RINA
IN PACE
VIXIT
ANNO
S VII
MEN
SESV
DI
ES
XXV
++++++

La mosaïque mesure 1 m. 95 de long et 0 m. 47 de large. L'inscription est dans un encadrement de cubes noirs, long de 1 m. 27 sur 0 m. 42, lettres rouges et noires de 0 m. 10 de hauteur sur onze lignes séparées les unes des autres par une rangée de cubes verts. Tout autour une ornementation de petits croisillons en cubes rouges, entourés de cubes verts.

[1] Leynaud, *Découverte de quatre mosaïques tombales dans la cinquième catacombe d'Hadrumète*, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1913, p. 432-436.

Tombe en mosaïque :

colombe ?
chrisme
poisson *raisin*
BIGVL
ANTIV
S·IN P
ACE·V*(ix)*
IT AN
S XXXXI
M·V·
. . . .
. . . .

Mosaïque de 1 m. 55 de long sur 0 m. 52 de large. Le monogramme dans un triple cercle rouge dont le deuxième forme une couronne de lauriers. Les lettres A et ω en cubes jaunes. Colombe, longueur 0 m. 24, poisson, longueur 0 m. 24, raisin 0 m. 25. Les lettres de l'inscription sont noires sur fond blanc, excepté le B et l' I de la première ligne et l' A de la seconde qui sont rouges. Autour de l'inscription et au-dessus, croisillons groupés par trois, faits de quatre cubes rouges et d'un cube blanc au milieu.

Je ne sais si c'est à la même catacombe qu'appartient cette inscription grecque [1] :

ΠΑΡΘΕΝΟΠΗ ΖΜΥΡΝΑΝ
ΤΕ ΛΙΠΟΥΣΑ ΗΛΥΘΑΣΕΙΣΛΥ
ΒΥΗΝ ΒΙΟΥΤΕΛΟΣ ΘΩΠΑΡ
ΑΔΟΥΣΑΑΛΛΑ ΚΑΙ ΟΥΤΩΣΠΑΙΔΟ
ΣΜΕΜΝΗΣΟ ΚΑΙ ΓΕΝΕΤΗΡΟΣ
ΖΗΣ ΓΑΡ ΕΝΘΩ ΕΩΝΙΟΝ ΚΥΔΟ
ΣΕΧΟΥΣΑΕΙΡΗΝΗΤΟΙΣΙΑΓΙΟΙΣΕΝ ☧ ΩΙΗΥΑΜΗΝ

Παρθενόπη, Ζμύρναν τε λιποῦσα ἦλυθας εἰς Λυβύην βίου τέλος Θ(ε)ῷ παραδοῦσα, ἀλλὰ καὶ οὕτως παῖδος μέμνησο καὶ γενετῆρος, ζῆς γὰρ ἐν Θ(ε)ῷ ἐώνιον κῦδος ἔχουσα. Εἰρήνη τοῖσι ἁγιοις ἐν Χρ(ιστ)ῷ Ἰή(σο)υ. Ἀμήν.

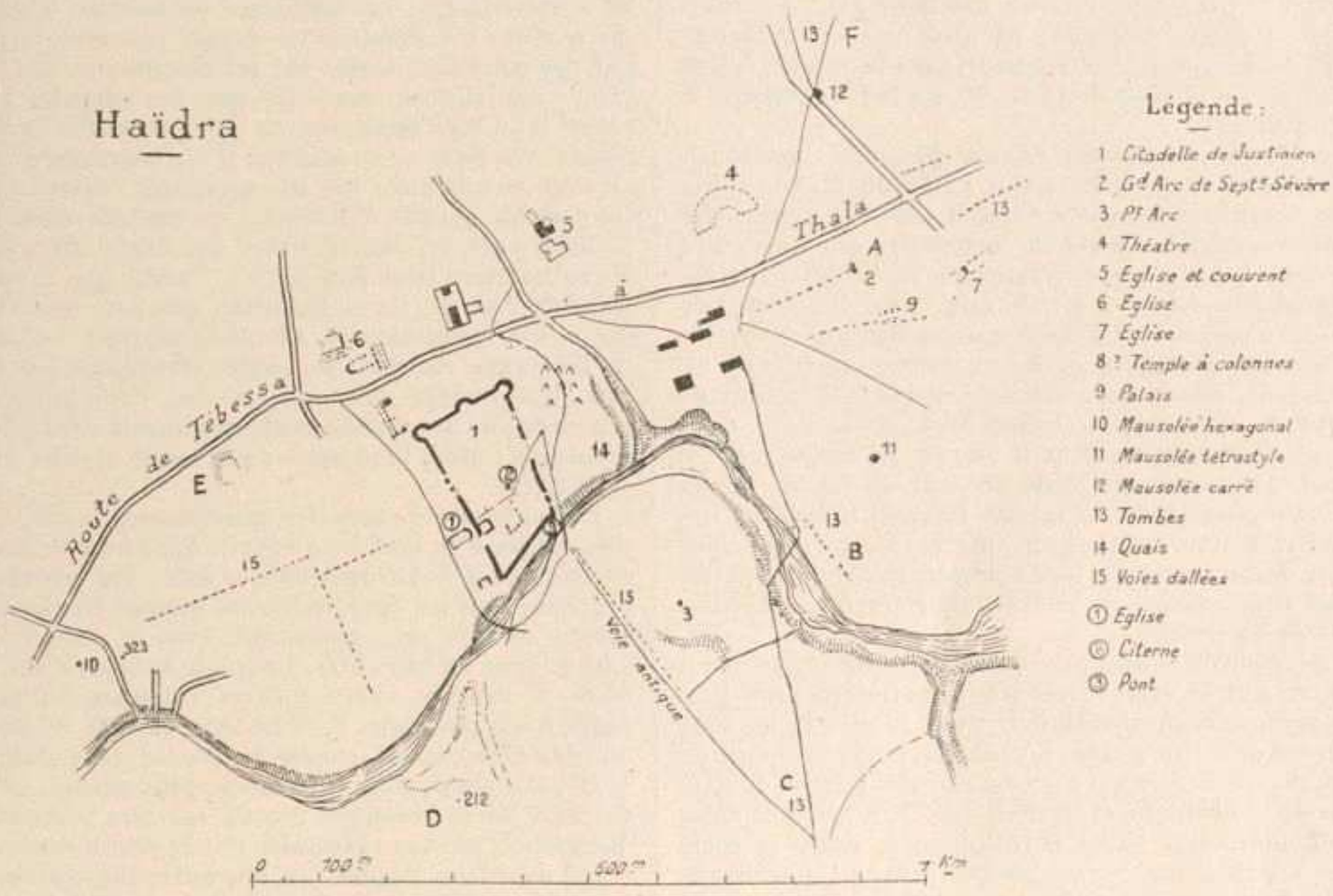
Enfin nous mentionnerons une inscription trouvée près de la Casbah et conservée dans la salle d'honneur du 4e régiment de tirailleurs algériens [2].

LICTA IN PACE
vixit ANNIS XV
PRIMA IN PACE
vixit an NIS XXV

H. Leclercq.

HAÏDRA. — I. La ville. II. Basiliques. III. Épigraphie. IV. Carreaux estampés.

I. La ville. — Haïdra a succédé à l'ancienne Ammædera dont les ruines s'étendent sur un haut plateau, au bord de l'oued Haïdra, dont les eaux sont tributaires du bassin de la Medjerdah. Ammædera



5555. — **Plan général des ruines.** — D'après *Archives des missions scientifiques*, t. XIII, p. 170.

tenait la clé des communications de Carthage à Théveste; c'était le poste avancé de l'Afrique Proconsulaire; aujourd'hui c'est la porte de la Tunisie.

Ce pays, où les Numides étaient nombreux et entreprenants, fut conquis à la culture romaine, et Ammædera devint prospère à partir du IIe siècle de notre ère, des ruines et les inscriptions nombreuses en font foi. La ville n'a conservé aucune trace de monuments antérieurs à l'occupation romaine. La fondation de la colonie d'Ammædera date du temps des Flaviens : *colonia Flavia Augusta Emerita Ammædera*. Sous Hadrien, en 123, fut achevée la grande voie de Carthage à Théveste qui traversait Haïdra de l'est à l'ouest. Le christianisme se développa de bonne heure dans ces parages, les ruines les plus intéressantes sont celles des basiliques que nous allons décrire. Dès l'année 255, on trouve un évêque d'Ammædera au concile de Carthage.

[1] A. Merlin, *Inscriptions chrétiennes grecque et latine trouvées dans les catacombes de Sousse*, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1913, p. 514. — [2] *Bull. archéol. du Comité*, 1891, p. 540; *Congrès de Carthage*, 1896, p. 821; P. Gauckler, E. Gouvet et G. Hannezo, *Musée de Sousse*, 1902, I. Salle d'honneur, p. 5

A partir du IVe siècle, quand l'Aurès devint un foyer de révoltes, Ammædera reprit toute son importance stratégique. La bataille entre Gildon et Mascezel fut livrée sur les bords de l'Ardalio, qui doit être l'oued Haïdra. Au VIe siècle, quand Justinien décida de renoncer à l'Aurès, Haïdra ne fut plus qu'une citadelle, un poste de vigie en plein pays maure [1].

II. Basiliques. — 1° *Basilique n. 1.* Cette basilique est située à l'extrémité occidentale de la ville antique (fig. 5556) ; elle n'a pas été fouillée et, dans les dernières années du XIXe siècle, elle fut saccagée par un entrepreneur. En 1898, M. S. Gsell l'a visitée, étudiée et décrite ainsi que les basiliques, chapelle et édifice que nous décrirons d'après lui.

Il ne subsiste que des vestiges des murs de droite et de gauche, au fond l'abside a été moins maltraitée, elle s'élevait encore à trois mètres. Cette abside et les deux sacristies sont en grand appareil, tandis que les murs antérieur et latéraux sont en moellons avec des chaînages en pierre de taille ; ils mesurent en moyenne 0 m. 52 d'épaisseur. La longueur, sans le porche, est de 39 mètres, la largeur de 15 m. 30. La façade regarde le nord-nord-est.

Le porche qui précède l'église offre une disposition intéressante et dont M. Gsell, si familier avec toute l'architecture religieuse d'Afrique, dit ne pas connaître d'autre exemple. La partie antérieure est constituée par deux tours pleines, en pierres de taille, de forme rectangulaire (long. 2 m. 10, larg. 1 m. 40), sortes de pylônes à parois verticales d'une assez grande hauteur. La tour de gauche a perdu sa partie supérieure et, cependant, elle mesure encore six mètres; la tour de droite est moins bien conservée. Deux arcades, dont les amorces subsistent à 3 m. 40 au-dessus du sol actuel [2], reliaient ces tours au mur de façade. Deux consoles placées sur la façade latérale intérieure des massifs, à une hauteur de quatre mètres, devaient servir de soutien à un fort madrier, portant les extrémités des entraits et des arbalétriers de la toiture inclinée du porche.

La façade de la basilique était percée de trois portes. Celle de gauche était surmontée d'un linteau orné d'un monogramme constantinien, avec A et ω, le tout enfermé dans un cercle. L'état des murs latéraux ne permet pas de dire s'il s'y trouvait des portes. L'intérieur de la basilique était divisé en trois nefs par deux colonnades. Les bases corinthiennes, dont le socle mesure en hauteur et en largeur 0 m. 60, paraissent avoir été rapportées d'un autre édifice. Un certain nombre de ces bases sont encore en place ; sur l'une d'elles on lit cette inscription :

LOCV(*s*)ALBVCI

(voir *Dictionn.*, t. v, col. 2090). Auprès de ces bases, gisent quelques chapiteaux corinthiens, de type classique, empruntés sans doute aussi à un édifice plus ancien, de nombreux fûts lisses, des claveaux qui faisaient partie des arcades portées par les colonnes, enfin beaucoup de tuiles ayant appartenu à la toiture. Dans le bas côté de droite, le long du mur, on voit plusieurs bases corinthiennes de dimensions un peu moindres que celles de la nef (0 m. 50 de côté); elles présentent un socle bas et reposent sur un dé; il n'est pas douteux que la même disposition se retrouvait dans le bas côté de gauche. Il est peu probable que ces colonnes appliquées contre les parois aient été simplement des motifs décoratifs, mais leur fonction architecturale est assez difficile à déterminer. Il faut remarquer que leur hauteur devait être inférieure d'environ 0 m. 80 à celle des colonnes de la nef. Si l'on suppose que les collatéraux étaient couverts d'une toiture inclinée, il est impossible d'admettre que les entraits horizontaux de la charpente aient porté directement sur ces colonnes des bas côtés; leur extrémité opposée aurait dû s'enfoncer dans des mortaises creusées au sommet des fûts de la nef : or ces fûts n'offrent aucun encastrement. Il en est de même des chapiteaux qui les surmontaient. La différence de hauteur entre les deux séries de colonnes ne devait pas être rachetée par des consoles placées sur les chapiteaux des collatéraux; il faudrait admettre que ces consoles mesuraient 0 m. 80 d'épaisseur, ce qui n'est guère vraisemblable. On peut se demander si les colonnes accolées au mur ne portaient pas des arcatures : cette disposition aurait permis d'atteindre la hauteur nécessaire. D'autre part, on doit observer que, dans notre église, les collatéraux sont fort étroits. Tandis que la nef est large de 7 m. 60, ils ne mesurent que 2 m. 80 (2 m. 30 entre les colonnes). M. Gsell admettrait volontiers qu'ils étaient couverts de voûtes très légères, en poteries. Ces voûtes auraient été des demi-berceaux [3], reposant sur une bande plate qui aurait surmonté les arcatures : ainsi la poussée ne se serait exercée que de ce côté [4].

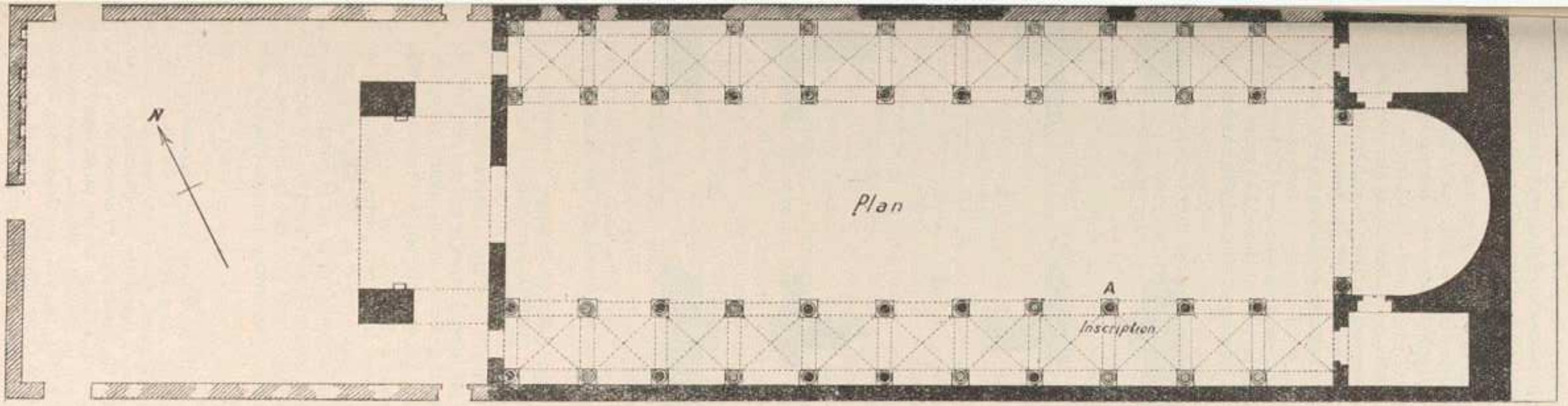
L'abside et les sacristies ressemblent, quant à leur disposition à ce que nous voyons dans un bon nombre de basiliques d'Afrique (voir ce mot). On remarquera toutefois que les deux sacristies étaient en communication directe non seulement avec le chœur, mais encore avec les bas côtés. Le sol de l'abside était surélevé. A l'entrée, deux grosses colonnes en granit, rapportées, portaient l'arc de tête; la base de gauche, d'ordre attique, est encore en place; elle paraît provenir, elle aussi, d'un monument plus ancien. Le mur de fond de la basilique repose sur une plate-forme, disposition rendue nécessaire par la pente du terrain.

En avant de l'église, on rencontre des vestiges de murs en moellons, avec des chaînes en pierres de taille; ils dessinent une cour rectangulaire, de même largeur que l'édifice et d'une longueur de 13 mètres. Rien n'indique que cette cour ait été bordée d'un portique.

A l'est, on relève les traces de diverses salles, accolées au mur de gauche de la basilique. A l'ouest s'élevaient d'autres bâtiments dont le plan est très confus et qui ont été certainement remaniés [5]; c'était peut-être primitivement des dépendances de l'église.

L'édifice est d'une construction assez régulière. H. Saladin le fait remonter au IVe siècle. La forme du

[1] Grenville Temple, *Excursions in the Mediterranean, Algiers and Tunis*, in-12, London, 1835, t. II, p. 205; Pellissier, *Description de la Régence*, dans *Exploration scientifique de l'Algérie*, t. XVI, p. 294-298; V. Guérin, *Voyage archéologique dans la région de Tunis*, 1862, t. I, p. 347-366; Wilmanns, dans *Corp. inscr. lat.*, t. VIII; R. Cagnat, *Rapport sur une mission en Tunisie*, 1882-1885, dans *Nouvelles archives des missions scientifiques*, IIIe série, t. XII, p. 107; H. Saladin, *Rapport sur une mission en Tunisie*, dans même recueil, t. XIII, p. 32-169; C. Tissot, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, 1888, t. II, p. 459; Ch. Diehl, dans *Nouvelles archives des missions scientifiques*, t. IV, 1893, p. 333; *L'Afrique byzantine*, p. 138, 601; *Justinien et la civilisation au VIe siècle*, p. 237; Wieland, *Ein Ausflugins altchristliche Afrika*, in-12, Stuttgart, 1900, p. 113; S. Gsell, *Édifices chrétiens d'Ammædera*, dans *Atti del II Congresso internaz. di archeologia cristiana*, Roma, 1902, p. 225; A. Merlin, *Rapport sur les inscriptions latines de la Tunisie*, dans *Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires*, IIIe série, 1907, t. XIV, p. 144-159; A. Piganiol et R. Laurent-Vibert, *Recherches archéologiques à Ammædera (Haïdra)*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1912, t. XXXII, p. 69-229. — [2] Le sol antique se trouve peut-être 1 mètre plus bas. — [3] Voir les demi-berceaux de l'édifice chrétien décrit plus loin. — [4] Des voûtes d'arête auraient compromis la solidité du mur établi de chaque côté de la nef, au-dessus des grandes colonnes. Ce mur ne devait pas mesurer plus de 0 m. 50 d'épaisseur. — [5] On y voit des fûts qui semblent avoir été pris à la basilique.





sur le linteau de la porte gauche de la façade

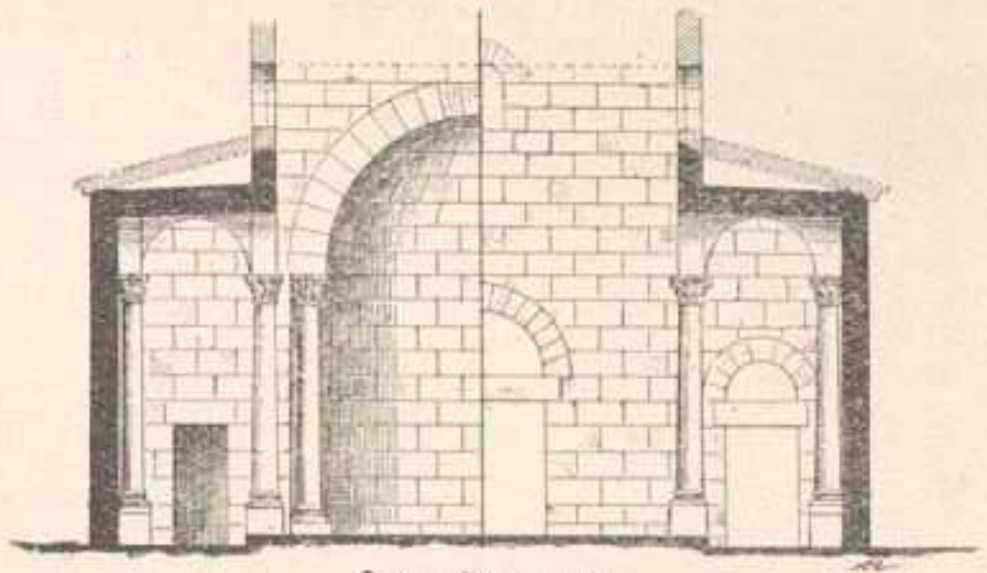
LOCVALBVCI

Inscription gravée sur le socle de la colonne A (face du Bas Côté)

0 5 10M

Echelle

Coupe en long



Coupes transversales



Perspective supposée

5556.— Basilique n. 1. — D'après Gauckler, *Basiliques chrétiennes en Tunisie*, pl. XIII et XIV

monogramme tracé au-dessus d'une des portes appartient à la fin de ce siècle et au siècle suivant; il a pu, du reste, être gravé après coup [1].

2° *Basilique n. 2* [2]. — Cette basilique s'élève à cent cinquante mètres au sud-est de l'arc de triomphe de Septime-Sévère, en dehors de la ville romaine et au milieu d'une nécropole. L'édifice est en ruines et enterré d'environ un mètre sous le niveau actuel. La construction est en moellons, avec chaînes de pierre de taille, sauf pour l'abside et les sacristies, bâties en grand appareil. On a fait usage dans la construction d'un très grand nombre de cippes funéraires païens et de plusieurs fragments de frises. Longueur 23 m. 65 (sans le vestibule), largeur 15 m. 70. Orientation sud-ouest (fig. 5557).

Le vestibule a laissé quelques traces; il semble avoir été remanié. Sa largeur est celle de la basilique, mais sa longueur n'est que de 8 m. 60. L'état des murs ne permet pas de dire s'il offrait trois portes.

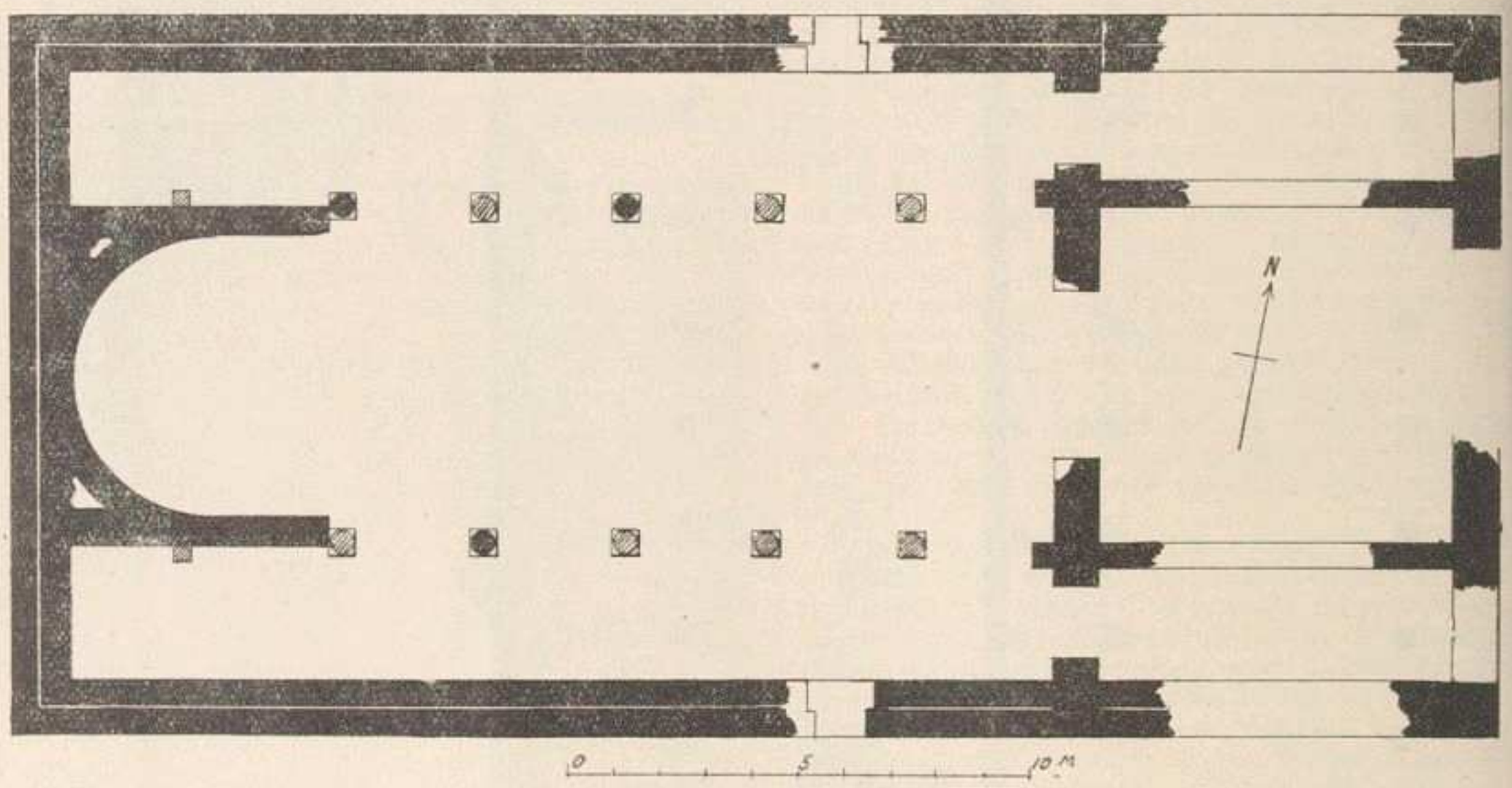
Les murs de l'église mesurent 1 m. 05 par-devant et à droite, 1 m. 40 à gauche, sans qu'on puisse rendre un compte satisfaisant de cette différence d'épaisseur. La façade était percée de trois portes. Une autre porte s'ouvrait dans le mur de gauche, à une distance de 4 mètres du front de l'édifice. Les trois nefs mesurent respectivement de gauche à droite : 2 m. 70, 7 mètres et 2 m. 60. Quelques fûts sont encore en place. Il est possible qu'il y ait eu, de chaque côté de la nef, deux files de colonnes, mais on n'en a pas la preuve. On a trouvé parmi les ruines deux chapiteaux corinthiens de style classique provenant d'un édifice antique. Près de l'abside, à droite, deux cippes hexagonaux, superposés, font office de colonne. La couverture de la nef devait être en charpente et en tuiles; la largeur médiocre des collatéraux et l'épaisseur des murs qui les bordent permettent de croire que ces espaces étaient voûtés.

L'abside mesure 6 mètres de diamètre à l'entrée et ne fait pas saillie à l'extérieur, étant flanquée de deux sacristies, établies dans le prolongement des bas côtés.

H. Saladin place cette basilique au IVe siècle ; S. Gsell ne croit aucune précision possible aussi longtemps que des fouilles n'auront pas permis de reconnaître la disposition exacte des supports et l'existence de voûtes.

3° *Chapelle de l'époque vandale* [3]. — Cette chapelle se voit au nord de la ville antique. Les murs sont en pierres de taille et dépassent partout le niveau du sol; sur le devant, leur hauteur dépasse 4 mètres. Ces murs sont formés de matériaux de remploi; on y voit, par exemple, un cippe funéraire païen [4]. La construction est extrêmement barbare. Contrairement à la règle, la façade est tournée vers le sud-est, du côté de la ville. L'édifice est de forme rectangulaire; ses dimensions sont 21 m. 15 de long sur 8 m. 60 de large (fig. 5558).

La façade était percée de trois portes, celle du milieu dépasse les deux autres de 0 m. 57. Elles sont surmontées de linteaux droits, celui de la porte centrale est une architrave moulurée d'époque antérieure; contrairement à ce qui se voit souvent en Afrique et en Syrie, le linteau n'est pas soulagé par une lunette semi-circulaire.



5557. — Basilique près de l'arc de triomphe. — D'après Gauckler, *Les basiliques chrétiennes en Tunisie*, pl. XIV.

[1] Dans son plan général d'Haïdra, M. Saladin indique une autre église auprès de notre basilique n. 1. M. Gsell l'a cherchée en vain. Il y a peut-être là, dit-il, une erreur, et cette « église » semble être identique au bâtiment dont M. Saladin parle ailleurs en ces termes (*op. cit.*, p. 175) : « Construction d'époque chrétienne avec fenêtres appareillées avec grand soin. Édifice d'époque chrétienne où nous trouvons des fenêtres appareillées avec un soin extrême. » Il s'agit non de deux bâtiments différents, comme ces indications pourraient le faire croire, mais d'une seule construction qui ne paraît pas avoir eu une destination religieuse. — [2] Cf. Guérin, *op. cit.*, p. 352, n. 5; H. Saladin, *op. cit.*, p. 186-187; S. Gsell, *op. cit.*, p. 228. — [3] Cf. Guérin, *Voyage*, t. I, p. 354, n. 6; Wilmanns, dans *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, p. 63-65; F. X. Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst*, t. I, p. 274, fig. 210; De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1877, p. 107-113, pl. 9, fig. 2; 1878, p. 26, 36, pl. 6; Cagnat, *op. cit.*, IIIe série, t. XII, p. 230-233; Saladin, même recueil, IIIe série, t. XIII, p. 181, fig. 315; Gœtschy, dans *Recueil de la Soc. archéol. de Constantine*, 1894, t. XXIX, p. 574; S. Gsell, *op. cit.*, p. 229. — [4] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 437.

A l'intérieur, la nef était séparée des bas côtés par deux colonnades, formées d'éléments empruntés à des édifices plus anciens. Des fûts lisses et cannelés gisent çà et là. Trois bases attiques sont encore en place. Derrière la façade, à droite, un fût est resté debout, jadis décoré d'une sculpture que les fidèles ont martelée. Au lieu d'être appliqué contre la paroi, ce fût en est distant de 0 m. 60, détail qui montre l'indifférence de l'architecte pour les ordonnances régulières. Au-dessus est placé un chapiteau corinthien classique, beaucoup trop petit pour ce fût; un bloc de pierre, posé transversalement, va du mur de façade au chapiteau et forme une sorte de dosseret (voir ce mot) sur lequel repose encore un des voussoirs de la première arcade.

Des pierres tombales assez nombreuses recouvrent le sol de cette chapelle [1]. L'une d'elles présente le monogramme constantinien avec A et ω [2]; une autre la croix monogrammatique [3]; d'autres la croix monogrammatique avec les deux lettres consacrées [4]; d'autres la même croix (accompagnée de même), mais avec une R latine au lieu du *Rho* grec [5]; d'autres enfin, la croix simple [6]. Une de ces inscriptions est datée de la quatorzième année de Thrasamund (510 de notre ère) [7]; une autre de la quatrième année d'Hilderic (525-526) [8]; d'autres mentionnent l'indiction et sont, par conséquent, byzantines [9].

Le *presbyterium* n'était guère autre chose qu'un réduit rectangulaire, large de 2 m. 35, situé à l'extrémité de l'église. Il a pu se trouver deux demi-colonnes à l'entrée; en ce cas elles auraient reposé sur des saillies encore visibles. Cette forme de *presbyterium* n'est pas sans exemple en Afrique; on la rencontre à Henchir el Atech [10] (époque indéterminée), à Henchir Guellil [11], à Oum el Aouath [12], à Henchir Goubeul [13] (chapelle probablement byzantine), à Timgad (église fondée dans les derniers temps de la domination grecque). Tous ces édifices sont des bâtisses assez misérables, élevées à la hâte. La raison qui a fait adopter cette disposition, c'est qu'elle entraînait la suppression de l'abside et dispensait l'architecte de la nécessité d'établir une voûte; sur un *presbyterium* rectangulaire, une simple toiture inclinée suffisait. On a découvert dans cette chapelle une pierre mesurant en longueur 1 mètre, en largeur 0 m. 71 et 0 m. 12 d'épaisseur, dont nous reparlerons. Elle a dû être placée jadis entre les pieds de l'autel et recouvrir des reliques; elle porte ces mots [14] :

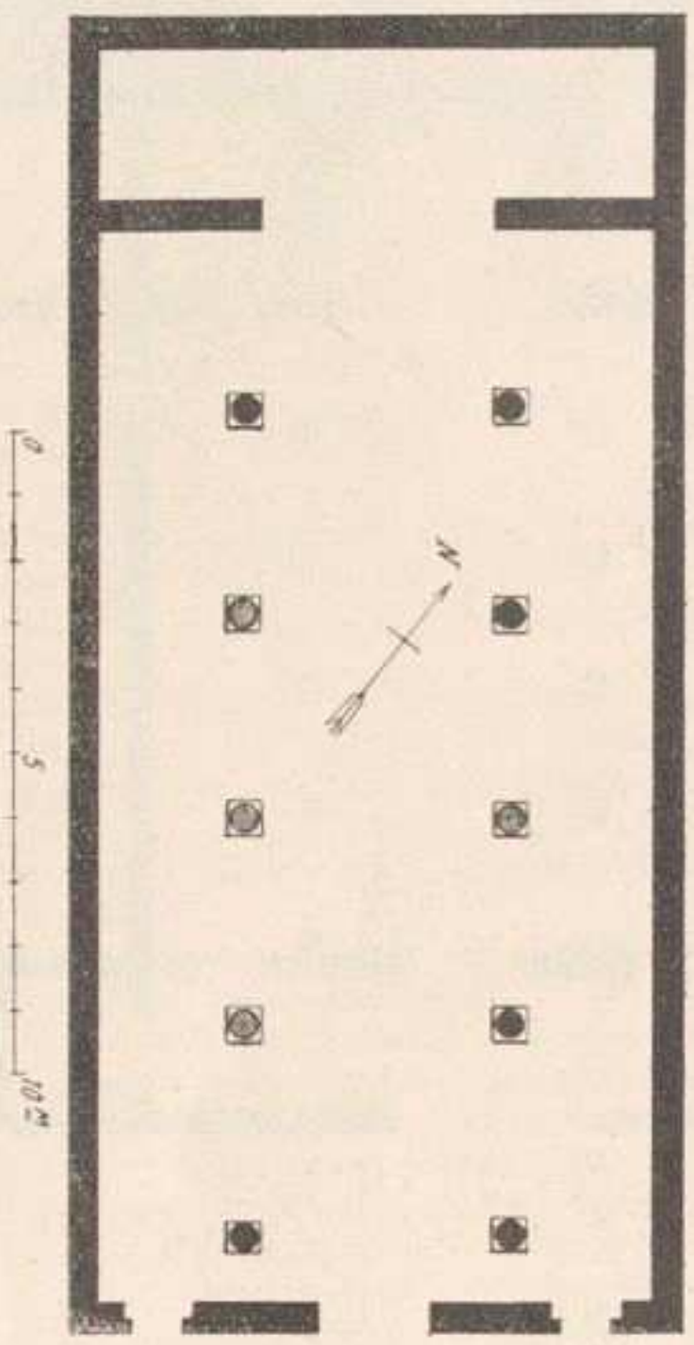
HIC HABENTVR
MEMORIE SACVM

PANTALEONTI
IVNIANIE COMITV

Hic habentur memori(a)e sa(n)c(tor)um Pantaleonti, Juliani e(t) comitu(m). Les abréviations et les formes des lettres indiquent la fin du v[e] siècle ou le vi[e].

La chapelle qui vient d'être décrite appartient à l'époque vandale; elle ne peut pas être postérieure à l'année 510, puisqu'une des pierres tombales du dallage porte cette date. Rien ne permet de supposer qu'elle ait été consacrée au culte arien; les flamines perpétuels chrétiens qui y furent enterrés [15] étaient certainement des romains et sans doute des catholiques (voir Flamines).

Comme l'exercice du culte catholique fut interdit en Afrique de 484 à 494 [16], il n'est pas vraisemblable



5558. — Petite église au N.-E. du monument aux Niches. D'après Gauckler, *op. cit.*, pl. XIV.

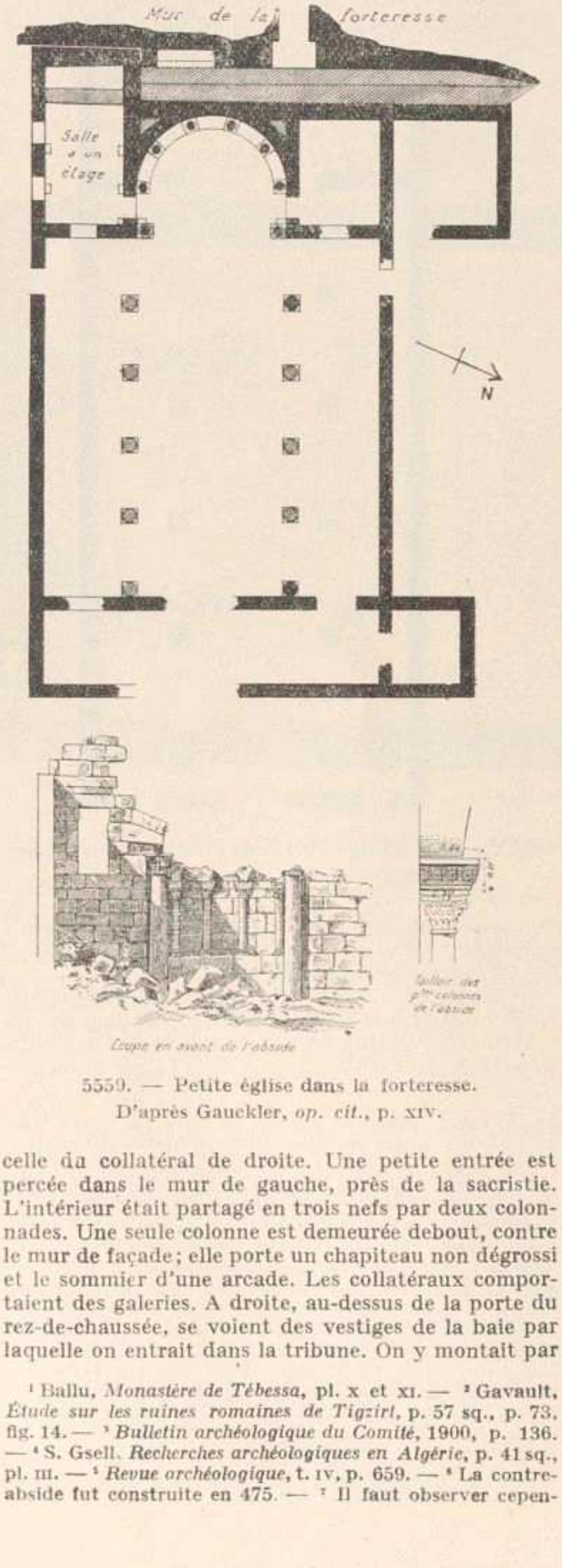
que la chapelle ait été bâtie pendant cette période de persécution. On l'éleva donc soit avant 484, soit, ce qui est plus probable, entre 494 et 510 [17].

4° *Basilique* n. 3 [18]. — Cette église est adossée à la courtine intérieure de la citadelle byzantine; elle est enterrée d'un à deux mètres. Sauf à l'angle de droite, on ne voit que quelques traces de la façade et du ves-

[1] Longueur ordinaire : 1 m. 20 à 1 m. 80, largeur : 0 m. 65 à 1 mètre. — [2] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 11647. — [3] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 457 = 11655, à la fin de l'inscription. — [4] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 453 = 11524, 10516 = 11528, 11653. — [5] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 450 = 11523, 455 = 11648, 458 = 11649. — [6] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 451 = 11650, 452 = 11655, 456, 460 = 11527, 10517, 10518, 11646, 11651, 11652, 11654. — [7] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 11649. — [8] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 10516 = 11528. — [9] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 451 = 11650, 452 = 11655, 453 = 11524 457, 458, 10518, 11654. — [10] S. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, in-8°, Paris, 1893, p. 206, fig. 150. — [11] *Ibid.*, p. 119, fig. 9. — [12] H. Saladin, *op. cit.*, p. 124, fig. 217 (« petite église »). — [13] Dans cette chapelle, le *presbyterium*, au lieu d'occuper tout le fond de l'édifice, correspond seulement à la largeur de la nef et du bas-côté droit. — [14] S. Gsell, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1899, p. 450; De Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1877, p. 108, pl. IX, fig. 2; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 10515. — [15] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 450, 10516. — [16] Victor de Vite, *Histor. persecut. Wandalicæ*, l. III, c. VII, VIII, édit. Petschenig; *Passio septem monachorum*, dans Victor de Vite, même édition, p. 109; Continuateur africain de Prosper d'Aquitaine, dans Mommsen, *Chronica minora sæc.*, IV-VII, t. III, p. 458, 459. — [17] A proximité de cette chapelle, Wilmanns et Schmidt ont vu une dalle de 1 m. 45 sur 0 m. 30 où sont gravées : 1° la lettre R dans un cercle (ne serait-ce pas une croix monogrammatique); 2° deux croix grecques; 3° enfin l'inscription suivante, écrite partie en lettres cursives, partie en capitales (*Corp. inscr. lat.*, t. VIII. n. 449=11522) : [*E*]cc[*e*] *tua bita cu(m) D(e)o*... Wilmanns dit que cette pierre ne recouvrait certainement pas une tombe; il croit qu'elle a appartenu à un autel. Cependant les dimensions indiquées ne se prêtent guère à cette hypothèse. S. Gsell n'a pas vu la pierre en question. — [18] H. Saladin, *op. cit.*, p. 174-175; *Le tour du monde*, 1887, t. LIII, p. 229; C. Diehl, *L'Afrique byzantine*, pl. II; S. Gsell, *op. cit.*, p. 231.

tibule; les murs latéraux ne dépassent guère le sol; l'abside et les salles adjacentes sont au contraire conservées sur une hauteur de plusieurs mètres. Cette église a été construite en pierres de taille, mais ce sont des matériaux de remploi. Longueur totale 23 m. 40, largeur 13 m. 25. Orientation est-nord-est (fig. 5559).

La façade était précédée d'un vestibule qui semble n'avoir eu qu'une entrée, au milieu. Une seule des trois portes donnant accès à l'église s'est conservée, c'est



5559. — Petite église dans la forteresse.
D'après Gauckler, *op. cit.*, p. XIV.

celle du collatéral de droite. Une petite entrée est percée dans le mur de gauche, près de la sacristie. L'intérieur était partagé en trois nefs par deux colonnades. Une seule colonne est demeurée debout, contre le mur de façade; elle porte un chapiteau non dégrossi et le sommier d'une arcade. Les collatéraux comportaient des galeries. A droite, au-dessus de la porte du rez-de-chaussée, se voient des vestiges de la baie par laquelle on entrait dans la tribune. On y montait par un escalier en bois, qui était établi à l'angle du vestibule et qui s'appuyait sur un corbeau (voir ce mot) fait avec un morceau de corniche et qui est encore en place. La même disposition devait exister de l'autre côté. A l'extrémité de la tribune de gauche, une porte demeurée intacte donnait accès à une salle située au-dessus d'une sacristie dont nous parlerons plus loin. Des consoles portaient les poutres des planchers : l'une d'elles est encore engagée dans le mur, au fond du collatéral de gauche. La nef centrale et les galeries étaient certainement couvertes en charpente et en tuiles.

L'existence de galeries est une particularité intéressante. M. S. Gsell ne signale en Afrique que cinq autres églises présentant des tribunes : celle de Tébessa [1], la principale basilique de Tigzirt [2], celle de Matifou [3], celle de Sainte-Salsa à Tipasa [4], enfin celle d'Orléansville [5]. A Tigzirt, ces galeries sont certainement contemporaines de la fondation de la basilique, qui n'est pas antérieure au milieu du Ve siècle. A Tébessa, elles sont une addition qui ne paraît pas antérieure à 450 environ. A Tipasa, elles ont été également ajoutées à l'église primitive, vers la même époque ou un peu plus tard. A Matifou, on les a probablement établies à l'époque byzantine. La basilique de la citadelle de Haïdra, adossée à une courtine d'époque byzantine, n'est certainement pas antérieure au second tiers du VIe siècle. Reste la basilique d'Orléansville, qui fut fondée sous Constantin, mais qui subit dans la suite des âges des remaniements [6], en sorte qu'on peut mettre en doute que les tribunes aient fait partie de la construction primitive [7]. « Malheureusement, écrit M. S. Gsell, je n'ai pas pu étudier cet édifice important, dont les ruines, après avoir servi d'écuries, ont été entièrement recomblées. » En somme, nous n'avons en Afrique aucun exemple certain de tribunes avant le milieu du Ve siècle environ.

L'abside est renfermée dans un cadre. A l'entrée se dressent deux grosses colonnes en marbre blanc, apportées d'un autre édifice (diamètre 0 m. 62). Celle de gauche est encore surmontée d'un chapiteau corinthien, de type classique, trop petit pour le fût. Par-dessus se trouve une pierre faisant fonction de dosseret; elle est ornée du côté de la nef d'un rinceau dont le style indique le IVe siècle. Elle porte deux voussoirs, restes de l'arc de tête. D'après les niches qui subsistent, on reconnaît que le mur de l'abside présentait sept niches, que séparaient des colonnettes dont il ne reste rien. Au-dessus des colonnettes étaient disposées des consoles, dont la queue entrait dans le mur et qui portaient les culs de four en maçonnerie des niches [8]. Quatre de ces consoles se voient en place : trois sont d'une taille très grossière; la quatrième décorée d'une rosace a été empruntée à un édifice plus ancien. H. Saladin en signale deux autres tombées à terre; elles appartenaient à la niche du milieu. Elles portent dans des cartouches à queues d'aronde deux inscriptions latines qui, réunies, donnent le texte suivant [9] :

Gloria in [excel]sis D(e)o et in terra pax — hominibus bon(a)e bolumtatis.

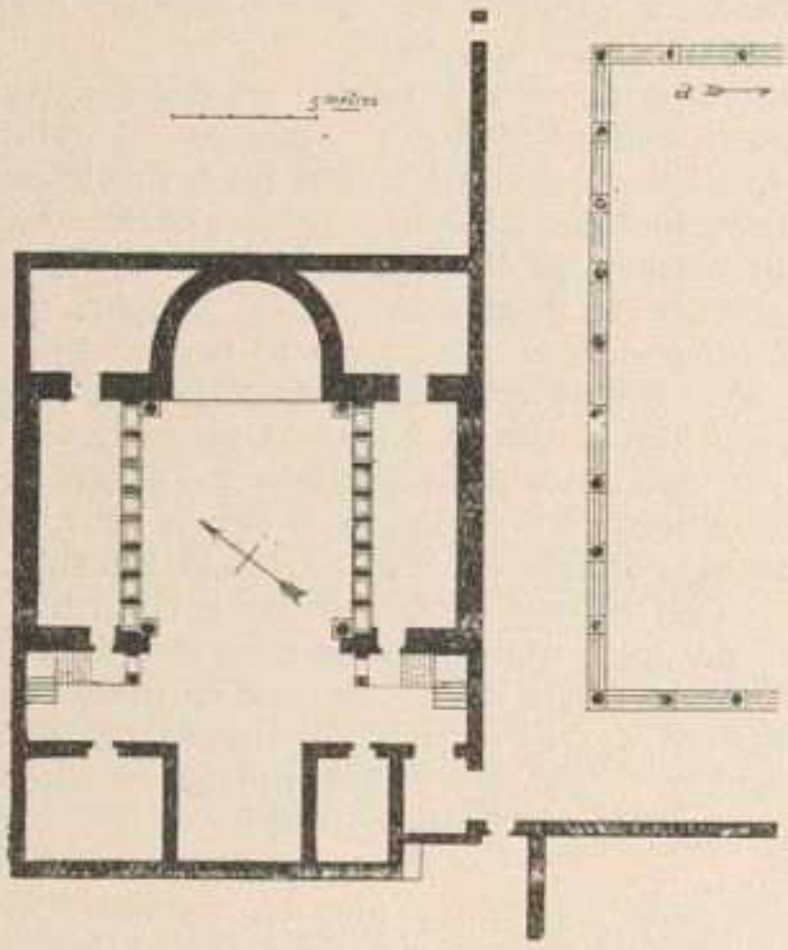
Voir *Dictionn.*, t. IV, col. 1528.

La colonnette placée sous la première console de gauche avait 1 m. 55 de hauteur (base et chapiteau compris) et était portée par une autre console. Il en était sans doute de même de la colonnette d'en face. Quant aux autres colonnettes dressées contre la paroi

[1] Ballu, *Monastère de Tébessa*, pl. X et XI. — [2] Gavault, *Étude sur les ruines romaines de Tigzirt*, p. 57 sq., p. 73, fig. 14. — [3] *Bulletin archéologique du Comité*, 1900, p. 136. — [4] S. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 41 sq., pl. III. — [5] *Revue archéologique*, t. IV, p. 659. — [6] La contre-abside fut construite en 475. — [7] Il faut observer cependant qu'une autre basilique du temps de Constantin, celle du Saint-Sépulcre, présentait probablement des tribunes. Eusèbe, *De vita Constantini*, l. III, c. XXXVI. — [8] Ces consoles sont placées à un niveau inférieur de 1 m. 10 au départ de l'arc de tête. — [9] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 462=11644.

de l'abside, elles paraissent avoir été plus grandes, car, aux endroits où elles s'élevaient, on ne voit aucune trace de consoles placées à 1 m. 55 au-dessous des consoles supérieures.

A gauche, l'abside communique avec une grande salle, dont la paroi de fond est constituée par le rempart de la citadelle. Cette salle devait servir de sacristie. Elle avait peut-être une autre porte, aujourd'hui enterrée sur le collatéral de l'église. Elle s'éclairait par deux fenêtres, hautes d'un mètre. Le plancher de l'étage qui la surmontait était soutenu par des grossiers corbeaux, faits les uns avec des débris de corniches, d'autres avec des pierres mal équarries, un autre enfin avec une base de demi-colonne renversée. La salle supérieure communiquait, comme on l'a dit, avec la tribune de gauche; ses murs sont en grande partie conservés et présentent quatre fenêtres. A droite de l'abside, s'étend un grand espace rectangulaire, en mauvais état et obstrué de terre et de décombres. On n'y peut distinguer actuellement ni



5560. — Edifice de l'époque chrétienne.
D'après *Atti del Congresso di arch. crist.*, 1902, p. 235.

portes ni fenêtres. La hauteur des murs à certains endroits montre qu'il y avait là aussi un étage, qui devait communiquer avec la tribune de droite.

Le vestibule est flanqué à droite d'une construction carrée (3 m. 70 de côté) qui s'élève encore à environ 8 mètres au-dessus du sol actuel. Elle est trop enterrée pour qu'on voie où était la porte et il est impossible d'y pénétrer. Un escalier en bois était sans doute établi à l'intérieur. Les murs sont percés çà et là, à des hauteurs irrégulières, d'étroites ouvertures qui semblent bien avoir été ménagées intentionnellement, pour servir de lucarnes. Cette tour n'a pas été bâtie pour protéger la basilique, suffisamment défendue par le rempart voisin; elle n'offre du reste aucun aménagement indiquant une destination militaire. Elle servait donc sans doute à donner le signa appelant les fidèles aux offices. Voir CLOCHES, CLOCHERS. De quelle nature était ce signal en Afrique ? nous l'ignorons.

C'est la seule tour de ce genre que je connaisse en Afrique, écrit M. S. Gsell. L'*atrium* de la basilique de Tébessa est flanqué de deux constructions quadrangulaires qui devaient se dresser assez haut, mais qui n'étaient que des cages contenant les escaliers par lesquels on montait à l'étage de l'*atrium* et aux tribunes de l'église [1].

5° *Édifice appartenant à l'époque chrétienne* [2]. — Cet édifice (fig. 5560) est situé dans la partie septentrionale des ruines [3]; il est dans un état de conservation assez satisfaisant : on en reconnaît toutes dispositions intérieures et certaines parties s'élèvent encore à une hauteur de plusieurs mètres; les deux arcades qui surmontent l'entrée de l'abside et de la salle opposée sont intactes. La construction est soit en pierres de taille, soit en petits matériaux, mais ces deux procédés ne se rapportent pas, comme on l'a cru, à deux époques distinctes. L'appareil, sans être excellent, témoigne d'un assez grand soin. Quelques pierres ont été apportées d'édifices plus anciens.

Tandis que H. Saladin croit se trouver en présence d'une église transformée en écurie, Ch. Diehl pense reconnaître une écurie transformée en église [4] et M. S. Gsell aborde l'étude détaillée du monument en ces termes :

Les diverses parties du bâtiment sont :

1° A l'angle sud, un petit vestibule carré, communiquant par une porte avec une cour à portiques dont il sera question plus loin, et par une autre porte avec le couloir dont nous allons parler. Ce vestibule était surmonté d'un étage.

2° Un large couloir, orienté du sud-est au nord-ouest, fermé à ses deux extrémités. Il est dallé et on ne peut pas douter qu'il n'ait été à ciel ouvert, de manière à donner un jour suffisant aux salles contiguës.

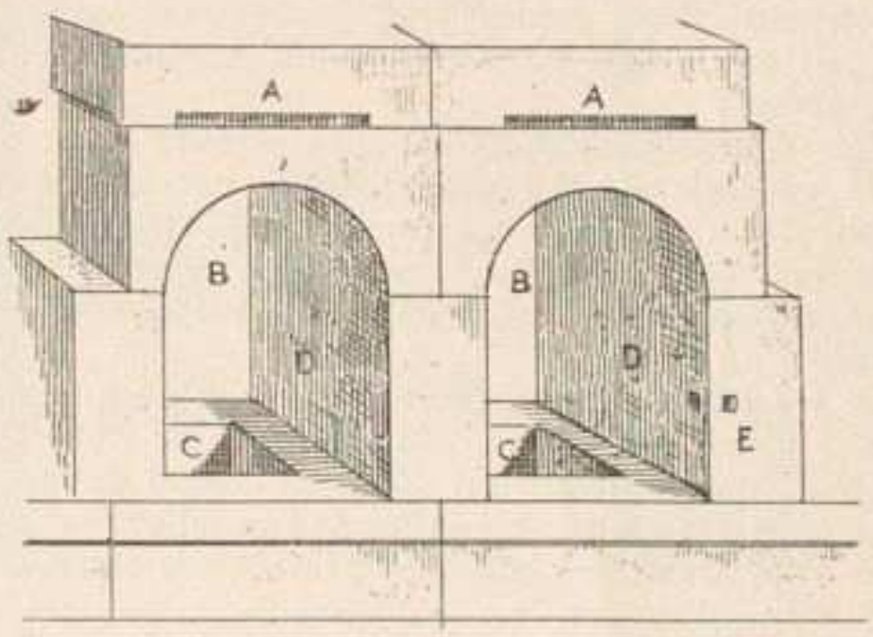
3° Une grande salle à peu près carrée (8 m. 25 × 7 m. 65) qui est entièrement ouverte du côté du couloir, au sud-ouest. Le sol était garni de larges dalles qui ont pour la plupart disparu. Aux angles s'élevaient quatre grandes colonnes dont les bases corinthiennes sont en place. Je ne vois aucun motif pour les attribuer à une restauration. Elles supportaient peut-être les retombées d'une voûte d'arêtes très légères, en poteries [5].

4° Une abside construite au fond de cette salle. L'arc de tête est en grand appareil, le mur semi-circulaire en petits matériaux, mais il n'est pas en rajout, car les pieds-droits de l'arc présentent des saillies s'emboîtant dans ce mur. Le sol, dont le niveau dépasse de quelques centimètres seulement celui de la salle, était revêtu d'un dallage [6].

5° Deux corridors rectangulaires, établis à droite et à gauche de la grande salle et communiquant avec le couloir par des portes basses [7]. Ils étaient couverts de demi-berceaux en blocage, qui appartenaient certainement à la construction primitive [8]; je crois que M. Diehl a tort de les considérer comme des remaniements de basse époque [9]. La hauteur *maxima* de ces corridors ne dépassait pas 1 m. 85.

[1] Ballu, *Monastère de Tébessa*, p. 18, pl. II, XII, XIII. — [2] H. Saladin, dans *Archives des missions*, III° série, t. XIII, p. 179-181, fig. 312-314; *Le tour du monde*, 1887, t. LIII, p. 231; C. Diehl, *L'Afrique byzantine*, p. 428, fig. 71; F. X. Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst*, t. I, p. 276, fig. 215; S. Gsell, *op. cit.*, p. 234. — [3] Et non dans la citadelle, comme l'écrit F. X. Kraus. — [4] *Nouvelles archives des missions*, t. IV, p. 333-335. — [5] Il y avait déjà dans les thermes de Caracalla, dans ceux de Dioclétien, dans la basilique de Maxence des voûtes d'arêtes, soutenues par des colonnes adossées à des murs. — [6] Ce que M. Diehl prend pour un puits circulaire, pratiqué au milieu de cette abside, me paraît être un vulgaire silo arabe; ce qu'il prend pour une margelle carrée est un débris de dallage. — [7] Hautes de 1 m. 65 et de 1 m. 70. — [8] L'agencement des pierres le prouve. — [9] Ces demi-berceaux, dont je ne connais aucun autre exemple certain en Afrique, rappelleront aux archéologues médiévistes les voûtes qui surmontent les collatéraux dans beaucoup d'églises d'Auvergne. Mais dans ces églises les demi-berceaux portaient des toitures inclinées. S. Gsell, dans *Atti del II congresso internazionale*.

Ils sont séparés de la grande salle par un mur en pierres de taille. Dans ce mur ont été ménagées huit petites baies cintrées, hautes de 0 m. 98, abritant des cuves creusées avec soin [1], qui existaient évidemment (fig. 5561) dès le principe, comme l'a fait observer M. Diehl à l'encontre de M. Saladin. Les cuves mesurent en moyenne 0 m. 75 de longueur; 0 m. 45 de largeur; 0 m. 22 de profondeur; leur rebord se trouve à 1 m. 05 au-dessus du sol de la grande salle. Faut-il y voir des mangeoires pour des chevaux ? C'est l'opinion des deux savants que je viens de citer; elle me paraît cependant fort contestable; les bêtes auraient été trop rapprochées les unes des autres [2] et on n'aurait pas pu en placer devant la première et la huitième auges, à cause des colonnes qui s'élevaient aux angles de la salle [3]. Du côté des corridors, la paroi de ces cuves est percée de part en part, près du bord, d'un trou dont je ne m'explique pas la destination. Les montants qui les séparent présentent sur leurs faces latérales, à mi-hauteur environ, des mortaises peu profondes, qui, selon H. Saladin « semblent avoir reçu les extrémités de barres de fer horizontales [4]. » En outre, ces montants sont percés du côté de la grande salle, à des hauteurs variables, de trous obliques, formant des œil-



5561. — Petites arcades cintrées en cuves.
D'après *Archives des missions scientifiques et littéraires*, IIe série, t. XIII, 1887, p. 181, fig. 314.

lets [5]. Ces divers trous ont-ils été pratiqués lors de l'aménagement des cuves et des baies ? ou bien à une époque postérieure ? Il est difficile de le dire : j'inclinerais plutôt vers la première hypothèse [6].

6° Au-dessus des deux corridors voûtés flanquant la grande salle, il y avait d'autres pièces auxquelles conduisaient des escaliers coudés [7], dont la partie inférieure, en pierre de taille, subsiste aux extrémités du grand couloir; la partie supérieure, construite en bois, était portée par une colonnette et par une bande en pierre placée transversalement entre le mur, dans lequel elle s'emboîtait, et la colonnette sur laquelle elle venait s'appuyer. Cette disposition se reconnaît très nettement à droite, où l'on voit encore, au-dessus de la porte du rez-de-chaussée, la porte de l'étage, haute de 1 m. 80. Le seuil de la baie supérieure se trouve à 2 m. 25 au-dessus du dallage du couloir [8]. A gauche, il ne reste plus que le bas de l'escalier. Les chambres de l'étage étaient-elles ouvertes du côté de la grande salle, de manière à former des sortes de tribunes ? ou bien en étaient-elles séparées par un mur plein s'élevant au-dessus des cuves et des baies ? Nous l'ignorons, ces parties de l'édifice sont complètement détruites.

7° Au rez-de-chaussée, deux salles, dont les murs sont en petit appareil, flanquent l'abside et communiquent avec les corridors par des portes basses. Il est impossible de dire si elles étaient surmontées d'un étage.

8° A l'ouest du grand couloir, se voient trois salles de dimensions inégales [9]. Celle du milieu s'ouvre par une large arcade; elle n'était certainement pas voûtée. Les deux autres [10] ont de petites baies à feuillures. Elles portaient un étage, dont les fenêtres subsistent du côté du couloir, à une hauteur de 3 m. 80 [11]. Nous avons dit que le vestibule carré, contigu à la salle de droite, avait aussi un étage. Il semble qu'on ait eu accès à ces chambres supérieures par un escalier extérieur, établi à l'ouest du vestibule.

9° Une grande cour, située à l'est des constructions que nous venons d'étudier, mesure 31 mètres de long sur 25 m. 30 de large [12]. Les murs de clôture, mal conservés, sont en moellons, avec des chaînes en pierre de taille. Cette cour était entourée sur ses quatre faces de portiques de quatre mètres de largeur, que bordaient des colonnes à cannelures droites ou en spirale [13], avec des chapiteaux corinthiens du type classique, mais de facture médiocre. Une porte est visible au nord. Une autre était ménagée à l'ouest; de cette entrée, on pouvait se diriger, soit vers la cour, soit vers le vestibule donnant accès au bâtiment à abside.

10° A l'est-sud-est de la cour, et à vingt mètres du point *a* de notre plan (dans la direction de la flèche), un sondage a mis à découvert une suite de six baies, qui abritent des cuves un peu plus petites que les précédentes [14]. Il y avait évidemment en cet endroit un local analogue à la salle n. 3; il serait intéressant de fouiller.

Telles sont les ruines que H. Saladin considère comme représentant une église et ses dépendances. Lors de la conquête arabe, l'église aurait été convertie en écurie. Nous avons fait observer que cette dernière hypothèse n'est pas admissible. M. Ch. Diehl, qui la réfute, suppose que « ce bâtiment ayant au rez-de-chaussée des écuries et des logements à l'étage, » faisait partie d'un vaste ensemble, d'un établissement religieux analogue au couvent fortifié de Tébessa. L'église que M. Diehl rattache à cet ensemble est la chapelle funéraire de l'époque vandale étudiée plus haut. Située à une distance d'une soixantaine de mètres au nord-est, orientée différemment, elle est d'une construction bien plus barbare que notre édifice, avec lequel elle n'avait, à notre avis, aucune relation. Le mur qui, selon M. Diehl, aurait enveloppé à la fois cette chapelle, le bâtiment à cuves et le cloître voisin, est loin d'avoir cette étendue. Il longe simplement au

[1] Il en manque aujourd'hui trois à gauche. Dessins dans Saladin, *op. cit.*, p. 181, fig. 314; Kraus, *op. cit.*, p. 276, fig. 215 *b*. — [2] Dans les écuries actuelles, on laisse un intervalle de 1 m. 30 à 1 m. 50 au minimum entre les chevaux. Ici l'intervalle aurait été de 0 m. 40 tout au plus. La salle des auges de la maison d'Amrah (voir ce mot) était-elle bien une écurie ? M. de Vogüé remarque lui-même que l'entrée et la sortie des chevaux ne devait pas être facile. — [3] Les chevaux en effet n'auraient pu être logés que dans la grande salle. Il est évident que les pièces contiguës n'ont jamais servi d'écuries; elles étaient trop étroites et trop basses. — [4] Voir le dessin de H. Saladin, *op. cit.*, p. 181, fig. 314. — [5] D'après H. Saladin, ils auraient servi à attacher les brides. — [6] Voir ce qui est dit plus loin des œillets de la salle du Kef; ils n'ont certainement pas été percés après coup. — [7] Ce que H. Saladin et C. Diehl disent au sujet de la destination de ces escaliers n'est pas exact. — [8] « Le niveau de cet étage, dit M. Diehl, est sensiblement plus élevé que les voûtes en berceau qui couvrent les prétendues nefs latérales. » Le plancher de l'étage s'appuyait au contraire sur l'extrados de la voûte. — [9] Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst*, p. 276, fig. 215 c (dessin assez inexact). — [10] Le plan de Wilmanns (dans Kraus) indique deux tombes dans la salle du nord. Elles datent sans doute d'une très basse époque. — [11] H. Saladin, *op. cit.*, p. 180, fig. 313. — [12] Y compris les portiques. — [13] Hautes de 4 m. 05. — [14] Cette rangée de cuves est orientée du nord-ouest au sud-est.

nord-est la cour à portiques et paraît indiquer l'alignement d'une rue. M. Diehl signale aussi un vaste préau, qui serait situé entre le grand couloir et la chapelle en question : il « formerait un passage tout pareil à celui qui fait communiquer les différentes parties de la basilique de Tébessa. » Mais le couloir était fermé et la chapelle était, semble-t-il, trop éloignée de notre bâtiment pour avoir pu lui être rattachée par un passage de ce genre. Je dois dire d'ailleurs que, pour ma part, ajoute M. S. Gsell, je n'en ai vu aucun vestige.

Je ne crois pas, comme M. Diehl, à une transforma-

5562. — Dalle de marbre.
D'après *Bull. di archeol. crist.*, 1877, pl. IX, n. 2.

tion de ce bâtiment, qui, après avoir servi d'écurie et d'hôtellerie, serait devenu une église. On n'y trouve aucune trace d'aménagements nouveaux. Au contraire, nous avons dit que toutes les parties qui le composent, y compris l'abside, sont d'une seule et même époque.

Quelle était donc la destination de ce monument, dont les dispositions ne rappellent que de loin les églises des premiers siècles ? J'avoue ne pouvoir donner aucune réponse satisfaisante à cette question [1].

III. Épigraphie. — Le monument épigraphique le plus intéressant d'Haïdra est cette dalle de marbre (fig. 5562) longue de 1 mètre, large de 0 m. 71, épaisse de 0 m. 12, trouvée dans les ruines de la chapelle rectangulaire d'époque vandale. Cette dalle a été transportée au musée de Tébessa. D'après les abréviations et la forme des lettres, l'inscription semble dater de la fin du Ve siècle ou de la première moitié du VIe. Elle comprend quatre lignes, qui sont gravées, par groupes de deux, aux deux extrémités de la pierre.

Il faut donc lire : *Hic habentur memori(a)e sa(n)c(tor)um Pantaleonti, Juliani e(t) comitu(m).*

Ligne 1 : *Hic habentur*, formule rare dans l'épigraphie chrétienne.

Ligne 2 : A noter l'abréviation *sacum* pour *sanctorum*.

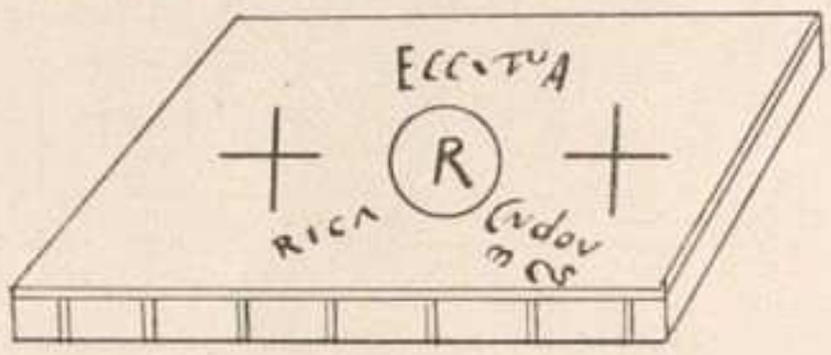
Ligne 3 : Pantaléon, dont nous allons parler.

Ligne 4 : Rossi a lu *Junarii*, S. Gsell a rétabli *Juliani*, la vraie lecture.

L'épigraphie africaine a fait connaître plusieurs noms manquant dans les fastes martyrologiques [2]. On doit d'abord se demander quel est ce martyr Pantaléon. Un des plus célèbres martyrs orientaux est le médecin Pantaléon, martyrisé à Nicomédie, sous Dioclétien [3]. Une partie de ses reliques était vénérée à Constantinople dans l'église « de la Concorde » sous le nom de Παντελέοντος. C'est le nom que nous retrouvons à Haïdra, nonobstant la suppression de l's finale, en sorte qu'on peut admettre qu'un ossement ou une eulogie de ce saint fut porté de Constantinople à Haïdra après que Justinien eut reconquis l'Afrique.

On peut néanmoins admettre et soutenir qu'il s'agit d'un autre martyr, car les actes du médecin de Nicomédie ne font aucune mention d'un *Julianus* et de ses *comites*. En ce cas, il s'agirait d'un groupe rapproché de Pantaléon sans qu'on en puisse trouver le motif; mais alors on eût probablement distingué Pantaléon de ce groupe par l'emploi de la conjonction *et;* Fiorentini et d'autres après lui inclinaient déjà à admettre l'existence de plusieurs martyrs ayant nom Pantaléon [4] et cette opinion trouve un appui dans le nombre des reliques mises sous ce nom, en particulier celles du chef, ce qui fait écrire à Tillemont : « Si toutes ces traditions sont vraies, ce que nous ne prétendons pas examiner, il faut reconnaître qu'il y a eu plusieurs martyrs de ce nom [5]. »

L'inscription de Haïdra semble pouvoir être rapprochée de cette mention du martyrologe hiéronymien : *VII kal. Aug. in Laudicia Phrygiæ natalis ss. Joviani, Juliani, Pantaleonis, Æmili*, etc. [6]. Nous aurions ici deux des martyrs nommés sur l'inscription et les autres groupés sous la mention *comites*; il s'agi-



5563. — Pierre provenant de l'église.
D'après *Corpus inscript. latinarum*, t. VIII, n. 449.

rait de martyrs de Laodicée en Phrygie, honorés le 26 juillet. Cependant il faut observer que dans ce texte, le nom de *Pantaleonis* ne se lit que sur deux exemplaires du martyrologe sans grande autorité, ceux de Lucques et de Weissembourg; il manque donc le précieux manuscrit de Berne. Quoiqu'il ait ignoré ce dernier manuscrit, Fiorentini met en garde contre le manuscrit de Lucques où il croit voir un *vitium librarii ex sequenti die* (28 juillet) *in hunc* (26) *minus apposite sanctum martyrem transferentis* [7]. Nous savons d'une façon certaine que l'on conserva longtemps le chef d'un martyr Pantaléon à Constantinople d'où il fut apporté à Cologne. Mais il existait à Carthage le chef d'un martyr Pantaléon qui fut, en 806, transporté en France par les ambassadeurs de Charlemagne à leur retour de Perse, avec les reliques de saint Speratus, un des martyrs Scillitains [8]. Ce chef fut déposé à Lyon; aussi Tillemont est disposé à l'attribuer à un martyr ignoré d'Afrique ; ce serait celui d'Haïdra [9].

Bibliographie. — *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 10515;

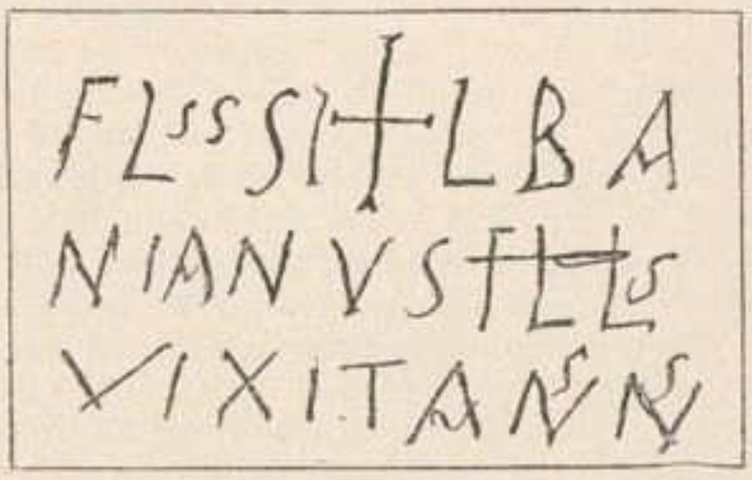
[1] S. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 237. — [2] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1875, p. 162-174; 1876, p. 59 sq. — [3] Théodoret, *De curandis Græcor. affect.*, serm. VIII *de martyribus*, édit. 1642, t. IV, p. 607; Baronius, *ad Martyrol. rom.*, 27 juillet ; *Acta sanct.*, juillet, t. VI, p. 397-420; Giorgi, *Martyrol. Adonis*, p. 358; Métaphrastes, dans *P. G.*, t. CXV, col. 447; Martinov, *Annus eccl. græco-slav.*, p. 187; texte latin des actes dans *Bibliotheca cassinensis*, t. III, p. 246-251. — [4] Fiorentini, *Vetust. occid. Eccl. martyrol.*, p. 455, 685, 686. — [5] Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. V, p 643. — [6] Fiorentini, *op. cit.*, p. 682. — [7] *Ibid.*, p. 683. — [8] Adon, *Martyrol.*, 14 sept., édit. Giorgi, p. 471; Agobard, *Opera*, t. II, p. 46. — [9] *Op. cit.*, t. V, p. 157.

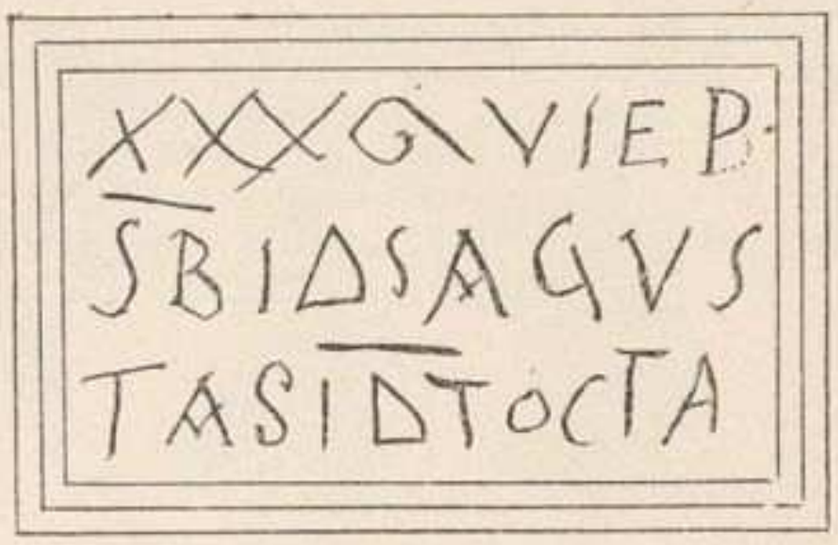
Gsell, *Bull. archéol. du Comité*, 1899, p. 450; *Musée de Tebessa*, p. 11; S. Gsell, *Édifices chrét. d'Ammædera*, dans *Atti del II Congresso*, 1902, p. 230; De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1877, p. 109-113; P. Monceaux, *Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique*, dans *Mém. présentés à l'Acad. des Inscr.*, t. XII, 1907, p. 192-194, n. 240.

Une pierre (fig. 5563) mesurant 1 m. 45 en longueur et 0 m. 30 en largeur, provenant de l'église et aujourd'hui encastrée dans une maison [1] :

Ecc(lesia) tua... cu(m) d(e)o...?

Une pierre de 1 m. 50 × 0 m. 70, à la mémoire de *Astius Vindicianus v(ir)c(larissimus) et fl(amen) p(er)p(etuus)* [2]. Voir *Dictionn.*, t. V, col. 1643, au mot FLAMINES.





5564. — Fragments de pierre provenant d'Haïdra.
D'après *Bullett. di archeol. crist.*, 1898 pl. VI, n. 2.

Une pierre brisée (fig. 5564), mesurant 1 m. 17 sur 1 m. 03 [3] :

FL. SI + LBA
NIANVS ILL
VIXIT ANN
XXXX, QIEBit
SB IΔ AGVS
TAS IΔTOCTAva

Fl(avius) Silbanianus ill(ustris) vixit ann(is) XXXX, quieb(it) s(u)b id(us) A(u)gustas i(n)d(ic)t(ione) octa(va). Ce titre d'*illustris* est à rapprocher du texte de Victor de Vite, l. I, c. II : *quantis sacerdotibus quantisque illustribus onera ingentia... imposuerint, nequeo enarrare.*

Une pierre mesurant 1 m. 40 sur 0 m. 95, hauteur des lettres 0 m. 09 [4] :

+ VAΛERIVS INNO
CENTI VIXI ANN LXI
REQVIEVIT SV d ς
NON OCT ET INdc
XPS P

Valerius Innocenti(us) vixi(t) ann(is) LXI, requievit su(b) d(ie) VI non. Oct. et (?) *in dic(tione) X p(o)s(itus).*

Une pierre mesurant 1 m. 85 sur 0 m. 65, hauteur des lettres 0 m. 08 [5] (voir *Dictionn.*, t. V, col. 1768) :

VITALIS
LECTOR
IN PACE
VIXIT
ANNIS V
ΔEPOSITVS
SΔE III NO
NAS MA
I AS INΔ PRI
MA

Vitalis lector in pace, vixit annis V, depositus s(ub) d(i)e III nonas Maias ind(ictione) prima.

Une pierre de 1 m. 05 sur 1 m. 27, hauteur des lettres 0 m. 08 [6] :

ARGEΔVΔEAS
VIXIT ANNIS
XXIII DP· IN PACE
SDVKALEN· MAIAS ·

Argedudeas (?) *vixit annis XXIII d(e)p(osita) in pace s(ub) d(i)e V kalen(das) Maias.*

Une pierre mesurant 0 m. 70 sur 0 m. 66; hauteur des lettres 0 m. 08 [7] :

+ FELIX
VIXITANNS
SC

Felix vixit ann(i)s s(exa)gi(nta).

Une pierre mesurant 1 m. 22 sur 0 m. 75, hauteur des lettres 0 m. 08 [8] :

PERPETV
A REOVI
E BIT IN PA
CE ƧV ΔIE IΔV
APRI LEƧ INΔ I
BIXIT ANIƧ V

Perpetua re[q]uiebit in pace su(b) die idu(s) apriles ind(ictione) I ; bixit an(n)is V.

Une pierre haute de 1 m. 30 sur 0 m. 84 de large, hauteur des lettres, 0 m. 10 [9] :

VICTOR
NEPOS RE
CVIEBIT IN PC
S ΔIE ID AGVSTAS
VXT MS XI D XXV

Victor nepos recuiebit in p(a)c(e), s(ub) die id(us) A(u)gustas v(i)x(i)t m(en)s(es) XI d(ies) XXV.

Une pierre brisée : [10]

VICTOR IBITINIS
RECEVIT VI X ANN XL
ΔPS Δ XI K MARTIAS

Victor... in [p](a)c(e) recievit; vix(it) ann(is) XL; d(e)p(o)s(itus) d(ie) XI k(alendas) Martias.

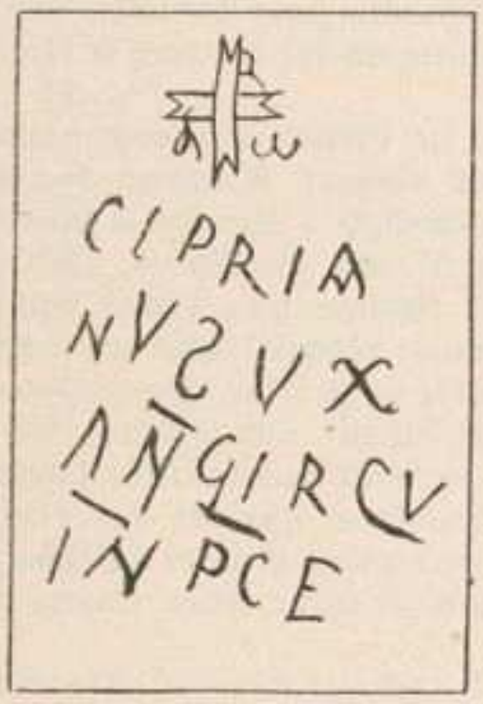
[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 449. — [2] *Ibid.*, n. 450. — [3] *Ibid.*, n. 451 = n. 11650. — [4] *Ibid.*, n. 452 = n. 11655. — [5] *Ibid.*, n. 453. — [6] *Ibid.*, n. 454. — [7] *Ibid.*, n. 456. — [8] *Ibid.*, n. 457 [9] *Ibid.*, n. 458. — [10] *Ibid.*, n. 459.

Une pierre, brisée dans sa partie gauche, encastrée dans la façade d'une maison : 1 m. 16 sur 0 m. 43, hauteur des lettres ligne 1 à 5 : 0 m. 10; ligne 6 à 9 : 0 m. 03[1] :

IO
XXVII
S Δ XV
VARIAS
II
TA RECVIEBIT IN
ANIS XXXϚ
B ΔE ϚI KL IANVAR
IAS
+

... io... [vixit annis] XXVII, (in p(a)c(e) d(e)-p(o)s(itus) s(ub) d(ie) XV [kal(endas) Ian]uarias [ind(ictione)...] II.

.... ta recuiebit in [p(a)c(e) vixi][t] an(n)is XXXV [d(e)p(osita) s(u)]b d(i)e V k(a)l(endas) Januarias.



5565. — Inscription.
D'après *Bull. di arch. crist.*, 1878, pl. VI, n. 4.

Dans le pavement d'une basilique : hauteur des lettres 0 m. 08 [2] :

+ BAZA VI
XIT ANNS
ϚII

Baza vixit ann(i)s VIII et non pas *VII* comme on l'a écrit par erreur ; la valeur de l'episemon (voir ce mot) est *six*.

Dans le même pavement, hauteur des lettres 0 m. 08 [3] :

A ☧ ω
CHARAIIHA
IN PACE

Une pierre large de 0 m. 60 (fig. 5565), hauteur des lettres 0 m. 07 [4] :

CIPRIA
NVϚ VX
ANϚI RSV
IN PCE

Une pierre trouvée près de la précédente, datée du règne de Thrasamond en 510 [5] :

OVIEBIT FESTA IN PACE
S D ϚII KL MARTIAS ANO
XIIII ΔM RG TSM

Quiebit Festa in pace s(ub) d(ie) VII k(a)l(endas) Martias an(n)o XIIII d(o)m(ini) r(e)g(is) T(hra)-s(a)m(undi). Le roi des Vandales Thrasamund succéda à son frère Gunthamund en septembre 496. La quatorzième année de son règne s'étend donc de septembre 509 à septembre 510. Cette tombe est seule datée parmi toutes celles de la chapelle de l'époque vandale.

Une pierre tombale, hauteur des lettres 0 m. 05 [6] :

+
INNOCENTI
VS ΔECeS
PACE X K
MARTIA

Innocentius, dec[e]s(sit in) pace X k(alendas) Martia(s).

Une pierre provenant de la même basilique [7] :

+ MATIANA VIXIT
ANN XX RECVI
EVIT SV di CA
SETEVNS

Materna vixit ann(is) XX, remievit su(b) di(e) Ca(lendas) Se(p)te(m)v[re]s.

Une pierre, hauteur des lettres 0 m. 07 [8] :

RVFINA XI
. . . . . .

Une pierre, hauteur des lettres 0 m. 10, dans la basilique [9] :

+ SECVN
ΔINVS VIX
ANNOS ϚΔE
POS· SVΔ· V
KL FE BRAS
INΔ ϚI

Secundinus vix(it) annos VI; depos(itus) su(b) d(ie) V kal(endas) Febr(uari)as ind(ictione) VI.

Enfin deux pierres très fragmentaires sur lesquelles on lit : ... *fid(elis) [v(ixit) a(n)]nis IX*, et ... *[qui]ebit [in pa]ce... Ap[riles]*; *bixi[t]*.... [10].

Cimetière du sud. Caisson. Hauteur 0 m. 30, longueur 1 m. 22; hauteur des lettres 0 m. 05 [11] :

OC ☧ IA
IN PC DP PRI
KS IVNIAS

Ocia in pace deposita pridie Kalendas Junias.

Cippe. 0 m. 50 de long sur 0 m. 47 de haut, hauteur des lettres 0 m. 05 [12] :

ꟻONATI ·FIꟻ
ELIϚ·IN PAC

[1] *Corp. inscr. lat.* n. 460. — [2] *Ibid.*, n. 11646. — [3] *Ibid.*, n. 11647. — [4] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1878, p. 27, pl. VI n. 4; Boyé, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1888, p. 356; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 455=11648. — [5] R. Cagnat, *op. cit.*, t. XII, p. 231, n. 257; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 11649. — [6] R. Cagnat, *op. cit.*, t. XII, p. 231, n. 258; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 11651. — [7] R. Cagnat, *op. cit.*, t. XII, p. 332 et p. 259; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 11652. — [8] R. Cagnat, *op. cit.*, t. XII, p. 232, n. 260; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 11653. — [9] R. Cagnat, *op. cit.*, t. XII, p. 232, n. 261; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 11654; De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1878, p. 27, pl. VI, n. 5. — [10] *Ibid.*, p. 233, n. 262, 263; *ibid.*, t. VIII, n. 11656, 11657. — [11] A. Piganiol et R. Laurent-Vibert, *Recherches archéologiques à Ammædera*, dans *Mél. d'arch. et d'hist.*, 1912, t. XXXII, p. 143, n. 38. — [12] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 463.

Cippe 0 m. 64 de haut, 0 m. 43 de large, hauteur des lettres 0 m. 06 [1] :



Q E DAVI
V IVV NV
III

Épitaphe épiscopale dont il ne reste que des vestiges [2] :

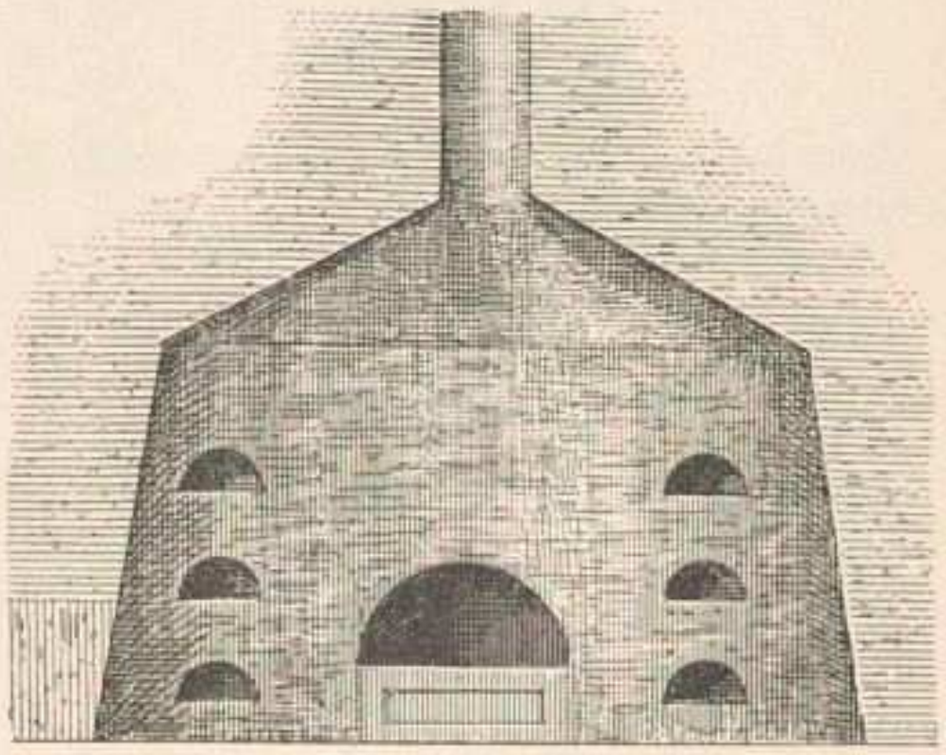
. . . . . \ O RE . . . . . .
. . . . . RΔENV. . . . . .
. . . ⊢ΛFABIΔEE. . . . .
. . AVS EPᶜ PS RE[*cessit?*
an]NIS Lˣˣˣ ΔPS TS SV(*b*)
INΔ XII V

Pour l'inscription du flamine perpétuel, Astius Mustelus, voir *Dictionn.*, t. v, col. 1646 (fig. 4476).

Inscription de Dynamius [3].

+ DINAMIVS
VALERI IN P
POS SV D PRID
NON DECEBR
VIC AN XSIII

Dinamius Valeri (filius) in pace pos(itus) su(b) die prid(ie) non. dec. vic(xit) an(nos) XIX.



5566. — Habitation taillée dans le roc.
D'après Texier, *L'architecture byzantine*, p. 40.

Celle-ci très incomplète, mais où on croirait lire peut-être *in Jesu Christo*; mais qui doit être *in pace*

IN IC
X· ANN· XL
ARTIAS

et qui a été complétée ainsi [4] :

VICTOR IBIT IN IC
RECIEVIT VIX ANN XL
ΔPS KI K MARTIAS

Victor, ibit in pace, requievit, vixit ann. XL, depositus XI kal. martias.

+ ds lu] X ETERNA MO
rs]MEA INΔO MEO
man]E ΔNEIN TANVIS NOS
TRIS +

Deus lux æterna, mors mea in Deo meo, mane Domine in januis nostris [5].

Pour l'inscription offrant une doxologie, sur des abaques de colonnes, voir *Dictionn.*, t. IV, col. 1528.

Sur la colline Kheboua, près Haïdra, derrière la route de Carthage à Théveste, au-dessus du cimetière de l'est [6] :

X LIMARCVS
IN PACE BIXIT
ANN LXV IX
ΔI

Enfin au Henchir M'Bkekich, une pierre portant un chrisme. La pierre mesure 0 m. 75 sur 0 m. 40 et le chrisme a 0 m. 20 de diamètre [7] :



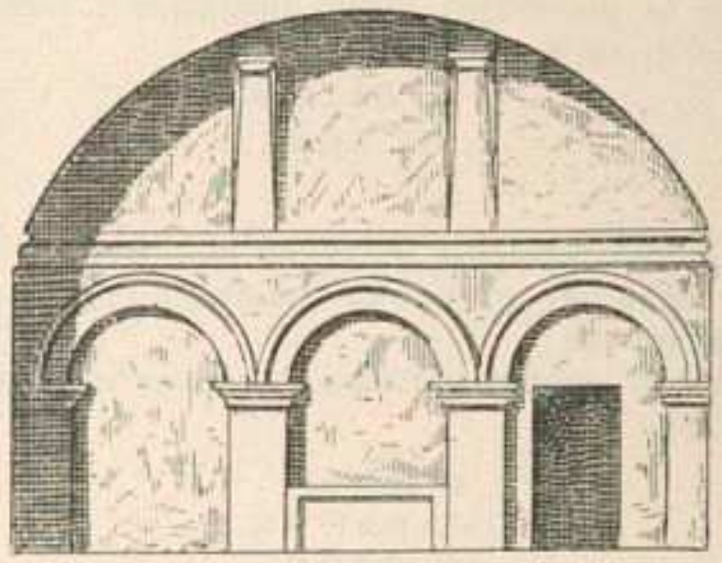
IV. Carreaux estampés. — Voir *Dictionn.*, t. II, col. 2187.

Nous mentionnons pour mémoire une *tabella defixionis* (voir Adjurations) trouvée à Haïdra [8].

H. Leclercq.

HALYS. Le rocher qui commande l'Halys au port de *Tchok Gheuze Kouprou Sou* est une falaise de nature volcanique s'élevant à plus de cent mètres au-dessus du niveau du fleuve. Cette falaise s'offre au spectateur comme une masse compacte dans laquelle un examen attentif aide à reconnaître, à différentes hauteurs, de petites excavations qu'on croirait accessibles seulement aux oiseaux de proie. Comme ces animaux ne sont pas outillés pour creuser le roc, on finit par constater que ces ouvertures ne sont que les lucarnes de vastes grottes taillées dans le massif de la montagne et auxquelles donne accès un talus naturel.

L'entrée de ces grottes n'offre rien qui appelle l'attention; généralement une porte basse donne accès dans une avant-salle carrée et plafonnée. Dans cette salle plusieurs portes conduisent par des sinuosités



5567. — Tombeaux taillés dans le roc.
D'après Texier, *op. cit.*, p. 40.

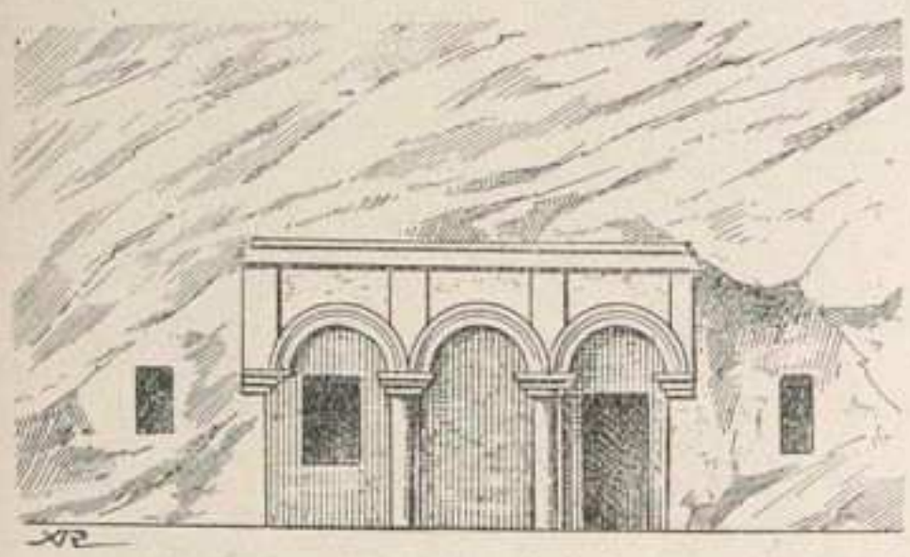
sans fin dans d'autres appartements également carrés et plafonnés; quelques-uns sont de forme rectangulaire. Les chambres donnant sur l'Halys sont pourvues d'une lucarne. A une hauteur qui varie d'un appartement à un autre, des niches ont été ménagées, simples cavités destinées à tenir lieu de placards et auxquelles il faut se garder d'attribuer une destination funéraire; pendant le jour on y devait rouler ou plier nattes et tapis qui servent de literie aux orientaux. La fumée

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 464. — [2] Héron de Villefosse, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1886, p. 356, n. 14. — [3] De Rossi, *Bull. di archeol. christ.*, 1878, p. 27, pl. VI, n. 3; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 10517. — [4] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 10518 *a*, 11526. — [5] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 11643. — [6] A. Piganiol et R. Laurent-Vibert, *Recherches archéologiques à Ammædera*, dans *Mél. d'archéol et d'hist.*, 1912, t. XXXII, p. 173, n. 115. — [7] *Ibid.*, p. 173, n. 114; A. Héron de Villefosse, dans *Bull. archéol du Comité*, 1888, p. 356, signalait un autre chrisme. — [8] *Mélanges Châtelain*, p. 545.

qui tapisse ces grottes montre qu'elles ont servi d'habitation.

Ch. Texier, voyageur attentif et érudit comme on l'était vers le milieu du XIXe siècle, ne semble pas mettre en doute que ces excavations n'aient servi d'habitations à des chrétiens que la persécution rendit troglodytes; si on s'en rapporte à lui, — et on n'a pas de bonne raison pour s'y refuser, — « il est surprenant de voir combien sont nombreuses les habitations et l'immense majorité d'entre elles porte des traces évidentes du séjour des chrétiens. » Ces grottes se rencontrent depuis la vallée de l'Halys jusqu'aux versants septentrionaux du Taurus et depuis la chaîne qui borde la plaine de Césarée jusqu'aux monts de la Phrygie. « On ne saurait fixer positivement la date de l'établissement de ces premières demeures, ajoute Texier; mais on peut être certain, d'après des caractères d'architecture non équivoques (?), qu'elles étaient, dès le IVe siècle, l'objet de pieux souvenirs. » C'est aller, sans doute un peu loin que d'attribuer aux fidèles du IIIe siècle, de ces parages, un travail aussi considérable que celui que supposent ces excavations. Ceux qui fuient la persécution manquent généralement de loisirs, ils se cachent, se dispersent, s'abritent sous des toits de hasard. Une excavation requiert beaucoup de temps, beaucoup de bruit et beaucoup de loisirs; aussi croirions-nous volontiers que ce sont des ascètes qui ont creusé, au IVe et au Ve siècle, les grottes de l'Halys.[1]

Les environs de Surp-Garabed, à vingt milles de Césarée de Cappadoce, ont reçu bon nombre d'anachorètes et les excavations creusées par ces saintes

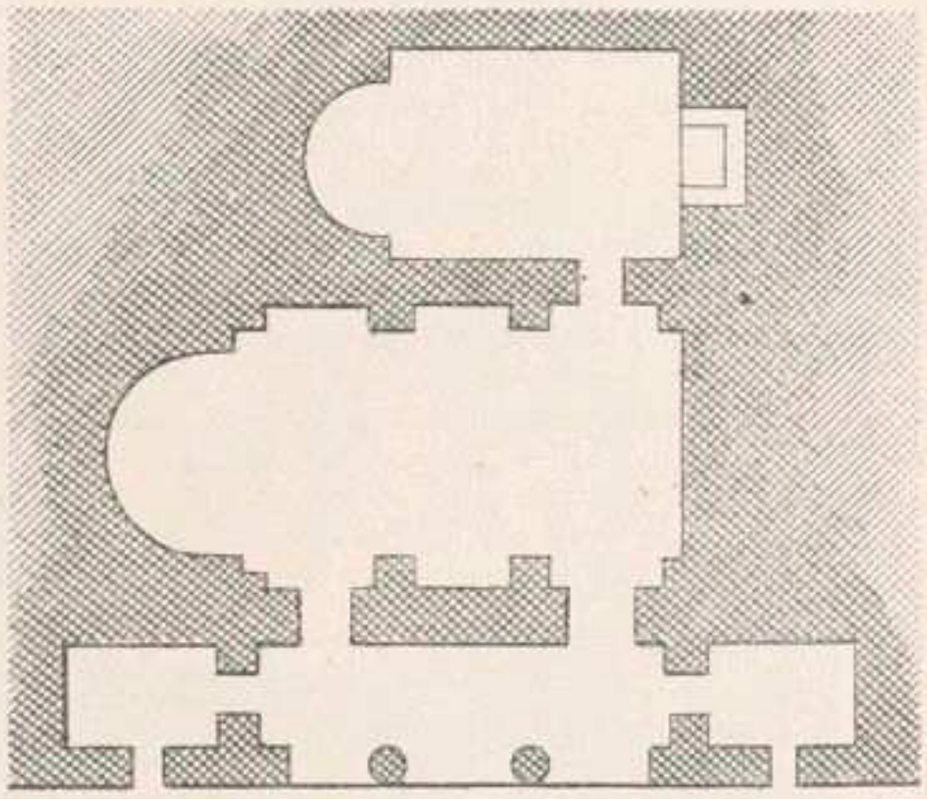


5568. — Église taillée dans le roc, près de Surp-Garabed. D'après Texier, *op. cit.*, p. 40.

gens ne présentent aucune figure, aucun symbole, aucun texte permettant de les attribuer à des païens. Le tuf volcanique de ces parages est, quoique assez compact, d'un travail facile. Ici, les grottes ne sont plus pratiquées à des hauteurs telles qu'on peut penser qu'elles étaient presque inabordables; ce sont de véritables cellules, même des appartements taillés au niveau du sol. La plupart sont pourvues d'un conduit d'aération qui, partant de l'excavation, débouche dans la montagne, une véritable cheminée pratiquée au moyen du ciseau (fig. 5566). Outre les cellules, on rencontre des chapelles et, même, de véritables églises.

Sur le flanc d'une vallée s'ouvre un portique à trois arcades, soutenu par des colonnes d'ordre dorique, et dont les archivoltes ne présentent aucune décoration; au-dessus, la face du rocher a été aplanie et se termine par un bandeau (fig. 5568). Sous le vestibule s'ouvrent, à droite et à gauche, deux chambres carrées ayant seulement dix ou douze pieds en longueur. On pénètre alors dans la nef de l'église, taillée parallèlement à la vallée. Au fond une abside et un autel de pierre faisant corps avec le rocher. Les parois et a nef sont ornées de pilastres rudement taillés; une voûte recouvre la nef. Le jour ne pénètre que par la porte et une étroite fenêtre (fig. 5567). On pénètre dans une chapelle de dimensions moindres et tout à fait obscure : nef, abside, autel de pierre et, à l'extrémité de la nef, un conduit d'aération jusqu'à la surface de la montagne. Ces deux chapelles n'ont jamais eu de fresques ni de peintures (fig. 5569).

En quittant la région de Surp-Garabed et en longeant le mont Argée, on rencontre au village d'Ingésou, parmi de nombreuses excavations funéraires, une



5569. — Plan de l'église. *Ibid.*, p. 40.

grotte creusée en forme de tente. Les parois sont inclinées, la voûte en pyramide aboutit à un puits d'aération. Au milieu une niche creusée en forme d'*arcosolium* contient un sarcophage, de chaque côté sont des *loculi* où les corps étaient disposés en profondeur. Une autre chambre sépulcrale se compose d'une salle voûtée avec une décoration de pilastres et de cintres.

H. Leclercq.

HAM (AUTEL DE). Voir *Dictionn.*, t. VI, col. 1515; au mot Graffites.

HAMA. Voir *Dictionn.*, t. II, col. 1351, Burettes.

HAMEÇON. Il suffit de rappeler l'importance du symbolisme de l'ἰχθύς et la comparaison courante entre



5570. — Hameçon (?). D'après Rossi, *Roma sotterranea*, t. II, pl. XXV, 5.

les fidèles et les petits poissons : *nos pisciculi secundum* Ἰχθὺν *nostrum Jesum Christum in aqua nascimur, nec aliter quam in aqua permanendo salvi sumus*, pour entrevoir que l'hameçon avec lequel on fixe et on

[1] Ch. Texier, *L'architecture byzantine ou recueil de monuments des premiers temps du christianisme en Orient précédé de recherches historiques et archéologiques*, in-fol., Londres, 1864, p. 34-41.

attire le poisson ne pouvait être oublié (fig. 5570). Il faut reconnaître que les Pères n'ont pas abusé de cet objet dont ils eussent pu prendre prétexte pour mille raffinements symboliques. Voici, par exemple, saint Paulin de Nole qui écrit à l'évêque Delphin de Bordeaux, son père spirituel : *Meminimus te non solum patrem sed et Petrum nobis factum esse, quia tu misisti hamum ad me de profundo et amaris hujus sæculi fluctibus extrahendum, ut captura salutis efficerer; et cui vivebam naturæ morerer, ut cui mortuus eram viverem Domino.*

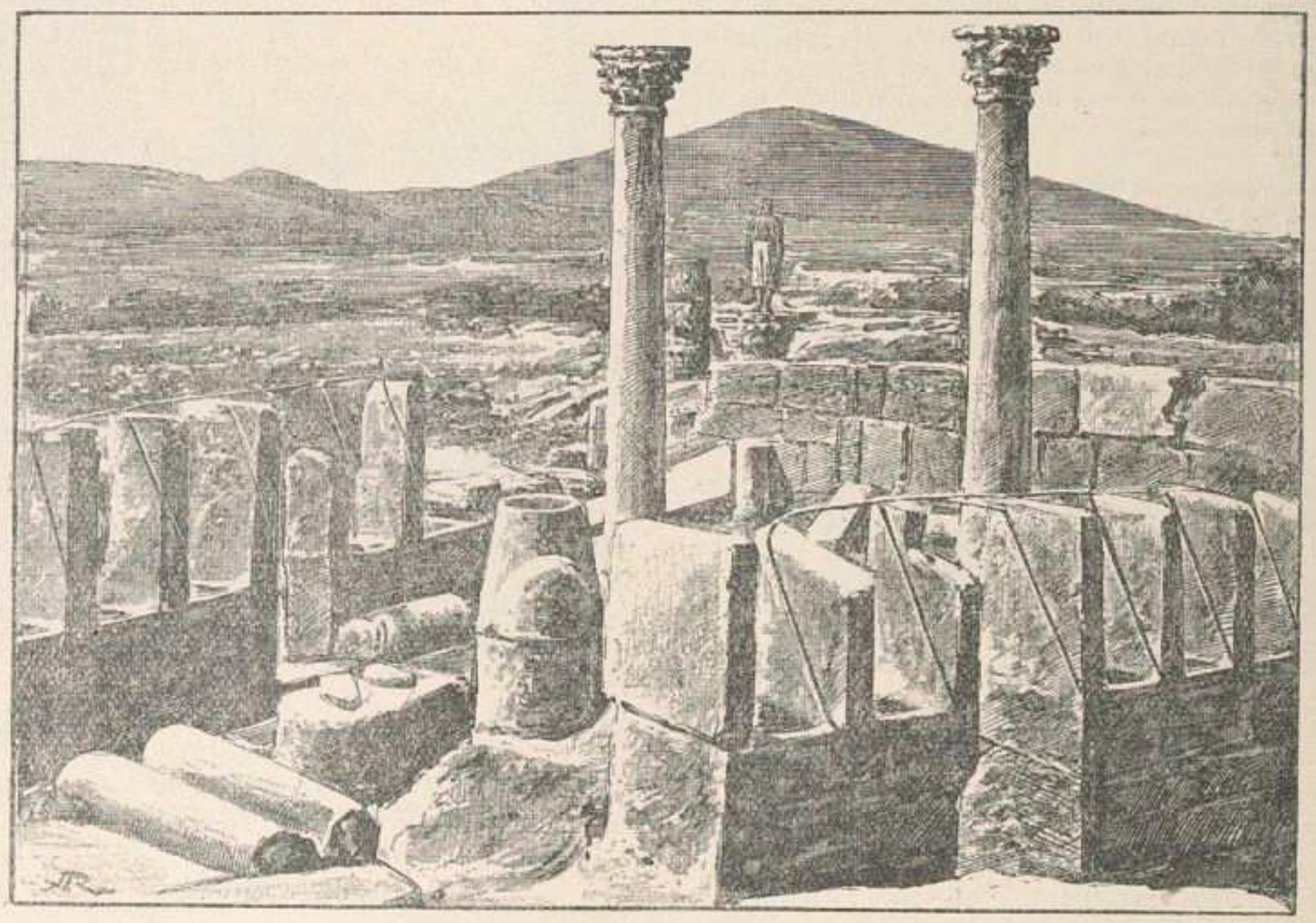
Dans une hymne de saint Ambroise, nous lisons :

Hamum profundo merserat
Piscatus est Verbum Dei;
Jactavit undis retia,
Vitam levavit omnium.

H. Leclercq.

HAMMAM DJARRADJII. *Bulla Regia* ne doit pas être cherchée comme on l'avait cru longtemps au Boráj Eheläl, mais à Hammam Djarradjii, près de Seschia Beni [1]. Des fouilles furent exécutées en 1889 [2] et en 1909 [3] sur l'emplacement de cette ville importante jadis. Les ruines de *Bulla Regia* paraissent, à mesure qu'on s'en approche, dominées par une énorme baie, qui s'élève à 7 mètres au-dessus d'un monticule formé de débris accumulés sur le monument auquel elle appartient. Ce sont les thermes publics. L'ouverture de l'énorme remblai offrit une intéressante superposition de débris : à la partie inférieure, des restes d'habitations vandales, peut-être, plus probablement byzantines; puis, au-dessus, des traces de foyers, des débris de cuisine, du fumier de campements arabes et, plus près de la surface, un cimetière musulman. Dans cette couche, accumulée par tant de générations, on a trouvé des poteries assez fines, très dures, à fond rosé portant une ornementation géométrique et florale. Dans les couches situées au-dessus, se trouvaient des lampes de toutes les époques parmi lesquelles une chrétienne portant le chrisme avec la boucle du P inversée, c'est-à-dire tournée à gauche. Nous n'avons pas à nous arrêter à l'inscription de Rossius Vitulus [4], aujourd'hui conservée au musée du Bardo; d'ailleurs les fouilles des Thermes, vu la quantité de terre qui les recouvre, ne peuvent avancer que lentement et ne promettent aucune découverte importante à l'archéologie chrétienne.

C'est sur un autre point qu'il faut se porter, à la périphérie de la ville. Là un four à chaux avait été établi autrefois et presque toutes les pierres de taille qui ont dû, à un moment donné, émerger en cet endroit ont été pulvérisées. Leurs éclats forment une couche si épaisse qu'elle a dissimulé à tous les explorateurs, jusqu'en 1914, la présence d'un monument [5]. Cependant deux pierres taillées et sculptées attirèrent l'attention du docteur L. Carton, dont nous ne pouvons que suivre la description à la fois exacte et minutieuse [6].



5571. — Basilique de Bulla Regia, *Quadratum populi*.
D'après *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1915, p. 118, fig. 1.

Le monument enseveli comme on vient de dire était une église, élevée sur les fondations d'un édifice anté-

[1] Tissot, dans *Revue critique*, 1er mars 1880. — [2] Carton, *Note sur la disposition du bûcher funéraire employé par les habitants de Bulla Regia*, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1890. — [3] Carton, *Note sur les fouilles exécutées en 1909, dans les Thermes publics de Bulla Regia*, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1909. — [4] *Ibid.*, 1909, p. 586; R. Cagnat, *La carrière du chevalier romain Rossius Vitulus*, dans *Comptes rendus*, 1914, p. 132-139; le même, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1910, p. LXXVI, p. 220 sq. — [5] En conséquence, l'édifice dont nous allons parler n'a pas été mentionné dans l'*Atlas archéologique*. — [6] L. Carton, *L'église du prêtre Alexander découverte à Bulla Regia en 1914*, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1915, p. 116-130.

rieur, dont il ne suit pas scrupuleusement toutes les lignes. Il comprend une nef, large de 4 mètres, longue de 5 m. 15, flanquée de deux bas côtés, de 2 m. 60 de largeur, dont elle est séparée par deux murs, percés chacun d'une ligne de six ouvertures rectangulaires dans l'appui desquelles ont été creusées des auges, dispositif que nous avons rencontré ailleurs, notamment à Haïdra (voir *Dictionn.*, t. VI, col. 2022 sq.).

La partie de la nef située entre les deux lignes d'auges représente le *quadratum populi*. Elle est dallée, comme d'ailleurs tout l'édifice, et présente, auprès de son centre, l'orifice d'un puits qui, lors de sa découverte, n'était nullement comblé. Fermé par une dalle, il contenait une eau claire et abondante (fig. 5571) [1].

A l'extrémité orientale de la nef, et perpendiculairement à son axe, régnait un couloir qui devait conduire à l'entrée du monument. Cette dernière était placée sur un des côtés de la nef, le côté méridional, ainsi que cela se rencontre dans un assez grand nombre d'églises, en Afrique, en Syrie et ailleurs.

A l'extrémité orientale du *quadratum* était le *presbyterium* à abside rectangulaire, comme nous en avons déjà signalé un certain nombre (voir *Dictionn.*, t. I, aux mots ABSIDE, AFRIQUE, t. V, au mot GUELLIL). C'était donc moins une abside qu'un sanctuaire ou *presbyterium* séparé du reste de la nef par une seule et longue marche qui porte encore deux belles colonnes en marbre cipollin, dont les chapiteaux ont été retrouvés et mis en place. L'un d'eux est de style byzantin assez élégant et très fouillé; on peut passer les doigts à travers les jours de ses feuillages ou de ses rosaces à quatre branches, qui ont l'aspect d'une croix équilatérale. L'autre est très différent du premier; il est corinthien à feuilles d'acanthe, sans ornements. Les bases et les fûts des colonnes n'ont pas non plus les mêmes proportions, tous ces matériaux ayant été assortis tant bien que mal et apportés d'autres édifices.

Entre le *presbyterium* et le *quadratum*, appuyé contre la marche qui les sépare, gisait, sur le dallage, un beau reliquaire en plomb, large de 0 m. 30, haut de 0 m. 40, épais de 0 m. 02. Il a la forme d'une cassette rectangulaire, plus étroite vers sa face supérieure, qui était ouverte. Sur la face antérieure, on voit une croix équilatérale en saillie; la face postérieure a été complètement corrodée par les eaux souterraines. Ce reliquaire contenait, selon toute vraisemblance, les reliques de l'autel abrité sous un *ciborium* dont on a découvert sur le même point quelques vestiges consistant en quatre colonnettes en calcaire, avec des chapiteaux proportionnés.

Dans le prolongement des bas côtés se trouvent deux salles de petites dimensions, qui sont les anciennes sacristies dénommées alors : *diaconicon* et *prothesis*. Le contenu, très remarquable, en a été retrouvé dans la position où il fut abandonné lors du violent incendie qui a détruit l'édifice et laissé, partout, ses traces. Au-dessus des objets renfermés dans ces pièces gisaient les débris de grosses poutres carbonisées auxquelles adhéraient des clous et d'énormes crampons de fer. Une couche de cendre et de charbon de bois s'était infiltrée jusqu'au sol, autour des amphores situées au-dessous. Celles-ci, placées côte à côte, la pointe enfoncée dans du gravier, l'orifice fermé par un fragment de poterie, s'appuyant sur les murs de la salle, offraient, au moment de leur découverte, un spectacle rappelant beaucoup certains coins de Pompéi. Un grand vitrail qui avait environ un à deux mètres de côté, précipité avec la charpente ou éclaté par la chaleur, remplissait de ses fragments les intervalles séparant les vaisseaux dans la sacristie méridionale. Les débris ont rempli deux grands paniers conservés au musée du Bardo.

Des étagères, probablement fixées dans les murs, devaient porter des coffres en bois, dont on a retrouvé les serrures, les clefs, les charnières en bronze et une très grande quantité de calices en un verre délicat dont les débris parsemaient la couche de charbon (voir *Dictionn.*, t. I, au mot AGAPE, col. 830). A côté de ces fragiles récipients étaient d'énormes plats en terre bien cuite, d'un rouge vif, de plus d'un mètre de diamètre, dont la destination pourrait faire l'objet d'une discussion. On a proposé de les faire servir aux agapes, mais les dimensions et le poids seraient bien encombrants. Des bouts de roseaux de Provence, calcinés et taillés en biseau à leurs deux extrémités, étaient encore mêlés à ces débris.

Les amphores sont grandes, hautes de plus d'un mètre et de formes variées. Elles renfermaient des grains et des fruits qui doivent à la carbonisation



5572. — Amphore de Bulla Regia.
D'après *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, p. 122, fig. 3.

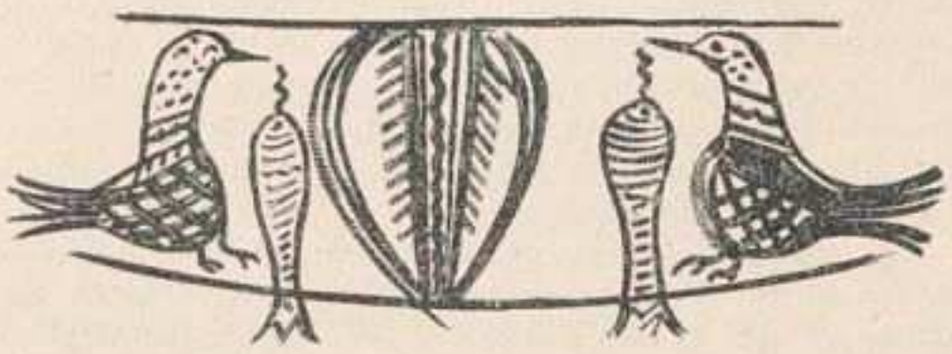
d'avoir conservé leur forme, et qui ont pu être transportés au musée du Bardo : grains de blé, pois chiches, fenugrec, haricots, amandes, noyaux de pêches, de cerises, d'olives. Certains de ces vaisseaux paraissent avoir contenu des liquides, vin ou huile, dont le résidu calciné tapissait encore l'intérieur. Entre ces vases étaient encore tombés, probablement des étagères, diverses victuailles dont les restes sont des *cardiums*, d'énormes patelles, des os de poulet et de mouton. Un peu partout, de fines gouttelettes de bronze, soudées entre elles de manière à former un chapelet ou agglomérées, doivent provenir de la fusion de liens de ce métal qui réunissaient les tuiles du toit.

Tous les objets susdits, exception faite pour le vitrail, se trouvaient également dans le *diaconicon* et dans la *prothesis;* en outre chaque appartement renfermait une série d'objets de destination bien distincte qui permet de préciser la distinction particulière de chaque sacristie.

Dans la sacristie méridionale, entre les amphores et le mur, étaient tombés trois objets en bronze : un

[1] L'orifice de ce puits était surmonté de deux pierres en forme de margelles; l'inférieure demicirculaire verticalement, l'autre de forme tronconique, qui paraissent avoir été posées là, à de basses époques, quand le sol s'exhaussa.

grand plat rectangulaire, un vase à une anse en forme d'œnochoé et une ciste à quatre pieds en forme de patte de lion. Entre deux grandes amphores avaient glissé trois croix de métal. La plus importante a pris place dans les collections du musée du Bardo; elle est en cuivre revêtu d'une mince couche d'argent et mesure 0 m. 25 de hauteur sur 0 m. 20 de largeur. La branche du bas est un peu plus allongée que les autres; les quatre branches, depuis leur naissance jusqu'à leur extrémité, vont en s'élargissant et se terminent par



5573. — Amphore (détail).
Ibid., p. 124, fig. 4.

une découpure concave. Cinq mascarons, cerclés et bombés, en forment l'ornementation; ils sont disposés, l'un au point central de la croix, les autres à l'extrémité de chaque branche que termine un anneau fixe et solide. Cependant l'extrémité de la branche supérieure est sans anneau sans que l'état du bijou permette d'affirmer s'il n'en a pas porté un primitivement (voir t. v, col. 1047, fig. 4258).

Une inscription grecque est gravée sur la face antérieure. Elle se lit de haut en bas et on en poursuit la lecture sur les croisillons de gauche à droite :

+VΠЄP
ЄVXH
CCω
THPI
STHC CVMBI
OVA
VTOV
ACA
ΛEƵ
ANΔP
ΘΠPE
CBYTE
PO Y

+ Ὑπερ ευχης [καὶ] σωτηριας Αλεξανδρου πρεσβυτερου καὶ [της] συνθιου αυτου.

Ainsi cette croix avait été donnée à l'église de *Bulla Regia* en accomplissement d'un vœu. Elle paraît remonter à la fin du VIe siècle de notre ère.

A la partie postérieure, on remarque une douille à section rectangulaire, qui devait servir à l'introduction de la tige destinée à porter la croix. Ce détail inviterait à supposer que nous avons ici une croix processionnelle (voir *Dictionn.*, t. III, au mot Croix, Crucifix). Sur la douille est gravée la lettre A qui pourrait être l'initiale du donateur Alexandre [1].

Les deux autres croix, beaucoup plus petites que la précédente, sont l'une en bronze, à branches pattées [2], l'autre en or, ornée de globules, de forme latine, portant à sa partie postérieure une petite protubérance dans laquelle a été serti un objet jaunâtre, qui est peut-être une relique. A leur extrémité supérieure, s'insère une chaînette en bronze se terminant par un crochet, ce qui indique qu'elles étaient suspendues. Il se pourrait qu'elles eussent été suspendues aux anneaux des bras de la grande croix.

Deux petites ampoules de verre et un joli chandelier en bronze, à trois pieds, ainsi que deux monnaies byzantines en verre ont été trouvés dans les terres voisines qui, rejetées au moment de l'installation du four, doivent provenir encore de la sacristie méridionale. La présence des vases de bronze et d'autres objets des rites cultuels doivent inviter à croire que cette sacristie était le *diaconicon*.

Dans la salle méridionale, plusieurs des grandes amphores portaient, sur le col, des graffites tracés à la pointe avant la cuisson. A côté de ces vases de grandes proportions, d'autres, plus petits, présentent un intérêt particulier. Ces vases sont en terre dure, très cuite, jaunâtre. Les formes en sont extrêmement variées (fig. 5572), depuis celle de grosses amphores



5574. — Inscription trouvée dans l'église du prêtre Alexandre. *Ibid.*, 1915, p. 126, fig. 5.

ventrues à petites oreilles jusqu'à celle des poteries à pointe très longue, si communes dans les tombes puniques de Carthage. Un type fréquent, troncoconique, à base tournée en haut, pourvu d'une anse s'insérant sur un col cylindrique assez large, rappelle aussi un des produits les plus répandus de la céramique punique. L'ornementation a été faite au pinceau, avant la cuisson, à l'aide de deux couleurs : le noir et un brun plus ou moins rouge, ce qui rappelle les couleurs des vases kabyles. Le mode le plus simple et le plus fréquent consiste en zones brunes et noires, alternant entre elles sur le milieu de la panse ou au voisinage du col, ce qui rappelle encore d'une manière frappante le procédé le plus courant de la première Carthage. La simple zone noire devient souvent une zone ondulée ou zigzaguée, rappelant les « flots » des stèles dédiées à Tanit. Parfois la décoration est plus compliquée, prenant la forme de plantes, de feuillages, d'oiseaux ou de poissons. Sur une poterie (fig. 5573), deux colombes affrontées tiennent dans le bec un fil d'où pend un poisson; il est bien difficile, vu les lieux où cette poterie a été découverte, de ne pas y reconnaître un vase chrétien orné de symboles chrétiens. Entre les deux groupes d'animaux se trouve une feuille à nervure droite et filaments réguliers. Comme le monument qui les renfermait, ces poteries remontent à la fin du VIe ou au commencement du VIIe siècle. Elles

[1] A. Héron de Villefosse, *La croix byzantine de Bulla Regia*, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1914, p. 697-700. — [2] La branche inférieure manque, ce qui empêche d'en préciser la forme.

constituent donc, dans l'évolution de la céramique africaine, un chaînon insoupçonné jusqu'ici, reliant les industries punique et kabyle.

Les grandes amphores de la sacristie du sud renfermaient, comme celles de la sacristie du nord, des grains et des fruits. Plusieurs de ces vases peints ont contenu un liquide dont le résidu adhère à leur paroi intérieure. On a trouvé également ici les restes de coffrets, de calices en verre, de grands récipients, des coquillages, ayant plusieurs plaques de chêne-liège et des tissus demeurés entiers après la carbonisation, très fins, repliés un grand nombre de fois et bordés par une couture. Ce qui distingue ce second dépôt du premier, c'est, d'une part, l'absence d'objets rituels, et, d'autre part, la présence d'ustensiles de cuisine : gros pilon en basalte, mortier en calcaire noir, plats en terre grossière noircis par le feu et un instrument en bois, carbonisé, de forme tronconique, sur la petite base duquel s'insère un appendice plat; sa forme générale est celle du pilon d'une baratte ou d'un battant de cloche.

Il semble donc que la *diaconicon* et la *prothesis* aient eu chacun leur destination bien distincte; c'est sans doute la surabondance des offrandes ou des rentrées de grain qui aura obligé à en mettre dans les deux salles, le *diaconicon* étant plus particulièrement destiné aux vases sacrés.

L'église du prêtre Alexandre, complètement dégagée sur trois de ses faces, ne l'est pas à l'est, du côté qui correspond à la façade. Il y a sur ce point les restes d'une grande construction, encore confus et dont la destination restera à déterminer. En tout cas, l'entrée du monument n'est pas de ce côté, mais sur la façade méridionale où le docteur L. Carton a trouvé les éléments du chambranle d'une porte en pierres de taille, et parmi eux un linteau portant une belle inscription.

La pierre mesure 1 m. 50 de longueur, 0 m. 32 de hauteur et 0 m. 62 de largeur. Les détails qu'offre sa face inférieure montrent que la porte avait deux battants. La face supérieure, elle aussi, offre des feuillures et un trou d'encastrement central, montrant qu'elle devait être surmontée d'une niche abritant quelques objets.

La face antérieure offre un cartouche divisé en deux parties égales par un large médaillon contenant une croix équilatérale pattée (fig. 5574). Bons caractères pour l'époque. Les D ont une forme voisine du *delta*. Une lacune à gauche et en bas du cercle paraît due à la production d'un éclat, antérieure à la gravure du texte. Hauteur moyenne des lettres : 0 m. 04 :

+ D·N·S·CVSTODIAT	INTROITVM·TVM
ET·EXITVM·TVVM	EX HOC NVNC
ET VSQVE	IN SAECVLVM
AMEN FIAT	FIAT☩

Ce texte est emprunté au psaume cx.

Rien n'autorise à croire que le christianisme n'ait pas survécu à *Bulla Regia* à l'incendie de cette église. On connaît les noms de sept évêques ayant occupé ce siège épiscopal de 256 à 646; on sait même qu'il y avait encore un évêque dans cette ville au commencement du VIII[e] siècle [1].

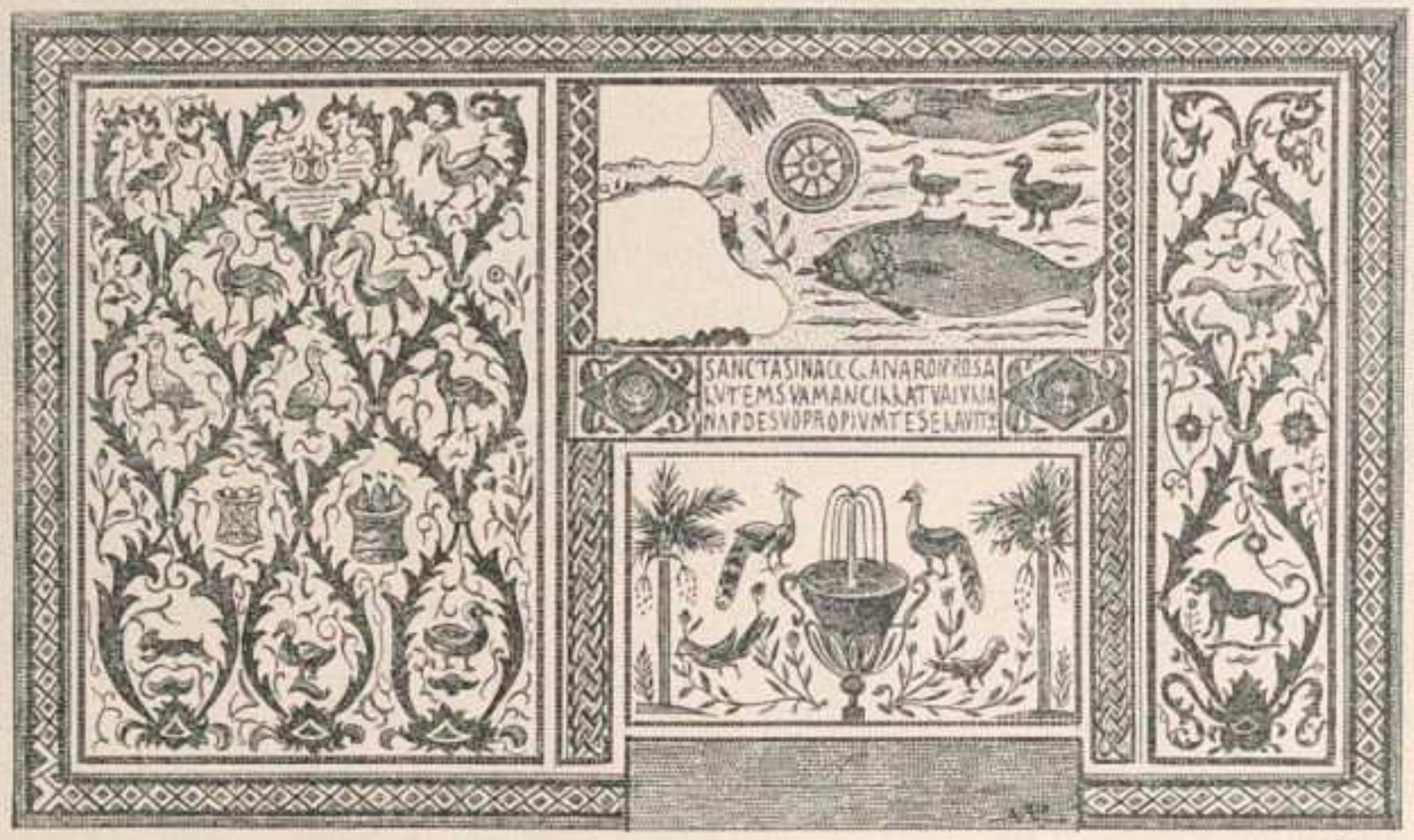
H. Leclercq.

HAMMAN-LIF. — I. Synagogue. II. Basilique. III. Nécropole. IV. Poterie.

I. Synagogue. — Le 17 février 1883, le capitaine E. de Prudhomme découvrit à Hamman-Lif, dans le voisinage de Carthage, le pavement en mosaïque d'une salle de 9 m. de long sur 5 m. 25 de large (fig. 5575). Ce monument était dans un état parfait de conservation. Quand le déblaiement fut terminé ainsi que le lavage, on put constater que cette mosaïque était divisée en trois champs inégaux. Celui de gauche, assez large, et celui de droite, plus resserré, offraient une décoration de plantes et d'animaux entremêlés d'arabesques et de symboles. L'intérêt principal se concentrait dans le champ du milieu réparti en trois registres dans le sens horizontal. Le registre supérieur figurait la mer avec des poissons et des oiseaux aquatiques; le registre inférieur montrait un canthare recevant un jet d'eau où deux paons se miraient, dans un paysage de palmiers et de fleurs où se promenaient des oiseaux. Enfin, dans le registre intermédiaire, entre deux chandeliers à sept branches (voir ce mot), on lisait cette inscription (fig. 5576.)

SANCTA SINAGOGA NARONPROSA
LVTEM SVAM ANCILLA TVA IVLIA
NAP DE SVO PROPIVM TESELAVIT (*chandelier*)

[1] Mesnage, *L'Afriqu e chrétienne*, p. 50.



5575. — Mosaïque de la synagogue d'Hamman-Lif.
D'après *Revue archéologique*, 1884, t. VIII, pl. VII-VIII.

Dans les médaillons qui encadrent cette inscription, le chandelier de gauche est accompagné de l'*étrog* et du *lulab* que les dimensions de notre dessin ne permettent pas de distinguer. En outre, on aurait déterré également, paraît-il, des fragments de marbre et des débris ayant appartenu à un chandelier à sept branches.

Sur un mur d'une deuxième salle, plus petite que la précédente, longeant le côté droit de la mosaïque, on put lire une deuxième inscription :

ASTERIVS FILIVS RVS
TICIARCOSINAGOGI
MARGARITARIDDEIPAR
TEMPORTICI TESSELAVIT

Dans un troisième espace contigu au côté gauche de a mosaïque se lisait cette inscription :

ISTRV	ISTRV
MENTA	MENTA
SERVI	SERVI
TVI NA	TVIAMA
RITANVS	RONI

L'origine juive de ce monument ne pouvait faire l'objet d'un doute. Il s'agissait d'une synagogue, pourvue d'un *archisynagogus;* le chandelier à sept branches était figuré trois fois, et une fois l'*étrog* et le *lulab*, dont la destination liturgique est connue. Dans le champ de gauche, deux cistes contenaient l'un des pains, l'autre des fruits, probablement des cédrats.



5576. — Inscription de la mosaïque. *Ibid.*, pl. IX-X.

Tout ceci était assez significatif pour écarter l'opinion hâtivement émise, sur le vu des poissons et des paons, d'une mosaïque chrétienne. Des fouilles ultérieures mirent à nu les assises de tout l'édifice et, pour une fois, J.-B. de Rossi et Ernest Renan tombèrent d'accord; le plan n'était pas celui d'une basilique, mais d'une synagogue.

La présence de l'*étrog* et du *lulab* auprès d'un chandelier n'est pas contestable, bien qu'on ait pensé y découvrir tout d'abord le sigles A et ω. Mais ces sigles, fréquents dans l'épigraphie chrétienne, ne sont pas tout à fait inconnus dans la symbolique juive, puisque le Talmud emploie une expression analogue [1], et surtout parce qu'on rencontre à une date, postérieure il est vrai, ce sigle dans la catacombe juive de Venosa [2]. Nous ne serions donc pas éloigné de penser que ce sigle était adopté par les juifs hellénisants dès le début de notre ère; on l'a rencontré en outre dans un hypogée antique de la nécropole septentrionale de Jérusalem [3], devenu, il est vrai, chrétien dans la suite des temps.

Quoi qu'il en soit, la question est résolue, puisque le symbole est purement judaïque.

Le panier contenant des pains n'offre non plus aucun signe susceptible d'être interprété comme un symbole chrétien. Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que ces pains fussent incisés d'une croix, rapprochés d'un poisson ou d'un calice, ou au nombre de cinq ou de sept; en réalité, nous avons une ciste avec des pains dépourvus de tout indice. Un autre panier contient trois objets qu'on prendrait à première vue pour des poires; ce sont probablement des cédrats. On rencontre des paniers contenant des fruits comme symboles juifs sur les monnaies juives; ici nous avons probablement les corbeilles dans lesquelles on portait triomphalement au sanctuaire les prémices, les *Biccourim* [4].

Dans le registre supérieur du champ principal, on se trouve, semble-t-il, en présence d'une composition très originale; aussi est-il bien fâcheux qu'elle soit en partie détruite; elle était probablement moins banale que tout le reste. « A droite, écrit Renan, je crois voir la mer, représentée par de petits flots, par des poissons et des oiseaux aquatiques. A gauche, je vois la terre, représentée par des fleurs et des bêtes terrestres (on voit la tête d'un bœuf). Que signifie la rotonde, posée justement entre la mer et la terre? Il ne faut pas oublier que la mosaïque a été trouvée sur le rivage même et à 0 m. 50 au-dessus du niveau de la mer. » Ne serait-ce pas tout simplement la topographie des lieux, l'embouchure d'un petit ruisseau — ensablé depuis peut-être — le coin de terre sur lequel s'élevait la synagogue? Quant à la rotonde, on pourrait bien y voir la rose des vents, marquant l'orientation. Les poissons sont deux beaux poissons de grande taille et tels qu'on pouvait les voir dans ces parages, puisque saint Augustin nous apprend qu'on visitait à Carthage la carcasse d'une baleine qui était venue, apparemment, s'échouer sur le rivage [5]. Le poisson a été un symbole si universellement adopté dans l'antiquité [6] qu'il semble impossible de songer à le revendiquer pour les seuls chrétiens. Les juifs eux-mêmes ont accueilli ce symbole, on le rencontre sur leurs monnaies. Le poisson représenté sur une pâte de verre du Cabinet de France peut signifier la pêche dans le lac de Tibériade [7]. Sur les peintures des plafonds de la catacombe juive de la *vigna Randanini* à Rome, on voit des poissons, des canards, des paons [8].

Ainsi les paons qui s'approchent du canthare (voir ce mot) n'ont guère plus de chance d'être réclamés pour un symbole spécifiquement chrétien. Ce motif des paons affrontés à un vase ou des colombes dans une position semblable a été employé souvent sur les monuments chrétiens, mais il ne leur appartient pas en propre. On vient de dire qu'il se trouve sur l'un des plafonds de la *vigna Randanini*, posée sur un piédouche, faisant la roue, tel qu'on le voit sur plusieurs fresques des catacombes chrétiennes.

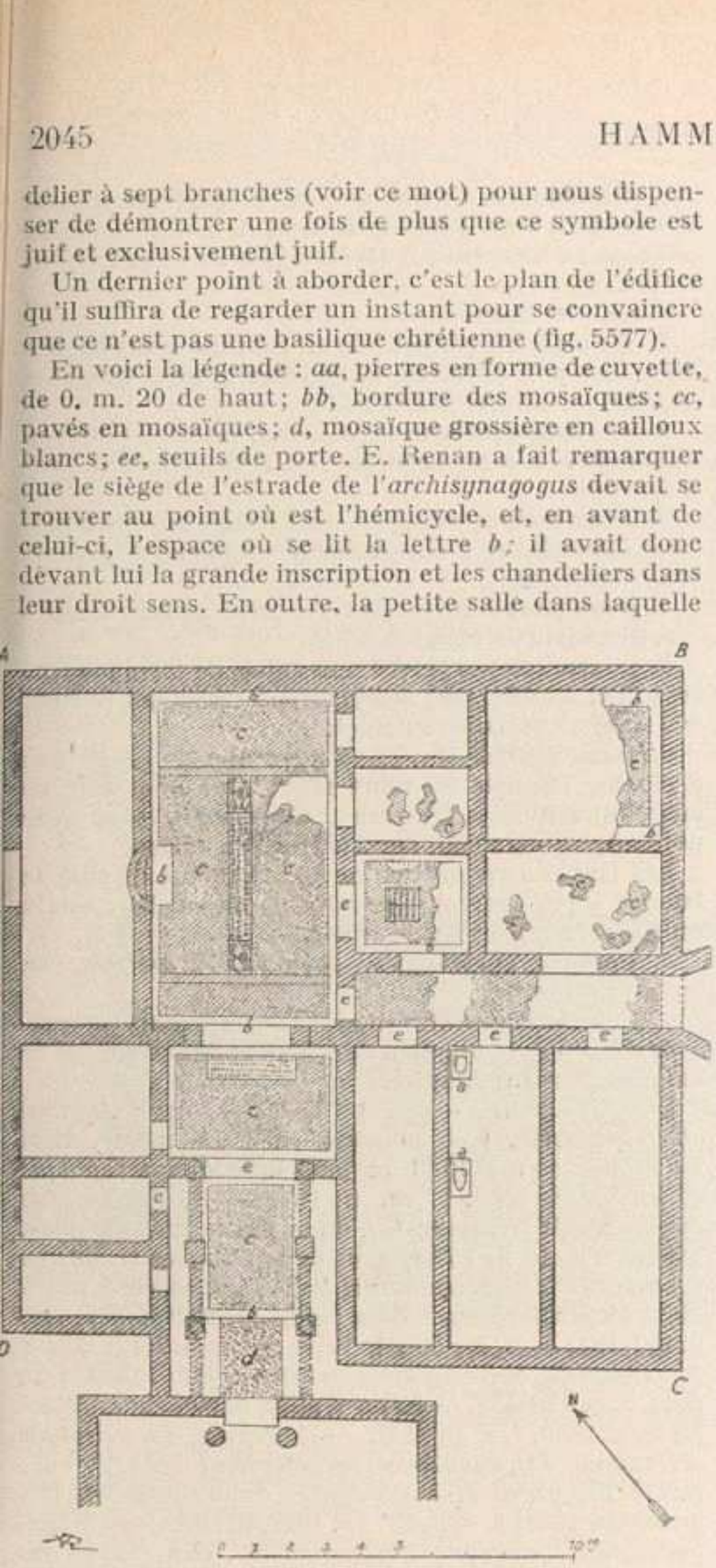
Enfin nous avons parlé assez longuement du chan-

[1] Tr. *Aboda Zara*, 4a. — [2] Ascoli, *Iscrizioni inedite o mal note greche, latine, ebraiche di antichi sepolcri judaici nel Napolitano*, in-8°, Torino, 1880, p. 55, n. 11, cf. p. 63, n. 21. — [3] *Hypogée antique de la nécropole septentrionale de Jérusalem*, dans *Revue biblique*, 1901, t. x, p. 451. — [4] A. Lévy, *Geschichte der jüdischen Münzen*, p. 44, pl. CXXXVIII, n. 1. — [5] S. Augustin, *Epist.*, CII, 31; P. Berger, *Note sur un squelette de baleine conservé à Carthage*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, p. 104; A. L. Delattre, *Notes archéologiques*, 1892, 1893, p. 3; H. Leclercq, *L'Afrique chrétienne*, in-12, Paris, 1904, t. II, p. 22. — [6] F. J. Dölger, *Der heilige Fisch in den antiken Religionen und in Christentum*, in-8°, Munster, 1922. — [7] *Gazette archéologique*, t. I, p. 116. — [8] R. Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, t. VI, pl. CCCCLXXXIX: H. Leclercq, *Manuel d'archéol. chrétienne*, 1907, t. II, fig. 143, 146.

delier à sept branches (voir ce mot) pour nous dispenser de démontrer une fois de plus que ce symbole est juif et exclusivement juif.

Un dernier point à aborder, c'est le plan de l'édifice qu'il suffira de regarder un instant pour se convaincre que ce n'est pas une basilique chrétienne (fig. 5577).

En voici la légende : *aa*, pierres en forme de cuvette, de 0, m. 20 de haut; *bb*, bordure des mosaïques; *cc*, pavés en mosaïques; *d*, mosaïque grossière en cailloux blancs; *ee*, seuils de porte. E. Renan a fait remarquer que le siège de l'estrade de l'*archisynagogus* devait se trouver au point où est l'hémicycle, et, en avant de celui-ci, l'espace où se lit la lettre *b;* il avait donc devant lui la grande inscription et les chandeliers dans leur droit sens. En outre, la petite salle dans laquelle



5577. — Plan de la synagogue.
D'après *Revue archéologique*, 1884, p. 274.

se trouvaient les *instrumenta* s'ouvrait également devant lui.

On ne saurait donc douter de l'origine et de l'affectation de cet édifice au culte judaïque; il est possible maintenant d'aborder l'explication des textes épigraphiques.

Le premier texte, le plus important, est celui donné plus haut : *Sancta sinagoga...*

Les fautes de grammaire y sont nombreuses, mais n'offrent rien de plus choquant que ce qu'on lit sur des centaines d'inscriptions. On lit sur une ancienne inscription de Venise : CVNCTA FRATERNITATEM [1]; ailleurs, sur une mosaïque : DE DONVM DEI FECERVNT [2]; de sorte qu'on peut soutenir que *pro* avec l'accusatif, *propium* pour *proprium*, après *de suo*, n'a rien de très choquant. E. Renan proposait de voir dans *propium* une abréviation pour *propitiatorium;* cette conjecture n'est pas acceptable et, de plus, elle est contraire à toutes les règles [3]. Sans considérer que le commencement de l'inscription manquerait de construction et resterait en l'air, le mot proposé, qui serait la traduction de ἱλαστήριον, est impossible. *De suo proprium* (=*de suo proprio*, comme *sua pecunia*, *propria pecunia*) signifie « par ses propres moyens » ou, comme nous disons vulgairement, « à ses frais ».

Le P barré de la troisième ligne est devenu, pour G. Boissier et pour E. Renan, *proselyta* [4]. Quoique nous connaissions par les inscriptions la manière de faire ressortir cette qualification après les noms propres [5], on ne connaît pas encore de sigle épigraphique de ce mot. Même à l'époque la plus florissante de la propagande juive, les conversions au judaïsme ne doivent pas avoir été si fréquentes qu'il ait fallu se servir d'une abréviation du mot prosélyte. C'est pour la même raison qu'on croit devoir écarter le mot *pateressa* par lequel Juliana se serait désignée comme la femme d'un *pater synagogæ*, c'est-à-dire comme *mater synagogæ* [6]. La forme *pateressa* [7] se trouve dans la catacombe de Venosa [8]. Ici, on peut rappeler la forme *Naritanus* pour *Naronitanus* de la troisième inscription, quoique la lettre R sur l'inscription soit distinctement différente de P, et dans le P barré une abréviation de — (*onitanar*). Naron n'est pas le nom de la synagogue, mais celui de la localité [9]. Le texte de l'inscription doit donc se lire

Sanctam synagogam Naronitanam pro salute sua ancilla tua Julia
Naronitana de suo proprio tesselavit.

« Dans cette sainte synagogue naronitaine, la servante Julia, la Naronitaine a fait placer à ses frais, pour le salut de son âme, cette mosaïque ». (Voir col. 2052.)

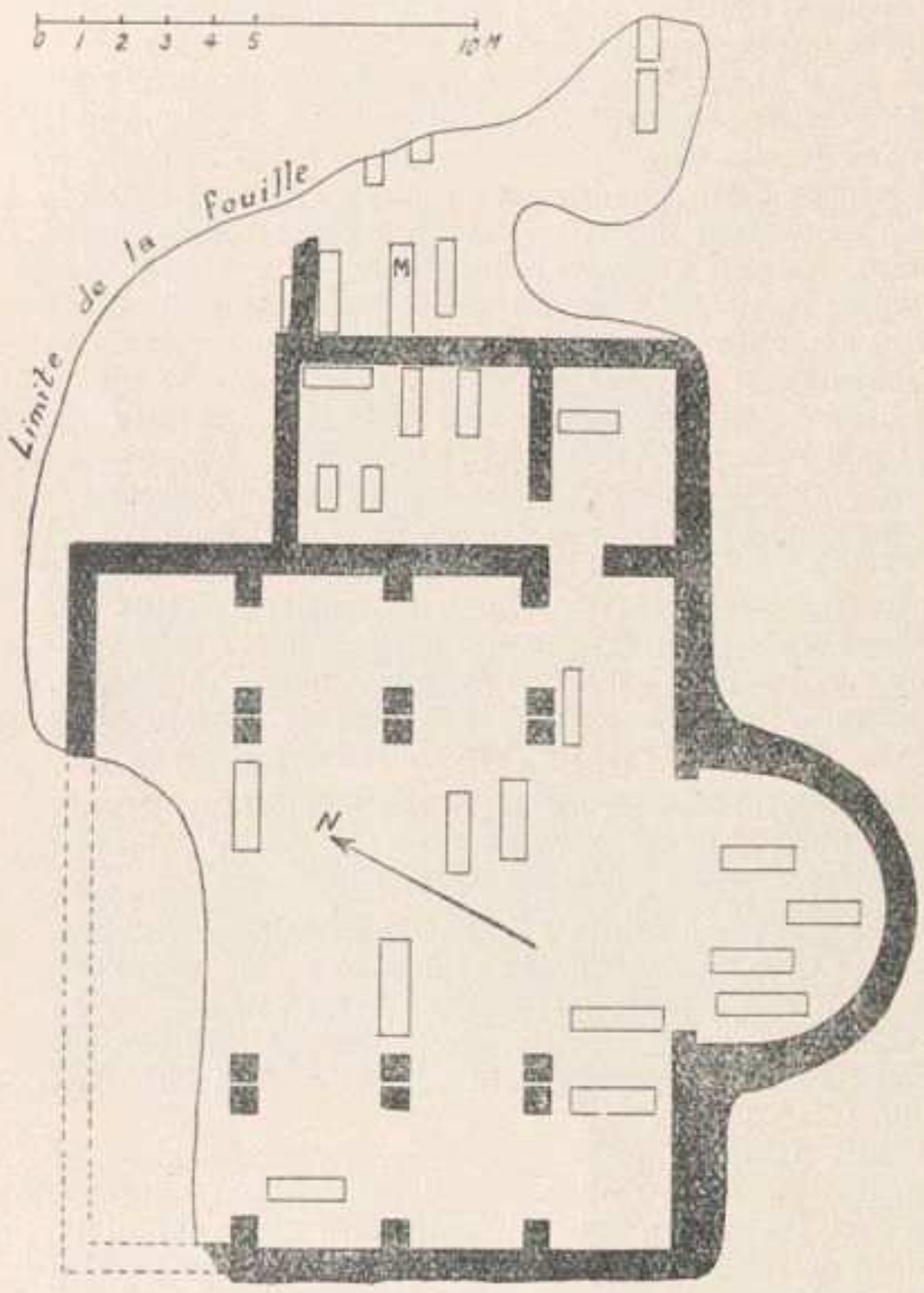
Passons à l'inscription qui se trouvait sur le seuil qui conduit du portique à la salle principale : *Asterius filius...*

Les noms ne présentent rien d'extraordinaire et peuvent être attribués sans hésitation à des juifs [10]. L'*archisynagogus* est un dignitaire bien connu et dont on rencontre les collègues dans toutes les parties de la *diaspora*. La 3e ligne est difficile : *Margaritaridderpar(tem)*. E. Renan écrivait : « La 3e ligne est une énigme. *Margaritarius D[omini] Dei* serait trop bizarre. J'avais pensé à *Margaritar[ii] Jodei* pour *judei*, mais il n'est guère naturel qu'un tel mot se trouve dans un sanctuaire juif. Du reste beaucoup de juifs étaient *margaritarii*, c'est-à-dire joailliers [11]. » Schürer proposa la lecture : *Margarita Riddei*, ce qui ne veut probablement dire rien du tout [12]. Le plus probable est de compléter ainsi : *Margaritari d(omus) Dei*. On trouve assez souvent en Afrique l'expression *domus Dei* sur des inscriptions chrétiennes [13] et on rencontre l'expression parallèle dans les Talmud pour désigner la synagogue. Juifs et chrétiens aimaient à perpétuer dans leurs édifices consacrés au culte les noms des donateurs [14], et choisissaient principalement les mosaïques [15]. On lira donc :

Asterius filius Rustici archisynagogi
margaritarii domus Dei part
emportici tesselavit.

[1] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1874, p. 137. — [2] *Revue archéologique*, nouv. série., t. XXXII, p. 404. — [3] N. de Wailly dans *Revue archéol.*, 1883, p. 227. — [4] Cf. De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1892, p. 156-157. — [5] Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter J. Ch.*, t. II, p. 567, note 292. — [6] Schürer, *op. cit.*, t. II, p. 520, note 117. — [7] Cette forme étrange ne l'est pas plus que la forme *episcopissa* que nous avons déjà relevée. — [8] Ascoli, *Iscrizioni di antichi sepolcri giudaici del Napolitano*, p. 50, note 1, p. 53. — [9] J. Schmidt, dans *Ephemeris epigraphica*, 1884, t. V, p. 537, note 1222. — [10] Cf. Zunz, *Gesammelte Schriften*, t. II, p. 22. — [11] Il renvoie à Orelli, *Inscript.*, n. 7244, et à Grégoire de Tours, *Hist. Francor.*, l. VI, c. V. — [12] Schürer, *op. cit.*, p. 365, note 62 *a*. — [13] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 2389-4792, 10642, etc. — [14] Levy, *Jahrb. für die Geschichte der Juden*, t. II, p. 272. — [15] E. Müntz, dans *Revue archéol.*, nouv. série, t. XXXII, p. 402.

La troisième inscription nous apprend que la petite chambre renfermait les *instrumenta* (au sens de τεῦχος), c'est-à-dire les rouleaux de la Thorah [1], et ceux-ci étaient un présent d'Asterius qui prend le titre de *Naronitanus;* mais le mosaïste, qui n'avait jamais composé un mot si nouveau et si difficile, a commencé par écrire *Naritanus;* il s'est piqué d'honneur et a voulu mieux faire; ce fut pis encore, il écrivit *Ama.* Alors, pour en finir, il se contenta ou bien on le pria de



5578. — Plan de la basilique d'Hamman-Lif.
D'après *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1912, t. XXXII, p. 16.

mettre simplement *roni*, ce qui avec un peu de bonne volonté pouvait se rattacher au *Na* et se substituer au *ritanus* de façon à donner :

IST V
MENTA
SERVI
TVI NA
··TANVS RONI

En 1909, l'adjudant Icard, du 4e régiment de tirailleurs algériens, entreprit de nouvelles fouilles sur l'emplacement de la synagogue; il fit dégager de nouveau les chambres qui étaient pavées de mosaïques, et treize autres chambres du même édifice. « Situées dans un terrain très bas, toujours couvert d'eau en hiver, les ruines ont beaucoup souffert depuis leur découverte; il ne reste que la base des murs. La variété des marbres, employés surtout comme revêtement et comme dallage, indique combien devait être riche cette importante construction. Seul un fragment d'inscription chrétienne a été mis au jour avec quelques bases de colonnes; mais il est intéressant de noter le curieux mélange de lampes et d'objets des deux cultes découverts [2]. »

a. Lampes juives :

1. Série de six lampes juives, de terre blanche très fine, anse non perforée. Chandelier à sept branches en relief. Double trou d'aération.

2. Une lampe juive de terre jaune, anse non perforée. Chandelier à sept branches en relief. Double trou d'aération.

3. Deux lampes juives de terre rouge, anse non perforée. Chandelier à cinq branches seulement. Double trou d'aération.

4. Deux lampes juives de terre grise, anse non perforée. Chandelier à cinq branches.

5. Quatre lampes juives sans sujet, de terre blanche très fine. Absolument semblables à celles qui portent des sujets. Un seul trou d'aération.

6. Deux lampes juives de terre blanche, anse non perforée. Triangle en relief monté sur une sorte de croissant renversé. L'intérieur du triangle est orné de petits points en relief. Double trou d'aération.

Les travailleurs ont, en outre, cassé une dizaine de lampes juives portant en relief le chandelier, soit à sept branches, soit à cinq branches.

b. Lampes chrétiennes, grandes ou petites, au nombre de treize.

c. Deux marques chrétiennes sur fragments de vase.

d. Deux clés et un pilon de mortier; une trentaine de monnaies du Bas-Empire.

Bibliographie. — A. L. Delattre, dans *Journal officiel tunisien*, 1 et 29 mars 1883. Le même, dans *Le Monde*, 11 mai 1883, et dans *Bulletin épigraphique de la Gaule*, 1883, t. III, p. 107. — E. Renan, *Les mosaïques de Hamman-Lif*, dans *Revue archéologique*, 1883, 1er vol., p. 157-163, et dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1883, p. 13-19. — G. Schlumberge , dans *Revue archéologique*, 1883, p. 157-158; J.-B. De Rossi, *Verre représentant le temple de Jérusalem*, dans *Archives de l'Orient latin*, 1883, t. II, part. 2, p. 439-455. — N. de Wailly, dans *Revue archéologique*, 1883, t. I, p. 227. — E. Renan, *La mosaïque d'Hamman-Lif*, dans *Revue archéologique*, 1884, 1er vol., p. 273-276, pl. VII-X. — J. Schmidt, dans *Ephemeris epigraphica*, 1884, t. V, p. 537, n. 1222, p. 538. — D. Kaufmann, *La synagogue d'Hamman-Lif*, dans *Revue des études juives*, 1886, t. XIII, p. 48-49, 217; *Le même, Études d'archéologie juive et chrétienne*, Ire série, in-8°, Paris, 1887, p. 3-18, pl. — J. Schmidt, dans *Ephemeris epigraphica*, 1892, t. VI, p. 49, n. 147. — Mommsen, dans *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 12457. — R. Cagnat et P. Gauckler, *Les monuments antiques de la Tunisie*: Les temples païens, p. 152 sq. — H. Leclercq, *Manuel d'archéologie chrétienne*, in-8°, Paris, 1907, t. I, p. 511-513, fig. 141. — Icard, *Fouilles dans l'antique synagogue juive d'Hamman-Lif*, dans *Bull. du Comité*, 1910, p. CLXVII sq., p. 288-289.

II. Basilique. — Auprès de la ville d'Hammam-Lif, au lieudit « le Coup de Sabre », on trouve les restes d'une basilique byzantine (fig. 5578), découverte en 1908 [3]. Elle est située au flanc d'un contrefort du Djebel-bou-Kornéïn, au centre d'une nécropole chrétienne dont les tombes sont d'âges assez différents. L'abside, orientée au sud-est, est adossée à la montagne dans laquelle elle semble nichée. Abside et murs latéraux ont encore une hauteur de cinq mètres; la construction est en petit appareil bien taillé, disposé en lits

[1] E. Renan, dans *Revue archéologique*, 1883, p. 163. — [2] Icard, *Fouilles dans l'antique synagogue juive d'Hamman-Lif*, dans *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques*, 1910, p. CLXXII-CLXXIII. — [3] Icard, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1908, p. CCX-CXXI; p. 288-289; 1910, p. CLXX-CLXXII; *Catalogue du Musée Alaoui, Supplém.*, D. 939; Gauckler, *Inventaire des mosaïques*, II, n. 507; R. Massigli, *Notes sur quelques monuments chrétiens*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1912, t. XXXII, p. 13-17.

réguliers interrompus, de distance en distance, par des chaînages de pierres de Korbous. Cette basilique a remplacé un édifice antérieur, dont un mur de fondation, construit en blocage, se voit à l'angle nord de la sacristie. Une fois bâtie, la basilique eut à subir des restaurations, mais qui ne semblent pas avoir eu grande importance; on a relevé des traces d'incendie.

« Quoique l'édifice n'ait pas été entièrement dégagé et que la plus grande partie de la façade soit restée enfouie, on peut déterminer avec certitude ses dispositions essentielles.

« Il paraît probable que l'on y accédait par un large escalier; une porte, percée au centre de la façade, s'ouvrait sur le *quadratum*, que deux rangées de six colonnes géminées, dont il ne subsiste que les bases arasées, divisaient en trois nefs et auxquelles correspondaient trois autres colonnes ou piliers le long de chacun des murs latéraux. La nef centrale avait 6 m. 50 de large, les bas côtés 2 m. 40 seulement; au fond s'ouvrait l'abside, large de 5 m. 30 à l'entrée de la nef centrale et profonde de 4 m. 60.

« Tout ceci mériterait à peine d'être mentionné si au mur latéral de l'est ne se trouvait une porte construite ou restaurée avec les débris d'un grand sarcophage monolithe orné de strigilles; elle donne accès, par une seule marche, à une salle rectangulaire de 3 m. 90 sur 2 m. 60; les murs, assez bien conservés, quoique ne dépassant jamais une hauteur de 1 m. 10, sont construits de la même manière que ceux de l'abside, mais sans chaînage de pierres de taille sauf à l'angle est. De cette première salle, on passe dans une autre, de forme plus allongée (5 m. × 4 m.), et qui était, comme la précédente, pavée de mosaïques.

« On a vu dans cette pièce un baptistère, sans se laisser arrêter par la difficulté que constituent pour cette hypothèse l'exiguïté de la salle et sa forme même, qui ne répond guère à celle d'un monument de ce genre, si humble soit-il. Une autre considération d'ailleurs suffirait à faire écarter cette interprétation.

« La basilique et les deux salles attenantes étaient remplies de tombeaux : douze dans la basilique, un dans la première salle, cinq dans la deuxième salle et disposés de telle sorte qu'il ne reste aucune place entre eux pour placer une cuve baptismale. » En outre, il n'y a pas trace de piscine. La destination de ces deux salles ne paraît pas douteuse; ce sont les deux sacristies qu'on désignait sous le nom de *prothèse* et *diaconicum* ordinairement placées de chaque côté d'une basilique, disposition à laquelle on dut renoncer à Hammam-Lif afin d'éviter un important travail de terrassement, important et coûteux surtout. L'inégalité entre les deux pièces s'explique aussi par le peu d'importance dans une petite bourgade de la prothèse qui reçoit les offrandes des fidèles.

La tombe (M du plan) est en mosaïque d'époque byzantine ; on y lit :

FIDELIS IN PACE.

Nous avons d'ailleurs déjà fait connaître un autre baptistère à Hamman-Lif. (Voir *Dictionn.*, t. II, col. 462, fig. 1373).

III. Nécropole. — A droite de la route de Tunis à Hamman-Lif, sur les pentes très escarpées de la montagne, au lieudit le « Coup de Sabre », au-dessous d'un poste d'observation certainement très ancien, des tombes antiques couvrent tout le versant qui fait face à Tunis. La plupart des tombeaux sont assez bien conservés; ce sont encore des massifs de blocage en forme de demi-cylindre orientés est-ouest.

Un sondage pratiqué à quelque distance amena la découverte, presque à fleur du sol, d'un tombeau et d'un sarcophage intéressants.

C'est d'abord une grande pierre plate de 2 m. 15 de longueur, 0 m. 77 de largeur et 0 m. 35 d'épaisseur, qui recouvrait le squelette d'une femme et un deuxième



5579. — Inscription d'Hamman-Lif.
D'après *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1914, p. 14.

squelette placé immédiatement au-dessous (les cas de superposition de cadavres sont, comme on le sait, assez rares parmi les chrétiens). Cette dalle porte dans un angle, gravée à grands traits, une barque (fig. 5579), emblème de la vie, et au milieu d'un rectangle l'inscription suivante (hauteur des lettres, 0 m. 04) :

CANDIDA
IN PACE

A côté, en arrière de ce tombeau, un grand sarcophage de pierre était intact; il mesurait : 2 m. 10 en longueur, 0 m. 70 en largeur et 0 m. 90 en hauteur, (couvercle compris). Ce couvercle, en forme de toit, avait été scellé à la cuve; il est orné d'acrotères aux angles et d'une seule pièce. Une baguette saillante sert de crête et sur les deux surfaces en pente sont gravés en creux ou sculptés en relief des sujets empruntés à l'Ancien Testament. Sur la face qui regarde du côté de la montagne, on voit, à gauche, une barque, voile déployée; à l'avant, Jonas va disparaître, happé par le monstre marin. Cette scène grossièrement sculptée en relief est surmontée du mot :

IONA

inscrit sur la baguette saillante dont nous avons parlé (hauteur des lettres, 0 m. 04).

Au milieu du registre, Daniel dans la fosse aux lions,

scène sommairement et naïvement figurée au trait. On lit également sur la susdite baguette :

DANIEL

Une troisième image en creux occupe ce côté, faisant pendant à la première et encadrant avec celle-ci l'effigie de Daniel : c'est Jonas sorti du ventre du monstre; il se repose à l'ombre du cucurbite, étendu sur le dos, un bras recourbé sous la tête [1].

Sur l'autre face du couvercle, celle qui est tournée vers Tunis, on voit d'abord une barque sans voile, en relief. Plus à droite, le Bon Pasteur portant sur ses



5580. — Poterie.
D'après *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1914, p. 26.

épaules la brebis égarée et retrouvée. Au milieu, dans un cartouche à queues d'aronde de 0 m. 36 de longueur, 0 m. 20 de largeur, l'inscription suivante (hauteur des lettres, 0 m. 07) :

TILLA
IN PACE

A droite et à gauche, une colombe.

Enfin, à droite du cartouche, l'artiste a gravé en creux un vase, d'où s'échappent des rinceaux de vigne.

Dès que le couvercle a été suffisamment soulevé, on vit un squelette étendu sur le dos. Il avait été enseveli sous une couche peu épaisse de chaux pulvérulente, onctueuse au toucher.

IV. Poterie. — Au sud-est d'Hamman-Lif, à quelques mètres des ruines de la basilique, on a trouvé, en 1913, un tesson de terre cuite avec inscription (fig. 5580), fragment d'une grande jarre qu'on a retirée des décombres devant l'entrée d'un four à potier. Ce tesson, dont la cassure est rouge, est extérieurement d'un blanc jaunâtre. Dans sa plus grande longueur, il mesure 0 m. 287. La flèche du col est de 0 m. 046; la corde, de 0 m. 19. D'après ces dimensions et la forme du fragment, le vase avait, à l'ouverture, un diamètre d'environ 0 m. 45; à la panse, un diamètre minimum de 1 mètre.

Au milieu du tesson, parallèlement au col, se déroule une inscription, disposée sur une seule ligne, et précédée d'un chrisme haut de 0 m. 066. Cette inscription qui a été tracée à la pointe avant cuisson, présente un singulier mélange de capitales et de cursives. Les lettres de dimensions fort inégales, ont une hauteur moyenne de 0 m. 02 à 0 m. 03.

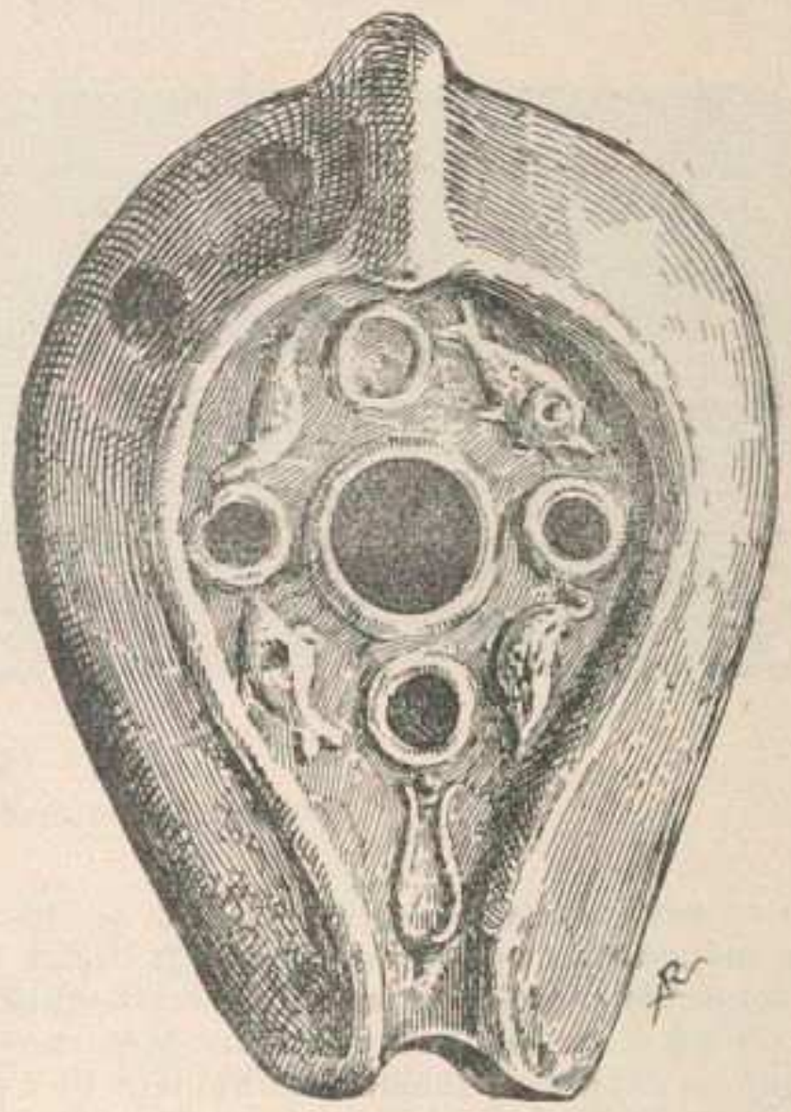
On lit ces mots [2] :

INISPEDEIPASCAS
In ispe Dei . Pascas[i]

Le chrisme est grossièrement dessiné, mais facilement reconnaissable. Il est accompagné des lettres A et ω, mais l'*omega* est à gauche, dressé presque verticalement et comme fermé d'une barre, ce qui le fait ressembler à un B. D'après la forme de ce chrisme, on est en droit d'abaisser le petit tesson de jarre jusqu'au VI[e] siècle.

La formule *In ispe Dei* est une variante de la formule courante *Spes in Deo;* à remarquer la graphie populaire *ispe* pour *spe*.

Le dernier mot a été lu différemment : *poscas*, *posca*, *pusca*, et en ce cas il s'agirait d'une boisson hygiénique qui se composait d'un mélange d'eau, de vinaigre et d'œufs battus, que les Africains aimaient fort, nous assure-t-on. La jarre aurait été destinée à contenir de la *posca*. Cette explication pouvait tirer une certaine



5581. — Harpe figurée sur une lampe.
D'après *Römische Quartalschrift*, 1902, t. XVI, p. 350.

vraisemblance de ce fait qu'on avait trouvé tout près de l'endroit où fut recueilli le tesson, à côté de la chapelle du Khanguet El-Hadjaj, une inscription ainsi conçue : *Covuldus macellu de suo propie fabricavit*, ce qu'on doit entendre ainsi [3] :

Quodvulldeus macellum de suo proprio fabricavit

Il y avait donc ici un boucher; on peut bien s'attendre à rencontrer non loin de là un limonadier. Mais cette explication est vraiment par trop gratuite. Le *u* de la première syllabe semble bien être un *a* cursif et le plus simple comme le plus sûr est de lire : *Pascasi*, vocable fréquemment porté par les chrétiens de la

[1] Icard, *Fouilles dans les deux nécropoles anciennes d'Hammam-Lif*, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1908, p. 288-289; *Catalogue du Musée Alaouï*, *Supplém.*, D, 939; R. Massigli, *Notes sur quelques monuments chrétiens de Tunisie*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1912, t. XXXII, p. 13, note 3 (fig. 2). — [2] P. Monceaux, *Inscription chrétienne découverte au N.-E. d'Hamman-Lif*, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1914, p. 25-27. — [3] P. Gauckler, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1894, p. 232; Merlin, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1913, p. 178. On peut encore rappeler Le Renier, *Inscription d'Hamman-Lif et identification des eaux persiennes citées par Apulée* dans *Bull. de la Soc. des antiq. de France*, 1857, p. 126-138.

région et qu'on lit non seulement à Carthage, mais à Sfax, à Henchir Chigarnia, à Maktar, à Tabarka, à Cherchel. C'est donc la marque d'un industriel ou d'un commerçant que porte la jarre du Khanguet El-Hadjaj.

H. Leclercq.

HANG. Voir *Dictionn.*, t. v, col. 2246-2247 : Angon, fig. 4637, 4638.

HARMONIE. — Au sens antique, ce mot signifie un ensemble de sons qui concourent à former une échelle *mélodique*. Chacune des espèces d'octave que l'on peut établir sur un degré déterminé, ou par le déplacement raisonné des demi-tons, constitue une « harmonie ». Le sens originaire de ce mot est donc analogue à ce que l'on a plus tard nommé *mode*, *gamme*, ou *échelle* : les auteurs de l'antiquité, même décadente, emploient seulement, et à peu près indifféremment, « harmonie » et « espèce d'octave ». Le traité de Gaudence, que l'on date du IIe siècle de notre ère, et qui servit à l'enseignement durant plusieurs siècles [1], les classe ainsi : 1. *mixolydienne*, avec le demi-ton au grave, formée d'une quarte et d'une quinte [octave de *si-mi-si*] ; 2. *lydienne*, avec le demi-ton à l'aigu, formée semblablement d'une quarte et d'une quinte [octave d'*ut-fa-ut*] ; 3. *phrygienne*, avec un demi-ton du 2e ou 3e degré, et un du 6e ou 7e, divisée en quarte et quinte, [octave *ré-sol-ré*] ; 4. *dorienne*, formée des mêmes tétracordes que la première, mais disposée en sens inverse [octave *mi-si-mi*] ; 5. *hypolydienne*, dans les mêmes rapports à l'égard de la seconde [octave *fa-ut-fa*] ; 6. *hypophrygienne* (ou *iastienne*), dans les mêmes rapports à l'égard de la troisième [octave *sol-ré-sol*] ; 7. harmonie commune (ou encore *locrienne*, *hypodo-*



5582. — Hartker offrant son antiphonaire à saint Grégoire. D'après *Paléographie musicale*, IIe série, t. I, pl. XI.

[1] Jusqu'au moment où le système des *authentes* et des *plagaux* se substitua définitivement à l'harmonie antique, ce que l'on peut placer au Xe siècle au moins en Occident, puisque Rémi d'Auxerre enseignait encore à Paris, vers l'an 890, d'après les théories antiques. Elles subsistèrent beaucoup plus longtemps chez les musicologues byzantins.

rienne, ou *éolienne*), divisée par quarte et quinte [octave *la-ré-la*].

On reconnaît facilement ces diverses « harmonies » dans les modes ecclésiastiques, surtout parmi les chants de formes ou de caractères les plus anciens, tels que les traits et graduels.

Le sens moderne du mot, signifiant un ensemble simultané de sons, n'a pris cours qu'à dater du XIVe siècle, avec le développement de la musique à plusieurs voix : cette signification nouvelle du mot « harmonie » sort donc des cadres de ce Dictionnaire.

A. Gastoué.

HARMONIQUE. — Nom qui, chez les musiciens de l'antiquité, désigne l'étude des échelles modales ou « harmonies » (voir ce mot).

A. Gastoué.

HARMONISATION. — Vocable moderne employé pour désigner l'art de revêtir d'une harmonie simultanée une mélodie donnée : l'harmonisation d'une mélodie, au sens où nos contemporains l'entendent, était donc absolument inconnue avant que la musique eût créé les accords de plusieurs sons. L'antiquité et une grande partie du Moyen Age n'ont pratiqué, à l'occasion, que le contrepoint rudimentaire nommé successivement *hétérophonie*, *organum* (avec sa variété *diaphonie*.)

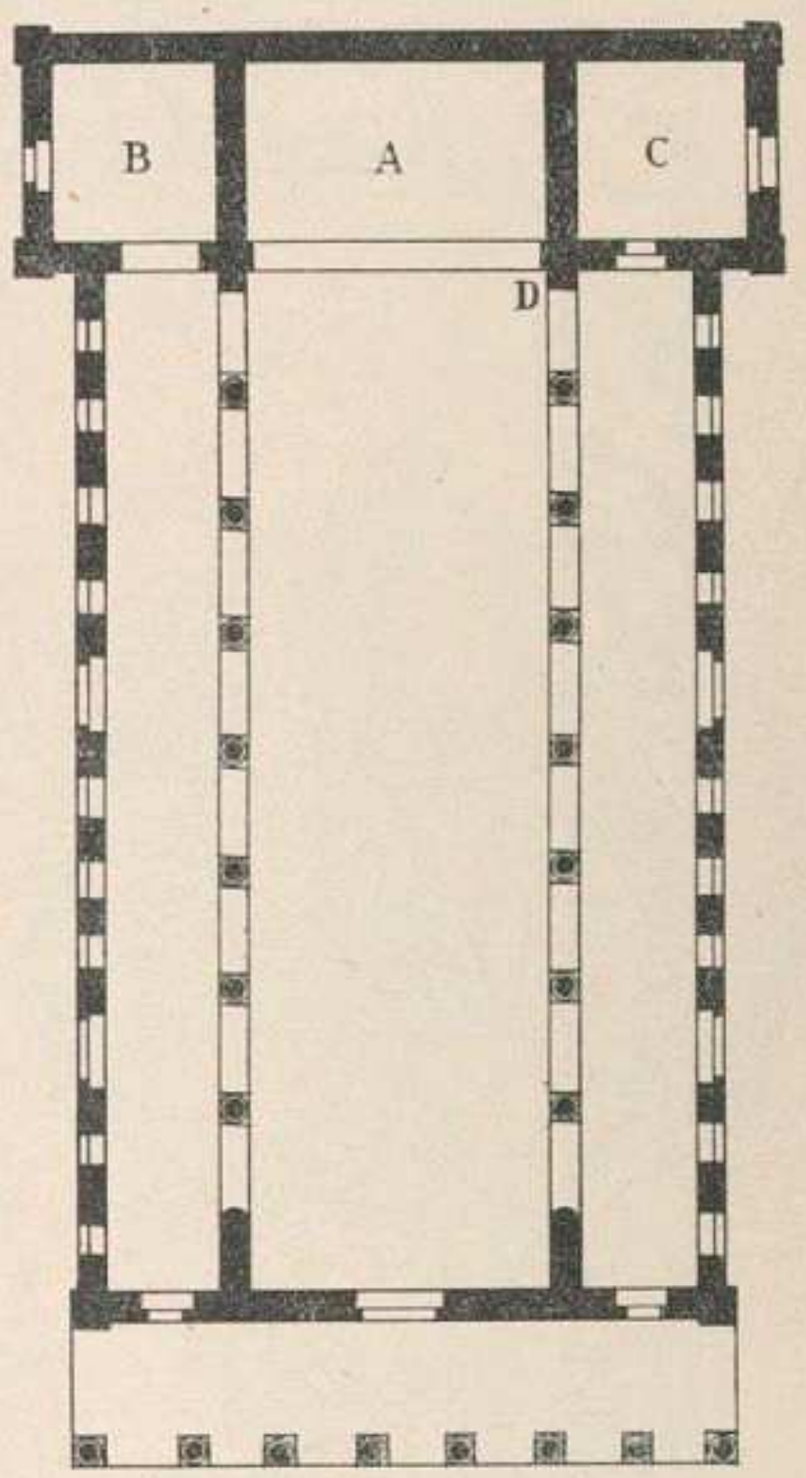
A. Gastoué.

HARNACHEMENT. Un très petit nombre de tombes barbares nous montre un squelette de cheval auprès — généralement à l'extrémité des pieds — du squelette d'un guerrier. Malheureusement les chevaux ainsi immolés ont été enterrés sans aucun harnais ou avec si peu que rien [1]. Les squelettes de chevaux ont été découverts dans les tombes qui se distinguent par un riche mobilier [2]. Généralement, on a recueilli près du crâne du cheval un mors, quelquefois en bronze, mais le plus souvent en fer, et toujours un mors de filet en deux fragments unis par une jointure. Le mors de bride a été trouvé dans des tombes qui contenaient un chef, par exemple à Bourne-Park [3], à Little-Wilbraham [4] en Angleterre. Le cimetière de Lupfen (Bavière) contenait la tombe d'un jeune guerrier accompagné de son cheval ayant un mors de fer damasquiné d'argent [5]; celui d'Envermeu (voir ce mot) fit voir un cheval avec mors de fer, anneaux de même et débris divers [6]. Depuis lors, des mors brisés ont été trouvés en Belgique, à Éprave; en France, à Envermeu, à Caranda, à Crimolois, à Nouilly (Côte-d'Or), à Herpes, à Biron, à Charnay, etc.; en Allemagne, le nombre est plus considérable : Selzen, Sinsheim, Heidesheim, Oberflacht, Nordendorf, Ascherade, Langweid, Andernach, etc.

La bride du cheval portait-elle des ornements? Cela est vraisemblable, puisqu'on a rencontré de nombreux débris de métal épars autour du squelette; il s'agirait de plaquettes, de rondelles plus ou moins ornées. Rien ne peut être comparé comme richesse et comme goût au frontail de Vendel (voir Frontail).

Faisait-on usage de la selle? Il est bien difficile de se prononcer d'après les restes de bois desséchés trouvés dans quelques rares tombes. L'existence de la selle suppose assez naturellement celle de l'étrier. Mais celui-ci n'a jamais été trouvé dans les sépultures des barbares des invasions. Nous avons vu déjà (voir Equitation) que l'usage de l'étrier n'est pas antérieur à l'époque carolingienne [7].

Quant à l'éperon, on le rencontre assez fréquemment dans les tombes pour qu'aucun doute ne subsiste au sujet de son emploi à l'époque mérovingienne. Cet éperon des Barbares ne porte qu'une pointe aiguë et courte; chez les Francs, il se compose d'une branche étroite, mince et arrondie au dehors. On l'a trouvé trop souvent pour qu'il soit utile d'entrer ici dans une nomenclature de localités. Parfois l'éperon présente un trou à l'extrémité de chaque branche afin de permettre l'insertion d'une lanière (Tugny et Saint-Martin-aux-Buneaux); ou bien l'éperon est pourvu de deux petits anneaux réservés au même but (Bel-Air). Il semble



5583. — Plan de l'église de Hass.
D'après de Vogüé, *Syrie centrale*, pl. 65.

bien que l'éperon n'était porté que par les Francs et par les Alamans et au pied gauche seulement, ce qui n'exclut pas le pied droit [8].

En ce qui regarde la ferrure des chevaux, nous laissons ce sujet à ceux qui ont des loisirs (voir Fer a cheval).

H. Leclercq.

HARPE. Une lampe trouvée à Rome près du Quirinal et non loin d'un pavement de mosaïque qui pourrait remonter à la fin du IIIe siècle [9], est entrée dans la collection du Campo-Santo Tedesco (voir *Dictionn.*, t. II, col. 1784 [10]). C'est une lampe en terre, de la forme usuelle aux objets de cette série fabriqués au IVe siècle. Le bec manque, mais la décoration n'y perd rien; elle est intéressante; trois troncs circulaires et un quatrième

[1] Cochet, *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, 1857, p. 232. — [2] Lindenschmidt, *Handbuch der deutschen Alterthumskunde*, p. 292. — [3] *The archæological Journal*, t. I, p. 255. — [4] R.-C. Neville, *Saxon obsequies*, London, 1892, p. 16, pl. XXXVIII. — [5] V. Dürrich et W. Menzel, *Die Heidengräber am Lupfen bei Oberflacht*, Stuttgart, 1887, p. 13. — [6] Cochet, *op. cit.*, p. 176-189. — [7] Pilloy, *L'équitation aux époques franque et carolingienne*, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1894, p. 23. — [8] A. Béquet, *Nos fouilles en 1885*, p. 8. — [9] Gatti, dans *Bull. delle Commiss. archeol. comunale*, 1901, p. 86-90. — [10] A. de Waal, *Kleinere Mittheilungen*, dans *Röm. Quart.*, 1902, t. XVI, p. 350-351.

cercle non évidé forment autour d'un cercle central plus large une sorte de croix dont les angles sont cantonnés par deux poissons et par deux colombes. Sur la partie de la lampe qui se dirige en avant pour former le bec, on voit un symbole qu'on pourrait, au premier aspect, prendre pour un poisson; toutefois ce n'en est pas un, mais c'est une harpe (fig. 5581).

H. Leclercq.

HARTKER. L'antiphonaire *390-391* de Saint-Gall, x^e^ siècle, que nous avons décrit plus haut (voir *Diction.*, t. VI, col. 227-228) a été écrit par le reclus Hartker, qui s'est représenté offrant son travail à saint Gall (fig. 5582). Sur Hartker, voir *Dictionn.*, t. VI, col. 227.

H. Leclercq.

HASS. — I. Église. II. Tombeau. III. Autre tombeau. IV. Pressoir. V. Épigraphie.

Dans la région du nord de la Syrie centrale se trouve la localité de Hass qui a conservé les ruines d'une église, quelques tombeaux, un pressoir, etc.

I. Église. — L'église était le plus bel édifice religieux de la région (fig. 5583), mais les tremblements de terre l'ont fort amoindri.

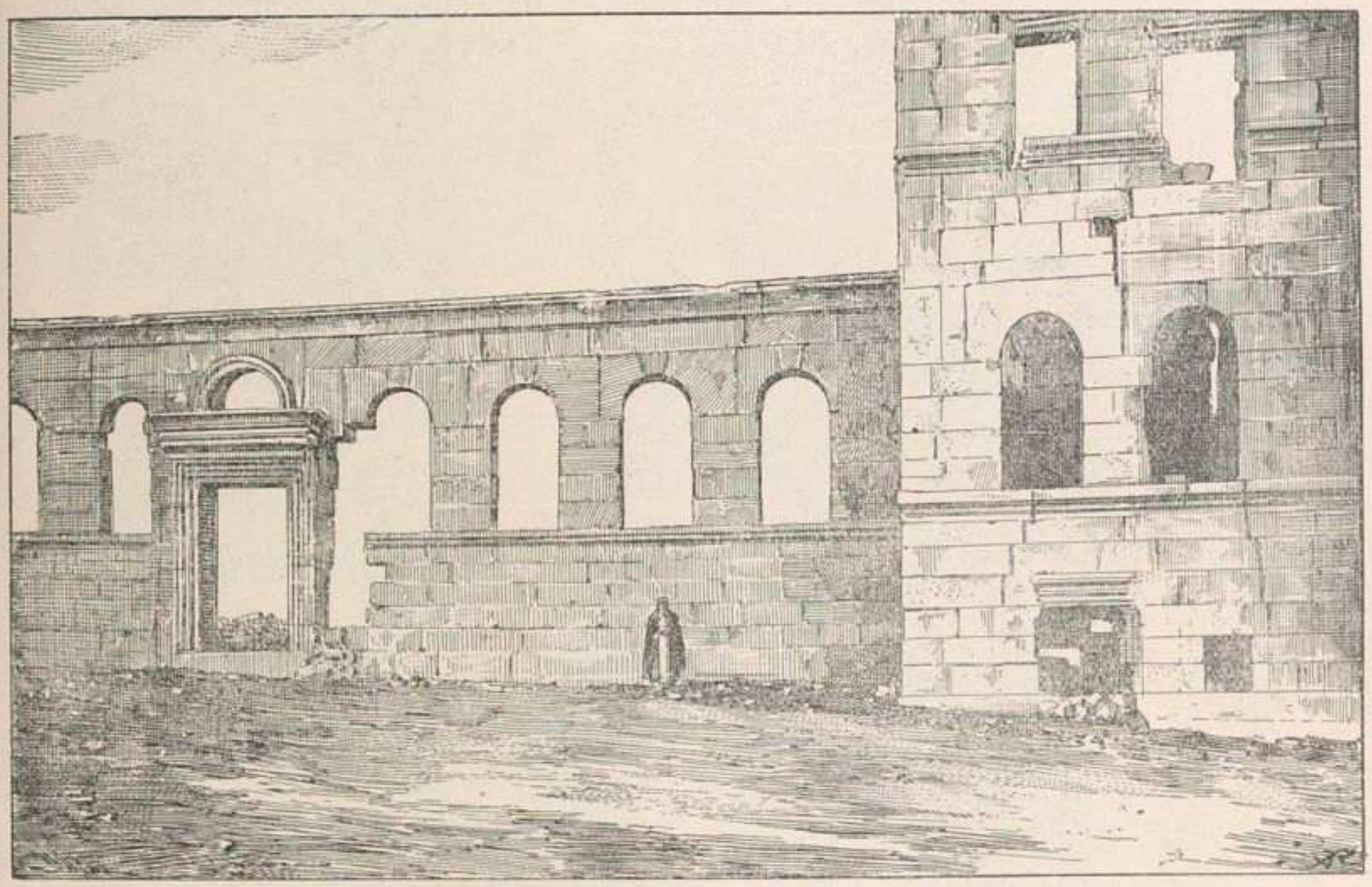
A. Le chœur, aujourd'hui rectangulaire, a dû probablement contenir jadis l'hémicycle de l'abside, inscrit dans ce rectangle et de construction indépendante, mais dont il ne subsiste rien.

B. *Diaconicon.*

C. *Prothesis.* Ces deux sacristies avaient la forme de pavillons carrés, débordant le mur latéral de la nef. La hauteur de ces pavillons ne devait pas dépasser celle du faîtage de la grande nef, mais il est probable qu'en se détachant de l'ensemble ces deux pavillons avec leurs toits donnaient assez l'illusion de deux tours.

D. Pilastre qui indique les dispositions de la nef; il porte à sa surface un encastrement qui suivait l'extrémité d'une barrière de bois, destinée sans doute à entourer une sorte d'estrade en charpente dont la trace est visible et qui, occupant l'extrémité du bas côté, était réservé à des dignitaires, peut-être aux veuves et aux vierges; ce serait un gynécée (voir ce mot).

Le sanctuaire et la prothèse (très probablement aussi la diaconicon) sont à un niveau plus élevé que la nef. La prothèse C était pourvue d'un plancher en charpente qui la séparait d'une chambre basse communiquant avec le dehors par une porte latérale. On



5584. — Ruines de l'église de Hass, mur sud et tour.
D'après Butler, *Architecture and other Arts*, 1904, p. 220.

voit aussi les traces de la clôture qui fermait le chœur. L'appareil de la construction est fort beau; les archivoltes des fenêtres et les arcs de décharge des portes sont évidés dans un seul bloc de pierre. Les profils sont soignés et fermes. Quoique procédant de l'antique, ils ne manquent pas d'une certaine originalité; la doucine romaine, qui en est la base, tend à se déformer en S.

L'église de Hass doit être du IV^e^ siècle [1] (fig. 5584).

II. Tombeau. — Le tombeau (fig. 5585) est un magnifique monument exécuté entièrement en maçonnerie de grand appareil. Le rez-de-chaussée consiste en un vaste massif précédé d'un portique et contient une salle recouverte par une voûte en berceau dont le centre est renforcé par un vigoureux arc-doubleau que portent deux pilastres; cette salle renferme cinq niches ou *arcosolia*, B, qui contiennent chacune un sarcophage. L'étage supérieur se compose d'une *cella* entourée d'une colonnade. La reconstitution proposée par Vogüé s'autorise des assises encore en place et des fragments qui jonchent le sol. Quant à la pyramide, elle

[1] Cf. J.-M. de Vogüé, *Syrie centrale, Architecture religieuse*, p. 101, pl. LXV-LXVI; How. Crosby Butler, *Architecture and other arts*, 1904, p. 219-221.

s'inspire du motif couramment adopté dans cette région et à cette époque pour le couronnement des tombeaux [1].

La *cella* supérieure, le ναός, comme l'appelle une épitaphe, renferme trois sarcophages, *a*, *b*, *c*, rangés autour de la salle; leurs inscriptions, malheureusement incomplètes, indiquent la répartition des places du haut et du bas, τὰ ἄνω, τὰ κάτω, entre les membres de la famille d'un certain Diogène. A côté de chaque cuve sépulcrale se trouvent deux dés en pierre *m* qui servaient à supporter le couvercle du sarcophage lorsqu'on le faisait glisser pour ouvrir à un nouvel arrivant l'accès de sa dernière demeure; ce détail, que nous retrouvons ailleurs, prouve que les tombeaux étaient

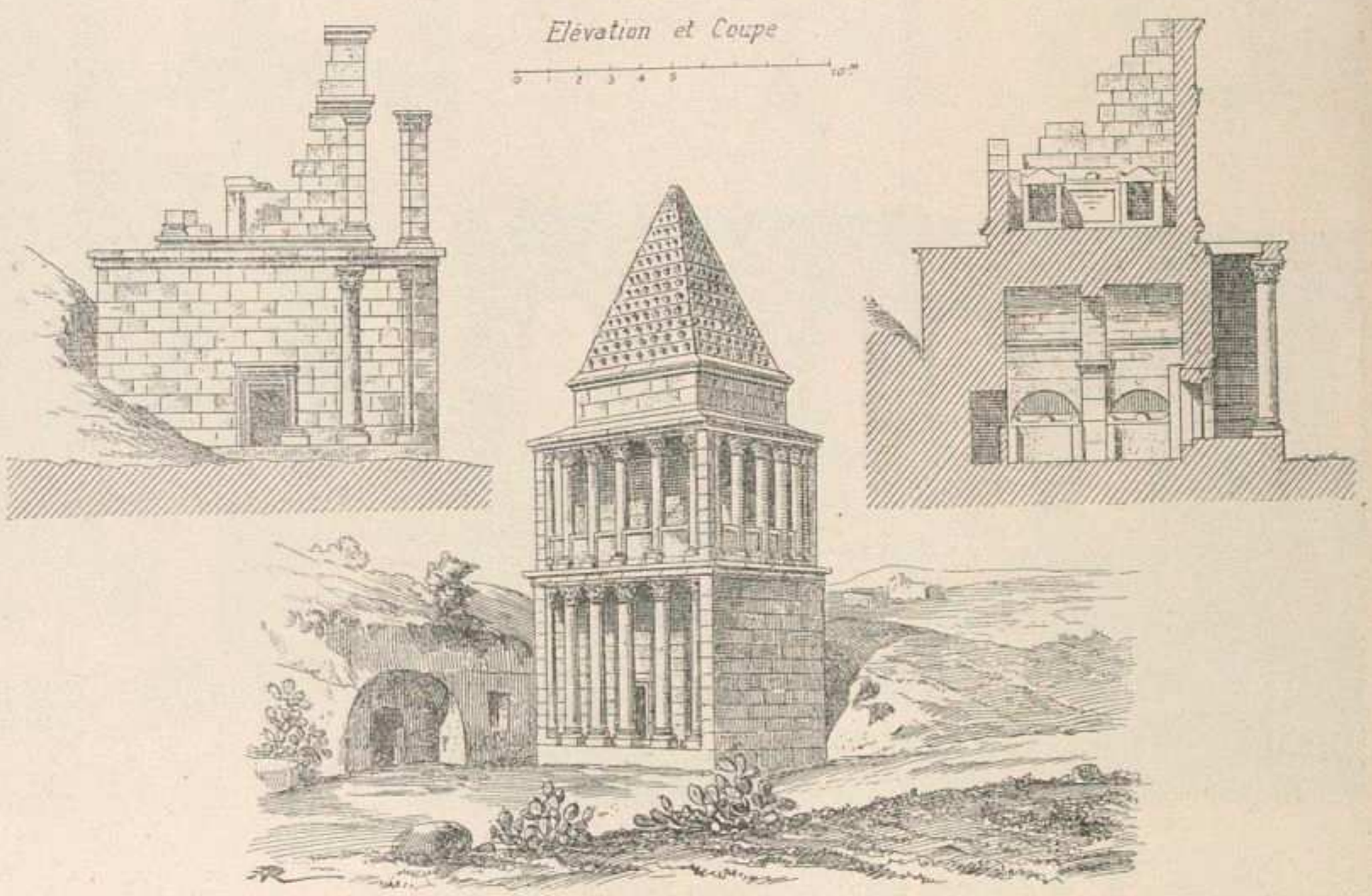
« Envahis la terre et, après l'avoir enivrée, rejette ses débris, car elle est ébranlée. »

Εὐλογημένος ὁ ἐρχόμενος ἐν ὀνοματι Κυρίου. Θεὸς Κύριος καὶ ἐπίφανην ἡμῖν.

« Béni celui qui vient au nom du Seigneur, le Seigheur Dieu nous est apparu. » (Ps., cxvm, 26-27.)

Ce tombeau paraît contemporain de l'église décrite et appartiendrait dès lors au IVe siècle.

: Τὰ ἄνω εἰς τὸν ναὸν [τούτ-
ων Ἀντωνίνου Διογ[ένους
ὡσαύτους τὰ κάτω ἐκ [τούτ-
ων ἐπι ἄρκτον τὰ δύο Ἀντ-
ωνίνου Διογένους.



5585. — Tombeau à Hass. Ruines et restauration. D'après de Vogüé, *Syrie centrale*, pl. LXX-LXXI.

construits complets, avec leur garniture entière de sarcophages qu'il eût été impossible d'introduire par la porte *e*; ils attendaient donc, vides, que la mort vînt les remplir.

La porte A, qui donne accès dans l'étage inférieur, est fermée par des vantaux de basalte maintenus dans un chambranle de même matière; ils sont absolument semblables aux portes de pierres des maisons du Haurân, avec cette différence que leur surface est ornée de monogrammes du Christ sculptés en relief, preuve irrécusable de leur origine chrétienne (fig. 5586).

De longues inscriptions en grandes lettres accusaient les lignes de l'architecture; il ne reste que des fragments de celles de l'étage supérieur. Au rez-de-chaussée, Vogüé lut encore sur la face nord et la face ouest, dans le cavet du grand bandeau, les sentences suivantes :

Ἐκισκέψου τῆν γὴν καὶ ἐμέθυσας αὐτὴν ἔασε τὰ συνθρίμματα αὐτῆς ὅτι ἐσαλεύθη.

Sur un autre sarcophage :

Διογένης Ο.....
κος Εὐσεβίου κ[αὶ Ἀν-
τωνίνου ἀδελφ οῦ
ἐπὶ κοινά.

Sur un autre sarcophage :

. . . . . .
Εὐσεβίου μέσ [ον.

III. Autre tombeau. — Tombeau à deux étages comme le précédent (fig. 5587), mais sans portiques extérieurs. Le rez-de-chaussée est disposé intérieurement comme celui du tombeau de Diogène, mais l'étage supérieur est différent. Quatre niches en plein cintre donnent au plan de la salle supérieure la forme d'une croix; le sommet du monument a disparu et laisse incertain sur le mode de couverture. On ne saurait songer à un toit à double pente, car l'arc doubleau qui

[1] De Vogüé, *Syrie centrale, architecture religieuse*, p. 103, pl. LXX-LXXI; H. C. Butler, *Architecture and other arts*, p. 105 (tombe de l'année 378); p. 160 (tombe de Diogène); p. 246-247 (tombe); p. 249 (tombe); p. 270 (pressoir); De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1881, pl. x, n. 2 (voir *Dictionn.*, au mot Antioche).

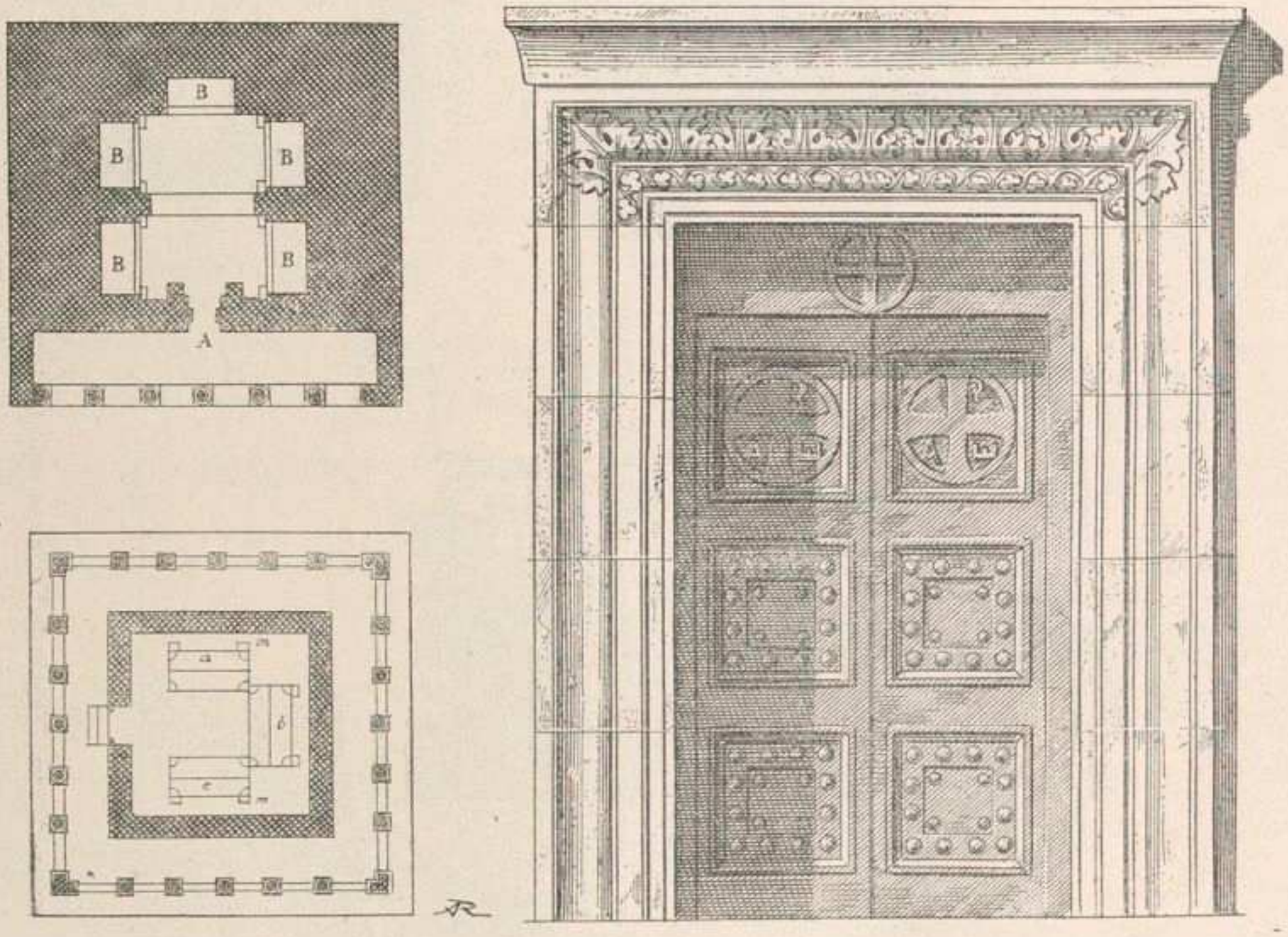
l'aurait supporté aurait dû s'appuyer sur les reins d'une des niches, ce qui est inadmissible; il est donc probable que ce monument était recouvert par une coupole appareillée. Quant au fronton triangulaire, il semble appelé par la pierre d'angle qui a été retrouvée.

IV. Pressoir. — Ce pressoir est en partie enterré dans le sol (fig. 5588), sans qu'on ait pu dire s'il fut construit ainsi. L'arrangement intérieur diffère assez de celui du pressoir d'El Barah; il était divisé dans le sens

Sur le roc du même tombeau :

ΕΤΟΥϹ ⊟ΠΧΑΡΤΕΜΙ
ϹΙΟΥΕΕΠΙϹΠΟΥ
ΔΗϹΑΓΡΙΠΠΑΤΟΥΜΑ
ΡΙΝΟΥΚΑΙΔ□ΜΝΑ
ΤΗϹϹΕΓΝΑΓΥΝΕΚΟϹΑΥ
ΤΟΥΕΤΕΛΙШΘΗ

Ἔτους θπχ', Ἀρτεμισίου ε', ἐπὶ σκουδῆς Ἀγρίππα



5586. — Plans et porte du tombeau. *Ibid.*, pl. 71.

de la longueur en deux chambres de trois arches chacune, supportées par des piliers carrés. Une inscription donne la date de 372.

V. Épigraphie. — Sur le pressoir, inscription de 0 m. 60 sur 0 m. 65, hauteur des lettres 0 m. 06 à 0 m. 11 [1] :

ΕΙϹ⊟ΕΟϹΜΟΝΟϹ
ΕΤΟΥϹΔΠΧ
ΔΙ□Υ⊟ϹΥΝ
ΕΤΕΛΕϹ⊟Η
Τ□ΕΛΕ□ΤΡ
Β Ι□Ν

Εἷς Θεὸς μόνος. Ἔτους δπχ', Δίου θ' συνετελέσθη τὸ ἐλεοτρ[ι]βιον.

« Un seul Dieu. En l'année 684, le 9 de Dios, ce pressoir fut terminé » (= novembre 372).

Sur un tombeau, au-dessus de la porte d'entrée dans le vestibule; cette porte était d'ailleurs bouchée par une pierre [2] :

ΕΙϹ ΘΕΟϹ ΧΜΓΜΟΝΟϹ

Εἷς Θεὸς Χριστὸς ὁ ἐκ Μαριας γεννηθείς, μονος.

τοῦ Μαρίνου καὶ Δόμνα τῆς Σέγνα γυνεκὸς αὐτοῦ ἐτελιώθη.

« En 689, le 5 d'Artemisios, sous les ordres d'Agrippa, fils de Marinos et de Domna fille de Segnas, sa femme, cette tombe fut terminée » (= mai 378).

Linteau, long de 1 m. 80; longueur de l'inscription 1 m. 68, sur 0 m. 04 de hauteur [3].

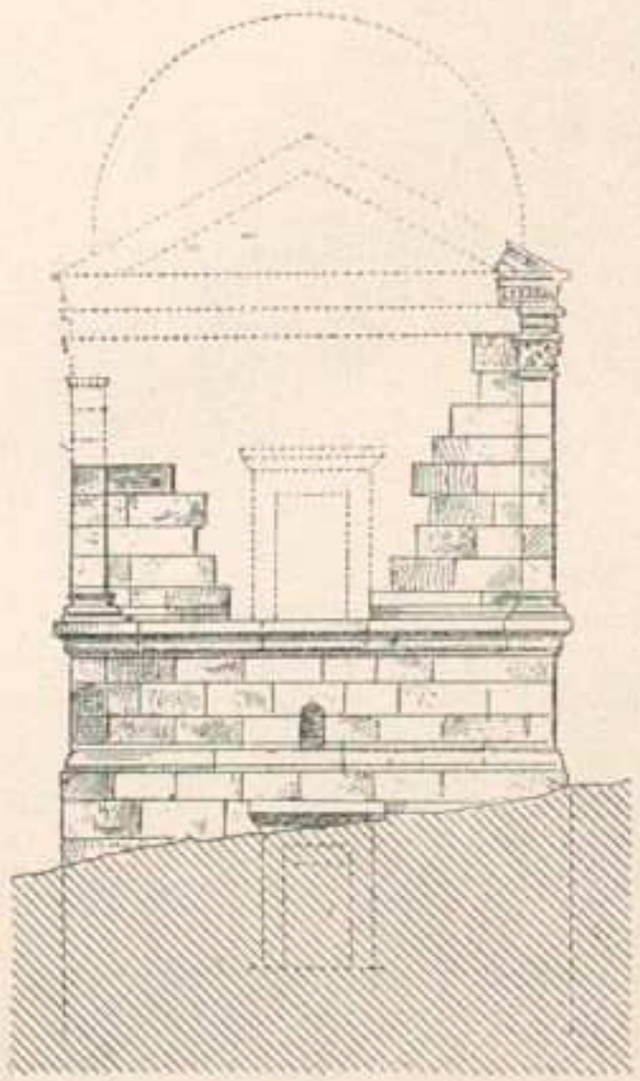
+Δόξα Πατρι, Υἱῳ, Πνεύματι—†—Σῶσον, Κύριε, τὸν, λαόν σου.

Tombe dite de Diogène [4] : Sur le premier sarcophage à droite, à l'étage inférieur, cartouche à queues d'arondes : 1 m. 35 sur 0 m. 35; (*a* de l'étage inférieur);

ΤΑ ΑΝΩЄΙϹΤΟΝΝΑΟΝЄΚΔЄΞΙΩ
ΝΑΝΤΩΝΙΝΟΥ ΔΙΟΓЄΝΟΥ ϹΩϹΑΥ
ΤΩϹΤΑΚΑΤΩЄΚΔЄΞΙΩΝЄΠΙΑΡΚ
ΤΟΝΤΑΔΥΟΑΝΤΟΝΙΝΟΥΔΙΟΓΝΟΥϹ

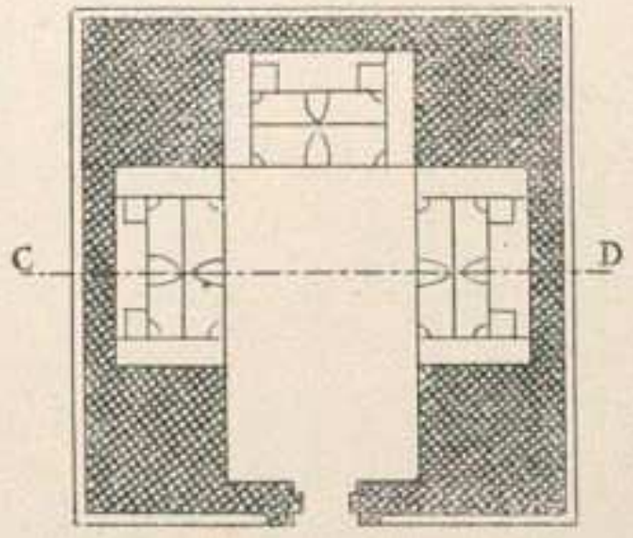
Τὰ ἄνω εἰς τὸν ναὸν ἐκ δεξιῶν Ἀντωνινου Διογένους· ὡσαύτως τὰ κάτω ἐκ δεξιῶν ἐπὶ ἄρκτον, τὰ δύο, Ἀντωνίνου Διογ(έ)νους. « En haut, à droite en entrant, la place appartient à Antonin, fils de Diogène; les places correspondantes, en bas, vers le nord, appartiennent à Antonin, fils de Diogène. »

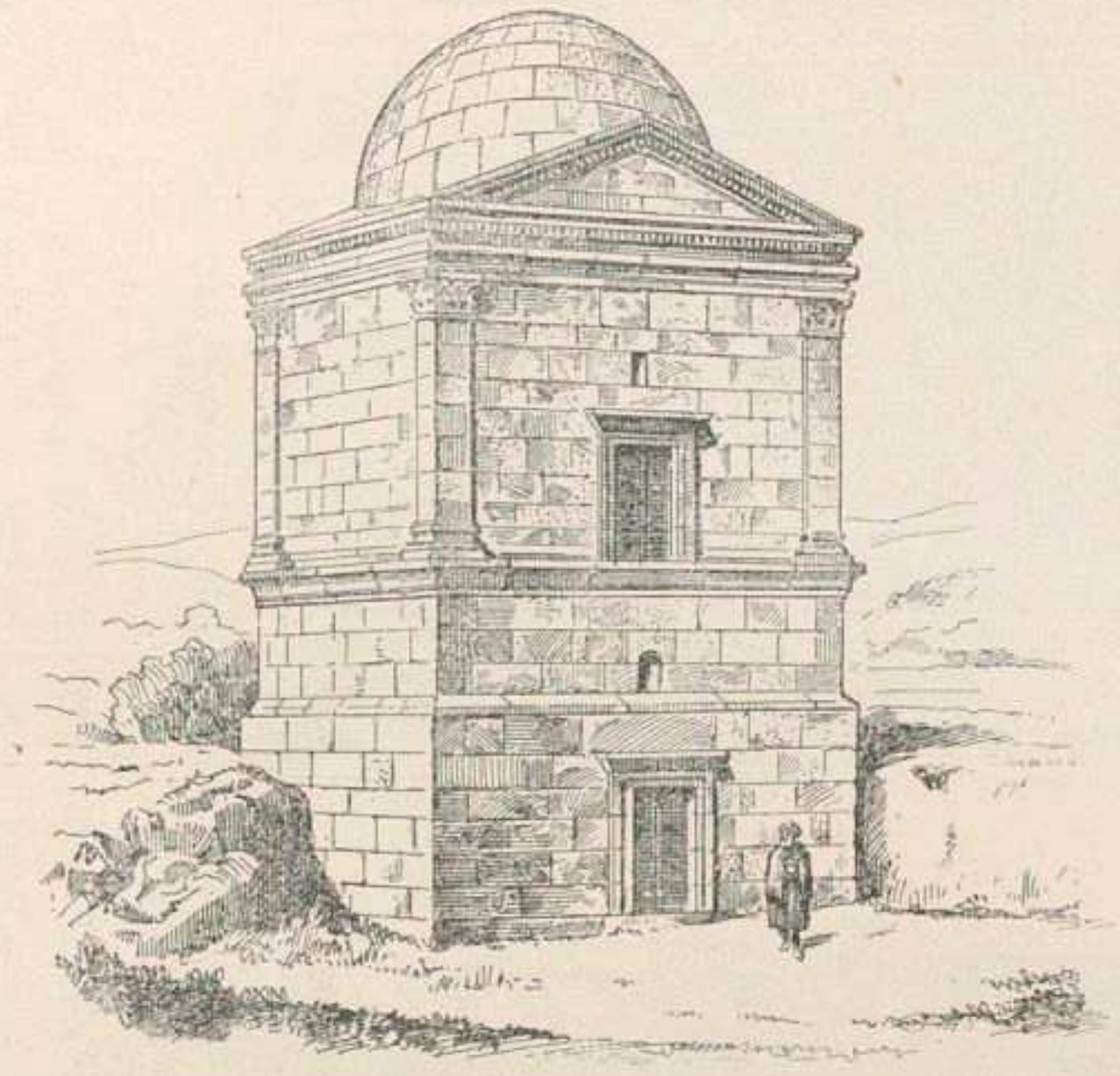
[1] W. K. Prentice, *Greek and latin inscriptions*, p. 154, n. 152. — [2] *Ibid.*, p. 155, 156, n. 154-155. — [3] *Ibid.*, p. 156, n. 156. — [4] Vogüé, *Syrie centrale*, p. 103 sq., pl. LXX-LXXI; Waddington, *Inscriptions grecques et latines d'Asie Mineure*, n. 2661 *a* à *f*; Burton et Drake, *Unexplored Syria*, t. II, p. 214, 380; Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, 1900, t. IV, p. 122-130; Prentice, *op. cit.*, p. 156-165, n. 157-170.



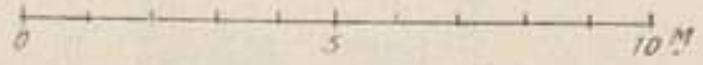
Etat actuel

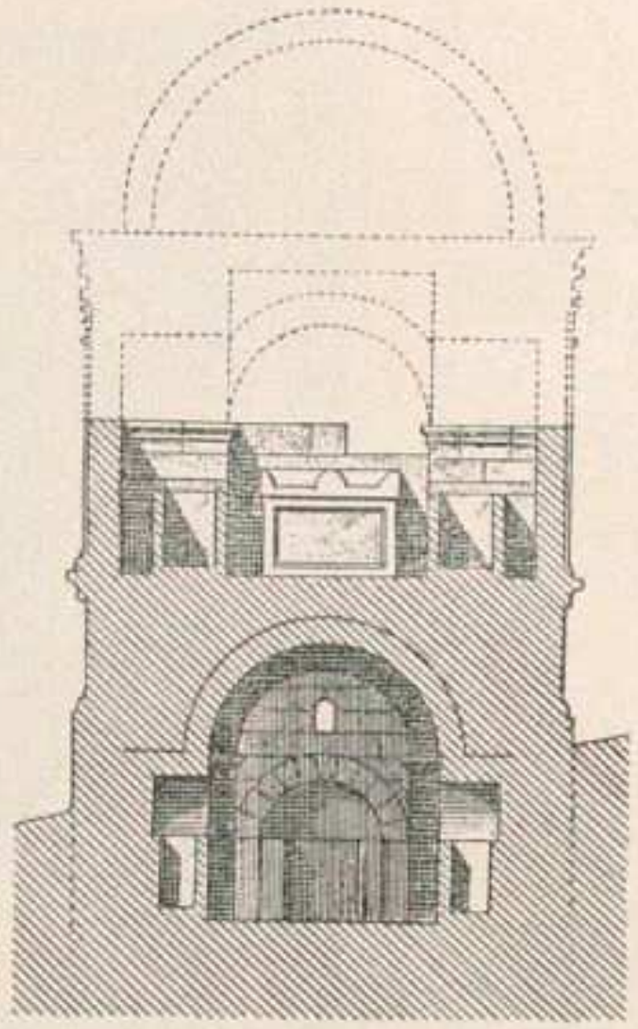
Premier étage





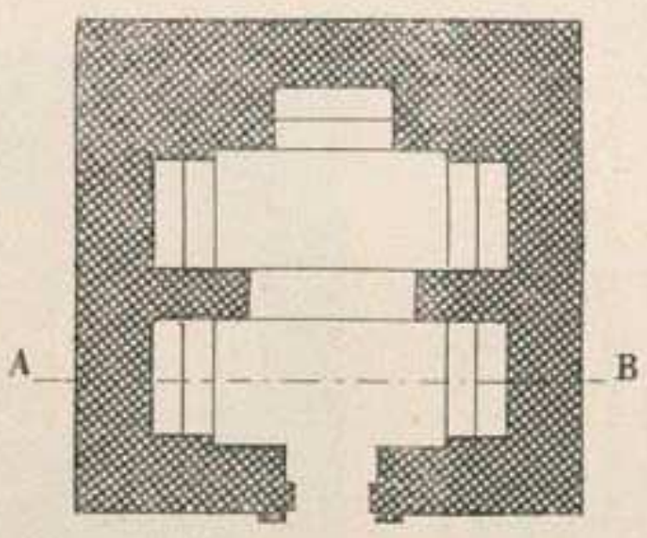
Restauration





Coupe sur AB et CD

Rez-de-Chaussée



5587. — Autre tombeau à Hass. D'après de Vogüé, *op. cit.*, pl. LXXII.

Sur le deuxième sarcophage à droite, à l'étage inférieur; 1 m. 19 sur 0 m. 39, hauteur des lettres 0 m. 05 à 0 m. 06 (*b* de l'étage inférieur) :

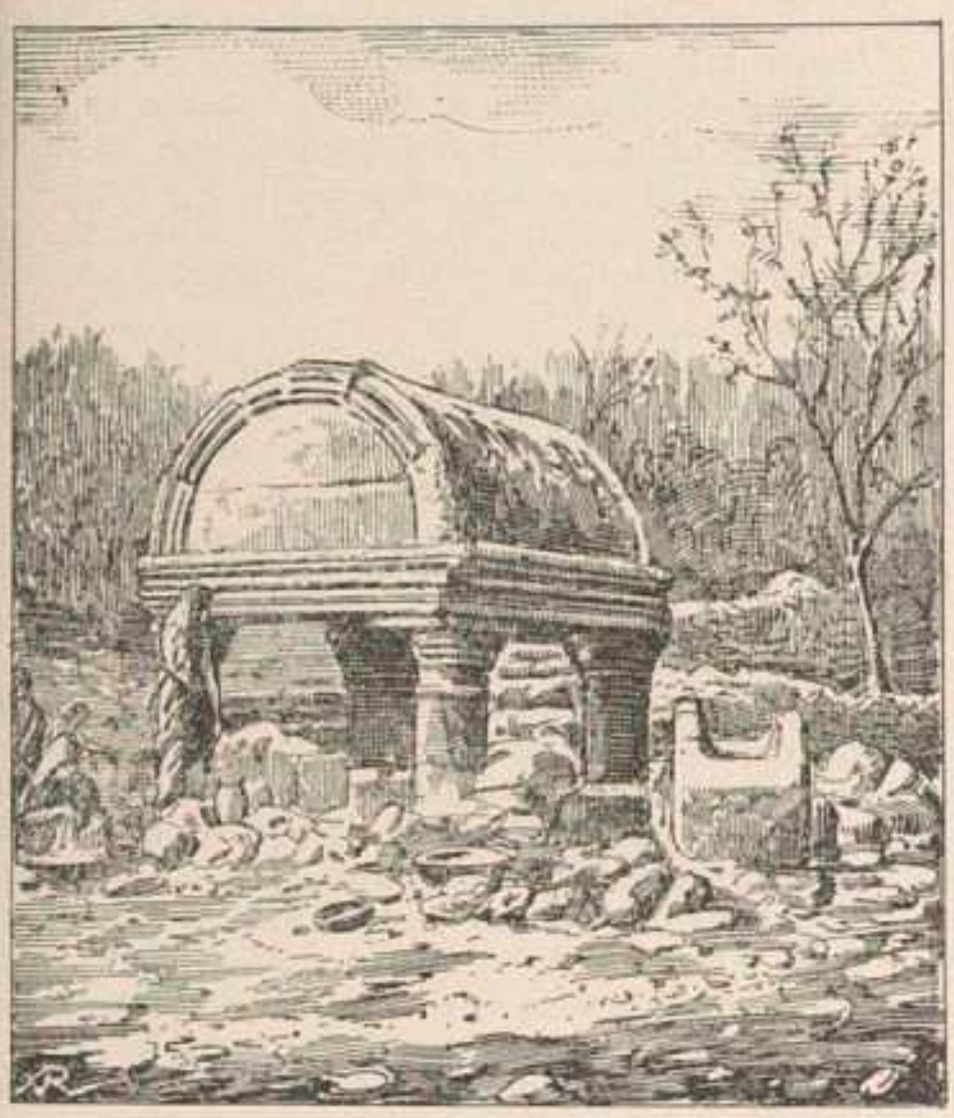
ΤΑ ΑΝΩΕΙCΤΟ Ν ΝΑΟΝΕΚΔΕΞΙΩ
ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ ΔΙΟΓΕΝΟΥ CΩCΑΥ
ΤΩCΤΑΚΑΤΩΕΚΔΕΞΙΩ ΝΕΠΙ ΑΡΚ
ΤΟΝ ΤΑΔΥΟ ΑΝΤΩΝΙΝΟΥΔΙΟΓΕΝ
ΟΥC

Τὰ ἄνω εἰς τὸν ναὸν ἐκ δεξιῶ(ν) Ἀντωνίνου Διογένους· ὡσαύτος τὰ κάτω ἐκ δεξιῶν ἐπὶ ἄρκτον, τὰ δύο, Ἀντωνίνου Διογένους. « En haut, à droite, en entrant, la place appartient à Antonin, fils de Diogène; les places correspondantes, en bas, vers le nord, appartiennent à Antonin, fils de Diogène. »

Sur le premier sarcophage à gauche, cartouche de 1 m. 36 sur 0 m. 37 (*c* de l'étage inférieur) :

ΚΑΙΤΑΛΑΧΟΝΤΑΑΝΩΕΥCΕΒΙΩ
ΕΖΑΡΙCΤΕΡΩΤΗCΙCΟΔΟΥΟ
ΜΟΙΩCΤΑΚΑΤΩΤΟΥΑΥΤΟΥ
ΕΥCΕΒΙΟΥ ΜΕCΗΜΒΡΙΝΟΝ

Καὶ τὰ λαχόντα ἄνω Εὐσεβίῳ ἐξ ἀριστερῶ(ν) της ἰσόδου· ὁμοίως τὰ κάτω τοῦ αὐτοῦ Εὐσεβίου, μεσημβρινόν. « La partie en haut qui touche le lot d'Eusèbe est à gauche de l'entrée, de même que la partie au-dessous appartenant au même Eusèbe (c'est-à-dire) au sud. »



5588. — Ancien pressoir. D'après Butler, *op. cit.*, p. 270.

Sur le deuxième sarcophage à gauche; cartouche de 1 m. 34 sur 0 m. 385, hauteur des lettres 0 m. 05 à 0 m. 06 (*d* de l'étage inférieur) :

ΚΑΙΤΑ ΛΑΧΟΝ ΤΑ ΑΝ ΩΕΥCΕΒΙ
ΩΕΖΑΡΙCΤΕΡΩΝΤΗCΙCΟΔΟΥ
ΟΜΟΙΩCΤΑ ΑΤΩΤΟΥΑΥΤΟΥ
ΕΥCΕΒΙΟΥ ΜΕCΕΜΒΡΙΝΟΝ

Καὶ τὰ λαχόντα ἄνω Εὐσεβίῳ ἐξ ἀριστερῶν τῆς ἰσόδου· ὁμοίως τὰ [κ]άτω τοῦ αὐτοῦ Εὐσεβίου μεσεμβρινόν. « La partie en haut qui touche le lot d'Eusèbe est à gauche de l'entrée, de même que la partie au-dessous appartenant au même Eusèbe (c'est-à-dire) au sud. »

Sur le sarcophage à l'ouest de l'étage inférieur (*e*) en face de la porte; cartouche de 1 m. 28 sur 0 m. 39 :

ΚΑΙ ΤΟ ΜΕCΟΝΕΠΙ
ΒΛΕΠΟΝΤΑΕΠΙΤΗΝΘΥ
ΡΑΝΕΠΙΚΟΙΝΑΕΥCΕΒΙ
ΟΥΚΑΙΑΝΤΩΝΙΝΟΥ

Καὶ τὸ μέσον, ἐπιβλέπον τὰ ἐπὶ τὴν θύρανι ἐπὶ κοινὰ Εὐσεβίου καὶ Ἀντωνίνου. « La place du milieu, en regardant vers la porte, appartient en commun à Eusèbe et Antonin. »

A l'étage supérieur.

Sur le sarcophage de droite (*f*); cartouche à queues d'arondes brisé à droite : 1re ligne, 0 m. 56; 2e ligne, 0 m. 78; 3e ligne, 0 m. 85; hauteur des lettres 0 m. 045 à 0 m. 06.

ΤΑ ΑΝΩΕΙCΤΟ
ΩΝΑΝΤΩΝΙΝΟΙΔΙ
ΩCΑΥΤΩCΤΑΚΑΤΩΕ
ΩΝΕΠΙΑΡΚΤΟΝΤΑΔ
ΩΝΙΝΟΥΔΙΟΓΕΝΟΥC

Τὰ ἄνω εἰς τὸ [ν ναὸν ἐκ δεξι] ῶν Ἀντωνίνου Δι[ογένους]· ὡσαύτως τὰ κάτω ἐ[κ δεξι] ῶν ἐκὶ ἄρκτον, τὰ δ] ύο, Ἀντ] ωνίνου Διογένους. « La partie en haut à droite en entrant appartient à Antonin, fils de Diogène; de même la partie en bas à droite vers le nord les deux places appartiennent à Antonin, fils de Diogène. »

ΙΟCΕΒΙΟΥΜΕ[illegible]

[Καὶ τὰ λαχόντα ἄνω Εὐσεβίῳ ἐξ ἀριστερῶν τῆς ἰσόδου· ὁμοίως τὰ κάτω τοῦ αὐτοῦ Ε] ὐσεβίου, μεση [μβρινόν]. [« La partie en haut qui touche le lot d'Eusèbe est à gauche de l'entrée, de même que la partie au-dessous appartenant au même Eusèbe (c'est-à-dire), au sud. »]

Sarcophage au nord de l'étage supérieur (*h*) en face de la porte; cartouche mesurant 0 m. 79 en haut et 0 m. 88 à la quatrième ligne; hauteur des lettres 0 m. 05 à 0 m. 06.

ΔΙΟΓΕΝΗCΟ
ΝΟCΕΥCΕΒΙΟΥΚ
ΤΩΝΙΝΟΥΑΔΕΛΦ
ΕΠΙΚΟΙΝΑ Ɔ

Διογένης, ο[ἱ](κῖ)ος Εὐσεβίου κ[αὶ Ἀν]τωνίνου, ἀδελφ[ῶν], ἐπὶ κοινά. « Diogène, parent d'Eusèbe et d'Antonin, frères (possesseurs) indivis. »

Une pierre entrée dans la construction de la mosquée du village est évidemment un linteau de porte de l'étage supérieur de la tombe; cette pierre est ornée et mesure 1 m. 94 sur 0 m. 56, hauteur des lettres 0 m. 05 :

Εὐ(ν)ὴ (δ)ικέων ἀφ' (α')[μ]αρτιῶν Εὐσεβίου καὶ Ἀντωνίνου.

« Lieu de repos d'Eusèbe et d'Antonin, justifiés de leurs péchés. »

Sur la corniche du podium, du côté ouest. Une inscription mesure 8 mètres de long et les lettres ont 0 m. 09 à 0 m. 10 de hauteur, régulières et bien formées.

Ἐπισκέψου τὴν γὴν καὶ ἐμέθυσας αὐτήν· ἔασε τὰ συνθρίμματα αὐτῆς ὅτι ἐσαλεύθη. Citations des Ps., LXIV, 10, et LIX, 4.

Sur la corniche du nord du podium, inscription qui paraît avoir été intacte quand elle fut copiée par Waddington et Vogüé.

Εὐλογημένος ὁ ἐρχόμενος ἐν ὀνόματι Κυρίου. Θεὸς Κύριος, καὶ ἐπίφανεν ἡμῖν. Citations du ps. CXVII, 26-27.

Sur une plaque de basalte trouvée dans un champ près de la tombe et qui était peut-être une de ces plaques-parapets dressées entre les colonnes du péris-

tyle, mesurant 0 m. 91 sur 0 m. 69 de large et 0 m. 19 d'épaisseur, hauteur des lettres 0 m. 04 à 0 m. 05 :

ΟΤΟΖΗΝΧΑΡΙCΑΜΕΝΟCΤΩΑΝ
ΘΡΩΠΙΝΩΓΕΝΙΚΕΤΟΤΕΛΕΥΤΑ
ΝΔΙΑCΦΑΛΜΑΕΝΤΙΛΑΜΕΝΟC
ΚΕΤΗΝΑΝΑCΤΑCΙΝΕΝΕΛΕΕΙΚ
ΕΟΙΚΤΙΡΜΟΙCΙΔΟΙCΕΠΑΝΓΙΛΑΜ
ΕΝΟCΚΕΑΡΑΒΩΝΙCΑCΧCΕΠΙ
CΚΕΨΕΤΩCΩΤΗΡΙΩCΟΥΤΟΝΔΟ
ΥΛΟΝCΟΥΑΝΤΩΝΙΝΟΥΔΙΟΓΕ
ΝΟΥΚΑΙΔΟΜΕΤΙΑΝΓΑΜΕΤΗΝ
ΑΥΤΟΥΚΕΤΟΥCΛΟΙΠΟΥCΕΝΤΑΥΘ
ΑΚΟΙΜΩΜΕΝΟΥCΤΟΥΙΔΙΝΕΝΤ
ΧΡΗCΤΟΤΗΤΙΤΩΝΕΓΛΕΤΩΝC

Ὁ τὸ ζῆν χαρισάμενος τῷ ἀνθρωπίνῳ γένι, κὲ τὸ τελευτᾶν διὰ σφάλμα ἐντιλάμενος, κὲ τὴν ἀνάστασιν ἐν ἐλέει κὲ οἰκτιρμοῖς ἰδ(ί)οις ἐπανγιλάμενος, κὲ ἀραβωνίσας, Χ(ριστό)ς, ἐπίσκεψε τῷ σωτηρίῳ σου τὸν δοῦλόν σου. Ἀντωνίνου Διογένου, καὶ Δομετίαν, γαμετὴν αὐτοῦ, κὲ τοὺς λοιποὺς ἐνταῦθα κοιμιομένους, τοῦ ἰδῖν ἐν τ[ῇ] χρηστότητι τῶν ἐγλετων σ[ου].

« Toi qui donnes la vie à la race humaine et livres à la mort pour peine du péché, et qui dans ta tendresse promets la résurrection et qui donnes un gage, le Christ, visite suivant ton salut ton serviteur Antonin, fils de Diogène, et sa femme Dometia, et les autres qui reposent ici, afin qu'ils puissent le bien destiné à tes élus. »

H. Leclercq.

HAURAN. On donne le nom de Haurân à une région qui s'étend depuis Damas au nord, jusqu'aux montagnes de Galaad vers le sud; à l'ouest, elle est limitée par les contreforts de l'Anti-Liban, le Djôlan et les montagnes d'Agloun; à l'est, elle confine aux vastes solitudes que l'on appelle le désert. On pourrait peut-être subdiviser le Haurân et le désigner par des appellations plus particulières, el-Ghouta au-dessous de Damas, puis el-Djedour, el-Ledja, et plus bas encore en-Noukra et le Djebel-Haurân; mais la plupart du temps ces différentes parties sont appelées d'une façon générale le Haurân [1].

L'Hauranitide ancienne répond à la partie montagneuse de la vaste région qu'on appelle maintenant le Haurân : son nom spécial est *Djebel Haurân* ou *Djebel Drûz*. La configuration du pays et la nature du sol diffèrent complètement soit du Ledjah soit des plaines qui l'environnent. Le *Djebel Drûz* se compose d'une suite de grosses collines se succédant les unes aux autres, séparées par des déclivités peu accentuées qui méritent à peine le nom de vallées. Tout au plus peut-on signaler comme ayant quelque importance, dans la partie nord, le prolongement de l'*ouâdy Lewa* qui sort de la montagne sous le nom d'*ou Nimreh* et d'*ou 'Ayun el-Khanis*. Sur le flanc occidental prennent naissance de nombreux *ouâdis*, tout d'abord très peu profonds. Ils traversent ensuite la plaine, gagnent peu à peu de l'importance et vont tous se réunir pour former le *Cherî 'at el Menâdhiré*, le *Yarmouk* ou l'*Hiéromax* des anciens géographes, le principal affluent du Jourdain.

En somme, tout le *Djebel Drûz* est une seule masse qui semble être soulevée au milieu des grandes plaines qui l'environnent. C'est un énorme volcan qui a vomi ses matières embrasées par plusieurs bouches. Elles forment actuellement des *tells* ou pics qui émergent un peu du niveau général, et vont toujours en augmentant d'altitude à partir des bords de la montagne. Ce massif montagneux a la forme d'un immense cône hérissé d'aspérités, et dont le sommet est le *Tell ed-Djêna* (1 839 m. d'altitude). Les autres pics principaux sont, vers le nord, le *Tell Djuwêlil* (1 782 m.), et le *Tell Abou-Tase* (1 753 m.); à l'est, le *Tell ech-Cha'af*, (1 657 m.); vers le sud, le *Tell Djefneh* (1 727 m.), *Tell el-'Ashâ'ir* (1 878 m.); à l'ouest, le *Tell el-Kleib* (1 718 m). L'altitude de ces sommets, assez considérable en elle-même, comme on le voit, paraît peu à cause de l'élévation générale du pays et des villages qui varient entre 1 200 et 1 500 mètres. La capitale actuelle, Soneida, paraît être dans un enfoncement, relativement au reste; cependant elle est encore à 1 078 mètres d'altitude. Les plaines environnantes sont elles-mêmes très hautes; le niveau moyen du Ledjah est de 750 mètres, la plaine de Bosra est à 890 mètres, les régions septentrionales et orientales sont tout aussi élevées, sinon plus [2].

Cette contrée, longtemps oubliée, fut visitée et décrite pour la première fois en 1842 par Texier et Pullan [3], qui se contentèrent d'en faire connaître deux monuments, et l'un d'eux fut publié à nouveau par Ch.-J.-M. de Vogüé, dont le voyage, exécuté en 1861-1862 avec W. Waddington et E. Duthoit, aboutit à une œuvre importante tant au point de vue épigraphique qu'architectonique [4]. Pendant une trentaine d'années le Haurân sembla si bien épuisé qu'on ne vit s'y aventurer que de rares voyageurs : E. Sachau, M. von Berchem, Fossey [5], P. M. Séjourné, et la caravane de l'École biblique de Jérusalem [6], enfin, en 1899-1900 et 1909, l'*American archæological expedition to Syria* [7], dont les résultats furent publiés par H. Cr. Butler pour les monuments et W. K. Prentice pour les inscriptions.

L'administration grecque établie par les successeurs d'Alexandre s'était révélée impuissante à donner la sécurité au pays à une certaine distance des côtes de la mer; au contraire, l'administration romaine sut contenir les nomades et faire la police du désert au moyen de postes fortifiés qui couvrirent la frontière orientale. Une preuve de l'état de barbarie qui, dans le Haurân, précéda l'empire romain est le fragment de décret retrouvé à Quennaouât, et dans lequel le roi Agrippa reproche aux habitants leur vie sauvage et semble les inviter à la civilisation. Ce décret marque, au jugement de M. de Vogüé « le point de départ de l'histoire architecturale du Haurân. » C'est en effet aux portes de Quennaouât que fut bâti le temple de Siah, sous les deux Agrippa : « édifice d'un style étrange, dans lequel sont confondus les enseignements de l'art grec et le reflet des traditions orientales. »

L'impulsion une fois donnée fut irrésistible. Dès la fin du 1er siècle, les constructions se multiplièrent; en l'an 105 de notre ère, le Haurân devenu province romaine vit affluer la population et l'administration. Il fallut bâtir et, de tous côtés, s'élevèrent maisons, palais, bains, temples, théâtres, aqueducs, arcs de triomphe et tombeaux. Des villes surgirent alignées au cordeau, avec leurs longues perspectives de galeries et de colonnades.

Le style de tous ces édifices est le style officiel adopté dans les colonies romaines, c'est-à-dire le style grec modifié par certaines influences locales, par le souvenir des arts antérieurs ou la nature des matériaux employés. Dans le Haurân, la pierre est employée à l'exclusion de tout le reste. Le pays ne produit pas de bois et la seule roche utilisable est un basalte très dur et

[1] P.-M. Séjourné, *A travers le Haurân*, dans *Revue biblique*, 1898, t. VII, p. 276. — [2] P. M. Séjourné, *A travers le Haurân*, dans *Revue biblique*, 1898, t. VII, p. 596. — [3] Texier et Pullan, *Byzantine architecture*. — [4] W. H. Waddington, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, in-4°, Paris, 1870; de Vogüé, *Syrie centrale. Architecture civile et religieuse du Ier au VIIe siècle*, in-4°, Paris, 1865-1877. — [5] Fossey, *Inscription du Haurân*, dans *Bulletin de correspondance hellénique*, 1897. — [6] P.-M. Séjourné, dans *Revue biblique*, 1898, t. VII, p. 275-287, 596-611. — [7] Howard Crosby Butler, *Architecture and other arts*, in-4°, New-York, 1904; William Kelly Prentice, *Greek and latin inscriptions*, 1908.

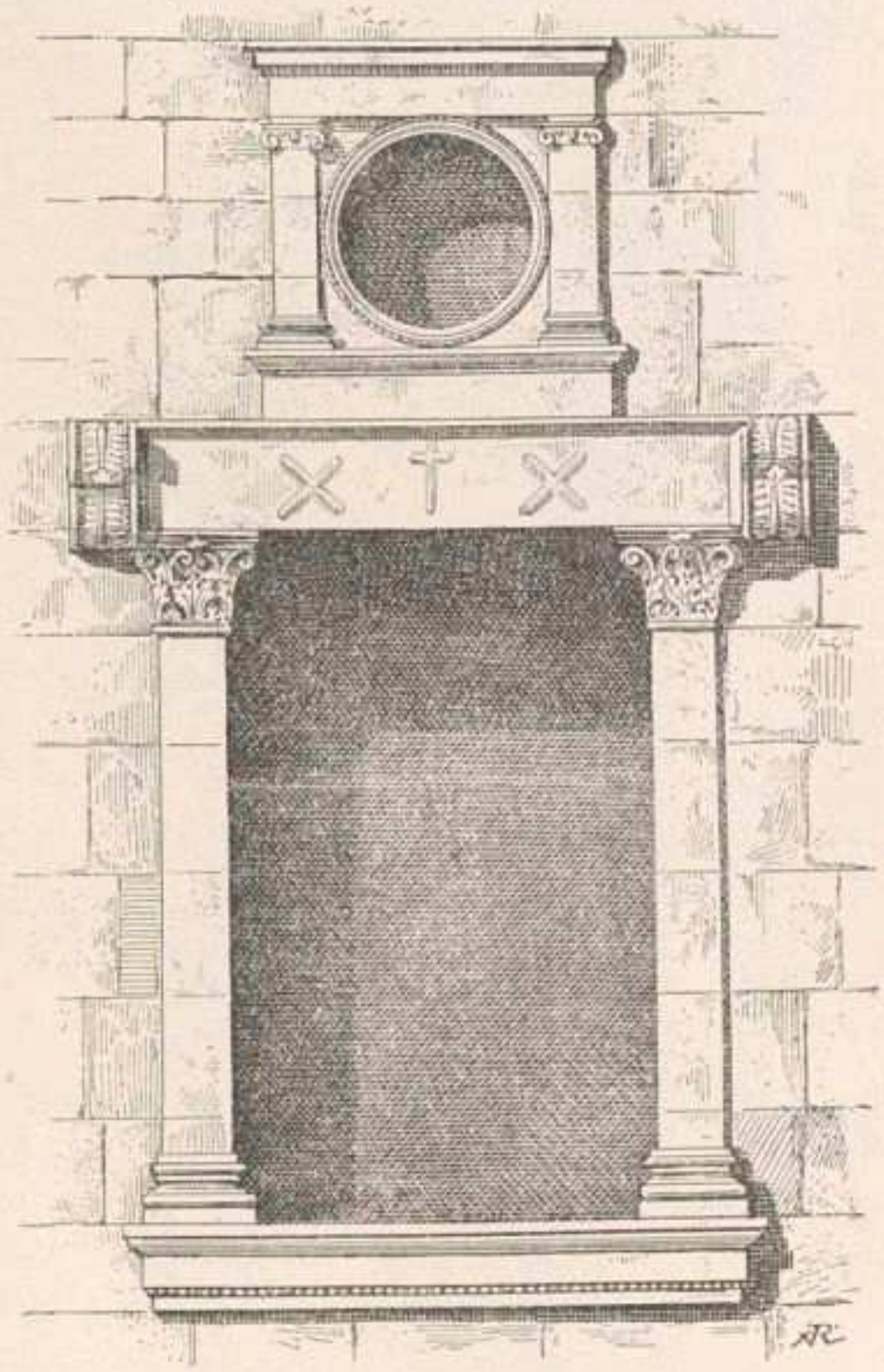
très difficile à tailler. On pourrait croire que cette pénurie de matériaux de construction embarrassa fort les architectes. S'il en fut ainsi, ils ne nous en ont rien dit et ils se sont conduits pour ne pas le laisser croire; ils surent, en effet, tirer de la pierre tout ce que pouvait exiger une civilisation déjà délicate et raffinée. Par d'ingénieuses combinaisons, ils surent construire des temples, des édifices publics et privés, dans lesquels la pierre seule suffit à tout; murs, solivages, portes, fenêtres, armoires. Cette obligation de résoudre des problèmes avec un moyen unique exerça leur sagacité, stimula leur ingéniosité, leur fit trouver des principes nouveaux. Ainsi, l'arc, seule combinaison capable de relier à l'aide de pierres deux supports éloignés, devint le principal élément de la construction; les arcs parallèles se succédèrent en série, supportant des dalles plafonnantes; ou bien, si l'espace à couvrir dépassait la dimension des dalles ordinaires, on avait recours à la coupole. De ces innovations l'art de bâtir tira un très grand profit; il étendit et multiplia ses ressources. Ainsi les arcs, par leur poussée, appelèrent des contre-forts extérieurs destinés à en contre-balancer l'effet; il en résulta que l'ensemble des arcs, des dalles et des contreforts forma comme une armature qui dans beaucoup de cas réduisit les murs latéraux à n'être autre chose que des murs de remplissage, ce qui ajoutait à l'indépendance et à la solidité des éléments de cette armature. La création de la coupole sur plan carré amena d'autres recherches et d'autres découvertes; on s'avisa alors de réduire la difficulté et, au lieu de poser la coupole sur plan carré, on trouva les pendentifs qui simplifièrent la difficulté en faisant du carré un simple octogone.

Ce mouvement, loin de se ralentir ou de s'arrêter avec la chute du paganisme, se développa avec le triomphe du christianisme. On construisit des églises en grand nombre et même des villes entières; mais ici le Haurân n'offre pas des exemples aussi significatifs que la région septentrionale de la Syrie, c'est-à-dire le groupe monumental situé entre Antioche, Alep et Apamée. Ce groupe, dont nous avons déjà fait connaître d'importants témoins (voir ANTIOCHE, EL BARAH, BABOUDA, DANA, DEIR SANBIL, BAQUOUZA), est plus homogène que le groupe du Sud, mieux conservé et, il appartient à une époque moins connue. Il est essentiellement chrétien, les monuments antérieurs au IVe siècle y sont fort rares, la plupart ont été démolis pour servir à la construction des édifices chrétiens. Ceux-ci, au contraire, sont innombrables.

A Pompéi, à Timgad, à la Grande-Oasis, on se trouve en présence de cités ruinées; ici ce sont des villes délaissées, mais demeurées presque intactes, dont les éléments se retrouvent renversés quelquefois, jamais dispersés. Ce ne sont pas quelques pans de murs au ras du sol qui jalonnent tant bien que mal une rue et une habitation, ce sont des appartements dont une main indiscrète semble avoir seulement retiré le plafond et traçant encore tous les contours d'une demeure, d'un quartier, d'une cité : rues désertes, cours abandonnées, portiques à peine mutilés. Sur un espace de trente à quarante lieues carrées, il y a là une centaine de cités formant un ensemble dont il est impossible de rien détacher, où tout se lie, s'enchaîne, appartient au même style, au même système, à la même époque, qui s'étend du IVe au VIIe siècle de notre ère.

Ceux qui vécurent là connurent une existence large, abondante, aimable et douce. Leurs appartements étaient nombreux et vastes, leurs immeubles solides, leur luxe confortable avec les enfilades de chambres, de salons, de galeries et de balcons, s'ouvrant sur des jardins dont les fruits étaient portés au pressoir et suffisamment éloignés des cuisines et des écuries pour n'en pas souffrir les inconvénients. Les églises sont spacieuses et décorées, car partout la sculpture est prodiguée. Des croix, des monogrammes sont figurés en relief sur la plupart des portes, des inscriptions rappellent des sentences pieuses tirées des livres saints qu'accompagnent parfois discrètement une date et un nom.

Cependant, un jour vint où tous ces lieux furent abandonnés par une population qui semble les avoir vidés complètement et être partie pour quelque destination inconnue; peut-être à l'époque de l'invasion musulmane. Et pendant plus de douze siècles, les chemins qui y conduisaient semblèrent effacés à tout jamais, personne ne s'aventura dans ces lieux où une petite nation se fût trouvée à l'aise. Sans les tremblements de terre qui ont jeté sur le sol beaucoup de murs et de colonnes, il ne manquerait rien que les plafonds.



5589. — Fenêtre à Chaqqa.
D'après de Vogüé, *Syrie centrale*, pl. 10.

La date des constructions est donnée par le style de l'architecture et par des inscriptions en nombre considérable qui forment une chaîne presque continue du Ier siècle jusqu'au IVe. C'est dans le groupe du Haurân que se trouve cette précieuse collections épigraphique. Le texte le plus intéressant est celui de la *Kalybé* d'Omm-ez-Zeitoun qui fut construite dans l'été de l'année 282 après Jésus-Christ. Le grand palais de Chaqqa (voir ce nom) ne porte aucune inscription, mais sa coupole a été construite dans le même système que la coupole de la *Kalybé* et à une date encore païenne, puisqu'on enjoliva une des fenêtres de symboles païens que les chrétiens firent disparaître non sans réserver dans la masse de minces symboles chrétiens, une croix latine entre deux croix de saint André (fig. 5589).

A défaut des inscriptions, nous avons donc les monuments eux-mêmes et leurs particularités. La collection des inscriptions chrétiennes du Haurân est particulièrement riche, presque tous les textes sont relatifs à la réparation ou à la reconstruction d'édifices religieux, elles permettent de classer chronologiquement les monuments, soit directement soit par analogie. Le groupe du Nord offre un enchaînement de dates non moins remarquable et ce groupe est, comme on l'a dit, d'une telle homogénéité qu'on n'en peut rien détacher: l'uniformité du style, des procédés, des profils, l'enchaînement logique des formes architecturales, tout concourt à démontrer que ces monuments ont été construits pendant une période assez courte : en connaissant la date d'un seul, il serait facile de déterminer celle de tous les autres.

Voici la série des inscriptions datées à partir de l'année 324 :

mars	324	Tombe dans le roc	Dana
mai	325	Tombe voûtée	Frikya
oct.	326	Porte	Ksar-Zebed
	331	Linteau	Katura
avril	337	Tombe	Zebed
oct.	340	Tombe pyramidale	Djuwaniyeh
	341	Linteau	Sermeda
mars	348	Tombe dans le roc	Kefr Ruma
sept.	348	Porte	Kokanaya
juill.	352	Porte	Babiska
	363	Maison	Turlaha
août	364	Maison	Frikya
	366	Tombe	Kherbet-Hass
août	369	Tombe	Kokanaya
nov.	372	Pressoir	Hass
oct.	375	Porte	Djuwaniyeh
sept.	376	Linteau	Hass
janv.	378	Porte	Kokanaya
mai	378	Tombe dans le roc	Hass
	379	Linteau	Près de Selemigeh
	381?	Porte d'église	Baoudah
sept.	383	Tombe pyramidale	Kokonaya
mai	384	Porte	Bakirha
	384	Tombe	Ruweiha
juill.	386	Tombe dans le roc	Mughr-Ramdan
avril	389	Porte	Babiska
	391?	Linteau de maison	Bashakuh
juill.	396	Porte de villa	Ruweiha
août	398	Tombe pyramidale	Djuwaniyeh
août	399	Tombe dans le roc	Deir Sanbil
vers	400	Balustrade de basilique	Zebed
août	401	Porte d'église	Babiska
	403	Fenêtre d'église	Babiska
	407	Pierre d'une église	Babiska
	408	Tombe dans le roc	Deir Sanbil
mai	412	Porte de maison	Deir Seta
nov.	412	Maison	El Barah
	414	Porte d'église	Ksedjbeh
mars	416	Tombe dans le roc	El-Borah
avril	417	Tombe dans le roc	El-Borah
août	418	Porte d'église	Dar Kita
avril	422	Porte de baptistère	Dar Kita
août	422	Tombe dans le roc	Riha
	428	Fragments de linteau	Dana
avril	430	Tombe dans le roc	Kherbet Hass
août	431	Vestibule de maison	Kokanaya
août	431	Porte de cloître	Dar Kita
mai	433	Tombe	Arshin
	433	Linteau	Selemiyeh
avril	436	Maison	Dar Kita
avril	439	Linteau	Refadi
sept.	449	Linteau	Ktellata
451 (ou 551)		Linteau	Darkita
oct.	462	Sarcophage	Mudjeleia
	470	Première maison	Serdjibleh
août	471	Deuxième maison	Serdjibleh
juill.	473	Bains	Serdjilla
août	475	Maison	Bettir
	476	Linteau	Katura
juill.	479	Porte	Deir Seman
oct.	479	Porte	Deir Seman
oct.	480	Porte de cloître	Babiska
	482	Linteau	Sermeda
sept.	483	Porte d'église	Dana
488 (588?)		Fragment de linteau	Khanasir
sept.	495	Porte de la citadelle	Khanasir
vers	500	Baptistère	Dehès
nov.	501	Porte de cloître	Bakirha
	507	Porte d'église	Kherbet Hass
	508?	Linteau	Mektebeh
août	510	Maison	Refadi
sept.	512	Linteau d'église	Zebed
	515	Porte d'église	Zorah
déc.	516	Fenêtre	Refadi
	532	Porte de baptistère	Kherbet el Khatib
	536	Baptistère	Bashmishli
	536	Stoa	Babiska
juin	537	Porte d'église	Dar Kita
	542	Fragment de linteau	Selemiyeh
juin	546	Porte d'église	Bakirha
	546?	Linteau d'église	Khanasir
août	550	Linteau	Dana
	550	Linteaux	Kinnesrin
juin	551	Tour	Dar Kita
	551	Linteau	Kokanaya
	552	Arche (d'église?)	Shebba
juin	553	Maison	Bashmishli
avril	554	Barre de limite	Djawaniyeh
mai	566	Linteau	Kherbet Hass
mai	567	Porte de baptistère	Dar Kita
août	570	Linteau	Taltita
mars	578	Linteau	El-Haiyat
août	585	Porte d'église	Kherbet-Tezin
	588	Route romaine	Près Kasr-il-Benât
juin	604	Linteau	Selemiyeh
	604	Porte de ville	Khanasir
	606	Linteau d'église	Muallak
	609	Porte d'église	Babiska

Les premières églises sont bâties dans le système des basiliques païennes du pays; les dernières dérivent de la coupole et font déjà pressentir les églises byzantines de Constantinople (voir Bosra, Ezra). Dès le triomphe du christianisme, les formules épigraphiques vont attester l'expansion dans le Haurân de la foi au Christ. Le concile de Nicée est de l'année 325; dès lors toute trace de paganisme disparaît dans la région. Dès l'année 331, dans le bourg de Refadi, un chrétien, nommé Thalasis, se bâtit une maison et fait graver sur la porte :

χρίστε Βοήθει εἷς θεὸς μόνος.

« Christ, aie pitié de nous, il n'y a qu'un seul Dieu ».

Cette maison et celles qui s'élèvent alors de toutes parts sont bâties en pierre, suivant un système qui ressemble beaucoup à celui du Haurân, sauf que les toits sont en charpente. La proximité des forêts du mont Amanus permettait d'éviter les tours d'adresse que les architectes du groupe du sud, moins favorisés, étaient obligés de s'imposer pour suppléer à l'absence de bois.

La nécessité de s'en passer tout à fait ou d'en user avec une extrême discrétion avait fini par rendre les architectes de l'Hauranitide d'une habileté extrême dans la taille et le débit de la pierre. S'agissait-il de bâtir une maison, le rez-de-chaussée était creusé dans la roche vive, l'étage supérieur employait les maté-

riaux extraits de cette carrière improvisée; le plus souvent, a observé Vogüé, pour ne pas perdre de temps, chaque bloc était employé avec les dimensions que lui donnaient les hasards, l'extraction, d'où il résulte que l'appareil est très irrégulier, qu'il offre des décrochements nombreux, souvent même des joints polygonaux, qui rappellent à s'y tromper les constructions cyclopéennes. On taillait pour les colonnes, les piliers, les architraves, de puissants monolithes qui atteignent souvent une longueur de cinq mètres. Les tombeaux sont creusés dans le roc et leurs vantaux de basalte sont ornés de monogrammes chrétiens.

Au-dessus de l'entrée d'un tombeau à Hâss, on lit : « Ceci a été achevé par les soins d'Agrippa et de sa femme le 5 Artemissios de l'an 689 (où des Séleucides = 5 mai 378 après J.-C.) et plus bas :

« Il n'y a qu'un seul Dieu. »

Les maisons ne sont pas datées avec moins de précision que les édifices; on en trouve du IVe du Ve, du VIe siècle. Par contre, les églises ne portent ni date ni nom propre, mais les caractères techniques ne permettent aucune hésitation à leur endroit. La date inscrite sur un monument est celle de l'année 609.

Parfois on lit un titre discret et un nom : Alexandre, Émile, Cyrille ou Simon avec le mot : τεχνίτης, οἰκοδόμος ou ἐργοδότης, c'est l'architecte (voir ce mot); et voici la liste de ces habiles gens : nom, titre, lieu et date de l'inscription :

			apr. J.-C.	Prentice
Alexandros	οἰκοδόμος	Tafha	550	n. 386
Anios	ἐργοδότης	Kinnesrin	475	n. 306
Bargos (varius)	τεχνίτης	Bettir	378	n. 3
Damas	«	Kokanaya	431	n. 35
Domnos	«	«	389	n. 37
Eusebis	«	Babiska	475	n. 66
Kuintos	«	Bettir	414	n. 3
Kyrillas	«	Ksêdjbeh	«	n. 78
Kyrios ou Kyris	«	Ksar el Benât	418	n. 67, 70
Kyros	«	Dar Kita	«	n. 57
Malkhos	«	Riha	401	n. 283
Markianos Kyris	«	Babiska	86	n. 67
Nikator	οἰκοδόμος	Dj. Shêkh Bereka	470	n. 100, 101
Nonnos	(sans titre)	Serdjibeh	386	n. 93-94
Sekundinos	τεχνίτης	Mughr Ramdan		n. 278
Symeones	οἰκοδόμος	Der Siman		n. 123

Ces praticiens avaient été nourris de la bonne tradition grecque, moins par les formes qu'ils ont adoptées que par les principes qu'ils ont appliqués. On ne retrouve plus dans leurs œuvres la délicatesse de goût, ni l'exquise perfection de l'époque classique, mais on constate l'esprit logique, pratique et sincère qui a inspiré les premières productions de la Grèce. Ennemis, eux aussi, de tout artifice de construction, rejetant l'emploi du mortier, ils demandaient aux lois de l'équilibre les conditions de stabilité de leurs œuvres et le principe de leurs tracés; s'ils empruntaient aux ordres grecs les motifs de leurs décorations, s'ils prenaient en même temps aux romains l'arc et la voûte, ils employaient ces éléments avec un grand discernement, retranchant les membres inutiles et subordonnant leurs dimensions non pas à une règle uniforme de proportion, mais à la dimension et à la nature des matériaux mis à leur disposition et au programme qu'ils avaient à remplir; ne voulant se servir, pour les supports, que de monolithes, ils n'excédaient jamais une certaine hauteur, et donnaient à leurs ouvertures des dimensions presque invariables quelle que fût d'ailleurs la grandeur de l'édifice. Si la colonne n'était pas assez haute pour le but proposé, ils la plaçaient sur un piédestal, ou surhaussaient l'arc qu'elle était destinée à porter; quant aux arcs eux-mêmes, ils les appuyaient directement et sans intermédiaire sur le chapiteau. Si la portée de l'espace à couvrir excédait la longueur de leurs dalles ou de leurs poutres, ils la diminuaient par l'emploi de corbeaux, ou par des combinaisons de corbeaux et de colonnettes hardiment posées en encorbellement. Ils détruisaient la saillie et le profil des corniches extérieures non plus d'après des modèles consacrés, mais d'après l'inclinaison des toits, l'écoulement des eaux ou toute autre condition pratique. Enfin ils faisaient de la bonne architecture, dans laquelle chaque membre était appelé par une fonction franchement accusée, dont la décoration était sobre et originale, et qui, essentiellement logique et raisonnée, ne manquait ni d'élégance ni de fermeté.

Ainsi, tandis qu'en Occident le sentiment de l'art s'éteignait peu à peu sous la rude étreinte des barbares, en Orient, en Syrie du moins, il existait une école intelligente qui maintenait les bonnes traditions et les rajeunissait par d'heureuses innovations. Dans quelles limites s'exerça l'influence de cette école? Dans quelle mesure ses enseignements ou ses exemples contribuèrent-ils à la renaissance occidentale du XIe siècle? Quelle part enfin l'Orient byzantin eut-il dans la formation de notre art français du Moyen Age? Il nous suffira d'avoir posé ces questions dont les réponses nous entraîneraient bien loin des limites chronologiques de ce *Dictionnaire*; mais ce sera demeurer strictement dans ces limites de faire observer que parmi les facteurs de l'art occidental se trouve un contingent important d'idées orientales; l'Orient n'a pas fourni que des types d'ornementation, mais surtout il a envoyé le prototype d'une série importante d'éléments essentiels du style romain, ce qui engage à en rechercher la source avant l'époque des croisades.

Le problème qui souleva les architectes occidentaux fut l'application de la voûte à la basilique et les écoles occidentales ne purent pas, en revenant à la voûte, ne pas s'apercevoir qu'elles revenaient à la tradition romaine. Les grandes constructions voûtées des Romains étaient formées d'une armature indépendante dont les intervalles étaient complétés par un remplissage et toute l'architecture gothique s'y trouvait en germe; elle en sortit donc, mais en renouant ainsi la tradition; les architectes du XIIe siècle n'étaient-ils pas aidés, suggérés par autre chose que par l'admiration et l'intelligence des ruines romaines. N'est-ce pas dans l'expansion des méthodes et dans l'émigration des écoles orientales, chassées par l'iconoclasme, qu'il faut voir l'étincelle qui illumina et embrasa le génie occidental? Ici, tout est conjecture à défaut de noms propres; mais les écoles qui avaient travaillé dans le Haurân avaient eu des écoles amies ou rivales sur divers points de l'empire byzantin. Il existe encore, en France et en Italie, quelques rares exemples de constructions en arcs parallèles et salles comme celles du Haurân; ce sont les bains de Diane à Nîmes, une arche du pont de Narni, un corridor des arènes d'Arles; en sorte que, sans aller jusqu'en Syrie, les constructeu

inexpérimentés des VIII-IX[e]-X[e] siècles ont pu avoir connaissance des méthodes qui y étaient ou y avaient été en usage, et des formes qui y avaient prévalu.

L'épigraphie du Haurân a été l'objet de plusieurs travaux dans lesquels on ne s'est pas proposé de séparer les inscriptions chrétiennes des inscriptions païennes. Burckhardt, Pococke, de Saulcy, Porter et Wetzstein ne songeaient qu'à communiquer leur moisson et à étaler leur gerbe. Waddington incorpora dans son recueil [1], outre les textes relevés par ses devanciers, ceux copiés çà et là par Vogüé, Renan, Gérard de Riolle, Rey, etc. Peu de temps après, Burton et Drake ajoutaient quatre-vingt-une inscriptions à cet ensemble [2]; puis J. Lœytved apportait quarante-six textes nouveaux que Ch. Clermont-Ganneau faisait connaître [3]. Ensuite de nouvelles glanes furent livrées par Fossey [4] et le P. Séjourné [5]; enfin, en 1908, W. K. Prentice consacrait le V[e] chapitre de son recueil aux inscrpitions du Haurân [6] et Enno Littmann y ajoutait un assez grand nombre de textes.

Voici quelques textes qui peuvent servir utilement nos études (voir *Dictionn.*, t. I, col. 2402-2424, au mot ANTIOCHE) :

Djasin, village musulman situé au nord-est de Nâouâ. Sur un linteau de porte antique encastré dans une muraille, dimensions 1 m. 60 sur 0 m. 30 [7] :

+ K̄E Ī X̄E ЄΛЄHCON ΠACANIHN
ΓЄNЄ AN T Ω ✠ ΓЄPONTIOY
AMHN K̄Є ΦYΛ A ΞON

Κ(ύριε) Ἰ(ησο)ῦ Χ(ριστ)ὲ, ἐλέησον πᾶσαν (τ)ὴν γενεάν τῶ(ν) Γεροντιου. Ἀμὴν. Κ(ύρι)ε, φύλαξον...

Qreiye, bourg de l'ancien royaume nabatéen à l'est-nord-est de Bostra. Pierre encastrée dans une muraille, dimensions 0 m. 46 × 0 m. 26 [8] :

+VΠЄPCOTЄ
PACAVTȣKAN
ΠAVCΛΓºNЄON
KΠºΠPЄNΓK

+ Ὑπὲρ σ(ω)τ(η)ρ[ί]ας αὐτοῦ κ(αὶ) ἀναπαύσ(εως τῶν) γονέ(ω)ν κ(αὶ π....?

Qreiye, dans le mur d'une tour [9] :

+ Ῥιφάθης Σάλμου (καὶ) Σέο[υ] συμβίου Ἄννα εκεδ κτίσα τὸ μεμούρι(ο)ν ἐς λόγον [μ]οῦ (καὶ) τεκνὸν, ἔτους σπδ' χρ(όνοις) γ' ἰνδ (ικτιῶνος). + Σαλάμαος (καὶ) Θεάνδ[ριος οἰκοδόμοι.

La troisième indiction de l'année 284 d'après l'ère de Bostra nous reporte au 1[er] septembre 389. Ce texte à demi barbare a été rédigé par quelqu'un qui savait fort mal le grec. Anna était la fille de Riphathé et de Séos; les lettres εκεδ représentent probablement les mots ἐξ ἰδίων; le mot μεμούρι(ο)ν paraît être un mot barbare équivalent à μνημεῖον et formé du latin *memoria*. Σέος est un nom propre fréquent dans le Haurân. Les deux noms de la fin sont embarrassants; il faut probablement lire Σαλάμα [ος] (καὶ) Θεάνδρ[ιος οἰκοδόμοι] comme dans d'autres inscriptions où le nom du maçon est inséré à la fin. Θεανδριος ou Θεανδρίτης est le nom d'une divinité arabe mentionnée dans plusieurs inscriptions du Haurân [10] et a persisté comme nom propre à l'époque chrétienne; ce nom ayant ainsi un sens dans la phraséologie des chrétiens, il est employé par les auteurs ecclésiastiques pour désigner la double nature du Christ, à la fois Dieu et homme.

La plus belle des inscriptions du Haurân est celle que Waddington a copiée à Bostra, au-dessus de la grande porte du château, à l'intérieur, sur une pierre de cinq à six mètres de long dont l'extrémité de gauche est engagée dans un mur [11] :

+ Δόξης ⌈ὀρθοτόμου ταμίης καὶ ὑπέρμαχος ἐσθλός,
ἀρχιερεὺς θεόπνευστος ἐδείματο κάλλος ἄμετρον
[Ἀντίπατρ]ο[ς κλυτόμητις ἀεθλοφόρους μετ' ἀγῶνας,
κυδαίνων μεγάλως θεομήτορα παρθένον ἁγνὴν
Μαρίαν πολύϋμνον ἀκήρατον ἀγλαόδωρον. +

Cette inscription est probablement l'œuvre d'Antipater, archevêque de Bostra et métropolitain d'Arabie sous le règne de l'empereur Léon (457-474). En effet, il n'y a guère que lui à qui l'expression ὑπέρμαχος ἐσθλός puisse convenir; car il fut l'auteur d'un grand nombre d'écrits polémiques, dirigés surtout contre les doctrines d'Origène. L'Église grecque le fête le 13 juin. — Les épithètes employées dans cette inscription décèlent un auteur versé dans la littérature classique; ainsi ἀγλαόδωρος et κλυτόμητις sont des épithètes homériques de Demeter et d'Héphæstos παρθένος ἀκήρατος et θεὸς πόλύϋμνος sont des expressions empruntées à Euripide.

Une autre inscription de Bostra, trouvée dans le château, à côté d'une embrasure dans un bastion au nord, confirme ce qui vient d'être dit au sujet de la persistance de certains noms propres païens [12].

Ἐκ] φιλοτιμίας [τ]ο[ῦ] φιλοχρ[ίστ]ου ἡμῶ[ν] δεσπότου Ἰουστινιανοῦ..... ἁ[γι]ω(τάτης) μητρ(ο)π(όλεως) ἐκτίσθη διὰ Δουσαρίου κ(αὶ) Ἰοβίου προν(οητῶν) χρυσοχ(όων) προβά(των) παρὰ τῶν δημωτ(ικῶν), ἔτους υλδ'.+

L'année 434 de Bostra commence le 22 mars 539. Le nom propre *Dusarius* montre la survivance des vocables païens jusqu'au milieu du VI[e] siècle; car Dusarès était la principale divinité honorée à Bostra [13] et les auteurs grecs l'assimilent à Dionysios: Δουσάρην τὸν Διόνυσον οἱ Ναβαταῖοι ὀνομάζουσιν, et leur dire est confirmé par les médailles de Bostra, où à côté du mot *Dusaria* on voit la représentation d'un pressoir.

[1] H. W. Waddington, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie, recueillies et expliquées*, in-4°, Paris, 1570. — [2] R. F. Burton et C. F. Tyrwhitt Drake, *Unexplored Syria*, in-8°, London, 1872, t. II, p. 378 sq. — [3] Ch. Clermont-Ganneau, *Inscriptions grecques inédites du Haurân et des régions adjacentes*, dans *Revue archéologique*, 2[e] édition, 1884, p. 260-284. — [4] Fossey, *Inscriptions du Haurân*, dans *Bull. de correspondance hellénique*, 1897, p. 39-65. — [5] P. Séjourné, *Inscriptions grecques du Haurân*, dans *Revue biblique*, 1898, t. VII, p. 97-110. — [6] W. K. Prentice, *Greek and latin inscriptions*, formant la *Part III of the Publications of an american archæological expeditions to Syria, in 1899-1900*, in-4°, New-York, 1908, p. 287-336. On sait que les Américains ont le sens pratique poussé jusqu'au génie; on en trouvera la preuve dans la publication des résultats épigraphiques de l'expédition. Après un premier recueil signé W. K. Prentice, il en est venu un deuxième distinct du premier en ce qu'il porte le même titre avec un autre nom d'auteur; c'est surtout le choix des sous-titres qui rappelle les beaux jours de la scholastique : *Syria*. Division III, *Greek and latin inscriptions*. Section A. *Southern Syria*. Part I (à VII), chaque *part* se subdivise en paragraphes et le paragraphe en numéros. Dans la part. II, *South Haurân*, par Enno Littmann, D. Magie et D. R. Stuart, in-4, Leyden, 1910, nous signalerons les numéros suivants dont l'intérêt est généralement médiocre : n. 24, 25, 26, 27 (à Sameh); 38, 39, 40, 41 (à Il-Umtaiyeh); 51 (à Umm Is Sureb); 61 (à Smâd); 175 (à Burak); 193 (à Anz); 201 (à Il-Ghariyeh); 231 (à Dêr Il-Kuhf); dans la part. V : Haurân Plain et Djebel Haurân par E. Littmann, D. Magie et D. R. Stuart, n. 601 (à Wâdi Zedi); 603, 604, 609 (à Djemerin); 618, 619, 620 ? (à Ghasm); 677 (à Il-Kefr); 707, 708, 710, 715, 716, 717, 718 (à Melah is Sarrar); 722 (à Der in Nasrani); 728, 730 (à Saleh); 739 (à Busân). — [7] Clermont-Ganneau, dans *Revue archéologique*, 1884, p. 264, n. 3. — [8] *Ibid.*, p. 272, n. 15. — [9] Waddington, *Inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce et en Asie Mineure*, t. III, part. I, p. 470, n. 1935. — [10] *Ibid.*, n. 2046, 2481; *Corp. inscr. græc*, n. 4609. — [11] H. W. Waddington, *Inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce et en Asie Mineure*, t. III, part. 1, p. 462, n. 1914. — [12] *Ibid.*, t. III, part. 1, p. 463, n. 1916. — [13] *Ibid.*, t. III, part. 1, p. 478-479.

— Bien que le texte de cette inscription soit certain, il n'est pas facile de l'interpréter, car il a été gravé par un lapicide peu habitué à la langue grecque. Les lettres qui suivent le mot Ἰουστινιανοῦ contiennent la désignation de l'édifice bâti par Dusarius, mais Waddington déclare n'en pouvoir rien tirer; il serait, dit-il, tenté d'écrire ἀνύ(ε)σθαι, si ce mot pouvait se concilier avec la teneur du reste de la phrase. L'interprétation des deux dernières lignes est plus sûre sans être exempte de difficultés. Les χρυσοχόοι ou orfèvres étaient souvent des gens riches ou importants. Le mot προβάτος, transcription du latin *probatus*, signifie « approuvé, patenté »; le terme προβατορία, *probatoria*, a passé du vocabulaire des lois romaines dans le texte grec des lois du Bas-Empire et se rencontre dans les édits de Justinien; il signifie : « attestation, diplôme ».

Παρὸ est pour παρᾶ, écrit selon la prononciation locale de l'*alpha*, dont on trouve d'autres exemples, comme ὀθλοφόρων pour ἀθλοφόν, Θεονδρίτιον pour Θεανδρίτιον, βίορχος pour βίαρχος[1]. A la fin, δημωτ(ικῶν) est pour δημοτ(ικῶν) avec la substitution de l'*omega* à l'*omicron*; παρὸ τῶν δημωτικῶν est l'équivalent de la formule ordinaire ἐκ τῶν δημοσίων.

Il faut se souvenir en étudiant les inscriptions du Haurân, surtout celles des derniers temps de l'empire, que la masse de la population parlait des dialectes syriaques ou arabes, et que le grec n'était pour elle qu'une langue officielle, qu'on comprenait sans doute, mais avec laquelle on était peu familiarisé. C'est ainsi que sur une inscription trouvée dans la mosquée appelée El-Mobrak on a probablement écrit μαρτυρίου pour μάρτυρος[2]: + Ὑπὲρ ἀναπαύσ(εως) τῶν κεκοιμ(η)μέ(νων) μαρ(τύρων). Διαφέρ(ει) τῷ μοναστηρ(ίῳ) τοῦ ἁγί(ου) Κυρι(α)κοῦ κανονικ(οῦ) Γηωργίας μαρτυρίου +

Sur une pierre près du théâtre[3] :

+ΧΜΓ ΤΟΔΕΤΟΜΝΗΜΑΕΚΤΙCΕΝ
ΜΑΚΕΝΤΙΟCΔΙΟΓΕΝΟΥC
ΤΟΥΚΑΚΟΛΑΦΙΟΥΕΠΙ···HC
··ΕΝΔΙΚ···ΤΗCΕΤΡΑΡΧΙΑC
ΔΟΞΑΤΩΑΙΩ ··· ΧΡΙCΤΩ
ΤΩCΥΝΧΩΡΟΥΝΤΙΑCΑΜΑΡΤΙΑC +

+ΧΜΓ. Τόδε τὸ μνῆμα ἔκτισεν Μακέντιος Διογένους τοῦ κα[ὶ] Κολαφίου ἐ[πι]... τῆς ἐ[π]αρχίας. Δόξα τῷ αἰω[νίῳ[Χριστῷ τῷ συνχωροῦν[τι τ]ὰς ἁμαρτίας. +

La date était écrite en toutes lettres; il y avait peut-être ἔτ(ε)ι τριακοσίῳ ἑνδεκάτῳ. L'abréviation χμγ a été maintes fois rencontrée et expliquée. La formule finale est une belle acclamation : « Gloire au Christ éternel qui efface les péchés. »

Djmirrin, village désert à une demi-heure au nord de Bostra. Sur une petite arche du pont sur le ouadi, la voie romaine de Bostra à Damas passait sur ce pont[4]:

Κάλλος ἐμόν [τ]όδε τεῦξε Γελάσιος, ὥσπερ ὁρᾶτε,
ψυχῆς ἠδὲ κακῶν λυτήριον ὄφρα πέλοιτο
τοίχου[ς] ἠδὲ θ[έ]μέθλα καὶ εὖ καθύπ[ερ]θ[εν] ἐρέψας
[Δ]ωσι [θ]έου ἁγίου Βόστρης ἱερ[ητεύ]οντος.

Dositheus, évêque de Postra.

Djmirrin, sur une pierre servant de marche d'escalier[5] :

ЄKIICΘϚTOMNHMϚT
MAKAP·CTЄΦANΔ
ΠAMCЄNMHNAΠPIN
INΔCZTΔЄTΔCYΛH

Ἐκ[τ]ίσθ[η] τὸ μνημ(εῖον) τ(οῦ) μακαρ(ίου) Στεφάνου, πα[υσ](αμένου) ἐν μην(ὶ) Ἀπρι[λί](ῳ) ἰνδ(ικτιῶνος) ζ' τοῦ ἔτους υλη'.

L'année 438 de Bostra commence le 22 mars 543, et la septième indiction, le 1er septembre de la même année; mais le mois d'avril de l'année 543 appartient à la sixième indiction, et il faut lire ἰνδικτιῶνος ς' au lieu de ἰνδικτιῶνος ζ'.

Djmirrin, linteau de porte d'une église[6]; citation du psaume cxviii. 20 :

Αὕτη ἡ πύλη τοῦ Κ(υρίο)υ· δίκαιο[ι] εἰσελεύσονται ἐν αὐτ[ῇ]

Meyémés, à une heure environ au nord-ouest de *Sahwet-el-Khudr* vers la montagne, inscription au-dessus d'une des portes latérales dans la façade de l'église, pierre brisée aux deux extrémités[7] :

Ὁ δεινα κ]αὶ Ηρεῖσκος υἱοὶ Σαμέθου εὐσεβοῦντ[ες ἀνέστησαν.

Ayoun (les Sources) bourg considérable dont il ne reste que des ruines. Dans une petite église, vers l'est du village, près d'une grande tour carrée, pierre tumulaire, inscription complète datée de l'année 340 et qui paraît chrétienne[8] :

Ἐπαύσετο Αὔθος ἔτους σλέ. μηνὸ[ς] Ἀπελ(λαίου) ιδ'.

Au-dessus de la porte de l'église[9] :

Ἐκτίσθη] παρὰ Μαρίας (καὶ) Σάβα.

Salkhad (=Salcah, dans la Bible); outre une inscription datée de septembre 497 après Jésus-Christ, et sur laquelle on lit la sentence classique pour les linteaux d'église : « Voici la porte du Seigneur, les justes entreront par elle[10], » on trouve une inscription tardive, dans le château[11] :

+ Σαβῖνος καὶ Θεότιμος τέκνα Ζάγου ἔκτισαν τὸν αὐτὸν [ἐν ἔτ(ε)ι υϛ'

Il est probable qu'il existait une autre inscription à côté de celle-ci, relative à la construction d'un édifice religieux, église, martyrion, etc.; les auteurs de l'inscription ont écrit τὸν αὐτὸν au lieu de répéter le mot propre. L'année 496 de Bostra correspond à l'an 601 : cette construction fut donc élevée peu de temps avant l'invasion musulmane.

Dans le château, inscription dont la première ligne est fruste[12] :

+.....+ Ὑπὲρ ἀμπα(ὐσεως) Ἀναστασίου (καὶ) Ὀβεζάθη(ς) ὁ ναὸς ἐκτή(σθη) φκή. (Καὶ) Γεωργίου αὐτ(ῶν) υἱοῦ τὴν αὐλὴν φξ'. +

Texte peu correct. Les années 528 et 560 de l'ère de Bostra correspondent aux années 633 et 665 de l'ère chrétienne. La soumission du dernier prince Ghassanide aux musulmans date de 637; néanmoins il est permis de croire que dans certaines régions on continua de calculer le temps d'après l'ère de Bostra traditionnelle; ces pays reculés étaient peu faits pour attirer l'attention et la cupidité des conquérants.

Même après la conquête musulmane, nous trouvons cette ère et la croix sur une inscription de *Melah-es-Sarrar*, au sud de la ville, dans le mur extérieur d'un édifice isolé, qui paraît avoir servi de mosquée[13] :

+ Ἐκτίσθη ὑπὸ Ἰωβίου (καὶ) Λαβ[δ]ί[ου ἐ]ν (μηνὶ) Ματου ιβ', [ἰνδ(ικτιῶνος)]γ', ἔτους φλθ, χ(ε)ιρὶ Ἄμρου Σέου.

L'année 539 de Bostra commence le 22 mars 644, et la troisième indiction le 1er septembre de la même année.

Deir-el-Meyas, Dans le mur extérieur de l'édifice, au-dessus de l'entrée, pierre placée très haut et à peine

[1] H. W. Waddington, *Inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce et en Asie Mineure*, t. III, part. 1, p. 2158, 2046, 2037. — [2] *Ibid.*, t. III, part. 1, p. 464, n. 1920. — [3] *Corp. inscr. græc.*, t. IV, n. 9144; Waddington, *op. cit.*, t. III, part. 1, p. 466, n. 1936*a*. — [4] Waddington, *op. cit.*, t. III, part. 1, p. 469, n. 1959*a*. — [5] *Corp. inscr. græc.*, t. IV, n. 9146; Waddington, *op. cit.*, t. III, part. 1, p. 469, n. 1959*b*. — [6] *Corp. inscr. græc.*, t. IV, 8933, incomplète; Waddington, *op. cit.*, t. III, part. 1, p. 469, n. 1960; cf. p. 475, n. 1995, même formule. — [7] Waddington, *op. cit.*, t. III, part. 1, p. 472, n. 1982. — [8] *Ibid.*, p. 473, n. 1986. — [9] *Ibid.*, p. 474, n. 1988.— [10] *Ibid.*, t. III, part. 1, p. 475, n. 1995. — [11] *Ibid.*, t. III, part. 1, p. 475, n. 1996. — [12] *Ibid.*, t. III, part. 1, p. 475, n. 1997. — [13] *Ibid.*, t. III, part. 1, p. 479, n. 2028.

lisible avec une lorgnette. Au dire de Wetzstein, le couvent de Méyas était le mieux conservé de tout le Haurân [1] :

Εἷς] θεὸς ὁ βο[η]θ[ῶν. Ὁ δεῖνα ὑπὲρ
ὑειοῦ Σολέμου εὐ[ξάμενος
τῷ θεῷ ἐπέτ[υχ]εν [καὶ] ἔ[κ]τ[ισεν τοῦ-
το ἐξ εἰδίων καμάτων [ἔ]του [ς...
.....Προνοίᾳ Ὀνένου οἰκοδόμου
κώμες Βοσοηνῶν ἐτελιώθη
ἡ αὐ[λ]ὴ ἐ[ν ἡ]μέ[ραις] τρι[ά]κοντ[α
καὶ ἕξ. Καί σοι ὁ [πᾶν] γινώ[σ]κων
β[οή[θ]ησοι ὁ θεός· καὶ ἔριζε, [μὴ
φθόνι δέ. φθορά γ[ὰρ.....

Cette inscription nous donne le nom du maçon et le nom de son village. On lit à la fin de beaucoup d'inscriptions du Haurân le nom du maçon ou plutôt des entrepreneurs, et quelquefois le nom du village qu'il habitait et qui devait se trouver dans le voisinage. C'était une façon de réclame que rappelle celle des architectes de nos jours qui inscrivent leur nom en belle vue sur la façade. Le village de Bosoa, dont il est question ici, doit être celui qu'on nomme aujourd'hui *Amwâs*, nom qui paraît une corruption du nom ancien. *Amwâs* est à quatre heures de marche environ au nord de *Deir-el-Méyâs*; au midi de cette localité, il n'y a plus guère que le désert, de sorte que si on voulait bâtir, c'est dans un des villages du Nord qu'il fallait aller chercher un entrepreneur.

Oumm-em-Djemâl : sur un linteau de porte [2] :

ЄIC + ΘЄOC

Sur la façade d'une petite église. La première inscription est gravée sur le linteau de la porte; la seconde sur le linteau de la fenêtre de droite; la troisième sur le linteau de la fenêtre de gauche [3] :

Εὐχὴ Νουμεριανοῦ + καὶ τῶν τεκνῶν.
Εὐχὴ Μαρίας + καὶ τεκνῶν.
Εὐχὴ Ἰωάννου + καὶ τεκνῶν

Du côté méridional des ruines, il existe une grande tour carrée, faisant partie d'un grand édifice, qui paraît avoir été un palais ou un monastère, et qui se compose d'une cour entourée d'arcades et de chambres, d'une maison d'habitation avec un escalier extérieur, beaucoup de dépendances, et une église à trois nefs. Les inscriptions suivantes sont gravées sur les quatre faces de la tour à différentes hauteurs; les lettres sont grandes et grêles et ont été remplies de couleur rouge [4] :

A. Face nord. En haut, près d'une petite fenêtre :

Οὐρι [ή] λ.

Plus bas :

Εὐχὴ Νουμεριανοῦ (καὶ) Ἰωάννου. Ἐκ γαστρὸς μητρὸς θ (εὸ)ς ἡμῶ [ν] σὺ εἶ, μὴ ἐγκαταλίπης. +

Emprunt au psaume XXI, 11, la version des Septante porte : ἐκ κοιλίας μητρός μου θεός μου εἶ σύ, μὴ ἀποστῇς ἀπ' ἐμοῦ

Plus bas, à l'extrémité de gauche, engagée derrière un mur :

Θεὸ]ς ἁγν(έ), φ(ύ)λ(α)ξ(ο)ν ἡμᾶς.

B. Face ouest. A la même hauteur que la troisième ligne de la face nord :

+ Εμμανουήλ.

Plus bas et à droite :

Εἰρήνη Χρ(ιστοῦ) πᾶσιν.

C. Face est. En haut, sur un mâchicoulis :

Γαβριήλ.

Plus bas, à la même hauteur que la deuxième ligne de la face nord :

Κ(ύρι)ε [ὦ] θ(έος), δίκα[ζ]ε τοὺς ἀδικοῦντας ἡμᾶς (καὶ) πολέμησον αὐτοὺς τῇ σῇ δ(υ)ν(ά)μ(ει),

Plus bas, à la même hauteur que la troisième ligne de la face nord :

Τοῦτ[ο] + νικᾷ (καὶ) βοηθ(ε)ῖ.

D. Face sud :

Δ(ό)ξ(α)σο [ι] Θ(εό)ς' Αβρ (αὰ)μ(καὶ)' Ισ(αὰ)κ(καὶ)' Ιακωβ

Le grand édifice sur lequel se trouvent toutes ces inscriptions a été bâti par les mêmes Numerianus et Joannès qui ont élevé la petite église où est gravée l'inscription dans laquelle Numerianus et Joannès se recommandent avec leurs enfants.

On remarquera ici le nom de l'ange Uriel, personnage très discuté dont nous avons parlé déjà (voir *Dictionn.*, t. I, au mot Anges). Dans le livre apocryphe d'Hénoch, c'est Uriel qui enseigne à Hénoch la connaissance des mois, des solstices, de l'année et des cinquante-deux semaines. Dans un écrit talmudique, cité par Buxtorf, les quatre anges placés aux angles du trône de Dieu sont les génies des points cardinaux. Uriel est l'ange du Nord et, effectivement sur la tour d'*Oumm-el-Djemâl* son nom est gravé sur la face nord.

Turra. Dans le mur extérieur de la maison du cheihk, un entrepreneur nommé Cassius, originaire d'Abila dans la Décapole, située environ deux heures à l'ouest de Turra, a signé son ouvrage [5] :

Κάσσιος οἰκοδόμος τῖς πώλεος Ἀβέλις. +

Amrah (voir ce nom, *Dictionn.*, t. I), quelques inscriptions intéressantes. Dans un grand édifice ruiné, au sud du village, une inscription de l'année 473 [6] :

Μνήσθητι κ(ύ)ρ(ι)ε τὸν κτίσαντα, ὃν τὸ ὄνομα γεινώσκεις. Ἐκτίσθη δὲ ἔτους τξή.

La formule le Seigneur connaît leurs noms, *quorum nomina Deus scit*, se retrouve sous cette forme sur le baptistère de Bethléem : ὧν Κύριος γινώσκει τὰ ὀνόματα.

Nous trouvons dans cette localité une intéressante série de dignitaires ecclésiastiques :

Sur le linteau de la porte d'un édifice en ruines, qui était probablement une église [7] :

☩ Ἐπὶ τοῦ θεοσεβ(εστάτου) Ἡλίου καὶ Καιούνω πρ(εσ)β(υτέρου) ἐγέ[νε]το ἡ θύρα ἐν ἔτει υμε', χρόνων ιδ' ἰ[νδ(ικτιῶνος)].

La quatorzième indiction de l'an 445 de l'ère de Bostra commence le 1er septembre de l'an 550 de notre ère. Nous allons retrouver le *religiosissimus Helius*, sur une autre inscription, dans une autre cour de la même maison [8] :

Μνήσθητι Κ(ύρι)ε πό[ν]των ? τῶν ἀδε[λφων] ?
Ἐπὶ τῶν θεοσεβ(εστάτων) Δονέσου κ(αὶ) Ἡλίο[υ] ἐκτίσθη ἐν ἔτ(ει) υν'

Inscription de l'année 555.

Dans un grand édifice ruiné [9] :

Ἐκτίσθε ἐπὶ τῶν θεοσεβ(εστάτων) Καιανοῦ καὶ Δονησοῦ καὶ Ἡλία πρεσβ(υτέρων) κ(αὶ) Σεργίου οἰκονόμ(ου). Ἰωάννης κώμης Μωσεμέρας οἰκοδ(όμος)

Ce sont ici probablement deux évêques ou archimandrites, et prêtres, un économe et l'entrepreneur qui n'oublie pas de donner son adresse, à Mosemera, peut-être aujourd'hui *Es-Souémira*, petit village abandonné, situé au bord du *Ledja*, un peu au nord d'*Oumm ez-Zeitoun* et à une heure environ à l'ouest d'*Amrah*.

Une inscription gravée sur un linteau de porte décorait une chapelle dédiée à saint Georges (voir ce nom),

[1] Waddington, *Inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce et en Asie Mineure*, t. III, part. 1, p. 484, n. 2053 *b*. — [2] *Op. cit.*, t. III, part. 1, p. 486, n. 2066. — [3] *Op. cit.*, t. III, part. 1, p. 486, n. 2067. — [4] *Op. cit.*, t. III, part. 1, p. 486, n. 2068. — [5] *Op. cit.*, t. III, part. 1, p. 489, n. 2070 p. — [6] *Op. cit.*, t. III, part. 1, p. 494, n. 2087. — [7] *Op. cit.*, t. III, part. 1, p. 494, n. 2089. — [8] *Op. cit.*, t. III, part. 1, p. 494, n. 2090. — [9] *Op. cit.*, t. III, part. 1, p. 494, n. 2091

aux frais du prêtre Serge et de l'archidiacre Zénon [1], et pour que toutes les dignités soient représentées, voici sur un linteau de porte dans un encadrement [2] : Θεόδωρος πρεσβύτ(ερος) καὶ ἀρχιμ(ανδρίτης) ἔκτισε(ν).

Enfin sur une pierre au-dessus d'une porte [3] :

Ἄνγελος εὐλα[βείας] ὁ ἀββᾶς Ἀντίπατρος Α+ω

Eitha (=El-Hît). Dans cette localité, une inscription de l'année 354 (soit 249 de l'ère de Bostra) constate la construction d'un édifice en l'honneur d'un saint, le célèbre saint Serge [4]. Eitha n'était pas une ville épiscopale, et elle dépendait sans doute de l'évêque de Philippopolis; le clergé local se compose d'Eulogius, prêtre et archimandrite du monastère, du prêtre Doérus, du diacre Élie et du diacre Sabinianus qui remplit en même temps la fonction d'économe (voir ce mot) L'édifice construit par Sabinianus n'est désigné que par les mots ΙЄΡΟΝ CЄΡΓΙΟΝ ; c'était sans doute une chapelle. Quant à l'archimandrite, on rencontre ce titre dès le concile d'Éphèse, en 431, διάκονος ἀρχιμανδρίτης ; ses fonctions étaient les mêmes que celles de l'abbé ou higoumène d'un monastère. Les trois termes sont employés dans le même sens, dans dans une Novelle de Justinien [5] : Κελεύομεν τοίνυν τὸν ἀββᾶν ἤ τὸν ἀρχιμανδρίτην τοὺς ἐν ἑκαστῷ μοναστηρίῳ προβάλλεσθαι κ. τ. λ.. τοῦ ἐπισκόπου, ὑφ' ὃν τὸ μοναστήριον τέτακται, τὸν οὕτως ἐπιλεγόμενον πᾶσι τρόποις ἡγουμένον προβαλλομένου.

Bleine, dans l'intérieur d'une petite église, en très grandes lettres [6] :

ΙΗC + ΟΥC

Tafas. Pierre encastrée dans le mur d'une maison. L'inscription est encadrée, mais les lignes sont de longueurs fort inégales [7] :

+ ΙCΥΧΡΕΟ·CCΚЄΠΗ
ΚΑΙ ΑΝΤΙ ΛЄΜΨΙC
ΓЄΝΟΥ ΠΑΝΤΟC
ΤΟΥ ΟΙΚΟΥΚΑΙЄ
ΛΟΓΗCΟΝΤΗΝЄΙ
CΟΔΟΝΑΠΤΗЄΞΟΔ+

Ἰ(η)σ(ο)ῦ Χρ(ιστ)ὲ ὁ [θεὸ]ς Σ(ωτὴρ) σκέπη καὶ ἀντιλ(η)ψις γενοῦ παντὸς τοῦ οἴκου καὶ εὐλόγησον τὴν εἴσοδον [καὶ] τὴ(ν) ἔξοδ(ον).

Cheik-Miskin. Mention d'un évêque Thomas sur un linteau de porte [8] :

+ЄΠΙ ΤΟΥ ΘЄΟ — ЄΒS + ΘΩΜΑ
ЄΠΙCΚЄΚΤ — + — ΙЄΘΗΟΑΡΧΑΓ
ΓЄΛΟCΜΙΧΑ — ΗΛЄΠΙΤΗЄΘΙΛ

Ἐπὶ τοῦ θεοσεβ(εστάτου) Θωμᾶ
ἐπισκ(όπου) ἐκτίσθη ὁ ἀρχάγ-
γελος Μιχαὴλ ἐπὶ τῆς....

Autre inscription se rapportant au même édifice, un oratoire ou une église, car le nom n'est pas donné, dédié à saint Michel et que pour cette raison on nommait peut-être un *Michaelion* [9] :

ΑΝΗΡΤΙCΟΝΟΜΑ — ΤΙΘЄΟΔΩΡΟCΟΙ
ΚΟΔΟΜΗCЄΝΤΟ — + — Ν ΑΡΧΑΓΓЄΛΟΝ
ΜΙΧΑΗΛ[··ΤΩΝΙΔΙΩΝΥ — ΓЄΡΓΩΤΗΡΑΥΤΟΤΟΚЄΙ

Ἀνήρ τις ὀνόματι Θεόδωρος οἰ-
κοδόμησεν τὸν Ἀρχάγγελον
Μιχαὴ]λ ἐκ τῶν ἰδίων] ὑπὲρ σωτηρ[ίας] αὐτοῦ τοκέ[ων.

Es-Sanamein. Dans une ruelle. Inscription gravée dans un cartouche avec queues d'aronde; dans lesquelles est placée l'invocation

ΧΡΗCΤЄ ΒΟΗΘЄΙ

et qui sont cantonnées du monogramme du Christ répété quatre fois [10] :

ΤΟΥΤΟΤΟΚΤΙCΜΑΤΟΥΠЄΡΙCΤЄ
ΡΩΝΟCΜЄΤΑΤΩΝЄΝΑΥΤΩΗΓЄΙΡЄΝ
CΑΒΙΝΟCΖΗΝΩΝΟCΑΜΑΜΑΞΙΜΙΝΑ
CΥΜΒΙΩЄΥCЄΒΙΟΥΚΟΜΙΤΟCΘΥΓΑΤΡ
ΚΑΙΖΗΝΩΝΙΚΑΙΑCΚΛΗΠΙΩΚΑΙΑΥΓΟΥ
CΤΑΥΙΟΙCΑΠΟΤΩΝΚΑΤΩΘЄΝΘЄΜЄ
ΛΙΩΝΜЄΧΡΙCΥΨΟΥCΜΝΗΜΟCΥΝΗC
ЄΝЄΚΑЄΝΥΠΑΤЄΙΑΤΩΝΔЄCΠΟ
ΤΩΝΗΜΩΝΚΩΝCΤΑΝΤΙΟΥΑΥ
ΓΟΥCΤΟΥΤΟЄΒΔΟΜΟΝΚΑΙΚΟΝ
CΤΑΝΤΙΟΥЄΠΙΦΑΝЄCΤΑΤΟΥ
ΚΑΙCΑΡΟC ΤΟΤΡΙΤΟΝ

Τοῦτο τὸ κτίσμα τοῦ περιστε-
ρῶνος μετὰ τῶν ἐν αὐτῷ ἤγειρεν
Σαβῖνος Ζήνωνος, ἅμα Μαξιμίνα,
συμβίῳ, Εὐσεβίου κόμιτος θυγατρ[ί]
καὶ Ζήνωνι καὶ Ἀσκληπιῷ καὶ Αὐγού-
στᾳ υἱοῖς, ἀπὸ τῶν κάτωθεν θεμε-
λίων μέχρις ὕψους, μνημοσύνης
ἕνεκα, ἐν ὑπατείᾳ τῶν δεσπο-
τῶν ἡμῶν Κωνσταντίου Αὐ-
γούστου τὸ ἕβδομον, καὶ Κ(ω)ν-
σταντίου ἐπιφανεστάτου
Καίσαρος τὸ τρίτον.

Inscription de l'année 354. Les colombiers sont plusieurs fois nommés dans les inscriptions de Syrie [11]. Ces textes nous les font voir comme de véritables abris pour les pigeons, surmontant le tombeau, et fort différents des sépultures collectives auxquelles leur aspect seul avait fait donner chez les Romains le nom de *columbaria*. Les tours carrées encore debout dans le Haurân ne sont pas toutes, comme on le dit, des tours de garde [11]. Quelques-unes au moins doivent être de ces pigeonniers dont parlent les inscriptions :

Τοῦτο τὸ κτίσμα τοῦ περιστε-
ρῶνος μετὰ τῶν ἐν αὐτῷ ἤγειρεν
Σαβῖνος Ζήνωνος, ἅμα Μαξιμίνα,
συμβίῳ, Εὐσεβίου κόμιτος θυγατρ[ί]
καὶ Ζήνωνι καὶ Ἀσκληπιῷ καὶ Αὐγού-
στᾳ υἱοῖς, ἀπὸ τῶν κάτωθεν θεμε-
λίων μέχρις ὕψους, μνημοσύνης
ἕνεκα, ἐν ὑπατείᾳ τῶν δεσπο-
τῶν ἡμῶν Κωνσταντίου Αὐ-
γούστου τὸ ἕβδομον, καὶ Κ(ω)ν-
σταντίου ἐπιφανεστάτου
Καίσαρος τὸ τρίτον.

Chaqqa (= Eaccæa). Trois inscriptions encastrées à leur place originaire, dans la façade méridionale d'une tour funéraire carrée située un peu au nord du village, lequel fut jadis une ville épiscopale — les noms de deux de ses évêques ont été retrouvés : Tiberinus et Sergius. Chaque inscription est dans un encadrement; elles sont toutes bien conservées. La première est au-dessus de la porte, la seconde à droite, et la troisième à gauche; cette dernière est moins bien gravée que les autres :

a Βάσσος ἐῆς πάτρης μεγακύδεος ἀγλαὸν ὄμμα
ἐκ σφετέρου καμάτοιο γεωπονίης τέ μ' ἔδειμεν
οἵ τ' αὐτῷ παίδεσσί θ' ὁμῶς κεδνῇ τε γυναικὶ
μνῆμ' ἀγανόν· βουλαῖσι δ' ἀειζώοιο θεοῖο·
γηραλέους παντας μάλα δέξομαι, εὖτ' ἂν ἕκαστος
τέρμα ποτὲ σφέτερον βιοτῆς πεπρωμένον ἔλθῃ·
Εὐτύχι, Βάσσε. Ἐτελέσθη ἔτους τῆς πόλ(εως) οα'.

b Αὐτῷ καὶ τεκέεσσι καὶ ᾗ πινυτῇ με γυναικὶ
ἐξ ἰδίων κτεάνων πολλὰ πονησάμενος
Βασσος τύμβον ἔτευξεν, ἐρισθενὲς ἕρμα πόληος,
ὃν βαθὺ γῆρας ἕλοι τέκνα τε γηθομένον·
αὐτὰρ ὕπερθεν ἐμεῖο πελιάσι καλὸν ἔδειμεν
κόσμου τηλεφανῆ πύργον ἀριπρεπέος.

c Βάσσος Ἀβουρίοιο πονήσατο τοῖς ἀγαθοῖς μὲν
χάρματα, τοῖς δὲ κακοῖς εὑρ[α]μενος ὀδύνας·
ἀλλά μιν παῖδάς τε ἑοὺς καὶ αἰδοίην παράκοιτιν
δέχεο γηράσ[α]ντ α]ς [ἐ]ς Ἀι[δου], πότνια νύμφη,
καὶ [ψ]υχὰς προύπεμπε, ὅθι ξανθὸς Ῥαδάμανθυς
χμγ-ρθ'

[1] Waddington. *op. cit.*, t. III, part. 1, p. 494, n. 2092. — [2] *Op. cit.*, t. III, part. 1, p. 494, n. 2093. — [3] *Op. cit.*, t. III, part. 1, p. 494, n. 2094. — [4] *Op. cit.*, t. III, p. 499, n. 2124. — [5] Justinien, *Novelle*, *CXXIII*, 34. — [6] Waddington, *op. cit.*, t. III, part. 1, p. 501, n. 2134. — [7] Ch. Fossey, dans *Bull. de corr. hell.*, 1897, p. 46, n. 26. — [8] *Ibid.*, 1897, p. 52, n. 48. — [9] *Ibid.*, 1897, p. 52, n. 49. — [10] *Ibid.*, 1897, p. 56, n. 59. — [11] Waddington, n. 2145 *b*, 2173*a*, 2381, 2474, 2412 *k*. Autre exemple de colombier à Es Sananem, cf. *Revue biblique*, 1905, p. 605; *Année épigraphique*, 1905, n. 215.

Waddington[1] croit, avec toute raison, que ces inscriptions sont l'œuvre d'un chrétien et qu'elles ont été gravées pendant les temps de persécution ou au moins avant la paix de l'Église; il se fonde pour le croire sur la présence des lettres χμγ, qu'on ne lit, et pour cause, que sur des inscriptions chrétiennes et qui paraissent ici avoir la valeur d'un signe de reconnaissance; à plus forte raison, l'expression ἀείζωος θεὸς est-elle d'un chrétien. Les dernières lignes, où il est question de Rhadamanthe et de l'enfer, sont mal gravées et paraissent avoir été embrouillées à dessein, car tout le reste de l'inscription est parfaitement clair. Πότνια νύμφη peut être une invocation déguisée à la Vierge, et il ne manque pas d'exemples, d'épithètes et de formules tirées des poètes grecs et appliquées à la Vierge dans des inscriptions métriques; cependant je croirais plutôt que les deux dernières lignes étaient une concession aux idées dominantes, et il est notoire d'ailleurs que les auteurs d'épitaphes chrétiennes métriques ne se faisaient pas faute d'introduire dans leurs vers le Styx et l'Olympe, les Mânes et les Parques.

Il est regrettable que l'on ne puisse pas déterminer l'ère de la ville dont on ignore le point de départ, et la date exacte de cette inscription, qui est un des rares exemples d'un monument chrétien non enfoui dans une catacombe et antérieur au triomphe du christianisme.

La tour funéraire sur laquelle se lit l'inscription servait de colombier.

Chaqqa. Sur une grande pierre, brisée en deux morceaux. Dans l'intervalle au milieu de l'inscription, il y avait un grand cercle avec une croix qui a été martelée[2].

+ Οἶκος ἁγίων ὀθλοφόρων μαρτύρων Γεωργίου καὶ τῶν σὺν αὐτῷ ἁγίων. Ἐκ προσρωρ(ᾶς) Τιβερίνου ἐπισκ(όπου) ἔκτισεν ἐκ θεμελίων τῶ ἱερατῖον καὶ τὴν προσθήκην τοῦ ναοῦ, ἰνδ(ικτιῶνος) ιε', ἔτους σξγ', σπουδῇ δὲ Γεωφγίου καὶ Σεργίου μεγάλου διακ(όνων)

Le rédacteur de l'inscription a commencé comme s'il voulait mettre ἐκτίσθη, puis il a écrit ἔκτισεν, de sorte que la phrase n'a pas de sujet. Ἱερατεῖον est la nef de l'église. Προσθήκη paraît être un porche couvert accolé à l'église. Plusieurs églises antiques du Haurân ont des porches qui ont été ajoutés après coup. L'année 263 ne peut être comptée d'après l'ère de Bostra; car elle correspondrait à l'an 368 qui est une onzième indiction.

Chaqqa. Dans la façade d'une maison, très bien conservée[3] :

+ Ἡλίας Κασσισέου Τιζάλου διάκ(ονος) ἐξ ἰδίων ἔκτισεν τὸ μαρτύριον τοῦ ἁγίου Θεοδωρου τῷ κοινῷ τῆς πόλεως ὑπὲρ ἀφήσεως ἁμαρτιῶν ἐν μηνὶ Ἀπριλίου, ἰνδ(ικτιῶνος) ιδ', ἔτους τῆς πόλ[(εως τἰ. +

L'an 310 de l'ère locale dont on ignore le point de départ, le diacre Élie a élevé, à ses frais, ce *martyrium* à saint Théodore; le même Élie reparaît dans l'inscription suivante, conservée dans la façade de la même maison[4] : ...

+ Ἐκτίσθη ὁ ναὸς οὕτως ἐπὶ Σεργίου ὁσιωτ(άτου) ἐπισκ(όπου) ἐκ προσφωρᾶς καὶ ἐξ ἰδίον Ἕον καὶ Ἡλία διακ(όνων)· ὁ δὲ κτίσας Κασισεος και Αἶος ἀδελφός. +

Dans une maison qui n'a pu être retrouvée, l'inscription suivante qui mentionne peut-être un évêque de la ville, Théodose[5] :

Οἶκος τῆς ἁγ[ἰ]ας ἐ[ν]δόξου] Θε]
οτόκου Μαρίας ἐκ προσ[φ]ορ[ᾶ]
ς Ἀμέ[ρ]ου Κάρσου Μάνου ἐκ[τι-
σθε [ἐ]π[ἰ τ]οῦ ὡσιοτ(άτου) Θεοδώ[ρ]ου
ἐν μ(ηνὶ) Ὀκτοβ[ρίῳ, ἰνδ...], ἔτου[ς....

Dans une cour; lettres grossières[6] :

+ Σόεδως καὶ Σάββος τέκνα Ἰωάνου Μισάσου ἔκτισαν τὸ στάβλον περίκλινον ἰνδ(ικτιῶνος)γ' ἔτου(ς)φξὴ.+

Il s'agit de la construction d'une étable ou d'une écurie dont le toit avait de la pente de tous les côtés, à la façon d'un cône ou d'une pyramide. Date peu certaine.

Dans la même cour, à côté de l'inscription précédente, lettres grossières mais bien conservées[7] :

+ Ἔκτισαν ἀπὸ ἰδίον χρεμάτον. Ἐ[γ]ράφι χερὶ Σεργίου Τοννίσου Σιάθης ἔγραψα ἐπιγ[ρ]άπευπος

Cette inscription doit faire suite à la précédente. Τοννισος est une corruption de Δόνησος; des deux mots ἐγράφη, ἔγραψα, l'un se rapporte à l'inscription, et l'autre peut-être à quelque sculpture.

Nimré (=Namara). Dans la vallée au-dessous de Nimré, du côté de Chaqqa, dans un grand édifice en ruines, appelé *Deir-esch-Schéhib*; pierre encastrée à sa place originaire dans un mur d'assez bonne construction; la partie droite est cachée par un mur transversal[8] :

+ Εὐλογ[ητὸς ὁ
Κύριος. Ἀν[εος Ἀμ-
εροςπρ(εσβύτερος) καὶ Υ....
διάκ(ονος) τὸ μνη[μεῖον
ἔκτισαν εἰς [μνημ-
ώσυνων [Ἀμέ-
ρου καὶ Βαδα]βαίλου
πρ(εσβυτέρων)· εἰναοτ....

Oumm-Rouaq, sur une grande pierre servant de linteau, inscription mal gravée, difficile à lire, en partie recouverte de lichens et sur laquelle Waddington n'a déchiffré que ces mots[9] :

+Διὰ τοῦ Θεοῦ (καὶ) σωτῆρ(ος) ἡμῶν Ἰ(ησο)ῦ Χ(ριστο)ῦ [ἔ]κτισ(εν) Ἀνάανος Σάββου....

El-Mouschenne[*]* (= Nela ou Nelcomia), pierre dans une cave sous la maison du cheikh[10] :

+ Πρόσδεξε, κ(ύρι)ε, τήν προσφορὰν τοῦ δούλου σου Σέου πρωτ(οδιακόνου). Ἐκ τῶν ἰδίων ἐκωδόμησεν ἔτ(ους) τπζ', ἐπι Διοκλήους ἐπισκ(όπου). Γαδοῦος, Ζόσιμος οἰκοδ(όμοι). +

Texte de l'année 492; ajouter le nom de Dioclès à la liste épiscopale de Nela ou Nelcomia.

Bousân (=Bosana); c'est l'endroit appelé Βωζάν par Eusèbe; *Boz* par saint Jérôme. Cette localité se trouve à l'extrême limite des terres cultivées, sur la lisière du désert (voir Jérémie xxv, 17-24); elle n'est portée parmi les villes épiscopales dans aucune notice ecclésiastique; elle a eu cependant un évêque nommé Ménas, en 573[11].

+ Κάδαμος,,. γλο(υ) τῷ ἁ[γί]ῳ θεῷ δωροῦ[μαι] ἐκ τὸν ἰδίον, επὶ Μην[ᾶ ἐ]πισκ(όπου), ἔτο(υ)ς υξη'.

Sur un battant de porte en pierre[12] :

....+ Ταρῖνος Γενναδίου πρεσβύτερος ἐξ ἰδίων
ἔ[κτισεν]. +

Sur un linteau de porte d'une maison antique[13] :

+ XPIC + TOC NIKA +

Sâla (= Salamanestha). Dans les ruines d'une maison. Inscription encadrée, avec un trait entre les lignes[14] :

+ Ιε...ν.... ἀνενεώθη ἡ ἁγιωτ(άτη) ἐκκλησία ἐκ προνοίας τοῦ κοινοῦ καὶ σπουδῆς Γεωργίου καὶ Τἰο[υ] ἐπιμελητῶν, ὁμνύοντες κατὰ τὴ[ν] ἁγίαν τριάδαν ὅτι οὐδὲν ἐγρίπησαν, ἐν ἔτη [.] ξυ' τῆς ἐπαρχίας. +

Inscription de l'année 566 à 574; le chiffre des unités

[1] Waddington, *Inscriptions grecques et latines, recueillies en Grèce et en Asie mineure*, t. III, part. 1, p. 504, n. 2145. — [2] *Ibid.*, t. III, part. 1, p. 505, n. 2458; *Corp. inscr. græc.*, t. IV, n. 8609. — [3] Waddington, *op. cit.*, t. III, part. 1, p. 506, n. 2159; *Corp. inscr. græc.*, t. IV, n. 8616. — [4] Waddington, *op. cit.*, part. 1, p. 506, n. 2160. — [5] *Ibid*, t. III, part. 1, p. 506, n. 2160 *a*; *Corp. inscr. græc.*, t. IV, n. 8821. — [6] Waddington, *op. cit.*, t. III, part. 1, p. 506, n. 2161. — [7] *Ibid.*, p. 506, n. 2162. — [8] *Ibid.*, p. 509, n. 1825. — [9] *Ibid.*, p. 513, n. 2208. — [10] *Ibid.*, p. 517, n. 2235. — [11] *Ibid.*, p. 520, n. 2250. — [12] *Ibid.*, p. 520, n. 2252. — [13] *Ibid.*, p. 520, n. 2253. — [14] *Ibid.*, p. 521, n. 2261.

a été enlevé par une cassure, ainsi que le bas de celui des dizaines. Il faut ὁμνυόντων; le mot ἐγρίπησαν vient sans doute de γριπέω et a la signification ici « faire un profit ». On a pris ses précautions contre la vénalité des épimélètes et on a gravé leur serment sur un monument public.

El Kefr (= Kapra). Dans une rue du village, sur une pierre détachée, lettres grossières, mais bien conservées [1] :

+Μετὰ τὸ ἐπολέμισεν Μάξιμος προτ(έκτωρ) ἐτῶ(ν) ιγ' δς ? αλαθον ἔκτισεν ἐν (ἔ)τ(ε)ι υοη', α' ἰνδ(ικτιῶνος).

La 1re indiction de l'année 478 de Bostra nous reporte au 1er septembre de l'année 582 de notre ère. Il s'agit ici d'un *protector* ou garde du corps (voir GARDES).

Soueida. Dans une maison à l'ouest de la mosquée, lettres grossières [2] :

+'Εκ προσφόρας Μεγίστου ἐνδοξ(οτάτου)κό(μηνος)+

Kanawât (= Kanatha), probablement la localité appelée Kénath dans la Bible (?) : Dans une maison [3] :

+ IXΘYC

Kanawât et à *Medjdel* (= Migdala) on rencontre la même formule, mais ici sur un mur, de grandes belles lettres en relief, dans un encadrement et précédée d'une croix [4] :

+ ΠΑΡΑΓΕ ΚΑΙ ΜΗ ΦΘΟΝΕ[ι

Beir-el-Kadi. Au-dessus de la porte d'entrée du monastère, à sa place originaire. *Deir-el-Kadi* est situé à une heure et demie de marche de *Soueida*, en plaine; c'est un bon exemple d'un ancien édifice monastique non remanié [5].

Μείζονα τοῦ προτέροιο σὺν ἀσφαλέεσσι θεμέθλοις
εἰς ἔδαφος νεύοντα Γεώργιος οἶκον ἔγειρεν,
'Αντιπάτρου γενετῆρος ἀμείνονα κόσμον ἀνύσας
μάρτυρι Σεργίῳ περικαλλέα νηὸν ὀπάσας +

Autres dédicaces d'églises à *Kuteibé*, en 575 [6]; à *Dour*, en 565 [7], à *Nahite* [8], au-dessus de la porte d'un édifice en ruines :

+ 'I(ησοῦ)ς X(ριστό)ς· Κυριακὸς [καὶ] 'Οσεβος αὐτοῦ υἱὸς [καὶ] τέκνα α[ὐτ]οῦ ἐθεμελ(ίωσαν) καὶ ἔκτησαν τ[ὸν] ναὸ[ν] τοῦ ἐνδόξου μάρτυρος ἁγίου Γεωργίου, μηνὸς Νοεμβρ(ίου) γ' ... το[ῦ] ἔτους φιη' τῆς ἐπαρχ(είας), [ὑπ]ὲ[ρ] τ' αὐτῶν [καὶ] Νοέρου υἱοῦ 'Οσέβου Αἰάσου· ἐκτ](ίσθη) αὐλὴ ἐκ ἐπόδου αὐτῶν +

+ Καὶ ἁγίου 'Ηλισύου.

L'année 518 de Bostra commence le 22 mars 623. L'édifice a été construit en commun par le père et le fils en l'honneur de saint Georges. La dédicace à saint Elisyas a été ajoutée après coup.

Deir-Eyoub; sur le linteau de la porte d'entrée de l'église [9] :

+ Αὕτη ἡ πύλη κ(υρίο)υ· δικαιοι εἰσελεύσοντε ἐν αὐτῇ. Τοῦτο τὸ ὑπέρ θυρον ἐτέθη ἐν χρόνοις 'Ηλίου εὐλαβεστ(άτου) ἡγουμέ(νου), μ(ηνὶ) 'Ιουλίῳ κέ,.... τοῦ ἔτους πεντακοσιοστοῦ τριακοστοῦ ἕκτου, κ(υρίο)υ 'I(ησο)ῦ X(ριστο)ῦ βασιλεύοντος.

L'année 536 de Bostra commence le 22 mars 614 et la quinzième indiction le 1er septembre de la même année. La mention du règne de Jésus-Christ à la fin de l'inscription semble prouver indirectement qu'elle a été gravée au moment de la conquête arabe, alors que les chrétiens du Haurân pouvaient encore considérer la défaite des Grecs comme un revers passager, plutôt qu'un changement définitif de maîtres; ils n'étaient plus sujets de l'empereur et ils espéraient ne pas rester longtemps ceux du khalife: c'est pourquoi on a écrit κυρίου 'Ιησοῦ Χριστοῦ βασιλεύοντος

Nedjran, probablement l'ancienne Norérathé. Dans le mur extérieur du minaret de la mosquée, sur une pierre retournée et employée dans la construction [10].

+ Σέργιος Σαμαάθου [κ]ώ(μης) Νορεράθης, φυλῆς Σοβορηνῶν, ἐξ ἰδίων ἔκτισεν τὸ(ν) ναὸν τοῦ ἁγίου 'Ηλία ἐν ἔτ(ε)ι υνη', ἰνδικ[τι]ῶνι.... 'Αγαθὴ Τύχη...υ βοη θ(ο)ΐ...

Ces derniers mots ont fait partie d'une inscription païenne et qu'on n'a pas pris la peine de détruire.

L'an 563 de Bostra correspond aux indictions XI et XII.

Diâtè, ruines inhabitées. Sur la porte d'une petite église antique qui a servi plus tard de mosquée, mais qui est restée à peu près intacte. Inscription gravée par un lapicide presque illettré [11].

+ 'Ηλίας Καίαμωυ τῶν Δαείου ἠκωδώμεσεν τοῦτων μαρτίρον ἅγις 'Ηλίας.

Ce qu'il faut lire ainsi :

+ 'Ηλίας Καίαμου τῶν Δαείου οἰκοδόμησεν τοῦτο μαρτύριον ἁγίου 'Ηλιου.

El-Djrein (= Agræna); à la mosquée, inscription encadrée [12] :

Αὐρηλία Αὔδη λέγει· θάρσ(ε)ι 'Αρένι(ο)ς 'Αρενίου, οὐδ(ε)ις ἀθάνατος· ἐ[τ]ελίοσ[α]ς τὸν βίον του καλῶς καὶ εὐ(σ)χημόνως· εὐχαρίστου αἰὲν οὖν τῷ παντοκράτορι Θε[ῷ τ[ῷ] βοηθήσαντι ἡμῖν.... 'Εποιήσαμέν σοι μνημ(ε)ῖον ἐς ἀνάπαυσιν καὶ μνή[μην·

Cette inscription funéraire est rédigée de façon assez insolite; c'est la mère qui s'adresse à son fils défunt. A côté de la banale consolation : « Personne n'est immortel! » elle lui parle de Dieu tout-puissant; elle était sans doute chrétienne.

Harrân. Sur le linteau de la porte de l'église, à sa place originaire, inscription bien conservée [13] :

'Ασαράηλος Ταλέμου φύλαρχ(ος) ἔκτισεν τὸ μαρτ(ύριον) τοῦ ἁγίου 'Ιωάννου ἰνδ(ικτιῶνος) α' τοῦ ἔτους υξγ'· Μνησθῖε ὁ γράψας. +

L'année 463 de Bostra commence le 22 mars 568, et la première indiction, le 1er septembre de l'année précédente.

Asaraël ou Scharahîl, selon la forme arabe, était phylarque de quelque tribu du *Ledja*. Le texte grec de l'inscription est accompagné d'une traduction ou d'un équivalent arabe, qui a été gravé en même temps; un examen attentif de la pierre ne laisse aucun doute à cet égard, car il n'y a rien eu de martelé, sauf la grande croix placée au milieu du linteau. Le commencement de l'inscription est marqué par une petite croix, placée en tête du texte arabe, et la fin par une autre petite croix à la fin du texte grec.

Cette inscription a une grande importance, parce qu'elle est le monument le plus ancien de l'écriture arabe actuellement connu, et en découvrît-on de plus anciens, il est peu probable que ceux-ci offrent l'intérêt d'une date certaine et d'une traduction grecque.

Harrân. Sur un édifice situé près de l'église [14] :

Αὔμος ἀνὴρ ἅγιος τόδε μνῆμα δεῖματ' ἑαυτῷ οἷῳ πόνων ἐξ ἰδίων καὶ ὁσίων καμάτων, οἶκον θεοῦ προπάροιθεν· πρεσβύτερος αὐτοῦ Κιλγάστας Χρι[σ] τοῦ δοῦλος ὢν[ἠ]ν εὐχομένον.... Οὔλπι(ο)ς οἰκοδόμος Γραίνη, υοἱ Α ω.

La fin de l'inscription est obscure, et le nom propre Kilgastas est singulier. Il faut sous-entendre υἱός ou ἀδελφός avec πρεσβύτερος. Grainé doit être le nom de la femme d'Aumus, car le village de Graina, voisin de Harrân, n'a rien à faire ici.

[1] Waddington, *Inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce et en Asie Mineure*, p. 526, n. 2294. — [2] *Ibid.*, p. 533, n. 2328. — [3] *Ibid.*, p. 539, n. 2363. — [4] *Ibid.*, p. 547, n. 2406, — [5] *Ibid.*, p. 546, n. 2412. — [6] *Ibid.*, p. 550, n. 2412*i*. — [7] *Ibid.*, p. 551, n. 2412 *p*. — [8] *Ibid.*, p. 550, n. 2412 *m*. — [9] *Ibid.*, p. 552, n. 2413 *a*. — [10] *Ibid.*, p. 557, n. 2431. — [11] *Ibid.*, p. 558, n. 2436. — [12] *Ibid.*, p. 561, n. 2459. — [13] *Ibid.*, p. 563, n. 2464. — [14] *Ibid.*, p. 565, n. 2465.

Sur le même édifice [1] :

Χάριτας πλ(ε)ίστας ὁμολογῶ τῷ Θεῷ καὶ τῷ Χριστῷ αὐτοῦ ἐγῶ Κάββεος διακονος τῷ βοηθήσαντι, εἴ μ(οι) ἐτελίωσε τὴν προσφορὰ(ν) τῆς οἰκοδομῆς τοῦ οἴκου τούτο[υ.

A l'église : extrémité de droite d'une grande inscription martelée [2] :

Ἐπὶ Θεο]δώρου [τ]οῦ ἡμῶν ἐπι[σ]κ-
όπου, ὁ δεῖνα τοῦ δεῖνος υἱὸς ἐκ λε-

A l'église, sur une colonne [3] :

Τὸ πρόπυλον.

A l'église, sur une autre colonne [4] :

Εὐσεβείας.

Busr-el-Hariri. Sur une pierre, près de la grande église, grossièrement gravé [5] :

+ Χρ(ιστέ) βο(ήθει) Μαιουρίν[ῳ]

A la grande église, sur le linteau d'une porte, à sa place originaire; inscription très bien conservée [6] :

+ Φλ.Χρυσαφι(ο)ς ἔκτισεν τὸν ναὸν τοῦ ἁγίου Σεργίου ἐξ ὑποβωλῆς τοῦ τῆς μακαρίας μνήμης Ἠλία ἀδελφοῦ λογωθ(έτο)υ, Εὐανγέλου δὲ πρεσϐ(υτέρου) προσφέροντος τὸ πρὶν ἔνθα ἀπόθητον, μετὰ ἀψίδων καὶ πλακώσεως· διὸ ἐνθάδε κ(ε)ῖται. ἐξ επιμελ(ε)ίας δὲ Ἠλία ἀρχιδ(ιακόνου), γένους Μαιουρίνου· ἔτους υιϐ' τῆς ἐπαρχ(είας· χρόνον ια' ἰνδικ(τιῶνος).

L'année 412 de l'ère de Bostra commence le 22 mars 517 et la onzième indiction le 1er septembre de la même année. L'église a été bâtie sur l'emplacement d'un temple païen. Le logothète était un comptable soit de l'église, soit de quelque administration locale.

Ezra (= Zorava). Dans la grande église de Saint-Georges, sur un petit autel [7] :

ΚΑCCIANOC ЄΠΟΙΗCЄΝ.

Même église, sur une pierre dans la galerie extérieure qui entoure la coupole [8] :

Ὁ δεῖνα] Μοείθου τὴν θύραν ἐποίησεν
ἐκ τῶ]ν ἰδίων, φυλῆς Μιγδαληνῶ(ν)

Même église, au-dessus de la porte, à sa place originaire. L'inscription est très bien conservée; de chaque côté, il y a une croix et des pampres, et sur le mur à côté une croix. A ω et deux grappes de raisin [9].

Θεοῦ γέγονεν οἶκος τὸ τῶν δαιμόνων καταγώγιον·
φῶς σωτήριον ἔλαμψεν ὅπου σκότος ἐκάλυπτεν·
ὅπου θυσίαι εἰδώλων, νῦν χοροὶ ἀγγέλων, καὶ
ὅπου Θεὸς παρωργίζετο, νῦν Θεὸς ἐξευμενίζεται.
Ἀνήρ τις φιλόχριστος ὁ πρωτεύων Ἰωάννης, Διομηδέως
υἱός,
ἐξ ἰδίων δῶρον Θεῷ προσήνεγκεν ἀξιοθέατον κτίσμα.
ἱδρύσας ἐν τούτῳ τοῦ καλλινίκου ἁγίου μάρτυρος
Γεωργίου
τὸ τίμιον λ(ε)ιψανον, τοῦ φανέντος αὐτῷ Ἰωάννῃ
οὐ καθ' ὕπνον, ἀλλὰ φανερῶς· ἐν ἔτ(ε)ι θ', ἔτους υἱ.

« Ce qui était la demeure des démons est devenu la maison de Dieu, la lumière salutaire a remplacé les ténèbres, là où on sacrifiait aux idoles on entend les chœurs des anges et là où on provoquait Dieu on l'apaise aujourd'hui. Un homme aimant le Christ, Jean, fils de Diomède, un des principaux de la ville, à ses frais, comme présent fait à Dieu, a offert ce noble édifice, plaçant à l'intérieur la relique vénérée de saint Georges le martyr, le glorieux vainqueur, qui lui a apparu, non en songe, mais en réalité, indiction IXe de l'année 410 » (par conséquent novembre 515 après Jésus-Christ).

Ezra, l'église de saint Élie, Mar Elias, offre aussi plusieurs inscriptions. Celle qui se trouve au-dessus de la porte prouve qu'*Ezra* était une ville épiscopale [10] :

+ Οἱ ἀπὸ Ζορ(αούας) ἐξ ἰδίων ναὸν Ἠλίου προφ(ήτου)
σπουδῇ Ἰωάννου Μεννέου διακ(όνου) ἐν ἔτ(ε)ι υζ'
ἔκτισαν ἐπὶ Οὐάρου θεοφ(ιλεστάτου) ἐπισκόπου ᾧ
ἐπήγαγ(εν)
ὁ Θ(εὸ)ς πότμον Βόνδονος Μά[λ]ης.

Cette inscription prouve que Zorava était ville épiscopale.

Parmi les autres, dans une cour [11] :

ΓЄΡΟΝΤΙΟΥ
ΨΥΧΗ
CΩZЄCΘΩ

Γεροντίου ψυχὴ σωζέσθω.

Dans l'intérieur de l'église de Mar Elias, inscription encadrée [12] :

Ἀμϐρίλιος κε[ν]τηνάριος ὁ θεμελιώσας, Παλλάδιος σχολαστικὸς σῦν υἱοῖς τελιώσας. Καὶ σὺ τὰ διπλᾶ, ὑγία, ζοή.

Cette dernière formule est fréquente dans le pays.

Même église, dans le mur extérieur de l'abside, à la place originaire [13] :

+ Πίστ(ε)ι διέδραμεν. + Θεόδορος προτε(ύων)
σπουδῇ κ(αὶ) ἔργοισιν εἰς ἀγαθῶν ἀνταπόδοσιν
προφήτου Ἠλία σὺν ἀ[γγ]έλοις ἐν οὐρανοῖσι. +

Les mots πίστει διέδραμεν rappellent l'Épître aux Hébreux, XI : « par la foi, il a achevé sa course; » ανταπόδοσις signifie « récompense » dans la langue du Nouveau Testament. Les ἀγαθοί sont Élie et les anges.

Au-dessus de la porte d'une ancienne église [14] :

Σοὶ τῶν σῶν προσάγομεν, Χ(ριστ)έ, ὁ θ(εὸ)ς ἡμῶν; προσδέξε τὴν προσφορὰν τῶν καρποφορούντων ἐν τῷ ἁγίῳ ναῷ τούτῳ, πρεσϐ(ε)ίᾳ τῆς σε τεκούσης· προσεδέξου τὰ δύο λεπτὰ τῆς χήρας.

Dans le mur de la même église [15] :

+ Μέγας θεὸς ὁ Θεὸς ἡμῶν ὅσος δυνατός, ποιῶν, θαυμάσια
ἐξαίρων ἀνομίας, ὑπερϐαίνων ἀδικείας· ἡ μονὰς ἐν τριάδει, καὶ ἡ τριὰς ἐν μονάδει.

Réminiscence du ps. XCV, 3 : *Deus magnus Dominus et rex magnus super omnes deos;* et citation du *Quicumque*.

Dans un mur [16] :

+ ΗΑΓΙΑ ○ ΜΑΡΙΑ
+ ΜΑΡΘΙ ○ ΝΕCΤΑCΙΑ

Il faut lire probablement : Sainte Marie, Marthe, Anastasie.

Schagra; au-dessus de la porte de l'église, à sa place originaire, bien conservée [17] :

a + Σόρεος Δηνάρου εὐχαριστῶν ἔκτ(ισεν) τὸ μ(α)ρ(τύριον) ἔτο[υς...
b + Σόρεος Δηνάρου (ἐκ) τῶν αὐτο(ῦ) ἔκτισεν τὸ μαρτύριον

La fin de la première ligne n'a jamais été achevée.

[1] Waddington, *Inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce et en Asie Mineure*, p. 565, n. 2466. — [2] *Ibid.*, p. 565, n. 2467. — [3] *Ibid.*, p. 566, n. 2469. — [4] *Ibid.*, p. 566, n. 2470. — [5] *Ibid.*, p. 566, n. 2476. — [6] *Ibid.*, p. 566, n. 2477. — [7] *Ibid.*, p. 568, n. 2482. — [8] *Ibid.*, p. 568, n. 2483. — [9] *Ibid.*, p. 569, n. 2498; *Corp. inscr. græc.*, t. IV, n. 8627; Stokes, dans *Contemporary review*, 1880, t. XXXVII, p. 979; Dittenberger, *Orientis græci inscriptiones selectæ*, n. 610; W. K. Prentice, *op. cit.*, p. 335, n. 437*a*. — [10] Waddington, *op. cit.*, p. 569, n. 2497. — [11] *Ibid.*, p. 569, n. 2492. — [12] *Ibid.*, p. 568, n. 2485. — [13] *Ibid.*, p. 570, n. 2499. — [14] *Ibid.*, p. 570, n. 2500. — [15] *Ibid.*, p. 570, n. 2501. — [16] *Ibid.*, p. 570, n. 2502; Prentice, p. 336, n. 438. — [17] Waddington, *op. cit.*, p. 571, n. 2510.

***Kreim*, sur un linteau de porte** [1] :

Εἰρήνη πᾶσι + καθωλικὴ + Ἐκκλησία + ἁγία
[K]υρ(ίου) +

Souâret-el-Kebiri (= Savara) sur le linteau de la porte d'une petite église [2] :

Ἰ(ησο)ῦ Χριστὲ βοήθει.

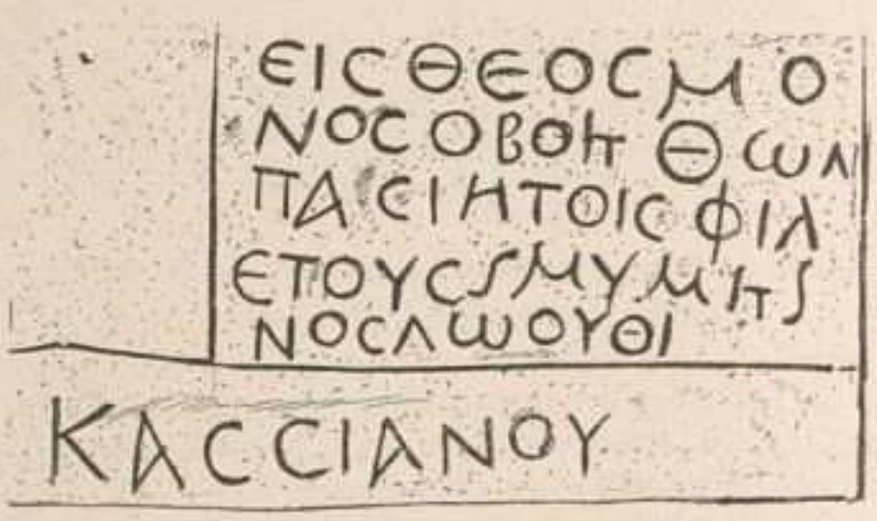
Au-dessus de l'inscription, on voit deux croix et le monogramme du Christ; sur une pierre à droite de la porte, on voit l'emblème du poisson. Les vantaux de la porte sont en pierre.

Pour *Damas*, voir ce mot.

El-Burdj. Sur une pierre placée au-dessus de l'entrée du fort [3] :

+]Φλ(άβιος) Ἀλαμούνδαρ(ο)ς [ὁ] πανεύφημος πατρίκ(ιος) καὶ φύλαρχος εὐχαριστ[ῶ]ν τὸν δεσ[π]ότην Θε[ὸ]ν καὶ τὸν ἅγιον Ἰ[ουλ]ιανὸν ὑπὲρ σωτηρίας αὐ[τοῦ κα]ὶ ἐνδοξ(οτάτων)αὐτο[ῦ] τέκνων τ[ὸν πύργο]ν ἔκτισεν · +

Sur la pierre, il y a εὐχαριστον et θεων. Le prince Al. Moundhir ici nommé a probablement régné entre



5590. — Inscription d'un linteau de Deir Seta.
D'après Prentice, *Greek and latin inscript.*, 1908, p. 49, n. 22.

566 et 580. Il portait le nom de Flavius, qui est probablement commun aux autres princes de la famille Ghassanide.

Domeir (= Admedera), dans le mur extérieur d'une maison, difficile à lire [4] :

Εἷς θεὸς ὠ[β]οειθῶ[ν] Μνήσθητ[ι] Ἀνόμου καὶ Σεμουέλου υἱ[οῦ ὃ]ς···καλῶς ἐπ[ο]ί[η]σεν· ἀν[ά]λωμα [τῆς οἰ]κοδομιῆ[ς αὐ]τοῦ νωμίσματα ψ΄

Basse époque.

M'aloula. (= Maglula). Dans une grotte sépulcrale, en haut de la ville, en descendant vers le ravin de l'est [5] :

+Ἔτους θφ΄, Σόαιμος Διοδώρου Φιλιππίωνος ἐπ' ἀγαθῷ τὸ σπήλεον συνετέλεσεν

L'année 509 des Séleucides commence le 1er octobre 197; malgré la présence de la croix, le christianisme de ce monument reste douteux.

Homs (= Emèse). Dans la grande mosquée, sur la base d'une colonne [6] :

+ Κυκλοτερὴς κόσμοιο τύπος βασιλεὺς εκο....
ἔθνεα πάντα λαχόντα σοφαῖς φρεσὶν ἡνιοχ[εύων
. . . . . .

La grande mosquée de *Homs* est en partie une ancienne église chrétienne.

Risaffa (= Resapha ou Sergiopolis). Dans les ruines de l'église d'un monastère [7] :

Ἐπὶ Σεργίου ἐπισκό(που) τοῦ συνγεν(οῦς) Μαρωνίου τοῦ χωρεπισκό(που)

La ville fut restaurée par Justinien, qui l'appela *Sergiopolis* en l'honneur du martyr Serge.

Salamie (= Salaminias). Sous la porte d'entrée du fort; inscription mal gravée [8]:

Ἡ πύλ]η καλῆ [σ]π[ο]υδῆ τοῦ ὁσ[ι]ωτάτου περιοδ(ευτοῦ) Σεργίου κὲ Κύρου οἰκονόμου γέγονεν. +

Dans le haut d'une tour du fort, du côté de l'ouest; inscription encadrée [9] :

Χριστὲ μνήσθητι ἡμῶν ἐν τῇ βασιλ[είᾳ σου

Dans le mur d'une cabane [10]; emprunt à Matth., XXII, 31, 32 :

. . . . εἶπεν Κς πρὸ[ς ὑμᾶς·
Ἐγ]ὼ εἰμι ὁ Θεὸς Ἀ[βρα·
ἀμ]Ἰσὰκ Ἰακώβ, ὁ Θεὸ[ς
ὑ]μῶν οὐ νεκρῶν···

Andrein (= Androna). Les ruines de cette localité contiennent deux ou trois églises chrétiennes [11] :

ΥΡΙΟΝ
ΡΟΝ
ΜΙΧΑΗΛ

Μαρτ]ύριον [ἱε]ρὸν [τοῦ ἁγίου] Μιχαήλ.

Dans les ruines d'une ancienne église [12] :

+ Εὐξάμενος ἐγὼ Ἰωάννης ἐπέτυχ[ον] καὶ εὐχαριστῶν τῷ Θ(ε)ῷ προσέν(ε)ικα ὑπὲρ τῶν ἁμαρτιῶν μου.

Benâbil. Fragment de bloc mouluré gisant sur le sol [13] :

Β]οήθι Κύρ[ιε.

Linteau d'une grande et belle maison, longueur 2 m. 90, hauteur des lettres 0 m. 06 [14] :

+ Κύ(ριε) Χρυ(στ)ὲ βοήθι· Μη(νὸς) [ξ]ανθικοῦ ι΄, τοῦ γκφ΄ ἔτους, ἐπὶ Βαργος (καὶ) Κυ(ρ)κος + τηχνῖται.

Qalb-Louzeh. Linteau de la porte principale d'une église; les neuf premières lettres sont seules lisibles; tout le reste a disparu [15].

Bshindelinteh. Linteau à sa place originaire dans un édifice qui a pu être une église [16] :

+ ΑΓΙΟC Ο ΘЄ ΟC ΑΓΙΟCΙ-ΑΥΡΟC
ΑΓΙΟC ΑΘΑΝΑ ΤΟC ΤΑΟΡΟΘΟC
ΔΙΗ ΜΑCΗΛ-ΗCΟΥΝ ΗΜΑC

+ Ἅγιος ὁ Θεός, ἅγιος Ἰ[σ](χ)υρός, ἅγιος Ἀθάνατος, [σ]τα(υ)ροθ(εὶ)ς δι' ἡμας· ἠλ[έ]ησον ἡμας.

« Saint Dieu, saint Puissant, saint Immortel, crucifié pour nous, ayez pitié de nous. » *C'est le célèbre trisagion.*

Masarteh. Linteau de porte, dans une muraille ruinée [17] :

Χ(ριστ)έ, ὁ Θ(εό)ς, [ἀ]νάπαυ[σ]ον τὴν ψυχὴν Ἀντωνίου περιοδ(ευτοῦ), (καὶ) Βαραδωνίου πρε[σβ](υτερου), καὶ πάντων τῶ[ν····

Encore un périodeute; il est nommé avant le prêtre, comme c'est son droit, ayant un rang intermédiaire entre l'évêque et le prêtre.

Arshin. Sur une tombe [18] :

Εἷς Θεὸς κὲ ὁ Χριστὸς αὐτοῦ βωήθι· Μείανδρος γ·β·ωνο···(ἔκ)τισε(ν) (ἐ)ν μηνὸς Ἀρτεμισίου κ΄ τοῦ απυ΄ ἔτους

L'année 481 est l'année 433 de notre ère.

Deir Seta. Linteau sur une maison de l'année 412 [19] :

Εἷς Θεὸς ὁ βοηθῶν πᾶσιν

acclamation que suit la date.

[1] Waddington, *Inscription grecques et latines recueillies en Grèce et en Asie mineure*, p. 573, n. 2519. — [2] *Ibid.*, p. 576, n. 2537c. — [3] *Ibid.*, p. 585, n. 2562 c. — [4] *Ibid.*, p. 587, n. 2562 *l*. — [5] *Ibid.*, p. 588, n. 2565. — [6] *Ibid.*, p. 590, n. 2570. — [7] *Ibid.*, p. 609, n. 2631 *a*. — [8] *Ibid.*, p. 610, n. 2633. — [9] *Ibid.*, p. 610, n. 2634. — [10] *Ibid.*, p. 610, n. 2635. — [11] *Ibid.*, p. 611, n. 2637 *b*. — [12] *Ibid.*, p. 611, n. 2637 c. — [13] W. K. Prentice, *Greek and latin inscriptions*, 1908, p. 26, n. 1. — [14] *Ibid.*, p. 28, n. 3. — [15] *Ibid.*, p. 29, n. 5. — [16] *Ibid.*, p. 29, n. 6; autre texte presque semblable, moins complet, p. 40, n. 11. — [17] *Ibid.*, p. 35, n. 7. — [18] *Ibid.*, p. 42, n. 14. — [19] *Ibid.*, p. 43, n. 16.

Linteau de l'église du nord : fragments [1] :

Ἐν ὀνόματι Πατρ]ὸς καὶ Υἱ[ο]ῦ καὶ Ἁγίου Πνεύ-
μ(ατος κ(αὶ) τῆς Θε[οτόκου

Djuwaniyeh. Linteau de la porte d'une maison de l'année 374 ; cartouche à queues d'arondes, 1 m. 14 long. sur 0 m. 31 haut. [2] :

Εἷς Θεὸς ὁ βοηθῶν τοὺς
φωβουμένους αὐτοῦ Μη(ν)ος Ὑπερ-
βερετέου ι'· τοῦ γκυ' ἔτους.

Tombe de Cassianus, de l'année 398, gravée avec peu de soin (fig. 5590) [3].

Εἷς Θεὸς μόνος ὁ βοηθῶν πᾶσιν τοῖς φιλ· Ἔτους σμυ', μηνὸς Λώου θι' Κασσιανου·

« Un seul Dieu qui aide tous ceux qui l'aiment. » Le 19 du mois de Loüs (août).

Linteau de porte d'une maison particulière, au premier étage ; inscription gravée sur une plaque rectangulaire en bas-relief, 0 m. 30 × 0 m. 22 [4] :

ΚΥΡΙΟϹ
ΒΑΣΙΛΕΥ
ΕΙΕΙϹΕ
ΩΝΑ

Κύριος βασιλεύει εἰς ἑῶνα· Formule qui rappelle le ps. XVIII, 10 : καθιεῖται Κύριος βασιλεὺς εἰς τὸν αἰῶνα

Fragment d'une pierre d'angle, moulurée, long. 1 m. 04, hauteur des lettres 0 m. 07 [5] :

Εἷς Θεὸς καὶ ὁ Χριστὸς αὐτοῦ.

Formule plus complète sur un linteau de porte d'une maison particulière, inscription presque effacée par les pluies et les plantes parasites [6] :

Εἷς Θεὸς [καὶ ὁ] Χ[ρι]στὸς αὐ
[κα]ὶ [τὸ] Ἅγια Π(νεῦ)[μα]· τοῦ.

L'espace suffirait à la première ligne pour qu'on pût lire : Εἷς Θεὸς μόνος, ὁ····; le dernier mot de la première ligne a été terminé au-dessous, faute de place.

La formule ЄΙϹ ΘЄΟϹ (voir ce mot, *Dictionn.*, t. IV, col. 2583 sq.) est fréquente dans les inscriptions de Syrie, elle est certainement chrétienne, mais d'origine juive, on rencontre diverses variantes :

Εἷς Θεὸς
Εἷς Θεὸς μόνος
Εἷς Θεὸς ὁ βοηθῶν···
Εἷς Θεὸς καὶ ὁ Χριστός [αὐτοῦ]
Εἷς Θεὸς καὶ ὁ Χρ·α·καὶ τὸ Ἁγ·Πν·

On trouve la formule Εἷς Θεὸς sur six inscriptions datées antérieures à 378, dont une de 326 et une autre de 336 ; en 341, à Sermeda : Εἷς Θεὸς καὶ ὁ Χριστὸς αὐτοῦ et en 537, à Dar Kita : Εἷς Θεὸς (καὶ ὁ Χριστὸς αὐτοῦ (καὶ) τὸ Ἅγιο(ν) Πνεῦμα.

Linteau de porte [7] :

Κύριε βοήθι Δόμνο(ν) καὶ Εὐσέβιο(ν)
καὶ Μαιωλα καὶ Ἀλέξανδραν



Couvercle de sarcophage ; début du Ve siècle ; hauteur des lettres 0 m. 035 [8].

Εἷς Θεὸ[ς καὶ]ὶ [ὁ] Χ(ρ)ι(σ)τὸς [αὐτοῦ ὁ] βοηθῶν·

Stèle en deux fragments, trouvés de chaque côté du chemin de Bzimbeh. Le premier fragment mesure 1 m. 21 haut. sur 0 m. 60 larg. et 0 m. 41 épais. Le deuxième mesure 0 m. 79 sur 0 m. 60 et 0 m. 39 épais. [9] :

+ ΟΡΟΙΑϹΥ
ΛΙΑϹΤδ
ΑΓΙδΠΡΩ
ΤΟΜΑΡΤΥ
ΡΟϹϹΤЄΦ
ΑΝ ΜΗΞΑΝ
ΘΙΚ ΥΙΔ
ΙΝΔΒΤΟ
ΒΧЄΤδϹ

+ Ὅροι ἀσυλίας τοῦ ἁγίου πρωτομάρτυρος Στεφά-
ν[ου], μη(νὸς) Ξανθικ[ο]ῦ ιδ', ἰνδ δ', τοῦ βχ' ἔτους.

Sur les asiles, voir DROIT D'ASILE ; cette inscription est datée du 14 de Xanthicos, indiction II, de l'an 602, soit 554 de notre ère.

Large stèle, trouvée à 15 mètres environ au sud de l'église, dans la partie sud-est de la ville. Cette stèle était encore debout, mais il est permis de douter



5591. — Inscription d'un linteau de Kokanaya.
D'après Prentice, *op. cit.*, p. 59, n. 33.

que ce fût sa place originaire. Hauteur 1 m. 94, largeur 0 m. 56, épaisseur 0 m. 46 ; la partie inférieure est enterrée. L'inscription commence à 0 m. 25 du sommet ; elle est brisée à partir de la ligne 18e, sans qu'on puisse estimer l'étendue de ce qui manque ; hauteur des lettres 0 m. 05 à 0 m. 08 [10] :

+ ΟΡΟΙ ΑϹΥΛΙΑϹ
ΤΟδ ΑΓΙΟδ ΠΡΩΤΟΜΑΡΤΥΡ
ϹΤЄΦΑΝδΦΙΛΟΤΙ
ΜΗΘЄΝΠΑΡΑΤδ
ΓΑΛΗΝΟΤΗΜΩ'
ΒΑϹΙΛЄΩϹΦΛ'ſ
ΙδϹτιΝΙΑΝδΤδΑΙ
ΩΝΙδΑΥΓδϹΤδϹ
ЄΠΙΤδΑΓΙΩΤſΜ
ΑΚΑΡΙΩΤΑΡΧΙ
ЄΠΙϹΚΗΜΩΝ
ſΝΑΤΡΙΑΡΧδ
ΔΟΜΝΙΝδ
ſΤδЄΝΔΟΞΚΟΜ
ΝΘЄΟΦΦ
ΗΡΑΚΛЄΙδΑΝΔΡ
ΑſΙΩΑΝΝδΠΡΡ
ΧΜ

+ Ὅροι ἀσυλίας τοῦ ἁγίου πρωτομάρτυρ(ος) Στεφάνου, φιλοτιμηθέν(τος) παρὰ τοῦ γαληνοτ(άτου) ἡμῶ[ν] βασιλέως Φλ. Ἰουστινιανοῦ τοῦ αἰωνίου αὐγούστου, ἐπὶ τοῦ ἁγιωτ(άτου), μακαριωτ(άτου), ἀρχιεπισκ(όπου) ἡμῶν, πατριάρχου Δομνίνου, τοῦ ἐνδοξ(οτάτου) κόμ(ητος), [τῶ]ν θεοφ(ιλεστάτων Ἡρακλείου Ἀνδρ[έ]α (καὶ) Ἰωάννου π(ρεσβυτέρων)[···

Limites de l'asile du saint protomartyr Étienne, par la grâce de notre très aimable roi Flavius Justinianus, toujours Auguste, sous notre très saint et très béni archevêque et patriarche Domninus, notre très glorieux chef, le très aimé de Dieu Heraclius, fils d'André, et Jean, prêtres...

[1] W. K. Prentice, *Greek and latin inscriptions*, 1908, p. 43, n. 17. — [2] *Ibid.*, p. 48, n. 21. — [3] *Ibid.*, p. 48, n. 22. — [4] W. K. Prentice, *op. cit.*, p. 50, n. 23. — [5] *Ibid.*, p. 50, n. 24. — [6] *Ibid.*, p. 50, n. 25. — [7] *Ibid.*, p. 52, n. 26. — [8] *Ibid.*, p. 53, n. 27. — [9] *Ibid.*, p. 53, n. 28. — [10] *Ibid.*, p. 55, n. 29.

La date doit être comme l'inscription précédente qui lui est appareillée, 554 de notre ère.

Kefr Giushed. Sur un bloc de pierre dans les ruines d'une chapelle [1] :

+ Ἁγί(α) Μαρί(α) βο(ή)θί.
+ Ἅγι(ε) Δομήτι(ε) βο(ή)θι

Même chapelle [2] :

ΚΥ ΡΙΕ ΤΗϹ ΔΟΞΙϹ
ΒΟΕΘΙϹΟΝΕ
ΜΙΝΠΑΝΤΑϹ

Κύριε τῆς δόξις, βοέθισον ἐμῖν πάντας.

Kokanaya. Linteau portant dans un cartouche à queues d'arondes une inscription de septembre 349 de notre ère (fig. 5591) [3].

Εἷς Θεὸς μόνος. Ἔτους ζξτ'. μηνὸς Γορπι(αί)ου ςι'.

Ce linteau est entré dans la construction d'un mur moderne, la porte à laquelle il a appartenu est maçonnée : mesures de la pierre : longueur 0 m. 84, largeur 0 m. 245, hauteur des lettres de 0 m. 035 à 0 m. 07.

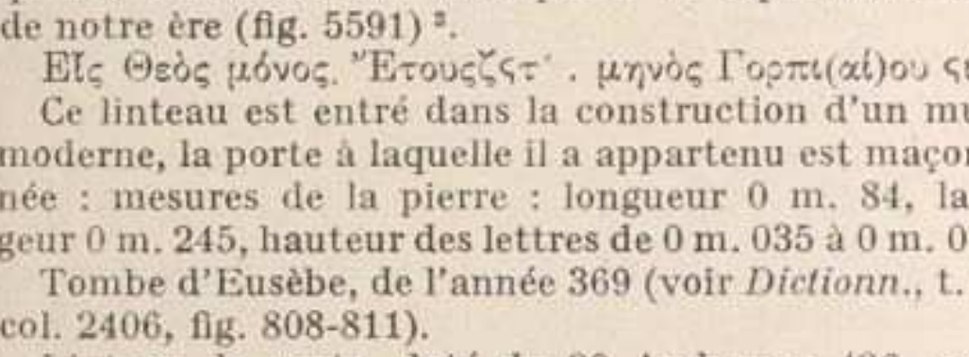
Tombe d'Eusèbe, de l'année 369 (voir *Dictionn.*, t. I, col. 2406, fig. 808-811).

Linteau de porte, daté du 29 Audyneos 426, soit janvier 378 après Jésus-Christ [4] :

Εἷς Θεὸς καὶ Χριστὸς Αὐδυνέου θκ'
τοῦ ϛκυ' ἔτους · Δαμας τεχνίτης.

Peut-être est-ce le même architecte qu'on retrouve sur une inscription de Heit (Haurân) [5].

Tombe, l'inscription est placée au sud et à l'angle du monument [6]; ses dimensions sont 0 m. 55 sur



5592. — Inscription d'un linteau.
Ibid., p. 63, n. 39

0 m. 18, hauteur des lettres 0 m. 04; mal formées et peu distinctes [7] :

Θ(εο)ῦ καὶ Χ(ριστο)ῦ δύναμις
ἀνέγιρεν·Γορπ(ιαίου)βκ'·τοῦ
βλύ ἔτους.

La puissance de Dieu et du Christ a élevé ceci, 22 Gorpiaios 432 (= septembre 384).

Linteau d'une maison; dimensions de l'inscription 1 m. 62 sur 0 m. 11 [8] :

+ Θεοῦ καὶ Χριστοῦ δύναμις ἀνήγιρεν, μηνὸς
Λώου α' τοῦ θου' ἔτους· Δόμνος τεχνίτης.

Formule analogue à la précédente, 1e de Loüs 479 = août 431.

Linteau, avec cartouche à queues d'arondes (fig. 5592) [9]:

☧ ὁ Θεὸς ἐλέησον τ(ούς) σ(ου)

Turlaha. Linteau de 1 m. 72 de long [10] :

Χριστὲ βοέθι Ἔτους βιυ' ἔτους.

Année 412, soit 363-364 de notre ère

Bashakuh. Linteau de la porte d'entrée d'une habitation particulière, 1 m. 03 long [11].

+Κ(ύρι)ε βοήθι Ἰωάνῃ υἱὺ Συμεόνδ τδ Δορελ
συμένδ τὸν τόπον καὶ σύμενε υἱὸ αὐτδ

Bashmishli. Sur un cartouche à queues d'arondes, au-dessus de l'entrée d'un petit édifice dont la destination de baptistère est simple conjecture que rien n'appuie [12].



5593. — Monogramme sur un linteau à Bakirha.
Ibid., p. 71, n. 50.

+ Ἔτουςεπφ' ἐπὶ τοῦ (ἁγ([ι]οτ (άτου (ἐ[πι](σκό)[π]ου
Ἰωάν[ν]ου τ(οῦ) Ἰωάνν[ου].

En 585, par conséquent 536-537 de notre ère.

Linteau, avec la formule Κύ(ριε) βο(ήθει) et la date [13] 601-553 apr. J.-C.

Bakirha. Linteau mentionnant une construction faite par un diacre; dimensions 1 m. 95 sur 0 m. 73 et 0 m. 52, hauteur des lettres 0 m. 04 à 0 m. 075 (fig. 5593) [14]. Le monogramme doit se lire : *Christus Dei Filius Principium et Finis.* La date 20 du mois d'Artemisios 432 équivaut au mois de mai 384 de notre ère. Le nom du diacre avait été oublié; on l'a ajouté après la date : Micalos.

Linteau de la porte d'un cloître dans la partie ouest de la ville, inscription datée de 491 ou 501 ; c'est l'œuvre du prêtre Siméon [15].

Linteau de la porte d'une église, au nord du cloître mentionné ci-dessus. Ce linteau est agrémenté de



5594. — Linteau d'une église. *Ibid.*, p. 73, fig. 52.

moulures, mais on y a entaillé deux carrés pour recevoir probablement des poutres et quelques lettres de l'inscription ont disparu (fig. 5594). On lit sans peine ces mots [16] :

Εἷς] Θεὼς καὶ ὁ Χριστὸς αὐτοῦ καὶ Ἅγ[ιον
Πνεῦμα : βωηθήσε(ι) τοὺς φουβου-
μένους αὐτοῦ

Bakirha. Linteau de la porte ouest de l'église portant une simple date 12 désios 595 = juin 546 [17].

[1] W. K. Prentice, *op. cit.*, p. 58, n. 31. — [2] *Ibid.*, p. 58, n. 32. — [3] *Ibid.*, p. 59, n. 33, fig. 33. — [4] *Ibid.*, p. 61, n. 35. — [5] Fossey, dans *Bull. de corresp. hellén.*, 1897, t. XXI, p. 41, n. 8. — [6] W. K. Prentice, *op. cit.*, p. 61 (fig. 36); Vogüé, *Syrie centrale*, pl. XCVII. — [7] Prentice, *op. cit.*, p. 61, n. 36. — [8] *Ibid.*, p. 62, n. 37. — [9] *Ibid.*, p. 63, n. 39. — [10] *Ibid.*, p. 65, n. 43. — [11] *Ibid.*, p. 66, n. 44. — [12] *Ibid.*, p. 67, n. 46. — [13] *Ibid.*, p. 67, n. 47. — [14] *Ibid.*, p. 71, n. 50. — [15] *Ibid.*, p. 72, n. 51. — [16] *Ibid.*, p. 73, n. 52. — [17] *Ibid.*, p. 74, n. 53.

Kherbet Trzin. Linteau de la porte ouest de l'église (οἶκος), daté du 3 du mois de Loüs 633=août 585 [1].

Dar Kita. Porte de la cour d'une église, longueur de l'inscription sur linteau, 1 m. 625, hauteur des lettres 0 m. 05 à 0 m. 06 [2] :

Εἷς Θεὸς καὶ Χριστὸς αὐτοῦ καὶ τὸ Ἅ-
γιον Πν(εῦμ)α· Ἐτελιόθη ἐν μενὶ Λώου κ'
τοῦ θου ἔτους

Le 20 du mois de Loüs 479=août 431.



5595. — Linteau de porte à Babiska.
D'après Prentice, *op. cit.*, p. 88' n. 1.

Église de Paul-et-Moïse, linteau de porte, longueur 2 m. 18 [3]; le 25 de Loüs 466=août 418 :

+ Εἷς Θεὸς καὶ ὁ Χριστὸς αὐτοῦ καὶ τὸ Ἅγιον Πνεῦμα· Εὐχὴ Παύλῳ καὶ||Μουσῇ· Διόδωρος πρεσβ(ύτερος)· Κῦρος τ[εχνίτ]η[ς] μηνὸς Λόου εκ'||τοῦ ϛξυ' (ἔτους).

Linteau de la porte du baptistère de l'église de Paul-et-Moïse; longueur 1 m. 34 [4] :

+ Εἷς Θεὸς καὶ ὁ Χριστὸς αὐτοῦ· βωήθισον τοῦ κοσμου Ἔτους δξ[φ'..... εκεισεν +

Tour, à peu de distance de l'église de Paul-et-Moïse [5]:

+'Εν ὠνόματι τῆς ἁγίας Τριάδ(ο)ς ἐκτ[ίσθη, μ(ηνὸς) Δ]εσί(ου) ἰνδ·δι' τ(οῦ) θϛφ (ἔτους).

Cette porte fut restaurée sous notre très pieux roi Justin et le très saint patriarche Anastasius, sous le béni Jean, Serge, Danos, Bacchus, Rhamlys étant prêtres en 615, indiction XV[e] (566-567).

Linteau de maison, près de l'église Saint-Serge. Formule + Εἷς Θεὸς καὶ ὁ Χριστὸς αὐτοῦ et l'année : 3 du mois de Desios 533=juin 485 de notre ère [6].

Babiska. Quelques inscriptions portant des symboles : croix, A ω, ou des inscriptions portant les formules suivantes :

Χριστὸς βο(η)θ[ός] [9] (en 401 apr. J.-C.).

Εἷς Θεὸς ὁ βοεθὸν ἡμᾶς καὶ ὡ Χριστὸς αὐτοῦ· ἀμέν ☩ [10] (en 390 ap J.-C.).

Εἷς Θεὸς καὶ ὁ Χριστὸς αὐτοῦ καὶ τὸ Ἅγιον Πνεῦμα[11] (en 407-408 ap. J.-C.).

Ἐν ὀνόματι Κυρίου Ἰησοῦ Χριστοῦ [4] (en 480 apr. J.-C.).

Linteau de la porte ouest de l'église de Saint-Serge (fig. 5595) [12].

+Ἅγιε Σήργι, βοήθεσον. Προσδεξε τὴν καρποφρο(ίαν) Σολομονίδα τῶν Ζορυν + Ἔτους ηνχ' +

Saint-Serge secourez-nous. Recevez l'hommage de Solomonidas, de la (tribu) de Zorun. En 658 (= 609-610 apr. J.-C.).

Ksedjbeh. Linteau mentionnant le prêtre Bizzos et l'architecte Cyrillas, en 414-415 apr. J.-C.[13]

Kasr il Benât. Médaillon circulaire sur un chapiteau de colonne gisant aujourd'hui parmi les ruines de l'abside; ce chapiteau semble avoir appartenu à la première colonne de l'abside, du côté sud; diamètre du médaillon 0 m. 27, hauteur des lettres 0 m. 03 (fig. 5596) [14] :

Χ(ριστὲ) βο[ή]θι Κυρί[ῳ τ]εχνίτῃ· Ε[ὐξά]μενος ἔτ[ευξε]ν· τοῦ αὐτ[οῦ φ]θαρήντ[ος, ψ]αλίδι(ον) [ἐν] ἀψίδι +

« O Christ, venez en aide à Kyrios l'architecte. Il a bâti cette église pour accomplir un vœu; étant mort, sa tombe est dans l'abside [15]. »

Sermeda. Parmi d'autres inscriptions de peu d'intérêt, ce fragment de linteau, aujourd'hui employé comme chambranle d'une porte : 0 m. 76 sur 0 m. 38 et 0 m. 47 d'épaisseur [16] :





5596. — Inscription sur un chapiteau. D'après Prentice, *op. cit.*, p. 93, n. 76.

Ceci fut construit au nom de la Sainte Trinité, au mois de Desios 599=juin 551.

Linteau du portail ouest de l'église Saint-Serge. Invocation des trois personnes divines et date 585=537 [6].

Linteau du baptistère de Saint-Serge [7] :

+'Ανηνεόθη ἡ πύλη ἐπὶ τοῦ εὐσεβ(εστατου) ἡμ(ῶ)ν βασιλ(έως) Ἰουστίνου, (καὶ) τοῦ αγιοτά(του) πα(τριάρχου) Ἀναστασίου, ὑπ(ὸ) τῷ εὐλογ(ητῷ) Ἰωάννῃ Σεργίου, Δάνου, Βάχχου, Ραμλυς Πρ(εσβυτέρων), τ(οῦ) ελχ' ἔτ(ους) ἰνδ ιε'.

Linteau qui a appartenu primitivement à une église décrite par Texier et Pullan [17], mais que Vogüé et l'expédition américaine n'ont pas vue, et qui était peut-être détruite [18] :

Εἷς Θεὸς καὶ ὁ Χριστὸς αὐτοῦ καὶ τὸ Ἅγιον Πνεῦμα-

[1] W. K. Prentice, *op. cit.*, p. 75, n. 54. — [2] *Ibid.*, p. 76, n. 56. — [3] *Ibid.*, p. 77, n. 57. — [4] *Ibid.*, p. 78, n. 58. — [5] *Ibid.*, p. 79, n. 60. — [6] *Ibid.*, p. 80, n. 61. — [7] *Ibid.*, p. 81, n. 62. — [8] *Ibid.*, p. 82, n. 63. — [9] *Ibid.*, p. 86, n. 67. — [10] *Ibid.*, p. 86, n. 67. — [11] *Ibid.*, p. 87, n. 69. — [12] *Ibid.*, p. 87, n. 70. — [13] *Ibid.*, p. 88, n. 71. — [14] *Ibid.*, p. 90, n. 73. — [15] *Ibid.*, p. 93, n. 76; V. Chapot, dans *Bull. de corresp. hellénique*, t. XXVI, p. 173. — [16] Prentice, *op. cit.*, p. 95, n. 82. — [17] *Architecture byzantine*, p. 193, pl. LIX. — [18] Prentice, *op. cit.*, p. 99, n. 90.

βοήθη (οἴ)κο σ[ου] (?) Ἔτους βλφ', μη(νός) Γορπειέου κζ'. ἰνδικ. ζ'.

Deux fragments d'un linteau [1] :

a) AVOPOVΠA *b)* EONTOCEKOΘPOCOVK
N 8
XVCIETEΛIO ΘHMΛOΩINΔSIΓΓHSΦETOV

☩ Τοῦ στ]αυροῦ πα[ρ](ό)ντος, ἐκθρὸς οὐ κ[ατισ]χύσι. Ἐτελιόθη μη(νὶ)Λόῳ. ἰνδ.ιγ'· τοῦ ηςφ' ἔτους.

« Là où est la croix, l'ennemi ne saurait prévaloir. Terminé au mois de Loüs, indiction XIII^e, de la 598^e année » (de l'ère d'Antioche = août 550 après Jésus-Christ).

Serdjibleh. Linteau de 1 m. 66; probablement VI^e siècle [2].

Εἷς Θεὸς κὲ ὁ Χριστὸς αὐτοῦ + Εὐσταθίου, νουμηραρίου.

Autre linteau de 1 m. 27 [3] :

Εἷς Θεὸς ὁ βοηθῶν πᾶσι.

Katura. Linteau d'une maison, gisant parmi des débris, brisé; il a dû avoir jadis environ deux mètres [4] :

ΘΥΧΡΗCΤЄ ΒΟΗΘΙ
ЄΙCΘЄΟC ΜΟΝΟC
ЄΚΤΙCЄΝΘΑΛΑCΙC
ЄCΟΙΤΑΔΙΠΛЄΤΟΥCЄΠΤЄΙCЄΛΘЄΧЄ

Θ(εο)ῦ Χρηστέ, βοήθι. Εἷς Θεὸς μόνος. Ἔκτισεν Θαλάσις [Ὅσα λέγις·φίλε, κ]ὲ σοὶ τὰ διπλᾶ· Ἔτους επτ'· Εἰσελθέ Χ(ριστ)έ.

« Christ de Dieu, aide (-nous). (Il n'y a qu')un seul Dieu. Thalasis bâtit (ceci). Que dites-vous, ami, que cela lui soit compté au double (?). En 385, Entrez, ô Christ. »

La date est 336-337 après Jésus-Christ.

Refâdé. Linteaux encore en place sur des maisons. Voir *Dictionn.*, t. I, col. 2404.

Deir Seman. Linteaux. Voir HÔTELLERIE.

Linteau d'une porte dans le mur sud de la petite église. Voir *Dictionn.*, t. I, col. 2380-2388. Cartouche à queues d'arondes [5] :

+ ΤΩ ΟΙΚΩCΟΥ
ΠΡЄΠΙ-ΓΙΑC
ΜΑΚ-ΡΙЄ +

Χ(ριστὸ)ς νι(κᾷ)· + Τῷ οἴκῳ σου πρέπι [ἁ]γίασμα, Κ[ύ]ριε +

« Le Christ est vainqueur. La sainteté est entrée dans cette maison, o Seigneur. »

Kalat il-Mudik : Sur un bloc [6] :

Χ
Φ
Χριστὲ φύλαξον (?)

Kefr Ambil. Linteau d'une porte richement ornée [7] :

+ Ὁ Θεὸς τῶν δινομέων φιλάξι καὶ ἐλεήσι
+ τὸν εἴσωδον ἡμῶν καὶ τὸν ἔξωδον +

« Le Dieu des puissants défend et protège notre entrée et notre sortie. »

Hâss. Sur le pressoir (voir les mots HASS et PRESSOIR).

Kherbet Fâris. Tombe avec inscription dans un cartouche à queues d'arondes; hauteur des lettres, 0 m. 96 et 0 m. 03 [8].

Ὁρκίσω ὑμᾶς πρὸς τὸν Θ(εὸ)ν εἴνα μήτις
τολμήση ἀδίξε καὶ κυνῆσε τὰ λ(ει)ψανά μου ☧

« Je vous adjure par Dieu que personne n'insulte ou ne trouble mes ossements (fig. 5597). »

Kherbet Hâss. Linteau d'une maison à deux étages cartouche de 0 m. 36 de long [9].

ΙΧΘΥC
ΑΛΗΛΟΥΙΑ

Dans la même maison, linteau d'une porte avec le même mot Ἀλληλούϊα [10]; autre maison [11];

+ Κύρ(ιε) βοήθι τ(ὴν) ἴσοδον
et Χριστεὶ β + οήθει

et sur une autre maison : « Ce que tu me souhaites, puisse-tu l'avoir [12] » :

+ Ὅ μοι θέλις (☩ P / A ω) γένοιτο σοί.

El Barah. Voir *Dictionn.*, t. V, col. 2603-2605.

Dans cette ville, une formule obtenait le plus grand succès; nous l'avons déjà rencontrée à *Taltila*, sur une



5597. — Inscription d'une tombe à Kherbet Fâris.
D'après Prentice, *op. cit.*, p. 167, n. 171.

maison de l'année 570 [13]; ici elle reparaît plusieurs fois (Ps., CXX, 8) :

+ Κύρ(ιος) φυλάξῃ τὴν ἴσοδόν σου καὶ τὴν ἔξοδον ἀπὸ τοῦ νῦν καὶ ἕως τῶν αἰώνων. Ἀμήν [14].

Κύ(ριος) φυλάξῃ τὴν ἴσοδόν σου καὶ τὴν ἔξοδον ἀπὸ τοῦ νῦν καὶ (ἕ)ως τῶν αἰω(νων) [15].

Κύριος φυλάξι τὴν εἴσοδόν σου (καὶ) τὴν ἔξοδόν σου [16].

Ὁ Θ(εὸ)ς φύλαξον ταῦτα τῷ σ(ου) (δ)ούλῳ τ(ῷ) π(οι)ήσαν(τ)[ι] [17].

Δώξα ἐν ὑψίστοις Θεῷ, καὶ ἐπὶ γῆς εἰρήνη, ἐν ἀ(ν)θρώποι[ς] εὐδοκία + [18].

Δόξα ἐν ὑψίστοις [Θεῷ] καὶ ἐπὶ γῇ εἰρήνη... [19].

Δόξα Πατρὶ καὶ Υἱῷ καὶ Ἁγίῳ Πν[εύματι [20].

Ἔδωκάς μοι εὐφροσύνην εἰς τὴν καρδίαν μου + Ἀπὸ καρποῦ σίτου καὶ οἴνου καὶ ἐλλέου ἐνεπλήσθημεν ἐν ἰρήνῃ (Ps., IV, 7 sq.) [21].

Κύριος τῶν δυνάμεων μεθ' ἡμῶν ἐστι (Ps., XLV, 8,12) [22].

Κ(ύριο)ς ποιμέν(ι) με + καὶ οὐδέν μοι ὑστερήσ(ει) (Ps., XXII, 1) [23].

Χριστὸ]ς ἀεὶ νικᾷ. + Πίστις, ἐλπίς, ἀγαπὴ + Ἐγίρει ἀπὸ γῆς πτωχὸν καὶ ἀπὸ κοπρίας ἀνυ(ψ)οῖ πένητα (Ps., CXII, 7) [24].

+ Γένοιτο. Κύριε, τὸ ἔλεός σου ἐφ' ἡμᾶς + καθάπ[ερ ἠλπίσαμεν ἐπὶ σέ (Ps., XXXII, 22) [25].

+ Μεγάλη ἡ δύναμις τῆς ἁγίας Τριάδος. + Ὁ κόμις Πρίσκος ἐν τούτῳ νικᾷ + [26].

. . . .]α πίστις ἐν βαπτίσμα (τι) προ[... [27].

Ἅγιος ὁ Θεός, ἅγι]ος Ἰσχυρός, [ἅγιος Ἀθάνατος, σταυρωθεὶς δι']ἡ(μ)ᾶ[ς, ἐλέησον ἡμᾶς [28].

Ζοὴ Ὑγία [29].

[1] S. Reinach, dans *Revue des études grecques*, t. III, p. 82, n. 65; V. Chapot, dans *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXVI, p. 175, n. 16, 17; Prentice, *op. cit.*, p. 100, n. 91. — [2] Prentice, *op. cit.*, p. 102, n. 95. — [3] *Ibid.*, p. 103, n. 96. — [4] *Ibid.*, p. 133, n. 116. — [5] *Ibid.*, p. 137, n. 124. — [6] *Ibid.*, p. 149, n. 143. — [7] *Ibid.*, p. 151, n. 148. — [8] *Ibid.*, p. 167, n. 171. — [9] Prentice, *op. cit.*, p. 172, n. 182. — [10] *Ibid.*, p. 173, n. 183. — [11] *Ibid.*, p. 173, n. 184-185. — [12] *Ibid.*, p. 173, n. 185. — [13] *Ibid.*, p. 40, n. 12, cf. p. 197, n. 220. — [14] *Ibid.*, p. 178, n. 192. — [15] *Ibid.*, p. 179, n. 193. — [16] *Ibid.*, p. 179, n. 194. — [17] *Ibid.*, p. 179, n. 195. — [18] *Ibid.*, p. 180, n. 196. — [19] *Ibid.*, p. 181, n. 197. — [20] *Ibid.*, p. 181, n. 198. — [21] *Ibid.*, p. 181, n. 198. — [22] *Ibid.*, p. 181, n. 199. — [23] *Ibid.*, p. 182, n. 200. — [24] *Ibid.*, p. 182, n. 201. — [25] *Ibid.*, p. 182, n. 202. — [26] *Ibid.*, p. 183, n. 203. — [27] *Ibid.*, p. 183, n. 204. — [28] *Ibid.*, p. 183, n. 205. — [29] *Ibid.*, p. 184, n. 206.

El Moudjeleie. Sarcophage de l'année 463 [1] (fig. 5598).

(Ὁ) [κατοικῶν ἐ](ν) βοηθίᾳ τοῦ Ὑψίστου (ἐ)λέησόν με κατ[ὰ] (τ)ὸ μέγα σου ἔλεος. Εἷς Θεὸ[ς ὁ β]οηθὸν τοῦ γράψαντ(ος) καὶ τοῦ ἀναγνό[σ]κοντ(ος). Ἔ[το]υς δοψ', μηνὶ Περιτίου β', ἐκατεστάθι τὸ μν[η]μ(ε.ον) Ἰνδι·ά.

« Toi qui résides dans la puissance du Très Haut, aie pitié de moi selon ta grande miséricorde. Un Dieu qui secourt celui qui écrit et qui lit ceci. Le 2 du mois de Peritios de l'an 774, ce monument fut placé, indiction première » (février 463 apr. J.-C.).

Le début est emprunté au ps. I, 1.



5598. — Inscription d'un sarcophage de El Moudjeleie. D'après Prentice, *op. cit.*, p. 186, n. 209.

Sarcophage, aujourd'hui brisé en partie [2] :

Τὸν Ὕψιστον ἔθου καταφυγήν σου|| οὐ προσελεύσετε πρό(ς) σε καὶ||κά, καὶ μάστιξ οὐκ ἐγγιεῖ ἐν τ||ῷ σκηνώματί σου.

Emprunt au ps. xc, 9, 10.

Bâtiment d'exploitation (fig. 5599) [3] :

Κ(ύρι)ε Χ(ριστ)ὲ βοήθι Ἰουλιανὸν καὶ Δημήτριον ὅτι ἐτέλεσαν.

« Seigneur Christ, secourez Julien et Démétrius, qui ont fait (ceci). »

Linteau d'une maison [4] :

Δώξα ἐν ὑψίστοις Θεῷ + καὶ ἐν ἀνθρ[ώπο]ι[ς εὐδοκια]

Et sur deux autres maisons, le χμγ [5] que nous retrouvons à Babouda associé à l'ἰχθὺς [6]; et à Buda sur une tombe [7] :

χ]ΜΓ Ἐν ἀνόματυ Χρυστοῦ.

Serdjilla. Bains, de l'année 473. Voir *Dictionn.*, t. II, col. 110, fig. 1207, 1208 [8].

Ἰουλιανὸς μὲν ἔτευξεν. χάριν δ'ἔχι ἅπασα κώμη
Δόμνηι σὺν ἀλόχῳ, καὶ ἄσπετον ὤπασεν ὄλβον
πάτρην κυδαίνων· ἀλλὰ φθόνον ἐκτὸς ἐλαύνοι
δόξα καὶ κύδος ὔμμιν ἐπὶ πλίον αἰὲν ἄῖρει.
Ἐτελιώθη τὸ λουτρὸν μηνὶ Πανέμου, τοῦ δπψ' ἔτους ἰνδικτιόνος ια'.
Θαλλασίου ἐσθλὸς παὶς Ἰουλιανὸς τόδ ἔτευξ[εν
βου]λῇ κ(αὶ) πραπίδεσσ[ιν δό]ξαν ἔχων συνέ[ρι]θον.

« Julien a fait ceci — et la ville lui en est reconnaissante — avec sa femme Domna, et il a fait grand plaisir, glorifiant son pays. Que ta bonne réputation chasse l'envie et que sans cesse s'accroisse ta gloire! Le bain fut terminé le mois de Pamenos, de l'an 784, indiction XI[e]. Thallasios, noble fils de Julien, a fait ceci, homme réputé pour ses qualités d'esprit et de cœur. »

Maison. Sur le soffite d'un arc [9] :

Ἐμμ]ΑΝΟΥΗΛΧΜΓ
ΧΡΙCΤΟCΝΙΚΑ

Dellouza. Sur des linteaux de portes de maisons :

+ Εἰ Θεὸς ὑπὲρ ἡμὼν τίς ὠ καθ' ἡμὼν. Χ. Μ. Γ (Rom., VIII, 31) [10]

+ Εἰ Θεὸς ὑπέρ ὑμῶν. τίς ὁ καθ' ὑμῶν· δόξα αὐτῷ πάντοτε [11].

+ Κύριε, βοήθι τῷ οἴκῳ τούτῳ, καὶ τοὺς ὑκοῦσιν ἐν αὐτῷ. Ἀμήν + [12]

+ Χ Μ Γ Ιης ΒΟΗΘΙ [13]

Deir Sambil.

Tombe de 399 : ΧΜΓ, la date et le nom du possesseur [14].

Tombe de 408-409 : la date et le nom du possesseur [15].

Tombe : la date manque [16].

Tombe : Ps., XXIII, 1, ΧΜΓ [17].

Tombe : Τῷ Κυρίῳ ἐστὶν οἱ οὐρανοί, + ἡ γῆ καὶ τὸ πλήρωμα αὐτῆς... [18].

Tombe : Τροχὸς ὁ βίος. Ματεότης ματεοτήτων, τὰ πάντα ματεότης+

« La vie (est) une roue! Vanité des vanités, tout est vanité [19]. »

Même tombe : +Τρέχις· τρέχω. Αἴως πού : Ἀΐως ὦδαι+ [20]

Tombe : + Ἐν ὠνόματι Πατρὸς κ(αὶ) Υ(ι)οῦ κ(αὶ) Ἁγίου Πν(εύματος)· Ἀμήν+ [21].

Chapiteau : Ε(ἰ) ὠ Θε〈ε〉ὸς ὑπὲρ ἐμῶν, τίς ὠ καθ' ἰμῶν. ΧΜΓ [22].

Tombe : ΧΜΓ. Χ(ριστο)ῦ τὸ νῖκος Φεῦγε Σατανᾶ [23].

Linteau : .... ὅσιος νικᾷ. Ὅ μοὶ θέλις, φίλε, καὶ σοὶ τὰ δ]ιπλᾶ [24].

Maison : + Χριστὲ βοέθι [25].

Tombe : Τοῦτο νίκᾳ + [26].

Frikya.

Εἷς Θεὸς μόνος, et la date (864 apr. J.-C.) [27].

Ε]ἷς Θεὸς καὶ ὁ Χριστὸς (καὶ) τὸ Ἅγιον Πνεῦμα, ὁ βοηθῶν πᾶσ〈σ〉ειν ☩ [28].

Εἷς Θεὸς κ(αὶ) ὁ Χριστὸς κ(αὶ) τὸ Ἅγιον Πνεῦμα ὁ βοηθῶν πᾶσειν+ [29].

Ἰατρὸς καὶ λύσις κακῶν. Ἰασοῦς ὁ Χρι(στὸ)ς, ὁ ἐπὶ πάντων Θε(ὸς) [30].

Shnân. Tombe dont nous avons déjà parlé. (Voir *Dictionn.*, t. I, col. 2420) [31].

+ Ἀθάνατος ὤν, π[ο]λ(λ)ὰ πάθ(η) ὑπέμινεν ΒΥΜΓ
Ἰησοῦς ὁ Χρειστός ΒΥΜΓ
Γένους Δαυίδ, οὐράνιος κλάδος ΒΥΜΓ
Ἰησοῦς ὁ Χρειστός ΒΥΜΓ
(Δ)οξαζόμενος(μο)νογενής, ἀθάνατος ἐν πάσετῃ γῇ ΒΥΜΓ
☩ Ἰησοῦς ὁ Χρειστός ΒΥΜΓ
Ἐλέε(ι) (κ)α[τῆλθε]ν ἐξ οὐρανῶν ἐπὶ γῆς ΒΥΜΓ
Ἰησοῦς ὁ Χρειστός ΒΥΜΓ
Ζοῆς ἀληθοῦ[ς] (ἀ)[π]'ἐόνος διδάσκαλο[ς]
Ἰησοῦ[ς ὁ Χρ]ειστός
...Ἰ(ησοῦς) Χ.(ριστός)....
... Μ(αρίας ?) ....

Même tombe [32] :

ΤΟ		ΧΗ
ΜΙ	+	ωΝ
ΤΟΥ		ΝΙ
ΤΟ		ΚΑ

Τὸ σημεῖων τοῦτο νικᾷ.

[1] Prentice, *op. cit.*, p. 184, 207. — [2] *Ibid.*, p. 185, n. 208. — [3] *Ibid.*, p. 186, n. 209. — [4] *Ibid.*, p. 187, n. 213. — [5] *Ibid.*, p. 187, n. 211-212. — [6] *Ibid.*, p. 189, n. 215. — [7] *Ibid.*, p. 189, n. 216. — [8] *Ibid.*, p. 193, n. 217. — [9] *Ibid.*, p. 196, n. 219. — [10] *Ibid.*, p. 197, n. 221. — [11] *Ibid.*, p. 198, n. 222. — [12] *Ibid.*, p. 198, n. 223. — [13] *Ibid.*, p. 199, n. 224. — [14] *Ibid.*, p. 199, n. 225. — [15] *Ibid.*, p. 199, n. 226. — [16] *Ibid.*, p. 200, n. 227. — [17] *Ibid.*, p. 200, n. 228. — [18] *Ibid.*, p. 201, n. 229. — [19] *Ibid.*, p. 201, n. 230. — [20] *Ibid.*, p. 202, n. 231. — [21] *Ibid.*, p. 202, n. 232. — [22] *Ibid.*, p. 202, n. 233. — [23] *Ibid.*, p. 203-n. 234. — [24] *Ibid.*, p. 203, n. 235. — [25] *Ibid.*, p. 203, n. 236. — [26] *Ibid.*, p. 214, n. 237. — [27] *Ibid.*, p. 214, n. 248. — [28] *Ibid.*, p. 214, n. 249. — [29] *Ibid.*, p. 214, n. 251. — [30] *Ibid.*, p. 214, n. 251. — [31] *Ibid.*, p. 217, n. 254. — [32] *Ibid.*, p. 217, n. 255.

Fragment de linteau : Γενηθ(ή)τω ἰρήνη ἐν τῇ δ[υνάμει σου [1].

Dana :

Linteau de porte : [Κύριο](ς τ)ῶν] δυνάμε(ων με)θ' ἡμῶν, ἀντηλ(ήπ)τω(ρ) [ἡμ]ῶν ὁ Θεὸς Εἰακώβ [2].

Linteau : Μ[ακ]άριος ἄνθρωπος ὁ ἐ[λπίζων] ἐπὶ [Κύ]ριον, κὲ οὐ μὴ ἀπω[λεῖται [3].

Linteau : Ἃ λέγεις, φίλε, καὶ σ[οὶ τὰ] διπ[λᾶ [4].

Roueiha. Sur une tombe de l'année 384-385 [5] :

Εἷς Θεὸς μόνος ὁ βοηθ(ῶν)·
Ὑπὲρ σωτηρίας καὶ μνήμ(ης)
τῶν ζόντων· Ἀνενέω-
σεν Βασσιμας καὶ Μαθβα
βεα ἔτους γλυ'.

« Un seul Dieu, notre aide. Pour le salut et le souvenir des vivants. Bassimas et Mathbabea ont restauré (cette tombe) en l'année 433. »

Inscription d'une facture bizarre et d'une langue qui ne l'est guère moins, il y est fait mention de la



5599. — Inscription sur un bâtiment d'exploitation. D'après Prentice, *op. cit.*, p. 186, n. 209.

prière pour les morts, et le texte paraît antérieur à Constantin [6] :

ΒΙΖΖΟC ΠΑΡΔΟΥ
ΕΠΗΔΗΜΗCΑΚΑΛΩC
ΗΛΘΑΚΑΛΩCΚΑΙΚΙΜΕ
ΚΑΛΩCΕΥΞΗΤΑΙ ΥΠΕΡ
ΗΜΟΥ

Βίζζος Ἠάρδου· ἐπηδήμησα καλῶς, ἦλθα καλῶς, καὶ κῖμε καλῶς· Εὔξηται ὑπὲρ ἡμοῦ.

Sur un linteau de villa, une inscription non gravée, mais peinte en rouge : citation du ps. xc, 1 [7].

Linteau d'une autre villa :

Χρ(ιστὸς ἐγέννητ[ο····· ἐμᾶς ἔσωσεν ἀπὸ παντὸς κακοῦ. Ἀμέν + [8].

Mughr Ramdan. Tombe de Bassus qui l'a commencée, sa femme Theorebis et ses enfants l'ont terminée, en 386, la seule formule employée est Εἷς Θεὸς μουος [9].

Selemiyeh. Linteau, de l'année 432 apr. J.-C. [10] :

+ Χριστ]ΕΜΝΗC	ΑΩ
θητι ἡμῶ]ΝΕΝΤΗ	ΙΧΘΥC
βασιλείᾳ]COY	ΕΤΟΥCΕΜΨ

Appel du bon larron sur la croix. Luc., xxiii, 42.

Cette inscription se retrouve « dans le haut d'une tour du fort, du côté de l'ouest [11] »

Χριστὲ μνισθειι ἡμῶν ἐν τῇ βασιλ[είᾳ σου].

Le Trisagion [12].

Ἅπεν Κ(ύριο)(ς) πρὸ]ς ἡμᾶς.] ‖ Ἐγ]ὼ εἰμι ὁ Θεὸς Ἀ[βρα‖αμ], Ἰσάκ, Ἰακώβ· ὁ Θεὸ[ς‖ἡ]μων, οὐ νεκρῶν το···· (Cf. Matth. xxii, 31 sq. [13]).

Sur un bloc de basalte scié en deux, pierre relative au droit d'asile du martyr Kerykos [14] :

Ο[ρ]ΟΙ
ΑC ΥΛΙ
ΑC ΤΟΥ
ΑΓ[ι]ΟΥ
ΜΑ[ρ]ΤΥ
ΡΟ[ς]ΚΗ
ΡΥ[κ]ΟΥ

Linteau, aujourd'hui employé comme chambranle [15] :

Ἐν ὀνόματι τῆς ΑΓΙΑCΤΡΙΑ
δος γεγονΕ ΤΟ ΑληθΑΡΓΗΤΟΝΚΤΙC
μα καὶ ΤΟΕΝ ΑΥΤΩΕΥΚΤΗΡΙΟΝ
του ΑΓΙΟΥ ΚΑΙ ΚΑΛΛΙΝ[ι]ΚΟΥ ΜΑΡ
τυρ ΟCCΕΡΓΙΟΥΕΚΘΕΜΕΛΙΩΝ

« Au nom de la sainte Trinité cet édifice (de mémorial ?) et la chapelle incluse du saint et triomphant martyr Sergius ont été élevés de terre. »

Mektebeh :

Linteau : + Α ω Χ ΜΓ $\overline{\text{Κω}}$, c'est-à-dire ἔτους κω', année 820(=508-509 apr. J.-C.) [16].

Linteau : + Ἅγιος ὁ Θε[ὸς, ἅγιος Ἰσχυ]ρος, ἅγιος Ἀ[θάνατος [17]

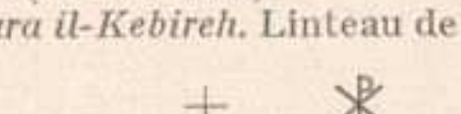
Pierre d'angle : + Ἁγί(α) Μαρία, βοέθι Δομέτις [18].

Panneau : Ἁγία Μαρ]ία... Ασσου (καὶ) Δαμιανοῦ (καὶ) Ἰωάννου (καὶ) Μηκιμα καὶ Ασσούδου [19].

Bloc de basalte : + Ὁ κατο(ι)κῶν ἐν βοηθεί(α) τοῦ Ὑψ[ί]στου ἕως σκ[έ]πης τοῦ Θεοῦ τοῦ οὐρα[νου [20].

Khanasir. Voir ce mot.

Mu' allak. Deux fragments du linteau de la porte sud de l'église de l'Ouest. Le premier fragment a 1 m. 17 de long, le deuxième 0 m. 68; hauteur des lettres 0 m. 09 à 0 m. 095 [21].



+ Αὕτη ἡ πύλη τοῦ Κυρίου· δίκαι[οι εἰσελεύσο]νται ἐν αὐτῇ.
Ἐ]πὶ ταύτῃ τῇ πέτρᾳ οἰκοδομήσ[ω μου τὴν ἐκ]κλησίαν, καὶ
αἱ πύλα]ι ᾅδου οὐ μὴ κατισχύσ[ουσιν αὐτῆ]ς + Ἐκτισθή ὁ οἶκος ο]ὗτος τοῦ ἁγ(ίου) Βαραψ, ἀββὰ διὰ·····
λαμπρ(οτάτου)
ιου, ἰνδ·ι' τοῦ ηι]ἔτους····]λατόμου· +

« C'est la porte du Seigneur; les justes entreront par elle. Sur cette pierre je bâtirai mon église et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Cette maison du saint abbé Baraps fut bâtie ... très illustre... indiction X[e] de l'année 918... entrepreneur. »

De l'année 606-607 après Jésus-Christ. Citations du Ps. cxvii, 20; de Matth., xvi, 18.

Zebed (voir ce mot).

Sawara il-Kebireh. Linteau de la porte sud [22] :

H. Leclercq.

HAVET (Julien). J. Havet naquit à Vitry-sur-Seine, le 4 avril 1853. Il fut pendant ses années d'enfance et de jeunesse l'élève de son père, Ernest Havet; ce furent des années très douces d'éducation familiale; elles ont été indiquées d'un trait léger et délicat, il n'y

[1] Prentice, *op. cit.*, p. 217, n. 259. — [2] *Ibid.*, p. 220, n. 260. — [3] *Ibid.*, p. 220, n. 261. — [4] *Ibid.*, p. 221, n. 262. — [5] *Ibid.*, p. 221, n. 263. — [6] *Ibid.*, p. 224, n. 265. — [7] *Ibid.*, p. 225, n. 266. — [8] *Ibid.*, p. 226, n. 268. — [9] *Ibid.*, p. 232, n. 278. — [10] *Ibid.*, p. 236, n. 284. — [11] *Ibid.*, p. 239, n. 293. — [12] *Ibid.*, p. 240, n. 295. — [13] *Ibid.*, p. 240, n. 296. — [14] *Ibid.*, p. 241, n. 298. — [15] *Ibid.*, p. 242, n. 300. — [16] *Ibid.*, p. 248, n. 311. — [17] *Ibid.*, p. 248, n. 312. — [18] *Ibid.*, p. 248, n. 313. — [19] *Ibid.*, p. 249, n. 314. — [20] *Ibid.*, p. 250, n. 315. — [21] *Ibid.*, p. 264, n. 332. — [22] *Ibid.*, p. 287, n. 361. Voir encore *Rev. archéol.*, 1906, p. 413-423; 1907, p. 281 sq.; 1916, p. 430-447.

a pas à y revenir. Dans cette éducation, une large part était faite à la conversation la plus variée; on allait du dernier *lundi* de Sainte-Beuve à la récente expérience de Pasteur et de la génération spontanée au darwinisme et à la *Vie de Jésus*, de Renan. Il est permis de croire que le père, Ernest Havet, apportait à ces entretiens une ardeur d'autant plus entraînante qu'il poursuivait sous cette forme le procès qu'il avait intenté à la foi et à la religion chrétiennes. Il était intarissable sur les découvertes physiques qui ont détruit une superstition; la démonstration de la rotation de la terre par le pendule de Foucault prit à ses yeux l'aspect d'une défaite de l'Église. Cependant Ernest Havet s'interdisait la discussion des sujets religieux, paraît-il; en ce qui touche le principe même des croyances, il n'en était pas question, ni sous forme d'enseignement ni sous forme de causerie. Étant donnée cette extrême réserve, Julien Havet, pendant la majeure partie de son enfance, n'a pu, au jugement de son frère, être initié que par le hasard de ses lectures à la conception d'une croyance s'imposant d'en-haut.

Il était encore enfant quand l'aptitude scientifique se révéla en lui. La lecture fortuite d'un livre de physique le passionna pour les phénomènes électriques, et bientôt les jouets firent place aux bouteilles de Leyde, aux piles, aux bobines d'induction; à l'âge de quatorze ans, il devint le répétiteur ès sciences physiques de son frère, âgé de dix-huit ans. Il allait droit aux questions qui intéressent la philosophie naturelle; en chimie par exemple, il compulsait les équivalents des corps simples pour découvrir les lois numériques. A son entrée au lycée, les piles disparurent; il se sentait peu d'attrait pour les opérations manuelles du laboratoire; les livres gagnèrent du terrain et devinrent bientôt son seul outillage intellectuel. La crise physico-chimique, sous sa forme aiguë, avait duré deux ans environ.

Externe au lycée Saint-Louis, Julien Havet y fut toujours parmi les premiers et obtint quelques succès au concours général. Une étude semblait alors lui offrir un médiocre attrait, c'était l'étude de l'histoire. Elle lui semblait fastidieuse, dénuée de logique et d'unité, embroussaillée de noms, de dates, de faits insignifiants. Resterait à savoir s'il faut étendre le nom de l'histoire à ces linéaments, à ces cartillages auxquels on donne une apparente dignité à laquelle ils n'ont aucun droit; autant vaudrait donner le nom de maison au chantier sur lequel gisent épars les planches, les solives, les briques et la ferraille. On n'étudie pas l'histoire ni rien qui y ressemble au collège; on fait connaissance avec des temps, des épisodes, des personnages dont le recul nous donne une première et vague notion de la perspective des temps écoulés; on retient des noms, des mots soi-disant historiques, et des anecdotes plus ou moins douteuses; aussi, quand l'écolier devient étudiant et quand l'étudiant devient érudit, il mesure en un instant l'étendue de ce qu'il sait : rien, et l'étendue de ce qu'il ignore : tout. Peut-être ne doit-on pas souhaiter qu'il en aille autrement. A l'âge où le collégien ouvre toutes grandes les fenêtres de sa curiosité, il n'est pas mauvais qu'il ne fasse qu'entre-bâiller la petite lucarne de la critique, du scepticisme, du doute. Il faut de l'expérience, de la maturité, du bon sens pour faire un historien, et de tout cela les collégiens sont assez peu nantis. A la base de l'histoire, on rencontre un grand nombre de problèmes qui ne peuvent être éclaircis que par des procédés lents, une investigation patiente, des opérations de contrôle multipliées et réitérées; la jeunesse n'a ni le loisir, ni la formation nécessaire pour s'attarder à la critique des documents qui forment la base solide de l'histoire. On les lui fait apercevoir de loin, de très loin, sous la forme rebutante des nomenclatures et sous la forme chatoyante des anecdotes dans ce qu'on nomme au collège : l'*histoire;* laissons faire le temps, la semence est jetée, le germe lèvera, l'historien se révélera à son heure.

Au sortir du lycée, Julien Havet entra comme élève à l'École des Chartes. Voir *Dictionn.*, t. III, col. 997. Un incident singulier l'avait préparé à songer aux problèmes d'érudition. L'affaire des papiers vendus par le faussaire Vrain-Lucas à un académicien d'une naïveté transcendantale défrayait toutes les conversations. Voir *Dictionn.*, t. V, col. 1231. La mystification, en se prolongeant, prenait des proportions imprévues, elle devenait le sujet permanent des conversations de famille; on lisait le journal tout haut à table, entre les plats. Il semblait qu'on se fût concerté pour exhiber à la galerie, en bons et gros échantillons, tous les genres de fautes de méthode. Ainsi tout se trouva réuni pour faire de l'aventure une leçon-type de critique, à l'usage des très jeunes esprits : des autographes signés de noms illustres et apportant des faits d'une importance extrême; une dupe honnête, mais ridicule; des fourbes ingénieux autant que cupides; finalement une déroute de ceux qui avaient soutenu le faussaire pour des raisons d'où l'intérêt n'avait pas toujours été banni. Julien Havet, au moment où l'affaire se dénoua devant le tribunal correctionnel, touchait à dix-sept ans. On devine quelles réflexions purent l'acheminer à la curiosité de l'érudition et, peut-être, achever de refroidir sa passion pour les sciences qui l'avaient d'abord conquis. Il y a grande chance que Vrain-Lucas, bien à son insu, ait contribué à procurer à l'École des Chartes un brillant élève. Le faussaire qu'on peut à peine prendre au sérieux amena l'étudiant à se demander comment, en réalité, pouvait être fait un autographe de Charles-Martel.

L'École des Chartes fut pour Julien Havet l'école idéale, le ravissement fut complet dès la première heure. L'archéologie l'intéressa peu, ou en passant, la diplomatique le conquit tout entier. Dès lors, par son application à s'assimiler l'enseignement et par la méthode qu'il mit pour recueillir et mettre en ordre les matériaux de sa thèse, il avait révélé son aptitude aux travaux d'érudition. Sorti en janvier 1876, le premier de sa promotion, il fut enrôlé aussitôt dans les rangs du personnel de la Bibliothèque nationale, au département des imprimés. Cet aspect administratif ne nous appartient pas, il nous suffit de dire avec quelle conscience il s'acquitta de la tâche qui lui était confiée.

Ce fut par la série d'études intitulée : *Questions mérovingiennes*, que Julien Havet se révéla, à la suite d'autres travaux estimables, et prit rang en Europe parmi les maîtres de la diplomatique. Havet était en quelques mois devenu, en France, le représentant incontesté de l'érudition dans les questions mérovingiennes. On peut dire que, sur des points essentiels, il a renouvelé la critique de documents qui sont au premier rang parmi les sources de la partie la plus ancienne de nos annales. Il a enlevé tout crédit à des textes sur lesquels personne avant lui n'avait élevé le moindre soupçon, et il a ouvert des voies nouvelles à la diplomatique sur un terrain que les érudits du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle et ceux de l'époque contemporaine avaient exploré dans tous les sens. Non contente de poursuivre et d'anéantir les documents suspects, sa critique leur enlevait une autorité usurpée, en même temps qu'elle restituait à leur véritable rang les textes dédaignés. Quand la mort le frappa, il travaillait à faire la lumière sur la question des *Acta Cenomanensium episcoporum*. Julien Havet possédait non seulement une érudition vaste et solide, mais encore un sens critique très pénétrant, une puissance étonnante de réflexion. Une fois maître de son sujet, il l'exposait avec une lucidité merveilleuse, comme s'il le voyait se développer devant lui.

Le 19 août 1893, Julien Havet mourait à Saint-

Cloud après un mois seulement de maladie[1], laissant un vide profond dans l'étude de nos antiquités nationales.

Nous choisissons dans son œuvre un peu dispersée les travaux qui ont rapport aux recherches que nous poursuivons dans le *Dictionnaire*.

BIBLIOGRAPHIE. — *Lettres de Gerbert* (983-997), *publiées avec une introduction et des notes*, in-8°, Paris, 1889. *L'écriture secrète de Gerbert*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1887, p. 94-112. — *Denarii Turonensis* ou *Denarii Turonensium*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1876, t. XXXVII, p. 143-144. — *L'hérésie et le bras séculier au Moyen Age jusqu'au IX^e siècle*, dans même revue, 1880, t. XLI, p. 488-517, 570-607.

L'Affranchissement « per hantradam », dans *Nouvelle revue historique du droit français et étranger*, 1877, t. I, p. 657-662. — *Du sens du mot « romain » dans les lois franques. Examen d'une théorie récente, présentée par M. Fustel de Coulanges*, dans *Revue historique*, 1876, t. II, p. 120-136, 632-637. — *Du partage des terres entre les Romains et les Barbares, chez les Burgondes et les Wisigoths*, dans même revue, 1878, t. VI, p. 87-89.

Les *Questions mérovingiennes* ont paru dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* entre 1885 et 1890 et elles forment le tome I des *Œuvres de J. Havet*, parues en 1896. Nous allons les énumérer avec la pagination de ces deux publications.

I. *La Formule* : N·REX FRANCORVM V·INL (*B. Ec. Ch.*, 1885, t. XLVI, p. 138-149), *Œuvres*, t. I, p. 1-11. — Supplément au n. 1, VIR INLVSTER *ou* VIRIS INLVSTRIBVS ? (*B. Ec. Ch.*, 1887, t. XLVIII, p. 127-131), *Œuvres*, t. I, p. 13-18.

II. *Les découvertes de Jérôme Vignier :* Testament et épitaphe de Perpétue, évêque de Tours; Diplôme de Clovis pour Micy (Saint-Mesmin); Colloque de Lyon, 499; Cinq lettres d'évêques et de papes, 462-501; Fragment d'une vie de sainte Odile (*B. Ec. Ch.*, 1885, t. XLVI, p. 205,271. *Œuvres*, t. I, p. 19-81). — Appendices au n. II; *A propos des découvertes de Jérôme Vignier* (*B. Ec. Ch.*, 1886, t. XLVII, p. 335-341), *Œuvres*, t. I, p. 83-90 (donne l'article de P. Batiffol : *L'Épître de Thomas à Lucien, Note sur un document chrétien attribué au III^e siècle*, paru dans *Bull. crit.*, 15 avril 1886, p. 155-160; ensuite la note de W. Wattenbach. La *genealogia Karolorum*, parue dans *Neues Archiv. des Gesellschaft für altere deutsche Geschichtskunde*, t. XI, p. 631; enfin un entrefilet du P. Ingold, à propos de la vie de sainte Odile, dans le *Bulletin critique*, 15 sept. 1886, p. 358).

III. *La date d'un manuscrit de Luxeuil* (*B. Éc. Ch.*, 1885, t. XLVI, p. 430-439), *Œuvres*, t. I, p. 91-100. Appendice au n. III. *L'Avènement de Clotaire III* (*B. Ec. Ch.*, 1892, t. LIII, p. 323-324), *Œuvres*, t. I, p. 101.

IV. *Les chartes de Saint-Calais* (*B. Ec. Ch.*, 1887, t. XLVIII, p. 5-58-209-247), *Œuvres*, t. I, p. 103-190.

V. *Les origines de Saint-Denis* (*B. Ec. Ch.*, 1890, t. LI, p. 5-62), *Œuvres*, t. I, p. 191-217. Notes additionnelles : la date de l'épiscopat de saint Denis, p. 218; saint Rustique et saint Éleuthère, p. 221; la *Passio sanctorum martyrum Dionisii, Rustici et Eleutherii*, p. 223; Pièces justificatives, p. 226.

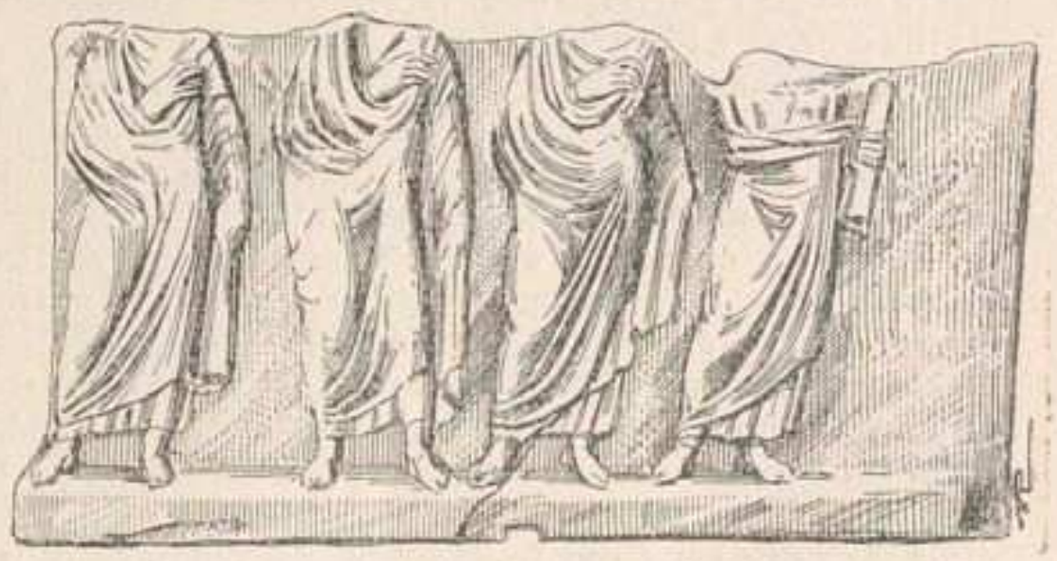
VI. *La donation d'Etrepagny* (1^er octobre 629), (*B. Ec. Ch.*, 1890, t. LI, p. 230-237). *Œuvres*, t. I, p. 247-268. Appendice II : Doudeauville (Eure), en 692, p. 269-270.

VII. *Les actes des évêques du Mans*. 1. Introduction, p. 271-272; 2. les *Gesta Aldrici*, p. 275; 3. les chartes des *Gesta Aldrici*, p. 295; 4. les *Actus pontificum*, p. 318; 5. les chartes des *Actus pontificum*, relatives au monastère du diocèse, p. 363; 6. Les chartes des *Actus pontificum*, relatives aux privilèges et aux domaines de l'évêché, p. 416; 7. appendice, documents copiés par J. Havet, p. 417.

H. LECLERCQ.

HEBDOMON. L'*Hebdomon* était un faubourg de Constantinople (voir BYZANCE) que remplace de nos jours le village de Macri-Keuï, à quelques kilomètres de Stamboul. Là, s'élevaient jadis deux églises, une consacrée à saint Jean l'Évangéliste et dont la construction était attribuée à Constantin I^er, l'autre dédiée à saint Jean-Baptiste et qui aurait été l'œuvre de Théodose [2]. De ces édifices, il ne reste non seulement aucune trace, mais l'emplacement même n'en est pas connu; cependant, vers 1912, une trouvaille faite à Macri-Keuï, dans les fondations d'une église, permettrait peut-être d'entreprendre des fouilles fructueuses ou, à tout le moins, instructives. La trouvaille en question est un fragment de marbre blanc sculpté en état parfait de conservation, entré dans la collection du Musée et adossé à la muraille dans la cour du Tchinili-Kiosk.

C'est une plaque brisée en deux morceaux, dont la partie supérieure est cassée (fig. 5600). Les quatre



5600. — Plaque en marbre du Musée de Constantinople. D'après *Revue archéologique*, 1913, p. 333.

personnages sont vus depuis la ceinture jusqu'aux pieds. Trois d'entre eux sont représentés dans l'attitude de l'orateur antique, le bras gauche pendant le long du corps, le bras droit replié et soutenu, à hauteur de la poitrine, dans un pli du manteau. Le quatrième personnage est moins bien conservé; la main droite a disparu, et la main gauche tient un objet qui ne peut être qu'un *volumen*. Il semble peu probable que nous nous trouvions ici en présence d'un débris de sarcophage. Les quatre apôtres sont légèrement tournés vers leur gauche et, là où on s'attendrait à voir le Christ debout ou assis « en majesté », il n'y a rien qu'une surface plane. La plaque semble plutôt avoir dû faire partie d'un parapet sur lequel était figuré le collège apostolique, en deux groupes égaux, de chaque côté soit d'un monument distinct figurant le Christ, soit d'une porte s'ouvrant pour donner passage.

« Ce marbre rappelle le célèbre fragment du sarcophage découvert à Constantinople et conservé au musée de Berlin (voir ce mot, t. II, fig. 1537). Le Christ debout entre deux apôtres y figure dans la même attitude de l'orateur antique. Mais les personnages sont

[1] L. Delisle, *Discours prononcé au cimetière Montmartre, le 21 août 1893, sur la tombe de Julien Havet*, dans *Julien Havet*, 1853-1893, p. 3-6, et dans *Mélanges Julien Havet*, 1895, p. V-IX; J. Lair, *Discours prononcé sur la tombe de Julien Havet*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1893, t. LIV, p. 526-528; E. de Rozière, *Discours*, dans *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1893, t. XXI, p. 100-101; J. Tardif, *Notice*, dans *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, 1893, t. XVII, p. 780-782; M. Prou, dans *Revue archéologique*, 1893, t. XXI, p. 126-128. — [2] Cf. Preger, *Scriptores originum Constantinopolitarum*, in-8°, Leipzig, 1907, t. II, p. 260.

encadrés d'architectures et les sculptures qui recouvrent ces dernières présentent la même technique que sur la série des sarcophages dits d'Asie Mineure [1]. Sur le fragment de Macri-Keuï, les draperies sont plus souples, les plis des vêtements moins raides, les formes du corps qui font saillie sous les tissus mieux modelées. On est en présence d'un art qui n'est pas encore très éloigné de l'antiquité. Cependant on remarque déjà quelque raideur. Les mains des quatre personnages sont assez grossièrement sculptées, et les plis inférieurs de leurs vêtements sont indiqués par de simples rainures droites. L'ensemble donne cependant une impression d'harmonie dans les proportions, de souplesse dans l'exécution, de noblesse dans les attitudes et les gestes. Dans ce morceau, qu'on peut dater du IVe siècle, s'unissent toutes les fines qualités de l'époque constantinienne et de l'art de la capitale de l'Empire, où la tradition antique était encore à cette époque si noblement représentée [2]. »

H. Leclercq.

HÉBREUX (Les trois jeunes). — I. Le symbole. II. Fresques. III. Sarcophages. IV. Verrerie. V. Lampes. VI. Ivoires. VII. Orfèvrerie. VIII. Graffite. IX. Épigraphie. X. Bas-relief.

I. Le symbole. — L'héroïsme des trois jeunes gens jetés dans la fournaise par ordre de Nabuchodonosor paraît être un des faits qui ont le plus touché les premiers fidèles. Le tyran s'était fait représenter dans une statue d'or, et à l'heure marquée, au moment où retentirait un orchestre officiel, chacun devait se prosterner et adorer l'idole royale sous peine d'être précipité dans un brasier. Des Chaldéens espionnèrent et découvrirent que trois Juifs dédaignaient de se soumettre au décret de Nabuchodonosor. C'étaient trois fervents sectateurs de leur religion qui s'étaient, dans une autre circonstance, signalés par leur fidélité aux observances légales. Dénoncés, ils comparurent et refusèrent ce qu'on exigeait d'eux. Hors de lui, se jugeant bravé, Nabuchodonosor ordonna d'aviver la fournaise et les trois Hébreux y furent jetés tout habillés. La chaleur était telle que ceux qui précipitèrent ces jeunes gens moururent suffoqués. Quant à Ananias, Misaël et Azarias qu'on nommait à Babylone : Sidrach, Misach, et Abdenago, ils tombèrent parmi les flammes et s'y promenèrent sans éprouver aucun mal, louant et bénissant le Seigneur. Lorsqu'ils en sortirent, vivants et chantant le cantique célèbre : *Benedicite... Benedicite... Benedicite*, non seulement ils n'avaient pas souffert, mais la couleur de leurs vêtements n'avait pas changé, et *saraballæ eorum non erant immutatæ*.

Dès la fin du Ier siècle, la persécution de Néron avait donné au personnage de Daniel livré aux lions et aux trois jeunes gens jetés dans la fournaise une actualité terriblement tragique; aussi saint Clément, dans sa lettre aux Corinthiens, choisit précisément ces deux types. « Il y a eu, leur dit-il, des justes persécutés, mais par des pécheurs; ils ont été emprisonnés, mais par des impies; lapidés, mais par des criminels; tués, mais par d'atroces et iniques jaloux. Ces souffrances, ils les ont endurées glorieusement. Eh quoi, mes frères, dirons-nous que Daniel fut jeté dans la fosse aux lions par des hommes qui craignaient Dieu? Qu'Ananias, Azarias et Misaël ont été enfermés dans la fournaise ardente par des hommes qui pratiquaient le culte magnifique et glorieux du Très-Haut? En aucune façon! Quels étaient donc les auteurs de ces actes? Des hommes exécrés, pleins de toute espèce de malice, attisèrent leur rage au point de livrer aux tortures ceux qui servent Dieu avec une intention sainte et irréprochable, ignorant que le Très-Haut protège et défend ceux qui servent son saint Nom avec une conscience pure [3]. » On pourrait grouper les textes des Pères et des auteurs ecclésiastiques qui ont commenté l'épisode célèbre soit en le rencontrant dans le livre de Daniel, soit au cours d'une improvisation ou d'une homélie, mais nous ne croyons pas qu'on rencontre aucun trait historique dans ces commentaires édifiants. Il faut retenir cependant une indication fournie par saint Jérôme qui a tant lu et tant su. Dans son commentaire sur Daniel, saint Jérôme dit que, d'après les Juifs, ces trois jeunes gens n'étaient pas des hommes, mais des eunuques : *Arbitrantur Hebræi Ananiam, Misaël et Azariam fuisse eunuchos*. Leur beauté physique dont parle l'Écriture, cette espèce d'école de jeunes garçons dans laquelle ils furent élevés autorisent à croire que le renseignement accueilli par saint Jérôme était fondé. Une autre considération tendrait à l'établir. Dans les miniatures jointes au manuscrit de Térence du Vatican [4], le costume de Chéréas déguisé en eunuque est exactement celui sous lequel sur les plus anciennes fresques nous voyons représenter les trois jeunes Hébreux. Tel est également, sur les contorniates, l'habillement de l'eunuque Atys [5]. Ces sortes de gens portaient donc le bonnet, la tunique et les pantalons des Orientaux. Ne serait-ce pas pour mettre fin à cette insinuation que les artistes chrétiens se seront décidés à s'écarter du texte des livres saints et des modèles adoptés en représentant les trois jeunes gens entièrement nus, comme nous le verrons dans un moment?

On sait que ces artistes ont choisi leurs types, beaucoup moins qu'ils ne les ont acceptés tels que les leur imposait la *Commendatio animæ* dans laquelle nous lisons : *Libera, Domine, animam servi tui, sicut liberasti tres pueros de camino ignis et de manu impii regis*. Dès lors, la représentation des trois jeunes gens tendit à évoquer l'idée du défunt préservé par Dieu du feu de l'enfer; c'est ce que montre clairement la fresque de la catacombe de Priscille [6] sur laquelle, au-dessus des trois Hébreux, on voit représentée la colombe tenant le rameau d'olivier symbole de la délivrance et de la paix éternelle; et de même une fresque du *coemeterium majus*, du IVe siècle, où la main divine s'étend sur les trois martyrs [7]. Enfin, ce caractère symbolique est encore attesté par une fresque du cimetière de Domitille, où les trois Hébreux sont flanqués, comme pourrait l'être un simple fidèle, par deux saints protecteurs, tout comme on le rencontre d'ailleurs pour Daniel lui-même [8].

Les fresques, sarcophages, lampes et vases chrétiens ont adopté la représentation des trois Hébreux, mais ils ont distingué deux moments de l'épisode : celui où les jeunes gens comparaissent devant la statue et refusent l'adoration; celui où ils sont plongés dans la fournaise.

II. Fresques. — Les fresques qui nous sont connues par des dessins ou qui existent encore traitent ces deux moments de manière assez inégale : deux représentent le refus d'adoration et dix-sept le séjour dans la fournaise; mais il va sans dire que ces statistiques sont toujours soumises à quelques variations par suite des découvertes de dessins anciens ou de fresques nouvelles. Dès le IIe siècle, à la *Cappella greca* du cimetière de Priscille, nous voyons les Hébreux dans la fournaise;

[1] Cf. J. Stryzgowski, *Orient oder Rom*, in-8°, Leipzig, 1901, pl. II, p. 40 sq.; O. Wulff, *Altchristliche und mittelalterliche byzantinische und italienische Bildwerke*, in-4°, Berlin, 1909, t. I, p. 14-15; Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, in-8°, Paris, 1910, p. 97-98. — [2] J. Ebersolt, *Sculptures chrétiennes inédites du musée de Constantinople*, dans *Revue archéologique*, 1913, p. 333-335. — [3] Clément, I Cor., XLV, trad. H. Hemmer, 1909, p. 95. — [4] Ms. Vatic. lat., n. *3864*, fol. 24, 25, 33. — [5] Ch. Robert, *Les phases du mythe de Cybèle et d'Athys*, dans *Revue numismatique*, 1885, pl. I, II, III. — [6] Wilpert, *Le pitture delle catacombe romane*, pl. LXXVIII, n. 1. — [7] *Ibid.*, pl. CLXXII, n. 2. — [8] *Ibid.*, pl. LIV, n. 1.

au IIIe siècle, on rencontre deux autres représentations; toutes les autres connues sont du IVe siècle et il est remarquable que cet épisode n'est pas figuré une seule fois dans la catacombe des Saints-Pierre-et-Marcellin, si riches par ailleurs en peintures, à moins toutefois de découvertes futures toujours possibles. Quant au refus d'adorer la statue, qui est comme une réduction épisodique, il semble qu'il n'ait pas été représenté avant le IVe siècle. C'est une scène toute romaine, dans laquelle la statue d'or de Nabuchodonosor a l'apparence d'un Hermès classique à côté duquel le tyran est représenté vêtu du costume impérial.

Voici l'énumération des fresques qui représentent les trois jeunes gens parmi les flammes :

1. Paroi d'entrée de la *Cappella greca*, au cimetière de Priscille. Fresque sur une couche double de stuc. Début du IIe siècle. Nous avons donné une vue d'ensemble de ce côté de la *Cappella* (voir *Dictionn.*, t. II, fig. 2061), mais on n'y peut se rendre compte que de la position occupée par le symbole.

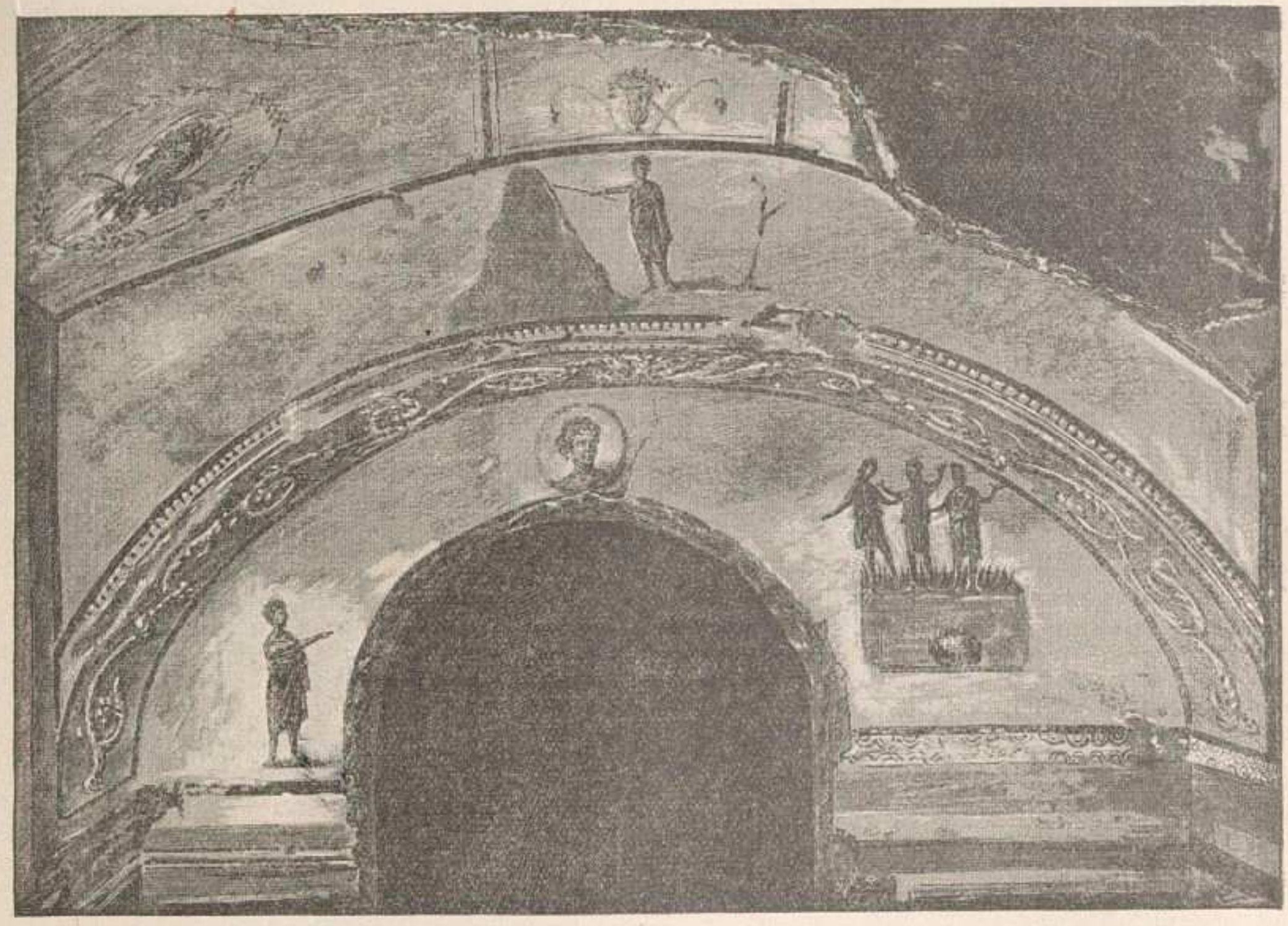
A l'angle gauche de la voûte, on voit une tête de saison, au sommet de l'arc, Moïse frappant le rocher d'Horeb, puis le bandeau demi-circulaire décoré d'un beau motif en stuc peint et, au sommet de la porte, un médaillon contenant un buste. A droite : un fourneau muni d'une ouverture pour introduire le combustible et parmi les flammes jaillissantes les trois jeunes gens debout, dans l'attitude de la prière; celui du milieu est vêtu de gris cendré, les deux autres de rouge. Tous trois portent la tunique courte tombant jusqu'aux genoux et le bonnet phrygien. Ce groupe offre une sorte de mouvement dont n'approcheront pas la plupart des représentations postérieures. Quant au personnage debout, à gauche, et qui montre la scène, on peut supposer que c'est Daniel, le narrateur de l'épisode (fig. 5601).

Garrucci, *Storia dell'arte cristiana*, t. II, pl. LXXXI, n. 1; Wilpert, *Fractio panis*, pl. II; *Le pitture*, pl. XIII.

2° Paroi de front de l'arcosolium principal dans le cubicule III du cimetière de Domitille. Une couche de stuc. Première moitié du IIIe siècle. Il ne subsiste que les trois bouches de la fournaise pour l'introduction du combustible.

Bosio, *Roma sotterranea*, p. 214; Aringhi, *Roma subterranea*, t. I, p. 549; Bottari, *Scult. e pitt.*, t. II, pl. LIV; Garrucci, *Storia*, t. II, pl. XXVI, n. 1; Wilpert, *Le pitture*, pl. LIV, n. 1.

3. Paroi droite de la crypte de la *Vestitio* au cimetière de Priscille. Deux couches de stuc. Deuxième moitié du IIIe siècle. Les trois jeunes Hébreux habillés de vert, tunique deux fois nouée à la taille, culotte bouffante, galon d'or partant du cou et descendant jusqu'à l'aine. Par-dessus le groupe vole une colombe tenant un rameau d'olivier. Les flammes jaillissent entre les jambes, mais la maçonnerie de la fournaise a disparu quand fut creusée une tombe de date postérieure.



5601 — Les trois Hébreux, à la *Cappella greca*. D'après Wilpert, *Le pitture*, pl. XIII.

Bosio, *Roma sotterranea*, p. 551; Aringhi, *Roma subterranea*, t. II, p. 311; Bottari, *Scult. e pitt.*, t. III, pl. CLXXXI; Garrucci, *Storia*, t. II, pl. LXXVII, n. 3; Le Blant, *Les persécuteurs et les martyrs*, 1893, p. 291; J. Wilpert, *Le pitture*, pl. LXXVIII, n. 1.

4. Voûte de la crypte des poissons à Saint-Hermès. Une couche de stuc. Fin du IIIe siècle. Ici pas de fournaise, mais trois jets de flamme semblables à trois plumets rouges d'où sortent trois jeunes gens habillés de

vert; le galon d'or est remplacé par un galon pourpre.

De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1894, pl. v-vi; Wilpert, *Le pitture*, pl. cxiv.

5. Partie gauche de la voûte de l'arcosolium dit de *Margarita* au cimetière de Calliste. Deux couches de stuc. Première moitié du iv^e^ siècle. Peinture exécutée sur fond rouge. Entre le second et le troisième Hébreu on voit l'ange du Seigneur, figure à peine visible, vêtu de blanc avec tunique et pallium. Les trois jeunes gens portent la tunique à trois pans qui dégage le haut de la cuisse presque jusqu'à la taille. La fournaise a trois bouches d'où sortent les flammes.

De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1894, pl. xv, n. 1; J. Wilpert, *Le pitture*, pl. cxxxvii, n. 1.

6. Voûte du cubicule 10 au cimetière de Domitille. Deux couches de stuc. Première moitié du iv^e^ siècle. Les trois jeunes gens parmi les flammes qui sortent de terre; presque invisible aujourd'hui.

J. Wilpert, *Le pitture*, pl. cxl.

7. Paroi intérieure de l'arcosolium des Douze Apôtres au cimetière de Saint-Hermès. Une couche de stuc. Fresque antérieure à l'année 337. Les trois jeunes gens et l'ange du Seigneur.

Bianchini, *Præfatio in vitas Pontificum*, t. iii, p. 24 sq.; Garrucci, *Storia*, t. ii, pl. lxxxii, n. 1.

8. Portion droite de la voûte de l'arcosolium droit du cubicule i du *Cœmeterium majus*. Deux couches de stuc. Première moitié du iv^e^ siècle. Les trois jeunes gens portent la tunique *succinta* ornée d'une bande de pourpre foncée et sortent d'une fournaise qui ressemble à une caisse carrée.

Bosio, *Roma sotterranea*, p. 451; Aringhi, *Roma subterranea*, t. ii, p. 189; Bottari, *Sculture e pitture*, t. iii, pl. cxliii; Garrucci, *Storia*, t. ii, pl. lxii, n. 2; J. Wilpert, *Le pitture*, pl. clxix, n. 2.

9. Front de l'arcosolium du cubicule iii du *Cœmeterium majus*. Deux couches de stuc. Première moitié du iv^e^ siècle. Pas de fournaise visible.

Bosio, *Roma sotterranea*, p. 463; Aringhi, *Roma subterranea*, t. ii, p. 201; Bottari, *Scult. e pitt.*, t. iii, pl. cxlix; Garrucci, *Storia*, t. ii, pl. lxiv, n. 2; J. Wilpert, *Die gottgeweihte Jungfrauen*, pl. ii, n. 5.

10. Voûte du cubicule ii de la catacombe de Domitille. Une seule couche de stuc. Moitié du iv^e^ siècle. Les trois jeunes gens sont dans une fournaise avec quatre ouvertures; le premier porte une tunique verte, le second tunique rouge clair, le troisième tunique gris sale, leurs bonnets sont de même couleur.

Bosio, *Roma sotterranea*, p. 231; Aringhi, *Roma subterranea*, t. i, p. 539; Bottari, *Scult. e pitt.*, t. ii, pl. lix; Garrucci, *Storia*, t. ii, pl. xxiv; J. Wilpert, *Le pitture*, pl. clxxxvi.

11. Sépulture de *Grata*, dans la catacombe sous la *vigna Massimo*. Deux couches de stuc, moitié du iv^e^ siècle.

Cod. vat. lat., 9841, fol. 26; Séroux d'Agincourt, *Histoire de la décadence de l'art*, t. vi, pl. xi, n. 6; Garrucci, *Storia*, t. ii, pl. lxix, n. 2; Perret, *Les catacombes de Rome*, t. iii, pl. vii; J. Wilpert, *Le pitture*, pl. lxii, n. 1.

12. Partie gauche de la voûte de l'arcosolium de la crypte de Suzanne au *Cœmeterium majus*. Une couche de stuc. Seconde moitié du iv^e^ siècle. Fresque grossière entièrement exécutée avec la couleur ocre brun, mal conservée. Entre le premier et le second Hébreu, une main divine.



5602. — Refus d'adorer la statue, au cimetière de Priscille. D'après Wilpert, *Le pitture*, pl. cxxiii, n. 1

J. Wilpert, *Le pitture*, pl. clxxii, n. 2.

13. Voûte sur une sépulture au bas de l'escalier de la catacombe de Pontien. Deux couches de stuc. Seconde moitié du iv^e^ siècle. Les trois jeunes gens sur une fournaise en maçonnerie de grand appareil.

Bosio, *Roma sotterranea*, p. 129; Aringhi, *Roma subterranea*, t. i, p. 379; Bottari, *Scult. e pitt.*, t. i, pl. xliii. Pas de reproduction dans Garrucci ni dans Wilpert.

14. Portion droite de la voûte de l'arcosolium avec la scène de jugement de l'âme, au cimetière de Saint-Hermès. Une couche de stuc. Seconde moitié du iv^e^ siècle. Peinture grossière sur fond rouge.

Bosio, *Roma sotterranea*, p. 565; Aringhi, *Roma subterranea*, t. ii, p. 329; Bottari, *Scult. e pitt.*, t. iii, pl. clxxxvi; Garrucci, *Storia*, t. ii, pl. lxxxii, n. 2; J. Wilpert, *Le pitture*, pl. ccxl, n. 2.

15. Paroi droite de la crypte des mages, au cimetière de Domitille. Une couche de stuc. Seconde moitié du iv^e^ siècle. Les jeunes Hébreux accompagnés de l'ange du Seigneur, nimbé comme le Seigneur lui-

même. Pas de fournaise. Le copiste de De Rossi transforma cette scène en une Annonciation.

De Rossi, *Bull. di arch. crits.*, 1879, pl. I-II; J. Wilpert, *Le pitture*, pl. CCXXXI, n. 1.

16. Lunette d'arcosolium dans la catacombe sous la *vigna Massimo*. Les copies donnent les trois jeunes gens nus, entourés de flammes qui forment un berceau par-dessus leurs têtes. L'original est perdu; il était probablement du IVe siècle.

Bosio, *Roma sotterranea*, p. 495; Aringhi, *Roma subterranea*, t. II, p. 249; Bottari, *Scult. e pitt.*, t. III, pl. CLVIII; Garrucci, *Storia*, t. II, pl. LXVIII, n. 1.

17. Dans le *sacellum quartum* de la catacombe dei Jordani. Peinture depuis longtemps détruite. Ici se remarquait pour la première fois sur une fresque une particularité fréquente sur les sarcophages, le bourreau qui met du combustible dans la fournaise, IVe siècle.

Bosio, *Roma sotterranea*, p. 525; Aringhi, *Roma subterranea*, t. II, p. 279; Bottari, *Scult. e pitt.*, t. III, pl. CLXIX; Garrucci, *Storia*, t. II, pl. LXI, n. 3; J. Wilpert, *Alte Kopien*, pl. III, n. 2.

Nous passons aux fresques figurant le refus d'adorer la statue :

1. Portion droite de la voûte d'un arcosolium de la région des saints Gaius et Eusèbe au cimetière de Calliste. Fresque perdue ou détruite et dont il n'est permis de juger que d'après le dessin d'Avanzini, publié par Bosio. Tout au plus peut-on s'en rapporter à lui pour la disposition générale de la scène.

Bosio, *Roma sotterranea*, p. 279; Aringhi, *Roma subterranea*, t. I, p. 587; Bottari, *Scult. e pitt.*, t. II, pl. LXXXII; Garrucci, *Storia*, t. II, pl. XXXV, n. 2.

2. Paroi droite du *cubiculum clarum* au cimetière de Priscille. Deux couches de stuc. Début du IVe siècle. La chapelle dans laquelle on voit cette fresque (fig. 5602) était éclairée par un grand lucernaire et se trouvait voisine d'un cubicule fait à la même époque et qui ne reçut aucune décoration. J.-B. De Rossi pense qu'elle servit de sépulture aux saints martyrs Crescention et Marcellin, car nous lisons à propos de ce dernier, dans le *Liber pontificalis*, qu'il fut enseveli *in cymiterio Priscillæ in cubiculum qui patet usque in hodiernum diem ...in crypta juxta corpus sancti Crescentionis*. Il est possible que le choix de la scène du refus d'adorer la statue de Nabuchodonosor ait été fait afin de rappeler que les martyrs ici ensevelis refusèrent avec constance de rendre à l'empereur les honneurs divins.

Beaucoup de visiteurs ont tracé leur nom ou une courte prière sur les parois et la peinture en a beaucoup souffert. Nabuchodonosor est assis sur une chaise et sa main droite (aujourd'hui détruite) fait le geste impératif d'adorer la statue. Celle-ci n'est à la vérité qu'un buste sur un *hermulus*. Les jeunes gens font un geste de refus et s'éloignent.

De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1888, pl. IV (dessin de J. Wilpert), p. 105; J. Wilpert, *Le pitture*, pl. CXXIII, n. 1.

Avant de passer à une autre série de monuments, nous rappellerons la fresque qui décore la voûte d'une chapelle de Bagaouat (voir ce mot). Au-dessus du sommet d'un des arcs, on voit les trois Hébreux dans la fournaise et la peintre a fait sagement d'avertir par le mot : KAMINOC; a droite, on voit un tas de bûches en feu. Les jeunes gens sont vêtus de blanc et, les bras au ciel, ils sont assistés par l'ange du Seigneur. Voir *Dictionn.*, t. II, col. 47 (fig. 1189, à droite). Une fresque de Baouit (voir ce mot), salle 30. Les trois jeunes gens (un en blanc, deux en vert) et un ange [1].

Au IVe siècle, c'est-à-dire à l'époque où vont commencer les autres séries monumentales, nous n'observerons plus les curieuses hésitations dont nous venons d'être témoins. Deux types se partagent la faveur : la fournaise et le refus d'adorer; il ne sera plus question de colombe ou de main divine que remplace l'ange du Seigneur suivant le texte biblique : *Angelus autem Domini descendit cum Azaria et sociis ejus in fornacem.* Enfin très fréquemment les jeunes Hébreux seront représentés nus.

III. Sarcophages. — Le sujet que nous étudions reparaît souvent sur les sarcophages; mais ici on ne saurait dire avec certitude si la scène de la fournaise a précédé la scène du refus d'adoration; il semble probable que depuis le début du IVe siècle ces deux scènes obtenaient un égal succès.

1. *Saint-Gilles* (Gard), fragment de couvercle. Aux deux côtés d'un cartouche anépigraphe soutenu par des Génies ailés, la scène du refus d'adoration et l'adoration des Mages. Nous retrouverons maintes fois ces deux scènes se faisant réplique. Le P. Garrucci et J.-B. De Rossi voient dans ce rapprochement une sorte de confusion, d'identification symbolique et voulue entre deux groupes de trois personnages abandonnant l'idolâtrie pour la foi. E. Le Blant fait observer que les bas-reliefs de Milan, de Luxembourg et de Saint-Gilles offrent un détail de nature à confirmer cette vue, c'est la présence de l'étoile. Elle mérite d'autant plus l'attention que, par sa forme, elle paraît représenter le monogramme du Christ. Faite en forme de roue, comme à Saint-Gilles, c'est-à-dire inscrite dans un cercle que rejoignent ses rayons, l'étoile n'est autre chose que le *signum Christi* (fig. 5603).



5603. — Sarcophage de Saint-Gilles. D'après Le Blant, *Sarcoph. de la Gaule*, pl. XXXVI.

De Rossi, *Bullettino di archeol. crist.*, 1866, p. 63; 1867, p. 5; Garrucci, *Storia*, t. V, p. 128, pl. CCCLXXXV, n. 1; cf. t. I, p. 36; A. Héron de Villefosse, dans *Gazette archéologique*, 1877, t. III, p. 163; E. Le Blant, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 120, pl. XXXVI, fig. 2.

2. *Luxembourg*. Couvercle de sarcophage (fig. 5604), qui se voyait, au XVIIe siècle, dans les jardins du comte de Mansfeld, encastré au-dessus d'une porte d'entrée. Wiltheim présume qu'il venait du cimetière de Saint-Maximin de Trèves. Au centre un cartouche anépigraphe soutenu par deux génies ailés. A gauche, Nabu-

[1] P. Schlumberger, *Les fouilles de Jean Maspero à Baouit en 1913*, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1919, p. 246.

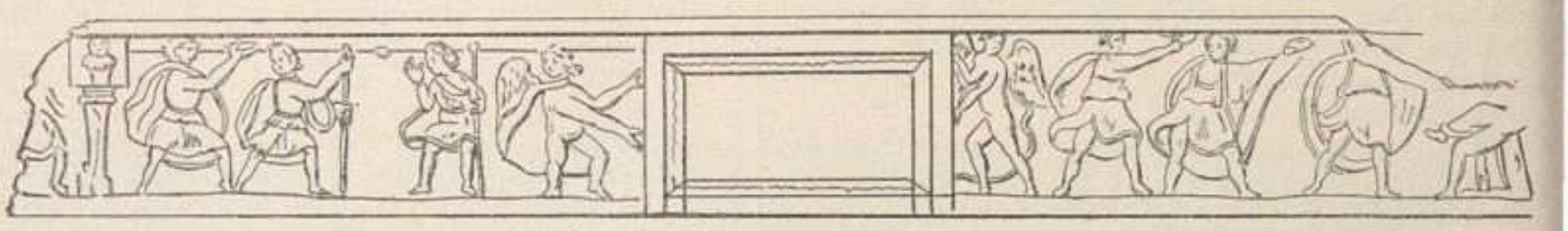
chodonosor assis, nimbé, l'image du roi posée sur un *hermulus*, les trois Hébreux s'éloignant, le bâton de voyageur à la main. Une étoile. On remarquera qu'ici l'image royale, au lieu d'être, suivant l'ordinaire, un buste, est un tableau, comme on le voit dans les peintures du *Codex rossanensis* où la même scène figure.

Wiltheim, *Luciliburgensia, sive Luxemburgum romanum*, p. 167, pl. XXVII, n. 97, cf., p. 161-168; E. Le Blant, *Sarcoph. de la Gaule*, p. 11, n. 13.

3. *Arles.* Registre inférieur d'un sarcophage. Les jeunes Hébreux refusent d'adorer l'idole, l'un d'eux montre du doigt le ciel où Dieu réside qui les arrachera des mains du tyran. Dan., III, 17.

Le Blant, *Étude sur les sarcophages chrétiens d'Arles*, p. 16, pl. VIII.

4. *Arles.* Face latérale gauche d'un sarcophage, registre inférieur. Les sculpteurs des tombes chré-



5604. — Couvercle de sarcophage. D'après E. Le Blant, *Sarcophages de la Gaule*, p. 11, n. 13.

tiennes, écrit E. Le Blant, accoutumés à voir les honneurs divins rendus aux effigies impériales « plus redoutées, avait dit Philostrate, que celles de Dieu même, » ont représenté un buste sur une colonne. Nabuchodonosor, dont ce buste reproduit les traits [1], est à côté, assis ou debout, vêtu, armé comme un empereur et parfois même tenant la haste [2].

E. Le Blant, *Sarcoph. d'Arles*, p. 43, pl. XXVI.

4. *Syracuse.* — Le sarcophage d'Adelphia (voir *Dict.* t. I, col. 524, fig. 102) nous offre sur son bandeau inférieur une représentation des trois Hébreux refusant d'adorer la statue de Nabuchodonosor. Les trois jeunes gens, vêtus d'une tunique courte serrée à la taille, sont coiffés du bonnet phrygien; ils occupent le milieu de la scène; leur attitude indique l'horreur qu'ils éprouvent pour l'acte d'idolâtrie auquel on veut les pousser et leur geste exprime clairement qu'ils refusent d'adorer l'idole. Le buste royal est placé à gauche sur une colonne cannelée, amortie par un élégant chapiteau; le roi, amplement drapé et diadémé, le désigne du doigt aux jeunes Israélites. A droite, se tient un personnage drapé qui porte entre les mains un objet difficile à déterminer; c'est sans doute l'exécuteur de la sentence souveraine (fig. 5605).

Il est certain que le personnage placé ici à gauche du buste est Nabuchodonosor lui-même. La ressemblance qui existe entre cette figure et le buste est frappante; les deux têtes sont ceintes du diadème royal; l'arrangement de la chevelure, la barbe, les moustaches, le nez, les yeux, tout est identique. Sur le célèbre sarcophage de la basilique ambroisienne, à Milan [3], cette partie de la scène est figurée de même; on dirait qu'elle a été sculptée par le même artiste, tant les détails du vêtement, de la coiffure et même de la colonne sont analogues. Il est vrai que le sarcophage de Milan rentre dans la même classe que celui de Syracuse, et qu'il n'est pas rare de retrouver dans cette famille de tombeaux, des scènes reproduites d'après des modèles communs aux différents ateliers.

Faut-il voir aussi Nabuchodonosor dans le personnage vêtu du costume militaire romain, casqué, armé d'une lance et d'un bouclier, qui est quelquefois représenté debout à côté du buste royal, notamment sur le sarcophage découvert dans la crypte de Saint-Gilles (Gard) [4]. Certains antiquaires le pensent; cependant la pose du personnage, son costume, la lance et le bouclier qu'il porte feraient plutôt croire qu'il est là pour veiller sur la statue et pour forcer les assistants à l'adorer. En outre, on ne peut pas constater entre son visage et celui du buste cette ressemblance si frappante qu'on remarque sur les sarcophages de Syracuse et de Milan. En sorte qu'il paraît plus sage d'y reconnaître l'officier, le héraut chargé d'annoncer au peuple la décision royale, héraut dont le texte du livre de Daniel signale la présence : *Et præco clamabat valenter : Vobis dicitur populis, tribubus et linguis: In hora qua audieritis sonitum tubæ, et fistulæ, et citharæ, sambucæ et psalterii et symphoniæ, et universi generis musicorum, cadentes adorate statuam auream, quam constituit Nabuchodonosor rex. Si quis autem non prostratus adoraverit, eadem hora mittetur in fornacem ignis ardentis* [5].

Sur le sarcophage d'Adephia, les jeunes gens semblent s'éloigner avec rapidité comme si le bourreau les emmenait vers le lieu du supplice.

5. *Ancône.* Voir *Dictionn.*, t. I, col. 1398, fig. 548. Scène un peu différente comme composition.

6. *Tolentino.* Cf. Santini, *Saggio di memorie della città di Tolentino*, pl. IV.

7. *Milan.* Les trois jeunes gens portent une tunique et un manteau, avec le bonnet phrygien (fig. 5606).



5605. — Sarcophage à Syracuse (détail).
D'après *Gazette archéologique*, 1877, pl. 25.

Leur attitude est celle que nous avons vue, elle témoigne leur horreur de l'acte d'idolâtrie. Martigny dit que l'un d'eux a les mains liées par-devant; nous ne l'apercevons pas sur le dessin. La colonnette porte un buste dont la ressemblance avec le roi est frappante. Celui-ci se tient à côté et désigne du geste l'acte d'ado-

[1] Il en est ainsi à Arles (voir le n. 3, ci-dessus); à Saint-Gilles (voir le n. 1), à Milan, à Ancône, à Tolentino, à Syracuse, à Rome. — [2] Tolentino, Ancône, à moins que ce ne soit un factionnaire, comme nous dirons à propos du sarcophage d'Adelphia. — [3] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1866, p. 64. — [4] De Rossi, *loc. cit.*, p. 64, mais il a omis l'étoile paraissant au-dessus du troisième Hébreu; elle est figurée dans A. Héron de Villefosse, *Sarcophage chrétien de Syracuse*, dans *Gazette archéologique*, 1877, t. III, p. 163. — [5] Daniel, t. III, 4 sq.

ration qu'il exige. Il est vêtu en empereur romain. A côté de lui un soldat portant un bouclier.

Martigny remarque avec raison que, toutes les fois que cet épisode est représenté sur les monuments chrétiens, l'image est simplifiée par un buste (ou un tableau), jamais on ne figure une statue en pied. Dans les énormes proportions qu'énonce le livre de Daniel : *altitudine cubitorum sexaginta, latitudine cubitorum sex*, l'artiste aura sans doute compris la colonne avec le simulacre dont elle était surmontée ; il serait en effet difficile d'imaginer une statue d'*or* aussi colossale. Il est curieux de rappeler à ce propos que Clément d'Alexandrie, dans les *Stromates* [1], nous dit que les anciens, avant qu'ils eussent trouvé l'art de sculpter des statues, adoraient la divinité sous la forme de colonnes. Peu à peu, ils imaginèrent de figurer une tête au sommet, ensuite un buste. Les statues ne vinrent que plus tard.

E. Le Blant présente une autre observation aussi digne d'attention. Les artistes, dit-il, s'inquiétant peu de la vérité du costume, ont donc représenté en cet endroit ce qui était sous leurs yeux, et cette circonstance même semble pouvoir nous procurer un renseignement sur un point demeuré obscur : je veux parler de la forme de ces images de souverains que les gouverneurs faisaient apporter devant le tribunal, comme nous l'apprend une lettre de Pline, et que les martyrs étaient sommés d'adorer : *Cum... imagini tuæ, quam propter hoc jusseram cum simulacris numinum afferri, vino ac thure supplicarent...* Au temps où furent exécutés le plus grand nombre des sarcophages chrétiens, c'est-à-dire au IVe et au Ve siècles, le souvenir des dernières persécutions était présent à tous les esprits, et les bas-reliefs funéraires en ont peut-être gardé la marque. Ce n'est pas une scène orientale que les sculpteurs, je le répète, ont placée sous nos yeux, puisque le costume du roi babylonien est tout romain, comme celui du soldat qui l'accompagne ; j'y vois plutôt une scène romaine et j'incline à penser que le buste de Nabuchodonosor peut, dès lors, nous représenter les effigies impériales qu'on voyait au IVe siècle, dans les prétoires des gouverneurs. L'histoire des trois jeunes Hébreux devant le roi nous montrerait ainsi, sous une forme indirecte, un tribunal devant lequel des chrétiens refusent d'adorer l'effigie de l'empereur. L'extrême rareté, aux temps antiques, des représentations de martyres donnerait du prix à ce tableau, souvent répété sur les tombes [2].

8. *Rome*. La scène du refus et la scène de la fournaise sont réunies et ne forment qu'un seul tableau.

Bottari, *Scult. e. pitt.*, pl. XXII ; Garrucci, *Storia*, t. V, pl. CCCXCVII, n. 2.

L'épisode de la fournaise est plus fréquemment représenté sur les sarcophages, mais sans beaucoup de variété, comme on va le voir. Les trois jeunes gens sont ordinairement debout, dans l'attitude d'orants, vus de face sur une construction en maçonnerie d'où sortent les flammes. Leur vêtement varie, tunique courte, tunique relevée à la taille, tunique à laticlaves, chlamyde, *penula*, *sagum*. Presque toujours ils sont coiffés.

9. *Arles*. Au musée, fragment représentant les jeunes Hébreux dans la fournaise et dont Montfaucon parle en ces termes : « Monsieur Peirese ne dit pas où étoit cette figure ; il y a apparence qu'elle étoit à Arles ; du moins se trouve-t-elle entre d'autres figures dessinées dans la même ville. » Le marbre est aujourd'hui plus mutilé que du temps de Peiresc ; on n'y voit plus que le haut de trois corps, deux jeunes gens imberbes et un adulte barbu. Ce marbre a été apporté à Arles, des Saintes-Maries.

Peiresc, ms. lat. *6012*, de la Bibl. nat., fol. 23, 45 ; Montfaucon, *L'Antiquité expliquée*. Supplément, t. III, pl. XVIII ; E. Le Blant, *Étude sur les sarcoph. d'Arles*, p. 55, n. 44 ; *Sarcoph. de la Gaule*, p. 33, pl. XI, n. 2.

10. *Aix*. Au musée, fragment guère plus grand que le précédent, longtemps encastré sur le mur d'une maison de la rue de la Foire à Marseille. Ici, comme sur le sarcophage donné par Bottari, les deux scènes de l'épisode étaient réunis ; on voit à gauche le buste de Nabuchodonosor et à droite une chose qui semble être les flammes de la fournaise.



5606. — Sarcophage de Milan. D'après *Bullet. di arch.*, 1866, fig. 2.

Peiresc, ms. lat., *6012*, fol. 92 ; Montfaucon, *L'Antiquité expliquée*, Suppl., t. III, pl. XVIII, p. 50 ; Rouard, *Rapport sur les fouilles faites à Aix en 1843* et *1844*, p. 11, 12 ; Garrucci, *Storia*, t. V, p. 141, pl. CCCXCVII, n. 2 ; H. Gibert, *Le musée d'Aix*, p. 103 ; E. Le Blant, *Sarcoph. de la Gaule*, p. 51, n. 68, pl. XII.



5607. — Sarcophage à Agen.
D'après Le Blant, *Sarcophages de la Gaule*, p. 93, n. 111.

11. *Agen*. Fragments disparus d'un tombeau de marbre qui servait d'autel à la chapelle Saint-Anne, dans l'église Saint-Caprais. Brisé au début du XIXe siècle. Sur un des débris recueillis par un marbrier, on voit les jeunes Hébreux dans la fournaise que deux bourreaux

[1] *Stromata*, l. I, p. 418, édit. Potter, p. XXIV. — [2] Le Blant, *Sarcophage d'Arles*, p. 44.

attisent. A droite, Nabuchodonosor assis et son buste sur une colonne (fig. 5607).

Boudon de Saint-Amans, *Essai sur les antiquités du Lot-et-Garonne*, p. 192, pl. XIII; Tholin, *Étude sur l'architecture religieuse dans l'Agenais*, p. 282; E. Le Blant, *Sarcoph. de la Gaule*, p. 93, n. 111.

On remarque ici deux bourreaux attisant le feu, et la fournaise ressemble à un grand fourneau de



5608. — Sarcophage à Rome.
D'après Marucchi, *I monumenti*, pl. VI, n. 2.

forge auquel on a adapté trois embouchures qui sont, ici, fermées par des portes. On voit, en effet, tantôt une embouchure [1], tantôt deux [2], ou bien trois [3] et même quatre [4], sur les fresques. Sur les sarcophages il se rencontre moins de variété. Le fourneau comporte généralement trois embouchures, les flammes en



5609. — Sarcophage au Vatican. D'après *Bull. di arc. crist.*, 1897, pl. V.

sortent sous forme de langues, les jeunes gens sont figurés vêtus, orants [5].

12. *Soissons.* Face latérale, connue seulement par un dessin.

E. Le Blant, *Sarcoph. de la Gaule*, p. 15.

13. *Saint-Guilhem-du-désert.* Les jeunes gens dans la fournaise et deux bourreaux attisant les flammes.

E. Le Blant, *Sarcoph. de la Gaule*, p. 118, pl. XXXV, n. 1.

14. *Toulouse.* Au musée. Les trois Hébreux dans la fournaise, un bourreau attisant le feu.

Du Mège, *Description du musée de Toulouse*, n. 437; Garrucci, *Storia*, t. V, p. 141, pl. CCCXCVII, n. 1; E. Le Blant, *Sarcoph. de la Gaule*, p. 128 (dessin du P. Arth. Martin).

15. *Manosque.* Face latérale, à droite, les trois Hébreux dans la fournaise.

Garrucci, *Storia*, t. V, pl. CCCLI, n. 1, 2, p. 76; Le Blant, *Sarcoph. de la Gaule*, p. 142, pl. L, n. 3.

16. *Rome.* Fragment, les trois jeunes gens sont nu-tête, vêtus de tuniques et semblent des enfants de cinq ou six ans (fig. 5608).

Marucchi, *Imonumenti del museo cristiano Pio Lateranense*, 1910, pl. VI, n. 2.

17. *Rome.* A l'occasion d'une église érigée probablement par le pape Marc (en 336) entre la voie Appienne et la voie Ardéatine, mais plus proche de celle-ci, et un peu au delà du premier mille en venant de Rome [6], J.-B. De Rossi a réuni les inscriptions trouvées en 1640 dans les ruines de cette basilique et dont le texte a été conservé dans différents manuscrits; ainsi nous connaissons quelques textes, un entre autres dont l'original est au musée du Vatican [7]. Dans le nombre s'est trouvé un sarcophage dont l'inscription a été copiée plusieurs fois et toujours inexactement [8]. Le bas-relief du dit sarcophage a été copié par un anonyme dont le dessin est conservé dans le ms. Chis. I, VI, *205*, fol. *59* [9], et J.-B. De Rossi, a légèrement exagéré en disant qu'on peut à peine discerner ce qu'il représente [10].

On en peut juger d'après une photographie prise sur l'original (fig. 5609), conservé dans le magasin archéologique municipal du Monte Celio. Toute la partie droite est conservée ainsi que l'inscription. Le fragment mesure en longueur 1 m. 06 et en hauteur 0 m. 29. D'après le dessin de la bibliothèque Chigi, la partie gauche, aujourd'hui perdue, donnait Jonas jeté du navire et Jonas vomi par le monstre sur la rive. Voici le texte de l'inscription [11] :

*De*POSTIO·PRI·KAL·MAI
AERENIVS REPEN
TINVS AERIVS·PV
BLILIE FLORENTIAE·
*c*ASTISSIME CONIV
*gi*QVE VIXIT·AN·
xxii m·v·d·vii·in PACE

La formule lapidaire et le type épigraphique ne permettent pas de faire descendre cette inscription au-dessous du IVe siècle, et il serait possible de faire

[1] Garrucci, *Storia*, t. II, pl. LXXXI. — [2] *Ibid.*, pl. LXXXIX. — [3] *Ibid.*, pl. LXXI, LXXXII, n. 2. — [4] *Ibid.*, pl. XXIV. — [5] *Ibid*, t. V, pl. CCCXIV, n. 3; CCCXVIII, n. 2; CCCXX, n. 1; CCCXXXIV, n. 2; CCCLXXXII, n. 4; CCCLXXXIV, n. 1; CCCLXXXIX, n. 2, 6, 7; CCCCIII, n. 6; CCCCIV, n. 3. — [6] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. III, p. 9 sq. — [7] *Id.*, *Ibid.*, t. III, p. 10, note 4. — [8] Aleander jun., dans *ms. Barber.*, XXX, *92*, fol. *188*; Fr. Ptolemaeus, *ms. Senensis*, *k.* VIII, *3*, p. 429; M. Gudius, *Antiquæ inscriptiones*, in-fol., Leovardiæ, 1731, p. 365, n. 1; L. A. Muratori, *Nov. Thes. veter. inscript.*, in-fol., Mediolani, 1739, 1742, t. IV, p. 1821, n. 7. — [9] Reproduit par Garrucci, *Storia dell'arte cristiana*, t. V, pl. CCCLXXXIII, n. 3. — [10] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. III, p. 9. — [11] G. Stuhlfauth, *Un frammento di sarcofago cristiano del magazzino archeologio comunale a Roma*, dans *Nuovo bullettino di archeol. crist.*, 1896, p. 178-182, pl. V.

remonter ce marbre jusqu'au IIIe siècle. La sculpture est d'un travail peu soigné et semblerait au contraire n'être pas antérieure au Ve siècle. Nous y voyons les symboles des trois Hébreux et de Noé dans l'arche recevant la colombe. On remarquera que les trois Hébreux sont accompagnés d'un personnage barbu et vêtu du pallium et de la tunique. Est-ce un ange? Mais les anges barbus ne se montrent nulle part dans l'iconographie chrétienne du IVe et du Ve siècle. On a proposé avec vraisemblance d'y voir Dieu le Père.

18. *Rome*. Fragment de couvercle d'un sarcophage. Noé et les trois jeunes gens dans la fournaise avec un bourreau attisant le feu. Vient du cimetière de Saint-Sébastien (fig. 5610). Au temps de Bosio, on lisait encore l'inscription de :

ΠΡΙΝΚΙΠΙΟC et de ΘΕΟΔΩΡΑ

Bosio, *Roma sotterranea*, p. 291, n. 1; Aringhi, *Roma subterranea*, t. II, pl. LXXXVII, p. 97-99; Garrucci, *Storia*, pl. CCCXXVII, n. 6; Ficker, p. 134; Marucchi, *I monumenti*, pl. XX, n. 2.

19. *Rome*. Face latérale d'un sarcophage, venu du cimetière Saint-Sébastien. Les trois jeunes gens.

Aringhi, *Roma subterranea*, t. II, p. 339; Bottari, *Scult. e pitt.*, t. III, pl. LCXXXV, n. 1-3; p. 180-183; Garrucci, *Storia*, pl. CCCXVIII, n. 1-3; Ficker, p. 135; Marucchi, *I monumenti*, pl. XX, n. 9.

20. *Rome*. Les trois jeunes gens (fig. 5611).

Marucchi, *I monumenti*, pl. XXIV, n. 1.

21. *Rome*. Les trois jeunes gens.

Garrucci, *Mus. Lateran.*, pl. LI, n. 1-3; *Storia*, t. V, pl. CCCLXXXII, n. 2-4; Ficker, p. 161; Marucchi, *I monumenti*, pl. XXVI, 1 *b*.

22. *Rome*, Couvercle de sarcophage. Les trois Hébreux et un quatrième personnage. Un bourreau agenouillé attise le feu.

Garrucci, *Storia*, t. V, pl. CCCLXXXIV, n. 1; Ficker, n. 182; Marucchi, *I monumenti*, pl. XXXI, n. 4.

23. *Rome*, Face latérale d'un sarcophage. Les trois jeunes gens.

Ficker, n. 192; Marucchi, *I monumenti*, pl. XXXIV, n. 4.

24. *Rome*. Les trois jeunes gens.

Ficker, n. 205; Marucchi, *I monumenti*, pl. XXXVII, n. 3.

25. *Rome*. Les trois jeunes gens, fragment; il n'en reste que deux.

Garrucci, *Mus. Lateran.*, pl. L, n. 4, p. 112; *Storia*, t. V, pl. 397, n. 3; Ficker, n. 206; Marucchi, *I monumenti*, pl. XXXVII, n. 4.

26. *Cherchel*. Voir *Dictionn.*, t. III, fig. 2760, 2761.

V. Waille, *Note sur un bas-relief chrétien trouvé à Cherchell*, dans *Rev. archéol*, 1890 [1], p. 214-216; A. Audollent, *Mission épigraphique en Algérie*, dans *Mél. d'archéol. et d'hist.*, 1890, t. X, p. 406, fig.).

Sur un sarcophage romain [1], le buste impérial, placé devant la fournaise, résume l'épisode qui a précédé le supplice; tandis qu'un autre sarcophage [2] indique ce qui a suivi lorsque Nabuchodonosor ordonne aux jeunes gens de quitter la fournaise,



5610. — Sarcophage au Vatican. D'après Marucchi, *I monumenti*, pl. XX, n. 6.

(Dan. III, 26) : l'un des trois est déjà sorti, deux autres s'y trouvent encore avec l'ange.

Le personnage ainsi désigné est figuré tantôt hors de la fournaise, tantôt intercalé entre deux des jeunes Hébreux. Il est généralement vêtu de la tunique et du *pallium*, tient un objet à la main qui peut être un rouleau, ou bien lève la main droite, ce qui est le geste



5611. — Sarcophage à Rome.
D'après Marucchi, *I monumenti*, pl. XXIV, n. 1.

de l'allocution. L'existence et la personnalité de ce quatrième individu ne peut faire l'objet d'une hésitation, puisque le récit de Daniel dit que l'*Angelus Domini descendit in fornacem*, rompit les liens des martyrs et attiédit l'ardeur du feu en soufflant un vent frais et une douce rosée. Nabuchodonosor trouva que ce quatrième ressemblait au Fils de Dieu : *et species*

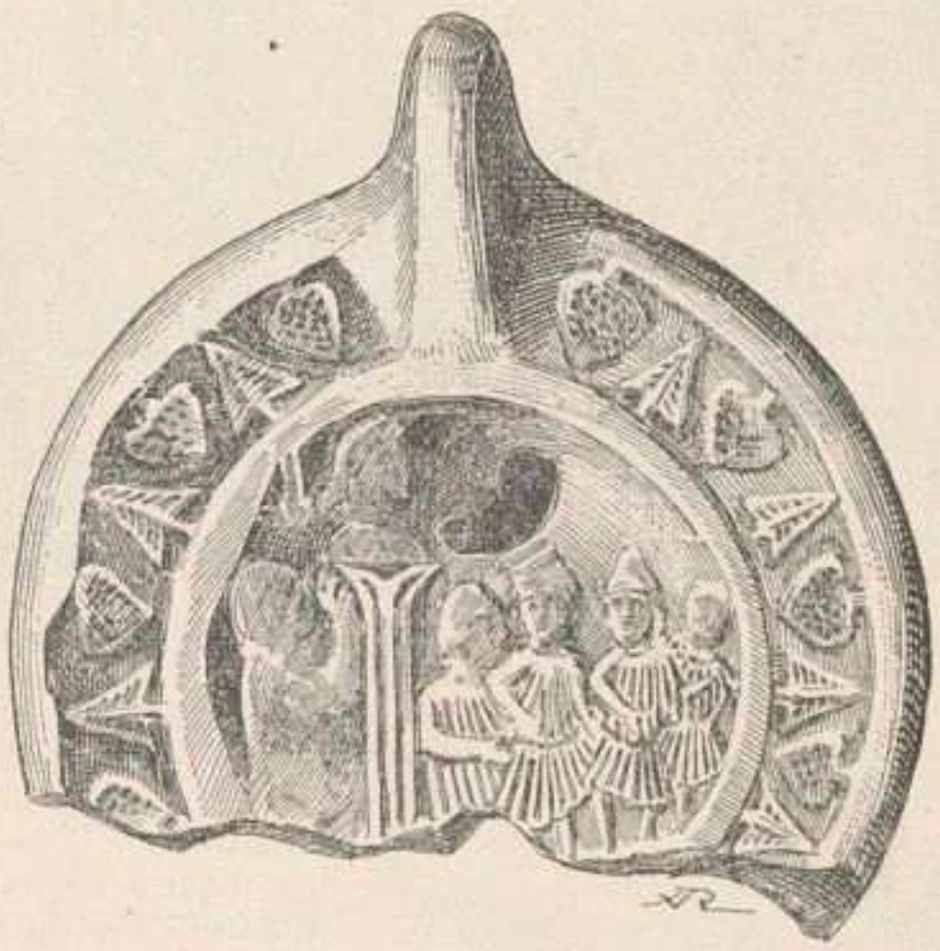
[1] Garrucci, *Storia*, t. V, p. 397, n. 2. — [2] *Ibid.*, t. V, pl. CCCXXXIV, n. 2.

quarti similis Filio Dei; sans doute lui découvrait-il quelque vague ressemblance avec quelqu'un des demi-dieux admis par la théogonie chaldéenne.

Au IVe siècle, Prudence résoudra la question de savoir si c'est un ange ou le Christ même [1] :

Nempe, ait, o proceres, tres vasta incendia anhelis
Accepere viros fornacibus; additus unus
Ecce vaporibus ridens intersecat ignes.
Filius ille Dei est, fateorque, et victus adoro.

IV. Verrerie. — 1. Disque de Podgoritza. Voir *Dictionn.*, t. III, fig. 3336. Les trois jeunes gens vêtus, mais sans bonnet phrygien, les flammes ne sont pas



5612. — Lampe du Musée Kircher.
D'après *Gazette archéologique*, 1877, t. III, p. 164. fig.

plus indiquées que sur le coffret de Saint-Nazaire; on lit ces mots :

TRISPVERIDEIGNE
CAMI
Tres pueri de igne camini.

2. Patène de Cologne. Voir *Dictionn.*, t. III, fig. 3101. Les trois Hébreux dans la fournaise, entièrement nus, le sexe bien marqué, four en maçonnerie d'argent d'où s'échappent les flammes couleur d'or pâle. Un des jeunes gens est vu de face, les deux autres de profil, tous trois ont les bras levés.

3. Patène de Cologne. Coupe de verre dans laquelle sont insérés des médaillons contenant chacun un seul personnage. British Museum. Deux de ces médaillons représentent une figure mâle imberbe, debout, de face, en prières, vêtu à la mode orientale et entouré de flammes.

H. Leclercq, *Manuel d'archéol. chrétienne*, t. II, p. 491, fig. 328; *Dictionn.*, t. V, col. 1830, fig. 4522.

4. Fonds de coupes dorés. Voir *Dictionn.*, t. V, col. 1830, n. 52, 55, 57.

V. Lampes. — 1. Lampe de terre rouge au bec mutilé; longueur 0 m. 14, largeur 0 m. 08, trouvée à Carthage, entrée au Musée Lavigerie. La scène du refus d'adoration des trois jeunes gens, qui sont nimbés, de même que Nabuchodonosor.

A.-J.-L. Delattre, *Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage*, 1899, p. 32, pl. VIII, fig. 2; Anatole [Toulotte], *Le roi Nabuchodonosor sur les monuments africains*, dans *Nuovo bull. di arch. crist.*, 1900, p. 113-119; C. M. Kaufmann, *Handbuch des christliche Archeologie*, in-8°, Paderborn, 1913, p. 323, fig. 129.

2. Lampe, dont il ne reste que la moitié; trouvée au Colisée, entrée au Musée Kircher. Ici les Hébreux comparaissent devant le roi Nabuchodonosor avec le quatrième personnage (fig. 5612).

A. Héron de Villefosse, *Sarcophage chrétien de Syracuse*, dans *Gazette archéologique*, 1879, t. III, p. 164, fig.

3. Lampe trouvée au Ksar Bagaï, près de Constantine.

A. Héron de Villefosse, *Lampes chétiennes inédites*, p. 7; *Gazette archéologique*, 1877, p. 164, note.

4. Lampe trouvée au Pausilippe près de Naples.

De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1874, p. 147.

5. Lampe achetée à Rome par le comte Stroganoff. *Gazette archéologique*, 1877, t. III, p. 165, note.

6. Lampe trouvée au Koudiat-Ati. Les trois Hébreux dans la fournaise et l'ange ailé.

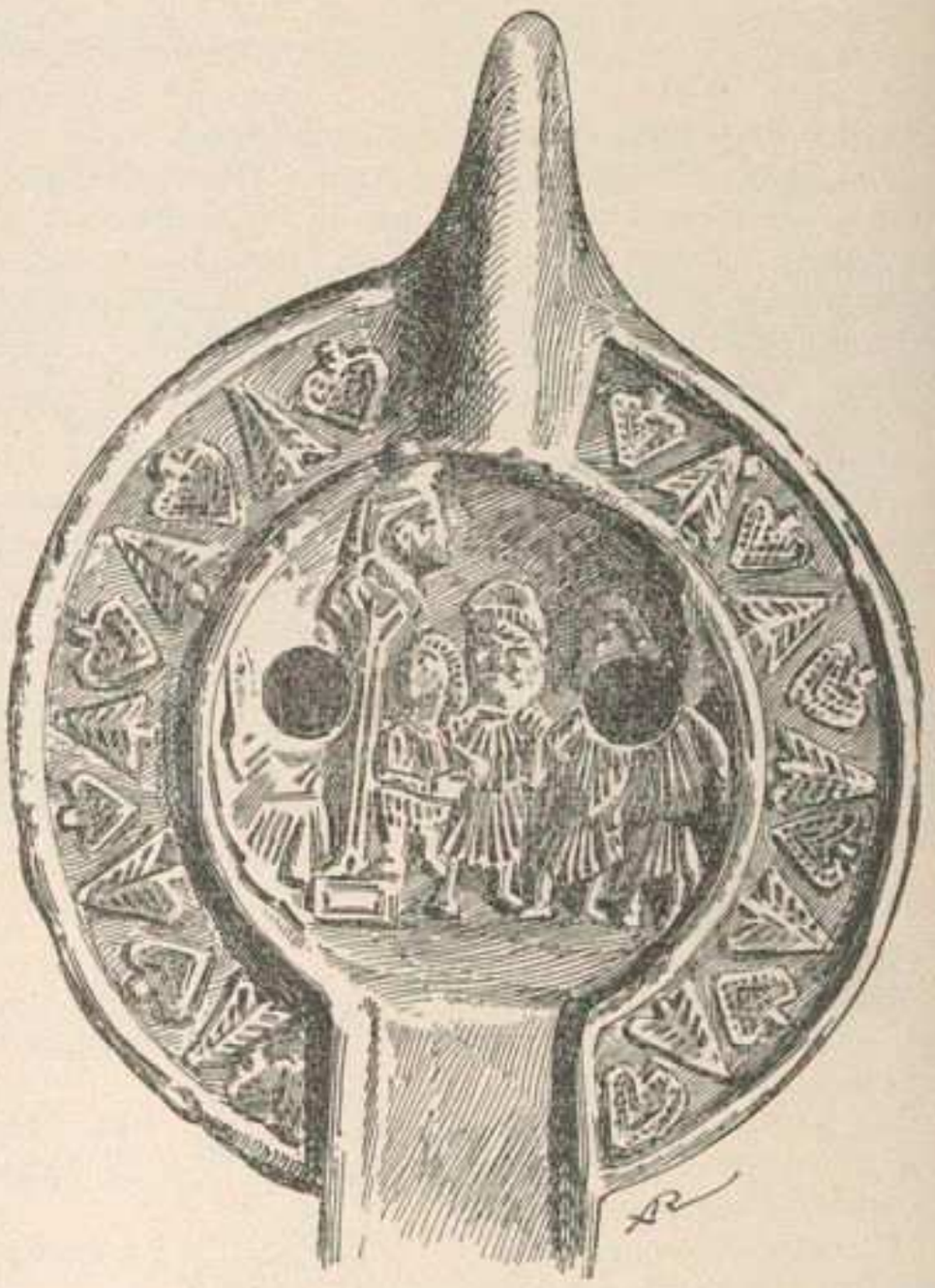
A. Héron de Villefosse, dans *Musée archéologique*, t. I, p. 120-121, fig., p. 122; *Dictionn.*, 1875, t. III, col. 2731, fig. 3259.

7. Lampe, à Rome (?), De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1882, p. 97.

8. Lampe, à Sulmona (fig. 5613).

B. Manna, *Di un' antica lucerna cristiana de Sulmona rappresentante i tre fanciulli de Babilonia* dans *Nuovo bull. di arch. crist.*, 1921, p. 101-105, pl. XVI.

VI. Ivoires. — 1. *Brescia.* Coffret. Les trois jeunes gens accompagnés de l'ange du Seigneur et de trois



5613. — Lampe de Sulmona.
D'après *Nuovo bull. di arch. crist.*, 1821, pl. XVI.

autres personnages. Voir *Dictionn.*, t. II, fig. 1627.

2. Couverture d'évangéliaire de Ravenne.

Garrucci, *Storia*, pl. CCCCXXI.

3. Pixyde.

Hahn, *Funf Elfenbeingefässe*, Hannover, 1862, pl. I, n. 1; Garrucci, *Storia*, pl. CCCCXXXVII.

4. Pyxide:

Darcel, *Collection Basilewski*, p. 5, pl. II, fig. 2, n. 27.

[1] Prudence, *Apotheos*, vs. 130.

VIII Orfèvrerie. — 1. Le coffret de Saint-Nazaire de Milan (voir *Dictionn.*, t. III, au mot Châsse) nous offre une des plus belles représentations de la scène des trois Hébreux, correspondant, comme sur la *capsella* de Brivio à la scène de l'adoration des mages parce que le chiffre de *trois* jeunes gens et *trois* mages continue à gouverner la symétrie des deux scènes, alors que la façon de les traiter diffère absolument. Sur certains sarcophages, comme celui de Saint-Gilles les deux scènes et les trois personnages se balançaient presque exactement; au contraire l'offrande des mages et le cantique des Hébreux sur le coffret de Saint-Nazaire n'ont plus rien qui rappelle une réplique (voir fig. 2694).

Toutefois aucune hésitation n'est possible sur la signification du groupe. Tel qui s'étonne de l'absence des flammes oublie sans doute que, pour marquer que des flammes ne brûlent pas, le mieux est assurément de les omettre; quant au parallélisme qui veut une scène du Nouveau Testament, on peut en faire le même cas que de la fantaisie qui habille des bergers avec le bonnet phrygien et les chausses du dieu Atys. Les trois jeunes gens marchent, si l'on veut, avec les deux pieds posant à plat sur le sol, ce qui est une façon d'être immobile; quant à l'ange, qu'à son bâton on reconnaît pour un messager, un ἄγγελος, c'est l'ange qui fut envoyé tenir compagnie aux trois Hébreux dans la fournaise, où ils sont représentés en orants, les bras soulevés, ce qui n'est guère l'usage « en marchant [1] ».

2. La *capsella* de Brivio, conservée au Musée du Louvre, nous montre la scène des trois jeunes gens faisant réplique à l'adoration des mages. Les têtes sont à peine ébauchées, on n'y distingue que des yeux faits d'un relief rond, sans pupille, le nez d'une longueur exagérée et point de bouche [2]. Voir *Dictionn.*, t. III, fig. 2695.

VIII. Graffite. — Au cimetière de Pamphile (voir Hermès), une série de graffites charbonnés sur une paroi figurant différentes scènes, parmi lesquelles les trois Hébreux [3].

Nous avons rappelé (voir *Dictionn.*, t. V, col. 1461) la croyance des anciens que l'absorption de la flamme amenait la mort des martyrs. Aussi saint Jean Chrysostome trouve pour sa part que le miracle des trois jeunes gens dans la fournaise consiste en ce qu'ils pouvaient ouvrir la bouche et chanter sans mourir. Il ne paraît pas que les artistes des fresques et des sarcophages, pas plus que des autres monuments, aient adopté cette manière de voir, car, bien que dans la plupart des monuments la position des mains indique que les jeunes gens sont en prière, on ne voit pas qu'ils soient représentés la bouche ouverte; mais peut-être la difficulté était-elle de nature à faire reculer les artisans qui maniaient le pinceau ou le ciseau. L'interprétation d'une lampe, sur laquelle on a cru découvrir la représentation d'un instrument musical dans la main d'un des jeunes gens, paraît simple affaire d'imagination.

La scène de la fournaise est celle à laquelle s'attache le symbole; ce ne fut que beaucoup plus tard, au IVe siècle, qu'on s'avisa de la scène préparatoire du refus d'adoration; mais il est indubitable que ce qu'on a vu dans la délivrance miraculeuse des jeunes gens, c'est la protection faisant échapper le fidèle à une mort certaine.

IX. Épigraphie. — Le culte des trois Hébreux se répandit en Occident; on trouve leurs reliques à Guelma [4]. Voir ce mot.

+SVB HEC SACRO
SCO BELAMINE ALTA
RIS SVNT MEMORIAE
SCOR MASSAE CANDI
DAE SCI HESIDORI
SCOR TRIV PVERORV
SCI MARTINI SCI ROMANI +

A Carthage; inscription sur mosaïque, trouvée dans les ruines de Damous-el-Karita. Voir *Dictionn.*, t. II, col. 2297, fig. 2146. La mosaïque est divisée par des traits horizontaux en plusieurs registres superposés. En haut, les deux premières lignes de l'inscription, coupées elles-mêmes en deux parties par un chrisme constantinien qu'enferme une couronne, et au-dessous, à droite et à gauche, une colombe. Dans le registre intermédiaire entre deux traits, la dernière ligne de l'inscription. Dans le registre inférieur, les trois Hébreux. A la première ligne de l'inscription, les lettres sont en cubes blancs sur fond rouge; à la seconde, en cubes de verre bleu sur fond blanc; à la troisième, en cubes blancs sur un fond émaillé de diverses couleurs [5].



(Bustes des trois jeunes Hébreux)

A Alexandrie d'Égypte, il existait une église en l'honneur des trois jeunes gens; on l'appelait : Πιτρεσπέτης, dénomination formée par Πι, article copte et les mots τρεῖς παῖδες [6].

X. Bas-relief. — Cuvette provenant de Rome. Voir *Dictionn.*, t. III, col. 3209, fig. 3468.

Deux bas-reliefs d'époque byzantine déjà avancée [7].

H. Leclercq.

HÉLÈNE, IMPÉRATRICE. — I. La vie. II. La légende. III. Les constructions palestiniennes. IV. Les monnaies. V. Le sarcophage. VI. Le buste. VII. La statue. VIII. Épigraphie.

I. La vie. — Hélène, qui fut mère de Constantin, semble avoir été du nombre de ces femmes si rares qui sont dignes du premier rang et capables d'en remplir les devoirs sans redouter le jugement de la postérité. Si on lui rendait toute la justice à laquelle elle a droit, on marquerait sa place dans l'histoire parmi quelques princesses d'un mérite exceptionnel : Blanche de Castille, Isabelle la Catholique, qui n'eurent comme elle qu'une influence indirecte sur le gouvernement de l'État. Le pouvoir souverain offre ainsi des compensations à ses trop visibles inconvénients, et l'Empire romain devait, parmi tant de contrastes, opposer une impératrice homme d'État à la longue et honteuse série dont il suffit de rappeler le souvenir, depuis Agrippine jusqu'à Théodora. L'origine et la destinée d'Hélène présentent un autre contraste qu'on a revu

[1] F. de Mély, *Le coffret de Saint-Nazaire de Milan*, dans *Mémoires et monuments Piot*, 1900, t. VII, p. 71-72; cf. H. Graeven, *Una cassetta argentea cristiana*, dans *Zeitschrift für christliche Kunst*, 1899, fasc. 1; F. Hermanin, dans *L'Arte*, 1899, t. II, p. 240-245. — [2] Ph. Lauer, *La capella de Brivio*, dans *Mémoires et monuments Piot*, 1906, t. XIII, pl. XIX, n. 4. — [3] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1865, p. 4. — [4] Papier, dans *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1893, p. XXXII; Duchesne, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq.*, 1893, p. 238-241; Monceaux, *Enquête sur l'épigr. chrét. d'Afrique*, dans *Mémoires présentés par plusieurs savants*, t. XII, p. 223, n. 261, pl. III. — [5] Delattre, dans *Recueil de Constantine*, 1888, t. XXV, p. 292; n. 175; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 13543; P. Monceaux, *Enquête*, p. 182, n. 234. — [6] Quatremère, *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte*, t. I, p. 276. — [7] A. Muñoz, *Scultura bizantine*, dans *Nuovo bull. di archeol. crist.*, 1906, p. 110-113, et pl. IV, n. 1

depuis [1] : cette fille d'auberge devenue impératrice semble n'avoir apporté de son humble condition que la beauté, la pureté et toutes les nobles ambitions d'une intelligence naturellement raffinée.

La date et le lieu de sa naissance sont incertains. Procope la croit née à Drepanum en Bithynie [2]; on a pu soutenir également les droits d'Édesse en Mésopotamie et de Naïssus (Nisch) sur le Danube; quant à la date, ce serait l'année 248 ou même 249. Eusèbe et les autres historiens s'interdisent, par un respect mal entendu, de parler de sa première condition; saint Ambroise dit qu'on la tenait pour fille d'un hôtelier, *stabularia*, et l'Anonyme de Valois pour « une personne très vile ». Vers 272, elle épousa un officier de grande famille, mais perpétuel valétudinaire et à qui sa face livide faisait peut-être tort dans les milieux mondains; il portait sa laideur en épingle et l'a gardée en surnom, c'était Constance *Chlore*. On a parlé au sujet de leur union de concubinat, mais Tillemont à montré qu'il y a peu ou point lieu de douter qu'il n'y ait eu mariage légitime [3] (*confarreatio*). De ce mariage naquit, en 273 ou 274, le futur empereur Constantin, à Naïssus, en Dardanie [4]. On ne dit point qu'elle ait eu d'autres fils.

Devenu César, en 293, par la volonté de Dioclétien et préposé au gouvernement de la partie occidentale de l'empire, Constance Chlore fut contraint de répudier Hélène, pour épouser la belle-fille de Maximien Hercule, de qui il eut plusieurs enfants. Hélène s'éclipsa sans bruit.

L'avènement de son fils à l'empire, en 306, la rappela à la cour. Si nous nous sommes montré sévère à l'égard de ce prince dont la vie et le règne offrent tant de prises à la critique et à la condamnation, nous devons reconnaître que dans cette âme cruelle et cette conscience facile un recoin demeura toujours pur. Constantin ne cessa de rendre et de prodiguer à cette mère qu'il aimait vraiment et qui lui rendait sa tendresse, un culte filial qui est peut-être la seule note pure et reposante de cette existence bouleversée et fiévreuse. Non content d'appeler près de lui cette mère dont il était justement fier, Constantin la voulut voir occuper le rang suprême et lui donna le titre d'Augusta, il fit frapper des monnaies à son effigie, lui décerna les honneurs qu'elle était en droit d'attendre d'un fils élevé au premier poste de l'empire. Par l'effet d'une confiance dont il savait qu'elle n'abuserait pas, le fils donna à la mère la libre disposition du trésor de l'État.

Hélène, ainsi qu'il convenait à sa tendresse et à son dévouement maternel, guidait le jeune empereur, lui épargnait certaines fautes. Sachant ce qu'elle avait eu à souffrir de la part de celle qui l'avait supplantée près de son mari, elle sut déterminer Constantin à tenir toujours à l'écart les fils de cette deuxième union; au contraire, elle portait au jeune Crispus, son petit-fils, une vive tendresse et entrevoyait pour lui le plus brillant avenir, lorsque l'intrigue de Fausta fit mettre à mort ce jeune prince par ordre de son père. Hélène en tira vengeance et Constantin, éclairé sur l'erreur où on l'avait entraîné, ordonna le supplice de son épouse criminelle; on ne peut affirmer que cette rigueur ait été réclamée par l'aïeule inconsolable.

Théodoret donne à Hélène de grands éloges pour avoir élevé son fils Constantin dans la piété : il en faut rabattre beaucoup, car Eusèbe, dont l'information est autrement sûre, nous apprend qu'Hélène demeura dans l'ignorance du Dieu des chrétiens jusqu'à la conversion de son fils qui la décida à se faire baptiser. Avec cette ardeur qui faisait le fonds de son généreux tempérament, Hélène n'était pas femme à imiter son fils dans les délais mis au baptême et dans les compromis passés avec l'arianisme. Dès le temps qu'elle fut chrétienne, Hélène montra une piété vive et agissante et son nom est attaché pour toujours à l'histoire des lieux saints et à la découverte de la vraie Croix.

Il semble qu'Hélène, saisie d'enthousiasme à la vue et au récit des magnificences de cette ville de Constantinople que son fils faisait surgir, avec une rapidité de féerie, sur la rive du Bosphore, ait souhaité faire quelque chose d'aussi admirable sur les lieux glorifiés par la vie et la mort du Christ. Elle entreprit une visite générale des peuples et des provinces de l'Orient, mais son dessein principal était de parcourir la Palestine. Elle partit donc, presque octogénaire, en 326, afin de purifier et honorer les lieux consacrés à la vie mortelle du Christ. Ce voyage, accompli avec toutes les ressources du trésor impérial a laissé un souvenir inoubliable; il semble une progression de merveilles dont la dernière et la plus éclatante de toutes est la découverte du bois de la vraie Croix. Tillemont, à qui on ne saurait sans injustice; reprocher la crédulité, n'hésite pas à consacrer une *Note* de son histoire à la démonstration « qu'on ne peut révoquer en doute la découverte de la Croix par sainte Hélène [5]. » Il reconnaît que « la plus grande difficulté qui se rencontre dans l'histoire de l'invention de la sainte Croix est le silence d'Eusèbe, qui parle de la venue de sainte Hélène dans la Palestine et de la découverte du saint sépulcre, sans dire un seul mot de la croix trouvée avec le sépulcre. Il marque fort bien que sainte Hélène fit bâtir les églises de Bethléem et de la montagne des Olives, ou que Constantin les fit bâtir en son nom, mais il ne lui donne aucune part à l'église de la Résurrection, que saint Paulin et Rufin disent qu'elle fit aussi bastir, et même il ne parle du voyage d'Hélène en Palestine qu'après avoir mis tout ce qu'il avoit à dire touchant cette église. »

Nonobstant cette difficulté. Tillemont estime l'histoire « trop bien établie par des témoignages positifs pour la révoquer en doute sur des arguments négatifs, quelque forts qu'ils puissent paroistre. » Ainsi rassuré, il s'embarque dans un récit bien connu où l'on voit Hélène procéder à une enquête parmi les chrétiens et même parmi les juifs et « tous convinrent unanimement du lieu »; pour plus de sûreté, il y eut une « marque » qui plût à Dieu, — vision probablement — et on procéda à des fouilles qui firent retrouver trois croix et le titre de l'une d'elles ainsi que les clous qui avaient attaché le corps du Sauveur. Il semble que l'hésitation devait être difficile, car, si le titre avait été détaché, les clous avaient dû laisser des marques dans le bois, « mais cet indice était trop faible pour s'en contenter. » On procéda à une épreuve un peu empirique. L'évêque Macaire de Jérusalem suggéra l'idée de mettre les croix en contact avec une dame malade, ce qui fut fait, et le toucher de la troisième la guérit complètement. Un peu plus tard, cette guérison parut peu démonstrative et on fit la contre-épreuve en imaginant une résurrection.

Le voyage d'Hélène eut, entre autres résultats, la construction d'importants édifices, notamment à Bethléem et sur le mont des Oliviers. Nicéphore marque bien d'autres églises qu'il prétend avoir été bâties par Hélène dans la Palestine, mais nous en voudrions des preuves plus fortes que son autorité, ajoute Tillemont redevenu prudent et circonspect. Elle ne signala pas moins sa piété que sa magnificence. Soit humilité, soit calcul, elle prenait place dans l'assemblée des fidèles en

[1] La femme de Pierre Ier de Russie, qui se montra capable de gouverner après lui, avait été fille d'auberge. — [2] Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. eccles.*, in-4°, Paris, 1706, t. VII, p. 638, note 1. — [3] *Ibid.*, t. VII, p. 638, note 1; admis par Ch. Diehl, *Hélène*, dans la *Grande Encyclopédie*. — [4] En Serbie actuelle. — [5] *Op. cit.*, t. VII, p. 638-639.

se tenant dans le rang des femmes, témoignait de grands égards aux *monazontes* et au *parthenoi* qu'elle savait populaires et en mesure de créer la réputation. Les anciens auteurs n'ont pas assez de formules pour exprimer leur admiration envers cette impératrice dont le passage était signalé par des libéralités, des constructions, des bienfaits de toute sorte : distributions de vivres et d'aliments, délivrances de prisonniers, retours d'exil, etc.

Ce long voyage où, sans doute, tout le luxe ingénieux des anciens fut déployé, ne laissa pas sans doute que de fatiguer extrêmement l'impératrice octogénaire, qui mourut peu de temps après son retour; mais on ignore en quel lieu, et il est certain que ce n'est pas à Rome, où Constantin fit transporter le corps en grande pompe (?) Il semble que cette mort doive être placée en 329; elle avait alors « près de quatre-vingts ans ». Les panégyristes de l'impératrice louèrent sa charité, sa bienfaisance, son activité, sa prudence singulière, sa rare piété; elle semble n'avoir pas été moins énergique dans ses rancunes qu'elle n'avait été habile dans ses affections. Tour à tour son mari et son fils l'avaient faite si grande que nul ne l'égalait dans l'empire, et sa munificence intelligente allait suggérer d'elle une figure sur laquelle l'histoire et la légende rivaliseraient à laquelle des deux composerait une image plus éclatante de cette princesse, plus séduisante aux yeux de la postérité [1].

II. La légende. — Il existe un récit de la découverte de la vraie croix, mais ce récit fait à l'impératrice Hélène une part qui semble exagérée et en contradiction avec les données de l'histoire. De bonne heure il a inspiré une légitime méfiance, puisque nous lisons à son sujet dans le décret pseudo-gélasien (voir ce dernier mot), *De recipiendis et non recipiendis libris*, qu'à Rome ce récit n'était pas admis aux honneurs de la lecture publique. Si on s'en tient aux données historiques, on voit qu'au début du IVe siècle, l'état du saint Sépulcre était pitoyable : enseveli sous un monceau de terres rapportées, il ne pouvait même recevoir les signes respectueux des chrétiens dont l'hommage eût semblé dirigé vers le temple de Vénus élevé à cette place. Constantin donna des ordres pour que le temple païen fût démoli, le sol primitif dégagé, la grotte de l'ensevelissement déblayée et une basilique érigée en cet endroit aux frais des provinces orientales. En 335, cette basilique était terminée et sa dédicace célébrée à l'issue du concile de Tyr. Deux années plus tôt le pèlerin de Bordeaux écrivait dans ses impressions de Jérusalem : « A gauche, le monticule du Golgotha où Jésus fut crucifié. A un jet de pierre, la grotte où son corps fut déposé et où il ressuscita le troisième jour. Aujourd'hui, par ordre de Constantin, a été élevée en ce lieu une basilique d'une beauté admirable, ayant près d'elle des réservoirs dans lesquels monte l'eau... » Ni Constantin dans sa lettre à l'évêque Macaire de Jérusalem ni le pèlerin de Bordeaux dans son journal ne font allusion à la croix du Sauveur. En 347, saint Cyrille de Jérusalem signale l'empressement des fidèles à se procurer des reliques de la croix dont les parcelles sont déjà dispersées partout; la découverte a donc eu lieu entre 333 et 347, mais, dans tout ceci, ces contemporains, ces témoins ne disent mot d'Hélène. Vers 385, Ethéria (voir ce mot) parle du jour anniversaire de la découverte et passe Hélène sous silence. Mais l'impératrice va prendre sa revanche. En 390 et 395, saint Jean Chrysostome et saint Ambroise attribuent à sainte Hélène la découverte de la croix, seulement leur accord s'arrête là. Les circonstances de la découverte et l'expertise de l'authenticité diffèrent, et elles diffèrent encore plus dans saint Paulin de Nole et dans Sulpice-Sévère. Mais, dès le début du Ve siècle, il devient bien entendu que la découverte appartient à Hélène, qui a eu une vision obligatoire pour déterminer le lieu et un miracle non moins indispensable pour distinguer la relique.

Reste à savoir si Hélène intervint en quelque manière dans l'ordre de fouilles et la direction des fouilles? A-t-elle poursuivi une enquête ou a-t-elle suivi une vision? A-t-elle trouvé une croix avec l'écriteau entre deux autres croix, ou bien trois croix sans signe de reconnaissance? A-t-elle expérimenté leur vertu sur une malade ou sur un cadavre? Comment un événement sur lequel devaient avoir tourné l'attention la dignité d'Hélène et la gravité de sa démarche n'offre-t-il dans le récit qu'on nous en fait que contradictions ? (Voir *Dictionn.*, t. III, col. 3131-3139.)

Ce qui reste acquis, c'est que Constantin ne dit rien du rôle de sa mère dans la lettre qu'il écrivit à l'évêque Macaire de Jérusalem; c'est que l'historien Eusèbe ne dit rien de plus dans son récit du voyage de la vieille impératrice aux Lieux saints; c'est que le pèlerin de Bordeaux garde le même silence touchant la part prise par Hélène à la construction du Saint-Sépulcre; c'est que les évêques venus de Tyr pour la dédicace de l'église, et Eusèbe avec eux, n'en savent encore rien, en 335. — En 347, la vénération de la relique est répandue partout; c'est entre ces deux dates que prendrait place la découverte; quant aux circonstances de cette découverte, nous les ignorons. Si on s'en rapporte à ce que laisse supposer Ethéria, la découverte pourrait avoir eu lieu à l'un des anniversaires de la dédicace de 335. Devant le mutisme des documents historiques, mieux vaut renoncer à se jeter dans la voie des conjectures qui ne peuvent que donner l'illusion de combler une lacune qui demeure béante. On peut regretter que la rigueur des textes fasse difficulté d'accepter un récit en possession d'une si longue popularité.

Dans cette histoire d'Hélène, il est curieux de voir quels accroissements successifs il reçoit avec les années. Entre 381 et 389, le récit d'Ethéria mentionne l'invention de la Croix avec les basiliques et ailleurs il établit un lien entre les basiliques et Hélène. Un peu avant 398, saint Jean Chrysostome, en 395, saint Ambroise, nous donnent le nom d'Hélène et la reconnaissance de la vraie Croix au moyen du *titulus;* ces trois auteurs forment comme une avant-garde. Elle précède le groupe formé par Rufin (vers 400) et Socrate (439 à 443); ils ajoutent à ce qu'ont dit les précédents la mention de Macaire et substituent au *titulus* la guérison (la résurrection dans Socrate) d'une femme qui a servi à l'expérience. Paulin de Nole, vers 403 (et Sulpice-Sévère qui le copie), est plus circonstancié que les écrivains orientaux : il parle le premier de l'assemblée des juifs tenue par ordre d'Hélène et introduit dans la scène de la résurrection un homme à la place

[1] La véritable source historique sur sainte Hélène, c'est les quatre livres du *Vita Constantini* d'Eusèbe et le total des faits qu'on y récolte ne mène pas bien loin. Rufin, Sozomène et les autres sont déjà effleurés (ou pénétrés) par la légende en voie de formation. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. VII (1706), p. 1-19, 638-646, a exploité tous les textes connus de son temps. On peut ajouter M. Guidi, *Un Bios di Costantino*, in-8°, Roma, 1908; extrait du compte rendu de la *Reale Academia dei Lincei*, t. XVI, fasc. 6, 9, 10. Cette vie associe la biographie d'Hélène à celle de Constantin; il semble que Nicéphore Calliste n'y fait pas d'emprunts, mais que tous deux proviennent d'une source commune. Cette source serait d'ailleurs antérieure au Xe siècle, car il existe deux rédactions différentes de cette Vie contenues déjà toutes deux dans des manuscrits du XIe siècle. Ces deux rédactions ont donc toute chance d'avoir été constituées au siècle précédent et leur source commune serait antérieure; l'auteur semble avoir vécu à Constantinople, un certain temps après Héraclius, et pouvait utiliser des documents plus anciens.

d'une femme. Ces quatre auteurs mettent leur récit en relation avec la dédicace des basiliques. La légende d'Hélène est donc constituée au commencement du v[e] siècle, telle qu'on a pu l'isoler des actes de Judas-Cyriaque. Voir *Dictionn.*, t. III, col. 3133. Avec Sozomène (443-444), cette légende apparaît dans l'Orient grec, pour la première fois amalgamée à celle de Cyriaque. Sozomène mentionne le rôle joué par un juif venu d'Orient; dans le récit de l'invention des clous, il reproduit une prophétie de Zacharie citée dans la légende d'Hélène-Cyriaque; enfin les expressions plus précises dont il se sert pour désigner les basiliques semblent indiquer une source locale. La légende d'Hélène partie de Jérusalem y était donc revenue, accrue et embellie par l'ingéniosité et l'imagination des Édessé-niens. Après le milieu du v[e] siècle, l'histoire des légendes n'est plus que celle de leur voyage d'Orient en Occident et de la créance qu'on leur donne.

Ainsi l'histoire légendaire d'Hélène se forma dans l'Orient grec pendant les vingt dernières années du IV[e] siècle; en 379, saint Grégoire de Nysse ne la connaît pas encore. Vers 400, elle sort des milieux locaux et populaires où elle s'est élaborée pour se répandre promptement en Orient et en Occident, et elle est apportée en Mésopotamie où elle donne naissance à la légende de Protonice. Dans le même pays, quelques années plus tard, elle est apportée de nouveau de Jérusalem avec l'histoire de l'évêque Cyriaque. Et sous cette forme elle retourne à son lieu d'origine vers le milieu du v[e] siècle [1].

III. Les constructions palestiniennes. — Une vie de Constantin et de sainte Hélène conservée dans de nombreux manuscrits [2] a été écrite entre le VII[e] et le XI[e] siècle; comme elle se trouve dans les grands ménologes au 21 mai, il est permis de supposer qu'elle est l'ouvrage du Métaphraste au X[e] siècle, lequel a pu utiliser une source plus ancienne. Toutefois Nicéphore Calliste et l'auteur de cette vie procédant d'une source commune; celle-ci peut être plus ancienne que le X[e] siècle.

Nicéphore énumère avec complaisance les constructions palestiniennes de sainte Hélène [3], mais ce faisant il ne fait que suivre l'anonyme dont le récit mérite d'être conservé [4]:

Sainte Hélène fait détruire le temple de Vénus et trouve trois croix avec les clous; une malade est guérie par l'une des croix, la sainte prend donc une part de celle-ci avec les clous pour les porter à son fils Constantin à Byzance, et met le reste dans une châsse d'argent qu'elle donne à Macaire de Jérusalem. L'auteur distingue le saint Sépulcre, le Calvaire, — ὁ τόπος τοῦ κρανίου — et l'endroit situé au levant, non loin des deux premiers où l'on trouve les croix. Sainte Hélène fit construire l'église de saint Constantin sur l'endroit où elle trouva les croix, l'Ἀναστάσις sur le saint Sépulcre, et «des saints temples» sur le Calvaire [5]. Elle fit aussi des degrés de marbre au levant de la sainte cité, descendant vers le lieu — χωρίον — de Gethsémani où est le tombeau de la très sainte mère de Dieu. Après avoir construit en ce lieu un temple splendide au nom de la très pure mère de Dieu, elle enferma son très saint tombeau dans l'autel de l'église [6]: «Il est dit par beaucoup, comme nous l'avons appris, que le même lieu incliné est appelé Vallée de Pleurs, et Torrent de Cédron, et Vallée de Josaphat; mais le jardin dans lequel le Christ et notre Dieu fut livré était là, ainsi que le lieu dans lequel le Seigneur pria la nuit où il fut livré [7].»

Sainte Hélène alla à la montagne des Oliviers au levant et y bâtit une église [8]; elle descendit au tombeau du bienheureux saint Lazare à Béthanie, qui est à deux milles de la sainte cité; elle arrosa de larmes brûlantes le tombeau du juste Lazare et fit construire au-dessus une église en son nom [9]. Elle gagna le Jourdain, où le Christ fut baptisé [10], elle le traversa et trouva la caverne où le précurseur avait habité; elle y bâtit une église au nom de Jean le Baptiste. En face de la caverne est un lieu très élevé — ἀπὸ δὲ τὸ σπήλαιον ἀντίκρυς ἔστι τόπος ὑψηλότερος — duquel saint Élie fut enlevé au ciel; elle ordonna d'y bâtir un temple très majestueux au nom du prophète Élie, et alla à la ville de Tibériade distante de la sainte cité de quatre jours de route. A l'entour de Tibériade on trouve l'endroit — τὸ λεγόμενον δωδεκάθρονον — où le Christ s'asseyait et enseignait, où il multiplia les sept pains et nourrit les quatre mille, et au même endroit est Cafernaoum — Καπερναούμ — où le Christ demeura, où se trouve aussi la maison de saint Jean le Théologien où (Jésus) mangea avec ses disciples — ὅπου ὁ θεῖος, καὶ δεσποτικὸς δεῖπνος γέγονε —; là aussi eut lieu le miracle du centurion et ils descendirent le paralytique par le toit. Sainte Hélène ordonna de construire des églises en ces endroits. Elle traversa le fleuve qui était près de là, et trouvant une pierre en forme de croix — πέτραν ἔχουσαν τύπον σταυροῦ — sur laquelle le Christ guérit l'hémorroïsse, elle éleva une église au nom de la croix vénérable et vivifiante; partant de là et arrivant à un certain castel — καστελλίον τι — près de la croix dont nous venons de parler, où il y a un grand jet d'eau appelé Sept-Sources — βρύτις μεγάλη τὸ λεγόμενον ἑπτάπηγον — où le Christ fit le prodige des cinq pains et des deux poissons, elle y construisit un temple très remarquable. Elle alla de là à la mer de Tibériade et, trouvant l'endroit où Notre-Seigneur, après la résurrection, apparut aux apôtres pendant qu'ils prêchaient où se trouvaient les charbons et le poisson dessus avec du pain, où il mangea avec eux et où ils prirent les cent cinquante-trois poissons, elle y construisit une église au nom des bienheureux apôtres. Elle marcha encore deux milles et, trouvant la maison de Marie de

[1] Il ne faut pas perdre de vue que cette légende d'Hélène est bien loin encore d'avoir été tirée au clair. Les homonymes étaient un véritable écueil pour les anciens, qui combinaient parfois en une seule vie les récits de plusieurs Grégoire ou de plusieurs Martin. La même aventure advint à Hélène. On sait que l'introduction du christianisme à Édesse (voir ce mot) y fut précédée par celle du judaïsme, tout au moins dans la famille royale des Abgar, comme cela ressort de l'histoire d'Hélène, reine d'Adiabène. La tradition arménienne fait d'Hélène la femme même d'Abgar V, le prétendu introducteur du christianisme à Édesse. Nous savons d'autre part qu'Abgar VII était fils d'Izate, ce qui semble le rattacher à la famille royale d'Adiabène, Izate étant le nom du fils d'Hélène enseveli avec elle à Jérusalem. On connaît par ailleurs l'évolution extraordinaire de la légende qui a fini par identifier Hélène d'Adiabène avec l'impératrice Hélène, mère de Constantin, et à confondre le prosélytisme juif de la première avec la foi chrétienne de la seconde. Ch. Clermont-Ganneau, *La lettre de Jésus au roi Abgar*, dans *Recueil d'archéologie orientale*, 1900, t. III, p. 220. Il n'y a rien de sérieux à retirer de L. de Combes, *Sainte Hélène et les reliques de la vraie croix de Jérusalem*, n. 8, Lyon, 1901. — [2] Voir la note 1 de la col. 2129. Il existe un manuscrit *Vatic. 974* (XI[e] siècle), des mss. du XII[e] siècle à Londres, Brit. Mus., *addit. 19458*, Paris, Bibl. nat., *1453*, *1534*, à Jérusalem, au Mont Athos, à Messine, à Munich, à Oxford, etc. — [3] Nicéphore Calliste, *Hist. eccles.*, l. VIII, c. XXX. — [4] F. Nau, *Les constructions palestiniennes dues à sainte Hélène, d'après une rédaction du X[e] siècle, source de Nicéphore Calliste*, VIII, 29, 30, 32, dans *Revue de l'Orient chrétien*, 1905, t. X, p. 164-168. — [5] C.-J.-M. de Vogüé, *Les églises de la Terre sainte*, in-4°, Paris, 1860, p. 149; Geyer, *Itinera hierosolymitana*, Vindobonae, 1898, p. 234. — [6] Cette église est mentionnée dès le V[e] siècle; Vogüé place sa construction au IV[e] siècle, p. 305-306. — [7] *Ibid.*, p. 313. — [8] *Ibid.*, p. 56, 319, mentionnée au IV[e] siècle par Eusèbe et le Pèlerin de Bordeaux. — [9] *Ibid.*, p. 336. Saint Jérôme connaît cette église. — [10] Geyer, *Itinera*, p. 265-266.

Magdala — τῆς Μαγδαλινῆς Μαρίας — et l'endroit où le Christ la délivra des sept démons, elle y éleva le temple de Marie de Magdala.... Elle entra dans la ville de Tibériade et, trouvant au milieu la maison de la belle-mère de Pierre qui fut guérie de la fièvre, elle y éleva une très belle église (à) saint Pierre, coryphée des Apôtres. Elle sortit de Tibériade, marcha dix milles vers le couchant et alla au mont Thabor [1] où Melchisédech bénit Abraham, puis, cherchant le lieu où le Christ notre Dieu fut transfiguré, elle y bâtit une église au nom de Dieu notre Sauveur et de ses saints apôtres Pierre, Jacques et Jean. Elle consacra à ce très auguste (ouvrage) des hommes pieux pour travailler avec art et chanter — εἰς τὸ καλλιεργεῖν καὶ ψαλλεῖν — ainsi que beaucoup de ses revenus [2].

Elle alla ensuite de la montagne vers le levant et arriva à Nazareth. Cherchant la maison où la mère de Dieu fut saluée par l'archange Gabriel, elle y construisit le temple extraordinaire — ναὸν παραδόξον [3] — de la très sainte mère de Dieu. De la ville de Nazareth, elle gagna le pays — χωρίον — de Cana de Galilée et, cherchant l'endroit où eut lieu la noce de Simon le Cananite, où le Christ changea l'eau en vin, elle y éleva un temple très auguste [4].

Allant à Bethléem qui est à six milles de la sainte cité, après y avoir construit une grande église élégante — ἐκκλησιαν μεγάλην δρομικὴν — en forme de croix, au nom du Christ notre Dieu, et après avoir enfermé en dedans sous le grand autel et la crèche et la sainte caverne, elle sortit de Bethléem [5]. Cherchant le lieu dans lequel les saints Innocents — τὰ ἅγια βρέφη — tués sous Hérode avaient été massacrés et vénérant cette caverne comme il était juste, après avoir bâti une église au nom des saints enfants, elle alla au saint champs des bergers — τὸ ἅγιον ποιμενεῖον — et, trouvant l'endroit dans lequel les saints anges annoncèrent aux bergers la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ et dirent : *Gloria in excelsis Deo et in terra pax*, y ayant élevé un temple très remarquable en l'honneur de Marie, mère de Dieu, et de Joseph, le père nourricier — τοῦ μνήστορος — elle courut à la sainte Sion.

La sainte Sion est sur le lieu surélevé de la sainte cité vers le midi; sainte Hélène y construisit une église élégante, grande en longueur et en largeur — ἐκκλησιαν δρομικὴν μεγάλην εἴς τε μῆκος καὶ πλάτος; — au lieu de tuiles elle la couvrit de plomb et elle enferma à l'intérieur vers les parties de derrière du temple — περίεκλεισεν ἔνδοθεν πρὸς τὰ ὄπισθεν μέρη τοῦ ναοῦ — à droite l'habitation des saints disciples où ils étaient cachés de crainte des Juifs et le Christ parut au milieu d'eux les portes étant fermées; à gauche, la colonne de porphyre sur laquelle le Christ notre Dieu fut attaché et flagellé par les Juifs. Dans ce (temple) à droite de l'autel est le saint Niptêr [6] et la descente du Saint-Esprit en la sainte Pentecôte... Elle fit aussi de la cour de Caïphe le temple du saint digne des plus grands éloges, du coryphée des apôtres, Pierre [7]. La distance de la sainte résurrection (Saint-Sépulcre) jusqu'à sainte Sion est d'un mille.

La sainte et première reine des chrétiens Hélène bâtit beaucoup d'autres églises de Dieu dans ces saints lieux : sur le lac (la citerne) du prophète Jérémie, sur la source de Siloé [8], sur le champ du potier pour la sépulture des pauvres; au chêne du Mambré où le Sauveur apparut à Abraham [9] et au saint Lithostroton (elle bâtit une église en l'honneur) des saints Cyr et Jean.

Sainte Hélène ayant commandé brièvement de fonder vingt-huit églises dans ces saints lieux prit avec elle la portion de la sainte Croix qu'elle s'était gardée et les saints clous [du corps du Christ] [10] et retourna à Byzance près de son fils Constantin. Celui-ci l'accueillit avec joie; il plaça la portion du bois vivifiant [de la Croix] dans un reliquaire d'or et le donna à garder au très saint évêque Alexandre, car le bienheureux Métrophane était mort. Quant aux clous, il en mit à son casque et il en mélangea au [fer du] frein de son cheval, afin que la parole du prophète fut accomplie : « En ce jour-là ce qui est sur le frein du cheval du roi sera saint au Seigneur Tout-Puissant. » Zach., XIV, 20.

Le roi très honorable et très saint, Constantin lui-même, écrivit à Macaire, chef de l'Église de Jérusalem, de veiller à la construction des églises du Christ et il envoya des chefs pour ce travail avec abondance de richesse pour faire construire les saints lieux de manière à ce qu'il n'y eût rien d'aussi beau sur toute la terre; il écrivit encore aux chefs de la province de concourir avec zèle aux travaux à l'aide des deniers publics.

Ce récit est assurément curieux et ne dépare pas parmi les *Itinera hierosolymitana*. Bien que personne n'ait visité la Terre sainte avec des intentions aussi dispendieuses, l'impératrice fit, à sa manière, un pèlerinage et il est intéressant de le comparer avec celui de deux autres grandes dames du IVe siècle, sainte Paule et Ethéria. On ne relève entre le texte de l'Anonyme et celui d'Eusèbe dans sa *Vie de Constantin*, l. III, c. XXV-LIII, aucune contradiction formelle et il semble même possible d'insérer l'Anonyme dans le texte d'Eusèbe comme un complément. Mais lorsqu'on voit la vieille impératrice parcourir la Palestine en ne prenant que le loisir de désigner l'emplacement des édifices à construire, on est pris de quelques doutes sur la possibilité de ce qu'on oserait appeler, sans jeu de mots, une course aux clochers. Cette entreprise de vingt-huit basiliques constantiniennes commandées en l'espace de quelques mois, deux années au plus, est un spectacle tout à fait original, surtout quand on pense que les principales ressources de l'empire comme argent, architectes, maçons, carriers étaient alors mobilisées pour la construction de Constantinople. Et ces basiliques sitôt décidées, l'impératrice semble en avoir marqué l'emplacement, déterminé le vocable, accepté ou discuté le plan. Ce n'était pas de la construction destinée à s'effondrer ou à être remplacée, puisque le sanctuaire de Bethléem subsiste, celui de Nazareth a été retrouvé [11] et le Saint-Sépulcre est encore représenté par des vestiges. Cependant Hélène n'a pu rien voir, rien surveiller, elle suivait son itinéraire et la mort la guettait au retour. Ce fut Constantin qui assuma cette extraordinaire entreprise qui devait plaire au bâtisseur effréné qu'il était. L'Anonyme nous apprend qu'il envoya des chefs et abondance de richesse et stimula l'administration impériale [12]. On ne peut que souhaiter

[1] Ms. Paris, gr. *1453*, le ms. *Addit. 19458*, porte : πρὸς τὸ βόρειον ὄρος. — [2] Ces deux églises étaient sans doute sur le Thabor. Il y reste les ruines d'une église que Vogüé considère comme un des plus anciens monuments de la Terre sainte, *Églises*, p. 353; Geyer, *Itinera*, p. 275. — [3] Cf. J.-M. de Vogüé, *Églises*, p. 348-351. — [4] *Ibid.*, p. 355. — [5] *Ibid.*, p. 50-51, cf. 47, 61, 63, 64. D'après notre auteur, sainte Hélène semble avoir contourné le lac de Tibériade par l'est et le nord. A partir de Tibériade, les indications ne concordent plus avec la carte. L'auteur ne plaçait pas la rencontre d'Abraham et de Melchisédech au Thabor ou ne connaissait pas la position de cette montagne. On écrirait maintement : elle sortit de Tibériade et marcha dix milles vers le sud-ouest jusqu'au Thabor, puis vers l'ouest jusqu'à Nazareth. — [6] C'est le bassin qui servit au lavement des pieds. Joan., XIII, 5. — [7] Geyer, *Itinera*, p. 155. — [8] Cf. J. M. De Vogüé, *op. cit.*, p. 321. — [9] *Ibid.*, p. 58, note 1, p. 347. — [10] Ces quatre mots manquent dans le ms. Par. *1453*. — [11] S. Vailhé, *Origines de la fête de l'Annonciation*, dans *Échos d'Orient*, 1906, t. IX, p. 144-145, n'admet pas que le sanctuaire de Nazareth ait été élevé par Hélène; il donne la préférence au comte Joseph. — [12] Dès 327, on commence les constructions du saint Sépulcre, du Mont des Oliviers et de Bethléem. En 333, le pèlerin de Bordeaux constate que plusieurs des nouvelles basiliques sont terminées. Voir *Dictionn.*, au mot ITINÉRAIRES.

voir un jour une étude des monuments, des moindres vestiges et des textes relatifs à cet extraordinaire épisode archéologique.

D'après une tradition populaire recueillie par l'historien arabe Masoûdi, le nom de sainte Hélène se trouverait gravé avec la croix dans toutes les églises d'Orient construites ou censément construites par elle. Il faudrait retrouver ce nom dans le *rho* combiné avec la croix dans le monogramme constantinien. En effet la valeur numérale des cinq lettres composant le nom grec *Hélène* est de cent, comme celle de la lettre *rho*.

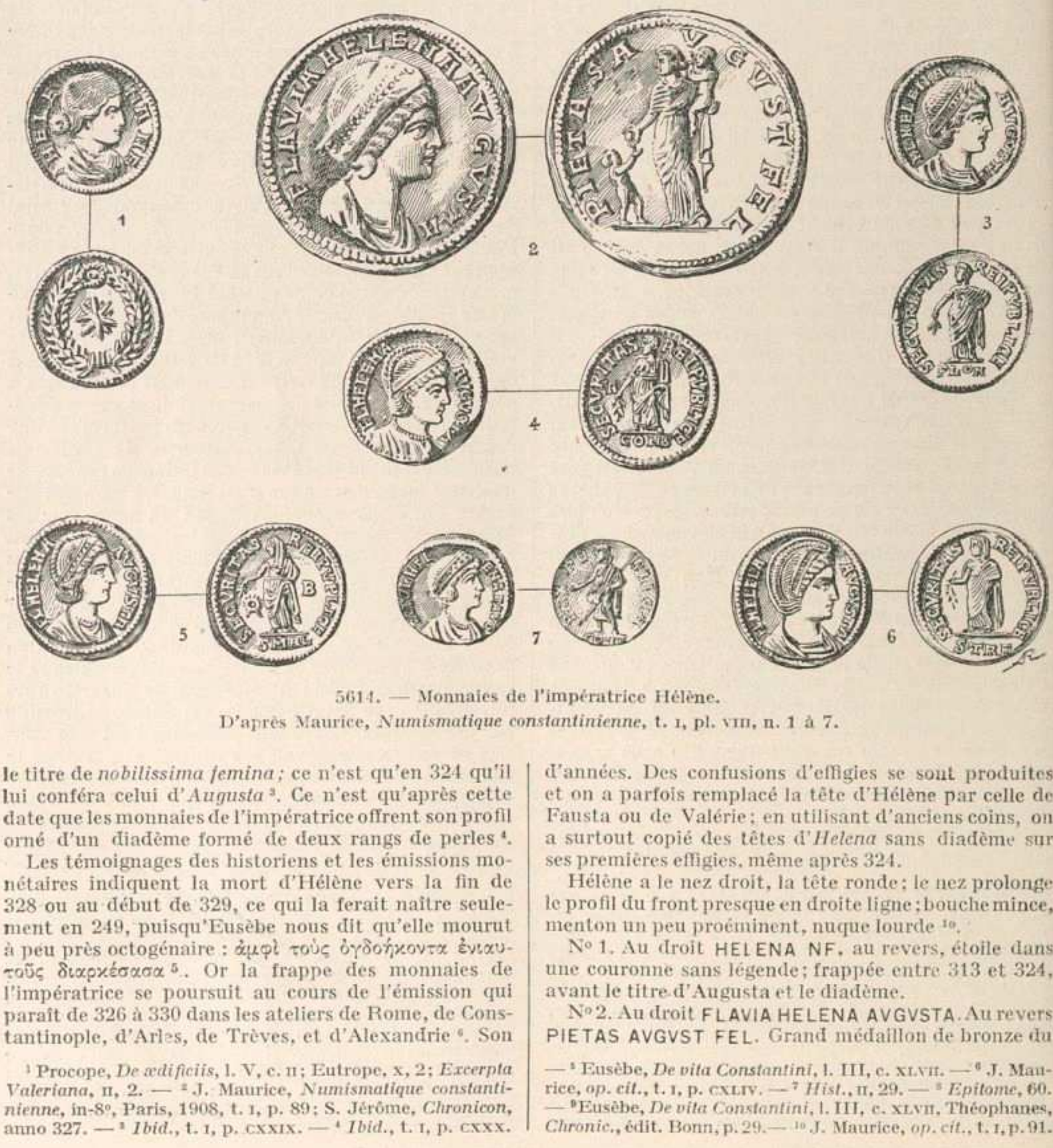
IV. Les monnaies. — La numismatique semble favoriser la solution d'un problème auquel l'histoire n'a pas de réponse à donner: celui du lieu de naissance d'Hélène. Outre le texte de Procope qui mentionne Drepanum en Bithynie et permet de croire que telle était la tradition au temps de Justinien [1], nous savons que Constantin donna à Drépanum le nom d'Helenopolis [2].

Dès son avènement, Constantin donna à sa mère le titre de *nobilissima femina;* ce n'est qu'en 324 qu'il lui conféra celui d'*Augusta* [3]. Ce n'est qu'après cette date que les monnaies de l'impératrice offrent son profil orné d'un diadème formé de deux rangs de perles [4].

Les témoignages des historiens et les émissions monétaires indiquent la mort d'Hélène vers la fin de 328 ou au début de 329, ce qui la ferait naître seulement en 249, puisqu'Eusèbe nous dit qu'elle mourut à peu près octogénaire : ἀμφὶ τοὺς ὀγδοήκοντα ἐνιαυτοὺς διαρκέσασα [5]. Or la frappe des monnaies de l'impératrice se poursuit au cours de l'émission qui paraît de 326 à 330 dans les ateliers de Rome, de Constantinople, d'Arles, de Trèves, et d'Alexandrie [6]. Son voyage est postérieur au séjour qu'elle a fait à Rome pendant l'été de 326, à l'occasion des *Vicennalia* de Constantin. Elle est partie après l'assassinat de Crispus, puisque Zosime [7] et Aurélien Victor [8] l'accusent d'avoir réclamé la mort de la marâtre Fausta : *cum mater Helena dolore nimis nepotis increparet.* L'accusation comporte sa présence. Hélène ne doit en conséquence s'être mise en route pour l'Orient qu'à la fin de l'année 326 et son séjour se sera prolongé en 327 et 328.

Les dernières années marquèrent le sommet de la faveur et de l'influence d'Hélène. Eusèbe et Théophane ont bien fait remarquer la simultanéité du couronnement d'Hélène et de la frappe de ses monnaies comme *Augusta*. Les monnaies prouvent qu'elle reçut en même temps le diadème [9].

Les monnaies de 324 à 329 portent : *Helena Augusta*, mais certaines effigies sont défectueuses; les rares médaillons frappés à son nom sont de la période 324 à 329, alors qu'elle avait plus de soixante-quinze ans, et parfois on lui donnerait à peine une quarantaine d'années. Des confusions d'effigies se sont produites et on a parfois remplacé la tête d'Hélène par celle de Fausta ou de Valérie; en utilisant d'anciens coins, on a surtout copié des têtes d'*Helena* sans diadème sur ses premières effigies, même après 324.



5614. — Monnaies de l'impératrice Hélène.
D'après Maurice, *Numismatique constantinienne*, t. I, pl. VIII, n. 1 à 7.

Hélène a le nez droit, la tête ronde; le nez prolonge le profil du front presque en droite ligne; bouche mince, menton un peu proéminent, nuque lourde [10].

N° 1. Au droit HELENA NF, au revers, étoile dans une couronne sans légende; frappée entre 313 et 324, avant le titre d'Augusta et le diadème.

N° 2. Au droit FLAVIA HELENA AVGVSTA. Au revers PIETAS AVGVST FEL. Grand médaillon de bronze du

[1] Procope, *De ædificiis*, l. V, c. II; Eutrope, X, 2; *Excerpta Valeriana*, II, 2. — [2] J. Maurice, *Numismatique constantinienne*, in-8°, Paris, 1908, t. I, p. 89; S. Jérôme, *Chronicon*, anno 327. — [3] *Ibid.*, t. I, p. CXXIX. — [4] *Ibid.*, t. I, p. CXXX. — [5] Eusèbe, *De vita Constantini*, l. III, c. XLVII. — [6] J. Maurice, *op. cit.*, t. I, p. CXLIV. — [7] *Hist.*, II, 29. — [8] *Epitome*, 60. — [9] Eusèbe, *De vita Constantini*, l. III, c. XLVII, Théophanes, *Chronic.*, édit. Bonn, p. 29. — [10] J. Maurice, *op. cit.*, t. I, p. 91.

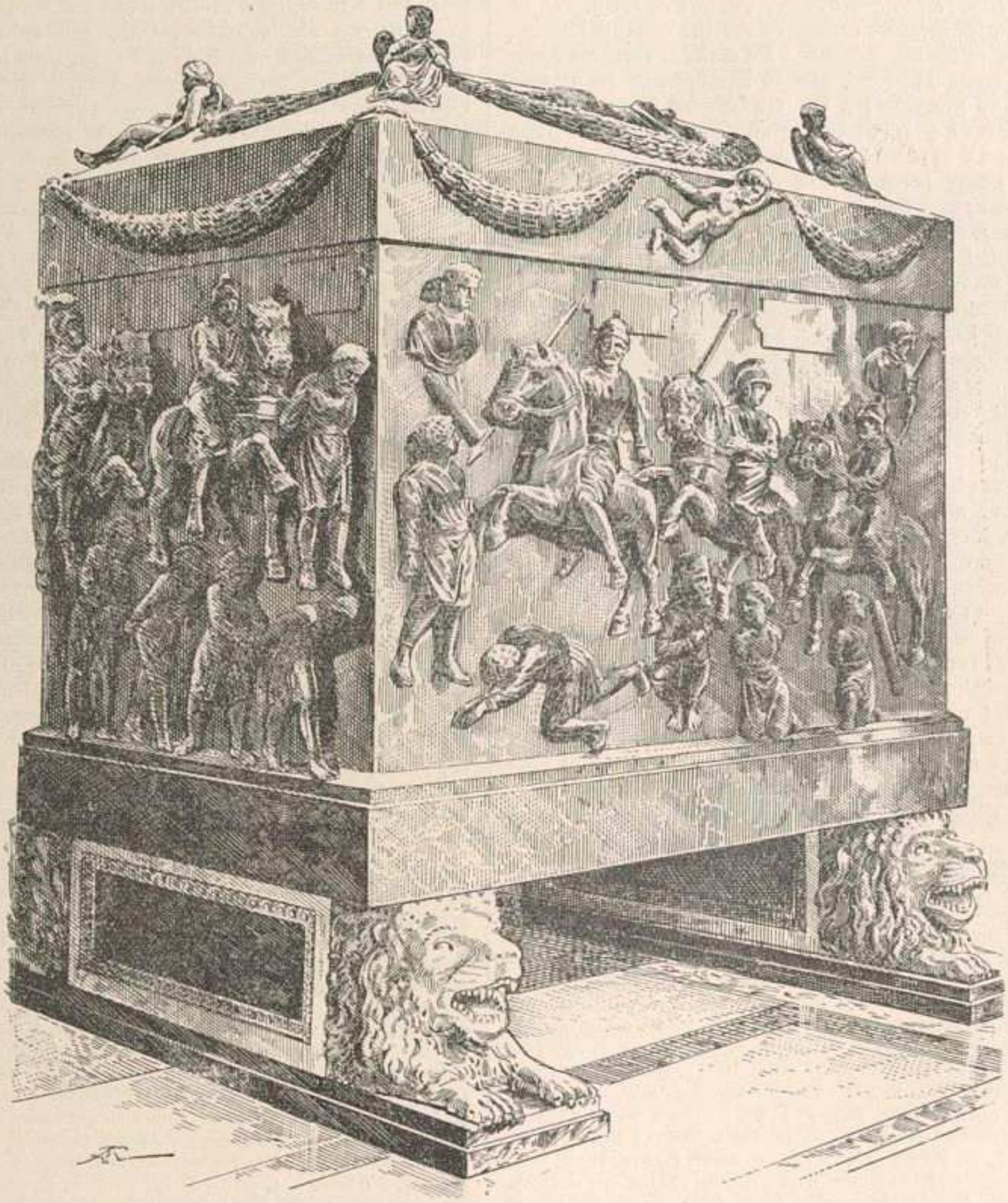
British Museum, émis probablement à Constantinople.

N° 3. Au droit FL. HELENA AVGVSTA. Au revers SECVRITAS REIPVBLICE. Bronze.

N° 4. Même légende, la ressemblance du profil avec l'effigie du n° 2 porte à croire que ce médaillon a été frappé à Constantinople.

N° 5. Même pièce avec l'exergue d'Alexandrie; émission de 326 à 330.

N° 6. Même pièce avec l'exergue de Trèves.



5615. — Sarcophage de l'impératrice Hélène. D'après une photographie.

N° 7. Au droit FL IVL HELENAE AVG. Au revers PAX PVBLICA. Petite pièce de bronze émise de 335 à 337, après la mort d'Hélène (fig. 5614).

On peut négliger une plaquette en bronze du musée du Caire qui paraît représenter Constantin et sainte Hélène et qui semble d'une fausseté insigne [1].

A la glyptotheke, Ny-Carlsberg on conserve un portrait dont l'attribution à sainte Hélène ne semble pas s'imposer [2].

V. Le sarcophage. — En 329, peut-être l'année suivante ou en 331, Constantin fit transporter à Rome la dépouille mortelle de sa mère. Telle est du moins l'affirmation contenue dans la *Chronique* de Bède. Eusèbe, suivi par Sozomène et par Théophane, croit que le cadavre d'Hélène fut déposé dans un cercueil placé dans le sarcophage destiné à recevoir un jour les restes de Constantin avec ceux de l'impératrice-mère; cette tombe aurait été la première des tombes impériales de l'église des Saints-Apôtres à Constantinople. Si on admet le transfert à Rome, on se trouve exposé à rencontrer l'histoire de l'enlèvement des reliques d'Hélène par un certain Teutgise qui les apporta en France où elles trouvèrent abri à l'abbaye d'Hautvillers. Cet épilogue réclame des dons de crédulité robuste et une absence à peu près complète non seulement de critique mais de jugement; il semble préférable d'en laisser le commentaire à d'autres [3]. Nous

[1] J. Strzygowski, *Koptische Kunst*, 1904, p. 320, n. 7181. — [2] O. Wulff, *Altchristliche und byzantinische Kunst*, t. I, p. 157, fig. 153. — [3] On trouvera tout ce qu'on peut souhaiter, à défaut de bon sens, dans Lucot, *Sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, d'après des documents inédits, sa vie, son culte en Champagne, son suaire à Châlons, son corps à Paris*, dans *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 1874, 1875, t. XIX, p. 183 sq.

parlerons seulement d'un monument de porphyre connu sous le nom de « sarcophage de sainte Hélène » (fig. 5615).

C'est une cuve de proportions colossales qui aurait contenu les restes de l'impératrice dans le mausolée impérial *ad duas lauros* sur la voie Labicane [1]. Un passage du *Liber pontificalis*, au VI^e^ siècle, énumère les donations faites par Constantin à ce mausolée : *allarem ex argento purissimo, pensans lib. CC, ante sepulchrum beatæ Helene Auguste, qui sepulchrum est ex metallo purphyriticus exculptus sigillis* [2]. Jean Diacre, dans son opuscule intitulé : *De ecclesia romana Lateranensi*, nous apprend que le sarcophage reçut une destination nouvelle; il fut transporté à la basilique du Latran et y reçut la dépouille mortelle du pape Anastase IV (1153-1154) : *A sinistro vero latere basilicæ et altare beatæ Mariæ de Reposo. Ibi juxta jacet Anastasius papa Quartus qui fuit Sabinus episcopus, in mausoleo porphyretico præclaro opere sculpto, in quo olim jacuit Helena mater Constantini imperatoris; quod videlicet mausoleum de ecclesia quam idem imperator ad honorem ipsius matris extra urbem fabricaverat, idem papa deportari fuerat* [3]. De la basilique du Latran le sarcophage fut enfin transporté au Vatican, dans la salle à croix grecque du musée Pio-Clementino dont il est le plus bel ornement.

Les archéologues ne s'entendent pas sur l'antiquité et les figures qui ornent ce sarcophage. Les uns relèvent sur ces bas-reliefs des faiblesses de technique, une façon pour ainsi dire de pratique mécanique qui leur semblent justifier une exécution déjà tardive telle que serait celle du monument dans la première moitié du IV^e^ siècle: ce serait bien un ouvrage commandé et exécuté sous le règne de Constantin [4]. Même les deux bustes qui se détachent à la partie supérieure sur la face de devant, bustes qu'on retrouve sur la face de droite, seraient les portraits de Constantin et d'Hélène [5], ou bien ceux d'Hélène et de Constance I^er^ [6]. En réalité, les restaurateurs du temps de Pie VI sont les véritables auteurs de ces bustes et ils ont voulu certainement représenter Constantin I^er^ et non Constance [7]. Une autre opinion, purement conjecturale, voudrait voir dans le sarcophage la tombe destinée à Constance Chlore, dont la carrière militaire expliquerait ce déploiement de guerriers, mais qui, une fois rejoint par sa glorieuse épouse, fut éclipsé par la personnalité d'Hélène qui fit oublier le prince associé à sa vie [8].

Mais une objection a été opposée au nom de la technique : un travail de ce mérite ne pouvait avoir été exécuté que pendant la période chronologique comprise entre le règne d'Hadrien et celui de Dioclétien [9]. Les anciens archéologues, ceux qui se déclaraient modestement des « antiquaires » ou, plus simplement encore, des « curieux », s'étaient bien gardés de ces affirmations péremptoires [10]. Ils eussent souri peut-être en entendant déclarer que le sarcophage avait renfermé les restes de quelque grand général du II^e^ siècle [11], ou même le cadavre de Marc-Aurèle [12]. On croit rêver quand on lit ces belles découvertes où chacun rivalise avec ses prédécesseurs d'ingéniosité ou de fantaisie, et on rêve vraiment, car il suffit, pour remettre toutes ces imaginations à leur place, de rappeler que sous Pie VI, lors de son transfert au Vatican, le sarcophage fut livré à une équipe de restaurateurs qui, au nombre de vingt-cinq, travaillèrent le sarcophage — (et en vécurent) — pendant neuf longues années [13]. La dépense avait coûté au trésor pontifical 96 000 écus d'or [14].

Il semble qu'on devrait pouvoir prendre une idée exacte de ces restaurations, en se reportant au dessin publié par Bosio, en 1632, un siècle et demi avant le travail exécuté sous Pie VI [15], mais on a tout dit depuis longtemps sur la liberté avec laquelle Avanzini et ses confrères interprétaient les monuments qu'ils avaient devant les yeux, Voir *Dictionn.*, t. III, au mot COPIE de *peintures des catacombes.* Pour comprendre la part des restaurateurs, nous avons deux témoignages concordants et d'une importance capitale, celui de Séroux d'Agincourt, d'après qui il a fallu refaire « les têtes et les jambes des hommes et des chevaux presque toutes brisées [16]. » L'autre témoignage est celui de Piranesi [17] et malgré l'art que le grand dessinateur sait introduire dans tous ses dessins pour

[1] F. Franchi di' Cavalieri, *I funerali di Costantino*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1916-1917, t. XXXVI, p. 245 sq. — [2] *Liber pontificalis*, édit. Mommsen, p. 65, ligne 21 sq. — [3] Jean Diacre, *De memorabilibus ecclesiæ Lateranensis*, dans *P. L.*, t. CXCIV, col. 1553; *Liber pontificalis*, édit. Duchesne, t. II, p. 388, ligne 8; Tolom. Luc., *Hist. eccl.*, l. XX c. XVIII, dans Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, t. XI, col. 1103; Platina, *De vita Christi et omnium pontificum*, c. 174 (al. 169), dans Muratori, *op. cit.*, t. III, part. 1, col. 215, ligne 22 (edit. 1915); Baronius, *Annal. eccl.*, ad ann. 1154, n. 2. — [4] F. Ficoroni, *Le vestigia e rarita di Roma antica*, in-8°, Roma, 1744, p. 93; Séroux d'Agincourt, *Histoire de la décadence de l'art*, in-fol., Paris, 1832, t. II, p. 31; A. Nibby, *Roma antica*, in-8°, Roma, 1839, t. II, p. 543 (cf. *Dintorni di Roma*, in-8°, Roma, 1849, t. III, p. 243); C. Bunsen, *Beschreibung der Stadt Rom*, in-8°, Stuttgart und Tübingen, 1834, t. II, part. 2, p. 235; J. Donovan, *Rome ancient and modern*, in-8°, Rome, 1844, t. II, p. 412; E. Braun, *Die Ruinen and Museen Roms*, in-8°, Braunschweig, 1854, p. 442; R. Lanciani, *Pagan and christian Rome*, in-8°, London, 1892, p. 198; W. Helbig, *Führer*, édit. 1912, t. I, p. 206; A. Monaci, *Sul sarcophago di S. Elena*, dans *Archivio della Societa Romana di Storia patria*, 1899, t. XXII, p. 570-573. — [5] Bunsen, *loc. cit.*, E. Pistolesi, *Il Vaticano descritto*, Roma, 1829, t. V, p. 226; J. J. Bernoulli, *Romische Ikonographie*, t. II, part. 3, p. 202. — [6] C. Gracara, *I sarcofagi Vaticani di s. Elena e di s. Costanza*, dans *Nuovo bull. di arch. crist.*, 1914, t. XX, p. 44 sq. : G. Tomassetti, *Campagna romana*, in-8°, Roma, 1913, t. III, p. 391. — [7] F. Massi, *Indicazione antiquaria del pontificio museo Pio Clementino*, Roma, 1792, p. 178, n. 32. — [8] Monaci, *op. cit.* Cf. Brunet de Presle, *Notice sur les tombeaux des empereurs*, dans *Revue des Sociétés savantes*, 1856, t. I, p. 139-142. — [9] L. Riegl, *Die spätromische Kunst-Industrie*, in-4°, Wien, 8911, p. 91. — [10] Bosio, *Roma sotterranea*, 1632, p. 317; Bottari, *Scult. e pitture*, t. III, p. 187; Marangoni, *Delle cose gentilesche e profane trasportate ad uso e ad ornamento delle chiese*, in-8°, Roma, 1744, p. 298. — [11] L. Riegl, *Il tempo dell' origine del sarcofagio di Santa Elena*, dans *Atti dell II congresso internazionale di archeol. crist.*, 1902, p. 413. — [12] Frothingam, *Discovery of the sarcophagus of M. Aurelius*, dans *American Journal of archeology*, 1907, t. XIII, p. 59 sq.; Le même, *A discovery concerning M. Aurelius, identification of the Emperors sarcophagus in the Vatican*, dans *Century*, 1910-1911, p. 1 sq. — [13] Neuf ans plus ou moins; ce fut neuf ans après son entrée au Vatican qu'on le livra à l'admiration du public. — [14] *Musei e gallerie pontificie. I guida del museo vaticano di scultura*, Roma, 1911, p. 6; Helbig, *Führer*, t. I, édit., 1912, p. 206; P. Massi, *Indicazione antiquaria*, p. 179, n. 32; E. C. Massi, *Descrizione dei muses dell' antica scultura nel palazzo Vaticano*, Roma, 1892, p. 17. — [15] Bosio, *Roma sotterranea*, p. 317, reproduit par Aringhi, *Roma sotterranea*, t. II, p. 41; dessins presque semblables dans Ciampini, *De sacris aedificiis a Constantino magno constructis*, 1693, pl. XXVIII, p. 123; Bottari, *Scult. e pitt.*, t. III, pl. CXCVI. — [16] D'Agincourt, *Histoire de la décadence de l'art*, t. II, p. 31, t. IV, sculpt., pl. IV, 1; E. Q. Visconti, dans sa description du musée Pio-Clementino, s'abstint de donner le sarcophage d'Hélène, mais il donna les quatre faces de celui de Constance, *Œuvres*, Milan, 1822, t. VII, pl. X-XI, *a-c*, p. 59, note : Elle (l'urne de sainte Constance) fut placée en face de celle de sainte Hélène qu'on y avait apportée du Latran et réparée à grand frais. Celle de sainte Constance est dans toute son intégrité, on a seulement repoli le porphyre. — [17] Piranesi, *Antichità di Roma*, t. III, pl. XIX; cf. H. Focillon, *G. B., Piranesi, Essai de catalogue raisonné de son œuvre*, in-8°, Paris, 1918, p. 28, n. 303.

dramatiser les ruines, nous avons ici une figure qui vaut une description. Le sarcophage de porphyre gisait à l'abandon, violé, brisé, souillé, envahi par les plantes et par la marée montante de l'ordure. Dans le fond de la scène on voit le mur ruiné de la rotonde *ad duas lauros* [1], où s'était élevé un autel d'argent devant le *mausoleo* (=*sarcophago*) *purpureo* [2] près duquel brûlaient des lampes, dit le *Liber pontificalis: ante sepulchrum beatæ Helene Aug... phara canthara argentea XX pens. sing. lib. XX*; vingt candélabres d'argent du poids de vingt livres chacun [3].

Les deux faces que Piranesi a dessinées sont précisément les mêmes que Bosio a fait reproduire par son dessinateur et cette coïncidence permet de supposer que c'étaient les deux faces les moins maltraitées. Quant au couvercle, si on en juge par l'énorme brèche qu'indique Piranesi, on pourrait se demander s'il n'a pas été remplacé par un tout neuf.

Cette brèche semblerait trouver son commentaire dans ce qui est dit que, sous le pontificat d'Innocent II (1130-1143), des mains sacrilèges, *fracto operculo ipsius tumuli*, dépouillèrent les restes de l'impératrice des pierres précieuses et de l'or qui ornaient ses vêtements [4]. On a dit aussi que des mains pieuses avaient alors, pour éviter de nouveaux outrages, retiré du sarcophage *caput et grossiora ossa* pour les mettre en sûreté dans l'église de l'Ara Coeli, mais il est probable qu'on n'attendit pas l'an 1100 pour faire cette translation, quoique Marangoni semble se hâter trop en parlant du VI^e^ siècle [5], alors que l'*Itinéraire* de Salzbourg (du VII^e^ siècle) mentionne le mausolée de la voie Labicane *s. Helena in sua rotunda*, de même l'*epitome de locis sacris* qui écrit : *juxta viam Lavicanam ecclesia ut S. Helenæ, ubi ipsa in corpore jacet* [6]. Sous le pontificat d'Étienne IV (816-817), on voit ce pape offrir des étoffes précieuses à la basilique de sainte Hélène [7]. Maintenant à ces textes qui sont vagues on peut opposer des vraisemblances et des possibilités; les ravages des Goths qui ne s'étendirent pas seulement aux environs de leur camp et les dévastations des cimetières de la voie Salaire ancienne et de la voie Salaire neuve ne furent pas les seules [8]; non loin du cimetière *intra duas lauros* on a retrouvé un fragment de la célèbre inscription du pape Vigile : *Dum peritura Getæ*, indice que ces parages ne furent pas épargnés [9].

Enfin il y a un récit qui n'est pas encore tiré au clair; c'est celui de l'enlèvement des reliques en 841-842 par le moine Teutgise, qui aurait fait partie d'une bande noire de voleurs de reliques [10] et aurait fait passer le fruit de son larcin à l'abbaye de Hautvillers près de Reims.

Tel est ce monument célèbre qu'on ne peut s'empêcher d'admirer et de critiquer à la fois. La scène qu'on a devant les yeux est bizarre et l'ordonnance est choquante; on se demande quelle scène est représentée. Est-ce une bataille. Non, assurément, un défilé, oui sans doute, mais ces cavaliers suspendus en l'air, ces chevaux qui marchent à pas comptés en posant leurs sabots sur des crânes semblent beaucoup moins une pompe triomphale ou funèbre qu'un exercice de manège et de haute-école (fig. 5615). Nous avons un autre exemple de ces défilés funèbres sur la base de la colonne d'Antonin et de Faustine conservée dans la cour de la Pigna au Vatican. Les cavaliers armés du long bâton tournent autour du bûcher funèbre et les prisonniers de guerre viennent parader pour rappeler les victoires et conquêtes du règne [11].

VI. Buste (?) — Un critique d'art signalait un buste en marbre d'impératrice et l'agrémentait de ce



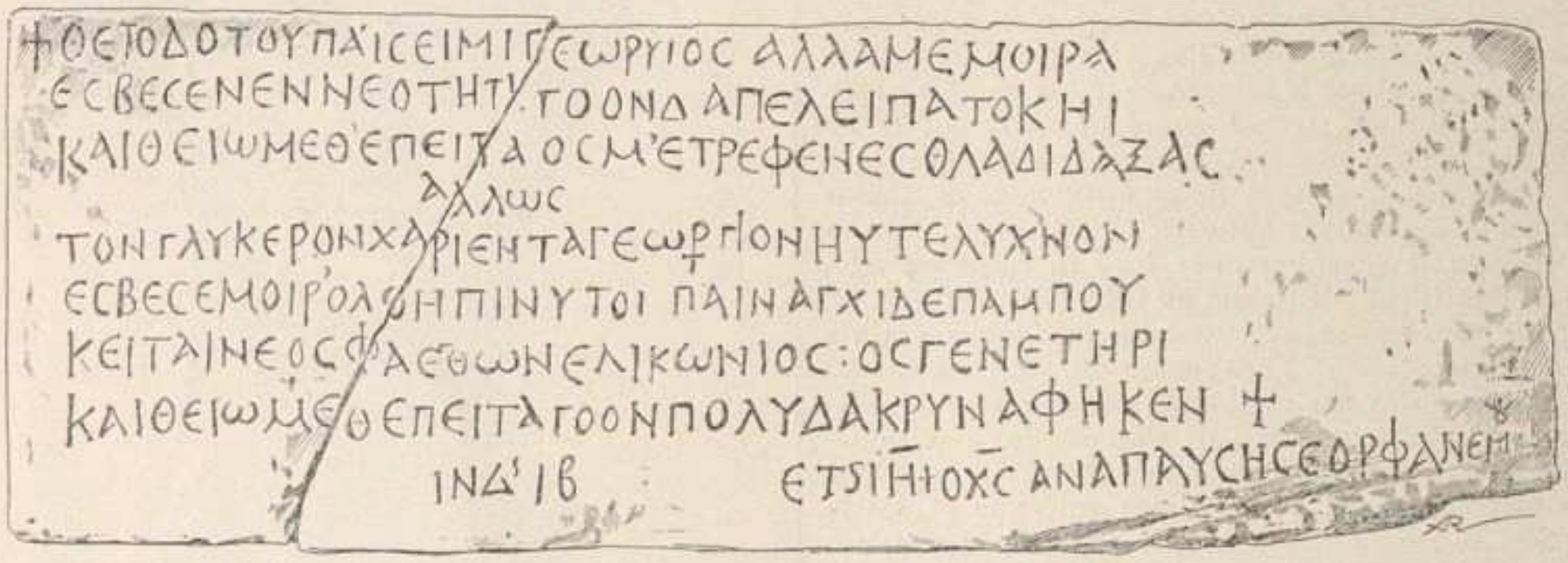
5616. — Buste de l'impératrice Hélène.
D'après *Revue de l'art chrétien*, 1914, p. 159, fig 1.

commentaire : « Quelle grandeur bestiale, quelle impériale sensualité dans cette tête de marbre où l'art byzantin se montre en même temps synthétique et réaliste. » Voilà de quoi réjouir les ombres de M. de Laharpe et de M. de Volney! Ce buste si mal-

[1] Dans Venuti, *Accurata e succinta descrizione di Roma*, t. III, p. 225, et dans Guattani, *Roma descritta ed illustrata*, Roma, 1805, t. II, p. 139, note 2, on lit que le mausolée de sainte Hélène fut *scoperto circa l'anno 1627, al tempo di Urbano VIII*. P. Rossini, *Il Mercurio errante*, 1789, t. II, p. 47, retarde cette découverte jusqu'en 1632. En réalité le monument fut retrouvé par Bosio en 1594, ainsi qu'il le raconte lui-même. *Roma sotterranea*, p. 521, col. 2. La restauration consista dans l'érection d'une petite église au centre de la rotonde impériale, mais elle n'était pas encore élevée en 1632, quand fut publiée la *Roma sotterranea*, cf. p. 322; ce fut l'œuvre du chapitre et des chanoines de Saint-Jean de Latran et d'*alcuni devoti chi avevano le vigne, contigue e vicine*. Aringhi, *Roma subterranea*, t. II, p. 49. — [2] Sigebert, *Chronicon*, ad ann., 849, *P. L.*, t. CLX, col. 162 sq. — [3] *Liber pontificalis*, édit. Momsen, p. 66, lig. 11. — [4] Bosio, *op. cit.*, p. 316, col. 2; Aringhi, *op. cit.*, t. II, p. 39; *Acta sanct.*, août, t. III, p. 606, n. 30. Tout porte à croire que Constantin dut faire enfermer le cadavre d'Hélène dans un cercueil précieux, probablement orné d'incrustations d'argent, ainsi qu'on en a d'autres exemples. Cf. P. Franchi di Cavalieri, *I funerali di Costantino*, dans *Mél. d'archéol. et d'hist.*, 1916, 1917, t. XXXVI, p. 216 sq. Pour les vêtements précieux, on peut voir ce qui concerne les exhumations faites en 1458, 1519 et 1544 dans la rotonde impériale près du Vatican; enfin la tombe de Marie, femme d'Honorius. Cf. Pastor, *Storia dei Papi*, trad. Mercati, t. V, p. 760, note. 1. — [5] *Delle cose gentilesche e profane*, p. 299. — [6] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 178. — [7] *Liber pontificalis*, édit. Duchesne, t. II, p. 50. — [8] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 217 sq.; *Bull. di arch. crist.*, 1873, p. 44 sq.; 1880, p. 37 sq., 1882, p. 59. — [9] O. Marucchi, dans *Nuovo bull. di arch. crist.*, 1898, p. 158. — [10] J. Guiraud, *Le commerce des reliques au commencement du IX^e^ siècle*, dans *Mélanges offerts à G. B. De Rossi*, 1892, p. 73 sq. — [11] P. Franchi di Cavalieri, *Il sarcofago di S. Elena prima dei restauri del secolo XVIII*, dans *Nuovo bullettino di archeologia cristiana*, 1921, t. XXVII, p. 15-38.

mené est entré au Louvre avec la collection Camondo [1] et fait figure, sans jeu de mots, parmi les monuments du Moyen Age. Il faut, tout d'abord, lui assigner son rang de série. La sculpture du Louvre doit être rapprochée d'un buste féminin, placé dans une niche du mur du cloître de Vassalletto ou Latran [2], et d'un autre buste de femme en marbre découvert en 1888 à Rome, via Cavour [3]. Enfin il existe une quatrième effigie du même type [4] et les archéologues, devant cette profusion, demeurent, non pas hésitants, mais divisés [5]. On a longtemps pensé voir dans le buste de marbre du Latran l'impératrice Hélène, mais c'était, paraît-il, « à cause de l'ambiance ». Il ne s'agissait que de trouver mieux; on a proposé Théodora, puis l'impératrice Ariane, épouse d'Anastase, ou bien n'importe quelle grande dame de l'entourage de Symmaque.

Rien ne permet de croire qu'on ne puisse trouver de nouvelles suggestions, toutes également vraisemblables. Ce visage d'un caractère si personnel ne pourra guère être identifié qu'à l'époque du jugement dernier et peut-être, à cette date et dans ce bouleversement, les conservateurs du musée du Louvre auront-ils d'autres préoccupations, à supposer que d'ici ce jour le buste de la collection Camondo ne fût pas égaré. Ils auront la ressource de recourir aux répliques!



5617. — Inscription de Bersabée. D'après *Revue biblique*, 1905, pl. IX, n. 3.

Quoi qu'il en soit, cette effigie nous offre un visage d'une vigueur un peu empâtée par l'âge, des yeux admirables qui étaient remplis d'une pâte noirâtre ou d'émail. La pupille est comme dilatée, l'arcade sourcilière vigoureuse et surbaissée, le nez fort, les pommettes engluées et comme abolies par la graisse, la bouche mince et d'un dessin délicat avec des fossettes charmantes à la commissure des lèvres (fig. 5616).

La coiffure est remarquable; elle se compose d'une coiffe qui emprisonne étroitement les cheveux sous une sorte de casque rigide décoré de rangs géminés de perles aboutissant au sommet du front à un chaton rectangulaire. A l'intérieur de la coiffe, les cheveux ont été massés de façon à offrir comme deux cornes entre lesquelles s'étend une sorte de dépression. Cette coiffure toute sillonnée de pierreries est bien celle qui est attribuée à l'impératrice Hélène dans le manuscrit grec *510* de la Bibliothèque nationale [6]. Cette miniature, montre de façon certaine que les cheveux sont relevés et ramenés en deux épais bandeaux sur les côtés tandis que les deux cornes sont fournies au moyen de cheveux massés et peut-être de faux cheveux.

Cette forme de coiffure se retrouve sur la tête de la compagne de Stilicon ou d'Aétius, sur le diptyque de Monza (voir *Dictionn.*, t. IV, au mot DIPTYQUES, fig. 3759), sur la tête d'Irénée, dans l'ivoire du Bargello à Florence, sur celle de Julia Anicia dans le manuscrit de Dioscoride de Vienne. Voir *Dictionn.*, t. IV, fig. 3754. On la retrouve encore, mais plus compliquée, sur la tête de l'impératrice Theodora dans la mosaïque de Saint-Vital de Ravenne. Enfin cette coiffure a été attribuée à l'impératrice Hélène sur les icônes russes qui se trouvaient d'accord avec les romains du XVI[e] siècle qui lisaient tranquillement sous le buste du Latran, alors conservé dans l'intérieur de la basilique :

DIVAE HELENAE
MATRI DIVI CONSTANTINI AVGVSTI
HVIVS ECCLESIAE FVNDATORIS
CAPITVLVM ET CANONICI
P.P.

A cette coiffure semble s'appliquer ce passage d'un traité *De symbolo*, écrit vers 375 par Nicétas de Remesiana [7] : *Quid dicimus de his qui superfluo carnis ornatu jactare se volunt? Taceo de exquisitis in utiliter vestimentorum subtilitatibus. Oro vos, quid faciunt in viris capilli acu crispati, comæ retro quidem cervicem cooperientes, ante autem frontem penitus abscondentes ita ut ne signo Christi locus liber relinquatur in fronte. Similiter et mulieres caput ligantes ut scutum, ut frons tanquam vallis inter duos subsidat colles, ut de auribus pondera lapillorum auro ligata dependeant, ut bracchia onerentur auro, ut cervicem premant catenæ vel lapides et pedibus sanguineæ pro calceamentis flammulæ rutilent.* Cette description semble s'appliquer parfaitement aux deux collines séparées par une sorte de vallée [8], et nous savons ainsi que cette coiffure était à la mode vers le troisième quart du IV[e] siècle. Nous croyons qu'il est permis de voir dans les bustes dont nous venons de parler une série qui, si elle n'est pas absolument contemporaine d'Hélène, aura été exécutée peut-être quelques années plus tard quand la célébrité et la popularité de

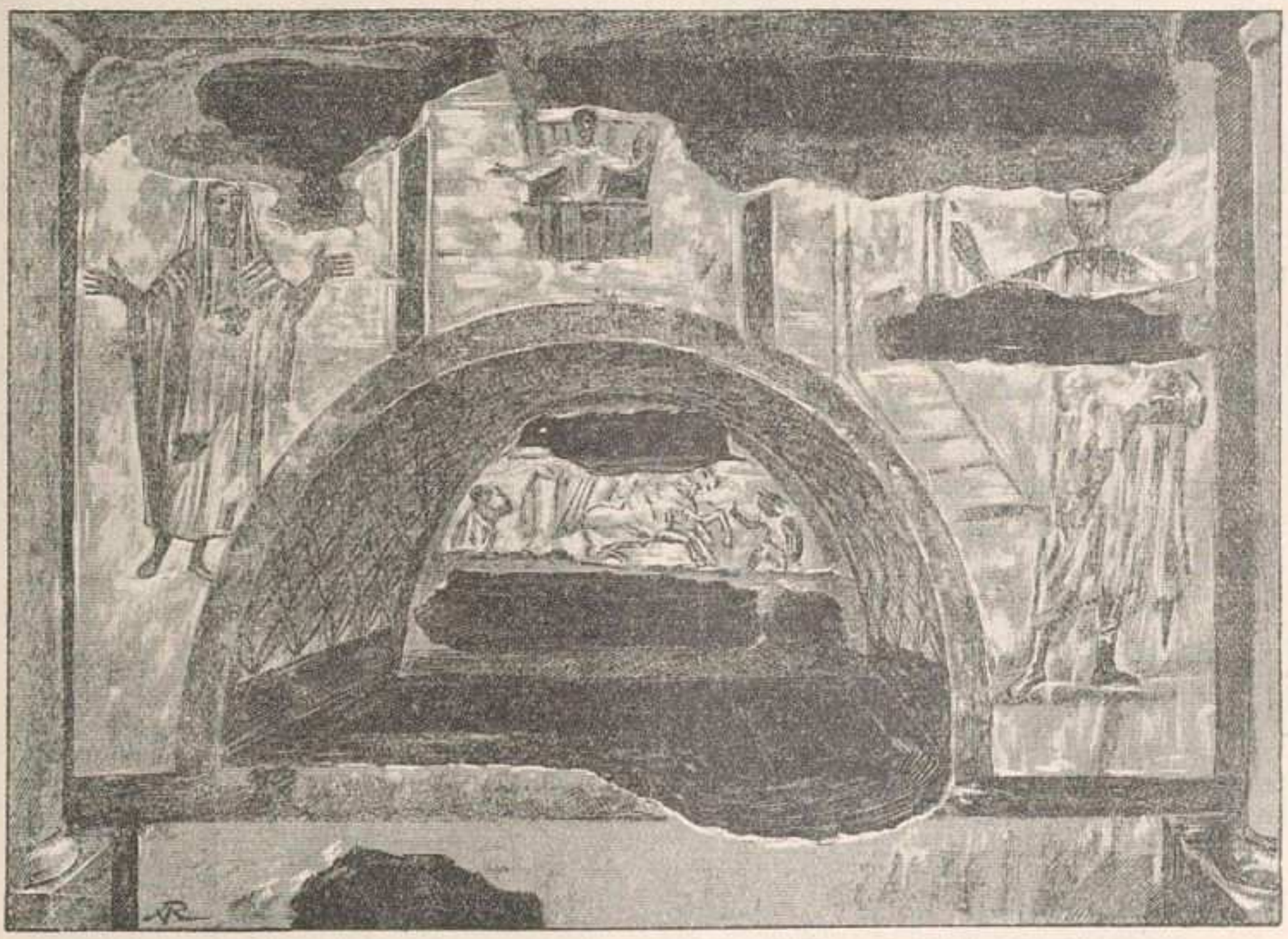
[1] P. Vitry, *Quelques sculptures du Moyen Age et de la Renaissance de la collection Camondo au musée du Louvre*, dans *Revue de l'art chrétien*, 1914, t. LXIV, p. 158-160. — [2] P. Lauer, *Buste d'impératrice byzantine*, dans *Bulletin de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1909, p. 278-282. — [3] E. Molinier, *La coiffure des femmes dans quelques monuments byzantins*, dans *Études d'histoire du Moyen Age dédiées à Gabriel Monod*, in-8°, Paris, 1896, p. 61-70; C. L. Visconti, dans *Bull. della commiss. archeol. comunale di Roma*, 1888, p. 120-123, pl. VI. — [4] P. Michon, *Le buste d'impératrice de la collection Camondo et ses analogues*, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1913. — [5] Delbrueck, *Porträts byzantinisches Kaiserinnen*, dans *Römische Mittheilungen*, 1913, p. 310-352, pl. IX-XVII. — [6] H. Omont, *Fac-similés des miniatures des plus anciens manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, pl. LIX. — [7] Niceta of Remesiana, *Works*, édit. Burn, Cambridge, 1905, p. 54. — [8] F. Cumont, *Coiffures byzantines*, dans *Bull. Soc. antiqu. de France*, 1909, p. 391.

la vieille impératrice illustrée par les souvenirs de son rang, de son voyage fameux, par le développement que prenait la légende de la découverte de la vraie croix avec sa collaboration, firent de ce buste quelque chose comme une image pieuse et une icône.

Le grand et durable intérêt d'une savante étude parue en Allemagne est d'établir d'une manière définitive, par la confrontation des bustes avec les monnaies, qu'il ne saurait être question d'impératrices du VI^e^ siècle. Le plus sage est peut-être le plus sûr qui est de s'en tenir à l'ancienne attribution, sans trop affirmer.

VII. La statue. — L'auteur anonyme des *Antiquitates Constantinopolitanæ*, l. I, mentionne une statue d'ivoire érigée à sainte Hélène, dans l'église Sainte-Sophie, à Constantinople [1].

VIII. Épigraphie. — Deux inscriptions fausses dans Galetti [2]; en outre Gatti a reconstitué une inscription en l'honneur d'Hélène, mère de Constantin,



5618. — Fresque de la catacombe des Saints-Pierre-et-Marcellin. D'après Wilpert, *Le pitture*, pl. 230, n. 2.

d'après des fragments retrouvés aux environs de l'église Sainte-Croix en Jérusalem, à Rome [3].

Voir aussi *Dictionn.*, t. VI, col. 1467.

H. Leclercq.

HÉLICON. — Voici encore une de ces mentions mythologiques accueillies par les fidèles et introduites dans un texte épigraphique. Voir Champs-Élysées.

Bersabée (Palestine). Dans la cour d'Amin Effendi el-Halaby (fig. 5617). Dalle de 0 m. 90 sur 0 m. 32, épaisseur 0 m. 045, brisée en deux fragments; hauteur des lettres 0 m. 025 dans la première partie, 0 m. 02 dans la seconde. Noter l'emploi de quelques signes d'abréviation et de ponctuation, les *i* accostés de deux points quand ils ne constituent pas diphtongue et les élisions exigées par la métrique [4] :

+Θειοδότου παῖς εἰμι Γεώργιος ἀλλά με Μοῖρα
Ἔσβεσεν ἐν νεότητι γόον δ' ἀπέλειπα τοκῆϊ
Καὶ θείῳ μεθ' ἔπειτα ὃς μ' ἔτρεφεν ἐσθλὰ διδάξας
Ἄλλως.
Τὸν γλυκερὸν χαρίεντα Γεώργιον ἠΰτε λύχνον
Ἔσβεσε Μοῖρ' ὀλοὴ πινυτὸν παί(δ)' ἄγχι δὲ πά[π]που
Κεῖται νέος Φαέθων Ἑλικώνιος. ὃς γενετῆρι
Καὶ θείῳ μεθ' ἔπειτα γόον πολὺ δάκρυν ἀφῆκεν +
ινδ(ικτιῶνος) ιδ ἔτ(ους) ιη+ο Χ(ριστὸ)ς ἀναπαύσῃ
[σε ὀρφανέ μου.

Au deuxième hexamètre du second quatrain il faut probablement lire παιδ' au lieu de παιν' et παππου au lieu de παμπου. Du moins le texte gravé ne paraît pas présenter de sens. Μεθ' pour Μετ' Δάκρυν sans doute pour le vers.

« + Je suis Georges, fils de Théodote. Or la destinée m'a éteint dans ma jeunesse, et j'ai laissé ensuite le deuil à mon père et à mon oncle qui m'avait nourri et donné une excellente éducation :

« Autrement :

« Une destinée funeste a éteint le doux et gracieux Georges, charmant enfant, comme une lampe. Ce jeune Phaéton d'Hélicon repose auprès de son grand-père, lui qui a laissé après lui à son père et à son oncle, le deuil et de nombreuses larmes +.

« Indiction douzième. A dix-huit ans +. Que le Christ te donne le repos, mon orphelin. »

Il est probable que le jeune Georges avait perdu sa mère, d'où ce nom d'orphelin; elle n'est pas nommée dans l'épitaphe.

H. Leclercq.

[1] Banduri, *Imperium orientale*, t. I, p. 14. — [2] De Rossi, *Inscript. christ. urb. Romæ*, t. II, part 1, p. 405, *u*. — [3] *Bullettino comunale di Roma*, 1902, p. 281-284. — [4] A. Jaussen, R. Savignac, H. Vincent, *Mélanges*, dans *Revue biblique*, 1905, nouv. série, t. II, p. 249, n. 3, pl. IX, n. 3.

HELIOS. — Le IVe livre des Rois nous apprend que Dieu épargna au prophète Elie la « mort commune » réservée à tous les hommes et, comme il



5619. — Sarcophage, face latérale.
D'après O. Marucchi, *I monumenti*, pl. XXII, n. 5.

se trouvait sur les bords du Jourdain avec son disciple Élisée, l'enleva au ciel sur un char de feu traîné par des coursiers de feu [1]. Cet épisode fut considéré par les fidèles comme symbolique de l'immortalité de l'âme et on y trouve une allusion dans la *Commendatio animæ*, sous cette forme : *Libera, Domine, animam servi tui... sicut liberasti Heliam communæ mortis mundi*. Hénoch est associé à cette supplication, mais son souvenir ne semble pas avoir été accueilli. De la *Commentatio* l'épisode passa dans le canon des peintures funéraires, où sa représentation a été très restreinte, de même que sur les sarcophages, et il est permis de s'en étonner, car, indépendamment du merveilleux qui caractérise cet événement, il offre une convenance parfaite avec la préoccupation d'inculquer l'idée de l'immortalité de l'âme et peut-être aussi de la résurrection de la chair.

La représentation de l'ascension d'Élie, dans un char de feu tiré par des chevaux de feu, enlevé au bord d'un fleuve en présence d'un témoin, offrait aux artistes chrétiens un thème qu'il leur était quasi impossible d'interpréter sans faire un emprunt aux types mythologiques, en particulier à celui du char du soleil. Il n'y a pas eu confusion entre une scène mythologique et une scène biblique, mais démarquage voulu et délibérément exécuté. Est-ce toutefois dans l'art classique avec le char d'Hélios ou dans l'art mithriaque avec la représentation de Sol enlevant son allié par-dessus l'océan qu'il faut chercher l'inspiration suivie, on reconnaîtra qu'il est malaisé d'énoncer une affirmation absolue. Une fresque de la catacombe des Saints-Pierre-et-Marcellin représente la course du Soleil sur un char attelé de deux chevaux [2] et il est difficile de croire que ce sujet, exécuté dans une catacombe, soit demeuré sans influence sur le sujet analogue que nous voyons — unique exemplaire — au cimetière de Domitille [3]. On y voit Élie monté sur un bige ou char à deux chevaux; dans la main gauche il devait tenir les rênes, tandis que de la main droite il jette son manteau au disciple Élisée resté sur la terre. Élie semble vêtu d'une tunique talaire, le haut du buste et la tête ont disparu. Élisée est chauve,



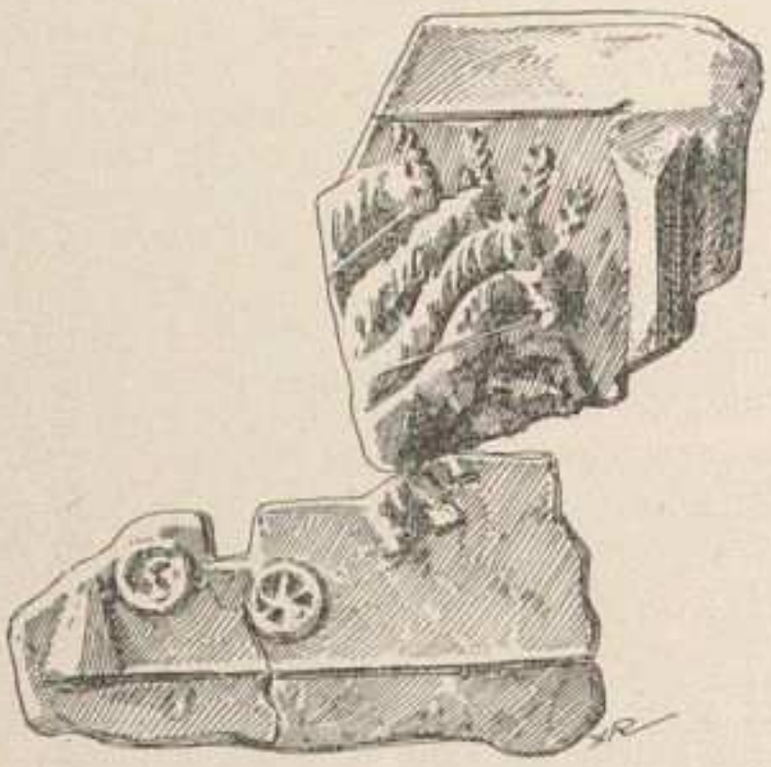
5620. — Sarcophage. D'après O. Marucchi, *op. cit.*, pl. XXXVI, n. 2.

imberbe, il tourne le dos au spectateur et ne regarde que son maître qui s'éloigne et à qui il envoie un baiser de la main. Préoccupé de la symétrie de sa composition, le peintre a placé en face d'Elisée une

[1] IV Reg., II, 11 sq. — [2] J. Wilpert, *Le pitture delle catacombe romane*, pl. CLX, n. 2. — [3] *Ibid.*, pl. CCXXX, n. 2. D'Agincourt a dit avoir vu une autre figure vers 1779, dans la catacombe de Priscille, représentant l'ascension d'Élie, mais il a fait erreur, le dessin qu'il donne est pure fantaisie. *Histoire de la décadence de l'art*, t. VI, pl. VIII, n. 4; J. Wilpert, *Kritik einiger unedirter Katakombengemälde S. D'Agincourt*, dans *Römische Quartalschrift*, 1890, p. 334.

figure de spectateur imberbe, en tunique courte,sans manches. Il est assis et porte sur la tête un objet qu'on ne peut préciser (fig. 5618). On a vu dans ce personnage la représentation du Jourdain. Mais ces figures de fleuves avaient un type immuable : homme barbu, nu, couché et appuyé sur une urne[1] ; on n'observe rien de semblable ici. Seconde moitié du IVe siècle.

Sur les sarcophages, la représentation de l'enlève-



5621. — Fragments de carreau en terre cuite. D'après *Bull. arch. du Comité*, 1909, pl. XV, n. 5.

ment d'Élie est plus fréquemment rencontrée. *Dictionn.*, t. IV, col. 2670.

1. *Rome*. face latérale d'un sarcophage. Le prophète est emporté par un quadrige et se détourne pour jeter son manteau à son disciple (fig. 5619).

Bosio, *Roma sotterranea*, p. 161; Aringhi, *Roma subterranea*, t. I, p. 429; Bottari, *Scult. e pitt.*, t. II, pl. LII, p. 12-13; Garrucci, *Storia*, t. V, pl. CCCLXXII, n. 5; Ficker, *Das lateranische Museum*, p. 140; O. Marucchi, *I monumenti del museo Pio lateranense*, 1910, pl. XXII, n. 5.

2. *Rome*. Fragment d'un sarcophage. Même sujet que le précédent, mais au fond un édifice et entre deux arbres, deux enfants émerveillés et qu'un ours, qui se trouve au premier plan, va corriger de leurs invectives (fig. 5620).

Garrucci, *Storia*, t. V, pl. CCCXCVI, n. 9; Ficker, *op. cit.*, n. 198; O. Marucchi, *op. cit.*, pl. XXXVI, n. 2.

3. *Arles*. Moitié d'un sarcophage à quatre bas-reliefs séparés par des strigiles.

A. Élie enlevé au ciel sur un quadrige, jetant son manteau. Sous les pieds des chevaux, dans le bas-relief n. 1, on voit le fleuve du Jourdain; dans le n. 2, un ours paissant; ici une figure de dieu fluvial couché, type emprunté à l'enlèvement de Proserpine.

B. Élisée, les mains couvertes d'un voile, ce qui est digne de respect, attend la chute du manteau; de l'autre côté, il en frappe le Jourdain. IV Reg., II. Le personnage debout à côté de lui figure sans doute un des fils des prophètes qui furent témoins du miracle opéré par le manteau d'Élie. *Dictionn.*, t. V, fig. 4707.

Peiresc, ms. lat. *6012* de la Bibl. nat., fol. 17, 18, 41; Estrangin, *Description de la ville d'Arles*, p. 267, 375; Cahier, *Nouveaux mélanges d'archéologie. Décoration d'églises*, p. 92; Le Blant, *Sarcoph. d'Arles*, p. 31, pl. XVIII, n. 1.

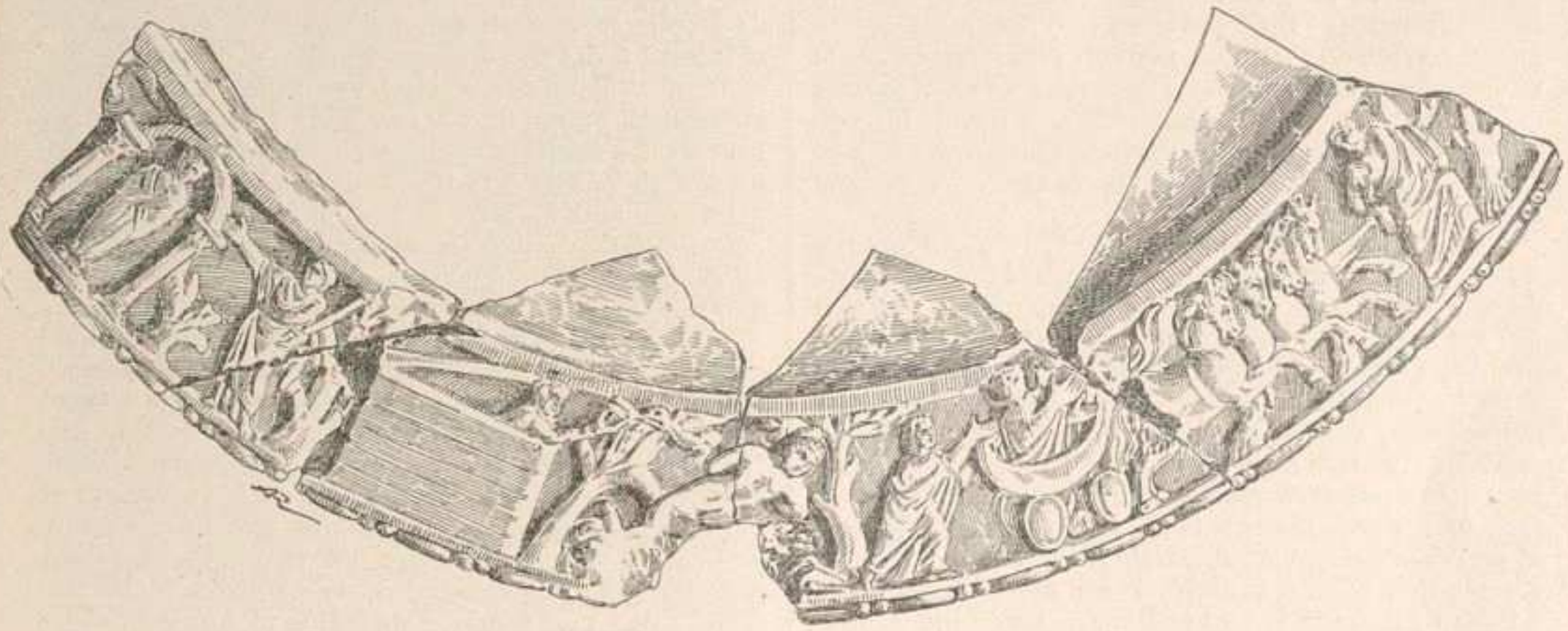
4. *Rome*. Porte sculptée de l'église de Sainte-Sabine. Voir PORTE.

5. *Hadjeb-el-Aïoun* (Tunisie). Carreau de terre cuite estampée. Entre deux colonnes, un quadrige à droite dont il reste deux roues et quatre chevaux portant plumets comme des chevaux de corbillard (fig. 5621).

Merlin, *Carreaux de terre cuite découverts aux environs d'Hadjeb el Aïoun*, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1909, p. 152, pl. XV, n. 5.

Martigny paraît avoir voulu découvrir ce qui ne se trouve pas lorsque, à propos de ce symbole, il écrit que dans les sarcophages « l'artiste, voulant, sans doute, indiquer l'éternelle jeunesse dont le prophète allait jouir dans le véritable Éden, le représente jeune et imberbe, tandis qu'Élisée son disciple est vieux et barbu. » C'est prêter des intentions qu'on serait peut-être fort embarrassé de justifier par l'examen attentif des monuments.

La signification de l'enlèvement d'Élie offrait aux artistes chrétiens un thème facile à exécuter, nous



5622. — Rebord d'une cuvette trouvée à Sbeitla. D'après *Revue biblique*, 1915, p. 502, pl. I, n. 1.

l'avons vu; quant aux docteurs chrétiens, ils paraissent avoir vu dans cet événement un type d'assistance divine et l'enseignement de l'immortalité. Il va sans dire qu'avec le temps on raffina du mieux qu'on put faire. L'enlèvement du prophète devint pour saint Grégoire le Grand une figure de l'ascension du Christ; le don du manteau fut pour saint Jean Chrysostome l'image des grâces que Jésus-Christ en quittant la

[1] *Le pitture delle catacombe*, pl. CCXII; Garrucci, *Storia*, t. II, pl. XXXIV, p. 61.

terre prodigua à ses apôtres. Tout ceci est intéressant, mais ne relève plus de l'archéologie.

6. *Sbeitla.* Nous voyons encore Elie emporté au ciel sur le rebord sculpté d'une cuvette de marbre provenant de Sbeitla et conservée au musée du Bardo[1], Largeur du rebord 0 m. 165. Trois scènes se succèdent. Résurrection de Lazare, Noé dans l'arche tendant les bras pour recevoir la colombe, tandis que le corbeau s'attarde à déchiqueter les cadavres, comme nous l'avons déjà vu sur un rebord de cuvette de Cuicul (Djemila). Voir *Dictionn.*, t. I, col. 2719, fig. 912; t. II, col. 760, fig. 1495. Élie sur le char attelé de quatre chevaux et mené par un ange. Dans le fond, des traits figurent des flammes, et sous les pieds des chevaux, Elie nimbé, vêtu de la tunique et d'un manteau, il se retourne vers Élisée qui s'efforce de le suivre à la course, mais Élie lui montre le ciel des deux bras levés. Devant le char, un personnage dirige l'attelage au moyen d'une banderole passée sur l'encolure du cheval de gauche. C'est un ange, comme nous voyons sur un camée de l'ancien cabinet Hamilton (fig. 5622).

H. Leclercq.

HELLÉNISME. — Au Ier siècle de notre ère, l'effort prodigieux du génie grec vers la perfection infinie de la forme dans la littérature et dans l'art était depuis longtemps produit et l'hellénisme se trouvait en possession incontestée du privilège de tracer désormais sa voie à la civilisation. L'avènement, le progrès, et, plus tard, le triomphe du christianisme semblaient devoir remettre en question cette prépondérance. On pouvait se demander quelle attitude la religion nouvelle observerait à l'égard d'une doctrine qui n'était pas seulement littéraire et plastique, mais philosophique et morale. Serait-ce la déférence, la tolérance ou bien l'hostilité ouverte? L'incertitude, si tant est qu'elle fût possible, ne dura guère. L'hellénisme formait un tout dans lequel les fables mythologiques, interprétées par la poésie ou par la sculpture de la manière la plus libre, représentaient sous cette forme ondoyante une doctrine immuable et rigide, celle du polythéisme. Dès lors aucun terrain d'entente ne pouvait être trouvé avec le monothéisme du dogme chrétien, tandis que la morale chrétienne se montrait intraitable à la simple idée de ménagement à l'égard de ces formes séduisantes qu'elle eût été disposée à accuser du succès obtenu et du mal accompli.

Dès son début et pour ce début, le christianisme n'hésita pas à témoigner l'indifférence la plus complète de la beauté de la forme. Cependant n'écrit pas mal qui veut; saint Luc composait un Évangile et le livre des Actes qui sont deux ouvrages méritoires, et saint Jean — sans s'en douter peut-être — traçait des récits épisodiques, comme la guérison de l'aveugle-né, qui peuvent rivaliser avec les pages les plus parfaites, ou bien il composait ce prologue de son évangile qui restera un des plus hauts sommets de la pensée humaine et de l'expression verbale. Mais ce sont là des œuvres d'exception. Si on se reporte, de ces morceaux achevés (et pour plusieurs le mot *sublime* ne serait que juste), vers les premiers monuments de la littérature patristique, il faut reconnaître que la chute est profonde. Au point de vue moral et religieux, ce sont quelques concepts fort simples, mais exprimés avec un choix de mots très restreint; au point de vue esthétique, c'est le néant, point d'art et souvent beaucoup d'incorrection. Nulle part et jamais on ne retrouve une de ces envolées superbes, un de ces exordes grandioses qu'on rencontrait dans l'Épître de l'apôtre Paul aux Galates; ce ne sont que de chétifs discours d'où l'agencement des idées et l'enchaînement des phrases semblent bannis; à ce point qu'il faut faire effort pour suivre le raisonnement et conserver le fil de l'argumentation.

Chose singulière, c'est, à un demi-siècle ou un siècle de distance, le même auditoire à qui saint Luc, saint Jean et saint Paul adressaient leurs écrits et il semble que ce ne soient plus les mêmes hommes. On leur adresse la parole comme quand on parle à des gens de condition et de culture très humbles, on leur donne d'honnêtes et d'utiles conseils, on les « bourre » de recommandations, de maximes, de sentences, et c'est de cela que sont remplies les « apocalypses », les épîtres de Barnabé et de Clément de Rome, les visions d'Hermas et la *Didachè*. Le niveau a manifestement baissé, et on peut se demander si ceux qui lisent la *Didachè* sont gens à écouter, à comprendre la lecture de saint Jean ou de saint Paul. En tout cas, ils n'ont pas d'exigences excessives, on peut même dire qu'ils n'ont pas d'exigences du tout. Il y eut ainsi une période de plus d'un siècle pendant laquelle on pratiqua l'indifférence complète pour la forme littéraire, et c'est à l'abri de cette indifférence que germe la littérature chrétienne primitive. « Une bonne partie de cette littérature est, en réalité; étrangère à l'hellénisme, elle n'en a ni l'esprit, ni la tradition, ni les caractères propres; pendant assez longtemps même elle l'ignore, ou peu s'en faut, et elle est sans influence sur ceux qui se meuvent dans sa sphère [2]. » Les lettres de saint Ignace et de saint Polycarpe, le gros traité contre les hérésies de saint Irénée sont des écrits tout pragmatiques sur lesquels les ouvrages des Apologistes marquent déjà un progrès par leur allure philosophique, leur accent plus personnel, leur langue plus littéraire. Tatien, Athénagore, Justin et les autres s'aperçoivent que si, pour se faire entendre, il suffit de parler, pour se faire écouter il faut savoir parler comme savoir écrire. Mais l'interruption a été bien longue, aussi l'art des Apologistes est encore insuffisant, parce qu'ils n'osent pas revenir à la méthode qu'on avait répudiée. Ils entreprennent de rendre le christianisme accessible, de le montrer séduisant à des intelligences hostiles et très cultivées, et il ne veulent pas s'astreindre à parler et à écrire autrement qu'on ne l'a fait dans l'Église, pour les besoins des fidèles, depuis un siècle et demi. « Les emprunts qu'ils font à la tradition grecque sont des emprunts de pensée. Mais ils sont aussi affranchis qu'on peut l'être de ce désir de satisfaire le goût, de charmer ou de frapper l'imagination, sans lequel il ne peut y avoir de création littéraire à proprement parler [3]. »

Il fallait que la prévention fût bien ancienne et bien générale contre la forme littéraire pour n'avoir pas été balayée dans ce milieu au premier souffle qui s'éleva d'une apologétique de la religion. Car il semble que l'apologétique soit née à Athènes, qui demeurait une des citadelles de la philosophie et du beau parler; et pour ne pas rompre avec l'opinion régnante, avec la prévention dominante chez les chrétiens, il fallait peut-être plus de courage que pour prendre la défense d'une cause mal famée. Quadratus et Aristide, athéniens, étaient, de ce fait, écrivains et parleurs de profession et, convertis, se trouvaient promus, comme naturellement, au rang de docteurs et de polémistes de la secte. Initiés à la culture grecque, ils avaient plus de dialectique et d'aptitude à la controverse que les prédicateurs purement apostoliques. Ils discutaient et on discutait avec eux [4]; mais prétendre soutenir cette discussion dans un langage incorrect et abrupt était une gageure et ceux qui s'efforçaient de la tenir n'y persisteraient pas longtemps; toutefois « ce ne fut

[1] Merlin, dans *Bulletin archéologique du Comité*, 1913, p. CXCI; E. Michon, *Rebords de bassins chrétiens ornés de reliefs*, dans *Revue biblique*, 1915, IIe série, t. XII, p. 502-506, pl. I, n. 1. — [2] A. et M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, in-8°, Paris, 1899, t. V, p. 728. — [3] *Ibid.*, t. V, p. 326. — [4] Renan, *L'Église chrétienne*, in-8°, Paris, 1879, p. 39.

qu'avec le temps que les écrivains grecs chrétiens comprirent que bien écrire n'est point frivolité pure, et que l'idée a besoin de cette beauté formelle qui avait si longtemps paru recherche inconvenante et prétentieuse [1]. »

Cette hellénisation de la forme devait suivre presque nécessairement l'hellénisation de la pensée. Tous les écrits des apologistes avaient pour dessein de présenter à des esprits de culture hellénique une justification intellectuelle du christianisme; pour y réussir, Justin, Aristide, Théophile composaient et écrivaient sans art; leurs successeurs au contraire s'appliqueront à imiter les modèles classiques et à flatter le goût des contemporains. Minucius Félix est un latin, tout pénétré de Cicéron, mais Tertullien sait le grec et l'écrit comme sa langue maternelle; Origène et Eusèbe de Césarée sont des littérateurs délicats, et cependant leurs écrits apologétiques, corrects et châtiés, n'offrent plus l'intérêt et n'eurent peut-être pas l'influence des premières apologies, fougueuses, désordonnées, un peu hirsutes, oserait-on presque dire.

Jusqu'au milieu du IIIe siècle de notre ère, le triomphe de la langue grecque comme idiome des gens cultivés pouvait paraître assuré en Occident. Depuis le vieux Caton qui affectait le dédain jusqu'à Julien qui eût voulu ignorer le latin pour ne savoir que le grec, il n'y eut que très peu de Romains à Rome qui ne connussent le grec assez pour l'entendre et le parler. Auguste prit congé de la vie en grec, Marc-Aurèle écrivit ses *Pensées* dans cette langue et Caligula des comédies. Tibère ne rivalisait certes pas avec eux, il s'interdisait non seulement de parler grec, mais d'employer un seul mot grec. Néron et Hadrien sont tout grecs, mais, nonobstant ces excentriques protecteurs, l'hellénisme progressait lentement et la connaissance du grec tendait à s'affaiblir. En Occident saint Hippolyte, en Orient Clément d'Alexandrie et Origène furent impuissants à conjurer le progrès de la langue latine. Il s'en faut cependant que la littérature grecque chrétienne périclite, mais l'heure est passée et le vent a tourné au moment où on devait le moins s'y attendre.

La Grèce avait si bien conquis le monde romain que chaque ville d'Occident possédait sa colonie de Grecs et de Latins parlant grec. Dès le temps de Cicéron, le grec était répandu partout, et non seulement le langage commercial où les chiffres et les gestes achèvent et précisent ce que les mots tardent à exprimer, mais encore le langage littéraire et courant. A Rome, des épigrammes populaires, des mots satiriques, des calembours *en grec* couraient sur le compte des empereurs, et Suétone a pris soin de les recueillir [2]. Évidemment ces traits étaient compris et goûtés par un très large public.

En Gaule, la langue grecque n'était guère moins répandue. Les noms les plus anciens que nous rencontrons dans la région du Rhône inférieur sont grecs. Ils viennent, pour la plupart, de l'*ora maritima* de Festus Avienus, dont les descriptions sont évidemment archaïques et viennent surtout directement ou indirectement d'Hécatée de Milet [3]. Les mots Crau (ἡ κραυρά, désert de pierres), Rhône (Ῥοδανός, qui se plie) sont d'origine hellénique, semble-t-il. Une scholie d'Eustathe place la Crau entre Marseille et Ῥηγίνης. Quelle est cette ville énigmatique? C'est Arles : Ἑλίνη, qu'Eustathe a corrompu et qui signifie ville du mariage [4].

Les inscriptions grecques sont peu nombreuses dans le sud de la Gaule, mais on en rencontre néanmoins une centaine [5] disséminées entre Antibes, Fréjus, Marseille, Aix, Arles, Saint-Remy, Avignon, Vaison, Die, Vienne, Aps, Nîmes, Agde, Montpellier, Béziers, Toulouse, Narbonne, Bordeaux, Lyon, Autun, Soissons, Tournus [6]. Il y avait dès lors, en Gaule, trois langages qui se faisaient concurrence : *Quod et græce loquantur et latine et gallice*, écrit saint Jérôme [7], qui ne fait que citer Varron. Marseille restait accueillante à des colonies toujours renouvelées d'Orientaux qui débarquaient dans son port et remontaient le Rhône et la Saône. Voir *Dictionn.*, t. III, au mot : Colonies d'Orientaux. Lyon et Autun paraissent avoir possédé une communauté chrétienne où l'usage du grec l'emportait probablement sur celui du latin. Qu'on se rappelle l'inscription de Pectorius (voir *Diction.*, t. I, au mot Autun) et la lettre écrite de Lyon aux Églises de Phrygie. Mais on ne saurait être surpris qu'une lettre adressée à des Grecs fût écrite dans leur langue, tandis qu'on voit saint Irénée écrire en grec son traité contre les hérésies, ce qui montre qu'il comptait sur un auditoire assez nombreux pour le lire et le comprendre.

Le grec était familier aux groupes chrétiens [8]. Saint Paul, en s'adressant aux Romains, avait employé le grec et Hermas, frère du pape Pie Ier, racontait en grec ses visions. Justin qui tenait école à Rome, écrivait ses apologies en grec et c'est dans cette langue qu'est rédigé le *Dialogue* de Caïus avec le montaniste Proclus. Jusqu'au milieu du IIIe siècle, le grec semble être resté à Rome la langue liturgique et, si l'épitaphe du pape Corneille († 253) est tracée en latin, on revient après lui au grec avec Lucius († 254) et Eutychianus († 283).

Carthage, depuis sa restauration, était une ville de langue latine. Les inscriptions de ses monuments, de ses cimetières sont latines, les harangues de ses orateurs, les pamphlets de ses écrivains sont latins. Mais ceci n'est que l'apparence et une apparence, en partie, trompeuse; car le latin avait deux redoutables concurrents : le grec, comme idiome littéraire, et le punique, comme idiome populaire. Pour triompher de ces rivaux, il lui fallut beaucoup de temps, et sa victoire fut toujours un peu précaire.

Non seulement l'usage du grec est attesté par les productions théâtrales, mais par les ex-voto fixés dans les temples [9], par les tablettes imprécatoires rédigées et gravées par quelques magiciens spécialistes [10], par des épitaphes païennes et chrétiennes [11], comme cette caricature exposée en public avec un mot obscène en grec [12] :

DEVS CHRISTIANORUM ONOKOITHC

A cela il faut ajouter les noms grecs ou écrits en caractères grecs, fréquents chez les *officiales* enterrés à Bir el Djebbana [13] et chez les fidèles de Damous-el-Karita [14]. Voir *Dictionn.*, t. III, au mot Carthage,

[1] P. de Labriolle, *Histoire de la littérature latine chrétienne*, in-8°, Paris, 1920, p. 6. — [2] A. Macé, *Essai sur Suétone*, in-8°, Paris, 1900, p. 274 sq. — [3] Cf. *Revue des Études anciennes*, 1906, t. VIII, pl. VII-XI. — [4] Maas, *Les Grecs dans le sud de la Gaule*, dans *Jahreshefte des österreichischen arch. Institutes in Wien*, 1906, t. IX, p. 139.182; résumé par Ch. Lécrivain, dans *Bulletin de la Soc. archéol. du Midi de la France*, 1907, p. 30-33. — [5] Kaibel, *Inscriptiones græcæ*, 1890; n. 2424-2537. — [6] Héron de Villefosse, dans *Bulletin archéologique du Comité*, 1899, p. CXIX. — [7] *Comment. in Epist. ad Galat*, II, pref. — [8] Caspari, *Quellen zur Geschichte des Taufsymbols*, in-8°, Christiania, 1875, p. 267-466. — [9] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 1003, 1005, 1006, 1007, 12487, 12493. — [10] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 12504, 12507 à 12511; R. Wuensch, *Tabellæ defixionum*, in-fol., Berolini, 1897. — [11] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 1121, 10536, 12580, 12924, 13390-13392, 13635, 13885, 14087-14096, 14112, 14258-14269; *Revue archéol.*, 1898, t. XXXVI, p. 96 sq.; *Bull. archeol. du Comité*, 1897, p. 440, n. 222. — [12] Le sens de cette obscénité est à peu près celui que Voltaire a exposé dans *La Pucelle*. Voir *Dictionn.*, t. I, col. 2042. — [13] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, p. 1302-1338. — [14] Delattre, *La basilique de Damous-el-Karita à Carthage*, in-12, Constantine, 1892, p. 12-16, cf. p. 10.

t. IV, voir DAMOUS-EL-KARITA. Peut-être faut-il trouver un autre indice de l'affluence des Grecs dans l'orthographe *chrestianus* pour *christianus* si généralement usitée à Carthage.

Les documents attestent, eux aussi, la faveur littéraire du grec. Apulée a longtemps habité Athènes et ses ouvrages fourmillent de mots grecs [1]; ausis haranguet-il les Carthaginois presque indifféremment en grec et en latin [2]; il chante un hymne à Esculape dans les deux langues, et termine en latin un discours commencé en grec.

Tertullien a grand soin de nous dire que le rhéteur Phosphorus était *rhetor latinus* [3] et lui-même possédait à fond la langue grecque [4]. Ce fut en grec qu'il écrivit son traité sur le Baptême, le traité sur les Spectacles, et le traité sur le Voile des vierges [5]. Si la traduction de l'*Apologétique* n'est pas de lui, sa réputation d'helléniste n'en demeure pas moins bien établie, à tel point qu'on lui a attribué le texte grec en même temps que le texte latin de la Passion de sainte Perpétue. S'il se livrait à cette besogne si rebutante de se traduire lui-même, ce n'était pas apparemment pour le seul plaisir de rendre sa pensée sous deux formes, mais parce qu'il pensait atteindre par ce moyen un auditoire qui, sans cette précaution, lui eût échappé. Un détail de la *Passio Perpetuæ* semble indiquer que le grec était la langue préférée des clercs de Carthage. Au cours d'une de ses visions, Perpétue aperçoit, devant la porte du Paradis, l'évêque Optat et le diacre Aspasius toujours en querelle; elle s'approche d'eux et se mêle à la conversation tenue en grec : *Et cœpit Perpetua græce cum illis loqui* [6]. Tertullien hésita quelque temps entre les deux langues avant de préférer le latin compris de presque tous. C'est que, à Carthage comme à Rome, dans les dernières années du IIe siècle, le latin tend à refouler de plus en plus le grec et à devenir la langue unique, officielle, des communautés chrétiennes.

Saint Cyprien a pu être moins familier avec la langue grecque, sans l'ignorer toutefois. Outre la fréquence des termes grecs et des allusions à cette langue dans ses ouvrages, on lui voit traduire la lettre grecque de Firmilien de Césarée qui figure dans ses œuvres [7]. L'étroite union qui existait entre l'Église d'Afrique et l'Église d'Orient était un motif de plus de ne pas trop négliger l'idiome dans lequel on pouvait s'entendre.

Un siècle plus tard, la situation s'est modifiée. On continue à parler grec ou, pour parler avec plus de précision, à l'entendre parler par les étrangers, on l'enseigne dans les écoles non seulement à Carthage, mais dans d'obscures bourgades comme Madaure (*Mdaourouch*) où saint Augustin a fait ses classes [8]. L'intelligence ne manquait certes pas à l'élève, mais le goût faisait défaut. Homère ne lui inspirait que de l'ennui et il éprouvait pour la grammaire grecque une insurmontable horreur : *Cur ego græcam etiam grammaticam oderam talia cantantem ? Nam et Homerus, peritus texere tales fabulas, et dulcissime vanus est, et mihi tamen amarus erat puero. Credo etiam græcis pueris Virgilius ita sit, cum eum sic discere coguntur ut ego illum. Videlicet difficultas omnino ediscendae peregrinæ linguæ, quasi felle aspergebat omnes suavitates graecas fabulosarum narrationum* [9]. Les éditeurs bénédictins n'ont pu néanmoins se résigner à croire qu'Augustin sût assez de grec pour ne pouvoir écrire qu'il l'ignorait et ils ont déclaré bravement : *Augustinum haud ita mediocriter græce scivisse* [10]; aussi, un demi-siècle, plus tard, l'auteur janséniste de l'*Abrégé de l'histoire ecclésiastique* assure qu'il fit de grands progrès dans l'étude du grec et du latin [11]. » Plus sincère, Tillemont avoue que le grand docteur ne lut jamais Eusèbe que dans la traduction latine de Rufin [12], et on n'en est pas surpris quand on entrevoit combien il est embarrassé dans sa lutte contre les pélagiens, lorsque ceux-ci allèguent en faveur de leur doctrine le témoignage des Pères grecs. Cependant on a peut-être trop exploité deux endroits dans lesquels il avoue n'être pas grand clerc en fait de grec [13], car en somme les textes qu'on a pris la peine de rassembler prouvent qu'il en avait pris beaucoup plus qu'une connaissance superficielle [14]. Vers 427, le diacre carthaginois Quodvultdeus, prié par l'évêque d'Hippone de traduire un traité de saint Épiphane [15], décline cette proposition, lui qui n'a pas même appris le latin et qui fait ses délices, dit-il, du « pain d'Afrique » [16]; cela montre que l'étude du grec était de plus en plus délaissée, comme le dit d'ailleurs Augustin lorsqu'il déclare que ses compatriotes n'ont pas assez l'habitude du grec pour entendre les livres composés en cette langue sur la Trinité [17]. Dans un sermon, il dit néanmoins : *Quotidie auditis Græcos* [18], et on continue à entendre parler et même à parler, mais comme un luxe que les riches seuls peuvent s'offrir. Saint Fulgence de Ruspe, dont l'origine était carthaginoise, fut formé dès son enfance à parler grec [19].

Ce n'est plus même un luxe, c'est un pensum. Combien différent est l'exemple donné par saint Hilaire de Poitiers. A la différence de beaucoup d'autres écrivains ecclésiastiques, Hilaire n'a jamais dissimulé son désir de bien écrire. Au début de son grand travail sur la Trinité, il prie Dieu de lui accorder *verborum significationem, intelligentiæ lumen, dictorum honorem* [20]. Dans son Commentaire sur les Psaumes, il déclare que « celui qui manie la parole de Dieu doit faire honneur à l'Auteur de cette parole, même par la beauté du discours, absolument comme ceux qui composent les rescrits d'un roi doivent procéder avec diligence et précaution afin d'être à la hauteur de la dignité du prince [21]. » Hilaire savait le grec, il l'avait appris en Orient au cours des séjours forcés qu'il dut y faire, et saint Jérôme lui fait la part trop juste quand il écrit : *Græcarum quoque litterarum quandam aurulam ceperat* [22].

Pour saint Ambroise, la question ne se pose même pas. Il semble faire peu de cas des Occidentaux et toutes ses sympathies, toute sa curiosité se tournent vers les Orientaux qu'il lit avec enthousiasme et qu'il s'applique à faire passer dans ses propres écrits. Non qu'il se fasse traducteur; il laisse à d'autres cette fastidieuse besogne, sachant que non loin de Milan, Rufin d'Aquilée épie tout ce qui paraît pour le traduire ou

[1] Cf. Koziol, *Der Styl des L. Apuleus*, in-8°, Wien, 1872, p. 307-309. — [2] *Flor. IV*, 18; *De magia*, 87, 574. — [3] Tertullien, *Adv. Valentin.*, c. VIII. — [4] Noeldechen, *Tertullian*, in-8°, Gotha, 1890, p. 16 sq.; Tillemont, *Mémoires pour servir à l'hist. ecclés.*, t. III, p. 198. — [5] *De baptismo*, c. XV; *De corona militis*, V. VI; *De virginibus velandis*, c. I. — [6] *Passio Perpetuæ*, c. XIII, dans Arm. Robinson, *The Passion of S. Perpetua*, p. 82. — [7] *Epist.*, LXXV; cf. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'hist. ecclés.*, t. III, p. 198. — [8] S. Augustin, *Confessiones*, l. I, c. XIII, n. 20; c. XIV, n. 23. [9] *Confessiones*, l. I, c. XIII, XIV; — [10] *Opera omnia*, l'édition de Dom Blampain, précédée de la *Vita S. Aur. Augustini*, par Mabillon, l. I, c. XI, n. 5; t. I, p. 69. — [11] *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*, in-12, Utrecht, 1748, t. II, p. 247. — [12] Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, 1707, t. XIII, p. 142. — [13] *Contr. litt. Petil.*, l. II, c. XXXVIII, n. 91; *De Trinitate*, l. III, c. I, n. 1. — [14] H. Becker, *Augustin, Studien zu einer geistigen Entwicklung*, in-8°, Leipzig, 1908, p. 122-131. — [15] *Epist.*, CCXXII, 2. — [16] *Epist.*, CCXXIII, 2. — [17] *De Trinitate*, l. III, proem. 1. — [18] *Sermo*, LXXX, *P. L.*, t. XXXVIII, col. 974. — [19] *S. Fulgentii vita*, c. 4-5, *P. L.*, t. LXV, col. 119. — [20] S. Hilaire, *De Trinitate*, l. I, c. XXXVIII, *P. L.*, t. X, col. 49. — [21] *In Psalm.*, XIII, 1, *P. L.*, t. IX, col. 295. — [22] *Epist.*, XXXIV, 3.

pour l'accommoder à sa façon. Rufin avait observé qu'on savait de moins en moins le grec en Occident à ce point qu'Origène y était presque ignoré. Il ouvrit et tint boutique de traducteur et à son exemple des anonymes rivalisèrent d'activité, pendant que saint Jérôme prenait sa lourde part de ce travail, et voulait qu'on traduisît *latine* et non pas *in linguam latinam*, repoussant à bon droit la traduction littérale.

Jérôme avait appris le grec à l'école de Didyme l'Aveugle et fit passer en latin son traité sur le Saint-Esprit, mais ce fut surtout sa traduction du texte hébraïque de la Bible en tenant compte de la version des Septante qui donne la mesure de sa science. Il fit même plus, puisqu'il compara les autres traductions alors connues, et parmi les amitiés ferventes qui l'entouraient, on peut croire que le rude travailleur avait quelques égards particuliers pour sainte Paule qui avait, à ses yeux, le mérite, qui devenait de plus en plus rare, de parler grec. *Quumque a me interrogaretur cur taceret, cur nollet respondere, an doleret aliquid, greco sermone respondit* [1].

Les travaux entrepris par saint Jérôme en vue de sa traduction de l'Ancien et du Nouveau Testament sont probablement le plus méthodique effort d'hellénisme et le dernier tenté avant la Renaissance. Les entreprises de Cassiodore ne sauraient lui être comparées. L'œuvre de saint Jérôme était si excellente que le grec Sophronius lui proposait de retraduire du latin en grec les livres saints afin d'éliminer des Églises d'Orient le texte des Septante; en Occident, elle favorisa l'ignorance et la paresse du Moyen Age au point de faire considérer le recours aux textes originaux non seulement comme inutile, mais comme hérétique.

Jérôme avait eu maille à partir avec l'ignorance prétentieuse et satisfaite de l'espagnol Vigilance qu'il avait foudroyé; peut-être se fût-il contenté de hausser les épaules en observant les moyens de cet autre espagnol Paul Orose qui s'aventurait dans une discussion contre Pélage, lequel, pour désarçonner son contradicteur, se mit à parler grec. Orose en fut réduit à traiter Pélage de castrat, de borgne, *mutilus*, *monoculus*, et passa la plume et la parole à un argumentateur moins dépourvu que lui-même, Marius Mercator, suffisamment frotté de grec pour tenir tête aux Orientaux et entreprendre d'utiles traductions de quelques écrits de Théodore de Mopsueste, les anathémastismes de saint Cyrille et ceux de Nestorius [2].

Mercator était presque une curiosité, à sa manière; car la connaissance du grec devenait si rare qu'à Rome même les papes vont être obligés de s'adresser à des compétences du dehors. Le pape Célestin ayant reçu une lettre et divers autres écrits de Nestorius ne peut lui-même les lire, ni en trouver un traducteur parmi son entourage, et force lui est de recourir à un moine de Marseille, Jean Cassien.

Au v[e] siècle, l'ombre devient plus épaisse. Il existe en Gaule une société relativement instruite, mais l'instruction qu'ont reçue saint Eucher († vers 450), saint Honorat († 429), saint Germain d'Auxerre [3] († 448), saint Hilaire d'Arles († 449), saint Orientius († après 439), Paulin de Pella († vers 459), saint Vincent de Lérins († vers 450) est purement formaliste et mnémonique. Au contraire, à lire la correspondance de Sidoine Apollinaire, on pourrait se laisser entraîner à l'illusion d'une renaissance littéraire. On y relève une trentaine de noms parmi lesquels le moins inconnu est celui de Claudien Mamert. Dans le nombre, il se trouve là des gens comme Consentius de Narbonne, qui parle le grec avec la même aisance que le latin [4]; même il faisait des vers grecs; comme Lampride qui déclame en grec et en latin ; comme d'autres qui n'admettent que l'emploi des hellénismes. Ces gens-là ne sont qu'un cénacle de pédants que la société n'écoute pas, ne comprend pas ou plutôt qu'elle écoute sans les comprendre, ce qui ne doit pas les surprendre, puisqu'il n'est pas sûr qu'ils se comprennent eux-mêmes. Prose et vers, tout n'est qu'emprunt et fait de recette; ils sont incapables de penser en grec et de sauver cette langue, eux qui constatent leur impuissance à sauver la langue latine de la rouille barbare qui la ronge.

Au vi[e] siècle, il n'y a plus rien. On s'est demandé si Grégoire de Tours avait su le grec? Nous savons qu'il donna une traduction de la légende des Sept dormants d'Éphèse [5], mais nous savons aussi qu'il avait eu recours à un interprète et toute la question serait de savoir si cet interprète n'a pas eu une plus large part que l'évêque qui a pu se contenter de *relire* et d'*approuver*. De toute façon il est plus que probable que Grégoire n'a jamais su le grec, ne l'a jamais étudié, lui dont l'instruction était si incomplète dans sa langue maternelle. Il ne faudrait pas tirer un argument de ce fait qu'il connût l'existence de l'*oméga* [6] : *ω sicut Græci habent*, ou de ce qu'il joue sur certains mots grecs [7] : *victorem futurum mundi Nicetium; unde non immerito Georgia nuncupata quæ sic exercuit mentem cultura spirituali*, etc. L'explication des noms propres prend une place considérable dans les glossaires, dont les commencements peuvent bien remonter à cette époque, et dans les Vies des Saints que Grégoire pratiquait assidûment. On pourrait plutôt arguer en faveur d'une vague notion du grec de ce fait que Vénance Fortunat, dans des préfaces adressées à Grégoire, mêle plusieurs mots grecs à sa prose latine assez pédantesque sans cela; il les écrit même en caractères grecs, mais qui sait si, ce faisant, il ne pensait pas flatter une petite vanité de lui connue.

Fortunat en savait-il lui-même plus que Grégoire? A en juger par ses écrits, on serait en droit d'en douter, car les éloges qu'il accorde aux lettrés de son temps ressemblent à des brevets d'incapacité personnelle. Fortunat vante la science et l'éloquence de Chilpéric, à la fois érudit, théologien et philologue. Cette philologie était inoffensive et plaisante, car le roi franc, pour rivaliser avec l'empereur Claude, singulier choix! imagine d'incorporer de force plusieurs lettres grecques dans l'alphabet latin. Et voilà de quoi illustrer un règne!

Fortunat est italien, élevé à Ravenne, et ce n'est pas en Italie que nous trouverons la culture du grec, puisque saint Grégoire le Grand a été apocrisiaire, c'est-à-dire nonce à Constantinople, sans en savoir un seul mot. Ce n'est pas en Espagne non plus, alors plongée dans son engourdissement plus que millénaire; c'est en Irlande que l'enseignement du grec se transmet.

Nous avons dit que le breton Pélage [8], au début du v[e] siècle, parlait facilement le grec, mais son cas est peut-être unique parmi ses compatriotes; de toute façon il ne permet pas de rien induire à leur avantage. Il faut s'interdire ici certaines citations contre lesquelles on n'est pas assez en garde. Ainsi la science de Sédulius, de Scot Erigène et de Dicuil n'a rien à voir avec l'époque de saint Colomban; de même faut-il écarter et tenir pour non avenu le prétendu témoignage fourni par les caractères grecs employés pour

[1] S. Jérôme, *Præfatio*, in libr. *I[a] Esther*. — [2] Tillemont, *Mémoires*, t. XV, p. 137. — [3] *Vita S. Germani*, par Constantius, dans *Acta sanct.*, 7 juillet, p. 202. — [4] Sidoine Apollinaire, *Epist.*, l. IX, ep. XIII. — [5] M. Bonnet, *La latin de Grégoire de Tours*, in-8°, Paris, 1890, p. 8, note 3. — [6] Grégoire de Tours, *Hist. Francor.*, l. V, c. XLIV, édit. Arndt, p. 237, ligne 23. — [7] *Vitæ patrum*, c. VIII, *Ibid.*, p. 691, ligne 22. — [8] Zimmer, *Pelagius in Ireland*, in-8°, Berlin, 1901, p. 199.

écrire certains mots latins dans le livre d'Armagh[1]. Cette fantaisie, si familière aux scribes irlandais et anglo-saxons, au VIII^e^ et au IX^e^ siècle, peut être le fait du copiste qui écrivit le manuscrit entre 807 et 808. Enfin les hellénismes que présentent les ouvrages irlandais du VI^e^ siècle peuvent donner l'illusion que Gildas ou Colomban pratiquaient cette langue, mais on s'aperçoit bien vite que ces hellénismes appartiennent presque tous au vocabulaire du latin ecclésiastique; ceux-ci mis à part, nous n'avons plus guère de raison d'attribuer soit à Gildas, soit à Colomban même une connaissance médiocre du grec [2].

« Que nous reste-t-il, pour croire que les Irlandais et les Bretons ont su du grec dès cette époque [3]? Peu de choses. Il y a bien des traditions qu'on ne peut repousser *a priori :* Columba, d'après un texte, aurait enseigné le grec [4]. Saint Brendan, au dire de son biographe, ne fut pas embarrassé pour lire un missel grec que possédait Gildas [5]. Si le fait était avéré, il prouverait et que Brendan, et que Gildas savaient le grec. Peut-être l'hagiographe veut-il dire seulement que le missel était écrit en caractères grecs [6]. On comprendra que nous rappelions ces récits, sans affirmer qu'ils correspondent à la réalité. Le seul indice certain que nous possédions est la présence de mots grecs dans les textes hispériques, dans Muirchu Maccu Machtheni, et, ce qui est une preuve plus décisive, parce qu'elle est de date mieux définie, dans l'*Antiphonaire de Bangor*. Il faut y joindre aussi, mais sous réserve, les quelques mots grecs de la *Vie de saint Columba*, par Adamnan; et, avec plus de précaution encore, ceux qu'on relève dans l'*Explanatio Philargyrii* [7]. »

Nous avons vu que la présence de mots grecs dans les textes hispériques se réduit à peu de chose. « Le texte où l'on en rencontre le plus, *l'Hymne de saint Omer*, est peut-être celui dont on peut le moins sûrement soutenir l'antiquité. Dans Muirchu Maccu Machtheni, nous ne relevons guère que le mot *Antropi*. »

Dans l'*Antiphonaire de Bangor*, on relève *proto* (fol. 5, 13?), *agie* (fol. 12, 22), *aguis* (fol. 15^v^, 26), *pantes ta erga* (fol. 15^v^, 19), *anthlete* (fol. 15, v. 21), *zaen* (fol. 36, v. 12). Ce n'est peut-être pas suffisant pour parler de poèmes « moitié grecs, moitié latins [8]. » Le *Codex* A de la Vie de Columba par Adamnan contient quelques mots écrits en caractères grecs; on y relève en outre plusieurs mots grecs : *onomata* (præf. I), *protum* (II, 1); *lithus* (II, 33), *guberneta*. Ces documents sont bien pauvres, ils prouvent seulement la connaissance d'une infime partie du vocabulaire, que la possession de gloses pourrait expliquer [9].

« On a parfois invoqué le témoignage d'Aldhelm pour affirmer qu'il ne fallait pas s'en tenir à cette impression. L'*Epistola ad Eahfridum* n'indique-t-elle pas que la science des Irlandais était beaucoup plus étendue? Aldhelm ne dit-il pas que les maîtres grecs et romains de la Bretagne étaient négligés pour ceux de l'île voisine [10]? A regarder le texte de près, on voit qu'il s'agit des maîtres qui « dévoilent les secrets de l'Écriture »; *Didascali Argivi Romanive Quirites... qui cœlestis tetrica enodantes bibliothecæ problemata sciolis reserare se scisitantibus valeant*. Le mot *Argivi* désigne évidemment Théodore et Hadrien. Par suite Aldhelm ne reproche pas à ses compatriotes d'aller apprendre le grec en Irlande, mais d'aller s'y livrer à la *lecture sacrée*, alors qu'ils trouvaient en Bretagne les hommes les plus capables de les diriger dans cette étude, ceux qui unissaient à l'érudition sacrée des Latins l'érudition sacrée des Grecs. D'ailleurs, la date de l'*Epistola ad Eahfridum* atténuerait singulièrement la valeur de ce témoignage. Cette lettre a été écrite au plus tôt dans les dernières années du VII^e^ siècle [11]. L'enseignement donné par Hadrien avait déjà porté des fruits en Bretagne. Il se peut que les Irlandais aient subi, eux aussi, son influence, et que, rapidement, ils aient pu offrir aux Anglo-Saxons, attirés en Irlande par leur réputation de sainteté, une science égale à celle des maîtres grecs et romains professant chez les Anglo-Saxons. Ainsi, en tout cas, l'*Epistola ad Eahfridum* ne nous fournirait pas un document d'une valeur plus certaine que la *Vita Columbæ* ou l'*Explanatio Philargyrii* par Adamnan.

« Enfin on a prétendu que les Irlandais lisaient les Pères grecs dans le texte. Cela ne nous paraît pas établi pour les Irlandais du VI^e^ et du VII^e^ siècles. Le seul exemple précis sur lequel s'appuie Ozanam [12] consiste dans les emprunts faits à saint Cyrille. Il a, croyons-nous, en vue un passage du *De controversia paschali* de Cummian [13]. Mais n'est-il pas vraisemblable que, dans cette question qui divisait et passionnait l'Église, un texte aussi important devait avoir été traduit [14]. A l'époque où écrit Cummian, les études grecques ne florissaient pas dans l'Église anglo-saxonne; mais l'Église romaine avait déjà introduit en Angleterre les textes nécessaires à la controverse. A l'exemple de saint Hilaire de Poitiers, de saint Jérôme, l'Église latine s'était assez largement inspirée des Pères grecs pour transmettre la substance de leur pensée et souvent leur pensée elle-même. Le passage de Cyrille peut avoir été cité de seconde main; il ne prouve pas que Cummian l'ait traduit lui-même du grec. De même la citation de Philon que l'on relève dans le *De excidio* [15] ne prouve pas que Gildas ait connu directement les œuvres du philosophe. Il s'en faut, il est vrai, que nous ayons tous les écrits de Philon, et Gildas aurait pu connaître un des traités qui sont aujourd'hui perdus. Mais justement, le fragment cité par Gildas semble correspondre à un passage de la *Vita Mosis* [16] que nous avons; et il est permis de supposer que, s'il est inexactement reproduit, c'est que Gildas avait connu Philon de seconde main. D'autres arguments seraient nécessaires pour prouver qu'à cette époque les Irlandais ont lu les textes grecs ailleurs que dans des traductions.

« De ce qui précède, nous conclurons que si, au VI^e^ et au VII^e^ siècles, la langue grecque n'a pas été ignorée des Irlandais, il s'en faut qu'ils l'aient sue, comme les maîtres des siècles suivants. Le plus clair de leur science vient peut-être des recueils de gloses qu'ils possédaient. Pour leur attribuer des connaissances plus complètes, nous attendrons la production de textes plus convaincants. »

On s'est complu à représenter les monastères, non seulement en Irlande, mais en Gaule, en Italie,

[1] Wh. Stokes, *The tripartite Life*, I, p. XC; Reeves, *The Life of S. Columba*, p. 144, 191. — [2] Sur seize mots grecs relevés dans Colomban, il y en a treize qui appartiennent au latin profane ou ecclésiastique. — [3] M Roger, *L'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin*, in-8°, Paris, 1905, p. 269-272. — [4] Wh. Stokes, *Goidelica*, p. 170, dans *Revue celtique*, t. XVI, p. 346, note. — [5] *Vita*, c. XIV, dans *Acta sanctorum Hiberniæ*, édit. C. de Smedt, et J. de Backer, in-4°, Edinburg, 1888, col. 768. — [6] Reeves, *The life of S. Columba*, p. 354, note. — [7] Il se peut que les mots grecs de l'*Explanatio* se soient trouvés déjà dans le commentaire d'où Adammam a détaché des extraits. — [8] Zimmer, *op. cit.*, p. 5-6, note. — [9] Cf. L. Traube, *O Roma nobilis*, p. 355. — [10] Zimmer, *Pelagius in Ireland*, 1901, p. 5-6, note. — [11] Après 685, d'après Hahn, *Bonifaz und Lul.*, p. 6, note. — [12] F. Ozanam, *La civilisation chrétienne chez les Francs*, in-12, Paris, 1872, p. 560. — [13] *P. L.*, t. LXXXVII, col. 976; M. Joyce, *A social history of ancient Ireland*, t. I, p. 414, s'appuie également sur Cummian pour dire que l'étude du grec était alors répandue parmi les Irlandais. — [14] Ce mot *Tessarescædecaditæ*, que contient le texte et qui est une simple transcription du grec ne doit pas nous faire illusion. Il est passé dans la traduction comme terme technique. — [15] *De excidio*, c. XX. — [16] *Vita Mosis*, I, XXXI.

comme des académies vouées à la conservation de monuments de la littérature classique. Cette vue est empreinte d'une bonne part d'exagération. La *Règle* de saint Benoît ne prévoit rien de tel, et le latin dans lequel elle est écrite contient sans doute quelques hellénismes, qui sont ceux qu'on doit s'attendre à rencontrer dans toutes les productions du latin ecclésiastique du temps [1]. La préoccupation de favoriser les belles lettres est au contraire prépondérante dans l'esprit et dans l'œuvre de Cassiodore. C'est sous son impulsion que des traducteurs entreprennent de vastes travaux. Mutianus traduit les homélies de saint Jean Chrysostome sur l'Épître aux Hébreux [2], Denys le Petit s'attaque à une série d'écrits importants dans le domaine du droit canonique [3], Bellator transporte du grec en latin les homélies d'Origène [4], Épiphane le Scholastique se charge de la traduction de l'*Histoire ecclésiastique* de Socrate, de celle de Sozomène, de celle de Théodoret et entreprend la traduction d'une compilation de Didyme sur les épîtres catholiques [5]. Enfin la traduction des *Hypotyposes* de Clément d'Alexandrie est probablement issue du même groupe ou de la même influence [6].

Boèce, tout pénétré de la philosophie grecque, est le dernier représentant du véritable hellénisme en Occident et lui aussi suggère les traductions auxquelles il jette, peut-être, en passant, un coup d'œil. « Au moyen de ces traductions, lui écrit Théodoric, on peut lire en Italie Pythagore le musicien, Ptolémée l'astronome; l'arithmétique de Nicomaque, la géométrie d'Euclide sont entendues des Ausoniens, et le théologien Platon, le logicien Aristote disputent dans la langue de Romulus. Que dis-je? Tu as rendu à la Sicile le mécanicien Archimède transformé en fils du Latium, et tous les arts et toutes les sciences que des hommes différents avaient donnés à la Grèce féconde, Rome les a reçus de toi seul, exposés dans sa langue nationale [7]. » Le catalogue de la bibliothèque du monastère de Vivarium, fondé par Cassiodore, nous montre que la plupart des traductions de Boèce y avaient leur place [8]. Quant aux écrits personnels de Boèce, ils justifient sa réputation d'helléniste; il a rêvé le retour à la sagesse grecque antique, et, au moment où le christianisme veut attirer les foules à l'évangile, lui ne songe qu'à leur faire lire Aristote. Prisonnier, malheureux, il ne cherche de consolation que dans la philosophie stoïcienne et le *De consolatione* tant vanté ne contient pas une seule fois le nom du Christ.

Ennodius de Pavie, né peut-être à Arles, venu de bonne heure en Italie où il demeura et occupa un siège épiscopal, est un pur déclamateur dont les sujets préférés sont les mythes de la Grèce et tout le personnel mythologique, sans qu'on puisse affirmer que ce singulier prélat ait connu un seul mot de grec, mais il répandait des termes ramassés dans les glossaires et les enchaînait tant bien que mal dans ses « Déclamations ».

On ne pourra certes reprocher à Isidore de Séville les mêmes défauts; mais, à la façon dont il cite le grec, on peut juger ce qu'il en sait, c'est-à-dire peu de chose. Ce qui ne l'empêche nullement d'en faire un éloge sans réserves : « La langue grecque, écrit-il, est plus éclatante que la langue des autres nations, car elle est plus sonore et que le latin et que toute les langues [9]. »

En somme, au début du VII^e^ siècle, la connaissance du grec est rare et incomplète en Occident. Aussi faut-il parcourir avec prudence et scepticisme le catalogue dressé des écrivains du Moyen Age du VII^e^ au XII^e^ siècle, qui lurent le grec ou le parlèrent [10]. Il semble permis de faire à peu près le même cas de la science du grec parmi les Anglo-Saxons que parmi les Irlandais; nous avons d'ailleurs des documents plus affirmatifs. C'est ainsi que nous savons que le pape Vitalien envoya en 668 le prêtre Théodore, né à Tarse en Cilicie, occuper le siège vacant de Cantorbéry, où il fut accompagné par son ami Hadrien, africain de naissance et abbé d'un monastère voisin de Naples. « Comme ils étaient tous deux parfaitement instruits à la fois dans les lettres sacrées et les lettres profanes, raconte Bède, ils réunirent une troupe de disciples, et arrosèrent, chaque jour, leurs cœurs des flots d'une science salutaire, si bien qu'ils donnaient à leurs auditeurs même les règles de la métrique, de l'astronomie et de l'arithmétique ecclésiastique avec les ouvrages des saints évêques. La preuve en est qu'aujourd'hui encore, on trouve de leurs disciples qui savent le latin et le grec comme leur langue maternelle [11]. » Parmi ces disciples, on nomme Tobie qui savait le latin, le grec et le saxon, Albin réputé très docte. Mais rien ne nous apprend qu'ils aient enseigné et fait école. On peut faire bon marché des connaissances grecques d'Aldhelm. La langue qu'il écrit contient des hellénismes qui, tous, ne proviennent pas du latin ecclésiastique [12], on relève des mots grecs dans ses œuvres, une cinquantaine environ. Mais beaucoup n'ont pas été créés par lui. Par exemple des mots comme *gratulo=glottoro*, pour désigner le cri de la cigogne, *gricio = grocio, crocio*, pour désigner le cri du corbeau, ont été très probablement empruntés par Aldhelm au *Traité sur les cris d'animaux* qu'il a eu entre les mains et qui est perdu aujourd'hui. Vraisemblablement, il utilisa des grammairiens grecs; enfin on a relevé dans ses œuvres une citation de la version des Septante [13]. Dans une lettre de saint Boniface on rencontre quelques mots grecs mêlés au texte latin.

Bède, au dire de son biographe, « acquit de la langue grecque une connaissance qui n'était pas médiocre [14]. » Il cite, en effet, un assez grand nombre de mots grecs dans le *De orthographia*, et, dans ses commentaires des livres saints, il fait de très fréquents rapprochements entre le latin, le grec [15] et l'hébreu. Il paraît avoir su plus que des mots épars. Ainsi il dit au dernier chapitre de l'*Historia ecclesiastica* qu'il a rectifié la version de la vie de saint Athanase qui était mal traduite. Il compare souvent les traductions latines de l'Écriture avec la version des Septante [16]. Après cela, il n'est pas invraisemblable que Bède ait lu, dans le texte du médecin Dioclès de Carystos au roi Antigone, la lettre dont il donne un passage en l'attribuant à Hippocrate [17]. Quand on aura exactement déterminé à quelles sources il a puisé, on aura peut-être la preuve qu'il connut directement un assez grand nombre de textes grecs. Nous pouvons admettre jusque-là, sans hésitation, qu'il avait poussé assez loin l'étude du grec.

Les *Spuria* des Œuvres de Bède aident à prendre une idée de l'état de la connaissance du grec vers cette époque quelques traités dont les auteurs ont su quelque chose de la langue grecque : *Traité des huit parties*

[1] Cf. Wölfflin, *Die Latinität des Benedikts von Nursia*, dans *Archiv. für lat. Lex. und Gramm.*, 1896, t. IX, p. 493; A. Touzard, *L'hellénisme dans les écrivains du Moyen Age du VII^e^ au XII^e^ siècle*, in-8°, Paris, 1886. — [2] *P. G.*, t. LXIII, col. 237. — [3] *P. L.*, t. LXVII. — [4] Cassiodore, *Institut.*, l. I, c. VI. — [5] *P. G.*, t. XXXIX, col. 1749. — [6] Cassiodore, *Institut*, l. I, c. VIII. — [7] Cassiodore, *Variar. epist.*, l. I, ép. XLV. — [8] Cassiodore, *De dialectica*. — [9] Isidore, *Etymologiae*, l. III, c. XXI, n. 6. — [10] *Etymol.*, l. IX, c. I, n. 4. — [11] Bède, *Hist. eccl.*, l. IV, c. I, *P. L.*, t. XCV, col. 715. — [12] Par exemple, *raptus in oramate exstaseos*, dans *De laud. Virg.*, c. VII, *P. L.*, t. LXXXIX, col. 108, *Orama* est familier aux Anglo-Saxons, *exstasis* se trouve dans la Vulgate (Ps., XXX, 1; Act., III, 10), mais Aldhelm a employé le génitif. — [13] Plummer, *Bedæ opera*, t. II, p. 313. — [14] *P. L.*, t. XC, col. 37. — [15] *P. L.*, t. XCI, col. 78-88-90, 216, 315; t. XCII, col. 20, 149, 1005. — [16] Par exemple, *P. L.*, t. XCI, col. 102, Plummer, *Bedæ opera*, t. I, p. LIV. — [17] *De temp. rat.*, XXX, *P. L.*, t. XCI, col. 427.

du Discours [1]; opuscule *Sur les nombres de l'arithmétique* [2]; Dialogues *Sur le comput* et *Sur la division des temps* [3].

Il est possible que les Anglo-Saxons ne se soient pas contentés de connaître l'alphabet grec et d'en faire usage pour transcrire des mots latins; mais quant à posséder une connaissance du grec, ce fut le privilège de quelques individus dont l'énumération arrive à peu près à retenir les doigts de la main, d'une seule main. Il a pu se trouver à l'école d'York des condisciples d'Alcuin pour lire les œuvres de saint Athanase, de saint Basile, de saint Jean Chrysostome, ou même pour balbutier quelques mots grecs, mais cette connaissance s'est arrêtée à des rudiments et la pratique à des transcriptions. Lingard [4] a donné un fragment d'un manuscrit de la bibliothèque Cotton, *Galba A-18*, très fautif, qui ne prouve pas que le copiste ait su le grec, mais qui fournit un indice précieux pour la prononciation de cette langue, prononciation qui se rapprochait de celle du grec moderne.

L'école d'York et Alcuin nous amènent au seuil de ce qu'on est convenu d'appeler la renaissance carolingienne. Ce qu'on a débité sur cette période est bien réjouissant. Einhard, le moine de Saint-Gall et quelques autres ont raconté tout ce qui leur passait par la tête et leurs historiettes ont trouvé créance. Charlemagne reçut les ambassadeurs de Byzance vers 812 et ils le haranguèrent en leur langue; le vieil empereur laissa dire, dodelinant de la teste, comme son successeur Louis XIV recevrait et écouterait la harangue des ambassadeurs du Siam. Nul n'a encore osé prétendre que Louis XIV connut le siamois, mais pour Charlemagne on nous assure « qu'il pouvait mieux comprendre le grec que le prononcer [5]; » il y a mieux, Thégan nous le montre septuagénaire et occupé à conférer la version latine des saints Évangiles avec la version syriaque et l'original grec. On peut et on doit mettre au compte de la fantaisie d'autres récits, tels que celui du moine de Saint-Gall sur la psalmodie des Grecs venus à Aix-la-Chapelle.

C'est que pour beaucoup il est devenu de règle de faire de l'étude un titre de gloire de plus à Charlemagne dont la carrière est assez remplie pour qu'on en écarte ce qui n'y doit pas figurer. Alcuin savait fort peu de grec [6] et les contemporains n'étaient guère plus avancés que lui et on est tenté de sourire quand on lit que Paulin d'Aquilée savait le grec parce qu'il a cité et traduit le mot παράκλητος, que Leidrade de Lyon a également traduit quelques mots grecs et qu'Amalaire a rapproché ἔλεος et *oleum*. On en pourrait dire autant de Magnus, archevêque de Sens, qui a donné cinq étymologies grecques, et de Benoît d'Aniane, qui a écrit en toutes lettres : *Theotocon, id est Dei genitrice*. Tout cela n'est que pédantisme et souci d'étaler un science faite à l'aide d'un glossaire. Une demi-douzaine d'Irlandais établis dans l'empire franc possèdent quelques notions de grec [7] et font, naturellement, plus de bruit que de besogne; chacun d'eux armé de son glossaire fait figure d'helléniste devant la postérité. On possède plusieurs de ces glossaires grecs-latins, avec les paradigmes de la déclinaison grecque écrits par des Scots de ce temps-là.

La bibliothèque de Laon possède un exemplaire précieux de ces glossaires grec-latin n. *444* [8]. Les mots sont écrits en onciales et sans accent. A Bâle et à la bibliothèque de l'Arsenal de Paris, on conserve des textes bibliques grecs, deux psautiers, ce dernier attribué à Sedulius Scottus [9]; à Dresde, un texte grec des Épîtres de saint Paul [10]; à Saint-Gall, un texte des quatre Évangiles [11], ces deux derniers avec une traduction latine interlinéaire. Des Scots ont laissé encore des traductions latines des mots grecs renfermés chez Priscien et dans les *Divinæ institutiones* de Lactance [12]. Le *Commentariolum in artem Eutici grammatici*, composé par Sedulius Scottus avant qu'il n'eût quitté l'Irlande, atteste la connaissance de la langue grecque [13]. Enfin une collection de proverbes, appelée *Proverbia græcorum*, répandue en Irlande aux VIII[e] et IX[e] siècles; fut, croit-on, traduite en latin dans les pays insulaires, dès avant le VII[e] siècle [14]. Nous donnons, en terminant, deux textes qui permettent de se faire une idée de ce qu'était la connaissance du grec au IX[e] siècle; c'est un fragment d'une grammaire grecque rédigée sous forme de dialogue et une transcription en lettres latines d'un passage de l'Évangile de saint Jean.

Le manuscrit latin *528* de la Bibliothèque nationale renferme parmi plusieurs autres opuscules une « petite grammaire grecque, rédigée sous forme de dialogue, et qui se trouve aux folios 134 v°-135. Ce document montre une fois de plus dans quelle décadence étaient tombées les études grecques en Occident, malgré leur renaissance momentanée au VIII[e] siècle [15] » Le manuscrit *528* est du IX[e] siècle.

TI ECTIN DOCTUS.	*Quid est doctus.*
MEPOC ΛUΓU.	*Pars orationis.*
TI MEPOC ΛUΓU ESTIN.	*Quæ pars orationis est.*
ONOMA ECTIN.	*Nomen est.*
ΠOCA ΠAPEΠONTE TUTO ONOMATI.	*Quot accedunt huic nomini.*
EX·	*Sex.*
ΠOIA.	*Quæ.*
ΠOIOTIC, CYNCPICIC GENOC.	*Qualitas, conparatio, genus.*
APITHMOC, CKEMA, ΠTHOCIC.	*Numerus, figura, casus.*
TINOC ΠOIOTITOC ECTIN.	*Cuius qualitatis est.*
ΠPOCITOPIKIAC.	*Appellativæ.*
TIC BATMOC CYNKPICEOC ECTIN.	*Quis gradus comparationis est.*
THETICOC (corrigé en THETIKOC).	*Positivus.*
CYNKPICEOC BATHMI ΠOIOCIN.	*Conparationis gradus quot sunt.*
TPIC.	*Tres.*
ΠOIOI.	*Qui.*
THETIKOC.	*Positivus.*
CINKPITIKOC.	*Conparativus.*
YΠEPTETIKOC.	*Superlativus.*
TINOC ΓENOC ECTIN.	*Cuius generis est.*
APENIKU.	*Masculini.*
THIΛIKON.	*Feminini.*
UDETÉPU.	*Neutri.*
KOINON.	*Communis.*

[1] *P. L.*, t. XC, col. 637. — [2] *P. L.*, t. XC, col. 641-648. — [3] *P. L.*, t. XC, col. 647-664. — [4] Linguard, *Les antiquités de l'Église anglo-saxonne*, in-8°, Paris, 1828, p. 608. — [5] Einhard, *Vita Karoli*, *P. L.*, t. XCVII, col. 49. — [6] Il cite du grec dans l'*Orthographia*, rarement dans ses travaux d'exégèse, *P. L.*, t. C, col. 524, 558, 560, etc. — [7] *Zeitschrift fur celtische Philologie*, 1910, t. VII, p. 506. — E. Miller, *Glossaire grec-latin de la bibliothèque de Laon*, dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. XXIX, 2[e] partie, p. 1-211. — [9] Université de Bâle, A. VII, 3, Arsenal, n. *8407*. — [10] Dresde, *A 145[b]*. — [11] Saint-Gall, n. *48*. — [12] E. Miller, *op. cit.*, p. 118. — [13] L. Traube, *O Roma nobilis*, p. 340-357. — [14] Traube, *op. cit.*, p. 344; S. Hellmann, *Sedulius Scottus* in-8°, Münster, 1906, p. 135; Sur les emprunts indirects faits par les Irlandais à la littérature grecque, cf. G. Dottin, dans *Revue de synthèse historique*, 1901, t. III, p. 87-88; L. Gougaud, *Les chrétientés celtiques*, in-12°, Paris, 1911, p. 248. — [15] H. Omont, *Grammaire grecque du IX[e] siècle*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1881, t. XLII, 126-127.

ΠΑΝΤΟC.	*Omnis.*
ΕΠΙΚΟΙΝΟΝ.	*Promiscui.*
ΤΙΝΟC ΡΙΤΜΟΥ (corrigé en ΡΙΤΗΜΟΥ).	*Cuius numeri.*
ΕΝΙΚΩ.	*Singularis.*
ΠΛΙΘΗΜΙΚΟCΕΟC.	*Pluralis.*
ΤΙΝΟC CΧΕΜΑΤΟC.	*Cuiu[s] figuræ.*
ΑΠΛΟΥ.	*Simplicis.*
CΙΝΘΕΤΟΥ.	*Conpositæ.*
ΤΙΝΟC ΠΤΗΟCΕΟC.	*Cuius casus.*
ΟΝΟΜΑCΤΙCΙ.	*Nominativi.*
ΤΙΝΟC ΚΛΙCΕΟC·	*Cuius declinationis.*
ΕΚΛΙΝΟΝ.	*Declina.*
ΟΝΟΜΑ, ΑΝΤΟΝΙΜΑ.	*Nomen, prænomen.*
ΡΙΜΑ, ΕΠΙΡΡΙΜΑ·	*Verbum, adverbium.*
ΜΕΤΟΧΙ, CΙΝΔΕCΜΟC.	*Participium, coniunctio.*
ΠΡΟΤΕCΙC, CΚΕΤΛΙΑCΜΟC.	*Prepositio, interiectio.*
ΟΝΟΜΑCΤΙCΙ.	*Nominativus.*
ΓΕΝΕΚΙ, ΔΟCΤΙΚΙ.	*Genitivus, Dativus.*
ΕΤΙΑΤΙΚΙ.	*Accusativus.*
ΚΛΙΤΙΚΙ.	*Vocativus.*
ΕΦΕΡΕΤΙΚΙ.	*Ablativus.*
ΠΡΟΤΙ.	*Primæ.*
ΔΕΟΥΤΕΡΑC.	*Secundæ.*
ΤΡΙΤΙC.	*Tertia[e].*
ΤΕΤΑΡΤΙC.	*Quartæ.*
ΠΕΝΤΙC·	*Quintæ.*

Un autre manuscrit, le *444* de la bibliothèque de Laon, peut nous aider à comprendre de quelle façon les Irlandais savaient le grec au VIII^e^ ou au IX^e^ siècle. Il contient, en effet, une copie en lettres latines des versets 9 à 12 du chapitre IV de l'Évangile de saint Jean; en outre, cette copie est précédée d'un petit thème grec annonçant le texte sacré et écrit en caractères latins comme les versets de l'Évangile qui lui font suite [1].

Orty acusame tu agiu euuangeliu et tu cata
Ὀρθοῦ ἀκούσαμεν τοῦ ἁγίου εὐαγγελίου ἐκ τοῦ κατὰ
Joani tu anasnosma prosione ta hiera et diina [2].
Ἰωάννην τὸ ἀνάγνωσμα· προσίωμεν τὰ ἱερά et divina.

« Justement nous avons entendu de l'évangile selon Jean la lecture. Admettons les choses saintes et divines. »

Vient ensuite le fragment évangélique :

Joh. IV, 9 : .. ..

Λέγει οὖν αὐτῷ ἡ γυνὴ ἡ Ζαμαρεῖτις.
Λέγ[su] Udios on par imoy pen iteis, eisys gi-
πῶς σύ Ἰουδαῖος ὢν παρ' ἐμοῦ πιεῖν αἰτεῖς οὔσης γυ-
naikos Samaritidos? y gar syncruti Iudaus
ναικὸς Σαμαρείτιδος; οὐ γὰρ συγχρῶνται Ἰουδαῖοι
Samaritis. Pegri... Is ke ipen
Σαμαρεῖταις. — IV. 10 : Ἀπεκρίθη Ἰησοῦς καὶ εἶπεν
auti : Ei ides tin aωra... toy Theu ke tis estin o
αὐτῇ· Εἰ ᾔδεις τὴν δωρεὰν τοῦ Θεοῦ καὶ τίς ἐστιν ὁ
legon soi : Dos mi pein, sin an itisas auton, ke
λέγων σοι· Δός μοι πεῖν, σὺ ἂν ᾔτησας αὐτὸν, καὶ
[e]doken an soi idor son Legi autω i
ἔδωκεν ἄν σοι ὕδωρ ζῶν — IV. 11 : Λέγει αὐτῷ ἡ
gyni : Kirrie utie allima ekhis ke to frear estin
γυνή· Κύριε οὔτε ἄντλημα ἔχεις, καὶ τὸ φρέαρ ἐστὶ
bathi: pothin on ekis t[o] udor tu so[n]?
βαθύ· πόθεν οὖν ἔχεις τὸ ὕδωρ τὸ ζῶν. — IV. 12 :
Mi si minihu[a]ei tu patros imon Iacobus idonke
Μὴ σὺ μείζων εἶ τοῦ πατρὸς ἡμῶν Ἰακώβ, ὃς ἔδωκεν
imin to frear ke aptus
ἡμῖν τὸ φρέαρ καὶ αὐτὸς·

9 « Donc la femme samaritaine lui dit : Comment vous, qui êtes Juif, me demandez-vous à boire, à moi qui suis samaritaine? Car les Juifs évitent toute relation avec les Samaritains. — 10. Jésus lui répondit: « Si vous connaissiez le don de Dieu, et qui est celui qui vous a dit : Donne-moi à boire, vous lui auriez demandé à boire vous-même et il vous aurait donné une eau vive. » — 11. La femme lui dit : « Seigneur, nous n'avez point de seau et le puits est profond, d'où auriez-vous de l'eau vive? — 12. Etes-vous plus grand que notre père Jacob qui nous a donné le puits et qui en a bu lui-même. »

Le texte grec a été fort altéré par le copiste ou par les copistes successifs. Le premier d'entre eux avait sous les yeux un exemplaire exécuté en caractères grecs écrit en lettres onciales, c'est ce qui explique qu'il ait écrit : *αωρα* pour *δωρεαν* et confondu A avec Δ Il connaissait l'iotacisme, mais souvent il a maintenu la notation *ει*.

Ce petit morceau est abondamment émaillé de *lapsus calami* dont le scribe français qui a copié ce document doit être tenu pour reponsable : *orty* pour *orthu*, *acusane* pour *acusamen*, *et* pour *ek*, *Joani* pour *Joannin*, *tu* pour *to*, *anasnosma* pour *anagnosma*, *prosiome* pour *prosiomen*, *Udios* pour *Ioudaios*, *imoy* pour *emoy*, *peu* pour *piein*, *iteis* pour *aiteis*, *eisys* pour *usis*, *ginikos* pour *ginekos*, *y* pour *u*, *syncruti* pour *synchrontai*, *Judaus* pour *Judaii*, *pegri* pour *apekriti*, etc.

H. LECLERCQ.

HELVÉTIE. — I. Origines. II. Avenches. III. Romainmôtier. IV. Disentis. V. Coire. VI. Bijoux, etc. VII. Épigraphie. VIII. Curiosités.

I. ORIGINES. — L'histoire des origines chrétiennes de l'Helvétie se résume en quelques noms, quelques monuments, quelques dates. La foi des premiers fidèles n'a pas laissé de témoins partout où elle s'est implantée, partout où elle a passé. Pendant la période du Haut-Empire [4], si le christianisme a pénétré dans cette province d'accès difficile, nous n'en avons aucune trace certaine [5]; nous verrons ailleurs ce qu'il faut retenir du récit relatif à Saint-Maurice (voir ce mot). Quelques humbles témoins du passé se sont conservés sous forme de lampes, d'anneaux, de verres à boire, anciens à coup sûr, bien qu'aucun d'eux ne puisse être tenu pour antérieur au IV^e^ siècle (voir GENÈVE) [6]. C'est à Sion qu'on rencontre la plus ancienne inscription; datée ann. 377, elle porte un chrisme et offre à ce titre de l'intérêt, mais il faut reconnaître qu'elle ne nous apprend pas grand'chose. Au début de ce siècle, on a pensé reconnaître à Pfyn (canton de Turgovie) les restes d'un vieil oratoire de la fin du IV^e^ siècle [7]; ce n'est qu'une conjecture. Toutefois, à défaut d'églises, on a espéré découvrir une cathédrale, puisque parmi les évêques signataires du concile d'Aquilée, en 381, on rencontre un *Theodorus episcopus Octodorensis* [8], par conséquent un évêque d'*Octodurum*, qui prend place entre les évêques de Grenoble et d'Orange, c'est l'évêque de Martigny (nom actuel).

En Rhétie, on trouve un siège épiscopal en 452. Au synode de Milan tenu cette année-là, on lit le nom d'un

[1] H. d'Arbois de Jubainville, *Un fragment grec transcrit en lettres latines par un Irlandais au VIII^e^ ou IX^e^ siècle*, dans *Revue celtique*, 1905, t. XXXVI, p. 384-387. — [2] L'auteur irlandais, ne trouvant pas dans sa mémoire le mot grec θεῖα, a eu recours au latin *divina*. — [3] Lisez : *minniu*, comparatif de *minn*, adjectif irlandais. — [4] Th. Mommsen, *Die Schweiz in römischer Zeit*, dans *Zürcher antiquar. Mittheilungen*, 1854, t. IX. — [5] J. Dey, *Essai historique sur les commencements du christianisme et des sièges épiscopaux dans la Suisse*, dans *Mémorial de Fribourg*, 1856, t. III, 257-382, *passim*. — [6] J.-B. de Rossi, *Des premiers monuments chrétiens de Genève*, dans *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 1870, t. I, p. 1-12, fig. 1, 2, 4. — [7] J. R. Rahn, *Mutmassliche Reste eines altchristlichen Oratoriums in der Kirche von Pfyn (Thurgau)*, dans *Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde*, 1901, nouv. série, t. III, p. 36-41 — [8] Mansi, *Conc. ampliss., coll.*, t. III, col. 599.

évêque de Coire : *Pro me*, dit l'évêque de Côme, *ac pro absente sancto fratre meo Asimone episcopo ecclesiæ Curiensis primæ Rhetiæ.*

A partir du IVe siècle, nous ne pourrions guère que répéter ce que nous avons dit à propos d'Agaune, de Saint-Gall, de Genève (voir AGAUNE, GALL, GENÈVE). Les principales dates à retenir sont les suivantes [1] :

381, un évêque à Martigny.
450, un évêque à Genève.
452, un évêque à Coire.
515, dédicace à Agaune et à Annemasse.
517, un évêque à Windisch.
574, un évêque à Avenches [2].
585, un évêque à Sion.
587, une église Sainte-Marie à Payerne.
602, une église Saint-Ursus à Soleure.
602, une église Saint-Victor à Genève,
v. 610, un évêque à Lausanne,
une colonie monastique à Saint-Gall.
646, cloître Sainte-Marie à Romainmôtier,
VIIe s., monastère Saint-Pierre à Grandval.
monastère à Vermes.
monastère à Saint-Ursanne.
757, un évêque à Constance.
757, une église à Diessenhofen.
v. 761, un évêque à Bâle.
761, monastère de Pfaffers.
766, monastère à Disentis.
779, église à Romanhorn.
795, église à Rohrbach (Berne).
799, église à Stein.
VIIIe s., église à Hinweil.
église à Illnau.
église à Därnten.

II. AVENCHES. — Les sièges épiscopaux de l'Helvétie ne sont pas toujours parfaitement identifiés [3]. On admet généralement que les deux sièges d'Avenches et de Windisch furent les sièges de deux évêchés distincts, et que celui de Constance n'est autre que celui de Windisch, transféré à Constance vers la fin du VIe siècle ou le début du VIIe. Il est certain que l'évêché de Constance n'a aucun document antérieur au VIIe siècle, mais il ne l'est pas du tout que cet évêché ait pris la succession de celui de Windisch. En effet, non seulement Windisch et Constance ne sont pas compris dans les limites de la même cité, mais ces localités appartiennent à deux provinces différentes, et même à deux diocèses et à deux préfectures distinctes : Windisch est située dans la *civitas Helvetiorum*, qui appartient au groupe des provinces gallicanes, tandis que Constance fait partie de la province de Rhétie. Sans doute, le système provincial romain avait cessé de fonctionner au temps où l'on suppose que la translation a eu lieu ; mais les relations ecclésiastiques introduites sous l'influence de ce système provincial lui ont survécu partout et l'on n'a aucune raison de supposer ici une exception à la règle générale.

Mais quelle est cette localité de Windisch? Ce n'est pas un chef-lieu de cité, mais un simple *castrum*, qui figure à ce titre dans le groupe de localités que la *Notitia Galliarum* joint à l'énumération des cités de la province de Séquanaise. Ces cités sont au nombre de quatre, celles de Besançon, de Bâle, des *Helvètes* et des *Equestres*. Les deux premières se sont conservées dans les diocèses du même nom ; le diocèse d'Avenches, dont le siège fut transféré plus tard à Lausanne, représente l'ancienne cité des Helvètes ; enfin le diocèse de Belley est, avec quelques rectifications de limites, la continuation de la cité des Équestres. Quant aux cinq localités qui viennent ensuite dans la *Notitia*, le *castrum Vindmissense*, le *castrum Ebredunense*, le *castrum Argentariense*, le *castrum Rauracense* et le *portus Abucini*, aucune d'elles, sauf la première, Windisch, n'est connue comme ayant été un siège épiscopal. Le cas de Windisch est donc de ce chef une anomalie. La province ecclésiastique de Besançon, pendant le Moyen Age, ne comprend que les quatre diocèses correspondant aux quatre cités de la *Notitia*.

Une autre anomalie, c'est que Windisch étant située sur le territoire de la *civitas Helvetiorum*, cette cité semble avoir eu deux évêques, ce qui, eu égard au temps et au lieu, est irrégulier. Mais tout s'arrange en supposant que la cité des Helvètes n'a jamais eu qu'un siège épiscopal et que ce siège, d'abord fixé à Windisch, fut ensuite transféré à Avenches, avant de l'être à Lausanne. Les rares documents qui nous sont parvenus sur les évêques de ce pays concordent très bien avec cette hypothèse. On ne connaît que deux évêques de Windisch, dont l'un, Bubulcus, siégeait au concile d'Epaone (en 517), l'autre, Gramintius, assista aux conciles francs, en 535, 541 et 549. Après cette dernière date, il n'est plus question du siège de Windisch ; mais on trouve, en 585, un évêque d'Avenches, Marius, l'auteur de la *Chronique*, qui figura au IIe concile de Mâcon. Ces trois évêques appartiennent donc à la même liste épiscopale et le diocèse de Windisch doit être identifié avec celui d'Avenches [4].

La basilique d'Avenches, dédiée à saint Symphorien par l'évêque Marius, avait simplement utilisé un sanctuaire païen. Cette basilique, dont il ne subsiste rien aujourd'hui, est assez clairement située par plusieurs documents de l'époque médiévale [5]. Les fouilles faites sur l'emplacement présumé ont amené la découverte d'un *sacellum*. Les faces septentrionale et méridionale mesurent 8 mètres en longueur, les deux autres faces 9 mètres ; les murs sont en bonne maçonnerie romaine, très forte, épaisse d'environ 0 m. 90. Ce bâtiment se trouvait dans un enclos mesurant 20 sur 21 mètres. L'hypothèse qui identifie cet emplacement avec celui de la basilique de Saint-Symphorien a été confirmée par la découverte, au même endroit, d'un grand nombre de tombes médiévales. Des restes de badigeon de couleur bleue apparaissent encore sur les débris romains ayant appartenu au *sacellum* et retrouvés depuis peu ; ils paraissent offrir des traces d'un travail de restauration exécuté à l'époque du haut Moyen Age, peut-être lorsque l'édifice fut désaffecté de sa destination primitive et transformé en basilique [6].

III. ROMAINMÔTIER. — Ici, comme à Avenches, on a trouvé des ruines, mais ce sont des ruines chrétiennes ; or l'origine du monastère est néanmoins peu éclair-

[1] Mansi, *Conc. ampliss., coll.*, t. VI, col. 527 ; Ch. J. Kind, dans *Anzeiger für Schweiz. Gesch.*, 1872, p. 197. — [2] Voir plus loin sur le siège épiscopal ; Windisch, Avenches, Lausanne. — [3] E. Egli, *Kirchengeschichte der Schweiz bis auf Karl den Grossen*, in-8°, Zurich, 1893. — [4] L. Duchesne, *Origine des évêchés d'Avenches, de Windisch et de Constance*, dans *Bull. de la Soc. des antiq. de France*, 1888, p. 193-194. — [5] M. Reymond, *Page d'histoire aventicienne*, in-8°, Lausanne, 1905, p. 43. — [6] W. Cart, *Le temple gallo-romain de la grange du Dôme à Avenches*, dans l'*Indicateur d'antiquités suisses*, 1907, t. IX, p. 293 sq. ; M. Reymond, *Les origines chrétiennes d'Avenches*, dans *Revue de Fribourg*, 1905, p. 52-66 ; *A propos du siège épiscopal d'Avenches*, dans *Anzeiger für Schweizergeschichte*, 1905, n. 2 ; M. Besson, *Episcopus Ecclesiæ Aventicæ*, dans *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. VIII, p. 139-154 ; Le même, *Le siège épiscopal d'Avenches*, dans *Anzeiger für Schweizergeschichte*, 1905, n. 1 ; *Un dernier mot sur la question du siège épiscopal d'Avenches*, dans *Anzeiger*, 1905, n. 3 ; *Mémoire pour servir à l'histoire de Marius d'Avenches*, dans *Pages d'histoire aventicienne*, Lausanne, 1905 ; M. Reymond, *Les anciennes églises d'Avenches*, dans même revue, 1905, p. 29 sq. ; *Les fondations de Saint-Maire*, dans *Revue historique vaudoise*, nov.-déc. 1904.

ie par les découvertes; il semble que de nos jours on en oit revenu à l'opinion de Mabillon, qui attribuait Romainmôtier à saint Romain [1].

Jamais le prieuré ne dépendit de Condat, maisonnère des fondations de saint Romain. Il ne figure pas lans la charte de Lothaire, et en 929 on le voit nnexé à Cluny [2]; en outre, le nom de saint Romain ne e rencontre pas une seule fois dans les nombreux ctes relatifs au monastère. La préface du cartuaire de Romainmôtier dit expressément que le pape Étienne, se rendant auprès du roi Pépin, s'arrêta au monastère, y fut reçu de façon agréable et donna au monastère son nom : *romanum monasterium* (752). Mais Jonas de Bobbio raconte, vers 642, que, de son temps, le duc Ramnélène construisit un monastère *in saltum iorensem super Novisona fluviolum* [3]. Le *saltus iorensis* désigne le défilé du Jura, et le *Novisona fluviolum*, c'est la rivière de Nozon. Les Annales de Flavigny, annotées à Lausanne au x^e^ siècle, parlent aussi de deux fondations du duc Ramnélène et de sa femme, en l'honneur de la vierge Marie et, au Moyen Age, les moines de Romainmôtier disaient une messe quotidienne *de beata Maria in cappella eiusdem que est pro fondatoribus*. Nous ne sommes guère plus avancés, mais on conserve aux archives de Turin [4] une *Histoire de la fondation et des revenus du monastère de Roman-Moustiers*, datée de 1519. On y lit ceci :

Revera sicut ex antiquis libris et documentis didisci, Romanum monasterium fuit erectum vel incroatum per duos venerabilis et beatos viros monacos nigros Romanum et Lupicinum a quo Romano nomen accepit adeo ut dicatur monasterium romanum. Fuit autem initium circa annum Domini quatercentesimum tempore Innocentii primi. Sed tamen erat sicut heremus et vivebant ibi monachi de elemosinis et laboribus manuum suarum. Postea fuit edificata ecclesia per quendam regem Burgondie Flodoveum et dedicata per beatum Stephanum papam secundum cum iret ad Pipinum regem Francorum quia ibi voluit locari eundo [en marge : *circa annum Dni VII c L.*]

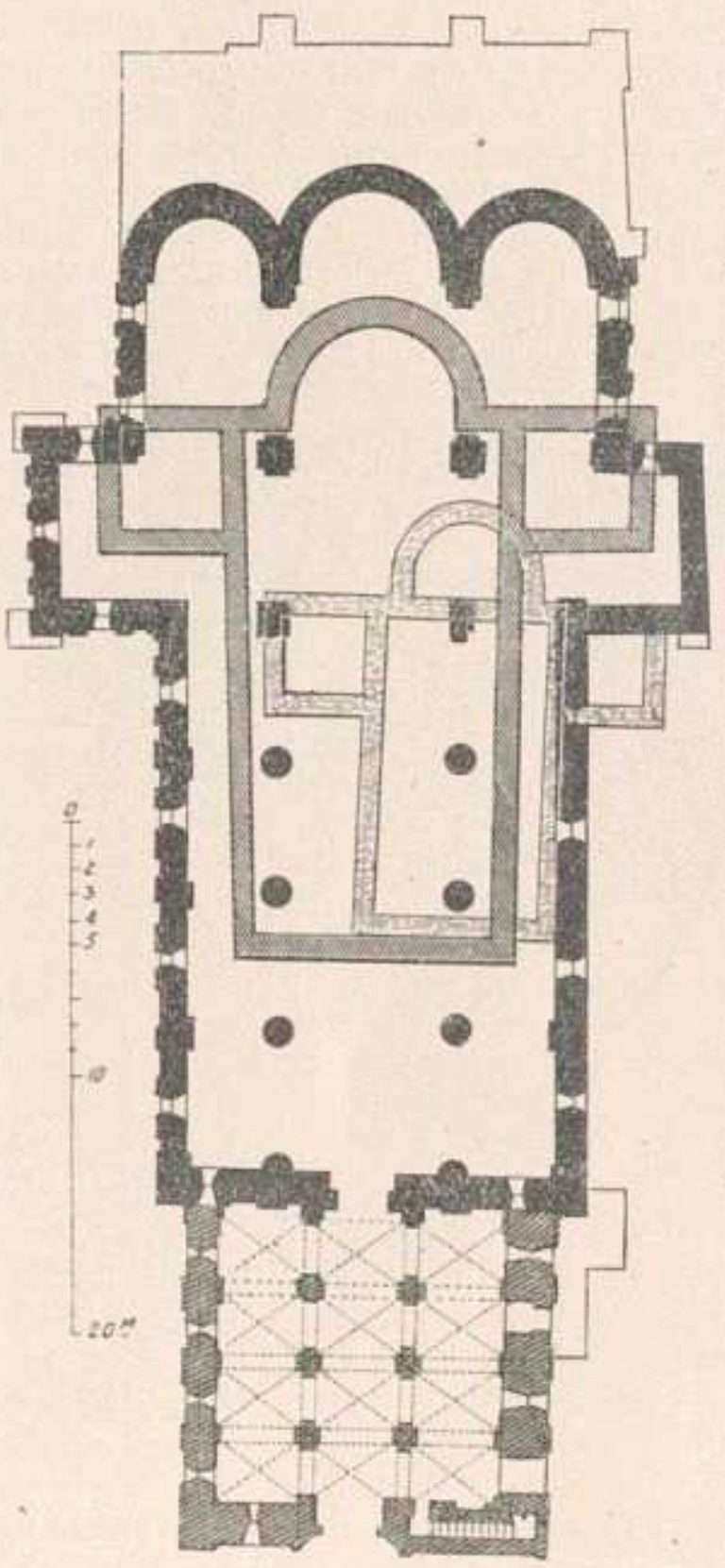
Ici, on touche au titre primitif avec Romain et Lupicin, mais on ne sait sur quelles autorités s'appuie ce texte. Peut-être tout simplement est-ce le *Libellus metricus de fundatione et primis abbatibus monasterii Condatescencis*, dans lequel on lit à propos de Romain et Lupicin [5] :

Quartum quoque monasterium sancti leguntur fundasse
Romanum monasterium infra pagum lausamense
Et monachos in numero magno ibi ordinasse
Magnumque patrimonium illis ibi adquisisse.

Ainsi les moines de Romainmôtier se réclamaient de Clovis, leurs confrères de Condat les renvoyaient à saint Romain. Sur celui-ci nous avons les *Vitæ Patrum* de Grégoire de Tours et le premier livre de la *Vita Patrum Jurensium, Romani, Lupicini Eugendi* [6]. Composées vers 590, les *Vitæ Patrum* s'offrent à nous comme parfaitement authentiques. Quant à la *Vita Patrum jurensium*, c'était un misérable faux carolingien [7] jusqu'au moment où il fut prouvé [8] que le document était authentique et avait été rédigé à Condat avant 550.

Après avoir mentionné Condat et Lauconne, Grégoire de Tours ajoute : *Sed et his deinceps cum Dei adjutoris ampliatis, testium intra Alamanniæ terminum monasterium locaverunt.* A l'est du Jura, non loin d'Avenches, en pays alaman, c'est Romainmôtier! les autres monastères de cette région sont moins anciens. Quant au nom d'Alémanie donné à cette région, c'est sans doute parce qu'on y était périodiquement exposé aux invasions des Allemands, et ce nom persiste jusqu'au x^v^e siècle.

L'auteur des *Vitæ Patrum Jurensium* cependant mentionne Condat, Lauconne et un monastère qui



5623. — Plan de l'église de Romainmôtier.
D'après R. de Lasteyrie, *Architecture religieuse*, p. 41, fig. 32.

porte bien le nom de Saint-Romain, mais qui serait Saint-Romain-de-Roche (la Balme). Mais ce faisant il se préoccupe des lieux où reposent Romain à la Balme, Lupicin à Lauconne et Eugende à Condat; ceci ne l'empêche pas de connaître d'autres fondations monastiques : *ita ut non solum Sequanorum provinciæ loca*

[1] *Annales ordinis s. Benedictini*, in-fol., Lutetiæ, 1703, t. I, p. 24. Cf. Jahn, *Geschichte der Burgundionen*, in-8°, Halle, 1874, t. II, p. 354-357; A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VI^e^ siècle*, in-8°, Paris, 1878, p. 226-228; Benoît, *Histoire de l'abbaye de Saint-Claude*, in-8°, Montreuil, 1890, t. I, p. 59-61; Br. Krusch, dans *Script. rer. merov.*, 1896, t. III, p. 125; E. Egli, *Kirchengeschichte der Schweiz bis auf Karl den Grossen*, in-8°, Zurich, 1893, p. 122-122; *Histoire de Romainmôtier*, Lausanne, 1902, p. 8; Maillefer, *Histoire du canton de Vaud*, 1903, p. 127; M. Besson, *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion et leurs premiers titulaires jusqu'au déclin du VI^e^ siècle*, Paris, 1906, p. 210-227. — [2] Bruel, *Recueil des chartes de Cluny*, in-8°, Paris, 1876, t. I, p. 358. — [3] Jonas, *Vita Columbani*, l. I, c. XIV, dans *Vit. sanct. merov.*, 1902, p. 80. — [4] *Archivio di Stato*, Sezione I, Roman-Moustier, n. 1, papier grand in-4°, 14 f. — [5] Mabillon, *op. cit.*, t. I, p. 677. — [6] Krusch, dans *Monum. Germ. hist. Script. merov.*, 1885, t. I, p. 663; *Liber vitæ Patrum*, t. III, p. 131; *Liber Patrum jurensium*. — [7] Br. Krusch, *La falsification des vies de saints burgondes*, dans *Mélanges Julien Havet*, 1895, p. 39. — [8] L. Duchesne, *La vie des Pères du Jura*, dans *Mélanges d'archéolog. et d'hist.*, 1898, t. XVIII, p. 3-16; R. Poupardin, *Étude sur les vies des saints fondateurs de Condate*, dans *Le Moyen Age*, 1898, t. XI, p. 31-48.

secretiora verum etiam territoria multa longe lateque spatiis distincta terrarum divine subolis diffusa gratia monasteriis atque ecclesiis replerentur. Une de ces fondations pourrait être Romainmôtier. Les débuts de cette maison furent signalés par une crise de relâchement et certaines bombances jugées excessives que l'auteur des *Vitæ Patrum* et l'auteur de la *Vita Patrum jurensium* ont bien connue, mais pour cette raison peut-être ils n'ont pas désigné trop clairement le maison dont le nom patronymique semble n'être pas fixé.

Cependant la *Vita sincera* de saint Wandrille, œuvre d'un contemporain, nous dit que *cum pergeret* [*Wandrigisilus*] *veniens per monasterio qui est constructus ultra Juranis partibus, cognominatur Romanus, petit ibidem hospicium* [1]. Cette visite est antérieure à 650; à cette date il y avait donc un monastère de saint Romain *ultra Juraniis partibus*. Tout porte à croire que c'est Romainmôtier.

L'église de Romainmôtier (fig. 5623) est incontestablement un des plus anciens édifices religieux de la Suisse [2]. Les substructions des églises primitives ont été retrouvées à l'occasion des fouilles entreprises en 1904.



5624. — Ambon de Baulmes.
D'après Besson, *L'art religieux dans l'ancien diocèse de Lausanne*, 1909, p. 20.

Le plus ancien sanctuaire, tout à fait exigu, est indiqué par la plan pointillé; c'est un modeste oratoire, exactement orienté, ayant une abside en arc nettement surhaussé et offrant déjà le plan crucial. La maçonnerie des fondations est barbare et ne permet pas d'assigner à ce monument une date certaine, mais il est possible de le faire remonter jusqu'au VII[e] siècle. Il est impossible de dire si les deux chambrettes servaient de diaconicon et de prothèse, mais c'est fort vraisemblable, de sorte que l'oratoire consistait en une salle longue terminée par une abside. Quoi qu'il en soit, c'est le plus ancien sanctuaire chrétien du canton de Vaud et peut-être de l'Helvétie. Les fondations des murs et celles de l'abside ont uniformément 0 m. 70 d'épaisseur, au maximum. Les saillies qui se voient à l'entrée de l'abside ont pu supporter les piliers d'une arcade.

Cet oratoire fut démoli et remplacé par un autre plus vaste, indiqué par des hachures horizontales sur le plan. Peut-être serait-ce la basilique consacrée aux Saints-Apôtres par le pape Étienne II en 753. La disposition générale ne diffère pas de celle du premier oratoire, mais l'orientation est un peu déviée. La maçonnerie des fondations est de qualité meilleure, le mur de l'abside plus épais que les autres semble autoriser l'usage d'une voûte en cul-de-four, tandis que la nef et les deux sacristies étaient couvertes par des toits en charpente. Le vaisseau va en se rétrécissant de façon sensible de l'est vers l'ouest.

En 1899, au cours des travaux préliminaires exécutés pour établir une canalisation extérieure le long des faces septentrionales du narthex, de la nef et du chœur, on reconnut des murs, dont quelques-uns se rattachent peut-être à la basilique consacrée en 753 [3]; à l'angle nord-ouest de la nef, apparurent même les restes d'une construction circulaire, qui pourrait avoir appartenu à une tour, à un baptistère isolé.

Lorsque cette basilique fut détruite au X[e] siècle pour faire place à une autre de plus vastes dimensions et terminée par trois absides, il est probable que beaucoup de matériaux auront été réemployés sur place. Bien que les murs de l'église actuelle n'aient été que partiellement piqués, il a été possible de reconnaître plusieurs vestiges de l'ancienne basilique. C'est ainsi qu'une colonnette, encastrée à l'angle nord-est de la façade occidentale du narthex, et les chapitaux des arcades latérales du chœur, dont le style est franchement romain, pourraient provenir de l'édifice du VII[e] ou de celui du VIII[e] siècle. Il en est de même de la partie centrale d'un ambon, qui fut trouvée couchée en terre, à l'extrémité orientale de l'abside.

Le plan tracé en noir indique la reconstruction qui aura suivi la donation du monastère à Cluny, en 929, probablement pendant la seconde moitié du X[e] siècle. Cette nouvelle église était achevée avant 1026. Puis, au XIV[e] siècle, l'abside fut complètement remaniée, allongée et voûtée sur croisée d'ogives. La nef n'échappa pas aux remaniements, ses voûtes d'ogives, avec leurs curieuses peintures, ne remontent guère qu'au XIII[e] siècle; par contre, la partie antérieure du chœur avec ses chapelles latérales, les deux bras du transept, la coupole qui couvre la croisée sous le clocher, enfin les bas côtés de la nef, ont conservé leurs voûtes primitives.

L'ambon dont nous venons de parler mérite un moment d'examen et appelle la comparaison avec un fragment, aujourd'hui perdu, de l'ambon de Baulmes, connu seulement par un croquis de Bonstetten [4], lequel permet de penser que l'ambon de Baulmes était semblable à celui de Saint-Maurice [5]. Sur ces deux derniers la décoration du champ principal est une vigne qui déroule ses sarments ornés de feuilles et de grappes; entre le sommet des deux branches se dresse une croix du même type que celle de l'ambon de Romainmôtier, croix dite de bénédiction avec l'amorce de la poignée qui aidait soit à la tenir en main, soit à la fixer à une hampe. Ces trois croix n'offraient entre elles que des différences sans importance. Les ambons eux-mêmes sont probablement du VII[e] siècle, peut-être du VIII[e] (fig. 5624).

L'emplacement de la trouvaille de l'ambon de Romainmôtier montre qu'il fut rejeté lors de l'une des reconstructions du chœur, probablement lors de la reconstruction du XIV[e] siècle [6]. La pierre est brisée en

[1] *Kleine Denkmäler aus der Merovingerzeit*, édit. Arndt, Hannover, 1874, p. 36. — [2] A. Naef, *Les dates de construction de l'église de Romainmôtier (Suisse)*, dans *Bulletin monumental*, 1906, t. LXX, p. 425-452. — [3] C'est alors que furent enlevés les gros contreforts, adossés par les Bernois contre le mur nord de la nef. — [4] Bonstetten, *Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses*, 1862, n. 1, pl. I. — [5] P. Bourban, *Étude sur un bon pasteur et un ambon de l'antique monastère d'Agaune*, in-8°, Fribourg, 1904. — [6] A. Naef, *op. cit.*, p. 437-438.

deux grandes parties et en plusieurs fragments plus petits, mais les brisures principales sont bien antérieures à l'abandon définitif de l'objet. En effet il est facile de distinguer les trous de scellement, encore garnis de plomb, pour les crampons qui maintenaient entre elles les portions principales. Impossible de dire quand ni comment l'ambon fut brisé, mais il est sûr qu'on s'en servit après sa réparation, et que la plupart des agrafes existaient encore quand il fut abandonné; sans cela les parties brisées n'auraient pu se trouver aux emplacements exacts qu'elles devaient occuper. D'autre part, la pierre une fois rejetée, et avant de l'abandonner, on dut en enlever les crampons de métal, pour ne pas les perdre : d'où une légère dislocation. On peut encore signaler les particularités suivantes qui facilitent les restitutions approximatives :



5625. — Ambon de Romainmôtier.
D'après *Bulletin monumental*, 1906, pl. v, p. 440.

Ce sont tout d'abord les faces latérales, avec leurs parties supérieures sculptées, leurs parties inférieures brutes et pourvues de mortaises : elles permettent de définir la hauteur des dalles verticales qui bordaient jadis de part et d'autre les escaliers d'accès, clôtures latérales moins élevées que la partie centrale, que nous possédons. La partie supérieure montre en son milieu une entaille, légèrement oblique, pour la petite dalle du pupitre; les tenons de métal, dont les trous circulaires sont bien visibles dans les faces inférieure et supérieure, étaient destinées à maintenir la cuve de l'ambon sur sa plate-forme, et la corniche du couronnement de même que la dalle du pupitre au-dessus de la cuve.

L'ambon n'a pu appartenir qu'à une des deux primitives églises, et s'il a appartenu à celle de 650, il aura vraisemblablement fait partie du mobilier liturgique de celle de 753. Il est absolument impossible de bien préciser sur ce point et toutes les analogies péniblement ramassées dans le pays et sur les monuments les plus divers ne sont pas de nature à éclaircir cette question. Ces rapprochements pris de tous côtés semblent n'avoir d'autre utilité que de montrer que l'auteur a feuilleté quelques livres et récolté quelques noms; il en est de la démonstration qu'on prétend en tirer comme de ces lambeaux de phrases de deux ou trois mots qu'on étale pour démontrer de prétendus emprunts littéraires.

Toutes les élucubrations imaginées à propos de la croix sont à peu près aussi superflues. Le type de l'ambon de Romainmôtier (fig. 5625) rappelle celui des monnaies du VII^e^ siècle, mais rien n'indique que le tailleur de pierres et le monétaire s'inspiraient des « mêmes principes ». En fait de principes, il n'en avaient que deux qui se ramenaient à un seul : gagner leur vie en faisant leur métier. Quand l'ouvrier était intelligent et habile, il s'affranchissait de son modèle, mettait du sien. Celui qui sculpta la cuve de l'ambon de Romainmôtier savait faire trois choses, des filets, des perles et des feuilles; il en a mis tant qu'il a pu, palmes, entrelacs, plantes, et même il n'a pas oublié le petit tenon de la partie inférieure, ce qui permet de croire qu'il copiait un modèle dessiné d'après une croix de bénédiction. Voir *Dictionn.*, t. III, aux mots Croix, Crucifix.

Sur cet ambon, on lit dans champ sur lequel se détache la croix une inscription en lettres capitales :

IN DEI	AB
NOME	BA IVS
CVDI	SIT FI
NVS	ERI

ce qu'il faut lire :

In Dei nomine Cudinus abbas jussit fieri.

L'abréviation doit se développer : NOMEN, et en effet on trouve souvent cette formule au VII^e^-VIII^e^ siècle; les exemples en sont presque innombrables :

Incipit capelolaris cronece libri quarti in Christi nomen [1].

In nomen Domini nostri jesu Christi incipit chroneca sexta [2].

In Christi nomen incipiunt dictati [3].

Incipit concamius in Dei nomen [4].

In Dei nomen, illo dilectissimo nostro [5].

Le nom de *Cudinus*, *Gudinus*, *Godinus*, se rencontre plusieurs fois, mais on ne peut identifier avec certitude l'abbé Gudinus ou Cudinus. On peut supposer que celui-ci était abbé de Romainmôtier, mais ce n'est là, en définitive, qu'une supposition.

La formule *fieri jussit* se retrouve dans l'inscription du reliquaire d'Agaune : *Theudericus presbiter in honore sancti Mauricii fieri jussit;* même formule sur le reliquaire de Mummole : *fieri jussit.*

IV. Disentis. — Le monastère de Disentis (Grisons) est situé au point où la route qui met les Grisons en communication avec le Tessin tourne vers le sud presque à angle droit ,et abandonne la vallée du Rhin antérieur pour franchir le col de Luckmanier [6]. Ce lieu

[1] *Chronique* de Frédégaire, l. IV, prol., ms., Paris, lat. *10910* (VII^e^-VIII^e^ siècle). — [2] *Ibid.*, l. IV, c. I, même manuscrit — [3] *Formulæ andecavenses*, 1, édit. Zeumer, p. 4. — [4] *Ibid.*, n. 8, p. 7. — [5] *Ibid.*, n. 20, p. 11. — [6] Cf. Fritz Jecklin, *Der langobardisch-karolingische Münzfund bei Ilanz*, dans *Mittheilungen der Bayer. numism. Gesellschaft*, München, 1906, t. XXV.

a été anciennement un monastère; on y a retrouvé d'anciennes murailles [1], la base des murs d'une église sans collatéraux et terminée néanmoins par trois absides en fer à cheval; en outre on observa les restes d'une crypte. Mais c'est surtout la décoration qui présente un intérêt relatif.

Dans l'abside du milieu on releva des fragments de stucs en grand nombre ayant appartenu à des colonnes, chapiteaux, archivoltes, plaques de revêtement, ornées les unes de simples figures géométriques en relief



5626. — Peintures à Disentis.
D'après *Mémoires de la Soc. nat. des antiq.*, 1912, t. LXXII, pl. X et XI.

imitant des découpures sur bois, les autres de personnages d'un relief assez prononcé et, la plupart, de grandeur naturelle. Ajoutons à cela des débris d'inscriptions tracées les unes avec la peinture, les autres en mosaïques à cubes blancs et noirs, de pierres du pays et provenant du pavage de l'édifice.

Ces stucs ont dû faire partie d'une décoration considérable par son importance comme par son étendue, puisqu'on a retrouvé pas moins de soixante-dix têtes, puis des mains et des pieds. Tous les visages sont représentés de face, trois quarts ou de profil, tous imberbes. Les yeux sont de face même dans les visages représentés de profil; c'est assez dire ce que valent ces ouvrages. Les lèvres sont indiquées au pinceau, mais ne sont pas figurées par un relief, les ailes du nez se sont marquées que sur une seule tête; la chevelure lisse pourrait être prise pour un bonnet de couleur noire. Aux pieds des sandales fixées par des courroies, la cheville est souvent indiquée par un cercle. Les fragments correspondants au corps des personnages sont peu nombreux, mais on peut constater que tous étaient représentés vêtus et debout. En fait d'autres types, on signale un mufle de bœuf qui a pu faire partie du compagnon symbolique de l'évangéliste saint Luc, et une tête d'oiseau, pour saint Jean? Les ornements géométriques sont nombreux et variés.

Aucun de ces stucs n'a été retouché; nous les voyons tels que les ouvriers les ont livrés; c'est, à vrai dire, ce qui fait leur principal intérêt. Outre l'emploi du stuc, on avait eu recours au plâtre. Un certain nombre de plaques de plâtre montrent, tracées au pinceau, des parties de personnages, des croix, un chapiteau.

On ne peut rien attendre des débris d'inscriptions, les unes gravées et peintes, les autres simplement peintes, car on n'a retrouvé que des lettres isolées ou des groupes de deux ou trois lettres dont le rapprochement n'a conduit à aucun résultat [2]. A quel édifice ont appartenu ces débris?

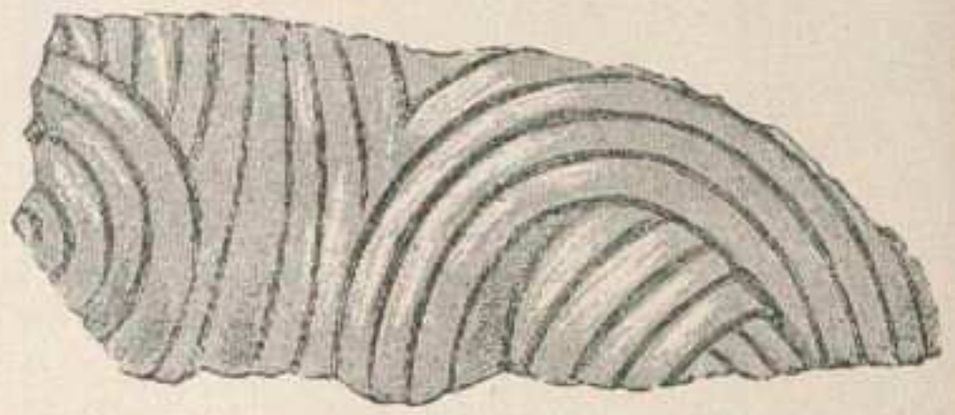
Il a existé à Disentis plusieurs églises qui sont [3]:

1. *Notre-Dame Ire*, chapelle érigée en 613 par saint Sigisbert, ruinée par les Avares; il n'en reste aucune trace, sa situation est conjecturale.

2. *Saint-Martin Ier*, église du monastère construit en 621; en 630, on enterra dans cette église le martyr Placide; en 636, on y plaça le corps de l'abbé Sigisbert; en 663, on leur fit un monument, détruit en 670 par les Avares. C'est la crypte découverte en 1489 et étudiée en 1906.

3. *Saint-Pierre*, chapelle construite entre les deux sanctuaires susnommés [4].

4. *Notre-Dame II*, église élevée entre 717 et 739 à la place de la chapelle de *Notre-Dame Ire*. Cet édifice ne comportait qu'une seule nef terminée par trois absides, endommagée en 1387, restaurée en 1652; cette construction fut détruite en 1895. On n'en conserva que les trois absides; mais la décoration qu'on y a appliquée a fait disparaître tout vestige ancien. Ces trois absides étaient disposées comme celles de l'église dont on a retrouvé les substructions. A l'extérieur, la maçonnerie ayant été complètement reprise, on ne peut guère avoir une idée de la décoration que grâce à un



5627. — Peintures à Disentis.
D'après *Mémoires de la Soc. nat. des antiq.*, 1912, p. 236, fig. 2.

vieux dessin assez grossier [5]. Les murs devaient présenter des arcades d'un relief peu prononcé, sans ornement, réunies par des plates-bandes, et formant sur le mur une série de panneaux, disposition analogue à celle que présente l'église Saint-Jean de Munster, dans les Grisons, édifice tenu pour carolingien [6].

5. *Saint-Martin II*. A la place de *Saint-Martin Ier* détruit en 670, on bâtit cette nouvelle église un peu plus loin à l'est, de telle sorte que la crypte des saints Placide et Sigisbert qui fut conservée se trouva dans la nef de l'église reconstruite entre 717 et 739. Cette

[1] E. Stückelberg, *Die Ausgrabungen zu Disentis*, dans *Basler Zeitschrift für Geschichte*, t. VI, p. 489-503; t. VII, p. 220-233; t. IX, p. 36-43; *Mittelalterliche Ornamentik in Bistum Cur*, dans *Schweizerischer Archiv für Volkskunde*, Bâle, 1907, t. XI, p. 104-121; *Germanische Frühkunst*, dans *Monatshefte für Kunstwissenschaft*, Leipzig, 1909, t. II, p. 117-133; J.-R. Rahn, *Die Ausgrabungen in Kloster Disentis*, dans *Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde*, 1908, t. X, nouv. série, p. 35-55. — [2] Prou, *Les fouilles de Disentis (Grisons)*, dans *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1911, p. 274-280; E. A. Stückelberg, *Les stucs de Disentis (Grisons)*, dans *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, 1912, p. 226-243. — [3] Notker Curti, *Die Disentiser Klosterkirchen im Jahr 1687*, dans *Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde*, nouv. série, t. XII, p. 293-308. — [4] Les substructions ont été retrouvées par le P. Notker Curti, c'était une chapelle située entre Notre-Dame et Saint-Martin et au fond de laquelle s'ouvrait une abside. Curti, *op. cit.*, p. 303-304. — [5] E. A. Stückelberg, *Germanische Frühkunst*, dans *Monatshefte für Kunstwissenschaft*, 1909, p. 121. — [6] J. Zemp, *Das Kloster Johann zu Munster in Graubünden*, dans *Kunstdenkmler des Schweiz, Mittheilungen der Schweiz. Gesellaschaft für Erhaltung histor. Kunstdenkmäler*, Genève, 1906, t. V, VI.

reconstruction comportait donc trois églises dédiées respectivement à la Vierge, à saint Pierre et à saint Martin; elles sont mentionnées dans un document du 15 décembre 766 : l'acte de donation de l'évêque Tello en faveur des moines du lieu : *Et dum tres ecclesiæ istius sanctæ Mariæ semper Virginis... seu sancti Martini seu sancti Petri quas in hoc loco constructas esse scimus... in loco qui dicitur Desertina*[1]. Les substructions des trois absides subsistent encore. C'est entre les murs de cette seconde église qu'on a recueilli de nombreux fragments de stuc; quant aux fragments de mosaïques, on ne saurait décider s'ils appartiennent à la deuxième construction ou bien à la première.

L'âge des stucs n'est pas nécessairement placé en dépendance de l'âge des murailles dont la base subsiste; ils peuvent provenir d'une construction antérieure et, comme il convient, les deux archéologues qui ont sur ce sujet une opinion ont été d'avis différent. M. Stückelberg les fait venir de l'église détruite en 670, M. Zemp les attribue à l'église rebâtie après 670. Il pourrait se faire que tous deux eussent raison et que, la première église ayant été décorée en stucs peints, la seconde église le fût également et que leurs débris se soient réunies au pied de la muraille, où on les a trouvés pêle-mêle.

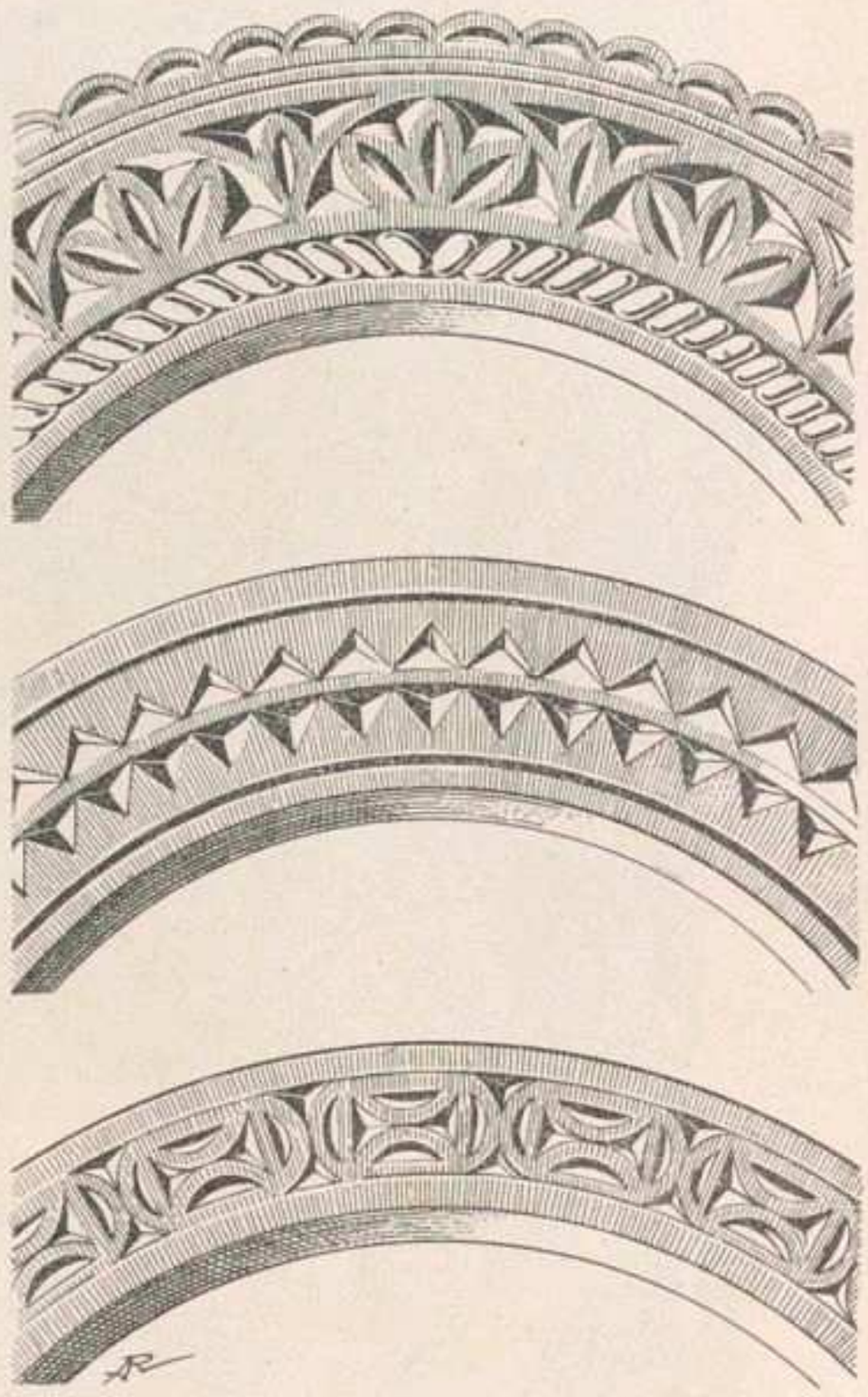
Les têtes, les mains, les pieds sont de pitoyables ouvrages (fig. 5626). Les têtes les plus fortes sont vues de face ou de trois quarts; aucun trait individuel, c'est à rendre jaloux les bambins de la « primaire ». Tout a été exécuté au pinceau sur le stuc humide, c'est la technique de la fresque. Les pommettes des joues sont figurées par un triangle sphérique, de couleur rouge, un trait noir dessine les sourcils, un trait rouge exécute la bouche, une barrette noire les narines. L'œil est dilaté, jaune et noir, cerclé de rouge. Deux têtes ont les yeux fermés. Les cheveux sont représentés par de larges traits noirs séparés en touffes, la couleur en est partout le brun foncé. Dans un cas, trois boucles, rouge sombre, tombent sur le front : on dirait des coups d'épée ou du sang qui coule, une seule tête est couverte d'une sorte de coiffure. Les têtes de moindres dimensions sont plus petites, et de profil : ici, il ne saurait être question d'emprunter la comparaison aux bambins de la « primaire », il faut descendre d'un degré et chercher des types analogues à la « maternelle ».

Dans tout cela il y a une main sur un pommeau d'épée, une main tenant un évangéliaire, des fragments sur lesquels on peut voir les restes d'une étole.

Tout ceci est d'un art misérable, très inférieur aux stucs de Cividale, de Civate, et de Münster. On ne rencontre rien d'aussi hideux que sur certains manuscrits de Saint-Gall enluminés par les Irlandais ou sur les monnaies mérovingiennes (fig. 5627). Dans les plis des étoffes se trouve une indication chronologique à retenir, c'est ce mode d'enroulements tel qu'on le rencontre sur certaines crucifixions irlandaises, lignes parallèles, creuses, courbes, remplies de couleur rouge ou bleue. Voir *Dictionn.*, t. II, col. 2961, fig. 2336. Mais généralement, on voit les vêtements représentés par des plis tombant naturellement, polychromie complète, et des étoffes décorées de points ou de croix.

Peu ou point de retouches. Une tête vue de face sembla n'avoir pas un relief suffisant, fut empâtée d'une couche de stuc afin de prendre plus de saillie. Le masque s'est conservé et, outre le visage en relief, montre à l'intérieur l'empreinte de la figure jugée insuffisante.

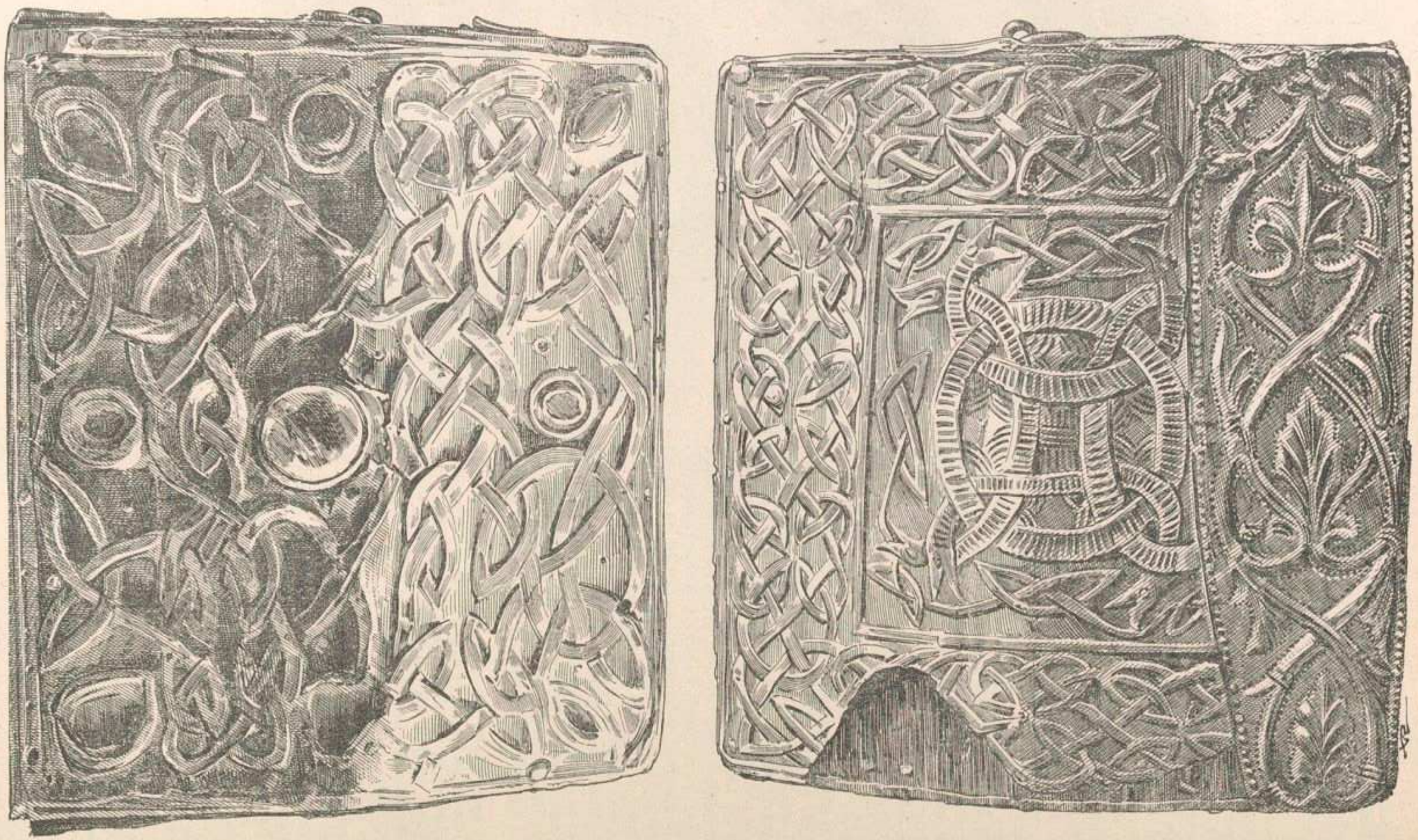
L'art ornemental est mieux représenté (fig. 5628). La plupart des motifs sont empruntés à la sculpture sur bois. Peu de tresses ou d'entrelacs et jamais sous les formes savantes et compliquées de l'art carolingien (voir ENTRELACS) qu'on observe à Coire, à Münster, à Schaennis. Cependant ici on ne sent pas l'inexpérience et la maladresse comme pour la représentation de la figure humaine. La présence à Disentis de formes artistiques qui font complètement défaut



5628. — Peintures à Disentis.
D'après *Mém. de la Soc. nat. des antiq.*, p. 231, fig. 1, 3, 4, 5.

dans les trouvailles de Coire, de Münster et de Schaennis montre que le monument de Disentis, dont on a trouvé les restes, n'était pas de la même époque que ces constructions. Mais, puisque les sculptures de ces trois églises de la Rhétie appartiennent sûrement au temps de Charlemagne, et que les fragments de Disentis représentent une étape antérieure, il faudrait attri-

[1] Th. von Mohr, *Codex diplomaticus*, t. I, n. 9, p. 10 12.



5629, — Châsse du trésor de la cathédrale de Coire. D'après E. Molinier, *Le trésor de la cathédrale de Coire*, 1895, pl. v et vi.

buer ceux-ci à une des deux églises, celle d'avant 670 ou celle construite entre 717 et 739.

Quiconque, observe M. Stückelberg, a tenu en mains les fragments de stuc trouvés à Disentis a eu l'impression qu'ils proviennent d'une décoration qui n'a eu qu'une durée très courte. Les fragments n'ont été ni noircis par la fumée, ni usés, ni endommagés par la main de l'homme. Du style, du lieu de trouvaille,



5630. — Fragments de la croix de Beringen.
D'après *Revue de l'art chrétien*, t. LXII, p. 66.

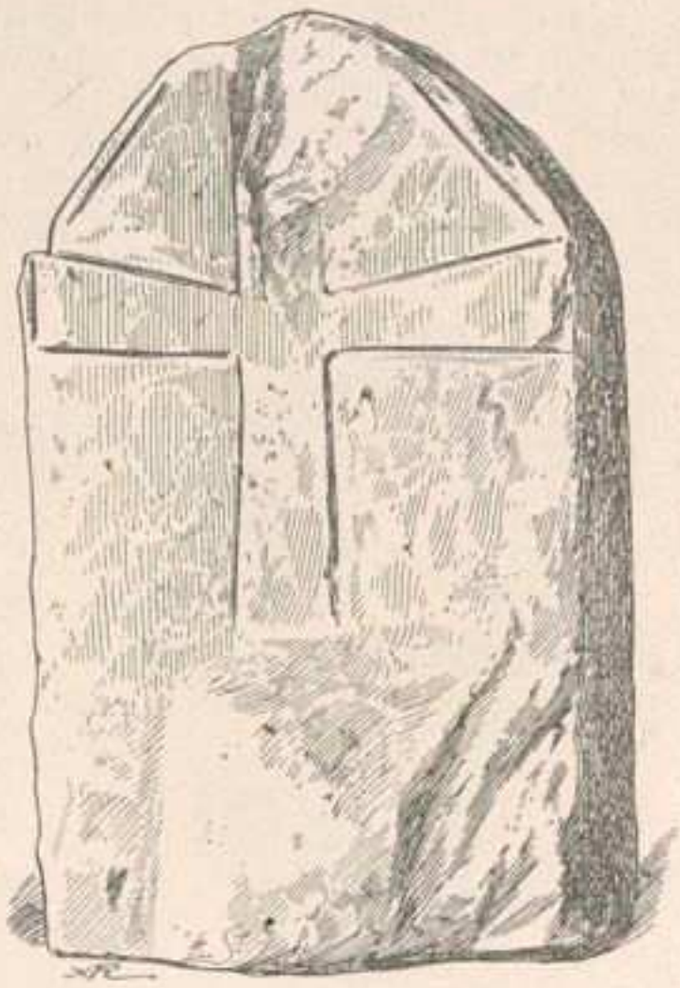
de l'état de conservation on pourra donc induire que ces ouvrages de stuc, s'ils ont orné *Saint-Martin II*, n'y ont guère duré plus d'un siècle, entre 717 et 821 [1].

V. Coire. — Le trésor de la cathédrale conserve une châsse en cuivre doré de forme rectangulaire allongée, surmontée d'un toit ou couvercle à deux rampants, formant aux extrémités des pignons de profil très aigu. L'âme de la châsse est de bois, les plaques de cuivre estampé sont clouées par-dessus. L'ornementation de chacune des grandes faces diffère, celle des deux extrémités est semblable (VIIIe siècle)[2].

Face antérieure. — Le toit et la caisse sont décorés de groupes d'entrelacs produits par l'enchevêtrement d'un seul ruban en relief, formant à droite et à gauche du centre de la pièce des dispositions à peu près semblables et symétriques (fig. 5629). Aux angles du toit et de la caisse sont sertis dans les bates à gouttière, en forme d'amande, des cabochons de verre; trois de ces cabochons ont disparu de leurs alvéoles. Cinq autres cabochons, de forme circulaire, sont disposés symétriquement de façon à former une croix, quatre sur la caisse, un sur le toit; le cabochon central est plus gros que les autres; deux des plus petits ont disparu. Un listel en relief forme une bordure commune à l'ornementation métallique du toit et de la caisse de la châsse.

Face postérieure. — Comme sur l'autre face, abstraction faite d'une addition assez maladroite à la partie inférieure, le toit comme la caisse sont recouverts au moyen d'une seule plaque de métal estampé. Au centre, dans un compartiment rectangulaire bordé d'un listel en relief, on voit un cercle strié, dans lequel viennent s'enchevêtrer quatre demi-cercles adossés deux à deux et s'entrecoupant. Ces demi-cercles sont terminés par des têtes de serpents grossièrement figurées; autour de cette rosace se développe un entrelac formé par un seul ruban. Une large bordure, limitée par un listel en relief, entoure ce compartiment central. Sur cette bordure s'étale une course d'entrelacs formée de deux rubans, enlacés de manière à engendrer des cercles recoupés par des quarts de cercle et des diamètres. Cette ornementation est mutilée sur la gauche et à la partie inférieure de la châsse. A ce dernier endroit, elle a été remplacée par un bandeau de cuivre estampé, orné d'un grenetis en relief sur ses bords et sur sa surface d'un motif disposé en longueur : deux branchages enlacés formant trois compartiments en forme d'amande à l'intérieur et sur les bords desquels naissent des feuilles nervées ou des rinceaux. Ces feuilles aussi bien que les branchages sont redessinés au moyen d'un travail de pointillé exécuté en creux.

Extrémités. — Chacune des extrémités, composée d'une seule plaque de métal, comprend deux motifs d'ornement séparés par un listel en relief. Pignon : deux paons becquètent les fruits d'une tige verticale. Caisse . deux poissons ou serpents affrontés dont la



5631. — Cippe de Kaiser-Augst.
D'après *Revue de l'art chrétien*, 1912, p 68.

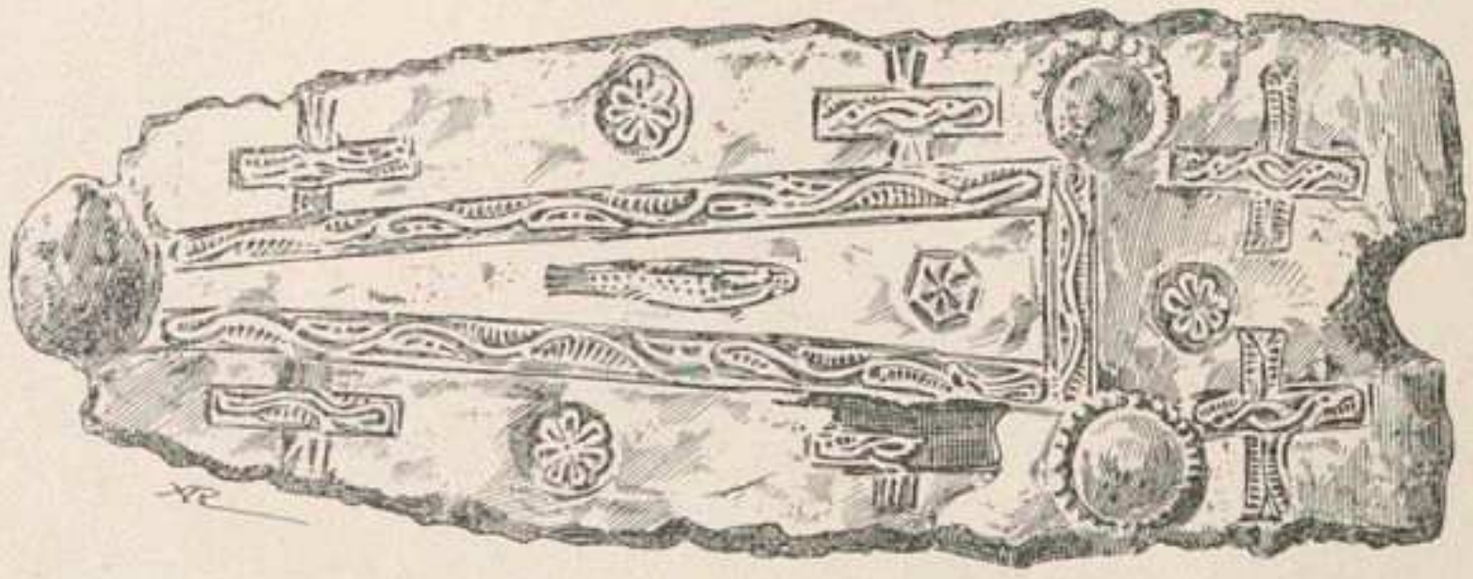
queue s'achève en entrelacs encadrant une petite croix à branches pattées.

Dessous. — Une plaque de cuivre ornée de chevrons, disposés en arêtes de poisson.

VI. Bijoux, etc. — Les antiquités chrétiennes de l'époque romaine sont tout à fait exceptionnelles en Suisse; nous les avons fait connaître parmi les monuments épigraphiques, car ce sont quelques inscriptions, deux verres gravés portant une divise, quelques anneaux. Voir aussi *Dictionn.*, t. VI, au mot Genève.

[1] Voir encore pour Oberwinterthur, J. R. Rahn, *Die Kirche von Oberwinterthur und ihre Wandgemälde*, in-8°, Zurich, 1883, dans *Mittheil. d. antiquar. Ges. in Zurich*, t. XXI, part. 4; S. Guyer, *op. cit.*, p. 10. — [2] E. Molinier, *Le trésor de la cathédrale de Coire*, in-fol., Paris, 1895, p. 21-35, fig. 23, pl. V-VI.

Au contraire les souvenirs de l'époque barbare sont assez nombreux et plusieurs ont droit à une attention particulière, à raison de leur valeur artistique ou documentaire. Comme pour presque tout ce qui se rapporte à l'archéologie barbare, ce sont les produits de fouilles opérées dans des nécropoles et qui ont ramené au jour des armes, des bijoux, des ossements. Une place exceptionnelle revient à un médaillon en bronze recouvert d'une mince feuille d'or et représentant



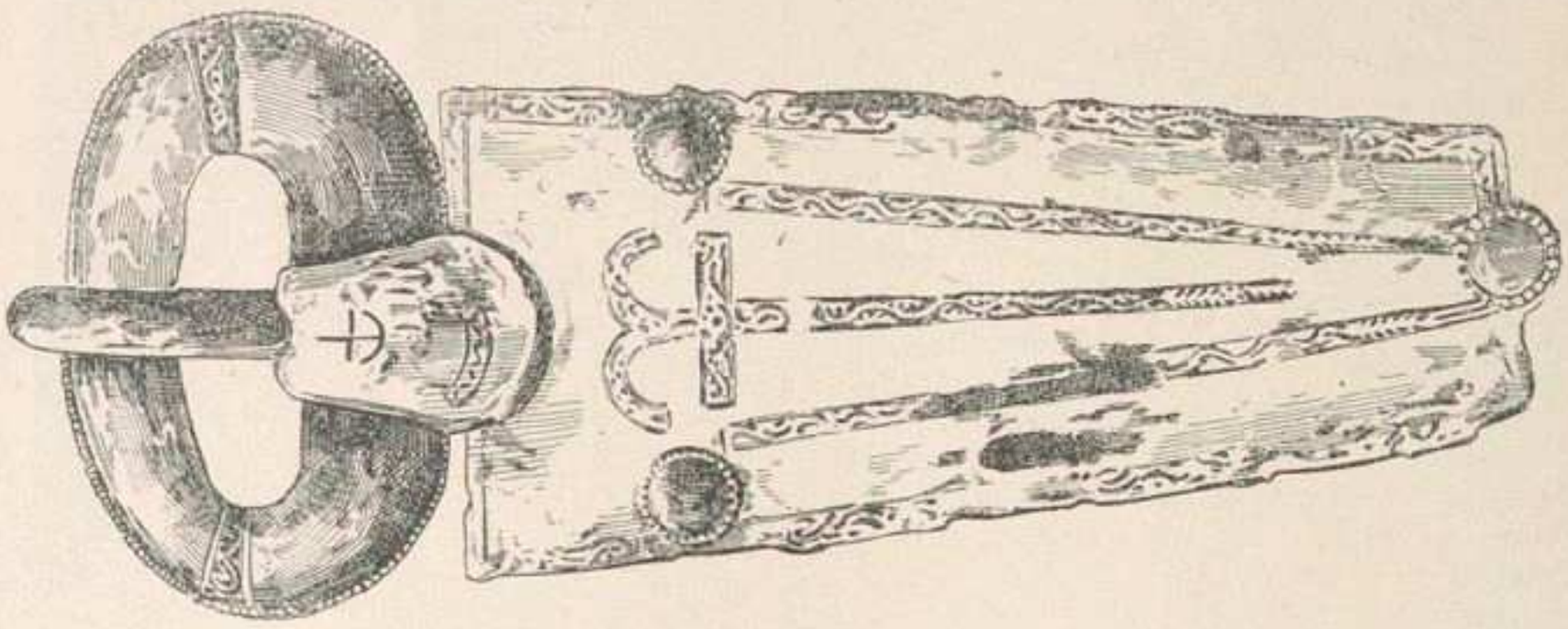
5632. — Plaque de ceinture d'Elisried. D'après Besson, *L'art barbare*, pl. IX.

l'adoration des Mages. Voir *Dictionn.*, t. V, au mot FIBULES, pl. hors texte, n. 5. Ce bijou est probablement d'origine byzantine et appartient au VII^e^ siècle environ. A Beringen (canton de Schaffhouse), deux lamelles d'argent estampé ont dû faire partie d'une croix très inférieure sans doute à la fibule d'Attalens, mais qui ne laisse pas d'offrir un certain intérêt parce que ce petit objet rappelle les croix lombardes (fig. 5630). Toutefois cette croix du type équilatéral peut être utilement rapprochée d'un cippe provenant du cimetière de Kaiser-Augst (canton d'Argovie) et sur lequel on voit, rudement figuré, le même symbole (fig. 5631).

Tout ceci est bien fruste et c'est presque un progrès qu'on constate en revenant à des monuments mérovingiens comme le reliquaire de Chillon, trouvé dans le vieil autel de la crypte de Saint-Pantaléon. Sur un coffret de bois étaient appliqués comme ornements des lamelles en os. Ce reliquaire orné de rondelles présente une décoration bien caractérisée de l'époque mérovingienne. Les lamelles ne peuvent plus aujourd'hui être reconstituées dans leur situation primitive.

Les plaques de ceinture sont nombreuses dans les cimetières barbares; nous avons déjà fait connaître celle de Fétigny (voir ce mot), celle d'Elisried présente moins un intérêt artistique qu'un intérêt symbolique (musée de Berne); car il est douteux qu'à Fétigny on ait représenté le poisson, tandis qu'on n'en peut douter sur la plaque d'Elisried où le reste de la décoration se compose de croix et de rosettes (fig. 5632). Une autre plaque de Fétigny nous fait voir une ancre (fig. 5633).

La décoration de ces deux plaques semble faire triompher la ligne droite et l'angle droit; cependant c'est à Fétigny que nous trouvons quelques-uns des



5633. — Plaque de ceinture de Fétigny. *Ibid.*, pl. X.

plus beaux exemplaires de la ligne souple et courbe (Voir FÉTIGNY, fig. 4349). Il semble bien que ce qui a donné naissance à cette décoration, c'est la représentation du serpent, mais d'un serpent stylisé à plaisir, avec la gueule fendue, les mandibules longues et pointues. On pourrait multiplier les figures de ces plaques sans autre utilité que de suggérer quelques modèles nouveaux au dessin ornemental.

Outre la plaque du ceinturon,on rencontre la contre-plaque, les boutons, les clous décoratifs, gravés, ciselés, incrustés, damasquinés, presque toujours avec une extrême rudesse. Ces objets se sont trouvés en grand nombre et il n'est pas superflu de tracer un certain classement chronologique dans lequel ils doivent prendre place, mais cette chronologie, on ne fait encore que l'entrevoir. A Yverdon, quelques fragments de poteries ornés de chrismes (fig. 5634) et peut-être les ruines d'un ancien oratoire [1].

VII. ÉPIGRAPHIE. — *1. SION*. Marbre, 0 m. 47 de haut sur 0 m. 77 de large, hauteur des lettres 0 m. 04 à 0 m. 05, espace entre les lignes 0 m. 01 à 0 m. 02. Le préteur Pontius Asclepiodotus a procédé à la réfection de certains édifices publics. Ce marbre porte, avec la date de 377 après Jésus-Christ, un chrisme indiquant

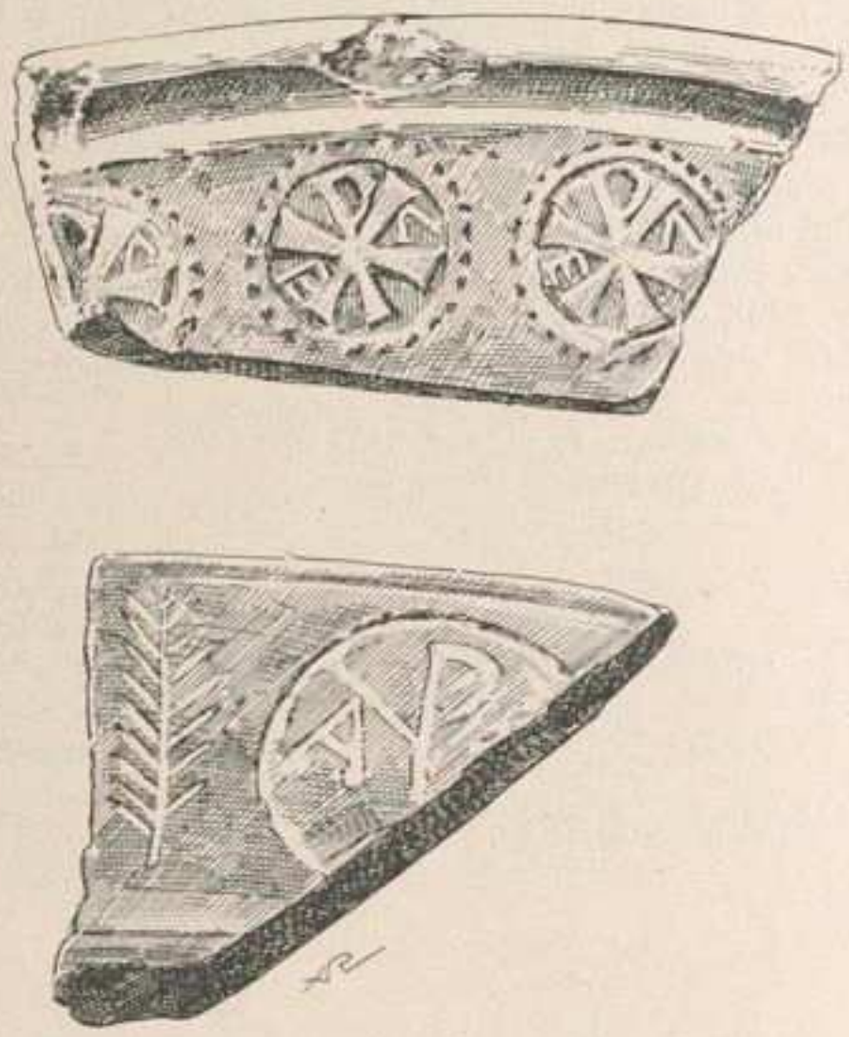
[1] S. Gayer, *op. cit.*, p. 8, 9, pl. II, fig. 3.

que le magistrat romain pratiquait, l'un des premiers dans ce pays, la religion chrétienne (fig. 5635) :

DEVOTIONE · VIGENS
AVGVSTAS · PONTIVS · AEDIS · A ☧ ω
RESTITVIT · PRAETOR
LONGE · PRAESTANTIVS · ILLIS ·
QVAE · PRISCAE · STETERANT
TALIS · RESPVBLICA · QVERE ·
D·N·GRATIANO·AVG·IIII·ET·MER·COS
PONTIVS·ASCLEPIODOTVS·V·P·P·D

L. 2 : *Augustas ædis.* Le Blant y voit une construction d'église ; De Rossi montre que ce terme s'applique aux édifices officiels ; Piper veut que ce soit le *pretorium.*

L. 7-8 : *D(omino) n(ostro) Gratiano aug(usto) quartum et Mer(obaude) co(n)s(ulibus) Pontius Asclepidotus v(ir) p(erfectissimus) pr(æses) d(e)d(icavit).* Pontius Asclepiodotus était *p(ræses) provinciæ Alpium Grajarum et Pœninarum.*



5634. — Fragments de poteries avec chrismes.
Ibid., p. 170, fig. 108-109.

Bibl. — J. J. Scheuchzer, *Itinera per Helvetiæ alpinas regiones*, in-8°, Lugduni Batavorum, 1723, p. 489 ; *Mercure suisse*, Neufchâtel, 1746, t. I, p. 308-311 ; Hagenbuch, *Helv. litt.*, t. IV, p. 514 ; *Gallia christiana*, t. XII (1770), p. 731 ; De Rivaz, *Eclaircissements sur le martyre de la légion thébéenne*, 1779, p. 116 ; Haller, *Helvetia unter den Rœmern*, 1793-1811, t. I, p. 277, 314 ; Murith, *Médailles, inscriptions, statues et autres antiquités du Valais*, n. 39 (ms. c. *1808*), dans *Mém. de la Soc. roy. des antiq. de France*, 1821, t. III, p. 502-533 ; cf. p. 526 ; Schiner, *Description du département du Simplon*, 1812, p. 340 ; Orelli, *Inscriptiones in Helv. adhuc repertas omnes collegit, Programm des Carolinum* de Zurich, 1826, n. 41 ; *Inscript. latin. ampliss. collectio*, 1828, n. 250 ; *Inscriptiones Helvetiæ*, 1844, n. 52 ; Osann, *Sylloge inscriptionum antiquarum*, 1834, p. 561 ; Marini, *Collectio vaticana*, dans Mai, *Script. vet. nov. coll.*, t. V, p. 345 ; Amati, *Peregrinazione*, p. 440 ; Boccard, *Histoire du Valais*, 1844, p. 400 ; Blavignac, *Histoire de l'architecture sacrée dans les évêchés de Sion, Lausanne et Genève*, 1853, p. 11 ; Th. Mommsen, *Inscriptiones confœderationis helveticæ latinæ*, dans *Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft*, Zurich, 1854, t. X, n. 10 ; E. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, t. I (1856), n. 369, pl. n. 231 ; J.-B. De Rossi, *Les premiers monuments chrétiens de Genève*, dans *Bullettino di archeologia cristiana*, 1867, t. V, p. 23-28, trad. dans *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 1870, t. I, p. 6 ; Gremau, *Walliser Urkundensammlung*, dans *Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande*, 1875, t. XXIX ; *Corp. inscr. lat.*, t. XII (1888), n. 138 ; E. Egli, *Kirchengeschichte der Schweiz bis auf Karl den Grossen*, 1893, p. 8-9 ; E. Egli, *Die christlichen Inschriften des Schweiz vom IV-IX Jahrhundert*, dans *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zurich*, 1895, t. XXIV, part. 1, p. 5-7, n. 1.

2. *GÉRONDE EN VALAIS.* — Inscription du diptyque, aujourd'hui disparu, du consul Rufius Achilius Sividius, consul de l'année 488, jadis conservé à Géronde en Valais :

RVTIVS
ACHILIVS
SIVIDIVS VC
ET INL EX PRAEF
VRBIS
PATRICIVS
ITERVM
PRAEF VRBIS
CONSVL ORDI
NARIVS

Rutius (pour *Rufius*) *Achilius Sividius v(ir) c(larissimus) et inl(ustris) expræf(ectus) urbis patricius iterum præf(ectus) urbis consul ordinarius.*

Mommsen, *Inscript. confœd. Helvet. lat.*, n. 342 ; E. Egli, *Die christl. Inschr.*, p. 7, n. 2.

3. Anneau d'or de Graifarius ; beau spécimen de bijouterie mérovingienne, trouvé à Géronde et entré au musée national de Zurich. Au chaton, le nom du propriétaire et une acclamation :

+ GRAIFARIVS · VTERE FELX

E. Egli, *Die christl. Inschr.*, p. 7, n. 3.

4. *SAINT-MAURICE.* — Inscription, perdue et conservée par les manuscrits, de Hymnemodus, premier abbé d'Agaune, datée de l'an 516 :

Relictor sæculi, presbyter sanctus, Hymnemodus abba, sanctorum
exempla secutus laudabili vita ad laudem omnes invitans Dei auxilio
exemploque suo vota canentium iuvans, LX, post vitæ annum corpore
requiescit Agauno, meritoque sanctis in cælesti regno coniunctus
est. Obiit tertio nonas januarias, consule Petro.

E. Egli, *Die christl. Inschriften*, p. 9, n. 4 (*Vita sanctor. abb. Acaun.*, c. XI).

5. Épitaphe d'Ambroise, deuxième abbé d'Agaune, (Original perdu).

AMBROSIVS GESTIS CVI CAELI REGNA PATESCVNT
HVIC QVOQVE PROMERVIT MEMBRA DONARE SOLO
PROTEGIT HVNC TELLVS SANCTORVM SANGVINE POLLENS
QVEM CAELI MERITIS CLARIOR AXIS HABET
SIC PATER OMNIPOTENS QVOS MVNDVM TEMNERE CERNIT
MARTYRIBVS VOLVIT CONSOCIARE SVIS
ET LICET HOC TEMPLVM FVLGENTI LVCE CORVSCET
HIC QVOQVE SVBLIMAT CORPORE TEMPLA SVO
QVEM TEMPLVM SERVASSE FIDEI VITAMQVE FVTVRAM
PERPETVASSE BONIS GLORIA CELSA DOCET
NAM MERVIT PRIMAM ABBATIS NOMINE PALMAM
CVM SANCTIS FRATRVM COEPIT AMICA FIDES
AVCTORIS NOSTRI LAVDEM SINE FINE CANENDAM
PSALLERE SVCCIDVO PERPETVOQVE CHORO
HVNC SI MARTYRII VIDISSENT TEMPORA IVSTVM
POST PRIMVM VICTOR ISTE SECVNDVS ERAT

E. Egli, *Die christl. Inschriften*, p. 10, n. 5 *(Vita sanct. Acaunensium*, c. XII).

6. Épitaphe d'Achivus, troisième abbé d'Agaune (original perdu).

AMORE CHRISTI FERVIBVS
CASTVSQVE SANCTVS MORIBVS
HEROS ACHIVVS PRAEMII
IVRE AETERNI CANITVR
VITAE EXEMPLVM NOBILE
VIR DEO PLENVS PROFERENS
SVMMAM PERFECTI MVNERIS
ABBA ELECTVS DOCVIT
BENIGNA QVIES NVNC VERVM
BEATAE LVCI TRANSTVLIT
AD CAELVM MITTENS SPIRITVM
MEMBRA HIC LIQVIT FRATRIBVS
ARTAVIT CORPVS CRVCIBVS
MENTE LEVAVIT PONDERE
SEMPER QVEM BLANDA GAVDIO
PROBO CONIVNXIT CARITAS

Les onze premières lignes donnent l'acrostiche : ACHIVVS ABBA.

E. Egli, *Die christl. Inschrift.*, p. 11, n. 6 *(Vita abb. Acaun*, c. XIII).

7. Épitaphe de Tranquillus, quatrième abbé d'Agaune (original perdu) :

Denique mansuetudini eius Tranquillum successorem cum Probi solatio electio divina providit, qui mundi laqueos vicit labente palestra, qui pectore sincero semper meruit cernere Christum ut monachus. Tranquillus iste mitis sanctusque sacerdos, cui claruit benigna fides moribus de nomine vita, cum meritis animam sidera clara tenent, dum fragilis sæculi tumidos evitat honores, vanaque despiciens, domini præcepta secutus, ieiuniis precibusque psalmis permansit honestus, et insuper leprosis pius addidit servire minister; humilis ut altam possit viam mercari salutis, cum meritis redditur æterni regis merces promissa laborum, præmiaque patent justis retribuente Deo, quod iudex cæli rector librato pondere pensat. Ibi iam probatus gaudet suscepta munera Christi, honoribus ditatus summis possidet cælestia dona, et cum vitali redeunt animæ cum corpore necti, quandoque caro recipit surgens post funera vitam, sic iterum ut nova rursus utantur sanguine membra, tunc rutilo decore terris regressus lumine fulgit. LXXXVI, post vitæ annum corpore requiescit Agauno. Obiit pridie Idus Decembris.

E. Egli, *Die christl. Inschriften*, p. 12, n. 7 *(Vita sanct. abb. Acaun.*, c. X).

8. Inscription gravée sur la châsse mérovingienne du trésor d'Agaune, que fit faire le prêtre Teudericus en l'honneur de saint Maurice. Voir *Dictionn.*, t. I, col. 870, fig. 193.

Teudericus presbiter in honure s(an)c(t)i Mauricii fieri jussit, Amen. Nordoalaus et Rihlindis ordenarunt fabricare, Undiho et Ello ficerunt.

9. GENÈVE. Disque d'argent de Valentinien au Musée de Genève, orné de personnages en costumes militaires et de la légende :

Largitas d(omini) n(ostri) Valentiniani augusti.

Voir *Dictionn.*, t. VI, au mot GENÈVE, col. 954, et t. IV, col. 1187, fig. 3783.

E. Egli, *op. cit.*, p. 14, n. 9.

10. Fragment aujourd'hui perdu, trouvé à Genève en 1840, portant un chrisme et les premières lettres d'une inscription.

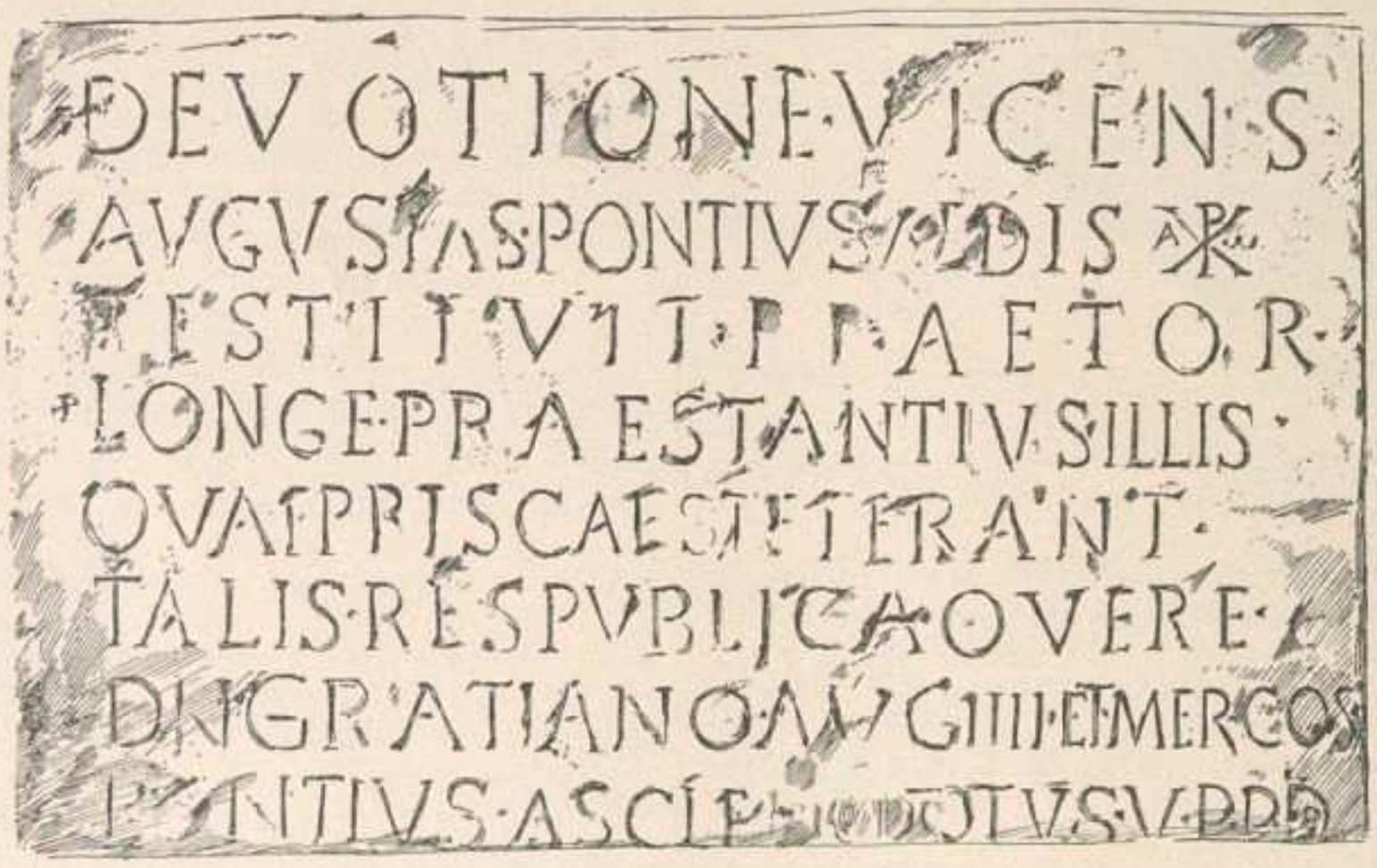
Voir *Dictionn.*, t. VI, col. 951, fig. 5214.

E. Egli, *op. cit.*, p. 16, n. 10.

11. Inscription du roi Gondebaud agrandissant Genève.

Voir *Dictionn.*, t. VI, col. 941, fig. 1512.

E. Egli, *op. cit.*, p. 16, n. 11.



5635. — Inscription de Sion.
D'après E. Egli, *Die christlichen Inschriften des Schweiz*, dans *Mittheilungen*, Zurich, 1895, t. XXIV, pl. 1.

12. Pierre tumulaire d'Adelfina, dont la date pourrait être 505.

Voir *Dictionn.*, t. VI, col. 951.

E. Egli, *op. cit.*, p. 17, n. 12.

13. Pierre tombale d'Ægioldus, prévôt et prêtre de Genève, provenant de l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Victor, mais disparue aujourd'hui.

Voir *Dictionn.*, t. VI, col. 952.

E. Egli, *op. cit.*, p. 18, n. 13.

14. Fragment conservé au musée de Genève, trouvé en 1879 près de l'église Saint-Pierre.

Voir *Dictionn.*, t. VI, col. 952.

E. Egli, *op. cit.*, p. 18, n. 14.

15. Fragment trouvé en 1862, portant le nom d'*Urseolus q(ui vixit) annus...*

Voir *Dictionn.*, t. VI, col. 953, fig. 5216.
E. Egli, *op. cit.*, p. 19, n. 15.
16. Fragment trouvé en 1862 au Bastion du Pin.
Voir *Dictionn.*, t. VI, col. 953, fig. 5217.
E. Egli, *op. cit.*, p. 19, n. 16.
17. Fragment : ... *dei animam... jungere.*
Voir *Dictionn.*, t. VI, col. 953, fig. 5218.
E. Egli, *op. cit.*, p. 20, n. 17.
18. Deux fragments trouvés à Saint-Pierre en 1869.
Voir *Dictionn.*, t. VI, col. 954.
E. Egli, *op. cit.*, p. 20, n. 18.
19-20. Anneaux avec monogrammes aux chatons.
Voir *Dictionn.*, t. VI, col. 5222.
E. Egli, *op. cit.*, p. 20, n. 19-20.

21. LAUSANNE. Épitaphe de Marius, évêque d'Avenches (574-594). Original perdu :

MORS INFESTA RVENS QVAMVIS EX LEGE PARENTIS
MORIBVS INSTRVCTIS NVLLA NOCERE POTEST
HOC ERGO MARII TVMVLANTVR MEMBRA SEPVLCRO
SVMMI PONTIFICIS CVI FVIT ALMA FIDES
CLERICVS OFFICIO PRIMEVIS TONSVS AB ANNIS
MILICIA EXACTA DVX GREGIS EGIT OVES
NOBILITAS GENERIS RADIANS ET ORIGO REFVLGENS
DE FRVCTV MERITI NOBILIORA TENET
ECCLESIE ORNATVS VASIS FABRICANDO SACRATIS
ET MANIBVS PROPRIIS PREDIA IVSTA COLENS
IVSTITIE CVLTOR CIVIVM FIDISSIMA VIRTVS
NORMA SACERDOTVM PONTIFICVMQVE DECVS
CVRA PROPINQVORVM IVSTO BONVS ARBITER ACTV
PROMTVS IN OBSEQVIIS CORPORE CASTO DEI
HUMANIS DAPIBUS FIXO MODERAMINE FVLTVS
PASCENDO INOPES SE BENE PAVIT OPE
IEIVNANDO CIBANS ALIOS SIBI PARCVS EDENDO
HORREA COMPOSVIT QVOMODO PASTOR ABIIT
PERVIGIL IN STVDIIS DOMINI EXORANDO FIDELIS
NVNC HABET INDE REQVIEM VNDE CARO FESSA FVIT
QVEM PIETATE PATREM DVLCEDINIS ARMA TVENTEM
AMISSIS TERRIS CREDIMVS ESSE POLIS

Bibl. — *Epitaphium beati Marii tale est*, dans *Cartularium lausannense*, dans *Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande*, 1851, t. VI, p. 31; M. Wild, *Apologie pour la vieille ville d'Avenches*, in-8°, Berne, 1710; De Zurlauben, dans *Histoire de l'Académie des Inscriptions*, Paris, 1770, Ire série, t. XXXIV, p. 146; Haller, *Bibliothek der Schweizer Geschichte*, in-8°, Bern, 1786, t. III, p. 338; G. Waitz, dans *Monumenta Germ. histor., Scriptores*, 1879, t. XXIV, p. 795; B. Hauréau, *Gallia christiana*, in-fol., Paris, 1860, t. XV, p. 328; G. Monod, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, in-8°, Paris, 1872, p. 150; W. Arndt, *Bischof Marius von Aventicum*, in-8°, Leipzig, 1875, p. 10; E. Le Blant, *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, in-8°, Paris, 1892, n. 441; Mommsen, dans *Monum. Germ. histor. Auct. antiquis.*, 1893, t. XI, p. 227; E. Egli, *Die christlichen Inschriften des Schweiz*, in-8°, Zürich, 1895, p. 22; Gelpke, *Kirchengeschichte des Schweiz*, in-8°, Bern, 1861, t. II, p. 148; Genoud, *Les saints de la Suisse française*, in-8°, Fribourg, 1882, p. 170; *Conservateur suisse*, t. XII, p. 172; M. Besson, *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion et leurs premiers titulaires jusqu'au déclin du VIe siècle*, in-8°, Paris, 1906, p. 190-209.

23. Vase en verre du musée d'Avenches (fig. 5636); près de la lèvre on lit :

VIVAS IN DEO

Diamètre en haut, 0 m. 08; diam. en bas, 0 m. 05; hauteur 0 m. 12.

Bibl. — Caspari, *Découverte d'un tombeau romain à Avenches*, dans *Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde*, 1872, p. 385; Le Blant, *Nouveau recueil*, 1892, n. 91; E. Egli, *op. cit.*, p. 24, n. 22, pl. IV; M. Besson, *L'art barbare dans le diocèse de Lausanne*, Lausanne, 1909, p. 172; G. Schneider-Graziosi, *Due vasi vitrei miliarii con iscrizioni cristiani nel museo di Avenches*, dans *Nuovo bull. di arch. crist.*, 1913, p. 213-223.

23. Vase en verre du même musée. Près de la lèvre (fig. 5636) :

ZE s es

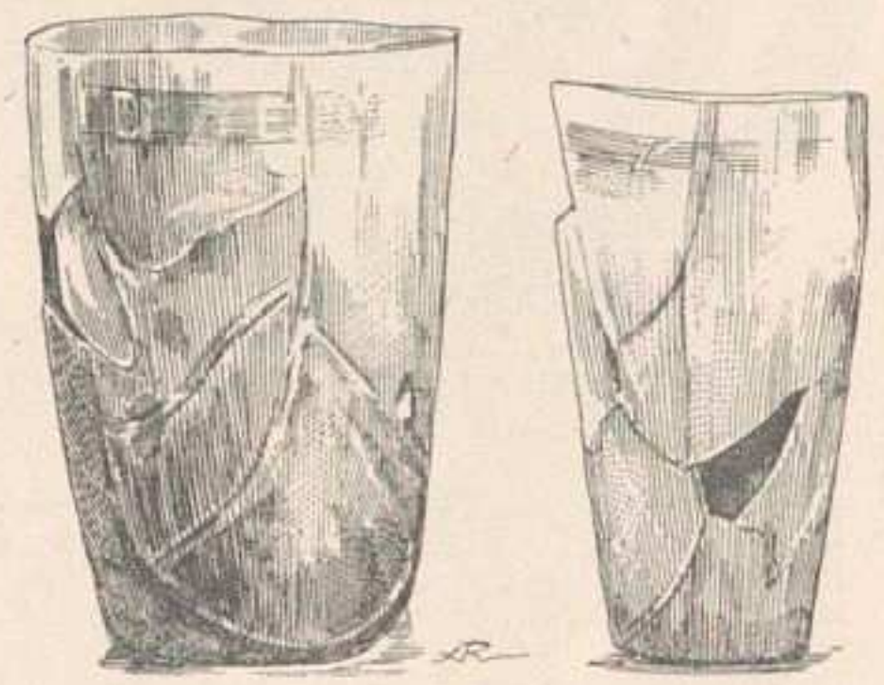
Diamètre en haut, 0 m. 06; diamètre en bas, 0 m. 035; hauteur, 0 m. 11.

Bibl. — Caspari, *op. cit*; Le Blant, *op. cit.*, n. 92, p. 451; E. Egli, *op. cit.*, p. 24, n. 23; M. Besson, *op. cit.*, p. 172; G. Schneider-Graziosi, *op. cit.*, p. 213-223.

24. VAUDALLAZ (près Lavigny, canton de Vaud), agrafe conservée au musée de Lausanne.

NASVALDVS NANSA +
VIVAT DEO VTERE
FELEX DANINIL

Bibl. — *Zürcher antiquarische Mittheilungen*, 1844, t. II, part. 3; Troyon, *Bracelets et agrafes antiques*, p. 29, pl. III, fig. 1; Le Blant, *Inscr. chrét.*, t. I, n. 366,



5636. — Vases en verre du musée d'Avenches.
D'après Egli, *op. cit.*, pl. IV., n. 22, 23.

pl. 252; De Bonstetten, *Carte archéol. du canton de Vaud*, 1874, p. 27; E. Egli, *op. cit.*, p. 26, n. 24, pl. IV.

25. DAILLENS (canton de Vaud). Agrafe trouvée en 1849, au musée de Berne.

+ DAIDIVS +
···DAGNINIL DVO LE
ONES EEDE . . . .
S LENGEBANT

Daniel, duo leones pedes ejus lingebant

Bibl. — De Bonstetten et F(erdinand) K(eller), *Agrafe burgonde*, dans *Anzeiger fur schweiz. Alterth.*, 1872, p. 386, fig. 1; De Bonstetten, *Carte archéologique du canton de Vaud*, 1874, p. 20; E. Le Blant, *Nouveau recueil*, n. 93; E. Egli, *op. cit.*, p. 27, n. 25, pl. IV.

26. Agrafe, au musée de Lausanne.

Bibl. — De Bonstetten, *Carte*, p. 20; E. Le Blant, *Nouv. recueil*, n. 94; E. Egli, *op. cit.*, p. 28, n. 26, pl. IV.

27. MONTGIFI (canton de Vaud). Agrafe, au musée de Lausanne.

Bibl. — Troyon, *Bracelets*, 1844, pl. III, fig. 6; Le Blant, *Inscr. chrét.*, t. I, n. 363, pl. 42, fig. 248; De Bonstetten, *Carte*, texte, p. 1 au mot *Alens*; E. Egli, *op. cit.*, p. 28, n. 27, pl. IV.

28 ? (Canton de Vaud). Agrafe burgonde (fig. 5637). « C'est la première fois, écrivait Ed. Le Blant, que j'en vois une portant des lettres liées et le fait est intéres-

sant. Par malheur, excepté le début où l'on peut deviner un nom tel que Willelm..., tout me paraît rebelle au déchiffrement; » peut-être faut-il s'en tenir à : VVILLIMERES FECIT FI*eri*.

Bibl. — W. Wackernagel, *Sprache und Sprachdenkmäler der Burgunden*, dans C. Binding, *Burgundrom. Königreich*, t. I, p. 377 sq.; E. Egli, *Anfrage nach dem Original einer burgundischen Inschrift*, dans *Anzeiger f. Schweiz. Alterthumskunde*, 1890, n. 4, p. 368; E. Egli, *Die christl. Inschrift*, p. 29, n. 28 *a*, pl. IV; M. Besson, *L'art barbare dans le diocèse de Lausanne*, 1909, p. 71-73, pl. XII, n. 2.

29. *CRISSIER* (canton de Vaud). Agrafe, au musée de Lausanne. On lit ce texte, en commençant par l'extré-



5637. — Agrafe burgonde.
D'après Besson. *L'art barbare*, pl. XIV.

mité supérieure gauche : SITOEIEMRD SITI EISOMRED+DISTLAS, ce qui semble un même texte répété deux fois avec une variante :

SITOEIEMRD
SITIEISOMRED

ce qui pourrait vouloir dire : *Sit Jesus meus Redemptor*, et un nom propre *Distlas*.

Bibl. — *Anzeiger f. Schweiz. Alterth.*, 1873, p. 413, pl. XXXIV, fig 3; E. Egli, *Die christl. Inschrift*, p. 29, n. 28 *b*, pl. IV; A. de Molin, *Agrafes de ceinturons burgondes à inscriptions*, dans *Revue archéologique*, 1902, p. 367; M. Besson, *L'art barbare dans le diocèse de Lausanne*, 1909, pl. XIV, fig. 2, p. 83.

30. BEL-AIR (près Chéseaux-sur-Lausanne).

Anneaux conservés au musée de Lausanne.

a argent : RAGNERIVS.

b bronze : SIGDVNVS.

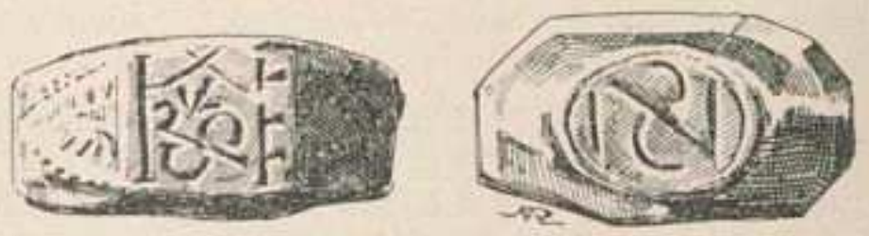
Bibl. — Troyon, *Description des tombeaux du Bel-Air*, dans *Mittheil. d. antiquar. Gesells.*, (Zurich), 1841, t. I, part. 9, p. 4, pl. I, fig. 29, pl. II, fig. 4; Le Blant, *Inscript. chrét.*, n. 364, 365, pl. fig. 249-250; E. Egli, *op. cit.*, p. 30, n. 29-30.

31. HOHBERG (près Soleure).

Anneau d'argent conservé au musée de Soleure.

RENATI (Mommsen), VERANI (Le Blant), VERENA (Meisterhæus).

Bibl. — *Mittheil. d. antiq. Gesell.* (Zurich), 1846-1847, t. III, pl. VIII, fig. 20; Mommsen, *op. cit.*, n. 354 *a*; Le Blant, *Inscr.*, n. 362 *a*, fig. 247; F. X. Kraus,



5638. — Anneaux du musée de Lausanne.
D'après Egli, *loc. cit.*, n. 29, 30

Inschriften der Rheinlande, 1890, t. I, n. 6; E. Egli, *op. cit.*, p. 30, n. 31, pl. IV.

32. GRENCHEN (canton de Soleure).

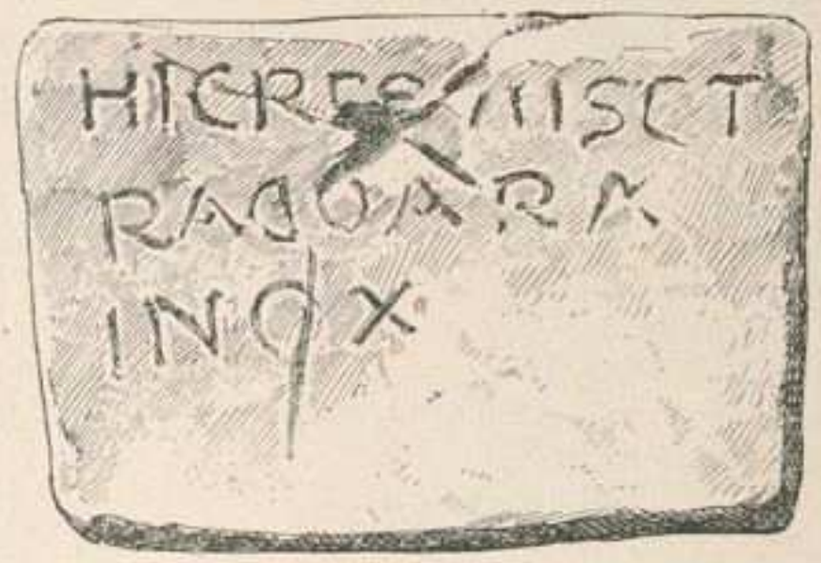
Anneau de bronze conservé au musée de Soleure. Monogramme indéchiffrable.

Bibl. — J. Amiet, dans *Anzeiger für Schweiz Alterth.*, 1862, p. 47-50, pl. III, fig. 5, 6; E. Egli, *op. cit.*, p. 31, n. 32, fig.

33. BALE. Inscription sur une plaque d'ivoire conservée au musée de Bâle (provenance inconnue), fragment de diptyque,

+ PERPETVAE SEMPER + AVGVSTAE +

Bibl. — F. X. Kraus, *Inschriften der Rheinlande*, (1890), t. I, p. 3, n. 5, pl. XXI, n. 9; De Rossi, *Bull. di*



5639. — Inscription de Rudoara (Musée de Bâle).
D'après Egli, *loc., cit.*, n. 34.

archeol. crist., 1877, p. 68 sq.; *Bonner Jahrbücher*, t. LX, p. 157; E. Egli, *op. cit.*, p. 31, n. 33.

34. KAISERAUGST. Inscription funéraire de Rudoara au musée de Bâle (fig. 5639). Pierre calcaire, 0 m. 12 sur 0 m. 23, trouvée en 1840; hauteur des lettres 0 m. 02 :

HIC REQVIISCiT
RAGOARA
INOX

Bibl. — Ravenez, dans Schöpflin, *Alsatia illustrata*, 1851, t. III, p. 211, pl. XIX; Steiner, *Codex inscript. Rom. Danubii et Rheni*, 1853, p. 87; Mommsen, *op. cit.*, 1854, p. 308, et *Einleitung*, p. XX; Le Blant, *Inscr. chrét.*, n. 362, fig. 246; W. Vischer, dans *Schmid'sche Sammlung von Alterth. a. Augst*, 1858, p. 13; Steiner, *Sammlung und Eiklärung altchristl. Inschrift*, 1859,

n. 109; Becker, dans *Jahrb. d. Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, 1866, t. XLI, p. 155 sq.; Meyer von Khonau, dans *Zürcher antiq. Mittheil.*, 1876, t. XL, p. 70; note 1, pl. IV n. 2, fig. 6; Kraus, *op. cit.*, 1890, t. I, n. 8; E. Egli, *op. cit.*, p. 32, n. 34, pl. I.

35. Inscription funéraire de Baudoaldus, aujourd'hui disparue :

D M +
INHOCTVMOLO
RE VIISCIT BONE
IAIBNDO
ɔLV SOVIVIXIT
ANNVS·LV
T ITQVINTODE
N LOCTORIS

D. M. + In hoc tumolo re(q)uiiscit bone (memor)iæ, Baudo(ald)us qui visit (pl. m) annus LV. (e)t (obi)it quinto de(cimo k)l octo(br)is.

BIBL. — Ravenez, *op. cit.*, t. III, p. 211; Steiner, *op. cit.*, n. 86; Mommsen, *op. cit.*, p. 307; Le Blant, *op. cit.*, n. 361, fig. 243; Vischer, *op. cit.*, p. 25; Becker, *op. cit.*, p. 155; Meyer von Khonau, *op. cit.*, p. 69; Kraus, *op. cit.*, n. 7; E. Egli, *op. cit.*, p. 33, n. 35.

36. ZURICH, Inscription du diptyque du consul F. Areobindus Dagalaïphus, au musée de Zurich. Voir *Dictionn.*, t. IV, au mot DIPTYQUES, col. 1112,

(Lucius) Fl(avius) Areob(indus) Dagal(aiphus) Areobindus v(ir) i(llustris) ex c(omes) sac(ri) sta(buli) et m(agister) m(ilitiæ) p(er) or(ientem) ex c(onsul) or(dinarius).

BIBL. — S. Vögelin, *Das zürcher Diptychon des Cons. Areobindus*, dans *Mittheil. d. antiq. Gesellsch.*, Zurich, 1857, t. XI; O. Bendorf, *Die antiquen von Zürich*, même revue, 1872, t. XVII; Kraus, *op. cit.*, n. 9; E. Egli, *op. cit.*, p. 35, n. 36.

37. WINDISCH (Vindonissa). Pierre calcaire de 0 m. 265 sur 0 m. 275 de large, encastrée au-dessus de la porte de l'église (perdue) :

+ IN ONORE SC I
MARTIN I EC P I
VRSINOS E B
ESCVBVSITðE
TIBALðVS+LIN
CVLF VS FICIT

F. X. Kraus, *op. cit.*, t. I, p. 6, n. 10.

38. COIRE. Jadis dans le chœur de l'église :

VICTOR EPISCOPVS CVRIENSIS VNA CVM MATRE SVA FVNDATOR
HVIVS MONASTERII ET CVM EA PASCHALIS EPISCOPVS
GENITOR ET ANTECESSOR EIVS CVRIENSIS

BIBL. — Guler, *Rætia*, fol. 87; Sprecher, *Pall. rhæt.*, p. 53, 208; Mohr, *Cod. diplom. Rhæt.*, Coire, 1848-1852, t. I, n. 5; Eichhorn, *Episc. cur.*, p. 18; Rettberg, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. II, p. 135; Friedrich, *Kirchengeschichte Deutschland*, t. II, p. 618; Gelpke, *Kirchengeschichte des Schweiz*, t. II, p. 462; F. X. Kraus, *Die christl. Inschrift.*, t. I, p. 1, n. 1.

39. Dans l'ancien cloître de Saint-Lucien (perdue) :

HIC SVB ISTA LABI
DEM MARMOREA
QVEM·VECTOR·
VER·INLVSTER·PRESES
ORDINABIT·VENIRE
DE TRIENTO
HIC REQVIESCIT.....
CLARESIMVS.....
PROAVVS
DOMNI·VECTORIS
EPI
ET·DOMNI·IACIaDI

BIBL. — Mohr, *Cod. diplom. Rætiæ*, t. I, n. 3; Le même, *Rætia*, 1863, t. I, p. 82; Mommsen, *Inscr. confœd. Helvet.*, App., p. 106, n. 26; Mabillon, *Annal. ord. S. Benedicti*, édit. Lucques, t. I, p. 284; Hottinger, *Helv. Kirch. Gesch.*, t. I, p. 285; Eichhorn, *Episc., eur.*, p. 18; Rettberg, *Kircheng. Deutschl.*, t. II, p. 134; Friedrich, *Kircheng. Deutschl.*, t. II, p. 619; *Anzeiger für schweizerische, Gesch.*, t. VIII, p. 69; F. X. Kraus, *op. cit.*, t. I, p. 1, n. 2; E. Egli, *op. cit.*, p. 39, n. 38.

40. Dans l'ancienne crypte de Saint-Lucien, perdue :

HIC SVB ISTA LABIDE
MARMOREA
QVEM VECTOR VER IN
LVSTER PRESES
ORDINABIT VENIRE
DE VENOSTES
HIC REQVIESCET
DOMINVS

BIBL. — Mohr, *Cod. dipl. Rætiæ*, t. I, n. 6; Mommsen, *Inscr. confœd. Helvet.*, App. p. 106, n. 27; Friedrich, *Kirchengesch. Deutschl.*, t. II, p. 622; F. X. Kraus, *op. cit.*, t. I, p. 2, n. 3; E. Egli, *op. cit.*, p. 40, n. 39.

41. Épitaphe de l'évêque Valentianus († 548), jadis dans la crypte de l'église Saint-Lucien :

SCE M EPCS
HOC IACIT IN TOMOLO QVEM DEFLEVIT RETICATELLVS
MAXIMA SVMMORVM GLORIA PONTIFECVM
ABIECTIS QVI FVDIT OPES NVDATAQVE TEXIT
AGMINA CAPTIVIS PRAEMIA LARGA FERENS
EST PIETAS VICINA POLO NEC FVNERIS ICTVM
SENTIT OVANS FACTIS QVI *p*ETIT ASTRA BONIS
HIS POLLENS TITVLIS VALENTIANE SACERDVS
CREDERIS A CVNCTIS NON POTVISSE MORI
QVI VIXIT IN HOC SAE
C· ANN· PLs·MN·LXX·DPsSVB·Ð·ϛI·ID·IA·
SEPs·PCs·BASI VCCs·IND·XI·PAVLINVS NEPOS
IP*sius haec fieri ordinavit.*

BIBL. — Reinesius, *Syntagma inscript.*, cl. XX, n. 428; Muratori, *Nov. thes. vet. inscr.*, p. 425, n. 6; Mohr, *Cod. diplom. Rætiæ*, t. I, n. 2; Rettberg, *Kirchengeschichte Deutschland*, t. II, p. 133; Eichhorn, *op. cit.*, p. 10; Mommsen, *Inscr. confœd. Helvet.*, App., p. 106, n. 25; Friedrich, *Kirchengeschichte Deutschland*, t. II, p. 455; Gelpke, *Kirchg. d. Schw.*, t. I, p. 262; *Anzeiger f. Schweiz. Gesch. und. Alterhumkunde*, 1866, t. XII, n. 1, p. 4; F. X. Kraus, *op. cit.*, t. I, p. 2, n. 4; E. Egli, *Die christl. Inschrift.*, p. 35, n. 37.

42. EVIAN. Trouvée en 1855, dans la commune de Lugrin, entre Evian et la Tour Ronde, en labourant le cimetière de l'ancien monastère de Saint-Offenge, situé au bord du lac (au musée de Lausanne). De l'an 527; haut. 1 m. 01, larg. 0 m. 31; haut. des lettres, 0 m. 02, 0 m. 03, 0 m. 01.

*in hoc to*MOLoREQ
uiescit bonae MEMo
riae EBRoVACCVS
*q*VI UIXIT ANNS XIII
ET MI▨ISIS IIII
ET TRANSIIT X KL
SEPTEMBRIS
MAVVRTIo VI
RO CLR CoNSS
SVB VNC CoNSS
BRANðo BRICI RE
ð IMTIoNEM A
ð NMo GVðoMA
RO REGE ACCE
PE RVNT
+

Bibl. — De Gingins la Sarraz, dans *Anzeiger für Schweizerische Geschichte und Altertumskunde*, 1855, p. 48; (Binding, *Das Burgundisch. Römanische Kœnigreich*, t. I, p. 262, note 908), 1856, p. 5, 37; 1857, p. 10; E. Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. II, p. 683; Revon, *Inscriptions antiques de la Haute-Savoie*, Annecy, 1870, n. 87; *Revue Savoisienne*, 1865, p. 86; *Corp. inscr. lat.*, t. XII, n. 2584; E. Egli, *op. cit.*, p. 43, n. 40.

VIII. Curiosités. — Disque de Valentinien. Voir *Dictionn.*, t. VI, au mot Genève, col. 954.

Cassette d'ivoire à Sion, IXe siècle. Cf. F. Keller, dans *Anzeiger für Schweizerische Geschichte*, 1857, n. 3, pl. III; E. aus'm Weerth, dans *Jahrbücher d. Vereins V. Altertumsfreunden in der Rheinlanden*, t. LII, p. 127, pl. I; J. R. Rahn, *Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz*, in-8°, Zürich, 1876, p. 115 sq.; S. Guyer, *Die christlichen Denkmäler des ersten Jahrtausends in der Schweiz*, dans J. Ficker, *Studien über christliche Denkmäler*, fasc. 4, in-8°, Leipzig, 1907, p. 14.

Plaque d'ivoire avec figure hindoue, à Saint-Gall, IXe siècle; cf. J. R. Rahn, *Geschichte*, p. 110; H. Graeven, *Die Darstellungen der Inder in den antiken Kunstwerken*, dans *Jahrbuch der Kaiserl. deutschen-archäologischen Instituts*, 1900, t. XV, 4e part., p. 195 sq.; S. Guyer, *Die christl. Denkm.*, p. 15.

Diptyque de Sividius, de l'année 488; cf. J. R. Rahn, *Geschichte*, p. 110, note 3; *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1880, p. 190; A. Héron de Villefosse, *Feuille de diptyque consulaire, conservée au Musée du Louvre*, dans *Gazette archéologique*, 1884, p. 118, n. 5; E. Molinier, *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie*, in-fol., Paris, 1896, p. 19, 20; S. Guyer, *Die christl. Denkm.*, p. 15; *Dictionn.*, t. IV, col. 1118, n. 6.

Diptyque d'Areobindus; cf. S. Vögelin, *Das Zürcherische Diptychon des Konsuls Areobindus*, dans *Mitth. der Antiq. Gesells.*, Zürich, t. XI, part. 4; Benndorf, *Die Antiken von Zurich*, dans même recueil, t. XVII, part. 7, p. 16 sq.; J. R. Rahn, *Geschichte*, p. 109-110; A. Héron de Villefosse, dans *Gaz. archéol.*, 1884, p. 118, n. 6; *Zurich und das Schweizer, Landes Museum*, 1890, pl. XXX; E. Molinier, *Histoire génér. des arts*, p. 20; S. Guyer, *op. cit.*, p. 16; *Dictionn.*, t. IV, col. 1112, n. 8.

Plaque d'ivoire ornée de rosettes, au Stiftsarchiv de Saint-Gall; cf. J. R. Rahn, *Geschichte*, p. 114, note 2; S. Guyer, *Die christl. Denkm.*, p. 17, fig. 5.

Plaque d'ivoire de Kaiser-Augst; cf. de Rossi, *Bullett. di arch. crist.*, 1877, p. 68; F. X. Kraus, *Die christlichen Inschriften der Rheinlande*, in-8°, Fribourg, 1892, t. I, p. 3; S. Guyer, *Die christl. Denkm.*, p. 18.

Pyxide d'ivoire à Sion; cf. J. R. Rahn, *Geschichte*, p. 116; G. Stuhlfauth, *Die altchristliche Elfenbeinplastik*, dans J. Ficker, *Archaeologische Studien zum christlichen Altertum und Mittelalter*, in-8°, Freiburg, 1896, part. 2, p. 132 sq.; Rohault de Fleury, *La messe*, Paris, 1887, t. V, pl. CCCLXXI; S. Guyer, *Die christl. Denkm.*, p. 18-21.

Deux plaques d'ivoire sculptées ayant servi de couverture à l'épistolier de Beromünster; cf. *Statistik*, dans *Anzeiger für Schweizerischegeschichte*, t. V, p. 129; J. R. Rahn, *Geschichte*, p. 114, fig. p. 115; M. Estermann, *Die Sehenswürdigkeiten von Beromünster mit geschichtliche Erläuterung*, 1878, p. 30; *L'art ancien à l'exposition nationale suisse*, Genève, 1896, pl. V, catal., p. 91; S. Guyer, *Die christl. Denkm.*, p. 21-24, pl. III, fig. 4. (Rapprocher du diptyque de Tongres, dans *Dictionn.*, t. IV, fig. 3772.)

Sarcophage (?) avec le Bon Pasteur, à Saint-Maurice d'Agaune; cf. P. Bourban, *Étude sur un Bon Pasteur et sur un ambon de l'antique monastère d'Agaune*, Fribourg, 1894; S. Guyer, *Die christl. Deukm.*, p. 52,

Ambon, à Saint-Maurice; cf. J. H. Sharmann, *Pierre sculptée à Saint-Maurice en Valais*, dans *Anzeiger für Schweizergeschichte*, 1862, p. 73, et 2 figures; P. Bourban, *Étude*, 1894; Besson, *L'art barbare dans le diocèse de Lausanne*; S. Guyer, *Die christl. Denkm.*, p. 53; *Dictionn.*, t. I, au mot Ambon, col. 1346, fig. 317.

Relief à Saint-Ursanne; cf. E. A. Stückelberg, *Auf der christlichen Altertumskunde*, p. 79 sq., fig. p. 81; S. Guyer, *Die christl. Denkm.*, p. 55.

Relief à Bâle, cf. E. A. Stückelberg, *op. cit.*, p. 33, fig.; S. Guyer, *op. cit.*, p. 56.

Cercueils de pierre, à Genève, à Saint-Maurice, à Moutiers-Grandval, à Kaiser-Augst, à Lugano; cf. H.-J. Gosse, *Contribution à l'étude des édifices qui ont précédé l'église de Saint-Pierre-ès-Liens, à Genève*, dans *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève. Publication de l'Association pour la restauration de Saint-Pierre*, 3e fasc., 1893, p. 35; P. Bourban, *Saint-Maurice d'Agaune en Suisse et ses fouilles*, dans *Nuovo bull. di archeol. crist.*, 1899, p. 179; E. A. Stuckelberg, *op. cit.*, Zurich, 1904, p. 79 sq.; A. Quiquerez, *Découverte de sarcophages dans l'église primitive de Moutier-Grandval*, dans *Anzeiger*, 1874, p. 499; *Tombes mérovingiennes à Moutier-Grandval*, dans *Anzeiger*, 1874, p. 771; S. Guyer, *op. cit.*, p. 56-59.

Lampes à Genève. Voir *Dictionn.*, t. VI, au mot Genève, col. 957. S. Guyer, *op. cit.*, p. 24-28.

Lampe à Augst; cf. Bruckner, *Versuch einer Beschreibung historischer und natürlicher Merkwardigkeiten in der Landschaft Basel*, 1763, t. XXIII, p. 2871; Blavignac, *Histoire de l'architecture sacrée du IVe au Xe siècle, dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion*, in-8°, Paris, 1853, p. 16, note 13; J. R. Rahn, *Geschichte*, p. 56, note 1; S. Guyer, *op. cit.*, p. 28.

H. Leclercq.

HÉMINE. — L'hémine (*hemina*, ἡμίνα) est une mesure romaine de capacité pour les liquides et les céréales. Les Romains firent connaître le mot et la chose en Orient, bien loin de l'en avoir rapporté. Dès la fin du Ve siècle avant notre ère, on rencontre ἡμίνα chez les poètes siciliens Épicharme et Sophron. Le mot est originaire de Sicile où il désignait, comme l'indique son sens étymologique, la moitié de quelque chose, moitié d'une unité de capacité correspondant sans doute au *sextarius* romain [1]. Introduit en Italie, *hemina* se substitua à *Cotyla*, nom d'une mesure grecque de même capacité [2]. De bonne heure, écrivains et médecins l'adoptent et en font usage pour désigner le demi-*sextarius*.

Pour les matières sèches, l'*hemina* équivalait à la moitié du *sextarius*, au seizième du demi-boisseau et au trente-deuxième du boisseau; pour les liquides, l'*hemina* valait la moitié du *sextarius*, le douzième du *congius*, le quarante-huitième de l'*urna*, le quatre-vingt-seizième de l'*amphora*, et comme l'*amphora* avait peut-être une capacité en litres de 26,26, l'*hemina* valait 0 l. 2736, soit un peu plus que le quart du litre.

On trouve le mot employé dans Plaute, dans Sénèque, dans Perse [3]; on rencontre non seulement l'expression *hemina vini*, mais encore *hemina salis* et *hemina tritici*.

L'hémine était une mesure universellement connue dans le monde romain au Ve siècle de notre ère; aussi, lorsque saint Benoît entreprit de réglementer la pitance des moines, il écrivit ces mots : *Unusquisque*

[1] Fr. Hultsch, *Griech. und rœm. Metrologie*, 2e édit., p. 103. — [2] Isidore de Séville, *Etymol.*, l. XIV, c. XXV, XXVI; *Metrologici scriptores*, édit. Hultsch, t. II, p. 116, l. 18; p. 122, l. 17. — [3] Forcellini-De Vit, *Lexicon*, au mot *Hemina*.

proprium habet donum ex Deo : alius sic, alius vero sic. Et ideo cum aliqua scrupulositate a nobis mensura victus aliorum constituitur. Tamen infirmorum contuentes imbecillitatem, credimus heminam vini per singulos sufficere per diem. Quibus autem donat Deus tolerantiam abstinentiæ, propriam se habituros mercedem sciant. Quod si aut loci necessitas vel labor, aut ardor æstatis amplius proposcerit, in arbitrio prioris constat, considerans in omnibus, ne subrepat satietas aut ebrietas. Licet legamus, vinum omnino monachorum non esse, sed quia nostris temporibus id monachis persuaderi non potest, saltem vel hoc consentiamus, ut non usque ad satietatem bibamus, sed parcius : quia vinum apostatare facit etiam sapientes. Ubi autem loci necessitas exposcit, ut nec supra scripta mensura inveniri possit sed multo minus, aut ex toto nihil, benedicant Deum qui ibi habitant, et non murmurent. Hoc ante omnia admonentes, ut absque murmurationibus sint [1].

Le texte, ou plutôt un mot de ce texte, le mot *hemina*, souleva vers la fin du XVII[e] siècle une de ces contestations à la fois pédantes et naïves où les bons moines trouvaient parmi les laïques des savants qui s'intéressaient à ces petits problèmes, en apparence, tout monastiques. Quelle était la contenance de l'hémine ? Après de longues et ardues discussions, après des recherches érudites dirigées par des hommes d'une science et d'une loyauté au-dessus de toute contestation, Dom Ménard (1636), Dom Hæften (1644), Dom Lancelot (1667) [2], Dom Mabillon (1677), Dom Martène (1690), M. le Pelletier de Rouen (1700) [3] et Dom Calmet (1734), on peut croire qu'il reste peu de chose à trouver et à dire sur un sujet auquel ils n'ont ménagé leur temps ni leur peine [4]. Pour Dom Calmet, la question est tranchée, il traduit *hemina* par « demi-sestier », et le demi-setier, selon lui, contenait dix onces de liquide [5]. Le setier était la mesure de vin dont se contentait à son repas un homme sobre. Caton l'ancien donnait à ses esclaves [6] pendant le quatrième mois une hémine de vin par jour; pendant les cinquième, sixième, septième et huitième mois, un setier par jour; pendant les neuvième, dixième et onzième mois, trois hémines par jour.

Saint Fructueux, au chapitre v de sa Règle, n'accorde qu'un setier de vin par jour pour quatre religieux; il est vrai que les samedis et dimanches il ajoute au soir un coup à boire, et les jours de fête trois coups à boire, ce qui devait dépasser l'hémine.

Au concile d'Aix-la-Chapelle, en 816, il est dit que la livre doit être de douze onces, afin d'arriver à l'uniformité; malheureusement saint Benoît n'avait pas pris cette précaution de donner le poids de la livre et on rapporte que ses disciples avaient conservé l'étalon de la livre de pain et de l'hémine de vin en usage dans le monastère; mais ces affirmations ne se rencontrent que dans des textes peu sûrs. Il va sans dire qu'après les vicissitudes subies par la communauté du Mont-Cassin, le double étalon ne se retrouvait nulle part, ou plutôt on en trouvait des représentants tous différents les uns des autres.

Au XVIII[e] siècle, dans les congrégations de Saint-Maur et de Saint-Vanne, peut-être encore ailleurs, on admettait communément que la contenance de l'hémine était de trois tasses de vin, et ceci ne s'éloigne guère de ce qu'on lit dans la *Règle du Maître*, plus ancienne que celle de saint Benoît, que l'hémine se remplit avec trois coups (ch. XXVII) : *Calix seu galletta, per quam erit in diversis vicibus ministrandum, talis fuit, qui tertius impleat mixtam heminam.* Saint Isidore, dans sa *Règle* (ch. X), accorde aux moines trois coups à boire par repas; saint Fructueux (ch. V), trois coups à boire les jours de grande fête, et saint Aurélien accorde trois coups à boire à dîner et autant à souper pendant l'été, aux autres saisons trois coups au dîner et deux au souper, enfin, les jours de jeûne, trois coups au dîner, seul repas de ces jours-là. Saint Césaire concède aux religieuses deux coups au dîner, deux coups au souper, et, les jours où on ne soupe pas, trois coups au dîner. Saint Chrodegand, évêque de Metz, qui entreprit d'imposer la vie commune aux chanoines de sa cathédrale, leur accorde la mesure suivante : à chaque prêtre trois coups à dîner et deux à souper; à chaque diacre même répartition, à chaque sous-diacre un coup de moins à dîner; aux membres de la hiérarchie inférieure, deux coups à dîner, un à souper, et aucune modification les jours de jeûne.

Théodemar adressait à Charlemagne deux vases contenant la mesure de vin à dîner et la mesure à souper : *Quas duas mensuras æstimaverunt majores nostri heminæ mensuram esse.* Dans la même lettre, il annonce l'envoi d'une tasse contenant la mesure de vin concédée aux religieux qui doivent servir au réfectoire ou à la cuisine : *Direximus et mensuram unius calicis, quam obsecuturi fratres, juxta sacræ regulæ textum, solent accipere*, c'est ce qu'on nomme le *mixtum*, tiers ou quart de la portion accordée pour le dîner. Dans les *Us* de Cîteaux (ch. LXXIII), le *mixtum* est fixé au tiers de l'*hemina*.

Dom Calmet pensait qu'on ne parviendrait jamais à expliquer le contenu de l'hémine avec une exacte précision et il a eu raison, au moins jusqu'à ce jour, puisque, malgré le nombre de fouilles exécutées pendant le XIX[e] siècle et depuis, on n'a pas rencontré encore une mesure portant le mot *hemina* qui trancherait la question. Quant aux vases qu'on conservait et qu'on montrait dans différents monastères, ils variaient entre eux de capacité; par exemple, l'hémine ou chopine de Saint-Denis contenait vingt onces de vin, poids de marc de Paris [7]; or Mabillon et Martène ont soutenu que l'hémine de saint Benoît pesait dix-huit onces; enfin, pour mettre tout le monde d'accord, on a imaginé que saint Benoît avait donné une hémine particulière à ses religieux!! Resterait à expliquer pourquoi il eût donné le nom d'hémine à une hémine qui n'était pas une hémine ?

Et jusqu'au jour où une fouille heureuse nous mettra en mains le petit vase dûment désigné par son nom, on n'aura d'autre ressource que de transcrire les textes, de rappeler les discussions et de cataloguer les vases qui ont, à une date peu ancienne il est vrai, porté dans les monastères le nom d'*hémine*.

En voici un qui, serait, à proprement parler, une hémine, qu'on désignerait comme tel et qui a appartenu au prieuré bénédictin de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier). Il est en cuivre rouge, façonné au marteau, selon le type et le format de la chopine ou demi-pinte, et contient assez exactement 500 grammes de liquide. D'un diamètre moyen de 0 m. 08, sa hauteur totale est de 0 m. 14, en y comprenant la base, robuste cylindre de 0 m. 02 de haut. L'orifice a été renforcé, les bords ont reçu un supplément de métal qui forme bourrelet à l'extérieur. Il semble que cette double précaution prise à la base et à l'orifice a pour but de protéger l'étalon de mesure contre les déformations. L'anse très large rend le maniement facile. Ce petit

[1] S. Benoît, *Regula*, c. XL, *P. L.*, t. LXVI, col. 641. — [2] Il n'était pas encore bénédictin. — [3] J. Le Pelletier, *Dissertation sur l'hémine et la livre de saint Benoist*, in-12, Rouen, 1700; cf. *Journal des Sçavans*, t. XXIX, p. 438, 556. — [4] De nos jours une dissertation anonyme de Dom A., *Die hemina und libra der Benedictinerregel*, dans *Studien und Mittheilungen aus dem Benediktiner und Cisterzienser-Orden*, 1883, t. IV, part. 2, p. 249-267; 1884, t. V, part. 1, p. 37-60. — [5] Montfaucon, *Antiquité expliquée*, l. IV, c. VII, t. III, p. 149 sq. — [6] Caton, *De re rustica*, c. LVII. — [7] E. Wickersheimer, *A propos de la chopine de Saint-Denis*, dans *Bulletin de la Société française d'hist. de la médecine*, 1910, t. IX, p. 197-200.

vase n'a jamais eu de couvercle; le rivet dont on observe la saillie intérieurement, à 0 m. 005 environ de l'orifice, marque probablement la limite de capacité.

Sur la panse, on a gravé, côte à côte, deux écussons (fig. 5640). Le premier, en forme d'écu, est entouré de deux palmes, et porte les armes de la congrégation de Saint-Lazare : de gueules, à la Résurrection de Lazare,



5640. — Hémine du prieuré de Saint-Pourçain. D'après de Quirielle, *Bullet.-Revue de la Soc. d'Émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais*, 1900, t. VIII, p. 330.

au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or. Le deuxième, en forme d'ovale dans un cartouche, est entouré d'une bordure circulaire, sur laquelle on lit ces mots:

+ ARMES · DV · PRIEVRE · DE · S · POVRCAIN.

L'écu porte parti d'azur, à une crosse d'or en pal, et de gueules, à une épée d'argent aussi en pal.

Ce deuxième sceau indique que le vase appartenait au prieuré au temps des bénédictins. Après eux, en 1660, les messieurs de Saint-Lazare en acquirent la commende et firent, naturellement, graver leur écu à côté de celui des anciens possesseurs [1].

H. Leclercq.

HÉMORRAGIE. — Nous avons déjà fait connaître plusieurs formules magiques pour arrêter l'hémorragie nasale. Voir *Dictionn.*, t. I, col. 1847-1850, fig. 506, 507. Dans le manuscrit *2 A. XX* du British Museum, écrit en Angleterre au VIII[e] siècle, nous trouvons cette formule, également magique pour arrêter l'hémorragie [2] :

fol. 49 *b*.

In nomine scæ trinitatis atque omnium scorum ad sanguinem restringendum scribis hoc COMAPTA OCOΓMA CTY ΓONTOEMA ЄKTYTOΠO + *Beronice. Libera me de sanguinibus ds ds salutis meæ* CACINCACO YCAPTЄTЄ· *per dnm ihm xpm. Xpe adiuua + xpe adiuua + xpe adiuua. + Rivos cruoris torridi contacta uestis obstruit fletu rigante supplicis arent fluenta sanguinis Beronice libera me de sanguini bus ds ds salutis meæ.* AMICO CAPΔINOPO ΦIΦIPON IΔPACACIMO *fodens magnifice contextu fundauit tumulum usugma dne adiuua.*

H. Leclercq.

HÉMORROÏSSE. — I. Fresques. II. Sculpture. III. Bas-reliefs. IV. Ivoire.

I. Fresques. — Les synoptiques nous rapportent que, pendant que Jésus se rendait chez Jaïre, entouré par une grande foule, une femme qui, depuis douze ans, souffrait d'un flux de sang, s'approcha du maître sans



5641. — Fresque de la catacombe de Prétextat. D'après Wilpert, *Le pitture*, pl. 20.

s'en laisser voir et toucha l'extrémité de son vêtement; elle disait à elle-même : « Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie. » Mais Jésus se retourna, la regarda et dit : « Ayez confiance, ma fille, votre foi vous a sauvée. » Et, à l'instant, la femme se trouva guérie. Matth., IX, 20; Marc., V, 21; Luc., VIII 42.

Ce miracle est au nombre de ceux qui furent admis dans le répertoire des artistes chrétiens, sans lui faire subir aucune interprétation. Le thème ne varie guère : une femme agenouillée sur un ou sur deux genoux et touchant de la main le bas de la tunique de Jésus qui est

[1] R. de Quirielle, *L'hémine du prieuré bénédictin de Saint-Pourçain-sur-Sioule*, dans *Bulletin-Revue* [*de la*] *Société d'Émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais*, 1900, t. VIII, p. 330-333; Dom Laurent, *Abrégé de l'histoire du monastère de Saint-Pourçain*, édit. A. Vayssière, in-8°, Moulins, 1893.

— [2] E. Maunde Thompson, *Catalogue of ancient manuscripts in the British Museum*; F. E. Warren, *The Antiphonary of Bangor*, t. II, Appendix; *The prayer book of Ædeluald the bishop commonly called the Book of Cerne*, édit. A. B. Kuypers, in-8°, Cambridge, 1902, p. 223.

représenté à l'instant où il se retourne et interpelle la malade. Néanmoins cette représentation n'a jamais joui d'une grande vogue; elle compte parmi les plus rares, mais aussi parmi les plus anciennes. Dès la première moitié du IIe siècle, une fresque de la catacombe de Prétextat nous fait voir trois figures juvéniles, le Christ et deux de ses disciples, drapés à la manière antique et, à leurs pieds, une forme confuse, rougeâtre, à peine distincte. A l'époque où le P. Marchi et L. Perret en firent faire une copie, la fresque était intacte et entière; plus tard, une portion du stuc se détacha et fut emportée ou périt, en sorte que la perte de ce fragment ne nous laisse que la moitié inférieure du corps du Christ (fig. 5641). La copie faite pour le P. Marchi et publiée par le P. Garrucci est franchement infidèle [1]; celle de Perret est plus voisine de l'original [2], mais Perret ne s'est pas douté que ce qu'il prenait pour une tache [3] était une femme agenouillée. Garrucci a bien interprété la scène, mais a supprimé la tête de la femme. La reproduction donnée par J. Wilpert et ici même est seule fidèle [4].

Une deuxième fresque offrant le même sujet se voit sur la paroi d'entrée du cubicule 54 au cimetière des Saints-Pierre-et-Marcellin, à droite en entrant; cette fresque est de la moitié du IIIe siècle [5]. Ici les deux apôtres ont disparu et on ne voit plus que Jésus et la patiente.

Deux autres fresques représentent la même scène. Une date de la moitié du IIIe siècle et l'autre de la première moitié du IVe siècle; toutes deux se trouvent dans la catacombe des Saints-Pierre-et-Marcellin. La première des deux est aussi la mieux conservée; elle orne la paroi d'entrée du cubicule d'Orphée [6]. Le Christ se retourne au moment où la malade touche le vêtement. L'artiste a réussi à lui donner l'aspect d'une vieille femme (fig. 5642). Sur la deuxième fresque [7], la scène fait partie d'un plafond de la crypte 37 A, en trop fâcheux état pour qu'on fasse plus que de reconnaître le sujet traité. Il semble qu'il a dû ressembler beaucoup au précédent et tous deux reproduisent peut-être un unique modèle.

Peut-être a-t-il existé d'autres fresques. Boldetti fait mention d'une crypte découverte au premier plan de la catacombe de Domitille, non loin de la crypte du *fossor* Diogène, laquelle avait, dit-il, une *vaga forma architettonica ed era ornata di pitture* [8]. Parmi les sujets représentés sur les parois, il mentionne en premier lieu *la Vergine inginocchiata, con l'angelo che annunzia il mistero dell' incarnazione del Verbo*. On sait combien sont rares aux catacombes les représentations de ce mystère (voir *Dictionn.*, t. I, au mot ANNONCIATION, t. VI, au mot GABRIEL) et il ne paraît guère probable qu'au IVe siècle, époque à laquelle il faudrait rapporter cette crypte, on y rencontrât une Annonciation; au contraire, une femme agenouillée et un homme debout invitent à reconnaître ici une représentation de l'hémorroïsse; mais les essais tentés pour retrouver cette crypte sont demeurés infructueux [9].

Hors des catacombes, nous retrouvons cette scène de l'hémorroïsse sur plusieurs monuments. Dans les *Disticha S. Ambrosii de diversis rebus quæ in basilica ambroisiana scripta sunt* (voir *Dictionn.*, t. I, au mot AMBROISE), nous lisons ce distique [10]:

Zacheus in ramo est, rapti iam prodigus auri
Feminaque immundum miratur stare cruorem.

II. SCULPTURE. — Et maintenant que l'Église est sortie des catacombes, qu'elle s'affirme en pleine lumière, qu'Eusèbe a, dans son *Histoire ecclésiastique*, attiré l'attention sur un monument fameux, ne verra-t-on pas ce miracle glorifié d'une manière particulière ? En vérité, il ne serait pas impossible que le plus ancien monument de la statuaire chrétienne ne nous permît de remonter jusqu'à l'époque apostolique et qu'il ne se soit conservé jusqu'à nos jours sous la forme d'une copie peu éloignée de son modèle. Eusèbe nous apprend que le monument en question s'élevait à Panéas, appelée aussi Césarée de Philippes, ville située près de la source du Jourdain. « Cette hémorroïsse, dit-il, qui reçut du Sauveur guérison de son mal, naquit, paraît-il, à Panéas, et l'on montre dans la cité sa maison et d'admirables témoignages de la bienfaisance du Sauveur à son égard y subsistent. Car il y aurait sur un haut piédestal de pierre, à côté des portes de sa propre maison, l'image en airain de cette



5642. — Fresque du cubicule d'Orphée.
D'après Wilpert, *Le pitture*, p. 98.

femme, agenouillée et tendant les mains en avant, comme une suppliante. Devant elle une autre statue du même métal, représentant un homme debout, vêtu décemment d'un diploïde et faisant de la main un geste d'accueil vers la suppliante; à ses pieds, sur la base même, croîtrait une sorte de plante étrangère qui, s'élevant jusqu'à la frange du manteau d'airain, offre un remède efficace à toute espèce de maladie. On a dit que cette statue offrait la ressemblance de Jésus. Elle a subsisté jusqu'à nos jours; nous l'avons vue en passant à Panéas [11]. »

[1] Garrucci, *Storia dell'arte cristiana*, t. II, pl. XXXVIII, n. 2. — [2] L. Perret, *Les catacombes de Rome*, t. I, pl. LXXXII. — [3] *Ibid.*, pl. VI, p. 46. — [4] J. Wilpert, *Le pitture delle catacombe romane*, 1903, pl. XX. — [5] J. Wilpert, *Cyklus d. Katakombengemælde*, pl. I, n. 2, pl. IV, n. 2. — [6] J. Wilpert, *Le pitture delle catac. rom.*, pl. XCVIII. — [7] *Ibid.*, pl. CXXX. — [8] Boldetti, *Osservazioni sopra i cimiteri cristiani*, in-fol., Roma, 1720, p. 21. — [9] J. Wilpert, *Le pitture delle catacombe romane*, 1903, p. 200. — [10] S. Merkle, *Die ambroisianischen Tituli*, dans *Römische Quartalschrift*, 1896, t. X, p. 219, n. 15. — [11] Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. VIII, c. XVII, *P. G.*, t. XX, col. 680. D'après A. Loisy, *Les Évangiles synoptiques*, in-8°, Paris, 1908, t. I, p. 820, il s'agit d'une « légende fondée sur quelque méprise; » d'après M. J. Lagrange, *Évangile de saint Marc*, in-8°, Paris, 1911, p. 137-138, « il est plus probable qu'il s'agit d'une stèle funéraire représentant un défunt regretté par sa femme et la consolant. »

Ce texte est si clair qu'on n'a pas eu d'autre ressource que de le détourner de sa signification. Apparemment, Eusèbe de Césarée n'était pas un naïf ni un ignorant et quand il écrit « Nous-même nous l'avons vue à notre passage dans cette ville » : ὡς καὶ ὄψει παραλαβεῖν ἐπιδημήσαντας αὐτοὺς τῇ πόλει, on l'en doit croire. Mais Raoul-Rochette et l'allemand Heinichen avant lui découvrirent qu'Eusèbe avait pris pour Jésus et l'hémorroïsse une statue représentant la province de Judée aux pieds de l'empereur Hadrien [1].

Non seulement le sujet aurait été mal interprété, mais l'épisode ne serait rien de plus qu'une légende : l'hémorroïsse se nommait Véronique, au dire de l'évangile apocryphe de Nicodème : Καὶ γυνή τις ὀνόματι Βερονίκη ἀπὸ μακρόθεν κράζουσα εἶπεν. Αἱμορρροοῦσα ἤμην (ἐν ἔτεσι δεκαδυω), καὶ ἡψάμεν τοῦ κρασπέδου τοῦ ἱματίου αὐτοῦ, καὶ εὐθέως ἔστη ἡ ρύσις τοῦ αἵματος, δι' ἐτῶν δώδεκα [2]. Or Véronique était aussi le nom de la pieuse femme qui aurait reçu de Jésus le voile portant l'empreinte de sa sainte Face. Dès lors une confusion se serait produite, et comme les gnostiques prétendaient posséder d'authentiques portraits de Jésus, ils ne se firent pas faute de mettre en circulation un récit qui authentiquait les représentations dont ils avaient la spécialité. Et si ce nom de Véronique était en honneur chez les gnostiques, on ne découvre pas quelle corrélation historique il présente avec le nom ignoré de l'hémorroïsse guérie par Jésus et le groupe élevé par cette femme à Panéas.

Toutes ces imaginations n'ont pas le sens commun. Eusèbe, qui était bien pourvu, ne pouvait s'égarer sur ces voies conduisant à des impasses. Lui, qui avait vu la statue, ne mettait pas en doute l'attribution [3], mais seulement la ressemblance avec le visage de Jésus. D'ailleurs le second concile de Nicée ne s'est pas mépris sur la réelle affirmation du texte, et il y a puisé un argument formel en faveur du culte des images.

Le témoignage d'Eusèbe est confirmé par le récit de Macarius Magnès, reproduit et commenté dans les *Antirrhetica* de Nicephore : Τότε δὲ Βερενίκην δέσποιναν ἐπισήμου χωρίου καὶ ἔντιμον, ἄρχουσαν τῆς μεγάλης Ἐδεσσηνῶν πόλεως ἐκπάλαι τυγχάνουσαν λιθάδων ἀπαλλαγεῖσαν ἀκαθάρτων αἵματος, καὶ πάθους ὀδυνηροῦ τάχος ἐξιαθεῖσαν (ἣν πολλοῖς χρόνοις πολλοβασανίσαντες ἰατροὶ πρὸς τῷ μηδὲν ὠφελῆσαι, εἰς χειρίστην ὀδύνην τὸ πάθος εἰσηύξησαν), θίξει σωθεῖσαν Σωτηρίου κρασπέδου μέχρι τοῦ νῦν ἀοίδιμον ἐν τῇ Μέσῃ τῶν Ποταμῶν ἄδεσθαι ἐποίησε, μᾶλλον δὲ ἐν πάσῃ τῇ γῇ τὸ μέγα κατόρθωμα. Αὐτοῦ γὰρ τοῦ πραχθέντος ἡ γυνὴ τὴν ἱστορίαν, σεμνῶς ἀποχαλκεύσασα τῷ βίῳ παρέδωκεν, ὡς ἄρτι τοὐργον γενόμενον, οὐ πάλαι [4]. « En ce temps-là, Bérénice, femme très connue, qui possédait des domaines fort vastes, et gouvernait la grande province des Edessiens, étant délivrée depuis longtemps déjà d'un flux de sang impur, et promptement guérie de l'amère souffrance (après avoir été pendant nombre d'années torturée par une foule de médecins qui n'avancèrent à rien qu'à croître la maladie en une pire douleur), sauvée par le toucher de la frange du Sauveur, fit célébrer jusqu'à nos jours en Mésopotamie, et mieux même par toute la terre, cette grande guérison. Car cette femme fit représenter de manière vivante en airain l'image de l'acte même, en sorte qu'il parût chose récente, non d'autrefois. »

L'ancienneté de l'ouvrage de Magnès n'est pas douteuse : son apologie du christianisme répond aux pamphlets philosophiques qui se produisirent au temps de Dioclétien ; à le supposer même un peu postérieur aux premières années du IVe siècle [5], encore demeure-t-il au moins contemporain d'Eusèbe. Son récit, tout confus qu'il soit et mal écrit, est donc absolument précieux, nous apprenant que la renommée de ces statues chrétiennes s'était répandue au delà même de l'Asie Mineure [6].

Astère d'Amasée (voir *Dictionn.*, t. I, au mot ASTÈRE), qui vécut vers l'an 400, parle aussi du groupe de Panéas et dit que Maximin le fit disparaître [7], ce qui ne peut être vrai, puisqu'Eusèbe atteste l'avoir vu ; aussi peut-on admettre de préférence que cette destruction est imputable à Julien, comme le disent Philostorge [8] et Sozomène [9]. Cette destruction fut tenue pour sacrilège et on raconte depuis que la foudre tomba sur la statue que Julien s'était fait élever à cette place même. Ce n'est pas tout. Sozomène rapporte que le peuple recueillit pieusement les débris du groupe qu'on ne s'était pas contenté de détruire, mais qu'on avait traîné outrageusement au long des rues, et l'image vénérée fut rétablie en secret dans un temple où, au dire du chroniqueur Jean Malala, elle existait encore au VIIe siècle. « On voit toujours, dit-il, ces statues dans la ville de Panéas, non plus à l'endroit où elles se dressaient, sur la place centrale, mais transportées à la sainte maison de l'oratoire. Et j'ai trouvé ce monument dans ladite ville [10]. »

Quant à la plante qui poussait au pied de la statue, elle ne faisait pas partie de la sculpture, quoi qu'on en ait dit [11] ; c'était une plante qui avait poussé dans une fente du socle [12].

Une hypothèse ingénieuse de Bottari [13] suggère de retrouver le groupe de Panéas dans le bas-relief latéral d'un sarcophage conservé au Latran. Voir *Dictionn.*,

[1] L'édition de Heinichen est de 1829 ; cf. Beausobre, *Abhandlungen ueber die Bildsäule zu Paneas*, dans Kramer's, *Sammlung zur Kirchengeschichte*, in-8°, Leipzig, 1748, t. I ; le même, *Dissertation sur la statue de Panéade*, dans *Bibliothèque germanique*, 1727, t. XIII, p. 1-92 ; Venema, *Institutiones ecclesiasticæ historiæ*, Lugduni Batavorum, 1780, t. IV, p. 75, voient dans ce groupe Vespasien ; d'autres préfèrent Hadrien ; Cramer, *Sammlungen zur Kirchengeschichte und theologische Gelehrsamkeit*, Leipzig, 1748, p. 37-198 ; Fr. Münter, *Sinnbilder*, part. II, p. 12-16 ; Gieseler, *Kirchengeschichte*, t. I, part. 1, p. 86 ; Augusti, *Beitraege zur christl. Kunstgeschichte*, I, p. 29 ; G. Piper, *Mythologie und Symbolik*, 1851, t. II, p. 583 ; Philostorge, *Eccles. hist.*, édit. Genovæ, 1642, Dissert. in libr. VII, c. III, p. 270 ; Th. Hase, *De statua hæmorrhoissæ*, dans *Dissertationum et observationum philologicarum sylloge*, in-8°, Bremæ, 1731, p. 314 sq. ; *Dissertationes duo de monumento Paneade*, in-4°, Bremæ, 1726 ; Heinichen, *In Eusebii exercitat. libr. X*, in-8°, Leipsiæ, 1827, p. 395 ; Reuterdahli, *De fontibus historiæ ecclesiasticæ eusebianæ*, in-8°, Londin. Gothorum, 1826, p. 48 ; Raoul-Rochette, *Discours sur les types imitatifs qui constituent l'art du christianisme*, in-8°, Paris, 1834. — [2] *Evangile de Nicodème*, c. VII, édit. Thilo, *Evangelia apocrypha*, t. I, p. 560-562. L. J. Tixeront, *Les origines de l'Église d'Édesse et la légende d'Abgar*, in-8°, Paris, 1888, p. 121. — [3] C. Bayet, *Recherches pour servir à l'histoire de la peinture... en Orient*, p. 29, a insinué le contraire. — [4] Nicéphore, *Antirhetica*, LI, *De Magnete*, dans Pitra, *Spicilegium solesmense*, t. I, p. 332-333. — [5] L. Duchesne, *De Macario Magnete et scriptis ejus*, in-8°, Paris, p. 9 ; depuis, le même érudit a abaissé la date de Macarius Magnès jusqu'à 360 ou 370. — [6] A. Pératé, *Note sur le groupe de Panéas*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1885, t. V, p. 307-308 ; cf. *ibid.*, 1890, p. 392. — [7] *Excerpta photiana*, Lugduni, 1677, t. V, p. 842. — [8] Philostorge, *Hist. fragm.*, l. VII, n. 2. — [9] Sozomène, *Hist. eccles.*, l. V, c. XXII. — [10] Jean Malala, *Chronographia*, Bonn, p. 237 ; Cedrenus, *Hist. comp.*, Bonn, t. I, p. 534 ; Banduri, *Imperium orientale*, t. I ; *Antiq. Constantinopol.*, t. V, p. 274-276 ; Tobler, *Itineraria et descriptiones Terræ sanctæ*, t. I, p. 72, 83, montre une discordance entre Théodore et l'*Abrégé* ; l'un place la statue à Capharnaüm, l'autre à Panéas ; Fr. Münter, *Sinnbilder*, IIe part., p. 14 sq., croit le monument dénué de sens. Grimoüard de Saint-Laurent, *Guide de l'art chrétien*, t. II, p. 213-216 ; Garrucci, *Storia*, t. I, p. 403. — [11] Voir l'édition d'Oxford, 1842, t. I, excurs. X. — [12] C'est ce que Rufin a exprimé exactement dans sa traduction. — [13] Bottari, *Scult. e pitt. sagre*, in-fol., 1737, t. I, p. 137.

t. III, col. 2893, fig. 3288. Ce qui fait l'originalité de ce bas-relief, c'est que le sculpteur a renoncé à l'habitude de donner au Christ une taille disproportionnée à celle de l'hémorroïsse ; celle-ci, « la tête voilée, étend les mains en avant, sans toucher le manteau, à la différence de tous les types similaires des sarcophages. La description d'Eusèbe ne s'applique-t-elle pas ici tout naturellement? Le Christ est debout, vêtu d'une sorte de toge, la tête de profil, regardant la suppliante vers qui sa main droite est tendue; de sa main gauche, il serre les plis du manteau, comme l'Hadrien à la tête laurée de certaines médailles. Surtout il faut noter qu'il est barbu; et n'est-ce point là un signe



5643. — Fragment de sarcophage.
D'après E. Le Blant, *Sarcophages de la Gaule*, pl. XXX, n. 2.

curieux, alors que sur le même sarcophage, au centre de la façade, et sur la paroi de gauche, le Christ est représenté imberbe ? D'un côté la figure classique d'Apollon Citharède aux traits délicats et juvéniles, aux longs cheveux bouclés et flottants, que la peinture primitive des catacombes transmettait à la sculpture; de l'autre, une tête forte, barbue; une personne plutôt qu'un type convenu; une sorte de portrait[1]. Ce détail est d'autant plus important qu'il est une des rares exceptions à la règle commune des bas-reliefs chrétiens : le Sauveur, au cours de sa vie mortelle, est généralement représenté imberbe; après la résurrection, il est barbu[2]. Enfin les monuments du fond de la scène, aux deux parois du sarcophage, ne vont pas sans ajouter une grande vraisemblance à l'opinion qui reconnaît ici le groupe de Panéas. Immédiatement derrière les figures, on remarque une construction rectangulaire en forme de basilique; plus loin, tout à l'arrière-plan, deux temples analogues, l'un avec son abside, dont on distingue très bien le chevet cintré, et, de part et d'autre du second temple, deux édifices ronds à coupole, probablement des baptistères. Trois gradins donnent accès au temple le plus rapproché. Sur l'autre flanc du sarcophage apparaît une même disposition; on voit plus nettement sur la porte de la première église les roses de métal qui l'ornaient, et l'anneau[3]. Au tympan de chaque édifice, une petite fenêtre vitrée; aux architraves sont suspendus des draperies nouées au montant des portes : Constantin ornait de rideaux de ce genre le front des églises[4].

« Faut-il énumérer ici, avec le P. Garrucci, les basiliques constantiniennes de Rome ? J.-B. De Rossi préfère voir celles de Jérusalem sur la paroi gauche. De fait, un sarcophage de Milan présente un Saint-Sépulcre d'extérieur tout semblable; et, si l'on fait attention au coq monumental perché sur une colonne entre Jésus et Pierre (voir *Dictionn.*, t. III, fig. 3286, 3288, 3301, 3302), on se rappellera l'église *ad galli cantum* devant laquelle se dressait cette stèle avec son coq de bronze. Pourquoi n'aurions-nous point sur l'autre paroi les édifices sacrés de Panéas ? Ces constructions-là n'ont pas l'air d'un simple ornement; elles ont dû exister quelque part; en sorte que ce premier temple, le plus proche, serait l'ancienne maison de l'hémorroïsse, conservée, nous dit Eusèbe, mais conservée sous forme de temple[5]. »

III. Bas-reliefs. — Outre le sarcophage de Saint-Celse à Milan dont nous venons de parler, la scène de l'hémorroïsse se voit en Gaule sur un certain nombre de sarcophages.

A Vienne (fragment), E. Le Blant, *Sarcoph. chrét. de la Gaule*, p. 20, n. 19, pl. V, n. 1.

A Vienne (fragment). *Ibid.*, p. 20, n. 20, pl. V, n. 2.

A Avignon. Une femme agenouillée aux pieds du Christ qui tient la croix et auprès de lui des *volumina*, ce qui pourrait permettre de croire que c'est la défunte inhumée dans le sarcophage et non pas l'hémorroïsse. *Ibid.*, p. 28, n. 40, pl. VIII, n. 3.

A Clermont (frag.). *Ibid.*, p. 63, n. 76, pl. XVII, n. 1.

A Clermont. *Ibid.*, p. 64, n. 78.

A Clermont. *Ibid.*, p. 67, n. 83, pl. XVIII, n. 1.

A Bagnols. *Ibid.*, p. 107, n. 126, pl. XXIX, n. 1.

A Nîmes, fragment de sarcophage représentant, sous une arcade que soutiennent deux colonnes, l'hémorroïsse prosternée devant le Christ et touchant le bord de son vêtement. Ce débris, d'une dimension peu ordinaire, mesure 0 m. 76 de hauteur. *Ibid.*, p. 111, n. 132, pl. XXX, fig. 2 (fig. 5643).

A Aix, le Christ est touché par l'hémorroïsse pendant

[1] Comparez ce bas-relief avec le sarcophage de Saint-Celse à Milan, dans Garrucci, *Storia dell'arte cristiana*, t. V, pl. 315, dont une des parois représente la guérison de l'hémorroïsse. Là nous voyons la tradition évangélique directe : Jésus marche, il sent que la femme touche son manteau et se retourne; l'hémorroïsse n'est pas agenouillée, mais courbée. — [2] On s'est autorisé de cette remarque pour voir ici le Christ et Madeleine après la résurrection : *Noli me tangere*; mais il s'en faut que Jésus soit représenté toujours imberbe après sa résurrection; cf. Garrucci, *Storia*, t. V, pl. 350, n. 4; t. VI, pl. 446, n. 4; pl. 447, n. 6. — [3] Garrucci, *Storia*, t. V, p. 46. — [4] Ces édifices, indépendamment du style de l'œuvre entière, pourraient dater le sarcophage : un peu antérieurs peut-être à celui de Junius Bassus (359), il aurait été exécuté dans ces années de triomphe qui suivirent la paix de l'Église à l'époque de cette grande expansion des monuments chrétiens. —

[5] A. Pératé, *op. cit.*, p. 309 sq.; Garrucci, *op. cit.*, t. I, p. 406; Grimouard, *op. cit.*, t. II, p. 215, et De Rossi partagent l'opinion exposée ici; E. von Dobschütz, *Christusbilder*, in-8°, Leipzig, 1899, t. I, p. 197 sq.; P. L. de Feis, *Del monumento di Paneas e delle immagini della Veronica e di Edessa*, dans *Bessarione*, 1898, t. III, p. 177, 192, pl. V, argue des paroles de Macarius Magnès, qu'une statue semblable se voyait à Édesse et une à Rome; J. E. Weis-Liebersdorf, *Christus und Apostelbilder*, in-8°, Freiburg, 1902, p. 13, fig. 7, p. 14; J. Ficker, *Die altchristlichen Bildwerke im christlichen Museum der Laterans*, in-8°, Leipzig, 1890, p. 117-121; V. Schultze, *Archæologie der altchristliche Kunst*, in-8°, München, 1895, p. 286; C. Bayet, *Recherches*, in-8°, Paris, 1879, p. 28; Th. Roller, *Les catacombes de Rome*, t. II, pl. LVIII, fig. 3; O. Marucchi, *I monumenti del museo Pio lateranense*, in-fol., Roma, 1911. *passim*.

qu'il guérit un aveugle. Il fallait introduire ici l'hémorroïsse afin de faire pendant à Marthe agenouillée aux pieds de Jésus *Ibid*, p 144, n. 206, pl. LII, n. 1.

A Saint-Maximin. *Ibid.*, p. 152, n. 213, pl. LV, n. 1.

A Béziers. *Römische Quartalschrift*, 1888, p. 283. 406.

A Arles. Le Blant, *Étude sur les sarcoph. d'Arles*, p. 5, n. 5, pl. III; p. 9, n. 7, pl. V; p. 42, n. 32, pl. XXV; p. 54, n. 40; p. 57, n. 53; p. 67, n. 65.

On pourrait continuer cette nomenclature sans ajouter autre chose que des exemplaires à des exemplaires, mais pas un seul type nouveau. Même les colonnes du ciborium de Saint-Marc à Venise (voir CIBORIUM) n'apportent pas, comme pour tant d'autres



5644. — Sarcophage. D'après Marucchi. *I monumenti*, pl. L, n. 3.

épisodes, une interprétation nouvelle [1]. Nous terminerons donc cette énumération par un sarcophage du Musée de Latran, dont plusieurs scènes ont déjà été commentées dans le *Dictionnaire*. C'est d'abord Jésus devant les murailles de Jéricho où il guérit deux aveugles; ensuite, devant un portique, il se retourne



5645. — Pyxide de Pesaro. D'après une photographie.

vers l'hémorroïsse et poursuit son chemin se rendant chez Jaïre. La dernière scène représente l'entrée de Jésus à Jérusalem et Zachée dans le sycomore. (Voir *Dictionnaire*, aux mots AVEUGLE, ENTRÉE A JÉRUSALEM). On remarquera que sur ce sarcophage le Christ et les apôtres sont tous de même stature, tandis que les autres personnages leur vont à peine à la taille (fig. 5644).

IV. IVOIRES. — On conserve dans le trésor de la cathédrale de Pesaro une pyxide d'ivoire publiée plusieurs fois et toujours, paraît-il, de façon « insuffisante ». La seule photographie « révélatrice » des détails est malheureusement la seule qu'on n'a pas daigné publier; on y découvrirait dans les sandales et dans les visages des minuties de costume, des expressions de visage, des particularités d'ornementation et surtout le style général de l'objet, dont, à défaut de cette photographie incomparable, nous continuerons à ne pas nous rendre compte.

La pyxide de Pesaro mesure 0 m. 075 de hauteur, le développement de la circonférence donne 0 m. 15, le couvercle a 0 m. 015 de hauteur et n'est pas décoré. La circonférence offre, au contraire, une décoration continue qui se passe devant un portique et comporte deux épisodes en trois miracles. Comme Jésus se rend à la maison de Jaïre dont il ressuscitera la fille, l'hémorroïsse se jette à ses pieds, et ces deux miracles, dont l'un s'accomplit et dont l'autre va s'accomplir, ne forment qu'une scène unique; l'autre scène nous fait assister à la guérison de l'aveugle de Jéricho [2].

L'art de ce petit monument est assez médiocre, surtout en ce qui concerne les proportions des personnages qui sont mal rendues, et le sculpteur n'a pas su se conformer au modèle qu'il tentait de reproduire. Car il est certain qu'il a eu un modèle devant les yeux et ce modèle est probablement comme pour la scène de l'aveugle. En effet celle-ci présente une analogie frappante avec celle qui est figurée sur un petit bas-relief d'ivoire (0 m. 122×0 m. 06) retrouvé au *Sancta Sanctorum* du Latran [3]. « Les reliefs sont ici bien plus plats, les plis ont moins de moelleux et les figures sont moins expressives. L'aveugle, sur la pyxide, fait un geste un peu forcé, sa main et ses pieds sont de dimensions tout à fait exagérées. Néanmoins le type du Christ imberbe, avec couronne de cheveux frisés et vêtu d'une toge, est identique; l'aveugle, de petite taille, s'appuie sur un bâton, et derrière lui est un apôtre tenant un livre. La scène est renversée, le Christ étant à droite sur la pyxide, au lieu qu'il est à gauche sur le bas-relief, qui est par là conforme à la représentation d'une tablette d'ivoire du musée Brera à Milan, publiée par Garrucci [4]. Comme sur cette dernière aussi, l'aveugle, sur le bas-relief, est revêtu de la tunique, au lieu que sur la pyxide il porte la toge. L'apôtre représenté sur la pyxide se rapproche, par contre, de celui de l'ivoire du musée Brera. Sa barbe en pointe, faite de traits, lui donne un aspect très voisin du type traditionnel de saint Paul, au lieu que sur le bas-relief du *Sancta Sanctorum*, l'apôtre chauve,

[1] A. Venturi, *op. cit.*, t. I, p. 256, fig. 243. — [2] R. Garrucci, *Storia dell'arte cristiana*, t. VI, pl. 439, n. 1; G. Stuhlfauth, *Altchristliche Elfenbeinplastik*, in-8°, Freiburg, 1886, p. 125; A. Venturi, *Storia dell'arte italiana*, in-8°, Milano, 1902, t. I, p. 442-443, fig. 402-403, p. 534; A. Gori, *Thesaur. veter. diptychorum*, in-fol., Florentiæ, 1759, t. III, append., pl. XXIII; Ph. Lauer, *Pyxide d'ivoire de la cathédrale de Pesaro*, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1907, p. 301-303. — [3] Ph. Lauer, *Le trésor du Sancta Sanctorum*, p. 83, pl. XII. — [4] Garrucci, *Storia*, t. VI, pl. 419, n. 4.

avec la barbe frisée, paraît être bien plutôt saint Pierre, dont nous retrouvons une effigie très semblable sur la pyxide, dans la résurrection de la fille de Jaïre [1]. »

Ce petit monument pourrait appartenir au début du VI[e] siècle.

Mentionnons encore deux ivoires publiés par J.-O. Westwood et par A. Darcel [2].

Nous trouvons encore l'hémorroïsse sur un petit vase de bronze de la nécropole de Lavoye, conservée au musée de Saint-Germain-en-Laye (voir *Dictionn.*, t. VI, col. 1185, fig. 5259); sur une mosaïque à Ravenne [3], sur un tissu conservé au musée de South-Kensington [4].

H. LECLERCQ.

HENCHIR. Henchir el Abiodh; H. el Abtine; H. Adjedj; H. Ahmed-ben-Naceur; H. Aïn-Ghorab; H. Aïn-Segueur;. H. Aïoun-Bedjen; H. Akhrib; H. Aouïnet-er-Raiane; H. Atrous; H. Begueur; H. Behir; H. Bekkouche; H. Belfronts; H. Bir-el-Klab; H. Bir-Selem; H. Bou-Saïd; H. Certouta; H. Cheria; H. Dehiret-Tasbent; H. Derirat; H. Djenenkrouf; H. Djezza; H. Fellous; H. Foum-Metleg-Guebli; H. Gabal-Hamimat-Beïda; H. Gaga; H. el-Gamra; H. Guellil; H. Guesseria; H. el Guesseria; H. Guessès; H. el Guiz; H. el Hamachat; H. Hamimat; H. el Hammam; H. Kamellel; H. Khanguet-Reguiba; H. Ksar-ouled-Zid; H. Ksar Tebinet; H. Magroun; H. Meglaff; H. Meksem; H. Metkides-Mta-Guibeur; H. Metkidès; H. Mohammed-el-Bordji; H. M'rata; H. el Ogla; H. Ogla-Djedida; H. Ouled Saad;H. Oumkif; H. Retem; H. Retir-Segui; H. Retir el Fras; H. Ronadji; H. Rouis; H. Serd; H. Sidi Ahmar; H. Sidi-Habich; H. Soltane; H. Taghfaght; H. Touta; H. Zaaba; H. Zora; H. Zoura.

Le nom de *Henchir* est employé devant un grand nombre de localités de minime importance en Afrique; nous nous sommes borné ici à un choix disposé suivant l'ordre alphabétique. Si on veut bien se



5646. — Cachet-amulette.
D'après *Bullet. arch. du Comité*, 1909, pl. VII, n. 1.

donner la peine de parcourir les textes épigraphiques et les mentions archéologiques qu'on peut grouper sous le nom de ces villages ignorés, on prendra une idée de ce que devrait être l'ouvrage monumental que rêvait J.-B. De Rossi, cet *orbis christianus* des sept ou huit premiers siècles chrétiens. On verra ce que des lieux ruinés, presque effacés du souvenir des hommes, ont été; la communauté chrétienne qui y a vécu et prospéré avant de disparaître pour toujours; quels souvenirs il est possible de ressusciter : épitaphes, symboles, inscriptions dédicatoires, reliquaires, et souvent une ou plusieurs églises. Sans aucun doute, un semblable inventaire serait plus instructif que récréatif; c'est pourquoi nous en avons réduit les limites à ce qui a paru nécessaire pour donner une idée de l'enquête à conduire et de la méthode à suivre. En Afrique du Nord, en Egypte, en Palestine et en Syrie, dans ces pays où un climat sec favorise la conservation des ruines, il serait possible de se faire une idée de la grandeur du désastre que fut la destruction de ces chrétientés par l'Islam. Ce n'est pas par centaines, mais c'est par milliers que les édifices du culte et les monuments de la foi de nos pères ont été anéantis.



5647. — Cachet-amulette.
Ibid., n. 2.

Une semblable enquête est devenue possible pour l'Afrique du Nord, jusque dans les moindres bourgades, à condition d'inventorier tous les ouvrages qui, depuis la conquête de 1830, n'ont laissé presque pas un recoin de ce sol historique sans être fouillé. De cette étude sortirait le tableau d'une Afrique chrétienne le plus minutieux et le plus instructif; nous souhaitons d'en suggérer la pensée et le goût à un érudit que le passé de ce grand pays ne laissera pas indifférent. Les travaux méritoires de Morcelli, de Mgr Toulotte, du P. Mesnage ne sont plus que la pâle esquisse de l'œuvre à entreprendre.

HENCHIR EL ABIODH (57 kilomètres O.-S.-O. de Tébessa).

Ruine d'environ 300 mètres de côté, l'une des plus intéressantes du cercle de Tébessa. Nombreux monuments. Plusieurs basiliques ou chapelles. Cette ville romaine a été complètement détruite, les matériaux des grands édifices sont disséminés loin de leurs emplacements primitifs et ont été réemployés dans les églises, le fort byzantin et d'autres bâtiments [5].

Dans le fort, on a trouvé des cachets ou amulettes en pierre, en terre cuite, d'une authenticité à l'abri du soupçon, car la localité est située dans une région complètement déserte, où on n'a jamais vu un touriste, où les archéologues les plus militants ne s'aventurent guère. Ces objets sont en pierre du pays, calcaire tendre de couleur blanche. La paléographie offre les formes particulières qui caractérisent en Afrique l'épigraphie chrétienne de basse époque, notamment pour le B. le D. le G. l'S, le V. Deux de ces cachets-

[1] Ph. Lauer, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1907, p. 302. — [2] J.-O. Westwood, *Ficile ivories*, p. 43, n. 100, 103; A. Darcel, *Collection Basilewski*, pl. II, p. 6, n. 30. — [3] E. Gerspach, *La mosaïque*, p. 70. — [4] Lethaby, *On some earlyst chriich objects*, dans *Procedings of the Society of Antiquaries of London*, 1912, t. XXIV. — [5] Guénin, *Inventaire archéologique du cercle de Tébessa*, dans *Nouvelles archives des missions scientifiques*, 1909, t. XVII, p. 138 sq.

amulettes se rattachent à une série représentée par d'autres exemplaires dans la même colline de Tébessa [1], provenant de Youks; un autre cachet a été trouvé dans une maison byzantine à Henchir-Touta [2]. Voici une description sommaire des petits monuments de Henchir-el-Abiodh [3].

1. Calcaire blanc et tendre, cachet muni d'une poignée épaisse de 0 m. 02, longue de 0 m. 08, large de 0 m. 02, percée d'un trou de suspension. Sur la poignée, lignes entre-croisées formant des losanges. Le cachet est épais de 0 m. 02, long de 0 m. 10, large de 0 m. 06; hauteur des lettres 0 m. 015 (fig. 5646).

MIYEAE
VEMEIAΓ

Sur l'une des tranches du cachet, on lit en lettres de 0 m. 015 :

AMEN.

2. Calcaire blanc et tendre, poignée brisée en partie, était percée de deux trous de suspension. Le cachet mesure en long. 0 m. 095, en larg. 0 m. 05, épais. 0 m. 015 à 0 m. 02, hauteur des lettres : 0 m. 01, 0 m. 015 (fig. 5647).

D D I
A B
O Y
G \A

De Dei donis Abougna ?

3. Un autre cachet est façonné en terre cuite rouge, en forme de champignon, hauteur totale 0 m. 03, hauteur du pied 0 m. 015; diamètre du pied 0 m. 025, diamètre de la face supérieure 0 m. 045. Le pied est percé d'un trou de suspension. A la base, un dessin grossier, croix grecque et quatre petits cercles dans les angles des bras. Sur la face cylindrique du pied, on lit peut-être :

D A D O M I ϽO
d(atum) a Domino

Parmi les inscriptions, outre deux textes dédicatoires [4], nous relevons ces quelques textes chrétiens :

4. Sarcophage en forme d'auge à deux compartiments, longueur 1 m. 95, largeur 0 m. 67, hauteur 0 m. 45, hauteur des lettres 0 m. 06 [5].

† PAX DEI VO ◯ NA † CARITAS XI

L'un des grands côtés du sarcophage est entouré d'un bandeau plat rectangulaire et orné d'une rosace qui coupe le mot *vo-na* en deux syllabes. L'inscription se continuait peut-être sur le petit côté du sarcophage, mais c'est assez douteux.

5. Dans une basilique construite avec des pierres de remploi d'autres édifices, on lit sur le chapiteau d'un pilastre plat de 0 m. 45 de large sur 0 m. 30 de haut, hauteur des lettres 0 m. 05 [6] :

DEVS FAVET

6. Sur un coffret (conservé au musée de Tébessa), en pierre, qui fut destiné à contenir des reliques et fut trouvé sous le dallage à l'emplacement de l'autel : 0 m. 40 × 0 m. 50 [7] :

HIC MEMORIA
SANC LIBERALIS

La basilique de Saint-Liberalis contient de nombreuses colonnes en pierre blanche accouplées, et, séparant la nef centrale des nefs latérales, quelques colonnes en marbre rose, des colonnettes cannelées, des chapiteaux de toutes formes, les uns très simples, les autres ornés. L'abside, surélevée de trois marches, est dallée de pierres dont quelques-unes portent de grandes inscriptions.

HENCHIR-EL-ABTINE (S.-O. de Cheria).

On a retrouvé les traces de deux basiliques. La première mesurait 26 mètres de long, la deuxième 20 mètres, sur une largeur de 15 mètres environ. Sur le linteau de la porte de celle-ci, entre deux palmes, une grande inscription sur une seule ligne, en caractères grossiers de 0 m. 12 de hauteur, très mutilée, à peu près effacée [8] :

INVIDEVIV[illegible]MELIOR
Invide, vive [*et videbis. Intra, exibis*] *melior*

7. D'après ce qui subsiste, cette inscription semble appartenir à une série fréquente en Numidie et dans les régions voisines. Après une invective contre les envieux, une invitation à entrer dans l'église avec la promesse d'en sortir meilleur.

8. Pierre longue de 1 mètre, épaisse de 0 m. 30, brisée à droite et à gauche, trouvée au pied du fort byzantin. Fragment d'inscription suivi d'une croix dans un cercle, hauteur des lettres (très grossières) 0 m. 10 [9] :

TV FELICIANS
sanc] *tu* (*s*) *Felician* (*u*) *s*

HENCHIR ADJEDJ.

9. Linteau de porte, long de 1 m. 10, haut de 0 m. 32, brisé à droite [10] :

CEʜSI OI[illegible]ONIꓶEDI
SITEMVLTAOVOTASIB
Celsi di[*ac*]*oni reli*[*qui*(*a*)*e hic posit*(*a*)*e multaq*(*ue*) *vota sib*[*i vindicant.*

L'emploi de ʜ pour L à la première ligne, la ligature de L T à la deuxième ligne, la forme du monogramme invitent à placer cette inscription au VI[e] siècle.

9*bis*. Corbeau plat, long de 1 mètre, large de 0 m. 50, épais de 0 m. 20, portant sur un des côtés deux monogrammes [11] :

Adeudatus episcopus fecit

Ces monogrammes ne pourraient être reproduits par la typographie et nous regrettons de n'avoir pu nous procurer un croquis; l'interprétation n'est, paraît-il, pas douteuse. Un des monogrammes donne le nom propre, l'autre le titre. Le même *Adeudatus* se retrouve près de là, à Kermellel, sur un chapiteau [12]. Ce fut peut-être lui qui fit construire la basilique dont la dédicace métrique a été retrouvée.

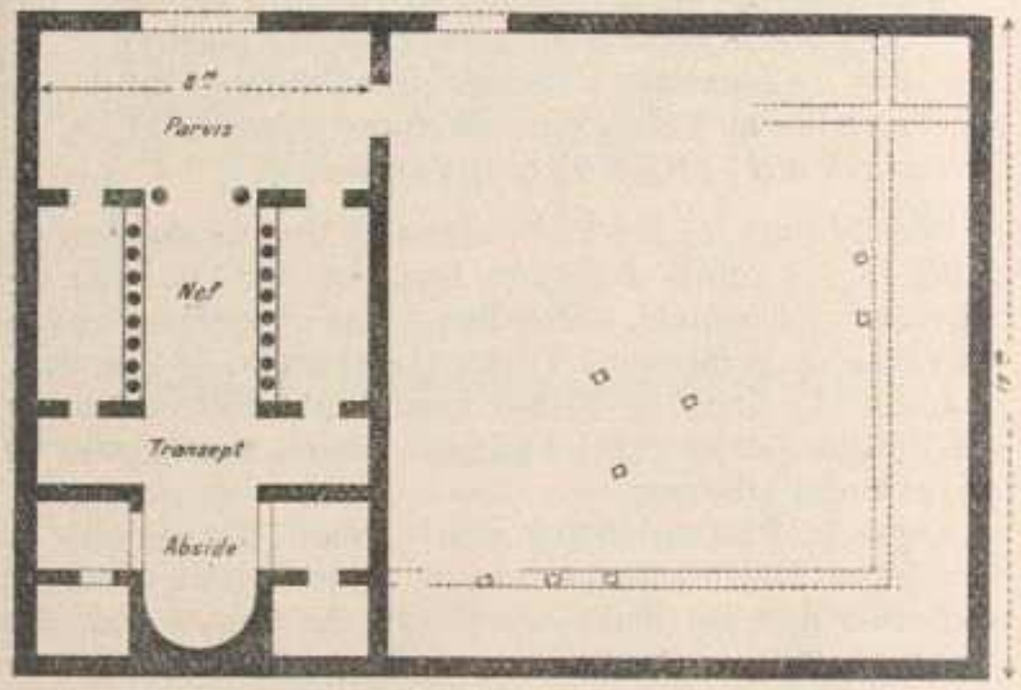
10. Six fragments d'une dédicace métrique tracée

[1] Besnier et Blanchet, *Collection Farges*, 1900, p. 17, n. 7, 8, pl. VI, n. 6-7. — [2] Guénin, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1908, p. 257-258, fig. 2. — [3] P. Monceaux, *Cachets-amulettes du cercle de Tebessa*, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1909, p. 62-67. — [4] Guénin, *Inventaire*, p. 140, n. 1, 2. — [5] Guénin, *Inventaire*, p. 146, n. 7; P. Monceaux, *Inscr. chrét. du cercle de Tébessa*, p. 202, n. 9, change le XI de la fin en CI, et double l'S, ce qui lui permet de lire : *Caritas sancti*; d'après la lecture de Guénin, il faut lire : *Caritas Christi*. — [6] Guénin, *Inventaire*, p. 147, n. 12; P. Monceaux, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1909, p. 225, n. 2. — [7] Guénin, *Inventaire*, p. 147, n. 13; P. Monceaux, dans *Bull. de la Société nat. des antiq. de France*, 1909, p. 225, n. 1. — [8] Guénin, *Inventaire*, p. 155; P. Monceaux, *Inscr. chrét.*, p. 200, n. 7. — [9] P. Monceaux, dans *Bull. de la Soc. des antiq. de France*, 1909, p. 337. — [10] P. Monceaux, *Inscriptions chrétiennes du cercle de Tébessa*, dans *Recueil des Notices et Mém. de la Soc. de Constantine*, 1908, t. XLII, p. 199, n. 5. — [11] *Ibid.*, 1908, t. XLII, p. 199, n. 4. — [12] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 10714.

sur des pierres cintrées de mêmes dimensions, hauteur des lettres : 0 m. 085, trouvées dans les ruines d'une église :

IVSTIT IDEIDOM QUAM SIDETOM SAVLAPV NIS
QVAEPAT IRTVTIBVSI TORIS VDIBVSE NCHTA QVAT

Nous avons ici quatre hexamètres, tracés sur deux lignes probablement à l'entrée de l'abside. L'inscription, très mutilée, a été reconstituée par J.-B. De Rossi, qui y a reconnu la reproduction exacte d'une dédicace placée dans l'abside de la basilique constantinienne à Saint-Pierre de Rome, dédicace qui se



5648. — Plan de la basilique de Henchir-Ahmed-Bem-Naceur. D'après *Nouv. archiv. des missions scientif.*, 1909, t. XVII, p. 99.

trouve conservée dans plusieurs sylloges épigraphiques. Voici le texte reconstitué [1] :

IVSTIT*iae sedes, f*IDEI DOM*u*S AVLA PV*doris*
Haec est quam cernit pietas, QVAM *pos* SIDET OMNIS
QVAE PAT*ris et Fili v*IRTVTIBVS INCLITA *gaudet*
*Auctoremque suum Geni*TORIS *la*VDIBVS *a*EQVAT

11. Sur un linteau de porte, long de 1 mètre, haut de 0 m. 40, brisé à gauche :

OLTIVOCS
sa[NCTVS †

HENCHIREL-AGHUAT (nord de Tébessa).

12. Pierre encadrée d'une moulure : peut-être un linteau ; longueur 1 m. 80, hauteur 0 m. 38, hauteur des lettres 0 m. 06 [2] :

HIC LOCVS LVCET S·MPER IEDOIE IIAISCIDI

Hic locus lucet s[*e*]*mper* [*m*]*e*[*m*]*o*(*ria*) I[*u*]*li*[*a*]*ni, s*(*an*)*c*(*t*)*i D*(*e*)*i*

Sans doute une chapelle dédiée à un saint Julien.

HENCHIR-AHMED-BEM-NACEUR (sur l'Oued-Louz-nord de Tébessa).

Vaste basilique chrétienne. A cette basilique est accolée une enceinte de 32 mètres de long sur 26 mètres de large, analogue par sa construction et sa disposition intérieure à celles qu'on rencontre dans la plupart des ruines.

La basilique mesure 32 mètres de long sur 17 mètres de large. Les nefs en sont précédées d'un parvis de 8 mètres. Le porche, de même que l'arc triomphal de grandes dimensions, étaient polylobés. Les bas côtés étaient séparés de la nef centrale par une muraille en pierres de taille percée de neuf ouvertures, environ 1 mètre au-dessus du dallage. Ces ouvertures, dont l'appui est creusé en forme d'auge (voir HAÏDRA), sont arrondies à leur partie supérieure en arc de cercle. Elles mesurent 1 mètre de haut sur 0 m. 68 de large. Les nefs sont séparées de l'abside par un transept.

Dans l'intérieur de la basilique gisent de grandes colonnes de 0 m. 72 de diamètre, des chapiteaux corinthiens, de grands corbeaux portant des rosaces sculptées [3] (fig. 5648).

HENCHIR-AIN-GHORAB. Voir GHORAB.

Nombreux et importants monuments exploités pour la construction des forts byzantins. On ne retrouve pas l'emplacement de la basilique à laquelle appartenaient les inscriptions déjà commentées. Rien ne permet de dire si la *memoria* du martyr se trouvait dans le fortin. Le linteau sur lequel est gravée l'inscription que nous avons commentée a été apporté là, on ne sait d'où.

HENCHIR AIN-SEGUEUR (à 10 kilomètres au sud de la ruine précédente).

13. Dans le fort, sur un linteau de porte, de 1m.20 de longueur, ayant appartenu à une *memoria* dont l'emplacement n'a pu être déterminé avec certitude. L'inscription, gravée avec soin, en caractères réguliers, et en trois lignes que séparent des traits horizontaux, contient la partie gauche d'une dédicace ; la



5649. — Inscription de Henchir Aïn-Segueur. D'après *Mém. présentés par divers savants à l'Acad. des Inscript.*, t. XII, p. 231, n. 268.

fin des lignes devait se lire sur une pierre symétrique qui a disparu [4] (fig. 5649) :

(*H*)*ic sedes sancti*....
(*H*)*ic recisio caus*(*a*)*e* [*peccatorum*].
(*H*)*ic in Cristo floreat*...

Ligne 1. Cette formule est unique, elle a le sens de *hic memoria*. Le nom du saint devait se lire sur la pierre de droite.

Ligne 2. *Hic recisio causæ peccatorum*, allusion au sacrement de pénitence et à l'absolution des pécheurs, formule également unique.

Ligne 3. A la suite de cette formule devait se lire le nom du donateur.

HENCHIR-AIN-TAGA (près de la frontière tunisienne).

14. Sur un chapiteau très grossier dans une petite chapelle [5] :

PETRONIVS CV
MSVIS PODM

Petronius cum suis po(*suit*) *D*(*o*)*m*(*ino*)

C'est la dédicace de la chapelle par le donateur.

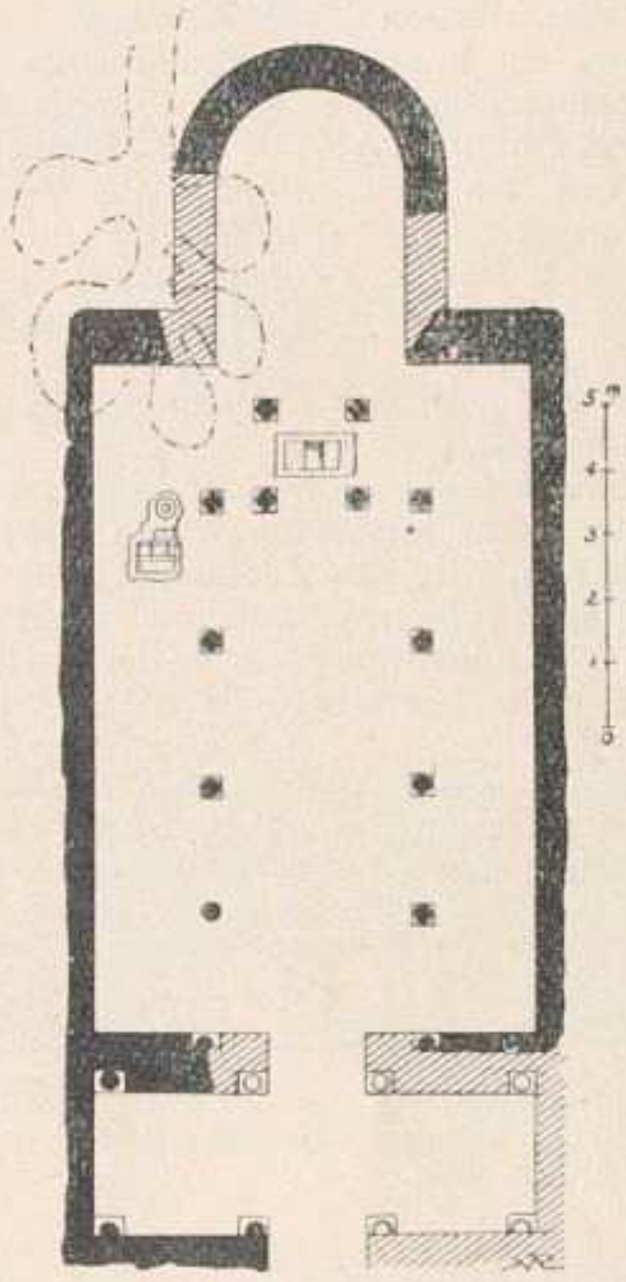
[1] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1879, p. 163; *Inscr. christ.*, t. II, part. 1, p. 21, p. 47; 45; 145; 156; Buecheler, *Carmina epigraphica*, n. 315; Gsell, *Monum. antiq. de l'Algérie*, t. II, p. 157; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 10698; P. Monceaux, *Enquête sur l'épigr. chrét. d'Afrique*, dans *Revue archéol.*, 1906, t. II, p. 126, n. 194; le même, *Inscr. chrét. du cercle de Tébessa*, dans *Recueil de Constantine*, 1908, t. XLII, p. 197, n. 3; Guénin, *Inventaire*, p. 162. — [2] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 2119, et p. 944; P. Monceaux, *Enquête sur l'épigr. chrét. d'Afrique*, dans *Mémoires présentés par divers savants*, t. XII, p. 209, n. 253. — [3] Guénin, *Inventaire*, p. 98-99. — [4] Bosredon, dans *Recueil de Constantine*, 1876-1877, p. 380; Masqueray, dans *Revue africaine*, 1878, t. XXII, p. 468; De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1878, p. 22, pl. III; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 10701, 17617; De Rossi, dans *Atti della pontif. accad. di archeol.*, 1886, 25 février; P. Monceaux, *Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique*, dans *Mém. présentés à l'Acad. des Inscr.*, t. XII, p. 231, n. 268. — [5] P. Monceaux, dans *Bull. de de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1909, p. 254.

HENCHIR-AIOUN-BEDJEN (O.-S.-O. de Tébessa).

§ 15. A 2 kilomètres au nord de la source, dans un petit oratoire, sur un linteau de porte brisé, auquel manque un petit fragment qui prendrait place entre les deux parties retrouvées. Longueur totale de la pierre, 2 mètres, largeur 0 m. 60, épaisseur 0 m. 35, hauteur des lettres 0 m. 04, assez grossières [1] :

A ☧ Ω AECLE *si*AE DOMU INDISTUETVR
FIAT PA*x*iN VIRTUTE TUA
ET ABUN*dantia i*N TURRIBUS TUIS A ☧ Ω

Citation du Ps. CXXI, 7. A la première ligne, l'expression *Ecclesiæ domus* remonte au moins au temps de



5650. — Plan de la chapelle de Henchir-Akrib.
Dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1903, t. XXIII, p. 4.

Tertullien, au lieu de *indesuetur*. M. P. Monceaux croit pouvoir lire sur l'estampage *In deo vivitur*.

HENCHIR-AKRIB (au N. de N'gaous, département de Constantine).

16. Ruines d'une chapelle chrétienne (fig. 5650). En avant de l'abside, écrit M. S. Gsell, se dressait l'autel, sans doute en bois comme beaucoup d'autels africains; il n'en reste aucun vestige. Il était placé sous un *ciborium* à quatre colonnes, dont les bases, distantes les unes des autres de 1 mètre, se voient encore en place. Très grossières, elles sont d'ordre attique, à socle bas. La table sainte recouvrait un dépôt de reliques, qui, heureusement, était intact : le cas est bien rare en Afrique. La cachette consiste en une cavité rectangulaire, creusée dans le roc, mesurant 0 m. 90 de long, 0 m. 44 de large, 0 m. 34 de hauteur. Deux longues briques, posées transversalement, en recouvrent les deux extrémités, laissant au milieu une ouverture de 0 m. 44 sur 0 m. 33. Par-dessus avait été étendue une dalle A (longueur 0 m. 76, largeur 0 m. 47, épaisseur 0 m. 11), puis une autre dalle B (longueur 1 m. 13, largeur 0 m. 62, épaisseur 0 m. 17) qui présente une saillie sur la face inférieure, et qui s'emboîtait exactement dans la première dalle. Ces pierres étaient encastrées dans le roc; la seconde affleurait le sol du sanctuaire. Elle était elle-même recouverte d'une troisième dalle C (longueur 1 m. 09, largeur 0 m. 80, épaisseur 0 m. 165) placée évidemment entre les pieds ou les parois de l'autel. L'inscription précédée d'une croix latine était gravée en six lignes irrégulières sur la face supérieure de la dalle A. Les lettres ont conservé des traces de minium [2] (fig. 5652).

+ *In nomine Patri(s) et Fili(i) et Sp(iritus)*
s(an)c(t)i, posit(a)e sunt memori(a)e s(an)c(t)i
Juliani et Laurenti(i) cum sociis suis,
per manus beati Columbi ep(i)s(cop)i s(an)c-
(tæ) Ec(c)l(e)s(ia)e Nicivensi(s)istius plebi(s),
per i(n)stantia(m) Donati pr(es)b(yteri), im-
p(e)r(ante) Tiberio, anno V, ind(ictione) XIII,
s(u)b d(ie) pr(i)d(ie) n(o)n(a)s octobres

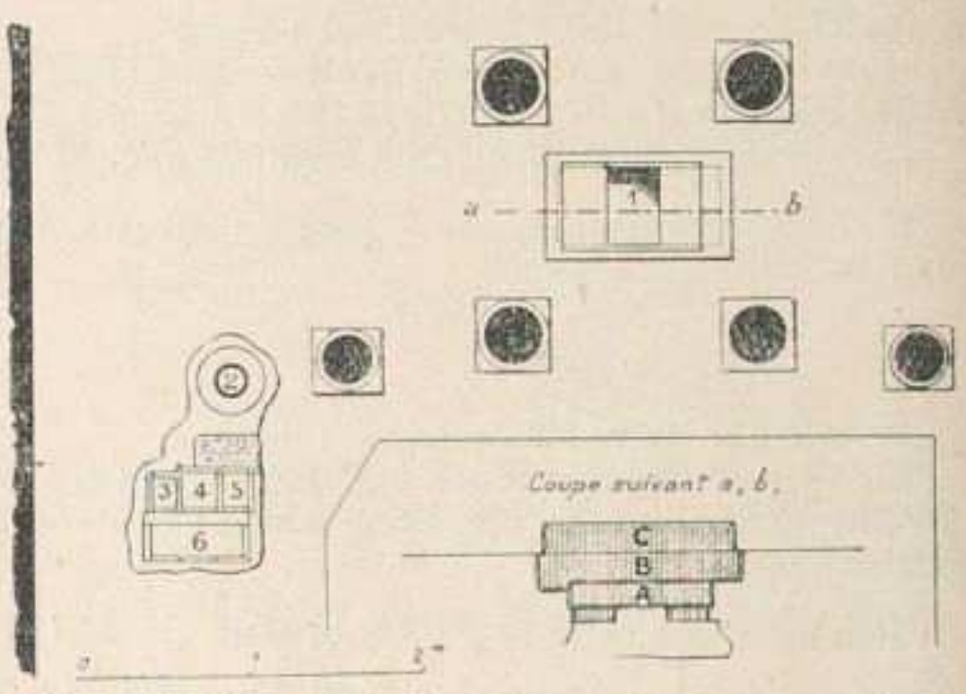
Nous avons ici le procès-verbal d'une déposition de reliq es des saints Julien et Laurent par l'évêque de l'*Ecclesia nicivensis*, Colombus, en la cinquième année du règne de l'empereur Tibère Constantin, 581 ou 582.

Ligne 1. Sous sa forme complète, cette formule est unique jusqu'ici en Afrique; *positæ sunt memoriæ* se retrouve ailleurs.

Ligne 2. Probablement saint Julien d'Antioche et le célèbre diacre saint Laurent; mais il faut observer toutefois que ces deux noms ont été portés par des martyrs africains : *Julianus*, martyr à Carthage, le 23 mai 259; *Laurentius*, martyr à Carthage en 203; autre *Laurentius*, martyr à Thamugadi, vers 259.

Ligne 3. *Per manus*, voir plus loin l'inscription de Henchir-Fellous. L'*Ecclesia nicivensis* apparaît dès 411 [3].

C'est la ville qu'a remplacée aujoud'hui *Ngaous*. L'évêque Colombus est probablement le personnage qu'on trouve mentionné entre 592 et 602 dans la



5651. — Indication de l'emplacement des trouvailles.
Ibid., p. 11, fig. 17.

correspondance de saint Grégoire le Grand. *Registr.*, l. II, ép. 46; l. III, ép. 47-48; l. VII, ép. 2; l. VIII, ép. 14-15; l. XII, ep. 8, 28.

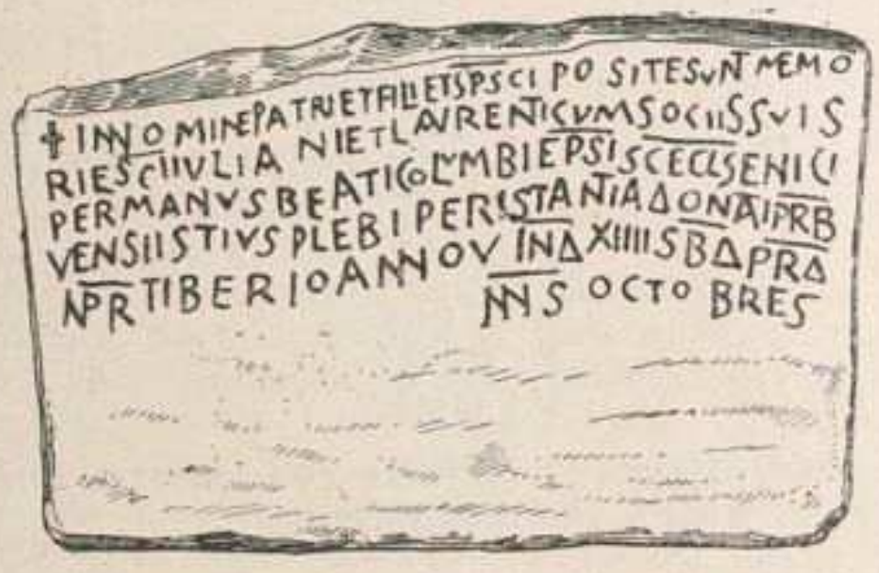
Ligne 4. *Per instantiam*, formule dont on n'a pas rencontré jusqu'ici d'autre exemplaire en Afrique

Ligne 5. *Imperante...* « En ce qui concerne la date de notre inscription, écrit M. S. Gsell (année V de Tibère, 6 octobre), il faut observer que Tibère devint empereur le 6 octobre 578. La cinquième année de son règne devait par conséquent commencer le 5 octobre 582. Si le chiffre V n'a pas été gravé à tort (au lieu de IV), on en doit conclure que la mort de ce prince, survenue le 14 août 582, n'était pas connue à Ngaous le 6 octobre suivant. D'autre part, d'après

[1] Guénin, *Inventaire*, p. 167; P. Monceaux, *Inscrip. chrét.*, p. 204, n. 11. — [2] Gsell, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1902, p. 418; *Bull. archéol. du Comité*, 1902, p. 527, n. 35; *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, 1903, t. XXIII, p. 12; P. Monceaux, *Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique*, dans *Mémoires présentés par divers savants*, t. XII, p. 245, n. 279. — [3] *Gesta collat. Carthag.*, ann. 411, *Cognit.*, 1, 201.

la concordance usuelle, la XIVe indiction se place entre le 1er septembre 580 et le 31 août 581. Mais à l'époque byzantine comme sous le Bas-Empire, on a pu se servir dans les provinces africaines de comput particuliers pour les indictions.

Coffret de marbre, long de 0 m. 12, large de 0 m. 08, haut de 0 m. 10. Voir *Dictionn.*, t. II, fig. 2173. Trouvé sous la dalle qui portait l'inscription précé-



5652. — Inscription de Henchir-Akrib.
D'après *Mémoires présentés par divers savants*, t. XII, p. 245, n. 279.

dente, dans la cachette ménagée sous l'autel. Les parois du reliquaire sont décorées de colonnettes en relief, d'ornements géométriques, de fossettes entourées de cadres. Le coffret est surmonté d'un toit en plâtre, qui a dû remplacer un couvercle primitif en bois. Il contenait de la terre et une poussière de bois, qui provient sans doute du couvercle antérieur [1].

17. Première face :

HI(*c*) SA(*n*)C(*tu*)S
PASTO
RIS ME(*mo*)RI(*a*)

On trouve plusieurs martyrs ayant porté ce nom dans le martyrologe hiéronymien, entre autres un martyr d'Avila (*Complutum*) en Espagne, et un martyr de Nicomédie.

18. Deuxième face :

HIC ME(*mo*)RIA(*e*) S(*anc*)TI PA
STORIS DEPOSI
T(*a*)E SVNT IN PACE

Ligne 3. Même formule à Henchir-Fellous (voir plus bas).

19. Inscription sur tesson (fond d'assiette rouge; diamètre 0 m. 15) trouvée dans la même chapelle, au milieu du réduit aménagé sous l'autel, près du reliquaire de saint Pastor. Outre le coffret, le *loculus* contenait quatre vases en terre suite, de fabrication grossière, sortes de marmites sans anse, dont le diamètre varie de 0 m. 165 à 0 m. 23, et la hauteur de 0 m. 05 à 0 m. 10. Ces vases, au moment de la découverte, ne contenaient que de la terre. L'inscription est relative aux reliques de saint Laurent, consacrées en vertu d'un vœu par le prêtre Floridus [2] :

HIC MERI
A SANCTI LAV
RENTI IN NOMI
DI FLORIDVS PR B·
VOTVM IN XPO
REDDIDI

Hic me (mo) ria sancti Laurenti(i). In nomi(ne) D(ei) Floridus pr(es)b(yter). Votum in (Christo) reddidi.

Il s'agit probablement du même martyr Laurent dont il est question dans l'inscription précédente. On retrouve le prêtre Floridus dans deux inscriptions de Theveste et de Kherbet-Dra-el-Abiod; enfin dans deux autres inscriptions d'Henchir-Akhrib. D'après ces inscriptions, il paraît avoir exercé longtemps les fonctions sacerdotales, vers le milieu du VIe siècle. La formule *Votum in* (*Christo*) *reddidi* est unique en Afrique. On remarquera que dans cette inscription tous les D sont retournés de cette façon ↄ.

20. Inscription sur tesson (moitié d'écuelle; diamètre 0 m. 17) trouvé avec la précédente, près du reliquaire de saint Pastor. Celle-ci a trait aux reliques de saint Félix [3] :

HIC MEMORIA YTI
FELICIS

Hic memoria s(anc)ti Felicis.

Inscriptions du reliquaire de saint Julien, trouvé dans la même chapelle, mais dans un *loculus* de la nef latérale de gauche, non loin du *ciborium*. C'est un trou irrégulier, creusé dans le roc, qui était destiné à recevoir des reliques, et que l'on avait bouché simplement avec de la terre, écrit M. P. Monceaux. Il était divisé en cinq compartiments. Celui de l'est, isolé des autres par un bloc de maçonnerie, renfermait un coffre rond en pierre (hauteur 0 m. 16, diamètre 0 m. 36), et une petite cruche à bec trilobé (hauteur 0 m. 20) : coffre et cruche étaient remplis de terre. A l'ouest du bloc de maçonnerie, étaient les quatre autres compartiments, de dimensions inégales, et séparés les uns des autres par des briques posées de champ. Le compartiment central renfermait le reliquaire de saint Julien. Les trois autres contenaient respectivement : une cassette de terre cuite à quatre pieds et à couvercle (longueur 0 m. 08, largeur 0 m. 07, hauteur 0 m. 05), un pot ventru, à col étroit et sans anses (hauteur 0 m. 15), couvert d'une assiette renversée; une petite pierre taillée. Pour expliquer l'existence de ce second dépôt de reliques, M. Gsell suppose avec beaucoup de vraisemblance que vers 582, au moment de la dédicace de l'évêque Colombus (voir ci-dessus), on refit l'autel. On y plaça de nouvelles reliques et l'on transporta les anciennes dans la nef latérale de gauche. On a constaté à Calama (voir GUELMA) une translation analogue.

Le reliquaire de saint Julien (voir *Dictionn.*, t. II, fig. 2174) est un coffret rectangulaire en terre cuite, long de 0 m. 14, large et haut de 0 m. 11. Il repose sur quatre pieds assez bas. Il est fermé par un couvercle de terre cuite (hauteur 0 m. 14), de forme pyramidale, surmonté par une croix, et revêtu d'une couche de plâtre qui le soudait à la boîte. Les parois en sont ornées de colonnettes et d'arcades grossièrement figurées. Le reliquaire renfermait deux plaquettes de mica, dont on lira plus loin les inscriptions, et une petite boîte rectangulaire en bronze, à couvercle plat, cerclée d'un ruban de bronze, et contenant de la terre (longueur, 0 m. 056; largeur, 0 m. 038; hauteur, 0 m. 037).

Les quatre inscriptions du reliquaire étaient gravées, en lettres assez grêles et irrégulières, sur trois côtés du coffret, au fond des arcades qui décoraient les faces [4] :

21. A, sur un des longs côtés :

HIC MEMORI
A ȜTI IVLIANI

Hic memoria (e) s (anc) ti Juliani.

[1] S. Gsell, dans *Mél. d'archéol. et d'hist.*, 1903, t. XXIII, p. 14-15, pl. II; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 248, n. 280. — [2] S. Gsell, *op. cit.*, p. 15, pl. II; P. Monceaux, *op.cit.*,p. 249, n. 281. — [3] Gsell, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1902, p. 528; Le même, dans *Mél. d'archéol. et d'hist.*, 1903; t. XXIII, p. 17; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 252, n. 283. — [4] Gsell, dans *Mél. d'archéol. et d'hist.*,t. XXIII, 1903, p. 19, pl. I; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 252, n. 284.

22. B, sur une des petites faces :

DEPO
SITE SV
TIII IDVS

Deposit(a)e su(n)t III idus

23. C. D sur le deuxième côté long :

SEPT PRAS
EMB KIPI
RES FLORIDV
MT

Septembres.
Pra(esk(r)ip(s)i (?) Floridu(s) m(ar)t(yrem ?)

Dans les trois premières inscriptions, les lignes sont séparées par des traits.

Le *Julianus* ici mentionné est probablement celui que nous avons rencontré sur la première inscription d'Henchir Akhrib. La dernière formule est nouvelle et la restitution proposée : *Præscripsi*, introduisait la signature du dédicant qui serait ce prêtre Floridus déjà rencontré. Le sens serait celui-ci : « Moi, Floridus, j'ai écrit en avant le nom du martyr. »

24. Plaquette de mica (longueur 0 m. 12, largeur 0 m. 16), trouvée dans le reliquaire de saint Julien, près de la petite boîte de bronze [1] :

HIC MEMORIA S
ANCTI IVLIA NI
DEPOSITE SVNT XI DIE
MENSIY ϛI ANNO XVII IVSTINIANI

Hic memoria(e) sancti Juliani deposit(a)e sunt XI die mensis VII, anno XVII Justiniani.

Déposition de reliques en l'année 543 de notre ère.

25. Plaquette de mica (longueur, 0 m. 062; larg. 0 m. 13) trouvée avec la précédente dans le reliquaire de saint Julien, près de la petite boîte en bronze. Les deux inscriptions se font suite et sont gravées sur les deux faces de la plaquette [2] :

FLORIDVS PRЬIT
VOTVM REDIDI

Floridus pr(es)bit(er) Votum red(d)idi.

Nous avons déjà rencontré le prêtre Floridus.

26. Plaquette de mica, taillée irrégulièrement, trouvée près du reliquaire de saint Julien (et d'après M. Gsell, au milieu de la terre enfermée dans un des reliquaires d'argile de la cachette de l'autel [3] :

H MERIA
SANTI CASI
ANI

H(ic) me(mo)ria san(c)ti Cas(s)iani.

On connaît deux martyrs africains de ce nom : Cassianus de Tingi, mis à mort le 3 décembre 298; Cassianus d'Abitina, martyrisé à Carthage le 12 février 304.

HENCHIR-AOUINET-ER-RAIANE [4]. — Quelques chapiteaux et colonnes épars qu'il n'a pas été possible de rattacher à un monument.

Sarcophage rectangulaire, enterré à fleur de sol et présentant à l'intérieur, au milieu de l'extrémité d'un des petits côtés, une niche arrondie destinée sans doute à recevoir la tête du défunt. L'inscription est disposée transversalement au-dessous de cette niche; d'après la forme du chrisme, l'épitaphe serait du IVe siècle [5] :

27. SECVNDIANI ☧

HENCHIR-ATROUS.

Basilique de 16 m. de long sur 10 m. de large. Colonnes et claveaux, chapiteaux byzantins, jolies têtes de pilastres sculptés.

Dans l'Henchir du Nord, petit bâtiment avec pilastres sculptés, piliers carrés. Sur un pilier [6] :

28. ☧ BOC
OVM
NVS
DEO LAV
DES PLVS
FECERV
MPONM

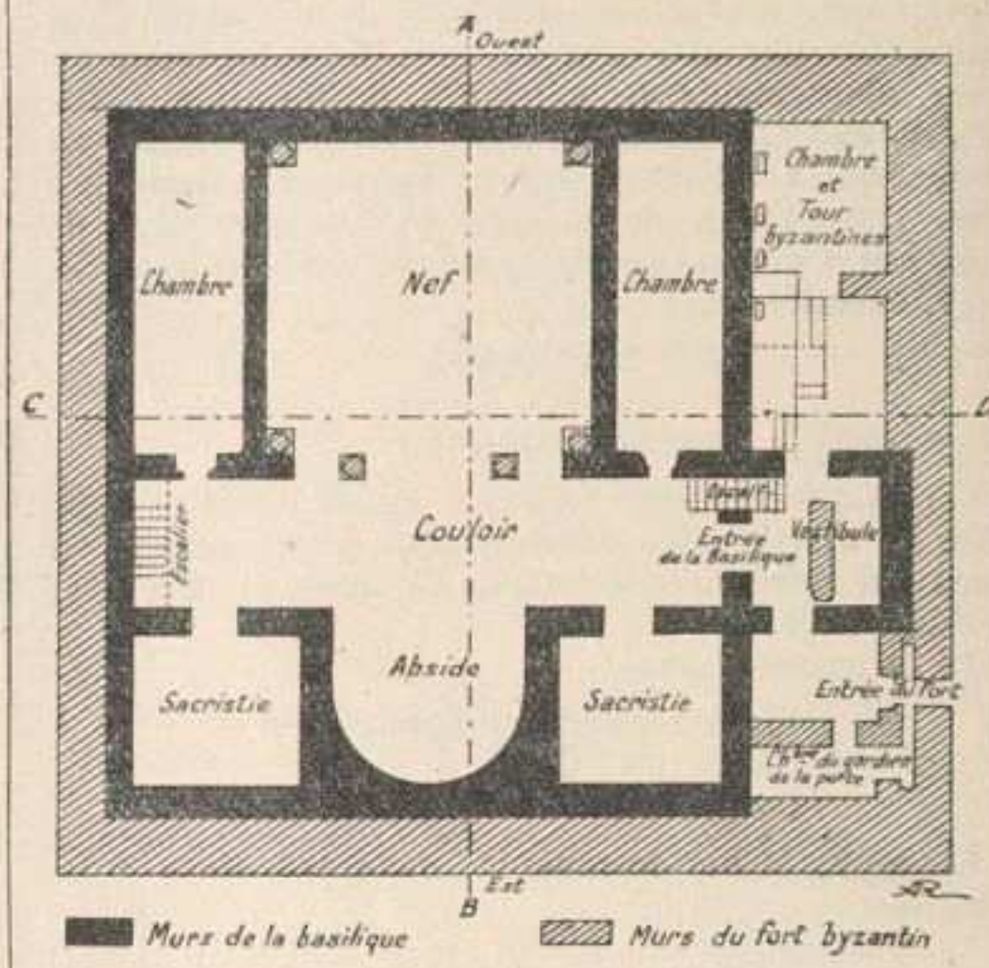
(Christo) bo[t]um. [Aga]mus Deo laudes. Plur(a) fecer[unt] p(r)o n(omine) m(artyrum).

IVe siècle.

HENCHIR-BEGUEUR [7] (au pied nord du Djebel Foa).

Fort byzantin de 19 mètres de côté englobant les restes d'une basilique deblayée en mai 1906.

Enceinte rectangulaire entourant le fort à une distance variant de 6 à 20 mètres des murailles de celui-ci; cette enceinte était munie de flanquements et renfermait de nombreux bâtiments.



5653. — Plan de la basilique de Henchir-el-Begueur.
D'après *Bull. arch. du Comité*, 1907, p. 340.

Un fortin carré de 8 mètres de côté en pierre de taille à 60 mètres au S.-O. du fort.

Une chapelle située à 50 mètres à l'O. du fort et représentée par des colonnes, des chapiteaux assez grossiers et quelques pierres sculptées.

Une autre chapelle à 200 mètres au nord du bâtiment précédent et qui a donné la pierre d'autel de Montan [8].

29. Une petite basilique à 300 mètres plus loin. Pierre cintrée, longue de 0 m. 80, haute de 0 m. 55, trouvée parmi d'autres débris d'architecture riche-

[1] Gsell, *op. cit.*, p. 20; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 255, n. 285. — [2] Gsell, *op. cit.*, p. 20; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 256, n. 236. — [3] Jaubert, dans *Rec. de Constantine*, 1903, t. XXXVII, p. 314; Gsell, *op. cit.*, 1904, p. 365; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 257, n. 287. — [4] Guénin, *Inventaire*, p. 167; P. Monceaux, *Inscr. chrét.*, p. 204, n. 11. — [5] Guénin, *op. cit.*, p. 192; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 196, n. 2. — [6] Guénin, *op. cit.*, p. 177; P. Monceaux, dans *Bull.*, 1909, p. 313. — [7] Appelée aussi *Henchir Pharaoun*. — [8] A. Héron de Villefosse, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1880, p. 270-272; De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1880, p. 74, 76, 175.

ment sculptés, dans les ruines de cette chapelle. La partie inférieure du cintre est ornée d'un bandeau sculpté, où une série de feuilles se touchent deux à deux par leurs extrémités. Au-dessus de ce bandeau, un fragment d'inscription, hauteur des lettres 0m.10[1] :

[*Me*] MORIA SANC [*ti*...

Linteau de porte trouvé dans la même chapelle. Il est orné d'une guirlande et d'un cercle où se voit le chrisme dont la boucle au lieu d'être le P grec est le R latin. Dans les trois autres compartiments les lettres A. ω. Δ. C'est probablement le chrisme avec *alpha*, *oméga*, et le triangle symbole de la Trinité [2].

Dans la basilique du fort que nous allons décrire dans un instant :

30. Clef d'arc, longue de 0 m. 60, large de 0 m. 55, épaisse de 0 m. 55; trouvée devant l'abside et placée à 4 m. 63 au-dessus du sol. Elle présente une couronne en relief (diamètre 0 m. 40 ; relief 0 m. 05; épaisseur 0 m. 05) avec deux appendices latéraux (longs de 0 m. 08). La couronne renfermait une inscription en quatre lignes, hauteur des lettres 0 m. 04 [3] :

FELICI
SA... VI
TAFELI
IN DEO

Felici sa[*ncto*]. *Vita Feli*[*x*] *in Deo*

La basilique était évidemment placée sous la patronage d'un saint Félix, vocable trop commun en Afrique pour qu'on puisse entreprendre de le déterminer. La formule *Vita felix in Deo* contient un jeu de mots sur le nom du saint.

31. Clef de l'arc central de la nef principale, encore en place dans la basilique du fort byzantin. Elle porte une couronne sculptée en relief et munie de deux appendices. Dans la couronne est gravé un monogramme où l'on reconnaît les lettres S.F. ou E.L.I.C. Ce monogramme était connu depuis longtemps [4]. De Rossi l'avait interprété Celsi et cette lecture avait été généralement adoptée; elle paraît peu vraisemblable depuis qu'on a lu le nom de saint Félix dans une autre couronne sculptée en face sur la clef de l'arc de l'abside. La basilique étant dédiée à saint Félix, le monogramme doit se lire [5] :

S(*ancti*) FELICIS

La basilique englobée dans le fort byzantin a été dégagée et fouillée [6]. Avant sa destruction partielle par les Vandales, elle présentait, probablement, la disposition suivante (fig. 5653) :

Un vestibule dallé renfermé dans une tour carrée et percée de deux portes, l'une à l'est, l'autre à l'ouest, précédait la basilique sur la face nord. Dans ce vestibule existait un escalier latéral montant à la chambre nord du premier étage, construite parallèlement à la nef.

Le vestibule donnait également accès dans l'église par une troisième porte pratiquée dans son mur sud et s'ouvrant sur un grand couloir qui tenait toute la longueur de l'édifice et desservait à droite les chambres inférieures et la nef, à gauche l'abside et les sacristies, au fond, au moyen d'un escalier, le premier étage sud.

Tout le rez-de-chaussée était dallé de grandes pierres bien taillées, bien assemblées; le dallage du couloir était à 0 m. 20 au-dessous de celui du reste de l'édifice.

Les murs intérieurs du couloir étaient en pierre de taille, sans enduit, sauf le mur du fond; les murailles en petit appareil étaient revêtues d'un enduit poli, de teinte rose, excepté dans la nef, dont les parois en petit appareil étaient recouvertes d'une mosaïque à fond blanc avec dessins en losanges en cubes noirs.

Les chambres inférieures, l'abside, les sacristies étaient voûtées. La nef était d'une hauteur bien supérieure à l'abside. La présence, sur les colonnes d'angles, de grands corbeaux, nous fait penser que ceux-ci supportaient chacun une deuxième colonne de mêmes dimensions que la colonne inférieure et surmontée à son tour d'un corbeau comme ceux qui ont été retrouvés sur divers points de la ruine.

C'est sur ces quatres corbeaux que reposaient sans doute les pièces principales de la toiture, les petits corbeaux à moulures supportant les poutres de moindre dimension.

Le couloir devait avoir la même hauteur que la nef.

Les chambres supérieures étaient pavées de mosaïques en cubes rouges, blancs et noirs. Où prenaient-elles jour? Peut-être sur la nef, peut-être aussi sur l'extérieur? Nous n'avons recueilli sur ce sujet aucune indication, si ce n'est celle, bien incertaine, du linteau de fenêtre à barreaux retrouvé sur la mosaïque d'une des chambres.

La nef était éclairée par de grandes fenêtres ouvertes dans le mur du fond et répandant la lumière jusque dans le couloir, l'abside et les chambres inférieures.

Lorsque les Byzantins occupèrent la Numidie, vers 530, ils trouvèrent la basilique démolie partiellement, mais utilisable. L'état de l'édifice paraît avoir été à cette époque à peu près celui-ci :

Les voûtes de l'abside, celles des sacristies et des chambres inférieures étaient intactes. Les couvertures de la nef et du couloir avaient disparu de même que l'étage supérieur. Les dallages existaient partout. Les murs de la nef étaient encore revêtus de leur mosaïque : ceux des chambres et de l'abside, de leur enduit : les arceaux qui occupaient le couloir à hauteur de la nef étaient en place, de même que le portique à l'entrée de la nef et l'escalier du fond.

Les murailles de la basilique, construites en petits moellons, étaient insuffisamment solides pour un ouvrage de défense. Elles furent doublées sur les faces est, sud et ouest d'une épaisse paroi de pierres de taille. Le mur nord fut conservé comme mur de deuxième défense. L'enceinte fut poussée de ce côté jusqu'à l'alignement du mur nord du vestibule.

Les sacristies, l'abside, les chambres du rez-de-chaussée furent affectées au logement des défenseurs. La nef garda sa destination de grande salle, mais il est douteux qu'on en ait fait une écurie, la présence des auges ne le prouve pas. On creusa sept silos pour les provisions, la réserve d'eau fut renfermée dans de grandes amphores.

Les voûtes des salles inférieures recouvertes d'une couche d'argile damée portaient des remplissages de terre. L'angle nord-ouest du fort fut aménagé en une sorte de tour avec une terrasse élevée permettant de surveiller le terrain avoisinant. Une porte fut construite du côté de la ville avec un logement pour le gardien chargé de sa surveillance. Cette porte était double; elle constituait sur la face intérieure une baie rectangulaire fermée par une porte de bois; en avant d'elle et du côté de l'extérieur, un épais disque de pierre fermait la première porte. Ce disque de sûreté ne pouvait s'ouvrir que de l'intérieur et constituait une excellente fermeture.

[1] P. Monceaux, dans *Recueil de Constantine*, 1908, p. 231, n. 44; dans *Bull. de la Soc. des antiq. de France*, 1909, p. 193, n. 3. — [2] *Ibid.*, 1909, p. 194. — [3] *Ibid.*, 1909, p. 192-193; le même, *Inscr. chrét.*, p. 232, n. 46. — [4] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 10664. — [5] P. Monceaux, dans *Bulletin*, 1909, p. 193; dans *Recueil*, 1908, p. 232, n. 47. — [6] Guénin, *Notice sur l'Henchir-el-Begueur et résultat des fouilles opérées dans un fort byzantin, englobant une basilique*, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1907, p. 336-349, a publié le journal des fouilles.

La hauteur du fort était, semble-t-il, de 6 mètres environ au-dessus du sol antique.

Les vestiges des trois petites basiliques mentionnées au début de cette notice sont épars sur toute la ruine. Dans l'une des chapelles, on a relevé les morceaux d'ornements.

C'est un chapiteau d'un type tout à fait particulier, décoration en feuille d'eau, et un amour qui semble jongler avec une bille que quatre poissons s'efforcent de happer; au-dessus, un palmier.

32. Dans une autre église, belle table d'autel carrée de 0 m. 90 de côté, épaisse de 0 m. 25, avec une excavation centrale dans laquelle étaient enfermées les reliques. La partie supérieure de la table est sculptée de losanges, les côtés offrent les sculptures et inscriptions :

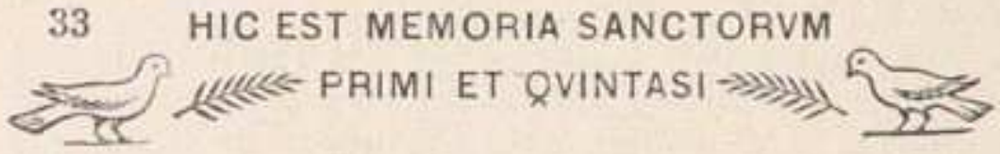
Sur le cartouche de droite, on lit une inscription disposée sur trois lignes; le cartouche de gauche, mal conservé, devait offrir une inscription analogue, avec le nom d'un autre saint. D'après la forme du chrisme et les caractères, qui sont de très basse époque, le monument ne peut guère être antérieur au VI^e siècle. Il faut lire [1] :

Memoria sa(n)cti Montani.

Pour la partie supérieur de la table d'autel, voir *Dictionn.*, t. I, col. 710, fig. 147.

Une autre basilique était dédiée aux saints Primus et Quintasius. Au-dessus de la porte d'entrée existait non un linteau, mais une arcade sur laquelle on lisait une inscription en deux lignes dont il ne subsiste plus qu'un fragment [2] :

33 HIC EST MEMORIA SANCTORVM
PRIMI ET QVINTASI



D'après la place qu'occupait l'inscription, le mot *memoria* avait ici le sens de chapelle. *Primus* et *Quintasus* ou *Quintasius* furent probablement martyrisés sous le règne de Dioclétien. On connaît un martyr *Primus* à Vazaivi, à Carthage, à Hippone, d'après le martyrologe hiéronymien (1^er^ septembre et 15 novembre); un martyr *Quintasius* est inscrit dans ce martyrologe, au 17 octobre, et dans le *Vetus kalendarium karthaginense* au 10 octobre.

HENCHIR-BEHIR.

Dans une enceinte carrée de belles pierres de taille, on voit une basilique de 20 mètres de long sur 13 mètres de large. Chacune des nefs latérales est séparée de la nef centrale par une muraille percée de six ouvertures rectangulaires avec auges, comme à Haidra et ailleurs. Entre les nefs et l'abside, on retrouve les vestiges d'un transept [3].

HENCHIR-BEKKOUCHE (Djebel Stiah).

Dans une petite chapelle, inscription gravée sur un claveau de l'arc triomphal [4] :

A ☧ ω
34 MAXIMVS CVM SVIS
VOTVM SOLVERVNT
LAVDE DMN

Maximinus cum suis votum solverunt. Laude(s) D(o)m(i)n(o).

HENCHIR-BELFROUTS (S.-O. de Tébessa).

Ruine de 800 mètres sur 500. Plusieurs portes et maisons ornées de sculptures grossières. Dans une *memoria*, pilastres, chapiteaux, claveaux, sculptés. Sur l'un d'eux, débris d'inscription, hauteur des lettres 0 m. 06 [5] :

35 ARIM

Memoria Ianu]ari m[artyris?

HENCHIR-BIR-EL-KLAB (région de Stah).

Basilique dont les dimensions se retrouvent si fréquemment (20 m. sur 15 m.); soignée; colonnes, chapiteaux sculptés. Sur les piédroits de l'arc triomphal, au-dessous d'un monogramme chrétien, un long serpent encadre une sorte de guillochis [6].

HENCHIR-BIR-SELEM (près de la route de Tébessa à Bou-Chebka).

Vestiges d'une chapelle : pilastres et claveaux très ornés de sculptures peu profondes; sur l'un des pilastres, un cheval; sur d'autres, deux hommes portant sur leurs épaules le raisin de Chanaan (voir ce mot), guirlandes rosaces [7].

HENCHIR-BOU-SAID (près d'H. Bedjen et d'H. Kamellel).

Une basilique de 15 mètres de long sur 13 mètres de large, à trois nefs séparées par des piliers carrés de 0 m. 40 de côté, ayant supporté des arceaux. La basilique est dallée; la construction en était soignée. Cet édifice a été construit en partie avec des pierres tombales provenant d'un cimetière païen voisin.

36. Clef d'un arc de la basilique, caractères réguliers, hauts de 0 m. 04, bien gravés [8] :

IN NOMINE DEI
CRECIVS FE
CIT IN ☧o

D'après la forme du chrisme, la pierre est du IV^e siècle. C'est une sorte d'inscription dédicatoire de l'église. Crecius est-il l'évêque ou le consécrateur ou le donateur? Probablement c'est ce dernier cas. On remarquera que le monogramme est décliné: [*Christ*]*o.*

37. Sur un claveau sculpté, brisé, de 0 m. 60 de long sur 0 m. 50 de large et 0 m. 30 d'épaisseur [9] :

AVS EIVS IN ORE ME
IN EXALTAVIT M

Semper l]aus eius in ore me[o (Ps., XXXIII, 2).
Et nome]n exaltavit (me)m...

Près de la source de Bou-Said, on retrouve les vestiges d'une deuxième basilique de 19 mètres de longueur et dont les nefs étaient séparées par de belles colonnes de pierre blanche, surmontées d'assez jolis chapiteaux supportant des arceaux sculptés.

Dans la source même, une pierre à section de trapèze, de 0 m. 50 de hauteur, 0 m. 35 de largeur au sommet et 0 m. 25 à la base. C'est la clef d'une arcade, peut-être celle de l'abside de la basilique voisine. Elle porte sur l'intrados une sorte d'anneau de suspension finement achevé; hauteur des caractères 0 m. 035, bien gravés et bien conservés [10].

38 VOTVM COM
PLETVM DEO
GRATIAS A
GAMVS EX
OFFICINA
FORTVNI
ET VICTO
RIS FILI

[1] A. Héron de Villefosse, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1880, p. 270-272; *Corp. inscr. lat.*, t. VII, n. 10665, 17607; De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1880, p. 74, pl. IV; Guénin, *Inv.*, p. 183-184; P. Monceaux, *Enquête*, p. 226, n. 264. — [2] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 17608; Guénin, *Inv.*, p. 184; Monceaux, *Enq.*, p. 227, n. 265. — [3] Guénin, *Inv.* p. 85. — [4] Guénin, *Inv.*, p. 101; Monceaux, dans *Bull.*, 1909, p. 268. — [5] Guénin, *Invent.*, p. 175; Monceaux, *Inscr. chrét.*, p. 222, n. 33. — [6] Guénin, *op. cit.*, p. 204. — [7] *Ibid.*, p. 83. — [8] *Ibid.*, p. 168; P. Monceaux, *Inscr. chrét.*, p. 206, n. 11; *Bull. de la Soc. des antiq. de France*, 1909, p. 211. — [9] Guénin, *Inv.*, p. 169; P. Monceaux, *Inscr.*, p. 206, n. 12, *Bull.*, 1909, p. 212. — [10] Guénin, *Inv.*, p. 170; P. Monceaux, *Inscr.*, p. 207, n. 13, *Bull.*, 1909, p. 215.

Le *Deo gratias* invite à voir ici des catholiques qui se seront adressés aux entrepreneurs Fortunius et Victor son fils pour accomplir son vœu et construire la basilique.

Dans la basilique de Crecius, à l'est de la ruine, une clef d'arc, hauteur des lettres 0 m. 05 [1] :

39. B ☧ B
DEO LAV
DES
Bonis bene. Deo laudes.

Nous rappellerons seulement la pierre portant le nom et l'effigie de DONATUS MILEX. Voir *Dictionn.*, t. III, au mot CIRCONCELLIONS, fig. 2975.

40. Pierre longue de 0 m. 60, large de 0 m. 50, brisée à droite et à gauche, hauteur des lettres 0 m. 07 [2] :

...NTI CIVES ET PEREGRI[*ni*
P]IO FVNDATA LABORE

41. Pierre longue de 2 mètres, large de 0 m. 40, épaisse de 0 m. 30, brisée à droite et à gauche, hauteur des lettres 0 m. 12 [3] :

INTES INTRATE SVBLIMEMVIR.

HENCHIR CERTOUTA (au N.-O. du Kef).

42. Pierre brisée en haut et à droite [4] :

II IDVS SEPTEMBR
MEMORIA BEA
NOMINA BEATES
QVI PASSI SVNT
ID EST FORTVNIV
EROBAVDES
. . . . . .
II idus septembr[*es. . .*
Memoria bea[*torum martyrum*[
Nomina beales [*simorum martyrum*]
Qui passi sunt. . . . . .
id est Fortuniu]*s. . . . . .*
et M]*erobaudes*

Cette pierre a dû recouvrir des reliques dans une basilique ou dans un oratoire. Nous avons probablement au début la date de la déposition des reliques.



5654. — Inscription à H. Dehiret-Tasbent.
D'après *Nouv. arch.*, 1909, p. 116.

Les mots *passi sunt* étaient suivis probablement par la date ou par la mention du lieu des martyrs. Les noms qui suivent sont inconnus en tant que martyrs.

HENCHIR-CHERIA.

43. Sur un cancel orné de rosaces sculptées, au-dessus d'un monogramme chrétien transporté au musée d'Alger [5] :

IN DEO VIVAS

HENCHIR DEHIRET-TASBENT (au sud de la Souma.)

44. Linteau de porte (fig. 5654), fragment de 1 m. 25 de long sur 0 m. 25 d'épaisseur, hauteur des lettres 0 m. 05, mal gravées. Un chrisme dans un double cercle, deux grappes de raisins vers lesquelles un oiseau s'approche [6] :

FELICI FORTVNO

D'après la forme du chrisme, cette inscription date du IVe siècle.

HENCHIR-DERIRAT.

Ruine assez importante qui semble avoir appartenu à une église chrétienne, à laquelle, comme à Henchir-Ahmed-ben-Naceur, était accolée une grande enceinte. L'emplacement de la basilique est indiqué par une abside semi-circulaire de 4 m. 50 de diamètre, construite en pierres de taille, et par des lignes d'auges rectangulaires formant la table d'une série d'ouvertures taillées en arc à leur partie supérieure. Dans les églises où nous avons rencontré ces dispositions, Henchir-Begueur, Henchir-Ahmed-ben-Naceur, Henchir-Behir, les murs auxquels elles étaient appliquées étaient exclusivement ceux qui séparent la nef centrale des nefs latérales; ici, elles semblent avoir été étendues à d'autres murs transversaux. L'église d'Henchir-Derirat, comme celle d'Henchir-Zaaba, présentait dans ses parois intérieures des niches terminées en haut par des quarts de sphère, cannelés, sur lesquels ressortent en relief des animaux de diverses sortes : serpents, chevaux, chameaux. L'intrados de l'arc triomphal était sculpté de feuilles ornementales. Beaucoup de sculptures : jolis chapiteaux, têtes de pilastres. Cette basilique, d'une très riche ornementation, semble avoir eu plus de 30 mètres de longueur.

HENCHIR-DJANENKROUF [7] (M'zara de Sidi-Naceur).

45. Non loin du fort, une petite chapelle, dans laquelle se trouve une pierre plate de 0 m. 25 de long sur 0 m 20 de large [8] :

☧
IIIIDVSIV
NIASNAT
ALESGVA
RAGIETCO
MITIVS
III idus iunias natale s(an)c(ti) Varagi
et comit(um) [e]jus

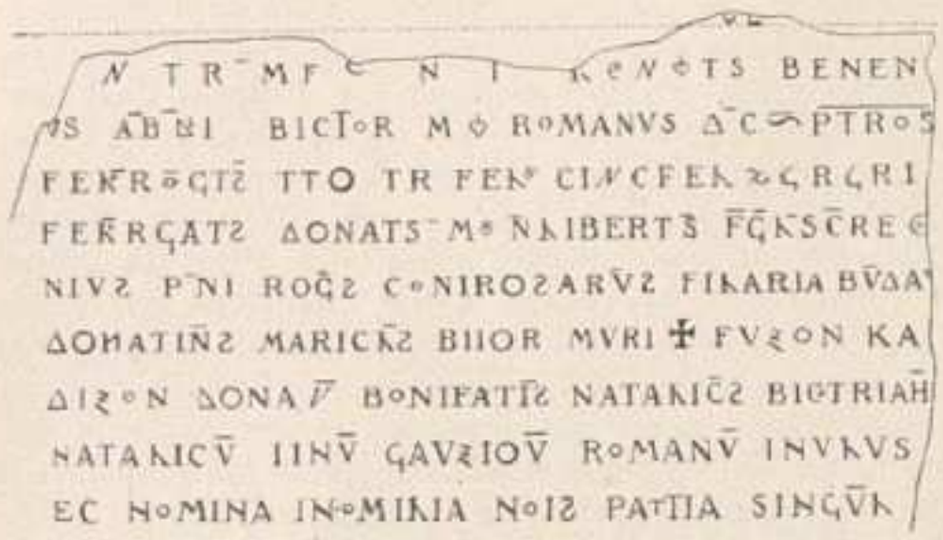
Varagius est un martyr inconnu.

HENCHIR-DJEZZA (au sud du Kef).

46. Pierre brisée en haut et légèrement écaillée à droite (fig. 5655), *Dictionn.*, t. I, col. 624, fig. 113, encastrée dans les murs de la forteresse byzantine [9]. Inscription de basse époque, comme on en peut juger par le très grand nombre d'abréviations. J.-B. De Rossi semble s'être beaucoup avancé en conjecturant que cette liste de martyrs ne compterait que les victimes de la persécution vandale; la plupart des noms semblent être de ceux qu'on rencontre principalement au IVe siècle. La dernière ligne offre un intérêt particulier en ce qu'elle nous apprend que ces martyrs étaient nommés dans une homélie, probablement une relation martyrologique en forme de sermon, et que c'étaient des martyrs locaux. « Il est naturel de supposer, avec M. P. Monceaux, que ce catalogue reproduit les noms des martyrs, d'époques

[1] Guénin, *Inventaire*, p. 170; P. Monceaux, dans *Bull. de la Soc. des antiq.*, 1909, p. 210. — [2] P. Monceaux, *op. cit.*, p. 214. — [3] P. Monceaux, *op. cit.*, p. 214. — [4] Toussaint, dans *Bulletin archéol. du Comité*, 1898, p. 215, n. 49; P. Monceaux, *Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique*, dans *Mémoires présentés par divers savants*, t. XII, p. 204, n. 249. — [5] *Ibid.*, p. 109; *Bull.*, 1909, p. 337. — [6] *Ibid.*, p. 116. — [7] Ou Sidi Naceur. — [8] Guénin, *op. cit.*, p. 101; P. Monceaux, *Inscr. chrét.*, p. 214, n. 48. — [9] Catalogue de martyrs, d'après *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 16396; *Dictionn.*, t. I, col. 624; P. Monceaux, *Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique*, dans *op. cit.*, t. XII, p. 205, n. 250.

très différentes, qui avaient été inscrits successivement au calendrier local. Ainsi interprété, le document présente d'autant plus d'intérêt : après le calendrier de Carthage, c'est le spécimen le mieux conservé et le plus complet de ces catalogues martyrologiques qui étaient en usage dans les Églises africaines [et ailleurs, rappelons le calendrier de Carmona en Espagne. *Dictionn.*, t. v, col. 502]. On ne saurait identifier avec quelque ressemblance aucun des nombreux martyrs qui figurent dans la liste d'Aubuzza (= *Henchir Djezza*). Nous nous abstiendrons donc de toute hypothèse à ce sujet; notons seulement que nous connais-



5655. — Inscription à H. Djezza.
D'après *Corp. inscr. lat.*, t. m, n. 16396.

sons par d'autres documents des martyrs africains du nom de Bictor ou Victor, de Romanus, de Félix, de Rogatus, de Donatus, de Libératus, de Cresconius, de Donatianus, de Bonifatius, de Victorianus. On remarquera encore que beaucoup de noms sont suivis de titres, ce qui est rare dans les documents martyrologiques. »

Voici un essai de transcription du texte :

. . . . . *ob* . .
...n(us) tr(ibunus) m(ilitum?) Fo[*rtensium?....*].
Benena[*tus, Abdi(a?), Bictor m(artyr?), Romanus di(a)c(onu)s, P(e)tros. Fel(ix), Rog(a)t(u)s..... tr(ibunus?), Fel(ix), Cin(namus?), Fel(i)x, Gr(e)g(o)ri(us),*
Fel(ix), R(o)gat(u)s, Donat(u)s m(artyr?) n(oster?) Liber(a)t(u)s, F(eli)c(u)l(u)s, Cre(s)conius P(ater)ni, Rog(atu)s, controsar(i)us, Filaria, Buda[*rius?*].
Donati(a)n(u)s, Maricl(u)s, Bi(c)tor, M(a)uri † Fuzon, Kadizon, Dona(t)u(s), Bonifati(u)s, Natalic(u)s, Bicl(o)rian(us), Natalicu(s), Tinu(s), Gauzio(s)u(s), Romanu(s), Inulus,
(Ha)ec nomina in (h)omilia no(b)is pat[*r*]*ia singul(a).*

Ligne 2. : *tribunus militum Fortensium*, conjecture de De Rossi, assez peu justifiée; peut-être faut-il lire : *F(ortunatus)*.

Ligne 3 : *Abdia... martyr*, douteux.

Ligne 4 : *tribunus... Cinnamus*, douteux.

Ligne 5 : *martyr noster*, conjectural.

Ligne 6 : *Paterni*, douteux; *contro*[*ver*]*sarius*, peut-être, avec le sens d'avocat.

Ligne 10: Formule nouvelle dans l'épigraphie africaine.

HENCHIR-FELLOUS (vallée de la Siliana).

Dans une région peu fertile et, pour cette raison, longtemps délaissée pendant les siècles de l'occupation romaine, mais fortement occupée par les Vandales et surtout par les Byzantins, à cause de son importance stratégique. On a relevé aux environs d'Henchir Fellous de nombreux vestiges de fortins et de sanctuaires chrétiens de basse époque [1]. On trouva à Henchir-Fellous une *mensa martyrum* très mutilée et assez loin de tout groupe de ruines de quelque importance, en sorte qu'on ne possède aucun renseignement sur le sanctuaire où se dressait l'autel qu'elle recouvrait [2]. Cette dalle (fig. 5656), sur laquelle était gravé le texte, avait servi de pierre de foyer à un prospecteur de phosphates, et le feu l'avait fait éclater; il n'en restait que deux fragments. L'auteur responsable de la destruction de la *mensa* avait eu d'ailleurs la précaution de copier le texte avant de l'exposer à périr. Des recherches ultérieures amenèrent la découverte de dix-sept fragments qui permirent la reconstitution du marbre dans sa presque intégrité et celle du texte dans sa totalité et d'une manière certaine.

L'original est aujourd'hui conservé au Musée du Louvre; il se compose d'une dalle rectangulaire de calcaire nummulithique du pays, blanchâtre et cassant. La pierre est longue de 0 m. 75, large de 0 m. 61, épaisse de 0 m. 07 à 0 m. 08. C'est une table d'autel qui reposait à plat au-dessus des reliques. La tranche antérieure, tournée vers la nef, était seule moulurée d'un listel, haut de 0 m. 025, surplombant un cavet haut de 0 m. 05. L'inscription se compose de deux



5656. — *Mensa martyrum* de Henchir-Fellous.
D'après *Mém. présentés à l'Acad. des Inscriptions.*, t. xii, part. 1, pl. ii.

parties gravées, l'une sur la table horizontale, l'autre sur la moulure. Seules, ces deux faces ont été soigneusement aplanies, tandis que le reste de la dalle est à peine dégrossi. Au revers et au milieu de la dalle se trouve un évidement carré (0 m. 27 de côté, 0 m. 01 de profondeur), qui indique la place du coffret à reliques, encastré dans une cavité de l'autel, au-dessous de la table.

Les deux inscriptions sont gravées au trait, en caractères irréguliers. Les lettres varient de hauteur, mesurant 0 m. 022 à 0 m. 035. Les lignes sont séparées par des traits horizontaux, espacés de 0 m. 07. Sur le bord antérieur de la table, au-dessous de l'inscription, sont tracées, à gauche d'une croix centrale, huit demi-circonférences, figurant des oves ou des canaux. La

[1] Hilaire et Vellard, *La défense de la vallée de la Siliana pendant l'époque byzantine*, dans *Association pour l'avancement des sciences. Congrès de Carthage*, in-8°, 1896, p. 829; P. Gauckler, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscr.*, 1897, p. 5-7. — [2] P. Gauckler, *Notes sur la vallée inférieure de la Siliana à l'époque romaine*, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1896, p. 298, n. 19 ; le même, *Notes sur trois inscriptions de Tunisie : La* mensa martyrum *d'Henchir-Fellous*, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1901, p. 418-428, pl. xxxi; Gsell, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, 1902, t. xxii, p. 328; 1903, t. xxiii, p. 302; P. Monceaux, *Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique*, dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions*, 1908, t. xii, part. 1, p. 199-202.

partie droite qui manque aujourd'hui devait être ornée de la même manière. Une croix latine, pattée en bas, marque le début du texte. Une autre croix, pattée au sommet, sépare les deux phrases principales. D'après les formules du document et d'après la physionomie des caractères, la seconde inscription date certainement de la période byzantine.

47. *Inscription gravée sur la moulure :*

MESA M[*artyrum*]

Lire *Me(n)sa m*[*artyrum*] ; il ne reste que la partie supérieure de l'M initial du second mot. Cette formule est fréquente en Numidie et en Sitifienne dès le IVe siècle, d'où elle aura gagné la partie occidentale de la Proconsulaire et de la Byzacène.

48. *Inscription gravée sur la table horizontale :*

+ (H)ic benerande relyquie beat(orum) mart(y)rum Moen[*ae*]
et Sebastiani, d(e)p(o)s(i)t(e) in pace sub die III id(uum)
n[*ovem*]*brium, ind(i)ct(ione) III, per manus b(ea)-t(i)s(si)m(i).*
Reb[*ocati*] *ant*[*is*]*titis + Julian*[*us pr(e)sb(y)t(e)r?*]
et Victor mon(a)c (hu)s b[*ol*]*um D(e)o bo*[*verunt*].

Ligne 1 : emploi de *y* dans *relyquie* est certain. Nous donnons ici la lecture de M. P. Monceaux; celle de M. P. Gauckler est un peu différente : *mart(y)rum. Memo*[*ria*] *s(anc)t(a) Sebastiani;* celle de M. S. Gsell : *mart(y)rum Mo*[*ntani?*] *et Sebastiani;* celle de Toulotte : *mart(y)rum Men*[*ne*] *et Sebastiani*. La lecture MEN à la fin de la ligne paraît certaine. Il s'agit peut-être de saint Menas (voir ce nom) qu'on rencontre à Hippone (voir ce mot) et à Henchir Zirara (voir ce mot). La fête de saint Menas tombe le 11 novembre, jour de la déposition des reliques à Henchir Fellous.

Quant à Sébastien, ce ne serait pas le martyr romain. Pourquoi? Ce serait un martyr local [1]. Lequel? Ce martyr local ne se rencontre ni dans le vieux calendrier de Carthage, ni dans le martyrologe hiéronymien; on ne lit son nom que dans une *Histoire de la persécution vandale*, de 1699, où on lit ceci : *Ipsius* [*Sebastiani*] *autem memoria exstat in martyrologio gallice edito Leodii anno 1624, ut testantur Bollandiani ad diem 27 Maii*. Et ce martyr ne serait autre que le comte Sébastien, gendre du comte Boniface, qui gouverna l'Afrique sous Honorius et, pour se venger d'une disgrâce, y appela les Vandales. Cette conjecture ne semble pas recevable. Sébastien, sommé de se convertir à l'arianisme, fit une réponse habile qui empêcha Genséric de le mettre à mort; il attendit donc une autre occasion : *Quare alius generis argumento postea bellicosum virum accidit*. Il ne mourut donc pas martyr de sa foi, et d'ailleurs périt aux environs de l'année 449. Or le personnage que concerne la *mensa martyrum* a été enterré par l'évêque *Reb(ocatus)* à une époque que nous ne saurions préciser, mais qui est certainement postérieure à la chute de la domination vandale en Afrique, laquelle survint en 553, puisque l'inscription mentionne comme date l'indiction byzantine. D'autre part, s'il s'agissait d'une translation de martyr, on lirait *translati* au lieu de *depositi* qui vise un fidèle défunt.

Ce fidèle avait souhaité reposer auprès des reliques des saints (voir AD SANCTOS) ; c'était la dévotion de l'époque et du pays. Nous voyons saint Fulgence de Ruspe se faire enterrer dans la *Basilica secunda* auprès des reliques des apôtres : *Mane vero, postquam multitudo maxima populorum de locis finitimis ad exsequias venit, sacerdotum manibus ad ecclesiam civitatis quæ Secunda dicitur ubi etiam reliquias apostolorum constitueral, deportatus sortitus est honorabile monumentum. Primus plane in eadem basilica pontifex poni meruit, ubi nullum mortuum, neque sacerdotem, neque laicum consuetudo sinebat antiqua* [2]. A Matar [3], à Sidi-Ferruch [4], autres exemples. Il n'y a donc rien de surprenant qu'un chrétien de l'Henchir-Fellous, renommé par sa piété, ait obtenu d'être inhumé auprès des saintes reliques.

HENCHIR-FOUM-METLEG-GUEBLI (au débouché sud du Foum-Metleg, S.-O. de Tébessa).

Ruine très étendue : 1 kilomètre environ de longueur sur 400 mètres de largeur. Nombreux pressoirs. Quelques fortins, plusieurs portes de maisons encore debout.

Le seul monument qui ait paru digne d'être signalé est une basilique sise au sud et un peu en dehors de la ville. Cette église est rasée au niveau du sol; une porte latérale est demeurée debout, mais elle appartient peut-être à une autre époque que l'œuvre de l'édifice. Celui-ci mesure 22 mètres de long sur 11 de large. Des chapiteaux corinthiens, des colonnes en pierre blanche, de 2 m. 50 de long sur 0 m. 39 de diamètre, des bandeaux et corbeaux sculptés de rosaces sont épars autour de l'édifice.

La basilique comprenait trois nefs séparées par des colonnes supportant des arcades. L'abside semi-circulaire a une largeur de 4 mètres; elle est flanquée de chaque côté par le diaconicon et la prothèse.

La porte d'entrée, sise dans l'axe de la nef centrale et de l'abside, a 3 m. 50 d'ouverture. Elle est précédée d'une perron et d'escaliers en demi-cercle. De chaque côté de l'escalier, aux angles du bâtiment, on remarque une chambre carrée de 4 mètres de côté. Il semble en outre que des constructions avaient dû être adossées aux murs nord et sud de l'église.

Quelques fouilles superficielles ont amené la mise au jour d'une dalle à peu près carrée (0 m. 73 sur 0 m. 60) épaisse de 0 m. 15, peut-être une table d'autel, sur laquelle on lit cette inscription tracée en grosses lettres d'une hauteur moyenne de 0 m. 11 :

49. ME MO
RIA DEV
ATI XV

Memoria Deu[*d*]*ati...?*

En dehors de la basilique susdite, on n'a trouvé dans la ruine aucune pierre sculptée ni portant une inscription, à part un caisson funéraire semi-cylindrique sur lequel est grossièrement figuré un guerrier à cheval brandissant une lance, et au-dessous des caractères devenus illisibles [5].

HENCHIR GABEL-HAMINAT-BENDA (cercle de Tébessa).

50. Sur un linteau de porte provenant évidemment d'une chapelle, 1 m. 75 de long, caractères mal gravés de 0 m. 12 [6] :

HIC DEVS A $\frac{P}{\chi\omega}$ BITAT

HENCHIR-GAGA (cercle de Tébessa, à l'ouest de cette ville).

Ruine peu importante, située à 1 kilomètre de la source; sorte de fort entouré d'un fossé et contenant à l'intérieur de nombreuses constructions. Table de pierre, longue de 0 m. 70, large de 0 m. 50. Au milieu d'un cadre rectangulaire, un grand monogramme constantinien enfermé dans un double cercle; à droite

[1] A. L. D[elattre], *Le martyr Sébastien*, dans *La Croix*, 11 juin 1901, reproduit dans *Le Promeneur*, de Tunis, 25 juin 1901. — [2] *P. L.*, t. LXV, col. 141-150. — [3] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 6700 = 19353. — [4] *Ibid.*, t. VIII, n. 9271. — [5] Guénin, *Inventaire*, p. 173-174; Monceaux, *Inscr. chrét.*, p. 224, n. 35. — [6] Guénin, *Inventaire*, p. 135; P. Monceaux, dans *Bulletin de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1909, p. 312.

et à gauche du cercle l'épitaphe de Donatilla, fillette de treize ans, neuf mois [1].

51. ACEN SA
DONA TILLE
SVE LLE
VIX ITIN
PAC E
AN NIS
XIII ME
NONIᵒ

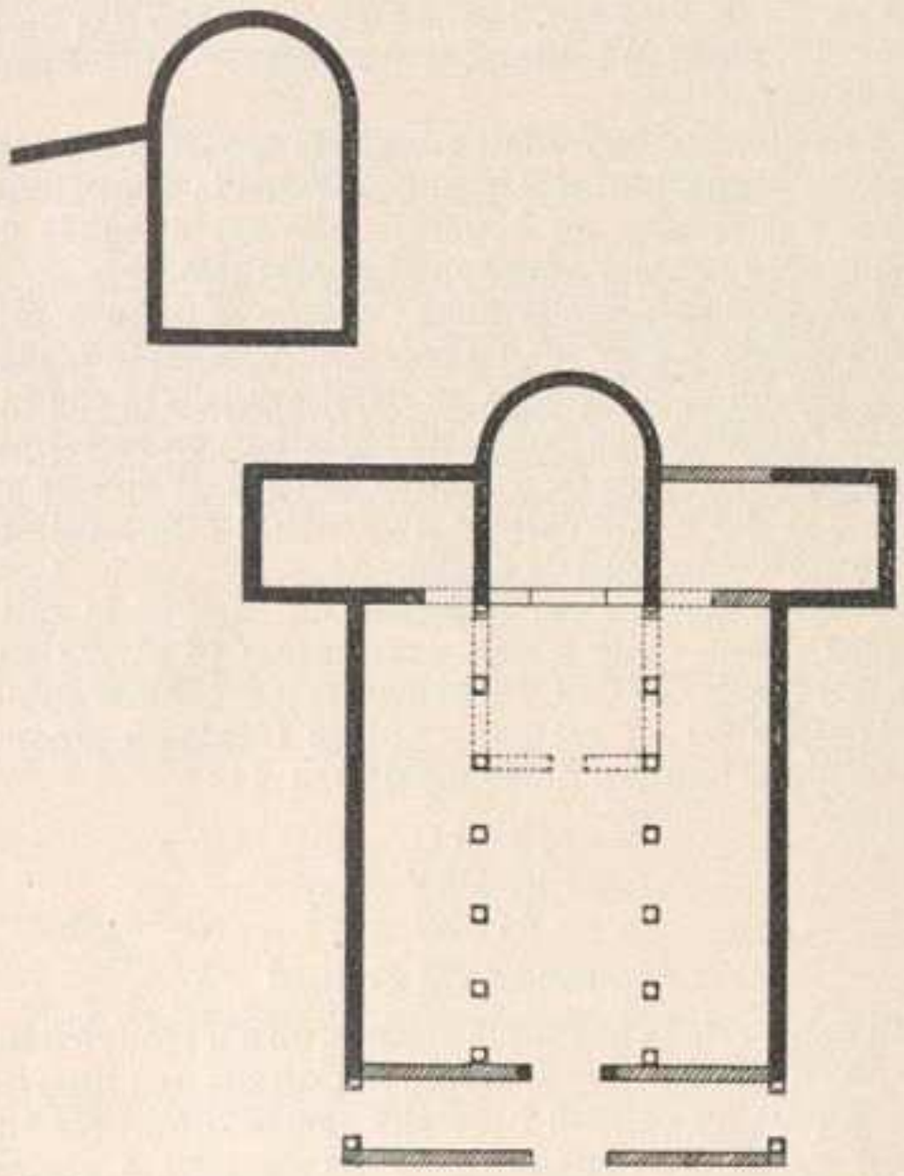
(Mensa) Donatill(a)e [p]uell(a)e.
Vixit in pace annis XIII men(sibus) noni(s).

HENCHIR-EL-GAMRA (plaine de Brisgam, cercle de Tébessa).

Vestiges d'une basilique d'assez grandes dimensions, chapiteaux et grands corbeaux sculptés. Près de là un fragment, hauteur des lettres 0 m. 20 [2] :

52. ECCLESIA A

D'après la forme du chrisme, l'inscription peut dater de la fin du IVᵉ ou de la première moitié du Vᵉ siècle.



5657. — Basilique de Henchir-el-Guesseria.
D'après Gsell, *Mon. antiq. de l'Algérie*, t. II, p. 203, fig. 123.

On rencontre *Ecclesia sancta* à Orléansville; *Ecclesia mater* à Thabraca, *Ecclesiæ domus* à Henchir-aïoun-Bedjen.

HENCHIR-GUELLIL (O.-S.-O. de Tébessa).

Ruine de 300 mètres de long sur 200 mètres de large. On y remarque une sorte de camp retranché carré de 90 mètres de côté environ, entouré d'un fossé de 12 mètres de large. Cet ouvrage gardait le col et la route qui débouchent à l'ouest sur Kamellel.

Restes de deux chapelles, colonnes, chapiteaux, pierres cintrées; sur l'une d'elles dont la largeur va en diminuant de gauche à droite, on voit à gauche une grande rosace; en bas, le long de la partie cintrée, un large bandeau sculpté composé d'un cadre de moulures et de feuilles reliées deux à deux par leurs extrémités. Cette inscription devait se trouver à l'entrée d'une des chapelles [3] :

53. HIC DOM

On peut hésiter entre divers compléments tels que : *Hic domus orationis*, ou bien : *Hic domus Dei et Christi*, ou encore *Hic domnus Petrus* ou *Paulus*, tous justifiés par d'autres exemples de la région.

HENCHIR-EL-GUESSERIA (au nord de l'Aurès, près de Timgad) [4].

Église dont l'abside seule s'élève à plusieurs mètres au-dessus du sol. Longueur 25 m. 85, largeur du front 14 m. 30 (fig. 5657) :

Cette basilique était précédée d'un vestibule qui devait avoir une entrée centrale, mais il n'en subsiste aucune trace, et deux entrées latérales flanquées de colonnes engagées. A l'intérieur, deux colonnades dont il ne reste qu'un tronçon de fût, gisant près de l'entrée de l'abside. A une hauteur de 4 mètres au-dessus du sol, des corbeaux, grossièrement sculptés, paraissent avoir été engagés dans les murs de droite et de gauche : ils servaient probablement, d'après M. Gsell, à porter les entraits du toit de chacun des bas côtés. La décoration de ces morceaux d'architecture consiste soit en une grande feuille surmontée d'un monogramme constantinien, soit en une tête de bélier, soit en une sorte de fleuron. Le chœur, fermé par des plaques de pierres et des piliers, était sans doute dallé; il est permis d'attribuer à un *ciborium* le petit chapiteau d'ordre dorique décadent trouvé dans le chœur. Fait remarquable et exceptionnel, l'abside était plus basse que la nef; on y descendait par une marche : l'ouverture était rétrécie par deux petits murs, ne s'élevant sans doute qu'à la hauteur d'appui. Dans cette abside, il y avait une mosaïque déblayée en 1849, mais qui, un demi-siècle plus tard, était presque complètement détruite; elle offrait une décoration florale et géométrique et, comme motif principal, un calice flanqué de deux paons, des poissons et une inscription dédicatoire [5] :

54. PVBLIVS PETRONIVS TVNNINVS VOTVM QVOD
DEO ET CRISTO
EIVS IPSI PROMISERVNT ET COMPLEVERVNT
FAVENTE DEO CADINIANA FLORE

A droite et à gauche du *presbyterium*, quelques traces de murs limitent deux espaces rectangulaires, plus larges que les bas côtés voisins : il est possible qu'ils aient été divisés l'un et l'autre en deux salles.

Un petit bâtiment (voir figure ci-dessus) situé au nord-est de cette basilique a été pris à tort pour un fortin : c'était une chapelle ou peut-être même un baptistère; on ne l'a pas fouillé. Il mesure 10 m. 85 de long sur 7 m. 10 de large. Le mur de front, bien conservé, est en pierres de taille, ainsi qu'une partie des murs latéraux; le reste est en moellon avec des chaînes. L'édifice s'arrondit à l'est en forme d'abside. L'entrée était latérale (à droite).

HENCHIR-EL-GUESSERIA (N.-O. de Batna) [6].

Église dont le plan n'est plus net. Fûts de colonnes bases attiques à socle élevé, chapiteaux à bandes superposées, débris de clôture de chœur. C'est peut-

[1] Guénin, *op. cit.*, p. 113; P. Monceaux, *Inscr. chrét.*, p. 213, n. 21. — [2] Guénin, *op. cit.*, p. 87; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 229, n. 39. — [3] Guénin, *op. cit.*, p. 108; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 203, n. 10. — [4] A. Berbrugger, dans *Revue africaine*, 1864, t. VIII, p. 194-197; Graillot et Gsell, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, 1893, t. XIII, p. 537-540, fig. 89; S. Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, t. II, p. 202-204, n. 56. — [5] Carbuccia, dans l'*Akhbar*, 22 avril 1849; L. Renier, *Rec. des inscr. rom. de l'Algérie*, n. 1658; Berbrugger, dans *Revue africaine*, 1864, t. VIII, p. 193; Payen, dans *Annuaire de Constantine*, 1860, 1861, p. 132; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 2335; Guyon, *Voyage d'Alger aux Ziban*, p. 128. — [6] Graillot et Gsell, dans *Mél. d'archéol. et d'hist.*, 1894, t. XIV, p. 586, fig. 32; Gsell, *Mon. antiq. de l'Algérie*, t. II, p. 204, n. 57.

être dans cette ruine qu'on a trouvé une pierre (probablement un montant de porte) avec cette inscription [1] :

55.
HEC
POR
TAD
OMI
IIVI
INTRA
BV

H(a)ec porta Dom[ini], ius[t]i intrabu[nt].

HENCHIR GUESSÈS (au nord de l'Aurès).

Église située à 330 mètres à l'ouest de la citadelle byzantine; à peine distincte. Longueur 27 mètres environ, largeur 12 m. 50. La façade paraît avoir été précédée d'un vestibule. Trois nefs à l'intérieur, marquées par deux colonnades. Le chœur, profond de 4 m. 50, était clos par des dalles et des piliers; au fond il y avait probablement une abside, avec diaconicon et prothèse [2] :

Chapelle [3] située au nord de la citadelle byzantine et, autant qu'il semble, dans un petit cimetière. Lon-



5658. — Dalle de Henchir-el-Guiz.
D'après *Mém. présentés à l'Acad.*, t. XII, p, 209, fig. 252.

gueur 7 m. 80, largeur 7 mètres. A l'intérieur, trois nefs tracées par deux rangées de piliers surmontés de coussinets en forme de tronc de pyramide renversé. L'une de ces impostes offre une inscription, presque effacée, qui rappelait sans doute les libéralités d'un donateur [4] :

HIN HORM
OS SE·D
ES FECIT

56. Trois autres coussinets, employés près de là, dans un mur byzantin, peuvent provenir du même sanctuaire. Celui que voici est en grès rouge. Hauteur 0 m. 50, largeur en haut 0 m. 82, hauteur des lettres 0 m. 07 [5].

ƧIC·NVCRIƧTAN
ET NOMINA
MARTVRV

Signu(m)cristian(um) et nomina marturu(m).
Exemple unique en Afrique de la formule *Signum christianum*, qui désigne certainement le monogramme chrétien, et s'explique par le système de décoration symbolique des chapiteaux de cette chapelle. On a découvert plusieurs autres coussinets à inscription ou à symbole; l'un d'eux porte un monogramme constantinien (IVe siècle environ). Les noms des martyrs se lisaient sur le fût de la colonne ou sur un autre chapiteau.

HENCHIR-EL-GUIZ (à 3 kilomètres au sud d'Henchir-el-Gamra, et au S.-E. de Tébessa).

Ruines d'une petite chapelle de 11 mètres de côté environ. Les colonnes et claveaux sont d'une architecture fort simple, sans ornement. Pilier ou montant de porte, de 2 mètres de long; hauteur des lettres 0 m. 07 [6].

57.
ADFERTEDOM
MVNDVM SA
CRIFICIVM
ADFERTE DM
PATRIAE
GENTIVM

58. Dalle rectangulaire, longue de 0 m. 65, large de 0 m. 53, épaisse de 0 m. 10 [7] (fig. 5658) :

Memoria sa
nc tae
Ger ma
nil lae
innocentis

Probablement une table d'autel; le rebord forme un cadre rectangulaire. Au milieu, double cercle en saillie comme sur la *mensa* de Tixter. Le monogramme est du type du Ve siècle. L'inscription est très légèrement gravée, en lettres assez régulières, hautes de 0 m. 05. La martyre *Germanilla* n'est connue par aucun autre document. Sur le titre d'*innocens*, voir ce mot.

HENCHIR-EL-HALMACHAT (ouest de Tebessa).

59. Pierre couvrant des reliques, hauteur des lettres 0 m. 025 et 0 m. 038 [8] :

METTVN SECVNDI
DONATVS MIGGIN
BARIC FELIX
CRESCENTIANI
ADER MINVCI

STIDDIN MIGGIN
STIDDIN
NOMINA M]*a*]
[*r*]TIRV PERF(*ectorum*)

HENCHIR-HAMIMAR.

60. Pierre de 1 mètre de long, 0 m. 40, de large, hauteur des lettres 0 m. 30 [9] :

SPES IN ME

HENCHIR-EL-HAMMAN (S.-E. de Sétif).

Ruine assez étendue, fort byzantin, mausolée.

[1] Poulle, dans *Recueil de Constantine*, 1878, p. 373; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 10863 = 18552. — [2] Graillot et Gsell, dans *Mél. d'archéol. et d'hist.*, 1894, t. XIV, p. 55; S. Gsell, *Monum. antiq.*, t. II, p. 205, n. 58. — [3] Graillot et Gsell, dans *Mél. d'archéol. et d'hist.*, 1894, t. XIV, p. 52-53. — [4] *Ibid.*, p. 53, n. 2; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 17809. — [5] Payen, dans *Annuaire de Constantine*, 1860-1861, p. 132; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 2334; *Additam.*, p. 951; Gsell et Graillot, *op. cit.*, p. 53; P. Monceaux, *Enquête*, dans *Mémoires présentés par divers savants*, t. XII, p. 242, n. 276. — [6] S. Gsell, dans *Bull. arch. du Comité*, 1896, p. 194; le même, *Inscript. de l'Algérie*, t. I, n. 858; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 10656; Guénin, *Inventaire*, p. 89. — [7] Vars, dans *Recueil de Constantine*, 1892, t. XXVII, p. 322, 352; Gsell, *Musée de Tébessa*, p. 10; P. Monceaux, *Enquête*, dans *Mém. prés. par divers savants*, t. XII, p. 208, n. 252. — [8] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 10686, 16741; P. Monceaux, *Enquête*, p. 210, n. 254. — [9] Guénin, *Inventaire*, p. 135; P. Monceaux, dans *Bull. de la Soc. nat. des ant. de France* 1909, p. 312.

61. Partie supérieure d'un cippe carré (large 0 m. 37, hauteur des lettres 0 m. 03, 0 m. 04) [1] :

IN CRISTO PERSEVERES

PATER
DAT-QA
NE ☧

In C(h)risto perseveres. Pater dat panem (Christi)
HENCHIR-KAMELLEL (entre Tébessa et Khenchela).

Deux groupes de ruines situés, l'un près de la source elle-même, l'autre à 1 500 mètres, plus loin, au débouché de la rivière dans la plaine. C'est dans ce groupe, beaucoup plus important que le précédent, que nous trouvons un fortin byzantin carré de 14 mètres de côté, précédé d'un fossé. Sur une des pierres du fort, longue de 0 m. 90, épaisse de 0 m. 20, encastrée dans le mur du fort [2] :

62. SPES BEI (?)
IN DEO

Au point le plus élevé de l'henchir, à l'est de la ruine, une église de 20 mètres de long sur 10 mètres de large; colonnes, chapiteaux, claveaux. Sur l'emplacement de l'abside, la clef de voûte offre sur une des faces verticales cette inscription gravée en caractères assez grossiers, mais très lisibles, de 0 m. 07 [3] :

63. MERI ARMIGERORVM
BOTVM CONPLEBIT DOGS

Sic Guénin; MERIA, Monceaux. On rencontra ailleurs, notamment à Henchir Akhrib, en Numidie, *meria*, forme syncopée de *memoria;* il faudrait donc lire :

Me(mo)ri[a] Armigerorum
(V)otum conple(v)it D(e)og(ratia)s.

Ces *armigeri* étaient probablement des soldats martyrs. — *Votum complevit*, formule nouvelle dans les dédicaces. *Deogratias*, nom propre du donateur.

Les chapiteaux de cette *memoria* sont grossiers et portent des inscriptions très mutilées, inscriptions votives rappelant les offrandes de divers donateurs, dont chacun avait peut-être payé les frais d'une colonne (taille, transport, mise en place). Chacune des inscriptions devait commencer sur le mur au-dessus de la colonne, et se continuer sur le chapiteau. Chacune d'elles paraît s'être terminée par la formule *V(otum) c(omplevit)*, écrite en abrégé [4] :

64. RIANIVO .ACC NNA..AN..VC
ↄ ↄ ↄ

Il faudrait donc lire :

Janua]riani v(otum) c(omplevit)
iacc (?)
Janua[ri]an[us] v(otum) c(omplevit)

HENCHIR-KHANGUET-REGUIBA (au sud du col qui relie le Bahiret-el-Arneb au Bahiret-el-Telidjine).

Fortin byzantin de 10 mètres de côté, avec une première enceinte. Grands claveaux provenant d'un édifice qui n'a pu être déterminé. Au pied du fort, relevé sur une corniche de 1 mètre de long et 0 m. 30 de large, l'inscription suivante, en caractères de 0 m. 06, bien gravés, bien conservés [5] :

65. IS CONTRA NOS ΔNS PASCIT ME ET N

Si Deus pro nobis qu]is contra nos (Rom., VIII, 31).
D(omi)n(u)s [regit]me et n[ihil mihi deerit
(Ps., XXII, 2).

HENCHIR-KSAR-OULED-ZID [6] (au pied du Djebel-Hamimir).

Fort byzantin carré de 19 mètres de côté, précédé à 18 mètres d'une première enceinte; belles corniches sculptées. Vestiges de nombreux monuments dont les pierres ont été employées dans la forteresse. Plusieurs basiliques et chapelles très abîmées.

66. Sur un fragment de corniche de 1 m. 10 de long, au pied de la forteresse, lettres de 0 m. 04 [7] :

III LEI DABITVR BOBIS QVERITE ET INBENIETIS
IRIA DOMV CIRCVS ΛT EP PL EX PECTΛS PONTI
FICVM SCR DTM FER PRO DELICTA POPVLI

[Peti]te, et dabitur (v)obis; qu(a)erite et in(v)enietis
[Est ap]erta domu(s) Chri(sti) [p]ulsante p(o)p(u)lo expectans pontificum s(a)c(e)rd(o)t(u)m pr(eces) pro delicta populi.

Cette inscription a dû se lire à l'entrée d'une église. Le début comprend deux citations de Matth., VII, 7, et Luc., XI, 9.

67. Fragment de corniche placée sans doute au-dessus de la porte d'une chapelle : largeur, en haut 0 m. 50, en bas 0 m. 60, hauteur des lettres 0 m. 08 [8] :

ANCTORVM A
DONATIΛIHIC CONFE
VOTVM

[memoria s]anctorum. A.....
et] Donatiani. Hic confe[ssi sunt
X. solvit] votum

Ce sont peut-être des martyrs locaux, une *memoria* fut élevée sur l'emplacement où ils confessèrent la foi.

Dans une basilique, à l'ouest de la ruine et un peu en dehors : linteau de porte de 1 m. 50 de long sur 0 m. 30 de large, hauteur des lettres 0 m. 10 [9] :

DONATI ET ☧ CRESCENTIAN *i*

Première moitié du Ve siècle. On trouve au martyrologe hiéronymien un *Criscentianus* le 17 octobre.

HENCHIR-KSAR-TEBINET.

Sur le côté, un fragment de table d'autel, dont la face supérieure porte sculpté un grand monogramme chrétien dans un cercle à double moulure plate, ornée de petites rosaces [10] :

MORTAD[eo

Sur une autre côté de la même pierre; lettres de 0 m. 04.

VOKVI

invok(ka)vi

Sur un linteau de porte englobé dans le mur du fort byzantin [11] :

A☧Ω ЄIC ☧ ΘЄI V C...

[1] S. Gsell, *Inscriptions inédites de l'Algérie*, dans *Bull. arch. du Comité*, 1896, p. 194, n. 110. — [2] Guénin, *op. cit.*, p. 166; P. Monceaux, *Inscript. chrétiennes*, p. 211, n. 19. — [3] Guénin, *op. cit.*, p. 166; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 209, n. 15. — [4] Guénin, *op. cit.*, p. 166; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 210-211, n. 16-18. — [5] Guénin, *op. cit.*, p. 130; P. Monceaux, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1909, p. 353. — [6] Ou Ksar-Amar. — [7] Guénin, *op. cit.*, p. 157. — [8] Gsell, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1906, p. CCVIII; Monceaux, *Enquête*, p. 335, n. 336; le même, dans *Bull. de la Soc. des antiq.*, 1909, p. 199-200. — [9] *Ibid.*, p. 159; P. Monceaux, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1909, p. 199. — [10] *Ibid.*, p. 118-119. — [11] *Ibid.* p. 119; *ibid.*, p. 245.

HENCHIR-MAGROUN (S.-O. de Tébessa).

Bloc de pierre, long de 1 m. 50, haut de 0 m. 92, échancré en forme d'arcade, qui était probablement placé au-dessus d'un linteau à l'entrée d'une chapelle (*memoria*). La pierre est décorée de moulures ornementées qui encadrent les trois côtés rectilignes et qui bordent l'arc de cercle. A droite et à gauche de la courbe, un grand monogramme constantinien. En haut, cette inscription, disposée sur une ligne coupée en deux parties par le sommet de l'arcade [1] :

MEMORIA DOMNI PETRI ET PAVLI

D'après la forme du chrisme, l'inscription date du IVe siècle. Le T de *et* est lié au P de *Pauli*. Voir *Dictionn.*, t. I, col. 623, fig. 111.

Claveau qui semble avoir appartenu à la chapelle des Apôtres (*memoria domni Petri et Pauli*). Inscription en deux lignes, dans un cadre demi-circulaire dont la bordure est ornée de triangles; hauteur des lettres 0 m. 05 [2] :

68. HIC DOMVS[illegible]MPI.....
IATA VOCATVR

Peut-être lisait-on quelque chose dans la genre de : *Hic domus* [*ubi nomen Dei in*] *vocatur.*

HENCHIR-MEGLAFF.

Grand bâtiment de 27 mètres de long sur 21 mètres de large, haut, sur certains points, de 5 mètres au-dessus du sol actuel, très bien construit en grandes



5659. — Linteau de Henchir-Meksem.
Dans *Nouv. arch. des missions*, 1909, p. 178.

pierres de taille bien régulières. Cet édifice paraît être antérieur à la domination byzantine et avoir subi plusieurs transformations successives, avant d'avoir été utilisé comme ouvrage de défense. Des portes, offrant sculptées sur leurs linteaux des guirlandes de vignes entourant le monogramme chrétien, des pilastres encore en place, des colonnes, des chapiteaux corinthiens dans un beau style, indiquent une basilique. Les chambres, une cour intérieure, qui était vraisemblablement bordée de galeries supportées par des colonnes, fait supposer qu'à côté de l'église existaient des annexes [3].

HENCHIR-MEKSEM [4] :

Grandes ruines : vestiges de bâtiments importants. Pièces éparses ayant appartenu à une basilique dont l'emplacement reste indécis. Ces pièces consistent en claveaux sculptés de jolies guirlandes de vigne, grands corbeaux de même style, chapiteaux, colonnes. Nombreux linteaux de porte ornés. Sur l'un d'eux on relève les dessins et inscriptions (fig. 5659) :

A droite et à gauche de la croix semblent être représentés des vaisseaux. On remarque sur cette pierre deux inscriptions différentes. L'une en relief, caractères bien traités mais renversés :

69. CRVCE ALIAEDO

l'autre en creux dans le sens normal et grossièrement gravée. D'ailleurs aussi énigmatique l'une que l'autre [5]. On a proposé de lire : *cruce(m) alla(r)e D(e)o* et *Serbul*

HENCHIR-METKIDES-MTA-GUIBEUR.

Amoncellement de ruines provenant d'une tour byzantine carrée, flanquée d'un petit fortin. Les murs de cet édifice étaient presque uniquement composés de linteaux de porte. Restes d'une basilique [6].

HENCHIR-METKIDÈS (Tasbent, S.-O. de Tebessa).

Ruine très étendue qui paraît correspondre à l'ancienne ville de *Tymphas*. Restes d'un fort byzantin.

70. Table de pierre rectangulaire plus haute que large, entourée d'un cadre à moulures [7] :



LVCILLA VIC
XIT IN PACE
ANNIS L

HENCHIR-MOHAMMED-EL-BORDJI (cercle de Tébessa).

71. Linteau de porte [8] :



FIDE IN DEV
ET VALES
.....

A Aïn Gueber on lit : *Fide in Deu et ambula.*

HENCHIR-M'RATA (près de la frontière tunisienne).

72. Linteau de porte (transporté au musée de Tébessa). A droite et à gauche, une croix enfermée dans un cercle, inscriptions en caractères grossiers, hauteur des lettres 0 m. 07 [9] :

SPES IN FLABIANI ⊕ CRISTO NOSTRO BITA

Spes in C(h)risto nostro. Flabiani (v)ita.

Cette forme d'acclamation est nouvelle en Afrique, mais on a trouvé déjà : *Spes apud Christum*, à Horrea (Maurétanie Sitifienne); *Spes in Deo et Christo*, à Aïn-Gueber; *Spes in nomine Christi*, à Théveste; *Flabiani vita* pour *Vita Flaviano.*

HENCHIR-EL-OGLA (S.-O. de Tébessa).

Ruine de 300 m. de long environ. Restes d'une basilique de 20 mètres de long sur 12 de large. Cette église, dont les pierres sont dispersées sur toute l'étendue de la ruine, était d'une architecture soignée. L'arc triomphal était sculpté d'une guirlande de vigne bien traitée. La clef de cet arc portait une grande croix monogrammatique avec A et ω et enfermé dans un cercle : hauteur des lettres, 0 m. 04 [10] :

73. SANCTORVM SE
DES DOMV DOMI
NI

vigne  *vigne*

QVI PVRE PETI
T ACIPIT

Sanctorum sedes domu(s) Domini. Qui pure petit ac(c)ipit.

Après avoir été fréquemment employé au début de l'église pour désigner les fidèles entre eux, le vocable : les « saints » fut délaissé (voir FRÈRES) et repris par les donatistes qui se le décernaient les uns les autres avec une vraie prodigalité. Si l'inscription appartenait à une église catholique, *sanctorum* serait suivi de noms de martyrs. La formule finale est également donatiste : *qui*

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 10693; P. Monceaux, *Enquête*, p. 228, n. 266; Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1877, p. 97, pl. VIII. — [2] P. Monceaux, *Inscriptions chrétiennes du cercle de Tébessa*, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1909, p. 337; Guénin, *Inventaire*, p. 157. — [3] Guénin, *Inventaire*, p. 105. — [4] Ou Henchir Erraïet. — [5] Guénin, *Inventaire*, p. 178; Monceaux, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1909, p. 354. — [6] Guénin, *Inventaire*, p. 195. — [7] Guénin, *Inventaire*, p. 116; P. Monceaux, *Inscript. chrét.*, p. 215, n. 23. — [8] Guénin, *Inventaire*, p. 82; P. Monceaux, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1909, p. 254. — [9] Guénin, *Inventaire*, p. 101; P. Monceaux, dans *Bull.*, 1909, p. 268. — [10] Guénin, *Inventaire*, p. 164; P. Monceaux, dans *Bull.*, 1909, p. 277.

pure petit, accipit; les sectaires revendiquaient pour eux seuls le privilège de la pureté.

HENCHIR-OGLA-DJEDIDA (rive droite de l'oued-Ghezenetta).

Une basilique de 15 mètres de long sur 13 mètres de large environ; claveaux, colonnes, grands corbeaux avec des sculptures, rosaces, grappes de raisins, poissons. Table d'autel, de 0 m. 90 à 0 m. 70. Cadre mouluré, inachevé[1]:

HENCHIR-OULED-SAAD (S.-O. de Tébessa).

Fort byzantin de 16 mètres de côté environ; quelques pierres sculptées.

74. Sur une pierre de 0 m. 80 de long sur 0 m. 40 de large, hauteur des lettres 0 m. 15 [2].

N GABAS +

HENCHIR-OUMKIF (Cedia, S.-E. de Khenchela).

Inscription gravée sur une pierre qui a dû servir de



5660. — Dalle de Henchir-Rouis.

D'après *Mém. présentés à l'Académie*, t. XII, part. 1, p. 336.

dédicace à une église et qui fut transformée en couvercle de sarcophage [3]:

75. AEC FACILIS PATET AVLA SANCTIS
CREDIENS FABREFACTVMPARVIS
PIBVSVIDEBISOPVSDIAMPATER
CVNDVSOPERAMNAVAVITSIOVI
CIVFACILEPVTARIT▒POTISESTME
LI FAXIT

[*H*]*aec facilis patet aula sanctis.*
[*In*] *grediens fabre factum parvis*
[*o*]*pibus videbis opus. Jam pater*
[*Se*]*cundus operam navavit Si qui-*
[*s*]*civ(is) facile putarit,* [*si*] *potis est, meli(us) faxit.*

Le mot *sancti* avait été délaissé par les fidèles dès le IIe siècle, en parlant les uns des autres (voir FRÈRES); les donatistes la reprirent et se qualifièrent de *sancti* pour le plus grand divertissement des catholiques.

HENCHIR-RETEM.

76. Linteau de porte, entre des palmes et des rosaces [4]:

BONO TVO

HENCHIR-RETIR-SEGUI.

Petit oratoire dont les pilastres étaient surmontés de chapiteaux sculptés de dessins assez originaux; palmiers. Les inscriptions suivantes ont été copiées sur des linteaux de portes; hauteur des lettres 0 m. 12 [5]:

77. OTVO
BONO TVO

HENCHIR-RETIR-EL-FRAS.

Ruine étendue, mais mal conservée; les pierres, de mauvaises qualité, se sont effritées.

Linteau de porte; long de 2 m. 50, épais de 0 m. 50. Au centre, dans un cadre hexagonal, très allongé et à lignes concaves, trois lettres : ATN, la lettre du milieu pourrait être un *tau*. Ce motif est flanqué de deux B occupant presque toute la hauteur du linteau dont les extrémités portent une inscription gravée superficiellement; à droite, un dépôt calcaire rend la lecture impossible [6].

78 RECININOV
PISINIEPVES B ATN B
TESINTESCONSIN HONEIS

Au centre : *A(djuva) + n(os) — B(onis) b(ene)*
A gauche : *Regina nov*[*a cœli, reci-*]
pis inte(r) tuas [*manus innocen-*]
te(s) gentes consili(i) honest(i).

D'après la copie incomplète que nous possédons, on ne peut reconstituer l'inscription avec quelque certitude. Aussi la restitution proposée par M. P. Monceaux est-elle tout hypothétique et bonne tout au plus à suggérer une idée approchante du contenu.

HENCHIR-RONADJI.

Une basilique de 20 mètres de long environ. Les pilastres en étaient triés. On y a relevé deux grands corbeaux très bien sculptés. Sur la face antérieure du premier, un oiseau de proie tient dans ses serres un serpent; sur le second, un lièvre. Sur la face latérale, une feuille ornementale d'un joli dessin [7].

HENCHIR-ROUIS (28 kilomètres de Tebessa).

Ruine très abîmée par la construction d'un gourbi indigène; deux citernes bien conservées; sur la margelle de l'une d'elles, monogramme du Christ. Basilique de 20 mètres de longueur sur 10 de largeur environ, architecture très simple, piliers carrés. C'est dans cette basilique qu'a été trouvée la table d'autel aujourd'hui conservée au musée de Tébessa.

Dalle carrée de 0 m. 50 de côté, 0 m. 10 d'épaisseur (fig. 5660), trouvée à l'extrémité de la nef latérale gauche, à 0 m. 60 environ au-dessous du béton qui tapissait le sol de la nef. La pierre était retournée, l'inscription en dessous; elle a dû être scellée dans la muraille, qui s'est renversée vers l'intérieur, et a été ensuite recouverte par une couche de béton. Primitivement la dalle a dû être placée près de l'autel ou devant l'abside. On a reconnu l'emplacement de cet autel et on a trouvé dans la basilique plusieurs pierres plates sans épitaphes.

79. La dalle annonçait une série de reliques. Au centre, un double cercle dont le diamètre est de 0 m. 35 et 0 m. 38, une croix monogrammatique où l'R latin remplace le P grec, et l'accompagnant nécessaire de A et ω. Au-dessous, une inscription disposée sur deux lignes qu'encadrent des traits. Cette première inscription a été gravée avec soin; on y lit [8]:

MEMORIA·SANCTAE MAXIME
*don*ATIKKÆ·ET SECVNDAE

La première de ces deux lignes est formée de grands

[1] Guénin, *Inventaire*, p. 97. — [2] Guénin, *Inventaire*, p. 121; P. Monceaux, dans *Recueil de Constantine*, 1908, p. 215, n. 24. — [3] P. Monceaux, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1907, p. CLXXXVI. — [4] Guénin, *Inventaire*, p. 180; P. Monceaux, *Inscript. chrét.*, p. 218, n. 28. — [5] *Id.*, p. 131. — [6] *Id.*, p. 181; P. Monceaux, *Inscr. chrét.*, p. 223, n. 34. — [7] *Id.*, p. 175. — [8] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 2079, addit., p. 942.

caractères très réguliers; *Memoria* désigne les reliques ou le reliquaire. Les martyres *Maxima*, *Donatilla* et *Secunda*, mises à mort à Thuburbo le 30 juillet 304, sont connues par des actes et par une inscription de Testour.

80. En exergue, autour du grand chrisme, entre les deux lignes circulaires, court en caractères plus petits une inscription précédée d'une croix latine :

+ POSITA A DMO PATRE FAVSTINO EPISCOPO VRBIS TEBESTINÆ SVB DIE V IDVS AR INDICT XIII.

Faustinus fut évêque de Théveste sous la domination byzantine; il était connu par une autre inscription, la dédicace d'un fortin, trouvée à sa place primitive au-dessus de la porte de Henchir-Bou-Sebaa, près de Tébessa [1].

81. A droite et à gauche du cercle, les trois dernières inscriptions, disposées très inégalement, et précédées d'une autre croix latine, ont été ajoutées postérieurement. On y lit ceci :

+ AR CANGEʞV
SMIKA
EʞET
GAB
RIE
ʞ

82. Ces noms d'archanges apparaissent pour la première fois sur l'épigraphie africaine.

mem
ORI
A
SCI
BI
N
C
N
TI
MAR
TIRIS

Il s'agit probablement ici d'un des confesseurs d'Abitinæ, qui, au nombre de cinquante, comparurent le 12 février 304 devant le proconsul Anulinus.

83. A droite du cercle, on lit encore :

SCE
CRI
SPI
NE
MAR
TIRI
S

Mention de sainte Crispine de Thagora, martyrisée à Théveste le 5 décembre 304, et dont le nom paraît pour la première fois sur un document épigraphique.

Ces trois inscriptions ont été gravées après coup.

84. Sur un fragment de linteau, longueur 0 m. 45, largeur 0 m. 50, épaisseur 0 m. 12, hauteur des lettres 0 m. 04, entre deux moulures et espacées de 0 m. 08 [2] :

··· ΩΥΧΤϚ ···

85. D'après M. P. Monceaux, les trois premières lettres conservées sont les mêmes que dans l'inscription de Henchir Reguiba ou Henchir-Krebit-El-Hallouf, où on lit :

ΧΥΔΡΤΑΥ

sur un linteau de porte, long de 2 mètres, haut de 0 m. 50, épais de 0 m. 50, trouvé dans les ruines d'une chapelle. Ce dernier texte a été publié dans le *Corpus* sous le n. 16745, un peu comme un rébus, En comparant les deux textes grecs, qui devaient offrir une formule identique, on voit qu'avant le X il faut lire TO et non pas IS. A Rouïs le texte était gravé à l'envers et dans les deux localités cette formule devait être placée au-dessus de la porte d'un baptistère où on lisait [3] :

Ἀναιρεῖ τὸ Χ(ριστοῦ) ὕδ᾽ωρ τὰ ὑλικά.

86. Linteau de porte de 1 m. 35 de long, 0 m. 50 de large, 0 m. 20 d'épaisseur, hauteur des lettres 0 m. 06 [4].

+ LAPODICAIVLIA DISATVRIANVIII
MONNICA AF+XO+LC+LIADAFIANTO

Il paraît que plusieurs lettres sont liées, et qu'il faut lire :

+ *Laboravit ca(lendas) iulia(s) D(e)i* [*m*]*a(r)tur Monica f(ecit) ex of(f)icina Adriani.* [*Janua(rius)*

HENCHIR SEID (S.-O. de Tebessa).

Une basilique de 20 mètres de long sur 15 mètres de large était très joliment ornée de sculptures. La toi-



5661. — Chrisme sur un linteau de porte.
D'après *Nouv. archiv. des missions scientifiques*, 1909, t. XVII, p. 83.

ture en était faite de grosses tuiles plates; une corniche courait autour de l'édifice avec des mufles de lion en guise de gargouilles.

87. Fragment de pierre, d'origine incertaine, débris d'épitaphe, hauteur des lettres 0 m. 06 à 0 m. 08 [5].

STATHIOS
VS. PACE.

] *Eu*] *stathios v(enerabilis) s(acerdos)? [in] pace*

HENCHIR-SIDI-AHMAR.

88. Sur un linteau [6] :

CRISTVS | REGNAT
(rosace) (rosace)
A | ω

Formule nouvelle en Afrique.

HENCHIR SOLTANE (Oued Sidi-Abid).

Sur un linteau de porte, un chrisme (fig. 5661).

HENCHIR-SIDI-HABICH (entre Enfidaville et Uppenna).

Inscription sur mosaïque, trouvée dans les fouilles

[1] A. Héron de Villefosse, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscript.*, 1906, p. 141-143; *Bulletin archéol. du Comité*, 1907, p. 153; P. Monceaux, *Enquête sur l'épigr. chrét. d'Afrique*, p. 336-339. — [2] P. Monceaux, *Inscript. chrét.*, p. 226, 227, n. 36-37. — [3] Guénin, *Inventaire*, p. 123; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 227, n. 38. — [4] Guénin, *Inventaire*, p. 112; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 221, n. 32. — [5] Guénin, *Inventaire*, p. 121; R. Cagnat, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1901, p. 118. — [6] Guénin, *Inventaire*, p. 83.

de la basilique de Sidi-Habich. Cette mosaïque, malheureusement très mutilée, était placée devant l'abside, sous l'autel. Dans un semis de fleurs de lis (voir ce mot), on y distingue les débris d'une courte inscription qui se rapporte probablement à des martyrs [1].

HENCHIR-TAGHFAGT (ouest de Tébessa).

89. Pierre (linteau?) mutilée en haut, à droite, dédicace d'une chapelle [2] :

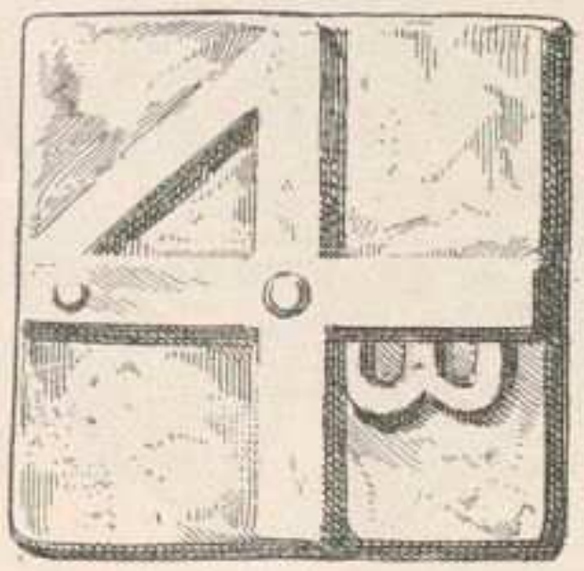
HIC E[*st dom·*
VS[*Dei, hic*
MEMO[*riae*
APOSTOL[*or(um) et*
BEATI EMERI
TI GLORIOSI
CONSVLTI

Memoria des princes des apôtres et du lecteur Emeritus d'Abitina, martyr à Carthage en 304 (voir GHORAB).

HENCHIR-TOUTA (au nord du bordj de Tlidjen, S.-O. de Tébessa).

Grande ruine de 1 200 mètres environ de long sur 400 mètres de large. Vestiges de bâtiments importants. Fort byzantin de 18 mètres de côté, fortin de 10 mètres.

Dans le fort byzantin, parmi les colonnes, chapiteaux, corniches, stèles funéraires; on relève, sur un



5662. — Monogramme.
D'après *Nouv. archiv. des missions scientif.*, 1909, t. XVII, p. 197.

linteau de porte, brisé à droite, long de 1 mètre, haut de 0 m. 30, hauteur des lettres 0 m. 08 [3] :

90. DIVNTATE FAVENTE
CRSCENTES FELICES

D(e)i un(i)tate favente. . . . . .
Cr(e)scentes felices. . . . . .

La première ligne offre une formule nouvelle en Afrique, au moins dans l'épigraphie de ce pays, car on la rencontre dans les écrits polémiques. D'après M. P. Monceaux, il pourrait s'agir d'un édifice religieux restauré pendant une des périodes dites « de l'unité » au milieu du IVe siècle, ou après les lois de 405, ou après la conférence de 411.

91. Linteau de porte, long de 0 m. 80, large de 0 m. 40, épais de 0 m. 50, trouvé dans le fort byzantin, hauteur des lettres 0 m. 12 [4] :

SPES IN DEO

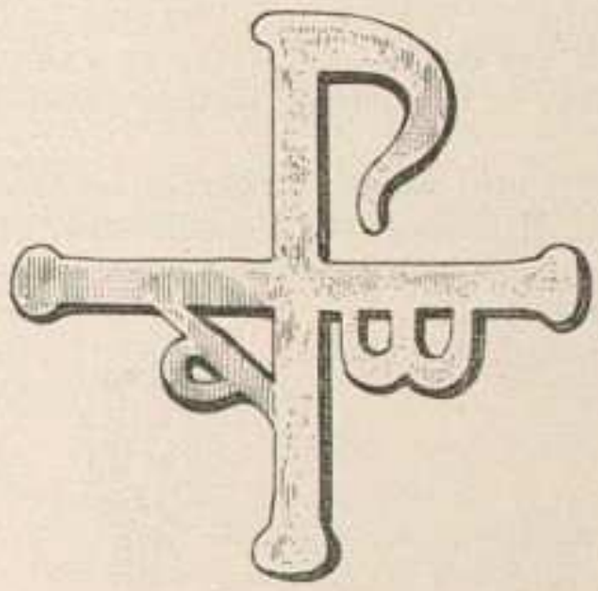
Vestiges de deux basiliques de 19 mètres de long sur 15 mètres de large environ. Les corbeaux et pilastres sculptés sont mal conservés.

92. Montant de porte, long de 2 mètres, trouvé au milieu de pilastres et de corbeaux. Inscription sur une seule ligne, hauteur des lettres 0 m. 20 [5] :

HIC PAX ☧ IN DEO

HENCHIR-ZAABA (S.-E. de Tébessa).

Ruine de 200 mètres environ très intéressante. On retrouve à Zaâba les vestiges épars de plusieurs



5663. — Monogramme.
D'après *Nouv. archiv. des missions scientif.*, 1909, t. XVII, p. 136.

basiliques et chapelles. Les murs de l'une d'elles devaient présenter une série de niches tantôt simples, tantôt doubles, placées entre des pilastres cannelés. Les voûtes de ces niches sont également cannelées; plusieurs portent des serpents sculptés, les uns seuls, les autres entrelacés de diverses façons.

93. Linteau de porte de 2 mètres de long, 0 m. 60 de large, inscription en caractères grossiers, inégaux, et qui semble avoir été mutilée à coups de ciseaux [6].

EMIMVSSEDIES ⊕ SAM/SE·..RV...QVI FVNCTVSFVE
CABIMVSCAS R ISVORENOVANT

94. Sur un autre linteau de porte de 1 m. 60 de long, large de 0 m. 60, épais de 0 m. 25, brisé en deux morceaux, hauteur des lettres 0 m. 12 [7] :

VENERI ET ✳ AVEINAE
[M]e[mo]ri(a) [S(anc)t](æ) Aufinæ?

HENCHIR-ZORA (au nord d'Haminat-Guibeur).

Ruines importantes, formant trois groupes séparés par un ravin. Au milieu de la ruine, fort byzantin de 12 mètres de côté. Dans le mur, sur un linteau de porte, un monogramme chrétien entre deux palmes. A droite un bœuf, à gauche un cheval, se faisant face [8] (fig. 5662) :

HENCHIR-ZOURA (S.-O. de Tébessa).

Deux groupes de ruines importantes au pied de la montagne appelée Agrour-el-Kifène.

Une basilique de 25 mètres de long sur 15 mètres de large, avec abside semi-circulaire, belles colonnes, chapiteaux assez originaux portant sur chaque face un T dans un V.

95. Sur un linteau de la porte d'un édifice qui a été vraisemblablement un oratoire, pierre de 2 mètres de long, 0 m. 60 de large, 0 m. 35 d'épaisseur, lettres

[1] *Bull. archéol. du Comité*, 1905, p. CLXXXVII; P. Monceaux, *Enquête*, p. 185, n. 236. — [2] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 17714; P. Monceaux, *Enquête*, dans *Mém. présentés par divers savants*, t. XII, p. 235, n. 272. — [3] Guénin, *Inventaire*, p. 131; P. Monceaux, *Inscr. chrét.*, p. 217, n. 27. — [4] Guénin, *op. cit.*, p. 132; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 216, n. 25. — [5] Guénin, *op. cit.*, p. 132; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 216, n. 26. — [6] Guénin, *op. cit.*, p. 87; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 229, n. 41. — [7] Guénin, *op. cit.*, p. 87; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 230, n. 42. — [8] Guénin, *op. cit.*, p. 197.

inégales et grossières dont la hauteur varie entre 0 m. 03 et 0 m. 045 [1] (fig. 5663) :

IN DEO SEMPER VICTORIAM INIBANT

TV QVI DVCIS MVL
··SBVS INVIDEAS
TVS ET NON LESI
LIVIDE NEMO TIBI
ISTA LIBENTER

In Deo semper victoriam inibant.
Tu qui mul[ta] ducis [laudi]bus invideas,
Fuge, [e]t non lege[s] (?)
Livide, nemo tibi ista libenter [ob]it.

La première formule est nouvelle. Il semble que ce soit une paraphrase de la formule célèbre qu'on lit à Carthage et à Sicca : *In hoc signum semper vinces;* à Calama (=Guelma) : *In hoc signum vincimus inimicos;* à Constantine : *A Deo datur victoria.*

La deuxième inscription est métrique; mais en mauvais état. D'abord un pentamètre dont le graveur a interverti les mots; la restitution de la 3e ligne est hypothétique; ligne 4-5, autre pentamètre.

H. Leclercq.

HÉNOCH.—Ce personnage biblique a été complètement négligé par les artistes chrétiens primitifs. On sait que d'après le récit de la Genèse il ne connut pas la mort, mais à raison de sa sainteté fut enlevé



5664. — Hénoch, miniature de *Topographia Christiana*. D'après Venturi, *Storia dell'arte*, t. I, p. 153, fig. 143.

vivant et admis dans le sein de Dieu. Cette fin est identique à celle du prophète Élie (voir ce mot) dont l'enlèvement au ciel a été plusieurs fois figuré. On pourrait être tenté de croire que parmi ces représentations il s'en trouve qui visent Hénoch; mais c'est peu probable, car certains bas-reliefs, par exemple, nous font assister à l'enlèvement d'Élie et n'omettent pas d'ajouter les enfants qui en furent témoins, ou bien Élisée recevant le manteau, ou bien le Jourdain, à proximité duquel se passa la scène.

Cependant l'*Ordo commendationis animæ* faisait mention d'Hénoch, mais ce fut sans résultat. Nous ne voyons pas Hénoch dans les *Genèse* illustrées (voir Genèse), mais seulement dans la *Topographia christiana* de Kosmas Indicopleustes. C'est une belle figure debout (fig. 5664), mâle et énergique; le teint du visage est olivâtre avec des reflets roses, la barbe et la chevelure châtain tirant sur le violet; le nimbe est fait d'une feuille d'or limitée par un trait verdâtre; le pallium est rose violacé, la tunique verte avec des reflets blancs. Le patriarche a la main levée pour bénir; sans ce geste, on se croirait en présence d'un philosophe grec, tant la pose et les détails rappellent l'antiquité. Près d'Hénoch est assise, sur un escabeau vert, la Mort ébouriffée et semblant prête à fuir à la vue de celui qui lui échappe. L'esquisse fut faite avec un trait de sépia.

H. Leclercq.

HÉRALDISME. — Ce terme semble étranger à nos études et sa présence ici serait un anachronisme s'il n'était nécessaire de dire quelques mots afin de couper court aux méprises. Il n'est pas sans exemple de rencontrer les papes saint Léon ou saint Grégoire représentés avec un écu aux armes pontificales, de même que Clovis et Charlemagne recoivent un présent analogue de la munificence des peintres et des dessinateurs; au point de vue de l'archéologie, ils n'y ont aucun droit et se trouveraient, s'ils revenaient en ce monde, fort embarrassés d'en faire usage; au point de vue de l'art, ils s'en accommodent plus ou moins bien, et plutôt mal que bien.

A toute époque et en tous lieux l'homme a été porté à adopter un signe qui exprime sa personnalité. Sur les vases grecs nous voyons des guerriers portant sur leurs boucliers des emblèmes particuliers; la numismatique antique nous révèle des symboles adoptés par des villes, par des familles, par des personnages On trouve ces signes distinctifs en Orient, et, jusque chez les sauvages, on constate des marques d'individus ou de tribus tatoués sur la peau.

Le cas le plus fréquent est celui où ce signe est l'idéogramme accessible à tous qui répond à un nom, qui éveille le souvenir d'une origine, d'une prouesse, d'une tare physique ou morale; car il est remarquable qu'on y apporte une préoccupation unique, celle d'être entendu. Dans la suite des âges et jusqu'à nos jours, un souci domine tous les autres, celui de la pose à prendre devant les contemporains et devant la postérité. Les bons vieux sobriquets descriptifs des rois : le Bègue, le Chauve, le Borgne, le Gros, l'Aveugle, sont remplacés par de nobles épithètes : le Grand, le Chaste, le Bien-Aimé, le Désiré, ce qui, à la rigueur, ne désigne personne assez clairement pour lui permettre d'être reconnu. Les premiers blasons héraldiques — honni soit qui mal y pense — sont les humbles enseignes parlantes dont on possède un certain nombre : rasoirs, jambons, amphores disaient clairement, sans erreur possible, que là se trouvait le barbier, le charcutier ou le cabaretier. Cette coutume d'adopter un signe qui, le plus souvent, était une allusion parlante ou l'image d'une nécessité, d'un besoin, d'un geste, en vint à signifier un état, une profession. Tout ceci était sans prétention, un signe de reconnaissance, mais il est clair qu'il ne s'écoulerait pas longtemps avant qu'une enseigne se muât en un symbole. La topographie romaine garde des souvenirs frappants de ces marques d'abord un peu naïves ou d'allure joviale, et bientôt promues à la dignité de symboles et de

[1] Guénin, *Inventaire*, p. 136; P. Monceaux, *Inscript. chrét. du cercle de Tébessa*, p. 220, n. 31; le même, *Inscription chrétienne d'Henchir-Zoura*, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1900, p. 218-219.

recommandations. Par exemple l'enseigne *ad ursum pileatum*, « à l'ours poilu », servira à désigner un quartier et même une catacombe qui s'y trouve.

Tout le haut Moyen Age s'écoule sans qu'on ait la pensée d'introduire les types à intention religieuse ou morale qui caractérisent le blason féodal. On peut fixer l'apparition de celui-ci d'une manière à peu près exacte, à quelques années près. Parmi les sceaux armoriés, on n'en rencontre pas antérieurement à 1170. (Philippe d'Alsace-Flandre), et entre cette date et 1199 un certain nombre de feudataires ont, à quelques années de distance, un sceau sans armoiries et plus



5665. — Disque du Cabinet de France. D'après *Gazette archéologique*, 1886, pl. 21.

tard un sceau armorié. On peut donc affirmer que le blason féodal fut employé à partir de la seconde moitié du XII^e siècle, sous le règne de Louis VII et par ce roi dont l'exemple fut aussitôt suivi par les grands seigneurs de France, puis passa à l'étranger. En Allemagne et en Angleterre, les premiers sceaux armoriés ne commencent à paraître que dans les premières années du XIII^e siècle.

Le premier anoblissement connu jusqu'ici est celui de l'orfèvre de Philippe le Hardi, en 1270; il est permis de penser que, depuis cette date jusqu'à la fin de la monarchie française, les armoiries vraiment féodales restèrent attachées au fief, tandis que celles des nouveaux nobles devinrent personnelles. Les armoiries féodales continuèrent à exister dans les anciens fiefs possédant une juridiction; elles étaient immobilisées dans les termes que les rois érigaient en baronnies, comtés ou duchés

L'adoption de l'écu féodal entraîna une conséquence archéologique; il fallut modifier la forme du bouclier. Sur le diptyque de Monza (voir *Dictionn.*, t. III fig. 3759), nous voyons Stilicon appuyé sur un bouclier orné de deux petits bustes à la partie supérieure. Cet expédient, pour l'ornementation du bouclier, demeura sans succès et, jusqu'au milieu du XII^e siècle, il fut assez haut pour couvrir le cavalier, arrondi au sommet, affilé à la base, façonné en bois ou en cuir avec des bandes de métal pour amortir les coups; au centre un bouton ou *umbo* de volume considérable maintenait les bandes métalliques, permettait la manœuvre du poignet et de l'avant-bras, mais faisait obstacle à la décoration de la surface. Dès lors, son destin fut fixé, on supprima l'*umbo*. A partir du milieu du XII^e siècle, les bandes de métal sont disposées sur le cuir, la forme générale est modifiée et on peut procéder à la décoration de la partie centrale.

Aucun sceau de croisé, ayant pris part aux deux premières expéditions, ne porte d'armoiries; il faut donc renoncer à faire venir celles-ci d'Orient. L'explication la plus vraisemblable des figures héraldiques du blason féodal se trouve dans un ordre d'idées très simple. Ainsi les sautoirs, les chevrons, les fasces ne sont peut-être que des parties de l'armature métallique complétées par la réunion de toutes les bandes réunies à l'*umbo*. Quant aux léopards, aux aigles et autres animaux que les seigneurs des XII^e et XIII^e siècles ne connaissaient guère que par les bestiaires et les récits des voyageurs, ils furent probablement em-

pruntés aux étoffes orientales employées dans les costumes d'apparat : leurs formes de convention sur les écussons font soupçonner cette origine, et la règle héraldique qui défendait de mettre métal sur métal et émail sur émail semble autoriser cette conjecture.

Il faut donc distinguer le degré d'intérêt des anciennes enseignes, qui nous apprend quelque chose, de celui du blason féodal, qui ne nous apprend rien du tout. Quelques-uns ont pensé découvrir dans les figures héraldiques une sorte de langage hiéroglyphique dont il ne resterait qu'à trouver l'interprétation. En réalité il n'y a ni hiéroglyphes, ni énigme, ni rien du tout.

H. Leclercq.

HERCULE. — Le type d'Hercule n'apparaît que de façon exceptionnelle sur les monuments chrétiens, et l'interprétation qu'on en a proposée est parfois pure fantaisie [1].

Nous avons déjà fait connaître un de ces monuments, une grande intaille, conservée au Cabinet de France et qui représente Hercule étouffant le lion, Voir *Dictionn.*, t. III, col. 2106, fig. 3092, au mot Colique. Derrière le héros on distingue la massue; parfois, sur d'autres pierres gravées portant le même sujet, on voit au revers cette légende [2] :

K K K

Le type et l'inscription montrent qu'il s'agit d'une amulette contre la colique, qu'il est intéressant de rapprocher d'un texte d'Alexandre de Tralles : Εἰς λίθον Μηδικὸν γλύψον Ἡρακλέα, ὀρθὸν πνίγοντα λέοντα, καὶ ἐγκλεισας εἰς δακτυλίδιον χρυσοῦν δίδον φορειν. « Gravez sur une pierre médique Hercule étouffant le lion qui se dresse, et apres avoir fait enchâsser cette pierre dans un anneau d'or, donnez-la à porter [3] ».

Sur l'intaille du Cabinet de France, on lit : « Retire-toi, bile, la divinité te poursuit. » Sous Hercule, encore

K K K

et une étoile à huit rayons. La bile (χολὴ) est considérée par Alexandre de Tralles comme une des principales causes de la colique. On peut donc, avec vraisemblance, entendre ces trois lettres comme un rappel du mot χολικα.

Mais ce n'était pas seulement contre la bile et contre la colique que ces amulettes étaient employées, et longtemps après que la croyance à ces vertus mystérieuses s'était évanouie comme tant d'autres superstitions, l'image d'Hercule, vainqueur du lion de Némée, gardait sa popularité. Sa vertu était changée, mais elle n'était pas moins recherchée, puisque quiconque le portait avec soi était certain de vaincre et ne devait craindre ni la maladie ni le tonnerre [4].

C'est la même représentation, mais très agrandie, que nous trouvons sur un *missorium*, ou disque (voir ce dernier mot), qui a passé du cabinet Eugène Piot au Cabinet de France. Celui que nous donnons (fig. 5665) est dans un état parfait de conservation. Il mesure 0 m. 40 de diamètre et pèse 3 kil. 150 environ 8 livres 4 onces, poids romain. Il est d'argent fondu; le plateau repose sur un pied très simple de 0 m. 16 de diamètre sur 0 m. 032 de hauteur, soudé au revers, simplement martelé. Les contours du relief intérieur ont été raffermis au ciselet, et le burin çà et là a précisé les détails, comme on le voit plus particulièrement dans le pelage du lion, où les épis du poil ont été indiqués avec beaucoup d'art et de vérité. Au revers on ne trouve nulle marque d'origine [5].

Comme style, son exécution paraît appartenir à l'époque des derniers Antonins. Cette époque était par excellence celle du règne d'Hercule. Les attributs se trouvent en grand nombre sur les revers des grands bronzes de Commode et de Posthumus. Les grands plateaux d'argent conservés aujourd'hui dans divers musées contenaient sans doute des fruits ou des mets présentés aux repas vers les Ve et VIe siècles [6].

Nous trouvons le type d'Hercule vêtu de la peau de lion et armé de la massue sur un fond de coupe doré de la collection du British Museum. On sait que cette fabrication de verres doré appartient à l'époque chré-



5666. — Verre du British Museum.
D'après *Archaeological Journal*, t. LVIII, pl. 1.

tienne, encore que rien ne prouve que quelque négociant n'ait fabriqué plusieurs pièces pour donner satisfaction à des clients encore païens. Le verre du British Museum (fig. 5666), ne porte aucun indice chrétien, point de chrisme, ni la formule : *pie zeses;* au lieu de cela, entre les deux époux on voit la statuette du dieu Hercule sur son piedestal et cette légende [7] :

ORFITVS ET COSTANTIA IN NOMINE HERCVLIS

Peut-être s'agit-il néanmoins d'un ménage chrétien qui tenait quelque *propina*, *taberna* ou cabaret dont l'enseigne était connue de tout le monde et qui était reproduite sur le verre où on leur souhaitait de boire un bon coup de vin de Cerentino :

A CERENTINO FELICES BIBATIS

H. Leclercq.

[1] F. Piper, *Mythologie und Symbolik der christlichen Kunst von der ältesten Zeit bis in's sechzehnte Jahrhundert*, in-8°, Weimar, 1847-1851, t. I, p. 128, 426 sq. Il va sans dire que nous n'avons pas à parler du livre de Joh. Val. Andreæ, *Herculis christiani Luetæ XXIV*, in-12, Argentorati, 1615; *Die Kämpfe des christlichen Hercules von J. V. Andreæ. Ein altes Buch für die neue Zeit aus dem lat. übersetz. und herausgegeben von einen seiner Nachkommen*, in-12, Frankfurt a. M., 1845; et à plus forte raison; Enrique de Villena, *Los Trabajos de Hercules*, in-fol., Zamora, 1483. — [2] Ch. Lenormant, dans *Revue archéologique*, 1846, t. III, p. 510; Macarius, *Abraxas seu Apistopistus*, Antwerpiæ, 1567, p. 127, n. 89, 90; E. Le Blant, *Une collection de pierres gravées à la bibliothèque de Ravenne*, dans *Rev. archéol.*, 1883[1], pl. XII, n. 10; *Mél. d'archéol. et d'hist.*, 1883, p. 43. — [3] *De medicamentis*, l. X, c. I. — [4] E. Le Blant, *750 inscriptions de pierres gravées*, in-4°, Paris, 1898, p. 5, 94, n. 238. — [5] E. Piot, *Sur un missorium de la collection de M. Eugène Piot*, dans *Gazette archéologique*, 1886, t. XI, p. 180, 317, pl. XXI; A. Venturi, *Storia dell'arte italiana*, t. I, p. 547, fig. 435. — [6] A. Blanchet, *Intailles antiques ayant servi de talismans et d'amulettes*, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1900, p. 268-270. — [7] O. M. Dalton, *The gilded glasses of the Catacombs*, dans *The archaeological Journal*, 1901, t. LVIII, p. 225, pl. I.

HÉRÉTIQUES. — I. Le nom d'hérétique dans la langue chrétienne. II. La conduite de l'Église à l'égard des hérétiques, excommunication, réconciliation des hérétiques. III. La liturgie chez les hérétiques.

I. Le nom d'hérétique dans la langue chrétienne. — Le mot *hérésie* est la traduction du mot αἵρεσις qui en grec signifie, au sens primitif, un choix, bon ou mauvais. Puis et par suite il désigne une école de philosophie, une secte. Le mot est employé dans les Septante avec le sens primitif de choix bon ou mauvais. Gen., xlix, 5; Lév., xx, 18, 21; Neh., xii, 40; I Mach., viii, 30. Pour Josèphe il signifie une secte ou un parti, mais non au sens péjoratif. *De bello jud.*, l. II, c. viii, n. 2. Il s'applique aux sadducéens, aux pharisiens et aux esséniens.

Le mot αἵρεσις chez les juifs répond à l'hébreu *minim* et désigne en général ceux qui n'admettent pas ou ne suivent pas la Loi ou qui rejettent quelques-uns de ses articles [1]. Le mot est employé plusieurs fois dans le Nouveau Testament soit dans le sens de Josèphe, soit dans le sens péjoratif pour désigner l'esprit de parti ou l'esprit de secte. Actes, v, 17; xv, 5; xxvi, 5. Il est même appliqué dans ce dernier sens aux chrétiens; πρωτοστάτην τε τῆς τῶν Ναζωραίων αἱρέσεως, Act., xxiv, 5; et κατὰ τὴν ὁδὸν ἣν λέγουσιν αἵρεσιν, v, 14; cf. xviii, 22. Saint Paul compte l'hérésie au nombre des œuvres de la chair dans le sens des œuvres mauvaises opposées à celles de l'esprit. Gal., v, 20. Dans I Cor., xi, 18, hérésie est synonyme de schisme; ἀκούω σχίσματα ἐν ὑμῖν ὑπάρχειν καὶ μέρος τι πιστεύω. Δεῖ γὰρ καὶ αἱρέσεις ἐν ὑμῖν εἶναι, ἵνα οἱ δόκιμοι φανεροὶ γένωνται ἐν ὑμῖν.

Dans II Petr., ii, 1, αἱρέσεις ἀπωλείας, *sectas perditionis*, apparaît avec le sens nouveau de l'enseignement de l'erreur qui deviendra plus tard le sens exact du mot hérésie, comme le définira saint Jérôme : *inter hæresim et schisma hoc interesse arbitrantur, quod hæresis perversum dogma habeat, schisma propter episcopalem dissensionem ab Ecclesia pariter separat.* *Comm. in Epist. ad Titum*, c. iii.

Saint Augustin dira de son côté : *Hæresis autem schisma inveteratum. Contra Crescon. donat.*, ii, 7.

Dans saint Ignace le mot a déjà aussi le sens que nous attachons à hérésie, enseignement de l'erreur : ὅτι πάντες κατὰ ἀλήθειαν ζήτε καὶ ὅτι ἐν ὑμῖν οὐδεμία αἵρεσις κατοικεῖ, *Ad Eph.*, vi; et : παρακαλῶ οὖν ὑμᾶς... μόνῃ τῇ χριστιανῇ τροφῇ χρῆσθε, ἀλλοτρίας δὲ βοτάνης ἀπέχεσθε, ἥτις ἐστὶν αἵρεσις, *Ad Trall.*, vi. Saint Justin et saint Irénée ne sont pas moins sévères contre l'hérésie qu'ils entendent dans le même sens et saint Irénée, le premier, écrira un livre contre les hérésies [2]. Tertullien précisera aussi le sens d'hérésie dans son livre des *Præscriptiones adversus hæreticos*, ii, vi; *De bapt.*, 15. C'est une doctrine qui se revêt du nom de chrétienne, mais qui pervertit la doctrine chrétienne. Quelquefois aussi le mot est employé pour désigner les systèmes philosophiques avant le christianisme opposés à la doctrine chrétienne, comme le fait saint Hippolyte dans ses *Philosophoumena*.

Ainsi, dès le iie siècle au plus tard, le mot a pris son sens définitif : un système ou une doctrine et par suite une secte qui s'oppose à l'enseignement de l'Église. Hérésie est ainsi opposé à Église et spécialement à l'Église catholique, ou grande Église appelée ainsi pour la distinguer des sectes. Voir Catholique.

II. Conduite de l'Église a l'égard de l'hérésie. — L'Église n'avait pas le choix dans son attitude à l'égard des hérétiques; les ramener dans son sein par une conversion sincère, ou bien, sur le refus des hérétiques de se soumettre, les condamner et les rejeter de son sein. Elle avait la garde du dépôt de la tradition; elle ne pouvait accepter comme fidèles ceux qui rejetaient cet enseignement, pas plus qu'elle ne pouvait tolérer les schismatiques qui combattaient sa discipline. C'eût été renoncer à son unité et s'exposer à bref délai à l'anarchie. On l'a bien vu dans d'autres sociétés qui n'ont pas su se garder contre les éléments de dissolution qui s'agitent au sein de toute réunion humaine.

Aussi la lutte contre l'hérésie commence dès l'origine même de l'Église. Nous le voyons d'après les textes de saint Paul, de la *IIa Petri*, d'après ceux de saint Ignace et des autres Pères apostoliques que nous avons cités. Les livres de saint Irénée, de saint Hippolyte et de Tertullien contre les hérésies ne sont que les premiers d'une série qui presque à chaque siècle aura ses représentants et dont le but sera de combattre les hérétiques et de leur opposer la doctrine de l'Église. Il suffit de citer les noms d'Épiphane, de Philastre, de saint Augustin, de Théodoret, etc.

La composition de symboles de foi n'aura pas d'autre but que de donner au fidèle, dès le jour de son baptême, un petit compendium de la doctrine chrétienne, où seront condamnées par chaque article les négations ou les affirmations des hérétiques.

L'Église ne se contentera pas de cette lutte par la plume et par l'enseignement. Elle s'efforcera d'exclure de son sein l'hérétique par l'excommunication et l'anathème : l'anathème, qui est une malédiction et voue au démon celui qui en est frappé, l'excommunication qui le retranche de la communion des fidèles. Dans les premiers siècles, il est vrai, l'anathème ne semble pas différer de l'excommunication, mais plus tard on distinguera.

Les deux termes se rencontrent déjà dans le Nouveau Testament. Le plus caractéristique est I Cor., xvi, 22 : *Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema. Maran atha.* Parfois ils sont synonymes. En même temps qu'elle frappait d'anathème le coupable, elle le séparait de la communion des fidèles. Le cas de l'incestueux de Corinthe, I Cor., v; II Cor., ii, 6-11, est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister. Il en est d'autres, par exemple Tit., iii, 10, 11; II Joa., i, 10, 11; III Joa., i, 10, etc.

Plus tard au contraire on s'efforcera de distinguer entre les deux expressions. Ainsi le IIe concile de Tours, en 567, c. 24, Mansi, t. ix, p. 807. En 878, le pape Jean VIII écrivait que l'excommunication sépare de la société de ses frères, tandis que l'anathème sépare du corps même du Christ. Le décret de Gratien qui nous a conservé ces paroles, caus. III, q. v, c. 12, ajoute que le corps du Christ est l'Église. Le décret fait lui-même, caus. XI, q. iii, c. 23, cette différence entre l'excommunication et l'anathème que la première exclut seulement de la participation au corps et au sang du Christ et de l'entrée de l'Église, tandis que l'anathème exclut de la société des fidèles [3].

Mais encore une fois ces distinctions sont d'âge relativement récent. Dans l'article Anathème, M. Ch. Michel a cité quelques exemples curieux d'anathèmes lancés surtout contre les hérétiques. L'un des plus frappants est celui qu'on lit à la fin du symbole de Nicée contre ceux qui nient la divinité du Christ, τούτους ἀναθεματίζει ἡ καθολικὴ καὶ ἀποστολικὴ Ἐκκλήσια [4]. Dans l'église de Bethléem élevée par sainte Hélène, mais qui ne fut terminée que plus tard, des inscriptions en mosaïque placées sur les parois rappellent les anathèmes contre les hérétiques des anciens

[1] Cf. *The jewish encyclopedia*, au mot *Heresy and heretics*. — [2] S. Justin, *dial. c. Tryph.*, 35, 80; S. Irénée, *Tr. adv. hær., proem.*, i, 7; i, 10, 1-3. — [3] *Dict. de théol. cath.*, au mot *Anathème*, t. i, col. 1169 sq., et *Excommunication*, t. v, col. 1734 sq. — [4] Denzinger, *Enchiridion*, 5e édit., Wurzbourg, 1874, p. 11. Cf. Anathème, t. i, col. 1928.

synodes de Laodicée, de Gangres, de Carthage, d'Antioche, d'Ancyre, de Sardique et des premiers conciles œcuméniques [1].

L'excommunication et l'anathème, tout en étant rédigés dans un sens absolu, étaient révocables, si l'hérétique demandait à rentrer dans l'Église et faisait preuve d'une conversion sincère. La condition qui lui était imposée était celle de l'abjuration. On a vu dans l'article consacré à cette question, t. I, col. 98 sq., que les formes de l'abjuration ont varié selon les temps et aussi selon les hérétiques. Dans une lettre à Quirinus sur la réconciliation des hérétiques, saint Grégoire le Grand distingue entre les hérétiques que l'on réconcilie par l'imposition des mains, ou par l'onction du saint chrême, ceux, comme les monophysites, qui sont réconciliés par la seule profession de foi; ceux que l'on doit baptiser, comme les bonosiens, les cataphrygiens et autres. Toutes ces questions, notamment celle de la rebaptisation des hérétiques, ont donné lieu à de longues discussions sur lesquelles nous n'avons pas à revenir ici. Voir ABJURATION.

Cette question de la réconciliation des hérétiques, qui est liée à celle de la confirmation, est restée à l'état de problème dans l'histoire liturgique. En voici les éléments. On sait que, dans la célèbre controverse de la rebaptisation, l'Église romaine se prononça contre saint Cyprien et ses partisans, et le pape Étienne Ier posa ce principe : *si qui ergo a quacumque hæresi venient ad vos, nihil innovetur, nisi quod traditum est, ut manus illis imponatur in pœnitentiam* [2]. Donc le baptême donné par les hérétiques est valide; on ne le renouvelle pas. Mais que dire de la confirmation, qui s'administrait à cette époque après le baptême et dont les rites sont mêlés à ceux de ce sacrement ?

Jouissait-elle de la même prérogative que le baptême ? Pour plusieurs critiques et théologiens, ces paroles de saint Etienne : *ut manus illis imponatur in pœnitentiam*, ne seraient autre chose que la réitération de la confirmation. Ainsi l'entendirent saint Cyprien et ses partisans, qui répliquèrent au pape : si vous renouvelez la *manus impositio ad accipiendum Spiritum Sanctum* (c'est-à-dire la confirmation), pourquoi ne pas renouveler le baptême ? Si le baptême des hérétiques est valide, pourquoi la confirmation ne le serait-elle pas? Il est certain que, dans l'hypothèse de saint Cyprien, on ne voit pas trop ce qu'il y avait à répondre; la logique est avec lui. Mais la question est précisément de savoir si le pape, par cette réconciliation des hérétiques, entendait la réitération de la confirmation. Or malheureusement nous n'avons pas la réponse de saint Etienne et il n'est pas prouvé que cette cérémonie doive être identifiée avec la confirmation. L'auteur du *De rebaptismate*, qui professa la même doctrine que le pape, plus tard le concile d'Arles (314), saint Augustin, saint Sirice, saint Léon, qui ont fait allusion aussi à la réconciliation des hérétiques, parlent de cette imposition des mains qui donne le Saint-Esprit, *manus eis tantum imponatur ut accipiat Spiritum Sanctum* [3]. Il y a évidemment des analogies entre les deux rites et l'on comprend que certains théologiens, convaincus par ces apparences, en aient conclu que la réconciliation des hérétiques consistait à leur donner ou à leur réitérer la confirmation. Mais ces analogies n'établissent pas l'identité. Pour la réconciliation des hérétiques, on ne parle que de l'imposition des mains, tandis que la confirmation, au moins à Rome, dès le IIIe siècle, comporte d'autres cérémonies, l'onction et la consignation. Cf. CONFIRMATION, t. III, col. 2515 sq. « En résumé, comme conclut dom de Puniet dans cet article, quoi qu'on en ait dit, quoi qu'en ait pensé saint Cyprien lui-même, il n'est pas prouvé que l'Église romaine ait jamais réitéré la confirmation conférée dans l'hérésie; il est sûr que depuis longtemps elle s'est opposée à cette pratique; elle ne l'a sans doute jamais admise pour elle-même. Il paraît bien qu'il en allait de même dans les Églises de Gaule et d'Espagne, où l'on joignait cependant à l'imposition des mains l'autre rite de la confirmation, à savoir l'onction [4]. Quant à l'Orient, la question est plus complexe : de bonne heure l'Église orthodoxe se vit obligée de conférer le « sacrement du chrême » aux hérétiques qui l'ignoraient.

Pour l'Église d'Espagne, nous avons des textes très clairs sur sa manière de réconcilier les hérétiques. *Manifestum est*, nous dit saint Braulion, *baptisma in nomine Trinitatis datum non debere iterari, chrismare autem non prohibemus hæreticos quos a vero chrismate invenimus extraneos* [5]. Saint Isidore et saint Hildephonse le disent encore plus nettement : [*hæretici sunt*] *non iterum baptizandi, sed solo chrismate et manus impositione purgandi* [6]. Et le *Liber ordinum*, d'accord avec leur témoignage, indique comme il suit les cérémonies de la réconciliation, profession de foi, chrismation, imposition des mains avec une prière où l'on demande pour l'hérétique la communion de l'Église catholique et la confirmation de l'Esprit Saint.

Oratio ad reconciliandum eum qui in heresi arriana baptizatus fuerit. In primis interrogat eum nomen suum et dicit ei : Abrenuntias heresim arrianorum, in qua te huc usque fuisse penitet? — Abrenuntio. — Abrenuntias iis qui Filium Dei dicunt minorem esse Patri? — Abrenuntio. — Abrenuntias iis qui Spiritum Sanctum esse non credunt, vel minorem Patri aut Filio dicunt ? — Abrenuntio. — Credis in Deum Patrem omnipotentem ? Credo, et le dialogue continue sur les divers points du symbole concernant la Trinité. A la suite le prêtre dit : *Et ego te chrismo in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, in remissionem omnium peccatorum, ut habeas vitam æternam. Amen*

Post hec imponit ei manum et dicit orationem confirmationis : Deus qui in fide tua cor unum et anima una omnes in te credentes habere voluisti, et nullis dissensionibus vulneratis vel fornicarentur in Christo, vel adulterarent in schismate, vel in sectis adsisterent parricide, dividentes Filium a Patre aut incarnationem negantes in Filium, vel Spiritum Sanctum separantes : sed indivisam parilemque divinitatem in Trinitate venerantes, unum Deum factorem omnium visibilium et invisibilium, etc. Respice, quæsumus, super hunc famulum tuum, quem tibi simpliciter offerentes hostiam vivam qui jam ad te conversus est immolamus, qui diu oberrans a veritate tandem ovilibus tuis intulit pedem. Per te siquidem intraturus ad te, communionem que Ecclesie tue, ex hoc in ea permansurus, meruit festinans ad matrem suam Ecclesiam in qua hereses nulla, perversitas nulla, divisio nulla, nullaque manet impietas, etc.

Da ergo ei, Domine, spiritum sapientie et intellectus, spiritum consilii et fortitudinis, spiritum scientie et pietatis, et confirma in eum spiritum divini timoris : ut conjunctus fideli populo tuo, etc.

Le n. XXXVIII est intitulé *Item manus impositio super eum qui de fide catholica in heresim baptizatus est;* le XXXVIIII, *reconciliatio donatiste;* le XL, *Oratio super convertente judæo* [7].

Ces analogies entre la confirmation et la réconciliation des hérétiques sont si frappantes que certains

[1] Voir ANATHÈME, t. I, col. 1929. — [2] *Ep. ad Cyprian. inter Cypr. Epist.*, LXXIV, édit. Hartel, p. 799. — [3] CONFIRMATION, t. III, col. 2515 sq. — [4] P. de Puniet, *Onction et confirmation*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1912, t. XIII, p. 457-460. — [5] *Epist. ad Eugenium*, *P. L.*, t. LXXXVII, col. 407. — [6] *De eccles. officiis*, l. II, c. XXV, *P. L.*, t. LXXXIII, col. 822; *De cognitione baptismi*, c. CXXI, *P. L.*, t. XCVI, col. 161. — [7] Dom M. Férotin, *Liber ordinum* dans nos *Monumenta Ecclesiæ liturgica*, in-4°, Parisiis, 1904, col. 100 sq.

critiques supposent que ce rite n'est autre chose que la confirmation [1]. Mais, comme nous l'avons dit à l'article ABSOLUTION DES HÉRÉTIQUES, les deux rites paraissent bien distincts et le texte de vigile, en particulier, nous paraît suffisamment clair. ABSOLUTION, col. 199.

Il y avait du reste dans ce rite de la réconciliation des divergences. Tandis qu'à Rome on se contentait de la seule imposition des mains, en Orient on conférait aux hérétiques convertis l'onction par le chrême. Saint Grégoire constate cette divergence [2]. En Gaule, comme en Espagne, on réconciliait les hérétiques par l'onction et l'imposition des mains, et même parfois on se contentait de l'onction, comme le dit le concile d'Orange de 441. Les moribonds peuvent être réconciliés par un simple prêtre, à défaut d'évêque, *cum chrismate et benedictione consignari* [3]. Le concile d'Epaone en 517 confirme ce décret : *presbyteros... hæreticis... chrismate permittimus subvenire* [4].

Saint Grégoire de Tours ne cite aussi que la chrismation pour la réception des ariens [5]. Fauste de Riez, au VI[e] siècle, atteste qu'à l'hérétique validement baptisé et désireux de rentrer dans la communion de l'Église la bénédiction du chrême suffit, *tantum benedictione chrismatis induatur* [6].

Nous avons déjà cité le texte du *Liber ordinum* pour la réception des hérétiques. On trouve dans d'autres sacramentaires des formules semblables pour l'admission des ariens, des donatistes, des juifs dans l'Église [7].

III. LA LITURGIE CHEZ LES HERÉTIQUES. — Il est une autre question qui nous intéresse ici, l'attitude des hérétiques à l'égard de la liturgie. La foi de l'Église s'exprime naturellement dans sa prière. La foi en un Dieu, Père tout-puissant, qui a envoyé son Fils sur la terre pour sauver les hommes, en l'Esprit qui réside dans l'Église pour y continuer l'œuvre du Fils, en la doctrine du salut, toutes ces vérités ont leur expression dans la prière et le culte de l'Église ; le baptême et les autres sacrements, l'eucharistie et la messe traduisent cette foi d'une manière éclatante. L'axiome *lex orandi, lex credendi* résumera un jour cette vérité. Il était donc à prévoir que les hérétiques, rejetant sur un point ou sur un autre la tradition de l'Église, seraient amenés fatalement à altérer la liturgie et à s'en servir pour enseigner leurs erreurs. C'est ce que Bona a exprimé en ces termes : *sectariorum hoc proprium fuit ut cum a fide deficerent, libros quoque rituales vel suis erroribus inficerent, vel privata auctoritate immutarent. Quid ausi sint in hoc genere gnostici, adamitæ, peputiani et alia hujusmodi monstra, turpe est enarrare* [8]. C'est donc toute l'histoire des hérésies qu'il faudrait reprendre ici pour signaler au passage les points de la liturgie qu'ils ont altérés. Mais les hérésies anciennes les plus importantes ayant un article dans ce dictionnaire, nous y renvoyons pour plus de détails, nous contentant de signaler ici les cas les plus typiques. Voir aux mots ARIENS, AQUARIENS, GNOSTIQUES, etc.

Les gnostiques, dans toutes les questions de dogme, se donnèrent de telles libertés qu'on s'étonnerait qu'ils n'en eussent pas agi de même avec la liturgie. Leur culte, comme leur discipline et leur théologie, présente les fantaisies les plus audacieuses. Renan, et après lui M de Faye, ont prétendu que l'Église, tout en repoussant les chimères des gnostiques et en les anathématisant, reçut d'eux une foule d'heureuses idées de dévotion populaire : « du liturgique l'Église fit le sacramental ; ses fêtes, ses sacrements, son art vinrent, pour une grande partie, des sectes qu'elle condamnait [9]. »

Mais ces affirmations ne reposent sur aucun texte sérieux. L'institution du baptême et de l'eucharistie, sans parler des autres sacrements, et les formes principales de la prière et du culte chrétien existaient avant cette époque. De plus la liturgie des gnostiques, comme ses doctrines, portent la trace de syncrétisme et de ce matérialisme qui leur permirent d'emprunter de toutes mains et d'adapter les doctrines aussi bien que les institutions à leurs fins [10].

Un auteur du II[e] siècle, pour réfuter Artémon qui enseignait que le Christ n'est qu'un homme, lui opposait les cantiques dans lesquels les fidèles louaient le Christ comme Dieu. Nous savons qu'au III[e] siècle Paul de Samosate supprimait ces cantiques où le Christ était adoré comme Dieu. Nous avons dit ailleurs comment les ariens se servirent des doxologies et des hymnes pour propager leurs erreurs. ARIENS

Les marcionites, les encratites et autres hérétiques célébraient l'eucharistie avec l'eau en proscrivant le vin. Il semble que quelques Églises se soient laissées un moment entraîner par cet exemple, mais la tradition de consacrer avec du pain et du vin était trop bien établie pour ne pas prévaloir. Voir l'article de Mgr Batiffol, AQUARIENS, et son livre *Eucharistie*, 5[e] édit., p. 238, 242, 249.

Les controverses sur la date de célébration de la pâque donnèrent lieu à un schisme et même à une hérésie, les quarto-décimants, comme on les appela, continuant à célébrer la pâque au 14[e] jour de la lune de mars, comme les juifs.

Saint Cyprien accuse les hérétiques ou schismatiques de son temps d'établir une liturgie qui n'est pas celle de l'Église : *constituere audet aliud altare, precem alteram illicitis verbis facere* [11]. Saint Ignace avait déjà insisté vivement dans ses lettres sur la nécessité pour les fidèles de s'unir dans la célébration des mystères.

Les nestoriens peuvent être cités parmi les rares hérétiques qui firent exception à la règle. Ils conservèrent avec soin, en se séparant de l'Église, leur liturgie qui est en substance celle du V[e] siècle. C'est ce qui a été démontré en particulier par l'abbé Paulin Martin [12]. Aussi leurs livres liturgiques ont-ils à ce point de vue une spéciale valeur.

Les eutychiens, au contraire, qui ne croient pas aux deux natures en Jésus-Christ, ont altéré le rite de la *commixtio* après la fraction, avec des paroles qui

[1] Par exemple L. Saltet, *Les réordinations*, Paris, 1907. — [2] *Epist. XI*, 52, *ad episcopos Hispaniæ*, dans *Monum. Germaniæ, Epist.*, t. II, p. 325. — [3] *Conc. Araus.*, c. I, Mansi, *Concilia*, t. VI, p. 435. — [4] *Conc. Epaon.*, c. XVI, Maassen, *Monumenta Germ. Concil.*, t. I, p. 23. — [5] *Hist. Franc.*, l. II, c. XXXI, XXXIV ; l. IV, c. XXVIII ; l. V, c. XXXIX ; l. IX, c. XV, dans *Monum. Germ., Script.*, t. I, p. 93, 96, 164, 230, 371. — [6] *De gratia*, l. I, c. XVI ; *P. L.*, t. LVIII, col. 807. — [7] Voir l'article ABSOLUTION, t. I, col. 197 sq. ; ARIENS, *abjuration des Ariens*, col. 2818. Sur toute cette question de la réconciliation des hérétiques, outre les articles ABSOLUTION, ABJURATION, ARIENS et CONFIRMATION déjà cités, voir la polémique entre le P. Galtier et le P. de Puniet. P. Galtier, *La consignation à Carthage et à Rome*, dans *Recherches de science religieuse*, 1911, t. II, p. 350-383 ; *La consignation dans les Églises d'Occident*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1912, t. XIII, p. 257-301 ; dom P. de Puniet, *La liturgie baptismale en Gaule*, dans *Revue des questions historiques*, 1902, t. LXXII, p. 408 sq. ; *Onction et confirmation*, dans *Revue d'hist. eccl.*, 1912, t. XIII, p. 450-466, et la réponse du P. Galtier, sous le même titre, même volume, p. 467-476. L'article ABJURATION, dans *Dict. de droit canon.* — [8] *Rer. liturgic.*, l. I, c. VII, n. 2. — [9] *L'Église chrétienne*, p. 155, 156 ; cf. E. de Faye, *Introduction à l'étude du gnosticisme*, p. 128 ; *Gnostiques et gnosticisme*, Paris, 1913, p. 242. — [10] Cf. nos *Origines liturgiques*, p. 56 sq., et aussi Lebreton, *La prière dans l'Église primitive*, dans *Recherches de science religieuse*, février 1924, p. 5-32, et avril, p. 97-133. — [11] *De unit. Ecclesiæ*, p. 83. — [12] *Saint Pierre et saint Paul dans l'Église nestorienne*, offices en leur honneur, in-8°, Amiens, 1875, et *Les origines de l'Église d'Édesse et des Églises syriennes*, dans *Revue des sciences ecclésiastique*, 1888, t. LVIII, p. 304.

favorisent leur hérésie. Neale, *East. Church*, introduction, t. I, p. 521.

Les arméniens eutychiens célèbrent aussi avec du vin sans mélange d'eau, ce rite signifiant par symbolisme l'union des deux natures en Jésus-Christ. *Ibid.*, I, 475.

Au V^e^ siècle, saint Augustin prouvait l'existence du péché originel contre les pélagiens par les exorcismes du baptême, et appuyait sa doctrine sur la grâce et la prédestination par la prière de l'Église. *Ep.*, CXXXV, CCXVII, etc.

On sait avec quelle insistance les adversaires des pélagiens et des semi-pélagiens leur opposèrent les prières de l'Église. Saint Augustin, s'adressant au pélagien Vital, fait allusion à des prières litaniques de l'Église d'Afrique dont la forme devait se rapprocher de celles que nous employons encore au vendredi saint : *Exsere contra orationes Ecclesiæ disputationes tuas, et quando audis sacerdotem Dei orare pro incredulis ut eos convertat ad fidem, et pro catechumenis ut eis desiderium regenerationis inspiret, et pro fidelibus, ut in eo quod esse cœperunt, ejus munere perseverent... numquid orare prohibebis Ecclesiam pro infidelibus, ut sint fideles*, etc. *Ep.*, CCXVII, *ad Vitalem*, n. 2 et 26.

C'est sur le même thème de la prière litanique que raisonne le pape Célestin I^er^, dans le fameux texte que nous avons cité et commenté ailleurs et qui condamnait à l'avance toutes les tentatives des hérétiques contre la liturgie : *Obsecrationum quoque sacerdotalium sacramenta respiciamus, quæ ab apostolis tradita in toto mundo atque in omni Ecclesia catholica universaliter celebrantur ut legem credendi, lex statuat supplicandi*, etc. (Voir au mot : CÉLESTIN I^er^.)

L'unus de Trinitate passus est ajouté au trisagion par un patriarche monophysite d'Antioche suscita une vive querelle dans l'Église. Cf. Denzinger, p. 39-40, 52.

Les iconoclastes, en attaquant le culte des images, s'attaquaient à d'anciennes pratiques liturgiques et d'une façon générale à tout le culte des saints. (Voir *Culte et Querelle des* IMAGES.)

Les controverses des adoptianistes au IX^e^ siècle portaient tout entières sur la question liturgique. Voir ALCUIN, MOZARABE.)

Dans les discussions entre grecs et latins au Moyen Age, la question liturgique, notamment la valeur de l'épiclèse, l'insertion du *Filioque* au symbole, et autres rites de la messe et du baptême, tinrent aussi une place importante. (Voir ÉPICLÈSE.)

Les sectes du Moyen Age sorties du manichéisme, pauliciens, vaudois, cathares, albigeois, se montrèrent ennemies acharnées de la liturgie comme de toute la tradition chrétienne. C'est l'hérésie que dans ses *Institutions liturgiques* dom Guéranger appelle l' « hérésie antiliturgique [1]. » Wiklef et Jean Huss, précurseurs des protestants, marchèrent sur leurs traces, et l'on sait que les protestants eux-mêmes commencèrent de bonne heure leurs attaques contre la liturgie et leurs efforts ont abouti chez eux à la ruine à peu près complète de la liturgie catholique.

C'est en s'appuyant sur cet ensemble de faits que dom Guéranger au XIX^e^ siècle eut beau jeu de confondre les créateurs des liturgies néo-gallicanes en montrant qu'ils ne faisaient que suivre dans leur réforme les précédents posés par les hérétiques de tous les siècles [2]. (Voir au mot : GUÉRANGER [Dom].

BIBLIOGRAPHIE. — En dehors des ouvrages ou dissertations cités au cours de cet article, on peut consulter les articles *Anathema* et *Excommunication* dans Hastings, *Dictionary of the apostolic Church*, 1915, et aussi son *Dictionary of Christ and Gospel* et son *Encyclopädie of religions and ethics;* ce dernier a un très long article sur *heresy* avec un catalogue des hérésies. Voir aussi HUILES, IMPOSITION DES MAINS, ONCTION, et notre article *Liturgie* dans *Dictionnaire de théologie catholique*.

F. CABROL.

HÉRITAGE (DROIT D'). — I. Délation des successions en vertu de la loi. II. Délation de l'hérédité en vertu d'un testament. III. De la forme du testament. IV. Contenu du testament. V. Acquisition de l'hérédité. VI. L'Église et le droit d'héritage.

I. DÉLATION DES SUCCESSIONS EN VERTU DE LA LOI. — Il importe que les rapports pécuniaires du défunt avec des tiers puissent se régler après son décès. En cette matière, le droit de la famille constituait la base du droit romain. Le chef de famille avait seul capacité d'être possesseur juridique d'un patrimoine, mais les membres de la famille qui dépendaient de lui se trouvaient être, dans une certaine mesure, comme des co-ayants droit. En vertu de ce principe, ces derniers, devenus eux-mêmes *patres familias*, se trouvaient investis directement de leurs parts et portions. Si, à la mort du chef de famille, il n'y avait personne qui fût placé sous sa puissance, on maintenait néanmoins le principe du patrimoine commun qu'on appliquait aux agnats : *cui suus heres nec escit, agnatus proximus familiam habeto*. En dernier lieu, venaient les rejetons de la même souche, *gentiles*. Tout bien, quel qu'en fût le détenteur viager, quelque illimité que fût le droit de ce détenteur, était considéré comme bien de la famille ou comme bien de la *gens*, ce qui explique pourquoi il n'était jamais question d'hériter au sens propre, mais de *habere familiam*

Avec le temps, le lien des *gentes* romaines se relâcha, l'idée primitive s'effaça et l'acquisition du patrimoine possédé jusque-là par un autre actuellement défunt fut considérée comme une véritable succession à un patrimoine étranger. Le préteur fit admettre la nouvelle notion : la famille considérée comme une union reposant non seulement sur la *patria potestas*, mais bien plutôt sur la descendance naturelle, en intercalant les *liberi* parmi les héritiers *siens*, dans le cercle le plus étroit de la famille, et en ouvrant le cercle plus large des agnats, aux cognats d'abord, et enfin, en dernier lieu, au conjoint (dans ce qu'on appelle le mariage libre).

Dans le droit de Justinien, la dernière trace de cette idée achève de disparaître, et à sa place le législateur établit le principe que la parenté calculée d'après la proximité du degré est le titre qui donne droit à la succession *ab intestat*. Les exceptions introduites à ce principe ne concernent que les enfants, parents, frères et sœurs et enfants de frères et de sœurs. De sorte qu'on a pu résumer les dispositions des Novelles CXVIII et CXXVII dans les vers suivants :

Descendens omnis succedit in ordine primo :
Ascendens proprior, germanus, filius ejus :
Tunc latere ex uno frater, quoque filius ejus :
Hi cuncti in stirpes succedant, in capita autem
Juncti ascendentes, fratrum proles quoque sola
Denique proximior reliquorum quisquis superstes.

On aurait pu s'attendre à voir le développement ultérieur du droit conduire à une réforme fondée sur un principe différent, soit en revenant à l'idée de copropriété de famille, soit en se rapprochant de cette idée que l'État doit intervenir, en prenant possession

[1] T. I, 2^e^ édit., p. 388 sq. — [2] Cf. J.-Fr. Bergier, *Études liturgiques*. La II^e^ partie est consacrée à l'*Histoire de la controverse et de la réforme liturgiques en France au XIX^e^ siècle*, in-8° de 232-LXXXVIII p., Besançon, 1860. La I^re^ partie, sur le *Droit liturgique*, se rapporte aussi à l'histoire des liturgies néo-gallicanes.

des biens du défunt, pour régler les rapports pécuniaires de ce dernier et pourvoir aux besoins de ceux qu'il laisse après lui. On rencontre dans la *Novelle* des empereurs Justin et Tibère de l'an 574 la trace d'une tendance du droit à se développer dans ce dernier sens. Mais on s'arrêta dans cette voie périlleuse, les empereurs statuèrent que la succession devait être purement et simplement abandonnée aux héritiers. Cependant l'*Ecloga* s'écarte ouvertement du droit de Justinien, si bien que, dans une Novelle de 776-780, la succession *ab intestat* est encore indiquée comme formant le droit usuel; mais, vers la fin du IXe siècle, on assiste à la restauration du droit de Justinien

II. Délation de l'hérédité en vertu d'un testament. — Le droit romain primitif considérait le patrimoine comme un bien familial qui, au décès du possesseur, devait revenir à la famille. D'après ce principe, on comprend que le détenteur-possesseur du patrimoine avait la libre disposition à titre de libéralités entre vifs, on ne comprend pas qu'il lui soit loisible de disposer du patrimoine à la mort, c'est-à-dire dès l'instant où sa puissance sur la famille cesse d'exister.

Dans l'ancien droit romain, on ne trouve rien d'où l'on puisse induire qu'il fût possible, soit de régler sa succession par contrat, soir de disposer librement des biens qu'elle doit comprendre, au moyen d'un testament. Au contraire, toute dérogation à l'ordre légal des successions exigeait une loi spéciale. Dans la loi des Douze Tables, le fait de tester est désigné sous le nom de *legare*, c'est-à-dire « faire une loi ». Lorsqu'il n'était pas possible de *legare* de cette manière, on employait un détour. On reconnut à toute personne qui, sans être soumise à une puissance étrangère, possédait un patrimoine et était en droit d'en disposer librement, le droit de transférer la *familia* par la mancipation à un ami, *heredis loco*, aux fins de la faire partager après son décès. C'est ainsi que prit naissance le *testamentum per æs et libram*, appelé *testamentum*, à cause de la *testatio*, qui avait lieu au moment de la *mancipation*. Tout ce qui s'était ainsi introduit par l'usage parait avoir été sanctionné plus tard par une *lex publica*, à quelques modifications près. Dans cette forme modifiée du *testamentum per æs et libram*, la mancipation au *familiæ emptor* n'était plus qu'une simple formalité, tandis que la déclaration verbale du testateur contenait l'institution d'héritier proprement dite et l'expression complète de la volonté du *de cujus*. En dernier lieu, le préteur promit de donner la *bonorum possessio secundum tabulas*, lorsque le testament était *septem signis testium signatum*, même à défaut de toutes autres formalités.

Ainsi, ce qui était l'exception dans l'ancien droit devint la règle, et cette règle était que chacun pouvait disposer par testament de ses biens, à la condition qu'il employât certaines formes spéciales, jugées nécessaires afin d'empêcher toute incertitude ou falsification. Cette règle devait conduire à une liberté de plus en plus grande des dispositions par acte de dernière volonté.

III. De la forme du testament — D'après le droit de Justinien, la forme ordinaire du testament consistait en ceci : le testateur, par un acte unique, déclarait oralement sa dernière volonté en présence de sept témoins, ou produisait devant les sept témoins un écrit comme étant son testament, le signait en leur présence, et le faisait signer et sceller par eux. Si le testateur ne sait écrire, il s'adjoint un *subscriptor*, (χειρόχρηστος). Ce nombre de *sept* témoins semble avoir, de bonne heure, cédé à la συνήθεια, et avoir été réduit à *cinq*. L'*Ecloga* s'en tient pour satisfaite si on n'en peut réunir sept.

Autre modification : Justinien avait ordonné, dans la loi 29e, c. *De testamentis*, que, dans le testament écrit, le nom des héritiers fût écrit de la propre main du testateur, ou dicté aux témoins et annoté par ceux-ci. La *Novelle CXIX* abrogea cette modification, dont l'*Ecloga*, *le Prochiron* et l'*Epanagoge* ne tiennent pas compte, mais s'en tiennent au texte de la loi 29.

IV. Contenu du testament. — L'institution d'héritier est la partie essentielle du testament : sans institution d'héritier, valable et efficace, le testament était nul, parce que *nemo pro parte testatus, pro parte intestatus decedere potest*. Avec le temps, les codicilles, quoiqu'ils n'en continssent pas, furent aussi reconnus à titre de disposition de dernière volonté valables.

D'après le droit romain, il faut que certaines personnes soient prises en considération formellement ou matériellement par le testateur dans son testament : on a l'habitude de désigner ces personnes sous le nom d'héritiers nécessaires, les uns matériels, les autres formels. Les premiers, héritiers nécessaires formels, étaient les *sui :* il faut qu'ils soient ou bien institués héritiers, quelque faible que soit leur lot, ou bien exhérédés *nominatim*. Les seconds, héritiers nécessaires matériels, sont les descendants, ascendants, frères et sœurs du côté paternel, en tant qu'ils se trouvent être les plus proches parents *ab intestat* du défunt.

V. Acquisition de l'hérédité. — Le préteur n'ayant pas le pouvoir de faire réellement héritiers ceux qui n'étaient pas déjà héritiers d'après le droit civil, il avait dû se borner à accorder dans son édit la possession des biens laissés par le défunt, et, au besoin, comme moyen d'acquérir cette possession, une voie de recours (*interdictum quorum bonorum*). Pour l'obtention de cette *bonorum possessio*, il avait fixé certains délais et un ordre de succession (*successorium edictum*) dans lequel il accordait aussi aux héritiers du droit civil la *bonorum possessio*, à la place où il consentait à reconnaître leur droit héréditaire.

On vit se développer peu à peu, à côté du système de l'*hereditas* du droit civil, un système complet de la *bonorum possessio;* l'un et l'autre, bien qu'il y eût de nombreux points de contact, se sont cependant développés d'une manière indépendante, et sont restés distincts l'un de l'autre, non seulement au point de vue de la vocation à l'hérédité, mais encore par rapport à l'acquisition du droit héréditaire et aux effets de cette acquisition. C'est ainsi qu'au temps des jurisconsultes romains classiques, les deux systèmes étaient encore en présence, distincts et séparés l'un de l'autre, et ce n'est que peu à peu qu'ils furent rapprochés de plus en plus, soit par la pratique, soit par diverses constitutions impériales.

C'est pourquoi nous trouvons encore partout les mots *hereditas* et *bonorum possessio* juxtaposés dans les *Institutes*, le *Digeste* et le *Code* de Justinien qui, en somme, ne sont que des compilations d'ouvrages antérieurs. Il est difficile d'y mettre à part ce qui n'a plus qu'une signification purement historique, et de déterminer jusqu'à quel point l'*hereditas* s'est confondue avec la *bonorum possessio* en un seul tout, alors surtout que Justinien, dans les lois plus récentes et principalement dans les *Novelles*, n'ajoute plus aucune importance à cette distinction.

Parmi les divers *ordines*, d'après lequel l'édit du préteur déférait la succession des biens d'un homme libre, la *bonorum possessio contra tabulas* était entièrement écartée par la Novelle CXV, et la *bonorum possessio intestati* pour la plus grande partie par la Novelle CXVIII : comme *necessariæ*, il n'y avait plus que la *bonorum possessio secundum tabulas* et la *bonorum possessio unde vir et uxor*.

Lorsqu'on obtient une *bonorum possessio*, il n'existe plus aucune différence entre elle et une *hereditas*

Mais, pour ce qui regarde l'acquisition même, la législation de Justinien contient d'autres règles pour l'*hereditas* que pour la *bonorum possessio*. Le *suus* et *necessarius heres* acquiert l'hérédité purement et simplement et de plein droit, l'*extraneus* l'acquiert au moyen d'une *aditio* ou d'une *pro herede gestio*, sans être astreint à aucun délai déterminé. La *bonorum possessio*, au contraire, est acquise par une déclaration devant justice, déclaration pour laquelle on a fixé des délais spéciaux. Les jurisconsultes contemporains de Justinien n'ont jamais songé à considérer comme effacée cette différence entre l'*hereditas* et la *bonorum possessio*, et elle subsiste encore distinctement dans le dernier état de la législation justinienne.

VI. L'Église et le droit d'héritage — On ne saurait mettre en doute que pendant la période des persécutions, les Églises aient acquis et possédé des biens-fonds qui donnèrent lieu à des confiscations suivies de restitutions, mais il est malaisé de dire par quelle voie ces biens leur étaient venus : par héritage ou par acquisition?

L'édit de Milan restitue *omnia quæ ad Ecclesias recte visa fuerint pertinere, sive domus ac possessio sit, sive agri, sive horti, sive quæcumque alia;* même les héritages de ceux qui avaient péri par le martyre étaient relevés de la confiscation et rendus à leurs héritiers naturels, à défaut de ceux-ci, à l'Église. Enfin une loi permit à chacun de tester en faveur de l'Église : *Habeat unusquisque licentiam sanctissimo, catholico, venerabilique concilio, decedens bonorum quod optaverit relinquere, et non sint cassa judicia ejus.* Cette législation favorisa les dons, mais jeta les administrateurs de l'Église dans la nécessité de lutter et combattre sans cesse pour défendre leur bon droit. Nous entendons le pape Célestin réclamer l'intervention de Théodose contre ceux qui envahissaient les terres léguées par la défunte Proba : *Possessiones Proba reliquit, ut majorem summam redituum clericis, pauperibus et monasteriis præciperet annis singulis erogandam.* A partir du IVe siècle, les testaments en grand nombre qui nous ont été conservés sont remplis du détail de libéralités analogues. A ces libéralités venaient s'adjoindre des acquisitions d'une nature plus délicate. Jadis, les empereurs païens avaient confisqué le patrimoine ecclésiastique; au IVe siècle, ils arrondissaient ce même patrimoine par des confiscations opérées sur les hérétiques; c'est ainsi que Théodose attribua à l'Église de Constantinople tous les biens du patriarche Nestorius condamné et exilé; c'est un héritage, mais un héritage anticipé : *Tua proinde celebris authoritas*, écrivait Théodose au préfet du Prétoire, Isidore, *hac pragmatica sanctione prædictum Nestorium ob admissam impietatem in perpetuum deportari jubeat exilium, omnia que bona illius Ecclesiæ Constantinopolitanæ addicat.* Enfin Théodose le jeune fit hériter d'office les églises et les monastères des évêques, des clercs et des moines intestats : *Si quis episcopus, aut presbyter, aut diaconus aut diaconissa, aut subdiaconus, vel cujus libet alterius loci clericus aut monachus, aut mulierquæ solitariæ vitæ dedita est, nullo condito testamento decesserit, nec ei parentes utriusque sexus, vel liberi, etc., bona quæ ad eum pertinuerint sacrosanctæ Ecclesiæ vel monasterio, cui fuerat destinatus, omnifariam socientur.*

Il faut, naturellement, s'attendre à des exagérations et le prêtre Salvien de Marseille s'acquitte à merveille de ce rôle; d'après lui, clercs et fidèles doivent racheter leurs fautes avant leur mort par tous les moyens possibles. Si un fidèle estime que c'est donner trop que de donner tout son bien, qu'il songe qu'il acquitte une dette et qu'il se demande si cette dette n'est pas infiniment plus élevée que tout ce qu'il peut donner en compensation : *Hoc dico solum : Non offerat totum pro debito, si debere se totum non putat pro reatu.* Saint Augustin n'eût pas approuvé cette maxime, au moins à l'égard de ceux qui ont des enfants, des parents ou des alliés fort proches. Possidius, son biographe, nous dit que *domum vel agrum, seu villam numquam emere voluit. Verum si forte Ecclesiæ a quoquam sponte tale aliquid vel donaretur, vel tituto legati dimitteretur, non respuebat, sed suscipi jubebat. Nam et aliquas eum hæreditates recusasse novimus; non quia pauperibus inutiles esse possent, sed quoniam justum et æquum esse videbat ut a mortuorum vel filiis, vel parentibus, vel affinibus magis possiderentur quibus ab eis deficientes, dimittere noluerunt.*

Églises et monastères possédant, en droit, la personnalité civile avec la capacité de posséder et d'acquérir, devinrent tout naturellement aptes à recueillir la succession des clercs et des moines qui leur avaient appartenu. Néanmoins le point de vue juridique restait obscur, et ce fut précisément saint Augustin qui fut appelé à éclairer le doute soulevé sur la règle à suivre; c'est ce qu'il fit en trois circonstances distinctes et il s'est trouvé que ses décisions ont fixé la jurisprudence. Voici en quelles occasions :

En 405, ou peu de temps auparavant, mourut Honoratus, qui avait passé du rang de moine à Thagaste à celui de prêtre de Thiava. Le défunt mourait *intestat*, quoiqu'il eût du bien et point d'héritiers légaux; toutefois sa succession fut réclamée par l'Église de Thiava et par le monastère de Thagaste, qui choisirent l'évêque d'Hippone en qualité d'arbitre. Celui-ci se trouva placé devant une situation délicate. La communauté de Thiava s'était depuis très peu de temps seulement détachée du donatisme et rattachée au catholicisme; la perspective d'être frustrée de l'héritage de son prêtre donnait lieu d'appréhender des défections. Saint Augustin en fut instruit et fit le voyage de Thiava avec son collègue Alypius, fondé de pouvoirs du monastère de Thagaste. L'arbitre proposa un compromis; selon l'usage, la succession serait partagée par moitié entre Thagaste et Thiava; puis il revint sur ce plan, le communiqua à l'évêque Samsucius qui le jugea déplorable, et l'arbitre d'Hippone, jugeant en droit, débouta le monastère de Thagaste, d'après ce principe que les biens d'un clerc doivent échoir à l'Église qui l'a fait ordonner, à défaut d'héritiers légaux et de donation en forme. Au cas où ces héritiers se présentaient, l'héritage leur revenait. Quant au monastère, il ne doit hériter du moine qui y a émis sa profession que si le cas a fait l'objet de stipulations expresses. En conséquence, il conseille de ne recevoir à la profession que les sujets qui se seront préalablement dépouillés de leurs biens. Ce dépouillement ne se fera pas nécessairement en faveur du monastère; les droits de la famille naturelle pourront être réservés et le cas s'est produit à Hippone où, Privatus mourant *intestat*, l'évêque Augustin fit remettre les trente-*solidi* possédés par le défunt au frère de celui-ci, Emilianus.

En 424, mourut, au monastère d'Hippone, le prêtre Januarius, père de deux enfants placés dans d'autres monastères de la ville. Januarius avait réservé une somme d'argent appartenant, disait-il, à sa fille, mais, au lit de mort, il déclara que la somme lui appartenait et, pour le prouver, il en déshérita sa fille et son fils et légua la somme au monastère. Saint Augustin la refusa. « Si j'acceptais cet héritage, dit-il, je me rendrais complice d'un acte que je désapprouve et dont je suis profondément affecté » Ces enfants étaient mineurs, élevés dans des monastères et destinés à s'y affilier; l'évêque eût pu arguer du fait de non-nécessité, et s'en tenant au droit, accepter le testament de Januarius; il ne le voulut et ne le fit pas.

La législation conciliaire en Afrique interdisait aux clercs et aux religieux de disposer de leurs biens sui-

vant leur gré. *Si autem ipsis proprie aliquid liberalitate alicujus vel successione cognationis obvenerint, faciant inde, quod eorum proposito congruit*, dit un canon d'Hippone en 393, et, quatre ans plus tard, en 397, un canon de Carthage reproduit et consacre ce canon d'Hippone; il fait plus, il restreint la liberté laissée aux évêques et aux clercs de disposer de leurs biens selon leur volonté; il leur défend « toute donation en faveur de personnes qui ne sont pas chrétiennes et catholiques, même si ces personnes sont leurs parents. » En 401, le VI[e] concile de Carthage, qui est en même temps un concile de la province d'Afrique, rappelle les évêques à l'exacte observation de ce canon et leur impose l'obligation stricte de laisser leur bien à l'Église de préférence à toute personne autre que leurs parents, si ceux-ci étaient hérétiques ou païens. Il statua que « si un évêque a préféré à l'Église des hérétiers étrangers à sa parenté légale, ou bien des hérétiques ou des païens, même si ceux-ci sont ses parents, l'anathème sera prononcé contre lui-même après sa mort, et son nom ne sera en aucune façon récité parmi ceux des prêtres de Dieu. Il ne pourra être excusé du fait qu'il est décédé intestat, car, devenu évêque, il n'aurait pas dû différer de disposer de son patrimoine, conformément à sa profession »

Les canons des conciles d'Afrique n'avaient pas force de loi au point de vue du droit civil et c'était suivant les règles du droit civil que les successions devaient être réglées; cependant, sur ce point particulier, le silence du droit livrait la décision à saint Augustin, car, dans la législation impériale, toute personne physique et individuelle est classée dans une corporation et n'existe qu'en elle et pour elle. Cette corporation doit conserver les ressources indispensables à l'accomplissement de sa mission sociale, et elle se trouve tout naturellement désignée pour recueillir la succession de ses membres décédés intestats et sans héritiers naturels. Mais comme, en dehors du lien professionnel, il n'existait pas de lien juridique entre le corporation et ses membres, elle ne pouvait hériter d'eux *ab intestat* qu'en vertu d'un privilège. Ce privilège, on le trouve accordé aux collèges dès le temps de Constantin et motivé par la nécessité de conserver à la corporation, dans l'intérêt public, des biens qui, sans cette précaution, seraient en déshérence et attribués au fisc. C'était l'application d'un principe juridique nouveau, la délation de l'hérédité d'après l'affection juridique du défunt qui était supposé préférer sa corporation au fisc. Le droit du collège à la succession *ab intestat* d'un de ses membres, décédé sans héritiers légaux, fut sanctionné, en 319, au profit des curies; en 347, au profit des légions et des *vexillationes;* en 349, au profit des employés des gouverneurs de province, des *cohortales;* en 354, au profit des collèges de naviculaires.

Tous les motifs qui avaient fait accorder le privilège à ces corporations pouvaient avec plus de force être invoqués en faveur de l'Église, qui avait, comme les corporations, la personnalité civile et la capacité d'acquérir. De plus, en 290, Dioclétien et Maximien refusaient à tout collège, «s'il n'était pas pourvu d'un privilège spécial, » la capacité à recueillir un héritage. Or, en 321, une constitution de Constantin déclarait valable toute disposition testamentaire favorable à l'Église. Dès lors, saint Augustin était fondé à attribuer la succession des clercs et des moines morts sans héritiers légaux ou testamentaires à leurs Églises et à leurs monastères, c'est-à-dire à leurs corporations.

Ce fut ainsi que la jurisprudence établie dans la lettre de saint Augustin à Alypius devint une source du droit et fut sanctionnée, en 434, par une constitution des empereurs Théodose et Valentinus conçue en ces termes :

« Les empereurs Théodose et Valentinien Augg., à Taurus, préfet du prétoire et patrice. Si un évêque, un prêtre, un diacre ou une diaconesse, un sous-diacre, un clerc de n'importe quel ordre, un moine, homme ou femme voué à la vie solitaire, est décédé sans avoir fait aucun testament, si ne lui survivent ni ascendants de l'un ou l'autre sexe, ni descendants, ni autres personnes unies à lui par le lien légal de l'agnation ou de la cognation, et s'il n'y a point d'épouse survivante, les biens dépendant de sa succession seront dévolus à la sacro-sainte Église ou au monastère auquel il était voué : exception faite des sommes que peuvent laisser des clercs ou des moines de l'un ou l'autre sexe inscrits au cens, soumis au droit de patronat ou sujets à la condition curiale, car il n'est point juste que les biens ou pécules qui sont dus légalement au patron du défunt ou au propriétaire du domaine auquel il était attaché, ou qui, aux termes d'une constitution précédemment promulguée, reviennent aux curies, soient détenus par des Églises : sous réserve néanmoins de toutes actions, s'il y a lieu, en faveur des sacro-saintes Églises, si une des personnes soumises aux conditions précitées se trouve, à son décès, tenue envers elles à raison de gestion d'affaires ou de tous autres actes de gestion ecclésiastique. En conséquence, si des litiges résultant de compétitions en cette matière sont pendants devant les tribunaux, ils seront supprimés. Il ne sera pas permis au demandeur d'aborder l'audience après la publication de la présente loi ni d'apporter aucun trouble aux économes, aux moines, aux procurateurs des biens de la succession, l'instance étant périmée et les biens laissés par le défunt étant consacrés aux très religieuses Églises ou au monastère auquel il était voué. »

La législation impériale favorisait les institutions cléricales ou monastiques, mais se montrait hostile à tout ce qui eût procuré du profit aux clercs ou aux moines pris individuellement. Valentinien rendit une loi à cet effet, et saint Jérôme écrit à Népotien que cette loi est un résumé salutaire contre l'avidité des clercs : *Pudet dicere, sacerdotes, idolorum, mimi et aurigæ et scorta, hæreditates capiunt, solis clericis a monachis hoc lege prohibetur; et non prohibetur a persecutoribus, sed a principibus christianis. Nec de lege conqueror, sed dolo cur meruimus hanc legem.* Saint Ambroise déplorait de même cette loi, ou plutôt le motif de cette loi : *Soli ex omnibus clerico commune jus clauditur, nulla legata vel etiam gravium viduarum, nulla donatio. Quod sacerdotibus fani legaverit christiana vidua, valet; quod ministri Dei non valet. Quod ego non ut quæror, sed ut sciant quid non quæror, comprehendi.*

Marcien annula ces lois, dont la prévoyance pouvait facilement sembler outrageante envers ceux qu'elle visait. Il est d'ailleurs certain que des mesures de cette nature devaient être justifiées par de graves abus. Les individus ne se résignaient pas à renoncer à l'héritage sur lequel ils prétendaient, dût cet héritage revenir à l'Église ou au monastère dont ils faisaient partie. Églises et monastères n'étaient pas toujours plus désintéressés et on vient de voir saint Augustin obligé d'arbitrer entre Thiava et Thagaste. Ces compétitions se renouvelèrent et on s'habitua à recourir à la lettre d'Augustin à Alypius qui offrait un précédent jusqu'à ce que, en 535, Justinien publiât une loi sur cette matière :

« Quiconque, y est-il dit, veut entrer dans un monastère a plein pouvoir de disposer de ses biens selon sa volonté avant d'entrer au monastère. A son entrée, tous ses biens l'y suivront, même s'il n'a pas expressément déclaré son intention de les y apporter, et il n'en sera plus maître en aucune façon. S'il a des descendants et leur a donné, par donation à cause de mariage

ou en dot, des biens équivalant au quart des biens qu'il laisserait s'il mourait intestat, ses descendants ne pourront prétendre à aucune autre part du reste de ses biens. S'il n'a rien donné à ses descendants ou s'il leur a donné moins du quart, le quart sera leur dû, même après qu'il aura dit adieu au monde et aura fait profession monastique. De sorte que le quart ou le supplément du quart sera dû aux descendants (suivant qu'ils n'auront rien reçu ou auront reçu moins de la portion à laquelle ils auront droit) Si un homme marié abandonne sa femme pour se retirer dans un monastère, la femme conservera sa dot et les avantages stipulés en cas de mort, comme nous l'avons ordonné par une autre constitution. Tout ce qui est ordonné au sujet des moines aura force de loi à l'égard des femmes qui entrent dans un monastère. »

H. Leclercq.

HERMAS (Le Pasteur d'). — I. Le livre. II. Le titre. III. Le but. IV. Analyse. V. Auteur. VI. Conjectures. VII. Confirmations. VIII. Date. IX. Unité. X. Historicité. XI. Sources. XII. Fresques. XIII. Transmission du texte. XIV. Bibliographie.

I. Le livre. — Certains livres s'offrent à nous avec une apparence énigmatique qui est un attrait que suit parfois une déception. Le *Pasteur* d'Hermas comme l'*Octavius* de Minucius épargnent la déception, mais piquent, en revanche, la curiosité. Le Pasteur d'Hermas? double énigme! Est-ce un titre, est-ce un auteur ? C'est tous les deux. Parlons d'abord du titre.

II. Le titre. — Il tient à cette circonstance que l'auteur rapporte un interminable dialogue qu'il soutint avec un personnage qui se nomme *le Pasteur*, ὁ ποιμήν, et qui est l'Ange de la Pénitence à qui Hermas a été confié. Très simplement, et prenant sa fonction au sérieux, l'ange prend l'apparence extérieure d'un berger, muni d'un sac et d'un bâton [1].

III. Le but. — Une fois qu'il s'est mis à l'œuvre, le Pasteur élargit son dessein; il ne lui suffit pas de guider Hermas, il recommande à tous les hommes la pénitence [2] et particulièrement à l'Église romaine [3]. A la date où le livre est écrit, la notion du péché, celle de sa rémission et des moyens propres à cette rémission ne sont pas encore connues de tous les fidèles avec une parfaite clarté et moins encore avec uniformité. Beaucoup enseignent et croient sans hésitation que le baptême peut seul remettre les péchés et qu'à son défaut, rien ne peut rendre l'innocence à qui l'a perdue. C'est pourquoi un très grand nombre de chrétiens vont se familiariser avec un usage qui persistera longtemps. Afin de ne pas compromettre leurs chances de salut éternel par un baptême hâtif, qui leur enlèverait toute possibilité de pardon pour les fautes graves commises entre ce baptême et leur dernier moment, ces chrétiens remettront la grâce du baptême à l'instant de leur dernière heure; de cette façon, ils seront en mesure d'effacer toutes les fautes de leur vie entière. Cette conception n'a pas été seulement une déduction imaginée par quelques empiriques, elle fut la conséquence admise et peut-être conseillée d'un enseignement catégorique. « Seigneur, dit Hermas, j'ai entendu dire à certains docteurs qu'il n'y a pas d'autre pénitence que celle que nous avons faite le jour où nous sommes descendus dans l'eau et où nous avons reçu le pardon de nos péchés antérieurs. — Ce qu'on t'a dit est juste, répond le Pasteur, et c'est l'exacte vérité [4]. »

En dehors des calculateurs qui retardent leur initiation jusqu'à l'heure suprême, il existe des fidèles qui ont adopté une conduite différente et qui, confiants dans la grâce divine et dans leur générosité à y répondre, ont sollicité et reçu le baptême. Initiés, les occasions de chute ne leur ont pas fait défaut et certains ont succombé. Non seulement la fornication et l'adultère font des ravages, mais le meurtre même souille des mains chrétiennes. Un péril plus grave encore et une occasion périodique de chute se trouvent dans les circonstances que crée la persécution; il faut choisir entre la mort et l'apostasie et beaucoup de chrétiens succombent, renient le Christ et apostasient. L'heure du danger éloignée, ils rentrent en eux-mêmes, se font horreur et désespèrent du pardon et du salut. Tombés de l'espérance du ciel dans la certitude de l'enfer, n'apercevant aucune possibilité d'y échapper, ils s'abandonnent aux pires excès. Parfois, dans une famille, le père a confessé héroïquement sa foi, ses enfants ont succombé misérablement, et alors un problème se pose à la tendresse de celui qui reste digne du salut. Seul, il sera sauvé et ses enfants ne pourront l'être avec lui. Est-ce chose possible ? Non, Dieu ne sera pas inexorable, il pardonnera, il dérogera à la loi, mais il n'y dérogera qu'une seule fois, et cette exception ne pourrait d'ailleurs se renouveler, puisque la fin du monde est proche.

Ce qui est exceptionnel, ce qui ne se reverra plus parce qu'on ne le verra qu'une fois, peut bien donner un léger accroc à l'ordre établi. Hermas, qui a ses propres enfants à ramener sur le chemin du ciel, n'y regarde pas de trop près. Si le mot de « jubilé extraordinaire » n'a jamais fait partie de son vocabulaire, l'idée l'a hanté et il ne s'est pas demandé ce que les théologiens penseraient de lui au XX^e^ siècle. Il était père et tout moyen lui semblait bon pour se convaincre lui-même et convaincre ses grands fils qu'ils n'étaient pas destinés à la damnation.

Audace par trop arbitraire que celle qui consiste à travestir le petit roman d'un écrivain en témoignage doctrinal, parce que cet auteur a vécu au II^e^ siècle et a écrit ce qu'il savait, ce qu'il ne savait pas et ce qu'il lui importait peu ou prou de savoir. Le *Pasteur* est l'ouvrage d'un homme qui cherchait à dissiper de pénibles préoccupations personnelles, qui écrivait ce qui lui venait à l'esprit et qui ne se souciait aucunement de savoir si son livre plairait à tous ceux qui le liraient, comme il se souciait encore moins de fournir des arguments aux partisans d'une thèse sur la discipline pénitentielle contre les partisans d'une thèse différente.

Ces préoccupations n'excluaient pas chez l'auteur l'espoir d'un grand succès. Il songeait que l'homme qui, s'adressant à ses égaux, leur vient dire qu'il ouvrira pour eux la porte du ciel, ne pourra qu'être bien accueilli des désespérés. Quant aux indifférents, il saura bien les réveiller de leur torpeur. C'est donc un événement qui n'a pas eu encore son pareil et qui va ouvrir non seulement le ciel, mais l'Église, à la foule de ceux qui avaient renoncé à en faire désormais partie. L'auteur a-t-il vraiment escompté « une sorte de révolution » provoquée par l'apparition de son livre ? On n'en relève l'indice ni on en rencontre la preuve nulle part. Comme tous ceux qui tiennent une plume en main, il s'est flatté peut-être d'avoir des lecteurs, d'en avoir beaucoup, de les convaincre et de les entraîner, a-t-il rêvé une « renaissance du christianisme » ? Il ne l'a dit, ni écrit ni laissé entendre nulle part. Il a fait mieux, il a composé son livre et l'a livré à sa fortune! La Fortune l'a bien servi, car le petit livre, mal composé, mal écrit, fut lu, fut discuté, combattu, condamné; seulement son influence, quand on le malmena si fort, avait depuis longtemps triomphé, l'indulgence avait eu raison du rigorisme. Il n'était plus question d'introduire un pardon exceptionnel à jour dit, mais il était admis que la pénitence efficace pouvait trouver place après le baptême, au

[1] *Visio*, V, III-IV. — [2] *Vis.*, II, IV, 3. — [3] *Vis.*, I, I. — [4] *Vis.*, IV, III, 1-2.

moins une fois. Hermas n'en demandait pas plus; il n'en demandait même pas tant, car il parlait d'une concession exceptionnelle; or c'était une règle qui allait s'établir.

L'audacieux qui avait lancé cette conception avait compris qu'elle ne pouvait être accueillie et adoptée que si elle s'autorisait d'une source si haute qu'on n'osât en discuter la sagesse. Et c'était le beau temps, avouons-le, que celui où il suffisait au premier *quidam* de se planter au coin d'une rue ou d'écrire sur le bout d'une table : « Voici ce que Dieu m'a dit et ce qu'il me charge de vous apprendre, » pour trouver des auditeurs ou des acheteurs. Avec juste raison, aujourd'hui, on demande aux visionnaires leurs papiers en règle; on n'en était pas là au IIe siècle et la candeur de la foule excuse bien un peu la malice des voyants. Hermas ne fait donc que tenir la plume, s'il faut l'en croire, et son livre ne contient autre chose que ce que Dieu, par différents intermédiaires, lui a dicté. Tout au plus se laisse-t-il entrevoir et seulement pour introduire quelque question qui avive le dialogue dans lequel son rôle n'est guère que d'écouter. Ce faisant, Hermas s'est à peine distingué de tant d'autres écrivains qui ont gardé strictement l'anonyme et qui se sont donné le plaisir de dévoiler, eux aussi, les desseins et les volontés qu'il prêtaient à Dieu. Les uns et les autres procèdent ordinairement comme lui, par voie de révélations surnaturelles; seulement ils n'ont pas eu comme Hermas le sens d'une question qui se posait, tandis qu'ils s'éternisent en récits et en anecdotes farcis de discours de Jésus, des apôtres, des prophètes ou des patriarches. Hermas vise droit au but et l'atteint. Ce but, c'est l'adoucissement de la discipline pénitentielle.

IV. Analyse. — Pour l'atteindre, l'auteur s'embarque dans une composition qu'on souhaiterait plus claire, mais qu'il faut accepter telle qu'il l'a conçue ou ratifiée, car il n'est pas certain que la division en *Visions*, en *Préceptes* et en *Similitudes* soit de lui, mais on la rencontre dans les anciennes versions latines dont une est presque contemporaine d'Hermas. Tout cela aboutit à faire un recueil d'instructions morales données à Hermas pendant les visions dont il est gratifié et c'est sous le facile prétexte de développer ces enseignements qu'Hermas va son train, fait parler ses interlocuteurs et leur fait dire tout ce qu'il souhaite faire entendre lui-même.

Le *Pasteur* s'ouvre par les *Visions* et la première, qui est la plus gracieuse parce qu'elle a été vraiment vécue, révèle le but de l'ouvrage et aura dû contribuer efficacement à son expansion; la voici :

« Le maître qui m'avait élevé me vendit à une dame de Rome nommée Rhodé. Bien des années plus tard, je la retrouvai et commençai à l'aimer comme une sœur. Quelque temps après, l'ayant vue se baigner dans le Tibre, je lui donnai la main pour l'aider à sortir du fleuve. En voyant sa beauté, je me fis cette réflexion dans mon cœur : « Je serais bien heureux d'avoir une femme de cette beauté et de ce caractère! » Je n'eus que cette simple pensée, rien de plus.

« Un peu plus tard, je me rendais à Cumes et glorifiais les œuvres de Dieu, leur grandeur, leur magnificence, leur puissance; je m'endormis en marchant. Un esprit me saisit et m'emporta à travers une contrée inaccessible, qu'un homme n'eût pu parcourir; c'était un endroit escarpé et raviné par les eaux. Après avoir traversé le fleuve qui était là, j'arrivai dans la plaine; je m'agenouillai alors et me mis à prier le Seigneur et à confesser mes péchés. Pendant que j'étais en prière, le ciel s'ouvrit, et j'aperçus la femme que j'avais désirée, qui me saluait du haut du ciel en disant : « Bonjour, Hermas. » Levant les yeux vers elle, je lui dis : « Maîtresse, que faites-vous ici ? — J'ai été enlevée [au ciel], me répondit-elle, pour accuser tes péchés devant le Seigneur. — Quoi! lui dis-je, vous vous faites maintenant mon accusatrice ? — Non, mais écoute les paroles que j'ai à te dire. Le Dieu qui habite dans les cieux, qui a tiré les êtres du néant, qui les a fait multiplier et croître pour sa sainte Église, est irrité contre toi, parce que tu as péché à mon égard. — J'ai péché envers vous! lui répondis-je, de quelle manière ? Vous ai-je jamais adressé une parole inconvenante ? Ne vous ai-je pas toujours regardée comme une déesse ? Ne vous ai-je pas toujours respectée comme une sœur ? Pourquoi me reprocher faussement, ô femme, ces méfaits et ces impuretés ? » — Elle me dit en riant : « Le désir du mal est monté dans ton cœur. Ne penses-tu pas que c'est mal pour un homme juste de laisser monter dans son cœur le mauvais désir ? Oui, c'est un péché, ajouta-t-elle, et un grand péché! Car l'homme juste ne forme que des desseins justes. La droiture de ses intentions fait grandir sa réputation dans les cieux et lui assure l'indulgence de Dieu dans tous ses actes; ceux au contraire qui trament dans leurs cœurs des desseins pervers se préparent la mort et la captivité, ceux-là surtout qui s'attachent au siècle présent, s'enorgueillissent de leurs richesses et se désintéressent des biens à venir. Elles se repentiront, les âmes de ces hommes qui n'ont point d'espérance et se sont abandonnés, eux et leur vie. Mais toi, prie Dieu, et il guérira tes péchés, ceux de toute ta maison et de tous les saints. »

« Après qu'elle eut proféré ces paroles, les cieux se fermèrent. Pour moi, je restai tout en proie à la terreur et à l'affliction. Je me disais en moi-même : « Si cette pensée m'est comptée pour un péché, comment pourrai-je me sauver ? Comment apaiser Dieu sur mes péchés consommés ? En quels termes prier le Seigneur de m'être propice ? »

« Pendant que j'agitais ces questions dans mon cœur, j'aperçus devant moi un grand siège en laine blanche comme la neige. Une femme âgée, vêtue d'habits éblouissants et tenant un livre à la main, s'avança, s'assit seule, et me salua en disant : « Bonjour, Hermas. » Et moi, tout triste et baigné de larmes, je lui répondis : « Bonjour, Madame. — Hermas, reprit-elle, d'où te vient cet air sombre ? Toi, le patient et doux Hermas, toujours riant! Pourquoi cet air abattu, au lieu de ta gaîté? — C'est, lui répondis-je, qu'une femme très vertueuse m'accuse d'avoir péché envers elle. — Le serviteur de Dieu, dit-elle, est incapable d'une telle action. Mais une pensée du moins est montée dans ton cœur au sujet de cette femme. Or, pour les serviteurs de Dieu, une pareille intention est un péché! Oui, pour une âme austère et déjà éprouvée, c'est une pensée mauvaise, abominable, de désirer faire une action coupable, et surtout pour Hermas, le chaste Hermas, éloigné de tout mauvais désir, rempli d'une parfaite simplicité et d'une grande innocence.

« Mais ce n'est pas pour cette raison que Dieu est irrité contre toi; ce qu'il veut, c'est que tu ramènes au bien tes enfants, qui ont péché contre le Seigneur, et contre vous, leurs parents. Ton amour pour eux t'empêche de les reprendre et tu les a laissés tomber dans une affreuse corruption : voilà d'où vient la colère du Seigneur contre toi. Mais il réparera tous les dommages que tu as jusqu'ici éprouvés dans ta maison : car ce sont les péchés et les déportements de tes enfants qui ont amené la ruine de tes affaires temporelles. Dans sa grande miséricorde, le Seigneur a eu pitié de toi et de ta famille, il te fortifiera et te donnera sa gloire pour fondement. Seulement, pas de mollesse, mais du courage pour relever le moral de ta maison! Car, de même que le forgeron, à force de coups de marteau, finit par donner à son œuvre la forme qui lui plaît, de même aussi le langage de la justice, répété chaque jour, vient à bout de toute dépravation. Ne

cesse donc pas d'avertir tes enfants, car, je le sais, s'ils font pénitence de tout leur cœur, ils seront inscrits avec les saints sur les livres de vie. »

Ce discours achevé, elle me dit : « Veux-tu m'entendre lire ? — Volontiers, Madame, répondis-je. — Prête donc l'oreille, me dit-elle, et écoute les louanges de Dieu. » J'entendis alors des paroles sublimes et merveilleuses, mais dont je ne pus garder le souvenir; car elles étaient toutes terrifiantes et au-dessus des facultés humaines. J'ai cependant retenu les dernières, qui étaient consolantes et à notre portée : « Voici le Dieu des armées, qui, par sa puissance invisible et souveraine et par sa vaste intelligence, a créé le monde, et qui, dans ses glorieux desseins, a revêtu de beauté ses créatures; ce Dieu dont la parole puissante a solidifié le ciel et assis les fondements de la terre sur les eaux; qui, par une sagesse et une providence particulière, a créé sa sainte Église et l'a aussi bénie : voici qu'il déplace les cieux et les montagnes, les collines et les mers, et qu'il aplanit tout devant ses élus, pour accomplir la promesse qu'il leur a faite de les combler de gloire et d'allégresse, s'ils observent les commandements de Dieu, qu'ils ont reçus avec une grande foi. »

« Quand elle eut fini de lire et se fut levée de son siège, arrivèrent quatre jeunes hommes qui prirent le siège et s'en allèrent du côté de l'Orient. Alors elle m'appela, me toucha la poitrine et me dit : « Ma lecture t'a-t-elle plu ? — Madame, lui répondis-je, les dernières paroles me plaisent; mais les premières sont difficiles et dures. — Ces dernières, reprit-elle, s'adressent aux justes, et les premières aux gentils et aux apostats. » Pendant qu'elle me parlait, survinrent deux hommes qui la prirent par les bras et se dirigèrent du côté où le siège avait disparu, vers l'Orient. Elle me quitta d'un air joyeux et me dit en s'en allant : « Sois un homme, Hermas! »

Voilà, sous une forme originale et assez captivante, exposé le souci qui ronge Hermas : le retour et le salut de ses enfants égarés. Dieu lui-même, se servant de l'intermédiaire de l'Église, lui fait entendre que tout espoir n'est pas perdu; les noms de ceux qui semblent voués à la mort peuvent encore être écrits sur le Livre de Vie. Tout le livre d'Hermas ne sera que le développement de cette pensée : le pardon et le salut restent accessibles aux plus grands pécheurs.

Une année s'écoule et, un jour qu'il se rendait à Cumes, Hermas est ravi et transporté dans le même lieu où il a eu la première vision. Il y retrouve l'Église qui lui confie un petit écrit dont il prendra copie, mais il lui faut quinze jours de jeûnes et de prières pour obtenir l'intelligence de ce qui s'y trouve contenu. A vrai dire, cela surprend un peu, car nous n'apercevons rien de très mystérieux. Ce sont de nouvelles récriminations contre les enfants d'Hermas qui ont dénoncé leur père et leur mère en qualité de chrétiens; ils se sont abandonnés à tous les désordres et se sont couverts de luxure et d'infamie. Hermas doit le leur dire, ainsi qu'à sa femme qui, elle, a la langue trop longue et trop méchante, mais elle se corrigera. Et voici où Hermas fait un pas de plus : « Quand tu leur auras fait connaître ces paroles, que le Maître m'a ordonné de te révéler, alors [tes enfants] obtiendront le pardon de toutes leurs fautes passées, eux et tous ceux des saints qui ont péché jusqu'à ce jour, pourvu qu'ils fassent pénitence du fond de leurs cœurs et chassent de leurs âmes toute hésitation. Car, au sujet de ses élus, le Maître l'a juré par sa gloire : si, passé ce jour, ils pèchent encore, il n'y a plus pour eux de salut; pour les justes, en effet, la pénitence a une limite; pour tous les saints, les jours de la pénitence touchent à leur terme; quant aux gentils, ils ont jusqu'au dernier jour pour faire pénitence. » Mais tout n'est pas dit encore.

Nouvelle vision de l'Église qui avertit Hermas que le petit écrit qu'elle lui a confié est destiné aux presbytres et c'est l'évêque de Rome, Clément, qui aura à prendre la responsabilité d'en faire parvenir des copies à toutes les Églises, « aux villes du dehors, aux autres villes. » Grapté se charge de la propagande parmi le public féminin et Hermas parmi le clergé. Cette fois, c'est bien d'une réforme générale qu'il s'agit.

Une troisième vision, plus importante que les deux qui ont précédé, va se produire; mais, pour frapper les imaginations, Hermas va se livrer à de longs développements.

D'abord, un rendez-vous. L'Église lui dit de se rendre dans un champ d'épeautre, elle l'y rejoindra. Hermas obéit et, arrivé dans son champ, il voit un banc d'ivoire sur lequel était posé un coussin de lin recouvert lui-même d'une fine gaze de lin déployée. Saisi, tremblant, Hermas voit arriver l'Église escortée de six jeunes gens qu'elle congédie d'un mot : « Allez travailler à la construction. » Dès qu'ils se sont éloignés, l'Église le fait asseoir à sa gauche, la droite étant réservée aux martyrs, dont c'est d'ailleurs l'unique privilège et aussi de jouir d'une certaine gloire. Là-dessus, elle fait signe de s'en aller; Hermas tombe à ses pieds et la onjure au nom du Seigneur de lui montrer la vision promise. Elle le relève, le fait asseoir à sa gauche, puis, levant une baguette brillante, elle dit : « Tu aperçois quelque chose de grand ? — Madame, je ne vois rien! — Allons, regarde; n'aperçois-tu pas devant toi une grande tour en train de se bâtir sur l'eau avec des pierres carrées et resplendissantes ? » En effet, la tour, de forme quadrangulaire, était construite par les six jeunes gens qui étaient venus avec l'Église; d'autres hommes, par milliers, apportaient des pierres tirées les unes du fond de l'eau, les autres de la terre, et les remettaient aux six jeunes gens, qui les prenaient pour bâtir. Les pierres tirées du fond de l'eau, on les faisait toutes entrer, telles quelles, dans la construction : car elles s'appareillaient exactement entre elles, et toutes leurs jointures s'accordaient; elle se soudaient si étroitement ensemble, qu'on ne voyait pas leurs joints, et que la tour semblait, pour ainsi dire, bâtie d'un seul bloc. Quant aux autres pierres, tirées de la terre, les unes étaient rebutées, d'autres employées à la construction, d'autres cassées en morceaux et jetées loin de la tour. D'autres pierres, en grande quantité, gisaient autour de l'édifice, sans être utilisées pour sa construction; car les unes étaient effritées, d'autres fêlées, d'autres mutilées; d'autres enfin, blanches et rondes, ne pouvaient entrer dans la bâtisse. Je voyais lancer des pierres loin de la tour, les unes tombaient sur la route, mais sans y rester, et roulaient de là dans un endroit inaccessible; d'autres tombaient dans le feu et y brûlaient; d'autres enfin tombaient près de l'eau, sans parvenir à rouler jusqu'à elle, malgré leur désir de s'y plonger.

« Après m'avoir montré cette vision, l'Église voulut s'éloigner. « Madame, lui dis-je, que me sert-il d'avoir vu tout cela, si je n'en comprends pas la signification ? — Tu es bien curieux, me répondit-elle, de vouloir ainsi pénétrer le mystère de la tour! — Oui, Madame, lui dis-je, mais c'est pour en faire part aux frères; leur joie en sera augmentée, et, au récit de ces merveilles, ils apprendront à connaître la grande gloire du Seigneur. — Assurément, reprit-elle, ce récit sera entendu d'un grand nombre d'hommes; mais s'il est pour les uns une cause de joie, il sera pour d'autres une source de larmes; cependant ces derniers eux-mêmes, s'ils en prennent occasion de faire pénitence, se réjouiront à leur tour. Écoute donc l'explication des diverses allégories de la tour; car je te révélerai tout. Seulement ne

m'importune plus désormais à propos de révélations : car celles-ci touchent à leur terme et sont maintenant au complet. Mais tu ne cesseras pas d'en réclamer, car tu es insatiable.

« La tour que tu vois construire, c'est moi, l'Église, moi qui te suis apparue tout à l'heure et précédemment. Pose-moi donc sur la tour toutes les questions que tu voudras, et je te répondrai, pour que vous vous réjouissiez, toi et les saints. — Madame, lui dis-je, puisque vous m'avez jugé digne de recevoir toutes vos révélations, faites-les moi. — Tout ce qui peut t'être révélé, reprit-elle, le sera. Seulement, tiens ton cœur élevé vers Dieu et n'aie pas de doutes, quelque chose que tu voies. — Madame, lui demandai-je, pourquoi la tour est-elle bâtie sur l'eau ? — Je te l'ai déjà dit précédemment, répondit-elle; mais tu es un chercheur diligent, et tes recherches te font trouver la vérité. Voici donc pourquoi la tour est construite sur l'eau : c'est parce que votre vie a été et sera sauvée par l'eau. La tour a pour fondements la parole du Nom tout-puissant et glorieux, et pour soutien la force invisible du Maître.

« — Madame, lui répondis-je, c'est là une grande et merveilleuse affaire. Mais les six jeunes hommes qui travaillent à la construction, qui sont-ils, Madame? — Ce sont les saints anges de Dieu créés les premiers : c'est à eux que le Seigneur a confié toutes ses créatures pour les faire prospérer, les organiser et les gouverner en maîtres; c'est donc par eux que sera exécutée la construction de la tour.

« — Et les autres, ceux qui apportent les pierres, qui sont-ils? — Ce sont aussi des saints anges de Dieu; mais les six premiers leur sont supérieurs. Par leurs communs efforts la tour s'achèvera; tous ensemble ils se réjouiront autour d'elle et glorifieront le Seigneur de son achèvement.

« — Madame, demandai-je, je voudrais bien savoir le sort et la signification des pierres. — Ce n'est pas, me répondit-elle, que tu sois, de tous, le plus digne de ces révélations; car il y a d'autres hommes qui te sont supérieurs par le rang et le mérite, et qui auraient plus de droits que toi à ces visions; mais c'est pour que le nom de Dieu soit glorifié que ces visions t'ont été et te seront encore montrées en faveur des hésitants, qui se demandent dans leur cœur si tout cela est bien réel ou ne l'est pas. Dis-leur que toutes ces choses sont vraies, vraies de tout point, et qu'elles sont toutes assurées, certaines et bien fondées.

« Voici maintenant ce qui concerne les pierres entrant dans la construction. Les pierres carrées et blanches qui s'appareillent exactement, ce sont les apôtres, les évêques, les docteurs et les diacres qui ont marché dans les saintes voies de Dieu et qui ont rempli avec pureté et dignité leurs fonctions d'évêques, de docteurs et de diacres pour le bien des élus de Dieu : les uns sont morts, les autres vivent encore; ils n'ont jamais cessé de faire régner entre eux la concorde, la paix, la déférence mutuelle : voilà pourquoi, dans la construction de la tour, leurs joints s'harmonisent si bien. — Et ces pierres qu'on tire du fond de l'eau pour les faire entrer dans la bâtisse et qui s'appareillent si parfaitement avec les autres pierres déjà posées, qui sont-elles ? — Ce sont ceux qui ont souffert pour le nom du Seigneur. — Les autres pierres, tirées de la terre, je voudrais bien savoir, Madame, qui elles représentent. — Les pierres, dit-elle, qu'on fait entrer dans la construction sans les tailler, ce sont les hommes dont le Seigneur a éprouvé la fidélité à marcher dans la voie droite et à observer ses commandements. — Et ces pierres qu'on pose, [aussitôt] apportées, dans la bâtisse, qui sont-elles ? — Ce sont des hommes nouveaux dans la foi et [pourtant] fidèles : les anges les forment à la pratique du bien, parce qu'il ne s'est trouvé en eux aucun mal. — Les pierres qu'on met au rebut et qu'on jette, qui figurent-elles ? — Les pécheurs qui veulent faire pénitence. On ne les jette pas bien loin de la tour, parce que, s'ils se repentent, ils pourront servir à la construction. Ceux donc qui se disposent au repentir seront, quand ils auront fait pénitence, fermes dans la foi; seulement, c'est maintenant qu'ils doivent se convertir, pendant que la tour est encore en construction; car, l'édifice une fois achevé, il n'y aura plus de place pour eux et ils seront définitivement rejetés; il ne leur restera plus que d'être auprès de la tour.

« Veux-tu savoir ce que représentent ces pierres qu'on brise et qu'on jette loin de la tour ? Ce sont les fils d'iniquité : leur foi n'est qu'hypocrisie et ils n'ont aucunement renoncé au mal. Aussi n'y a-t-il pas pour eux de salut; car leur perversité les rend impropres à la construction. Ils ont été cassés en morceaux et jetés au loin à cause de la colère du Seigneur qu'ils ont irrité. Quant à ces autres pierres, que tu as vues joncher le sol en grand nombre sans entrer dans la construction, les unes, celles qui sont effritées, représentent les hommes qui, après avoir connu la vérité, n'y ont pas persévéré et ne fréquentent pas les saints; de là leur inutilité. — Et les pierres fêlées, qui sont-elles ? — Ce sont les gens qui au fond de leur cœur ont de la rancune les uns contre les autres et ne font pas régner la paix entre eux. Ils affectent par-devant des airs pacifiques; mais, à peine le dos tourné, ils gardent dans le cœur leurs ressentiments : ceux-ci sont les fentes que présentent les pierres. Quant aux pierres mutilées, elles sont la figure de ceux qui ont embrassé la foi et dont la vie est en majeure partie réglée sur la justice, mais ont quelques attaches encore à l'iniquité : voilà pourquoi elles sont tronquées et incomplètes. — Et ces pierres blanches et rondes, qui ne peuvent entrer dans la bâtisse, qui sont-elles, Madame ? — Jusqu'à quand, me répondit-elle, resteras-tu ainsi stupide et inepte, obligé de tout demander sans rien deviner par toi-même ? Ce sont ceux qui ont la foi, mais qui possèdent en même temps les richesses de ce monde. Quand survient une persécution, leurs affaires et leurs richesses les amènent à renier leur Maître. — Madame, répartis-je, quand donc seront-ils propres à la construction ? — Lorsque, reprit-elle, ces richesses qui les séduisent auront été rognées, alors ils seront en état d'être utilisés pour Dieu. De même en effet qu'une pierre ronde ne peut devenir carrée sans être taillée et sans perdre une partie d'elle-même, de même aussi, les riches de ce monde ne peuvent devenir utiles au Seigneur qu'après retranchement fait à leurs richesses. Ton propre exemple, le premier, te fera comprendre cette vérité : quand tu étais riche, tu n'étais bon à rien; maintenant tu es utilisable et apte à la vie. Mettez-vous donc en état d'être utilisés par Dieu! N'as-tu pas été toi-même l'une de ces pierres ?

« Quant aux autres pierres que tu as vues, lancées loin de la tour, tomber sur la route et rouler de là dans des endroits inaccessibles, ce sont ceux qui, après avoir embrassé la foi, ont ensuite, entraînés par leurs doutes, abandonné le chemin de la vérité. Se croyant capables de trouver une meilleure voie, ils s'égarent et se fatiguent à marcher dans des pays sans routes. Les pierres qui tombent dans le feu et y brûlent, ce sont ceux qui se sont définitivement séparés du Dieu vivant; jamais plus la pensée de faire pénitence n'est montée dans leur cœur, esclaves qu'ils sont de leurs passions impudiques et des infamies qu'ils ont commises. Et ces autres pierres qui tombent près de l'eau, sans parvenir à rouler jusqu'à elle, veux-tu savoir qui elles sont ? Ce sont ceux qui ont entendu la parole (de Dieu), et qui désirent recevoir le baptême au nom du Seigneur, mais qui, en songeant à la pureté exigée par la vérité,

se ravisent et se mettent de nouveau à la remorque de leurs passions mauvaises. »

« L'Église avait ainsi terminé l'explication de la tour. Je m'enhardis à lui demander encore si toutes ces pierres, rejetées et impropres à la construction, pouvaient faire pénitence et trouver place dans cette tour. « Elles peuvent, me répondit-elle, faire pénitence. Elles trouveront place dans un autre édifice beaucoup moins élevé, mais seulement après avoir subi des tourments et mis fin à leurs péchés Ces hommes seront délivrés de leurs tourments pour avoir écouté la parole de la justice. Et cette délivrance arrivera pour eux le jour où ils songeront aux actions mauvaises qu'ils ont commises; sinon, il n'y aura pas de salut pour eux, à cause de la dureté de leurs cœurs. »

« Quand j'eus fini de poser à l'Église toutes ces questions, elle me dit : « Veux-tu voir autre chose ? » Ma curiosité fut grandement réjouie à l'annonce d'une nouvelle vision. La femme sourit doucement en me regardant et me dit. « Vois-tu sept femmes autour de l'édifice ? — Oui, Madame, répondis-je. — Ce sont elles qui soutiennent cette tour, suivant l'ordre du Seigneur. Voici maintenant leurs fonctions. La première, celle qui a des mains robustes, s'appelle la Foi; c'est par elle que sont sauvés les élus de Dieu. La deuxième, celle qui porte une ceinture et a un air viril, s'appelle la Continence; elle est fille de la Foi. Quiconque s'attachera à elle assurera le bonheur de sa vie : car il s'abstiendra de toute mauvaise action, persuadé que la résistance à tous les désirs pervers lui vaudra l'héritage de la vie éternelle. — Et les autres, Madame, qui sont-elles ? Elles sont filles l'une de l'autre et s'appellent : la Simplicité, la Science, l'Innocence, la Sainteté, la Charité. Si tu accomplis toutes les œuvres de leur mère, tu peux arriver à la vie. — Madame, lui dis-je, je voudrais bien savoir quelle est la vertu particulière de chacune d'elle. — Voici, dit-elle, leurs vertus. Ces vertus sont subordonnées les unes aux autres et s'enchaînent dans l'ordre même de naissance des femmes qui les possèdent. De la foi naît la Continence, de la Continence la Simplicité, de la Simplicité l'Innocence, de l'Innocence la Sainteté, de la Sainteté la Science, de la Science la Charité. Leurs œuvres sont pures, saintes et divines. Quiconque servira ces femmes et aura la force de rester fidèle à leurs œuvres, sera admis à résider dans la tour avec les saints de Dieu. »

« J'interrogeai encore sur les temps et demandai si c'était maintenant la fin. « Insensé, s'écria-t-elle d'une voix forte, ne vois-tu pas que la tour est encore en construction ? Quand elle sera terminée, ce sera la fin. Or elle sera vite bâtie. Ne me demande rien de plus. Qu'il vous suffise, à toi et aux saints, de vous rappeler ces avertissements et de renouveler vos esprits. Mais ce n'est pas pour toi seul que tu as reçu ces révélations; c'est pour que tu les fasses connaître à tous. Voici donc, Hermas, la première chose que je t'ordonne ; dans trois jours (car il te faut commencer par graver ces vérités dans ton esprit), tu répéteras fidèlement aux oreilles des saints toutes les paroles que je vais te dire, afin que, les ayant entendues et mises en pratique, ils se purifient de leurs péchés, et toi avec eux.

« Écoutez-moi, mes enfants, je vous ai élevés dans une grande simplicité, innocence et sainteté, grâce à la miséricorde du Seigneur, qui a fait tomber goutte à goutte sur vous la justice pour vous justifier et vous purifier de tout péché et de toute perversité; mais vous ne voulez pas vous corriger de votre malice. Maintenant donc, écoutez-moi; faites régner la paix entre vous, visitez-vous et secourez-vous les uns les autres; n'accaparez pas pour vous seuls les créatures de Dieu, mais faites-en part aussi aux indigents. Car les uns, par excès de bonne chère, attirent sur leur corps la maladie et la ruine; et les autres, faute d'aliments, souffrent de l'insuffisance de nourriture et voient leur corps dépérir. Ainsi cette intempérance vous est funeste, à vous qui possédez sans rien donner aux pauvres. Songez au jugement qui approche! Vous donc qui jouissez du superflu, recherchez ceux qui ont faim, tandis que la tour n'est pas encore achevée; car, quand elle le sera, vous voudrez faire le bien et vous n'en aurez plus la possibilité. Prenez donc garde, vous qui êtes fiers de vos richesses, que les indigents ne gémissent et que leurs soupirs ne montent vers le Seigneur, de peur de vous voir interdire, avec vos biens, la porte de la tour! — C'est à vous maintenant que je m'adresse, chefs de l'Église, et vous qui occupez les premières places! Ne ressemblez pas aux empoisonneurs : ceux-ci portent leurs drogues dans des boîtes; et vous, c'est dans vos cœurs que vous portez votre poison et votre venin. Vous êtes endurcis, vous ne voulez pas purifier vos cœurs et opérer par cette pureté même la fusion complète de vos sentiments, afin de trouver miséricorde auprès du grand roi. Prenez garde, mes enfants, que ces divisions ne vous fassent perdre la vie! Comment voulez-vous donner aux élus du Seigneur une bonne formation, si vous n'en avez vous-même aucune ? Formez-vous donc les uns les autres et faites régner la paix entre vous, afin que, moi aussi, je puisse me présenter joyeux devant le Père pour rendre compte de vous tous à votre Seigneur. »

L'Église s'éloigne, mais c'est pour revenir encore et exhorter Hermas à se préparer par la prière et par le jeûne à une nouvelle révélation.

Celle-ci lui explique la raison du rajeunissement qu'il a observé dans le personnage avec lequel il vient de s'entretenir : image du bien progressivement réalisé par les exhortations d'Hermas à la pénitence.

Vingt jours s'écoulent avant que survienne la quatrième vision où l'Église lui apparaît cette fois comme une jeune épousée. Elle lui annonce l'approche imminente de la grande tribulation auquel les chrétiens n'ont plus qu'un seul moyen d'échapper, qui est la pénitence. Et l'Église s'éloigne pour ne plus reparaître.

Maintenant c'est le Pasteur qui va se charger d'instruire Hermas, à qui il ordonne de mettre tout de suite par écrit les *Préceptes* et les *Similitudes* qu'il va lui dicter.

Les *Préceptes* ont pour objet de tracer la voie droite que doivent suivre les pécheurs s'ils veulent obtenir le pardon qui leur est proposé. Ils sont au nombre de douze.

Le *I*er signale les devoirs de la foi, de la crainte de Dieu et de la continence.

Le *II*e prescrit la simplicité et l'innocence.

Le *III*e impose le respect de la vérité.

Le *IV*e impose la chasteté dans le mariage.

Ici s'ouvre une digression sur la pénitence, qui est un des passages les plus importants du livre et dont la présence s'explique par la hantise de cette question sur l'esprit de l'auteur.

« C'est moi, dit le Pasteur, qui suis préposé à la pénitence et je donne la sagesse à tous ceux qui se repentent. Ne vois-tu pas que le fait de se repentir est de la sagesse ? Oui, c'est une grande sagesse de faire pénitence. Car le pécheur comprend qu'il a fait le mal devant le Seigneur; il se souvient de l'acte qu'il a commis et il s'en repent; cessant de faire le mal, il s'applique de toutes ses forces à pratiquer le bien; il humilie et mortifie son âme, à cause de son péché. Donc la pénitence dénote une grande sagesse. »

Enfin Hermas s'enhardit et aborde le sujet brûlant :

« — Seigneur, dit-il, voici pourquoi je vous pose sur toutes choses des questions si minutieuses : c'est

d'abord, que je suis pécheur et que je désire savoir ce qu'il me faut faire pour arriver à la vie : car mes péchés sont nombreux et variés.

« — Tu vivras, répond le Pasteur, si tu gardes mes commandements et marches dans la voie qu'ils te tracent. Quiconque prêtera l'oreille à ces préceptes et les observera, vivra pour Dieu.

« — Seigneur, j'ai encore des questions à vous poser.

« — Parle.

« — Seigneur, j'ai entendu dire à certains docteurs qu'il n'y a pas d'autre pénitence que celle que nous avons faite le jour où nous sommes descendus dans l'eau et où nous avons reçu le pardon de nos péchés antérieurs.

« — Ce qu'on t'a dit est juste, et c'est l'exacte vérité : celui, en effet, qui a obtenu la rémission de ses péchés devrait ne plus pécher, mais persévérer dans la pureté. Pour répondre à tes minutieuses questions, je vais te révéler encore une chose; mais je ne fournirai par là aucun prétexte de pécher aux croyants futurs ou récents : car ceux qui viennent maintenant d'embrasser la foi, de même que ceux qui l'embrasseront dans la suite, ne seront point admis à faire pénitence de leurs péchés; ils n'auront que le pardon des péchés antérieurs [à leur baptême]. Mais, pour ceux qui ont été appelés avant ces derniers temps, le Seigneur a institué une pénitence. Par sa connaissance des cœurs et son universelle prescience, le Seigneur a vu la faiblesse des hommes et l'astuce du diable : il a prévu tous les maux que celui-ci, dans sa malice, réservait aux serviteurs de Dieu. Dans sa grande miséricorde, le Seigneur a eu pitié de ses créatures et a établi cette pénitence, en me chargeant du soin d'y présider. Je te le déclare donc, si quelqu'un, après ce grand et solennel appel, cède aux tentations du diable et tombe dans le péché, il peut faire pénitence une fois; mais s'il retombe aussitôt après pour se repentir ensuite, la pénitence ne lui sert de rien : un tel homme arrivera difficilement à la vie.

« — Je respire après les explications si précises que vous venez de me donner : car je sais maintenant que, si je ne commets pas de nouveaux péchés, je serai sauvé.

« — Tu le seras, en effet, ainsi que tous ceux qui observeront ces préceptes. »

Vite Hermas place une question. Le remariage est-il un péché. Non, répond le Pasteur, on tolère les secondes noces, mais sans en dire de bien.

Le *V^e précepte* recommande la patience et met en garde contre la colère.

Le *VI^e précepte* dit qu'il faut donner sa confiance à l'ange de la justice et la refuser à l'ange du mal.

Le *VII^e* recommande de craindre Dieu et de ne pas craindre le démon.

Le *VIII^e* permet de faire le bien et de s'abstenir du mal : vices à éviter, vertus à pratiquer et bonnes œuvres qui en sont comme l'épanouissement.

Le *IX^e* combat l'esprit de doute, qui frappe nos prières de stérilité.

Le *X^e* met en garde contre la tristesse, recommande la gaieté.

Le *XI^e* nous fait voir les prophètes en plein exercice de leurs fonctions au sein des Églises chrétiennes. Mais il faut distinguer le vrai prophète du faux et on les reconnaît l'un et l'autre à leurs œuvres et vient, là-dessus, une description de leurs mœurs différentes.

Le *XII^e précepte* n'est qu'une récapitulation des précédents.

L'épilogue réitère à Hermas le soin de les faire connaître aux chrétiens pénitents.

Les *Similitudes* ou *Paraboles* continuent les *Préceptes* et consistent, comme eux, en recommandations morales présentées le plus souvent sous forme d'allégories. On en compte dix.

I^re similitude : les deux cités ennemies. Le chrétien ne peut compter sur les biens de ce monde qu'un événement imprévu peut lui ravir; il fera donc bien de ne pas les rechercher et, s'il en possède, de les échanger contre les biens impérissables.

II^e similitude : l'orme et la vigne, figures du riche et du pauvre qui se doivent prêter un mutuel secours : celui-ci donnera ses prières, celui-là sa fortune.

III^e et IV^e similitudes : difficulté de reconnaître en ce monde les justes des pécheurs.

V^e similitude : opinions dogmatiques de l'auteur sur la Trinité, l'Incarnation et la Rédemption.

VI^e et VII^e similitudes : ont pour objet l'expiation active et passive par la patience, par la soumission aux épreuves et par la recherche des épreuves; contraste entre l'ange de la volupté et l'ange du châtiment qui recueille les brebis que le premier a conduites à la corruption, c'est-à-dire les pécheurs encore capables de conversion, qu'il afflige et éprouve. Hermas appréhende d'être livré à l'ange du châtiment; il se trouve déjà trop éprouvé et le Pasteur lui dit : « Tes épreuves ne viennent pas tant de tes propres péchés que de ceux de ta maison. »

VIII^e similitude : le saule est la figure du chrétien pécheur qui, coupé de sa souche, mais replanté, pousse aussitôt et prend racine. C'est toujours l'idée qu'Hermas veut inculquer de la possibilité et de la facilité de la pénitence. On remarquera que le Pasteur ne parle plus ici de la pénitence au futur, mais au passé. Serait-ce l'indice que cette partie est d'une rédaction postérieure?

IX^e similitude : c'est une sorte de récapitulation générale des *Préceptes* et des *Similitudes* et une reprise de la *III^e vision*. Ici aussi, il est question de la construction d'une tour, figure de l'Église, élevée sur un rocher avec une porte, qui symbolise le fils de Dieu, fondement de l'Église. Les pierres destinées à entrer dans la construction sont tirées les unes du fond de l'eau, les autres de douze montagnes, les autres d'une grande plaine. Ici, les mauvaises pierres elles-mêmes entrent dans la construction, mais le Fils de Dieu vient examiner la bâtisse et fait arracher toutes les pierres défectueuses; il les confie au Pasteur qui leur fera subir une nouvelle taille, laquelle figure la mission pénitentielle confiée à Hermas.

X^e similitude. Le Fils de Dieu lui-même vient adresser à Hermas et à toute la communauté chrétienne les exhortations et recommandations finales.

V. Auteur. — Le livre a été écrit à Rome. L'auteur n'est connu que parce qu'il consent à nous dire de lui-même. Son nom est Hermas, il nous le dit à diverses reprises [1]. Il naquit esclave, ou bien, enfant trouvé, fut recueilli par un éleveur d'esclaves, mais on ne sait où; on l'amena à Rome où il fut vendu à une dame nommée Rhodé [2]. Hermas avait un frère, appelé Pie; celui-ci devint pape de Rome et le fait est notable qu'au II^e siècle, un chef de l'Église fût né dans l'esclavage. Hermas ne nous dit rien de cette parenté et c'est par le canon de Muratori que nous en sommes instruits; il semble avoir dû être en rapports assez froids avec ce frère, car il saisit l'occasion de blâmer énergiquement les compétitions pour l'épiscopat, compétitions dans lesquelles son frère a pu être engagé [3].

On ne sait rien sur le lieu d'origine d'Hermas; on le suppose grec parce qu'il parle de l'Arcadie avec une sorte d'affection [4], ensuite parce qu'on remarque chez lui quelque chose de cette souplesse qui, nonobstant le manque de formation littéraire, lui fait trouver des images gracieuses et comme de légères compositions poétiques [5].

[1] *Vis.*, I, I, 4; I, II, 2; I, IV, 3; II, II, 2. — [2] *Vis.*, I, I, 1. — [3] *Vis.*, III, IX, 7-10; *Simil.*, VIII, VII, 4-6; IX, XXXI, 6. — [4] *Simil.*, IX, I, 4. — [5] *Vis.*, I, I, 1-2; *Simil.*, IX, XI.

Nulle part Hermas ne parle de sa conversion et, comme il fut acheté tout enfant par la chrétienne Rhodé, on ne peut guère douter que celle-ci ne l'ait fait élever dans sa croyance. Rhodé ne se contenta pas de ce bienfait, elle affranchit le jeune esclave, qui se mit dans le commerce et dans l'agriculture et s'enrichit. Il avait un grave défaut, étant menteur [1], et fonda une famille qui devait lui attirer bien des épreuves. Sa femme était acariâtre et bavarde, ses enfants, on l'a vu, apostasièrent et dénoncèrent leurs parents [2]. Hermas, tout entier livré aux affaires et aux joies de ce monde, semble avoir fort négligé ses devoirs de chrétien. A l'égard de ses enfants, il se montrait d'une faiblesse singulière [3], mais il en fut cruellement puni, car ses enfants, non contents d'apostasier, trahirent leurs propres parents et les dénoncèrent à la police; après quoi, ils se livrèrent aux pires désordres [4]. Ce n'était pas tout, car, sur ces entrefaites, Hermas fut ruiné. Était-ce la conséquence de la délation ou de l'inconduite de ses enfants? On ne sait; pas plus qu'on ne peut dire si la perte de sa fortune était le résultat de la confiscation ou de la spéculation. Hermas se donnerait volontiers pour une victime de la persécution et un confesseur de la foi [5]; cependant il impute sa ruine à l'inconduite de ses enfants [6]. Cette ruine n'était d'ailleurs qu'une ruine relative, puisqu'Hermas conservait la propriété d'un domaine rural à Cumes [7], et gardait un certain train de maison, dont il semble parler avec complaisance.

La ruine — il n'en fallut pas venir à la misère — suffit pour le faire rentrer en lui-même; il retrouva sa ferveur passée [8], et tourna son activité vers les choses spirituelles. Comment devenait-on prophète, en vertu de quelle désignation, nous ne le savons pas très bien, mais nous voyons Hermas repentant et ayant pris rang de prophète [9]. N'était-ce que la consécration d'un charisme évident ou bien l'exutoire d'une activité débordante, ou enfin la préoccupation de servir et de sauver ses indignes enfants, qui lui suggérait cette voie nouvelle à parcourir? On ne saurait le dire, mais ce qui est certain, c'est qu'Hermas se met à l'œuvre et ne s'y ménage pas. Soit qu'il voulût seulement le salut de ses enfants, soit qu'il souhaitât une mitigation de la discipline pénitentielle au profit de tous, Hermas prit le meilleur moyen d'action. On peut penser qu'il parla, mais nous savons qu'il écrivit et qu'il obtint un double succès : d'abord, ses enfants se convertirent et le Pasteur fit, en conséquence, entrevoir à Hermas le prochain rétablissement de sa fortune [10]; ensuite, le livre eut la bonne fortune de marquer le premier et le plus important moment de la controverse ardue de la pénitence, car ce fut lui qui ouvrit la brèche dans le mur du rigorisme, brèche que le pape Calliste et saint Cyprien ne feront guère qu'élargir et rendre praticable.

Hermas se trouve être un contemporain du pape saint Clément et du pape Pie Ier, dont les pontificats prennent place entre la fin du Ier siècle et le milieu du IIe. Quoique très étroitement apparenté à un pape de Rome, Hermas ne fit jamais partie de la hiérarchie régulière, ne fut jamais presbytre. Peut-être son livre serait-il antérieur au pontificat de Pie Ier si un texte que nous citerons plus loin n'affirmait le contraire.

A-t-il eu les visions qu'il décrit ou a-t-il, ce faisant, dû recourir à un artifice littéraire pour accréditer sa personne et ses idées? On peut le penser, on n'a aucune preuve à apporter dans un sens ou dans l'autre. Ce qui semble ressortir de l'étude de son livre, c'est qu'Hermas était « totalement étranger à la culture hellénique, » sa formation avait été exclusivement juive et chrétienne. Il paraît familier avec l'Ancien Testament, avec une partie du Nouveau et avec la littérature apocryphe. Son langage est essentiellement populaire, sa grammaire très fautive, son style gauche, diffus, plein de longueurs et de répétitions fatigantes, mais généralement clair, sa logique extrêmement défectueuse : il ignore l'art de conduire un raisonnement. On remarque dans le *Pasteur* beaucoup de flottements, de demi-contradictions; aussi risque-t-on fort de perdre son temps et sa peine en accordant trop d'importance aux détails et doit-on plutôt s'attacher à l'esprit général du livre. L'imagination d'Hermas est tout à fait pauvre et mesquine; le grandiose, chez lui, est simplement risible : veut-il, par exemple, nous donner l'impression du gigantesque, il ne trouve rien de mieux qu'un *tonneau* [11]. Il n'y a qu'un cas dans lequel son ton s'élève : c'est quand son cœur est ému : car Hermas est un tendre et il a su trouver des accents délicieux pour célébrer la bonté de Dieu [12] et pour parler des enfants [13], et aussi des femmes qu'il semble aimer beaucoup, la sienne exceptée [14].

« Rien ne nous fait mieux connaître un écrivain que les comparaisons dont il se sert; par elles nous entrons dans l'intimité de sa pensée, nous lisons dans son cerveau : car chacun emprunte instinctivement ses images aux objets qui lui sont le plus familiers et qui occupent habituellement son esprit. Or les comparaisons, dans le *Pasteur*, sont presque toujours tirées du ménage, de l'industrie ou de l'agriculture; elles nous font pénétrer dans la vie du petit bourgeois, soucieux avant tout de ses champs de blé, de ses vignobles, de ses bestiaux et de sa cave. Quoi de plus suggestif et de plus naïvement populaire que la dispute avec le foulon pour un habit mis à mal [15]? Vraiment, il existe peu d'ouvrages qui laissent transparaître d'une façon aussi nette et aussi lumineuse la personnalité de leur auteur. Et l'on voudrait nous faire croire que ce livre si simple, d'une allure si franche et si spontanée, serait l'œuvre artificielle et alambiquée d'un faussaire, d'un écrivain de profession! C'est [non pas impossible, mais peu vraisemblable]. Le *Pasteur* est bien [plutôt] l'œuvre naïve de l'affranchi sans culture improvisé prophète.

« Car Hermas est un prophète : comme Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, c'est de la part même de Dieu qu'il se présente devant ses frères pour leur annoncer que la fin est proche et qu'il est grand temps de faire pénitence. Sans doute, il est le plus plat et le plus bourgeois de tous les prophètes; mais il est probablement aussi [un des] plus pratiques et [un des] plus utiles. Car ce visionnaire est doublé d'un homme d'affaires plein de jugement et de bon sens. Toujours riant et gai [16], ne prenant rien au tragique, pas même la situation, en apparence sans issue, de ses enfants coupables, il fait de la gaieté une vertu et un devoir, plus que cela, un attribut du Saint-Esprit [17] et prétend bien rendre l'espérance aux désespérés eux-mêmes. Sa modération naturelle, jointe à sa profonde connaissance du cœur humain, fait de lui un moraliste incomparable, sachant distinguer entre les préceptes et les conseils [18]; il ne demande à la faiblesse humaine que ce qu'elle peut donner et prêche un christianisme parfaitement praticable dans la société telle qu'elle était alors organisée [19]. »

VI. Conjectures. — Faute de savoir qui était Hermas, on ne s'est pas fait faute de l'imaginer, avec

[1] *Préc.*, III, III, 3. — [2] *Vis.*, II, II, 2. — [3] *Vis.*, I, III, 1. — [4] *Vis.*, II, II, 2. — [5] *Vis.*, I, II, 4; II, VIII, 2. — [6] *Vis.*, I, III, 1; II, III, 1; *Simil.*, VII, II-III. — [7] *Vis.*, III, I, 2-3; IV, I, 2. — [8] *Vis.*, III, VI, 7; cf. *Vis.*, I, II, 4. — [9] *Préc.*, XI. — [10] *Simil.*, VII, IV-VII. — [11] *Vis.*, IV, I, 6. — [12] *Préc.*, IX, III. — [13] *Sim.*, IX, XXIX, 1-3. — [14] *Vis.*, I, I, 1-2; *Simil.*, IX, XI. — [15] *Simil.*, IX, XXXII, III. — [16] *Vis.*, I, II, 3. — [17] *Préc.*, X. — [18] *Simil.*, V, III, 2-3. — [19] A. Lelong, *Le Pasteur d'Hermas*, 1912, p. LVI-LVIII.

plus ou moins de vraisemblance, cela va sans dire :

Dans l'appendice de la version éthiopienne, on lit cette énormité : « Ici finissent les Visions, Préceptes et Similitudes du prophète Hermas, qui n'est autre que saint Paul [1]. »

Saint Irénée a cité le *Pasteur* qu'il désigne ainsi : καλῶς εἶπεν ἡ γραφή [2], et Clément d'Alexandrie ne se montre pas moins favorable, puisqu'il admet le caractère divin du *Pasteur* qu'il cite et qualifie du nom d' « Écriture » [3]. Origène fait un pas de plus et, non content de croire à l'inspiration du livre, il fait de l'auteur un contemporain et un ami de saint Paul qui le nomme quelque part [4]; aussitôt Origène ajoute [5] : *Puto quod Hermas iste sit scriptor libri illius, qui* Pastor *appellatur quæ scriptura valde mihi utilis videtur et, ut puto, divinitus inspirata.* Origène sait que tous ne pensent pas comme lui [6], que certains vont jusqu'à faire peu de cas de cet ouvrage [7], aussi pense-t-il se mettre en règle en disant à quatre reprises différentes à propos du *Pasteur : Si cui tamen placeat eum legere* ou *recipere* [8].

Au début du IVe siècle, Eusèbe constate que le livre est lu publiquement dans les églises, qu'il sert à l'instruction des catéchumènes, bien que certains mettent en doute son inspiration [9]. C'est ce que fait saint Athanase; il l'exclut du canon des Écritures [10] et le range parmi les lectures à faire aux catéchumènes, avec la *Sagesse de Salomon*, la *Sagesse de Sirach*, *Esther*, *Judith*, *Tobie*, qui n'étaient pas encore reçus par tout le monde dans le canon des Écritures [11]. Pour lui, il s'appuie sur le *Pasteur* pour réfuter les ariens qui cherchaient à le tirer à eux [12]. Didyme l'Aveugle n'hésite pas, de même, à citer Hermas [13]. L'auteur de l'*Opus imperfectum in Matthæum* (fin du IVe siècle) cite, lui aussi, le *Pasteur* [14]. Enfin, dans le *Codex sinaïticus*, le Pasteur se trouve, avec l'épître dite de Barnabé, à la suite du Nouveau Testament. A partir du IVe siècle, l'influence du *Pasteur* décline en Orient.

En Occident, sa fortune a été moins générale et moins durable. La tradition romaine représentée par le *Canon de Muratori* et le *Catalogue libérien* attribue le *Pasteur* au frère du pape Pie Ier (vers 140-154) et refuse d'admettre son caractère inspiré.

Le *Canon de Muratori*, fragment d'un ouvrage qui paraît avoir été composé à Rome entre les années 180 et 200, nous dit ceci : *Pastorem vero nuperrime temporibus nostris in urbe Roma Herma conscripsit, sedente cathedra urbis Romæ Ecclesiæ Pio episcopo fratre ejus; et ideo legi eum quidem oportet, se publicare vero in Ecclesia populo neque inter prophetas completum* (= completos) *numero neque inter apostolos in fine temporum potest* [15]. « Quant au *Pasteur*, il a été écrit tout récemment, de notre temps, dans la ville de Rome, par Hermas, pendant que Pie, son frère, occupait comme évêque le siège de l'Église de la ville de Rome; et pour cette raison, il faut à la vérité le lire, mais il ne peut pas en être fait lecture publique au peuple dans l'Église, ni parmi les [œuvres des] prophètes, [car] leur nombre est complet, ni parmi [celles] des apôtres, à la fin des temps.

Le *Catalogue libérien* dit de son côté : *Sub hujus episcopatu frater ejus Ermes* (= Hermas) *librum scripsit, in quo mandatum continetur, quæ* (= quod) *ei præcepit angelus, cum venit ad illum in habitu pastoris* [16]. « Sous son pontificat, son frère Ermès écrivit un livre dans lequel sont contenus les préceptes que lui donna un ange, venu à lui en costume de Pasteur. »

Le *Catalogue libérien* a été rédigé vers 354, mais, selon toute vraisemblance, d'après la *Chronique* d'Hippolyte, document romain de la première moitié du IIIe siècle, et Hippolyte paraît avoir utilisé une liste épiscopale des environs de l'an 170. La parenté qui unissait Pie Ier à Hermas fut dès lors chose admise; on la trouve dans le poème *Contra Marcionem* [17] (deuxième moitié du IVe siècle) dans le *Liber pontificalis* [18] (commencement du VIe siècle) et dans les Fausses Décrétales [19].

Le *Canon de Muratori* a été, on l'a déjà dit, composé à Rome vers 180-200 et Pie Ier semble être mort vers 154. Un intervalle de temps si court n'avait pas dû permettre d'oublier les rôles remplis par le pape défunt et par son frère le prophète, et le *Pasteur* était alors, on le voit clairement, un sujet de discussion : faut-il ou ne faut-il pas le lire? Il faut le lire sans doute, mais pas à haute voix, car il est trop récent pour avoir été inspiré de Dieu.

C'est là tout ce qu'on lui objecte à Rome même et dans un milieu où on paraît sur ses gardes.

Tertullien, encore catholique, n'était pas moins favorable, et traitait le *Pasteur* en *scriptura* [20], mais, devenu montaniste, il le qualifiait de *Pastor mœchorum* et e ltenait pour apocryphe [21].

Saint Jérôme nous dit que le *Pasteur* était à peine connu des latins [22] et qu'il ne faisait pas partie du canon [23]. Nonobstant cette rigueur, Cassien s'appuyait sur Hermas pour soutenir que tout homme a deux anges qui le guident [24] et saint Prosper n'en voulait rien croire, car, disait-il, *nullius auctoritatis est testimonium, quod disputationi suæ de libello Pastoris inseruerit* [25].

Le *Pasteur* est cité dans l'appendice de la liste des Livres saints reproduite dans le *Codex claromontanus*, mais le décret du pseudo-Gélase (voir ce mot) le rejette parmi les apocryphes [26]. On le trouve cité encore dans la *Vita S. Genovefæ* (voir Geneviève), d'après la version latine du manuscrit palatin. Enfin, au IXe siècle, Sedulius Scotus admet encore le caractère inspiré du livre [27].

De cet ensemble de conjectures, il ne sort pas une certitude, mais une très grande vraisemblance en faveur de l'opinion soutenue par le *Canon de Muratori*.

VII. Confirmations. — L'examen du *Pasteur* offre des traits qui autorisent à y reconnaître une œuvre composée vers le milieu du IIe siècle.

Au moment où Hermas prend la plume, on vit au sein d'une période d'accalmie entre deux tempêtes. De celle qui s'est apaisée nous savons que les fidèles furent traduits devant les juges et mis en demeure de renoncer à leur foi, de blasphémer le Christ et de sacrifier aux idoles [28]. Il est arrivé que beaucoup parmi

[1] *Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes*, 1860, t. II. — [2] Origène, *Comm. in epist. ad Rom.*, l. X, c. XXXI, *P. G.*, t. XIV, col. 1282. — [3] Irénée, *Adv. hæres.*, l. IV, c. XX, n. 2, *P. G.*, t. VII, col. 1032. — [4] Clément d'Alexandrie, *Stromates*, l. I, c. XVII, XXIX; l. II, c. I, IX, XII, XIII; l. VI, c. XV, *P. G.*, t. VIII, col. 800, 928, 933, 980, 994; t. IX, col. 357. — [5] Rom., XVI, 14. — [6] Origène, *In Matth.*, l. XIV, c. XXI, *P. G.*, t. XIII, col. 1240. — [7] Origène, *Peri archon.*, l. IV, c. XI, *P. G.*, t. XI, col. 365. — [8] *P. G.*, t. II, col. 823-826. — [9] Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. III, c. III, *P. G.*, t. XX, col. 217, 269. — [10] *De decr. Nic. syn.*, c. XVIII, *P. G.*, t. XXV, col. 456. — [11] *Epist. fest.*, XXXIX, *P. G.*, t. XXVI, col. 1437. — [12] *De incarn. Verbi*, III, *P. G.*, t. XXV, col. 101. — [13] *Vis.*, III, II, 8, *P. G.*, t. XXXIX, col. 1141. — [14] *Simil.*, IX, 15; *Opus imperf.*, hom. XXXIII, *P. G.*, t. LVI, col. 820. — [15] Lignes 73-80. — [16] *Liber pontificalis*, édit. Duchesne, t. I, p. 4. — [17] *P. L.*, t. II, col. 1078. — [18] *Liber pontificalis*, t. I, p. 58 et 132. — [19] Hinschius, *Decretales pseudo Isidorianæ*, 1863, p. 116. — [20] Tertullien, *De oratione*, c. XVI, *P. L.*, t. I, col. 1172. — [21] Tertullien, *De pudicitia*, c. XI, XX, *P. L.*, t. II, col. 1000-1021. — [22] S. Jérôme, *De viris illustr.*, c. X, *P. L.*, t. XXIII, col. 625. — [23] *Præf. in libr. Sam. et Malach.*, *P. L.*, t. XXXVIII, col. 556. — [24] Cassien, *Collat.*, VIII, 17; XIII, 12, *P. L.*, t. XLIX, col. 750, 929. — [25] *Contr. Collat.*, XIII, 6, *P. L.*, t. LI, col. 250. — [26] Thiel, *Epist. pontif. rom.*, 1868, t. I, p. 463. — [27] *Collect. ad Rom.*, XVI, 14, *P. L.*, t. CIII, col. 124. — [28] *Simil.*, IX, XXVIII, cf. XXI, 3.

eux ont cédé à la peur des tourments et apostasié; d'autres sont allés plus loin, ils ont trahi et dénoncé leurs frères dans la foi [1]. Tous ces apostats ont été acquittés dès l'instant qu'ils reniaient le Christ et remis en liberté. Ceux qui ont confessé leur foi ont subi diverses peines : la prison, le fouet, la croix, les bêtes féroces [2]. Les uns ont souffert jusqu'à la mort, d'autres ont survécu à l'épreuve [3], certains — et il semble que ce soit le cas d'Hermas — n'ont été éprouvés que dans leur fortune.

De la persécution qu'on pressent, qu'on prévoit prochaine, Hermas dit que ce sera « la grande tribulation » après quoi le Christ reparaîtra triomphant sur la terre et établira le règne de Dieu [4]. D'abord, Hermas ne sait ni la date ni l'intensité de cette persécution, mais elle lui sert de fond de tableau. Le temps s'écoule, car, s'il faut l'en croire, il se passe une année entre les visions première et deuxième; rien ne se produit et Hermas remise son fond de tableau aux accessoires. La sécurité n'y gagne peut-être pas grand' chose, mais on ne peut, historiquement, rien tirer de cela.

Il faut s'en tenir à ce que peut apprendre le récit des violences passées. Or il est de toute impossibilité de faire cadrer la description circonstanciée d'Hermas avec ce que nous savons du caractère général et de la réalité pratique de la persécution de Domitien (voir ce mot). Au contraire, on croirait entendre ici l'écho de la correspondance célèbre entre Pline et Trajan. La qualité de chrétien à elle seule constitue un crime punissable de mort, c'est la *cognitio de christianis* (voir Droit persécuteur), et ce droit exceptionnel, nous le trouvons en vigueur sous Trajan et sous les Antonins. C'est donc à la persécution de Trajan ou à celle d'Hadrien plus récente, mais qui semble avoir été moins méthodique que ne fait allusion le *Pasteur*.

Un autre indice chronologique à retenir est la description générale qui nous est faite de l'Église romaine. C'est particulièrement dans les *Vis.*, III et les *Sim.*, VIII et IX qu'Hermas examine l'organisme qu'il a devant les yeux. De cet examen, il ressort que la communauté romaine est alors une chrétienté nombreuse et prospère. On y trouve, comme on dit vulgairement, « de tout »; pauvres ouvriers, artisans, riches, gens d'affaires enrichis, mondains et débauchés. Il résulte de là que l'Église romaine ainsi composée ne mérite plus guère le titre et l'estime qu'on accorde aux « saints ». Beaucoup, la majorité même, on le peut bien dire sont demeurés fidèles et même fervents [5], dignes en tout point de la glorieuse troupe des confesseurs et des martyrs. Mais, à côté de ce bien, que de misère : des diacres qui ont fait leur bourse au détriment des veuves et des orphelins [6], des apostats, des indifférents, des hésitants. Si ce tableau était tracé par Tertullien, on aurait de bonnes raisons pour s'en défier, mais Hermas n'a rien d'agressif, rien d'excessif, et ce qu'il nous montre, c'est le spectacle d'une communauté déjà déchue de sa ferveur primitive. La discorde règne à l'état permanent parmi les chefs de l'Église romaine; ces rivalités reparaissent à la fois dans la première et dans la seconde partie du *Pasteur* [7]. Il y a lutte à qui occupera la première chaire (πρωτοκαθεδρία), lutte pour le rang suprême (περὶ πρωτείων), lutte pour un certain honneur (περὶ δόξης τινός), évidemment l'épiscopat. Bref, l'Église de Rome connaît alors les mêmes misères que saint Clément reprochait à l'Église de Corinthe et ceci convient bien à l'époque qui se place vers les pontificats d'Hygin et de Pie. Ce qui est intéressant, ce n'est pas cette crise en elle-même, mais le silence dont on l'entoure. Les historiens de l'Église, sauf ceux qu'on ne prend pas en faute de dissimulation, apportent un soin précis à dissimuler ces ombres qui ne sont cependant, ainsi qu'on l'a bien dit, qu' « un vaste examen de conscience de l'Église romaine. »

Un dernier trait qui a sa valeur chronologique et qu'il faut relever avec soin, c'est l'indice du gnosticisme qu'Hermas ne nomme pas, mais qu'il dénonce lorsqu'il combat l'opinion que la résurrection de la chair n'est qu'un mythe et que les péchés de la chair sont sans importance [8]. Il lui arrive aussi de parler d' « imposteurs, introduisant des doctrines étrangères et pervertissant les serviteurs de Dieu, surtout les pécheurs, qu'ils ne laissent pas faire pénitence, mais séduisent par leurs folles maximes [9]. » Ce sont toujours les gnostiques qui enseignent l'indifférence de certains actes tels que l'adultère et l'apostasie. Enfin, et comme pour ne laisser aucun doute, Hermas trace du gnostique ce portrait contemporain qui vaut tous ceux qu'on a dessinés depuis de ces hommes « impénétrables dans leurs doctrines, présomptueux, infatués d'eux-mêmes, voulant tout savoir et ne sachant absolument rien..., se flattant de posséder une grande pénétration et se donnant pour docteurs alors qu'ils sont frappés de démence [10]. »

Or la première apparition du gnosticisme à Rome se place vers le pontificat d'Hygin (entre 136 et 140), lorsque Valentin, Cerdon et Marcion viennent se fixer dans la capitale de l'empire (voir Gnosticisme). Il semble que leur arrivée n'y ait pas été longtemps inaperçue et Hermas, en sa qualité de prophète et de frère du prêtre Pie qui allait bientôt être pape, autant qu'à titre de sa curiosité personnelle, n'a pas dû tarder à se renseigner sur les nouveaux venus et discuter leurs doctrines. Il ne s'en alarme pas, considère tout cela un peu comme des niaiseries plus ridicules que dangereuses. Cette tolérance peut se comprendre au début et lorsque les hérétiques n'avaient pas encore donné lieu de se faire redouter, par conséquent toujours vers cette période qui précède le milieu du IIe siècle.

Si donc le *Pasteur* n'a pu être composé qu'après l'arrivée de Valentin à Rome (entre 136 et 140), il n'a pas pu l'être après la rupture entre l'orthodoxie et le gnosticisme, rupture consommée avant 145 et après laquelle on ne pouvait guère parler de ces fous avec une si extrême tolérance.

VIII. Date. — Somme toute, d'après tout ce qui précède, on arrive à circonscrire la question de façon assez étroite. L'auteur du *Pasteur* habite Rome et il écrit pendant le pontificat de son frère Pie Ier (140-154). Il décrit une persécution qui semble se rapporter au règne de Trajan, et un état de l'Église romaine qui s'arrange avec ce que nous pouvons en savoir vers le deuxième quart du IIe siècle ; enfin il combat sans amertume le gnosticisme qui vient de s'introduire à Rome (vers 136-140) et qui semble n'avoir été condamné que vers 145 au plus tard. La composition du *Pasteur* se placerait donc vers 135-145.

IX. Unité. — Il n'y a pas un Hermas, mais deux, mais trois, mais pas du tout. Le petit jeu d'érudition a eu naturellement et nécessairement sa vogue; nous croyons superflu de nous y attarder, tout ceci n'a plus qu'un intérêt bibliographique. Aujourd'hui, l'unité du *Pasteur* ne fait plus question.

« De fait, d'un bout à l'autre du *Pasteur*, c'est bien la même main qui se fait sentir; le fond et la forme, les idées et le style sont partout identiques; dans les *Similitudes* comme dans les *Visions*, même vocabu-

[1] *Vis.*, II, II, 2; *Simil.*, IX, XIX, 1. — [2] *Vis.*, III, II, 1. — [3] *Simil.*, VIII, III, 6-7. — [4] *Vis.*, II, II, 7; III, 4; IV, en entier. — [5] *Simil.*, VIII, I, 16; III, 8. — [6] *Simil.*, IX, XXVI, 2. — — [7] *Vis.*, III, IX, 7-9; *Simil.*, VIII, VII, 4-6. — [8] *Simil.*, V, VII, 2. — [9] *Simil.*, VIII, VI, 5. — [10] *Simil.*, IX, XXII.

laire spécial, mêmes constructions bizarres et souvent incorrectes, même tournure d'imagination. Quelle application ne faudrait-il pas pour reproduire, sans erreur ni faux pas, toutes ces particularités! On ne voit pas bien un faussaire attelé à cette ingrate besogne. D'autre part, le hasard n'a pu faire que deux ou trois auteurs différents, à près d'un siècle d'intervalle, aient eu exactement cette même manière de penser, de sentir et d'écrire. Pour le *Pasteur* comme pour les *Épîtres* de saint Ignace, c'est encore l'unité de style qui est la plus sûre garantie de l'unité d'auteur [1]. »

Mais le plaisant vient parfois se mêler au sérieux; c'est le cas lorsqu'on prétend fixer les circonstances et les dates auxquelles Hermas a pris la plume et l'a déposée pour la reprendre encore. Il n'y a pas lieu de prêter attention aux fantaisies teutones sur ce sujet, mais il faut s'en tenir à ce que la lecture et l'étude du texte semblent inviter à croire, à savoir que la composition du *Pasteur* ne s'est pas faite en une fois. Hermas a repris et probablement remanié un écrit primitif à raison du succès obtenu, d'où les additions et les retouches. On a remarqué avec justesse que « dans toutes les parties du livre, dans les dernières comme dans les premières [2], il est question de compétitions entre presbytres pour la préséance. Si fréquentes qu'aient été ces rivalités, elles n'ont pourtant pas pu être l'état habituel et normal de l'Église romaine. Les allusions qu'y fait Hermas, comme à des actualités contemporaines, doivent évidemment se rapporter toutes à une même période relativement brève.

Le livre a été entrepris quand les enfants d'Hermas l'avaient dénoncé, ruiné et s'abandonnaient aux pires désordres; il a été continué après leur conversion, mais avant que sa fortune soit rétablie, voici tout ce qu'on peut dire d'assuré quant à l'intervalle qui sépare les *Visions* des *Préceptes* et *Similitudes*. Lorsque le premier écrit a été rédigé, on appréhendait une persécution violente et prochaine; cette crainte était amoindrie, sinon évanouie, quand la suite du récit fut composée. On peut admettre, mais sans rien de plus qu'une vraisemblance, qu'« Hermas a fait paraître d'abord les *Visions I-IV*, puis le *Pasteur* proprement dit *(Vis. V, Simil. VIII)* ensuite la *Similitude IX*, enfin la *Similitude X*. C'est évidemment entre la rédaction des *Visions* et celle du *Pasteur* proprement dit que se place le plus long intervalle; mais la publication de l'ouvrage entier n'a pas dû s'étendre sur un espace de plus de dix ans [3]. »

Quant à prétendre que l'ouvrage est antidaté et que l'auteur a voulu le mettre sous le nom d'Hermas, mentionné par saint Paul, et au temps de Clément le Romain, il semble que cette hypothèse se heurte à des difficultés insurmontables.

D'abord l'auteur déclare qu'une partie de son livre a été expédiée par Clément aux diverses chrétientés du monde [4]. Mais, ce disant, il s'expose à ce qu'on lui dise de toutes parts : « Nous n'avons jamais rien reçu de pareil. » Et le livre courait grand risque de paraître, dès son apparition, une imposture. Ensuite, comment ce livre tout d'actualité, écrit aux environs de l'an 140, pourrait-il avoir été composé un demi-siècle plus tôt? A quoi eût-il servi alors ? Le *Pasteur* est une invitation à une pénitence exceptionnelle, il n'a pas été fait pour les gens de la fin du Ier siècle, à qui cette pénitence n'était pas offerte, pas plus qu'il n'est fait pour ceux qui tomberont dans la suite; il n'atteint qu'une catégorie, ceux qui, présentement, ayant perdu la grâce de leur baptême, veulent profiter de l'occasion qui ne s'est jamais offerte et qui ne s'offrira plus de faire pénitence. S'il y eut jamais un livre de circonstance, ce fut celui-ci. Passé le moment, il ne compte plus: en sorte qu'il n'a pu vouloir passer pour ancien, ce qui eût été vouloir perdre sa raison d'être. Et cela encore vient montrer que la composition du livre n'a pu se prolonger longtemps. L'idée d'un pardon à date fixe, d'un pardon unique, se trouve dans plusieurs passages [5]; il est bien clair qu'après quelques années tout au plus, ceux qui auraient lu l'annonce de ce pardon merveilleux et qui liraient de nouveau sa promesse ne manqueraient pas de se dire : Ça va bien, le pardon n'est pas encore venu, on l'attendra peut-être longtemps encore, ne nous pressons pas! » Et Hermas risquait fort de tomber sous le ridicule à moins qu'il ne tombât dans l'oubli.

X. Historicité. — Histoire ou roman, a-t-on demandé ? Ni l'un ni l'autre, a-t-on répondu, mais allégorie. C'est bientôt dit; mais c'est moins vite prouvé. Parce qu'Hermas ne flatte pas les siens, ne les voit pas en beau, on est mal venu de dire qu'ils lui servent à figurer l'Église et les fidèles. Choix singulier, comparaison inattendue : une mégère, allégorie de l'Église, des apostats, des délateurs, des avariés, allégorie des fidèles! Mais alors c'est qu'Hermas a rompu avec l'Église, c'est qu'il s'est séparé des fidèles? Non pas. Il a pour la première une tendre vénération et pour les seconds d'infinies sollicitudes. — N'est-ce donc pas qu'Hermas est un homme qui sent avec vivacité et qui parle sans détours. De sa femme il a plus qu'il n'en saurait dire, et il ne s'en cache pas, mais est-il bien certain qu'il apprenne quelque chose aux Romains de l'Église chrétienne qui doivent être instruits sur le bout des doigts des mésaventures conjugales et paternelles du frère du pape. Alors Hermas prend les devants. On ne lui jettera pas à la figure sa femme acariâtre et ses fils apostats, il en fait les honneurs lui-même; le cas est de notoriété publique, et on eût bien ri à Rome, dans la communauté chrétienne, si quelqu un se fût avisé de dire : « La vilaine famille! Heureusement que ce n'est pas vrai! » — Pas vrai! allons donc, ce n'était que trop vrai.

Ce prophète ne se résignait pas au silence et à l'oubli et, pour se réhabiliter en quelque manière, il imaginait de se représenter comme le confident de Dieu même. L'a-t-on cru ? Et d'abord, se croyait-il lui-même ?

Nous nous représentons difficilement le milieu d'exaltés que devaient former ces hommes à charismes. D'où tiraient-ils ce qu'ils racontaient à leur auditoire ? Était-ce dans la lecture des apocalypses en faveur, sur la trame desquelles ils brodaient à l'aise. La trame, nous pouvons nous en faire une idée par la lecture de ces débris d'apocalypses parvenus jusqu'à nous, mais la broderie, n'est-ce pas précisément dans les visions d'Hermas que nous en trouvons un des plus complets spécimens? Le prophétisme différait de la glossolalie (voir ce mot), il prenait volontiers un ton et un tour historiques. Un mince épisode anecdotique servait de cadre, comme la rencontre de Rhodé, la promenade à Cumes, rapide indication qui situait la scène et pouvait recevoir tous les développements. Maintenant à quel moyen reconnaître, après dix-neuf siècles écoulés, qu'Hermas et ses co-prophètes étaient ou des voyants ou des imposteurs ? D'après quelle règle en décider ? Ce que nous savons, c'est qu'Hermas se prépare aux visions par des jeûnes; peut-être existe-t-il entre cet entraînement physique et ce phénomène spirituel une corrélation sur laquelle nous sommes encore insuffisamment renseignés. Qui dit « voyant » ne dit pas songe-creux, et Hermas était un homme de sens avisé et pratique; il pouvait bien être ruiné, mais il avait su faire fortune,

[1] A. Lelong, *op. cit.*, p. XLII. — [2] *Vis.*, III, IX, 7-9; *Simil.*, VIII, VII, 4-6; IX, XXXI, 6. — [3] A. Dulong, *op. cit.*, p. XLVI. — [4] *Vis.*, II, II-III. — [5] *Vis.*, II, II, 4, 5, 8; *Simil.*, IX, XXVI, 6.

ce qui n'est pas l'indice d'esprit malade. Avec cela, il avait un tour d'esprit mystique et si Dieu ne lui parlait pas, il croyait l'entendre. Réalité ou illusion, elle lui inspirait un vrai courage, celui de prendre la parole et de prendre la plume et de parler, lui, simple laïque, devant l'Église romaine et ses chefs, comme l'envoyé du ciel.

XI. Sources. — Le *Pasteur* est rédigé par un auteur familiarisé avec la littérature apocalyptique si abondante de son temps. Dès lors, il lui faut subir la règle du genre. Or cette règle veut qu'une apocalypse étant une « révélation », Dieu, son Verbe ou Saint-Esprit, pas plus que les anges qui s'y révèlent, ne puissent ni ne doivent se soumettre à l'humiliante condition d'autoriser leur propre parole par des citations. Leur dignité et leur sagesse veulent que des interlocuteurs de cet ordre ne doivent rien à personne et se suffisent à eux-mêmes. Une fois seulement Hermas, soit inattention, soit maladresse, a placé dans la bouche de l'Église personnifiée un renvoi à un livre (aujourd'hui perdu) [1].

Point de citations, mais des réminiscences, et celles-ci sont si voisines du texte que pour n'en pas faire des citations il faut se résoudre à y voir des locutions bibliques devenues d'usage courant parmi les juifs et les chrétiens, ce qui est peut-être demander beaucoup.

Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'Hermas connaît et utilise l'Ancien et le Nouveau Testament, principalement les Évangiles de Matthieu et de Marc qui lui sont plus familiers que celui de Luc. Il semble aussi avoir connu l'Évangile de Jean et avoir retenu quelques expressions qu'il a replacées dans son ouvrage. Hermas avait lu aussi les Epîtres de saint Paul, notamment celles aux Corinthiens et aux Éphésiens, l'Épître aux Hébreux et l'Épître de Jacques. « Cependant, de tous les rapprochements qu'on peut faire avec le Nouveau Testament, il n'y en a pas un seul qui soit assez clair, assez décisif, pour nous autoriser à affirmer catégoriquement, dans tel cas particulier, l'imitation consciente ou même la simple réminiscence [2]. » Et on en peut dire de même du IVe livre d'Esdras dont on a cru retrouver la trace dans le *Pasteur* : « Les ressemblances pourraient s'expliquer aussi naturellement par la conformité des idées et des situations que par une imitation proprement dite. »

En dehors du Nouveau Testament, Hermas n'a exploité que la *Didaché* [3] ou peut-être un écrit plus ancien appelé *Les deux Voies*. Ici, il cite presque littéralement. Peut-être quelques autres emprunts à des écrits perdus ne seront-ils jamais identifiés.

Quant à l'influence païenne et aux emprunts faits aux écrivains philosophes et hermétiques, le plus qu'on puisse en dire, c'est qu'Hermas semble ne leur avoir rien emprunté. La prétendue imitation du *Tableau de Cebès* dans le *Pasteur* est une de ces démonstrations où la virtuosité et l'affirmation tranchante tiennent lieu de preuves [4]. La dépendance à l'égard du *Poimandrès* est tout aussi imaginaire [5]. On a invoqué ce fait que « les deux ouvrages portent des titres presque identiques (si toutefois *Poimandrès* signifie bien « le Pasteur des hommes », ce qui est douteux). Ensuite le *Pasteur* donne une liste des douze vices [6] qui ressemble étrangement à celle que nous trouvons dans bien des livres hermétiques. Mais c'est surtout entre le début du *Pasteur* proprement dit (*Vision V*) et celui du *Poimandrès* que le parallélisme est frappant : de part et d'autre, mêmes images et même mise en scène, si bien que l'imitation paraît sinon certaine, du moins probable. Mais des deux auteurs, quel est celui qui a imité l'autre ? Reitzenstein veut que ce soit Hermas et que le *Poimandrès* soit antérieur au *Pasteur*, de quoi il n'apporte aucune preuve décisive [7], alors que nous sommes certains que le *Pasteur* est de la première moitié du IIe siècle ; mais nous ignorons absolument la date de la composition du *Poimandrès*. Nous pouvons même affirmer que, si l'un des deux ouvrages dépend de l'autre, c'est vraisemblablement le *Poimandrès*, car nous ne trouvons dans le *Pasteur* aucune trace d'hellénisme évidente et démontrée, tandis que la littérature hermétique présente maintes infiltrations juives et chrétiennes [8]. »

Conclusion : Hermas avait lu et n'avait pas tout oublié, même il avait pu retenir certaines phrases et certains tours, il en a usé dans son ouvrage ; mais quelles phrases et quels tours, nous n'en savons rien !

XII. Fresques. — En plus des témoignages de l'influence exercée par le livre d'Hermas, témoignages disséminés dans les textes littéraires, nous rencontrons un monument qui n'est pas exceptionnel sans doute, mais cependant très rare. Les artistes chrétiens qui décorèrent les parois des catacombes se sont quelquefois inspirés de récits étrangers à ceux des Livres saints ; c'est ainsi que nous avons vu représenter la vision de sainte Perpétue (voir *Dictionn.*, t. II, au mot Balbine, fig. 1229), le martyre des saints Jean et Paul. Il est vrai que, pour le *Pasteur*, la place qui lui était faite dans les Livres saints a pu sembler l'égaler à la dignité de ceux-ci.

Il est remarquable que c'est à Naples que nous rencontrons cette interprétation de la *Vision IIIe* (fig. 5667). Plus récemment, dans une crypte du cimetière de Callixte, on a retrouvé une peinture figurant la même allégorie, et sur laquelle on voit le rocher quadrangulaire avec la porte neuve dont il est question dans la *Similitude IX*, II et III. Rappelons aussi une gemme gravées. Voir *Dictionn.*, t. VI, col. 851, n. 246, fig. 5114.

XIII. Transmission du texte. — *Manuscrits grecs.* — 1° *Codex athensis* (Mont-Athos) (G), XIVe siècle ou début du XVe, connu depuis 1856 ; contient depuis le début jusqu'à *Simil.*, IX, XXX, 3. Ce manuscrit est composé de neuf feuilles dont six (1, 2, 3, 4, 7, 8) sont au couvent de Saint-Grégoire de l'Athos et trois (5, 6, 9) à la bibliothèque de l'Université de Leipzig.

2° *Codex sinaïticus* (S), découvert en 1859 par Tischendorf au Sinaï, aujourd'hui à Pétrograd. C'est un manuscrit biblique comprenant l'Ancien et le Nouveau Testament, le *Pasteur* et l'*Épître* de pseudo-Barnabé, IVe-Ve siècle ; le texte du *Pasteur* va du début au *Précepte* IV, III, 6. Ce manuscrit a subi des corrections peut-être contemporaines de sa composition, d'autres postérieures de plusieurs siècles.

Papyrus. — Leur nombre croît sans cesse, mais non leur importance ; on ne peut être bien sûr de ce qui existe dans les bibliothèques d'Europe où tant de ces miniscules débris n'ont pas encore été déchiffrés. Voici une liste de quelques-uns de ces fragments :

1° Papyrus trouvé dans le Fayoum, aujourd'hui au musée de Berlin (P), contenant deux courts passages ; *Simil.*, II, VII-X ; *Simil.*, IV, II-V. Publié par U. Wilcken, puis par Diels et Harnack, utilisés par F. X. Funk, pour son édition de 1901, édités enfin par K. Schmidt et W. Schubart, dans *Altchristliche Texte*, Berlin, 1910, p. 13, 15 (IIIe ou IVe siècle) ; contient une phrase omise par le *Codex athensis*.

2° Papyrus, citation de *Précept.*, XI, IX sq. ; dans Grenfell et Hunt, *The amherst papyri*, t. II.

3° Papyrus, fragments de sept feuilles qui offrent les passages suivants : *Vis.*, I, II, 2-III, 1 ; *Vis.*, III, XII.

[1] *Vis.*, II, III, 4. — [2] A. Lelong, *op. cit.*, p. LXXXVI. — [3] *Précept.*, II, 4-6. — [4] C. Taylor, dans *The Journal of philology*, 1901, t. XXVII, p. 276-319. — [5] Reitzenstein, *Poimandres : Studien zur griechisch. ægyptischen und frühchristlichen Literatur*, 1904 ; *Hellenistiche Wundererzæhlungen*, 1906. — [6] *Simil.*, IX, 15. — [7] G. Bardy, *Le Pasteur d'Hermas et les livres hermétiques*, dans *Revue biblique*, 1911, p. 391-407. — [8] A. Lelong, *op. cit.*, p. LXXXVIII

3, et XIII, 3-4; *Précept.*, XII, I, 1-23; *Simil.*, IX, II, 1-2, 4-5; *Simil.*, IX, XII, 2-3, 5; *Simil.*, IX, XVII, 1, 3; *Simil.*, IX, XXX, 1-2, 3-4, dans Grenfell et Hunt, *op. cit.*

4° Papyrus, *Simil.*, X, III, 3-5, dans Grenfell et Hunt, *op. cit.*

5° Papyrus, *Simil.*, VIII, I, 1-12, dans Schmidt et Schubart, *op. cit.*, p. 17-20 (VI^e^ siècle).

6° Parchemin, trouvé en Égypte, à la bibliothèque de Hambourg (H) (IV^e^-V^e^ siècle). *Simil.* IV (fin). — *Simil.*, V (début). Malgré sa brièveté, il est précieux pour la constitution du texte grec, auquel il ajoute une phrase entière, qui manque dans G et qui n'était connue que par la version palatine et dans un fragment copte sahidique du musée du Louvre. Édité et critiqué par A. Lelong, *op. cit.*, p. XCV-CII.

Ouvrages anciens. — Deux ouvrages anciens reproduisent de longs passages du *Pasteur;* ce sont les *Préceptes à Antiochus* de Pseudo-Athanase et les *Homélies* d'Antiochus le moine. Le premier des deux a pu vivre au V^e^ ou au VI^e^ siècle; le second vivait au VII^e^ siècle et il était moine de la laure de Saint-Sabas en Palestine. Ces deux auteurs ont copié sans jamais faire l'aveu du nom d'Hermas; quelquefois ils transcrivent littéralement, quelquefois ils prennent avec lui quelques libertés.

Versions : *Latine :*

1° *Vulgate* (L^1^), peut remonter à la fin du II^e^ siècle, conservée dans de nombreux manuscrits.

2° *Palatine* (L^2^) dans le *Cod. palatinus* [aujourd'hui *vatic.*], du XIV^e^ siècle d'après une version qui peut remonter au V^e^ ou au IV^e^ siècle.

Éthiopienne :

Découverte en 1847, au monastère de Guindaguinde en Éthiopie, par A. d'Abbadie qui en rapporta une copie soignée et la publia en 1860 avec une traduction latine littérale. La version éthiopienne paraît remonter au VI^e^ siècle; elle présente d'importantes lacunes.

Copte :

1. Bibl nat. Paris, trois feuilles contenant *Précept.*, XII, III, 4-IV, 4; *Simil.*, II, VII; *Simil.*, III, III; *Simil.*, IX, V, 1-VI, 1.

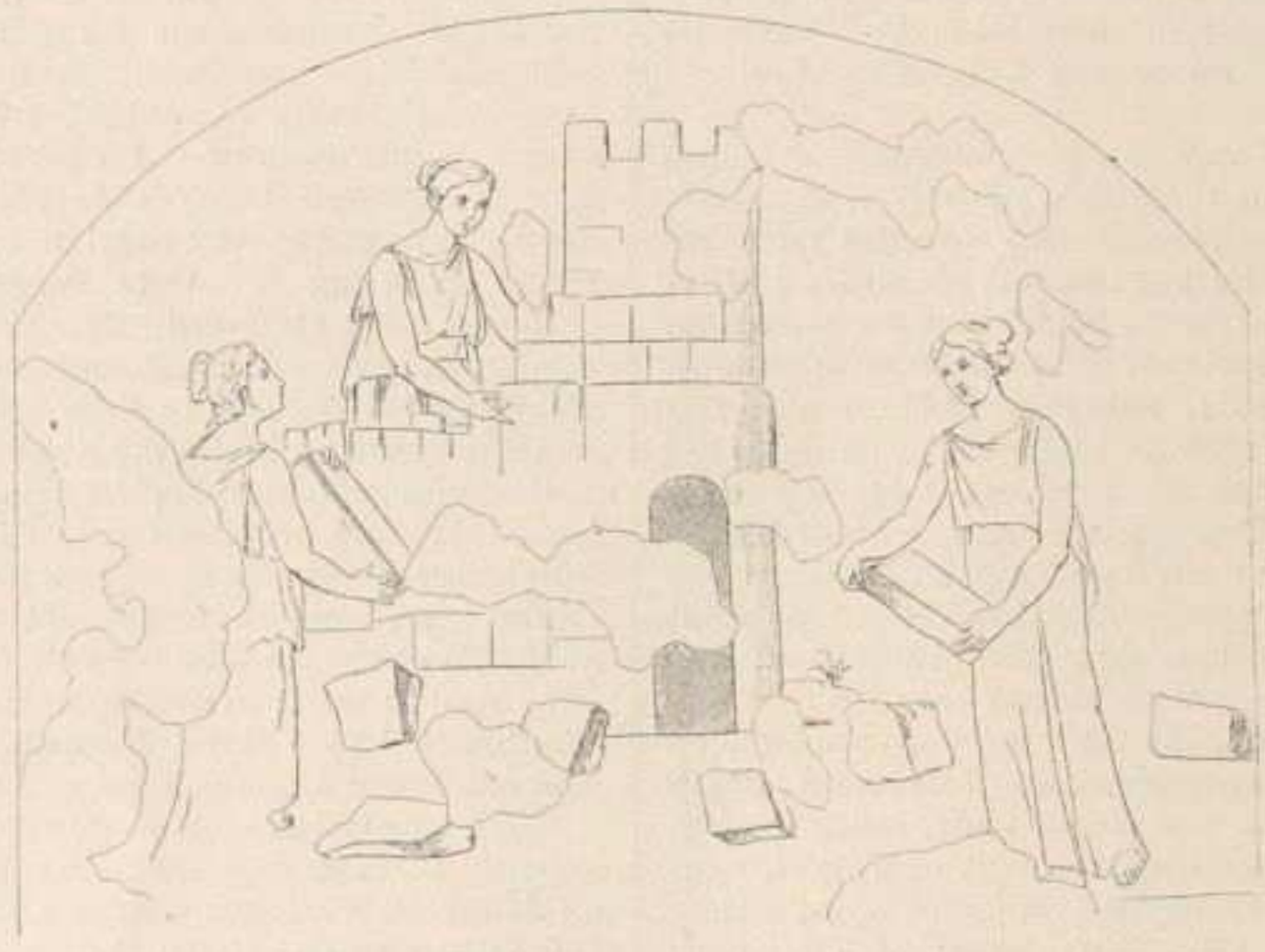
2. Musée de Louvre, une feuille de parchemin : *Simil.*, IV, VII; *Simil.*, V, II, 3, éditée par Delaporte, dans *Revue de l'Orient chrétien*, 1905, t. X, p. 424 sq.

3. Bibl. nat. Paris, une feuille de parchemin : *Simil.*, IX, III, 1-5 et 1-2, éditée par Leipoldt, dans *Zeitschrift f. ægypt. und Altertumskunde*, 1910, t. XLVI, p. 137 sq.

Éditions.

Avant 1856, on ignorait le texte grec et on n'avait que l'ancienne version latine, dont Lefèvre d'Étaples donna, en 1513, à Paris, la première édition. Elle est reproduite par Cotelier, Fell, Gallandi, Migne et Hefele.

En 1855, Constantin Simonidès découvrit, au couvent de Saint-Grégoire de l'Athos, le texte grec du *Pasteur*. Le manuscrit se composait de dix feuilles, la 10^e^ est perdue. Simonidès en vola trois (5^e^, 6^e^, 9^e^) et copia les six autres sans y mettre beaucoup de soin. En 1856, le voleur vendit à l'Université de Leipzig les trois feuilles et la copie du reste qu'il avait retouchée, refaite à l'aide de la version latine et de témoignages anciens. Anger publia cette trouvaille aussitôt et s'aperçut presque en même temps qu'on l'avait joué. L'université de Leipzig put acquérir la copie



5667. — Fresque de Naples. D'après Garrucci, *Storia*, pl. 96, n. 2.

— fidèle celle-ci — faite à l'Athos par Simonidès et Anger publia aussitôt les leçons correctes.

En 1856, Tischendorf fit paraître le *Pastor* dans les *Pères apostoliques* de Dressel.

En 1859, il découvrait le *Codex sinaïticus* et, en 1863, utilisait les leçons pour la seconde édition de Dressel.

En 1866, Hilgenfeld donna enfin une édition complète et correcte; 2^e^ édit., 1881; 3^e^ édit. 1887; cette troisième édition donnait en grec les dernières pages du *Pasteur* telles que Simonidès les avait publiées à Londres en 1859; or c'était un faux.

En 1880, Lambros retrouva à l'Athos les feuilles 1, 2, 3, 4, 7 et 8 du *Codex athensis*; Robinson en publia la collation en 1888 et Harmer en tira parti dans son édition de 1891, *The apostolic Fathers*.

En 1887, édition des Pères apostoliques de O. von Gebhardt.

En 1881, édition de F. X. Funk; 2^e^ édit. en 1901, reproduite par A. Lelong en 1912, avec utilisation du texte du petit parchemin de Hambourg.

XIV. Bibliographie. — *(Latin.)* Lefèvre d'Étaples, *Liber trium virorum et trium spiritualium virginum*, Paris, 1513. — Cotelier, *Patres ævi apostolici*, Paris, 1672. — Leclerc, *Patres ævi apostolici*, Anvers, 1698. — Galland, *Bibliotheca veterum Patrum*, Venise, 1765-1767. — Migne, *P. G.*, t. II. — Hefele, *Opera patrum apostolicorum*, 4^e^ édit., Tübingen, 1855. — Dressel, *Patrum apostolicorum opera*, Leipzig, 1857. — Hilgenfeld, *Hermæ Pastor*, Leipzig, 1873. — Hollenberg, *Pastor Hermæ*, Berlin, 1868.

(Grec.) Anger et Dindorf, *Hermæ Pastor græce*, Leipzig, 1856. — Anger, dans *Leipziger Repertorium der deutschen und ausländischen Literatur*, 1856, t. III, p. 138-147 (lectures corrigées d'après la copie prise à l'Athos). — Tischendorf, *Hermæ Pastor græce*, Leipzig, 1856. — Tischendorf, dans Dressel, *Patr. apost. opera*, 2e édit., 1863. — Hilgenfeld, *Hermæ Pastor, Græce e codicibus sinaïtico et lipsiensi scriptorumque ecclesiasticorum excerptis*, Leipzig, 1866, dans *Novum Testamentum extra canonem receptum*. — Hilgenfeld, *Hermæ Pastor græce*, Leipzig, 1881. — Hilgenfeld, *Hermæ Pastor, Græce integrum ambitu primum*, Leipzig, 1887. — Gebhart, Harnack, *Hermæ Pastor*, 1877, dans *Patr. apost. opera*. — Robinson, *A collation of the Athos Codex of the Shepherd of Hermas*, 1888. — Harmer, *The apostolic Fathers*, 1891. — Funk, *Opera patrum apostolicorum*, Tübingen, 1901.

(Travaux). — Weinrich, *Disquisitio in doctrinam moralem ab Herma in Pastore propositam*, 1804. — Jachmann, *Der Hirt des Hermas*, Königsberg, 1835. — E. Gaâb, *Der Hirt des Hermas*, Bâle, 1866. — Th. Zahn, *Der Hirt des Hermas*, Gotha, 1868. — Freppel, *Les Pères apostoliques*, 1859, 4e édit., 1885, p. 257-322. — A. Lipsius, *Der Hirt des Hermas und Montanismus in Rom*, dans *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*, 1865, t. VIII, p. 266-308; 1866, t. IX, p. 27-81. — Heyne, *Quo tempore Hermæ Pastor scriptus sit*, Kœnigsberg, 1872. — Donaldson, *The apostolical Fathers*, 2e édit., London, 1874, p. 351-382. — Behm, *Ueber der Verfasser des Schrift welche den Titel « Hirt » fuhrt*, Rostock, 1876. — Ledrain, *Deux apocryphes du IIe siècle avec une étude sur la date du Pasteur d'Hermas*, Paris, 1871. — Nirschl, *Der Hirt des Hermas*, Passau, 1879. — E. Renan, *L'Église chrétienne*, Paris, 1879, p. 401-425. — M. du Colombier, *Le Pasteur d'Hermas, analyse accompagnée d'une notice, d'extraits et de notes*, Paris, 1880. — L. Duchesne, *Le livre du Pasteur et l'Église romaine au commencement du IIe siècle*, dans *Revue du monde catholique*, 15 avril 1880, IIIe série, t. VII (t. LXII de la collection), p. 7-28. — Brull, *Der Hirt des Hermas*, Fribourg-en-Brisgau, 1882. — Duchesne, *Les origines chrétiennes*, Paris, 1886. — Link, *Christi Person und Werk im Hirten des Hermas*, Marbourg, 1886; *Die Einheit des Pastor Hermas*, Marbourg, 1888. — A. Ribagnac, *La christologie du Pasteur d'Hermas*, Paris, 1887. — Huckstaedt, *Der Lehresbegriff des Hirten*, Anklam, 1888. — Baumgartner, *Die Einheit des Hermas Buchs*, Fribourg-en-Br., 1889. — Taylor, *The witness of Hermas to the four Gospels*, Londres, 1892. — Spitta, *Studien zum Hirten des Hermas*, Gœttingen, 1896. — J. Benazech, *Le prophétisme chrétien depuis les origines jusqu'au Pasteur d'Hermas*, Cahors, 1901. — P. Batiffol, *Les origines de la pénitence. Hermas et le problème moral au IIe siècle*, Paris, 1902. — Wessel, dans Hennecke *Neutestamentliche Apokryphen*, 1904, p. 277-279. — B. Heurtier, *Le dogme de la Trinité dans l'Épître de saint Clément de Rome et le Pasteur d'Hermas*, Lyon, 1900. — J. Réville, *La valeur du témoignage historique du Pasteur d'Hermas*, Paris, 1900. — L. Duchesne, *Histoire ancienne de l'Église*, 1906, t. I, p. 225-235. — K. Lake, *The Shepherd of Hermas and christian life in Rome in the second century*, dans *Harward theological Review*, 1911, t. IV, p. 25-46. — K. O. Macmillan, *The Shepherd of Hermas, apocalypse or allegory ?* dans *The Princeton theological review*, 1911, t. IX, p. 61-94. — G. Bardy, *Le Pasteur d'Hermas et les livres hermétiques*, dans *Revue biblique*, 1911, p. 391-407. — Baumeister, *Die Ethik des Pastor Hermæ*, Fribourg-en-Br., 1912. — A. d'Alès, *La discipline pénitentielle d'après le Pasteur d'Hermas*, dans *Recherches de sciences religieuses*, 1911, mars, p. 105-139, mai, p. 240-265. — C. H. Turner, *The Shepherd of Hermas and the problem of its text*, dans *Journal of theolog. studies*, 1920, t. XXI, p. 193-209. — A. Lelong, *Le Pasteur d'Hermas, texte grec, traduction française, introduction et index*, dans P. Lejay et H. Hemmer, *Les Pères apostoliques*, 1912, t. IV; G. Barcille, *Hermas*, dans *Dictionn. de théolog. cathol.*, t. VI, col. 2268-2288.

H. Leclercq.

HERMES. — I. Localité. II. Fouilles. III. Sépultures. IV. Incinération. V. Vases. VI. Armes. VII. Objets d'habillement. VIII. Plaques de ceinturon. IX. Épigraphie. X. Curiosités. XI. Bibliographie.

I. Localité. — A 17 kilomètres au sud-est de Beauvais, dans les flancs du mont de Hermes, se trouve un lieudit « les Carcis, la Vieille-Cimetière, le Cimetière de Bulles ». Des cercueils de pierre, — des *luziaux*, comme on dit en Picardie, s'étaient effondrés sous les roues de voitures, d'autres apparaissaient dans les talus, parfois un coutre de charrue était brusquement arrêté dans les terres situées en contre-bas et formant l'espace triangulaire dénommé sur le plan de 1750 le « Plachot-Sainct-Germain ».

II. Fouilles. — En 1876, on recueillit des boucles de bronze, quelques plaques de ceinturon, des perles et des pendants d'oreilles, des vases de terre noire et grise, des couteaux, des lances, des haches. Au mois de septembre 1877, le curé de la paroisse, M. Hamard, entreprit des fouilles, à l'issue de la moisson, dans les champs mis à sa disposition par leurs propriétaires; quelques lopins furent achetés ou loués par le curé archéologue qui recueillit, décrivit, dessina et classa les moindres trouvailles et, au moyen de trois allocations officielles dont le total atteignit sept cents francs, au moyen surtout de ses sacrifices personnels, parvint à déblayer plus de douze cents tombes.

III. Sépultures. — Elles sont serrées et, en certains endroits, les terres descendues de la montagne ont exhaussé progressivement le sol; on trouve même deux et trois sépultures superposées et conservées dans leur état primitif. Généralement les tombes sont orientées de l'est à l'ouest. L'orientation varie, il est vrai, du sud-est au nord-est; la constance de cette orientation frappe d'autant plus ici qu'elle est contraire à la pente des terres, et qu'en dirigeant les pieds vers l'est, on semblait inhumer le mort la tête en bas. Trois ou quatre sépultures, dont deux distantes seulement d'un mètre, se trouvaient orientées du sud au nord. L'une était de 0 m. 80 plus profonde que les sépultures voisines. Une autre se trouvait prise en partie sous un sarcophage brisé. C'étaient donc deux inhumations des plus rapprochées de l'époque gallo-romaine. Des faits analogues ont été constatés en Normandie [1]. On a cru remarquer une inhumation assise dans une tombe qui renfermait deux corps séparés seulement par une couche de terre d'environ 0 m. 15, à la profondeur de 2 m. 25; l'homme portait ses armes avec lui. La plupart des morts, suivant la proportion de quatre-vingt-dix sur cent, ont été inhumés sans cercueil; lorsqu'on avait usé de bières de bois, elles avaient disparu, mais leur existence se reconnaissait à la présence de clous à tige carrée, longs de 3 à 6 centimètres, tandis que pour les sépultures gallo-romaines on fait usage de clous de 0 m. 10 à 0 m. 12 de longueur. Le nombre des bières en bois a dû être fort restreint; il ne dépassait pas la proportion de un pour cent des sépultures [2], et dans les tombes aussi pourvues d'un cercueil en bois ont été trouvés

[1] Cochet, *Notice sur trois cercueils de pierre trouvés à Gouville*, 1861. — [2] Les bières en bois chez les Francs ne signifiaient pas l'indigence; Childéric avait été enterré à Tournai dans une bière en bois.

quelques-uns des bijoux et des armes les plus riches.

A défaut de cercueil, le corps était entouré d'un encadrement de pierres ordinairement brutes, quelquefois taillées, assez grosses et posées de champ, quand elles étaient plates. Parfois d'autres pierres recouvraient le corps. On a rencontré deux tombeaux, formés chacun de dix grandes tables de pierre, carrées ou rectangulaires, qui composaient un fond et un toit, en même temps que les extrémités et les côtés. Parfois aussi, trois, quatre et même cinq squelettes se trouvaient rassemblés dans un encadrement unique. Souvent la tête reposait sur un gros silex ou sur une pierre arrondie ayant l'apparence d'un coussin. Plusieurs fois des pierres plates et taillées, polies même et arrondies à leur partie supérieure, se dressaient au-dessus de la tête des corps inhumés. Deux seulement de ces dalles verticales avaient été posées du côté des pieds. Une seule était plantée sur le milieu de la tombe, et s'élevait presque au niveau du sol actuel. Dans six ou huit sépultures, des dalles horizontales étendues à 0 m. 50 et 0 m. 80 au-dessus des squelettes, et même au-dessus d'un cercueil de pierre, venaient s'appuyer à angle droit contre les pierres verticales et celles-ci s'enfonçaient moitié plus bas et remontaient moitié plus haut. De grandes tables, réunies deux à deux, couvraient des corps et une troisième plantée de champ s'élevait au chevet de chacune de ces tombes.

Le nombre des cercueils de pierre varie beaucoup suivant les cimetières. A Bel-Air, 150; à Arcy-Sainte-Restitute, 15 000; à Hermes, 200. Ceux qui ont été trouvés à Hermes sont presque toujours réunis et même juxtaposés deux à deux, trois à trois, cinq à cinq; on a rencontré des groupes de six et de huit parmi d'autres sépultures, ou même plusieurs rangées de dix et de douze. Parfois les chevets, en retraite régulière les uns sur les autres, formaient comme les degrés d'un escalier. Dans certains quartiers, les cercueils se touchaient et se superposaient par leurs extrémités. En plusieurs endroits, on a trouvé jusqu'à quinze et vingt sépultures en pleine terre sous les sarcophages.

Tous les couvercles, à l'exception d'un seul, sont taillés en forme de toit surbaissé, c'est-à-dire en dos d'âne; plusieurs couvercles ont été creusés en dessous et forment voûte à l'intérieur, sur une profondeur de 10 ou 12 centimètres. Couvercles et coffres sont parfois monolithes, parfois divisés en deux, trois et quatre morceaux. L'épaisseur des parois du coffre est constante et égale, de 0 m. 05 ou 0 m. 06. Le cercueil le mieux exécuté mesurait 1 m. 98 à l'intérieur, 2 m. 15 à l'extérieur; sa largeur était de 0 m. 68 à la tête et de 0 m. 45 aux pieds, sa profondeur de 0 m. 42; il était monolithe. Une douzaine de cercueils seulement étaient rectangulaires, tous les autres allaient en se rétrécissant et en s'abaissant vers les pieds.

Le rétrécissement, de la tête aux pieds, varie de 0 m. 72 à 0 m. 33, ou bien de 0 m. 50 à 0 m. 22, ou bien de 0 m. 52 à 0 m. 21. La hauteur du chevet et des pieds varie de 0 m. 58 à 0 m. 38, ou bien de 0 m. 55 à 0 m. 35, ou bien de 0 m. 48 à 0 m. 32. Ainsi taillés, les sarcophages francs de Hermes offrent quelque ressemblance avec les baignoires modernes, mais avec des formes anguleuses. La longueur varie de 1 m. 70 à 1 m. 88, de 1 m. 90 à 1 m. 95, de 2 mètres à 2 m. 10 à l'intérieur.

Plusieurs sépultures offrent un intérêt très particulier.

Le 30 septembre 1877, on ouvrit un sarcophage mesurant à l'extérieur 1 m. 95 et à l'intérieur 1 m. 75. Coffre et couvercle en trois morceaux si parfaitement assemblés que la terre n'avait pu envahir la tombe Mais il faut croire que la pénurie de cercueils de pierre était grande alors, car celui-ci s'est trouvé le seul dont on disposât. On refoula les ossements du premier occupant pour faire place au nouveau venu, un vieillard édenté, qui n'emportait avec lui que son couteau de poche à manche de corne. Une fois le cercueil déblayé, et mal déblayé, on y coucha le cadavre et le cercueil se trouva trop court; il fallut scier la paroi des pieds qui dépassèrent de 0 m. 08, et quatre pierres carrées les enveloppèrent afin de les préserver de la pression des terres.

Le 29 mai 1878, découverte d'une tombe formée de dix dalles; sur l'une d'elles une croix latine légèrement pattée, haute de 0 m. 40 dont 0 m. 22 pour le pied, 0 m. 18 pour la tête, 0 m. 28 pour le croisillon.

Le 11 avril 1878, découverte d'une petite pierre de 0 m. 18 de côté portant encore une croix grecque pattée, avec des trous de 0 m. 005 percés régulièrement et symétriquement au centre et aux extrémités.

Le 2 mai, le 12 juillet, etc., etc., autres découvertes de croix tracées au trait, simple ou double, n'ayant ni place, ni forme constante.

Les tombes d'enfants ne portaient pas de ces croix rudimentaires. Parfois on les dépose dans une tombe d'adulte; à Hermes comme à Hadrumète, on rencontre une mère ensevelie avec ses deux enfants en bas âge. Et comme à Hadrumète encore, nous voyons une tendance à grouper les sépultures d'enfants. Un seul encadrement de pierres en contenait sept alignés « à la rangette ». Il s'est trouvé un groupe de trois sarcophages d'enfants. Deux de ces petits cercueils étaient semblables à des berceaux; le troisième touchait les premiers par les pieds. Leur longueur est d'environ 0 m. 70, la largeur 0 m. 35 à la tête et 0 m. 28 aux pieds, la hauteur ne dépasse pas 0 m. 18 au chevet, et 0 m. 15 à l'extrémité opposée. L'un des sarcophages d'enfants était composé d'un fond avec rebords d'environ 0 m. 15 et d'un cadre superposé d'une seule pièce, haut de 0 m. 12. Le couvercle était monolithe.

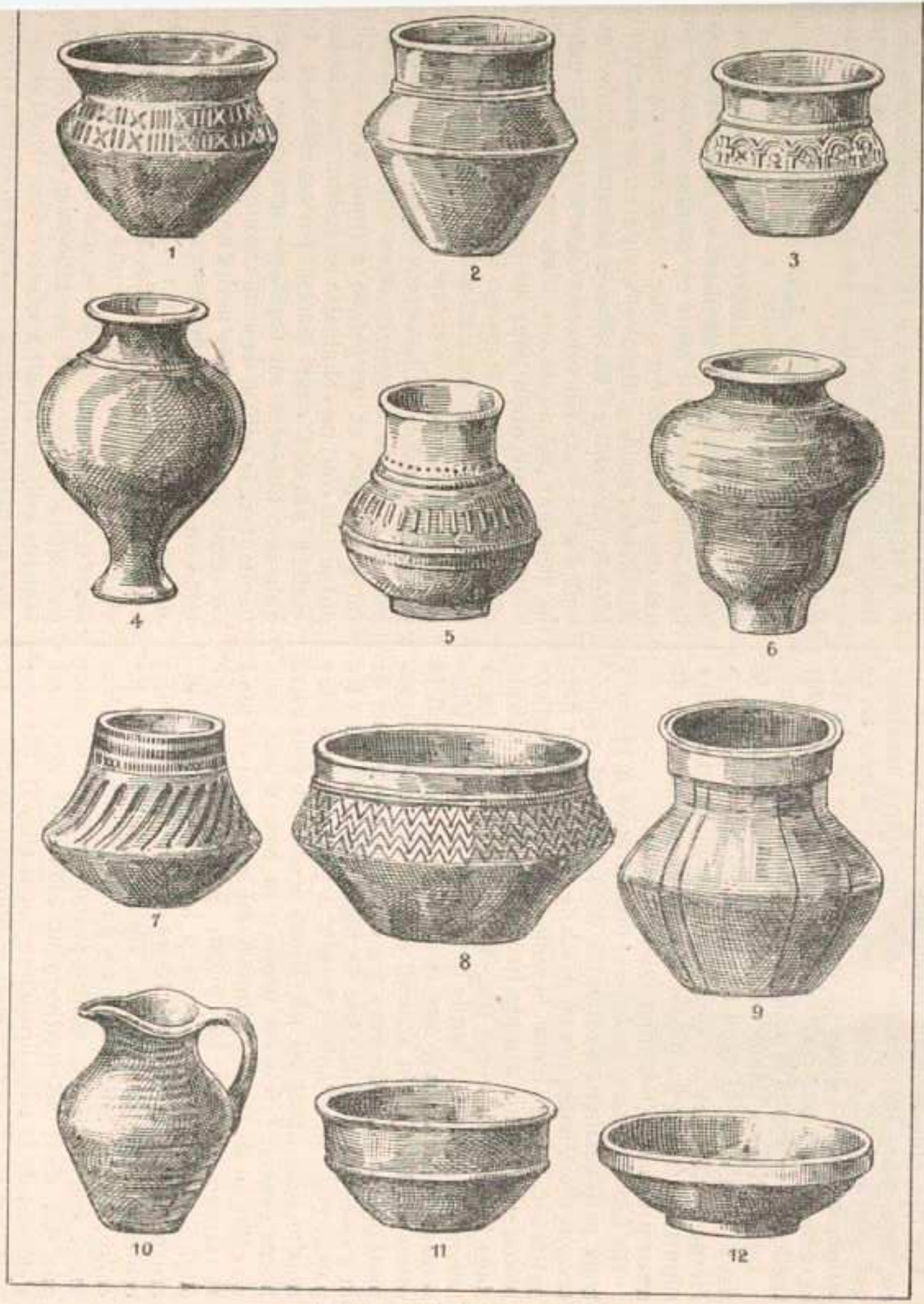
IV. Incinération. — Le 12 novembre 1877, on rencontre dans un cercueil, au lieu de squelette, un monceau de cendres et de charbons, en forme de boule et qui semblait le dépôt d'un vase vidé dans le cercueil. On ne distinguait pas d'os calcinés, mais seulement un fragment de mâchoire et trois dents séparées, des ustensiles et des objets de toilette à l'usage d'une femme. Ces objets étaient certainement d'origine franque.

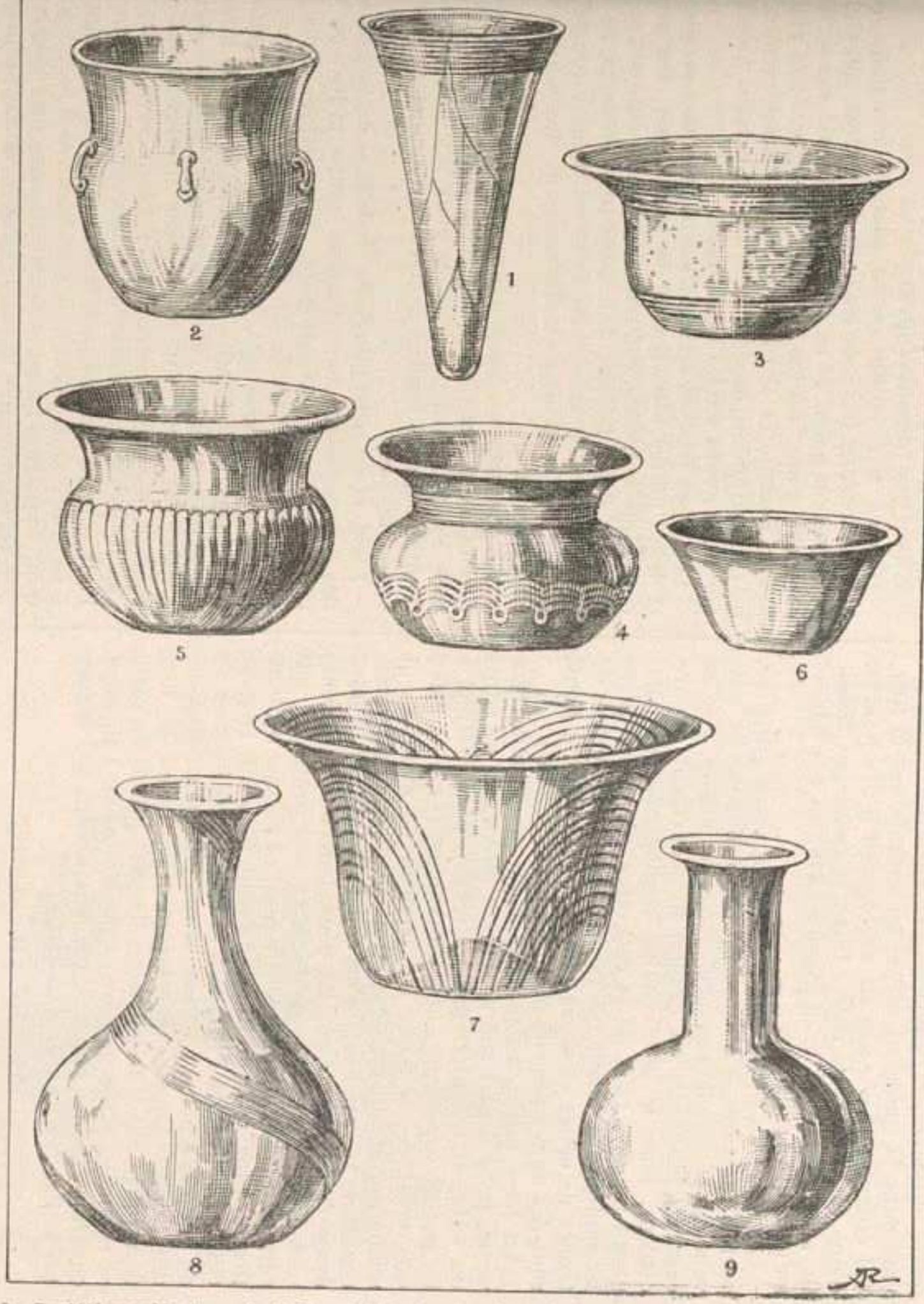
Le 15 février 1878, sépulture contenant « quelques petits fragments d'os, des cendres et des charbons, » objets de toilette d'origine franque.

Le 2 mars 1878, sépulture enterrée à plus de deux mètres de profondeur et contenant « vers le milieu un amas de cendres, de charbons et de quelques petits fragments d'os, qui paraissaient avoir subi l'action du feu. Fragments de poterie, dont un portant des ornements de style mérovingien. C'était une tombe masculine, la lance de fer longue de 0 m. 32 s'y trouvait.

Les 9, 14, 19 juillet et 6 août 1879, autres découvertes de tombes à incinération. Il n'y a pas lieu d'en être surpris, puisque la coutume de l'incinération était encore si vivace à la fin du VIII^e^ siècle qu'un capitulaire de 789, c. VII, ordonnait la peine de mort contre l'incinérateur : *Si quis corpus defuncti hominis, secundum ritum paganorum flamma consumi fecerit et ossa ejus ad cinerem redegerit, capite punietur.*

V. Vases. — Ils ne sont pas très nombreux à Hermes; outre ceux qui avaient été recueillis avant les fouilles de 1877-1878, M. Hamard n'a pu former qu'un collection d'environ trois cents exemplaires; vingt-cinq avaient été écrasés par le tassement des terres ou brisés par la pioche; c'est environ la moyenne de un vase pour quatre tombes. Dix ou douze sépultures à peine ont donné plusieurs vases et ces sépultures contenaient plusieurs corps. Quand les armes cessent





5668. — Vases trouvés à Hermes. D'après *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, 1880, t. XI, pl. I et IV.

d'être enterrées, on continue encore à introduire un vase dans la tombe et même les enfants ont le leur. Tel enfant qui n'a pas eu de cercueil a été pourvu d'une tasse en terre cuite. Dans le cadre qui réunit six enfants, ouvert le 24 janvier 1878, on n'a déposé qu'un seul vase de terre.

Les vases en terre sont d'une pâte assez grossière, parfois rugueuse, à cassure un peu celluleuse et souvent dépourvus de couverte. Noirs ou blancs, gris ou cendrés, jaunâtres ou rouges, ils n'excluent aucune couleur, mais le noir domine sensiblement et comprend plus du tiers de la collection. On remarquera les contours anguleux; on dirait ces vases composés de troncs de cônes et de cylindres soudés bout à bout, sous des angles plus ou moins obtus (fig. 5668).

La base forme un premier tronçon de cône renversé, posé à plat sur la section inférieure. Le corps du vase est complété par un second cône, rétréci à la partie supérieure et ordinairement moins élevé que celui de la base. Un tronçon de cylindre, et même parfois un troisième tronçon de cône renversé, couronne le vase franc d'un collet droit ou d'un bord évasé (fig. 2). Souvent les deux tronçons supérieurs se fondent en une gorge large et peu profonde, qui surmonte le fond conique du vase, et occupe ordinairement plus de la moitié de la hauteur totale (fig. 3). On passe ainsi de l'écuelle à la terrine, ou bien on va du pot à la cruche. La figure d'ensemble nous dispense d'une plus longue description. Ces vases se font remarquer par leur lourdeur, ils sont privés de pieds et rarement pourvus d'une ornementation : zig-zags, chevrons, sillons, boudins, cordons, treillis ou, comme sur la fig. 2, les chiffres romains :

XII XIII XIIII XIIIII

Un des plus curieux spécimens est le vase n. 3, en terre grise, avec quatre séries de quatre arcatures qui répètent le même motif composé d'une croix latine, de feuilles d'eau et de fleurs. Ici, la régularité, la netteté du dessin contraste avec la grossièreté habituelle des ornements de la céramique mérovingienne.

La fig. 5 nous donne un vase de forme romaine; la fig. 6 nous offre le type le plus original rencontré à Hermes. Ces deux vases furent trouvés dans des sépultures enterrées profondément et par conséquent assez proches de l'époque gallo-romaine.

En fait de vases de verres, on a trouvé à Hermes trois petits ballons surmontés d'un long col, parfaitement semblables aux *ampullæ* des Romains. La plus petite est en verre blanc, la moyenne donne des reflets bleuâtres, la plus grande présente une large spirale dans la pâte du verre (fig. 8, 9). Une tasse, à fond arrondi et rétréci, à bords largement ouverts et légèrement réfléchis, n'a que des parois unies, à reflets micacés (fig. 6). Un second vase de forme analogue, mais plus large, offre sous ses bords et au-dessous de la panse une double série de filets incrustés dans les parois (fig. 3). D'autres tasses, à panse encore plus renflée, présentent une gorge plus prononcée sous leurs bords évasés. L'une est ornée à sa base d'une série de côtes ou de folioles étroites, qui rayonnent du fond et remontent sur les parois jusqu'à mi-hauteur (fig. 5). L'autre est décorée, à la gorge, de filets incrustés, et, à la partie inférieure de la panse, d'une ceinture de festons (fig. 4). Une coupe, en forme de calice, à fond rentrant, a ses parois presque entièrement couvertes de quatre grands pétales, dessinés par des filets alternativement blancs et noirs qui s'élèvent de la base jusqu'aux bords (fig. 7). Un vase porte sur son pourtour cinq oreillons percés d'un petit trou, comme pour recevoir des fils de suspension (fig. 2). Un verre à boire de forme conique, sans pied, dont la lèvre est ornée d'un filet de verre blanc (fig. 1).

La plupart des vases en terre de Hermes paraissent être d'origine romaine (fig. 2).

Hermes n'a rendu qu'un plateau circulaire en bronze argenté, posé sur les jambes du mort, qui était évidemment païen, et ce plateau contenait son repas, composé d'une galette et d'une côtelette. Mais alors que le nombre et le type des vases feraient croire à un Gallo-Romain, la présence d'une francisque montre que nous avons affaire à un Franc.

Les vases trouvés à Hermes sont presque tous purs, et leurs parois sont nettes de tout dépôt. On peut croire que le plus grand nombre d'entre eux ont contenu de l'eau bénite. D'ailleurs ces produits de la céramique et de la verrerie ne se retrouvent que dans les tombes anciennes et disparaissent des tombeaux plus récents.

VI. Armes. — Nous avons décrit les armes des Francs avec assez de détail (voir *Dictionn.*, t. v, au mot France, col. 2211-2259) pour n'y pas revenir, d'autant que les tombes de Hermes n'apportent aucun type nouveau.

L'aspect du petit musée de Hermes et de la plupart des autres musées mérovingiens montre la justesse de cette remarque d'Agathius le Scholastique dans sa description de l'armée de Théodebert Ier : *Arma, ut cuique suum visum erat, apparebant.* Chacun s'armait à sa guise. Mais chacun vivait armé et c'était là une population militaire, amoureuse et orgueilleuse de ses armes. On s'en peut convaincre en examinant les tombes des jeunes garçons. Tel n'a pu vivre, d'après son squelette, que douze ou quinze ans et ses parents l'ont enterré comme un soldat avec : 1° un scramasax à sa taille, c'est-à-dire long seulement de 0 m. 50 dont 0 m. 33 pour la lame, la pointe tournée vers les pieds, le tranchant contre la cuisse gauche; 2° un petit poignard posé sur l'abdomen.

A Hermes, le 11 février 1879, on trouve une sépulture de garçonnet avec francisque de 0 m. 11 de long sur 0 m. 05 de large, deux javelots de bronze et un couteau de fer.

Le 27 juin 1879, autre gamin qui porte la lance sur l'épaule gauche.

VII. Objets d'habillement. — A Hermes, comme partout, des fibules en nombre: les plus simples sont formées d'un seul fil, roulé en boudin, replié et dont une des extrémités est affilée. Voir Fibules. Aucune des fibules ansées, digitées, etc., etc., ne présente un intérêt particulier; les fibules circulaires, souvent si belles avec leurs cabochons et leurs tables de grenat, ne s'élèvent pas au-dessus d'une certaine médiocrité.

Même observation pour les perles de verre, grains de colliers, etc., etc. Dans les sépultures d'enfants, on rencontre un choix plus attentif de parures funèbres; les parents ont veillé à ce que le fils ou la fille soient parés dans la mort. Une enfant de douze à quinze ans portait dans sa chevelure deux épingles d'argent à têtes coniques et un peigne à fronton triangulaire; autour du cou, une chaînette en bronze, dans laquelle étaient passées cinq grosses perles mobiles, deux anneaux libres et un troisième chargé de lamelles pendantes; le collier de cent cinquante petites perles en verre, entremêlées de petits croissants; sur la poitrine, une fibule de bronze pour rattacher les vêtements sur les jambes, un petit plat rouge, de forme romaine, avec pied annulaire (pl. I, fig. 12), et sur le côté du vase une cuiller en bronze étamé à manche coudé à la base du cuilleron; aux pieds, une ampoule de verre extrêmement légère et parfaitement sphérique, dans laquelle on remarquait les traces d'un dépôt de lie de vin; un petit pot élancé, à panse arrondie, col droit et petit pied étroit, également d'origine romaine. Et comme s'ils regrettaient de n'avoir pas plus de vases entiers à déposer auprès de leur enfant, les parents

avaient entassé, les uns sur les autres, deux fonds et un large col de vases rouges, et à côté six pieds de vases en verre et d'autres fragments d'une finesse extrême. C'était sans doute les vases brisés du petit ménage de l'enfant; peut-être le temps avait anéanti la poupée de bois, témoin de ces jeux.

VIII. Plaques de ceinturon. — Les plaques de ceinturon dépassent le nombre de cent cinquante dans les sépultures de Hermes. Les plus nombreuses sont en fer, généralement simples et unies: parfois on aperçoit sous la rouille des restes de placage et de damasquinure. Les formes les plus répandues sont l'ovale et le demi-cercle. Les boucles en bronze nu sont de forme carrée ou rectangulaire, elliptique ou presque circulaire. Leurs bords sont tantôt aplatis, tantôt arrondis



5669. — Inscription à Hermes.
D'après *Revue archéologique*, 1901, t. II, p. 252, n. 91.

tantôt convexes par-dessus et concaves par-dessous. Les plus petites, qui sont aussi les plus simples, n'ont parfois que 0 m. 012 ou 0 m. 014 dans leur plus grande dimension. Les plaques en bronze étamé se ressemblent presque toutes; elles sont de forme ronde ou légèrement ovale, à bords épais, très bombés en dessus et aplatis en dessous, avec un ardillon puissant, recourbé à son extrémité, élargi à sa base en forme de chaton, circulaire ou échancré sur les côtés. Une de celles-ci pèse 125 grammes. La plupart de ces plaques étamées n'ont d'autre ornementation que le brillant de leur surface. On n'a trouvé à Hermes qu'une seule plaque en argent.

Des femmes ont porté des plaques de ceinturon! Une tombe féminine contenait un squelette paré de deux fibules rondes sur la poitrine, un collier au cou de perles de verre et une plaque de ceinturon. Dans une autre tombe, deux bracelets et une plaque de 0 m. 12 sur 0 m. 06. On peut suggérer que dans certains cas un deuxième corps a été enterré dans le même cercueil; il resterait toutefois à expliquer que les ossements du premier occupant aient disparu et que ses bijoux soient demeurés en place. Mais on rencontre même des plaques de ceinturon dans des tombes d'enfants.

Le 19 juillet 1879, dans une tombe de fillette portant collier à perles de verre et d'ambre, on trouve une plaque de ceinturon en bronze.

La forme des plaques est circulaire ou bien rectangulaire et plutôt trapézoïdale; sur les contours et aux angles s'élèvent des bossettes larges et saillantes; quelquefois les têtes de clous sont munies de pointes ou de doubles queues qui se rabattaient ou se rivaient en dessous du ceinturon; ou bien les bossettes font corps avec le bronze. Des plaques ou des contre-plaques n'ont pas d'autre ornementation que celle de ces bossettes. Sur d'autres, des sillons droits et parallèles aux bords dessinent un encadrement allongé, et des filets se superposent dans l'axe des plaquettes. Sur les plaques rondes, les sillons burinés dans le bronze forment des cercles concentriques ou des arcs parallèles aux bords des têtes de clous. Souvent les lèvres des creux sont finement striées et les fonds mêmes sont semés de pointillé. Les surfaces sont marquées de lignes de points et frappées d'annelets, qui se répètent sur l'anneau de la boucle et se groupent sur la base de l'ardillon.

Les autres motifs de décoration sont des cordons, des torsades, des zigzags, des dents de scie, des chevrons et des contre-chevrons, des grecques, des ondulations, des entrelacs, des nattes qui couvrent la surface des plaques.

Parmi les plaques rondes, il en est qui présentent un système compliqué de cercles creux ou saillants, simples ou doubles, unis ou chargés de perles, formés de grecques ou de dents de scie, et même de roues dentelées et opposées deux à deux, de zigzags et de torsades enrubannées. Au centre une tête barbare, hirsute, informe.

IX. Épigraphie. — Les fouilles de Hermes ont amené la découverte d'un certain nombre de fragments épigraphiques qui, tous, furent utilisés au v[e] ou



5670. — Plaque de ceinturon.
D'après *Mém. de la Soc. acad. de l'Oise*, 1880, t. XI, pl. 16.

au vi[e] siècle pour la fabrication de tombes chrétiennes.

Bloc de pierre cubique découvert en 1883 à Hermes (musée du Louvre) (fig. 5669).

INXRSHIC
REHUISCIT
RADOS
·CEIDEHI

In Christus, Hic requiescit Radog [*isilu*]*s fideli*[*s*].

Une note conservée dans les papiers manuscrits d'Edm. Le Blant suggère la lecture IH·XPS, *Jesus Christus*, que M. Seymour de Ricci ne trouve pas « suffisamment confirmée » d'après l'examen de la pierre originale.

Bibl. — E. Le Blant, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1884, p. 15 (mention); le même, *Nouveau recueil*, p. 75, n. 52 (bibl. de l'Institut, n. 12269); R. Mowat, dans

Bull. épigr. de la Gaule, 1884, t. IV, p. 200; de Lasteyrie, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1884, p. 251; Seymour de Ricci, *Inscriptions de l'Oise. Ager Bellovacarum, Silvanectes*, dans *Revue archéologique*, 11901, p. 252, n. 91.

Plaque de ceinturon... en fer couverte d'une épaisse feuille d'argent... trouvée le 27 juin 1879 (à Amiens, collection Jumel) (fig. 5670).

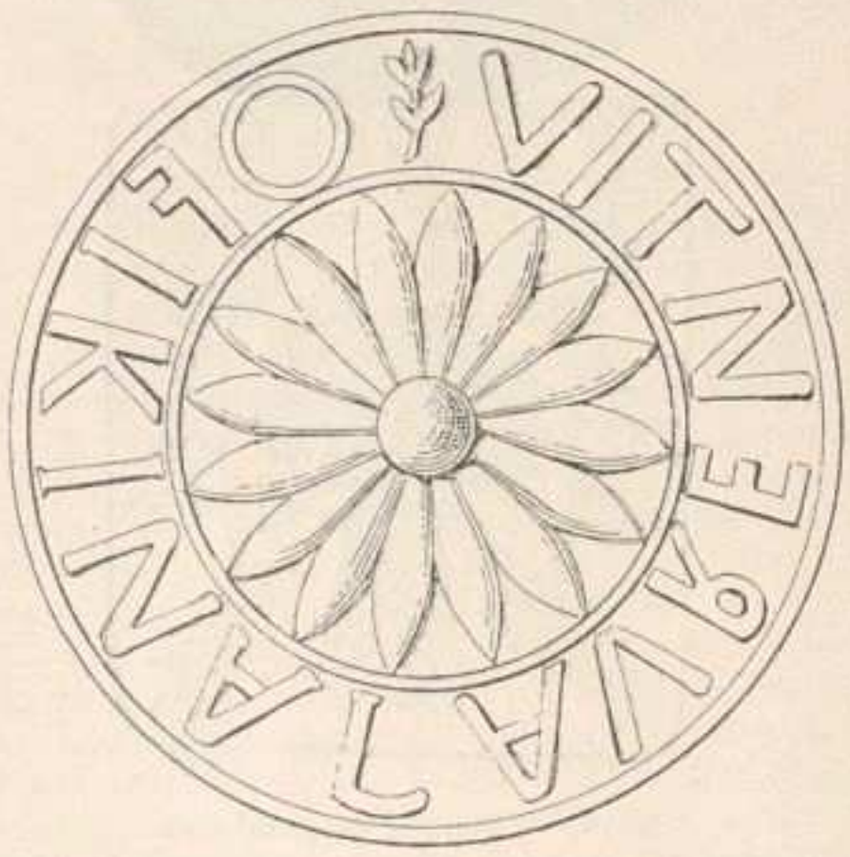
VAT ΩVI FECIT

+

Va(lea)t [ou (*Vi*)*vat*] *qui fecit.*

Bibl. — Renet, *Les fouilles de Hermes*, dans *Mémoires de la Soc. acad. de l'Oise*, 1880, t. XI, Ire part., p. 92, pl. VI, fig. 1; A. Bertrand et E. Le Blant, dans *Revue des Sociétés savantes*, 1882, VIIe série, t. V, p. 431; A. Héron de Villefosse, dans *Bull. épigr.*, 1882, t. II,





5671. — Vase en verre.
D'après *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXX, p. 365.

p. 132; E. Le Blant, *Nouv. rec.*, p. 73, n. 51; M. Prou, *La Gaule mérovingienne*, in-8°, Paris, s. d., p. 92, n. 59; Seymour de Ricci, *op. cit.*, p. 252, n. 92.

Vase en verre de couleur verte, de forme hémisphérique, dont la surface imbriquée est ornée de chevrons et le fond d'une rosace autour de laquelle l'inscription rétrograde moulée avec le verre (à Amiens, coll. Jumel) (fig. 5671).

Ɣ OFIKINALAVRENTIV

M. Deloche (voir ce nom) a rapproché cette formule : *Ofikina Lourenti* (*Vienna*) de la légende d'un sou d'or de Maurice Tibère : + VIENNA DE OFFICINA LAVRENTI

Bibl. — Hamard, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1880, p. 228, pl.; *Bull. épigr.*, 1881[1], p. 194; Deloche, dans *Rev. archéol.*, 1882, p. 305; fig.; le même, *Renseignements archéologiques sur la transformation du C guttural du latin en une sifflante*, dans *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, 1883, t. XXX, p. 365; Hamard, dans *Revue des Soc. sav.*, 1882, VIIe série



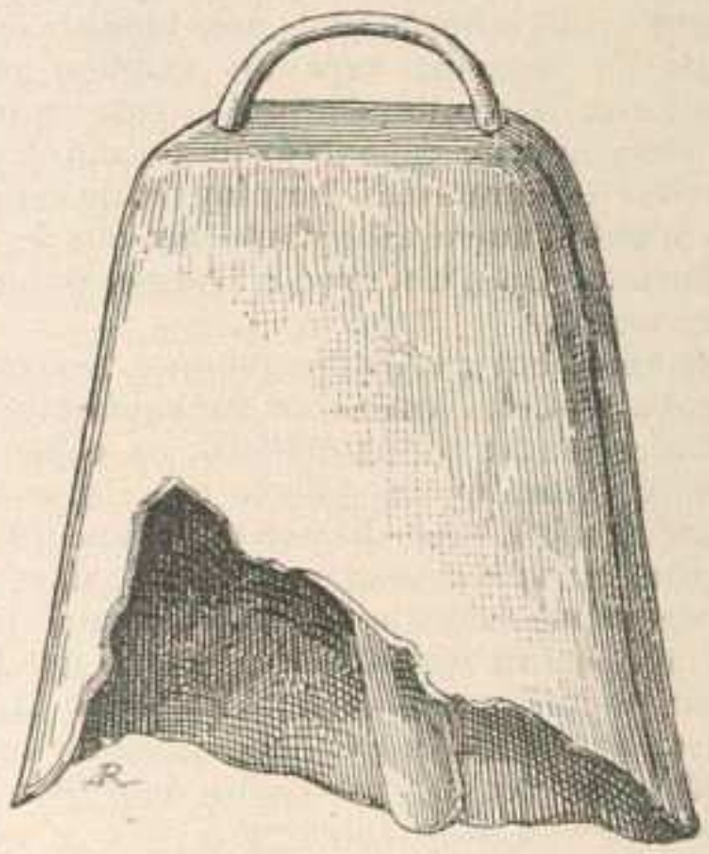
5672. — Anneau en argent.
D'après *Revue archéol.*, 1901, t. II, p. 258.

t. V, p. 287; Danicourt, dans *Revue archéol.*, 1886, p. 84; Saymour de Ricci, *op. cit.*, p. 253, n. 93.

Anneau en argent, 0 m. 019 d'ouverture, tige haute de 0 m. 009, unie à l'intérieur, offre à l'extérieur cinq facettes séparées par une saillie arrondie en boudin. Quatre de ces facettes offrent une acclamation; la cinquième, formant chaton, est un carré irrégulier de 0 m. 012 de haut sur 0 m. 011 de large : (S. S. Lewis museum, à Cambridge) (fig. 5672).

Maura vivas in Deo.

Bibl. — E. Le Blant, *Nouv. rec.*, p. 426, n. 421; M. Deloche, dans *Revue archéol.*, 1893, p. 130, n. 137; le même, *Étude historique et archéologique sur les anneaux sigillaires et autres des premiers siècles du*



5673. — Clochette.
D'après *Mém. Soc. acad. de l'Oise*, 1880, t. XI, pl. V, n. 15.

Moyen Age, in-8°, Paris, 1900, p. 195, n. 181; Seymour de Ricci, *op. cit.*, p. 257, n. 193.

X. Curiosités. — Dans une tombe de Hermes, fouillée le 14 février 1878, on trouva une clochette en fer battu, composée de deux lames, dont les soudures se voient nettement sur les côtés. Elle est de forme carrée (fig. 5673), haute seulement de 0 m. 10; elle présente quatre pans trapézoïdaux, qui s'élargissent vers le bas, les uns de 0 m. 055 à 0 m. 070, les autres de 0 m. 030 à 0 m. 050. Le sommet aplati est surmonté

d'une anse plus large que haute, destinée à suspendre le battant soutenu par un anneau fixé par un rivet. Cette clochette avait été déposée dans un sarcophage en quatre morceaux qui se trouvait enfoncé à 1 m. 80 sous deux autres sépultures. Toutefois celle-ci ne touchait pas immédiatement à l'époque gallo-romaine, car il y avait encore au-dessous à 0 m. 40 de profondeur un troisième étage de tombes ameublées de vases et d'autres objets mérovingiens. Notre sépulture à sonnette date donc d'une époque intermédiaire.

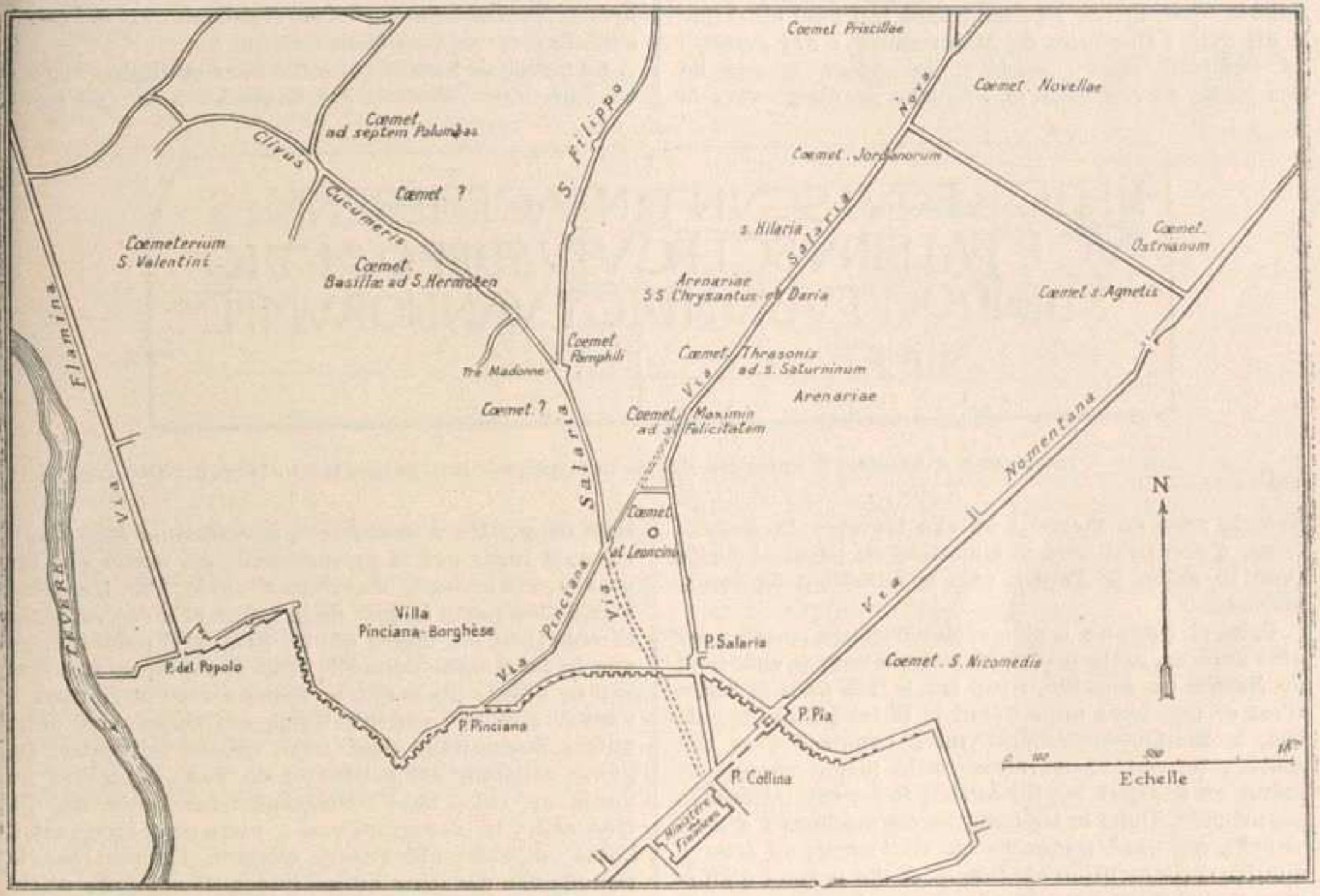
Le cimetière de Hermes a fourni un grand nombre de silex travaillés et jetés çà et là dans les tombes. Ce sont principalement des pointes qui ont pu servir de lances ou de flèches. On y voit de fines lamelles légèrement cambrées, à trois facettes longitudinales. Il y a aussi beaucoup de pièces informes, ébauches ou rebuts, mais on y reconnaît une taille artificielle. Les petits grattoirs à tête arrondie et retaillée sont nombreux. A Caranda, on en a rencontré plus de vingt mille, à Hermes une centaine (mais on n'y a fait attention que tardivement). On doit faire observer que le sol de Hermes, ni à la surface ni dans la profondeur, n'offre jamais aucun silex; on n'en découvre qu'au niveau des ossements et dans les tombes. Enfin Hermes a fourni des silex emmanchés trouvés dans l'intérieur des tombes. Les fibres du bois pourri étaient parfaitement visibles. L'un de ces silex, d'une pointe très plate, espèce de lamelle à trois pans, longue d'environ 0 m. 05 et large de 0 m. 015, à moitié engagée dans le tissu ligneux, était encore entouré d'un anneau de fer légèrement ovale, qui serrait les deux lèvres de l'encoche contre le silex. Le second silex emmanché, découvert dans une autre tombe, n'avait pas d'anneau de fer et n'a pu tenir dans la petite fente qu'à l'aide d'une ligature.

XI. Bibliographie. — Hamard, *Sur les objets trouvés dans une tombe mérovingienne au Mont de Hermes (Oise)*, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1880, p. 227-229, pl. en regard; le même, *Mobilier d'une tombe mérovingienne découverte à Hermes (Oise)*, dans même recueil, 1882, p. 178-180, pl. en regard. — E. Le Blant, *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, in-4°, Paris, 1892, p. 73-76, 426. — G. Millescamps, *Fouille d'une sépulture franque au Mont de Hermes (Oise)*, dans *Comptes rendus de la Commission archéol. de Senlis*, 1879-1880, II^e série, t. v, p. 449. — M. Prou, *Notice relative à la description du mobilier funéraire d'une sépulture de l'époque barbare découverte à Hermes*, dans *Bull. archéol. du Comité des trav. historiques*, 1905, p. CXX-CXXII. — Renet, *Les fouilles de Hermes* (1878-1879), dans *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, 1880, t. XI, part. 1, p. 5-155, et 6 pl. — Seymour de Ricci, *Inscriptions de l'Oise. Ager Bellovacorum Sylvanectes*, dans *Revue archéologique*, 1901^2, p. 252-258, n. 91-92.

H. Leclercq.

HERMÈS (CATACOMBE DE SAINT-). — I. *Via Salaria vetus*. II. *Basilla* ou *Bassilla*. III. Cimetière anonyme. IV. Cimetière de Pamphile. V. Cimetière de Saint-Hermès. VI. Les deux cimetières superposés. VII. La catacombe. VIII. La basilique. IX. Crypte des Saints-Prote et-Hyacinthe. X. Fresques. XI. Mosaïques. XII. Fond de coupe. XIII. Lampe. XIV. Bas-reliefs. XV. Épigraphie. XVI. *Varia*.

I. *VIA SALARIA VETUS*. — La *via Salaria vetus* compte au nombre des plus riches en cimetières souterrains de l'époque des persécutions. On peut en suivre le tracé et les environs sur la fig. 5674. A l'époque



5674. — Plan du cimetière de la catacombe de Saint-Hermès.
D'après *Bull. di archeol. crist.*, 1894, pl. I et II.

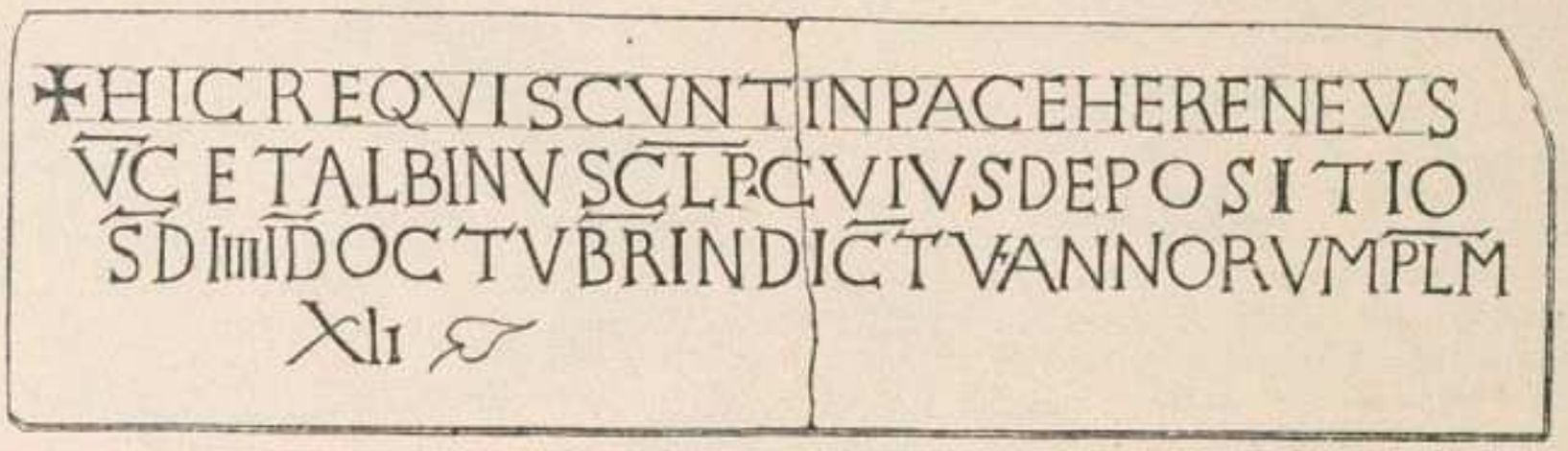
républicaine et au commencement de l'Empire, la *via Salaria* partait de l'ancienne *porta Collina* sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui le « Ministere delle Finanze ». Des tombes païennes [1] jalonnaient ce début de la voie Salaire [2], que l'enceinte d'Aurélien (voir FORTIFICATIONS) vint couper et faire disparaître. Il y eut dès lors une *porta Salaria* et une *via Salaria* qui prit le nom de *nova* sur laquelle vint s'embrancher la *via Pinciana* conduisant à la *porta Pinciana* [3], mais on ignore à quelle date cette route prit le nom de *via Pinciana;* ce qui est certain, c'est qu'elle est antique et franchit la colline par la pente roide au lieudit *Capo le case* où fut découvert, en 1516, un monument qui montre que, de la *porta Pinciana*, un chemin conduisait à Parioli, bordé de sépultures dès l'époque républicaine [4]. En arrivant à la *via Salaria nova*, la *via Pinciana* perd son nom ainsi que le dit déjà l'*Itinéraire* de Malmesbury : *ubi pervenit ad Salariam nomen perdit* [5]. Au point appelé de nos jours *Al Leoncino*, la *Pinciana* se dirige vers la *Salaria nova* au moment où elle traverse la *Salaria vetus*, d'une part vers le cimetière de Sainte-Félicité (voir ce mot), de l'autre vers le cimetière de Saint-Hermès.

Celui-ci, dans les textes ecclésiastiques sincères les plus anciens, porte invariablement le nom de cimetière de *Basilla* ou *Bassilla*, situé sur la *via Salaria vetus*. C'est ce que nous apprennent le férial philocalien de 354, le martyrologe hiéronymien composé avec des sources remontant au moins à la même époque et même en deçà, et le plus ancien *index* des cimetières suburbains. Dans le topographe du manuscrit d'Einsiedeln, qui peut remonter au VIII^e^ siècle, on trouve ajoutée cette mention *via Pincia*, ce qui permet d'affirmer, nonobstant ce qu'a pu en dire Nibby [6], que le nom de *via Salaria vetus* ne date pas d'une époque assez tardive. Ce nom est vraiment antique et classique et n'a rien de médiéval; il a été usité parmi les premiers fidèles de Rome pour désigner un de leurs cimetières : *cœmeterium Basillæ vel Hermetis via Salaria vetere.*

II. *BASILLA* OU *BASSILLA.* — Le cimetière de Saint-Hermès porte, dans les documents les plus anciens, du IV^e^ au VI^e^ siècle, le nom de *Basilla* ou *Bassilla*, en sorte qu'on peut affirmer que le P. Marchi s'est trompé en écrivant que le nom d'Hermès fut imposé à ce cimetière par les fidèles à partir de l'époque — moitié du II^e^ siècle environ — où ils déposèrent le martyr Hermès. Un siècle plus tard, son souvenir et son nom auraient été éclipsés par les saints Prote et Hyacinthe; quant à celui de Basilla, il se contracta en quelque façon au voisinage immédiat de la tombe de cette vierge-martyre [7].

Avant l'année 354, on ne relève aucune trace dans les textes de ce cimetière que sous le nom de Basilla; à cette date même, on le trouve ainsi désigné dans le férial filocalien et, depuis lors, au V^e^ siècle, dans le martyrologe hiéronymien, au VI^e^ siècle, enfin, dans l'index des cimetières romains, où on lit : *Cymiterium Basille ad sanctum Hermetem via Salaria vetere* [8]. C'est ce vocable de « cimetière de Bassilla » qu'il a porté exclusivement à tout autre avant le VI^e^ siècle, de sorte que J.-B. De Rossi s'est laissé induire en erreur par le P. Marchi lorsqu'il a qualifié le martyr Hermès de *primo eponimo del luogo* [9]. Ceci établi, on s'est demandé s'il fallait écrire *Basilla* ou *Bassilla ?*

Le musée de Latran conserve deux épitaphes venues du cimetière d'Hermès sur lesquelles il est fait men-



5675. — Inscription d'Albinus. D'après De Rossi, *Inscriptiones urb. Romæ*, t. I, n. 1177, p. 533.

tion de prières à adresser à une *Domina Bassilla* [10], et, à en juger par la paléographie, ces textes ont été gravés vers la limite du IV^e^ au V^e^ siècle. Une troisième inscription porte le nom de la sainte et a été vue dans ce cimetière par Bosio qui en tira parti pour induire que la catacombe dont elle était éponyme se trouvait sur ce point, mais qui se trompa en l'attribuant à l'année 328, car elle n'est pas antérieure aux deux autres inscriptions dont nous venons de parler. La pierre originale est perdue et on peut conserver un doute au sujet de l'orthographe, car Bosio, qui l'a transcrite, ne donne qu'une *s*, mais peut-être s'est-il laissé entraîner par l'usage courant. En tout cas, le témoignage des deux autres inscriptions mérite d'être pris en considération.

Dans les textes rapportés par les manuscrits, le férial philocalien de 354 donne à trois reprises (28 août, 11 et 22 septembre) le nom de *Basilla* avec une seule *s* [11], ce qui est la leçon du manuscrit de Vienne, écrit en 1480, tandis que le manuscrit de Bruxelles, du XVI^e^ siècle, transcrit d'après un manuscrit que Peiresc reporte au IX-X^e^ siècle, donne au 22 septembre : *Bassillæ Salaria vetere Diocletiano IX et Maximiano VIII Coss* [12]. — Le martyrologe hiéronymien a été si souvent transcrit et avec si peu d'attention que son témoignage est assez peu important dans une question comme celle qui nous occupe. Sur vingt-deux fois qu'on y peut lire les noms de *Bassilla* ou de *Bassilia-*

[1] G. Gatti, dans *Notizia degli Scavi* de Fiorelli, 1886, p. 160, 328 sq.; 1887, p. 21 sq., 74 sq., 118, 119, 147 sq., 237 sq., 283 sq., 328 sq., 376 sq., 402 sq., 449 sq., 553 sq.; 1888, p. 61 sq., 137 sq.; 1890, p. 120 sq., 190 sq. — [2] De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1887, p. 38. — [3] O. Marucchi, *Nella causa per la villa Borghese voto archeologico*, Roma, 1885; Tomassetti, dans *Archivio di storia patria*, 1888, p. 155. — [4] Lanciani, dans *Bull. archeol. comunale*, 1891, p. 152, 153; L'inscription du *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n. 29110, vient peut-être d'un tombeau du *Capo le rase.* — [5] Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 177. — [6] Nibby, *Sulle vie antiche*, dans son édition de Nardini, Roma, 1820, t. IV, p. 83. — [7] G. Marchi, *Monumenti delle arti cristiane primitivi*, in-4°, Roma, 1844, p. 241. — [8] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1878, p. 46; cf. *Nuovo bull. di arch. crist.*, 1897, t. III, p. 255 sq. — [9] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1894, p. 20. — [10] O. Marucchi, *I Monumenti del museo Pio Lateranense*, in-fol., Milano, 1910, pl. LXVII, n. 16, 17. — [11] Mommsen, *Monum. Germ. hist., Script. antiquiss.*, t. IX, p. 70. — [12] *Ibid.*, p. 22.

nas, le manuscrit d'Epternach, le plus ancien de tous, donne cinq fois deux *ss* (17, 28 février, 12, 13 mars, 19 décembre). — L'*index* des cimetières de Rome, contemporain du martyrologe, nous offre dans deux copies *Basilla* et, dans une troisième celle du ms. vatic. *3851* (du XII^e^ siècle) : *Bassilla*.

La notice du pape Hadrien I^er^ au *Liber pontificalis* fut écrite vers 795, et on y lit dans le manuscrit E, du XI^e^ siècle, suivi par L. Duchesne : *Basilicas cymiterii sanctorum martyrum Hermetis Proti et Jacincti atque Bassillæ mire magnitudinis renovavit* [1]. Enfin, dans l'*Itinéraire* de Salzbourg (ms. de Vienne *795*) qui fut écrit en 799 par le compagnon de voyage de l'évêque Arnon, on lit : *Deinde vadis ad australem in via Salinaria donec venies ad sanctum Hermetem. Ibi primum pausat Bassilissa virgo et martyr* [2]. Enfin les *indices* du *Corpus inscr. lat.* donnent trois fois *Basilla* contre trente-deux fois *Bassilla* et une fois seulement *Bassilia*, qui est certainement une erreur pour *Bassilla*. Ce vocable est rarement donné aux hommes; cependant on rencontre une fois au Campo Verano un marbre portant que Statilia Eutrodia a construit un monument funéraire pour sa famille : *via Tiburtina clivo* Bassilli *parte leva* [3].

La lecture *Bassilla* semble suffisamment autorisée de préférence à *Basilla*.

III. Cimetière anonyme. — Dans la première partie de la *via Pinciana* depuis la *porta Pinciana* jusqu'*al Leoncino*, on rencontre les vignes Nari, Galli, Pelucchi, etc., bien connues dans l'épigraphie classique [4], mais absolument aucun souvenir chrétien. Si quelque marbre chrétien y a été trouvé, il doit provenir de quelque catacombe des environs; c'est le cas, notamment, pour cette inscription d'apparence cémétériale dont le style paraît antérieur au IV^e^ siècle :

PROCVLEIA FELICITAS MATER ⊏
FILIO DVLCISSIMO ERENNIO AVENTIO ⊏
QVI VIXIT ANNIS XVIII MENSES TRES ⊏
DIEBVS SEDECI IN PACE ⊏

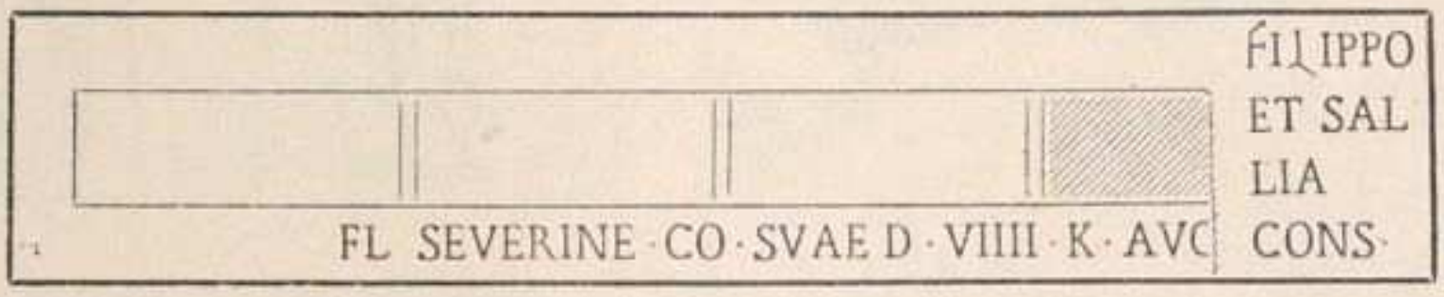
Trouvée en 1887 à l'entrée de la *via Pinciana*, au delà du mur à droite, presque devant l'entrée de la villa Pinciana-Borghèse [5].

Mais, à peine arrivé à l'embranchement, on touche aux nécropoles chrétiennes. Là se trouvait un cimetière souterrain qui s'étendait depuis la villa Nari, à gauche de la *via Salaria nova*, presque jusqu'à la *via Pinciana*, sous la vigne qui encadre l'embranchement. Boldetti n'en parle pas [6], mais Giorgi en fait mention dans le onzième volume de ses manuscrits conservés à la bibliothèque Casanatense [7]. Il donne, sous le n. 34, une inscription, gravée sur une tablette trouvée dans la villa Nari et qui paraît appartenir à la seconde moitié du VI^e^ siècle. Il y est fait mention d'un *clarissimus puer Albinus*, qui peut être compté parmi les derniers représentants de la noblesse romaine [8] (fig. 5675). Au revers, se lit une autre inscription que D. Giorgi a vue et publiée négligemment [9], mais qui a été retrouvée depuis; elle porte la date de 378 [10] :

FELILICITATI INNOCENTI QVE V....
DECESSIT X KAL IVNIAS ET DEPS....
DD NN VALENTE AVG·VI·ET VALE[*ntiniano*]

C'est tout ce que nous savons de ce cimetière; son histoire et son nom même ne sont pas connus.

IV. Cimetière de Pamphile. — Suivant la *vai Salaria vetus*, depuis *Al Leoncino* dans la direction de *Tre Madonne*, on rencontre un autre cimetière sou-



5676. — Inscription. D'après De Rossi, *Inscriptiones*, t. I, n. 100, p. 64.

terrain dont J.-B. De Rossi put explorer une minime partie en 1865 [11]. Avant Ciacconio et Bosio, Alde le Jeune avait pénétré dans cet hypogée, trouvé des cubicules et des inscriptions datées des années 348 et 361. La première est tracée sur la chaux d'un *loculus* de la manière indiquée fig. 5676 [12] :

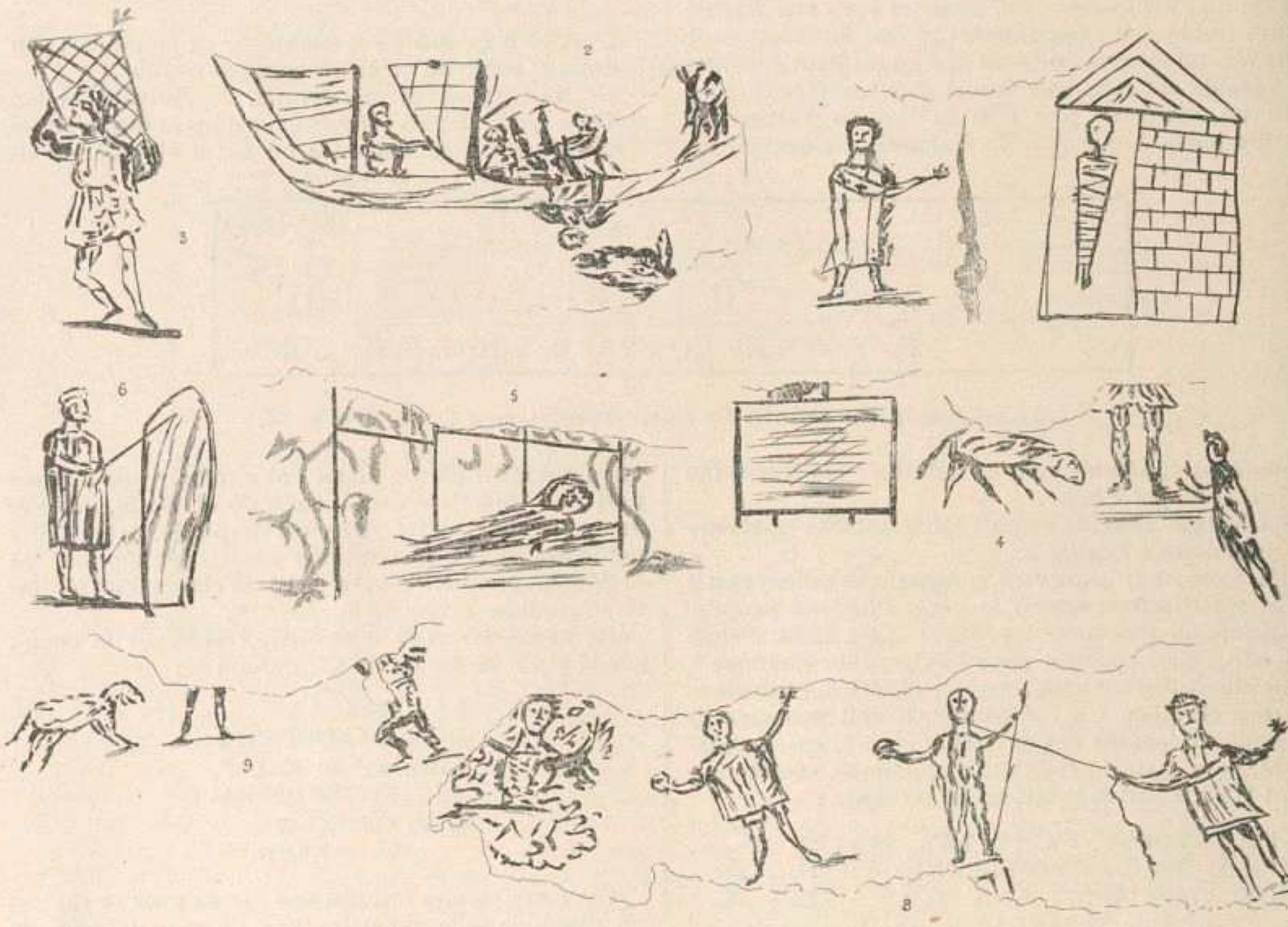
FLAVIIS TAV
RO ET FLORENTIO
CONSS·VIII·KAL
SEPTE· DEP·IN PACE
Q·VIX·M·XI Ɵ
XXIIII

La deuxième était également tracée sur la chaux sur la paroi de face d'un arcosolium [13] :

Ces deux mêmes inscriptions furent vues et copiées en place, dans le cimetière, par Pompeo Ugonio, en 1594 [14]. A son tour, Bosio pénétra dans cette catacombe, la parcourut, vit beaucoup d'*arcosolia*, quelques *cubilia* non décorés, un autre plus vaste, peint à la manière de feuillages et orné de palmes et de couronnes en stuc, dont la voûte était soutenue par quatre pilastres isolés, crypte qu'il est permis de supposer avoir contenu jadis un martyr insigne. Bosio y trouva cinq fragments de ces verres décorés et connus sous

[1] *Liber pontificalis*, édit. Duchesne, t. I, p. 509. — [2] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 138. — [3] G. Gatti, dans *Bull. archeol. comunale*, 1890, p. 335; *Corp. inscr. lat.*, t. VI, suppl. n. 36364; cf. F. Savio, *Basilla o Bassilla ?* dans *Nuovo bull. di arch. crist.*, 1912, t. XVIII, p. 11-23. — [4] C. Fea, *Miscellanea filologica critica*, t. II, p. 99 sq. — [5] G. Gatti, dans *Notizie degli Scavi*, de Fiorelli, 1887, p. 557, n. 855; *Bull. arch. comunale*, 1888, p. 40, n. 2051. — [6] Boldetti, *Osservazioni sui cimeteri*, 1720, p. 575. — [7] Muratori, *Nov. thes. veter. inscript.*, t. III, p. 1885, n. 1; De Rossi, *Inscript. urb. Romæ*, t. I, p. 533, n. 1177. — [8] Ces inscriptions de la villa Nari furent trouvées en 1735; cf. G. Henzen, dans *Corp. inscr. lat.*, t. VI, p. 1077, 1078. — [9] De Rossi, *Inscript. christ.*, t. I, n. 274, se doutait que Giorgi n'avait pas tout transcrit; il n'a donné que la date. — [10] *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n. 7969-7970; De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1891, p. 58; remarquer la faute : *Felilicitati...* — [11] De Rossi, *Un esplorazione sotterranea sulla via Salaria vecchia*, dans *Bull. di archeol. crist.*, 1865, p. 1-3. — [12] Bosio, *Roma sotterranea*, p. 559; Aringhi, *Roma subterranea*, t. II, p. 319; Reinesius, *Syntagma*, cl. XX, n. 77 et n. 305; Reland, *Fasti consulares*, p. 361; Giorgi, ad Baroni, *Annal.*, t. IV, p. 459; Ritter, *Chron. cod. Theod.*, ad ann. 348; De Rossi, *Inscript. christ.*, t. I, p. 61, n. 100. — [13] Bosio, *op. cit.*, p. 559; Aringhi, *op. cit.*, t. II, p. 319; Reinesius, *op. cit.*, cl. XX, n. 431; Giorgi, ad Baronii, *Annal.*, ann. 361; t. V, p. 18; Reland, *op. cit.*, p. 394; Ritter, *op. cit.*, De Rossi, *op. cit.*, t. I, p. 84, n. 148; cf. B. Borghesi, *Dichiarazone d'una lapide Gruteriana*, p. 55. — [14] Ms. de Ferrare, cl. I, n. 430, p. 1099.

le nom de fonds de coupes [1] (voir ce mot); il pensa avoir découvert le cimetière appelé *Ad clivum cucumeris*, plus anciennement *ad septem columbas* [2], mais ce cimetière se trouvait sur la *via Salaria vetus* au delà du cimetière d'Hermès. Voir *Dictionn.*, t. III, col. 1951-1954. En réalité, nous sommes ici, d'après l'*Itinéraire* de Malmesbury, au cimetière de Saint-Pamphile, qui était une station des pèlerins entre les catacombes de Félicité et d'Hermès : *Tertia porta Porticiana et via eodem modo appellata, sed cum pervenit ad Salariam nomen perdit; et ibi prope in eo loco qui dicitur cucumeris requiescunt martyres Festus, Johannis, Liberalis, Diogenes, Blastus, Lucina et in uno sepulcro CCLX et in altero XXX. Quarta porta et via Salaria, quæ modo sancti Silvestri dicitur. Ibi juxta viam S. Hermes requiescit et S. Vasella et Protus et Jacinctus, Maximilianus, Herculanus, Crispus; et in altero loco prope requiescunt sancti martyres Pamphilus et Quirinus LXX gradibus in imo terræ.* L'*Itinéraire* d'Einsiedeln en fait aussi mention : *In via Pinciana extra civitatem in (sinistra) S. Basilisse, S. Proti et Jacinthi, S. Hermetis : in dextera S. Pamphili, S. Johannis caput.* L'*Itinéraire* de Salzbourg : *Deinde vadis ad orientem donec venias ad ecclesiam Johannis martyris via Salinaria, ibi requiescit Diogenus martyr et in altero cubiculo Bonifacianus, et Fistus martyr sub terra, sub terra Blastus martyr: deinde Johannis martyr, postea Longuinus martyr. Deinde vadis ad australem via Salinaria donec venies ad S. Ermetem, ibi primum pausat Bassilissa virgo et martyr, in altera et martyr Maximus et S. Ermes martyr longe sub terra. Et in altera spelunca Protus martyr et Jacintus, deinde Victor martyr. Postea eadem via pervenies ad S. Pampulum martyrem XXIII gradibus sub terra.* Enfin, dans le *De locis SS. martyrum*, on lit : *Inde haud procul in occidente juxta viam eandem in cryptis sub terra LXXX gradibus S. Pamphilus et S. Candidus, sanctusque Cyrinus cum multis martyribus jacet. Et inde in occidentem tendentibus apparet basilica S. Ermes ubi ipse martyr jacet. Ibi sunt S. Crispus et S. Herculanus et S. Maximilianus et S. Basilessa et S. Jacintus et S. Protus et S. Leopardus cum multis martyribus sepulti. Inde non longe est in occidente ecclesia S. Johannis martyris, ubi caput ejus in alio loco sub altare ponitur, in alio corpus : ibi S. Diogenes et S. Fistus et S. Liberatus et S. Blastus, et S. Maurus et S. Longina mater Johannis sunt sepulti* [3].



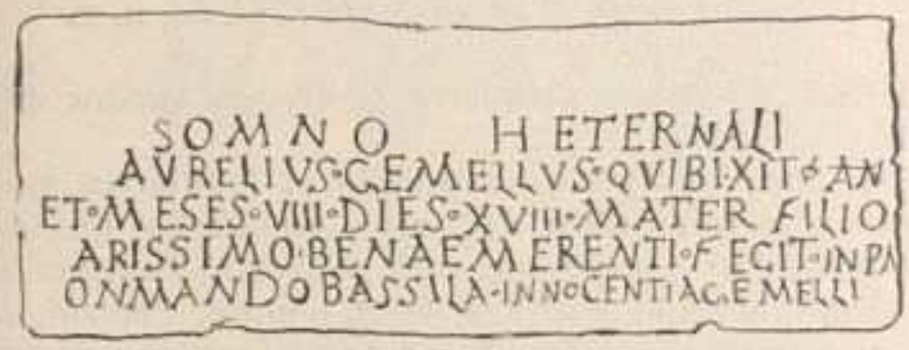
5677. — Caricatures au cimetière de Saint-Hermès. D'après *Bullettino di arch. crist.*, 1865, p. 4.

Voici les différents cimetières nettement situés.

Sur le personnage qui a donné son nom au cimetière de Pamphile, nous ne savons rien. Sur le cimetière lui-même, nous ne saurons sans doute jamais que ce que Bosio nous en a appris. Boldetti l'a dédaigné [4]. J.-B. De Rossi le retrouva en 1865 et put y pénétrer par un trou [5], comme on peut le faire encore de la cave de l'*osteria delle tre Madonne*. Après avoir parcouru, non sans peine, quelques galeries dont toutes les tombes avaient été dévastées, mais les ossements généralement respectés, on entre dans une chapelle où un fossoyeur, à moins que ce ne soit un enfant, s'est amusé à représenter

[1] De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1864, p. 81, note 2; Bosio, *Roma sotterranea*, p. 509. — [2] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 132. — [3] A la suite et d'une autre main : *et alii mille CCXXII martyres.* — [4] Boldetti, *Osservazioni, sopra i cimiteri dei cristiani*, in-fol., *Roma*, 1720, p. 575. — [5] De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1865, p. 4.

à sa manière les scènes bibliques qui décoraient en si grand nombre les cimetières, simples croquis tracés au charbon, et qui représentent : 1° la résurrection de Lazare; 2° Jonas jeté à la mer et englouti par le monstre; 3° le paralytique emportant son lit sur ses épaules; 4° le sacrifice d'Isaac; 5° Jonas étendu à l'ombre du cucurbite; 6° Moïse frappant le rocher; 9° Isaac portant le bois de son propre sacrifice; 8° les trois jeunes Hébreux dans la fournaise; 6° sujet sans analogue dans l'art chrétien et d'un très grand intérêt historique (fig. 5677). Une statue, sur un piédestal, probablement une divinité, Jupiter peut-être, tenant le sceptre et la patère. A gauche, un individu lui lance des projectiles, tandis qu'à droite un autre individu tire sur un câble passé au cou de la statue et s'efforce de la jeter à terre. Il est à peu près indubitable que nous avons ici une scène qui a dû se reproduire fréquemment après la paix de l'Église, lorsque la populace se ruait contre les statues des dieux pour les mettre en pièces.



5678. — Inscription au Musée de Latran.
D'après Marucchi, *I Monumenti*, pl. LI, n. 16.

A l'embranchement des *Tre Madonne*, le chemin de droite, dit de *San Filippo*, se rapproche de la *via Salaria nova*. Ce nom de saint Philippe n'a rien de commun avec saint Philippe Néri ; il portait ce vocable bien des siècles avant la naissance du saint populaire à Rome [1] et doit garder ici le souvenir d'un des sept fils de la martyre Félicité (voir ce mot) : Philippe, enseveli avec Félix, son frère, dans le cimetière voisin de la *Via Salaria nova* [2].

Reprenant la *via Salaria vetus* après l'embranchement des *Tre Madonne*, nous devons rencontrer ce que mentionne l'*Itinéraire* d'Einsiedeln : *in dextera S. Pamphili, S. Joannis caput*. Le précieux *Index* des cimetières porte, dans les meilleurs manuscrits : *cœmeterium ad septem palumbas ad caput S. Joannis in clivum Cucumeris*, et le manuscrit de Berne du martyrologe hiéronymien : *XV Kal. Jul. ad VII palumbas via Salaria vetere*. Le cimetière *ad septem palumbas* est donc bien le même que le cimetière *in clivo Cucumeris via Salaria vetere* et son emplacement correspond à la droite de la voie Salaire ancienne par rapport à Saint-Pamphile, point où cette voie commence à descendre vers l'*Acqua acetosa*. Là se trouve le *clivus* dont le souvenir et le nom se sont conservés jusqu'au XVI[e] siècle [3]. Au sujet du *S. Joannes* enseveli en ce lieu, nous lisons dans l'*Itinéraire* de Salzbourg : *donec venias ad ecclesiam Johannis martyris* et dans l'*Index de locis SS. Martyrum* cette mention plus précise : *Inde non longe est in occidente ecclesia S. Johannis martyris, ubi caput ejus in alio loco sub altare ponitur, in alio corpus* [4]. Dans les actes de sainte Bibiane, il est dit qu'elle fut décapitée sous l'empereur Julien *in via Salaria ante simulacrum solis ad clivum Cucumeris* et inhumée *juxta concilium martyrum* [5]. Les *Itinéraires* nous ont conservé les noms des principaux martyrs de ce *concilium* [6] et, parmi eux, se trouve Liberalis, *patricio clarus de germine consul*. Un pareil groupe d'illustres mémoires a provoqué les recherches pour retrouver le cimetière *ad clivum Cucumeris*, mais n'a pas donné les résultats espérés. Voir *Dictionn*, t. III, col. 1954.

V. CIMETIÈRE DE SAINT-HERMÈS. — A gauche de la *via Salaria vetus*, avant d'arriver à la vigne du *collegio Germanico* sous laquelle se trouve la catacombe d'Hermès, on trouva vers les dernières années du XVIII[e] siècle de nombreuses inscriptions chrétiennes provenant d'un cimetière souterrain [7] ; une de ces inscriptions porte la date de l'année 298 [8].

IVLIA EVSTOCHIA F*ecit sibi?*
ET CAESIO LEONTI*o conjugi?*
BENEMERENTI DEP.....
FAVSTO ET GALLO *conss*

Ces inscriptions proviennent d'un cimetière souterrain dont l'identification prête au doute. Est-il le prolongement de celui de Pamphile ou de celui de Saint-Hermès ou bien en est-il séparé et a-t-il porté un vocable distinct que l'histoire n'a pas recueilli, c'est ce qu'on n'est pas en mesure d'établir. C'est pour cette raison que sur le plan on l'a mentionné : *cœmeterium... ?*

Nous arrivons enfin au cimetière d'Hermès ou de Bassilla dont l'emplacement fut reconnu avec certitude par Bosio. L'identification a été confirmée par la découverte d'un fragment de corniche sur lequel on lit, en caractères proprement damasiens (voir DAMASE) [9] :

HERME[*ti*

Cette corniche portait une inscription gravée sur les deux faces. Les lettres *Herme*[*ti* forment le premier mot. Au revers, on a lu ces lettres qui terminent un hexamètre : INHERENS.

En outre le musée épigraphique du Latran a recueilli les deux textes suivants [10] (fig. 5678) :

Somno heternali
Aurelius. Gemellus. qui. bixit. an [...
et meses. VIII. dies. XVIII. mater filio
carissimo. benaemerenti. fecit. in pa[*ce*
commando Bassila innocentia Gemelli.

Le début semble appartenir à une épitaphe païenne ; les quatre lignes qui suivent sont si serrées et d'un type si différent qu'on peut croire que la mère du jeune Aurelius Gemellus aura tiré parti d'un marbre sur lequel cette première ligne était gravée à l'avance. Le chiffre des années ne se lit plus aujourd'hui, mais il a dû être lisible pour un ancien collecteur, puisque J.-B. De Rossi parle de cet Aurelius Gemellus, âgé de quatre ans, *fanciullo quadrienne* [11].

[1] Tomassetti, dans *Archivio di storia patria*, 1888, p. 269. — [2] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1890, p. 111, 112. — [3] Marini, *I papiri diplomatici*, p. 70, dans un texte de l'année 1025; Tomassetti, dans *Archivio di storia patria*, 1888, p. 154 sq.; R. Lanciani, dans *Bull. arch. com.*, 1891, p. 147; 1892, p. 292; M. Armellini, *Antichi cimiteri cristiani di Roma et d'Italia*, in-8°, Roma, 1893, p. 193. — [4] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 176. — [5] *Catalogus codicum hagiographicorum latinor. Bibl. nat. Paris. ediderunt hagiographi bollandiani*, Bruxellis, 1889, t. I, p. 522; De Rossi, dans *Bull. arch. com.*, 1890, p. 281. — [6] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 176, 177. — [7] Ms. vatic. *9143*, fol. 107, 108. Nonobstant le doute jeté par Mommsen, *Corp. inscr. lat.*, t. IX, p. 3, au sujet des transcriptions faites par Gaetano Migliose, il faut reconnaître que les inscriptions romaines sont sincères : la plupart existent encore et sont conservées au musée de Latran; pour les inscriptions non romaines, le doute est permis. — [8] De Rossi, *Inscript. christ.*, t. I, n. 25. — [9] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1894, p. 14; Kirsch, dans *Zeitschrift für katholische Theologie*, 1887, p. 354. — [10] O. Marrucchi, *I monumenti del museo Pio Lateranense*, pl. LI, n. 16. — [11] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1875, p. 29.

L'autre inscription recommande une défunte à l'intercession de la martyre Bassilla [1] (fig. 5679) :

Domina Bassilla com-
mandamus tibi Cres-
centinus et Micina
filia nostra Crescen
que vixit mens x. et des

Domina Bassilla comm(e)ndamus tibi, (nos) Crescentinus et Micina, filia(m) nostra(m) Crescen, qu(a)e vixit mens(es) x et d(i)es.

Enfin Bosio a copié cette inscription dans le même cimetière [2] :

SERENVS FLENS DEPRECOR IPSE [*Deum....*
ET BEATA BASILLA VT VOBIS PRO M [*eritis...*

Malgré ces attestations si claires, l'opinion prévalut depuis le XVI^e^ jusqu'au XVIII^e^ siècle que le *cœmeterium S. Hermetis fuit pars cœmeterii Priscillæ* [3] et les nombreuses inscriptions qu'on en retira firent leur chemin avec cette provenance erronée. Ce ne fut pas la seule mésaventure qui lui arriva. Au X^e^ siècle, le cimetière d'Hermès était confondu avec le cimetière *ad clivum Cucumeris*, comme on peut le voir dans ce texte publié par Angelo Mai : *Breve recordationis facio ego Igizo de corpora sancti quæ tulit de cemeteria scus. Ermen. Et isti ss. avebit nomen Blastus et Longinus et Joan. martyr*

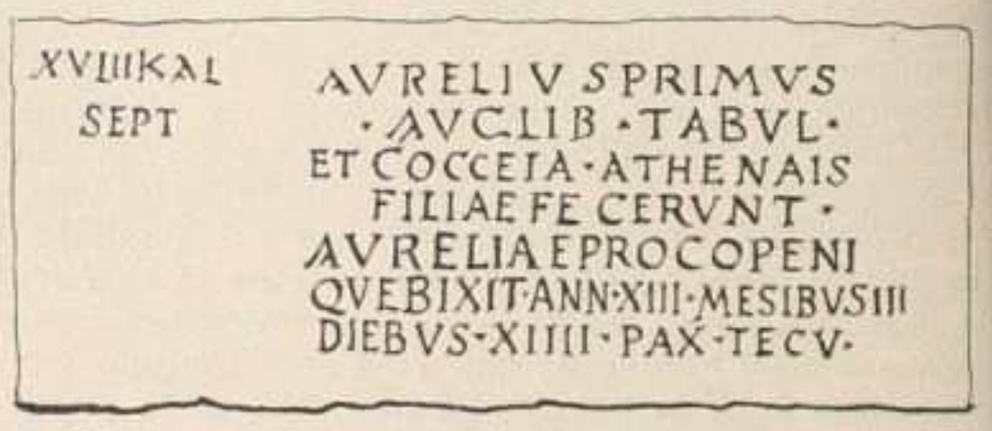


5679. — Inscription au Musée de Latran.
D'après Marucchi, *I monumenti*, pl. LI, n. 17.

ad via Salaria de porta pinciana [4]. Or les saints ici nommés sont ceux, bien connus, du cimetière *ad clivum Cucumeris*.

Sur les véritable origines du cimetière de Bassilla, et ensuite d'Hermès, il règne une grande obscurité. Les actes apocryphes du pape Alexandre font d'Hermès un préfet de Rome sous l'empereur Hadrien. Bartolomeo Borghesi, qui ne trouvait pas le nom d'Hermès sur la liste des préfets urbains, interrogea à ce sujet J.-B. De Rossi, en 1855, sans résultat [5]. En 1894, on n'était pas plus avancé [6]; l'idée de réduire cet Hermès du rang de préfet à celui d'employé de préfecture n'a pas recueilli beaucoup de suffrages [7]. Le *cognomen* Hermès est d'origine servile et ne peut avoir appartenu qu'à un esclave ou à un affranchi; celui qui a donné son nom au cimetière de la *via Salaria vetus* fut, selon toute apparence, d'humble condition, et le rédacteur des actes d'Alexandre, écrivant plusieurs siècles après l'événement qu'il prétendait raconter, étranger aux nomenclatures et aux titres de l'époque impériale, aura trouvé plus reluisant de parler d'un préfet de la ville que d'un commis attaché aux bureaux de la préfecture urbaine [8]. Quoi qu'il en soit, il semble possible de maintenir le martyre d'Hermès sous le règne d'Hadrien (premier quart du II^e^ siècle). La plus ancienne mention qui le concerne est celle du calendrier libérien : *V kalendas septembris Hermetis in Basillæ Salaria vetere.*

VI. Les deux cimetières superposés. — L'épigraphie du cimetière de Saint-Hermès confirme l'opinion qu'on peut se faire de son antiquité d'après la chronologie qui fait remonter ce saint jusqu'au règne d'Hadrien. Une inscription trouvée en 1842 dans le

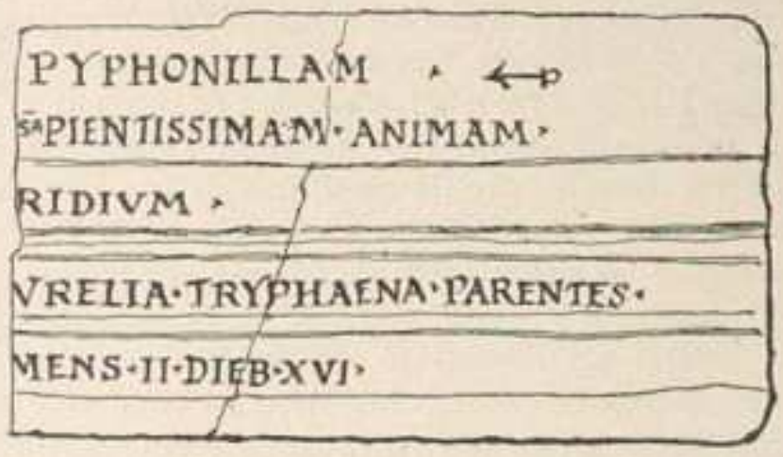


5680. — Inscription d'Aurélius Primus.
D'après *Bullett. di archeol.*, 1894, pl. III, p. 2.

cimetière, à sa place primitive, se lit sans aucune difficulté (fig. 5680) [9].

Cet *Aurelius Primus*, affranchi et *tabularius*, nous dirons secrétaire, d'un *Augustus Aurelius*, a pu tirer son nom des *Aurelii* qui ont gouverné l'empire au III^e^ siècle. Mais le gentilice de sa femme, *Cocceia*, est des plus rares et impose de remonter jusqu'à une date voisine du règne de Nerva; en outre, la manière de dater concorde avec ce synchronisme. L'épitaphe composée par Aurelius Primus et par sa femme Cocceia Athenaïs à leur fille Aurelia Procope se termine par une acclamation qu'on rencontre dans les plus anciens spécimens de l'épigraphie priscillienne : *pax tecum*. Le jour de la mort est mentionné sans faire usage de la mention : *dep.*, ou de toute autre formule d'un usage courant au III^e^ siècle. Somme toute, on peut soutenir avec toute vraisemblance que cet *Aurelius Primus Aug. lib.* aura été quelque affranchi de Marc-Aurèle.

D'autres indices d'une antiquité peut-être plus reculée encore s'observent sur une inscription que



5681. — Inscription au cimetière d'Hermès.
D'après *Bullett. di archeol.*, 1894, pl. III, n. 1.

J.-B. De Rossi a vue dans le cimetière d'Hermès (fig. 5681) [10].

Une partie considérable, un tiers au moins de l'inscription, manque et ne peut guère être restauré que par des conjectures.

Ligne 1 : *tryphonillam.*

Ligne 2 : on avait gravé d'abord : *pientissimam animam*; on a voulu un éloge plus complet; on voit

[1] O. Marucchi, *op. cit.*, pl. LI, n. 17; De Rossi, *op. cit.*, 1875, p. 29. — [2] Bosio, *Roma sotterranea*, p. 560. — [3] Bianchini le Jeune, dans le ms. Vallicell. *T 40*, fol. 14. — [4] Mai, *Script. veter. nova collectio*, t. V, p. 45, n. 1. — [5] Borghesi, *Sulla supposta via Flaminia da Bologna in Etruria*, dans *Atti e memorie della r. deputaz. di Storia Patria per le provincie della Romagna*, 1867, t. V. — [6] De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1894, p. 15. — [7] O. Marucchi, dans *Chronachetta* de M. Armellini, août 1875, p. 122 sq. — [8] P. Allard, *Histoire des persécutions*, 4^e^ édit., t. I, p. 221-224. — [9] Michettoni, *Memorie archeologiche su di S. Aurelia Procope*, in-8°, Ripatransone, 1845; De Rossi, *Inscript. christ. urb. Rom.*, t. I, p. CXII, note 7; *Bull. di archeol. crist.*, 1894, p. 16, pl. III, n. 2. — [10] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1894, p. 17, pl. III, n. 1.

encore la partie supérieure du T et les lettres *sa* en caractères plus menus. Peut-être lisait-on ici quelque chose dans le genre de : *sanctissimam et sapientissimam animam.*

Ligne 3 : ?

Ligne 4 : on y devait lire les noms du père et de la mère de Tryphonilla, dont la mère se nommait *Aurelia Tryphæna.*

Cette inscription offre le type de l'épigraphie priscillienne ; on y a figuré le symbole de l'ancre et la date



5682. — Stèle de Tollia Asklepiakè.
D'après *Nuovo bull. di archeol.*, 1895, pl. I, n. 1.

du décès est à l'accusatif, comme dans l'épigraphie grecque. Tout ceci invite à faire remonter cette pierre à la première plutôt qu'à la seconde moitié du IIe siècle.

Au cimetière d'Hermès fut trouvée cette inscription [1] :

ALEXANDER
AVGG · SER · FECIT
SE BIVO·MARCO·FILIO
DVLCISIMO·CAPVTA
FRICESI·QVI·DEPVTA
BATVR INTER BESTITO
RES·QVI·VIXIT·AN·NIS
XVIII·MENSIBV · VIIII
DIEBV·V.PETO A BOBIS
FRA·TRES·BONI·PER
VNVM·DEVM·NE·QVIS
VII·TITE·LOM[illegible]
POST MO[illegible]

Cette inscription, trouvée en 1831 dans la vigne sous laquelle s'étend le cimetière, est gravée sur une sorte de petite stèle et n'a pas dû signaler une tombe catacombale, mais se voir dans un cimetière à ciel ouvert ; c'est d'ailleurs ce qu'indique la recommandation finale sur le respect à porter à la tombe ainsi exposée à tous. Il faut donc la lire de cette façon :

Alexander [*duorum*] *Augustorum servus fecit se vivo Marco filio dulcissimo* [*educato*] *ad vicum Capitis Africæ qui deputabatur inter vestitores* [*Augusti*], *qui vixit annis XVIII, mensibus VIIII, diebus V. Peto a vobis, fratres boni, per unum Deum ne quis* [*h*]*un*[*c*] *titulum m*[*olestet*] *post mo*[*rtem*] [*meam*].

Marcus, adolescent de dix-huit ans, était élevé à l'école des pages de service (voir *Dictionn.*, t. I, col. 744) et destiné à obtenir la charge de *vestitor* impérial. Les premiers éditeurs avaient conjecturé que les *Augustorum* au service desquels était Alexandre, père du défunt, pouvaient être les deux Philippe, mais il a été montré, avec de bonnes raisons, que l'épitaphe se rapportait à une date plus ancienne et pouvait faire allusion à Marc-Aurèle et Lucius Verus.

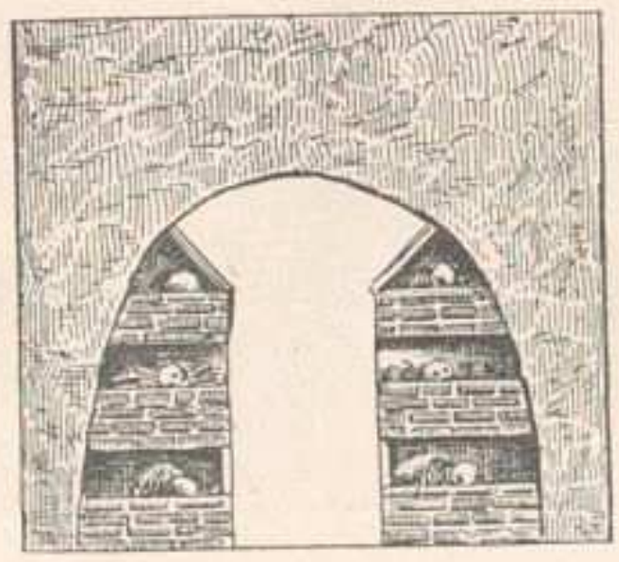
Une autre stèle provenant également du cimetière d'Hermès et conservée comme la précédente au musée Kircher, est rédigée en grec [2] :

ΠΡΩΤΩC
ΕΝ·ΑΓΙΩ
ΠΝΕΥΜΑ
ΤΙ·ΘΕΟΥ
ΕΝΘΑΔΕ
ΚΕΙΤΑΙ
ΦΙΡΜΙΛΛΑ
ΑΔΕΛΦΗ
ΜΝΗΜΗC
ΧΑΡΙΝ

« Protus repose ici dans le saint esprit de Dieu ; sa sœur Firmilla [a élevé ceci] en mémoire. »

Troisième stèle transportée du cimetière à ciel ouvert dans la catacombe où on l'employa à fermer un *loculus* au pied de l'escalier qui descend à la crypte des Saints-Prote-et-Hyacinthe ; mais on prit soin de tourner l'épitaphe à l'intérieur du *loculus* [3] :

Ceci suffit à montrer qu'il a existé à Saint-Hermès une catacombe et un cimetière à ciel ouvert. Cette dernière stèle n'offre pas un type nouveau dans la



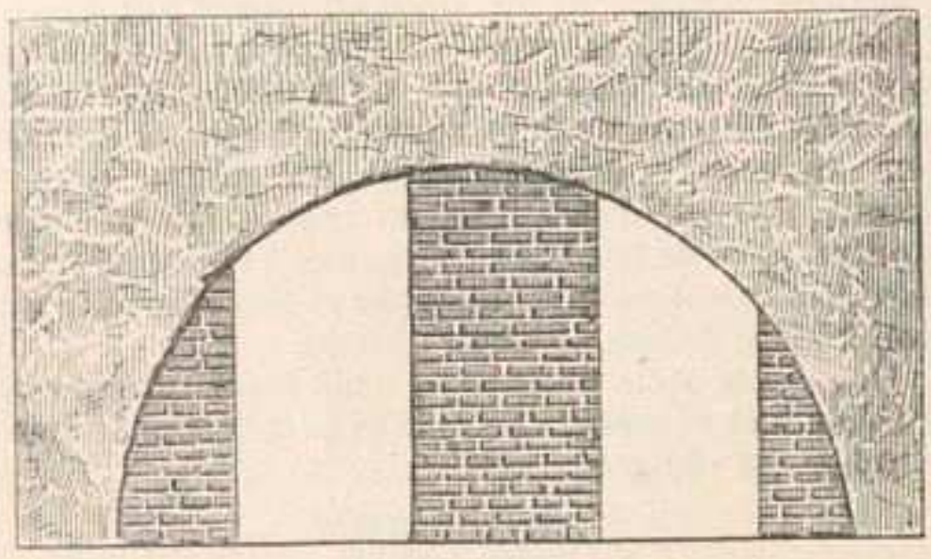
5683. — Cimetière Saint-Hermès.
Piliers en maçonnerie étayant la voûte. D'après P. Allard, *Rome souterraine*, 1877, p. 465.

symbolique chrétienne, mais c'est un bon exemplaire de la sculpture chrétienne en bas-relief au IIIe siècle, car c'est aussi à cette date qu'il faut rapporter la paléographie de l'inscription de *Tollia Asklepiakè*. Ce gentilice *Tollia* est si rare qu'on peut dire hardiment qu'on n'en connaît pas un autre. La présence de deux noms, l'omission de toute formule funéraire invitent à croire

[1] Visconti, dans *Atti della Pontificia Accademia romana di archeologia*, t. VI, p. 43 ; Brunati, *Musæi Kircheriani inscriptiones*, p. 108 ; Cardinali, dans *Giornale arcadico*, t. LXVII, p. 228 ; Orelli-Henzen, *Inscript. latin.*, t. III, p. 6371 ; *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n. 8987, note de Mommsen ; De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1894, p. 17-18 ; *Dictionn.*, t. I, col. 744 ; G. Gatti, *Del Caput Africæ nella seconda regione di Roma*, dans *Annali dell'Istit. archeol. germ.*, 1882, p. 194. — [2] G. Marchi, *Monum. primit. dell arte crist.*, p. 198. — [3] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1894, p. 19.

que notre petite stèle appartient à la période de début du IIIe siècle.

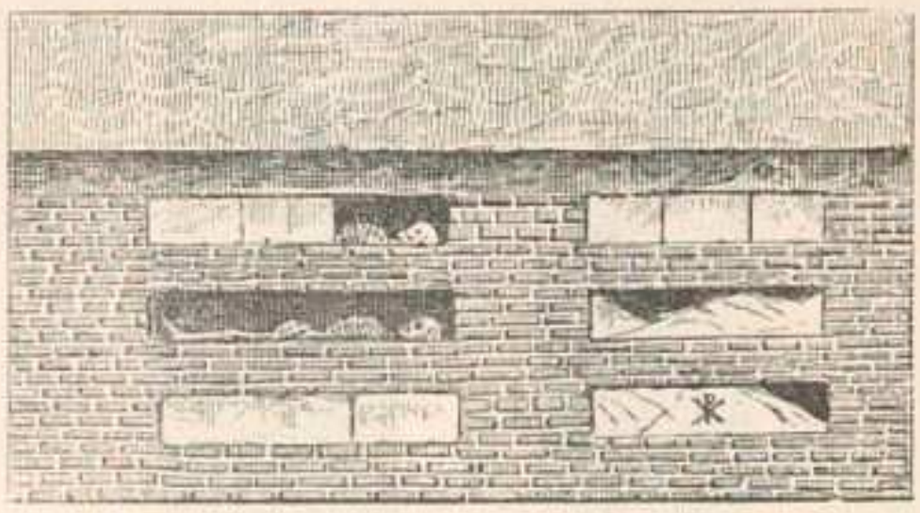
L'existence de ce cimetière à ciel ouvert à une date qui se place certainement avant la paix de l'Église est un fait notable, puisqu'il nous montre qu'à Rome, au IIe et au IIIe siècles, il a existé deux cimetières chrétiens superposés : l'un sous le sol, dont nous venons de donner deux épitaphes vues en place, l'autre à ciel



5684. — Contreforts au cimetière Saint-Hermès.
D'après P. Allard, *Rome souterraine*, 2e édit., in-8°, Paris, 1877, p. 465.

ouvert et où les fidèles n'hésitaient pas à invoquer leur Dieu unique, *per unum Deum*, le Saint-Esprit de Dieu, εν αγιω πνευματι Θεου, et à figurer le Bon Pasteur.

VII. La catacombe. — Le centre d'où le cimetière de Saint-Hermès projette ses galeries dans différentes directions est une basilique au niveau du second étage souterrain. Cette basilique se compose d'une salle unique qualifiée de *miræ magnitudinis* par le *Liber pontificalis* [1]. Contrairement à ce qui a eu lieu pour les autres basiliques cémétériales, elle n'a pas été édifiée à l'époque de la paix de l'Église ou depuis, mais avant cette date et vers les premières années du IVe siècle. Au jugement du P. Marchi, elle occuperait l'emplacement des thermes du domaine qu'Hermès,



5685. — Murailles percées de *loculi*, au cimetière Saint-Hermès; *ibid.*, p. 466.

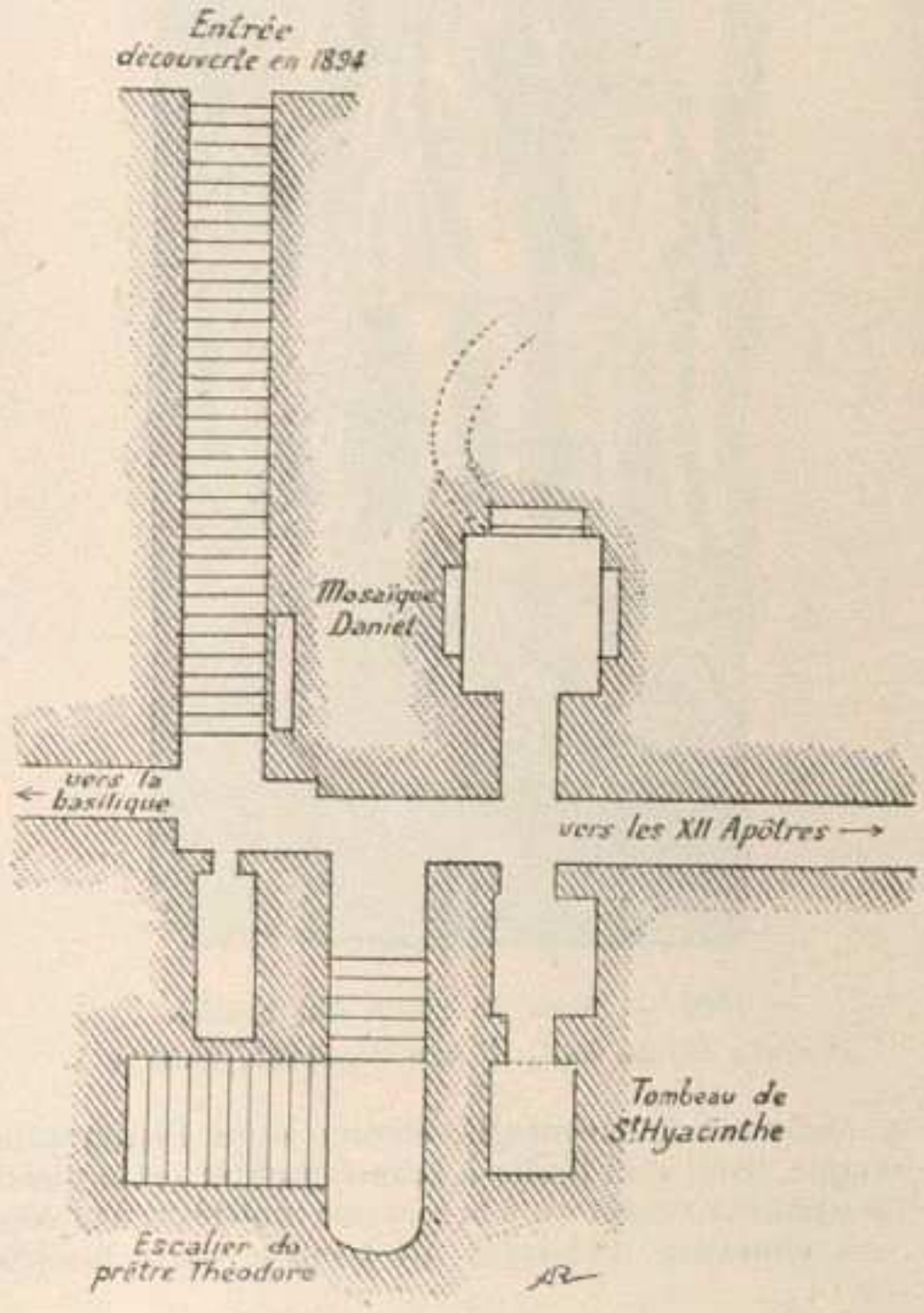
ou Bassilla, transforma en catacombe chrétienne. Sur cette question les anciens *Itineraria* n'apportent pas la clarté désirable [2] et il semble que Hermès et Bassilla ont reposé sur deux points distincts de la même basilique.

En 1876, Mariano Armellini s'introduisit par un pertuis voisin de l'abside dans une vaste région composée d'ambulacres et de cubicules que le P. Marchi et Bosio n'avaient pu explorer à raison de la difficulté d'y avoir accès; peut-être même étaient-ils obstrués alors [3]. Là se trouvaient beaucoup d'inscriptions du IIIe siècle.

La galerie principale, construite en entier avec des pilastres que rejoignaient des arcs, conduisait à une vaste région cémétériale. La première inscription rencontrée fut celle qu'une épouse avait rédigée pour son mari; quelques caractères sont en cursive :

beATISSIMO SIL bA (*no*
FeliCISSIMA CO(*niux*
CVN QVO VIXIT
I TE IN P(*ace*

Sur un autre fragment, on lisait le nom de *Petra benemerenti* accompagné d'un symbole qui avait été choisi comme allusion au métier de l'apôtre Pierre : une barque de pêcheur avec un marinier assis à la



5686. — Plan de l'entrée de la catacombe.
D'après Marucchi, *Éléments d'archéologie chrétienne*, t. II, p. 873.

poupe et un peu plus loin, en plein eau, un filet flottant.

Sur un fragment, cette acclamation :

VICTORA
IN DAEO

Autre fragment.

AVRELI
ET ZVARELI
VXORI CARISSIMAE [*cui omne bonum* (?)
e] VPITSICVIVM CARVIT ET ME DEO (*commenda*

Trois fragments ayant fait partie d'une inscription sur laquelle on lit cette formule exceptionnelle : *Dei*

[1] *Liber pontificalis*, édit. Duchesne, t. I, p. 509, cf. p. 521. — [2] Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 177. — [3] M. Armellini, *Antichi cimiteri cristiani di Roma e d'Italia*, in-8°, Roma, 1893, p. 189 sq.; G. Bonavenia, *Il cimitero di S. Ermete nella via Salaria vecchia*, dans *Civiltà cattolica*, 21 mars 1891; cf. *Bull. di archeol. crist.*, 1877, p. 73.

percipientes dona, et une autre relative à la *perceptio*, allusion détournée aux sacrements :

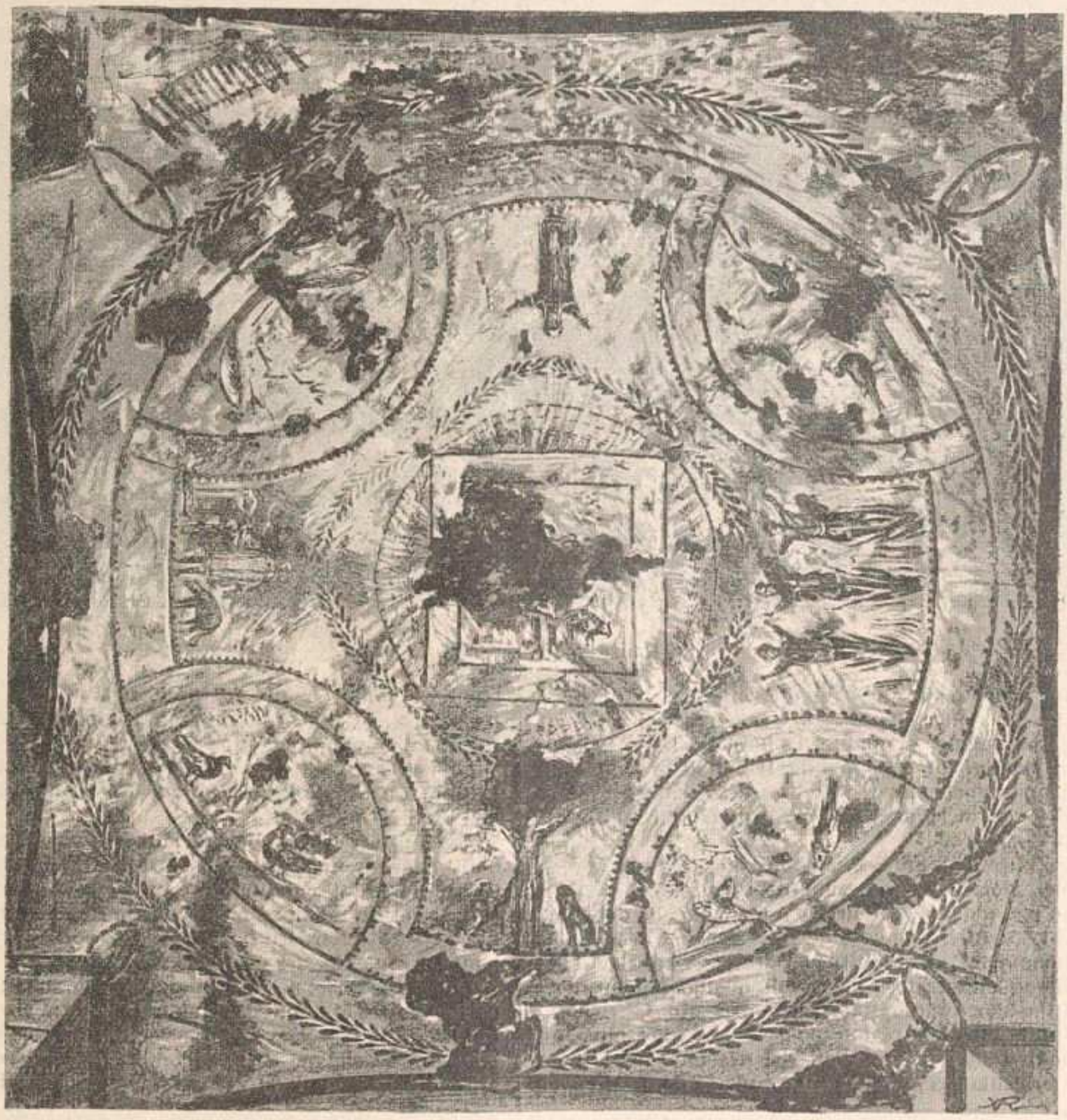


Ces fragments semblent pouvoir former le texte que voici :

Au]rel. Marcellinus maritus Aur.⁻*Eroti* [*coniugi di*]*gnissimæ. benemerenti cum qua vixit i*[*n pace cum so*]*roribus in se sacra Dei percipientes* [*dona die*]*bus xlii. Aur. m*[*aritus fecit.*

Le plan du cimetière de Saint-Hermès n'a pas été publié dans son ensemble et peut-être ne le sera-t-il jamais, vu la nature du sol de cet arénaire transformé en catacombe où les travauv sont pénibles. On sait que le cubicule des saints Prote et Hyacinthe s'est presque complètement effondré et n'offre plus qu'un amas de décombres par suite de l'ébranlement causé dans le sol lorsqu'il fallut entamer le pavement pour retirer les reliques de saint Hyacinthe. Quelques dessins permettent de se rendre compte de l'importance des travaux de maçonnerie exécutés dans l'arénaire. Au premier étage du cimetière, nous voyons (fig. 5683) ces larges pilastres de maçonnerie étayant la voûte de distance en distance; ensuite, ce sont les contreforts (fig. 5684) destinés à soutenir la voûte légèrement cintrée; enfin ce sont de longues murailles (fig. 5685) percées de *loculi* afin de recevoir des corps.

A défaut de plan d'ensemble, le croquis ci-contre (fig. 5686) pourra aider un peu à s'orienter, d'une part vers la basilique que nous allons décrire, d'autre part



5687. — Fresque dite des " Poissons ". D'après Wilpert, *Le pitture*, p. 115

vers le cubicule dans lequel fut trouvé le *loculus* de saint Hyacinthe dont nous parlerons dans un instant, vers le cubicule dit des Douze Apôtres, et on voit également l'emplacement de la mosaïque qui fera l'objet d'une description séparée.

De l'entrée de la basilique, à gauche, partent des

galeries en mauvais état qui conduisent à une célèbre peinture publiée par Bosio et reproduite dans tous les ouvrages d'archéologie chrétienne avec les mêmes défauts jusqu'à ce que M. J. Wilpert en ait donné une reproduction exacte que nous avons donnée d'après lui. Voir *Dictionn.*, t. I, col. 1509, fig. 356. La signification de cette fresque a été fort contestée. Bosio y voyait une scène d'ordination; Garrucci, la présentation d'un défunt par Prote et Hyacinthe devant la statue de saint Hermès; il faut ajouter que tous trois lui tournent le dos, ce qui est une façon originale de faire une présentation. Wilpert a d'abord proposé le jugement de l'âme devant le *tribunal Christi*. Le personnage assis sur le trône est nimbé, ce qui ne peut s'appliquer qu'au Sauveur. Nous aurions ici une sorte d'interprétation figurée de la belle acclamation qui se lit sur une pierre de Verceil :

O felix gemino meruit qui martyre duci
Ad Dominum meliore via requiemque mereri.

J.-B. De Rossi hésite à admettre cette interprétation à cause de la position du défunt qui tourne le dos au Sauveur, et peut-être avons-nous ici l'instant où l'âme, venant d'entendre la parole : *Intra in gaudium Domini tui*, s'éloigne du tribunal du souverain juge pour s'acheminer entre ses deux saints protecteurs, Prote et Hyacinthe, vers la place qui lui appartient dans le ciel [1].

Les parois de l'*arcosolium* ont d'autres peintures : Daniel, Moïse, Jonas, Lazare (III^e-IV^e siècle).

Un peu plus loin, on arrive à une chapelle déblayée dans les dernières années du XIX^e siècle et décrite par G. Bonavenia; elle est située à droite de l'abside de la basilique souterraine; on y voit quelques peintures : Bon Pasteur, orante, paon, colombes, etc. [2].

Enfin, dans une région plus éloignée, se trouve un cubicule plus important [3]. Il est désigné sous le nom de « cubicule des poissons ». La rudesse de dessin avec laquelle sont exécutés les personnages de la voûte porterait à croire que la décoration est du IV^e siècle, mais la légèreté de l'ensemble, la grâce de la composition ne permettent pas de douter que ce soit une œuvre de la fin du III^e siècle.

Voûte : Dans un carré, le Bon Pasteur; à chaque angle du carré se rattache une guirlande qui va d'un angle à l'angle opposé. Ce sujet central est inscrit dans une circonférence timbrée de quatre demi-lunes renfermant les unes des colombes dans un paysage, les autres des poissons également dans un paysage. Ce qui fait l'importance d'une de ces demi-lunes, c'est que deux poissons y sont croisés de manière à former un X. Dans l'intervalle des demi-lunes, quatre sujets empruntés à la symbolique courante : sacrifice d'Abraham, Daniel, les trois Hébreux dans la fournaise, une orante voilée (fig. 5687).

Paroi de l'entrée : Deux dauphins tordus sur des tridents.

Arcosolium, voussure : guirlande de feuillage; *lunette :* le Christ multipliant les pains et tenant une baguette dans chaque main; il semble vêtu de la *pænula*, bien que ce soit, en réalité, le *pallium*. A côté, sur un pilastre, une colombe assiste au miracle.



5688. — Fresque des Douze Apôtres. D'après Wilpert, *Le pitture*, p. 152.

Le cubicule dit des « Douze Apôtres » est ainsi nommé à cause de la décoration, qui est antérieure à l'année 337 (fig. 5688).

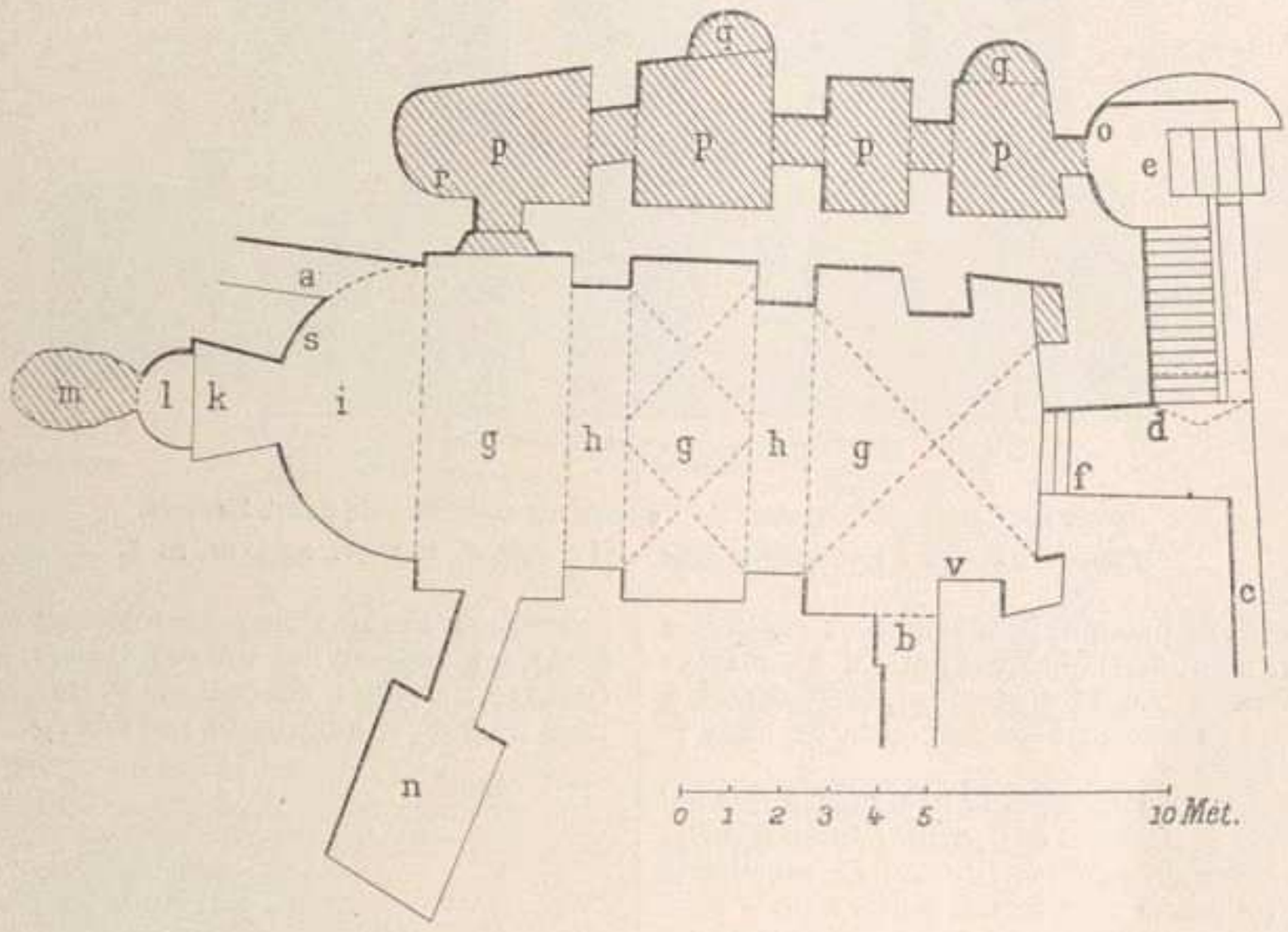
Paroi : Autour de la baie de l'*arcosolium*, superposés dans l'encadrement cintré, les douze apôtres, et le Christ au point culminant, tous isolés, vêtus de la tunique et du manteau et assis de la même façon sur un siège à dossier. En bas, à gauche, corbeille contenant les rouleaux des évangiles [4].

Lunette : Pasteur en tunique courte, chaussé de petites bottes et appuyé sur un bâton, entre six brebis qui lèvent la tête vers lui; la scène se prolonge sous la voussure de chaque côté, les brebis paissent sous les arbres. Au sommet de la voussure, quatre colombes

[1] Bosio, *Roma sotterranea*, in-fol., Roma, 1632, p. 565; Aringhi, *Roma subterranea*, in-fol., Romæ, 1651, t. II, p. 329; Bottari, *Sculture e pitture sagre*, in-fol., Roma, 1737, t. III, pl. CLXXXVI; Séroux d'Agincourt, *Histoire de la décadence de l'art par les monuments*, in-fol., Paris, 1823, *Peintures*, pl. XII, n. 19; L. Lefort, *Étude sur les monuments primitifs de la peinture chrétienne en Italie*, in-12, Paris, 1885, p. 55; Martigny, *Dictionn. des antiq. chrét.*, au mot *Ordination*; R. Garrucci, *Storia del arte cristiana*, in-fol., Prato, 1873, pl. LXXXII, 2; LXXXIII, 1; O. Marucchi, *Éléments d'archéologie chrétienne*, in-8°, Paris, 1891, t. II, p. 374; Th. Roller, *Les catacombes de Rome*, 1881, t. II, pl. LXIV, n. 1; A. Pératé, *L'archéologie chrétienne*, in-8°, Paris, 1892, p. 152; Wilpert, dans *Bull. di archeol. crist.*, 1888, p. 79; cf. Bruzza, *Iscrizioni di Vercelli*, p. 319-321; De Rossi, *Inscript. christ. urb. Romæ*, t. II, part. 1, p. 172, n. 30. — [2] *Bull. di archeol. crist.*, 1891, p. 13. — [3] De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1894, p. 73-75, pl. VI, VII, VIII; J. Wilpert, *Le pitture delle catacombe romane*, 1903, pl. CXIV, CXV. — [4] Perret, *Catacombes de Rome*, t. III, pl. XXXV; Garrucci, *Storia dell'arte cristiana*, pl. LXXXII, n. 1; Le Fort, *Études*, p. 54, n. 54; J. Wilpert, *Le pitture delle catacombe*, pl. CLII.

olent par paires, deux vers la droite et deux vers la auche. Au-dessous du Pasteur, sur un bandeau, les rois jeunes Hébreux dans la fournaise et l'ange qui les conforte. Au-dessous de la *mensa* de l'arcosolium, rois panneaux ; à gauche, une femme tenant une coupe t une branche de fleurs ; au centre, un fossoyeur ; à roite, une femme tenant dans ses mains une branche t une couronne de fleurs ; près d'elle, à terre, une ouronne de fleurs.

VIII. La basilique. — La basilique du cimetière e Saint-Hermès est creusée dans le tuf et revêtue e maçonnerie ; elle présente à l'étage supérieur une orte de *matroneum*. Voici le plan (fig. 5689), la oupe en longueur (fig. 5690) et la coupe en largeur fig. 5691) de cet édifice avec la légende descriptive.



5689. — Plan de l'église du cimetière de Saint-Hermès. D'après Marchi, *I monumenti*, pl. XXXVIII.

Légende

a. Entrée du niveau inférieur du cimetière au niveau de l'église.

b. Entrée du niveau supérieur au niveau de l'église.

c. Entrée au niveau du vestibule.

d. Escalier moderne conduisant dans le vestibule, dans le cimetière et dans le *matroneum* désigné par *p.p.p.p.*

e. Entrée de l'escalier.

f. Degrés qui séparent l'église du vestibule.

g. g. g. Église.

h. h. Pieds-droits supportant des arcs.

i. Abside dans laquelle débouche le couloir qui vient du plan inférieur du cimetière.

k. Niche rectiligne à la base, curviligne au sommet, ouverte au centre de l'abside.

l. Niche curviligne dans l'axe de la niche rectiligne, mais de dimensions moindres.

m. Trou creusé dans le tuf à l'époque moderne.

n. Chambre latérale (ayant pu servir de sacristie).

o. Entrée de l'escalier en colimaçon. Cette excavation est antérieure à l'église et son niveau est celui du niveau supérieur du cimetière.

p. Souterrain divisé en quatre chambres de grandeurs et de formes différentes, séparées par trois arcs soutenus par six pieds-droits *(matroneum)*.

q. q. Restes d'un édifice païen qui occupait l'emplacement de l'église.

r. Fenêtre ouverte à l'époque moderne dans le souterrain *p* et par le moyen de laquelle on communique avec l'église.

s. Lucernaire.

xx. Débris de l'enduit qui recouvrait toutes les parois.

y. Arc surbaissé de 2 mètres environ sur la plus grande hauteur de l'église.

z. Entrée des hommes et du clergé.

A 2 mètres au-dessous du sol et à 4 m. 50 sous la fenêtre *r* s'élancent hors du mur les restes d'un arc d'une construction beaucoup plus solide que celle du mur lui-même. La projection de la lumière dépassait la largeur de l'église et l'obliquité de sa direction montrait que le piédroit sur lequel elle se posait était le piédroit voisin de la porte de la chambre *n*.

Sur cette même porte, en face de la fenêtre *r*, subsiste toutefois une niche curviligne haute d'au moins 5 mètres qui, sur les trois quarts de sa hauteur, est ouverte sur l'église. Dans le souterrain *p* se voient

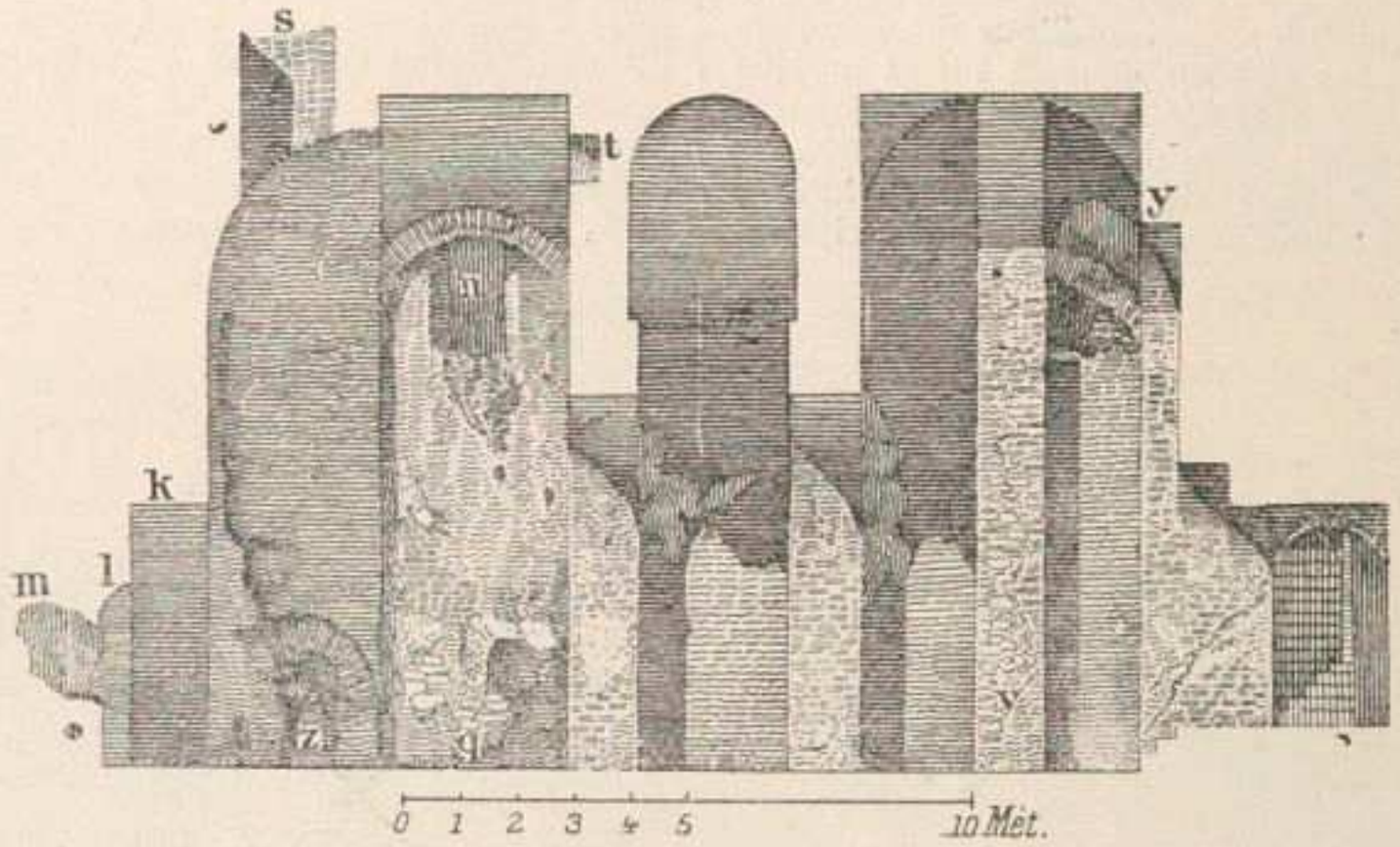
IX. Crypte des Saints-Prote-et-Hyacinthe. — Pendant la persécution de Valérien (257-258), deux frères : Prote et Hyacinthe, dont les noms indiquent l'origine et la condition servile, furent brûlés vifs pour le Christ. Dans le *Chronographe de 354*, on lit cette mention :

III idus Sept. Proti et Iacinti, in Basillæ.

et, deux lignes plus bas, ces mots : *X kal. Octob. Basillæ. Salaria vetere, Diocletiano IX et Maximiano VIII consul.* Cette mention chronologique, qui nous

reporterait en 304, est certainement celle d'une translation.

Les actes de Prote et Hyacinthe n'ont pas été conservés; leurs noms se lisent dans la Passion de sainte Eugénie [1], pièce dépourvue de toute valeur [2], et d'après laquelle ces saints martyrs auraient gagné à la foi chrétienne Eugénie et Bassilla. Il faut retenir, néanmoins, que la même assertion se rencontre dans un de



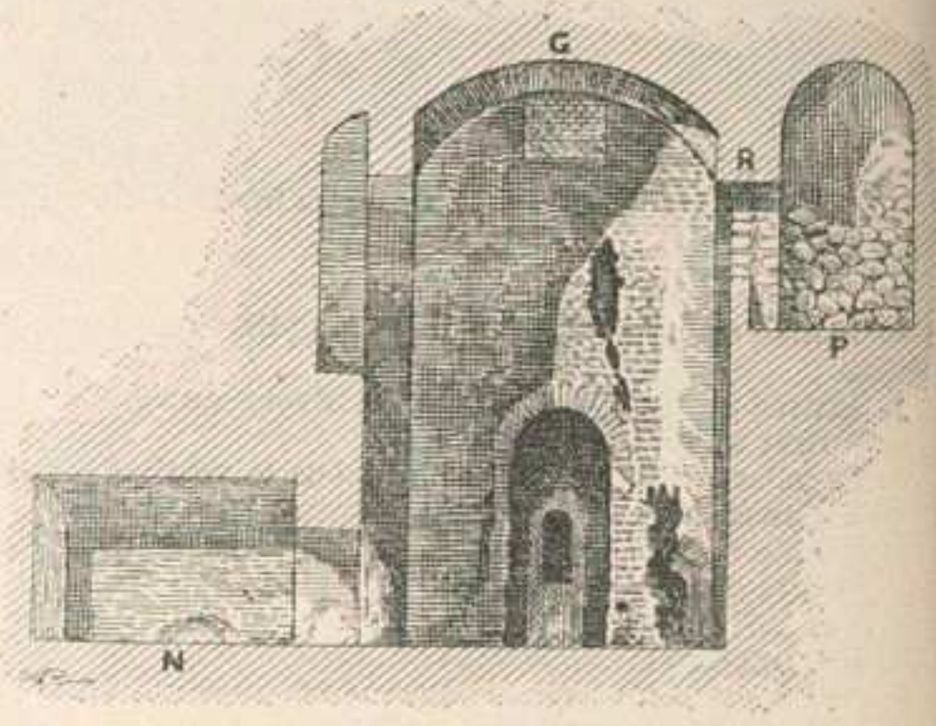
5690. — Coupe en longueur de l'église du cimetière de Saint-Hermès.
D'après Marchi, *I monumenti delle arti cristiane*, t. I, pl. XXXVIII, n. 2.

ces rares extraits de passions beaucoup plus anciennes qui ont trouvé place dans quelques notices du martyrologe hiéronymien. Au 11 septembre, précisément à l'anniversaire de Prote et Hyacinthe, on lit dans le manuscrit de Berne :

III idus sept. Romæ via Salaria in cimiterio Basillæ sanctorum Proti et Jacinthi qui fuerunt doctores christianæ legis sanctæ Eugeniæ et Basillæ. Le manuscrit d'Epternach ne donne rien de tel, parce qu'il a supprimé systématiquement toutes les mentions de ce genre; mais le manuscrit de Wissembourg donne :

III id. sept. via Salutaria vetere in cimiterio Basillæ natalis sanctorum Proti et Jacinti, qui fuerunt doctores christianæ legis Eugeniæ et Basillæ. Dans les manuscrits apparentés à celui de Fontenelle, où est omise l'incise *qui fuerunt, etc.*, les noms d'Eugénie et de Bassilla sont cependant conservés, bien que la date de leur martyre ne concorde pas avec l'anniversaire de Prote et Hyacinthe. Il est évident, pour J.-B. De Rossi, que les manuscrits les plus autorisés de la compilation hiéronymienne proviennent d'un exemplaire dans lequel était résumée la notice historique de Prote et Hyacinthe, rattachée au souvenir d'Eugénie et de Bassilla. Quelle que soit la forme fabuleuse de la rédaction actuelle de leurs actes, il semble y avoir eu une rédaction plus ancienne qui fut abrégée par le compilateur du martyrologe hiéronymien [3].

D'après ces actes, comme d'après le martyrologe et d'après le *Chronographe*, les corps des martyrs furent enterrés au cimetière de Bassilla. Au IVe siècle, le cubicule dans lequel ils reposaient était devenu inaccessible, soit par suite d'éboulements naturels, ce qui ne serait par surprenant vu la nature friable du sol dans ces parages, soit que la chambre funéraire eût été volontairement comblée par les fidèles pour la soustraire aux spoliations sacrilèges pendant la persécution de Dioclétien. Saint Damase la dégagea, fit creuser plusieurs autres chambres à l'entour, éclaira par un lucernaire la crypte ainsi agrandie et construisit un escalier afin de donner accès aux pèlerins désireux de visiter cette crypte. Deux inscriptions gardèrent le souvenir de ces travaux. La première (fig. 5692), qui nous a été conservée par les sylloges épigraphiques, a été en partie retrouvée. Une moitié environ, véritable ouvrage de Furius Dionysius Filocalus (voir ce dernier nom), est aujourd'hui un des trésors de l'église des Quatre-Couronnés. En outre le P. Bonavenia a trouvé trois fragments minuscules qui ont repris leur place [4].



5691. — Coupe en largeur.
D'après Marchi, *I monumenti delle arti cristiane*, 1844, t. I, pl. XXXVIII, n. 1.

Voici donc le texte, tel qu'il a existé au IVe siècle [5] :

Extremo tumulus latuit sub aggere montis
Hunc Damasus monstrat servat quod membra piorum
Te Protum retinet melior sibi regia cæli
Sanguine purpureo requeris Yacinthe probatus
Germani fratres animis ingentibus ambo
Hic Victor meruit palmam prior ille coronam.

[1] Surius, *Vitæ sanct.*, t. XII, p. 319. — [2] Tillemont, *Mémoires*, t. IV, note 4, sur la persécution de Valérien. — [3] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1894, p. 30-31. — [4] Bonavenia, dans *Bull. di arch. crist.*, 1894, p. 111-112, 119, 122; le même, *Cimitero di Basilla. Osservazioni intorno alla cripta e alle iscrizioni storiche dei SS. Proto e Giacinto*, dans même revue, 1898, p. 77-79, pl. VI. — [5] De Rossi, *Inscript. urb. Rom.*, t. II, part. 1, p. 30, 104.

« Le tombeau était caché sous un amas de terre. Damase découvre le lieu qui garde les corps des saints. Mais, plus beau séjour, le royaume des cieux te possède, ô Prote! Et toi, Hyacinthe, tu l'y suis au prix de ton sang. Vous êtes tous deux frères par vos grandes âmes. L'un a, le premier, mérité la palme de la victoire; l'autre, ensuite, a gagné la couronne. »

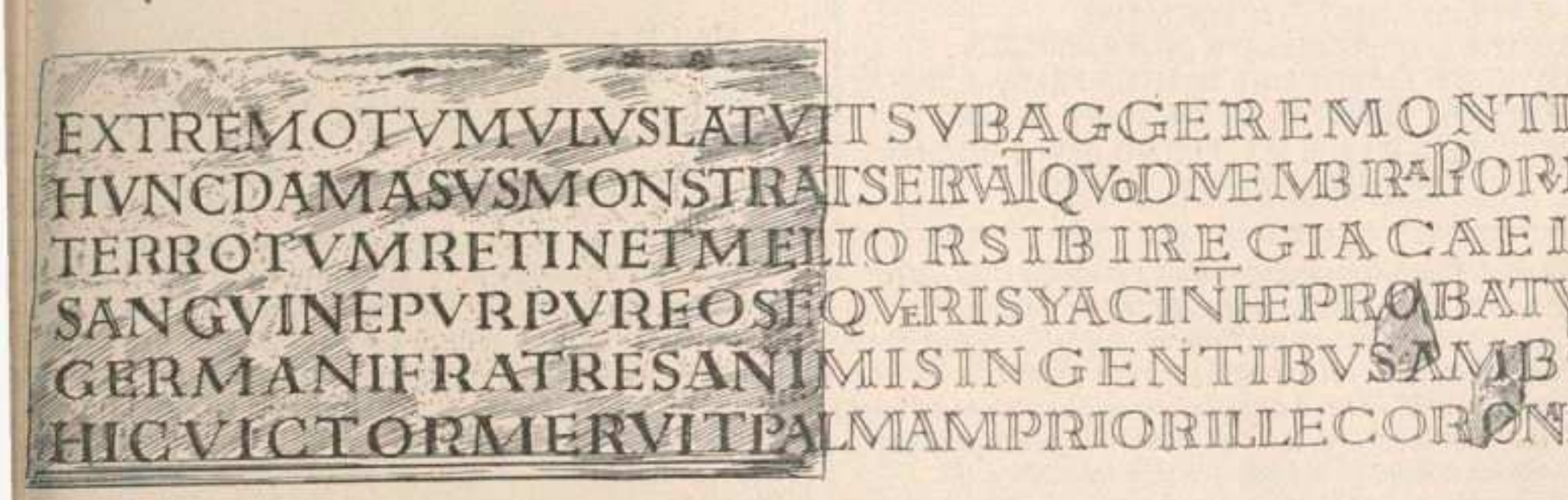
On a retrouvé les escaliers construits par ordre du pape Damase ou après lui afin de faire communiquer le tombeau avec l'extérieur; dans l'un de ces escaliers, on déblaya, en 1894, un *arcosolium* orné d'une précieuse mosaïque que nous décrirons plus loin et qui représente Daniel, Lazare et les Mages; dans l'autre escalier se trouve une peinture représentant le Sauveur entre deux saints dont l'un est appelé, comme dans la mosaïque de Ravenne : IAQVINTVS.

Ce dernier escalier avait été dirigé par le prêtre Théodore à l'époque du pape Damase; il a tenu à nous l'apprendre et le caractère de l'inscription est du type damasien; on en voit encore une partie au fond de la petite galerie vis-à-vis du grand escalier (fig. 5694). Une partie du marbre original, contenant la deuxième moitié de chacun des vers, nous montre ce que devient la calligraphie damasienne sous le ciseau d'un apprenti de Filocalus, car on ne saurait y reconnaître la main du maître. Le nom du martyr, à la fin du troisième vers, est orthographié YACHINTI, conformément à la prononciation vulgaire, laquelle donna naissance plus tard à celle plus barbare encore YAQVINTI. On remarquera la présence des deux chrismes, tout à fait exceptionnelle sur les inscriptions de ce type. Voici le texte [1] (fig. 5693) :

Aspice descensum cernes mirabile factum ☩
Sanctorum monumenta vides patefacta sepulchris
Martyris hic Proti tumulus iacet adque Yachinti
Quem cum iamdudum tegeret mons terra caligo
Hoc Theodorus opus construcxit presbyter instans
Ut domini plebem opera maiora tenerent ☩

« Regarde, tu verras une descente admirablement faite. Tu peux contempler maintenant, découverts, les sépulcres des saints. Ici git le tombeau de Prote et celui d'Hyacinthe. Lorsque, depuis longtemps déjà, les couvraient la montagne, la terre, les ténèbres, le prêtre Théodore a fait ces constructions, afin de donner un abri plus vaste au peuple de Dieu. »

Une autre découverte très importante nous fait connaître une circonstance historique de ce sanctuaire local : c'est encore une inscription trouvée lors des fouilles de 1894; elle est conservée aujourd'hui dans la chapelle vis-à-vis de la crypte de Saint-Hyacinthe. Cette inscription, datée de l'année 400, nous donne le nom d'un chrétien généreux, appelé Félix, qui, dans la dernière moitié du IVe siècle, restaura le sanctuaire : *lætificum renovans prima ab origine templum*, c'est-à-dire soit l'oratoire construit à la surface du sol en l'honneur des martyrs, soit la crypte elle-



5692. — Inscription damasienne de Prote-et-Hyacinthe.
D'après *Nuovo bull. di arch. crist.*, 1898, pl. VI.



5693. — Autre inscription. D'après *Nuovo bull. di arch. crist.*, 1895, pl. II.

même. [1]

[1] De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1894, p. 32-34; 1895, pl. II; 1898, p. 79; *Inscript. christ. urb. Rom.*, t. II, part. I, p. 08.

même. C'est une inscription métrique en guise de centons, en *quasi versus*, qui rappelle ceux de Commodien (voir Gaza) avec le moindre souci possible des règles de la prosodie. Le lapicide n'était pas indigne du poète, ils se valaient ; il lui arrive d'estropier ce malheureux texte en sautant des lettres, des syllabes, des mots entiers. Voici son ouvrage [1] :

FELIX DIGNA IVLIT PARVM MVNERA CRISTI
ET SVO CONTVS HABVIT PER SAECVLA NOMEN
LAETIFICVM RENOVANS PRIGINE TEMPVS
INFANDAQVCIENS ISTIVS IVRCIAECLI
CERTVM ESTINREGNIERQVE AMOENAVIRECTA
ISTVM CVM ELECTIS ERIT HABITVM PRAEMIA DIGNA
SEMPER ET ADSIDVAE BENEDICI PRO MVNERE TALI
QVI VIXIT A·N·LXIIII·M·VIII·DXXIII DEP·VI·IDVS·IAN·
EL·STILICONE CONS

Felix digna tulit parum (senex) munera C(h)risti
Et suo con(ten)tus habuit per sæcula nomen
Lætificum renovans p(rima ab o)rigine tempus
Infandaqu(e fu)giens istius iurgia (s)æcli
Certum est in regn(o cælest)i (p)erque amoena virecta
Istum cum electis erit habit(atur)um præmia digna
Semper et adsiduæ benedici pro munere tali
Qui vixit an. LXIIII m. VIII d. XXIII, dep. VI. idus ian.
Fl. Stilicone cons(ule).

En plus des fragments damasiens retrouvés, on en rencontre deux autres ayant fait partie d'une inscription qui nous est connue par la Sylloge d'Einsiedeln [2] ; après avoir transcrit l'inscription : *Extremo tumulus...* le collecteur ajoute :

IN SEPVLCRO
YACINTHI *Sepulchru sci martyris*
yiacinthi leopardus prb ornavit
Depos. III id. sep.

Ce prêtre Leopardus est bien connu : il vécut sous les pontificats de Sirice et d'Innocent Ier (fin du IVe et comm. du Ve siècle) et on rencontre les traces de son activité dans plusieurs cimetières de Rome [3] ; il prit part à la reconstruction de Sainte-Pudentienne, à la fondation du *titulus Vestinæ*, à la restauration de Sainte-Agnès et de Saint-Laurent ; enfin on voit qu'il ne reste pas indifférent à l'honneur de la tombe de Saint-Hyacinthe.

Ce n'est pas tout. Mamachi [4] et Marini [5] ont conservé une épigramme de quatre vers copiés par Terribilini et trouvés par Pierre Pollidoro dans les papiers de Fulvio Orsini. Les abréviations des lignes 1 et 4 montrent que c'était une transcription faite en caractères minuscules :

Martirib. scis Proto pariterq. Hiacyntho
Simmachus hoc parvo beneratus honore patronos
Exornabit opus sub quo pia corpora rursus
Condidit his ævo laus sit perennis in oñi

Ainsi le pape Symmaque s'intéressa, lui aussi, à la tombe sainte et on lit dans sa notice au *Liber pontificalis : confessionem sanctorum Proti et Hyacinthi ex argento ornavit pens. libras XXX*. Ces plaques d'argent offertes par Symmaque (498-514) furent la proie des Goths en 537 : *Effera quam rabies neglecto jure sepulchri sanctorum in tumulos præda furentis erat* [6].

Telle est l'histoire de la chambre funéraire des saints martyrs Prote et Hyacinthe jusqu'à l'époque de la guerre gothique. Lorsque les papes, pour prévenir de nouvelles violations sacrilèges, ramenèrent dans Rome les corps saints, Grégoire IV transféra les ossements de saint Hermès dans la basilique de San Marco, le pape Pascal fit porter les cendres de Bassilla à Sainte-Praxède, les reliques de saint Prote furent sous Léon IV transportées à Rome et, comme le souvenir des deux frères semblait inséparable, on s'accoutuma à répéter que les reliques d'Hyacinthe s'y trouvaient aussi. Au XVe siècle, une pierre recouvrait leurs restes dans l'église de *S. Salvatore de pede pontis* au Transtevere ; on y lisait ceci :

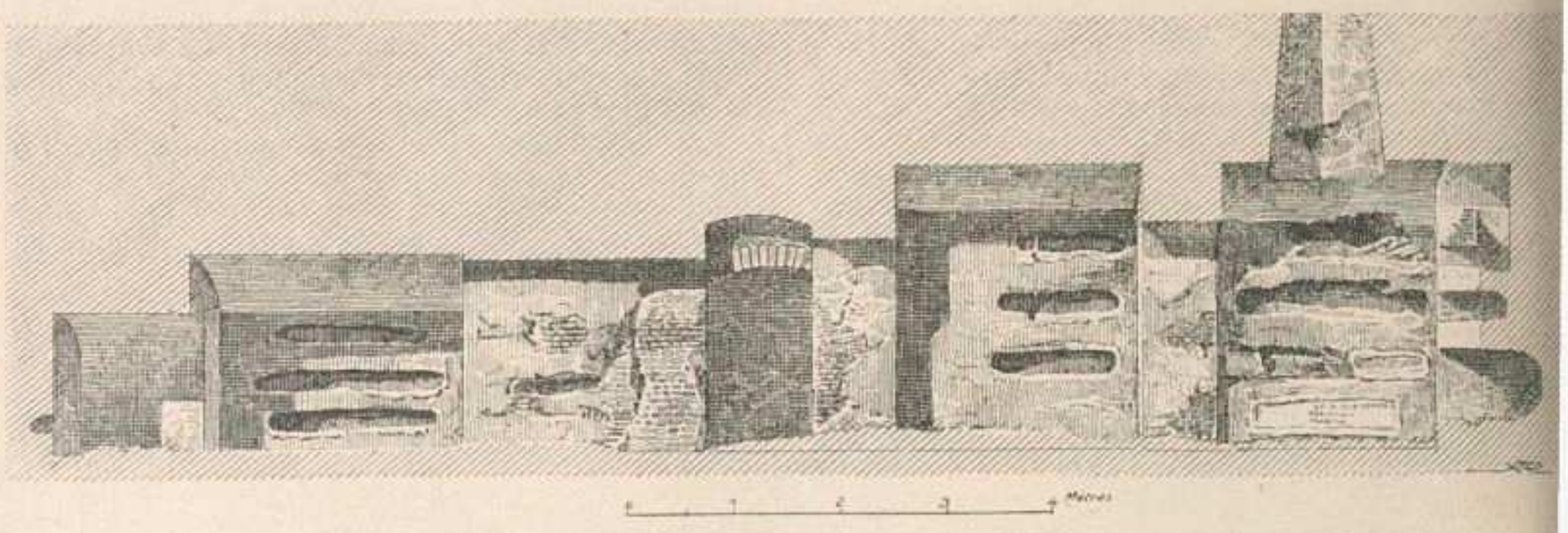
Sub hoc lapide requiescunt sanctorum
corpora gloriosissimorum Proti et
Hiacinthi.

En 1552, ces restes furent transférés de *San Salvatore* à *San Giovanni dei Fiorentini*.

En 1845, le P. Giuseppe Marchi dirigeait des fouilles dans la catacombe de Saint-Hermès, lorsque, le soir du vendredi saint, 21 mars, un des terrassiers vint le trouver, tenant à la main un papier sur lequel se lisaient ces mots :

DP III·IDVS SEPTEBR ☧
YACINTHVS
MARTYR

copiés d'après une pierre fermant un tombeau (fig. 5695)



5694. — Petite galerie vis-à-vis du grand escalier. D'après G. Marchi, *I monumenti*, t. I, pl. XLVIII.

[1] De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1894, p. 24, 64. — [2] De Rossi, *Inscript. christ. urb. Romæ*, t. II, part. 1, p. 30, n. 73. — [3] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1867, p. 51-59. — [4] *Antiquitates christianæ*, 1re édit., t. II, p. 237. — [5] *Inscript. christ.*, ms., p. 59, n. 8, dans Mai, *Scriptor. vetera nova coll.*, t. V, p. 148, n. 4. — [6] De Rossi, *Inscriptiones christiana urbis Romæ*, in-folio, Romæ, 1888, t. II, part. 1, p. 42.

Le savant jésuite, qui croyait avec tout le monde que es corps des deux martyrs avaient été transportés ans Rome, par conséquent que le tombeau d'Hya- inthe avait été ouvert, demeura fort surpris. Cepen- lant il se rendit, deux jours après, dans le cubicule ù la découverte avait eu lieu, constata que le marbre tait bien en place, que l'inscription avait été exac- ement copiée et que la sépulture n'avait jamais été ouverte. De plus, il ramassa parmi les décombres un ragment de dalle de marbre, portant cette épitaphe ravée en caractères damasiens :

SEPVLCRVM PROTI M(*artyris*)

Le doute n'était plus possible : la chambre, comme 'indiquaient, du reste, les deux escaliers qui y me-



5695. — Épitaphe de saint Hyacinthe. *Ibid.*

naient, le vaste lucernaire qui l'éclairait, avait con- tenu les sépultures des célèbres martyrs : l'un d'eux y dormait encore.

Une question restait à résoudre : pourquoi, en reti- rant de la catacombe le corps de saint Prote, y laissa- t-on celui de saint Hyacinthe? La réponse devint facile quand, le 19 avril, le P. Marchi fut venu ouvrir le tombeau accompagné du sacristain du pape, de plu- sieurs dignitaires ecclésiastiques et de quelques ter- rassiers. Une des restaurations faites dans la chapelle, soit au IVe siècle, par le pape Damase, soit à la fin du Ve, par le pape Symmaque, avait été un pavage entièrement nouveau, construit en tuf et en ciment: dans ce lieu humide, exposé par un lucernaire à toute l'action des éléments, ce sol artificiel ne tarda pas à prendre la dureté de la pierre. Le tombeau de saint Hyacinthe avait été creusé dans la muraille, au niveau de la plus basse rangée des *loculi*. A l'origine, il était au-dessus du sol; quand le nouveau pavage eut été superposé à l'ancien, le tombeau se trouva comme pri- sonnier, le niveau du sol arrivant maintenant au milieu de son ouverture, et le fermant à moitié. Pour enlever la plaque de marbre qui closait la bouche du *loculus*, il eût fallu briser une partie de ce pavage devenu si dur: or, comme le tuf dans lequel cette chapelle est creusée n'a aucune consistance, il était évident qu'une fois ce soutien enlevé et le tombeau ouvert, tout un côté de la muraille devait s'écrouler. Cela arriva, en effet, quand le P. Marchi eut fait l'ouverture : au bout de quelques jours, l'éboulement eut lieu : la chambre n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines. Évidem- ment la crainte d'un tel désastre avait empêché d'ouvrir le tombeau de saint Hyacinthe en même temps que celui de saint Prote, qui occupait probablement une place plus favorable.

Le tombeau nouvellement découvert était une toute petite niche, qui ne correspondait pas aux dimensions de la forme oblongue, semblable à celle des *loculi* ordi- naires par laquelle il était fermé. Un corps entier n'eût pu y être inhumé. A première vue, cette cavité parut ne contenir que de la boue. Les assistants purent craindre que tant de surprise et d'espérances n'abou- tissent à une déception. Le P. Marchi les rassura : il expliqua que, toutes les fois que l'eau de pluie pénétrait par un lucernaire, elle entraînait des parties con- sidérables du sol extérieur; une boue liquide finissait ainsi par s'insinuer dans les tombes ouvertes au niveau du pavé : mais si elle dissolvait les ossements mous et encore peu formés des enfants, elle était sans action sur ceux d'un homme fait, comme saint Hyacinthe. En effet l'explorateur, dégageant avec un roseau la couche de boue qui remplissait la niche, découvrit bientôt quelques cendres, mêlées d'ossements qui tous paraissaient avoir subi l'action du feu. Un subtil par- fum d'essence de roses s'en exhalait encore après tant de siècles.

Quand ces reliques eurent été transportées dans le palais du pape et examinées en pleine lumière, le P. Marchi remarqua, mêlés à la terre et aux ossements, quelques fils d'or entrelacés. Il les recueillit, et les soumit à l'examen d'un professeur des sciences natu- relles, qui déclara que le corps avait été enveloppé dans une étoffe précieuse, soit drap d'or, soit toile ou soie brodée d'or, il ne pouvait décider lequel, le tissu ayant péri et quelques fils d'or seuls ayant été con- servés. Dans beaucoup de tombes des cimetières sou- terrains ont été ainsi trouvés des fragments d'étoffe d'or, soit le vêtement du mort, soit le linceul où il avait été enseveli. Boldetti cite une sépulture, probablement de martyr, où tous les os étaient intacts à l'exception du crâne, brisé, auquel adhéraient quelques morceaux de drap d'or [1]. Voir *Dictionn.*, aux mots EMBAUME- MENT, ENSEVELISSEMENT. On sait que sainte Cécile fut ensevelie dans une robe tissée d'or. J.-B. De Rossi assista, en 1854, à l'ouverture d'un sarcophage chré- tien, vers le quatrième mille de la voie Appienne : sur le squelette étendu et bien conservé d'une femme bril- laient des morceaux d'étoffe d'or, et des franges de même matière tombées de l'extrémité de la ceinture ou du bord du vêtement [2] : une grande éponge imbibée de sang était placée sous la tête, ce qui fait penser que cette défunte était une martyre [3]. J.-B. De Rossi découvrit, dans une chambre ornée de peintures au cimetière de Prétextat, un *arcosolium* soigneusement dissimulé derrière une muraille élevée sans doute au moment des invasions barbares : quand la muraille fut tombée, on vit apparaître un tombeau tout revêtu de marbre à l'intérieur, et dont la *mensa* pouvait se lever au moyen de grands anneaux de bronze : deux corps y étaient renfermés, vêtus l'un de toile d'or et l'autre d'étoffe de pourpre, peut-être deux martyrs inconnus, dont une grossière construction avait aussi caché et préservé les restes [4].

Une autre circonstance de la sépulture de saint Hyacinthe reste à expliquer. Le tombeau du martyr est un simple trou, creusé presque au niveau du sol, dans la chambre funéraire. Comment les premiers *fossores* ne songèrent-ils pas à lui donner des dimen- sions plus convenables et une place plus digne ? L'explication de cette apparente négligence est dans la date même du martyre. Valérien est le premier per- sécuteur qui ait interdit aux chrétiens l'entrée des cimetières sous peine de mort. On comprend que les fidèles, s'introduisant en secret dans une catacombe, porteurs de quelques ossements et de quelques cendres ramassés dans le bûcher, aient enfoui à la hâte, dans une cavité rapidement creusée, ce précieux dépôt. Cependant une seconde question se pose. Comment, après la persécution, et particulièrement à l'époque où le sol de la crypte fut exhaussé au point de recou- vrir presque entièrement le tombeau, ne songea-t-on pas à transférer les restes dans un lieu plus conve-

[1] Boldetti, *Osservazioni sopra i cimiteri*, 1720, p. 300. — [2] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. II, p. 125. — [3] De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1873, p. 96. — [4] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 169; *Bull. di arch. crist.*, 1872, p. 66-67.

nable ? Il est évident que, même dans des circonstances si exceptionnelles, on n'osa pas changer le lieu de sépulture. Exemple du scrupule des fidèles à ne troubler en aucune façon le repos des saints : *cineres sanctos vexare piorum* [1].

X. Fresques. — Nous ne revenons pas sur ce qui a été dit plus haut (col. 2320) des fresques représentant le jugement de l'âme devant le tribunal du Christ, du cubicule des Poissons et du cubicule des Douze Apôtres.

Voici quelques autres fresques du cimetière de Saint-Hermès :

1° Sépulture, de la fin du IIIe ou de la première moitié du IVe siècle ; la fresque forme bandeau dans une galerie. Cette peinture devait offrir un certain développement ; ce qui subsiste, c'est-à-dire l'extrémité de gauche seulement, permet de distinguer deux personnages dont l'un paraît être Moïse frappant le rocher. Dans la partie à peine distincte, on aperçoit une sorte de monstre marin de couleur verdâtre, probablement celui qui reçoit ou qui rejette le prophète Jonas [2].

2° Crypte du Pasteur. Première moitié du IVe siècle.

Voûte : Au centre, dans un octogone, Bon Pasteur avec deux brebis, appuyé sur un bâton et tenant en main la syringe. L'octogone affleure les branches d'une croix dite de Saint-André contenant chacune un paon qui fait la roue ; entre les branches de la croix, quatre sujets : colombes, brebis [3].

3° Arcosolium Ier de Bosio. Deuxième moitié du IVe siècle.

Lunette : Scène du jugement de l'âme. — Moïse frappant le rocher ; résurrection de Lazare ; les trois jeunes Hébreux [4].

4° Arcosolium IIe de Bosio. Deuxième moitié du IVe siècle.

Lunette : Le paralytique. Guérison du démoniaque ; Daniel entre les lions.

Voussure : Moïse frappant le rocher ; Jonas sous le cucurbite desséché ; Bon Pasteur entre deux brebis ; Jonas à l'ombre du cucurbite ; Résurrection de Lazare [5].

5° Arcosolium IIIe de Bosio. Deuxième moitié du IVe siècle.

Lunette : Entre deux vases, orante voilée.

Voussure : à gauche, en bas, multiplication des pains ; en haut, vase. Au sommet, sujet ruiné ; à droite, en haut, vases ; en bas, deux brebis qui accompagnaient un Bon Pasteur détruit [6].

6° Escalier, voisin de la crypte des Saints-Prote-et-Hyacinthe. IVe siècle.

Le Christ entre saint Prote et saint Hyacinthe [7].

XI. Mosaïques. — On a rencontré dans les catacombes de Rome trois espèces de mosaïques. D'abord, les pavements dont un seul exemple subsiste actuellement dans le petit cimetière voisin de Sainte-Hélène, *inter duas lauros*, sur la voie Labicane. Ensuite, les plaques de terre cuite ou de marbre destinées à la clôture des *loculi*, sur lesquelles sont appliqués parfois de petits ouvrages en mosaïque, figurant soit une inscription ou le monogramme du Christ, soit quelque image symbolique ou ornementale, soit encore les portraits des défunts. A cette catégorie se rattache le portrait d'Ulpia Sirica, composé de petits cubes d'émail rouge, de morceaux d'émail vert et de petites plaques d'or ou d'ivoire peint, qui orne son inscription sépulcrale au cimetière de Sainte-Agnès et remonte probablement à la fin du IIe siècle. Voir *Dictionn.*, t. I, fig. 232. Ajoutons la *corona in piccole pietre tonde di smalto di diversi colori a modo di musaico*, signalée par Bosio dans la même catacombe, et le coq en mosaïque transporté du cimetière de Cyriaque au musée de Latran. Voir *Dictionn.*, t. III, fig. 3289. Cette classe d'ouvrages, la plupart du temps, n'est pas d'origine chrétienne. Sa présence dérive de l'emploi qu'en ont fait les fidèles, comme de tant d'autres objets, pour construire ou orner leurs tombeaux. La troisième catégorie comprend les mosaïques substituées aux fresques pour embellir la face ou le fond des *arcosolia*, ou bien les parois et les voûtes des cubicules. De cette classe d'ouvrages, il ne reste que bien peu de monuments ; les anciens visiteurs des catacombes, mus par l'avidité ou par la curiosité, ont pensé pouvoir détacher les cubes et ont ruiné les monuments. C'est beaucoup si l'empreinte laissée sur le stuc par les cubes et quelques morceaux échappés à la destruction permettent parfois de deviner les sujets de ces rares compositions. Dans les catacombes romaines, les mosaïques en question appartiennent en général à l'époque de la paix. L'unique endroit où subsiste encore une partie notable de mosaïques est un *arcosolium* de la catacombe de Saint-Hermès : une partie de la voussure et du fond (fig. 5696).

Cet *arcosolium* a été étudié en 1780 par Séroux d'Agincourt, qui nous a laissé une aquarelle du fond où se voyaient deux têtes presque entières ; une troisième tête avait déjà disparu (ms. Vatic. *9849*, fol. 25 recto). Le même manuscrit conserve des notes de ce savant, dans lesquelles on lit à propos de ce monument : *Musaico, due belle teste*. Au feuillet 38 du ms. *9841* se trouve un dessin au crayon, dû encore à d'Agincourt, où figurent seulement les deux têtes, reproduites avec peu d'exactitude dans la planche XIII, n. 18 et 24, de son *Histoire de la décadence de l'art* (Peinture). Dans l'original, comme dans ce dessin, la tête n. 18 est celle d'un homme. L'autre tête, n. 24, qui à son tour n'existe plus maintenant, était celle d'une femme. Au même feuillet du manuscrit se trouve séparément un croquis représentant un personnage avec tunique courte qui élève une verge de la main droite ; à ses pieds est un jeune homme se courbant dans l'attitude du respect. Ce croquis n'est pas exact. C'est une interprétation arbitraire du tableau situé vers le centre de la voussure, à droite du spectateur, où nous verrons que l'on doit probablement reconnaître une portion de la scène des Mages. Le fond de l'*arcosolium* est percé par un *loculus*. Dans l'aquarelle citée plus haut, ce *loculus* est fermé à demi par une clôture où sont tracés des signes de fantaisie qui ressemblent à des lettres grecques ; d'Agincourt a voulu peut-être signifier par là la présence d'une inscription en cette langue. Il est impossible de distinguer dans l'aquarelle si le *loculus* est postérieur et a coupé la mosaïque, ou s'il est contemporain et coordonné à cette ornementation.

Une bonne gravure sur cuivre, figurant l'état actuel de l'*arcosolium*, a été publiée par le P. Marchi dans son ouvrage : *Monumenti delle arti cristiane primitive*, 1844, pl. XLVII. Plus tard, L. Perret a reproduit le même monument dans *Les catacombes de Rome*, t. III, pl. XXXVI ; ensuite R. Garrucci, dans *Storia dell'arte cristiana*, t. IV, pl. CCIV, n. 1. Des dessins très réduits se trouvent dans l'article de E. Müntz sur *La mosaïque chrétienne pendant les premiers siècles* (dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, 1891, p. 294, 309, 311, 313). M. Lefort a donné une description de la mosaïque dans ses *Études sur les monuments primitifs de la peinture chrétienne*, Paris, 1885,

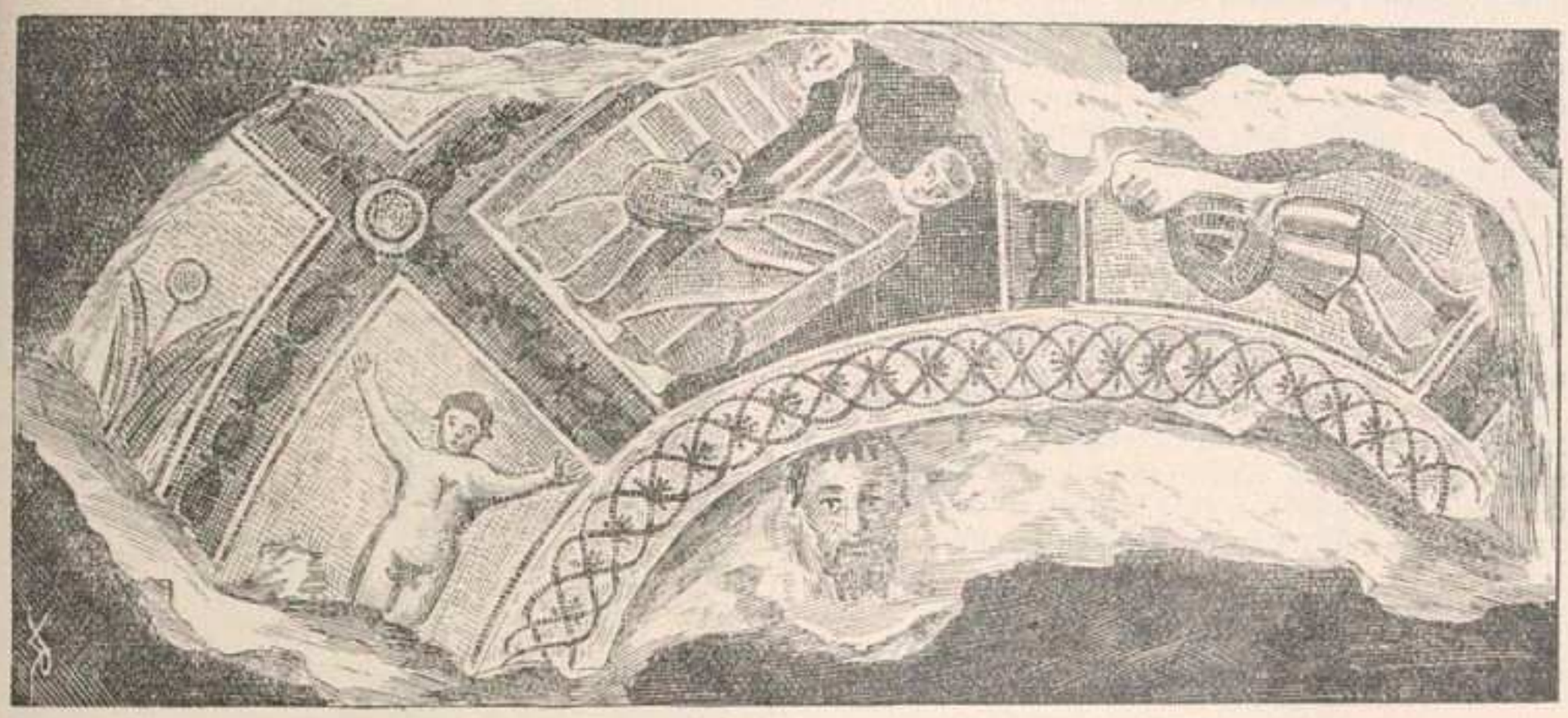
[1] De Rossi, *Bull.*, 1894, p. 30 ; P. Allard, *Hist. des persécutions*, 4e édit., t. III, p. 392-400. — [2] Le Fort, *Peint. chrét.*, p. 54, n. 53 ; J. Wilpert, *Pitture*, pl. CXIX, 1. — [3] J. Wilpert, *Pitture*, pl. CL, 1, 2 ; CLI. — [4] Bottari, *Sculture e pitture*, t. III, pl. CLXXXVI ; Seroux d'Agincourt, *Hist.* (Peinture), pl. XII, 19 ; Garrucci, *Storia*, pl. LXXXII, 2 ; pl. LXXXIII, 1 ; Le Fort, *Peint. chrét.*, p. 55, n. 55 ; J. Wilpert, *Pitture*, pl. CCXL, 2 ; CCXLVII. — [5] Bottari, *Scult.*, t. III, pl. CLXXXVII ; Garrucci, *Stor.*, pl. LXXXIII, 2 ; J. Wilpert, *Pitture*, pl. CCXLVI ; Le Fort, *Peint. chrét.*, p. 56, n. 56. — [6] Bottari, *Scult.*, t. III, pl. CLXXXVIII ; Garrucci, *Stor.*, pl. LXXXIII, 3 ; Le Fort, *Peint. chrét.*, p. 56, n. 57. — [7] J. Wilpert, *Pitture*, pl. CCLX, n. 1.

. 91-92; enfin les fouilles faites à Saint-Hermès en 1893 ont permis à J.-B. De Rossi de donner une notice ur l'*Arcosolium du cimetière de Saint-Hermès*, dans *Musaici cristiani e saggi dei pavimenti delle chiese di Roma*, in-fol., Rome, 1899 (non paginé).

Deux escaliers descendent sous terre à la crypte des Saints-Prote-et-Hyacinthe, l'un principal mais postérieur, l'autre moins vaste et plus ancien. C'est au bas de ce dernier qu'est l'*arcosolium* en question. L'escalier nommé en second lieu n'appartient certainement pas aux travaux de Damase, ni à ceux de Symmaque (a. 498-514) entrepris pour l'embellissement du sanctuaire, comme l'avait conjecturé le P. Marchi, et comme le croient avec encore moins d'hésitation Müntz et Lefort. Quant à l'*arcosolium* lui-même, c'est sans ombre de raison que Lefort l'attribue à saint Léon le Grand (440-461) qui n'a pas pu faire de réparations à Saint-Hermès. Du reste la mosaïque constitue l'ornement d'un tombeau privé et appartient à l'époque même de l'*arcosolium*. Par conséquent, elle ne peut descendre au delà des premières années du v[e] siècle, limite chronologique ordinaire des tombes souterraines. L'escalier est contemporain de cette partie de la catacombe et pénètre jusqu'à l'étage inférieur. C'est l'autre entrée de l'hypogée, plus vaste et spacieuse, qui est du temps de la paix. Elle fut pratiquée par le prêtre Théodore sous le pape Damase, dans le but de procurer aux fidèles un accès plus facile. Cela est d'autant plus clair qu'elle conduit directement à la crypte, tandis que l'autre escalier est plus éloigné. Ces observations prouvent qu'il faut exclure encore davantage la pensée que la mosaïque et l'*arcosolium* puissent avoir rapport avec les prétendus travaux pratiqués par Symmaque vers la fin du v[e] ou le début du vi[e] siècle. Pour conclure, la mosaïque appartient à une sépulture du iv[e] siècle qui peut avoir été créée même avant Damase à l'usage d'un fidèle désireux de reposer dans le voisinage des martyrs.

L'état de dépérissement de la mosaïque rend difficile l'explication des sujets. Au fond de l'*arcosolium*, il ne reste plus maintenant qu'une tête d'homme grande comme au naturel. D'Agincourt a vu les traces de trois têtes. Les dessins cependant qu'il nous a laissés ne permettent pas de distinguer s'il s'agit des portraits de trois défunts ou bien d'une orante admise dans la demeure céleste par saint Prote et par saint Hyacinthe. Cette dernière interprétation semble préférable, car l'*arcosolium* n'était pas trisome.

A la voussure sont les sujets bibliques habituels. Il reste quelques portions de celles où figuraient les groupes de Lazare et de Daniel. D'une troisième scène, il ne subsiste qu'une figure à la tunique courte de couleur jaune et aux jambes serrées dans des espèces de culottes vertes, que le P. Marchi soupçonne être l'image du paralytique. L'absence du grabat sur les épaules ainsi que la couleur et l'aspect du vêtement ont justement déterminé L. Lefort à y reconnaître plutôt un des mages de la scène de l'Épiphanie. Quelques vestiges du bonnet phrygien, qui ne se voient plus actuellement à cause du mauvais état de la mosaïque, paraissent exister dans l'aquarelle de d'Agincourt. L'endroit ayant été débarrassé des ruines qui l'encombraient, et le jour pénétrant aujourd'hui abondamment dans le souterrain, il a été possible de reconnaître le coude d'une autre figure faisant suite à la première et ayant la même attitude. La scène devait continuer dans le tableau suivant, où figuraient probablement le troisième mage et la Vierge avec l'Enfant. Toute la voussure était partagée en huit cadres. Dans celui qui suit la scène de Daniel sont des traces que le dessinateur de Rossi a prises pour des plantes avec une fleur; après nouvel examen, ce serait un buste d'orante. Les entrelacs de feuillages qui bordent la paroi du fond sont identiques à ceux qu'on retrouve dans la mosaïque de Sainte-Constance. Ils se composent de lignes bleues, vertes et violettes.



5696. — Mosaïque de l'arcosolium. D'après De Rossi, *I musaici*, 1872-1899.

La mosaïque est entièrement composée de cubes d'émail; le marbre ou la pierre n'entrent pour rien dans sa composition, même les cubes en *palombino*.

Daniel est bleu sur fond d'or, le mufle du lion couleur fauve.

Le Christ est sépia, Marie bleu clair, le tombeau et Lazare sépia clair, fond bleu indigo.

Le mage est gris clair, jambes verdâtres, fond d'or.

La tête du fond est de différentes couleurs chair.

XII. Fond de coupe. — Sur la chaux servant de fermeture à un *loculus* fut trouvé un fragment de disque en verre portant quelques traces de lettres dorées, et avec cela la trace d'un *volumen* roulé, ainsi qu'on le voit aux mains des apôtres sur un grand nombre de ces verres. Sur la zone circulaire de la marge, on lit ces lettres :

..... LORVS

qui semblent devoir être complétées : *Florus*, nom qui

se retrouve sur deux au moins des autres fonds de coupes et notamment sur celui qui fit partie successivement du cabinet Recupero et du cabinet Wilshere où le personnage qui porte ce nom se trouve en compagnie de trois autres personnages ainsi désignés :

SIMON PETRVS DAMAS FLORVS

Garrucci a renoncé à conjecturer qui pouvait être ce *Florus;* il affirme sans une ombre d'hésitation que ce sont quatre martyrs. En réalité, il n'en sait absolument rien. L'Église romaine n'a aucun martyr du nom de *Florus* qui soit connu de manière certaine; la seule mention est celle d'un *Florus* martyr parmi un grand nombre d'autres et commémoré à Ostie le 22 décembre.

Peut-être le *Florus* ici mentionné est un contemporain, très aimé du pape Damase parce qu'il contribua largement à la décoration des tombes des martyrs. En 383 mourut Projecta, fille de ce Florus, et le pape Damase, par amitié pour le père ainsi éprouvé, composa une de ces poésies qu'il prodiguait et la fit graver par son fidèle Filocalus [1]. Peut-être était-ce un fils de ce même Florus, qui, *post dispendia belli,* restaura la tombe du consul martyr Liberalis vénérée au cimetière *ad septem palumbas in clivo cucumeris,* contigu au cimetière d'Hermès [2]. Il serait assez vraisemblable que le nom de cet ami intime du pape se lût à côté de celui de Damase [3].

XIII. Lampe. — Une lampe avec la croix monogrammatique [4].

XIV. Bas-reliefs. — Au mois de janvier 1896, on trouva dans le voisinage du cimetière de Saint-Hermès un petit bas-relief en marbre sur lequel est représentée une orante (fig. 5697). L'état parfait de conservation permet de lire l'épitaphe sans difficulté aucune [5] :

HIC EST POSITA
BCNERIOSA
NEOFITA
QVE VICXIT
AN·VI DC·VIII
ID·AVG ↄ

Hic est posita Veneriosa neophyta, quæ vixit annos VI, decessit VIII idus augustas.

Ce bas-relief mesure 0 m. 24 en hauteur et autant en largeur; il a été certainement fixé sur un *loculus,* ainsi qu'en témoigne la chaux adhérant encore à l'angle inférieur gauche et quelques traces tout autour; probablement il était placé au centre de la tombe, dont les parties latérales étaient fermées par des briques ou deux petits morceaux de marbre, car c'était une tombe d'enfant, toute petite, une enfant de six ans. Son nom a été mal orthographié. Un B à la place d'un V et, à la place d'un E, un C dans lequel on a oublié de tracer la barre horizontale qui en eût fait un E. Ces négligences épigraphiques sur des monuments d'apparence soignée sont toujours surprenantes. Il semble d'ailleurs que, pour commémorer la fillette, on ne se soit pas mis en quête d'un bas-relief qui lui convînt, car celui que nous avons sous les yeux représente une adulte coiffée, vêtue comme une femme, non comme une enfant. Tout irait bien encore, si des mains monstrueuses comme des battoirs ne sortaient des manches. La coiffure est assez caractérisée pour permettre d'assigner ce bas-relief au IVe siècle.

C'est à la même époque que nous reporte la formule de début qu'on trouve de préférence rejetée dans le corps de l'épitaphe sur des marbres plus anciens trouvés dans le cimetière de Priscille, comme ceci [6] :

TITVS FLA VIVS FE LICISSIMVS POSITVS EST
FELICISSIMA HIC POSITA EST.

Le reste n'offre rien qui appelle l'attention. Sans doute, en présence de la mort imminente, on épargna à l'enfant les longs délais du baptême; elle mourut portant encore son titre de néophyte.

Un autre bas-relief figurant le Bon Pasteur avec l'inscription :

ΤΟΛΛΙΑ
ΑCΚΛΗΠΙΑΚΗ

a été donné déjà (voir col. 2313, fig. 5682).

Nous ne savons s'il faut donner le nom de bas-relief à un fragment de sculpture qui offre la représentation



5697. — Tombe de Beneriosa.
D'après *Bull. di arch. crist.*, 1901, pl. I.

d'une barque avec plusieurs pêcheurs et où on peut lire un reste d'inscription avec *Petrus* ou *Petronius.*

Enfin, au musée du Vatican, une pierre offre gravé au trait le Bon Pasteur parmi les arbres [7] (fig. 5698).

XV. Épigraphie. — Avant d'aborder les inscriptions de notre cimetière, une première place doit être faite à celles qui portent une date certaine. La plus ancienne porte les noms des consuls de l'année 234 :

TI·CL·MARCIANVS·ET
CORNELIA·HILARITAS
CORNELIAE·PAVLAE·PAR·
FECR·QVAE·VIX·ANN·X·DIEB
VIII·DEC·X·KAL·AVG·MAX·ET·
VRB·COS·



Bosio, *Roma sotterranea,* p. 564; Aringhi, *Roma subterranea,* t. II, p. 327; Reinesius, *Syntagma,* cl. XII,

[1] De Rossi, *Inscript. christ. urb. Rom.*, t. I, p. 145; t. II, 1re part., p. 101, n. 23; p. 104, n. 38; *Roma sotterranea,* t. I, p. 176-177. — [2] De Rossi, *Roma sotterranea,* t. I, p. 176, 177. — [3] De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1894, p. 37-38, 115-116. — [4] G. Bonavenia, dans *Nuovo bull. di archeol. crist.*, 1895, p. 166. — [5] G. Bonavenia, *Figura orante con epitaffio della fauciulla Veneriosa nel cimitero di S. Ermete,* dans *Nuovo bull. di arch. crist.*, 1901, t. VII, p. 27-34, pl. I. — [6] G. Bonavenia, dans *Nuovo bull. di arch. crist.*, 1902, p. 38. — [7] Marucchi, *I monumenti del museo Pio lateranense,* pl. LVII, n. 2.

n. 23; Fabretti, *Inscript. antiq.*, p. 568, n. 124; Reland, *Fasti*, p. 171; Giorgi, *ad Baron.*, t. II, p. 524; De Rossi, *Inscript.*, t. I, p. CXII-CXIII, p. 10, n. 6.

Nous avons déjà donné un fragment à date consulaire (voir *Dictionn.*, t. III, col. 1493, fig. 2833) malheureusement incomplet, de sorte qu'on peut hésiter à adopter une des dates : 298, 317 ou 330. Trouvé en 1844, égaré, retrouvé en 1894.

De Rossi, *Inscript.*, t. I, p. 28, n. 26; M. Armellini, *Scoperte nel cimitero di S. Ermete*, dans *Nuovo bull. di archeol. crist.*, 1895, p. 15.

Dans un cubicule dont nous reparlerons à cause de ses peintures; datée de l'an 377 :

*con*STANTIE·CONSTANTIVS
S·DEF·XVI·KAL·DEC·FELICIANO ET
XX TITIANO CONS

Bianchini, *ad Anastasium*, t. III, p. XXV; Giorgi, *ad Baronium*, ann., 337, t. IV, p. 296; Donati, *Inscr.*, p. 183, n. 4; Marangoni, *Acta S. Victorini*, p. 126; Muratori, *Thes. nov. vet. inscr.*, t. IV, p. 1998, n. 1; Lupi, *Dissertazioni*, t. I, p. 189; De Rossi, *Inscript. christ.*, t. I, p. 42, n. 47.

Dans le même cubicule, de l'année 340 :

SEMVESTINO ALOMƀVIDIAN
ACYNDINO ET PROC CONSS

Bianchini, *ad Anastasium*, t. III, p. XXV; Giorgi, *ad Baronium*, ann. 340, t. IV, p. 340; Donati, *op. cit.*, p. 184, n. 1; Lupi, *Dissert.*, t. I, p. 147; De Rossi, *Inscript.*, t. I, p. 46, n. 56.

Cimetière d'Hermès, de l'année 350.

L'inscription suivante, trouvée en 1913, en pratiquant une porte dans le mur de la vigne du Collège germanique, offre à première vue la formule suivante :

SE
IVSTE IN PACE VIII KD

La singularité de la disposition des lettres séparées par des intervalles permet d'observer, en y regardant de très près, la présence de lettres capitales légèrement tracées à la pointe et donnant le texte complet que voici :

SER*GO ET NIGIANO COS ABE*
IVSTE IN PACE *DEPOSETA* VIIIKD *EC*

On remarquera l'originalité de cette date consulaire au début d'une inscription; elle mentionne Sergius et Nigrinianus, consuls en 350.

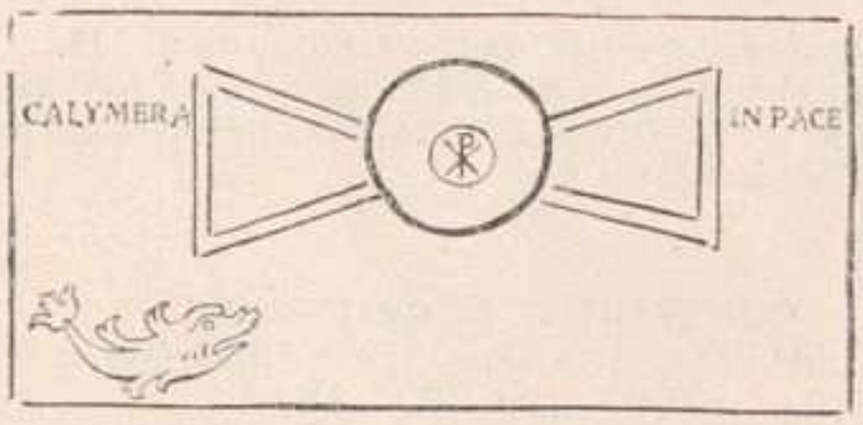
G. Schneider Graziosi, *Recenti esplorazioni in alcuni cimiteri cristiani di Roma*, dans *Nuovo bullettino di archeologia cristiana*, 1916, t. XXII, p. 65.

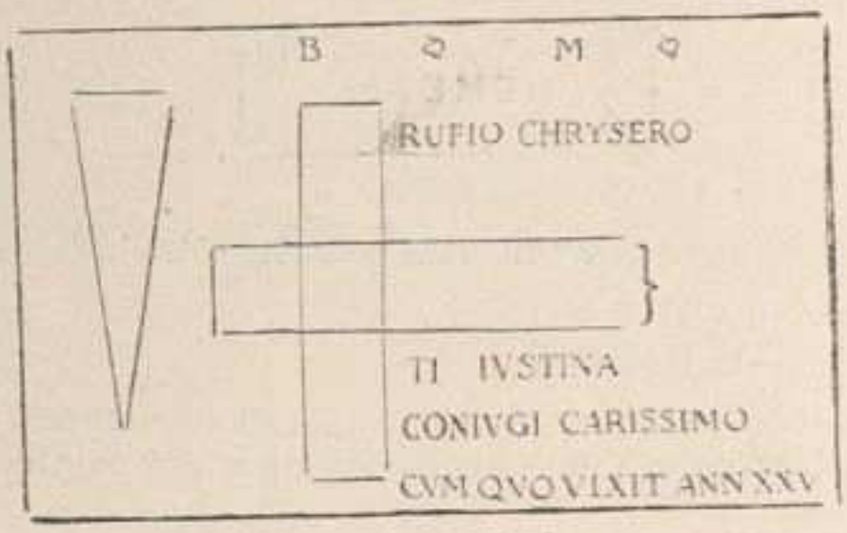
Cimetière d'Hermès, de l'année 362 :

VISCILIVS NICENI·COSTAE SVAE
QVAE FVIT·ANNOR·P·M·XXXI·EX QVIBVS
DVRABIT·MECVM·ANNOS XV·FECI IN SE
SI EO DONO·SIM·EXIBIT·DE SAECVLO
VI·IDVS·IVL·MAMERTINO·ET·NEVITA·

C'est la seule fois que nous rencontrons chez les latins l'emploi de *costa*, allusion évidente au récit de la Genèse, II, 21 (voir *Dictionn.*, t. V, au mot Épouse), pour désigner la femme. Mais Grégoire de Nazianze a employé à deux reprises cette expression. Lami, Cavedoni, De Rossi acceptent cette interprétation qu'on peut tenir pour certaine. Les mots : *feci in se si eo dono sim*, sont plus obscurs. Lami se récuse.









5698. — 1. Le bon Pasteur. D'après Marucchi, *I monumenti*, pl. LVII, n. 2. — 2. Épitaphe de Calymera. D'après Lupi, *Dissert. et animadv.*, 1734, p. 53. — 3. Épitaphe de Rufius. *Ibid.*, p. 55. — 4. Épitaphe d'Urbicus. D'après Marucchi, *I monumenti*, pl. LVI, n. 27.

Oderici propose cette périphrase : *an forte*, feci *hunc nimirum titulum, ne conjux mea sine* eo dono sit, *nempe ne careat hoc amoris mei pignore* ? « Tant de choses en si peu de mots, » eût dit M. Jourdain; Danzetta est plus sobre : feci*mus* in *seculo sine* ullo dolore sim*ul*. Mais tout cela est gratuit et les lettres gravées sur l'épitaphe n'ont jamais rien voulu dire de semblable. Les mots *feci in se* s'expliquent par un texte païen qui s'exprime en ces termes au sujet de deux conjoints : *vixerunt in se annis quadraginta* [1], ce qui revient à dire : *vixerunt inter se*, ce que nous lisons sur une épitaphe du temps de Trajan [2]. *In se* et *in semel* ont duré et par une nouvelle transformation sont devenus l'italien *insieme*, « ensemble »; en sorte que *feci in se* est une tautologie par rapport à ce qui précède *durabit mecum annos XV*, ce qui fait que Viscilius semble dire : *hos annos feci insimul cum ea*. Quant aux derniers mots : *si eo dono sim*, venant à cette place, il semble qu'il faille les entendre ainsi : *feci in se* (c.-à-d. j'ai vécu quinze ans avec elle) *si tamen eo dono* [*dignus*] *fuerim*.

Oderici, *Dissertationes*, p. 260, n. 101; Lami, dans *Novelle letterarie di Firenze*, 1768, p. 394; C. Cavedoni, *Dell' età delle nozze degli antichi cristiani*, p. 9; et dans

[1] G. Marini, *Gli atti dei fratelli Arvali*, p. 117. — [2] Visconti, *Monum. Gabini*, édit. Milan, p. 133.

Memorie di religione, Modena, série II^e, t. VII, p. 52; De Rossi, *Inscript. christ.*, t. I, p. 85, n. 151.

Nous avons déjà transcrit l'inscription de Félix, datée de l'année 400.

Dans la basilique souterraine du cimetière, épitaphe encore fixée sur la tombe qu'elle recouvre dans le pavement et qui fut ouverte en 1846; caractères de forme presque damasienne; de l'année 402.

*hi*C REQVIESCET RVFINVS LECTOR
QVI VIXIT ANN PM XXXI
dep OSITVS IN PACE IIII IDVS SEPT
*Arc*ADIO ET HONORIO AVGG V CONSS

De Rossi, *Inscript. christ.*, t. I, p. 216, n. 507.

Dans la même basilique, trouvée en 1846, la tombe n'a pas été ouverte; de l'année 408 :

bene MIRINTI ΛDI ODΛTO IN PACE ⊱ QVI *vixit ann.* XXII MII D X ⊱ DP ⊱ VIDVS ⊱ AVG ⊱ ANICI*o Bas* SO ET FL⊱FILIPPO ⊱ VV⊱CC⊱ CONSS ⊱

De Rossi, *Inscript. christ.*, t. I, p. 246, n. 586.

Au cimetière de Saint-Hermès, inscription opistographe; voici d'abord le texte plus ancien, l'autre porte la date de 450 :

a) ☧
CONSTANTIVS·ET EVTICHIANE
Sp LENDONIO KARISSIMO FILIO QVIES
CENTI QVI VIXIT ANOS
XVIII DEPOSSIO EIVS VIIII KALENDAS
DECEMBRES



b) HIC EST POSITA RODOPE
IN PACE QVA VIXIT $\overline{AN}$ PLVS M
*obi*TA DIE ⊱XVII KAL·OCT DNS VALEN
tiniano VII ET HABIENO

Bosio, *Roma sotterranea*, p. 564; Aringhi, *Roma subterranea*, t. II, p. 326; Reinesius, *Syntagma*, cl. XX, n. 164, 179; Reland, *Fasti*, p. 626; Georgi, *Ad Baronium*, ann. 450, t. VIII, p. 50; Binterim, *Denkwurdigkeiten*, t. VI, part. 3, p. 370; De Rossi, *Inscript. christ.*, t. I, p. 330, n. 750.

L'épigraphie catacombale du cimetière souterrain ne peut plus être restituée au complet, ayant été disséminée depuis longtemps et sans qu'on ait toujours pris la précaution d'indiquer la provenance des inscriptions. Le P. Lupi fit de véritables raffles dans ce cimetière et publia ce qui lui parut bon de donner au public dans sa célèbre *Dissertatio ad Severæ epitaphium* et dans ses *Dissertazioni, lettere ed altre operette*, publication posthume de F. A. Zaccaria; d'autres se trouvent transcrites de sa main dans le manuscrit *Vatic. 9143*, et ailleurs encore. Quelques-unes sont recueillies dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VI, et données comme païennes, bien qu'elles paraissent chrétiennes. Enfin on en rencontre encore quelques-unes dans les manuscrits du P. Lesley, qui les complète comme bon lui semble et sans avertir.

Beaucoup de ces inscriptions copiées par Lupi et d'autres présentent des formules qui comptent parmi les plus anciennes de l'épigraphie céméteriale. Après plus de cinquante années écoulées, J.-B. De Rossi se rappelait avoir vu, en 1842, des épitaphes provenant du cimetière d'Hermès et portant les *tria nomina* ainsi que d'autres signes qui ne dépareraient pas l'épigraphie du type priscillien.

Parmi les inscriptions du ms. *Vatic. 9143*, transcrites par A. Lupi, celle-ci (fol. 57) a passé dans le *Corp. inscr. lat.*, avec la mention : *in cœmeterio S. Hermetis;* elle est certainement chrétienne [1] :

AVRELIAE·EROTIDI·
SORORI·QVAE·VIXIT·
ANNIS·XXX·BENE·
MERENTI·AEMILI·
VS · PAVLINVS·
FRATER · FECIT

On doit en dire autant de sept autres trouvées *nel cimitero di S. Ermete* en 1742 et publiées par Marangoni [2] :

EGO VERECVDVS ET FILII EIVS
POSVERVNT SEVERE BENE
MERENTI MATRI NOSTRAE
QVAE VIXIT ANNIS XLVI DIES
BVS VII·XIIII KAL·IANVARIAS
PERIT

On remarquera la distraction du lapicide qui a écrit *dies*, puis s'est ravisé et a ajouté *bus*. L'inscription porte les *tria nomina* d'un jeune garçon de sept ans :

MARC· POTENTIO
CONSTANTINO·QVI
VICXIT·ANNIS·VII
MENSE·VNO DIEB
XVII · MARCIVS
TIGRINIANVS · ET
POTENTIA · MARCIA
NE·FILIO·DVLC



V· IDVS OCTOBR

Deux sont en grec; une doit peut-être être lue ainsi :

☧ ΚΑΡΠΟΦΟΡΩ
Є NΩ NΩ

« A Carphophore, le V des nones de novembre. »

l'autre est gravée et les caractères ont été peints au minium :

☧ ΔΗΜΗΤΡΙC· ET · ΛЄONTIA
CЄIPIKЄ·ΦЄIΛIЄ·BЄNЄMЄP
TI·MNHCΘHC·IH·COYC
O KYPIOC·TЄKNON

« Demetris et Leontia à Siricia, fille bien méritante. Enfant, que le Seigneur Jésus te garde! »

Enfin trois sont peintes au minium et leur concision témoigne de leur haute antiquité :

BMERITA BONITA
FILII EIVS SEMPER GRATI·

et celles-ci ont le symbole de la colombe :

(1)



PRIMA FILIO
BENEMEREN
TI·FECIT

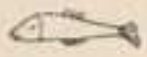
(2) NEVIVS PRIS
CINVS · NVM
MIAE CORNE
LIANAE·⊱VXOR
I BENEMEREN
TI FECIT



[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n. 13307. — [2] G. Marangoni, *Delle cose gentilesche e profane trasportate ad uso e adornamento delle chiese*, in-8°, Roma, 1744, p. 462-463.

Une tablette de marbre fermant un *loculus* fut trouvée en place, en 1843, par J.-B. De Rossi; lettres du III^e^ ou du début du IV^e^ siècle [1] :

M·AVR·AMMIANVS·FECIT
SIBI·ET·COIVGI·SVAE·CORNE
LIAE TRYFERATI BENE CONBE
NIEN ΓIBVS



Voici quelques-unes des inscriptions de Saint-Hermès disséminées par Lupi [2] :

FELICIO FECIT ΓI
BI LOCVM ET MA
XIMAE VIRGINIAE
ΓVAE CAΓTIFΓIMAE
FIDELIFΓIM[*ae*

Celle-ci, qu'il présente ainsi, sans en faire la toilette : *Alium Paternum ignoti sæculi et conditionis (sæculi tamen plane rudis, conditionis facile pauperis, quod characterum barbaries indicare videtur) dat lapis christianus, quem vidi Romæ ad Sanctæ Mariæ trans Tiberim, erutum (uti mihi narrabat D. Canonicus Marangoni) e cœmeterio sancti Hermetis* [3] :

PATERNO ΓΓCCOQVI
DORMIIIN PACE ANO RO XIII

Paterno filio qui dormit in pace an(n)or(um) XIII

Lapis in cœmeterio sancti Hermetis, characteribus incultis [4] :

MAKAPI

quem titulum legat, qui volet, veluti positum MACARIO *alicui; mihi acclamationem sapit, veluti si scriptum esset* : BEATE!

Boldetti trouva, en 1727, cette inscription [5] (fig. 5698, n. 2), et, dans le même cimetière, Lupi a copié une inscription un peu énigmatique; on y voit un triangle qui peut représenter l'équerre et une croix qui serait peut-être un instrument de mesurage employé par les fossoyeurs et en général tous les ouvriers manuels, suivant une juste observation de saint Justin dans son *Apologia II*[a] : *Fossores opus non faciunt neque ilidem manuarii artifices, nisi figuram hanc* [crucis] *habentibus instrumentis* [6] (fig. 5698, n. 3). Dans la figure de cette inscription donnée dans les *Dissertazioni*, la croix est devenue une sorte de marteau.

Cette inscription adhérait encore au *loculus* qu'elle fermait [7] :



LEA ☧ APOLLINARIS
SIBI ☧ ET ☧ ILLO ☧ IN PPC ☧



tandis que celle-ci avait pris le chemin du musée Kircher [8] :

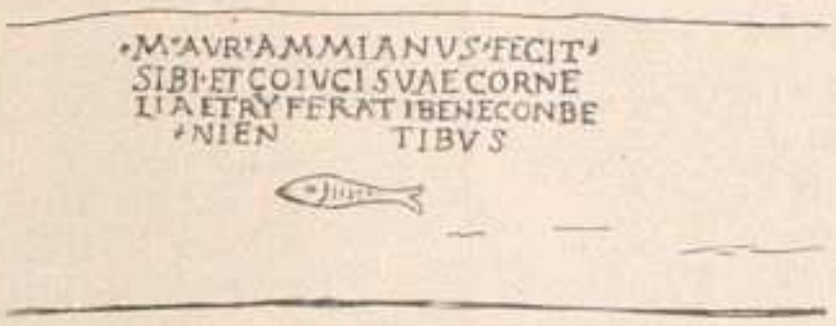
Q·FABIVS GAVDENTIVS·THLIAE
CONIVGI KARISSIME IN PACE
QVE·FECIT MECVM ANNOS NOVE
ET DIES IIII

Celle-ci vient, au dire de Lupi, *e cœmeterio sanctæ Basillæ* [9] :

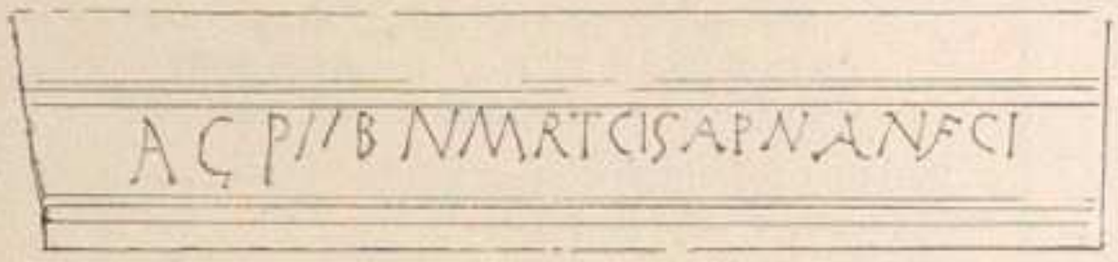
AGATOPI ☧ IN P[*ace*
QVI VIXIT · ANNI[····

et c'est sous le même vocable qu'il donne celle-ci,









5699. — 1. Épitaphe d'Agape. D'après Marucchi, *I monumenti*, pl. LVII, n. 27. — 2. Épitaphe d'Ammianus. *Ibid.*, n. 22. — 3. Épitaphe d'Eutuchis. *Ibid.*, n. 18. — 4. Épitaphe d'Agape. *Ibid.*, n. 9. — 5. Épitaphe d'Agape. *Ibid.*, n. 28.

trouvée par Boldetti et entrée au musée Kircher [10] :



BENEMЄ PЄNTI ΦIΛIЄ
ΘЄΟΔΩPЄ KYЄ BIZIT
MHCIC XI ΔIHC XVII



Benemerenti fili(a)e Theodor(a)e qu(a)e (v)ixit mes(e)s xi dies xvii

et cette autre lue, en place, par lui-même :

COYKЄCCA BIZIT
ΛNNIC X· M· III

Successa vixit annis x. mensibus iii.

On peut certes s'étonner de voir ce jeu, qui consiste à écrire le latin avec des caractères grecs, poursuivi jusque sur les tombes, et parfois l'ignorance se révèle. Sur une épitaphe du cimetière d'Hermès, on a su travestir le latin en grec tant qu'il ne s'est agi que de remplacer une lettre par une lettre, mais au moment d'inscrire le chiffre d'années, il a fallu revenir aux caractères latins, ne connaissant pas sans doute leur équivalent numérique dans l'alphabet grec [11] :

CЄBHPA
ЄT XI
MЄΛITIN

Severæ Malitin(æ) ετ [ων] *xi.*

[1] *De christianis monumentis ἰχθὺν exhibentibus*, dans Pitra, *Spicil. solesmense*, t. III, p. 574, n. 21. — [2] A. Lupi, *Dissertatio et animadversiones ad nuper inventum Severæ martyris epitaphium*, in-8°, Panormi, 1734, p. 3 (*Dissertazioni*, t. I, p. 154). — [3] *Ibid.*, p. 13. — [4] *Ibid.*, p. 46. — [5] *Ibid.*, p. 53. — [6] *Ibid.*, p. 55; *Dissert.*, t. I, p. 179. — [7] *Ibid.*, p. 55. — [8] *Ibid.*, p. 56 (*Dissert.*, t. I, p. 132). — [9] *Ibid.*, p. 56. — [10] *Ibid.*, p. 61. — [11] *Ibid.*, p. 65 (*Dissert.*, t. I, p. 165).

Par contre, sur l'épitaphe de Theonidis, même cimetière, le texte est latin et l'âge est exprimé en grec dans un monogramme [1] :

THEONIDI DVLCISSIMAE
CHARIA MATER
ETK

Theonidi dulcissimæ Charia mater ετων κ (âgée de vingt ans).

Sur la chaux maintenant les tuiles de fermeture d'un *loculus* [2] :

XS·KAL·NOB·DEPOSITA·INNOX·CLAVDIA IN PACE

Inscription trouvée en 1726 [3]; *loculus* intact :

EN EIPHNH KOI
MHCEIC MO
ΔECTOY

In pace dormitio Modesti

et, tombée d'un autre *loculus*, celle-ci [4] :

MЄГICT

Une inscription opistographe portait d'un côté [5] :

FLORENTINO CARISSIMO
FLORENTIA ET APRIO
PARENTES FECERVNT
FLORENTI DVLCIS

au revers, celle-ci qui avait été d'abord employée comme fermeture d'une tombe renfermant trois corps [6].

ΑΛΚΙΝΟΩΝΔΥΟCΗΜΑΑΛΕΖΑΝΔΡΟΥΤΕCΥΝΕΜΩΝ
ΤΡΕΙCΔΩΔΕΧΘΤΕΙCΠΙCΤΟΥCΓΕΝΕΤΗΠΡΟΕΠΕΜΨΑ
ΙΧΘΥC
ΙΓ
Ἀλκινόων δύο σῆμα Ἀλεξάνδρου τε συνέμων
τρεῖς δωδε[κέ]τεις πιστοὺς γενετῇ προέπεμψα
ἰχθύς
Υ

Alcinoorum duorum et Alexandri consanguineorum monumentum; tres hos duodecim annos natos, fideles genitrix eos præmisit.

Celle-ci, qui promet la paix et le rafraîchissement à un enfant de dix mois [7] :

PARENTES · FILIO
BONOSO · FECERVNT
BENЄMERENTI IN
PACE · ET · IN REFRI
GERIVM
QVI VIXIT·M·X

Lapis, a me exscriptus in cœmeterio sancti Hermetis, dit encore Lupi [8] :



CRESCES COIVGI SVE
ILARITATI · IN PACE

Sur la chaux d'un *loculus* demeuré intact [9] :

CONSTAN
TIA

COSTANTIA VIRGO INPACE NEOFITA

Cette autre où la défunte porte un sobriquet assez énigmatique : quæ et *Luticurria* [10] :

ΛVRELIΛE
SECVNDI
NEQVE ET LV
TICVRRIA PO
SVIT FЄLICISSI
MVS COIVX

Inscription gravée ou peinte; à en juger par l'allure des caractères, elle aurait été peinte, mais Lupi n'en dit rien [11] :

VITALIONI VENEM

Gravée *characteribus pulcherrimis* [12] :

TETTIE TRIGRIDI CVM QVA
VIXI ANN VII Ð XII

et celle-ci trouvée dans le même cimetière [13] :

AQVISITE BENEME
RENTI ALVMNE MERE
NTI·QVE VIX·AN·IIII·M·V

La suivante était encore en place quand elle fut copiée par le P. Lupi [14] :

MAXIMINVS DOMINE CONI V
CI VALERIANE CVM QVEM VIXI
ANNIS II MENSIBVS D XI
DEPOSITA VIII ID OCT P ANN XXI.

de même que celle-ci [15] :

VITALISSIMVS RVFI
NE DVLCISSIME QVAE VIXIT
ANNIS XXXII M II D X·KARISSIME
COIVG·QVE MECVM BENE LABORV

Sur une inscription nous lisons la formule païenne *sine querela* à côté de l'ἰχθύς [16] :

CECILIVS·MARITVS·CECILIAE
PLACIDINAE·COIVGI·OPTIMAE
MEMORIAE·CVM·QVA·VIXI·ANNIS·X·
BENE·SENE·VL·LAQVERELLA·IXΘYC

Ceci n'est qu'un fragment [17] :

MARCIANVS
MACI AFRODITENI
COI BN QVE
MEC ANN XVIII

Une des formules d'acclamation les plus anciennes : *le in pace*, se rencontre plusieurs fois [18] :

EVFROSINO
FILIO CARISSIMO
VIXI M IIII TE IN PACE

ou plus brièvement encore [19] :

APRO·TE·IN ·PACE

Enfin ce fragment qu'avait copié Marangoni [20] :

benem]ERENTI AGATHONICO
*qui vi*XIT ANN XXXXV·MEIIINS·V
dies..]IITE IN PACE FRATER MINOR
FECIT

[1] A. Lupi, *Dissertatio animadversiones ad nuper inventum Severæ martyris epitaphium*, in-8°, Panormi, 1734, p. 66 (*Dissertazioni*, t. I, p. 169). — [2] *Ibid.*, p. 95 (*Dissertazioni*, t. I, p. 178). — [3] *Ibid.*, p. 102. — [4] *Ibid.*, p. 102. — [5] *Ibid.*, p. 174 (*Dissertazioni*, t. I, p. 167); De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1894, p. 71). — [6] *Ibid.*, p. 103; le même, *Dissertazioni*, p. 71, 149, 231; Muratori, *Thes. nov. vet. inscr.*, p. 1824, n. 6; *Corp. inscr. græc.*, t. IV, n. 9715; De Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. 1, prœm. p. XXVIII; Cabrol et Leclercq, *Monum. Eccles. liturg.*, t. I, n. 3287. — [7] Lupi, *Epitaph. Severæ*, p. 106 (*Dissertazioni*, t. I, p. 148); De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1894, p. 71. — [8] *Ibid.*, p. 114 (*Dissertazioni*, t. I, p. 134). — [9] *Ibid.*, p. 115-116 (*Dissertazioni*, t. I, p. 133). — [10] *Ibid.*, p. 117. — [11] *Ibid.*, p. 122 (*Dissertazioni*, t. I, p. 151). — [12] *Ibid.*, p. 133 (*Dissertazioni*, t. I, p. 148). — [13] *Ibid.*, p. 133. — [14] *Ibid.*, p. 134. — [15] *Ibid.*, p. 135 : *bene laboravit* (*Dissertazioni*, t. I, p. 165). — [16] *Ibid.*, p. 145. (*Dissertazioni*, t. I, p. 178). — [17] *Ibid.*, 162. — [18] *Ibid.*, p. 174 (*Dissertazioni*, t. I, p. 149). — [19] *Ibid.*, p. 175. — [20] *Ibid.*, p. 176.

Lupi a probablement voulu désigner le même cimetière par cette indication *e cœmeterio Proti et Hyacinthi* sous lequel il donne encore ces trois inscriptions [1] :

1) D
ILARITATI ME
INNOCEENTIAE EIV
ANNV ET MENSES
ORASTRES

2) IVLIO CRES
TO BAENEMERETI
COIVGI

3) D VIII K OCT
GEMELLVS FILIE MAR
TINIANETI QVE
VIXIT AN IIII

Dans les *Dissertazioni, lettere ed altre operette*, Lupi a transcrit de nouveau plusieurs de ces inscriptions, et en a ajouté quelques-unes, notamment [2] :

A·GA·TE·BI·V
A·S

SEMVESTINO ALOM Ƀ VIDIAN
ACYNDINO ET PROC CONSS

Épitaphe de l'année 340. Bianchini interprète le début *Semno Vestino*, mais dans une épitaphe du même cimetière nous trouvons un *Sem. Eunomius* régeant un tombeau à sa femme *Cocceia Rufina* [3], et on peut, à juste raison, hésiter entre *Semnus* et *Sempronius*. Le mot suivant est pour *alumno* [4].

Même cimetière [5] :

FAVSTINAE
ALVMNAE·ET MATRI
BENEMERENTI
PHILIPPVS·ET DISCOLIVS

AVRELI
AE-FELI
CISSI
ME



AQVISITE BENE ME
RENTI ALVMNE MERE
NTI·QVE VIX·AN·IIII·M·V

RENA TEO·COIVGI
BENEMERET

IVLIO CRES
TO BAENE MERETI
COIVGI

DVLCIS]SIME HϵLENI
VIXIT]ANNO·I·ET MENSES X
PA]RENTES·FILIAϵ
POSVERV]NT INCMPARABILE

VRBICA PROBATA
VAϵNEMC

VITALIO ET ·VCIT
PARENTES
BENE Q · ANN XX [6]



Le marbre suivant est gravé sur les deux faces [7] :

AVRELIAE·DIOGENIAE E
N PACE
DEPOSITA EST VII I

FIRMINA VRB
CVM QVI VIX
IN PA

Aur Victo... || *Sisinio ni.m...* || *merenti. fec...* || *π annis n* [8]
Fortunata... || *coiugi. benen...* || *renti. Syntro...* || *phus. c. f. ann. xi* [9]
Lenuaria, virginio || *suo. Victori. me* || *renti. bene fecit* || *qui. bixit. mecu. an* || *nis. VII. mes. es. XI* [10]

Voici l'inscription de *Sem(pronius?) Eunomius* gravée sur trois lignes d'une longueur inusitée [11] :

SEM·EVNOMIVS COCCIAE RVFINE COIVGI BM
CVM QVE VIXI PM ANN XXI INCOMPARABILIS
QVE IVSTANTA ANIMOSITAS AD VTILITATEM
COMMVNEM TRAENDA IVGVM QVOD DECEBAT
FEMINA IN QVOD TANTA PRECEM ABOLIM
EXHORTVS SVM VNVM EX VTERE EIVS SIMI-
LEM QVE TENERE MIHI VALE IN PACE



Eutychia Hermiati || *coniugi incomparabili* [12].

L'inscription suivante représente le Bon Pasteur et deux brebis, avec un arbre sur lequel est perchée une colombe, le tout mêlé aux lettres du texte [13] :

KALEMERE DE V S REFRI
GERET SP I R ITVM TWM
VNA CVM S O RORIS TVAE·hILARE

Sur d'autres tombes ont été trouvées quelques inscriptions qu'il nous faut également transcrire [14] :

C Ɗ CALPVRNIVS SATVRNINVS PATER
M Ɗ CALPVRNIAE SPATALE FILIAE
CARISIME·QVIX ANNOS XIMX

Sur le pilier XIII du musée épigraphique de Latran, nous trouvons ces inscriptions *e cœm. Hermetis* [15] (fig. 5698, n. 4; 5699, n. 1, 2).

Celle-ci offre une sorte de devinette On n'a gravé que les consonnes et on a supprimé les voyelles, de sorte qu'il faut lire : *Agapeni benemerenti Cigarnana (?) fecit* [16].

Une paroi du musée *Pio Lateranense* a reçu vingt-deux inscriptions provenant du cimetière d'Hermès :

1. *Eumorfus filius* || *et Claudia Pelina.*
2. *..o conpari benemerenti in pac* || *qui vixit cum eam ann. xl* || *..x d* XXIII *dec* VI *kal o...*
3. *Ieriibrior in p...* || *kalendas avico...* (??)
4. *Severa.*
5. *Victorino* || *fil* || *Victorinus.*
6. *Fabius* || *Primiti* || *bus.*
7. *Janua.*
8. Ancre et colombe (revers du n. 6).
9. *Val Facundus.*
10. Un dolium (voir ce mot). *Aper.*
11. *C. Calpurnius Saturninus pater* || *M. Calpurniæ Spatale filiæ* || *carissime quix annos xi m x* (voir ci-dessus).
12. ιπποτης || ρεφριγερειω || συνβιω γλυ || κυτατη
KAC ☧ P TωP
13. *..erino in pace* || *dep prid. non. oct* (revers du n. 12, et plus ancien que le texte grec).
14. *Seberus et bictoriai* || *parentes filio carissi* || *mo Leoni qui an* XVIII *m* VIIII || *benemerenti te in pace.*
15. σεπτοο
16. *Obidius.*

[1] A. Lupi, *op. cit.*, p. 37, 112, 158 (*Dissertazioni*, t. I, p. 151, 189). — [2] *Dissertazioni*, t. I, p. 145. — [3] *Epitaphium*, p. 175. — [4] *Dissertazioni*, t. I, p. 147; De Rossi, *Inscript.*, t. I, n. 56. — [5] *Dissertazioni*, t. I, p. 147. — [6] *Dissertazioni*, t. I, p. 148-151 — [7] *Dissertazioni*, t. I, p. 168. — [8] *Dissertazioni*, t. I, p. 173. — [9] *Dissertazioni*, t. I, p. 174. — [10] *Dissertazioni*, t. I, p. 174. — [11] *Dissertazioni*, t. I, p. 180 (*Epitaphium*, p. 175). — [12] *Dissertazioni*, t. I, p. 181. — [13] *Dissertazioni*, t. I, p. 186. — [14] De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1894, p. 20, note 1. — [15] Marucchi, *I monumenti del museo Pio Lateranense*, pl. LVI, n. 27, pl. LVII, n. 27, 22. — [16] *Ibid.*, pl. LX, n. 18.

17. *DM.* ‖ *Domu.... iugi Victoriæ* ‖ *....mer....* ‖ *que vicsit annis l.*
18. *..e felicieaii q...* ‖ *...x taurio feci...* ‖ ...
19. Une ancre.
20. *Renaleo. coiugi* ‖ *benemeren.*
21. *...lordio qui vix* ‖ *annus* III
22. *Juliæ bonæ* ‖ *coiugi fecit Se* ‖ *cundinus marit.*

Dans la campagne de fouilles de 1894-1895, quelques débris épigraphiques ont été recueillis, mais si fragmentaires qu'on n'en saurait rien tirer d'utile; voici les seuls qui méritent d'être transcrits [1]:

1) FAVSTINAE
COIVGI·CARISSIMAE
PHILVMENVS

2) *a*NNIAE SEBERE
COIVCI FECIT
ANICETVS

3) AVRELI
ET ZVΛIENL
VXORI CARISSIME QVE
VPIT SICVIVM CARIVT ET ME DEC

4) NVS·DIONISATI
coniugi DVLICSSIMAE FECIT·BENE
MERENTI·QVAE·CVM·OMNEM·CASTI
TATEM MECVM·VIXIT.ANN·XVIIII·Ð·XII

5. *...us. Agrippine* ‖ *.. e in Deo...*
6. *Vintio. filio q. v. ann* ‖ *xxvi. Victora. mater. f(e)cit.*
7. *Euticiu(s).*

8) FILIO DVLCISSIM*o*
EVCARPO EVCA*r*
PVS PATER POST OBI*t*
TVM EIVS VIXIT ANN...

9) PEREGRINA... LEROTI·COIV
GIQVMVIXTE *cum* ANIS XIII·DVLCIS
SIMO ÞEN *eme* RENTI

et ces deux textes du IIIe siècle sur des tombes demeurées intactes :

FORTVNATA VIVES IN DEO

et :

XAPITINH

ou bien ce sont des débris épigraphiques du cimetière à ciel ouvert, comme le montrent les dimensions des pierres, le type des caractères et parfois le libellé, comme sur ce fragment :

beneme RENTIN P*ace*
*lect*ORI TITVL*i*
deposi TVII D...

Il est regrettable que le nom du *titulus* manque; il nous eût appris de quel titre urbain dépendait le cimetière d'Hermès.

On a mentionné, sans plus de précision, une *piccola iscrizione greca del cimitero di S. Ermete* avec ces mots [2]:

ΠΟΙΜΗΝ ΛΑΟΥ

« Pasteur du peuple », et ces mots font regretter qu'on ne sache pas ce qui les précédait ou ce qui les suivait.

Dans le cubicule où le P. Marchi rencontra l'inscription de Ælius Fabius Restutus, on trouva entre autres ces textes :

REDEMTA GLAVCO
CONIVGI BENEMERENTI
CVN QVIN VIXIT ANN XXIX
CVN QVEN DVLCIS
SENPER FVIT

Enfin nous terminerons cette riche collection épigraphique par une grande inscription gravée sur une *mensa d'arcosolium* [3]:

hic s ITA·SVNT·PIA·NATORVM·DVA·COR [*pora·fratrum*
*e*T MATRIS·MISERAE·SEMPER·DILECTAE·MA [*rito*
NOMINA·SVB·TITVLO QVORVM·PRESCRIPTA [*leguntur*
QVOS·PATER·INFELIX·CONIVX· MYSER · IPS [*e·sacravit*
TE·QVICVMQVE·LEGIS·PIETATIS·NOMINE·A] *dhortor*
CVM·SIS·MORTALIS·QVAE SINT· MORTA L [*ia·carne*
ET·PATRIAS·ADMITTE·PRECES·ET·PARCE·S] *epultis*

10. *Licinius* ‖ *Iucundiane* ‖ *(b)enemerenti* ‖ *(v)ixit annis* III.

11) EEBRA
MENS
ET ORA
IN BO *no*

et parmi les symboles : poisson, colombe, croix gammée, orante, navire, balance, chrisme, vase.

Au nombre des inscriptions trouvées dans les catacombes, certaines appartiennent, sans hésitation possible, au cimetière souterrain. Gravées sur des tablettes de *loculi* ou trouvées encore à leur place primitive. A cette catégorie appartient un graffite :

AGATIO SVBD
PECCATORI
MISERERE DS

On pouvait croire la mine épuisée, mais, en 1913, les maçons qui pratiquaient une porte dans le mur d'enceinte de la vigne du collège Germanique trouvèrent quelques fragments épigraphiques provenant du cimetière de Saint-Hermès, ornés du monogramme constantinien et appartenant au IVe siècle. Ils ont été placés sur les murailles d'une petite chapelle moderne dédiée aux martyrs Hermès, Prote et Hyacinthe [4].

Voici les plus notables; tablette de *loculus :*

1) VRBICA PROBATA
VAENEMC
Urbica Probata benemerenti.

2) ...VECIT IN ☧
...vixit in Christo.

3) ....ABE....
...ave...

4) EVTICIVS·COIVGI·DVLCISSIME

5) SVAE · FECIT·ET·SIBI·

[1] On trouvera cette poussière épigraphique dans *Nuovo bullettino di archeol. crist.*, 1896, p. 101-114. — [2] *Nuovo bull. di archeol. crist.*, 1896, p. 154. — [3] De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1894, p. 76. — [4] G. Schneider Graziosi, *Recenti esplorazioni in alcuni cimiteri cristiani di Roma*, dans *Nuovo bullettino di archeologia cristiana*, 1916, t. XXII, p. 64-69.

XVI. *VARIA*. — On retrouve sur l'étiquette *(pittacium)* d'une des fioles d'huiles recueillies devant les tombeaux des martyrs des catacombes, et envoyées par le pape Grégoire le Grand à la reine lombarde Théodelinde, la mention :

Scs Hermis

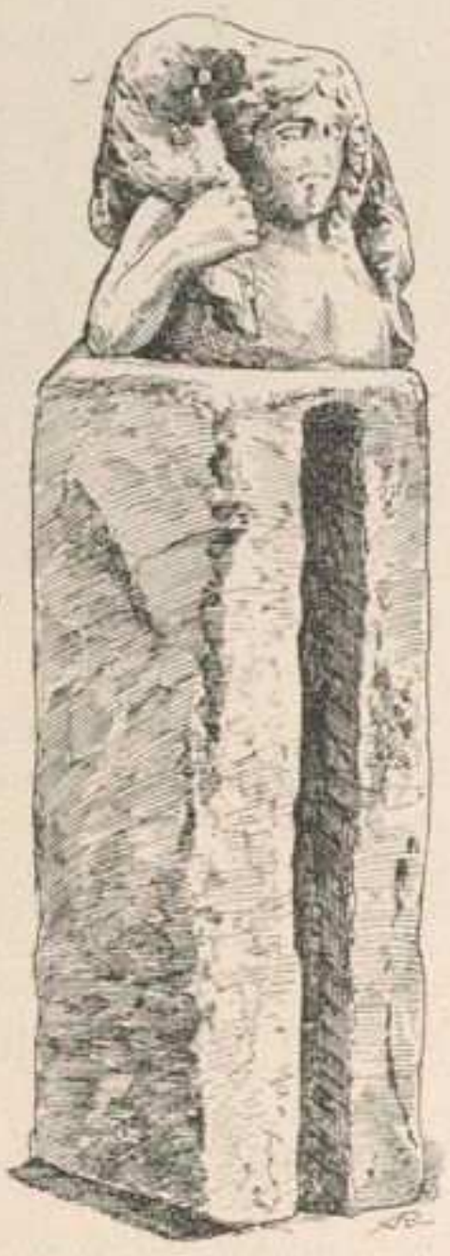
jointe aux noms d'autres martyrs de la voie Salaria; le catalogue de ces reliques *(index oleorum)*, rédigé à la même époque et écrit par la même main que les *pittacia*, mentionne également, parmi ce groupe, l'huile :

Sci Hermetis

Le tombeau de saint Hermès, dont l'emplacement n'a pas été retrouvé, demeura pendant les VII^e^, VIII^e^ et IX^e^ siècles l'un des rendez-vous des pèlerins. Au XIV^e^ siècle, alors que la plupart des sanctuaires des catacombes étaient depuis longtemps abandonnés, la piété publique connaissait encore le chemin de son cimetière [1].

H. LECLERCQ.

HERMULÆ. — On rencontre dans les musées quelques bornes en pierre surmontées d'un buste ou d'un visage; ce sont des ouvrages généralement médiocres et qu'une addition obscène fait le plus souvent reléguer dans les magasins. Au contraire l'archéologie chrétienne semble presque complètement dépourvue de ces petits monuments désignés sous le nom d'*hermulæ*. Ce nom leur vient de ce que, primitivement, les bornes des propriétés étaient ainsi surmontées d'un figure d'Hermès.



5700. — Hermula du cimetière d'Hélène.
D'après *Nuovo bull. di arch. crist.*, 1895, pl. 1.

C'est ainsi que la mode et l'habitude s'établirent de coiffer d'un buste quelconque les pilastres des cancels sacrés qui entouraient l'autel chrétien. J.-B. De Rossi nous dit dans sa description de la crypte papale au cimetière de Calliste : *Nella macerie della cripta ho trovato... l'imbasamento d'un pluteo o cancello, e due* parastate, *cioè pilastri destinati alle estremità del pluteo, uno dei quali pilastri era terminato a guisa di erma bicipite in due teste femminili* [2]. Voir *Dictionn.*, t. II, fig. 1937. On trouve un de ces *parastate* en forme d'*hermulæ* dans une sculpture chrétienne du mausolée de Sainte-Hélène à Tor Pignattara (l'Hermès est remplacé par le Bon Pasteur) et dans l'escalier du palazzo Castellani à Rome. De Rossi signale un de ces *hermulæ* surmonté d'une tête de Bacchus barbu, sur le front duquel on a tracé le monogramme du Christ. Nous donnons ici le petit monument trouvé au cimetière d'Hélène *inter duas lauros* (fig. 5700); il suffit à montrer qu'il a dû se trouver là un cimetière à ciel ouvert [3]. La rainure qui occupe la partie de devant indique le cancel qui venait s'y amorcer.



5701. — Sépulture franque avec bandage.
D'après *Revue archéol.*, 1886, p. 104, fig. 25.

Enfin rappelons un arcosolium de l'*agro Verano* qui a reçu le corps de Zozimianus. La décoration en est très ingénieuse; on a figuré le tombeau dans un jardin où paissent deux brebis, la balustrade est fermée à ses deux extrémités par des *hermulæ* [4]. Voir *Dictionn.*, t. I, fig. 352.

H. LECLERCQ.

HERNIE. — Vers le dernier quart du XIX^e^ siècle, les fouilles exécutées dans plusieurs cimetières gallo-romains ou barbares amenèrent la découverte d'un objet dont nous dirons quelques mots.

Dans une tombe des environs de Noyon, remontant à la basse époque gallo-romaine, on trouva un bandage herniaire; malheureusement aucun objet de la trouvaille ne fut conservé.

A deux reprises, dans le cimetière barbare de Fluy (Somme), M. Darly rencontra des bandages dont la

[1] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 176, colonnes II, III, IV; p. 177, colonnes V, VI, VII; P. Allard, *Rome souterraine*, p. 163. — [2] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. II, p. 235; cf. t. III, p. 439. — [3] M. Armellini, *Scoperte nel cimitero di S. Ermete*, dans *Nuovo bull. di archeol. crist.*, 1895, p. 12, pl. I, n. 2. — [4] De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1876, pl. VIII.

destination lui échappa, en sorte qu'il n'y attacha aucune importance.

Enfin, à Marchélepot, on trouva et on recueillit soigneusement un bandage herniaire en fer, entier, bien conservé, rencontré à la place qu'il avait sur le cadavre vers l'aine gauche (fig. 5701). L'objet consiste en une armature faite et courbée pour pouvoir maintenir une hernie du côté gauche. Une partie de la pelote de peau, employée pour adoucir la pression du ressort, était encore adhérente; le ressort, presque recouvert de cuir ou d'étoffe, ne peut laisser aucun doute sur la destination de l'objet [1].

Un autre bandage herniaire a été découvert dans le cimetière franc de Devise (canton de Ham). C'est dans une tombe de femme. Sur le bassin, du côté droit, était appliqué un bandage herniaire; sa plaque correspondait à l'aine. Au-dessous du coude, à la hauteur de la partie gauche du bassin, se trouvait une boucle en bronze, dite à griffe, attachée à une courroie de cuir se terminant au côté opposé par un anneau de bronze; la boucle, le cuir et l'anneau mesuraient ensemble 0 m. 155. Dans son tiers moyen, la courroie présente sur sa surface externe trois *ferrets* de bronze rapprochés l'un de l'autre, tous trois munis d'une goupille traversant la partie inférieure de la tige. 2 centimètres au delà de la pointe du dernier *ferret*, on voit une petite boucle à griffe dont l'extrémité libre est tournée du même côté que celle de la grande boucle. Celle-ci a été ciselée avec une certaine élégance; elle mesure 0 m. 035 de long sur 0 m. 0112 de large. La seconde courroie, de la largeur de la petite boucle, est tombée en poussière. Le bandage est en fer; sa plaque mesure 0 m. 07 de long sur 0 m. 06 de large et se contourne avec le ressort, formant un arc de cercle dont la longueur développée mesure 0 m. 42. Dans sa plus grande largeur, l'ouverture de l'arc du bandage mesure 0 m. 16, la hauteur de l'arc est de 0 m. 02, son épaisseur de 0 m. 0177.

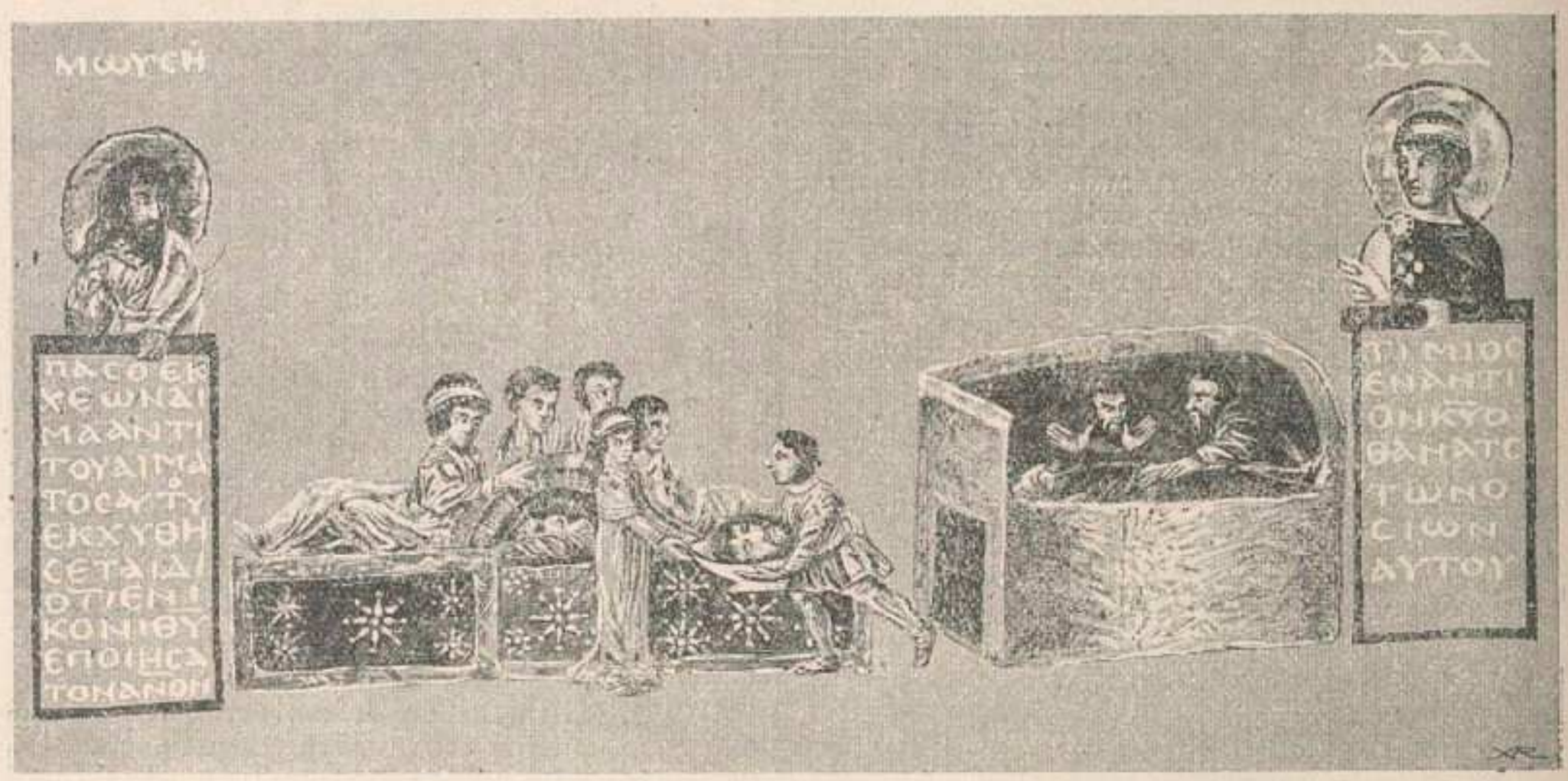
En 1879-1880, au lieudit le *Tomboy*, commune d'Euville (Meuse), on trouva des tombes et dans l'une d'elles « un objet en fer indéterminé, » qui est un autre bandage herniaire [2].

H. LECLERCQ

[1] A. Danicourt, *Étude sur quelques antiquités trouvées en Picardie*, dans *Revue archéologique*, 1886, t. I, p. 104-105, fig. 25. — [2] L. Maxe-Werly, *Note sur un bandage herniaire de l'époque franque trouvé à Euville (Meuse)*, dans *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 1900, III[e] série, t. IX, p. 375-343.

HÉRODE. — C'est au remarquable évangéliaire de Sinope, orné de miniatures dont nous avons déjà fait reproduire deux scènes : la guérison des aveugles et la malédiction du figuier stérile (voir AVEUGLES, FIGUIER), que nous empruntons le plus beau monument chrétien représentant Hérodiade. Ce sujet est si rare dans l'archéologie chrétienne que nous ne croyons pas qu'il en existe un autre, au moins de façon indiscutable, car il est fort possible que beaucoup de statuettes en ivoire ou en os, provenant d'Égypte et représentant une danseuse à demi nue, ait eu pour destination de rappeler Salomé. Voir *Dictionn.*, t. IV, col. 256-257, fig. 3593.

Dans la miniature du manuscrit de Paris, on voit le festin d'Hérode, Hérodiade recevant le prix de la danse de Salomé et les disciples du Précurseur empressés dans sa prison à rendre à sa dépouille les derniers devoirs. « Hérode, la tête ceinte d'un diadème



5702. — Festin d'Hérode. D'après *Monuments Piot*, 1900, t. VII, pl. XVI.

d'or avec double rang de perles blanches, vêtu d'une longue robe blanche à reflets bleuâtres, dont l'épaule, le haut et le bas de la manche droite sont rehaussés de bandeaux dorés, est couché à la place d'honneur devant une table servie. Voir *Dictionn.*, t. II, au mot CÉNACLE, col. 3045, fig. 2339, une disposition analogue. Il étend la main droite dans la direction de Salomé qui se tient debout plus loin, au centre du tableau, tournant le dos à Hérode et recevant des mains d'un serviteur le plat dans lequel se trouve la tête de saint Jean-Baptiste. Salomé porte sur ses cheveux noirs, qui paraissent frisés sur le front et réunis en lourdes tresses sur la nuque, un diadème d'or avec double rang de perles blanches analogue à celui d'Hérode; elle est vêtue d'une longue tunique de soie blanche, d'un tissu très fin, qui laisse deviner ses formes; cette tunique est ornée sur l'épaule, au haut et à l'extrémité des bras, et aussi au-dessus des pieds, de légers bandeaux et de pois rouges. Le serviteur qui lui apporte, dans une grande terrine jaunâtre, qu'il tient à deux mains, la tête chevelue et barbue de saint Jean-Baptiste, est vêtu d'une tunique blanche à reflets bleuâtres, et, à ce qu'il semble, de braies étroites, descendant jusqu'aux pieds et serrées dans les cordons des sandales.

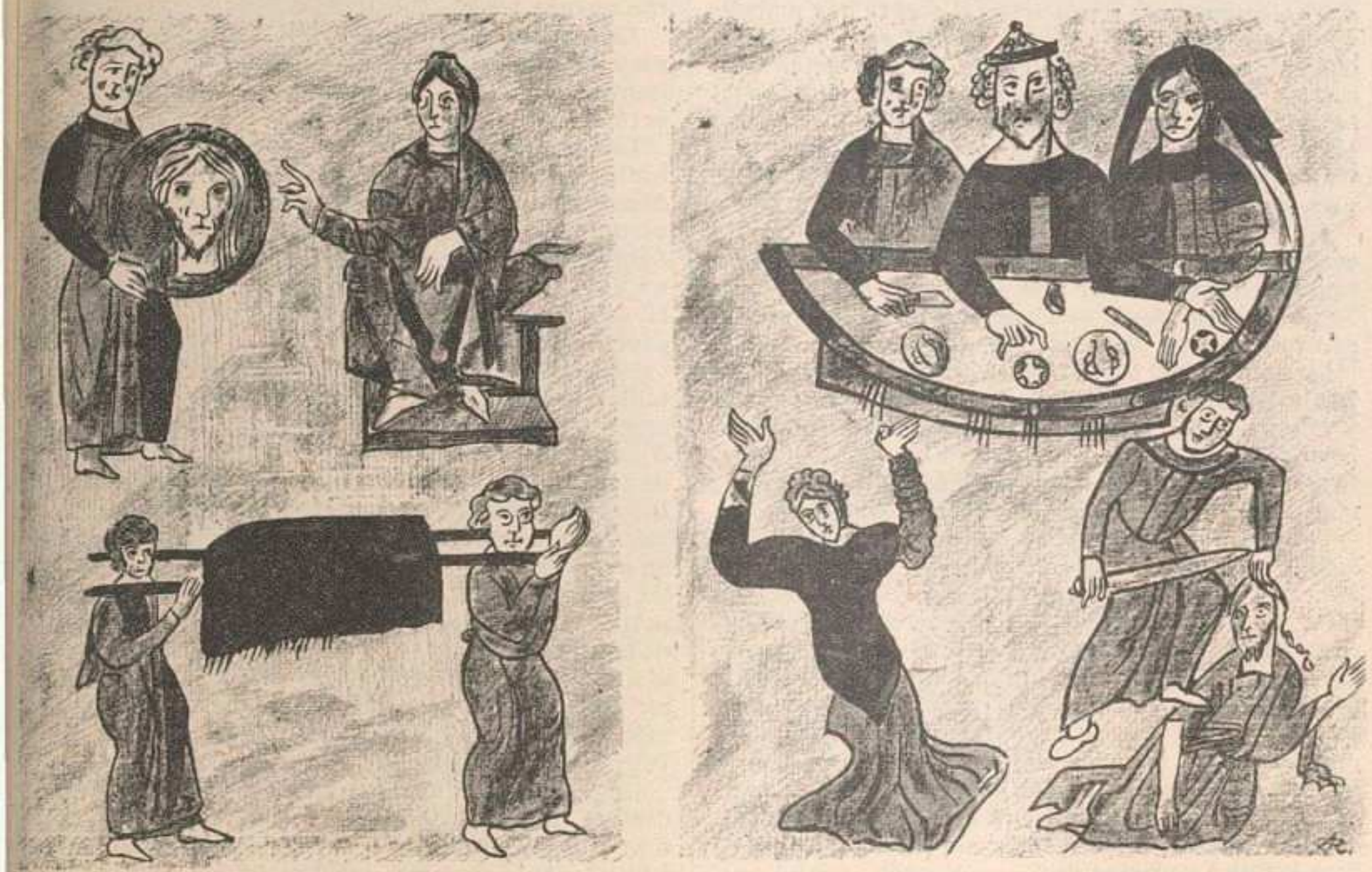
Trois autres convives, à cheveux noirs et au visage imberbe, comme Hérode, sont couchés autour de la table, qui est recouverte d'étoffes et de coussins rouges et bleus, disposés en demi-cercle. Au milieu de la table est placée une corbeille contenant trois fruits rouges, peut être des grenades, et tout autour sont semés des feuillages. Les draperies bleues qui pendent devant les lits sont ornées d'étoiles blanches à huit rais, avec une bordure blanche couverte de broderies jaunes et formant encadrement; la draperie qui tombe de la table, au milieu, est de couleur rouge.

« La prison de saint Jean-Baptiste est une petite construction blanche, dont on a enlevé le toit pour montrer la scène qui se passe à l'intérieur; sur le devant, on remarque une porte bardée de fer. A l'intérieur, le corps de saint Jean-Baptiste, couvert de vêtements bruns, est étendu, et du cou coupé jaillit un flot de sang. Derrière le corps, on aperçoit les bustes de deux disciples du saint, chevelus et barbus, et également habillés de vêtements bruns. L'un d'eux étend les deux mains ouvertes dans l'attitude de la désolation; l'autre avance le bras gauche, dans l'intention, semble-t-il, d'emporter le corps [1]. »

Ces deux scènes rendent fidèlement le texte de saint Matthieu, XIV, 6-12 : « Or, comme on célébrait le jour de la naissance d'Hérode, la fille d'Hérodias dansa au milieu de l'assemblée, et plut à Hérode; de sorte qu'il lui promit avec serment de lui donner tout ce qu'elle demanderait. Elle donc, étant poussée par sa mère, lui dit : « Donne-moi ici, dans un plat, la tête de Jean-Baptiste. » Et le roi en fut fâché; mais, à cause du serment qu'il avait fait, et de ceux qui étaient à table avec lui, il commanda qu'on la lui donnât. Et il envoya couper la tête à Jean dans la prison. Et on apporta sa tête dans un plat et on la donna à la fille et elle la présenta à sa mère. Puis ses disciples vinrent, et emportèrent son corps et l'ensevelirent; et ils vinrent l'annoncer à Jésus. »

A gauche de la miniature est peint le buste de Moïse, la tête chevelue et barbue; il est vêtu d'une tunique blanche à reflets bleuâtres, avec un grand manteau rejeté sur l'épaule gauche. Il élève légèrement la main droite et tient de la main gauche un rouleau à demi développé sur lequel on peut lire ces paroles de la Genèse, IX, 6 :

[Πᾶς] ὁ ἐκχέων αἷμα [ἀνθρώπου] ἀντὶ τοῦ αἵματος αὐτοῦ ἐκχυθήσεται [δι]όιτ ἐν [ε]ἰκόνι Θεοῦ ἐποίησα τὸν ἄνθρωπον. « Quiconque aura répandu le sang de



5703 et 5704. — Festin d'Hérode. D'après *Revue archéologique*, 1914, p. 373, fig. 19 et p. 375, fig. 20.

l'homme sera puni par l'effusion de son propre sang; car l'homme a été créé à l'image de Dieu. »

A droite, le buste de David, la tête nimbée d'or, ceinte d'un diadème d'or, ornée d'une double rangée de perles blanches; il est couvert d'un manteau de pourpre, rehaussé d'or à la hauteur de l'épaule droite, avec une agrafe d'or, ornée de perles blanches. Il tient également la main droite légèrement élevée et de la gauche développe un rouleau sur lequel on lit ces paroles du psaume CXV, 6 :

Τίμιος ἐναντίον Κυρίου ὁ θάνατος τῶν ὁσίων αὐτοῦ. « C'est une chose précieuse devant les yeux du Seigneur que la mort de ses saints. »

Il semble douteux que la miniature du VI^e^ siècle puisse trouver un éclaircissement dans un auteur du XVIII^e^ siècle, Denis d'Agrafa, moine de Fourna, auteur du *Guide de la peinture* (voir GUIDE), qui se trouverait élevé à la dignité de commentateur du concile de

[1] H. Omont, *Peintures d'un manuscrit grec de l'Évangile de saint Matthieu copié en onciales d'or sur parchemin pourpre et récemment acquis pour la Bibliothèque nationale*, dans Fondation E. Piot, *Monuments et mémoires*, 1900, t. VII, p. 177-179, pl. XVI; H. Omont, *Fac similé des miniatures des plus anciens mss. grecs*, in-fol., Paris, 1902, pl. A, fig. 2.

Nicée (le deuxième concile de Nicée vraisemblablement). On retrouve le festin d'Hérode dans un missel chartrain du IXe siècle (*ms. lat. 9386* de la Bibl. nat.) [1] (fig. 5703-5704).

H. Leclercq.

HERPES. — I. Localité. II. Emplacement du cimetière. III. Mode de sépulture. IV Sépultures masculines. V. Sépultures féminines. VI. Monnaies. VII. Origine. VIII. Bibliographie.

I. Localité. — Le village d'Herpes fait partie de la commune de Courbillac [2], canton de Rouillac, département de la Charente. En 1886, deux cultivateurs, nivelant un champ de luzerne, amenèrent à la surface du sol des perles de verre, des hachettes de forme inusitée et quelques fibules d'argent et de bronze. A Herpes, M. Delamain se montra digne de l'aubaine archéologique mise à sa portée; il acheta une parcelle de terrain voisine de celle où avaient eu lieu les premières découvertes, désintéressa les propriétaires et entreprit des fouilles méthodiques dont le résultat fut de faire connaître en détail un cimetière de l'époque barbare, contenant neuf cents tombes environ et plusieurs centaines d'objets de toute nature: armes, bijoux, vases en terre et en verre, perles de toutes formes [3].

II. Emplacement du cimetière. — Le terrain occupé par le cimetière d'Herpes était traversé dans toute sa longueur par une voie romaine, pavée et bétonnée, avec fossé de chaque côté. A droite et à gauche de cette voie, les tombes se succédaient sur un espace de 350 à 400 mètres de longueur sur 15 ou 20 de largeur. Cette voie romaine allait sans doute tomber sur la grande voie romaine de Saintes à Limoges, qui passe à 3 kilomètres au sud du cimetière. Au nord, elle se dirige vers Beauvais-sous-Matha; on la rencontre encore au lieudit Les Brousses.

III. Mode de sépulture. — D'une complète uniformité. Après une couche de terre végétale, qui varie entre 2 mètres et 0 m. 75 d'épaisseur, se trouve une sorte de marne grise, très compacte et dure; c'est dans cette marne, à des profondeurs variables, que les tombes sont creusées. On n'a fait nulle part usage de bières; les corps, enveloppés d'un suaire grossier dont on a retrouvé des parcelles, ont été ensevelis et recouverts de terre. Presque toujours la tête du cadavre est appuyée sur une grosse pierre posée de champ; parfois la fosse entière est entourée de pierres posées de champ. L'orientation est constante : les pieds à l'est, la tête à l'ouest. A droite ou à gauche du cadavre, un vase de terre ou de verre a été déposé; deux ou trois fois seulement, le vase est près des pieds. Comme à Hermes, des enfants ont été inhumés exactement au-dessus de leur mère.

Hommes et enfants n'ont ni bijoux ni ornements; les femmes, au contraire, ont emporté avec elles perles, agrafes, bagues, boucles d'oreilles. La position des corps varie peu, jambes allongées, bras placés parallèlement au corps ou les mains croisées sur le pubis, la tête légèrement inclinée soit à droite soit à gauche. Entre deux sépultures, l'intervalle n'était parfois que de 0 m. 40 à 0 m. 50. On a trouvé seulement deux adultes masculins de taille extraordinaire : 1 m. 90 et 1 m. 93.

IV. Sépultures masculines. — Presque tous les adultes mâles portent à la ceinture une grosse boucle de fer, de bronze ou d'argent qui fixait la ceinture de cuir à laquelle étaient suspendus presque toujours deux couteaux ou poignards, dont on retrouve les lames à la hauteur de la hanche gauche; les lames varient entre 0 m. 40 et 0 m. 25; elles étaient enfermées dans une forte gaine en bois ou en cuir dont on retrouve encore les traces; elles sont toujours à un seul tranchant et à poignée de bois dur encore très visible. A droite, on trouve souvent une lance ou un javelot de 0 m. 20 à 0 m. 75 de longueur, douille comprise; on trouve parfois une hache.

Les armes n'offrent rien qui ne soit depuis longtemps connu par les trouvailles faites dans d'autres sépultures. Les haches [4] sont absolument identiques à celles qui ont été trouvées dans la tombe de Childéric à Tournai ou dans les tombes de Charnay. Ces haches étaient placées à la droite du défunt, à la hauteur du genou; peut-être le manche de bois (dont il ne restait aucune trace) était-il placé dans la main du mort.

La lance varie peu quant à la forme, la douille est plus ou moins longue, l'extrémité plus ou moins acérée [5]. Tantôt la pointe de l'arme est à hauteur de la tête, tantôt presque aux pieds.

Les couteaux, cela va sans dire, se trouvent dans toutes les tombes; certains d'entre eux, vu leurs dimensions, sont de vrais poignards [6], d'autres de véritables scramasaxes. Un de ces couteaux a la taille d'un fouet [7]. Les couteaux allaient souvent par paires, un grand et un petit, suspendus par des courroies à la ceinture et toujours à la hauteur de la hanche gauche. Les boucles qui servaient à les supporter varient à l'infini de forme, de taille et de matière; la taille varie de 0 m. 01 à 0 m. 10, beaucoup sont en argent et en bronze finement ciselé, souvent ornées d'émaux aux vives couleurs, de grenats ou de verres de couleur. On ne trouve guère de différences entre les boucles trouvées à Herpes et celles trouvées à Charnay. Sur quelques plaques, en très petit nombre, on avait employé la damasquinure d'argent et d'or et les grenats, mais l'oxydation a presque tout détruit [8].

Il faut mentionner encore la présence de quantité de boutons de métal et de clous en bronze et en argent d'une surprenante variété, qui servaient à faire adhérer ensemble les courroies de cuir. Les boutons, en métal ciselé ou cloisonné et semé de grenats et de verroteries, sont également nombreux [9].

On a trouvé de fortes aiguilles en bronze, tantôt droites, tantôt légèrement infléchies; ces aiguilles sont très pointues, percées d'un trou rond ou oblong à la tête; les plus fortes ont 0 m. 08 à 0 m. 09 de long et 0 m. 002 de diamètre; elles sont généralement ornées de stries à la tête et au milieu.

Les fers à cheval sont rares, quatre seulement; leur forme se rapproche assez de celle de nos fers à cheval modernes. Dans une tombe on a trouvé un petit fer à cheval en argent, à planche, bien percé de trous [10]. Aucun mors intact, seulement des fragments et des boucles de mors en fer. Une seule fois, un sabot de cheval ou hipposandale, exactement semblable à celui trouvé dans la tombe de Childéric et que Cochet et Quicherat ont commenté.

Deux globes de cristal [11] sans aucune garniture, à moins que celle-ci ait disparu. Des globes similaires ont été trouvés dans d'autres tombes barbares.

Point de boucliers, d'angons ni d'épées. Quelques monnaies, parfois percées pour être suspendues, ou placées dans la bouche, ou amassées près de la ceinture sans qu'on ait trouvé trace de bourse.

[1] F. de Mély, *Le peintre Johannes Gallicus à Brunswick et la danse de Salomé*, dans *Revue archéologique*, 1914, p. 349-378. — [2] Les deux localités d'Herpes et Courbillac furent réunies en une seule commune sous Louis-Philippe. — [3] Ph. Delamain, *Les sépultures barbares d'Herpes*, dans *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 1890-1891, VIe série, t. I, p. 181-203; l'auteur renvoie à des planches numérotées de I à XXVI, format in-folio, qui illustrent la notice de M. J. de Baye mentionnée ci-dessous. Cf. *Revue de Saintonge et d'Aunis*, 1890. — [4] Pl. I, n. 1, 2, 3; pl. II, n. 1 (mi-grandeur réelle). — [5] Pl. II, n. 5,6; pl. III, n. 9. — [6] Pl. III, n. 8, 11. — [7] Pl. III, n. 12. — [8] Pl. V, n. 16, 17, 19. — [9] Pl. VIII, n. 34 à 38 incl., 44 à 47 incl. — [10] Pl. VIII, n. 41. — [11] Pl. XVI, n. 107, 108.

V. Sépultures féminines. — Le mobilier des épultures féminines est plus riche et plus varié. Aux ieds, aux chevilles, on rencontre des boucles minusules en argent ou en bronze, qui ont pu servir à ixer les bandelettes servant de bas; aux genoux des lébris de chaînettes de bronze ou de laiton auxquelles taient suspendus des ciseaux [1], des cure-dents, des ure-oreilles en bronze ou en argent, et surtout des inces à épiler [2], de formes très variables. Enfin ces haînettes soutenaient nombre de petits instruments l'un usage intime qui étaient suspendus à droite à la einture, et pendaient jusqu'aux genoux.

Beaucoup d'anneaux en argent, mais si fragiles et i minces qu'en les manipulant plusieurs tombèrent



5705. — Fibule en forme de poisson.
D'après Baye, *Cimetière wisigothique à Herpes*, 1892, pl. XIV, n. 90.

n poussière; d'autres n'étaient qu'un ruban de bronze oudé à la mesure du doigt et sur lequel est soudé arfois un petit bronze impérial romain qui sert de haton. Ces monnaies romaines sont presque toujours les Tetricus, des Postumus, des Gallienus et des Consantin. Presque toujours la bague se portait à la main roite, parfois il y avait plusieurs bagues à la même nain ou au même doigt. On n'a rencontré que cinq agues en or.

Cinq bracelets en argent [3]. Les bracelets de perles ondes, carrées ou oblongues, en verre, en émail, en âte de verre, ne diffèrent pas de ce qu'on rencontre illeurs [4]. On a souvent employé l'ambre rouge du Nord.

Les agrafes allaient presque toujours par paires et placées les unes au-dessus des autres sur la poitrine; on en compte souvent quatre par personne, dont deux petites et deux grandes; presque toujours deux, et si on n'en trouve qu'une, c'est très probablement que l'autre a été détruite par l'oxydation. Ces fibules offrent une ressemblance digne d'attention avec d'autres fibules de provenances exotiques; nous y reviendrons.

On trouve à Herpes des fibules à tête carrée, digitées, en demi-lune, de petites fibules à tête d'oiseaux rangées en cercle, enfin des oiseaux, des perroquets, le cheval, la salamandre [5]; enfin une fibule en forme de poisson [6] (fig. 5705).

Les petites fibules vont aussi par paires et se trouvent près du cou; de même que les grandes, elles sont ornées de grenats, soit en cabochons, soit en tables, et parfois ces deux modes sur le même bijou [7].

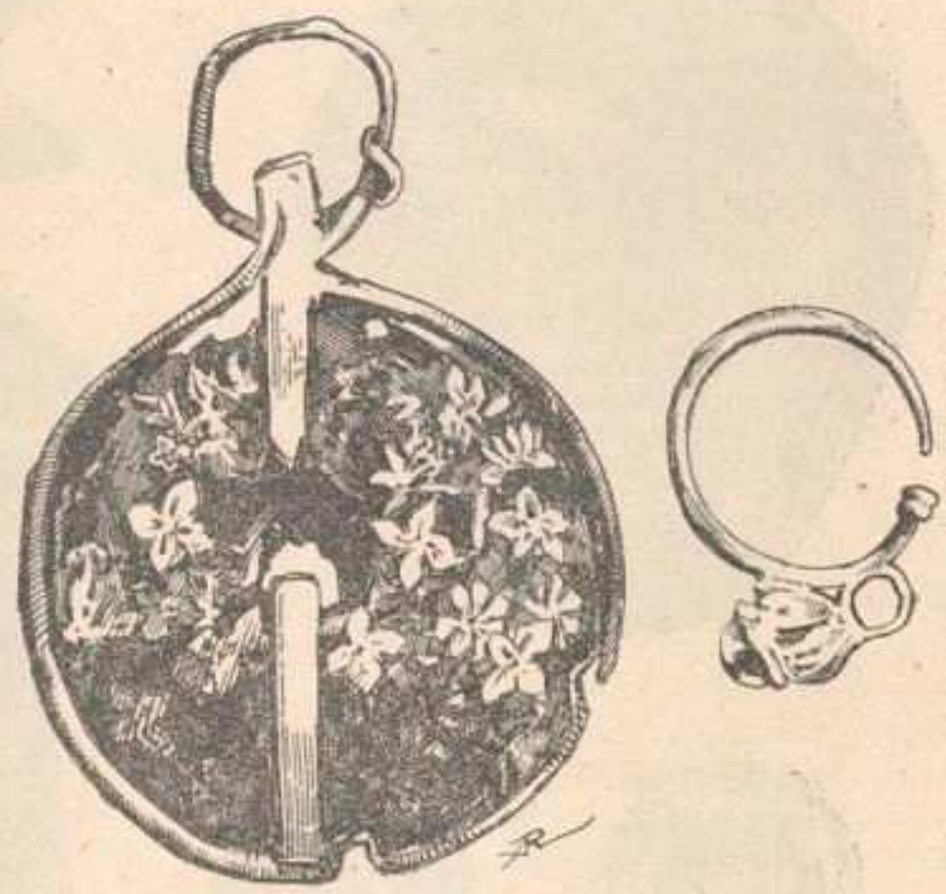
Presque toutes les fibules sont en argent, quelques-unes en bronze doré, aucune en or, mais très souvent en vermeil. Très souvent aussi les fibules sont finement émaillées de noir; mais cet émail a souvent disparu [8].

Beaucoup de tombes offrirent le collier soit en perles de terre cuite émaillée, soit en pâte de verre, soit en perles d'ambre rouge. Le plus souvent ces colliers sont composés de petites perles enfilées [9], quelquefois une grosse perle de verre émaillée ou d'ambre est seule suspendue sur la poitrine [10], une seule fois on a trouvé une énorme perle en pâte de verre émaillé, suspendue par une belière d'argent [11] (fig. 5706).

On a trouvé à Herpes cinq modèles différents de boucles d'oreilles dont quatre sont communes dans tous les cimetières barbares; c'est le fil d'argent ou de bronze tordu et soutenant une perle en ambre, en verre ou en terre cuite, ou bien c'est une boule de métal, argent ou bronze, taillée à facettes; parfois cette boule est creuse, très bien travaillée, ornée de grenats et de verres de couleur [12]. Le cinquième modèle est beaucoup plus élégant (fig. 5706) et n'a été trouvé que deux fois à Herpes : une fois en argent, avec cabochon en verre bleu, mais brisée en cinq ou six morceaux, et la deuxième fois en or, intacte; cette paire de boucles d'oreilles, d'une forme presque moderne et en bel or jaune et dans un état de conservation excellent.

Trois ou quatre fois, on a trouvé autour du crâne des fils d'or pur très légers qui semblaient avoir été tissés dans une étoffe, peut-être un voile.

Les vases trouvés dans les sépultures féminines offrent cette particularité que deux fois seulement ils ont été trouvés aux pieds, que les vases en terre sont plus communs que les vases en verre, mais que le prix du vase n'est pas en raison de la richesse présumée de



5706. — Perle en pâte de verre émaillée et boucles d'oreilles. *Ibid.*, pl. V, n. 18, et pl. XI, n, 67.

la défunte. La tombe la plus opulente en bijoux a donné une écuelle misérable. Enfin les vases de verre et les vases de terre semblaient localisés; sur un espace de cent mètres carrés, on ne rencontrait parfois que des vases en terre et sur un espace de même étendue, que des vases de verre. On n'a rencontré que deux vases en bronze [13].

Les vases en terre sont presque toujours noirs; sur soixante intacts, il ne s'en trouve que cinq en terre jaune, et un seul en terre rouge. Tous ces vases en terre noire sont ornés à la partie supérieure de dessins à la roulette variant à l'infini, damiers, feuilles; autant de vases, autant de dessins différents, mais l'ornementation consiste toujours dans l'agencement varié des petits carrés, des petits triangles ou des petits cercles qui composent les divers dessins (fig. 5707-1).

Les vases jaunâtres ou gris sont d'une autre forme et presque toujours sans aucun ornement.

Pour les vases noirs, on remarque que la couleur a été ajoutée; ils ont été teints et, si on les frotte long-

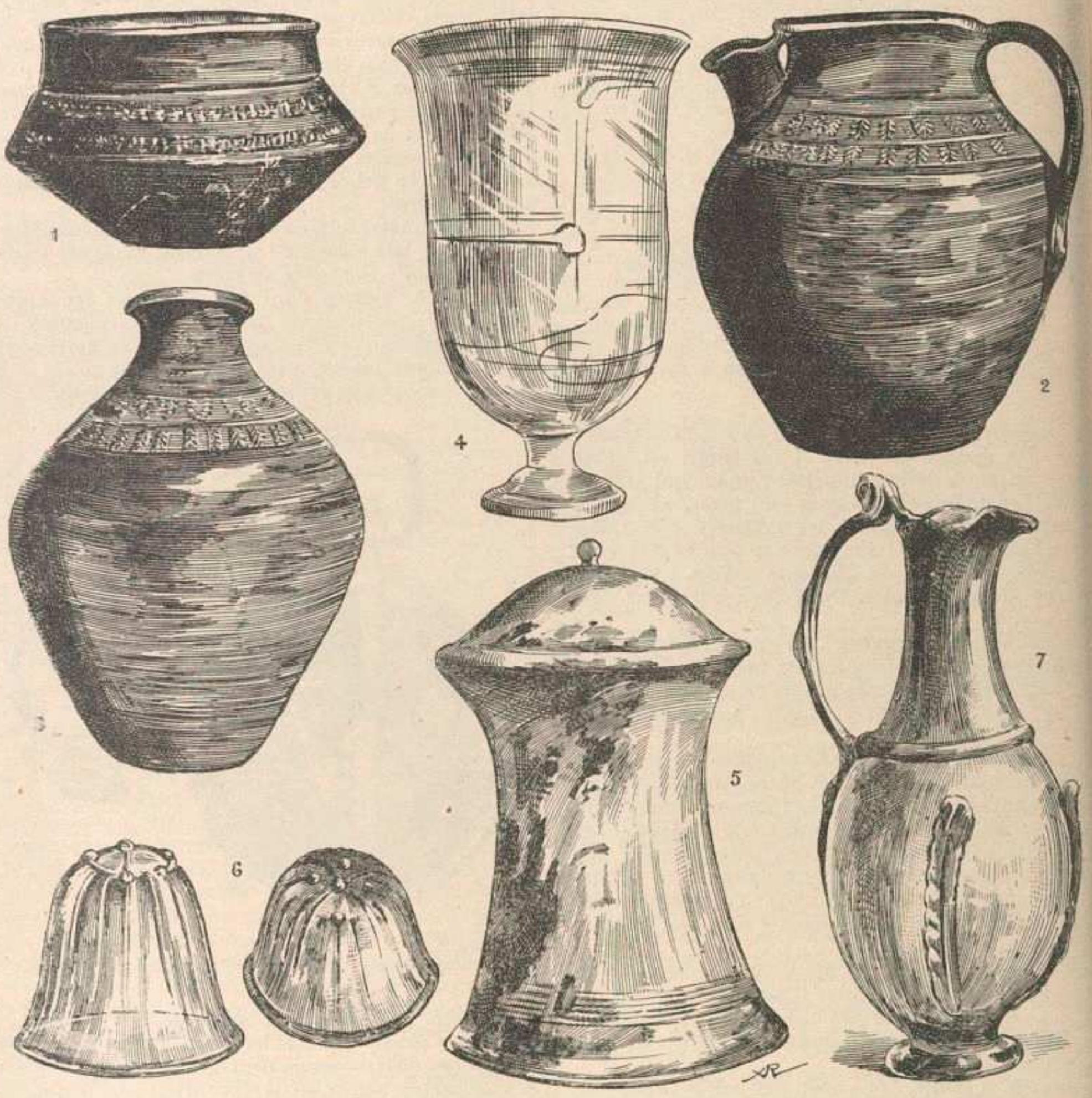
[1] Pl. I, n. 7. — [2] Pl. VII, n. 31. — [3] Pl. XI, n. 69, 70, 71. — [4] Pl. XII, n. 72-82. — [5] Pl. VIII, n. 42, 43, 48; pl. XV, n. 94 à 104. — [6] Pl. XIV, n. 90. — [7] Pl. VIII, n. 39. — [8] Pl. XIII, n. 84, 86; pl. XIV, n. 91, 93. — [9] Pl. XII, n. 78, 79. — [10] Pl. XVI, n. 109 à 118. — [11] Pl. V, n. 18. — [12] Pl. XI, n. 64, 65, 66. — [13] Pl. XX, n. 128, 129.

temps ou si on les place dans un four de verrier chauffé à 500 ou 600 degrés, la couleur noire disparaît et on n'a plus que des vases jaunâtres. C'étaient donc des vases de deuil, teints en noir pour servir d'urnes funéraires.

Les vases en verre appartiennent, suivant leurs formes, à la catégorie des verres, des fioles ou des soucoupes [1].

Les verres proprement dits sont avec ou sans pied; les verres à pied sont de beaucoup les plus rares (fig. 5707-4, les verres sans pied ne nous offrent que le cornet à filets blancs ou tout uni). Un vase sans pied est terminé par une sorte de cupule et un bouton d'émail blanc (fig. 5707-5). Une autre sorte également avec pied a la forme d'une tulipe et le dessin en relief forme une croix [2] (fig. 5707-4).

Tous ces verres, dont la couleur varie du vert pâle au jaune clair, sont d'une excessive fragilité, comparables à nos verres mousselines les plus délicats; cependant une dizaine d'entre eux sont intacts. Tous étaient profondément enduits à l'intérieur d'une substance d'un rouge foncé qui finit par s'enlever par écailles. Les fioles sont plus rares que les verres; elles étaient aussi revêtues à l'intérieur de cette matière rougeâtre; elles sont également en verre mince et présentent quatre formes différentes. Il faut faire une place



5707. — Vases trouvés au cimetière de Herpes.

D'après Baye, *Cimetière wisigothique à Herpes*, — n. 1, pl. XVII, n. 121. — n. 2, pl. XVIII, n. 122. n. 3, pl. XXIV, n. 123. — n. 4, 5, 6, pl. XXII, n. 131, 232, 133. — n. 7, pl. XXV, n. 140.

part à la jolie petite buire dont l'élégance est remarquable (fig. 5707-7) [3].

Les tasses sans anse et soucoupes sont assez rares à Herpes et presque toujours brisées [4].

VI. Monnaies. — On a trouvé principalement des monnaies impériales romaines, grands bronzes, moyens bronzes, petits bronzes, argent et or. Elles sont de dates très différentes : la plus ancienne est de Tibère César, la plus récente de Justinien, les plus nombreuses de Portumus, Gallienus, Tetricus, Constantin. Aucune n'est rare, beaucoup sont percées et ont servi d'amu-

[1] Pl. XXI-XXVI. — [2] Pl. XXIII, n. 135, 136; pl. XXIV, n. 138, 139; pl. XXV, n. 141, 142. — [3] Pl. XXV, n. 140. — [4] Pl. XXVI, n. 143, 144.

ettes, ou bien ont fait office de chatons de bagues.

C'est vers la fin des fouilles qu'on a trouvé dans la main droite d'un homme onze monnaies barbares, soudées les unes aux autres par l'oxydation, réunies en forme de rouleau (fig. 5708). Ces onze petites pièces sont extrêmement minces. Les légendes sont réduites à une série de traits verticaux; sur plusieurs d'entre elles on distingue un ou deux O à l'exergue, sur une autre deux N dans la légende du revers. Au droit, un buste diadémé occupe le champ, le type impérial est assez bien conservé. Neuf de ces monnaies ont pour type du revers un personnage tournant la tête à gauche, accosté de deux traits verticaux perlés rompus à demi-hauteur, par un annelet faisant saillie à l'extérieur. Deux autres pièces offrent une variété de ce type; le personnage du revers paraît tourner la tête à droite; de plus, on remarque au-dessus de l'épaule droite un petit trait horizontal avec deux pendants. Ces monnaies pèsent 0 gr. 380; 0 gr. 290; 0 gr. 277; 0 gr. 270; 0 gr. 260; 0 gr. 250; 0 gr. 225; 0 gr. 210 (deux exemplaires); 0 gr. 200.

Les monnaies d'Herpes, dont les légendes sont simulées, sont faciles à dater. Sur l'une d'elles, le buste impérial est orné d'une croix; or la croix ainsi placée apparaît pour la première fois sur des tiers de sou d'Anastase (491-513); cette pièce ne peut donc être antérieure au VI^e^ siècle. Malgré quelques différences de style, les onze pièces sont à peu près de la même fabrique et de la même date.

Il s'agit de déterminer l'origine de ces pièces. Le fait que toutes celles dont on connaît la provenance ont été découvertes dans des sépultures pourrait faire songer à des pièces exclusivement frappées et fabriquées pour une destination funéraire. Mais cette hypothèse semble peu soutenable parce qu'on rencontre souvent dans les sépultures de bonnes pièces bien valides. Les pièces pseudo-romaines comme celles trouvées à Herpes (et à Eprave, prov. de Namur) sont très exceptionnelles. Sur neuf cents tombes, une seule a fourni ces pièces, qui seraient peut-être la contre-façon du monnayage impérial contemporain.

VII. Origine. — Ce cimetière d'Herpes, par sa position géographique, peut être considéré comme wisigothique. L'ensemble des produits industriels exhumés offre une frappante analogie avec ceux des nombreux cimetières du nord de la France. Nous y retrouvons, dans ce pays où l'établissement de colonies de Goths a laissé une trace toponymique, d'une façon particulière la preuve de la persistance ou de la survivance du même art chez les populations gothiques, depuis le moment où elles ont séjourné vers l'Orient, pendant leur stationnement en Pannonie et jusqu'au terme de leur poussée vers l'Occident, c'est-à-dire dans le sud-ouest de la France. Les liens qui rapprochent les fibules d'Herpes de celles qui ont été laissées par les Goths pendant les étapes de leur marche à travers l'Europe sont un témoignage décisif en faveur de l'unité et de l'origine gothique de l'art adopté par les divers peuples envahisseurs de l'empire romain.

Au VI^e^ siècle, écrit J. de Baye, après la victoire remportée sur Alaric par Clovis (508), le cimetière d'Herpes continua sans doute à recevoir des morts de la même nationalité, c'est-à-dire des Wisigoths. Les Francs soumirent les Wisigoths, mais ne se substituèrent pas à eux. Les colonies wisigothiques, les colonies burgondes sont demeurées respectivement dans leurs cantonnements, dans leurs provinces, après la conquête de celles-ci par les Francs.

La majeure partie du cimetière d'Herpes doit être rapportée à une date antérieure aux premiers temps de l'occupation franque; en effet il renferme, à côté des ensevelissements d'hommes armés, des sépultures de femmes et d'enfants. Or les Francs sont venus occuper militairement le pays et leurs bandes étaient exclusivement composées de soldats. Après la conquête, ils ne demeurèrent pas nombreux au sud de la Loire et se bornèrent à tenir garnison dans les lieux fortifiés; ils ne colonisèrent point le sud-ouest comme ils avaient fait du nord de la France. Les premiers Francs prirent sans doute des femmes parmi les populations qu'ils trouvèrent établies sur le sol avant leur arrivée. Il faudrait donc supposer une nécropole où les guerriers francs reposeraient à côté de femmes gallo-romaines ou wisigothes. Cette hypothèse paraît peu vraisemblable.

Plusieurs fois, M. Delamain a trouvé des objets et des bijoux en forme de croix ou ayant la croix comme sujet d'ornementation; c'est donc que la population



5708. — Monnaies trouvées à Herpes.

D'après *Bull. et mém. de la soc. arch. de la Charente*, 1890-1891, VI^e^ série, t. I, p. 217-227.

de Herpes renfermait des éléments chrétiens. La bijouterie appartient encore à la belle époque de l'art mérovingien. On fait une remarque semblable à Charnay et nous savons que Burgondes et Wisigoths ont été convertis au christianisme avant les Francs; nous ne devons donc nous étonner de trouver les preuves de leur croyance près de leurs squelettes. Si le cimetière d'Herpes renferme de nombreuses tombes chrétiennes, antérieures à l'année 508, pendant laquelle Clovis s'empara d'Angoulême, nous acquérons une preuve de plus que nous sommes en présence de sépultures wisigothiques.

VIII. Bibliographie. — J. de Baye, *Le cimetière wisigothique de Herpes (Charente)*, dans *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 1890-1891, VI^e^ série, t. I, p. 223-233. Réimpression, grand in-4°, Angoulême, 1891, 12 p., et XXVI pl. — D. Ch., *Les bagues du cimetière d'Herpes*, dans *Revue de Saintonge et d'Aunis*, 1891, t. XI, p 168-172. — Ph. Delamain, *Le cimetière mérovingien d'Herpes*, dans *Revue de Saintonge et d'Aunis*, 1890, t. X, p. 373-382, planches et figures; le même, *Les sépultures barbares d'Herpes*, dans *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 1890-1891. VI^e^ série, t. I, p. 181-203, pl.; le même, *Les monnaies mérovingiennes d'Herpes*, dans *Revue de Saintonge et d'Aunis*, 1891, t. XI, p. 307-309. — M. Deloche, *Étude sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne*, dans *Bulletin et mém. de la Soc. arch. de la Charente*, 1890-1891, VI^e^ série, t. I, p. 205-216. — M. Prou, *Monnaies barbares d'argent trouvées dans le cimetière mérovingien d'Herpes*, dans *Bulletin et mémoires de la Soc. arch. de la Charente*, 1890-1891, VI^e^ série, t. I, p. 217-222.

H. Leclercq.

HÉSYCHASTES. — Le terme *hésychaste* ne nous est guère familier; sa signification est celle que nous attachons communément au mot « contemplatif. » Dès le V^e^ siècle, nous rencontrons un personnage

nommé Jean et surnommé l'Hésychaste, dont Cyrille de Scythopolis a écrit la vie [1]; on ne peut souhaiter une description plus précieuse et plus minutieuse de cette forme d'existence monastique.

Jean, âgé de dix-huit ans, entreprend avec quelques compagnons de pratiquer la vie religieuse dans sa ville natale et, après quelques années, ses concitoyens, fort édifiés de tout ce qu'ils voient chez lui, l'élèvent à l'épiscopat. Son beau-frère regarde cette élévation de mauvais œil et lui suscite toutes sortes de difficultés, tellement que l'évêque Jean ne voit d'autre moyen de les résoudre que dans le voyage de Constantinople. Mais, une fois tiré de chez lui, il appréhende d'y rentrer et, pour s'y mieux dérober, il s'embarque secrètement pour la Palestine où, après diverses fortunes, il est reçu et agréé dans le monastère que dirige saint Sabbas. Son anonymat lui permet d'y être admis en qualité de moine et il exerce les plus modestes fonctions dans la communauté; tour à tour cuisinier, hôtelier et le reste. C'est alors seulement que son supérieur le juge digne et capable de mener la vie contemplative; il lui donne donc une cellule πρὸς τὸ ἡσυχάσαι [2]. Il s'y enferme avec quelques vivres et n'en sort plus pendant cinq jours consécutifs, n'y reçoit personne et ne reparaît parmi les hommes que le samedi et le dimanche pour aller à l'église.

Jean pratique cette vie pendant trois années consécutives, jusqu'au moment où saint Sabbas le rappelle au monastère et lui confie la charge d'économe. Pour un bon hésychaste, c'est une double épreuve, car aucune charge monastique, peut-être, n'exige une attention plus soutenue à mille détails d'ordre matériel. Mais Jean se montre si bon économe que saint Sabbas décide de le faire ordonner prêtre; le moine résiste, l'abbé tient bon et emmène le récalcitrant chez l'évêque, à qui Jean demande un entretien et avoue, dans le plus grand secret, qu'il est évêque lui-même. Son collègue prévient Sabbas qu'il a ses raisons pour ne pas passer outre à l'ordination et l'abbé, stupéfait, désappointé, regagne son monastère avec l'hésychaste sur qui il semble bien revenu. A partir de ce moment, qu'il fasse ce qu'il voudra, qu'il aille où il lui plaira, la porte lui est ouverte et Jean reprend sa vie de prédilection dans une cellule [3].

Mais, cette fois, c'est fini des tempéraments, la retraite ne comporte plus la moindre sortie, c'est la réclusion; le saint homme ne se rend plus à l'église, ne voit personne; c'est tout au plus si un moine lui porte de temps à autre quelques aliments pour l'empêcher de mourir. Une fois seulement, Jean sortit de sa retraite, ce fut pour assister à la dédicace de l'église et il ne s'y décida que sur les vives instances de l'évêque consécrateur.

Quand saint Sabbas fut contraint, par l'attitude hostile de ses moines, de s'éloigner du monastère pour se rendre à Scythopolis, le bruit de sa retraite parvint au reclus, qui jugea bon de faire un pas de plus dans le silence et gagna le désert cette fois, le désert de Reuba, où il contempla sans distraction pendant longtemps, καὶ ἡσύχασε ἐκεῖ χρόνους ἔξ...ὁμιλεῖν τῷ Θεῷ ἐπιποθῶν ἐν ἡσυχίᾳ; moyennant quoi il purifiait son cœur et donnait à son intelligence cette pénétration qui peut permettre de contempler la gloire de Dieu. Après quoi, il regagna la grande-laure, où il retrouva saint Sabbas et mourut comblé d'années et de mérites.

Cette conception de la vie contemplative peut donc être transitoire si le supérieur juge que les capacités ou le progrès spirituel du religieux justifient son retour dans l'observance commune. Il semble que nous assistons ici à une ascension régulière, prévue et approuvée, de certains religieux vers une existence plus mortifiée et consacrée par le silence, la solitude et la prière.

Nous retrouvons cette vie hors de la Palestine, en Asie Mineure, où le grand législateur monastique saint Basile a prévu cette discipline et l'a autorisée, mais non favorisée. Saint Basile admet qu'après une longue pratique de la vie cénobitique, un religieux se sente apte à la vie solitaire, et l'abbé, après examen, peut autoriser le moine à s'isoler de la communauté et à s'enfermer dans une des cellules qui sont séparées du monastère et offrent un abri au reclus.

Mais cette permission ne saurait être prodiguée sans inconvénients et c'est ce que saint Benoît, bien pénétré de la doctrine du « Père saint Basile », a compris et inculqué pour sa part. Tous deux, le grand législateur d'Orient et le grand législateur d'Occident, estiment que l'idéal monastique se réalise plus généralement dans le cénobite que dans l'anachorète. C'est le *fortissimum genus cœnobitarum* que veut organiser saint Benoît; quant aux autres, il ne les exclut pas, mais il n'envisage leur vie sans surveillance ni contrôle que comme la consécration d'une carrière déjà avancée et signalée par des gages sérieux de persévérance. Il faut que ceux qui ont le dessein de s'y livrer *non conversationis fervore novicio sed monasterii probatione diuturna, didicerunt contra diabolum multorum solacio pugnare; et bene extructi fraterna ex acie ad singularem pugnam heremi securi jam sine consolatione alterius, sola manu vel brachio contra vitia carnis vel cogitationum Deo auxiliante pugnare sufficiunt* [4]. C'est aussi ce que disent Cassien et saint Jérôme *(Anachoretæ) in cœnobiis primum diutissime commorantes, omnem patientiæ et discretionis regulam diligentes edocti... dirissimis dæmonum prœliis congressuri penetrant heremi profunda secreta* [5]. — *De lado monasteriorum hujusmodi voluerunt egredi milites, quos eremi dura rudimenta non terreant, qui specimen conversationis multo tempore dederint* [6].

Cette modération ne fut pas imitée en Orient, et le nombre des hésychastes dans les monastères s'y multiplia tellement que la pratique de la vie commune s'en trouva compromise. Justinien se verra amené à légiférer sur cette question et décidera dans ses *Novelles* que chaque monastère ne peut posséder qu'un nombre très restreint de solitaires [7]. En 692, le concile *in Trullo*, dans son canon 41, décide que ceux-là seuls pourront être hésychastes qui auront passé au moins trois années dans le cloître. Les laures continuèrent à exister et à prospérer et il fallut toujours, semble-t-il, lutter pour réprimer cette séduction de la retraite et du silence, préparatoires à la contemplation.

Saint Jean Climaque a consacré tout un chapitre de son traité sur l'*Échelle du ciel* à l'hésychasme [8]. On y trouve de précieux renseignements sur le côté intérieur de cette vie. Jean distingue l'ἡσυχία σώματος et l'ἡσυχία ψυχῆς, la première qui s'étudie à régler les mouvements de la sensibilité, la seconde qui travaille à introduire dans l'intelligence le calme et l'apaisement nécessaires à la contemplation, but final à atteindre. Il compare la vie de l'hésychaste à celle du cénobite, pour en faire ressortir les dangers et les difficultés inhérentes, et lorsqu'il énumère les motifs qui peuvent amener à embrasser ce genre de vie, il ne manque pas de remarquer que tous ne sont pas également louables, qu'il en est même de condamnables.

Il faut signaler, parmi les dispositions intérieures qu'il requiert comme marques d'une véritable voca

[1] *Acta sanct.*, mai, t. III, p. 14. — [2] *Ibid.*, mai, t. III, p. 15, n. 7. — [3] *Ibid.*, mai, t. III, p. 15, n. 8. — [4] *Regula*, c. I. — [5] Cassien, *Instit.*, l. V, c. XXXVI. — [6] S. Jérôme, *Epist.*, CXX, 9. — [7] K. Holl, *Enthusiasmus und Bussgewalt beim griechischen Monchthum*, in-8°, Leipzig, 1898, p. 193-197. — [8] *Scala Paradisi*, c. XXVII. *P. G.*, t. LXXXVIII, col. 1096.

tion, le rapt en Dieu, ἁρπαγὴ πρὸς Κύριον, et le don des larmes; les obstacles et les difficultés ne manqueront pas, venant, soit du démon, soit de la faiblesse de notre nature, et le saint insiste spécialement sur l'ἀκηδία. Il parle également du danger que font courir au prochain ces faux frères qui, sous prétexte de trouver un maître et un guide expérimenté, mais en réalité pour satisfaire leurs goûts vagabonds, errent de solitude en solitude et sont pour les autres une occasion de chute. Il faut les accueillir avec toute la charité que réclame leur triste état, mais éviter, en voulant leur faire du bien, de se nuire à soi-même. Enfin, comme modèle à imiter, il propose à tous l'hésychaste Arsène, d'angélique mémoire.

Toutes les indications recueillies dans ce précieux chapitre concordent parfaitement avec celles que nous fournit la vie de saint Jean l'Hésychaste et nous permettent de considérer l'ἡσυχία comme un degré supérieur de la vie monastique, réservé aux seuls cénobites les plus avancés en vertu et en perfection [1].

H. Leclercq.

HÉTÉROPHONIE. — Dans le langage antique, art de faire entendre, avec une mélodie, d'autres sons qui puissent l'accompagner en formant un second chant s'accordant avec elle, ce que l'on a plus tard nommé « contrepoint. » L'hétérophonie n'a pas été indistinctement employée, dans l'antiquité, avec toute espèce de mélodie : il ne semble pas qu'elle ait jamais été pratiquée dans le chant vocal, sinon par un instrument en accord avec une mélodie chantée. Au contraire, on l'a employée surtout dans l'art instrumental, avec l'*aulos* (ou *tibia*) double, [improprement nommée « flûte » par les traducteurs modernes], avec la *cithare*, enfin sur l'*orgue*. Sur ces deux derniers instruments, à la dernière époque de la musique gréco-romaine, on faisait même entendre, à l'occasion, plusieurs sons à la fois, par la doublure à l'octave des deux sons constituant l'hétérophonie.

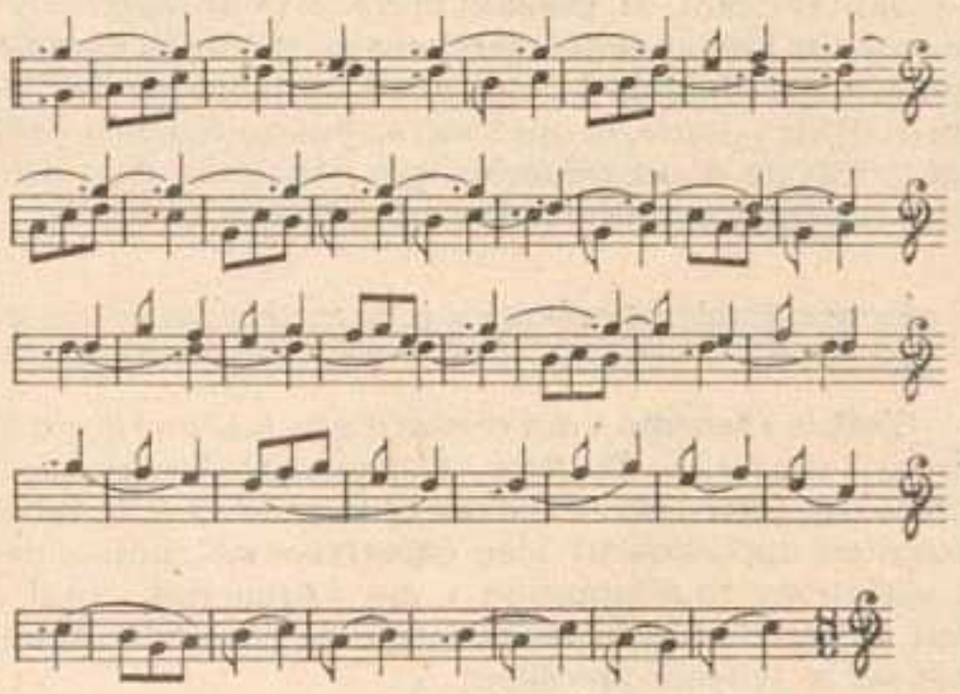
Deux textes émanant d'auteurs chrétiens sont particulièrement formels sur ce point. Saint Irénée, dans l'*Adversus hæreses*, parmi les passages dont une ancienne traduction latine nous a été conservée, dit : *... sicut citharæ sonus per uniuscujusque distantiam consonantem unam melodiam operatur, ex multis et contrariis sonis subsistens. Debet ergo amator veri non traduci distantia uniuscujusque soni, nec alium quidem hujus, alium autem illius artificem suspicari et factorem : neque alium quidem acutiores, alium autem vastiores, alium vero medietates aptasse, sed unum et ipsum ad totius operis et sapientiæ demonstrationem... Hi vero qui audiunt melodiam, debent laudare et glorificare artificem, et aliorum quidem extensionem mirari, aliorum autem laxamentum intendere, aliorum vero inter utrumque temperamentum exaudire, aliorum autem typum considerare, et ad quid unumquodque referat, et eorum causam inquirere.* (*Adv. hær.*, II, 25, 2 [2]).

Si ce texte, où sous la lourde traduction on sent toutefois percer l'original grec, semble un peu embarrassé quant au sujet qui nous occupe, un autre texte, plus récent, de saint Augustin, est au contraire très clair : *Quibus* (il vient de parler des instruments énumérés au Ps. CL) *forlasse ideo addidit organum, non ut singulæ sonent, sed ut diversitate concordissima consonent, sicut ordinatur* [ou *ordinantur?*] *in organo. Habebunt enim tunc sancti Dei differentias suas consonantes, non dissonantes, id est consentientes, non dissentientes, sicut fit suavissimus concentus ex diversis quidem, sed non inter se adversis sonis* [3]. (*Enarr. in* Ps. CL.)

Qu'il s'agisse ici de l'orgue ou d'un autre instrument [4], ** le sens n'est pas douteux : l'art instrumental savait pratiquer l'opposition simultanée de sons différents.

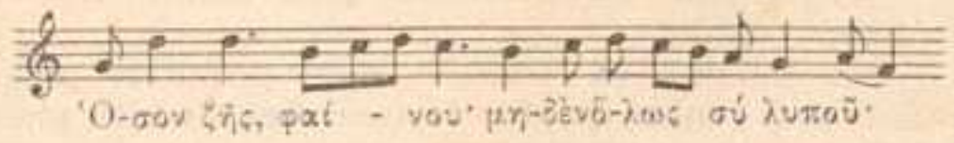
L'usage de ces chants à deux parties sur un instrument tel que l'orgue amena les auteurs des âges plus récents à désigner l'hétérophonie sous le nom d'*organum*, lors même que, vers le VIII[e]-IX[e] siècle, on commença à l'appliquer à l'art vocal. Mais les règles générales données par les auteurs qui traitent de l'organum vocal reposent sur les mêmes principes que l'hétérophonie antique : emploi raisonné des consonances parfaites, unisson, octave, quarte et quinte, sur les sons principaux, et emploi facultatif des dissonances (*diaphoniæ*) sur les autres sons; rappelons que la tierce et la sixte étaient considérées comme dissonances.

Gevaert a pu ainsi proposer, entre autres modèles de restitution de ce contrepoint antique, le passage suivant.

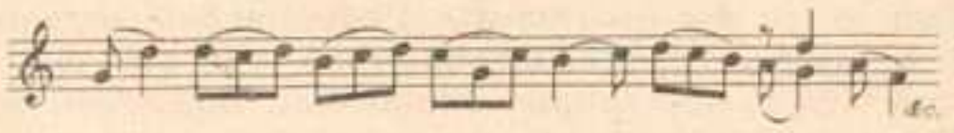


(Synaulie en harmonie phrygienne pour aulos double [5].)

De plus, nous savons que l'hétérophonie antique ne se bornait pas à un dessin mélodique « note contre note » : comme dans l'exemple hypothétique précédent, les notes longues dans le chant étaient « résolues » en brèves dans l'*akroama* à la cithare. Pour prendre un exemple, le fameux Ὅσον ζῇς du tombeau de Tralles (II[e] siècle de notre ère, dont la mélodie offre le prototype de l'*Hosanna* de l'office des Rameaux, la mélodie notée sur ce monument donne, au début :



Nul doute que la cithare « accompagnatrice, » d'après ce que nous savons de certain de l'art antique, n'ait brodé à peu près ceci [6] :

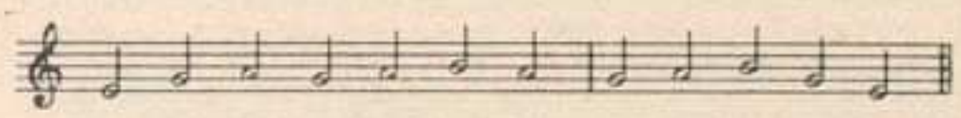


Aussi Gevaert a-t-il, il y a longtemps déjà, assigné à nombre de *jubili* grégoriens, comme origine pro-

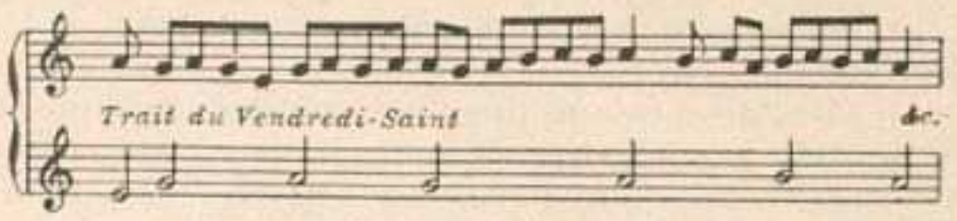
[1] J. Bois, *Les hésychastes avant le XIV[e] siècle*, dans *Échos d'Orient*, 1901, t. V, p. 4. — [2] *P. G.*, t. VII, col. 798. — [3] *P. L.*, t. XXXVI-XXXVII, col. 1964. — [4] Il peut y avoir doute, en envisageant le texte complet de l'*enarratio* et ses divers détails : je renvoie à mes *Variations sur la musique d'église*, Paris, 1913, p. 33-37. — [5] Reconstitution hypothétique par F.-A. Gevaert, sur les données les plus précises des documents antiques; publiée par M. Emmanuel, *Histoire de la langue musicale*, Paris, 1911, t. I, p. 106. — [6] Emmanuel, *op. cit.*, p. 146.

bable, celle de « variations citharodiques » de formes libres, sur des thèmes plus anciens où les valeurs longues auraient été soutenues. Mais le savant musicologue a eu le tort de leur donner un âge trop récent. Ce que nous ajouterons, et qui confirme la thèse d'induction de Gevaert, est que ce n'est pas seulement dans l'art gréco-romain plus ou moins antique, ou décadent, qu'il faut chercher une telle origine. L'antiquité hébraïque a forcément connu quelque chose d'analogue; le *kinnor*, et plus tard le *nable* et le *psaltérion*, plus tard encore la *pandoura*, dont on accompagnait dans le tabernacle ou le temple les mélodies chantées, sont des instruments à cordes pincées ou frappées, qui ne pouvaient soutenir les sons : on était donc obligé d'y répéter les sons soutenus par les voix, en les brodant suivant la coutume aussi bien grecque qu'asiatique.

Or, selon les traditions recueillies encore près de la source par Clément d'Alexandrie, tel chant hébraïque, aussi bien que telle hymne grecque antique, était chanté en « doubles longues » sur l'harmonie dorienne[1]. Les cordes faisaient donc entendre plusieurs sons pendant la durée d'une seule syllabe, en répercutant ou brodant le chant. Si, prenant la *croche* pour représenter les valeurs brèves, nous cherchons un thème en doubles longues qui réponde à l'indication harmonique de Clément d'Alexandrie, et que l'on retrouve aussi bien dans les motifs du chant grégorien que dans ceux des mélodies israélites traditionnelles, on pourra s'arrêter à :



C'est le « schéma » qui ressortit à la fois du *Gloria in excelsis* simple, du *Te Deum*, de diverses formules vocalisées des traits, etc. Et, dans ce dernier cas, de telles vocalises apparaissent bien effectivement comme des « variations en diminution », des « broderies » tout à fait citharodiques faites en forme de libre hétérophonie sur le schéma précédent



Or, comme, en dehors du temple de Jérusalem, ni les synagogues juives ni les églises chrétiennes ne se servirent des instruments de musique, on conçoit qu'il fut aisé d'adapter à l'art vocal, pour donner aux réunions religieuses plus de solennité, les procédés mêmes de l'hétérophonie instrumentale usitée dans le service du temple unique.

Gréco-romaine ou israélite, cette primitive polyphonie dont il ne reste plus de monuments écrits, mais des descriptions suffisantes pour en permettre la restitution dans les lignes principales, présente ainsi à l'archéologue ou au liturgiste chrétien une source intéressante pour l'histoire des origines des chants sacrés. En même temps, en tant que procédé musical employé dans le jeu des instruments, l'hétérophonie persista et se place, à l'époque carolingienne — et sans doute auparavant, — comme l'immédiat ascendant de l'*organum* sous toutes ses formes.

A. Gastoué.

[1] *Stromat.*, VI, X, *P. G.*, t. IX, col. 309-317. — [2] Mention de l'heure de la mort sur une inscription païenne, G. Lefebvre, *Inscriptions grecques d'Égypte*, dans *Bull. de corresp. hellénique*, 1902, t. XXVI, p. 448-449, n. 8, inscription latine 24 après J.-C. — [3] Mommsen, dans *Abhandlungen der pholilogisch-historischen Classe der königlich-sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, t. I, p. 566. — [4] Servius, *Comment. ad Virgil. Georg.*, I, vs. 335. — [5] Bianchini, *Ad Anastasium*, t. II, part. 1, p. LXVIII; Lupi, *Epitaph. S. Severæ*, p. 18; Boldetti, *Osservazioni*, p. 84; Muratori, *Novus thes.*, t. I, p. 383, n. 2; Clinton, *Fasti romani*, t. II, p. 197; Georgi, *Ad Baronii Annal. eccles.*, ad ann. 364, Maffei, *Mus. Veron.*, p. 252; Guasco, *Inscr.*, t. III, p. 141, n. 1235; De Rossi, *Inscr. urb. Rom.*, t. I, p. 92, n. 172.

HEURE. — Primitivement et à l'époque où nous le voyons paraître, le mot ὥρα ne signifiait pas *heure* au sens moderne du mot; il désignait les phases successives du jour. Xénophon emploie encore ὥρα avec cette signification. La précision, et une précision toute relative, n'apparaît qu'avec les premiers cadrans solaires; mais, tandis que pour nous la notion d'heure est produite par une *marche* de soixante divisions successivement franchies, pour les anciens elle n'éveille que l'idée d'un *glissement* insensible de l'ombre sans coupures ni discontinuité. La division duodécimale du jour fut une découverte et un présent des Chaldéens; il y eut désormais douze heures numérotées par jour et autant pour la nuit. Toutefois le mot ὥρα ne marqua pas un instant précis, ce fut un laps de temps d'une certaine durée; les heures sont les douze parties du jour sans trop de précision; on se contente longtemps de dire : *inter horam tertiam et quartam*. Mais, avec le temps, cette approximation ne suffit plus. A Rome, la vie publique et privée est réglée par heure et le consul proclame l'heure de midi à l'instant où il voit le soleil atteindre l'espace compris entre les Rostres et le Græcostasis. Dans l'administration, les distributions sont faites à heure dite : dans la vie privée, chaque occupation a son heure déterminée : de là les superstitions.

Nous rencontrons sur quelques inscriptions chrétiennes la notation de la durée de la vie [2], non seulement par années, mois et jours, mais par heures, minutes et scrupules. Une inscription datée du consulat de Jovien et de Varronien, en 364, ne fait aucune mention de l'âge du défunt ni du jour de sa mort, ni de celui de la *depositio;* il n'est même pas question de croyances et de formules pieuses, sauf un AΩ tombé de côté comme par hasard; mais on nous fait connaître le jour et l'heure de la naissance du petit Simplicius, qui, peut-être, n'a vécu qu'un jour à peine. Parmi les fidèles, un grand nombre croyaient aux influences astrologiques; il existait des *tabulæ astrologicæ* à l'usage des esprits crédules. On y lisait, par exemple, que : *Saturni dies horaque ejus cum erit, nocturna sive diurna, omnia obscura laboriosaque fiunt, qui nascentur periculosi erunt* [3] Simplicius naquit à la quatrième heure de la nuit; cette heure précisément est placée sous l'influence de Mercure et marquée d'un C dans la *tabula*, ce qui veut dire *communis*, par conséquent heure tantôt favorable, tantôt funeste. Au dire de Servius *e planetis duo noxii sunt, id est Mars et Saturnus, duo boni, Jupiter et Venus, Mercurius vero talis qualis ille cui jungitur* [4]. Le petit Simplicius fut la victime de cette fâcheuse rencontre, au jugement du moins de ses parents. Que pouvait-il lui arriver de bon, étant né à la quatrième heure de la nuit du jour de Saturne, l'heure précise où Mercure était associé à Saturne [5] :

PVER NATVS AΩ
DIVO IOVIANO AVG·ET
VARRONIANO COSS
OPA NOCTIS·IIII
INVXIT VIII·IDVS MADIAS
DIE SATVRNIS LVNA VIGESIMA
SIGNO APIORNO NOMINE SIMPLICIVS

Le mot INVXIT à la cinquième ligne doit s'entendre IN ViXIT, ce qui revient à dire que Simplicius, né à la quatrième heure de la nuit, a vécu cette unique journée

du VIIIe des Ides de mai vers le déclin de laquelle il est mort.

Cette inscription portant la date de l'heure de la naissance est probablement unique dans l'épigraphie chrétienne [1]. Au contraire nous voyons plusieurs fois indiquer de manière précise l'heure de la mort. Cette mention répondait peut-être à une pensée mystique, car beaucoup de chrétiens considéraient l'instant de la mort comme celui de la naissance à la vie véritable et éternelle. Dès lors le jour et l'heure prenaient à leurs yeux une importance au moins aussi grande que celle qu'avait eue l'heure de la naissance à la vie temporelle pour les parents du petit Simplicius.

Une inscription de l'année 338, trouvée dans la catacombe de Domitille à sa place primitive, se compose de deux plaques de marbre rapprochées de façon à ce qu'on pût ajouter la mention finale à laquelle on tenait évidemment beaucoup [2] :

VRSO ET POLEMIO CONSS
NOMINE PVELLA FELITE IN ANNIS
☧ PM TRIGINTA PERCIPET SEPTIMV KAL APRIE
T DECESSIT IN PACE POST TERTIV KAL MAI

DIE MERCVRI ORA DIEI NONA

Urso et Polemio consulibus, nomine puella Fel(e)te in annis p(lus) m(inus) triginta, perc(e)p(it) [gratiam baptismi] septimu kal. april. et decessit in pace post tertiu kal. mai, die mercuri ora diei nona.

Mention analogue de l'heure exacte du trépas sur une épitaphe métrique du cimetière de Domitille [3] :

HIC INFANS QVI HIC
MINE MARCIANVS VIX
XLIIIII HºR · NOCTIS · IIII·E
ERVM CRVDELI FVNERE
IN FELIX SPES ARTIS
CVIVS PER OCCASV P
VOLVPTAS CVIV
ENSIM MITEMS
FELICIO TE A
INNO

Même cimetière [4] :

ANTONIVS
IVS DEI DOMINIC
DE MANE HORA
DIE XX MENS

Sur une inscription de l'année 452, on lit la date de la mort distincte de celle de l'enterrement [5] :

HIC IACET NOMINE MATRONA CF IN PACE
VXOR CORNELI PRIMICERI CENARIORVM
FILIA PORFORI PRIMICERI MONETARIO
RVM QVE VIXIT PLM·AN·XXIIII QVE RECESSIT
DIEMERCVRIS ORA VIII ET DEPOSITA DIE
IOVIS IDVVM MAIARVM IN CONTRA
COLOMNA VII CONS EL·HERCVLANI VC

Au contraire, sur une inscription de l'année 411, il semble bien que le mot *depositio* veut dire simplement *defunctus*, avec l'heure de la mort [6] :

TARRESES· REQVIESCIT IN PACE *qui vixit*
ANNOS XXX·DEPOSITVS·NONV·KA *l-oct*
DIE SATVR' ORA' PRIMA DN FL *theodo*
SIO AVG'IIII·CONS·

C'est principalement sur les épitaphes d'enfants et d'adolescents, c'est-à-dire de ceux dont la naissance est un souvenir encore récent pour les parents, qu'on trouve la mention du nombre d'heures de la vie; même on calcule les fractions d'heure. Fabretti cite deux inscriptions païennes portant cette mention [7] :

... v(ixit) ann(os) VIII, m(enses) VI, d(ies) IX, h(oras) pl(us) minus V....

... qui v(ixit) a(nnos) II, m(enses) IIII, d(ies) II, h(oras) VI s(emis)....

Nous trouvons la même mention de demi-heure sur une inscription chrétienne :

INNOCENTIVS · INNOCENTIO
FILIO·PIO·PRO·INNOCENTIA·SVA
BENEMERENTI· QVI · VIXIT
ANNO·VNO·DIEBVS ϛIII·ORAS·IIIS
IN PACE



Nous trouvons même la mention des *scrupuli* qui sont la vingt-quatrième partie de l'heure [8] :

BENEMERENTI · IN · PACE
SILVANA·QVAE·HIC·DORMIT
VIXIT·ANN· XXI ·MENS · III
HOR·IV· SCRVPVLOS · VI
DEPOS· IX·KAL· IVLIAS · ·
QVI IN

Sur les inscriptions grecques chrétiennes non datées, l'indication des années, des mois, des jours se lit également [9]; sur une inscription grecque de l'année 238, on lit la mention des années et des jours [10]. Enfin, à Hadrumète (voir ce mot), dans la Catacombe d'Hermès, on fait mémoire d'un enfant qui vécut neuf secondes.

Le nombre d'heures est également compté par l'époux survivant qui calcule la durée de l'union conjugale [11] :



IANVARIA
FELICI MARI
TO DVLCIS
SIMO BENE
MERENTI
FECI·QVI·ME
CV ·VIXIT·AN
N XϛII MEN
X·DIESXVI ORϛII



On lit dans saint Irénée une autre division de l'heure: *Sed et horam dicunt, quod est duodecimum diei, ex XXX partibus adornatam propter imaginem tricenarii* [12]. Cette division était en usage chez les gnostiques.

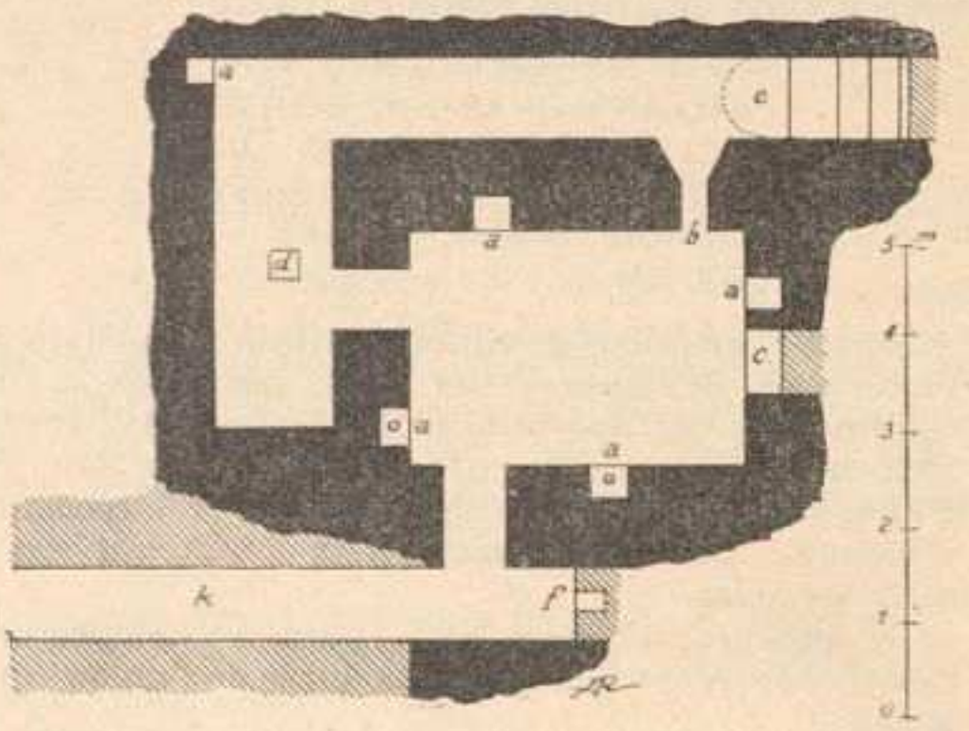
Au IXe siècle, on trouve chez Rhaban Maur une division de l'heure en quarante *momenta* et chaque

[1] A Rome, nous trouvons dans *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n. 8471, le souvenir d'un enfant mort à onze ans quatre mois : *hora qua nata est spiritum reddidit.* — [2] O. Marucchi, *Scavi nelle catacombe romane*, dans *Nuovo bull. di arch. crist.*, 1899, p. 279. — [3] Crostarosa, *Scavi nelle catacombe romane*, dans même revue, 1898, p. 233, n. 4. — [4] *Ibid.*, p. 233, n. 2. — [5] Gruter, *Corp. inscr.*, p. 1054, n. 8; Bosio, *Roma sotterr.*, p. 150; Aringhi, *Roma subterr.*, t. I, p. 416; Reinesius, *Syntagma*, cl. VIII, n. 39; Mamachi, *Orig. christ.*, t. III, p. 320; Lami, *De erudit. apostol.*, p. 244; Marini, dans *Giornale Pisano*, t. VI, p. 22; De Rossi, *Inscript. christ.*, t. I, p. 332, n. 754. — [6] Bosio, *Roma sotterranea*, p. 105; Aringhi, *Roma subterranea*, t. I, p. 337; Reinesius, *Syntagma*, cl. XX, n. 199; Fleetwood, *Inscr.*, p. 493; De Rossi, *Inscript. christ. urb. Romæ*, t. I, p. 252, n. 596. — [7] A. Fabretti, *Inscriptionum antiquarum, quæ in ædibus paternis asservantur*, in-fol., Romæ, 1699, p. 96. — [8] *Corp. inscr. lat.*, t. XI, n. 1513; autres mention, *ibid.*, t. III, n. 9694, 12886, le mot *scrupuli* est orthographié *scrofulæ*. — [9] Marucchi, *Mus. Later.*, pl. LVI, n. 34; pl. LXX, n. 41; *Corp. inscr. grâce.*, t. IV, n. 9548, 9636, 9662; Kaibel, *Inscr. græc.*, n. 823, 2265, 2353, 2360 — [10] De Rossi, *Inscr. christ.*, n. 8. — [11] Marangoni, *Delle cose gentilische trasportate ad uso ed ad ornamento*, Roma, 1744, p. 465; *Acta S. Victorini*, p. 100; Aringhi, *Roma subterr.*, t. II, p. 262, 326; Boldetti, *Osseivazioni*, p. 343. 344, 405, Lupi, *Epit. Severæ*, p. 37, 151; *Bull. di. arch. crist.*, 1881, pl. VI, p. 74. — [12] S. Irénée, *Adv. hæres.*, l. I, c. XXIV

momentum en *ostentum* et *dimidium*, l'ostentum en trois cent soixante-six *atomi* ou *ictus oculi*, c'est-à-dire le temps qu'on met à cligner la paupière, en sorte que l'heure entière compte 22 560 clignements. La même division est indiquée dans un texte latin bien connu des *gramatici veteres* [1]; il a été tiré d'un manuscrit, le *Gudianus*, du IX^e^ ou du X^e^ siècle, et fait partie d'*Excerpta de mensuris* en grande partie extraits d'Isidore : *Hora constat ex V punctis, X minutis, XV partibus, XL momentis, LX ostentis. Hora autem diei secundum solis cursum V punctos habet, juxta lunam IIII*. Cette dernière phrase, qui prouve que la division en quarts d'heure est relativement récente, concorde avec le texte de Denys le Petit : *Punctus vero unus quarta pars horæ est* [2].

H. LECLERCQ.

HEXHAM. — Saint Wilfrid construisit une église à Hexham et une autre à Ripon avant l'année 678. On montre dans ces deux localités des cryptes certainement anciennes et offrant entre elles des caractères de ressemblance qu'on ne saurait méconnaître, et ces caractères diffèrent tout à fait de ceux des autres cryptes anciennes en Angleterre; c'est ce qui porte à croire qu'elles ont été construites à des dates rapprochées et par l'ordre d'un même personnage qui



5709. — Crypte d'Hexham.

D'après *The archæological Journal*, 1882, t. XXXIX, p. 349.

a. Niches pour poser des lampes.
b. Niche pour poser une lampe, en communication avec le corridor.
c. Fenêtre murée.
d. Puits d'aération
e. Entrée de l'escalier primitif.
f. Extrémité du passage, avec niche pour une lampe.
k. Entrée aménagée à une date postérieure.

pourrait être Wilfrid. Ce serait une sorte de raison d'admettre que les cryptes de Hexham et de Ripon remontent au dernier quart du VII^e^ siècle si on ne se heurtait à l'affirmation de l'historien Leland, à savoir que l'ancienne abbaye de Ripon s'élevait sur un site différent de celui sur lequel fut bâti le nouveau monastère. Afin de sauver l'antiquité wilfridienne de la crypte, on a avancé que Wilfrid avait bâti deux églises à Ripon; il serait peut-être plus simple de dire que Leland s'est trompé. Pareille chose s'est déjà vue!

On ne peut contester que ces cryptes soient antérieures à ce qu'on est convenu d'appeler le style normand; mais antérieures de combien d'années ou de combien de siècles ? La période qui précède comprend des siècles à son tour et, en fait d'architecture, le plus sûr qu'on en puisse dire, c'est qu'on en ignore presque tout. Après la conquête normande, on bâtit des cryptes d'un type nouveau, mais qui ne s'en rattache pas moins au type traditionnel de la *confessio* des basiliques romaines. Ce type, on le trouvait à peu près sans changement dans les cryptes telles que celles de Hexham et de Ripon et il semble possible d'en rattacher l'adoption aux circonstances générales de l'Église saxonne à cette date. Le conflit entre la mission romaine et l'Église celte avait abouti au triomphe de la première au synode de Whitby, en 664, mais l'influence celtique demeurait vivace. Chaque parti avait son type préféré pour les édifices du culte. Wilfrid était chaleureux partisan de la mission romaine et de la discipline continentale; ainsi faut-il s'attendre à lui voir bâtir des églises suivant le type romain. Son contemporain Eddi nous dit, en effet : *Neque ullam domus aliam citra Alpes montes talem edificatam audivimus*.

La crypte d'Hexham mesure 4 m. 02 sur 2 m. 43; elle est plus profondément dans le sol que celle de Ripon; dans l'une les cellules aux bouts occidentaux des passages latéraux ont des toits triangulaires, dans l'autre les cellules ne sont pas séparées par des arches et sont couvertes de pierres plates. A Hexham, la chambre occidentale a un plafond voûté, à Ripon seulement à demi voûté. A Hexham, les sommets des niches sont plats et il n'y en a pas dans le mur est; à Ripon, les niches ont des calottes semi-circulaires, et il y en a un sur le côté nord du mur est et un autre plus grand, un peu plus haut, au milieu du même mur. Les deux chambres centrales ont leur accès dans la même position; dans les deux, les sommets semi-circulaires des portes sont taillées dans le linteau. Les corridors sont de la même largeur (fig. 5709) [3].

H. LECLERCQ.

HIBOU. — La chouette de Minerve ne se montre pas sur les monuments chrétiens, sauf sur une série d'amulettes qui ne se rattachent au christianisme que par les formules superstitieuses qu'on y lit, formules où se trouvent des noms et des allusions bibliques. Voir *Dictionn.*, t. I, au mot AMULETTES.

Un petit disque de bronze très mince, de 0 m. 037 de diamètre, pesant 7 gr. 50, trouvé à Carthage, présente, gravé au trait, un hibou entouré de six étoiles distribuées dans le champ; autour cette légende :

BICI+ TE LEO DE TRIBVS IVDAGVIC

Citation de l'*Apocalypse*, V, 5 : *Ecce vicit leo de tribu Juda*. La lettre T dans le premier mot a la forme d'une croix.

Au revers, inscription dans une couronne, d'une lecture laborieuse :

+INBIZ
SAINA RIOS
AINBICTADAS
IATVRABISQ
ISNENONTV
MGELLVMFE
CERITIOT
ONFIAN

Presque toutes les lettres sont assez bien gravées pour ne laisser place à aucun doute. A part *Fecerit*, il n'est pas facile d'en former les mots et encore moins une phrase offrant un sens quelconque [4].

H. LECLERCQ.

[1] Lachmann, *Gromatici veteres*, p. 374. — [2] *De Paschal.*, c. XVI. Cf. F. Tannery, *Les subdivisions de l'heure dans l'antiquité*, dans *Revue archéologique*, 1895, p. 362-363. — [3] J. T. Micklethwaite, *On the crypts at Hexham and Ripon*, dans *The archaeological Journal*, 1882, t. XXXIX, p. 347-354; G. T. Rivoira, *Le origini della architettura lombarda*, in-8°, Milano, 1908, p. 487-500. — [4] A. Héron de Villefosse et Delattre, *Note sur un petit objet trouvé à Carthage*, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1914, p. CLXXXVII; *Revue archéologique*, 1914, p. 465, n. 60, 61.

HIC. — HIC IACET,.. PAUSAT,.. QUIESCIT,.. REQUIESCIT, ETC.

Vers le début du v[e] siècle, fait observer Edm. Le Blant, un changement radical s'opère dans la rédaction des textes lapidaires. L'usage se répand de commencer les épitaphes par le mot *Hic*. HIC IACET. HIC PAVSAT. HIC QVIESCIT, qui se montrent à Trèves, en même temps que la vieille formule, semblent être, en Gaule, les plus anciennes combinaisons où figure cet adverbe. Il en est de même à Rome, où, d'après le relevé des marbres antérieurs au VII[e] siècle, l'on trouve la première dès 345, la seconde en 371 [1]. HIC REQVIESCIT, moins fréquent sur notre sol aux temps anciens, et qui ne se montre à Rome qu'en 384 et 396 [2], marque réellement la venue de l'ère nouvelle.

A l'époque de la décadence, c'est l'effet d'une sorte de loi que les formules se compliquent et s'allongent. Cicéron, Pline écrivent simplement au début de leurs lettres : *Tullius Tironi salutem*; — *C. Plinius Tacito suo salutem*. Au temps de saint Augustin, de saint Paulin de Nole, on y lira : *Domino merito venerabili et vere suscipiendo patri Augustino episcopo Macedonius.* — *Dilecto fratri merito prædicabili et venerantissimo Pammachio Paulinus.* Le style épigraphique suit la règle commune : la formule HIC REQVIESCIT va se compliquant, lorsque les temps s'avancent, et l'on voit successivement paraître chez nous en 469, 473, 488 [3] :

HIC REQVIESCIT IN PACE
HIC REQVIESCIT BONAE MEMORIAE
HIC REQVIESCIT IN PACE BONAE MEMORIAE

avec cette circonstance remarquable que la formule la moins simple est en même temps la plus récente :

IN HOC TVMVLO REQVIESCIT
IN HOC TVMVLO REQVIESCIT BONAE MEMORIAE
IN HOC TVMVLO REQVIESCIT IN PACE BONAE [MEMORIAE

se montrent à dater de 492 [4], comme pour compléter et pour clore [5] la série des formules tumulaires de l'époque mérovingienne. Les débuts du style déjà ancien : HIC IACET. HIC QVIESCIT. HIC REQVESCIT, ne se remarquent plus alors [6]. Sauf pour une inscription qui, de toute évidence, ne procède pas du type épigraphique commun [7], HIC REQVIESCIT sans formule accessoire ne se trouve pas en Gaule au delà de 487 [8].

Parfois, au début d'une épitaphe, on emploiera HIC que ne suit aucun verbe, c'est le cas d'une épitaphe trouvée à Rome, en 1883, couvercle de sarcophage, large de plus d'un mètre et contenant deux corps [9] :

HIC DAVELDES ET DOMNOLENTVS

Une épitaphe trouvée à Auch et que nous avons déjà fait connaître (voir *Dictionn.*, t. I, col. 3142, fig. 1117) nous montre également l'emploi de HIC non suivi d'un verbe, mais au contraire d'une feuille de lierre (voir FEUILLE) ou *hedera* faisant office de ponctuation : en sorte que c'est comme si on lisait :

HIC ☙ AD INNO
CENTEM ET PERE
GRINVM
VRSICINVM
AN·VIII M II DX

« Ici. [Vous êtes] près d'Ursicinus, innocent enfant qui n'a fait que passer sur la terre. Il a vécu huit ans, deux mois, dix jours [10].

Nous trouvons sur des épitaphes païennes l'emploi de *hic* non suivi d'un verbe [11] :

Rusticulus. hic
Fufio. Justino. homini. bono
Tullonia. Lea, coniugi incomparabili
qui. insimul. viximus
annis. sexaginta

et encore [12] :

D. M.
Marius
Justus
homo
plus quam
benignis
simus
hic

Quant à d'autres formules qu'on croirait volontiers exclusivement chrétiennes, on les rencontre chez les païens : *hic adquiescit* [13], *hic quiescit* [14], *hic requiescit* [15] ; on rencontre même *hic jacet* [16].

D. M. S.
Hic. iacet
Anicetus. puer
annorum. viii

A mesure que s'affirme la décadence, il faut s'attendre à rencontrer des textes qui déforment la formule dont nous parlons au point de la rendre méconnaissable. C'est le cas pour une inscription trouvée à Cherchel (voir ce mot), dans la propriété Riffard, plaque de marbre de 0 m. 29 sur 0 m. 65 de longueur, hauteur des lettres 0 m. 04. Cette épitaphe recouvrait une tombe bisome fermée par des briques de 0 m. 59 de côté [17] :

BONE MEMORIAE·SATVRINIVS
ICCEQQVET·HIN·PACE·FECIT MEM
ORIAS·VNA·QVM·FILIS·SVIS
VIXIT·ANOS·SEXSAGINTA

Bon(a)e memoriæ Saturinius hic requiescet in pace; fecit memoriam una cum filiis suis, vixit annos sexaginta.

Même fouille [18] :

TILAV
GEHIc
QVIE
SCIT

et à Rome, sur une inscription datée de l'année 397, on lit [19] :

HIC CESQVID BONIFATIA···

Voici quelques références utiles à grouper : HIC IACET, à Rome, sur les inscriptions datées de 345 à 523, dans De Rossi, *Inscript. christ.*, Supplém. n. 1424; Marucchi, *Cimit. di S. Valentino*, p. 90; en Gaule, en 449, Le Blant, *Inscr. chrét.*, n. 667; en Afrique, en 405, *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 8648; parmi les inscriptions non datées : Marucchi, *op. cit.*, p. 100-105; Florence, *Corp. inscr. lat.*, t. XI, n. 1695; Cagliari,

[1] De Rossi, *Inscript. christ. urb. Romæ*, t. I, n. 178. — [2] *Ibid.*, t. I, n. 224. — [3] Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, n. 87, 72, 374 *a*. — [4] *Ibid.*, n. 32. — [5] *Ibid.*, n. 477. — [6] *Ibid.*, t. I, préf., p. VIII-IX. — [7] *Ibid.*, n. 211. — [8] *Ibid.*, n. 379. — [9] Le Blant, *Nouveau recueil*, n. 272. — [10] *Ibid.*, n. 289; dans le *Dictionn.*, t. I, col. 3142, une faute d'impression porte *six* jours, il faut : *dix*. — [11] *Corp. inscr. lat.*, t. IX, n. 1718, à Bénévent. — [12] *Corp. inscr. lat.*, t. IX, n. 1876, à Bénévent. — [13] *Ibid.*, t. IX, n. 5331 — [14] *Ibid.*, t. IX, n. 5875, t. X, n. 6370. — [15] *Ibid.*, t. IX, n. 5386, 5464, 5519, 5524. On lit *hic requiescit*... sur l'épitaphe de la nourrice d'Octavie, femme de Néron, *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n. 8943. — [16] *Ibid.*, t. X, n. 2051, et *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n. 9241; *hoc jacet* païen, dans *Corp. inscr. lat.*, t. III, n. 3351, 3397, 14190[1]. — [17] V. Waille, *Inscriptions sur poterie et sur marbre découvertes à Cherchel* (1893), dans *Bull. archéol. du Comité*, 1893, p. 134, n. 20. — [18] *Ibid.*, 1893, p. 135, n. 21. — [19] De Rossi, *Inscr. christ. urb. Romæ*, t. I, p. 197, n. 452.

ibid., t. x, n. 7748, 7749, 7753, etc.; en Gaule, Le Blant, *op. cit.*, p. 16, 18, 47, 228, 353, 355 359; en Germanie, F. X. Kraus, *Die christlichen Inschriften der Rheinlande*, t. I, n. 96; en Afrique, *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 8634, 8638, 8639, 8642, 8648; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1916, p. 100; *hic jacet in pace.* Le Blant, *op. cit.*, n. 420; F. X. Kraus, *op. cit.*, n. 53, 82, 83; *hic jacet in hoc tumulo.* De Rossi, *Inscr.*, n. 171-943; *hic jacet in tumulo.* Le Blant, *op. cit.*, n. 421, 560; *hic jacet in hoc loco*, à Malte, *Corp. inscr. lat.*, t. x, n. 7499.

HIC PAVSAT, en Gaule, Le Blant, n. 230; *Nouv. recueil*, n. 88, 151, 376, 440; Germanie, F. X. Kraus, *op. cit.*, t. I, n. 92, 100; *hic pausat corpus*, *ibid.*, t. I, n. 29; *hic bene pausant ibid.*, t. I, n. 116; *hic pausat in pace* à Aquilée, *Corp. inscr. lat.*, t. v, n. 8617.

L'adverbe initial *hic* fut adapté à une autre catégorie de monuments, principalement en Afrique; il désigna l'autel ou le tombeau des reliques. A Guelma (voir ce mot), on lisait sur un socle de colonne ce document unique en son genre [1] :

+ HIC
MEMORIA
PRISTINI
ALTARIS +

Peut-être avons-nous le souvenir d'un autel sur cette pierre trouvée à Baridj, à 14 kilomètres d'Aïn Beida et qui porte l'inscription suivante [2] :

HIC MEMORIE SANCTO
RV PAVLI PETRI DONATIMIC
GINIS BARICIS

Ici le mot *memoriæ* a le sens de reliques comme sur une inscription trouvée à Haïdra (voir ce mot) [3] :

HIC HABENTVR
MEMORIE SACRVM
PANTALEONTI
IVNANIE COMITV

ce qu'il faut lire : *Hic habentur memorie sanctorum Pantaleonti Junani et comitum.*

Ces attestations servaient en quelque manière d'« authentiques » pour les reliques renfermées dans le *loculus* de l'autel, comme nous le voyons encore sur ces deux inscriptions africaines; l'une sur plomb [4] :

. . . . . .
CUIUS MЄMORIЄ
IC P*(os)*IIЄTUNT

c'est-à-dire : *hic positæ sunt*, et sur une brique [5] :

HIC MM SCOR
STEFANI ET
LAVRENTI
IVLIANI
POSSV Y
XII KL APRIL
ABORI
SCI STEFANI

Enfin nous renvoyons à ce que nous avons dit déjà au sujet d'Aïn Ghorab, *Dictionn.*, t. VI, col. 1241.

H. LECLERCQ.

HIC SITUS EST. — La formule *hic situs est* se rencontre principalement dans l'épigraphie païenne, où elle termine un grand nombre d'épitaphes; cette formule est si fréquente qu'on a pris l'habitude de l'abréger sous cette forme H·S·E. Ce sigle se rencontre rarement sans doute, mais il se rencontre sur des épitaphes chrétiennes. Citons d'abord l'épitaphe de *Pescennia Quodvultdeus* [6] dont le christianisme est certain. Voici un exemple provenant de Tabarka. Sur un sarcophage en marbre blanc, décoré sur sa face antérieure d'une série de strigiles de part et d'autre d'un cartouche à queues d'arondes, on lit une inscription païenne :

d. m. s.
L. Vibius Receptus
Plotinianus. vix
ann. xii. m. iiii. h. s. e.

Quand le sarcophage changea de destinataire, les moulures supérieures du cartouche furent retaillées après coup, et sur la surface plane ainsi obtenue fut gravée l'épitaphe du nouvel occupant, chrétien celui-ci, en caractères plus petits (0 m. 02) et gravés avec moins de soin :

AVRELIVS HONO
RATVS IN PACE
VIX·ANN·XXXIII·M·II·H·S·E

Ce sarcophage est encore remarquable par ce fait qu'au-dessous du cartouche central, mais un peu à gauche, se trouve la signature du marbrier (suivant



5710. — Épitaphe romaine de 377.
D'après De Rossi, *Inscript. urbis Romæ*, t. I, p. 127, n. 270.

un usage accepté à Cherchel); celui-ci a signé en lettres de 0 m. 03 [7] :

MACARI

Au Kef, un fragment trouvé dans un des tombeaux du sous-sol de la basilique porte [8] :

in pa CE
vi XI Γ
a NN*is*
H · *s* · *e* ·

A Thysdrus (El Djem), même formule sur une autre épitaphe chrétienne d'un lecteur [9] :

☧
IVLIVS
SABINVS
LECTOR VI
XIT IN PACE
ANN · LVI
P · M · ME
H · S · E

Mais ce n'est pas seulement en Afrique que nous rencontrons cette formule, nous la lisons sur une

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 7850. — [2] *Ephem. epigraphica*, t. VIII, p. 261. n. 790. — [3] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 10515. — [4] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 8731. — [5] *Ibid.*, t. VIII, n. 8632. — [6] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 870. — [7] P. Gauckler, *Rapport épigraphique sur les découvertes faites en Tunisie par le Service des antiquités dans le cours des cinq dernières années*, dans *Bulletin archéologique du Comité*, 1897, p. 383, 394, n. 102. — [8] *Bull. archéologique du Comité des travaux historiques*, p. 415, n. 155. — [9] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 55.

épitaphe romaine datée de l'année 377 [1] (fig. 5710). On remarquera ici que cette formule, païenne en apparence, est associée à la mention du baptême et de l'éternité bienheureuse; en outre, la formule *in pace* se lit dans le sens vertical, ce qui, à cette date, est encore exceptionnel.

A Caprée [2] :

HIC GELADINVS
SECTOR HIC SITVS
TVS

A Olmedo, en Sardaigne, conservée au musée de Cagliari [3] :

hIC SITUS SILBIUS ЄCCLЄ
SIAЄ SANCTAЄ MINISTER
ЄXPЄCTAT ChRISTI OPЄ
RURSUS SUA UIUEP CARNЄ
Є GAUdIA LUCIS NOB AЄ
IPSO dOMINANTE UIdЄRЄ
VIXIT ANN XXXIII Ƀ IN PACE NONIS
APRIL

Enfin nous trouvons cette formule sur un monument chrétien, à Sutri. C'est un fragment de bas-relief portant l'adoration des Mages ; on voit la fin de l'épitaphe du défunt [4] :

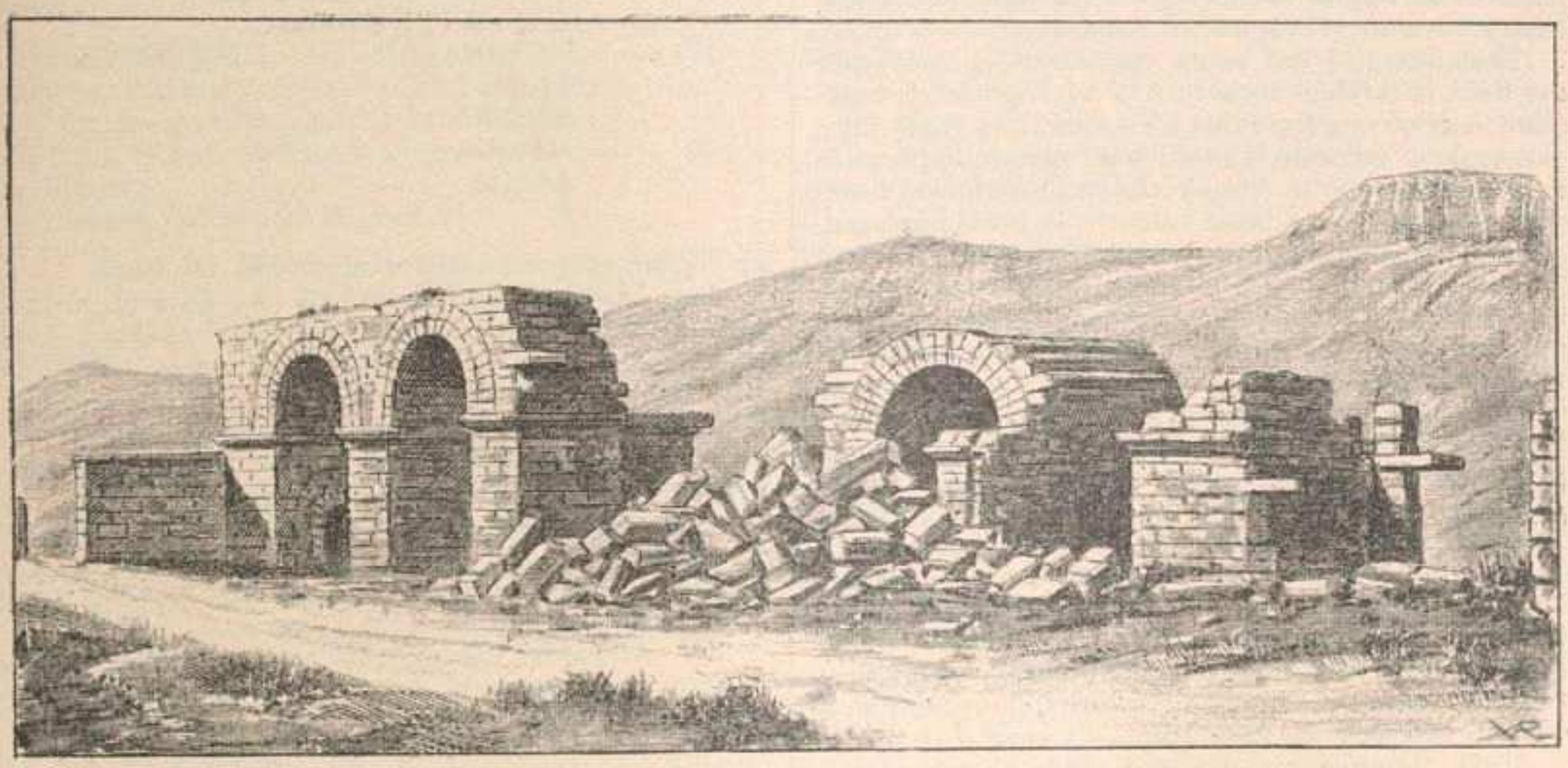
h] IC SITVS [*est*

H. Leclercq.

HIÉRAPOLIS ET HIÉROPOLIS. — Hiérapolis, célèbre par ses eaux minérales, auxquelles les anciens attribuaient une vertu surnaturelle, a possédé une église que Texier décrit comme « un vaste édifice quadrangulaire » dont « la nef se compose d'un grand arc à plein cintre dont la retombée porte sur les trois arcs latéraux qui formaient comme des chapelles. Le fond de l'église est formé par un hémicycle (fig. 5711); cette architecture est tout à fait primitive... on peut la regarder comme un des très anciens temples du christianisme. Sa construction est analogue à celle de tous les autres monuments de la ville; ce sont des blocs énormes placés les uns sur les autres et soutenus par leur propre poids [5]. » On ne voit dans les ruines aucun autre ornement qu'une croix grecque sculptée sur chacun des piédroits.

Nous avons publié et commenté l'épitaphe célèbre de l'évêque Abercius (voir ce nom, *Dictionn.*, t. I, col. 66), épitaphe dont la découverte entraîna pour son titulaire une mutation posthume. Jusqu'alors tout le monde tenait Abercius pour l'évêque de la ville d'Hiérapolis, située presque au confluent du Méandre et du Lycus, non loin de Colosses et de Laodicée. Quand on eut constaté que le texte de cette épitaphe avait été utilisé et reproduit partiellement par un fidèle nommé Alexandre inhumé à une trentaine de lieues à l'est de la grande ville, tout près au contraire d'une autre ville antique, plus modeste d'allures et appelée aussi Hiérapolis, aux environs de Synnada, il devint nécessaire de transférer Abercius d'Hiérapolis à Hiéropolis.

La proximité de l'inscription funéraire d'Alexandre ne suffisait pas à elle seule à justifier ce transfert; au contraire, les formules épigraphiques voyagent volontiers au loin; ce n'est pas à Rome qu'on rencontre les imitations les plus frappantes des épitaphes des papes Damase et Grégoire le Grand; d'autres ont été reproduites à Ravenne, en Afrique. Mais, avant tout, il faut bien distinguer Hiérapolis et Hiéropolis.



5711. — Église d'Hiérapolis. D'après Texier, *Description de l'Asie Mineure*, 1839, t. I, pl. 54.

Au Ier siècle avant notre ère, la Phrygie fut, en grande partie, incorporée dans la province d'Asie. Ses limites allaient au sud jusqu'à la chaîne du Taurus, elle confinait à la Cappadoce par le désert central d'Asie Mineure et, à l'ouest, comprenait les hautes vallées des fleuves qui se dirigent vers la mer Égée. La frontière du Nord fut plus instable. Là se trouvaient la Petite Phrygie ou Phrygie Hellespontique et la Phrygie Epictète. La Grande Phrygie était constituée par la région qui s'étend jusqu'au Taurus, dont la lisière, au pied des montagnes, était appelée Phrygie Parorée. Hiérapolis et Hiéropolis appartenaient toutes

[1] De Rossi, *Inscript. urb. Romæ*, t. I, p. 127, n. 270. Voir aussi l'inscription de 513, au mot Horrearius. — [2] *Corp. inscr. lat.*, t. X, n. 6810. — [3] *Ibid.*, t. X, n. 7972. — [4] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1865, p. 27; *Corp. inscr. lat.*, t. XI, n. 3280; voir encore un autre exemple sur une épitaphe chrétienne dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1905, p. 291. — [5] Ch. Texier, *Description de l'Asie Mineure*, in-fol., Paris, 1839, t. I, p. 142, 149, pl. Liv.

deux à la Grande Phrygie et elles dépendirent, jusqu'au règne de Dioclétien, du proconsul d'Asie. Néanmoins elles appartenaient à des subdivisions judiciaires différentes : Hiérapolis relevait de Laodicée et Hiéropolis de Synnada.

Cette distinction aboutit à un démembrement. Sous Dioclétien ou un peu plus tard, et en tout cas avant l'année 358, on constate l'existence d'une Phrygie Ire ou Pacatienne à l'ouest, et d'une Phrygie IIe ou Salutaire, à l'est, ayant respectivement Laodicée et Synnada pour capitales. A partir de ce moment, Hiérapolis fit partie de la Phrygie Pacatienne et Hiéropolis de la Phrygie Salutaire.

Faute de faire cette distinction, que ne manquent pas de faire le *Synecdème* d'Hiéroclès sous Justinien et les listes épiscopales, Le Quien unit les deux villes en une seule, transporta Hiérapolis *ad Lycum* dans la Phrygie Salutaire et fit suivre tous les souvenirs chrétiens et profanes, en particulier saint Philippe, ses filles prophétesses, puis Papias et Claude Apollinaire, l'apologiste. Abercius lui-même dut être du voyage, car on arrivait à cet étrange *imbroglio* que le vieil évêque, dont les anciens calendriers ou martyrologes ne disent rien et qui n'était connu que par une *Vie* légendaire, se trouvait devenu le successeur de Philippe et de Papias sur le siège d'Hiérapolis en Pacatienne devenue Hiérapolis en Salutaire.

L'homonymité des noms engendrait la confusion des lieux et il fallait recourir à la *Vie* légendaire, tellement décriée que Baronius n'en avait pas voulu faire usage, pour éclaircir le problème topographique. Car il se trouvait que la découverte de l'inscription funéraire rendait une certaine valeur à la pièce hagiographique qui, dans sa forme primitive, avait dû être rédigée sur les lieux, en présence du tombeau d'Abercius et sous l'influence de certains souvenirs locaux. Or les manuscrits et les éditions de la *Vie* portent tous Hiérapolis, sauf dans la transcription du dernier vers de l'épitaphe, où ils donnent Hiéropolis. Le manuscrit Coislin n. *110* omet tout simplement le dernier vers de l'inscription, mais, en général, il présente une rédaction conforme à celle du manuscrit Paris gr. *1540* et ces deux manuscrits tirent une importance particulière de ce fait que plusieurs de leurs variantes, en ce qui regarde l'épitaphe, sont confirmées par le marbre original. Or le ms. *1540* fait dépendre l'Hiéropolis d'Abercius de la Phrygie Salutaire. Le décret des empereurs est envoyé à Publius Dolabella, ἡγεμονεύοντι τῆς Φρυγῶν Σαλουταρίων ἐπαρχίας. La suite du texte montre que la ville dont Abercius était évêque dépendait de ce gouvernement. Dès lors, plus de doute.

La *Vie* légendaire raconte que Marc-Aurèle envoya des messagers chercher l'évêque Abercius, et, partant de Rome, arrivés à Byzance, ils franchissent le Bosphore, prennent à Nicomédie la poste impériale et arrivent à Synnada : ἔφθασαν κατὰ τὴν Συνάδεων μητρόπολιν τῆς λεχθείσης Φρυγίας. Là, ils s'informent du but de leur voyage et on leur donne des guides pour les mener en quelques heures à Hiéropolis. Cet itinéraire suffisait, à lui seul, à faire la distinction des deux villes. On n'a pas idée d'aller à Hiérapolis *ad Lycum* par Nicomédie et Synnada et quand on est dans cette ville, à plus de trente lieues d'Hiérapolis *ad Lycum*, nul ne se chargerait de franchir la distance qui les sépare en une seule journée. C'est également à Synnada que la *Vie* nous montre Abercius de retour de son voyage et s'apprêtant à regagner sa ville épiscopale, Hiéropolis en Phrygie Salutaire.

Sur l'épitaphe, nous ne reviendrons pas. Voir *Dictionn.*, t. I, col. 66-87.

Sur le reliquaire de Synnada, voir *Dictionn.*, t. III, col. 3206-3208, fig. 3467.

Il nous reste un autre monument épigraphique de Hiéropolis :

a)
ЄΙΡΗΝΗΤΟΙCΠΑΡΑΓΟ
ΥCΙΝ-ΠΑCΙΝΑΠΟΤΟΥ
ΘЄΟΥ
ΑΥΡΑΛЄΞΑΝΔΡΟC
ΜΑΡΚΟΥΟΤΩΝΞΑ
ΝЄΟΥ ΑΝЄCΤΗCΑ
ЄΙΝΙΚΑΤΗCЄΙCΤΟ
ΡΓΗCΥΜΙΤΟΝΚΑ
ΛΛΟΥCΓΛΥΚΥΤΑΤΑ
ΜΟΥΤЄΚΝΑΘЄC··
ΤЄΙΜΗΤΑЄΝΙΡΗΝΗ
ΤΟΥΘЄΟΥЄΝΚЄΝΤΟΥ
ΤΟΥCЄΤΗCΑΤΗΝЄΙΤΙ
ΜΗΝΧΑΡΙΝΜΝΗΜΗC
ЄΥΓЄΝΙΗΚΑΙΜΑΡΚЄΛ
ΛΗΚΑΙΑΛЄΞΑΝΔΡΩ
ΚЄΜΑΚЄΔΟΝΙΚЄΝΟΝ
ΝΗΤΟΙCΓΛΥΚΥΤΑΤΟΙC
ΤЄΚΝΟΙC·ΤΟ·CΥΠΟЄΝΑ
ΚЄΡΟΝΘΗΝΗCЄΙCΙΝΤΟ
ΤΗCΖΩΗCΜЄΡΟC
ΟCΑΝΔЄΠ··ΟϹΚΟΨΙΖЄ
ΝΟCΤΩΤΥΝΒΩΤΟΥΤΩ
ΑΜ·ΑΤЄΚΝΑΧΩCΙ

b)
ЄΙCΤΗΝΔЄ
ΤΟΗΩΤΟ
ΝΚΟΙΝΟ
ΝΤΩΝΑ
ΔЄΛΙΩ
Ν

a) Εἰρήνη τοῖς παράγουσιν πᾶσιν ἀπὸ τοῦ θεοῦ.

Αὐρ. Ἀλέξανδρος Μάρκου τῷ [Αἰ] ξανέο[ς] ἀνέστησα ἐ[πικρ]ατήσει στοργῆς [ἐπ]ὶ το[ῦ] κάλλους γλυκύτατά μου τέκνα θεσ[ει] τειμητὰ ἐν ἰρήνῃ τοῦ θεοῦ. Ἐν[ε]κεν τούτου [ἔσ]τησα τὴν [στήλ]ην χάριν μνήμης Εὐγενίῃ καὶ Μαρκέλλῃ καὶ Ἀλεξάνδρῳ κὲ Μακεδόνι κὲ Νόννῃ, τοῖς γλυκυτάτοις τέκνοις. το[ῖ]ς ὑπὸ ἕνα κερὸν [ὸ] νη [θ] εῖσιν τὸ τῆς ζωῆς μέρος.

Ὅς ἂν δὲ π [ρ] οσκόψι ξένος τῷ τύνδῳ, τούτῳ, ἄ [ωρα τ] ὰ τέκνα χώσι.

b) Εἰς τήν δε τό... ωτον κοινὸν τῶν ἀδελ [φ] ῶν.

Pax transeuntibus omnibus a Deo.

Aur. Alexander, Marci [filius] ... erexi. Prævalebit amorem pulchritudine, dulcissimos meos filios ponet præclaros in pace Dei. Cujus causa posui stelam memoriæ gratia Eugeniæ et Marcellæ et Alexandro et Macedonio et Nonnæ, dulcissimis natis, quibus sub eodem tempore cessit vitæ pars.

Quicumque vero extraneus offendet huic tumulo, immaturi sint et filii.

..... ecclesia fratrum.

C'est l'épitaphe de cinq enfants, Eugénie, Marcelle, Alexandre, Macédon, Nonné, morts en même temps et vraisemblablement en bas âge. Leur père se nomme Aurelius Alexandre. Au début, il a transcrit la formule courante : Paix à tous les passants de la part de Dieu, qui ressemble à celle qu'emploie Alexandre, fils d'Antoine. D'autres expressions du même genre « dans la paix de Dieu, » le « séjour de la vie » se rencontrent dans le corps du texte. Dans la clausule finale, on lit la mention de la communauté des fidèles. Cette épitaphe n'est pas datée. L'ensemble de sa rédaction où l'on trouve des formules profanes comme μνήμης χάριν, mêlées au langage chrétien, l'analogie qu'elle présente avec celles d'Abercius et d'Alexandre fils d'Antoine, soit dans les noms propres, soit dans les formules, autorisent à la rapprocher de ces deux textes contemporains de Septime-Sévère et de Caracalla.

Depuis quelques années, ces cinq enfants ont été proclamés martyrs par MM. Ramsay et Grégoire, qui

les font souffrir sous Dèce. Il n'y a pas l'ombre d'une raison pour admettre cette conjecture et tout porte à croire que ces enfants dont on ne nous dit pas l'âge sont morts naturellement, par suite de quelque épidémie.

Bibliographie. — Hamilton, *Researches in Asia Minor*, t. II, app., p. 475-476, n. 374. — C. Cavedoni, dans *Opuscoli religiosi, letterari e morali*, Modena, 1860, t. XVIII, p. 175-176. — De Rossi, *Roma sotterranea*, 1863, t. I, p. 160. — Kirchhoff, dans *Corp. inscr. græc.*, t. IV, n. 9266. — Ramsay, dans *Bulletin de correspondance hellénique*, juillet 1882, t. VI, p. 504. — L. Duchesne, *Saint Abercius*, dans *Revue des questions historiques*, 1883, t. XXXIV, col. 30 sq. — F. Cumont, *Inscriptions chrétiennes grecques d'Asie Mineure*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1883, t. XXXIV, n. 179. — Mordtmann, dans *Athen. Mittheil.*, 1890, p. 158. — Ramsay, dans *The Expositor*, 1888, t. VIII, p. 411. — Ramsay, *Cities and bishoprics of Phrygia*, n. 658. — J. Wilpert, *Fractio panis*, p. 97. — De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1864, p. 32; *Inscript. christ. urb. Romæ*, t. II, p. 369, 383. — Cabrol et Leclercq, *Monum. Eccles. liturgica*, t. I, n. 2791. — H. Grégoire, dans G. Mendel, *Catalogue du musée de Brousse*, dans *Bull. de corresp. hellénique*, 1909, t. XXXIII, p. 347. — H. Delehaye, dans *Analecta bollandiana*, 1911, t. XXX, p. 337.

H. Leclercq.

HIGOUMÈNE. — Au titre et à la fonction d'higoumène, supérieur de monastère, s'applique ce qui a été dit des archimandrites. Voir *Dictionn.*, t. I, col. 2739-2761. Nous réunirons ici quelques textes épigraphiques.

Jérusalem, Nécropole du Sud [1] :

Θ H K H Δ I
Λ Φ Є P ſ
Θ Є K Λ Λ
C Є B Λ
H Γ δ M ſ
MONACTHPI
δBЄNΛ
TδΓЄ▨P
ΓIOδ +

Θήκη διαφέρ[ουσα] Θέκλα Σεβα[στῆ] ἡγουμ(ένῃ) μοναστηρίου Βε(ν)άτου Γεωργίου

« Tombeau appartenant à Thécla Augusta, higoumène du monastère de Saint-Georges. »

Thécla Augusta serait, d'après Vogüé, une sœur de l'empereur Michel III (IXe siècle).

Vallée de Josaphat (versant occidental du mont des Oliviers).

Inscription trouvée en place ; grande dalle de 0 m. 70 de large sur 1 m. 50 de long, hauteur des lettres 0 m. 08, bon état de conservation [2] :

+ Θ H K H Δ I Λ
ΦЄPOYCΛ
ΘЄOΔOYΛω
ΓЄNOMЄNω
ΘYPωPωTHC
ΑΓIACTOYXY
ΑNΑCTΑCЄωC
KΑIΠЄTPωΘЄ
OCЄBSΘYPω Pω
THCAYTHCYI
ωAYTOY +
KAI ΠANTωN
TωNΔIΑΦAYTω

Θήκη διαφέρουσα Θεοδούλῳ γενομένῳ θυρωρῷ τῆς ἁγίας τοῦ Χ(ριστο)ῦ Ἀναστάσεως, καὶ Πέτρῳ θεοσεβ(έστατῳ) θυρωρῷ τῆς αὐτῆς υἱῷ αὐτοῦ. Καὶ πάντων τῶν διαφ(έροντων) αὐτῶ(ν).

« Tombeau particulier de Théodule, qui fut portier de la Sainte-Anastasie du Christ, de Pierre son fils, très pieux portier de la même (église), et de tous les leurs. »

L'église de la sainte Anastasie est celle du Saint-Sépulcre.

Mont des Oliviers.

Inscription de 1 m. 10 de hauteur sur 0 m. 70 de largeur [3] :

†
+MNHMAΠPЄC +
Bδ+ΘЄOΦIΛOY +
HΓOYMЄNOY +
+KAI ΘЄOMNHCTOY
ΠPЄCBYTЄPOY +
KAIΠAPAKAΛOY
MЄNINAMHЄΠA
NωHMωNΘЄTЄ
TINAKAIKPINA
ΛABΘOCAMHN +

Μνῆμα πρεσβ(ύτερ)ου Θεόφιλου ἡγουμένου, καὶ Θεομνήστου πρεσβύτερου. Καὶ παρακαλοῦμεν ἵνα μὴ ἐπάνω ἡμῶν θέτε τινὰ, καὶ κρίνα λαβ[όντα] Θ(ε)ὸς(?) Ἀμήν.

« Monument du prêtre Théophile, higoumène, et de Théomniste, prêtre. Nous demandons qu'au-dessus de nous, vous ne mettiez personne, et que Dieu juge le violateur. Amen. »

Voir *Dictionn.*, t. III, au mot Chefa Amr, col. 1264.

A Jéricho, parmi quelques vestiges archéologiques découverts dans le jardin de l'hospice russe, un pavement de mosaïque de 2 m. 97 de long sur 2 m. 77 de large, bordé par une torsade ocre et rouge courant sur un fond gris-bleu (fig. 5712). Cet encadrement a 0 m. 10 de largeur ; il est interrompu dans l'angle nord-est par une cuvette en mosaïques qui se divise en deux parties distinctes : la plus grande présente une ornementation composée d'entrelacs rouge et noir disposés en forme de médaillon dont le centre est occupé par une croix fleurie. Elle a été retouchée à une époque déjà ancienne. La seconde partie, moins étendue, contient une inscription en cubes gris-bleu sur fond blanc, mesurant 0 m. 82 sur 2 m. 35. En voici la copie et la transcription :

+Θήκη μακαριωτάτου Κυριακοῦ πρεσβ(υτέρου) (καὶ) ἡγουμένου τοῦ (καὶ) συνστησαμένου τὸ εὐαγὲς εὐκτήριον τοῦ ἁγίου (καὶ) ἐνδόξου μάρτυρος Γεωργίου (καὶ) δωρησαμένω τῇ ἁγιωτά(τῃ) Νέᾳ ἐκλησίᾳ τῆς ἐνδόξου Θεοτόκου ἐν Ἱεροσολύμοις. Ἐτελεύτησεν μηνὶ δεκεμβρίου ιά, ἰνδ(ικτιῶνος) ιε', βασιλίας τοῦ δεσπότου ἡμῶν Φλα(ουίου) Ἰουστίνου ἔτους το β'+

« Tombeau du bienheureux Cyriaque, prêtre et higoumène, fondateur du pieux oratoire du saint et illustre martyr Georges, bienfaiteur de la très sainte église Neuve de la glorieuse Mère de Dieu à Jérusalem. Il est mort le 11 décembre de l'indiction quinzième, du règne de notre maître Flavius Justinus la deuxième année. »

Ligne, 5 : il faut συστησαμένου ; ligne 12 : δωρησαμένου ; ligne 13 : ἐκκλησίᾳ ; ligne 17 : δεκεμβρίου ; ligne 18 : βασιλειας ; ligne 21 : τοῦ (δευτέρου).

Jean Mosch parle d'un nommé Cyriaque, prêtre de la laure de Calamon, située à une heure environ au

[1] De Vogüé, *Temple de Jérusalem*, app., p. 134, pl. XXXVII, fig. 5 ; *Corp. inscr. græc.*, t. IV, n. 9139 ; Germer-Durand, *Épigraphie chrétienne de Jérusalem*, dans *Revue biblique*, 1892, t. I, p. 564, n. 6 ; Germer-Durand, *Inscriptions romaines et byzantines de Palestine*, dans *Revue biblique*, 1895, t. IV, p. 74 ; Jullien, *Une visite à Chefa Amer*, dans *Missions catholiques*, 1889, p. 383 ; *Dictionn.*, t. III, col. 1265, fig. 2752 ; Van Kasteren, dans *Zeitschrift der deutsch. Palæstina Vereins*, t. XII, p. 148. — [2] Germer-Durand, *loc. cit.*, p. 567-568. — [3] Ch. Clermont-Ganneau, *Mission en Palestine et en Phénicie*, Ve rapport, p. 116 ; Germer-Durand, *op. cit.*, 1892, p. 570, n. 14.

sud-est de Jéricho. Ce personnage avait eu, croyait-il, une vision de la vierge Marie qui avait refusé de pénétrer dans la cellule du solitaire à cause de deux sermons de Nestorius qui s'y trouvaient à son insu. Cyriaque convertit à la foi catholique un frère nestorien nommé Théophane. Il est vraisemblable qu'un personnage si dévot à la Vierge est celui qui est représenté sur son épitaphe comme ayant fait des présents à Sainte-Marie-la-Neuve. Celui-ci est mort le 11 décembre 566; or à cette époque Jean Mosch séjournait au monastère de Saint-Théodose, aujourd'hui Deir Dôsi.

L'église Sainte-Marie-la-Neuve à Jérusalem fut commencée sous le patriarche Élie (494-513) et ter-



5712. — Épitaphe de mosaïque.
D'après *Revue biblique*, 1911, p. 288.

minée sous Justinien; elle demanda douze ans à bâtir et fut dédiée en décembre 543. Elle était encadrée par deux hospices, l'un réservé aux pèlerins, l'autre aux malades pauvres; un monastère, placé sous le même vocable que l'église, desservait ces deux hospices; entre eux et les moines de Jéricho régnait le bon accord.

L'oratoire de Saint-Georges était probablement la chapelle où Cyriaque fut enseveli et qui a été restaurée au début de ce siècle. Peut-être se trouvait-elle dans les dépendances de l'hospice fondé par saint Sabas.

Pour la date, on pourrait croire que το δ' est un chiffre d'années, 372, d'une ère quelconque. Mais la construction avec βασιλείας et la présence de l'abréviation qui suit β oblige à lire τοῦ δευτέρου. La parfaite concordance des deux données chronologiques appuie cette lecture. En effet la seconde année de Justin II va de novembre 566 à novembre 567. Or, du 1er septembre 566 au 1er septembre 567, on est dans la XVe indiction. Le 11 décembre de la seconde année de Justin II, de la XVe indiction, est donc le 11 décembre 566 [1].

H. Leclercq.

HILAIRE (Saint). Voir Hymnes.

[1] F. M. Abel, *Inscriptions de Jéricho et de Scythopolis*, dans *Revue biblique*, 1911, p. 288. —

HIPPOCAMPE. — On donne le nom d'hippocampe à une sorte de monstre marin, sorti de l'imagination des anciens artistes décorateurs pompéiens ou alexandrins. Leurs collègues employés à la décoration des cubicules des catacombes s'avisèrent que ce monstre pourrait leur être utile pour la représentation de Jonas; ils l'adoptèrent et parfois, simplement, à titre décoratif, comme dans l'exemple que nous donnons (fig. 5570) [2], et qui représente une sorte de cheval marin. Ces hippocampes figurés sans aucun rapport avec la scène de Jonas ne se rencontrent que parmi les plus anciennes fresques.

H. Leclercq.

HIPPODROME. — I. Édifice. II. Solennités. III. Factions. IV. Révolte de *Nika*. V. Cochers. VI. Monuments.

I. Édifice. — L'Hippodrome de Constantinople a été le cadre immense et magnifique des jeux, des fêtes et des drames dont les empereurs et la foule se donnèrent réciproquement le spectacle somptueux ou horrible. La religion et la politique y remplirent des rôles dont l'importance se fit sentir sur le reste de l'empire, et cela, presque dès la fondation de la ville. La topographie de la capitale nouvelle le voulait ainsi. Voir *Dictionn.*, t. II, fig. 1761. Septime-Sévère avait décidé le site et la direction de l'Hippodrome que Constantin fit terminer. La configuration de ce champ réservé à l'intérieur d'une grande ville imposa l'emplacement à choisir pour le palais impérial et la disposition à lui donner; cette disposition du palais impérial entraîna comme conséquence celle du reste de la ville.

A Constantinople, comme à Rome, comme partout où se trouvait un cirque, un hippodrome, on donnait ces vocables à une vaste surface plane formée, à l'une de ses extrémités par une ligne droite, à l'autre extrémité par un hémicycle que rejoignaient deux grands côtés parallèles sur les gradins desquels s'entassait la multitude. Le petit côté rectiligne était sacrifié; là, se dressaient des constructions, loges pour les grands personnages, vestibules pour les chars et les attelages; là enfin l'administration se trouvait chez elle; on eût donné à ce recoin, de nos jours, le nom de *pesage*. La piste de l'Hippodrome était coupée dans sa longueur et suivant son axe par une terrasse longue, étroite, haute de quelques pieds, à peine plus qu'une banquette, terminée à ses deux extrémités par une triple borne : c'était la *spina*, l'épine dorsale. Au départ, les chars prenaient la piste de droite et, après avoir contourné la borne, rentraient par la piste de gauche. L'Hippodrome de Byzance mesurait environ trois cent soixante-dix mètres en longueur et soixante à soixante-dix en largeur. Ces proportions désordonnées pour une ville de province se trouvèrent appropriées à la capitale que fonda Constantin, et ce qui n'est pas moins curieux, c'est que, pour obtenir une surface plane tellement étendue, Septime-Sévère n'avait pas hésité, lui économe presque avec excès, à créer un sol factice, aplanissant sur un point, surhaussant sur un autre point, élevant des piliers, jetant des voûtes qui furent utilisées pour une citerne qu'on nomma la « citerne froide ».

Tout convergea vers l'Hippodrome et tout dépendit de cet édifice. Ainsi, quand Justinien fit construire Sainte-Sophie, on constata que le plan de la nouvelle église ne pouvait être adapté au plan d'ensemble de la capitale qu'à la condition de dévier tant soit peu le grand axe de l'église de la direction qu'il devait prendre, et on s'y résolut néanmoins, de sorte que Sainte-Sophie n'est pas tout à fait tournée vers l'Orient.

[2] De Rossi, *Roma sotterranea*, 1867, t. II, p. 246-247, pl. XXV, n. 5.

L'emplacement de l'Hippodrome est un des points les mieux assurés de la topographie byzantine. Le voyageur Pierre Gille en a laissé une description qui montre ce qu'était encore l'édifice au XVI^e^ siècle, et il semble que cette description ait inspiré une gravure de 1580 qui fait partie du commentaire d'Onofrio Panvinio, *De ludis circensibus;* elle porte pour titre : *Circi sive Hippodromi constantinopolitani ab imp. Cæsare Flavio Constantino Augusto exædificati reliquiæ quæ centesimo ante anno quum ea urbs a Turcis occupata est adhuc supererant.* Cette vue est, en partie, imaginaire; ainsi il est impossible de voir les murailles de la Propontide en même temps que le terrain qui sépare le cirque de la mer, terrain qui comprend aujourd'hui la vaste mosquée du sultan Achmet et tout un quartier couvert de maisons. La petite église qui se voit à droite pourrait être Saint-Jean-Calybite, peu distant de Sainte-Sophie. La colonne à spirale ne se trouvait pas sur ce point. Dans une des cours du palais, on voyait une colonne de porphyre qui fut renversée par un tremblement de terre longtemps après la prise de Constantinople, mais qui ne pouvait être vue du point où le dessin est censé être fait. Ce qui est exact, c'est le *Divan-Iolou-sou* (rue du Divan) qui traverse la ville depuis Sainte-Sophie jusqu'à la porte d'Andrinople, et le groupe d'habitations opposées à l'hippodrome, dans lesquelles on reconnaît l'église de Saint-Phocas.

La place actuelle de l'At-Méïdan (fig. 5713), au sud-ouest de Sainte-Sophie, conserve encore aujourd'hui la forme d'un grand cirque. La direction de la *spina* est marquée par l'obélisque de granit de Théodose, la colonne de pierre de Constantin VII, jadis revêtue de plaques de bronze; éloignés de soixante mètres et dans l'intervalle, la colonne serpentine de Platées (voir *Dictionn.*, t. III, fig. 3180), encore debout en 1855. Les ruines des *Carceres* se voyaient encore à la surface du sol du côté de la rue du Divan, vers le milieu du XIX^e^ siècle, mais toutes les autres constructions semblaient avoir disparu, et la partie droite avait été envahie par les dépendances de la mosquée du sultan Achmet.

En 1908, au cours d'une mission scientifique, M. Ad. Thiers put faire le relevé des parties de l'Hippodrome encore visibles, et qui comprennent [1] :

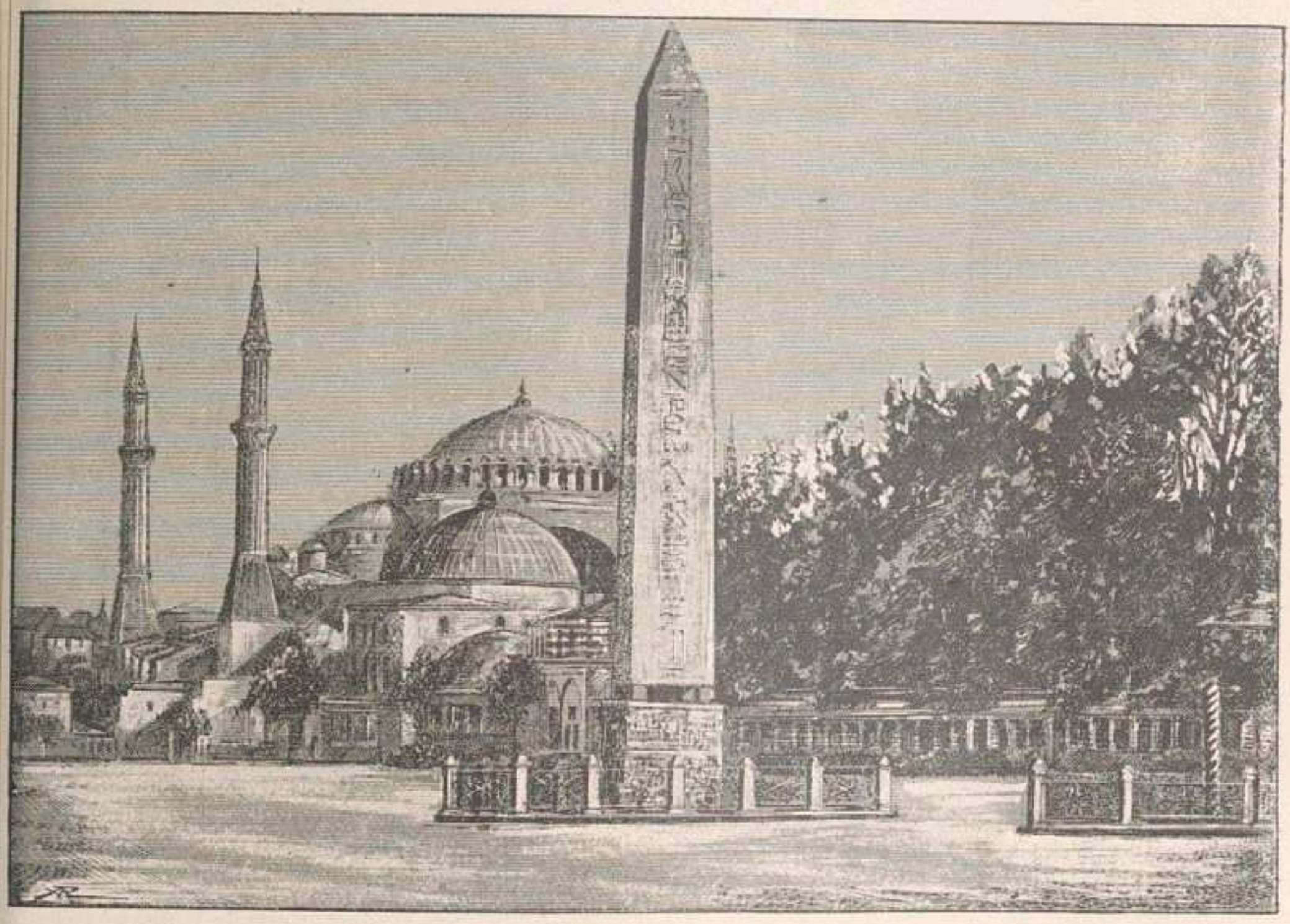
1° Les trois monuments triomphaux qui faisaient partie de la décoration de la *Spina;*

2° Le grand mur de soutènement circulaire ou plutôt légèrement elliptique qui terminait l'Hippodrome au sud et qui doit avoir été construit sous Septime-Sévère, lorsque, pour agrandir la piste, on fut obligé, par suite de la déclivité brusque du terrain vers la mer, de construire au moyen d'énormes substructions une terrasse sur laquelle vint reposer le sol de l'arène agrandie;

3° Les parties du mur parallèle aux gradins qui, partant de l'extrémité de l'ancienne piste, allaient se raccorder aux extrémités de la partie circulaire.

Le mur de l'est est seul visible dans toute sa hauteur, variable par suite de la déclivité du terrain. Toute cette partie de l'Hippodrome renferme donc, par son système de construction, d'énormes citernes dont il serait intéressant de lever le plan, travail qui n'a pu être effectué jusqu'à présent.

La partie supérieure du mur de la *Spina* que l'on aperçoit au fond des fosses entourant les trois monuments, obélisques et colonne serpentine, se trouve

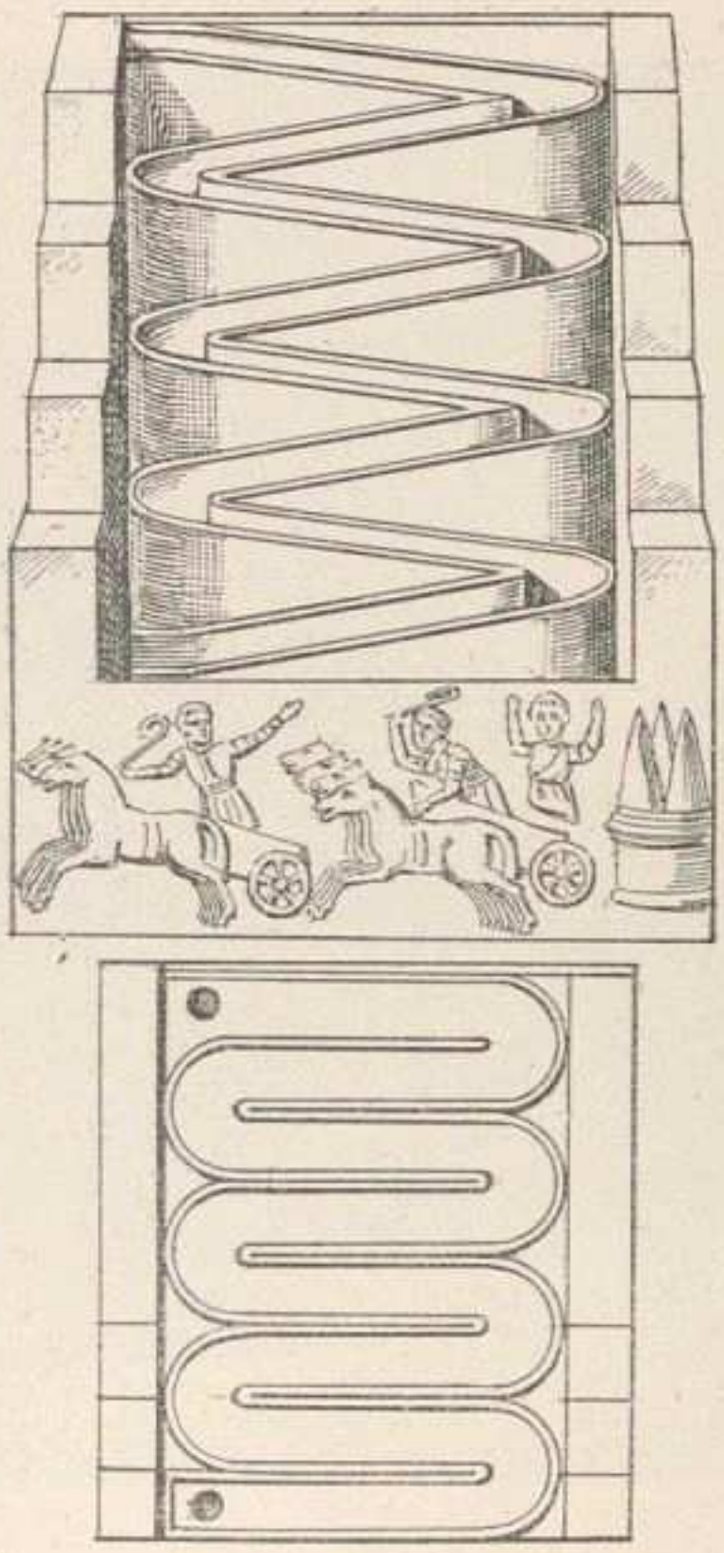


5713. — Place de l'At-Meïdan. D'après Diehl, *Justinien*, p. 443, fig. 148.

[1] Ad. Thiers, *L'hippodrome de Constantinople*, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1913, p. 38-39.

actuellement à 3 m. 20 du sol moderne. Si l'on ajoute à cette cote les deux mètres qui constituaient approximativement la hauteur de la *Spina*, on voit que le sol antique de l'arène se trouve maintenant à 5 m. 50 au-dessous du niveau de la place.

Là se bornait la connaissance que l'on avait des restes de l'Hippodrome; or, en 1907, M. Ad. Thiers a pu constater l'existence d'une partie considérable de l'Hippodrome restée ignorée jusqu'à présent. La place de l'At-Méïdan est, en effet, occupée sur son côté nord-ouest, en face de la mosquée d'Ahmed, par une suite de boutiques d'artisans, des écuries et des locaux divers. En pénétrant dans l'une de ces boutiques, on a constaté qu'elle consistait en une large voûte en ber-



5714. — Monument à l'usage hydraulique.
D'après *Revue archéologique*, 1845, p. 146, pl. 28 et 29.

ceau nettement byzantine. Elle est appareillée en briques, perpendiculaire à la piste, et repose sur deux murs parallèles également en briques et percés d'arcades en plein cintre. En poursuivant cet examen dans les autres boutiques, on a pu se rendre compte qu'il existait une longue suite de berceaux tous semblables, recoupés chaque fois par des arcades formant une galerie parallèle à la piste. Cette galerie se prolonge ainsi, plus ou moins visible, mais intacte encore, sur tout le côté de la place.

Les événements qui ont eu Constantinople pour théâtre depuis qu'a été faite cette découverte n'ont pas facilité, on le comprend sans peine, de nouvelles et plus amples investigations qui eussent permis de fixer les dimensions de l'Hippodrome dans toutes ses parties. Resterait à déterminer enfin le côté des *Carceres* dont on n'a pu encore fixer l'emplacement exact.

Septime-Sévère avait construit, au nord, le côté rectiligne, formant la tête du cirque et une grande partie des gradins qui s'élevaient à droite et à gauche de l'arène. Constantin termina les gradins et la partie demi-circulaire de l'extrémité méridionale qui porta le nom de *Sphendone*. L'arène n'était pas plus grande que celle des autres cirques connus, mais on sait que les gradins, qui pouvaient recevoir environ trente mille spectateurs, furent brûlés en 406 et en 498; on les rétablit alors en marbre, peut-être sur le même emplacement, mais ils ont si complètement disparu qu'il est malaisé de certifier la largeur de l'Hippodrome. Cependant, en l'année 1834, on trouva près de la caserne d'infanterie un petit monument sculpté dont les bas-reliefs attestent qu'il appartenait à l'Hippodrome. Il était destiné à un usage hydraulique; les tuyaux qui circulaient à l'intérieur étaient en partie conservés, mais ses dimensions minuscules (il n'a guère plus de 1 m. 50 de hauteur) permettent de croire qu'il faisait partie d'un ensemble plus imposant.

L'anonyme de Constantinople, en décrivant les différentes parties de l'Hippodrome, parle d'une statue d'airain surmontant une colonne au-dessus de la fontaine (φιαλη) du cirque. Ce détail témoigne en faveur d'un monument de quelque importance. Le monument retrouvé en 1834, et qui aurait fait partie de cette fontaine, affecte la forme d'un plan incliné portant une spirale au haut de laquelle un tuyau de plomb apportait l'eau qui ruisselait en cascade dans les cavités de la spirale et disparaissait dans un tuyau intérieur. Trois trous circulaires s'ouvrant sur les parois donnaient sans doute issue à des jets d'eau qui tombaient dans le bassin (fig. 5714).

Les bas-reliefs offrent de l'intérêt. L'un des deux montre, au sommet, une représentation scénique. Deux joueurs de flûte double accompagnent deux personnages gesticulant qui semblent faire un boniment. Plus bas, deux hommes frappent un vase suspendu dans un châssis. Un homme fait tourner le vase dans lequel sont des boules, l'autre homme tape avec son fouet sur le vase pour augmenter le bruit; ils annoncent la course dont on voit l'épisode plus bas, entre deux des *metæ;* l'appariteur ouvre la carrière à un char (fig. 5715).

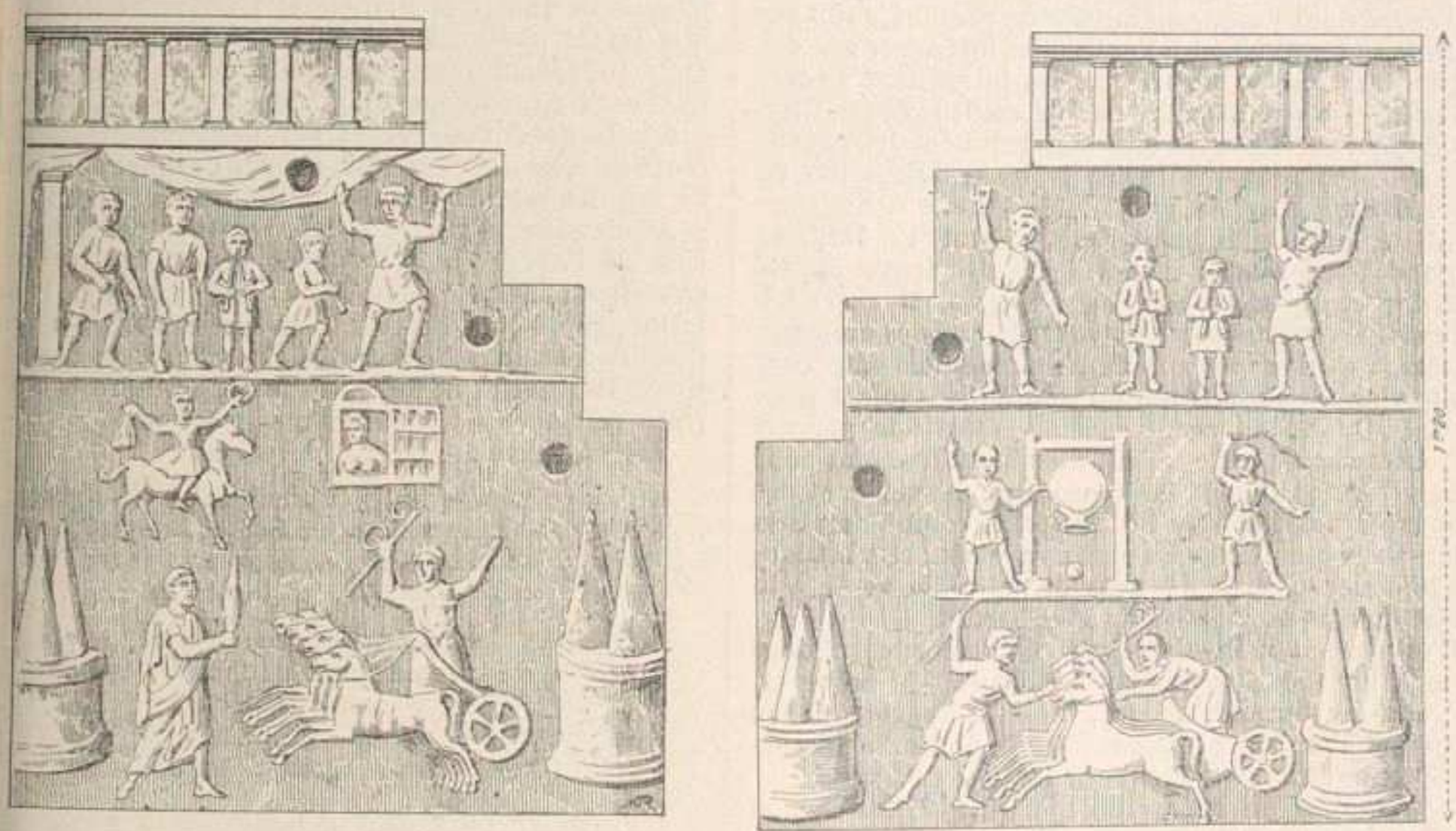
Sur l'autre bas-relief : la course terminée, le vainqueur rentre en brandissant sa couronne et un juge lui présente une palme. Il rentre chez lui, à cheval, montrant sa couronne et un objet qui semble une bourse à une femme qui l'attend à sa fenêtre. Tout au sommet, l'orchestre a fini sa journée et rentre chez soi (fig. 5716).

Par-dessus les gradins s'étendait une galerie à colonnes dont l'étage supérieur du petit monument que nous venons de décrire offre peut-être une sorte de représentation. Cette galerie servait de promenoir, περίπατος, et, de là, la vue s'étendait sur la Propontide et sur le rivage d'Asie. Les gradins de la faction des Bleus occupaient la droite de la tribune impériale, ceux de la faction des Verts la gauche de cette tribune.

Dans la partie rectiligne, la tribune du *basileus* était encadrée, à droite et à gauche, de plain-pied avec le sol de l'arène, par des loges que séparaient des arcades, où les chars et les chevaux attendaient l'heure de la course : *carceres*, disaient les Romains, μαγγανα, disaient les Byzantins. Ces loges étaient fermées par des barrières ou par des portes grillées qu'un gardien ouvrait au signal convenu et qui étaient décorées de statues et de cariatides. Un magistrat particulier, ὁ μαγγανάριος, gouvernait ces lieux où l'entente était rare. Quant à la tribune impériale, désignée sous le nom de τὸ κάθισμα, elle formait à elle seule tout un palais, se rattachant au grand palais impérial et compris dans son enceinte.

Comme l'avait fait à Spalato l'empereur Dioclétien

(oir ce mot), à Byzance, ses successeurs avaient astruit, sous le nom de palais impérial, une sorte de le fortifiée dont les murailles crénelées permettaient apercevoir, au-dessus de l'inextricable fouillis de timents, les coupoles étincelantes de quinze ou gt sanctuaires et les silhouettes de sentinelles mont la garde avec, sur l'épaule, la hache à double anchant. Le *basileus* ne risquait pas sa sécurité parmi n bon peuple dont les subites et féroces colères pouient coûter la vie à l'imprudent souverain. Du lais-Sacré, l'empereur gagnait le *cathisma* sans sortir chez lui, sans s'exposer au péril dans le long parurs des jardins réservés, des cours intérieures, des leries, des escaliers vides. Ce palais de la tribune ait, comme on l'a justement dit, une sorte de « bason » du Palais Sacré, un ouvrage avancé, mais d'une curité assurée; élevé de plusieurs étages au-dessus niveau de l'arène, l'empereur se trouvait au milieu son peuple, mais hors de sa portée. Point d'esca-



5715-5716. — Bas-reliefs de la fontaine du cirque. D'après *Revue archéologique*, 1845, pl. 28-29.

lers, point de ressauts d'architecture, qui en permissent l'accès ou l'escalade, de sorte que si l'humeur méchante de la foule tournait à l'émeute, l'Auguste battait en retraite dans le labyrinthe du palais, laissant les braillards s'égosiller dans la piste et sur les gradins.

Le *cathisma* se composait d'un *triclinium* où l'Auguste, l'*autocrator*, daignait, par manière d'entr'acte, inviter quelques hauts dignitaires à dîner avec lui; un *cubiculum* permettait les nombreux changements de costumes imposés par le cérémonial; enfin le *cathisma* proprement dit, c'est-à-dire une tribune sacrée comme un tabernacle, remplaçait la loge débonnaire où les consuls et les édiles romains présidaient aux jeux du cirque. Autour de l'empereur, une foule étincelante de fonctionnaires et d'eunuques se partageait les serviles fonctions; tandis que dans les loges, à droite et à gauche, se prélassaient les grands officiers de l'État. De ces loges, on descendait sur une terrasse en saillie sur l'arène et fort élevée au-dessus du sol; elle avait la forme et portait le nom de la lettre grecque Π [1]. C'est là que stationnaient les gardes impériaux avec les étendards de leurs corps : *scholares*, *hétairistes*, etc.

II. Solennités. — Les jours de représentation, l'empereur, vêtu du *sagion* brodé d'or, accompagné des chefs des cubiculaires, traversait la galerie du Triconque, Abside et Daphné; allumait, sur son passage, des cierges dans les oratoires, traversant l'*Augusteon* et gagnant l'église Saint-Étienne où il entrait un instant; de là, par un escalier secret, il montait dans une des chambres du *cathisma* d'où il regardait à son aise les préparatifs des jeux. Bientôt le dignitaire nommé ὁ τῆς καταστάσεως vient annoncer au préposé que les cochers sont prêts et que les chefs des factions bleue et verte sont à leur poste, que l'armée est en ordre avec ses étendards, et que le peuple remplit tous les gradins. Le préposé transmet cet avis à l'empereur qui descend par l'escalier de pierre et entre dans sa chambre. Les valets de chambre l'attendent pour le revêtir de la chlamyde et se retirent aussitôt; le préposé pose la couronne sur la tête du souverain et s'écarte pour laisser celui-ci sortir de la chambre, accompagné des chefs des cubiculaires, et se rendre dans le petit *triclinium*. Arrivé là, il fait signe au préposé et celui-ci à l'ostiaire, qui introduit les patrices, le silentiaire soulevant la tenture qui cache la porte. Les patrices entrent avec les stratèges et tous se prosternent. Quand leur avilissement s'est assez prolongé, ils se relèvent et suivent l'empereur dans le grand *triclinium*, où c'est au tour des sénateurs de pénétrer et de se prosterner Alors le dignitaire, prenant l'extrémité de la chlamyde impériale, y fait un pli et le donne à l'empereur pour qu'il bénisse le peuple. Les rites sont accomplis, le cortège s'ébranle vers la tribune.

Pendant ce temps la *basilissa* reçoit d'autres hommages. Assise sur un trône d'or, revêtue d'étoffes brochées d'or, parée d'un manteau dont les plis cassants ont la roideur et l'éclat du métal, attiffée de cheveux, de pierreries, de pendeloques qui emprisonnent sa tête dans une armature d'or, encadrent son visage, empiètent sur ses joues, cernent son menton et battent sur ses seins, la femme disparaît sous l'idole. Elle est là parée, fardée, enluminée, immobile, impassible, muette, parmi un monde de suivants et de servantes que l'étiquette lui inflige et qu'elle subit,

[1] On l'appelait le *Pi*, ou encore le *Stama*.

inconsciente mécanique, aux yeux démesurés et vitreux, aux joues et aux lèvres peintes, rigide comme un cadavre. Cette cour de femmes est un harem chrétien, où des eunuques font l'office de duègnes et de chaperons, où les prostrations et les génuflexions cachent les plus sales attouchements et les plus répugnantes intrigues. Sous sa carapace de joyaux, constellée, scintillante comme une châsse, sacrée comme un reliquaire, la tare disparaissait et, si on ne l'ignorait pas, on voulait oublier que la femme de Justin Ier était une vivandière, celle de Léon Ier une bouchère, celle de Romain II une cabaretière, celle de Justinien une danseuse. C'était dans cet attirail de fête et de luxe que la *basilissa* assistait aux courses, mais dissimulée, invisible dans les catéchuménies de l'église Saint-Étienne, d'où, comme d'une loge grillée, elle pouvait voir sans être vue. Dès qu'elle avait pris sa place, l'empereur entrait dans la tribune.

Les gradins semblaient devoir s'abîmer sous le poids de la multitude entassée. De ces gradins on pouvait descendre dans l'arène au moyen de couloirs, mais ces couloirs se terminaient à l'extrémité inférieure par des balustrades ou des portes grillées interdisant l'accès de l'arène. De grands voiles de soie, couleur de pourpre, se déployaient dans les airs et tamisaient les rayons du soleil. Par les soins de l'éparque, une poussière de cèdre avait été mêlée au sable de l'arène. Primitivement, le long de la balustrade, existait un large et profond fossé rempli d'eau, sorte de fleuve appelé l'Euripe et consacré au dieu Neptune. Il servait à défendre les spectateurs contre les bonds des animaux féroces, à exhiber des amphibies ou même à empêcher la populace de dévaler par un saut à pieds joints dans l'arène. Quand on commença à ressentir la pénurie de toutes choses, qu'on n'eut plus assez d'argent pour faire venir des lions et des crocodiles, des tigres et des hippopotames, l'Euripe fut desséché, comblé, mais la lisière de la balustrade en conserva le nom et à la place des phoques on y vit des gens de police, la verge à la main, chargés de contenir les spectateurs.

C'est devant ce spectacle que l'empereur, entré dans la loge impériale, gravissait les degrés du trône et, parvenu au sommet, debout, il bénissait trois fois son peuple; d'abord au centre, ensuite à droite, la faction des Bleus; enfin, à gauche, la faction des Verts.

Nous possédons encore un monument dans lequel on a vu, à tort, croyons-nous, « quatre représentations du *cathisma*. » S'il en était ainsi, ces quatre représentations offriraient un modèle architectural uniforme; or tous les quatre sont différents. Néanmoins tous les quatre offrent un grand intérêt. Ce monument est l'obélisque élevé par Théodose le Grand. C'est un monolithe de granit syénitique gris-rose, haut de trente mètres et large de deux mètres à la base. Les inscriptions hiéroglyphiques des quatre côtés sont admirablement conservées, aussi nettes que si elles avaient été taillées de la veille; elles racontent que cette pierre fut érigée par le roi redoutable dans la guerre Thoutmosis III à Héliopolis (1500 ans avant Jésus-Christ). Comme la phrase hiéroglyphique au bas de la colonne est inachevée, on suppose que la pierre avait à l'origine une hauteur plus grande. Théodose l'apporta à Byzance et l'éleva au milieu de l'Hippodrome en souvenir de sa victoire éclatante sur Maxime en 390. Elle pèse 600 000 kilogrammes et repose sur quatre socles d'airain placés aux coins du piédestal de marbre ajouté par Théodose le Grand. Les parois de ce piédestal portent des reliefs en marbre intéressants, mais encore partiellement inexpliqués.

Sur la face nord, nous avons la représentation du *cathisma*. Pendant une fête d'apparat, l'empereur, debout dans sa loge, tient dans la main une couronne destinée au vainqueur. A ses côtés, des princes impériaux qu'il est prudent de ne pas entreprendre de désigner par leurs noms. Mais l'empereur étant debout, tous le sont comme lui et la différence de taille ne peut s'expliquer que par le jeune âge des deux princes. Dans les loges de droite et de gauche, les grands officiers et, au fond des gardes, aux pieds de l'empereur, une multitude pressée et un orchestre où on distingue la double flûte lydienne et la flûte de Pan à sept trous, une sorte de hautbois, deux orgues (fig. 5717).

Sur la paroi est, l'empereur occupe une *loggia* cintrée; il est assis sur son trône, ayant à ses côtés l'impératrice et deux princes impériaux. De chaque côté, la suite, principalement composée de militaires, écoute un plaidoyer ou un réquisitoire prononcé par un personnage debout qui fait face à un autre et tous deux se trouvent au dernier degré d'un escalier de quatre marches qui les conduit au trône impérial. On remarquera que la *loggia* impériale se détache par-dessus le niveau de la tribune (fig. 5718).

Sur la paroi ouest, Théodose avec sa femme et deux princes de tailles différentes se trouvent encore dans une *loggia*, mais celle-ci diffère, à première vue, des deux précédentes; au bas, des ennemis vaincus viennent rendre hommage, un genou en terre (fig. 5719).

Sur la paroi sud, l'empereur, dans une *loggia* différente de celle de la face est; autour de lui et au-dessous de lui, des soldats et des dignitaires (fig. 5720).

Au-dessous, d'autres reliefs représentent l'installation de l'obélisque à l'aide de grues, de treuils, de cabestans; deux inscriptions, une grecque, l'autre latine, rappellent l'érection du monument, par ordre de Théodose, sous la conduite de Proclus, en trente-deux jours. Enfin sur une des faces est reproduite la *Spina* (face est) avec ses monuments et ses jeux.

Voici le texte des deux inscriptions [1] :

Κίονα τετράπλευρον, ἀεὶ χθονὶ κείμενον ἄχθος,
μοῦνος ἀναστῆσαι Θευδόσιος βασιλεὺς
τολμήσας Πρόκλῳ ἐπεκέκλετο· καὶ τόσος ἔστη
κίων ἠελίοις ἐν τριάκοντα δύω.

Difficilis quondam dominis parere serenis
iussus et extinctis palmam portare tyrannis
(omnia Theodosio cedunt subolique perenni)
ter denis sic victus ego domitusque diebus
iudice sub Proclo superas elatus ad auras.

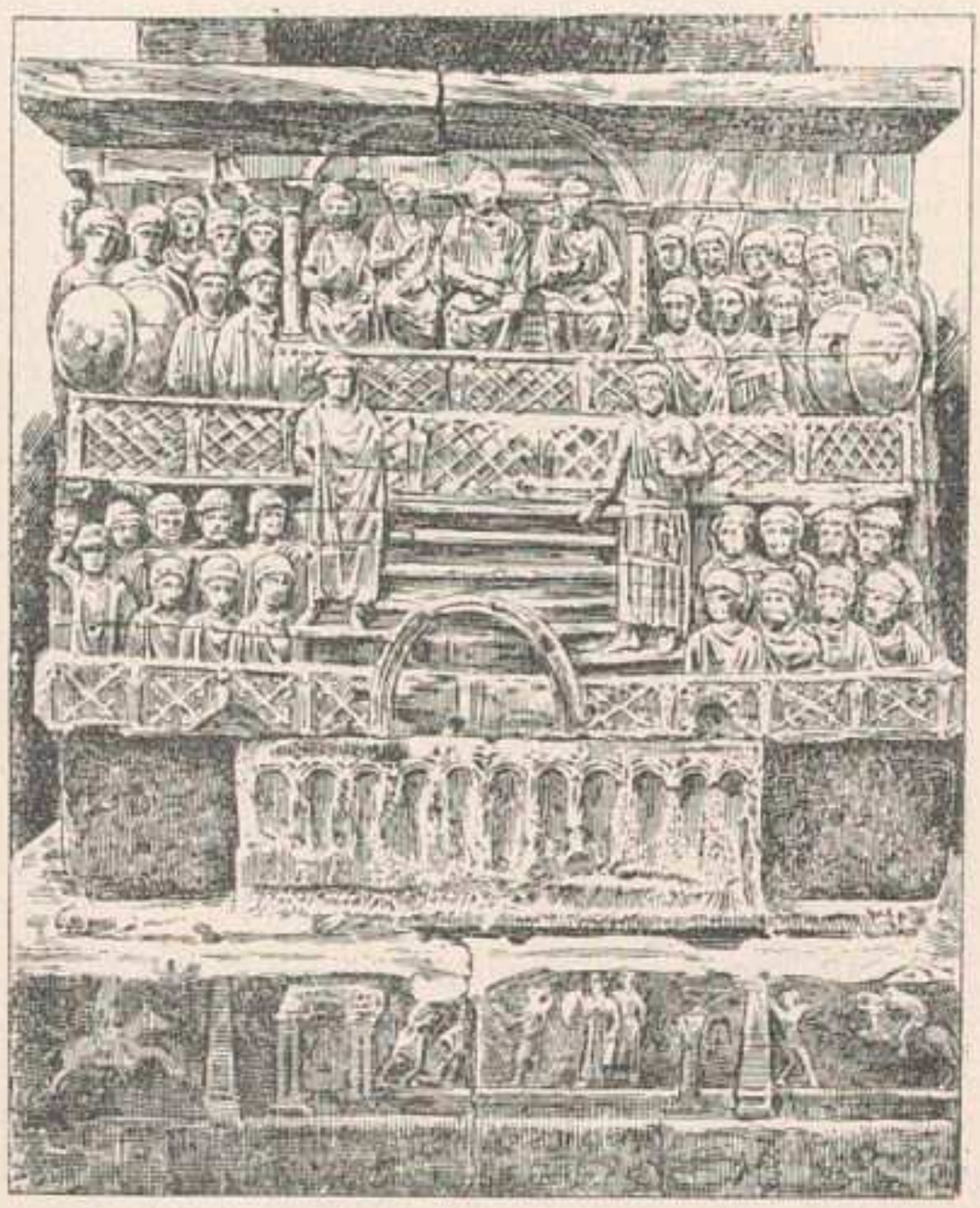
L'obélisque ne nous a pas éloigné de la *Spina* le long de laquelle on voyait d'autres monuments. Les deux bornes qui en marquaient les extrémités portaient chacune le nom d'une des factions du cirque; la plus rapprochée de la tribune impériale était la *meta* ou borne des Bleus, l'autre, celle des Verts. Chacune des factions avait installé auprès de sa borne un orgue d'argent qui servait à accompagner ses chants ou ses acclamations. Voir *Dictionn.*, au mot : INSTRUMENTS DE MUSIQUE. Près de la borne des Bleus, se trouvait un bassin décoré par une statue de l'impératrice Irène, élevée sur une petite colonne. Jusqu'au IXe siècle, on put voir sur la *Spina* le monument des dauphins et les œufs des Dioscures, qui rappelaient le souvenir de Castor et Pollux, dieux des gymnastes. Les anathèmes ne les dérangèrent pas, mais un tremblement de terre les jeta par terre; on ne les releva pas.

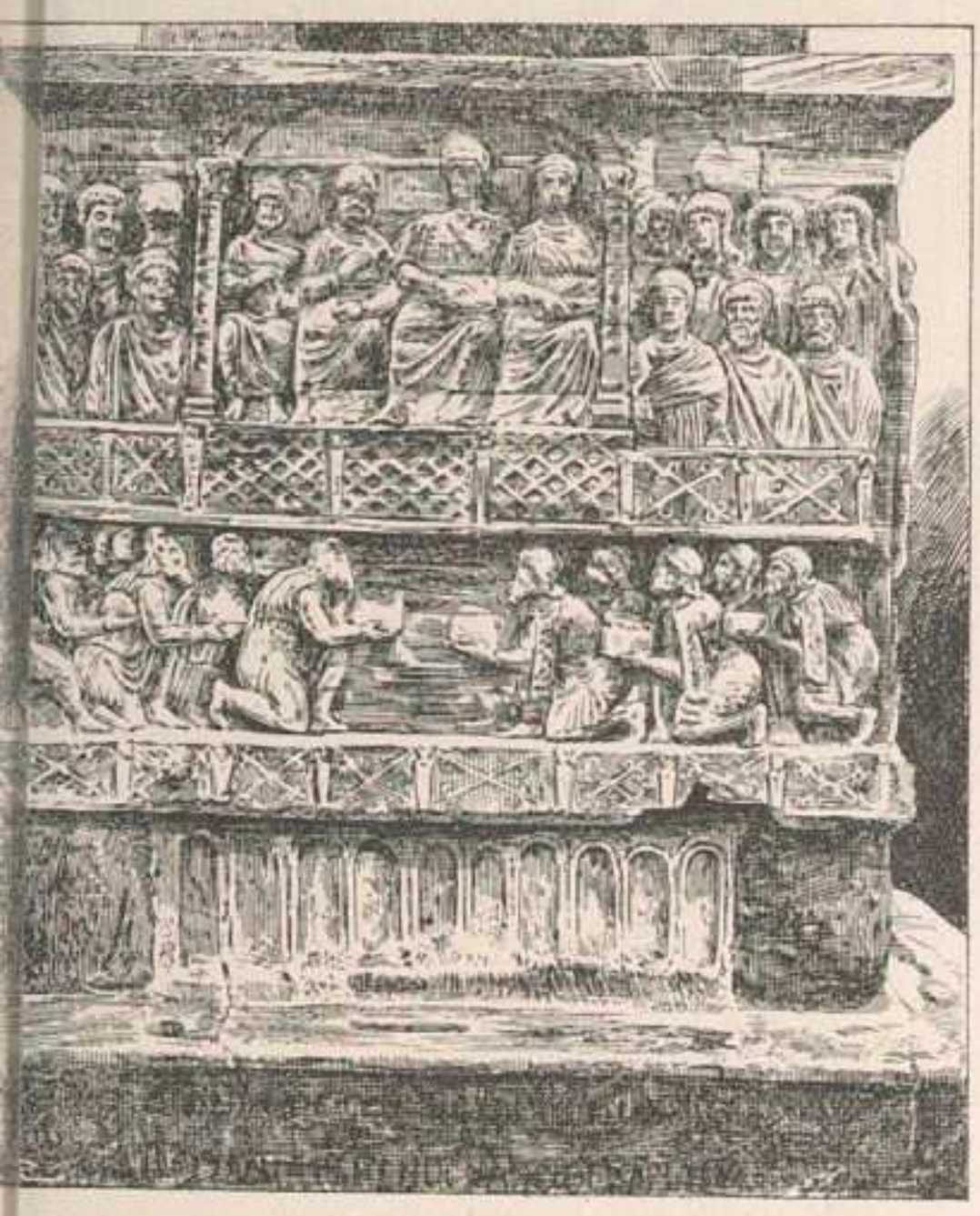
Les portiques, les promenoirs, la loge impériale, ses dépendances étaient ornés de statues; de palladiums fameux, apportés de partout et de Rome même : statues équestres de Gratien, de Valentinien, de Théodose, de Justinien; statues illustres d'Hercule de Lysippe, d'Auguste, de Dioclétien, la Louve de Romulus, l'Aigle d'Apollonius de Tyane; statue colossale de cet Hercule qui avait le pouce aussi gros que la taille

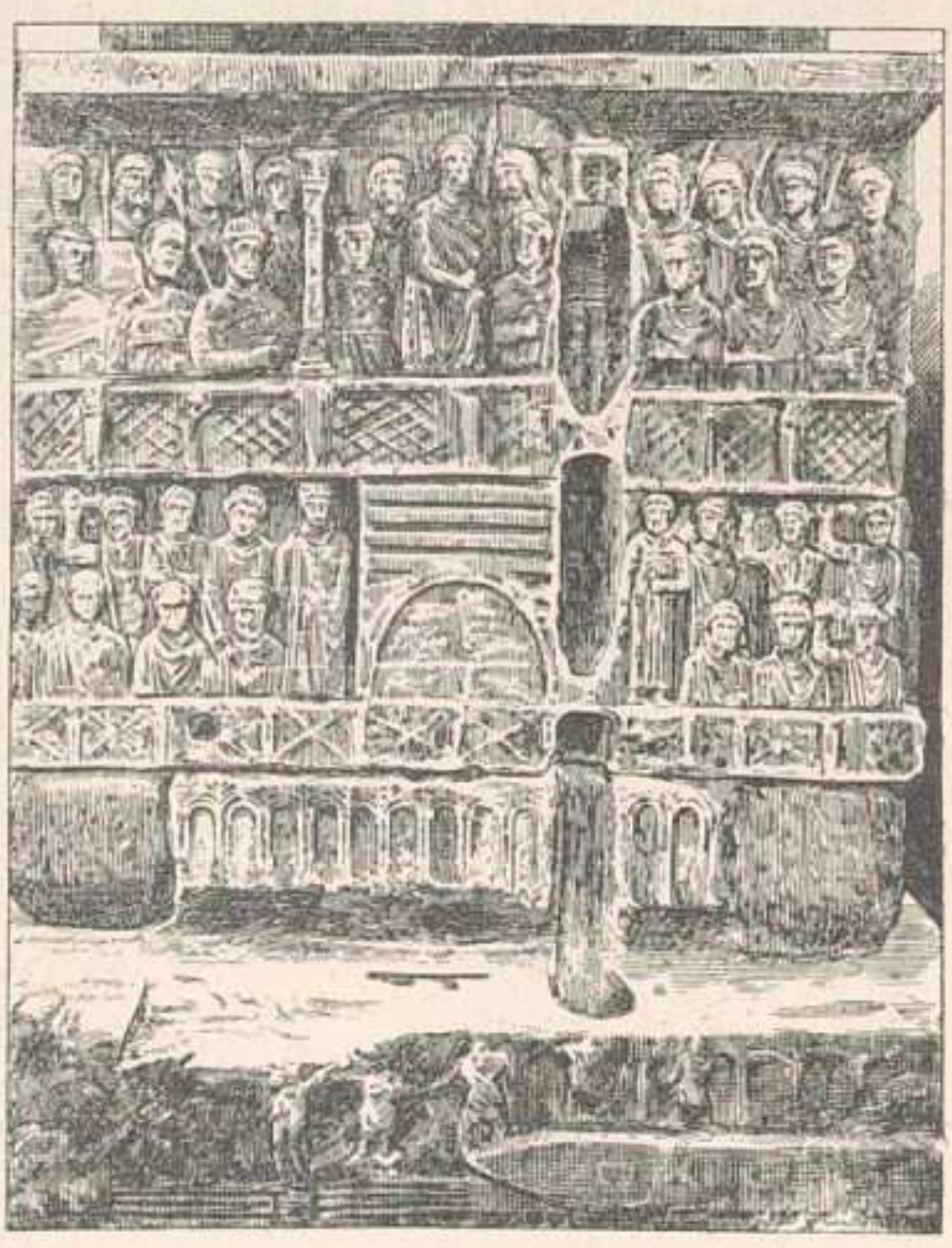
[1] G. Kaibel, *Epigrammata græca ex lapidibus conlecta*, Berolini, 1878, p. 476, n. 1061.

d'un homme; chevaux de bronze que Théodose II avait amenés de Chios, que les croisés expédièrent à









5717, 5718, 5719, 5720. — Les quatre faces du piédestal de la statue. D'après Barth, *Constantinople*, fig. 1, 2, 3, 4.

enise et Bonaparte à Paris, d'où, après avoir piaffé uelques années sur l'arc de triomphe du Carrousel, s regagnèrent Venise. L'olympe biblique voisinait vec l'Olympe homérique. Adam et Ève faisaient grotesques, celle du bossu Firmilianus par exemple; des statues redoutées qu'on ne pouvait toucher ni enlever sans exposer la ville aux pires calamités, car la superstition ne pouvait manquer d'avoir sa place.

III. Factions. — Dans ce cadre aux dimensions gigantesques, deux partis dominaient tour à tour, les *factions*, ainsi qu'on les nommait : faction des Bleus et faction des Verts. Ces factions fameuses se réclamaient d'une antiquité imaginaire; en réalité, elles ne remontaient qu'aux premiers temps de l'empire. On sait que Caligula se passionnait pour la faction des Verts et fit charger le peuple qui s'était permis de huer l'un de ses cochers favoris. Néron conduit ses chars dans l'arène en casaque de cocher vert. Vitellius en casaque bleue, Héliogabale et Commode reviennent à la faction verte. Mais leurs rivalités, tant que le siège de l'empire fut établi à Rome, demeurèrent relativement calmes. Après que Constantin se fut transporté à Byzance, la rivalité prit des proportions inconnues jusqu'alors, principalement au VI^e^ et au VII^e^ siècles, sous les règnes de Marcien, d'Anastase, de Justinien, de Maurice, de Phocas, d'Héraclius. Ce n'est plus de rivalité qu'il faut parler alors, mais d'hostilité ouverte dégénérant jusqu'à la guerre civile et ayant ses contre-coups à Antioche ou à Alexandrie. Dans cette dernière ville, nous entendons l'écho de ces conflits dans une inscription ainsi conçue [1] :

νικα η τυχη ευ
τοκιου + και βε
νετων + και
του γραψαντο [ς]

« Vive la fortune d'Eutokios, et celle des Bleus et celle de celui qui écrit. »

On s'est demandé si ces sanguinaires rivalités du cirque ne cachaient pas de profondes divisions politiques ? Il est permis d'en douter. La populace byzantine faisait bon marché de la politique intérieure ou extérieure de l'empire ; elle ne s'occupait que d'avoir du vin, de l'huile, du blé et des icônes; tout le reste lui était indifférent. Mais quand un nouvel empereur assistait pour la première fois aux courses de chars, tous les regards étaient fixés vers la tribune où il allait paraître. S'il portait les insignes des Bleus, la destinée entière du règne était engagée; les Bleus se prenaient d'un attachement fanatique pour l'*autocrator* à qui les Verts vouaient instantanément une haine implacable et dans toutes les émotions de la cité on devait retrouver la trace de ce premier acte politique de l'empereur : le peuple ne demandait pas à la couronne d'autre programme politique que celui-là. Pas plus qu'elles n'étaient au service de la politique, les factions n'étaient engagées dans les querelles religieuses; en définitive, ces factions se composaient de gens qui recherchaient une émotion forte; c'étaient des joueurs avant l'institution du pari mutuel, des riches qui misaient sur une casaque, des pauvres qui, n'ayant rien à risquer, rien à gagner, se livraient corps et âme au succès de la faction dont ils adoptaient les couleurs; c'était l'amour-propre qui formait l'enjeu. Dès lors on devine quelle humiliation si son parti était vaincu, son cocher tombé du char, comment rentrer dans son quartier, passer devant sa boutique et ses voisins, rentrer dans sa famille avec des couleurs déshonorées. Si, au contraire, on appartenait au parti vainqueur, on participait à la gloire du cocher, on était quelque chose comme son commanditaire, son associé, son répondant.

Ce qui achevait d'exaspérer les passions, c'est qu'en face de soi et de l'autre côté de l'Hippodrome, on voyait siéger la faction adverse; à vos craintes répondaient ses espérances, à votre défaite son triomphe, à votre désolation ses insultes. Alors, après s'être toisé, on se défiait, on se provoquait du regard, de la voix, du geste, on se renvoyait les refrains insultants, les gestes obscènes, on attendait l'entr'acte ou la fin des jeux pour se colleter et se percer d'un couteau, ou bien on attendait la fin du jour pour assaillir l'adversaire, le bâillonner, le ligoter, le ficeler dans un sac et le jeter dans le Bosphore.

On ne dit rien de la faction des Blancs qui faisaient toujours cause commune avec les Bleus, et de la faction des Rouges qui ne se séparait pas des Verts. Chacune des quatre factions se composait : 1° des membres du club, immatriculés, payant cotisation et participant à l'élection des dignitaires ; 2° des cochers; 3° de la multitude, qui, sans payer de cotisation, sans jouir d'aucun privilège, prenait parti pour telle faction et prenait place, en conséquence, sur tels gradins.

Les factions étaient organisées en véritables milices; elles s'étaient emparées de la garde de la ville, ce qui leur permettait d'y commettre impunément tous les désordres; en cas de séditions, elles possédaient des armes, savaient s'en servir et résistaient, avec succès parfois, aux soldats de la garde impériale. Elles-mêmes, en certaines circonstances, formaient la garde de l'empereur, l'accompagnaient dans ses allées et venues, ses pèlerinages, formaient la haie sur son passage. Cette troupe en guenilles n'était guère belle à voir. L'évêque Luitprand de Pavie, qui fit le voyage de Constantinople vers le milieu du X^e^ siècle, la dépeint composée d'individus armés de mauvaises petites piques, de boucliers brisés, vêtus tant bien que mal de tuniques rapiécées et marchant les pieds nus.

Avec le temps, les factions perdirent de plus en plus leur caractère et se transformèrent en milice d'apparat. A chaque sortie de l'empereur, des groupes de Bleus et des groupes de Verts étaient chargés de faire entendre des acclamations, d'offrir des pièces de vers. Au mariage de l'empereur les factions avaient à fournir des épithalames, à escorter l'impératrice au bain de la Magnaure, à proclamer le nom du petit porphyrogénète né de cette union. Sur la pente de la décadence, il est rare qu'on s'arrête; c'est ainsi qu'on vit les factions de jadis transformées en baladins venir récréer la cour impériale du spectacle de leurs entrechats. Chacun des danseurs était vêtu d'un pourpoint à crevés, comme en eurent plus tard les Vénitiens, de hauts-de-chausse mi-partie avec des rubans aux poignets et aux genoux; ils tenaient à la main un bâton surmonté d'un croissant

Longtemps avant cette déchéance, l'Hippodrome avait tenu dans la vie publique la dignité de l'ancien Forum. Là se déroulaient les cérémonies et les pompes destinées à éblouir la populace et à la pénétrer de cette conviction que l'*autocrator* était l'émanation du *pantocrator;* en conséquence, il faisait exhiber et défiler ses trophées, trésors exotiques et bizarres, trônes d'or, vases, fourrures, broderies, amas d'or, d'argent, de pierreries, puis les prisonniers et le général victorieux dont l'hommage s'adressait au basileus comme à l'artisan de ce triomphe. Mais, pour se laisser amuser quelques heures, la plèbe constantinopolitaine restait ironique et méfiante, souvent même agressive à l'égard de l'empereur. Dans l'Hippodrome, elle se croyait chez elle et s'y comportait en conséquence, avec un sans-gêne, une désinvolture, une autorité devant laquelle on vit parfois l'empereur capituler.

Lorsque l'empereur était, en véritable byzantin, passionné pour les courses, il lui arrivait, comme firent Justin et Justinien, de montrer à une faction — la Bleue — une faveur immodérée. Alors, assurés de la faveur impériale, présumant l'impunité pour tous les excès, les Bleus ne se continrent plus. « Naturellement, dans ce monde de sport et de coulisses, la compagnie était assez mêlée; nombre d'aventuriers ou de viveurs s'enrôlaient dans les factions dans l'espoir d'y trouver

[1] G. Lefebvre, *Recueil des inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte*, 1907, p. 9, n. 37; L. Jalabert, dans *Mélanges d'archéologie orientale*, t. III, part. 2, p. 59*.

quelque occasion de plaisir ou de profit. Ce furent surtout ces gens-là qui se donnèrent librement carrière. Ils adoptèrent, pour se distinguer, un costume et des modes excentriques; ils portèrent la barbe entière comme les Perses, ils rasèrent leurs cheveux sur le devant de la tête comme les Huns et les laissèrent croître par derrière en longues boucles. Ils arborèrent des tuniques aux manches très étroites sur le poignet, largement bouffantes aux épaules, d'amples manteaux richement brodés, des braies et des chaussures à la mode hunique; et, ainsi accommodés, ils coururent Constantinople la nuit, attaquant à main armée et dépouillant elsgens paisibles, surtout ceux de la faction verte, assassinant ou faisant massacrer jusque dans les églises leurs ennemis particuliers, obligeant leurs créanciers à leur donner quittance, violentant les femmes, le tout sans que la police et la justice intervinssent [1]. Naturellement les Verts, continuellement malmenés et nullement protégés, organisèrent des bandes de leur côté et se livrèrent eux aussi à toutes sortes d'excès. Comme, d'autre part, beaucoup d'entre eux demeuraient attachés à la dynastie d'Anastase, leur ancien protecteur, dont les neveux, Hypatius et Pompéius, vivaient à Constantinople, l'opposition de la faction verte prit bientôt une tournure politique; contre ces tendances anti-dynastiques, contre ces gens suspects et mal vus de l'empereur, nécessairement l'administration publique agit sans aucun ménagement et les tribunaux, dans les affaires qui concernaient les Verts, oublièrent toute équité. « Dans ces controverses, écrit un contemporain, on jugea non d'après la justice et la loi, mais selon que les factions étaient hostiles ou favorables aux parties en présence. Négliger l'ordre des factions était, pour un juge, sa condamnation à mort [2]. » Ce fut, si Procope n'exagère point, une véritable terreur au petit pied, dont les gens paisibles de tous les partis souffrirent également. En tout cas, il en résulta, dans les premières années du règne, un état de fermentation redoutable, aggravé encore par la mauvaise administration et les exactions des principaux ministres, surtout de Tribonien et de Jean de Cappadoce. De tous ces motifs combinés sortit, au mois de janvier 532, la formidable émeute connue sous le nom de sédition Nika, qui, commencée au cirque, s'étendit bientôt à la ville entière et faillit emporter le trône de Justinien. Elle montre trop bien les passions qui s'agitaient à l'Hippodrome; elle est un épisode trop illustre des querelles des Verts et des Bleus, pour ne point mériter ici un récit circonstancié [3]. »

IV. Révolte de Nika. — Le dimanche 11 janvier 532, des courses avaient lieu à l'Hippodrome en présence de l'empereur. Des gradins occupés par les Verts s'élevait une clameur mauvaise à l'adresse du grand chambellan Calepodios. Les huées montaient presque sans interruption, tellement que Justinien, agacé, ordonna à un héraut d'interpeller le peuple, Le porte-parole des Verts lui répondit et la foule entendit ce singulier dialogue répercuté par les porte-voix (les « hauts-parleurs » d'alors) [4] :

Les Verts. — Longue vie à l'empereur Justinien! Qu'il soit toujours victorieux! Mais, ô le meilleur des princes! on nous fait toutes sortes d'injustices; nous n'en pouvons supporter davantage, Dieu le sait. Pourtant, nous craignons de nommer notre persécuteur et que nous ne courions de plus grands dangers.

Le héraut. — Je ne sais de qui vous voulez parler.

Les Verts. — Celui qui nous opprime, ô trois fois auguste, se trouve dans le quartier des cordonniers.

Le héraut. — Personne ne vous fait de tort

Les Verts. — Un seul homme nous persécute, ô mère de Dieu, protège-nous!

Le héraut. — Je ne sais quel est cet homme.

Les Verts. — Si, tu le sais bien, trois fois auguste, quel est aujourd'hui notre bourreau.

Le héraut. — Si quelqu'un vous persécute, je ne sais qui c'est.

Les Verts. — Eh bien, maître du monde, c'est Calepodios le spathaire.

Le héraut. — Calepodios n'a rien à faire avec vous.

Les Verts. — Qui que ce soit donc, il aura le sort de Judas, et bientôt Dieu le punira de son injustice.

Le héraut. — Vous n'êtes donc point venus ici pour voir le spectacle, mais bien pour injurier les gouvernants!

Les Verts. — Oui, si quelqu'un nous fait du tort, il aura le sort de Judas.

Le héraut. — Taisez-vous, juifs, manichéens, samaritains.

Les Verts. — Tu nous traites de juifs et de samaritains, que la Théotokos nous protège tous également.

Le héraut. — Je vous engage à vous faire baptiser.

Les Verts. — Eh bien! oui, nous acceptons le baptême.

Le héraut. — Vraiment, si vous ne vous taisez pas, je vous fais couper la tête.

Les Verts. — Chacun cherche à avoir le pouvoir, pour avoir le salut. Si nos discours te blessent, que Ta Majesté ne s'en irrite point. Celui qui est divin doit tout supporter avec patience. Mais, puisque nous avons la parole, nous nommerons toutes les choses par leur nom. Nous ne savons plus, trois fois auguste, où est le palais ni le gouvernement : nous ne connaissons plus la ville que pour la parcourir assis à dos d'âne. Et cela est injuste, trois fois auguste.

Le héraut. — Tout homme libre peut sans danger se montrer en public où il veut.

Les Verts. — Nous savons bien que nous sommes libres; mais on ne nous laisse point user de la liberté. Et si quelque homme libre est suspect d'être vert, toujours on le châtie par autorité publique.

Le héraut. — Gibier de potence, ne craignez-vous pas pour vos âmes ?

Les Verts. — Qu'on supprime la couleur que nous portons, et la justice n'aura plus rien à faire. Tu permets qu'on nous assassine et, par surcroît, tu ordonnes qu'on nous punisse. Tu es la source de vie, et tu fais mourir qui tu veux. Vraiment, la nature humaine ne peut supporter ces deux contraires. Ah! plût au ciel que ton père Sabbatios ne fût pas né! il n'eût pas engendré un assassin. Tantôt un sixième meurtre a eu lieu au Zeugma; hier, l'homme était en vie et le soir, maître de toutes choses, il était mort.

[1] Cf. Mansi, *Conc. ampliss. coll.*, t. VIII, col. 1105, où l'on voit en Syrie, à Apamée, les Bleus se livrer à de semblables excès. — [2] Procope, *Hist. arcana*, édit. Bonn, p. 51. Il fallait un réel courage aux fonctionnaires pour rester impartiaux, et souvent cela leur réussissait mal, témoin l'aventure du préfet de la ville Théodote sous Justin, *Hist. arc.*, 64-65; Jean Malala, p. 416. Jean de Nikiou affirme qu'il osa même faire arrêter le neveu de l'empereur (p. 503). En tout cas, des mesures rigoureuses furent prises *(Chron. pasch.*, p. 617), mais, à ce qu'il semble, sans grand effet. — [3] Sur la sédition Nika, cf. Procope, *Bell. Pers.*, p. 120-129; Jean Malala, p. 473-477; Lydus, p. 265-266 ; Marcellin, *Chron.*, ann. 532; Zacharie le Rhéteur, p. 188-189; le fragment de Jean Malala, dans *Hermès*, t. VI, p. 377; *Chron. pasch.*, p. 620-628; Théophane, p. 181-186; Zonaras, p. 153-154. Sur la comparaison du récit de Malala avec ceux de la *Chronique paschale* et de Théophane, qui en dérivent, cf. Sotériadis, *Zur Kritik der Johannes von Antiochia*, 107-114; cf. Bury, *The Nika Riot*, dans *Journal of hellenic studies*, 1897; Mordtmann, *Justinian und der Nika. Aufstand*, dans *Mittheilungen d. deutschen Excursionsclub in Constantinopel*, t. IV; P. Kalligas, Περὶ τῆς στάσεως τοῦ Νίκα, dans Μελέται καὶ λόγοι, 1882, p. 329-358; Ch. Diehl, *Justinien et la civilisation byzantine au VII^e siècle*, in-8°, Paris, 1901, p. 457-466. — [4] Théophane, *Chronographia*, édit., Bonn, p. 182-184.

Les Bleus. — C'est à votre parti seul qu'appartiennent les meurtriers du Stade.

Les Verts. — C'est vous qui tuez, et vous échappez au châtiment.

Les Bleus. — C'est vous qui tuez, et vous discutez encore : tous les assassins du Stade sont des vôtres.

Les Verts. — O empereur Justinien! ils se plaignent et personne pourtant ne les tue. Voyons, raisonnons : qui donc a tué le marchand de bois dans le Zeugma ?

Le héraut. — C'est vous.

Les Verts. — Et le fils d'Epagathos, qui l'a tué, ô empereur ?

Le héraut. — C'est encore vous, et vous en accusez les Bleus.

Les Verts. — Assez! Seigneur, aie pitié de nous! La vérité est mise à mal. S'il est vrai que Dieu gouverne le monde, d'où viennent donc tant de calamités ?

Le héraut. — Dieu est étranger au mal.

Les Verts. — Dieu est étranger au mal! Alors pourquoi nous persécute-t-on ? Qu'un philosophe ou un ermite vienne résoudre le dilemme.

Le héraut. — Blasphémateurs, ennemis de Dieu, ne vous tairez-vous pas ?

Les Verts. — Si Ta Majesté l'ordonne, nous nous tairons, trois fois auguste, mais bien malgré nous, Nous savons tout, tout; mais nous nous taisons. Adieu. Justice! tu n'existes plus. Nous nous en allons, nous nous faisons juifs. Mieux vaut encore être païen que d'être Bleu. Dieu le sait.

Les Bleus. — Horreur! Nous ne voulons plus les voir, tant de haine nous épouvante!

Les Verts. — Puisse-t-on jeter un jour à la voirie les ossements des spectateurs!

Sur ces mots, la faction des Verts quitte en masse l'Hippodrome; c'était l'injure la plus grave qu'elle pût faire à l'empereur. Dès la sortie, elle se répand dans les rues, et Justinien rentre au Palais-Sacré, convaincu que les Bleus auront bientôt fait de mettre leurs contradicteurs à la raison. Et voilà que, pour une fois, la première fois peut-être, Verts et Bleus vont se trouver d'accord! Le préfet de la ville, qui sent venir une émeute, a pensé y couper court en procédant à quelques arrestations suivies d'exécutions sommaires; mais, soit maladresse, soit connivence du bourreau, la corde casse deux fois sous le poids des suppliciés. Alors le peuple s'empare de ces malheureux, les arrache à la mort et les enferme dans l'église de Saint-Conon où le droit d'asile (voir ce mot) les défend contre tous. Or il se trouve que l'un des échappés à la potence était Bleu, et l'autre était Vert. Le péril rapprocha les factions déterminées à obtenir le salut des condamnés.

Le surlendemain 13 janvier, nouvelles courses à l'Hippodrome où l'empereur est accueilli au cri de « Longue vie aux Verts et aux Bleus unis pour la miséricorde! » Cette phrase est scandée d'un cri, toujours le même : *Nika* (victoire), qui donnera son nom à cette journée. La course finie, la multitude échauffée parcourt la ville, se précipite vers la préfecture, réclame la liberté des coupables, massacre des gardes, incendie le palais du préfet et la nuit se passe dans ce tumulte.

La journée du 14 est menaçante, l'union des Verts et des Bleus se soutient, et leur multitude, c'est-à-dire la populace de la ville entière, vient battre les grilles du palais, réclamant la destitution de Calopodios le spathaire, du préfet de la ville et de deux ministres particulièrement haïs : Tribonien et Jean de Cappadoce. L'attitude du peuple ne rendait pas possible une plus longue résistance. Justinien céda, la foule se sentit maîtresse et se crut tout permis.

Le 15, au matin, Justinien lança sur les insurgés sa garde barbare commandée par Bélisaire. Ces gens tapaient comme des sourds, ne connaissaient rien ni personne et bousculèrent les prêtres de Sainte-Sophie qui, portant les saintes reliques, s'étaient aventurés dans la bagarre pour séparer les combattants. Alors, ce fut un déchaînement général. Des fenêtres, des toits, des terrasses, de partout, une grêle de projectiles s'abattit sur les mercenaires; les femmes, qui pensaient faire œuvre pie, furent les plus acharnées et, sous cette avalanche, la garde barbare dut battre en retraite dans la direction du Palais-Sacré; mais pour ajouter au péril, la foule mit le feu aux édifices publics du voisinage. Le Sénat, les abords du palais flambèrent et le feu, poussé par un vent violent, dévora successivement Sainte-Sophie, les abords de l'Augustéon, les thermes de Xeuxippe, Sainte-Irène, le *xenodochium* d'Eubule (voir Hôpitaux), le grand hôpital de Sampson où tous les malades furent brûlés, et puis des palais, des maisons, un quartier entier qui s'étendait du Palais-Sacré au Forum de Constantin. « La ville, écrit un témoin oculaire, Lydus, n'était plus qu'un amas de collines noirâtres, comme à Lipari ou au Vésuve; elle était pleine de fumée ou de cendre; l'odeur du brûlé, répandue partout, la rendait inhabitable, et sa vue inspirait au spectateur une terreur mêlée de pitié. » L'incendie dura trois jours.

Justinien n'était pas sorti du Palais-Sacré et pouvait tout craindre pour sa personne. Sa garde était un corps de parade sur lequel il eût été imprudent de compter trop dans une circonstance périlleuse; le contingent barbare était peu nombreux, aussi; après six jours d'anxiété, l'empereur se décida à une démarche dont l'humiliation révélait la grandeur du péril.

Le 18 janvier, Justinien parut dans sa loge de l'Hippodrome, tenant en main les saints Évangiles, et en présence de la multitude, cria d'une voix forte : « Je le jure par ce saint livre, je vous pardonne toutes vos offenses; je ne ferai arrêter personne d'entre vous, pourvu que vous rentriez dans le calme. Vous n'êtes en rien responsables des événements; moi seul suis cause de tout. Ce sont mes péchés qui m'ont fait vous refuser ce que vous m'avez demandé à l'Hippodrome. » Quelques rares acclamations répondirent, puis un courant d'injures grossières domina et emporta tout : « Tu mens, âne, tu fais un faux serment, » hurlait la populace, et le nom de Théodora n'était pas oublié ni épargné. Consterné, Justinien rentra dans le palais.

Par une imprévoyance inouïe, Justinien avait refusé de garder au palais, où ils étaient venus protester de leur fidélité, les neveux de l'empereur Anastase; il les avait obligés à retourner chez eux, et ce fut chez eux que la multitude alla chercher Hypatius et Pompeius pour en faire ses chefs. Hypatius, trop sensé pour ne pas comprendre où le conduirait cette aventure, refusa; alors on se saisit de lui et on le porta au Forum de Constantin, on le jucha sur un bouclier, une chaîne d'or au front, en guise de diadème, on lui apporta les insignes impériaux et la robe impériale volée dans la partie envahie du palais, puis la foule se dirigea vers l'Hippodrome et elle parvint bien, cette fois, à hisser son nouveau maître jusque dans la loge impériale si difficilement accessible. Alors les chefs de l'émeute se concertèrent sur les meilleurs moyens de donner l'assaut au Palais-Sacré, d'où la rumeur publique affirmait que Justinien avait fui.

On était dans l'après-midi du 18 janvier. L'émeute était devenue un soulèvement général auquel prenaient part bon nombre de sénateurs et de nobles jugeant le régime trop menacé pour qu'ils dussent encore garder quelque ménagement avec lui. Le soulèvement se transformait maintenant en révolution politique où les plus timides et les plus lâches se montraient les plus bruyants et les plus exigents. La dynastie semblait vivre ses dernières heures; peut-être même n'était-il plus question d'heures. Justinien, accablé, sentant que tout lui manquait, paraissait prêt

à tout abandonner; alors Théodora survint et rendit le courage et l'audace au *basileus* et à ses conseillers. Les ressources de la défense étaient faibles, sans doute, mais encore fallait-il en tirer parti. Narsès négocia avec la faction des Bleus et, à prix d'or, parvint à les détacher de leurs alliés d'un moment. Aussitôt que cette défection fut connue, le soupçon et la discorde se mirent parmi les révoltés. Des cris s'élevèrent, rendant l'espoir : « Vive Justinien! Seigneur, protège Justinien et Théodora! » Comme on ne pouvait attendre rien de la défensive que l'écrasement final, Bélisaire et Mundus préparèrent l'offensive sur l'Hippodrome. A travers les débris enflammés, Bélisaire réussit, non sans peine, à pénétrer dans l'arène, pendant qu'à la porte opposée, *Nekra*, la « Porte des morts », les soldats de Mundus faisaient irruption et, du haut des promenoirs, lançaient une grêle de flèches. La foule comprit qu'elle était cernée et, prise de panique, se sentit perdue. A ce moment, les barbares débouchèrent dans l'arène et tuèrent sans quartier tout ce qui était à portée de leurs épées et de leurs haches. A la nuit, seulement, ils s'arrêtèrent. Dans l'arène, sur les gradins, sur la *Spina*, partout, des monceaux de cadavres ; l'Euripe était devenue une rivière de sang; on comptait trente mille, d'autres disent cinquante mille cadavres.

Hypatius et Pompéius furent arrêtés et conduits devant Justinien, tombèrent à ses genoux, protestèrent qu'ils avaient cédé à la violence, se firent un mérite d'avoir attiré les révoltés dans l'Hippodrome comme en un guet-apens pour les mieux livrer aux coups de l'empereur. Et c'était vrai, Hypatius avait même pris soin d'en faire avertir Justinien, mais, dans le désarroi du palais, le message n'était pas parvenu à son adresse. Justinien, vainqueur, avait retrouvé son sang-froid et répondit : « C'est bien, mais puisque vous aviez tant d'autorité sur ces hommes, vous auriez dû en user avant qu'ils eussent brûlé ma ville. » Et le lendemain, de grand matin, ils furent décapités.

Ils ne furent pas seuls. Des sénateurs furent exécutés, d'autres exilés; et, pour justifier, ces rigueurs on répandit une version officielle de l'événement d'après laquelle Hypatius et Pompéius avaient préparé la sédition qui avait failli emporter le trône impérial.

Pendant plusieurs années, l'Hippodrome fut désert. Puis le drame fut oublié et la ville brûlée fut reconstruite; alors les factions se reformèrent et les courses reprirent. On revit dans l'Hippodrome les altercations et les luttes, on y entendit de nouveau les clameurs et parfois les injures à l'empereur, même le tumulte, la bataille et l'incendie dans les rues avoisinantes. Mais l'autorité impériale, mieux affermie, plus prévoyante, sut désormais réprimer sans tarder les manifestations séditieuses et, instruite par le péril qu'elle avait couru, montrer plus de justice et faire sentir aux Bleus eux-mêmes sa sévérité, lorsqu'ils donnèrent le signal des troubles. Grâce à cette fermeté et à ces rigueurs du préfet Julien, « la ville, dit Jean Malala, retrouva l'ordre, tout le monde jouit désormais de la liberté et tous purent sans crainte vaquer à leurs affaires et à leurs plaisirs » : ἔλαβεν ἡ πόλις κατάστασιν καὶ πάντες ἐλεύθερίαν, καὶ ἀφόβως προήρχοντο καὶ ἐθεραπεύοντο [1].

V. Cochers. — De nos jours les courses de chevaux ont pour but apparent de développer les qualités de résistance et de vitesse du cheval, de favoriser la sélection des meilleurs types et pour but inavoué de satisfaire la passion du jeu, du luxe et des paris. A Byzance, on n'y mettait pas tant de façons; l'élevage et l'amélioration de la race chevaline intéressaient beaucoup moins que le plaisir passionnant d'une course, ce qui n'empêchait pas de donner aux chevaux des soins, des attentions extravagants. Le patriarche Théophane nourrissait ses chevaux de prédilection non avec de l'avoine ou du foin, mais avec du blé, des dattes, des figues, des pistaches, des raisins secs; leur boisson était de vins capiteux parfumés de safran ou de cinnamome.

Cependant les Byzantins réservaient leur intérêt le plus passionné pour les cochers. C'était à eux qu'allaient les acclamations délirantes, les adulations superstitieuses. Cette haute fonction de cocher du cirque, *heniochos*, ne s'obtenait pas de prime-saut: il y avait là toute une hiérarchie avec ses grades, ses classes, son surnumérariat. L'*autocrator* lui-même conférait cette dignité et ordonnait à ses chambellans d'en délivrer les insignes au candidat : on lui remettait son brevet signé de l'encre rouge impériale, on lui passait une ceinture autour des reins, on lui posait sur la tête une toque brodée d'argent. Les cochers possédaient de nombreux privilèges, l'immunité de certains impôts, l'exemption du fouet et de tous autres châtiments corporels. Des statues gardaient le nom et l'image de ces vainqueurs célèbres. L'engouement fut porté à un tel excès que le Code théodosien dut interdire l'installation sur les places publiques des statues de cochers à côté de celles des empereurs. On leur abandonnait l'Hippodrome et, là, les beaux esprits de Byzance s'épuisaient à inventer des inscriptions d'une flatterie grossière.

Nous possédons encore le monument de Porphyrios, qui se dresse au milieu de l'atrium de Sainte-Irène. Albert Dumont l'avait attribué au règne de Justin II, seconde moitié du VI^e^ siècle [2], mais G. Kaibel démontra que ce cocher fameux vivait à la fin du V^e^ et au commencement du VI^e^ siècle [3]; après eux, Mordtmann y voit une œuvre de la fin du V^e^ siècle [4] et c'est à cette conclusion qu'est arrivé M. J. Ebersolt, par l'étude comparative des sculptures [5].

Le monument se compose d'une stèle de marbre blanc, brisée au sommet et mesurant encore en hauteur sur les quatre faces 2 m. 50, 2 m. 75, 2 m. 78 et 2 m. 88. Le plan par terre a la forme d'un rectangle aux coins évidés et mesure, en longueur 1 mètre, en largeur 0 m 80. La base, qui porte une cassure, devait s'enfoncer profondément dans le sol de l'Hippodrome.

A la partie inférieure, les quatre faces offrent des ornements géométriques et floraux. Dans les coins évidés apparaissent deux rectangles ou deux carrés superposés, à l'intérieur desquels sont sculptés en relief des losanges à double moulure, ornés de croix, de fleurons à quatre lobes, de rosaces ou de petits losanges. Sur les grands côtés, quatre rectangles sont dessinés par une moulure. A l'intérieur, un losange à double moulure, orné aux extrémités de fleurons, enferme une rosace à quatre palmettes.

La partie principale du monument, le dé, nous montre quatre sujets différents, malheureusement martelés. La face de devant présente l'image de Porphyrios debout, tenant dans la main droite une couronne et, dans la main gauche, une palme, prix de la victoire qu'il vient de remporter. C'est le geste du vainqueur tel que nous l'avons vu sur la *phiale*. Si, comme l'indique l'inscription du côté sud, cette stèle servait de piédestal à la statue de Porphyrios dans l'Hippodrome, on doit voir sans doute dans le relief sculpté sur le côté est une reproduction assez exacte de la statue qui couronnait le monument. L'exiguïté de la partie supérieure du piédestal démontre que le vainqueur ne pouvait être représenté qu'en pied et non à

[1] Jean Malala, dans *Hermès*, t. VI, p. 380-381. — [2] A. Dumont, *Le musée de Sainte-Irène à Constantinople*, dans *Revue archéologique*, 1868, p. 255-256. — [3] G. Kaibel, *Epigrammata græca ex lapidibus conlecta*, Berlin, 1878, p. 388, 389, n. 395. — [4] Mordtmann, *Das Denkmal des Porphyrius*, dans *Mittheil. der deutschen archäol. Instituts*, Athen, 1880, p. 295, 303, pl. XVI. — [5] J. Ebersolt, *A propos du relief de Porphyrios*, dans *Rev. arch.*, 1911, p. 76-85.

cheval ou sur son char. Porphyrios porte le costume de course (γυμναστίκιον)[1], la tunique de cocher (αὐριγάριον)[2], serrée au cou, sans manches et descendant jusqu'aux genoux[3], et la ceinture (ζωστόν)[4] formée en haut de bandes parallèles, en bas de trois lanières serrées sur le devant par des lacets s'entrecroisant. Les jambes sont recouvertes de bandes croisées, laissant la jointure du genou à découvert. Deux amours se sont emparés l'un du casque d'argent (κασσιδιον)[5], l'autre du fouet (fig. 5721).

Les autres faces nous font voir Porphyrios dans l'exercice de ses périlleuses fonctions, debout sur un char attelé de quatre chevaux, toujours vainqueur, brandissant sa couronne.

Sur les faces nord et sud, les chevaux sont figurés de profil de chaque côté du char (fig. 5722). Au-dessous, on voit trois rangs de gradins; le gradin supérieur est orné de colonnettes et un escalier de cinq ou six marches y donne accès. De chaque côté, cinq personnages font le geste de l'acclamation (voir ce mot); ce sont les spectateurs de l'Hippodrome, ou bien les représentants des factions, ou encore les chantres (κράκται) entonnant le chant de victoire.

Sur la face ouest, les chevaux sont représentés de face (fig. 5723). Les rênes sont toujours soigneusement indiquées. Ici, deux amours nus les arrêtent, et l'un d'eux tient une palme. Au-dessus de chaque côté, apparaît une Victoire ailée tenant la palme et la couronne. Au-dessous deux palefreniers (σταβλησιανοί), vêtus d'une courte tunique, serrée à la taille, amènent quatre chevaux figurés de profil. C'est, probablement, le défilé des chevaux (πομπὴ τῶν ἵππων) pour présenter au public ceux qui vont prendre part à la course (fig. 5724).

« Les ornements géométriques et floraux qui décorent la base du monument sont remarquables par leur simplicité et leur faible relief. Au VI^e^ siècle, d'après M. J. Ebersolt, le motif du losange et de la rosace à quatre palmettes à l'intérieur d'un rectangle est plus compliqué et moins stylisé. Les parapets de Sainte-Sophie, l'architrave de l'église des Saints-Serge-et-Bacchus, le sarcophage près de la Sublime Porte présentent un relief plus accusé et une décoration plus riche, avec leurs moulures plus larges et plus profondes, et leurs ornements disposés dans les écoinçons. Les sculptures figurées taillées dans ce grand bloc en marbre de Proconnèse ont tous les caractères de l'intéressante période qui va de Constantin à Justinien.

« Les bas-reliefs historiques du IV^e^ siècle montrent l'essor que prit à Constantinople la sculpture profane. En 386, Théodose le Grand fait sculpter sur les bas-reliefs en spirale de la colonne du Tauros ses victoires et ses triomphes. S'il ne reste de cette colonne que de curieux dessins (voir *Dictionn.*, t. III, fig. 3179), le piédestal de l'obélisque, érigé en 390 par Théodose sur l'Hippodrome, est encore debout. Ces reliefs sont caractérisés par deux choses : d'une part l'uniforme disposition des spectateurs entourant la famille impériale et la raideur des costumes officiels; d'autre part, les attitudes de porteurs de présents, des danseurs et des musiciens et surtout le mouvement des chars et des chevaux tournant autour de la *spina* témoignent d'un art qui n'a pas encore perdu sa liberté.

« Au V^e^ siècle, la sculpture historique et profane était encore florissante. En 403, Arcadius faisait sculpter, à l'imitation de son père, les reliefs en spirale de la colonne de Xerolophos (voir *Dictionn.*, t. III, fig. 3177-3178). Le piédestal en subsiste seul aujourd'hui à Awret-Bazar; mais les dessins permettent ici de saisir certains détails intéressants des sculptures disparues. Sur le piédestal sont figurés des enfants nus, en file, dont les attitudes contrastent avec la solennité du triomphe représenté sur le fût de la colonne. Au-dessous, on remarque aussi deux Victoires ailées, vêtues de longues robes et tenant un bouclier sur lequel est gravée une croix.

« Les mêmes Victoires réapparaissent encore au milieu du V^e^ siècle, sur la colonne de Marcien, où l'on peut encore admirer le mouvement des corps bien proportionnés et la sculpture des draperies dessinant les formes du corps.

« Ces éléments divers se retrouvent sur le relief de Porphyrios. Mais le ciseau des sculpteurs s'est raidi. Les scènes de l'Hippodrome sont traitées avec moins de souplesse et de liberté que sur l'obélisque de Théodose. L'artiste n'a pas su donner le mouvement aux chars se précipitant dans l'arène. Les chevaux sont au repos, soulevant légèrement un de leurs pieds. Les spectateurs qui acclament le vainqueur sur les gradins de l'Hippodrome avec le même geste n'ont plus l'attitude spontanée et vive des silhouettes de l'obélisque de Théodose. Les deux lourdes Victoires, qui planent au-dessus du cocher vainqueur n'ont plus la grâce et le mouvement de celles de la colonne de Marcien. En revanche, les enfants nus jettent une note pittoresque sur ces reliefs et rappellent ceux qui décoraient la colonne d'Arcadius.

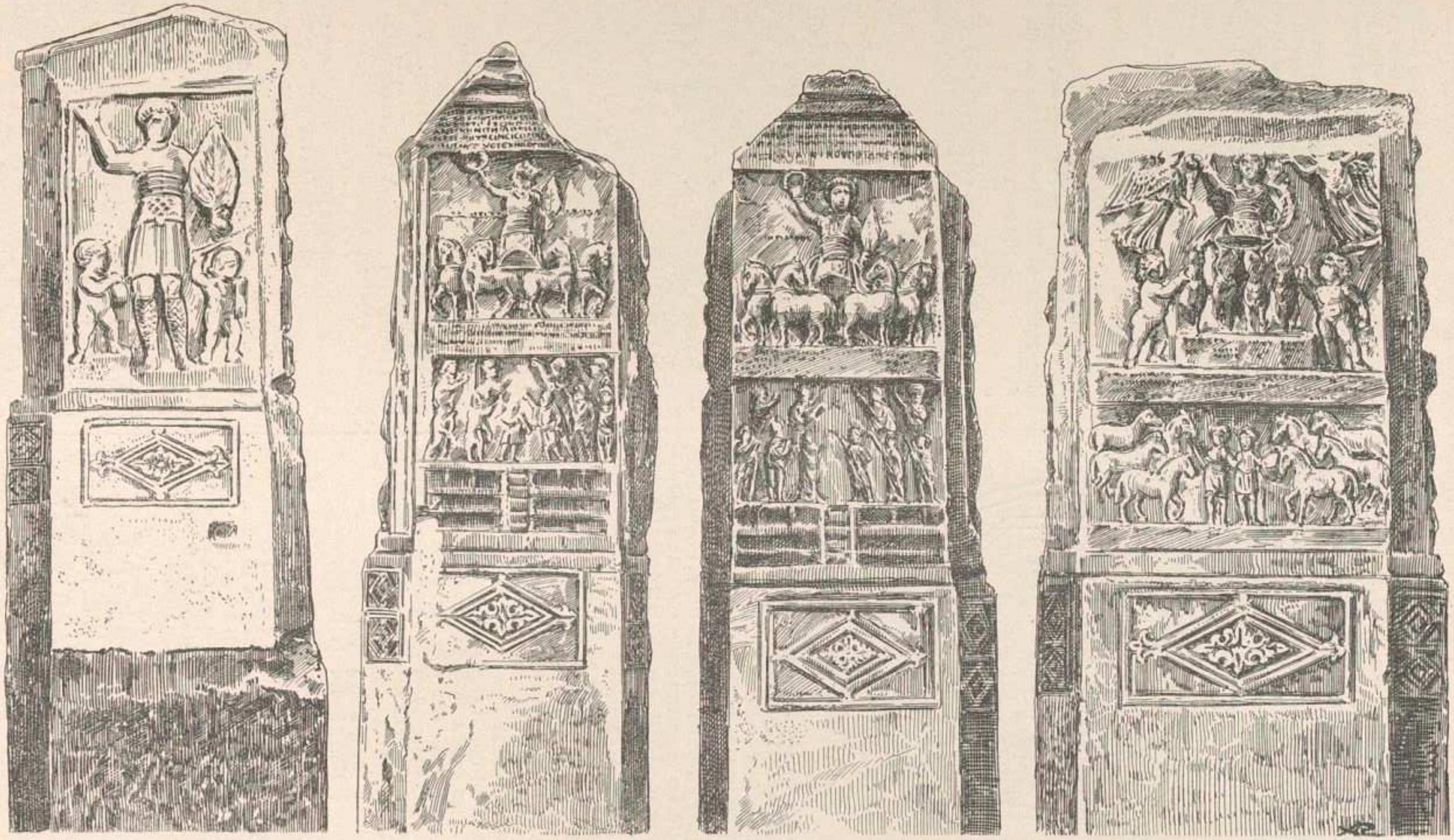
« Ainsi ces sculptures présentent des analogies avec toute une série de monuments datés avec précision de la fin du IV^e^ siècle, du début et du milieu du V^e^ siècle. Leur attribution à la fin du V^e^ siècle paraît certaine si on les compare aux monuments postérieurs.

« Sur les tambours de colonne, conservés au Musée de Constantinople, des scènes de genre, d'une allure tout antique, apparaissent au milieu de rinceaux souples. Mais les poses manquent déjà de naturel, les proportions du corps sont inexactes, les membres mal attachés, trop petits ou trop longs. Au début du VI^e^ siècle, l'art plastique cède déjà la place à l'art ornemental. La décadence de la sculpture figurée sera rapide. Mais le relief de Porphyrios ne l'annonce pas encore. Ce corps d'athlète bien musclé, aux membres solides et bien proportionnés, a encore une attitude naturelle et pleine de noblesse. Si ces sculptures trahissent une certaine raideur, elles se rapprochent plus de l'art pittoresque et libre de l'âge précédent que des formes disgracieuses qui prévaudront dans la sculpture figurée dès le VI^e^ siècle. La tradition antique, si noblement représentée au IV^e^ siècle, par le Christ de Psamatia, par les enfants nus du sarcophage en porphyre conservé au musée de Constantinople, ira s'affaiblissant, mais elle n'avait pas encore complètement disparu à la fin du V^e^ siècle.

« Les enfants nus rappellent encore à cette date les motifs chers à l'art hellénistique, et les victoires ailées font aussi entrevoir le rôle important qu'a joué l'Égypte pour la sculpture sur pierre. Le relief des Porphyrios reste ainsi un représentant caractéristique d'une tendance qui a marqué d'une forte empreinte la sculpture historique et profane du V^e^ siècle à Constantinople[6]. »

Comment les adulations du prince et de la foule n'auraient-elles pas tourné la tête à ces cochers qui se voyaient choyés, glorifiés comme ne l'étaient pas les meilleurs serviteurs de l'État? Pour arracher la victoire, ils ne comptaient pas seulement sur leur talent, leur chance, mais sur les maléfices qu'ils jetaient sur leurs rivaux; d'où ce grand nombre de feuilles de plomb couvertes d'incantations destinées à tourner les puissances infernales contre le cocher rival. Si les démons ne répondaient pas à l'attente et à l'espoir qu'on

[1] Constantin Porphyrogénète, *De ceremoniis aulæ byzantinæ*, édit. Bonn, I, LXIX, p. 336. — [2] *Ibid.*, I, LXIX, p. 330. — [3] *Ibid.*, I, LXIX, p. 320. — [4] *Ibid.*, I, LXIX, p. 311. — [5] *Ibid.*, I, LXXI, p. 352. — [6] Ebersolt, *op. cit.*, p. 81-85.



5721, 5722, 5723, 5724. — Monument du cocher Porphyrios.
D'après *Revue archéologique*, 1911, t. II, p. 78, 80, 82, 84, fig. 2, 3, 4, 5.

avait placés en eux, certains cochers se chargeaient de régler le compte ouvert entre lui et son adversaire. On voit le Code théodosien obligé d'intervenir pour réprimer les violences. « Quiconque tuera un de ses rivaux, fût-il convaincu de pratiques magiques, sera puni de mort. » Cependant, dans une société où rien ne pouvait s'accomplir sans y mettre la religion de moitié, les cochers n'avaient pas le loisir d'oublier l'action de grâces due à Dieu pour leur victoire. A la fin de la



5725. — Fond de coupe.
D'après Garucci, *Vetri*, pl. XXXIV, 2.

journée des courses, on entendait la semandre d'une église voisine appeler le vainqueur et sa faction à venir remercier le *Pantocrator*.

VI. Monuments. — Plusieurs autres monuments rappellent les courses de chars, ce sont des fonds de coupes; voir Fonds de coupe, *Dictionn.*, t. v, col. 1850, n. 409, 410, sur lesquels un cocher conduit un quadrige. Sur le premier, un éclat de verre et la légende [1] (fig. 5725)

Sur le deuxième, le nom du cocher vainqueur et de ses chevaux [2] (fig. 5726).

Un jaspe vert conservé au British Museum semble offrir une allusion aux factions de l'Hippodrome. Voir *Dictionn.*, t. VI, col. 850, n. 235, fig. 5105.

Enfin l'épigraphie est bien représentée par les inscriptions suivantes (nous ne disons rien des inscriptions imprécatoires) :

A Umm idj-Djimal (Syrie du Sud), nous lisons, gravé sur un linteau de porte d'une église, dans le quartier sud-ouest de la ville, (fig. 5727) et sur un deuxième linteau trouvé au nord d'une maison située à l'est de l'église des casernes (fig. 5728), deux fois la même formule [3] :

+ Νίκα, ἐ τίχη τὸν Βενέτον
+ Νίκα, ἡ τύχε τὸν Βενέτον

Ces deux linteaux mesurent, le premier 1 m. 41 de long sur 0 m. 285, la longueur de l'inscription est 0 m. 71, la hauteur des lettres 0 m. 055 et 0 m. 065; le deuxième 0 m. 985 de long sur 0 m. 19 à 0 m. 25 de haut; hauteur des lettres, 0 m. 04 à 0 m. 10.

En 1909, à Taff dans le Ledja, on a également rencontré cette formule [4] : νίκα, εὐτύχη τῶν Βενήτων.

On voit à quel point les petites villes s'associaient aux passions de la foule de l'hippodrome de Constantinople. Ces inscriptions peuvent appartenir au VI^e^ ou au commencement du VII^e^ siècle. Le mot νίκα (*nin cas*) était le cri habituel des jeux; c'était plutôt un ordre qu'un souhait.

Les mots νίκα, ἡ τύχη Κωνσταντίνου... se lisent sur deux colonnes de Constantinople [5], dont une était dédiée par la faction des Bleus. Sur toutes deux les éditeurs du *Corpus* lisent νικᾷ, mais il semble que nous ayons ici plutôt une acclamation comme à Umm idj-Djimâl.

Νίκα ἡ τύχη
Κωνσταντίνου
μεγάλου βασιλέως
τοῦ συστατηκοῦ
νικητοῦ.
Αἱ Βενέτων
εὐνωούντων.

Il est possible que l'acclamation ait un sens plus étendu que les événements de l'Hippodrome comme dans une inscription de Melah-is-Sarrâr sur laquelle on lit :

+ ΝΙΚΑΗЄΤVΧΗΤΟΝΧ
Ρ
+ Νίκαη, ἐ τύχη τὸν Χρ(ιστιανῶν)

qui est à rapprocher de cette inscription d'Égypte :



5726. — Fond de coupe. *Ibid.*, pl. XXXIV, 4

νίκα ἡ τύχη Εὐτοκίου + καὶ Βενέτων + καὶ τοῦ γράψαντο[ς] [6]. Voir ci-dessus, col. 2395.

Ces inscriptions suggèrent la restauration de quelques autres textes, par exemple [7] :

. . . . . .
ΡЄΝЄΤΟΝ
Π ···ΛΑΤΑΕΤΗ

qu'on doit lire ainsi . [νίκα, ἡ τύχη τῶν] (Β) ενέτων, π[ολ]λὰ τὰ ἔτη.

La même acclamation se lit sur un autel d'Ormân [8], où on doit lire les faces *a* et *b* ensemble de cette manière : νίκα, ἡ τύχη τὸν····· ων κα(ὶ)····· τοῦ βασιλέως, πολλὰ τὰ ἔτη. Malheureusement on ne voit guère ce qu'on peut introduire pour compléter le pre-

[1] Garrucci, *Vetri ornati di figure in oro*, pl. XXXIV, n. 2; Frœhner, *Verres chrétiens à figures d'or*, pl. XIX, n. 150; *Corp. inscr. lat.*, t. XV, n. 7020; Vopel, *Goldgläser*, n. 68. — [2] Fabretti, *Inscript. domest.*, p. 537; Garrucci, *Vetri*, pl. XXXIV, n. 4; *Corp. inscr. lat.*, t. XV, n. 7031; Vopel, *Goldgläser*, n. 69. — [3] *Publications of the Princeton University. Archæological expeditions to Syria in 1904, 1905 and 1909.* Division III. *Greek and latin inscriptions in Syria.* Section A. *Southern Syria*, Part. 3. Umm Idj-Djimal, par Enno Littmann, D. Magie et D. R. Stuart, in-4°, Leyden, 1913, p. 148, n. 256. — [4] Même publication, part. VII, *The Ledjâ*, par E. Littmann et D. Magie, Leyden, 1921, p. 449, n. 804. — [5] *Corp. inscr. græc.*, t. IV, n. 8788, 8789. — [6] G. Lefebvre, *Recueil des inscrip. grecques chrét. d'Égypte*, in-4°, 1908, n. 37. — [7] Waddington, *Voyage archéol. en Asie Mineure*, t. III, n. 1900. — [8] Dussaud, *Voyage archéol. au Safa*, p. 164, n. 33 = Dussaud et Macler, *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne*, p. 255, n. 44.

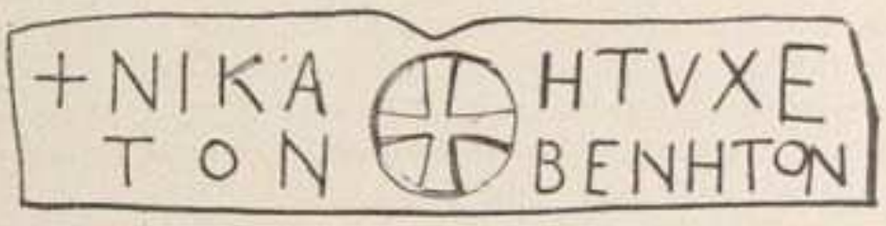
mier génitif, qui est certainement le nom d'une faction.

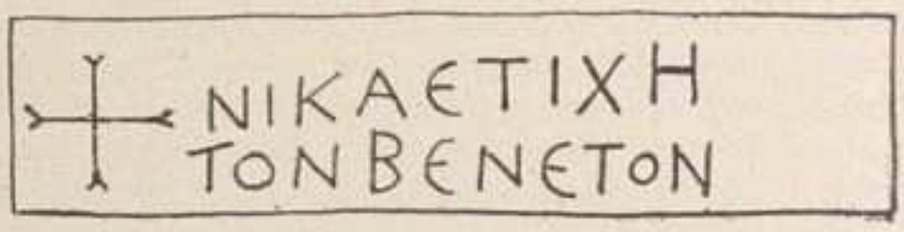
Sur une pierre d'Éphèse [1], après les noms de l'empereur Héraclius et de son fils au génitif, on lit ces mots qui semblent ajoutés par une autre main : καὶ τῶν Πρασίνων πολλὰ τὰ ἔτη.

On lit encore sur une inscription ces mots [2] :

. . . . . ΗΛΙΑΝ
+ ΝΙΚΑ ΗΤV + ΧΗΤΟΝ ΚΟΧ +

qu'on propose de compléter ainsi : Νίκα, ἡ τύχη τὸν Κοχ(χίνων) : mais ceci est douteux parce que la faction des Rouges est régulièrement mentionnée par les écrivains byzantins comme τὸ Ῥούσιον (μέρος) ou bien οἱ Ῥούσιοι, et nous ne connaissons aucun exemple





5727-5728. — Inscriptions à Umm Idj-Djimal. D'après *Publications of the Princeton University archeological expeditions to Syria in 1904, 1905 and 1909.* — Division III. *Greek and latin inscriptions in Syria.* Section A. *Southern Syria.* Part. III, *Umm Idj-Djimal by Enno Littmann*, Leyde, 1913, p. 148, n. 256, p. 154, n. 266.

en latin ou en grec du mot *coccinus* employé pour désigner une faction, sauf dans Martial, XIV, 131, où il a un sens général et non une valeur technique. Les historiens byzantins nous disent généralement que les Rouges étaient amalgamés aux Bleus, mais ils ne laissaient pas d'exister malgré cela sinon comme faction politique, du moins comme corporation : c'est ainsi que Jean de Malala nous apprend qu'Anastase Ier appartenait à la faction des Rouges et, au IXe siècle, cette faction était encore représentée dans les jeux.

L'épigraphie semble avoir conservé en plus grand nombre les témoignages de la faction des Bleus qui paraissent, en effet, avoir compté plus de partisans dans l'empire.

L'existence d'une inscription comme celle d'Umm idj-Djimal sur la porte d'une église semble illustrer le passage suivant de Procope : μέλει τε αὐτοῖς οὔτε θείων οὔτε ἀνθρωπείων πραγμάτων παρὰ τὸ ἐν τούτοις νικᾶν, ἤν τέ τι ἀσέβημα ἐς τὸν θεὸν ὑφ' ὁτουοῦν ἁμαρτάνηται κ.τ.λ. Nous n'avons pas ici un graffite, et il semble parfaitement gratuit de supposer que cette inscription fut tracée sur la pierre avant qu'elle fût destinée à l'usage auquel elle sert aujourd'hui.

H. Leclercq.

1. HIPPOLYTE (SAINT) ET SON ŒUVRE LITURGIQUE. — I. Saint Hippolyte. II. La *Tradition apostolique* de saint Hippolyte. III. Date de l'écrit, but de l'ouvrage, contenu. IV. L'anaphore de la *Tradition apostolique* et la messe. V. Les *Odes* ou cantiques. VI. Bibliographie.

I. Saint Hippolyte. — Nous n'avons pas à étudier ici le rôle historique ou littéraire de saint Hippolyte, ni à exposer sa théologie. Tout cela a été fait et bien fait par l'abbé Amann dans le *Dictionnaire de théologie catholique*. On trouvera plus loin un article sur la statue de la chaire de saint Hippolyte. Nous n'avons à nous occuper ici que de l'œuvre liturgique de saint Hippolyte qui a désormais, je veux dire après une découverte récente, une importance de tout premier ordre.

Pour bien saisir l'intérêt de cette question, il nous faut dire un mot d'abord de la personnalité de l'auteur. Cette figure est restée bien obscure et bien énigmatique jusque vers le milieu du XIXe siècle. Les *Philosophumena*, retrouvés au Mont Athos en 1842 et publiés à Oxford en 1851 par E. Miller, ramenèrent l'attention sur ce prêtre romain qui en fut définitivement proclamé l'auteur. Les recherches dont il a été l'objet depuis ce moment ont commencé à dissiper ces ténèbres. Enfin l'attribution qui lui fut faite récemment, et qui paraît incontestable, d'un règlement ecclésiastique ou constitution, jette sur Hippolyte une lumière nouvelle et nous permet d'entrevoir sa vraie figure.

Elle peut se résumer en quelques traits. L'ensemble de ses œuvres ne nous est connu malheureusement que d'une façon fort incomplète ; plusieurs semblent irrévocablement perdues, nous ne possédons les autres que dans des traductions syriaques, arabes, latines, coptes, éthiopiennes. Mais, malgré cet état fragmentaire de ses ouvrages, nous pouvons affirmer qu'Hippolyte fut un des plus grands docteurs et des plus actifs du commencement du IIIe siècle, qui le dispute à Origène, sinon par la hauteur et l'originalité du génie, du moins par la variété et le nombre de ses écrits. Il joue dans l'Église de Rome un rôle de premier ordre, d'abord comme écrivain et membre le plus éminent du clergé romain, puis, malheureusement, comme antipape. Les dissentiments théologiques, et peut-être d'autres mobiles, le jettent dans l'opposition sous le pontificat de saint Zéphyrin, et enfin, quand son adversaire et rival Calliste lui fut préféré comme pape, il dressa sa chaire en face de la sienne, et, soutenu par un nombreux parti d'admirateurs, il persévéra dans cette attitude sous les deux successeurs de saint Calliste, Urbain et Pontien. La persécution de Maximin le Thrace allait faire de lui un confesseur et, sans doute, le réconcilier avec le pape Pontien. Quoi qu'il en soit de ce dernier point, la persécution ne distingua pas entre le pape et l'antipape. Tous deux furent arrêtés comme chefs des chrétiens et déportés dans les mines de Sardaigne. Ils y moururent l'un et l'autre dans les privations et les épreuves qui étaient le lot de ces malheureux. La paix rendue à l'Église, le pape Fabien fit transférer à Rome les corps des deux confesseurs. Pontien fut enterré dans la catacombe de Calliste ; Hippolyte dans une crypte de la voie Tiburtine, dont il avait peut-être été l'administrateur durant sa vie, et où fut déposé plus tard l'illustre martyr saint Laurent.

M. P. de Labriolle, dans son *Histoire de la littérature latine chrétienne*, résume ainsi la carrière d'Hippolyte : « Au début du IIIe siècle, saint Hippolyte, prêtre romain, composa dans la même langue (le grec) ses médiocres ouvrages. » P. 62. Ce jugement, qui se justifierait peut-être au point de vue purement littéraire, ne satisfera ni le théologien ni l'historien, qui trouvent dans Hippolyte, quoi que l'on puisse penser de son style, un docteur curieux, érudit, tout pénétré de la tradition chrétienne et l'un des témoins les plus renseignés du commencement du IIIe siècle. Ni Photius, qui s'y connaissait, ni, je crois, les modernes, d'Alès, Amann, Connolly, Wilmart, Cagin, Morin, et bien d'autres, ne l'ont jugé aussi sévèrement. En tout cas il ne peut pas y avoir aujourd'hui sur ce point d'hésitation, ses ouvrages jettent la plus vive lumière sur l'histoire de l'Église de Rome dans le premier quart du IIIe siècle. On en pourra juger ici au moins en ce qui concerne la liturgie.

Après sa mort, le rôle véritable de saint Hippolyte fut promptement oublié. Ses ouvrages écrits en grec devinrent indéchiffrables à Rome où la langue latine prévalait de plus en plus dans l'Église. Le personnage

[1] *Jahresheft. d. œsterreich. Instituts*, 1907, t. X, *Beibl.*, p. 70. — [2] Waddington, n. 2425.

d'antipape qu'il avait joué contribua sans doute aussi à jeter la défaveur sur lui. Enfin il devint de bonne heure la victime de la légende. Saint Damase lui-même en fait un novatien; Prudence le chante dans un poème aussi éloquent que peu véridique. *Peri Stephanon, de passione sancti Hippolyti*, *P. L.*, t. LX, col. 530-556. On en fait un évêque de Porto, et même un évêque de Bostra en Arabie. Il a fallu des années de recherches et toute la subtilité de la critique moderne pour retrouver au milieu de tant de renseignements erronés la vraie figure de saint Hippolyte.

II. La *Tradition apostolique* de saint Hippolyte. — Au milieu des écrits exégétiques, historiques, polémiques, apologétiques, dogmatiques, chronographiques, homilétiques et canoniques de notre docteur, nous ne nous occuperons ici que de celui dont le nom est ainsi donné dans le catalogue de ses ouvrages inscrit sur sa chaire : [A] ΠΟΣΤΟΛΙΚΗ ΠΑΡΑΔΟΣΙΣ, Ἀποστολικὴ παραδόσις, et que l'on peut traduire *Tradition apostolique*. C'est cet ouvrage que l'on croyait à peu près perdu et que l'on peut identifier aujourd'hui, en toute vraisemblance, avec un ouvrage canonique désigné jusqu'ici, d'une façon assez impropre, sous ce titre de *Constitution égyptienne*, *Egyptian Church order*, et quelquefois sous celui aussi peu exact de *Statuts des apôtres*.

Elle fait partie d'un groupe d'ouvrages étroitement apparentés entre eux et qui tous contiennent des règlements sur la discipline ou le culte et sont censés composés par les apôtres. En voici l'énumération :

1° Les *Constitutions apostoliques*, en grec;
2° L'*épitome* en grec de ces Constitutions;
3° Les *Fragments de Vérone*, en latin;
4° La *Constitution égyptienne*, appelée parfois aussi *Statuts des apôtres*, en copte et en arabe;
5° La même constitution en éthiopien;
6° Les *Canons d'Hippolyte*, en arabe;
7° Le *Testament de Notre-Seigneur*, en syriaque [1].

« Les sept séries de textes énumérés, nous dit dom Wilmart, nous rendent ensemble un règlement ecclésiastique des premiers siècles; mais elles ne sont pas parallèles, et, par suite, ne représentent pas de la même façon, ni avec la même fidélité, le document foncier. Trois d'entre elles, les *Fragments de Vérone* et les deux formes de la *Constitution égyptienne*, sont des traductions similaires, en latin, en copte et en éthiopien, d'une sorte de compilation grecque dans laquelle l'ancienne constitution avait été insérée, autant qu'on peut en juger, sans changement appréciable; ces trois traductions forment donc en réalité une seule et même chaîne — *funiculus triplex* — ayant son point d'attache à l'original lui-même et nous y ramenant tout droit. En d'autres termes, elles équivalent en définitive à une tradition directe. Au contraire les autres séries (n. 1, 2, 6 et 7) ne nous fournissent qu'une tradition dérivée; elles sont, chacune pour son compte et à sa manière, des adaptations ou, si l'on préfère, des déformations du texte grec premier [2]. »

Ces différents textes ont été, depuis un demi-siècle surtout, l'objet des recherches les plus patientes et les plus minutieuses de la critique. Les noms de Harnack, de Funk, d'Achelis, de Hauler, de Horner, de Haneberg, de Rhamani et quelques autres restent attachés à ces travaux. Quelques-unes de leurs hypothèses peuvent paraître aventureuses et ont été de fait abandonnées, mais l'ensemble de leurs travaux nous ont permis d'arriver à la solution d'un des problèmes les plus compliqués de l'histoire littéraire.

La découverte de dom Connolly a consisté à établir que la *Constitution égyptienne* a été composée à Rome, au début du IIIe siècle, qu'elle est l'œuvre de saint Hippolyte, et qu'il faut l'identifier avec cette *Tradition apostolique* dont nous parlions. Pour peu que l'on soit familier avec l'histoire littéraire de cette période, on voit du premier coup l'importance de ces conclusions. C'est la solution du problème si longtemps cherché. Les *Canons arabes* dits *Canons d'Hippolyte* et le VIIIe livre des *Constitutions apostoliques* ne sont plus que des rédactions dérivées par rapport à la *Constitution égyptienne*, qui est le noyau même de tout ce groupe d'écrits. Les prétendus *Canons d'Hippolyte* ne sont qu'une composition tardive, la dernière venue de ce groupe, tandis que la *Constitution égyptienne*, à laquelle il faut restituer son vrai nom de *Tradition apostolique*, en prend la tête.

Nous n'exposerons pas ici cette thèse qui est établie par dom Connolly par une série de preuves très bien déduites, mais dont la démonstration est forcément minutieuse. Par des rapprochements avec les œuvres connues d'Hippolyte et surtout par l'étude de la discipline et de la liturgie de l'Église romaine au début du IIIe siècle, il prouve qu'Hippolyte, et Hippolyte seul, peut être l'auteur de ces canons et que cette œuvre répond à l'œuvre que lui attribuent les contemporains, la *Tradition apostolique*. Cette démonstration a convaincu les critiques les plus sérieux et les plus au courant de la question. Nous la considérons donc comme acquise [3].

Il faut ajouter du reste que, dès 1910 et indépendamment de dom Connolly, E. Schwartz était arrivé à peu près aux conclusions formulées par le savant bénédictin, mais d'une façon beaucoup moins complète [4].

Il faut souhaiter maintenant qu'une édition nous soit donnée de cette fameuse παραδόσις ou, pour être plus exact, une reconstitution par les diverses traductions et les fragments qui nous en restent, car le texte grec d'Hippolyte paraît bien irrémédiablement perdu. La description et les citations que nous en ferons sont empruntées à l'essai de reconstitution qu'a tenté dom Connolly dans son *appendix B*.

III. Date de l'écrit, but de l'ouvrage, contenu. — La *Tradition apostolique* a dû être composée vers l'année 218, au début du schisme dont Hippolyte fut l'auteur ou du moins entre 218-235. Il nous dit dans son prologue qu'il a étudié dans un autre ouvrage la question des *charismes*. Maintenant il va faire un exposé de la *Tradition apostolique* pour que ses disciples se garantissent de l'erreur qui vient de se découvrir (allusion sans doute à Calliste et à ses partisans). Il va dire comment ceux qui président à l'Église doivent transmettre et garder toutes choses. Il revient dans son épilogue sur le soin avec lequel on doit garder la vieille tradition (autre allusion à Calliste qu'il accusera aussi dans ses *Philosophoumena* d'enseigner des nouveautés et d'altérer la vieille discipline, dont il est, lui, un des gardiens). Il vient formuler dans son ouvrage ces vieilles règles, trop oubliées aujourd'hui. « Nul, dit-il, de ceux qui écoutent la tradition apostolique ne sera séduit par quelque hérésie que ce soit. Si les hérésies se sont tant multipliées, c'est bien parce que les chefs ne veulent pas s'instruire du dessein des apôtres (autre allusion à Calliste), mais qu'au gré

[1] Pour les éditions de ces textes, cf. Constitutions apostoliques, t. III, col. 2732 sq. — [2] Dom A. Wilmart, *Un règlement ecclésiastique du début du IIIe siècle, La « Tradition apostolique » de saint Hippolyte*, dans *Revue du clergé français*, t. XCVI, 1918, p. 85; et *Le texte latin de la « Paradosis » de saint Hippolyte*, dans *Recherches de science religieuse*, 1916, p. 62-71. — [3] Il faut cependant noter quelques voix discordantes. Outre dom Cagin, *L'anaphore apostolique*, cité plus loin, Le P. Ant. Malvy émet des doutes sur la découverte de dom Connolly et réhabilite les *Canons d'Hippolyte*, *L'onction des malades dans les Canons d'Hippolyte et les documents apparentés*, dans *Recherches de science religieuse*, 1919, t. IX, p. 222 sq. — [4] E. Schwartz, *Ueber die pseudoapostolischen Kirchenordnungen*, p. 27-40.

de leurs propres désirs ils font ce qui leur plaît et point ce qui convient. Que si nous avons omis quelque chose, bien-aimés, Dieu le révélera à ceux qui en sont dignes, lui qui dirige la sainte Église vers le havre de paix [1]. » On voit donc ici le but de l'ouvrage : formuler les règles anciennes qui viennent des apôtres, afin que nul n'en ignore et que l'on se garde des nouveautés [2].

Il parle d'abord de l'élection des évêques. Nous ne craignons pas de citer un peu au long, car le document, enfin situé, prend toute sa valeur désormais. *Episcopus ordinetur electus ab omni populo; quique cum nominatus fuerit et placuerit omnibus, conveniet populum una cum presbyterio et hi qui præsentes fuerint episcopi, die dominica. Consentientibus omnibus imponant super eum manus et præsbyterium adstet quiescens. Omnes autem silentium habeant orantes in corde propter descensionem spiritus; ex quibus unus de præsentibus episcopis ab omnibus rogatus, imponens manum ei qui ordinatur episcopus, oret ita dicens :*

Nous donnerons aussi cette formule, qui est la plus ancienne connue : *Deus et pater Domini nostri Jesu Christi, pater misericordiarum et Deus totius consolationis, qui in excelsis habitas et humilia respicis, qui cognoscis omnia antequam nascantur, tu, qui dedisti terminos in Ecclesia per verbum gratiæ tuæ, prædestinans ex principio genus justorum Abraham principes et sacerdotes constituens et sanctum tuum sine ministerio non derelinquens, ex initio sæculi bene tibi placuit in his quos elegisti*, pr (*a*) edic *ari* (le mss. *elegisti dari*) : *nunc effunde eam virtutem, quæ a te est, principalis spiritus, quem dedisti dilecto Filio tuo Jesu Christo, quod donavit sanctis apostolis, qui constituerunt Ecclesiam per singula loca, sanctificationem tuam in gloriam et laudem indeficientem nomini tuo. Da, cordis cognitor Pater, super hunc servum tuum, quem elegisti ad episcopatum, pascere gregem sanctam tuam et primatum sacerdotii tibi exhibere, sine repræhensione servientem noctu et die, incessanter repropitiari vultum tuum, dare sortes secundam præceptum tuum, solvere etiam omnem colligationem secundum potestatem, quam dedisti apostolis placere autem tibi in mansuetudine et mundo corde, afferentem tibi odorem suavitatis per Puerum tuum Jesum Christum, per quem tibi gloria et potentia et honor, Patri et Filio cum Spiritu Sancto et nunc et in sæcula sæculorum. Amen* [3]. Suit la formule de la fameuse anaphore que nous donnerons dans le 4° et d'autres formules de prières de la messe.

Vient ensuite le règlement pour l'ordination des prêtres. L'ordination se fait par l'imposition de la main de l'évêque et des prêtres et une autre formule de bénédiction. A remarquer la doxologie : *Laudantes te per Puerum tuum Christum Jesum, per quem tibi gloria et virtus, Patri et Filio cum Spiritu Sancto, in* SANCTA ECCLESIA *et nunc et in sæcula sæculorum. Amen* [4]. La même doxologie *in sancta Ecclesia* dans l'anaphore. Puis ordination du diacre avec l'imposition de la main par l'évêque *seul, in diacono ordinando solus episcopus imponat manus propterea quia non in sacerdotio ordinatur, sed in ministerio episcopi... super presbyterum autem etiam presbyteri superinponant manus propter communem et similem cleri spiritum* [5].

Puis un règlement sur les confesseurs condamnés pour le nom du Christ. Il y a des règles particulières pour leur ordination. La forme de la prière est laissée à l'inspiration personnelle. Il y a aussi une ordination pour les veuves, mais sans l'imposition de la main, *quia non offert sacrificium, et quia non habet ministerium;* une ordination pour le lecteur, pour les vierges, pour les sous-diacres, et pour les guérisseurs. Pas d'imposition des mains pour ces différents cas.

Les règles pour le baptême sont assez strictes. Il faut se renseigner sur la vie passée des candidats, sur leur condition, sur leur état, sur leur métier. On ne doit recevoir ni les entremetteurs, ni les sculpteurs qui font des idoles, ni ceux qui vont au cirque, ni ceux qui vont aux sacrifices, ni les chasseurs, ni les cochers, ni les pugilistes, ni ceux qui enseignent le métier de la guerre, ni les bourreaux, ni les diseurs de bonne aventure, ni les soldats, etc. Il ne faut pas oublier qu'Hippolyte, comme Tertullien, comme Novatien, est un rigoriste, qui blâmera les condescendances et l'indulgence de Zéphyrin et de Calliste. Cependant, sur les concubines, le règlement est moins sévère qu'on n'eût pu l'attendre.

Nous laissons de côté quelques règles sur les catéchumènes et les baptisés qui intéressent surtout la discipline. Nous parlons de la bénédiction des huiles pour le baptême au mot HUILES. Mais il faut citer au contraire la formule du baptême : *Tunc* (après une première interrogation sur la foi) *descendat in aquas, presbyter autem manum suam capiti ejus imponat eumque interroget his verbis. Credisne in Deum Patrem omnipotentem ?* Sur la réponse affirmative du catéchumène, le prêtre lui impose la main et le baptise une première fois. *Et postea dicat : Credisne in Christum Jesum, Filium Dei, qui natus est de Spiritu Sancto ex Maria virgine et crucifixus sub Pontio Pilato et mortuus est et sepultus et resurrexit die tertia vivus a mortuis et ascendit in cælis et sedit ad dexteram Patris venturus judicare vivos et mortuos ? Et cum ille dixerit : Credo, iterum baptizetur. Et iterum dicat : Credis in Spiritu Sancto et sanctam Ecclesiam et carnis resurrectionem ? Dicat ergo qui baptizatur : Credo. Et sic tertia vice baptizetur. Et postea cum ascenderit, ungeatur a presbytero de illo oleo, quod sanctificatum est, dicente : Ungueo te oleo sancto in nomine Jesu Christi.* Puis l'évêque leur impose la main en disant : *Domine Deus, qui dignos fecisti eos remissionem mereri peccatorum per lavacrum regenerationis Spiritus Sancti, inmitte in eos tuam gratiam, ut tibi serviant secundum voluntatem tuam ; quoniam tibi est gloria, Patri et Filio cum Spiritu Sancto; in sancta Ecclesia et nunc et in sæcula sæculorum. Amen. Postea oleum sanctificatum, infunde* ‹ns› *de manu et imponens in capite dicat : Ungueo te sancto oleo in Domino Patre omnipotente et Christo Jesu et Spiritu Sancto. Et consignans in frontem offerat osculum et dicat : Dominus tecum. Et ille qui signatus est, dicat : Et cum spiritu tuo.*

Ensuite a lieu l'oblation, et la bénédiction, après la consécration, de la coupe qui contient le lait et le miel, de celle qui contient l'eau et de celle qui contient le vin.

C'est là un détail très caractéristique, un usage romain. Il faut rapprocher ce passage d'un texte qui depuis longtemps préoccupe les critiques et qui désormais s'explique. C'est l'oraison suivante du Sacramentaire léonien [6] : « *Benedic, Domine, et has tuas creaturas fontis, mellis et lactis et pota famulos tuos, ex hoc fonte, qui est Spiritus veritatis et enutri eos de hoc lacte et melle quemadmodum patribus nostris Abraham, Isaac et Jacob promisisti introducere te eos in terram promissionis, terram fluentem melle et lacte. Conjunge ergo famulos tuos,*

[1] Cette traduction est celle de dom Wilmart dans l'article cité, p. 113, 114. — [2] Le nom d'*apostolique* a donné le change aux compilateurs postérieurs qui ont traduit couramment les *Canons des apôtres*, *Statuts des apôtres*. Hippolyte voulait dire seulement que la tradition ecclésiastique remonte aux apôtres, non que son œuvre était celle des apôtres. — [3] Dom Connolly, *op. cit.*, p. 175, 176. — [4] *Loc. cit.*, p. 178. — [5] *Loc. cit.*, p. 179. — [6] Messe du samedi de la Pentecôte pour les nouveaux baptisés, éd. Feltœ, p. 15. Sur ce passage du Léonien, cf. Usener, *Milch und Honig*, dans *Rheinische Museum*, t. LVII, p. 188; dom Connolly, *An ancient prayer in the medieval eucho-logia*, dans *Journal of theological studies*, 1918, p. 142, et P. Galtier, *La tradition apostolique d'Hippolyte, particularités et initiatives liturgiques*, dans *Recherches de science religieuse*, 1923, t. XI, p. 511 sq.

Domine, Spiritui Sancto, sicut conjunctum est hoc mel et lac, quo cælestis terrenæque substantiæ significatur unitio in Christo Jesu Domino nostro, per quem omnia.

Il y a d'autres règlements sur les veuves et les vierges, sur le jeûne, en particulier le jeûne des deux jours avant Pâques, sur les prières avant et après les repas, sur les prières à tierce, sexte, none, au milieu de la nuit et au chant du coq, sur les prémisses, la bénédiction des fruits, sur la réserve de l'eucharistie et la communion que les fidèles se donnaient à eux-mêmes à domicile, sur les prédications et l'usage du signe de la croix.

Comme nous l'avons fait remarquer, tous ces usages sont bien conformes aux usages romains du commencement du IIIe siècle. Il est bon cependant d'insister encore sur deux exemples qui sont particulièrement curieux. Dans une série de remarques relatives aux jeûnes et aux repas chrétiens, il est question d'une eulogie spéciale désignée sous le nom d'*apoforetum*. C'était, pense-t-on, un cadeau d'aliments offert par quelque personne riche à l'assemblée des fidèles réunis en banquet, cadeau assez abondant pour que chacun des assistants pût en avoir sa part et l'emporter. S'il arrive que la « dégustation » ait lieu sur place, le partage doit alors se faire de telle façon que, tous étant servis convenablement, le bienfaiteur puisse encore avec les restes gratifier, comme bon lui semble, les absents *tamquam de reliquiis sanctorum*. Nous sommes renseignés d'autre part sur la coutume des *apophoreta*. Suétone et Martial la rattachent à la fête romaine des saturnales, célébrée aux calendes de mars. L'Ambrosiaster, Zénon de Vérone, saint Ambroise, tous écrivains italiens, connaissaient le mot et la chose. Saint Augustin non plus n'ignore pas l'expression qu'il emploie dans le sens général de présent. Il se trouve qu'aucun auteur chrétien de langue grecque, — sauf Hippolyte dans ce contexte, — ne parle de ces *apophoreta*, et qu'Athénée, le seul autre écrivain grec qui se soit servi du terme, écrit lui aussi à Rome vers le milieu du IIIe siècle et vise indirectement la coutume romaine [1].

Une autre disposition du règlement trahit d'une façon peut-être plus frappante encore son origine romaine; il s'agit des frais de la sépulture. La famille du défunt n'a rien à payer pour le cimetière, qui est à toute la communauté. Mais elle a à sa charge le salaire du fossoyeur et le prix des κέραμοι; pour le reste, c'est un représentant attitré de l'évêque qui est chargé du cimetière. Les κέραμοι dont il est fait ici mention, et que les parents du défunt doivent payer, ne sauraient être que les carreaux de terre cuite ou *tegulæ* servant à fermer l'ouverture des *loculi* dans les catacombes. On en a retrouvé à Rome en effet avec la marque de fabrique ou de vente *ex figlinis* (N. N.). On sait d'ailleurs que l'Église de Rome au IIIe siècle possédait plusieurs cimetières importants, et que Calliste, notamment, était l'administrateur de l'un d'eux avant de succéder à saint Zéphyrin sur la chaire pontificale (217). Il n'est pas improbable qu'Hippolyte avait, de son côté, la surveillance de la catacombe du Campo Verano, sur la voie Tiburtine où il fut plus tard enseveli et d'où l'on exhuma sa statue au XVIe siècle [2].

IV. L'ANAPHORE DE LA *TRADITIO APOSTOLICA* ET LA MESSE. — Nous avons à dessein laissé de côté jusqu'ici l'anaphore ou canon de la *Tradition apostolique* et les autres formules de la messe.

Nous avons vu qu'Hippolyte, après avoir donné les règles pour l'élection de l'évêque, nous dit que le nouvel élu offre le sacrifice. Avec les prêtres qui concélèbrent avec lui, il impose les mains sur l'oblation. Il entonne alors le dialogue de la préface : *Dominus vobiscum, sursum corda*, etc., comme dans la préface actuelle. Cette introduction est conforme au rit romain, à celui des liturgies occidentales, et aussi à celui d'Alexandrie, dont les analogies avec le rit romain ont depuis longtemps frappé les liturgistes. Les rits d'Antioche et de Constantinople ont un autre préambule. Ici Hippolyte fournit à l'évêque consacré un modèle de préface que nous allons transcrire, parce que cette formule est désormais célèbre : *Gratias tibi referimus, Deus, per dilectum Puerum tuum Jesum Christum, quem in ultimis temporibus misisti nobis Salvatorem et Redemptorem et Angelum voluntatis tuæ; qui est verbum tuum inseparabilem (sic), per quem omnia fecisti et bene placitum tibi fuit; misisti de cælo in matricem Virginis, quique in utero habitus incarnatus est et filius tibi ostensus est ex Spiritu Sancto et Virgine natus; qui voluntatem tuam complens et populum sanctum tibi adquirens extendit manus, cum pateretur, ut a passione liberaret eos qui in te crediderunt; qui cumque traderetur voluntariæ passioni, ut mortem solvat et vincula diaboli dirumpat et infernum calcet et justos inluminet et terminum figat et resurrectionem manifestet, accipiens panem gratias tibi agens dixit : Accipite, manducate : hoc est corpus meum, quod pro vobis confringetur. Similiter et calicem dicens : Hic est sanguis meus, qui pro vobis effunditur; quando hoc facitis, meam commemorationem facitis. Memores igitur mortis et resurrectionis ejus offerimus tibi panem et calicem gratias tibi agentes, quia nos dignos habuisti adstare coram te et tibi ministrare. Et petimus ut mittas Spiritum tuum Sanctum in oblationem sanctæ Ecclesiæ; in unum congregans des omnibus, qui percipiunt, sanctis in repletionem Spiritus Sancti ad confirmationem fidei in veritate, ut te laudemus et glorificemus per Puerum tuum Jesum Christum, per quem tibi gloria et honor, Patri et Filio cum Sancto Spiritu, in sancta Ecclesia tua et nunc et in sæcula sæculorum. Amen. »*

Si quis oleum offert, secundum panis oblationem et vini et non ad sermonem dicat, sed simili virtute gratias referat dicens : Ut oleum hoc sanctificans das, Deus, sanitatem utentibus et percipientibus, unde unxisti reges, sacerdotes et profetas, sic et omnibus gustantibus confortationem et sanitatem utentibus illis præbeat...

Similiter, si quis caseum et olivas offeret, ita dicat : Sanctifica lac hoc, quod quoagulatum est, et nos conquaglans tuæ caritati. Fac a tua dulcitudine non recedere fructum etiam hunc olivæ, qui est exemplum tuæ pinguidinis, quam de signo fluisti in vitam eis, qui sperant in te. In omni vero benedictione dicatur : « Tibi gloria, Patri et Filio cum Sancto Spiritu, in sancta Ecclesia et nunc et semper et in omnia sæcula sæculorum. Amen. »

Ces textes, surtout celui de l'anaphore, donnés par E. Hauler, *Didascaliæ apostolorum fragmenta veronensia latina, accedunt canonum qui dicuntur apostolorum et Ægyptiorum reliquiæ*, 1900, avaient déjà attiré l'attention des liturgistes. Dom Cagin a consacré à leur étude plusieurs ouvrages où se manifestent toute sa science et son érudition liturgique, sa subtilité, sa finesse et aussi son imagination [3]. Il reconnaît dans

[1] Dom Connolly, *op. cit.*, p. 158 sq., et dom Wilmart, *art. cité*, p. 100, 101. — [2] D. Connolly, *op. cit.*, p. 116 sq.; dom Wilmart, *art. cité*, p. 100, 101. — [3] Le titre de son ouvrage est : *L'eucharistie, canon primitif de la messe ou formulaire essentiel et premier de toutes les liturgies, l'euchologie latine étudiée dans la tradition de ses formules et de ses formulaires; Scriptorium solesmense*, in-8°, Paris, 1912, t. II. A la fin de l'*Eucharistia*, dom Cagin annonçait une IIIe partie qui n'a jamais paru, mais dont il a donné des fragments sous ce titre : *L'Eucharistia: fragments de la IIIe partie offerts au Congrès eucharistique international de Lourdes*, in-4°, Lille, 1914. En 1919, après la découverte de dom Connolly, dom Cagin publiait *L'anaphore apostolique et ses témoins*, in-12, Paris, 1919. Une brochure publiée en 1921, *Les origines de la messe*, in-12 de 39 p., revient sur le même sujet. Cf. notre article bibliographique sur dom Paul Cagin, dans *The Journal of theological studies*, Oxford, 1924.

cette anaphore « le prototype de toutes les liturgies, le canon idéal, l'eucharistie parfaite et première, bref une pièce d'inspiration apostolique [1]. » Il l'appelle l'*anaphore apostolique* dans ce sens que, si ce ne sont pas les apôtres eux-mêmes qui l'ont composée, il faut au moins y reconnaître leur inspiration directe. La découverte de dom Connolly lui faisait abandonner quelques-unes de ses positions, mais ne l'a pas complètement convaincu et dans son ouvrage sur l'*anaphore apostolique*, tout en admettant, au moins sous réserve, les conclusions générales de son confrère, il maintient qu'après tout, s'il est vrai que c'est Hippolyte qui nous donne le premier cette formule, il n'est pas prouvé qu'il ne l'ait pas empruntée à un document antérieur et il s'efforce de démontrer l'*apostolicité* de la formule [2]. Mais nous sommes ici dans le domaine de la conjecture. On peut accorder qu'ici, comme dans ses autres ouvrages, Hippolyte, tout imprégné de tradition et d'Écriture Sainte, s'est inspiré soit de saint Paul, soit de saint Jean, soit même de formules liturgiques déjà en usage comme le dialogue de la préface, les doxologies, etc. Mais le fait que saint Hippolyte en est l'auteur reste solidement établi, et il faut dire et répéter que dom Connolly, en nous révélant l'auteur de l'anaphore, en le situant à Rome, au début du IIIe siècle, a rendu aux études liturgiques un signalé service et sa découverte mérite de faire époque.

L'anaphore d'Hippolyte, qu'il faudra se garder désormais d'appeler l'*anaphore de Vérone*, comme on l'a fait, mais qui serait plutôt l'*anaphore de Rome*, garde tout son intérêt pour nous. On remarquera la partie dogmatique: c'est une formule parallèle du *Credo* de l'église romaine, *Jesum Christum quem misisti nobis Salvatorem et Redemptorem... de cælo in matricem Virginis... ex Spiritu Sancto et Virgine natus*, etc. Le récit de la consécration est amené par la suite des idées, et l'on remarquera l'absence du *Sanctus*. C'est bien la forme de l'*eucharistie* primitive, qui est une seule prière ininterrompue depuis le dialogue de la préface jusqu'à la doxologie et à l'amen. Voir ANAPHORE, CANON. Les paroles de la consécration sont suivies de l'anamnèse que nous rappelle le début de cette prière du canon romain actuel; mais la mort et la résurrection sont seules mentionnées. On a justement remarqué la forme archaïque de l'épiclèse, une épiclèse au sens large, où le Saint-Esprit est invoqué, mais surtout pour l'œuvre de sanctification des fidèles. La mention de l'Église dans l'oblation, *in oblationem sanctæ Ecclesiæ*, et dans la doxologie *in sancta Ecclesia tua*, est aussi fort intéressante et bien conforme à l'esprit et au style d'Hippolyte, quelque démenti que sa conduite ait pu un jour donner à ses paroles [3].

Pour les autres remarques, nous renvoyons à l'ouvrage de dom Cagin qui a montré l'intérêt de toutes ces formules et a comparé ces thèmes liturgiques à ceux des autres liturgies orientales et occidentales. Il y a là un travail sérieux et utile auquel a rendu hommage dom Morin qui s'était alors rallié à sa thèse.

Les deux bénédictions qui suivent l'anaphore, bénédiction de l'huile, du lait caillé et des olives, sont aussi à leur véritable place, vers la fin du canon. C'est encore à ce moment qu'a lieu la bénédiction des saintes huiles au jeudi saint, celle des raisins au jour de saint Sixte, 6 août. Le texte de la *Tradition apostolique* est une nouvelle preuve, s'il en était besoin, que ces paroles du canon, *Per quem hæc omnia bona creas, sanctificas, benedicis et præstas nobis*, sont celles d'une bénédiction qui était donnée autrefois à des dons de cette nature. Le cardinal Bona, comme de Vert, avait déjà donné cette explication qui paraît si naturelle, et l'on ne voit pas trop pourquoi Le Brun la condamne si énergiquement [4].

Nous lisons à la suite de ces deux bénédictions d'autres prières pour la communion, pour l'absolution avant la communion, des prières après la communion et enfin le renvoi après la célébration des mystères. Ces prières ne sont pas dans la traduction latine du manuscrit de Vérone, mais on les trouve dans la version éthiopienne. Dom Connolly nous fait remarquer que ni pour la langue, ni pour les idées, elles ne paraissent l'œuvre d'Hippolyte. Il croit cependant que sauf pour les dialogues et les doxologies, qui semblent d'époque plus tardive, ces formules peuvent remonter à une époque voisine de celle d'Hippolyte. Nous les donnerons néanmoins ici, au moins en résumé, parce qu'elles sont d'un véritable intérêt liturgique et sont entrées sous une forme ou sous une autre dans la plupart des liturgies.

L'évêque dit une prière pour la communion adressée à « Dieu le père, Dieu tout-puissant, afin que les fidèles reçoivent pieusement et avec fruit la communion. Que ces mystères ne soient pas pour nous une condamnation, mais une bénédiction: qu'ils sanctifient les fidèles, qu'ils les fortifient, les délivrent de tout mal, augmentent leur foi, » etc [5]. Ces oraisons sont précédées des appels du diacre : « Priez! Debout et inclinez la tête. » Au moment de la communion, le diacre dit encore : « Soyez attentifs! » L'évêque : « Le saint aux saints! » Le peuple : « Un seul Père saint, un seul Fils saint, un seul Esprit saint! » L'évêque : « Que le Seigneur soit avec vous! » Le peuple : « Et avec votre esprit! » Le peuple se présente alors à la communion.

Après la communion, l'évêque prononce une prière d'action de grâces dans des termes qui ressemblent à ceux des prières de la communion : « Que la réception des sacrés mystères ne soit pas pour notre condamnation, mais pour le salut de l'âme et du corps. »

Le prêtre, la main étendue, bénit le peuple avec une formule : « Dieu, tout-puissant, bénis tes serviteurs, protège-les, garde-les dans ta crainte, » etc. Le peuple dit : « Amen. » L'évêque : « Le Seigneur soit avec vous. Allez en paix: » et c'est la fin.

V. LES ODES OU CANTIQUES DE SAINT HIPPOLYTE. — Aux lignes 21 et 22 de l'inscription sur la chaire, on a cru lire : ὠιδαὶ (ε)ἰς πάσας τας γραφας, *odes sur toutes les Écritures*. Lighfoot voulait y voir des résumés en vers sur les écrits de l'Ancien et du Nouveau Testament, dans le genre du canon de Muratori, qui ne serait qu'une mauvaise traduction latine d'une

[1] Dom Wilmart, *art. cité*, p. 103. — [2] Cf. *L'anaphore apostolique* et *Les origines de la messe*, cités dans la note 3 de la col. 2415. — [3] Cette addition de l'Église dans la doxologie après les personnes divines est d'autant plus curieuse qu'elle revient à cinq reprises différentes dans la *tradition*, que nous ne connaissons qu'un seul exemple, pour l'époque, et précisément dans un ouvrage d'Hippolyte, *Adversus Noet.*, 18. Elle est aussi dans l'appendice de saint Cyprien, *Orat.*, I, p. 146; cf. R. Devresse, *art. cité*, p. 453. Ne pas oublier, comme on l'a fait quelquefois, que cette doxologie est évidemment inspirée par saint Paul : *Ipsi (Deo) gloria in Ecclesia et in Christo Jesu*, etc., Eph., III, 21. — [4] Cf. Bona, *Rer. liturg.*, l. III, c. XII; dom Claude de Vert, *Explication des cérémonies de l'Église*, Paris, 1720, t. I, p. XXIII; cf. aussi 76, 128, 192 et t. IV, p. 234 sq.; Le Brun, *Explication des prières et des cérémonies de la messe*, Paris, 1726, t. I, p. 524 sq. Naturellement les modernes donnent aussi cette explication. Mgr Duchesne, *Origines du culte*, 4e édit., p. 186, et *Liber pontificalis*, t. I, p. 159. — [5] On rapprochera de ces termes ceux d'une des trois oraisons de communion au Missel romain : *Perceptio corporis tui non mihi proveniat in judicium et condemnationem*. C'est un thème intéressant que l'on retrouve dans beaucoup d'oraisons liturgiques, qu'on ne peut signaler ici.

composition métrique analogue. Mgr Batiffol propose de lire σπουδαί. On a proposé aussi de lire ᾠδαι : σ soit 200 odes, ou des odes, ou deux cents écrits. En résumé il ne nous est parvenu ni odes, ni cantiques, ni autre œuvre poétique d'Hippolyte, et on n'est même pas certain qu'il ait jamais écrit un ouvrage de ce genre.

VI. Bibliographie. — On trouvera une bibliographie très complète des ouvrages sur saint Hippolyte dans Bardenhewer, *Geschichte der altchrist. Literatur*, 2e édit., 1914, t. II, p. 550-610, et dans A. d'Alès, *La théologie de S. Hippolyte*, Paris, 1906; remarquer que les deux sont antérieurs à la découverte de D. Connolly; voir aussi E. Amann, *Hippolyte* (saint), dans *Dict. de théologie catholique*, t. VI, col. 2487-2511. Pour les questions spéciales traitées ici, outre les ouvrages cités dans l'article, voir Mgr Batiffol, *Une prétendue anaphore apostolique*, dans *Revue biblique*, t. XXV, p. 29 sq.; C. H. Turner, *The church order of St Hippolytus*, dans *Church Quarterly Review*, octobre 1917, p. 73-92; A. d'Alès, *L'édit de Calliste*, Paris, 1914; Paul Galtier, *La Tradition apostolique, son particularisme liturgique*, dans *Recherches de science religieuse*, décembre 1923, p. 511 sq.

La *Tradition apostolique*, et en particulier l'*Anaphore* d'Hippolyte, a été le sujet d'une polémique intéressante entre R. Devresse, *La tradition apostolique de saint Hippolyte*, dans *La vie et les arts liturgiques*, 1921-1922, t. VIII, p. 14 sq.; *La prière eucharistique de saint Hippolyte*, *ibid.*, p. 393-397; 448-453, et M. Vigourel, *Autour de la Tradition apostolique*, *ibid.*, p. 150-156; réponse de M. Devresse, p. 156, 157. Ce dernier, par la comparaison de l'*Anaphore* avec les ouvrages d'Hippolyte, montre les analogies qui sont un argument nouveau en faveur de la thèse de dom Connolly. Dans sa dernière édition, 5e édit., 1920, des *Origines du culte chrétien*, Mgr Duchesne a remplacé les canons d'Hippolyte de l'appendice 6 par des extraits de la *Tradition apostolique*. Cf. aussi dans cette édition la note 1, p. 77, qui se rapporte à ce sujet.

Un article du Dr A. Robinson sur la doxologie de Polycarpe, dans *Journal of theological studies*, janvier 1920, p. 101, a bien son importance dans la polémique soulevée à ce sujet. Cf. aussi R. H. Connolly, *On the text of the baptismal creed of Hippolytus*, dans *Journal of theological studies*, january 1924, p. 131 sq.

Ant. Malvy, *L'onction des malades dans les canons d'Hippolyte*, dans *Recherches de science religieuse*, 1919, t. IX, p. 222.

Quant à l'ouvrage de Theodor Schermann, qui s'est aussi occupé de la *Tradition apostolique*, *Eine weiherituale der römischen Kirche am Schlusse der ersten Jahrunderts*, 1913, cf. le jugement sévère de dom Wilmart, article cité, *Revue du clergé français*, p. 85. Cf. aussi l'art. de dom Wilmart, *Recherches de science religieuse*, t. IX, p. 61, et d'Alès, *ibid.*, p. 132 sq.

F. Cabrol.

2. HIPPOLYTE (Statue et cimetière de saint). — I. La statue. II. Les tables pascales. III. Le catalogue des ouvrages. IV. Les témoignages sur Hippolyte. V. La personnalité d'Hippolyte. VI. Les *Philosophumena*. VII. La vie d'Hippolyte. VIII. Les œuvres d'Hippolyte. IX. La fin d'Hippolyte. X. Cimetière de Saint-Hippolyte. XI. Épigraphie.

I. La statue. — En 1551, à Rome, sur l'emplacement du cimetière d'Hippolyte, non loin de la basilique de Saint-Laurent-hors-les-murs [1], on exhuma une statue de marbre en fâcheux état de conservation (fig. 5729) : la tête et les mains manquaient. Malgré cette circonstance, l'attribution de ce monument ne fut pas un seul instant douteuse. Le personnage, représenté dans une attitude majestueuse, est assis dans une chaire dont les parois latérales portent gravés deux tables pascales et un catalogue de livres, bagage scientifique et littéraire d'un certain Hippolyte, en son vivant prêtre du clergé romain. Nous verrons, au cours de la présente étude, que le cycle pascal a dû être gravé vers l'an 224 et calculé vers l'an 222.

Cette statue est-elle un ouvrage chrétien ? On n'est pas plus en mesure de l'affirmer que de le nier; on peut, tout au plus, douter que la communauté chrétienne de Rome comptât des sculpteurs capables de s'attaquer à la ronde bosse, mais ce n'est rien de plus qu'un doute. La statue est une œuvre d'un style large et souple qu'il est certainement permis d'attribuer au premier quart du IIIe siècle; elle a pu être exécutée dans un atelier païen où l'on fabriquait en série les rhéteurs et les philosophes, comme on peut supposer qu'Hippolyte aura posé pour la ressemblance du visage. Un de ses partisans, un de ses admirateurs aura fait graver sur les parois du siège le canon pascal alors dans sa nouveauté et dont on n'avait pas eu le temps de relever les erreurs; en outre, il dressa un catalogue des principaux ouvrages du maître et ce fut avec cette double attestation que celui-ci affronta les chances de la postérité.

Elle lui fut relativement clémente. Était-ce pour orner une bibliothèque chrétienne que fut sculptée la statue ? On l'a dit sans apporter même un commencement de preuve, mais, vers le dernier quart du IVe siècle, lorsque le pape Damase entreprit de décorer magnifiquement la crypte de Saint-Hippolyte et la basilique élevée par lui sur le tombeau du martyr, il se souvint de la statue qui représentait le docteur, l'acquit et la destina au nouvel édifice où elle dut prendre une place en évidence. Nous ignorons si la tête et les mains étaient brisées dès lors, un siècle et demi environ après sa fabrication; mais ceci n'était pas fait pour déconcerter les Romains. Depuis de longs siècles, ceux-ci étaient habitués à décoller les statues et à remplacer l'image d'un empereur par celle de son successeur. Cette méthode était incontestablement économique. Si, pour une raison quelconque, Hippolyte avait à être pourvu d'un chef tout neuf, on le lui fabriqua; sinon, ce fut à une date moins ancienne qu'un accident quelconque le décapita. Les ateliers du Vatican y pourvurent et lui façonnèrent un visage de « père noble » sous lequel Hippolyte serait sans doute parfaitement méconnaissable pour ses contemporains. Quant aux mains, si ce n'est pas leur fragilité qui entraîna leur destruction, peut-être fut-ce la nécessité de remplacer quelques doigts.

Voici les dimensions de la statue : hauteur depuis la base jusqu'à la cassure du col, à droite 0 m. 94, à gauche 0 m. 81. Hauteur jusqu'au bord du siège, 0 m. 625; jusqu'au genou droit 0 m. 55. Hauteur du socle, 0 m. 75, largeur 0 m. 68, longueur 1 m. 12 (fig. 5729).

Bibliographie : Bianchini, *De kalendario et cyclo Cæsaris ac de paschali canone S. Hippolyti martyris*, in-4°, Romæ, 1703, pl. III. — Vignoli, *Dissertatio de anno primo imperii Severi Alexandri Aug., quem præfert cathedra marmorea S. Hippolyti episcopi in Biblio-*

[1] Pirro Ligorio, dans *Cod. Neapol., XIII, B 7*, p. 424 : *Tra la via Nomentana e quella di Tivoli fuor della mura di Roma, e poco discosto dal castro, over allogiamento cotidiano dei pretoriani; in certe ruine fu trovato questa imagine che siede rotta e mal trattata. Nelli dui lati della sedia sono poste questi essemplari in greco; di questo Vescovo il quale com-*

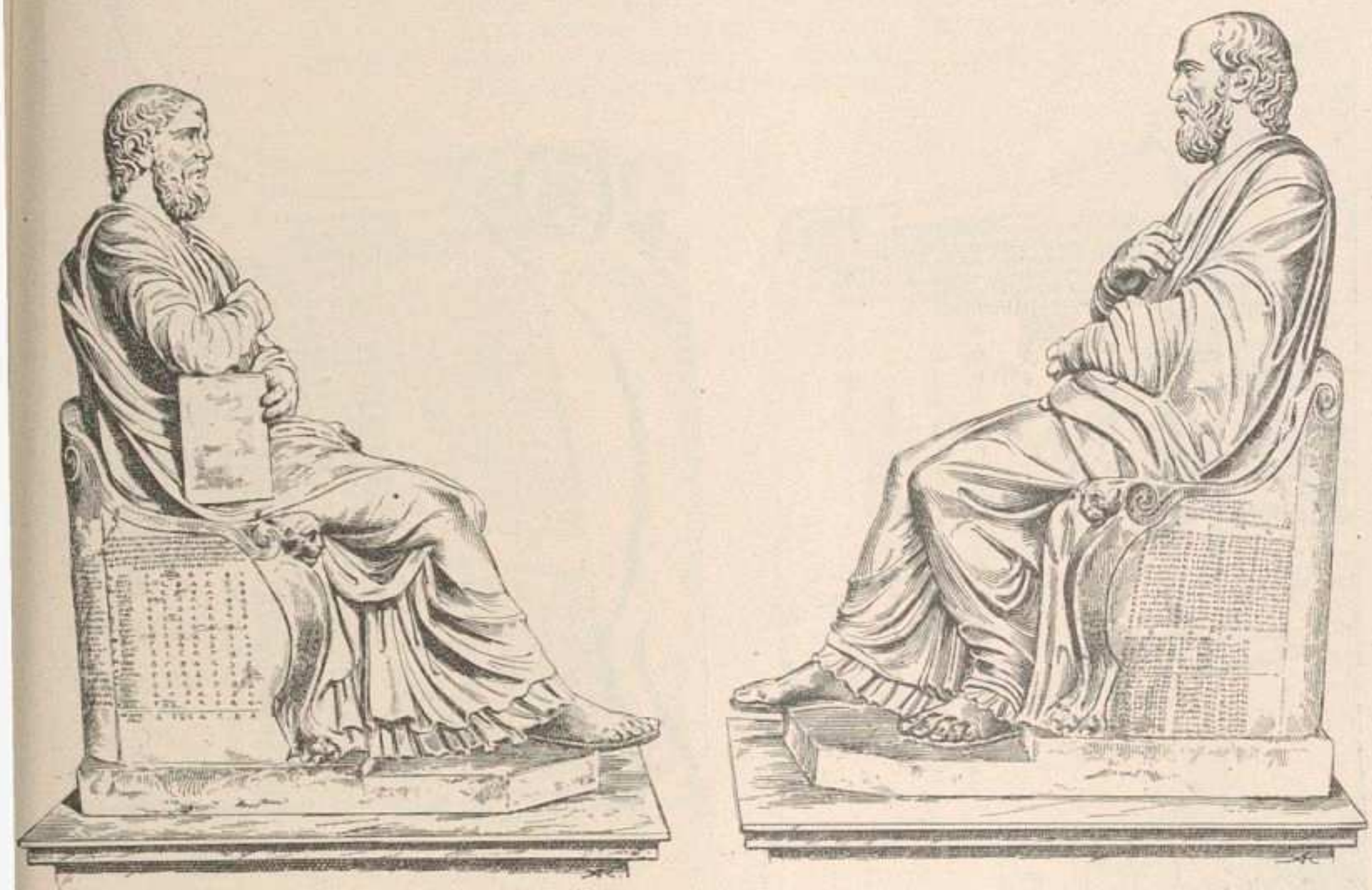
mento à l'Apocalypsis e compose altre bellissime opere come dicono scrittori : e ritiene esser quel santo Hippolito, di cui fa mentione honoratamente Eusebio : ma non dice di cui diocesi (sic) fusse. Ma solamente scrive Theophane che egli fu romano, e che fu vescovo. Sur Pirro Ligorio, dont la réputation est fâcheuse, voir Inscriptions (Hist. des rec. d').

theca vaticana, in-4°, Romæ, 1712, p. 3. — *S. Hippolyti episcopi et martyris opera græce et latine*, édit. Jo. Alb. Fabricius, 2 vol. in-fol., Hamburgi, 1716-1718, t. I, p. 36. — De Magistris, *Acta martyrum ad Ostia Tiberina sub Claudio Gothico*, in-fol., Romæ, 1795, p. 352. — Séroux d'Agincourt, *Histoire de la décadence de l'art*, in-fol., Paris, 1823, t. IV, Sculpture, pl. III, n. 1, cf. t. II, p. 29. — Fr. Münter, *Sinnbilder und Kunstvorstellungen*, in-8° ; Altona, 1825, part. II, pl. XIII, n. 92, p. 123 sq. — Migne, *Patrologia. Series græca*, t. X, p. 881 sq., 883. — L. Perret, *Les catacombes de Rome*, in-fol., Paris, 1852, t. V, pl. I; t. VI, p. 132. — C. F. Bunsen, *Hippolytus und seine Zeit*, in-8°, Leipzig, 1852, t. I, p. 12, 154, 158, 163. — Northcote and Brownlow, *Roma sotterranea*, in-8°, London, 1869, 1873, 1879, t. II, fig. 107, p. 262, 264 sq. — F. X. Kraus, *Die christliche Kunst in ihren frühesten Anfängen*, in-8°, Leipzig, 1872, fig. 25, p. 112; *Real encyklopädie*, t. I, fig. 244, p. 664; *Geschichte der christlichen Kunst*, in-8°, Fribourg, 1896, t. I, p. 230, fig. 185. — Becker, *Inschriften*, pl. 10; Parker, *Photographies*, n. 2899; Simelli, *Photographies*, série n. 60. — D. A. Mortier, *Saint-Pierre de Rome*, in-4°, Tours, 1900, p. 567. — O. Marucchi, *I monumenti del museo Pio Lateranense*, in-fol., Milano, 1911, pl. XL. *Dictionn.*, t. III, fig. 2403.

Une copie de la statue, en marbre, sans les inscriptions, fut exécutée et placée en 1737 dans la *confessio* de la basilique Saint-Laurent *in Damaso* par l'ordre du cardinal Pierre Ottoboni. Cf. Fonseca, *De basilica S. Laurentii in Damaso libri tres*, in-4°, Fani, 1745, p. 197; Nibly, *Roma nell'anno MDCCCXXXVIII*, in-8°, Roma, 1839, part. I, p. 294; Galletti, *Inscript. Venetæ infinie ævi Romæ extantes*, in-8°, Romæ, 1757, cl. II, n. 47, 48, p. XXIX; Forcella, *Iscrizioni delle chiese e d'altri edificii di Roma*, t. V, n 602, 603, p. 210 sq.; cette statue se trouve aujourd'hui dans l'église, à gauche de l'entrée.

Outre les ouvrages qui contiennent la reproduction de la statue, indiqués ci-dessus, on peut encore se reporter à Baronius, *Notæ ad martyrologium Romanum*, 22 août, édit. Rosw. Antwerpiæ, 1613, p. 355. — Winkelmann, *Geschichte der Kunst*, Wien, 1776, II^e partie, p. 862; édit. Fea, Roma, 1783, t. II, p. 404. — Bunsen, *Beschreibung Rom's*, t. II, part. 2, p. 329. — Döllinger, *Hippolytus und Kallistus*, in-8°, Regensburg, 1853, p. 25-28. — P. Allard, *Rome souterraine*, p. 450-452. — Kraus, *Bearbeitung*, p. 368-371. — J. Ficker, *Die altchristlichen Bildwerke im christlichen Museum des Laterans*, Leipzig, 1890, p. 166-175, n. 223.

L'original fut, après les restaurations, transporté dans la grande salle de la Bibliothèque vaticane d'où



5729. — Statue de saint Hippolyte. D'après une photographie.

il a pris place ensuite à droite de l'entrée du Musée chrétien, avec l'inscription suivante :

STATVA HIPPOLYTI PORTVENSIS EPISCOPI
QVI VIXIT ALEXANDRO PIO IMP
EX VRBIS RVINIS EFFOSSA
A PIO IV MEDICE PONT MAXIMO
RESTITVTA

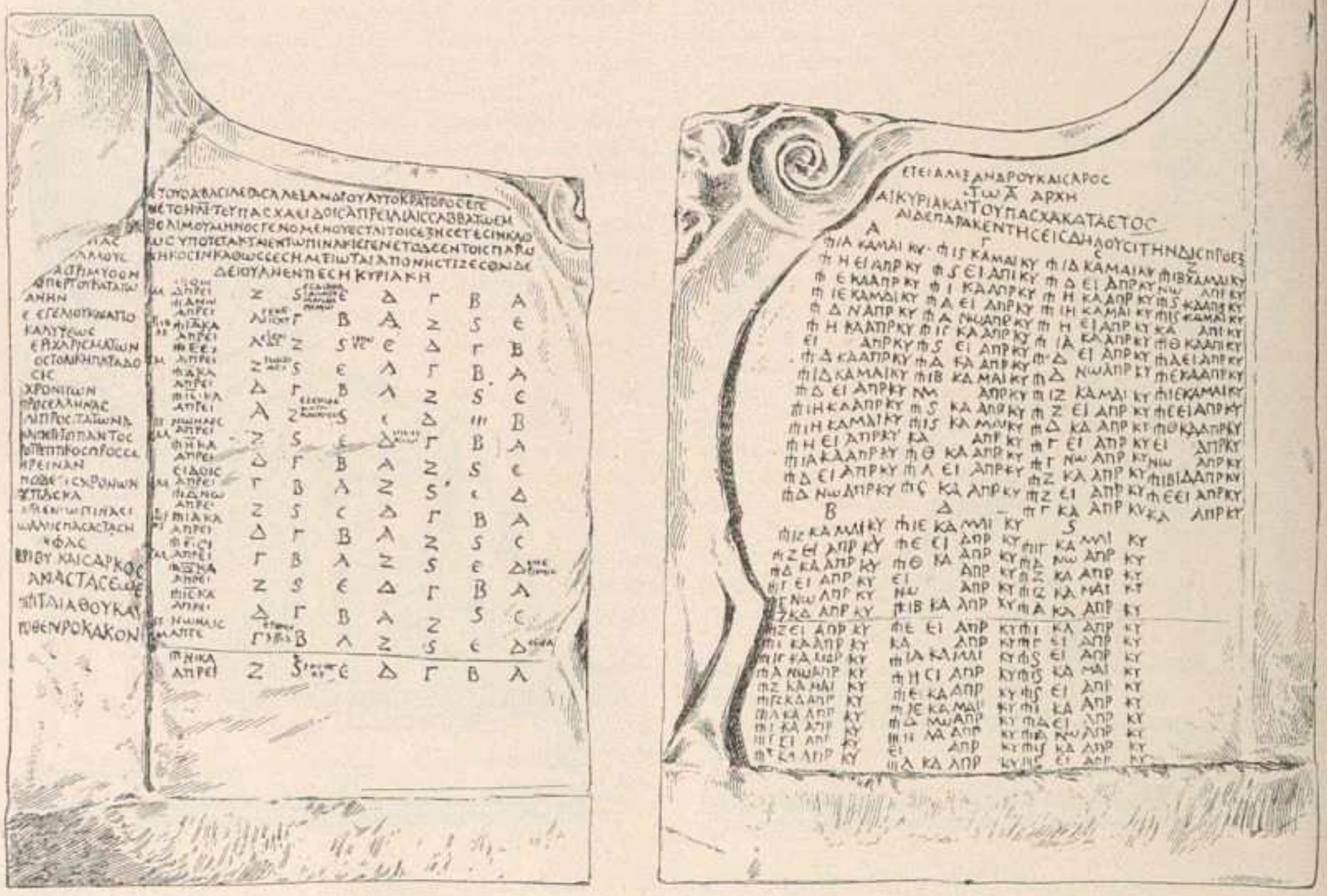
Sur le côté droit de la chaire est gravée la liste des œuvres d'Hippolyte; ce catalogue présente un intérêt exceptionnel; il a été maintes fois transcrit et commenté :

Manuscrits. — Ms. Ottoboni, *2267*, daté de 1607, écrit par Jean Sancta Maura Crispus. — Ms. Vatican, *6225* et *1608*, écrits par la même main. — M. Ottoboni, *648*, écrit au XVII^e siècle, d'après le Vatic., *1608*. — Ms. Barberini, *XXIX*, *148 f*, début du XVII^e siècle. — Ms. Vatican gr., *1922*. — Ms. Vatican gr., *1202*, fol. 197 v°, copie de Sirlet; Ms. Vatic., *6234*, p. 88, 89, copie de Paul Manuce.

Editions. — Smetius, *Inscriptionum antiquarum quæ passim per Europam liber*, édit. Justus Lipsius, in-fol., Lugduni Batavorum, 1588, fol. XXXVII*b*,

XXXVIII. — Scaliger, *Opus de emendatione temporum*, 2e édit., Lugd. Batav., 1598, p. 677, 678; cf. p. 679-691. — J. Gruter, *Inscriptiones antiquæ totius orbis romanæ*, in-fol., Amstelodami, 1602-1616, p. CXL, CXLI. — Bianchini, *De kalendario et cyclo Cæsaris ac de paschali canone sancti Hippolyti martyris*, Romæ, 1703, p. 92; sur le cycle pascal, voir p. 91-176. — *S. Hippolyti episcopi et martyris opera græce et latine*, éd. J. A. Fabricius, in-fol., Hamburgi, 1716, p. 38-41. — G. Marini, *Inscriptiones christianæ*, dans Aug. Mai, *Scriptorum veterum nova collectio*, in-4°, Romæ, 1831, t. V, p. 70-73. — L. Perret, *Les catacombes de Rome*, in-fol., Paris, 1852, pl. II-IV (d'après la copie de Spaletti, *Dichiarazione di una tavole ospitale ritrovata in Roma sopra il monte Aventino*, Roma, 1777, p. 40. — De Magistris, *Acta martyrum ad Ostia Tiberina sub Claudio Gothico*, in-fol., Romæ, 1795, p. 174 sq., p. 355-357. — Ideler, *Handbuch der Chronologie*, in-8°, Berlin, 1826, t. II, p. 215, 219, 221. — Bunsen, *Hippolytus und seine Zeit*, t. I, p. 210.

Sur le cycle pascal. — Scaliger, *Hippolyti episcopi canon paschalis cum J. S. commentario*, Lugd. Batav., 1595. — Scaliger, *Opus de emendatione tempore*, Colon. Allogr., 1629, p. 721 sq. — Emm. a Schelstrate, *Antiquitas Ecclesiæ*, Romæ, 1692, t. I, p. 524. — C. Baronius, *Annales ecclesiastici*, ad. ann. 224, et ad ann. 229, édit.



5730. — Les tables pascales. D'après une photographie.

Laurent *in Damaso*, t. VI, p. 132-141. — *Corpus inscriptionum græcarum*, t. IV, p. 280-288, n. 8613. — F. X. Kraus, *Realencyklopädie d. christlich. Alterthümer*, t. I, p. 661-663. — Parker, *Photographies*, n. 2936, 2937. — J. Ficker, *Die altchristlichen Bildwerke im christlichen Museum des Laterans untersucht und beschrieben*, in-8°, Leipzig, 1890, p. 169-173. — F. Cabrol et H. Leclercq, *Monumenta Ecclesiæ liturgica*, in-4°, Parisiis, 1900-1902, t. I, p. 25*-27*.

Éditions partielles et commentaires : Aug. Bucherius, *De doctrina temporum*, Antwerpiæ, 1664, p. 295-296. — Le Moyne, *Varia sacra*, t. II, *Notæ et observationes*, Lugduni Batavorum, 1694, p. 946, 947, 969-1122. — Card. Noris, *Annus et epochæ Syromacedonum in vetustis urbium Syriæ nummis*, in-8°, Lipsiæ, 1696, p. 97, 98, 117, 118. — H. Canisius, *Thesaurus monumentorum ecclesisasticorum et historicorum sive lectiones antiquæ* a Jacobo Basnage, Antwerpiæ, 1725, t. I, p. 12. — Cave, *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, Basileæ, 1741, t. I, p. 104-109. — Assemani, *Bibliothecæ apostolicæ Vaticanæ Codicum manuscriptorum catalogus*, in-fol., Romæ, 1756, t. I, præf., p. XXIV-XXX. — Lucæ, 1738, *cum critica P. Antonil Pagi*, t. II, p. 469, 480.

Sur les tables pascales. — J. Vignoli. *Dissertatio de anno primo imperii Severi Alexandri Augusti, quem præfert cathedra marmorea S. Hippolyti episcopi in Bibliotheca vaticana*, Romæ, 1712. — (Philippus a Turre), *De annis imperii M. Aurelii Antonini Elagabali*, Patavi, 1713. — J. Vignoli, *Dissert. II apologetica de anno primo imp. Severi Alexandri Augusti qua potissimum programma cycli paschalis Hippolyti denuo exponitur et illustratur*, Romæ, 1714. — Phil. a Turre, *De annis imperii M. Antonini Elagabali ac de initio imperii Severi Alexandri dissert. apologet. II, opus posthumum* édit. Justus Fontaninus, Venetiis, 1741. — J. A. Fabricius, *Bibliotheca græca, edit. nova curante* G. C. Harlès, in-4°, Hamburgi, 1801, t. VII, p. 183-197. — Ideler, *Handbuch der matematischen und technischen Chronologie*, Berlin, 1826, t. II, p. 213-225. — Migne, *Patrologia, Series græca*, t. X, col. 271-394. — Gottfr. Lumper, *Dissertatio de vita et scriptis sancti Hippolyti*, dans *Historia critica SS. Patrum*, Augustæ Vindelicorum, 1791, t. VIII, p. 285; 309, sur les œuvres;

p. 309-316, sur le canon pascal. — C. Ruggeri, *De Portuensi S. Hippolyti episcopi et martyris sede*, p. 886-902. — Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France*, Paris, 1733, t. I, p. 361 sq. — De Rossi, *Inscript. christ. urb. Romæ*, 1861, t. I, p. LXXIX sq.

Sur les œuvres.—J. B. Lightfoot, *The apostolic Fathers*, part. I, *S. Clement of Rome*, London, 1890, p. 318 sq. — Ad. Harnack, *Geschichte der altchristlichen Literatur*, Leipzig, 1893, t. I, p. 605 sq. — G. Ficker, *Studien zur Hippolytsfrage*, Leipzig, 1893. — A. Achelis, dans A. Harnack, *op. cit.*, 1893, t. I, p. 606-610; *Hippolyt-studien*, Leipzig, 1897, p. 3-8. — G. Morin, *La liste épigraphique des travaux de saint Hippolyte au musée de Latran*, dans *Revue bénédictine*, 1900, t. XVII, p. 246-251. — P. Batiffol, *La liste épigraphique des travaux de saint Hippolyte au Musée de Latran*, dans *Revue bénédictine*, 1900, t. XVII, p. 415; cf. le même, dans *Revue biblique*, 1896, t. V, p. 271. — G. Morin, *La rectification de Mgr Batiffol à l'article sur la liste des écrits d'Hippolyte*, dans *Revue bénédictine*, 1901, t. XVIII, p. 93-94. — A. d'Alès, *La théologie de saint Hippolyte*, in-8°, Paris, 1906, p. III-V. — E. Amann, *Hippolyte*, dans *Dictionnaire de théologie catholique*, t. VI, col. 2493-2505.

II. Les tables pascales. — Nous donnons d'abord la transcription des deux tables pascales (fig. 5730).

ΕΤΟΥC·Α· ΒΑCΙΛΕΙΑC ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟC ΕΓΕ
ΝΕΤΟ Η· ΔΙ· ΤΟΥ ΠΑCΧΑ ΕΙΔΟΙC ΑΠΡΕΙΛΙΑΙC CΑΒΒΑΤΩ ΕΜ
ΒΟΛΙΜΟΥ ΜΗΝΟC ΓΕΝΟΜΕΝΟΥ ΕCΤΑΙ ΤΟΙC ΕΞΗC ΕΤΕCΙΝ ΚΑΘ
ΩC ΥΠΟΤΕΤΑΚΤΑΙ ΕΝ ΤΩ ΠΙΝΑΚΙ ΕΓΕΝΕΤΟ ΔΕ ΕΝ ΤΟΙC ΠΑΡΩ
ΧΗΚΟCΙΝ ΚΑΘΩC CΕCΗΜΕΙΩΤΑΙ ΑΠΟΝΗCΤΙΖΕCΘΑΙ ΔΕ
ΔΕΙ ΟΥ ΑΝ ΕΝΠΕCΗ ΚΥΡΙΑΚΗ

	ΕΙΔΟΙC							
	ΕΜ ΑΠΡΕΙ	Ζ	S ECΔPA KA TA ΔA NI HΛ KAI E PHMΩ	Ε	Δ	Γ	Β	Α
	ΠΠ·Δ·NΩ							
10	ΑΠΡΕΙ							
	ΠΠΙΒ	Δ ΓΕΝΕ CIC XY	Γ	Β	Α	Ζ	S	Ε
	ΠΠΙΑΚΑ							
	SS							
	ΑΠΡΕΙ	A ΕΖΕΚΙ AC	Ζ	S ΙΗCΟ YC	Ε	Δ	Γ	Β
	ΠΠ·Ε·ΕΙ							
	ΕΜ ΑΠΡΕΙ	Ζ ΙΩCΕΙ AC	S	Ε	Δ	Γ	Β	Α
15	ΠΠ·Δ ΚΑ							
	ΑΠΡΕΙ	Δ	Γ	Β	Α	Ζ	S	Ε
	ΠΠ·ΙΕ·ΚΑ							
	ΑΠΡΕΙ	Α	Ζ ΕΖΕΚΙΑC ΚΑΤΑ ΔΑ ΚΑΙ ΙΩCΕΙ AC	S	Ε	Δ	Γ	Β
	SS ΝΩΝΑΙC							
20	ΕΜ ΑΠΡΕΙ	Ζ	S	Ε	Δ ΙΗCΟΥC ΚΑ·ΔΑ	Γ	Β	Α
	ΠΠ·Η·ΚΑ							
	ΑΠΡΕΙ	Δ	Γ	Β	Α	Ζ	S	Ε
	ΕΙΔΟΙC							
	ΕΜ ΑΠΡΕΙ	Γ	Β	Α	Ζ	S	Ε	Δ
25	ΠΠ·Δ·ΝΩ							
	ΑΠΡΕΙ	Ζ	S	Ε	Δ	Γ	Β	Α ΕΖΟ ΔΟC
	ΠΠΙΒΠΠ·ΙΑ·ΚΑ							
	SS ΑΠΡΕΙ	Δ	Γ	Β	Α	Ζ	S	Ε
	ΠΠ·Ε·ΕΙ							
30	ΕΜ ΑΠΡΕΙ	Γ	Β	Α	Ζ	S	Ε	Δ CΝ C PHMΩ
	ΠΠ·Δ·ΚΑ							
	ΑΠΡΕΙ	Ζ	S	Ε	Δ	Γ	Β	Α
	ΠΠ·ΙΕ ΚΑ							
	ΑΠΡΕΙ	Δ	Γ	Β	Α	Ζ	S	Ε
35	SS ΝΩΝΑΙC							
	ΕΜ ΑΠΡΕΙ	Γ ΕΞΟΔΟC ΚΑΤΑ ΔΑ ΝΙΗΛ	Β	Α	Ζ	S	Ε	Δ ΕCΔPA
	ΠΠ·Η·ΚΑ							
	ΑΠΡΕΙ	Ζ	S ΠΑΘΟ CXY	Ε	Δ	Γ	Β	Α

Ligne 3 : ECTAI ; ligne 4 : YΠOTETAKTE ; ligne 7, col. 3 : KATA ; ligne 10, col. 2 : $\overline{XC}$; ligne 11, col. 2: EZEXIAC ; ligne 15, col. 1 : Δ ; ligne 17, col. 1 : IE : ligne 18, col. 3 : KAI ; ligne 21, col. 1 : H ; ligne 25, col. 1: Δ :

ligne 29, col. 1 : Є ; ligne 30, col. 1 : CM au lieu de ЄM ; ligne 31, col. 1 : Δ ; ligne 33; col. 1 : IЄ ; ligne 38, col. 3 : XC.

Transcription du titre :

Ἔτους ᾱ βασιλείας Ἀλεξάνδρου αὐτοκράτορος ἐγένετο ἡ δι τοῦ πάσχα εἰδοῖς Ἀπρειλίαις σαββάτῳ ἐμβολίμου μηνὸς γενομένου· ἔσται τοῖς ἑξῆς ἔτεσιν καθῶς ὑποτέτακται ἐν τῷ πίνακι· ἐγέτετο δὲ ἐν τοῖς παρῳχηκόσιν, καθὼς σεσημείωται· ἀποτηστίζεσθαι δὲ δεῖ, οὗ ἂν ἐνπέσῃ κυριακή.

du titre de la première table : *Anno primo imperii Alexandri imperatoris facta est decima quarta paschalis idibus aprilis sabbato, cum mensis embolismicus fuisset, sequentibus annis continget, sicut in tabula subjectum est; in præteritis autem evenit sicut indicatum est.*

Cette table a donc été calculée la première année du règne d'Alexandre-Sévère, soit 222 de l'ère chrétienne, après la quatorzième lune pascale. Cette année 222 est d'autant mieux déterminée que la moyenne

ЄTЄI ΑΛЄΞΑΝΔΡΟΥ ΚΑΙCΑΡΟC
ΤΩ Α ΑΡΧΗ
ΑΙ ΚΥΡΙΑΚΑΙ ΤΟΥ ΠΑCΧΑ ΚΑΤΑ ЄΤΟC
ΑΙ ΔЄ ΠΑΡΑΚЄΝΤΗCЄIC ΔΗΛΟΥCI ΤΗΝ DIC ΠΡΟ ЄΞ

A					Γ					E					Z				
5	ΠΠ	IA	KA	MAI	KY	ΠΠ	IS	KA	MAI	KY	ΠΠ	IΔ	KA	MAI	KY	ΠΠ	IB	KA	MAI	KY
	ΠΠ	H	Є I	AΠP	KY	ΠΠ	S	Є I	AΠP	KY	ΠΠ	Δ	Є I	AΠP	KY	NΩ			AΠI	KY
	ΠΠ	Є	KA	AΠP	KY	ΠΠ	I	KA	AΠP	KY	ΠΠ	H	KA	AΠP	KY	ΠΠ	S	KA	AΠS	KY
	ΠΠ	IЄ	KA	MAI	KY	ΠΠ	A	Є I	AΠP	KY	ΠΠ	IH	KA	MAI	KY	ΠΠ	IS	KA	MAI	KY
	ΠΠ	Δ	N	AΠP	KY	ΠΠ	A	NΩ	AΠP	KY	ΠΠ	H	Є I	AΠP	KY	KA			AΠI	KY
10	ΠΠ	H	KA	AΠP	KY	ΠΠ	IΓ	KA	AΠP	KY	ΠΠ	IA	KA	AΠP	KY	ΠΠ	Θ	KA	AΠI	KY
	Є I			AΠP	KY	ΠΠ	S	Є I	AΠP	KY	ΠΠ	Δ	Є I	AΠP	KY	ΠΠ	A	Є I	AΠP	KY
	ΠΠ	Δ	KA	AΠP	KY	ΠΠ	A	KA	AΠP	KY	ΠΠ	Δ	NΩ	AΠP	KY	ΠΠ	Є	KA	AΠP	KY
	ΠΠ	IΔ	KA	MAI	KY	ΠΠ	IB	KA	MAI	KY	ΠΠ	IZ	KA	MAI	KY	ΠΠ	Є I	KA	MAI	KY
	ΠΠ	Δ	Є I	AΠP	KY	NΩ			AΠP	KY	ΠΠ	Z	Є I	AΠP	KY	ΠΠ	Є	Є I	AΠP	KY
15	ΠΠ	H	KA	AΠP	KY	ΠΠ	S	KA	AΠP	KY	ΠΠ	Δ	KA	AΠP	KY	ΠΠ	Θ	KA	AΠP	KY
	ΠΠ	IH	KA	MAI	KY	ΠΠ	IS	KA	MAI	KY	ΠΠ	Γ	Є I	AΠP	KY	Є I			AΠP	KY
	ΠΠ	H	Є I	AΠP	KY	KA			AΠP	KY	ΠΠ	Γ	NΩ	AΠS	KY	NΩ			AΠP	KY
	ΠΠ	IA	KA	AΠP	KY	ΠΠ	Θ	KA	AΠP	KY	ΠΠ	Z	KA	AΠP	KY	ΠΠ	IB	KA	AΠP	KY
	ΠΠ	Δ	Є I	AΠP	KY	ΠΠ	A	Є I	AΠP	KY	ΠΠ	Z	Є I	AΠP	KY	ΠΠ	Є	Є I	AΠP	KY
20	ΠΠ	Δ	NΩ	AΠP	KY	ΠΠ	Є	KA	AΠP	KY	ΠΠ	Γ	KA	AΠP	KY	KA			AΠP	KY

B					Δ					S				
	ΠΠ	IZ	KA	MAI	KY	ΠΠ	IЄ	KA	MAI	KY	ΠΠ	IΓ	KA	MAI	KY
	ΠΠ	Z	Є I	AΠP	KY	ΠΠ	Є	Є I	AΠP	KY	ΠΠ	A	NΩ	AΠP	KY
	ΠΠ	Δ	KA	AΠP	KY	ΠΠ	Θ	KA	AΠP	KY	ΠΠ	Z	KA	AΠP	KY
	ΠΠ	Γ	Є I	AΠP	KY	Є I			AΠP	KY	ΠΠ	IZ	KA	MAI	KY
25	ΠΠ	Γ	NΩ	AΠP	KY	NΩ			AΠP	KY	ΠΠ	A	KA	AΠP	KY
	ΠΠ	Z	KA	AΠP	KY	ΠΠ	IB	KA	AΠP	KY	ΠΠ	I	KA	AΠP	KY
	ΠΠ	Z	Є I	AΠP	KY	ΠΠ	Є	Є I	AΠP	KY	ΠΠ	Γ	Є I	AΠP	KY
	ΠΠ	Γ	KA	AΠP	KY	KA			AΠP	KY	ΠΠ	S	Є I	AΠP	KY
	ΠΠ	IΓ	KA	MAP	KY	ΠΠ	IA	KA	MAI	KY	ΠΠ	IS	KA	MAI	KY
30	ΠΠ	A	NΩ	AΠP	KY	ΠΠ	H	Є I	AΠP	KY	ΠΠ	S	Є I	AΠP	KY
	ΠΠ	Z	KA	AΠP	KY	ΠΠ	Є	KA	AΠP	KY	ΠΠ	I	KA	AΠP	KY
	ΠΠ	IZ	KA	AΠP	KY	ΠΠ	IЄ	KA	MAI	KY	ΠΠ	A	Є I	AΠP	KY
	ΠΠ	A	KA	AΠP	KY	ΠΠ	Δ	NΩ	AΠP	KY	ΠΠ	A	NΩ	AΠP	KY
	ΠΠ	I	KA	AΠP	KY	ΠΠ	H	KA	AΠP	KY	ΠΠ	IΓ	KA	AΠP	KY
	ΠΠ	Γ	Є I	AΠ	KY	Є I			AΠP	KY	ΠΠ	S	Є I	AΠP	KY
35	ΠΠ	S	KA	AΠP	KY	ΠΠ	Δ	KA	AΠP	KY	ΠΠ	A	KA	AΠP	KY

Ligne 29, col. 1 : MAI ; ligne 35, col. 1 : AΠP, col. 3 : Γ

Transcription du titre :

Ἔτει Ἀλεξάνδρου Καίσαρος τῷ ᾱ ἀρχή. Αἱ κυριακαὶ τοῦ πάσχα κατὰ ἔτος αἱ δὲ παρακεντήσεις δηλοῦσι τὴν δὶς πρὸ ἕξ.

Ce canon pascal est divisé en deux tables.

La première, gravée sur la paroi de la chaire, présente les quatorzièmes lunes pascales du cycle de seize années, avec les jours du mois de mars ou d'avril auxquels elles arrivent, dont toute la variation s'accomplit en huit années, et avec les féries ou jours de la semaine auxquels elles arrivèrent en différents cycles, dont la variation s'accomplit en soixante-dix années, bien que la table soit continuée jusqu'à cent douze.

La deuxième, gravée sur la paroi de gauche de la chaire, contient les jours de Pâques en toutes les années.

Voici, d'après le P. Gilles Boucher, la traduction

conjonction de la lune au soleil y arrive le 30 mars, quatorze jours avant le 13 avril. C'est pourquoi ce jour-là put être pris avec raison pour la quatorzième lune, laquelle, suivant le canon de saint Hippolyte, ne put arriver une autre fois un samedi 13 avril pendant une période de cinquante-six ans en arrière et de cinquante-six ans en avant de cette date. La première année du règne de Sévère-Alexandre, qui est aussi la première du cycle de saint Hippolyte, ne peut donc être que l'année 222.

Un meilleur choix ne pouvait être fait, car le premier jour de l'an 222 de Jésus-Christ fut aussi le premier jour de la lune, c'est-à-dire le premier jour après la moyenne conjonction de la lune au soleil, survenue la veille, 31 décembre, d'où, comptant les mois lunaires alternativement pleins (30 jours) et caves (29 jours), on relève les conjonctions suivantes : 30 janvier, 28 février, 30 mars Ainsi le 1er mars fut aussi le premier de la lune, de même que le 1er janvier,

ce qui donne la plus grande commodité pour la détermination des lunes suivantes. Par les tables astronomiques, la conjonction moyenne, qui arriva le dernier jour de février, fut à 1 heure 7 minutes avant midi au méridien de Rome.

Cette époque n'est pas moins propre pour le calendrier romain que celle choisie par Jules César (44 avant J.-C.). Dans la réduction qu'il fit de l'année romaine, qui était luni-solaire, à l'année solaire simple sur le pied de trois cent soixante-cinq jours et un quart, César aurait pu commencer sa première année par le jour du solstice d'hiver, par lequel toutes les années suivantes avaient commencé à dix-huit heures près, suivant son hypothèse, mais il préféra commencer sa première par le jour de la conjonction moyenne de la lune au soleil pour la facilitié que cette époque aurait donnée de trouver les jours de la lune, auxquels auraient commencé les autres années.

En effet, en la première année Julienne, qui (suivant la disposition des années bissextiles parmi les années communes rétablies par Auguste) fut bissextile, la conjonction moyenne de la lune avec le soleil arriva le 1er janvier à 5 heures 50 minutes après midi au méridien de Rome, et, par conséquent, elle arriva aussi le dernier de février et le 30 mars, comme en la première année du cycle de saint Hippolyte, avec la seule différence des heures que l'on néglige dans ces pratiques. Si on en veut tenir compte, il faut considérer qu'entre l'époque de Jules César, qui fut 44 avant J.-C., et elle de saint Hippolyte, qui fut 222 après J.-C., il s'écoula deux cent soixante-dix années, dont la première fut bissextile et la dernière fut seconde après la bissextile, et l'on trouvera par les tables, qu'aux jours correspondants après le mois de février, les nouvelles lunes de l'an 222 de J.-C. anticipèrent celles de l'an 44 avant J.-C., appelé communément la 45e de huit heures vingt-cinq minutes.

Il y a donc une espèce de grande période entre l'époque de César et celle d'Hippolyte, telle qui doit être entre deux époques du même calendrier. Cette période de deux cent soixante-six années est composée de quatorze périodes de dix-neuf années ou de trois périodes calippiques de soixante-seize années juliennes, dont chacune comprend dix-neuf bissextiles et excède une somme des mois lunaires entiers de 5 heures et 50 minutes, qui font en tout 17 heures et 30 minutes, et d'une période de trente-huit ans, qui comprend neuf bissextiles et manque d'une somme de mois lunaires entiers de 9 heures 5 minutes, de sorte que, compensant l'excès par le défaut, il y reste l'excès, ou l'anticipation des nouvelles lunes de 8 heures 25 minutes.

Or le cycle de dix-neuf ans qui ramène les nouvelles lunes aux mêmes jours de l'année solaire était connu depuis plusieurs siècles en Grèce et à Rome. On pourrait donc présumer que saint Hippolyte a tiré son époque de celle de Jules César par le moyen des cycles de dix-neuf ans répartis entre ces deux époques, s'il s'était servi de cette période; mais, s'étant servi de la période de seize ans, moins exacte que celle de dix-neuf ans, et qui ne mesure pas l'intervalle entre ces deux époques, on ne saurait rien affirmer, à moins de supposer que saint Hippolyte n'ignorait pas que le cycle de dix-neuf ans est beaucoup plus correct que le cycle de seize ans, dont il usa néanmoins parce qu'il le trouvait partout adopté et ne fit qu'en corriger l'époque. Qu'elle fût déjà en usage dans la détermination de la quatorzième pascale, on le peut inférer avec assez de certitude de ces paroles du titre : *in præteritis autem evenit sicut indicatum est*. Ce qui ne pouvait être arrivé sans l'usage de ce cycle, ou de quelque règle équivalente.

Il est constant par les tables astronomiques qu'après une période de seize années juliennes, laquelle comprend toujours quatre bissextiles, les nouvelles lunes retardent de trois jours une heure vingt-deux minutes, au lieu qu'elles n'anticipent de trois jours et quatre heures qu'en cinquante-deux périodes de dix-neuf années juliennes. La période de dix-neuf années pouvait donc servir à rétablir l'époque de la période de seize qui ne gardait une justesse relative que pendant quelques années, et il faut qu'elle n'eût été rétablie que depuis peu d'années, et avec moins d'exactitude que par saint Hippolyte, pour pouvoir donner avant lui les quatorzièmes lunes, avec une médiocre justesse et, à la vérité, il n'était pas nécessaire de prolonger ce canon si loin, puisqu'il le fallait réformer si souvent. Pour mieux voir, comme cette première quatorzième de saint Hippolyte se rapporte à l'opposition moyenne de la lune au soleil, ayant trouvé déjà que la nouvelle lune arriva l'an 222, le dernier de février, à une heure sept minutes avant midi, nous trouverons qu'elle arriva aussi le 29 mars à onze heures trente-sept minutes après midi, et, y ajoutant la moitié d'un mois lunaire, qui est de quatorze jours dix-huit heures vingt-deux minutes, nous aurons l'opposition moyenne du 13 avril à six heures après le midi du même jour marqué par saint Hippolyte.

On remarquera encore que, dans la table des quatorzièmes pascales, la marque de l'embolisme, c'est-à-dire du mois intercalaire, est placée sur l'année dont la lune pascale suit immédiatement le mois embolismique, et que, pour lors, la quatorzième pascale est plus avancée que celle de l'année précédente de dix-neuf jours si l'année courante est commune, ou de dix-huit jours si elle est bissextile.

Premier cycle des quatorzièmes pascales de saint Hippolyte.

Années des cycles embolismiques	*Années de J.-C.*	*Quatorzièmes de saint Hippolyte*	*Féries*	*Oppositions moyennes calculées*	
				Jours	*Heures*
1	222	13 avril	7	13	6 avril
2	223	2 avril	4	2	15 avril
3 B emb.	224	21 mars 22	1	22	0 mars
4	225	9 avril	7	9	21 avril
5	226	29 mars	4	30	6 mars
6 emb.	227	18 mars	1	18	15 mars
7 B	228	5 avril	7	6	13 avril
8 emb.	229	24 mars	4	26	21 mars
9	230	13 avril	3	14	19 avril
10	231	2 avril	7	3	4 avril
11 B emb.	232	21 mars 22	4	23	13 mars
12	233	9 avril	3	11	10 avril
13	234	29 mars	7	31	19 mars
14 emb.	235	18 mars	4	21	4 mars
15	236	5 avril	3	8	1 avril
16	237	25 mars	7	28	10 mars

La seconde table contient les fêtes de Pâques pour cent douze années.

1° Elles sont toutes marquées en dimanche, ce qui témoigne de l'antiquité de la célébration du dimanche (voir ce mot).

2° Elles sont toutes marquées après la quatorzième pascale.

3° Lorsque la quatorzième pascale survient un samedi, la Pâque est marquée non au jour suivant, mais à l'autre dimanche, afin de ne pas célébrer la fête au jour de la lune où Notre-Seigneur fut crucifié

Cet usage à été observé longtemps en d'autres cycles, puis abandonné.

4° Lorsque la quatorzième pascale arrive un jour autre que le samedi, Pâque est marquée au premier dimanche après la quatorzième pascale.

Voici la table des fêtes de Pâques dans le premier cycle de saint Hippolyte, comparées avec le jour de l'opposition moyenne de la lune avec le soleil, calculée d'après les tables astronomiques, d'où il paraît que cette fête arrivait toujours par cette table après l'opposition, bien qu'à la fin de la première période la quatorzième pascale de la table précédente fût déjà avancée.

Table pascale de saint Hippolyte

Années du cycle	*Années de S^t-Hippolyte*	*Pâque de S^t-Hippolyte*	*Oppositions moyennes*
1	222	21 avril	13· 6·avril
2	223	6 avril	2·15·avril
3	224	28 mars	22· 0·mars
4	225	17 avril	9·21·avril
5	226	2 avril	30· 6·mars
6	227	25 mars	18·15·mars
7	228	13 avril	16·13·avril
8	229	27 mars	26·21·mars
9	230	18 avril	14·19·avril
10	231	10 avril	3· 4·avril
11	232	25 mars	23·13·mars
12	233	14 avril	11·10·avril
13	234	6 avril	31·19·mars
14	235	22 mars	21· 4·mars
15	236	10 avril	8· 1·avril
16	237	2 avril	28·10·mars

Il y a apparence qu'à ce cycle de seize ans on ne tarda pas à substituer celui de quatre-vingt-quatre ans. La véritable époque de ces cycles est l'an 298 après J.-C., éloigné de soixante-seize ans du cycle d'Hippolyte et de dix-huit cycles de dix-neuf ans de l'époque de Jules César. Il y a donc une liaison étroite entre les époques de Jules César, du cycle d'Hippolyte et des périodes de quatre-vingt-quatre ans.

En cette dernière époque, les nouvelles lunes n'anticipent, à l'égard de celle de saint Hippolyte, que de cinq heures cinquante minutes, qui ne changent point le jour; ainsi le 13 avril sera aussi le quatorzième de la lune, ce qui est ainsi dans la table du cycle de quatre-vingt-quatre ans calculée par le cardinal Noris où le 17 avril (jour de Pâque) est le dix-huitième de la lune.

La table de saint Hippolyte ne servait plus alors, car cette année-là était la treizième de son cinquième cycle qui donne la quatorzième pascale le 29 mars, et la Pâque le 3 avril, deux semaines avant la véritable. Il y a donc apparence que celle-ci y fut substituée, s'accordant assez bien dans son époque aux observations astronomiques. A ces trois époques, toutes propres pour le calendrier romain, on peut ajouter une quatrième plus propre que celles-là, qui est la première après la résurrection de Jésus-Christ, soit l'année 32, suivant le concile de Césarée. Cette année eut la moyenne conjonction de la lune avec le soleil le 1^er^ janvier à midi, au méridien de Rome. Elle est éloignée de l'époque de Jules César d'une période calyppique de soixante-seize ans, et c'est celle dont on se sert ordinairement dans les calculs chronologiques.

Scaliger, dans son commentaire sur ce canon pascal, ne tira pas d'abord le profit qu'il aurait pu pour reconnaître la pratique ancienne pour la détermination de la Pâque, pratique différente de celle qui a prévalu depuis. Chaque fois qu'il observa cette différence, il n'hésita point à déclarer que le canon d'Hippolyte était dans l'erreur. Il censura d'abord la première Pâque de ce canon, marquée au 21 avril, prétendant qu'il eût fallu mettre 14 à la place de 21, puisque le 14 avait été le dimanche immédiatement après la quatorzième Pâque. Scaliger nous apprenait du moins l'ignorance dans laquelle il se trouvait que l'Église latine ne célébrait jamais la Pâque le quinzième de la lune qui arrivait un dimanche; elle reportait la fête au dimanche suivant. Il fait donc la même correction indûment à tous les autres endroits où la Pâque était marquée au vingt-deuxième jour de la lune, au lieu du quinzième. Dans une deuxième édition (1598), il reconnut sa propre erreur et, au lieu du superbe *manifestus error*, il rectifia : *res vetustissima observanda imprimis*, et il transcrivit les paroles de Victorin, mille ans plus tôt : *sin autem die sabbati plenilunium esse contiguit et consequenti dominica luna decima quinta reperiri, eadem hebdomada transmissa in alterum diem dominicum, id est, lunam vicesimam secundam transferri debere Pascha dixerunt*, et il ajoute du sien : *tam notabile monumentum vetustatis non poterat magis idoneum interpretem nancisci*, et peu après : *ergo cognitionem hujus vetustæ rei Hippolyto nostro uni acceptum referimus*, et après la table corrigée des erreurs que lui-même avait fait tout exprès dans sa première édition, il ajoute encore : *Pulcherrimum igitur est hoc sanctæ vetustatis pignus in quo operam non lusimus cum ex illo didiscerimus quæ aliunde non poteramus.*

Il ajoute même un exemple tiré de saint Grégoire de Tours, qui fait voir que cette règle de transporter la Pâque du dimanche de la quinzième lune au dimanche de la vingt-deuxième se pratiquait encore l'an 588, passage dont on ne se serait, dit-il, jamais pu débarrasser sans la connaissance de la table pascale.

Cette même transposition de la Pâque, du dimanche qui arrivait au quinzième de la lune au dimanche suivant, se voit dans les cycles de quatre-vingt-quatre ans, dans lesquels ce cas arrive onze fois en chacun de ces cycles; et néanmoins Scaliger doute encore si ce cycle de saint Hippolyte fut jamais en usage, à cause des absurdités, dit-il, qui y restent encore : comme si les absurdités qu'il découvre en si grand nombre dans le calendrier grégorien étaient suffisantes pour permettre de douter que ce calendrier ait jamais été en usage. Il est vrai qu'il ne l'aura pas été longtemps sans qu'on en rétablît l'époque conforme aux hypothèses astronomiques, comme elle fut rétablie au temps de saint Hippolyte avec une grande justesse, ce que l'on pouvait faire aussi souvent que de besoin, cette période étant d'ailleurs très commode et très facile à comprendre; ce qui est d'une grande importance dans l'usage populaire, outre qu'étant une fois rétablie, on était assuré que jusqu'à un autre rétablissement, elle ne donnerait les quatorzièmes lunes qu'avant la moyenne opposition, ce que ne font pas les cycles dont nous nous servons présentement [1].

Le fait d'avoir fait graver le canon pascal sur la chaire de marbre montre assez le cas qu'on en fit tout d'abord. Hippolyte dispensait les chrétiens de recourir désormais aux juifs pour connaître la date de Pâques; on ne se demanda pas si le calcul était exact, on le grava sur le marbre, comme on faisait pour les documents officiels d'une autorité indiscutable. Cependant Hippolyte avait adopté une solution peu satisfaisante; toute son innovation consistait à additionner deux *octaétérides* grecs pour obtenir un cycle de seize ans, mais en réalité il ne faisait que mettre bout à bout deux périodes de huit ans. Il s'était imaginé qu'un

[1] Cassini, *Sur l'ancien canon paschal de saint Hippolyte*, dans *Histoire de l'Académie royale des Sciences*, t. II, p. 300-317.

cycle de seize années équivalait à un nombre entier de mois lunaires, alors qu'il s'en fallait de trois jours. A l'usage, on ne tarda pas à s'apercevoir que le canon d'Hippolyte ne valait rien et on entreprit de le corriger, mais cette correction même ne pouvait suffire.

A l'époque où la statue s'en alla orner la *memoria* de la voie Tiburtine, plus personne ne cherchait à rien comprendre à l'énigme. Si on examine la première table, on voit que la première colonne verticale renferme pour une période quelconque de seize années l'indication du terme pascal, c'est-à-dire de la date à laquelle tombe la pleine lune pascale. Comme, suivant l'usage chrétien, on célèbre la fête du dimanche qui suit le 14 de nisan, il s'agit de déduire cette date à l'aide du terme pascal. Pour cela, Hippolyte dispose sur sept colonnes parallèles les lettres dominicales, qui donnent pour sept périodes consécutives de seize années le jour de la semaine répondant au terme pascal. Ainsi donc ABΓΔESZ représentent respectivement dimanche, lundi et les autres jours de la semaine. Seize années donnent 5844 jours, soit 834 semaines plus six jours, d'où il suit que si le terme pascal initial, celui de l'année 222, fut un samedi, seize ans après, le terme pascal de 238 doit être un vendredi; seize ans après, en 254, un jeudi; seize ans après, en 270, un mercredi, et ainsi de suite. C'est ce qu'expriment sur la ligne horizontale ZSEΔΓBA, sur la ligne au-dessous ΔΓBAZSE. On peut croire qu'en substituant à l'octaétéride grec son heccaedécaétéride, Hippolyte voulait mettre en lumière cette loi qui gouverne la succession des lettres dominicales. Le même terme pascal revient tous les huit ans; tous les cent douze ans, après l'expiration de sept heccaedécaétérides, revient, non seulement le même terme pascal, mais la même lettre dominicale, d'où ressort l'existence du cycle.

Hippolyte appliquait sa table à la chronologie de l'Ancien Testament, en déterminant la date de la Pâque correspondant à divers faits bibliques : d'où les gloses interlinéaires: Incarnation; Ézéchias; Josias; Exode, selon Daniel; Esdras, selon Daniel; Désert; Ezéchias, selon Daniel; Josias; Passion du Christ; Josué; Josué, selon Daniel; Exode; Désert; Esdras. Plusieurs de ces gloses sont opposées deux à deux: ainsi, pour la Pâque de l'Exode, on trouve deux indications discordantes; de même pour la Pâque célébrée au Désert. C'est que le chronologiste a conduit son calcul par deux voies différentes : d'abord en descendant depuis la Création, puis en remontant d'après la prophétie de Daniel. La vérification sur laquelle il comptait ne s'est pas présentée; il consigne sur son tableau les deux résultats, sans nous apprendre comment il résolvait la contradiction. Chacune de ces notes détermine, à un multiple près de cent douze ans, l'année qu'il a en vue, et, par suite, permet de déduire presque sûrement la date précise

Deux dates sont relatives à la vie du Christ. La date assignée à la Passion est le vendredi 25 mars de l'an 29. Or on retrouve cette date dans un texte du *Traité sur la Pâque*, conservé par la *Chronique pascale*; de même dans le *Syntagma* et, sous une forme moins complète, dans le *Commentaire sur Daniel*. Enfin on a pensé la retrouver dans la *Chronique* ainsi interprétée par le *Chronographe de 354* : *Imperante Tiberio Cæsare, passus est Dominus Noster Jesus Christus, duobus Geminis coss. VIII Kal. april.*

Sur la date de l'Incarnation, nous ne rencontrons plus la même uniformité. Le *Commentaire sur Daniel* donnait au Christ trente-trois ans de vie, le *Canon pascal* ne lui en donnerait que vingt-neuf ou trente. Mais le premier de ces deux textes est suspect d'interpolations.

Mais l'essai de correction introduit en 242-243 par le traité de *Pascha computus*, le canon d'Hippolyte fut bientôt délaissé. On ignore à quelle date eut lieu cet abandon à Rome, mais ce fut sans doute vers le milieu du IIIe siècle. L'inscription célèbre de Sévère, datée de 269, montre qu'à cette date l'harmonie était rétablie entre l'année astronomique et le comput ecclésiastique.

On a écrit justement à ce sujet que l'épisode du canon pascal confirme ce qu'on pouvait savoir ou conjecturer quant à la science profane d'Hippolyte. « Suffisante pour faire illusion à des contemporains peu cultivés, elle n'était pas à l'épreuve d'une critique attentive. Les astronomes romains pouvaient encore apprendre beaucoup de leurs confrères alexandrins et Hippolyte eut peut-être l'imprudence de croire qu'il pouvait s'improviser astronome [1]. »

III. Le catalogue des ouvrages :

Voici la reproduction de la liste des œuvres :

```
                    ϽΥϹ
                   √ΙΑϹ
                 \ΛΜΟΥϹ
              ΓΑϹΤΡΙΜΥΘΟΝ
 5    ΑΥΠΕΡΤΟΥΚΑΤΑΙΩ
      ΑΝΗΝ
      Ε   ΓΓΕΛΙΟΥΚΑΙΑΠΟ
          ΚΑΛΥΨΕΩϹ
          ΕΡΙΧΑΡΙϹΜΑΤΩΝ
10        ΠΟϹΤΟΛΙΚΗΠΑΡΑΔΟ
          ϹΙϹ
       ΧΡΟΝΙΚΩΝ
       ΠΡΟϹΕΛΛΗΝΑϹ
       ΚΑΙΠΡΟϹΠΛΑΤΩΝΑ
15    ΗΚΑΙΠΕΡΙΤΟΥΠΑΝΤΟϹ
      ΠΡΟΤΡΕΠΤΙΚΟϹΠΡΟϹϹΕ
        Ι  ΗΡΕΙΝΑΝ
      ΑΠΟΔΕΙΞΙϹΧΡΟΝΩΝ
      ΤΟΥΠΑϹΧΑ
20      ΑΙΤΑΕΝΤΩΠΙΝΑΚΙ
      ΩΔΑΙ:ϹΠΑϹΑϹΤΑϹΓΡΑ
              ΦΑϹ
      ΠΕΡΙΘΥ ΚΑΙ ϹΑΡΚΟϹ
          ΑΝΑϹΤΑϹΕΩϹ
25    ΠΕΡΙΤΑΓ Α ΘΟΥ ΚΑΙ
      ΠΟΘΕΝ ΤΟ ΚΑΚΟΝ
```

Ligne 1 : ους et la partie gauche de l'o est entamée par la cassure du marbre; les branches supérieures de Υ ombragent pour ainsi dire les deux lettres voisines. Avant l'o, la copie de Sirlet marque un petit trait qui peut avoir appartenu à un Ι ou à un Ν. — Ligne 2: la lettre qui précède ιας est incomplète, mais ne peut avoir été qu'un Ν. — Ligne 3 : avant λμους, un trait incliné, peu élevé, qui n'a pu appartenir qu'à un Α, donc [Εἰς τοὺς ψ]αλμούς. — Ligne 4: lettres certaines, στρίμυθον; avant cela, on peut justifier γγα, ce qui permet de lire [Εἰς ἐγ]γαστρίμυθον. — Ligne 5 : au début, τα encore visibles, donc Τὰ ὑπὲρ τοῦ κατὰ Ἰω. — Ligne 6 : άνην. — Ligne 7: la copie de Sirlet ne permet aucun doute, il a lu au long : ε[ὐα]γγελίου καὶ ἀπο. — Ligne 8: καλύψεως. — Ligne 9 : la première lettre manque, mais on suppléе sans peine : [Π]ερὶ Χαρισμάτων. — Ligne 10 : Sirlet a lu les deux premières lettres : [Α]ποστολικὴ παραδο. — Ligne 11 : σις. — Ligne 12 : Χρονικῶν. — Ligne 13 : Πρὸς Ἕλληνας. — Ligne 14 : le Κ de καὶ est visible; Sirlet n'a pas remarqué un tout petit λ inséré après coup à la droite du Π, lequel a une forme peu ordinaire : il faut donc lire : καὶ πρὸς Πλάτωνα. — Ligne 15 : η initial encore visible : ἢ καὶ περὶ τοῦ παντός. — Ligne 16: π initial encore visible : Προτρεπτικὸς πρὸς Σεβηρεῖναν.

[1] A. d'Alès, *La théologie de S. Hippolyte*, 1907, p. 158.

— Ligne 17 : β initial encore visible. — Ligne 18 : le premier ι est à demi-taille : Ἀπόδειξις χρόνων. — Ligne 19 : τοῦ Πάσχα. — Ligne 20 : [κ]αὶ τὰ ἐν τῷ πίνακι. — Ligne 21 : Ὠδαῖς πάσας τὰς Γρα. — Ligne 22 : φάς. — Ligne 23 : le π initial est à gauche de la cassure, il faut lire : Περὶ Θ[εο]ῦ καὶ σαρκὸς. — Ligne 24 : ἀναστάσεως. — Ligne 25 : Περὶ τἀγαθοῦ καὶ. — Ligne 26 : πόθεν τὸ κακόν.

IV. Les témoignages sur Hippolyte. — Parmi les anciens docteurs de l'Église chrétienne, aucun ne semble avoir eu une existence plus accidentée et avoir laissé une mémoire plus équivoque que cet Hippolyte dont l'œuvre immense paraissait avoir sombré dans l'oubli. Elle en est sortie depuis moins d'un siècle seulement et chaque année semble apporter maintenant un trait nouveau à cette physionomie hautaine. La légende elle-même semblerait avoir dédaigné cette énigmatique figure, si on n'était en droit de penser qu'on la lui a soustraite en épaississant l'oubli autour d'elle. A Rome, son souvenir importunait; cet évêque trop savant, trop illustre, trop agressif avait fort malmené tel titulaire du siège apostolique, s'était séparé de l'Église romaine, puis s'était rapproché d'elle et avait terminé cette carrière par le martyre. D'un pareil personnage on ne savait que dire, et on préférait n'en pas parler. L'Église d'Orient, moins directement intéressée aux susceptibilités romaines, se montra moins rigoureuse, plus accueillante à l'égard du docteur, de l'évêque et du martyr; il est vrai que, sur son compte, elle ignorait bien des choses.

Eusèbe de Césarée connaissait le nom, mais ignorait le siège épiscopal du docteur dont il avait parcouru certains ouvrages dans la bibliothèque de Jérusalem : Ἤκμαζον δὲ κατὰ τοῦτο πλείους λόγιοι καὶ ἐκκλησιαστικοὶ ἄνδρες, ὧν καὶ ἐπιστολάς, ας πρὸς ἀλλήλους διεχάραττον, ἔτι νῦν σωζομένας εὑρεῖν εὔπορον, αἳ καὶ εἰς ἡμᾶς ἐφυλάχθησαν ἐν τῇ κατ' Αἰλίαν βιβλιοθήκῃ πρὸς τοῦ τηνικάδε τὴν αὐτόθι διέποντος Ἐκκλησίαν Ἀλεξάνδρου ἐπισκευασθείσῃ, ἀφ' ἧς καὶ αὐτοὶ τὰς ὕλας τῆς μετὰ χεῖρας ὑποθέσεως ἐπὶ ταὐτὸ συναγαγεῖν δεδυνήμεθα· τούτων Βήρυλλος σὺν ἐπιστολαῖς καὶ συγγραμμάτων διαφόρους φιλοκαλίας καταλέλοιπεν· ἐπίσκοπος δ' οὗτος ἦν τῶν κατὰ Βόστραν Ἀράβων· ὡσαύτως δὲ καὶ Ἱππόλυτος, ἑτέρας που καὶ αὐτὸς προεστὼς ἐκκλησίας [*Episcopus hic (Bergllus) fuit apud Bostram Arabiae urbem maximam : erat nihilominus et Hippolytus, qui et ipse aliquanta scripta dereliquit episcopus* (Rufin, *Hist. eccl.*, l. VI, c. XVI).] Τότε δῆτα καὶ Ἱππόλυτος συντάττων μετὰ πλείστων ἄλλων ὑπομνημάτων καὶ τὸ Περὶ τοῦ πάσχα πεποίηται σύγγραμμα, ἐν ᾧ τῶν χρόνων ἀναγραφὴν ἐκθέμενος καί τινα κανόνα ἐκκαιδεκαετηρίδος περὶ τοῦ πάσχα προθεὶς ἐπὶ τὸ πρῶτον ἔτος Ἀλεξάνδρου αὐτοκράτορος τοῦς χρόνους περιγράφεις τῶν δὲ λοιπῶν αὐτοῦ συγγραμμάτων τὰ εἰς ἡμᾶς ἐλθοντα ἐστὶ τάδε· Εἰς τὴν ἑξαήμερον, Εἰς τὰ μετὰ τὴν ἑξαήμερον. Πρὸς Μαρκίωνα, Εἰς τὸ ᾆσμα, Εἰς μέρη τοῦ Ἰεξεκιήλ, Περὶ τοῦ πάσχα, Πρὸς ἁπάσας τὰς αἱρέσεις, πλεῖστά τε ἄλλα καὶ παρὰ πολλοῖς εὑροις ἄν σωζόμενα [1].

« En ce temps-là fleurissaient plusieurs hommes dont la science illustra l'Église; les lettres qu'ils échangeaient existent encore, et sont faciles à trouver; elles nous ont été conservées dans la bibliothèque d'Aelia, fondée par Alexandre, alors évêque de cette ville, et d'où nous-même avons tiré les matériaux du présent ouvrage. De ce nombre était Bérylle, évêque de Bostra en Arabie, qui a laissé des lettres et diverses compositions; de même Hippolyte, lui aussi chef d'une Église. Nous est également parvenu un dialogue du savant Caïus, écrit à Rome sous Zéphyrin, et dirigé contre Proclus, le défenseur de l'hérésie phrygienne : l'auteur y réduit au silence ses adversaires, audacieux fabricants d'Écritures nouvelles, et mentionne treize épitres seulement du saint apôtre, ne comprenant pas dans ce nombre l'Épître aux Hébreux, qu'aujourd'hui encore quelques Romains estiment n'être pas de l'Apôtre.

« Alors Hippolyte composa, entre bien d'autres ouvrages, son traité de la Pâque, renfermant un comput et un canon pascal selon un cycle de seize ans, où il prend pour point de départ la première année d'Alexandre. De ses autres écrits, les suivants nous sont parvenus : *Sur l'Hexaméron; Sur ce qui suit l'Héxameron, Contre Marcion, Sur le Cantique, Sur des passages d'Ézéchiel, Sur la Pâque, Contre toutes les hérésies;* bien d'autres existent encore en diverses mains. »

Cette liste très incomplète coïncide en un point avec le catalogue épigraphique de la statue : Hippolyte a composé sur la Pâque un traité, avec un comput et un canon, où il prend pour base un cycle de seize années : voilà bien l'Ἀπόδειξις χρόνων τοῦ Πάσχα καὶ τὰ ἐν τῷ πίνακι et c'est précisément ce cycle de seize années qui est gravé sur la chaire. Ce rapprochement permet d'affirmer l'identification du personnage représenté dans la statue assise.

Un demi-siècle plus tard, saint Jérôme est mieux instruit touchant l'activité littéraire d'Hippolyte, mais il ne sait pas plus qu'Eusèbe son siège épiscopal, voici ce qu'il en dit :

Chronique, ann. 2244 : *Geminus presb. Antiochenus et Hippolytus et Beryllus episcopus Arabiæ Bostrenus clari scriblores habentur.*

De vir. inl., 61 : *Hippolytus cujusdam ecclesiæ episcopus (nomen quippe urbis scire non potui) in Ratione paschæ et temporum canone scripsit et usque ad primum annum Alexandri imperatoris sedecim annorum circulum, quem Græci* ἑκκαιδεκαετηρίδα *vocant, repperit, et Eusebio, qui super eodem pascha decem et novem annorum circulum i. e.* ἐννεα καὶ δεκαετηρίδα *composuit, occasionem dedit. Scripsit nonnullos in scripturas commentarios, e quibus hæc repperi* : In Hexameron, In Exodum, In Canticum canticorum, in Genesim, In Zachariam, De Psalmis, In Esaiam, De Daniele, De Apocalypsi, De Proverbiis, *De Ecclesiaste, De Saul et Pythonissa, De Antechristo, de Resurrectione, Contra Marcionem, De Pascha,* Adversus omnes hæreses et Προσομιλίαν de laude Domini Salvatoris, *in qua præsente Origene se loqui in Ecclesia significat. Huius æmulatione (?) Ambrosius, quem de Marcionis hæresi ad veram fidem correctum diximus, cohortatus est Originem in scripturas commentarios scribere, præbens ei septem et eo amplius notarios eorumque expensas et librariorum parem numerum, quodque his maius est, incredibili studio cottidie ab eo opus exigens. Unde et in quadam epistula* ἐργοδιώκτην *eum Origenes vocat.*

Comm. in Isaïam, l. XI, préf. : *Præcipueque in expositione VII et LXII et unius hebdomadarum, in quibus disserendis quid Africanus temporem scriptor, quid Origenes et Cæsariensis Eusebius, Clemens quoque Alexandriæ Ecclesiæ presbyter et Apollinaris Laodicenus, Hippolytusque et Hebræi et Tertullianus senserint.*

Comm. in Danielem, IX, 24 : *Hippolytus autem de eisdem hebdomadibus opinatus est ita : Septem hebdomadas ante reditum populi, etc.*

Comm. in Zachar. préf. : *Hippolytus quoque edidit commentarios... sed tota eorum* ἐξήγησις *allegorica fuit et historiæ vix pauca tetigerunt.*

Comm. in Matth., préf. : *Legisse me fateor ante annos plurimos in Matthæum Origenis XXV volumina... Hippolyti quoque martyris et Theodori Heracleotæ, etc.*

Epist., XXXVI, 16. *ad Damasum : Quoniam autem*

[1] Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. IV, c. XX, XXII; cf. l. VI, c. XLVI.

polliciti sumus et de eo quid significaret in figura adjungere, Hippolyti martyris verba ponamus, a quo et Victorinus noster non plurimum discrepat, non quod omnia plenius executus sit, sed quod possit occasionem præbere lectori ad intelligentiam latiorem, etc.

Epist., XLVIII, 19, *ad Pammachium : Scil. nunc enumerandum mihi est, qui ecclesiasticorum de impari numero disputarint, Clemens, Hippolytus, Origenes, Dionysius*, etc.

Epist., LXX, 4, *ad Magnum : Hippolytus quoque et Apollonius, romanæ urbis senator, propria opuscula condiderunt* (scil. contra gentes).

Epist., LXXI, 6, *ad Lucinium : De sabbatho quod quæris, utrum jejunandum sit, et de eucharistia, an accipienda quotidie, quod romana Ecclesia et Hispania observare perhibentur, scripsit quidem Hippolytus vir disertissimus.*

Epist., LXXIII, 2 : *verti me ad Hippolytum, Irenæum, Eusebium*, etc.

Epist., LXXXIV, 7, *ad Pamm. et Ocean. : Nuper S. Ambrosius sic Hexemeron Origenis compilavit, ut magis Hippolyti sententias Basiliique sequeretur.*

Le texte du *De viris illustr.* reproduit et complète la notice d'Eusèbe, mais saint Jérôme y ajoute non seulement des titres de livres, il introduit en plus un contresens lorsqu'il croit que la première année du règne d'Alexandre-Sévère est le point d'arrivée du canon pascal, alors qu'Eusèbe et le monument lui-même nous apprennent qu'elle en est le point de départ. Jérôme omet le *Commentaire sur Ézéchiel* et il apporte un détail utile à connaître qui est qu'Origène alla un jour écouter Hippolyte. Cette rencontre dut avoir lieu à Rome, lors du voyage qu'y fit l'Alexandrin sous le pontificat de Zéphyrin.

Saint Jérôme a décidément lu de travers la notice d'Eusèbe; il fait d'Hippolyte le promoteur des grands travaux scripturaires d'Origène, alors qu'Eusèbe met cette exploitation au compte d'Ambroise qu'on a pris l'habitude d'appeler un Mécène et qu'Origène qualifiait d'« exploiteur », ἐργοδιώκτης. Outre les titres de livres qu'il nous donne, saint Jérôme atteste le martyre d'Hippolyte et le cas que Victorin de Pettau et saint Ambroise faisaient de ses écrits.

Eusèbe et Jérôme sont les sources auxquelles presque tous les auteurs ecclésiastiques ont puisé ce qu'ils ont su d'Hippolyte. Toutefois, lorsque Jérôme nous apprend que ses recherches pour connaître le nom du siège épiscopal sont demeurées infructueuses, on s'explique mal cette ignorance, puisque son propre maître, Apollinaire de Laodicée, a écrit : ... Εὐσέβιος ὁ Παμφίλου καὶ Ἱππόλυτος ὁ ἀγιώτατος ἐπίσκοπος Ῥώμης ἀπεικάζουσι τὴν προκειμένην τοῦ Ναβουχοδόνοσορ ὅρασιν τῇ τοῦ προφήτου Δανιὴλ ὀπτασίᾳ[1]. C'est pourquoi ce témoignage — extrait d'une *Chaîne* — a paru suspect. Mais Apollinaire a pu apprendre cette attribution d'un siège à Hippolyte après que saint Jérôme l'eut quitté et consigner ce renseignement dans un écrit qui ne vint pas à la connaissance de ce dernier avant qu'il composât son *De viris illustribus*. Cette attribution du siège de Rome à Hippolyte se retrouve, au VI^e^ siècle chez Léonce de Byzance[2] et chez Eustrate[3], au VII^e^ chez Anastase le Sinaïte[4] et d'autres encore.

Bientôt le trouble se met parmi les auteurs qui ne savent plus que faire, où et quand trouver place pour ce docteur. Palladius, au V^e^ siècle, en fait un contemporain des apôtres[5] :

Ἐν ἄλλῳ βιβλιδαρίῳ ἐπιγεγραμμένῳ Ἱππολύτου τοῦ γνωρίμου τῶν ἀποστόλων εὗρον διήγημα τοιοῦτον. Εὐγενεστάτη τις καὶ ὡραιοτάτη παρθένος ὑπῆρχεν ἐν τῇ Κορίνθῳ κ.τ.λ.

De même, Cyrille de Scythopolis, au VI^e^ siècle[6] :

Ἔτους πέμπτου ἑξηκοστοῦ τετρακοσιοστοῦ κατὰ τοὺς συγγραφέντας χρόνους ὑπὸ τῶν ἁγίων πατέρων Ἱππολύτου τοῦ παλαιοῦ καὶ γνωρίμου τῶν ἀποστόλων καὶ....

Au contraire, le pape Gélase (492-496), qui aurait pu vraiment être mieux instruit, fait d'Hippolyte un évêque d'Arabie[7] :

Hippolyti episcopi et martyris Arabum metropolis in memoria hæresium. « C'est bien de notre Hippolyte qu'il s'agit, car le livre désigné ici comme *Memoria hæresium* était connu d'Eusèbe et de saint Jérôme, et la citation se retrouve dans notre fragment *Adversus Noetum*[8]. Si étrange que soit l'assertion de Gélase, on peut presque sûrement en indiquer l'origine. Dans un texte, déjà cité, de son *Histoire ecclésiastique*, Eusèbe avait associé le nom d'Hippolyte à celui d'un évêque de Bostra : Τούτων Βήρυλλος σὺν ἐπιστολαῖς καὶ συγγραμμάτων διαφόρους φιλοκαλίας καταλέλοιπεν. Ἐπίσκοπος δἰοὗτος ἦν τῶν κατὰ Βόστραν Ἀράβων. Ὡσαύτως δὲ καὶ Ἱππόλυτος, ἑτέρας που καὶ αὐτὸς προεστὼς ἐκκλησίας. Un lecteur distrait pouvait, à la rigueur, prendre le change sur la valeur du mot ὡσαύτως, et voir dans Bérylle et Hippolyte deux évêques d'un même siège, alors que l'historien les rapproche seulement à cause de leur activité littéraire. La traduction de Rufin, où les mots ἑτέρας που disparurent, aggrave la confusion: *Erat ergo inter ceteros et Beryllus scriptorum præcipuus, qui et ipse diversa opuscula dereliquit. Episcopus hic fuit apud Bostram Arabiæ urbem maximam. Erat nihilominus et Hippolytus, qui et ipse aliquanta scripta dereliquit, episcopus.* Gélase semble avoir eu sous les yeux le texte de Rufin, voilà probablement comment Hippolyte fut honoré, après trois siècles, d'un siège épiscopal en Arabie, et comment prit naissance une légende sur laquelle la postérité broda encore diverses variantes[9]. »

Après cette excursion en Arabie, on pourrait s'attendre à tout, même à la mention du siège véritable d'Hippolyte; et, en effet, on lit, au VII^e^ siècle, dans le *Chronicon paschale*[10] :

Ἱππόλυτος τοίνυν ὁ τῆς εὐσεβείας μάρτυς ἐπίσκοπος γεγονὼς τοῦ καλουμένου Πόρτου πλησίον τῆς Ῥώμης, ἐν τῷ Πρὸς ἁπάσας τὰς αἱρέσεις συντάγματι ἔγραψεν ἐπὶ λέξεως οὕτως (...une citation) καὶ πάλιν ὁ αὐτὸς ἐν τῷ ἁ λόγῳ τοῦ Περὶ τοῦ ἁγίου Πάσχα συγγράμματος εἴρηκεν οὕτως.

Anastase l'apocrisiaire au VII^e^ siècle[11], Georges Syncelle[12] et le patriarche Nicéphore[13] au IX^e^, Zonaras au XII^e^[14], Nicéphore Calliste au XIV^e^[15] et bien d'autres font écho à ce témoignage. Ainsi c'est à Rome et en Occident qu'on est le moins exactement renseigné. Ceci peut s'expliquer sans doute par l'embarras qu'on éprouvait à son sujet et par l'impossibilité de lire ses écrits. Soit par coquetterie d'helléniste, soit par ignorance relative du latin, Hippolyte s'était obstiné à composer ses ouvrages en grec à une époque où cet idiome devenait archaïque et bientôt inintelligible dans l'Église romaine. Aussi voit-on le pape Gélase l'ignorer complètement, tandis qu'Apollinaire

[1] A. Mai, *Script. veter. nova coll.*, t. I, part. 2, p. 173. — [2] Léonce de Byzance, *De sectis*, *Prax.*, III, 1, *P. G.*, t. LXXXVI, col. 1213. — [3] Eustrate de Constantinople, *Psychopannychitas*, XIX, dans *Opera*, édit. Fabricius, t. II, p. 32. — [4] Anastase le Sinaïte, *Hodegus*, c. XXIII, *P. G.*, t. LXXXIX, col. 301. — [5] De Lagarde, *Hippolyti quæ feruntur*, p. 204 sq. — [6] *Vita Euthymii*, dans *Hippolyti opera*, édit. Fabricius, t. II, p. 32. — [7] Gélase, *De duabus naturis in Christo*, dans *Biblioth. Patrum*, Lugdun., t. VIII, p. 704; Thiel, *Epistolæ romanorum pontificum genuinæ*, Bamberg, 1868, t. I, p. 535. — [8] *Adv. Noetum*, XVIII, édit. Lagarde, p. 56, ligne 3. — [9] A. d'Alès, *La théologie de saint Hippolyte*, p. IX. — [10] Edit. de Bonn, p. 12. — [11] *Epist. ad Theodos. Gangrens.*, *P. G.*, t. CXXXI, col. 664. — [12] *Chronographia*, édit. de Bonn, p. 674. — [13] *Antirrhetica*, II, XIII, dans *Spicil. solesmense*, t. I, p. 347. — [14] *Annal.*, l. XII, c. XV, p. 620. — [15] *Histor. eccles.*, l. IV, c. XXXI.

de Léodicée le mentionne et que saint Épiphane le cite [1] et lui emprunte une bonne partie des renseignements contenus dans le *Panarion*. Théodoret l'exploite largement dans l'*Eranistes;* il lui emprunte dix-sept citations et le mentionne en outre à différentes reprises [2]; lui faisant une place parmi les plus illustres témoins de la foi : Ignace, Polycarpe, Irénée, Justin. Une de ces citations [3] nous met sur la voie d'un écrit contre les hérétiques théodotiens et autres, appelé quelquefois *Petit Labyrinthe* et attribué faussement par quelques-uns à Origène.

Vers l'année 500, André de Césarée, dans son commentaire sur l'Apocalypse, fait appel à plusieurs reprises à Hippolyte [4] et Léonce de Byzance le mentionne parmi les Pères anténicéens : Ignace, Irénée, Justin et l'évêque romain Clément [5]. Quelques années plus tard, vers 578, Eustrate de Constantinople renvoie au commentaire sur Daniel, composé par Hippolyte, martyr et évêque de Rome. Vers la fin du VI[e] siècle, Etienne Gobar, au dire de Photius, cite à trois reprises l'autorité d'Hippolyte [6]. Jacques d'Édesse, dans son commentaire sur la Genèse, écrit ces mots [7] : *Iam illud imperium ad eos pertinere, qui Latini dicuntur, spiritus in sanctis viris inhabitans declaravit et docuit per Hippolytum episcopum et martyrem in eo libro, quo Iohannis theologi apocalypsim interpretatur.*

On a collectionné d'autres citations byzantines ou orientales entre le VII[e] et le XII[e] siècle [8] Les plus importantes sont celles données par Photius, qui possède une connaissance étendue des écrits d'Hippolyte et analyse sommairement [9] un ouvrage intitulé : Περὶ τοῦ παντός, ou encore : Περὶ τῆς τοῦ παντός αἰτίος, ou encore : Περὶ τῆς τοῦ παντὸς, attribué par certains manuscrits au juif Josèphe. Il montre le mal fondé de cette attribution et suggère à la place un nom d'auteur résidant à Rome, celui de Caïus, à qui on attribuait également le *Laburinthe*. A la fin de ce traité, l'auteur revendiquait la composition d'un livre sur l'*Essence de l'univers*, qui est le Περὶ τοῦ παντός. Dans une autre analyse, Photius nous apprend qu'il a lu un ouvrage mis expressément sous le nom d'Hippolyte, disciple d'Irénée : c'est un Σύνταγμα κατὰ αἱρέσεων λϐ', c'est-à-dire une *Somme contre trente-deux hérésies*, commençant par les dosithéens et allant jusqu'aux noëtiens. Enfin, dans une autre analyse, Photius mentionne le commentaire d'Hippolyte, évêque et martyr, sur Daniel et le traité *Sur le Christ et l'Antéchrist* [10]. La notoriété d'Hippolyte devait durer longtemps encore dans les Églises orientales. Au XII[e] siècle, Denis Barsalibi, dans un commentaire encore inédit sur l'Apocalypse, citait cinq fragments d'un ouvrage d'Hippolyte contre Caïus [11]. A la fin du XIII[e] siècle, le nestorien Ebed-Jesu signalait au n. 7 de son catalogue les principales œuvres d'Hippolyte [12]. Au XIV[e] siècle, Nicéphore Calliste dresse à son tour un catalogue plus complet que ceux d'Eusèbe et de saint Jérôme [13].

Les Orientaux de diverses langues avaient traduit depuis longtemps les ouvrages d'Hippolyte; c'est partiellement par des versions syriaques, arabes, arméniennes, cóptes, slavones, géorgiennes, que nous pouvons aujourd'hui restituer une partie de l'œuvre d'Hippolyte.

V. La personnalité d'Hippolyte. — De l'ensemble des témoignages littéraires qui viennent d'être transcrits, ressort une double tradition d'après laquelle Hippolyte aurait été évêque et martyr.

Une première difficulté s'élève dès qu'il s'agit de lui trouver un siège épiscopal. Eusèbe et saint Jérôme y renonçaient tout simplement; d'autres, moins consciencieux ou moins critiques, attribuaient trois sièges : Bostra, Porto et Rome. De Bostra, il est permis de ne plus parler après ce que nous en avons dit, mais Porto et Rome ne s'en trouvent pas mieux assurés. On lit dans le *Catalogue libérien* ou *Chronographe de 354* (voir Kalendaria), à la date de 235, la mention que voici :

Eo tempore Pontianus episcopus et Yppolitus presbyter exoles sunt deportati in Sardinia in insula nociva, Severo et Quintiano cons. In eadem insula discinctus est IIII kal. octobr. et loco ejus ordinatus est Antheros XI kal. dec. cons. ss.

Ainsi donc, le pape Pontien fut déporté dans l'île insalubre de Sardaigne avec un prêtre nommé Hippolyte. Hors d'état de diriger la communauté romaine, le pape résigna sa charge suprême le 28 septembre et, le 21 novembre de la même année, on lui donna un successeur dans la personne du pape Antéros.

Le *Liber pontificalis* s'est emparé de la notice du *Chronographe* et l'a arrangée à sa façon.

Eodem tempore, Pontianus episcopus et Yppolitus presbyter exilio sunt deportati ab Alexandro in Sardinia insula Bucina, Severo et Quintiano consulibus. In eadem insula adflictus, maceratus fustibus, defunctus est III kal. novemb. et in ejus locum ordinatus est Antheros XI kal. decemb. [14].

Alexandre-Sévère fut assassiné au début de l'année 235, et ce fut son successeur Maximin qui commença la persécution; l'*insula bucina* a sans doute l'intention de signifier *insula nociva;* la démission du pape Pontien est passée sous silence, son martyre sous le bâton n'est attesté par aucun texte authentique; enfin l'élection de son successeur dépendrait ici du décès, non de l'abdication du pontife déporté.

Mieux vaut donc s'en tenir au texte du *Chronographe* dans lequel nous lisons encore cette mention :

Idus Aug. Ypoliti in Tiburtina et Pontiani in Callisti.

Nous savons que ce fut le pape Fabien qui rapporta de Sardaigne les restes de son prédécesseur; nous savons ainsi que, le 13 août, le corps fut déposé dans la crypte papale du cimetière de Calliste et, le même jour, Hippolyte, son compagnon d'exil, mort sans doute aussi en Sardaigne, fut inhumé sur la voie Tiburtine. Qui est cet Hippolyte ? Est-ce l'*Yppolitus presbiter* déporté en 235. On est tenté de l'admettre en le voyant associé encore à son compagnon d'exil. Cependant ce nom d'Hippolyte est très commun et notre *presbyter* semble à première vue n'avoir jamais été évêque de Porto ni de Rome.

Si on examine le *Martyrologe hiéronymien*, on y rencontre plusieurs homonymes d'Hippolyte :

29 janvier, Hippolyte, *episcopi de antiquis.*

30 janvier, Hippolyte, martyr à Antioche.

31 janvier, Hippolyte, martyr à Alexandrie.

2, 3 février et 6 août, Hippolyte, honoré à Fossombrone en Ombrie, avec saint Laurent.

[1] *Hæres.*, XXXI, 33, *P. G.*, t. XLI, col. 540. — [2] *P. G.*, t. LXXXIII, col. 85, 172, 176, 284, 332, 401. — [3] *Hæretic. fabular.*, II, 5. — [4] Cramer, *Catenæ in Apocalypsim*, p. 176. — [5] *De sectis*, III, 1, *P. G.*, t. LXXXVI, col. 12-13. — [6] *Bibliotheca*, cod. CCXXXII, *P. G.*, t. CIII, col. 1104, 1105. — [7] *In Genes.*, XLIX, 16 sq., dans *Ephræmi opera syr. et lat.*, t. I, p. 192. — [8] J. B. Lightfoot, *The apostolic Fathers*, part. I, London, 1890, t. II, p. 329-331; A. Harnack, *Geschichte der altchristlichen Literatur*, t. I, p. 611-618. — [9] Photius, *Bibliotheca*, cod. CXXI, *P. G.*, t. CIII, col. 401. — [10] Photius, *op. cit.*, cod. CCII, *P. G.*, t. CIII, col. 673. — [11] Gwynn, *Hippolytus and his « Heads against Caius »*, dans *Hermathena*, t. VI, p. 397 sq. — [12] J. S. Assemani, *Bibliotheca orientalis*, Romæ, 1725, t. III, part. 1, p. 15; cf. Lighfoot, *op. cit.*, t. II, part. 1, p. 350. — [13] *Hist. eccl.*, l. IV, c. XXXI, *P. G.*, t. CXLV, col. 1052. — [14] *Liber pontificalis*, t. I, p. 145.

13 août, Hippolyte, martyr à Rome, sur la voie Tiburtine.

20, 21, 22 août, Hippolyte Nonnus, martyr à Porto.

11 septembre, Hippolyte, martyr à Porto.

12 septembre, Hippolyte, Prote et Hyacinthe, à Rome, sur la voie Salaire ancienne.

2 novembre, dédicace de la basilique de Sixte, Hippolyte et Laurent.

Et il y en a d'autres. Il y a un Hippolyte, grec converti, venu à Rome avec plusieurs compagnons, tous martyrisés avec lui et enterrés, vers le milieu du IIIe siècle, dans un arénaire de la voie Appienne, non loin du cimetière de Calliste [1]. On ne saurait s'attarder à lui, car aucun détail de sa vie, de son martyre, de sa sépulture ne permet de le rapprocher de notre *Ypolitus presbyter* pas plus que du prétendu évêque de Porto ou de Rome.

Il y a ensuite, au 29 janvier, un Hippolyte désigné par ces mots: *episcopi de antiquis*, et cet « évêque d'autrefois », sous sa désignation vague, semblerait pouvoir évoquer l'Hippolyte dont Palladius et Cyrille de Scythopolis font un « contemporain des apôtres », γνώριμος τῶν ἀποστόλων, puisque nous avons vu qu'en Orient Hippolyte passa de bonne heure pour évêque. Mais tout cela est si vague, si tardif, — car Palladius, Cyrille et l'Hiéronymien ne témoignent que pour les Ve et VIe siècles, — qu'on ne saurait en faire état.

Le 30 janvier, nous rencontrons un Hippolyte martyr à Antioche, mais celui-ci est diacre et, de plus, novatien; il rentre ensuite dans l'orthodoxie et obtient cette notice dans le martyrologe d'Adon (IXe siècle) : *Apud Antiochiam, passio S. Hippolyti martyris, qui Novati schismate aliquantulum deceptus, operante gratia Christi correctus, ad charitatem Ecclesiæ rediit; pro qua et in qua illustre martyrium consummavit* [2]. Dans le poème épigraphique consacré par le pape Damase à l'Hippolyte enterré sur la voie Tiburtine, nous apprenons qu'il fut également novatien. Damase n'en est pas bien certain, c'est un « on-dit » qu'il rapporte, *fertur*, et on est en droit de se demander s'il n'a pas fait involontairement une confusion entre le martyr romain et le martyr antiochien. Mais, dans l'ignorance où nous sommes de la source à laquelle Adon a emprunté sa notice [3], on ne peut que s'en tenir à la mention du Martyrologe hiéronymien qui l'aura extraite du martyrologe syriaque et maintenir la distinction entre l'Hippolyte d'Antioche du 30 janvier et l'Hippolyte de Rome du 13 août.

Les 2 et 3 février, le 6 août et le 2 novembre, le souvenir d'Hippolyte est associé à celui de saint Laurent, lequel fut mis à mort sous Valérien, en 258. Il semble qu'ici encore nous ayons affaire à un Hippolyte distinct du nôtre, et associé aux faits et gestes du diacre romain. Ce serait un vicaire du préfet de Rome, chargé, en cette qualité, de garder saint Laurent prisonnier, mais qui se laisse convertir par son captif, ce qui lui vaut le martyre, ainsi qu'à sa nourrice Concordia et à dix-huit personnes [4]. C'est avec ce cortège imprévu qu'Hippolyte figure encore au bréviaire romain et au martyrologe. Le soldat Hippolyte, gardien de saint Laurent, a-t-il existé réellement? Il serait permis d'entretenir des doutes à ce sujet, d'abord parce que la pièce dans laquelle il figure est un récit du VIe siècle plein d'erreurs grossières [5]; ensuite parce que c'est par suite d'une confusion que le personnage d'Hippolyte soldat s'est substitué à celui d'Hippolyte prêtre, seul nommé et seul connu par les documents anciens et authentiques [6]. Laurent était mort le 10 août, Hippolyte le soldat périt le 13 août, mais cette date est précisément celle qu'assigne le *Chronographe* à *Yppolitus presbiter;* de sorte qu'on arrive partout non seulement à refuser la réalité au soldat, mais à le saisir en flagrant délit de tentative pour se substituer au prêtre. Dès l'instant que le flagrant délit est constaté, le personnage s'évanouit. Non content de se substituer au prêtre, le soldat accapare la légende vraie ou fausse qui donnait au prêtre une personnalité originale. Celui-ci, disait-on, vers la fin du IVe siècle, avait péri traîné par des chevaux indomptés; quatre siècles plus tard, au VIIe, le martyrologe de Bède transporte ce supplice à l'Hippolyte soldat et compagnon de saint Laurent. Au XIIe siècle, la tradition est établie, avérée, consacrée et une inscription peinte à cette époque à Saint-Laurent-hors-les-murs en témoigne [7] :

CONTINET HOC TEMPLVM SANCTORVM CORPORA PLVRA
A QVIBVS AVXILIVM SVPPLEX HIC POSCERE CVRA
CVM XISTO IACET HIC LAVRENTIVS IGNE CREMATVS
ET PROTOMARTIR STEPHANVS LEVITA BEATVS
POST HOS IPOLITVS COLLIS RELIGATVS EQVORVM
CVM NVTRICE SVA CVM CVNCTA PLEBE SVORVM
ROMANVS MILES

Le 13 août, nous avons Hippolyte, inhumé sur la voie Tiburtine, là où fut trouvée, en 1551, la statue qui a été figurée plus haut et décrite. Nul doute possible que, vers le dernier quart du IVe siècle, on n'identifiât cet Hippolyte rapporté de Sardaigne ainsi que le pape Pontien et que le chronographe appelait *Yppolitus presbyter* avec l'auteur de la table pascale et des nombreux écrits dont les titres sont gravés sur la chaire.

Les 20, 21 et 22 août et le 11 septembre, paraît un Hippolyte appelé *Nonnus*, martyr à Porto. Ce personnage reparaît dans les actes de sainte Aurea, encore plus dénués d'autorité que ceux de saint Laurent; en tout cas, il n'existe aucun rapport entre le prêtre enseveli sur la voie Tiburtine et son homonyme appelé Nonnus, mis à mort à Porto et inhumé dans l'île du Tibre [8]. Ce nom de Porto sera recueilli par Prudence et entrera dans le *scenario* qu'il compose pour présenter la scène du martyre du prêtre romain.

De tous ces traits et de quelques autres accumulés, entremêlés à plaisir, résulta un Hippolyte unique aux transformations merveilleuses. Tour à tour contemporain des apôtres, victime de Dèce et de Valérien, schismatique repenti, prêtre, soldat, évêque de Bostra, de Rome, de Porto, exilé en Sardaigne, gardien de saint Laurent, déchiré par des chevaux indomptés, jeté à la mer avec une pierre au cou, revenu sur le rivage, enterré sur la voie Tiburtine et dans l'île Tibérine! Le *Chronographe de* 354, le pape Damase (366-384) et le poète Prudence, qui vint à Rome dans les dernières années du IVe siècle, nous apportent des témoignages qui sont bien loin de confirmer les traits de cette légende. Prudence, le plus disert, n'est pas le

[1] Ses actes ont été publiés avec peu de soin par Baronius, *Annales*, ad. ann. 259, n. 7; et de façon satisfaisante par J.B. De Rossi, *Roma sotterranea*, t. III, p. 201-208, 208-213. — [2] *P. L.*, t. CXXIII, col. 201. — [3] On peut conjecturer qu'il en est débiteur, soit à l'inscription damasienne qu'il aura connue par une sylloge épigraphique, soit à Prudence qu'il aura accommodé à sa façon, c'est-à-dire sans façons. — [4] S. Augustin, *Sermo.*, CCCXVI, *P. L.*, t. XXXIX, col. 2351 sq. — [5] Baronius, *Annal.*, ad ann. 261, n. 3; Noris, *De epochis Syromacedonum*, l. III, c. X, dans *Opera*, Vérone, t. II, p. 363; *Acta sanct.*, août, t. II, p. 511; Tillemont, *Mémoires*, t. IV, art. sur S. Laurent; De Buck, dans *Acta sanct.*, octobre, t. XII, p. 468. — [6] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. III, p. 656-660; *Bull. di arch. crist.*, 1866, p. 38; 1868, p. 42, 59, 60; 1882, p. 33-35; Ch. de Smedt, *Dissertationes selectæ*, p. 140, note 1. — [7] J. B. Lightfoot, *The apostolic Fathers*, I, *S. Clement of Rome*, 1890, t. I, part. 2, p. 351. — [8] *Acta sanct.*, août, t. IV, p. 506, *P. G.*, t. X, col. 545.

mieux instruit; il semble avoir recueilli des récits vagues, avoir fait état de tout ce qu'il entendait sur des personnages divers ayant porté le nom d'Hippolyte, pour en composer une relation unique qui rassemblerait tous ces détails sur une seule tête et composerait un Hippolyte imaginaire. Le procédé lui est familier, il lui arrivera de combiner Cyprien évêque de Carthage avec Cyprien magicien d'Antioche. S'il a exploité le texte de Damase, il faut reconnaître qu'il a su lui faire rendre beaucoup plus que ce qu'il contenait : il est vrai que, non content de s'inspirer du poème épigraphique, il a décrit, interprété une fresque historique ou qu'il tint pour telle et qui décorait le tombeau de la voie Tiburtine. Prudence ne s'est pas contenté du poème et de la fresque, il a prêté l'oreille à des récits qui lui permettaient de donner du corps à ce qu'il appelait bonnement : *Passio Hippolyti beatissimi martyris* [1]; c'est ainsi qu'il le fait juger et souffrir à Porto. Où a-t-il été prendre ce détail ? N'est-ce pas dans un récit qui nous manque, mais qui aboutira à la Passion grecque d'Aurea, où nous voyons Hippolyte Nonnus gourmander le préfet Ulpius Romulus qui ordonne de le noyer à Porto. Mais Prudence n'a retenu que cette indication topographique, soit que la scène de noyade lui déplût, soit qu'il préférât le beau sujet que lui offrait la fresque réputée historique, Prudence composa le récit suivant.

« Le prêtre Hippolyte avait autrefois adhéré au schisme de Novat [2]... Ne vous étonnez pas de voir ce vieillard, jadis partisan d'un dogme pervers, enrichi du présent de la foi catholique au moment où, vainqueur, l'âme joyeuse, il était entraîné à la mort par un ennemi furieux. Il marchait, et le peuple qui l'aimait se pressait en foule autour de lui. On le consulta pour savoir quel parti était le meilleur. « Fuyez, ô malheureux, s'écria-t-il, fuyez le schisme « exécrable de Novat; réunissez-vous au peuple catho« lique. Vive une seule foi, la plus ancienne, celle que « professe Paul et que garde la chaire de Pierre! Je « me repens des enseignements que j'ai donnés: mar« tyr, je reconnais vénérable ce que j'avais cru con« traire au culte de Dieu [3]. » Par ces paroles, il détourna son peuple du sentier mauvais, lui montra la voie droite, et, méprisant les obstacles, celui qui avait propagé l'erreur devint le guide de la vérité.

« On le fait comparaître devant le tyran insensé qui tourmentait alors les chrétiens près de l'embouchure du Tibre. Car, ce jour-là, il avait quitté Rome pour persécuter les peuples suburbains, non content de teindre sans cesse de sang chrétien l'espace compris entre les hauts murs de la ville, et de le faire ruisseler sur le Janicule, au Forum, près des Rostres, dans Suburre. Il avait porté sa rage sur les bords de la mer Tyrrhénienne, dans le voisinage du port. Là, entouré de bourreaux et de nombreux *officiales*, assis sur un siège élevé, il brûlait de faire tomber dans le piège les disciples du Christ rebelles à la détestable idolâtrie.

« Tout à coup, devant son tribunal, est amené le vieillard enchaîné. Des jeunes gens en foule le suivent, criant qu'il était la tête du peuple chrétien, que, cette tête abattue, le peuple reviendrait de lui-même aux dieux de Rome. Ils demandent un supplice inouï, des peines d'invention nouvelle, dont l'exemple puisse répandre la terreur.

« Le juge, levant la tête :

« — Comment s'appelle-t-il ?

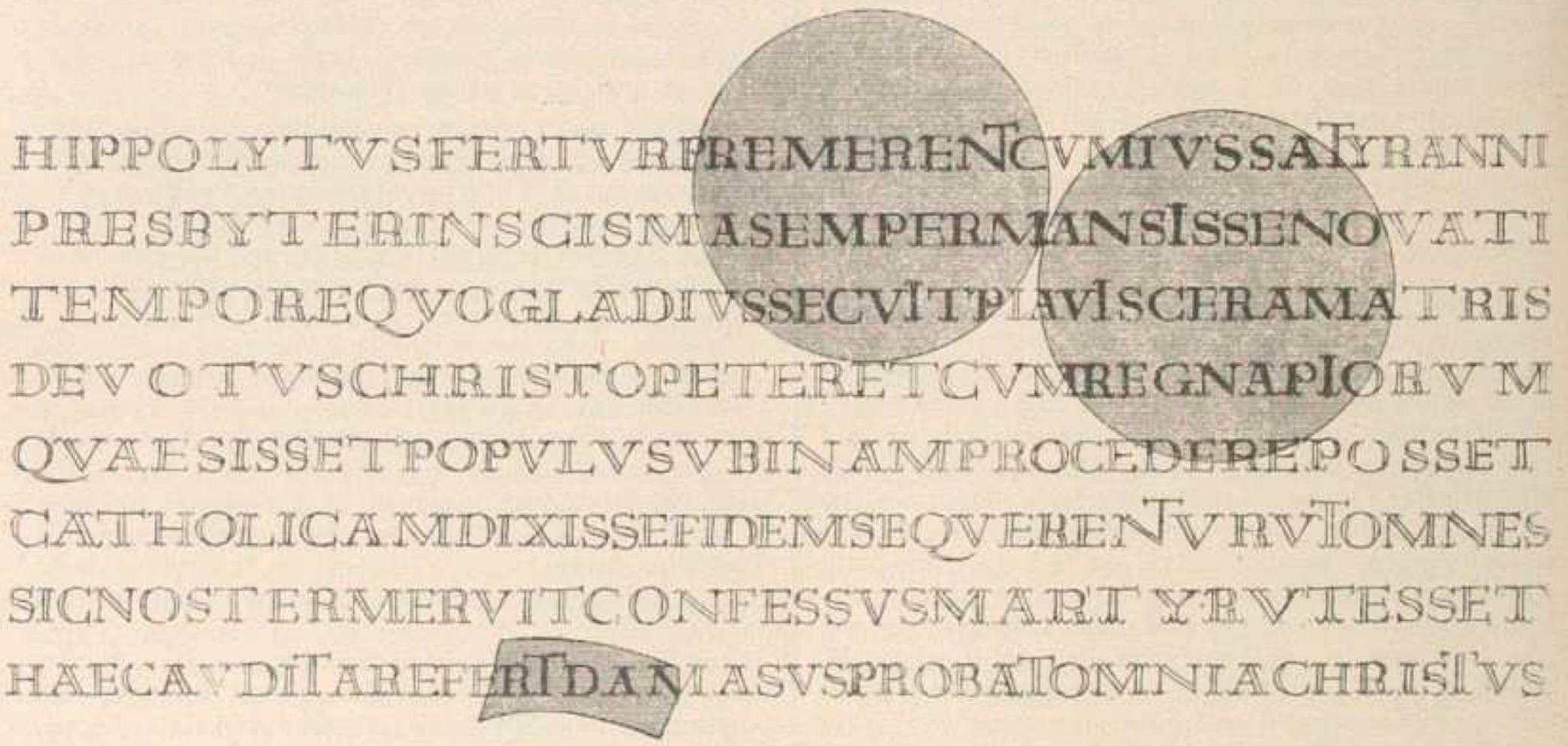
« — Hippolyte.

« Qu'il soit donc Hippolyte, que son poids excite « et secoue des coursiers et qu'il meure déchiré par « les chevaux indomptés. »

« A peine a-t-il ainsi parlé, deux chevaux inaccoutumés au frein, indomptés, effarés, sont attelés ensemble: une corde est attachée en guise de timon et traîne derrière eux. A l'extrémité de cette corde, un nœud solide lie les jambes et les pieds du martyr... Des cris soudains, des coups de fouet, d'aiguillon, excitent les chevaux, leur percent le flanc. La dernière parole qui sortit des lèvres du vieillard fut celle-ci :

« Ils tirent mes membres; toi, Christ, attire mon « âme. »

« Les chevaux s'emportent, aveuglés par la terreur, rendus furieux par le bruit; dans leur course précipitée, ils ne sentent même pas leur fardeau. A travers les



5731. — Inscription de saint Hippolyte par le pape Damase. D'après *Bullet. di arch. crist.*, 1881, pl. II.

[1] Plusieurs manuscrits de l'hymne XI du *Peri Stephanon* portent ce titre : *Ad Valerianum episcopum de passione Hippolyti b. m.*, édit. Dressel. p. 440. — [2] D'après Damase, ce n'est qu'un « on-dit ». — [3] On n'est pas plus formel, Damase est moins abondant : *Catholicum dixisse fidem sequerentur ut omnes.*

forêts, les rochers, ils courent ; ni fleuve ni torrent ne les arrêtent ; ils écrasent les moissons, brisent les obstacles, descendent les pentes, escaladent les hauteurs. Les épines retiennent au passage des lambeaux du corps déchiré : une partie pend aux rochers, une autre adhère aux broussailles ; le sang rougit les feuilles et coule sur le sol. »

Dans ce récit, les invraisemblances ne se comptent pas ; il faut se redire que le vrai, parfois, peut n'être pas vraisemblable et, néanmoins, il est bien difficile d'admettre qu'en 258, sous Valérien (la mention du schisme de Novat impose cette chronologie), un personnage qui paraît être l'empereur soit allé se promener à *Portus Romanus* pour y persécuter les fidèles et leur infliger des supplices qui semblent exclus par le texte même de l'édit de persécution : *Ut episcopi et presbyteri et diacones incontinenti animadvertantur.* Il est déjà difficile de faire admettre le supplice du gril infligé à saint Laurent ; il l'est bien plus encore de justifier le supplice des chevaux indomptés.

La source à laquelle Prudence a emprunté son récit, c'est une fresque qui ornait la crypte de la voie Tiburtine, et nous l'examinerons en décrivant cette crypte ; c'est ensuite une inscription qu'il désigne ainsi [1] :

Hæc dum lustro oculis et sicubi forte latentes
Rerum apices veterum per monumenta sequor,
Invenio Hippolytum, qui quondam schisma Novati
Presbyter attigerat, nostra sequenda negans.

L'inscription de Damase fut copiée par un pèlerin et se conserva dans la sylloge épigraphique de Corbie, manuscrit de la fin du VIII^e^ siècle aujourd'hui conservé à Pétrograd [2]. Le titre original, gravé par Furius Dionysius Filocalus, devait se trouver derrière le tombeau et l'autel, mais l'emplacement, saccagé par les Goths au VI^e^ siècle, remanié et restauré par le pape Vigile, n'a pu être retrouvé. Le marbre original, ramené à la surface brisé, fut débité et trois fragments furent encastrés, en 1425, dans le pavement de la basilique de Saint-Jean de Latran. A peine lisibles, ils ne laissent pas toutefois de pouvoir reprendre leur place dans le texte restitué à l'aide de la sylloge de Corbie (fig. 5731).

Hippolytus fertur PREMERENT C*um* IVSSA *tyranni*
Presbyter in schism A SEMPER MANSISSE NO*vati*
Tempore quo gladius SECVIT PIA VISCERA MA*tris*
Devotus Christo peteret cum REGNA PIO*rum*
*Quæsisset populus ubinam proc*EDERE*posset*
Catholicam dixisse fidem sequerentur ut omnes
Sic noster meruit confessus martyr ut esset.
*Hæc audita refe*RT DAM*asus probat omnia Christus.*

« Le prêtre Hippolyte, dit-on, quand opprimaient les ordres du tyran, persista dans le schisme de Novat. Au temps où le glaive déchira les entrailles sacrées de la Mère, quand, dévoué au Christ, il marchait vers les royaumes des saints, et que le peuple lui demandait où aller, il dit de suivre tous la foi catholique. Ainsi, ayant confessé, il mérita d'être martyr. Damase rapporte ce qu'on lui a raconté : le Christ éprouve tout. »

Non seulement Prudence lut le petit poème de Damase, mais il n'a pu emprunter à une autre source les détails qu'il donne sur l'hérésie d'Hippolyte et sur son retour à l'orthodoxie. Il résulte, en effet, du texte même de l'inscription qu'à l'époque où elle fut composée, dans la dernière moitié du IV^e^ siècle, ces faits n'étaient consignés dans aucun document écrit. Damase a soin de faire remarquer que, en racontant cette histoire, il s'appuie sur la seule tradition orale : *fertur*, « on rapporte » : *hæc audita refert Damasus, probat omnia Christus*, « Damase rapporte ce qu'il a entendu dire : le Christ éprouve tout. » En d'autres termes, Damase ne se fait point garant des faits qui lui ont été racontés : il n'est que l'écho d'une tradition orale, dont le Christ seul peut contrôler l'exactitude.

Il suffit de rapprocher des vers de Damase les passages correspondants du poème de Prudence, pour reconnaître que celui-ci avait sous les yeux, en écrivant, le court éloge métrique composé par le pape. Ce sont les mêmes idées, presque les mêmes expressions :

Hippolytus fertur...
Presbyter in scisma semper mansisse Novati,

dit Damase :

Hippolytum, qui quondam schisma Novati
Presbyter attigerat,

répète Prudence avec la fidélité d'un écho.

Devotus Christo peteret cum regna piorum
Quæsisset populus ubinam procedere posset,
Catholicam dixisse fidem sequerentur ut omnes.

continue Damase, et Prudence développe ces paroles dans les vers suivants :

Cum jam vesano victor raperetur ab hoste
. . . . . .
Plebis amore suæ multis comitantibus ibat;
Consultus, quænam secta foret melior,
Respondit : Fugite, o miseri, execranda Novati
Schismata, catholicis reddite vos populis.

Dans la suite de la Passion qu'il s'efforce de reconstituer, Prudence ajoute un détail que ne lui a pas fourni Damase. Celui-ci, après avoir raconté le retour d'Hippolyte à l'orthodoxie, dit seulement que cette confession lui mérita de devenir martyr : *sic noster meruit martyr ut esset;* mais il n'indique pas le lieu où le martyre fut consommé. Prudence le nomme : c'est le *Portus romanus*, ville de commerce bâtie près d'Ostie, autour des immenses bassins construits par Trajan, — aujourd'hui Porto. D'où Prudence tire-t-il cette indication, ignorée ou rejetée par Damase ? Nous ne pouvons le savoir avec certitude : bornons-nous à dire dès à présent que le silence du poème damasien forme contre elle un préjugé défavorable.

La troisième partie de ce récit poétique de Prudence est relative au supplice de saint Hippolyte, mort traîné, comme son homonyme de la tragédie grecque, par des chevaux emportés. Sur ce point encore, Damase est muet, mais nous connaissons la source suivie par Prudence : une peinture vue près du tombeau du martyr, et sur le sens de laquelle il n'a pu se tromper Il n'y a point là, nous l'admettons, une fiction du poète, introduite pour animer ou varier sa narration ; cette fresque n'est pas imaginaire, et d'ailleurs l'hymne composée par Prudence en l'honneur de saint Hippolyte n'était pas un poème où l'imagination pût se donner libre carrière. On y doit plutôt reconnaître une sorte de rapport adressé

[1] *Peri Stephanon*, hymn. XI, vs. 17-20. — [2] De Rossi, *La silloge epigrafica d'un codice già Corbeiense ora nella bibliotheca imperiale di Pietroburgo*, dans *Bull. di arch. crist.*, 1881, p. 5-25 ; 26 ; 38 ; ces fragments ont permis d'éloigner du texte de la sylloge une première ligne qui ne lui appartient pas et fait partie du poème sur le martyr Gordien. De Rossi, *Inscript. christ. urb. Romæ*, t. II, part. 1, p. 72 sq. A. Staerk, *Les manuscrits latins du V^e^ au XIII^e^ siècle conservés à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg*, 1910. Les fragments sont aujourd'hui au musée épigraphique de Latran. Cf. O. Marruchi, *I frammenti dell'iscrizione damasiana di S. Ippolito aggiunti alla collezione epigrafica del Museo cristiano lateranense*, dans *Nuovo bull. di arch. crist.*, 1912, p. 180-182, pl. XI.

à Valérianus, évêque de Saragosse [1] : il se termine par le vœu de voir l'Église de cette ville célébrer, le 13 août, comme celle de Rome, la fête de saint Hippolyte [2] :

Si bene commemini, colit hunc pulcherrima Roma
Idibus Augusti mensis, ut ipsa vocat
Prisco more diem, quem te quoque, sancte magister,
Annua festa inter dinumerare velim.

Dans une pièce aussi sérieuse, Prudence se fût gardé d'insérer la description d'une peinture inexistante et d'appuyer la vérité de sa narration sur cette description; au contraire, il affirme à l'évêque l'avoir vue : *Vidi, optime papa* [3]. Il l'a vue, n'en doutons pas. Resterait à savoir si ce qu'il a vu était le martyre du prêtre Hippolyte ?

VI. Les *PHILOSOPHUMENA*. — Il nous faut maintenant sortir des légendes et entrer dans l'histoire.

En 1842, un grec, nommé Mynoïde Minas, découvrit au Mont Athos un manuscrit du XIVe siècle dont il fit l'acquisition et qui fait partie aujourd'hui du supplément grec des manuscrits de la Bibliothèque nationale sous le n. *464*. Aucune version ni transcription n'en a été signalée depuis, le texte est unique. Toutefois son existence avait été signalée, à la fin du XVIIe siècle, par Gronovius, qui connaissait le livre premier et qui l'édita. Quatre manuscrits l'avaient conservé et mis sous le nom d'Origène, à qui il semblait facile d'attribuer un écrit de plus, réfutant les hérésies; toutefois cette attribution demeurait suspecte.

En 1851, le texte du ms. gr. *464* fut publié par les soins d'Emmanuel Miller, sous les auspices de M. Villemain. L'éditeur maintenait l'attribution à Origène dans le titre même : *Origenis Philosophumena, sive omnium hæresium refutatio e codice parisino nunc primum edidit E. Miller*, in-8°, Oxonii, 1851. L'attribution à Origène fut vite contestée. Dès 1852, Jacobi suggérait le nom d'Hippolyte et il est certain que rien ne venait appuyer la thèse en faveur d'Origène, pas plus dans le premier livre que dans les livres nouvellement retrouvés.

L'auteur a eu déjà maille à partir avec les hérétiques qui ont abusé de sa modération pour se permettre toutes les audaces; désormais, il ne ménagera plus personne, et, afin de montrer le point d'attache de toutes les hérésies, il va exposer les anciens systèmes de philosophie. Quatre livres y seront consacrés, voilà le titre trouvé : *Philosophumena*. Le premier livre est connu, le second et le troisième manquent, dit-on, le quatrième est mutilé au commencement. Les six derniers livres retracent l'histoire des hérésies.

Voici le dessein de l'auteur :

« Aucune des fables ayant eu cours chez les grecs ne doit être négligée, car, il faut le reconnaître, ces doctrines, malgré leur incohérence, trouvent des adeptes, grâce au fanatisme prodigieux des hérétiques, qui, en affectant le silence et dérobant leurs secrets mystères, ont réussi à passer aux yeux de bien des gens pour serviteurs de Dieu. Nous avons autrefois esquissé leurs doctrines, sans entrer dans le détail, mais nous bornant à une réfutation sommaire. Nous estimions superflu de mettre au jour leurs secrets; nous espérions qu'à nous les voir indiquer à demi-mot, la honte et la crainte de voir leur athéisme démasqué par une révélation complète suffiraient à les détourner de leur opinion déraisonnable et de leur coupable entreprise. Mais puisque, loin d'être confondus par notre modération et de réfléchir que, si Dieu tolère leurs blasphèmes, c'est pour les convertir par l'humiliation ou les livrer, s'ils persévèrent, aux rigueurs de sa justice, je me vois forcé de dévoiler leurs secrets mystères... Nul ne les réfutera, si ce n'est l'Esprit Saint qui se transmet dans l'Église, donné d'abord aux apôtres, qui en firent part aux vrais fidèles. Successeurs des apôtres, participant à la même grâce du souverain sacerdoce et du magistère, constitués gardiens de l'Église, nous ne savons ni fermer les yeux, ni taire la parole de vérité; nous nous dépensons entièrement corps et âme, sans pouvoir, même à ce prix, répondre dignement aux bienfaits de Dieu et le payer d'un juste retour : du moins, nous ne fléchissons pas dans l'exercice de notre charge, nous remplissons la mesure du devoir qui nous incombe, nous communiquons libéralement à tous les dons reçus de l'Esprit Saint [4]. »

Celui qui s'exprime de la sorte a certainement plus d'ardeur que d'aménité et possède une idée très haute de son mérite. Il n'en est pas à son coup d'essai contre les hérétiques et il les pourfend avec l'allégresse d'un bourreau qui s'acquitte de son devoir. Ce devoir, c'est celui que lui impose le souverain sacerdoce : Ὡς ἡμεῖς διάδοχοι τυγχάνοντες τῆς τε αὐτῆς χάριτος μεέχοντες ἀρχιερατείας τε καὶ διδασκαλίας καὶ φρουροὶ τῆς Ἐκκλησίας λελογισμένοι. C'est donc un évêque qui écrit et voici qui dispense de discuter plus longtemps l'attribution à Origène. Toutefois il faut bien reconnaître que l'épiscopat d'Hippolyte est sujet à discussion. Le *Chronographe de 354* n'en croit rien et continue à l'appeler, à la date de 235, *Hippolytus presbyter*.

L'auteur se réclame de saint Irénée de qui il tient, dit-il, le meilleur de sa science sur la secte des valentiniens [5]; d'où l'on peut induire qu'il écrivait après le début du IIIe siècle. En effet nous le voyons se mettre en scène au livre IXe et nous apprenons qu'il était alors contemporain des papes Zéphyrin (199-217) et Calliste (217-222). Après avoir fait connaître la secte de Noët que Cléomène et Épigone introduisirent à Rome, l'auteur des *Philosophumena* poursuit en ces termes :

« En ce temps-là, Zéphyrin s'imaginait gouverner l'Église. Esprit borné, d'une avarice sordide, il autorisait, moyennant finance, ceux qui l'allaient trouver à suivre les leçons de Cléomène. Lui-même, avec le temps, se laissa gagner aux mêmes doctrines, par le conseil et avec la complicité de Calliste, dont je raconterai bientôt la vie et l'invention hérétique. Sous Épigone, puis sous Cléomène, l'école s'affermit et se développa, grâce au concours de Zéphyrin et de Calliste, et malgré notre opposition constante : car à maintes reprises nous leur tînmes tête, les réfutant et les forçant de confesser malgré eux la vérité : dans un premier instant de confusion, ils cédaient à la force de la vérité; mais bientôt ils retournaient se rouler dans la même fange [6]. »

Voilà, certes, un pape en fâcheuse posture, car il ne s'agit de rien moins que d'une hérésie, le monarchisme de Noët étant apparenté de fort près au monisme d'Héraclite; et « cette hérésie trouva un soutien, continue le pamphlétaire, dans Calliste, rusé coquin et fourbe consommé, qui visait au trône épiscopal. Quant à Zéphyrin, borné, sans lettres, ignorant la discipline de l'Église, il cédait aux présents et aux requêtes coupables de Calliste, qui menait à son gré cette âme vénale. Calliste ne cessait de l'engager

[1] Hymne XI, vs. 2 : sur plusieurs manuscrits, cette hymne est intitulée : *Ad Valerianum episcopum de passione Hippolyti beatissimi martyris*, édit. Dressel, p. 440. — [2] Les Eglises d'Espagne adoptèrent cette fête, sans qu'on sache à quelle époque précise. De Rossi, *Buli. di archeol. crist.*, 1882, p. 30. — [3] Hymne XI, vs. 27. Cf. De Rossi, *op. cit.*, 1882, p. 42-55; P. Allard, *L'hagiographie au IVe siècle*, dans *Revue des questions historiques*, 1885, t. XXXVII, p. 360-365; *Histoire des persécutions*, t. III, 1887, p. 348-351. — [4] *Philosophumena*, I, proem., édit. Cruice, p. 2, 8 sq.; 4, 12 sq. — [5] *Philosoph.*, VI, XLII, 55; Cruice, p. 308, 16; p. 332, 7. — [6] *Philosoph.*, IX VII; Cruice, p. 425, 12.

à semer la division entre frères, après quoi, lui-même, par des discours perfides, se ménageait les bonnes grâces des deux partis. Aux orthodoxes, il assurait en particulier qu'il était de leur sentiment; et puis il allait en dire autant aux partisans de Sabellius; Sabellius lui-même était capable de marcher droit si Calliste ne l'eût poussé hors du droit chemin : il acceptait assez volontiers nos observations, mais il suffisait d'un tête-à-tête avec Calliste pour le retourner et l'incliner aux idées de Cléomène.

« Connaissant par expérience les desseins de Calliste, nous tenions bon, le réfutant et lui résistant au nom de la vérité : furieux de voir que seul entre tous nous ne nous laissions pas prendre à son jeu, il nous traitait de dithéistes, vomissant malgré lui le venin qu'il avait plein le cœur.

« A la mort de Zéphyrin, Calliste crut toucher au but de son ambition; il excommunia Sabellius, en réprouvant sa doctrine, car il avait peur de moi et sentait le besoin de donner le change aux Églises sur sa propre hétérodoxie. Par ce charlatanisme, le misérable fit, en son temps, bien des conquêtes. Le cœur plein de venin, l'esprit plein d'idées fausses, n'osant plus dire vrai depuis qu'il nous avait traités publiquement de dithéistes, d'ailleurs en butte aux reproches de Sabellius, qui l'accusait constamment d'avoir trahi sa première foi, il inventa un nouveau système... et ne rougit pas de donner tantôt dans les erreurs de Sabellius, tantôt dans celles de Théodote. A force d'audace, le charlatan se fit une école, et enseigna contre l'Église...

« L'indulgence qu'il affichait attira vers lui bien des gens à la conscience ulcérée, rebut de diverses sectes, quelques-uns dûment condamnés et chassés par nous de l'Église. Ces recrues remplirent son école... Et c'est après de tels exploits qu'on a l'effronterie de s'intituler : « Église catholique » : et les bonnes âmes d'accourir...

« Voilà les inventions du célèbre Calliste; son école se maintient fidèle à ses principes... ses disciples furent surnommés, en souvenir du maître : « les callistiens [1] ».

L'auteur qui a écrit ces lignes brûlantes était sans doute un adversaire redoutable. Que s'était-il passé entre Calliste et lui, on ne le sait pas exactement. Etait-ce une rivalité d'influence où Calliste plus adroit avait su évincer son rival auprès du pape Zéphyrin, c'est la première explication qui se présente et peut-être la vraie. Mais il est certain que mieux valait avoir un pareil contradicteur pour ami que pour ennemi. Il ne pardonnait pas et combattait avec la même frénésie Calliste confident, Calliste pontife et Calliste défunt; car les derniers mots cités montrent que ces lignes violentes furent écrites après le trépas du pape.

Entre ces deux hommes qui semblent avoir été taillés pour se livrer un combat sans merci, la situation de fait semble être celle-ci : tous deux se disent chef de l'Église; or comme il n'y a de place que pour un seul à la fois, nous sommes en présence d'un pape et d'un antipape. Le pape, c'est Calliste, nous le connaissons (voir *Dictionn.*, t. II, au mot CALLISTE); il a, nous dit-on, l'effronterie d'intituler son parti : Église catholique. Mais alors le parti opposé revendique aussi le titre d'Église. L'auteur des *Philosophumena* représente une Église, parle au nom d'une Église, chasse les indignes de cette Église dans laquelle, pour faire figure de pontife, il lui faut être évêque. Il l'est sans doute, s'étant fait ordonner par des complaisants ou par des ignorants, mais son titre d'évêque, l'Église catholique, celle de Calliste, le lui conteste, le lui refuse, le lui refusera toujours; même mort, même martyr, elle ne l'inscrira sur son catalogue que sous le nom d'*Hippolytus presbyter*.

Car à quel autre attribuer le rôle et la responsabilité que revendiquent ces lignes des *Philosophumena*? C'est dans ce livre même que nous trouvons l'identification du personnage. Au livre X[e], résumé de tout l'ouvrage, l'auteur rappelle certains de ses écrits dans lesquels il a traité différentes questions d'archéologie biblique se rattachant à la Genèse, abordé la question de l'Univers : περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας. Ce dernier titre, nous le retrouvons abrégé sur le socle de la statue où la place était mesurée et sur lequel on lit :

ΠΕΡΙ ΤΟΥ ΠΑΝΤΟϹ

Sur l'archéologie de la Genèse, Hippolyte avait eu l'occasion de faire connaître ses idées dans les Χρονικά, également nommés dans le catalogue épigraphique, et dans le traité appelé par Eusèbe : Εἰς τὰ μετὰ τὴν ἑξαήμερον, et par saint Jérôme : *In Genesim*.

Dans la liste d'Eusèbe, nous trouvons un traité Πρὸς ἁπάσας τὰς αἱρέσεις qui devient chez saint Jérôme : *Adversus omnes hæreses*. Ce titre désigne le premier écrit contre les hérésies renseigné au début des *Philosophumena* [2]. Cet écrit a été cité par le pape saint Gélase sous le titre de *Memoria hæresium* [3], par le *Chronicon paschale* sous le titre de Πρὸς ἅπασας τὰς αἱρέσεις σύνταγμα [4], par Photius enfin sous le titre de Σύνταγμα κατὰ αἱρέσεων λβ' [5]. Ce petit livre — βιβλιδάριον — a servi de base au pseudo-Tertullien, à saint Épiphane et à Philastre dans leurs traités contre les hérésies [6]. Il s'ouvrait sur le nom de Dosithée pour se fermer sur celui de Noët; notre fragment *adv. Noetum* en formait probablement la conclusion [7].

Ce n'est pas tout. On a cru relever dans les *Philosophumena* [8] une allusion à un livre intitulé *Contre la magie*. Ce titre ne se lit ni sur le catalogue épigraphique ni sur ceux d'Eusèbe et de saint Jérôme, mais ceux-ci n'ont pas eu la prétention d'être complets. Au reste, ce titre se réfère simplement au livre IV des *Philosophumena* dirigé contre la magie et les sciences occultes et l'expression même dont il use, ἐν τῇ κατὰ μάγων βίβλῳ προείπομεν, désigne très exactement un passage antérieur au présent ouvrage [9].

Dans un autre passage [10], on a pensé voir l'annonce d'un traité perdu contre les montanistes. Mais l'auteur vise ici le monarchisme, qui ruine la Trinité et que combat le traité des *Philosophumena* et, en particulier, le IX[e] livre de l'ouvrage, qui est annoncé dans le passage en question.

Au début du livre X, l'auteur se félicite d'avoir dissipé le *labyrinthe des hérésies* sans recourir aux moyens violents. Ce mot de *labyrinthe* fit fortune et servit parfois à désigner l'ouvrage entier, ainsi que nous l'apprend Photius [11]. Celui-ci nous apprend que ce *labyrinthe* est revendiqué pour Origène, et pour l'auteur d'un *Traité de l'univers* qu'il croit être Caïus, prêtre de Rome sous Victor et Zéphyrin; personnelle-

[1] *Philosoph.*, IX, XI, 12; Cruice, p. 434, 14; p. 436, 2; p. 441, 10; 443, 8; 446, 1. — [2] J. Draeseke, *Zum Syntagma des Hippolytos*, dans *Zeitschrift für wissenchaftliche Theologie*, 1903, t. XLVI, p. 58-80. — [3] Gélase, *Testimonium de duabus naturis in Christo*, dans Thiel, *Epist. roman. pontif. genuinæ*, 1868, t. I, p. 545. — [4] *Chronicon paschale*, édit. Bonn, p. 124 sq. — [5] Photius, *Bibliotheca*, cod. CXXI. — [6] Lipsius, *Quellenkritik der Epiphanios*, Wien, 1865, qui retrouve dans pseudo-Tertullien, *Adv. omnes hæreses*, toute la trame du *Syntagma* avec le même nombre de trente-deux hérésies. — [7] A. d'Alès, *op. cit.*, p. XXXI. — [8] *Philosophumena*, VI, XXXIX, Cruice, p. 305, 12. — [9] Cf. *Philosophumena*, IV, XXXVIII, Cruice, p. 98, 11; il s'agit des supercheries de l'hérétique Marcos. — [10] *Philosophumena*, XIII, XIX, Cruice, p. 420, 16. — [11] Photius, *Bibliotheca*, cod. XLVIII.

ment Photius incline à l'attribuer à Caïus. Mais du moins savons-nous que les *Philosophumena* ont porté le nom de *labyrinthe* [1] et que cet ouvrage était déjà attribué par certains à Origène. Il nous met en garde contre l'autorité de ces gloses anonymes qui, dès l'époque byzantine, trompaient le lecteur sur la véritable provenance des ouvrages. L'analyse qu'il donne d'un traité connu sous trois titres différents : Περὶ τοῦ παντός, ou bien : Περὶ τῆς τοῦ παντὸς αἰτίας, ou encore Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας, permet d'y reconnaître presque avec certitude un écrit mentionné sur le catalogue épigraphique :

ΠΡΟCЄΛΛΗΝΑC
ΚΑΙΠΡΟCΠΛΑΤΩΝΑ
15 Η ΚΑΙ ΠΕΡΙ ΤΟΥ ΠΑΝΤΟC

deux titres, dont l'un répond précisément à cette analyse et l'autre nous est donné par Photius. Dès lors, l'attribution au prêtre Caïus semble devoir compter très peu en comparaison du lien établi, par le texte des *Philosophumena*, entre cet ouvrage et le traité Περὶ τοῦ παντός, ce qui paraît devoir entraîner l'attribution des *Philosophumena* à Hippolyte.

VII. La Vie d'Hippolyte. — Jusqu'à la limite du IIe au IIIe siècle, l'histoire de l'Église de Rome reste dans l'ombre; après la mort du pape Victor, en 198 ou 199, son successeur Zéphyrin prend le gouvernement et on commence à percevoir quelques mouvements de la vie de cette communauté. Zéphyrin était un homme sans aucun éclat et dont la dignité éclipsait la personne. Il avait connu un certain Calliste, alors retiré à Antium, homme habile et entreprenant à qui il confia l'administration du « cimetière ». Calliste (voir ce nom) était un personnage remuant dont la carrière ressemblait un peu à celle d'un aventurier au sens fâcheux de ce mot. Esclave, banquier, banqueroutier, suicidé, repêché, mis au pétrin, perturbateur public, condamné aux mines de Sardaigne, il était ce qu'on nomme aujourd'hui « indésirable » à ce point que le pape Victor, ayant eu l'occasion de faire libérer les condamnés aux mines, se garda bien de mettre sur la liste le nom de l'encombrant personnage. Hippolyte vint traiter de la libération en Sardaigne, vit Calliste, fut touché de son malheur et obtint du procurateur sa libération. Victor le vit reparaître et s'empressa de l'expédier à Antium avec une pension mensuelle.

La commisération d'Hippolyte lui réservait de prompts remords. Durant le premier quart du IIIe siècle, Hippolyte était le personnage le plus en vue de la communauté romaine. D'où venait-il ? On ne sait. Photius dit à deux reprises qu'il avait été disciple d'Irénée; c'est possible, ce n'est pas prouvé, voici tout ce qu'on en peut dire : lorsque, vers 212, Origène vint à Rome, la réputation d'Hippolyte était assez brillante pour que l'Alexandrin se montrât curieux de l'entendre prêcher et Hippolyte eut l'adresse de glisser dans son discours un éloge bien senti de cet émule qu'il eût pu considérer comme un rival. Dans la communauté romaine de ce temps, des luttes théologiques ardentes entretenaient les polémiques où l'argumentation semble avoir été exempte de politesse. Penseurs chrétiens, hâbleurs et spéculateurs de toute origine, affluaient à Rome, disputaient sur la Trinité et l'Unité divine. Les uns soutenaient que Jésus est Dieu parce qu'il est le Fils de Dieu incarné, les autres que l'adoption a élevé le Christ au rang de Fils de Dieu. Certains, comme Théodote le banquier et Artémon, niaient délibérément la divinité de Jésus-Christ et le pape Victor les excommuniait, pendant qu'Hippolyte écrivait contre eux traité après traité.

Quand les uns se sentirent frappés, les autres pensèrent esquiver une condamnation et imaginèrent une différence purement nominale entre le Père et le Fils. Ces idées modalistes avaient échoué à Carthage et à Smyrne où Praxéas et Noët récoltèrent chacun une condamnation; mais Noët ne se tint pas pour battu et vint tenter fortune à Rome. C'était la revanche de l'hérésie théodotienne et, à ce titre, le modalisme semblait devoir obtenir un triomphe facile. On put penser un moment que ce triomphe était acquis. Le pape Zéphyrin se perdait parmi toutes ces finesses et répétait à la suite de Noët : « Moi, je ne connais qu'un seul Dieu, Jésus-Christ, et, en dehors de lui, aucun autre qui soit mort et qui ait souffert. » Et il ajoutait : « Ce n'est pas le Père qui est mort, c'est le Fils. » Pendant quelques années, le vent souffla à Rome vers « la monarchie ».

Hippolyte rugissait. Il savait bien que le vieux pape n'était que l'écho des formules que lui faisait accepter Calliste, revenu d'Antium et conseiller tout-puissant du pontife qu'il ne tarda pas à remplacer. Ce fut la goutte qui fit déborder le vase. Hippolyte pouvait être, on le croit sans peine, le plus savant; il se jugea encore le plus digne et, s'estimant lésé, se sépara de l'Église avec un certain nombre de ses partisans. Calliste, parce qu'il n'était sans doute pas grand théologien, ne put souffrir qu'un théologien se séparât de lui sur des questions de doctrine; il excommunia donc Sabellius. Ceci ne l'amenait pas jusqu'aux positions qu'occupait Hippolyte, et où il se cramponna pendant les pontificats de Calliste, d'Urbain et de Pontien.

Alors Hippolyte perdit toute mesure et lança ce pamphlet des *Philosophumena* dont on a lu un échantillon. C'est l'ouvrage d'un homme qui a perdu la notion du juste et du vrai, qui attaque avec une violence capable d'inspirer quelque beau mouvement littéraire sans doute, mais aux dépens de la vérité. Nous n'avons pas à présenter l'apologie de Zéphyrin et de Calliste, nous admettons que le premier fût peu instruit et appréciât l'argent, que le second eût compromis sa jeunesse en de louches tractations, mais encore faudrait-il peut-être en rabattre si les accusés pouvaient présenter leur défense. La haine a trop de part dans ces invectives pour qu'on consente à y voir de graves accusations, d'autant plus que ce ne sont pas seulement ces accusations qui appellent des réserves, ce sont les faits eux-mêmes qu'Hippolyte collectionne et étale dans les *Philosophumena*. Dans sa précipitation à écrire et à condamner, l'auteur reçoit les documents de toute main et en tire parti sans y regarder de plus près. Ainsi ce qui est dit des naasséniens, des pérates, des séthiens, de Justin le gnostique, et ce qui est ajouté à la tradition antérieure sur Simon, Basilide, les Docètes, semble bien devoir être mis provisoirement en quarantaine [2]. Grave raison de suspecter un accusateur si véhément et si empressé, qui n'épargne l'ignorance de Zéphyrin que pour mieux accabler l'astuce de Calliste. Aussi est-on en droit de refuser une adhésion quelconque à ce qu'Hippolyte nous fait connaître de la prétendue doctrine de Calliste.

Celui-ci condamna Sabellius, il épargna Hippolyte; alors ce dernier, en théologien chatouilleux que cette indulgence humiliait, compromettait, se sépara de l'Église et harcela le pape avec l'animosité d'un ennemi

[1] La citation de Photius a été identifiée; elle se trouve dans *Philosophumena*, l. X, c. XXXII, Cruice, p. 515, 5. — [2] Salmon, dans *Hermathena*, 1885, p. 389; L. Duchesne, *Hist. anc. de l'Église*, 1908, t. I, p. 314. Dans le *Bulletin critique* 1881, t. I, p. 470-471, Duchesne écrit : « La solution Hippolyte ne parvient pas à m'entrer dans la tête... Si je n'avais pas été convaincu que saint Hippolyte n'est pas l'auteur des *Philosophumena* ».

irréconciliable. Ce n'était pas seulement la doctrine de Calliste qui était fautive, c'était son gouvernement qui était criminel. Par l'effet d'une indulgence coupable, il accueillait avec empressement tous les rebuts des autres sectes, il prenait la défense des évêques prévaricateurs et les maintenait sur leurs sièges, tolérait la présence des bigames dans le clergé, autorisait le mariage des clercs, et permettait le mariage clandestin des matrones avec des affranchis ou avec des esclaves. Et voici sur quel ton Hippolyte invective [1] :

« Le premier, Calliste s'avisa de lâcher la bride aux passions humaines, disant qu'il remettait à tout le monde les péchés. Quiconque se serait laissé séduire par un autre, pourvu qu'il fût réputé chrétien, obtiendrait la rémission de toutes ses fautes en recourant à l'école de Calliste. Pareille déclaration combla de joie bien des gens qui, la conscience ulcérée, rejetés déjà par diverses sectes, quelques-uns même excommuniés solennellement par (Hippolyte), se joignaient aux adhérents de Calliste et peuplaient son école. Calliste définit qu'un évêque tombé dans une faute, même capitale, ne devait pas être déposé. De son temps commencèrent à être admis dans le clergé des évêques, des prêtres et des diacres qui avaient été mariés deux et trois fois; et même un clerc venait-il à se marier, Calliste le maintenait à son poste, comme s'il n'eût commis aucune faute Il appliquait à ces cas la parole de l'apôtre : « Qui êtes-vous pour juger le serviteur « d'autrui [2] ? » ou encore la parabole de l'ivraie : « Lais« sez croître l'ivraie avec le froment [3], » entendant ces textes de ceux qui commettent le péché après leur entrée dans l'Église. Il montrait encore une figure de l'Église dans l'arche de Noé, qui contenait des chiens, des loups, des corbeaux et toute sorte d'animaux, purs et impurs : ainsi devait-il en être dans l'Église. Tous les textes qu'il pouvait tirer à ce sens, il les interprétait de même. Les auditeurs, charmés de ces dogmes, continuent de se leurrer et de leurrer les autres, qui affluent à cette école. Voilà pourquoi le parti grossit; ils s'applaudissent de gagner les foules en flattant les passions malgré le Christ : sans égard pour le Christ, ils laissent commettre le péché, se vantant de le remettre aux âmes bien disposées. Calliste a encore permis aux femmes non mariées, si elles s'éprenaient d'un homme de condition inférieure, ou voulaient éviter de se marier devant la loi pour ne pas perdre leur rang, de s'unir à l'homme de leur choix, soit esclave, soit libre, et de le tenir pour époux sans recourir au mariage légal. Là-dessus on a vu des femmes soi-disant fidèles employer toute sorte de moyens pour faire périr avant terme l'enfant qu'elles avaient conçu, soit d'un esclave, soit d'un mari indigne d'elles : leur rang et leur fortune voulaient cela. Ainsi Calliste a-t-il enseigné du même coup le concubinage et l'infanticide. Cependant, après de tels hauts faits, on ne rougit pas de s'intituler : Église catholique, et l'on attire les bonnes âmes! »

Dans ces accusations, où un seul parti se fait entendre, il n'est pas aisé de faire la part entre les assertions fausses et les interprétations malveillantes de faits véritables [4]. A ce moment même, Calliste était attaqué avec une égale virulence par Tertullien, mais son témoignage nous permet cependant de corriger ce que contient, non pas d'excessif, mais de faux l'accusation d'Hippolyte. Celui-ci parle d'une absolution accordée à tous les pécheurs. Tertullien précise et il ne s'agit plus que de certaines catégories de pécheurs.

Hippolyte ne se contenta pas heureusement de composer les pamphlets, il écrivit beaucoup. Son œuvre exégétique nous montre que cet homme rempli de science comme il était débordant de zèle (avec, peut-être, un gros grain d'ambition) manquait d'un don précieux, il vivait dans le passé, s'y claquemurait, s'y stérilisait. Dans sa querelle avec Calliste, c'était un passé en train de disparaître qu'il voulait retenir et faire vivre, c'était une rigidité que l'on ne voulait plus qu'il prétendait imposer dans ses écrits, c'était de même une protestation qu'il élevait comme l'usage nouveau en ne faisant usage que de la langue grecque au moment où l'Église romaine se mettait à ne parler plus que latin. A toutes les époques on a vu de ces hommes qui semblent s'arc-bouter pour soutenir tout ce qui croule et qui ne se délassent de cette inutile passe-temps que pour invectiver tout ce qui s'élève. Aucun sujet n'était indifférent à ce lutteur : commentaire des Écritures, réfutation des hérétiques, traités dogmatiques et philosophiques, règles disciplinaires, controverse pascale, il avait son mot à placer à propos de tout, et ce mot, c'est presque toujours un volume.

VIII. Les œuvres d'Hippolyte. — Catalogues incomplets, indications éparses, inscription mutilée, tels sont les éléments à l'aide desquels il est permis de tenter la reconstitution des œuvres d'Hippolyte. Parmi ces listes, il s'en trouve une qui ne peut prétendre à être complète, c'est celle qui est gravée sur la chaire. Tout porte à croire que la statue fut érigée du vivant d'Hippolyte, entre 222 et 235 et probablement plus près de la première date que de la seconde. Dès lors, le catalogue épigraphique ne nous aura conservé que les titres d'écrits qui comptent dans la première période de la carrière littéraire du docteur. En effet on s'expliquerait difficilement cet hommage rendu à l'auteur du schisme après l'extinction de celui-ci, alors qu'on devait chercher à amener l'oubli des anciennes discordes. L'érection d'une statue à l'homme qui avait personnifié pendant vingt ans environ l'opposition et entretenu la division eût semblé un défi porté à l'orthodoxie et une récompense offerte au schisme. Une autre raison invite à placer la statue en ces premières années du règne d'Alexandre-Sévère, qui commença en 222. Le cycle pascal qu'on grava comme un titre de gloire qui valait de longs éloges cessa très vite de répondre à la réalité. Chaque année, le cycle avançait de cinq heures en moyenne sur le temps lunaire; dès l'année 236, l'écart était de deux jours entre la pleine lune vraie et celle qu'avait calculée Hippolyte; en 243, trois jours et, dès lors, l'auteur du traité *De pascha computus* s'employait à le corriger. Ce qui semble probable, c'est que le cycle fut fondé sur des observations valables pour la période d'années qui s'étend de 217 à 223, et on peut conjecturer que l'érection de la statue et l'inscription du cycle pascal ne sont guère postérieures à l'année 224.

Une confirmation précieuse de ce synchronisme se rencontre dans le fait que, parmi les ouvrages mentionnés sur la statue, nous rencontrons précisément ceux dont l'antiquité est certaine, comme le *Traité du Christ et de l'Antéchrist* et le *Commentaire sur Daniel;* par contre nous n'y rencontrons pas ceux qu'Hippolyte composa dans ses dernières années, tels que les *Philosophumena*. En ce qui regarde la *Chronique*, Hippolyte semble en avoir donné deux éditions et avoir tenu à jour la seconde édition jusqu'en 234.

Voici un catalogue des œuvres qu'on peut attribuer avec certitude ou avec vraisemblance à saint Hippolyte.

Vers 200. — Ἀπόδειξις ἐκ τῶν ἁγίων Γραφῶν περὶ Χριστοῦ καὶ περὶ τοῦ Ἀντιχρίστου. Cf. Hippolyte, *In*

[1] *Philosophumena*, l. IX, c. XII. — [2] Rom., XIV, 4. — [3] Matth., XIII, 3. — [4] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1886, p. 23-33, 65-67; Duchesne, *Hist. anc. de l'Église*, t. I, p. 317.

Danielem, édit. Bonwetsch, p. 200, l. 1; p. 218, l. 13; Photius, *Biblioth.* cod. CCII (édit. Achelis).

Ce qui fait le principal intérêt de ce traité, c'est qu'il nous aide, avec le commentaire sur Daniel, à prendre une idée exacte de l'attitude d'Hippolyte vis-à-vis du paganisme et de l'empire. Les passages de la Bible qui ont exercé une influence capitale sur l'eschatologie d'Hippolyte sont *Daniel*, c. II, VII, XII; *Matthieu*, c. XXIV; II Thess., II, 1-2; Apoc., c. XIII, XVII-XVIII. L'Empire romain n'est pas l'Antéchrist, mais c'est le dernier empire qui précédera son arrivée. C'est lui que désigne le quatrième animal de la vision de Daniel: il est également symbolisé par les jambes de la statue que Nabuchodonosor vit en songe et enfin par la bête à sept têtes et à dix cornes décrite dans l'Apocalypse. Celle-ci doit être identifiée avec la bête marine du c. XIII. 2. A côté de cette bête marine, il y a l'animal terrestre, c. XIII, 11, qui, d'après Hippolyte, symbolise l'Antéchrist lui-même. Comme l'animal terrestre, l'Antéchrist travaille dans le même sens que la bête marine ou l'empire. Il est évident qu'Hippolyte prend ici une attitude hostile envers l'État romain dont il affirme nettement le caractère antichrétien. La raison de cette hostilité est facile à deviner. Hippolyte était en bonne place pour constater que les pouvoirs publics protégeaient officiellement le culte païen et persécutaient, de temps à autre, le christianisme. Quand l'empire sera tombé, alors viendra l'Antéchrist; aussi longtemps que l'empire subsistera, il ne saurait venir; l'empire, c'est l'ὁ κατέχων de la seconde Épître aux Thessaloniciens. L'empire sera démembré en dix démocraties; celles-ci sont symbolisées par les dix cornes du quatrième animal de la vision de Daniel. Les pieds de la statue de Nabuchodonosor qui désignent l'empire romain symbolisent également les dix démocraties : les deux pieds avaient sans doute dix doigts! Alors seulement poussera la onzième corne à la tête du quatrième animal : elle signifie l'Antéchrist. Reste à déterminer l'époque de la parousie de l'Antéchrist. Les visions de Daniel et de Nabuchodonosor ne fournissent aucune indication sur cette époque. Dans son traité sur l'Antéchrist, Hippolyte ne s'étend pas sur cette question; dans son traité sur Daniel, il se la pose *ex professo* et parvient sans peine à la résoudre. La semaine reflète la durée du monde, les six premiers jours signifient la vie des hommes sur la terre, le sabbat est le symbole de l'éternelle félicité des justes dans le ciel, après la transformation du monde. Seulement les jours sont de mille ans. L'Antéchrist viendra donc vers l'an 6000 avant la création. Le Christ est né l'an 5500; depuis ce temps jusqu'à l'époque d'Hippolyte, environ deux siècles se sont écoulés; il reste donc encore trois siècles avant la fin du monde, avant la persécution de l'Antéchrist et la venue du Christ. L'empire romain doit encore se démembrer. Au moment où écrivait Hippolyte, rien ne faisait encore prévoir un prochain démembrement. Mais quand les dix règnes se seront partagé les dépouilles du grand empire, alors l'arrivée de l'Antéchrist ne tardera guère. L'Antéchrist sera un juif de la tribu de Dan. Les persécutions seront terribles, mais son règne ne durera pas. La parousie du Christ y mettra fin.

Cette doctrine est, en grande partie, empruntée à Irénée. Même certains passages bibliques qui n'ont qu'un rapport lointain avec l'eschatologie, l'accord entre l'exégèse des deux auteurs est trop frappante pour être fortuit. Il n'y a de divergence importante que sur l'interprétation d'Apoc., XIII. Irénée, mieux disposé en faveur de l'empire, ne voit l'État romain signifié par aucun des monstres apocalyptiques.

Quelle conduite les chrétiens devront-ils observer à l'égard de la société ? Devront-ils quitter la société païenne, se retirer au désert, pratiquer un ascétisme rigoureux ? Non, ils ne doivent pas quitter leur vie ordinaire : la société n'est pas à tel point l'adversaire du christianisme. Hippolyte raille même certains chrétiens de Syrie et du Pont qui, sous la conduite de leurs pasteurs, s'étaient réfugiés dans le désert, où, au milieu de jeûnes rigoureux et de prières continuelles, ils attendaient en vain la venue du Christ. Le chrétien continuera à exercer sa profession; il obéira aux justes lois de l'empire. S'il survient une persécution, il prendra la fuite et se cachera; s'il est pris, il confessera sa foi et subira le martyre; en un mot il donnera à l'empereur ce qui appartient à l'empereur et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Les chrétiens toutefois ne sont pas de ce monde : ils se défieront de la fausse sagesse du monde; notamment de la philosophie grecque d'où dérivent toutes les hérésies, mais ils se garderont aussi de tomber dans un rigorisme exagéré : ainsi le mariage et même le second mariage sont licites; mais les péchés d'impureté doivent être expiés par une pénitence exemplaire et il est inopportun de relâcher la discipline.

? — Εἰς τοὺς ψαλμούς. Catal. épigr., S. Jérôme, *De vir. ill.*, c. LXI; Théodoret, *Eranistes*, Dial. I, II (édit. Achelis).

? — Εἰς ἐγγαστρίμυθον. Catal. épigr., S. Jérôme, *De vir. ill.*, c. LXI.

200 à 204. — Εἰς τὸν Δανιήλ. S. Jérôme, *De vir. ill.*, c. LXI; Eustrate, *Adv. Psychopannychytas*, c. XIX. Photius, *Biblioth.*, cod. CCII; Ebedjesu, *Catal.*, 7 (édit. Bonwetsch).

200 à 210. — Πρὸς ἁπάσας τὰς αἱρέσεις σύνταγμα. Fragment εἰς τὴν αἵρεσιν Νοητοῦ. *Philosophum.*, préf., Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. VI, c. XXII; S. Jérôme, *De vir. illustr.*, c. LXI; S. Gélase, *De duabus naturis in Christo*, XIX, édit. Thiel, p. 545; *Chron. pasch.*, édit. Bonn, p. 12; Photius, *Bibliotheca*, cod. CXXI (fragm., édit. Lagarde).

204 à 210. — Ὑπὲρ τοῦ κατὰ Ἰωάννην εὐαγγελίου καὶ ἀποκαλύψεως, Catal. épigr., S. Jérôme. *De vir. ill.*, c. LXI; Edebjesu, *Catal.*, 7 (fragments, édit. Achelis).

? — Περὶ χαρισμάτων ἀποστολικὴ παράδοσις. Catal. épigr., S. Jérôme, *De vir. illustr.*, c. LXI; Ebedjesu, *Catal.*, 7. (fragm., édit. Achelis.)

210 à 217. — *Capita adversus Caium;* Ebedjesu, *Catal.*, 7. (fragments, édit. Achelis.)

212 à 217. — *Prosomilia de laude Domini Salvatoris.* S. Jérôme, *De vir. illustr.*, c. LXI; discours prononcé à Rome en présence d'Origène.

? — Χρονικά. Catal. épigr. (?); *Philosophumena*, l. X, c. XXXIX.

Avant 222. — Πρὸς Ἕλληνας καὶ πρὸς Πλάτωνα ἢ καὶ περὶ τοῦ παντός. Catal. épigr., *Philosophumena*, l. X, c. XXXII; Photius, *Biblioth.*, cod. XLVIII (fragment sur l'autre vie, édit. K. Holl.)

? — Προτρεπτικὸς πρὸς Σεβηρεῖναν. Catal. épigr.

Vers 222. — Ἀπόδειξις χρόνων τοῦ Πάσχα καὶ τὰ ἐν τῷ πίνακι. Catal. épigr., Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. VI, c. XXII; S. Jérôme, *De vir. illustr.*, c. LXI (fragments, édit. Achelis).

? — Ὠιδαὶ εἰς πάσας τὰς Γραφάς. Catal. épigr.

222 à 235. — Περὶ Θεοῦ καὶ σαρκὸς ἀναστάσεως (? πρὸς βασιλίδα τινὰ ἐπιστολή). Catal. épigr., S. Jérôme, *De vir. illustr.*, c. CXI. Probablement identique à la lettre à une princesse mentionnée par Théodoret, *Dial.* II, probablement adressée à Mammæa, mère d'Alexandre-Sévère. Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. VI, c. XXI (fragments, édit. Achelis.)

? — Περὶ τἀγαθοῦ καὶ πόθεν τὸ κακόν (? πρὸς Μαρκίωνα). Catal. épigr.? Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. VI, c. XXII; S. Jérôme, *De vir. illustr.*, c. LXI.

Après 222. — Κατὰ πασῶν αἱρέσεων ἔλεγχος (*Philosophumena*). Photius, *Biblioth.*, cod. XLVIII.

Vers 230. — Σπούδασμα κατὰ τῆς Ἀρτέμωνος

αἱρέσεως (? *Parvus Labyrinthus*). Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. V, c. XXVIII; Théodoret, *Heretic. fab.*, II, 5.

Après 234. — Χρονικά (2e édition). Le *Liber generationis I*, adaptation latine de la *Chronique* d'Hippolyte, assigne à plusieurs reprises, comme date de composition de l'original, la dernière année d'Alexandre-Sévère, mars 234, mars 235, édit. Mommsen, c. 302, 314, 331, 398 : *Usque ad hunc annum qui est XIII imperii Alexandri annus.*

La *Chronique* d'Hippolyte ne nous est pas parvenue au complet dans l'original grec. Mais plusieurs découvertes ont assez largement complété le peu que nous en possédions. Un fragment important du texte grec a été retrouvé dans le ms. gr. *121* de la Bibliothèque nationale de Madrid; un manuscrit arménien de Venise a livré un remaniement; il faut encore rappeler deux papyrus d'Égypte, divers *Chronica*, les *Excerpta Barbari*, deux *Libri generationis*, etc., qui achèvent d'en recomposer pour nous les linéaments essentiels. C'est un abrégé fort sec, si peu séduisant qu'on s'étonne de l'influence durable qu'il a exercée dans les diverses parties de l'Orient, en Égypte, à Constantinople, à Antioche, en Arménie, et dans l'Occident au Moyen Age. Le but d'Hippolyte n'était point de démonter les lointaines origines du peuple juif, ancêtre du peuple chrétien, ni de restituer historiquement les principaux synchronismes entre les comput profanes et l'histoire sacrée; son objectif consistait à prouver que la troisième année du règne d'Alexandre-Sévère (234) — celle-là même où il rédigeait cette Chronique — devait être considérée comme coïncidant avec la 3738e année depuis la création du monde. Voilà le calcul qui lui tient à cœur, et qu'il refait par trois fois de diverses façons.

Pour comprendre l'importance qu'il y attache, il faut se rappeler la longue angoisse chrétienne relativement à l'époque du retour du Christ. Coordonnée originellement aux paroles mêmes de Jésus, qui, dans certains de ses discours, semblait viser un avenir peu éloigné, la croyance à la fin prochaine des temps avait à coup sûr perdu de bonne heure quelque chose de son efficace. La seconde Épître de saint Pierre témoigne de la désillusion impatiente que beaucoup éprouvaient, dès la seconde moitié du Ier siècle, à ne pas voir éclater enfin le « jour du Seigneur. » Pratiquement, les chrétientés s'étaient résignées à s'organiser, à aménager leur vie quotidienne, comme si la parousie n'eût plus été qu'une très lointaine et mystérieuse échéance. Pourtant cette croyance continuait de passer pour sainte et vénérable. Ce n'était pas une idée morte, mais une idée vivante, agissante, un des ressorts de la moralité individuelle. Les calculs issus de combinaisons mystiques entre le récit de la Genèse, où l'on voit le monde créé en six jours, et le Psaume XC, 4, où il est dit : « Mille ans sont à tes yeux comme hier, qui déjà n'est plus, » ne pouvaient rassurer les esprits, puisque chacun ignorait à quel point des six mille ans de l'ère humaine il se trouvait présentement. Et voilà justement le bienfait escompté d'une chronographie chrétienne : apprendre à chacun si cette sourde inquiétude de l'avenir devait s'apaiser en lui, ou se faire au contraire plus anxieuse et plus angoissante, de par la proximité de la catastrophe finale.

Toute la chronologie d'Hippolyte tendait à apaiser les effrois dont les consciences, et parfois les têtes étaient bouleversées. Loin de fournir un aliment à de telles alarmes, comme l'avait fait quelques années auparavant un certain Jude qui, dissertant sur les soixante-dix semaines de Daniel, avait prétendu établir que la dixième année de Sévère (202-203) avoisinait la date où apparaîtrait l'Antéchrist, Hippolyte avait senti vivement la nécessité de calmer les imaginations par une eschatologie plus rassurante. De fâcheux incidents avaient imposé cette attitude à son bon sens. Lui-même raconte dans son *Commentaire sur Daniel* deux anecdotes fort curieuses qui donnent la mesure des excès où s'était déjà porté l'affolement de quelques-uns. Le morceau vaut la peine d'être traduit : « Je veux rapporter ce qui s'est passé, il n'y a pas bien longtemps, en Syrie. Un des chefs de l'Église du pays, faute de lire avec assez de soin les Écritures divines et de se conformer à la parole du Seigneur, tomba dans l'erreur et entraîna beaucoup d'autres avec lui. Le Seigneur n'a-t-il pas dit : « Il s'élèvera beaucoup de faux Christs et de faux prophètes, et ils feront des signes et des prodiges, en sorte que soient induits en erreur, s'il peut se faire, même les élus. Matth., XXIV, 24. Alors, si quelqu'un vous dit : Voici le Christ, ici, ou là : ne le croyez pas. » *Ibid.*, 23. « Le voici dans le désert, ne sortez point : le voilà dans les maisons du trésor, n'entrez pas. » *Ibid.* 26. Oublieux de ces paroles, il persuada à beaucoup de ses frères de partir pour le désert avec leurs femmes et leurs enfants à la rencontre du Christ. Ceux-ci s'égarèrent en errant dans les montagnes et sur les chemins, et il s'en fallut de peu que le gouvernement ne les fît tous arrêter, et mettre à mort comme voleurs: heureusement il se trouva que sa femme était chrétienne et, sur sa prière, il arrangea l'affaire de manière à éviter toute persécution contre eux.

« Autre affaire analogue. Il y avait dans le Pont un homme, également chef d'Église, qui ne manquait ni de prudence ni d'humilité, mais qui ne s'attachait pas assez solidement aux Écritures et avait trop de confiance dans ses propres visions. Ayant eu une vision, puis deux, puis trois, il se mit à prédire à ses frères, tel un prophète : « J'ai vu ceci et cela doit arriver. » Et il poussa la folie jusqu'à leur dire : « Sachez, mes frères, que dans un an le jugement surviendra. » L'entendant déclarer que le jour du Seigneur était proche, ceux-ci imploraient le Seigneur avec des larmes et des plaintes, ayant nuit et jour devant les yeux le jour du Seigneur qui allait venir. Il finit par les jeter dans une telle crainte, une telle pusillanimité qu'ils abandonnèrent leur pays, leurs terres et que la plupart vendirent leurs biens. Mais lui, il leur disait : « Si les choses ne se passent pas comme je vous le dis, ne croyez plus à l'Écriture sainte, mais que chacun fasse ce qu'il veut. » Comme ils attendaient l'événement et qu'au bout d'un an rien de ce qu'il avait annoncé n'était arrivé, il devint évident pour sa honte qu'il avait menti. On vit combien les Écritures étaient véridiques. Ses frères furent scandalisés au point que désormais leurs filles se marièrent et que les hommes revinrent à la culture des champs. Quant à ceux qui d'aventure avaient vendu leurs biens, on les voyait qui essayaient de les récupérer. »

C'est contre de telles chimères qu'Hippolyte aura voulu réagir. Prouver que l'humanité n'en était encore qu'à sa 5738e année d'existence, c'était lui assurer l'espoir d'une survie assez longue pour que la quiétude rentrât dans les cœurs.

Désormais sans fixation chronologique. — Περὶ οἰκονομίας. Ebedjesu.

Ἀποδεικτικὴ πρὸς Ἰουδαίους. Ms. Vatic. *1431*; Ottob. *384* (édit. Lagarde).

Εἰς τὴν ἑξαήμερον. Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. VI, c. XXII; S. Jérôme, *De vir. ill.*, c. LXI (fragments, édit. Achelis).

Εἰς τὰ μετὰ τὴν ἑξαήμερον (*In Genesim*). Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. VI, c. XXII; S. Jérôme. *De vir. illustr.* c. LXI (fragments, édit. Achelis).

Bénédictions de Jacob, ms. de Schatberd, traduct. allem., édit. Bonwetsch, 1904.

In Exodum, S. Jérôme. *De vir. illustr.*, c. LXI.

Εἰς τὰς εὐλογίας τοῦ Βαλαάμ. Léonce de Byzance, *De sectis*, Act., III (fragments, édit. Achelis).

Εἰς τὴν ᾠδὴν τὴν μεγάλην. Théodoret, *Dial.*, II (fragments, édit. Achelis).

Bénédictions de Moïse. Ms. de Schatberd, trad allem., édit. Bonwetsch, 1904.

Ἐκ τῆς ἑρμηνείας Ῥούθ. Ms. de l'Athos, édit. Achelis.

Εἰς τὸν Ἐλκανᾶν καὶ τὴν Ἄνναν. Théodoret, *Dial.*, II (fragments, édit. Achelis).

Sur David et Goliath, Ms. de Schatberd, trad. allem., édit. Bonwetsch, 1904.

Εἰς τὰς παροιμίας Σολομῶντος. S. Jérôme, *De vir. ill.*, c. LXI; Suidas, édit. Bernhardy, p. 1058 (fragment, édit. Achelis).

De Ecclesiaste, S. Jérôme, *De vir. ill.*, c. LXI (fragments, édit. Achelis).

Εἰς τὸ ᾆσμα. Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. VI, c. XXII; S. Jérôme, *De vir. ill.*, c. LXI; ms. de Schatberd, édit. Bonwetsch, 1897, 1902.

Εἰς τὴν ἀρχὴν τοῦ Ἡσαΐου. S. Jérôme. *De vir. ill.*, c. LXI; Théodoret, *Dial.*, I (édit. Achelis).

Εἰς μέρη τοῦ Ἰεζεκιήλ. Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. VI, c. XXII (fragments, édit. Achelis).

In Zachariam. S. Jérôme, *De vir ill.*, c. LXI.

In Matthæum. S. Jérôme, *Comm. in Matth.*, I, pref. (fragments, édit. Achelis).

Εἰς τὸν τετραήμερον Λάζαρον. *Inter spuria Chrysostomi* (édit. Achelis).

Εἰς τὴν τῶν ταλάντων διανομήν. Théodoret. *Dial.*, II (édit. Achelis).

Εἰς τοὺς δὺο λῃστάς. Théodoret, *Dial.*, III.

De la foi, ms. de Schatberd.

De la forme du serment, Ms. de Schatberd.

IX. La fin d'Hippolyte. — Calliste mourut en 222. Hippolyte n'avait pas attendu ce moment pour rompre et dresser chaire contre chaire; à partir de 217, il eut ses fidèles, son troupeau, et fut considéré par eux comme l'évêque légitime, le pape véritable de Rome. Cela dura jusqu'en 235, sous les pontificats de Calliste, d'Urbain et de Pontien. Il se disait évêque et on aurait peine à croire qu'il ne se soit pas fait consacrer par quelque prélat complaisant, mais on n'en conserve aucune trace. Grâce à sa valeur intellectuelle, Hippolyte continuait sans doute à retenir autour de lui un groupe qu'on imaginerait volontiers peu nombreux, assez toutefois pour lui donner une attitude de chef d'Église. Ce fut cette attitude même qui attira sur lui les rigueurs du pouvoir et celles-ci furent l'occasion de la miséricorde divine.

Au commencement de l'année 235, Alexandre-Sévère fut assassiné dans son camp de Germanie et l'instigateur du crime, Maximin, en fut aussi le bénéficiaire; il lui succéda à l'empire. Alexandre s'était montré invariablement bienveillant à l'égard des chrétiens, et cette conduite suffisait à régler la conduite de son successeur dans le sens opposé. Maximin persécuta les fidèles et s'attaqua surtout aux membres du clergé. La police romaine, comme au temps de Domitien, ne s'attarda pas à distinguer: elle fit une rafle, arrêta Pontien et Hippolyte, le pape et l'antipape. Comme tous deux se déclaraient chefs de la communauté chrétienne, on les envoya tous deux se mettre d'accord dans les mines de Sardaigne. Le beau côté de l'histoire, c'est que la misère, la souffrance rapprochèrent les deux rivaux et consommèrent leur réconciliation. Pontien, au dire du *Chronographe de 354*, abdiqua sa dignité; c'était la première fois qu'on voyait cette décision prise par un pape et il est permis de se demander si elle ne fut pas le résultat d'une négociation qui devait aboutir à la soumission d'Hippolyte. Celui-ci était, semble-t-il, assez fier et assez obstiné dans le schisme pour n'entendre pas raison si son rival ne lui faisait quelque concession. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, Pontien mourut soit de misère, soit roué de coups de bâton, et Hippolyte semblerait n'être pas sorti vivant de son exil de Sardaigne. A ses derniers moments, il voulut faire une profession de foi publique, un désaveu de son erreur, et conseiller aux témoins qui l'entouraient de n'avoir d'autre bercail que cette Église catholique qu'il avait tant de fois malmenée.

Quand la paix eut été rendue à l'Église, le pape Fabien ramena à Rome le corps de son prédécesseur et, sans doute, Hippolyte avec lui. Ils furent déposés le même jour, le 13 août, l'un au cimetière de Calliste, parmi les papes qui l'avaient précédé, l'autre sur la voie Tiburtine dont il avait peut-être administré une petite catacombe qui portait son nom, semble-t-il, et s'étendait sous son ancienne demeure.

La paix se fit sur sa mémoire, on fit silence sur le schismatique, on cessa de lire l'écrivain, peut-être donna-t-on la chasse aux écrits du pamphlétaire et on ne parla plus que du converti et du martyr. De l'antipape il ne fut plus question, on ne le désigna que sous le nom d'*Yppolitus presbyter* et ses prétentions à l'épiscopat, consignées dans les *Philosophumena* et sans doute dans d'autres ouvrages, furent portées par les manuscrits en Orient où l'on n'avait pas le moyen de rectifier l'assertion. De là une croyance à l'épiscopat d'Hippolyte et un embarras extrême pour lui trouver un siège épiscopal. Eusèbe y renonce, saint Jérôme aussi, car il est impossible de découvrir aucun nom qui rappelle, même de loin, celui d'Hippolyte sur la liste romaine.

Mais non loin de Rome, à Porto, on vénérait un martyr Hippolyte surnommé Nonnus; ce fut plus qu'un trait de lumière, ce fut un point d'attache, on fit d'Hippolyte un évêque au port de Rome. Plus d'un siècle après le martyre d'*Yppolitus presbyter*, Damase recueillit les récits qui se rapportaient à ce personnage; tout cela lui sembla assez peu sûr, il se couvrit par un *fertur* et rapporta que, compromis dans un schisme, le martyr était revenu à l'Église, mais le schisme était si bien oublié que le pape estima qu'il ne pouvait s'agir que du schisme qui avait tant agité le IIIe siècle et qui durait encore : le schisme de Novat. En foi que quoi, un marbre fut gravé et l'histoire se transmit jusqu'à nos jours.

X. Cimetière de Saint-Hippolyte. — Depuis le temps de Boldetti (voir ce nom) jusqu'à la deuxième moitié du XIXe siècle, on donnait le nom d'Hippolyte à la nécropole souterraine qui projetait ses galeries sous la colline située à gauche de la voie Tiburtine, un peu au delà de la basilique de Saint-Laurent-hors-les-Murs à l'*agro Verano*, où se trouve le cimetière de Cyriaque (voir ce nom). Nous verrons plus loin que la tradition du Moyen Age garda fidèlement en ce lieu le nom d'Hippolyte. Bosio lui-même n'y vit qu'une extension du cimetière de Cyriaque, et cette opinion passa pour une vérité incontestable jusqu'à J.-B. De Rossi. Aujourd'hui, la distinction s'impose; situés sous deux collines qui se font face de chaque côté de la voie Tiburtine, au premier mille environ, les deux cimetières sont entièrement distincts. Les tombes des martyrs et les monuments qui les rehaussent furent jusqu'au VIIIe siècle visités par les pèlerins, et mentionnés par les itinéraires.

La topographie du manuscrit d'Einsiedeln ne s'y trompe pas : *In via Tiburtina foris murum in sinistra S. Ypoliti, in dextera S. Laurentii.* Puis les cryptes furent comblées, détruites, délaissées, leur chemin aboli et oublié, les édifices à ciel ouvert ne furent pas mieux protégés, sauf la basilique de Saint-Laurent qui continua à attirer les fidèles et concentra pour ainsi dire tous les souvenirs sacrés des environs. L'inscription dont nous avons cité quelques vers et qui rapproche Hippolyte d'autres groupes de martyrs montre bien

cette manière de récapitulation imaginée en vue de rassembler à Saint-Laurent tous les souvenirs éparpillés sur la voie Tiburtine [1].

Le plus ancien catalogue des cimetières romains, qui les cataloguait avec leur nom primitif, celui du saint éponyme, présente une lacune de quatre voies et, parmi celles-ci, la voie Tiburtine [2]. Dans les plus anciens calendriers et martyrologes qui conservent les noms particuliers des cimetières, celui où fut inhumé Hippolyte, près de la voie Tiburtine, ne porte pas de désignation particulière. Le férial filocalien de 336 se borne à mentionner *idibus Augustis, la depositio Hippolyti* sur la *via Tiburtina*. Le manuscrit de Berne du martyrologe hiéronymien se contente de cette simple indication :

id agustas
rome·uia
tiburtina
Ɛppoliti martyr.

Dans les anciens manuscrits liturgiques de l'Église romaine, la messe du 13 août en l'honneur d'Hippolyte n'est pas accompagnée du nom de la *statio*, celle-ci étant supposée bien connue. Si le cardinal Tommasi a écrit ces mots : *olim via Tiburtina*, c'est par manière d'addition [3], et d'emprunt au férial filocalien. Fiorentini conjecture que, dans le martyrologe hiéronymien, au 19 juin, on lisait *cœmeterium Hippolyti* et que celui-ci était désigné *idem vel prope cœmeterium Cyriacæ in agro Verano via Tiburtina* [4]; sa conjecture est vérifiée par le manuscrit de Berne qui porte, en effet : *Rome in cimiterio Yppoliti via Tiburtiha*, mais la mention de ces martyrs du 19 juin est assez obscure et suspecte d'interpolation [5].

Le seul témoignage exprès et au-dessus de toute contestation relatif à notre cimetière et qui le distingue nettement du cimetière de Cyriaque se trouve dans le *Liber pontificalis*. Le rédacteur de la notice du pape Hadrien Ier, contemporain de ce pape, fait l'énumération par groupes topographiques des restaurations entreprises par ce pape des sanctuaires suburbains; après avoir rappelé ceux de la basilique Saint-Laurent et des édifices voisins, il mentionne le *cœmeterium Cyriacæ et descensum eius*. Ensuite, dans un paragraphe séparé, il écrit : *cœmeterium beati Hippolyti juxta S. Laurentium, quod a priscis marcuerat temporibus, a novo renovavit; pari modo et ecclesiam b. Christi martyris Stephani sitam juxta prædictum cœmeterium S. Hippolyti similiter restauravit*. Mais ce biographe d'Hadrien au VIIIe siècle substitue les noms des saints aux éponymes primitifs, en sorte qu'on ne peut arguer de ce qu'il dit pour établir le vocable ancien du fondateur ou du possesseur du cimetière, mais seulement conclure qu'au VIIIe siècle il portait le nom de *cœmeterium Hippolyti*.

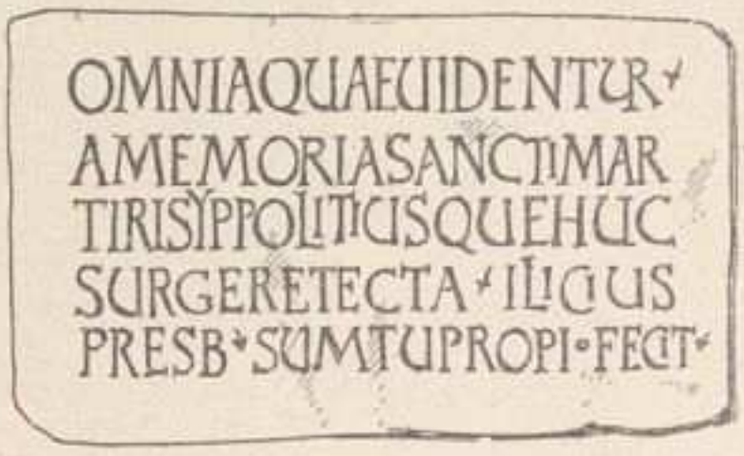
Il semble certain cependant que tel aura toujours été son vocable. On sait que si le férial filocalien n'accompagne pas le nom du martyr du mot « cimetière », il sous-entend de façon presque constante la formule *in ejusdem* (*cœmeterio*). Tel est le cas pour celui d'*Hippolyti in Tiburtina*. On pourrait sans doute opposer que ce férial écrit *Laurenti in Tiburtina* et qu'il aurait dû ajouter *in Cyriacæ;* mais, dans la plupart des cas, l'observation faite ci-dessus est justifiée et, relativement à Hippolyte, le contexte même le suggère. Ainsi aux ides d'août on lit : *Hippolyti in Tiburtina : Pontiani in Callisti*. On croirait que *in Callisti* a dû suggérer une mention parallèle; or, au lieu d'une mention de cimetière, on trouve celle d'une voie; c'est que l'omission du cimetière revient à dire : *Hippolyti in cimeterio ejusdem in Tiburtina*. Nulle part on ne rencontre l'indice que ce cimetière ait porté un autre nom que *cœmeterium Hippolyti* et la mention implicite qui vient d'être relevée dans le férial filocalien comme la mention explicite du manuscrit de Berne du martyrologe hiéronymien au 19 juin autorisent à croire que cette appellation est en effet l'éponyme primitif du cimetière. Hippolyte aurait donc été le propriétaire du fonds et le créateur du cimetière où il reposa.

Outre le cimetière ainsi nommé, il existait, dans Rome même, au IVe siècle, une *memoria* du martyr Hippolyte au *vicus Patricius*. C'est ce que nous apprend une inscription trouvée en 1850, sous le *palazzo* de la villa Cætani sur l'Esquilin et conservée au musée épigraphique du Latran (fig. 5732). Elle est ainsi rédigée [6] :

OMNIA QVAE VIDENTVR
A MEMORIA SANCTI MAR
TYRIS YPPOLITI VSQVE HVC
SVRGERE TECTA ILICIVS
PRESB·SVMITV PROPIO FECIT

lign. 5 : *sumptu proprio*.

Le prêtre Ilicius qui restaure à ses frais des édifices est le même qui est mentionné parmi les fondateurs de l'*ecclesia Pudentiana* avec Leopardus et Maximus. Mais de quelle *memoria sancti martyris Hippolyti* est-il ici question ? Où se trouvait-elle ? On peut



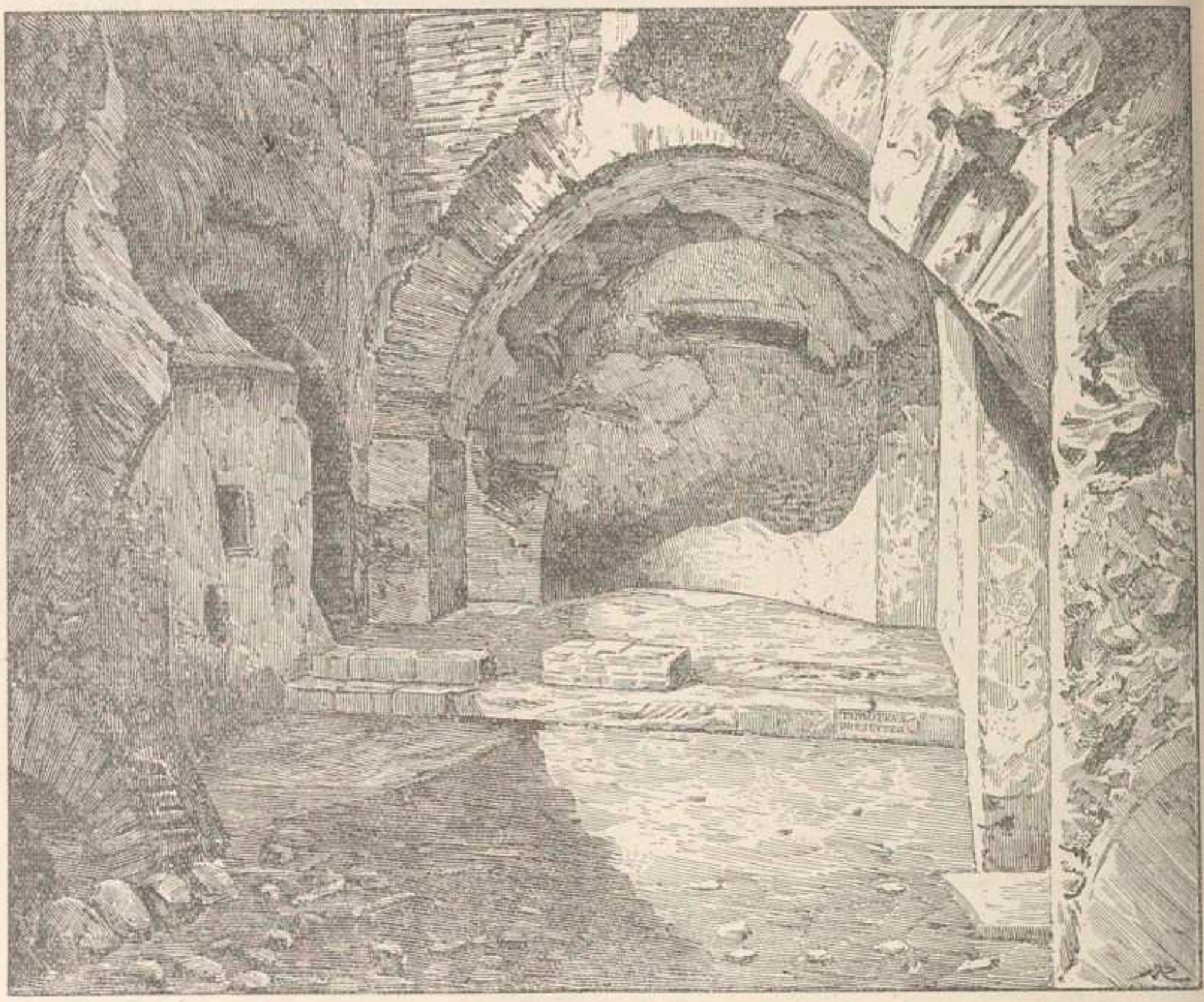
5732. — Inscription de la villa Caetani au Latran.
D'après Marucchi, *I monumenti del museo Pio Lateranense*, pl. XLV.

conjecturer que le clergé du titre de Pudens en avait la charge, puisque Ilicius construisit un portique ou une suite de bâtiments qui s'amorçait à cette *memoria*. Le *vicus Patricius* était situé dans la IIIe région ecclésiastique qui embrassait l'Esquilin et le Viminal et d'où dépendaient les cimetières suburbains de la voie Tiburtine [7]. La distribution et la répartition des diverses régions remonte à la première moitié du IIIe siècle. Les prêtres des titres de la IIIe région au Ve siècle avaient la charge de la basilique suburbaine de Saint-Laurent et c'est à eux qu'aura dû être confié le soin de desservir le cimetière d'Hippolyte. Les fouilles modernes ont prouvé le juridiction qu'y exerçaient au Ve siècle les prêtres du titre de Praxède, topographiquement et traditionnellement associé à l'*ecclesia Pudentiana*. Il se trouve donc que cette *memoria sancti martyris Hippolyti*, d'après l'ancienne répartition régionnaire, est en relation avec le *cœmeterium Hippolyti*. D'où il est permis d'induire qu'Hippolyte aurait exercé son ministère dans ces parages, au

[1] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1881, p. 87. — [2] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 130 sq.; *Bull. di arch. crist.*, 1878, p. 44 sq. — [3] Tommasi, *Opera*, édit. Vezzosi, t. II, p. 509; cf. t. V, p. 487; *Roma sotterranea*, t. I, p. 126. — [4] Fiorentini, *Vetus occid. Eccl. martyrol.*, p. 165. — [5] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. III, p. 198. — [6] De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1867, p. 57, 58; 1877, p. 16; 1882, p. 15-16; O. Marucchi, *I monumenti del museo Pio Lateranense*, in-fol., Milano, 1911, pl. XLV. — [7] De Rossi, *Roma sotterranea*, in-fol. Romæ, 1877, t. III, p. 516.

vicus Patricius, où sa *memoria* se conservait encore au IVe siècle. Habitant ces lieux, on peut s'expliquer sans peine qu'il ait établi et administré un cimetière auquel il laissa son nom. C'était encore une manière pour lui de prendre sa revanche de Calliste dont le nom devenait de plus en plus inséparable du « cimetière » de la voie Appienne.

Un oratoire conserva le souvenir de cette *memoria* du *vicus Patricius;* sous cet oratoire se trouvait une crypte dans laquelle, au dire des actes apocryphes de saint Laurent, ce diacre aurait baptisé son gardien, le soldat Hippolyte. Ces actes et ceux du pape Étienne donnent à cette crypte le nom de *Nepotiana* et en font



5733. — Crypte d'Hippolyte. D'après *Bullet. di arch. crist.*, 1882, pl. I, II.

un lieu de réunions clandestines à l'époque des persécutions [1].

Parmi les plus anciens témoignages relatifs au cimetière d'Hippolyte, prend place celui du poète Prudence dont le séjour à Rome se rapporte aux dernières années du IVe siècle. Dans l'hymne XI du *Peri Stephanon*, il entreprend une description poétique où quelques traits méritent d'être retenus [2] :

Haud procul extremi culta ad pomeriæ vallo
Mersa latebrosis crypta latet foveis.
Hujus in occultum gradibus via prona reflexis
Ire per anfractus luce latente docet.
Primas namque fores summo tenus intrat hiatu
Illustratque dies limina vestibuli :
Inde ubi progressu facili nigrescere visa est
Nox obscura loci per specus ambiguum.
Occurrunt cæsis immissa foramina tectis,
Quæ faciunt claros antra super radios.
Quamlibet ancipites texant hinc inde recessus
Arta sub umbrosis atria porticibus,
Attamen excisi subter cava viscera montis
Crebra terebrato fornice lux penetrat.
Sic datur absentis per subterranea solis
Cernere fulgorem luminibusque frui.

« Non loin des murs de Rome et de la zone cultivée qui les entoure, une crypte cachée ouvre ses fosses profondes. La pente étroite d'un sentier qui replie sur lui-même ses degrés conduit dans les anfractuosités de cette retraite, d'où la lumière est absente. Car le jour atteint à peine la première ouverture des portes, et n'éclaire que le seuil du vestibule. A mesure que l'on avance dans les dédales de la caverne, la nuit devient plus épaisse, quoique, de temps en temps, les ouvertures pratiquées dans la voûte y fassent pénétrer un brillant rayon de soleil. Au milieu des obscurs détours formés par les chambres étroites et les noires galeries qui se croisent, un peu de jour tombe ainsi,

[1] Bosio, *Roma sotterranea*, p. 584; De Rossi, *Roma sotterranea*, t. III, p. 481. — [2] Prudence, *Peri Stephanon*, hymn. XI, vs. 153-168.

d'en haut, dans les entrailles de la colline. Dans le fond de la crypte souterraine, il est encore possible de deviner l'éclat et de suivre la lumière du soleil absent. »

Prudence poursuit son pèlerinage et atteint la crypte du martyr : *Invenio Hippolytum*, s'écrie-t-il. Et il nous décrit l'autel et le tombeau du martyr :

Talibus Hippolyti corpus mandatur opertis,
Propter ubi adposita est ara dicata Deo.
Illa sacramenti donatrix mensa eademque
Custos fida sui martyris adposita
Servat ad æterni spem vindicis ossa sepulcro
Pascit item sanctis Tibricolas dapibus.

Dans le secret de cette retraite repose le corps d'Hippolyte, à la place où s'élève l'autel consacré à Dieu. La même table donne la nourriture sacramentelle et recouvre les os du martyr; elle garde les saintes reliques dans l'attente du juge souverain, et nourrit de la viande céleste les habitants des bords du Tibre. » Hippolyte reposait donc sous l'autel du cubicule, autel sur lequel on célébrait le saint sacrifice et où les fidèles recevaient la communion. Cette crypte a été retrouvée en 1882, et peu après on a identifié la tombe d'Hippolyte [1].

La crypte, assez irrégulière, présente une salle rectangulaire dont les dimensions dépassent celles de la plupart des cubicules souterrains; elle se termine par une abside à laquelle on accède par deux marches. Au centre de cette abside est une base isolée, en forme de dé, probablement l'autel ou du moins le support de la table liturgique (fig. 5733).

Sa position centrale est, jusqu'à présent, unique dans Rome souterraine. D'après la description de Prudence, cet autel surmontait le tombeau du martyr :

Propter ubi adposita est ara dicata Deo : sa table abritait les reliques du saint, *illa sacramenti donatrix mensa, eademque custos fida sui martyris.*

Prudence ne parle pas seulement de l'autel : il décrit avec admiration le décor brillant de la crypte :

Ipsa, illas animæ excuvias quæ continet intus,
Ædicula argento fulgurat ex solido.
Præfixit tabulas dives manus æquore levi
Candentes, recavum quale nitet speculum :
Nec Pariis contenta aditus obducere saxis
Addidit ornando clara talenta operi.

« Cette petite chapelle, qui contient le vêtement périssable qu'a rejeté son âme, resplendit d'argent massif. Des mains riches et généreuses ont revêtu ses murs d'une surface brillante comme un miroir. Non contentes d'en avoir garni l'entrée de marbres de Paros, elles ont dépensé des sommes considérables pour les orner. »

Ce vêtement, qu'on nommait *platoma* [2], n'a guère dû s'exécuter sans que des inscriptions mentionnassent les noms des donateurs; malheureusement elles ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Il est permis de croire que le pape Damase n'aura pas été étranger à cette décoration, car on sait qu'il fit entreprendre des travaux dans la crypte de Saint-Hippolyte et nous avons vu déjà qu'il avait composé l'éloge métrique du martyr. Peut-être ne se tromperait-on pas en lui attribuant toute la décoration. L'inscription damasienne fut vraisemblablement gravée par Filocalus sur un de ces « marbres polis comme des miroirs », *tabulæ candentes*, qu'admirait Prudence [3].

Cette inscription damasienne, nous savons que Prudence l'a, non seulement, lue, mais encore développée, glosée avec quelque liberté; mais nous n'avons pas à revenir ici sur la confusion faite entre les divers martyrs du nom d'Hippolyte.

De cette brillante décoration du IVe siècle, il ne subsiste rien. Les Goths saccagèrent la crypte au VIe siècle. Le pape Vigile s'efforça de réparer les dégâts et de rendre à ces lieux vénérés quelque chose de leur ancien éclat; mais les ressources d'une église appauvrie ne lui permirent pas de replacer l'argent et les marbres enlevés par les barbares. On couvrit les murailles de stuc blanc, orné de bandes coloriées, dont il reste encore des vestiges : sur cet enduit se reconnaissent des graffites en grec et en latin, tracés par des visiteurs en caractères du VIe et du VIIe siècles. Pour les travaux de reconstruction de l'abside et, en particulier, pour la réfection des degrés, on employa des marbres de l'époque précédente, que les Goths avaient probablement arrachés de leur place primitive : ainsi, dans les fondations de l'hémicycle, se trouvent des fragments de pierres tombales appartenant à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve, et l'une des marches de l'abside porte encastrée l'épitaphe d'un prêtre en caractères damasiens : *Læta Deo...*, que nous étudierons plus loin.

Ces réparations et reconstructions, quelque peu hâtives et grossières, sont célébrées dans une inscription qui rappelle avec le nom du pape Vigile celui du prêtre qui les dirigea. De nombreux fragments de ce *titulus* ont été trouvés en 1882, lors du déblayement de la crypte : d'autres morceaux du même marbre faisaient partie du pavement de l'église des *SS. Quattro Coronati*, sur le Celius : en les rapprochant, on a pu reconstituer l'inscription : les restitutions proposées par J.-B. De Rossi pour suppléer aux lacunes encore existantes, et que rien ne permet plus d'espérer remplir par de nouveaux débris, sont commandées par le sens et par conséquent exactes, sinon pour les mots mêmes, au moins pour les idées [4].

*Devastata i*TERVM SVMMOT*a plebe precantum*
Priscum PERDIDERANT ANTRA *sacrata decus.*
*Nec tua iam ma*RTYR POTERANT *venerande sepulcra*
Huic mundo LVCEM MITTERE *qua frueris.*
*Lux tamen ista t*VA EST QVAE NESCIT *fu*NE*ra sed quo*
*Perpet*VO CRESCAT NEC MINVA*tur ha*BET.
*Nam nigra nox t*RINVM STVPVIT PER *spe*CVLA LVMEN
Admittunt QVE NOVVM CONC*av*A SAXA DIEM.
*Frustra ba*RBARICIS *fremuerunt* AVSIBVS HOSTES
Fœdaruntque SACRVM *tela cr*VENTA LOCVM
Inclyta SED MELIVS *splendescit* MARTYRIS AVLA
AVCTOREMQVE *gravant imp*IA FACTA SVVM
PRAESVLE VIGILIO SVMP*serunt* ANTRA DECOREM
PRESBYTERI ANDREAE CVR*a* PEREGIT OPVS

« Dévastés, privés de la foule qui venait y prier, les antres saints avaient perdu leur ancien honneur. Ton sépulcre, vénérable martyr, ne pouvait plus envoyer au monde la lumière dont tu jouis. Cependant ta lumière est de celles qui ne connaissent point le deuil, et croissent toujours sans pouvoir diminuer jamais. Car la nuit noire a vu avec stupeur une triple lumière pénétrer par des vitres transparentes [5] et les pierres creusées laissent passer un jour nouveau. En vain les ennemis ont frémi d'une rage barbare, et de leurs traits sanglants ont souillé le saint lieu. L'illustre chambre du martyr n'en brille que mieux, et ces actes impies se retournent contre leur auteur. Sous le pontificat de Vigile, les souterrains ont repris leur

[1] De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1882, p. 66 sq., 176 sq. — [2] Du grec πλάτωμα; ce mot est devenu plus tard *platonia*. Voir *Dictionnaire*, au mot AD CATACUMBAS. — [3] P. Allard, *Hist. des persécutions*, 4e édit., t. III, p. 356. — [4] De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1882, p. 56-65. — [5] *Per specula*, c'est-à-dire *specularia :* plaques diaphanes de verre ou *lapis specularis*, appliquées sur la bouche des lucernaires ou dans les interstices de leurs grilles.

beauté : les soins du prêtre André accomplirent ce travail »

On aura remarqué deux vers de cette inscription, qui sont en complet accord avec la description de Prudence. Vigile, ou le poète du VI[e] siècle qui composa pour lui les distiques gravés dans la crypte, célèbre le triple luminaire, *trinum lumen*, et parle de la roche entaillée, *concava saxa*, qui laisse entrer le jour dans les profondeurs de la caverne. Prudence avait, en termes meilleurs, mais dans le même sens, dépeint « les ouvertures immenses percées dans le toit, qui jettent de clairs rayons, » « la lumière fréquente qui pénètre par les voûtes creuses, » le soleil absent qui se fait sentir ainsi jusqu'au fond du souterrain.

De la crypte damasienne il ne restait que l'emplacement, comme de ses richesses il ne demeurait que le souvenir consigné dans les vers de Prudence. On peut croire qu'avait disparu un monument que nous ne connaissons que par la description du poète, une suite de peintures dont aucun vestige n'a été retrouvé et qui se rapportait au martyre d'Hippolyte. Voici cette description :

Exemplar sceleris paries habet illitus, in quo
Multicolor fucus digerit omne nefas.
Picta super tumulum species liquidis viget umbris
Effigians tracti membra cruenta viri.
Rorantes saxorum apices vidi, optime papa [1].
Purpureasque notas vepribus impositas.
Docta manus virides imitando effingere dumos
Luserat et miniolo russeolam saniem.
Cernere erat ruptis compagibus ordine nullo
Membra per incertos sparsa jacere situs.
Addiderat caros gressu lacrymisque sequentes,
Devia quo fratrum semita monstrat iter.
Mærore attoniti atque oculis rimantibus ibant
Implebantque sinus visceribus laceris.
Ille caput niveum complectitur ac reverendam
Canitiem molli comfovet in gremio :
Hic humeros truncasque manus et brachia et ulnas
Et genua et crurum fragmina nuda legit.
Palliolis etiam bibulæ siccantur arenæ,
Ne quis in infecto pulvere ros maneat.
Si quis et in sudibus recalenti adspergine sanguis
Insidet, hunc omnem spongia pressa rapit,
Nec jam densa sacro quidquam de corpore sylva
Obtinet aut plenis fraudat ab exequiis.
Cumque recensitis constaret partibus ille
Corporis integri, qui fuerat, numerus,
Nec purgata aliquid deberent avia toto
Ex homine, extersis frondibus et scopulis :
Metando eligitur tumulo locus.. ....
Roma placet, sanctos quæ teneat cineres.

« La muraille peinte nous offre, retracé par des couleurs, le tableau de ce forfait. On le voit représenté au-dessus du tombeau : ses ombres transparentes donnent une apparence de vie à l'image de cet homme entraîné, les membres déchirés. J'ai vu les pointes ruisselantes des rochers, et les broussailles teintes de pourpre. Une main savante, en peignant les verts buissons, y avait figuré avec de la couleur rouge des taches de sang. On pouvait voir, dispersés çà et là, les membres rompus du martyr. Le peintre avait représenté ses amis qui suivaient en pleurant les sentiers tortueux tracés par une course désordonnée. Désolés et surpris, ils allaient, les regards attentifs, et recueillaient dans les plis de leurs vêtements les entrailles déchirées. Celui-ci embrasse la tête blanchie du vénérable vieillard et l'emporte dans son sein; celui-là ramasse ses mains coupées, ses bras, ses genoux, les fragments dépouillés de ses jambes. On étanche avec des linges le sang que les sables ont bu, afin que cette rosée ne demeure pas dans l'impure poussière; si quelques gouttes ont rejailli sur les broussailles, une éponge pressée les recueille toutes. L'épaisse forêt ne garde plus rien du corps sacré, que l'on a pu enterrer tout entier. On a retrouvé chacune des parties qui le composaient, toutes les feuilles des buissons, toutes les pointes des rochers ont rendu ce qu'elles avaient reçu des dépouilles du martyr : on choisit, après l'avoir mesuré, l'emplacement du tombeau : c'est Rome qui va posséder les cendres sacrées. »

« Une traduction si détaillée d'un tableau ou d'une fresque a causé quelque surprise, écrivait Paul Allard. Plusieurs critiques se sont demandé si Prudence avait réellement vu la peinture qu'il décrit, ou si cette description ne serait pas soit un jeu de son imagination poétique, soit le résultat d'une confusion, le poète ayant pris pour une scène de martyre une représentation de la mort d'Hippolyte, fils de Thésée. Telle est la pensée de Döllinger [2], de Kraus [3], de Ficker [4], de Müntz [5], du P. de Smedt [6], des bollandistes [7]. M. De Rossi la repousse avec raison. Un homme instruit et intelligent comme Prudence n'a pu prendre une représentation du mythé d'Hippoplyte pour l'image d'un martyre. Où, d'ailleurs, eût-il pu voir cette représentation dans la crypte de la voie Tiburtine ? On ne peut admettre qu'une scène empruntée à la mythologie ou à la fable ait été peinte sur la muraille du sanctuaire où se pressaient les pèlerins. Prudence l'aurait tout au plus rencontrée sur un sarcophage d'art païen, adapté à une sépulture chrétienne. Mais, fait observer M. De Rossi, les sépultures reproduisant le mythe d'Hippolyte sur les sarcophages romains ne représentaient pas ordinairement le héros traîné par ses coursiers [8]. Prudence, enfin, ne parle pas d'un bas-relief, mais d'une peinture : *multicolor fucus... picta super tumulum species liquidis viget umbris*. Donner un démenti à Prudence « racontant et décrivant sérieusement ce qu'il vit et toucha » est une témérité que rien ne justifie [9] » On pourrait ajouter une remarque, soit qu'il s'agisse du fils de Thésée, soit qu'on représente le martyre du soldat qui aurait été converti par saint Laurent, un trait ne peut trouver son application, c'est lorsque Prudence nous dit :

Ille caput niveum complectitur ac reverendam
Canitiem molli confovet in gremio.

Dans ces deux cas, comment imaginer qu'on eût représenté « la tête blanchie d'un vieillard » ?

Quoi qu'il en soit, la scène ou plutôt la série de scènes décrites par Prudence comme peintes en vives couleurs sur les murailles de la crypte sort du cycle ordinaire des peintures des catacombes, où les sujets sont toujours résumés en quelques traits et non développés longuement. La description du poète ferait plutôt penser à ces images des manuscrits antiques, comme les deux *Virgiles* et l'*Homère* du Vatican, dans lesquels de nombreuses scènes, avec tous leurs détails pathétiques et pittoresques, sont représentées par le pinceau du miniaturiste. Mais rien n'oblige à croire que la peinture vue par Prudence ait été une fresque. On a trouvé dans une catacombe une plaque de verre, peinte, du genre de celles qui servaient à la décoration des murailles : sur cette plaque se reconnaissent encore les traces de petites figures, ressem-

[1] Prudence s'adresse à Valerianus, évêque de Saragosse. — [2] *Hippolytus und Callistus*, 1853, p. 57. — [3] *Real Encyklopädie der christlichen Alterthümer*, t. I, p. 659-660. — [4] *Studien zur Hippolytsfrage*, p. 54-55. — [5] *Études sur l'histoire de la peinture et de l'iconographie chrétienne*, 1881, p. 17. — [6] *Dissertationes selectæ in primam ætatem historiæ ecclesiasticæ*, 1876, p. 136, note. — [7] *Anal. boll.*, 1894, t. XIII, p. 403. — [8] Cf. Matz et von Duhm, *Antike Bildwerke in Rom.*, t. II, p. 265 sq.; O. Jahn, *Archaeol. Beiträge*, p. 326-327. — [9] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1882, p. 72.

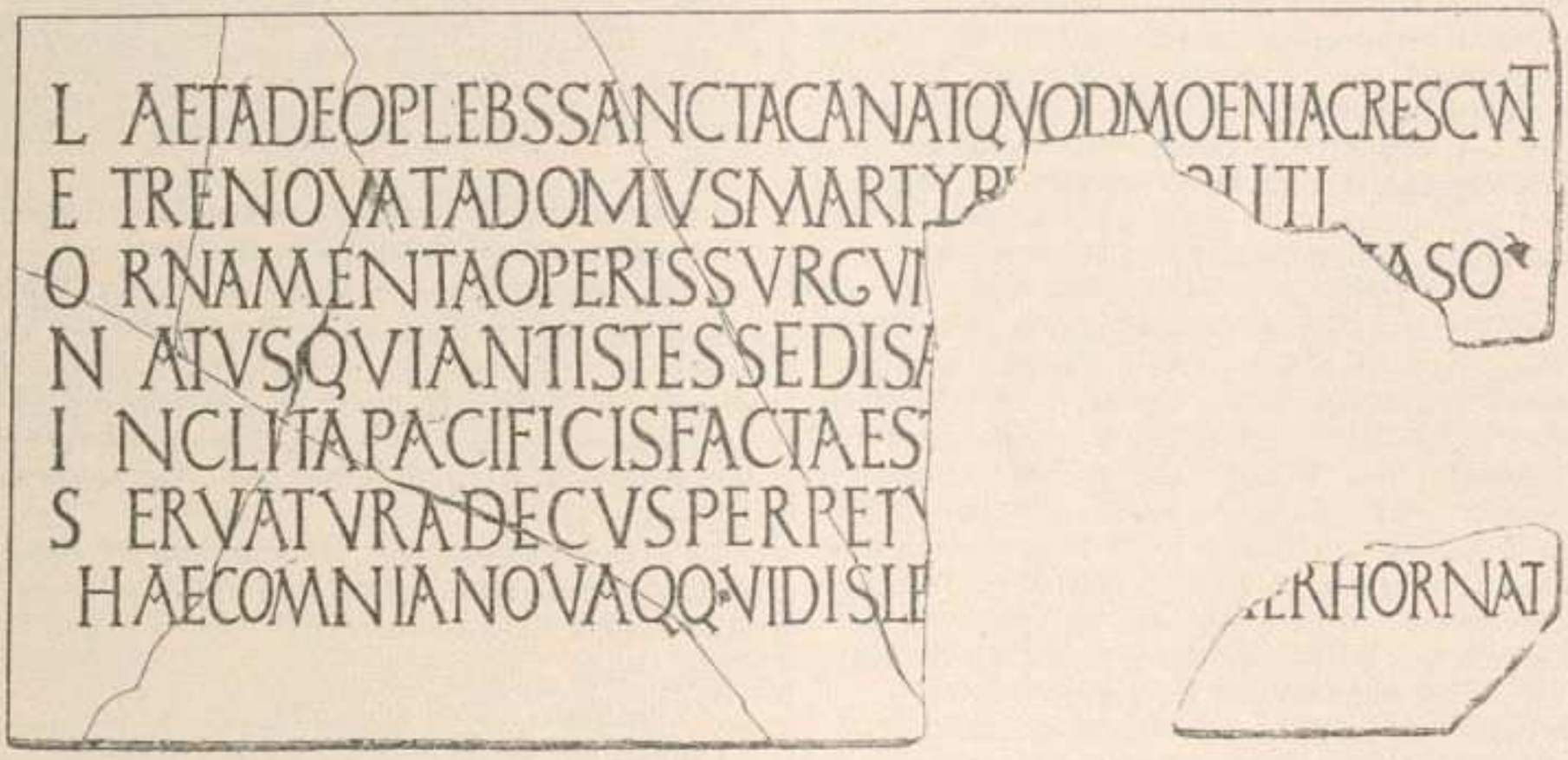
blant par le style et les dimensions aux miniatures des manuscrits. Des lettres grecques indiquent le sujet : M. De Rossi croit y avoir lu le nom de Moïse. C'est probablement la reproduction d'une page de quelque bible à figures. On a pu de même reproduire sur des plaques de bois, de verre ou de métal les miniatures de quelque passionnaire très ancien : c'est peut-être un tableau de ce genre, suspendu ou adhérent à la muraille, que vit Prudence près du tombeau de saint Hippolyte [1].

Cette explication laisse subsister la difficulté relative au martyre du saint. Prudence a pu confondre certains détails, combiner plusieurs récits, placer à Porto, à cause d'Hippolyte Nonnus, la scène du martyre du vieux prêtre romain ; mais pourquoi a-t-il attribué à celui-ci un supplice dont nous ne connaissons aucun autre semblable parmi tant d'excès et de violences accumulés pendant trois siècles ? A-t-il imaginé ? On ne saurait l'admettre. Et alors ce tableau qui ornait la crypte y avait probablement pris place lors de la décoration exécutée sous le pontificat de Damase.

« L'impériale cité vomit la foule comme un torrent, plébéiens et patriciens cheminent confondus vers le sanctuaire où leur foi les pousse. Des portes d'Albe sortent aussi de longues processions, qui se déroulent en blanches théories dans la campagne. Toutes les routes qui avoisinent Rome retentissent de bruits confus. L'habitant des Abruzzes, le paysan de l'Étrurie viennent, le farouche Samnite, le citoyen de la superbe Capoue et celui de Nole sont là. Hommes, femmes, enfants se hâtent joyeusement vers le terme. Les vastes plaines suffisent à peine à contenir ces foules heureuses, et, même là où l'espace semble sans bornes, leur marche se trouve retardée. Sans doute la caverne vers laquelle elles se dirigent, si large que soit son entrée, est trop étroite pour leur donner passage, mais près d'elle est un autre temple, enrichi par une royale magnificence, que les pèlerins peuvent visiter. »

Ce « temple » est une basilique construite dans le voisinage du tombeau. « Le sépulcre d'un martyr était ordinairement placé sous terre dans un lieu plus ou moins caché, que l'on agrandissait peu à peu, aux dépens des sépultures environnantes, afin d'en faciliter l'accès aux fidèles accourus *ad locum orationis;* mais on construisait aussi de grandes basiliques au-dessus ou à côté de l'hypogée ou oratoire *ad corpus*, destinées à la célébration plus solennelle des saints mystères. De là vient la distinction entre la *missa ad corpus* et celle qui était appelée *publica in basilica majore* [3]. Ces paroles sont un excellent commentaire des vers de Prudence. Il a décrit le tombeau de saint Hippolyte, chambre souterraine transformée en oratoire, mais trop étroite pour contenir la foule des pèlerins : il montre ensuite celle-ci refluant un peu plus loin, pour se répandre dans la *basilica major* consacrée au même saint, où se célébrait l'office solennel le jour anniversaire de son martyre.

L'emplacement de cette basilique a très probablement été retrouvé, tout près de la chambre funéraire (*juxta*, dit Prudence), à un niveau un peu supérieur sans être cependant égal à celui du sol antique [4] : édifice semi-souterrain comme les basiliques de Sainte-Pétronille, de Saint-Alexandre, de Sainte-Agnès, de Saint-Laurent. Il n'en reste malheureusement que la place, aisément reconnaissable [5] : mais une inscription



5734. — Inscription trouvée dans la basilique. D'après De Rossi, *Bullet.*, 1883, pl. I.

Serait-ce vraiement le supplice infligé à Hippolyte, non à Porto ou à Rome, mais en Sardaigne d'où ses restes semblent avoir été rapportés avec ceux de Pontien ? Il faut renoncer à le savoir.

Attardons-nous un instant encore à ces années voisines de Damase et de Prudence.

Le 13 août, jour anniversaire du martyre, la chambre sépulcrale était trop étroite pour contenir la multitude des visiteurs qui se dirigeait dès l'aube vers la voie Tiburtine [2] :

Urbs augusta suos vomit effunditque Quirites,
Una et patricios ambitione pari
Confundit plebeia phalanx umbonibus æquis
Discrimen procerum præcipitante fide,
Nec minus Albanis acies se candida portis
Explicat et longis ducitur ordinibus;
Exultant fremitus variarum hinc inde viarum,
Indigena et Picens plebos et Etrusca venit,
Concurrit Samnitis atrox, habitator et altæ
Campanus Capuæ, jamque Nolanus adest.
Quisque sua lætus cum conjuge dulcibus et cum
Pigneribus rapidum carpere gestit iter.
Vix capiunt patuli populorum gaudia campi,
Hæret et in magnis densa cohors spatiis.
Angustum tantis illud specus esse catervis
Haud dubium est, ampla fauce licet pateat.
Stat sed juxta aliud, quod tanta frequentia templum
Tunc adeat cultu nobile regifico.

[1] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1873, p. 72-73. — [2] Hymne XI, vs. 199-216. — [3] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1864, p. 42-43. — [4] *Id.*, *Ibid.*, p. 176. — [5] *Ibid.*

découverte dans le court escalier qui sépare le vestibule de la crypte de l'aire de la basilique paraît faire allusion à cette dernière. Et voici le texte (fig. 5734) avec les suppléments proposés par J.-B. De Rossi[1] :

LAETA DEO PLEBS SANCTA CANAT QVOD MŒNIA CRESCVNT
ET RENOVATA DOMVS MARTYRIS *Hipp* OLITI
ORNAMENTA OPERIS SVRCVNT *auctore Da* MASO
NATVS QVI ANTISTES SEDIS *Apostolicae*
INCLITA PACIFICIS FACTA EST *haec aula triumphis*
SERVATVRA DECVS PERPETV *amque fidem*
HAEC OMNIA QVAEQVE VIDES LEO *presby* TER HORNAT

« Que le peuple saint de Dieu chante joyeusement, car les murs grandissent, et la maison du martyr Hippolyte est renouvelée. Les ornements apparaissent sous le pontificat de Damase, destiné dès sa naissance à occuper le siège apostolique. Cette noble salle a été construite pour de pacifiques triomphes : elle gardera l'honneur et l'éternelle foi. Tous les ornements que tu vois ont été faits par le prêtre Léon. »

A la fin de la troisième ligne, on lit les lettres.... IASO finale d'un nom propre s'appliquant à un *antistes sedis apostolicæ* sous l'impulsion de qui (*sedente, auctore* ou un terme équivalent) l'ornementation fut entreprise et conduite à bonne fin. Dans la série papale de l'époque à laquelle se rapporte la paléographie de l'inscription et le style dans lequel elle est composée, et en faisant l'écart très large, un seul nom s'offre à nous se terminant en ASO à l'ablatif : *Damaso* avec l'accent sur la seconde syllabe pour la plus grande commodité du versificateur. Outre Damase, on pourrait penser à Anastase Ier, à Gélase, à Anastase II, puisqu'on rencontre parfois sur des épitaphes ces noms orthographiés *Gelasus* ou *Anastasus*, mais il est impossible de faire appartenir à un T l'amorce de lettre qui précède la lettre A et l'espace manque pour introduire la longue série de lettres que réclame *auctore Anastaso ;* impossible aussi de voir un L dans cette amorce qui touche de trop près l'A ; de sorte qu'on est obligé d'en revenir à *Da*MASO.

La formule de la ligne quatrième est singulière : *natus qui antistes sedis apostolicæ*. Sur les monnaies de l'empereur Aurélien, on lit : DEO ET DOMINO NATO[2]. Spanheim et Eckhel voient ici une formule d'adulation à un prince dévot adorateur du soleil. NATO *ut distingueretur a Sole ingenito*. La comparaison de notre texte avec ces formules païennes n'aide pas à entendre en quel sens Damase est dit *natus antistes sedis apostolicæ ;* mieux vaut interroger l'épigraphie chrétienne. Sur l'éloge funèbre du pape Anastase II (498), on lit : *Presbytero genitus... militiæque Dei natus in officiis*[3]. Une décrétale du pape Sirice confirme l'antique discipline en vertu de laquelle les futurs clercs étaient choisis dès l'enfance, *a pueris* et *ab infantia*, et placés au nombre des lecteurs. Devenus adolescents, s'ils préféraient le mariage, ils demeuraient lecteurs ou acolytes ; toutefois, s'ils consentaient dans la suite à une séparation de corps, le clerc pouvait gravir les degrés du diaconat et de la prêtrise, pour l'obtention desquels la continence était obligatoire. Les fils de clercs engagés dans les ordres mineurs et mariés, devenus plus tard diacres ou prêtres, naissaient liés au clergé et comme *nati in officiis militiæ Dei*, ainsi que s'exprime l'épitaphe d'Anastase II. Eux aussi se trouvaient *ab infantia* destinés au lectorat et éduqués comme lecteurs. On pouvait dire d'eux comme du pape Boniface IV sur son épitaphe : *ab exortu Petri est nutritus ovili*[4]. Or c'était le cas du pape Damase de qui nous lisons sur le premier vers de son poème en la basilique de Saint-Laurent :

Hinc pater exceptor, lector, levita, sacerdos.

Giorgi entend ces paroles non du père de Damase, mais de Damase lui-même, et veut corriger *pater* en *puer*[5] ; or il se trouve que la sylloge de Verdun lui donne raison, mais la suite du poème soutient la lecture *pater* qui est celle de la sylloge palatine et enfin le texte original retrouvé à Saint-Hippolyte y trouve son explication : *natus qui antistes sedis apostolicæ* revient à dire que Damase naquit dans l'Église romaine d'un père *exceptor*, *lector*, ensuite *levita*, enfin *sacerdos ;* il naquit donc en quelque sorte dans et pour l'Église romaine et c'est ce qu'a voulu exprimer d'une façon l'inscription : *Damasus natus antistes sedis apostolicæ*.

Mais, s'il parvint au premier rang qui lui était comme destiné, ce ne fut pas sans peine ; on sait quels vigoureux compétiteurs il rencontra en la personne d'Ursin et d'Ursicin, le schisme qui marqua leur rivalité ; ce schisme était terminé, les partisans d'Ursicin étaient soumis, l'Église pacifiée et Damase rendait grâce aux martyrs *pro reditu cleri Christo præstante triumphans*. Ces faits et cette formule ont suggéré la restitution proposée par Rossi pour les vers suivants :

Inclyta pacificis facta es[t hæc aula triumphis]
Servatura decus perpetu[amque fidem]

Le dernier vers, dont le mètre et l'orthographe sont également fautifs, mentionne le prêtre Léon dont le nom se lit en acrostiche. L'inscription n'est pas gravée en caractères damasiens[6] ; l'original brisé sans doute par les barbares, aura été refait comme on refit l'éloge damasien du pape Eusèbe dans le cimetière de Calliste.

Le prêtre Léon admire les murs qui s'élèvent et la brillante décoration qu'il surveille. Le témoignage de Prudence vient encore confirmer ces indications :

Parietibus celsum sublimibus atque superba
Majestate potens muneribusque opulens.
Ordo columnarum geminus laquearia tecti
Sustinet auratis suppositus trabibus.
Adduntur graciles tecto breviore recessus,
Qui laterum seriem jugiter exsinuent.
At medios aperit tractus via latior alti
Culminis exsurgens editiore apice.
Fronde sub adverso gradibus sublime tribunal
Tollitur, antistes prædicat unde Deum.

« Les murs du temple sont hauts, sa majesté superbe : il a reçu les dons les plus opulents. Deux rangs de colonnes soutiennent la charpente du toit, posées sous ses poutres dorées. De chaque côté s'allongent d'étroits enfoncements, couverts d'un toit surbaissé. Mais au milieu s'ouvre une allée plus large, que couronne un comble élevé. En face, un tribunal est supporté par de nombreux degrés : de là le pontife prêche Dieu. »

On reconnaît sans peine ici une basilique surmontée de combles aux charpentes dorées et présentant aux regards deux étroites et basses allées latérales, entre lesquelles s'élève un nef majestueuse, qui conduit à la chaire de l'évêque. Ce sont les caractères d'un édifice construit dans la seconde moitié du IVe siècle, *auctore* ou *sedente Damaso*, comme dit l'inscription commémorative. Ce fut sans doute Damase qui fit transporter dans cette basilique la statue que nous avons décrite au début de ce travail et qui fut trouvée *tra la via Nomentana e quella di Tivoli, fuori delle mura di Roma e poco discosto dal castro dei pretoriani*. Cette désignation

[1] De Rossi, *ibid.*, 1883, p. 60-65, pl. I. — [2] Eckhel, *Doctr. numm. veter.*, t. VIII, p. 482. — [3] Gruter, *Corp. inscr.*, p. 1165, n. 7 ; Settele et Sarti, *Append. ad crypt. Vatic.*, p. 122. — [4] Gruter, *op. cit.*, p. 1165, n. 10 ; Sarti e Settele, *op. cit.*, p. 122. — [5] Giorgi, *De liturgia romani pontificis*, t. II, p. LXXXIV. — [6] La paléographie peut appartenir au IVe siècle.

s'applique exactement au cimetière Saint-Hippolyte et les « certaines ruines » ne peuvent être que celles de la basilique. Aujourd'hui, ces ruines ont disparu.

Depuis le siège de Rome et la dévastation des monuments suburbains par les Lombards, en 756, commence la translation des corps des plus illustres martyrs de la banlieue dans les basiliques de l'intérieur de la ville. Le pape Paul Ier donna l'impulsion à ce mouvement de translation qui enrichit d'abord l'église et le monastère de Saint-Silvestre *in Capite* fondés par lui sur l'emplacement de la maison paternelle. Le catalogue des corps qui y furent déposés fut gravé sur une table de marbre en forme de calendrier : *Notitia nataliciorum sanctorum hic requiescentium*, disposé sur deux tables, l'une consacrée aux saints, l'autre aux saintes, toutes deux fixées sous le portique de l'église [1]. La table des saints est intacte et, au 13 août, porte ces mots :

DIE XIII M·SS·NA·SCI·YPPOLITI

Le tombeau d'Hippolyte fut ouvert par le pape Paul Ier entre 757 et 761 [2]. On remarquera qu'il n'est pas fait mention ici de la *familia numero XVIIII*, pas plus que du titre de *presbyter*. Peut-être l'épitaphe primitive qui devait porter ce titre était-elle détruite. Vers le temps où le corps de saint Hippolyte fut rapporté dans Rome, il est question d'un don de reliques de ce saint pour l'abbaye de Saint-Denis en France [3]. Si c'est l'Hippolyte fêté le 13 août, il faut admettre que le pape Paul en aura détaché quelques ossements, que, suivant l'usage de ce temps, on aura nommés *corpus*.

Outre le tombeau d'Hippolyte, le pape ouvrit encore ceux dont font mention les topographes du VIIe siècle : c'est-à-dire Concordia, Triphonia et Cyrilla; on ne trouve pas mention du martyr Genès dans les catalogues. La deuxième table n'est pas entière et la partie manquante a été suppléée par une main moderne. On y lit au 12 août le nom de Concordia, alors que, d'après les martyrologes historiques, elle devait prendre place le 13; Cyrilla est nommée le 13 octobre, alors que les martyrologes historiques en font mention le 28; enfin Tryphonia vient à sa date le 18 octobre. La leçon originale du monument diffère de celle que lui font donner les suppléments modernes. Par une heureuse découverte faite en construisant un édifice voisin de Saint-Silvestre, on a rencontré un fragment de l'inscription primitive qui doit désormais se lire ainsi :

+ INN·DNI·HAEC NOT.NAT·SC	*arum*
HIC REQVIESCENT	*ia* M
MENSE MART·D XVIIII· N· SCAR	· DARIAE
ET HILARIAE·V	
MENSE·AVG·D VIII N .SCAR · M	EMMIAE
ET IVLIANAE ⊅	
D·VIIII ·M·SS · N SCAE ARTHE	MIAE ⊅
D· XII ·M·SS.N· SCAE·CONCO	R D I A E
MENSE·SEPT D · XXX N · SCA	R SOFIAE
PISTIS·HELPIS·ET· AGAPE ⊅	
MENSE OCT·D ·XIII·N . SCAE	CONCHYLE
D·XVIII M · SS·N·SCAE TRIFO	NIAE
D· XXVIII·M·SS.N·SCAE · C	YRILLAE

On voit que Concordia est seule et a laissé en chemin ses dix-neuf compagnons; le chiffre XII est probablement une faute du lapicide pour XIII.

Un autre catalogue de reliques transférées se lit sur un marbre du VIIIe siècle conservé dans les cryptes vaticanes, mais le jour du *natalicium* manque en regard du nom des martyrs. On y retrouve toutefois les noms d'Hippolyte, de Concordia, de Triphonia et de Cyrilla. Cette pierre nous apprend que Paul Ier, en disposant les reliques des martyrs dans l'église Saint-Sylvestre *in Capite*, mit en réserve une partie de chaque corps saint et lui-même ou un de ses successeurs les déposa dans la basilique Vaticane.

Quoique dépouillée du martyr qui, si longtemps, y avait attiré les foules, la basilique d'Hippolyte ne fut pas aussitôt délaissée, elle fut même l'objet de travaux de restauration sous le pape Hadrien Ier. Mais au IXe siècle ce fut, comme pour tant d'autres monuments chrétiens, la ruine irréparable et l'abandon. Le *Liber pontificalis*, dans la notice de Léon IV, nous apprend que ce pape, cherchant les corps des martyrs illustres qui avaient été oubliés, *quæ diu inculte iacebant*, dans les cryptes détruites et délaissées, fit transporter dans la basilique des Quatre-Couronnés le corps d'Hippolyte *cum sua familia* (al. *cum suis familiis*) *numero decem et novem* (al. *decem et octo*). Évidemment le pape Léon IV n'a pu transférer ce que son prédécesseur Paul Ier avait porté à Saint-Sylvestre; il faut donc croire que ce fut le martyr Hippolyte le soldat avec ses compagnons qu'il transféra aux Quatre-Couronnés.

Pendant le Xe et jusqu'à la fin du XIe siècle, on ne rencontre plus aucune mention d'Hippolyte : crypte ou basilique, distincte des sanctuaires de *l'agro Verano*, de la basilique de Saint-Laurent et du cimetière de Cyriaque. En 1071, nous voyons un acte de vente d'un lopin de vigne au *monte di S. Ippolito fuori la porta di S. Lorenzo*. Galletti a vu l'acte, très détérioré, au monastère de *S. Maria nova* [4]. Ainsi le nom de saint Hippolyte demeurait attaché à ces lieux quatre siècles après la translation des restes du martyr. Il est probable qu'il en fut de même dans la suite. Dans les catalogues officiels des églises de Rome au XIVe et au début du XVe siècle, la basilique d'Hippolyte est encore mentionnée parmi les édifices ruinés et abandonnés [5]. En 1425, cette basilique et sa crypte sont comptés au nombre des *loci ecclesiastici campestres desolati* où le pape Martin V permet d'extraire des *lapides cuiuscumque generis* pour servir à la réfection du pavement de la basilique de Saint-Jean-de-Latran [6]. C'est alors que furent enlevés et sciés les fragments qui ont repris leur place de nos jours dans le texte damasien reconstitué par le manuscrit de Corbie. L'exploitation de la ruine se borna à une partie seulement des débris accumulés, la statue d'Hippolyte fut ignorée ou dédaignée; nous avons dit qu'elle ne fut découverte qu'en 1551 *in certe rovine* que Pirro Ligorio ne désigne pas plus clairement. Sans doute le nom d'Hippolyte était alors oublié.

Dans ses notes au Martyrologe romain, le 13 août, Baronius écrit que, de l'église Saint-Hippolyte près de Saint-Laurent-hors-les-Murs, *antiqua vestigia inter vineta adhuc extare dicuntur*. Les *vestigia* auxquels il fait allusion ne sont pas les mêmes que les *certe rovine* de Pirro Ligorio, celles-ci situées entre les voies Tiburtine et Nomentane, à gauche de la Tiburtine; ce sont d'autres ruines dans la vigne du monastère Saint-Laurent, contiguë à la basilique, à droite de cette même voie. C'est ce qui résulte des paroles de Severano [7] et de l'opinion de Bosio [8]. Celui-ci croyait la basilique de Saint-Hippolyte contiguë à celle

[1] Carletti, *Memorie storiche della chiesa di S. Silvestro in Capite*, p. 150, 154; Muratori, *Nov. thes. veter. inscr.*, t. IV, p. 1996; Galletti, *Inscr. rom.*, t. I, p. 504, 505; Marini, dans Mai, *Script. veter. nova collectio*, t. V, p. 56, 58; V. de Buck, *De phialis rubricatis*, p. 45 sq. — [2] *Acta sanct.*, octobr., t. VIII, p. 323. — [3] Mabillon, *Annal. benedict.*, édit. Lucc., t. II, p. 167, 223; dom Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis*, p. 53, 60, 89. — [4] *Cod. vatic.*, 7937, anno 1071. — [5] De Rossi, *Roma sotter.*, t. I, p. 161-162. — [6] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1881, p. 39-40. — [7] *Memorie delle sette chiese*, t. I, p. 647. — [8] *Roma sotterranea*, 1632, p. 399.

de Saint-Laurent; aussi explique-t-il que le prieur du monastère pénétra dans la crypte dessous et à droite de l'autel célèbre de sainte Cyriaque, où il vit intacts et disposés en cercle les corps d'Hippolyte et de sa famille [1]. Il n'apporte ni monument ni inscriptions qui puissent justifier l'assertion du prieur du monastère de Saint-Laurent, qui se contentait de croire, comme on croyait autour de lui, et Bosio lui-même, qu'Hippolyte reposait dans le cimetière de Cyriaque. J.-B. De Rossi a exploré les murs du Moyen Age et les galeries cémétériales à droite de l'autel de Cyriaque avant les travaux entrepris par ordre de Pie IX. Il a vu une peinture du XII[e] siècle représentant des saints qui n'ont pas le moindre rapport avec Hippolyte et ses compagnons, et c'est ce que ne permettent pas de mettre en doute les translations faites par Paul I[er] et par Léon IV. Peut-être, ici comme à la basilique vaticane, avait-on reçu une portion des reliques du martyr au moment de la translation.

Bosio fit la découverte du cimetière d'Hippolyte, mais lui-même n'en sut rien. Après avoir décrit le cimetière de Cyriaque *nella vigna dei padri di S. Lorenzo*, à droite de la voie Tiburtine, il descendit dans une autre excavation, un peu plus rapprochée de Tivoli, mais qu'il crut faire partie de ce même cimetière de Cyriaque [2]. Il était très ruiné et rendu impraticable par des éboulements; néanmoins il put lire cette inscription :

REFRGERI TIBI DO
MNVS IPPOLITUS SID

Refr (*i*) *geri* (*o*) *tibi domnus Ipolitus si* (*t*)

ou bien ce serait non pas une acclamation, mais un débris d'épitaphe, qu'il faudrait interpréter de cette façon :

Refr(*i*)*ger*(*el*) *tibi domnus Ipolitus Sid* (*oni*).

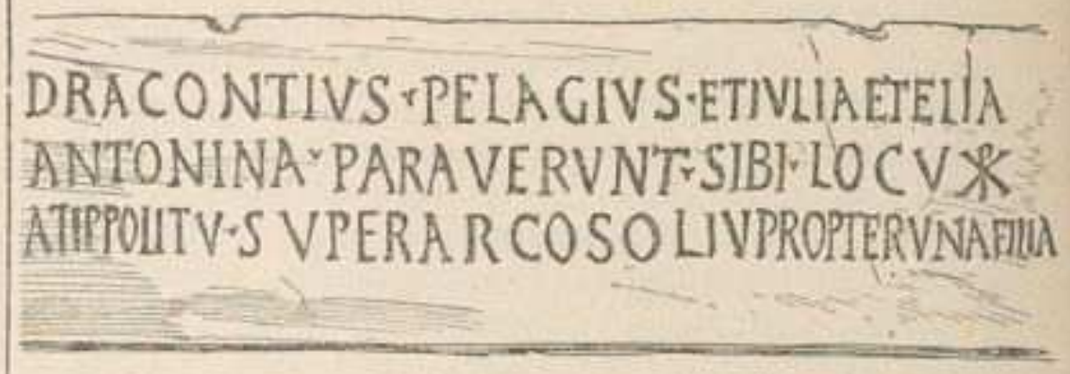
Dans un cas comme dans l'autre, l'invocation s'adresse à saint Hippolyte.

Après la mort de Bosio, on observa ce phénomène que le nom d'Hippolyte reparut, pour ainsi dire, spontanément à gauche de la voie Tiburtine. Boldetti fait connaître beaucoup d'épitaphes trouvées de son temps *nel cimitero de S. Ippolito* et il indique en quelques mots l'entrée encore ouverte aujourd'hui [3]. Mais ces indices pas plus que l'inscription transcrite par Bosio ne mirent sur la voie du cimetière antique. Pendant le XVIII[e] siècle, personne ne parut songer à ce cimetière, tous admettant comme une vérité incontestable que les nécropoles de Cyriaque et d'Hippolyte n'en formaient qu'une seule, ou que la seconde se rattachait à la première, en sorte que beaucoup d'inscriptions et d'objets divers trouvés alors et mis sous le nom de Cyriaque ont dû venir de la catacombe d'Hippolyte.

Marini, dans ses notes manuscrites, mentionne beaucoup d'inscriptions trouvées dans le dernier quart du XVIII[e] siècle au cimetière de Cyriaque, ce qui ne prouve qu'une chose, c'est qu'on explora activement les galeries souterraines situées le long de la voie Tiburtine. En 1779, Mazzolari déplore le vandalisme avec lequel, sous ses yeux, on a abîmé une galerie intacte un peu plus loin que la basilique de Saint-Laurent [4]. Mais Marini ne descendit pas dans les galeries et ne rechercha pas la provenance topographique exacte des textes qu'il enregistrait.

En 1768 et 1769, Giuseppe Reggi, préfet de la Vaticane, visita certaines excavations sur la voie Tiburtine et copia un grand nombre d'inscriptions [5]. Dans ses notes, il établit une distinction entre les *iscrizioni trascritte degli stessi loculi intatti in un cimiterio scoperto l'anno 1768 in una vigna presso S. Lorenzo fuor delle mura appartenente alla prefatura Caracciolo* et celles qu'il a vues *in un vasto cimitero esistente nella vigna Viscardi quasi in faccia a S. Lorenzo fuori le mura il maggio 1768*. La vigna Carraciolo était située à droite de la voie Tiburtine et c'était là le cimetière de Cyriaque, mais la vigna Viscardi, faisant face à Saint-Laurent, est bien certainement le cimetière d'Hippolyte. Reggi y a relevé plus de quarante inscriptions chrétiennes. C'est donc à cette date de 1768 que les fouilleurs ont abîmé cette région du cimetière voisine de la crypte. Les inscriptions copiées par Reggi ne contiennent que les formules céméteriales connues et aucune mention d'un nom historique. Vers la fin du XVIII[e] siècle, entra au musée du Vatican une pierre qui nous montre Dracontius Pelagius, Julia et Elia Antonina qui se font enterrer « à saint Hippolyte au-dessus de l'*arcosolium* parce qu'ils y ont déjà inhumé une fille [6] » (fig. 5735).

Est-ce de notre catacombe que provenait l'inscription ? Il y a eu un autre Hippolyte martyr enterré



5735. — Inscription de Dracontius Pelagius.
D'après O. Marucchi. *Monumenti del museo Pio Lateranense*, pl. LI, n. 24.

dans l'arénaire près du cimetière de Calliste sur la voie Appienne, mais cette crypte fut dévastée vers 1646 et rendue inaccessible en sorte qu'on n'a aucun indice que les fouilleurs y aient exercé leur savoir-faire à la fin du XVIII[e] siècle.

Vers 1829, de nouvelles équipes de fouilleurs revinrent dévaster la catacombe d'Hippolyte. Ils explorèrent une région intacte, riche en *loculi* portant non seulement des inscriptions, mais encore des monnaies impériales; naturellement, avec l'incurie en honneur à cette époque, on se garda bien de prendre aucune note, rien qui ressemblât à un journal d'exploration; monnaies et autres objets portatifs disparurent comme par enchantement, les inscriptions trop encombrantes et sans valeur marchande furent dispersées, quelques-unes prirent sans qu'on sût pourquoi le chemin de la bibliothèque vaticane où Settele et Sarti leur donnèrent un coup d'œil [7]. Les notes prises par eux ont permis à J.-B. De Rossi de mentionner la provenance *e cœmeterio Hippoliti* sous beaucoup de marbres du musée épigraphique du Latran.

Le P. Giuseppe Marchi succéda à Settele en qualité de conservateur des saints cimetières. Pendant les années de son principat, 1842-1851, les fouilleurs explorèrent assidûment le cimetière de Cyriaque, sous la vigne Caracciolo, et ne pénétrèrent pas dans la

[1] Bosio, *Roma sotterranea*, 1632, p. 401. — [2] *Ibid.*, p. 409. — [3] *Osservazioni sui cimeteri*, p. 568. — [4] Cf. Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 60-61. — [5] Ms. vatic., *9029*. — [6] Marucchi, *Monumenti primit.*, p. 85, 96; De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 61; t. III, p. 419; *Bull. di archeol. crist.*, p. 48; Marucchi, *I monumenti del museo Pio Lateranense*, pl. LI, n. 24. — [7] Settele, dans *Atti della pontificia Accademia d'Archeologia*, t. V, p. 181 sq.; cf. De Rossi, *Roma sotterranea*, t. III, p. 641, 642. Les notes manuscrites de Settele sont dispersées dans des bibliothèques privées. L'illustration d'une épigraphe grecque païenne trouvée au cimetière d'Hippolyte en 1830 se trouve dans Pellicioni, *Emiliano Sarti ed alcuni frammenti postumi degli studi dilui*, p. 127 sq.

catacombe d'Hippolyte. Au mois d'avril 1843, un ouvrier vint à bout de persuader au P. Marchi qu'il avait traversé la voie Tiburtine et passé du cimetière de Cyriaque dans celui d'Hippolyte [1]. On eût pu lui en faire croire bien d'autres en ce temps mémorable où il n'existait aucun plan des catacombes, où les excavations consistaient à rejeter d'une galerie dans une autre galerie la boue accumulée, où l'idée ne semblait même pas s'offrir d'établir ou de dégager les lucernaires qui eussent permis de répérer exactement les lieux. Quant à la prétendue communication entre les deux cimetières, elle n'avait jamais existé.

Dans la vigne Gori, on avait accès au cimetière d'Hippolyte dont toutes les galeries et tous les cubicules accessibles n'offraient que *loculi* et *arcosolia* violés ; à peine trouvait-on de distance en distance quelque vestige d'inscription. Les cubicules n'avaient pas été décorés de peintures, la qualité du tuf se prêtant ici à des ouvrages qui rappellent plus ou moins la sculpture : c'est pourquoi les *fossores* du IIIe et du IVe siècles avaient volontiers réservé des colonnes et des chapiteaux dans l'épaisseur du tuf ; ces chapiteaux étaient même ornés, fait très rare dans les catacombes. Un de ces cubicules a été figuré par Perret [2], mais toujours sous le nom de catacombe de Cyriaque.

En 1862, Fabio Gori publia le résultat de ses recherches, confirmant le nom ancien du cimetière [3] ; il releva les vestiges d'une ancienne basilique à abside : *Nella casa del vignauola, la quale ha il pavimento comporto di marmi con frammenti d'iscrizioni tolti alle catacombe e le pareti esterne fregiate da un frammento di bassorilievo. di una camera e pianterreno ripiena di legna ho ravvisato l'abside con due nicchioni (il terzo a sinistra rimanendo tronco) di un' antichissima chiesa. Le mura sono ricoperte di un intonaco fortissimo. Fatto nettare il pavimento, si e trovato composto di un musaico ordinario di sassolini collegati insieme, come quello della piu antica basilica di S. Lorenzo. E sotto un angolo del casale una colonna di cipollino scorgesi internata nel suolo ed incastrata nel muro* [4].

Cet édifice rappelle le type des *cellæ* avec abside ou des petits oratoires funéraires érigés au-dessus des cimetières souterrains : il a fait partie des constructions du sanctuaire d'Hippolyte. Est-ce l'oratoire de saint Genès restauré par le pape Grégoire III ou bien est-ce la propre basilique de Saint-Hippolyte, appelée dans la suite basilique de Saint-Étienne et restaurée par le pape Hadrien Ier, c'est ce que les fouilles pourraient nous apprendre.

En 1862, J.-B. De Rossi fut averti qu'une excavation permettait de pénétrer dans un souterrain sous la *vigna Fortunati* séparée de la *vigna Gori* par le chemin qui va de la voie Tiburtine à la voie Nomentane. Rossi, accompagné de son frère Michel et du P. Tongiorgi, s'y engagea. Ils pénétrèrent dans une vaste région souterraine qui était certainement la même que les fouilleurs avaient visitée en 1829 ; leurs noms et les dates le prouvaient. Toutes les inscriptions, sauf quelques fragments, avaient été emportées. Celle-ci, tracée sur une brique, gisait sur le sol [5] :

ERMIO
NE IN
✳

Sur la chaux des *loculi* et des *arcosolia*, on put voir des palmes, des monogrammes : ☓, ✳, ✳, A ☧ ω (un de ces monogrammes était en mosaïque), des chiffres : XXIIIIIII, XIII, et d'autres signes ou symboles. Peu de noms de défunts en latin ou en grec et la formule IN PACE : enfin un graffite sur la marge supérieure d'un *loculus* :

ΥCΧΘΥCΜЄΓΧ

Évidemment il y a ici une allusion à l'ἰχθύς, mais l'ignorant qui a tracé ces lettres a tout embrouillé et peut-être avait-il l'intention d'écrire :

Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Ὑιὸς Σωτήρ ΜΕΓΑ

Dans la lunette d'un *arcosolium*, en grandes lettres, était tracé ce graffite de l'année 352 [6] :

RENATVS DIBITVM
NATVRAL SOLVIT
IIII KAL MAIAS
IN PACE
DECENTIO ET PAVLO

Dans cette même région du cimetière fut trouvée, en 1830, une inscription datée de l'année 350 dont la formule consulaire est intéressante en ce qu'elle explique les perturbations politiques de la période 350-352. Notre graffite l'illustre utilement en donnant les noms des consuls créés par le tyran Magnence en 352.

En continuant son exploration, J.-B. De Rossi remarqua, en arrivant au second plan du cimetière des arcs en maçonnerie élevés et tout un vaste aménagement souterrain qui transformait l'hypogée primitif, et tels qu'on n'en rencontre de cette importance que dans la *spelunca magna* du cimetière de Prétextat. Dès lors, Rossi fut persuadé que sous cet entassement de maçonneries devait se trouver la crypte de saint Hippolyte, mais de 1862 à 1881 rien ne fut entrepris pour éclaircir cette question.

Au mois de mars 1881, Mariano Armellini et Orazio Marucchi tentèrent une exploration. Par une ouverture, ils purent pénétrer jusqu'à une abside où ils déchiffrèrent des graffites tracés par des pèlerins latins, grecs et lombards et indiquant un lieu vénéré, très probablement la crypte historique [7].

A droite : LEO
+ GRISAFIVS MENOR
ATARIVALITUS PREP

à gauche :
▨E PAX
BENE SERBVS DI

Les fouilles pratiquées en 1882-1883 amenèrent au même endroit la découverte d'une petite basilique souterraine, qui est celle que nous avons décrite et qui a été visitée par Prudence [8]. Si un doute pouvait subsister à cet égard, il eût été écarté par la lecture de ce proscynème [9] :

IPPOLITE · IN · MENTE
PETRV ··· PECCATORE

XI. Épigraphie. — Nous avons donné déjà les inscriptions historiques de la catacombe et nous avons dit que le plus grand nombre des autres offrait généralement peu d'intérêt :

1. La plus ancienne parmi celles qui portent

[1] Marucchi, *Monum. primitiv.*, p. 77. — [2] Perret, *Les catacombes de Rome*, t. III, pl. XLVII, XLVIII. — [3] F. Gori, *Della porta e basilica di S. Lorenzo... e delle catacombe di S. Ippolito soldato o ad nymphas*, in-8°, Roma, 1862. — [4] *Ibid.*, p. 63. — [5] De Rossi, *Bull., di arch. crist.*, 1882, p. 54. — [6] *Ibid.*, p. 55. — [7] *Ibid.*, p. 110. Dans Marucchi, *Éléments d'archéologie chrétienne*, 1900, t. II, p. 245, on lit : *Arivalitus pref.* — [8] *Ibid.*, p. 176-177, 1883, p. 99. — [9] *Ibid.*, 1883, p. 104.

une date certaine nous reporte à l'année 298 :

D · M ·
P · LIBERIO VIXIT ANT N̄ · V · MENS
N̄ III DIES N̄ VIIII RANICIO
FAVSTO ET VIRIO GAL

Boldetti (cod. Marucc. A. 195) mentionne cette pierre au cimetière de Cyriaque et Buonarotti dit avec plus de précision : *e cœmeterio D. Laurentii effossa anno* 1799.

Boldetti, *Osservazioni*, p. 83, p. 461; Georgi *ad Baronium*, ann. 298, t. III, p. 285; Muratori, *Nov. thes. veter. inscr.*, t. I, p. 370, n. 2 : Clinton, *Fasti romani*, t. II, p. 194; De Rossi, *Inscr. christ.*, t. I, p. 27, n. 24. On peut interpréter le R de la ligne 3e; *r(ecessit)*; *r(equiescit)*; *r(eddidit)*.

2. Inscription que Reggi vit en 1768 *in cœmeterio Cyriacæ sub vinea Vicardia;* elle date de l'année 345 :

ΣΩΚΡΑΥΗΣ ΑΕΙΜΝΗΣΤΟΣ ΦΙΛ
ΔΗΠΟΣΕΙΤΟΥΣ Θ/ΚΩΚΤΒΑΜ
ANNOYS ΤΡΙΓΙΝΤΑ IN ΠΑΚΕ

Σωκράτης ἀείμνηστος φιλ(ο····) *depositus* θ (= IX) *kalendas octobres Am*(antio et Albino conss. vixit) *annus* (= annos) *triginta in pace.*

Aujourd'hui au musée de Latran.

De Rossi, *Inscr. christ.*, t. I, p. 57, n 85.

3. Inscription de l'année 348 :

b]ENEMERENTI
v]ERECVNDVS ET
v]AN · IIII · MEN · II
FILIPPO ET SALLIE

O. Marruchi, *Éléments d'archéologie chrétienne*, 1900, t. II, p. 251.

4. Inscription de l'année 450 : *e cœmeterio S. Hippolyti :*

GAVDENTiVS · DIE · III · KAL ·
AVG · SERGIO ET NIGRIANO
COSS

De Rossi, *Inscr. chrét.*, t. I, p. 68, n. 109.

5. Inscription de l'année 364, *e cœmeterio S. Hippolyti* (fig. 5736)*:*



pace
nstantius
no et varroni

5737. — Inscription du cimetière d'Hippolyte.
D'après De Rossi, *Inscript.*, t. I, p. 96, n. 176.

De Rossi, *Inscr. christ.*, t. I, p. 96, n. 176; O. Marucchi, *I monumenti*, pl. XLVIII, n. 5.

6. Inscription de l'année 380, *e cœmeterio S. Hippolyti :*

LEO DEPOSITVS III NONAS OCTOBRIS · DD · GRATIANO
[ET] THEODOSIO AVGG · COSS · [IPSI] BENEMERENTI
IN PACE QVI VIXIT ANNOS XVII · MENS · XI · TITVLVS
[POSITVS

Boldetti, *Osservazioni*, p. 83; Georgi, *Ad Baronium*, ann. 380, t. V, p. 484; Muratori, *Nov. thes. veter. inscr.*, t. I, p. 388, n. 3; Clinton, *Fasti romani*, t. II, p. 198; De Rossi, *Inscr. christ.*, t. I, p. 133, n. 289, croit que les mots *et* et *ipsi* que Boldetti place entre crochets ont été ajoutés par lui.

7. Inscription de l'année 380, *e cœmeterio S. Hippolyti :*

VENEMERENTI IN PACEM QVI VVIXIT
ANNVS XVII · M · XI · DEPOSITVS III ·
NONAS OCTOBRIS DD · NN ·
GRATIANO THEODOSI AVCVLEO

Peut-être l'inscription était-elle, comme on en possède quelques exemples, tracée des deux côtés de la tablette, ou bien le début se trouvait gravé sur une autre tablette que Boldetti a ignorée ou négligée.

A la dernière ligne, il faut lire : AVG V LEO.

Boldetti, *Osservazioni*, p. 83; Muratori, *Nov. thes. vet. inscr.*, t. I, p. 388, n. 4; Clinton, *Fasti romani*, t. II, p. 198; Cavedoni, dans *Memorie di religione*, Modena, IIe série, t. VII, p. 54; De Rossi, *Inscr. christ.*, t. I, p. 134, n. 290.

8. Inscription de l'année 382; Reggi la vit en 1768 *sub vinea Viscardia :*

IANVARA IN PACE DEPOSITA X · V KAL SEPT
CL · ANTONIO ET FL SYAGRIO CONSS ·

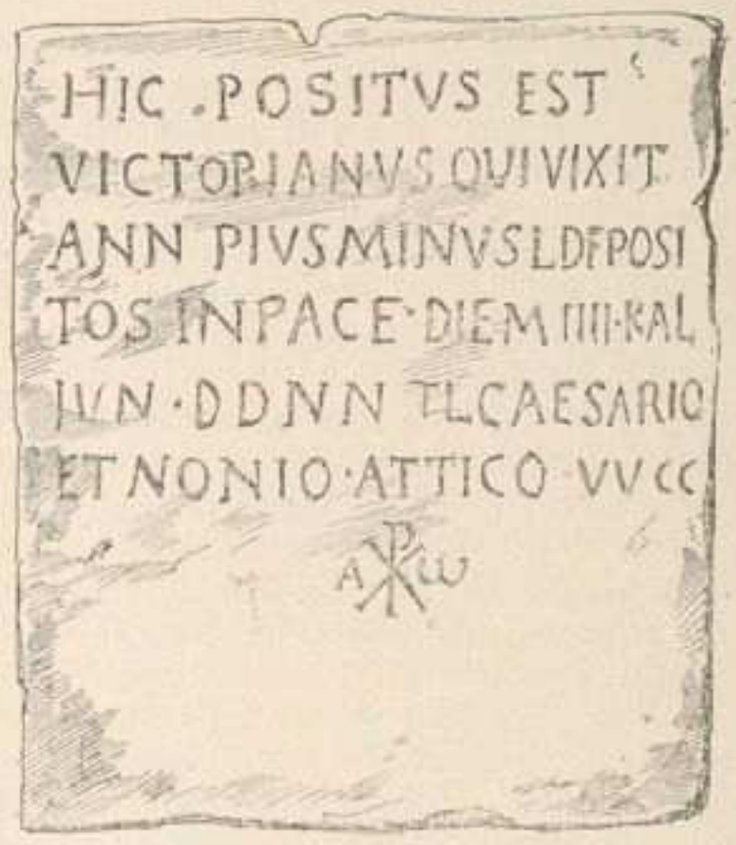
De Rossi, *Inscript. christ.*, t. I, p. 139, n. 312.

9. Inscription de l'année 384, *e cœmet. S. Hippolyti;* sur deux tablettes conjointes :

DD NN · CLAEARCO
CONSVLIBVS BENEM
ANNVS XV · MESIS
DIE XII KALENDAS

ET RICOMEDE VVCCI
ERENTI OLIBIONI QVI VIXIT
VI DIES XX DECESSII
OCTOBRES IN PACE

Boldetti, *Osservazioni*, p. 82; Georgi, *Ad Baronium*, ann. 384, t. V, p. 566; Muratori, *Nov. thes. vet. inscr.*, t. V, p. 390, n. 1; Clinton, *Fasti romani*, t. II, p. 199; De Rossi, *Inscr. christ.*, t. I, p. 152, n. 345.



5737. — Inscription du cimetière d'Hippolyte.
D'après O. Marucchi, *I monumenti*, pl. XLIX, n. 9.

10. Inscription de l'année 390, *fragmentum grandis tabulæ erutum e cœm. S. Hippolyti mense decembri 1838 :*

*benemeren*TI · IN PACE QVAE VIXIT ANN XXXVI
*val*ENTINIANO V AV · G · IIII · ET · NEOTERIO *conss.*

De Rossi, *Inscr. christ.*, t. I, p. 169, n. 386; Marucchi, *I monumenti del museo Pio Lateranense*, pl. XLVIII, n. 35.

11. Inscription de l'année 391 :

]EGNATIA SVSANNA CϘ
ABITA
quæ vi]XIT ANNIS QVINQVE
mense]VNO DIES QVINQVE
dep...]KAL·IVNIAS·P T C S
cess. Tati]ANO·ET AVR·SYMACO

Rossi avait restitué d'abord *Munatia Susanna Avita clarissima puella;* en y regardant de plus près, il a lu le premier nom : *Egnatia;* ligne 4[e] : *pax tibi cum sanctis.*

De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1882, p. 74, et corr., p. 179.

12. Inscription de l'année 397, *e cœmet. S. Hippolyti* (fig. 5737) :

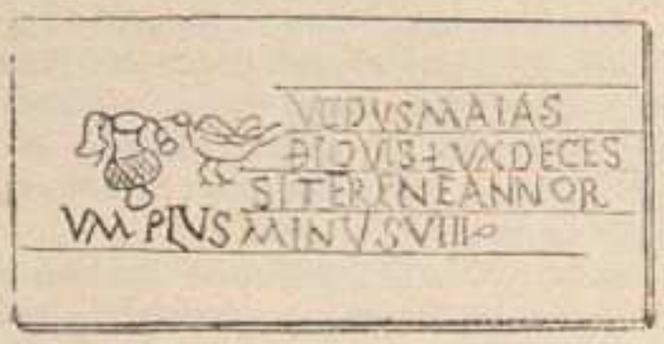
HIC ∧ POSITVS ∧ EST
VICTORIANVS QVI VIXIT
ANN·PLVS·MINVS L DIPOSI
TOS·IN·PACE·DIEM III > KAL
IVN ∧ DD NN·TLCAESARIO
ET NONIO ∧ ATTICO·VVCC

De Rossi, *Inscr. christ.*, t. I, p. 195, n. 445; O. Marucchi, *I monumenti*, pl. XLIX, n. 9.

13. Inscription de l'année 409, vue par Reggi, en 1768, *sub vinea Viscardia :*

III NON·AVG·DDNN·HONORIO VIII
EI TEODOSIO III AVCC CONSS
BENEMER ⊄ IN PAC ⊄ II AIICA ⊄ O ⊄ VIX ⊄
AN ⊄ III

De Rossi, *Inscr. christ.*, t. I, p. 248, n. 592.



REVERS



5738. — Inscription du cimetière d'Hippolyte.
D'après De Rossi, *Inscript.*, t. I, p. 273, n. 638.

14. Inscription de l'année 409 :

HOC TVMVLO·IACET QVINTIANA FAMV*la Christi* QUAE·DEPOSITA EST POST CONSVLA*tu Honori*·VIII·ET THEODOSI·III VI NONAS IVLI*as*

O. Marucchi, *Éléments d'arch. chrét.*, t. II, p. 249.

15. Inscription de l'année 423 (ou 339, ou 249) *e cœmet. S. Hippolyti* (fig. 5738) :

Sexto idus Majas die Jovis luna quintadecima decessi Erene annorum plus minus octo.

De Rossi, *Inscr. christ.*, t. I, p. 273, n. 638.

16. Fragment d'inscription portant une date consulaire, de 424 :

...FL·VICTORE...

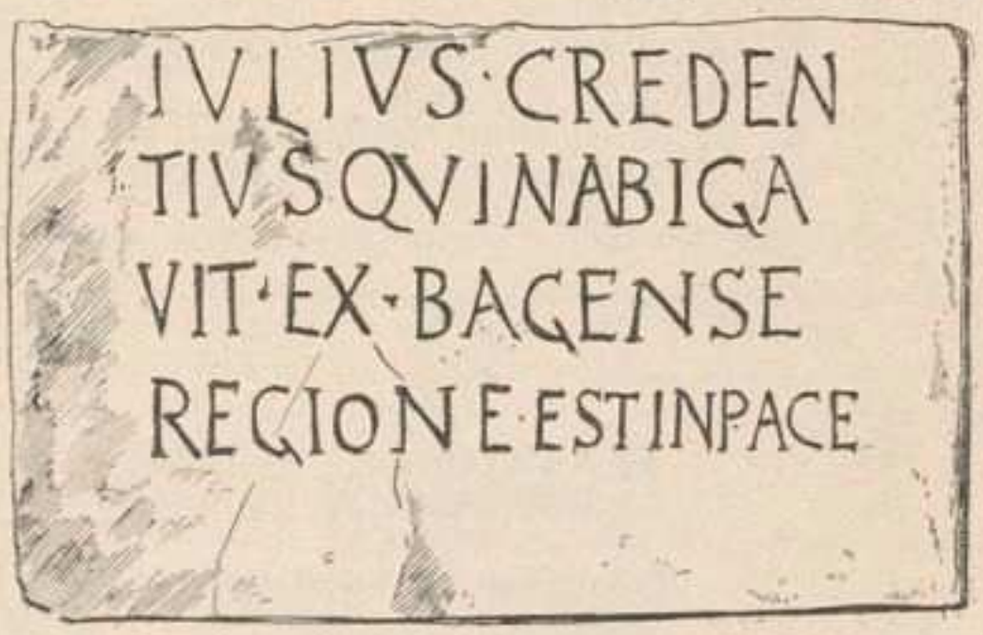
O. Marucchi, *Éléments d'archéol. chrét.*, t. II, p. 249.

17. Inscription de l'année 491, provenant du cimetière à ciel ouvert et jetée dans la catacombe avec des débris :

HIC REQVIISCIT IN PACE ARGYRIVS QVI *vixit*.....
DEPS·SVBD III·NON·MAIS·CONS·PROVINI V*c quem locum compa*RAVIT FILIA EIVS FAVSTA A PRB TIT·*p*RAXS*edis*

De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1882, p. 65, cf. p. 16 O. Marucchi, *Éléments*, t. II, p. 250.

18. Inscription de l'année 528, rappelant un lecteur



5739. — Inscription du cimetière d'Hippolyte.
D'après O. Marucchi, *I monumenti*, pl. LVI, n. 32.

du titre de Sainte-Pudentienne, duquel dépendait le cimetière :

+ HIC·REQVIESCIT·IN·PACE·HILARVS
LICTOR TT PVDENTIS
QVI·VIXIT·ANN·PL·M·XXX
DEP·SI IDVS IVL·PC·MABORTI·V·C·

O. Marucchi, *Éléments d'arch. chrét.*, 1900, t. II, p. 249; De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1883, p. 107.

19. Quoique non daté, nous pouvons rapprocher ce fragment fixé dans la basilique et qui rappelle un prêtre du titre de Sainte-Pudentienne :

LOCVS
ROMVLI
PRESBYTERI
TITVLI PVD
*en*TIANAE

O. Marucchi, *Éléments*, t. II, p. 249.

Quelques inscriptions du cimetière d'Hippolyte ont déjà fait l'objet d'une publication et ne méritent guère autre chose qu'un rappel [1]. Celle-ci mentionne l'heure de la mort. (Voir au mot HEURE, col. 2368.)

DEPOSITVS EVGEN*ius*
SEXTV IDVS OCTOB D S·
ORA PRIMA ·IN PACE

Cette autre rappelle la mémoire d'un catéchumène [2] :

ΚΙΤΕ ΒΙΚΤΟΡ ΚΑΤΗΧΟΥΜΕΝΟC
ΕΙΤΩΝ ΕΙΚΟCΙ·ΠΑΡΘΕΝΟC
ΔΟΥΛΟC ΤΟΥ ΚΥΡΡΙΟΥ ΕΙΗCΟΥ ☧

(*Hic*) *situs est Victor, catechumenus, annorum viginti, virginius, servus Domini Jesu Christi.*

[1] A. de Waal, *Inschriften aus dem Cœmeterium* S. *Hippolyti*, dans *Römische Quartalschrift*, 1897, t. XI, p. 224-228. —

[2] O. Marucchi, dans *Gli studi in Italia*, VI[e] année, t. II, p. 216; De Rossi, *Bull. d'archeol. crist.*, 1883, p. 83.

Inscription trouvée dans le talus de l'allée qui traverse la vigne sous laquelle se trouve la catacombe [1] :

FOR TV NATO
BAE NAE MER ENTI·IN
PACEN QVI VIXIT — *le défunt debout,*
ANNVS XLV — *drapé, de face,*
M II — *levant la*
D V K M — *main droite*
FELIS AMICVS FECIT
HILARIO FILIVS
FECE IT

Inscription conservée au musée de Latran (fig. 5739)[2]:

Julius Creden
lius qui naviga
vit ex Bacense
regione est in pace

Inscription du cimetière d'Hippolyte, conservée au Latran (fig. 5740) [3] :

D. M. Hilarioni innocentissimo qui vixit
annos XVIII d. v. in pace
D. M. Januario innocentissimo qui vixit
annos VIII men. XI, dies XI in pace.

Terminons ce choix d'inscriptions par la mention



5740. — Inscription du cimetière d'Hippolyte.
D'après O. Marucchi, *op. cit.*, *pl.* LX, n. 33.

de fragments damasiens trop brisés pour servir à rien [4] :

Un fragment votif [5] :

...voT ⊏ SOLVER ⊏···

Deux fragments qui commémorent *Athanasius* et *Bonifatia* [6] ;

L'épitaphe d'un *presbyter prior* [7] :

hic requiescit···]RICVS ⊏ PB PRIOR
vi]XIT ANNVS ⊏ PM XXXX
depositus·····]KL·DECEMB ⊏ INDC III

Enfin cette belle inscription du type damasien qui fut peut-être gravée par le ciseau de Filocalus [8] :

TIMOTEVS
PRESBYTER

H. Leclercq.

HIPPONE. — I. Site. II. Climat. III. Étymologie. IV. Phéniciens. V. Romains. VI. Administration. VII. Territoire. VIII. Garnison. IX. Époque vandale. X. Époque byzantine. XI. Plan des ruines. XII. Cimetière. XIII. Églises. XIV. Autres édifices religieux. XV. Autres édifices civils. XVI. Archéologie. XVII. Épigraphie. XVIII. Localités voisines. XIX. Liste épiscopale. XX. La carrière laïque de saint Augustin. XXI. La carrière chrétienne et sacerdotale. XXII. La carrière épiscopale. XXIII. Une élection épiscopale à Hippone. XXIV. Une élection sacerdotale à Hippone. XXV. Les monastères d'Hippone. XXVI. La liturgie d'Hippone.

Parmi les villes privilégiées dont le nom se présente à la postérité associé inséparablement à celui d'un grand homme, Hippone, comme Nazianze, comme Nole, n'est plus qu'un souvenir, mais si glorieux qu'on a le devoir de s'y arrêter et d'en relever les moindres vestiges.

I. Site. — A un kilomètre et demi ou deux kilomètres de la ville moderne de Bône, s'élevait *Hippo Regius* [9], dont l'ethnique fait *Hipponeregiensis* [10]. Hippone s'étendait dans une plaine que dominent deux mamelons : le mamelon Saint-Augustin, haut de cinquante-cinq mètres [11], et le Gharf el Artran, haut de trente-quatre mètres. Bien avant les temps historiques, ces deux mamelons ont pu émerger parmi les eaux, mais ils appartenaient déjà à la terre ferme lors de l'établissement des Phéniciens sur cette côte [12]. A l'ouest et au nord coule l'oued Bou Djemaa qu'on franchit sur le vieux pont d'Hippone, au nord des ruines de la ville. Le paysage, qu'on croirait immuable, n'est plus celui sur lequel se sont posés les regards de saint Augustin ; comme le mamelon, la rivière a connu ses vicissitudes ; jadis, elle débouchait dans la mer à l'endroit où se trouve la darse du port français de Bône ; elle a été détournée de nos jours et va se jeter dans la Seybouse près de l'embouchure du fleuve [13]. Au XI^e^ siècle, El Békri marque Hippone auprès de Sebous, qu'il prend pour une ville [14], mais la Seybouse avait modifié son cours inférieur depuis l'antiquité : la Table de Peutinger [15] marque l'*Ubus flumen* [16] sur la route du littoral à cinq milles à l'est d'*Hippo Regius*. Une inscription qui date du Haut-Empire mentionne un soldat *agens super ripa(m) Hippone Reg (io)* [17], mais elle ne prouve pas que la Seybouse coulât à Hippone à cette époque ; le mot *ripa* désigne ici le rivage de la mer [18].

II. Climat. — Dans l'antiquité, la mer s'avançait peut-être plus à l'intérieur des terres, au voisinage de l'embouchure actuelle de la Seybouse, et il est permis de supposer que le port d'Hippone se trouvait non loin du mamelon de Gharf el Artran. Ce port était bien abrité des vents d'ouest et du nord-ouest, mais exposé aux vents d'est ; néanmoins Hippone paraît avoir été assez insalubre, du moins pendant une partie de l'année. Une lettre de saint Augustin nous fait faire connaissance avec un personnage qui, pour obtenir la faculté de ne pas séjourner en permanence dans la ville, invoque l'*æris morbidi causationem* [19]. Saint Augustin lui-même mourut des fièvres [20].

III. Étymologie. — *Hippo Regius* et *Hippo Diarrhytus* (Bizerte) offraient un champ propice aux ancêtres des philologues, les étymologues (s'il est permis de risquer ce néologisme !). Julius Solinus ne voit que ce

[1] J. de Laurière, *Inscription chrétienne inédite trouvée à Rome près du cimetière de Saint-Hippolyte*, dans *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1886, p. 184. — [2] O. Marucchi, *I monumenti del museo Pio Lateranense*, 1911, pl. LVI, n. 32. — [3] *Ibid.*, pl. LX, n. 33. — [4] De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1882, p. 68. — [5] *Ibid.*, 1882, p. 71. — [6] *Ibid.*, 1882, p. 67. — [7] *Ibid.*, 1882, p. 65. — [8] *Ibid.*, 1882, p. 68. — [9] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 5229, 5230 = 17402 ; cf. *Corp. inscr. lat.*, t. XIV, n. 303. — [10] S. Augustin, *Acta cum Felice Manichæo*, I, 20 ; II, 1. — [11] Il a été décapé de dix mètres vers la fin du XIX^e^ siècle. — [12] Fischer, dans *Petermanns Mittheilungen*, 1887, t. XXXIII, p. 34. — [13] S. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, in-fol., Paris, 1911, feuille 9, p. 5, col. 1. — [14] El Békri, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. de Slane, p. 133. — [15] Faite sur un document qui remonte aux Antonins ou aux Sévères. — [16] On ne peut douter de l'identité des noms d'*Ubus* et de Seybouse ; cf. S. Gsell., *op. cit.*, feuille 9, p. 23, n. 180. — [17] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 5320 = 17402. — [18] *Bull. archéol. du Comité*, 1898, p. CLI : *stationarius ripæ Uticensis*. — [19] S. Augustin, *Epist.*, CXXVI, 4 ; cf. *Epist.*, CXVIII, 34. — [20] Possidius, *Vita Augustini*, c. XXIX.

mot *Hippo*, sous lequel il découvre ἵππος, et en conclut que les deux villes furent fondées par des *equites græci*, mais le nom est sans doute d'origine phénicienne [1]. Salluste parle d'une *Hippo* fondée par les Phéniciens sur les côtes africaines [2]; on peut y voir soit Hippone, soit Bizerte [3]. On est ici en pleine hypothèse.

IV. Phéniciens. — Un promontoire voisin de Bône, peut-être le cap de Garde, est appelé par Ptolémée Ἱππουάκρα; les plus anciens écrivains grecs désignent Bizerte par ce nom [4], et Diodore de Sicile paraît s'en servir pour désigner notre *Hippo Regius* [5]. Les auteurs modernes invoquent chacun un texte pour soutenir leur opinion et rien ne fait prévoir qu'ils se mettent jamais d'accord. Ce qu'il est permis de retenir, c'est que la ville fut d'abord une colonie phénicienne : un énorme mur a été découvert et déblayé sur une longueur de seize mètres et une hauteur de trois [6]; deux stèles de type punique ont été recueillies au mamelon Saint-Augustin [7], mais il n'est pas certain qu'elles datent de la domination phénicienne ; même réserve au sujet d'une autre stèle qui paraît représenter une déesse carthaginoise [8]. La dédicace néo-punique à Baal-Hammon doit être restituée à Guelma [9]. *Hippo* et *Téfusa* semblent représentées dans des monnaies qui datent du premier siècle avant notre ère et qui portent des légendes néo-puniques [10]. L'usage de la langue punique se maintint pendant fort longtemps dans la région d'Hippone [11].

L'origine de l'épithète *Regius* est inconnue et n'est peut-être que la traduction d'un mot punique [12]; ou bien c'est un surnom adopté pour la distinguer de l'autre *Hippo*, parce qu'elle appartint au royaume de Numidie après avoir été enlevée à Carthage, tandis que *Diarrhytas* appartint depuis 146 av. J.-C. à la province romaine d'Afrique. Strabon et Silius Italicus, suivis par des auteurs modernes, ont supposé gratuitement que cette épithète *Regius* équivalait à la signification de « résidence royale »; on n'a de cela aucune preuve ni aucun indice [13]. Un demi-siècle environ avant notre ère, P. Sittius s'empara d'*Hippo Regius*, où sa flotte se trouvait quand les partisans de Pompée, s'enfuyant par mer en Espagne, y furent jetés par la tempête; leurs vaisseaux furent coulés par ceux de Sittius [14].

V. Romains. — A l'issue de cette guerre, Hippone devint romaine et désormais on rencontre son nom fréquemment. Strabon, qui donne aux deux *Hippo* le surnom de *Regius ;* Pomponius Méla : *oppida Hippo Regius* [15]; Pline l'Ancien: *Hippo Regius* [16]; Ptolémée: Ἱππὼν Βασιλικός [17]; l' *Itinéraire* d'Antonin : *Hippone Regio colonia* [18]; *Table* de Peutinger : *Hippone Regio*; Jules Solin [19], Paul Orose [20]; Julius Honorius [21], Géographe de Ravenne [22]; mais c'est surtout saint Augustin qui nous parle de sa ville épiscopale dont il occupa le siège depuis 395 jusqu'à sa mort, en 430 Il l'appelle soit *Hippo Regius* [23], soit simplement *Hippo* [24]. On trouve encore le nom dans les inscriptions [25], dans Procope qui emploie la forme : τὸ Ἱπποναρέγιον [26]. L'ethnique est *Hipponiensis* [27] ou *Hipponensis* [28]. Les habitants, quand ils sont désignés par le nom complet de leur ville, sont appelés *Hipponienses* (ou *Hipponenses*) *Regii* [29] et exceptionnellement *Hipponeregienses* [30] et *Hipporegii* [31].

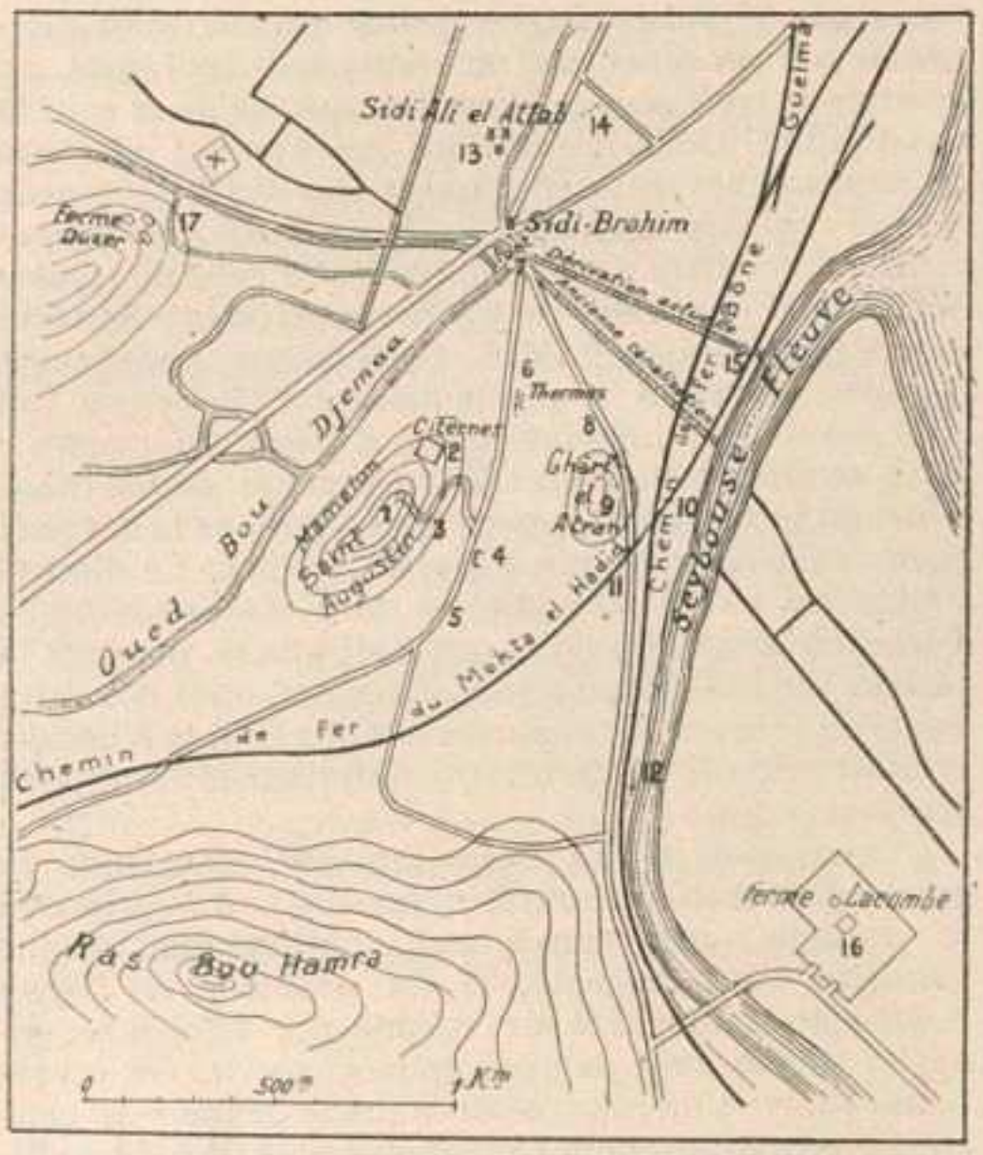
VI. Administration. — Hippone faisait partie de la province de Numidie, mais, au point de vue administratif, elle appartenait à la province d'Afrique proconsulaire [32], ainsi désignée parce qu'elle était gouvernée par un proconsul qu'assistaient des légats, au nombre de trois sous le Haut-Empire, de deux sous le Bas-Empire. Deux inscriptions appartenant au règne de Septime-Sévère mentionnent des *legati provinciæ Africæ regionis hipponiensis* [33], ou *diœceseos hipponiensis* [34]; ce titre paraît équivaloir [35] à celui de *legatus Numidiæ* [36] et à celui de *legatus prov(inciæ) Afr(icæ) diœces(eos) Numidæ* [37]. M. S. Gsell estime, nonobstant l'opinion contraire [38], que le diocèse d'Hippone a tiré son nom d'*Hippo Regius* et non d'*Hippo Diarrhytus :* cette dernière ville était très rapprochée de Carthage et devait vraisemblablement faire partie de la *diœcesis carthaginiensis*, réservée à un autre légat. Le diocèse d'Hippone ou de Numidie est sans doute identique à celui des deux Numidies qui était placée, pendant la période du Bas-Empire, sous l'autorité d'un des deux légats du proconsul [39]; l'autre Numidie était la *Numidia consularis*, qui, elle, formait, à proprement parler, une province.

L'inscription d'une borne-limite [40] mentionne le *munic(ipium) aug(ustum) Hipp(oniensium) Reg(iorum)* et indique, par conséquent, qu'Hippone devint municipe sous Auguste. Il est probable qu'*Hippo Regius* était qualifiée de colonie par Ptolémée, ou par la source dont ce géographe se servit. On a prétendu tirer [41] d'un passage de Pline le Jeune [42] la conclusion forcée qu'Hippone n'avait pas le titre de *municipium* sous Trajan. *Hippo Regius* est appelée *colonia* par l'Itinéraire d'Antonin et par saint Augustin : *in colonia Calamensi et in nostra* [43]; *in castello Sinitensi quod Hipponensi coloniæ vicinum est* [44]. Elle apparte-

[1] Tissot, *Géographie de la province romaine d'Afrique*, t. II, p. 90. — [2] Salluste, *Jugurtha*, c. XIX. — [3] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, p. 516, opine pour Bizerte. — [4] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, p. 152. — [5] Diodore, XX, LVII, 6. — [6] Papier, dans *Comptes rendus de l'Acad. d'Hippone*, 1899, p. VII, XI-XII; *Bulletin de l'Acad. d'Hippone*, t. XXIX, p. 167, n. 1; S. Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, t. I, p. 55, n. 1. — [7] *Bulletin de l'Acad. d'Hippone*, t. XVIII, p. XXXV, LIV et pl. VIII; *ibid.*, t. XXX, p. 3, n. 7. — [8] Berger, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1896, p. 221-222; *Comptes rendus de l'Acad. d'Hippone*, 1896, p. XIV. — [9] Delamare, *Explorat., archéologie*, pl. CXC, fig. 12; Judas, *Nouvelles études sur une série d'inscriptions numidico-puniques*, p. 32, note. — [10] Muller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. III, p. 53-57; *Supplément*, p. 66. — [11] S. Augustin, *Epist.*, LXVI, 2; CVIII, 14; CCIX, 3; *Sermones*, CLXVII, 4; CCLXXXVIII, 3; *Epistolæ ad Romanos inhoata expositio*, 13; *De hæresibus ad quod vult Deum*, n. LXXXVII. — [12] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, p. 516; Tissot, *Géographie*, t. II, p. 98. — [13] Strabon, XVII, 3-13; Silius Italicus, III, 259 ; Shaw, *Voyages*, t. I, p. 120. — [14] César, *De bello africano*, 96. — [15] Pomponius Méla, I, 33. — [16] Pline, V, 22; VI, 212. — [17] Ptolémée, IV, 3, 2. — [18] *Itin.* d'Antonin, p. 8; cf. p. 18-19. — [19] Solin, XXVII, 7. — [20] P. Orose, *Hist.*, I, II, 92. — [21] *Geographi latini minores*, édit. Riese, p. 47. — [22] Géographe de Ravenne, p. 148, 347. — [23] S. Augustin, *Retractationes*, I, 14 et 17; *De civitate Dei*, l. XXII, VIII, 7 et 20. — [24] *Epist.*, XXXIV, 4; *Contra litteras Petiliani*, II, 99, 228. — [25] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 5230 = 17402; 10118 = 22247. — [26] *Bell. vand.*, I, 3, édit. Bonn., p. 325. — [27] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 4894; t. IX, n. 1592; t. X, n. 5178. *Collat. ann. 411*, I, 138, dans *P. L.*, t. XI, col. 1316: Comte Marcellin, *Chronicon*, ad ann. 439, dans Mommsen, *Chronica minora*, t. II, p. 77. — [28] *De civit. Dei*, l. XXII, c. VIII, n. 8, 9, 11; *Epist.*, XXII, 9; Possidius, *Vita Augustini*, c. III, VI, XXIV, XXVIII. — [29] *Coll. ann. 411*; S. Augustin, *Epist.*, XXIX, LXXXVI, CCXIII. — [30] Mansi, *Conc. ampliss. coll.*, t. IV, col. 334, 435; Hydace, *Chron.*, ann. 412, dans Mommsen, *op. cit.*, t. II, p. 18. — [31] Victor de Vite, *Hist. pers. Vandal.*, I, 10, leçon peu sûre. — [32] S. Augustin, *Epist.*, CXXXIII, CXXXIV. Une inscription d'Hippone conservée à Châteaudun parle d'un *miles de numero Hipponensium* (VI[e] siècle). *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 522 = 17401. — [33] *Corp. inscr. lat.*, t. X, n. 5178. — [34] *Corp. inscr. lat.*, t. IX, n. 1592. — [35] Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, p. XVI, et p. 468. — [36] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 11338. — [37] *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n. 1406. — [38] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, p. 516. — [39] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, p. XVI, et 468; t. VI, n. 1690-1691. — [40] *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1897, p. LV. — [41] Zumpt, *Commentationes epigraphicæ*, t. I, p. 407. — [42] *Epist.*, l. IX, XXXIII, 2. — [43] *De civitate Dei*, l. XXII, c. VIII, n. 20. — [44] *Ibid.*, l. XXII, c. VIII, n. 11 (passage mal interprété au *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, p. 516.

nait probablement à la tribu *Quirina* [1]. On trouve les mentions des *curies* entre lesquelles les citoyens étaient répartis [2], d'un édile [3], de *duumviri* [4], d'un *duumvir quinquennalis* [5], de flamines perpétuels [6], d'un pontife [7], du conseil des décurions [8]; sous le Bas-Empire, de *curiales* [9] et d'un personnage *ex honoratis Hipponensium* [10].

VII. Territoire. — Le territoire de la commune romaine *Hippo Regius* était très vaste. Au nord-ouest, la borne de l'oued Ouider [11] trouvée à vingt-huit kilomètres à vol d'oiseau d'Hippone indique la limite du côté du territoire de Cirta. A l'est, la limite du côté de la colonie de Thabraca est indiquée par la borne de la mechta el Agareb [12], à quarante kilomètres à vol d'oiseau du chef-lieu. Au sud-ouest, le territoire d'Hippone ne dépassait sans doute pas le col de



5741. — Carte du site d'Hippone.

D'après Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, feuille 9.

Fedjoudje (même distance à vol d'oiseau), près duquel a été découverte une borne placée par les *Kalamenses* (voir Guelma), mais la limite ne devait pas être éloignée de ce point. Le centre romain d'Ascours, où on a trouvé une inscription concernant un personnage qui paraît avoir fait partie du conseil des décurions d'Hippone [13], était vraisemblablement sur le territoire de cette commune. Le *castellum* de Fussala, dit saint Augustin, *Hipponensi territorio confine* [14], était à quarante milles (près de soixante kilomètres) d'Hippone; la position de ce *castellum* est inconnue : d'après ce que nous savons sur l'étendue du territoire d'Hippone dans les autres directions, il faut probablement le chercher dans la direction du sud ou du sud-est.

VIII. Garnison. — Il y avait à Hippone des soldats chargés de la police et de la surveillance du littoral : *miles cohortis XIII urb(anæ), (centuria) Silani, agens supra ripa (m) Hippone Reg(io)* [15], et dans une lettre de saint Augustin il est question d'un *tribunum qui custodiendo littori constitutus est* [16].

IX. Époque vandale. — En juin 430, les Vandales mirent le siège devant Hippone et furent arrêtés devant cette ville pendant quatorze mois ; le comte Boniface défendait la cité avec une armée de Goths et l'ennemi ne put y entrer qu'après le départ des habitants [17]. Ce fut pendant la durée de ce siège que mourut saint Augustin, entouré de plusieurs de ses collègues, entre autres de son futur biographe, Possidius, qui s'y étaient réfugiés. Possidius affirme qu'Hippone fut alors brûlée [18]; cependant un traité y fut signé en février 435 entre les Vandales et un représentant de l'empereur [19] et Genséric y résida entre 436-437 et en 439 [20]. Les Vandales, contrairement à leur méthode dans les autres villes [21], n'abattirent pas ici les remparts et Hippone paraît avoir été fortement occupée par eux jusqu'à la fin de leur domination en Afrique [22]. Cependant Bélisaire s'en rendit maître sans peine, après avoir vaincu Gélimer à Tricamarum (fin de 533).

X. Époque byzantine. — A l'époque byzantine, Hippone est mentionnée comme évêché [23] et on voit par quelques inscriptions que la ville conservait une garnison : mention d'un soldat *de numero Hipponensium Regiorum* [24] et d'un officier *de numero bis electorum* [25].

On ignore la date de la destruction d'Hippone et celle de la construction de Bône, car il ne faut pas attacher d'importance, paraît-il, à l'assertion de Léon l'Africain [26], qui prétend qu'Hippone fut ruinée sous le khalifat d'Othman (milieu du VII^e siècle) et que la cité de Beld Elhuneb (il s'agit de Bône) fut bâtie avec ses débris. D'après le récit de En Noweiri [27], Bône aurait servi de refuge à des Berbères après la prise de Carthage par Hassan, à la fin du VII^e siècle. Mais on ne sait, dit M. S. Gsell, s'il s'agit ici de l'ancienne Hippone ou de la nouvelle Bône. Il en est de même de la Bône d'Ibn Haucal [28], quoique le fait qu'il l'indique sur le bord de la mer soit plutôt en faveur de Bône. El Bekri, au XI^e siècle, distingue nettement deux villes : 1° l'ancienne Bône, fondée à une époque très reculée et demeure d'Augochtîn, grand docteur de la religion chrétienne; au temps d'El Bekri, elle s'appelait, dit cet auteur, Medîna Enoni et renfermait des mosquées, des bazars, etc.; 2° Bône la Neuve, à trois milles de là [29]. Il est possible que la fondation de Bône ait

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 4894, 17408. — [2] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 5276. — [3] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 17408. — [4] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 5276, 17408, 17417. — [5] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 17408. — [6] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 5276, 17408. — [7] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 5276. — [8] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 5276, 5232; cf. n. 5278. — [9] Symmaque, *Epist.*, l. IX, LI. — [10] Possidius, *Vita S. Augustini*, c. XXIV ; S. Augustin, *Epist.*, CCXXII, n. 1 : *Hipponensium primarium Philocalum.* — [11] S. Gsell, *Atlas archéologique*, feuille 2, Herbillon, n. 10. — [12] *Ibid.*, feuille 10, Souk el Arba, n. 1. — [13] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 5278. — [14] *Epist.*, CCIX, n. 2. — [15] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 5230 = 17402. — [16] *Epist.*, CXV. — [17] Possidius, *Vita Augustini*, c. XXVIII, XXIX; Prosper, *Chronicon*, ad ann. 430, dans Mommsen, *Chronica minora*, t. I, p. 473; Victor de Vite, *Historia persecutionis vandalicæ*, l. I, c. X; Procope, *De bello vand.*, I, 3, édit. Bonn, p. 324-325. — [18] Possidius, *op. cit.*, c. XXVIII. — [19] Prosper, *Chronicon*, dans Mommsen, *op. cit.*, t. I, p. 474, cf. p. 497. — [20] *Epitome carthaginiensis*, dans Mommsen, *op. cit.*, t. I, p. 497. — [21] Procope, l. II, c. IV, édit. Bonn., p. 427 ; il qualifie Hippone de ville fortifiée. — [22] *Ibid.*, p. 428-429. — [23] Georges de Chypre, *Descriptio orbis romani*, édit. H. Gelzer, p. 34; cf. *Byzantinische Zeitchrift*, 1893, t. II, p. 26. — [24] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 5229 = 17401. — [25] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 5262, 5263, 5264. — [26] *Description de l'Afrique*, trad. Temporal, édit. de 1556, p. 268. — [27] Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, t. I, p. 339. — [28] *Journ. asiatique*, 1842, t. I, p. 182. — [29] *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. de Slane, p. 133; cf. H. Fournel, *Richesse minérale de l'Algérie, accompagnée d'éclaircissements hist. et géogr.*, in-4°, Paris, 1849, t. I, p. 57, 386-387.

eu pour causes le déplacement de la Seybouse, qui envahit en partie l'ancienne Hippone, et les apports d'alluvions qui éloignèrent cette ville du rivage [1].

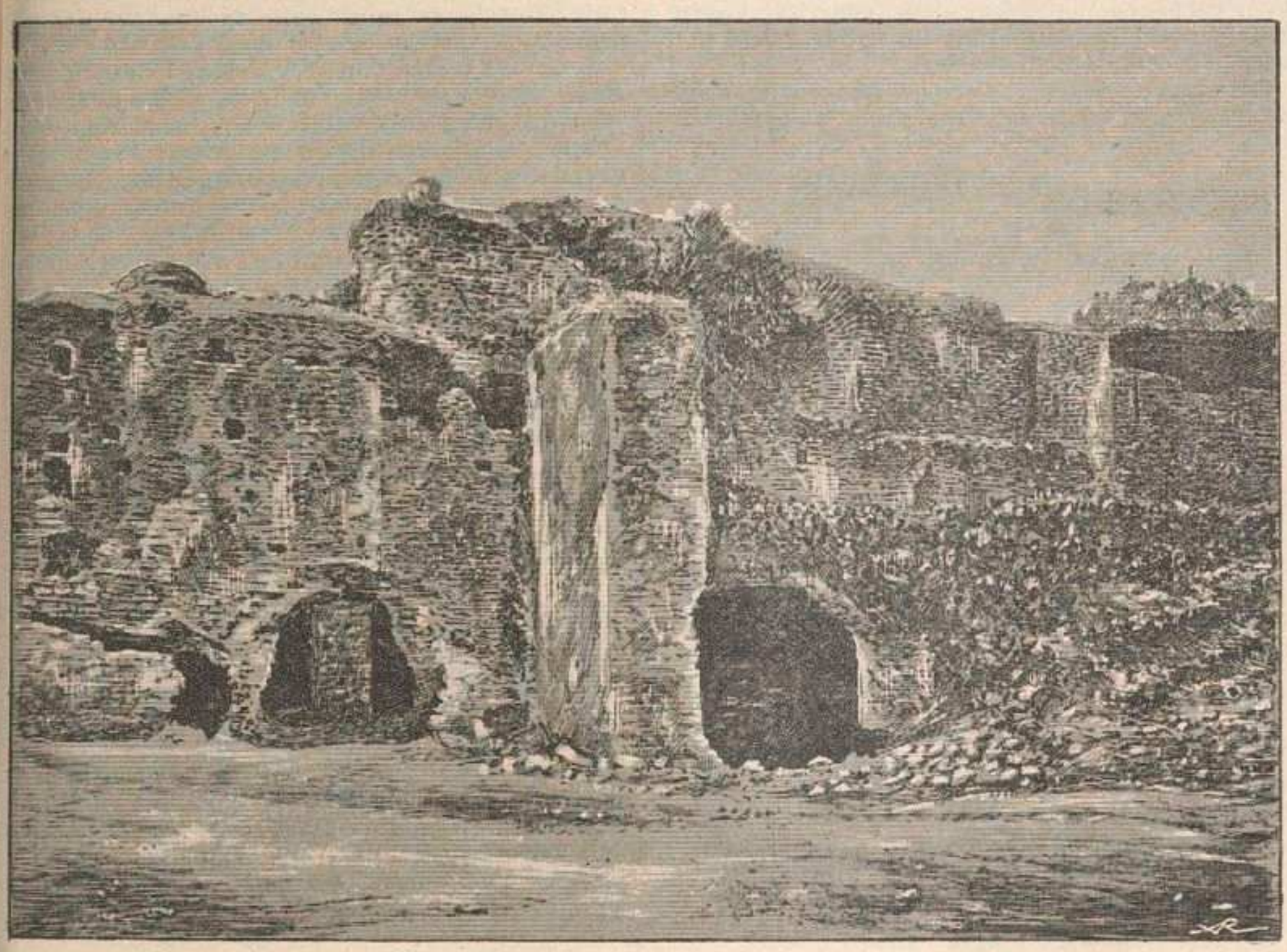
La carte ci-jointe, établie surtout d'après celle dressée par Ravoisié, peut aider à comprendre la situation d'Hippone sans prétendre à y retrouver les édifices chrétiens (fig. 5741).

XI. Plan des ruines. — 1. Ruines qui existaient au sommet du mamelon Saint-Augustin; c'étaient des citernes qui formaient sans doute le sous-sol d'un édifice important. M. Papier y voit des piscines épuratoires, qui auraient reçu l'eau de l'aqueduc avant son entrée dans les citernes de réserve établies plus bas. Elles ont disparu en 1883, lors de la construction d'un hospice et de la basilique de Saint-Augustin. Un plan fut dressé, mais peu net et qui indique plusieurs séries de compartiments, que recouvraient sans doute des voûtes en berceau, et trois chambres divisées en deux ou trois nefs par des piliers sur lesquels devaient reposer des voûtes d'arêtes. Peut-être une branche de l'aqueduc de l'Edough aboutissait-elle à ces réservoirs.

Papier, *Lettres sur Hippone*, p. 40-45, 225, pl. XVI; cf. *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 1882, t. XVIII, pl. XXIII; S. Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, t. I, p. 266.

2. Vastes citernes sur la pente nord-est du même mamelon. L'aqueduc de l'Edough les remplissait. Construites en blocage, avec des parties en briques, elles ont été restaurées en 1893-1894, pour servir à l'approvisionnement de la ville de Bône. Elles sont remplies aujourd'hui par un aqueduc venant de la source de l'oued Bouglès, au sud-ouest de Bône. Leur contenance est de 12 000 mètres cubes (fig. 5739).

L'ensemble forme un rectangle de 48 mètres sur 38 m. 50, entre murs, divisé intérieurement en deux parties : 1° à l'ouest, un bassin, long de 40 m. 25, large de 17 m. 30, que deux rangées de six piliers (de 1 m. 60 de côté) divisent en trois nefs; ces piliers et les saillies qui leur correspondent le long des parois portaient des voûtes d'arêtes; 2° à l'est (côté de la pente, où des constructions plus massives étaient nécessaires pour résister à la poussée des eaux), sept chambres parallèles entre elles, longues pour la plupart de 18 mètres, larges de 4 m. 80, voûtées en berceau; au pied des parois, des ouvertures les faisaient communiquer entre elles, assurant ainsi l'uniformité du niveau d'eau et diminuant la pression.



5742. — Ruines des citernes. D'après Gsell, *Monum. antiq. de l'Algérie*, t. I, pl. LXXII.

En outre, deux compartiments sont ménagés sur la face nord. On ne connaît pas la destination de celui qui est de forme ovale. Peut-être était-ce une piscine épuratoire, dans laquelle l'eau pénétrait avant de se répandre dans les citernes. M. Papier dit que ce compartiment était indépendant de l'édifice et qu'il communiquait avec l'extérieur. Il croit qu'il servait au personnel ouvrier et au matériel des citernes. Ce savant ajoute qu'il y a, à côté, une autre chambre de même forme et de mêmes dimensions. Quant à l'autre com-

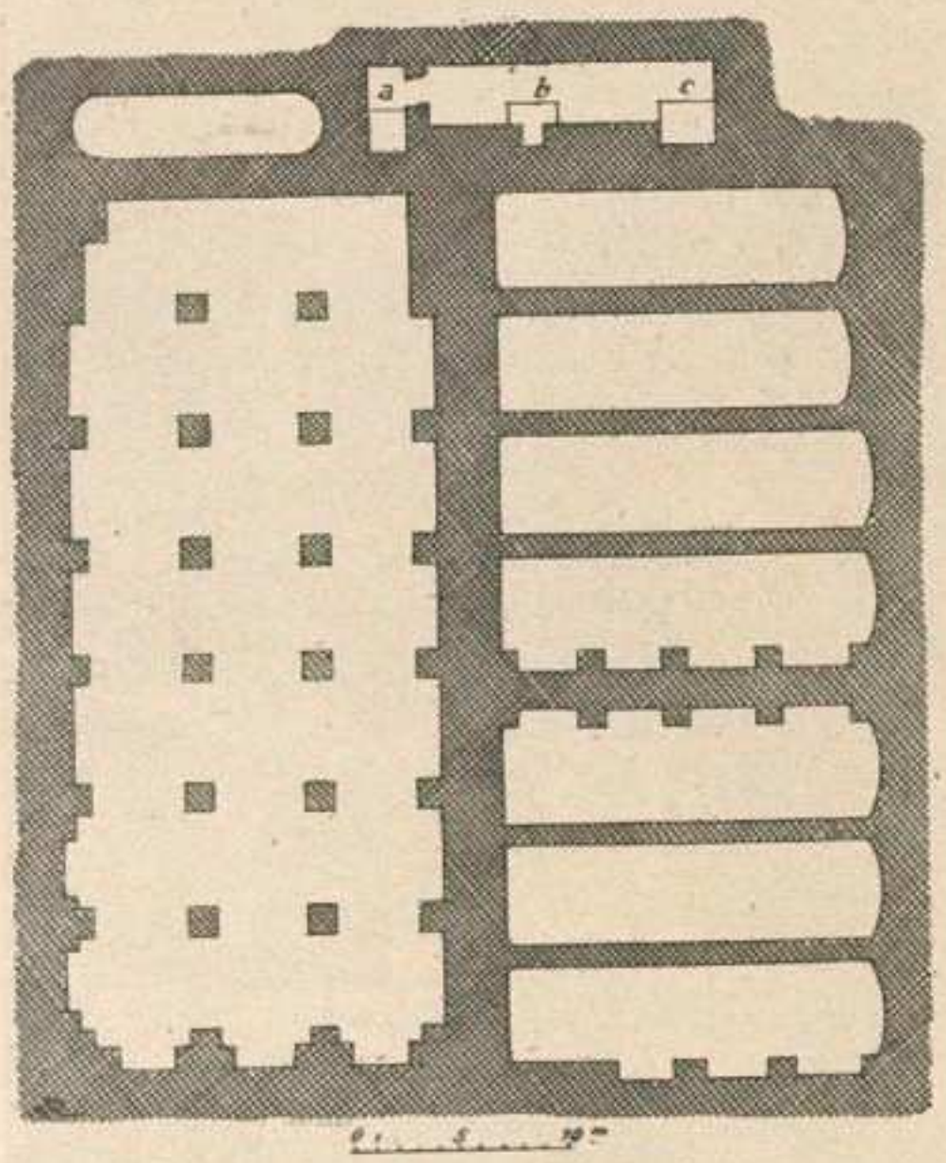
[1] Pour les ruines d'Hippone, cf. Grenville Temple et Falbe, *Relation d'une excursion de Bône à Guelma et à Constantine*, in-8°, Paris, 1838, p. 3-7; Amati, *Viaggio da Milano in Africa*, in-8°, Milano, 1845, p. 406-414; Ravoisié, *Exploration scientifique de l'Algérie*, Beaux-Arts, t. II, pl. 39-44; Delamare, *Exploration archéologique de l'Algérie*, pl. 189-193; Papier, *Lettres sur Hippone*, in-8°, Bône, 1887; S. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, in-fol., Paris, 1911, feuille 9, p. 5-11, n. 59, que nous avons cité et suivi dans toute cette partie topographique.

partiment, de forme rectangulaire, il représente la chambre de sortie. Il recevait l'eau des citernes par trois canaux s'ouvrant sous des pierres de taille (en *a*, *b* et *c*).

Le gros mur qui sépare le bassin à piliers du groupe formé par les sept chambres présente à sa partie supérieure une galerie voûtée, longue de 40 mètres, large de 1 m. 60, haute de 2 m. 10. Un autre couloir voûté, qui la rejoint à angle droit, est établi au-dessus du mur séparant la troisième et la quatrième chambre; il est un peu moins large (1 m. 20). Ces deux galeries étaient éclairées par des regards carrés, percés dans les voûtes. Elles servaient à la surveillance des divers bassins, que l'on pouvait examiner par des baies cintrées (fig. 5742, 5743).

Ces ruines ont longtemps passé pour être l'église ou le couvent de saint Augustin. Desfontaines y a reconnu avec raison des citernes.

Desfontaines, *Voyage dans les régences de Tunis et d'Alger*, p. 220; Grenville Temple et Falbe, *Relation*



5743. — Plan des citernes.
D'après Gsell, *op. cit.*, t. I, p. 265, fig. 79.

d'une excursion à Constantine, p. 4-5; Ravoisié, *Exploration scientif.*, t. II, pl. 42, 43 (deux plans et quatre coupes); A. Berbrugger, *Algérie historique. Province de Bône*, p. 20 et pl.; Papier, dans *Bull. de l'Acad. d'Hippone*, 1886, t. XXII, p. 300-303 (avec un plan du projet de restauration qui a été exécuté). Le même, *Lettres sur Hippone*, p. 25, 30-31, 49, 221-224, 225, pl. V-XIII (vues), pl. XVII (plan d'après Ravoisié); S. Gsell, *Monum. antiq.*, t. I, p. 263-266, plan (fig. 79) d'après Ravoisié, pl. LXXII (vue).

3. Grande mosaïque ornementale, découverte en 1868 (jardin des Petites Sœurs des Pauvres, à gauche de la route qui monte à la basilique); aujourd'hui détruite. — Près de là, sur le flanc est du mamelon, il existait des carrières romaines de pierre calcaire.

Papier, *Lettres*, p. 8-9; Fournel, *Richesse minérale*, t. I, p. 45; Gsell, *Atlas*, feuille 9, p. 8, n. 4)

4. Jardin Raffeno, le long de la route qui conduit au Bou Hamza, en face du mamelon Saint-Augustin. Pan de mur antique, en blocage et briques, ayant peut-être appartenu à des thermes. Base d'une statue d'argent d'Hadrien.

Ravoisié, *Explor. scientif.*, t. II, p. 44, fig. 5 et 6; Papier, *Lettres*, p. 227, pl. XXII; Gsell, *Atlas*, feuille 9, p. 8, n. 4; *Monum antiq.*, t. I, p. 231; *Corp. inscr., lat.*, t. VIII, n. 17408.

5. Jardin Attard (à la suite du jardin Raffeno, le long de la même route). Deux colonnes en marbre, débris d'un pavement en marbre et d'une paroi en stuc. Inscriptions latines importantes. Mosaïque.

Papier, *Lettres*, p. 22; *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1895, p. XXXIV-XXXV; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 5231 = 17416 : base d'une statue élevée par un chevalier romain à un enfant d'ordre sénatorial; *Compt. rendus de l'Acad. d'Hippone*, 1891, p. XVIII : trois bases de statues de basse époque; Gsell, *Atlas*, feuille 9, p. 8, n. 5.

6. Grands thermes, que les Européens dénomment *Basilique de la Paix*, et les indigènes *Glisia* ou *Knissia Roumi*. Il en reste d'énormes massifs de blocage, dont l'un, encore debout, s'élève à une hauteur d'une dizaine de mètres et présente une grande niche. Un torse d'homme a été découvert dans ces ruines, ainsi que quatre colonnes à chapiteaux corinthiens.

Ravoisié, *Explor. scientif.*, t. II, pl. 44, fig. 1-4 (C du plan, à la pl. 39); Papier, *Lettres*, p. 54-58, pl. XVIII et XIX p. 105; Delamare, *Explor. archéol.*, pl. 193, fig. 2; Gsell, *Monum. antiq.*, t. II, p. 230-231; *Atlas*, feuille 9, p. 8, n. 6.

7. Pont d'Hippone qui traverse l'oued Bou Djemaa; il est situé à 1 500 mètres au sud-ouest de Bône et est d'origine romaine, mais il a été tellement réparé avant et depuis la conquête française qu'il est difficile de distinguer dans les piles et dans les voûtes les parties neuves des parties anciennes. Il mesure 98 mètres de long sur 6 m. 80 de large et est construit en dos d'âne. Les piles, flanquées d'avant-becs pointus, portent onze arches de largeur et de hauteur diverses; la clef de celle du milieu se trouve à 3 m. 60 au-dessus du niveau des eaux basses. Dans l'antiquité, ce pont devait porter une voie qui, sortant d'Hippone, suivait le littoral en contournant le massif de l'Edough et gagnait Tacatua, puis Rusicade.

Temple et Falbe, *Relation d'une excursion à Constantine*, p. 4; Delamare, *Exploration*, pl. 189, fig. 3; A. Berbrugger, *Algérie historique, Province de Bône*, pl.; Papier, *Lettres*, p. 5, 220-229, pl. IV et pl. XXVI; Gsell, *Monum. antiq.*, t. II, p. 10; *Atlas*, feuille 9, p. 8, n. 7.

8. Propriété Chevillot, au deuxième kilomètre de la route de Bône à Guelma. Mur phénicien en énormes pierres de plus d'un mètre de largeur et de hauteur et dont plusieurs dépassent 4 mètres de long : ces blocs ne sont pas taillés au ciseau selon la manière romaine, mais équarris à la masse. Ce mur a été déblayé sur une longueur de seize mètres et une hauteur de trois. M. Gsell ignore sa destination. M. Papier suppose que ce serait une bordure de quai.

Papier, dans *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1899, p. VII, XI-XII; *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, t. XXIX, p. 167, n. 1; Gsell, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, 1900, t. XX, p. 98; *Monum. antiq.*, t. I, p. 55, note 1; *Atlas*, feuille 9, p. 8, n. 8.

Vestiges d'une riche habitation de l'époque romaine dont le plan d'ensemble n'a pas encore été reconnu et qui a subi des remaniements. Colonnes, placages en marbre. Pavements en mosaïques dont plusieurs sont superposés. Outre des mosaïques ornementales, tableau représentant Vénus, des Tritons et des Néréides; autre, où l'on voit l'*Annus* (Apollon ou Bacchus selon Héron de Villefosse), une danseuse et deux musiciennes, des masques; autre (détruite) avec

deux Amours montés sur un paon et sur un cygne.

Papier, dans *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1895, p. XXVIII-XXIX; *ibid.*, 1897, p. LXX-LXXI; *Bulletin de l'Acad. d'Hippone*, 1896-1898, t. XXIX, p. 29-170 (grandes planches en couleurs et en noir jointes à ce fascicule); *ibid*, t. XXX, p. 149 sq., pl. V; A. Héron de Villefosse, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1898, p. 226-228, pl. III; *ibid.*, 1902, p. 444-446, pl. XXXIII; Gsell, dans *Mélang. d'archéol. et d'hist.*, 1900, t. XX, p. 128; *Monum. antiq.*, t. II, p. 22, 106; *Mélang. d'archéol. et d'hist.*, 1902, t. XXII, p. 331.

On a voulu, sans doute à tort, reconnaître un sanctuaire chrétien dans les ruines d'une des constructions antiques qui s'élevaient dans le jardin Chevillot.

Mélang. d'archéol. et d'hist., 1903, t. XXIII, p. 304; Gsell, *Atlas*, feuille 9, p. 8, n. 8.

9. Gharf el Artran. Sur ce mamelon, on a découvert les restes d'une mosaïque grossière.

Temple et Falbe, *Relation d'une excursion de Bône à Guelma et à Constantine*, in-8°, Paris, 1838, p. 6; Poujoulat, *Voyage en Algérie*, 2e édit., p. 170; *Vie de saint Augustin*, 6e édit., p. 197; Gsell, *Atlas*, feuille 9, p. 8, n. 9.

10. Lieu où on a cru reconnaître les traces d'un théâtre.

Temple et Falbe, *op. cit.*, p. 6; Amati, *Viaggio*, p. 197; Gsell, *Atlas*, feuille 9, p. 8, n. 10.

11. Propriété Galea, près du croisement des chemins de fer du Mokta el Hadid et de Bône-Guelma. Mosaïque découverte vers 1856, recouverte, et qui doit être maintenant fort endommagée sinon détruite. Elle représentait quatre Néréïdes sur des monstres marins.

Papier, *Lettres sur Hippone*, p. 8-9, 89-90, pl. XX; Gsell, *Monum. antiq.*, t. II, p. 106; *Atlas*, feuilles 9, p. 8, n. 11).

Plusieurs épitaphes byzantines.

Corp. inscr. lat., t. VIII, n. 5229 = 17401, 5263, 5264, 17414; Papier, *Lettres*, p. 171.

Galerie ancienne, obstruée, qui s'avance sous le Gharf el Artran et dans laquelle M. Papier voit une galerie de mine. Des scories de fer ont été rencontrées près des deux mamelons d'Hippone et aux environs (en particulier à Bône). Celles d'Hippone paraissent appartenir à des exploitations postérieures à l'antiquité, car il est peu vraisemblable qu'il y ait eu de pareils établissements à l'intérieur même d'une grande ville.

Papier, dans *Bull. de l'Acad. d'Hippone*, t. XXIX, p. 45, n. 1; H. Fournel, *Richesse minière*, t. I, p. 50, 57.

12. Vestiges de constructions antiques le long de la Seybouse (rive gauche). Plusieurs auteurs y ont vu les restes d'un quai qui aurait bordé l'*Ubus*. Ces ruines ont été en partie enlevées par une crue du fleuve en 1854. Outre les pierres de taille éparses ou éboulées dans la rivière, on distingue seulement six murs parallèles, distants de 3 mètres, perpendiculaires à la Seybouse; la nature de l'édifice auquel ils appartenaient ne peut pas être déterminée. Les ruines en question ne prouvent donc pas que la Seybouse ait coulé en cet endroit dans l'antiquité.

Desfontaines, *Voyage dans les régences de Tunis et d'Alger*, p. 221; Poiret, *Voyage en Barbarie pendant les années 1785 et 1786*, t. I, p. 128; Temple et Falbe, *op. cit.*, p. 7; Ravoisié, *Exploration*, t. II, pl. 39; Fournel, *op. cit.*, t. I, p. 45, 97; Fischer, dans *Petermanns Mittheilungen*, 1887, t. XXXIII, p. 35-36; *Bull. d'Hippone*, t. XXVI, p 83-84; Gsell, *Atlas*, feuille 9, p. 8, n. 12.

13. Quelques ruines, au delà du pont d'Hippone, dans la direction de Bône. Aucun indice d'un prétendu sanctuaire chrétien en cet endroit.

Suchet, *Lettres édifiantes et curieuses sur l'Algérie*, Tours, 1840, p. 110; Gsell, *Monum. antiq.*, t. II, p. 212, n. 1; *Atlas*, feuille 9, p. 9, n. 13.

14. Ravoisié indique des vestiges d'une voie romaine à 350-450 mètres au nord-est du pont, voie se dirigeant du sud-ouest au nord-est ; Baude indique même à 250 mètres à l'est-nord-est de cette voie une « pile de pont romain ».

Ravoisié, *Exploration*, t. II, pl. 39; Baude, *L'Algérie*, t. I, p. 277, carte; Gsell, *Atlas*, feuille, 9, p. 9, n. 14.

15. En 1876, en construisant le pont de la ligne du Mokta sur la Bou Djemaa détournée, on rencontra, selon M. Papier, à 10-12 mètres de profondeur (12-15 mètres, dit-il ailleurs), une encoignure de quai en grosses pierres de taille reliées par un ciment très dur.

Papier, dans *Bull. de l'Acad. d'Hippone*, t. XXIX, p. 49, n. 1; cf. t. XXVI, p. 81, n. 1; Gsell, *Atlas*, feuille 9, p. 9, n. 15.

16. Les résultats obtenus par les sondages opérés dans la propriété Chevillot (mosaïques des Néréides et de l'Année) déterminèrent la ville de Bône à acheter le terrain et à entreprendre de grands travaux qui ne rendirent pas ce qu'on en attendait.

En même temps, des fouilles furent entreprises dans la propriété Dufour, contiguë à la propriété Chevillot, et donnèrent d'heureux résultats. Ces nouvelles fouilles ont ébranlé non pas le mur phénicien, mais l'hypothèse d'un mur de quai, car, au lieu de se poursuivre dans le sous-sol, il s'arrête non loin de là; il doit donc s'être arrêté ou faire un retour d'angle dans la direction d'ouest. On ne se hasarde pas toutefois à lui attribuer pour l'heure aucune destination définie. On a trouvé, en outre, quatre énormes coussinets en calcaire, hauts de 0 m, 60, larges de 0 m. 65 à 0 m. 70 au sommet, de 0 m. 40 à la base, décorés sur leurs côtés trapéziques d'une feuille de lotus, de style punique.

Dans la propriété Dufour, une première habitation romaine est tout entière recouverte par les constructions d'une seconde; en présence de l'enchevêtrement des ruines, il serait hasardeux de marquer des limites précises. Les mosaïques qui servent de pavement sont les plus fines et les plus artistiques de toutes celles qu'on a jusqu'ici découvertes. Une mosaïque représente la pêche, une autre la chasse.

F. G. de Pachtere, *Les nouvelles fouilles d'Hippone*, dans *Mélang. d'archéol. et d'hist.*, 1911, t. XXXI, p. 321-347, pl. XIII-XXV).

XII. Cimetière. — Le principal cimetière d'Hippone paraît avoir été situé au sud-est de la ville, au delà du cours actuel de la Seybouse, en particulier dans la propriété Lacombe, voisine du pont sur lequel passe la route de La Calle. On y a trouvé des sépultures qui paraissent antérieures à la prise de possession d'Hippone par les Romains [1]. A. Berbrugger signale aussi des sépultures (urnes funéraires sous tuiles en dos d'âne) « dans un fossé qui est en avant de la maison de campagne du général Mouck d'Uzer », c'est-à-dire à environ 800 mètres à l'ouest du pont d'Hippone [2].

XIII. Églises. — « C'est sans raison valable, dit M. Gsell, que l'on a voulu retrouver des sanctuaires chrétiens dans diverses ruines d'Hippone [3]. » Un voyageur du XVIIe siècle rapporte qu'on voyait alors

[1] A. Berbrugger, dans *Revue africaine*, 1866, t. X, p. 105; Papier, *Bull. de l'Acad. d'Hippone*, t. XXVI, p. 85, n. 1; Gsell, dans même recueil, t. XXX, p. 4; Delamare, *Exploration*, pl. 190, fig. 9 et 10; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 5244 = 17421; 5245, 5249, Gsell, *Atlas*, f. 9, p. 9. — [2] A. Berbrugger, *Algérie historique. Province de Bône*, p. 19-20; Gsell, *Atlas*, feuille 9, p. 9. — [3] Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, t. II, p. 212.

à Hippone les ruines d'une église : on y aurait trouvé une tombe munie d'une épitaphe [1]. Mais ces ruines étaient-elles bien celles d'un sanctuaire chrétien ? demande M. Gsell [2]. On peut aussi avoir des doutes au sujet de « l'église » qui a été signalée par Dan [3] et qui, d'après cet auteur, aurait mesuré cent pas de long sur trente de large. Dan et son contemporain disent que les ruines dont ils parlent étaient celles du « couvent », du « monastère » de saint Augustin; or des indications d'autres voyageurs, notamment Desfontaines, nous montrent qu'on désignait ainsi les grandes citernes [4].

Saint Augustin — et ceci devient plus sérieux — indique plusieurs basiliques et oratoires ou chapelles tant à Hippone que dans le voisinage.

1° La *basilica maior* [5] ou *basilica Pacis* [6]. Elle avait une abside, à laquelle on montait par des degrés [7]. Le concile de l'année 393 fut tenu dans le *secretarium* de cette basilique [8]. Une chapelle de Saint-Étienne, consacrée en 424, formait une annexe : *ecclesiam et*



5744. — Stèle votive.
D'après *Bull. de la Soc. des antiq. de France*, 1894, p. 87.

in ea memoriam gloriosissimi Stephani... ingressi sunt cum illa in basilica in qua eramus, adducentes eam sanam de martyris loco [9] Sur la voûte de cette annexe, saint Augustin avait fait tracer quatre vers résumant l'histoire du protomartyr : *Legite quatuor versus quos in cella scripsimus... Non opus est ut quæratur codex ; camera illa codex vestes sit* [10]. Sous l'autel se trouvait une relique de saint Étienne. Il est question aussi des *cancelli* du *martyrium*. Ces *cancelli* devaient être soit une clôture qui entourait le lieu où s'élevait l'autel, soit une grille qui fermait la *fenestella confessionis*, dans le soubassement de l'autel [11].

2° La *basilica Leontiana* [12], fondée par Leontius, évêque d'Hippone et martyr [13]. Leontius avait réussi à concentrer sur sa mémoire les hommages des donatistes et ceux des catholiques [14]; il périt au cours du IIIe siècle ou au commencement du IVe siècle. Ce fut dans cette basilique que se tint le concile de 427 [15].

3° La basilique des donatistes [16].

4° La basilique des Huit-Martyrs; *basilica ad Octo Martyres*, que saint Augustin fit construire [17].

5° La chapelle des Vingt-Martyrs: *Ad Viginti Martyres, quorum memoria apud nos celeberrima* [18].

6° La chapelle de Saint-Théogène, évêque d'Hippone au milieu du IIIe siècle : *memoria sancti Theogenis* [19].

Aux environs d'Hippone, saint Augustin indique :

7° Une chapelle de martyrs : *memoria martyrum*, sur un domaine privé, situé dans la banlieue de la ville [20].

8° Une chapelle dédiée à saint Gervais et à saint Protais, élevée aussi dans une propriété privée, à une trentaine de milles d'Hippone (*Victoriana villa*) [21]. Saint Augustin mentionne l'autel.

9° Un oratoire, *orationum locus*, contenant de la terre du Saint-Sépulcre, sur un domaine privé, à Fussula, à quarante milles d'Hippone [22].

10° Une basilique à Hasna, *basilica;* les circoncellions (voir ce mot) détruisirent l'autel de ce sanctuaire [23].

11° Une église, *ecclesia*, contenant une relique de saint Etienne, à Audurus, sur un domaine [24].

Dans une de ses lettres, saint Augustin parle de diverses basiliques construites sur des domaines privés dans la région d'Hippone [25].

XIV. Autres édifices religieux. — 1° Un hospice, *xenodochium*, fut construit au temps de saint Augustin par un prêtre [26].

2° Un monastère fut fondé par saint Augustin, à l'époque où, prêtre de l'Église d'Hippone, en 391, il reçut de l'évêque Valère un jardin [27]. Ce monastère était, au dire de Possidius, *intra ecclesiam* [28], c'est-à-dire peut-être attenant à l'église épiscopale. Ce lieu de retraite fut aussi une sorte de séminaire ecclésiastique [29].

3° Après la mort de l'évêque Valère, Augustin fit de la maison épiscopale, *domus episcopii*, une sorte de monastère où les membres de son clergé vivaient en communauté [30].

4° Un ou plusieurs monastères de femmes [31].

5° Deux monastères d'hommes fondés aux environs d'Hippone au temps de saint Augustin [32].

XV. Autres édifices civils. — 1. Il y avait probablement à Hippone un amphithéâtre; les inscriptions mentionnent des *munera gladiatoria* [33] qu'il faudrait peut-être chercher au nord du mamelon Saint-Augustin [34].

2. En 392, saint Augustin eut une controverse publique avec Fortunatus, prêtre manichéen, *in urbe Hipponensium Regiorum, in balneis Sosii* [35].

Gazette de France, année 1642, n. 122, p. 701 ; A. Héron de Villefosse et Papier, dans *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1895, p. xv et xxiii. — [2] Gsell, *Atlas*, feuille 9, p. 9. — [3] Dan, *Histoire de la Barbarie et de ses corsaires*, in-8°, Paris, 1849, p. 51. — [4] Gsell, *Monum. antiq.*, t. i, p. 263, n. 1; *Atlas*, feuille 9, p. 9. — [5] S. Augustin, *Serm.*, cccxxv, cf. *Serm.*, cclviii. — [6] S. Augustin, *Epist.*, ccxiii. — [7] S. Augustin, *De civitate Dei*, l. xxii, c. viii, n. 22; cf. *Serm.*, cccxxiii, 4. — [8] Mansi, *Concil. ampliss. coll.* t. iii, col. 850; t. iv, col. 481. — [9] *De civit. Dei*, l. XXII, c. viii, n. 22; *Serm.*, cccLvi, 7; *Serm.*, cccxviii. — [10] *Serm.*, cccxix. — [11] Cf. *Serm.*, cccxviii. — [12] *Serm.*, cclx, cclxii. — [13] *Serm.*, cclxii. — [14] *Epist.*, xxix, 11. — [15] Mansi, *op. cit.*, t. iv, col. 539. — [16] *Epist.*, xxix, 11. — [17] *Serm.*, cccLvi, 10. — [18] *De civit. Dei*, l. XXII, c. viii, n. 9; cf. *Sermones*, cxlviii et cccxxv, et peut-être *Martyrologium hieronymianum*, édit. De Rossi-Duchesne, au 17 des calendes de décembre; H. Delahaye, dans *Analecta bollandiana*, 1903, t. xxii, p. 477. — [19] *Serm.*, cclxxiii, 7. — [20] *De civit. Dei*, l. XXII, c. viii, n. 19. — [21] *De civit. Dei*, l. XXII, c. viii, n. 7. — [22] *De civit. Dei*, l. XXII, c. viii, n. 6. — [23] *Epist.*, xxix, 12. — [24] *De civit. Dei*, l. XXII, c. viii, n. 15. — [25] *Epist.* cxxxix, 2. — [26] *Serm.*, cccLvi, 10. — [27] *Serm.*, cccLv, 2. — [28] *Vita Augustini*, c. iv. — [29] *Epist.*, xxvii, 2 et 6; xxxi, 9; lxxxiii, 6; cxxv, 8; clviii, 9 et 11; ccix, 3; *De dono perseverantiæ*, c. cxxxiii; Possidius, *Vita Augustini*, c. xi, xxi; cf. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. xiii, p. 153-157. — [30] *Serm.*, cccLv, 2; Possidius, *op. cit.*, c. xxv. — [31] *Epist.*, ccxi; Possidius, *op. cit.*, c. xxvi, xxvii, xxxi. — [32] *Serm.*, cccLvi, 10 et 15. — [33] *Corp. inscr. lat.*, t. viii, n. 5232, 5276. — [34] Papier, *Lettres sur Hippone*, p. 144. — [35] *Acta disputationis contra Fortunatum manichæum*, début.

XVI. Archéologie. — Quelques monuments païens, si peu nombreux que nous pouvons les mentionner, quelques chrétiens aussi :

1° Une statue de marbre représentant un jeune homme nu, assis, mentionnée dans un document de l'année 1685 [1].

2° Torse de Vénus en marbre, trouvé dans la propriété Duzer, à l'ouest du pont d'Hippone [2] (au musée de Bône.

3° Bas d'une statuette de Bacchus (même musée).

4° Bras droit d'une statue de marbre colossale (chez l'aumônier de la basilique d'Hippone).

5° Tête de L. Vérus [3] (au musée de Bône).

6° Fragment d'un sarcophage dionysiaque [4].

7° Stèles votives [5] (plusieurs sont au musée de Bône).

8° Chapiteaux, colonnes antiques, provenant sans doute d'Hippone [6] (à l'hôpital militaire de Bône).

9° Chapiteau de basse époque [7].

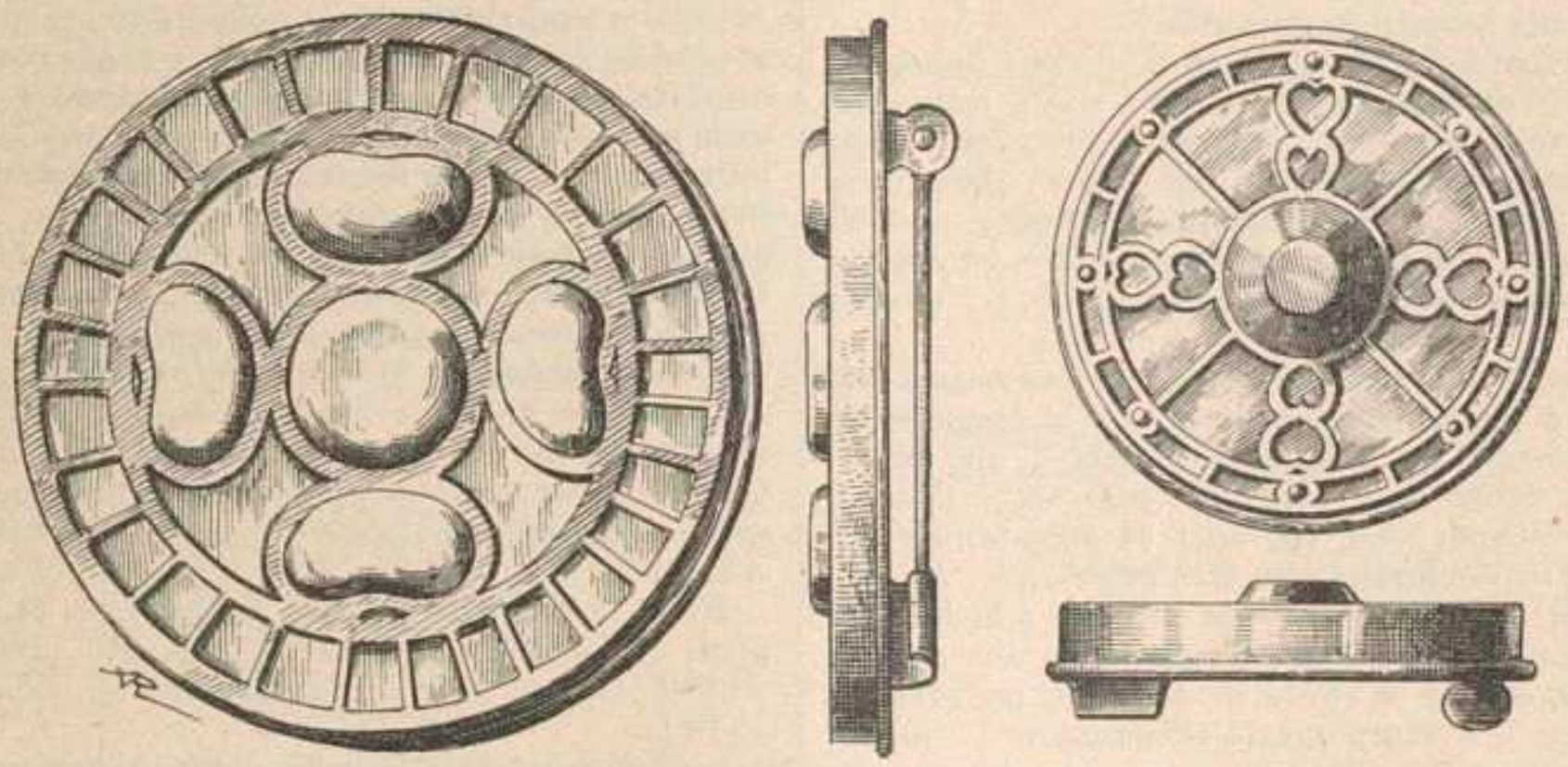
10° Menus objets : lampes, poteries, etc. [8].

11° Ampoules de saint Ménas (trois), dont une trouvée sur le mamelon Saint-Augustin [9].

12° Fragment d'un peigne représentant Daniel parmi les lions secouru par Habacuc [10]. Voir *Dictionn.*, t. IV, col. 233, fig. 3582.

13. Le *British Museum* possède différents bijoux provenant de sépultures découvertes près de Bône; ce sont des curiosités, à leur manière, car les bijoux de provenance africaine, de cette époque, sont encore inconnus. Voici de quoi se compose le lot : *a*. Collier composé de perles de verre d'une seule couleur et polychromes mélangés de grains d'ambre; *b*. Quelques perles revêtues d'une feuille d'or; *c*. Une paire de boucles d'oreilles en or; *d*. Deux bagues en bronze : chacune avec châton orné d'une imitation d'intaille; *e*. Deux styles en bronze; *f*. Une cuiller du même métal. *g*. Deux petites soucoupes en verre, qui sont des fonds de vase romains utilisés; *h*. Une boucle de ceinture en bronze doré. *j*. Une paire de fibules rondes en bronze, ornées d'émaux cloisonnés verts et jaunes. *k*. Une seconde paire de fibules de même forme, enrichies de grenats et d'émaux verts.

Les boucles d'oreilles sont en or, mais les pierres sont perdues. Les bagues n'offrent rien de particulier. Les styles en bronze, par leurs formes, sont identiques à ceux qui appartiennent aux cimetières de la même époque explorés en Europe. La tige allongée est ornée de protubérances sphéroïdes ou cubiques, une extrémité se termine en pointe, l'autre est spatuliforme. La cuiller en bronze, de forme ordinaire, est dépourvue d'ornement. Les deux petites coupes en verre sont simplement les parties inférieures de vases romains qui ont été utilisées. Le pied du vase a été renversé et forme ainsi le contour de la coupe, Les parties brisées ont été polies de manière à former une base régulière. Pareils faits se sont reproduits. Cet emploi de restes de vases romains semblerait indiquer la rareté du verre chez les Vandales. La boucle de ceinture en bronze doré est d'un type qui se rencontre souvent en Europe. La plaque ronde est formée d'une feuille de bronze repliée sur elle-même. Le côté inférieur est sans ornementation. La partie visible est dorée et ornée au pointillé, mais l'oxyde de cuivre n'a pas permis de déterminer le sujet représenté. Les fibules rondes représentent pour l'Afrique un type qui n'y avait pas encore été remarqué. Le fond et l'épingle sont en bronze, le cloisonnage aussi, ainsi que le cercle métallique qui unit le fond à la partie ornementale Dans la deuxième fibule, le métal employé est l'argent, le cloisonnage se compose de tables de grenat très foncé, la pierre centrale forme cabochon, les feuillettes sont dues à une matière vitreuse appliquée en fusion (fig. 5745) [11]. Enfin nous ne savons s'il faut compter comme chrétienne une stèle trouvée



5745. — Fibules. D'après *Mém. de la Soc. des antiq. de France*, 1887, p. 188

[1] Plantet, *Correspondance des beys de Tunis et des consuls de France*, t. I, p. 332. — [2] *Bull. de l'Acad. d'Hippone*, t. XII, p. 141. — [3] Papier, *Lettres sur Hippone*, pl. XXXVII, fig. 29. — [4] Papier, *op. cit.*, fig. 30; *Bull. archéol. du Comité*, 1902, p. CCII. — [5] Delamare, *Exploration*, pl. 190, fig. 11; Papier, *Lettres sur Hippone*, pl. XLI, fig. 43, p. 140, 141-142; *Bulletin de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1894, p. 87; *Comptes rendus de l'Acad. d'Hippone*, 1890, p. XXVII-XXVIII, 1900, p. LI-LIII; *Bull. archéol. du Comité*, 1900, p. 376-379; *Bull. de l'Acad. d'Hippone*, t. XXX, p. 3, n. 7. — [6] Peyssonnel, *Voyages dans les régences de Tunis et d'Alger*, t. I, p. 279-280; A. Berbrugger, *Algérie historique. Province de Bône*, p. 6, et deux planches; Delamare, *Exploration*, pl. 193, fig. 7; Papier, *Lettres*, pl. XLII, n. 48; Pouydraguin, dans *Recueil de la Soc. archéol. de Constantine*, 1898, t. XXXII, p. 161-171. — [7] Papier, *Lettres*, pl. XXXVII, fig. 31. — [8] Papier, *op. cit.*, pl. XXX-XXXVI, XXXVIII, LX; *Comptes rendus de l'Acad. d'Hippone*, 1893, p. XIX; *Bull. de l'Acad. d'Hippone*, t. XXX, p. 4-5, pl. II. — [9] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1894, p. 56; Gsell, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1903, p. CLVI; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 22645[19]. — [10] J. Stryzgowski, *Der algerische Danielkaume*, dans *Oriens christianus*, 1911, nouv. série, t. I, p. 83-87, pl. I, n. 1. P. Monceaux, *Rapport sur un peigne liturgique trouvé à Bône*, dans *Bull. du Comité*, 1919, p. CLXXVI-CLXXVIII, pl. XXXIII. — [11] J. de Baye, *Bijoux vandales des environs de Bône (Afrique)*, dans *Mémoires de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1887, t. XLVIII, p. 179-192.

à Hippone qui semble figurer un prêtre vêtu de la tunique que recouvre la *pænula;* il semble tenir dans la main gauche un cahier, dans la droite une grappe de raisin et à ses pieds un agneau [1] (fig. 5744).

XVII. Epigraphie. — L'épigraphie chrétienne d'Hippone est représentée par quelques textes intéressants :

1. Dans la maison épiscopale d'Hippone, transformée par saint Augustin en une sorte de monastère où les clercs pratiquaient la vie commune, l'évêque avait dû s'apercevoir que l'écueil des conversations tenues entre convives était la médisance à l'égard des absents; il fit donc graver sur la table de sa salle à manger un distique dont le texte nous a été conservé par Possidius, évêque de Calame :

In mensa beati Augustini :

QVISQVIS AMAT DICTIS ABSENTVM RODERE VITAM
HANC MENSAM INDIGNAM NOVERIT ESSE SIBI

Varr. — *indigne* ou *vetitam*, au lieu de *indignam;* — *suam* ou *sui*, au lieu de *sibi*.

Ce texte épigraphique ne nous a été conservé que par la tradition manuscrite de la *Vita Augustini*, et par un sermon apocryphe; on retrouve l'épigramme dans plusieurs recueils manuscrits.

Bibl. — Possidius, *Vita Augustini*, c. xxii; *Appendix* aux *Sermons* de S. Augustin : *Serm.*, xxvi, *ad fratres in eremo*, dans *P. L.*, t. xi., col. 1279; De Rossi, *Inscript. christ. urb. Romæ*, in-fol. Romæ, 1888, t. ii, part. 1, p. 279, n. 4; Riese, *Anthologia latina*, n. 769; P. Monceaux, *Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique*, dans *Revue archéologique*, 1906, t. i, p. 470, n. 188.

2. « Inscription en quatre *versus*, qu'Augustin avait fait tracer à Hippone sur la voûte de la chapelle de Saint-Etienne, et qui résumait l'histoire du protomartyr. Au début du v^e^ siècle, les reliques et le culte de saint Etienne (voir ce mot) se répandirent en Afrique où ils devinrent vite très populaires. A Hippone, on lui dédia une chapelle annexée à la *basilica Pacis* (voir plus haut : xiii, 1), on plaça une relique sous l'autel, et, sur la voûte de l'abside, on exécuta une fresque qui représentait le martyre : *Dulcissima pictura est hæc, ubi videtis sanctum Stephanum lapidari, videtis Saulum lapidantium vestimenta servantem* [2]*; Exspectat Sanctitas vestra scire quid hodie in isto loco positum sit. Reliquiæ sunt primi et beatissimi martyris Stephani* [3]. L'évêque d'Hippone nous dit que la peinture avait pour légende *quatuor versus : Legite quatuor versus quos in cella scripsimus, legite, tenete, in corde habete. Propterea enim eos ibi scribere voluimus, ut qui vult legat, quando vult legat. Ut omnes teneant, ideo pauci sunt, ut omnes legant, ideo publice scripti sunt. Non opus est ut quæratur Codex : camera illa codex vester sit* [4]. Le *codex* ici mentionné est probablement un exemplaire des *Actes des apôtres*, où est raconté le martyre. Les *quatuor versus* devaient être un résumé de ce récit, peut-être même un simple extrait, » mais le mot *versus* ne pourrait désigner des versets bibliques qui n'existaient pas alors; nous avons cru devoir enregistrer ce témoignage, qui est intéressant pour l'histoire de l'épigraphie monumentale en Afrique.

Bibl. — P. Monceaux, *op. cit.*, p. 470-471.

3. Épitaphe de sainte Monique, mère de saint Augustin :

Versus inlustrissim(a)e memori(a)e Vassi
ex co(n)suli, scripti in tumulo s(an)c(ta)e memori(a)e Munic(a)e matris s(an)c(t)i A(u)gustini :

HIC POSVIT CINERES GENETRIX CASTISSIMA PROLIS
A(*u*)GUSTINE TVI(*s*) ALTERA LVX MERITI(*s*)
QVI SERVANS PACIS CAELESTIA IVRA SACERDOS
COMMISSOS POPVLOS MORIBVS INSTITVIS
GLORIA VOS MAIOR GESTORVM LAVDE CORONAT
VIRTVTVM MATER FELICIOR SVBOLIS

L'auteur de cette petite pièce métrique est le consulaire Bassus. Ce nom a été porté, parmi les contemporains de saint Augustin, par deux personnages consulaires : Flavius Anicius Auchenius Bassus, consul en 408, et Anicius Auchenius Bassus Auchenii, en 431, fils du précédent. Il est plus probable que notre épitaphe est l'ouvrage du père, bien qu'on ignore la date et le lieu auxquels il faut rapporter cette épitaphe. On sait que sainte Monique mourut à Ostie, en 387, au moment où elle allait s'embarquer pour l'Afrique avec son fils [5]; mais ce n'est pas à cette date que fut rédigée l'épitaphe, puisque les lignes 3-4 nous apprenent qu'Augustin était évêque, par conséquent après l'année 395, Sainte Monique fut enterrée à Ostie [6] où l'on montra son tombeau jusqu'à la fin du Moyen Age; mais nous savons que, suivant la coutume antique, elle avait préparé son tombeau en Afrique, probablement à Thagaste (*Souk-Ahras*) auprès du tombeau de son mari : *Quanta cura semper actuasset de sepulchro, quod sibi providerat et præparaverat juxta corpus viri sui* [7]. Un passage des *Confessions* porte à admettre que les deux époux reposaient ensemble : *Sit ergo in pace cum viro* [8]; en ce cas, Augustin aura ramené plus tard le corps de sa mère afin de satisfaire son désir : *Id etiam volebat... concessum sibi esse post transmarinam peregrinationem ut conjuncta terra amborum conjugum terra tegeretur* [9]. L'épitaphe aura été peut être gravée à Thagaste ou bien à Hippone si saint Augustin fit ériger un cénotaphe à sa sainte mère. Quelques manuscrits se contentent de cette brève indication : *Epitaphium beatæ Monnicæ genetricis sancti Augustini.*

Bibl. — De Rossi, *Inscr. christ. urb. Rom.*, t. ii, part. *1a*, p. 273, n. 2, cf. p. 252, 267, 290; Riese, *Anthol. lat.*, n. 670; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 471, n. 190.

4. Épitaphe acrostiche du diacre Nabor, composée par saint Augustin.

J. Giorgi, en examinant les *codici sessoriani* entrés à la *biblioteca Vittorio Emmanuele*, a retrouvé un volume de mélanges du vii^e^ siècle, n. *55*, contenant cet éloge métrique du diacre Nabor assassiné par les donastistes. Au verso du feuillet 168*a* occupé par un sermon de saint Augustin : *de id quod scriptum est : hic est dies quam fecit dominus*, à la fin de la page, en écriture semi-onciale peu visible, on lit cette pièce :

Versus sancti Augustini episcopi

D. *donatistarum crudeli cæde peremptum*
I. *infossum hic corpus pia est cum laude nabori(s)*
A. *ante aliquot tempus cum donastista fuisset*
C *conuersus pacem pro qua moreretur amavit.*
O. *optima purpureo vestitus sanguine causa,*
N. *non errore perit non se ipse furore peremit.*
U. *uerum martyrium vera est pietate probatum.*
S. *suspice litterulas primas ibi nomen honoris.*

Le diacre Nabor était un donatiste rentré dans le giron de l'église catholique dont ses anciens coreligionnaires tirèrent une vengeance sanglante. La *pia laus* du v. 2 semble une antithèse voulue du *Deo laudes* des donatistes. Au v. 4, *pacem* a le sens qu'on

[1] E. Payard, *Stèle votive d'Hippone*, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1894, p. 87. — [2] S. Augustin, *De civit. Dei*, l. XXII, c. viii, n. 22; *Serm.*, cccxvi, 5. — *Serm.*, cccxviii, 1. — [4] *Serm.*, cccxix, 8. — [5] *Confess.*, l. IX, c. xiii, n. 17. — [6] *Confess.*, l. IX, c. xii, n. 32. — [7] *Confessiones*, l. IX, c. xi, n. 28. — [8] *Confessiones*, l. IX, c. xiii, n. 37. — [9] *Confessiones*, l. IX, c. xi, n. 28.

lui donnait alors en Afrique d'unité et de communion catholique. Le v. 6 contient une allusion aux circoncellions (voir ce mot) dont le fanatisme allait jusqu'au suicide, ce qui leur valait d'ailleurs le culte des sectaires de leur parti et des donatistes eux-mêmes. Le mot *probatum*, du v. 7, est le terme officiel en Afrique pour désigner un martyre authentique. Enfin le v. 8 signale l'artifice de l'acrostiche. Il est possible que la mort du diacre Nabor se rapporte à l'année 412, signalée par les violences des donatistes pour s'emparer des églises.

Bibl.— Re Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1886, p. 8-10; Giorgi, dans *Archivio della Società romana di storia patria*, 1886, t. IX, p. 280 sq.; De Rossi, *Inscript. christ.*, t. II, part. 1*a*, p. 461; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 473, n. 191.

5. — Épitaphe d'un poète du temps de saint Augustin; mais non par lui :

VIVERE POST OBITVM VATEM VIS NOSSE VIATOR
QVOD LEGIS ECCE LOQVOR VOX TVA NEMPE MEA EST

On lit dans le ms. lat. *2773*, fol. 110 (XI^e siècle) de la Bibl. nat. : *Versus sup(er) tumulu(m) s(an)c(t)i Augustini ep(iscop)i, quos ipse dictavit.* Le copiste a mal compris le passage de Possidius qui cite le distique par ces mots : *Juxta quod etiam sæcularium quidam poetarum, suis jubens quo sibi tumulum mortuo in agere publico collocarent pro* [*epi*] *grammate finxit, dicens :* Vivere post... [1]

Bibl. — Possidius, *Vita Augustini*, c. XXXI; Riese, *Anthol. lat.*, n. 721; P. Monceaux, *op. cit.*, p. 473, n. 192.

6. Parmi les inscriptions qui nous ont été conservées avec la pierre originale, nous avons celle-ci qui est datée [2] :

⊕
APRILIA FIDELIS VIXIT
ANNOS LXXV RECESSIT
IN PACE SVB DIE III KAL
SEPTEMB
ANNO XXIIII
KARTAGINIS

Cette épitaphe donnerait lieu de croire qu'on tenta d'introduire en Afrique une ère dont la supputation partait de l'année 534, date de la réoccupation de la province par les Byzantins. Les monnaies de Justinien, frappées à Carthage, après la victoire de Decimum qui donna le coup de grâce au royaume vandale, adoptent en effet une chronologie basée sur l'année 534 comme point de départ. L'épitaphe d'Aprilia daterait donc de 557-558. On remarquera qu'on abandonnait l'ancienne formule : *ann. prov.*, pour un type nouveau : *ann. Kartaginis.*

7. Avec celle-ci, nous revenons à l'ère provinciale [3].

MENSA AEMILI
AE VALENTINAE BENEMER
ITAE DE C ☧ LANDIO S
APOSO MARITO SVO
FABENTE DEO SINE DOL
ORE FILIORV DISCESSIT VICX
AN LX AP CCCII

C'est l'année 352.

8. La suivante ne porte qu'une date d'indiction [4] :

MARCELLVS
FIDELIS VIXIT
ANNOS XXVIII
QVIEBIT IN PA
CE SVB DIE
QVINTV KL·A
PRILES INDIC·

9. Celle-ci est aussi vague [5] :

† REPARATA
FIΔELIS VIXIT
IN PACE ANNVM
VNVM MENSES VI
ΔIES XIIII
QVIEBIT IN PACE
SVB ΔIE QVINTV
IΔVS FEBRVARIAS
INDICTIONE QVAR
TA DECIMA

10. Celle-ci fait mémoire d'un sous-diacre de dix-neuf ans *in pace*, c'est-à-dire depuis sa réception dans l'Église [6] :

CV † ƧTO
ƧƧVBΔIA
CONVƧBI
XXIT IN PACI
ANNOƧ
XƧIIIMESES V
ET REQVIEBI
TSEXM Rˣ
LENΔAS APL

11. Enfin cette dernière porte encore le *diis manibus sacrum*, qu'annule la croix [7] :

Δ M ┼ S
MARITIS SENATOR DE NV
MERV BIS ELECTVM FIDE
LIS VIXIT IN PACE ANN LX
QVIEBIT SVB D NON AV
CVS INDTC XV

Peut-être faut-il lire : *Amabilis, senator de numer(o) bis elect(or)um...*

Nous donnerons encore une inscription dédicatoire chrétienne découverte sur les dernières années du XIX^e siècle, entre Bône et Souk-Ahras (Hippone et Thagaste), à quarante kilomètres au sud-est de Bône. Cette pierre mesure 0 m. 48 en hauteur, 0 m. 38 en largeur, 0 m. 20 d'épaisseur. A la face supérieure se voit un grand cartouche à queues d'aronde, haut de 0 m. 225, large de 0 m. 21. Au-dessus du cartouche, deux colombes buvant dans un vase; au-dessus des colombes, un monogramme constantinien dans un double cercle [8] :

QVE PRIMITIE NOS
TRE VIRTVTIS SVNT EX LE
CTIONE ET ASPECTV PRO
BANTVR NAM NOVVM EDI
FICIVM QVOD CERNIS NOS
TRO LABORE HOC INCEPT
VM ADQVE PERFECTVM
EST

[1] *Vita Augustini*, c. XXXI. — [2] Dureau de la Malle, cité par Hase, dans *Journal des savants*, 1837, p. 705; L. Renier, dans *Rev. archéol.*, 2850, t. VII, p. 372; *Recueil des inscr. lat. de l'Algérie*, n. 1895; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 5262; Sabatier, *Description générale des monnaies byzantines*, in-8°, Paris, 1862, t. I, p. 193, note 1. — [3] *Comptes rendus des réunions de l'Acad. d'Hippone*, 1889, p. XLI. — [4] Reboud, dans *Recueil de la prov. de Constantine*, 1875, p. 53; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 5263. — [5] Reboud, *op. cit.*, 1895, p. 53; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 5264. — [6] Papier, dans *Bull. de l'Acad. d'Hippone*, t. XXI, p. 96; J. Schmidt, dans *Ephemeris epigraphica*, 1892, t. VII, p. 132, n. 430; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 17445. — [7] Papier, dans *Bull. de l'Acad. d'Hippone*, t. XXI, p. 88; J. Schmidt, dans *Ephemeris epigraphica*, 1892, t. VII, p. 132, n. 429; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 47414. — [8] Papier, dans *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1898, p. IX; Gsell, dans même recueil, p. XXI; *Atlas archéologique de l'Algérie*, feuille 9, n. 243; Maitrot, *Le musée d'Hippone*, in-8°, Bône, 1914, p. 28; P. Monceaux, *Dédicace chrétienne conservée au musée de Bône*, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1918, p. 186-188.

Qu(a)e primiti(a)e nostr(a)e virtutis sunt, ex lectione et aspectu probantur. Nam novum (a)edificium quod cernis nostro labore hoc inceptum adque perfectum est.

Dédicace d'un édifice, peut-être un oratoire, par un converti (*primitiæ nostræ virtutis*), IVe siècle.

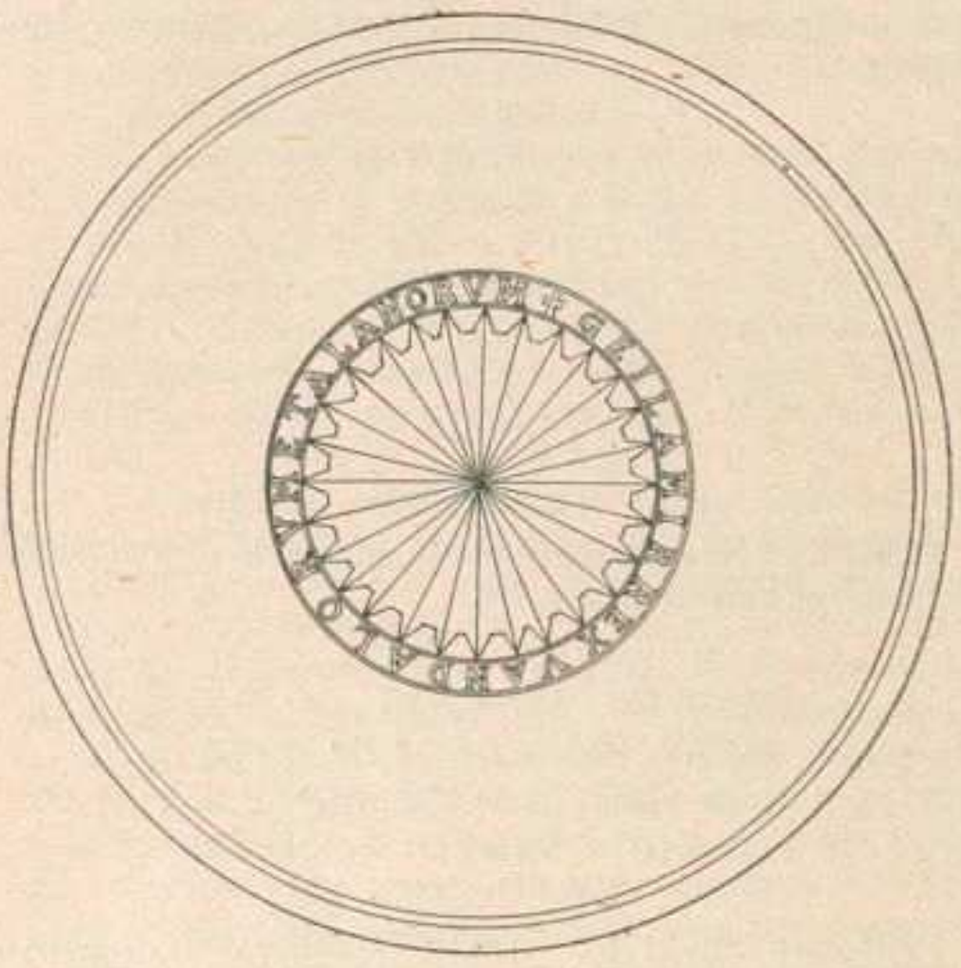
A Hippone, la formule *recessit in pace* [1] :

v]IXIT ANN
quad]RAGINTA RE
ces]SIT IN PACE [*men.*

Un trésor de trois vases d'argent pesant ensemble 2 kil. 139 fut trouvé près de Fonzaso à quelque distance de Feltre *nella località Canalet sopra il villaggio Arten*. Parmi ces vases se trouve un plat d'argent figuré ici (fig. 5746) et qui porte la devise :

+GEILAMIR RFX VANDALORVM ET ALANORVM

Nous suivons l'exemple donné par le *Corpus inscr. lat.*, en plaçant ce monument parmi les souvenirs d'Hippone, puisque ce plat a fait partie du trésor des rois vandales et fut conservé par conséquent à Hippone jusqu'à la victoire de Bélisaire qui l'aura



5746. — Plat d'argent.
D'après *Corp. inscript. lat.*, t. VIII, n. 17412.

sans doute offert à quelque officier qui l'emporta en Italie. Cf. Procope, *De bello vandal.*, l. II, c. 4.

Bibliographie. — *Gazetta affiziale d'Italia*, 26 février 1875; M. Armellini, dans *Chronichetta mensuale*, 1875, p. 4; Mommsen dans *Archiv. der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 1883, t. VIII, p. 353; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 17412.

XVIII. Localités voisines. — M. Gsell a réuni les noms de quelques localités voisines d'Hippone et mentionnées dans les écrits de saint Augustin; leur emplacement exact est inconnu, mais il est utile de connaître leur existence, car presque toutes possédaient une population catholique et parfois un membre du clergé.

Audurus. Nomen est fundi, écrit saint Augustin [2]. Il y avait là une église. On lit le nom *Auzurensis* sur des conduites en poterie trouvées à Constantine [3]. Eu égard à la permutation fréquente du *d* et du *z*, on peut admettre que la localité habitée par ces *Auzurenses* et située sans doute sur le territoire de *Cirta* portait le même nom que le *fundus* mentionné par Augustin. Mais rien ne prouve qu'il s'agisse du même lieu.

Carraria, lieu qui paraît avoir été très voisin d'Hippone, peut-être un faubourg ou même un quartier de cette ville. Un prêtre y acheta une maison : *emerat... quamdam domum in Carraria*, avec l'intention d'en utiliser les pierres à la construction d'un hôpital à Hippone [4].

Caspaliana possessio, domaine voisin d'*Audurus* [5]; on trouve mentionné dans une lettre le *presbyter casphalianensis* [6].

Cizan, lieu situé, autant qu'il semble, dans le diocèse d'Hippone : *apud Cizan* [7].

Fussala, castellum limitrophe du territoire d'Hippone, à quarante milles d'Hippone, peut-être au S.-E. ou au S. Il était rattaché, avec la campagne environnante, au diocèse d'Hippone. Il y avait d'abord là un prêtre : Augustin y fit instituer un évêque, qu'il dut bientôt faire priver de sa juridiction [8]. Une autre lettre plus récente [9] nomme un *presbyter fussalensis*. *Fussala* n'en resta pas moins un évêché [10]. Un passage, encore inédit, des *Édifices* de Procope indique la construction d'une forteresse à *Fossala* sous Justinien [11]. Un domaine privé (*fundus*), du nom de *Zubedi*, se trouvait sur le territoire de Fussala; le propriétaire y fit construire une chapelle dans laquelle il déposa de la terre du Saint-Sépulcre [12].

Germaniciana, dans le diocèse d'Hippone : *Germanicianenses pertinent ad curam humilitatis nostræ* [13]. Il y avait là un prêtre. On s'est demandé [14] s'il ne fallait pas rapporter au même lieu le *Patrimonium germanicianum*, domaine de l'Église de Rome au temps de saint Grégoire le Grand [15].

Gippi (ou une forme voisine), lieu situé à proximité du *fundus strabonianensis* (voir plus loin) : *gippitana ecclesia...*; *gippitano presbytero* [16].

Hasna, où les catholiques avaient un prêtre et une église : *apud Hasnam* [17].

Mappalia, domaine impérial situé près d'Hippone et affermé, vers 402, par Crispinus, évêque donatiste de Calame. Saint Augustin appelle *Mappalienses* les colons de ce domaine [18].

Mutugenna, où existait une église catholique. Ce lieu paraît avoir été peu éloigné d'Hippone et de *Siniti;* on lit dans une lettre de 392 : *diaconum nostrum mutugennensem... Mutugennam ipse perrexi* [19]. *Mutugennenis presbyteri...*; *in una villa mutugenna* [20]. Sermon attribué faussement à saint Augustin : *Mutigena... Mutigensis* [21]. En 411, il y avait en ce lieu deux évêques, l'un catholique, l'autre donatiste [22].

Siniti (*sic*, à l'accusatif [23]) : *castellum sinitense* (qu'il n'y a aucune raison de confondre avec la colonie de *Simitthu*. Ce *castellum* était, dit saint Augustin [24], *hipponensi coloniæ vicinum* [25]. Il paraît avoir été proche aussi de *Mutugenna* [26] et de *Fussala* [27]. Augustin

[1] Poulle, dans *Rec. de Constantine*, 1878, p. 333; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 10840. — [2] *De civit. Dei*, l. XXII, c. VIII, n. 15. [3] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 10476. — [4] *Serm.*, CCCLVI, 10. — [5] *De civit. Dei*, l. XII, c. VIII, n. 16. — [6] *Epist.*, CV, 3. — [7] *Epist.*, LXIII, 4. — [8] *Epist.*, CCIX. — [9] *Epist.*, CCXXIV, 1. — [10] *Notitia* de 484. *Numid.*, 21 : *Fossalensis*, et probablement aussi un document byzantin, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1893, t. II, p. 26 : Φυσσαλής. — [11] Ch. Diehl, *L'Afrique byzantine*, p. 171, note 8. — [12] *De civit. Dei*, l. XXII, c. VIII, n. 6. — [13] *Epist.*, CCLI. — [14] Toulotte, *Géographie de l'Afrique chrétienne. Byzacène*, p. 104. — [15] Jean Diacre, *Vita S. Gregorii*, l. II, c. LIII, *P. L.*, t. LXXV, col. 110; cf. *Gregorii I papæ epistolæ*, édit. Ewald et Hartmann, t. I, p. 93-94, n. 2. — [16] *Epist.*, LXV, 1. — [17] *Epist.*, XXIX, 2. — [18] *Epist.*, LXVI; *Contra litteras Petiliani*, l. II, 83, 184; l. II, 99, n. 228. — [19] *Epist.*, XXIII, 2. — [20] *Index* de Possidius, c. IV, *Donato mutugennensi*. — [21] *S. Augustini opera omnia*, édit. de 1688, t. V, p. 679. — [22] *Coll. Carthag.* (411), I, n. 133 et 208, *P. L.*, t. XI, col. 1304, 1347 : *Mutugennensis*. — [23] *Epist.*, CV, 4. — [24] *De civit. Dei*, l. XXII, c. VIII, n. 11. — [25] *Epist.*, CXII, 3. — [26] *Epist.*, XXIII. — [27] *De civit. Dei*, l. XXII, c. VIII, n. 6.

y envoya un prêtre pour visiter les catholiques, au temps où l'évêque donatiste Maximin y siégeait [1]. Maximin se fit plus tard catholique. Des *episcopi sinitenses* sont mentionnés en 411 [2] et en 484 [3].

Spanianum [*prædium* ?], domaine situé dans le diocèse d'Hippone : *subdiaconus spaniensis Ecclesiæ; per Spanianum transeuntibus nobis* [4].

Strabonianensis fundus, dans le diocèse d'Hippone; les catholiques y avaient un prêtre [5].

Subsana, dans le diocèse d'Hippone : les catholiques y avaient aussi un prêtre : *apud Subsanam... presbytero Subsanensis ecclesiæ* [6].

Thiava, *Thiaba* (ou une forme voisine), lieu où il y avait une église, qui, au temps de saint Augustin, fut transformée en évêché; il paraît avoir été dans le voisinage d'Hippone et de Thagaste : *thiavensis ecclesiæ* [7]; *nostro coepiscopo thiavensis* [ou *thiabensis*] *ecclesiæ* [8].

Tulliense municipium, voisin d'Hippone : *quod Hipponi proximo est*. Saint Augustin mentionne un *duumviralicius* de ce municipe [9]; Le concile de Carthage de l'année 425 nomme *Marianus, episcopus municipii Tulliensis, legatus provinciæ Numidiæ* [10].

Turres Dans un passage où saint Augustin parle de *Turres* [11], il semble bien dire que ce lieu était placé sous son autorité épiscopale. D'autres textes, antérieurs et postérieurs, mentionnent cependant un *episcopus urrensis Ecclesiæ*, qui avait son siège à proximité d'Hippone, et peut-être aussi de Thagaste [12]. Il faut peut-être distinguer ces deux localités.

Verbalis (*sic*, à l'accusatif), lieu situé, semble-t-il, dans le diocèse d'Hippone [13].

Victoriana villa, domaine, distant d'Hippone de moins de trente milles [14]. Il y avait là une chapelle, dont le prêtre est nommé *Restitutus victorianensis* [15]. Le *fundus victorianensis*, mentionné dans un sermon [16], était différent, autant qu'il semble. Dans le même passage qui fait mention de *Restitutus victorianensis*, il est question d'un autre prêtre, *Marcianus urgensis*, dont l'église était peut-être, comme celle de Restitutus, à proximité d'Hippone.

XIX. Liste épiscopale. — Dès le milieu du IIIe siècle, et peut-être un peu plus tôt, Hippone a compté des évêques, mais sa liste épiscopale offre peu d'éclat, en dehors du personnage de saint Augustin.

THEOGENES, *ab Hippone Regio*, est mentionné dans les *Sententiæ episcoporum*, sous le n. 13, au temps de saint Cyprien. Certains font de lui un martyr et lui associent trente-six compagnons, sous la persécution de Valérien, en 259. Comme la persécution de Valérien atteignait principalement les membres du clergé, on peut se demander si la ville et tout le diocèse d'Hippone à cette date auraient pu offrir trente-six clercs. Ruinart. *Acta sinc.*, p. 224-225.

LEONTIUS; d'après ce que nous apprend saint Augustin, il aurait été le fondateur de la basilique *Leontiana*. Cf. *Serm*., CCLX, CCLXII; *Epist.*, XXIX; il fut martyrisé vers l'an 303; P. Monceaux, *Hist. litt. de l'Afr. chrét.*, t. III, p. 152.

FIDENTIUS; ce fut un des *viginti martyres* à qui avait été consacrée une des basiliques d'Hippone. S. Augustin, *Serm.*, CCCXXV, 1; CCCXXVI, 2; *De civit. Dei*, l. XXII, c. VIII, n. 4; il fut martyrisé en 304. P. Monceaux, *op. cit.*, t. III, p. 153.

FAUSTINUS. Hippone eut, un siècle durant, deux séries parallèles d'évêques : le catholique et le donatiste. Longtemps les donatistes eurent la majorité et furent presque les maîtres de la ville. Sous le règne de Julien, ils tentèrent d'exterminer par la famine l'Église officielle. L'évêque Faustinus promulgua un mandement qui interdisait aux boulangers de cuire le pain des catholiques. Cf. S. Augustin, *Contra litteras Petiliani*, l. II, c. LXXXIII.

VALERIUS était âgé et se donna un coadjuteur qui fut aussi son successeur. Son rival donatiste était *Proculcianus* qui lui survécut plusieurs années et que nous voyons traiter d'affaires avec saint Augustin. *Epist.*, XXXIII, XXXV. En 403, Proculcianus siégeait au concile de Carthage. *Epist.*, LXXXVIII, 8.

AUGUSTINUS, sacré en 393 aux environs de la fête de Noël (*Epist.*, XXXI), mort le 28 août 430. *Vita*, c. XXVIII. Son rival donatiste, après la mort de *Proculcianus*, fut *Macrobius*, qu'on voit assister à la conférence de 411.

HERACLIUS, que saint Augustin avait proposé en 426 (*Epist.*, CCXIII) pour être son successeur, fut-il sacré après la mort d'Augustin ? Il aura dû prendre la fuite avec le reste de la population qui abandonna la ville aux Vandales, et n'aura pas exercé l'épiscopat en Afrique.

Cette liste épiscopale aura eu une suite. Possidius, dans la *Vita Augustini*, c. XXVIII, dit ceci : *Vix tres superstites ex innumerabilibus, ecclesias, hoc est Carthaginensem, Hipponensem et Cirtensem quæ Dei beneficio excisæ non sunt et earum permanent civitates;* la ville se releva de ses ruines, elle eut des évêques, d'ailleurs inconnus, à l'époque byzantine.

La liste du Θρόνος Ἀλεξανδρῖνος mentionne Ἵππων au commencement du VIIIe siècle. La liste de Léon le Sage, en 883, cite également cette ville. Morcelli attribue à Hippone, au XIIe siècle, un évêque *Servandus*, sacré par le pape Grégoire VII; il a commis une erreur. Ce fut à Bougie et non à Bône que le pape l'envoya [17].

XX. La carrière laïque de saint Augustin. — Augustin naquit le 13 novembre 354, à Tagaste (= Souk-Aras), d'une famille honorable, mais peu aisée. Son père, Patritius, était *curialis* de la cité et on sait combien onéreuse était cette charge; païen, il se convertit au lit de mort [18]. Monique, sa mère, est trop illustre pour qu'il soit nécessaire de rappeler autre chose que son nom, ses vertus, ses prières et sa sainte mort à Ostie, entre les bras de son fils *Aurelius Augustinus* [19].

[1] *Epist.*, CV, 4. — [2] *Coll. Carthag.* (411), I, n. 202, *P. L.*, t. XI, col. 1341. — [3] *Notit. Numid.*, n. 67. — [4] *Epist.*, XXXV, 2 et 4. — [5] *Epist.*, LXV, 1. — [6] *Epist.*, LXIII, 1 et 4; cf. *Epist.*, LXII, 1 et 2. — [7] *Epist.*, LXXXIII, 1. — [8] Possidius, *Vita*, c. CXX, *Index III*, *Thiavensibus*. — [9] S. Augustin, *De cura gerenda pro mortuis*, 15. — [10] Mansi, *Conc. ampliss., coll.*, t. VIII, col. 647. — [11] *Epist.*, LXIII, 4. — [12] *Epist.*, XXXIV, 6; LXII; LXXXIII, 4. — [13] *Epist.*, LXIII, 4. — [14] *De civit. Dei*, l. XXII, c. VIII, n. 7. — [15] *Epist.*, CV, 3. — [16] *Serm.*, CCCLVI, 15. — [17] Morcelli, *Africa christiana*, t. I, p. 181-183; A. Toulotte, *Géographie de l'Afrique chrétienne. Numidie*, in-8°, Paris, 1894, p. 157-162; J. Mesnage, *L'Afrique chrétienne. Évêchés et ruines antiques*, in-8°, Paris, 1912, p. 263-264. Le siège d'Hippone appartenait à la province ecclésiastique de Numidie qui, outre la province civile de Numidie, embrassait une partie de la Proconsulaire. S. Augustin, *Epist.*, XXXIV, 5; LIX; CCIX, 3; Mansi, *Concil. ampliss. coll.*, t. IV, col. 334, 433, 436, 437. — [18] Vers 371. On aurait mauvaise grâce à discuter ici deux ouvrages récents : *Saint Augustin*, 1913; *Autour de saint Augustin*, 1921, par M. Louis Bertrand, qui n'appartiennent à l'histoire que par l'intention et l'effort méritoire, mais où le procédé littéraire envahit toute la place que réclamerait l'érudition la plus exacte. En définitive, un essai de ce genre ne fait pas plus avancer la connaissance *vraie* du personnage et de l'entourage qu'une *Passio* ou une *Vita* du IXe siècle ne nous apprend d'histoire sur un martyr ou un évêque des quatre premiers siècles mais cet essai donne l'illusion d'apprendre du nouveau là où il n'en peut plus être, et prodigue la couleur sous forme de portraits, de descriptions, d'anecdotes au lieu de s'en tenir au trait sobre et ferme, rigide et sincère. — [19] Ce nom d'*Aurelius* ne se lit jamais dans la correspondance et les pièces qui émanent d'Augustin, mais les contemporains en font usage. cf. P. Orose, *Liber apologeticus*, I, *P. L.*, t. XXXI, col. 1175

Monique donna à l'enfant une éducation chrétienne et le fit inscrire au nombre des catéchumènes [1]; au cours d'une grave maladie, Augustin réclama le baptême: le danger écarté, il ne fut plus question du sacrement. Il ne laissait pas toutefois de fréquenter des clercs ou des fidèles fervents : *homines rogantes*, dit-il [2]; d'aborder avec eux la matière de la croyance chrétienne, de recueillir de leurs entretiens la notion d'un Dieu-Providence, d'un Christ Sauveur, d'une vie future avec ses sanctions [3]. Il nous a raconté son enfance, escapades et fessées, leçons mal sues et pommes volées, sur un mode un peu trop élégiaque [4], mais où on entrevoit derrière le style tendu un franc gamin, léger, dissipé, paresseux, et séduisant maîtres et parents par cette même naïve franchise qui a séduit la postérité. Tout en gaminant, il arriva à en savoir plus que le maître d'école de Tagaste; il fallut aviser.

Patrice était ambitieux pour cet enfant, au point de s'imposer des privations pour lui ouvrir une belle carrière; les années passées à Madaure montrèrent qu'on pouvait n'avoir pas d'ambition trop haute pour son talent; alors il fut décidé qu'Augustin terminerait ses études à Carthage. Mais le père si orgueilleux de son fils partageait l'existence plus que libre des païens et se montrait pauvre éducateur. Lorsqu'il conduisait son fils aux thermes, il l'observait avec insistance, curieux et impatient de saisir les premiers symptômes de la puberté. Le jour où il s'aperçut que son fils était homme, il s'en alla, tout courant, l'annoncer à Monique, aussi heureux que s'il eût déjà été grand-père [5]. Point n'était besoin d'y mettre tant de hâte; pendant les longs mois que le jeune homme passa à Tagaste en attendant les ressources indispensables pour entreprendre le voyage de Carthage, ses parents n'eurent que trop d'occasions de craindre qu'il leur donnât des petits-fils. Jadis, enfant, il priait *ne in schola vapularem*, avoue-t-il; aujourd'hui, adolescent, il demandait la chasteté, mais « plus tard » : *Da mihi castitatem, sed noli modo* [6]. Vers la fin de 380, il partit enfin pour Carthage où il mena de front le travail et le plaisir. Un fils lui naquit en 372; cette liaison, qui l'assagit, dura quinze ans, lui paraissant chaque jour plus lourde.

C'est à dix-neuf ans (373) que l'intelligence s'échauffe vers un idéal de sagesse par la lecture de l'*Hortensius* de Cicéron; il entrevoit moins la vérité qu'il ne rêve d'elle. Mais une crise morale se développe au même moment que la crise intellectuelle; Augustin et son ami Honorat se laissent séduire par le manichéisme et l'emprise durera neuf ans [7] (373-382). Ce fut une période de séduction complète poussée jusqu'au prosélytisme fougueux [8] et à la polémique contre la foi catholique [9]. Ses études terminées à Carthage, Augustin préféra la carrière de professeur à celle d'avocat et revint à Tagaste enseigner la grammaire. Sa mère lui avait d'abord tenu rigueur, mais elle n'y put tenir et l'admit bientôt dans sa maison, à sa table.

La mort d'un ami rendit Tagaste vide et odieux à Augustin qui reprit le chemin de Carthage, où il enseigna la rhétorique, lut beaucoup [10] et commença à écrire [11]. Quand il eut conversé avec Fauste de Milève, l'évêque manichéen, il crut toucher le fond du vide [12] et, sans bruit, se détacha de la secte. Mécontent de ce que son talent peut lui valoir à Carthage, il se rend à Rome (383), ouvre une école d'éloquence. Vexé de voir les ruses des écoliers pour ne point payer, il songea à Milan, y fut agréé et s'y rendit.

A Milan, Augustin lit Platon et Plotin et dépouille définitivement le manichéisme pour la philosophie; son esprit s'élève, son âme s'épure, son cœur se dégage après quelques retours de passion. Mais il lit les Écritures, il suit la prédication de l'évêque Ambroise et au foyer il trouve sa mère Monique habile à saisir toutes les occasions pour lui rappeler la vérité et le devoir. Des pensées nouvelles le préoccupent : le salut par le Christ et le mystère de la grâce. L'intelligence est soumise quand la chair résiste encore, mais un entretien avec Simplicianus et le récit de la conversion du rhéteur Victorinus achèvent l'œuvre commencée et, en septembre 386, Augustin acquiesce définitivement au christianisme [13].

XXI. La carrière chrétienne et sacerdotale. — De septembre 386 à mars 387, Augustin, entouré de sa mère, de son fils Adéodat, de son frère Navigius et de quelques amis, se retire dans la villa de Verecundus à Cassiciacum. Période de repos physique et moral favorable à l'activité intellectuelle qui déborde sous forme d'entretiens, de leçons, de lectures [14]. Les *Dialogues philosophiques* ont été écrits alors et Augustin n'a pu s'interdire d'y raconter sa conversion [15]. Dès lors, il prie Dieu chaque jour [16], il verse ce besoin d'expansion mystique dans les *Soliloquia*, écrits au début de 387, et, dès le commencement du carême, il regagne Milan avec Adéodat et Alypius, pour y prendre rang parmi les catéchumènes. Augustin fut baptisé par Ambroise et, vers cette époque, il forme le projet, avec Alypius et Evodius, de se retirer en Afrique dans une solitude. A l'automne de cette année 387, au moment de faire voile vers l'Afrique, Monique mourut à Ostie, et ce ne fut qu'un an plus tard (août 388) qu'Augustin regagna Carthage, d'où, après un bref séjour, il se rendit à Tagaste.

Ce fut pour liquider la succession de son père, — ils étaient deux fils et une fille, — vendre ses biens et en distribuer le prix aux pauvres [17]. Avec ses amis, il se retira dans sa propriété déjà aliénée, pour y vivre en commun dans la pauvreté, l'étude et la prière. C'est alors que fut composé le *Liber LXXXIII quæstionum*, le *De genesi contra manichæos*, le *De magistro*, le *De vera religione*.

Augustin, se souvenant de la violence faite à saint Ambroise pour lui imposer l'épiscopat, redoutait qu'il ne lui advînt pareille chose et évitait les villes où le siège épiscopal était vacant. Celui d'Hippone étant occupé par un vieillard nommé Valerius, Augustin pensa pouvoir sans inconvénient venir à Hippone. Un jour qu'il se trouvait à la cathédrale, mêlé à la foule pour écouter un sermon, Valerius annonça au peuple qu'il songeait à ordonner un nouveau prêtre pour le seconder dans le ministère. Parmi les fidèles, quelqu'un avait reconnu l'ancien professeur de rhétorique et d'éloquence et une voix lança ce nom : *Augustinus!* A l'instant toute l'assemblée répéta : *Augustinus! Augustinus!* Le candidat improvisé eut beau dire, beau faire, supplier, pleurer même, car il pleura! il dut céder et, amené à l'évêque, fut ordonné (commencement de 391).

[1] *Confessiones*, l. I, c. XI, n. 17, *P. L.*, t. XXXII, col. 668. — [2] *Confessiones*, l. I, c. IX, n. 14, *P. L.*, t. XXXII, col. 668. — [3] *Confessiones*, l. III, c. IV, n. 8; l. VI, c. XVI, *P. L.*, t. XXXII, col. 686, 732. — [4] H. Leclercq, *L'Afrique chrétienne*, in-12, Paris, 1904, t. II, p. 15 sq. — [5] *Confessiones*, l. II, c. III, n. 6, *P. L.*, t. XXXII, col. 677. — [6] *Confessiones*, l. VIII, c. VII, n. 17, *P. L.*, t. XXXII, col. 757. — [7] *De moribus manichæorum*, c. XIX, *P. L.*, t. XXXIII, col. 1374. — [8] *Contra academicos*, l. I, c. I, n. 3, *P. L.*, t. XXXII, col. 907; *Confess.*, l. IV, c. IV, V, *P. L.*, t. XXXII, col. 696. — [9] *De dono perseverantiæ*, c. XX, n. 53, *P. L.*, t. XLV, col. 1026. — [10] *Confessiones*, l. IV, c. XXX, *P. L.*, t. XXXII, col. 705. — [11] *Confessiones*, l. IV, c. XXVII, *P. L.*, t. XXXII, col. 704. — [12] *Confessiones*, l. V, c. III-VI, *P. L.*, t. XXXII, col. 707-710. — [13] *Confessiones*, l. VIII, c. XII, *P. L.*, t. XXXII, col. 762. — [14] *Libr. III contra academicos. De vita beata, De ordine*; cf. *Epist.*, XXVI, t. XXXII, col. 105-108. — [15] *Contr. academ.*, l. II, c. II, n. 5, *P. L.*, t. XXXIII, col. 921-922. — [16] *De ordine*, l. I, c. VIII, n. 25, *P. L.*, t. XXXII, col. 989. — [17] *Epist.*, CXXVI, n. 7, *P. L.*, t. XXXIII, col. 480; *Epist.*, CLVII, n. 39; *ibid.*, col. 692.

Il était venu à Hippone en quête d'un emplacement pour un futur monastère, il eut la satisfaction d'obtenir de Valère une propriété *intra ecclesiam*, dans les dépendances de l'église, et y fonda le *monasterium*.

Pendant les cinq années qui suivirent, il exerça le ministère de la prédication [1] et cette innovation souleva d'abord des murmures, ensuite l'exemple fut imité [2]; — il combattit les manichéens et écrivit plusieurs traités [3]; — il participa au concile plénier d'Afrique tenu à Hippone (octobre 393). A la demande des évêques, il prononça le discours qui est devenu : *De fide et symbolo* [4]; il combattit l'usage des agapes funéraires [5].

XXII. La carrière épiscopale. — L'évêque Valerius, impotent, sollicita du primat de Carthage, Aurelius, la permission de choisir le prêtre Augustin en qualité de coadjuteur; celui-ci n'y consentit qu'après qu'on lui eut prouvé que le 8e canon de Nicée souffrait des exceptions; il se laissa alors sacrer par l'évêque de Calame, Mégale (395 et, plus probablement, 396) [6]. La réputation d'Augustin était déjà telle qu'on attendit de cette promotion un grand avantage pour l'Église [7].

Cette nomination entraîna une première conséquence. L'évêque dut quitter le *monasterium*, mais il y pourvut en transformant sa demeure épiscopale en *monasterium clericorum*, son clergé acceptant de vivre sous une règle et dans la pratique de la pauvreté religieuse. Ce dernier point, pour surprenant qu'il soit, est assuré. Les sermons CCCLV et CCCLVI offrent, à ce sujet, un vif intérêt [8] et Possidius n'a pas manqué d'y faire allusion. Après avoir rapporté l'affaire du prêtre Januarius (voir *Dictionn.*, t. VI, col. 2262, au mot Héritage), il expose aux fidèles qu'il a mis en demeure le clergé d'Hippone *ut quicumque habet aliquid, aut vendat et eroget, aut donet et commune illud faciat.* Il leur donne un délai pour réfléchir. *Faciant inde quod volunt : dum tamen sint pauperes mecum... Si autem nolunt, qui forte nolunt : certe ego sum qui statueram sicut nostis, nullum ordinare clericum, nisi qui mecum vellet manere; ut si vellet discedere a proposito, recte; illi tollerem clericatum, quia desereret sanctæ societatis promissum coeptumque consortium. Ecce in conspectu Dei et vestro, muto consilium : qui volunt habere aliquid proprium, quibus non sufficit Deus et Ecclesia ejus, maneant ubi volunt, et ubi possunt, non eis aufero clericatum. Nolo habere hypocritas... Quantum sit periculum, ante oculos ejus posui : faciat quod vult. Novi enim quia si aliquem hoc facientem degradare voluero, non ei deerunt patroni, non ei deerunt suffragatores, et hic et apud episcopos qui dicant : Quid mali fecit? Non potest tecum tolerare istam vitam : extra episcopium vult manere, et de proprio vivere, ideone debet perdere clericatum* [9]*?... Ecce dico, audistis, audiunt: Qui habere voluerit proprium et de proprio vivere, et contra ista præcepta nostra facere; parum est ut dicam, non mecum manebit : sed et clerum non erit* [10]. Ce n'était pas la dégradation, mais la mise en non-activité par retrait d'emploi.

Augustin avait pour lui une élite d'âmes ferventes, une innovation rigide ayant une saveur de réforme, son prestige personnel; il réussit à former une communauté qui entraîna autour d'elle les hésitants et les tièdes par la généreuse contagion de l'exemple.

L'activité dont l'évêque d'Hippone fit preuve pendant les trente-quatre années que dura son épiscopat se manifeste aujourd'hui pour nous sous forme de sermons, de correspondances, de traités plus ou moins volumineux Nous savons aussi qu'il aima à recourir à la conférence et que ce mode de discussion lui valut un de ses plus beaux triomphes, le jour où il convainquit de son erreur le manichéen Félix, l'en fit convenir et le décida à l'abjurer [11] (404). Mais ce fut principalement contre le donatisme, le pélagianisme et l'arianisme qu'il eut à soutenir une lutte qui ne fut pas sans contribuer à la décadence de ces erreurs [12].

Les années s'écoulèrent et sa vie se consuma dans ces luttes jusqu'à ce que, en 426, âgé de soixante-douze ans, il voulût choisir son successeur autant, sans doute, pour empêcher les erreurs possibles du suffrage populaire après sa mort, que pour alléger le poids de son ministère pastoral Nous possédons encore le récit officiel de cette élection épiscopale, monument liturgique qui a sa place marquée ici [13], à côté d'un autre épisode survenu dans la même église quelques années auparavant [14].

XXIII. Une élection épiscopale a Hippone. — Gloriosissimo Theodosio duodecies et Valentiniano Augusto iterum consulibus, sexto calendas octobris, cum Augustinus episcopus una cum Religiano et Martiniano coepiscopis suis consedisset in ecclesia Pacis Hipponensium Regiorum, præsentibus Saturnino, Leporio, Barnaba, Fortunatiano, Rustico Lazaro et Eraclio presbyteris, astante clero et frequenti populo, Augustinus episcopus dixit :

Quod hesterno die promisi Charitati vestræ, propter quod vos volui frequentius convenire, et video frequentius convenisse, mora omni postposita hoc agendum est. Si enim aliud velim loqui, in illud suspensi minus auditis. Omnes in hac vita mortales sumus, et dies hujus vitæ ultimus, omni homini semper incertus : verumtamen in infantia speratur pueritia; et in pueritia speratur adolescentia; et in adolescentia operatur juventus; et in juventute speratur gravitas; et in gravitate speratur senectus : utrum contingat incertum est; est tamen quod speretur. Senectus autem aliam ætatem quam speret, non habet : incertum est etiam ipsa senectus quamdiu sit homini; illud tamen certum est, nullam remanere ætatem quæ possit succedere senectuti. Quia voluit Deus, ad istam civitatem cum vigore ætatis adveni; sed tamen juvenis fui, et senui. Scio post obitus episcoporum per ambitiosos aut contentiosos solere Ecclesias perturbari; et quod sæpe expertus sum et dolui, debeo quantum ad me attinet, ne contingat, huic prospicere civitati. Sicuti novit Charitas vestra, in Milevitana Ecclesia modo fui : petierunt enim me fratres, et maxime servi Dei qui ibi sunt, ut venirem; quia post obitum beatæ memoriæ fratris et coepiscopi mei Severi, non nulla ibi perturbatio timebatur. Veni; et quomodo voluit Dominus, adjuvit nos pro sua misericordia, ut cum pace episcopum acciperent, quem vivus

[1] En Afrique, l'évêque seul devait prêcher; cf. S. Jérôme, *Epist.*, LII, *P. L.*, t. XXII, col. 534. — [2] Les prédications de cette période sont résumées dans le *De genesi ad litteram liber imperfectus* et le *De sermone Domini in monte.* — [3] *De utilitate credendi* (391); *De duabus animabus* (391-392); *Contra Fortunatum* (392); *Contra Adimantum* (394). [4] *P. L.*, t. XL, col. 181-192. — [5] *Epist.*, XXII, *P. L.*, t. XXXIII, col. 90; *Epist.*, XXIX, *P. L.*, t. XXXIII, col. 114. — [6] O. Rottmanner, dans *Histor. Jahrbuch*, 1898, p. 894. — [7] S. Paulin à Romanien, *P. L.*, t. XXXIII, col. 25. — [8] *Serm.*, CCCLV, 6; CCCLVI, 14. *P. L.*, t. XXXIX, col. 1572, 1581. — [9] *Serm.*, CCCLV, 6, *P. L.*, t. XXXIX, col. 1573.— [10] *Serm.*, CCCLVI-14, *P. L.*, t. XXXIX, col. 1580.— [11] *P. L.*, t. XLII, col. 519.— [12] Le récit, ou du moins un consciencieux résumé, en a été donné par E. Portalié, dans *Dictionn. de théol. cathol*, t. I, col. 2277-2284.— [13] *Epist.*, CCXIII, *P. L.*, t. XXXIII, col. 966 : 26 septembre 426.— [14] C. Daux, *Un incident à la basilique d'Hippone, en 411*, dans *Revue des questions historiques*, 1906, t. LXXX, p. 31-73; M. Rampolla del Tindaro, *Santa Melania giuniore, senatrice romana. Documenti contemporanei e note*, in-fol., Roma, 1905, p. 205-210 : *Sulle violenze del popolo d'Ippone fette a Piniano per ordinario prete della propria chiese*; L. Bertrand, *Autour de saint Augustin*, 1921.

designaverat episcopus eorum : hoc enim eis cum innotuisset, voluntatem præcedentis et decedentis episcopi sui libenter amplexi sunt. Minus tamen aliquid factum erat, unde nonnulli contristabantur, quia frater Severus credidit posse sufficere ut successorem suum apud clericos designaret, ad populum inde non est locutus; et erat inde aliquorum non nulla tristitia. Quid plura ? Deo placuit; tristitia fugata est, gaudium successit : ordinatus est episcopus, quem præcedens episcopus designaverat. Ergo ne aliquis de me queratur, voluntatem meam, quam credo Dei esse, in omnium vestrum notitiam perfero : presbyterum Eraclium mihi successorem volo.

A populo acclamatum est :

Deo gratias! Christo laudes! (dictum est vicies terties).

Exaudi, Christe, Augustino vita! (dictum est sexies decies).

Te patrem! te episcopum! (dictum est octies).

Cumque reticetetur, Augustinus episcopus dixit :

Non opus est me de laudibus ejus aliquid dicere; faveo sapientiæ, et parco verecundiæ : sufficit quia nostis eum; et hoc me velle dico quod vos velle scio: et si ante nescirem, hodie probarem. Hoc ergo volo : hoc a Domino Deo nostro, nunc etiam in ætate frigida, votis ferventibus posco; hoc ut mecum oretis exhortor, admoneo, rogo, ut omnium in pace Christi collatis et conflatis mentibus confirmet Deus quod operatus est nobis. Qui misit mihi eum, servet eum: servet incolumen, servet sine crimine, ut qui facit gaudium viventis, locum suppleat morientis. A notariis Ecclesiæ, sicut cernitis, excipiuntur quæ dicimus, excipiuntur quæ dicitis: et meus sermo et vestræ acclamationes in terram non cadunt. Apertius ut dicam, ecclesiastica nunc Gesta conficimus : sic enim hoc esse, quantum ad homines attinet confirmatum volo.

A populo acclamatum est trigesies sexies :

Deo gratias! Christo laudes!

Exaudi, Christe, Augustino vita! (dictum est tredecies).

Te patrem! te episcopum! (dictum est octies).

Dignus et justus est! (dictum est vicies).

Bene meritus, bene dignus! (dictum est quinquies).

Dignus et justus est! (dictum est sexies).

Cumque reticeretur, Augustinus episcopus dixit :

Ergo, ut dicebam, voluntatem meam et voluntatem vestram Gestis ecclesiasticis, quantum ad homines attinet, confirmatam volo : quantum vero ad latentem Omnipotentis voluntatem, omnes, ut dixi, oremus ut confirmet Deus quod operatus est in nobis.

A populo acclamatum est :

Judicio tuo gratias agimus! (dictum est sedecies).

Fiat! fiat! (dictum est duodecies).

Te patrem, Eraclium episcopum! (dictum est sexies).

Cumque reticeretur. Augustinus episcopus dixit :

Scio quod scitis et vos, sed nolo de illo fieri quod de me factum est. Quid autem factum sit multi scitis; illi soli nesciunt qui tunc aut nondum nati erant, aut nondum habebant ætatem sciendi. Adhuc in corpore posito beatæ memoriæ patre et episcopo meo sene Valerio, episcopus ordinatus sum, et sedi cum illo : quod concilio Nicæno prohibitum fuisse nesciebam, nec ipse sciebat. Quod ergo reprehensum est in me, nolo reprehendi in filio meo.

A populo acclamatum est :

Deo gratias! Christo laudes! (dictum est tredecies).

Cumque reticeretur, Augustinus episcopus dixit :

Erit presbyter ut est : quando Deus voluerit, futurus episcopus. Sed plane modo facturus sum, adjuvante misericordia Christi, quod adhuc usque non feci. Nostis ante aliquot annos quid facere voluerim et non permisistis. Placuit mihi et vobis propter curam Scripturarum, quam mihi fratres et patres mei cœpiscopi duobus conciliis Numidiæ et Carthaginis imponere dignati sunt, ut per quinque dies nemo mihi molestus esset. Gesta confecta sunt, placuit, acclamastis : recitatur placitum vestrum et acclamationes vestræ. Parvo tempore servatum est circa me; et postea violenter irruptum est, ut non permittor ad quod volo, vacare; ante meridiem et post meridiem occupationibus hominum implicor. Obsecro vos et obstringo per Christum, ut huic juveni, hoc est Eraclio presbytero, quem hodie in nomine Christi designo episcopum successorem mihi, patiamini me refundere onera occupationum mearum.

A populo acclamatum est :

Judicio tuo gratias agimus! (dictum est vicies sexies).

Cumque reticeretur, Augustinus episcopus dixit :

Ego Charitati et Benovolentiæ vestræ apud Dominum Deum nostrum gratias ago, imo de illa Deo gratias ago. Ergo, fratres, quidquid est quod ad me perferebatur, ad illum perferatur : ubi necessarium habuerit consilium, meum non negabo auxilium; absit et subtraham. Tamen quiquid illud est, quod ad me perferebatur, ad illum perferatur. Ipse me aut consulat, si forte non invenerit quid facere debeat, aut poscat adjutorem quem novit patrem : ut et vobis nihil desit, et ego tandem aliquando, si quantulumcumque spatium mihi hujus vitæ donaverit Deus, ipsam meam quantulamcumque vitam non dem segnitici, nec donem inertiæ, sed in sanctis Scripturis, quantum ipse permittit et largitur, exerceam; hoc et ipsi proderit, et per ipsum etiam vobis. Nemo ergo invideat otio meo quia meum otium magnum habet negotium. Video me de hac re propter quam vos invitati, omnia vobiscum egisse quæ debui : hoc ad ultimum rogo, ut Gestis istis dignemini subscribere qui potestis. Hic mihi responsione vestra opus est: teneam responsionem vestram: de hoc assensione aliquid acclamate.

A populo acclamatum est :

Fiat! fiat! (dictum vicies quinquies).

Dignum est, justum est! (dictum vicies octies).

Fiat! fiat! (dictum quater decies).

Olim dignus! olim meritus! (dictum vicies quinquies).

Judicio tuo gratias agimus! (dictum tredecies)

Exaudi, Christe, Eraclium conserva! (dictum octies decies).

Cumque reticeretur. Augustinus episcopus dixit :

Bene habet ut ea quæ Dei sunt, circa sacrificium ejus agere valeamus: in qua hora supplicationis nostræ maxime commendo Charitati vestræ ut omnes vestras causas et negotia intermittatis, et pro ista Ecclesia, et pro me, et pro presbytero Eraclio, Domino precem fundatis.

XXIV. Une élection sacerdotale a Hippone. — En 426, nous venons d'assister à une scène réglée à l'avance; en 411, nous sommes témoins d'un épisode spontané. Peu de temps avant le siège et la chute de Rome, en 410, deux personnages de haute naissance et de grande fortune, Mélanie et Pinianus, son mari, avaient vendu les biens qu'ils possédaient en Espagne et dans les Gaules pour ne se réserver que leurs domaines d'Italie, de Sicile et d'Afrique. Ensuite ils vendirent leurs terres d'Italie et décidèrent devant l'insécurité de l'Europe, d'aller vivre en Afrique. Ils passèrent l'hiver de 410 à Tagaste, multipliant les aumônes, faisant bâtir un monastère pour loger quatre-vingts moines, et un autre destiné à recevoir cent trente vierges. Ces deux bienfaiteurs de la ville natale de l'évêque d'Hippone ne doutaient pas que celui-ci ne leur témoignât de vive voix sa reconnaissance. Ils l'attendirent en vain et, un jour, l'évêque leur écrivit

que son tempérament et l'état précaire de sa santé ne lui permettaient pas un voyage qui l'exposait à la rigueur du froid d'un horrible hiver. Une autre raison plus grave l'avait détourné de ce voyage : c'était l'émoi et l'espèce de scandale que ses absences causaient à la population d'Hippone. « Il y a ici, avouait-il, bien des gens qui cherchent à éloigner de moi ceux qui paraissent m'être attachés, qui s'efforcent même de me les rendre hostiles... Ces sujets de sollicitude me serviront d'excuse auprès de vous... Vous pourriez m'infliger une peine plus grande que celle que j'endure de vous savoir à Tagaste sans que j'y sois avec vous. Toutefois, aidé de vos prières, j'espère que les obstacles qui me retiennent seront levés; je pourrai me rendre auprès de vous en quelque lieu de l'Afrique que vous vous trouviez. Je n'ose pas me bercer de l'espoir que la cité où je travaille pour le Seigneur soit digne de goûter avec moi la joie de votre présence [1] ».

Bien que ces derniers mots ne ressemblassent guère à une invitation, Mélanie et Pinianus, chaperonnés par l'évêque de Tagaste, Alypius, mirent à la voile, débarquèrent à Hippone et s'y installèrent. La population d'Hippone ne tarda pas à être instruite de la présence des riches bienfaiteurs de Tagaste; c'était alors un véritable péril que de se montrer bienfaisant et Pinianus redoutait — était-ce pressentiment ou avis secret ? — qu'on ne lui imposât la sacerdoce à Hippone afin d'y retenir un hôte si riche. Assurément, s'il avait cette crainte, il eût mieux fait de rester à Tagaste ou d'y retourner sans délai; il se contenta de demander à l'évêque d'Hippone, en présence d'Alypius, sa parole de ne pas lui imposer le sacerdoce; Augustin déclara que non seulement il n'en ferait rien et renoncerait plutôt à l'épiscopat, mais qu'il s'opposerait à ce que tel ou tel de ses collègues conférât l'ordination.

Or il arriva qu'un jour où la liturgie se célébrait dans la basilique, et que Pinianus et Mélanie y étaient présents, ainsi qu'Alypius, la foule réclama l'ordination de Pinianus [2]. « Après les premières clameurs, dit Augustin, je déclarai que je n'ordonnerais pas Pinianus malgré lui, promesse qui engageait ma foi, et j'ajoutai que si, malgré cela, ils voulaient Pinianus pour prêtre, ils ne m'auraient plus pour évêque. Cela dit, m'écartant de la foule, je retournai à mon siège.

« Ma réponse, à laquelle ils ne s'attendaient pas, jeta un moment l'hésitation et le trouble dans leurs rangs; mais peu après, telle une flamme contrariée par une saute de vent, la multitude redouble de véhémence et d'ardeur, espérant pouvoir m'arracher la violation de ma promesse, ou que, si j'y étais fidèle, un autre évêque se prêterait à cette consécration. De mon côté, je déclarai à tous ceux qui pouvaient m'entendre, parmi les plus honorables et les plus sérieux qui m'avaient accompagné à l'abside, que je ne manquerais pas à la religion de ma promesse et que jamais je n'autoriserais, me le demandât on, aucun évêque à faire pareille ordination dans l'église qui m'est confiée. Permettre ceci était aussi bien trahir ma foi. J'ajoutai que vouloir ordonner Pinianus malgré lui, c'était le porter à s'en aller après son ordination. Mais eux ne croyaient pas qu'il pût en arriver ainsi. La foule s'étant donc amassée autour de mon estrade et persistant dans sa volonté, poussa pendant longtemps de si horribles clameurs, que je ne savais plus à quelle résolution m'arrêter. Ce fut alors que des cris indignés contre mon frère en épiscopat me firent craindre qu'on n'en vînt aux plus graves excès.

« Malgré donc l'émotion que me causaient le tumulte de la foule et le trouble qui régnait dans l'église et quoique je n'eusse rien dit autre chose à ceux qui m'entouraient, sinon que je n'ordonnerais pas Pinianus malgré lui, je ne voulus même pas l'engager à recevoir la prêtrise. Car si, sur ma proposition, il y eût consenti, ce n'est plus malgré lui qu'il eût ordonné; mais j'avais promis de m'abstenir de tout conseil à cet égard. J'ai donc tenu religieusement cette double promesse, non seulement celle que j'avais déclarée ouvertement au peuple, mais aussi celle-là dont je n'avais qu'un seul témoin parmi les hommes. Ce n'était, au reste, qu'une promesse et non un serment; et pour ceci, j'affirme l'avoir gardé fidèlement, malgré le danger qui, somme toute, comme nous l'avons découvert plus tard, n'était pas aussi grand qu'il paraissait. S'il eût été bien réel, nous y étions tous également exposés; et comme tous, aussi, nous partagions la même crainte, qui était de voir l'église profanée, je songeais à me retirer. Mais, moi absent, n'y avait-il pas à craindre que le respect pour le lieu saint fût moins grand et le ressentiment du peuple plus ardent ? Que si je sortais avec mon frère Alypius au milieu de la foule compacte, quelque misérable n'aurait-il pas l'audace de le frapper ? D'un autre côté, partir sans lui, qu'aurait-on pensé de moi s'il lui était arrivé malheur : n'aurais-je pas paru l'abandonner à la fureur du peuple ?

« Au milieu des préoccupations et de l'inquiétude qui m'obsédaient jusqu'à m'enlever même la réflexion et toute possibilité de décision, voilà que tout à coup et inopinément, mon saint frère Pinianus m'envoya un serviteur de Dieu (nommé Barnabé), pour me dire qu'il voulait jurer au peuple que si on l'ordonnait malgré lui, il partirait définitivement de l'Afrique. Par cette résolution, je le crois, il pensait arrêter les clameurs du peuple, qui, sachant bien que Pinianus ne se parjurerait pas, cesserait ainsi de persister dans un projet qui aboutirait à chasser un homme qu'on avait tout intérêt à garder au moins dans le voisinage. Mais, comprenant que ce serment aigrirait très probablement davantage les esprits, je gardai le silence; et comme il me priait en même temps d'aller le trouver, je ne différai pas. Là, il me répéta la même promesse, en y joignant aussitôt ce qu'il venait de me faire dire par un autre serviteur de Dieu [nommé Timasius], que je rencontrai en chemin, à savoir : qu'il resterait à Hippone, si on ne lui imposait pas de force le fardeau de la cléricature. Ranimé, au milieu de mon angoisse, comme par un air vivifiant, je ne lui répondis rien: mais, en toute hâte, je me rendis auprès de mon frère Alypius et lui répétai ce que Pinianus venait de me dire. Craignant, sans doute, que, après son conseil, on ne fît quelque chose qui pût vous offenser, Alypius me répondit : « Que personne ne me consulte là-dessus. »

« A ces mots, je me dirigeai vers le peuple toujours surexcité. Ayant obtenu le silence, je lui fis part de la promesse que Pinianus venait de me faire, s'engageant encore à la confirmer par serment. Mais cette foule, qui n'avait d'autre pensée et d'autre désir que de l'avoir pour prêtre, n'accepta pas, comme il l'avait cru, l'offre qui lui était faite. Toutefois, après quelques moments d'hésitation, ils demandèrent qu'à sa promesse et à son serment, il ajoutât que, quand il aurait consenti à recevoir la cléricature, il ne s'attacherait pas à d'autre église qu'à celle d'Hippone. Je portais cela à Pinianus; il consentit sans balancer. J'annonçai la solution à la foule, elle l'accueillit avec transport et demanda aussitôt le serment qui lui avait été promis.

« Je revins trouver mon cher fils. Il était hésitant

[1] *Epist.*, CXXIV, 1, 2. — [2] *Epist.*, CXXVI, *P. L.*, t. XXXIX, col. 477 sq. Dans cette lettre et dans la précédente, *Epist.*, CXXV, *P. L.*, t. XXXIX, col. 473, saint Augustin fait le récit circonstancié de l'événement.

sur les termes dans lesquels devait être conçue sa promesse accompagnée d'un serment, vu les cas de nécessités pressantes qui pourraient le forcer à s'éloigner de la cité. Il me parla aussi de l'hypothèse où, quelque invasion étrangère se présentant, il se verrait obligé de partir pour y échapper. La pieuse Mélanie voulait qu'on fît également mention des cas de maladies produites par le climat; mais son mari ne voulut point entendre parler de cette réserve. J'émis alors mon opinion : certainement, disais-je, une grave nécessité peut forcer au départ et cette hypothèse mérite d'être prise en considération, puisque, le cas échéant, les citoyens d'Hippone auraient aussi à émigrer. Mais dire cela au peuple, il y a bien à craindre que ce ne soit pris comme un présage de mauvais augure; d'autre part, donner à entendre la possibilité d'un départ nécessité par un accident imprévu pourrait être regardé comme une arrière-pensée de tromperie.

« Néanmoins nous convînmes de tenter ce moyen auprès du peuple; et il en arriva justement comme je l'avais prévu. En effet les premiers mots lus par le diacre furent bien accueillis; mais à ceux de : *en cas de nécessité*, les clameurs recommencèrent de plus belle. Cette condition déplaisait : il y eut recrudescence de tumulte, car le peuple crut à une ruse employée pour le tromper. Ce que voyant, mon cher fils ordonna de rayer le mot de nécessité, et la foule éclata en transports.

« Quoique j'alléguasse ma fatigue. Pinianus ne voulut pas aller vers l'assemblée sans moi. Nous y allâmes donc ensemble. Là, il déclara que c'était bien lui qui avait chargé le diacre de dire ce qu'on venait d'entendre, qu'il avait juré et qu'il tiendrait son serment. Ensuite il répéta textuellement ce qu'il avait dicté. A quoi le peuple répondit : *Deo gratias!* et demanda que tout fût écrit et signé. Je renvoyai les catéchumènes, et Pinianus signa l'écrit qui avait été rédigé entre temps. Puis il nous fut demandé, à nous évêques, non pas directement par le peuple, mais de sa part et par l'intermédiaire de quelques honorables fidèles, de signer également cette pièce. J'étais en mesure de le faire lorsque Mélanie s'y opposa. Cette résolution si tardive me surprit; comme si le défaut de nos signatures pouvait rendre sans valeur la promesse et le serment. J'obtempérai cependant; ainsi ma signature resta inachevée, et personne n'insista plus pour nous obliger à signer. »

« Il se rencontra, ajoute Tillemont, que, dès le lendemain, Pinianus fut obligé de sortir pour quelque affaire, mais avec dessein de revenir. Quand on eust appris que c'estoit par une nécessité particulière et pour revenir, personne ne le trouva mauvais, et on témoigna mesme de la joie, parce qu'on n'avoit point prétendu le retenir à Hippone comme s'il y eust esté relégué, mais seulement qu'il y fît sa demeure ordinaire [1]. »

Albine, la belle-mère de Pinianus, s'étant faite l'interprète d'accusations peu honorables pour la population d'Hippone, qui, selon elle, n'avait eu en vue que de s'approprier les aumônes et l'opulence de son gendre, saint Augustin le prit de haut avec elle :

« Pourquoi dites-vous que mes fidèles ont agi par le sordide appât de l'argent ? » Ceux qui avaient organisé le tumulte n'eussent profité en rien de cette fortune qui eût été réservée à l'Église et aux pauvres. Lui, Augustin, avait donné à l'église de Tagaste les quelques champs qu'il tenait de son père et cependant le peuple d'Hippone n'hésita pas à le revendiquer pour son église. « Combien plus ardemment devait-il donc aimer dans notre cher Pinianus le généreux dévouement avec lequel il avait méprisé et foulé aux pieds tant de grandeurs du siècle, tant de richesses, tant d'espérances, pour se tourner vers le Seigneur ? Pour moi, selon l'opinion de ceux qui jugent les autres d'après eux-mêmes, je parais avoir plutôt acquis des richesses que les avoir méprisées. C'est à peine si les biens patrimoniaux que j'ai abandonnés peuvent aller à la vingtième partie de ceux de l'église, dont on me croit le possesseur et le maître. Mais partout, et surtout en Afrique, où notre chez Pinianus serait, je ne dis pas prêtre, mais évêque, il serait très pauvre si on comparait son ancienne opulence avec les biens de son église quand même il en jouirait en maître.

« C'est donc dans un homme comme lui, en qui l'on ne peut soupçonner aucun désir d'augmenter ses richesses, que la pauvreté chrétienne attire le plus l'estime et l'affection, parce que cette pauvreté paraît plus désintéressée. Voilà ce qui a touché mon peuple; voilà la cause de ses clameurs opiniâtres. N'accusons donc pas ces gens d'une sordide cupidité, mais laissons-les du moins aimer dans les autres, sans leur en faire un crime, le bien qu'ils n'ont pas. Et quand même il se serait trouvé parmi cette multitude des besogneux et des mendiants qui aient mêlé leurs cris à ceux du peuple, dans l'espoir de tirer de l'abondance de vos richesses quelque soulagement à leur misère, ce n'est pas encore là ce qu'on peut appeler une sordide cupidité. »

On ignore si Albine se trouva persuadée du désintéressement des gens d'Hippone, mais elle aura dû penser, comme nous-même, que leur évêque était un homme d'infiniment d'esprit. Il est vrai qu'elle n'épargnait guère Augustin et Alypius : *tamen quod de nobis senserit pene clamavit*, et qu'elle écrivait à Augustin d'avoir à craindre la perte de sa réputation. Quant à Alypius, il gardait un fâcheux souvenir de l'algarade, des propos injurieux qui lui avaient été adressés; peut-être avait-il un moment redouté des voies de fait et ressenti, comme on dit, plus de peur que de mal. Parmi les braillards s'était trouvé un Carthaginois, moine à Hippone, et il n'en fallait pas plus à certains pour prétendre découvrir la main de l'évêque fondateur du monastère.

XXV. Les monastères d'Hippone. — Ce fut à l'occasion d'un voyage fait à Hippone pour y faire choix d'un emplacement convenable à la fondation d'un monastère qu'Augustin fut ordonné prêtre (391). Il ne renonça pas à son projet, il y renonça d'autant moins que la vie religieuse offrait alors à Hippone et aux environs, comme la plupart des pays christianisés depuis longtemps, une étrange bigarrure. Continents et vierges vivant dans le monde sous une règle qu'ils aggravaient ou relâchaient à leur gré, ascètes vagabonds, ermites inquiétants sillonnaient les routes ou les campagnes; cependant l'existence en communauté se faisait connaître, apprécier parmi les hommes et même parmi les femmes.

A Hippone même, Augustin fonda la maison qu'on nomma *monasterium*, qui participait à la fois du monastère et du séminaire et où se formèrent plusieurs évêques. Une autre fondation distincte fut le *monasterium clericorum* composé du clergé paroissial vivant groupé autour de son évêque. Enfin le monastère de femmes.

Nous possédons, en ce qui concerne ces trois monastères, des indications topographiques un peu vagues assurément, mais qui ne peuvent être négligées. Le *monasterium* était proche ou contigu à la basilique de la Paix; le *monasterium clericorum* attenait à la cathédrale; le *monasterium puellarum* n'en était guère distant, puisqu'on entendit de l'évêché les cris des religieuses.

[1] Tillemont, *Mémoires pour servir à l'hist. eccl.*, t. XIII, p. 511.

C'est vers l'année 396 que fut fondé le monastère des femmes. Il va sans dire qu'il n'en subsiste aucun vestige et l'espèce de restauration qu'on en a tentée de nos jours ne se fonde que sur des textes, des déductions, des analogies [1]. S'il ne s'agissait que d'un couvent abritant quelques nonnes, on imaginerait sans peine une ou deux maisons romaines aménagées de façon à satisfaire aux exigences d'une communauté, mais, « à en juger par le nombre des religieuses comme par la diversité des services ou des dépendances connues, l'établissement était d'importance. Il devait comprendre plusieurs corps de bâtiment, réunis ou séparés par des portiques, des cours ou des jardins. » Il est possible qu'on ait établi un mur de clôture, mais nous n'en savons rien. En quoi consistait l'installation de chaque religieuse ? Avait-elle une cellule ou bien vivait-elle dans l'alignement d'un dortoir; si on avait adopté les cellules, celles-ci étaient-elles groupées ou disséminées le long du mur d'enceinte et des bâtiments intérieurs? Nous n'avons aucun moyen de le dire.

Nous connaissons mieux ce qui a trait à ce que la langue monastique nomma dans la suite : lieux réguliers (*loci regulares*), c'est-à-dire les locaux nécessaires aux différents exercices de communauté. La chapelle, appelée *oratorium*, réunissait à des temps marqués pour les prières communes ou pour la méditation. S'y trouvait-il un autel ? C'est douteux, d'abord parce que nous savons que les nonnes se rendaient toutes ensemble à la cathédrale pour assister aux cérémonies liturgiques, entendre la messe, communier; ensuite parce que la présence d'un autel supposerait la célébration de la messe. L'oratoire aura pu servir à la récitation des vigiles, car il n'est guère probable qu'on exposât les femmes aux inconvénients d'une sortie nocturne. C'était donc un lieu de prière respectable, mais non consacré, ce qui aide à comprendre pourquoi on s'y attardait parfois à causer de choses qui n'avaient aucun rapport avec la prière.

Il va sans dire que la communauté prenait ses repas dans un réfectoire commun, conservait le linge et les vêtements indispensables dans un vestiaire, remisait les provisions dans un cellier, entretenait une infirmerie qu'on peut croire rarement vide dans cette ville malsaine, et une bibliothèque, car les maximes d'ignorance n'avaient pas encore prévalu à cette époque et on traitait les livres comme des amis et de discrets et silencieux docteurs.

Cette organisation n'allait pas sans entraîner des dépenses de première installation et d'entretien, dépenses auxquelles on faisait face par les revenus réguliers et les recettes extraordinaires parmi lesquelles il faut compter les dots des religieuses, les dons et legs faits au monastère. On voudrait pouvoir citer des chiffres, mais c'est bien impossible. Ce qui semble assez probable, c'est que la prospérité pouvait se faire longtemps attendre. Nous savons que le recrutement se faisait en famille. On attirait des parentes, elles s'agrégeaient, la communauté s'étendait, mais les ressources tardaient parfois plus que les novices. Nous savons que saint Augustin avait hérité de son père quelques champs autour de Tagaste ; il les abandonna à l'église de cette ville. Son frère et sa sœur avaient-ils eu une part, il n'y a pas de raison de supposer que le frère eût été déshérité; quant à la sœur, nous avons montré (voir *Dictionn.*, au mot FEMMES) leur condition inférieure et souvent dépendante jusqu'à devenir besogneuse. Dans ces conditions, quelques lopins de terre ou quelques sacs de *folles* devaient être l'avoir du plus grand nombre d'entre elles. Le monastère d'Hippone où la sœur, les cousines, les nièces d'Augustin se trouvaient réunies devait être peu fortuné, à moins qu'il ne lui fût survenu quelque aubaine comme en pouvaient faire et comme en faisaient de généreux et fervents amis, tels que Pinianus et Mélanie. L'insécurité générale d'une part, la foi vive d'autre part auront pu attirer bien des recrues et nous voyons généralement ces monastères féminins assez peuplés pour qu'il soit permis de croire que, sans trop tarder, des personnes de condition riche se firent agréger, en même temps que de pauvres filles du peuple, désireuses de trouver la sécurité et la prière, s'offraient à remplir les charges les plus humbles du monastère. Que la nature humaine avec ses instincts y ait trouvé satisfaction, on peut le croire. Les sœurs venues de l'opulence à la pauvreté monastique auront parfois gardé quelque chose de la morgue mondaine, et les sœurs de la plus humble condition auront éprouvé une satisfaction trop peu déguisée à se voir traitées et servies comme leurs maîtresses d'autrefois. Il faudrait tout ignorer de la vie pour s'en montrer surpris ou scandalisé.

« La vie qu'on menait au monastère n'était pas de nature à supprimer complètement le malentendu initial entre personnes d'origine, de condition et d'éducation si diverses. En principe, sans doute, la discipline de la maison imposait à toutes les sœurs les mêmes obligations; mais en fait, pour des raisons de santé ou autres, il y avait des accommodements et des privilèges. De plus, à certains moments de la journée, le règlement laissait les sœurs livrées à elles-mêmes, ce qui permettait aux affinités et aux sympathies de se trahir, aux groupes de se reconstituer.

« La discipline du monastère était fondée sur les principes du cénobitisme oriental : vœu de pauvreté, communauté des biens, vœu d'obéissance, vie commune. Le lever, les repas, le coucher et les exercices essentiels de piété : offices à la cathédrale, prières et méditations collectives dans l'oratoire, avaient lieu à heure fixe pour tout le monde. Mais, dans les intervalles de ces exercices, s'intercalaient des heures de liberté. C'est alors que se révélaient les divergences de goûts et les différences de caractères. Tandis que certaines sœurs se mettaient aussitôt à travailler de leurs mains, à tisser, coudre ou blanchir des vêtements, d'autres regardaient travailler; d'autres lisaient ou conversaient; quelques-unes rêvaient au moyen d'obtenir l'autorisation d'une course en ville. Si l'on entrait alors à l'oratoire, on était sûr d'y apercevoir de nombreuses sœurs, venues là pour sanctifier leur récréation : celles qui priaient, agenouillées, osaient à peine se plaindre du sans-gêne de leurs compagnes qui caquetaient autour d'elles comme dans un salon ou une veillée de village.

« Les divers services de la maison étaient confiés à des sœurs, désignées par la supérieure et choisies pour leur compétence ou leurs aptitudes spéciales. Il y avait des sœurs préposées au vestiaire, d'autres à l'office, à l'infirmerie, à la bibliothèque. Au monastère était attaché un médecin, personnage considérable en ce pays de fièvres, et dans ce monde de nonnes, dont quelques-unes préféraient à l'ordinaire le régime de l'infirmerie et les douceurs réservées aux malades.

« Toute l'administration du couvent était concentrée entre les mains de la prieure ou supérieure (*præposita mater*). Cette supérieure était nommée par l'évêque. Elle présidait à la distribution des vivres et des vêtements, à la répartition du travail manuel. Elle faisait exécuter les ordonnances du médecin. Elle autorisait les sorties et désignait les deux sœurs qui

[1] P. Monceaux, *Un couvent de femmes à Hippone, au temps de saint Augustin*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1913, p. 470-595; extrait dans *Le Temps*, 15 novembre 1913.

accompagnaient toute religieuse allant en ville. Elle veillait à l'application du règlement, à la bonne tenue de tout le monde. Elle recevait les requêtes et les plaintes, y donnait suite ou non, jugeait et punissait les coupables.

« A côté de la prieure, Augustin avait placé un prêtre, le supérieur (*præpositus*). Ce prêtre, toujours nommé par l'évêque, dirigeait d'abord la vie spirituelle des religieuses. Mais, en outre, il exerçait un contrôle permanent sur l'administration. Il était le guide, le conseiller très écouté de la supérieure. Il l'assistait de son autorité morale, l'aidait à maintenir la discipline, et au besoin donnait son avis sur le châtiment des coupables. Il était le gardien vigilant de la règle et intervenait dans les cas graves.

« D'ailleurs, en ces cas-là, il en référait ordinairement à l'évêque. Dans les monastères d'Hippone, on n'avait encore aucune méfiance à l'égard du clergé séculier, aucune idée de ces revendications d'indépendance qui allaient bientôt se produire, et qui, dès le VI^e^ siècle, en Afrique, aboutiront à l'exemption monastique. L'évêque, fondateur du monastère, en restait le chef suprême. Durant plus de vingt ans, Augustin n'eut guère à user de sévérité. Depuis la fondation, vers 396 jusqu'aux environs de l'an 420, ce monastère fut gouverné par la sœur de l'évêque. Nous ne connaissons pas le nom des prêtres qui remplirent en même temps les fonctions de supérieur. Vers 420, mourut la sœur d'Augustin, dont le souvenir resta cher à la communauté. » Après quelques années de pénibles tiraillements, Augustin dut imposer une règle écrite. Voir RÈGLES MONASTIQUES.

XXVI. LA LITURGIE A HIPPONE. — Les écrits de saint Augustin contiennent de nombreuses allusions à la liturgie de l'Église d'Hippone, laquelle n'offrait pas de différence substantielle avec le rit africain (voir *Dictionn.* t. I, col. 635 sq.) : néanmoins il pourrait être imprudent d'affirmer que ce qui est attesté pour Hippone entre 400 et 430 est également valable pour Carthage et pour Césarée de Maurétanie entre 250 et 709. C'est donc volontairement à Hippone que nous localisons les rites et les formules que nous allons commenter ou citer.

D'une façon générale, le dessin liturgique au temps et dans l'Église de saint Augustin paraît être celui-ci : *Pax vobiscum* (ou *Dominus vobiscum*) et répons. — Leçons tirées de l'Ancien Testament (fréquemment). — Epître. — Psaume, chanté comme répons. — Évangile (avec *Alleluia* au temps pascal). — Sermon. — Renvoi des catéchumènes. — Prière des fidèles. — Diptyques et *post nomina*, offertoire avec psaumes, ou bien inversement. — *Oratio super oblatio.* — Grande action de grâces, *Sanctus.* — Consécration. — Épiclèse. — Fraction du pain. — *Pater noster.* — *Pax.* — Bénédiction. — Communion avec psaume. — Action de grâces et renvoi.

Voici les textes les plus importants qui concernent ces divers actes liturgiques :

LEÇONS. 1. *De civitate Dei*, XXII, 8 : *Plena erat ecclesia* (un jour de Pâques), *personabat vocibus gaudiorum... salutavi populum... facto tandem silentio, Scripturarum divinarum sunt lecta solemnia. Ubi autem ventum est ad mei sermonis locum...*

2. *Epist.*, XLII, 31 : *Sacrificant in dissentione et schismate et pacis nomine populos salutant... De codicibus non tantum nostris sed etiam eorum recitamus ecclesias quarum nomina hodie legunt et quibus hodie non communicant : quæ cum recitantur in conventiculis eorum lectoribus suis dicunt* PAX TECUM.

3. *Epist.*, LIII, 3 : *Quid autem perversius et insanius quam lectoribus easdem epistolas legentibus dicere* PAX TECUM *et ab earum ecclesiarum pace separari quibus ipsæ epistolæ scriptæ sunt?*

4. *Serm.*, CXLV, 1 : *Apostolum audivimus, Psalmum audivimus, Evangelium audivimus* [1].

5. *Serm.*, LV : *Sancti evangelii capitulum quod modo cum legeretur audivimus.* Cf. *Serm.*, XLIV, 1; CLXXVI, 1, etc.

6. *Serm.*, CCLII, 9 : *Consuetudinem antiquæ traditionis tenet ecclesia ut per istos quinquaginta dies* HALLELUIA *dicatur.* Cf. *Enarr. in Psalm.*, CVI et CX.

7. *Epist.*, LV, *ad Januarium* : *Omnibus diebus dominicis* ALLELUIA *cantatur* [2].

RENVOIS ET PRIÈRES DES FIDÈLES. — 8. *Serm.*, XLIX, 8 : *Ecce post sermonem, fit missa catechumenis : manebunt fideles, venietur ad locum orationis.*

9. *Epist.*, CCXVII, *ad Vitalem*, 1 : *Exsere contra orationes ecclesiæ disputationes tuas, et quando audis sacerdotem Dei ad altare exhortantem populum Dei orare pro incredulis, ut eos Deus convertat ad fidem, et pro catechumenis, ut eis desiderium regenerationis inspirel; et pro fidelibus, ut in eo quod esse cœperunt eius munere perseverent; vel ipsum [i. e. sacerdotem] clara voce orantem, ut incredulos gentes ad fidem suam venire compellat non respondebis* AMEN *?*

10. *Epist.*, LV, 34 : *Quando autem non est tempus... sancta cantandi, nisi cum legitur aut disputatur aut antistes clara voce deprecatur aut communis oratio voce diaconi indicitur ?* [3]

11. *Serm.*, CCCLXII, 31 : *Conversi ad Dominum, ipsum deprecemur pro nobis et pro omni plebe sua astante nobiscum in atriis domus suæ : quam custodire protegereque dignetur. Per Jesum Christum Filium ejus Dominum nostrum, qui cum eo vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.* Cf. *Serm.*, CCLXXV, CCCLXI et aussi CXVII, 10 [4].

12. *Serm.*, CLXXIII, 1 : *Quando celebramus dies fratrum defunctorum in mente habere debemus et quid sperandum et quid timendum est* [5].

[1] S. Optat de Milève, *De schismate donastist.*, VI, 6 : *Illic prophetæ et sancta evangelia recitata sunt* — [2] Victor de Vite, *De persecutione vandalica*, l. I : *Audiente et canente populo Dei lector unus pulpito sistens allelluiaticum melos canebat.* — [3] S. Césaire d'Arles, *Serm.*, CCLXXXVI, 1 (à l'*Appendix* du tome V de l'édit. de S. Augustin). *Rogo et admoneo vos, fratres carissimi, ut quotiescunque iuxta altare a clericis oratur aut oratio diacono clamante indicitur, non solum corda sed etiam corpora fideliter inclinetis. Nam dum frequenter sicut oportet et diligenter attendo, diacono clamante FLECTAMUS GENUA, maximam partem velut columnas erectas stare conspicio;* Le même, *Serm.*, CCLXXXV, 1 : *Supplico, fratres carissimi, et paterna pietate commoneo, ut quotiescunque oratio indicitur, qui forte pro aliqua infirmitate non potest genua flectere, et dorsum incurvare, vel cervicem humiliare... non differat.* — [4] S. Fulgence, *Serm.*, X, *P. L.*, t. LXV, col. 750 : *Conversi ergo ad Dominum pariter ejus misericordiam deprecemur ut nobis suam gratiam largiatur qua possimus in nobis ipsius judicium rectum tenere, justitiam cæteris exhibere et diligentes misericordiam non oppri-*

mere pauperes sed fovere : ut in conspectu Dei cui misericordiam judiciumque contavimus, superexaltantem judicio misericordiam invenire possimus. — [5] S. Cyprien, *Epist.*, LXII, 5 : *Ut autem fratres nostros ac sorores, qui ad hoc opus tam necessarium prompte ac libenter operati sunt, ut semper operentur,* in mente habeatis orationibus vestris *et eis vicem boni operis in sacrificiis et precibus repræsentetis, subdidi nomina singulorum, sed et collegarum quoque et sacerdotum nostrorum, qui et ipsi cum præsentes essent, ex suo plebis suæ nomine quædam pro viribus contulerunt, nomina addidi et præter quantitatem propriam nostram eorum quoque summulas significavi et misi, quorum omnium secundum quod fides et caritas exigit* in orationibus et precibus vestris meminisse debetis ; Le même, *Epist.*, LXXIX : *Et Deo Patri omnipotenti per Christum eius gratias egimus et agimus quod sic confortati et conroborati sumus per tuam allocutionem, petentes de animi tui candore, ut nos adsiduis* orationibus tuis in mente habere digneris, *ut confessionem vestram et nostram quam Dominus in nobis conferre dignatus est suppleat.*

13. *De civ. Dei*, XXI, 24 : *Nam quid maxime pro eis* [*sc. pœnitentibus*] *orat, nisi* UT DE ILLIS DEUS, *sicut dixit Apostolus,* PŒNITENTIAM ET RESIPISCANT DE DIABOLI LAQUEIS A QUO CAPTIVI TENENTUR SECUNDUM IPSIUS VOLUNTATEM.

14. *De dono perseverantiæ*, LXIII : *Aut quis sacerdotem super fideles Dominum invocantem, si quando dixit* DA ILLIS DOMINE IN TE PERSEVERARE USQUE IN FINEM; *non solum voce ausus est, sed saltem cogitatione reprehendere; ac non potius super eius talem benedictionem, et corde credente et ore confitenti respondit* AMEN[1] ?

DIPTYQUES DES VIVANTS. — 15. *Epist.*, XLIX, 2 : *Quoniam Ecclesiam Dei, quæ catholica dicitur... per orbem terrarum diffusam videmus.* Cf. *Serm.*, CCXLIII : *Interrogo Ecclesiam toto orbe diffusam; Serm.*, CCLXVIII : *Ecce et hic unitas Ecclesiæ catholicæ commendatur toto orbe diffusa* [2].

16. *Contra epistolam Parmeniani*, III, 6 : *Non erunt qui nomina principum furoris sui recitent ad altaria, vel quæ ab altaria, vel quæ ab unitate Christi diviserunt, vel quæ sub nomine Christi contra Ecclesiam Christi erexerunt* [3].

DIPTYQUES DES MORTS. — 17. *De civitate Dei*, VIII, XXVII, 1 : *Quis enim antistitum in locis sanctorum corporum assistens altari aliquando dixit :* Offero tibi, Petre, *aut* Paule, *aut* Cypriane ?

18. *Serm.*, CCLXXIII, 7 : *Advertite, in recitatione ad altare Christi loco meliore recitantur* [*scil. martyres*], *non tamen pro Christo adorantur. Quando audistis dici apud memoriam sancti Theogenis, a me vel ab aliquo fratre et collega meo vel* [*ab*] *aliquo presbytero* Offero tibi, sancte Theogenis, *aut* Offero tibi, Petre, *aut* Offero tibi, Paule ?

19. *Serm.*, CLIX, 1 : *Ideoque habet ecclesiastica disciplina quod fideles noverunt, cum martyres eo loco recitantur ad altare Dei, ubi non pro ipsis oretur : pro cæteris autem commemoratis defunctis oratur* [4]. Cf. *Serm.*, CCLXXXIV, 5; CCLXXXV, 5; CCXCVII, 3.

20. *Serm.*, CCCXXV, 1 : *Sic enim nobis sanctorum Viginti Martyrum series recitata est. Cœpit ab episcopo Fidentio, clausit ad fidelem fœminam sanctam Victoriam.*

21. *De sancta virginitate*, XLV, 46 : *Fidelibus notum est, quo loco martyres et quo defunctæ sanctimoniales ad altaris sacramenta recitentur.*

22 *De civitate Dei*, XXII, 10 : *Uni Deo et martyrum et nostro sacrificium immolamus, ad quod sacrificium sicut homines Dei qui mundum in eis confessione vicerunt, suo loco et ordine nominatur, non tamen a sacerdote qui sacrificat invocantur.*

23. *Collat. Carth.* : *In ecclesia sumus in qua Cæcilianus episcopatum gessit et diem obiit. Ejus nomen ad altare recitamus, ejus memoriæ communicamus tanquam memoriæ fratris.*

24. *Serm.*, CCCLIX, 6 (relatif à Cécilien de Carthage) : *Inventus sit prorsus reus, hominem anathemo... deinceps eum ad altare inter episcopos, quos fideles et innocentes credimus, non recitabimus* [5].

25. *Liber de cura gerenda pro mortuis*, I, 3 : *Non parva est universæ Ecclesiæ... auctoritas, ubi in precibus sacerdotis quæ Domino Deo ad eius altare funduntur, locum suum habet etiam commendatio mortuorum.* Cf. *De civit. Dei*, XXI, XXIV, 5; *Serm.*, CLXXII, 2.

26. *Liber de cura ger. p. mort.* I, 4 : *Non sunt prætermittendæ supplicationes pro spiritibus mortuorum : quas faciendas pro omnibus in christiana et catholica societate defunctis, etiam tacitis nominibus eorum sub generali commemoratione suscepit Ecclesia.*

27. *Liber de anima et ejus origine*, II, XV, 21 : *Etiam eorum nominibus tacitis, quoniam nesciuntur in Ecclesia Christi... offerendum corpus Christi esse censebit.*

28. *De civitate Dei*, XX, IX, 2 : *Neque enim piorum animæ mortuorum separantur ab Ecclesia* [scil. *separantur ab animis martyrum*]. *Alioquin nec ad altare Dei fieret eorum memoria in communicatione corporis Christi.*

29. *Epist.*, LXXVIII, 4 : *Et nunc si vobis placeat ut nomen ejus non reciletur... quid enim obest homini quod ex illa tabula non vult eum recitari humana ignorantia, si de libro vivorum non eum delet iniqua conscientia ?*

L'OFFERTOIRE. — 30. *Epist.*, XCI, 8 : *Sic enim sunt illæ in terra captivitatis suæ quomodo erant illi in ea terra ubi nec sacrificare more suo poterant Domino, sicut nec istæ possunt vel ferre oblationem ad altare Dei vel invenire ibi sacerdotem per quem offerant Deo.*

31. *Enarratio in Psalm.*, CXXIX, 7 : [*Christus*] *accepit abs te quod offerret pro te; quod modo accipit sacerdos a te quod pro te offerat quando vis placare Deum pro peccatis tuis* [6]. Cf. *Epist.*, CXI, 8.

32 *Retractationum lib.* II, 6 : *Morem, qui tunc esse apud Carthaginem cœperat ut hymni ad altare dicerentur de psalmorum libro, sive ante oblationem, sive cum distribueretur populo quod fuisset oblatum.*

33. *Epist.*, CXLIX, *ad Paulinum*, 16 : *Eligo in his verbis* [I Tim. I, 1] *hoc intellegere quod omnis vel pæne, omnis frequentat Ecclesia, ut precationes accipiamus dictas, quas facimus in celebratione sacramentorum, antequam illud quod est in Domini mensa incipiat benedici;* orationes *cum benedicitur et sanctificatur et ad distribuendum comminuitur, quam totam petitionem fere omnis ecclesia dominica Oratione concludit...* Interpellationes *autem* (*sive ut vestri codices habent* postulationes) *fiunt cum populus benedicitur ; tunc enim antistites velut advocati susceptos suos per manus impositionem misericordissimæ offerunt potestati. Quibus peractis, et participato tanto sacramento,* gratiarum actio *cuncta concludit* [7].

PRÉFACE ET CONSÉCRATION. — 34. *Serm.*, CCXXVII : *Tenetis sacramenta ordine suo, Primo post orationem admonemini :* Sursum *habere* cor.. *Respondetis,* Habe-

[1] Arnobe, *Adv. nat.*, IV, XXXVI : *Nam nostra quidem scripta cur ignibus meruerunt dari? Cur immaniter conventicula dirui in quibus summus oratur Deus, pax cunctis et venia postulatur magistratibus, exercitibus, regibus, familiaribus, inimicis, adhuc vitam de gentibus et resolutis corporum vinctione?* — [2] S. Optat, *Contra Parmenianum*, II, 12 : *Nam quis dubitet vos illud legitimum in sacramentorum mysterio præterire non posse? Offerre vos Deo dicitis pro Ecclesia quæ una est. Hoc ipsum mendacii pars est unam te vocare, de qua feceris duas; et offerre vos dicitis Deo pro una Ecclesia quæ sit in toto terrarum orbe diffusa.* — [3] S. Cyprien, *Epist.*, XVI, 2 : [*Lapsi*] *nunc... nondum restituta ecclesiæ ipsius pace, ad communicationem admittuntur, et offertur nomine eorum, et nondum pœnitentia acta, nondum exomologesi facta, nondum manu eis ab episcopo et clero imposita, eucharistia illis datur.* — [4] S. Cyprien, *Epist.*, XXXVIII, 3 : *Palmas Domini et coronas illustri passione meruerunt. Sacrificia pro eis semper, ut meministis, offerimus, quotiens martyrum passiones et dies anniversaria commemoratione celebramus.* — [5] S. Cyprien, *Epist.*, I, 2 : *Neque enim apud altare Dei meretur nominari in sacerdotum prece, qui ab altari sacerdotes et ministros voluit evocari. Et ideo Victor... non est quod pro dormitione ejus apud vos fiat oblatio aut deprecatio aliqua nomine eius in ecclesia frequentetur.* — [6] S. Cyprien, *De opere et eleemosyna*, XV : *Locuples et dives Dominicum celebrare te credis, quæ corban omnino non respicis, quæ in Dominicum sine sacrificio venis, quæ partem de sacrificio quod pauper obtulit sumis ?* Victor de Vite, *De persecut. Vandal.*, II : *Procedit ad altare cum Eugenio* (*sicut mos est*) *qui fuerat cæcus, suæ salutis oblationem Domino redditurus : quam episcopus accipiens altari imposuit.* — [7] Conc. de Milève, en 402, can. 1 : *Placuit enim... ut preces vel orationes seu missæ, quæ probatæ fuerint in concilio, sive præfationes, sive commendationes ab omnibus celebrentur. Nec aliæ omnino dicantur in ecclesia, nisi quæ a prudentioribus tractatæ vel comprobatæ in synodo fuerint.*

mus ad Dominum... *ideo sequitur episcopus vel presbyter qui offert, et dicit, cum responderit populus :* Habemus ad Dominum, sursum cor, Gratias agamus Domino Deo nostro... *et vos attestamini* : Dignum et justum est *dicentes... Deinde post sanctificationem sacrificii Dei... dicimus Orationem dominicam... post ipsam dicitur :* Pax vobiscum *et osculantur se christiani in osculo sancto* [1].

35. *Sermones inediti*, VI (édit. Denis) : *Hæc quod videtis in mensa Domini panis est et vinum; sed iste panis et hoc vinum accedente verbo fit corpus et sanguis Verbi... Post salutationem quam nostis, id est :* Dominus vobiscum, *audistis : Sursum cor... Ideo cum audieritis a sacerdote :* Sursum cor *respondetis :* Habemus ad *Dominum... Sequitur sacerdos et dicit :* Domino Deo nostro gratias agamus... *et inde jam* [*succedunt*] *quæ aguntur in precibus sanctis, quas audituri estis, ut accedente verbo fiat corpus et sanguis Christi. Nam tolle verbum, paris est et vinum : adde verbum et jam aliud est. Et ipsum aliud quid est ? Corpus Christi et sanguis Christi. Tolle ergo verbum, panis est et vinum : adde verbum et fiet sacramentum. Ad hoc dicitis :* Amen... *Deinde dicitur dominica Oratio, quam jam accepistis et reddidistis. Quæ ante dicitur quam accipiatur corpus et sanguis Christi... Post hoc dicitur :* Pax vobiscum.

36. *Serm.*, CCLXXII : *Quod ergo videtis panis est et calix, quod vobis etiam oculi vestri renunciant : quod autem fides vestra postulat instruenda, panis est corpus Christi, calix sanguis Christi* [2].

37. *De Trinitate*, III, IV, 10 : *Illud tantum* [*corpus et sanguinem dicimus*] *quod ex fructibus terræ acceptum et præ mystica consecratum rite sumimus ad salutem spiritualem in memoriam pro nobis dominicæ passionis : quod cum per manus hominum ad illam visibilem speciem perducatur, non sanctificatur ut sit tam magnum sacramentum nisi operante invisibiliter Spiritu Dei.*

FRACTION DU PAIN. — **38**. *Epist.*, XXXVI, 28 : *fracturus panem sicut frangitur in sacramento Corporis Christi.*

ORAISON DOMINICALE. — **39**. *Epist.*, CXLIX, *ad Paulinum* 16 : *orationes cum benedicitur et sanctificatur et ad distribuendum comminuitur, quam totam petitionem fere omnis Ecclesia dominica Oratione concludit.*

40. *Serm.*, CCXXVII : *Deinde post sanctificationem sacrificii Dei... dicimus Orationem dominicam... post ipsam dicitur :* Pax vobiscum.

41. *Sermones inediti*, VI (édit. Denis) : *Deinde dicitur dominica Oratio, quam iam accepistis et reddidistis.*

42. *Serm.*, CX, 5 : *quod audemus quotidie dicere :* Adveniat regnum tuum.

43. *Serm.*, LVIII, 10 : *Ad altare Dei quotidie dicitur ista dominica Oratio et audiunt illam fideles.*

44. *De dono perseverantiæ*, XXIII, 63 : *Cum aliud in ipsa Oratione dominica non orant fideles, dicentes maxime illud :* Ne nos inferas in tentationem, *nisi ut in sancta obedientia perseverent* [3].

45. *Serm.*, CLXXXI 6 : *Ecce veniet hora orationis : oratura est tota Ecclesia et tu quidem foris es : veni ad Orationem dominicam, veni ad trutinam. Veni, dic* Pater noster qui es in cœlis. Cf. *Serm.*, XVII, 5; CCCLI, 6; *Epist.*, CCLXV, 8 : *De dono perseverantiæ*, XXIII.

BAISER DE PAIX. — **46**. *Serm.*, CCXXVII : *et osculantur se christiani in osculo sancto.*

47. *Enarr. in Psalm.*, CXXIV, 10 : *Quibus respondetur cum dixerint :* Pax vobiscum, Et cum spiritu tuo [4]. Cf. *Enarr. in Ps.*, CXXI, 13; *Contr. Petilian.*, II, 53, *Epist.*, XLII, 31; LIII, 3.

BÉNÉDICTION. — **48**. *Epist.*, CLXXXIX, 4 : *His itaque disputationibus perversis et impiis non solum contradicitur orationibus nostris quibus a Domino petimus quidquid sanctos petiisse legimus et tenemus, verum etiam benedictionibus nostris resistitur quando super populum dicimus, optantes eis et poscentes a Domino, ut eos abundare faciat in charitate invicem et in omnes et det eis secundum divitias gloriæ suæ virtute corroborari per spiritum ejus et impleat eos omni gaudio et pace in credendo ut abundent in spe et potentia Spiritus Sancti.*

COMMUNION. — **49**. *Serm.*, CCLXXII : *Quomodo est panis corpus ejus, et calix (vel quod habet calix) quomodo est sanguis ejus ? Audis enim* : Corpus Christi *et respondes* : Amen [5].

50. *Serm.*, CLXXI, 8 : *Nostis fideles quale testimonium perhibeatis sanguinis quem accepistis : certe enim dicitis :* Amen.

COMMUNION. — **51**. *Retractat. lib.*, II, 6 : *Ut hymni ad altare dicerentur de psalmorum libro, sive ante oblationem, sive cum distribueretur populo quod fuissel oblatum.*

52. *Serm.*, CCXXV : *Cum veneris ad bibere, accede et illuminare :* Accedite ad eum et illuminamini.

53. *Enarr. in Psalm.*, XXXIII, 2, 10 : *Nos ad eum accedamus ut corpus et sanguinem ejus accipiamus... nos manducando crucifixum et bibendo illuminamur :* Accedite ad eum et illuminamini... *Ibid.*, 12 : *Aperte modo de ipso sacramento vult dicere...* Gustate et videte quam suavis est Dominus. *Nonne aperit se psalmus.*

54. *Enarr. in Psalm.*, CXVIII, 8, 2 : *Sic enim illud dictum est :* Deus habitat lucem incaccessibilem, *et audimus tamen* : Accedite ad eum et illuminamini.

ACTION DE GRACES. — **55**. *Epist.*, CXLIX, *ad Paulinum*, 16 : *Quibus peractis et participato tanto sacramento,* gratiarum actio *cuncta concludit.*

Les textes qu'on vient de transcrire peuvent servir

[1] S. Cyprien, *De dominica Oratione*, c. XXXI : *Ideo et sacerdos ante orationem præfatione præmissa, parat fratrum mentes dicendo* : Sursum corda ; S. Fulgence, *Epist.*, XIV, 44 : *Ideo in ipso sacrificio corporis Christi a gratiarum actione incipimus ;* Tertullien, *De oratione*, III : *Cui illa angelorum circunstantia non cessant dicere :* Sanctus, sanctus, sanctus. *Proinde igitur et nos angelorum, si meruerimus, candidati, jam hinc celestem illam in Deum vocem et officium futuræ claritatis ediscimus ;* Passion des saintes Perpétue et Félicité, c. XII : *Et introivimus et audivimus vocem unitam dicentem :* Agios, agios, agios : *sine cessatione ;* S. Cyprien, *Epist.*, LXIII, 17 : *Passionis ejus mentionem in sacrificiis omnibus facimus... Scriptura enim dicit ut quotiescunque calicem in commemorationem Domini et passionis ejus offerimus, id quod constat Dominum fecisse faciemus ;* S. Fulgence, *Contra Fabianum*, fragm. XXVIII : *Cum tempore sacrificii commemorationem mortis ejus faciamus.* — [2] S. Optat, *Contr. Parmen.*, VI, 1 : *Altaria Dei... in quibus vota populi et membra Christi portata sunt, quo Deus omnipotens invocatus sit, quo postulatus descenderit Spiritus sanctus ;* S. Fulgence, *Fragment. contr. Fabian.*, XXVIII : *Agnosce igitur quid in offerendis sacrificiis agitur, ut exinde intelligas quare ibi adventus Sancti Spiritus postuletur ; Ibid.*, XXIV : *Sancta ergo Ecclesia dum in sacrificio corporis et sanguinis Christi mitti sibi precatur Spiritum Sanctum ; Ad Monimum*, II, 6; *Jam nunc etiam illa nobis est de Spiritus Sancti missione questio revolvenda, cur scilicet, si omni Trinitati sacrificium offertur, ad sanctificandum* [al. *sacrificandum*] *oblationis nostræ munus Sancti Spiritus tantum missio postuletur, quasi... ita Spiritus Sanctus ad consecrandum Ecclesiæ sacrificium mittendus est, tanquam Pater aut Filius sacrificantibus desit.* — [3] S. Optat, *Contr. parmenian.*, II : *Etenim inter vicina momenta, dum manus imponitis et delicta donatis, mox ad altare conversi dominicam Orationem prætermittere non potestatis.* — [4] Passion de Ste Perpétue et Ste Félicité, XII : *Et intræuntes cum admiratione stetimus ante thronum; et quatuor angeli sublevaverunt nos : et osculati sumus illum, et de manu sua traiecit nobis in faciem. Et ceteri seniores dixerunt nobis : Stemus. Et stetimus et pacem fecimus. Et dixerunt nobis seniores : Ite et ludite. Et dixi Perpetuæ : Habes quod vis. Et dixit mihi : Deo gratias, ut quomodo in carne hilaris fui hilarior sum et hic modo.* — [5] Tertullien, *De spectaculis*, XXV, *Quale est enim de Ecclesia Dei in diaboli Ecclesiam tendere... ex ore quo* Amen *in Sanctum protuleris, gladiatori testimonium reddere,* εἰς αἰῶνας ἀπ' αἰῶνος *alii omnino dicere nisi Deo et Christo.*

à dresser le cadre dans lequel se développe la liturgie de l'Église d'Hippone.

Sous l'épiscopat de saint Augustin, on ne pratiquait déjà plus l'usage des deux lectures empruntées aux livres de l'Ancien Testament : *Dominus noster Jesus Christus* tribus *modis intelligitur et nominatur, quando prædicatur sive per legem et prophetas, sive per epistolas apostolicas, sive per fidem rerum gestarum quas in Evangelio cognoscimus. Serm.*, CCCXII, 1.

Les n 8-11 nous montrent qu'immédiatement après le renvoi des catéchumènes (n. 8), on récitait une prière (n. 9) appelée probablement *preces* (n. 33, note, conc. de Milève), *precatio* (n. 33), ou *deprecatio* (n. 10, 24, note, S. Cyprien, *Epist.*, I, 2). Elle consistait dans une ou plusieurs formules prononcées par l'évêque, suivies de la *communis oratio* dite par le diacre (n. 10) et terminées par une prière de l'évêque (n. 9).

Au n. 10, nous lisons ces mots : *communis oratio voce diaconi indicitur*, passage à rapprocher des textes de saint Césaire d'Arles cités en note, et qui nous apprennent que ces mots font allusion à la coutume du diacre de s'écrier : *Flectamus genua*, et, après un intervalle consacré à la prière ou au recueillement, *Levate*. On croit reconnaître ici un vestige de ces *Orationes sollemnes* qui se sont conservées le vendredi saint, mais c'est peut-être simplement les *preces fidelium*. Il est possible qu'à Hippone les *preces fidelium* se composassent d'une série d'annonces et de collectes avec une pause pour permettre aux fidèles de prier après chaque annonce (n. 9). Au rite mozarabe, les *preces fidelium* consistent en une annonce de l'évêque ou du prêtre, suivie de l'avertissement : *Flectamus genua Deo*, fait par le diacre, et la litanie diaconale.

Les n. 18-21 font allusion aux diptyques des martyrs et des *sanctimoniales* dont on fait mention, mais pour lesquels on n'offre pas de prières. Les n. 25-27 montrent la commémoration des fidèles défunts dont on fait une mention générale : *tacitis nominibus*. Le n. 16 semble faire allusion à des diptyques des vivants; ce texte semble exiger la mention d'une liste des noms de ceux pour lesquels on offrait le saint sacrifice. Le n. 28 montre l'existence d'une liste de noms et la lecture un moment avant la communion.

On croit relever des allusions à une prière *Post nomina* distincte des diptyques. Le n. 24 montre qu'une prière précédait immédiatement le *Sursum corda*, qui pourrait être *Post nomina* ou une autre prière *Super oblata*.

Ce que saint Augustin nomme *oratio* (n. 33) est appelé *præfatio* par le concile de Milève et était précédé par le *Dominus vobiscum* et ses répons et versets habituels (n. 34, 35). On peut présumer qu'il s'y trouvait le *Sanctus* comme l'attestent Tertullien et la Passion de sainte Perpétue, mais saint Augustin n'en dit rien.

La consécration consistait dans les paroles de l'institution eucharistique, répétées par le célébrant : *Panis ille quem videtis in altare sanctificatus per verbum Dei corpus est Christi; calix ille, immo quod habet calix sanguis est Christi* (*Serm.*, CCXXXVII). Le n. 36 semble faire allusion à la consécration comme accomplie par des prières et le n. 37 comme réalisée par le Saint-Esprit. Si on en rapproche les textes cités en note d'Optat et de Fulgence, on voit bien qu'il existait une invocation au Saint-Esprit.

La consécration était suivie par l'Oraison dominicale (n. 33-35) avec probablement ces mots d'introduction : *audemus dicere* (n. 42). Suivaient la paix et la bénédiction.

On rencontre dans les œuvres oratoires de saint Augustin des allusions nombreuses aux lectures liturgiques; il a paru utile d'en réunir ici quelques-unes qui pourront aider à la reconstitution du lectionnaire de l'Église d'Hippone.

1. *Serm.*, II : *Notissima pietas patris Abrahæ reddita nobis est in memoriam per recentem lectionem.* (Gen. XXII, 1 sq.)

2. *Serm.*, IV : *Hesternæ lectionis debitores nos esse meminimus... Recordamini ergo, qui interfuistis hesterno die.* (Gen., XXV, XXVII.)

3. *Serm.*, V : *Et ideo Jacob ille qui modo lectus est...* Gen., XXXII. (Prêché un peu avant Pâques.)

4. *Serm.*, VI : *Cum sanctæ lectiones legerentur, in ea quæ scripta sunt in prima lectione, quæ nobis recitata est animo intendimus.. Occurrit enim primo aspectibus nostris ex illa lectione divina, quod Deus apparuit Moysi.* (Exod., III.)

5. *Serm.*, VII : *Cum divina lectio legeretur... intenti etiam ipsi facti sumus quod in rubo apparebat ignis.* (Exod., III.)

6. *Serm.*, XI : *Hoc dixi propter lectionem Regnorum, quam primo audivimus...* (III Reg., XVII.)

7. *Serm.*, XXXV : *Divina eloquia si non negligenter audiantur...* (Prov., IX, 12.)

8. *Serm.*, XXXVI, *Sancta Scriptura, quæ modo in auribus vestris lecta est...* (Prov.. XIII, 7-8.)

9. *Serm.*, XXXVII : *Cum legeretur, audistis..* (Prov., XXXI, 10-31.)

10. *Serm.*, XXXVIII : *Ideo in lectione quid nobis dictum est...* (Eccli., II, 1-5.)

11. *Serm.*, XXXIX : *Audivimus, fr. per prophetam dicentem Dominum.* (Eccli., V, 8-9.)

12. *Serm.*, XLI : *Cum divinæ Scripturæ legerentur...* (Eccli., XXII, 28.)

13. *Serm.*, XLV : *In omnibus lectionibus, quas recitatas audivimus, si animadvertit charitas vestra primam lectionem Isaiæ...* (Is., LVII, 13.) *Deinde ascendit apostolica lectio...* (II Cor., VII, 1.)

14. *Serm.*, XLVI : *Hanc lectionem modo, cum legeretur, audivimus.* (Ezech., XXXIV, 1 16.)

15. *Serm.*, XLVII : *Verba quæ cantavimus.. professi ergo in hoc cantico...* (Ezech., XXXIV, 17-31.)

16. *Serm.*, XLVIII : *Lectiones divinorum eloquiorum, cum recitarentur, audivimus... Lectio prima prophetica* (Micheæ, VI, 6-8.)

17. *Serm.*, XLIX : *Lectiones sanctas plures, cum recitarentur, audivimus, et de his nos oportet dicere, quod Dominus fuerit donare dignatus. Sed lectionum omnis auditor quod recentius lectum est magis meminit, et ut inde aliquid a tractatore verbi dicatur exspectat. Cum ergo ultimum sit sanctum Evangelium recitatum, non dubito exspectare Charitatem vestram, ut de ista vinea et de conductis, et de mercede denarii aliquid audiatis. Sed ego memini superiore Dominico quid promiserim. Cum enim de sancto Propheta quod lectum fuerat aliquid exponere voluissem; lectum autem fuerat...* (Mich., VI, 6-8; Matth., XX.)

18. *Serm.*, LII : *Evangelica lectio proposuit nobis unde loquamur...* (Matth., III, 13 sq.)

19. *Serm.*, LIII : *Modo Dominus ex evangelio proferebat, dicens...* (Matth., V, 1 sq.)

20. *Serm.*, LIV : *Dominus noster Jesus Christus in Sermone evangelico cum prius dixisset...* (Matt., V, 16 sq.)

21. *Serm.*, LV : *Sancti Evangelii capitulum, quod modo cum legeretur audivimus...* (Matth., V, 22.)

22. *Serm.*, LVIII : *Cum Evangelium legeretur... docuit discipulos hanc Orationem...* (Matth., VI, 9-13.)

23. *Serm.*, LXI : *In lectione sancti Evangelii hortatus est nos Dominus...* (Matth., VII, 7-11.)

24. *Serm.*, LXII : *Audivimus, cum Evangelium legeretur...* (Matth., VIII, 8-12.)

25. *Serm.*, LXIII : *De lectione recentissima sancti Evangelii...* (Matth., VIII, 23-27.)

26. *Serm.*, LXIV : *Audistis, fr. cum sanctum Evangelium legeretur...* (Matth., X, 16 sq.)

27. *Serm.*, LXV : *Admonent nos eloquia divina, quæ lecta sunt...* (Matth., X, 28.)

28. *Serm.*, LXVI : *Lectio sancti Evangelii quæstionem nobis proposuit...* (Matth., XI, 2-11.)

29 : *Serm.*, LXVII : *Sanctum Evangelium cum legeretur audivimus...* (Matth., XI, 25.)

30. *Serm.*, LXVIII : *Audivimus...* (Matth., XI, 25.)

31. *Serm.*, LXIX : *Audivimus...* (Matth., XI, 28-29.)

32. *Serm.*, LXX : *Cum audiunt...* (Matth., XI, 28-30.)

33. *Serm.*, LXXI : *Magna quæstio est de recenti evangelica lectione proposita...* (Matth., XII, 32.)

34. *Serm.*, LXXII : *Admonuit nos... ut...* (Matth., XII, 33.)

35. *Serm.*, LXXIII : *Et hesterno die et hodie loquente Domino nostro Jesu Christo parabolas seminantis audivimus. Qui adfuistis heri, recordamini hodie. Heri lectum est de illo seminante qui cum semina spargeret, aliud cecidit in viam...* (Matth., XIII. 3-23.) *Hodie autem aliam parabolam rursus Dominus de seminante narravit qui seminavit bonum semen in agro suo.* (Matth., XIII, 24-30.)

36. *Serm.*, LXXIV : *Evangelica lectio admonet nos...* (Matth., XIII, 52.)

37. *Serm.*, LXXV : *Evangelii lectio quam modo audivimus...* (Matth., XIV, 24-33.)

38. *Serm.*, LXXVI : *Evangelium quod recentissime recitatum est...* (Matth., XIV, 24-33.)

39. *Serm.*, LXXVII : *Chananæa ista mulier, quæ modo nobis lectione evangelica commendata est...* (Matth., XV, 21-28.)

40. *Serm.*, LXXIX : *... cum sanctum Evangelium legeretur audivimus...* (Matth., XVII, 1-8.)

41. *Serm.*, LXXX : *... sicut modo Evangelium cum legeretur, audivimus...* (Matth., XVII, 18-20.)

42. *Serm.*, LXXXI : *Divinæ lectiones, quas modo, cum recitarentur, audivimus...* (Matth., XVIII, 7-9.)

43. *Serm.*, LXXXII : *Admonet nos Dominus noster...* (Matth., XVIII, 15-18.)

44. *Serm.*, LXXXIII : *Hesterna die sanctum Evangelium admonuit nos...* (Matth., XVIII, 15-18.) *Hodierna die ad ipsam rem pertinet capitulum quod sequitur, quod modo cum legeretur, audivimus...* (Matth., XVIII, 21-22.)

45. *Serm.*, LXXXV : *Evangelica lectio, quæ modo personuit in auribus nostris...* (Matth., XIX, 17-25.)

46. *Serm.*, LXXXVI : *Evangelium nos admonuit lectione præsenti...* (Matth., XIX, 21.)

47. *Serm.*, LXXXVII : *De sancto Evangelio... audistis...* (Matth., XX, 1-16.)

48. *Serm.*, LXXXIX : *Lectio recentissima sancti Evangelii admonuit...* (Matth., XXI, 9-12.)

49. *Serm.*, XC : *... modo cum Evangelium legeretur audivimus...* (Matth., XXII, 1-14.)

50. *Serm.*, XCI : *... sicut nunc ex Evangelio, cum recitaretur, audivimus...* (Matth., XXII, 42-46.)

51. *Serm.*, XCIII : *Hesterno die qui adfuistis, promissionem vestram tenetis : quæ hodie non solis vobis, sed pluribus etiam qui convenerunt... secundum ea quæ continet ipsa lectio...* (Matth., XXV, 1-13.)

52. *Serm.*, CXIV : *Audistis in Evangelio...* (Matth., XXV, 24-30.)

53. *Serm.*, XCVII : *... quod audistis modo...* (Marc., XIII, 32.)

54. *Serm.*, XCVIII : *... ut resurrexit filius hujus viduæ qui modo ex Evangelio recitatus est...* (Luc., VII, 11-15).

55. *Serm.*, XCIX : *Evangelium enim cum legeretur, attentissime audistis...* (Luc., VII, 36-50.)

56. *Serm.*, C : *Lectum est enim...* (Luc., IX, 57-62.)

57. *Serm.*, CI : *In lectione Evangelii quæ modo recitata est...* (Luc., X, 2-6.)

58. *Serm.*, CII : *Audivimus ergo verba...* (Luc., X, 16.)

59. *Serm.*, CIII : *Verba... quæ modo recitata sunt...* Luc., X, 38-42.)

60. *Serm.*, CIV : *Sanctum Evangelium cum legeretur, audivimus...* (Luc., X, 38-42.)

61. *Serm.*, CV : *Audivimus nos exhortantem Dominum nostrum...* (Luc., XI, 5-13.)

62. *Serm.*, CVI : *Audistis sanctum Evangelium...* (Luc., XI, 39-42.)

63. *Serm.*, CVII : *Dominum modo audivimus...* (Luc., XII, 13-21.)

64. *Serm.*, CVIII : *De hoc audistis modo Evangelium...* (Luc., XII, 35-36.)

65. *Serm.*, CIX : *Evangelium audivimus...* (Luc., XII, 56-59.)

66. *Serm.*, CX : *De arbore ficulnea... audite...* (Luc., XIII, 6-17.)

67. *Serm.*, CXI : *Tria sata farinæ, de quibus Dominus loquebatur...* (Luc., XIII, 21-24.)

68. *Serm.*, CXII : *Lectiones sanctæ propositæ sunt, et quas audiamus : In lectione apostolica gratiæ aguntur Domino de fide Gentium (?)... In Evangelio, ad cœnam vocati sumus...* (Luc., XIV, 16-24.)

69. *Serm.*, CXIII : *Recens evangelica lectio admonuit nos...* (Luc., XVI, 9.)

70. *Serm.*, CXIV : *Sanctum Evangelium quod modo cum recitaretur audivimus...* (Luc., XVII, 3-4.)

71. *Serm.*, CXV : *Lectio sancti Evangelii...* (Luc., XVIII, 1-17.)

72. *Serm.*, CXVI :... *sicut audistis...* (Luc., XXIV, 36-47.)

73. *Serm.*, CXVII : *Capitulum Evangelii quod lectum est...* (Joa., I, 1-3.)

74. *Serm.*, CXVIII : *... quando audivimus...* (Joa., I, 1-3.)

75. *Serm.*, CXIX : *Modo nos admonuit evangelium capitulum...* (Joa., I, 1-14.)

76. *Serm.*, CXXII : *Quod dictum audivimus...* (Joa., I, 48-51.)

77. *Serm.*, CXXIII : *Etiam hesterno die hoc commendavi propter illud quod dixit Nathanael...* (sermon précédent.)

78. *Serm.*, CXXIV : *Recentissima in auribus nostris sonuit evangelica lectio...* (Joa., X, 2 sq.)

79. *Serm.*, CXXV : *Meminimus enim de hoc capitulo Evangelii jam nos locutus charitati vestræ. Nec piget tamen eadem vobis commemorare, sic non piguit eamdem vobis lectionem repetere* (le sermon précédent.)

80. *Serm.*, CXXVII : *Attendamus itaque Evangelium, modo Dominus loquebatur...* (Joa., V, 24-29.)

81. *Serm.*, CXXVIII : *Audivimus verba sancti Evangelii...* (Joa., V, 31-35.)... *Pugnam nostram. modo cum Apostolus legeretur, audistis... Apostolo verba dico, quæ modo recitata sunt de Epistola ipsius...* (Gal., V, 14-17.)

82. *Serm.*, CXXIX : *Ad evangelicam lectionem, quæ recens sonuit auribus nostris...* (Joa., V, 39-47.)

83. *Serm.*, CXXXI : *Audivimus voracem magistrum...* (Joa., VI, 54-66.)

84. *Serm.*, CXXXII : *Sicut audivimus cum sanctum Evangelium legeretur...* (Joa., VI, 56-57.)

85. *Serm.*, CXXXIII : *Propositum est nobis... de hoc recentissimo Evangelii capitulo disputare.* (Joa., VII, 2-10.)

86. *Serm.*, CXXXIV : *... in ejus qui modo ex Evangelio loquebatur...* (Joa., VIII, 31-34.)

87. *Serm.*, CXXXV : *... cum sanctum Evangelium legeretur...* (Joa., IX.)

88. *Serm.*, CXXXVI : *Audivimus lectionem sancti Evangelii...* (Joa, IX.)

89. *Serm.*, CXXXVII : *Cum ergo Dominus nunc loqueretur...* (Joa., X, 1-16.)

90. *Serm.*, CXXXVIII : *Audivimus...* (Joa., X, 11-16.)

91. *Serm.*, CXXXIX : *... audistis quid dixerit...* (Joa., X, 30.)

92. *Serm.*, CXL : *Quid est quod audivimus...* (Joa., XII, 44-50.)

93. *Serm.*, CXLI : *Inter cætera, cum sanctum Evangelium legeretur...* (Joa., XIV, 6.)

94. *Serm.*, CXLV : *Sanctum Evangelium cum legeretur...* (Joa., XVI, 24.)

95. *Serm.*, CXLVI : *Lectione hodierna animadvertit ch. vestra...* (Joa., XXI, 15-17.)

96. *Serm.*, CXLVII : *... sicut audistis cum Evangelium legeretur...* (Joa., XXI, 15-19.)

97. *Serm.*, CXLVIII *Cum lectio legeretur de libro qui inscribitur...* (Act., V.)

98. *Serm.*, CXLIX : *Ante diem dominicum superiorem, memini me propositarum de Scripturis quarumdam quæstionum factum esse debitorem.* On lit à la fin du sermon CCLXIX prêché un dimanche *in Albis* : *Deinde Scripturarum quæstiones, quas hesterna die proposui. et angustia temporis impediente non solvi, fateor me debere : sed certe, quia dies qui sequntur jam exactiones etiam pecuniæ permittunt jure forensi et publico, hoc a me potius vos exigite jure christiano.*

99. *Serm.*, CL : *... cum legeretur liber Actuum...* (Act., XVII, 18-34.)

100. *Serm.*, CLI : *Lectio divina quæ de apostoli Pauli Epistola recitata est...* (Rom., VII, 15-25.)

101. *Serm.*, CLII : *Sequitur lectio quæ hodie recitata est* (Rom., VII, VIII, 1-4.)

102. *Serm.*, CLIII : *Quæ nobis lectio de sancti Apostoli proposita sit adloquendum...* (Rom., VII, 5-13.)

103. *Serm.*, CLIV : *Hesternam lectionem de sancti apostoli Pauli epistola, qui sermoni adfuistis. audistis; illam lectio sequitur quæ hodie recitata est...* (Rom., VII.)

104. *Serm.*, CLV : *Hesterna lectio sancti Apostoli eo usque terminata est, ubi dictum est : Igitur ipse ego mente servio legi Dei, carne autem legi peccati* (Rom., VII, 25)... *Hoc enim sequitur...* (Rom., VIII, 1-11.)

105. *Serm.*, CLVI : *... quod hodie admoniti estis...* (Rom., VIII, 12-17.)

106. *Serm.*, CLVII : *Sicut Apostolum dixisse meminit Sanctitas vestra, fr. car...* (Rom., VIII, 24-25.)

107. *Serm.*, CLVIII : *Apostolum beatum audivimus...* (Rom., VIII, 30-31.)

108. *Serm.*, CXLIX : *Hesterno die de justificatione nostra... sermo productus est* (le sermon précédent)... *Utique sancti martyres; de quibus lectio sancti Jacob apostoli modo audita est...* (Jac., I, 2-4.)

109. *Serm.*, CLX : *Admoniti ab apostolo sumus...* (I Cor., I, 31.)

110. *Serm.*, CLXI : *Apostolum audivimus, cum legeretur...* (I Cor., VI, 9-19.)

111. *Serm.*, CLXIII : *Modo Apostoli epistola cum recitaretur, audivimus....* (Galat., V, 16-21.)

112. *Serm.*, CLXIV : *Omnes nos per Apostolum admonet veritas...* (Gal., VI, 2-5.)

113. *Serm.*, CLXV : *Apostolum audivimus psalmum audivimus, Evangelium audivimus...* (Ephes., III, 13-18.)

114. *Serm.*, CLXVI : *Hanc sententiam. quam dixit Apostolus...* (Ephes., IV, 25.)

115. *Serm.*, CLXVII : *Apostolum, cum legeretur, audivimus...* (Ephes., V, 15-16.)

116. *Serm.*, CLXVIII : *Audi Apostolum ipsum...* (Ephes., VI, 23.)

117. *Serm.*, CLXIX : *Ad apostolicam lectionem aures et animum intendat Sanctitas vestra...* (Phil., III, 3-16.)

118. *Serm.*, CLXX : *Divinæ lectiones omnes ita sibi connectuntur, tanquam una sit lectio : quia omnes ex uno ore procedunt... Audivimus apostolicam lectionem...* (Philipp., III, 6-16; Psalm., CXLII, 1-2; Joa., VI, 39.)

119. *Serm.*, CLXXI : *Gaudere nos Apostolum præcipit...* (Philipp., IV, 4-6.)

120. *Serm.*, CLXXII : *Admonet nos beatus Apostolus...* (I Thess., IV, 12.)

121. *Serm.*, CLXXIII : *... illud quod audivimus nunc ex Evangelio...* (Joa., XI, 25,26.)

122. *Serm.*, CLXXIV : *Audivimus beatum apostolum...* (I Tim., I, 15.)

123. *Serm.*, CLXXV : *Quod lectum est modo de sancto Evangelio, hoc et Paulus apostolus dicit...* (I Tim., I, 15-16.)

124. *Serm.*, CLXXVI : *Primam lectionem audivimus Apostoli*, I Tim., I, 15-16;... *deinde cantavimus Psalmum*, Psalm., XCIV;... *post hæc evangelica lectio.* (Luc., XVIII, 12-19.)

125. *Serm.*, CLXXVII : *Sermonis nostri propositio, apostolica lectio...* (I Tim., VI, 7 19.)

126. *Serm.*, CLXXVIII : *Beati Apostoli epistola cum legeretur...* (Tit., I, 9.)

127. *Serm.*, CLXXX : *Prima lectio quæ nobis hodie recitata est...* (Jac., V, 12.)

128. *Serm.*, CLXXXII : *Quando Johannes apostolus legebatur, audivimus...* (I Joa., IV, 1-3.)

129. *Serm.*, CLXXXIII : *Cum ergo audistis lectorem, credo vos cogitasse me debere esse debiti redditorem...* (I Joa., IV, 2.)

Dans cette série de cent quatre-vingt-trois sermons *de Scriptura*, nous avons des discours prononcés à des dates différentes pendant un épiscopat d'une durée de plus de trente-cinq ans. Le classement d'après l'ordre des Livres saints ne permet plus de reconnaître, par les seules allusions historiques, la date de chaque pièce et surtout la date de chacune des pièces qui contiennent l'explication du même passage. Il existe, en effet, parfois plusieurs sermons sur une même péricope; il est clair qu'ils se rapportent à des circonstances et probablement à des années diffirentes. C'est ce qui explique comment, dans une même péricope, l'orateur choisit tantôt un verset, tantôt un autre verset, et il faut bien se garder de croire que la lecture se bornait à un lambeau du texte, quelques lignes au plus; au contraire, les péricopes semblent avoir été d'honnête longueur; notamment pour les récits historiques, elles rapportent un épisode entier, mais précisément dans cet épisode l'évêque choisit une sentence et la commente. Dans les livres d'enseignement moral, il est malaisé d'indiquer d'une manière générale l'étendue des péricopes; elles semblent toutefois assez brèves. Parfois il arrive (n. 44) que l'évêque reprend le sujet de la lecture de la veille. A plusieurs reprises, les sermons ont omis la justification : *audivimus, cum legeretur*, etc., etc.; nous n'avons pas catalogué ces pièces, encore qu'elles représentent probablement des péricopes du lectionnaire, mais il est possible d'en douter à défaut d'attestation claire et certaine. Dans le sermon CLXII, l'orateur débute par une longue citation textuelle qui semble tenir la place d'une lecture, et en ce cas la pièce n'appartiendrait pas au lectionnaire, car on peut croire que parfois saint Augustin, ayant médité sur un texte, a voulu en faire le sujet de sa prédication sans s'asteindre à commenter les lectures du jour.

La série des sermons *de tempore* nous vaut quelques autres indications de péricopes.

130. *In Natali Domini*, Ps. XCV; Luc., II, 26-30. (*Serm.*, CLXXXIX, CXC, CXCIII, CXCVI.)

131. *In Natal. S. Stephani*, Act., VI, VII; Joa., XII, 26. (*Serm.*, CCCXIX.)

132. *In Epiphania Domini*, Matth., II. (*Serm.*, CXCIX-CCIV.)

133. *In conversione S. Pauli*, Act., IX (Rom., X). (*Serm.*, CCLXXVIII, CCLCXIX.)

134. *Cum ad regenerationis gratiam invitantur catechumeni*, Joa., VI, 55. (*Serm.*, CXXXII.)

135. *In Quadragesima*, Joa., IX. (*Serm.*, CXXXVI.)

136. *In Quadragesima*, I Joa., II, 8-9. (*Serm.*, CCXI.)

137. *Sabbato ante IV Dom., Quadrag.*, Joël. II; Rom., XI; Matth., VI, 1. (*Serm.*, LVI.)

138. *Paulo ante pascha*, Gen., XXXII. (*Serm.*, V.)

139. *In die Parasceves*, Gen., XXII; Matth., XXVI-XXVII. (*Serm.*, CCXXXII.)

140. *In die Pascha.* Apoc., I; Psalm., CXVIII; Act., I; Matth., XXVIII. (*Serm.*, CCXXVII, CCXXXII; CCXLVII.)

141. *Feria II post Pascha*, Act., II; Luc., XXIV. (*Serm.*, CCXLVII.)

142. *Feria III*, Psalm., CXLVI. (*Serm.*, CCXLVII.)

143. *Feria IV*, Joa., XX, 1-18. (*Serm.*, CCXLVII.)

144. *Feria V*, Joa., XX, 19-31. (*Serm.*, CCXLVII.)

145. *Feria VI*, Joa., XXI, 1-14. (*Serm.*, CCXLVIII.)

146. *Sabbato*, Joa., XXI, 15-28. (*Serm.*, CCLIII.)

147. *Dominica in Albis*, Joa., XX, 19-27. (*Serm.*, CCCLXXVI.)

148. *In die Ascensionis*, Apoc., V; Psalm., LVI; Act., I; Luc., XXIV; Joa., XIV. (*Serm.*, CCLXII-CCLXV.)

149. *In die Pentecostis*, Act., II., Matth., IX, 17. (*Serm.*, CCLXVIII sq.)

Les *Tractatus CXXV in Johannis evangelium* n'ont pas suivi la *lectio quotidiana*. A les lire, on peut retrouver quelques indications utiles : le premier *tractatus* fut prononcé un dimanche, le deuxième fut donné le surlendemain mardi; le quarante-sixième, un dimanche également; il avait été précédé la veille par le quarante-cinquième. Quelquefois Augustin prêche plusieurs jours de suite; c'est le cas pour les traités trente-quatrième à trente-septième inclusivement et le trente-septième est donné un dimanche. Cette série de traités fut commencée pendant l'hiver, le x^e^ est antérieur à la semaine sainte. Pâques tombant le 2 avril en l'an 416, la série est interrompue parce que, en ces jours-là, il y a des lectures évangéliques qui s'imposent et auxquelles on n'en peut pas substituer d'autres. C'est ainsi que vient s'intercaler l'exposition de l'Épître de saint Jean, après laquelle on reprend la suite des *Tractatus*.

H. LECLERCQ.

HIPPOPOTAME. Voir *Dictionn.*, t. II, col. 237, fig. 1277.

HIRMOLOGE. Voir LIVRES LITURGIQUES.

HISTOIRE AUGUSTE. — Sous le nom d'*Histoire Auguste*, on possède une suite de monographies impériales du II^e^ et du III^e^ siècle, auxquelles l'historien de l'Église pour cette période est obligé de recourir tant pour la chronologie que pour les événements et les documents insérés dans ce recueil. L'opinion traditionnelle, fondée sur les manuscrits et les témoignages mêmes des Vies, y voyait l'ouvrage de six auteurs différents ayant vécu sous les règnes de Dioclétien et de Constantin. Les critiques s'en sont mêlés et ont porté des arrêts contradictoires. Pour l'un, les six auteurs ne sont qu'un seul et unique pasticheur qui s'est diverti à prendre des noms différents et à varier son style suivant qu'il changeait de nom; ce mystificateur a pu vivre vers le temps de Théodose, fin du IV^e^ siècle. Pour l'autre, il faut franchir la limite du V^e^ siècle; pour le troisième, — et c'est Mommsen, — il faut revenir à l'opinion traditionnelle pour la date. Les Vies ont été rédigées depuis Dioclétien jusqu'à Constantin; elles forment trois séries qui se répartissent ainsi : les vingt et une premières, attribuées à Spartien, Capitolin, Vulcacius Gallicanus et Lampride; la deuxième série attribuée à Pollion, la troisième attribuée à Vopiscus. Mais la première série n'a eu que deux auteurs, au lieu de quatre qu'indiquent les manuscrits. Vulcacius Gallicanus est sacrifié, mais on hésite à frapper Spartien, Capitolin ou Lampride et, dans le doute, on les épargne tous trois. Pollion est en meilleure posture et n'entend pas plus que Vopiscus se laisser mettre à l'écart. De sorte que cette solution à demi conservatrice n'apparaît qu'à demi satisfaisante, même en accordant des retouches, des allusions qui permettent de retarder le recueil entier jusqu'à l'époque de Valentinien-Théodose. En définitive, après avoir tout bousculé, on remet tout à sa place d'autrefois; les six auteurs s'alignent de nouveau sous leurs noms connus depuis toujours, ils reprennent leur rang et leur date, composent, écrivent sous les ordres d'un compilateur invisible qui est comme le caporal mystérieux de cette escouade fantôme.

Ces auteurs étaient des modestes; ils nous ont laissé presque tout à deviner sur leur personne. Un d'eux, Vulcacius Gallicanus, est qualifié *v*[*ir*] *c*[*larissimus*]; Vopiscus serait né à Syracuse; des trois autres : Capitolin, Spartien et Pollion, on peut tout dire ou rien du tout, puisqu'on ne sait rien. Ce qu'on sait, et de façon certaine, c'est que ces auteurs étaient courtisans, car ils écrivirent leurs ouvrages pour agréer aux empereurs Dioclétien et Constantin; ils ne s'en cachent pas, pour un peu plus ils s'en feraient gloire. Dioclétien et Constantin, quoique peu lettrés, portaient une sorte d'intérêt à l'histoire de leurs prédécesseurs et à la littérature en général. Dès lors on était bien aise, lorsqu'on savait tenir une plume, de s'en faire bien voir et peut-être pensionner, ce à quoi les gens de lettres ne furent jamais insensibles. Pour des auteurs vivant à Rome, comme on peut le conclure de nombreuses références aux monuments et aux environs de cette ville, l'occasion était tentante de paraître les protégés des Augustes : il a existé de tout temps des gobe-mouches que ces pauvretés émerveillent. Nos auteurs étaient du bois dont on taille les académiciens, ils faisaient partie des cercles littéraires! C'étaient, dès lors, d'aimables médiocrités soucieuses de faire carrière et qui prodiguaient en hauts lieux les courbettes et les platitudes, sauf à se dédommager à l'égard de ceux dont ils n'attendaient rien. Spartien, s'adressant à Dioclétien, se dit *suus*. Vopiscus témoigne à la Préfecture urbaine une admiration profonde; eux et leurs collègues se répandent en dédicaces, en flatteries, en rudesses selon qu'ils attendent l'effet à produire, en sorte qu'on en vient à se demander si l'ignorance dans laquelle nous sommes de ces plumitifs tient à ce qu'ils étaient modestes ou à ce qu'ils étaient plats.

Dans les manuscrits, les suscriptions et l'index répartissent les biographies de la manière suivante entre les six auteurs différents :

Ael. Spartianus.	1. Hadrianus. 2. Helius. 9. Didius Julianus. 10. Severus. 11. Pescennius Niger. 13. Antoninus Caracalla. 14. Antonius Geta.
Jul. Capitolinus.	3. Antoninus Pius. 4 Marcus Antoninus. 5. Verus. 8. Helvius Pertinax. 12. Clodius Albinus. 15. Opilius Macrinus. 19. Maximini duo. 20. Gordiani tres. 21. Maximus et Balbinus.
Vulc. Gallicanus	6. Avidius Cassius. 7. Commodus Antoninus.
Ael. Lampridius.	16. Diadumenus Antoninus. 17. Antoninus Heliogabalus. 18. Alexander Severus.
Treb. Pollio.	22 Valeriani duo. 23. Gallieni duo. 24. Tyranni triginta. 25. Divus Claudius

Flav. Vopiscus.	Divus Aurelianus. Tacitus Probus Firmus, Saturninus, Proculus et Bonosus. Carus, Carinus, Numerianus.

L'établissement des dates des biographies offre certaines difficultés Les indications telles que *nunc*, *hodie*, *hodieque* viennent généralement de l'interpolateur final et demeurent trop vagues pour être exploitées. Les allocutions et les dédicaces aux empereurs ont plus d'importance. On y relève, avec de la patience, de bonnes preuves, qui, comme toutes les preuves historiques, semblent convaincantes à l'un et pitoyables à l'autre. En définitive, ces dédicaces forment deux groupes; les unes s'adressent à Dioclétien (et à Maximien), les autres à Constantin. Les désignations géographiques ont également leur prix, elles répondent, en général, à celles du monde latin à l'époque antérieure à Dioclétien. Il ne s'y trouve qu'un petit nombre de termes empruntés à la nomenclature de l'époque de Dioclétien. Les titres des fonctions civiles et militaires sont un peu vétustes et indiquent que les auteurs n'ont pas toujours modifié les sources dont ils faisaient usage. Si parfois on relève des anachronismes, il faut, avant de les tenir pour tels, remarquer qu'ils ne sont pas en désaccord avec la date des Vies où on les rencontre; ainsi il est question de *solidus* dans la vie d'Alexandre-Sévère et de *folles aeris* dans celle d'Héliogabale, quoique ces deux termes ne datent que de Constantin, mais c'est que la rédaction elle-même n'est pas antérieure à Constantin.

Par rapport au christianisme, l'*Histoire Auguste* contient peu de chose. Pollion n'en parle pas. Vopiscus est un païen convaincu et assez malveillant à l'égard des chrétiens. Que pensaient les autres biographes? Non seulement il ne l'ont pas dit, mais il ne permettent même pas de le deviner. Ils se bornent à reproduire leurs sources avec une sereine indifférence. Spartien donne le rescrit de Septime-Sévère interdisant le prosélytisme juif et chrétien. Lampride reproduit : 1° le conseil donné aux juifs de manger de l'autruche; 2° l'idée d'Héliogabale de transférer dans le temple d'Heliogabalus tous les cultes, y compris les cultes juif, samaritain et chrétien; 3° le rescrit d'Alexandre-Sévère autorisant le christianisme, son culte pour le Christ, Abraham et Orphée, l'éloge qu'il fait des prêtres chrétiens et juifs, son rescrit sur l'attribution aux chrétiens d'un lieu public, le projet qu'il aurait eu d'élever un temple au Christ, son admiration pour une maxime évangélique. Une notice, ajoutée par Capitolin, indique l'époque de Constantin.

Pour le détail des Vies et la critique, l'*Histoire Auguste* garde sa valeur traditionnelle [1].

H. Leclercq.

HISTORIENS DU CHRISTIANISME. —

I. Rôle des historiens. II. Saint Luc. III. Hégésippe et Jules Africain. IV. Eusèbe de Césarée. V. Rufin d'Aquilée. VI. Saint Jérôme. VII. Sulpice-Sévère. VIII. Paul Orose. IX. Philostorge. X. Timothée de Béryte. XI. Sabinos d'Héraclée. XII. Philippe de Side. XIII. Hesychius de Jérusalem. XIV. Socrate le Scolastique. XV. Sozomène. XVI. Théodoret. XVII. Prosper Tiro. Idace. Victor de Vite. Agathange. XVIII. Jean Malalas et Jean d'Antioche. XIX. Littérature historique des Syriens. XX. Chroniqueurs du VI^e siècle. XXI. Grégoire de Tours. XXII. Chroniqueurs du VII^e siècle. Isidore et Frédégaire. XXIII. Bède et Paul Diacre. XXIV. Les historiens de Charlemagne. XXV. Du IX^e au XIII^e siècle. XXVI. Le XIII^e siècle. Les historiens de saint Louis. XXVII. Les XIV^e et XV^e siècles. XXVIII. Flacius Illyricus et les Centuriateurs. XXIX. César Baronius. XXX. De Baronius à Tillemont. XXXI. Tillemont. XXXII. De Fleury à Darras. XXXIII. Le duc de Broglie. XXXIV. Ernest Renan. XXXV. Ernest Havet et Edmond de Pressensé. XXXVI. Barthélemy Aubé et Paul Allard. XXXVII. Monsignor Duchesne.

I. Role des historiens. — L'histoire de l'Église a été si souvent écrite qu'on l'a crue faite. Ceux qui s'y sont appliqués ont apporté dans cette étude des ressources de talent naturel et d'érudition acquise, de sincérité et de passion, de critique et de crédulité dont l'exposition fournit la matière d'une démonstration utile à nos études. On ne se propose ici pas autre chose que de suivre le progrès réalisé depuis saint Luc jusqu'à Monsignor Duchesne, d'en marquer les étapes et d'analyser les écrits qui jalonnent une période de vingt siècles. Ce n'est pas une histoire de l'Église qu'on entreprend d'écrire, c'est l'effort des historiens de cette Église qu'on se propose de faire connaître dans son unité multiforme. La plupart d'entre eux, surtout ceux qui vécurent au Moyen Age et furent moins des historiens que des compilateurs, nous sont mal ou à peine connus; l'insignifiance de leurs ouvrages autorise à croire que nous n'y perdons guère. Mais si ces médiocres défilent en troupe, les maîtres, en se succédant à de longs intervalles, réclament l'attention et, parfois, la retiennent longuement. Cependant l'inattention qu'on réserve de nos jours à l'histoire n'a d'égal que le dédain qu'on prodigue à ceux qui s'y appliquent. Cette discipline, à l'heure même où elle devrait bénéficier des résultats acquis par le lent renouvellement de ses méthodes, où elle serait en état de mettre en œuvre les fruits d'une patience infinie et d'une perspicacité toujours en éveil, se trouve reléguée dans une sorte d'oubli. On étudie encore l'histoire, mais on ne prend plus guère aujourd'hui la peine de l'écrire. Le goût du détail, l'adresse apportée à le mettre en évidence, à le grossir, à le gonfler, à le déformer ont rétréci le champ et raccourci la perspective, ont, en un mot, encouragé l'érudition au détriment de l'histoire. Beaucoup ont oublié que ces détails, amoureusement expliqués, sont de mince importance tant qu'ils ne servent pas à construire, à affermir et à éclairer une synthèse. Mais il en est des synthèses comme des idées générales et comme du style; on les dénigre ou on les dédaigne afin de dissimuler qu'on n'en a pas.

Les historiens de l'Église ont rarement donné les preuves d'une capacité exceptionnelle; à l'époque où la mode des classements et des analyses faisait place à celle des banalités et des tableaux, ils abondaient volontiers dans ce genre et leurs écrits sont des modèles d'imprécision, mais il y a eu des périodes moins stériles qui ont produit des talents vigoureux auxquels nous devons rendre un double tribut : celui de la reconnaissance et celui de l'admiration. Parmi eux, le premier qui s'offre à nous est saint Luc.

II. **Saint Luc.** — L'histoire des premières années du christianisme nous serait entièrement inconnue si un contemporain ne l'avait consignée dans un livre intitulé : *Actes des apôtres* [2]. L'attribution des *Actes* à un personnage ayant porté le nom de Luc se lit pour la première fois dans saint Irénée qui cite une cinquantaine de passages de ce livre et qui en attribue plu-

[1] Cf. Lécrivain, *Études sur l'Histoire Auguste*, in-8°, Paris, 1904; Léon Homo, *La grande crise de l'an 238 après J.-C. et le problème de l'Histoire Auguste*, dans *Revue historique*, 1919, t. XXXXI, p. 138, 209-264. — [2] Dans les manuscrits, on rencontre : πρᾶξεις ἀποστόλων; πρᾶξις ἀπ.; πρᾶξεις; πρᾶξεις τῶν ἀπ.: αἱ πρᾶξεις των ἀπ.: πρᾶξεις τῶν ἁγιῶν ἀπ.; *actus*, *acta*, *liber actuum*; cf. C. Tischendorf, *Novum Testamentum græce*, in-8°, Lipsiæ, 1872, t. II, p. 1; Wordsworth and White, *Novum Testamentum Actus apostolorum*, Oxonii, 1905, p. 35.

sieurs à Luc [1]. Le « Canon de Muratori » n'est pas moins catégorique [2]. Tertullien, Clément d'Alexandrie, Origène, Eusèbe de Césarée sont d'accord sur l'attribution des *Actes* à saint Luc [3]. Il semble bien que l'auteur se désigne lui-même en ouvrant son récit par ces mots : « Dans le premier livre, j'ai raconté toutes les choses que Jésus a commencé à faire et à enseigner [4]. » Ceci nous renvoie à un ouvrage que nous possédons et qui, présentant des expressions et des tours de phrase analogues à ceux que nous rencontrons dans les *Actes* [5], est mis sous le nom de Luc. La confrontation minutieuse instituée entre ces deux écrits, l'*Évangile* et les *Actes*, ne permet plus d'hésiter à les attribuer à un même auteur. Indépendamment de sa culture littéraire et de sa méthode de travail, qui ont marqué de leur empreinte son œuvre historique, cet auteur laisse apercevoir dans la langue et dans la phraséologie de ses deux petits volumes les doctrines caractéristiques qui inspirent les Épîtres de l'apôtre saint Paul dont Luc fut le compagnon et, en certaine façon, le secrétaire [6].

Luc était grec d'origine, écrivait sa langue maternelle avec correction et élégance, ainsi qu'il la parlait sans doute. Né et élevé dans le paganisme, il faisait usage d'expressions qu'un Juif de race ne se fût pas permises en parlant des institutions du judaïsme [7]. A le lire, on peut juger qu'il parlait avec exactitude de questions administratives, politiques, géographiques, médicales, dans lesquelles un Juif, même instruit, se fût empêtré. Enfin Luc était médecin; il fait usage des termes techniques [8], mais pas plus que d'autres auteurs qui ne furent certainement jamais médecins; aussi ce ne sont pas les termes médicaux qui font la preuve de sa profession, mais la façon pour ainsi dire médicale dont il envisage et présente les faits qu'il rapporte. Cette profession, il l'exerçait à Antioche, au témoignage d'Eusèbe et de saint Jérôme.

Luc ressemblait probablement à ces gens instruits qui tiennent note des événements, des rencontres, des conversions parvenus à leur connaissance: c'était, sans doute, un homme aisé, ayant des loisirs et qui tenait « son journal [9] ». Ayant le goût et l'habitude d'écrire, jouissant peut-être d'une petite notoriété parmi le cercle de ses amis, Luc se trouvait presque désigné pour entreprendre un récit dont la nécessité se faisait de plus en plus sentir : la vie du Sauveur Jésus. En ces temps éloignés, la diffusion d'un livre était soumise à bien des conditions, et, sauf pour quelques ouvrages d'une réputation sans égale, cette diffusion se limitait à une ville, une région, une province. Dans l'entourage de saint Paul, entourage dont saint Luc faisait partie, on devait savoir que la vie du Sauveur avait été écrite par saint Marc et par saint Matthieu, mais si on avait pu s'en procurer quelque exemplaire, on trouvait préférable de composer un récit nouveau plutôt que de copier ceux qu'on avait entre les mains. Luc avait une réputation de littérateur, il avait fréquenté des témoins de la vie du Christ, recueilli des anecdotes, rassemblé des documents, il paraissait donc désigné pour entreprendre un nouveau récit en vue d'instruire les fidèles des actions et des paroles de Jésus.

Lorsque son *évangile* fut achevé, soit que le succès obtenu l'ait encouragé, soit qu'on lui ait fait un devoir de continuer son récit, il entreprit de raconter les actions et les paroles des continuateurs de Jésus, les apôtres. Après l'Ascension, la même histoire se poursuit, mais l'Esprit Saint remplace le Fils de Dieu qui a quitté la terre; c'est cet Esprit qui inspire, qui agit, qui parle, permet ou défend [10], suivant ce que le Sauveur a dit quelques instants avant son ascension : « Vous recevrez la puissance du Saint-Esprit qui viendra sur vous et vous serez mes témoins tant à Jérusalem que dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre [11] ». C'est l'ensemble du sujet dont les *Actes* nous font voir une partie seulement, sans doute parce que Luc n'a pas voulu raconter ce qu'il savait mal et incomplètement. Il a préféré s'en tenir à ce sur quoi il possédait, comme on disait autrefois, « de bons mémoires », c'est-à-dire des récits de témoins ou des écrits authentiques comme les feuillets de son propre journal; c'est ainsi que nous avons des pièces ou plutôt des chapitres qui tantôt forment un récit suivi, tantôt sont séparés les uns des autres par des lacunes visibles et qui s'arrêtent brusquement comme sans raison apparente [12]. Luc avait-il le projet de consacrer un troisième volume au récit de missions apostoliques dont il ne dit rien dans les *Actes?* Comme il ne nous l'a pas dit, il est trop facile et trop superflu de discuter cette question; tout ce qu'on en peut dire, c'est que la finale des *Actes* rappelle d'assez près la finale de l'*Évangile;* peut-être n'était-elle dans la pensée de l'auteur qu'une pierre d'attente et l'amorce d'un nouveau récit [13].

[1] Voir notamment Act., II, 22-36; III, 12-26; XV, 7-11, 13-21, 23-29; XVII, 22-31; cf. *Adv. hæres.*, l. III, c. I, XII, XIII, XIV. — [2] Ligne 34 : *Acta autem omnium apostolorum sub uno libro scribta sunt Lucas obtime Theophile comprindit.* — [3] Tertullien, *De jejunio*, c. X; Clément d'Alexandrie, *Stromata*, l. V, c. XII; Origène, *Contra Celsum*, l. VI, c. XI; In Johann., I, 6; Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. III, c. XXV, n. 1. — [4] *Acta*, I, 1. — [5] J. Friedrich, *Das Lukas Evangelium und die Apostelgechichte Werke desselben Verfassers*, in-8°, Halle, a. S., 1890; A. Harnack, *Lukas der Arzt, der Verfasser der dritten Evangelium und der Apostelgeschichte. Eine Untersuchung zur Geschichte der Fixierung der urchristlichen Ueberlieferung*, in-8°, Leipzig, 1906; *Die Apostelgeschichte. Untersuchungen*, in-8°, Leipzig, 1908; E. Jacquier, *Histoire des livres du Nouveau Testament*, in-12, Paris, 1908, t. III, p. 8. — [6] Act., XIII, 38, donne une phrase de Paul adressée aux juifs d'Antioche de Pisidie : « Sachez que c'est par Jésus que la rémission des péchés vous est annoncée, et que c'est par lui que tous ceux qui croient sont justifiés de toutes les choses dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse. » Ce thème, ramassé dans une phrase des *Actes*, sera développé longuement par saint Paul, dans ses Épîtres. — [7] Act., IV, 5 : ἐγένετο συναχθῆναι αὐτῶν τοὺς ἄρχοντας καὶ τοὺς πρεσβυτέρους καὶ τοὺς γραμματεῖς; IV, 6 : Ἄννας ὁ ἀρχιερεύς; IV, 8 : ἄρχοντες τοῦ λαοῦ καὶ πρεσβύτεροι; V, 21: τὸ συνέδριον καὶ πᾶσαν τὴν γερουσίαν τῶν υἱῶν Ἰσραήλ, etc. — [8] Hobart, *The medical language of S. Luke*, in-8°, London, 1882; A. Harnack, *Lukas der Arzt*, p. 122-137. Voici quelques spécimens : παραχρῆμα δὲ ἐστερεώθησαν αὐτοῦ αἱ βάσεις καὶ τὰ σφυδρά; — εὐθέως ἀπέπεσαν ἀπὸ τῶν ὀφθαλμῶν αὐτοῦ ὡς λεπίδες; — ἐνψύχειν, σχολῇ ἀδόρητος; — ἀνάστηθι ἐπὶ τοὺς πόδας σου ὀρθός; — πυρετοῖς καὶ δυσεντερίῳ συνεχόμενον; — ἄσιτοι διατελεῖτε; voir J. R. Madan, *The ἀσιτία on saint Paul's voyage*, dans *Journal of theological studies*, Oxford, 1905, t. VI, p. 116; pour ἀσιτία, cf. Act., XXVII, 21. — [9] Act., XVI, 10-17, XX, 5-15; XXI, 1-18; XXVII, 1-XXVIII, 16. Les intermittences ne prouvent pas que les parties qu'elles concernent n'appartiennent pas au « Journal de voyage », mais il s'agit de faits où Luc n'a dû avoir aucune part, par exemple : l'entrevue de Paul avec les presbytres d'Éphèse, Act., XX, 17-38; l'entrevue de Paul avec Jacques et les presbytres de Jérusalem; l'arrestation de l'apôtre et sa captivité à Césarée, XXI, 19; XXVI, 32. — [10] A. Juelicher, *Einleitung in das Neue Testament*, in-8°, Tübingen, 1906, p. 399; W. Winstanley, *Spirit in the New Testament*, in-8°, Cambridge, 1908, p. 30-48; 130-136; E. Jacquier, *Histoire des livres du Nouveau Testament*, 1908, t. III, p. 34-36. — [11] Act., I, 8. — [12] Ce qu'on appelle chapitre I[er] n'est qu'un prologue rattachant ce qui va suivre au troisième évangile; voici la distribution du livre : II, 1-II, 14 : descente du Saint-Esprit sur les apôtres; II, 15-VIII, 3 : prédication du christianisme à Jérusalem; VIII, 4-XI, 18 : prédication dans le reste de la Palestine; XI, 19-XXVIII, 31 : prédication dans le monde païen. — [13] *Revue biblique*, 1911, nouvelle série, t. VIII, p. 616. Luc pouvait d'autant mieux se proposer d'écrire un troisième ouvrage que les *Actes*, d'après la coutume en vigueur de son temps, avaient l'étendue d'un juste volume.

Saint Luc n'a été témoin que d'une partie des événements qu'il rapporte; pour ceux dont il n'a pas été témoin oculaire, il recourt à des documents ou a des confidences. Ainsi, dès le premier texte de l'histoire ecclésiastique, la question des sources est posée. Dès l'année 1880, l'attention fut attirée sur ce point, et presque chaque année, on a vu surgir une explication nouvelle que l'année suivante, une autre théorie mettait en mauvaise situation. De toutes ces hypothèses, édifiées à grand renfort d'érudition, il ne subsiste rien ou à peu près rien. Il fut un temps où, sous peine de mauvaise note, il fallait admettre que Luc avait donné deux éditions des *Actes :* la première destinée aux fidèles de l'Église de Rome; la seconde, revue et corrigée, adressée à Théophile d'Antioche. La rédaction occidentale nous avait conservé le premier jet, et la rédaction orientale avait sauvé le corrigé. Lorsque cette explication commença à perdre faveur, il devint bien entendu que le rédacteur des *Actes* avait adapté son plan à différents buts en vue desquels il avait arrangé ses matériaux. Restait à s'entendre sur le plan, sur le but et sur les matériaux! Enfin on découvrit que Luc était bel et bien le même que l'auteur qui dédiait un ouvrage à Théophile: mais de cet ouvrage il ne restait que des fragments, des lambeaux méconnaissables, jusqu'au jour où un exégète avait su les découvrir et les détacher de récits d'une autorité très inférieure dus à un écrivain qui vivait vers le début du IIe siècle. Ce malencontreux anonyme a effacé, supprimé tout ce qui contredisait la thèse qu'il voulait faire prévaloir, thèse apologétique cela va sans dire, celle de l'identité fondamentale du christianisme avec le judaïsme. Mais qu'avait donc écrit Luc à Théophile? Il n'en reste rien, ou peu s'en faut, et si pareille chose peut bien embarrasser un historien, un exégète n'est jamais pris de court. Lui sait! ce qu'il ne sait pas, il le devine; ce qu'il lui manque, il l'imagine et, en l'imaginant, il le reconstitue. Ainsi on voit surgir l'écrit perdu, inconnu, disparu, et, de cette reconstitution, il ressort que Luc fut un écrivain très informé, habile, sympathique et aussi consciencieux que peut l'être un croyant. Sauf une légère réserve, il avait composé une narration à peu près irréprochable, conforme à la meilleure manière historique de l'antiquité et qui, de nos jours, lui eût donné des titres à une chaire de professeur au Collège de France [1].

Ces méthodes d'investigation nous seront toujours trop suspectes pour que nous consentions à en faire usage. C'est par d'autres voies que nous essaierons de déterminer l'autorité de saint Luc en tant qu'historien. Nous avons dit qu'il avait recouru à des sources. Lesquelles? Luc a entretenu des relations personnelles avec plusieurs témoins et avec quelques-uns des principaux acteurs des événements qu'il raconte; il leur doit les épisodes qui forment la trame de son récit et probablement aussi les discours qu'il y insère. Pour les douze premiers chapitres, Luc a pu interroger à Antioche Barnabé, Manahen et Paul; à Césarée, Philippe; à Rome, Jean Marc; à Jérusalem, Mnason. Ces douze chapitres nous présentent un plus grand nombre d'hébraïsmes que les chapitres suivants des *Actes*, ce qui permet de croire que Luc s'astreignit à rapporter ce qu'il avait appris presque dans les termes mêmes employés par ses interlocuteurs. Il eût pu, sans doute, nommer chacun de ceux dont il utilisait les récits; il ne l'a pas fait et ce n'était pas l'usage à son époque de mentionner avec précision l'auteur et le passage cités, pas plus que ce n'était l'usage il y a un siècle seulement. Luc a fondu dans un récit unique ce qu'il avait recueilli de différents côtés, il a donné à ce récit l'empreinte de son vocabulaire et de son style: il est permis de le regretter, il ne l'est pas de suspecter sa sincérité qu'on ne prend nulle part en défaut.

A partir de XVI, 6, jusque XXVIII, 31, il est témoin oculaire, ou bien il a interrogé Timothée, Gaïus et Aristarque. Pour I, 1-XVI, 5, Luc tire parti de traditions locales distinctes; on peut préciser plus, dire : ceci vient de Césarée, ceci d'Antioche, ceci de Jérusalem. En effet on a de bonnes raisons de croire que ce ne fut pas à Césarée, mais à Jérusalem, qu'on raconta à Luc l'élection des diacres, le discours et la mort d'Étienne; comme on a les mêmes bonnes raisons de croire que ce ne fut pas à Jérusalem, mais à Césarée, que Luc connut les détails de la conversion de Corneille. Quant à constituer une tradition hiérosolymitaine pour l'opposer à la source césaréenne et les confronter l'une et l'autre à la récension antiochéenne, ce n'est guère qu'un exercice d'école. On peut, en s'engageant dans cette voie, aboutir à de curieuses découvertes et réduire tellement le fond historique qu'il ne reste plus qu'une supercherie; c'est un genre de divertissement que nous n'aborderons même pas.

Il n'est pas impossible d'entrevoir quelques-uns des interlocuteurs de Luc, mais on ignore le sujet et la durée de leurs entretiens et ce que Luc en a gardé; en un mot, on sait qu'il a fait œuvre personnelle; il a choisi, retranché, retouché comme il l'a voulu faire, resserré dans une phrase ou dans une ligne ce qu'il lui a plu rappeler et qui lui a paru digne d'être conservé. De là des particularités qu'on exploite pour atteindre la véracité du livre. Ainsi on relève entre les trois récits de la conversion de saint Paul, IX, 1-19; XXII, 3-21; XXVI, 9-20, des divergences que Luc n'a pas pu ne pas voir; cependant il n'a pas retouché le récit, il a préféré transmettre ce qu'il avait appris. Dans le prologue, I, 16-22. on entend Pierre proposer l'élection d'un apôtre à la place du traître Judas et on s'étonne qu'il emploie un langage émaillé d'expressions telles que *diaconie* et *épiscopat* qui n'entreront que plus tard dans le vocabulaire des Églises chrétiennes avec le sens administratif que nous leur connaissons. Mais ces termes n'ont pas été improvisés un beau jour par les fidèles, ceux-ci s'en sont servis parce qu'ils les ont trouvés exprimant à peu près ce qu'ils voulaient dire, et saint Pierre a pu en faire usage dans leur sens général courant, avant que ce sens fût particularisé et lorsqu'il signifiait plus ou moins la même chose.

Luc fit un séjour à Jérusalem, vers 57-59; il aura mis le temps à profit en se renseignant sur les débuts de cette Église. Même il a pu avoir communication de ce qu'on pourrait appeler les incunables de cette Église; à savoir, les premiers discours de saint Pierre. A Césarée, Luc ajoutera à son dossier le discours adressé par Pierre au centurion Corneille, et les productions de cette parole mal assouplie offrent certaines expressions qui reparaissent dans la Ire Épître du même apôtre. On pourrait établir des rapports frappants de doctrine et de pensée entre les discours de saint Pierre conservés dans les *Actes* et ses enseignements consignés dans les *Épîtres*. Les épisodes dans lesquels viennent s'enchâsser ces discours sont narrés avec simplicité, naturel, vraisemblance. La guérison du boiteux, l'arrestation de Pierre et de Jean sont sobrement racontés, mais nous ignorons par qui; la délivrance de Pierre, XII, 3-17, est un tableau pittoresque et achevé où les incidents et les sentiments intimes n'ont pu être exprimés que par Pierre lui-même et notés par ceux et celles qui l'entourèrent de leur fervente sollicitude, mais nous ne les connaissons pas. Luc les a connus, leur a causé et s'est souvenu de leurs récits qu'il a présentés en écrivain habile; il a fait ce que des centaines d'historiens avaient fait et ont fait de tous temps, il a composé un récit

[1] Cf. B. Allo, dans *Revue biblique*, 1923, p. 284-302, principalement p. 292-297, au sujet de l'ouvrage de A. Loisy, *Les Actes des apôtres*, in-8°, Paris, 1920.

sincère et véridique à la façon d'un historien, il n'a pas établi un dossier rebutant et illisible à la façon d'un greffier. Il pouvait nous dire : Tel jour, en tel endroit, je fis à Philippe ou à ses filles, ou à Jean Marc, ou à Rhoda, telle question à laquelle ils firent telle réponse; Luc s'y est pris autrement, il nous faut en passer par ce qu'il a voulu faire.

Il n'est pas de chicane qu'on n'ait cherchée à Luc pour amoindrir son autorité comme historien. On l'a montré embarrassé par ses richesses, brouillant les sources, combinant les récits, aboutissant à des contradictions et à des incohérences. Pour le récit de la Pentecôte, II, 1-14, Luc, dit-on, n'a pu se décider à faire son choix entre un phénomène de glossolalie et un phénomène linguistique. Il s'y est si peu décidé qu'il a, en effet, mentionné ces deux aspects simultanés d'un phénomène unique. L'épisode tragique d'Ananie et de Saphire, V, 1-10, a soulevé des critiques aussi peu fondées. Peu de temps avant l'Ascension, Jésus avait ramené ses apôtres et une partie de ses disciples à Jérusalem; il leur ordonna de ne pas s'en éloigner jusqu'à la venue du Saint-Esprit. Aussitôt après la Pentecôte, les uccès obtenus par la prédication formèrent le noyau d'une Église qui ne pouvait être laissée à elle-même. Parmi les convertis, les uns appartenaient à la classe des prêtres, VI, 7, les autres à celles des pharisiens, XV, 5; il fallait éviter de laisser l'institution naissante entre leurs mains et sous leur influence qu'eût subie, sans résistance, la majorité des convertis, composée de pauvres. Les apôtres demeuraient à Jérusalem, loin de chez eux, et, ne pouvant y exercer leur profession, devaient se trouver bien vite dans la gêne. Afin de prévenir et de remédier à cet inconvénient, on imagina l'institution des repas en commun et la formation d'un fonds alimenté par des dons volontaires permettant de subvenir aux besoins de tous, II, 44, 45. Les apôtres avaient probablement donné l'exemple. Profitant de leur dernier séjour en Galilée et sachant que, désormais, ils seraient « pêcheurs d'hommes », ils avaient dû, avant de quitter leur pays, réaliser les biens qu'ils y possédaient : champs, maisons, barques, matériel de pêche, etc., et mettre en commun le produit de cette liquidation afin de vivre ensemble comme au temps du Maître. Mais le développement rapide du nombre des fidèles suggéra bientôt à ceux-ci l'adoption du système que pratiquaient les apôtres; toutefois ce n'était pas pour eux une obligation. Saint Pierre dira à Ananie, en parlant du fonds de terre qu'il a vendu : « Si tu l'eusses gardé, ne te demeurait-il pas; et, vendu, n'était il pas en ton pouvoir? » V, 4. On voit Barnabé déposer aux pieds des apôtres le prix du champ qu'il a vendu, V, 36-37; si le fait avait été pratiqué par tous ceux qui avaient un lopin de terre, on ne songerait pas à le signaler à propos de Barnabé. Il s'agit donc d'une générosité exceptionnelle; aussi la mère de Jean Marc, Marie, conserve bel et bien la maison qu'elle possède à Jérusalem et continue à y habiter. De ces divers faits, il est permis de conclure que l'Église de Jérusalem, telle que saint Luc nous l'a fait connaître, entretenait un fonds alimenté par des dons volontaires. Donnait qui voulait et ce qu'il voulait. Aucune contradiction entre Act., II, 44, 45, et IV, 42-V, 11. L'historien a conservé le souvenir de deux moments très rapprochés et, néanmoins, différents : la pratique des premiers jours, toute d'impulsion et de générosité, où les dons volontaires affluaient; la pratique plus réfléchie qui succéda lorsque la tiédeur et le calcul commencèrent à se faire sentir.

Voilà l'historien justifié, mais c'est pour s'entendre faire d'autres reproches.

Luc vient, dit-on, de nous apprendre ce qu'il sait touchant l'Église de Jérusalem, II, 42-IV, 31, et voici qu'il y revient sous une forme à peine différente, IV, 32-V, 42. Mais la similitude n'est qu'apparente; dans le premier récit, il ne s'agit que de Pierre et de Jean; dans le deuxième, il est question des douze apôtres. Dans l'un il est parlé d'une guérison, III, 6-8, dans l'autre on raconte deux morts subites, V, 1-10. Ici, Pierre et Jean sont emprisonnés et jugés; là, les Douze sont emprisonnés et délivrés par un ange; repris, ils comparaissent, eux aussi, mais la ressemblance s'arrête là : les deux audiences sont tout à fait dissemblables. Enfin le passage Act., IV, 32-V, 42, fait suite à II, 42-IV, 31, mais n'en dépend pas, la seconde arrestation des apôtres ayant pour motif leur désobéissance aux ordres du Sanhédrin et à la défense de prononcer le nom de Jésus.

De même on cherche à établir une opposition entre II, 43 et III, 10, comme si la réputation dont les apôtres jouissaient d'opérer des miracles rendait impossible la surprise des spectateurs à la vue de la guérison du boiteux. Mais parmi les milliers de croyants qui vont à Lourdes, persuadés des prodiges qui s'y accomplissent, il n'en est peut-être pas un qui ne soit remué, ému, touché à l'instant où un infirme se déclare guéri.

Le récit du martyre de saint Étienne, VI, 8-VIII, 2, n'est pas plus épargné. Ici, Luc fait usage de deux sources différentes qu'il ne réussit pas à fondre dans un récit unique; afin de relever le prestige de la victime d'une émeute populaire. Luc prend sur lui de la faire comparaître devant le Sanhédrin. Est-ce Luc qui a composé le discours qu'il met sur les lèvres d'Étienne? Mais ce discours ne répond pas à la question du grand prêtre; en tout cas, il ne fait guère honneur à celui qui l'a inventé! — En réalité, les actes du premier martyr montrent un enchaînement très étroit. Les juifs, hors d'état de répondre à l'argumentation d'Étienne, organisent un soulèvement contre lui parmi le peuple; on le traduit devant le Sanhédrin, seul compétent en l'espèce. Interrogé, Étienne dédaigne l'accusation et saisit la chance inespérée qui s'offre à lui d'exposer à ses compatriotes intelligents et instruits la preuve évidente que Jésus ne détruira pas le Temple et ne changera rien aux coutumes de Moïse. Alors il entreprend de montrer que les patriarches et Moïse ont adoré le vrai Dieu et que leur culte, en esprit et en vérité, a été indépendant d'un temple fait de main d'homme. Voilà la véritable réponse à l'accusation qui lui est faite. Si Étienne se jette alors dans un vif réquisitoire contre les juifs, c'est qu'il a dû voir que sa parole ne parvenait pas à les convaincre. Certes un Grec ou un Romain eût présenté une argumentation plus conforme à l'idée que nous nous faisons de la logique, mais Étienne était juif, il s'adressait à des compatriotes et ne pouvait espérer les convaincre que par des faits tirés de l'histoire d'Israël et par des preuves tirées des Écritures.

L'étude du livre des *Actes* au point de vue archéologique ne fait pas moins d'honneur à l'historien de la situation historique et géographique du christianisme aux environs de l'an 50.

Voici, par exemple, un passage relatif à la population d'Iconium. « Les uns, nous dit Luc, étaient pour les juifs » et les autres pour les apôtres; et comme il se fit une émeute des païens et des juifs, avec leurs magistrats, pour les outrager et les lapider, ceux-ci, l'ayant appris, s'enfuirent vers les villes de la Lycaonie, Lystre et Derbé, et le pays d'alentour. » XIV, 4-5. Il s'ensuit qu'Iconium n'était pas située dans la Lycaonie, mais dans la Phrygie. Or Cicéron et les géographes modernes ont soutenu le contraire, tandis que Xénophon dit clairement dans l'*Anabase* qu'après avoir quitté Iconium on passe la frontière et on entre en Lycaonie. Pline mentionne Iconium parmi les plus anciennes et les plus remarquables cités de la Phrygie. Et voici qu'en 1910 on découvrit à *Konieh* (l'ancienne Iconium) deux inscriptions en langue phrygienne,

mélange de grec vulgaire et de patois phrygien; de plus, on sait maintenant que la mythologie locale à Iconium était phrygienne; on y adorait Nannakos et Mêtêr Zizimmene. La conclusion de tout ceci, c'est que saint Luc savait à fond la géographie de l'Asie Mineure [1].

Sur bien d'autres détails, il est impossible de le prendre en faute. Paul discourait chaque sabbat dans la synagogue de Corinthe, XVIII, 4; or on a retrouvé le linteau de la porte d'une synagogue juive dans cette ville; elle porte l'inscription : « Synagogue des Hébreux », [συνα]γωγὴ Ἑβρ[αίων] [2]. A propos du séjour dans cette même Corinthe, nous apprenons qu'un revirement se produisit dans l'opinion parmi la colonie juive au temps où Gallien était proconsul d'Achaïe, XVIII-12; or une inscription dont nous allons parler donne précisément à L. Junius Annæus Gallio le titre de proconsul d'Achaïe.

Ce titre de « proconsul » se lit deux fois encore dans les *Actes :* une fois il s'applique aux gouverneurs d'Asie, XIX, 38, une autre fois au gouverneur de Chypre, Sergius Paulus, XIII, 7, 8, 12. Une fois de plus, la méprise eût été facile pour un écrivain moins averti que ne l'était saint Luc. De même que l'Achaïe, Chypre eut ses vicissitudes : d'abord ressortissant à l'administration impériale, elle passa en l'an 22 après Jésus-Christ à l'administration du Sénat et, dès lors, reçut des propréteurs avec titre de proconsuls, comme en font foi les inscriptions et les monnaies On pourrait même s'essayer à identifier le Sergius Paulus des *Actes* avec le « proconsul Paulus » que nous fait connaître une inscription de Chypre [3].

Luc vint avec saint Paul à Philippes, la « première » ville de la province, dit-il, pour qui venait de l'ouest [4]. Ils venaient, en effet, de Néapolis, où ils avaient débarqué, et les inscriptions latines retrouvées sur l'emplacement de Néapolis montrent que cette localité faisait partie intégrante de la colonie de Philippes dont elle était un *vicus*, un faubourg, (ἐπινειον). Quant au mot « colonie » (κολωνία), dont saint Luc n'est pas prodigue, il est parfaitement justifié, car la ville de Philippes avait reçu d'Auguste, après sa victoire sur Brutus et Cassius, le titre et les privilèges de « colonie ». Ce fait historique a pu arriver à la connaissance de saint Luc, mais un simple regard jeté sur les monnaies de la ville ayant cours au moment de son passage lui permit de lire, au revers de l'effigie de Claude, cette légende :

COL·AVG·IVL·PHILIP

c'est-à-dire : *Colonia Augusta Julia Philippensis*. Pendant ce séjour à Philippes, un miracle de Paul réveille autour de lui le fanatisme; il est appréhendé ainsi que Silas, son compagnon, XVI, 18-19, on les entraîne sur l'*agora* vers les magistrats (ἐπὶ τοὺς ἄρχοντας) et on les fait comparaître devant les stratèges (προσαγαγόντες αὐτοὺς τοῖς στρατηγοῖς) Ces deux désignations sont claires et précises; le premier titre peut être considéré comme une dénomination générique des hauts fonctionnaires de la cité; le deuxième désigne plus particulièrement les *duo viri jure dicundo* qui avaient, en vertu de leur office, la juridiction civile et criminelle dans les limites prévues par la loi, et, par conséquent, qualité pour punir le voyageur turbulent dont le privilège n'était pas soupçonné [5].

De Philippes, Paul et son compagnon gagnent Thessalonique, où Paul prend la parole trois sabbats de suite à la synagogue; aussitôt les juifs sont en émoi, recherchent Paul et, à défaut de lui, traduisent son hôte devant les politarques de la cité, XVII, 6-8. Ce titre de « politarques » ne s'expliquait que par une faute de transcription jusqu'au jour où on a rencontré des magistrats portant ce nom sur plusieurs inscriptions de Thessalonique [6].

Au retour de la Macédoine et de l'Achaïe, Paul passe à Éphèse où il reviendra au cours de sa troisième mission et fera un séjour de deux années, XIX, 10. Alors survient la sédition organisée par les « argentiers. » Dans ce bref récit, Luc a su enfermer en quelques phrases un petit joyau littéraire, et pas un des nombreux détails du récit ne manque d'une attestation contemporaine. Si la corporation des « argentiers » (ἀργυροκόποι) d'Éphèse ne nous est connue que par Luc, du moins en trouvons-nous de semblables à Smyrne [7] et à Palmyre [8]. La mode des ex-voto (voir ce mot) est très ancienne; on en fabriquait pour toutes les bourses : en terre cuite, en marbre, en argent; affectant d'ordinaire la forme d'une statuette ou d'un temple, *naos*. XIX, 24. Un collège de naophores était chargé de les porter dans les processions; eux et les argentiers avaient presque le même intérêt à ce que les pèlerins fussent nombreux, fervents et généreux. La sédition des argentiers se replace facilement dans son cadre, car le théâtre, fouillé en 1866, a été complètement dégagé de 1897 à 1899 [9]. Dans cet immense piste en forme de fer à cheval, mesurant 140 mètres de diamètre, on pouvait réunir 24 500 personnes; toute cette cohue hurle et vocifère deux heures durant, XIX, 34 : « grande [est] l' « Artémis ». Et voici le trait qui révèle le témoin, car la foule ne pouvait donner à sa déesse un titre différent de celui que lui décernent les inscriptions [10]. Conformément aux inscriptions, les *Actes* désignent Artémis sous le nom de θεος et de θεα. Luc connaissait les traditions éphésiennes, comme en fait foi le discours du « secrétaire ». IX, 35. Éphèse se glorifiait d'être néocore d'Artémis; elle le fut aussi des Césars divinisés et le fait est attesté par les inscriptions [11] et par les monnaies [12] Il n'y a pas jusqu'à l'allusion au *diopètes* (διοπετές) qui ne réponde au contenu des sources [13]. Luc ne touche pas d'une main moins sûre aux institutions locales : le *grammateus* (γραμματεύς), secrétaire du sénat ou du peuple, est un personnage important dont l'ascendant sur la foule se fait sentir en quelques phrases. XIX, 35-40. Ce bref discours s'inspire d'abord de la législation qui châtiait certains délits commis contre le culte. On a découvert dans les ruines du théâtre une inscription aux termes de laquelle la mutilation des statues et des images, avec quelques autres excès, sont considérées comme sacrilèges (ἱεροσυλία καὶ ἀσέβεια) [14]. Le *grammateus* rappelle qu'il

[1] W. Ramsay, *The bearing of recent discovery on the trustworthiness of the New Testament*, in-8°, London, 1915; cf. Calder, *Corpus inscriptionum neophrygiarum*, dans *The Journal of hellenic studies*, 1911, p. 188. — [2] Voir *Dictionn.*, t. III, col. 2960, fig. 3311, au mot CORINTHE. — [3] R. Cagnat, *Inscriptiones græcæ ad res romanas pertinentes*, t. III, p. 930. — [4] Act., XVI, 12 : ἥτις ἐστὶν πρώτη τῆς μερίδος Μακεδονίας πόλις, κολωνία. — [5] Pauly-Wissowa, *Realencyclopädie*, t. V. au mot *duoviri;* H. Schiller et M. Voigt, *Die römische Staats-Kriegs-undPrivatalterthümer*, p. 177; Liebenam, *Städteverwaltung*, p. 286 sq.; W. M. Ramsay, *S. Paul the traveller and the roman citizen*, 7e édit., 1903, p. 212; *The Philippians and their magistrates*, dans *Journal of theological studies*, t. I, p. 114-116. — [6] Ch. Michel, *Recueil d'inscriptions grecques*, n. 1287; Liebenam, *op. cit.*, p. 293. — [7] *Corp. inscr. græc.*, t. II, n. 3154. — [8] Waddington, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, Paris, 1870, p. 2602. — [9] Pauly-Wissowa, *Realencyclopädie*, t. V, au mot *Ephesus*, col. 2816-2817. — [10] J. I. Wood, *Discoveries at Ephesus. Inscriptions from the great theater*, n. 1, *passim.*; Seymour de Ricci, dans *Proceedings of the Soc. of biblical archæology*, t. XXXIII, p. 396 sq. — [11] Dittenberger, *Orientis græci inscriptiones*, n. 481, 493, 496; *Sylloge*, n. 656. — [12] V. Chapot, *La province romaine consulaire d'Asie*, p. 445 sq. — [13] Benndorf, *Forschungen in Ephesos*, t. I, p. 237 sq. — [14] J. T. Wood, *Inscriptions from the great theater*, n. I, col. IV, lig. 39-41.

existe des assises et des proconsuls pour régler les griefs particuliers à la corporation [1]. Luc se sert des mots ἀγοραῖοι ἄγονται, XIX, 38, qui trouvent leur justification dans la langue épigraphique de la région [2]. Si la foule ameutée a diverses questions à mettre en délibération, qu'elle attende une assemblée « régulière [3] ». Un seul détail reste encore obscur. Luc nous montre, XIX, 31, quelques « asiarques » demeurés fidèles à Paul; quels sont-ils? Il faut attendre quelque découverte qui nous l'apprendra peut-être [4].

Au cours du dernier voyage de Paul à Jérusalem, un grave incident se produit, nous dit Luc. L'apôtre est accusé par les juifs d'Asie d'avoir introduit des gentils dans la partie du temple dont l'accès leur est interdit; on se précipite sur Paul, on cherche à le tuer, il ne doit la vie qu'à l'intervention du tribun de la cohorte. XXI, 27-32. Cette barrière dressée devant les gentils dans le temple est attestée par le témoignage de Flavius Josèphe, au dire de qui le parvis des gentils était séparé du parvis des juifs par une balustrade que les païens avaient défense de franchir sous peine de mort; des stèles placées de distance en distance portaient des inscriptions en grec et en latin rappelant la prohibition et la sanction [5]. En 1871, une de ces stèles a été découverte [6].

On pourrait pousser loin cette enquête, accompagner Paul et Luc sur les chemins de Palestine, d'Asie et d'Europe, refaire les traversées, les étapes, s'aider des itinéraires, des inscriptions, des ruines pour éclairer les textes, on arriverait ainsi à suivre dans presque tous ses détails le récit si coloré et si vivant de Luc, le « témoin » [7].

La probité historique de Luc est sortie victorieuse de tous les pièges tendus par l'archéologie et par la philologie à son œuvre. Il n'a nul souci d'excuser les juifs de leur hostilité pour l'Évangile et de leurs violences contre ses prédicateurs; sorti de la gentilité, il n'a pas eu à traverser le judaïsme, mais il ne laisse pas, à l'occasion, de lui rendre justice et de rappeler qu'il a donné à l'Église naissante des fidèles sincères et généreux. Quoique nous n'ayons jamais introduit la discussion des ouvrages récents dans le *Dictionnaire*, il ne nous paraît pas possible de ne rien dire d'un récent commentaire du livres des *Actes*, énorme volume de presque mille pages, dans lequel l'auteur a employé son adresse, qui est grande, et sa patience, qui est infatigable, pour réduire à néant le monument fondamental des origines chrétiennes.

Nous avons dit que, d'après A.-F. Loisy, l'ouvrage composé par saint Luc n'est plus représenté que par des lambeaux qui suffisent à l'exégète à reconstituer ce qui manque; ceci ne relève pas de l'histoire, mais de la divination, affaire d'ingéniosité. A défaut des *Actes* imaginaires, nous devons nous contenter des *Actes* que nous avons et qui auraient été remaniés pour satisfaire aux vues politiques de l'Église romaine qui chargea un des siens de récrire toute cette histoire telle qu'elle la souhaitait pour fonder ses légendes et ses prétentions, et pour la munir de bons arguments apologétiques contre les païens du temps de Trajan. Celui qui consentit à entreprendre cette manipulation est malmené autant qu'on peut l'être en paroles, mais il a gardé l'anonymat et l'averse qui le touche ne le mouille pas; on peut même penser que ce réquisitoire le laisse indifférent parce que son œuvre n'en est pas sérieusement ébranlée. Si on soumettait A.-F. Loisy à un traitement aussi rigoureux que celui qu'il inflige à l'anonyme, on serait gratuitement injuste. Ce serait bien inutilement qu'on mettrait en doute la finesse de sa critique et l'étendue de son érudition. Avec un coup d'œil très juste et un soin méticuleux, il a noté dans les *Actes* tout ce qui pourrait, directement ou indirectement, susciter des objections à l'histoire qu'il s'est faite des origines chrétiennes. Après avoir clairement posé le problème général [8], il reconnaît le catholicisme des *Actes* [9]. Il relève l'horreur du christianisme pour la magie [10], la mansuétude des *Actes* pour les péchés commis après la baptême [11]; il admet la possibilité d'une certaine hiérarchie d' « anciens » constituée par les apôtres dans les Églises [12]. Il n'hésite pas à noter la spiritualité et la haute moralité chrétienne qui ont défendu le christianisme contre le danger d'une fusion avec les cultes païens [13]. Il a de bonnes observations sur l'inanité de la prétendue « préparation psychologique » de Saul à sa conversion, quoiqu'il continue à attribuer celle-ci à « un état cérébral relevant de la psychiâtrie, » sans risquer d'explication plus précise ni sentir l'absurdité morale et historique d'un pareil diagnostic appliqué à un homme tel que l'Apôtre des gentils [14]. Juste encore est ce qu'il dit sur la réalité du baptême de Paul, et les intermédiaires humains qui l'ont, non converti, mais agrégé à la communauté [15]. Il a assez de sens historique pour confesser que Paul était moins détaché du judaïsme que ne le croient les libéraux [16]. Si injuste qu'il soit dans l'ensemble pour le grand apôtre, il a pourtant une fois un mot aimable pour son héroïsme [17], il se montre sympathique à Luc et à Barnabé [18]. Il se garde des théories aventureuses qui ne lui serviraient à rien. C'est, a-t-on dit, un maître qui n'a pas besoin de suivre la mode dans ses excentricités, vu qu'il entend bien la faire lui-même. Donc sa critique demeure modérée et juste toutes les fois que sa propre thèse n'est pas en cause. Et cependant, tous ces mérites une fois reconnus, il est permis de dire que peu d'idées vaudraient la peine d'une discussion si l'auteur ne jouissait pas d'une renommée fondée en grande partie sur d'autres motifs que sa science et sa pénétration. A tout instant, on se heurte à des objections, à des chicanes d'une mesquinerie surprenante, mais surtout à des affirmations d'une intrépidité alarmante. Pour démolir le livre qu'il prétend discuter, l'exégète a choisi la méthode la plus aisée : il ne voit partout et ne montre qu'interpolations et impostures. Toute cette exégèse est l'œuvre d'un adversaire passionné.

Il entreprend l'étude d'un écrit vieux de près de vingt siècles comme si c'était la critique d'une thèse présentée hier. Mais il faut bien reconnaître que l'œuvre de Luc, malgré sa profonde bonne foi, son charme délicat, sa solidité historique, n'est pas composée suivant les méthodes en honneur aujourd'hui. Ses obscurités s'expliquent parce que l'auteur n'entendait pas écrire une histoire complète; il voulait instruire en édifiant, confirmer ses lecteurs dans la foi, il esquivait le récit des difficultés intérieures, comme celles d'Antioche et de Corinthe, sans les nier pourtant; il a pu, il a dû même résumer et styliser un peu des discours dont il n'avait pas en main une sténographie. Dans la description d'événements dont il n'était pas témoin, il a pu conserver le style simple et populaire de ses sources écrites ou orales, ou des traditions collectives. Puis il laisse passer certaines négligences, préférant soigner chaque tableau pris à part plutôt que de les

[1] Sur le rôle du proconsul dans l'administration de la justice, cf. Chapot, *op. cit.* p. 351 sq. — [2] Dittenberger, *Orientis græci inscriptiones*, p. 517, n. 7. — [3] V. Chapot, *op. cit.*, p. 208. — [4] *Ibid.*, p. 468-489, 517. — [5] Fl. Josèphe, *Antiq. jud.*, l. XV, c. XI, n. 7; *De bello jud.*, l. V, c. V, n. 2; l. VI, c. II, n. 4. — [6] Ch. Clermont-Ganneau, dans *Revue archéologique*, 1872, nouv. série, t. XXIII, p. 214-234, 290-296; Dittenberger, *op. cit.*, n. 598. — [7] L. Jalabert, *Epigraphie*, dans *Dictionnaire d'apologétique*, t. I, col. 1428-1431. — [8] A. Loisy, *Les Actes des apôtres*, 1920, p. 5, 47, etc. — [9] *Ibid.* p. 370. — [10] *Ibid.*, p. 371. — [11] *Ibid.*, p. 372. — [12] *Ibid.*, p. 561. — [13] *Ibid.*, p. 672. — [14] *Ibid.*, p. 390 sq. — [15] *Ibid.*, p. 413. — [16] *Ibid.*, p. 801. — [17] *Ibid.*, p. 739. — [18] *Ibid.*, p. 575, 616, etc.

relier les uns aux autres [1]. Ainsi les *Actes* prêtent le flanc à ceux qui les abordent avec le parti arrêté de faire valoir toutes leurs petites obscurités ou négligences de détail comme autant de contradictions. C'est ce que fait A.-F. Loisy avec un bel entrain. Il soulève partout des difficultés qui n'existeraient pas pour un critique bienveillant ou simplement équitable. Ce n'est pas seulement la rigueur, c'est la raideur qui est sa règle : pour rétablir l'ordre logique, — sa logique à lui, — il bouleverse l'ordre des faits et cette logique qui confond ceux qui ont l'habitude de manier les détails historiques [2].

Luc n'a pas écrit pour exalter Pierre ou pour glorifier Paul; il a voulu conserver le témoignage des faits eux-mêmes, qu'il estime de nature à être utiles aux fidèles. Ce qu'il nous apprend au sujet des chrétiens hellénistes de Jérusalem et de leur conflit avec les hébraïsants, le souvenir du diacre Étienne qui prophétisa la ruine du Temple et des observances mosaïques, l'apostolat de l'évangéliste Philippe qui introduisit dans l'Église les Samaritains, les courses des évangélistes en Chypre et en Cyrénaïque, les premiers essais de formation de communautés chez les gentils, la rivalité entre Jérusalem et Antioche; tout ces récits à l'occasion desquels on développe les souplesses d'une dialectique impitoyable et d'une érudition presque désordonnée, tous ont résisté et continuent à faire figure de faits historiques.

L'historien poursuit son dessein qui consiste à montrer comment la puissance de l'Esprit de Jésus dans les apôtres fonda la communauté primitive, jeta la foi parmi les gentils, conduisit l'Évangile de Jérusalem à Rome et substitua le monde hellénique, avide de régénération, à la société juive, sourde, aveugle et hostile à l'appel du Christ. Ayant un si vaste dessein à remplir, l'écrivain omet ce qui lui semble moins important, à savoir : les détails biographiques et les incidents de la vie intérieure des communautés. Luc va d'une étape à l'étape qui suit et chaque étape se résume en quelques particularités faciles à retenir : arrivée des missionnaires; — accueil des Juifs; — dispositions des magistrats municipaux; — durée de séjour et circonstances du départ. Attentif à ce qui a trait à la géographie, à la topographie et à l'administration, Luc en prend plus librement avec la chronologie. Il ne se préoccupe guère du synchronisme entre ce qu'il rapporte et les événements contemporains, le récit se poursuit sans autres allusions que celles qu'on ne pouvait omettre sans nuire à la clarté du récit et à l'intelligence des épisodes: quant à la chronologie générale, elle passe inaperçue.

De plus, l'historicité des *Actes* trouve un ferme appui dans les *Épîtres* de saint Paul, en particulier les douze premiers chapitres dont l'autorité est particulièrement contestée. En voici quelques exemples :

Jérusalem est le siège de la communauté chrétienne primitive, le lieu d'origine et le centre du mouvement chrétien [3]; à une date très ancienne, on rencontre des communautés chrétiennes en dehors de Jérusalem et en Judée [4], à ce point que le christianisme fut un moment désigné sous ce nom : « les Églises de Judée [5] »; on fit usage simultanément des vocables « les Églises » et « l'Église » pour désigner les premières communautés [6]; quant aux fidèles, on les appelait tantôt « les saints [7] », tantôt « les frères [8] ». De bonne heure, les Églises de Jérusalem et de la Judée furent persécutées par les juifs [9], bien qu'elles demeurassent attachées à l'observance de la loi mosaïque [10]. A la tête de l'Église de Jérusalem et, par conséquent, de celles de la Judée, se trouvaient les Douze [11]. Ces Douze portaient le titre d apôtres, mais non eux seuls, puisque Barnabé porte également ce titre [12]. Parmi tous ceux qui ont droit au titre d' « apôtre », Pierre et Jean tiennent une situation prééminente [13] et Pierre est le véritable chef des Douze [14]. C'est lui qui est placé à la tête des missions en terre juive et ceci l'entraîne à faire des voyages [15], nous dirions aujourd'hui des « tournées ». Ceux qu'on désigne sous le nom de « frères du Seigneur » forment un groupe rapproché des Apôtres [16]; saint Jacques est à leur tête, il est une « colonne » de l'Église, comme Pierre et Jean, et même, à partir d'un certain moment, il possède seul à Jérusalem l'autorité [17].

Barnabé, promu au rang d' « apôtre », semble avoir été le missionnaire le plus influent avec saint Paul avec lequel il est placé sur un pied d'égalité: tous deux ont les mêmes principes sur la conduite des missions [18]. Barnabé avait été du nombre des premiers convertis, il sentait plus vivement que Paul sa dépendance à l'égard de cette communauté et de saint Pierre [19]. Les *Actes* nous montrent Jean Marc étroitement lié à Barnabé et les *Épîtres* nous apprennent qu'il était son cousin germain ou son neveu [20]. Silas, membre de la communauté primitive, fut associé à Paul dont il égalait l'autorité comme missionnaire. Timothée occupait une situation subordonnée [21]. Nous savons encore que, dès les premiers jours, la communauté de Jérusalem était nombreuse. Les *Actes* parlent de cent vingt hommes vivant au Cénacle dans l'attente du Saint-Esprit et les *Épîtres* disent que Jésus ressuscité apparut à plus de cinq cents frères [22].

Actes et *Épîtres* sont également d'accord pour nous dire que le baptême donnait accès dans la société chrétienne, mais le baptême n'était pas administré par les apôtres, qui se réservaient la prédication et la collation du Saint-Esprit [23]. Le baptême administré au nom de Jésus [24] agrégeait à la communauté et remettait les péchés [25]. Le lien social et religieux des communautés résidait dans la fraction du pain [26], inséparable de l'Eucharistie [27]; leur lien doctrinal se trouvait dans la doctrine des apôtres [28]. Cette prédication apostolique avait surtout pour objet la passion et la mort du Christ, ainsi que sa résurrection conformément aux Écritures. Les *Actes* et les *Épîtres* attestent que tel était bien le fond de la prédication apostolique [29], ce que tous deux appellent « la voie » (ἡ ὁδος) [30].

[1] Ces petites ombres apparaissent surtout dans la quinze premiers chapitres des *Actes*, où Luc raconte des événements plus éloignés de lui. Dans ces mêmes quinze premiers chapitres, d'autres ont prétendu découvrir la trace d'un original araméen. Cf. C. C. Torrey, *The composition and date of Acts*, dans *Harvard theological studies*, 1916, t. I. En réalité, tout se réduit à quelques cas où le grec laisse apercevoir l'effort pour serrer de près le sens de l'idée. — [2] Pour la deuxième fois, je renvoie à la belle étude de E. B. Allo, dans *Revue biblique*, 1923, p. 284-302. — [3] Act., I, 8; Gal., II. — [4] Act., V, 16; XI, 1, 29: Gal., I, 22. — [5] Act., IX, 31; XI, 1, 29; Gal., I, 22; I Thess., II, 14. — [6] Act., XV, 41; XVI, 5; Rom., XVI, 4-16; I Cor., VII, 17; XI, 16; Act., IX, 31; XII, 1; Gal., I, 13. — [7] Act., IX, 13-32; Rom., I, 7; VIII, 27: I Cor., XIV, 33. — [8] Act., IX, 30; X, 23; Rom., I, 13; VII, 1. — [9] Act., V, 40; VIII, 1-13; I Thess., II, 14. — [10] Act., XV, 1 sq.; XXI, 20; Gal., II, 12. — [11] Act., I, 13; VI, 2; Gal., I, 17; I Cor., XV, 5. — [12] Act., XIV, 4, 14; I Cor., XV, 17; IX, 5-6. — [13] Act., III, 1; VIII, 14; Gal., II, 9. — [14] Act., II, 37 sq.; Gal., I, 18; I Cor., XV, 5. — [15] Act., *passim:* Gal., II, 7, 8, 11. — [16] Act., I, 14; I Cor., IX, 5. — [17] Act., XII, 17; XXI, 18; XV, 3 sq.; I Cor., XV, 7; Gal., II, 9, 12. — [18] Act., IX, 27; XI, 22 sq.; XIII-XV; Gal., II, 1 sq.; I Cor., IX, 6. — [19] Act., IV, 36 sq.; Gal., II, 11 sq. — [20] Act., XV, 37 sq.; Coloss., IV, 10. — [21] Act., XV, 40 sq.; XVI, 1; I Thess., I; II Thess.., I; II Cor., 1, 19. — [22] Act., II, 41; IV, 4; I Cor., XV, 6. — [23] Act., VIII, 14 sq.; I Cor., I, 14, 17. — [24] Act., II, 38; VIII, 16 sq.; Rom., VI, 3; Gal., III, 27; I Cor., I, 13 17. — [25] Act., II, 38; Rom., VI, 1 sq.; Coloss., II, 12 sq. — [26] Act., II, 42, 46; XX, 7, 11; I Cor., X, 16; XI, 17 sq., 24. — [27] Act., XXVII, 35; I Cor., XI, 23. — [28] Act., II, 42; I Cor., XV, 1-3. — [29] Act., X, 41; XIII, 31; I Cor., XV, 1-11. — [30] Gal., I, 12, 16; I Cor., III-V; X-XII. Cf. E. Jacquier, *Valeur historique des Actes des apôtres*, dans *Revue biblique*, 1915, nouv. série, t. XII, p. 134-185; F. Prat, *Saint Luc et les Actes des apôtres*, dans *Études*, 1913, t. CXXXVII, p. 737-760: *Les sources des Actes des apôtres*, dans *Recherches de science religieuse*, 1913, t. IV, p. 275-296.

Bibliographie. — H. S. Baynes, *Horæ lucanæ, biography of S Luke*, in-8°, London, 1870; Belser, *Lukas und Josephus*, dans *Theologische Quartalschrift*, 1895-1896, t. LXXVII, p. 634-662; t. LXXXVIII, p.-78; Fr. Blass, *Ueber die verschiedenen Textesformen in den Schriften des Lukas*, dans *Neue kirchl. Zeitschrift*, 1895, t. VI, p. 712-725; G. Dennis, *The « tomb of S. Luke » at Ephesus*, dans *Academy*, 1880, t. XVIII, p. 63; A. Dutau, *Un prétendu tombeau de S. Luc à Éphèse restitué à la mémoire de S. Antipas*, dans le *Contemporain*, 1883, II^e série, t. I, p. 325-357; J. Friedrich, *Das Lukasevangelium und die Apostolgeschichte, Werke desselben Verfassers*, in-8°, Halle, 1891; F. Graefe, *Der Schluss des Lukasevangeliums und der Anfang der Apostelgeschichte, eine textkritische Studie, zugleich ein Beitrag zur Italaforschung*, dans *Theolog. Stud. Kritik*, 1888, t. LXI, p. 522-541; A. Harnack, *New Testament studies. I. Luke the Physician the author of the Third Gospel and the Acts of the apostles*, 1907; A.-F. Loisy, *Les Actes des apôtres*, in-8°, Paris, 1920; H. Mac Lachlan, *Saint Luke evangelist and historian*, in-8°, London, 1912; W. M. Ramsay, *Luke the Physician and other studies*, in-8°, London, 1908; A. T. Robertson, *Luke the historian in the light of research*, in-8°, London, 1920; W. Simpson, *The supposed tomb of S. Luke at Ephesus*, dans *Academy*, 1878, t. XIV, p. 117, 170-171; G. Weber, *Un monument circulaire à Éphèse ou prétendu tombeau de saint Luc*, dans *Revue archéologique*, 1891, III^e série, t. XVII, p. 36-48.

III. **Hégésippe et Jules Africain.** — Si ces deux auteurs n'appartenaient à une haute antiquité, on hésiterait sans doute à rappeler leurs noms, car pour leurs ouvrages on en est presque réduit aux conjectures. Ni Hégésippe ni Jules Africain n'ont droit, à parler rigoureusement, au titre d'historiens, mais ils font figure de curieux, attentifs à mettre de l'ordre dans les faits historiques dont ils ont eu connaissance.

Hégésippe paraît avoir été une manière de touriste, visitant les communautés, observant ce qui se pratiquait ici, comparant ce qui se pratiquait ailleurs, interrogeant, questionnant et, sans doute, approuvant et blâmant. Il n'écrivait pas un ouvrage suivi, il réunissait des observations, des souvenirs, des notes. A ce point de vue, il était le digne précurseur de tant d'autres également incapables de composer, mais d'autant plus férus de mettre les hommes dans la confidence de leurs petites idées et de leurs petits projets. Hégesippe aboutit à des ὑπομνήματα, c'est le titre que, par deux fois, leur donne Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. II, c. XXIII, 3; l. IV, c. XXII, n. 1. De nos jours, le touriste rentré chez lui en eût fait un recueil intitulé : « Notes de voyage ».

On ne sait rien de précis touchant le lieu et la date de sa naissance et de sa conversion du judaïsme au catholicisme, conversion conjecturale, mais vraisemblable, puisque Hégésippe savait l'hébreu, le syriaque et les traditions juives orales. C'est lui-même qui nous apprend qu'il entreprit, vers le milieu du II^e siècle, un long voyage qui l'amena successivement à Corinthe, où il connut l'évêque Primus et entendit lire publiquement la I^re épître adressée par le pape Clément à cette Église [1]. A Rome, il s'attarda beaucoup, puisqu'il arriva dans cette ville sous le pontificat d'Anicet (155-166), il y vit deux pontifes lui succéder, Soter (166-175), Éleuthère (175-189). Il reprit sans doute le cours de ses pérégrinations, s'il faut en croire le *Chronicon pascale* qui place la mort d'Hégésippe sous le règne de Commode (180-192) [2].

Eusèbe, Photius et Georges Syncelle [3] ont cité quelques passages des carnets d'Hégésippe qui en avait probablement donné lui-même une édition en cinq livres intitulés : Πέντε ὑπομνήματα ἐκκλησιαστικῶν πραξέων. Si on observe que le récit du martyre de l'apôtre saint Jacques était consigné dans le V^e livre, ainsi que nous l'apprend Eusèbe [4], on en peut induire que l'auteur ne suivait pas l'ordre chronologique, mais probablement l'ordre topographique. Eusèbe [5] et saint Jérôme [6], qui ont connu l'ouvrage original, s'accordent à dire qu'il était écrit avec simplicité et sans prétention; Eusèbe fait de lui le chef des adversaires du gnosticisme [7] et saint Jérôme paraît exagérer un peu en présentant Hégésippe comme le premier historien de l'Église [8]. On se tiendrait plus près de la vérité en considérant l'ouvrage d'Hégésippe comme un recueil de traditions rassemblées dans un but apologétique En effet le touriste ne se borne pas à noter les usages locaux et la doctrine enseignée dans les églises, il institue des rapprochements, des comparaisons, et ne manque pas de constater que, dans chaque centre chrétien et dans chaque succession épiscopale, l'enseignement donné est conforme à la loi, aux prophètes et à l'Évangile [9]

Les cinq fragments d'Hégésippe conservés par Eusèbe ont trait aux sujets suivants : 1° martyre de saint Jacques, frère du Seigneur, premier évêque de Jérusalem [10]; 2° comparution des parents de Jésus devant Domitien qui les renvoya indemnes [11]; 3° martyre de l'évêque de Jérusalem, Siméon, successeur de Jacques, vers l'an 110 [12]; 4° honneurs divins rendus à Antinoüs, mignon d'Hadrien [13]; 5° séjour d'Hégésippe à Corinthe et à Rome, sectes juives et hérésies gnostiques [14].

Le passage mentionné par Photius [15] a une portée moins historique, et celui de Georges Syncelle a été rapporté déjà [16].

Sur un autre point, Hégésippe fait figure d'initiateur. Il paraît être le premier qui ait entrevu l'importance des listes épiscopales. Dans les églises qu'il visitait, il s'enquérait, nous dit-il, des noms des évêques locaux depuis les apôtres. Il aura dressé la liste de Rome depuis saint Pierre jusqu'à Éleuthère, mais cette liste ne nous a pas été conservée. J. B. Lightfoot pensait l'avoir retrouvée dans la liste dressée par saint Épiphane qui l'avait, dit-il, recueillie ἐν τισιν ὑπομνηματισμοῖς, titre qui rappelle les ὑπομνήματα d'Hégésippe [17]. Cette opinion a été contredite et paraît abandonnée [18]. Quoi qu'il en soit, cette liste comprend les noms de Pierre et de Paul, Lin et Clet, Clément, Évariste, Alexandre, Xyste, Télesphore, Hygin, Pie, Anicet. (Voir Listes épiscopales.) A défaut de liste, Hégésippe précise un point de détail. Le catalogue libérien intervertit les noms d'Anicet et de Pie; or Hégésippe nous affirme qu'il vint à Rome sous Anicet,

[1] *Chronographia*, olymp. CCXXXIX, *P. G.*, t. CVIII, col. 641. — [2] *Chron. paschale*, olymp. CCXXXIX, *P. G.*, t. XCII, col. 641. — [3] Eusèbe, *Hist. eccl.* II, XXIII; III, XX, 32; IV, VIII, 22, *P. G.*, t. XX, col. 196, 252, 281, 321, 377; Photius, *Bibliotheca*, cod. CCXXXII, *P. G.*, t. CIII, col. 1096; George Syncelle, *Chronogr.*, an. 5578, *P. G.*, t. CVII, col. 1197. — [4] Eusèbe, *Hist. eccl.*, II, XXIII, *P. G.*, t. XX, col. 197. — [5] *Ibid.*, IV, VIII, *P. G.*, t. XX, col. 321. — [6] S. Jérôme, *De viris illustr.*, c. XXII, *P. L.*, t. XXIII, col. 640. — [7] Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, VIII, *P. G.*, t. XX, col. 321. — [8] *De vir. ill.*, c. XXII, *P. L.*, t. XXIII, col. 640. — [9] Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, XXII, *P. G.*, t. XX, col. 377. — [10] *Ibid.*, II, XXIII, *P. G.*, t. XX, col. 196-204. — [11] *Ibid.*, III, XX, *P. G.*, t. XX, col. 252-253. — [12] *Ibid.*, III, XXXII, *P. G.*, t. XX, col. 281-284. — [13] *Ibid.*, IV, VIII, *P. G.*, t. XX, col. 321. — [14] *Ibid.*, IV, XXII, *P. G.*, t. XX, col. 377-384. — [15] *Bibliotheca*, cod. CCXXXII, *P. G.*, t. CIII, col. 1096. — [16] *Chronographia*, olymp. CCXXXIX, *P. G.*, t. CVIII, col. 641. — [17] S. Epiphane, *Hæres*, XXVII, 6, *P. G.*, t. XLI, col. 372; J.-B. Lightfoot, *The earliest papal catalogue*, dans *The Academy*, 1887, p. 362-363; *The apostolic Fathers, S. Clement of Rome*, in-8°, London, 1870, t. I, p. 327-333. — [18] F. X. Funk, *Der Papstkatalog Hegesipps*, dans *Historischer Jahrbuch*, 1888, t. IX, p. 674-677; 1890, t. XI, p. 77-80.

lequel eut pour successeurs immédiats Soter et Éleuthère [1].

Hégésippe a dressé une liste des sectes juives et des premières hérésies gnostiques [2]; en outre, il signale quèlques sectaires issus du judaïsme.

Le témoignage d'Hégésippe se place, suivant la vraisemblance, entre l'an 150 et l'an 180, et nous savons ainsi qu'à cette date la foi des églises judéo-chrétiennes de la Palestine et de la Syrie était la même que celle de la Grèce et de l'Occident.

Bibliographie. — G. Bareille, *Hégésippe*, dans Vacant-Mangenot, *Dictionnaire de théologie catholique*, 1920, t. vi, col. 2116-2120; R. Ceillier, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, in-8°, Paris, 1858-1863, t. i, p. 473-475; Dannreuther, *Du témoignage d'Hégésippe sur l'Église chrétienne*, in-8°, Paris, 1878; De Boor, *Neue Fragmente des Papias, Hegesippus und Pierius*, in-8°, Leipzig, 1888; Grabe, *Spicilegium SS. Patrum*, in-fol., Oxonii, 1698-1700, t. ii, p. 203-214; A. Hilgenfeld, *Hegesippus und die Apostelgeschichte*, dans *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*, 1878, t. xxi, p. 297-330; Th. Iess, *Hegesippus nach seiner kirchengeschichtliche Bedeutung*, dans *Zeitschrift für die histor. Theologie*, 1865, t. xxxv, p. 395; Ch.-A. Lavigerie, *De Hegesippo, disquisitio historica*, in-8°, Parisiis, 1850; Ph. Mayer, *Der griechische Irenäus und der ganze Hegesippus im xvii Jahrhundert*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1889, p. 155-158; Overbeck, *Ueber die Anfänge der Kirchengeschichtschreiben*, Bâle, 1892; *P. G.*, t. v, col. 1317-1328; Routh, *Reliquæ sacræ*, 2e édit., Oxford, 1846-1848, t. i, p. 203-284; Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, in-4°, Paris, 1693-1712, t. iii, p. 47-48, 610-611; voir à la fin du tome 1er une *Dissertation sur ce que raconte Hégésippe de saint Jacques, évêque de Jérusalem*, par Arnauld, avec des remarques de Tillemont; Th. Zahn, *Der griechische Irenäus und der ganze Hegesippus im 16 Jahrhundert*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1878, t. ii, p. 288-291; *Die griechische Irenäus und der ganze Hegesippus im xvi und xvii Jahrhundert*, dans *Theologische Literaturblatt*, 1893, p. 495-497; *Brüder und Vettern Jesu*, dans *Forschungen zür Geschichte des neutestamentlichen Kanons und der altkirchlichen Literatur*, in-8°, Leipzig, 1900, t. vi, p. 220-250.

Sextus Julius Africanus, originaire de Libye, selon Suidas, mais fixé à Emmaüs-Nikopolis, en Palestine, sans qu'on sache avec certitude s'il en fut évêque. Ce qui, peut-être, en a fait douter, c'est qu'étant très intelligent et très instruit, il écrit avec une vigueur qui n'a rien du style amidonné de la prose ecclésiastique de ce temps. Tillemont l'appelle un « savant et nullement scrupuleux », il eût sans doute quelque peu détonné parmi ces « Messieurs » par sa verdeur de langage. Ce qui semble certain, c'est qu'Africanus était un médecin riche et savant, qui avait voyagé en Égypte, en Arménie, en Phrygie; peut-être avait-il visité Édesse et Rome. Eusèbe, VI, xxxi, 2, mentionne cinq livres de χρονογραφίαι dont il loue l'exactitude et d'où il tire beaucoup de citations qu'il insère dans sa *Préparation* et sa *Démonstration évangéliques:* sa propre *Chronique* est établie d'après la *Chronographia* d'Africanus. Photius décrit ce même ouvrage sous le nom de Ἱστορικόν, et le qualifie de travail court, mais qui n'omet rien d'essentiel. Il commençait, dit-il, à la création du monde selon Moïse et aboutissait à la naissance du Sauveur, mais il ne s'en tenait pas là et poursuivait jusqu'à l'époque de l'empereur Héliogabale et jusqu'à l'an du monde 5723, par conséquent jusqu'à l'an 221 de notre ère. Africanus harmonisait dans une suite synchronique les données fournies par l'histoire profane et par l'histoire sainte, afin de rehausser l'antiquité de Moïse et de la préhistoire patriarcale : la chronographie était pour lui une forme de l'apologétique, mais cette chronographie était alors une innovation dans la littérature chrétienne. L'œuvre était rédigée, non sous forme de table ou canon, mais sous forme de texte continu. Cette *Chronographie* de Jules Africanus a été, pour l'antiquité dont elle traite, la source des chronographes postérieurs : Eusèbe, Jean Malalas, l'auteur du *Chronicon paschale*, George Syncelle et les anonymes byzantins comme le *Barbarus Scaligeri*, etc.; il a été utilisé même par les latins comme Sulpice-Sévère. On en a seulement les citations textuelles faites par le Syncelle et par Eusèbe.

Bibliographie. — R. Ceillier, *Histoire des auteurs ecclésiastiques*, 2e édit., in-8°, Paris, 1858-1863, t. ii, p. 91-96; Fabricius, *Bibl. græca*, édit. Harles, t. iv, p. 240-246, *P. G.*, t. x, col. 35-46; H. Gelzer, *Zu Afrikanus*, dans *Jahrbuch d. protest. Theologie*, 1881-1882, t. vii, p. 376; t. viii, p. 574; *Sextus Julius Africanus und die byzantinische Chronographie*, 2 vol. in-8°, Leipzig, 1880-1885-1898: *Zu Africanus und Johannes Malalas*, dans *Byzant. Zeitschrift*, 1894, t. iii, p 394-395; A. Harnack, *Geschichte der altchr. Literatur*, in-8°, Leipzig, 1893, t. i, p. 507-513; *P. G.*, t. x, p. 35-46; t. xi, col. 41; Fr. Rühl, *Zu den κεστοί des Julius Africanus*, dans *Neue Jahrbücher d. Philos. Pædagog.*, 1897, t. clv, p. 288; Salmon, dans *Dictionary of christian biography*, 1877, t. i, p. 53-57; E. Schuerer, *Julius Africanus als Quelle der Pseudo-Justins'chen Cohortatio ad Græcos*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1878, t. ii, p. 319-331; Fr. Spitta, *Der Brief des Julius Africanus en Aristides, kritisch untersucht und hergestellt*, in-8°, Halle, 1877; Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, 1695, t. iii, p. 254-258, 682-685; K. Trieber, *Kritische Beiträge zur Africanus*, dans *Histor. philol. Aufsätze Ernst Curtius*, 1884; A.-J.-H. Vincent, dans *Notices et extraits des manuscrits*, 1847, t. vi, part. 2, p. 344-363; 1858, t. xix, part. 2, p. 407-415. Cf. P. de Labriolle, dans *Bulletin de littérature et d'archéologie chrétiennes*, 1912, t. ii, p. 317-318.

IV. **Eusèbe de Césarée.** — On l'a nommé le « Père de l'histoire ecclésiastique » et ce surnom lui eût souri. Les historiens lui doivent la reconnaissance qu'on rend à un bienfaiteur, car, sans lui, la science des origines chrétiennes se réduirait à un questionnaire dépourvu de réponses. Cependant, et pour cette raison même qu'on lui doit tout ce qu'on sait — ou peu s'en faut — de ce lointain passé, Eusèbe a été dénigré, vilipendé de toutes façons. Après qu'on a eu dit de lui tout le mal possible, on a convenu qu'il avait fait œuvre d'historien, et c'est son plus incontestable mérite.

Il a dû naître vers 260 et mourir entre 338 et 340. Voir *Dictionn.*, t. v, col. 747-775. Ce n'était pas un homme très intelligent ni très pieux; son tempérament le portait vers les dignités, les décorations, et, pour les obtenir, les flagorneries et les platitudes lui coûtaient si peu, il les exécutait avec tant de noblesse et de dignité que, bien loin d'en souffrir, il s'en applaudissait. Les empereurs, les princes et princesses lui semblaient d'une essence plus relevée que celle dont sont faits les autres hommes; cela tenait peut-être à son tour d'esprit, car il était moins historien qu'érudit et son érudition manquait de critique. Les honneurs et les faveurs qu'il poursuivait infatigablement le desservirent aux yeux de la postérité, mais peut-être faisait-il plus de cas de ses contemporains que de toutes les générations jusqu'à la fin des siècles. La nature l'avait copieusement doué de mémoire, sa curiosité était universelle, sa méthode de travail lente et sûre et sa ténacité venait à bout des tâches les plus rebutantes.

[1] Eusèbe, *Hist ecc.*, IV, xxii, *P. G.*, t. xx, col. 377. — [2] Eusèbe, *Hist. ecc.*, IV, xxii, *P. G.*, t. xx, col. 381.

Ses préoccupations n'étaient certes pas exemptes de vanité; néanmoins ses études le confinaient dans les matières ecclésiastiques; mais il faut dire qu'au IVe siècle il s'y attachait un intérêt si vif qu'on pouvait, en s'y appliquant, entrevoir une brillante carrière. Ce fut le cas pour Eusèbe, qui devint une sorte d'entrepositaire officiel et patenté de l'histoire ecclésiastique.

Son cerveau était un casier aux innombrables divisions où chaque fait prenait sa place en attendant qu'on l'en retirât pour l'utiliser dans un livre, un discours, un écrit quelconque. Pour enrichir ce casier de tous les spécimens possibles, Eusèbe lisait tout ce qu'il pouvait atteindre, il lisait avec avidité afin d'accroître sa collection, mais sans la véritable curiosité qui ne cherche à acquérir que pour comprendre; lui ambitionnait seulement de savoir. Il ne faut pas lui poser de questions indiscrètes : Comment les Églises ont-elles duré? Pourquoi ont-elles triomphé de la persécution? Eusèbe n'en sait rien et ne soupçonne rien en dehors de la filière des événements qu'il récite, fier de montrer qu'aucun d'entre eux ne lui a échappé. Enseveli parmi les parchemins et les papyrus, cet archiviste n'a jamais soupçonné l'existence des monuments figurés; en dehors des manuscrits, il n'a rien vu, ni inscriptions, ni fresques, ni médailles, ni catacombes dont le nom lui-même ne se rencontre dans aucun de ses écrits. La pensée qu'il aurait pu se rendre à Rome, si elle se présenta jamais à son esprit, dut le surprendre comme incongruité et l'inquiéter autant qu'une aberration. A Rome, pour qui et pourquoi? Une ville où l'empereur ne résidait pas, qu'y pouvait-on bien faire? Il y avait le pape, oui, sans doute; jadis des Asiates étaient allés lui rendre visite comme Abercius d'Hiérapolis, mais Eusèbe avait bien meilleur emploi de son temps. S'il s'était mis en tête qu'à Rome il trouverait de beaux manuscrits, peut-être eût-il été tenté, mais les policiers de Dioclétien avaient tout brûlé, Eusèbe ne se dérangea pas! Ce n'était pas vers Rome qu'il regardait pour la théologie, une science où il se sentait le pied peu sûr; ses préférences allaient à Origène auquel il s'attachait comme à une ancre de salut.

Que de fois le vieil érudit à qui chaque jour raccourcissait l'espoir d'une très longue vie, la perspective de transcriptions et d'éditions nouvelles, que de fois il aura dû bougonner contre son empereur et maudire ses collègues de l'épiscopat — ariens et anti-ariens de toutes les nuances, jusqu'aux plus subtiles qu'il ne distinguait pas très bien — dont les questions, les conciliabules, les séances lui faisaient perdre tant et tant d'heures précieuses en contestations et en correspondances. Afin de leur échapper et de retourner à son étude, à ses collations, à ses transcriptions de textes, il était prêt à tout, décidé à glisser entre les formules, à louvoyer entre les partis, et à donner raison à tous les importuns.

De tous ses livres, c'est l'*Histoire ecclésiastique* qui a le plus servi sa mémoire. Il y travailla longtemps, pendant plusieurs années. Le sujet était beau et il était neuf. Éusèbe ne s'en lassait pas, reprenait, retouchait son récit et l'améliorait peut-être; il s'y acharna pendant quatorze, et, peut-être, pendant vingt ans.

Entre 303 et 325, le christianisme avait touché aux extrêmes. On avait pu le croire écrasé, anéanti, prêt à disparaître; quelques années plus tard, on l'avait vu victorieux et triomphant, puis, à peu de temps de là, déchiré par l'hérésie. Ces alternatives ne trouvaient pas Eusèbe indifférent, mais il ne laissait pas que de travailler à son *Histoire*. Il aura connu sans doute des moments où ce qui est écrit semble terne et vide, où le découragement s'insinue, envahit, déborde et semble prêt à tout emporter; mais Eusèbe était de la race des bons ouvriers et s'il n'a pas évité les hésitations, les tâtonnements dont plusieurs groupes de manuscrits rendent témoignage, il a finalement triomphé de lui-même et maîtrisé son sujet. Ce qu'il voulait faire, il y a réussi : à savoir une histoire au sens où l'entendaient les anciens, c'est-à-dire un enchaînement d'épisodes suivant un ordre à peu près chronologique et où le document est inséré dans le récit comme pour dispenser l'auteur d'une exposition personnelle. Méthode discutable à coup sûr, mais préférable peut-être aux longueurs de Tite-Live et aux raccourcis de Tacite qui nous dérobent également la source originale qu'ils ont captée, qu'ils exploitent, mais que nous ne reconnaissons pas. Au contraire, Eusèbe s'interdit de faire vivre et discourir les personnages devant nous; il recourt sans cesse à l'exposition qu'il rehausse d'extraits parfois fort longs qu'il n'a eu que la peine de découvrir et de transcrire. Il est trop clair que, chez lui, l'archiviste l'emporte sur l'historien. Son histoire est une suite d'épisodes et une collection de miniatures correctement alignés, prétexte pour s'épargner l'effort d'une composition et la difficulté d'une synthèse. C'est sous cet aspect qu'Eusèbe peut être traité de précurseur; il a la sécheresse érudite et l'impuissance synthétique d'un professeur d'histoire de l'Université de France. La division par livres et par chapitres n'est qu'un artifice destiné à donner l'impression historique et à justifier le titre de l'ouvrage qui n'est, en réalité, qu'un dossier de textes incomparablement précieux pour servir à l'histoire du christianisme.

Dans la préface de son ouvrage, Eusèbe sollicite l'indulgence du lecteur, étant, dit-il, « le premier qui tente une pareille œuvre, son chemin étant désert et n'ayant été foulé par personne. » Il a raison. Le carnet de voyage d'Hégésippe lui a été utile, mais la pensée d'un récit suivi n'était venue à personne au cours des trois premiers siècles. Si, avant d'entreprendre l'œuvre, l'auteur avait pris sa propre mesure, peut-être ne se fût-il pas engagé, et nous y aurions perdu beaucoup : un livre et des faits qui ne nous seraient jamais parvenus. Il ne faut pas être trop modeste, trop persuadé de son insuffisance, cela peut devenir un encouragement à l'abstention; tel n'était pas le défaut d'Eusèbe, il est permis de nous en féliciter.

Mais cet écrivain oubliait, la plume en main, les maximes de modération qu'il recommandait dans le courant de la vie. Lui qui blâmait les catholiques de leur acharnement contre les ariens et qui s'employait à retenir les ariens dans la persécution des catholiques, il devenait intolérant lorsqu'il abordait la matière de ses études. Si considérable qu'eût été le rôle et que fût demeurée l'influence d'Origène, il devenait excessif de lui accorder un livre entier sur les dix livres consacrés à une histoire de l'Église pendant trois siècles; Eusèbe faisait la part plus large qu'au Christ lui-même. Il n'était pas moins excessif de passer sous silence des hommes éminents par leur intelligence et par leurs services pour les punir d'avoir combattu Origène, comme c'était le cas pour Méthode d'Olympie. Celui qui est accessible à ces engouements et à ces aversions et qui s'y livre n'est pas véritablement historien, car, si l'historien n'a pas le devoir d'être impassible ni indifférent, il a celui d'être impartial.

Bibliographie. — La première édition complète des œuvres d'Eusèbe, dans *P. G.*, t. XIX-XXIV. Nouvelle édition, texte grec et traduction allemande, *Eusebius Werke*, par les soins de l'Académie de Berlin, commencée en 1902. Le tome Ier (par Heikel) comprend la *Vie de Constantin*, le *Discours de Constantin ad sanctum cœtum*, le *Discours pour les tricennalia*, in-8°, Leipzig, 1902. Le tome II, consacré à l'*Histoire ecclésiastique* (correspond à *P. G.*, t. XX, col. 46-906), a pour éditeur E. Schwartz; il est divisé en trois parties, in-8°, Leipzig, 1903, 1908, 1909, et il est accompagné de la

version de Rufin : *Die lateinische Uebersetzung des Rufinus*, édit. Th Mommsen. Le tome III renferme l'*Onomasticon* avec la traduction de saint Jérôme par E. Klostermann, la *Théophanie*, fragments grecs et traduction allemande de la version syriaque par H. Gressmann. Les autres volumes contiennent des écrits concernant surtout la théologie.

L'*Histoire ecclésiastique* a été éditée par H. de Valois, 3 vol., Paris, 1659-1673. 2e édit., 1677; rééditions, Francfort-sur-le-Mein, 1672-1679; Amsterdam, 1695; par Reading, 3 vol., Cambridge, 1720; réédition, Turin, 1746-1748; par Stroth, Halle 1779, t. I (seul paru); par Zimmermann, Francfort, 1822; par Heinichen, 3 vol. in-8°, Leipzig, 1827, 1828; 2e édit., 1868-1870; par Burton, 2 in-8°, Oxford, 1838; par H. Lämmer, six fascicules, Schaffouse, 1859-1862; par Schwegler, Tübingen, 1852; par Dindorf, Leipzig, 1871 Le texte établi par E Schwartz est reproduit et sert de base à la traduction française de E. Grappin, 3 vol., in-12, Paris, 1905, 1911, 1913; la version syriaque a été publiée par P. Bedjan, Leipzig, 1897: par Wright et Mac Lean, Cambridge. 1898: une traduction allemande a été donnée par E. Nestle, dans *Texte und Untersuchungen*. Leipzig, 1901, t. XXI, fasc. 2. La version arménienne des livres VI et VII a été traduite en allemand et publiée par E. Preuschen, *ibid.*, 1902, t. XXII, fasc. 3. Cf. A. Halmel, *Die Enstehung der Kirchengeschichte des Eusebius*, Bâle, 1898. Une traduction anglaise par Mc Giffert.

La *Chronique* a été traduite en arménien au Ve siècle, sur la version syriaque. Le mékitariste J.-B Aucher a publié cette traduction en latin, 2 vol. in-4°, Venetiis, 1818. Le texte arménien a paru à Venise en 1877. Le texte grec avait été édité par Pontacus, 1604, par Scaliger, 1606; il l'a été par A. Schoene, 2 vol. in-4°, Berlin, 1866, 1875, avec une collation de la traduction arménienne par Petermann, ainsi que le *Canon des temps*, avec traduction latine de la version arménienne par Petermann, version latine de saint Jérôme, version latine de l'*Epitome* syriaque par Rœdiger. Cet *Epitome* syriaque, extrait de la *Chronique* de Denys de Tel Maharé, a été édité par G. Siegfried et H. Gœlzer, in-4°, Leipzig, 1884. Cf. A. von Gutschmid. *Untersuchungen über die syrische Epitome der Eusebianischen Canones*, Stuttgard, 1886, ou dans *Kleine Schriften*, édit. Fr. Rühl, Leipzig, 1889, t. I, p. 483-529. A. Schöne, *Die Weltchronik des Eusebius in ihrer Bearbeitung durch Hieronymus*, in-8°. Berlin, 1900 Cf. *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1900, t. I, 727-730.

Une traduction française des *Martyrs de Palestine* a paru dans *Les martyrs*, par dom H. Leclercq. t. II, p. 327-376: une traduction allemande par Stigloher a paru dans *Bibliothek der Kirchenväter* de Thalhofer, Kempten, 1870 et une version allemande de la *Vie de Constantin* par Molzberger, *ibid.*, 1880. Une version anglaise des deux écrits sur Constantin par Richardson a paru à New-York, en 1890.

F. C. Baur, *Comparatur Eusebius Cæsariensis, historiæ ecclesiasticæ parens, cum parente historiarum Herodoto Halicarnassensi*, in-4°, Tubingue, 1834; J. Bender, *Notationes criticæ ad Eusebii chronologiam*, in-4°, Braunsberg, 1881: Th. Brieger, *Zur Eusebius Hist. eccl. VIII*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1879, t. III, p. 586-595; E. Burton, *Annotationes variorum in Hist eccl. Eusebii*, 2 vol. in-8°, Oxonii, 1842; R. Ceillier, *Histoire des auteurs ecclésiastiques*, 2e édit., t. III, p. 168-318; L. Coleman, *Eusebius Pamphili as a historian*, dans *Biblioth. sacra*, 1858, t. XV, p. 79; A. Crivellucci, *Della fede storica di Eusebio nella Vita di Costantino : appendice al vol. I della storia delle relazioni tra lo stato e la chiesa*, in-8°, Bologna, 1886; in-8°, Livorno, 1888: *I documenti della Vita Constantini*, dans *Studi storici*, 1898, t. VII; J. T. L. Danz, *De Eusebio Cæsariensi, historiæ ecclesiasticæ scriptore, ejusque fide historica recte æstimanda*, part. I, in-8°, Ienae, 1815; A. von Gutschmid, *De temporum notis quibus Eusebius utitur in chronicis canonibus*, in-4°, Kiliæ, 1868; *Untersuchungen ueber die syrische Epitome der Eusebischen Canones*, in-4°, Stuttgart, 1886; C. W. Hænell, *De Eusebio Cæsariensi religionis christianæ defensore, commentatio ad apologetices christianæ historiam spectans*, in-8°, Gottingæ, 1843; Hain, *Repert bibl.*, 1826, t. II, n. 6698-6717; A. Harnack *Zu Eusebius Hist. eccl. IV*, XV, 37, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1878, t. II, p. 291-296; *Geschichte der altchristl. Literatur*, 1893, p. 551-586 900-901; J. A. Heikel, *De præparationis evangelicæ Eusebii edendæ ratione*, in-8°, Helsingfordiæ, 1888; *Ueber die Handschrift von Eusebius Vita Constantini Laus Constantini und Constantini oratio ad sanctum cœtum*, dans *Nachricht. Ges. Wissensch. Göttingen Philol-histor.*, 1895, p. 434-441; C. F. G. Heinrici, *Das Urchristentum in der Kirchengeschichte des Eusebius*, in-4°, Leipzig, 1891; *Literarische Verhaltnisse des II Jahrh. ibid.*, 1895: V Hély, *Eusèbe de Césarée, premier historien de l'Église*, in-8°, Paris, 1877; Chr. A. Kestner, *Commentatio de Eusebii, historiæ ecclesiasticæ conditoris, auctoritate et fide diplomatica, sive de ejus fontibus et ratione quibus usus est*, in-4°, Gottingæ, 1816; E. Laurent, *Eusèbe de Césarée et sa méthode de philosophie traditionnelle*, dans *Annales de philosophie chrétienne*, 1850, IIe série, t. II, p. 269-292; H. J. Lawlor, *Eusebiana, Essays on the ecclesiastical History of Eusebius, bishop of Cesarea* in-8°, Oxford, 1912; G. Leopardi, *Annotazione sopra la cronica d'Eusebio*, in-8°, Roma 1823: Lightfoot et Salmon, dans *Dictionary of christiam biography*, 1880, t. II, p. 308-355: R. A. Lipsius, *Die Papstverzeichnisse des Eusebios und der von ihm abhängigen Chronisten kritisch untersucht*, in-4°, Kiel, 1868; E. A. P. Mahn, *De fontibus quibus Eusebius usus est in scribenda historia sacra*, in-4°, Rostockii, 1819; Mai-Zhorab, *Eusebii Chronicon*, 1818, cf. Raoul-Rochette dans *Journal des savants*, 1819, p. 545-560; A. Mancini, *Sul de martyribus Palæstinæ di Eusebio di Cesarea*, dans *Studi ital. filol. class.*, in-8°, Firenze-Roma, I v. 1897; *Sopra talune interpolazioni nella Vita Constantini e nella Historia ecclesiastica di Eusebio*, dans *Studi storici*. 1895-1896, t. V. p. 9-16; *La storia ecclesiastica di Eusebio e il De mortibus persecutorum*, dans *ibid.*, 1896-1897, t. V, p. 555-572; *Della composizione della Historia ecclesiastica di Eusebio Cæsariense* dans *ibid.*, 1897, t. VI; P. Meyer, *De Vita Constantini Eusebiana*, in-8°, Crefeld, 1883: J. Mœller, *Dissertatio de fide Eusebii Cæsariensis in rebus christianis enarrandis*, in-8°, Hafniæ, 1813, et dans *Archiv für alte und neue Kirchengeschichte*, 1817, t. III, p. 1-116; Th. Mommsen, *Die armenischen Handschriften der Chronik des Eusebius*, dans *Hermès*, 1895, t. XXX, p. 321-338: B. G. Niebuhr, *Histor. Gewinn aus di armenischen Chronik des Eusebius*, dans *Abhandl. Berlin. Akad. Wissensch.*, 1820-1821, p. 37-114: (H. de) Prato, *De chronicis libris II ab Eusebio Cæsar. scriptis et editis dissertatio*, in-8°, Veronæ. 1750; Probst, *Die Liturgie nach der Beschreibung des Eusebius von Cæsarea*, dans *Zeitschrift für kathol Theologie*, 1884, t. VII, p 681-726: H Reuterdahl, *De fontibus Historiæ ecclesiasticæ eusebianæ partes IV*, in-8°, Lundini Gothorum 1826: B. Rieustra, *Disputatio histor.- theolog de fontibus, ex quibus Historiæ eccles. opus hausit Eusebius Pamphili, et de ratione qua iis usus est dissert. inaug.*, in-8°. Trajecti ad Rhenum, 1833; V. Schultze, *Quellenuntersuchungen zur Vita Constantini des Eusebius*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1893, t. XIV, p. 503-555; S. J. Stein, *Eusebius, Bischof von Cæsarea*, in-8°, Würzburg 1859: A. Sundermaier, *Quæstiones chronographicæ ad Eusebii et Hieronymi chronica spectantes*.

in-8°, Bremæ, 1896; A. Thenn, *Eusebii Hist. eccl.*, IV, 13-IX, 1, dans *Zeitschrift für wiss. Theologie*, 1889, t. XXXII, p. 471-479; Tillemont, *Mémoires pour servir à l'hist. eccles.*, 1700, t. VII, p. 39-76, 659-662; Br. Violet, *Die Pälastinischen Martyrer des Eusebius von Cæsarea*, in-8°, Leipzig, 1896; J. Viteau, *De Eusebii Cæsariensis duplici opusculo* Περὶ τῶν ἐν Παλαιστίνῃ μαρτυρησάντων, in-8°, Paris, 1893. *La fin perdue des Martyrs de Palestine d'Eusèbe de Césarée*, dans *Compte rendu du Congrès scientifique des catholiques*, 1894-1895, t. V, p. 151-164.

V. **Rufin d'Aquilée** — Le souvenir d'Eusèbe de Césarée est inséparable de celui de son traducteur, Rufin. Celui-ci était né vers 345 ou 346 et avait passé ses années d'enfance dans ce qu'on appelle un peu pompeusement le « monastère » installé dans sa ville natale, Julia Concordia, près d'Aquilée. Baptisé à l'âge de quinze ou seize ans, il s'était lié d'amitié avec Jérôme, qu'il avait connu à Rome, et leur amitié avait pris — le croirait-on? — une nuance de tendresse dans le cercle ascétique d'Aquilée. Rufin était moine, mais c'était, comme d'autres plus rapprochés de nous, un moine très sociable et fort itinérant. Il trouva le moyen de se rendre indispensable à sainte Mélanie l'ancienne dont il fut tout ensemble le directeur et le factotum au cours d'un voyage en Orient, entrepris en novembre 372. Ils commencèrent par l'Égypte et par suite d'une brouille, peut-être, se séparèrent. Rufin s'éprit de la vie monastique telle qu'on la pratiquait à Nitrie et, sans attendre que ce bel enthousiasme fût tombé, Mélanie gagna Jérusalem où Rufin la rejoignit en 378. Entre temps, il s'était mis à l'école de Didyme l'aveugle qui avait fait de son disciple un origéniste convaincu et militant. Rufin était tout imprégné de cette doctrine et ne songeait, dès son arrivée à Jérusalem, qu'à la répandre autour de lui; il ne s'en priva pas, à tel point qu'en 392, saint Épiphane de Chypre le fit prier, ainsi que saint Jérôme, de condamner l'origénisme. Jérôme, qui, chez Origène ne connaissait que l'exégète, condamna le théologien sans y regarder de très près. Rufin refusa tout net. Survint saint Épiphane en personne qui échoua et, hors de lui, alla demander l'hospitalité au monastère de Bethléem où saint Jérôme consentit à traduire la diatribe lancée par Épiphane contre l'évêque origéniste Jean de Jérusalem. Cette traduction tomba entre les mains de Rufin qui y vit une vraie trahison de son ami et camarade d'autrefois. Ce fut une belle dispute qui les occupa tous deux et où Jérôme malmena Rufin de la belle façon à ce point qu'il le contraignit à se taire.

Il se tut donc, mais il écrivit et traduisit tout ce qui lui tomba sous la main. C'était un grand service, car le grec était tellement ignoré en Occident qu'à peine une élite connaissait les œuvres maîtresses en langue grecque. Mis hors de combat par son robuste adversaire, Rufin s'enferma à Aquilée en 397 et traduisit sans se lasser règles et homélies de saint Basile, opuscules de saint Grégoire de Nazianze, canon pascal d'Anatole, apologie de Pamphile, commentaires d'Origène, sentences d'Évagre, Récognitions du pseudo-Clément. Tout lui était bon, mais tout ce qui sortait de son office n'était pas également bon. Pour n'être pas toujours de « belles infidèles », les traductions de Rufin sont souvent infidèles. Ce traducteur sans-gêne résume, condense, taille, coupe, ou ajoute comme bon lui semble.

Il s'appliqua à l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe vers 400-402, abrégea les livres IX et X en un seul et ajouta deux livres nouveaux, X et XI, ce qui conduisait les événements depuis l'année 324 jusqu'à l'année 395. Cette addition est un travail médiocre, mais qui a l'utilité de nous apprendre ce qu'était l'histoire du christianisme en Occident au début du Vᵉ siècle. Quand survinrent les barbares, Rufin s'enfuit vers l'Orient, mais il n'eut pas le temps d'y arriver; la mort le prit en Sicile, en 410.

Bibliographie. — J. Brochet, *Saint Jérôme et ses ennemis. Étude sur la querelle de saint Jérôme avec Rufin d'Aquilée et sur l'ensemble de son œuvre polémique*, in-8°, Paris, 1905; H. Brûll, *De Tyranni Rufini Aquiliensis commentario in symbolum apostolorum*, in-4°, Düren, 1879; E. J. Kimmel, *De Rufini Eusebii interprete libri II dissert.*, in-8°, Geræ, 1838; P. de Labriolle, *Histoire de la littérature latine chrétienne*, in-8°, Paris, 1920, p. 493-498; J. H. Marzuttini, *De Turanii Rufini, presbyteri Aquilejensis fide et religione dissertatio*, in-8°, Patavii, 1835; Th. Mommsen, *Die lateinische Uebersetzung des Rufinus*, in-8°, Leipzig, 1903; B. Plaine, *Ruffin est-il l'auteur de l'ancienne version latine de la première épître de S. Clément aux Corinthiens*, dans *Studien und Mittheilungen*, 1894, t. XV, p. 683-684; J. F. B. M. de Rubeis, *Dissertationes duæ quarum Iª de Turanio seu Tyrannio Rufino, monacho et presbytero...*, in-4°, Venetiis, 1754; H. Tartarotti, *De versione rufiniana Eusebii Cæsariensis*, in-8°, Tridenti, 1748; Tillemont, *Mémoires pour servir à l'hist. eccles.*, 1707, t. III, p. 32, 303-319, 622, 656-660; D. Vallarsius, *Vita Tyrannii Rufini ortu Concordiensis, civitate Aquileiensis, presbyterolu hierosolymitani, libri II*, dans *P. L.*, t. XXI, col. 75-294.

VI. **Saint Jérôme.** — Nous retrouverons le docteur polygraphe (340 à 350-420); ici nous ne parlons que du chroniqueur, faisant figure d'historien, mais historien à la façon d'Eusèbe, car leurs deux noms ne doivent pas être séparés.

Pendant les quelques mois d'un séjour à Constantinople (379-380), Jérôme rédigea une *Chronique* qu'il dédia à deux amis, Gallianus et Vincentius. Il s'inspira des Χρονικοὶ κανόνες d'Eusèbe. Nous en avons parlé. La première partie, *Chronographia*, contenait un exposé des systèmes chronologiques des Chaldéens (d'après Alexandre Polyhistor, Abydenos et Flavius Josèphe), des Assyriens (d'après Abydenos, Castor, Diodore, Céphalion), des Hébreux (d'après l'Ancien Testament, Josèphe, Clément d'Alexandrie), des Égyptiens (d'après Diodore, Manethon et Porphyre), des Grecs (d'après Castor, Porphyre, Diodore) et des Romains (d'après Denys d'Halicarnasse, Diodore et Castor.) La seconde partie, de beaucoup la plus importante, était constituée par une série de tableaux synchroniques, où figuraient, avec références à divers computs (années d'Abraham, olympiades, années de Rome, dates des dynasties), les principaux faits de l'histoire universelle, spécialement de l'histoire sainte. L'objet que se proposait Eusèbe était de démontrer la haute antiquité de Moïse; en outre, il voulait, pour les temps postérieurs à la venue du Christ, constituer l'armature chronologique de l'*Histoire ecclésiastique* qu'il méditait d'écrire. Il prenait pour point de départ l'année de la naissance d'Abraham (2016-2015 avant Jésus-Christ) et déterminait cinq sections : *a*) d'Abraham à la prise de Troie; *b*) de la prise de Troie à la première Olympiade; *c*) de la première Olympiade à la deuxième année du règne de Darius; *d*) de la deuxième année du règne de Darius à la mort du Christ; *e*) de la mort du Christ à la vingtième année du règne de Constantin.

« Telle est l'œuvre que Jérôme entreprit de faire connaître à l'Occident par une traduction latine. Il se contenta de traduire purement et simplement la première section. Dans les sections suivantes, il crut devoir, puisque son travail était destiné à l'Occident, insérer un grand nombre de faits intéressant l'histoire générale, et spécialement l'histoire ou même la littérature romaines. Enfin il continua, sans guide

cette fois, la *Chronique* d'Eusèbe, depuis la vingtième année de Constantin jusqu'à 378, date de la mort de Valens.

« Une traduction, un remaniement, une œuvre originale, voilà donc le triple aspect sous lequel s'offre cet *opus tumultuarium*, comme l'appelle Jérôme lui-même, qui avoue l'avoir dicté *velocissime*. Il en avait pourtant senti les difficultés techniques; il les indique dans sa préface, en s'excusant d'avance des négligences des scribes. Il s'y était préparé avec conscience. On a repéré ses sources personnelles : elles sont abondantes : Eutrope, Suétone, Rufius Testus, Ammien Marcellin, Aurelius Victor, etc. Mais on peut soupçonner que le *tædium operis* l'a engourdi en plus d'un endroit. Il y a des erreurs de traduction, un choix souvent arbitraire et bizarre pour les événements qu'il inscrit comme mémorables. Ainsi, en 356 après Jésus-Christ, le meurtre d'un moine par les Sarrasins; à l'année 374 figure le memento que voici : *Aquileienses clerici quasi chorus beatorum habentur* : il ne peut faire abstraction de lui-même ni d'un souvenir qui lui est cher. Non plus que de ses inimitiés ou de celles de ses amis : il avait noté à cette même année le départ de Mélanie l'ancienne pour Jérusalem, et rappelait à ce propos qu'elle y avait mérité par ses vertus, spécialement par son humilité, le nom de Thécla; il biffa cette mention flatteuse, quand il se fut brouillé avec elle, à propos de l'origénisme.

« L'œuvre, au surplus, a rendu de grands services. Il suffit, pour s'en rendre compte, de compulser une histoire moderne de l'Église, ou même une histoire de la littérature romaine. Au regard du Moyen Age, l'histoire des empires était là comme l'histoire des papes était dans les notices du *Liber pontificalis*. La *Chronique* a été un des livres fondamentaux où ont pris leur appui toutes les recherches sur le passé de l'humanité [1]. »

Bibliographie. — E. Dumont, *La Chronique de saint Jérôme*, dans *Annal. de philos. chrét.*, 1857, IVe sér., t. xvi, p. 367-379; E. G. Hardy, *The Bodleian ms. of Jerome's Eusebian chronicle*, dans *Journal of philol.*, 1890, t. xviii, p. 277 sq.; P. de Labriolle, *Histoire de la littérature latine chrétienne*, 1920, p. 458-461; Th. Mommsen, *Ueber den Chronographen vom J. 354 mit e. Anhange über d. Quellen der Chronik des Hieronymus*, in-8°, Leipzig, 1850; *Ueber die aelteste Handschrift der Chronik des Hieronymus*, dans *Hermes*, 1889, t. xxiv, p. 393-401; *Ueber die Quellen der Chronik des Hieronymus*, dans *Abhandl. phil.-hist. sächs. Gesch. Wissensch.*, 1850, t. i, p. 669-693; A. Pontacus, *In S. Hieronymi chronicon castigationes et notæ*, dans *P. L.*, t. xxvii, col. 1131-1132.

VII. **Sulpice-Sévère.** — Originaire d'Aquitaine où il naquit, vers 360, de parents chrétiens. Il étudia à Bordeaux, devint avocat et se maria richement : tout lui souriait lorsque sa jeune femme mourut. Ce rude coup le tourna vers une vie sérieuse et retirée, il vint quelque temps à Eauze (voir ce nom), puis se rendit à Tours, vers 396, pour voir et entretenir saint Martin qu'il revint saluer chaque année, et parfois même deux fois dans la même année. En 399, il se décida à renoncer au monde, qui ne lui ménagea pas ses critiques. Il s'installa à Primuliacum avec sa belle-mère Bessula et quelques amis. Les uns et les autres étaient trop raffinés pour concevoir l'ascèse chrétienne sous la forme d'une pieuse oisiveté; étant d'esprit cultivé, ils s'adonnèrent à la littérature avec la conviction que, ce faisant, ils rendaient service et honneur à l'Église. Pour sa part, Sulpice-Sévère composa une *Chronica*, simple ouvrage de vulgarisation. Il « voulait présenter un abrégé de l'histoire du christianisme écrit d'une façon attrayante, et capable, malgré sa brièveté concertée, d'intéresser un public lettré. i, 1. Ce genre d'abrégés était alors assez en faveur ; qu'on se rappelle le *Breviarium* d'Eutrope, celui de Testus, etc. Sulpice prend le récit des faits à la création même et le conduit jusqu'au consulat de Stilicon (400). Il analyse, en prêtant une attention spéciale à la chronologie, les livres de l'Ancien Testament, qu'il lisait dans le grec des Septante; quant au Nouveau Testament, il s'abstient par respect de mettre en œuvre les événements historiques qui y sont racontés. II, xxvii, 3 Il trouva un bon guide en Eusèbe de Césarée dont il utilisa la *Chronique* sans la nommer, non plus qu'aucune de ses autorités profanes, s'étant contenté d'avertir une fois pour toutes son lecteur, i, 1, qu'il se servirait des *historicis mundialibus*. Pour quelques épisodes où il était particulièrement renseigné, son exposé prend plus d'ampleur, par exemple pour l'affaire du priscillianisme. Ce petit ouvrage est écrit dans un style rapide et nerveux qui atteste une forte culture. Sulpice s'était engagé vis-à-vis de lui-même, lors de sa conversion, à ne plus lire les auteurs profanes; mais il continuait à bénéficier de la formation solide qu'il leur devait. Assez peu lue au Moyen Age, — nous n'en avons qu'un seul manuscrit, un *Palatinus*, aujourd'hui *Vaticanus 824*, du xie siècle, — la *Chronique* reconquit grande faveur depuis la Renaissance auprès des lettrés. » La *Chronique* a fait l'objet d'une édition bourrée d'un commentaire qui, malgré de graves et voyants défauts, ajoute à la valeur du texte par les nouveaux horizons qu'il ouvre sur certaines parties de l'histoire du ive siècle.

Il est impossible, à propos de Sulpice-Sévère, de ne pas mentionner sa *Vie de saint Martin* que suivirent trois *Lettres* et deux *Dialogues* (397-404), mais nous aurons à en parler avec détail. L'auteur mourut vers 410.

Bibliographie. — J.-J. Ampère, *Histoire littéraire de la France*, in-8°, Paris, 1839, t. i, p. 298-321; J. Bernays, *Ueber die Chronik des Sulpicius Severus, ein Beitrag zur Geschichte der klassischen und biblischen Studien*, in-4°, Berlin, 1861; *Gesammelte Abhandlungen*, édit. H. Usener, in-8°, Berlin, 1885; Chr. Breithaupt, *Dissertatio qua stylus Sulpitii Severi omnibus elegantioris litteraturæ cultoribus commendatur*, in-4°, Halæ Magdeburgi, 1713; R. Ceillier, *Hist. génér. des aut. ecclés.*, 2e édit., t. viii, p. 110-126; A. Curie-Seimbres, *Recherches sur les lieux habités par Sulpice-Sévère, premiers monastères institués en Aquitaine, conjectures pour Saint-Justin Pardiac et Saint-Sever. Rustain* (Gers et Hautes-Pyrénées), in-8°, Tarbes, 1875; ***, *De nova Severi Sulpicii editione adornanda epistola, una cum dissertatione in qua Sulpicius Severus ejusque scripta ab errore millenariorum vindicantur*, dans *Raccolta d'opuscoli* (de Calogerà), 1738, t. xviii, p. 69-131; Reinhold Dezeimeris, *Recherches sur les origines de Sulpice-Sévère*, dans *Soc. archéol. de Bordeaux*, 1879, t. vi, p. 113, pl.; J. Fuertner, *Textkritische Bemerkungen zu Sulpicius Severus*, in-8°, Landshut, 1885; H. Gœlzer, *Grammaticæ in Sulpicium Severum observationes, potissimum ad vulgarem latinum sermonem pertinentes*, in-8°, Paris, 1883; E. de la Gournerie, dans *Le Correspondant*, 1844, p. 355-366; C. Halm, *Von der handschriftlichen Ueberlieferung der Chronik des Sulpicius Severus*, dans *Sitzungsberichte d. bayer. Akad. d. Wissensch.*, 1865, t. ii, p. 37-64; *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, in-8°, Vindobonæ, 1866, t. i; O. Holder-Egger, *Ueber di Weltchronik des sogenannten Severus Sulpitius und südgallische Annalen des*

[1] P. de Labriolle, *Histoire de la littérature latine chrétienne*, p. 458-461. L'intelligence des diverses listes de la *Chronique* demande une certaine initiation préalable. Consulter la *Paléographie latine* de Steffens Coulon, Paris, 1910, p. 17.

5 *Jahrh., eine Quellen untersuchung*, in-8°, Göttingen, 1875; *Chronik des sogen. Severus Sulpitius*, dans *Neues Archiv. Ges. deut. Gesch.*, 1876, t. I, p. 276-278; Fr. V. Klein, *Aus Handschriften des Sulpicius Severus zu dessen Lebensbeschreibung des heil. Martinus*, in-4°, Coblenz, 1820; P. de Labriolle, *Histoire de la littérature latine chrétienne*, in-8°, Paris, 1920, p. 508-514; G. B. de Lagrèze, *Sulpice-Sévère ne serait-il pas le même personnage que saint Sever de Rustan-en-Bigorre?* dans *Congrès scientifique*, Bordeaux, 1861-1863, t. IV, p. 525; J. de Launoy, *Opera omnia*, 1731, t. II, part. 1, p. 139-178; 179-192; A. Lavertujon, *La Chronique de Sulpice-Sévère, texte critique, traduction et commentaire*, 2 vol. in-4°, Paris, 1896-1899; A. Lönnegren, *De syntaxi Sulpicii Severi*, in-8°, Upsaliæ, 1883; M. Manitius, *Zu Sulpicius Severus*, dans *Zeitschrift österr. Gymn.*, 1887, t. XXXVIII, p. 813-822; *Zur Geschichte von Sulpicius Schriften über S. Martinus im Mittelalter*, dans *Neues Archiv.* 1888, t. XIV, p. 165-170; *Zür Benutzung des Sulpicius Severus in Mittelalter*, dans même recueil, 1889, t. XV, p. 194-196; D. G. Mollerus, *Disputatio circularis de Sev. Sulpicio*, in-4°, Altdorfii, 1686; C. von Paucker, *De latinitate Sulpicii Severi*, dans ses *Vorarbeit. lat'ein. Sprachgesch.*, Berlin, 1884; L. Ricaud, *Sulpice-Sévère et sa villa de Primuliac à Saint-Sever de Rustan*, in-8°, Tarbes, 1914; J. Schell, *De Sulpicio Severo Sallustianæ, Livianæ, Taciteæ elocutionis imitatore*, in-8°, Monast. Guestf, 1892; Tillemont, *Mém. pour servir à l'histoire eccléS.*, 1705-1707, t. X, p. 341-344, 781; t. XII, p. 586-611, 688-693.

VIII. **Paul Orose.** — Cet espagnol était modeste; le fait vaut d'être noté. On croit qu'il naquit vers 390, soit à Tarragone, soit aux environs, et qu'il fit partie du clergé de Bracara, en Gallécie. Un jour le désir le prit de visiter saint Augustin et il l'alla voir à Hippone (414), d'où il poussa jusqu'à Bethléem pour saluer saint Jérôme (415) et revint à Hippone (416), où le grand docteur l'engagea à écrire un ouvrage *Adversum paganos* en sept livres. Cela fut lestement enlevé: dès 417, le livre était presque terminé.

Cette histoire, écrit M. de Labriolle, se rattache par un lien direct à la *Cité de Dieu*, particulièrement au IIIe livre où Augustin avait établi le bilan des maux jadis soufferts par Rome, et que les dieux avaient été impuissants à détourner d'elle. Augustin pensa que son esquisse pourrait être utilement reprise et amplifiée, afin d'annuler le grief païen sur l'infortune prétendûment exceptionnelle des débuts du Ve siècle. Ce dessein, Orose l'explique clairement dans sa préface. Il s'agissait pour lui de recueillir dans les annales des peuples les spécimens les plus significatifs des maux de l'humanité : guerres, maladies, famines, tremblements de terre, inondations, ravages de la foudre et de la grêle, parricides, turpitudes, et de classer ces calamités dans le cadre d'une sorte d'histoire universelle.

« Il va de soi qu'en deux ans Orose ne pouvait songer à compulser un très grand nombre de documents. Il voudrait bien faire croire qu'il a utilisé des sources multiples. En fait, il tire ce qu'il sait d'un petit nombre d'auteurs latins (l'Ancien et le Nouveau Testament étant mis à part). La *Chronique* d'Eusèbe, traduite, remaniée et continuée par saint Jérôme, lui fournit les linéaments de son plan. Il s'approvisionne de faits dans un *Epitome* de Tite-Live, dans les *Commentaires* de César (qu'il attribue à Suétone, VI, VII, 2), chez Tacite, Justin, Florus, Eutrope, Rufin et saint Augustin lui-même. Son exposé prend un intérêt spécial à partir de 378, car ses sources écrites, pour cette période, n'ont pas été conservées.

« Cette ample matière, dont il s'avoue quelque peu accablé. III, préf., est répartie en sept livres : I. Courte description du globe terrestre. Histoire de l'univers jusqu'à la fondation de Rome, qu'il place en 762. — II. Histoire de Rome jusqu'à la conquête de la ville par les Gaulois, avec récit synchronique de l'histoire des Perses depuis Cyrus et des Grecs jusqu'à la bataille de Cynaxa. — III. Événements de l'histoire romaine, gréco-macédonienne et hellénistique jusqu'à 290 avant l'ère chrétienne. — IV. Les guerres avec Pyrrhus jusqu'à la destruction de Carthage. — V. Rome, depuis la destruction de Corinthe jusqu'à la première guerre civile. — VI. Les guerres contre Mithridate jusqu'à Auguste et à la naissance du Christ. — VII. La période impériale jusqu'à 417.

« Pour comprendre les procédés de mise en œuvre de l'*Adversum paganos*, il faut se rappeler que les préoccupations de l'ordre mystique les suggèrent en plus d'un cas à Orose, plutôt que des calculs de l'ordre technique. S'il divise son travail en sept livres, c'est que saint Augustin, dans la *Cité de Dieu*, XI, XXXI, avait mis en lumière les vertus spéciales de ce nombre sept, total du premier nombre impair et du premier nombre pair, chiffre du jour où Dieu, après la création, se reposa, etc. Pareillement, s'il admet quatre grands empires, —. macédonien au Nord, assyro-babylonien à l'Est, carthaginois au Sud, romain à l'Ouest, — c'est que l'interprétation du songe de Nabuchodonosor par le prophète Daniel, VII, 3-27, favorisait ce classement. Il croit apercevoir de mystérieuses correspondances chronologiques entre les destinées des peuples : par exemple, il s'est écoulé 1164 ans entre la nouvelle fondation de Babylone par Sémiramis et la conquête de cette ville par les Mèdes; or il remarque que le même laps sépare la fondation de Rome de sa conquête par Alaric. Ces rapports énigmatiques qui se nouent à travers la multiplicité des événements de l'histoire décèlent à ses yeux l'action constante de la Providence qui en est l'ordonnatrice, et qui règle jusque dans le plus infime détail la marche de l'humanité.

« Mais les préoccupations qui l'avaient décidé à entreprendre son travail l'inclinaient aussi à retenir de préférence, dans le passé, des faits d'une espèce particulière. Il s'agissait pour lui de démontrer qu'en dépit de leurs gémissements puérils, ses contemporains n'étaient pas sensiblement plus à plaindre que ceux de n'importe quelle autre époque de l'histoire universelle. Il note l'illusion d'imagination ou de sensibilité qui volontiers nous fait croire que nulle infortune n'est pire que celle dont nous souffrons au moment même : tel un homme qui, démangé la nuit par les puces, jugerait son insomnie plus pénible que celle où une fièvre ardente le tenait récemment encore. IV, préf. C'est donc aux souffrances des générations, aux duretés de la nature, aux férocités des hommes, que s'attacha le plus volontiers Orose, pour en composer un tableau instructif, une sorte de musée des horreurs de l'histoire, devant lequel ses contemporains rougissent de leurs plaintes.

« Écrites avec une certaine chaleur d'éloquence, dans une langue où l'imitation des classiques, en particulier de Virgile, a laissé maintes traces, les *Histoires* d'Orose ont joui au Moyen Age d'une large influence. Nous en possédons plus de deux cents manuscrits, dont un *Laurentianus* du VIe siècle. Ce compilateur est devenu à son tour une source, pour le comte Marcellin, pour Jordanès, Bède, Isidore, Grégoire de Tours. Les époques de faible culture préfèrent à tout autre ce genre d'ouvrages. Au surplus, la conception maîtresse de l'œuvre était intéressante : Orose a contribué puissamment à faire de l'histoire chrétienne une province de l'apologétique, en l'employant à décrire l'action de la Providence dans les vicissitudes de l'humanité. »

Bibliographie. — G. F. H. Beck, *Dissertatio de*

Orosii historici fontibus et auctoritate, in-8°, Gothæ, 1834; Ceillier, *Hist. génér. des aut. ecclés.*, 2e édit., t. x, p. 1-6; P. de Labriolle, *Hist. de la litt. lat. chrét.*, 1920, p. 582-586; E. Mejean, *Paul Orose et son apologétique contre les païens*, in-8°, Strasbourg, 1862; C. von Paucker, *Die Latinität des Orosius*, in-8°, Berlin, 1883; C. Pestch, *Zu Orosius*, dans *Neue Jahrb. Philol. Pädag.*, 1892, t. CXLV, p. 219-224; *P. L.*, t. XXXI, col. 663-1172; C. Zangemeister, *Die Chorographie des Orosius*, dans *Comment. philol. Theod. Mommseni*, 1877, p. 715; *Corp. scripl. eccles. lat.*, 1881, t. v, p. I-XXXIX, 1-564; *Pauli Orosi Historiarum adversus paganos libri VII ex recens.*, in-8°, Lipsiæ, 1889.

IX. **Philostorge.** — En Orient, pendant la période correspondant à celle que nous venons de parcourir, l'histoire est représentée par Philostorge, né à Borussos, en Cappadoce, vers 368. Élevé par son père dans la croyance anoméiste, il devint un adversaire convaincu des catholiques. Vers 384, on le voit établi, très jeune, à Constantinople, bien vu d'Eunomios, chef du parti anoméen. Il ne fit jamais partie du clergé. Lui-même nous apprend, x, 10, qu'il composa contre Porphyre une apologie du christianisme qui devait prendre place à la suite de celles d'Eusèbe, de Méthode et d'Apollinaire. L'ouvrage est perdu, ainsi qu'une biographie d'Eunomios. III, 21. Son seul titre reste donc une *Histoire ecclésiastique* en douze livres qui débutait avec l'arianisme, en 315, et ne dépassait pas l'année 425 ou même 423. De cet ouvrage, quelques fragments assez longs sont conservés grâce à Photius. On peut ainsi porter un jugement sur l'auteur et sur le livre qui est un panégyrique outré du parti anoméen et une diatribe soutenue du catholicisme. Philostorge puise à des sources qui lui sont particulières pour la plupart, et, soit par ses sources, soit par ses informations personnelles, il est un témoin original autant que peu sûr. Il mourut vers 430.

Bibliographie. — J. R. Asmus, *Ein Beitrag zur Rekonstruktion der Kirchengeschichte des Philostorgios*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1895, t. IV, p. 30-44; P. Batiffol, *Fragmente der Kirchengeschichte des Philostorgius*, dans *Römische Quartalschrift*, 1889, t. III, p. 252-289; *Die Textüberlieferung der Kirchengeschichte des Philostorgius*, dans même revue, 1890, t. IV, p. 134-143; *Quæstiones philostorgianæ (thesis)*, in-8°, Parisiis, 1891; *Anc. litt. chrét. La littérature grecque*, in-12, Paris, 1897, p. 216-217; R. Ceillier, *Hist. génér. des aut. ecclés.*, 2e édit., t VIII, p. 509-514; L. Jeep, *Zur Ueberlieferung des Philostorgius*, dans *Texte und Untersuchungen*, in-8°, Leipzig, 1898, nouv. sér., t. II, fasc. 3; *P. G.*, t. LXV, col. 459-638; *Philostorgius Kirchengeschichte*, édit. J. Bidez, dans *Die griechische christl. Schriftsteller*, 1913, t. XXI; cf. P. Batiffol, dans *Bull. d'ancienne littérature et d'archéologie chrétiennes*, 1914, t. IV, p. 65-68.

X. **Timothée de Béryte.** — Ce personnage — était-il évêque? — mentionné par l'auteur *Adversus fraudes apollinaristarum*, écrivit un livré dédié à un Homonios évêque, livre dont nous avons quelques citations.

Bibliographie. — L. Jeep, *Quellenuntersuchungen zu den griechischen Kirchenhistorikern*, in-8°, Leipzig, 1894; *P. G.*, t. LXXXV, col. 1803-1804.

XI. **Sabinos d'Héraclée.** — Celui-ci était évêque d'Héraclée en Thrace et affilié au parti semi-arien de Macédonius. Il composa une histoire des controverses ariennes depuis 325 jusqu'à 365 et l'intitula Συναγωγὴ τῶν σ ινόδων ou mieux συνοδικῶν. C'était une histoire des conciles et conciliabules servant de trame à un récit des événements. L'ouvrage est perdu et on en éprouve moins de regrets quand on sait que l'auteur se complaisait à déformer le caractère des assemblées dont il prétendait écrire l'histoire. D'après Socrate, qui l'a lu et en a tiré parti pour les trois premiers livres de son *Histoire*, Sabinos ne se privait pas d'accuser les nicéens et de passer sous silence tout ce qui chargeait le parti semi-arien. A l'en croire, les Pères de Nicée n'étaient que rustres ignorants. En somme, cette Συναγωγή semble avoir été un essai de justification du semi-arianisme par les conciles. Sozomène en a tiré parti.

Bibliographie. — P. Batiffol, *Sozomène et Sabinos*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1898, t. VII, p. 265-284; *Littér. grecq.*, p. 215-216; J. A. Fabricius, *Bibliotheca græca*, 2e édit., t. XII, p. 182-183; Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, 1699, t. VI, p. 536-537.

XII. **Philippe de Side.** — Philippe, originaire de Side en Pamphilie, diacre de saint Jean Chrysostome à Constantinople, composa différents ouvrages, réfuta l'empereur Julien et, vers l'an 430, donna une Χριστιανικὴ ἱστορια en trente-six livres, chaque livre contenant plusieurs tomes et chaque tome contenant plus de choses que d'ordre. On y admirait de confiance une érudition débordante : géométrie, astronomie, arithmétique, musique, géographie et le reste. On s'y perdait et pour éviter d'y perdre son temps on évitait de l'ouvrir. Cette *Histoire chrétienne* commençait à la création du monde et se poursuivait, sans hâte, jusqu'à la douzième année du règne de Théodose II. On y trouvait un récit de l'élection de Sisinnios au siège de Constantinople (28 février 426). Philippe de Side était son concurrent et raconta l'élection sans bienveillance. Photius a eu l'*Histoire chrétienne* entre les mains (*cod. 35*), mais le début seulement, soit vingt-quatre livres, et comme chaque livre comprenait vingt-quatre tomes, c'est un début imposant; et Photius, qui était homme de grande patience, n'en a pas moins prononcé que l'ouvrage était « plus vaniteux qu'utile. » L'*Histoire chrétienne* ne nous est point parvenue. Le ms. Baroccianus *142* (XIVe-XVe siècle) à Oxford contient une suite de fragments historiques : huit sont pris à l'*Histoire chrétienne;* sept autres, qui sont des citations d'Origène, de saint Jean Chrysostome, d'Hégésippe, de Papias, de Piérios, doivent en venir de même et témoignent de quelques-unes des sources de la dite *Histoire*.

Bibliographie. — P. Batiffol, *Littérature grecque*, 1897, p. 213-214; C. de Boor, *Neue Fragmente des Papias, Hegesippus und Pierius in bisher unbekannten Excerpten aus der Kirchengeschichte des Philippus Sidetes*, dans *Texte und Untersuchungen*, Leipzig, 1888, t. v, fasc. 3, p. 167-184; Tillemont, *Hist. des empereurs*, 1738, t. VI, p. 130-131.

XIII. **Hesychius de Jérusalem.** — Ce personnage serait l'auteur d'une *Histoire ecclésiastique* citée dans les actes du concile de Constantinople, de 553 [1]. Il serait mort lui-même en 425 [2].

XIV. **Socrate le Scolastique.** — Vers le milieu du Ve siècle, trois hommes de talent, tous trois écrivains de langue grecque, abordèrent avec succès le récit de l'histoire ecclésiastique : c'est Socrate, Sozomène et Théodoret.

Socrate, né à Constantinople, vers l'an 380, y a passé sa vie entière. Élève des grammairiens Helladios et Ammonios, il se trouva tout porté vers le barreau, auquel il appartint; avocat de carrière, il fut historien par vocation. Son but était modeste, il ne prétendait qu'à donner une continuation d'Eusèbe et, pour s'y préparer, commença par faire une simple adaptation du supplément que Rufin avait ajouté à Eusèbe. Ceci l'amena à écrire une *Histoire ecclésiastique* depuis l'an 305 jusqu'à l'an 439. Dans cet intervalle de plus

[1] Mansi, *Conc. ampliss. coll.*, t. IX, col. 248. — [2] *P. G.*, t. CVIII, col. 228-244.

d'un siècle, Constantinople avait pris une importance telle et une signification politique si capitale dans l'empire qu'un historien de celui-ci pouvait difficilement se soustraire à la tentation de lui donner une attention presque exclusive; il en résulte, dans l'ouvrage de Socrate, un manque de proportion, mais non un manque d'exactitude. Quand il se fut aperçu que Rufin n'était pas un historien très sûr, Socrate révisa les deux premiers livres, afin de n'y maintenir que ce qui pouvait braver la critique. Socrate s'aperçut à temps d'un autre défaut qu'il n'avait pas évité : la crainte d'être diffus l'avait conduit à être concis au point de n'être plus que superficiel. Écartant toute documentation, il avait tant et tant condensé, abrégé, résumé, que son récit y avait perdu toute animation et jusqu'à l'apparence de la vie. Il reprit son œuvre, transforma entièrement sa composition, y fit rentrer les textes et les citations indispensables à une exposition satisfaisante de la politique des empereurs et de la discipline des conciles

Narrateur de l'histoire presque contemporaine, Socrate a recouru aux survivants d'un passé encore proche, et aux témoins des événements qui ne dataient que de la veille et de l'avant-veille; il a su interroger sans complaisance, louer sans bassesse, se montrant sobre d'éloges pour tous, surtout à l'égard de ceux qui, en le lisant, se retrouveraient parmi les acteurs d'un passé qui n'était pas sans gloire. L'auteur se montre historien loyal, mais écrivain simplement correct, s'exprimant avec plus de simplicité que d'élégance. Peut-être s'est il un peu exagéré à lui-même la peine qu'il s'est donnée pour ne rien avancer que de certain; sur des points secondaires, son information est cependant incomplète et même fautive. Le mérite solide et durable de Socrate se trouve dans sa conscience à recourir aux sources et son intelligence à saisir les origines d'une situation générale comme à laisser entrevoir ses conséquences.

Bibliographie. — C. de Boor, *Zu Sokrates Hist. ecl.*, vii, 16, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*. 1881, t. v, p. 344; R. Ceillier, *Hist. génér. des aut. ecclés.* 2e édit., t. viii, p. 514-525; Fabricius, *Biblioth. græca*, 2e édit., t. vii, p. 423-427; Fr. Geppert, *Die Quellen des Kirchenhistorikers Sokrates scolasticus*, dans *Studien zur Geschichte der Theologie und Kirche*, in-8°, Leipzig, 1898, t. iii, fasc. 4; Fr. A. Holzhausen, *Commentatio, de fontibus, quibus Socrates, Sozomenus ac Theodoretus in scribenda historia sacra usi sunt, adjuncta eorum epicrisi, comment. præmio ornata*, in-4°, Gottingæ, 1825; S. P. Lambros, *Eine neue Fassung des elften Kapitels des VI Buches von Socrates Kirchengeschichte*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1895, t. iv, p. 481-486; Nolte, dans *Tübing. theolog. Quartals.* 1860, p. 518; 1861, p. 417-451; *P. G.*, t. lxvii, col. 9-26, 27-841; Tillemont, *Histoire des empereurs*, 1738, t. vi, p. 119-122.

XV. **Sozomène.** — Le nom de Sozomène est inséparable du nom de Socrate; son mérite historique lui est cependant inférieur. Né à Salamine, ou bien en Palestine, Sozomène se rendit dès sa jeunesse à Constantinople et y exerça la profession d'avocat, plaidant tous les jours et trouvant néanmoins des loisirs indispensables à la composition d'une *Histoire ecclésiastique* en neuf livres s'étendant de 323 à 439, quoiqu'elle s'arrête en réalité à l'année 423, par suite de la perte ou de la suppression des derniers chapitres. Dédiée à Théodose II, elle a dû être achevée en 443 ou 444. Socrate est historien, Sozomène est compilateur, mais non, comme on l'a insinué, simple plagiaire. Sous prétexte de continuer Eusèbe, il a surtout recommencé Socrate, dont il adopte le plan et dont il cite des passages à l'occasion, mais il sait introduire dans ses emprunts un art de discernement et une finesse de goût dont il faut lui accorder le mérite. Sozomène ne se contente pas de copier Socrate, il le contrôle et, parfois, l'enrichit d'une observation utile ou d'un fait curieux, emprunté à la source même à laquelle puisait Socrate qui est Sabinos d'Héraclée; ou bien il puise à des sources profanes comme Olympiodore.

Bibliographie. — P. Batiffol, *Sozomène et Sabinos*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1898, t. vii, p. 265-284; R. Ceillier, *Histoire générale des auteurs ecclésiastiques* 2e édit. t. viii, p. 525-535; Nolte, dans *Theologische Quartalschrift*, Tübingen, 1861, t. xliii, p. 417-451; *P. G.*, t. lxvii, col. 9-28, 842-1629; Tillemont, *Histoire des empereurs*, 1738, t. vi, p. 123-127, 613-614.

XVI. **Théodoret.** — Théodoret fut évêque de Cyr, bourgade éloignée de deux couchées d'Antioche, il occupa ce siège trente-cinq ans (423-458) et on ne s'étonne pas qu'il y ait eu le loisir de beaucoup écrire; car il aimait l'étude, la théologie surtout, ce qui l'entraîna à s'égarer quelque temps dans le nestorianisme; finalement il rentra dans l'orthodoxie et y mourut. On remarquera que les trois grands historiens de l'Église grecque au iv^e-v^e siècle, Socrate, Sozomène et Théodoret, ne parvinrent pas, en ces temps de canonisation facile, à se faire accorder le titre de saints, quoique leur vie eût été respectable et sanctifiée. Serait-ce à leur profession d'historien qu'il faudrait imputer la prévention qui les a tenus à l'écart d'une voie glorieuse parcourue par tant d'autres, c'est fort possible. Pour peu que l'historien soit sincère, il lui faut raconter des événements, nommer des individus, réveiller des souvenirs qui lui attirent plus d'adversaires et de contradicteurs que d'amis. Comme il est bien impossible, et pour cause, de nier ce qu'ils avancent, on préfère faire le silence; quant à les remercier de leur sincérité, on préfère leur garder rancune de leur prétendue indiscrétion; ce n'est pas le chemin de la canonisation.

Né à Antioche vers 396, disciple de saint Jean Chrysostome et de Théodore de Mopsueste, condisciple de Nestorius et de Jean d'Antioche, Théodoret a laissé plusieurs écrits remarquables (exception faite pour ceux dans lesquels il prenait la défense de Nestorius et attaquait saint Cyrille d'Alexandrie [1]); il se montra surtout apologiste et exégète. Comme il avançait en âge, il voulut tâter de l'histoire et s'attela, lui aussi, à une continuation de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe. Photius estime l'ouvrage supérieur, au point de vue littéraire, à ceux de Socrate et de Sozomène; c'est un récit en cinq livres qui s'étend des débuts de l'arianisme jusqu'au nestorianisme (323-428), et fut écrit en 448 ou 449. Ainsi qu'il arrive aux théologiens improvisés historiens, Théodoret ignore la méthode et la critique historique : il affirme, il tranche quand on lui demanderait seulement de raconter et d'exposer. C'est un historien de désir, et cela ne suffit pas; il est fort probable que son entourage se pâma d'admiration, n'osant moins faire, devant un récit qui manque de plan et d'horizon; les documents s'y accumulent et les événements s'y dissimulent; en définitive, cette histoire n'est qu'une contribution prétentieuse, écrit utilisable pour la monographie du patriarchat d'Antioche.

Par les soins de Cassiodore, ces trois ouvrages de Socrate, de Sozomène et de Théodoret furent traduits en latin : *Post historiam Eusebii apud Græcos Socrates, Sozomenus et Theodoretus sequentia conscripserunt,*

[1] Condamné par le V^e concile œcuménique, sess. viii, can. 13, dans Mansi, *Conc. ampliss. coll.*, t. ix, col. 375-376, et la lettre de Vigile, *ibid.*, col. 417-418, confirmant les décisions du concile.

quos a viro disertissimo Epiphanio in uno corpore duodecim libris fecimus, Deo auxiliante, transferri, ne insultet se habere facunda Græcia necessarium quod nobis judicet esse subtractum [1]. Ce fut l'*Historia tripartita* du Moyen Age.

Bibliographie. — A. Güldenpenning, *Die Kirchengeschichte des Theodoret von Kyrrhos, eine Untersuchung ihrer Quellen*, in-8°, Halle, 1889; H. Huvelin, *Étude sur l'histoire ecclésiastique de Théodoret*, dans *Revue des sciences ecclésiastiques*, 1863, t. VII, p. 460-479; J. Raeder, *De Theodoreti græcorum affectionum curatione quæstiones criticæ*, in 8°, Kopenhagen, 1906; C. Roos, *De Theodoreto Clementis et Eusebii compilatore*, in-8°, Halis Sax., 1883; J. L. Schulze, *Dissertatio de vita et scriptis beati Theodoreti*, in-8°, Halæ, 1769; *P. G.*, t. LXXX, col. 35-66; Théodoret, *Hist. eccles.*, *P. G.*, t. LXXXII, col. 881-1280; *Kirchengeschichte, herausgegeben in Auftrage der Kirchenväter Commission der konigl. preuss. Akad. der Wissensch.*, édit. L. Parmentier, in-8°, Leipzig, 1911; cf. P. Lejay, dans *Bulletin d'ancienne littérature et d'archéologie chrétiennes*, 1912, t. II, p. 66-70.

XVII. **Prosper Tiro, Idace, Victor de Vite, Agathange.** — Après ces écrivains, nous ne rencontrons plus pendant des siècles que des chroniques, des annales, des récits épisodiques ou des histoires nationales.

On ne saurait concéder le titre d'historien à Prosper d'Aquitaine (*Tiro Prosper*), né vers 390, mort vers 463, laïc et théologien dont un seul ouvrage n'est pas inspiré par les querelles théologiques du temps, sa *Chronique*, qui s'étend depuis Adam jusqu'à Genséric (en 455) et ne fait que reproduire et développer Eusèbe et saint Jérôme en s'aidant des fastes des consuls (*Consularia italica*) et avec quelques emprunts à saint Augustin et à Paul Orose.

Le *Chronicon vulgatum* va jusqu'en 445; le *Chronicum integrum* jusqu'en 455. L'ouvrage ne prend une réelle importance historique qu'à partir de 435, le témoignage de Prosper devenant indépendant à cette date.

Parmi les chroniques qui se rattachent plus ou moins directement à la *Chronique* de saint Jérôme, il faut citer celle d'Idace († vers 468), qui va de 370 à 468, celle du comte Marcellin († après 534), de 379 à 534; de Marius d'Avenches († 593), de 455 à 581; de Victor de Tonnenna († 569), de 444 à 567; de Jean de Biclar, continuateur de Victor pour les années 567-590.

La *Chronique* d'Idace, né à Jinzo de Lima, en Galice, évêque de Chaves (*Aquæ Flaviæ?*), se rattache à cette série de chroniqueurs qui remanient saint Jérôme avec plus de persévérance que de succès, et n'offrent d'utilité que pour quelques faits dont ils ont eu personnellement connaissance.

L'*Histoire de la persécution vandale* de Victor de Vite retrace les souffrances de l'Église d'Afrique depuis l'année 429 jusqu'en 484; elle contient un grand nombre de traits héroïques dont le souvenir ne nous a été conservé que par elle seule.

En Arménie, un certain Agathange (personnage mal connu et qui pourrait n'avoir pas existé) porte la responsabilité d'une *Histoire de saint Grégoire l'Illuminateur*, apôtre et premier évêque d'Arménie. Agathange se présente en qualité de témoin oculaire et auriculaire de ce qu'il raconte, malgré que plusieurs faits soient soutenables. Le récit s'étend de l'an 226 à l'an 330, et contient l'histoire de Grégoire et des saintes Hripsimiennes, la doctrine de Grégoire et la conversion du roi Tiridate et de son peuple. Le texte, tel qu'il a été constitué de nos jours, remonte au milieu du V^e^ siècle, mais il contient des documents de date plus reculée. Une version grecque dépend du texte arménien. Faustus Saharouni donna une continuation depuis 316 jusqu'en 392.

Bibliographie. — (Prosper) : H. Fernow, *Romanische Elemente in Chronicon des Prosper von Aquitanien*, dans *Jahrb. f. Roman., Engl. Liter*, 1867, t. VIII, p. 257-280; J. von der Hagen; *Observationes in Prosperi Aquitani Chronicon integrum ejusque LXXXIV annorum cyclum*, in-4°, Amstelodami, 1733; O. Holder-Egger, *Die Cronik Prospers von Aquitanien*, dans *Neues Archiv.*, 1876, t. I, p. 15-90, 327-334; M. Manitius, dans *Sitzungsberichte d. Akad. d. Wissensch.*, Wien, 1888-1889, t. CXVII, p. XII, 17-22; Mommsen, dans *Abhandl. der kgl. sächs. Gesellsch. der Wissensch.*, 1861, p. 563, 660-674; *Introductio* dans *Monum. German. hist., Auctores antiquiss.*, 1892, t. IX, p. 343-384; Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. eccles.*, 1712, t. XVI, p. 1-30, 730-736; L. Valentin, *Saint Prosper d'Aquitaine, étude sur la littérature latine ecclésiastique au V^e^ siècle en Gaule*, in-8°, Paris, 1900.

(Idace) : *P. L.*, t. LI, col. 873-890; t. LXXIV, col. 675-844; *Monum. German. histor., Auct. antiquiss.*, édit., Mommsen, 1894, t. XI, p. 13-36.

(Victor de Vite) : R. Ceillier, *Hist. génér. des aut. eccles.*, 2^e^ édit., t. X, p. 448-465; F. Ferrère, *De Victoris Vitensis libro qui inscribitur : Historia persecutionis Africanæ provinciæ, historica et philologica commentatio*, in-8°, Parisiis, 1898; Dom J. Liron, *Dissertation sur Victor de Vite, avec une nouvelle vie de cet évêque*, in-8°, Paris, 1708; *Singularités hist. et litt.*, 1739-1740, t. III, p. 117-119; t. IV, p. 532-535; M. Petschenig, *Die handschriftliche Ueberlieferung des Victor von Vita*, dans *Sitzungsb. Akad. Wissensch.*, Wien, 1880, t. XCVI, p. 637-732; *P. L.*, t. LVIII, col. 180-216; Hahn, dans *Monum. Germ. histor., Auct. antiq.*, 1879, III. I, p. I-X; Petschenig, dans *Corp. script. eccl. latin.*, Vindobonæ, 1881, t. VII, trad. franç. dans H. Leclercq, *Les martyrs*, 1904, t. III, p. 348-407; W. Potzsch, *Viktor von Vita und die Kirchenverfolgung in Wandalenreiche*, in-4°, Döbeln, 1887; A. Schönfelder, *De Victore Vitensi episcopo dissert. inaug. historica-theologica*, in-8°, Breslau, 1899; Tamizey de Larroque, dans *Revue de Gascogne*, 1885, t. XXVI, p. 49-51; Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. eccles.*, 1712, t. XVI, p. 595-599, 798-799.

(Agathange) : A. von Gutschmid, *Agathangelos*, dans *Zeitschrift der deutschen morgenlandische Gesellschaft*, 1877, t. XXXI, p. 1-60; *Kleine Schriften*, édit. Fr. Rühl, t. III, p. 339-420; E. Teza, *Agathangelus*, dans *Rivista di Filologia*, 1881-1882, p. 405-417. Éditions arméniennes de Constantinople, 1709 et 1824; de Venise, 1835 et 1862; version grecque dans *Acta sanctorum*, Antwerpiæ, septembre 1762, t. VIII, p. 320-402; P. de Lagarde, *Agathangelus und die Akten Gregors von Armenien*, in-4°, Göttingen, 1887.

XVIII. **Jean Malalas et Jean d'Antioche.** — Nous allons ne plus fréquenter pendant une longue suite de siècles que des historiens de peu de talent, mais qui, à défaut d'autres mérites, ont celui de conserver des faits au moyen desquels nous parvenons à tisser la trame historique de cette obscure période.

Au VI^e^ siècle, nous devons mentionner Hésychius de Milet, auteur concis et assez élégant d'une *Histoire universelle* en six livres, depuis le règne de Bélus, roi d'Assyrie, jusqu'à celui de l'empereur Anastase, mort en 518. Il n'en reste que des fragments, dont un, assez étendu, qui a fait partie du livre sixième et dans lequel on trouve l'histoire de Byzance jusqu'à l'époque du règne de Constantin. Cette histoire universelle avait été pourvue d'une suite qui en faisait une histoire contemporaine, sous forme de récit du règne de Justin (518-527) et des premières années du règne de Justinien. Hésychius était encore l'auteur d'un *Onomatologion*, sorte de biographie des auteurs grecs célèbres dont il fit un « Résumé » (peut-être avec le titre de

[1] Cassiodore, *De institutione*, c. XVII.

Compendium) en adoptant l'ordre alphabétique et en y ajoutant les auteurs chrétiens. Suidas et Photius en ont fait usage.

Bibliographie. — *Hesychii opuscula duo quæ supersunt*, édit. Jo. Orelli, in-8°, Lispiæ, 1820; Müller, *Fragmenta histor. græc.*, in-4°, Parisiis, 1841-1870, t. v, p. 143-177.

Un contemporain d'Hésychius, Jean Malalas, composa une *Chronique* ou *Chronographie* depuis les temps les plus reculés de l'Égypte jusqu'à la mort de Justinien; elle s'arrête aujourd'hui à 563, mais elle devait poursuivre jusqu'en 565 ou même jusqu'en 573. C'est un ouvrage d'où le sens critique est absent; il n'en a eu, comme il faut s'y attendre, que plus de succès auprès des ignorants qui n'aiment pas qu'on paraisse leur faire la leçon et auprès des gens d'Église qui ont de tout temps apprécié les opinions qui ne dérangent pas celles qu'on leur a inculquées au temps de leur jeunesse cléricale. Cette *Chronographie* a dû être achevée à Constantinople au temps de Justin II: c'est le vrai type d'une histoire universelle, populaire de langue et monastique d'inspiration. Il semble que le Jean Malalas existant reproduise, en l'aggravant, un Malalas plus ancien, monophysite, qu'un correcteur orthodoxe n'a pas suffisamment purifié de toute erreur. Les dix-sept premiers livres et le début du dix-huitième auraient été composés par ce monophysite, à Antioche, entre 528 et 540. La fin du dix-huitième livre daterait de Constantinople et des environs de l'année 473.

Bibliographie. — P. Battiffol, *Littérature grecque*, 1897, p. 222; E. W. Brooks, *The date of the historian John Malala*, dans *English historical review*, 1892, t. vii, p. 291-301; J.-B. Bury, *Johannes Malalas: the text of the codex Barocccianus*, dans *Byzant. Zeitschrift*, 1897, t. vi, p 219-230; L. Dindorfius, dans *Corp. script. hist. byzant.*, 1831, præf., *P. G.*, t. xcvii, col. 9-12; M. Erdmann, *Adversaria critica in Malalæ Chronographiam*, dans *Zeitschrift prot. Gymn. Strassburg*, 1889, t. ii, p. 69-88; Fabricius, *Bibl. græc.*, 2e édit., t. vii, p. 446-449; C. Frick, *Zur Kritik des Johannes Malalas*, dans *Hist. philol. Ausfsätze Ernst Curtius*, 1884, p. 5566; H. Gelzer, *Sextus Julius Africanus und die byzantinische Chronographie*, 2 vol., in-8°, Leipzig, 1880-1892; C. E. Gleye, *Malalas und Corippus*, dans *Byzantin. Zeitschrift*, 1895, t. iv, p. 366-367; *Beiträge zur Johannesfrage*, dans recueil cité, 1896, t. v, p. 422-464; H. Haupt, *Dares, Malalas und Sisyphos*, dans *Philologus*, 1881, t. xl, p. 107-121; V. Jagic, *Ueber die altslavische Uebersetzung des Johannes Malalas*, dans *Hermès*, 1880, t. xv, p. 230-237; L. Jeep, *Die Lücken in der Chronik des Malalas*, dans *Rhein. Mus. Philol.*, 1881, t. xxxvi, p. 351-361; G. Koerting, *De vocibus latinis quæ apud Joannem Malalam, chronographum byzantinum, inveniuntur*, in-4°, Monasterii Guestph, 1879; K. Krumbacher, *Geschichte d. byzant. Literatur*, 1897, p. 325-334; Th. Mommsen, dans *Hermès*, 1872, t. vi, p. 323-383; K. J. Neumann, *Der Umfang der Chronik des Malalas in der Oxforder Handschrift*, dans *Hermès*, 1880, t. xv, p. 356-360; O. Holder-Egger, dans *Neues Archiv*, 1876, t. i, p. 291-296; E. Patzig, *Unerkannt and unbekannt gebliebene Malalas-Fragmente*, in-4°, Leipzig, 1891; A. Rüger, *Studien zu Malalas. Præpositionen und Adverbien. Das 18 Buch. Die Konstantin Excerpte. Die tuskulan. Fragmente. Beitrag zur histor. Syntax der griech. Sprache und zur Quellenkritik des Malalas*, in-8°, Kissingen, 1895; J. H. H. Schmidt, *Brüchstücke des Johannes von Antiochia und des Johannes Malalas*, dans *Hermès*, 1872, t. vi, p. 323-381; S. Sestakov, *Ueber die Bedeutung der slavischen Uebersetzung der Chronik des Johannes Malalas für die Wiederherstellung and Verbesserung des griechischen Textes derselben*, dans *Vizant. Vremennik*, 1895, t. i, p. 503-552; 1896, t. ii, p. 372-377.

Quant à Jean d'Antioche, personnage à peine connu, *ex grammatico presbyter*, dit Gennade, il serait l'auteur d'un livre perdu; *Adversum eos qui in una tantum substantia adorandum adserunt Christum*: c'est l'ouvrage d'un antimonophysite déclaré, défenseur de saint Cyrille, de qui nous aurions aussi quelques fragments d'une *Histoire universelle*.

Bibliographie. — U. Ph. Boissevain, *Ueber die dem Joannes Antiochenus zugeschriebenen Excerpta Salmasiana*, dans *Hermès*, 1887, t. xxii, p. 161-178; C. de Boor, *ibid.*, 1885, t. xx, p. 321-330; K. Krumbacher, *Gesch. d. byzant. Literatur*, 1897, p. 334-337; Müller, *Fragm. histor. græc.*, t. iv, p. 536-626; t. v, p. 27-28; Mommsen, dans *Hermès*, 1871, t. vi, p. 313-383; E. Patzig, *Johannes Antiochenus und Johannes Malalas*, in-4°, Leipzig, 1892; *Johannes Antiochenus Fr. 200 Salm. und Prokop*, dans *Byzant. Zeitschrift*, 1893, t. ii, p. 591-598; *Die Troica des Joannes Antiochenus*, dans même revue, 1895, t. iv, p. 23-29; A. Rüger, *Präpositionem bei Johannes Antiochenus*, in-8°, Münnerstadt, 1896; J. H. H. Schmidt, voir à Jean Malala; G. Sotiriadis, *Zur Kritik des Johannes von Antiochia*, in-8°, Leipzig, 1887; V[itelli] G(irolamo), *Frammenti della archeologia di Giovanni Antiocheno nel cod. Paris gr. 3026*, dans *Studi Ital. filol class.*, 1895, t. iii, p. 382-384.

XIX. Littérature historique des Syriens. — L'histoire est une des branches les plus importantes de la littérature syriaque. Les documents que cette littérature offre aux érudits sont de deux sortes : des chroniques ou histoires générales et une longue série de biographies, de monographies, de documents hagiographiques d'où on peut extraire des matériaux de valeur. Nous ne parlons ici que de l'histoire proprement dite.

Josüé le Stylite écrivit en syriaque, vers l'an 518, une *Chronique* dont on a relevé les mérites; elle porte le titre d'*Histoire des calamités* survenues à Édesse, à Amida et dans toute la Mésopotamie, entre 495 et 506. C'est le document le plus complet et le plus exact que l'on possède sur les guerres d'Anastase Ier et de Cawad. L'auteur habitait Édesse après la mort d'Anastase, par conséquent vers 518: Assémani l'identifiait avec le patriarche Denys de Tellmahré. La conjecture suivant laquelle cette *Chronique* appartenait à Josüé, moine du monastère de Zoukenin, près d'Amid, s'appuyait sur une note transcrite par un scribe nommé Élisée: or cette note se rapporte non à la *Chronique*, mais à la compilation entière dans laquelle elle a été insérée, de sorte que le nom de l'auteur de la *Chronique* ne nous est pas connu.

Bibliographie. — J. S. Assemani, *Bibl. orient. vatic.*, 1719, t. i, p. 260-283; R. Ceillier, *Hist. génér. des aut. ecclés.*, 2e édit., t. x, p. 583-586; Rubens Duval, *Littérature syriaque*, 1900, p. 187-189, 205; H. Gelzer, *Josua Stylites und die damaligen kirchlichen Parteien des Ostens*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1892, t. i, p. 34-49: Paulin Martin, *Chronique de Josüé le Stylite* (avec trad. franç.), in-8°, Leipzig, 1876; *id.*, dans *Abhandlungen Kunde Morgenland*, 1876, t. vi, p. 1-lxxxvi; W. Wright, *The Chronicle*, in-8°, Cambridge, 1882 (avec trad. angl.): cf. R. L. Bensly, dans *The Academy*, 1883, t. xxiv, p. 182.

L'ouvrage anonyme qu'Assemani avait attribué à Denys de Tellmahré est conservé dans un manuscrit unique du Vatican. Il s'étend des origines du monde à l'an 775: il est divisé en quatre parties. La première, qui s'arrête à Constantin, a pour source principale la *Chronique* d'Eusèbe de Césarée: l'auteur y ajoute divers emprunts faits à des écrits syriens d'un caractère légendaire. Cette partie a été éditée sans traduction par Tulberg en 1851. La seconde partie, contenant la période de Constantin à Théodose le Jeune, est presque

entièrement tirée de Socrate: elle est inédite. La troisième, qui s'arrête à Justin II, reproduit presque entièrement la seconde section, aujourd'hui perdue, de l'histoire de Jean d'Asie, complétée par d'importants documents (un de ceux-ci est la *Chronique* de Josüé le Stylite dont nous venons de parler). La quatrième partie, éditée et traduite en français, par J.-B. Chabot, en 1895, renferme de nombreuses données historiques, surtout pour l'époque de la domination arabe.

Bibliographie. — J. S. Assemani, *Bibl. orient. clem. vatic.*, 1721, t. II, p. 98-116; R. Ceillier, *Hist. génér. des aut. ecclés.*, 2e édit., t. XI, p. 813; J.-B. Chabot, *Chronique syriaque de Denys de Tellmahré, IVe partie publiée d'après le ms. 162 de la Bibliothèque vaticane*, in-8°, Paris, 1895; Rub. Duval, *Littérature syriaque*, 1900, p. 203-204, 388-389; K. Krumbacher, *Geschichte d. byz. Literatur*, 1897, p. 404-405; F. Nau, *Étude sur les parties inédites de la Chronique ecclésiastique attribuée à Denys de Tellmahré*, dans *Revue de l'Orient chrétien*, 1897, t. II, p. 41-68; *id.*, dans *Bulletin critique*, 1897, 25 janvier, p. 54; Noeldeke, dans *Literar. Centralblatt*, 12 février 1898, p. 190.

Quelques années plus tard, un anonyme écrivit une *Chronique d'Édesse* conservée dans un manuscrit syriaque du Vatican provenant du monastère de Notre-Dame, au désert de Nitrie. Cette chronique commence en l'an 132-131 avant J.-C. et s'arrête à l'année 540 de notre ère. Très concise pour la première époque, elle donne des renseignements détaillés à partir du IIIe siècle. Les données historiques qu'elle renferme, et surtout les dates exactes qu'elle fournit, en font un précieux document pour l'histoire non seulement de l'Orient, mais encore de l'Occident. Les sources de la *Chronique d'Édesse* sont des documents originaires d'Antioche, une histoire des Perses aujourd'hui perdue et des pièces d'archives de la ville d'Édesse. L'auteur écrivait vers le milieu du VIe siècle; il était orthodoxe, se soumettait à la doctrine des quatre premiers conciles œcuméniques, malgré un penchant manifeste vers le nestorianisme.

Bibliographie. — J. S. Assemani, *Bibl. orient.*, t. I, p. 388-417, réimprimée par Michaelis, *Chrestomatie syriaque*, 2e édit., Gœttingen, 1786, p. 47 sq.: trad. angl. dans *Journal of sacred literature*, 1864, t. V, p. 28 sq.; *Chronica minora*, dans *Corpus scriptorum christianorum orientalium*, t. IV; L. Hallier, *Untersuchungen ueber die Edessenische Chronik mit dem syrtschen Texte und eine Uebersetzung*, dans *Texte und Untersuchungen*, in-8°, Leipzig, 1892, t. IX, fasc. 1.

Chronicon anonymum de ultimis regibus Persarum qui va de la mort d'Hormizd IV (590) jusqu'à la fin du royaume des Sassanides. Écrit vers 680.

Chronicon maroniticum, composé à la fin du VIIe siècle par un maronite; les derniers fragments s'arrêtent à l'an 664.

Fragment relatif à la conquête de la Syrie par les Arabes, qui fixe au 20 août 636 la célèbre bataille du Yarmouk.

Chronicon miscellaneum (auquel Land a donné le nom de *Liber chalifarum*), compilation exécutée sous le règne du khalife Hischam (724-743) à l'aide de quatre séries de documents qui vont, la première jusqu'en 640, la seconde jusqu'en 570, la troisième jusqu'en 636, la dernière jusqu'en 529.

Chronicon anonymum ad annum 846 pertinens, qui paraît reproduire et compléter une chronique antérieure s'arrêtant à l'année 795.

Fragmenta chronici anonymi, qui vont de 754 à 813.

Chronicon Jacobi Edesseni.

Enfin six courtes notices, de médiocre intérêt, intitulées, *Expositio generationum, familiarum et annorum; Descriptio populorum et plagarum; De familiis linguarum; Pseudo-Dioclis fragmentum* (du IXe siècle). *Documentum nestorianum* (écrit à tendances polémiques).

Bibliographie. — *Corp. scriptor. christianor. orient.* t. IV, *Chronica minora.*

La plus ancienne histoire ecclésiastique qui nous soit venue des Syriens est celle que Jean d'Asie (ou Jean d'Éphèse) écrivit dans la seconde moitié du VIe siècle, Jean, originaire d'Amid, évêque monophysite d'Éphèse, mourut vers 588. Son ouvrage fournit des renseignements précieux et inconnus par ailleurs sur les événements politiques et religieux survenus sous les règnes de Justinien Ier et Justin II. Cette *Histoire* était divisée en trois parties ayant chacune six livres. Les deux premières parties s'étendaient de Jules César à Justin II (572); la troisième partie s'arrêtait à 585; à cette date où il posait le point final, Jean d'Asie était âgé de quatre-vingts ans. La première partie est perdue en entier, la seconde est représentée par d'importants fragments insérés dans la *Chronique* du pseudo-Denys de Tellmahré ou bien conservés au *British Museum*, mss. addit., *14647* (daté de 688); ms. addit., *14650* (daté de 875 et publiés par Land, dans ses *Anecdota syriaca*, Leyde, t. II, p. 289-329 et 385-391). De plus, on a constaté que le pseudo-Josüé le Stylite a composé la troisième partie de sa *Chronique* avec la seconde partie de l'*Histoire* de Jean d'Asie, littéralement transcrite [1]. La troisième partie de l'*Histoire* de Jean d'Asie va de 572 à 585. Elle subsiste avec quelques légères lacunes dans un manuscrit du Brit. Mus., *Addit.*, *14640*, du VIIe siècle, qui a été publié par Cureton (1853), traduit par Payne-Smith (Oxford, 1860) et par Schoenfelder (München, 1862). L'auteur donne de précieux détails sur les conditions dans lesquelles il écrivit cette partie, l. II, c. L: « Il arrive, dit-il, que des personnes instruites, en lisant ces histoires, blâment l'auteur au sujet de la confusion qui règne dans le récit d'un même événement, mêlé et dispersé dans plusieurs chapitres. Mais, à propos des chapitres exposés à ce blâme, il faut savoir que beaucoup d'articles ont été écrits au temps de la persécution [de Justin II contre les monophysites] et sous la contrainte de toutes les adversités. Les cahiers où se trouvaient ces articles devaient nécessairement être mis à l'abri avec d'autres papiers et livres dans différents endroits, et être cachés dans plusieurs lieux, parfois pendant deux ou trois ans. Lorsqu'il se présentait des faits dont il voulait conserver par écrit la mémoire, et dont il avait déjà fait mention dans des chapitres rédigés précédemment, l'auteur, n'ayant pas sous ses yeux ses premiers écrits, ne se rappelait pas en avoir déjà traité et les rapportait de nouveau. Telle est la cause de la répétition des mêmes faits dans plusieurs chapitres. Plus tard, les loisirs ont manqué pour qu'il soit fait facilement et à l'aise une harmonie de ces récits [2]. Dans ce qui nous a été conservé de l'œuvre historique de Jean d'Asie, on trouve des informations précises sur les crises que la secte monophysite eut à traverser durant le VIe siècle. Jean se défend de toute partialité; il se plaint avec amertume, il est vrai, des souffrances endurées par ses coreligionnaires, tandis que les calamités qui ne furent pas épargnées à ses adversaires n'obtiennent de sa part ni compassion ni rien qui permette de croire qu'il n'en éprouve quelque satisfaction: néanmoins Jean d'Asie est un historien véridique et original dont l'œuvre domine de haut

[1] Cf. Nau, dans *Bull crit.*, 25 août 1896; *Journ. asiat.*, 1896, IXe série, t. VIII, p. 346 sq.; *Anal. des parties inédites*, 1897, p. 33 sq.; analyse cette deuxième partie. — [2] Dates fournies par la IIIe partie: l. I, c. XXXIX, ann. 581; l. II, c. XV, ann., 577; l. III, c. XXII, ann. 582; l. IV, c. XIII, XIX, LII, LXI, ann. 575, 576, 580, 585; l. IV, c. XXV, ann 584.

les compilations historiques que la Syrie nous a laissées.

Jean d'Asie est, en outre, l'auteur du recueil de *Vies des bienheureux orientaux*, exécuté vers 569 et qui complète utilement son *Histoire ecclésiastique*. Ces vies de saints de l'Église jacobite de la fin du v^e^ et du vi^e^ siècle sont une des meilleures sources historiques concernant l'introduction du monophysisme en Syrie, et du commerce actif d'idées et de croyances qui s'établit à cette époque entre Antioche et Alexandrie. La plus importante collection de ces vies est celle qui a été écrite par Jean, quand il était moine à Amid. Tous les saints, moines et nonnes sont sans doute des monophysites, mais aussi des contemporains de l'auteur : Siméon de Beit Arscham, Jacques Baradée, Jean de Tella, les patriarche Sévère, Théodore, Anthime, Serge et Paul, etc., Brit. Mus. ms., *addit. 14647*, dans Land, *Anecdota syriaca*, p. 32-34, p. 2-288.

Bibliographie. — J. S. Assémani, *Bibl. orient. vatic.*, 1721, t. II, p. 83-90; C. J. Ball, dans *Dictionary of christian biography*, t. III, p. 370-373; R. Ceillier, *Hist. génér. des aut. ecclés.*, 2^e^ édit., t. XI, p. 420-422; W. Cureton, *The third part of the ecclesiastical history of John, bishop of Ephesus*, in-8°, Oxford, 1853; Rub. Duval, *Littérature syriaque*, 1900, p. 191-195, 364-365, 418; K. Krumbacher, *Gesch. d. byzant. Literatur*, 1897, p. 404; J. P. N. Land, *Joannes Bischof von Ephesos, der erste syrische Kirchenhistoriker, einleitende Studien*, in-8°, Leyden, 1856; F. Nau, *Analyse de la deuxième partie inédite de l'Histoire ecclésiastique de Jean d'Asie, patriarche jacobite de Constantinople* († 585), dans *Revue de l'Orient chrétien*, 1897, t. II, p. 455-493; F[élix] N[ève], dans *Annales de philosophie chrétienne*, 1853, IV^e^ série, t. VIII, p. 240-243.

L'année même où Jean d'Asie composait ses *Histoires concernant les vies des bienheureux orientaux*, un Syrien jacobite rédigea une compilation dans laquelle il fit entrer une grande partie de l'*Histoire ecclésiastique* de Zacharie le Rhéteur, évêque de Mitylène, dont le nom servit à recommander l'ouvrage entier, composé de sources grecques et de documents d'origine syriaque. Cette *Histoire ecclésiastique* de Zacharie le Rhéteur se rapporte aux événements du v^e^ et du vi^e^ siècles, qui concernent les églises monophysites de Syrie et d'Égypte, et elle sert de complément aux ouvrages de Jean d'Asie. Le texte, publié d'abord par Land (1870), a été traduit en anglais (1899) et partiellement en allemand (1899).

Bibliographie. — K. Ahrens et G. Krüger, *Die sogenannte Kirchengeschichte des Zacharias Rhetor in deutscher Uebersetzung*, in-8°, Leipzig, 1899; cf. F. Delmas, dans *Echos d'Orient*, 1899, t. III, p. 36-40; Assémani, *Bibl. orient. vatic.*, 1721, t. II, p. 54-62; Batiffol, *Littérature grecque*, 1897, p. 221-222; R. Ceillier, *Hist. génér. des aut. ecclés.*, 2^e^ édit., t. XI, p. 270-271; Rub. Duval, *Littérature syriaque*, 1900, p. 150, 164, 195-197; I. Guidi, *Il texto siriaco della descrizione di Roma nella storia attribuita a Zaccaria Retore*, dans *Boll. archeol.*, Roma 1884; F. J. Hamilton et E. W. Broks, *The syriac Chronicle known as that of Zachariah of Mitylene, translated into english*, in-8°, London, 1899; K. Krumbacher, *Gesch. d. byz. Lit.*, 1897, p. 403-404; D. J. P. N. Land, *Anecdota syriaca*, t. III, Leyden, 1870, *P. G.*, t. LXXXV, col. 1145-1178; J. Spanuth, *Zacharias Rhetor. Das Lebendes Severus von Antiochien, in syrischer Uebersetzung*, in-4°, Göttinger, 1893; *Corp. script. christ. Orient.*, t. V, VI : *Historia ecclesiastica Zacharias Rhetori vulgo adscripta.*

Jacques, évêque d'Édesse, mort en 708, fut l'écrivain syrien le plus actif et le plus érudit du vii^e^ siècle. Il s'était proposé, dans sa *Chronique*, de continuer celle d'Eusèbe de Césarée; son œuvre allait jusqu'à l'an 706. Elle comprenait deux parties répondant aux deux sections du *Chronicon* d'Eusèbe. Malheureusement, l'unique ms. (du x^e^ siècle) qui l'a conservée nous est parvenu fort mutilé; il s'arrête à l'année 631.

Bibliographie. — J. S. Assémani, *Biblioth. orient. clem. vatic.*, 1719, t. I, p. 468-494; C. J. Ball, dans *Dict. of christ. biogr.*, t. III, p. 332-335; E. W. Brooks, *The chronological canon of James of Edessa*, dans *Zeitschrift deutsch. morgenl. Gesells.*, 1899, t. LIII, p. 261; *id.*, dans *Chronica minora;* R. Ceillier, *Hist. génér. des aut. ecclés.*, 2^e^ édit. t. XII, 101-102; James Darmesteter, *Jacques d'Édesse et Claude Ptolémée*, dans *Revue des Études grecques*, 1891, t. IV, p. 180-188; Rub. Duval, *Littérature syriaque*, 1900, p. 70-71, 77, 202-203, 376-378, 419; C. Kayser, *Die Canones Jacob's von Edessa, übersetzt und erläutert, zum Theil auch zuerst in Grund text veröffentlicht*, in-8°, Leipzig, 1886; P. Martin, *Jacques d'Édesse et les voyelles syriennes*, dans *Journal asiatique*, 1869, VI^e^ série, t. XIII, p. 447-482; F. Nau, *Lettre de Jacques d'Édesse à Jean le Stylite sur la chronologie biblique et la date de la naissance du Messie*, dans *Revue de l'Orient chrétien*, 1900, t. V.

Une chronique anonyme de l'an 819 fut découverte en 1911 dans le Tourabdin par le Rév. A. Barsaum (évêque syrien de Damas); c'est une des sources de la *Chronique* de l'an 846 publiée dans les *Chronica minora*. Le manuscrit est du IX^e^ siècle : nous avons probablement la rédaction autographe de l'auteur.

Denys de Tellmahré fut patriarche jacobite d'Antioche de 818 à 845. Sa *Chronique* était divisée en deux sections, comprenant chacune huit livres partagés en chapitres; elle s'étendait de l'avènement de l'empereur Maurice (582) à la mort de Théophile (844). C'est Michel le Syrien qui nous l'apprend. Du texte même de l'auteur nous ne possédons plus qu'un fragment égaré dans un manuscrit de la Vaticane, mais Michel y a fait de très larges emprunts et paraît l'avoir résumé en entier. L'auteur de la *Chronique* de 1234 l'a également utilisé. Les derniers chapitres, transcrits à peu près intégralement par ces écrivains, forment une intéressante autobiographie du patriarche.

La *Chronique* d'Élie de Nisibe est le seul traité développé d'histoire générale que nous aient laissé les écrivains syriens appartenant à l'Église nestorienne; ils ont, par contre, écrit beaucoup plus de monographies et d'histoires particulières que les jacobites. La première partie de l'œuvre d'Élie est une véritable *Chronique*, ayant l'avantage d'indiquer toutes ses sources année par année. La seconde partie est une sorte de *Doctrina temporum* traitant des ères et des calendriers des différentes nations. Le texte syriaque est accompagné d'une traduction arabe faite par l'auteur lui-même. Le manuscrit unique de cet ouvrage est contemporain de la rédaction; il comporte malheureusement de grandes lacunes dans la première section.

Bibliographie. — Elias Nisibenus, *Opus chronologicum*, part. I, edidit et interpr. E. W. Brooks, part. II, edidit et interpr. J. B. Chabot, formant les t. VI et VII du *Corp. script. christianor. orientalium.*

Les auteurs syriaques du vi^e^ siècle possédaient des traductions en leur langue des *Histoires* d'Eusèbe, de Socrate et de Théodoret, peut-être aussi de Sozomène. De la version syriaque d'Eusèbe dériva la version arménienne qui lui est postérieure d'un siècle environ; quant à la version syriaque, elle pourrait être contemporaine d'Eusèbe et elle aide sur quelques points à remplir des lacunes.

Bibliographie. — Merx, *De Eusebianæ historiæ ecclesiasticæ versionibus syriaca et armeniaca*, dans *Actes du IV^e^ Congrès des orientalistes*, Florence, 1880, t. I, p. 199 sq. : *Theecclesiastical history of Eusebius in syriac, by the late William Wright and Norman Mac*

Lean, with a collation of the ancient armenian version by Adalbert Merx, in-8°, Cambridge, 1898.

XX. Chroniqueurs du VI^e^ siècle. — Ceci nous ramène vers les pays de langue grecque et de langue latine.

Théodore le Lecteur rédigea un abrégé des historiens Socrate, Sozomène et Théodoret, lequel demeura manuscrit; l'auteur s'étendit jusqu'au règne de Justin I^er^ (518-527) en s'aidant de la *Chronique* d'Eustathe le Syrien qui s'arrêtait en 502 et qui paraissait perdue.

Bibliographie. — Nicéphore Calliste en a conservé des passages, *P. G.*, t. LXXXVI, part. 1, col. 165-228; L. Allatius, *De Theodoris*, dans *P. G.*, t. LXXXVI, col. 157-162; P. Batiffol, *Litterat. grecque*, 1897, p. 222-223; J. Bidez, *La tradition manuscrite de Sozomène et la Tripartite de Théodore le Lecteur*, dans *Texte und Untersuchungen*, 1908, III^e^ série, t. II, part. 2; C. de Boor, *Zu Theodorus Lektor*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1884, t. VI, p. 573-577 ; Edm. Bouvy, dans *Annal. de philos. chrét.*, 1874, VI^e^ série, t. VII, p. 327-335, 421-429; R. Ceillier, *Hist. génér. des aut. ecclés.*, 2^e^ édit., t. XI, p. 103-105; G. Dangers, *De fontibus indole et dignitate librorum quos de historia ecclesiastica scripserunt Theodorus Lector et Evagrius*, in-4°, Göttingæ, 1841; Fabricius, *Bibl. græca*, 2^e^ édit., t. VII, p. 435-437, 444; t. X, p. 372, 398; E. Miller, dans *Revue archéologique*, 1873, II^e^ série, t. XXVI, p. 273-288; Nolte, *Zu Theodors Lector und Eusthatios von Epiphania nebst einem noch ungedruckten Brüchstücke der Letzterem*, dans *Theologische Quartalschrift*, Tübingen, 1861, t. XLIII, p. 569-582; J.-V. Sarrasin, *De Theodoro Lectore Theophanis fonte præcipuo*, dans *Comment. Ienæ philol.*, in-8°, Lipsiæ, 1881; Tillemont, *Hist. des empereurs*, 1738, t. VI, p. 589-591.

La *Chronique* du comte Marcellin, chancelier de Justinien, est surtout précieuse entre les années 518 et 548. Il faut se tenir en garde contre l'addition qui s'étend de 548 à 566, addition tirée d'une *Chronique* du moine Hermann Contract.

Bibliographie. — R. Ceillier, *Hist. génér. des aut. ecclés.*, 2^e^ édit., t. XI, p. 98-99; D. Holder-Egger, *Die Chronik des Marcellinus Comes und die oströmischen Fasten*, dans *Neues Archiv.*, 1876, t. II, p. 48-109, 250-253; V. Lundström, *Studien zu spätgriechischen und byzantinischen Chroniken : Das Chronicon Marcellini vel Hippolyti*, dans *Eranos*, 1896, t. I, p. 150-168; Mommsen, *Chronica minora sæc. IV-VII*, 1893, dans *Monum. Germ. histor. Auct. antiq.*, t. XI, p. 39-59, 60-108, *P. L.*, t. LI, col. 913, 917-948; t. LXV, col. 975; G. Waitz, *Die angebliche Fortsetzung des Marcellin von 551-558*, dans *Nachricht Götting. Univers.*, 1857, p. 38-40.

Parmi les latins, Flavius Magnus Aurelius Cassiodorus fit une carrière administrative brillante et une carrière littéraire qui lui a mérité le souvenir reconnaissant de la postérité. Successivement questeur (vers 507-511), consul (514), gouverneur de Lucanie, maître des offices et préfet de prétoire (533 à 536), il se retira vers 540 dans un de ses *latifundia* où il avait établi des viviers et qui prit, d'après cette circonstance, le nom de *Monasterium Vivariense*. Cassiodore y vécut encore presque un quart de siècle; il mourut peu après (575).

Pendant la période séculière de sa vie, Cassiodore avait rédigé des œuvres historiques, mais il ne paraît pas y avoir consacré le meilleur de son attention. Le premier en date de ses ouvrages est une *Chronica*, depuis Adam jusqu'à l'année 519, dédiée à Eutharic, consul de ladite année. Ce n'est pas, ainsi que le titre induirait à le croire, une chronique universelle, mais seulement une liste des consuls de Rome avec une préface qui rattache cette liste à la création du monde. A partir de l'année 496, l'auteur met à profit ses souvenirs personnels. Cassiodore ne négligeait rien pour amener une réconciliation entre Romains et barbares; il pensa y travailler efficacement par la composition d'un ouvrage intitulé : *De origine actibusque Getorum*, histoire des Goths écrite entre 526 et 533 sur l'ordre de Théodoric. L'original, en douze livres, est perdu; nous n'en pouvons juger que par un médiocre abrégé de l'alain Jordanès, évêque de Cortone, auteur lui-même d'un ouvrage intitulé *De summa temporum*, sorte de chronique universelle. Cassiodore n'a pris qu'une part secondaire à la rédaction de la célèbre *Historia ecclesiastica tripartita*, en douze livres, qui exerça une influence considérable pendant le Moyen Age. Désireux de compléter et de continuer l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe par Rufin d'Aquilée, Cassiodore chargea son ami Épiphane de mettre en latin Socrate, Sozomène et Théodoret; cela fait, il fondit ces trois auteurs en un seul et s'imagina composer un ouvrage nouveau en donnant la parole tour à tour à l'un des trois historiens, retouchant, complétant le récit préféré, celui de Socrate, au moyen des deux autres auteurs.

Bibliographie. — *Chronicon ab Adamo usque ad ann.* 519, dans *P. L.*, t. LXIX, col. 1214-1248 : *Monum Germ. hist., Auct. antiq.*, 1894, édit. Mommsen, t. XI, p. 109-161; *De origine actibusque Getorum sive de Gothorum origine et rebus gestis*, dans *P. L.*, t. LXIX, col. 1251-1296; *Monum. Germ. hist., Auct. antiq.*, édit. Mommsen, t. V, part. 1, p. 53-138; *De summa temporum*, dans *Monum. Germ. hist., Auct. antiq.*, édit. Mommsen, 1882, t. V, p. 1-52; cf. Wattembach, *Deutschlands Geschichtsquellen in Mittelalter*, 6^e^ édit., t. I, p. 72-79; *Historia ecclesiastica tripartita*, dans *P. L.*, t. LXIX, col. 879-1214; Wattembach, *op. cit.*, 6^e^ édit., t. I, p. 65-72.

Ce qu'on appelait autrefois la « gravité », la « dignité » de l'histoire exprime une certaine modération qui, si elle n'est pas l'impartialité, en donne l'impression, ou du moins, l'illusion. Il ne faut s'attendre à rencontrer ce genre d'une sobriété calculée chez quelques partisans du style exaspéré qui semblent s'être inspirés du *De gubernatione Dei* de Salvien, pamphlet plutôt qu'histoire. De cette école se réclament Gildas de Rhuys et Victor de Tonnenna.

Gildas est l'auteur d'un petit livre dans le genre voyant intitulé : *De excidio Britanniæ*, qui doit être consulté pour l'histoire des invasions et des remous de peuples barbares qui ravagèrent la Grande-Bretagne. Gildas, moine, ensuite abbé, vécut de 493 à 570 (ou 583).

Bibliographie. — Anscombe, *Saint Gildas of Rays and the irish regal chronology of the sixt cent.*, in-8°, London, 1893 ; A. de La Borderie, *La date de la naissance de Gildas* (493), dans *Revue celtique*, 1883, t. VI, p. 1-13; *Saint Gildas, l'historien des Bretons*, dans *Revue de Bretagne*, 1883-1884, IV^e^ série, t. IV, p. 165-184, 249-276, 321-347; t. V, p. 109-139, 187-220, 299-316; *L'historien et le prophète des Bretons, Gildas et Merlin*, dans *Études historiques bretonnes*, in-8°, Nantes, 1884, t. I; R. Ceillier, *Hist. génér. des aut. ecclés.*, 2^e^ édit., t. XI, p. 318-321; J. Fonssagrives, *Saint Gildas de Rays et la société bretonne au VI^e^ siècle*, 493-570, in-12, Paris, 1908; Mabillon, *Acta sanct. O. S. B.*, 1668, t. I, p. 138-139, 2^e^ édit., p. 129-130; Mommsen, dans *Monum. Germ. hist., Auct. antiq.*, 1894, t. XIII, p. 25, 91-110; Nicol, dans *Bull. soc. polym. Morbihan*, 1886-1887, p. 19-24; *P. L.*, t. LXIX, col. 327; J. Stevenson, dans *English historical soc.*, 1838, t. III, p. V-XXIII; Varin, dans *Mém. prés. par divers savants*, 1857, t. V, p. 37-73, 92-105, 107-114, 130-157, 186-188.

Victor de Tonnenna, en Afrique, n'était pas plus endurant que Gildas; il exprima ses sentiments dans

une *Chronique* qui, pour être épiscopale, n'en est pas plus indulgente. La partie qui s'étend depuis Adam jusqu'à l'année 444 est perdue: il nous reste la partie qui s'étend de 444 à 567. L'auteur eut beaucoup à souffrir pour la défense des « Trois-Chapitres »; c'est un témoin sincère à qui le rôle d'acteur et de victime n'a pas obscurci la vue des événements.

Bibliographie. — R. Ceillier, *Hist. génér. des aut. ecclés.*, 2e édit., t. xi, p. 302; O. Holder-Egger, dans *Neues Archiv.*, 1876, t. i, p. 298-300; H. Leclercq, *L'Afrique chrétienne*, in-12, Paris, 1904, t. i. p. 22; Mommsen, dans *Monum. Germ. hist., auct. antiq.*, 1894, t. xi, p. 178 sq.; H. Noris, *Historia pelagiana et dissertatio de synodo V œcumenica*, dans *Opera*, t. i, p. 669; *P. L.*, t. lxviii, col. 941-962, cf. S. Isidore, *De viris illustribus*, c. xxxviii.

Victor de Tonnenna a été continué par Jean, abbé de Biclar, ensuite évêque de Girone († 6 mai 621).

Bibliographie. — Antonio, *Bibl. Hisp. vet.*, 1788, t. i, p. 298-302; Castro, *Bibl. españ.*, 1786, t. ii, p. 288-290; R. Ceillier, *Hist. génér. des aut. ecclés.*, 2e édit., t. xi, p. 425-426; Florez, *España sagrada*, 1773, t. vi, p. 361-382; 1819, t. xliii, p. 49-58; P. Gams, *Kirchengeschichte Spaniens*, 1874, t. ii, part. 2, p. 59-62; Görres, *Johannes von Biclaro*, dans *Theol. Stud. Krit.*, 1895, p. 103-135; H. Hertzberg, *Historische Chronik Isidor. v. Sevilla*, 1874, p. 61-65; Th. Mommsen, *Monum. Germ. Histor., Auct. antiq.*, t. xi, p. 207-210, 211-220; *P. L.*, t. lxxii, col. 859-870; H. Ward, dans *Dictionn. christ. biogr.*, t. iii, p. 374-376.

Enfin on doit encore nommer un chroniqueur, — de tout repos, — Marius, né à Marsannay-la-Côte (Côte-d'Or) en 530 ou 531: devint évêque d'Avenches et, après la destruction de cette ville, évêque de Lausanne († 31 déc. 593 ou 594). Sa *Chronique* continue celle de Prosper d'Aquitaine; elle va de l'an 455 à l'an 581; c'est un écrit utile, principalement pour l'histoire politique.

Bibliographie. — W. Arndt, *Bischof Marius von Aventicum, sein Leben und seine Chronik, nebst einem Anhang ueber die Consulreihe der Chronik*; in-8°, Leipzig, 1875; M. Besson, *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion et leurs premiers titulaires jusqu'au déclin du VIe siècle*, in-8°, Fribourg, 1906; *L'epitaphium beati Marii [Aventicensis], œuvre probable de Venance Fortunat*, dans *Atti acad. scien., Torino*, 1904, t. xxxix, 723-742; C. Binding, *Burgund.-Roman. Königreich*, 1868, t. i, p. 274-278; Burgener, *Helvetia sancta*, 1860, t. ii, p. 38-41; R. Ceillier, *Hist. génér. aut. ecclés.*, 2e édit., t. xi, p. 399-400; A. Debétaz, *La chronique de Marius d'Avenches, la vie de saint Sigismond et les guerres des Francs contre les Burgondes*, in-8°, 1879; O. Holder-Egger, dans *Neues Archiv.*, 1876, t. i, p. 234-239; A. Jahn, *Geschichte der Burgund*, 1874, t. ii, p. 519-520, 525-540; G. Kaufmann, *Der Appendix des Marius und der Continuator Prosperi namentlich ihre Benutzung der Chronik des Isidor*, dans *Forschungen d. deutsch. Gesch.*, 1873, t. xiii, p. 418-424; G. Kurth, dans *Rev. des quest. hist.*, 1888, t. xliv, p. 397-403; Ch. Le Fort, *Marius d'Avenches et sa Chronique*, 529-593, dans *Anzeig. schweiz. Gesch.*, 1870, t. i, p. 221; Mommsen, *Monum. Germ. hist., Auct. antiq.*, t. xi, p. 232-239; G. Monod, *Sourc. hist. hist. merov.*, 1872, t. i, p. 147-163; *P. L.*, t. lxxii, col. 793-802; J. Rickly, *Marius Aventicensis seu Lausanensis, episcopus*, dans *Mém. Docum. soc. hist. Suisse romande*, 1853, t. xiii, p. 21-25; B. de Zur-Lauben, *Mémoire sur Marius, évêque d'Avenche, auteur de la plus ancienne chronique de France*, dans *Hist. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1770, t. xxxiv, p. 138-147.

XXI. **Grégoire de Tours.** — Tous ces honnêtes chroniqueurs sont éclipsés par Grégoire de Tours, né le 30 novembre 538 à Clermont-Ferrand, mort à Tours le 17 novembre 594. Voici encore un historien à qui le titre de saint a été comme parcimonieusement concédé. Ses grandes vertus lui avaient incontestablement mérité ce titre qui semble s'être peu à peu détaché de son nom. L'évêque fut, à la fois, pasteur des âmes et défenseur des vies et des biens de son troupeau, évêque modèle et véritable pasteur dont l'activité pastorale ne fut pas moindre que l'activité littéraire. Établi dans cette cité de Tours que les rois de Neustrie et d'Austrasie se disputaient les armes à la main, il n'était pas moins absorbé par les querelles privées que par les rivalités politiques et par la lutte contre les fléaux : famines, épidémies, et par le soin de défendre les droits de son église. Il réussit à inspirer aux rois francs un respect religieux mélangé d'une sorte d'affection; même Chilpéric, qui posséda Tours de 575 à 584, et à qui Grégoire tint tête avec une belle vigueur et une antipathie profonde, lui témoigna une sorte de déférence. Après que Tours fut passée aux mains de Gontran, Grégoire fut comblé de faveurs et son église de richesses; Childebert, roi d'Austrasie, ne se montra pas moins magnifique. Malgré le désordre inséparable de ces temps de barbarie et de guerre civile, malgré les voyages longs et pénibles entrepris pour satisfaire aux devoirs de sa charge ou pour aider au bien public, Grégoire ne négligeait aucun détail de son ministère épiscopal, faisait relever ou bâtir les églises de son diocèse et trouvait encore les loisirs nécessaires à la composition, pendant vingt années d'épiscopat, des ouvrages historiques qui contiennent un trésor presque inépuisable de renseignements sur l'histoire religieuse de la Gaule au ve et au vie siècles.

Issu d'une des meilleures familles de la Gaule, apparenté à un des premiers martyrs, associé par ses parents aux intérêts et aux gloires de plusieurs Églises : Lyon, Langres, Clermont, il était comme préparé à l'intelligence du rôle d'historien par son éducation, ses relations, sa carrière, ses voyages. Son instruction littéraire avait été assez superficielle, mais, dans un temps comme celui où il vivait, il passait sans peine pour un prodige. En fait de critique, il était à peu près au niveau de ses contemporains, c'est-à-dire que sa crédulité était à toute épreuve, mais sa sincérité aussi, sa loyauté, sa bonne foi lui ont épargné bien des erreurs de jugement et l'ont mis en garde contre les erreurs de fait. On s'étonne parfois de lacunes de sens moral qui doivent s'expliquer par l'éducation barbare, mais la foi religieuse est vive, la fidélité politique inébranlable, la compassion infinie pour tout ce qui touche son cœur.

L'œuvre principale de Grégoire est l'*Historia Francorum* en dix livres. Le Ier contient un résumé de l'histoire universelle et de l'histoire de l'Église jusqu'à la mort de saint Martin: le IIe raconte l'histoire de la Gaule et des Francs depuis la mort de saint Martin jusqu'à la mort de Clovis (397-511). Les livres III et IV conduisent jusqu'à la mort de Sigebert (575) et se terminent par un résumé chronologique. Les livres V et VI vont jusqu'en 584 et prennent le caractère de mémoires personnels. Les quatre derniers livres, VII-X, vont jusqu'à l'année 591. Nous avons déjà parlé de cet ouvrage capital; il semble inutile d'y revenir (voir *Dictionn.*, t. vi, col. 1711-1753), mais il ne faut pas en séparer les livrets d'édification consacrés à la gloire des martyrs, des confesseurs, des saints Pères, de saint Julien, de saint Martin.

Bibliographie. — Voir *Dictionn.*, t. vi, col. 1711-1753, L'édition de Dom Ruinart, en 1699, garde sa valeur sur tout pour l'annotation dont quelques détails doivent cependant être corrigés d'après A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, in-8°, Paris, 1878; cette édition est facilement accessible dans *P. L.*, t. lxxi, entièrement consacré à Grégoire de Tours. Le

texte critiquement établi par W. Arndt, pour l'*Historia Francorum*, et par Br. Krusch, pour les *Opuscula*, dans les *Monum. German. Histor., Scriptores rerum merovingicarum*, in-4°, 1884-1885, a soulevé de sévères critiques de Max Bonnet, dans *Revue critique*, 1885-1886, IIe série, t. XIX, p. 161-174; t. XXI, p. 147-154. Une autre édition d'après le manuscrit de Corbie, l. I-VI, et le manuscrit de Bruxelles, l. VII-X a été donnée sous le titre : Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, édit. G. Collin et H. Omont, in-8°, Paris, 1886; édit. R. Poupardin, in-8°, Paris, 1913. Il existe une traduction française de l'*Histoire des Francs*, par Guadet et Taranne, 4 vol. in-8°, Paris, 1836-1838; une autre par H. Bordier, 2 vol. in-12, Paris, 1859-1861; en outre les *Livres de miracles et autres opuscules*, trad. franç. par H. Bordier, 4 vol. in-8°, Paris, 1857-1864. Voir encore : M. Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, in-8°, Paris, 1890; H. Bordier, *De l'autorité de Grégoire de Tours*, dans *Histoire des Francs*, 1861, t. II, p. 405-424; A. Jacobs, *Géographie de Grégoire de Tours*, 2e édit., in-8°, Paris, 1861; G. Kurth, *Saint Grégoire de Tours et les études classiques au VIe siècle*, dans *Revue des questions historiques*, 1878, t. XXIV, p. 586-593; G. Monod, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne I. Grégoire de Tours, Marius d'Avenches*, in-8°, Paris, 1872; Ponton d'Amécourt, *Essai sur la numismatique mérovingienne comparée à la géographie de Grégoire de Tours*, in-8°, Paris, 1864.

Evagrius n'a d'autre titre à être rapproché de Grégoire de Tours que d'avoir vécu vers le même temps et d'avoir, lui aussi, inscrit son nom en tête d'une *Histoire ecclésiastique*. Il était né à Épiphania, en Cœlesyrie vers 536, fut avocat au barreau d'Antioche, plaida à Constantinople pour le patriarche Grégoire en présence du consul de l'empire et de l'empereur Maurice. Il entreprit la continuation de l'*Histoire* à laquelle Socrate, Sozomène et Théodoret avaient attaché leurs noms, s'en acquitta non sans habileté et posa le point final en 594; il dut mourir peu de temps après.

BIBLIOGRAPHIE. — *Historia ecclesiastica*, *P. G.*, t. LXXXVI, part. 2, col. 2415-2906; une édition anonyme parut à Oxford, en 1844; voir les corrections proposées par H. Nolte, dans *Theologische Quartalschrift*, Tübingen, 1861, t. XLIII, p. 671-706; *The ecclesiastical history of Evagrius with the scholia*, édit. J. Bidez et L. Parmentier, in-8°, London, 1898; K. Krumbacher, *Geschichte der byzant. Literatur*, 2e édit., p. 245-247.

XXII. CHRONIQUEURS DU VIIe SIÈCLE. **Isidore et Frédégaire.** — Quoiqu'il n'ait été qu'un compilateur, mais d'intelligence ouverte, Isidore de Séville s'est exercé à l'histoire, et sous sa forme la plus humble, celle de la *Chronique*. La sienne est arrivée en deux rédactions; elle va du commencement du monde jusqu'à l'année 615. A l'exemple de saint Augustin, Isidore y divise l'histoire de l'univers en six périodes, correspondant aux six jours de la création, mais il remplit son cadre avec des lambeaux tirés de Jules Africain, d'Eusèbe, de saint Jérôme et de Victor de Tonnenna et s'arrête au règne d'Héraclius, en 615. Isidore a compilé suivant la même méthode, d'après les auteurs anciens, une *Histoire des rois goths, vandales et suèves*, depuis l'an 176 jusqu'à l'an 628. Enfin on peut encore rattacher à l'histoire son opuscule intitulé : *De viris illustribus*, où il n'est probablement pas le seul à avoir mis la main, et qui complète utilement les opuscules similaires de saint Jérôme et de Gennade.

Ce grand travailleur, dépourvu de critique et de méthode, exerça une influence immense. Pour se former une idée de la prodigieuse diffusion des *Etymologiæ* au Moyen Age, il faut lire les *Isidor Studien* [1] où Ch. H. Beeson a groupé tous les manuscrits *non espagnols* qu'il a pu trouver jusque vers le IXe siècle. La *Chronique* a joui, elle aussi, d'un large rayonnement. On rencontre des manuscrits en France (12), en Italie (9), en Suisse (4), en Allemagne (5), en Angleterre (1), en Belgique et Hollande (2), en Autriche (1), en Russie (*olim* Saint-Germain-des-Prés) (1).

BIBLIOGRAPHIE. — (*Chronique*), *P. L.*, t. LXXXII, col. 224-229, résumée; t. LXXXIII, col. 1017-1058. — (*Hist. des Goths*), *P. L.*, t. LXXXIII, col. 1057-1082; Mommsen, *Monum. German. histor., Auct. antiq.*, 1894, t. XI, p. 241 sq.; G. v. Dzialowski, *Isidor und Ildefons als Literarhistoriker, eine quellen kritische Untersuchung der Schriften de VIRIS ILLUSTRIBUS, des Isidor von Sevilla und des Ildefons von Toledo*, in-8°, Munster, 1899; H. Hertzberg, *Die Historien und die Chroniken des Isidorus von Sevilla; eine Quellen untersuchung*, in-8°, Göttingen, 1874; *Ueber die Chroniken des Isidorus von Sevilla*, dans *Forsch. deuts. Gesch.*, 1875, t. XV, p. 291-360.

Il existe une *Chronique* dite de Frédégaire sur l'origine et la composition de laquelle l'accord, entre érudits, n'est pas fait. Des travaux méritoires avaient semblé admettre que le texte de cette *Chronique* porte des traces très visibles de rédactions successives. C'est ainsi, disait-on, qu'une partie de l'ouvrage avait été écrite en 613; différents indices permettaient de soutenir une rédaction faite en 642: en outre trois chapitres ont rapport à des événements survenus en 652 et 658. On se trouverait donc en présence de rédactions différentes. De plus le caractère de cette *Chronique* ne rappelle en rien celui des ouvrages similaires; nous n'avons pas ici une énumération sèche et impersonnelle ainsi qu'on en rencontre tant au Moyen Age; les sentiments les plus vifs d'admiration ou de haine s'y étalent et les événements y sont considérés à un point de vue exclusivement local; mais alors que, dans son ensemble, la *Chronique* ne s'intéresse qu'à ce qui s'est passé sur le sol franc, quelques chapitres abordent les événements étrangers. Ainsi donc, il existe non pas une seule *Chronique* de Frédégaire, mais probablement plusieurs et, par contre, peut-être n'existe-t-il pas un seul Frédégaire. Ce nom, d'après une conjecture ingénieuse, pourrait n'être autre chose qu'une trouvaille de l'historien Goldast qui, corrigeant le prologue du livre IV de la *Chronique*, s'arrêta devant les mots : *sed sarius auritur ubi non est certa perennitas aque*. Au lieu de *sed sarius*, Goldast écrivit bravement *Fredcarius*; ainsi Frédégaire se trouva lancé dans le monde savant vers les dernières années du XVIe siècle. On l'adopta, on l'employa, il fit son chemin et ne fut ni expliqué ni remplacé.

Le texte de la *Chronique* porte des traces très visibles de rédactions successives; une partie de l'ouvrage a été écrite en 613, l'an Ier du règne de Sigebert II, comme le prouve la *Supputatio* insérée au *Liber generationis*, qui compte les années *usque ad annum primum regni Sygiberty regis Francorum*, édit. Monod, p. 22, l. 13. D'autre part, le récit des événements écoulés jusqu'en 613 suppose que l'auteur a assisté au triomphe de Clotaire II, car il est dit au l. IV, c. XXXII, que, Thierry II ayant persécuté saint Didier, en punition le royaume de Burgundie fut détruit : *per quod credendum est pro hoc malum gestum regnum Theuderici et filiis suis fuisse distructum*, p. 127, l. 26.

Il subsiste des indices d'une rédaction faite en 642 : le livre IV s'arrête à cette date, mais les listes de papes et d'empereurs du *Liber generationis*, p. 24, l. 20; p. 30, l. 22, se terminent, celle des papes par la mention de Théodore, pape de 642 à 649, les chiffres d'années,

[1] Ch. H. Beeson, *Isidor. Studien*, dans *Quellen und Untersuchungen zur latein. Philol. des Mittelalters*, 1913, t. IV, p. II, p. 71-80.

de mois et de jours du pontificat étant laissés en blanc, celle des empereurs à la trente et unième année du règne d'Héraclius, soit en 641. De plus, on trouve au livre IV le chapitre LXXXII qui n'a pu être écrit avant 652, les chapitres XLVIII et LXXXI avant 658.

Tout le début du livre IV est l'œuvre d'un Burgonde, tandis que les chapitres qui terminent le livre sont tantôt d'un écrivain burgonde, tantôt d'un austrasien. L'écrivain à tendances antiaustrasiennes de cette seconde partie du livre IV est distinct du rédacteur de la première partie qui, nous le voyons par le *Prologue*, s'est arrêté dans son récit à la destruction du royaume de Gontran. P. 177, l. 26-31. Voilà donc bien au moins trois rédacteurs.

Dans le livre IV, certains chapitres s'occupent d'événements étrangers et introduisent des faits postérieurs à 642; de plus, ils ne respectent pas l'ordre chronologique. Ainsi le chapitre LXXXII est inséré à l'an II du règne de Clovis II, soit en 640, et le début relate bien un événement de la même année, la mort de Suinthila, p. 157, l. 31. Mais, alors que le chapitre suivant continuera le récit en reprenant à l'an III du règne de Clovis, soit 641, le rédacteur du chapitre LXXXII nous donne l'histoire du détrônement de Tulga, successeur de Suinthila, et de l'avènement de Chindaswinthe, ce qui nous reporte à 641-642. Il poursuit par la remise du pouvoir de Chindaswinthe à Receswinthe, en 649, et par le récit de sa mort en 652, p. 158, l. 17-20.

De ces observations, il ressortait que le livre IV se compose de quatre grands groupes de chapitres : 1° trente-neuf chapitres écrits en 613 par un rédacteur burgonde; 2° une série de chapitres débutant en 613, CXL, racontant le triomphe de Clotaire II, le supplice de Brunehaut et s'arrêtant en 642, œuvre d'un continuateur burgonde lui aussi; 3° une série de chapitres interpolés par un Austrasien, c. LII, LIII, LVIII, LIX, LX, LXI, LXXV, LXXXV, LXXXVI, LXXXVII, LXXXVIII, et s'arrêtant à la même date de 642; 4° enfin une série de chapitres relatifs à l'histoire étrangère, trois de ces chapitres contenant des détails qui révèlent un rédacteur vivant vers 660. Ces quatre groupes se réduiraient à trois si l'interpolateur austrasien ne faisait qu'un avec l'interpolateur des passages relatifs à l'histoire étrangère.

Une difficulté subsistait : si les trente-neuf premiers chapitres ont été rédigés en 613, comment y trouve-t-on (au chapitre XXXII) une allusion à des événements postérieurs à cette date? Interpolation, répondait Br. Krusch, erreur critique, répond M. Schnürer: ce n'est pas en 613, mais après 616, qu'a écrit le premier rédacteur. Le *Prologue*, p. 117, l. 28, annonce le récit de la destruction du royaume de Burgondie; or il faut pour cela avoir assisté au supplice de Brunehaut et à l'intronisation de Clotaire, ce qui conduit jusqu'au chapitre XLIV et jusqu'à l'an 616; or ces quarante-quatre premiers chapitres sont étroitement liés aux précédents par l'inspiration et par le style. Quant à la *Supputatio* du *Liber generationis*, où les années sont supputées *usque ad annum primum regni Sygiberty regis*, il ne faudrait pas l'attribuer au premier compilateur.

Une fois rejetée la date de 613 pour la *Chronique*, il devient aisé de considérer la *Supputatio* comme étrangère au compilateur. Bien mieux, la *Supputatio* serait l'œuvre d'un auteur des *Guerres de Thierry II* écrivant en 613, voici comment. D'une façon générale, le livre IV est l'œuvre d'un Burgonde ennemi juré de Brunehaut, et dont la haine s'exhale en toute occasion depuis le chapitre XVIII jusqu'au chapitre XLII. Tout ce qui se fait et qui lui déplaît a été fait *instigante Brunechilde;* aussi la destruction du royaume de Burgondie sur lequel régnait Brunehaut ne peut-être qu'un juste jugement de Dieu.

Or, si on regarde de quelle façon l'auteur présente les guerres de Thierry II, on voit que le ton change. Thierry part en guerre contre les Basques *Deo auxiliante*. Thierry échappe à une conspiration *divino nuto*. Thierry accable Théodobert *Domino precedente*.

Tout cela est difficile à concilier avec le texte du Burgonde ennemi juré de Brunehaut. Il y a dans tout ceci des traces d'une source qui était favorable à la vieille reine et que son adversaire aura employée. Cette source, c'est un récit des *Guerres de Thierry*, composé par un partisan de Brunehaut. Cet auteur, tout naturellement, s'était arrêté en 613; par suite, si la *Supputatio* du *Liber generationis* est son œuvre, toutes les difficultés disparaissent.

Mais il semble bien difficile de découvrir des sentiments favorables à Brunehaut dans quelques passages, assez rares, favorables à Thierry II. De ce que certains actes de ce prince sont proclamés accomplis *Deo auxiliante*, il est plus qu'ingénieux, disons arbitraire et fantaisiste, d'en déduire que les passages où nous relevons ces indications sont le fait d'un défenseur de Brunehaut. Mieux vaut se demander, en présence de textes les uns hostiles à Brunehaut, les autres favorables à Thierry II, si les deux sentiments ne sont pas conciliables. Ils le sont. Notre auteur est un partisan dévoué des grands burgondes, ce qui explique la haine qu'il a vouée à Brunehaut. Ce qu'il trouve à louer dans les rois de Burgondie, c'est leur déférence pour leurs leudes; ce qu'il trouve à blâmer, c'est leur soumission à l'ennemie, Brunehaut. Celle-ci a été le mauvais génie, elle a suggéré le martyre de saint Didier, martyre qui a comblé la mesure et entraîné la ruine du royaume.

Rien n'oblige à pousser la première rédaction du livre IV jusqu'à la fin du chapitre XLIV, en 616; tout, au contraire, semble indiquer que cette première rédaction se termine avec le chapitre XLII, c'est-à-dire en 614 : à cette date, Brunehaut a péri et Clotaire triomphe. Il y a là un arrêt, après lequel les chapitres XLIII et XLIV reprennent péniblement le récit après cette excellente conclusion du chapitre XLII sur un coup d'œil d'ensemble de la situation en Neustrie, en Austrasie et en Burgondie.

On a cherché à déterminer la personnalité des trois rédacteurs de la *Chronique* rédigée en 614 par un Burgonde, en 652 par un autre Burgonde, enfin en 660 par un Austrasien.

Le premier, d'après G. Monod, était moine à Saint-Marcel de Chalon-sur-Saône, d'après Br. Krusch, moine d'Avenches; Fustel de Coulanges observait avec raison qu' « à supposer que l'auteur fût moine au moment où il écrivait, il faut croire qu'il s'était fait moine sur le tard et qu'il avait été longtemps un guerrier ou un homme de cour. » Il n'est pas contestable qu'il est fort exactement instruit de tout ce dont il parle; il connaît tous les motifs des conflits entre les rois, les noms des localités où chaque événement s'est produit, des ambassadeurs envoyés pour négocier; il connaît le programme que Clotaire II a mis en avant et partage à l'égard de ce dernier les sentiments de toute l'aristocratie burgonde, c'est-à-dire qu'à ses yeux, entre se laisser dominer par Brunehaut et se donner à Clotaire pour détruire cette femme, il n'y a pas d'hésitation possible, c'est le deuxième parti qui s'impose. L'auteur ne fait pas cependant partie de l'entourage de Clotaire, car il est moins bien renseigné sur la conduite de celui-ci pendant la guerre de 613 que sur celle de Brunehaut; il sait les noms des ambassadeurs envoyés par Brunehaut, il ignore ceux des ambassadeurs de Clotaire

Tout ceci est évident, mais l'attention accordée à la fin de cette première partie au maire du palais Warnachaire s'explique non point par la parenté de l'auteur

avec Warnachaire, mais parce que ce fut Warnachaire qui se mit à la tête des grands seigneurs burgondes ligués pour appeler Clotaire II. Quant à la présence de détails sur le monastère de Luxeuil au chapitre XLIV pour en conclure que la *Chronique* est l'ouvrage d'Agrestius, jadis notaire de Thierry, ensuite moine de Luxeuil, il suffit de faire remarquer que ce chapitre XLIV n'appartient pas à la première partie, arrêtée au chapitre XLII. Tout ce qu'on peut dire du premier rédacteur, c'est qu'il écrit vers 614 sous l'influence du parti des grands seigneurs de Burgondie.

Du continuateur burgonde, celui de 642, on peut dire qu'il connaît non pas tant la région orientale de la Burgondie que la région limitrophe entre la Burgondie et la Neustrie, la région de Sens, Langres, Troyes, qu'il connaît même assez bien la région de la Loire.

Le continuateur austrasien, celui de 660, est également initié aux maniement des affaires et à la politique; il est très favorable à son roi et à ses maires du palais.

Reste à chercher la part de chacun des trois auteurs dans la composition d'ensemble.

Le *Prologue* qu'on lit en tête du livre IV paraît l'œuvre du premier compilateur, le Burgonde de 614. Lui seul peut avoir écrit la phrase suivante : *Itaque beati Hieronimi, Ydacii et cujusdam sapientis seo Hysidori, immoque et Gregorii chronicis a mundi originem dilientissime percurrens*, usque decendentem regnum Gunthramni, *his quinque chronicis hujus libelli nec plurima prætermissa siggylatem congruentia stilo inserui quod illi solertissime absque reprehensionem condederunt.* Ce ne peut être encore que lui qui a écrit la dernière phrase : *Transactis namque Gregorii libri volumine temporum gesta que undique scripta potui repperire et mihi postea fuerunt cognita, acta regum et bella gentium quæ gesserunt legendo simul et audiendo etiam et videndo, cuncta que certeficatus cognovi, hujus libelli volumine scribere non solvi, sed curiosissime quantum potui inseri studui, de eodem incipiens tempore scribendum, quo Gregori fines gesta cessavit et tacuit, cum Chilperici vitam finisse scripsit.* Il paraît vraisemblable que ce *Prologue* a dû figurer originairement au début de toute la compilation.

Ce *Prologue* contient, sur la composition de la *Chronique*, une indication précieuse, mais difficile à interpréter : *Itaque beati Hieronymi, Ydacci* et cujusdam sapientis *seo Hysidori immoque et Gregorii chronicis ...percurrens*, etc. Que faut-il entendre ici par la chronique *cujusdam sapientis?* La compilation, dans sa disposition actuelle, débute par le *Liber generationis*. Pourquoi alors l'auteur du *Prologue* place-t-il le *quidam sapiens* après saint Jérôme et Idace? Une réponse se présente d'elle-même : c'est que l'ordre logique, qui est l'ordre actuel de la compilation, n'a pas été l'ordre adopté par son premier auteur. Cette hypothèse acquiert une très grande vraisemblance, si l'on remarque qu'un des principaux manuscrits qui nous ont transmis le *Liber generationis*, le n. *127* des manuscrits de Cheltenham à Berlin, est composé de la manière suivante : 1° *Chronique* de saint Jérôme; 2° *Chronique* d'Idace; 3° *Liber generationis*. C'est donc exactement la disposition indiquée dans notre *Prologue*. Il est, par suite, très vraisemblable d'admettre que le compilateur a eu entre les mains, sinon le manuscrit de Cheltenham, du moins un manuscrit analogue, et en a respecté l'ordre. La compilation aurait donc été composée primitivement ainsi qu'il suit: *Prologue*, puis : 1° saint Jérôme; 2° Idace; 3° *Liber generationis;* 4° Isidore de Séville; 5° *Historia epitomata;* 6° partie originale, ce qui est l'ordre indiqué dans le *Prologue* et ce qui, en assignant le sixième rang à la partie originale, explique l'*Incipit : In nomen domini nostri Ihesu Christi, incipit chronica sexta*, p. 118, l. 23.

L'abrégé d'Isidore de Séville, qui prend place au quatrième rang, après saint Jérôme, Idace et le *Liber generationis*, porte un *incipit* qui semble indiquer qu'il a, autrefois, occupé le troisième rang : *In nomine sanctæ Trinitatis incipit liber III* KRΩNHKΩRΩN *sancti Esidori episcopi*, p. 165, l. 1. Or, dans le manuscrit de Paris, cet abrégé d'Isidore est rejeté tout à la fin, après le livre IV, et il a même tout à fait disparu des autres manuscrits. Si l'ordre primitif a dû être : 1° l'abrégé de saint Jérôme; 2° celui d'Idace; 3° le *Liber generationis;* 4° l'abrégé d'Isidore de Séville; 5° l'*Historia epitomata;* 6° la partie originale ou *Chronica sexta*, il y a eu, sans doute, un remaniement, qui a consisté à fondre d'abord en un seul livre les abrégés de saint Jérôme et d'Idace, et alors la division a été LIVRE Ier, saint Jérôme et Idace; LIVRE II, *Liber generationis;* LIVRE III, Isidore de Séville, ce qui explique l'*incipit : In nomine sanctæ Trinitatis incipit liber III chronecorum sancti Esidori episcopi;* LIVRE IV, *Historia epitomata*, ce qui explique l'*incipit* qui figure en tête de l'index des chapitres : *Incipit capetolares* libri quarti *quod est scarpsum de cronica Gregorii episcopi Toronaci* (p. 82, l. 20-21), enfin LIVRE V, partie originale débutant en 584.

Mais alors, suppose M. Schnürer, un copiste est venu qui a considéré que la vraie place du *Liber generationis* serait en tête de la compilation, et qui a, en outre, estimé pouvoir, sans inconvénient, rejeter le résumé d'Isidore de Séville en appendice, et l'on a eu la disposition du manuscrit de Paris : LIVRE Ier, *Liber generationis;* LIVRE II, saint Jérôme et Idace; LIVRE III, *Historia epitomata;* LIVRE IV, Chronique originale, d'où l'*incipit : Incipiunt capetolaris cronece libri quarti*, le tout terminé par l'abrégé d'Isidore de Séville que les manuscrits postérieurs excluront.

BIBLIOGRAPHIE. — De Bréquigny, dans *Hist. de l'Acad. des Inscr. et Bell-Lettr.*, 1774, t. XXXVI, p. 119 127; *Notices et extraits des mss.* an 7, t. V, p. 230-237; Théod. Breyzig, *De continuato Fredegarii scholastici chronico*, in-8°, Berolini, 1849; R. Ceillier, *Hist. génér aut. ecclés.*, 2e édit., t. XI, p. 744-746; F. Forel, *Notices sur quelques passages de Frédégaire*, dans *Anz. schweiz. Gesch.*, 1859, t. V, p. 57; W. Giesebrecht, dans *Geschreib. deutsch. Verz.*, 1851, t. VI, part. 5, p. 265-267; W. Gisi, *Ueber eine Stelle des Fredegar*, dans *Anz. schweiz. Gesch.*, 1883, t. XIV; *Histoire littér. de la France*, t. III, p. 586-595; t. IV, p. 66-68, 89-90, 134-137; O. Holder-Egger, dans *Neues Archiv.*, 1876, t. I, p. 278; A. Jacobs, *Géographie de Frédégaire, de ses continuateurs et des Gesta regum Francorum*, dans *Revue des soc. sav.*, 1859, IIe série, t. II, p. 213-343; A. Jahn, *Gesch. Burgundion.*, 1874, t. II, p. 520-522, 525-540; Br. Krusch, *Die Chronicæ des sogenannten Fredegar*, dans *Neues Archiv.* 1882, t. VIII, p. 247-351, 421-516; *Monum. Germ. histor., Scriptor. rer. merov.*, édit. Br. Krusch, t. II, p. 1-193, dans Bouquet, *Recueil*, t. II, p. 391-464; *P. L.*, t. LXXI, col. 573-698; A. Molinier, *Sources de l'histoire de France*, 1902, t. I, p. 63-65; G. Monod, dans *Revue critique*, 1873, t. XIV, p. 256-258; *Du lieu d'origine de la Chronique dite de Frédégaire*, dans *Jahrb. f. schweiz. Gesch.*, 1878, t. III, p. 139-163; *Sur un texte de la compilation dite de Frédégaire relatif à l'établissement des Burgundions dans l'empire romain*, dans *Mélang. sect. hist. phil. Écol. des Hautes Études*, 1878, t. XXXV, p. 229-239; L. Oelsner, *De Pippino rege Francor. quæst.*, 1853, p. 24-34; Palacky, dans *Jahrb. böhm. Mus.*, 1827, t. I, p. 387-413; Schnürer, *Die Verfasser der sogenannten Fredegar-Chronik*, in-4°, Freiburg, 1900; cf. L. Halphen, *Une théorie récente sur la chronique du pseudo-Frédégaire*, dans *Revue historique*, 1902, t. LXXIX, p. 41-56; De Vertot, *Apologie pour cette partie des ouvrages de Frédégaire qui concerne l'histoire de France*, dans *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, 1736, t. I, p. 302-308; 2e édit., t. I, p. 374-382.

XXIII. **Bède et Paul Diacre.** — Par quelques aspects, l'œuvre historique de Bède évoque le souvenir de celle de Grégoire de Tours. Bède, né près de Wearmouth (Durham) en 672, moine à Jarrow, diacre en 691, prêtre en 702, mort à Jarrow le 27 mai 735, n'a réussi qu'à obtenir le titre de vénérable, car, pour cet historien aussi, la sainteté de sa vie n'a pu lui en valoir couramment le titre, encore qu'il ait sa place dans le martyrologe.

A beaucoup d'égards, son *Histoire ecclésiastique* est une histoire politique; la perte d'un pareil ouvrage nous eût privé d'une foule de connaissances précises qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. Outre son *Histoire*, Bède a beaucoup écrit et ses ouvrages ont exercé une influence considérable au Moyen Age qui s'imaginait y trouver, comme dans les écrits de saint Isidore, une encyclopédie le dispensant de chercher ailleurs. Ses livres scientifiques, ses traités d'exégèse, ses homélies ne prennent place que fort loin en arrière de son *Histoire*. Celle-ci est divisée en cinq livres et s'étend depuis Jules César jusqu'à l'année 731; toute la partie antérieure à l'année 596 n'est guère qu'une compilation des livres de Paul Orose, de Prosper d'Aquitaine et de Gildas. A partir du moment où ses guides lui font défaut, Bède supplée à leur information par le recours direct aux documents dont il sait tirer excellent parti. Bède s'est essayé à l'hagiographie, mais sans un succès qui attire et retienne l'attention.

Bibliographie. — A. Cronholm, *Bedæ Hist. eccles. crit. examin.*, in-8°, Lundæ, 1841; L. Delisle, *Note sur un manuscrit interpolé de la Chronique de Bède conservé à Besançon*, dans *Bibl. de l'École des Ch.*, 1895, t. LVI, p. 528-536, 758; J. A. Giles, dans *Ven. Bedæ opera*, 1843, t. I, p. XII-CXII; F. M. Hubbard, *Interpolations in Bede's ecclesiastical history, and other ancient annals affecting the early history of Scotland and Ireland*, in-8°, London, 1883; L. Knappert, *Christendom en Heidendom in de « Kerkgeschiedenis » von Beda den eerwaardige*, dans *Theolog. Tijdschr.*, 1897, t. XXXI, p. 171-209, 272-301; trad. franç. par A. Dirr, *Le christianisme et le paganisme dans l'Histoire ecclésiastique de Bède le Vénérable*, dans *Rev. hist. relig.*, 1896, t. XXXIV, p. 59-85, 145-173, 296-317; P. Lejay, *Note sur un passage de Bède et sur un système de numération* dans *Compte rendu du congr. scientif. des cathol.*, 1898, t. VI, p. 129-136; Mabillon, *Elogium historicum*, dans *Acta sanct. O. S. B.*, 1672, t. III, p. 539-561; 2e édit., p. 505-524; M. Manitius, dans *Sitzungsb. Akad. Wissensch.*, Wien, 1886, t. CXII, p. 614-634; Th. Mommsen, *Die Papstbriefe bei Beda*, dans *Neues Archiv*, 1891, t. XVII, 387-396; Montalembert, *Les moines d'Occident*, 1867, t. V, p. 56-101; G. Morin, *Le recueil primitif des Homélies de Bède sur l'Évangile*, dans *Rev. bénédict.*, 1892, t. IX, p. 316-326; *Notes sur plusieurs écrits attribués à Bède le Vénérable*, dans même revue, 1894; t. XI, p. 289-295; *Le ms. Namurois du Liber de locis sanctis de Bède*, dans même revue, 1899, t. XVI, p. 210-211; Ch. Plummer, *Ven. Bedæ Hist. ecclesiast. Angl.*, 1896; B. Simon, *Die ueberarbeitete und bis zum Jahre 741 fortgesetzte Chronik des Beda*, dans *Forsch. deutsch. Gesch.*, 1879, t. XIX, p. 99-135; Varin, dans *Mém. présentés par divers savants*, 1857, Ire série, t. V, p. 114-120, 158-185; K. Werner, *Beda der Ehrwürdige und seine Zeit*, in-8°, Wien, 1875; G. Wetzel, *Die Chronikon des Bedæ Venerabilis (ueber seine Quellen und die Art ihrer Benutzung*, in-8°, Halle, 1878; H. Zimmer, *Zur Orthographie des Namens Beda*, dans *Neues Archiv.*, 1891. t. XVI. p. 599-601. Entre Bède et Paul Diacre se place la fin de l'âge patristique et le début du Moyen Age.

Paul Warnefrid (720-13 avril 797) a composé une *Histoire romaine* en tirant parti du *Breviarium Eutropii* qu'il a un peu étendu et continué jusqu'à l'année 553. Moine au Mont Cassin, Paul Warnefrid fut appelé par Charlemagne, qui lui confia le soin de promouvoir l'étude du grec dans l'école palatine (782-786); après cela, il regagna l'Italie et entreprit une *Histoire des Lombards*, en six livres, depuis l'année 586 jusqu'à l'année 744. Cet utile ouvrage a joui d'une grande réputation justement méritée; on le rencontre dans une centaine de manuscrits; en outre, une dizaine d'écrivains travaillèrent à la continuation de cette histoire dont il s'est conservé quinze résumés et plusieurs traductions. Le grand succès obtenu par l'*Historia Langobardorum* tint moins peut-être à la simplicité correcte de son style qu'à l'évidente sincérité de l'auteur et à l'intérêt véritable qui se dégage de son récit.

Bibliographie. — O. Abel, dans *Geschschreib. deutsch. Vorz.*, 1849-1850, t. VIII, IV, p. V-XXIX, t. IX, II, p. 3; 2e édit. par Jacobi, in-8°, Leipzig, 1889, t. XV; S. Andreis, *Intorno al codice bambergense di Paolo diacono*, dans *Archiv. stor. Ital.*, 1868, IIIe série, t. VII, II, p. 23-52; R. degli Azzoni, dans Calogerà, *Nuova raccolta d'opusc.*, 1762, t. IX, p. 403-453; Bähr. *Gesch. Röm. Liter.*, 1872, t. IV, p. 306-322; U. Balzani, *Early chronicle Europe : Italy*, 1883, p. 66-90; *Chronache Ital. Med. Evo*, 1884, p. 58-80; G. Bauch, *Ueber die Historia romana des Paulus Diaconus, eine Quellenuntersuchung*, in-8°, Göttingen, 1873; 2e édit., 1874; Bethmann, dans Pertz, *Archiv*, 1839, t. VII, p. 273-358, 1024-1025; *Paulus Diaconus Leben und Schriften*, dans *Archiv*, 1849, t. X, p. 247-334; *Paulus Diaconus und die Geschichtschreibung der Langobarden*, in-8°, Hannover, 1849; G. Brosadola, *Vita ed opere di Paolo Diacono*, in-16, Cividale, 1899; G. Calligaris, *Di un nuovo manoscritto della « Historia Langobardorum » di Paolo Diacono*, dans *Bull. istit. stor. Ital.*, 1890, t. X, p. 31-92; *Saggio di studi critici du Paolo Diacono*, dans *Mem. deput. otor. patr. Venezia*, 1890, t. XI; *Di alcune fonti per lo studio della vita di Paolo Diacono*, dans *Arch. stor. Lombardo*, 1899, IIIe série, t. XII; E. Celesia, *Paolo diacono e i suoi continuatori nuovi studi*, dans *Giorn. Ligust. archeol. stor.*, 1881, p. 219-236; Champollion-Figeac, *L'Yst. de li Normant*, 1835, p. VIII-XXX; A. Chroust, dans *Neues Archiv*, 1890, t. XV, p. 585-587; C. Cipolla, dans *Archiv. veneto*, 1879, t. XIX, p. 409-423; A. Crivellucci, *Di un passo controverso di Paolo Diacono*, dans *Studi stor.*, 1892, in-8°, Livorno; *Di alcune questioni relative alla vita di Paolo Diacono, storico de' Longobardi*, dans *Studi stor.*, 1900; F. Dahn, *Langobardische Studien. I. Des Paulus Diaconus Leben und Schriften*, in-8°, Leipzig, 1876; Droysen, dans *Monum. Germ. hist., Auct. antiq.*, 1879, t. II, p. XXVIII-XXXIV, 4-224; *Die Zusammensetzung der Historia romana des Paulus Diaconus*, dans *Forsch. deutsch. Geschichte*, 1875, t. XV, p. 167-180; E. Dümmler, dans Haupt, *Zeitschr. f. deutsch Archiv.*, t. XII, p. 446-460; dans *Neues Archiv.*, 1878, t. IV, p. 102-112; 573-574; t. X, p. 167, dans *Monum. Germ. hist., Poetæ lat. Carolini*, 1881; *Zu den Gedichten des Paulus Diaconus*, dans *Neues Archiv*, 1891, t. XVII, p. 397-401; Paul Favre, *Une ville de Paul Diacre*, dans *Mél. d'archéol. et d'hist.*, 1893, t. XIII, p. 391-395; P. del Giudice, *Lo storico dei Langobardi e la critica moderna, rassegna*, dans *Rendic. istit. Lombardo*, 1880, IIe série, t. XIII, Milano; G. Grion, *Della vita di Paolo Diacono, storico dei Longobardi, disquisizione*, in-8°, Cividale, 1898, in-8°, Udine, 1899; K. Hampe, *Cheltenham Ms. der Historia Langobardorum des Paulus Diaconus, n. 8462*, dans *Neues Archiv*, 1897, t. XXII, p. 234-239; W. Hartel, dans *Sitzungsber. Akad. Wissensch.*, Wien, 1872, t. LXXI, p. 227-310; O. Holder-Egger, dans *Neues Archiv*, 1876, t. I, p. 300-309; R. Jacobi, *Die Quellen der Langobardengeschichte des Paulus Diaconus, ein Beitrag zur Geschichte deutscher Historiographie*, in-8°, Halle a. S., 1876; in-8°, Halle, 1877; cf. A. A., dans *Archiv. stor. Lombardo*, 1878, t. V, p. 565-571; Mabillon, *Veter. anal.*, 1675, t. I,

p. 319; 2e édit., p. 498-499; B. Malfatti, *I castelli Trentini distrutti dai Franchi, illustrazione a due capitali di Paolo Diacono*, dans *Arch. stor. Trieste*, 1883, t. II, p. 289-345; D. Mock, *De Pauli Diaconi historia Langobardorum*, in-8°, Heiligenstadt, 1875; Th. Mommsen, dans *Neues Archiv*, 1877, t. III, p. 185-186, 399-402; *Die Quellen der Langobardengeschichte des Paulus Diaconus*, dans *Neues Archiv*, 1879, t. V, p. 51-103; Muratori, *Scriptor. rer. italic.*, t. I, p. 405-511, *P. L.*, t. XCV, col. 433-672; S. Nagel, *Langobardische Geschichten, dem Paulus Diac. nacherzählt, für die deutsche Jugend*, in-8°, Dusseldorf, 1849; C. Neef, *De Paulo Diacono Festi epitomatore*, in-8°, Erlangen, 1891; K. Neef, *Zur Frage nach den Quellen den Historia Langobordorum*, dans *Neues Archiv*, 1891, t. XVII, p. 204-208; Oechsli, *Ueber die Historia romana des Paulus Diaconus*, in-8°, Zurich, 1873; G. G. Orti, *Osservazioni sopra alcuni passi di Paolo Diacono*, in-4°, Verona, 1827; A. Roviglio, *Della Scandinavia e di un passo oscuro di Paolo Diacono*, dans *Riv. geograf. ital.*, 1897, t. IV; L. Schmidt, *Paulus Diaconus und die Origo gentis Langobardorum*, dans *Neues Archiv*, 1887, t. XIII, p. 391-394; N. Tamassia *Un capitolo della storia langoborda di Paolo Diacono, osservazioni storico-giuridiche*, dans *Archiv. giurid.*, Bologna, 1889; N. Tommaseo, *Intorno ad un passo disputato di Paulo Diacono*, dans *Archiv. stor. ital.*, 1849, t. VII, app., p. 497-506; A. Vogeler, *Paulus Diaconus und die origo gentis Langobardorum ein Beitrag zur Kritik der Historia Langobardorum*, in-4°, Hildesheim, 1887; G. Waitz, *Ueber die handschriftliche Ueberlieferung und die Sprache der Historia Langobardorum des Paulus*, dans *Neues Archiv*, 1876, t. I, p. 533-566, 607; *Monum. Germ. histor., Scriptores Langobard.*, 1878, p. 12-219; cf. G. Monod, dans *Revue critique*, 1879, p. 272-216; G. Waitz. *Zur Frage nach den Quellen der Historia Langobardorum*, dans *Neues Archiv*, 1880, t. V, p. 415-424; Wattenbach. *Deutschl. Geschichtsquellen*, 1873, t. I, p. 126-131.

Paul Diacre a trouvé des continuateurs: il n'a pas fait souche d'historiens, tout au plus des historiographes. L'Orient semblait aussi épuisé que l'Occident. Chez les Syriens, dans les dernières années du VIIe siècle, on signale des *Récits divers des histoires ecclésiastiques et profanes depuis la mort d'Hormizd, fils de Chosroès, jusqu'à la fin du royaume des Perses*, chronique que nous avons déjà mentionnée, composée vers 680, dans l'Irak ou le Khouzistan, et utile pour l'histoire ecclésiastique.

BIBLIOGRAPHIE. — I. Guidi, *Un nuovo testo siriaco sulla storia degli ultimi Sassanidi*, in-8°, Leyde, 1890; Noeldeke, *Die von Guidi herausgegebene syrische Chronik uebersetztund commentirt*, dans *Sitzungsbericht*, Wien, 1893, t. CXXVIII.

Moïse Bar Képha fut auteur d'une *Histoire ecclésiastique* [1], et Denys de Tellmahré, patriarche d'Antioche, mort en 845, composa sous le titre d'*Annales* une histoire dédiée à Jean de Dara, laquelle n'a pas été retrouvée jusqu'à ce jour et dont il n'existe qu'un fragment bien connu [2] et quelques passages insérés dans la *Chronique ecclésiastique* de Bar Hebraeus. Nous l'avons déjà rappelé.

Chez les grecs, Georges le Syncelle a laissé une *Chronographie* qui s'étend de la création du monde à l'an 285 de notre ère, et qui fut continuée depuis 285 jusqu'à 813 par Théophane le Confesseur. Cette continuation comporte deux parties dont une seule est excellente, celle qui offre la forme d'*Annales*. Théophane mourut le 12 mars 817. Nicéphore Homologètes lui survécut jusqu'au 2 juin 829 et tourna son activité littéraire sur la question des Images.

BIBLIOGRAPHIE. — L. Allatius, *De Georgiis*, 23; R. Ceillier, *Hist. génér. aut. ecclés.*, 2e édit., t. XII, p. 155-156; Fabricius, *Bibl. græca*, 2e édit., t. VII, p. 457-459, 488-507; H. Gelzer, *Sextus Julius Africanus*, 1885, t. II, 1, p. 176-249; *Von Gutschmids Diosthose der ægypt. Königliste des Eratosthenes*, dans *Rhein. Museum Philol.*, 1889, t. XLIV, p. 267-272; K. Krumbacher, *Gesch. der Byzant. Literatur*, 1897, p. 339-342; Parquoy, dans *Journal des sçavans*, 1778, p. 767-688; C. de Boor, *Zur Chronographie des Theophanes*, dans *Hermès*, 1890, t. XXV, p. 301-307; *Zu Theophanes*, dans *Byzant. Zeitschrift*, 1892, t. I, p. 591-593; E. W. Brooks, *The chronology of Theophanes 607-775*; dans *Byzant. Zeitschrift*, 1899, t. VIII, p. 82-97; J. B. Bury, *Zu einer Stelle der Chronik des Theophanes*, dans même revue, 1897, t. VI, p. 508; *Corp. script. hist. Byzant.*, 1839, t. I, p. XIII-XLIV; G. Destunis, *Notizen zum Texte des Chronik des Theophanes*, dans *Viz. Vremmenik*, 1895, t. I, p. 307-318; Fabricius, *Bibl. græc.*, 2e édit., t. VII, p. 459-462; 488-507, t. VIII, p. 86; t. X, p. 338-339; t. XI, p. 219-220; G. Henschenius, *Exegesis prælim. Chronographia S. Theophanis illustrata*, dans *Acta sanct.*, 1668 mars, t. III, p. IV-XII; *Præfat. tract. diatr. et exeg. prælim.*, 1749, t. I, p. 152-163; *P. G.*, t. CVIII, col. 1165-1186, 1492; F. Hirsch, *Byzant. Studien*, 1876, p. 175-302, 375; T. Hodgkin, *The Chronology of Theophanes in the eight century*, dans *English histor. review* 1898, t. I, p. 283-289; O. Holder-Egger, dans *Neue Archiv*, 1876, t. I, p. 291-294; H. Hubert, *Observations sur la chronologie de Théophanes et de quelques lettres des papes* (726-774), dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1897, t. VI, p. 491-505; K. Krumbacher, *Zur Chronik des Theophanes*, dans *Hermes*, 1888, t. XXIII, p. 626-628; *Gesch. d. Byzant., litteratur*, 1897, p. 342-349; *Ein Dithyrambus auf den Chronisten Theophanes*, dans *Sitzungsberichte bayer. Akad. Wissensch. Phil. Hist.*, 1896, p. 583-625; *Eine neue Vita des Theophanes Confessor*, dans même recueil, 1897, t. I, p. 371-399; *Chronisten Theophanes*, cf. My, dans *Revue critique*, 1898, t. XLV, p. 67-68; J. Pargoire, *S. Théophane le Chronographe et ses rapports avec saint Théodore Studite*, dans *Vizant. Vremennik*, 1902, t. IX, p. 31-102; *P. G.*, t. CVIII, col. 17-45; Fr. Sevin, *Recherches sur la vie et les ouvrages de Théophanes*, dans *Mém. Acad. Inscr. Bell-Lettr.*, 1743, t. XIV, p. 143; G. L. F. Tafel, *Probe einer neuen kritisch. exegetischen Ausgabe der Chronographia des Theophanes*, dans *Sitzungsberichte d. Akad. Wissensch.*, 1852, t. IX, p. 21-173.

XXIV. LES HISTORIENS DE CHARLEMAGNE. — Au premier rang, les *Annales laurissenses majores* ou *Grandes annales de Lorsch* appelées aussi *Annales royales*, document fondamental maintes fois étudié avec toutes les ressources de la critique d'érudition. Deux opinions ont été émises sur l'origine des *Annales majores*. M. Kurze a déclaré que ce document, dans son texte primitif et jusqu'à l'année 788 ou environ, est une compilation de « petites annales » de l'époque carolingienne, telles que *Annales de Saint-Amand*, *Annales de Murbach*, *Annales de Pelau*, *Annales de Lorsch*, toutes pièces d'une extrême et même un peu énigmatique concision. Ce ne sont pas seulement les mêmes faits, mais souvent les mêmes mots qui servent à les énoncer, et comme ces mots semblent fournis tantôt par un texte tantôt par un autre texte, il en faut conclure que le compilateur des *Annales majores* a composé non un ouvrage historique, mais un travail de marqueterie. En voici un exemple. A l'année 750, on lit dans les *Annales majores* la mention suivante : *Pippinus secundum morem Francorum electus est ad regem et unctus per manum sanctæ memoriæ Bonifacii archiepiscopi et elevatus a Francis in regno in Suessionis civitate*. Ce texte représente, d'après M. Kurze, l'exploitation de trois sources. Le mot *electus* a été

[1] Assemani, *Bibl. orient.*, t. II, p. 218. — [2] Assemani, *Bibl. orient.*, t. II, p. 72-77.

emprunté à des annales « neustriennes » dites de Sainte-Colombe de Sens, où on lit : *Pippinus electus est in regem;* le mot *unctus* vient des Annales de Saint-Amand, où on lit : *Pippinus in regem unctus est apud Suessiones;* enfin le mot *elevatus* vient des Annales de Petau, où on lit : *Domnus Pipinus elevatus est ad regem in Suessionis civitate.* Assurément le compilateur aurait eu plus vite fait de raconter les faits sans s'imposer un pareil travail. Reste à savoir s'il se l'est imposé? Et c'est l'opinion de M. Halphen que les *Annales majores*, au lieu d'être un amalgame de toutes les « petites annales », en sont, au contraire, la source unique. Selon lui, on ne peut nier que, pour la majeure partie du VIII^e^ siècle, les « petites annales » ont des allures de résumés, visant avant tout à une extrême concision et n'y parvenant même souvent qu'au détriment de la clarté. En voici un exemple: Dans les Annales de Lorsch, à la date de 759, on lit ces mots : *Mutavit rex Pippinus nomen suum in filio suo*, ce qui est passablement énigmatique, tandis que dans les *Annales majores* on lit : *Natus est Pippino regi filius, cui supradictus rex nomen suum imposuit, ut Pippinus vocaretur sicut et pater ejus.* Il semble évident que toutes ces « petites annales » n'ont d'autre préoccupation que de fournir quelques points de repère chronologiques en abrégeant le plus possible. Elles ne commencent à prendre du champ qu'à partir du moment où le contact avec les *Annales majores* devient plus rare et plus lointain.

On s'accorde à considérer les *Annales majores*, jusqu'aux quinze ou vingt dernières années du VIII^e^ siècle, comme une compilation faite en bloc à une date qu'on place généralement aux environ de l'année 790 ou 795. Si leur auteur ne s'est pas servi des « petites annales », et pour cause, il a dû recourir à la chronique des continuateurs de Frédégaire, laquelle s'arrête à l'année 768. A partir de cette date, nous sommes dans l'impossibilité de désigner un seul texte dans lequel il faille reconnaître la source du compilateur.

Pour les années 760 à 768, les emprunts faits aux continuateurs de Frédégaire sont très nets. Il n'en est plus de même pour la période antérieure : nulle part on ne relève de coïncidence décisive entre les deux récits, sauf sous les années 753 et 756, où les emprunts faits par l'annaliste semblent limités à deux courts passages; mais l'un d'eux, celui de l'année 756, relatif à la mort du roi lombard Astolfe et à l'avènement de son successeur Didier, se décèle lui-même comme une addition au texte primitif; il en est de même peut-être pour la note de l'année 753 qui a pu facilement être intercalée dans le récit à l'époque où la chronique des continuateurs de Frédégaire vint aux mains du rédacteur des années 760-768.

A partir de l'année 759, on remarque l'apparition d'une formule qui, à de légères variantes près, reparaîtra jusqu'en 809 inclusivement; c'est l'indication du millésime précédée des mots : *Et immutavit se numerus annorum in...* Également à partir de 759, l'auteur prend l'habitude d'indiquer dans des termes presque invariables en quel lieu le roi a célébré les fêtes de Noël et celles de Pâques. De semblables particularités ne permettent pas de douter que la date 759 est celle d'un arrêt dans la rédaction des *Annales*, qui, à partir de l'année suivante, font des emprunts caractérisés aux continuateurs de Frédégaire.

Une première partie des *Annales majores* prend donc fin en 759. A cette date et jusqu'en 768, c'est-à-dire jusqu'à la fin du règne de Pépin le Bref, commence une seconde partie qui a dû être écrite en bloc après 768, quand son auteur a pu disposer de toute la dernière « continuation de Frédégaire », mais les détails originaux qu'il y a ajoutés sont assez nombreux. Reste une troisième partie, comprenant les premières années du règne de Charlemagne, dans laquelle il est permis de voir une œuvre originale. Pour cette explication, il faut faire valoir d'abord qu'on n'en connaît aucune source et qu'on croit se trouver en présence de véritables annales écrites, sinon au jour le jour, du moins par fractions successives et sous le coup des événements mêmes. Si, en deux ou trois passages, on trouve mêlées au récit de brèves allusions à des événements postérieurs, il est certain qu'aucune de ces allusions ne nous renvoie à une date très éloignée, quelques années à peine, d'où on est en droit de soutenir que la notice de l'année 772 n'a pas été rédigée avant 775; la notice de 777 avant 785, la notice de 781 avant la fin de cette année; en sorte qu'il est permis de croire que les *Annales majores* pour cette troisième partie ne sont pas strictement contemporaines, mais ont été composées par groupes d'années. Il semble donc permis de revenir à l'opinion de Pertz, reprise par Halphen, et de considérer les *Annales*, à partir de 768, comme un texte contemporain et dont la rédaction s'est poursuivie dès lors par des étapes successives.

BIBLIOGRAPHIE. — Bähr, *Gesch. der römisch Literatur im karoling. Zeitalter*, p. 163; Dahlmann-Watz, *Quellenkunde der deutschen Geschichte*, 1912, p. 290, n. 4232; A. Deppe, *Karls d. Grossfünfter Kriegszug gegen die Sachsen im Jahre 779*, dans *Zeitschrift für vaterland [westfäl.] Gesch. und Allerthumskunde*, 1892, part. II, p. 159-166; Dippoldt, *Leben Karls d. Gr.*, p. 296 sq.; E. Dünzelmann, *Die Annales Laurissenses majores vom 741-829*, dans *Neues Archiv*, 1877, t. II, p. 478-491; *Die Annales Laurissenses maiores et minores*, dans même revue, t. II, p. 513-530; *Eine verlorene Quelle der Annal. Lauriss. majores und minores*, dans même revue, t. II, p. 530-537; Fr. Ebrard, *Die fränkischen Reichsannalen von 741-829 und ihre Umarbeitung*, dans *Forschungen zur deutsche Geschichte*, Göttingen, 1873, t. XIII, p. 427-472; L. Giesebrecht, *Wendische Geschichten*, t. III, p. 282 sq.; W. Giesebrecht, *Die fränkischen Königsannalen und ihr Ursprung*, dans *Münchner histor. Jahrbuch, für 1865*, p. 186-238; L. Halphen, *Études critiques sur l'histoire de Charlemagne. I. La composition des Annales royales*, dans *Revue historique*, 1917, t. CXXIV, p. 52-64; O. Harnack, *Ueber den offiziellen oder privaten Ursprung der von Pertz als Annales Laurissenses majores und Annales Einhardi bezeichneten Annalen*, dans *Die Karolingische und das byzantinische Reich in ihren wechselseitigen politischen Beziekungen*, in-8°, Göttingen, 1880, p. 91-103; F. Kurze. *Ueber die karolingischen Reichsannalen von 741-829 und ihre Ueberarbeitung. I. Die handschriftliche Ueberlieferung*, dans *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 1893, t. XIX, p. 295-339; 1894, t. XX, p. 9-49; 1895, t. XXI, p. 9-82; *Annales regni Francorum inde ab a. 741 usque ad a. 829*, in-8°, Hannover, 1895 (collection des *Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum*); *Die karolingischen Annales bis zum Tode Einhards*, in-8°, Berlin, 1913; M. Manitius, *Zu den Annales Laurissenses majores*, dans *Mittheilungen des Instit. für österreich. Geschichtsforschung*, t. X, Innsbruck, 1889, p. 419-427; *Zur Sprache und Entstehung der älteren Annales laurissenses majores*, dans même recueil, 1892, t. XIII, p. 225-232; G. Monod, *Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne*, dans *Biblioth. de l'École des Hautes Études*, t. CXIX, in-8°, Paris, 1898; cf. H. Bloch dans *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1901, t. CLXIII, p. 872-897; G. Pertz, *Præfatio* à son édition *Monum. Germ., Scriptores*, t. I, p. 124-121; Schüz, *Commentar. criticus de scriptis et scriptoribus historicis*, p. 71-73; E. Seraphin, *Ueber d. geschichtl. Aufzeichnungen in fränk. Klöstern in d. 2 Hälfte des VIII Jahrh., 1. Quellenkrit. Untersuchungen d. Kleineren karoling. Annalen*, in-8°, Fellin., 1887; B. Simson, *Zur Frage nach der Entstehung der sogen. Annales laurissenses majores*,

dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, 1880, Göttingen, t. XX, p. 205-214; cf. Abel-Simson, dans *Jahrbücher d. fränk. Reichs unter Karl d. Gr.*, édit., Leipzig, 1888, p. 657 sq.; H. von Sybel, *Die karolingischen Annalen*, dans *Kleine historische Schriften*, Stuttgart, 1880, t. II, p. 3-40; *Replik*, p. 43-64; Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, 1885, t. I, p. 181-188, 407; t. II, p. 483; 6e édit., 1893, t. I, p. 191-204; t. II, p. 506; 7e édit., 1904, t. I, p. 210.

Nous avons parlé des *Petites annales* carolingiennes; il faut y revenir, pour essayer de montrer que si, au lieu d'être les sources des *Annales majores*, elles en sont dans la dépendance, leur composition en devient plus claire. On a beaucoup disserté au sujet de ces « petites annales »; on a édifié à cette occasion système sur système et système contre système pour aboutir à des conclusions arbitraires, à des listes de chroniques perdues sans que leur existence soit bien assurée, à des trouvailles de lambeaux de chroniques dont l'origine véritable demeure problématique. Nous résumerons ici la classification des annales carolingiennes établie avec vraisemblance par M. L. Halphen; si « elle laisse encore place à quelques incertitude, elle permet d'éliminer du débat des hypothèses fantaisistes de textes perdus ou du moins de n'admettre la disparition que de quelques rares ouvrages, dont la substance avait passé dans les compilations qui nous restent [1]. »

1. *Annales de Murbach.* — Sous ce nom, on groupe des textes intitulés *Annales Nazariani* (708-790); *Annales Alamannici* (708-799) et *Annales Guelferbytani* (741-805), titres conventionnels, mais consacrés par l'usage. Ces trois séries ont entre elles des rapports de dépendance directe, mais la difficulté est d'établir leur filiation. Les *Annales Nazariani* sont, jusqu'à l'année 790, date à laquelle elles prennent fin, de beaucoup les plus complètes et les plus précises: si l'on tient compte de ce fait que nous n'en connaissons le texte que par une unique et médiocre copie, où des mots, des membres de phrases ont visiblement été sautés, il faut reconnaître qu'elles sont le modèle dont les deux autres annales procèdent en droite ligne. Quant au lieu d'origine de ces trois séries d'annales, on peut dire que toutes semblent provenir également du monastère de Murbach, car, aussi bien dans les *Annales Nazariani* (années 744, 747, 762, 774) que dans les parties des *Annales Guelferbytani* (année 787) ou les *Annales Alamannici* (année 793) qui en sont indépendantes et ne procèdent pas non plus les unes des autres, on rencontre des notes concernant les abbés de ce monastère; leur notoriété n'était pas telle que des annalistes étrangers à Murbach eussent des raisons de s'intéresser à eux et surtout de les citer, comme c'est le cas, sans même indiquer le nom de leur abbaye.

2. *Annales de Lorsch.* — Un même corps d'annales qui s'étend de 703 à 785 est représenté par trois copies qui portent les noms d'*Annales Mosellani*, d'*Annales Laureshamenses* et de *Fragmentum Chesnianum*. Entre ces copies, aucune confusion n'est possible parce que, dans chacune d'elles, le texte primitif a été continué jusqu'à une date différente (jusqu'en 798 dans les *Annales Mosellani*, jusqu'en 803 dans les *Annales Laureshamenses*, jusqu'en 806 dans le *Fragmentum Chesnianum*) et que ces trois continuations sont trois œuvres nettement distinctes. Jusqu'en 785, ce ne sont que trois copies du même texte, rédigé probablement dans l'abbaye de Lorsch, principalement d'après les annales des moines de Murbach (*Annales Nazariani*) et les *Annales majores*. Ces annales de Lorsch primitives ont été continuées d'après les mêmes ouvrages : 1° de 786 à 798 dans les *Annales Mosellani;* 2° de 786 à 803 dans les *Annales Laureshamenses* qui jusqu'en 798 procèdent en outre du texte précédent : 3° de 786 à 806 dans le *Fragmentum Chesnianum*, qui, de son côté, procède en partie des *Annales Laureshamenses*. Rien ne nous met sur la trace de l'origine de ces trois continuations: les vraisemblances sont favorables à Lorsch. Quant à la date, on peut conjecturer, en se fondant sur les dates auxquelles elles s'arrêtent, que c'est à de courts intervalles de temps, tout au début du IXe siècle, et peut-être même dès 798 en ce qui concerne les *Annales Mosellani*.

3. *Annales de Saint-Amand.* — Il ne faut pas séparer de ces annales deux autres séries copiées directement sur elles, les *Annales Tiliani* (de Jean de Tillet) et les *Annales Laubacenses* (de l'abbaye de Lobbes). Cette transcription fut menée jusqu'à l'année 737 dans les *Annales Tiliani* et jusqu'en 791 dans les *Annales Laubacenses*. Celles-ci ont fait dans leur modèle de très larges coupures et n'y ont ajouté que sept notes, dont une présente un caractère local et intéresse l'abbaye de Lobbes. On n'a pas, au surplus, d'autre motif de les rattacher à cet établissement: car les quelques notes originales qui suivent l'année 791, et qui, très disséminées, vont jusqu'à l'année 885, ne renferment aucune indication de nature à en révéler la provenance. Toutefois une note de l'année 809 relative à une translation des reliques de saint Amand à l'intérieur du monastère de ce nom et la mention, sous l'année 782, du décès d'un ancien abbé de Saint-Amand devenu évêque de Noyon, sont deux indices qui invitent à croire que les *Annales de Saint-Amand* sont dues à un moine de cette maison, comme Pertz l'avait supposé jadis et comme l'ont admis depuis la plupart des érudits.

4. *Annales dites de Petau.* — Le nom de l'ancien possesseur de ces annales leur a servi d'état civil. Les *Annales Petaviani* sont considérées depuis Pertz et, à juste titre, comme un amalgame des *Annales de Saint Amand* et des *Annales de Lorsch* depuis l'année 708 jusqu'en 770 inclusivement. Pertz a si bien mis le fait en lumière dans son édition qu'il suffit d'y renvoyer, en ajoutant seulement que le texte utilisé par le compilateur est, sans aucun doute, le texte primitif des *Annales de Lorsch* et non pas la copie défectueuse des *Annales Laureshamenses :* car en quelques points où cette copie diffère de celle que constituent les *Annales Mosellani*, les *Annales de Petau* se rapprochent tantôt de l'une, tantôt de l'autre. D'un bout à l'autre, les *Annales de Lorsch* restent le guide dont le compilateur des *Annales de Petau* évite de s'écarter. L'originalité de ces dernières est donc des plus minces. Elles ajoutent si peu aux renseignements fournis par les *Annales de Saint-Amand*, les *Annales de Lorsch* et les *Annales royales* qu'il ne paraît pas possible de dire dans quelle église ou dans quel monastère cette compilation a dû être formée.

5. *Annales de Salzbourg.* — Autre groupe d'annales très proches parentes les unes des autres et qui toutes, à première vue, semblent provenir de Bavière : ce sont les *Annales Maximiniani*, les *Annales Juvavenses majores*, les *Annales Juvavenses minores* et les *Annales sancti Emmerammi majores*. Les Annales perdues, qui auraient donné naissance à ces quatre textes qui en dérivent, ne seraient elles-mêmes qu'une compilation faite à l'aide des éléments suivants : *Annales de Petau* jusqu'en 778, *Annales de Lorsch* avec la continuation du *Fragmentum Chesnianum* jusqu'en 786, *Annales Laurissenses majores* pour les années 786-796 et exceptionnellement pour les années antérieures, le tout complété par quelques détails, d'abord d'un caractère local, puis d'un intérêt plus général et en plus

[1] L. Halphen, *Études critiques sur l'histoire de Charlemagne. II. Les « Petites annales »*, dans *Revue historique*, 1917, t. CXXV, p. 287-330.

grand nombre à mesure qu'on approche de l'an 796.

Après 796, les *Annales Maximiniani* n'ont plus avec les trois autres que de rares points de contact: elles se bornent d'ordinaire à transcrire, en les abrégeant beaucoup, les *Annales Laurissenses* qu'en deux endroits encore (comme au début) elles enrichissent de faits puisés au *Liber pontificalis*.

Un cinquième texte a été souvent cité aussi comme une copie des Annales de Salzbourg primitives : ce sont les *Annales Xantenses*, qui, de 812 à 873, forment une œuvre originale, écrite peut-être à Cologne ou dans la province ecclésiastique de Cologne, mais qui ne sont pour le début (années 790-811) qu'une compilation analogue aux *Annales Maximiniani*.

6. *Les Annales de Metz.* — La plus ancienne rédaction de ces annales présente une similitude assez frappante avec les « petites annales » pour qu'on soit en droit de se demander dans quelle mesure ces ressemblances peuvent être le résultat d'emprunts directs, dans quelle mesure au contraire, supposant le recours à quelque source commune, elles peuvent servir à éclairer le problème de la composition des « petites annales » elles-mêmes. Les *Annales Metenses* sont une marqueterie de divers textes que l'auteur s'est appliqué à unifier en les présentant dans un langage fleuri; mais il a si maladroitement amalgamé les textes qu'il lui arrive de rapporter jusqu'à deux ou trois fois les mêmes événements, souvent presque dans les mêmes termes, parfois en termes contradictoires. Or, entre cette compilation et le texte de plusieurs des « petites annales » précédemment passées en revue, les points de contact sont nombreux.

7. *La Chronique de Lorsch.* — On aboutit à la même constatation si on examine le *Chronicon Laurissense breve* Cette chronique est une compilation où l'on reconnaît de très nombreux fragments des continuateurs de Frédégaire, des *Annales de Lorsch* (jusqu'en 799 inclusivement) et des *Annales Laurissenses majores* (jusqu'en 804 inclusivement), auxquels ont été ajoutées quelques notes originales pour les années 805-817.

8. *Résumé* — Les *Petites annales* ne nous paraissent à aucun point de vue pouvoir prétendre à un bien haut degré d'ancienneté. Ce sont toutes, au début, de vulgaires compilations, qui se copient les unes les autres et qui ne mériteraient guère de retenir l'attention des historiens s'il ne s'y mêlait parfois des notes de provenance locale ou si elles ne nous avaient conservé des débris d'annales aujourd'hui disparues. C'est seulement pour le dernier quart du VIIIe siècle et pour les années suivantes que les « petites annales » commencent à affirmer leur originalité.

Après cette excursion parmi les annalistes, revenons aux historiens.

Le plus considérable est cet Einhard (voir ce nom), qui domine toute l'hagiographie du temps de Charlemagne. Son récit a conservé une partie de sa valeur et à peu près tout son prestige. Outre la *Vita Karoli*, on lui a attribué une large part dans les *Annales regni Francorum*, où on lui abandonnait la période 801-829 ou du moins une fraction notable, ensuite le remaniement du texte relatif aux années antérieures, connu sous le nom d'*Annales Einhardi*. Ce n'est pas tout. Einhard aurait encore composé les *Annales Fuldenses*, dont tout le début jusqu'à l'année 838 serait de sa main, et les *Annales Sithienses*. Il aurait même écrit un traité intitulé : *De adventu, moribus et superstitione Saxonum*, dont nous ne possédons plus qu'un court fragment. Enfin Einhard aurait encore à son actif des chroniques, une correspondance, etc., etc Il paraît inutile d'en parler ici, en particulier pour les *Annales* de Seligenstadt et celles de Saint-Pierre-au-Mont-Blandin, dont l'existence même est sujette au doute. Pour les *Annales Fuldenses*, on lit sur une copie exécutée à Worms au Xe siècle, à la date de 838 : *Huc usque Enhardus*, et cette note a été reproduite par quelques compilateurs qui plus tard ont incorporé à leurs ouvrages une partie du texte de Fulda, peut-être d'après un manuscrit différent de celui de Worms. Cet *Enhardus* est-il l'historien de Charlemagne? On ne connaît, à l'époque où il vécut, aucun autre Enhardus à Fulda, mais il suffit de lire le texte même des *Annales* pour se convaincre de l'impossibilité absolue d'y voir une œuvre d'Einhard. Jusqu'en 829, elles se composent d'extraits des *Annales royales*, de la petite *Chronique de Lorsch* et des *Annales de Sithiu*. Cependant en 826 on trouve reproduites deux longues phrases des *Annales royales* relatives aux reliques de saint Sébastien transférées de Rome à Saint-Médard de Soissons à la demande de l'abbé Hilduin. Mais Einhard n'a pu écrire ces phrases, lui qui fait une concurrence acharnée aux reliques de saint Sébastien et exalte celles des saints Marcellin et Pierre qui leur font concurrence

A partir de 829, l'annaliste de Fulda, manquant de guide, entasse les erreurs chronologiques et les confusions, commet des erreurs flagrantes qu'il semble bien impossible d'attribuer à un homme qui fut non seulement le contemporain, mais un témoin et parfois un acteur des événements sur lesquels il se trompe de façon grossière. Il y a plus : l'esprit dans lequel est écrite cette partie des *Annales* n'est pas précisément celui qu'on s'attendrait à rencontrer chez le conseiller et l'ami de Louis le Pieux. Conseiller et ami timoré au point qu'il évitera par-dessus tout de se compromettre dans le conflit entre l'empereur et ses fils; on s'étonnerait qu'un politique si prudent prenne un ton hostile à l'égard du gouvernement impérial et approbateur sans réserves de la conduite de Lothaire et de ses frères. L'auteur des *Annales* est un partisan de Louis le Germanique qui a écrit assez longtemps après les événements.

Les *Annales royales* non plus ne doivent pas être attribuées à Einhard parce que le moine Odilon, auteur de la *Translatio sancti Sebastiani*, du Xe siècle, a commis cette erreur. Ce dernier, trompé évidemment par ce fait que les *Annales royales* font souvent suite à la *Vie de Charlemagne* dans les manuscrits, cite comme étant d'*Agenardus sapiens* le long passage dithyrambique sur les miracles de saint Sébastien que l'annaliste de Fulda a reproduit presque intégralement et qui, nous l'avons dit, ne peut être d'Einhard.

Quant aux *Annales Einhardi*, on n'a pas même une vraisemblance à invoquer pour les attribuer à Einhard. Pour le traité : *De adventu, moribus et superstitione Saxonum*, on n'en a supposé l'existence que sur la foi d'un écrivain du XIe siècle. Adam de Brême. Celui-ci, dans son *Histoire des évêques de Hambourg*, cite à trois reprises des passages qu'il donne comme extraits des œuvres d'Einhard : deux d'entre eux sont effectivement tirés de la *Vita Karoli* et le troisième, qui n'en provient pas, est suivi de cette note : *Hæc tulimus excerpta ex scriptis Einhardi de adventu, moribus et superstitione Saxonum*. Or le passage en question est emprunté à la *Translatio sancti Alexandri* où il est parlé en détail de la Saxe et de ses habitants et dont Meginhard, moine de Fulda, est un des deux auteurs : les mots *de adventu, moribus et superstitione Saxonum* ne sont donc pas un titre de livre et la mention d'Einhard n'a été introduite ici que par suite d'une confusion de noms facile à expliquer

Reste la *Vita Karoli*. Einhard, né dans le Maingau, élevé à l'abbaye de Fulda, fut envoyé par l'abbé Bangolf à la cour de Charlemagne pour y grandir dans la pratique des disciplines par lesquelles on formait les futurs fonctionnaires de l'administration, Einhard sera entré à ce titre au palais vers 791 ou 792, ayant alors

une quinzaine d'années. C'était une sorte d'avorton dont la taille ridiculement petite prêtait à toutes les plaisanteries; on l'avait surnommé *Nardulus*, c'est-à-dire le petit Einhard, le petit Nardillon, « en perpétuel mouvement, trottinant comme une fourmi, portant des livres d'un air affairé et préparant des traits pour transpercer le Scot. » Alcuin emploie lui aussi ce sobriquet de Nardillon et invite ses lecteurs à ne pas juger le petit homme sur sa chétive apparence, et en effet Einhard réussit à se faire donner un autre sobriquet, celui-ci à peine moins ridicule : on le désignera désormais dans l'espèce d'académie groupée au palais sous le nom de Béséléel. C'est qu'alors, dès 799, il est devenu l'auxiliaire familier de Charles, *vester familiaris adjutor*, capable d'aider utilement son maître à chercher dans le « traité d'arithmétique » la solution de certains problèmes, et même d'enseigner Virgile aux jeunes gens de la cour. Tout ceci ne constitue pas à Einhard une situation bien importante: aussi son nom, très fréquemment cité sous le règne de Louis le Pieux, ne l'est presque jamais du vivant de Charlemagne : ni l'empereur ni aucun de ses correspondants, sauf Alcuin dans le passage cité plus haut, ne parlent de lui dans leurs lettres. Les poètes de la cour sont presque aussi réservés sur son compte; aux vers déjà cités, on ne voit à ajouter qu'une simple mention perdue dans un long poème de Théodulphe, et un bref passage de la première églogue de Modion, le futur évêque d'Autun.

Comme chef des travaux et pour ainsi dire ministre des Beaux-Arts de Charlemagne, le rôle d'Einhard a été surfait; il ne semble pas non plus qu'il faille faire de lui une sorte de secrétaire intime de l'empereur. C'est tout à la fin du règne, en 813, qu'Einhard nous est représenté par Ermoldus Nigellus jouant un rôle de premier plan dans la scène où Charlemagne associe Louis le Pieux à l'empire. Sa fortune politique ne date en réalité que du règne de ce dernier; à partir de 817, il compte vraiment dans l'État jusqu'en 828, mais lorsque le conflit s'aggrava entre Louis et ses fils, Einhard, qui ne voit rien à y gagner pour lui-même, se tient de plus en plus à l'écart. Initié aux grandes affaires sous le fils, Einhard n'a su de celles du père que ce qu'en pouvait savoir un esprit curieux, et un homme qui fréquentait les gens en place; aussi n'a-t-il fait, le plus souvent, que puiser ses renseignements dans les annales et dans les recueils officiels qui nous sont encore aujourd'hui en majeure partie accessibles.

On peut dresser facilement la liste des principaux textes auxquels Einhard a eu recours. Les *Annales royales* jusqu'en 814 inclusivement (dans la version remaniée) Des autres ouvrages ou documents qu'il a pu avoir en mains, Einhard n'a tiré qu'un faible parti. Il a, sans doute, emprunté aux continuateurs de Frédégaire ce qu'il dit des victoires de Charles-Martel à Poitiers et sur la Berre. C.II. Peut-être a-t-il extrait d'un pamphlet de propagande ce qu'il dit des rois fainéants, c. I. Ses fonctions de secrétaire de Louis le Pieux lui ont permis de connaître et de transcrire le testament de Charlemagne et l'ont mis à même de feuilleter la correspondance diplomatique du début du IXe siècle, c.XVI et XXVIII: toutefois ce qu'il en a retenu est bien peu de chose. Einhard a multiplié les inexactitudes au point qu'il y a lieu de se méfier de son récit. Cela n'a pas empêché de lui faire une réputation d'impartialité sur laquelle il y aurait beaucoup de réserves à faire, car son œuvre entière est une œuvre de parti pris en vue de grandir et d'embellir toujours le rôle joué par le roi franc.

« Les torts ne sont jamais du côté de Charlemagne; chacun de ses gestes, chacun de ses actes est dicté par les plus nobles sentiments. Renonce-t-il à poursuivre un ennemi? C'est par abnégation, pour ne pas faire souffrir inutilement le pauvre peuple. Est-il battu? C'est pour lui une occasion de montrer de la grandeur d'âme. A la haine et aux manœuvres déloyales de son frère Carloman, il oppose un calme et une patience angéliques. Il n'est guère d'événement qui ne fournisse au biographe l'occasion de vanter la sagesse, l'énergie, la ténacité, le courage, la constance, l'abnégation, la magnanimité, la tendresse de cœur, la générosité, la charité, la tempérance de son héros : chef d'État incomparable, général sans pareil, fils parfait, père accompli, excellent frère, excellent oncle, ami dévoué; par surcroît, de belle prestance, parlant bien et, détail qui a frappé Einhard, le meilleur nageur de son temps. Charlemagne nous est présenté comme un modèle de toutes les vertus. »

Il y a quelques ombres à ce portrait, mais si légères, si atténuées qu'elles en deviennent doublement fausses par ce qu'elles donnent l'illusion de l'impartialité. Le désastre de Roncevaux devient une trahison qu'il eût été impossible d'éviter. Le blâme discret adressé à Charlemagne sur sa bienveillance excessive à l'égard des pèlerins est surtout une manière détournée de manifester l'hostilité personnelle d'Einhard contre les Irlandais qui pullulaient en Gaule (voir IRLANDE) Au sujet des scandales de famille, Einhard s'est montré moins discret, mais le retentissement qu'avait eu l'inconduite des filles de l'empereur ne permettait pas de garder le silence, et d'ailleurs l'attitude de l'empereur, qui « sut si bien dissimuler ses sentiments qu'on eût pu croire qu'aucun bruit ne s'était répandu, qu'aucun soupçon n'avait même pris naissance de l'affront qu'il avait subi, » devenait la matière d'un nouveau sujet d'éloge

Dans quelle mesure la *Vita Karoli* mérite-t-elle créance? Certains détails qu'elle est seule à fournir apparaissent tout de suite comme faux, d'autres inspirent des doutes sérieux, mais il ne s'ensuit pas que tout ce qui s'y rencontre de neuf soit suspect « Sans avoir en aucune façon joué à la cour de cet empereur le rôle de confident qu'on lui a si généreusement prêté, Einhard était en mesure, ayant approché le souverain, ayant vécu longtemps dans son entourage, ayant même participé à son initiation scientifique et littéraire, de nous donner des renseignements exacts sur sa personne, sur sa famille, sur sa vie extérieure. Il pouvait aussi; sans difficultés, connaître et décrire, comme il l'a fait au chapitre XVII, les principaux monuments construits sous son règne: il avait dû entendre parler à la cour de la malheureuse affaire de Roncevaux dont le souvenir semble être resté longtemps vivant; enfin, originaire de la vallée du Main, il devait avoir quelques notions personnelles sur le pays saxon et sur les mœurs de ses habitants. Et parce qu'il a parlé de tout cela dans son livre, ce livre demeure en tout état de cause un document capital. Mais il y montre une telle légèreté, une telle partialité, que, sur les points mêmes où l'on serait tenté de se fier à lui, on doit craindre qu'il n'ait dénaturé les faits. »

BIBLIOGRAPHIE. — Ch. Abel, *Un portrait d'Eginhard découvert dans un manuscrit du IXe siècle de la bibliothèque de Metz*, dans *Bull. Soc. arch. hist. de la Moselle*, 1868, t. XI, p. 15, 40; E. Bacha, *Étude biographique sur Eginhard*, in-8°, Liége, 1888; Baer, *Gesch. Röm. Lit.*, suppl., 1840, t. III, p. 164-166, 200-216; E. Bernheim, *Die Vita Karoli Magni als Ausgangspunkt zur litterarischen Beurtheilung des Historikers Einhard*, dans *Histor. Aufsätze Andenk. G. Waitz*, Hannover, 1886, p. 73-96; M. Berndt, *Das Leben Karls des Grossen, nach Einhard und dem S. Gallen Mönch*, in-8°, Halle, 1864; R. Ceillier, *Hist. génér. des aut. eccles.*, 2e édit., t. XII, p. 352-357; R. Dorr, *Ueber die histor. Schriften Einhards, ein kritischer Versuch*, in-4°, Elbing, 1866; *Beiträge zu Einhardsfrage*, dans *Neues Archiv.*, 1885,

t. x, p. 241-305; cf. H. von Sybel, *Nachwort*, p. 305-307; Duemmler, dans *Neues Archiv*. 1879-1886, t. IV, p. 261-263; t. IX, p. 233-238; E. Dünzelmann, *Einhard und seine Werke*, dans *Neues Archiv*. 1877, t. II, p. 491-499; Ebert, *Hist. litter. du Moyen Age en Occident*, 1884, t. II, p. 105-118; J. Frese, *De Einhardi vita et scriptis specimen*, in-8°, Berolini, 1864; *Gebeine (Die) der Einhard, der Imma und Gisla in der Kirche zu Seligenstadt*, dans *Der Katholik*, 1872, t. II, p. 555-569; L. Ganshof, *La valeur historique de la* Vita Karoli, *par Eginhard* dans *Soc. des étud. phil. et hist.*, 5 mai 1924; Guizot, *Hist. de la civilis. en France*, 1874, t. II, p. 224-234; N. H. Gundling, *Reflexion ueber Eginhards Leben Karls d. Grossen*, dans *Otia*, 1706, t. II, p. 102-122; L. Halphen, *Études critiques sur l'histoire de Charlemagne. III. Einhard historien de Charlemagne*, dans *Revue historique*, 1917, t. CXXVI, p. 271-314; K. Hampe, *Zur Lebensgeschichte Einhards*, dans *Neues Archiv*, 1896, t. XXI, p. 599-631; *Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 550-567; t. XI, p. XIV-XVI, 2e édit., note 11-12; Hofacker, *Ueber die histor. Glaubwürdigkeit Eginhards*, dans Gatterer, *Histor. Biblioth.*, t. XIV, p. 1-18; Holder-Egger, *Einhardi Vita Karoli Magni*, dans les *Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum*, in-8°, Hannover et Leipzig, 1911; G. Janke, *Der Einfluss Sueton's auf die historische Richtigkeit Eginhard's in der Vita Karoli*, in 8°, Berlin, 1872; Knapp, *War Eginhard, der Biograph Kaiser Karls d. Gr. aus d. Odenwalde gebürtig?* dans *Archiv. Hessen. Darmstädt Gesch.*, 1842, t. III, part. 2 [Liron], *Singularités historiques*, 1738, t. I, p. 9-20; Mabillon, *Acta sanct. O. S. B.*, 1677, t. IV, p. 414-416; 2e édit., p. 396-398; M. Manitius, *Einharts Werke und ihr Stil*, dans *Neues Archiv*, 1882-1887, t. VII, p. 517-568; t. VIII, p. 197-198, 205; t. XI, p. 64-73; t. XII, p. 205-206; *idem*, dans *Mittheil. Instit. oesters. Geschfors.*, 1892-1897, t. XIII, p. 232-238; t. XVIII, p. 610-615; G. Monod, dans *Revue critique*, 1873, t. XIV, p. 259-262; L. von Ranke, *Ueber die Vita Karoli des Einhard*, dans *Gesammelte Werke*, 1888, t. II, p. 121-124; J. F. Reinhardi, *Eginhartus de vita Caroli Magni anim. advers. illustratus*, in-4°, Helmstadii, 1667; M. de la Rocheterie, *Eginhard, ministre de Charlemagne*, dans *Le Correspondant*, 1864, IIe série, t. XXVI, p. 911-937; de Sailly, *Le manuscrit carolingien de la bibliothèque de Metz. Eginhard, son portrait, son mariage*, in-4°, Metz, 1868; F. Schiller, *Einhards Leben*, in-8°, 1851; Fr. Schlegler, *Kritische Untersuchung des Lebens Eginhard's Kanzlers Carl's des Grossen und Ludwig's des Frommen, mit besonderer Rücksicht des Frage : War Emma oder Imma, seine Gemählin, eine Tochter Carl's des Grossen oder nicht?* in-8°, Bamberg, 1836; Fr. Schmidt, *De Einhardo Suetonii imitatore*, in-8°, Bayreuth, 1880; J. H. Schminck, *Dissertatio de Eginhardo*, in-8°, Marburgi, 1716; J. Schneegans, *De latinitate Eginhardi*, in-4°, Jenæ, 1759; F. Schneider, *Ueber die Gründung Einhards zu Seligenstadt*, dans *Ann. Ver. Nassau. Alterth. kunde*, 1873, t. XII, p. 290-308; H. Schneider, *Das Leben Eginhards, Vertrauter Karls des Grossen, für d. reifere Jugend a. d. Volke erzählt*, in-8°, Bamberg, 1861; B. E. Simson, *De statu quæstionis, sintne Einhardi necne sint quos ei adscribunt Annales imperii specimen dissert. hist.*, in-8°, Regiomonti, 1860; B. von Simson, *Ueber eine Freiburger Hs von Walahfrids Prolog zu Einhards Vita Karoli Magni*, dans *Zeitschrift f. Gesch. Oberrheins*, 1892, IIe série, t. VII, p. 314-319; *Ueber Benutzung des Livius in einer Stelle der Annales Einhardi*, dans *Forsch. deutsch. Gesch.*, 1874, t. XIV, p. 136-137; A. von Spaun, dans *Serapeum*, 1859, t. XX, p. 264-266; A. Teulet, *Notice sur Eginhard et sur ses ouvrages*, in-8°, Paris, 1843; cf. J. Quicherat, dans *Bibl. de l'École des Chartes*, 1841, Ire série, t. II, p. 303-305; H. Varnhagen, *Eginhard und Emma, eine deutsche Sage und ihre Geschichte, ein Vortrag*, dans *Archiv für Literaturgesch.*, 1887, t. XV, p. 1-20; G. Waitz, *Einhards angebliches Buch v. d. Sachsen*, dans *Nachr. Götting. Univers.*, 1857, p. 42-46; *Zu den Lorscher und Einhards Annalen*, dans même recueil, p. 46-52; *Einhard und die Annales Fuldenses*, dans *Forsch. deutsch. Gesch.*, 1878, t. XVIII, p. 354-361; *War Eginhard, der Biograph Kaiser Karls d. Gr. aus dem Odenwald gebürtig?* dans *Archiv hessische Gesch. Alterth.*, 1842, III, II; Wattenbach, *Deutschl. Geschquellen*, 1873, t. I, p. 137-155; II, p. 370-371.

Un autre biographe de Charlemagne à peine moins connu que Einhard, le Moine de Saint-Gall, n'a plus droit à la même indulgence. Malgré l'essai de réhabilitation tenté par Guizot et par A. Molinier, malgré les égards d'Abel et de Simson, de Fustel de Coulanges, d'Imbart de la Tour et d'autres encore, le Moine de Saint-Gall est fort compromis et ses récits tout autant que lui. Ni l'historicité ni l'origine populaire de la légende propagée par le biographe ne doivent trouver grâce. « Cette légende, sans doute, présente plus d'un point de contact avec la réalité historique; mais on fait fausse route quand on s'imagine qu'il suffit, pour en apprécier la valeur, de rechercher dans quelle mesure elle est conciliable avec les faits attestés par les documents contemporains. Que la légende et l'histoire coïncident, cela peut être curieux, décisif, mais à cette condition que la légende n'ait pas été façonnée ou même créée de toutes pièces par les hommes de lettres dont l'inspiration a sa source dans les livres. Or faut-il croire le Moine de Saint-Gall sur parole, quand il prétend enregistrer la tradition orale de son enfance ou de son âge mûr? Tout est là. »

L'ouvrage en question n'est ni une biographie ni un livre d'histoire, mais un recueil d'historiettes concernant Charlemagne et sa famille : Pépin le Bref, Louis le Pieux, Louis le Germanique; le tout présenté dans le plus complet désordre. L'auteur avait formé le projet de consacrer une partie de son livre à la piété et à l'administration ecclésiastique, l'autre partie aux guerres de l'empereur; il a, en effet, essayé d'observer cette division, mais il l'a oubliée le plus souvent.

« L'ouvrage débute par deux anecdotes justement célèbres relatives au rôle de Charlemagne comme rénovateur des études : celle des Scots, qui, pour toute marchandise, offrent la science à leurs clients et auxquels l'empereur réserve un accueil empressé, I, 1, et celle des pauvres écoliers qu'il récompense de leur application au travail en leur conférant évêchés et abbayes, tandis qu'il foudroie du regard et menace les enfants nobles qui, fiers de leur naissance, ont négligé de s'instruire, I, 3. Cette scène amène celle de la collation d'un évêché à l'un de ces écoliers studieux que l'empereur a distingué, I, 4; puis on passe de là à des histoires d'évêques qui ne brillent pas par leur instruction, I, 5 et 6, et l'une d'elle, sur un nouvel élu absent de l'église au moment où il aurait dû entonner un répons, sert d'introduction à deux chapitres, I-7 et 8, sur les initiatives prises par Charlemagne en matière de célébration d'offices.

« Une digression sur Alcuin, I, 9, dont il avait été déjà question, I, 2, mais dont le Moine de Saint-Gall se rappelle tout à coup quelques traits, est suivie de nouveaux détails sur les offices religieux, sur l'adoption du chant grégorien par le clergé franc, I, 10, sur la façon dont Charlemagne pratiquait le carême, I, 11, et sur les observations qu'il fit à un évêque qui se servait avant lui du pain qu'il venait de bénir, I, 12, — ce qui évoque l'idée de la collation des bénéfices et conduit ainsi à parler des précautions prises par le souverain pour éviter le cumul. I, 13. Mais la manière généreuse dont Charles sut, dans un cas spécial, se départir de ses principes pour laisser jouir le frère de la reine Hildegarde de toutes ses charges nous vaut elle-même un

lot d'historiettes relatives à deux autres évêques qui eurent à se louer de sa générosité. I, 14 et 15

« Ces deux prélats étaient des « humbles » dont la vertu fut récompensée; quelques-uns de leurs confrères furent des « orgueilleux » que l'empereur sut humilier : cette réflexion introduit plusieurs pages, I, 16 à 19, sur un mauvais évêque, vaniteux, avare, gourmand, ambitieux, ignorant, au sujet duquel la verve de notre conteur ne tarit pas. Bientôt même, perdant tout à fait de vue Charlemagne et entraîné par son sujet, il fait défiler devant nous des prélats qui n'eurent avec l'empereur aucun rapport et ne se recommandent à notre attention que par leurs péchés; en voici un qui veut persuader à ses fidèles qu'il est un saint et qu'il fait des miracles, I, 20; cet autre se laisse convaincre de rompre le carême sous prétexte de maladie, mais triomphe des démons par la pénitence, I, 21; un troisième, tenté lui aussi par l' « antique ennemi de toute justice », succombe au péché de luxure, I, 22; la série continue avec un évêque qui spécule sur les denrées, et qui d'ailleurs le paie cher, car Satan envoie percer toutes ses barriques de vin, I, 25; après quoi vient le tour d'un évêque italien qui manque de se noyer en punition de sa frivolité, I, 24, et celui d'un fornicateur qui expie son crime par un refroidissement mortel. I, 25

« Des évêques au pape, la transition est toute trouvée : le Moine de Saint-Gall n'a garde d'oublier Léon III, ses malheurs et leur suite, c'est-à-dire la venue de Charlemagne à Rome et son couronnement comme empereur, I, 26, ce qui ramène aussitôt notre pensée vers Aix-la-Chapelle, capitale de l'empire.

« L'évocation de la basilique de cette ville, I, 27, entraîne quelques pages sur diverses escroqueries commises pendant qu'on la construisait : escroqueries d'un abbé chargé de diriger les travaux, I, 28, escroqueries d'un fondeur à qui le souverain avait confié la fabrication d'une cloche et qui substitua dans son alliage de l'étain à l'argent pur qu'il s'était fait remettre pour obtenir soi-disant un meilleur résultat, I, 29, et — après quelques détails sur l'organisation des travaux publics en général, I, 20, — escroquerie d'un « préfet (ou prévôt) de la maison royale, » nommé Liutfrid, qui détourna à son profit des sommes destinées à l'entretien des ouvriers. I, 31

« Nous revenons aux mœurs des gens d'Église avec l'histoire d'un diacre qui se livra au péché contre nature « suivant l'habitude des Cisalpins, » et qui en est puni par une mortelle piqûre d'araignée, I, 32, puis, I, 33, avec l'histoire moins banale d'un clerc qui, manquant de piété, est un beau jour volatilisé sous les yeux mêmes du souverain ébahi (*obstupefactus*). Enfin la mention, que l'auteur a faite dans le chapitre réservé aux vols de Liutfrid, d'un certain manteau très ample porté par Charlemagne, quand il se rendait de nuit à l'église, lui revenant brusquement à l'esprit, l'incite à terminer la première partie de son œuvre par une longue page sur les vêtements de l'empereur.

« La deuxième partie n'est pas moins incohérente. On peut croire au début que, fidèle à son programme, le Moine de Saint-Gall y racontera les guerres de Charlemagne ou du moins quelques épisodes de ces guerres, mais il faut déchanter. Il commence bien par une description du camp retranché des « Huns », c'est-à-dire des Avares, et par un rappel de la victoire remportée sur eux par les Francs, II, 1; il fait bien suivre encore ce chapitre de trois courtes anecdotes, relatives à de menus incidents survenus, affirme-t-il, durant la guerre de Saxe, — la prise d'une forteresse par deux soldats de condition modeste, que Charles récompense princièrement, II, 2; la négligence de deux jeunes nobles qui s'endorment à la porte de la tente royale dont la garde leur a été confiée, II, 3; les exploits de deux bâtards qui se font bravement tuer dans la mêlée plutôt que de se plier à un service domestique, II, 4; — mais notre auteur perd de vue aussitôt l'histoire militaire. Car la guerre de Saxe lui remet en mémoire un mot de l'empereur de Constantinople, qui osa un jour s'étonner devant des ambassadeurs francs que leur roi perdît son temps à se battre contre des ennemis aussi médiocres que les Saxons. II, 5 Et le voilà du coup entraîné à nous conter quantité d'histoires de diplomates, lesquelles n'ont plus le moindre rapport avec les guerres de Saxe ni avec aucune autre guerre.

« La première est celle de l'évêque Heiton, un des membres de l'ambassade envoyée à Constantinople; menacé de mort pour avoir, au mépris de l'étiquette byzantine, retourné le poisson qu'on lui avait servi, il dut son salut à sa présence d'esprit et se vengea de son aventure en bernant et en humiliant quelque temps après des ambassadeurs venus de Grèce à la cour carolingienne. II, 6 De la mission de ces derniers, le Moine de Saint-Gall retient deux détails : l'empereur trouva si belle une antienne (voir le mot Chant) que, par surprise, il leur entendit chanter dans leur langue, qu'il ordonna sans tarder d'en transcrire la musique et d'y adapter des paroles latines; par surprise aussi, les habiles ouvriers du palais carolingien réussirent à leur dérober le secret de la construction des orgues et en fabriquèrent un merveilleux. II, 7. Des ambassadeurs grecs, nous passons tout naturellement à ceux du roi de Perse, qui, après avoir réussi, non sans peine, à rejoindre Charlemagne, furent éblouis par l'empereur, par sa cour, assistèrent, ou plutôt n'osèrent assister, à ses exploits cynégétiques, qu'on nous raconte cependant, lui offrirent toute sorte de présents et lui avouèrent, pour finir, leur étonnement d'avoir été sur leur passage si mal accueillis par les comtes, les évêques et les abbés, ce qui vaut des châtiments exemplaires à tous ces mauvais serviteurs de la royauté franque. II, 8. — Le chapitre des ambassadeurs se clôt par l'énumération des cadeaux qu'apportèrent à Aix-la-Chapelle les ambassadeurs du « roi d'Afrique » et de ceux que Charles lui-même expédia soit à ce dernier, soit au roi de Perse, lequel, par reconnaissance, n'hésita pas à lui abandonner ses droits souverains sur la Terre sainte. II, 9.

« De plus en plus, nous oublions les guerres : car, ayant fait en passant une allusion à Louis le Germanique, le Moine de Saint-Gall ne peut résister au plaisir de dire ce qu'il sait de l'enfance de ce dernier et de la façon dont il fut présenté à Charlemagne, puis de ses vertus et de ses bonnes œuvres, dont à Saint-Gall même on éprouva plus d'une fois les heureux effets. II, 10 et 11.

« Il semble un moment que nous revenons au sujet : brièvement nous trouvons résumées les guerres contre les Danois, dont Charles fit de terribles massacres, « prescrivant de décapiter tous ceux qui dépasseraient la longueur des épées. » Mais le récit tourne court, car l'ordre donné par Charlemagne rappelle un mot prononcé durant les querelles qui ensanglantèrent l'empire carolingien, lorsque des « géants enflés de l'esprit d'orgueil » essayèrent de renverser « le fils de David », c'est-à-dire Louis le Pieux, rappellent à leur tour ceux dont Charlemagne lui-même faillit à deux reprises être la victime de la part des grands et de son bâtard Pépin le Bossu, II, 12.

« L'anecdote d'un certain Eishere, originaire de Thurgovie, qui, avec sa lance, embrochait « comme de petites grenouilles » les Bohémiens, les Wiltzes et les Avares par groupes de huit ou neuf, II, 12, nous ramène cependant aux épisodes guerriers et est suivie, en effet, d'un chapitre sur les invasions des Normands aux frontières septentrionales de l'empire et sur la mort de leur chef Gotfrid. II, 13. Et ce sont leurs courses maritimes qui provoquent la scène bien connue : Charlemagne versant des larmes à la vue de leurs

barques qui ont failli aborder sur la côte narbonnaise, et à la pensée des maux qu'ils feront endurer après lui à son peuple. II, 14.

« Les chapitres suivants ont trait à la conquête de la Lombardie; toutefois, comme Pépin le Bref a donné sur ce point l'exemple à Charlemagne, deux pages sont réservées à son expédition en Italie et, à ce propos, au combat qu'il livra contre un lion et un taureau pour prouver sa supériorité aux envieux de son armée, qui voulaient rabaisser son mérite, et aussi au combat qu'il livra contre le démon dans une autre circonstance. II, 15 et 16. Cette nouvelle parenthèse fermée, le Moine de Saint-Gall peut aborder le récit de l'expédition de Charlemagne, nous peignant d'abord l'effroi du roi lombard Didier à la vue des forces franques qui viennent bloquer sa capitale, puis la prise de la ville, enfin le séjour de Charles en Frioul, où il attend patiemment la mort du patriarche d'Aquilée pour lui donner un remplaçant. Mais comme la maladie du patriarche laisse au roi franc quelque répit, nous assistons entre temps à une partie de chasse qui, poursuivie malgré la pluie, donne lieu elle-même à des incidents burlesques, dont on ne nous fait point grâce. II, 17.

« Ces incidents nous font encore oublier les guerres et de nouvelles digressions viennent se greffer les unes sur les autres : comme Charlemagne a pu braver la pluie et les ronces grâce à la simplicité de son costume, tandis que les seigneurs de sa suite ont eu leurs somptueux vêtements mis en miettes, l'occasion est bonne pour reprendre l'éloge de Louis le Germanique, qui ne se laissa pas davatange séduire par les fausses richesses et qui, à tout l'or et tout l'argent que lui apportaient un jour des ambassadeurs normands, préféra un beau glaive bien trempé. II, 18. Ces Normands eux-mêmes font penser à l'un d'entre eux qui, sous le règne de Louis le Pieux, pratiquant avec constance l'escroquerie aux cadeaux de baptême, ne put un jour contenir son indignation parce que la robe blanche qu'on voulait lui passer, en sa qualité de prétendu néophyte, pour faire à la cuve baptismale sa vingt et unième visite, était moins belle que de coutume... II, 19.

« Et nous ne saurons jamais si notre infatigable conteur a fini par revenir à son sujet, car nos manuscrits s'interrompent brusquement, tandis qu'il est en train de dévider, II, 20 et 21, devant nous d'autres histoires sur Louis le Pieux, sur sa perspicacité (*sic*), sa douceur, sa charité, ses largesses

« Tel est, fidèlement résumé, ce livre étrange, monument de désordre et d'incohérence que le Moine de Saint-Gall a élevé à la gloire du grand empereur franc [1]. »

Écrit à la demande de Charles le Gros, par conséquent entre les années 883 et 887, l'auteur a mis à profit les confidences du prêtre Werimbert et d'un vieux soldat nommé Adalbert, il a lu et il cite l'*Histoire ecclésiastique* de Bède, la Vie de saint Ambroise et celle de saint Martin par Sulpice-Sévère, il cite sans le dire et à plusieurs reprises la *Vita Karoli* d'Einhard. Ce n'est pas tout, le Moine de Saint-Gall utilise encore les *Annales royales* et les *Annales de Lorsch*. On a soumis la matière historique du livre à un examen rigoureux et il n'en est rien resté ou si peu de chose qu'on en a conclu que nous avions à faire à une œuvre d'imagination tendancieuse, qu'il faudrait mettre au compte de Notker le Bègue.

Bibliographie. — Bochlechner. *Bemerkungen ueber d. Handschr. d. mon. Sangall. de vita Carol. M. in den kön. Biblioth. zu München*, dans Pertz, *Archiv.*, t. III, p. 136; Bahr, *Gesch. der röm. Literatur in karoling. Zeitalter*, p. 237-239; Bouquet, *Recueil des historiens. des Gaules et de la France*, 1744, t. V, p. X-XI; P. Clemen, *Die Porträt darstellungen Karls des Grossen*, dans *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, 1889, t. XI, p. 185-101; t. XII, p. 1-147; Dippoldt, *Leben Karls des Grossen*, p 293; G. Garlipp, *De monachi Sangallensis gestis Caroli Magni*, in-8°, Halis Saxonum, 1862; Hausser, *Die deutschen Geschichtschreiber*, in-8°, Heidelberg, 1839, p. 43; *Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 614-618; L. Halphen, *Études critiques sur l'histoire de Charlemagne. IV. Le Moine de Saint-Gall* dans *Revue historique*, 1918, t CXXVIII, p. 260-298; B. Simson, *Ueber die wahrscheinliche Identität des Fortsetzers des Breviarium Erchanberti und des Monachus Sangallensis*, dans *Zeitschrift für die Gesch. des Oberrheins*, 1887, t. II, p 59-68; E. Zeppelin, *Wer ist der monachus Sangallenis?* dans *Schriften des Vereins für d. Gesch. des Bodensees*, Lindau, 1890; K. Zeumer, *Der Mönch von Sankt-Gallen*, dans *Historische Aufsätze dem andanken von G. Waitz gewidmet*, in-8°, Hannover, 1886, p. 97-118.

XXV. Du IXe au XIIIe siècle. — Après Charlemagne, c'est-à-dire au moment où se place la limite chronologique des études du *Dictionnaire*, il semble que le silence se fasse tout à fait. Nous ne rencontrons plus, pendant une longue suite de siècles, un seul historien digne de ce nom, à peine des chroniqueurs, des annalistes. Il devient impossible de saisir des individualités fortes, de désigner des œuvres personnelles.

A moins de se résoudre à donner le nom d'histoire aux productions les plus plates de l'esprit humain, il faut reconnaître que le Moyen Age a été d'une indigence presque inexplicable. Cette stérilité en matière d'histoire devient un sujet d'étonnement si on se rappelle que la période qui fait suite à la renaissance carolingienne, et particulièrement à la mort de Charlemagne, n'a pas été, tant s'en faut, privée de toute lumière; mais, par une singularité qui sollicite l'attention, le Moyen Age a ignoré complètement certaines disciplines intellectuelles. « Il n'a pu atteindre, disait J. Quicherat, la critique et l'archéologie [2]. » On ne saurait dire que, de sa part, ce soit dédain; c'est plutôt ignorance, car il paraît n'en avoir rien soupçonné. La notion d'histoire lui est totalement étrangère dans le même temps où il s'éprend de vastes conceptions métaphysiques et réalise ces immenses édifices où se meuvent à l'aise la philosophie et la théologie scolastiques. Et ce n'est pas seulement l'histoire générale dans sa complication, l'histoire universelle dans son enchevêtrement qui lui échappent, c'est encore l'histoire de l'Église dans sa majestueuse ordonnance et avec les ressources qu'elle offre à la démonstration de la vérité de la révélation chrétienne et de la divinité de l'institution ecclésiastique. Par une singulière coïncidence, le Moyen Age se révèle aussi inapte à concevoir et à exécuter une synthèse historique qu'à figurer une perspective artistique. Les fresques et les peintures qui nous restent de lui nous montrent les épisodes et les individus sur le même plan, les édifices empiétant les uns sur les autres, les corps se pénétrant dans des impossibilités absolues. Toute vue d'ensemble lui échappe, il n'aperçoit dans sa myopie qu'une partie du tableau de l'univers après une autre partie. Cette inaptitude pour une discipline intellectuelle et une discipline artistique marche de pair avec la transcendance pour une autre discipline intellectuelle et une autre discipline artistique. Ainsi l'histoire n'existe pas pendant que la philosophie triomphe, la peinture est pitoyable et ridicule à côté de l'architecture qui aborde et résout les problèmes les plus ardus, la technique et les rêves les plus délicats de la beauté.

Après Eusèbe de Césarée et Socrate, après Grégoire de Tours, le vénérable Bède et Paul Warnfride, toute sève historique semble tarie et on ose à peine transcrire

[1] L. Halphen, dans *Revue historique*, 1918, t. CXXVIII, p. 263-268. — [2] *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, p. 351.

les noms d'Anastase le Bibliothécaire [1] et d'Adon de Vienne [2] chez les latins, ou de Georges Hamartolos [3], chez les grecs. Si l'historien se trouve réduit à faire usage de sources si abrégées, de compilations si indigentes qu'il suffit, pour en donner l'idée, de nommer le *Liber pontificalis* de Rome et celui de Ravenne, les *Gesta episcoporum* d'Auxerre et du Mans, les *Annales*, les *Chroniques*, les *Martyrologes*, *Miracles*, *Translations*, *Vies*, etc., il n'ose s'engager dans une énumération dont la monotonie et l'insignifiance mettraient en fuite les plus patients et ne leur apprendrait pas grand'chose. Ce qui subsiste pendant toute la durée du Moyen Age, c'est la préoccupation de noter, ou, si l'on veut, d'épingler des faits isolés, desséchés, qui deviendront un jour, entre des mains plus habiles, la matière de l'histoire. On ne peut faire plus que de nommer et d'accorder une ligne à ceux qui eurent ce souci :

Adhémar de Chabannes, dont l'*Histoire des Francs* prend la nation à ses origines et la conduit jusqu'à l'année 1028; l'auteur se risque parfois à jeter un regard beaucoup plus loin que l'horizon de l'Aquitaine [4]. Raoul Glaber entasse dans *Les cinque livres de ses histoires* tout ce qu'il a pu apprendre pour la durée d'un siècle et demi (900-1044); il semble prendre goût à ce métier d'informateur à mesure qu'il avance et la fin du livre vaut mieux que le début, mais il ne parvient pas à se corriger du désordre : point de plan, ni de chronologie. Toute perspective est absente : événements, personnages, édifices sont entassés, confondus, entremêlés et le récit fait penser à celui d'un enfant qui égrène ses impressions au hasard de sa mémoire [5]. Aimoin de Fleury avait laissé une *Histoire des Francs* depuis l'année 252 jusqu'à l'année 654, en quatre livres. La continuation s'amorce au chapitre XLII du livre IV et s'étend, avec le livre V, jusqu'en 1165. L'œuvre personnelle d'Aimoin vaut mieux par la forme que par le fond [6]. Ses écrits hagiographiques doivent être utilisés avec circonspection [7]. Il est permis de témoigner plus d'indulgence à Hermann Contract, moine de Reichenau (1013-1054), auteur d'une *Chronique*. Ce sobriquet de Contract ne nous dit guère aujourd'hui; il faut se souvenir qu'il fut imposé à un malheureux dont la maladie avait pour ainsi dire tordu le corps (*contractus*). Toutes les connaissances acquises par Hermann étaient pour lui comme autant de conquêtes sur la souffrance et les empêchements d'une santé misérable; il n'en fut pas moins un des hommes les plus cultivés de son époque Sa chronique est précieuse, principalement à partir de l'an 1040; mais elle a été si adroitement interpolée qu'on hésite, entre trois recensions, à désigner le texte original [8]. Hermann trouva un continuateur de son ouvrage dans la personne de son disciple Berthold († 1088).

Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer que chaque chroniqueur n'offre vraiment d'intérêt que pour la période où il a vécu et, peut-être, quelques années qui ont précédé; tout le reste ne fait que reproduire presque sans changement ce qu'ont enregistré d'autres chroniques. Il faut noter d'ailleurs qu'une chronique ressemble assez à un bien de famille. Si son auteur appartient à un monastère, elle y reste en dépôt et on se charge de trouver les continuateurs. C'est le cas pour les *Annales irlandaises* [9] de l'abbé Tigernach de Clonmacnois († 1088), lequel a tiré parti de tables chronologiques composées par Flann Mainistrech, écolâtre de Monasterboyce († 1056). Après eux, Mœlbrigte [10], disciple de Tigernach, en bon Irlandais, prend son bâton et se met en route, passe sur le continent, va à Cologne, puis à Paderborn, puis à Fulda, de là à Mayence où il vit reclus durant treize ans. Pour occuper ses loisirs, il compose une *Chronique* commençant à la naissance du monde et divisée en cinq livres. Elle compte parmi les meilleures chroniques du Moyen Age par les recherches qu'elle suppose et dont elle conserve la trace, plus que par le style, qui est des plus négligés. Les contemporains, déshabitués de recherches aussi étendues et consciencieuses, ne lui ménagèrent pas les éloges [11].

Adam de Brême, chanoine et écolâtre, fait preuve de perspicacité, de bon sens et même d'une sorte de critique dans l'emploi des sources dont il dispose pour écrire une *Histoire des évêques de Brême*, en quatre livres, jusqu'à l'année 1072. Cet écrit est utile pour l'étude de l'histoire générale, la véracité y tient plus de place que le bien-dire [12]. Ce dernier souci a été moins étranger à Lambert de Hersfeld qui apporte plus d'attention à polir ses phrases qu'à documenter ses écrits. Il a composé des *Annales* qui commencent avec Adam, ne nous apprennent rien que nous ne sachions déjà jusqu'à l'année 1040; à partir de cette date, le récit prend une certaine valeur, principalement à partir de l'année 1069 jusqu'à 1077 [13].

Avec les dernières années du XI^e siècle, nous voyons apparaître une lignée nouvelle d'historiens. Depuis le *Pèlerin de Bordeaux* au IV^e siècle, le nombre était grand de ceux qui avaient raconté le voyage aux Lieux saints; pérégrinations et itinéraires sont une des sources les plus précieuses pour la connaissance des

[1] E. Perels, *Papst Nikolaus I und Anastasius Bibliothecarius. Ein Beitrag zür Geschichte des Papsttums in neunten Jahrhundert*, in-8°, Berlin, 1920. — [2] H. Quentin, *Les martyrologes historiques du Moyen Age, Étude sur la formation du martyrologe romain*, in-8°, Paris, 1908. — [3] K. Krumbacher, *Geschichte der byzantinische Literatur*, 2e édit., p. 352; C. de Boor, *Die Universalchronik des Georgius Monachus*, dans *Historische Untersuchungen*, in-8°, Bonn, 1882, p. 276-295. — [4] *Monum. German. hist., Scriptores*, t. IV, p. 113-148; J. Chavanon, *Adémar de Chabannes, Chronique*, in-8°, Paris, 1897; J. Lair, *Études critiques sur divers textes des X^e et XI^e siècles*, 1899. — [5] E. Sackur, *Studien über Rodulfus Glaber*, dans *Neues Archiv*, 1889, t. XIV, p. 379-418; J. Havet, *Note sur Raoul Glaber*, dans *Revue historique*, 1889, t. XL, p. 41-48; E. Petit, *Raoul Glaber*, dans même revue, 1892, t. XLVIII, p. 283-300; *P. L.*, t. CXLII, col. 611-698; Raoul Glaber, *Les cinque livres de ses histoires* (900-1044), édit. M. Prou, Paris, 1886. — [6] Bouquet, *Recueil des histoires de la France*, t. III, p. 21-143; t. XI, p. 274-276; *P. L.*, t. CXXXIX, col. 627-798. — [7] *Vita Abbonis*, dans *P. L.*, t. CXXXIX, col. 387-414; *Translatio sancti Benedicti* et *De miraculis S. Benedicti libri duo*, *P. L.*, t. CXXXIX, col. 797-871; *Miracles de saint Benoît*, trad. franç. E. de Certain, in-8°, Paris, 1858. — [8] *P. G.*, t. CXLIII, col. 55-264; H. Pertz, *Monum. Germ. hist., Scriptores*, t. V, p. 67-133; trad. allem. de K. Notke, 1851; 2e édit., revue par W. Wattenbach : Chr. Volkmar, *Die Chroniken Hermanns, Bernolds und der Epitome Sangallensis in den erster fünf Jahrhund.*, dans *Forschungen zur deutsche Geschichte*, 1884, t. XXIV, p. 81-120; P. Meyer, *Die Fortsetzer Hermanns von Reichenau, ein Beitrag zur Quellengeschichte des XI Jahrh.*, in-8°, Leipzig, 1881. — [9] Bellesheim, *Geschichte der katholischen Kirche in Ireland von der Einführung der Christenthums bis auf die Gegenwart*, in-8°, Mainz, 1890, t. I, p. 642. — [10] Devenu moine, il s'appela *Marianus*, ce qui a permis de la confondre avec un homonyme son contemporain; cf. Bellesheim, *op. cit.*, t. I, p. 335-341. — [11] *Monum. Germ. histor., Scriptores*, édit. G. Waitz, t. V, p. 481-562 (depuis J.-C. jusqu'en 1082); *ibid.*, t. V, p. 562-564 (de 1082 à 1109); *P. L.*, t. CXLVII, col. 623-796, et la notice de Waitz, col. 601-622; *The Codex palatino-vaticanus*, n. 830, édit. Mac Carthy, Dublin, 1892. — [12] *Gesta hamburgensis Ecclesiæ pontificum*, dans *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores*, t. VII, p. 267-389, *P. L.*, t. CXLVI, col. 451-620. — [13] *Monum. German. hist., Scriptores*, t. III, p. 22-263; *P. L.*, t. CXLI, col. 443- 582; t. CXLVI, col. 1053-1048, trad. allem. Hesse, 1855, 2e édit. revue par Wattenbach, 1883; Eigenbrodt, *Lampert von Hersfeld und die neuere Quellenforschung*, in-8°, Cassel, 1896; *Lamper von Hersfeld und die Wortauslegung, Eine Entgegnung*, in-8°, Leipzig, 1896; Scholle, dans *Historisches Jahrbuch*, 1900, t. XXI, p. 447-461.

pays d'Orient depuis l'année 333 jusqu'à l'époque des Croisades [1]. Raymond de Aguilers, chanoine du Puy, qui visita la Terre sainte en 1095, et y prolongea son séjour, fut témoin oculaire des faits dont il a gardé le souvenir dans son *Histoire des Francs;* il raconte divers faits d'armes et la découverte de la sainte lance [2]. (Voir INSTRUMENTS DE LA PASSION.) Pierre Tudebode [3] et Anselme de Ribemont [4] s'engagent dans la voie ainsi ouverte et ne parlent que ce dont ils ont été témoins oculaires ou auriculaires : c'est la méthode française. Il y en a une autre, méthode allemande, représentée par Ekkehard de Bamberg, qui, de sa vie, ne mit le pied en Palestine, ce qui ne l'empêcha pas de rédiger un récit apitoyé des souffrances, de la libération et du relèvement de l'Église de Jérusalem depuis 1096 jusqu'à 1104; c'est l'ancêtre de Bædeker. Ce même Ekkehard a mieux mérité par sa *Chronique*, qui tient un rang honorable parmi les productions de cette époque. Cette chronique s'étend jusqu'à l'année 1125, et, comme toutes les compositions de ce type, elle ne fait figure de document historique que pour les dernières années [5]. On en peut dire autant pour bien d'autres qui ne méritent d'être prises en considération, consultées et citées qu'à partir du moment où elles deviennent en quelque sorte des mémoires personnels.

Hugues de Flavigny est, lui aussi, un témoin avisé des événements contemporains qu'il rapporte dans un complet désordre jusqu'à l'année 1102, écoutant ce qui se dit, regardant ce qui se passe et transcrivant ce qu'il trouve à sa portée [6]. Hugues de Fleury apporte plus de méthode dans la rédaction de son *Histoire ecclésiastique*, en quatre livres, jusqu'à la mort de Charles le Chauve; le succès l'engagea à donner une deuxième édition en six livres véritablement « revue et augmentée » qu'il conduisit jusqu'à l'année 855 [7]. En Angleterre, le moine Eadmer de Cantorbery fait œuvre d'historien dans la *Vie de saint Anselme* et quelques autres écrits biographiques [8]: dans le Brabant, nous rencontrons Sigebert de Gembloux, écolâtre de Metz (1030-1112), qui étudia beaucoup et prit parti pour l'empereur Henri IV contre le pape Grégoire VII; il fut un chronographe assez fantaisiste et un historien littéraire d'une concision excessive. Sa *Chronographie* s'ouvre en 381 et s'arrête en 1111 [9]. Son livre consacré aux écrivains ecclésiastiques a sauvé de l'oubli des noms d'auteurs et des titres d'ouvrages [10].

Avec Ordéric Vital, nous voyons recommencer la série historique interrompue depuis la mort de Paul Diacre, c'est-à-dire depuis trois siècles environ. Né en Angleterre, en 1075, il vint en Normandie dès l'âge de dix ans et se sanctifia dans l'abbaye d'Ouche. Son *Histoire ecclésiastique* est divisée en treize livres. Les deux premiers contiennent un sommaire qui n'apprend rien; les autres sont remplis de détails sur les guerres des Normands en France, en Angleterre, dans la Pouille et nous racontent le règne de Guillaume le Conquérant et de ses fils jusqu'en 1141. Ordéric mourut en 1143 [11]. Maintes fois, en parlant de lui-même, il prend le titre d'*Angligena*, car l'éloignement de sa patrie lui était une plaie toujours vive; aussi son *Histoire* n'est universelle que d'intention: c'est surtout une histoire anglo-normande. L'œuvre est d'ailleurs remarquable par les renseignements qu'elle contient sur les mœurs de l'époque, mais il n'y faut chercher aucun art, aucune science de composition. Pas plus d'ailleurs que dans la *Chronique* d'Otto de Freising (1114-1157) que ses alliances avec Henri IV, Conrad II et Frédéric Barberousse ont mis au courant de quelques grandes affaires; aussi nous a-t-il conservé quelques documents importants [12].

Guillaume de Malmesbury [13] (1096-1145?) appartient à la même lignée d'esprits que nous venons de rappeler, crédule, sincère, désordonné. Ce ne sont pas, certes, des cerveaux d'enfants, car de tels hommes se conduisent dans la vie avec esprit de suite, bon sens et logique; ils savent que l'enjeu d'une erreur grave serait pour eux la perte de la vie ou de la liberté: aussi ces évêques, ces moines, ces clercs qu'on se figure naïfs jusqu'aux confins de la sottise, inexpérimentés et imprévoyants, nous les entrevoyons à travers leurs écrits un peu pédants et passablement rébarbatifs. Ils écrivaient, et cela suffisait à leur donner une haute opinion d'eux-mêmes; peut-être eussent-ils pensé déchoir en se montrant simples et naturels; ils prenaient une attitude, ils l'ont gardée, et c'est à cela seulement qu'ils ont réussi.

Avant de quitter le XII[e] siècle, nous devons accorder une mention à Jean Zonaras, auteur d'un *Abrégé d'histoire* en dix-huit livres depuis Adam jusqu'à l'année

[1] P. Geyer, *Itinera hierosolymitana sæculi IV-VIII*, dans *Corp. script. Eccl. latin.*, 1898, t. XXXIX; T. Tobler et A. Molinier, *Itinera hierosolymitana et descriptiones Terræ Sanctæ bellis sacris anteriora et latina lingua exarata*, 2 vol. in-8°, Paris, 1877-1880. — [2] Bongars, *Gesta Dei per Francos*, t. I, p. 139-183, *P. L.*, t. CLV, col. 591-668; *Recueil des historiens des Croisades. Hist. occident.*, 1868, t. III, p. 235-309; dom Rivet, *Hist. littér. de la France*, t. VIII, p. 622-629; *Collection de Mémoires*, édit. Guizot, trad. franç., t. XXI. — [3] *De hierosolymitano itinere* (1095-1099) *libri V*; Bongars, *op. cit.*, t. I, p. 1-29; *P. L.*, t. CLV, col. 763-823; *Recueil des histor. des croisades*, t. III, p. 1-117. — [4] *De expugnatione urbis* (*Antiochiæ*); D. Achery, *Spicilegium*, t. III, p. 431; *P. L.*, t. CLV, col. 460-475; *Hist. litt. de la France*, t. VIII, p. 496-500. — [5] *Monum. Germ. histor., Scriptores*, édit. Waitz, t. VI, p. 1-267, *P. L.*, t. CLIV, col. 459-1060; les continuations dans Pertz, *Monum. Germ. hist., Script.*, t. XVI, p. 1-12; t. XVII, p. 360-365. — [6] *Monum. Germ. hist., Script.*, édit. Pertz, t. VIII, p. 288-502, *P. L.*, t. CLIV, col. 21-404; *Hist. littér. de la France*, t. X, p. 285-306. — [7] *Monum. Germ. hist., Script.*, t. IX, p. 337-406, *P. L.*, t. CLXIII, col. 337; Rivet, *Hist. littér. de la France*, t. X, p. 285-306. — [8] *Acta sanct.*, avril, t. II, p. 866-893; *Historia novorum*, dans *Scriptores rerum britannicarum Medii Ævi*, édit. M. Rule, *Londini*, 1884, n. 81; F. Ragey, *Eadmer*, in-8°, Paris, 1892; D. L., dans *Dublin Review*, 1887, III[e] série, t. XVII, p. 306-333. — [9] *Monum. Germ. hist., Script.*, édit. Bethman, t. VI, p. 268-274; *P. L.*, t. CLX, col. 9; Rivet, *Hist. litt. de la France*, t. IX, p. 535-565; Huyghens, *Sur la valeur de la chronique historique de Sigebert de Mons*, in-8°, Gand, 1889. — [10] A. Miræus, *Bibliotheca ecclesiastica*, Antverpiæ, 1639, p. 131-158; J. A. Fabricius, *Bibl. eccles.*, in-8°, Hamburgi, 1718. — [11] *Orderici Vitalis Historia ecclesiastica*, édit. A. Le Prévost, dans *Soc. de l'hist. de France*, in-8°, Paris, 1855, avec une *Notice sur Ordéric Vital*, par L. Delisle, trad. franç. dans *Collection des Mémoires*, édit. Guizot, 1825, t. XXV-XXVIII, trad. angl. par Th. Forestier, dans *Bohn's Antiq. libr.*, 1853, t. XVII; L. V. Delisle, *Vers et écriture d'Ordéric Vital*, in-4°, Paris, 1903; J. Lair, *Matériaux pour l'édition de Guillaume de Jumièges, Manuscrits autographes d'Ordéric Vital*, in-4°, Paris, 1910; *Ordéric Vital et l'abbaye de Saint-Evroult. Notices et travaux publiés en l'honneur de l'historien normand.* Fêtes du 27 août 1912, in-8°, Alençon, 1912. — [12] *Chronicon*, avec la continuation par Rahewin et par Otton de Saint-Blaise, dans *Monum. Germ. hist., Script.*, édit., Wilmans, t. XX, p. 83-334; *De gestis Frederici Barbarossæ*, dans *ibid.*, p. 338, 393, édit. Waitz, Hanovre, 1884; trad. allem. de H. Kolh, dans *Geschichsschreiber der deutschen Vorzeit XII Jahrh.*, in-8°, Leipzig, t. VIII-IX; M. Büdinger, *Die Entstehung der 8 Buches Otto's von Freising, eine universalhistorische Studie*, dans *Sitzungsbericht. Akad. d. Wissensch*, 1881, t. XCVIII, p. 325-366; W. Lüdecke, *Der historische Wert des ersten Buches von Otto's von Freising Gesta Friderici*. Inaug. dissert., in-8°, Halle am Saale, 1884. Nommons encore Guillaume de Meubridge ou Guillaume le Petit, « un des meilleurs historiens du XII[e] siècle, » dit dom Brial. — [13] *P. L.*, t. CXXIX, col. 955-1774; *Gesta regum anglorum* (449-1127); *Historiæ novellæ* (1127-1142), édit. Hardy, 2 vol., London, 1840, édit. W. Stubbs, 2 vol., 1887-1889; trad. angl. J. Stevenson, *Church historians of England*, 1855; *De gestis pontificum anglorum* (600-1125), édit. Hamilton, 1870; *De antiquitate glastoniensis Ecclesiæ*, édit. Hearne, 1727, t. I, p. 1-122.

1118 [1]; il a eu la bonne pensée d'insérer dans son ouvrage des passages d'auteurs dont les écrits sont perdus.

Chez les syriens, le patriarche jacobite Michel (1166-1199) est l'auteur d'une *Chronique* qui est la plus vaste compilation historique que nous ait laissée les syriens. Elle commence à l'origine du monde et s'arrête à 1196. L'auteur y résume presque toutes les chroniques syriennes; il nous fait, en outre, connaître un certain nombre d'ouvrages qui ne nous sont pas parvenus. Il donne de longs extraits de Denys de Tellmahré, et aussi d'autres chroniqueur plus récents, comme Ignace de Mélitène et Basile d'Édesse, qui ne sont pas mentionnés ailleurs [2]. Michel a pour nous l'avantage de citer ses sources. Inspiré par les exemples d'Eusèbe et de Jacques d'Édesse, il a essayé d'abord de disposer son texte par sections chronologiques; mais l'étendue des chapitres l'a contraint d'y renoncer; en règle générale, chaque page est partagée en trois colonnes : celle du milieu donne la succession des empires et l'histoire profane; la colonne extérieure présente la succession des patriarches et l'histoire ecclésiastique; la colonne intérieure narre certains événements particuliers (éclipses, tremblements de terre). Les canons chronologiques, rédigés à l'instar de ceux d'Eusèbe, sont rejetés au bas des pages. Cette disposition compliquée nuit parfois à l'enchaînement logique des faits, mais l'abondance des renseignements compense largement les défauts de la méthode.

XXVI. Le XIII[e] siècle. Les historiens de saint Louis. — Finissons-en d'abord avec l'Orient par la *Chronique anonyme de l'an 1234* et la *Chronique de Barhébréus*.

L'unique manuscrit qui contienne la *Chronique de 1234* a été découvert à Constantinople en 1899 par le patriarche Rahmani, qui en a publié le début en 1904. L'auteur écrivait en Syrie au commencement du XIII[e] siècle. Il termina son travail en 1204; la suite fut ajoutée par lui-même. La *Chronique* est partagée en deux sections : histoire profane et histoire ecclésiastique; cette seconde partie est fort mutilée; elle apporte néanmoins d'utiles compléments à la *Chronique* de Michel et permet de combler quelques lacunes dans les derniers chapitres de celui-ci. Le moine syrien qui rédigea cette compilation paraît avoir eu à sa disposition les mêmes ouvrages que Michel, mais il semble bien les avoir utilisés directement et non par l'intermédiaire de ce dernier [3].

Grégoire Barhébréus († 1286) occupe un des premiers rangs parmi les historiens syriaques grâce à deux grandes chroniques : la *Chronique syriaque* de l'histoire profane et la *Chronique ecclésiastique*. L'auteur s'est proposé d'y résumer l'histoire universelle depuis la création jusqu'à son temps. Grégoire nous avertit, dans sa préface, qu'il a comblé les lacunes des livres antérieurs, personne n'ayant écrit sur ce sujet depuis Michel le Syrien qu'il ne fait guère que résumer en essayant de disposer les faits plus méthodiquement. La *Chronique ecclésiastique* est divisée en deux parties : la première retrace l'histoire de l'Église syrienne occidentale et des patriarches d'Antioche; elle a été continuée d'abord par son frère et ensuite par un auteur anonyme jusqu'en 1495; la seconde partie, consacrée à l'Église syrienne orientale, renferme l'histoire des patriarches nestoriens et des « maphriens » ou métropolitains jacobites de Tagrit, jusqu'en 1286; un anonyme l'a continuée jusqu'en 1496. Pour la dernière partie de son œuvre, il a puisé aux archives de son siège épiscopal et utilisé le *Livre de la Tour*, ouvrage théologico-historique écrit en arabe par Mari-ibn-Soleiman, auteur nestorien du XII[e] siècle [4].

En Occident, le XIII[e] siècle, qui marque à plusieurs égards l'apogée du Moyen Age, n'amène que peu de progrès dans la culture historique. Ce siècle, qui compte des politiques comme Philippe-Auguste et Louis IX, des théologiens comme saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin, des architectes comme Jean de Chelles et Pierre de Montereau, ne nous réserve que deux historiens hors de pair, Villehardouin et Joinville : car en dehors d'eux il faut se résoudre à énumérer de pauvres écrivassiers comme le moine-médecin Rigord, à Saint-Denis [5], l'annaliste Roger de Hoveden, [6], Girald de Cambrie, Gervase de Cantorbéry et des Rodolphe, et des Conrad, et des Godefroy, et des Thierry... Ou bien nous rencontrons, au lieu d'historiens, des anecdotiers comme Césaire d'Heisterbach [7], ou Roger de Wendover et Albéric de Trois-Fontaines [8]; il y aurait peut-être quelque injustice à ne pas accorder une mention à Jacques de Vitry pour ses trois livres sur l'histoire d'Orient et d'Occident [9].

Tout au début du siècle, entre 1207 et 1212, Geoffroy de Villehardouin a donné le nom de *Chronique* à un récit qu'on appellerait mieux : « ses Mémoires ». Le sujet en est cette fameuse quatrième croisade qui dévia de Jérusalem vers Constantinople, où le bon maréchal de Champagne entrevoyait de solides avantages à recueillir : ample butin, nobles aventures, fiefs avantageux et riches principautés. En véritable Champenois qu'il est, il sait compter et un gros gain le touche plus qu'une belle estocade. Il raconte les faits sobrement, avec netteté et précision, son récit est continu, solide, substantiel; ce n'est pas encore un historien, mais c'est le premier de ces mémorialistes dont les ouvrages sont si précieux à l'historien [10].

La voie ouverte par Villehardouin ne sera plus désertée, en France du moins. Même après les récits du maréchal de Champagne, on peut lire avec intérêt les souvenirs d'un soldat obscur de la quatrième croi-

[1] *Epitome historiæ*, édit. L. Dindorf, 6 vol., Lipsiæ, 1865-1875; *P. G.*, t. CXXXIV-CXXXV, col. 1-438. — [2] *Chronique de Michel le Syrien* (1166-1199), éditée pour la première fois et traduite en français par J.-B. Chabot, 4 vol. in-4°, Paris, 1899, syr. et fr. Il n'est peut-être pas inutile d'indiquer que l'ouvrage arménien publié sous le nom de *Chronique de Michel le Grand*, traduit en français par V. Langlois, Paris, 1866, en partie reproduit dans les *Historiens arméniens des Croisades*, t. I, n'est qu'une adaptation tendancieuse et fort abrégée dont on ne peut plus faire usage sans se reporter au texte primitif. — [3] *Auctoris anonymi Chronicon ad annum Christi 1234 pertinens*, édit. J.-B. Chabot, dans *Corp. script. christ. orient.*, t. XIV-XV. — [4] *Bar Hebræi Chronicon syriacum* (texte syriaque et traduction également incorrects), édit. Bruns et Kirch, Leipzig, 1889; *Gregorii Barhebræi Chronicon syriacum*, édit. P. Bedjan, in-8°, Paris, 1890 (pas de traduction); *Gregorii Bar Hebræi Chronicon ecclesiasticum*, édit. J. B. Abbeloos et Th. Lamy, 3 vol., Louvain, 1872-1877 (nombreuses notes). — [5] *Gesta Philippi II* (1179-1208), continués jusqu'en 1215 par Guillaume Le Breton; cf. H.-F. Delaborde, *Œuvres de Rigord et de Guillaume Le Breton*, in-8°, Paris, 1882. — [6] *Annales regum anglicarum* (731-1201), édit. W. Stubbs, 4 vol., London, 1868-1871; trad. angl. H. T. Riley, 2 vol., London, 1853. — [7] *Illustrium miraculorum et historiarum memorabilium libri XII*, s. l. n. d. (vers 1475), à Cologne, 1481, 1591, 1851; Coblentz, 1857. — [8] *Flores historiarum*, 5 vol., London, 1841-1844; 3 vol., dans *Rer. britann. Med. Ævi scriptores*, 1886-1889, n. 84. — [9] Röhricht, *Geschichte der Königreichs Jerusalem*, in-8°, Innsbruck, 1898, p. 718 sq. Matzner, *De Jacobi vitriacensis crucis predicatoris vita et rebus gestis*, in-8°, Monasterii, 1863; G. Zacher, *Die Historia orientalis des Jacob von Vitry, ein quellen kritischen Beitrag zur Geschichte der Kreuzzüge*, in-8°, Königsberg, 1885. — [10] Geoffroy de Villehardouin, *La conquête de Constantinople, texte et traduction nouvelle avec notice, notes et glossaire*, par E. Bouchet, 1891; bonne édit. N. de Wailly, 1875; C. A. Sainte-Beuve, dans *Causeries du lundi*, t. IX, p. 305-330; M. Sepet, *Geoffroy de Villehardouin, Conquête de Constantinople, analyse historique et littéraire*, in-8°, Paris, 1875.

sade: Robert de Clari, petit gentilhomme de Picardie, qui nous représente l'état de l'opinion publique dans une armée de croisés; il approuve la direction générale, la déviation survenue, critique les opérations, s'émerveille de ce qu'il voit. Il faut retenir aussi la chronique que, vers 1260, rédigea un ménestrel de Reims : ce recueil confus et sans chronologie de tout ce qui se disait parmi le peuple sur les hommes et les choses de Terre sainte, de France, d'Angleterre, entre 1080 et 1260, nous rend la couleur et le mouvement de la vie du temps. Ces deux œuvres sont les principales qui remplissent l'intervalle de Villehardouin à Joinville. Celui-ci naît quelques années seulement après la mort de son devancier, mais un siècle à peu près sépare les deux œuvres et l'*Histoire de saint Louis* nous conduit aux premières années du XIV^e^ siècle, presque à la fin du véritable Moyen Age.

« Villehardouin était un politique : Joinville est un hagiographe. L'*Histoire de saint Louis* est une vie de saint. Elle se rattache, par ce caractère, à toute une littérature dont elle résume et ramasse les meilleures qualités : la littérature narrative d'inspiration cléricale. Quoique le latin fût la langue des clercs, la nécessité cependant d'instruire le peuple les obligea souvent d'écrire en français, et la nécessité de captiver l'attention de ces esprits dévots, mais enfantins, leur fit parfois choisir pour édifier les sujets les plus amusants et qui parlaient le plus à l'imagination. La belle, sobre et grave *Vie de saint Alexis*, un peu antérieure au *Roland* qui nous est parvenu, nous représente comme la période épique de ces narrations religieuses. Puis le romanesque l'emporta. Les évangiles apocryphes furent préférés à la Bible et à l'Évangile ; les saints romains, gallo-romains ou francs, avec leurs maigres légendes et leurs figures presque réelles, ne soutinrent pas la concurrence des saints grecs, orientaux, celtiques, saints fantastiques, prestigieux dont la réalité n'était pas toujours à l'épreuve d'une investigation même indulgente ou distraite.

« L'histoire sortit de la littérature narrative des clercs. Si les *Macchabées* devinrent une chanson de geste, les livres des *Rois*, mis en français au XII^e^ siècle, sont vraiment un morceau d'histoire religieuse, et la Bible tout entière fut traduite à Paris en 1235, sans doute par des clercs de l'Université. Mais ce furent surtout les faits contemporains, les grandes crises ou les grands hommes de l'Église, qui firent le passage de la légende poétique à la biographie historique. En l'an 1170, le jour de Noël, l'archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, fut assassiné dans sa cathédrale par quatre chevaliers du roi Henri II. Ce meurtre en un tel jour, dans un tel lieu, cette audacieuse entreprise de la force brutale contre la sainteté du caractère ecclésiastique, firent sur les esprits une impression profonde. Un immense mouvement d'opinion, en Angleterre et par toute la chrétienté, obligea le roi assassin à s'humilier et à faire pénitence sur le tombeau du martyr. Les vies du martyr se répandirent en grand nombre; il en est une qui est remarquable. Garnier de Pont-Sainte-Maxence, ayant recueilli les témoignages des amis, des parents, de la sœur du saint, la composa dans les deux ou trois années qui suivirent le meurtre, en strophes de cinq alexandrins monorimes, et la récita plus d'une fois aux pèlerins venus pour visiter le tombeau. Très exactement informé, religieusement attaché à la vérité et aux documents qui la montrent, bon écrivain dont le style a de la solidité et du relief, ce clerc errant, de vie assez libre, est intraitable sur les privilèges et la mission du clergé; c'est un de ces enfants perdus, de ces polémistes que rien n'effraie, qui, de leur autorité privée, se font défenseurs et régents de l'Église, aussi prompts à en invectiver la corruption qu'à réclamer pour elle toute la puissance : l'Église, de tout temps, a eu de ces serviteurs zélés, brutaux, indociles, qui la gênent, la compromettent autant qu'ils la servent, et, somme toute, lui font payer cher leurs services.

« Pour d'autres raisons, et particulièrement pour la nouveauté d'un tel caractère dans une telle condition, saint Louis trouva de nombreux biographes. En moins de quarante ans, Geoffroy de Beaulieu, confesseur du roi, Guillaume de Nangis, Guillaume de Chartres et Guillaume de Saint-Pathus, confesseur de la reine Marguerite, écrivirent la vie, les enseignements et les miracles de saint roi : Joinville, qui les efface tous, mit à profit les travaux des deux premiers pour compléter ses souvenirs personnels [1]. »

Dans cette *Histoire de saint Louis* qui demeure un modèle de patientes recherches et de sagacité, Tillemont déclare s'être beaucoup servi d'une vie manuscrite de Louis IX, écrite en français par un moine anonyme, apparemment un cordelier, qui disait avoir été confesseur de la reine Marguerite pendant plus de dix-huit ans. A défaut de nom propre, cet écrivain a été désigné sous l'appellation de « Confesseur de la reine Marguerite », et son ouvrage est un de ceux qui ont le plus contribué à nous faire connaître le caractère de saint Louis et à admirer ses incomparables vertus. Son dernier éditeur, M. Fr. Delaborde, a non seulement constitué grâce aux manuscrits un texte définitif, mais il a retrouvé l'identité de l'anonyme, en sorte que nous savons de façon certaine quel est l'auteur de la *Vie* et a quelle source les éléments en ont été puisés. Cet auteur est frère Guillaume de Saint-Patour, nom d'une localité appelée aujourd'hui Saint-Pathus (Seine-et-Marne); en outre, nous savons que la *Vie de saint Louis*, telle que nous la possédons, n'est qu'une assez mauvaise traduction d'un original latin, dont L. Delisle a retrouvé un fragment [2].

Comme Villehardouin, Jean, sire de Joinville [3], a écrit des mémoires personnels vers 1272, à l'âge de cinquante ans environ, et il les a relus et retravaillés pour composer, en 1305, une *Vie de saint Louis*. Ces deux noms de saint Louis et de Joinville sont aussi étroitement associés que ceux de Bayard et du Loyal Serviteur, mais ils ont quelque chose de plus naïf, de plus frais; sans Joinville, nous saurions peu de chose de saint Louis et du XIII^e^ siècle. Non pas qu'il nous en présente un tableau habilement composé, mais « tel qu'il est, dans ses deux parties mal équilibrées et fort inégales, l'une consacrée aux vertus, et l'autre aux « chevaleries » de saint Louis, dans son abondance désordonnée, avec son incohérence, ses redites et ses digressions, ce livre de bonne foi tire sa force de séduction des deux figures qui l'emplissent et s'y opposent : celle de roi et celle du sénéchal de Champagne [4].

« Saint Louis a trop souvent dans les histoires, et même chez Voltaire, l'angélique et fade pureté d'une image de piété : chez Joinville, il est saint, autant et plus qu'ailleurs; mais il est homme et vivant. Le voilà, avec ces vertus qui, en ce temps-là même, et jusque chez les infidèles, le firent plus fort que tous les talents et toutes les victoires : la piété d'un moine, le courage d'un soldat, mais surtout l'abnégation, la perpétuelle

[1] G. Lanson, *Histoire de la littérature française*, in-12, Paris, 1895, p. 69-71. — [2] *Vie de saint Louis par Guillaume de Saint-Pathus, confesseur de la reine Marguerite*, publiée d'après les manuscrits par H.-Fr. Delaborde, in-8°, Paris, 1899; L. Delisle, dans *Journal des savants*, avril 1901; *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1900, t. I, p. 115. — [3] H.-F. Delaborde, *Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville, suivi d'un catalogue de leurs actes*, in-8°, Paris, 1894. — [4] Jean de Joinville, *Histoire de saint Louis. Texte rapproché du français moderne*, par N. de Wailly, in-8°, Paris, 1865; M. Sepet, *L'authenticité du texte de Joinville*, dans *Revue des questions historiques*, 1892, t. XII, p. 220-231.

immolation du « moi », la charité fervente et la justice sévère, Toutes ces vertus, Joinville nous les fait voir et toucher, il nous les montre en action dans les faits particuliers : saint Louis jugeant à Vincennes ou dans son jardin du palais ou bien punissant six bourgeois de Paris, qui, pour s'être arrêtés à manger des fruits dans une île, avaient retardé et mis en péril toute la flotte; saint Louis prisonnier des Sarrasins, qu'il domine par sa sérénité; saint Louis refusant de quitter sa nef à demi brisée, pour partager le sort de ses gens; saint Louis portant les cadavres de ses soldats « sans se boucher le nez, et les autres le bouchaient, » autant de tableaux expressifs, saisissants de réalité familière, et que Joinville a rendus populaires. Mais il dit aussi certains petits effets de grandes vertus, des excès et des défauts, marques d'humanité, qui rapprochent de nous le saint et l'animent sans l'amoindrir : nous voyons le roi, vêtu de grossier camelin « tremper son vin avec mesure, » et manger ce que son cuisinier lui prépare, sans condescendre jamais à commander le menu de ses repas : nous le voyons modeste en sa parole comme pur en ses actes, n'ayant onques nommé le diable en ses propos, toujours timide et petit enfant devant sa mère, froid à l'excès et comme indifférent à l'égard de sa femme et de ses enfants, l'humeur vive avec son angélique bonté, assez jaloux de son autorité, rabrouant prélats ou templiers, quand ils semblent entreprendre dessus, et, pour tout dire, un peu colère : Joinville ne fait-il pas un pacte avec lui, pour que ni l'un ni l'autre à l'avenir ne se fâchent, le roi de ses demandes et lui des refus du roi.

« Les entretiens de saint Louis et de Joinville sont exquis : c'est la plus fraîche et délicieuse partie du livre. La pieuse gravité, l'affectueuse et paternelle sollicitude du roi font un contraste avec les sentiments ou trop mondains ou trop humains du sénéchal, avec le vif et plaisant naturel de ses réponses, quand il proteste de ne jamais laver les pieds des pauvres, « ces vilains! » au jeudi saint ou d'aimer mieux avoir fait cent péchés mortels que d'être lépreux. Mais rien n'est charmant comme le geste affectueux du roi, venant appuyer les deux mains sur les épaules du sénéchal, auquel il n'a pas parlé de tout le dîner, et qui, tristement retiré près d'une fenêtre grillée, se croit en disgrâce pour avoir parlé selon l'honneur et selon la vérité. Ce récit nous fait surgir devant les yeux un saint Louis intime, familier, souriant, plus aimable et plus humain encore que le roi justicier du bois de Vincennes, et que le roi chevalier qui faisait si fière contenance aux jours de bataille sous son heaume doré [1]. »

La *Chronique* de fra Salimbene témoigne d'un retour vers la tradition des bons chroniqueurs [2]; celle de Guillaume de Nangis s'ouvre, suivant l'usage, avec la création du monde et prend fin en l'an 1300: à partir de l'an 1113, l'auteur tire parti de la *Chronique* de Sigebert de Gembloux [3].

XXVII. Les XIVe et XVe siècles. — Au XIVe siècle, Gilles Le Muisit, abbé de Saint-Martin de Tournai (1272-1352), entreprend une *Chronique* qui, nonobstant son titre de *Grande Chronique* [4], se réduit en réalité à des notices sur les événements de Tournai, de la Flandre, du Hainaut et du nord de la France; elle s'arrête en 1348, et, malgré son importance restreinte, c'est la seule dont il y ait lieu de garder le souvenir au XIVe siècle; tout le reste n'est que ragots. La théologie a tout envahi, et desséché tout ce qui n'est pas elle seule. Même indigence au XVe siècle; non seulement l'histoire, mais ce qui en tenait lieu, paraît avoir définitivement péri. Guillaume Fillastre [5] est l'auteur d'un *Journal* des sessions du concile de Constance (1414-1418) et Ulric de Reichenthal [6] compose un écrit du même genre, très utile à consulter, mais où le point de vue personnel tient lieu de tout le reste. Les très rares chroniques de ce temps n'ont qu'une importance locale, comme le *Chronique normande de* Pierre Cochon [7], qui s'arrête en 1430, ou bien la *Chronique du pays de Liége* (1400-1449) de Jean d'Outremeuse, continué par Jean de Stavelot [8]. Innovation digne de remarque : tandis que les autres chroniques étaient destinées à des princes, à des prélats ou à des monastères, celle ci a été écrite pour le peuple. A partir du XIIe siècle, son horizon s'étend, déborde le pays de Liége, s'élargit jusqu'à la France, l'Angleterre et la Flandre; tous les événements un peu marquants y sont rapportés. On dirait que comme Froissart, son contemporain, Jean d'Outremeuse a voyagé dans tous pays, collectionné les anecdotes et les faits importants, noté les phases du dissentiment survenu en Palestine entre Richard Cœur de Lion et Philippe-Auguste et ce qui s'en est suivi. Les démêlés entre l'évêque de Liége et le duc de Brabant, au début du XIIIe siècle, contiennent d'utiles renseignements historiques. Quoique marquée d'une extrême crédulité, cette *Chronique* est rehaussée parfois d'un sens historique fort juste et d'un certain art pittoresque. Le chroniqueur cite ses sources, dont plusieurs sont perdues aujourd'hui; il a interrogé des vieillards, feuilleté des chartriers, inséré des pièces utiles dans son récit.

Jean Froissart est un chroniqueur, mais qui renouvelle le genre, ou bien plutôt qui le transforme. L'immense succès fait à son livre ne tient pas tant à ce qu'il raconte qu'à la manière dont il raconte. Au lieu d'un moine ou d'un chanoine appliqué à raconter l'histoire du monde depuis la création d'Adam et d'Ève, voici un curieux infatigable, toujours par monts et par vaux pour voir et qui ne veut voir que pour conter. Homme d'Église pour avoir part aux revenus de l'Église, toujours allant, toujours interrogeant et notant; on le voit tour à tour à Londres, en Écosse, à Paris, en Auvergne, en Avignon, en Béarn, en Hollande; indifférent aux peuples et aux grands, ni Anglais, ni Français, ni même Flamand de cœur comme il l'est de naissance, traversant tous les partis et les quittant sans dispute, parce qu'il est sans con-

[1] Lanson, *Histoire de la littérature française*, p. 72-73. — [2] *Cronica Fratris Salimbene de Adam Ordinis Minorum*, dans *Monum. Germ. hist., Script.*, édit. Holder, Egger, t. XXXII; trad. ital. de C. Cantarelli, 2 vol., Parme, 1882-1883; *De Fratre Salimbene et de ejus Chronicæ auctoritate disseruit*, L. Clédat, in-8°, Paris, 1878; O. Holder-Egger, *Zur Lebensgeschichte der Bruders Salimbene de Adam*, dans *Neues Archiv. d. Ges. für alt. deutsch. Geschichtskunde*, t. XXXVII, part. 1, 1911. — [3] D'Achery, *Spicilegium*, t. IX, p. 405 sq., 2e édit., t. III, p. 1-54; *Monum. Germ. hist., Script.*, édit. Brosien, t. XXVI, p. 674-696 (fragment 1113-1300); trad. franç.; *Chronique latine*, par H. Géraud, 2 vol., Paris, 1843, t. XIII de la *Coll. de mém.* de Guizot; H.-Fr. Delaborde, *Notes sur Guillaume de Nangis*, dans *Bibl. de l'Ec. des Ch.*, 1883, t. XLIV, p. 192-220; *ibid.*, 1880, t. XLI, p. 61-68; Moranville, *Le texte latin de la Chronique abrégée de Guillaume de Nangis*, dans *ibid.*, 1890, t. LI, p. 652-659; L. Delisle, *Mémoires sur les ouvrages de Guillaume de Nangis*, dans *Mém. de l'Acad. des Inscr.* 1873, t. XXVII, part. 2, p. 287-372; H. Brosien, *Wilhelm von Nangis und Primat*, dans *Neues Archiv*, 1879, t. IV, p. 425-509. — [4] *Chronicon majus*, édit., de Smet, *Chronique et annales de Gilles Le Muisit, abbé de Saint-Martin de Tournai* (1272-1352), publiées par H. Lemaitre, 1906; — [5] H. Finke, *Aus dem Tagebuche des K. Fillastre*, dans *Forschungen und Quellen zur Geschichte des Konstanzer Konzils*, in-8°, Paderborn, 1889, p. 163-242. — [6] Ulrich's von Reichenthal, *Chronik des Konstanzer Konzils*, 1414-1418), édit. Buck, in-8°, Tubingen, 1882; Leipzig, 1895. — [7] *Chronique normande*, édit. Charles Robillard de Beaurepaire, in-8°, Rouen, 1870. — [8] *Collection des chroniques belges inédites*, édit. A. Borguet, 1861; Godefroi Kurth, *Étude critique sur Jean d'Outremeuse*, dans *Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des lettres*, in-8°, IIe série, t. VII, 1910.

viction. Ce cosmopolite est à l'aise partout et ne s'attarde nulle part ; il voit de trop près la vérité pour la trouver sans faute, et il la montre telle qu'il la voit, mais du moins il ne voit et ne montre quelle. Qu'on ne lui demande pas de s'attendrir ou de s'indigner; il lui arrive de blâmer discrètement, rien de plus; son affaire n'est pas de moraliser, mais de narrer, et il y excelle Pour cela il a ce courage qu'ont seuls ceux qui sont auteurs, il sait refaire un chapitre et même un livre entier, il émonde, il élague, il ébranche jusqu'à ce que le récit soit à son goût, tel qu'il y satisfasse sa probité et sa véracité. A ses yeux, la vie n'a de valeur que par l'éclat et l'aventure qui la remplit et sa chronique y prend un air de roman, mais un roman sans romancier; ce serait plutôt, si le mot, à pareille date, n'était pas un anachronisme, un photographe. Jamais homme n'a été plus satisfait, plus diverti du spectacle de ce bas monde. Par rapport à Villehardouin, plus proche de la véritable histoire, la *Chronique* de Froissart est un recul plutôt qu'un progrès: mais, malgré toutes les erreurs, les confusions qu'on voudra collectionner, Froissart reste le plus éblouissant des chroniqueurs « Né dans une contrée [1] où s'était éveillé de bonne heure le goût des vastes compositions historiques, il a fait une œuvre toute flamande encore à d'autres égards : le génie de cette Flandre opulente, matérielle, sensuelle, pays des cortèges somptueux et bizarres, des tapisseries immenses et splendides, de l'éclatante et grasse peinture, où, la féodalité mourante étala ses plus riches et plus étourdissantes mascarades, ce génie est bien le même qui s'exprime dans le talent de Jean Froissart, l'incomparable *imagier*. Tout ce qui est vie physique et sensation, apparences et mouvement des choses et des hommes, joie des yeux, caresse des sens, trouve en lui un peintre sans rival Il a le plus inépuisable vocabulaire pour traduire tous les aspects des réalités concrètes : mais son invention verbale s'arrête, comme sa capacité de penser, à la frontière de l'abstraction. Ne lui demandons ni idées, ni sentiments, ni personnalité intellectuelle et morale d'aucune sorte ; mais s'il s'agit de montrer un chevalier en armes, une armée en bataille, le travail sanglant d'une mêlée, ou bien une entrée de reine, l'éclat des tournois, noces et *caroles*, c'est notre homme. Il a une précision, une netteté, une verve qui saisissent avec cela la plus aisée et naturelle spontanéité. C'est un *voyant :* il ne fait qu'appeler les images qui passent en lui. »

Ce n'est pas un historien non plus que cet Eneas Sylvius Piccolomini qui devient pape sous le nom de Pie II et fut si fort épris de beauté, de plaisir et d'élégance. Au temps où il servait de secrétaire au cardinal Capranica, il l'accompagna au concile de Bâle et se mit à écrire l'histoire de cette assemblée (octobre 1438-juillet 1440) [2]; quand le concla e eut fait de lui le chef de l'Église, il reprit cet ouvrage dont il donna une sorte de rétractation qui, sans doute, lui parut nécessaire [3].

Vers la fin du siècle reparaissent les *Chroniques universelles* ou réputées telles. Chronique de Monstrelet (1444-1448), de Jacques de Clercq (1448-1467), de Jean de Wavrin (1467-1472) que condense Pierre le Prestre, abbé de Saint-Riquier (1444-1477) [4]; celle de Thierry Pauwels, doyen de Saint-Martin de Gorcum [5]; celle de Jacques degli Ammanati, évêque et cardinal (1422-1479). Platina (1421-1481), dans son *Liber de vita Christi ac de vitis summorum pontificum omnium* [6], écrit avec élégance et sans trop d'impartialité, s'essaie à critiquer, à conjecturer, à douter même de points qui passaient alors pour incontestables et qui n'étaient qu'incontestés.

Philippe de Commynes est, enfin, un historien. Il a eu le bon goût de donner le nom de *Mémoires* à un très gros livre où il parle de lui le moins possible, même quand il a joué un rôle honorable et utile. Dans cette modestie il y a une bonne part de prudence, car Commynes sait qu'il ne faut pas par d'indiscrètes louanges réveiller la haine vigilante de ses ennemis; toutefois, ainsi qu'on l'a fait observer, nous avons gagné à cette prudence d'avoir, au lieu de *mémoires* personnels, une histoire générale de la politique de Louis XI. Ceci ne touche que d'assez loin au christianisme et à l'Église, mais nous ne sommes pas pour cela dispensé de marquer cette œuvre nouvelle à raison de l'influence qu'elle exercera. Commynes n'est pas un artiste, il se contente de suivre le fil de ses pensées et de s'exprimer correctement quoique longuement. Plus rien des chevauchées, des cavalcades et des aventures de Froissart, point de coloris, point d'imagination. Il ne voit les faits que dans leur valeur abstraite, il les décompose, il analyse les hommes et les événements et passe son chemin.

Platina et Commynes promettent la critique et l'histoire. Ils jettent la graine au vent, Dieu sait où le vent l'emportera, mais la graine est jetée: là où elle tombe, à moins que ce ne soit sur la pierre ou parmi les ronces, elle germera. C'est en Allemagne que le vent l'emporte. La Réforme, prêchée dans ce pays, puis en Autriche, en Angleterre, dans les Pays-Bas et en France, y a soulevé une tempête de controverses où l'Écriture Sainte tient une place prépondérante, presque exclusive. Mais les livres inspirés vont avoir à subir une dépréciation Tandis que l'Église catholique s'efforce de les sauver en bloc, les confessions protestantes choisissent, retranchent, éliminent et par cette porte entrebâillée de la critique, l'histoire s'insinue, on lui demande des éclaircissements, des explications, pour affermir et pour ébranler. Désormais on va compter avec elle.

XXVIII. **Flacius Illyricus et les Centuriateurs.** — Vers la moitié du XVI[e] siècle, un dalmate devenu luthérien, après quelques aventures, et le plus vigoureux appui de Luther, théologien de ressources presque illimitées, entrevit le premier sinon le rôle qui pouvait appartenir à l'histoire du christianisme dans la polémique confessionnelle, du moins les arguments que l'histoire du passé devait fournir à l'appui de certaines thèses dogmatiques et morales. Mathias Francowitz latinisa son nom à la mode du temps et,

Né à Valenciennes (1337-1410), H. Fr. Delaborde, *Jean Froissart et son temps*, dans *Le Correspondant*, 1895; R. Doumic, *Les « Chroniques » de Froissart et les débuts de l'histoire de France*, dans *Revue des Deux Mondes*, 1894, X[e] série, t. CXXV, 923-935; F. Plaine, *De l'autorité de Froissart comme historien des guerres de Bretagne au XIV[e] siècle*, dans *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1871, III[e] série, t. IX, p. 5-32, 119-136. — [2] *Historia concilii Basileensis libri III* ou *De gestis Basileensis concilii*, Basileæ, 1515; Colon. Agripp., 1535; Taurini, 1624; Lipsiæ, 1791; cf. Birck, dans *Theologische Quartalschrift*, Tübingen, 1894, t. LXXVI, p. 577-596. — [3] *Commentarius de rebus Basileæ gestis*, dans C. Fea, *Pius II a columniis vindicatus*, Romæ, 1823; cf. L. Pastor, *Histoire des papes*, t. II; A. Weiss, *Æneas Silvius Piccolomini als Papst Pius II. Sein Leben*, 1897; V. Lusini, *Pio II, Discorso detto nella cathedrale di Pienza, chieudendosi le festi del quinto centenario della nascità di questo pontifice*, 1906; W. Boulting, *Æneas Silvius, orator, man of letters, statesman and pope*, 1908; C. M. Ady, *Pius II the humanist pope*, 1913. — [4] *Chronique publiée pour la première fois d'après le manuscrit original et précédée d'une notice sur l'auteur*, par le marquis de Belleval, in-8°, Abbeville, 1877. — [5] W. Focke, *Theod. Pauli ein Geschichtschreiber des XV Jahrhunderts und sein Speculum historiale*, in-8°, Halle, 1892, p. 22-119 — [6] Éditions de Venise, 1479, 1485, 1504; Nuremberg, 1481, 1532; Trévise, 1485; Cologne, 1512, 1529, 1540; revue et augmentée par O. Panvinio, 1562, etc.; trad. all., 1546; angl., 1685, 1688; franç., 1519, 1544, 1551, 1651; italiennes, 1543, 1552, 1563, 1592, 1643, 1666, 1715, 1730, 1760, et nous n'avons pas la prétention de tout citer.

en souvenir de son origine, prit celui de Flacius Illyricus (1520-1575); il fut, il n'est que juste de le reconnaître, le plus savant, le plus alerte, le plus fidèle et le plus insociable des partisans et des défenseurs de la doctrine de Luther [1], tellement qu'on ne peut se défendre d'un sentiment de pitié pour cette âme tourmentée et ce cœur vaillant à qui ses coreligionnaires prodiguèrent les dégoûts, les démentis, les calomnies, et finalement infligèrent la prison et l'exil.

En 1556, Flacius publiait à Bâle un *Catalogus testium veritatis, qui ante nostram ætatem pontifici romano ejusque erroribus reclamarunt.* C'est un recueil de témoignages, bourrés de réflexions et de remarques qui s'efforcent d'être désobligeantes pour l'Église romaine. Dans cet écrit, Flacius s'élevait contre le « papisme impie » avec une violence de langage telle que l'autorisait le diapason de la polémique religieuse au XVI^e^ siècle; il pouvait se vanter d'avoir suivi les leçons de Luther et recueilli son héritage. Le but poursuivi dans ce *Catalogus* était de montrer que, nonobstant les ténèbres dont la vérité s'était trouvée comme obscurcie, des témoins fidèles avaient, à toutes les époques, pris la défense de l'orthodoxie jusqu'au jour où la Réforme avait rendu aux hommes la lumière que l'Église catholique avait enténébrée et la vérité qu'elle avait dénaturée. Le *Catalogus* était si absolument indigeste et si grossièrement ordurier qu'il obtint parmi les Allemands un succès général et complet, à ce point qu'un de ceux qui tentèrent de le réfuter, Eysengrin, est contraint d'avouer que l'ouvrage est « dans toutes les mains et que le peuple même le lit avidement. » Ce succès suggéra à Flacius un écrit plus considérable et plus approfondi, qui devînt comme l'arsenal des armes, bonnes ou médiocres, dont se servirent les polémistes protestants contre l'Église catholique, ses sacrements, ses institutions, ses pontifes. Le but, hautement avoué, était de dénoncer à l'Europe entière les ambitions criminelles et les turpitudes honteuses de l'Antéchrist de Rome, de faire la preuve des trafics et des souillures de toute espèce qui avaient fait de l'institution divine du Christ une « prostituée de Babylone ». Tout naturellement, l'invective s'enflait jusqu'à l'injure et le soupçon dégénérait en calomnie. Il faut quelque patience pour lire aujourd'hui dix pages de ce fatras qui fait hausser les épaules.

Malgré son titre officiel d'*Historia ecclesiastica*, l'œuvre de Flacius Illyricus n'est plus connue depuis longtemps que sous le nom de *Centuries de Magdebourg*. L'ordonnateur de cette vaste enquête historique n'était pas assez dégagé des habitudes invétérées pour assouplir un cadre trop rigide; il lui sembla que l'histoire pouvait se débiter par tranches d'un siècle chacune et il confia l'exécution à différents collaborateurs qui ont conservé, sous l'étiquette de « centuriateurs », une sorte d'inviolable anonymat. Le titre, interminable, suivant la mode de l'époque, promet beaucoup de choses : *Ecclesiastica historia, integram Ecclesiæ Christi ideam quantum ad locum, propagationem, persecutionem, tranquillitatem, doctrinam, hæreses, ceremonias, gubernationem, schismata, synodos, personas, miracula, martyria, religiones extra Ecclesiam et statutum Imperii politicum attinet, secundum singulas centurias... per aliquot studiosos et pios viros in urbe Magdeburgicæ. Accessit... rerum in singulis centuriis... index*, in-fol., Basileæ, 1559-1574. (Au XVIII^e^ siècle, le titre est complètement transformé, on lit : *Centuriæ Magdeburgenses, seu historia ecclesiastica Novi Testamenti, cum variorum theologorum continuationibus ad hæc nostra tempora, quas excipient supplementa emendationum, defensionum, illustrationumque ad priores centurias XIII. Quorum curam suscipiet. qui præfationes etiam singulis voluminibus addet* S. J. Baumgarten [et J. S. Selmer; édité par J.-J. Kanckius], 4 vol. in-4°, Norimbergæ, 1757, 1758, 1768, 1765.)

Chaque *centuria* s'ouvre par une épître dédicatoire adressée à quelque prince régnant dont il pouvait n'être pas superflu de se ménager la bienveillance, voire la protection et, chose plus importante encore, les subsides. Ces épîtres dédicatoires sont signées des noms de Flacius Illyricus, Wigand, Judex et Faber pour les quatre premières centuries; de Flacius Illyricus, Wigand et Judex pour les cinq centuries suivantes; de Flacius Illyricus, Wigand et Corvinus pour les autres; enfin de Wigand, Corvinus et Holthuter pour la treizième et dernière centurie. Les quatre premières furent composées à Magdebourg; la cinquième *partim in urbe Magdeburgica, partim in Academia Ienensi*, ainsi que porte le sous-titre, mais la septième centurie est *in exsilio per auctores contexta;* et, à partir de celle-ci, toutes les autres *in ducatu Megalopolensium, in civitate Wismaria* (à Wismar, dans le duché de Mecklembourg). Toutes ont été imprimées à Bâle, de 1559 à 1574.

Œuvre de parti, d'où la bonne foi est si manifestement bannie, où les pires accusations s'autorisent de preuves que la loyauté, à défaut de la critique, ne saurait accueillir, où l'ineptie du raisonnement le dispute à l'inconvenance du langage, les *Centuries de Magdebourg*, eurent, entre autres résultats, celui d'apprendre aux catholiques qu'il leur fallait désormais étudier l'histoire et faire état des ressources qu'elle offre pour éclairer le passé. L'attaque avait été prononcée en 1559: dès 1561, Conrad Brun, chanoine d'Augsbourg, publiait une réfutation sous forme de *Liber adversus Centurias magdeburgenses* et, peu après sa mort, parut *Adversus novam historiam ecclesiasticam, quam Matthias Illyricus et ejus collegæ Magdeburgi per centurias nuper ediderunt, ne quisquam illis malæ fidei historicis novis fidat, admonitio catholica*, in-4°, Dilingæ, 1655. Flacius y répondit par une réfutation dans laquelle il faisait flèche de tout bois : *Refutatio invectivæ Bruni contra Centurias Historiæ ecclesiasticæ : in qua simul recitantur amplius C historia maximique momenti papistorum mendacia. Accesserunt et alii libelli (U. Velani demonstrationes quibus... Romani papæ primatus figmentum... esse convincitur. Canones... diversarum missarum aut liturgiarum : quibus ostenditur, missam et plane totum istud sacrificium propitiatorium humanum, non divinum inventum esse. Beati Rhenani epistola de missarum varietate. Item fragmentum ex Johannis IX papæ lib. de vita Gregorii Magni. Item M. Flacii epistola de correctione canonis Missæ. Oratio C. Molinæi de horrenda Ecclesiæ et politiæ metamorphosi, qua sese papa cum suis decretalibus in altum extulit... Historia sextæ Carthaginiensis Synodi de primatu seu potestate papæ. Item ejusdem argumenti liber Nili, archiepiscopi thessalonicenses.) In quibus libellis omnibus non pauca paparum mendacia recensentur.* in-4°, Basileæ, 1566. Presque aussitôt, C. Eysengrin, chanoine de Spire, entreprenait une réfutation siècle

[1] Ulenberg, *Vitæ hæresiarcharum Lutheri, Melanchtonis, Majoris, Illyrici, Osiandri aliorumque complectentes ortum, progressum et incrementa*, in-8°, Coloniæ, 1622; Ellies du Pin, *Bibliothèque des auteurs séparés de la communion de l'Église romaine du XVI^e^ au XVII^e^ siècle*, in-12, Paris, 1718, t. II, p. 477-489; Ritter, *Matth. Flacius Illyricus. Leben und Tod*, 2^e^ édit., Frankfurt-am-Mein, 1725; Twesten, *Matth. Flacius Illyricus*, in-8°, Berlin, 1844; J. Döllinger, *Die Reformation, ihre innere Entwicklung und ihre Wirkungen in Umfange des lutherischen Bekenntnisses*, in-8°, Regensburg, 1846-1848; trad. franç., Paris, 1848-1850, t. II, p. 224 sq.; t. III, p. 437 sq.; Preger, *Math. Flacius Illyricus und seine Zeit*, in-8°, Erlangen, 1859-1871; J. Janssen, *L'Allemagne et la Réforme*, in-8°, Paris, 1887-1899, t. III-V; G. Bareille, *Flacius Illyricus*, dans *Dictionn. de théol. cathol.*, 1920, t. VI, col. 1-12.

par siècle; il ne fit paraître que deux siècles : *Centenarii XVI continentes descriptionem rerum mirabilium in orthodexa et apostolica Ecclesia gestarum, adversus novam historiam ecclesiasticam quam Mathias Flacius Illyricus et ejus collegæ Magdeburgici contra verum Dei cultum... nuper ediderunt.* Ingolstadii, 1566 (I), Monachii, 1568 (II). Quelques années plus tard, Pierre Canisius, évitant de s'engager sur le terrain historique, qui lui était peu familier, entreprit une discussion des croyances et des usages catholiques au point de vue de la théologie et de l'apologétique. L'ouvrage est intitulé : *Commentariorum de verbi Dei corruptelis liber primus : in quo de sanctissimi præcursoris Domini Joannis Baptistæ historia evangelica, cum adversus alios hujus temporis sectarios, tum contra novos ecclesiasticæ historiæ consarcinatores sive Centuriatores pertractatur,* in-4°, Dilingæ, 1671, 1572; *Commentariorum de verbi Dei corruptelis tomi duo. Prior de venerando Christi domini præcursore Joanne Baptista, posterior de sacrosancta Virgine Maria Deipara disserit, et utriusque personæ historiam omnem adversus Centuriatores Magdeburgicos aliosque catholicæ Ecclesiæ hostes diserte vindicat,* in-fol., Inglostadii, 1583; Parisiis, 1584. L'ouvrage demeura inachevé.

A la même pensée de réfutation appartiennent plusieurs ouvrages d'Onofrio Panvinio [1] qui réédita et annota l'œuvre de Platina. *B. Platinæ historia de vitis pontificum romanorum.. usque ad Paulum papam II,* in-4°, Romæ, 1562, 1574, 1597, 1600, 1610, 1611, 1626, etc. Une deuxième fois on voit paraître une chronique : *Chronicon ecclesiasticum a C. Julii Cæsaris dictatoris imperio usque ad imp. Cæsarem Maximilianum II Austrium,* in-fol., Coloniæ, 1568. La vie manqua à Panvinio pour lui permettre de mûrir une érudition immense et passablement chaotique qui déborde jusque dans ses moindres travaux. Il faut néanmoins rendre à ce fervent travailleur pleine justice; il fut le premier qui entrevit les services que l'archéologie monumentale était de nature à rendre comme science auxiliaire de l'histoire chrétienne; il aperçut ce qu'on en pouvait espérer plutôt qu'il ne conçut le plan de ce qu'on pouvait entreprendre.

XXIX. **César Baronius.** — Celui qui devait, par-dessus les travaux branlants des *centuriateurs*, poser les fondements et construire l'édifice durable d'une grande histoire, a droit à une attention particulière. Il eut le bonheur d'être servi par une intelligence vive, une volonté ferme et une santé robuste; conditions indispensables à tout grand effort dans le champ de la science historique. Son nom, à la sonorité éclatante, a pris comme une valeur de symbole et son œuvre, encore qu'un peu vieillie, conserve ce prestige qu'on ne dispute pas aux majestueuses bâtisses du passé qui peuvent bien devenir incommodes sans cesser d'être utilisables.

César Baronius était né à Sora, en Campanie, le 31 octobre 1538. Consacré à la très sainte Vierge dès sa naissance par sa propre mère, son enfance et sa jeunesse furent naïves et pures. Adolescent, il entra dans la congrégation de l'Oratoire fondée depuis peu d'années par Philippe Neri, qui prit ce novice en affection et particulière confiance. Des privations volontaires, portant sur la nourriture et le sommeil déjà strictement mesurés, eurent pour résultat un grave ébranlement de sa santé; il fallut que saint Philippe réprimât ces généreuses exagérations. Les emplois les plus modestes plaisaient au religieux, qu'on voyait assez habituellement à la cuisine du convent pour que ses confrères prissent l'habitude de le désigner sous le titre de *coquus perpetuus.* Après la mort du fondateur de l'Oratoire, ce fut le « cuisinier perpétuel » qu'on choisit comme supérieur. Premier pas dans la voie des dignités. Bientôt le pape Clément VIII fit choix de Baronius comme confesseur et, un peu plus tard, l'éleva au cardinalat. Pressentant qu'à un prochain conclave, il lui serait difficile d'échapper au redoutable honneur du suprême pontificat, Baronius s'appliqua — ce qui en tout temps fut assez facile — à s'aliéner la bienveillance de ses futurs électeurs. Outre le manque d'égards pour les chefs de la faction qui lui était hostile, il avait un moyen sûr de ne parvenir jamais à la tiare. Son livre sur la *Monarchie de Sicile* lui avait à tout jamais aliéné le roi d'Espagne, et il le savait, comme nous le voyons dans une lettre à son ami Antonio Talpa : *Ego vero id libentissime facio, eo maxime nomine, quod hanc rem haud mediocrem utilitatem mihi allaturam esse confidam, nimirum ad humilitatem servandam, quandoquidem Hispanis ea præbetur occasio, ut in solemnibus comitiis (si quidem eo perventum fuerit) adversos utque infensos mihi sese ostendant, quæ res non parum momenti habet apud me. Sed hæc tecum habe.* Grâce à l' « exclusive » du roi d'Espagne, Baronius évita, en deux circonstances le souverain pontificat et, nonobstant les efforts tentés en sa faveur par le cardinal du Perron, on lui préféra Léon XI et, ensuite, Paul V. Les devoirs d'apparat et les obligations sacerdotales, une piété vive, une santé déclinante laissaient à Baronius des loisirs de plus en plus mesurés. Il alla prendre quelque repos à Tusculum, mais, sentant la vie lui échapper, il revint à Rome, car « il ne convenait pas, disait-il, qu'un cardinal mourût à la campagne. » De retour à Rome, qu'il aimait [2], il rendit l'âme le 30 juin 1607 et fut déclaré « vénérable » par Benoît XIV, le 18 janvier 1745. Ainsi que ses grands devanciers, il attend encore le titre de saint [3].

Ni le cardinalat, ni le généralat d'une congrégation n'eussent conservé à la postérité le nom de Baronius, s'il n'avait été l'historien du christianisme et l'auteur des *Annales ecclesiastici.* Ce fut saint Philippe Neri qui eut, le premier, la pensée d'une réfutation monumentale des *Centuries de Magdebourg;* sa belle intelligance et son dévouement à l'Église lui montraient clairement ce que celle-ci avait à gagner à cette entreprise, sa modestie et le sens très juste de son inexpérience personnelle en matière scientifique ne lui permettaient pas de jalouser, d'entraver chez un de ses subordonnés l'œuvre qu'il était lui-même hors d'état d'entreprendre et de mener à bonne fin. Non seulement il exhorta Baronius à s'appliquer à ce travail long et pénible, mais il l'y aida pour ainsi parler de la seule façon possible, en le lui imposant au nom de l'obéissance religieuse.

Après trois siècles écoulés et au delà, remplis par un progrès historique à peu près constant, il serait peu exact de dire que ce grand ouvrage n'a pas été dépassé; il l'a été sinon par une œuvre équivalente, du moins par une multitude de travaux particuliers qui ont

[1] G. Orlando, *Onofrio Panvinio,* in-8°, Palermo, 1883; D. A. Perini, *Onofrio Panvinio e le suo opere,* Roma, 1899; De Rossi, *Roma sotterranea,* t. I. — [2] J. Bernabeo, *Vita C. C. Baronii,* in-4°, Romæ, 1651, l. I, c. II : *Mihi certe de Urbe illud liceat haud ingrato fateri,,* disait-il, *quod de Athenis Gregorius Nazianzenus affirmat nimirum Roma ipsa, etsi aliquibus fortasse perniciosa fuerit, mihi certe gemmea omnique ex parte beata atque proficua semper exstitit, utpote quæ me plenæ pubertatis adolescentulum vagum et infrenem excipiens mox sub Christi jugo redactum alumnum, quem suscepit, edomuit, sedula morum magistra existens ac litterarum, ut plane intelligam, quod minus profecerim in utrisque facultatibus, mihi cedere culpæ, non Urbi.* — [3] J. Bernabeo, *Vita,* l. III, c. XIV; Larra, *Vita del vener. C. Baronio,* in-8°, Romæ, 1882; G. Mercati, *Per la storia della biblioteca apostolica. Bibliotecario Cesare Baronio. Scritti varii nel terzo centenario della sera morte,* Roma 1911.

repris le sujet en détail et l'ont parfois gravement modifié Mais, si l'on veut apprécier suivant la justice, il faut se rappeler que Baronius trouvait un domaine immense en friche : il lui fallait réunir les faits, établir la chronologie, critiquer les textes, interroger les monuments, enfin — et ceux-là qui ont écrit l'histoire comprendront son rude labeur — il lui fallait tisser la trame de l'histoire à l'aide des textes, disserter, démontrer et conclure suivant une disposition qui donnât sinon l'impression de la vie, du moins le sentiment de la vérité. Baronius s'appliqua à cette œuvre pendant trente années silencieuses; il s'y reprit à sept fois à faire le tour de son sujet et à le traverser en tous les sens avant de commencer la rédaction. Il n'eut pas de secrétaires, ses notes et sa rédaction définitive sont de sa main : à un évêque qui lui demandait combien de scribes il employait, Baronius répondit en souriant : *Torcular calcavi solus* [1], « Je fus seul à fouler la vendange. » Si la question était indiscrète, la réponse demeure inexplicable pour qui se représente l'état de dissémination des documents, l'inexistence de ces grandes collections qui, aujourd'hui, abrègent les recherches; inexplicable si ceux qui s'efforcent de marcher dans le sillon tracé par Baronius ne savaient à quels résultats peut conduire un travail méthodique, obstiné, ininterrompu. Par une malchance attachée à sa dignité, le cardinal ne pouvait s'interdire de dispenser ses heures en audiences, cérémonies, congrégations, visites, tout l'apparat d'une existence officielle, ce qui lui faisait dire qu'il n'avait jamais joui d'une journée entière de labeur solitaire [2]. Malgré des conditions si défavorables, Baronius parvint à composer douze volumes in-folio depuis la naissance du Christ jusqu'à l'année 1198.

Tous les biographes du cardinal depuis Ciacconio jusqu'à Calenzio se sont appliqués à ne faire grâce d'aucun détail, nous ne pouvons qu'y renvoyer [3] : panégyriques, inscriptions, sonnets, et le reste. Nous ne nous occupons ici que de l'œuvre historique, si justement appréciée en ces termes par Ellies du Pin [4] : « Cet ouvrage, dit-il, est d'une très grande étendue, bien digeré, plein de grandes recherches, composé avec soin, et avec autant d'exactitude qu'on peut espérer d'un homme qui entreprend le premier un ouvrage aussi vaste et aussi difficile que celui-là. Il est vrai que l'on y a remarqué depuis plusieurs fautes de chronologie et d'histoire : que l'on a découvert plusieurs faits dont il n'a point eu connaissance; qu'il s'est servi de plusieurs monuments supposés ou douteux, qu'il a rapporté quantité de faits faux comme véritables; et qu'il s'est trompé en plusieurs endroits. Mais quoique sans vouloir exagérer le nombre de ses fautes avec Luc Holstenius, qui disoit qu'il étoit prêt de montrer huit mille faussetés dans les *Annales* de Baronius, on ne puisse nier qu'il n'y en ait beaucoup, il faut néanmoins avoüer que son ouvrage est très bon et très utile, et que c'est avec raison qu'il est appelé le Père des Annales ecclésiastiques. Il faut encore remarquer qu'il a été beaucoup plus exact dans l'histoire des latins que dans l'histoire des grecs, parce qu'il avoit une connaissance fort médiocre du grec, et qu'il étoit obligé de se servir du secours de Pierre Morin, de [Martin Smet] et du Père Sirmond pour les monumens qui n'étoient point traduits en latin. Son style n'a ni la pureté ni l'élégance qui seroit à souhaiter dans un ouvrage de cette nature, et l'on peut dire qu'il écrit plutôt en dissertateur qu'en historien; il est néanmoins clair, intelligible et méthodique. » Après une longue étude consacrée aux adversaires et aux critiques, aux admirateurs et aux défenseurs, aux abréviateurs et aux continuateurs des *Annales* dont le nombre est considérable, plus que le mérite de leurs travaux, Ellies du Pin conclut ainsi : « Au reste on ne peut que l'on ne loüe et que l'on n'estime la mémoire de ce pieux et sçavant cardinal, qui avoit beaucoup de religion, de probité, d'équité, d'érudition et de lecture, et qui a travaillé utilement pour le bien de l'Église et pour l'éclaircissement de l'antiquité ecclésiastique. Il seroit à souhaiter qu'il eût été exempt des préventions que son éducation et son païs lui avoient inspirées. » Un ultramontain se fût exprimé de manière presque pareille en parlant d'un gallican.

Entre 1729 et 1739, le P. Niceron, barnabite, publia à Paris quarante volumes de *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages*. Le tome XXVII, publié en 1734, contient de la page 282 à la page 307 un long article sur le cardinal Baronius. En 1758, le comte Giammaria Mazzucchelli, dans le tome II, part. 1, des *Gli scrittori d'Italia, cioè notizie storiche e critiche intorno alla vita e agli scritti dei letterati italiani*, p. 387-402, parle longuement de Baronius. Ces auteurs ont étudié les écrits de Baronius, énuméré les contradictions et les applaudissements. Nous nous en tiendrons ici aux *Annales ecclesiastici* dont on connaît les éditions suivantes : 1ª « Romana », *typis vaticanis*, 1588-1593, douze volumes in-fol.; 2ª « Plantiniana », Anvers, 1589, in-fol., dix vol.; 3ª « Romana », 1591, format moindre; 4ª « Romana, *ex typographia torneriana*, 1592; 5ª « Vallicelliana », *ex typographia Congregationis Oratorii*, Roma, 1593-1607, douze vol.; 6ª « Romana », *typis Vaticanis*, reproduisant l'édition de 1594; 7ª « veneta », 1595; 8ª « Coloniensis », 1596; 9ª « Anversoise », 1597; 10ª « Mayençaise », 1601; 11ª « Vénitienne », 1601; 12ª « Coloniensis », 1601; 13ª « Coloniensis », 1609; 14ª « Anversoise », 1610, 1612, 1613; 15ª « Coloniensis, 1624; 16ª, 17ª, 18ª, trois « Anversoises » de 1642, 1670, 1697. A la fin du tome XI de l'édition d'Anvers 1642, on trouve le *Tractatus de monarchia sicula*, qui manque dans les autres éditions d'Anvers. 19ª, « Vénitienne », 1703-1713; 20ª « Vénitienne », 1737.

En 1738, un groupe d'érudits italiens entreprit une édition nouvelle et améliorée; outre la continuation du texte de Baronius par un confrère de l'Oratoire, Oder. Raynaldi, on y trouvait une révision attentive du texte par Antoine Pagi, Dominique Georgi et Jean-Dominique Mansi. Cette édition est désignée sous le nom d'édition de Lucques, du nom de la ville où elle fut imprimée entre 1738 et 1759, se compose de trente-huit volumes in-folio. Le titre, noir et rouge, est celui-ci : *Annales* ‖ *ecclesiastici* ‖ *Cæsaris Baronii* ‖ *sacræ* (sic) *romanæ Ecclesiæ cardinalis* ‖ *cum critice subiecta P. Antonii Pagi, continuatione* ‖ *Odorici Raynaldi,* ‖ *notisque Dominici Georgii et P. Joannis Dominici Mansi* ‖ *clerici regularis Matris Dei in Pagium et Raynaldeum*

Les volumes I, II, III parurent en 1738; ils contiennent. I, de la naissance du Christ à l'an 99; II, de l'an 100 à l'an 254; III, de l'an 255 à l'an 318. — Les volumes IV et V parurent en 1739; IV, de 319 à 359; V, de 360 à 387; le volume VI parut seul en 1740; il contient la période de 388 à 411, parce que cette année-là on imprima l'*Apparatus*. En 1741, parurent les volumes

[1] Isaïe, LXIII, 3. — [2] *... numquam mihi licuerit vel diem unam vacuam ab omnibus interventoribus absque alicuis curis atque molestiis felicem albo signandum lapide transigere solitariam.* — Sur ces vies voir dans Gen. Calenzio, *La vita e gli scritti del cardinal Cesare Baronio della Congregazione dell' Oratorio, Bibliothecario di santa romana Chiesa*, in-8°, Roma, 1907; cf. A. Kerr, *The life of Cesare cardinal Baronius of the roman Oratory*, in-8°, London, 1898. — [4] L. Eilles du Pin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, in-4°, Amsterdam, 1711, p. 1-4; in-8°, Paris, 1719; t. XVII, p. 1-9.

VII à X, et respectivement, VII, 412-418; VIII, 449-499; IX, 500-545; X, 546-599. En 1742, les volumes XI et XII, et respectivement, XI, 600-679; XII, 680-760; en 1743, les volumes XIII et XIV, et respectivement, XIII, 761-819; XIV, 820-863; en 1744, les volumes XV, XVI, XVII, et respectivement, XV, 864-933; XVI, 934-1054; XVII, 1046-1093. En 1746, la publication fut achevée par les deux derniers volumes XVIII et XIX, et respectivement, XVIII, 1094-1146, et XIX, 1147-1198. Chaque volume contient entre 700 et 800 pages. De 1747 à 1756 parurent quatorze volumes de la continuation de Raynaldi; enfin, en 1759, on imprima trois volumes de tables générales. Le texte s'arrête à l'année 1565 avec le tome XXXIV, l'apparatus est enfermé dans le tome XXXV et les tables dans les tomes XXXVI-XXXVIII.

L'édition de Lucques est considérée comme édition *princeps*, le texte est établi sur deux colonnes, les citations de documents sont en caractères courants et les références en marge. Les additions, changements ou corrections faits au texte de Baronius sont reportés à la fin de chaque volume; la critique et les notes occupent le bas des pages Ce grand monument d'érudition fut commencé sous Clément XII et terminé sous Benoît XIV, qui appelle l'imprimeur *meum præsidium et fulcimentum*. L'éditeur Venturini assure que les savants réclamaient la continuation depuis le pontificat de Pie V, auquel s'arrêta Raynaldi, jusqu'au pontificat de Benoît XIV, mais, dit-il, *Verum tantis per expectandum esse tandem intellexi, quoadusque novus alter Baronius exurgeret, qui recentes Pontifices, veterum Pontificum imaginem referentes iisdem coloribus depingeret, quibus vetustos effigiavit. Moram tamen, quanta futura sit, non est cur feramus impatienter.*

En 1864, la préparation du concile du Vatican suggéra à un éditeur la pensée d'une nouvelle édition qui fut entreprise à Bar-le-Duc; elle comprend les *Annales* de Baronius avec la continuation de Raynaldi et celle de Laderchi. *denuo excusi et ad nostra usque tempora perducti ab Augustino Theiner*, disait vaillamment le titre. Le P. Augustin Theiner, après avoir composé le titre, estima sa part terminée et dirigea *nominalement* la publication qui s'arrêta en 1869 au seizième volume. Reprise en 1887, avec des millésimes faussés, elle fut poursuivie jusqu'au trente-septième volume et au pontificat de Grégoire XIII. De l'engagement pris d'atteindre *ad nostra usque tempora*, il ne fut plus question.

Outre *l'Index rerum* composé par le cardinal Laurent Brancaccio di Laurea (1649) et l'*Index alphabeticus* par J. de Lima et Mello (1694). les *Annales* furent continuées par Raynaldi, par Laderchi, par A. Bzovius, *Annalium ecclesiasticarum post Baronium continuatio* (1198-1565), 8 vol. in-fol., Coloniæ, 1616-1630; 2e édit., 1625; par H. Sponde, *Annalium ecclesiasticarum Cæs. Baronii continuatio* (1198-1646). 2 vol. in-fol., Parisiis, 1641-1647; 3 vol., in-fol., 1659; 3 vol. in-fol., Ticini, 1675; 2 vol. in-fol., Lugduni, 1678; abrégées par le même Sponde, *Annales ecclesiastici ex XII tom. Cæs. Baronii in epitomen redacti*, in-fol., Paris, 1623; fol. Moguntiæ, 1618; fol. Parisiis, 1623; fol. Parisiis, 1630; 2 vol., in-fol., Lugduni, 1660 et 1686; in-fol., Paris, 1722; abrégées aussi par Aurel, *Annales ecclesiastici Cæsaris Baronii... brevissime redacti*, 2 vol. in-12, Perusii, 1634; Romæ, 1635; in-8°, Monasterii Westph., 1638; 3 vol. in-12, Paris, 1665.

Les *Annales* furent abrégées en allemand par Marc Fugger, Valentin Leuchias et un anonyme en 1600 Le jésuite P. Scarga abrégea les dix premiers volumes en un seul en langue polonaise (1602-1603); il y eut aussi des abrégés en français, en italien; tout cela n'a plus qu'un intérêt bibliographique

XXX. De Baronius a Tillemont. — Après le grand exemple donné par Baronius et nonobstant la perspective ouverte par son labeur, on pouvait craindre de voir la science historique dévier vers la polémique et les entreprises à tendance pieuse de l'apologétique. Il semble que l'impression morale produite, sur les contemporains et sur les premières générations qui suivirent, par la vue et par la lecture — car on lisait alors — des *Annales ecclesiastici* fut une sorte de satisfaction si complète (quoi qu'en puissent dire Basnage [1], Casaubon [2], Goldast et autres protestants), qu'on estima l'œuvre définitive. Il n'y a pas de pire infortune pour un ouvrage que d'être déclaré parfait et définitif; cela équivaut pour lui à une inhumation solennelle; du moment qu'on n'y touche plus, on n'y pense plus. Mais alors l'idée du progrès incessant, de la refonte constante, de la révision critique des sciences historiques n'existait pas: l'énumération des faits, des dates, leur enchaînement, avaient quelque chose d'empirique et de fatal, pour ainsi dire. Baronius, en adoptant la forme d'*Annales*, se rattache encore aux chroniqueurs du Moyen Age toujours préoccupés, plus que de tout le reste, de l'enfilade des dates. La pensée d'un arrangement nouveau, d'une disposition où la chronologie cesse d'être maîtresse, n'est pas encore venue à l'esprit; quant à la critique des textes, à leur confrontation, à leur authenticité, autant de choses qu'on entrevoit à peine, tout au plus s'arrête-t-on devant des supercheries tellement grossières qu'il serait vraiment impossible de les accueillir. Les vies des papes deviennent à la mode et Dieu sait ce qu'on y glisse, car un chacun s'y applique: Jean Bordin de l'Oratoire; J.-B. de Glen, augustin; Dominique Tempesta, Grégoire Polydore, franciscain, Jérôme Beroard, dominicain. Les vies de Platina abrégées par Panvinio font encore honnête figure parmi ce fatras.

Le XVIIe siècle éprouve une telle fringale de nouveauté, d'inédit, qu'à défaut de textes qui le satisfassent, il en forge qui le divertissent; c'est le siècle des faussaires illustres, héritiers attardés des hagiographes du Moyen Age: Jérôme Roman de la Higuera, jésuite [3]; Polycarpe de la Rivière, chartreux [4]; André de Saint-Nicolas, carme [5]; Jérôme Vignier, oratorien [6]; plaisante contribution des ordres religieux qui transmettront le flambeau (disons « légendaire ») à des successeurs qu'il serait superflu ou imprudent de désigner par leurs noms.

Mais ce siècle sera honoré et illustré par de grands historiens: Stanislas Bzwoski (en religion Abraham Bzovius), 1567-1637, entreprend la continuation des *Annales* de Baronius, mais à un point de vue étriqué, car il ne songe qu'à glorifier l'ordre des frères prêcheurs auquel il appartient et l'histoire générale semble lui échapper quoique l'ouvrage soit intitulé: *Historia ecclesiastica ex ill. Cæs Baronii S. R. E. card. annali-*

[1] S. Basnage, *De rebus sacris et ecclesiasticis exercitatione historico-criticæ in quibus card. Baronii Annales ab ann. 35, in quo Casaubonus desiit, expenduntur, tum et multa discutiuntur*, in-4°, Ultrajecti, 1692, in-4°; Trajecti ad Rhenum 1717; voir *Journal des Sçavans*, 1695, p. 474-487. — [2] Isaac Casaubon, *De rebus sacris et ecclesiasticis exercitationes XVI ad card. Baronii prolegomena in Annales*, in-fol., Londini, 1614; in-4°, Francofurti, 1615; in-4°, Genevæ, 1655; in-4°, Genevæ, 1663; cf. Pompée de Ribemont, *Conviction des fautes du sieur Casaubon dans ses travaux sur les Annales de Baronius*, in-8°, Châlons, 1614. — [3] J. Godoy Alcantara, *Historia critica de los falsos cronicones*, in-8°, Madrid, 1868. — [4] Barjavel, *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse*, in-8°, Carpentras, 1841, t. II, p. 342. — [5] M.-A. Chazaud, *Étude sur la chronologie des sires de Bourbon*, in-8°, Moulins, 1865, p. 31-110. — [6] J. Havet, *Les découvertes de Jérôme Vignier*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1885, t. XLVI, p. 265; *A propos de Jérôme Vignier*, dans *ibid.*, 1886, t. XLVII, p. 335.

bus aliorumque virorum ill. ecclesiasticis historicisque monumentis, in-fol., Romæ, 1616. Même à cette aurore du XVII^e^ siècle, on voit Aubert Le Mire (*Miræus*) (1573-1640), revenir à la *Chronique* d'Eusèbe qu'il conduit jusqu'à l'année 1608 : *Rerum toto orbe gestarum chronica a Christo nato auctoribus Eusebio episc. Cæs., b. Hieronymo presb. Sigeberto gemblacensi monacho, Anselmo gemblacensi abbate aliisque cum auctario an ann. 1200 ad ann. 1608* [1]. Le Mire est encore l'auteur de quelques ouvrages méritoires parmi lesquels plusieurs ont initié à la méthode historique : *Notitia episcopatuum orbis universi* [2]; *Politia ecclesiastica sive de statu religionis christianæ per totam orbem libri quattuor* [3]; *Geographia ecclesiastica* [4]; *Bibliotheca ecclesiastica* [5].

En France, Jean Chenu et Claude Robert tracent l'esquisse du futur *Gallia christiana* (voir ce mot) et André du Chesne commence la *Series auctorum omnium, qui de Francorum historia et de rebus francicis cum ecclesiasticis tum sæcularibus ab exordis regni ad nostra usque tempora scripserunt* devenu couramment les *Historiæ Francorum scriptores cœtanei*, 5 vol. in-fol., Parisiis, 1636-1469, que Dom Bouquet, au XVIII^e^ siècle, reprendra sur un plan plus vaste.

Diocèses, monastères, ordres religieux paraissent alors commencer à comprendre la richesse du trésor documentaire de leurs chartriers et de leurs bibliothèques. Plusieurs consentent à l'exploration des manuscrits et des chartes jusqu'alors jalousement gardés. Les bénédictins, qui ont les mains pleines, donnent l'exemple, timidement suivi. Au lieu de s'embarquer dans des entreprises trop vastes, ils ne s'aventurent que dans des travaux dont ils peuvent voir le terme et assumer à eux seuls l'exécution. Publication de textes, notes érudites, récit sobre et impersonnel, voilà d'abord à quoi s'exercent Dom Jacques du Breuil [6], Dom Jacques Doublet [7], Dom Hugues Ménard [8]. Vers le même temps, 1606, paraît une des premières collections de conciles [9]. Il est impossible de dire ce qui serait advenu de cette renaissance du goût historique au début du XVII^e^ siècle s'il n'avait été vivifié par l'esprit critique; c'est-à-dire si, au lieu de s'appliquer à découvrir et à éditer des textes avec un commentaire, on s'était alors livré à la haute fantaisie qui, deux siècles plus tard, retarda et faillit dévoyer un mouvement analogue sous prétexte de le guider.

La vraie génération des nouveaux historiens s'ouvre avec Henri de Valois (1603-1676) qui, pour satisfaire au désir de l'assemblée du clergé de France (et cela semble aujourd'hui une épigramme), entreprit cet immense labeur d'où sortirent l'édition, la traduction et l'annotation de l'*Histoire ecclésiastique* de la *Vie de Constantin* par Eusèbe de Césarée, de l'*Histoire ecclésiastique* de Socrate, de Sozomène, de Théodoret, d'Evagrius, de Philostorge et de Théodore le Lecteur [10]. Ce « corps » d'histoire était assez estimé pour éclipser les récits d'Antoine Godeau, évêque de Vence [11], trop vagues, trop littéraires pour satisfaire des lecteurs avides de science saine et robuste.

A mesure que s'élargit le champ historique, une façon de cadastre se fait accepter d'un commun accord. Philippe Labbe trace autour des monuments conciliaires une sorte de barrière [12], pendant que Jean Bolland agit de même pour les monuments hagiographiques [13], et que Dom Luc d'Achery se saisit de la littérature patristique et organise, pour son exploitation, une école à laquelle, pendant un siècle et demi, aucune autre ne peut être comparée. Dom d'Achery avait succédé à Dom Hugues Ménard à la tête de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et ce valétudinaire fit plus, à lui seul, par la quantité et la qualité de son travail personnel et pour l'organisation du travail collectif, que tous ceux qui l'avaient précédé. Les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur pratiquaient un usage tombé depuis en désuétude : ils ne choisissaient que des supérieurs intelligents; Dom Grégoire Tarrisse, supérieur général, soutint et encouragea — sans le jalouser le moins du monde — l'effort tenté par Dom d'Achery et d'où devait sortir pour l'ordre bénédictin une illustration dont l'éclat n'est pas encore complètement dissipé. Nous exposerons d'une manière moins brève ce qu'ont fait, pour l'histoire du christianisme, les mauristes (voir ce mot). Inséparables associés à cette phalange, des hommes comme Baluze, Du Cange ont aidé Mabillon à frayer une voie nouvelle. Si le mouvement déterminé par la Congrégation de Saint-Vanne et surtout par celle de Saint-Maur au XVII^e^ siècle a été si grandiose et si fécond, c'est parce que l'Ordre bénédictin s'applique tout entier, en France, à s'adapter aux besoins du temps. Ces besoins étaient scientifiques; l'Ordre aborda avec la plénitude de ses moyens le domaine et l'exploitation de la science. Avec quel succès, est-il besoin de le dire ? C'est grâce aux ancêtres de la congrégation de Saint-Maur que la famille bénédictine porte aujourd'hui encore une auréole. Le passé plaide pour le présent !

Coup sur coup, les sciences auxiliaires de l'histoire se découvrent : Bosio révèle l'archéologie catacombale, Mabillon crée la diplomatique, Du Cange institue la « philologie », et ils communiquent leurs trouvailles avec une sérénité et une modestie dont le secret semble perdu.

On ne peut omettre de rappeler Antoine Pagi, provençal (1624-1699), dont le nom est inséparable de celui de Baronius. Pagi a passé au crible les *Annales* dans sa *Critica historico-theologica in universos annales ecclesiasticos,... in qua rerum narratio defenditur, illustratur, suppletur; ordo temporum corrigitur, innovatur et periodo græco-romana nunc primum concinnata munitur* [14]. Le P. Le Cointre, de l'Oratoire, accomplit dans ses *Annales ecclesiastici Francorum* une œuvre moins vaste, mais plus précise que celle de Baronius [15].

Jusqu'ici nous n'avons vu que des tentatives, des velléités plutôt qu'une réalisation positive de l'œuvre

[1] In-4°, Antwerpiæ, 1608. — [2] In-8°, Antwerpiæ, 1611. — [3] In-8°, Coloniæ, 1609. — [4] In-8°, Lugduni, 1620. — [5] In-fol., Antwerpiæ, 1639; part. II en 1649. — [6] *Le théâtre des Antiquitez de Paris, où il est traité de la fondation des églises et des chapelles de la Cité, université, ville et diocèse de Paris, comme aussi de l'institution du Parlement, fondation de l'Université, colléges et autres choses remarquables*, in-fol., Paris, 1612, 1614, 1618, 1639; cette dernière est la plus importante. — [7] *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys en France*, in-4°, Paris, 1625. — [8] *S. Gregorii I papæ librum sacramentorum correctiorem et locupletiorem ex missali ms. S. Eligii cum notis et observationibus*, in-4°, Parisiis, 1642. — [9] Severin Bini, *Concilia generalia et provincialia, quotquot reperiri potuerunt, item epistolæ decretales et romanorum pontificum vitæ*, 4 vol. in-fol., Coloniæ, 1606. — [10] La 1^re^ édition d'Eusèbe est de 1659; celle de Socrate et Sozomène est de 1668, celle de Théodoret est de 1673; cf. *Vita Henrici Valesii, auctore fratre Hadriano*, in-8°, Parisiis, 1677; L. Ellies du Pin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, t. XVIII, p. 103; Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire*, t. V, p. 225 sq. — [11] *Histoire de l'Eglise*, 5 vol. in-fol., Paris, 1653-1678; Niceron, *op. cit.*, t. XVIII, p. 71 sq.; A. Herviller, *Godeau, étude sur sa vie et ses écrits*, in-8°, Paris, 1879; A. Cognet, *Antoine Godeau*, in-8°, Paris, 1900; G. Doublet, *Godeau, évêque de Grasse et de Vence* (1605-1672), in-8°, Paris, 1911. — [12] *Sacro sancta concilia* (*ab ann.* 34-417) *ad regiam edit. exacta quæ nunc quarte parte prodit auctior studio Ph. Labbei et Gabr. Cossartii*, 18 vol. in-fol., Paris, 1672. — [13] H. Delehaye, *L'œuvre des bollandistes, 1615-1915. A travers trois siècles*, in-8°, Bruxelles, 1920. — [14] 4 vol. in-fol., Parisiis, 1689. — [15] 8 vol. in-fol., Parisiis, 1665-1683. Il n'est que juste de rappeler les *Selecta historiæ ecclesiasticæ capita et in loca ejusdem insignia dissertationes historicæ, criticæ, dogmaticæ*, du P. Noël Alexandre, 24 vol., 1676-1686.

que doit être une histoire du christianisme. Telles quelles, elles ont préparé et facilité l'entreprise. Les grandes collections de documents commencent les classements par séries et la distinction des séries; les éditions de plus en plus fidèles et consciencieuses mettent entre les mains des textes encore excellents de nos jours et, parfois, supérieurs à ceux qu'on a établis depuis lors; les essais d'histoires particulières commencent à éclairer les points douteux, à élaguer les textes apocryphes, à distinguer l'histoire de la légende; les sciences auxiliaires apportent des confirmations plus encore qu'elles n'ouvrent des perspectives nouvelles; néanmoins il devient possible, dès lors, d'envisager l'histoire comme une vaste enquête qui ne laisse rien à la fantaisie et ne sacrifie rien à la polémique. Science austère et prudente où les affirmations et les négations ne s'énoncent pas à la légère, l'histoire va entrer dans une phase nouvelle. En ces quelques années merveilleuses de l'esprit humain qui forment comme le cœur du XVII^e^ siècle, on voit apparaître le *Discours sur la méthode*, les *Lettres à un provincial*, la *Logique de Port-Royal*, l'*Histoire des variations des Églises protestantes*, et il est clair qu'une chose a pris fin : le latin. C'est la langue française et avec elle l'esprit français qui s'empare des disciplines anciennes, les rajeunit et les transforme. Nous n'avons à considérer ici que l'*Histoire des variations* et à rappeler qu'on a pu y voir « un ouvrage vraiment scientifique, aussi digne de l'estime des historiens que de celle des lettrés. »

Il n'est pas de talent plus généralement contesté à Bossuet que celui d'historien. Ceux d'entre ses ouvrages d'histoire dont on ne va pas jusqu'à ignorer l'existence — le *Discours sur l'Histoire universelle* et l'*Histoire des variations* — sont loués en tant qu'œuvres d'art, afin de leur refuser plus équitablement en apparence toute valeur scientifique. C'est qu'il existe un préjugé ancien sur l'incompatibilité du « métier » d'orateur et de celui d'historien. Mais la pédagogie nous apprend tous les jours que, même dans les esprits les moins complexes et les moins richement doués, des aptitudes très diverses peuvent coexister à l'aise et se développer sans se nuire jusqu'à un degré très honorable d'accroissement. Sans parler des milieux où il s'est trouvé et qui ont pu contribuer par surcroît à l'approprier à l'emploi d'historien, il n'est pas certain que le tempérament natif eût été coulé dans un moule aussi purement et exclusivement « oratoire » qu'on se plaît à le répéter. Mais le meilleur moyen de prouver que Bossuet put être un historien est encore de prouver qu'il le fût, et c'est ce qu'on a fait en montrant chez cet historien du protestantisme » un récit d'une exactitude presque irréprochable, d'une clairvoyance toujours judicieuse, parfois d'une originalité encore aujourd'hui méritoire. « L'*Histoire des variations* est, pour la connaissance de la Réforme allemande, française et anglaise, un de ces ouvrages de seconde main qui, même dépassés par une science plus ample, conservent une utilité durable, parce qu'ils ont été à leur heure l'expression loyale et précieuse, sur des événements malaisés à éclaircir et faits pour être longtemps discutés, d'un jugement perspicace et solidement instruit [1] ».

L'*Histoire des variations* parut pour la première fois en 1688; en 1690, commence la publication de l'*Histoire des empereurs* par M. de Tillemont.

XXXI. **Tillemont.** — Sébastien Le Nain de Tillemont naquit à Paris le 30 novembre 1637, il y mourut le 10 janvier 1698 [2]. Son père, maître des requêtes et un des plus dignes magistrats de son temps, était en même temps admirateur et defenseur de Port-Royal. Dès l'âge de neuf ou dix ans, le jeune Tillemont fut envoyé avec son frère Le Nain aux Petites Écoles où Messieurs s'appliquaient à l'éducation de quelques enfants. « Je l'ai connu, nous dit Fontaine; il avoit dans ses tendres années l'innocence qu'on peut se figurer, il [y] joignoit une gravité et une sagesse qui surprenoient. Il apprenoit les langues, qui lui donnoient alors l'éloignement des jeux innocents Pendant que les autres enfans qui étoient avec lui donnoient quelque relâche à leur esprit, aux jours destinés à cela, et se livroient tout entiers à leurs petits divertissemens, il s'enfermoit lui seul dans sa chambre. Voyant l'histoire et la géographie, il réduisoit par *alphabets* tous les noms marqués dans une carte, et jetoit ainsi dès l'âge de neuf à dix ans les fondemens de cette science historique où il a fait voir son extrême pénétration et son incroyable exactitude. » Parmi les jeux d'écoliers tels que billard, dames, tric-trac, échecs, qui variaient les récréations au Chesnai, il est question d'un jeu de cartes où en guise de points et d'honneurs on trouvait les noms des conciles, des papes, des saints et des auteurs profanes. Ce jeu aura dû obtenir les préférences du studieux bambin.

Entre les auteurs latins, Tite-Live l'enchanta: à peine pouvait-il se résoudre à lire moins d'un livre entier du grand historien chaque fois qu'il l'avait ouvert. Historien, il l'était lui-même, dès le premier éveil, comme d'instinct et par aptitude, avant de le devenir par discipline et par application. Comme ses maîtres s'écartaient de la méthode alors en vogue dans les collèges, laquelle consistait à ne se servir que de dictées et de cahiers, ils le mirent tout d'abord aux sources et lui firent étudier l'éloquence chez Quintilien, Cicéron et les grands orateurs anciens. Il apprit de même la logique dans l'*Art de penser* que M. Nicole lui expliqua durant environ deux mois, une heure seulement par jour. On lui fit lire ensuite quelques ouvrages des philosophes modernes sur lesquels il devait faire des réflexions.

De lui-même, il en faisait beaucoup. La lecture des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, qu'il commença dès ses premières années, lui donnait lieu d'adresser tous les jours mille questions à M. Nicole. Celui-ci crut, dans le principe, qu'il suffisait de répondre en deux mots, comme à un écolier. Mais les instances du jeune Tillemont lui montrèrent bientôt qu'il fallait quelque chose de plus pour satisfaire un si solide esprit. Tout instruit en histoire ecclésiastique qu'était Nicole, il s'y trouva plus d'une fois embarrassé et il disait lui-même agréablement qu'il ne voyait point en ce temps-là M. de Tillemont s'approcher de lui, sans trembler, de crainte de se trouver pris au dépourvu. Bien des années après, les choses étaient remises à leur

[1] A. Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme. Étude ur l'Histoire des variations et sur la controverse entre les protestants et les catholiques au XVII^e^ siècle*, in-8°, Paris, 1891, p. VII-VIII. — [2] [Mich. Tronchai, prêtre], *Idée de la vie et de l'esprit de M. Lenain de Tillemont*, in-16, Nancy, 1706; *La vie et l'esprit de M. de Tillemont*, in-12, Cologne, 1711; notice fondamentale que nous avons sans cesse suivie et citée ainsi que celle de Sainte-Beuve; M. Tronchai édita les ouvrages posthumes de son maître. La notice a été longuement citée par C.-A. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, in-12, Paris, 1878, 4^e^ édit., t. IV, l. IV, c. V, p. 5-41; cf. L. Ellies du Pin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, t. XVIII, p. 258-271; Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres, avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages*, in-16, Paris, 1731, t. XV, p. 308-328; Cl. Perrault, *Les hommes illustres qui ont paru en France pendant le XVII^e^ siècle*, in-16, Paris, 1701, t. II, p. 34-39; Daunou, *Tillemont*, dans *Biographie universelle* (Michaud), t. XLI, p. 543-545; C. J. Hefele, dans *Tübinger Quartalschrift*, 1841, p. 243 sq., et dans ses *Beiträge zur Kirchengeschichte, Archäologie und Liturgik*, in-8°, Tübingen, 1884, t. II, p. 100-120.

place et les rôles mieux répartis. Quand l'habile controversiste Nicole, aux prises avec quelque ministre calviniste, avait besoin d'être prémuni à fond sur tel ou tel point délicat de l'histoire ecclésiastique, c'était à M. de Tillemont qu'il s'adressait; et celui-ci se mettait aussitôt en devoir de lui fournir de bons fondements par une de ces lettres de quatre pages toute de faits et de discussion, de sa fine écriture carrée et distincte : « Si vous avez besoin de moi en quelque autre chose, ajoutait-il, je suis tout à vous et à l'Église que vous défendez [1]. »

Un jour qu'il s'entretenait avec la nièce de Pascal, Tillemont lui confia que, depuis l'âge de quatorze ans, il n'avait jamais rien lu ni étudié (hors ce qu'il lisait pour son édification) que par rapport à l'histoire ecclésiastique, à laquelle il s'était proposé de travailler. A la lecture de Baronius, il joignit l'étude de la théologie d'Estius, « mais comme il n'eut pas de goût pour la scholastique qui ne le satisfaisoit point, il quitta bientôt cet auteur, quoique l'un des plus solides entre les scholastiques, pour chercher les fondements de la foi dans les sources mêmes, c'est-à-dire dans l'étude de l'Écriture Sainte et des Pères. »

Dans cette lecture, qu'il commença avec régularité vers l'âge de dix-huit ans, il lui vint en pensée de recueillir tout ce qu'il rencontrerait sur les apôtres, et de le ranger à peu près suivant la méthode d'Usserius dans ses *Annales sacrées*, c'est-à-dire en dressant une contexture des faits dans l'ordre chronologique, au fur et à mesure qu'ils sortent des témoignages originaux. Il montra cette ébauche à ses maîtres, lesquels, y découvrant « un génie propre à l'étude de l'histoire, et un talent tout particulier pour en bien éclaircir les difficultez, » lui conseillèrent de continuer le même travail sur le commencement de l'histoire de l'Église. » En effet, écrit Du Fossé, l'exactitude d'une critique très judicieuse qui lui étoit comme naturelle, la justesse d'un discernement très fin, la fidélité d'une mémoire à laquelle il n'échappoit rien, une incroyable facilité pour le travail, un style noble et serré et par-dessus tout un ardent amour pour la vérité, le rendoient très capable de cette entreprise. » Il ne poursuivait en cela pensait-il, d'autre but que d'orner son esprit, et à l'occasion d'en faire profiter quelques-uns de ses meilleurs amis. Ce désintéressement était poussé non seulement jusqu'au renoncement à toute réputation de savoir, mais jusqu'à une certaine inexpérience dans la mise en œuvre des acquisitions et comme une impuissance à faire dans la suite œuvre d'art et monument. Pourtant, à cette application purement et uniquement studieuse, Tillemont donne un correctif et une signification : il pratique l'étude désintéressée en vue de la plus grande gloire de Dieu.

Son cours d'écolier terminé, il parut hésiter dans le choix d'une carrière : quelques-uns le pressaient, car « on aime d'ordinaire à sçavoir bien-tôt ce que les gens veulent devenir; mais son retardement en ce point, dit Dom Le Nain, son frère, ne venoit pas d'irrésolution et d'indolence: l'unique raison qui l'empêchoit de prendre un parti, c'est qu'il n'appercevoit de tous côtez que dangers; il ne voyoit que corruption dans le monde, beaucoup d'inconveniens dans les cloîtres, de grands périls dans l'état ecclésiastique, ce qui le faisoit trembler dans la crainte d'exposer son salut en s'engageant trop légèrement. » En réalité, dans le temps même où il croyait chercher la voie à suivre, il marchait déjà dans celle dont il ne s'écarterait plus et que son épitaphe désigne en peu de mots : *quotidie repetiit quod quotidie fecit*. Dès l'adolescence, le pli était donné et le choix était fait : demeurer dans le même état et y persévérer en se maintenant libre de tout engagement trop particulier.

En 1656, M. de Tillemont eut ordre de sortir de Port-Royal des Champs et quitta la solitude des Granges pour s'établir dans une petite maison à peu près aussi solitaire située dans la rue des Postes; il y vécut en compagnie de deux amis, MM. Akakia, pendant trois ou quatre ans, sans interrompre ses études; puis, en 1660, il se transporta au château de Saint-Jean-des-Trous, étudiant et priant presque sans discontinuer. Le curé du lieu, M. Burlugai, docteur de Navarre, était savant en histoire ecclésiastique et faisait en particulier des remarques sur les difficultés qui se présentaient; son paroissien employait ses heures à pareille chose et ils se faisaient part mutuellement de leurs incertitudes. Toutes ces remarques restèrent finalement entre les mains de Tillemont, qui en tira bon parti dans la suite. En 1661, il se rendit à Beauvais, dans le séminaire de M. de Buzanval, où il fut reçu avec des marques extraordinaires d'estime. Il passait dès lors pour très habile dans l'histoire, des hommes de grand mérite le consultaient sur les points embarrassants et lui adressaient les jeunes gens qui voulaient étudier l'histoire de l'Église. Cette considération prit même quelque chose de si marqué que Tillemont y découvrit un écueil pour sa modestie et chercha une retraite moins honorée, mais son confesseur, M. de Saci, le rassura et M. de Buzanval lui imposa la tonsure.

Après un séjour de trois ou quatre ans au séminaire, Tillemont alla habiter cinq ou six ans la maison du chanoine Hermant (toujours à Beauvais); pendant ce temps, il n'est pas douteux qu'il contribua aux recherches et à la rédaction des Vies des quatre Pères et Docteurs de l'Église grecque publiées par son hôte, lequel y fait allusion dans la préface à la *Vie de saint Athanase*. Lorsque Tillemont eut quitté le séminaire, M. de Buzanval jeta sur lui les yeux pour lui succéder sur le siège épiscopal; ceci décida le jeune clerc à quitter précipitamment Beauvais et à rentrer à Paris (1669) où il habita avec Du Fossé et M. Le Tourneux dans une maison solitaire de la rue Saint-Victor, au faubourg Saint-Marceau. De cette cohabitation sortit l'*Histoire de Tertullien et d'Origène*, in-8°, parue en 1675 sous le pseudonyme de « sieur de La Motte » (Du Fossé); la traduction des *Œuvres de saint Cyprien*, par M. Lambert et les notes dont M. Du Bois accompagna ses traductions de saint Augustin sont égalées, inspirées ou révisées par Tillemont. Il aimait à se dépouiller entre les mains d'autrui de son travail accumulé, ne réclamant en échange que le silence sur son nom. Quelque facilité pourtant qu'il eût à faire ainsi abandon de ses ouvrages aux autres, il discernait (car le discernement ne l'abandonnait jamais) ceux à qui il se communiquait avec cette confiance. Travaillant à étouffer en lui-même tout sentiment de vanité, il ne croyait pas devoir contribuer à celle d'autrui et ne se fût pas privé de son travail pour en faire jouir quelque glorieux; mais lorsqu'il reconnaissait des vues pures, un labeur désintéressé, entrepris et poursuivi pour rendre honneur à Dieu, il n'avait rien de réservé.

C'était alors le temps qu'on a appelé la « Paix de l'Église ». Tillemont ne se trouvant pas assez isolé du monde dans sa rue Saint-Victor et attiré par les chants et les cloches de Port-Royal ressuscité, alla demeurer à la campagne (1672), sur la paroisse de Saint-Lambert, entre Chevreuse et Port-Royal. M. de Saci le décida à recevoir les saints ordres, il entretenait en cela l'espoir de lui transmettre la conduite des âmes dont il était chargé. Ordonné prêtre aux quatre-temps de carême de 1676 [2], Tillemont différa néanmoins la

[1] Bibl. Mazar., ms. *T. 2297* : M. de Tillemont à M. Nicole, 24 juillet 1683. — [2] Tillemont reçut le sous-diaconat aux quatre-temps de septembre 1672, le diaconat aux quatre-temps de l'avent 1673.

célébration de sa première messe jusqu'au 25 août jour de saint Louis, en l'église des jacobins, en présence de M. Arnauld et de M. de Saci. Le 28 août, jour de saint Augustin, il chanta la messe solennellement à Port-Royal « avec l'ornement des grandes fêtes [1] »

Tillemont avait quarante ans; il croyait sa vie désormais à l'abri des incertitudes ; en conséquence il se fit bâtir à Port-Royal, dans la cour même de l'abbaye, devant l'église, un petit logement dont il paya les trois quarts et l'abbaye le reste, celle-ci se réservant le rez-de-chaussée. Tillemont y habita deux années jusqu'en 1679, où la persécution suscitée contre le monastère l'obligea d'en sortir; il se retira à sa terre de Tillemont, qui est située à une lieue de Vincennes, près de Montreuil. A part un voyage qu'il fit en Hollande, il ne sortit plus de cet asile jusqu'à sa mort, sinon pour de courtes visites, qu'il faisait chaque année au temps des vacances, chez ses amis

Tillemont avait pour maxime que « l'esprit de l'homme, naturellement inconstant, a besoin d'être arrêté par une suite d'actions fixes, afin que, sachant ce qu'il a à faire, il ne soit pas emporté par sa propre légèreté. » Depuis quatre heures du matin en carême, et quatre heures et demie dans le cours ordinaire de l'année, jusqu'à neuf heures et demie du soir, sa vie était réglée, le premier jour comme tous les jours. Il était enfermé tout ce temps, hors deux heures de relâche après son dîner, qu'il employait ordinairement à marcher. Il se montrait exact à réciter chaque office à son heure propre, et dès que cette heure sonnait, il quittait l'étude, fût-ce même à regret, ce qu'il se reprochait quelquefois, mais il croyait qu'on devait en cette exactitude suivre l'esprit de l'Église, qui est de se renouveler ainsi de temps en temps, et d'arroser son ouvrage par des prières. Il aimait extrêmement le chant d'église, qu'il avait appris de lui-même dès sa plus tendre jeunesse, et il le savait si parfaitement qu'il le composait très bien. Quand il n'allait pas à sa paroisse pour vêpres, il les chantait lui-même dans sa chapelle domestique : c'était son luxe et sa fête.

Sa parole était concise. Rarement il prévenait en parlant le premier, et il attendait qu'on l'interrogeât. Il n'a jamais parlé en public, excepté peut-être dans les premiers temps de sa prêtrise, pour faire des instructions à la campagne. Il s'était de bonne heure accoutumé à ne prendre d'un sujet que l'essentiel, mais cet essentiel, il le disait avec une plénitude, une onction, si pénétrantes que ceux qui eurent le bonheur de l'entendre s'en ressouvinrent toujours.

Durant ses promenades, ou même ses voyages, qu'il faisait toujours à pied un bâton à la main, comme un simple prêtre de campagne — comme Mabillon, — sa bonté le rendait affable avec les petits soit d'âge, soit de condition. Il les saluait, leur parlait ainsi qu'à des frères. Un certain air de sainteté étincelait sur son visage et ajoutait à l'autorité de ses discours. Nulle morgue à leur égard, car il disait des serviteurs : « Ils sont aussi nobles que nous, et un homme ne doit rien à un homme que l'amitié. » Il se plaisait surtout en la compagnie des petits enfants à qui il disait toujours, à l'occasion, quelque chose d'instructif. Par-dessus tout il s'appliquait à leur donner une idée de leur âme, à leur faire concevoir quelque chose de spirituel afin d'élever leurs intelligences et leurs cœurs vers Dieu. Tout ce qui s'offrait à sa vue devenait matière à comparaisons. « Il demandoit quelque fois à de jeunes enfans qui gardoient des vaches comment de si gros animaux se laissoient conduire par eux qui étoient si petits. Il tâchoit ensuite de leur faire comprendre par là qu'il falloit donc qu'il y eût en eux quelque chose de plus noble et de plus élevé qu'en ces bêtes, et que c'étoit leur âme; qu'*elle étoit plus excellente que le soleil*, et que tout ce qu'il y avoit de plus beau au monde; mais que le péché la défiguroit et la rendoit plus difforme que les plus horribles bêtes. Et pour leur apprendre en partie ce que c'étoit, il leur disoit en un mot que le péché c'étoit *ce qu'ils n'osoient faire devant les personnes qu'ils craignoient*. Il aimoit leur simplicité et révéroit en quelque sorte leur innocence. Il étoit bien aise qu'on apportât les plus petits à la messe, et il n'appréhendoit pas tant qu'on fait d'ordinaire de les entendre pleurer : » Leurs cris, disoit-il, après un saint Père, sont leurs prières et des prières auxquelles Dieu n'est point insensible. »

Sa charité était grande. Quand il avait reçu un quartier de sa pension (car il n'eut jamais d'autre bien), il commençait par prélever la part des pauvres; il avait lui-même ses pensionnaires de chaque mois. Il lui arriva en voyant mourir quelque enfant dont les parents fussent un peu à leur aise, de représenter à ces derniers que Jésus-Christ s'étant chargé de doter le défunt, il fallait en retour attribuer à un pauvre la part destinée à cet enfant de la maison.

Pour un homme de ce caractère, l'étude n'était pas un délassement stérile ni un divertissement égoïste. Lorsque son grand corps d'histoire ecclésiastique fut assez avancé, ses amis le pressèrent de commencer à publier. Pour obéir à leurs instances, il mit le premier volume entre les mains d'un censeur qu'on lui désigna, mais avec lequel il ne put s'accorder sur certaines difficultés qui ne tenaient ni de près ni de loin à la foi et que ce censeur ne voulait pas lui passer. Il ne pouvait souffrir par exemple que Tillemont dît « qu'il n'y avoit peut-être ny bœuf, ni asne dans l'étable où notre Seigneur prit naisance, que les mages ne vinrent apparemment l'adorer qu'après la Purification; que Marie, femme de Cléophas, pouvoit estre véritablement sœur de la sainte Vierge, » et autres choses de cette nature. Tillemont, si soumis, si humble, si modeste, avait une conscience d'historien et ne composait pas avec les devoirs qu'elle lui traçait. Le censeur s'était flatté de le faire reculer sur ces détails si chétifs qu'ils ne semblaient pas pouvoir donner matière à discussion; néanmoins l'auteur n'admit pas « que l'on pût contraindre un historien dans ses sentiments sur ces sortes de matières, ni l'obliger à combattre ou à taire ce qui lui paroissoit le plus vraisemblable. » Il retira donc son ouvrage, mais ne cessa de le perfectionner.

Cependant ses amis lui conseillèrent de faire deux ouvrages distincts, l'un consacré aux empereurs, l'autre à l'Église et, comme la théologie perdait toute prise sur l'histoire profane, de passer outre aux chicanes du censeur et de pressentir le goût du public. En conséquence, il commença en 1690 le publication de l'*Histoire des empereurs et des autres princes, qui ont régné durant les six premiers siècles de l'Église, des persécutions qu'ils ont faites aux chrétiens, de leurs guerres contre les juifs, des écrivains profanes, et des personnes illustres de leurs temps; justifiée par les citations des auteurs originaux, avec des notes pour éclaircir les principales difficultez de l'Histoire*. Six volumes in-4°, publiés, le tome I (sans nom d'auteur), à Paris, en 1690, t. II, 1691; t. III, 1692; t. IV, 1697; t. V, 1701; t. VI, 1738.

Le succès obtenu par les premiers volumes donna bon espoir pour l'*Histoire ecclésiastique* et le chancelier de France, Boucherat, désira y aider efficacement par la nomination d'un nouveau censeur, ce qui permit de publier l'ouvrage tel que Tillemont l'avait rédigé et sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*. Mais auparavant on pressa beaucoup Tillemont de disposer cet ouvrage en forme d'*Annales* et de réduire les différents titres sous lesquels il est divisé

[1] *Journal* de Port-Royal, cité par Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. IV, p. 19, note 1.

dans une suite et un même corps d'histoire; mais quelque déférence qu'il eût pour les personnes qui lui donnaient ce conseil, il ne put se résoudre à recommencer un nouveau travail sur une matière qu'il avait tant de fois retouchée; néanmoins il offrit de donner tous ses manuscrits à qui voudrait l'entreprendre, pourvu que ce fût une personne capable d'exécuter un si grand dessein, mais aucun de ceux à qui on en parla ne voulut l'accepter.

Les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles, justifiez par les citations des auteurs originaux, avec une chronologie, où l'on fait un abrégé de l'histoire ecclésiastique et profane et des notes pour éclaircir les difficultez des faits et de la chronologie.* parurent à partir de l'année 1693, en seize volumes, de format in-quarto, En voici un sommaire :

Tome I^er^, *qui contient le temps de Notre-Seigneur et les apôtres*, in-4°, Paris, 1693; ce volume ne porte aucun nom d'auteur.

Tome II, *qui commence au martyre de saint Étienne et finit à la mort du pape Soter arrivée l'an 177*, in-4°, Paris, 1694. Ce volume renferme une longue lettre adressée au P. Lamy sur la dernière Pâques de Notre-Seigneur et les deux captivités de saint Jean-Baptiste.

Tome III, *qui comprend depuis l'an 177, jusqu'en 253*, in-4°, Paris, 1895.

Tome IV, *qui comprend l'histoire de saint Cyprien, et le reste du III^e^ siècle depuis l'an 253;* in-4°, Paris, 1896.

Ce fut M. Tronchai, secrétaire de Tillemont et son biographe, initié et associé à ses travaux durant les huit dernières années de sa vie, qui mit les volumes suivants en état de paraître :

Tome V, *qui comprend la persécution de Dioclétien, celle de Licinius, et les martyrs dont on ignore l'époque*, in-4°, Paris, 1698. M. Vuillart écrivait au lendemain de la mort de M. de Tillemont : « On a imprimé son cinquième volume des *Mémoires de l'histoire de l'Église*. Nous avions relu ensemble peu à peu, durant sa langueur, la matière du sixième. Il y a pour plus de dix volumes encore de besogne toute prête, et où il n'y a plus que la lime douce à passer. »

Tome VI, *qui comprend d'histoire des donatistes jusques à l'épiscopat de saint Augustin, celle des ariens jusques au règne de Théodose, celle du concile de Nicée*, etc., in-4°, Paris, 1699.

Tome VII, *qui comprend les histoires particulières depuis l'an 328 jusqu'à l'an 375, hors saint Athanase, et où l'on verra l'origine des solitaires, des cénobites, des congrégations et des chanoines réguliers*, in-4°, Paris, 1700.

Tome VIII, *qui contient les vies de saint Athanase, et des saints qui sont morts depuis l'an 378 jusqu'en 394 et les histoires des priscillianistes et des messaliens*, in-4°, Paris, 1702.

Tome IX, *qui contient les vies de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Grégoire de Nysse, et de saint Ambroise*, in-4°, Paris, 1703.

Tome X, *qui contient les vies de saint Ambroise, saint Martin, saint Épiphane et divers autres saints morts à la fin du IV^e^ siècle et au commencement du V^e^*, in-4°, Paris, 1705.

Tome XI, *qui contient la vie de saint Jean Chrysostome, celle de Constance prêtre, de sainte Olympiade veuve, de Théophile, patriarche d'Alexandrie, de Pallade d'Helenople*, etc., in-4°, Paris, 1706.

Tome XII, *qui contient l'histoire de saint Jerome, prêtre et docteur de l'Église, et des autres saints ou grands hommes morts depuis l'an 420 jusques vers l'an 430*, in-4°, Paris, 1707.

Tome XIII, *qui contient la vie de saint Augustin*, in-4°, Paris, 1702. Ce volume a paru après le septième, et l'on en a usé ainsi, parce que, comme l'on songeait alors à mettre au jour une traduction de la vie latine de saint Augustin, donnée par les bénédictins dans le dernier tome des *Œuvres* de ce Père, laquelle a été faite sur celle de M. de Tillemont, on a jugé que l'original de l'histoire même seroit plus exact qu'une traduction faite sur une version latine et qu'on épargneroit au public la peine d'acheter le même ouvrage en deux façons. Au reste cette vie est très circonstanciée et très exacte, et contient non seulement toutes les particularités de la vie de saint Augustin, mais encore la critique de ses ouvrages et le précis de sa doctrine. On l'a traduite en italien en 1729, mais cette traduction est bien différente de l'original qu'on a tronqué et changé en beaucoup d'endroits.

Tome XIV, *qui comprend les histoires de saint Paulin, de saint Célestin pape, de Cassien, de saint Cyrille d'Alexandrie, du nestorianisme*, etc., in-4°, Paris, 1709.

Tome XV, *qui comprend les histoires de saint Germain d'Auxerre, de saint Hilaire d'Arles, de Théodoret, de saint Léon pape et quelques autres saints ou grands hommes qui sont morts depuis 448 jusqu'en 461*, in-4°, Paris, 1711.

Tome XVI, *qui comprend l'histoire de saint Prosper, de saint Hilaire pape, de saint Sidoine, d'Acace de Constantinople, de saint Eugène de Carthage et la persécution de l'Église d'Afrique par les Vandales, d'Euphème et de saint Macédone, patriarche de Constantinople, et de divers autres saints et saintes ou grands hommes qui sont morts depuis l'an 463 jusqu'en 513*, in-4°, Paris, 1712.

L'accueil fait aux *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique* fut bienveillant et nuancé de critiques [1]. Ellies du Pin en a parlé avec justesse quand il a dit que « ces mémoires sont d'une recherche presque infinie, et composés avec toute l'exactitude possible. L'histoire n'est qu'un tissu de passages des anciens auteurs, et quelquefois des modernes dont M. de Tillemont fait une narration continuë, en y ajoutant quelques réflexions, entre des crochets. Les notes qui sont à la fin de chaque volume sont excellentes et d'une critique très exacte. Il est modeste dans ses expressions, juste dans ses citations, retenu dans ses décisions, pieux et judicieux dans ses réflexions. Il aurait été à souhaiter qu'il eût suivi une autre méthode dans son histoire, et qu'au lieu de composer des vies détachées des saints, des hommes illustres et des empereurs, et de traiter l'histoire de l'Église sous des titres différents, il eût fait des annales à l'imitation de Baronius. Son ouvrage eût été plus utile, plus agréable à lire et moins sujet à de fréquentes répétitions. »

L'objet de Tillemont en ses travaux était proprement d'étudier l'histoire de l'Église et des saints, et, à cette occasion, celle des princes et puissants du siècle, qui s'y trouvent mêlés, — de l'étudier d'après les seules sources et dans les textes originaux, pour y chercher la vérité pure et dégagée de toutes les préventions que donnent souvent les nouveaux auteurs. De ce qu'il a ainsi recueilli d'original sur chaque point, il compose un texte continu, bout à bout, prenant de chaque auteur ce qu'il a de particulier, abrégeant aux endroits où le fait n'est rapporté que par un seul auteur, s'attachant dans tous les cas à reproduire les expressions

[1] *Journal des sçavans*, t. XXI, p. 300-309; t. XXIV, p. 142; t. XXV, p. 38; t. XXVII, p. 18 et 147; t. XXVIII, p. 491; t. XXXI, p. 158; t. XXXII, p. 444; t. XLIV, p. 370; t. XLV, p. 181; *Acta eruditorum*, Lipsiæ, 1695, p. 249-263; 1704, p. 121-131; supplem. III, p. 88-96, 241-253, 294-300, 433-443, 473-483; *Mémoires de Trévoux*, 1703, p. 1521; 1707, p. 440, 601, 2049; 1708, p. 1200; 1709, p. 1; 1710, p. 559; 1711, p. 1121; 1713, p. 1010. De nos jours, P. Lejay dit avec justesse : « Livre non de lecture, mais d'étude. » *Chronique de littérature chrétienne*, dans *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1896, t. I, p. 94. Pour les cinq premiers siècles, Tillemont est indispensable.

mêmes de l'original, quand elles ont quelque chose de grand, de singulier, ou qui marque quelque usage ancien. » Voulant, nous dit Du Fossé, donner à l'Église les titres originaux de son histoire, il a eu soin de ne confondre jamais ce qu'il dit lui-même avec ce qu'ont dit les anciens. » De scrupuleux crochets, qui sont comme le premier état typographique de nos « guillemets », marquent la séparation. Le lecteur studieux s'y oriente et s'y dirige : l'œil vulgaire, observe Sainte-Beuve, s'y accroche un peu. C'est, du reste, bien moins au public qu'aux gens de métier que Tillemont offre le résultat de son travail.

« La première vue de l'auteur dans ses études a été, dit-il, de s'instruire lui-même. Il y en a joint ensuite une seconde qui a été de pouvoir aider ceux à qui Dieu aurait donné la grâce et la volonté de travailler à une véritable *Histoire de l'Église* ou aux *Vies des saints*. Il a voulu les décharger de la peine de rechercher la vérité des faits, et d'examiner les difficultés de la chronologie. Ces deux choses sont le fondement de l'histoire. Il arrive souvent, néanmoins, que les génies les plus beaux et les plus élevés sont les moins capables de se rabaisser jusque-là. Il ont trop de peine d'arrêter le feu qui les anime, pour s'amuser à ces discussions ennuyeuses, plus propres à des esprits médiocres [1]. »

Ainsi, tandis que les savants, même ceux qui sont le plus voués à l'étude désintéressée, veulent vivre et subsister, sinon pour le gros public, du moins au regard des autres savants leurs confrères, Tillemont n'a de désir que de s'anéantir en eux; le *sic vos non vobis* est son vœu, sa vocation. Gibbon, qui lui rendra une pleine et éloquente justice [2], se permet aussi cette boutade : « Tillemont, c'est le mulet des Alpes, il pose le pied sûrement et ne bronche point » — « A la bonne heure! s'écrie M. de Maistre; cependant le cheval de race fait une autre figure dans le monde [3]. » Je doute que M. de Tillemont, soit quand il amassait dans le silence de toute sa vie, avec une application religieuse et une sincérité que rien ne rebutait, tous les faits de cette immense recherche qui semblait à ses amis « une rude pénitence » et dont il offrait volontiers aux autres le produit et l'emploi, comme s'il n'en avait aimé que la peine; soit quand, aux rares moments de distraction, il faisait à pied, son bâton de pèlerin à la main, quelque pieuse visite à La Trappe ou à Marmoutiers, ou dans tout autre de ces lieux célèbres par la dévotion des peuples (pourvu que ce fût une dévotion bien fondée), — je doute que M. de Tillemont, quand dans ses voyages, même à travers un paysage çà et là tout consacré, tout animé et peuplé par lui des reliques des saints, il observait sa vie de prière, et que, pour s'entretenir plus longuement des louanges de Dieu, il allait « chantant dans sa marche les petites Heures », — je doute qu'il s'inquiétât beaucoup de ce que M. de Maistre appelle « faire figure d'un cheval de race » dans le monde [4].

Le grand *digeste* historique de Tillemont ne s'adresse donc particulièrement qu'aux savants; il est à regretter peut-être que Fleury, qui, de son côté, commençait à donner une *Histoire ecclésiastique*, n'ait pas été chargé de cette mise en Annales des *Mémoires* de Tillemont, ou plutôt rien n'est à regretter; on a Fleury, on a Tillemont, et toutes les fois qu'on veut approfondir, discuter au net ces événements des premiers siècles de l'Église, celui-ci est l'indispensable.

Comme historien, Fleury est assurément supérieur par la composition, par l'étendue du point de vue qu'il embrasse dans ses *Discours généraux*, par l'honorable indépendance de jugement par le mélange de solidité et de douceur qui en résulte. Comme critique, Tillemont, dans une voie plus ardue et plus aride, recherchant et fouillant sans cesse, puis construisant à l'aide de ses seuls textes authentiques un sol ferme et continu, reste, je le crois, plus original à sa manière et véritablement unique [5].

Nul savant n'eut la curiosité moins que lui; il représente l'étude incessante sans la curiosité, sans la concupiscence des yeux, autant qu'il est donné à l'homme de se l'interdire. Qu'on le compare sur ce point à d'autres illustres personnages ecclésiastiques du siècle, à Huet par exemple, lequel était tout à l'avidité du savoir, et l'on sentira la différence, de même que, pour la sûreté de sa critique et la droite application de ses connaissances, on le peut opposer à d'autres savants d'entre les jésuites, plus vastes que sûrs, soit Sirmond, soit Hardouin, ou encore à l'oratorien Thomassin. Sobriété et parfait dégagement d'esprit jusqu'au fort de l'immense étude, ce sont autant de caractères qui se dessinent chez lui. On ne trouve que Mabillon qui puisse être rapproché de lui.

Si maître qu'il ait été de bonne heure dans la modération de sa curiosité il ne se trouvait jamais assez mortifié à son gré. Il n'obtenait pas ce qui nous semble lui avoir été si naturel sans un soin de chaque jour et sans combat. C'est là le secret des cœurs les plus simples : ouvrez-les, et vous y voyez la lutte, vous y assistez à la conquête toujours pénible, et toujours marchandée, de ce que nous en admirons. Tillemont s'inquiétait de cet amour passionné de l'étude qui pouvait lui faire négliger l'unique devoir d'aimer toujours davantage. « Notre cœur, se disait-il comme à lui-même dans les *Réflexions chrétiennes* qu'on a de lui, notre cœur ne peut être sans aimer; et quand il le pourroit, il ne le devroit pas vouloir, puisqu'être sans amour, c'est être sans chaleur, sans ardeur, sans action, sans mouvement, en un mot sans vie: c'est n'être pas un homme, mais une pierre. Il faut donc aimer et nous ne pouvons aimer que le Créateur ou la créature... Nous concevons aisément que c'est une vanité aux philosophes de s'appliquer à considérer simplement les créatures, à en chercher les secrets, à examiner comment toutes les choses se font... Mais n'est-ce pas tomber dans la même vanité de travailler beaucoup pour connaître les choses saintes, les actions des saints, l'histoire de l'Église, sa discipline, sa doctrine même et sur les mystères et sur les mœurs, si l'on s'arrête à cette con-

[1] « Il est rare, lit-on dans le *Journal des Sçavans* (10 juillet 1690) qu'un auteur estime son ouvrage moins qu'il ne vaut et qu'il en donne une basse idée. C'est pourtant ce que fait M. de Tillemont à qui il ne tiendra pas que son livre (*Histoire des empereurs*) ne soit regardé comme la production d'un esprit médiocre, qui n'a de l'exactitude que parce qu'il manque d'élévation, et qui ne s'est uniquement attaché à faire connaître la vérité que parce qu'il ne s'est pas trouvé capable de l'embellir. Le public lui doit la justice qu'il se refuse. » — [2] *Miscellaneous Works of Edward Gibbon*, 1796, t. II, p. 90, 596. — [3] *De l'Église gallicane*, l. I, c. V. — [4] C. A. Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. IV, p. 32-33; il cite ces mots de Montesquieu qui s'appliquent plus justement à Tillemont qu'à Rollin : « Un honnête homme, par ses ouvrages d'histoire, enchante le public. On sent une secrète satisfaction d'entendre parler la vertu, c'est l'abeille de la France. » On pense bien, ajoute Sainte-Beuve, que je n'ai nullement entendu rapprocher Rollin de Tillemont. Rien de plus différent que le mode de compilation de chacun. Rollin n'y apporte presque aucune critique, aucune originalité d'examen : il se borne à traduire en gros les anciens, mais une saveur de morale et d'honnêteté répand de la douceur sur ces pages. — [5] Grosley, dans la *Vie des frères Pithou*, s'exprime ainsi à l'occasion de leurs travaux sur le droit romain : « Personne avant eux n'avoit osé considérer les loix ecclésiastiques et civiles sous un point de vue aussi étendu, parce que personne n'avoit poussé aussi loin l'étude de l'histoire et de tous les détails qu'elle embrasse. Après eux, M. de Tillemont est le seul qui ait assez possédé l'histoire pour s'engager dans la même carrière. Il a tiré des loix pour l'histoire, les secours que messieurs Pithou avaient tiré de l'histoire pour les loix. »

naissance sans passer au fruit ?... Mon Dieu, plus je me sens faible à éviter cet abus, plus j'ai recours à votre miséricorde toute-puissante. Éloignez de moi l'esprit de curiosité [1] ! »

Le mérite de Tillemont était trop distingué pour ne pas lui attirer les traits de l'envie. Un certain abbé Faydit s'en prit à Tillemont comme il s'en prenait à Bossuet et à Fénelon Le malfaisant personnage lança un premier factum intitulé : *Mémoire contre les Mémoires de M. de Tillemont*, où il l'accusait, entre autres méfaits, de falsifications et d'ostentation [2]. Faydit s'engageait à vider sa hotte tous les quinze jours, mais on lui imposa silence ; il se saisit d'un détour et publia des *Éclaircissemens sur les deux premiers siècles de l'Église* [3] ; à ce coup, on l'obligea à se taire, il répandit sa bile sur Homère et sur Virgile, qui en ont vu bien d'autres. Tillemont n'était pas intervenu pour faire taire son insulteur, ses amis s'en étaient chargés ; d'autres contradictions énoncées avec la déférence convenable parurent dans la suite, notamment de la part de Dom Liron [4]. C'est que, malgré tout, il arrive à Tillemont lui-même de se tromper quelquefois, et La Bleterie a dit là-dessus assez agréablement : « Les premières fois que je le trouvois en faute, je me sentois dans un embarras approchant de celui de ces jeunes hommes qui, rencontrant Caton pris de vin, furent plus déconcertés que si Caton les avoit eux-mêmes surpris dans la débauche. » Mais les sympathies de Tillemont pour Port-Royal étaient trop connues pour ne pas indisposer contre lui certains membres d'une société célèbre toujours prompts au soupçon. Ils accusèrent d'hérésie l'historien et dénoncèrent au Saint-Siège les *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique*. Le pape Clément XI imposa silence aux délateurs, et proclama que l'interdiction de cet ouvrage entraînerait pour l'Église de grands maux : *Pontifex autem silentium imposuit ratus multa mala ex ejus prohibitione esse derivatura* [5]. Les rédacteurs du *Journal de Trévoux* se rabattirent sur le peu d'agrément de style [6], Nicéron sur l'ennui qui se dégage de l'ouvrage [7] ; Gibbon, mieux inspiré, rendit hommage à cette « inimitable exactitude qui prend les caractères presque du génie. »

L'édition de Paris, in-4°, en seize volumes parut entre 1693 et 1712 ; l'édition de Bruxelles compte trente tomes en dix volumes in-12, entre 1694 et 1730 ; une 2e édition, revue, corrigée, augmentée par M. Tronchai, parut à Paris, tomes I à VI, de 1701 à 1706 ; une édition en seize volumes à Venise, en 1732 ; une édition à Bruxelles en dix volumes in-folio, 1732 ; enfin une traduction anglaise par T. Deacon, 2 vol. in-fol., London, 1733-1735.

Parmi les autres écrits de Tillemont, nous devons rappeler la *Lettre au P. Lamy, de l'Oratoire, sur la dernière Pâque de Jésus-Christ, et sur la double prison de saint Jean-Baptiste.*

Lettre de M. Tillemont à feu M. l'abbé de la Trape, Jean Armand Bouthillier de Rancé, avec la réponse dudit abbé à M. de Tillemont, 1704, in-12, p. 36. Cette lettre a été écrite à l'occasion de celle que l'abbé de Rancé avait adressée à l'abbé Nicaise touchant la mort de M. Arnauld en 1694. Cf. *Nouvelles de la république des Lettres*, septembre 1704, p. 352.

Réflexions sur divers sujets de morale, et quelques lettres de piété, in-12. Cologne, 1711 : ces réflexions et ces lettres font suite à la vie par M. Tronchai.

Mémoires touchant Guillaume de Saint-Amour, docteur en théologie, et les démêlez des jacobins et des cordeliers avec la Faculté de Théologie de Paris depuis l'an 1252 jusqu'en 1271, avec des notes, in-4°, ms. mentionné par le P. Lelong.

Enfin nous arrivons à la *Vie de saint Louis*. Voici ce qu'en dit Nicéron : « M. de Montausier ayant prié M. de Sacy d'écrire la vie de saint Louis, celui-ci engagea M. de Tillemont à l'aider dans ce travail, et à lui en dresser les *Mémoires*. M. de Tillemont employa plus de deux ans à y travailler. Quoiqu'il lût avec une rapidité étonnante, il fut au moins un an à ne faire que lire et à déchiffrer une infinité de *Mémoires* et de manuscrits. M. de Sacy étant mort sans avoir achevé cette vie, M. de la Chaise l'entreprit après lui sur les mêmes *Mémoires* de M. de Tillemont, qui les lui communiqua avec la même facilité qu'il les avoit abandonnez à M. de Sacy [8]. » Il faut ajouter que Filleau de la Chaise ne fit aucune mention de Tillemont [9] dans l'*Histoire de saint Louis, divisée en XV livres*, qu'il donna au public en 2 vol. in-4°, à Paris, en 1688.

C'étaient Bossuet, Montausier et Huet qui, après la mort de Sacy, avaient désigné Filleau de la Chaise. Peu lu aujourd'hui, cet ouvrage obtint, dès son apparition, un succès inouï ; le libraire ne pouvait suffire à l'empressement des acheteurs, et dès le premier jour, se vit contraint, dit-on, de mettre des gardes à sa porte. Quoi qu'il en soit de l'anecdote, il est difficile de deviner maintenant ce qui aurait pu éveiller une si ardente curiosité. Le nombre, le bon choix des témoignages et une scrupuleuse fidélité, voilà surtout ce qui recommande le livre de Filleau de la Chaise, et ce ne sont pas là des qualités capables d'exciter un tel enthousiasme. Cet éloge, d'ailleurs, reviendrait tout entier à Tillemont ; ce qui appartient au nouvel historien, c'est la forme qu'il a donnée aux matériaux réunis par Tillemont, et dont il a même négligé une bonne part. Peu capable, d'ailleurs, d'apprécier la simplicité un peu nue peut-être mais noble et sévère, de l'écrivain de Port-Royal, Filleau de la Chaise a substitué au naturel d'une narration pure et facile l'affectation d'un style péniblement enluminé et où la pensée s'obscurcit sous l'éclat d'ornements prétentieux. Aussi le livre publié naguère par la Société de l'Histoire de France est complètement neuf et par la forme primitive scrupuleusement conservée et par les recherches soigneusement indiquées dans la rédaction originale. Voici le titre complet :

Vie de saint Louis, roi de France, par Le Nain de Tillemont, publiée pour la Société de l'Histoire de France d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, et accompagnée de notes et d'éclaircissements par J. de Gaulle, 6 vol. in-8°, Paris, t. I et II, 1847 ; t. III et IV, 1848 ; t. V, 1849 ; t. VI et dernier, 1851.

Daunou, dans sa *Notice sur Le Nain de Tillemont*, après avoir raconté comment la vie de saint Louis, préparée par ce pieux et docte historien, fut remise à Filleau de la Chaise, ne nous dit pas ce que devinrent ces précieux manuscrits. Il n'aurait pas été sans intérêt d'en suivre la trace, parce que cette recherche eût aidé peut-être à en recouvrer une partie qu'on n'a pas retrouvée. Ce qui reste du manuscrit original est con-

[1] « Que les désirs de mon cœur ne tendent qu'à vous, et s'il faut que mon esprit s'applique à d'autres choses, parce qu'il est trop foible pour ne s'occuper que de vous, que je me plaigne et que je m'humilie de mon malheur, comme un homme à qui le prince donneroit le soin de ses bâtimens, parce qu'il ne seroit pas capable des affaires plus importantes de l'État. » — [2] Dom Clémencet, *Vie manuscrite de M. de Tillemont*. Cf. Tamizey de Larroque, *De l'emprisonnement de l'abbé Faydit. Notes et documents inédits*, dans *Rev. des quest. hist.*, 1878, t. XXIII, p. 579-588. — [3] *Éclaircissement sur la doctrine et l'histoire ecclésiastique des deux premiers siècles*, in-8°, Mastricht, 1695. — [4] Dom Liron, *Les aménités de la critique ou dissertations et remarques nouvelles sur divers points de l'antiquité ecclésiastique et profane*, 2 vol. in-12, Paris, 1717. — [5] Benoît XIV, *Lettre à l'inquisiteur d'Espagne*, 31 juillet 1748. — [6] *Journal de Trévoux*, septembre 1703. — [7] *Mémoires*, t. XV, p. 323. — [8] *Ibid.*, t. XV, p. 327. — [9] Pas plus d'ailleurs que de son propre nom.

servé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, dans le fonds dit supplément français, sous les numéros *2013* et *2013 bis*, 2 vol. in-4° et 15 vol. in-8°. Voici ce qu'en dit l'éditeur : « Le tome 1er renferme la mise au net de l'ouvrage; il se compose : 1° de 268 pages de préliminaires; 2° de 929 pages de la *Vie de saint Louis*, dans laquelle on a à regretter une lacune de 225 pages qui se rapporte aux années 1237-1248. En outre une partie de l'an 1269 et toute la fin du règne manquent dans cette mise au net, qui s'arrête au chapitre CCCCLXXIII, tandis que l'ouvrage, tel qu'il a été composé, en contient DLXXX, non compris deux traités particuliers, l'un sur la conquête de la Sicile par Charles d'Anjou, l'autre sur la vie de Guillaume de Saint-Amour. » Quant au cinq volumes in-8° du manuscrit, ils offrent la première rédaction de la *Vie de saint Louis* et ont permis à l'éditeur de recomposer les parties correspondantes aux grandes lacunes de la mise au net.

Cette *Vie de saint Louis* n'est pas une biographie, quelle que soit l'acception étendue qu'on puisse donner à ce mot; ce n'est l'histoire ni d'un roi ni d'un royaume, c'est celle d'une grande partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique musulmane au temps où Louis IX a vécu. Le XIIIe siècle n'était pas une époque où les nations pussent rester isolées; les intérêts, les passions, les croyances s'agitaient de tous côtés, se mêlaient, se froissaient, et, dans son mouvement, la France entraînait tout autour d'elle. L'Angleterre, les Flandres, l'Allemagne, l'Italie, l'Aragon, la Castille, la Navarre, l'Orient enfin, prenaient chacun son rang dans cette lutte universelle. Tel est le tableau qu'avait conçu l'historien et qu'il a exécuté, mais de manière toutefois que la France y occupât toujours le premier plan et que la figure du saint roi dominât les autres figures de toute la hauteur de son génie et de sa vertu.

Faits de détail, résumés de généalogies, discussions de preuves, citations de témoignages, Tillemont les entremêle perpétuellement à son récit; ils le coupent, l'éparpillent et en diminuent considérablement l'effet; c'est la manière constante de l'auteur, ou plutôt c'est le procédé qu'il a invariablement suivi dans la préparation de cette œuvre, mais Tillemont n'a pas laissé d'envisager la vie entière de saint Louis dans le résumé qu'il a fait lui-même des cinq premiers volumes de son histoire, montrant en cela que chez lui le compilateur et le critique n'étouffaient pas l'historien.

Il prend l'enfant au berceau, croissant et fortifiant sous l'éducation virile d'une mère habile et pieuse. A mesure qu'il avance dans la vie, ses heureux instincts deviennent des qualités qui se trempent au contact de cette discipline austère. Et bientôt voici le chrétien, dans sa foi ardente, ses mœurs saintes, sa charité inépuisable et surhumaine, ses mortifications presque homicides. A vingt ans, il renonce à la vénerie et au luxe des vêtements qui lui plaisaient fort dans son enfance. Puis c'est le détail précis, minutieux de tout ce qui a trait à la prière, au jeûne, à l'humilité, à la pratique d'une vie ascétique et pénitente au sein de la cour et des affaires, telle qu'elle pourrait être dans la vie religieuse. L'auteur nous offre ensuite tous les traits qui se rapportent à la vie familiale, mais l'art est absent de ces récits où les faits sont énumérés avec abondance et sécheresse.

Quoique saint Louis fût chargé de la conduite d'un grand royaume, observe Tillemont, dont, en les abrégeant, nous empruntons les paroles, il ne se croyait pas dispensé de prendre un soin particulier de l'éducation de ses enfants. Élevés sous les yeux de la reine leur mère, dès qu'ils étaient un peu grands, il les faisait tous étudier... il les faisait toujours venir avec lui à complies, que l'on chantait dans l'église après le souper, ils le suivaient ensuite dans sa chambre, où, après les avoir fait asseoir autour de lui il les instruisait de leur devoir et les envoyait coucher; il les éloignait des comédies, des chansons et même de la musique. Il ne voulait point qu'ils portassent, les vendredis, des couronnes de roses ou d'autres matières, pour leur apprendre à honorer la couronne d'épines. Il les faisait venir avec lui au sermon et voulait que les plus grands le vissent servir les pauvres dans les hôpitaux pour les former peu à peu à ces exercices de piété, et il les y faisait prendre part. Il eût vivement souhaité que les trois enfants qu'il avait eus en Orient, Jean, Pierre et Blanche, fussent appelés de Dieu à la vie religieuse, mais il était si éloigné de vouloir forcer en cela leur inclination, que, ne les voyant point portés vers l'état monastique, il leur procura de bonne heure des mariages avantageux et leur donna des apanages. Il reste des instructions de saint Louis, écrites pour ses enfants, empreintes du double caractère du bon père et du saint roi.

Saint Louis réservait aussi à ses serviteurs une part d'affection, comme s'ils étaient de sa famille, mais il ne voulait, parmi les siens, que des personnes qui lui ressemblassent, « dont la vie et les mœurs fussent honnestes et réglées et dans une entière pureté. » Et Tillemont ajoute ici [1] quelques détails curieux et propres à faire connaître avec quelle pieuse vigilance le saint roi gouvernait sa maison.

« Enfin, ajoute l'historien, il faut venir aux vertus de saint Louis qui regardent plus particulièrement sa qualité de roy et de maistre d'un grand Estat. » Un courage intrépide et réfléchi, une libéralité magnifique et prudente, la sagesse dans l'administration des finances et dans toutes les parties de son gouvernement caractérisent ce grand homme. A la guerre, saint Louis est le plus brave de son armée; en paix, il est le plus sage de son conseil. Telle est la matière de plusieurs chapitres où l'auteur n'est ni moins prodigue de détails, ni moins curieux des petites circonstances, ni moins riche en autorités qu'il ne l'était en racontant la vie privée du saint roi. Mais ici, avec plus d'ordre, il y a moins de répétitions et le sujet, plus varié et moins circonscrit, porte mieux l'abondance des faits et la fécondité des réflexions.

Tillemont, rappelant les actions guerrières de saint Louis, et la révolte des princes abattue, et le puissant empereur Frédéric II mis à la raison, et les Anglais défaits à Taillebourg, et l'héroïsme dans les revers comme dans les succès de ses expéditions d'Orient, ajoute : « Toutes ces choses se peuvent faire par une vaillance humaine, mais il faut avoir tout ensemble et le courage naturel d'un héros et la grâce du martyr pour témoigner la fermeté et l'intrépidité qu'eut saint Louis dans sa prison [2]. »

La libéralité, chez les rois, est souvent un vice ruineux: chez Louis IX, ce fut une vertu féconde : ses mains, qui s'ouvraient largement pour les pauvres, se fermaient volontiers à l'avidité des princes et des courtisans: aussi, tandis que le peuple bénissait ses largesses, les grands et les heureux du siècle lui jetaient le reproche d'avarice. Saint Louis parvint ainsi à concilier trois choses qui vont rarement ensemble : il donna beaucoup, ne foula point son peuple, et trouva toujours son trésor plein quand les grandes nécessités politiques le forcèrent de l'ouvrir.

Sa raison était si ferme, que, dans les choses mêmes où ses sentiments intimes avaient sur lui le plus d'empire, il ne sacrifiait rien de ce qui lui semblait la justice, l'intérêt de l'État, la dignité et l'intégrité du pouvoir royal, à ses penchants les plus respectables et

[1] T. v, p. 383 sq. — [2] T. v, p. 391.

les plus sacrés. Ainsi il témoigna, en diverses rencontres, que le respect qu'il avait pour l'Église ne l'empêchait pas « de maintenir les droits de sa couronne contre les usurpations des ecclésiastiques. » Dans ces circonstances, il unissait avec un merveilleux discernement la fermeté à la modération. « Cette sagesse, qu'on voit que Dieu avait donnée à saint Louis, dit Tillemont, le faisoit tout ensemble aimer et craindre de tous ceux de son conseil et de tous les grands. Il n'attiroit point les princes par des caresses ni par de grandes libéralitez... Cependant l'estime de sa sincérité, de sa sainteté, de sa bonté, de sa justice, donnoit une telle crainte, un tel respect et un tel amour pour luy et aux grands et aux petits que personne n'osoit et ne vouloit rien entreprendre contre son autorité [1].

En résumant brièvement cette appréciation de la vie de saint Louis, qui ne comprend pas moins d'un demi-volume de Tillemont, et qui n'est elle-même qu'une sorte de résumé de tout l'ouvrage, nous avons fait entrevoir le procédé de l'auteur, qui, là même où il semble devoir concentrer son récit, prodigue encore les menues circonstances, en narrateur usant de son loisir et peu ménager du temps de son lecteur. C'est ainsi que Tillemont, en parcourant du pas lent et mesuré de l'annaliste toute la vie de Louis IX, en s'appuyant constamment sur des autorités nombreuses, choisies, solides, a pu embrasser cette longue et féconde histoire dans son ensemble et dans tous ses détails.

Tillemont ne juge point saint Louis, il l'admire: l'auréole de cette sainte vie lui en cache les ombres. Les intentions de saint Louis furent toujours si pures, que l'historien se ferait scrupule d'examiner des actes qu'elles ont inspirés; il n'oserait soupçonner le moindre excès dans des vertus si touchantes; enfin ce roi, rare entre les rois, fut tellement au-dessus de son siècle par les lumières de son esprit, la bonté de son cœur, la grandeur de son âme, que l'historien ne songe jamais à se demander si l'homme n'a pu subir parfois d'influence de son temps.

Ne cherchons donc pas dans cet ouvrage une histoire rigoureusement critique, n'y cherchons pas même une histoire: ce sont des matériaux que Tillemont rassemble, qu'il dégrossit, qu'il dispose pour la construction d'un édifice que doit élever une autre main. Mais, en même temps, c'est un livre plein d'études et de veilles, composé avec des recherches sans nombre, une sagacité pénétrante et un infatigable labeur : pour se préparer à cet ouvrage qui n'était lui-même qu'une préparation, Tillemont a tout lu, tout compulsé, tout extrait; il a réuni une foule de documents dont le recueil est perdu, mais dont l'indication, consignée au bas de chaque page de son manuscrit, atteste la peine que l'auteur a prise et montre la confiance qu'on lui doit. Jamais la conscience d'un écrivain ne s'est mieux révélée par l'activité des études et par la prudence et le scrupule des assertions.

Si, sur un point important, Tillemont n'a pas de témoignages qui le satisfassent pleinement, il se hâte d'en avertir : « J'en voudrois avoir des autorités plus assurées [2] » A-t-il à raconter un grand démêlé, il vous dira : « Il y a diverses particularitez que je n'entends pas [3]. » S'agit-il d'une discussion dans laquelle il cite une relation, il ajoute : « Quoique cette relation soit trop circonstanciée pour douter qu'elle n'ait esté tirée de mémoires plus anciens, j'aurois néanmoins peine à m'en servir sans avoir vu ces mémoires [4]. » A propos de l'abbaye de Maubuisson, il écrit : « On marque encore d'autres choses dont je n'ai pas les preuves [5]. » Cite-t-il les *Conciles* de Baluze : « Je les ay parcourus bien légèrement, » dit-il [6]. A tout moment enfin des phrases comme celles-ci : « Je ne scay ce que c'est... » — « Je n'en ay point vu les preuves. » — « Je ne scay si j'entends bien cet endroit. » — « Je n'ai pas assez étudié ce point. » Cette érudition immense est sans faste et sans ruses. Tillemont ne rougit pas d'ignorer : c'est le caractère du véritable savant.

Est-il nécessaire d'ajouter que la lecture de ce livre est parfois un peu difficile, tant la multiplicité des détails, les répétitions fréquentes, l'absence de tableaux d'ensemble, de considérations développées, nuisent à l'intérêt, au plaisir littéraire. Sans doute, les pensées philosophiques, les réflexions morales, les observations judicieuses ne manquent pas, mais elles disparaissent trop, perdues dans les mille circonstances de la narration. En un mot, Tillemont se résume peu, il ne conclut pas, mais il aide à résumer et à conclure.

XXXII. **De Fleury à Darras.** — Au moment où Tillemont donnait au public ses ouvrages, l'esprit français achevait de se dégager de cette allure pesante et, en apparence, solennelle qui se continue dans la prose française depuis Pascal jusqu'à Fénelon, sauf pour ceux qui l'écrivent en maîtres. Vers les dernières années du XVII[e] siècle, cette gravité, où il y a encore un peu de maladresse et d'inexpérience, achève de faire place à la clarté, la justesse, la rapidité de l'expression Il a fallu un demi-siècle environ pour que la monnaie frappée à l'effigie des *Provinciales* entrât dans la circulation générale. La Bruyère et Fénelon, par leur vivacité et leur souplesse, jettent par poignées cette monnaie nouvelle qui, grâce à eux, va devenir monnaie courante. Il ne suffit plus de savoir immensément, il s'agit de parler et d'écrire agréablement : ce sera le talent de l'abbé Fleury [7].

Claude Fleury (1640-1723) fut un prêtre pieux, instruit et modeste, un érudit consciencieux et point rébarbatif Il a beaucoup écrit, mais le progrès des sciences historiques paraît avoir relégué dans l'oubli la plupart de ses ouvrages, et peut-être serait-il injuste de ne pas accorder un souvenir à deux petits livres qui firent beaucoup jusqu'au milieu du XIX[e] siècle pour la réputation de leur auteur : *Les mœurs des Israélites*, in-12 Paris, 1681, et *Les mœurs des chrétiens*, in-8°, Paris. 1682. Ces petits livres, réimprimés et lus presque jusqu'à nos jours, entretinrent le goût, l'estime et une sorte de connaissance d'un passé historique présenté en peintures délicates et en touches légères. Estimé par Bossuet et par Fénelon, l'abbé Fleury fut employé à l'éducation du grand dauphin et ensuite à celles du duc de Bourgogne et de ses deux frères. Moins d'une année après son entrée dans la maison du jeune prince, Fleury donna au public la première partie de son *Histoire ecclésiastique*, dont les vingt volumes parurent entre 1691 et 1720. Cet ouvrage a exercé pendant plus d'un siècle et demi une influence dont il est facile de se faire une certaine idée en rappelant le nombre d'éditions, de traductions, de critiques qu'il a fait naître.

Histoire ecclésiastique (depuis la naissance de J.-C.

[1] T. v, p. 401. — [2] T. I, p. 518. — [3] T. II, p. 330. — [4] T. II, p. 412 — [5] T. II, p. 479. — [6] T. III, p. 441. — [7] Moréri, *Dictionnaire*, t. v; Rondet, *Notice sur l'abbé Fleury*, en tête de son édition des *Opuscules*; A. Martini, *Essai sur la vie et les œuvres de Fleury*, en tête de son édition des *Œuvres*; Druon, *Histoire de l'éducation des princes dans la maison de Bourbon de France*, 2 vol. in-8°; Paris, 1897; Vanel, *L'abbé Fleury à l'Index et la diplomatie du cardinal de Tencin*, dans *Bull. du diocèse de Lyon*, 1902, t. III, p. 143-149; Hurter. *Nomenclator litterarius*, in-8°, Œniponti, 1910, t. IV, col. 1173-1179; C. Constantin, *Fleury*, dans *Dictionn. de théol. cathol.*, t. VI, col. 21-24.

jusqu'en 1414), 20 vol. in-4° et in-12, Paris, 1691-1720; continuée jusqu'en 1594 par Jean-Cl. Fabre, de l'Oratoire, et Gayet, 16 vol. in-4°, Paris, 1726-1737; 16 vol. in-12, Paris, mêmes dates; 36 vol. in-12, Bruxelles, 1716-1740; 36 vol. in-4°, Paris, 1722-1743; 36 vol. in-12, Paris, 1740; *Table générale des matières*, par L.-E. Rondet, in-4°, Paris, 1758; 4 vol. in-12; nouvelle édition revue par Rondet, 40 vol. in-12, Paris, 1769-1774; 25 vol. in-4°, Avignon [et Rouen], 1777; 25 vol. in-8°, Nismes, 1778-1780; 25 vol. in-4°, Caen, 1781; *Histoire du christianisme connue sous le nom d'ecclésiastique, par l'abbé Fleury, augmentée de quatre livres, comprenant l'histoire du XV^e siècle publiée pour la première fois d'après le manuscrit de Fleury, appartenant à la Bibliothèque royale et continuée jusqu'au XVIII^e siècle par une société d'ecclésiastiques*, par O. Vidal, 6 vol. in-8°, Paris, 1836-1837 (et 1840); trad. allem. : *Kirchengeschichte...*, 16 vol. in-4°, et in-8°, Rostock, 1751-1776; trad. angl. : *Ecclesiastical history* (1-870) *with the chronology of Tillemont, translated by H. Herbert and G. Adams*, 5 vol. in-4°, London, 1727-1732; autre trad. angl. *with notes by J. H. Newmann*, 3 vol. in-8°, Oxford, 1842-1844; trad. flamande : *Kerkelyke historie*, 16 vol. in-8°, Brugge, 1787; trad. ital. par Gasp. Gozzi, 26 vol. in-4°, Firenze, 1766-1777; 29 vol. in-4°, Genova, 1769; 27 vol. in-4°, Napoli, 1778; 52 vol. in-8°, Brescia, 1825-1833; trad. lat., *notis illustr. a Brun. Parode, continuata ab Alex. a S. Joanne de Cruce*, 86 vol. in-8°, Augustæ Vindelicorum, 1758-1794; *Abrégé*, par Franc. Morenas, 10 vol. in-12, Avignon, 1750; 9 vol. in-12, Cologne, 1752; 13 vol. in-4°, Cologne, 1762; 13 vol. in-8°, Cologne, 1765; *Abrégé* [par de Prades avec préface par Frédéric II], 2 vol. in-8°, Berne, 1766-1767; trad. allem., in-8°, Berlin, 1789, t. I; cf. *Analecta juris pontificii*, 1881, t. XX, p. 513-529; P. Bélet, dans *Arch. théolog.*, 1867, t. I, p. 12-17; G Brunati, *Dissertazione preparatoria o prefazione alle osservazioni critiche...*, dans *Annal. scienc. relig.*, 1845-1846, II^e série, t. I, p. 388-417; t. II, p. 45-55; Hefele, dans ses *Beiträge*, 1864, t. II, p. 89-100; B de Housta, *Mala fides D. Ab. Fleuri per textus SS. patrum conciliorum, aliorumque auctorum ecclesiasticorum quos in sua historia omisit, truncavit aut infideliter transtulit, demonstrata*, in-8°, Mechliniæ, 1733; P.-L. Lantheaume, *Observations théologiques, historiques, critiques... sur l'Histoire ecclésiastique de feu M. l'abbé Fleuri, avec des dissertations, analyses des pièces et autres pièces détachées*, 2 vol. in-4°, Avignon, 1736-1737; G. Marchetti, *Critica della Storia ecclesiastica di Fleury*, 2 vol. in-8°, Venezia, 1780; 2 vol. in-8°, Venezia, 1794; 2 vol. in-8°, Roma, 1919; trad. allem., 2 vol. in-8°, Augsburg, 1789; trad. castillane, 2 vol. in-8°, Madrid, 1801; trad. franç., 2 vol. in-12, Paris, 1803; 2 vol. in-12, Besançon, 1829; Rossignol, *Réflexions sur l'histoire ecclésiastique*, in-8°, Paris, 1802; Aimé Martin, *L'abbé Fleury*, in-18, Paris, 1844; Jäger, *Notice sur Claude Fleury considéré comme historien de l'Église*, in-8°, Strasbourg, 1847; C.-L. Genay, *L'abbé Fleury*, dans *L'Instruction publique*, 1877; Rohrbacher, *Histoire universelle*, édit. Fèvre, Paris, 1880; *Considérations générales*, t. I, p. 186.

Ce nombre considérable d'éditions, de traductions, d'abrégés, dit assez l'influence exercée par le livre de l'abbé Fleury, aujourd'hui très délaissé et, pour ainsi dire, oublié tellement qu'il peut paraître superflu de le rappeler. Outre son « corps d'histoire », Fleury composa dix discours sur le même sujet; s'ils ne contiennent, à parler rigoureusement, rien de nouveau, ils n'en sont pas moins dignes d'attention. Le discours consacré aux *libertés de l'Église gallicane* avait l'importance d'un manifeste théologique, et on y trouvait exposée la doctrine, alors si répandue parmi le clergé et les fidèles, sur la juridiction papale, pendant la première moitié du XVIII^e siècle [1]. Fleury partageait l'opinion de son temps jusqu'à fronder doucement la tradition et la discipline ultramontaines; on croit sentir parfois chez lui une sorte de fine ironie dans la façon dont il énumère ce qu'il estime les abus du pontificat romain.

On ne pouvait adresser le même reproche assurément à un ouvrage que les journalistes de Trévoux comblèrent d'éloges [2], une certaine *Histoire de l'Église*, en onze volumes, par François-Timoléon, abbé de Choisy, tour à tour libertin et missionnaire, alternant la robe de courtisane qui était son habillement ordinaire avec la soutane sacerdotale [3]. Peut-être cet efféminé scandaleux et historien malencontreux n'était-il qu'un déséquilibré ? Son histoire semble écrite pour tenir une gageure; il s'attarde complaisamment à tout ce qui a rapport avec l'histoire profane, passe sous silence — et pour cause — les questions et les querelles théologiques, les hérésies, en un mot tout ce qui est ardu; quant au reste, c'est-à-dire la broutille des événements sans importance, l'auteur s'y applique en des récits agréables dont la fadeur enchanta l'Académie française qui y reconnut non seulement un de ses membres, mais encore sa prose à elle, ce qui, en ces temps lointains, pouvait valoir à un livre une deuxième édition [4].

Nombre d'œuvres continuaient à jalonner la tradition historique; depuis S. Pallaviccini, *Istoria del concilio di Trento... ove insieme rifutasi con autorevoli testimonianze un 'istoria falsa divolgata nello stesso argomento sotto nome di Pietro Soave Polano* (fra Paolo Sarpi [5]), on voit paraître *La perpétuité de la foy de l'Église catholique touchant l'eucharistie*, par Arnauld, continuée par Renaudot [6], où l'histoire est à la base de tout le travail, ensuite les éditions du *Liber pontificalis* par Bianchini et par Vignoli. Nous avons déjà fait connaître l'œuvre des Sainte-Marthe achevée par Denys, héritier du nom et des aptitudes studieuses, par qui fut entamé le *Gallia christiana* [7].

Afin de ne pas tomber dans une énumération banale, nous ne retiendrons que trois noms que les historiens ne pourraient oublier sans ingratitude, ceux de Muratori (1672-1750), de Mansi (1692-1769), de Florez (1701-1773), celui-ci plus véritablement historien que les deux précédents et dont l'admirable *España sagrada* se dresse encore debout, puissante et massive, à peu près intacte, mais toujours isolée au milieu de cette Espagne stérile, pis que cela, rebelle à la végétation historique [8].

Vers la fin du XVIII^e siècle, nous voyons paraître une nouvelle *Histoire de l'Église* par le chanoine Bérault-Bercastel (1722-1794); ses vingt-quatre petits volumes se succèdent assez régulièrement entre 1777 et 1790. L'heure n'est guère propice à l'étude et l'auteur

[1] *Bulletin critique*, 1881, t. I, p. 467. — [2] *Mémoires de Trévoux*, 1703, a. 180, p. 1895-1923; 1711, a. 72, p. 1594-1010; 1712, a. 42, p. 553-566; 1715, a. 5, p. 71-78; 1716, a. 50, p. 737-748; 1719, a. 83, p. 5-19; 1721, a. 29, p. 575-621. — [3] Fr. Tim. de Choisy (1644-1724). Cf. abbé d'Olivet (?), *Vie de l'abbé de Choisy*, in-8°, Lausanne, 1748; C.-A. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III, p. 428-450. — [4] *Histoire de l'Église*, 11 vol. in-4°, Paris, 1703; 11 vol. in-12, Paris, 1740; cf. *Journal des sçavans*, t. XXXIII, p. 1066; t. XXXVII, p. 31; t. LI, p. 296; t. LIII, p. 311; t. LVIII, p. 22; t. LX, p. 253; t. LXVI, p. 286. — [5] 2 vol. in-fol., Roma, 1656-1657; cf. *Journal des sçavans*, t. I, p. 151; la meilleure édition est celle de Faenza, 6 vol. in-4°, Faventiae, 1792-1797, par A. Zaccaria. — [6] Cf. A. Villien, *L'abbé Eusèbe Renaudot. Essai sur sa vie et sur son œuvre liturgique*, in-8°, Paris, 1904. — [7] Voir *Dictionn.*, t. VI, au mot GALLIA CHRISTIANA. — [8] Voir *Dictionn.*, t. V, au mot FLOREZ, et, plus loin, *Mansi*, et *Muratori*.

s'arrête en 1721, mais des continuateurs bénévoles pousseront le récit jusqu'en 1830 [1], et feront regretter Bérault-Bercastel qui écrit avec ordre, méthode et précision.

La Révolution française marque une interruption prolongée des études historiques. Lorsque la tranquillité politique est rétablie en Europe, il est facile de s'apercevoir que les érudits et les historiens ont subi une épreuve si profonde que le rétablissement des méthodes scientifiques réclamera les efforts de plusieurs générations. D'une part le bouleversement des dépôts littéraires, l'interruption de la tradition ont imposé aux laborieux la nécessité de remonter directement aux sources historiques, d'en faire le dépouillement ou la publication intégrale, d'autre part les facilités nouvelles données par les voyages et par les périodiques ont stimulé le désir de prouver une information presque illimitée; il en est résulté un renouvellement à peu près complet des moyens d'enquête historique, entraînant à sa suite des exigences dont l'idée même ne s'était pas présentée autrefois. Seul Tillemont subsiste, mais Tillemont lui-même se compléterait et se reviserait s'il vivait parmi nous. Numismatique, épigraphie, diplomatique, paléographie, archéologie, philologie seraient entre ses mains comme autant de balances de précision sur lesquelles il essaierait les dates, les textes, les variantes. Son œuvre cependant, malgré le secours qu'y eussent apporté tant de textes nouveaux ou améliorés, n'a été ni révisée ni poursuivie nonobstant l'utilité qui en résulterait pour la connaissance scientifique de l'histoire de l'Église.

Celle-ci, on peut le dire avec regret, a été pratiquement délaissée. Est-il encore permis de prendre au sérieux les compilations de F.-X.-J. Receveur [2] et quelques autres ? Deux ouvrages se sont partagé la faveur parmi les catholiques, qui appellent cependant de sérieuses réserves. C'est d'abord l'*Histoire universelle de l'Église catholique* [3] par l'abbé R.-F. Rohrbacher (1789-1856), dont les vingt-neuf volumes ont mis fin à la persistante influence gallicane des vingt volumes de l'abbé Fleury. Ce ne fut pas sans résistance [4], jusqu'au jour où le vent tourna; alors l'ouvrage conspué prit figure de chef-d'œuvre; il ne justifiait en aucune manière ces jugements extrêmes.

L'abbé Rohrbacher, tout en s'appliquant aux devoirs du saint ministère, ne laissait pas que de travailler à combler les lacunes d'une formation ébauchée pendant les années de la Révolution et du premier Empire. Ses lectures eussent probablement abouti à des « extraits » ou des cahiers de notes si l'influence de M. de Lamennais ne s'était fait sentir. L'*Essai sur l'indifférence* fut la goutte de levain qui souleva la pâte, le livre sur *la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre social et politique* fit fermenter cette pâte et devint l'occasion d'un rapprochement entre le hardi polémiste et le prêtre alsacien qui se transporta à Malestroit, au diocèse de Vannes, afin d'enseigner la théologie dans le noviciat d'une congrégation que voulait fonder M. de Lamennais (1826). Le caractère dominateur du maître ne mit pas longtemps à indisposer le disciple [5], leur étroite alliance aboutit à une rupture, mais elle n'avait pas été sans influence sur la conception et l'exécution du grand ouvrage qui remplirait une partie de la vie de l'abbé Rohrbacher.

La rupture était survenue à l'occasion de l'autorité à reconnaître au *sens commun*. « M. de Lamennais, a dit Rohrbacher, au lieu de restreindre la signification du *sens commun* à l'ensemble des premiers principes de la raison naturelle et de leurs principales conséquences, abusait du vague de cette expression jusqu'à

[1] De Bérault-Bercastel, *Histoire de l'Église*, 24 vol. in-12, Paris, 1778-1790; 24 vol. in-12, Maestricht, 1780-1791; 12 vol. in-8°, Toulouse, 1809-1811; nouv. édition par A. Guillon, 12 vol. in-8°, Besançon-Paris, 1820-1821; nouv. édit. par Pélier de la Croix, 12 vol. in-8°, et gr. in-12, Besançon, 1829, et Paris, 1830; nouvelle édition par le même, 18 vol. in-8°, Gand, 1829-1833; nouv. édit. augmentée (et continuée jusque 1820) par Aloÿs de Robiano, 16 vol. pet. in-8°, Paris-Besançon, 1835; 12 vol. in-8°, Paris, 1841; nouv. édit., 16 vol. in-8°, Lyon-Paris, 1842 (continuée jusqu'en 1830); Henrion, *Histoire générale de l'Église, depuis la prédication des apôtres... dont le fonds est emprunté à Bérault-Bercastel...*, 12 vol. in-8°, Paris, 1835-1836; 13 vol. in-8°, Paris, 1838; 5e édit. (continuée jusqu'en 1844), 13 vol. in-8°, Paris, 1844; trad. allem. par J. B. Rauscher et Ign. Bœhm, *Geschichte der Kirche*, 20 vol. in-8°, Wien, 1784-1791; 24 vol. in-8°, Dingolfing, 1787-1791; Abrégé, 4 vol. in-8°, Wien, 1788; 9 vol. in-8°, Augsburg, 1821; 2e édit., *Geschichte der Kirche in einem getreuen Auszuge, fortgesetzt nach Robiano « continuation de l'histoire de l'Église » und andern Geschichtswerken und Quellen von einem katholischen Geistlichen Œsterreichs*, 9 vol. in-8°, Innsbruck, 1841-1844; in-8°, 1847; traduction d'après l'italien, 6 vol. in-12, Augsburg, 1833-1835; trad. castillane *y aument. con notas*, 25 vol. in-8°, Madrid, 1798-1808; *corr. anot. y cont. por I. de M. y A. T. de V.*, 32 vol. in-8°, Valencia, 1830-1835; trad. italienne, Giambattista Zugno, *Storia del Cristianismo, con dissertazioni e note*, 36 vol. in-12 Venezia, 1793-1800; 36 vol. in-16, Venezia, 1800; 37 vol. in-12, Firenze, 1821, t. XXXVII; 18 vol. in-8°, Venezia, 1828; 37 vol. in-12, Venezia, 1835; 31 vol. in-8°, Torino, 1835; 10 vol. in-8°, Venezia, 1836-1840; 12 vol. en 36 part., in-12; 15 vol. in-8°, Napoli, 1836-1840; enfin, 1841, *ediz. accresc. della storia ecclesiastica armena con dissertaz.*, note di Gius. Cappelletti, 4 vol. in-8°, Firenze, 1842-1844; 12 vol. in-8°, Venezia, 1843. — [2] *Histoire de l'Église depuis son établissement jusqu'au pontificat de Grégoire XVI, contenant l'exposition suivie et détaillée de tous les faits importants avec les réflexions nécessaires pour en faciliter l'intelligence*, 8 vol. in-8°, Paris, 1840-1847. — [3] F. Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique*, 29 vol. in-8°, Paris, 1842-1849; 2e édit. rev., corr., augm., 29 vol. in-8°, Paris, 1850-1853; 3e édit. suivie d'une table générale méthodique par Léon Gautier, 30 vol. in-8°, Paris, 1857-1861; 12 vol. in-4°, Paris, 1872; nouv. édit. avec des notes et éclaircissements d'après les derniers travaux (par Chantrel), augmentée d'une vie de Rohrbacher, de considérations générales et de dissertations, continuée jusqu'à nos jours (par J. Fèvre), 13 vol. in-4°, 1878-1883; édit., 1903, 20 vol.; trad. allem., *Universalgeschichte der katholischen Kirche, in deutscher Bearbeitung*, von Franz Huelskamp, Hermann Rump, etc., 24 vol. in-4°, Münster, 1858-1886; trad. ital., 16 vol. in-8°, Torino, 1863; 18 vol. in-8°, Torino, 1892. Voir A. B. C., dans *Bibliogr. cathol.*, 1846-1850, t. V, p. 356-369; t. VI, p. 72, 274, 241, 548; t. VII, p. 262, 410; t. VIII, p. 121, 174, 286, 458, 496; t. IX, p. 212; T. de Bolleville, dans *Revue du monde catholique*, 1880, IIIe série, t. VI, p. 214-223; B. Fechtrup, dans *Histor. Jahrb.*, 1881, t. II, p. 313-321; Al. Gilly, *Étude sur l'hist. eccléS. de Rohrbacher*, in-8°, Paris, 1872; E. Labbé, *L'histoire ecclésiastique en France, Rohrbacher*, et Ch. Sainte-Foi, *Notice biographique et littéraire sur l'abbé Rohrbacher*, in-8°, Paris, 1876. — [4] « Les plus redoutables [critiques] ne furent point celles qu'on a lues dans les livres, dans les recueils périodiques ou dans les journaux. Ces critiques de tous les jours, de toutes les récréations, qui se sont produites dans nos séminaires, semblaient devoir porter à l'œuvre un préjudice plus notable encore. On a vu des évêques, assistant dans leur séminaire à la lecture de l'*Histoire universelle* de Rohrbacher, s'indigner publiquement contre l'auteur, la proscrire pour un temps; des supérieurs et des directeurs redresser, dans des conférences, ce qu'ils appelaient les erreurs, les inexactitudes ou les grossièretés de l'écrivain; de jeunes ecclésiastiques se permettre plus d'une charge contre l'auteur qu'on leur lisait. A quoi cette guerre a-t-elle abouti? A faire lire Rohrbacher plus qu'on ne l'aurait lu sans ces oppositions. Lorsque l'ostracisme était impitoyable et définitif, le séminariste devenu prêtre se procurait l'auteur dont on lui avait parlé en termes plus ou moins amers; il le lisait, le méditait. » Al. Gilly, *Étude sur l'hist. eccléS. de Rohrbacher*, p. 3-4. — [5] Dès 1828, M. Rohrbacher résistait à l'entraînement du prestige et refusait d'enseigner à ses élèves un système de philosophie et de théologie élaboré par Lamennais.

s'imaginer, sous le nom, également vague, chez lui, de genre humain, une Église primitive, antérieure et supérieure à l'Église judaïque et à l'Église chrétienne » et qui n'avait jamais existé que dans sa trop riche imagination. Pour éluder le jugement et la condamnation de l'Église catholique, Lamennais en appellera à l'Église primitive, inexistante pour tout autre que pour lui. Rébarbatif au *sens commun*, Rohrbacher ne l'était pas au bon sens; il se résolut donc à faire tout ce qui dépendrait de lui pour ruiner une erreur qui pouvait séduire certains esprits. En conséquence, il envisagea la composition d'un ouvrage dans lequel, dit-il, « marchant sur les traces de Bossuet et de saint Épiphane, il montrerait que la seule Église catholique remplit tous les siècles précédents par une suite qui ne peut être contestée; que seule l'Église catholique réunit en elle-même toute l'autorité des siècles passés et les anciennes traditions du genre humain jusqu'à sa première origine: que hors de cette Église il n'y a nul ensemble de vérités, ni même nulle vérité complète, mais seulement quelques fragments, qui encore viennent originairement d'elle: finalement que ce n'est qu'en elle, avec elle et par elle que peuples et rois, la société humaine tout entière, peuvent trouver leur salut même pour ce monde [1]. »

On voit le dessein et on entend le jargon. Nonobstant ses graves défauts, l'*Histoire* de Rohrbacher était si « bien pensante » qu'elle exerça une influence sur la génération cléricale à qui on la servait, en manière d'assaisonnement, dans les réfectoires de séminaires et de communautés: elle contribua pour sa bonne part à l'expansion des doctrines ultramontaines et scella sur sa rivale, l'*Histoire* de l'abbé Fleury, la pierre du tombeau. Des séminaires elle gagna les presbytères et il n'y eut presque personne pour ne réclamer contre l'inconcevable ignorance de la langue française que dénotait chaque page et presque chaque phrase. Et cependant on n'avait rien vu! Quand l'*Histoire* fut reprise et continuée sous forme d'*Annales* et que Rohrbacher fut remplacé par dom Chamard, ce ne fut plus un jargon, ce fut du « petit nègre ».

Pour satisfaire ceux qui souhaitaient lire un récit exact et correct, on chercha un ecclésiastique lettré et instruit, il fallait un historien on choisit un prédicateur : l'auteur se nommait l'abbé Darras, l'ouvrage compte quarante-quatre volumes et pèse trente-sept kilogs [2].

Ici, la langue française est épargnée, mais le bon sens est si fort malmené qu'on met parfois en doute la sincérité [3], de sorte que le succès qui accueillit cet ouvrage fut considéré à l'étranger comme la preuve la plus significative de la décadence des études historiques dans le clergé français [4]. Un autre témoignage de cette décadence était « cette infatuation qui, sous le nom de bon esprit, fait passer des œuvres chétives et sans valeur, espérant dissimuler sous un pavillon d'orthodoxie la médiocrité ou la fausseté de la marchandise [5]. » Quelques voix faisaient entendre des protestations contre cette « étonnante histoire de l'abbé Darras, cet *hortus apocryphorum* [6], » ainsi que disait l'abbé Duchesne, et le P. de Smedt avouait sans détour avoir visé tout spécialement cette *Histoire* de l'abbé Darras « dont l'auteur prétendait racheter par le bon esprit le manque d'étude sérieuse et de probité scientifique [7]. »

Quelques histoires particulières ne laissaient pas de mériter l'estime: il est permis de rappeler les noms et les ouvrages de N. Jager, *Histoire de l'Église de France pendant la Révolution* [8], *Histoire de l'Église catholique de France, d'après les documents les plus authentiques depuis son origine jusqu'au concordat de Pie VII* [9]; ceux de B. Gams, *Die Kirchengeschichte von Spanien* [10] et du malheureux Ignace Döllinger qui, « au milieu des égarements de sa vieillesse, conserva dans son attitude envers l'Église qu'il avait défendue jadis si vaillamment une noblesse inconnue aux autres rebelles [11] ». C. J. de Hefele laissa inachevée sa *Conciliengeschichte* [12], de même que Jean Janssen sa *Geschichte des deutschen Volkeszeit dem Ausgange des Mittelalters* [13]. Nous allons maintenant rencontrer deux œuvres célèbres : *L'Église et l'empire romain au IVe siècle*, par le duc de Broglie [14], et les *Origines du christianisme*, par Ernest Renan.

XXXIII. **Le duc de Broglie.** — Il ne faut pas hésiter à donner une place dans le catalogue que nous dressons au duc de Broglie, puisque, aussi bien, cette place est la première. Son histoire de l'*Église et l'empire romain au IVe siècle* a montré à l'érudition des voies nouvelles « J'ai entrepris, disait-il, de raconter et de mettre en regard, dans leur suite parallèle, la dissolution de l'empire et la croissance de l'Église, le déchirement de l'unité matérielle du monde et la formation contemporaine de leur unité morale. » Il y a dans cette phrase mieux que le plan du livre, il y a le nœud de la période historique et la révélation de l'intérêt qui s'y attache. Cet intérêt est tout entier dans le spectacle d'une vie qui s'épuise et d'une autre vie qui surgit, dans la vue d'une trame qui se dénoue et qui se renoue à mesure, dans la simultanéité d'une destruction et d'une construction, celle de l'empire et celle de l'Église. Gibbon, à qui l'érudition, le labeur et le talent n'ont certes pas fait défaut, mais qui les mettait au service de son incrédulité religieuse, n'a voulu, pour cette raison, embrasser que la moitié du sujet annoncé par son titre: il s'arrête longuement à faire voir la décadence de l'empire et se dérobe à

[1] Rohrbacher, *Histoire universelle*, préface, p. XLVI. — [2] *Histoire générale de l'Église, depuis la création jusqu'à nos jours* [jusqu'au XIIe siècle], par J.-E. Darras; [jusqu'à Clément VII], par J. Bareille, terminée par J. Fèvre, 44 vol. in-8°, Paris, 1862-1889. En 1900, l'ouvrage complet a été vendu *cinq francs*; cf. *Revue d'histoire ecclésiastique*, Louvain, 1900, t. I, p. 357. — [3] Ch. de Smedt, *Principes de la critique historique*, in-8°, Paris, 1883, p. 137-159. — [4] Dounis, *L'enseignement de l'histoire ecclésiastique*, in-8°, Toulouse, 1883. — [5] U. Chevalier, dans *Les Lettres chrétiennes*, 1880, mai juin, t. I, p. 154 sq., reproduit partiellement dans *Bulletin critique*, 1880, 15 août, t. I, p. 123. — [6] L. Duchesne, dans *Bulletin critique*, 1883, t. IV, p. 81. — [7] Ch. de Smedt, *op. cit.*, p. 284-285. — [8] 3 vol. in-8°, Paris, 1852. — [9] 21 vol. in-8°, Paris, 1862-1878; cf. Guettée, *Histoire de l'Église de France composée sur les documents originaux et authentiques*, 12 vol. in-8°, Paris, 1847-1856. — [10] 3 vol. in-8°, Regensburg, 1862-1879. — [11] Hergenröther, dans la préface de son *Handbuch*. De Döllinger on peut retenir : *Die Reformation, ihre innere Entwicklung und ihre Wirkungen im Unfange des lutherischen Bekenntnisses*, 3 vol., Regensburg, 1846-1848; *Kirche und Kirchen, Papstthum und Kirchenstadt*, 1861; *Papstfabeln*, 1863. — [12] *Conciliengeschichte*, 7 vol., Freiburg, 1855-1874; 2e édit., 1886-1890, en 4 vol., continuée par A. Knöpfler, t. V, VI, par Hergenröther, 1887-1890, t. VII, VIII. — [13] 6 vol. in-8°, parus entre 1876 et 1888; deux volumes ont paru depuis; cf. L. Pastor, *Johannes Janssen, Ein Lebensbild*, in-8°, Freiburg im Br., 1892. — [14] *L'Église et l'empire romain au IVe siècle*, 6 vol. in-8°, Paris, 1856-1859; 2e édit., 1858; 3e édit., 1860; 5e édit., 1867-1868; cf. J.-J. Ampère, dans *Revue des Deux Mondes*, 1859, VIIIe série, t. XXII, p. 647-674; de Champagny, dans *Le Correspondant*, IIe série, t. XXXII, p. 499-527; Ed. Dumont, dans *Annal. de philos. chrét.*, 1857, IVe série, t. XV, p. 432-449; t. XVI, p. 24-55; 182-212, 367-379; H.-D. Lacordaire, dans *Le Correspondant*, IIe série, t. II, p. 897-914; t. III, p. 236-253; t. XI, p. 201-224; N.-J. Laforêt, dans *Revue catholique*, Louvain, 1855, Ve série, t. II, p. 637-648; VIe série, t. II, p. 648-655; Ch. Mœller, dans même revue, 1866, VIIIe série, t. III, p. 409-421, 459-471; E. Littré, dans *Journal des Savants*, 1856, p. 603-611, 655-665; 747-759; 1860, p. 342-352, 433-445, 736-748; P. Allard, *Le duc de Broglie, historien de l'Église*, dans *Le Correspondant*, 1901, 10 février, p. 464-475 auxquels j'emprunte une partie de cette notice.

l'autre partie de sa tâche, le progrès de l'Église, où il semble ne consentir qu'à laisser voir une sorte d'accident afin d'être dispensé de rendre justice et hommage à la croissance de cette Église qui semble, d'après lui, n'introduire qu'un élément de trouble et de désorganisation dans le vieux monde, ouvrant la porte aux barbares, précipitant la dissolution de la société civilisée.

Au lieu de cette vue désolée d'une décadence sans ressources, au lieu de cette fin misérable d'une grande institution politique et sociale, le duc de Broglie aperçoit et montre les symptômes et la promesse d'une institution nouvelle, plus majestueuse, plus hospitalière et plus durable. Ne pas regarder les deux versants de la montagne, c'est s'interdire d'en juger la variété et d'en apprécier le contraste, c'est mutiler la vérité historique. Sur le sol qui tremble, à mesure que l'empire s'écroule, l'Église s'élève et s'affermit, et lorsque la poussière soulevée par ce grand écroulement s'est dissipée, le christianisme a jeté les fondements d'un monde nouveau et la papauté siège au faîte du pouvoir spirituel. Plus on s'éloigne des premiers Césars, plus il est manifeste que l'empire est condamné: c'est un malade pour qui les convalescences ne sont jamais qu'apparentes, et dont les rechutes sont de plus en plus graves. Tout réussit contre lui d'une manière surprenante, et rien ne réussit de ce qui est tenté pour le sauver. Les plus habiles et les plus vaillants empereurs ne font qu'écarter un moment l'essaim toujours renaissant des barbares qui bourdonne et pique sans relâche. Pendant ce temps, l'Église prospère: de petite elle devient grande, de grande elle devient toute-puissante et unique directrice des consciences comme unique maîtresse des cœurs. Ni la persécution ne parvient à l'étouffer, ni l'hérésie à la dissoudre, ni la compétition à l'évincer, ni les invasions à la submerger. Elle a mis un siècle à gravir les degrés du trône, elle s'y asseoit avec Théodore. C'est l'histoire de cette accession et de ce triomphe qu'a racontée M. de Broglie.

C'était assurément un grande nouveauté de voir un homme du monde, un laïque de trente-cinq ans, publier autre chose que des considérations, à la manière de Chateaubriand et de Joseph de Maistre, sur une question religieuse, mais un ouvrage de longue haleine, fruit d'une érudition solide et d'une loyauté absolue, sur un sujet qu'on aurait pu croire réservé à l'étude des ecclésiastiques ou des religieux. Auguste Nicolas avait exercé une action considérable sur les contemporains par les *Études philosophiques sur le christianisme* et Henri Wallon avait montré par la *Croyance due à l'Évangile* de quel poids et de quel prix pouvait être la collaboration laïque à l'apologétique chrétienne. Montalembert, Ozanam, Falloux abordaient l'hagiographie avec une érudition assez abondante pour éblouir et un art assez sûr pour charmer leurs lecteurs. Mais, avant Albert de Broglie, aucun écrivain laïque n'avait encore en France consacré plusieurs volumes à retracer, avec la précision, la méthode, l'appareil scientifique que le sujet comporte, toute une période de l'histoire de l'Église, et n'avait tenté de faire revivre, en un tableau aussi vivant que fidèle, un des siècles où celle-ci eut à dénouer les conflits les plus aigus de doctrines et de personnes, en même temps qu'à présider aux plus fécondes transformations sociales.

S'il y eut peut-être, de la part de l'historien, une sorte de courage et une louable absence de respect humain dans le choix de son sujet, il faut reconnaître que celui-ci répondait de tout point aux dispositions d'un esprit initié aux grandes spéculations de la métaphysique, et par goût, comme par habitude d'éducation et tradition de famille, accoutumé à observer d'un regard perspicace la marche des affaires humaines, les nuances diverses des caractères, les ressorts multiples de la politique. Le IVe siècle, qui avait vu le triomphe de l'œuvre divine fondée par trois cents ans de prédication et de martyre, voit presque aussitôt un retour offensif du paganisme le menacer. C'est la pensée païenne qui, par le subtil détour de l'arianisme, essaie de s'introduire au sein même du dogme chrétien, pour y dissoudre l'unité divine. C'est la conception païenne du pouvoir politique qui conduit des empereurs chrétiens à se faire les champions de l'hérésie, et à opprimer l'Église dont ils prétendent être les protecteurs. C'est enfin la philosophie païenne remontant pour quelques jours sur le trône et marquant son éphémère victoire par la plus insidieuse des persécutions. Mais c'est en même temps la pensée chrétienne suscitant pour répondre à l'hérésie ses plus illustres docteurs, le dogme contesté se définissant par la voix des conciles, la foi éclaircie et défendue par toutes les forces de la raison. C'est la législation civile se réformant et s'attendrissant au souffle de la religion, le Code s'améliorant au contact de l'Évangile. Et c'est aussi le paganisme définitivement vaincu, et l'État offrant à l'Église, dans les premières années du siècle, une alliance que les temps futurs verront souvent rompue, mais qui, à ce moment du moins, n'aura rien que de bienfaisant et de sincère.

Le duc de Broglie a rencontré au début de son récit une grande et surprenante figure, celle de Constantin. Il y a vu l'homme orgueilleux et faible, animé de passions violentes, qu'il ne sut jamais dominer entièrement, mais il est à la fois chrétien sincère et souverain jaloux de ses droits. Il eut une inspiration de génie le jour où, sentant l'empire se dissoudre, il leva ses regards vers le ciel pour y apercevoir l'unique signe de salut, même temporel, la croix. Mais aux heures mêmes où il parut le plus infatué de sa toute-puissance, il ne conçut ni la pensée d'une subordination impossible de l'État romain à l'Église, ni le dessein immoral d'une absorption de l'Église par l'État. Toujours il tenta de tenir la balance égale entre la force nouvelle sur laquelle il appuyait, avec une simplicité un peu grossière, sa foi et ses espérances, et le pouvoir souverain dont il avait le dépôt. On peut dire que sa vie se consuma en efforts pour maintenir ce délicat équilibre. Son fils Constance n'aperçut même pas qu'il y avait là un problème. Trouvant l'Église désormais rapprochée du trône, les croyances de plusieurs de ses chefs altérées par l'impur alliage de l'arianisme, un grand nombre d'entre eux déjà gâtés par une prospérité à laquelle les âges précédents ne les avaient pas accoutumés, il tenta de gouverner les consciences religieuses en même temps que la société civile, et d'imposer à l'adhésion de ses sujets chrétiens des symboles successifs dont lui-même ne comprenait point les variétés et les nuances. Ce fut presque un soulagement pour les croyants sincères quand Julien dissipa les nuages en déclarant de nouveau à l'Église une guerre ouverte. Après l'échec de l'éphémère réaction païenne, il semble que, dans les rapports de l'Église et de l'État, comme dans la lutte continuée entre l'orthodoxie et l'arianisme, ce soit sous les noms de Valentinien et de Valens, ici la politique de Constantin, là celle de Constance qui se survive. Sous Gratien, et surtout sous Théodose, se dessine une situation nouvelle. L'Empire, de plus en plus appauvri par ses misères intérieures, et de plus en plus menacé par les barbares, est aux mains de souverains aussi intelligents qu'honnêtes, qui reconnaissent en l'Église la seule arche où, dans le naufrage qui menace la civilisation, celle-ci puisse abriter ses trésors. Les lois de Théodose, sa déférence à l'égard de saint Ambroise, montrent l'empereur se résignant sincèrement au second rang dans le monde,

et laissant l'Église occuper le premier. « L'Église n'est pas dans l'Empire, c'est l'empereur qui est dans l'Église; » ce mot de saint Ambroise n'implique de la part de l'empereur ni renonciation à ses droits, ni abdication même partielle, mais la reconnaissance d'une situation amenée par la force des choses, et marquée par la Providence comme le terme où doit aboutir le mouvement politique et religieux du IVe siècle.

A ces situations si diverses correspondent des dons et des caractères différents chez quelques-uns des plus illustres représentants du christianisme à cette époque. Athanase est le champion du droit, Basile est avant tout l'organisateur religieux, Ambroise est le conseiller impérial. C'est mieux que des portraits, ce sont des psychologies que le duc de Broglie laisse de ces grands hommes. Grâce à eux, et par eux, le rôle de l'Église s'affirme en face de l'Empire. Celui-ci perd son unité, la couronne se pose à la fois sur plusieurs têtes, le souverain habite successivement Constantinople, Trèves ou Milan, pendant que la papauté demeure enracinée à Rome, et que le successeur de Pierre y prend peu à peu la place occupée aux siècles précédents par le successeur d'Auguste. Même spectacle dans les provinces : le rôle de l'évêque, enfant de la cité, grandit alors que diminue celui du préfet, administrateur de passage : l'influence de son clergé s'accroît de toute celle que perdent les curiales, devenus par le malheur des temps les instruments et les victimes tout ensemble de la tyrannie fiscale; en beaucoup de lieux, les paysans écrasés par l'impôt frappent à la porte des monastères ou s'établissent à leur ombre, comme pour demander au travail et à la paix des moines le secret de rendre quelque verdure et quelques épis aux champs épuisés; la famille romaine, ébranlée par les mauvaises mœurs et dissoute par le divorce, retrouve l'autorité et la vertu dans l'indissolubilité du mariage chrétien; l'esclavage subsiste, avec beaucoup des abus qui en sont inséparables, mais on peut prévoir le jour où, sans aucun acte de l'autorité publique, par le seul effet des sentiments nouveaux déposés dans le cœur des hommes, il disparaîtra de lui-même, comme une eau qui se perd dans les sables. Et parce que tout se tient dans l'histoire nouvelle des peuples, le progrès chrétien s'étend des faits sociaux aux faits intellectuels : l'éloquence, rhétorique méprisée depuis qu'elle n'avait plus d'autre objet que de distraire des auditoires d'oisifs, redevient dans la bouche des prédicateurs, des conquérants d'âme, une chose vivante : sans enfanter peut-être de grands poètes, la poésie trouve quelques accents nouveaux : si, au néoplatonisme vieilli et défiguré par de malsaines et ridicules superstitions, les docteurs de l'Église n'ont point encore opposé de toutes pièces une philosophie, au moins, obligés de défendre et de définir le dogme, ils ont, comme par une gymnastique continuelle, donné à la pensée chrétienne une agilité et une précision qui la rendront apte aux conceptions métaphysiques des âges suivants.

Ce qui fit l'originalité et la puissance du livre de M. de Broglie, ce fut l'application à l'histoire de l'Église d'un esprit préparé par la philosophie, par la politique, par la fréquentation du monde, par la connaissance des grandes affaires, par la familiarité des esprits éminents à discerner toujours dans les événements religieux eux-mêmes le mouvement des causes secondes et à reconnaître l'action de la Providence faisant travailler à ces desseins les plus faibles instruments. Nouveauté féconde dans laquelle on ne pouvait manquer de dénoncer une innovation dangereuse. Dans une série d'articles, d'autant plus sonores qu'ils sont plus vides, dom Guéranger reprochait à M. de Broglie tout ce qui fait le mérite solide de son grand ouvrage, c'est-à-dire d'avoir trop montré avec une exacte loyauté les causes naturelles de la propagation du christianisme, tout ce qui, dans les aspirations de l'âme humaine, dans l'état des esprits au moment où il parut, dans l'organisation du monde romain, avait pu aider à son succès [1]. Après avoir dans une seconde édition retouché quelques nuances d'expression qui pouvaient prêter aux accusations d'un esprit soupçonneux, M. de Broglie jugea de son devoir de répondre en des termes où l'historien vengeait sa méthode et le croyant glorifiait sa foi de manière à couvrir de confusion son adversaire [2].

Voici la distribution de l'ouvrage :

Tome I (1856), Avertissement, I-XV. Discours préliminaire : De l'unité de l'Empire romain et de l'unité de l'Église, p. 1-184; Règne de Constantin. C. I, Bataille du pont Milvius. Édit de Milan, p. 185-246. C. II. Union de l'État et de l'Église et réunion de l'Empire (313-323), p. 247-328. C. III. L'Église d'Orient et l'arianisme (323-325), p. 329-392. *Éclaircissements :* A. Sur la marche à suivre pour déterminer la vérité des faits évangéliques, p. 397; B. Sur la constitution de l'Église, p. 415; C. Sur les circonstances de la conversion de Constantin. Note sur le labarum et sur l'apparition de la croix, p. 442; D. Sur la conduite de Constantin à l'égard du culte païen après la défaite de Licinius, p. 446-451.

Tome II (1856). C. IV. Concile de Nicée (325), p. 1-70; c. V. Meurtre de Crispus et de Fausta (325-329), p. 71-133. C. VI. Fondation de Constantinople (329-330), p. 135-277. C. VII. Triomphe d'Arius et mort de Constantin (330-337), p. 279-381. *Éclaircissements :* A. Sur le dogme de la Trinité et sur l'arianisme, p. 385; B. Sur les actes et canons du concile de Nicée, p. 427; C. Sur la date de la fondation de Constantinople, p. 440; D. Sur les réformes introduites par Constantin dans le droit civil, p. 442-444.

Tome III (1859). 2e partie. C. I. Athanase à Rome (337-345) p. 1-92. C. II. Transformation du paganisme, p. 93-175. C. III. La jeunesse de Julien (345-356), p. 176-302. C. IV. La persécution arienne (356-360), p. 301-448.

Tome IV (1859). C. V. Julien en Gaule, p. 356-361, p. 1-111. C. VI. Julien Auguste (361-362), p. 113-220. C. VII. Julien persécuteur (362-363). p. 221-412. C. VIII. Le retour de l'armée (363-364), p. 413-501.

Tome V (1866). 3e partie. Valens et saint Basile (364-372), p. 1-112. C. II. L'épiscopat de saint Basile (372-379), p. 113-233. C. III. La bataille d'Andrinople (368-378), p. 235-343. C. IV. Concile de Constantinople (378-381), p. 345-457.

Tome VI (1866). C. V. La politique de saint Ambroise (379-383), p. 1-78. C. VI. La sédition d'Antioche et la persécution de Milan (383-387), p. 79-228. C. VII. La pénitence de Théodose (388-390), p. 229-321. C. VIII. Dernière lutte du paganisme (390-395), p. 323-427. C. IX. Résumé et conclusion, p. 429-528.

XXXIV. **Ernest Renan** — Ernest Renan est né en 1823, il est mort en 1892. Sa biographie est étrangère à nos études, elle ne leur appartient que par une œuvre célèbre : *Les Origines du christianisme.* Ce n'est pas un ouvrage de pure érudition, pas plus que ce n'est une fantaisie littéraire ou une discussion philosophique, quoiqu'on y trouve un peu de tout cela; c'est surtout

[1] La série d'articles s'arrêta brusquement un jour, comme on peut s'en apercevoir dans le volume intitulé : *Essai sur le naturalisme contemporain*, qui a recueilli ces articles qu'un désir (péremptoire) du pape Pie IX fit interrompre et, en réalité, abandonner. — [2] *Réponse aux attaques du R. P. Guéranger sur l'histoire de l'Église et de l'Empire au IVe siècle*, dans *Questions de religion et d'histoire*, in-8°, Paris, 1860, t. II, p. 217-252.

une tentative audacieuse et habile pour faire entrer érudition, littérature et philosophie au service de l'histoire, tentative vouée et aboutissant à un échec parce que l'auteur, malgré une intelligence pénétrante, une culture étendue et un art supérieur, ne possédait à aucun degré les qualités de modération, de gravité et de révérence sans lesquelles il n'existe pas de véritable historien. En lui cohabitaient, comme il l'a dit, un Breton et un Gascon, et aussi un philosophe et un artiste ; le second jouait des tours pendables au premier, celui, entre autres, de glisser progressivement de l'austérité à la gaudriole, de la croyance au scepticisme, de la pensée pure à la sensation agréable. Ce qui le séduisit dans l'histoire et l'attira vers elle, ce fut la variété des faits, la diversité des doctrines, le contraste des acteurs, l'imprévu des événements; il éprouvait un plaisir sinon très délicat du moins très varié au cours de cette promenade parmi l'espace et le temps, parce que cette promenade le divertissait infiniment au spectacle de Rome et d'Alexandrie, d'Antioche, de Corinthe et d'Éphèse, à la vue des esclaves, des courtisanes, des martyrs, des empereurs, des charlatans, des fidèles et des athées; pour délassement il avait la ressource de comparer la naïve simplicité des Évangiles à la folle complication des Talmuds, la piété des chrétiens à la gravité des philosophes et au délire des gnostiques. Renan jouissait avec délices et dégustait avec une voluptueuse lenteur ce régal historique; cependant, à mesure qu'il avançait en âge, la pointe de son esprit parut s'émousser, le goût prévalut sur l'intelligence, l'artiste relégua dans l'ombre le philosophe et l'œuvre s'en ressentit dans son unité. Le dilettante s'attarde partout où il s'amuse, hâte le pas lorsqu'il ressent l'ennui, et il arrive que, sans perdre son intérêt, l'ouvrage perd de sa valeur, n'offrant plus que des fragments juxtaposés que ne domine plus un cerveau assez puissant pour ne leur laisser que leur valeur relative.

En 1849, Renan écrivait que « le livre le plus important du XIXe siècle devrait avoir pour titre : *Histoire critique des origines du christianisme.* » Il ajoutait que cette « œuvre admirable sera celle de mon âge mûr, si la mort et tant de fatalités extérieures qui font souvent dévier les existences ne viennent m'en empêcher [1]. » Dans ce grave et immense sujet, Renan n'apercevait pas seulement une occasion de se donner le spectacle varié d'une vie débordante où toute l'humanité occupe la scène, où le sublime et l'absurde se coudoient, il entrevoyait un des instants solennels de l'histoire de l'univers : la rencontre des deux grands courants de la pensée sémitique et de la pensée aryenne. Il était trop artiste pour savoir, devant ce spectacle, s'oublier lui-même; il voulut que Jésus lui renvoyât sa propre image [2], et, afin de réduire ce Jésus à sa mesure, Renan tenta l'aventure à laquelle il consacra sept volumes et vingt ans de sa vie.

Le premier volume fut un coup d'éclat qui, du jour au lendemain, rendit l'auteur célèbre, mais de la célébrité accablante des grands criminels. Le succès tint du prodige, et l'engouement dure encore; cependant le temps a fait son œuvre et a classé la *Vie de Jésus* comme l'une des nombreuses tentatives manquées de résoudre ce qui, en dehors de la foi, est une énigme insoluble et vraiment un signe de contradiction [3].

« La *Vie de Jésus* de Renan marque une date dans l'histoire des idées religieuses en France. Ce fut comme l'avènement de l'exégèse parmi le grand public. Et cette exégèse qui venait d'Allemagne », après avoir fait du Christ un imposteur, ensuite un mythe, s'était rangée à l'opinion d'un Jésus sage et religieux. « C'est à ce moment que Renan intervient. Il ne recommence pas des études critiques qu'il juge achevées; cependant il ne s'attache à aucun système. Il a plutôt la prétention de les supplanter tous par une synthèse hardie, mais harmonieuse. L'érudition allemande est à la base, rien de plus. La construction est bien son œuvre, et il lui a donné un souffle vivant d'enthousiasme en l'écrivant sur les collines de Galilée Si la conception est française, combien plus la forme si nette, dans la discussion littéraire, si pittoresque, si animée, si concrète dans les tableaux! Si bien que, en s'emparant d'un seul coup des savantes préparations allemandes, Renan barra, dit-on, le chemin à l'invasion germanique. Ce n'était encore qu'une semence, dit M. Schweitzer, répandue par l'école théologique de Strasbourg que Nefftzer, le rédacteur du *Temps*, soutenait dans le monde littéraire parisien La *Revue germanique* leur était alliée. Or Renan, « en publiant trop tôt et trop superficiellement les pensées de l'école critique, anéantit son tranquille travail [4]. »

« La séduction de l'œuvre est incontestable; tout le monde est d'accord sur les qualités de l'écrivain. L'érudition est précise et ferme, sans nuire aux idées générales qui semblent sortir naturellement des faits. Le cadre historique est bien tracé: c'est la Judée dans la fermentation messianique, en face de la stabilité romaine, avec des jours sur d'autres grands mouvements religieux, comme l'islam ou le bouddhisme. Toute l'histoire d'ailleurs est appelée en témoignage devant le lecteur. Les abus du fanatisme religieux, des exemples étonnants de crédulité, les perspectives d'une religion plus pure tiennent le lecteur en suspens. Il penchera du côté où il verra une chaude sympathie pour la beauté et la vertu, des ménagements, même pour le mensonge, poussés jusqu'au scrupule de le désigner par son nom. L'auteur mettait à profit et communiquait largement la richesses d'une haute culture et sa connaissance de l'ancien Orient. L'Orient moderne entrait en scène et à ce qu'il semble pour la première fois dans une Vie de Jésus. Chateaubriand, si fervent pour Athènes et pour Sparte, était demeuré froid à Jérusalem. Lamartine avait presque oublié la Bible. Avec Renan, l'esprit des anciennes histoires animait les paysages, la terre tressaillait sous les pieds de Jésus, les lis de Galilée s'inclinaient devant lui, le ciel même s'entr'ouvrait comme au temps de Jacob, et les étoiles scintillaient joyeusement sur son sommeil. Ce fut un enchantement [5] ». Jusqu'à nos jours, l'ouvrage a obtenu, en France seulement, cent soixante-douze éditions. Les autres œuvres de Renan ne connurent point cette popularité.

L'œuvre historique commençait avec le second volume, et les principales difficultés aussi. Entre la crédulité que rien n'arrête et le scepticisme qui n'admet rien, Renan avait pensé découvrir une voie moyenne à égale distance des deux extrêmes. Aux croyants il expliquait que le surnaturel n'existe pas parce que « les miracles sont de ces choses qui n'arrivent jamais, » aux incrédules il conseillait de ne pas mettre la croyance aux miracles au compte de la fourberie et de l'ineptie, mais d'en faire un cas d'illusion chez les témoins et, chez le thaumaturge, une « concession arrachée par la nécessité passagère. » A ce jeu subtil, Renan rencontra plus de contradicteurs et d'adversaires que de partisans et d'admirateurs. Les croyants furent les premiers à lui tourner le dos. Ses explications superfines avaient plus qu'une appa-

[1] E. Renan, *L'Avenir de la science*, in-8°, Paris, 1800, p. 279. — [2] G. Séailles, *Ernest Renan*, in-12, Paris, 1895, p. 137. — [3] J. M. Lagrange, *La Vie de Jésus d'après Renan*, 1923, p. 6, 7. — [4] A. Schweitzer, *Geschichte der Leben Jesu Forschung*, in-8°, Tübingen, 1913, p. 190. — [5] M. J. Lagrange, *op. cit.*, p. 136-139.

rence de mystification, par exemple lorsque, pour expliquer certains miracles irréductibles, il avançait que « dans beaucoup de cas, et en dehors des lésions tout à fait caractérisées, le contact d'une personne exquise vaut les ressources de la pharmacie. Le plaisir de la voir guérit. Elle donne ce qu'elle peut, un sourire, une espérance, et cela n'est pas en vain [1]. » A l'égard des documents, il s'en débarrassa en insinuant que, dans les milieux bien préparés, les légendes naissent toutes seules, tout le monde y aide par une complaisance volontaire ou une complicité tacite, en sorte qu'on devient dupe et trompeur à la fois, sans le savoir! Ce n'est pas tout. On peut quelquefois retrouver le fait réel qui a été l'origine de la légende et il devient possible d'expliquer de quelle manière et par quels procédés l'imagination l'a transformé jusqu'à en faire un miracle.

Pour procéder au dépouillement de tous les incidents merveilleux et ramener la légende au fait vulgaire, primitif, à l'âme historique qu'elle contient, il fallait à tout le moins une absolue indépendance d'esprit. Renan en était fort éloigné; lui qui a assez souvent changé d'opinions, il est un point sur lequel il n'a jamais varié : la négation du surnaturel, par où il ne faut pas seulement entendre les miracles, les prophéties, les sacrements, mais encore l'existence d'un Dieu distinct du monde. Lui « qui parle volontiers et très légèrement du dogmatisme des autres, a lui-même son dogmatisme propre. A son avis, un théologien ne peut voir clair dans l'histoire; un homme religieux n'a pas l'esprit assez libre pour apprécier les faits sur lesquels repose sa foi et les doctrines qui en sont l'objet. Nous devrions presque nous féliciter de posséder en lui un savant dégagé des préjugés de la croyance, instruit cependant par expérience de ses effets sur les jugements de l'esprit et susceptible ainsi d'apprécier avec impartialité et connaissance de cause. Cette impartialité toutefois est contestable. Entre l'affirmation et la négation il n'y a pas de milieu. Nous croyons au surnaturel non seulement comme possible, mais comme existant, nous admettons la divinité de Jésus-Christ et nous en trouvons la preuve dans le miracle. M. Renan nie tout cela. Pour lui, « l'esprit scientifique est la négation du surnaturel. » Comme préjugé, le sien vaut bien le nôtre, il est même beaucoup plus nuisible à la liberté de la science, car il rétrécit notablement le cercle des faits sur lesquels il lui est donné de porter ses investigations [2]. »

A propos des textes qui nous ont transmis l'histoire du christianisme primitif et qui forment la trame de tout récit des origines chrétiennes, Renan se garde d'accepter ou de repousser tout en bloc, il fait son choix, arbitraire, et dont il ne se croit pas tenu de rendre les raisons ; il lui suffit de travailler à y distinguer le vrai du faux — ce qu'il tient pour vrai de ce qu'il tient pour faux — au nom de « l'esprit scientifique, » alors « il essaie d'en tirer quelque chose d'historique par de délicates approximations [3]. »

Ce « quelque chose d'historique » est la chose du monde la plus vague, car, lorsqu'il s'agit des Évangiles et des Épîtres, Renan estime que « ces textes, n'étant pas historiques, ne donnent pas la certitude; mais ils donnent quelque chose. Il ne faut pas les suivre avec une confiance aveugle, dit-il, il ne faut pas se priver de leur témoignage avec un injuste dédain; il faut tâcher de deviner ce qu'ils cachent, sans jamais être absolument sûr de l'avoir trouvé. » Telle est la méthode, en voici l'application. Je recommande aux personnes qui voudraient se rendre compte de quelle façon Renan esquive l'aveu du miracle (condamné qu'il y est par son dogme de l'impossibilité du surnaturel) de lire le premier chapitre des *Apôtres* dans lequel il essaie de prouver que Jésus n'a été ressuscité que par l'imagination de Marie-Madeleine.

Ce volume des *Apôtres* est un de ceux où l'auteur s'est le plus appliqué à mettre en opposition l'Église primitive avec l'Église contemporaine. Il apporte tout son art dans le tableau de la communauté naissante, mais ce n'est pas pour charmer nos imaginations; son dessein est moins frivole. Il s'efforce de nous offrir dans cette peinture un christianisme tel qu'il serait sorti des enseignements et, pour ainsi dire, des mains du Sauveur; le voilà tel qu'il devait être à jamais pour demeurer conforme à la pensée de son fondateur; or voici qu'il est successivement devenu une doctrine, une philosophie, un gouvernement. Dans le principe, c'était uniquement, d'après Renan, une réforme sociale, il ne se lasse pas de le redire, de l'affirmer, et ce sont les docteurs, les théologiens qui l'ont dévoyé, de sorte qu'il n'est pas éloigné de croire que la décadence a commencé pour lui le jour où saint Paul écrivit sa première épître. Réforme sociale et non création religieuse : afin de bien inculquer cette conviction au lecteur, Renan fait remarquer que le bouddhisme eut d'abord les mêmes caractères que le christianisme naissant et dut son succès aux mêmes causes. « Comme le christianisme, le bouddhisme fut un mouvement de pauvres ; c'est ce qui explique sa rapide fortune. Dans un pays misérable comme la Judée, sans commerce, sans industrie, que la dynastie des Hérodes achevait de ruiner par ses prodigalités fastueuses, les pauvres pullulaient ; de toute part on se précipita vers la petite communauté qui promettait de soulager toutes ces misères.

Cette réserve une fois faite et toujours présente, il s'en faut qu'il n'y ait à louer dans les *Origines du christianisme*. L'auteur ne voit pas et ne veut pas montrer la création surnaturelle d'une Église, mais il ne réussit pas à ne laisser apercevoir qu'une réforme sociale. Plût à Dieu que parmi ceux qui se sont scandalisés le plus bruyamment à l'apparition de chacun des sept volumes des *Origines*, il s'en fût trouvé quelques-uns capables de bâtir avec autant de science et un art aussi parfait un monument plus orthodoxe et aussi savant.

Quoiqu'elle vécût comme détachée de la terre et dans l'attente du dernier jour, la nouvelle association, ayant des pauvres à secourir, des affaires à conduire, des biens à gérer, un pied dans le siècle, était bien forcée de s'organiser de quelque manière. Elle le fit avec une remarquable habileté. Renan montre que jamais peut-être le christianisme n'a été plus fécond en œuvres durables et qu'il créa du premier coup des institutions de charité qui existent encore. « Un vaste ministère de bienfaisance et de secours réciproques, où les deux sexes apportaient leurs qualités diverses et concertaient leurs efforts en vue du soulagement des misères humaines, voilà la sainte création qui sortit du travail de ces deux ou trois premières années! » Renan insiste avec raison sur la part qui fut faite aux femmes dans l'œuvre commune : c'était une grande nouveauté. Leur situation était mauvaise dans la société religieuse de ce temps, et les docteurs juifs ne se montraient pas disposés à leur témoigner beaucoup de complaisance. « Le Talmud met sur le même rang,

[1] *Vie de Jésus*, p. 271. — [2] L. Duchesne, *Les Évangiles de M. Renan*, dans *Revue du monde catholique*, 1877, t. LI, p. 314-315. — [3] On lira à ce sujet une page bien curieuse de Gabriel Monod sur le droit de Renan à *corriger* les documents au nom de sa sagacité historique. Une pareille opinion suffirait à disqualifier au point de vue scientifique celui qui l'a émise. *Revue historique*, 1894, t. LV, p. 96; voir aussi l'article nécrologique sur Ern. Renan dans même revue, 1893, t. LI, p. 84-94; il contient des assertions aussi étonnantes.

parmi les fléaux du monde, la veuve bavarde et curieuse, qui passe sa vie en commérages chez les voisines, et la vierge qui passe son temps en prières. » La vierge et la veuve obtinrent dès le premier jour un rang important dans l'Église, et une sorte de ministère leur fut réservé. Quelques pages éloquentes sont consacrées à l'institution des diaconesses. Elles répondent à ceux qui, s'appuyant sur quelques rudesses de saint Paul, prétendent qu'il n'est pas vrai, comme on l'a tant de fois répété, que le christianisme ait servi la cause de la liberté des femmes et qu'il les ait aidées à prendre, dans la société, une meilleure place [1]. Et Renan montre comment le christianisme, par l'intervention du prêtre auprès de la femme, a corrigé ce qu'avait de trop dur le mariage antique « livrant l'épouse à l'époux, sans restriction, sans contrepoids; » comment il l'a empêché de devenir « quelque chose d'analogue à la famille anglaise, un cercle étroit, fermé, étouffant, un égoïsme à plusieurs aussi desséchant pour l'âme que l'égoïsme à un seul; » comment enfin, en établissant la vie commune à côté de la famille, il a répondu à un besoin du cœur qu'on n'avait pas encore satisfait. « Il y a des âmes qui trouvent plus doux de s'aimer à cinq cents que de s'aimer à cinq ou six, pour lesquelles la famille dans ses conditions ordinaires paraîtrait insuffisante, triste, ennuyeuse. Pourquoi étendre à tous les exigences de nos sociétés ternes et médiocres ? La famille temporelle ne suffit pas à l'homme; il lui faut des frères et des sœurs en dehors de la chair. »

Cette richesse et, pour ainsi dire, ce débordement d'idées, de rapprochements quelquefois spécieux, presque toujours ingénieux et suggestifs, demeure la partie des *Origines* à l'épreuve du temps. Ils n'étaient possibles qu'à un esprit que n'effrayait pas le risque de l'aventure ou de l'erreur, mais qui trouvait dans une érudition immense et approfondie des points de vue, des arguments et des objections qu'il n'était pas facile de contredire. C'est principalement les institutions qui lui suggèrent ces comparaisons ingénieuses. Ces institutions étaient-elles tout à fait nouvelles et faut-il croire, comme on l'a dit, qu'on ne se précipitait en si grande foule vers le christianisme que parce qu'on y trouvait ce qui n'existait alors nulle part ? C'est une question très discutée, sur laquelle Renan a dit à plusieurs reprises toute sa pensée. Il a soutenu que, dans le christianisme, comme dans tous les grands mouvements religieux, les œuvres sont plus originales que les principes, puisque tous ces mouvements religieux sont, pour lui, également étrangers au surnaturel. Il y avait longtemps, quand le christianisme parut, que les sages proclamaient la plupart des vérités dont on lui fait honneur. Il n'est plus nécessaire aujourd'hui de montrer qu'on trouve chez les philosophes anciens l'unité de Dieu, l'immortalité de l'âme, la fraternité humaine, etc., et l'on peut se donner aisément le plaisir d'aller chercher dans les livres juifs la plupart des préceptes qu'on admire dans les Évangiles. Mais si le christianisme n'est pas le premier qui ait exprimé ces beaux préceptes ou énoncé ces grands principes, sa gloire en est-elle beaucoup diminuée ? Renan ne le croit pas. « En religion et en morale, dit-il, l'invention n'est rien; les maximes du Sermon sur la montagne sont vieilles comme le monde; personne n'en a la propriété littéraire. L'essentiel est de réaliser ces maximes, de les donner pour bases à une société. » Les principes des philosophes grecs étaient restés dans leurs livres; tout au plus réglaient-ils la conduite de quelques personnes distinguées. Une révolution religieuse pouvait seule les faire entrer dans le grand courant du monde. Comme ils étaient, en général, opposés aux idées de la foule, contraires à ses traditions, à ses préjugés, ils ne pouvaient devenir le fond des croyances humaines et la règle de la vie qu'à la suite d'un de ces mouvements qui agitent les sociétés dans leurs profondeurs, qui arrachent l'homme de toutes les classes à ses habitudes, à ses intérêts, à ses souvenirs, à ses passions, et le jettent hardiment dans des voies nouvelles. Pour ce qui concerne les juifs, Renan nous fournit un moyen aisé de répondre aux exagérations de ceux qui voudraient leur attribuer tout ce qu'il y a de bon dans le christianisme. En quelques traits qui ne s'effacent pas de la mémoire, il décrit la situation de ce pauvre peuple après la ruine de Jérusalem. Il nous fait voir « cet Israël décrépit, » affolé de superstitions, abaissant et éteignant de plus en plus son esprit dans les minuties d'un ritualisme étroit, n'ayant pour toute distraction qu'une littérature de cas de conscience « qui roulait principalement sur des questions de sacristie et d'abattoir. » La différence qui le sépare alors des chrétiens frappe les yeux, quand on compare les deux ouvrages dont les deux sociétés firent à ce moment leurs livres sacrés. « C'est un des phénomènes les plus extraordinaires de l'histoire, dit Renan, que l'apparition simultanée dans la même race du Talmud et de l'Évangile, d'un petit chef-d'œuvre d'élégance, de légèreté, de finesse morale, et d'un lourd monument de pédanterie, de misérable casuistique et de formalisme religieux. Ces deux jumeaux sont assurément les deux créatures les plus dissemblables qui soient jamais sorties du sein d'une même mère. Quelque chose de barbare et d'inintelligible, un mépris désolant de la langue et de la forme, un manque absolu de distinction, de talent, font du Talmud un des livres les plus repoussants qui existent. » Si vraiment il n'y a rien dans le christianisme qui n'ait été dans le judaïsme auparavant, comment ont-ils pris tous deux des routes si diverses et d'où vient qu'après quelques années ils se ressemblent si peu ? En supposant que leurs principes étaient les mêmes à l'origine, ne faut-il pas admettre que si ces principes, chez les juifs, n'ont pas produit les mêmes effets, c'est qu'ils ont manqué du ferment qui rend la masse féconde ? Ce ferment, c'est le christianisme même, c'est-à-dire un élément nouveau, qui, se mêlant aux éléments anciens, les renouvelle. Du reste, Renan fait remarquer avec beaucoup de justice que, dans la création des œuvres de charité qui signalèrent le début de l'Église, une grande part doit être faite au judaïsme : il s'est de tout temps distingué par le soin des pauvres, il a toujours fait de l'aumône un précepte rigoureux. La différence est plus frappante entre le christianisme et le monde romain. Ce n'est pas que les philosophes de la Grèce n'aient plus d'une fois proclamé qu'il faut s'aider les uns les autres, et qu'il n'y a pas de plus noble emploi de la fortune que d'en faire quelque part à ceux qui en sont privés. Cicéron disait en des termes qui semblent chrétiens « que la nature prescrit à l'homme de faire du bien à son semblable quel qu'il soit, par la seule raison qu'il est homme comme lui. » On avait même essayé de tirer de ces beaux préceptes quelques conséquences pratiques: Dans les grandes villes peuplées d'ouvriers, des associations s'étaient formées qui avaient beaucoup de ressemblance avec nos sociétés de secours mutuels. Un peu plus tard, l'Empire créa de grandes institutions de bienfaisance qui lui font beaucoup d'honneur, et dont il tira probablement beaucoup de profit. Mais le principe qui inspirait cette bienfaisance politique était l'intérêt de l'État, non le bien de l'humanité; on s'occupait des enfants des pauvres pour fournir un jour des soldats aux légions, on soulageait la misère du peuple pour l'empêcher d'en venir à ces extrémités qui changent si vite malheureux en révoltés. Ce n'est pas ainsi que les chrétiens enten-

[1] *Les apôtres*, p. 121 sq.

daient la charité ; il suffit de lire Renan pour s'en convaincre.

Selon lui, le christianisme était surtout une réforme sociale, un effort héroïque contre l'égoïsme, une généreuse tentative pour adoucir le sort de ceux qui souffrent. Ce qu'il a fait le mieux du premier coup, c'est ce qu'il était créé pour faire. Nous voyons que, même après quatre siècles, il ne garde toute sa force, il ne produit tous ses effets qu'en restant fidèle à l'esprit de ses origines. C'est donc à son origine, dans ses premiers essais d'organisation, qu'il faut l'étudier pour voir quels étaient les fruits naturels des leçons qu'il avait reçues de Jésus et dans quelles conditions il possède sa pleine efficacité.

L'Église, du reste, en a toujours eu le sentiment. De tout temps, les parfaits chrétiens ont vécu du souvenir de ces premières années, c'est l'idéal regretté sur lequel les imaginations pieuses se dirigent et qu'elles essaient de faire revivre. Par malheur, les progrès mêmes du christianisme en rendaient de plus en plus la réalisation difficile. Quand il se fut étendu à des royaumes entiers, qu'il eut conquis des grands seigneurs et des rois, il comprit qu'il ne pouvait plus leur demander ce qu'il exigeait des premiers fidèles; il lui fallut s'accommoder au monde et en accepter les inégalités. Il y eut pourtant des âmes à qui ces complaisances pesaient et qui ne se résignaient pas à renoncer tout à fait à l'idéal des premiers jours. Puisqu'il n'était plus possible de le réaliser dans la chrétienté tout entière, elles eurent l'idée de se faire des chrétientés plus étroites auxquelles pouvaient convenir les règles anciennes. « Le royaume de Dieu, tel que Jésus l'a prêché, étant impossible dans le monde tel qu'il est, et le monde s'obstinant à ne pas changer, que faire alors si ce n'est de fonder de petits royaumes de Dieu, sorte d'îlots dans un océan irrémédiablement pervers où l'application de l'Évangile se fasse à la lettre ? C'est de ce besoin que naquit la vie monastique. Il n'est pas douteux qu'on n'eût goûté souvent dans les premiers cloîtres le bonheur qu'on trouvait dans les premières réunions chrétiennes. Il y eut là, dans le IIIe et le IVe siècles, comme une seconde floraison du christianisme primitif d'où sortirent de nobles exemples et de grandes œuvres. C'est au moment même où l'Église se montrait si impuissante à gouverner l'Empire qu'elle manifestait toute sa vertu dans ces asiles discrets où, en imitant d'anciens exemples, elle revenait à sa nature. Aussi Renan pense-t-il que la vie monastique est indispensable à l'Église. C'est une opinion sur laquelle il est revenu plusieurs fois et qu'il exprime toujours avec une grande force. « Le couvent, dit-il, est la conséquence nécessaire de l'esprit chrétien: il n'y a pas de christianisme parfait sans couvent, puisque l'idéal évangélique ne peut se réaliser que là... Le couvent est l'Église parfaite, le moine est le vrai chrétien. Aussi les œuvres les plus efficaces du christianisme ne sont-elles exécutées que par les ordres monastiques. »

La religion nouvelle semblait réunir en elle des instincts contraires : elle vivait dans l'attente du dernier jour, ce qui semblait devoir paralyser son activité et la renfermer étroitement en elle-même; mais en même temps elle travaillait à s'étendre. Elle trouvait un charme infini à ces réunions fraternelles, à cette vie cachée qui réalisait les enseignements de Jésus, et elle ressentait d'étranges ardeurs de conquêtes.

Cette conquête, qui est un des plus grands événements du passé, est aussi l'un des moins connus. Les *Actes des apôtres* s'arrêtent au moment où saint Paul arrive à Rome conduit par le centurion Julius. A partir de ce moment, le plein jour fait place à la pénombre qu'il est bien difficile de percer. A peine quelques traditions se forment, et on s'étonne qu'aucun des fidèles n'ait songé à poursuivre le récit des *Actes*, à nous raconter les persécutions de Néron et de Domitien. Cette première Église de Rome comptait cependant quelques personnes riches et instruites (voir ARISTOCRATIQUES, *classes;* CLÉMENT, *Flavius;* DOMITILLE, GLABRION) à qui il eût été facile de subvenir aux frais d'un historiographe, ces riches donnaient volontiers des terrains pour enterrer leurs frères; ils ne songeaient pas, semble-t-il, à prendre la plume ou à la mettre en main de qui eût été capable de raconter les épreuves et les triomphes auxquels ils avaient assisté. Lorsque Eusèbe de Césarée voulut recueillir ce qui pouvait subsister de ces premières annales pour en composer une *Histoire*, les archives des églises et les bibliothèques des fidèles ne purent lui fournir que peu de chose.

Renan ne fut pas plus favorisé, mais il mit la conjecture à la place de la certitude. Il s'agissait de retrouver les chemins suivis par les apôtres et les évangélistes chrétiens pendant un siècle. Tout le monde ne se serait pas senti le goût de tenter l'aventure. Il y a des esprits à qui l'histoire ne plaît que si elle est appuyée sur des documents irréfutables, et qui ne veulent marcher qu'au grand jour; Renan, au contraire, préfère l'ombre et le mystère, il recherche de préférence les questions dont il ne peut sortir que par des hypothèses et des divinations hardies; c'est ce qu'il nomme l' « embryogénie. » Moins que traits, moins que lignes lui suffisent, son imagination fait le reste. Voilà ce qui l'a induit à choisir la période des origines, c'est l'obscurité qui le tente, qui le charme, qui l'enivre un peu. Son dessein est de remplir le vide à force de conjectures ingénieuses, de remplacer les lacunes à l'aide de conjectures, et il y réussit à merveille, il donne, non pas l'impression, mais l'illusion de la vie. Pour mesurer d'un coup d'œil ce qu'il ajoute à nos connaissances, il suffit de dire que pour cette période l'abbé Fleury a racontée en 220 pages, E. Renan a aligné sept volumes.

Est-ce dire qu'il nous apporte des documents inconnus ? On ne peut guère aujourd'hui s'attendre aux bonnes fortunes de ce genre; aussi Renan doit-il se contenter d'exploiter le fond commun, mais il l'exploite, il l'étire, il en extrait tant et tant de choses qu'on en devient sceptique sur la méthode et sur ses résultats. Au moment où tout lui manque, où des dizaines d'années s'écoulent sans un texte et sans un fait, l'embarras pourrait être grand pour tout autre, il n'existe pas pour Renan: puisque la lumière manque à l'intérieur du fait chrétien, lui l'éclairera par le dehors, et on l'entend insister sur les événements dont l'Église n'a peut-être pas ressenti le contre-coup, mais qu'elle eût pu ressentir. C'est ce qu'il appelle replacer le christianisme dans son milieu et dans son temps; il ne faut pas hésiter à reconnaître qu'il y réussit quelquefois. Une connaissance approfondie des langues et des littératures de l'Orient lui permet de parler avec beaucoup de vraisemblance de ce qui se disait à Jérusalem vers le temps où vivait Jésus, de faire comprendre l'âpreté des controverses soulevées par les principaux détenteurs de la science juive et le motif qui porte le christianisme à chercher d'autres disciples, les « hellénistes », c'est-à-dire des juifs parlant grec et lisant la Bible en grec. C'est dans ce milieu qu'ils firent leurs plus importantes conquêtes. Pour les conquérir, il fallait bien leur parler la langue qu'ils comprenaient. Lorsqu'ils furent devenus les plus nombreux, on ne parla plus qu'elle et l'araméen fut abandonné. Renan fait remarquer l'importance de ce changement. Si l'Église était restée attachée à ce patois provincial qu'on écrivait à peine et qui ne se parlait que dans la Syrie, elle n'en serait pas sortie. Le grec, au contraire,

était alors la langue universelle, on l'entendait, on le parlait partout. Dans l'Orient, il avait à peu près remplacé tous les anciens idiomes. A Rome même, dans les quartiers populaires, il était au moins aussi répandu que le latin. Le commerce l'avait porté dans les grandes villes de l'Afrique et de la Gaule. Les apôtres de l'Évangile, du moment qu'ils parlaient grec, pouvaient être entendus dans le monde entier.

C'est donc désormais dans les pays grecs que le christianisme va se répandre, pays mieux connus de nos jours qu'autrefois; parcourus par des savants et des voyageurs, ils ont livré quelques-uns des secrets que renferment leurs monuments et leurs ruines, en sorte qu'avec ces débris interrogés par une science étendue, on peut se faire quelque idée de ce qu'étaient ces provinces au 1er siècle. L'épigraphie y rend ses services ordinaires, minutieux, incomplets et précis, touchant le petit monde où le christianisme a germé. Ces sources d'information ont été consultées et ont livré d'utiles indications. Enfin Renan a visité les lieux dont il parle, à tout le moins quelques-uns d'entre eux, et cela lui a valu le droit de répéter un peu plus souvent que de raison : « J'ai vu, » moyennant quoi il croyait dire : « J'y étais. » Alors l'artiste s'est donné carrière et sa vision comme sa fantaisie seront difficilement surpassées. L'immobilité légendaire de l'Orient l'a servi à souhait. La vue des lieux lui a été merveilleusement utile; elle anime, elle précise les impressions fugitives que donnent les textes, elle éclaire des passages obscurs, elle détermine le sens de détails qui semblaient vagues. Les paysages de Galilée ont servi, pour Renan, de commentaires aux discours de Jésus; en parcourant l'Asie, il s'est mieux rendu compte de la prédication des apôtres. Les villes levantines lui remettent devant les yeux les villes grecques: ce qui se fait aujourd'hui l'aide à saisir ce qui se faisait autrefois. Saint Paul a dû voyager comme Benjamin de Tudèle, comme Ibn-Batoutah, comme tous les voyageurs arabes du Moyen Age. « Ils voyageaient d'un bout à l'autre du monde musulman, se fixant en chaque grande ville, y exerçant le métier de khadi, de médecin, s'y mariant, trouvant toujours un bon accueil et la possibilité de s'occuper. » De nos jours encore, les choses n'ont guère changé; « partout où la vie juive est restée fortement organisée, les voyages se font de *ghetto* en *ghetto*, avec des lettres de recommandation. Ce qui se passe à Trieste, à Constantinople, à Smyrne est, sous ce rapport, le tableau exact de ce qui se passait du temps de saint Paul à Éphèse, à Thessalonique, à Rome. » Dès lors on se rend compte aisément, en voyant ce qui existe, de la manière dont a dû se faire la prédication de l'Évangile. L'apôtre qui arrivait dans une ville qu'il n'avait jamais vue ne s'y trouvait pas tout à fait dépaysé. Il était sûr de rencontrer dans ce pays nouveau pour lui des compatriotes, des amis, des gens disposés à l'écouter et préparés à le comprendre. Il se rendait tout droit au quartier juif. « Un signe distinguait ces quartiers : c'était l'absence d'ornements de sculpture vivante, ce qui forçait de recourir pour la décoration à des moyens gauches, emphatiques et faux. Mais ce qui mieux que toute autre chose désignait le quartier juif au nouveau débarqué de Séleucie et de Césarée, c'était le signe de race, ces jeunes filles vêtues de couleurs éclatantes, de blanc, de rouge, de vert, sans teintes moyennes: ces matrones à la figure paisible, aux joues roses, au léger embonpoint, aux bons yeux maternels. Arrivé et bien vite accueilli, l'apôtre attendait le samedi. Il se rendait alors à la synagogue. C'était un usage, quand un étranger qui semblait instruit ou zélé se présentait, de l'inviter à dire au peuple quelques mots d'édification. L'apôtre profitait de cet usage et exposait la thèse chrétienne. » Comment Renan a-t-il pu si bien nous dépeindre ce tableau, et avec des couleurs si nettes ? La réponse est facile : il l'a vu de ses yeux, les choses se passent aujourd'hui de la même manière. Voilà de quelle manière Renan est arrivé à ranimer cette vieille histoire, c'est en expliquant le passé par le présent. On ne saurait trop insister sur cette qualité, c'est la principale, c'est celle qui survivra dans son livre.

De bonne heure, Rome attira l'attention des guides du christianisme. On y discutait entre juifs sur le personnage de Jésus dès le règne de Claude; quand saint Paul y arriva, il trouva une petite Église toute formée et recrutée parmi les pauvres habitants du quartier juif. Au moment de l'incendie de Rome, sous Néron, les chrétiens y étaient nombreux; à partir de ce moment, Renan estime que l'histoire de l'Empire romain est liée à celle du christianisme, il les fait marcher ensemble : c'est un puissant élément d'intérêt pour ses récits.

Dans un tableau, empreint d'une libérale impartialité, qu'il nous offre de l'Empire romain, Renan insiste naturellement sur les facilités qu'il offrait à la propagation de l'Évangile. Voir Expansion du christianisme. Les Pères de l'Église eux-mêmes en ont été assez frappés pour qu'il leur soit arrivé de regarder quelquefois le régime nouveau comme un événement providentiel et qu'ils aient fait d'Auguste une sorte de collaborateur de l'œuvre divine. Sous la main d'un prince, l'unité de l'Empire était devenue plus visible et plus réelle, on s'avisait moins de la troubler: la police du monde était mieux faite depuis qu'un seul homme en avait le soin. C'était un grand bonheur pour la religion nouvelle : dans des pays agités de querelles intérieures, méfiants pour les étrangers, en guerre avec leurs voisins, séparés entre eux par des barrières rigoureusement fermées, les conquêtes des apôtres auraient été beaucoup plus lentes. En détruisant les frontières, Rome supprimait pour eux la première de toutes les difficultés, celle de pénétrer dans les contrées où ils voulaient prêcher leur doctrine; en même temps, elle diminuait les autres. Depuis que le monde était réuni sous un pouvoir unique, le patriotisme étroit des petits États faisait place à une sorte de fraternité universelle; les divers cultes, qui étaient autrefois l'expression la plus complète, la plus vivante des diverses nationalités, portés d'un pays à l'autre, par les perpétuelles émigrations des peuples, perdaient peu à peu leur caractère local; c'était pour eux perdre aussi leur principale force de résistance; si ces religions étaient restées purement municipales, elles se seraient peut-être mieux défendues contre un culte étranger. Des gens habitués dès l'enfance à des divinités propres au pays, faites pour lui, et qui les confondaient avec la patrie, auraient eu plus de peine à comprendre et à accueillir un Dieu qui prétendait être celui de tous les pays et de tous les hommes; il y aurait eu au premier moment des surprises, des colères, qui pouvaient arrêter dans son développement une religion naissante. Heureusement pour elle, les relations devenues plus fréquentes entre les diverses contrées avaient émoussé partout le fanatisme religieux comme l'esprit national. Les hommes ne restaient plus cantonnés dans leurs opinions et s'accoutumaient aux nouveautés; au contact l'une de l'autre, les croyances s'affaiblissaient; les fidèles des divers lieux, en se fréquentant, apprenaient à se supporter. Dans tous les cas, s'ils étaient tentés d'user entre eux de violence, Rome ne l'aurait pas permis. Elle respectait tous les cultes, mais elle les forçait à se respecter entre eux: si elle souffrait les discussions, elle défendait les disputes et punissait l'intolérance quand elle devenait du désordre. Renan fait observer que le christianisme risquait de disparaître dans une émeute de juifs et que tous les apôtres auraient probablement fini par avoir le sort

de saint Jacques, si les magistrats romains n'étaient intervenus: ils ont été d'abord les défenseurs d'une religion qu'ils devaient plus tard cruellement persécuter.

Après avoir glorifié la vie religieuse, Renan eut encore la coquetterie de rendre hommage et justice à l'épiscopat. Lui qui avait dépeint avec tant de complaisance la vie fraternelle de la première communauté de Jérusalem, devait, ce semble, parler sans indulgence de ce cadre rigide administratif imposé à l'institution primitive. Loin de là, Renan fait honneur à l'épiscopat d'avoir sauvé l'Église; sans lui, sans sa maîtrise volontaire et puissante, l'anarchie eût tout emporté. « Les divergences de doctrine, les rivalités des amours-propres non satisfaits, auraient opéré à l'infini leurs effets de désunion et d'émiettement. Le christianisme eût fini, au bout de trois ou quatre cents ans, comme le mithriacisme et tant d'autres sectes à qui il n'a pas été donné de vaincre le temps. »

C'est, on le voit, toujours la même conception : le christianisme est une secte dont le progrès et le triomphe sont soumis aux conditions communes à toutes les sectes. Pour nous, le christianisme est une religion d'origine divine à qui la promesse de son fondateur ne laissait pas courir la chance de finir comme le mithriacisme. Le surnaturel n'est pas un accessoire dans notre croyance; il en est le fondement.

En faisant l'histoire des *Origines chrétiennes*, Renan a rencontré quelques figures d'un relief vigoureux; la plus extraordinaire de toutes est celle de Néron devenu le prétexte d'une sorte de bouffonnerie énorme. Outre la faute de goût, il y a là un manque de jugement. Comme Néron était pour les chrétiens l'Antéchrist, Renan a voulu qu'on pût s'expliquer, en personnage réel, les proportions qu'a pris le personnage légendaire. C'est une précaution inutile : les légendes naissent souvent sans raison. Il arrive plus d'une fois que les hommes ou les faits que transforme l'imagination populaire ne méritent pas cet honneur, et l'on est bien surpris, quand on peut remonter à la source de beaucoup de récits grandioses, de la trouver si médiocre et si mesquine. Le prince sur lequel s'est formé ce type de l'Antéchrist qui a troublé le repos de tant de générations d'hommes était un scélérat vulgaire.

Après s'être montré indulgent à Pétrone et souriant à Poppée, Renan passe rapidement sur la dynastie flavienne, dont les rapports avec le christianisme sont fort obscurs. Il insiste davantage sur les Antonins. On sent qu'il est parfaitement heureux quand le cours de son histoire l'amène à ces honnêtes gens qui donnèrent un siècle de bonheur au monde, et il parle d'eux avec un grand charme. Il nous fait bien comprendre le caractère nouveau que prit alors le gouvernement de l'empire. Avec Nerva, l'opposition arriva au pouvoir, et, ce qui est assez rare, elle accomplit ses promesses et réalisa son programme. Ce qui prouve qu'elle n'était pas formellement républicaine, c'est qu'elle n'essaya jamais de rétablir la république. Elle se contenta de faire entrer, autant qu'il était possible, dans l'Empire ce que la république avait de meilleur, ce qui pouvait s'en conserver sans trop altérer les institutions nouvelles. On eut un gouvernement sage, modéré, mais avec une tache : ce gouvernement fut persécuteur. Trajan et ses deux premiers successeurs furent plus que sévères et impitoyables, ils furent cruels et atroces. Renan a eu du moins le mérite de montrer que ces persécutions sont certaines et qu'on ne saurait nier qu'elles ne furent sanglantes.

Mais à mesure que Renan avance dans son œuvre et dans la vie, la conviction, noble assurément encore que très hautaine dans son expression, qui lui faisait attribuer à la vérité et à sa recherche un caractère sacré, religieux, cette conviction s'atténue et s'efface: il sait de moins en moins découvrir dans les phénomènes et suivre le sillon lumineux de l'idée; le dilettante opprime le philosophe, et l'onctueux blasphémateur fait place à un vieillard folâtre. A mesure que diminue la sympathie de Renan pour le christianisme, on le voit, avec surprise et regret, risquer dans *Saint Paul* quelques phrases d'un goût douteux, introduire dans l'*Antéchrist* telle page libidineuse, semer un peu partout les gaillardises et plus tard les polissonneries, se croyant tout permis depuis qu'il est devenu « l'homme à la mode » et « une célébrité parisienne ». Il se permit même un dernier volume intitulé *Marc-Aurèle*.

Marc-Aurèle ne finit pas l'œuvre historique de Renan, il l'allonge. Par une antithèse cherchée, à Jésus il oppose l'empereur philosophe et cette sainteté laïque à la divinité du Sauveur. Pour peindre ce héros romain et le mettre en contraste avec le thaumaturge galiléen, Renan renonça à ses procédés familiers; point d'ombres ou de mystères, on risquerait d'aboutir en pleines ténèbres, mais une abondante lumière, très vive, très crue, des éloges sans restrictions, une admiration sans réserve. C'est à peine s'il se permet de reprocher à l'empereur de n'avoir pas eu le sourire! Cette place donnée à Marc-Aurèle est disproportionnée à l'influence qu'il exerça sur le christianisme, car il ne connut qu'à peine les chrétiens et ne s'en occupa guère, même quand il les fit mourir. Après s'être appliqué à faire d'un Dieu un homme, il était relativement facile de faire d'un philosophe un saint. Que Marc-Aurèle fut un saint, c'est ce que prouve, paraît-il, l'examen de conscience des *Pensées;* malheureusement ce saint avait le monde à gouverner et s'en tirait assez mal. A force d'alambiquer les réflexions et les sentences, le saint empereur et son saint prédécesseur Antonin ont passablement gaspillé la force gouvernementale accumulée par les Auguste, les Tibère, les Vespasien, les Trajan, les Hadrien, personnages difficiles à canoniser, mais de poigne solide. De plus, il y a Commode : Renan a beau plaider les circonstances atténuantes : il y a toujours Commode, et Commode légué à l'Empire en parfaite connaissance de cause.

Le règne de Marc-Aurèle est une des périodes les plus vivantes de l'histoire chrétienne. La décadence des écoles gnostiques, les transformations du marcionisme, la prophétie montaniste, les martyrs de Lyon, le pamphlet de Celse, les apologistes, les progrès de la prédication et de l'organisation, Tatien, Apelle, Méliton, Miltiade, Apollinaire, Celse, Lucien, saint Irénée, Athénagore, Denys de Corinthe, Minucius Félix, Bardesanes, que d'événements, que de personnages intéressants! L'érudition reste ce qu'elle était dans les volumes précédents; toutefois on s'étonne d'y rencontrer quelques taches assez fâcheuses : par exemple la croyance à la constitution des métropoles chrétiennes sur le modèle de l'organisation du culte provincial de Rome et d'Auguste. « Le fondateur des cadres du christianisme fut Auguste. Les divisions du culte de Rome et d'Auguste furent la loi secrète qui régla tout. Les villes qui avaient un flamine ou *archiéreus* sont celles qui, plus tard, eurent un archevêque, le *flamen civitatis* devint l'évêque. » Ces assertions sont propres à montrer avec quelle facilité Renan accueille les systèmes les plus aventurés. Voir *Dictionn.*, t. IV, col. 1212 : DIVISIONS *administratives et ecclésiastiques*; t. V, col. 1643 : FLAMINES CHRÉTIENS.

Ce n'est pas seulement aux théories que Renan réserve son accueil, c'est aussi aux documents qu'il aurait le plus de raison d'écarter; on le voit ainsi alléguer un certain nombre d'apocryphes avec une absolue confiance. Citons : c'est d'abord [1] le fameux

[1] *Marc-Aurèle*, p. 101.

Synodique de saint Athanase, inventé par E. Révillout [1]; ensuite [2] le prologue des Actes de sainte Félicité, document bien postérieur aux événements qu'il raconte et sans autorité dans la question où Renan l'introduit: encore [3] le traité de Philon sur la vie contemplative, admis implicitement, puisqu'on parle encore des prétendus thérapeutes; enfin [4] le pseudo-Anatolius de Gilles Boucher, pièce fabriquée à la fin du VI^e^ siècle en Grande-Bretagne [5]. Ce document, relatif aux controverses bretonnes sur la Pâque, amène à constater que Renan n'a pas étudié de très près cette question ardue, mais importante. Il accepte [6] l'idée d'une très ancienne évangélisation de la Bretagne, en se fondant sur ce que les églises de ce pays faisaient la pâque « selon le rite quartodéciman, c'est-à-dire à l'ancienne façon de l'Asie Mineure » Cette assertion étrange est maintenant abandonnée, même des Anglais, malgré la frayeur qu'ils ont d'avoir été évangélisés par les papes; en la produisant, Renan donne lieu de craindre qu'il ne soit pas très au courant de cette affaire. Le texte de Bède qu'il cite en note est tout à fait formel contre lui.

Une autre question que Renan paraît n'avoir étudiée que très légèrement, c'est celle des antiquités chrétiennes de Rome. Il leur interdit, en général, de remonter au delà du III^e^ siècle: « les inscriptions chrétiennes des catacombes ne remontent qu'au commencement du III^e^ siècle [7]; » — quant aux peintures des mêmes catacombes, « la plupart sont du IV^e^ siècle, une petite partie du III^e^. L'hypogée de Domitille est peut-être antérieur [8]. » De telles assertions vous renversent. Il faut d'ailleurs voir comment on les prouve. Pour la première, Renan élimine les inscriptions datées des années 71, 107 et 111, d'accord en cela avec G. Gatti qui a montré depuis peu que leur christianisme n'est pas défendable; mais il feint de croire que toutes les inscriptions sont datées et fait ainsi abstraction des centaines de pierres écrites qui, pour ne pas porter de notes consulaires, n'en sont pas moins certainement antérieures à la fin du II^e^ siècle. Quant aux peintures, il renvoie à De Rossi qui, naturellement, dit le contraire de ce qu'avance Renan.

Cette façon de citer comme disant *oui* les textes qui disent *non* se constate tout le long de l'ouvrage. Les notes, pour un œil exercé, signifient très souvent: « J'ai vu, je sais ce qu'on pourrait dire, mais peu importe. » Très souvent aussi Renan tire des faits et des textes une foule de choses que d'autres ont peine à y voir. L'exagération est, parmi les figures oratoires, celle qu'il cultive le plus. Ainsi [9], il découvre dans Eusèbe des écrits de Polycrate d'Éphèse, antérieurs à sa célèbre lettre; ou bien [10], à propos des évêques ayant condamné Montan et Priscille, Renan dit que « presque tous les évêques déclarent la prophétie individuelle subversive de l'Église: » encore [11], « nulle Église n'avait plus de martyrs que les montanistes. » Où a-t-on jamais pu trouver cela? La traduction de καταρτισμός par « pureté [12] » et la découverte des catacombes de Milan [13] ne sont que des distractions. En voici une autre qui figure dans une phrase où Renan prophétise l'avenir du catholicisme: « Il est probable qu'une partie de ce grand corps... restera à côté du mouvement moderne comme un contre-courant parallèle d'eau stagnante et croupie [14]. » Ce grand *corps* qui est un *courant* d'eau *stagnante* mérite d'être conservé.

L'ouvrage se termine par un tableau de la victoire du christianisme au IV^e^ siècle et de son histoire ultérieure. Il essaie même d'entrevoir l'avenir qui lui est réservé. C'est comme une petite apocalypse rationaliste qui termine cette contrefaçon du Nouveau Testament. La victoire du christianisme est attribuée à son opportunité. S'il a réussi à faire accepter ses croyances, sa morale, son culte, son organisation, c'est que le sentiment public réclamait précisément ces croyances, cette morale, ce culte, cette organisation. Cependant il ne cherche nullement à dissimuler les faits et à atténuer l'importance du succès chrétien. Le christianisme, il le constate, réussit là où tous échouent: la conversion du monde romain, quand il l'opère, vient d'être manquée par le judaïsme, par Isis et par Mithra. Il saisit l'Empire non par son chef, « suivant le système des jésuites, » mais corps à corps, domptant le peuple d'abord et attirant ainsi à lui l'empereur [15].

Il serait puéril de nier l'influence exercée par l'*Histoire des origines du christianisme*.

Ceux qui s'adonnaient jusqu'alors à l'étude austère et difficile des premiers siècles chrétiens n'avaient pour se guider que Tillemont et Fleury, d'une science grave et d'un ton sévère. Le livre de Renan où se jouaient, à l'abri d'une science étendue et d'une critique avertie, la grâce, l'imagination, l'ironie, la souplesse exquise d'une intelligence toujours agile et d'une pensée ondoyante, ce livre mémorable fut comme un éblouissement. Quand l'émoi d'admiration se fut calmé, on s'aperçut et on avoua que ces siècles lointains, ces générations oubliées et ce passé qu'on croyait presque aboli s'offraient à nous aussi saisissants de vie qu'une société disparue de la veille. Et ce fut un premier bénéfice: de ce jour les études d'antiquité chrétienne possédèrent un attrait, une séduction dont l'antiquité classique avait eu la propriété exclusive; elles recrutèrent des travailleurs qui, auparavant, se détournaient d'elles comme indignes de leur effort. — En même temps que Renan implantait ces études jusque-là dédaignées, il révélait non seulement l'intérêt qui s'y attachait, mais encore l'utilité qu'elles pouvaient avoir pour la connaissance de l'histoire gréco-romaine dont elles ne devaient plus être isolées, et c'était un deuxième bénéfice. Enfin il montrait par un coup d'éclat tout ce que cette histoire primitive du christianisme possédait de richesses parmi les textes et les monuments qu'on n'avait pas assez explorés, rapprochés et illustrés: troisième bénéfice. Pour tout cela il ne faut ni craindre ni hésiter de lui rendre justice on n'en est que plus à l'aise pour faire, sur d'autres points, les réserves qui s'imposent.

Il fut de mode quelque temps de mettre en doute la science de Renan; on y a renoncé et on a bien fait. Mais si on cherche l'explication de cette querelle plus que maladroite, peut-être la découvrira-t-on dans cette animosité, cette rancune des laborieux, même des érudits que le sentiment de leur impuissance littéraire soulève contre quiconque sait exprimer avec aisance, avec grâce ou avec éloquence ce qu'ils savent aussi bien que lui sans parvenir à l'exprimer comme lui. Qu'on se permette d'être savant, ils y consentent, mais qu'on ait l'esprit ailé, qu'on énonce une découverte ou qu'on présente une démonstration sans lourdeur, sans pédanterie, sans plisser le front et tordre la bouche, voilà ce qu'ils ne supportent pas. Est-il permis d'avoir raison sans être ennuyeux, ils ne le veulent pas, et qui sait si chez Renan, la même science, sans aucun soutien de talent littéraire, n'eût pas trouvé ses contradicteurs plus disposés à lui accorder, je ne dis pas leur acquiescement, mais leur indulgence.

[1] Cf. *Bull. crit.*, t. I, p. 330. — [2] *Marc-Aurèle*, p. 411. — [3] *Ibid.*, p. 550. — [4] *Ibid.*, p. 199. — [5] Br. Krusch, *Der 84 jahrige Ostercyclus und seine Quellen*, Leipzig, 1880, p. 311 sq. — [6] *Marc-Aurèle*, p. 452. — [7] *Marc-Aurèle*, p. 536. — [8] *Ibid.*, p. 543. — [9] *Ibid.*, p. 192. — [10] *Ibid.*, p. 219. — [11] *Ibid.*, p. 228. — [12] *Ibid.*, p. 166, note 2. — [13] *Ibid.* p. 537. — [14] *Ibid.*, p. 642. — [15] *Bull. crit.*, t. II, p. 306-309.

Cette merveilleuse soierie, souple et éclatante, qu'est son style, il l'a déployée au cours de ces sept volumes et sur une vieille histoire toute surprise de se voir ainsi magnifiquement drapée. Tour à tour peintre de paysages et psychologue, il a usé d'un art qu'il y aurait imprudence à vouloir copier, mais qui a fixé pour toujours telles images qu'il a voulu peindre. Si on veut comprendre pourquoi l'*Histoire des origines du christianisme* conservera une place, même quand elle aura été refaite, c'est qu'il s'y trouve des pages qu'on ne récrira jamais.

Voici Paul et Silas parcourant la Macédoine, au sortir de Philippes : « D'Amphipolis, les apôtres, après être sortis de l'estuaire du Strymon, s'engagèrent entre la mer et la montagne, au travers de bois épais et de prairies qui s'avancent jusqu'au sable du rivage. La première halte, sous des platanes, près d'une source très froide qui sort du sable, à deux pas de la mer, est un endroit délicieux. Les apôtres entrèrent ensuite dans l'Aulon d'Aréthuse, déchirure profonde, sorte de Bosphore taillé à pic, qui sert d'émissoire aux eaux des lacs intérieurs vers la mer; ils passèrent, probablement distraits, à côté du tombeau d'Euripide. La beauté des arbres, la fraîcheur de l'air, la rapidité des eaux, la vigueur des fougères et des arbustes de toute sorte rappellent un site de la Grande Chartreuse ou du Grésivaudan, jeté au seuil d'une fournaise. Le bassin des lacs de la Mygdonie, en effet, est torride; on dirait des surfaces de plomb fondu; les couleuvres nageant la tête hors de l'eau et cherchant l'ombre, y tracent seules quelques rides. Les troupeaux, vers midi, serrés au pied des arbres, semblent atterrés; n'était le bourdonnement des insectes et le chant des oiseaux, qui seuls dans la création résistent à ces accablements, on se croirait au règne de la mort. »

XXXV. **Ernest Havet** ET **Edm. de Pressensé.** — Entre 1871 et 1884, Ernest Havet publia un ouvrage en quatre volumes intitulé : *Le Christianisme et ses origines.* La lecture en est ennuyeuse et difficile. Le style, triste, terne, fait regretter les étincelantes fantaisies de Renan. Autant, d'ailleurs, ce dernier connaît tous les alentours du sujet et se montre familier avec les documents, autant E. Havet s'avance péniblement, comme à l'aventure, à travers une contrée inconnue. A défaut d'une science approfondie, l'auteur est armé d'un fanatisme agressif, l'accent est âpre et farouche. Pour lui, le christianisme n'est pas un fait à étudier, mais un ennemi à combattre. Le livre abonde en mots durs, haineux. Où sont l'insouciance apparente, le gai scepticisme, la belle humeur du prêtre de Némi ?

Trois parties composent cet ouvrage : t. I et II, *L'Hellénisme* (1871); t. III, *Le Judaïsme* (1878); t. IV, *Le Nouveau Testament* (1884). La première a pour objet de mettre en valeur de nombreuses et frappantes analogies entre le christianisme et l'hellénisme. Le fond du travail n'est pas nouveau. Depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours, une foule d'écrivains ont reconnu, quoique dans des intentions très diverses et souvent très opposées, qu'on peut entendre bien des sons chrétiens dans le monde antique et surtout dans la philosophie ancienne, parmi les plus éclairés des païens. Havet a repris cette démonstration avec une richesse de détails, une familiarité des auteurs classiques qui donnent à son ouvrage une supériorité bien marquée sur tous les écrits qui, avant le sien, ont traité le même sujet. On pourrait peut-être lui reprocher de n'être pas toujours assez difficile dans le choix des analogies qu'il signaleentre la philosophie grecque et la religion chrétienne.Ce ne serait là qu'une critique de détail s'il n'y rattachait une thèse qui ne paraît nullement acceptable.

E. Havet n'entend pas renouveler l'opinion des Celse et des Porphyre, comme on pourrait s'y attendre à la vue du titre de son ouvrage; non, il n'admet pas que le christianisme ait été une simple imitation de la philosophie hellénique; il reconnaît qu'il est sorti primitivement de la prédication de Jésus et de ses apôtres. Mais il est d'avis que ce christiansme primitif qui, autant qu'on peut en juger par les quelques mots qu'il en dit en passant, n'était qu'une ébauche imparfaite, se mêla, en entrant dans le monde gréco-latin, à la culture qui y dominait, et se transforma par le mélange. « Le ruisseau toujours grossissant du judaïsme vint tomber, dit-il, dans ce grand fleuve hellénique et s'y absorber tout en donnant aux eaux qui le reçoivent une teinte nouvelle [1]. » De là sortit un christianisme en quelque sorte nouveau, et l'on peut ainsi à bon droit, au dire de Havet, considérer l'hellénisme non seulement comme une nouvelle source de la religion chrétienne, mais encore comme une source plus abondante que la première. Et si on lui demande la preuve de cette absorption du christianisme primitif par l'hellénisme, il fera remarquer que la religion chrétienne, telle qu'elle s'enseigne et se pratique parmi nous, rappelle bien plus les anciens cultes de la Grèce et de Rome que les enseignements de Jésus. « Si nous étudions en elles-mêmes, dit-il encore, la pensée chrétienne et la vie chrétienne, nous ne retrouvons guère que ce qu'il y avait dans la philosophie et dans la religion des Grecs-Romains, ou ce qui a dû en sortir naturellement par l'effet des influences sous lesquelles le monde s'est trouvé placé précisément vers la date de l'ère nouvelle [2]. » La démonstration est un peu sommaire, on lui eût préféré une exposition historique et détaillée de cette opération.

Cependant le christianisme n'est pas tout hellénique, en sorte que l'auteur a senti la nécessité de consacrer un volume au *Judaïsme*. Son incompétence s'y trahit avec une sorte de naïveté. E. Havet ne sait pas l'hébreu, ce qui est permis à tout le monde; mais, ne sachant pas l'hébreu, il publie cinq cents pages sur la littérature hébraïque, ce qui, assurément, n'est permis à personne. Non content de résumer les travaux d'autrui, il veut être original. En lisant les prophètes et les psaumes dans une traduction, il découvre que l'antiquité en a été fort exagérée. Les prophètes sont du IIe siècle avant notre ère et les psaumes appartiennent au temps d'Hérode [3]. « Si ces livres sont moralement si près du christianisme, c'est qu'en réalité ils en étaient aussi assez près chronologiquement [4]. Cette théorie n'a pas fait fortune : Havet a pu « revendiquer la priorité de ses vues » sans que personne, même parmi ses amis, ait songé à la lui disputer.

La critique du Nouveau Testament n'a pas mieux inspiré celui qui, après en avoir analysé l'un après l'autre les écrits, conclut en ces termes : « Quoi! Ce n'est que cela ? c'est de cette poignée de livres, où il y a si peu de chose, que le monde chrétien a vécu [5]! » Dans la dernière partie du volume, l'auteur se fait historien; or les cent pages intitulées : *La propagation du christianisme*, fourmillent d'erreurs, de confusions, de naïvetés. E. Havet connait l'histoire ecclésiastique à peu près comme il sait l'hébreu.

A l'en croire, le christianisme se propagea sans difficultés, parce que sa métaphysique et sa morale n'étaient faites pour étonner personne, et que dans le monde romain la vie n'était plus *vivable* selon l'expression des Grecs [6]. Cependant la foi nouvelle rencontra, de l'aveu de l'auteur, deux obstacles. L'un était l'autorité du passé, l'existence des religions antiques, avec leurs traditions séculaires et leur empire sur les âmes.

[1] T. II, p. 332. — [2] *Préf.*, p. VI. — [3] T. III, p. 171 sq. — [4] T. IV, p. VI. — [5] T. IV, p. 391. — [6] T. IV, p. 417.

Comment le christianisme est-il venu à bout de ces attaches ? « La réponse est plate, mais péremptoire : il en est venu à bout avec le temps [1]. » Il y eut un second obstacle : la persécution. Mais, « à l'exception d'un accès de despotisme de Néron et d'une persécution d'une année sous Domitien, le christianisme, dit E. Havet, a vécu environ cent ans sous l'Empire sans avoir affaire ni à une prohibition légale, ni à une suite de violences [2]. » Ainsi disparaissent d'un trait les persécutions de Trajan et d'Hadrien, ainsi sont relégués parmi les apocryphes la correspondance de Pline avec Trajan qui a été fabriquée « vers l'époque de Tertullien [3]. » Et comme cette explication ne se soutient plus, qu'elle est abandonnée de tous, E. Havet lui demeure fidèle tout en accordant que, si la pièce est fausse, « c'est un pastiche extraordinairement réussi [4]. »

« Si on écarte ces deux lettres comme non authentiques, il n'y a plusaucune raison suffisante d'affirmer qu'il y ait eu aucune persécution quelconque sous Trajan [5]. » C'est là qu'il en voulait venir; les lettres étaient des témoins gênants. Mais le terrain n'est pas encore déblayé de tout vestige de persécution. Le règne de Trajan vit deux martyrs illustres, Siméon et Ignace. Supprimons aussi « ces prétendus martyrs. » Malheureusement la suppression n'est pas facile. L'histoire du juif Siméon est rapportée non par Eusèbe, mais par Hégésippe, un compatriote et un contemporain. Ignace se laisse écarter plus malaisément encore. Les actes sont douteux; mais on a ses lettres. L'une d'elles, adressée aux Romains, a paru jusqu'à ce jour au-dessus de toute critique. E. Havet en cite le célèbre passage : « Je suis le froment de Dieu; je dois être moulu par la dent des bêtes, pour devenir le pur pain du Christ... » tant admiré par E. Renan, aux yeux duquel cette incomparable épître et « les traits énergiques qu'elle renferme pour exprimer l'amour de Jésus et l'ardeur du martyr font en quelque sorte partie de la conscience chrétienne [6]. » E. Havet pense autrement; la lettre le gêne, donc elle n'est pas bonne. « Ce sont là, dit-il, des contes à dormir debout, inventés pour être édifiants dans des temps barbares [7]. » Vraiment, on ne saurait plus mal tomber : la phrase : « Je suis le froment de Dieu..., » est citée avec admiration par saint Irénée, qui écrivait sous Marc-Aurèle, c'est-à-dire fort loin des temps barbares.

« Sous Hadrien, il n'est parlé nulle part absolument d'aucune espèce de persécution [8]. » Ce *nulle part absolument* surprendra si l'on se rappelle la lettre de Granianus à l'empereur et le rescrit de celui-ci à Minucius Fundanus, documents dont l'authenticité, contestée à tort, paraît démontrée (voir *Dictionn.*, t. IV, col. 2149 au mot ÉDITS ET RESCRITS), et qui supposent que la situation des chrétiens était, sous Hadrien, absolument la même que sous Trajan. Saint Justin, dans sa *IIe Apologie*, dit qu'à l'époque « où il était encore platonicien, » c'est-à-dire apparemment sous Hadrien, la vue des fidèles marchant sans crainte à la mort le frappait d'admiration. Enfin, quelques passions de martyrs nous sont restées de ce temps : les unes semblent anciennes, comme celle de saint Symphorose; d'autres sont de basse époque; mais les détails donnés par plusieurs d'entre elles ont été confirmés de nos jours par les découvertes archéologiques.

Saint Justin ayant écrit sous Antonin deux *Apologies* pour les chrétiens, force est de reconnaître que pendant ce règne ils furent persécutés. Mais l'auteur s'en tire habilement. Dans la Ire, Justin, posant le principe que développèrent après lui tous les apologistes, demande qu'au lieu de punir les chrétiens « pour le nom seul, » on ne les condamne qu'autant qu'ils auront été reconnus coupables de crimes de droit commun. « Ce sont donc les actes de ceux qu'on vous dénonce que vous devez juger, afin que celui qui sera convaincu soit condamné comme coupable, non comme chrétien, et que celui contre qui on n'aura rien trouvé soit absous comme chrétien, n'étant pas coupable [9]. » E. Havet conclut de ces paroles que « le gros de la population chrétienne était évidemment mal famé, » que l'Église était pleine « de canaille, » c'est-à-dire « d'une multitude née et élevée sous des influences mauvaises, et par là toujours prête à mal faire [10]. » Voici une glose qui dépasse quelque peu le texte.

« On place sous le principat d'Antonin l'histoire d'un prétendu martyre de Polycarpe. Ce n'est encore qu'un roman, dont il n'y a pas à tenir compte [11]. » Jusqu'alors, l'authenticité de la lettre circulaire de l'Église de Smyrne sur le martyre de saint Polycarpe n'avait été contestée par personne. Renan, beaucoup plus équitable parce qu'il a étudié les documents, dit de celui-ci : « Ce beau morceau constitue le plus ancien exemple connu des Actes des martyrs [12] » et consacre un chapitre entier à le résumer, comme une pièce absolument historique. Il suffit de lire la lettre des Smyrniotes pour la distinguer des romans et des légendes. L'incompétence absolue de E. Havet peut seule en juger autrement.

A l'occasion de Marc-Aurèle, E. Havet découvre que le mémoire apologétique adressé à cet empereur par Méliton de Sardes n'est pas authentique [13], bien qu'Eusèbe nous en ait conservé les fragments. La lettre fameuse des Églises de Lyon et de Vienne, en 177, ne trouve pas grâce devant lui. Il « ne reconnaît à cette lettre aucun caractère historique, et ne pense pas qu'il y ait eu nulle part sous le principat de Marc-Aurèle des scènes pareilles à celles-là [14] ». Peut-être une pareille incompréhension dispense-t-elle de prendre au sérieux l'auteur qui prend soin d'en faire ainsi l'étalage. Lorsqu'il aborde le IIIe siècle, il se montre encore plus médiocre historien. Les différences si tranchées qui séparent, au point de vue historique et juridique, les persécutions réglées par le rescrit de Trajan de celles qu'inaugurèrent des édits spéciaux lui échappent. Voir *Dictionn.*, t. IV, col. 1565, au mot DROIT PERSÉCUTEUR. Avec Dèce (voir ce mot) commencent vraiment, dit-il, les grandes persécutions. Cela est exact, et, après avoir accordé une note à la persécution de Valérien, l'auteur consacre une ligne à la persécution de Dioclétien. « Cette persécution ne fut, dit-il, qu'un dernier effort du passé qui essayait inutilement de se défendre [15]. » Là-dessus, il se croit en droit de conclure : « J'ai achevé l'étude des persécutions. — Elles ont été à la fois très rares et très courtes, de manière qu'à prendre les choses dans leur ensemble, on peut dire que pendant trois siècles l'Église a vécu en pleine paix [16]. »

C'est une œuvre très différente de celle dont on vient de parler que l'*Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne* par Edmond de Pressensé. Dans une « nouvelle édition entièrement refondue, » l'auteur donnait en guise d'introduction un volume entier intitulé : *L'ancien monde et le christianisme* [17], qui ne mérite que des éloges. Rarement l'histoire des croyances antiques a été traitée d'une main plus ferme. Quelques passages de l'introduction font connaître la pensée de l'auteur. « L'histoire, dit-il, est une lutte constante entre deux principes opposés que nous

[1] T. IV, p. 419. — [2] T. IV, p. 433. — [3] T. IV, p. 431. — [4] T. IV, p. 425. — [5] T. IV, p. 431. — [6] *Les Évangiles*, p. XXXV. — [7] T. IV, p. 433. — [8] T. IV, p. 433. — [9] I Apol., c. LXXV. — [10] T. IV, p. 434-435. — [11] T. IV, p. 439. — [12] *L'Église chrétienne*, p. 462. — [13] T. IV, p. 440, note. — [14] T. IV, p. 443. — [15] T. IV, p. 470. — [16] T. IV, p. 482, 484; cf. P. Allard, dans *Revue des questions historiques*, 1886, t. XXXIX, p. 585-592. — [17] In-8°, Paris, 1887.

reconnaissons sous les formes les plus diverses : la lutte entre le principe du bien, du vrai et le principe du mal. Ce dualisme de l'histoire implique que l'humanité n'est plus dans son état normal. Si la liberté humaine était demeurée en harmonie parfaite avec la liberté divine, il n'y aurait eu, en fait que la manifestation de cette harmonie et de ses bienfaits. L'humanité se serait développée comme un grand arbre qui dresse son branchage tout droit vers le ciel. Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. L'humanité sans le péché et la douleur n'en aurait pas eu davantage [1]. » Il y a donc eu déchéance originelle : « On ne peut contester que toutes les religions n'aient gardé, sous la forme du mythe, le souvenir d'un lointain passé où tout était meilleur, et aussi le sentiment d'un héritage de douleur et de malédiction [2]. » Mais l'homme ne saurait se résigner à cette déchéance : en lui persiste un invincible espoir de réparation. Il a perdu Dieu, et ne cesse de le chercher. « Chercher ce Dieu inconnu, en tâtonnant au travers de la sombre nuit païenne, où brilleront pourtant, comme de belles étoiles, quelques vérités immortelles; renouveler incessamment cette recherche, sous l'impulsion de cet insatiable besoin du divin qui est tout ensemble l'honneur et le tourment de l'être humain; reconnaître à chaque nouveau degré de l'évolution religieuse l'insuffisance de ce qu'il a entrevu; faire ainsi l'expérience de l'incapacité de l'homme, livré à lui-même, de satisfaire ses plus nobles aspirations, à mesure qu'il en a mieux conscience et qu'une lumière plus pure l'éclaire [3] : « telle est, d'après Edm. de Pressensé, toute l'histoire morale du monde païen. Il reconnaît dans ce travail incessant des intelligences et des cœurs, la préparation naturelle à la venue du Christ, préparation qui se poursuivit chez les gentils, malgré bien des lenteurs, des contradictions et des reculs, « comme une libre expérience [4], » à la différence de ce qui se passa en Judée, où elle « eut le caractère d'une révélation [5]. »

Ce dernier mot suffit à marquer le point de vue strictement chrétien où se place l'auteur. Dès les premières lignes de son livre, il se sépare de l'école qui voit dans le christianisme « le simple résultat, la synthèse, sous forme d'un mythe nouveau, des éléments préexistants, le produit de la rencontre de l'esprit grec et du judaïsme, à une époque de syncrétisme universel [6]. » Pour Edm. de Pressensé, le christianisme possède « l'originalité absolue, » c'est la religion divine seule capable de sauver le monde. « Sans doute, ajoute l'historien, cette même prétention de consoler et de relever l'humanité se rencontre dans toutes les religions; mais, quand on établit la comparaison entre la manière dont elles ont tenu cette promesse et ce que l'Évangile a donné au monde, on ne voit plus, dans ces tentatives d'opérer le salut d'une race malheureuse, qu'une forme, une expression souvent passionnée des aspirations que le Christ seul pouvait satisfaire. Voilà pourquoi toutes les analogies que l'on signale entre son enseignement et les conceptions religieuses et philosophiques de l'ancien monde ne diminuent en rien son originalité. Si haut que s'élèvera parfois l'idéal des maîtres de la religion, ce ne sera toujours qu'un idéal, et il restera entre lui et l'Évangile, pour les chrétiens, la distance qui existe entre une idée et sa pleine réalisation [7]. »

Les volumes suivants font aussi une large part aux considérations, de sorte que l'ouvrage entier est moins une histoire proprement dite, avec la rigueur de méthode et la précision que cette science suppose, qu'une méditation historique.

XXXVI. **Barthélemy Aubé** ET **Paul Allard.** — B. Aubé donna, en 1875, le premier volume d'une *Histoire des persécutions de l'Église jusqu'à la fin des Antonins*, qui recueillit, chemin faisant, beaucoup d'éloges et encore plus de critiques. Pour faire suite, il publia, toujours sous le titre d'*Histoire des persécutions de l'Église*, un deuxième volume intitulé : *La polémique païenne à la fin du IIe siècle. Fronton, Lucien, Celse, Philostrate* (1878). On se demanda : Quel est le lien de ces deux volumes ? Comment et pourquoi faire rentrer, sous ce titre général de *persécutions*, la polémique littéraire et philosophique ? L'auteur répondit que réfuter les chrétiens et leur doctrine, c'était alors les dénoncer, et l'explication parut insuffisante. Les chrétiens eux-mêmes, sauf dans les temps de la plus violente intolérance, n'ont pas regardé une réfutation comme une persécution Pour trouver le vrai rapport entre les écrits polémiques des philosophes et les édits de persécution des empereurs, il fallait se placer à un point de vue plus large que celui des persécutions de l'Église. Ce que nous offrent les trois premiers siècles, c'est la lutte tragique de la société nouvelle et de la société antique. Cette lutte se produit sous deux formes : à l'extérieur, c'est le conflit sanglant de l'Église et de l'Empire; à l'intérieur, c'est la lutte philosophique de l'esprit chrétien et de la pensée païenne. A ce point de vue seulement, on peut réunir dans un même tableau les faits de persécution et les polémiques littéraires qui sont, en effet, parallèles et restent dans une correspondance intime.

Très supérieur au premier volume, celui-ci contenait, au début, un hors-d'œuvre, en guise d'introduction, sous le titre de « Mouvement des idées chrétiennes au IIe siècle. » Malgré ses soixante-huit pages, ce tableau, aussi vague dans son contenu que le titre permet de s'y attendre, est insuffisant. On y relève bien des allégations contestables, par exemple celle-ci : « Rien ne paraît avoir été plus confus, plus mêlé, plus incohérent que ce qu'on appelle la doctrine chrétienne au IIe siècle [8] » Il est absolument impossible de souscrire à un pareil jugement. « Les artisans de la doctrine travaillent isolément sans concert. » Rien de moins fondé que cette assertion, qu'on l'applique aux docteurs ou aux communautés. L'histoire des trois premiers siècles nous montre au contraire un échange courant d'idées, d'exhortations entre les Églises et les chefs. Les hérésies sont nombreuses sans doute, l'effervescence des esprits très vive, mais si l'on admettait le point de vue auquel se place l'auteur, l'unité eût été impossible et le christianisme n'eût pas vécu deux siècles. Insuffisant en ce qui concerne les hérésies, ce qu'il dit du gnosticisme laisse surtout à désirer. Il considère cette philosophie comme un système particulier, né un beau jour dans un lieu déterminé, dans la Syrie ou la Palestine et propagé successivement dans le reste du monde [9]. De là une confusion de tous les systèmes gnostiques [10]; ce qu'écrit Aubé est à peu près exact pour Valentin, mais ne l'est pas du tout pour les Ophites, pour les Pérates, pour Bardesane, ni pour Marcion. L'auteur n'est pas plus heureux avec les apologistes qui, dit-il, « pour la plupart n'appartenaient pas à la hiérarchie [11] : » cependant Méliton était évêque de Sardes; Apollinaire, évêque d'Hiérapolis; Tertullien, prêtre de Carthage; Quadratus, peut-être évêque d'Athènes.

En 1881, Aubé publia encore *Les chrétiens dans l'Empire romain de la fin des Antonins au milieu du IIIe siècle* (180-249), et quelques années plus tard, 1884, *L'Église et l'État dans la seconde moitié du IIIe siècle (249-284)*. Entre temps, il donnait une *Étude sur un nouveau texte des Actes des martyrs scillitains*, 1881; un *Supplément aux* Acta sincera *de Ruinart ; actes inédits de l'évêque de Pamphylie, Nestor, martyr le*

[1] Introduction, p. XXIV. — [2] *Ibid.*, p. XXV. — [3] *Ibid.*, p. XXXVII. — [4] *Ibid.* — [5] *Ibid.* — [6] *Ibid.*, p. XVII. — [7] *Ibid.*, p. XX. — [8] P. 9. — [9] P. 20. — [10] P. 16. — [11] P. 7.

28 février 250, dans *Revue archéologique*, 1884, p. 215-234, et *Polyeucte dans l'histoire, étude sur le martyre de Polyeucte d'après des documents inédits*, in-8°, Paris, 1883; enfin, par un bonheur rare, il découvrit et publia les actes tout à fait authentiques, de Carpus, Papylus et Agathonice : *Un texte inédit d'actes de martyrs du III^e siècle*, dans *Revue archéologique*, décembre 1881. Si bien que l'abbé Duchesne s'écriait : « M. Aubé est en train de devenir bollandiste. Quel dommage qu'il n'appartienne pas à la Compagnie de Jésus! On l'expédierait à Bruxelles travailler aux *Acta sanctorum*. Il rendrait de grands services. » Peut-être en qualité d'hagiographe; comme historien, son étoile a pâli. Malgré les nombreux et illustres parrains de son ouvrage : Renan, Boissier, Le Blant, et d'autres, malgré leurs éloges, il arrive qu'à les collectionner on se trouve en présence d'une série de critiques de toutes les nuances jusqu'à la sévérité inclusivement.

« C'est l'ouvrage d'un bon esprit, ami du vrai, sagement indépendant, toujours prêt à modifier ses premières opinions quand il y est amené par l'étude désintéressée des faits. » disait Renan [1]. « Je lui fais pourtant un reproche général, insinuait Gaston Boissier : il tient tant à ne pas croire à la légère et à ne pas nier sans motif qu'il éprouve parfois quelque peine à se décider. Il paraît trop hésitant, trop incertain dans ses conclusions; il s'entoure, ou plutôt il s'embarrasse de trop de réserves; il y a toujours quelque hésitation dans ses doutes et quelque doute dans ses affirmations. Souvent aussi on s'aperçoit qu'il a traversé des opinions différentes, et quand il expose celle à laquelle il s'est définitivement arrêté, les anciennes se montrent et réclament [2]. » M. Aubé est sur plus d'un point disciple de l'école du doute qu'inaugura chez nous le XVIII^e siècle, et qui se présenta alors avec plus de traits brillants que de qualités solides [3]. Et, après lui avoir décoché ce trait, Edm. Le Blant parcourait l'ouvrage, s'arrêtant de ci de là : « Je n'oserais, pour ma part, avancer avec M. Aubé que les Actes de sainte Félicité et de ses fils ont pu être l'œuvre de quelque bel esprit, entreprenant de dresser un pendant au récit biblique de la mère et de sept fils du Livre des Machabées. » Il y a là, je le crains, exagération dans la critique... A côté de l'expression de doutes tels que celui-ci, il est dans l'ouvrage de M. Aubé des affirmations devant lesquelles je ressens quelque étonnement : il s'agit de la fin de Domitien. Pour qui veut étudier en détail l'histoire des persécuteurs, il est encore plus d'un point sur lequel il me semble difficile de tomber d'accord avec M. Aubé. »

En passant du camp laïque au camp ecclésiastique, ce ne fut pas une autre chanson. « Exposition claire, où, à côté des faits de persécution, prennent place les principaux événements de l'histoire impériale et de l'histoire intérieure de l'Église. La compétence de l'auteur n'est pas égale sur tous les points, » opine l'abbé Duchesne [4] qui se représente Aubé comme un Adam assis et grognon devant la porte du paradis où il ne lui est pas permis de pénétrer. Non content de réduire le nombre des martyrs plus que de raison, il arrive à Aubé de transporter tous les proconsuls d'Afrique avec un écart de vingt ans; après quelques chiquenaudes, tout se passait honnêtement, l'auteur et le critique se quittaient en bons termes, mais Aubé aurait eu tort de crier trop tôt victoire. Le P. Colombier, un jésuite [5], et dom Lévêque, un bénédictin [6] allaient le hacher menu comme chair à pâté [7]. Leurs dissertations sont, malheureusement, des rapsodies dont il serait superflu de tenir compte. Aujourd'hui le livre d'Aubé est assez oublié, c'est justice; mais il n'a pas été inutile, puisqu'il a montré la nécessité de le refaire et qu'il a été refait.

Ce sera le titre de Paul Allard à l'estime et à la reconnaissance d'avoir écrit la première histoire scientifique et impartiale des persécutions.

Paul Allard naquit à Rouen le 15 septembre 1841, dans une famille profondément chrétienne [7]. Il fit toutes ses classes à l'Institution Join-Lambert et y reçut une formation essentiellement littéraire et classique. Ses études de droit aboutirent à deux thèses de licence soutenues à la Faculté de Droit de Paris, intitulées : *De exercitoria actione*, et *Du contrat de louage, du mandat et de la commission;* celle-ci s'achevait par une sorte de profession de foi : « En terminant ce dernier acte de notre vie d'étudiant, et en jetant un regard sur la vie nouvelle qui s'ouvre, nous ne pouvons nous défendre d'un retour sur nous-même. Le moment vient où nous aussi, nous allons être appelé à consacrer aux intérêts d'autrui et, pour notre humble part, aux intérêts de la société, notre intelligence et notre travail. Puisse Dieu nous soutenir dans cette tâche nouvelle, maintenir constamment notre voie dans la vérité et dans la justice et, au moment où nous achevons ces lignes, bénir dans l'étudiant l'homme de bonne volonté. »

Pendant les années suivantes, entre 1861 et 1868, P. Allard entreprit toute une série de voyages en Europe. Il adressait à sa famille des lettres qui sont plutôt des relations réfléchies, intéressantes, parfois curieuses en ce qu'elles montrent l'équilibre parfait de ce jeune homme qui à ses idées sur le beau, sur l'idéal, sur l'art. On le rencontre en Hollande, en Écosse, en Italie, curieux, attentif et un peu grave d'allure, ayant le goût et la discipline de la réflexion. Il s'éprenait à la pensée d'un apostolat social, rempli d'admiration pour Lacordaire et le catholicisme libéral alors représenté par des hommes dont l'illustration touchait à la célébrité : Albert de Broglie, Alexis de Tocqueville.

En 1863, P. Allard visite l'Italie et s'intéresse vivement à l'antiquité et à l'archéologie. A Rome, ce sont les catacombes qui l'ont le plus intéressé. « Leur visite, écrit-il à son père, est la plus belle excursion que j'aie faite en Italie. » Il la fit sous la conduite de J.-B. De Rossi, déjà célèbre par ses découvertes de la catacombe de Calliste. « On pourrait l'appeler, écrit Paul Allard, l'inventeur des catacombes; car il a entièrement renouvelé l'archéologie chrétienne sur ce point. Il est incroyable comment une découverte le mène à une autre, une conjecture à une certitude, et comment il arrive sur les points les plus obscurs et par les voies les plus merveilleuses à des démonstrations presque mathématiques. C'est du reste un homme charmant qui ne se prodigue pas, mais qui livre toute sa science, avec toute sa grâce, quand on doit à une bonne recommandation la rare et l'heureuse fortune de l'avoir pour cicerone... Le pape prend sur son budget bien faible et consacre à ces admirables travaux une partie des sommes que lui apporte le Denier de Saint-Pierre. Au point de vue de l'histoire, au point de vue de l'art et de l'archéologie, au point de vue théologique même, il y a d'admirables résultats à recueillir. » Et dans cette dernière phrase écrite au lendemain de sa première visite aux catacombes, nous pouvons voir le premier germe de la grande œuvre historique qu'il a accomplie. P. Allard terminait sa lettre par ces paroles : « Cette

[1] *Journal des Savants*, 1876, p. 696. — [2] *Revue des Deux Mondes*, 1879, t. XL, p. 788 — [3] *Rev. des quest. hist.*, 1876, t. XIX, p. 236. — [4] *Bull. critique*, 1881, t. I, p. 54. — [5] *Études religieuses*, 1877, V^e série, t. II, p. 408-423. — [6] *Revue des sciences ecclésiastiques*, 1884, V^e série, t. IX, p. 497-531; t. X, p. 143-180. — [7] J. Guiraud, *Paul Allard. La préparation de son œuvre historique et de son action sociale*, 1841-1868, dans *Rev. des quest. hist.*, 1^er octobre 1923, p. 375-405.

journée des catacombes sera, je ne crains pas de le dire, le plus grand et le plus beau souvenir de mon voyage. Quand nous sommes remontés, encore tout émus, du fond de ces obscurs souterrains, la lumière du jour a frappé nos yeux d'une impression étrange. Il était cinq heures du soir, l'azur du ciel était plus sombre; la campagne de Rome éclairée par le soleil couchant, la voie Appienne avec ses tombeaux, l'horizon tout entier avec sa triste et solennelle majesté, remplissaient l'esprit de sentiments doux et graves en harmonie avec les grandes impressions que nous venions de ressentir. »

Dès 1864, P. Allard avait manifesté son goût pour l'histoire par une étude *A propos d'un autel peint par M. Dupuy-Delaroche dans l'église Saint-Godard de Rouen;* ce qui fixa sa vocation et fit de lui un historien des origines de l'Église, ce furent ses deux voyages à Rome de 1864 et de 1867 et les relations qui se nouèrent alors entre le jeune avocat de Rouen et M. De Rossi [1]. Rentré à Rouen et marié, il voulut entretenir ces relations et les études qu'elles lui avaient fait entrevoir. Il se servit pour cela des articles de vulgarisation qu'avaient publiés sur les fouilles des catacombes dans la *Revue des Deux Mondes* Gaston Boissier, dans le *Correspondant* Edmont Le Blant, dans le *Journal des Savants* Auguste Vitet, enfin dans la *Revue des questions historiques* le comte Desbassyns de Richemont. Il est probable qu'il dépouilla aussi le *Bullettino di archeologia cristiana* qui avait commencé à paraître en 1863. Mais, à partir de 1869, P. Allard eut à sa disposition le livre dans lequel J. Spencer Northcote et W. R. Brownlow présentaient au public sous une forme accessible et attrayante tout le suc archéologique contenu dans la *Roma sotterranea* et dans le *Bullettino*. Dès qu'il y eut jeté les yeux, P. Allard songea à en donner une traduction française et il s'entendit dès le début de l'année 1870 avec l'éditeur anglais et avec J.-B. De Rossi. Celui-ci favorisait la publication pour laquelle P. Allard faisait exécuter, à ses frais, toutes les reproductions en couleur qui l'accompagnent, et, quatre jours après l'entrée des Piémontais à Rome, De Rossi avertissait son traducteur français qu'il allait lui faire présenter à Rouen, par la maison Rothschild, correspondante de la banque romaine Cerasi, une traite de 5 000 francs, montant de ses droits d'auteur. Cette édition française n'était pas du reste une simple traduction, mais une adaptation et une mise au point pour laquelle J.-B. De Rossi avait fait des corrections, des observations qui ont leur prix. Le 6 mai 1872, il écrivait : « Le relevé des petites inexactitudes que je vous signale vous prouve deux choses : d'abord à quel degré de précision relative est arrivé votre bel ouvrage, ensuite avec quel scrupule je l'ai examiné. J'espère que le retard de quelques semaines de publication sera bien compensé par un examen aussi attentif. Maintenant je suis prêt à écrire la lettre en forme de préface ou petit avant-propos. »

Le livre parut en septembre 1872. Il était divisé en cinq parties. La première exposait les notions nécessaires pour comprendre les catacombes : la description de leurs traits communs, les lois et les usages funéraires qui en ont déterminé la formation, les conditions politique, religieuse et sociale des premiers chrétiens qui y furent enterrés. La seconde partie est une histoire des catacombes depuis leurs origines à la fin du 1er siècle, jusqu'à leur entier abandon, après 410, date du sac de Rome par Alaric. La troisième partie est consacrée au cimetière de Calliste avec l'histoire de ses fouilles, sa topographie, ses tombes historiques. Les deux dernières parties examinent l'ensemble des cimetières chrétiens déblayés en 1872, et exposent les résultats artistiques et épigraphiques acquis. Un appendice rédigé par Paul Allard faisait connaître la découverte du tombeau de saint Hyacinthe par le P. Marchi, publiait un fragment de l'interrogatoire de sainte Cécile, étudiait la chaire de saint Pierre. Deux dissertations étaient consacrées à l'intercession des saints d'après saint Augustin, reconstituaient l'autel chrétien primitif et expliquaient le plan général du cimetière de Calliste, dressé par Michel De Rossi et reproduit à la fin du volume. L'ouvrage se terminait par des dessins et planches en couleurs reproduisant des peintures et des inscriptions déjà publiées en fac-similé dans les deux premiers volumes de la *Roma sotterranea*.

Voici le titre de l'ouvrage :

« *Rome souterraine*, résumé des découvertes de M. De Rossi dans les catacombes romaines et en particulier dans le cimetière de Calliste par J. Spencer Northcote et W. R. Brownlow, traduit de l'anglais avec des additions et des notes par Paul Allard, avocat, juge suppléant au tribunal civil de Rouen, et précédé d'une préface par M. De Rossi. Ouvrage illustré de soixante-dix vignettes, de vingt chromolithographies et d'un plan du cimetière de Calliste, gr. in-8°, Paris, 1872.

Une première édition fut épuisée en quelques mois; en juillet 1873, il fallait songer à un deuxième tirage et, dans les derniers jours de 1873, la seconde édition paraissait avec le même titre que la première. Elle avait reçu des additions destinées à « mettre le livre au courant des découvertes et des études dont Rome souterraine avait été l'objet depuis 1872. » Après que cette deuxième édition eut été publiée, P. Allard continua à s'intéresser aux découvertes romaines et les enregistra dans un supplément qui parut en 1877, en appendice à la troisième édition; cet appendice était consacré aux fouilles qui, dans le cimetière de Prétextat, venaient de faire découvrir la crypte et le tombeau de Félicissimus et d'Agapet. Voir Felicissimus. J.-B. De Rossi rendait pleine justice à l'œuvre qui faisait plus pour sa notoriété que n'eussent pu faire ses lourds in-folio en italien: « Je ne puis terminer cette lettre, écrivait-il le 12 octobre 1871, sans vous remercier *avec toute l'effusion de mon cœur* de votre sympathie pour mes travaux et des paroles encourageantes que vous m'adressez. Si les fouilles et les découvertes doivent être un jour interrompues ou confiées à des mains infidèles, *votre beau livre* ne permettra pas au public européen (car toute l'Europe lit et lira *toujours* le français) d'oublier ma Rome souterraine. »

« M. De Rossi, dit très poliment M. Jean Guiraud, s'attachait vite à ses disciples et leur témoignait rapidement une telle affection que chacun d'eux s'imaginait facilement être le premier dans son estime et dans son cœur. C'est avec les mêmes effusions qu'il parlait de ses élèves romains : Gatti, Armellini, Marucchi, Stevenson; de ses élèves allemands Kraus, Kirsch et Wilpert; de ses élèves français Duchesne, Martigny, Batiffol et Paul Allard. Je ne serais pas étonné que ce dernier ait eu vraiment auprès de lui une place de choix. Par la *Rome souterraine* française, il avait grandement travaillé à répandre la gloire du maître et de son œuvre; et ceux qui ont connu le bon commandeur savent avec quelle naïveté il recherchait et goûtait les hommages, même quand, venant des humbles, ils ne pouvaient rien ajouter à sa renommée. D'autre part, l'attitude toujours déférente que Paul Allard garda vis-à-vis de lui lui épargna les appréhensions que lui inspirait parfois l'esprit et l'indépendance d'un Duchesne. Il y avait enfin une telle harmonie entre l'âme profondément chrétienne, la critique à la fois ferme et prudente, la politesse déférente et aimable

[1] J. Guiraud, *Paul Allard historien des origines chrétiennes*, dans *Revue des questions historiques*, 1er avril 1924, p. 381-428.

de Paul Allard et celles de M. De Rossi. Il n'est donc pas étonnant que des relations plus amicales, affectueuses, les aient unis jusqu'à la mort du maître, qui fut grandement déplorée par le disciple devenu à son tour un maître. »

Cette familiarité avec l'homme qui semblait symboliser la science ecclésiastique donna à Paul Allard la pensée et l'heureuse audace d'appliquer ses dons intellectuels à l'étude de l'antiquité chrétienne. Peu préoccupé de l'histoire des idées et des aventures de la philosophie, attiré au contraire par sa science juridique, sa connaissance approfondie du droit romain et la gravité des problèmes sociaux sur un autre terrain, celui des mœurs et des institutions, il y rencontra un des plus graves problèmes du passé : celui de la suppression de l'esclavage et de la restauration de la dignité humaine. Catholique libéral, studieux comme l'étaient la plupart de ceux qui partageaient cette manière de voir, loyal et consciencieux, il aimait à montrer le christianisme apportant au monde la liberté et la réhabilitation morale.

Un premier indice de cette préoccupation se révèle dans son discours de réception à l'Académie de Rouen en 1872, consacré à étudier *Le socialisme et l'Empire romain*. On y voyait que, dans l'antiquité païenne, le travail libre était rendu à peu près impossible par le nombre des esclaves employés pour toutes les besognes domestiques et pour tous les métiers: dès lors les citoyens libres mais pauvres étaient sous la dépendance à peu près absolue de l'État pour la satisfaction de leurs besoins et même pour leur nourriture; et cela, disait-il, c'était du socialisme. Mais qui a libéré le travail servile ? Cette question amena P. Allard à l'étude de la disparition progressive de l'esclavage sous l'action du christianisme. Une lettre, du 9 octobre 1871, de J.-B. De Rossi, lui suggérait cette étude et, dès le mois suivant, P. Allard était plongé dans l'étude de l'esclavage antique. L'ouvrage parut dans les premiers jours de 1876 sous ce titre : *Les esclaves chrétiens depuis les premiers temps de l'Église jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident*.

Ce livre fut bien accueilli par les pontifes académiques qui lui accordèrent leurs bénédictions : Wallon, Boissier, Champagny, Mézières, Doucet, ce qui valut à P. Allard un prix de 2 500 francs. M. de Pressensé loua l'auteur d'avoir « largement profité de l'archéologie chrétienne » et M. Duchesne regretta que l'auteur, qui avait « une pratique sérieuse de l'archéologie chrétienne, eût si peu puisé à cette source. » Gaston Boissier avait trouvé le livre « très difficile à réfuter » et Henri Wallon louait principalement le début du livre III, précisément celui que Louis Duchesne trouvait le plus critiquable et contenant « des hypothèses pures ». Avec cette désinvolture acerbe qui se retrouve dans tant de ses jugements, Duchesne déclarait qu' « il faudrait étudier la question de plus près, bien que le temps soit encore loin où il nous sera donné de pouvoir parler de l'esclavage sans passion et de l'Église sans préjugé. » A cette attaque déplacée, P. Allard fit une réponse qu'il est difficile de ne pas juger victorieuse. Dans un article intitulé : *La philosophie antique et l'esclavage*, il montra que l'on « pouvait parler de l'esclavage sans passion et de l'Église sans préjugé, » car « cette question est de celles qu'un chrétien peut traiter avec une entière liberté d'esprit. »

Bien qu'il ne se soit jamais désintéressé de cette question de l'esclavage antique et qu'il l'ait reprise sous différents aspects, tels que le servage, P. Allard conservait une attention particulière à l'archéologie monumentale qui l'avait si heureusement inspiré pour sa *Rome souterraine*. En 1878, M. H. Baudrillart avait trouvé ingénieux de comparer les chrétiens du IVe siècle aux iconoclastes de la Réforme et aux démolisseurs de 1793; d'après lui, sous les empereurs chrétiens, « la civilisation » aurait été « punie au nom de la religion. » Ce point de vue, sembla peu solide à Paul Allard qui observait que, « quand on parcourt les textes législatifs des deux siècles qui ont suivi le triomphe du christianisme, quand on lit les écrivains de cette époque et qu'on étudie l'histoire de ses monuments, on est frappé non seulement du petit nombre de temples détruits, après la conversion de Constantin, mais encore du soin avec lequel les empereurs chrétiens et l'Église elle-même veillent à la conservation des débris de l'ancien culte, quand ils ont quelque valeur artistique. » Dans un volume intitulé *L'Art païen sous les empereurs chrétiens*, publié en 1879, ces considérations prenaient la force et la valeur d'une démonstration scientifique appuyée sur les textes et sur les monuments. Quelques épisodes comme la destruction du Sérapeum à Alexandrie, du Marnéion à Gaza, les expéditions à main armée de l'abbé Schenouti en Égypte et les violences accomplies avec l'agrément de saint Martin en Gaule restent des exceptions. La démonstration présentée par Paul Allard fait de son petit livre un des meilleurs et certainement le plus clair et le plus décisif entre tous ceux qui ont été écrits sur cette question. Voir PERSISTANCE DU PAGANISME. A peine l'avait-il entre les mains que J.-B. De Rossi lui écrivait, le 27 avril 1879 : « Dans la matière de votre livre, il me suffit d'un rapide coup d'œil *sur toutes les pages* pour en apprécier la valeur. Vous avez cultivé avec soin et science et amour un germe que j'ai déposé dans la terre de la critique historique. Je lui avais dédié tout un ensemble de notes fort riches pour en faire un livre. Le livre est fait; veuillez en agréer nos félicitations. » Ce rappel un peu déplacé à la subordination du disciple qui ne s'en écartait nullement, de la part du maître naïvement vaniteux, permettait à Paul Allard de mesurer le progrès accompli. Son mérite personnel devenait assez éclatant pour qu'on le jalousât, pour qu'on essayât de l'isoler, pour qu'on se dérobât à la convenance de lui rendre justice. Cet érudit qui se permettait d'avoir du talent et des idées, qui ne dépendait de personne et ne disposait d'aucune faveur, devait être tenu en lisières, de peur que l'envie ne lui vint de postuler faveurs et décorations. On ne pouvait cependant se montrer plus modeste que Paul Allard. Il appartenait à une académie de province, il collectionnait les lettres pontificales, invariablement élogieuses et assez imprécises pour que l'une d'elles, destinée aux *Esclaves chrétiens*, allât s'égarer un jour en tête du volume d'Aubé sur les *Persécutions*, où elle faisait d'autant plus singulière figure que ce volume était à l'*Index*. Paul Allard se crut comblé lorsqu'on lui attribua le croix de chevalier de Saint-Grégoire le Grand et il poussa l'audace jusqu'à solliciter le titre d'associé correspondant national de la Société des Antiquaires. C'était, évidemment, une carrière de grand ambitieux qui s'annonçait, chacun se mit en garde. J.-B. De Rossi, prié de remettre une lettre au saint-père, se déroba : « Ma santé n'est plus ce qu'elle était, » répondit-il. Edm. Le Blant, sollicité d'écrire un compte rendu, s'en excusa : « Mes travaux d'hagiographie me débordent, » expliqua-t-il; l'abbé Duchesne, invité à présenter le nouveau volume, s'exécuta, mais déplora que ce livre fût une thèse, et chose plus grave, une thèse apologétique, cependant, « en faisant abstraction de la thèse, ajoutait-il, il reste un tableau. Un esprit chagrin pourrait y vouloir quelques ombres de plus: dans l'ensemble il est vrai, vivant, et la grâce ne lui fait pas défaut [2]. »

[1] *Journal officiel*, 24 avril 1878, *Histoire du luxe*, in-8°, Paris, 1878, t. II, p. 431. — [2] L. Duchesne, dans *Revue archéologique*, février 1880, p. 123-125.

Maintenant Paul Allard allait aborder un sujet auquel son nom restera inséparablement attaché. cette histoire des persécutions que B. Aubé venait de traiter avec plus d'audace que de bonheur. Un premier volume, qui s'offrait comme un essai, consacré à l'*Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles d'après les documents archéologiques*, parut en 1885. Des qualités très sérieuses, reconnaissait-on tout de suite, recommandent ce livre et lui donnent le droit de tenir une place honorable parmi les ouvrages dans lesquels on agite la question, toujours renaissante, des rapports de l'État romain et de l'Église chrétienne pendant les premiers siècles. Au premier rang de ces qualités on mettra une entière sincérité et une bonne foi complète. La pensée évidente de l'auteur, qui se révèle jusque dans ses titres de chapitres, a été de démontrer, contrairement à la thèse ancienne de Dodwell, que le nombre des martyrs chrétiens a été considérable dans les deux premiers siècles. Pour cela il puise largement dans les *Actes* des martyrs et emprunte aux documents hagiographiques ce qu'ils peuvent donner. La tentation bien naturelle serait de prendre ces Actes au pied de la lettre; cependant P. Allard a su se tenir dans une très sage réserve à l'égard des *Gesta martyrum* et cette discrétion est un gage de la sincérité avec laquelle le livre a été fait. Cette sincérité se retrouve encore dans la façon dont l'auteur expose les opinions de ses adversaires; il n'en méconnait aucune d'importance et il ne se dissimule pas les objections. Catholique convaincu, il est de ceux qui ne se croient point tenus de prendre les légendes pour des dogmes : il a le goût, le sens et la pratique de la critique historique, sait tourner et retourner un texte pour en bien connaître la valeur; et on a plaisir d'entendre sur tels points délicats et controversés l'opinion d'un croyant dont l'érudition est étendue et la loyauté scientifique parfaite, qui ne substitue pas les anathèmes aux arguments. Ce ne fut pas un médiocre étonnement (et pour quelques-uns un scandale) que de voir fréquemment Ernest Renan cité avec éloge; P. Allard mettait une certaine coquetterie à tomber d'accord avec lui aussi souvent que possible. A cette largeur d'esprit se joignait une grande modération de langage Pour glorifier les chrétiens, l'auteur ne croit pas nécessaire de méconnaitre ce qu'il y a eu de vraiment grand, de haut et de noble chez quelques empereurs, alors même qu'ils n'ont pas toujours réprimé ni même contenu les fureurs populaires contre les chrétiens.

L'*Histoire des persécutions pendant la première moitié du IIIe siècle* parut en 1886 et recueillit les mêmes éloges. C'était d'ailleurs la même méthode, la même abondance et dans l'ensemble la même sûreté d'informations, la même conscience dans l'érudition, les mêmes qualités d'exposition et de style. Si ce volume se distingue du précédent, c'est peut-être par un accent plus convaincu, encore plus triomphant sans que la verve, la couleur du récit nuisent à la qualité de l'information.

Vinrent ensuite : *Les dernières persécutions du IIIe siècle*, en 1887, et, en 1890 : *La persécution de Dioclétien et le triomphe de l'Église*, 2 volumes.

Ayant terminé cette œuvre capitale, P. Allard prenait le premier rang parmi les historiens de l'Église primitive, à laquelle il devait consacrer encore, pendant un quart de siècle, de nombreux travaux dont ou trouvera ci-dessous l'énumération. En 1897, il donnait un petit livre excellent (quoique les dates courantes y soient trop rares) sur *Le christianisme et l'empire romain de Néron à Théodore;* en 1903, une vie de *Saint Basile;* en 1905, *Dix leçons sur le Martyre;* en 1912, une biographie de *Sidoine Apollinaire;* en 1916, un long travail sur le *Martyre* à travers les âges. Mais l'œuvre maîtresse de cette dernière période de sa vie était son histoire de *Julien l'Apostat*, en trois volumes, dont nous ne disons rien ici, remettant ce sujet à un prochain travail. Voir JULIEN l'APOSTA. Devenu directeur de la *Revue des questions historiques*, P. Allard y continuait la tradition du fondateur, M. de Beaucourt, et maintenait à ce périodique sa valeur scientifique et ses procédés de tact, de politesse et de goût. P. Allard mourut à Senneville-sur-Mer au commencement de décembre 1916.

Nous donnons ici une bibliographie sommaire de P. Allard; nous ne nous sommes pas astreint à mentionner tous les articles parus dans des revues et qui formaient différents chapitres de ses livres :

1863. *Lacordaire*, dans *Revue de Normandie*, mai-juin.

1864. *A propos d'un autel peint par M. Dupuy-Delaroche dans l'église Saint-Godard de Rouen*, dans *Revue de Normandie*.

1867. *L' « Art Department » et l'enseignement du dessin dans les écoles anglaises*, dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de Rouen*.

1869. *Le travail des enfants dans les manufactures*. Rapport présenté à la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, in-8°, Rouen, 24 pages.

1872. *Le socialisme et l'Empire romain*, dans les *Précis de l'Académie des sciences, lettres et beaux-arts de Rouen*, et dans *Le Contemporain*, 1er avril 1875; tiré à part, Rouen, 1874, 43 pages.

Rome souterraine, résumé des découvertes de M. De Rossi dans les Catacombes romaines et en particulier dans le cimetière de Calliste par J. Spencer Northcote et W. E. Brownlow, traduit de l'anglais avec des additions et des notes, par Paul Allard, *et précédé d'une préface par M. De Rossi*. Ouvrage illustré de soixante-dix vignettes, de vingt chromolithographies et d'un plan du cimetière de Calliste, gr. in-8°, Paris, XIX, 513 pages, 2e édit., 1873.

1876. *Les esclaves chrétiens depuis les premiers temps de l'Église jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident*, in-8°, Paris, XVI-496 pages; 3e édit., 1900.

1878. *Corneille à vingt ans*. Comédie en un acte en vers, in-18, Rouen.

1879. *L'art païen sous les empereurs chrétiens*, in-12, Paris, 324 pages.

1880-1884. *Rouen illustré*, en collaboration; introduction par C. Deslys, 2 vol., Rouen.

1882. *L'esclavage et le christianisme. A propos du Marc-Aurèle de M. Renan*, dans *Revue des questions historiques*, t. XXXI, p. 217-223; *Les conciles et l'esclavage à l'époque barbare*, dans *La Controverse*, t. III, p. 449-464.

Mgr Martigny et les antiquités chrétiennes, dans *Lettres chrétiennes*, t. III, p. 1-26; *Réponse à... dom Fromage, ibid*, p. 411-418.

1883. *La philosophie antique et l'esclavage*, dans *Le Contemporain*, IIe série, t. I, p. 47-74 et 450-480. *Polyeucte dans la poésie et dans l'histoire*, dans *Le Contemporain*, IIe série, t. I, p. 1045-1072.

1884. *Esclaves, serfs et mainmortables*, in-12, Paris.

1885. *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles, d'après les documents archéologiques*, in-8°, Paris, XXXIX-465 pages. (Voir col. 2679); *Storia critica delle persecuzioni, I e II secolo*, Firenze, 1914.

Les chrétiens après Septime-Sévère, dans *La Controverse et Le Contemporain*, t. III, p. 378-395; 603-613; t. IV, p. 5-32, 563-568.

Histoire des persécutions pendant la première moitié du IIIe siècle (Septime-Sévère, Maximin, Dèce), d'après les documents archéologiques, in-8°, Paris, XV-529 pages.

1886. *Jeanne d'Arc*, poème lyrique, Rouen.

M. Havet et les origines du christianisme, dans

Revue des questions historiques, t. XXXIX, p. 585-592.

La persécution de Gallus et celle de Valérien, dans *La Controverse et Le Contemporain*, IIe série, t. VI, p. 394-418, 664-679, t. VII, p. 395-422, 548-568.

Compte rendu de J. Réville, *La religion à Rome sous les Sévère*, dans *Bulletin critique*, 1886, t. VII, p. 281-284.

1887. *La persécution d'Aurélien*, dans *La Controverse et Le Contemporain*, IIe série, t. IX, p. 49-68; 235-256.

Les dernières persécutions du IIIe siècle (Gallus, Valérien, Aurélien) d'après les documents archéologiques, in-8°, Paris, XVII-416 pages.

1888. *Les études sur les antiquités chrétiennes depuis dix ans*, dans *Congrès bibliographique international*.

1889. *Les procès des martyrs*, dans P. Corneille, *Polyeucte*, in-4°.

1890. *Un épisode de la dernière persécution. Le repentir et la mort de Galère*, dans *Revue de Lille*, t. I, p. 310-321, 367-376.

La persécution de Dioclétien et le triomphe de l'Église, 2 vol. in-8°, XLVIII-456 et 438 pages.

1892. *Ode triomphale de Jeanne d'Arc à Bonsecours*. Poésie composée pour l'inauguration du monument de Jeanne d'Arc, le 30 juin, Rouen.

1893. *Paul Lamache, professeur aux Facultés de Strasbourg et de Grenoble, l'un des fondateurs de la Société de Saint-Vincent de Paul*, in-12, Paris.

Cinquantenaire. Pièce en vers et plusieurs tableaux, paroles de M. P. Allard, musique de M. Raoul de Montalent, in-8°, Rouen, 45 pages.

1895. *Paysans cauchois à la fin de l'ancien régime*, discours prononcé à l'assemblée générale de la Société d'histoire de Normandie le 18 juillet 1895, Rouen, 28 pages.

1896. *Préface* au livre de H. de l'Épinois. Les Catacombes de Rome, nouv. édit. rev. et augmentée.

1897. *Le christianisme et l'empire romain de Néron à Théodose*, in-12, Paris; 4e édit., 1901; 7e édit. 1909.

La jeunesse de l'empereur Julien, dans *Revue des questions historiques*, IIe série, t. XVIII, p. 353-410.

1898. *Études d'histoire et d'archéologie* : I. La philosophie antique et l'esclavage, p. 1; II. L'enseignement secondaire dans l'ancienne Rome, p. 91; III. Un livre sur le IVe siècle [G. Boissier, *La fin du paganisme*], p. 105; IV. Les archives et la bibliothèque pontificales aux premiers siècles, p. 118; V. Jean-Baptiste De Rossi, p. 141; VI. La maison des martyrs, p. 159; VII. Charles de Linas et l'art byzantin, p. 221; VIII. Les origines de la civilisation moderne, p. 238; IX. Le domaine rural du Ve au IXe siècle, p. 274; X. L'histoire à la campagne. Paysan et petits nobles à la fin de l'ancien régime, p. 303; XI. Un épisode de l'histoire de l'esclavage aux États-Unis, p. 344; XII. Le mouvement féministe et la décadence romaine, p. 382; XIII. Sur l'histoire de la jeunesse, p. 416-436.

Antiquités chrétiennes, dans *Congrès bibliographique international*.

La jeunesse de l'empereur Julien, dans *Compte rendu du congrès scientifique internat. des catholiques*, Ve section, p. 15-63.

1899. *Julien l'Apostat et la liberté de l'enseignement*, dans *Le Correspondant*, IIe série, t. CLXII.

1900. *Julien César, les débuts du règne*, dans *Rev. des quest. hist.*, t. LXVII, p. 353-401.

Julien l'Apostat, t. I, La société au IVe siècle. La jeunesse de Julien. Julien César.

1901. *Un précurseur du sionisme. Julien l'Apostat et les juifs*. A l'occasion du congrès sioniste, dans *Le Correspondant*, IIe série, t. CLXVIII, p. 530-543.

L'expédition de Julien contre Constance, dans *Revue des questions historiques*, t. LXIX, p. 409-455.

Le duc de Broglie, historien de l'Église, dans *Le Correspondant*, IIe série, t. CLXVI, p. 464-475.

Julien l'Apostat, t. II. Julien Auguste. Julien et le paganisme. Julien et les chrétiens. La législation.

1902. *La religion de l'empereur Julien*, dans *Revue des questions historiques*, t. LXXI, p. 349-393.

Julien l'Apostat, t. III. Julien et les chrétiens. La législation et la polémique. La guerre de Perse.

Les gestes des martyrs romains dans *Revue des questions historiques*, 1902, t. LXXII, p. 222-234.

1903. *Les persécutions et la critique*, in-12, Paris, dans *Science et religion*.

Saint Basile (329-379), in-12, Paris.

L'incendie de Rome et les premiers chrétiens, dans *Revue des questions historiques*, t. LXXIII, p. 341-378.

Notice nécrologique. M. Constant Fouard († 3 décembre 1903), lue à l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Rouen.

Abdon et Sennen, dans *Dictionn.*, t. I, col. 42-45; *Agathe*, t. I, col. 848-850; *Agnès*, t. I, col. 905-918.

1904. *Les chrétiens ont-ils incendié Rome sous Néron?* in-12, Paris, dans *Science et religion*.

Un empereur gaulois au Ve siècle. Avitus, dans *Revue catholique des institutions et du droit*, t. XXXII, p. 514-523; t. XXXIII, p. 104-119, 311-325.

L'iconographie de Julien l'Apostat, dans *Revue des questions historiques*, t. LXXV, p. 580-586.

Quelques comptes rendus dans *Rev. des quest. hist.*, t. LXXV, p. 307-309, sur G. Rabeau, *Le culte des saints dans l'Afrique chrétienne d'après les inscriptions et les monuments figurés;* P. Monceaux, *Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique*, t. LXXV, p. 685-686; sur F. Cumont, *Les mystères de Mithra*, t. LXXV, p. 665-673; t. LXXVI, p. 623-630 : Périodiques italiens.

1905. *M. Harnack et le nombre des martyrs*, dans *Revue des questions historiques*, t. LXXVIII, p. 235-246.

L'expansion du christianisme à l'époque des persécutions, p. LXXVIII, p. 361-405.

Saint Jean et la fin de l'âge apostolique, t. LXXVII, p. 297-299.

La législation persécutrice aux trois premiers siècles, dans *Revue catholique des institutions et du droit*, t. XXXV, p. 103-122, 246-353.

Dix leçons sur le martyre, données à l'Institut catholique de Paris (février-avril 1905). Préface de Mgr Péchenard, in-12, Paris. I. L'apostolat et le martyre. L'expansion du christianisme dans l'Empire romain, p. 1; II. L'expansion du christianisme hors de l'Empire romain, p. 43; III. La législation persécutrice, p. 85; IV. Les causes des persécutions. Le nombre des martyrs, p. 117; V. Les diverses conditions sociales des martyrs, p. 151; VI. Les épreuves morales des martyrs, p. 189; VII. Les procès des martyrs, p. 233; VIII. Les supplices des martyrs, p. 273; IX. Le témoignage des martyrs. La valeur de ce témoignage, p. 300; X. Les honneurs rendus aux martyrs, p. 341-371.

1907. *Une grande fortune romaine au Ve siècle* (sainte Mélanie), dans *Revue des questions historiques*, t. LXXXI, p. 5-30.

Ten lectures on the martyrs, trad. Cappadelta, in-12, London.

1908. *La passion de saint Dioscore*, dans *Mélanges Godefroid Kurth*, t. II, p. 61-72.

1910. *Les philosophes scholastiques et l'esclavage*, dans *Revue des questions historiques*, t. LXXXVII, p. 476-483.

Saint Sidoine Apollinaire (431-489), in-12, Paris; cf. *Rev. des quest. hist.*, 1908, t. LXXXIII, p. 22-44; p. 426-452; t. LXXXIV, p. 399-419; 1909, t. LXXXVI, p. 49-66, etc.

1911. *Les origines du servage*, dans *Revue des questions historiques*, t. LXXXIX, p. 6-22. 387-413; t. XC, p. 28-53.

Los esclavos cristianos desde los primeros tiempos de

a Iglesia hasta el ocaso de la dominacion romana en Occidente, trad. L. F. Ramos, Madrid.

1912. *Les origines du servage. Époque carolingienne. Les serfs à l'école du clergé*, dans *Revue des questions historiques*, t. XCI, p. 5-35; t. XCII, p. 5-26.

Compte-rendu du livre de Bouché-Leclercq, *L'intolérance religieuse et la politique*, dans *Rev. des quest. hist.*, t. XCII, p. 106-117.

1913. *Les origines du servage en France*, in-8°, Paris.

Une nouvelle théorie sur le martyre des chrétiens de Lyon, dans *Revue des quest. histor.*, t. XCIII, p. 53-67.

Colliers d'esclaves, dans F. Cabrol et H. Leclercq. *Dictionnaire*, t. III, col. 2140-2157.

1914. *Deux récentes controverses : 1° Encore la lettre sur les martyrs lyonnais de 177. 2° La date du labarum de Constantin*, dans *Revue des questions historiques*, t. XCV, p. 83-101.

A propos de l'arc de triomphe de Constantin, dans *Revue des questions historiques*, t. XCV, p. 425-439.

1916. *Martyre*, dans A. d'Alès, *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, t. III, col. 331-492. Cet important travail nous paraît devoir être présenté en détail par la transcription du sommaire :

I. Notions générales. 1. Définition du martyre; 2. Le témoignage des martyrs; 3. Les effets du témoignage des martyrs; 4. Le catholicisme des martyrs.

II. Le martyre pendant les persécutions antiques. Empire romain. 1 Les documents; 2. La législation; 3. Le nombre des martyrs; 4. La condition sociale des martyrs; 5. Les souffrances des martyrs; 6. Les confesseurs; 7. Le culte des martyrs; 8. Bibliographie.

III. Le martyre pendant les persécutions antiques. Empire des Perses : 1. Les causes des persécutions; 2. Le nombre des martyrs; 3. Les documents; 4. Les souffrances des martyrs; 5. Le témoignage des martyrs; 6. La discipline du martyre.

IV. Le martyre pendant les persécutions donatiste et arienne. 1. Les martyres faits par les donatistes; 2. Les martyres faits par les ariens.

V. Le martyre à l'époque de la Réforme. 1. L'intolérance protestante; 2. Le luthérianisme; 3. Le calvinisme; 4. L'anglicanisme; 5. Un épisode contemporain.

VI. Le martyre dans les pays musulmans. 1. L'intolérance musulmane; 2. Les premiers martyrs; 3. Martyres de missionnaires; 4. Martyres de renégats repentants; 5. Martyres de musulmans convertis; 6. Martyres d'esclaves chrétiens; 7. Les martyres du temps présent.

VII. Le martyre et le schisme gréco-russe. 1. La persécution de l'Église uniate; 2. La persécution de l'Église latine; 3. Conclusion.

VIII. Le martyre pendant la Révolution française. 1. Le titre de martyre; 2 Les martyrs du clergé; 3 Les martyrs laïques.

IX. Le martyre dans les pays de mission; 1. Chine; 2. Corée; 3. Japon; 4. Indo-Chine; 5. Inde; 6. Abyssinie; 7. Afrique centrale; 8. Amérique; 9. Océanie.

Conclusion.

Note sur l'Histoire des persécutions.

Le tome I eut une 2e édition en 1892, une 3e en 1902, une 4e en 1910. « Je n'ai point eu à modifier dans leur ensemble les conclusions que j'avais d'abord adoptées, disait l'auteur; mais j'ai mis tous mes soins à profiter des recherches et des découvertes nouvelles, ou des nouvelles hypothèses. Comme l'écrit Mgr Duchesne, « l'honnête et judicieux Tillemont serait bien étonné, s'il réapparaissait, de voir tout ce qu'on a découvert depuis son temps, » mais il serait satisfait de reconnaître que « les résultats partiels acquis par tant de découvertes et d'efforts tendent en somme à justifier la façon de voir du sage critique du temps de Louis XIV. »

Ce tome I est divisé en sept chapitres consacrés aux persécutions de Néron, de Domitien, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle. La 1re édition comptait XXXIX-465 p.; la 4e XL-499 p.

Le tome II, au lieu de XV-529 p. de la 1re édition, en a XV-561 à la 3e en 1905. Les neuf chapitres traitent respectivement des sujets suivants. Les chrétiens au commencement du règne de Septime-Sévère — L'édit de 202. — La persécution de Septime-Sévère. — Les derniers temps de la persécution. Caracalla. — La paix d'Alexandre-Sévère et la persécution de Maximin. — Le premier empereur chrétien. — La persécution de Dèce en Occident. — La persécution de Dèce en Afrique. — La persécution de Dèce en Orient. — *Appendices :* A. Les domaines funéraires des particuliers et des collèges. — B. Les domaines funéraires chrétiens. — C. La conversion de [l'empereur] Philippe. — D. Polyeucte dans la poésie et dans l'histoire.

Le tome III est arrivé en 1907 à sa 3e édition qui compte XXIII-437 p., au lieu de XVII-416 à la 1re. Les six chapitres sont intitulés : Les chrétiens sous Gallus. — Le premier édit de Valérien (257). — Le deuxième édit de Valérien (258). — La chute de Valérien et le premier édit de tolérance. — Les persécutions de Claude et d'Aurélien. — Les chrétiens sous les successeurs d'Aurélien. — *Appendices :* A. Le tombeau de saint Corneille. B. Les inscriptions de la crypte des saints Chrysante et Daria dans le cimetière de Thrason. — C. Que saint Sixte n'a pas été crucifié. — D. La crypte de saint Hippolyte. — E. Sur les sources de la Passion de saint Hippolyte. — F. De l'identité du docteur Hippolyte avec le martyr de ce nom enterré sur la voie Tiburtine. — G. Découverte des reliques de saint Hyacinthe. — H. Note sur l'empire gallo-romain. — I. Sur le passage des « Actes des martyrs grecs » relatif à la persécution de Claude le Gothique.

Les tomes IV et V parvinrent en 1900 à la 2e et, en 1908, à la 3e édition qui comprend LX-491 et 458 p. au lieu de XLVIII-456 et 438 p. Il sont divisés en onze chapitres ainsi désignés : Les chrétiens sous Dioclétien et Maximien Hercule (285-292). — L'établissement de la tétrarchie et la persécution dans l'armée (292-302). — Le premier édit de persécution générale (303). — Le deuxième et le troisième édits (303-304). — Le quatrième édit en Orient (304). — Le quatrième édit en Occident (305). — [Ici commence le tome V] : Les chrétiens depuis l'abdication de Dioclétien et de Maximien jusqu'à l'usurpation de Maxence (305-306). — Les chrétiens depuis l'usurpation de Maxence jusqu'à la mort de Maximien Hercule (306-310). — Les chrétiens depuis l'édit de tolérance de Galère jusqu'à la guerre de Maximin contre l'Arménie (311-312). — La bataille du pont Milvius et l'édit de Milan (312-313). — Constantin et Licinius (313-323). — *Appendice :* Le martyre de la Légion thébéenne.

L'ouvrage est terminé par un *index* alphabétique des noms de personnes et de lieux, appartenant aux cinq *(sic)* premiers siècles contenus dans l'*Histoire des persécutions*. Cet *Index* n'a pas été retouché depuis la première édition, et comme chaque volume a reçu plusieurs pages d'addition, presque toutes les références doivent être cherchées non à la page marquée, mais quelques pages plus loin.

XXXVII. **Monsignor Duchesne.** — Louis-Marie-Olivier Duchesne naquit à Saint-Servan le 13 septembre 1843, à cinq heures du matin, de Anne-Renée Gourlay, ménagère, demeurant place de la Roulais, numéro 3, et de Jean-Jacques Duchesne, marin [1]. Le père était absent, il se trouvait dans les parages de Terre-Neuve, pêchant la morue. En 1849, l'*Euphémie*, ancrée sur le Banc, se perdit corps et biens, coulée, probablement et silencieusement, par un navire anglais en marche rapide vers l'Amérique. La veuve restait

[1] *Greffe du tribunal civil de Saint-Malo.* État civil. Saint-Servan. Naissances, 1843.

chargée de six enfants; elle vécut d'un commerce de porcelaines assez bien achalandé. Louis, le plus jeune de la famille, avait fait ses débuts pédagogiques dans la classe enfantine de Mme Aubert (1846-1847). Un de ses premiers jouets fut un jeu de patience géographique. Il passait des heures entières à reconstituer des cartes découpées [1]. Bientôt il put suivre le cours élémentaire du collège de Saint-Servan, commença l'étude du latin et du grec sous le patronage de deux ecclésiastiques, MM. Diot et Rogine, et, après quelques mois passés au petit séminaire de Saint-Méen (1855-1856), il entra comme pensionnaire à l'école Saint-Charles de Saint-Brieuc. « Dans cette maison, dira-t-il longtemps après, j'ai puisé les prémices de la science et des lettres, sous la direction de maîtres au goût sûr et délicat [2]. » Louis Duchesne fit de brillantes études, enleva en se jouant les prix d'instruction religieuse, de version latine, d'histoire, de physique, de mathématiques, mais fut rebelle aux séductions du thème latin. En 1858, il se tourna vers les sciences, de préférence aux belles-lettres, fut reçu bachelier ès sciences à la fin de la classe de seconde, passa en rhétorique, fut bachelier es lettres, suivit le cours de logique. En 1864-1865, on l'envoya suivre les cours du Collège romain [3]. Quoique très jeune, il n'y prit pas du tout « l'air du bureau », fit quelques connaissances intelligentes et utiles, entre autres celles de l'abbé d'Hulst et de J.-B. De Rossi. Dès lors, son destin semblait fixé : il s'était distingué au cours de ses études par des dons naturels évidents, son évêque les avait remarqués et le destina, comme une recrue de choix, à l'enseignement. Cet évêque préférait les prêtres instruits à ceux qui ne l'étaient pas, et il n'avait pas hésité à s'imposer les frais du séjour à Rome. Au retour, Louis Duchesne fut ordonné sous-diacre en 1866, diacre en juin 1867 et reçut le sacerdoce vers Noël de cette année.

C'était alors un jeune prêtre, éveillé, actif et délibérément ultramontain. Durant le concile, il ne dissimula pas son goût très vif pour l'infaillibilité et inspira ou rédigea une adresse diocésaine au pape. Son évêque, Mgr David, d'opinion plus modérée, trouva son brillant abbé un peu encombrant et se fit un plaisir de lui permettre de poursuivre à Paris ses études à l'École des Carmes, de la rue Vaugirard [4]. Ce fut le « tournant » de sa carrière et, puisqu'on l'aiguillait vers les études ecclésiastiques, il est permis de croire que c'était sa voie, puisqu'il y a si bien réussi [5]. En 1870-1871, il demeure à Paris, chez les sœurs de Sainte-Croix, rue du Cherche-Midi. La Commune survient et il se contente de prendre une canne solide qui lui sert de porte-respect.

L'abbé Duchesne apportait à Paris un souvenir reconnaissant pour ceux qui l'avaient aidé à sortir de sa province où il retournerait toujours avec plaisir à condition d'y demeurer peu de temps, le temps de faire admirer à ses visiteurs les magnificences du paysage (assez commun), l'originalité des indigènes (assez insignifiants), et de revendiquer sa solidarité avec l' « âme bretonne » dont il croyait avoir une parcelle, alors qu'il avait, lui, l'étincelle! Dans tout cela il mettait une pointe de paradoxe, comme dans la généalogie de corsaires qu'il se composait il voyait un pur badinage. Il conservait, et il n'a jamais aliéné tout à fait, un fonds de sensibilité bretonne aux émotions cultuelles, un sens pratique très clair de la valeur vivante de la religion, et ses vacances réparaient chaque année dans le milieu où les assises de sa conscience s'étaient fondées, les dommages que trop de critique et de clairvoyance avait pu leur causer durant les dix autres mois. S'il n'a pas suivi jusqu'au bout le chemin où d'aucuns ont pu croire souvent qu'il s'était engagé et qui l'aurait conduit hors de la foi et hors de l'Église, c'est à Saint-Servan que, sans doute, il l'a dû. Il l'a dit [6]; je pense qu'il l'a cru et qu'il ne s'est pas entièrement trompé [7].

Outre l'École des Carmes l'abbé Duchesne fréquentait la Sorbonne et l'École des Hautes Études [8] où son vrai maître fut Tournier qui fit de lui un bon helléniste et un érudit. Quand il eut conquis son diplôme de licencié, le 27 juillet 1872 [9]; il dut encore à Tournier sa première mission scientifique. Une section romaine avait été créée par décret à l'École d'Athènes (mars 1873). Albert Dumont travaillait à organiser une École de Rome; justement Duchesne et Eugène Müntz se trouvaient en Italie : on leur proposa d'y rester comme pensionnaires de la fondation nouvelle, ils acceptèrent. Albert Dumont fut chargé de leur enseigner l'archéologie [10]. Duchesne passa presque toute l'année (1874-1875) en Italie, collationnant, transcrivant des textes manuscrits, tournant déjà son attention vers l'histoire primitive des temps chrétiens. Puis il quitta Rome pour Athènes, chargé d'une mission en Orient. Charles Blondel, membre de l'École française d'Athènes, venait de mourir après avoir recueilli des notes épigraphiques sur la Thessalie. Retrouvées par ses confrères Paul Foucart et Pierron, ces notes furent envoyées à Albert Dumont, qui lui-même avait rempli une mission archéologique en Thessalie. Dumont confia à l'abbé Duchesne et à Charles Bayet le soin de poursuivre les études interrompues de Blondel et leur fit donner une mission en Épire et en Orient [11].

Partis de Rome au début de 1874, les deux voyageurs traversèrent l'Épire, visitèrent une partie de la Thessalie et séjournèrent au Mont Athos et à Salonique. Blondel avait jadis copié au couvent de Vatopedi des scolies d'Homère dont il fallait réviser le texte. La mission dura quatre mois et ne fut pas seulement paléographique. Comme on démolissait alors les remparts de la ville basse de Salonique, ils y firent une ample moisson d'inscriptions; il en copièrent d'autres en Épire et en Thessalie; ils étudièrent des mosaïques, un ambon du VI[e] siècle, des peintures byzantines [12]. Outre le Mont Athos, Duchesne visita Patmos où il devait faire des recherches dans la bibliothèque du monastère. La paléographie le retint toujours de préférence à l'archéologie monumentale. Ce fut aux textes écrits, aux manuscrits bien plus qu'aux marbres, aux

[1] *Communication de Mme Colas-Duchesne, sa sœur aînée*, dans E. Dupont, *Monseigneur Duchesne chez lui, en Bretagne, 1843-1922*, in-8, Rennes, 1923, p. 13. — [2] *Annales de la Société amicale des anciens élèves de l'école Saint-Charles*, 1910, p. 64. — [3] Il fut l'hôte de la procure de Saint-Sulpice, alors à ses modestes débuts et dépendante de l'église Sainte-Brigitte, ce qui a suggéré à M. Jean de Bonnefon cette jolie bévue : « Prêtre laïcisé dès la porte du séminaire de Saint-Brieuc, il courut vers Rome. Il y vécut dans la poussière des bibliothèques et dans la misère de l'ordre de Sainte-Brigitte, car ce prélat fut apprenti moine » *(sic)*, dans *Les Paroles*, 19 mai 1909. — [4] Ch. Guignebert, *Mgr Duchesne*, dans *Revue historique*, 1922, t. CXLI, p. 308. — [5] J. Zeller, *Monseigneur Duchesne*, dans *Le Correspondant*, 25 mai 1922, p. 671. — [6] Lettre à M. Von Hügel publiée dans le supplément littéraire du *Times*, 25 mai 1922. — [7] Ch. Guignebert, *op. cit.*, p. 309. — [8] « Qui, jeune alors, enthousiaste et ardente, secouait les routines de la vieille Sorbonne. Il en suivit assidûment les conférences, surtout celles de paléographie, d'épigraphie et d'histoire. » P. Monceaux, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1922, p. 120. — [9] M. Guignebert a retrouvé à la Faculté des Lettres le procès-verbal de cette session de licence; l'abbé Duchesne fut reçu le troisième, après Laffont et Bompard et juste avant Riemann. — [10] Châtelain, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1907, p. 629-630. — [11] F. Cabrol, *Monseigneur Louis Duchesne. Son œuvre historique*, dans *Journal of theological Studies*, 1923. — [12] S. Reinach, *Mgr Louis Duchesne*, dans *Revue archéologique*, 1922, V[e] série, t. XXVI, p. 159.

mosaïques, aux monuments qu'il attacha son attention pénétrante et réserva sa critique avisée. L'archéologie ne fut jamais à ses yeux qu'une science auxiliaire.

Un autre voyage, cette fois en compagnie de Maxime Collignon, conduisit Duchesne dans une partie peu connue de l'Asie Mineure. Waddington, alors ministre, avait contribué à tracer l'itinéraire. « Débarqués à Physcus en face de Rhodes, Duchesne et Collignon commencèrent par explorer les ruines de la côte. Tournant alors le dos à la baie de Makri, ils montèrent, en traversant la Cybiratide, jusqu'à Bouldour. D'Isbarta, qu'ils visitèrent ensuite, ils redescendirent vers la plaine pamphylienne. A Adalia s'arrêta la première section de leur itinéraire. En un mois ils avaient étudié la topographie de Kaunos, déterminé le cours ancien du Kalbès, fixé à Buba l'emplacement de Panorme et à It-Hissar le site probable de Calynda, restitué au village turc de Tefuy son nom phrygien d'Orméli, retrouvé à Béleuly la colonie romaine d'Olbasa, dessiné toute une série de stèles et de bas-reliefs avec dédicaces au dieu cavalier [1]. » Dans la seconde partie de leur voyage (juin-juillet 1876), Duchesne et Collignon suivirent le littoral cilicien d'Alaya à Khilindri, puis, remontant vers le Nord, gagnèrent Ermenek d'où ils redescendirent, par la vallée du Calycadnus, jusqu'à Selevkheh. Une reconnaissance des ruines de la côte, entre Corycos et Tarse, termina leur fructueuse exploration [2].

A l'École de Rome, Duchesne consacra la meilleure partie de son temps à la préparation de sa thèse de doctorat ès lettres sur le *Liber pontificalis*. Ce livre, rédigé au VI[e] siècle, est, à tout jamais, inséparable de la mémoire de Duchesne. On avait aiguillé sa vie sur les études ecclésiastiques, le *Liber* l'asservit à l'histoire des premiers siècles de l'Église, histoire à laquelle il ne fit guère d'infidélité au cours d'un demi-siècle de labeur. Une influence l'avait attaché à ce sujet passionnant, il avait connu, estimé, aimé Jean-Baptiste De Rossi, il lui avait dû le plus précieux service qu'un homme puisse recevoir d'un ami : sa vocation scientifique. « Ses écrits m'ont sauvé ! dira-t-il un jour. A un âge et dans un milieu où rien ne me défendait contre les séductions de l'apocryphe, de la controverse hautaine et agitée, où le livre de l'abbé Darras représentait comme une sorte de Coran, j'ai rencontré les premières feuilles du *Bullettino*. Là j'ai vu pour la première fois ce que c'est que la méthode historique en elle-même et ses rapports avec la tradition chrétienne. Enfin Dieu m'a donné de rencontrer l'auteur lui-même, d'être accepté par lui, d'être introduit par lui au plus intime de son amitié, d'avoir, en une certaine mesure, vécu de sa vie, dans l'étude et dans la conduite. Sa probité scientifique, sa douceur, son aversion pour la controverse ont été pour moi de grands exemples, m'ont souvent calmé et consolé [3]. »

Si Duchesne se mit à l'école de De Rossi, ce ne fut pas toujours sans exciter la susceptibilité d'un maître qui, malgré sa bonté, défendait les abords des domaines qu'il avait réservés à son activité scientifique. Duchesne se divertissait un peu à raconter les démarches discrètes que fit, au début, De Rossi pour l'orienter vers d'autres études. Leurs deux esprits n'étaient pas de la même famille : celui de Duchesne était d'une critique plus hardie et son ironie agressive ; De Rossi enveloppait l'une et l'autre d'onction et d'adresse. Il put sans doute trouver parfois excessif le ton de son ancien disciple, il ne manqua jamais de le défendre auprès du Vatican, sans crainte de se compromettre lui-même [4].

Duchesne n'eut pas les mêmes rapports affectueux avec le cardinal Pitra que sa dignité plaçait si loin du parterre où piaffait un modeste abbé, mais Pitra se montrait si bon Français, si bienveillant pour ses jeunes confrères en érudition, si empressé à les aider dans leurs études que son souvenir [5] et ses services eurent leur influence sur la carrière de Duchesne. Celui-ci consacrait sa thèse latine, qui fut peu remarquée, mais ne manque pas de mérite [6], à un apologiste, auteur d'un traité de controverse, l'*Apocritique*, Macarius Magnès. Ce travail avait été entrepris par Ch. Blondel et, sur le conseil d'Albert Dumont, fut repris par Duchesne avec les encouragements du cardinal Pitra qui avait jadis édité les œuvres du patriarche de Constantinople Nicéphore et par conséquent son livre sur Macarius Magnès. Pitra communiqua au jeune érudit les copies qu'il avait faites lui-même au Vatican, de trois fragments inédits des homélies de Macarius sur la Genèse [7]. Après ce début, leurs relations demeurèrent toujours extérieurement parfaites ; de temps en temps, Pitra « lâchait » contre Duchesne, qu'il estimait trop aventureux, un de ses confrères bénédictins, dom Chamard de préférence, et riait sous cape en regardant la bataille ; peut-être souriait-il encore, mais imperceptiblement, en consolant son champion endolori des estocades récoltées.

Ce fut le *Liber pontificalis* qui absorba toute l'attention de Duchesne. Le document avait une importance capitale pour l'histoire des papes et de la ville de Rome pendant le Moyen Age, pour l'archéologie chrétienne, la topographie romaine et l'histoire des arts. Il lui fallut collationner et classer plus de cent cinquante manuscrits, distinguer les différentes rédactions qui, depuis le VI[e] siècle, ont ajouté au fonds original et l'ont, à certains égards, transformé. Cette vaste enquête le mit en rapports avec un grand nombre d'érudits français et étrangers et forma pour l'avenir de précieuses amitiés. Lui-même se dépensait sans compter. « J'en ai vu par moi-même, dit-il en parlant des manuscrits, quatre-vingt-dix-huit sur cent dix que comprend mon catalogue. En avril 1875, à peine de retour de sa mission archéologique d'Asie Mineure, il prenait copie, à Naples, de l'un des plus célèbres de ces manuscrits [8] ; en juillet suivant, il était à Assise [9], en novembre à Bruxelles où il collationnait les copies d'un manuscrit de Valenciennes [10]. Or, à la fin de l'année suivante, l'étude ainsi préparée était entièrement terminée, puisque c'est « le 23 novembre 1876, fête de saint Clément, pape et martyr, » que l'abbé Duchesne écrivait la dernière ligne de son *Étude sur le Liber pontificalis*, qu'il présentait à la Sorbonne comme thèse française de doctorat.

Ce fut le 10 mars 1877 qu'il soutint ses thèses devant la Faculté des Lettres de Paris. Il était précédé d'une

[1] G. Radet, *Les débuts de l'École française d'Athènes*, 1898, p. 317 ; cf. J. Guiraud, *Monseigneur Duchesne. Sa vie et son œuvre*, dans *Revue des questions historiques*, 1[er] juillet 1922, p. 142-145 ; M. Collignon, dans *Revue des Deux Mondes*, 1[er] janvier et 15 avril 1880 ; *Bull. de correspond. hellénique*, 1877-1880. — [2] G. Radet, *op. cit.*, p. 370 ; S. Reinach, *op. cit.*, p. 159 : sur le conseil de Dumont, Duchesne et Bayet songeaient à dresser un *Corpus* des inscriptions grecques chrétiennes antérieures au VII[e] siècle. Duchesne en publia des chapitres dans le *Bull. de corr. hellén.* (1878-1883) et Bayet consacra sa thèse aux inscriptions chrétiennes de l'Attique (1878). Plus tard, devenu directeur de l'École de Rome, Duchesne reprit le projet oublié sous forme d'une préface à une refonte de l'*Oriens christianus* de Le Quien. — [3] L. Duchesne, *Nécrologie. J.-B. De Rossi*, dans *Bulletin critique*, 1894, t. XV, p. 374. — [4] J. Guiraud, dans *Rev. des quest. hist.*, 1[er] oct. 1923, p. 351-352. — [5] L. Duchesne, dans *Bull. critique*, 1889, t. X, p. 74-76. — [6] S. Reinach, *op. cit.*, p. 160, note 3. — [7] *De Macario Magnete et scriptis ejus*, in-8°, Paris, 1877, p. 8, 13, 39. — [8] *Étude sur le Liber pontificalis*, p. 50, 51, 76. — [9] *Ibid.*, p. 61. — [10] *Ibid.*, p. 108.

réputation scientifique déjà imposante. Ses découvertes l'avaient si bien mis en évidence que Dumont, dès 1875, voulut assurer ses services au haut enseignement; le ministre Waddington lui offrit une chaire à la Sorbonne. Mais comme un groupe d'évêques fondait alors les Facultés catholiques de Paris, Duchesne refusa, voulant se tenir à leur disposition. Albert Dumont le recommanda chaudement aux évêques fondateurs, en particulier à l'abbé d'Hulst; et Waddington le félicita d'obéir à des scrupules de conscience [1]. En juillet 1876, au conseil supérieur des évêques, Mgr Dupanloup et Mgr David (de Saint-Brieuc) firent grand éloge de l'abbé Duchesne; sa nomination fut décidée par l'assemblée générale des évêques de janvier 1877, non pourtant sans quelque opposition de Mgr Freppel et d'un prêtre de Saint-Servan qui accusait son concitoyen de propos impertinents contre certaines dévotions et même contre le saint-père. Une petite enquête ne confirma pas ces accusations. Mgr Mabille, évêque de Versailles, et Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, soutinrent la candidature de l'abbé Duchesne avec assez de persévérance pour que, à la demande du cardinal Guibert, l'assemblée, à l'unanimité, nommât l'abbé Duchesne professeur d'histoire à l'École de Théologie. » On créa même pour lui une chaire d'histoire de l'Église. La soutenance de la thèse d'un candidat ainsi signalé à l'attention attira un nombre de professeurs inusité et une affluence considérable; elle fut un triomphe. A l'unanimité, la Faculté décerna à l'abbé Duchesne le grade de docteur.

Ce fut pendant quelque temps un concert d'éloges » Il semblait que l'apparition d'un prêtre catholique savant offrît merveille si rare qu'il fût permis de la célébrer, comme une comète. Le *Liber pontificalis* passa à l'ordre du jour; le patriotisme commandait impérieusement de soustraire l'édition de ce joyau à l'Allemagne.

En acceptant une chaire de professeur, l'abbé Duchesne se donnait pour mission de préparer, par des leçons faites à un nombre restreint d'étudiants, une école historique qui saurait, tout en respectant la foi, traiter l'histoire ecclésiastique avec les méthodes critiques les plus rigoureuses. Il voulait former l'esprit critique dans le clergé; pour cela il fallait changer la mentalité de nombreux catholiques, et pour y réussir il fallait payer de sa personne et montrer l'exemple. En outre il fallait n'être pas un isolé, car l'isolé finit par succomber sinon à la tâche, du moins à la mort. Duchesne voulait former des disciples qui le suppléeraient et qui le continueraient. Ainsi on comprend pourquoi il s'est si passionnément attaché à l'instruction et surtout à l'éducation intellectuelle des auditeurs dont il espérait se faire des disciples et, peut-être, un jour, des continuateurs.

« Ceux là, il ne se contentait pas de les voir à ses cours, il les attirait chez lui pour avoir avec eux des causeries intimes sur les questions historiques. Que d'entretiens eurent lieu ainsi dans son appartement du coin de la rue Vaugirard et de la rue Cassette, d'où l'on dominait le jardin des Carmes! Il ne s'en lassait jamais et si parfois la pluie empêchait quelque jeune normalien de quitter le maître pour rejoindre son École, l'abbé Duchesne, heureux de poursuivre encore l'entretien, rappelait à son élève le touchante légende de saint Benoît et de sainte Scolastique. Ces élèves de choix, il les entourait de la plus grande affection, suivant de près leurs premiers pas dans l'érudition, veillant à leur avenir; tel d'entre eux dut à son intervention d'être envoyé à l'École française de Rome, tel autre de devenir chapelain de Saint-Louis des Français. Ils n'étaient pas seulement des amis pour lui, ils étaient comme ses enfants. Il les appelait ses fils, ses neveux. *Quasi modo genitus infans*, c'est par ces mots que débutaient ses lettres à l'un d'eux. Plus d'un le vit pleurer au cours d'une visite d'adieu.

« Cette affection scientifique était jalouse. Si le disciple semblait subir d'autres influences, s'il semblait incliner vers l'école légendaire, c'était chez le maître un vrai chagrin. Après vingt ans, il était impossible de parler devant Duchesne de tel oratorien qui avait ainsi déçu son amitié et ses espoirs. Un autre de ses élèves fut chargé simultanément par lui et par un de ses contradicteurs d'examiner un manuscrit du Vatican dont la date était décisive pour leur controverse; ses conclusions, contraires à l'opinion de Duchesne, furent considérées par lui comme une vraie trahison et on eut de la peine à lui persuader qu'en tranchant ainsi librement, sans acception de personne, une question d'érudition, le disciple n'avait fait qu'appliquer les leçons du maître.

« Parmi les auditeurs qui se goupèrent autour de sa chaire à l'Institut catholique et plus tard dans sa conférence à l'École des Hautes Études, l'abbé Duchesne remarquait ceux que lui envoyait l'Université et spécialement l'École normale supérieure. C'est par eux qu'il espérait faire passer ses méthodes dans les milieux laïques et dans l'enseignement public. Il les entourait de son amitié et se faisait un plaisir de les présenter à Mgr d'Hulst. C'était surtout dans ses causeries intimes qu'il formait la mentalité de ses élèves. Il n'avait pas le don de la parole publique et, en général, ses cours étaient lus d'une manière hésitante et monotone, relevée seulement par quelques traits d'esprit. Mais quand il recevait chez lui, l'intérêt était tout autre; dans ses conversations pétillantes d'esprit, il donnait au passé millénaire une telle vie qu'on se croyait mêlé aux faits et se trouver en présence des personnages ainsi évoqués. Il parlait de Grégoire le Grand, de Nestorius et du primicier Christophe comme de vieilles connaissances qu'il présentait dans leurs costumes, leurs attitudes, leurs traits de caractère, et il contait sur eux quantité de petites anecdotes qui les rendaient familiers.

« Dans ces entretiens, parfois irrespectueux et presque toujours très libres, même envers les plus vénérables mémoires, il jetait ses jeunes auditeurs en pleine critique, et au premier abord ils en étaient parfois tout étourdis. Un peu de condescendance sacerdotale eût été nécessaire pour éviter les scandales que causait à des esprits encore novices la révélation de certaines petitesses et même de certains vices chez des personnages qu'on leur avait appris jusqu'alors à respecter sinon dans leur personne, du moins dans leur dignité et leurs fonctions. Les problèmes de conscience, les doutes mêmes qu'une critique parfois brutale pouvait provoquer laissaient trop indifférent l'abbé Duchesne et plus d'un de ses élèves eut à souffrir d'une aussi rude initiation [4]. »

Pour atteindre les esprits de bonne volonté que la distance, les impossibilités de toute nature, la timidité ne laisseraient jamais approcher de sa chaire professorale, Duchesne voulut fonder un organe scientifique qui examinerait avec une entière indépendance d'esprit les questions historiques. Sa clairvoyance ne lui permettait pas de se dissimuler les dangers de l'entreprise. Déjà, l'année même où il commençait son

[1] A. Baudrillart, *Vie de Mgr d'Hulst*, t. I, p. 361 sq. — [2] S. Reinach, *op. cit.*, p. 160; Baudrillart, *op. cit.*, t. I, p. 361-362; J. Guiraud, *op. cit.*, p. 359. — [3] *Revue historique*, juillet-août 1877, p. 364. « L'Université catholique s'est honorée en prenant pour professeur un homme aussi éminent que l'abbé Duchesne et d'un esprit aussi sévèrement scientifique. » Voir aussi A. Geffroy, *La nouvelle École française de Rome, ses origines, son objet, ses premiers travaux*, dans *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1876. — [4] J. Guiraud, dans *Rev. des quest. hist.*, 1er oct. 1923, p. 361-362.

professorat, il avait été dénoncé à la Congrégation de l'*Index* pour sa thèse sur le *Liber pontificalis*. Il est attristant et humiliant d'être obligé de dire que l'auteur de cette délation était Mgr Freppel, flanqué de cet abbé Darras que nous avons déjà rencontré. Le livre fut examiné et Duchesne, mis au courant de ce qui se tramait contre lui, envoya un exemplaire au P. Saccheri, secrétaire de la Congrégation: il écrivit même au cardinal di Luca, préfet, pour l'assurer d'avance de « sa soumission à la décision qui pourrait intervenir et de sa disposition à accepter toutes les modifications et corrections » qu'on lui demanderait [1].

Le cardinal Guibert et Mgr David intervinrent en faveur de l'érudit menacé; ce qui fut peut-être plus efficace, J.-B. De Rossi, prit la défense de son ami et la tempête se dissipa grâce aux « déclarations spontanées » et aux « illustres suffrages [2]: » on demanda seulement à l'auteur la promesse de tenir compte des remarques de trois théologiens romains lorsqu'il rédigerait sa grande édition.

Duchesne avait senti le vent de tempête qui menaçait de le renverser; il n'en fut ni surpris ni apeuré, et, en 1880, le *Bulletin critique* fit son apparition. « Certaines personnes, disait-il, se demanderont quelle est précisément l'utilité de cette nouvelle publication. Je répondrai très volontiers en citant deux réflexions d'autrui. On a dit : « C'est une nouveauté : une revue « absolument orthodoxe et inexorablement scienti« fique. » Nous voudrions que l'alliance de ces deux qualités cessât d'étonner les gens. On a dit aussi : « Vous « avez un franc parler qui vous nuira; vous êtes ecclé« siastique, vos supérieurs vous arrêteront. » Il faut que tout le monde voie et sache que les supérieurs ecclésiastiques ne sont pas des bourreaux et qu'on peut, en leur demeurant soumis et dévoués, penser et parler avec quelque indépendance: d'autant plus qu'il y a lieu de le faire. Bien que nous ne nous adressions pas exclusivement au clergé, il est clair que c'est à lui surtout que nous voudrions rendre service en lui indiquant les livres bien faits et en le prémunissant contre les innombrables publications mauvaises ou médiocres qu'on lui sert quotidiennement. Nous savons de bonne source qu'il y a partout, en France, des ecclésiastiques désireux de travailler, de s'initier aux méthodes scientifiques nouvelles, de s'élever au-dessus des tristes manuels qui déconcertent tout enthousiasme et découragent toute bonne volonté. Il nous est très agréable de penser que nous pouvons leur être utiles, que nous pouvons avec eux, avec leur concours, créer ou favoriser un mouvement de retour vers une science religieuse solide et en rapport avec les nécessités de l'apologétique contemporaine [3]. » Parmi ceux qui accordèrent à Duchesne un concours empressé, il faut nommer surtout le P. Thédenat, le P. Ingold et le P. Lescœur, oratoriens, l'abbé E. Beurlier et A. Héron de Villefosse.

Avec les années, et sans beaucoup attendre, le *Bulletin critique* verrait s'accomplir le souhait formé par Duchesne. Parmi les rédacteurs, à partir de 1885, paraissent les noms de ses élèves : MM. Batiffol, Loisy, Boudinhon, Hyvernat, et, au cours des années suivantes MM. Jean Guiraud, Goyau, Jordan, et d'autres. Aujourd'hui, cette collection de vingt et un volumes demeure une des plus utiles à feuilleter. On y pourrait choisir de quoi composer une « anthologie » de Duchesne, recueil d'articles pétillants d'esprit, débordants de verve et de la plus saine érudition. Autour du maître, un faisceau de noms et de travaux viennent se grouper, outre ceux que nous avons énumérés déjà. Mais si honorables que soient ces collaborations, elles ne semblent valoir que par le reflet de la flamme qui brille au centre du monument.

Aujourd'hui, on éprouve à parcourir la collection du *Bulletin* la surprise qu'on ressent devant une collection de coléoptères tous fixés sur une épingle à l'intérieur d'un cadre. On se demande s'il est vraiment possible qu'à moins d'un demi-siècle de distance, il ait existé tant de monstres difformes, ridicules et malfaisants. Cependant ils sont là étalés devant nos yeux, desséchés et ratatinés. L'ironie et les plaisanteries de Duchesne leur ont valu cette disgrâce : mais cette ironie et ces plaisanteries savoureuses et féroces ne nous révèlent pas seulement la méthode historique de Duchesne, elles ne conservent pas seulement le premier jet de dissertations qui deviendront des livres, elles expliquent la cause de certaines inimitiés, surtout ecclésiastiques, qui n'ont jamais désarmé contre l'abbé Duchesne parce que sa plume avait donné des coups mortels.

Dès les premiers numéros, ce fut un émoi, des colères et bientôt des vengeances. Ce que soutenait l'écrivain était l'évidence même, et c'est ce qu'on ne lui pardonnait pas. Son enseignement oral marchait du même pas que ses diatribes écrites. Cet enseignement avait débuté quinze jours après la soutenance de thèse. Nous n'avons pas la première leçon, mais celle du cours de 1879-1880 indique clairement les principes adoptés et suivis : « Nous avons continuellement, disait-il, durant nos leçons de l'an dernier, cité les textes, invoqué le témoignage de première main, et ceux-là seulement à l'exclusion de tous autres, à tel point que des personnes peu habituées à ces études, et ne voyant pas bien où nous devions arrêter, m'accusaient d'excéder dans la sévérité critique et de réviser avec trop de rigueur des procès depuis longtemps terminés. Oui, toutes nos recherches sont restées scientifiques et rigoureusement scientifiques... Mais après que la réalité des faits particuliers est établie, est-il interdit d'employer cette histoire au service de la vérité religieuse et cessons-nous d'être scientifiques en nous permettant cette application ? Je ne suis pas de ceux pour qui l'histoire idéale est celle qui ne prouve rien, l'histoire inutile; au contraire, je crois que l'histoire doit servir à quelque chose et j'ai bien l'intention de la faire servir à quelque chose [4]. »

Avec de pareilles déclarations, l'abbé Duchesne devait bien s'attendre à vivre toujours inquiété. Mgr Freppel avait ouvert le feu, l'évêque de Chartres s'apprêta à l'imiter. L'enseignement de l'abbé obtenait un vif succès; mais, soit qu'il exposât avec une méthode sévère l'histoire des premiers siècles de l'Église, soit qu'il s'occupât à propos des légendes sur l'apostolicité des Églises des Gaules, il ne pouvait empêcher que les légendes fussent des contre-vérités et il le disait tout net. Il mettait bien un peu de malice, peut-être, mais si peu! En juillet 1880, l'abbé d'Hulst, recteur de l'Institut, ami dévoué de Duchesne, écrivait à l'évêque de Chartres : « Quant à M. Duchesne, il a en effet besoin d'être contrôlé; mais je puis vous assurer que nous le suivons de près. Il a d'ailleurs d'excellents sentiments et ne pèche que par des façons de parler trop hardies et qui sentent un peu la science profane [5]. » Afin de prévenir de nouvelles attaques, l'abbé d'Hulst saisit l'occasion que lui offrait le discours de rentrée (26 janvier 1881) pour faire un vif éloge de l'abbé Duchesne, « le disciple préféré et, en France, déjà presque l'émule du commandeur De Rossi [6]. » Ce dernier jouissait à Rome d'un tel prestige qu'on le consi-

[1] *L. Duchesne au cardinal di Luca*, 3 juillet 1877. — [2] A. Baudrillart, *Vie de Mgr d'Hulst*, t. I, p. 458-459. — [3] *Bulletin critique* 1881, t. II, p. 1-3. — [4] *Revue du monde catholique*, 15 novembre 1879. — [5] A. Baudrillart, *Vie de Mgr d'Hulst*, t. I, p. 368. — [6] Baudrillart, *op. cit.*, t. I, p. 398.

dérait volontiers comme un paratonnerre contre les foudres de l'*Index*. Mais De Rossi lui-même aurait fort à faire, car la foudre n'attendait qu'une occasion pour éclater.

En 1881, l'abbé Duchesne avait consenti à la publication lithographique de son cours d'histoire ecclésiastique, en vue de la préparation de la licence par correspondance [1]. Ce simple cahier de cours intitulé *Les origines chrétiennes*, avait été soigneusement révisé par d'Hulst qui y fit quelques retouches de pure forme. Au fur et à mesure du tirage, un collègue de l'abbé Duchesne à l'Institut catholique, le R. P. Jovene, jésuite, parvint à se procurer les bonnes feuilles et les communiqua à l'abbé Rambouillet, vicaire à Saint-Philippe-du-Roule, qui s'empressa de jeter feu et flammes dans deux articles insérés dans la *Revue des sciences ecclésiastiques* de Lille (juillet-août 1880) [2]. Cette revue était publiée comme l'indiquait son titre même « par des professeurs du Collège théologique de Lille; » mais quand il fut interrogé par Mgr d'Hulst, le recteur de l'Université, Mgr Hautcœur, se déclara étranger à la publication [3].

Étranger ou non, la publication avait eu lieu. Duchesne écrivit à la Revue pour se défendre. Dans la leçon de clôture du cours d'histoire ecclésiastique de 1879-1880, il avait affirmé que les apologistes du IIe et du IIIe siècles se faisaient encore du dogme de la Trinité des conceptions inexactes, que les controverses devaient préciser jusqu'à la définition du concile de Nicée, et qu'il était contraire à une saine méthode historique de vouloir, en torturant les textes, les faire parler comme saint Athanase. Au reste, ces apologistes n'étaient pas les interprètes officiels de la tradition, plusieurs d'entre eux n'avaient pas un rang dans la hiérarchie ecclésiastique : « Il n'y a pas lieu, disait-il, d'attacher trop d'importance aux expressions et aux conceptions inexactes que l'on rencontre chez les docteurs antérieurs au IVe siècle quand ils parlent de la Trinité. Ces inexactitudes sont évidentes : chercher à les écarter par des tours de force exégétiques, c'est un exercice vers lequel plus d'un théologien se sent attiré par un secret penchant. Il n'est ni salutaire, ni méritoire, ni nécessaire... Ces écrivains ne sont pas les interprètes authentiques de la tradition; ils n'en sont que les témoins quelquefois fort indirects. Ni Origène, ni Tertullien, ni Novatien, ni Clément d'Alexandrie, ni même saint Justin et les autres apologistes ne doivent être classés sans restriction parmi les Pères de l'Église [4] »

Dans le cours lithographié (1880-1881), Duchesne revenait sur ce sujet brûlant : « Même sur la nature spirituelle en général, sur la notion de l'âme, sur celle de Dieu, il ne faut pas croire que les écrivains chrétiens du IIe et du IIIe siècles fussent aussi avancés que les Grégoire de Nazianze et les Augustin [5]! » Il signalait « de l'imperfection dans leurs ébauches théologiques [6]. » Ils n'ont pas, disait-il, une idée suffisamment nette de l'immensité et de l'immutabilité de Dieu [7]... ils n'ont ni bien compris, ni bien expliqué l'existence éternelle du Verbe; ils n'y ont peut-être pas même réfléchi et maintiennent la théorie de deux états du Logos divin et de sa génération temporelle [8]. » Prenant des exemples, il montrait que saint Justin voyait dans le Verbe de Dieu « un Dieu différent de celui qui a tout fait, » d'une nature subordonnée et d'aptitudes diverses, engendré, peut-être non de toute éternité, mais avant et pour la création. En somme, disait Duchesne, saint Justin distingue « trois êtres simultanés, trois hypostases divines plus ou moins hiérarchisées, mais non consubstantielles, enseignant ainsi la doctrine subordinatienne et arienne, teintées de gnosticisme, que devait condamner le concile de Nicée. »

Ailleurs il montrait l'Église de Rome tiraillée par des conflits d'écoles, et « quelle est entre les deux écoles l'attitude de l'autorité pontificale ? Zéphyrin est un homme simple et peu cultivé; Calliste, son diacre et son futur successeur, qui, disent les mêmes propos, gouverne déjà sous son nom, est avant tout un homme d'administration, de gouvernement; ni son éducation, ni son goût, ni sa situation ne le portent vers les études théologiques. Cependant il faut bien prendre un parti. On attend d'abord; on laisse les opinions se produire; puis les asiatiques (modalistes) paraissent dangereux; on exige d'eux une profession écrite, après quoi le silence se fait. Mais bientôt les controverses recommencent. Praxéas le modaliste sème de nouveau son ivraie; Tertullien est aussitôt sur pied et le combat recommence avec acharnement : Zéphirin se décide à condamner nettement la formule patripassienne; Sabellius modifie le système, lui donne un aspect plus séduisant, sans en changer le fond; Calliste, devenu pape, l'excommunie. Voilà l'Église romaine dégagée de toute complicité avec l'école modaliste; elle a pris son temps, elle y a mis des formes, mais enfin sa sentence est claire [9]. »

L'abbé Rambouillet, qui avait déjà fait ses preuves d'ignorance [10], récidiva, mit Duchesne sur le même rang que le ministre Jurieu, prononça quelques aphorismes solennels sur les *Philosophoumena* et déclara tout net que le professeur de théologie de Paris ruinait le dogme de la Trinité, celui de l'Incarnation, celui de la Rédemption. — Pas moins! — Et ce n'était pas tout. Le malheureux détruisait l'enseignement dogmatique du christianisme et l'autorité doctrinale de l'Église.

A propos de ce venimeux personnage, Duchesne avait écrit au jour : « Un auteur du siècle dernier disait que si on l'accusait d'avoir volé les tours de Notre-Dame, il commencerait par s'enfuir, n'y ayant pas d'énormité qu'on ne puisse faire croire aux gens. Moi je ne m'enfuis pas, mais je proteste que les tours de Notre-Dame ne sont pas dans mes poches. » L'imprudent! Et M. Icard, supérieur général de Saint-Sulpice, les y voyait et prenait prétexte de cette accusation pour interdire à ses séminaristes de suivre les cours de l'abbé Duchesne [11]; or ils formaient le principal appoint de l'École de Théologie. Du coup, l'auditoire du professeur d'histoire était dispersé et cette vigoureuse sanction mettait au pilori celui qu'elle atteignait. Beaucoup d'évêques français jadis formés à Saint-Sulpice professaient une extrême déférence pour M. Icard, qui était en outre le directeur de conscience du coadjuteur de Paris, Mgr Richard. La démarche du supérieur de Saint-Sulpice répondait à un sentiment de défiance qu'il entretenait depuis longtemps à l'égard non seulement de l'abbé Duchesne, mais encore de Mgr d'Hulst. C'est ce que faisait justement observer le directeur de la *Revue des Sciences ecclésiastiques*, l'abbé Bouquillon, dans une lettre à Mgr d'Hulst : « Quelle que soit l'opinion que l'on adopte en ces matières, écrivait-il, il est une chose certaine, c'est que l'écrit de M. Rambouillet, eût-il été cent fois plus

[1] Ce cahier existe en deux éditions. — [2] Rambouillet, *Les Pères apostoliques et le dogme de la Trinité*, dans *Revue des sciences ecclésiastiques*, 1882, t. VI (5e série), p. 21-43, 97-128: *Les Pères apologistes et le dogme de la Trinité*, dans même revue, 1883, t. VII (Ve série), p. 15-34; *La consubstantialité et la Trinité*, *ibid.*, 1883, p. 333-364, 481-509; t. VIII, p. 225-258; *L'autorité traditionnelle des Pères anténicéens*, 1884, t. IX, p. 532-578. — [3] A. Baudrillart, *op. cit.*, t. I, p. 461, note. — [4] *Revue du monde catholique*, 15 novembre 1880, p. 688. — [5] *Les origines chrétiennes*, p. 218. — [6] *Ibid.*, p. 199, note 3. — [7] *Ibid.*, p. 217. — [8] *Ibid.*, p. 216. — [9] *Les origines chrétiennes*, in-8, Paris [1881], p. 273. — [10] *Bulletin critique*, 1880, t. I, p. 61-62. — [11] A. Loisy, *Choses passées*, p. 93

sérieux qu'il n'est, n'aurait pas produit l'impression qu'il a faite sur un grand nombre d'esprits, s'il n'avait répondu à des préoccupations assez générales dont vous n'ignorez pas la nature » (fin novembre 1882 [1]).

Mgr d'Hulst pria alors l'abbé Duchesne d'écrire une réponse aux articles parus et il voulut l'adresser lui-même à la *Revue des Sciences ecclésiastiques*. Après avoir déclaré que l'abbé Rambouillet n'était nullement qualifié pour donner des leçons d'orthodoxie à l'Institut catholique de Paris, il résumait la réponse de Duchesne. « Les pages qu'il a rédigées à la hâte... disait-il, m'ont paru remarquables. L'écrit est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur expose, sur la difficile et pourtant inévitable question du *développement du dogme*, une théorie tantôt conforme à celle de l'éminent cardinal Franzelin, tantôt un peu plus hardie, mais qui ne dépasse pas les limites tracées par le P. Petau et par le cardinal Newman. La seconde partie, qui est une étude fort érudite de l'histoire des textes, explique ce que M. l'abbé Rambouillet trouve inexplicable : c'est que de véritables inexactitudes *de doctrine* aient pu exister dans quelques écrivains anténicéens, sans leur ravir le respect dont leur nom a continué d'être entouré dans l'Église. La troisième partie fait valoir des points de vue vraiment nouveaux et intéressants sur les deux courants d'exégèse patristique dont l'un répond davantage aux préoccupations gallicanes de Bossuet dans ses controverses, tandis que l'autre emprunte à une plus saine notion du *Magistère vivant* de l'Église une plus grande liberté d'appréciation qui paraît compatible avec une plus pure sûreté d'orthodoxie. » Et il terminait par ces mots : « L'ensemble de cet écrit m'a paru assez original pour intéresser vos lecteurs. Ils y trouveront une science vraie et des opinions que l'on peut combattre, mais que je serais étonné d'entendre taxer d'hétérodoxie par des juges compétents comme sont les rédacteurs de votre recueil [2]. »

Dans sa réponse, Duchesne montrait l'incompétence de l'abbé Rambouillet, son ignorance des textes et sa méthode de citation tendancieusement écourtée. Puis il se couvrait de l'autorité de l'archevêque de Larisse et de saint Vincent de Lérins, auquel faisait écho le cardinal Franzelin. Cela dit, Duchesne traçait de main de maître le tableau du développement du dogme de la Trinité jusqu'au concile de Nicée en discutant les textes et les opinions parfois contradictoires de théologiens et d'historiens réputés comme les jésuites Franzelin et Ch. de Smedt.

Usant de tous ses avantages, Duchesne invoquait à l'appui de ses réserves le fameux P. Petau et le cardinal Newman qui venait d'écrire peu d'années auparavant : « Je suis contraint de dire qu'il m'est impossible d'acquitter un grand nombre d'entre (les écrivains antérieurs) sur leur langage à l'endroit de la Filiation divine : ici leur langage est difficile à distinguer de ce qui, au temps de saint Augustin, eût été considéré comme hérétique et fondé sur l'hérésie [3]. » Duchesne rappelait alors que la plupart des auteurs anténicéens invoqués par l'abbé Rambouillet avaient été déclarés hérétiques par l'Église elle-même et que plusieurs de leurs traités restent toujours condamnés : Tatien, Tertullien, saint Hippolyte, Novatien, Clément d'Alexandrie, que le pape Benoît XIV a défendu de mettre au martyrologe précisément à cause de ses livres; enfin Origène et saint Denis d'Alexandrie « de son vivant rappelé à l'orthodoxie par le pape et, après sa mort, très sévèrement noté par saint Basile. »

Passant à l'offensive, Duchesne montrait que presque tous ces écrivains avaient été condamnés par les papes Fabien, Denys, Zéphyrin et Calliste, et qu'en s'unissant à ces derniers, le P. Petau, Newman et Duchesne étaient plus assurés que leurs adversaires d'être près de la vérité. « Ce que je crois avoir mis en lumière, concluait l'historien, c'est qu'il n'est plus permis d'identifier l'orthodoxie avec le système exégétique de Bossuet, c'est qu'on peut interpréter nos anciens auteurs sans faire violence à leurs textes, sans méconnaître leurs inexactitudes sur certains points de doctrine, mais aussi sans se départir du respect qui leur est dû et surtout sans affaiblir l'autorité de la tradition sur le dogme fondamental du christianisme [4] »

Quelque empressement que missent Mgr d'Hulst et l'abbé Duchesne à adresser cette pièce au cardinal Franzelin, ils avaient été prévenus. Le 23 février 1883, ce haut dignitaire exprimait à Mgr d'Hulst sa surprise et son regret de voir la nouvelle École de Théologie de Paris abandonner les principes d'interprétation communes aux universités romaines pour emprunter d'autres principes aux universités allemandes. Il estimait dangereuse la voie suivie par le cardinal Newman et séparait sa théorie à lui de celle de Duchesne. Celui-ci lut cette mercuriale et y fit une petite réponse « précise, un peu sèche, assaisonnée d'ironie » que le recteur transmit au cardinal en l'accompagnant d'une lettre des plus déférentes qui protestait des bonnes intentions et des vues orthodoxes en particulier « sur le développement du dogme et le rôle des pontifes romains; » d'ailleurs il promettait que Duchesne, « savant distingué et bien armé pour servir la cause de la vérité chrétienne dans l'*ordre des études historiques*, » s'y renfermerait scrupuleusement [5]. Tout à côté de cette belle défense, il y avait des conclusions qu'on pourrait plus justement nommer un fléchissement. Mgr d'Hulst admettait que Duchesne « s'était servi plus d'une fois d'un langage équivoque et imprudent dont on a pu facilement et de bonne foi abuser pour incriminer sa doctrine, » il protestait que Duchesne était bien loin « de donner le ton à l'École de Théologie; » ce ton était donné par « deux Pères de votre Compagnie. » Dès lors plus rien à redouter!

Duchesne était las de ces tracasseries, de ces petitesses qui prenaient le masque de l'orthodoxie pour satisfaire des rancunes personnelles. Il demanda un congé pour la fin de l'année scolaire 1882-1883 et fut suppléé par un oratorien, le P. Largent, « dont les opinions étaient plutôt timides que hardies. » L'année suivante, le même P. Largent obtint une chaire d'histoire ecclésiastique, tandis que celle de Duchesne était rattachée à l'École des Lettres. Celui-ci, tout en professant aux lettres, conserva un cours à l'École de Théologie. Cette combinaison parut très ingénieuse, le cardinal Franzelin s'en déclara satisfait et M. Icard envoya de nouveau les blancs agneaux sulpiciens dans le vert pâturage du P. Largent.

Ainsi que l'a fait remarquer M. Jean Guiraud, « aujourd'hui nul n'est plus étonné des affirmations qui troublaient alors non seulement l'ignorance d'un vicaire parisien, mais encore le supérieur général de Saint-Sulpice et le grand théologien de l'Université grégorienne [6]. » On enseigne à Lyon, à la Faculté de Théologie [7], ce que, vingt années auparavant, on interdisait à Paris dans la même Faculté. La vérité est restée la même, la science aussi, mais les esprits ont été éclairés, et n'est-il pas juste d'en faire remonter l'hon-

[1] A. Baudrillart, *op. cit.*, t. I, p. 462. — [2] *Revue des Sciences ecclés.*, déc. 1882, p. 482. — [3] *Tracts theological and ecclesiastical*, p. 180, et plus loin, p. 254 : « Le langage des écrivains anténicéens en Orient et en Occident est sans contredit *(undeniably)* incompatible avec ce qui serait toléré maintenant et conforme avec ce qui serait appelé, à bon droit, une hérésie. » — [4] A. Baudrillart, *op. cit.*, t. I, p. 463-464. — [5] *Ibid.*, t. I, p. 464-465. — [6] J. Guiraud, dans *Rev. des quest. hist.*, 1er oct. 1922, p. 380. — [7] Tixeront, *Histoire des dogmes. I. Théologie anténicéenne*, p. 233, 235-236.

neur au prêtre courageux et savant qui avait entamé la réforme des études et qui vécut assez pour voir le triomphe de sa méthode ? Ces quelques années d'enseignement de Duchesne sont demeurées comme un phare lumineux pour l'histoire du christianisme, tandis que dans la carrière de l'historien elles ne semblent qu'un épisode rapide et vite oublié.

A deux années de distance, la guerre se rallumait à l'occasion des origines apostoliques des Églises des Gaules. « L'apostolicité des Églises de France, a écrit Jean Réville, est une de ces légendes qu'aucun historien, tant soit peu au courant des origines du christianisme, ne saurait prendre un instant au sérieux... Il y a eu là un véritable recul du niveau intellectuel du clergé au cours du XIXe siècle [1]. » Ce recul fut en grande partie, comme le fait observer très justement M. Salomon Reinach, l'effet de la Révolution française : en supprimant les congrégations savantes, elle avait brisé la tradition critique fondée par les grands érudits de l'ancienne France, un Le Nain de Tillemont, un Baillet, un du Pin, un Fleury, qui n'étaient pas dupes de textes tardifs et souvent ineptes, forgés pour la gloire ou le profit d'une Église. La réaction anti-critique commença avec un prêtre de Saint-Sulpice, l'abbé Faillon, qui remit en honneur l'apostolat de Marie-Madeleine en Provence (1835) ; bien d'autres, notamment dom Guéranger, dom Piolin, l'abbé Arbellot, dom Chamard, suivirent son exemple et il se forma toute une bibliothèque d'hagiographie frelatée qui s'accrut surtout pendant le second Empire [2]. Le premier contradicteur autorisé de ces rêveries fut un catholique instruit, M. d'Ozouville (1853), puis, à partir de 1865, Edmond le Blant, mais la contagion de l'erreur avait été si rapide qu'il fallut presque un scandale pour l'arrêter.

« Dans le *Bulletin critique* du 15 mars 1885, Duchesne se moqua de la thèse de l'abbé Hénault sur les origines chrétiennes de la Gaule celtique, laquelle attribuait la fondation des Églises de Chartres, de Sens, de Troyes, d'Orléans à deux des soixante-douze disciples de Jésus, les saints Savinien et Potentien, évêque de Sens, et un de leurs compagnons, saint Altin. L'article fit sensation dans le diocèse de Sens et Mgr Bernadou écrivit une lettre très vive à Mgr d'Hulst, menaçant de supprimer la subvention du diocèse à l'Institut catholique et d'en appeler à Rome. Mgr d'Hulst répondit, il défendit Duchesne d'être un « dénicheur de saints » et allégua l'autorité de De Rossi, celle du P. de Smedt, celle de la Congrégation des Rites elle-même, qui avait épuré le bréviaire de certaines légendes. Mais l'archevêque ne se calma point. « L'archevêque de Sens se propose de demander ma destitution [du professorat] au mois de novembre prochain (1885) pour avoir osé dire, avec le martyrologe romain, que Saint Sabinien, premier évêque de Sens, n'était pas un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur et un collaborateur de saint Pierre [3]. » Cependant l'affaire s'arrangea. « La montagne de Sens n'a pas même accouché d'une souris, écrivait Duchesne narquois ; elle n'a pas accouché du tout. Le prélat belliqueux est rentré chez lui... sans emporter ma tête, sans avoir osé réclamer un seul des rares cheveux qui s'y rencontrent [4]. » Néanmoins, Mgr Richard, coadjuteur de Paris, prit peur, et imposa à Duchesne un congé d'un an, sous prétexte de lui permettre d'achever son édition du *Liber pontificalis*. Dans la préface du premier volume de cet ouvrage (1886), Duchesne écrivait spirituellement : « Je dois aussi un témoignage spécial de reconnaissance à mes supérieurs ecclésiastiques qui m'ont accordé, pour ce travail, bien des facilités et notamment le loisir relatif sans lequel je n'aurais pu le conduire au point où il est arrivé. »

Le *Bulletin critique* n'en poursuivait pas moins sa campagne, dont il faut renoncer à marquer ici tous les épisodes. Duchesne ne se contenta pas de réfuter les caudataires de l'abbé Faillon : sans jamais toucher aux questions dites *vinculées* où est engagée l'autorité de l'Église [5], il réclama plus de liberté pour l'exégèse, « une hardiesse salutaire qui ne serait, à vrai dire, qu'une prudence mieux entendue, à sacrifier ce qui n'est pas la foi, mais une science surannée et hors d'usage [6]. » Dans le *Bulletin critique* du 1er novembre 1887, il félicita l'abbé Trochon, auteur d'une *Introduction générale à la Bible*, d'avoir reconnu les services rendus aux études bibliques par Richard Simon ; au cours du même article, il traitait Bossuet de « grand gendarme théologique du XVIIe siècle [7]. » « Quand on commencera, écrivait-il, à s'apercevoir qu'il y a une Bible et que l'exégèse ancienne est en déroute, on nous demandera peut-être comment faire ? Quand même la place devrait être emportée, nous devons à notre foi de défendre jusqu'au bout cette région de son honneur. Pour moi, c'est à cela que j'ai voué ma vie et je marche sans hésiter, incertain des résultats, sûr de mon devoir, sûr aussi de Celui en qui j'ai cru, quand même il serait destiné à perdre tout crédit dans les Académies [8]. » Dom Lévêque attaqua Duchesne violemment [9], mais tout le clergé éclairé pensait comme Duchesne. Ce fut en vain qu'un académicien de Toulouse, M. Dubédat, l'engagea à ne point s'égarer tout seul parmi les Alpines, de crainte d'être pendu par les pâtres et les femmes du pays [10]. Un vent de science libre et honnête soufflait alors sur l'Église de France. Le beau mémoire de Duchesne sur l'origine des diocèses épiscopaux dans l'ancienne Gaule [11] (1890), suivi du tome Ier de ses *Fastes épiscopaux* (1894), ouvrage aussi érudit que spirituel (1894), consacrèrent le triomphe de la méthode critique sur le bavardage dévot [12]. « Ce premier volume troubla vivement certains milieux ecclésiastiques. Il n'était pas question de dogmes ; l'histoire et la géographie étaient, seules, en cause ; mais ce nouveau travail était de nature à compromettre certains intérêts d'ordre matériel. L'abbé Duchesne n'avait jamais eu l'idée de chasser les vendeurs du Temple ; il portait cependant des coups sévères à quelques Églises qui avaient, jusqu'ici, vécu dans une douce et fructueuse tranquillité. Suivant le conseil de Baronius, il n'avait fait que séparer avec soin ce qui était précieux de ce qui était vil, ce qui était sacré de ce qui était profane ; et, après avoir rejeté ce qui était fabuleux, il voulait conserver ce qui était digne de foi [13]. » « Il entre en matière, disait Barthélemy Hauréau, par la critique des légendes, suivant laquelle un nombre plus ou moins grand de nos premiers évêques auraient été des missionnaires apostoliques. Quelques-unes de ces légendes ont été, dès le Moyen Age, dénoncées comme frauduleuses. Faut-il accueillir avec le sourire de l'indifférence toute cette antiquaille plus ou moins habilement rajeunie ? La religion n'a

[1] *Revue de l'histoire des religions*, juillet 1901, p. 148. — [2] Cf. A. Houtin, *La controverse de l'apostolicité des Églises de France*, 3e édit., in-12, Paris, 1903. — [3] *L. Duchesne à F. von Hügel*, juin 1885. — [4] Fr. von Hügel, *Louis Duchesne*, dans Supplément littéraire du *Times*, 25 mai 1922, p. 342 ; lettre de novembre 1885. — [5] Duchesne nia, en 1889, des propos sur l'authenticité du Pentateuque et de l'Apocalypse que lui avait attribués dom Chamard ; cf. A. Houtin, *op. cit.*, p. 122. — [6] Fr. von Hügel, *op. cit.* — [7] Cf. H. Houtin, *op. cit.*, p. 119. — [8] *Lettre à Fr. von Hügel*, juin 1885. — [9] *Univers*, 7 décembre 1887. — [10] Claude d'Habloville, *Monseigneur Duchesne. Biographie critique*, in 12, Paris (Sansot), 1911, p. 33. — [11] *Mémoires de la Soc. nat. des Antiq. de France*, 1889, t. L. — [12] S. Reinach, *op. cit.*, p. 163-164. — [13] E. Dupont, *Monseigneur Duchesne chez lui*, in-8, Rennes, 1923, p. 21.

rien à faire ici; l'âge, quel qu'il soit, d'un évêché ne peut ni la servir ni la compromettre; mais l'histoire doit être respectée [1]. »

Par malheur pour Duchesne, ou par bonheur pour sa réputation et son prestige, sur ce terrain nouveau, il rencontrait, à côté de questions liturgiques de tout repos, une série de problèmes d'hagiographie très redoutables, en ce qu'ils le conduisaient à examiner la valeur de traditions auxquelles mainte Église s'attachait, par exemple celles qui avaient trait à la prétendue apostolicité des sièges d'Arles, de Toulouse, de Périgueux, de Limoges, etc. Il ne fit donc que changer d'adversaires, leur nombre ne diminua pas, au contraire. On l'avait accusé de ne pas servir l'Église, on lui reprocha de chercher à diminuer l'éclat de son passé. Ce fut une mêlée où on regrette de trouver tant de passion et un tel aveuglement chez des prêtres convaincus [2]. A quoi bon citer des noms, évoquer des combats qui n'apprendraient plus rien d'utile à personne? Tout cela est enseveli dans les *Semaines Religieuses* et les *Annales académiques* où tel contradicteur renvoyait le malheureux historien aux canons du concile d'Apollinaire; (il avait lu synode pour Sidoine). Quant aux chanoines égarés dans la bagarre, leur âge excuse leurs prouesses. Un d'eux prit Avranches pour une île de la Grèce, Apros; il avait lu en effet *episcopus Aprinsis* pour *episcopus abrincensis*.

Quand, après une dizaine d'années, Duchesne rencontra sur sa route un trio glorieux, il en eut encore raison sans beaucoup de peine. Mgr Bellet n'était pas redoutable, dom Gréa était infiniment respectable et Mgr Cotton, évêque de Valence, infiniment charitable mais peu au fait d'une question dans laquelle il prenait parti avec une générosité peu réfléchie. Dans une lettre-préface imprimée en tête du livre de Mgr Ch.-F. Bellet, on lisait avec stupeur à propos de l'école critique : « Les exigences de cette école sont vraiment bien extraordinaires. Il lui faut des documents et des témoignages remontant aux premiers siècles chrétiens et tout ce qui n'est pas affirmé par des écrits datant de cette période primitive est pour elle de nulle valeur. On irait loin avec ce raisonnement et on aurait bien vite supprimé les trois quarts de l'histoire et même du dogme catholique. » Duchesne répondit quatre lignes : « D'après Mgr de Valence, les trois quarts du dogme catholique n'auraient pas d'attestations remontant aux premiers siècles chrétiens. Il ne m'appartient pas de porter un jugement sur ces paroles épiscopales. Tout ce que je crois devoir dire, c'est que comme chrétien et comme historien je réprouve absolument l'idée qu'elles expriment [3]. » Peu de jours après, le volume de Bellet était devenu introuvable. Dans un second tirage, la lettre épiscopale avait disparu.

Ce fut le dernier épisode. Duchesne occupait le terrain nonobstant la mauvaise humeur et les menaces. Les légendes se vengèrent de lui en lui faisant une légende d'iconoclaste, Toulouse le condamna à être noyé ou pendu au cri des cigales et Étienne Lamy se fit le secrétaire de ces insectes bruyants et stériles. Cette page qui sent l'huile rance et un lyrisme à bout de souffle fit le tour du monde catholique, apportant un réconfort, paraît-il, aux défenseurs découragés d'une cause désormais perdue [4]. En réalité, et fantaisie à part, la bataille était gagnée. « Depuis 1891, les *Analecta bollandiana* étaient venus à la rescousse du *Bulletin critique*. Rome gardait le silence, les bénédictins, avec dom Leclercq — j'en remercie M. S. Reinach — se joignirent au parti des bollandistes : le seul ordre à continuer la résistance fut celui des capucins [5]. »

Duchesne poursuivait son infatigable labeur, son labeur essentiel, ces grands travaux de philologie et d'histoire qui ont fondé sa gloire et couronné son nom. Mais ces travaux mémorables ne représentent qu'une part de son activité d'érudit. Il faut y joindre cette multitude de mémoires et d'articles dont nous avons dressé le dénombrement qui n'est peut-être pas complet, mais auquel nous croyons qu'on ajoutera peu de chose [6].

A partir de 1885, l'abbé Duchesne s'effaça le plus possible, laissa la direction du mouvement scientifique qualifié de « progressiste » à l'abbé de Broglie, à Mgr d'Hulst, au chanoine Duilhé de Saint-Projet. Il se sentait peu de goût pour la théologie et l'aspect barbelé des polémiques derrière lesquelles elle s'abrite parfois volontiers. « Duchesne, a-t-on écrit, a toujours eu horreur de ce qu'on appelle modernisme; il a toujours professé que les dogmes de l'Église sont intangibles et immuables; il n'a jamais écrit une seule ligne pour les attaquer ni pour les défendre, ni pour les atténuer, corriger ou modifier par voie d'interprétation [7]. » « Pour ce motif, il se détournait de la Genèse et de ce qu'il appelait la « préhistoire des Évangiles [8]. » Prudence humaine ou parti pris scientifique ? Peut-être l'un et l'autre. Duchesne n'avait de goût ni pour le schisme ni pour le martyre; dans le peu qu'on connaît de sa vaste correspondance, il semble disposé à interdire aux incursions de la critique le fonds des croyances enseignées par le catéchisme, où tant d'âmes (parfois même la sienne) trouvaient la confiance et la paix [9]. » Duchesne déplorait les dissentiments qui s'élevaient entre des prêtres et l'autorité ecclésiastique. En 1888, à un de ses amis ayant perdu la foi, il écrivait : « N'ayez pas peur que je succombe à la tentation... Tous les ans je fais une retraite de deux mois sous la direction de ma mère, qui a l'âge du siècle, et d'une foule de gens respectables, prêtres et laïcs, dont aucun ne se doute du bien qu'il me fait. Je ne lâcherai pas ce paradis pour le plaisir d'être d'accord sur tous les points avec moi-même. Cependant je constate qu'on n'a pas tout à fait raison de se faire socinien. Ni la Trinité, ni l'Incarnation ne me choquent. Si j'hésitais, ce serait plutôt devant le Dieu personnel et créateur [10]. » En réalité, ses ennemis n'ont jamais rien pu dire contre ses mœurs et pas grand'chose contre sa doctrine. Ils pouvaient lui adresser des reproches négatifs : l'accuser de manque de zèle pour l'Église, de ne pas présenter les choses toujours à son avantage, de ne pas l'aider de son érudition, de préférer la réputation d'érudit impeccable à celle d'apologiste édifiant; ils avaient raison. Ils pouvaient le soupçonner d'hérésie, d'incrédulité, d'agnosticisme, voire de scepticisme; jamais ils n'ont pu le convaincre d'incorrection doctrinale ou de manquement à son devoir sacerdotal. Pendant dix ans, de 1885 à 1895, il est certain que bon nombre de prêtres, en ouvrant chaque matin leur journal, s'attendaient à y lire l'annonce de son « apostasie ». Il n'a jamais eu l'intention d'apostasier [11]. Peut-être même n'en a-t-il jamais eu la simple idée. On lui a fait gratuitement l'outrage de s'en montrer surpris; dans un camp on y voyait une hypocrisie, dans le camp opposé une couardise. Le cas de Duchesne ne supportait pas ces jugements si sévères et injustes.

[1] *Journal des Savants*, 1893, p. 703. — [2] Ch. Guignebert, *op. cit.*, p. 311. — [3] *Bull. crit.*, 1896, t. XVII, p. 125. — [4] Bremond, *Discours de réception*. — [5] S. Reinach, *op. cit.*, p. 164. — [6] Cependant nous n'avons pas classé les communications académiques, par exemple à l'*Académie des Inscriptions*, à la *Société nationale des Antiquaires*, à la *Société archéologique d'Ille-et-Vilaine;* ce sont des présentations de livres ou des interventions sur des points en discussion. — [7] A. Loisy, *Choses passées*, p. 101. — [8] *Hist. anc. de l'Église*, t. I, p. 148. — [9] S. Reinach, *op. cit.*, p. 165. — [10] Fr. von Hügel, dans *The Times*, 25 mai 1922. — [11] Ch. Guignebert, *op. cit.*, p. 312.

Pourquoi il n'a pas apostasié? mais parce qu'il était croyant. « Sceptique, il l'était, et très profondément, dans le domaine intellectuel; il commençait par se méfier et par douter; il n'acceptait d'authentiquer un fait qu'à bon escient et il excellait à se réserver. Autrement dit, il possédait un esprit lucide et ferme. Cet esprit était également libre, tout à fait libre, c'est certain, au regard des questions qu'il abordait. Mais il n'abordait pas toutes les questions: il avait, par exemple, bâti un mur autour de la vie de Jésus et de l'établissement de l'Église, et il ne souffrait pas qu'on en approchât. Qu'avait-il, au juste, mis à l'abri derrière [1] ? » Puisqu'on l'a demandé il est permis de répondre. Il abritait sa foi surnaturelle, intacte, profonde, immuable, foi de son baptême, de sa première communion et de son sacerdoce, demeurée aussi ferme, aussi pure, aussi naïve qu'au premier âge de sa vie. C'était le sanctuaire, le saint des saints inviolable qu'on affecte de croire impossible parce qu'inconciliable avec la discipline d'un esprit critique. Mais, pour Duchesne et pour d'autres, la critique n'était que le chemin de ronde qui protège la Vérité, et cette Vérité qu'ils défendent, pour laquelle ils combattent et ils pâtissent, elle est si haute et si pure devant leurs yeux qu'ils ne souffrent pas une discussion, pas une hésitation à son endroit. La vie du Sauveur et la fondation de l'Église, c'était le roc où la foi, la raison et l'expérience de Duchesne se retrouvaient à l'aise; il faudrait dire aussi sa piété, s'il était permis d'affirmer que les hommes d'étude, les critiques, les historiens ont, eux aussi, leurs émotions religieuses qu'il leur suffit de confier à Dieu et qu'il leur convient de cacher aux hommes.

Après l'expérience faite de la susceptibilité et des préventions avec lesquelles on recevait l'enseignement de Duchesne aux Facultés catholiques, il parut que sa vraie place était à l'École des Hautes Études, qui l'avait formé. Il y entra en 1887. « Malheureusement rien, en ce temps-là, ne poussait les étudiants qu'un intérêt confessionnel ne dominait pas à s'intéresser aux études chrétiennes; ils n'y venaient jamais que par hasard. J'en parle en connaissance de cause, nous dit M. Guignebert, car j'arrivais moi-même à la Faculté en 1887 et, quand j'eus résolu de m'appliquer à l'étude de l'antiquité chrétienne, personne ne m'avertit qu'un maître de premier ordre était là tout près, à ma disposition, qui m'aurait épargné bien des tâtonnements et des efforts inutiles. Sa nomination à l'École de Rome interrompit une expérience qui aurait peut-être réussi avec éclat dix ou quinze ans plus tard [2]. »

Entre temps, les honneurs avaient commencé à s'accumuler. Quand Mommsen vint à Paris en 1886, il exprima sa surprise que Duchesne ne fît pas partie de l'Institut; en 1888, le 7 décembre, il succéda à Bergaigne à l'Académie des Inscriptions. Renan avait reçu la visite du candidat et lui avait dit : « J'estime vos travaux, mais mes principes m'interdisent d'introduire dans un corps savant quelqu'un qui porte votre habit. » A quoi Duchesne ajoutait en contant l'anecdote : « J'appris ce jour-là que le vrai scepticisme n'est pas de ce monde [3]. » Edmond Le Blant, qui n'aimait pas Duchesne, ne le patrona pas davantage : son grand électeur fut Gaston Boissier. Renan gardait un amer souvenir des articles consacrés par Duchesne aux « Évangiles, » au « Marc-Aurèle, » aux « Souvenirs d'enfance et de jeunesse, » articles qui montraient combien l'historien des *Origines du christianisme* manquait de sérieux au point de vue de la préparation de son travail : érudition en défaut, citations erronées; néanmoins les deux académiciens vécurent désormais sur le pied de paix.

Quand Geffroy abandonna pour la seconde fois, en 1895, la direction de l'École de Rome, l'abbé Duchesne fut désigné par l'Académie pour lui succéder et le jeune ministre de l'Instruction publique, M. R. Poincaré, le nomma sans hésitation. Les autorités ecclésiastiques ne croyaient pouvoir moins faire que d'attribuer à cet abbé décidément en marche vers la célébrité quelques modestes distinctions. Il était chanoine honoraire de Saint-Brieuc depuis nombre d'années lorsque, en 1895, il devint chanoine honoraire de Paris, protonotaire apostolique en 1900 et décoré du titre de *Monsignor* qui mit un peu de temps à s'acclimater; consulteur de la Congrégation des Indulgences et des Reliques en 1901, membre des Académies de Berlin, Göttingen, Rome, Turin, corresponding fellow of the British Academy, docteur honoraire des Universités de Cambridge, d'Oxford, de Wurzbourg, de Cracovie, de Louvain, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, président de la Société d'archéologie chrétienne à Rome et de la Commission d'histoire liturgique, successivement chevalier, officier, commandeur de la Légion d'honneur, etc. Duchesne collectionnait ainsi, avec une satisfaction un peu enfantine, les titres sonores ou clinquants qui n'étaient pas celui qu'il avait peut-être envisagé à l'époque où il avait préféré l'Église à l'Université. « Plusieurs fois le bruit courut qu'il allait être cardinal et il paraît que Léon XIII n'aurait pas répugné à récompenser ainsi un prêtre de science si unanimement reconnue. Le pape n'osa passer outre aux oppositions que son dessein rencontra — s'il le forma vraiment — dans son entourage et même plus loin [4]. » Ses mérites furent moins appréciés sous le pontificat suivant, mais « on assure qu'il attendait avec confiance, lorsque la mort le frappa, le couronnement de sa carrière ecclésiastique [5]. »

Tout le clergé français eût sans doute applaudi à cette tardive récompense qui eût alors apparu très justement méritée. On se fût rappelé ou on se fût dit que Duchesne avait obligé les clercs qui ne savaient plus travailler, réhabilité les hautes études d'histoire et de critique dans le clergé, qu'il avait initié une génération, inculqué une méthode, conquis un rang personnel, qui étaient glorieux à cette Église dont il avait toujours souhaité servir les intérêts et faire valoir les titres historiques.

Nous n'entreprendrons pas ici une exposition de l'œuvre capitale de Duchesne, ce *Liber pontificalis* dont l'étude orienta sa vie scientifique. La plupart de ses œuvres gravitent autour de celle-là, « les premières parce qu'elles en étaient la préparation, les autres parce qu'elles en furent la conséquence [6]. » Mais le *Liber* sera étudié dans le *Dictionnaire* avec les développements convenables; ici nous n'en dirons que peu de mots.

Cette série de biographies pontificales s'étend de saint Pierre à Martin V, qui mit fin au grand schisme. Les dimensions des notices sont très variables, l'esprit qui les anime ne l'est pas moins, allant du panégyrique à la satire. Le pape Damase passa, jusqu'au xv[e] siècle, pour le rédacteur des notices de ses prédécesseurs. Du iv[e] au xii[e] siècle, on ne savait rien, on ne nommait personne, puis, au xii[e] siècle, il était question d'un certain Pandolfe, portier apostolique, qui rédigeait quelques notices contemporaines. A l'époque de la Renaissance, Onofrio Panvinio plaça le *Liber* sous le nom d'Anastase, bibliothécaire de l'Église romaine dans la seconde moitié du ix[e] siècle, et rarement conjecture fut mieux reçue. Bellarmin, Baronius lui firent accueil. Cependant on s'aperçut que, deux siècles avant Anastase, le

[1] Ch. Guignebert, *op. cit.*, p. 313. — [2] Id., *Ibid.*, p. 311. — [3] L. Madelin, dans *Le Petit Marseillais*, 20 mai 1922. — [4] Ch. Guignebert, *op. cit.*, p. 312. — [5] S. Reinach, *op. cit.*, p. 166. — [6] J. Guiraud, *op. cit.*, 1[er] avril 1923, p. 394.

vénérable Bède avait connu le *Liber;* on en conclut qu'Anastase était l'auteur responsable de l'édition définitive. Dans son *Étude sur le Liber pontificalis*, Duchesne arriva à cette conclusion que la première édition du *Liber* remontait au premier quart du VI^e^ siècle, sous le pontificat de Symmaque. Cette conclusion avait été adoptée, mais Duchesne sentait la nécessité de reprendre le sujet entier : « Mon premier travail, écrivait-il en 1879, a été, grâce à des circonstances indépendantes de ma volonté, quelque peu tumultuaire; je l'ai enlevé, qu'on me passe le mot, dans l'espace d'un an, entre deux voyages d'Orient, au milieu d'occupations au moins assez nombreuses. Nul plus que moi n'a conscience de ses imperfections. Une occasion de lui donner meilleure figure se présentera bientôt si, comme je l'espère, l'édition annotée du *Liber pontificalis*, que l'on me demande de divers côtés et que j'ai commencé à préparer, parvient à voir le jour. » Ce bientôt n'était pas tout à fait exact, mais Duchesne ne se doutait pas en l'écrivant du nombre d'années qu'il lui faudrait consacrer aux travaux préparatoires à son édition.

En Allemagne, on vit avec impatience un Français s'emparer d'un texte réservé par droit d'annexion à la science teutonne. En effet les fondateurs de la collection des *Monumenta Germaniæ historica*, considérant que Rome et ses pontifes avaient fait partie du Saint Empire germanique, avaient accaparé le *Liber pontificalis* pour la plus grande gloire de l'Allemagne contemporaine. Duchesne sans égard pour la prise de possession, avait trouvé le document à sa convenance et l'avait étudié en maître. G. Waitz, directeur des *Monumenta*, décida de l'en punir; ce n'était pas chose facile. Dès le 1^er^ octobre 1879, dans la *Revue des questions historiques*, Duchesne répondit : il maintenait son classement des manuscrits et la date de rédaction avant 530. Waitz ayant cité comme une trouvaille un manuscrit conservé à la bibliothèque capitulaire de Modène, Duchesne répliqua que ce manuscrit, « bien loin d'être inconnu, était le plus connu de tous, » ayant « été imprimé dans toutes les éditions sauf celle de Vignole » (celle sans doute dont Waitz s'était servi).

L'année suivante, autre discussion avec Ad. Lipsius qui, lui, faisait remonter le *Liber* au V^e^ siècle, sous Sixte III, Félix III et Gélase. Duchesne examina les raisons apportées, montra les inexactitudes et les erreurs historiques contenues dans les notices des papes de la fin du V^e^ siècle et conclut que « ces erreurs s'expliquent très bien si on admet un intervalle de vingt à vingt-cinq ans. Il est inconcevable, en effet, qu'une personne écrivant sous le pape Hormisdas (514-523), tout en ayant conservé le souvenir des événements compris entre 468 et 493, en ait quelque peu brouillé l'ordre chronologique [1]. » La conclusion était que le *Liber* avait été rédigé sous Hormisdas et ses deux successeurs immédiats, entre 514 et 536. Toutefois, Duchesne admettait que l'Église romaine n'avait pas attendu la première moitié du VI^e^ siècle pour établir ses listes d'évêques et que ces listes avaient servi aux premiers rédacteurs du *Liber*. Ceci l'amena à reconstituer et apprécier les sources de toutes sortes qu'avaient eues à leur disposition les contemporains d'Hormisdas, de Jean I^er^ et de Félix IV.

En conséquence il signalait, au début du VI^e^ siècle, le fragment appelé *laurentien;* dans la seconde moitié du V^e^ siècle, la liste des papes faite des inscriptions de leurs médaillons à Saint-Paul-hors-les-murs. Plus haut dans le cours du V^e^ siècle, plusieurs listes épiscopales. Au IV^e^ siècle, le catalogue philocalien de 354, dans lequel il retrouvait une liste primitive de l'année 235 que Filocalus avait mise à jour. Ainsi il rejoignait les plus anciennes listes d'évêques de Rome qui nous ont été transmises par les historiens et les écrivains ecclésiastiques du IV^e^ et du III^e^ siècles. Eusèbe Césarée, Hippolyte, Hégésippe, saint Irénée. La succession pontificale depuis saint Pierre jusqu'aux papes du VI^e^ siècle apparaissait évidente.

Cette première édition du *Liber pontificalis* fut suivie d'une seconde édition qui se place sous le pontificat de Silvère (milieu du VI^e^ siècle) et qui fut poursuivie par des continuateurs successifs jusque sous Étienne V (fin du IX^e^ siècle).

En vue de l'édition projetée, Duchesne continua le dépouillement et le classement des manuscrits; il dépassa ainsi le nombre de cent cinquante étudiés avec une minutie qui ne laissait rien passer sans s'en rendre compte. L'étude paléographique marchait de pair avec les dissertations archéologiques et historiques concernant les points les plus divers : comput, apocryphes, légendes, écrits authentiques, en un mot toute la littérature chrétienne primitive. Encore plus que la patristique et l'exégèse, l'archéologie fournit à l'abbé Duchesne des matériaux pour son édition. Les catacombes et les églises de Rome avec leurs fresques, leurs inscriptions, leurs mosaïques présentent des documents d'une authenticité certaine; la topographie, par ses vocables et les souvenirs qu'ils évoquent, conserve souvent plus fidèlement que les livres les plus antiques traditions. Il inaugura ses travaux sur la topographie romaine par son article sur *Les circonscriptions de Rome pendant le Moyen Age* [2] où il se proposait de montrer « que la division régionale de Rome pendant le Moyen Age et même les circonscriptions actuelles dérivent de la division ecclésiastique en sept régions diaconales. »

Parmi ces études et dissertations provoquées par l'élucidation et le commentaire du *Liber pontificalis*, Duchesne cherchait à éclaircir les points obscurs de l'histoire pontificale et à mettre en lumière les sources du *Liber* et l'esprit qui avait présidé à sa rédaction. L'une d'elles lui attira une attaque très vive d'un bénédictin nommé dom Chamard. Au cours de la première moitié du VI^e^ siècle, l'Église romaine vécut d'abord sous l'autorité des rois ostrogoths ariens, ensuite des empereurs byzantins qui, tous, essayèrent de l'asservir en influençant les élections pontificales afin d'avoir des papes favorables à leurs prétentions. Il en résulta des difficultés allant parfois jusqu'au schisme. Duchesne avait eu l'occasion d'étudier *La succession du pape Félix IV* (530) [3]. Ce pape avait été imposé au choix du clergé et du peuple romain en 526; à sa mort, les électeurs se divisèrent entre deux compétiteurs. Boniface II, représentant le parti goth, l'emporta sur Dioscore, représentant le parti byzantin, lequel mourut quinze jours à peine après la double élection. Afin de prévenir de nouvelles menaces de schisme, Boniface II choisit son successeur et le fit reconnaître de son vivant à Saint-Pierre : c'était le diacre Vigile. Peu après, l'opinion l'obligea de rétracter ce choix et après sa mort (17 octobre 532), Vigile fut écarté et le prêtre Mercure élu sous le nom de Jean II (janvier 533).

A Jean II on donna pour successeur l'archidiacre Agapit (13 mai 535). Trois documents découverts par dom Amelli dans une collection canonique de la bibliothèque du chapitre de Novare apprirent alors que Boniface II avait voulu se donner un successeur parce que lui-même avait été choisi par Félix IV. L'abbé Duchesne montra comment cette tentative de la part du pape avait pu se concevoir et réussir. Ensuite il fut amené à étudier le cas du diacre Vigile qu'il ménagea peu, le présentant comme un ambitieux qui avait passé du parti goth au parti byzantin lorsque le

[1] *Rev. des quest. hist.*, 1^er^ octobre 1880, p. 261. — [2] *Rev. des quest. hist.*, 1^er^ juillet 1878, p. 217-226. — [3] *Mél. d'archéol. et d'hist.*, t. III, p. 239-266.

royaume goth inclinait vers sa ruine. Il avait fait cette évolution pendant son séjour à Constantinople en qualité d'apocrisiaire ou légat pontifical et gagné ainsi la faveur de l'impératrice Théodora. A la mort d'Agapit (22 avril 536), Vigile quitta prestement Constantinople pour se faire élire à Rome, mais il fut devancé par le candidat des Goths le diacre Silvère, fils du pape Hormisdas, qui fut élu et intronisé. Vigile attendit. Mais quand Bélisaire entra dans Rome en vainqueur, Silvère, accusé de connivence avec les Goths, fut déposé, exilé, et Vigile prit sa place. Cependant sa situation à Rome, après la mort de Silvère, devenait si délicate qu'un beau jour, il fut enlevé par des soldats byzantins, mis sur un navire et expédié à Constantinople. Duchesne suggérait que cette violence était concertée entre Vigile et Bélisaire. Une fois à Constantinople, Vigile n'eut pas la fermeté de résister à la pression exercée sur lui par Justinien et par Théodora. Après des péripéties dramatiques, il signa le samedi saint de 548 un *Judicatum* condamnant trois textes que le concile œcuménique de Chalcédoine n'avait pas voulu poursuivre. Vigile se rallia aussi à l'idée d'un concile œcuménique que Justinien convoqua en 552 à Constantinople pour porter une condamnation semblable, et, dans un document connu sous le nom de *Constitutum*, Vigile signa l'anathème contre soixante propositions extraites des œuvres de Théodore de Mopsueste, tandis que, par une lettre adressée au patriarche de Constantinople Eutychius (8 décembre 553) et une déclaration du 20 février 554, il prononçait la condamnation des Trois Chapitres.

Rentré en grâce, à ce prix, auprès de Justinien, il put revenir à Rome, mais il mourut à Syracuse, le 7 juin 555. Pélage, diacre et compagnon d'exil du pape à Constantinople, lui succédait. Pélage avait soutenu la résistance, blâmé les capitulations de son maître, et son élection ne pouvait s'expliquer que par son habileté à pratiquer une politique opportuniste en vue de monter sur la chaire pontificale et de s'y maintenir.

Tout cet épisode ne faisait pas grand honneur à l'Église romaine; au XVIII^e^ siècle, trois bénédictins, dom Pierre Coustant, dom Maupinot et dom Durand, avaient travaillé à la défense de Vigile et n'y avaient guère réussi. Au XIX^e^ siècle, le cardinal Pitra décidait de reprendre en main cette cause difficile et, comme sa grandeur l'attachait au rivage, il chargeait dom Chamard de défendre Vigile, c'est-à-dire d'attaquer Duchesne, s'étonnant avec plusieurs, disait-il, « de sa liberté excessive de pensée et d'expression en ce qui touche aux souverains pontifes et aux décisions de l'Église. » Après une discussion qui aurait voulu paraître approfondie, dom Chamard accusait Duchesne d'avoir utilisé des documents apocryphes ou suspects, d'en avoir négligé d'authentiques, et d'avoir substitué aux textes son sentiment, pour ne pas dire sa fantaisie, usant d'un langage ironique et désinvolte qui ne convenait ni à son caractère sacerdotal, ni à la gravité des questions qu'il exposait, ni à la dignité des personnages mis en cause.

En tout ceci dom Chamard — qui dans ses bons jours se donnait à lui-même le titre de « goujat de savant » — n'était en effet que le manœuvre qui gâche pour aider le maçon. Celui-ci était Pitra mais ne se montrait pas. Il avait eu quelque sujet de trouver la critique de Duchesne trop indépendante lorsque celui-ci avait, dans ses comptes rendus du *Bulletin critique* sur les *Analecta sacra*, montré plutôt qu'écrit que le cardinal avait beaucoup d'érudition et manquait presque entièrement de critique. A supposer que ces piqûres personnelles ne fussent pour rien dans la conduite du savant cardinal, on trouvait une raison à son intervention dans l'horreur que devait lui inspirer une exposition si peu fardée d'un épisode fâcheux pour la papauté. Il lançait donc dom Chamard à sa place, se réservant d'intervenir un peu dédaigneusement dans l'appendice de son premier volume d'*Analecta novissima* où on lisait quelques extraits de la dissertation des bénédictins Coustant, Maupinot et Durand en réponse à « la plus violente *accusation* qu'ait subie le pape Vigile, » et comme « le dernier *accusateur* n'a pas d'autre témoin à charge que ceux qui ont comparu devant nos prédécesseurs de Saint-Maur..., il doit y avoir, d'un côté ou de l'autre, défaut de critique, de logique et de justice. Les lecteurs apprécieront entre Saint-Maur et l'abbé français. » Il accusait encore « le censeur français de n'avoir pas songé au moins dans ce travail à contrôler ses sources. » Venait ensuite le mémoire des trois mauristes [1].

Duchesne prit à partie dom Chamard [2] et le mit en piteux état. Mais c'était déjà une singulière condescendance et presque une humiliation — à tout le moins un acte d'humilité — de discuter avec un tel contradicteur. Il est vrai qu'il ne s'agissait pas de le contredire, mais de le confondre. En terminant, Duchesne chargeait dom Chamard de transmettre ses remerciements aux « personnes éminemment autorisées » qui l'avaient mis en mouvement, c'est-à-dire au cardinal Pitra. Quant au « fond de la *Réponse*, disait-il, il est tellement inoffensif que la forme, fût-elle beaucoup plus désagréable, aurait droit à toute mon indulgence. » Avec le cardinal, Duchesne se montra plus patient et plus déférent ainsi qu'il convenait. Il se contentait de souligner dans le *Bulletin critique* du 15 février 1886 la publication du mémoire des trois mauristes « accompagné d'une introduction et de notes en français destinées à en relever l'opportunité, la réputation du pape Vigile ayant été tout récemment mise à mal par un certain « abbé français. » Cette modération s'expliquait encore par les circonstances pénibles que traversait Pitra, tombé dans une éclatante disgrâce auprès de Léon XIII. La préface des *Analecta* gardait l'écho de sa souffrance; Duchesne lui répondait dans le *Bulletin* . « L'étude calme et console. » Cette délicatesse qui adoucit la plaie sans paraître même l'effleurer toucha le vieux cardinal et, trois mois après ce compte rendu, il recevait Duchesne qui en conserva le souvenir :

« Celui qui écrit ces lignes n'est pas sans avoir eu quelques querelles avec [Pitra]. Mais cela ne sortait guère de la littérature, et encore le cardinal ne procédait-il pas directement. Il lâchait contre moi dom Chamard ou quelque autre confrère, et riait sous cape en regardant le pugilat. Les relations n'en étaient nullement altérées. Chaque fois que j'allais à Rome, je trouvais toujours bon accueil au couvent de San Callisto, ou dans les divers évêchés occupés successivement par Son Éminence. J'ai surtout souvenance d'une grand'messe célébrée dans la cathédrale de Porto, une cathédrale bien modeste, installée dans un coin de la pauvre ferme qui constitue tout l'évêché, et même toute la ville épiscopale. Le cardinal m'avait fait l'honneur de me prendre pour assistant à son trône pontifical, ce qui fit courir le bruit que j'étais devenu chanoine de Porto. Les clercs de sa maison chantaient l'office avec une pompe toute rustique. M. De Rossi formait l'assistance, flanqué des gens de la ferme, d'une demi-douzaine de chasseurs et de ceux des gamins de l'endroit que l'on n'avait pas transformés en éliacins.

« Pour moi, qui ne tiens pas aux splendeurs, c'était ravissant. Un Père capucin nous régala d'un fort bon sermon sur saint Hippolyte. Au moment consacré, le prince de l'Église me donna le baiser de paix : *Pax*

[1] *Analecta novissima*, t. I, p. 370-461. — [2] ***Rev. des quest. hist.***, 1^er^ avril 1885, p. 579-593.

tecum! Et je lui répondis suivant le rituel : *Et cum spiritu tuo* [1] *!* »

Toute rancune s'en était allée mais la clairvoyance demeurait; aussi Duchesne était persuadé « que les catholiques et les membres du clergé qui l'attaquaient en voulaient plus à sa personne qu'à tel ou tel de ses écrits. Il faut reconnaître que certaines expressions de dom Chamard et du cardinal Pitra, leur insistance à mettre en cause l'Institut catholique et le caractère sacerdotal de Duchesne, donnaient tout au moins une apparence de vérité à cette interprétation de leurs attaques et expliquent le ton personnel, vif et mordant des répliques de Duchesne.

« Mais force nous est de reconnaître, d'autre part, que le tour plaisant dont s'assaisonnait l'esprit critique de Duchesne, la façon dont il semblait s'amuser lui-même — malgré la dignité de leur fonction — des personnages dont il mettait en lumière les faiblesses, le mépris qu'il affectait pour la théologie et la façon légère dont il s'exprimait sur ses controverses, tout cela apparaissait déjà dans ses premiers écrits, comme on le lui reprochera dans ses derniers. Cet esprit, qui rendait si piquantes ses études les plus abstruses et les fit lire avec plaisir par les profanes, eut par ailleurs pour effet d'exciter contre lui, au sein de l'Église, de vives animosités, parce qu'elles blessaient les uns et scandalisaient les autres [2]. »

Il est vrai qu'il trouvait dans sa situation officielle un calmant aux piqûres qu'on lui prodiguait. Après la séparation, il fut le seul fonctionnaire ecclésiastique de l'État. Pendant ses vacances, il s'arrêtait quelques semaines à Paris et assistait ponctuellement aux séances académiques, écoutait les communications, y prenait part quelquefois par un mot ordinairement décisif. A Rome, comme directeur, il exerçait une action si discrète sur les jeunes savants qui lui étaient confiés que plusieurs ne s'en aperçurent jamais. Sa connaissance parfaite de la ville, de ses bibliothèques et de ses archives, la haute estime dont l'entouraient les savants de tous pays, son goût délicat pour la conversation, même mondaine, surtout mondaine, firent du Palais Farnèse, sous sa longue direction (1895-1922), un centre de bonne compagnie et d'influence française en même temps qu'un foyer des hautes études [3].

En 1896, l'abbé Duchesne prit part à une campagne encouragée d'abord par Léon XIII. On s'occupait beaucoup alors de ce qu'on appelait l' « union en corps» de l'Église anglicane à l'Église romaine. Une revue fut fondée qui vécut deux années et l'ignorance complète de l'Angleterre pouvait seule expliquer une si étrange illusion, à laquelle le solide bon sens du cardinal Vaughan et l'irréfutable mémoire de dom Gasquet sur les ordinations anglicanes mirent fin rapidement. Il en est resté le livre de Duchesne sur les *Églises séparées*.

Plusieurs des chapitres qui composent ce livre avaient déjà paru dans *La Quinzaine*, les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* et la *Byzantinische Zeitschrift*. Rassemblés, augmentés de chapitres nouveaux, Duchesne estima qu'ils pouvaient utilement servir l'Église et la vérité « au moment où le Saint-Siège, fidèle à ses traditions antiques, rappelait au monde chrétien que le schisme est toujours un malheur et l'unité toujours un devoir. » Il est certain qu'il fut encouragé par Léon XIII, dont le génie audacieux et prudent, l'intelligence ouverte et cultivée ne s'alarmaient pas de recourir à la science et à la plume de Duchesne. Le chapitre II de l'ouvrage était consacré à l'encyclique du patriarche Anthyme et s'inspirait de l'encyclique *Præclara*, adressée le 20 juillet 1894 par le souverain pontife. Avec cette lucidité qu'il est superflu de louer chez lui, Duchesne exposait et discutait les causes du schisme qui éloignait de l'Église catholique plusieurs millions d'Orientaux. De cet épisode sans lendemain, il est resté un petit livre utile.

Peu de temps après, en 1898, parurent *Les premiers temps de l'État pontifical*, résumé de leçons professées à l'École des Hautes Études, et qui gardait l'apparence d'un ouvrage un peu improvisé, mais seulement l'apparence. « Le lecteur consciencieux, disait l'historien dans l'avertissement, est prié de se reporter au *Liber pontificalis*. Les petits livres comme ceux-ci sont faits pour les lecteurs... ordinaires. » Duchesne y expliquait la formation du petit État pontifical au VIII[e] siècle et exposait les conditions au sein desquelles il avait duré pendant les trois premiers siècles de son existence.

En 1900, à l'issue du congrès d'archéologie chrétienne qu'il avait organisé et présidé avec son tact, sa finesse et son autorité ordinaires, l'abbé Duchesne avait reçu le titre de protonotaire apostolique. Il se plut dès lors à expliquer que le protonotaire n'est pas ce qu'un vain peuple pense, mais une des fonctions les plus vénérables et les plus utiles de l'Église. A son retour à Saint-Servan, au temps des vacances, l'abbé présida la procession du 15 août, coiffé de la mitre blanche, singulière nouveauté qui jeta le trouble un instant parmi quelques pieuses dévotes de la paroisse et fit dire à l'une d'elles : « Hé là! monsieur l'abbé, qu'est-ce donc qu'il a encore fait? On lui a mis le bonnet d'âne! » Ce titre de *Monsignor*, qui semblait comme l'essai et la promesse d'un titre plus éclatant, put contribuer à persuader Duchesne que l'ère des méfiances et des brimades avait pris fin. Il se décida à faire part au grand public de la science historique qu'il possédait. Historien, il l'était par les dons les plus éminents et surtout par l'intelligence du rang et du rôle de l'histoire dans l'Église catholique. Il savait combien l'influence de Renan avait été néfaste au point de vue de la croyance chez une multitude de fidèles qui s'en remettaient au savoir, au talent et à la parole d'un maître que rien ni personne ne semblaient pouvoir prendre en faute ni réduire au silence. Duchesne avait eu le mérite de comprendre que des travaux scientifiques d'une loyauté absolue et d'une franchise irréprochable pouvaient seuls être pris au sérieux et lutter efficacement contre la séduction du magicien littéraire qu'était Renan. Pour élever la voix, dresser une chaire et contredire Renan, il ne fallait pas seulement être son égal en science, il fallait être son rival en talent, et Duchesne réunissait ces deux conditions. Orateurs, conférenciers, il ne l'étaient ni l'un ni l'autre; c'était la plume à la main qu'on les comparerait et qu'on les jugerait. Renan ondoyant, soyeux, exquis, Duchesne pétillant, lucide, savoureux. La fête littéraire et érudite du *Bulletin critique* venait de finir, après avoir duré près de vingt ans; pour tous elle avait conféré à Duchesne une réputation hors de pair, il pouvait désormais se faire lire par ceux même qui ne veulent pas être instruits ni persuadés, et il se flattait d'y réussir.

Dans l'avertissement de son cours autographié (vers 1880), il avait écrit : « Mon plus vif désir serait de transformer en un véritable livre cette ébauche d'une étude sur les origines chrétiennes et même d'en faire le premier volume d'une histoire ancienne du christianisme. Malheureusement le temps me fait défaut. » L'année suivante (1881), il disait encore : « L'histoire de l'Église de Rome : quel beau sujet! Ne se trouvera-t-il pas quelqu'un pour le traiter ? Il faudrait d'abord s'abstenir de soutenir une thèse pour ou contre la primauté du pape, laisser la théologie et le droit canon dans leurs sanctuaires respectifs, étudier surtout la

[1] *Bull. crit.*, 1889, t. x, p. 75. — [2] *Rev. des quest. hist.*, 1[er] avril 1923, p. 424. — [3] S. Reinach, *op. cit.*, p. 166.

société, les hommes, les caractères, suivre le développement des faits et des institutions, même et surtout de l'institution principale, le pontificat. Il conviendrait d'être un peu théologien pour bien comprendre certaines choses, mais on n'userait de son art qu'avec réserve et délicatesse; l'archéologie serait indispensable, à condition de ne pas s'y noyer, de ne pas croire que tout est dans les pierres écrites et les vieux coups de pinceau. Avant tout il faudrait être un peu épris [1]. »

Dans l'introduction au cours autographié, l'historien définissait avec précision son but et sa méthode Il s'attachait « surtout, disait-il, à mettre en relief le grand fait de l'apparition du christianisme au sein du monde antique et à suivre ses premiers développements. L'intérêt d'une telle étude n'a pas besoin d'être démontré. Elle est une des parties principales de l'apologétique chrétienne... Au temps où nous vivons, on ne conteste plus guère que l'Église catholique actuelle soit identique au fond à l'Église du IIIe siècle... Le but est de vérifier les titres du christianisme tel qu'il était connu et pratiqué au temps de saint Cyprien et d'Origène, de s'assurer si la ligne qui le rattache aux premiers disciples de Jésus-Christ est droite et continue. Cela fait, la question centrale est à demi résolue; l'œuvre permet déjà de juger l'ouvrier. »

La conclusion avait un caractère apologétique encore plus marqué : « Le caractère surnaturel de l'Église, la présence en elle d'un modérateur divin ne saurait se déduire avec une rigueur suffisante de chacun de ses triomphes pris à part. Mais l'ensemble, mais la victoire dans toutes les luttes à la fois, mais la forme propre conservée à travers un développement d'une immense étendue et d'une très longue durée, cela représente une impossibilité morale, si l'on veut rester sur le terrain de l'ordre naturel. En faisant même abstraction de la forme initiale, de la personne du fondateur, en ne considérant de l'histoire ecclésiastique que ce qui commence aux apôtres, on est conduit à se dire qu'ils ont fondé une institution plus qu'humaine, que Dieu était vraiment en eux, avec eux, et qu'il est encore avec leur œuvre. »

« Quand l'abbé Duchesne monta dans sa chaire de Paris [2], il trouva autour de lui bien des esprits sinon ébranlés, du moins étourdis par le talent et la science de Renan et des autres maîtres rationalistes : il eut vite fait de leur donner confiance en lui, et par là de leur rendre confiance en l'Église; et de Paris et de la province les jeunes gens commencèrent à tourner les yeux vers lui comme vers le maître de qui ils attendaient une direction autorisée pour leurs études et, s'il en était besoin, un soutien pour leur foi.

« On a voulu parfois ne voir dans cette confiance que l'engouement un peu frondeur de jeunes gens qui s'amusaient à voir railler l'enseignement de leurs séminaires et les traditions de leurs diocèses; il se peut que cette impression se soit fait jour ici ou là, mais il serait tout à fait injuste de vouloir expliquer par elle l'autorité profonde et durable de Duchesne : que l'on prenne en main son cours, on se rendra compte de la valeur éprouvée de son enseignement; à cette date il n'y avait certainement aucun manuel d'histoire qui pût se comparer à celui-là pour la sûreté des informations et la rigueur de la méthode. Dès l'introduction on sent un maître qui connaît les sources de l'histoire ancienne de l'Église et qui sait y orienter ses étudiants... Ce n'est pas à dire toutefois que dans cette œuvre magistrale il n'y ait de grandes lacunes; elles ont été signalées plus d'une fois... Il faut reconnaître d'abord que le regard de Duchesne, s'il est très lucide, très clairvoyant, est parfois peu profond; il saisit avec beaucoup de perspicacité les manifestations extérieures de la vie religieuse; il en atteint rarement les sources; il a peu d'attrait et, par suite, peu d'attention pour l'élément mystique de la religion. C'est là un grave défaut pour un historien des origines chrétiennes. La vie des chrétiens, surtout pendant les trois premiers siècles, est toute pénétrée d'influences surnaturelles : le Christ y resplendit, l'Esprit Saint y répand ses dons à profusion, les anges se penchent sans cesse sur ces pauvres existences, humbles, méconnues, martyrisées, et les transfigurent. Duchesne le remarque lui-même dans une note : « Les actes des martyrs les plus authentiques sont pleins de récits de visions; au milieu du IIIe siècle, saint Cyprien, saint Denys d'Alexandrie, etc., parlent à chaque instant de révélations [3]. » La remarque est juste : on regrette que l'auteur lui-même n'en ait pas tenu plus de compte, et n'ait pas rendu sensible dans son livre cette empreinte divine si profondément marquée dans les faits. On est surpris et on souffre de ne rien retrouver, à propos de saint Ignace d'Antioche, de ces émotions si puissantes dont vibrent encore ses lettres : Duchesne ne voit en lui qu'un théologien médiocre [4]; il y avait autre chose à dire. On aurait une déception semblable si l'on espérait retrouver ici la majesté du martyre de saint Polycarpe, ou l'ardeur héroïque de sainte Blandine, ou le charme naïf de sainte Perpétue. Ces Actes sont, avec les lettres de saint Ignace, les plus belles pages de l'ancienne littérature chrétienne; il est impossible que Duchesne n'en ait pas été touché; mais de cette émotion son cours ne porte aucune trace. C'est un beau ciel d'hiver, balayé par un vent d'est : clair, vif et froid.

« Peu attentif à la vie mystique, Duchesne n'eut aussi que peu d'intérêt pour les questions doctrinales et son œuvre en souffrit. Si l'on se rappelle l'histoire des premiers Pères, on voit qu'ils n'ont pas de plus vif souci que celui de la pureté de la foi; ce sont des enthousiastes, que l'Esprit Saint soulève et entraîne, mais ce sont aussi des théologiens : un hérétique, pour eux, c'est « le premier-né de Satan. » Le mot est de saint Polycarpe, il eût pu être aussi bien de saint Ignace, son maître, ou de saint Irénée, son disciple. Duchesne était beaucoup moins sensible que ces vieux Pères à l'importance vitale des questions dogmatiques; il devait écrire plus tard, au sujet du *Filioque* : « Cette question semble d'un ordre bien métaphysique. On ne voit pas aisément en quoi elle peut intéresser le sentiment religieux. Ne pourrait-on pas, ne devrait-on pas la laisser dormir, du moment où il est clair qu'en l'agitant on compromet la paix ecclésiastique ?... Ces questions de théologie pure, de haute et sèche métaphysique ont peu d'intérêt religieux [1]. » Sans vouloir discuter la question de fond, qui est assez claire, on peut affirmer qu'une semblable indifférence eût fait frémir d'indignation les anciens Pères; ajoutons que, si étranger à leurs préoccupations les plus vives, Duchesne était, de ce point de vue, mal préparé à les comprendre avec sympathie et à les faire revivre. Aussi son œuvre, solide et complète pour tout ce qui touche les institutions, est-elle gravement en déficit pour l'histoire des doctrines; alors que l'auteur relève avec une curiosité amusée les singularités doctrinales de la *Secunda Clementis* ou du *Pasteur* d'Hermas, alors qu'il consacre quinze pages à la théologie des apologistes, si souvent hésitante et incertaine, il ne paraît pas avoir soupçonné la portée de la théologie de saint Irénée; son cahier de cours n'en dit pas mot.

« Vingt-cinq ans plus tard, Mgr Duchesne, estimant

[1] *Bull. crit.*, 1881, t. II, p. 427. — [2] J. Lebreton, *Monseigneur Duchesne, historien des origines chrétiennes*, dans *Études*, 20 mai 1922, p. 396-398. — [3] P. 23. — [4] P. 59. — [1] La préface de la 1re édition est datée du 22 novembre 1905.

que ce « vieux cahier de cours » avait « trop vécu pour sa gloire, » le remplaça par son *Histoire ancienne de l'Église* [1]. La nouvelle œuvre couvrait un champ beaucoup plus étendu, elle était plus sûre, plus réfléchie et, même dans les parties autrefois traitées, plus complète. Nous sera-t-il permis de dire que, malgré tout, nous relisons avec plus de plaisir le « vieux cahier » ? L'étude de l'antiquité chrétienne y est fragmentaire, par endroits elle porte la trace des préoccupations de 1880, elle ignore certains documents qui n'étaient pas encore découverts, par exemple la *Didachè*, et mainte étude importante publiée depuis lors et dont l'historien de 1906 a fait son profit. Mais on y trouve la première impression du savant en face des textes, du professeur en face de son auditoire; c'est une verdeur, un élan, une spontanéité juvénile, que l'on peut préférer à la réserve un peu distante, sous son masque souriant et ironique, du membre de l'Institut, du directeur de l'École de Rome. Les gros volumes seront dignes de tout point d'être dédiés à Gaston Boissier et d'ouvrir à leur auteur les portes de l'Académie, mais on n'y retrouvera plus l'apologétique du vieux cahier et un œil attentif y relèvera plus d'une retouche tendant à supprimer ou du moins à amoindrir certains jugements que l'auteur, ou son entourage, trouva sans doute trop catégoriques ou trop hardis.

« Ces corrections sont surtout remarquables dans les premières pages qui traitent des origines de l'Église :

Origines chrétiennes.	*Histoire ancienne de l'Église.*
P. 13 : « Ils (les apôtres) avaient l'enseignement du Maître avec lequel ils venaient de vivre trois ou quatre ans, et surtout les souvenirs tout récents de sa passion et de sa résurrection. Ce dernier fait, constaté par eux à diverses reprises, avec une évidence égale à la grandeur du prodige, avait dissipé définitivement leurs doutes et fixé leur foi. Jésus-Christ, quoique absent, était avec eux. L'événement de la Pentecôte mit en œuvre cette conviction profonde et bientôt Jésus-Christ compta à Jérusalem plusieurs milliers de disciples, organisés en société religieuse. »	P. 14 : « Leurs chefs étaient douze hommes qui, les années précédentes, avaient vécu dans l'entourage intime de Jésus, avaient reçu de lui les enseignements qu'ils distribuaient en son nom et se trouvaient en situation d'attester ses miracles. Cette intimité avec le Maître ne les avait pas, à la vérité, empêchés de l'abandonner au moment critique et ce n'est pas sans résistance qu'ils avaient admis sa résurrection. Maintenant leur conviction était au-dessus de toute contradiction et de toute épreuve. On ne tarda pas à le constater. »
P. 21 : « La virginité absolue était louée et recommandée, mais non pas imposée. »	P. 47 : « La virginité absolue était louée et même recommandée vu l'imminence du dernier jour, mais nullement imposée. »
P. 18 : « Saint Pierre, jeté en prison, échappa miraculeusement à la mort. »	P. 19 : « Jacques... fut décapité; Pierre fut arrêté aussi, le même sort lui était réservé, il n'y échappa que par miracle ». »

Ces atténuations regrettables furent remarquées, prêtèrent à des interprétations malveillantes. Mais l'orage n'éclata qu'en 1910. L'*Unità cattolica* de Florence attaqua l'*Histoire ancienne de l'Église* dans un article que traduisit l'*Univers* (2 septembre). Duchesne répondit dans le journal (7 septembre) et fut défendu avec conviction et talent par le P. Cavallera. « Il ne s'agit pas ici, disait-il, d'écrire une apologie de Mgr Duchesne. Nous n'avons aucune raison de lui faire cette injure. Ceux qui l'ont lu savent à quoi s'en tenir; les autres, informés que l'ouvrage est revêtu du double *imprimatur* romain, préféreront sans doute à l'avis d'un journaliste le témoignage du maître du sacré Palais, théologien officiel du Saint-Siège [2]. »

Nonobstant le double *imprimatur*, le 1er septembre 1911, la S. C. Consistoriale adressait aux évêques d'Italie une circulaire sur la *Storia della Chiesa antica* [3]. Cette circulaire, signée de S. E. le cardinal de Laï et « pleinement approuvée par le saint-père, » jugeait cette histoire « souverainement dangereuse et parfois mortelle *(exitiale)*, de telle sorte qu'on doive en interdire absolument l'introduction dans les séminaires, même comme simple texte à consulter. » Et cela « en raison des réticences étudiées et continuelles (reconnues d'ailleurs par l'auteur lui-même), parfois en matière de première importance, particulièrement si elles ont trait au surnaturel; en raison du doute qu'il jette sur les autres sujets ou de la manière dont il les expose. Non seulement l'auteur ne donne pas le véritable concept de l'histoire de l'Église, mais il la fausse et la défigure énormément en présentant l'Église comme à peu près dépouillée de ces charismes surnaturels sur lesquels elle se fonde et sans lesquels elle ne peut se développer. A quoi s'ajoute son tableau des martyrs dont non seulement il diminue le grand nombre, mais qu'il représente souvent comme atteints de fanatisme, ébranlant ainsi le grand argument que leur héroïsme surnaturel fournissait en faveur de la foi, alors que, au contraire, il présente les persécuteurs comme des hommes de génie, poussés à la persécution par un grand idéal politique. Les Pères de l'Église eux-mêmes sortent de cette histoire diminués et, dans quelques cas, réduits à néant. Non moins maltraités apparaissent beaucoup d'autres points d'une capitale importance, comme le culte de la sainte Vierge, l'état de l'Église romaine, l'unité de l'Église, etc. »

Plusieurs évêques français estimèrent aussitôt que ces considérants s'appliquaient à l'édition française et la prohibèrent dans leurs diocèses. Enfin, le 22 janvier 1912, la S. C. de l'Index condamnait, entre autres ouvrages, l'*Histoire ancienne de l'Église* de Mgr Duchesne, sans distinction d'édition. Et le 6 février, l'*Osservatore romano* publiait une lettre datée de la veille, adressée par Duchesne au cardinal préfet de la S. C. de l'Index, on y lisait ces mots : « Fidèle enfant de l'Église, je dois me soumettre à ses décisions. Je viens donc déclarer à V. E. que je m'incline respectueusement devant le décret relatif à mon livre. » Les *Acta apostolicæ Sedis* du 15 février enregistrèrent une note de la Congrégation de l'Index, en date du même jour, constatant que l'auteur *laudabiliter se subjecit* au décret du 22 janvier.

Trois volumes avaient paru; le tome IV, promis et annoncé, fut indéfiniment ajourné.

Pendant ces années troublées, Mgr Duchesne avait enrichi sa collection de vanités. Le 14 mai 1908, il écrivait au comte Primoli : « Vous me parlez de l'Académie... je n'éprouve présentement aucun attrait pour cette section de l'Institut, et je ne crois pas que j'en éprouve jamais. Les démarches, les discours

[1] J. Lebreton, *op. cit.*, p. 392-393. C'est surtout dans la première édition que ces retouches sont notables; pour les éditions suivantes, l'auteur est revenu plus d'une fois à une rédaction plus prudente et plus sage. — [2] F. Cavallera, *L'histoire de l'Église par Mgr Duchesne et l'Unità cattolica*, dans *Bulletin de littérature ecclésiastique de Toulouse*, octobre 1910, et *Revue du clergé français*, 15 novembre 1910, t. LXIV, p. 488-494. — [3] Cf. *Revue du clergé*, janvier-mars 912, p. 759.

l'entrée, les prix de vertu sont choses à me faire mourir d'ennui et c'est la mort que je redoute le plus [1]. » Peu de mois plus tard, Duchesne était candidat et s'exerçait aux visites de candidature, sans résultat. Renvoyé dos à dos, avec son concurrent l'évêque de Montpellier, il reparut seul, Mgr de Cabrières s'étant découragé, et Duchesne fut élu, le 26 mai 1910, par 17 voix contre 12. Le 26 janvier 1911, il prononçait l'éloge public du cardinal Mathieu, discours charmant, fin et ironique qu'on relit encore avec plaisir.

Duchesne avait maintenant cette infortune ; ceux qui ne l'avaient jamais lu et ceux qui ne le liraient jamais tombaient d'accord pour faire son éloge parce que cet éloge était un brevet de bon goût et d'opposition. On répétait, on colportait les « mots » de Duchesne; il en existait de charmants que tous ont retenus, il y en avait d'impertinents qu'on lui prêtait ou bien qu'on frappait et qui circulaient sous son nom. Il le savait, il s'en défendait [2]. Dans les dernières années, effet de l'âge ou calcul de prudence, il s'efforçait très sincèrement d'écarter autant que possible les occasions et les causes de malentendus, glissant au besoin sur certaines questions délicates. Puis un bon mot, une antithèse, un simple calembour lui venait aux lèvres, il ne pouvait le retenir et tout était à recommencer.

En 1914, il revint passer ses vacances comme chaque année à Saint-Servan, et « aussitôt arrivé, dit-il, je me suis mis à la disposition de mon curé à qui la mobilisation a enlevé presque tous ses vicaires. Il m'a assigné un confessionnal et je confesse [3]. »

Quelques chapitres du tome IV de l'*Histoire de l'Église* se glissaient dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, ainsi que quelques dernières notes sur la topographie de Rome. La vieillesse était venue et commençait à se laisser apercevoir; l'allure devenait pesante, les attendrissements se multipliaient plus que de raison; à Paris, au cours de l'été de 1921, on fit circuler le bruit de la démission du directeur de l'École de Rome, cette rumeur arriva aux oreilles de Duchesne qui comprit le conseil et annonça qu'il... rejoindrait son poste à l'automne. Le pape Pie XI lui avait dit : « Vous ne pouvez pas nous quitter : vous êtes un des monuments de Rome. » — « Je crois bien, ajoutait Duchesne, que le saint-père en me regardant pensait surtout aux ruines de la Ville éternelle. » Il retourna, néanmoins, à son poste, mais il comprenait, que sous peine d'en faire une sinécure, il devrait bientôt l'abandonner; il envisageait sa retraite définitive pour le mois de mai ou de juin 1922. Le jour de Pâques, 16 avril, le vieillard célébra la messe à l'église San Girolamo della Carità et en revint oppressé, souffrant. Le mal s'aggrava rapidement, une broncho-pneumonie se déclara, et, le 21 avril, Mgr Duchesne remit son âme entre les mains de Dieu. Son corps fut ramené à Saint-Servan le 2 mai, les funérailles célébrées le 4 mai dans la chapelle Saint-Pierre, formée par l'une des absides de l'ancienne cathédrale d'Aleth, et les restes de l'illustre érudit inhumés, le 7 juin, au cimetière du Rosais.

Ce prêtre qui avait été harcelé, suspecté, dénigré avec une sorte de fureur laissait un souvenir, un exemple et une œuvre qui ne périront pas. « Pour la plupart de ses devanciers, même croyants, l'histoire de l'Église est, ou bien l'histoire d'une grande révolution morale, ou bien, et plus ordinairement, des spéculations innombrables qui ont occupé, d'une part les hérétiques, d'autre part les Pères et les conciles. Pour Duchesne, elle est avant tout l'histoire d'une religion, c'est-à-dire d'une vie spirituelle, combattue sans doute, mais miraculeusement persistante et indéfiniment propagée, vie tout intime, à la vérité, mais d'autant plus réelle, et que l'historien de l'Église doit toujours se rendre présente, sous peine de ne rien entendre aux événements qu'il raconte; sous peine, s'il faut des exemples, de tenir saint Paul pour un isolé, pour un être d'exception, alors que des millions d'hommes, chétifs, médiocres, ont pu lire sans surprise ses divines épîtres, respirant la même atmosphère surnaturelle que lui, buvant aux mêmes sources, nourris des mêmes réalités. Le sublime d'un saint Paul ou d'un saint Jean, écrit Mgr Duchesne, n'est que « l'épanouissement de la croyance commune, encore indigente en formules, mais profonde et résistante. » Vous le trouvez froid, vous lui souhaiteriez plus d'onction ou plus d'éloquence, prenez garde néanmoins : à l'homme d'aujourd'hui qui sait lire, ces claires affirmations paraissent plus émouvantes qu'un panégyrique de Bossuet ou qu'une conférence de Lacordaire. Ainsi encore, quand il se demande ce que l'Église du IIe siècle doit à ses apologistes : « De ceux-ci, répond-il, il ne faudrait pas exagérer l'influence. Au fond, ce qui a permis à l'Église de vivre sous des lois persécutrices, de triompher de l'indifférence, du dédain et de la calomnie, ce ne sont ni les raisons ni les discours, c'est la force intérieure, révélée et rayonnant dans la vertu, dans la charité, dans l'ardente foi de l'âge héroïque. C'est cela qui amenait à Jésus-Christ ; c'est par là que les apologistes avaient été pris; c'est avec cela que l'on a fait adorer aux Romains un juif crucifié et que l'on est parvenu à faire entrer dans des têtes grecques des dogmes comme celui de la résurrection. » Puis viendront les controverses des IIIe, IVe et Ve siècles, tout ce bruit de métaphysiques, ces mots grecs, hypostase et autres, qui ravissent l'Orient et qui déconcertent le monde latin. Eh quoi! l'Église est-elle devenue une école, le royaume de Dieu une académie ? Non, répond Duchesne avec saint Ambroise et Newman, il reste toujours vrai que ce n'est pas par des syllogismes que Dieu a résolu de sauver le monde; rien de nouveau que l'apparition d'hérétiques subtils, de rationalistes fermés. La dialectique seule a chance d'éclairer de tels esprits ou de les confondre et désormais l'Église aura ses théologiens. Mais spéculation et vie, cela fera toujours deux « La vieille et simple foi du Pont, » transmise, par de saintes femmes, à Basile et à Grégoire, a précédé, elle anime, elle éclaire les savantes catéchèses de ces deux Pères; la connaissance réelle a précédé les constructions de l'entendement, et elle en reste la base immuable: l'expérience, une expérience chargée de dogme, pour ainsi dire, a précédé les formules et l'unique souci de l'Église dogmatisante est précisément de combiner des formules qui répondent aux exigences religieuses du peuple chrétien, qui les entretiennent et au besoin les réveillent. Dans ce long travail théologique, écrit encore Duchesne, l'Église n'a pas d'autre but que de définir, aussi exactement que possible, « ce contact, cette pénétration que réclament la parole évangélique : « Le Verbe s'est «fait chair, » et la formule mystique : « Dieu s'est fait «homme pour nous diviniser.» Ainsi, ce critique, que l'on nous dit brouillé avec le surnaturel, et à qui l'on a refusé le sens des valeurs spirituelles, emprunte bravement aux mystiques jusqu'à leur langage. C'est qu'il a compris l'Église, la mystique société qui, née des enseignements et de la grâce du Verbe incarné, continue à vivre de ces enseignements et de cette grâce; l'Église, dont la fin essentielle est de proposer au monde, de maintenir, de resserrer le contact, la pénétration, l'intimité inouïe que le Christ a rendus possibles, faciles, entre Dieu et l'homme [4]. »

[1] Jean Colin, *Mgr Duchesne*, in 8°, Rome, l'Universelle, p. 21. — [2] E. Dupont, *op. cit.*, p. 43, note 2. — [3] *Lettre au comte Primoli*, 10 août, dans J. Colin, *op. cit.* — [4] H. Bremond, *Discours de réception à l'Acad. française.*

1875 — (1) *Une invasion gauloise en Macédoine de l'an 117 avant J.-C.*, dans *Revue archéologique*, nouv. série, 16e année, p. 6-21.

1876 — (2) *Inscriptions de la Pallène*, dans *Revue archéologique*, nouv. série, 17e année, p. 106-110.

(3) *Mission au Mont Athos par MM. l'abbé Duchesne et Bayet*, dans *Archives des missions scientifiques et littéraires*, IIIe série, t. III, Paris, Imprimerie nationale, 1876, p. 203-442 et 445-529. [Les deux premières parties intitulées : *Épigraphie, chartes et manuscrits*, p. 203-442, sont de Duchesne.]

1877 — (4) *Étude sur le Liber pontificalis* (suivie des études de Müntz et de Clédat), dans *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 1er fascicule, Paris; à part in-8° de IV-224 p. [Thèse de doctorat, contenant le résumé des recherches, le classement des manuscrits et des recensions. Les principales conclusions seront maintenues presque sans changement dans l'édition de 1886.]

(5) *De Macario Magnete et scriptis ejus, disseruit L. Duchesne*, in-4°, Paris, Klincksieck, 49 p. [En sous titre : *thesim facultati litterarum parisiensi proponebat Ludovicus Duchesne canonicus briocensis.* Thèse latine de doctorat étudiant le texte de Macarius Magnès, apologiste du IIIe siècle, découvert par Blondel, membre de l'École d'Athènes. Conjectures sur le texte et publication de nouveaux fragments inédits.

(6) *Rapport sur un voyage archéologique en Asie Mineure*, par L. Duchesne et M. Collignon, dans École française d'Athènes, *Bulletin de correspondance hellénique*, t. I, p. 361 sq. [Sur ce voyage, cf. M. Collignon, *Notes d'un voyage en Asie Mineure : I De Mermeredje à Adalia. II. Adalia, la Cilicie Trachée, le Taurus*, dans *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier et 15 avril 1880.]

(7) *La colonne romaine d'Olbasa en Pisidie*, dans *Bull. de corresp. hellén.*, t I, p. 332 sq.

(8) *Scholies sur Thucydide publiées par* Ἰω ΣΑΚΚΕΛΩΝ *et précédées d'une introduction par L. Duchesne*, dans *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, t. I, p. 182-183.

(9) *Deux études sur les légendes des martyrs*, dans *Revue des questions historiques*, t. XXII, p. 245-250. [Sévère critique de Fr. Görres, *Kritische Untersuchungen ueber die licinianische Christenverfolgung;* renseignements sur les calendriers et sur les fêtes. Éloge de E. Stevenson, *Il cimitero di Zotico*, dont les conclusions sont admises. Cet hypogée, où l'on vénérait Zotique, Irénée, Hyacinthe et Amant, remonte à la fin du IIIe ou au début du IVe siècle. Sur les saints éponymes de ce cimetière et leur légende.

(10) *Les nouveaux textes de saint Clément de Rome*, dans *Revue du monde catholique*, 10 juin, t. L, p. 641-654, 898-909.

(11) *Les Évangiles de M. Renan*, dans *Revue du monde catholique*. 10 août, t. LI, p. 313-333.

(12) *Le troisième volume de la « Roma sotterranea »*, dans *Revue du monde catholique*, 10 novembre, t. LII, p. 321-334.

(13) Compte rendu de P. Allard, *Les esclaves chrétiens*, dans *Revue archéologique*, 1877, p. 427-428. P. Allard répondit par *La philosophie antique et l'esclavage*, dans *Le Contemporain*, 1883, IIe série, t. I, p. 47-74,450-480.]

1878 — (14) *Les circonscriptions de Rome pendant le Moyen Age*, dans *Revue des questions historiques*, t. XXIV, p. 217-225. [Démonstration que la division régionale de Rome pendant le Moyen Age, et même les circonscriptions actuelles, dérivent de la division ecclésiastique en sept régions diaconales, antérieure au IVe siècle. Contrairement à H. Jordan, Duchesne établit qu'à partir de la guerre des Goths (milieu du VIe siècle), la division d'Auguste (en 14 régions) cesse d'être en usage, remplacée par la division ecclésiastique en sept régions. Les *rioni* du XIVe siècle représentent une transformation de la circonscription ecclésiastique ; ils n'ont rien à voir aux régions d'Auguste. Description et histoire des régions ecclésiastiques depuis l'origine.]

(15) *Inscription chrétienne de Bithynie*, dans *Bulletin de correspondance hellénique*, t. II, p. 289 sq.

(16) Compte rendu de Ginouilhiac, *Les origines du christianisme*, dans *Le Correspondant*, IIe série, t. LXXV, p. 738-741.

1879 — (17) *La date et les recensions du Liber pontificalis*, dans *Revue des questions historiques* t. XXVI, p. 493-530, et tiré à part. [Contrairement au mémoire de Georges Waitz sur les différents textes du *Liber pontificalis*, dans *Neues Archiv*, t. IV, part. 2 p 216-247. Duchesne maintient son classement des manuscrits et le complète sur quelques points. Lettre de J.-B. De Rossi à Duchesne. Rapports entre la première et la seconde recension.]

(18) *Les origines du christianisme. Leçon d'ouverture du cours d'histoire ecclésiastique à l'École de théologie de Paris, le 17 octobre 1879*, dans *Revue du monde catholique*, 15 novembre, IIIe série, t. V (t. LX), p. 406-424.

(19) *Inscription chrétienne de Tanagre*, dans *Bulletin de correspondance hellénique*, t. III, p. 144 sq.

(20) *Sur deux villes de la Phrygie Pacatienne* [Enès et Alias], dans *Bulletin de correspondance hellénique*, t. III, p. 478 sq.

1880 — (21) *Les plans de Rome publiés par M. De Rossi*, dans *Revue des questions historiques*, t. XXVII, p. 265-272. [Compte rendu de J.-B. de Rossi, *Piante iconografiche e prospetiche di Roma anteriori al secolo XVI*, Roma, Salviucci, 1879, in-4° de 152 p. avec atlas. Étude sur les divers plans de Rome depuis l'époque antérieure à Auguste jusqu'au XVe siècle.]

(22) *De codicibus manuscriptis græcis Pii II in Bibliotheca alexandrino-vaticana schedas excussit Ludovicus Duchesne*, Lutetiæ Parisiorum, in-8°, 34 p., dans *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.*

(23) *Le livre du Pasteur et l'Église romaine au commencement du IIe siècle*, dans *Revue du monde catholique*, 15 avril, IIIe série, t. VII (t. LXII), p. 7-28.

(24) *L'Église d'Orient de Dioclétien à Mahomet. Leçon de clôture du cours d'histoire ecclésiastique à l'École de théologie supérieure de Paris*, dans *Revue du monde catholique*, IIIe série, t. IX (t. LXIV), p. 528-549, 677-701.

(25) *La question de la Pâque au concile de Nicée*, dans *Revue des questions historiques*, t XXVIII, p. 5-42. [L'opinion commune admet qu'après les controverses du IIe siècle, la pratique de célébrer la Pâque au 14 de Nisan persista et qu'elle fut condamnée à nouveau par le concile de Nicée, — c'est l'usage d'Antioche, dit *non équinoxialiste*, — tandis qu'on lui préféra le système alexandrin suivi aussi par Rome, ou système *équinoxialiste*, qui célébrait la Pâque toujours à l'équinoxe de printemps.]

(26) Compte rendu de Br. Krusch, *Der 84 jæhrige Ostercyclus und seine Quellen*, Leipzig, in-8°, VI-349 p., dans *Revue critique*, 23 août 1880, nouv. série, t. X, p. 145-148. [« M. Krusch est chronologiste, il n'est pas historien, la synthèse ne le tente pas assez. Non seulement il va de comput en comput sans paraître se douter qu'il y a des hommes, des intérêts, des passions, derrière ces froids grimoires, mais il ne cherche même pas à grouper les résultats de ces études. Un résumé de quelques pages eût été bien agréable. Jeunes érudits, mes frères, soyons savants, mais pas pour nous tout seuls. »]

(27) Compte rendu de P. Allard, *L'art païen sous les empereurs chrétiens*, dans *Revue archéologique*, février, p. 123-125. [Cf. J. Guiraud, *Paul Allard*, dans *Revue*

es quest. hist., 1er avril 1924, p. 421; cite une lettre nédite de Duchesne à Allard]

(28) Compte rendu de P. Allard, *L'art païen sous les mpereurs chrétiens*, dans *Revue des questions histo-iques*, t. XXVII, p. 347-349.

(29) *Les nécropoles chrétiennes de l'Isaurie*, dans *ulletin de correspondance hellénique*, t. IV, p. 195 sq.

Le *Bulletin critique de littérature, d'histoire et de théo-ogie*, succédant à un *Écho* (dont le bruit s'est bien erdu), commença à paraître le 15 mai 1880.

(30) Compte rendu de J. Friedrich, *Zur ältesten Geschichte des Primates in der Kirche*, in-8°, Bonn, 1-207 p., dans *Bull. crit.*, t. I, p. 2-3, n. 1.

(31) Compte rendu de Reinhard de Liechty, *Albert Grand et saint Thomas d'Aquin*, in-12, Paris, dans *Bull. crit.*, t. I, p. 21-22, n. 9; cf. p. 43, p. s. au n. 17.

(32) Compte rendu de G. Boissier, *Promenades rchéologiques, Rome et Pompéi*, in-12, Paris, 384 p., ans *Bull. crit.*, t. I, p. 42-43, n. 17.

(33) Compte rendu de l'abbé Rambouillet, *L'ortho-oxie du livre du pasteur d'Hermas*, brochure, Paris, ans *Bull. crit.*, t. I, p. 61-62, n. 23.

(34) Compte rendu de *A. Dictionary of christian ntiquities*, edited by William Smith and Samuel heetham, 2 vol. in-8°, London, Murray, 1876-1880, t de *Real. Encyclopædie der christlichen Alterthümer*, on F. X. Kraus, in-8°, Freiburg in Br., Herder, 1880, ans *Bull. crit.*, t. I, p. 66-69, n. 26.

(35) Compte rendu de E. Renan, *Conférences 'Angleterre*, in-18, Paris, 283 p., dans *Bull. crit.*, t. I, . 101-103, n. 42. [« Sans être prophète ni fils de pro-hète, je gage que M. Renan terminera son œuvre ar un parallèle entre Marc-Aurèle et Jésus-Christ. l paraîtra hésiter quelque temps entre l'auteur de *Pensées* et le héros des *Évangiles*, mais la balance enchera finalement pour le premier, qui n'a ni dogme i métaphysique d'aucune sorte et ne traîne point de ecte après lui. Si cela est, on verra des gens mal inten-ionnés se douter que M. Renan ne brûle pas ses aro-nates pour Marc-Aurèle tout seul, et qu'il donne la préférence à celui auquel il croit ressembler le plus. Pensez-y donc. Ne croire à rien, avec des nuances déli-cates qui vous empêchent d'être confondu dans la roupe imbécile des libres penseurs : quel charme! Être sûr qu'on ne sera pas dérangé dans sa gloire par les adorateurs importuns, qu'on ne deviendra pas saint Marc-Aurèle ou saint Ernest : *chè gusto!* »]

(36) *Lettre au directeur du Bulletin*, dans *Bull. crit.*, t. I, p. 120-125.

(37) Compte rendu de Am. Gasquet, *De l'autorité impériale en matière religieuse à Byzance*, in-8°, Paris, 270 p., dans *Bull. crit.*, t. I, p. 145-148, n. 74.

(38) Compte rendu de l'abbé d'Hulst, *Que vont devenir les Facultés libres?* broch. in-18 de 92 p., dans *Bull. crit.*, t. I, p. 154, n. 79.

(39) Compte rendu de Caspari, *Alte und neue Quellen der Taufsymbols und des Glaubensregel*, in-8°, Chris-tiania, XVI-318 p., dans *Bull. crit.*, t. I, p. 168-170, n. 83.

(40) Compte rendu de E. Baret, *Œuvres de Sidoine Apollinaire, texte latin*, etc., in-8°, Paris, 1879, 637 p., dans *Bull. crit.*, t. I, p 188-190, n. 93.

(41) Compte rendu de E. Baudat, *Étude sur Denys d'Halicarnasse et le Traité de la disposition des mots*, in-8°, Paris, Vieweg, 78 p., dans *Bull. crit.*, t. I, p. 192-194, n. 95.

(42) Compte rendu de V. Schultze, *Archæologische Studien ueber altchristliche Monumente*, in-8°, Wien, 287 p., 26 gr., dans *Bull. crit.*, t. I, p. 203-207, n. 99. [« M. S. a examiné les monuments avec soin, il connaît les textes, bien qu'il ait encore quelque chose à acquérir de ce côté. Mais il fut, je crois, trop pressé de conclure, de dire du nouveau, de produire un système protestant, opposé à l'exégèse catholique des archéologues les plus autorisés »]

(43) Compte rendu de N. Nilles, *Kalendarium manuale utriusque Ecclesiæ, orientalis et occidentalis*, Inspruck, 1879, LXII-496 p., dans *Bull. crit.*, t. I, p. 221-222, n. 106.

(44) Compte rendu de M. Armellini, *Il cimitero di S. Agnese, sulla via Nomentana, descritto ed illustrato*, Roma, in-8°, VIII-484 p., 10 pl., 1 plan, dans *Bull. crit.*, t. I, p. 223-224, n. 107.

(45) Compte rendu de Br. Krusch, *Studien zur christlichen-mittelalterlichen Chronologie. Der 84 jährige Ostercyclus und seine Quellen*, in-8°, Leipzig, VIII-349 p., dans *Bull. crit.*, t. I, p. 243-246, n. 114.

(46) Compte rendu de Em. Edl. Von Radic, *Die Verfassung der orthodox-serbischen und orthodox-rumænischen Particular Kirchen in Oesterreich-Ungarn. Serbien und Rumænien*, in-8°, Prag, XVI-232 p., dans *Bull. crit.*, t. I, p. 261-262, n. 117.

(47) *Les origines chrétiennes*, Paris, XII-469 p., s. d.; nouv. édit., XII-476 p.

1881 — (48) *Le premier Liber pontificalis*, dans *Revue des questions historiques*, t. XXIX, p. 246-263. [A propos des articles de R. A. Lipsius, *Iahrb. für protest. Theologie*, Leipzig, 1879-1880, et d'accord avec lui sur le classement des manuscrits, Duchesne maintient la date 514-523 (Hormisdas) pour la composition. Il ne croit pas à l'existence d'un *Liber pontificalis* antérieur à Symmaque, existence supposée par Lipsius, qui remonterait au pontificat de Gélase († 496) et Félix III († 492) ou même de Sixte III († 440). Sur le catalogue philocalien de 354. P. 262, reprend la discussion avec G. Waitz.]

(48 *bis*) Compte rendu des *Acta recognitionis exuviarum SS. Antonini martyris patroni principis et Victoris episcopi primi Placentiæ*, in-4° Placentiæ, 1880, 153 p. et 8 pl., dans *Revue des quest. hist.*, t. XXIX, p. 333-334.

(49) *Vita sancti Polycarpi Smyrnensis episcopi auctore Pionio primum græce edita*, in-8°, Parisiis, 40 p. [Duchesne a revu le texte de Desbassyns de Richemont; étude du texte, origine, date (fin du IVe siècle. Asie Mineure), préface, notes. Ce Pionius est différent du martyr de Smyrne en 250. L'importance de ce texte est médiocre.]

(50) *Inscriptions de Pompeiopolis*, dans *Bull. de correspond. hellénique*, t. V, p. 316 sq.

(51) Compte rendu de A. Roux, *Le pape saint Gélase Ier, étude sur sa vie et ses écrits*, in-8°, Paris, 224 p., dans *Bull. crit.*, t. I, p. 285-287, n. 127.

(52) Compte rendu de V. Duruy, *Histoire des Romains*, t. III, in-8°, Paris, 804 p., 602 gr., 8 cart., 6 chron., dans *Bull. crit.*, t. I, p. 314-315, n. 141.

(53) Compte rendu de A. Lecoy de la Marche, *Saint Martin*, in-8°, Tours, XV-735 p., dans *Bull. crit.*, t. I, p. 315-317, n. 142.

(54) Compte rendu de E. Révillout, *Le concile de Nicée d'après les textes coptes et les diverses collections*, dans *Bull. crit.*, t. I, p. 330-335, n. 155.

(55) *Variétés. Une satire du XIVe siècle*, dans *Bull. crit.*, t. I, p. 354-361.

(56) *Correspondance* [sur le proconsul *Vigellius Saturninus* et sur l'inscription *Semoni Sanco Deo Fidio*], dans *Bull. crit.*, t. I, p. 421-422.

(57) Compte rendu de J. L. Berti, *Ecclesiasticæ historiæ breviarium*, 2 vol. in-8°, Paris, dans *Bull. crit.*, t. I, p. 437-440, n. 200.

(58) Compte rendu de O. von Gebhard et A. Harnack, *Evangeliorum codex purpureus Rossanensis litteris argenteis sexto ut videtur sæculo scriptus picturisque ornatus. seine Entdeckung, sein wissenschaftlicher und künstlerischer Werth*, in-4°, Leipzig, 50 p., 19 pl., dans *Bull. crit.*, t. I, p. 449-451, n. 205.

(59) Compte rendu de B. Jungmann, *Dissertationes selectæ in historiam ecclesiasticam*, t. I, in-8°, Ratisbonne, 1880, 460 p., dans *Bull. crit.*, t. I, p. 468-472, n. 212.

(60) *A nos lecteurs*, dans *Bull. crit.*, t. II, p. 1-3.

(61) Compte rendu de dom Aurélien, *L'apôtre saint Martial et les fondateurs apostoliques des Églises des Gaules, Baptista Salvatoris ou le sang de saint Jean à Bazas peu d'années après l'ascension de N.-S. J.-C.*, in-8°, Paris, 480 p.; — Arbellot, *Étude sur les origines chrétiennes de la Gaule*, in-8°, Paris, 112 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 4-9, n. 2-3.

(62) Compte rendu de l'apparition des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1881, t. I, [non signé], dans *Bull. crit.*, t. II, p. 14-15, n. 6.

(63) Compte rendu de Hergenröther, *Histoire de l'Église* (trad. P. Belet), 2 vol. in-8°, Paris, 652, 679 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 30-35, n. 10.

(64) Compte rendu de B. Aubé, *Les chrétiens dans l'Empire romain de la fin des Antonins au milieu du IIIe siècle* (180-249), in-8°, Paris, VI-530 p., dans *Bull. crit.*, t. III, p. 53-57, n. 15.

(65) Compte rendu de U. Robert, *Pentateuchi versio latina antiquissima e Codice lugdunensi*, in-4°, Paris, CLXII-330 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 63-66, n. 16.

(66) Compte rendu de F. Lenormant, *La Grande Grèce, paysages et histoire*, 2 vol. in-8°, Paris, 473, 466 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 92-95, n. 25.

(67) Compte rendu des *Regesta pontificum romanorum ab condita Ecclesia ad annum post Christum natum MCXCVIII edidit Philippus Jaffé, editionem correctam et auctam auspiciis Gulielmi Wattenbach curaverunt S. Lœwenfeld, F. Kaltenbrunner. P. Ewald*, in-4°, Lipsiæ, 120 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 103-107, n. 28.

(68) Compte rendu de C. Holsten, *Das Evangelium des Paulus*, in-8°, Berlin, XVI-497 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 143-147, n. 41.

(69) Compte rendu de A. Guilloud, *Saint Eucher. Lérins et l'Église de Lyon au Ve siècle*, in-8°, Lyon, 564 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 163-166, n. 48.

(70) *Variétés. Les corps saints des catacombes romaines*, dans *Bull. crit.*, t. II, p. 198-202.

(71) Compte rendu de B. Aubé, *Étude sur un nouveau texte grec des actes des martyrs scillitains*, broch. in-8°, 40 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 229-231, n. 79.

(72) Compte rendu de Th. Zahn, *Forschungen zur Geschichte des neutestamentlichen Kanons und der altkirchlichen Literatur*, I *Tatian's Diatenaron*, Erlangen, 1882, 386 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 243-249, n. 82.

(73) Compte rendu de F. E. Warren, *The liturgy and ritual of the celtic Church*, in-8°, Oxford, 1881, XIX-291 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 263-266, n. 87.

(74) Compte rendu de V. Duruy, *Histoire des Romains*, nouv. édit. revue, t. IV, in-8°, Paris, 842 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 283-285, n. 92.

(75) Compte rendu de F. X. Kraus, *Synchronistiche Tabellen zur christlichen Kunstgeschichte*, in-8°, Friburg, 1880, 280 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 297-298, n. 98.

1882 — (76) *Le Liber pontificalis en Gaule au VIe siècle*, Rome, extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1882, t. II. [Duchesne montre que Grégoire de Tours, après 590, a connu un exemplaire du *Liber pontificalis* et que le *Liber pontificalis* était connu en Gaule au temps le Grégoire de Grand et même avant, au moins sous la forme de l'abrégé félicien. Il est vraisemblable que c'est cet abrégé que Grégoire de Tours a eu sous les yeux. La seconde édition du *Liber pontificalis* a été aussi connue en Gaule au VIe siècle.]

(77) *Les témoins anténicéens du dogme de la Trinité*, précédé d'une lettre de Mgr d'Hulst, dans *Revue des sciences ecclésiastiques*, Paris, t. VI, p. 484-539. En appendice : *Réponse sommaire aux articles de M. l'abbé Rambouillet, ibid.*, p. 540-547.

(78) Compte rendu de E. Renan, *Marc-Aurèle et la fin du monde antique*, in-8°, Paris, VI-648 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 305-310, n. 101.

(79) Compte rendu de P. Lallemand, *Horace. Art poétique*, nouv. édit., in-12, Paris, VIII-56 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 315-317, n. 103.

(80) Compte rendu de B. F. Westcott et F. J. A. Hort, *The New Testament in the original Greek*, 2 vol. in-12, Cambridge, 580-324-188 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 323-328, n. 105.

(81) Compte rendu de F. Vigouroux, *La Cosmogonie mosaïque d'après les Pères de l'Église*, in-12, Paris, 532 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 350-352, n. 111.

(82) *Charles Graux*, dans *Bull. crit.*, t. II, p. 356-358.

(83) Compte rendu de G. Kurth, *Deux biographies inédites de saint Servais*, in-8°, Liége, 61 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 370-371, n. 115.

(84) Compte rendu de L. Wogue, *Histoire de la Bible et de l'exégèse biblique jusqu'à nos jours*, in 8°, Paris, V-383 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 383-386, n. 118.

(85) Compte rendu de J. Langen, *Geschichte der römischen Kirche bis zum Pontificats Leo's I*, in-8°, Bonn., XII-873 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 423-427, n. 120.

(86) Compte rendu de B. Aubé, *Un texte inédit d'actes de martyrs du IIIe siècle*, broch. in-8°, 15 p., dans *Bull. crit.*, t. II, p. 468-471, n. 139. [Les Actes de Karpus, Papylus et Agathonice.]

(87) Compte rendu de F. X. Funk, *Opera Patrum apostolicorum*, in-8°, Tubingæ, LVIII-372 p., dans *Bull. crit.*, t. III, p. 5-8, n. 2.

(88) Compte rendu de F. Chamard, *Les reliques de saint Benoît*, in-8°, Paris, 213 p., dans *Bull. crit.*, t. III, p. 25-27, n. 6.

(89) Compte rendu de Th. Mommsen, *Jordanis Romana et Getica*, in-4°, Berlin, LXXIII-200 p., dans *Bull. crit.*, t. III, p. 48-49, n. 12.

(90) Compte rendu de E. Chastel, *Histoire du christianisme depuis ses origines jusqu'à nos jours*, 2 vol. in-8°, Paris, 464 et 632 p., dans *Bull. crit.*, t. III, p. 81-84, n. 20.

(91) Compte rendu de *Novum Testamentum græce recensionis Tischendorfianæ ultimæ textum cum Tregellesiano et Wescottio-Hortiano contulit et brevi annotatione critica additisque locis parallelis illustravit Osc. von Gebhardt*, in-8°, Lipsiæ, 1882, XII-492 p., dans *Bull. crit.*, t. III, p. 120, n. 28.

(92) *Variété. Une épitaphe d'Hiéropolis en Phrygie*, dans *Bull. crit.*, t. III, p. 135-136. [Épitaphe d'Abercius.]

(93) Compte rendu de G. Lumbroso. *L'Egitto al tempo dei Greci e dei Romani*, in-8°, Roma, 205 p., dans *Bull. crit.*, t. III, p. 147-149, n. 35.

(94) Compte rendu de E. Renan, *L'Ecclésiaste, traduit de l'hébreu*, in-8°, Paris, 153 p., dans *Bull. crit.*, t. III, p. 162-165, n. 39.

(95) Compte rendu de O. von Gebhardt et A. Harnack, *Texte und Untersuchungen zur Geschichte des altchristlichen Litteratur*, t. I, fasc. 1 et 2, dans *Bull. crit.*, t. III, p. 184-188, n. 45.

(96) Compte rendu de B. Aubé, *Polyeucte dans l'histoire. Étude sur le martyre de Polyeucte d'après des documents inédits*, in-8°, Paris, 117 p., dans *Bull. crit.*, t. III, p. 221-224, n. 55.

(97) Compte rendu de Th. Zahn, *Cyprian von Antiochen und die deutsche Faustsage*, in-8°, Erlangen, 153 p., dans *Bull. crit.*, t. III, p. 246-249, n. 63.

(98) Compte rendu de V. Duruy, *Histoire des Romains*, t. V, in-8°, Paris, 442 gr., 3 cart., 1 pl., 4 chron., dans *Bull. crit.*, t. III, p. 287-288, n. 73.

(99) Compte rendu sur *Musaici cristiani e saggi dei*

pavimenti delle chiese di Roma anteriori al secolo XV con cenni storici e critici del commendatore J.-B. De Rossi, con traduzione franzese, Rome, fasc. 2-12, dans *Bull. crit.*, t. III, p. 293-296, n. 78.

1883 — (100) *La succession du pape Félix IV*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. III, p. 239 sq.

(101) *Les nécropoles chrétiennes de l'Isaurie*, dans *Bulletin de correspondance hellénique*, t. VII, p. 230 sq.

(102) *Saint Abercius, évêque d'Hiéropolis en Phrygie*, dans *Revue des questions historiques*, t. XXXIV, p. 5-33.

(103) *La civitas Rigomagensium et l'évêché de Nice*, in-8°, Nogent-le-Rotrou, 1883, 11 p., extrait des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, t. XLIII. [La *civitas* en question est identifiée avec Thorame près Digne. Limite des juridictions des sièges de Marseille et de Nice.]

(104) *Les origines du christianisme en Gaule*, dans *Annales de philosophie chrétienne*, t. VIII, p. 1-15. [Premier exposé du système qui sera développé dans le *Mémoire sur l'origine des diocèses épiscopaux.*]

(105) *Observations sur quelques passages du Libellus pro Synodo d'Ennodius de Pavie*, dans *Revue de philologie*, t. VII, p. 78-81.

(106) Compte rendu de P. Sabatier, *L'apôtre Paul. Esquisse d'une histoire de sa pensée*, in-8°, Paris, 320 p., dans *Bull. crit.*, t. IV, p. 21-25, n. 6.

(107) Compte rendu de N. Nilles, *Kalendarium manuale*, t. II, 820 p., dans *Bull. crit.*, t. IV, p. 51-52, n. 11.

(108) Compte rendu de E. Le Blant, *Les Actes des martyrs, Supplément aux Acta sincera de dom Ruinart*, in-4°, Paris, 280 p., dans *Bull. crit.*, t. IV, p. 63-67, n. 15.

(109) Compte rendu de F. X. Kraus, *Lehrbuch der Kirchengeschichte*, Trier, 892 p., et de F. X. Kraus, *Handbuch der allgemeinen Kirchengeschichte*, 2 vol. in-8°, Kupferberg, 860 p. chacun, dans *Bull. crit.*, t. IV, p. 81-84, n. 19.

(110) Compte rendu de G. Kurth, *Les origines de la ville de Liége*, in-8°, Liége, 87 p. dans *Bull. crit.*, t. IV, p. 126-127, n. 30.

(111) Compte rendu de A. de Broglie, *Frédéric II et Marie-Thérèse d'après des documents nouveaux* (1740-1742), 2 vol. in-8°, Paris, dans *Bull. crit.*, t. IV, p. 155-158, n. 37.

(112) Compte rendu de E. Reuss, *Die Geschichte der heiligen Schriften Alten Testament*, in-8°, Brunswick, 743 p., dans *Bull. crit.*, t. IV, p. 161-165, n. 38.

(113) Compte rendu de E. Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, in-8°, Paris, dans *Bull. crit.*, t. IV, p. 201-206, n. 50.

(114) Compte rendu de Ch. de Smedt, *Principes de la critique historique*, in-18, Paris, 290 p., dans *Bull. crit.*, t. IV, p. 281-282, n. 67.

(115) Compte rendu de A. W. W. Dale, *The Synod of Elvira and the christian Life in the fourth century*, in-12, London, XII-339 p., dans *Bull. crit.*, t. IV, p. 305-308.

(116) Compte rendu de *S. Zenonis episcopi Veronensis sermones, édit. Giuliari*, in-4°, Veronæ, CLXI-359 p., dans *Bull. crit.*, t. IV, p. 325-328, n. 78.

(117) Compte rendu de Ch. Rohault de Fleury, *La messe, études archéologiques sur ses monuments*, in-4°, Paris, t. I, 240 p., 90 pl., dans *Bull. crit.*, t. IV, p. 341-342, n. 85.

(118) Compte rendu de H. J. Schmitz, *Die Bussbücher und die Busdiszciplin der Kirche*, in-8°, Mainz, XVI-684 p., dans *Bull. crit.*, t. IV, p. 365-371, n. 92.

(119) Compte rendu de H. Doulcet, *Essai sur les rapports de l'Église chrétienne avec l'État romain pendant les trois premiers siècles, suivi d'un mémoire relatif à la date du martyre de sainte Félicité et de ses sept fils et d'un appendice épigraphique*, XIX-240 p., dans *Bull. crit.*, t. IV, p. 381-384, n. 94.

(120) Compte rendu de A. Harnack, *Die altercatio Simonis judæi et Theophili christiani nebst Untersuchungen über die antijüdische Polemik in der alten Kirche*, in-8°, Leipzig, 196 p., et Th. Zahn, *Der Evangeliencommentar der Theophilus von Antiochen*, in-8°, Erlangen, 302 p., dans *Bull. crit.*, t. IV, p. 401-407, n. 100-101.

(121) Compte rendu de V. Duruy, *Histoire des Romains*, t. VI, in-8°, Paris, 694 p., 451 gr., 7 cart., 7 chrom., dans *Bull. crit.*, t. IV, p. 467-469, n. 115.

1884 — (122) *L'historiographie pontificale au VIII^e siècle*, Rome, 44 p., extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire.* [Les notices des papes du VIII^e siècle dans le *Liber pontificalis* ont été écrites par des contemporains. Ces biographes, qui sont des clercs romains, ne se distinguent ni par leur sens historique ni par leur véracité.]

(123) *Vigile et Pélage. Étude sur l'histoire de l'Église romaine au milieu du VI^e siècle*, dans *Revue des questions historiques*, t. XXXVI, p. 369-440.

(124) *Sur l'évangélisation de la Bretagne*, dans *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. XX, p. XXIX.

(125) *Addition aux fastes des provinces africaines*, dans *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*, t. III, p. 107. [Sur Vigellius Saturninus.]

(126) Compte rendu de O. Delarc, *Les Normands en Italie depuis les premières invasions jusqu'à l'avènement de saint Grégoire VII*, dans *Bull. crit.*, t. V, p. 1-4, n. 1.

(127) Compte rendu de O. Marucchi, *Descrizione del foro romano e guido per la visita del suoi monumenti*, in-8°, Roma, 133 p., et A. Chauvet et E. Isambert, *Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient*, t. III, *Syrie. Palestine*, in-16, Paris, 848 p., dans *Bull. crit.*, t. V, p. 63-67, n. 16-15 *(sic)*.

(128) *Variétés. Un nouveau Père apostolique*, dans *Bull. crit.*, t. V, p. 91-94. [Sur la Διδαχή.]

(129) Compte rendu de C. de la Croix, *Hypogée-martyrium de Poitiers*, in-fol., Paris, 150 p., atlas de 26 pl., dans *Bull. crit.*, t. V, p. 121-128, n. 27.

(130) Compte rendu de Mgr Maret, *La vérité catholique et la paix religieuse, appel à la raison de la France*, in-8°, Paris, 542 p., et Mgr D'Hulst, *Exposé de la doctrine catholique*, 2 vol. in-8°, Paris, 303-333 p., dans *Bull. crit.*, t. V, p. 213-215, n. 47.

(131) Compte rendu de J. Loth, *L'émigration bretonne en Amérique du V^e au VII^e siècle de notre ère*, in-8°, Paris, 160 p., dans *Bull. crit.*, t. V, p. 221-248, n. 49.

(132) Compte rendu de F. X. Funk, *Die Echtheit der ignatianischen Briefe auf neue Vertheidigt*, in-8°, Tübingen, 214 p., dans *Bull. crit.*, t. V, p. 271-272, n. 59.

(133) Compte rendu de Ch. Bayet, *L'art byzantin*, in-12, Paris, 320 p., dans *Bull. crit.*, t. V, p. 301-304, n. 60.

(134) Compte rendu de W. E. Addis et Th. Arnold, *A catholic Dictionary*, in-12, London, 903 p., dans *Bull. crit.*, t. V, p. 329-330, n. 68.

(135) Compte rendu de C. P. Caspari, *Martin von Bracaras Schrift, De correctione rusticorum*, in-8°, Christiania, CXXV-44 p., et C. P. Caspari, *Kirchenhistorische Anecdota, I. Lateinische Schriften*, in-8°, Christiania, 360 p., dans *Bull. crit.*, t. V, p. 341-344, n. 71-72.

(136) Compte rendu sur diverses publications relatives à la Διδαχή, dans *Bull. crit.*, t. VI, p. 381-388, n. 83-88.

(137) Compte rendu de S. Berger, *La Bible française au Moyen Age. Étude sur les plus anciennes versions de la Bible écrites en prose de langue d'oil*, in-8°, Paris, XIV-450 p., et J. Bonnard, *Les traductions de la Bible en vers français au Moyen Age*, in-8°, Paris, II-244 p., dans *Bull. crit.*, t. V, p. 425-430, n. 102-103.

(138) Compte rendu de V. Duruy, *Histoire des Romains, depuis les temps les plus reculés jusqu'à*

l'invasion des Barbares, t. VII, 800 p., 200 gr., 100 cart. et plans, dans *Bull. crit.*, t. V, p. 488-492, n. 115.

1885 — (139) *Document inédit sur le concile romain de 769*, dans *Bull. de la Société nat. des antiq. de France*, p. 106-108. [Ce document permet de restituer le procès-verbal et la liste des évêques.]

(140) [Fr. Chamard, *Les papes du VI^e siècle et le second concile de Constantinople*, dans *Revue des questions historiques*, t. XXXVII, p. 540-578, et *Réponse de l'abbé Duchesne*, dans *Revue des questions historiques*, t. XXXVII, p. 579-593.

(141) *Lovocat et Catihern, prêtres bretons du temps de saint Melaine*, in-8°, Nantes, 19 p., extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*. [Réédition du plus ancien document concernant l'Église bretonne en Armorique.]

(142) *Éleuthère et le roi breton Lucius*, dans *Revue celtique*, t. VI, p. 491-493. [Reproduit une annotation du *Liber pontificalis*, t. I, p. CII.]

(143) *La passion de saint Denys*, dans *Mélanges Julien Havet*, p. 31-38. [Démontre que cette pièce a été composée dans le midi de la Gaule vers 800, comme le croyait J. Havet, contrairement à l'opinion de Krusch, qui place cette passion vers le milieu du VIII^e siècle et lui donne pour auteur un Anglo-Saxon.

(144) *La crypte de Mellébaude et les prétendus martyrs de Poitiers*, in-8°, Melle, 28 p., extrait de la *Revue poitevine et saintongeoise*, 15 juillet 1885. [La crypte de Mellébaude ou hypogée des Dunes, découverte à Poitiers, est une chapelle funéraire du VII^e ou du VIII^e siècle.]

(145) *Les sources du Martyrologe hiéronymien*. Avec préface de M. J.-B. De Rossi, in-8°, Rome, 48 p., extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. V, p. 120-160. [Manuscrits, sources, martyrologe oriental, calendrier, listes africaines, additions, texte original perdu. La compilation est du milieu du V^e siècle. Préliminaire à l'édition du *Martyrologium hieronymianum*.]

(146) Compte rendu de l'abbé Sauvage, *Actes de saint Mellon, premier évêque de Rouen*, in-8°, Rouen, 326 p., dans *Bull. crit.*, t. VI, p. 1-5, n. 1.

(147) Compte rendu de A. de la Borderie, *La révolte du papier timbré, advenue en Bretagne en 1675*, in-18, Saint-Brieuc, 300 p.; *Études historiques bretonnes*, in-8°, Paris, 376 p.; *Historia Britonum attribuée à Nennius et l'Historia Britannica avant Geoffroi de Monmouth*, in-8°, Paris, 135 p.; *Vie inédite de saint Malo, écrite au IX^e siècle par Bili, publiée avec notes et prolégomènes* par le R. P. Fr. Plaine; *Autre vie de saint Malo, écrite au IX^e siècle par un anonyme, publiée avec notes et observations*, in-8°, Rennes, 176 p., dans *Bull. crit.*, t. VI, p. 23-28, n. 8-11.

(148) Compte rendu des *Lettere di Benedetto XIV scritte al canonico Pier Franceso Peggi à Bologna (1729-1758) col diario di conclave del 1740, publicate per cura di F. S. Kraus*, in-18, Freiburg, XIV-188 p., dans *Bull. crit.*, t. VI, p. 87-88, n. 26.

(149) Compte rendu de A. C. Hénault, *Recherches historiques sur la fondation de l'Église de Chartres et des Églises de Sens, de Troyes et d'Orléans, suivies d'un appendice sur la Vierge druidique*, in-8°, Paris, XIV-397 p., dans *Bull. crit.*, t. VI, p. 106-111, n. 31.

(150) Compte rendu de Του μακαριωτάτου Θεοδωρήτου Κύρου ἐπιστολαὶ μή, publié par Sakkelion, in-8°, Athènes, VIII-45 p., dans *Bull. crit.*, t. VI, p. 128-129, n. 38.

(151) Compte rendu de A. Longnon, *Atlas historique de la France*, dans *Bull. crit.*, t. VI, p. 254-258, n. 65.

(152) Compte rendu de W. Maskell, *The ancient liturgy of the Church of England*, in-8°, Oxford, LXXXIV-338 p., dans *Bull. crit.*, t. VI, p. 269-270, n. 67.

(153) Compte rendu de *Theodori episcopi Mopsuesteni in epistolas B. Pauli commentarii; the latin version with greek fragments by* H. B. Sweete, 2 vol. in-8°, Cambridge, 1880-1882, dans *Bull. crit.*, t. VI, p. 309-311, n. 75.

(154) Compte rendu de J. Tailhan, *Anonyme de Cordoue, chronique rimée des derniers rois de Tolède et de la conquête de l'Espagne par les Arabes*, in-fol., Paris, XX-205 p., dans *Bull. crit.*, t. VI, p. 332-337, n. 84.

(155) Compte rendu de J. Havet, *Questions mérovingiennes*, I et II, dans *Bull. crit.*, t. VI, p. 408-410, n. 108.

(156) *Variétés. La chapelle impériale du Palatin*, dans *Bull. crit.*, t. VI, p. 417-424.

(157) Compte rendu de J.-B. Lightfoot, *The Epistles of saint Paul : Galatians, Philippians, Colossians, A Philémon*, dans *Bull. crit.*, t. VI, p. 437-440, n. 113.

1886 — (158) *Le Liber pontificalis, texte, introduction et commentaire*, t. I, CCLXII-536 p.

(159) *Un mot sur le Liber pontificalis*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. VI, p. 275-283. [Réponse aux articles de G. Waitz, dans le *Neues Archiv*, maintient les conclusions de l'*Étude sur le Liber pontificalis*.]

(160) *Notes sur la topographie de Rome au Moyen Age. I. Templum Romæ et Templum Romuli*, dans *Mélanges d'archéol. et d'histoire*, t. VI, p. 25-37.

(161) *Le concile d'Elvire et les flamines chrétiens*, dans *Mélanges Renier. Recueil de travaux publiés par l'École des Hautes Études*, in-8°, Paris, p. 159-174. [Duchesne place le concile d'Elvire aux abords de l'an 300. Voir *Dictionn.*, au mot ELVIRE et au mot FLAMINE.]

(162) *Plat en verre gravé trouvé à Vermand* (Aisne), dans *Bulletin de la Société nat. des antiq. de France*, t. XXX, p. 283.

(163) *Inscription mérovingienne sur l'autel de Ham près Valognes*, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de France*, t. XXX, p. 285.

(164) *Sur le sens du mot Centenarium*, dans *Bull. de la Soc. nat. des antiq de France*, t. XXX, p. 86. [Ce mot, qui se rencontre dans le *Liber pontificalis* et dans quelques inscriptions africaines, a, dans le *Liber*, le sens de tuyau de conduite de plomb; dans les inscriptions africaines, l'acception est un peu différente; c'est probablement la fontaine ou piscine à laquelle aboutissait le tuyau.]

(164 *bis*) *Découverte de chartes byzantines à Bari*, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, t. XXX, p. 276-280.

(165) Compte rendu des *Musaici cristiani delle chiese di Roma*, planches chromolithographiques avec commentaires en italien et en français par J.-B. De Rossi, fasc. 13-14, et L. Lefort, *Étude sur les monuments primitifs de la peinture chrétienne en Italie*, in-12, Paris, 284 p., dans *Bull. crit.*, t. VII, p. 1-6, n. 1-2.

(166) Compte rendu de J.-B. Pitra, *Analecta novissima. Spicilegii solesmensis altera continuatio*, in-4°, Paris, VIII-630 p., dans *Bull. crit.*, t. VII, p. 68-69, n. 23.

(167) Compte rendu de D. Vœlter, *Der Ursprung des Donatismus nach den Quellen untersucht und dargestellt*, in-8°, Freiburg, 194 p., dans *Bull. crit.*, t. VII, p. 123-130, n. 38.

(168) Compte rendu de B. Aubé, *L'Église et l'État dans la seconde moitié du III^e siècle (249-284)*, in-8°, Paris, XVI-548 p., dans *Bull. crit.*, t. VII, p. 300-305, n. 82.

(169) Compte rendu de *De origine, historia, indicibus scrinii et bibliothecæ Sedis apostolicæ, commentatio*, J.-B. De Rossi, extrait du t. I de la *Recensio codicum palatinorum bibliothecæ Vaticanæ*, in-4°, Romæ, 134 p., dans *Bull. crit.*, t. VII, p. 321-325, n. 89.

(170) Compte rendu de P. Allard, *Histoire des persécutions de l'Église*, 2 vol. in-8°, Paris, XXXIX-461 p., et XV-524, dans *Bull. crit.*, t. VII, p. 325-329, n. 90.

(171) Compte rendu de E. Le Blant, *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, in-fol., Paris, XVIII-171 p., dans *Bull. crit.*, t. VII, p 354-355, n. 97.

(172) Compte rendu de A. Harnack, *Die Quellen des sogenannten apostolischen Kirchenordnung nebst einer Untersuchung ueber den Ursprung des Lectorats und der anderen niederen Weihen*, in-8°, Leipzig, 106 p., dans *Bull. crit.*, t. VII, p. 361-370, n. 99.

(173) Compte rendu de C. P. Caspari, *Eine Augustin falschlich beilegte Homilia de sacrilegiis*, in-8°, Christiania, 73 p., dans *Bull crit.*, t. VII, p. 414-415, n. 112.

(174) *Variété. Une découverte paléographique. Priscillien, évêque d'Abila*, dans *Bull. crit.*, t. VII, p. 415-418.

(175) Compte rendu de Ch. Bayet, *Précis de l'histoire de l'art*, in-12, Paris, 348 p., et M. Collignon, *Phidias*, in-8°, Paris, 128 p., 45 gr., dans *Bull. crit.*, t. VII, p. 427-428, n. 114.

(176) Compte rendu de B. Simson, *Die Entstehung der pseudo-isidorischen Falschungen in Le Mans*, in-8°, Leipzig, 138 p., dans *Bull. crit.*, t. VII, p. 445-448, n. 120.

1887 — (177) *Notes sur la topographie de Rome au Moyen Age. II. Titres presbytéraux et diaconies*, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, t. VII, p. 217-243.

(178) *Notes sur la topographie de Rome au Moyen Age. III. Sainte Anastasie*, dans *Mél. d'arch. et d'hist.*, t. VII, p. 287-413.

(179) *Macédonius, évêque d'Apollonias en Lydie*, dans *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XI, p. 311 sq.

(180) Compte rendu de E. Vischer, *Die Offenbarung Johannis, eine judische Apocalypse in christlicher Bearbeitung*, in-8°, Leipzig, 137 p., et Alb. Jahn, *Des H. Eustathius Beurtheilung des Origenes betreffend die Auffassung der Wahrzagerin und die bezügliche Homilie des Origenes*, dans *Bull. crit.*, t. VIII, p. 1-6, n. 1-2.

(181) Entrefilet qui paraît de Duchesne, sur la crypte de Mellébaude, t. VIII, p. 39 [et réponse du P. Camille de la Croix, *ibid.*, p. 76.]

(182) Compte rendu de J.-B. Lightfoot, *The apostolic Fathers, part II. S. Ignatius. S. Polycarp*, 2 vol. in-8°, London, XVIII-740 et 1117 pages, dans *Bull. crit.*, t. VIII, p. 121-124, n. 31.

(183) Compte rendu de R. A. Lipsius, *Die apokryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden*, t. II, part. 1, Brunswick, 472 p., et de C. Fouard, *Saint Pierre et les premières années du christianisme*, in-8°, Paris, XXVI-563 p., dans *Bull. crit.*, t. VIII, p. 161-168, n. 46, 47.

(184) Compte rendu de *S. Hilarii Tractatus de mysteriis et Hymni, S. Silviæ Aquitanæ peregrinatio ad loca sacra, quæ inedita ex Codice arretino deprompsit*, J. F. Gamurrini, *accedit Petri Diaconi liber de locis sanctis*, in-4°, Roma, XL-151 p., 2 fac-sim. et 2 cart., dans *Bull. crit.*, t. VIII, p. 241-246, n. 67.

(185) Compte rendu de *Doctrina duodecim apostolorum, etc., edidit...* F. X. Funk, in-8°, Tubingæ, XVIII-116 p., dans *Bull. crit.*, t. VIII, p. 361-364, n. 95.

(186) Compte rendu de Fr. Loofs, *Leontius von Byzanz und die gleichnamigen Schriftstellen der griechischen Kirche*, in-8°, Leipzig, 317 p., dans *Bull. crit.*, t. VIII, p. 381-384, n. 99.

(187) Compte rendu de Trochon, *La sainte Bible*, 2 vol. in-8°, Paris, 584 et 696 p., dans *Bull. crit.*, t. VIII, p. 401-403, n. 104.

(188) Compte rendu de H. Wasserschleben, *Die irische Kanonensammlung*, in-8°, Leipzig, LXXVI-242 p., dans *Bull. crit.*, t. VIII, p. 424-426, n. 112.

1888 — (189) *Sur les origines des évêchés d'Avenches, de Windish et de Constance*, dans *Bulletin de la Société nat. des Antiq. de France*, t. XXXII, p. 193 sq.

(190) *Nectaire et dom Chamard; nouvelle étude sur la liste épiscopale de Poitiers*, dans *Revue poitevine et saintongeoise*, t. IV, p. 353-362.

(191) *Les origines de la liturgie gallicane*, dans *Congrès scientifique international des catholiques, tenu à Paris du 8 au 13 avril 1888*, Paris, bureaux des *Annales de philosophie chrétienne*, t. II, p. 387-396. [Duchesne combat le système qui fait remonter l'origine de la dualité de l'usage liturgique occidental à la liturgie d'Éphèse. La liturgie gallicane, terme sous lequel il fait rentrer la liturgie mozarabe, celtique et même ambrosienne, trahit une origine du IVe siècle. Ce n'est ni à Lyon ni à Arles qu'il faut chercher son origine, mais à Milan, et le caractère oriental de cette liturgie a pour cause le passage du cappadocien Auxence, de 355 à 374, sur le siège de Milan.]

(192) Compte rendu de J. Roman, *Tableau historique du département des Hautes-Alpes*, in-8°, Paris, 204 p., et de G. Mauban, *Sommaire description du païs et comté de Bigorre*, chronique inédite publiée par Gaston Balencié, in-8°, Paris, 248 p., dans *Bull. crit.*, t. IX, p. 28-30, n. 10, 11.

(193) Compte rendu de G. Julliot et M. Prou, *Le livre des reliques de l'abbaye de Saint-Pierre le Vif de Sens*, dans *Bull. crit.*, t. IX, p. 34-35.

(194) Compte rendu de L. Froger, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Calais*, dans *Bull. crit.*, t. IX, p. 117.

(195) [*Exposition des manuscrits récupérés des fonds Libri et Barrois*], dans *Bull. crit.*, t. IX, p. 198.

(196) Compte rendu de *Acta sanctorum Novembris, collecta, digesta, commentariis et observationibus illustrata a* Carolo de Smedt, Gulielmo van Hooff et Josepho de Backer, *S. J. presbyteris, theologis*, in-fol., Paris, 1886 p., dans *Bull. crit.*, t. IX, p. 201-210, n. 54; p. 241-246, n. 67. [Discute les positions prises par le P. van Hooff sur saint Austremoine et sur saint Bénigne.]

(197) Sur le tome XVII des *Corp. script. eccles. latin.*, (Cassien), dans *Bull. crit.*, t. IX, p 278-279.

(198) Compte rendu de W. Stokes, *The tripartite Life of S. Patrick with other documents relative to that saint*, in-8° London, CXCIX-676 p., dans *Bull. crit.*, t. IX, p. 281-286, n 76.

(199) Compte rendu de *Inscriptiones christianæ urbis Romæ septimo sæculo antiquiores*, édit. J.-B. De Rossi, t. II, part. 1, in-fol., Romæ, LXIX-536 p., dans *Bull. crit.*, t. IX, p. 321-325, n. 89.

(200) Compte rendu de A. Harnack, *Der pseudocyprianische Tractat de Aleatoribus. Die ælteste lateinische christliche Schrift, ein Werk des römischen Bischofs Victor (sæc II)*, in-8°, Leipzig, 135 p., dans *Bull. crit.*, t. IX, p. 417-418, n. 114.

(201) Compte rendu de G. Desdevises du Dezert, *Lettres de Serval Loup, abbé de Ferrières, texte, notes et introduction*, dans *Bull. crit.*, t. IX, p. 457-458, n. 124.

1889 — (202) *Pandolphe, biographe pontifical* [XIIe siècle]. Séance publique annuelle de l'Institut de France du vendredi 25 octobre 1889. [Renseignements sur ce rédacteur du *Liber pontificalis*.]

(203) *Le nom d'Anaclet II au palais de Latran*, in-8°, Nogent-le-Rotrou, extrait des *Mémoires de la Soc. nat. des Antiq. de France*, t. XLIX. [Démonstration que le nom d'Anaclet a été martelé sur le monument de Calixte II; il faut lire *Anacletus* au lieu de *Anastasius*.]

(204) *Note sur l'origine du « cursus » ou rythme prosaïque suivi dans la rédaction des bulles pontificales*, in-8°, Nogent-le-Rotrou, extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. L. [Le *cursus* tombé en désuétude à la chancellerie pontificale, a été repris sous Urbain II et Gélase II.]

(205) *Notes sur la topographie de Rome au Moyen*

Age. IV. Le Forum de Nerva et ses environs, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, t. IX, p. 89 et 347-355.

(206) *Notes sur la topographie de Rome au Moyen Age. V. Le nom d'Anaclet II au palais de Latran*, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, t. IX, p. 355-362.

(207) *Trois inscriptions chrétiennes d'Afrique*, dans *Bull. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, t. XXXIII, p. 94 sq.

(208) [*Les sources relatives à la persécution des chrétiens du Nedjran.*] [Dans son mémoire sur cette question, présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1889 et publié ensuite dans la *Revue des études juives*, M. Joseph Halévy s'est efforcé de prouver que les persécuteurs étaient non des juifs, comme on l'avait toujours cru, mais des ariens. Duchesne répondit à Halévy dans la séance de l'Académie des Inscriptions et sa réponse fut publiée dans *Revue des études juives*, avril-juin 1890, p. 220 sq. Il examina les textes de Procope, de Jacques de Sarug et de Jean d'Asie, de Siméon de Beth-Arsam, qui tous s'accordent à dire que les massacres du Yémen sont imputables aux juifs.]

(209) *Les origines du culte chrétien. Étude sur a liturgie avant Charlemagne*, in-8°, Paris, 1889, VIII-504 p.; 2e édit., 1898, VIII-534 p.; 3e édit., 1902, VIII-556 p.; 4e édit., 1908, VIII-568 p.; 5e édit., 1920-VIII-574 p. — *Christian Worship and Evolution, translated from the third French edit. by* Mrs Mc Clure; pour la *Society for promoting christian Knowledge*, in-8°, London, 1903, XVI-558 p.; 3e édit., 1910; 4e édit., 1912; 5e édit., 1919, XX-593 p. [La première édition anglaise et les suivantes contiennent quelques notes et additions de Duchesne. A la cinquième édition, on voit paraître un 6e appendice sur le mémoire de dom Connolly, *The so called egyptian Church Order*, et quelques autres notes.]

(210) Sur la *Bibliothèque des monuments figurés* de S. Reinach, dans *Bull. crit.*, t. X, p. 17.

(211) Compte rendu de L.-J. Tixeront, *Les origines de l'Église d'Édesse et la légende d'Abgar*, in-8°, Paris, 203 p., dans *Bull. crit.*, t. X, p. 41-48, n. 16.

(212) *Nécrologie. Le cardinal Pitra*, dans *Bull. crit.*, t. X, p. 74-76

(213) Annonce du *Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois*, par L. Delisle, dans *Bull. crit.*, t. X, p. 117.

(214) Compte rendu du *Liber diurnus romanorum pontificum, ex unico Codice vaticano denuo edidit* Th. E. ab Sickel, in-8°, Vindobonæ, XCII-220 p., dans *Bull. crit.*, t. X, p. 201 205, n. 61.

(215) [*Sur les statues du Bon Pasteur*], dans *Bull. crit.*, t. X, p. 219, n. 63.

(216) Compte rendu de A. de la Borderie, *Histoire de Bretagne, critique des sources. I. Les trois vies anciennes de saint Tuduel, texte latin et commentaire historique*, dans *Bull. crit.*, t. X, p. 226-230, n. 67.

(217) [Notes de quelques lignes sur des publications de Mommsen, Omont, Koch, Pallu de Lessert] dans *Bull. crit.*, t. X, p. 254, 255, n. 75, 79, 80, 81.

(218) Compte rendu de A. Amiaud, *La légende syriaque de saint Alexis l'homme de Dieu*, in-8°, Paris, dans *Bull. crit.*, t. X, p. 263-266, n. 74.

(219) Signale une inscription chrétienne sur la *rosatio*, t. X, p. 279, n. 86.

(220) Sur Em. Miller, *Le Mont Athos, Vatopédi, l'île de Thasos*, dans *Bull. crit.*, t. X, p. 379-380, n. 95.

(221) Compte rendu sur Em. Chénon, *Histoire de Sainte-Sévère en Berry*, in-8°, Paris, XII-518 p., et de Em. Chénon, *Essai historique sur le « Defensor civitatis »*, dans *Bull. crit.*, t. X, p. 449-451, n. 113.

(222) Compte rendu de P. Batiffol, *Studia patristica*, 1er fascicule, in-8°, Paris, dans *Bull. crit.*, t. X, p. 461-466, n. 117.

(223) [*Note sur les privilèges de l'Église de Vienne*] dans *Bull. crit.*, t. X, p. 495, n. 116 (dix-huit lignes).

(224) Annonce du *Bullettino* de Rossi, de 1887, dans *Bull. crit.*, t. X, p. 496, n. 119.

(225) Compte rendu de H. Omont, *Catalogues des manuscrits grecs de Fontainebleau sous François Ier et Henri II*, in-fol., Paris, XXXIV-464 p., dans *Bull. crit.*, t. X, p. 508-509, n. 133

1890 — (226) *Notes sur la topographie de Rome au Moyen Age. VI. Les régions de Rome au Moyen Age*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. X, p. 126-149.

(227) *Notes sur la topographie de Rome au Moyen Age. VII. Les légendes chrétiennes de l'Aventin*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. X, p. 225-250. [S. Boniface et S. Alexis et le monastère de l'Aventin.]

(228) *Le dossier du donatisme*, in-8°, Rome, 66 p., extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. X.

(229) *La vie de saint Malo, étude critique* signée L. Duchesne, *clericus aletensis*, dans *Revue celtique*, t. XI, p. 1-22. [Saint Malo a fondé le monastère breton d'Aleth et exercé la juridiction épiscopale dans les régions voisines; il est mort à Saintes.]

(230) *Mémoire sur l'origine des diocèses épiscopaux de l'ancienne Gaule*, Nogent-le-Rotrou, in-8° de 80 p., extrait des *Mémoires de la Soc. des Antiq. de France*, t. L, 5e série, t. X, p. 337-416.

(231) *Les anciens catalogues épiscopaux de la province de Tours*, in-8°, Paris, 102 p.

(232) *La passion de Saint-Salsa et la basilique de Sainte-Salsa à Tipasa* (Afrique). Lecture en séance publique des cinq Académies. Cette étude sur la *Passio*, publiée dans le t. I du *Catalogue des manuscrits hagiographiques de Paris*, p. 344-352, est insérée dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, p. 116 sq. Elle est reproduite dans les *Précis historiques*, 1890, p. 523-531.

(233) *Le Solon*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, p. 229-232.

(234) Signale le *Bull. della comm. archeol. com. di Roma*, dans *Bull. crit.*, t. XI, p. 38.

(235) Compte rendu de H. Usener, *Religions geschichtliche Untersuchungen. I. Das Weihnachfest*, dans *Bull. crit.*, t. XI, p. 41-47, n. 12.

(236) Réclamation, t. XI, p. 58-59.

(237) Compte rendu de L. Le Monnier, *Histoire de saint François d'Assise*, 2 vol. in-8°, Paris, dans *Bull. crit.*, t. XI, p. 61-62, n. 17.

(238) Compte rendu des catalogues hagiographiques de Bruxelles, de Paris et des *Analecta bollandiana*, t. I-VIII, 1882-1889, dans *Bull. crit.*, t. XI, p. 121-125, n. 34-36

(239) [*Sur la formule* NIKH *des inscriptions d'Halicarnasse*] *Bull. crit.*, t. XI, p. 138, n. 23.

(240) Compte rendu sur V. Mortet, *Étude historique et archéologique sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris du VIe au XIIe siècle*, in-8°, Paris, 87 pl., dans *Bull. crit.*, t. XI, p. 141-142, n. 43.

(241) [Annonce le *Polyptyque* romain de Benoît par Paul Fabre] t. XI, p. 160, n. 26.

(242) Compte rendu de B. Hauréau, *Des poèmes latins attribués à saint Bernard*, in-8°, Paris, 102 p., dans *Bull. crit.*, t. XI, p. 162-163, n. 49.

(243) *Bretonneries*, t. XI, p. 179-180, n. 27.

(244) Compte rendu des *Gesta domni Aldrici*, texte publié et annoté par R. Charles et L. Froger, in-4°, Mamers, XXXIII-224 p., dans *Bull. crit.*, t. XI, p. 201-203, n. 60.

(245) Compte rendu de L. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, dans *Bull. crit.*, t. XI, p. 263-269, n. 75.

(246) Compte rendu de J. Havet, *Les origines de Saint-Denis*, dans *Bull. crit.*, t. XI, p. 183-185, n. 54.

(247) [Sur (P. Cagin), *Un mot sur l'Antiphonale missarum*] t. XI, p. 315, n. 47.

(248) [Sur Kraus, *Die christliche Inschriften der Rheinlande*] t. XI, p. 418-419, n. 70.

(249) Compte rendu de Mommsen, *Der Religionsfrevel nach römischen Recht*; de P. Allard, *Les dernières persécutions du IIIe siècle* et *la persécution de Dioclétien et le triomphe de l'Église*, 2 vol. in-8°, Paris, et de J. Führer, *Ein Beitrag sur Lœsung der Felicitasfrage*, in-8°, Freising, 192 p., dans *Bull. crit.*, t. XI, p. 421-426, n. 121-124.

(250) [Sur la légende de saint Alexis] t. XI, p. 435-436, n. 75.

(251) Compte rendu de Max Bonnet, *Narratio de miraculo a Michaele archangelo Chonis patrato*, in-8°, Paris, XLVI-36 p., dans *Bull. crit.*, t. XI, p. 441-444, n. 129.

(252) Compte rendu de Th. Reinach, *Mithridate Eupator, roi du Pont*, in-8°, Paris, dans *Bull. crit.*, t. XI, p. 471-472, n. 148.

(253) [*Notes*] t. XI, p. 477-478, n. 181-185.

(254) *L'ancienne cathédrale d'Alet* [à Saint-Servan], *d'après les fouilles exécutées en 1890*, dans *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1889 *(sic)*, t. XX, 2e partie (tomée à tort : XXI, 1re partie), p. 1-10, fig.

1891 — (255) *Le Liber diurnus et les élections pontificales au VIIe siècle*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LII, p. 5-30. [Combat la chronologie proposée par Sickel pour quelques formules et maintient les données de E. de Rozière, étude spéciale de la date des pièces 73-76.]

(256) *La nécropole pontificale du Vatican*, dans Comptes rendus du *Congrès scientifique international des catholiques tenu à Paris du 1er au 6 avril*, 5e section, *Sciences historiques*, p. 58-65. [Étude de la tombe de saint Pierre au Vatican et valeur des renseignements du *Liber pontificalis* sur les tombes des papes.]

(257) *En quelle langue ont été écrits les Actes des saintes Perpétue et Félicité*, in-8°, Paris, 15 p., extrait des *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, t. XXXV, p. 39-54. [Tient pour l'original latin.]

(257 bis) *Concile de Turin ou Concile de Tours*, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, t. XXXV, p. 369-373 [entre 398-407].

(258) *Lettre-Préface à l'Histoire de l'Église de Funk, traduite de l'allemand par l'abbé Hemmer*, t. I (2e édit., 1902).

(259) Compte rendu de H. Achelis, *Die Canones Hippolyti*, dans *Bull. crit.*, t. XII, p. 41-46, n. 11.

(260) Compte rendu de J. B. Lightfoot, *The apostolic Fathers. Part. I, S. Clement of Rome*, 2 vol. in-8°, London, C. P. Caspari, *Briefe, Abhandlungen und Predigten aus den zwei letzten Jahrhunderten des kirchlichen Alterthums und dem Anfang des Mittelalters*, in-8°, Christiania, et N. Bonwestch, *Methodius von Olympos*, in-8°, Erlangen, dans *Bull. crit.*, t. XII, p. 201-206, n. 51-53.

(261) *Travaux récents sur la topographie de Rome*, t. XII, p. 217-219, n. 45.

(262) Compte rendu de J. R. Harris, *The apology of Aristides*, in-8°, London, 150 p., dans *Bull. crit.*, t. XII, p. 221-222, n. 57.

(263) Compte rendu de W. Gundlach, *Der Streit der Bisthümer Arles und Vienne um den Primatus Galliarum*, in-8°, Hannover, VII-296 p., dans *Bull. crit.*, t. XIII, p. 241-245, n. 62.

(264) [Sur l'*Elogium Liberii papæ*] t. XII, p. 277-278, n. 64.

(265) Compte rendu de A. Harnack, *Ueber das gnostische Buch Pistis Sophia. Brod und Wasser die eucharistischen Elemente bei Justin*, in-8°, Leipzig, 144 p., dans *Bull. crit.*, t. XII, p. 281-283, n. 77.

(266) Compte rendu de A. Harnack, *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, 3 vol. in-8°, Freiburg, dans *Bull. crit.*, t. XII, p. 401-000, n. 118.

(267) [*Notes sur quelques publications*] t. XII, p. 416-418, n. 87-93.

(268) [*A propos du « Carmen sæculare »*] t. XII, p. 456-457, n. 106.

1892 — (269) *Le « Liber pontificalis », Texte, introduction et commentaire*, t. II, LXXVIII-650 p.

(270) *Sur le caractère administratif ou ecclésiastique de la Notice des Gaules*, dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. XXXVI, p. 247-252.

(271) *Saint Martial de Limoges*, in-8°, Toulouse, Privat, extrait des *Annales du Midi*, t. IV, p. 289-330. [Date, origine, autorité de la tradition qui fait de saint Martial le premier missionnaire de Limoges aux temps apostoliques. Découvertes du chanoine Arbellot. Les légendes antérieures au XIe siècle sur saint Martial n'ont aucune valeur historique.]

(272) *Saint Barnabé*, in-8°, Rome, 35 p., extrait des *Mélanges J.-B. de Rossi*, supplément aux *Mélanges d'archéol. et d'histoire*, t. XII. [S. Barnabé n'est jamais venu à Rome. L'hypothèse de Lipsius et Harnack que saint Barnabé aurait fondé cette Église et que les papes auraient fait disparaître cette tradition ne repose sur rien. Le tombeau de saint Barnabé en Chypre; légendes sur saint Barnabé. La croyance à l'apostolat de saint Barnabé à Milan ne remonte pas au delà du XIe siècle.]

(273) *Note sur une inscription maurétanienne de l'année 480*, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, p. 314-316.

(274) *Jean d'Asie, historien ecclésiastique*, Institut de France, séance du 25 octobre 1892.

(275) *L'Illyricum ecclésiastique*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, t. I, p. 531-550.

(275 bis) *Documents de l'abbé Saint-Gerand à Tipasa*, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, t. XXXVI, p. 111-114.

(276) Compte rendu de U. Berlière, *Monasticon belge*, in-4°, Bruxelles, 152 p., et de la *Revue bénédictine*, dans *Bull. crit.*, t. XIII, p. 1-3, n. 1-2. [*Note sur des publications de Ch. Graux et de H. Omont*] dans *Bull. crit.*, t. XIII, p. 35-36, n. 2, 3.

(277) Compte rendu de F. X. Funk, *Die apostolischen Constitutionen, eine litterar-historische Untersuchung*, in-8°, Rottenburg, 374 p., dans *Bull. crit.*, t. XIII, p. 81-85, n. 23.

(278) [*Note sur quelques publications*] t. XIII, p. 117, n. 21-22.

(279) Compte rendu sur H. Bouvier, *Histoire de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens*, in-8°, Auxerre, 24 p., dans *Bull. crit.*, t. XIII, p. 121-127, n. 32.

(280) [*Notes sur quelques publications*] t. XIII, p. 138-139, n. 29-31.

(281) Compte rendu de J.-B. De Rossi, *Mosaïques chrétiennes des églises de Rome*, in-fol., dans *Bull. crit.*, t. XIII, p. 141-144, n. 37.

(282) [*Septennalia* de M. De Rossi] t. XIII, p. 155, n. 32.

(283) [*Sur la légende de saint Georges*] t. XIII, p. 199, n. 40.

(284) [Note sur Largent, *Études d'histoire ecclésiastique*] t. XIII, p. 199.

(285) Compte rendu de G. Boissier, *La fin du paganisme*, 2 vol. in-8°; O. Delarc, *S. Grégoire VII*, 3 vol. in-8°; U. Robert, *Bullaire du pape Calixte II;* U. Robert, *Histoire du pape Calixte II;* P. Benoît, *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude*, 2 vol. in-8°, dans *Bull. crit.*, t. XIII, p. 241-246, n. 71-75.

(286) [*Note*] t. XIII, p. 306, n. 68.

(287) Compte rendu de K. Krumbacher, *Geschichte der byzantinischen Litteratur*, in-8°, München, XII-495 p.; *Byzantinische Zeitschrift*, 1892; E. Auvray, *Theodori Studitis præpositi parva Catechesis*, in-8°,

Paris, CXII-972 p.; Mordtmann, *Esquisse topographique de Constantinople*, in-4°, Lille, 91 p.; K. Constantinidès, *Neohellenica*, in-12, London, XI-470 p.; P. Batiffol, *L'abbaye de Rossano*, in-8°, Paris, XL-182 p., Cozza. Luzi, *Vie de S. Sabas le Jeune*; H. Delehaye, *Vie de S. Paul le Jeune*, dans *Bull. crit.*, t. XIII, p. 338-344, n. 94-101.

(288) Compte rendu de P. Fabre, *De patrimoniis romanæ Ecclesiæ usque ad ætatem Carolinorum*, in-8°, Paris, 112 p.; *Etude sur le* Liber censuum *de l'Eglise romaine*, in-8°, Paris, VII-233 p., dans *Bull. crit.*, t. XIII, p. 438-442, n. 136.

(289) [*Note sur la « Collection de l'Eglise de Thessalonique »*], t. XIII, p. 452, n. 88.

(290) [Note sur *Anal. boll.*, t. XI, et *Mon. Germ. hist., Auctor. antiquis.*], t. XIII, p. 470-471, n. 90, 91.

1893 — (291) *Inscription de Guelma en Afrique*, dans *Bulletin de la Société nat. des Antiq. de France*, t. XXXVII, p. 238-241.

(292) *Saint Patern*, dans *Revue celtique*, t. XIV, p. 238-240. [Ce saint est du Vᵉ siècle; il ne fut pas le premier évêque de Vannes. Les traditions de cette Église contraires à ces conclusions sont sans autorité.]

(293) *La province d'Arles*, dans *Mémoire de la Soc. nat. des Antiq. de France*, t. LII (VIᵉ série, t. II), p. 155-238. [Étude sur le vicariat-pontificat dont les évêques d'Arles furent investis à diverses époques et sur la formation de la province ecclésiastique d'Arles au Vᵉ et au VIᵉ siècles. Importance de cette Église d'où sortit au VIᵉ siècle à peu près tout le droit canonique de la France mérovingienne.]

(294) *La vie de sainte Geneviève*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LIV, p. 209-224.

(295) *La légende de sainte Marie-Madeleine*, in-8°, Toulouse, 35 p., extrait des *Annales du Midi*.

(296) [Note sur la revue *La Cultura*] dans *Bull. crit.*, t. XIV, p. 15, n. 3.

(297) [Note sur les t. VIII et IX des *Mémoires de la mission archéologique au Caire* de Bouriant] t. XIV, p. 36-37, n. 6.

(298) Compte rendu de U. Bouriant, *Évangile de Pierre;* A. Lods, *Evangelii secundum Petrum et Petri Apocalypseos*, Paris; A. Robinson et M. James, *The Gospel according te Peter aud Revelation of Peters*, London; A. Harnack, *Bruchstücke des Evangelium und des Apokalypse des Petrus*, Leipzig; C. Taylor, *The Witness of Hermas to the four Gospels*, London; A. Resch, *Aussercanonische Parallellextus zuden Evangelien*, Leipzig, dans *Bull. crit.*, t. XIV, p. 101-106, n. 27-32.

(299) Compte rendu de Ch. Pfister, *Le duché mérovingien d'Alsace et la légende de sainte Odile*, in-8°, Paris, 270 p., et P. Bortolotti, *Antica vita di S. Anselmo, abbate di Nonantola*, in-4°, Modena, 185 p., dans *Bull. crit.*, t. XIV, p. 125-129, n. 41-42.

(300) Variétés. *Un document épigraphique sur la persécution de Maximin*, t. XIV, p. 156-157. [Inscription d'Arykanda (voir ce mot)].

(301) Compte rendu de M. W. Ramsay, *The historical geography of Asia Minor*, in-8°, London, 495 p., *The Church in the roman Empire before a. d. 170*, in-8°, London, 494 p., dans *Bull. crit.*, t. XIV, p. 161-165, n. 53-54.

(302) Compte rendu de Fr. Maassen, *Concilia ævi merovingici*, in-4°, Hannoveræ, XVII-282 p., dans *Bull. crit.*, t. XIV, p. 206-208, n. 67.

(303) [Note sur *S. Siro primo vescovo di Pavia*] t. XIV, p. 216, n. 33.

(304) [Note sur K. Holder, *Die Designation der Nachfolger durch die Päpste*] t. XIV, p. 236, n. 42.

(305) Compte rendu de A. Carrière, *Nouvelles sources de Moïse de Khoren*, Vienne, VII-57 p., dans *Bull. crit.*, t. XIV, p. 286-287, n. 93.

(306) Compte rendu de C. Thomas, *Melito von Sardes, eine kirchengeschichtliche Studie*, in-8°, Osnabruck, 145 p.; S. Baeumer, *Die apostolische Glaubensbekenntniss, seine Geschichte und sein Inhalt*, in-8°, Mainz, 240 p.; R. Monchemeier, *Amalar von Metz, sein Leben und seine Schriften*, in-8°, Munster, 266 p.; G. M. Dreves, *Aurelius Ambrosius des Vater des Kirchengesanges*, in-8°, Freiburg im Br., V-146 p., dans *Bull. crit.*, t. XIV, p. 381-385, n. 117-120.

(307) Compte rendu de G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, in-8°, Paris, 552 p., et de O. Delarc, *Ystoire de li Normant par Aimé du Mont Cassin*, in-8°, Paris, LXXI-385 p., dans *Bull. crit.*, t. XIV, p. 425-427, n. 133.

(308) [*Nécrologie. Le P. Paolo Savi*], t. XIV, p. 437-438, n. 77.

(309) Compte rendu de S. Berger, *Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du Moyen Age*, in-8°, Paris, XXIV-443 p.; *Quam notitiam linguæ hebraicæ habuerint christiani Medii Ævi temporibus in Gallia*, in-8°, Paris, XVIII-61 p., dans *Bull. crit.*, t. XIV, p. 441-443, n. 138-139.

(310) [*Note sur les vies de S. Jean de Reomé et de S. Vaast*] t. XIV, p. 455-456, n. 84.

1894 — (311) *Nennius retractatus*, dans *Revue celtique*, t. XV, p. 174-197. [A propos du livre de H. Zimmer, *Nennius vindicatus*, Duchesne en conteste les conclusions. *Historia Britonum*, d'après le ms. de Chartres; considérations sur ce texte; *L'Historia britonum* primitive est à placer entre la fin du VIᵉ et la fin du VIIIᵉ siècle. Nennius n'a rien à voir avec l'*Historia Britonum* primitive.]

(312) *Les fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. I, Paris, 1894, in-8°, VII-376 p.; 2ᵉ édit., 1907; t. II, Paris, 1900, 488 p.; 2ᵉ édit., 1910; t. III, Paris, 1915, 270 p.

(314) *Martyrologium hieronymianum, ad fidem codicum, adiectis prolegomenis ediderunt Joh. Bapt. De Rossi et Ludov. Duchesne*, dans *Acta sanctorum*, novembre, t. II, Bruxelles, in-fol., LXXXII-96 p.

(315) *Discours* [éloges de Xavier Mossmann, du chan. Gagny, de l'abbé Eug. Bernard), dans *Bull. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, t. XXXVIII, p. 58.

(316) *J.-B. de Rossi*, dans *Revue de Paris*, 15 octobre, p. 719-730.

(317) *Variétés. A propos de Jeanne d'Arc*, dans *Bull. crit.*, t. XV, p. 54-56. [Réfutation de G. Save, Jehanne des Armoises.]

(318) [Note (non signée) sur G. Ficker à propos de l'inscription d'Abrecius; sur G. Morin, à propos de S. Clément et de Nicetas de Remesiana, sur G. Galante et Hippolytus d'Atripalda], dans *Bull. crit.*, t. XV, p. 117-118, n. 18-19.

(319) Compte rendu du *Spicilegium cassinense*, dans *Bull. crit.*, t. XV, p. 181-186, n. 58.

(320) [*Note sur les travaux du P. Fidele Savio*] t. XV, p. 197, n. 26.

(321) [*Notes*] t. XV, p. 237-238, n. 30-31.

(322) [*Note sur les Actes des SS. Nérée et Achillée*] t. XV, p. 256-257, n. 35.

(323) Compte rendu de F. Dalbus, *Les ordinations anglicanes*, broch. in-8°, 40 p., dans *Bull. crit.*, t. XV, p. 262-264, n. 81.

(324) Compte rendu de H. A. Wilson, *The gelasian Sacramentary*, in-8°, Oxford, LXXVIII-400 p.; W. H. Frère, *The Sarum Gradual*, in-fol., London, CII p.; V. Dubarat, *Le Bréviaire de Lescar de 1544*, in-8°, Paris, CCXXXVIII-272 p.; Merlet et Clerval, *Un manuscrit chartrain du XIᵉ siècle*, in-4°, Chartres, VIII-266 p.; dans *Bull. crit.*, t. XV, p. 284-287, n. 90-93.

(325) [Note sur le *Grégoire de Tours*, édit. Collon] t. XV, p. 295-296, n. 42.

(326) Compte rendu de *Catalogus codicum hagio-*

graphicorum latinorum de Paris, 3 vol., Paris, 646-738, 102 p., dans *Bull. crit.*, t. xv, p. 321-323, n. 99.

(327) Compte rendu de K. Künstle, *Hagiographische Studien ueber die Passio Felicitatis cum VII filiis*, in-8°, Paderborn, 154 p.; et de J. Führer, *Zur Felicitas Frage*, in-8°, Leipzig, 36 p., dans *Bull. crit.*, t. xv, p. 341-343, n. 105-106.

(328) *Variétés. J.-B. De Rossi*, t. xv, p. 372-374.

(329) [Note sur le travail de Harnack à propos du *Miracle de la Légion fulminante*] t. xv, p. 476, n. 54.

(330) [Note sur le livre de Delassus, *Jeanne de Flandre et sa béatification*] t. xv, p. 476-477, n. 55.

1895 — (331) *La Gaule chrétienne sous l'Empire romain*, dans *La France chrétienne*, ouvrage publié sous le patronage du cardinal Langénieux, p. 1-13.

(332) *Les anciens évêchés de la Grèce*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. xv, p. 375 sq.

(333) *L'épitaphe d'Abercius*, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, t. xv, p. 141 et 155. [Ni païenne, ni gnostique, mais chrétienne.]

(334) *Les anciens recueils de légendes apostoliques*, dans *Compte rendu du 3e congrès scientifique international des catholiques tenu à Bruxelles du 3 au 8 septembre 1894*, Bruxelles, ve section, *Sciences historiques*, p. 67-79. [Les légendes des apôtres et les traditions conservées dans le recueil de Leucius Charinus, dans celui d'Abdias et dans les catalogues grecs des apôtres; valeur de ces documents.]

(335) *Institut de France. Académie des Sciences morales et politiques. Funérailles de M. Aug. Geffroy*, le 17 août 1895. Discours de Léon Say, de Himly, de l'abbé Duchesne, in-4°, Paris, 13 p.

(336) *Variétés. Le sanctuaire apostolique des Catacombes*, dans *Bull. crit.*, t. xvi (IIe série, t. i), p. 13-15.

(337) [*Note sur des inscriptions vieux turc de Karakoroum*] t. xvi, p. 56-57.

(338) Compte rendu de R. Graffin, *Patrologia syriaca*, t. i, *Aphraate*, dans *Bull. crit.*, t. xvi, p. 61-66, n. 21.

(339) [Académie de Berlin, juin 1893 à juillet 1894] t. xvi, p. 78-80.

(340) [Note sur *Anecdota maredsolana*, t. iii, part. 1] t. xvi, p. 99, n. 15.

(341) Annonce de la *Bibliotheca hagiographica græca*, t. xvi, p. 177.

(342) [Note sur Th. Reinach, *Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme*] t. xvi, p. 277-278, n. 3.

(343) Compte rendu de A. Lapôtre, *L'Europe et le Saint-Siège à l'époque carolingienne*, in-8°, Paris, 371 p., dans *Bull. crit.*, t. xvi, p. 564-568, n. 162.

(344) Compte rendu de F. W. Puller, *The primitive Saints and the see of Rome*, in-8°, London, dans *Bull. crit.*, t. xvi, p. 641-646, n. 181.

1896 — (345) *Les missions chrétiennes au sud de l'Empire romain*, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, t. xvi, p. 79-122.

(346) *Autonomies ecclésiastiques. Églises séparées*, in-18, Paris, viii-356 p.; 2e édit., in-18, Paris, 1905, viii-356 p. [Les chapitres i-v avaient paru dans *La Quinzaine*, Paris, 1896; le chap. vi avait paru en 1892 dans la *Byzantinische Zeitschrift* de Munich; le chap. vii dans les *Mélanges de l'École de Rome*, t. xvi. La seconde édition n'ajoute rien à la première. Le second volume, annoncé dès 1896, sous le titre : *Autonomies ecclésiastiques. Églises unies*, n'a pas paru.] *The Churches separated from Rome...*, transl. by A. H. Mathew, London, 1907, ix-224 p.

(347) *L'« Historia Britonum, »* dans *Revue celtique*, t. xvii, p. 1-5.

(348) Compte rendu de C. F. Bellet, *Les origines des Églises de France et les fastes épiscopaux*, in-8°, Paris, xv-275 p., dans *Bull. crit.*, t. xvii (IIe série, t. ii), p. 122-131.

(349) [*Notes à une lettre de l'abbe Ulysse Chevalier*] t. xvii, p. 173.

(350) [Note (non signée) sur l'abbé Arbellot, *Observations critiques*] t. xvii, p. 178-179, n. 37.

(351) Compte rendu de J. Havet, *Œuvres*, 2 vol. in-8°, Paris, xxi-456 et 526 p., dans *Bull. crit.*, t. xvii, p. 221-226, n. 41. [Étudie principalement les *Gesta Aldrici* et les *Actus episcoporum canomanensium.*]

(352) Compte rendu de A. Ebner, *Quellen und Forschungen zur Geschichte und Kunstgeschichte des Missale romanum im Mittelalter*, in-8°, Freiburg, x-487 p.; H. A. Wilson, *The Missal of Robert of Jumièges*, in-8°, London, lxxiv-348 p., 15 pl.; M. Rule, *The missal of Saint-Augustin's Abbey*, Canterbury, in-8°, Cambridge, clxxxiv-174 p., dans *Bull. crit.*, t. xvii, p. 581-583, n. 125-127.

(353) *L'Afrique chrétienne et l'Église romaine au milieu du IIIe siècle*, dans *Revue anglo-romaine*, t. ii, p. 337-362. [Tiré des *Origines chrétiennes.*]

1897 — (354) *Notes sur la topographie de Rome au Moyen Age. VIII. Sancta Maria Antiqua*, t. xvii, p. 13-37.

(355) *Sur les saintes tuniques vénérées au VIe siècle*, dans *Bull. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, t. lvi, p. 122-126. [Il y avait au vie siècle une sainte tunique vénérée à Germia en Galatie dans un sanctuaire des anges ou des archanges ou de l'archange; et une autre à Safed, colonie juive au nord du lac de Tibériade.]

(356) *Edmond Le Blant*, article nécrologique, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, t. xvii, p. 491 sq.

(357) Compte rendu de R. Merlet, *Chronique de Nantes*, in-8°, Paris, lxxii-197 p., dans *Bull. crit.*, t. xviii (IIe série, t. iii), p. 3-7, n. 2.

(358) Compte rendu de A. Dietrich, *Die Grabschrift des Aberkios*, broch., Leipzig, vi-54 p., dans *Bull. crit.*, t. xviii, p. 102-106, n 21.

(359) Compte rendu de *Passiones vitæque sanctorum ævi merovingici et antiquorum aliquot edidit* Br. Krusch, in-4°, Hannoveræ, t. iii des *Scriptores rer. merov.*, dans *Bull. crit.*, t. xviii, p. 301-305, n. 70. [Sainte Afra d'Augsbourg] (2e article), t. xviii, p. 325-328, n. 77. [Sainte Afra et le martyrologe hiéronymien] (3e article), t. xviii, p. 381-385, n. 95. — [Saint Florian] (4e article), t. xviii, p. 418-420, n. 106. [Saint Loup de Troyes] (5e article), t. xviii, p. 451-455, n. 113. — [Saint Eptade] (6e article), t. xviii, p. 471-476, n. 118. — [Saint Cybar d'Angoulême; sainte Geneviève.]

(360) Compte rendu de G. Pfeilschifter, *Der Ostgothen Kœnig Theodorich der und die katholische Kirche*, in-8°, Munster, viii-271 p., dans *Bull. crit.*, t. xviii, p. 599-601, n. 154.

(361) Compte rendu de H. Ehrensberger, *Libri liturgici bibliothecæ apostolicæ vaticanæ manuscripti*, in-8°, Freiburg, 591 p., dans *Bull. crit.*, t. xviii, p. 620-621, n. 157.

(362) Compte rendu de L. Eisenhofer, *Procopius von Gaza, eine literarische Studie*, Freiburg, 84 p., dans *Bull. crit.*, t. xviii, p. 621, n. 158.

(363) Compte rendu de Yves Le Querdec, *Le Journal d'un évêque*, IIe partie, *Après le Concordat*, in-12, Paris, dans *Bull. crit.*, t. xviii, p. 677-678, n. 178.

1898 — (364) *La nouvelle édition du* Liber pontificalis [par Mommsen], dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. xviii, p. 381-417. [Duchesne maintient la plupart de ses conclusions.]

(365) *Les premiers temps de l'État pontifical (754-1073)*, in-8°, Paris, 224 p.; 2e édit., in-12, Paris, 1904, vii-412 p.; 3e édit., 1912. [Leçons professées à l'École des Hautes Études, et qui parurent dans les tomes i, ii et iii de la *Revue d'histoire et de littérature religieuses.*] *The beginnings of the temporal sovereignty of the popes, A. D. 754-1073*, transl. by Arnold H. Mathew, 1 vol. in-8°, New-York, 1908, vi-312 p.

(366) *La vie des Pères du Jura*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XVIII, p. 3-16, et, sous le même titre, dans *Comple rendu du IVe congrès scientifique international des catholiques tenu à Fribourg (Suisse) du 16 au 20 août 1897*, Ve section, *Sciences historiques*, Fribourg, 1898, p. 97-105. [La *Vita Patrum Jurensium*, malgré les objections de Br. Krusch, est du VIe siècle, antérieure à Grégoire de Tours ; l'auteur, qui écrivait à Condat, est séparé des saints dont il est le biographe par une seule génération et représente une tradition sérieuse.]

(367) *A propos du Martyrologe hiéronymien*, dans *Analecta bollandiana*, t. XVII, p. 421-447. [Réponse à Br. Krusch, qui avait jugé sévèrement l'édition de Duchesne et avait proposé comme pays d'origine Luxeuil et, comme date, 627-628. Duchesne distingue entre une compilation italienne vers le milieu du Ve siècle, aujourd'hui perdue, et la compilation actuelle faite à Auxerre un siècle et demi plus tard.]

1899 — (368) *Le Forum chrétien*, dans *Mélanges de littérature et d'histoire religieuse publiés à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières*, in-8°, Paris, t. I, p. 125-143, tiré à part, Rome, 75 p. [Les légendes chrétiennes qui se rattachent au Forum, Simon le Mage, la prison Mamertine, etc., les églises du Forum, processions et fonctions liturgiques accomplies au Forum.] Voir en outre une lettre de Duchesne sur les fouilles du Forum romain, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1899, p. 27.

(369) *Berthold Zeller et Paul Fabre*, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, t. XIX, p. 145-147.

(370) *Allocution prononcée par M. l'abbé Duchesne* [au mariage de M. Maurice Besnier], in-16, Caen, 10 p.

(371) Compte rendu de Br. Krusch, *Passiones vitæque sanctorum ævi merovingici et antiquorum aliquot*, t. III des *Script. rer. merov.*, dans *Bull. crit.*, t. XX (IIe série, t. V), p. 642-650, n. 193 [sur S. Florian]. — (2e article), t. XX, p. 681-685, n. 203 [sur S. Loup de Troyes]. — (3e article), t. XX, p. 701-705, n. 210 [sur S. Eptade].

1900 — (372) *Saint Jacques en Galice*, in-8°, Toulouse, 37 p., extrait des *Annales du Midi*, t. XII, p. 145-180. [Aucun témoignage sérieux en faveur du voyage de saint Jacques en Espagne, avant le IXe siècle. Le tombeau découvert à Compostelle devient centre du culte de l'apôtre.]

(373) *Sur l'origine de la liturgie gallicane*, dans *Revue d'histoire et de littérature religieuse*, t. V, p. 31-47. [Réponse à dom P. Cagin, *Avant-propos*, dans *Paléographie musicale*, t. V (1896).]

(374) Suite du compte rendu (voir n. 371), *Bull. crit.*, t. XXI (IIe série, t. VI), p. 6-9 (sur S. Cybar).

(375) Compte rendu sur *Gabriel Aubaret*, in-8°, Paris, 540 p., dans *Bull. crit.*, t. XXI, p. 193-194, n. 70.

(376) *Nécrologie : Samuel Berger*, t. XXI, p. 400.

(377) *Notes sur la topographie de Rome au Moyen Age. IX. Saint Denis « in via Lata, »* dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XX, p. 317-330.

(378) *Le Palatin chrétien* (Souvenirs chrétiens du Palatin. L'église de Saint-Césaire *in Palatio*. Oratoire du Palais). *Mémoire présenté au Congrès d'archéologie chrétienne*, dans *Nuovo bullettino di archeologia cristiana*, t. VI, p. 17-28.

1901 — (379) *Un dernier mot sur le Martyrologe hiéronymien*, dans *Analecta bollandiana*, t. XX, p. 241-245. [Voir n. 367.]

(380) *Correspondance*, dans *Revue celtique*, t. XXII, p. 244-246. [Concernant Restoaldus et Bertoaldus, Severinus et Sergius.]

(381) *Lettre à M. Orazio Marucchi* insérée par celui-ci dans : *Di un antico battistero... nel cimitero apostolico di Priscilla e della sua importanza storica. Studio relativo a una insigne memoria dell' apost. S. Pietro in Roma, con lettera di Mons. Duchesne all' autore*, dans *Nuovo bullettino di archeol. cristiana*, t. VII, p. 113-118. [Duchesne fait ses réserves sur l'opinion soutenue par Marucchi. Selon Duchesne, la résidence épiscopale, la *domus ecclesiæ*, aurait été au IIIe siècle à l'endroit des cryptes de Calliste et de Prétextat. Avant le IIIe siècle, ce serait le cimetière de Priscille, d'origine apostolique. Là se trouvait peut-être la *sedes Petri*.]

(*) En 1901, L. Duchesne faisait annoncer la publication d'un *Recueil de documents sur l'histoire et la géographie de l'Afrique chrétienne*, qu'il ferait paraître dans la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*. Cf. *Rev. d'hist. eccl.*, 1901, t. II, p. 168. [Cet ouvrage n'a jamais paru].

1902 — (382) *Notes sur la topographie de Rome au Moyen Age. X. Vaticana*, dans *Mélanges d'archéol. et d'histoire*, t. XXII, p. 3-22. [Sur la basilique Vaticane, la tombe de saint Pierre et les actes du martyre de saint Pierre.]

(383) *Notes sur la topographie de Rome au Moyen Age. XI. Vaticana* (suite), dans *Mélanges d'archeol. et d'histoire*, t. XXII, p. 385-428. [Sur le mausolée des *Probi* et les mausolées impériaux du Vatican, les églises de Sainte-Pétronille, de Saint-André, de Saint-Grégoire *in Palatio*, la nécropole pontificale, les sépultures pontificales, Saint-Vincent du Vatican, le *scrinium confessionis*.]

(384) *Nécrologie. Eug. Müntz*, dans *Mélanges d'archéol. et d'histoire*, t. XXII, p. 467.

(385) *Le faux concile de Cologne (346)*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. III, p. 19-29.

(386) *Trauerrede auf Herrn Hofrath F. X. Kraus* (prononcé à Rome le 4 janvier 1902, texte français), dans *Römische Quartalschrift*, t. XVI, p. 1-6.

(387) *Allocution prononcée au mariage de M. Paul Gruson et de Mlle Madeleine Collignon, le 8 juillet 1902, dans l'église de Saint-Séverin, par Mgr Duchesne*, in-8°, Paris, 10 p.

(388) *Les évêchés de Calabre. De l'origine des évêchés et provinces ecclésiastiques dans le Bruttium et la Lucanie*, dans *Mélanges Paul Fabre*, p. 1-16.

(389) *Les canons de Sardique*, dans *Bessarione*, IIe série, t. II, p. 129-141.

(390) *La prohibition du christianisme dans l'Empire romain*, dans *Micellanea di storia ecclesiastica e studii ausiliarii*, in-8°, Roma, 9 p.

1903 — (391) *Sur une inscription damasienne*, dans *Mélanges Boissier*, p. 169-172. [Quoi qu'en pensent J.-B. De Rossi et Max. Ihm, cette épitaphe de Félix et Philippe au cimetière de Priscille est tout entière de Damase.]

(391 *bis*) *Naumachie, Obélisque, Térébinthe, dissertazione letta il 16 gennaio 1902*, dans *Dissertazioni alla pontif. academia romana di archeologia*, 1903, IIe série, t. VIII, p. 135-148.

L'auteur, après avoir pris connaissance des observations présentées par M. Chr. Huelsen, a précisé ses conclusions en ce qui regarde la Naumachie des *Prati* et les a présentées ainsi modifiées dans *Mél. d'archéol. et d'hist.*, 1902, p. 15. Voir n. 382.

(392) *Les évêchés d'Italie et l'invasion lombarde*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXIII, p. 83-116.

(393) *Lettre de Mgr L. Duchesne, directeur de l'École française de Rome, à M. Léopold Delisle, dont lecture fut donnée à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, dans la séance du 6 novembre 1903.* [La lettre, datée du 3 novembre, décrit minutieusement l'incendie et les dégâts causés et affirme qu'aucun livre ni manuscrit n'a souffert. L'incendie a été limité au quartier du relieur. « Seul le grenier a brûlé, avec des dépôts de papiers, de colle et autres substances adaptées aux usages de la reliure. » Cette lettre est reproduite dans

la brochure : *L'incendie du Vatican*, par Léon Dorez, Paris, 1903, extrait de la *Revue des bibliothèques*, sept.-oct. 1903.

(394) *L'évêché de Montepeloso*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXIII, p. 363-373. [Cet évêché remonte à la fin du Xe ou au début du XIe siècle.]

1904 — (395) *Le provincial romain au XIIe siècle*, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, t. XXIV, p. 75-123. [État des sièges épiscopaux, dont le plus ancien remonte à Calixte II en 1119; le second, celui d'Albinus, vers 1188.]

(396) *L'auteur des « Mirabilia »*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXIV, p. 479-489. [L'auteur pourrait être Benoît, chanoine de Saint-Pierre, auteur d'un *Ordo* des cérémonies romaines écrit certainement comme les *Mirabilia* avant la mort d'Innocent II (1143).]

(397) *The roman Church before Constantin. Relations de Rome avec les Églises*, dans *Catholic University Bulletin*, Washington, t. X, p. 429-450.

(398) *Lettre à Mgr de Waal* (sur *S. Grégoire in Polatio*) dans *Römische Quartalschrift*, t. XVIII, p. 39.

1905 — (399) *Le Liber censuum de l'Église romaine*, t. I, in-4°, Paris, 19*-600 p. En tête, quelques lignes de Duchesne, expliquant que Paul Fabre avait publié le premier fascicule en 1889; après sa mort prématurée, Duchesne se chargea de la publication du reste d'après les notes de Fabre; t. II, *Le Liber censuum remanié sous Grégoire IX et Innocent IV avec ses suppléments*, formant le fascicule 5 de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*.

(400) *Notes sur la topographie de Rome au Moyen Age. XII. Santa Maria in foro. Santa Maria in Macello*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXV, p. 147-154.

(401) *Le concile de Turin*, in-8°, Nogent-le-Rotrou, 25 p., extrait de la *Revue historique*, t. LXXXVII, p. 278-302. [A l'occasion des deux thèses de Babut sur *La plus ancienne décrétale* et *Le concile de Turin*. Babut propose de retirer cette décrétale à Sirice pour la donner à Damase. Duchesne accepte cette donnée. Observations sur le texte de la décrétale. Babut supposait deux conciles de Turin en 405 et en 417, Duchesne n'en admet qu'un seul en 405 ou près de cette date. Duchesne rejette la chronologie proposée par Babut pour les lettres de Zozime et pour celles de Valentinien III, de même les conclusions sur la lettre synodale du concile sur Remigius, sur les apocryphes de Vienne et la chronique de Villicaire.]

(402) *Les évêchés d'Italie et l'invasion lombarde*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXV, p. 365-399.

(403) *Sur la translation de saint Austremoine*, dans *Analecta bollandiana*, t. XXIV, p. 105-114. [Au sujet de l'article de Levillain, dans *Le Moyen Age*, t. XVII, p. 281, qui place la translation en 863. Duchesne maintient que la translation eut lieu sous Pépin le Bref. Critique des documents relatifs à saint Austremoine.]

(404) *Guillaume Haas*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXV, p. 155.

(405) *Rapport adressé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par le directeur de l'École française de Rome sur la publication des registres pontificaux*, in-8°, Nogent-le-Rotrou, 6 p.; Extrait des *Mélanges d'archéol. et d'histoire*, t. XXV, p. 443-450; reproduit dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXVII (1906). [Sur l'état de la publication en 1905.]

1906 — (406) *Histoire ancienne de l'Église*, in-8°, Paris, XI-577 p.; t. II, Paris, 1907, XI-671 p.; t. III, Paris, 1910, XI-687 p. Trad. angl. : *Early History of the christian Church from its foundation*, from the fourth french edition, 2 vol. in-8°, London, 1909, 1912. Trad. ital. : *Storia della Chiesa antica* (sur la cinquième édition), 3 vol., 1911. Trad. espagn. : *Los seis primeros siglos de la Iglesia (Historia critica)*, trad. per P. Pedro Rodriguez, O. S. A., Barcelone, 1910.

(407) *Les évêchés d'Italie et l'invasion lombarde*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXVI, p. 564-567: *Rectification* (réponse à M. Crivellucci).

(408) *Les évêchés d'Italie et l'invasion lombarde, communicazione di Mons. Luigi Duchesne*, dans *Atti del congresso internazionale di scienze storiche*, Roma, 1-9 aprile 1903, vol. III, *Atti della sezione II : Storia medievale et moderna*, in-8°, Roma, 1906, p. 79-115. [Ce mémoire, fondé sur une enquête minutieuse et approfondie, d'après les documents du VIe au VIIIe siècle, établit que l'invasion lombarde a détruit un grand nombre d'évêchés dans l'Italie continentale et dans l'Italie péninsulaire, et qu'elle a confisqué les domaines de l'Église romaine. Le mémoire se termine par une table des évêchés italiens du VIe siècle.]

1907 — (409) *Les monastères desservants de Sainte-Marie-Majeure*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXVII, p. 479-494. [Ce sont saints Côme et Damien, saint André, saint Adrien et un second saint André.]

(410) *Lettre-préface*, dans Jules Haize, *Une commune bretonne pendant la Révolution. Histoire de Saint-Servan de 1789 à 1800*, in-8°, Saint-Servan, XI-285 p.

1908 — (411) *Libère et Fortunatien*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXVIII, p. 31-78. [Au sujet des fragments d'Hilaire nouvellement publiés et de la réhabilitation de Libère. Il y a eu des exagérations dans les accusations contre Libère, mais le fond reste vrai.]

1909 — (412) *Sanctuaires chrétiens d'Aboukir*, dans 2e *Congrès international d'archéologie*, Alexandrie-le Caire, avril 1909. [Sur le culte de saint Ménas, et d s saints Kyr et Jean; comment ces cultes ont été importés d'Égypte à Rome; emplacement de ces sanctuaires sur les bords du Tibre.]

1910 — (413) *Le recueil épigraphique de Cambridge*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXX, p. 279-311. [Sur la valeur des inscriptions métriques des églises de Rome, au XIe siècle, relevées dans ce recueil. Sept sont nouvelles; quelques-unes sont fausses ou retouchées; l'ensemble ne manque pas de valeur.]

(413 *bis*) *Lettre à Mgr Wilpert* (sur le lieu de la décapitation du pape Sixte II), dans G. Wilpert, *La cripta dei papi e la cappella di santa Cecilia vel cinsitero di Calliste*, in-fol., Roma, p. 82-84.

(414) *Allocution prononcée à l'école Saint-Charles de Saint-Brieuc*, dans *Le Nouvelliste de Bretagne*, 21 juillet 1910.

(415) *Lettre au directeur de l'Univers-Monde*, dans *Univers-Monde*, 7 septembre 1910.

1911 — (416) *Le culte romain des Quatre-Couronnés (Santi Quattro)*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXXI, p. 231-246. [Distinction entre les deux groupes de martyrs de Sirmium et d'Albano; cf. *Anal. boll.*, t. XXXII, p. 63 sq.]

(417) *Institut de France. Académie française. Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. Duchesne*, le 26 janvier 1911, in-4°, Paris, 59 p. et portrait. [*Discours de reception à l'Académie française prononcé le 26 janvier 1911 suivi de la réponse de M. Étienne Lamy*, in-12, Paris.]

1912 — (418) *L'empereur Anastase et sa politique religieuse*, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, t. XXXII, p. 305-336.

(419) *La réaction chalcédonienne sous l'empereur Justin (518-527)*, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, t. XXXII, p. 337-363.

1913 — (420) *Constantin et Maxence*, dans *Nuovo bullettino di archeologia cristiana*, t. XIX, p. 29-35.

(421) *Serge III et Jean XI*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXXIII, p. 25-64. [Rédactions nouvellement découvertes du *Liber pontificalis*. La papauté au Xe siècle. Le *Liber pontificalis* de Pandolfe.]

1914 — (422) *Notes sur la topographie de Rome au Moyen Age. XII (sic). Vaticana*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXXIV, p. 307-356. [Sur la basilique de Saint-Pierre, ses monastères desservants et ses diaconies, le *Septinianum*, la *Mica Aurea*.]

(423) *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXXIV, p. 349-351.

1915 — (424) *Notes sur la topographie de Rome au Moyen Age. XIII. Vaticana*, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, t. XXXV, p. 9-13. [La tombe de saint Pierre; le *Loculus Petri*, sur lequel nous ignorons tout.]

1916-1917 — (425) *Les légendes de l'Alta Semita*, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, t. XXXVI, p. 27-56, [La passion de sainte Suzanne, la passion de saint Marcel, le sanctuaire de saint Cyriaque sur la voie d'Ostie.] L. Duchesne et F. Fornari, *Les légendes de l'Alta Semita et le tombeau de saint Cyriaque sur la voie d'Ostie*, extrait des *Mél. d'archéol. et d'hist.*, t. XXXVI p. 27-72, plans.

1918-1919 — (426) *In Ægypto. Une fabrique de fausses légendes égyptiennes*, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, t. XXXVII, p. 179-199. [Sur le texte publié dans *Anal. boll.*, t. XXVIII, p. 464 sq., de trois passions égyptiennes provenant d'un manuscrit de Bobbio. Duchesne n'accorde à ces récits aucune valeur. L'auteur a, selon lui, bâti de toutes pièces une légende sur les noms de martyrs empruntés à des documents hagiographiques antérieurs.]

1920 — (427) *Le Liber pontificalis aux mains des guibertistes et des pierleonistes*, dans *Mélanges d'archéol. et d'histoire*, t. XXXVIII, p. 165 sq.

(428) *Discours prononcés dans la séance publique pour la réception du général Lyautey*, le 8 juillet 1920. *Réponse de Mgr Duchesne.*

(429) *Sur le martyrologe de saint Jérôme*, dans *Miscellanea Geronimiana*, Roma, p. 219-226.

H. LECLERCQ.

HITTORP (Melchior). Chanoine de l'église collégiale de Saint-Cunibert de Cologne, † 1584, Hittorp est un des rares érudits qui, au XVIe siècle, se sont occupés de liturgie. Encouragé par Pamelius (Jacques de Pamèle), son ami et son collaborateur, il entreprit d'éditer Amalaire, puis, agrandissant son plan, il forma le projet de donner une bibliothèque liturgique où il réunirait tous les auteurs latins alors connus qui avaient écrit au Moyen Age des ouvrages sur la liturgie. Il n'était pas le premier à entrer dans cette voie. Avant lui Jean Cochlée avait eu l'idée d'une collection de ce genre : *speculum antiquæ devotionis circa missam et omnem alium cultum Dei, ex antiquis et antea nunquam vulgatis per typographos auctoribus, a Joanne Cochlæo laboriose collectum*, Mayence, 1549; une autre édition du *speculum* due aux soins de Nicolas Aurificus, carme, parut en 1572 à Venise. L'ouvrage ne comprend qu'Amalaire de Trèves, *de officio missæ*; Walafrid Strabon, *De exordiis et incrementis rerum ecclesiasticarum;* saint Basile, *De missa græcorum;* une *Expositio missæ brevis;* saint Pierre Damien, *Liber qui dicitur Dominus vobiscum;* Honorius d'Autun, *gemma animæ;* le *Micrologue;* Pierre le Vénérable, *Nucleus de sacrificio missæ; Liber de vita* de saint Boniface. Aurificus avait remplacé la messe de saint Basile et la vie de saint Boniface par les opuscules de Bernon et d'Hildebert, par l'*Ordo missæ* de Bruchard, et par un opuscule de lui-même, *De antiquitate, veritate et cæremoniis missæ.*

La même idée était reprise par Cassandre, de Bruges comme Pamélius, qui dans ses *Opera omnia* a publié un *Ordo romanus* et quelques œuvres liturgiques, cf. Hurter, *Nomenclator*, t. I, col. II, 12, et en 1560 par Wolfgang Lasius, philologue allemand, sous ce titre : *De veteris Ecclesiæ ritibus ac cæremoniis*, Anvers, 1660. Mais la collection d'Hittorp est beaucoup plus complète, et très supérieure aux précédentes par le nombre des auteurs réunis et par le soin de l'édition.

Le titre de son ouvrage est celui-ci : *De catholicæ Ecclesiæ divinis officiis ac ministeriis*, in-fol., Coloniæ, 1568. On y trouve : Un *Ordo romanus;* S. Isidore, *De officiis ecclesiasticis;* Le pseudo-Alcuin, *De officiis divinis;* Amalaire de Metz, *De divinis officiis* et *De ordine antiphonarii;* Rhaban Maur, *De institutione clericorum;* Walafrid Strabo, *De exordiis et incrementis rerum ecclesiasticarum;* Bernon, *De quibusdam rebus ad missæ officium pertinentibus; Micrologus; Ivonis carnotensis sermones de Ecclesiæ sacramentis*, etc.; Hildeberti, *De mysterio missæ;* Radulfus de Rivo, *De observantia canonum;* Anonymus, *Missæ expositio.*

Telle est la collection primitive de Hittorp. Quelques ouvrages y furent ajoutés dans les éditions qui suivirent, comme nous le verrons, mais ces additions sont assez peu importantes. Les éditions données par Hittorp sont soignées; elles sont faites quelquefois d'après plusieurs manuscrits dont les leçons plus importantes sont données à la fin de l'ouvrage. Quelques-uns de ces auteurs étaient édités ici pour la première fois, ainsi l'*Ordo romanus* qu'Hittorp croit antérieur au IXe siècle et qu'il suppose interpolé par Alcuin. Le *Micrologue*, qui avait été édité pour la première fois par Pamélius, est réédité et corrigé ici par ce dernier.

Dans une réédition donnée à Rome en 1591, G. Ferrari ajoutait aux ouvrages édités par Hittorp les opuscules suivants :

S. Pierre Damien, *Liber qui dicitur Dominus vobiscum;* Pierre le Vénérable, *Nucleus de sacrificio missæ;* Honorius d'Autun, *Gemma animæ* (ces trois premiers déjà compris dans la collection de Cochlée); puis Rupert de Tuy, *De divinis officiis, Speculum de mysteriis Ecclesiæ*, et les opuscules attribués à Adam de Saint-Victor.

Deux autres éditions furent données à Paris en 1610 et 1623. Ces deux éditions ne diffèrent pas l'une de l'autre. Elles forment le t. X de la *Bibliotheca veterum Patrum* de Margarin de la Bigne. Le titre est le même que celui d'Hittorp avec cette addition : *Nunc primum auctarii loco cæteris Bibliothecæ veterum Patrum tomis adjuncti, et tribus libris gemmæ animæ ex editione Lipsiensi aucti*, in-fol. de 1452 p., plus les pages liminaires et les pages d'index non numérotées. Après la préface d'Hittorp, on lit cette autre note : *Hæc de auctario hujus voluminis in editione Hittorpiana coloniensi a. 1568 et romana 1591 sunt annotata, quibus in hac Parisiensi a. 1609 addimus ex Joa. Trithemio abbate spanhemensi, Honorio Augustodunensis... de luminaribus Ecclesiæ, gemma animæ de officiis divinis*, l. VI.

On peut voir l'analyse de ces bibliothèques et de ce tome X dans Ittigius, *De bibliothecis et catenis Patrum*, Lipsiæ, 1707, dont la table a été donnée par Dowling, *Notitia scriptorum SS. Patrum*, Oxonii, 1839.

Cette idée d'une bibliothèque liturgique n'a pas été reprise. Dans les éditions postérieures des Pères, les auteurs donnés par Hittorp ont été imprimés à leur place chronologique. Grâce cependant aux progrès de la philologie et surtout aux découvertes faites dans le champ de la liturgie, il serait relativement facile de faire un recueil vraiment utile et très supérieur par le choix, l'importance des œuvres et le soin de l'édition à l'œuvre d'Hittorp. Il n'en est pas moins vrai qu'il faut rendre justice à l'initiative de ce dernier et que pendant deux siècles son œuvre a rendu de

grands services. Ses auteurs étaient bien choisis et la preuve en est dans l'attention dont ils ont été l'objet de nos jours et auxquels nous renverrons dans la bibliographie.

BIBLIOGRAPHIE. — Hurter, *Nomenclator litterarius*, t. III, p. 357-358; Thalhofer-Ebner, *Handbuch der katholischen Liturgik*, 2e édit., t. I, p. 104; Dom Cabrol, *Introduction aux études liturgiques*, Paris, 1907, p. 43-45; Dom Guéranger, *Institutions liturgiques*, Paris, 2e édit., 1878, t. I, p. 475. Sur la valeur de l'*Ordo romanus*, publié par Hittorp, cf. M. Andrieu, dans *Revue des sciences religieuses*, 1923, t. III, p. 149, 150. Voir les articles de ce Dictionnaire sur AMALAIRE, ALCUIN, BERNOLD DE CONSTANCE ET LE MICROLOGUE, BERNON DE REICHENAU, etc.; Ittigius, *De bibliothecis et catenis Patrum variisque veterum scriptorum eccles. collectionibus*, Lipsiæ, 1707, p. 636-639, cf. p. 483; I. G. Dowling, *Notitia scriptorum SS. Patrum aliorumque veteris Ecclesiæ monumentorum*, Oxonii, 1839, p. 253.

F. CABROL.

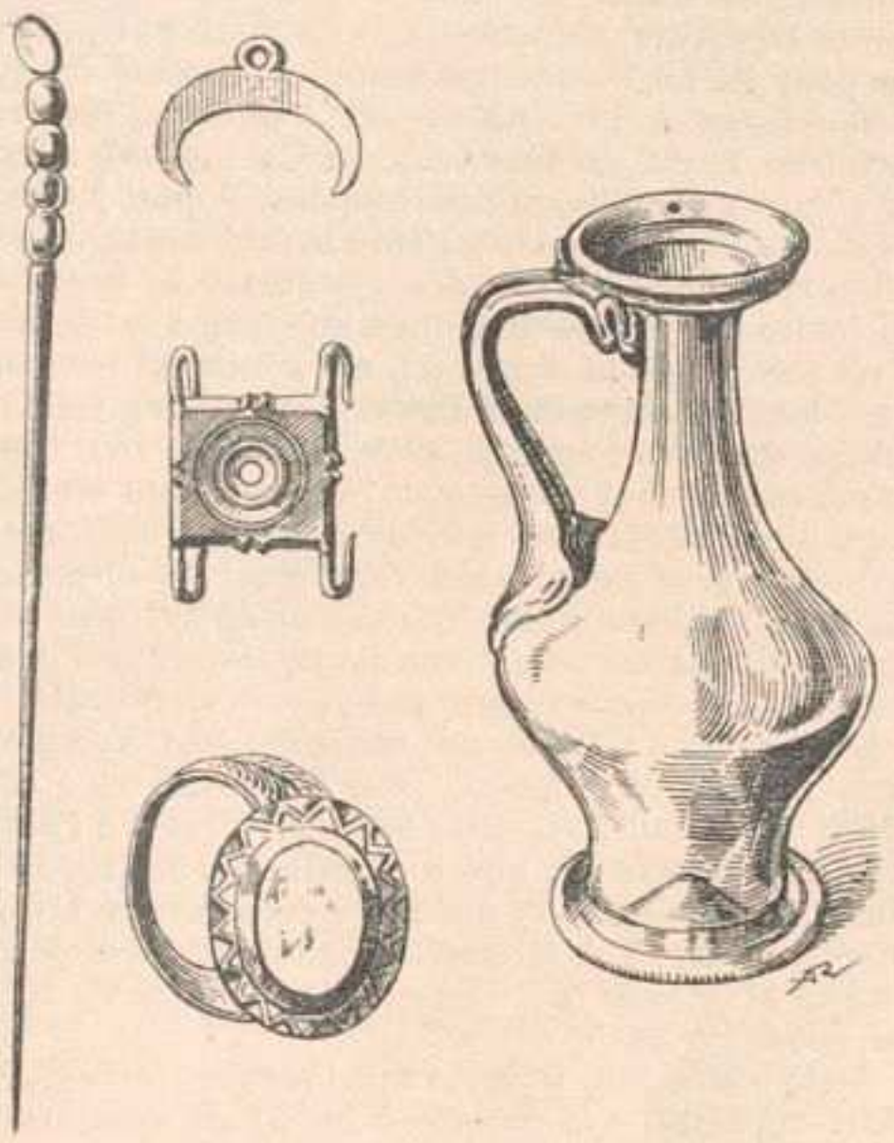
HOMBLIÈRES — Au mois de novembre 1882, une charrette s'embourba dans un chemin creux, au lieudit Abbeville, situé à l'extrémité nord de la commune d'Homblières, canton de Saint-Quentin. On reconnut qu'une excavation s'était produite dans l'ornière; là se trouvait un sarcophage défoncé en pierre calcaire des bords de l'Oise. Cette tombe contenait tout un mobilier funéraire à l'usage d'une Gallo-Romaine. A deux mètres de distance, on trouva une autre sépulture, à un mètre plus loin, une troisième, toutes païennes [1].

Des fouilles méthodiques firent reconnaitre l'existence d'un cimetière à proximité d'une voie secondaire qui de Marcy, où existait une importante villa gallo-romaine, se dirigeait vers Châtillon, où elle se soudait à la voie de Reims à Saint-Quentin [2]. Dans la partie la plus ancienne, située au nord, un grand nombre de défunts avaient été enterrés avec un bassin de bronze, d'étain ou de terre, posé sur les fémurs : ce bassin avait contenu un repas, puisque plusieurs fois on a retrouvé les os d'une volaille et une cuillère d'argent. Beaucoup de cadavres avaient été enterrés avec une obole à Caron dans la bouche et on s'était attaché à faire choix pour ces oboles de l'empereur qui régnait au moment de chaque décès. Ce qui le prouve, c'est que, au fur et à mesure que la fouille avançait, la série des empereurs, qui s'ouvrait par Valence et Magnence, se continuait suivant l'ordre chronologique, pour se terminer aux sépultures extrêmes du côté du sud, par Honorius. Il est impossible que le hasard ait été pour quelque chose dans cet ordre, lorsque surtout on reconnaît que le nombre des oboles du même prince est sensiblement proportionnel à la durée de chaque règne. D'un autre côté, quand les défunts étaient pourvus d'un petit pécule, c'était toujours aux pieds, ou près des jambes, jamais dans les mains qu'on l'a trouvé, et alors, il était composé de toute espèce de monnaies courantes. Toutes les nécropoles ne peuvent présenter une particularité aussi intéressante; nous voyons que celle de Homblières a été en exploitation environ soixante années, du règne de Magnence (349) à celui d'Honorius (395-423). Il en résulte que, d'après l'obole d'une tombe, la date du décès de l'occupant est fixée dans une certaine limite.

La poterie de ce cimetière n'offre rien de remarquable, la verrerie est en progrès sur celle du IIe et du IIIe siècle; mais, à part un objet dont nous parlerons plus loin, nous voulons seulement examiner ici quelle était la population qui fut inhumée à Homblières.

On vient de voir que les oboles à Caron vont du règne de Magnence jusqu'à celui d'Honorius, représenté par une seule monnaie; d'où l'on peut inférer que, fondée vers l'an 350, la villa et ses dépendances furent détruites au commencement du Ve siècle. Les vestiges d'habitation qui se voient à la surface du sol, à quelques cents mètres vers l'ouest du cimetière, sont assez nombreux et étendus, mais, vers le penchant de la colline, au lieudit la Fontaine aux Barres, ils sont accumulés sur une surface de huit à dix ares, ce qui permet de fixer la situation de la maison d'habitation.

Là, les tuiles à rebords abondent; les débris de poterie jonchent le sol. Des coquilles de bivalves marines prouvent que des relations assez suivies existaient alors entre les habitants de la contrée et ceux



5747. — Objets trouvés dans la tombe chrétienne.
D'après *Mémoires de la Société archéol. de Saint-Quentin*, 1884, IVe série, t. VI, pl. III et V.

du littoral de la Manche. Au printemps, les taupinières sont pleines de cendres et de charbons indiquant que, là aussi, l'incendie a été le principal agent de destruction. Mais on ne remarque nulle part les débris de moellons, comme les stations du IIIe siècle en fournissent tant; il est à supposer que les soubassements seuls de la maison et des bâtiments avaient été établis avec les matériaux du pays, que la gelée réduit en poudre peu après leur abandon sur le sol, le bois, le pisé et le torchis faisaient le reste.

En ce lieu s'élevait sans doute un établissement agricole, une métairie, comme il en existait tant dans la Gaule Belgique surtout au IIIe siècle, et vers nos frontières présentes du nord et de l'est au IVe siècle. On a conjecturé, avec vraisemblance, que cette métairie avait été fondée par un vétéran auxiliaire des armées romaines. La population inhumée à Homblières est armée comme il convient à des gens qui n'ont qu'à

[1] J. Pilloy, *Sépultures gallo-romaines de transition*, dans *Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin*, 1881-1883, IVe série, t. V, p. 362-375. — [2] J. Pilloy, *Le cimetière d'Abbeville, commune d'Homblières (Aisne)*, dans même recueil, IVe série, t. VI, p. 379-494; Le même, *Coupe gravée en verre trouvée à Abbeville, commune d'Homblières, dans une sépulture du IVe siècle*, dans *Gazette archéologique*, 1884, p. 224-230, pl. XXXII-XXXIII; Maxe-Werly, dans *Bulletin de la Soc. nat. des antiq. de France*, 1884.

compter sur eux-mêmes pour se défendre ; aussi trouve-t-on dans les deux tiers au moins des sépultures d'hommes des lances, haches, flèches, gouges, ciseaux, couperets. C'est tout un arsenal qu'on rendait ainsi inutilisable, mais l'usage parlait plus haut que le besoin.

On observe, dans le mobilier des tombes, un mélange intime de l'art romain et du goût barbare. Les boucles de ceinturon surtout offrent le double caractère d'être romaines par la forme et germaines par la décoration. En Belgique et en Allemagne, on les attribue généralement à l'époque franque par cette raison que les sépultures dans lesquelles on les a recueillies faisaient partie de cimetières qui ont donné des objets francs. Mais cette raison est de peu de valeur. En France, nous avons des cimetières qui ont fourni des sépultures de l'âge de la pierre polie, gauloise de l'âge du fer, romaines par incinération et par inhumation, franques et même du Moyen Age (Caranda, Arcy-Sainte-Restitute, Sablonnières). Ce n'est pas une raison pour les faire remonter toutes à la même époque.

Venons-en à la religion des habitants de cette métairie. Il est incontestable qu'ils avaient adopté les mœurs et la religion des Romains ; l'obole à Caron, les os de poule du repas funèbre le prouvent surabondamment ; l'orientation des sépultures le confirme. Parmi tant de tombes païennes, une seule s'est trouvée chrétienne, c'est la tombe 52, qui contenait les restes d'une femme de cinquante à soixante ans. Sur la tête, une épingle styliforme en argent (fig. 2747) ; au cou, collier de perles rouges et vertes avec petit croissant d'argent muni d'une bélière en mauvais état (fig. 2747) ; petite agrafe d'argent à quatre pointes recourbées au-dessous (fig. 2747). A l'annulaire de la main gauche, bague d'or dont le chaton est orné d'une agathe calcédoine ovale. Bracelet très simple en bronze à l'avant-bras droit.

Sur les jambes, bassin de bronze défoncé. Aux pieds, petit vase en terre grise à base rentrante, et à côté, débris d'une buire en verre vert (fig. 2747) ; à l'extrémité du pied gauche, quatre épingles en bronze à tête dorée, un cure-dents et une pince épilatoire en bronze, efforces en fer ; à l'extrémité du pied droit, coupe très simple et évasée de verre. Voir *Dictionn.*, t. III, col. 3004, fig. 3333.

Cette coupe sans pied est fabriquée en verre légèrement verdâtre, elle mesure 0 m. 21 de diamètre et affecte la forme d'une calotte sphérique. Sur l'extérieur sont gravés en creux des symboles chrétiens entourant le monogramme. C'est la tentation d'Adam et d'Ève. Celle-ci, pécheresse et confuse de sa audité, a toutefois un dernier mot à dire au serpent, de qui Adam s'éloigne à grands pas. Daniel entre deux lions parmi les arbres. Suzanne entièrement nue surprise par les deux vieillards. Daniel donnant une boulette au dragon des Babyloniens.

On aura remarqué que la tombe qui contient ce vase se distingue des autres par l'absence de l'obole à Caron et d'os de poule pour le repas funèbre.

H. LECLERCQ.

HOMÈRE. — Le musée d'Alexandrie conserve une inscription chrétienne d'Hermoupolis-Parva sur laquelle nous lisons une brève citation d'Homère ou de l'auteur quel qu'il soit du chant XVII[e] de l'*Iliade*. (On sait que l'attribution de ce poème reçoit périodiquement des solutions différentes.) Ce qui nous paraît intéressant, c'est de lire ces quelques mots de réminiscence sur un texte épigraphique qui ne se distingue certes pas par la correction :

ΜΟΥCΟΠΟΛΟΝ ΡΗΤΗΡΑ
ΔΙΚΑCΠΟΛΟΝΑΚΡΟΝΑΠΑΛ
ΙΑΤΥΜΒΟCΗΔΕΥΓΕΝΗCΙΩΑ
ΝΙΑΝΕΧΩΝΑΥΜΑΧΟΝΕΝΠΕΛ
ΓΕCΙΝΑΡΗΙΟΝΕΝΠΕΔΙΟΙCΙΝ
ΑΠΟΤΗΛΕΤΑΦΟΥΠΡΙΝΤΚΛ
ΠΑΘΕΕΙΝ ΕΚΟΙ ΜΗΘΝΗΜΛ
ΡΙΑΙΩΑΝΝΙΑΘΥΓΑΤΗΡ
ΜΩΝΙΟΥΑΠΟ ΕΡΜΟΥΠΟΛΕΟC
ΧΕΙΡΠΕΜΤΗ ΙΝΔΙ ΤΕCCΑΡΕC
ΚΑΤΗ~ ΑΝΑΠΑΥ
ΥΗΝ ΛΥΤΗC

Ligne 2 : ...ΑΠΑΝ, Botti, *Catal.*, et *Bessar.* ; ...ΠΑΛ Arvanitakis ; ΑΠΑΛ Lefebvre.

Ligne. 3 : ΙΑ. Arvanitakis ; Α, Lefebvre ; corriger ΤΥΜΒΟCΗΔ en ΤΥΜΒΟCΟΔ, Lefebvre.

Ligne : 4 ΕΝΠΡΑ (fin de la ligne). Botti, *Catal.*, ΕΝΠΕΛ, Lefebvre.

Ligne 5 : ΖΕCΙΝ, Botti, *Catal.*, ΓΕCΙΝ, Lefebvre ; ΠΕΔΙΟΙC, Botti, *Catal.* et *Bessar.* ; ΠΕΔΙΟΙΩ, Arvanitakis ;

Ligne 6 : [.....]ΠΟΤΗΛΕΤΑΦΟΥΠΡΙΝΤΗ, Botti, *Catal.* ; [Κ[ΑΙΠΟΤ... ΠΡΙΝ ΤΟΥ, Botti, *Bessar.* ; [....]λιποτῆλε τάφου πρίμιος, Arvanitakis ; Lefebvre, voir le texte ci-dessus.

Ligne 7 : ΝΠΑΘΕΙΝ, Botti, *Catal.*, ΕΚΟΙΜΗΘΗ Η[ΜΑΚ], Botti, *Bessar.*, ΕΚΟΙΜΗΘΗΜΑ ; Botti, *Catal.*, ΕΚΟΙΜ ΗΘΝ, Lefebvre. Ce que M. Arvanitakis et M. Botti (*Bessar.*) ont pris pour un Ι est un trait accidentel de la pierre, la lecture ΑΠΟΤΗΛΕ est certaine (ἀποτῆλε, mot poétique ; cf. *Anthol. Palat.*, VII, 637, 3 ; *Anthol. Plan.*, 86. 1) ; Après ΠΡΙΝ-Τ paraît assuré ; M. Lefebvre distingue ensuite ΚΛ, mais Λ, comme à la fin de la ligne 7, est en réalité un Α dont les branches intérieures sont effacées. Si l'on note que M. Botti, en 1893 (*Notice*), lisait un Ν devant ΠΑΘΕΕΙΝ de la ligne 7, la restitution Κ(Α)[ΚΟΝ] ΠΑΘΕΕΙΝ n'est pas douteuse. Entre Τ et ΚΑΚΟΝ, il manque une lettre, un Ι qui a été oublié par le lapicide, ou bien a été confondu avec la haste du Κ, ou encore a disparu On lira donc, en complétant le vers 6 :

[ἦν δ'] ἀποτῆλε τάφου πρίν τ[ι] κα[κὸν] παθέειν.

Cette phrase forme un pentamètre. Suivant l'observation de Botti, les cinq premiers mots de l'épitaphe formaient un hexamètre, et M. Lefebvre croit que l'auteur aura voulu, pour commémorer cette jeune femme, μουσοπόλον, faire précéder de deux distiques élégiaques la banale formule ἐκοιμήθη ἡ μακαρία... Le pentamètre du premier distique et l'hexamètre du second sont, en tout cas, fort peu corrects. On remarquera que le second membre du pentamètre reproduit littéralement le début d'un hémistiche d'Homère. *Il.*, XVII. 32.

πρίν τι κακὸν παθέειν· ῥεχθὲν δέ τε νήπιος ἔγνω.

Au point de vue du sens, ce vers marque la transition entre les deux parties de l'épitaphe : « elle était pleine de vie et bien loin de la tombe avant que le malheur ne fondit sur elle. »

L'ensemble du morceau peut se transcrire ainsi :

Μουσοπόλον, ῥητῆρα,
δικασπόλον, ἄκρον ἄπα[ν]-
τα, τύμβος (δ)δ' εὐγενὴν Ἰωα-
[ν]νίαν ἔχω [1], ναυμάχον ἐν πελ-
[άγ]εσιν, ἀρήϊον ἐν πεδίοισιν.
[ἦν δ'] ἀποτῆλε τάφου, πρίν τ[ι] κ(α)-
[κὸν] παθέειν. — Ἐκοιμήθ(η) ἡ μα-
[κα]ρία Ἰωαννία θυγάτηρ
[Ἀμ]μωνιου ἀπὸ Ἑρμουπόλεως
[Μεχ]εὶρ πέμτη, ἰνδ(ικτιῶνος) τέσσαρες
[δε]κάτη[ς· Κ(ύρι)ε] ἀνάπαυ-
[σον τὴν ψυχ]ὴν [α]ὐτῆς·

[1] Savante en poésie, en éloquence, en droit, — supé-

Je crois qu'il faut corriger : τύμβος ὃδ' εὐγνῆ Ἰωαννίαν ἔχει (accusatif). Conserver εὐγενής, en le reliant à τύμβος, ne donne pas un sens satisfaisant, à mon avis.

ieure en tous arts, — habile dans les combats sur mer, t telle que Arès dans les batailles,— la noble (εὐγενῆ) oannia est celle que renferme ce tombeau. Elle était i loin de la tombe avant que le malheur ne fondît ur elle!

« La bienheureuse Ioannia, fille d'Ammonios, origiaire d'Hermoupolis Parva, s'est endormie le 5 de Mechir de la XIVe indiction. Seigneur, donnez le repos à son âme. »

Bibliographie. — Botti, *Notice des monuments du musée d'Alexandrie*, 1893, p. 197, n. 2577; Arvanitakis, dans *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, 1899, t. II, p. 10; Botti, *Steli cristiane di epoca bizantina esistenti nel museo di Alessandria*, dans *Bessarione*, 1900, t. VII, fasc. 51-52, n. 82; Botti, *Catalogue des monuments du musée d'Alexandrie*, 1901, p. 313, n. 353; G. Lefebvre, *Inscriptions grecques d'Égypte*, dans *Bulletin de correspondance hellénique*, 1902, t. XXVI, p. 464-466, n. 31; le même, *Recueil des inscriptions grecques-chrétiennes d'Égypte*, in-4°, Le Caire, 1907, p. 14, n. 63.

Autre exemple :

Un linteau gisant sur le sol d'une église située dans le quartier nord de Umm idj-Djimal (Syrie) et appelée « église de Julien, » est brisé en deux fragments *a* et *b*. longueur du fragment *a*, 0 m. 905 au sommet et 0 m. 955 à la base; fragment *b*, 0 m. 675 au sommet et 0 m. 625 à la base; hauteur 0 m. 345; hauteur des lettres 0 m. 03 à 0 m. 04 :

	ΙΟΥΛΙΑΝΟΥΤΟΔΕΜΝΗΜΑΜΑΚ ΡΩΒΕΒΑΡΗΜΕΝΩΥΠΝΟΥ	
	ΩΑΓΑΘΟΣΔΕΙΜΑΤΟΠΑΤΗΡΚΑΤΑ ΔΑΚΡΥ [illegible] ΕΙ [illegible] Ν	
Ε	ΚΟΙΜΗΤΗΡΙΟΥΠΑΡΑΤΕΡΜΑΚΟΙ ΝΟΥΛΑΟΥΧΡΕΙΣΤΟΥ	Ο
Τ	ΟΦΡΑΥΤΟΝΑΕΙΔΟΙΕΝΑΜΕΙΝΩ ΝΕΙΣΑΕΙΛΑΟΣ	Σ
	ΑΜΦΑΙΔΙΑΑΓΑΘΩΠΑΡΟΙΘΕΝ ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΩ	Λ
	ΠΙΣΤΟΝΕΟΝΤΑΓΑΠΗΤΟΝΕΤΕΩ ΝΙΒΟΝΤΑ	Θ

Ἰουλιανοῦ τόδε μνῆμα, μακρῷ βεβαρημένῳ ὕπνου,
ᾧ Ἄγαθος δείματο πατὴρ κατὰ δάκρυ[ον] εἶ[δω]ν,
κοιμητηρίου παρὰ τέρμα κοινοῦ λαοῦ Χρειστοῦ,
ὅφρ' αὐτὸν ἀείδοιεν ἀμείνων εἰς ἀεὶ λαὸς
ἀμφά<ι>δια. Ἀγάθῳ πάροιθεν πρεσβυτέρῳ
πιστὸν ἐόντ' ἀγαπητόν, ἐτέων δύο καὶ δέκα ὄντα·
Ἔτο(υς) σλθ'

« Ceci (est) le monument de Julien, accablé d'un long sommeil, pour qui Agathus, (son) père, (le) bâtit, en versant un pleur, tout près des limites (du) cimetière public (du) peuple du Christ, afin que les meilleures gens puissent à jamais chanter ses louanges publiquement, comme étant auparavant un loyal (fils) d'Agathus (le) père, (et) bien-aimé, ayant douze ans. Dans (l')année 239. »

Cette inscription datée nous reporte à l'an 344 de notre ère; elle est tout inspirée du langage homérique.

A la ligne 1, la transposition des mots de la fin en βεβαρημένῳ ὕπνου est évidemment une erreur du lapicide. On trouve dans l'*Anthologia Palatina*, VII, 290 (πυμάτῳ βεβαρημένονὕπνῳ), qui forme également la fin d'un hexamètre; également dans *Anthol. Plan.*, IV, 98, et dans Luc., IX, 32, mais dans ces deux derniers exemples on l'emploie littéralement et non dans le sens du sommeil de la mort. L'usage homérique semble avoir réclamé la forme active, cf. οἴνῳ βεβαρηότες *Od.* III, 139 et βεβαρηότα... οἴνῳ, *Od.*, XIX, 122. Cependant, dans ce dernier passage, la variante conservée par Aristote, *Probl.*, XXX : 1. donne βεβαρημένον οἴνῳ, formant la fin de l'hexamètre.

Ligne 2 : ἄγαθος est évidemment un nom propre. Les mots κατὰ δάκρυ[ον] εἶ[δω]ν sont rétablis d'après nombre d'exemples des poèmes homériques, où partout cette phrase forme la fin d'un hexamètre, par exemple *Il.*, XVI, 11; XIX, 323; XXIV, 9; *Od.*, XI, 391; XVI, 332; XXIV, 280.

Ligne 4 : ἀμείνων λαὸς se rapporte aux chrétiens, par opposition aux non convertis; peut-être cependant fait-on allusion aux passants qui liront l'épitaphe.

Ligne 5 : ἀμφά<ι>δια, comme si le trait vertical après la quatrième lettre était une erreur du lapicide ou bien un défaut sur la pierre.

Bibliographie. — *Syria Publications of the Princeton University archæological expeditions to Syria in 1904-1905 and 1909.* Division III; *Greek and latin inscriptions in Syria.* Section A. *Southern Syria*, part. 3; *Umm idj-Djimál*, par Enno Littmann, D. Magie et D. R. Stuart, in-4°, Leyden, 1913, p. 151-153, n. 262.

H. Leclercq.

HOMMAGE. — L'hommage n'est pas un élément nécessaire de la vassalité; il est inconnu des Wisigoths, inconnu des Lombards, inconnu des Germains orientaux, et il n'apparaît pas chez les Francs avant l'époque carolingienne.

La formule de nomination des antrustions royaux contenue dans le recueil de Marculfe [1] nous fait entendre le roi déclarer que le nouvel antrustion *veniens ibi in palatio nostro una cum arma sua, in manu nostra trustem et fidelitatem nobis visus est conjurasse.* Il n'y a pas ici, ainsi qu'on l'a cru à tort, une allusion à la *commendatio manibus*, mais à un serment prêté « entre les mains » du roi. Les mains ont, de tout temps, tenu une place importante dans le serment, tant chez celui qui prête le serment que chez celui qui le reçoit. Il est probable que l'antrustion, en jurant, touchait de sa main droite la main du roi [2]. *Misit autem manum suam super manum domni Hugonis, Diensis episcopi et romani legati, quasi in loco sacramenti, ne aliquis filiorum vel successorum suorum hanc werpicionem presumeret infringere*, lisons-nous dans une charte du XIe siècle [3]; or ceci diffère de l'acte d'hommage qui consiste non pas dans un attouchement quelconque de la main, mais dans l'enveloppement par le *suscipiens* des deux mains jointes du *susceptus*, symbole de la personne entière.

Avant l'époque carolingienne, plusieurs textes nous montrent que la mise en patronage ou en vasselage d'un homme libre s'opérait au moyen d'actes écrits, suivant en cela les préférences du droit romain. C'est par brevet qu'étaient nommés les antrustions royaux; une des formules de Tours [4] montre que l'entrée d'un ingénu dans le patronage d'un particulier s'opérait primitivement par un échange de chartes.

L'hommage consistait à placer les deux mains jointes dans les mains du seigneur. Nous en trouvons une inscription précise dans un passage d'Ermoldus Nigellus [5] :

Mox manibus junctis regi se tradidit ultro.
Et secum regnum quod sibi jure fuit....
Cæsar at ipse manus manibus suscepit honestis
Mox quoque Cæsar orans francisco more veterno
Dat sibi equum necnon, ut solet, arma simul.

[1] I, XVIII, dans K. Zeumer, *Formulæ*, p. 55. — [2] *Form. Turon.*, n. 30, dans Zeumer, *op. cit.*, p. 153, ligne 10; Capitulaire de 782-786, c. VIII, dans Boretius, *Capitularia*, t. I, p. 193. — [3] Ragut, *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, p. 261, n. 456. — [4] *Form. Turon.*, n. 43, dans Zeumer, *op. cit.*, p. 158. — [5] *Carmina in honorem Hludowici IV*, vs. 601 sq., dans *Monum. German. hist.*, *Poetæ latini ævi carolini*, t. II, p. 75.

Dans les *Annales* d'Einhardt nous lisons : *Tassilo dux Baioariorum... more francico in manus regis (Pippini) in vassaticum manibus suis semetipsum commendavit* [1] ; et d'autres textes ne sont pas moins formels : *Postquam ipse (vassallus) manus suas in ejus (senioris) commendaverit...* lisons-nous dans un fragment de capitulaire, probablement de Charlemagne [2] : *Neustriæ provintiæ primores Karolo et manus dederunt et fidelitatem sacramento obstrinxerunt*, dans la vie de Louis le Pieux [3]... *manus suas se subjugando tibi dabit, ...manus suas misit inter manus regis* [4]. Pour l'époque féodale, les textes sont innombrables.

La plus ancienne mention connue de cette forme d'hommage se rapporte au règne de Pépin le Bref ; c'est l'hommage qui lui est prêté par Tassilon : *Tassilo venit, dux Baioariorum in vasatico se commendans per manus* [5], cette forme s'est conservée jusqu'à la fin de l'hommage féodal, elle exprimait la tradition de la personne. A cette époque, lorsqu'on voulait mettre un autre ou soi-même en la puissance ou sous la protection d'autrui, on plaçait cet autre ou soi-même matériellement entre les mains de celui qui prenait ainsi possession. Dans la cérémonie de l'oblation monastique, telle que la règle de saint Benoît la prescrit, il est dit que l'enfant dont ses parents font livraison au monastère sera présenté à l'autel et sa main enveloppée dans la nappe équivaut à un hommage entre les mains de Dieu. Le deuxième continuateur de Frédégaire rapporte que Carloman partit pour Rome, où il allait se faire moine : *regnum una cum filio suo Drohone manibus germano suo Pippino committens* [6]. Lorsqu'il s'agissait d'un enfant, il est possible qu'on l'ait déposé dans les mains de celui à qui il était remis ; mais si l'objet était un adulte, la *traditio* se réduisait nécessairement à la remise d'une ou de plusieurs parties du corps, la tête, les mains ou les pieds semblant particulièrement aptes à ce rôle.

Le procédé formaliste par lequel on voit, depuis les temps carolingiens, s'opérer l'acte de l'entrée en vasselage se retrouve ailleurs, par exemple dans le cas de l'entrée en religion : *et iterum ipse Perculfus junctis manibus domni Mauroaldi abbatis vel in ipso monasterio sub sancta regula vivendo cum omnibus rebus suis se contradidit* [7] ; — *Rainaldus, homo senex et miles de Solemniaco, reddidit se pro monacho apud Berziacum villam in manibus domni Hugonis, cluniacensis abbatis* [8] A l'époque carolingienne, les clercs domestiques d'un grand lui faisaient hommage exactement comme ses vassaux : *Weniloni tunc clerico meo, in capella mea mihi servienti, qui more liberi clerici se mihi commendaverat et fidelitatem sacramento promiserat*, écrit Charles le Chauve, en 859 [9].

L'hommage s'exprimait principalement par le verbe *commendare*, à la place duquel les textes littéraires emploient volontiers les équivalents : *committere, tradere, dedere, accommodare, præbere* et auxquels le verbe *suscipere* sert de corrélatif. Le latin classique avait toujours réservé ces expressions pour les diverses espèces de patronage, au propre et au figuré [10] ; à partir de l'époque barbare, on les trouve employées en parlant : des personnes qui entrent dans n'importe quel genre de patronage de rapport de protection : des personnes qui entrent en religion ; des enfants qu'on confie à un tuteur ou à un gouverneur pour les élever, à un maître d'école pour les instruire ; des enfants ou des jeunes gens qu'on confie à un abbé ou à un évêque pour les initier à la vie monastique ou cléricale ; des jeunes gens qu'on confie au roi ou à un grand pour leur faire faire leur éducation militaire, à un artisan pour leur apprendre un métier ; des vaincus qui se soumettent ou se rendent ; des prisonniers donnés en garde, etc. Le premier exemple connu de l'emploi du mot *commendare* avec la mention expresse de tradition manuelle est un passage de la *Chronique* de Frédégaire qui nous montre Dagobert mourant et *in manu commendans* sa femme et son petit garçon au maire du palais [11].

H. Leclercq.

HONGRIE. — Le sol de la Hongrie a été le théâtre où se prépara l'évolution qui transforma l'Europe après la chute de l'Empire. Cette contrée a vu passer tous les peuples refoulés vers l'Europe centrale et occidentale, qui surgirent de l'Orient, poussant tout devant eux. Mais auparavant, les Romains, après une guerre de sept années, avaient pénétré en Hongrie sous le règne d'Auguste. Plus tard, Trajan franchit le Danube, fut vainqueur des Daces et subjugua la Transylvanie [12]. Son triomphe fut représenté sur la colonne Trajane.

L'art des peuples établis en Hongrie pendant les cent cinquante premières années de notre ère est à peu près inexistant. On ignore alors et nul indice ne permet de soupçonner l'apparition d'un art existant déjà autour de la mer d'Azof et destiné à franchir la Bessarabie, la Roumanie [13] et à remonter le Danube pour pénétrer en Hongrie. Au IIIe siècle, les Huns [14], venant d'Asie (environ du lac Baïkal, depuis l'Altaï jusqu'à l'Amour supérieur [15]), poussèrent les Wisigoths vers l'Occident et les chassèrent des côtes septentrionales de la mer Noire [16]. Vers l'année 270, les Wisigoths franchirent la frontière orientale de la Hongrie et occupèrent la Transylvanie [17]. Aurélien rappela les légions de la Dacie et les fit repasser le Danube avec les habitants : *sublato exercitu et provincialibus* qu'il cantonna en Moesie [18], pays qui prit alors le nom de Gothie [19]. De 270 à 375, les Wisigoths restèrent maîtres de cette contrée ; ensuite ils quittèrent la Transylvanie, descendirent le Danube, traversèrent la Moesie, l'Illyrie pour se rendre en Italie d'abord (408), puis en Gaule (411) [20].

Une deuxième invasion barbare inonda la Hongrie ; les Ostrogoths, tributaires des Huns [21], en formaient l'avant-garde, les Huns arrivèrent en second lieu (398), suivis de leur arrière-garde composée de Gépides (vers 430) [22]. Ardaric, roi des Ostrogoths, avec l'aide des Gépides [23], arracha cette contrée au pouvoir des Huns (453) ; elle fut partagée entre les Ostrogoths et les Gépides. Les premiers, délivrés du joug des Huns, subirent celui de Byzance, ils occupèrent la frontière occidentale de la Hongrie [24]. Les seconds demeurèrent en Transylvanie, vers la frontière orientale. En 488, les Ostrogoths descendirent vers l'Italie [25].

De nouveaux peuples envahisseurs apparaissent

[1] Kurze, *Annales regni Francorum*, p. 15. — [2] C. VIII, dans Boretius, *Capitularia*, t. I, p. 215. — [3] *Vie de Louis le Pieux par l'Astronome*, c. LIX, dans *Monum. Germ. histor., Scriptores*, t. II, p. 644. — [4] Dudon de Saint-Quentin, II, II, XXVI, édit. Lair, p. 167, 169. — [5] Kurze, *Annales regni Francorum*, p. 14. — [6] C. XXX, dans *Mon. Germ., Script. rer. merov.*, t. II, p. 181. — [7] Giorgi et Beltrani, *Regesto die Farfa*, t. II, p. 137, n. 165, texte de l'année 801. — [8] Bernard et Bruel, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, p. 226, n. 165, texte de 1108. — [9] Boretius-Krause, *Capitularia*, t. II, p. 451, c. 1. — [10] Fustel de Coulanges, *Origines du système féodal*, p. 207, 216-219, 238. — [11] Frédegaire, *Chron.*, IV, LXXIX dans *Mon. Germ. hist., Script. rer. merov.*, t. II, p. 161. — [12] Jordanès, *De regnorum ac temporum successione liber*, c. XI. — [13] Le trésor de Petrossa pourrait jalonner la route suivie par les conquérants goths dans leur marche de la mer Noire à la Dacie. — [14] Ils sortaient vraisemblablement de la race hongroise. — [15] Ammien Marcellin, *Hist.*, l. XXXI, c. 1, 2. — [16] Jordanès, *Hist. Gothorum*, c. II. — [17] Vopiscus, *Aurelianus* : Jordanès, *De success. reg. et temp.* — [18] S. Isidore, *Etymologiæ*, l. XVI, v. IV. — [19] Jordanès, *De rebus geticis*, c. XXVI. — [20] Jordanès, *De rebus geticis*, c. XXIX, XXXI. — [21] *Ibid.*, c. XXIV, LXVIII. — [22] *Ibid.*, c. XXXVIII. — [23] *Ibid.*, c. L. — [24] *Ibid.*, c. L, LII. — [25] *Ibid.*, c. LVI.

alors, les Longobards [1], qui, dans la première moitié du v[e] siècle, s'allient aux Avares, pour se substituer aux Gépides [2]. Ces derniers furent soumis vers l'année 500, et les Avares, pour demeurer seuls maîtres, envoient les Longobards en Italie (570) [3]. La suprématie des Avares dura jusqu'à la prise de possession des Slaves arrivés en plus grand nombre. Les Slaves avaient commencé à s'avancer vers le Danube dès le IV[e] siècle, mais ils ne devinrent maîtres de l'ancienne Dacie et de la Pannonie qu'au VII[e] : entre les années 700 et 711. Pépin combattit les Slaves qui avaient alors le rôle prépondérant et, en 889, les Hongrois commencèrent à envahir le pays dont ils se rendirent maîtres en 875.

Cette période, inaugurée par l'arrivée des Wisigoths et close par l'établissement des Hongrois, a laissé de



5748. — Monture de médaillon de Somlyó.
D'après *Bull. archéol. du Comité*, 1892, p. 289.

nombreux vestiges archéologiques. Des trouvailles fréquentes faites sur différents points ont attesté la variété des industries dont les produits ont été exhumés du sol et la diversité des races qui pensèrent s'y établir. Les styles barbares se succédèrent aussi variés que les éléments ethniques qui les apportèrent.

Les antiquités qui correspondent aux premières invasions post-romaines en Hongrie forment un trait d'union entre leurs similaires réparties dans la Russie méridionale et dans les contrées de l'Europe centrale et occidentale, antiquités qui paraissent devoir être attribuées aux Goths (voir ce mot).

Les antiquités appartenant à la seconde moitié de l'époque des invasions rattachent la Hongrie à l'Europe orientale, et les points de comparaison doivent être recherchés exclusivement en Russie.

Les antiquités faisant partie de la période d'occupation par les Wisigoths sont représentées par les trouvailles de Csorna, du marais de Pech et du comté de Bareg, mais surtout par la découverte de Somlyó dans le comté de Szilágy. Il s'agit ici de nombreuses fibules, de bracelets, de coupes, et de diverses parures en or enrichies de pierreries cloisonnées. Cet ensemble, d'une richesse inouïe, constitue un des plus précieux documents que l'on puisse invoquer en faveur de l'origine orientale et gothique de l'orfèvrerie des peuples barbares. En cette même localité de Somlyó avaient été trouvés, en 1797, les célèbres médaillons en or conservés au Cabinet de Vienne et portant l'effigie des empereurs : Maximien Hercule (286-305), Constantin I[er] (306-337), Constance II (337-361), Valentinien II (364-375), Valens (364-378) et Gratien (375-383). Nous savons par Cassiodore, par Jordanès et par Grégoire de Tours que les empereurs donnaient leur portrait comme étrennes, *strennas*, ou bien *annua munera*, aux princes barbares. Les médaillons de Somlyó peuvent être considérés comme des cadeaux de cette nature. Des artistes barbares leur firent une monture permettant de les porter et ces montures trahissent la même technique que les parures rencontrées avec les médaillons impériaux. Voici un spécimen de ces montures (fig. 5748).

La série des empereurs, dont le buste décore les médaillons de Somlyó, correspond chronologiquement avec le séjour des Wisigoths en Dacie. Le plus ancien, celui de Maximien Hercule, est encadré dans un cercle de grenats cloisonnés, les plus nombreux représentent le profil de Valens, qui permit aux envahisseurs de descendre en Moésie. Le plus récent appartient au règne de Gratien, qui monta sur le trône en 375, date à laquelle les Goths de Transylvanie commencèrent à être menacés. En 380, le roi Athanaric, après avoir caché ses richesses, s'enfuit à Byzance. Un des traits qui caractérise ces parures, c'est leur ornementation zoomorphique; elle rappelle les œuvres d'art de la Russie méridionale et de l'Asie Mineure.

Le trésor d'Apahida (comté de Kolos), découvert en 1889 et conservé à Kolozavar, paraît synchronique de la présence des Gépides en Transylvanie. On y a trouvé une fibule en or et une boucle de ceinture ornée de grenats entièrement semblables à celles du tombeau de Childéric.

C'est principalement de la Transylvanie et de la région située à l'est du Danube que proviennent les nombreux bijoux analogues à ceux qui distinguent les sépultures franques : fibules à rayons, boucles d'oreilles avec ornement polyédrique sertissant les grenats, oiseaux à bec crochu, rondelles de bronze ajourées, épingles styliformes. La fibule ornithomorphe d'O-Szöny (fig. 5749) semble un emprunt fait à une sépul-



5749. — Fibule d'O-Szöny.
D'après *Bull. archéol. du Comité*, 1892, p. 292.

ture franque. On pourrait faire la même remarque sur les abeilles d'or avec ailes en grenats ou simplement en argent qui ont leurs similaires dans le tombeau de Childéric.

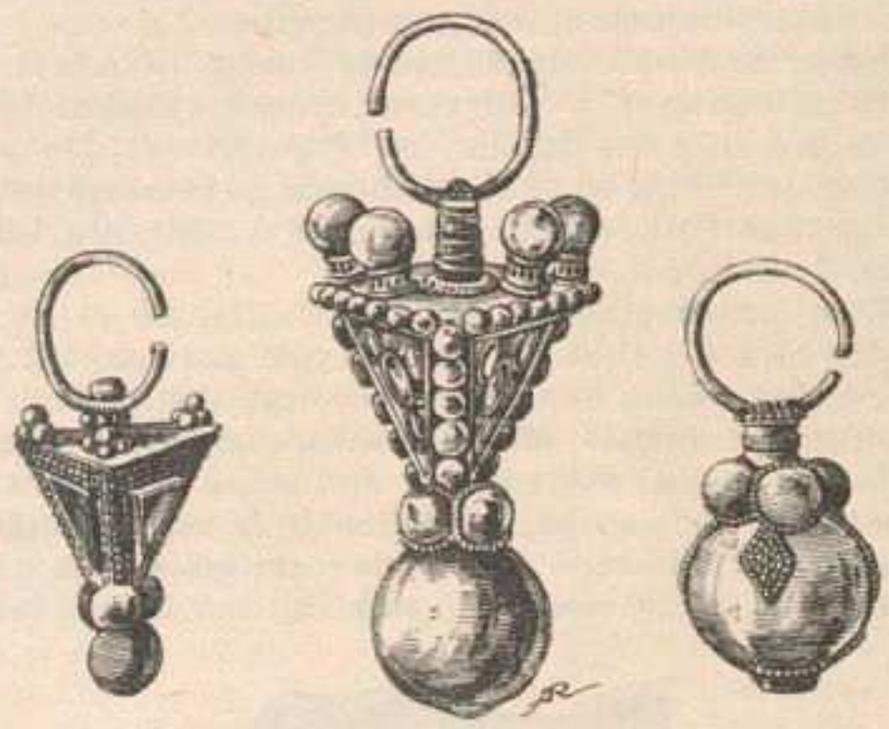
Ces objets sont vraisemblablement contemporains de l'invasion qui suivit celle des Wisigoths, invasion qui inonda la Hongrie dans toute son étendue (398). Cette invasion de Huns avait été précédée par une sorte d'avant-garde composée d'Ostrogoths et serait suivie d'une arrière-garde composée de Gépides, qui se réunirent pour chasser les Huns et en vinrent à bout. Les Ostrogoths occupèrent la partie occidentale du pays tandis que les Gépides s'établissaient dans la Transylvanie et sur la frontière orientale de la Hongrie. Néanmoins les trouvailles attribuables à cette période reflètent le même goût, les mêmes procédés industriels, le même style que les objets wisigothiques de Somlyó et que certains produits trouvés dans les tombes de l'Occident. Ce groupe présente un intérêt considérable à cause de ses points de ressemblance

[1] Procope, *Hist. Goth.*, l. III. — [2] Paul Diacre, *Histor. Langobardorum*, l. I, c. XXVII. — [3] *Ibid.*, l. II, c. VII.

avec les antiquités franques-burgondes, alamaniques ou longobardes.

Les Longobards parurent sur le sol de la Hongrie après les Ostrogoths et les Gépides; ils y demeurèrent un demi-siècle et on n'a pas la preuve positive qu'ils y aient laissé quelque trace de leur passage. Les bijoux d'or décorés d'entrelacs zoomorphiques rencontrés à Madaras pourraient peut-être leur être attribués. Plusieurs croix longobardes du Trentin et de l'Italie du Nord sont aussi recouvertes d'entrelacs zoomorphiques. Ce qui reviendrait aux Longobards dans le contingent archéologique de la Hongrie a pu être classé parmi les trouvailles qualifiées de wisigothiques, d'ostrogothiques ou de gépides. C'est avec ces peuples que les Longobards avaient des liens de parenté et non avec les Huns et les Avares.

Certains archéologues hongrois ont soutenu que les Avares n'auraient pas eu d'art. Cependant les découvertes d'objets contemporains de leur présence en Hongrie diffèrent sensiblement de tout ce que nous avons passé en revue précédemment. Vers le VI^e^ siècle, l'emploi des grenats cesse, et les objets en or et en argent repoussé revêtent des formes tout à fait spéciales et dont on retrouve les analogues en nombre au



5750. — Boucles d'oreilles.
D'après *Bull. arch. du Comité*, 1892, p. 298.

Caucase. C'est à la période de l'occupation de la Hongrie par les Avares que se rapportent différentes trouvailles faites à Kunagota, à Szent-Endrei et à Ozora, comme le prouvent les monnaies d'or de Justin (565-578), de Phocas (602-610) et de Constantin Pogonat (668-685). Ces découvertes sont caractérisées par des boucles d'oreilles en or soufflé, dont le pendant figure une pyramide renversée, ou par de gros globules isolés ou disposés en grappe (fig. 5750). Ces objets rappellent ceux des nécropoles caucasiques de Komunta et de Galiata (Digérie).

Les Slaves, déjà nombreux sur le sol hongrois, accrurent leur puissance au VII^e^ et au VIII^e^ siècles. Ils battirent les Avares, s'emparèrent de la Croatie et de la Slavonie où ils laissèrent de nombreuses traces de leur art.

Vers le IX^e^ siècle, des objets scandinaves furent importés en Hongrie. Le plus intéressant de tous est une épée en fer incrusté d'argent, trouvée avec une fibule dans le comté de Thurócz.

Avec la dernière invasion, celle des Hongrois, qui, arrivés en 889, établirent définitivement leur puissance en 895, nous atteignons les limites de nos études. Les antiquités attribuables aux derniers envahisseurs, c'est-à-dire aux Hongrois, sont datées par des monnaies de Bérenger I^er^ († 923), du pape Serge I^er^ († 847), d'empereurs d'Occident, comme Louis le Débonnaire († 840) jusqu'à Henri l'Oiseleur († 936) et de princes orientaux de la fin du IX^e^ siècle.

H. LECLERCQ.

HONORIUS. — Du pontificat d'Honorius, qui occupa le siège de Rome du 27 octobre 625 au 12 octobre 638, pas plus que des polémiques dont son nom rappelle le souvenir, nous n'avons à parler ici. Honorius nous appartient par un aspect éminemment pacifique, celui de l'archéologie.

En 1911, on a trouvé à Carthage une bulle de plomb très bien conservée, mesurant de 0 m. 023 à 0 m. 02 de diamètre. Elle porte le nom du pape Honorius [1] :

(Face)	+	*(Revers)*	+
	HONO		PA
	RII		PAE
	+		+

Ce type a persisté jusqu'à la fin du IX^e^ siècle [2]. Le titre de pape qui se lit sur cette bulle est intéressant lorsqu'on se rappelle que, pendant de longs siècles, les prédécesseurs d'Honorius préféraient s'intituler : .... *episcopus*. (Voir *Dictionn.*, t. V, col. 939, au mot ÉVÊQUE.)

H. LECLERCQ.

HÔPITAUX, HOSPICES, HÔTELLERIES. — I. Antiquités. II. Origines. III. Fondations en Orient. IV. Fondations en Occident.

I. ANTIQUITÉ. — « Quoi qu'on en ait dit [3], il ne semble pas certain que l'antiquité grecque ait connu des hôpitaux, soit publics, soit privés. Les textes que l'on a mis en avant prouvent seulement que les médecins des villes ou les médecins particuliers tenaient des cabinets de consultation, auxquels quelques lits pouvaient être annexés pour les cas les plus graves. Riches et pauvres étaient, suivant toute probabilité, soignés à domicile. Le silence relatif des auteurs et le silence absolu des inscriptions semblent bien prouver que de véritables hôpitaux n'ont jamais existé. On peut en dire autant de la période romaine. Là encore, nous ne trouvons d'allusion, du moins pour l'époque républicaine, qu'à des officines privées, dirigées surtout par des médecins grecs. Il faut attendre l'époque chrétienne pour voir naître des hôpitaux en Italie [4]. »

II. ORIGINES. — Nous étudierons ici les établissements hospitaliers, sans établir entre eux des distinctions qui ont tardé longtemps à s'introduire. Hôpitaux, hospices, hôtelleries ne furent, sous des noms différents, que des manifestations presque identiques de la charité chrétienne. Presque tous les hôpitaux ont commencé par être des lieux de refuge pour les voyageurs, des abris où ils trouvaient le vivre et le couvert avec des soins dévoués en cas de maladie. Comme les maisons de poste, les hôtelleries jalonnent les grandes voies et jusqu'à de modestes chemins qui conduisent à un sanctuaire vénéré. Il ne faut donc pas exiger une distinction rigoureuse à ces débuts entre le *xenodochium*, le *gerocomium* et le *nosocomium* avec toutes leurs variétés; c'est plus tard que les noms variés répondront à des affectations particulières. Au début, les évêques, les communautés attirent volontiers les voyageurs, les accueillent, les hébergent, les défrayent

[1] A. Héron de Villefosse, *Bulle de plomb du pape Honorius I^er^ trouvée à Carthage*, dans *Bulletin du Comité des trav. hist.*, 1911, p. CCV-CCVI. — [2] Von Pflugk-Hartung, *Specimina selecta chartarum pontificum romanorum*. Pars tertia *(Sigilla)*, in-fol., 1887, pl. 125. — [3] Vercoutre, dans *Revue archéologique*, 1880, p. 29-231, 309, 348. — [4] R. Cagnat, *Valetudinarium*, dans Saglio, *Dictionn. des antiq. grecq. et rom.*, t. V, p. 625; G. de Matthæis, *Sulle infirmerie degli antichi, e loro differenza dai moderni ospedali*, dans *Dissertazioni dell' Accad. di archeologia*, t. III, p. 427-453.

endant quelques jours. C'est une manière de faire bien et d'apprendre les nouvelles, car comment avoir ce qui se passe dans les Églises lointaines, sinon n traitant les voyageurs qui paieront leur écot sous orme de récits où l'imagination laissera subsister quelque chose de la réalité? Voyageurs, pèlerins, nécesiteux s'arrêtent volontiers et se laissent faire avec reconnaissance. Tout se passe encore de façon privée, c'est dans la demeure épiscopale ou dans une dépendance de la basilique qu'on abrite l'hôte de passage et qu'on le réconforte s'il en a besoin.

Dans la *Ire Apologie* de saint Justin, nous voyons que, le dimanche, on fait la quête pour les malades καὶ τοῖς διὰ νόσον, et pour les voyageurs auxquels la communauté offre l'hospitalité : καὶ τοῖς παρεπιδήμοις οὖσι ξένοις [1]. Dans les Fragments de Vérone de la *Didascalie*, nous lisons [2] :

[DE HOSPITIBUS]. — *Si quis autem de parrocia frater aut soror venerit, diaconus requirat ab ea si adhuc virum habet, si vidua est aut fidelis et si de Ecclesia est et non de heresi. Et sic jam perducens eam faciat in decreto loco sedere. Si autem præsbyter de ecclesia parrociæ venerit, suscipite eum, præsbyteri, communiter de loco vestro. Et si episcopus advenerit, cum episcopo sedeat eumdem honorem ab eo recipiens. Et petes eum tu, episcope, ut adloquatur plebem tuam, quoniam peregrinus, cum adloquium dat, derivat populum.... Si autem egenus aut egena sive de loco sive peregrinus supervenerit et præterea senior ætate et locus non fuerit, tu, episcope, talibus locum ex toto corde fac, etiamsi tu ipse super humum sederis, ut non fiat aput homines a te personarum acceptio, sed apud Deum ministerium tuum placeat.*

Les Constitutions apostoliques [3] font un devoir aux diacres de visiter ceux qui sont dans le cas de l'être et de rendre compte à l'évêque.

Il n'est question nulle part de fondations stables, d'institutions administratives; on vit au jour le jour et on subvient à la nécessité, mais sans organiser rien; c'est la période d'improvisation. Le paix de l'Église apporte des conditions nouvelles d'existence. Les pèlerinages aux saints lieux s'organisent, les uns officiels, comme celui de l'impératrice Hélène, les autres privés, comme celui du « pèlerin de Bordeaux ». La piété, la curiosité attirent les fidèles dans les catacombes de Rome et partout où s'est rendu célèbre un martyr; dès lors, le nombre des voyageurs augmente et la demeure épiscopale, à certaines périodes, ne doit plus pouvoir suffire à la réception des visiteurs. Mais ce ne sont pas seulement de robustes et vigoureux adultes qui entreprennent la visite des sanctuaires et des lieux sanctifiés de l'histoire chrétienne, des malingres s'ébranlent, y vont implorer la guérison et demander la santé. Le problème commence à se poser de recevoir les visiteurs, de les abriter et de leur fournir le nécessaire pendant la durée de leur séjour. Il ne peut plus être question d'ouvrir la maison épiscopale devenue plus qu'insuffisante; petit à petit, il a fallu envahir des bâtiments, les aménager sans plan arrêté d'avance, de façon à parer aux nécessités toutefois sans créer encore rien qui frappe les imaginations.

Mais, avant que d'en venir aux fondations organisées il faut écarter une prétendue création. Dans un jour de grande inattention, Baronius a écrit ces mots [4] : *Quod ad primam xenodochii institutionem spectat. Hyrcanum illud primum erexisse Hierosolymis, scribit Josephus* [5], *Hegesippus* [6] *et Isidorus* [7], *licet Josephi locum Gelenius aliter in latinum verterit; nempe, quod Hyrcanus primus externum militum alere cœperit; non pauperes peregrinos, prout veteres omnes intellexisse videmus.* Si Baronius s'était reporté au texte même de Flavius Josèphe, il n'eût pas manqué de s'apercevoir que ce texte avait été dénaturé. La version du *De bello judaïco* mise sous le nom d'Hégésippe est un ouvrage qui date au plus tôt du IVe-Ve siècle dont la consultation a édifié Isidore de Séville, lequel n'a pas cherché plus loin. Or, Flavius Josèphe rapporte que Jean Hyrcan, assiégé dans Jérusalem par Antiochus, fit ouvrir le tombeau de David d'où on retira un trésor de plus de trois mille talents. Hyrcan en sacrifia la dixième partie pour acheter la levée du siège et employa le reste à solder les troupes mercenaires : καὶ δὴ καὶ ξενοτροφεῖν πρῶτος Ἰουδαίων ἐκ τῆς περιουσίας ἤρξατο [8], ce que le pseudo-Hégésippe a traduit, — si cela peut s'appeler « traduire » — : *Fertur ea pecunia Hyrcanus instituisse primus xenodochia, quibus adventum susciperet pauperum peregrinorum.* Isidore, Baronius et plusieurs autres firent la fortune de ce *xenodochium* de Jean Hyrcan, jusqu'au jour où Cavedoni montra qu'il fallait y renoncer [9].

III. FONDATIONS EN ORIENT. — Dès le règne de Constantin, l'institution de *xenodochia* se montre à Constantinople. Une loi des empereurs Léon et Anthémius nous apprend que les Byzantins attribuaient la première fondation au sénateur Zotique, venu dans cette ville à la suite de l'empereur : *Ad similitudinem Zoticis beatissimæ memoriæ, qui primus hujusmodi pietatis officium invenisse dicitur* [10]. Aussitôt la nécessité des *xenodochia* se fit sentir bien impérieusement, à moins que ce ne fût la mode; quoi qu'il en soit, Eubule, un des douze sénateurs qui avaient suivi Constantin à Byzance, fonda le sien, qui, peut-être, fut désigné par le nom du fondateur [11]. L'impératrice Hélène ne voulut pas demeurer en reste et fonda un *gerocomium* ou hospice des vieillards dans le quartier de Psamathia [12].

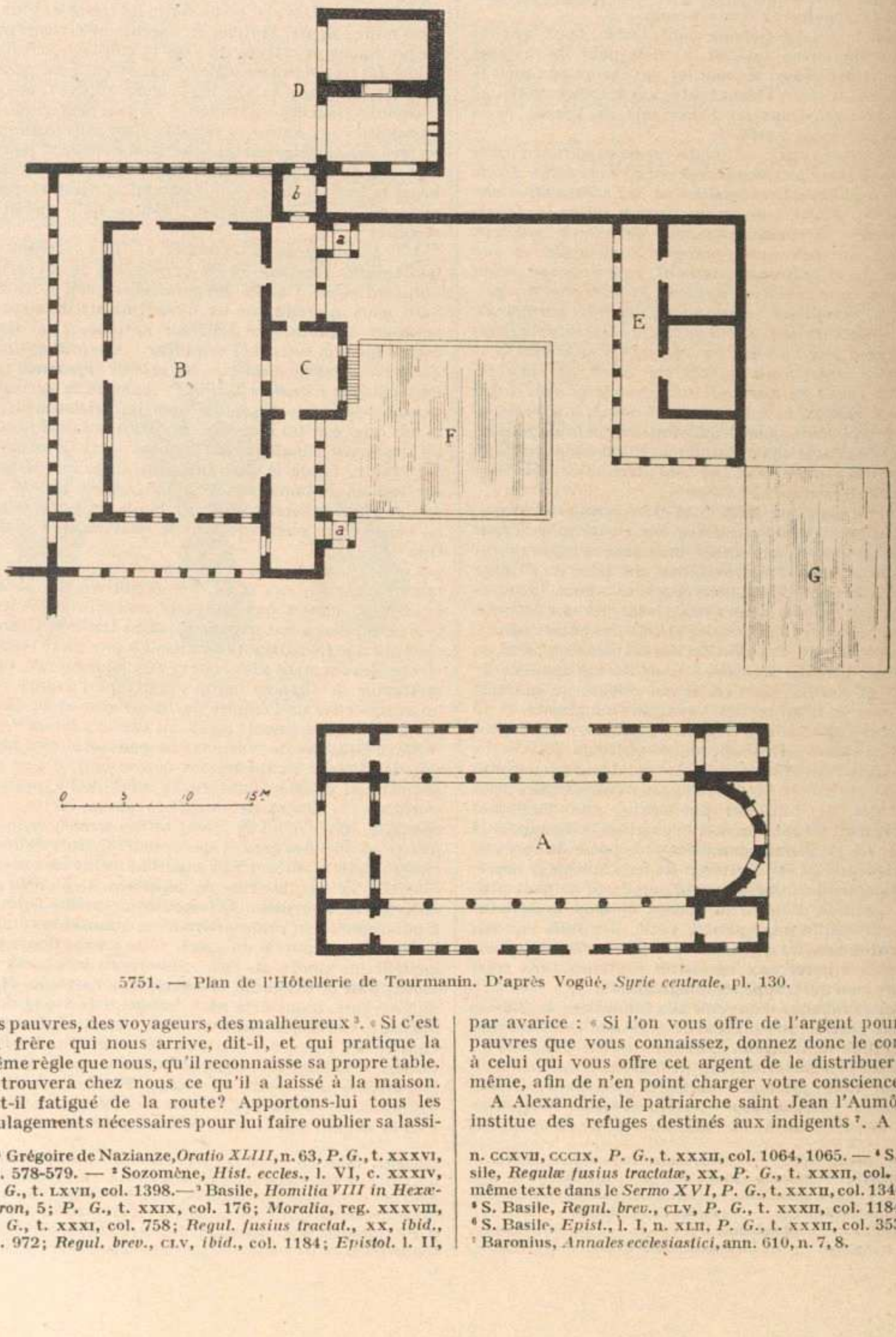
Les évêques disposant de ressources suffisantes se mirent à élever, eux aussi, des établissements destinés aux voyageurs, aux indigents, aux infirmes. A leur tête prend place, naturellement, saint Basile le Grand, chez qui une foi agissante s'unissait à une piété tendre et à un dévouement sans réserve aux malheureux. « La métropole de Césarée garda longtemps l'avance sur les autres cités de l'empire par le nombre et la discipline des établissements que saint Basile y fonda [13]. »

Saint Grégoire de Nazianze ne pouvait moins faire que de célébrer les fondations de son ami; il s'en est acquitté en y faisant miroiter le reflet de l'hyperbole orientale : « Sortez de la ville, regardez cette ville nouvelle, dit-il; c'est le trésor où les riches viennent placer à l'abri des vers et des voleurs le fruit de leurs épargnes; ils y portent leur superflu, même leur nécessaire. Je ne connais rien de supérieur à cet aslie de miséricorde, il surpasse ces fameuses merveilles, aujourd'hui tombées en ruines. Rien n'est admirable comme cette voie raccourcie du salut, cette rampe douce par laquelle on monte au ciel... Désormais nos yeux ne voient plus ce déchirant spectacle de misérables êtres qui, vivants, n'ont déjà plus l'usage de la vie et dont plusieurs membres sont comme morts. Infortunés chassés des villes, des maisons, des marchés, des fontaines, si difformes que leurs amis ne peuvent les reconnaître aux traits du visage. Pauvres créatures inspirant, en raison de l'horreur du mal qui les ronge, plus de dégoût que de pitié. N'osant point paraître aux

[1] S. Justin, *Apol. I*, c. LXVII, dans *Monum. Eccl. liturgica*, t. I, n. 815. — [2] *Monum. Eccles. liturg.*, t. I, n. 5485. — [3] L. III, c. XIX, *P. G.*, t. I, col. 809. — [4] Baronius, *Annales ecclesiastici*, ad ann. 330, n. 28. — [5] *Antiquitates judaicæ*, l. III, c. XVI. — [6] Lib. I. — [7] *Etymologiæ*, l. XV, c. II. — [8] *De bello judaico*, l. I, c. II, n. 5. — [9] C. Cavedoni, dans *Memorie di religione*, Modena, 1838, IIe série, t. VII, p. 155. — [10] *Code Justinien*, l. I, tit. III, ligne 354. Il paraît que c'était un *lobotrophion*, pour les mutilés et les invalides. — [11] Du Cange, *Constantinopolis christiana*, l. IV, c. IX, n. 2, p. 113-114; 163. — [12] *Ibid.*, p. 166. Codinus, édit. Bonn., p. 74. — [13] A. Puech, *Saint Jean Chrysostome et les mœurs de son temps*, in-8°, 1891, p. 236.

repas publics, aux assemblées, se lamentant avec un accent lugubre lorsqu'il leur reste encore le moyen d'émettre quelques sons humains [1]. » Pour occuper ces malheureux incurables, la fondation renferme des ateliers et le souvenir de saint Basile y survit de telle façon que c'est sous son nom même qu'on désigne la *Basiliade*, βασιλειάδος [2].

Basile, dans plusieurs de ses écrits, recommande en termes pressants le devoir de l'hospitalité à l'égard des pauvres, des voyageurs, des malheureux [3]. « Si c'est un frère qui nous arrive, dit-il, et qui pratique la même règle que nous, qu'il reconnaisse sa propre table. Il trouvera chez nous ce qu'il a laissé à la maison. Est-il fatigué de la route? Apportons-lui tous les soulagements nécessaires pour lui faire oublier sa lassitude. Si c'est un séculier, qu'il reçoive auprès de nous l'exemple et la règle de la frugalité à observer dans les repas, et de la pauvreté que nous professons à notre table pour l'amour du Christ [4]. » Dans les *Regulæ breviores*, le saint donne les prescriptions à observer par les moines employés dans un *xenodochium* au service des malades [5]. Il impose à son disciple Chilon, quand il reçoit l'hospitalité, de se contenter toujours d'aliments ordinaires, et, quand il l'exerce, de ne faire rien par avarice : « Si l'on vous offre de l'argent pour les pauvres que vous connaissez, donnez donc le conseil à celui qui vous offre cet argent de le distribuer lui-même, afin de n'en point charger votre conscience [6]. »



5751. — Plan de l'Hôtellerie de Tourmanin. D'après Vogüé, *Syrie centrale*, pl. 130.

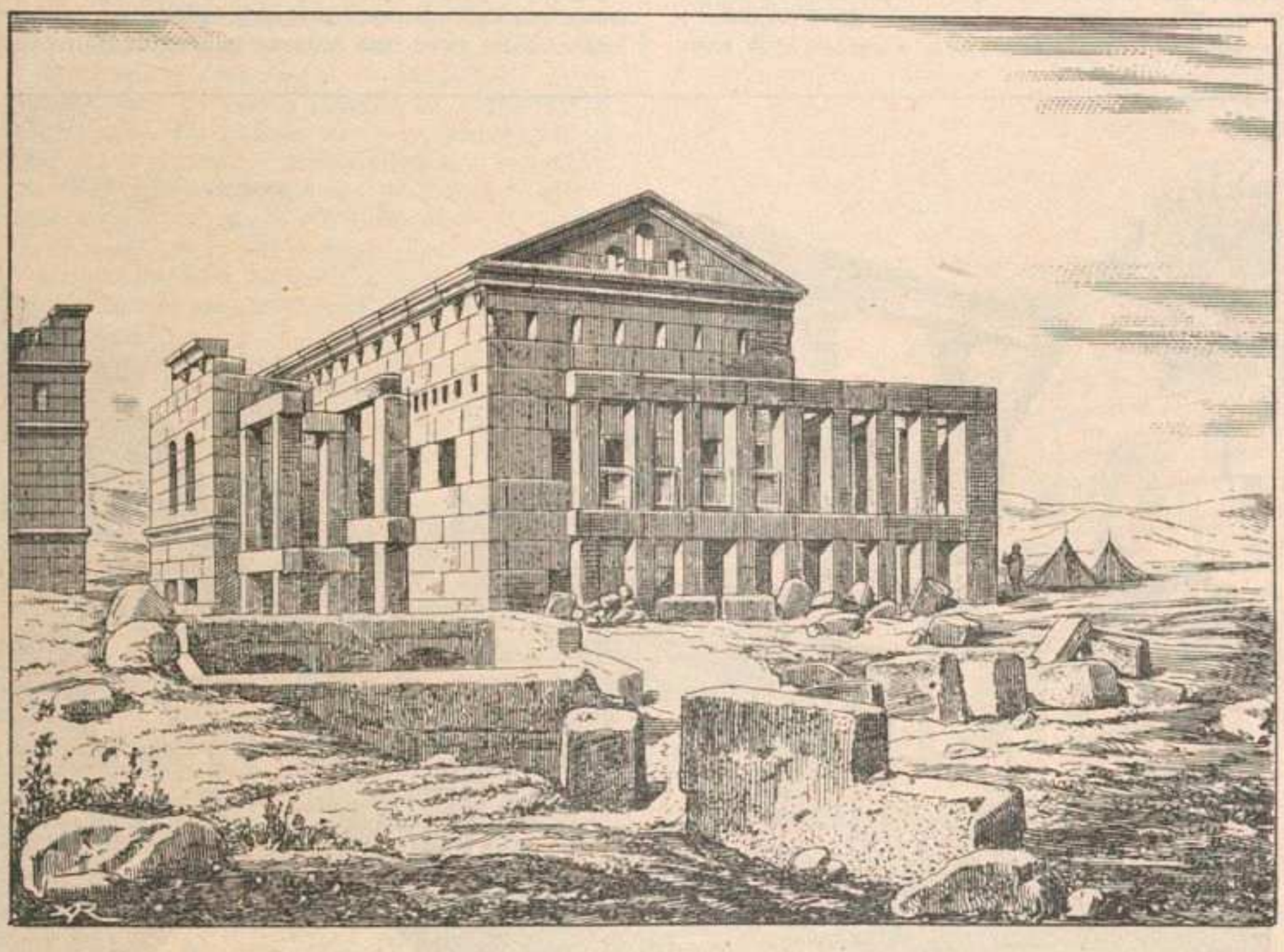
A Alexandrie, le patriarche saint Jean l'Aumônier institue des refuges destinés aux indigents [7]. A An-

[1] Grégoire de Nazianze, *Oratio XLIII*, n. 63, *P. G.*, t. XXXVI, col. 578-579. — [2] Sozomène, *Hist. eccles.*, l. VI, c. XXXIV, *P. G.*, t. LXVII, col. 1398. — [3] Basile, *Homilia VIII in Hexæmeron*, 5; *P. G.*, t. XXIX, col. 176; *Moralia*, reg. XXXVIII, *P. G.*, t. XXXI, col. 758; *Regul. fusius tractat.*, XX, *ibid.*, col. 972; *Regul. brev.*, CLV, *ibid.*, col. 1184; *Epistol.* l. II, n. CCXVII, CCCIX, *P. G.*, t. XXXII, col. 1064, 1065. — [4] S. Basile, *Regulæ fusius tractatæ*, XX, *P. G.*, t. XXXII, col. 972; même texte dans le *Sermo XVI*, *P. G.*, t. XXXII, col. 1346. — [5] S. Basile, *Regul. brev.*, CLV, *P. G.*, t. XXXII, col. 1184. — [6] S. Basile, *Epist.*, l. I, n. XLII, *P. G.*, t. XXXII, col. 353. — [7] Baronius, *Annales ecclesiastici*, ann. 610, n. 7, 8.

tioche, saint Jean Chrysostome invite ses auditeurs à visiter les salles du *nosocomium* et du refuge situés aux portes de la ville, il nous fait voir ces infortunés couverts de lèpre, des femmes dévorées par le cancer. « Ces deux affections sont, dit-il, à la fois longues et incurables, et dès que quelqu'un en est atteint, ses concitoyens l'éloignent et lui interdisent de fréquenter les bains, le forum, et tout lieu public dans l'intérieur de la ville. Cette séquestration devient d'autant plus affreuse que cet indigent ne peut s'assurer que le pain ne lui manquera pas [1]. » L'évêque recommande aussi à ses clercs les hospices des vieillards. « Puisque vous aimez à prendre soin des femmes, parce qu'elles sont en général plus faibles, vous avez de nombreuses occasions de les soulager, sans être blâmés, et même avec l'espoir fondé d'une magnifique récompense. Il y a des femmes accablées de vieillesse, éprouvées de mille manières. Il faut leur procurer une demeure, des remèdes, des vêtements, une bonne nourriture et beaucoup d'autres choses. Ne seraient-elles que dix malades, vous avez de quoi exercer votre zèle; or notre ville en est remplie; on les compte par milliers. Les voilà, celles qui ont besoin de secours, voilà une aumône bien placée; c'est le cas de faire preuve d'humanité. »

Les évêques multiplient les asiles ouverts à la misère humaine sous toutes ses formes. Les *canones arabici* prescrivent la création de ces établissements dans toutes les villes. *Separentur peregrinis, pauperibus et ægrotis domicilia in omnibus civitatibus quæ xenodochia et hospitia dici solent* [2]. C'est pour rivaliser avec cette bienfaisance chrétienne que Julien l'Apostat écrit à Arsace, grand prêtre de Galatie : « Établis de nombreux hospices, afin que les étrangers y jouissent de notre humanité et non seulement ceux de notre religion, mais tous ceux qui auront besoin de secours. Quant aux fonds nécessaires, j'y ai pourvu [3]. »

La précaution et l'avertissement étaient sages, car on ne pouvait s'attendre à rencontrer parmi les prêtres païens le désintéressement dont faisaient preuve les évêques chrétiens [4]. Saint Épiphane fait mention d'une ancienne fondation d'un asile à Sebaste pour le soulagement des pauvres : ξενοδοχειόν ou, comme on dit dans le Pont : πτωχοτροφεῖον [5]. Parfois une calamité imprévue fait improviser un hôpital. A Édesse,



5752. — Ruines de l'hôtellerie de Tourmanin. D'après de Vogüé, *Syrie centrale*, pl. 131.

lors d'une famine accompagnée d'épidémie, saint Ephrem obtient tout ce qu'il demande : *Auro atque argento ab illis accepto circiter lectulos trecentos in publicis porticibus constituit; et non eorum solum, quos fames in morbum conjecerat, curam suscepit, verum etiam peregrinos et eos egestate rerum ad vitam necessariarum coacti, ex agris eo venerant, benigne tractavit* [6].

Les fondations officielles rivalisent avec les fondations privées. A Constantinople, entre Sainte-Sophie et Sainte-Irène, s'élève le *xenodochium Sampsonis* dont la munificence de Justinien a fait un hôpital magnifique. Cette beauté lui porta malheur; lors de la sédition des Victoriats, ce *xenodochium* fut brûlé et tous les malades qui s'y trouvaient renfermés périrent; ce fut une raison pour Justinien de le relever plus splendide encore [7]. En face de cet hôpital, Justinien en bâtit deux autres, avec le concours pécuniaire de Théodora,

[1] *Consol. ad Stagyrum*, l. III, c. XIII, *P. G.*, t. XLVII, col. 490-491. — [2] Can., LXXV, dans Mansi, *Conc. ampliss. coll.*, t. II, col. 1006. — [3] Julien, *Œuvres*, édit. Talbot, p. 413-414. — [4] Théodoret, *Hist. eccles.*, l. V, c. XVIII, *P. G.*, t. LXXXII, col. 1238. — [5] Épiphane, *Adv. hæres.*, l. III, c. LV, *P. G.*, t. XLII, col. 503-504. — [6] Sozomène, *Hist. eccles.*, l. III, c. XV. — [7] Du Cange, *Constantinopolis christiana*, p. 114; Codinus, *op. cit.*, p. 99.

dans la maison d'Isidore et d'Aradius [1]; puis d'autres encore, auprès du stade, près de la mer, assez vastes pour recevoir commodément tous ceux que l'indigence y amenait.

Ces asiles commençaient à se différencier assez les uns des autres pour qu'on pensât devoir user à leur égard de vocables divers : *xenodochia* signifiant à peu près ce que nous entendons par hôpitaux, *gerontocomia* ou *gerocomia* désignant les hospices pour les vieillards, *orphanotrophia* appliqué à ce que nous nommons orphelinats, *lobotrophia* pour les invalides, les mutilés, *brephotrophia* pour les tout petits, des « crèches », *ptochotrophia* qui rappellent un peu les soupes gratuites; enfin *pandocheia* qu'on peut comparer à des hôtelleries.

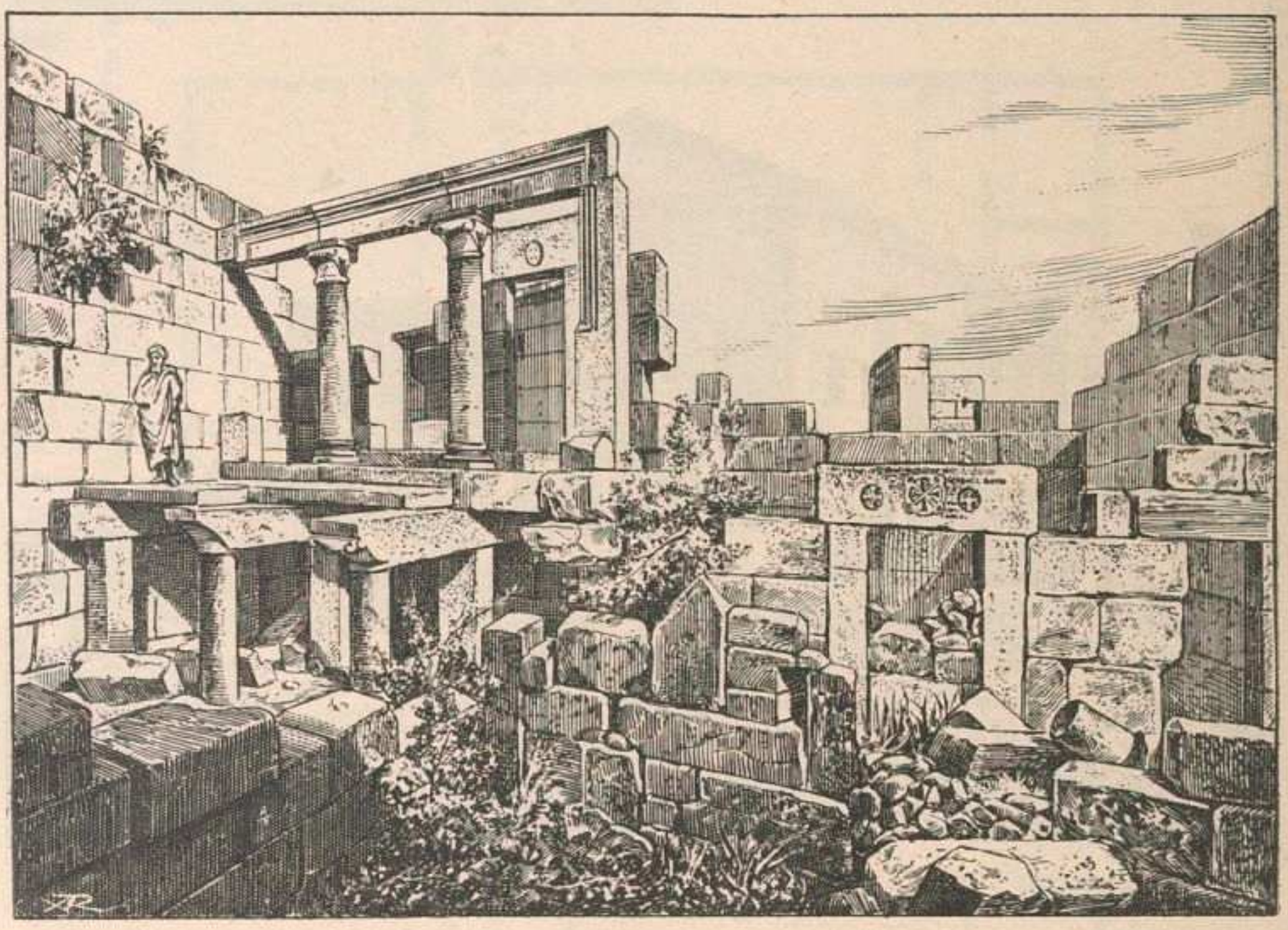
Dès le règne d'Arcadius, on voit s'élever le *gerocomium* de Florentius; sous le règne de Théodose le Jeune, celui de Dexiocrate, puis d'autres sont construits par Marcien et Pulchérie [2], par le patrice et préposite Narsès [3] qui fit de sa propre maison un *xenodochium* et un *gerocomium*. Il faut encore rappeler le *brephotrophium* situé près de la citerne de Saint-Mocius et qui fut peut-être élevé par Justinien, l'*orphanotrophion* relevé par Justin et Sophie, agrandi et restauré par leurs successeurs. Au début du VII[e] siècle, Narsès établit un *xenodochion* à côté de l'église qu'il avait élevée à l'honneur de saint Pantéléemon et des saints Probus et Andronicus [4]; saint Jean l'Aumônier bâtit celui qui subsista jusqu'à la conquête de Constantinople par les Latins [5]. Au VIII[e] siècle, l'empereur iconoclaste Théophile fit bâtir celui qui garde le nom de *Theophilon* à la place d'un lupanar. Sous le règne de Léon le Philosophe, celui de Lips fut construit à côté du monastère de ce nom [6]; auprès du couvent de Myrelaion se trouvait aussi l'hôpital de ce nom; un autre avait été bâti dans le quartier du Deutéron, et son église dédiée au saint martyr Timothée [7].

Les Iles des Princes reçurent de bonne heure des institutions charitables : on sait qu'une succursale du grand *orphanotrophion* de Constantinople s'élevait dans la petite île d'Oxya.

De tant de fondations, il ne subsisterait que le souvenir si nous ne possédions heureusement un curieux ensemble dans la Syrie centrale, d'après lequel nous pouvons prendre une certaine idée de ces hôtelleries ecclésiastiques. C'est à Tourmanin, dans la région du Nord.

L'hôtellerie se compose d'un bâtiment à deux étages (fig. 5751) n'ayant à chaque étage qu'une seule immense salle B, de quarante pieds sur soixante-seize pieds, avec une annexe perpendiculaire C, disposée comme le *triclinium* des villas d'El Barah. Deux portiques superposés entourent tout l'édifice; ils sont bâtis à l'aide de monolithes gigantesques qui mesurent 2 pieds de côté et 15 pieds de haut. Les intervalles des piliers du portique nord sont fermés à l'aide de dalles monolithes de six pieds de haut, qui servaient de clôture extérieure; un mur prolongeant cette ligne entourait tout l'ensemble, dont l'accès n'était possible que par la porte *b*, taillée dans le roc. Deux pavillons *a*, formés de quatre monolithes debout, supportant une architrave qui porte elle-même quatre autres monolithes debout, servaient sans doute de cage à deux escaliers de bois qui conduisaient à l'étage supérieur.

En dehors de la porte, se trouve un tombeau D à deux salles, dont la base est taillée dans le roc et dont la voûte, construite en maçonnerie, a disparu.



5753. — *Pandocheion* de Deir Seman. D'après de Vogüé, *Syrie centrale*, pl. 114.

[1] Du Cange, *Constantinopolis christiana*, p. 114; Procope, *De ædif.*, l. I, c. II, édit. Bonn, p. 183. — [2] Du Cange, *op. cit.*, p. 115. — [3] Du Cange, *op. cit.*, p. 116. — [4] Du Cange, *op. cit.*, p. 114. — [5] Du Cange, *op. cit.*, p. 114. — [6] Du Cange, *op. cit.*, p. 114-115. — [7] Du Cange, *op. cit.*, p. 115.

Devant l'entrée s'étend une vaste place dallée, avec ruisseaux destinés à conduire les eaux pluviales dans une immense citerne F, creusée dans le roc vif à l'air libre, dans la cour de l'établissement. Une autre citerne G, de dimensions non moins gigantesques, fermait la cour à l'est et recevait l'égoût des eaux de l'église. Ces deux bassins sont les carrières qui ont fourni les blocs à l'aide desquels a été construit le monument. Une écurie E, occupe l'angle de la cour.

Le fig. 5752 donne une vue de ce curieux édifice prise du nord-est. On voit, au premier plan, les tombeaux D, puis la cage d'escalier et la grande maison d'habitation; au dernier plan, à gauche, l'angle de l'église. Aucune ruine ne fait mieux ressortir le goût particulier des Orientaux pour la construction en monolithes, et ne démontre mieux les erreurs auxquelles on est exposé si on veut dater les monuments par la discussion des matériaux et considérer l'emploi des grands blocs de pierre comme un caractère de haute antiquité. Le *pandocheion* de Tourmanin est nécessairement chrétien, comme l'église à laquelle il est attaché, et probablement pas plus ancien que le VI^e^ siècle, ainsi qu'il ressort des caractères de l'église.

Celle-ci, marquée A sur le plan, sera étudiée plus tard, voir TOURMANIN, mais elle a été représentée ici afin de montrer la proximité à laquelle elle se trouve du *pandocheion* [1].

Voici maintenant un autre exemple :

Le village de Deir Seman, voir *Dictionn.*, t. I, col. 2380-2392, fig. 801-807, doit son origine au monastère célèbre de saint Siméon le Stylite. Il a été bâti au pied de la montagne qui porte ce monument que nous avons décrit à la suite du grand mouvement de pèlerinage déterminé par la réputation du fameux solitaire. Il renferme, outre des établissements religieux et des maisons particulières, des hôtelleries à l'usage des pèlerins qui n'étaient admis ni dans les unes ni dans les autres. Le *pandocheion* (fig. 5753) de Deir Seman est de dimensions modestes, il ne diffère pas sensiblement des autres maisons du village, si ce n'est par le curieux arrangement du portique inférieur, avec son double rang de supports et ses chapiteaux composés de l'extrémité sculptée des poutres de pierre.

L'inscription gravée sur le linteau et ainsi conçue [2]:

ΧΜΓ ΕΓΕΝΤΟΥΤΟΤΟΠΑΝΔΕΝΜ
ΠΑΝΗΜΩΙΝΔΙΒΤΟΥΖΚΦ ετουχ ΧΕ ΒΟΗΘΙ
ΣΥΜΕΩΝΗΣ
ΤΟΥΜΑ
ΡΙΜΗΣ
ΕΠΟΙΗ
ΣΕΝ ΜΝΗΣ
ΘΗ

+ΧΜΓ. Ἐγέν(ετο) τοῦτο τὸ πανδ(οχεῖον) ἐν μ[ηνὶ] Πανήμῳι β' τοῦ ζκφ' ἔτους· Χ(ριστ)ὲ βοήθι·
Συμεώνης
τοῦ Μα
ριμης
ἐποίη
σεν μνησ
θῆ·

« Le Christ (est) né de Marie. Cette hôtellerie a été achevée le 22 Panémus 527. Christ, sois secourable! Siméon, fils de Marimès, a bâti. Qu'on se souvienne de lui. »

La date correspond au 22 juillet 479 de notre ère. Quelques mois plus tard, dans la même localité on construit une autre hôtellerie : le 15 octobre 479. On lit sur le linteau de la porte d'une maison ordinaire sous une rosace portant A et ω :

+ΕΚΤΙΤΟΥΤΟ ΠΑΝΔΙΕΝΜ
ΥΠΕΡΒΤΕΙΝΔΙΓΤΟΥΗΚΦΕΤΙ
ΥΓΙΑΤΟΙΣΚΥΡΙΟΙΣΑΥΤΟΥΙΚΕΡΔΟΣ

Ἐκτ(ίσθη) τοῦτο τὸ πανδ(οχεῖον) ἐν μ(ηνὶ)
Ὑπερβ(ερεταίῳ) ιε', ἰνδ(ικτιῶνος) γ', τοῦ ηκφ' ἔτ(ους).
Ὑγία τοῖς κυρίοις Αὐ[γ]ούσ(τοις)· Κέρδος.

« Cette hôtellerie a été bâtie au mois d'Hyperberetaios, le 15^e^, indiction III^e^, dans l'année 527. Santé aux Seigneurs Augustes! » Peut-être faut-il lire : Ὑγία τοῖς κυρίοις αὐτοῦ κέρδος.

A Constantina (Osrhoène), dalle de basalte longue de 2 m. 86, hauteur des lettres 0 m. 06 :

+Ἐπὶ τ]οῦ ἁγ(ίου) Σαμουήλου ἐπισκόπου +Ἐκτισθη τὸ πανδοχ(εῖον) ἐν ἰνδ(ικτιῶνι) ζ' +τοῦ εκω' ἔτους +

Pandochéion érigé en 825 de l'ère des Séleucides (513-514 après Jésus-Christ).

V. Chapot, *Antiquités de la Syrie du Nord*, dans *Bull. de correspond. hellénique*, 1902, t. XXVI, p. 200, n. 51.

A Saré Moghara, au s.-o. d'Orfa (Édesse) et distant de cette ville de cinq heures environ (Osrhoène). Cette inscription est gravée à plusieurs mètres de hauteur, sur un rocher, au-dessus d'une grotte artificielle, faite, semble-t-il, pour servir d'écurie, ce dont témoigneraient des mangeoires ménagées dans les parois. Près de la grotte, des débris informes de constructions :

ΑΙΡΔΑCΙΟCΟΔΙΑCΗΜΙ ΙΙΧΡΧ . . . . . ΛΙΟCΡΟΤΕ
ΤΗΝΚΑΤΑ ΒΑΤΝΑCΤΕΤΧΟΠΕΙΕΑΝ· ΙΙΟΙΚΟΔΟΜΗ-
CΕΝΚΑΙΕΝΤΟΥΙΩΤΩΤΟΠΩ ΠΑΝΔΟΚΕΙΟΝΚΑΙΦΡΕΝ
ΑΕΙΙΗΛΙ ΚΑΡΕCΚCΥΑCΕΝ·ΙΝΑΟΙΔΙΕΙΟΝΤΕCΑΚΙΑ....
—ΙΝΚ . . . . . ΑΛΙΝΨΙΝΕΧΩCΙΝ

Α[ὐ]ρ. Δάσιος(?) ὁ διάσημ[ος ἀ]ρχ[ιτέκτων] λί[θοις] τε τὴν κατὰ Βάτνας τειχοποιείαν [ἀν]οικο δόμησεν καὶ ἐν τούτῳ τῷ τόπῳ πανδο[χ]εῖον καὶ φρ[έατα] ἀέ[ννααι] κατεσκεύασεν ἵνα οἱ διειόντες ἀ[π]ά[λλα]ξιν(?) κ[αὶ ἀν]άλιμψιν ἔχωσιν.

Cette inscription doit être la dédicace d'une grande hôtellerie, d'un grand *hân* élevé pendant le Bas-Empire sur la route de Batnées d'Osrhoène.

P. Perdrizet et Fossey, *Osrhoène*, dans *Bulletin de correspondance hellénique*, 1896, t. XX, p. 395.

On trouve plusieurs mentions d'hôtelleries dans la Syrie méridionale, notamment en Auranite, à *Rimet-Hazim*, près de l'entrée de la maison du cheikh, pierre brisée à droite, complète des trois autres côtés :

Διομήδη[ς τοῦ δεῖνος
τοῦ Μοόρο[υ ἔκτισεν τὰ παν-
δοχεῖα μνήμ[ης χάριν.

Ph. Le Bas et W.H. Waddington, *Inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce et en Asie Mineure*, 1870, t. III, part. 1, p. 548, n. 2408.

A Harrân, en Trachonite, sur le linteau de la porte d'un édifice antique, à côté de l'église L :

Ἀντὶ πολλῆς εὐχαριστίας κὲ μνήμης, προνοίᾳ Μαξίμου Ὀγέξου καὶ Μαλιχάθου κὲ Ἀμέρου κὲ Ἱρίσκου διοικητῶν, ἐτελέσθη τὸ δη[μ]όσιον, πανδοχῖον, ἔτους σϐ' τῆς Βοστρηνῶν, ἰδ(ικτιῶνος)ί

et au-dessus d'une fenêtre, au premier étage du même édifice. Ces deux inscriptions se trouvent encore à leur place originaire.

Ἀντὶ εὐχαριστίας καὶ μνήμης, προνο(ίᾳ) Γορέπου Αὔμου κὲ Ὀδαρδ.... Ἀννήλου καὶ Ἀμέρου Οὐλπιανοῦ

[1] De Vogüé, *Syrie centrale. Architecture civile et religieuse*, in-4°, Paris, 1865-1877, p. 138-139, pl. CXXX, CXXXI. — [2] Ch. M. de Vogüé, *Syrie centrale, Architecture civile et religieuse*, in-4°, Paris, p. 114, p. 128; Ph. Le Bas et W.H. Waddington, *Inscriptions grecques et latines en Grèce et en Asie Mineure*, t. III, part. 1, p. 624, n. 2691, 2692; W. K. Prentice, *Greek and latin inscriptions*, in-4°, New-York, 1908, p. 135-136, n. 121-122.

καὶ Ἀνάμου Μαρκιανοῦ διοικητῶν, ἐτελέσθη τὸ κοινὸν πανδοχῖον, ἰνδ(ικτιῶνος) ια', ἔτους σϙβ' τῆς ἐπαρχίας.

Le rez-de-chaussée a été construit par certaines personnes, et ensuite d'autres personnes ont ajouté le premier étage; le tout a été terminé pendant l'année 292 de l'ère de Bostra; mais, lorsque la partie inférieure a été achevée, on était dans la dixième indiction, tandis que, lors de l'achèvement de l'étage supérieur, la onzième indiction était commencée. Ainsi donc une même année de l'ère correspondait à deux indictions. Le point de départ de l'ère de Bostra est indiqué dans le *Chronicon paschale* à l'année 105. Donc l'inscription de Harrân correspond à peu près à l'année 397 de l'ère chrétienne.

Ph. Le Bas et W. H. Waddington, *op. cit.*, t. II, part. 1, p. 562, n. 2462, 2463.

A Jérusalem, nécropole du sud, une inscription donnée par le *Corpus* et copiée par Schultz est aujourd'hui perdue. Dans l'impossibilité de recourir à l'original, on a essayé de prendre à chacune de ces transcriptions ce qu'il en fallait pour donner un texte correct. En supposant qu'il existait au milieu du texte une croix qui divisait ce texte en deux parties, tout devient clair et on obtient ceci :

ΜΝΗΜΑΔΙΑΦΕΡΟΝ
ΝΟCΟΚΟΜΙΟΥ

Μνῆμα διάφερον νοσοκομίου.

« Tombeau appartenant à l'hôpital. »

De l'autre côté :

ΦΛΑΟΥ . . . ΘΥΓΑΤ
ΤΟΥ ΠΑΤΡΟC
ΑΓΟCΟΥ

Φλαου[ία] Θυγάτ(ηρ) τοῦ πατρὸς Ἀγο(υ)σ(τ)ου.

« Flavia, fille du père Auguste. »

Cette mention d'un hôpital comme possédant des tombes est digne d'attention.

Germer-Durand, *Épigraphie chrétienne de Jérusalem*, dans *Revue biblique*, 1892, t. I, p. 563-564, n. 5.

A Jérusalem. Linteau (fig. 5754), qui se voyait sur la porte d'un hospice de vieillesse pour les femmes d'humble condition. Ce linteau a depuis été employé comme pierre d'angle, dans le mur actuel de la ville, près de la porte dite *Bab-ez-Zahireh*, la « porte des fleurs », que les guides appellent aussi la porte d'Hérode. Le texte est sens dessus dessous; il occupe un espace de 1 m. 50 de long sur 0 m. 042 de haut.



5754. — Linteau à Jérusalem.
D'après *Revue biblique*, 1892, p. 583.

Voici la transcription :

Γεροκομῖον γυναικῶν
ταπεινῶν συ(ν)σταθὲν διὰ τῆς
Ἁγίας τῆς Θεοτόκου, ὑπὸ Ἰω-
άννου κ(αὶ) Βερίνης Βυζάντιων.

« Asile de vieillesse pour les femmes pauvres, fondé au nom de la sainte mère de Dieu, par Jean et Verina de Byzance. »

Germer-Durand, *Épigraphie chrétienne de Jérusalem*, dans *Revue biblique*, 1892, t. I, p. 583, n. 45.

A Néoclaudiopolis, dans le Pont (aujourd'hui *Vézir-Keupru*) :

. . . .φος καὶ μέγας
ἐν δόξι ὃς καὶ τοῦτο προστέ-
θικε τοῦργον·
ὁδίταις τε καὶ ξένοις ἀεί-
μνηστον ἅπα-
σι παραδούς·
ἧς μ[ε]ρί[μ]νης οὐ-
δὲν ἀντάξιον
εὑρῶν ὁ δῆμος
στήλῃ τὸν εὐ-
εργέτην ὡς εἶ-
χεν ἠμίψατο.

On ne connaissait jusqu'ici qu'un seul *titulus* officiel de Néoclaudiopolis : une dédicace à Carus et à Carin. Le présent texte, qu'on peut dater avec certitude du IVe siècle finissant, est un décret honorifique destiné à récompenser un évergète qui n'est pas nommé. Le bienfait que le personnage avait ajouté à tant d'autres (τοῦτο προστεθεικε τοῦργον) est probablement la construction d'un ξενοδοκεῖον, puisqu'il était destiné ὁδίταις τε καὶ ξένοις. Inscription rédigée en prose rythmée.

H. Grégoire, *Voyage dans le Pont et la Cappadoce*, dans *Bulletin de correspondance hellénique*, 1909, t. XXXIII, p. 12, n. 2.

La plupart de ces établissements avaient à leur tête des moines. Ceux-ci exerçaient de cette façon un ministère efficace en même temps qu'une œuvre de charité et ils se jugeaient suffisamment rémunérés de leurs peines si leurs hôtes rendaient hommage au Christ pour le dévouement de ses serviteurs. On trouve dans les passe-temps poétiques de saint Théodore, abbé de Stude, une pièce de sa composition intitulée : *Pour le xenodochium*, et qui fut peut-être gravée sur le linteau de la porte [1] :

Εἰς τὸ ξενοδοχεῖον·
Προβᾶτε, δεῦτε τῇ ξενιζούσῃ στέγῃ.
Ἄνδρες πορευταί, τοῖς πόνοις κεκμηκότες,
Μετεκλάβοιτε τῶν ἐμῶν ξενισμάτων,
Ἄρτου ποθητοῦ, τοῦ τρέφοντος καρδίαν,
Πότου γλυκείου, τοῦ ῥέοντος ἀφθόνως,
Σκεπασμάτων τε τῶν ψύχους ἀλλοτρίων.
Ἃ μοι παρέσχε τῷ θεογνώστῳ, φίλοι,
Ἐκ τῶν πανόλκων δωρεῶν αὐτοῦ χάριν,
Ὁ δεσπότης μου Χριστός, ὁ πλουτοβρύτης.
Ἐπευλογοῦντες αὐτὸν. ὡς κοσμοτρόφον,
Κἀμοὶ προσευχὴν ἀντιποιοῦντες μόνον,
Ὅπως ἐκεῖθεν τῷ φιλοξένῳ τρόπῳ,
Τοὺς Ἀβραὰμ τύχοιμι κόλπους εἰσδύναι·

« Venez, approchez de ce toit hospitalier, voyageurs accablés de fatigue. Recevez les offrandes de l'hospitalité : un pain désiré qui nourrira votre cœur, un agréable breuvage et qui coule abondamment, un vêtement qui vous préservera du froid. Tels sont, amis, les biens que moi, Théognoste, j'avais reçus de mon maître le Christ, distributeur de toute richesse. Rendez-lui grâce, car c'est lui qui nourrit le monde; dites seulement pour moi une prière afin qu'en échange de cette hospitalité, j'aie le bonheur d'être reçu dans le sein d'Abraham. »

Chaque monastère avait son ξενοδόχος chargé de la réception des étrangers, de les traiter avec les égards du savoir-vivre, de satisfaire à leurs besoins. La correspondance de saint Théodore de Stude contient une lettre adressée au xénodoque Abramius qu'il réprimande sévèrement à cause de ses colères incessantes qui le rendaient redoutable à ses administrés [2].

Hôpitaux, hospices, hôtelleries étaient soumis,

[1] *Carmen*, XXIX, *P. G.*, t. XCIX, col. 1792. — [2] *P. G.*, t. XCIX, col. 1352-1353.

comme les monastères eux-mêmes, à la juridiction épiscopale, et leurs biens étaient administrés comme les biens ecclésiastiques et monastiques. Tout le personnel était monastique : xénodoque, gérocome, nosocome, orphanotrophe, etc., et le bureau spécial « des fondations pieuses » administrait les biens sous la surveillance du grand économe.

De cette administration nous trouvons un vestige dans un papyrus du VI^e^ ou du VII^e^ siècle, relatif à un monastère d'Égypte [1].

Papyrus mesurant 0 m. 198 sur 0 m. 347.

+ Οἶδεν ἡ περ[ί]βλεπτος ὑμῶν γνησία φιλία ὡς
[δέδοκται ἀφορισθῆναι τὴν μο[ῖρ]αν τοῦ εὐαγοῦς
νοσοκομίου εἰς τὰς [διανομ]ὰς καὶ μὴ παρελθεῖν
[τινα διὰ τῶν ἐποικείων αὐτοῦ. ἐπειδὴ τοῦ
[παρόντος
ἦλθαν ἐνταῦθα οἱ ἀπὸ Πιαδοθ τοῦ ἐποικείου λέγον-
[τες ὡς ἐτάγησαν ὄσον καὶ κ[ρ]ιθὴν καὶ
[χόρτον καὶ
}καὶ{ἐφάνη μοι πιστὸν τὸ πρᾶγμα, ἀλλὰ παρακαλῶ
[τοὺς περιβλέπτους ὑμᾶς παραγγεῖλ[αι μὴ
[πα]ρ[ελθε]ῖ[ν] τινα
δι' αὐτῶν. εἰ δὲ ἀπὸ τοῦ δεσπότου μου καὶ ἀδελφοῦ
[τοῦ μεγαλοπρε(πεστάτου) χαρτουλαρίου
[ἐτάγησαν ἢ ἀπὸ τοῦ κοι[ν]οῦ δεσπότου
τοῦ ἐνδοξοτάτου ἰλλ(ουστρίου) κελεύσῃ πάλιν γρ[α]-
[φῆναί μ[οι ἡ π]ερίβλε(πτος) ὑμῶν φιλ[ί]α
[ἵνα παρακ[α]λήσω αὐτούς,
ἐπειδὴ ἀπροόπτως πρᾶγμα οὐ θέλω ἀναγαγεῖν
[αὐτοῖς, ἐὰν μὴ ἀκριβεύτωμαι ἀφ' ὑμῶν περὶ
ἑκάστου πράγματος· ἔδοξεν γὰρ ὡς εἴρηται ἀφορ[ισ]-
[θῆναι τὴν μοῖραν τοῦ εὐαγοῦς νοσοκομίου
εἰς ἑκάστην διανομὴν γενησομένην, καὶ ἐπικλαύσω
[ἐγὼ αὐτὴν τοῖς δυναμέ(νοις) ἐποικείοις
ἕκαστον πρᾶγμα ζητούμενον παρασχεῖν +

Au *verso*, sous une ligne effacée :

+ τῷ δεσπό(τῃ) μ(ο)υ ἀδελφῷ τ(ῷ) α[·].() περι-
[βλ(έπτῷ) πα(ν)τιμ(αξίῳ) πρ(οσ)κ(υνήτῳ)
[ἀξιω(τάτῳ) γνη(σίῳ) κυρίῳ Σεν[··]ιτῳ
[α · τ ( )+ Κομιτ ...+

« Vos Éminentes et Sincères Amitiés n'ignorent pas qu'il a été décidé que les revenus de la part de l'hôpital sacré seraient mis à part pour les distributions, et que personne ne devait traverser le terrain de ses fermes. Or des gens de la ferme Piaboth viennent de se rendre, ici, en disant qu'on leur a cédé un âne, de l'orge et du fourrage, et l'affaire me semble véridique. Je prie donc Vos Éminences de donner des ordres pour que personne ne traverse les fermes. Si toutefois [ces biens] ont été cédés, par mon seigneur et frère le très magnifique secrétaire ou par notre seigneur commun le très honorable (*illustris*), que Vos Éminentes Amitiés ordonnent qu'une autre lettre me soit écrite pour que je les admette (ces gens) ; car je ne désire pas leur donner le moindre ennui, sans prévision ou sans instructions précises de votre part sur chaque point. Car il a été décidé, comme il a été dit, que la part de l'hôpital sacré serait mise de côté pour n'importe quelle distribution qui pourrait être nécessaire ; et je regretterais qu'avec cette part des fermes opulentes fussent pourvues de tout ce qu'elles demandent. »

On est à peine mieux renseigné sur le personnel attaché aux établissements hospitaliers. Mais il est certain qu'on a eu recours à des serviteurs non engagés dans la vie monastique ou cléricale. Les hôpitaux d'Alexandrie employaient des infirmiers appelés *parabolani*, mais peut-être seulement dans le cas d'épidémies. Une loi d'Honorius et de Théodose le Jeune réduit leur nombre à six cents : *Parabolanos qui ad curanda debilium ægra corpora deputantur, sescentos constitui præcipimus.* Ils doivent être choisis parmi ceux ayant déjà exercé cette profession et acquis de l'expérience ; *de iis qui antea fuerant et qui pro consuetudini curandi gerunt experientiam* [2]. Ces six cents *parabolani* sont placés sous la surveillance épiscopale : *Ita ut hi sescenti viri reverentissimi sacerdotis præceptis ac dispositionibus obsecundent et sub ejus cura consistant.* L'assiduité à leurs fonctions est considérée comme un impérieux devoir ; il leur est défendu, en conséquence, de fréquenter les spectacles publics ; de paraître dans le lieu des séances de la curie et même devant les tribunaux, à moins qu'il n'existe des circonstances particulières exigeant leur présence près des juges : *Nisi forte singuli ob causas proprias et necessitates judicem adierint.*

La législation impériale a multiplié ses faveurs à l'égard des établissements hospitaliers, exempts de charges et d'impôts (sauf pour les contributions afférentes à l'entretien des routes et des ponts [3]), jouissance de prescription spéciale en ce qui concerne les actions réelles et personnelles ; remises de charges frappant les libéralités faites par les curiales : *Sancimus res ad venerabiles ecclesias, vel xenones, vel monasteria, vel orphanotrophia, vel gerontocomia, vel ptochotrophia, vel brephotrophia, vel si quid aliud tale consortium descendentes ex qualicumque curiali liberalitate, sive inter vivos, sive mortuis causa, sive in ultimis voluntatibus habita lucrativorum inscriptionibus liberas immunesque esse* [4].

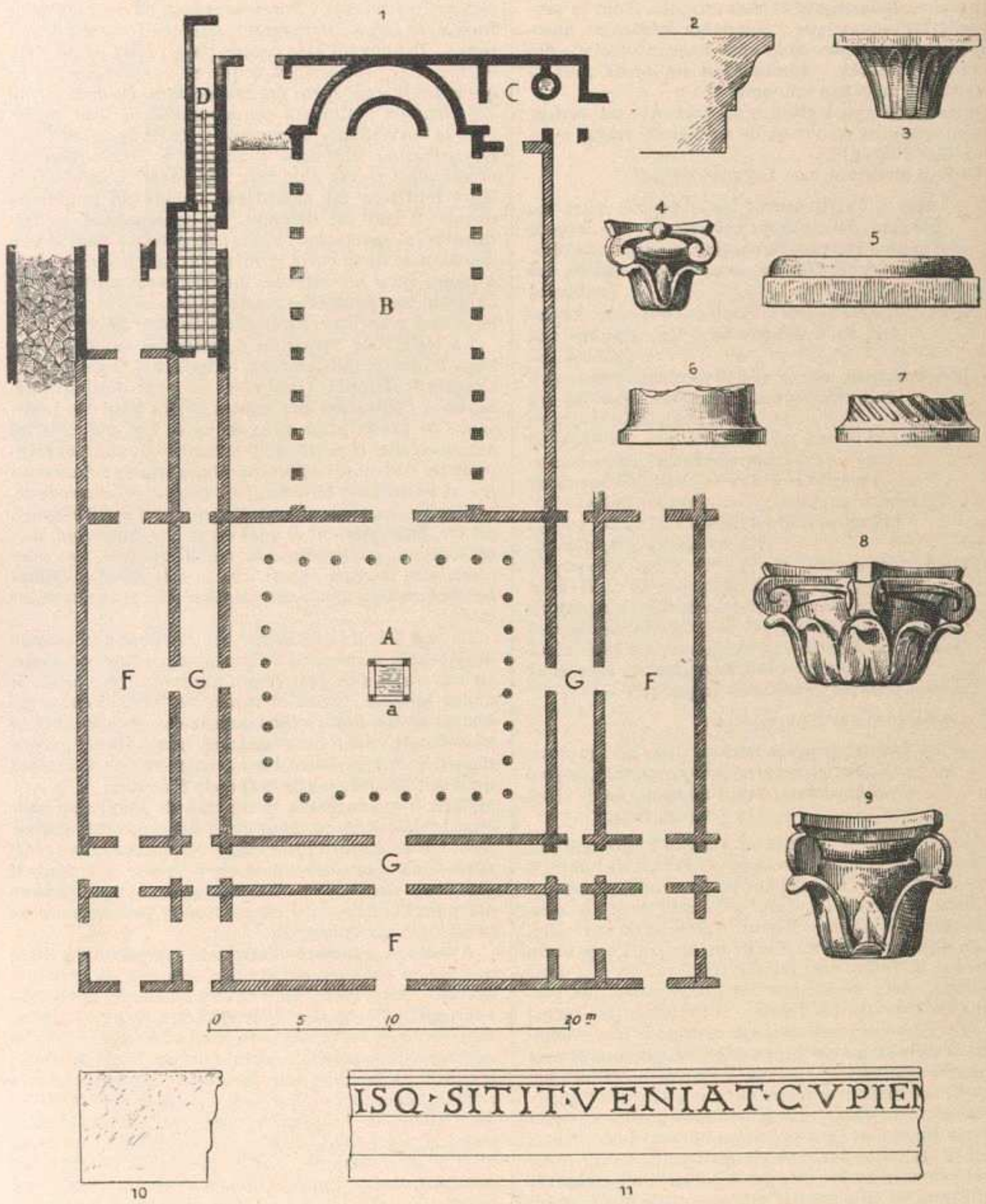
Le legs fait aux indigents est attribué à la maison hospitalière du lieu où le testateur a son domicile ; en cas où il s'en trouverait plusieurs, on choisit le moins fortuné : *Tunc ei xenon vel ptochotrophio qui pauperior esse dignoscitur ;* dans le cas où la localité ne posséderait aucun établissement hospitalier, l'évêque répartira le legs entre les nécessiteux [5], le tout sans qu'il soit fait retenue de la *Quarte-Falcidie.*

Ceux à qui incombe la mission de fonder un asile charitable ont un an pour s'acquitter de cette obligation. *Xenodochium autem aut ptochium, aut aliam venerabilem domum intra unum fieri annum.* S'il faut de plus longs délais, on louera un immeuble approprié en attendant que l'édifice soit terminé [6]. Tout se fera sous la surveillance épiscopale.

Ayant la capacité d'acquérir librement, à titre gratuit ou onéreux, ces établissements sont invités à accroître leurs biens, mais aussi à refuser les donations onéreuses : *Sicut autem damnosas alienationes prohibemus, sic etiam damnosas possessiones intercidimus* [7]. Ils ne peuvent, en principe, aliéner que les biens meubles ; les biens immeubles tels que terres, jardins, esclaves ruraux, annonces civiles sont exceptés. Toutefois les établissements hospitaliers peuvent procéder entre eux à des échanges de biens immeubles, à condition qu'il y ait indemnité réciproque, consentement des administrateurs, approbation de l'évêque. « Ceux qui feront de tels échanges, écrit Justinien, auront à craindre le jugement du Dieu tout-puissant, s'ils prévariquent, si quelque collusion a lieu de leur part et s'ils favorisent une des parties [8]. » Il peut y avoir vente licite pour échapper à des charges écrasantes ; enfin on permet des emphytéoses temporaires ou perpétuelles sous des conditions déterminées.

Lorsque ces établissements se voient autorisés à contracter un emprunt en vue de payer les tributs ou

[1] B. Grenfell et A. Hunt, *The Amherst papyri*, London, 1901, part. 2, p. 188, n. CLIV. — [2] *Cod. theod.*, l. XVI, tit. II, l. 42-43 ; *Code justinien*, I, III, *De episcop.*, 17, 18. — [3] *Aut. coll.*, IX, XIV ; *Novell.*, CXXXI, c. V. — [4] *Code justinien*, l. I, tit. II, *De Eccles.*, l. 19 ; l. I, tit. III, *De episc.*, l. 35 ; l. VIII, tit. LIV, *De donation.*, l. 36, n. 3. — [5] *Code justinien*, l. I, tit. III, l. 49. — [6] *Code justinien*, l. I, tit. III, l. 46. — [7] *Code justinien*, l. I, tit. III, l. 42, n. 67 ; *Aut. coll.*, I, VII, *Novell.*, VIII, c. 12. — [8] *Aut. coll.*, X, X ; *Novell.*, LV, præf. ; *Aut. coll.*, IX, IX, *Novell.*, LIV, c. 2.



5755. — *Xenodochium* d'Ostie. D'après J.-B. De Rossi,, *Bullet.*, 1866, p. 103.

Légende :

A. Atrium. — B. Basilique ou triclinium. — *a*. Citerne. — D. Briques de grandes dimensions. — E. Voie antique. — F. Chambres. — G. Corridors. — 2 à 14, débris provenant de l'édifice.

pour toute autre nécessité urgente, ils peuvent donner en gage un bien immobilier : *liceat ejus ordinatoribus immobilem rem aut supponere aut dare in speciale pignus;* mais alors l'intérêt ne doit pas dépasser trois pour cent ; *non autem majoribus quam quarta parte centesimæ.* Il faut, de plus, que les sommes prêtées tournent à l'avantage évident de l'asile.

Des règles spéciales s'appliquent aux *annalia legata;* les administrateurs ne doivent point consentir à ce que les « rentes perpétuelles » ainsi léguées soient transformées en une créance remboursable.

IV. Fondations en Occident. — En Occident, le premier hôpital public fut celui qu'ouvrit à Rome la matrone Fabiola vers la fin du IVe siècle. Écrivant à Oceanum, saint Jérôme lui dit : *Quin potius omnem censum, quem habere poterat (erat autem amplissimus, et respondens generi ejus) dilapidavit, ac vendidit : et in pecuniam congregatum, usibus pauperum præparavit; et prima omnium νοσοκομεῖον instituit, in quo ægrotantes colligeret de plateis, et consumpta languoribus atque inedia miserorum membra faveret* [1]. Vers la même époque, un patricien nommé Pammachius fonde un *xenodochium* à Ostie, et saint Jérôme lui écrit : *Audio te xenodochium in portu fecisse romano, et virgam de arbore Abraham in Ausonio plantasse littore. Quasi Æneas nova castra metaris, et super undam Tyberis, ubi ille, cogente quondam penuria, crustis fatalibus et quadris patulis non pepercit, tu viculum nostrum, id est, domum panis (Bethleem) ædificas : et diuturnam famem repentina saturitate compensas. Euge : nostra initia transgrederis; statum summum tenes; de radice pervenis ad cacumen; primus inter monachos, in prima urbe, primum sequeris patriarcham* [2]. Cette fondation fut faite vers 398, et nous préférerions une description bien plate à toutes ces belles louanges qui nous apprennent peu de chose. On a retrouvé à Ostie les traces d'une construction importante près de la porte de Trajan. C'était un vaste atrium (fig. 5755) entouré de portiques; beaucoup de bases de colonnes se trouvaient en place, tandis que colonnes et chapiteaux gisaient parmi les ruines. Ces colonnes étaient des matériaux rapportés d'édifices plus anciens; les bases et les chapiteaux indiquaient un travail de la fin du IVe siècle. J.-B. De Rossi avait pensé d'abord qu'on se trouvait sur l'emplacement d'une basilique, mais l'architecte Carnevali le détrompa et insista fortement sur la présence de corridors et de chambres nombreuses. Des fragments épigraphiques, sur lesquels on avait cherché à imiter le type philocalien, permirent de reconstituer quelques lambeaux de phrases qui ornaient les faces d'un canthare; trois faces sont représentées :

...ATRIVM CVM QVADRIPORTICVM SED.....
...ET COLVMNAS CVM.....
...ISQ. SITIT VENIAT CVPIENS AVRIRE FLVENTA...

L'ensemble pouvait peut-être se reconstituer ainsi :.. *(fecit) atrium cum quadriporticum sed et columnas cum (cisterna?) Quisque sitit veniat cupiens(h)aurire fluenta*[3].

Le rapport de R. Lanciani [4] ne contredit pas la possibilité de voir ici les vestiges du *xenodochium* de Pammachius que le pape Pie II avait cherché vainement au XVe siècle [5].

Cet édifice est probablement le seul qu'on retrouvera en Occident où les établissements hospitaliers les plus anciens ne connurent que tardivement l'importance administrative qu'ils obtenaient en Orient. Est-il bien exact que le *xenodochium* d'Ostie ait joui d'une célébrité telle que le laisse entendre saint Jérôme : *Xenodochium in portu romano situm totus pariter mundus audivit* [6]? Peut-être y a-t-il ici une pointe d'exagération, à moins que l'auteur n'ait songé au *xenodochium* situé dans le port où abordaient tous ceux qui se rendaient à Rome. Sa célébrité s'était répandue en tous lieux, car Rome était visitée par tout le monde. S'adressant, dans une autre lettre, à Pammachius lui-même, Jérôme lui écrit qu'à Bethléem aussi on a élevé un *xenodochium* pour recevoir les pèlerins : *Nos in ista provincia, ædificato monasterio et diversorio propter exstructo, ne forte et modo Joseph cum Maria Bethleem veniens non inveniat hospitium, tantis de toto orbe confluentibus turbis obruimur monachorum ut nec cœptum opus deserere, nec supra vires ferre valeamus* [7].

Il faut peut-être faire une distinction entre ces établissements hospitaliers établis à l'intérieur des monastères et ceux qui se trouvaient le long des routes. Dans sa traduction de la règle de saint Pakhôme (n. 11), saint Jérôme écrit : *Quando ad ostium monasterii aliqui venerint, deducent eos ad locum xenodochii, præbebuntque omnia quæ apta sunt usui monachorum.* De même, la règle de saint Benoît détaille le cérémonial à suivre pour la réception des hôtes, mais ceci s'écarte de ce qu'il faut entendre par les hôtelleries dont nous voulons parler : *xenodochia, pandocheia,* accessibles à tous et en dehors de toute clôture monastique. C'est une hôtellerie de cette catégorie que décrit saint Jérôme en parlant de celle qui fut bâtie par les soins de sainte Paule : *angusto per triennium mansit hospitiolo, donec exstrueret cellulas ac monasteria, et diversorum peregrinorum juxta viam conderet mansiones* [8]. Voilà bien l'hôtellerie, l'hôpital, l'hospice ouvert à tout venant *juxta viam.*

Saint Paulin de Nole aurait bien dû être moins bref quand il décrit l'hôpital ou l'hospice qu'il avait cons-



5756. — Inscription d'Oviédo. — D'après Huebner, *Inscript. Hispan. lat. Suppl.*, 1900, p. 115, n. 484.

[1] S. Jérôme, *Epist.*, LXXVII, 6, *ad Oceanum*, *P. L.*, t. XXII, col. 694. — [2] S. Jérôme, *Epist.*, LXVI, 11, *ad Pammachium*, *P. L.*, t. XXII, col. 645. — [3] De Rossi, *Dello xenodochio di Pammachio*, dans *Bull. di archeol. crist.*, 1866, p. 50. — [4] *Rapporto del signore Rodolfo Lanciani sulle recenti scoperte nell' edificio riputato lo Xenodochio di Pammachio in Porto*, dans De Rossi, *Bullettino di archeol. crist.*, 1866, p. 100-101. — [5] *...cujus (xenodochii) nullæ visuntur reliquiæ...*, Nibby, *Porto*, p. 72. — [6] S. Jérôme, *Epist.*, LXXVII, 10, *P. L.*, t. XXII, col. 697. — [7] S. Jérôme, *Epist.*, LXVI, 14, *P. L.*, t. XXII, col. 647. — [8] S. Jérôme, *Epist.*, CVIII, 14, *P. L.*, t. XXII, col. 890.

ruit et où on croit entrevoir des sièges ou des banquettes installés le long des murs et destinés à trois catégories : indigents, vieillards et vieilles femmes [1] :

Dispositi trino per longa sedilia cœtu
Obstrepuere senes, inopum miserabile vulgus,
Et socio canæ residentes agmine matres.

Le *Liber pontificalis* contient diverses mentions des libéralités pontificales en faveur des hôpitaux et hospices de Rome. Pélage II (578-590) donna sa maison paternelle : *hic domum suam fecit* [*ptochium; xenodochium, hospitium*], disent les divers manuscrits [2]. La *Chronique* d'Adon dit que le pape Symmaque rétablit *pauperibus habitacula tria* [3] désignés par les vocables de Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-Laurent. Quant à saint Grégoire le Grand, son biographe Jean Diacre écrit qu'il donna les marques de sa piété *intra vel extra urbem. Cæterum Probum religiosum abbatem cum multis pecuniis jerosolymam destinavit cujus instantia venerabile xenodochium constituit, et tam ibi quam in monte Sina penes Arabiam, Dei famulis sub regimine Palladii constitutis, quotidiani victus et vestimenti copiam quandiu vivere potuit annualiter mittere procuravit* [4].

En Afrique nous trouvons quelques témoignages d'établissements hospitaliers, à Calama, à Hippone, à Carthage :

A Guelma (=*Calama*), une inscription dédicatoire aujourd'hui conservée à Paris :

BEATISSIMIS TEMPORIBVS DOMINORVM NOSTRORV
ET THEODOSI SEMPER ET VBIQVE VINCENTIVM ADMI-
[NISTRANTE POMP
VC AMPLISSIMOQVE PROCONSVLE ET THERSIO CRISPINO
[MEGETHIO VC LE
VALENTINVS VIR HONESTISSIMVS CVRATOR RE P
[LOCVM RVI
TVM QVI ANTEA SQVALORE ET SORDIBVS FOEDEBATVR
[AD NE
RIVM VSVM ET AD PEREGRINORVM HOSPITALITATEM IN
[MELIOREM
ADVM ET ASPECTVM PROPRIA PECVNIA REFORMAVIT·
[FELICI-

Beatissimis temporibus dominorum nostroru[*m Honori?*] *et Theodosi semper et ubique vincentium administrante Pomp.... v*(*iro*) *c*(*larissimo*) *amplissimoque proconsule et Thersio Crispino Megethio v*(*iro*) *c*(*larissimo*) *le*[*g*(*ato*]... *Valentinus vir honestissimus curator re*(*i*) *p*(*ublicæ*) *locum rui*[*nis obsi*]*tum, qui antea squalore et sordibus fœdabatur, ad ne*[*cessa*]*rium usum et ad peregrinorum hospitalitatem in meliorem* [*statum*] *ad* [*us*]*um et aspectum propria pecunia reformavit. Feliciter.*

Cette inscription peut s'entendre de Gratien, Valentinien II, Théodose I, qui régnèrent ensemble de 379 à 383, ou bien d'Honorius et Théodose qui régnèrent ensemble de 408 à 423. Le proconsul d'Afrique ici nommé est Pompeianus, en 400, 401. Cavedoni a longuement étudié la formule *ad peregrinorum hospitalitatem.*

Hase, dans *Journal des Savants*, 1837, p. 718; Falbe, *Excursion*, n. 29 ; *Clarac*, pl. LXXVI, n. 36 ; Delamare, *Exploration archéologique*, pl. CLXXXI, n. 21; Henzen, *Inscr.*, n. 6579; L. Renier, *Recueil*, n. 2736; *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n. 5341. Cf. Cavedoni, *Anni sopra alcuni antiche iscrizioni cristiane recentemente scoperte nella già reggenza d'Algeri*, dans *Memorie di religione, di morale et di litteratura*, Modena, 1839, IIe série, t. VII, p. 150-162.

A Hippone, saint Augustin ne se contente pas d'établir la vie monastique parmi son clergé, il veille à la fondation d'un *xenodochium*, non sans faire remarquer à ses auditeurs que *xenodochia et monasteria postea sunt appellata novis nominibus, res tamen ipsæ ante nomina sua erant, ut religionis veritate firmantur* [5], et il rappelle qu'il a décidé Leporius à cette dépense : *Leporius presbyter, seculi natalibus clarus et apud suos honestissimo loco natus,... habebat xenodochium ædificandum, quod modo videtis ædificatum. Ego illi injunxi, ego jussi; obtemperavit mihi libentissime, et sicut videtis operatus est* [6].

Pendant la persécution vandale, Deogratias, évêque de Carthage, transforma deux églises en hôpitaux pour le logement des malheureux déportés d'Italie sur la côte d'Afrique, en 455 [7].

En Espagne, nous rencontrons ce texte épigraphique intéressant et dans lequel on peut voir la mention d'un hospice.

A Oviedo, trouvé en 1898, dans une chapelle dédiée à sainte Léocadie, une dalle brisée en trois fragments. Hauteur 0 m. 48, longueur 1 m. 48, hauteur des lettres 0 m. 10, bien et profondément gravées, du VIIIe ou du IXe siècle (fig. 5756).

✝ PRINCIPVM *eg*REGIVS HANC AVLAM VV*lfila fecit*
HEC ORE HOC MAG*no* EXIMIA MACINA *p*ollet
VNDIVAGVMQVE MARIS PELAGVM HABITA*re suetos*
HAVLA TENET HOMINES INMENSO *æquore vectos.*

Ce qu'on peut lire ainsi :

✠ *principium* [*eg*]*regius hanc aulam Vu*[*lfila fecit*
hec ore hoc mag[*no*] *eximia macina* [*pollet,*
undivagumque maris pelagum habita[*re suetos*
haula tenet homines inmenso [*æquore vectos.*

Ligne 1 : *aula*, et trois lignes plus bas on lira *haula* (voir H). Le nom d'Ulfilas est introduit ici à cause de l'amorce VV et parce qu'il est fréquent chez les Goths; mais on ne connaît aucun prince ayant porté ce nom dans les Asturies à l'époque de notre inscription.

Ligne 2: *Os magnum* appliqué à un édifice veut sans doute dire « la porte », comme nous disons la « grand'-porte » pour la porte cochère. *Mag*[*no*] *eximia;* l'auteur semble avoir été peu familier avec les élisions, comme nous allons lui voir écrire ligne 3 : *pelagum habita*[*re*] et ligne 4 : *inmenso* [*æquore*?]. On trouve l'expression *Hec macina sacra* sur une inscription métrique à Cangas de Onis (Huebner, n. 149).

Ligne 3: *homines undivagum pelagum maris habitare suetos* ou *peritos*. Ce serait une allusion aux baleiniers qui partaient de ces ports cantabriques et asturiens pour faire la pêche dans les mers lointaines. Vulfila leur avait fait construire un hospice pour les recevoir et réconforter à leur retour des campagnes lointaines.

Ligne 4 : *inmenso* [*culmine surgens*] (Buecheler).

E. Huebner, *Nouvelle inscription métrique du VIIIe siècle trouvée à Oviédo*, dans *Bulletin hispanique*, 1899, t. I, p. 204-206; dans *Revue des Études anciennes*, 1899, p. 321-324; *Inscriptionum Hispaniæ christianarum supplementum*, 1900, p. 115, n. 484; Fita y Colomé, dans *Boletin de la Academia de la Historia*, 1901, t. XXXVIII, p. 27-73; cf. *Bulletin hispanique*, 1902, t. IV, p. 25-29.

En Gaule, on ne fait, semble-t-il, aucune distinction et le mot *xenodochium* (sous toutes ses formes : *senedochium, sinodochium, synodochium, exenodochium, cenodochium*) suffit à abriter toutes les misères et s'entend des édifices où l'on entasse pèlerins, indigents et vieillards. L'initiative se substitue à la protection des grands, et il semble établi que le *xenodochium* fondé à Lyon par le roi Childebert et la reine Ultrogothe

[1] S. Paulin, *Poem.*, XX, vs. 114 sq., *P. L.*, t. LXI, col. 555. — [2] *Liber pontificalis*, édit. Mommsen, t. I, p. 160. — [3] *P.L.*, t. CXXIII, col. 106. — [4] Jean Diacre, *Vita S. Gregorii*, l. II, c. LII, *P. L.*, t. LXXV, col. 110. — [5] S. Augustin, *Tract. in Johannem*, XCVII, 4. — [6] S. Augustin, *Serm.*, CCCLV, 2. — [7] Victor de Vite, *Hist. persec. Vandal.*, l. I, c. VIII.

eut pour premiers et authentiques fondateurs les fidèles lyonnais [1]. Le 5e canon du concile tenu à Orléans en 549 ne fait que confirmer à la demande du couple royal, *petentibus ipsis*, les statuts de l'hôpital et l'affectation des ressources : *Cujus institutionis ordinem vel expensæ rationem manuum nostrarum suscriptione firmavimus.* Défense est faite à tout prélat de l'Église de Lyon de retenir par devers lui ou de transférer à sa propre église les dons provenant de l'offrande des souverains et de la charité des fidèles. Que leurs successeurs ne s'avisent pas de rien retrancher aux possessions, coutumes et constitutions de ce *xenodochium*, mais au contraire qu'ils fassent en sorte que cette fondation ne souffre dans son maintien ni détriment, ni diminution. Veillant, en prévision de la récompense éternelle, à ce que, selon le but de la fondation, le soin et le nombre des malades, la réception des pèlerins y subsistent perpétuellement sans aucune atteinte : *et cura ægrotantium ac numerus, vel exceptio peregrinorum, secundum inditam institutionem, inviolabili semper stabilitate permaneat.* Quiconque entreprendra de contrevenir à ces règlements ou retranchera quelque chose aux biens de l'hôpital sera frappé d'anathème.

En Belgique, la plus ancienne indication d'un établissement hospitalier se lit dans la vie de saint Victrice, au ve siècle [2]. A Tournai, en 619, s'élève l'hôpital des Frères et des Sœurs de Saint-Victor [3].

A partir du ixe siècle, les témoignages deviennent plus nombreux. Ce qui précède suffit, croyons-nous, à laisser entrevoir l'intérêt de ce sujet qu'on ne pourrait étudier d'une manière approfondie qu'en le rattachant à l'histoire des pèlerinages, et ces deux sujets inséparables ont beaucoup à attendre des anciennes vies des saints, des itinéraires, de tous les documents anecdotiques tels que *miracula* dont il n'est pas possible de donner ici un dépouillement méthodique. Mais, il ne faut pas se lasser de le redire, l'histoire des institutions chrétiennes ne sera possible dans le détail minutieux qu'elle réclame que lorsque des érudits dévoués auront consenti à employer une notable partie de leur temps à relever des citations et à les classer. Le résultat compensera la peine, et c'est de ces résultats éprouvés, rapprochés, confrontés que l'histoire définitive sera faite.

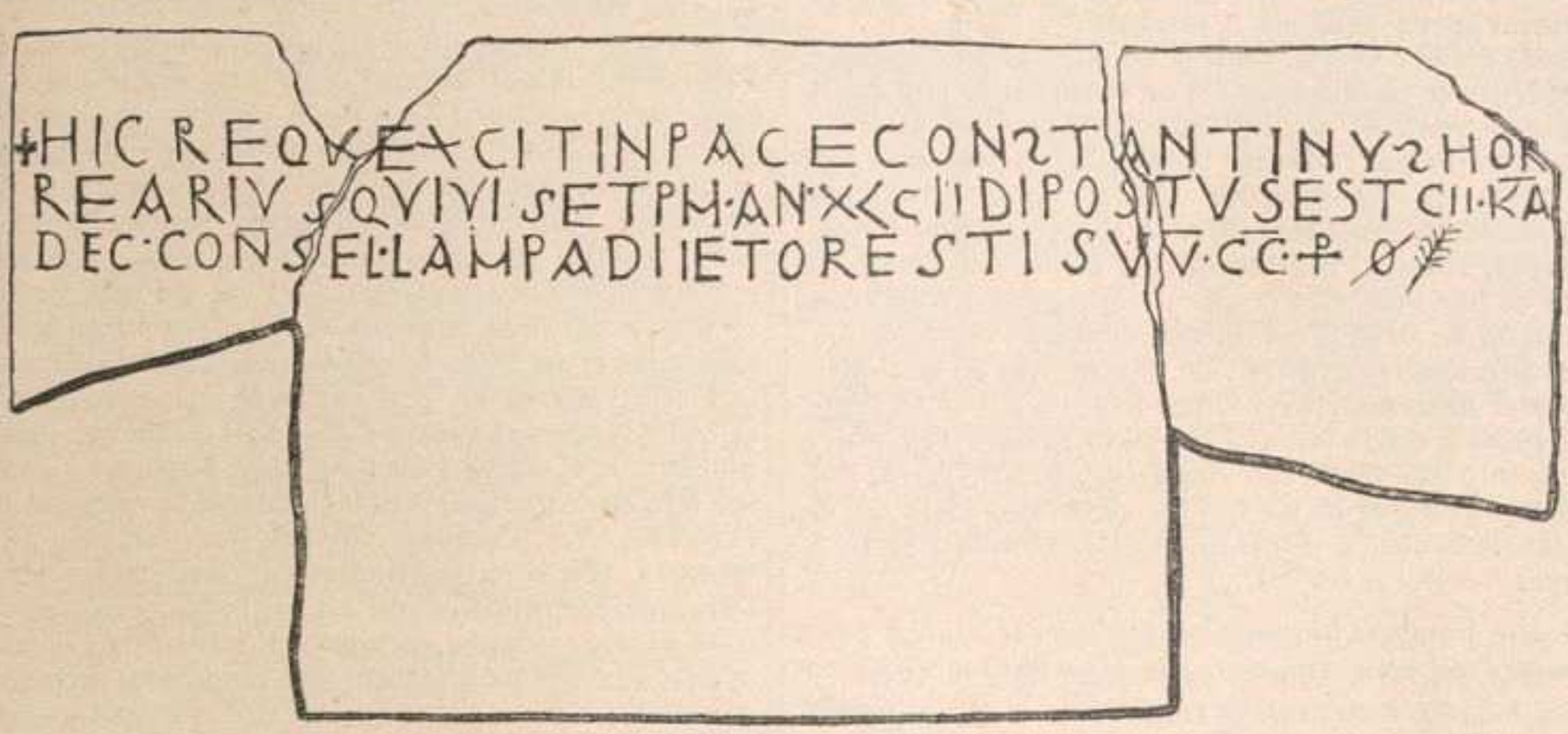
H. LECLERCQ.

HORLOGE. — Nous avons déjà parlé des procédés employés pour mesurer le temps. Voir *Dictionn.*, t. II, au mot CADRANS SOLAIRES et tome VI, au mot HEURE. Nous ne croyons pas que l'antiquité chrétienne nous offre aucun instrument du genre de ceux appelés clepsydres et horloges à eau ; cependant nous devons mentionner un fragment de marbre trouvé à Santiponce et conservé à Séville, fragment du VIIe ou du VIIIe siècle, sur lequel on lit ces mots [4] :

ho]ROLOGIV̄
|\ DNI
s]CI STETENI
C II

horologium... dni sci Stefani

On ne saurait préjuger à quel monument se référait le texte qu'on vient de lire. D'ailleurs on n'est guère mieux renseigné sur certaines horloges dont l'existence



5757. — Épitaphe d'un *horrearius*. D'après De Rossi, *Inscript. urbis Romæ*, t. I, p. 466, n. 1026.

nous est attestée au VIe siècle. Lorsque Cassiodore eut fondé le monastère de Vivarium, il accorda une attention particulière à la bibliothèque, veillant à tout, même aux reliures, *ut litterarum sacrarum pulchritudinem facies desuper decora vestiret;* c'est pourquoi *multiplices species facturarum in uno codice depictas expressit...; paravit etiam nocturnis vigiliis mechanicas lucernas..., quæ humano ministerio cessante prolixe custodirent uberrimi luminis claritatem, et horologia tum solare tum aquatile, quod die noctuque horarum jugiter indicaret quantitatem* [5].

En 757, une lettre du pape Paul Ier au roi Pépin lui annonce l'envoi d'une horloge nocturne : *Direximus... et libros, quantos reperire potuimus, id est Antiphonale et Responsale, insimul artem grammaticum Aristotelis, Dionysii Areopagitæ libros, Geometricam, Orthographiam, Grammaticam, omnes Græco eloquio scriptores, necnon et horologium nocturnum* [6]. Un demi-siècle plus tard, dans l'épitaphe de Pacificus, archidiacre de Vérone, il est fait mention *horologii nocturni* (ab eo) *primum inventi, quod nullus ante viderat* [7]. Tout au

[1] Guigue, *Recherches sur Notre-Dame de Lyon, hôpital fondé au VIe siècle par le roi Childebert et la reine Ultrogothe, Origine du pont de la Guillotière et du Grand Hôtel Dieu*, in-8°, Lyon, 1875. — [2] Ghesquière, *Acta sanct. Belg.*, t. I, p. 387. — [3] Delannoy, *Notice historique sur les hospices de Tournai*, 1880; E. Soil, *Les bâtiments de l'hôpital de Notre-Dame de Tournai*, Tournai, 1892. — [4] E. Huebner, *Inscriptiones Hispaniæ christianæ*, 1871, p. 20, n. 63. — [5] Cassiodore, *De instit. divin. litter.*, c. XI. — [6] *Cod. carolinus*, n. XXV, édit., Cenni, *Monumenta dominationis pontificiæ*, in-4°, Roma, 1760-1761, t. I, p. 148. — [7] Gf. Giuliari, dans *Archivio Veneto*, t. XIX, p. 9 sq. Cl. Sallier, *Recherches sur les horloges des anciens*, dans *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Acad. roy. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1711-1717, t. IV, p. 148-149.

plus peut-on dire que l'archidiacre de Vérone avait trouvé un nouveau système, car, on l'a vu, les horloges nocturnes existaient longtemps avant lui.

H. LECLERCQ.

HORREARIUS. — L'*horrearius* était un gardien du grenier à orge, profession qui en vaut bien une autre mais qui n'a pas su s'imposer à l'attention au point de faire composer un nom spécial pour les titulaires de cet office. Deux inscriptions romaines font connaître des *horrearii*. La plus ancienne est de l'année 513, gravée sur une grande plaque de marbre en lettres fort élégantes [1] :

HIC SITuS EST RECORD·M VIR
FRINGYLLVS ⁘ HORR·VI·FESTI
qui vix aNN ⁘ PM ⁘ LXV·DEP· SD
sept T · PROBO VCO *ns*

Hic situs est recordabilis memoriæ vir Fringyllus horrearius viri illustris gesti, qui vixit annos plus minus LXV, depositus sub die... septembris, Probo v. c.

Marini avait proposé à la dernière ligne : [*d. n. Arcadio e*]*t Probo vcs.*, mais si on observe que la ligne précédente se termine par les mots *depositus sub die*, il faut bien terminer cette phrase par une date, et il ne reste dès lors qu'à adopter la restitution proposée par De Rossi. Le *vir inlustris Festus* dont Fringyllus était garde-magasin est, suivant toute vraisemblance, le Festus, sénateur romain qui est connu par l'histoire civile et par l'histoire ecclésiastique pour avoir vécu vers la fin du v^e^ et le commencement du vi^e^ siècle.

La deuxième inscription est postérieure de quelques années et nous amène à l'année 530. Au début, le symbole chrétien qui fut enlevé au ciseau, mais reste visible, est signalé par J.-B. De Rossi (fig. 5757). A la fin, entre le chrisme et la palme, un sigle (une sorte de Φ majuscule incliné à droite) dont l'explication reste à trouver [2]. Voici le texte :

+ *Hic requexcit in pace Constantinus horrearius qui viset p m. an. xlcii depositus est cii·ka dec. cons Fl. Lampadii et Orestis vv. cc.* ☩

Ligne 2 : *qui vixit plus minus annos 48, depositus est 8 kal*, la lettre *c* est un *episemon* (voir ce mot).

H. LECLERCQ.

HOSANNA. — La forme latine est dérivée du grec ὡσαννά, dérivé lui-même d'un mot hébreu dont la forme primitive est Rôsi âh nâ, sauve, je t'en prie. Cette forme, s'étant altérée et abrégée, était au temps de Notre-Seigneur *Hosanna*. Cette acclamation liturgique était usitée chez les Hébreux surtout à la fête des Tabernacles, si bien que le septième jour de cette fête avait pris le nom de grand Hosanna. Il est tiré du ps. CXVII, 25, *Benedictus qui venit in nomine Domini*, qui est un verset messianique. On sait qu'au jour des rameaux, en rentrant à Jérusalem, le Seigneur fut accueilli par ces mots : *Hosanna filio David, Benedictus qui venit in nomine Domini, hosanna in excelsis*. Le mot se lit six fois dans les évangiles, Marc., XI, 9, 10; Ioan., XII, 13; Matth., XXI, 9, 15.

L'acclamation hosanna a passé de l'hébreu à la liturgie chrétienne comme *alleluia* et *amen*. On le trouve déjà dans la *Didaché*, X, 6, édit. Harnack, Leipzig, 1884, p. 35; dans les *Constitutions apostoliques*, VIII, 13; cf. VII, 26. Saint Jérôme répondant à une question du pape Damase explique la signification du mot, *Ep.*, XX, 3, *P. L.*, t. XXII, col. 377. Saint Augustin nous dit : *Vox autem obsecrantis est, hosanna, sicut nonnulli dicunt qui hebraeam linguam noverunt, magis affectum indicans, quam rem aliquam significans, sicut sunt in lingua latina, quas interjectiones vocant* [3]. Il avait le sens de hourrah, *vivat*. L'*hosanna* est employé dans toutes les liturgies au *sanctus* de la messe. Voir TRISAGION.

BIBLIOGRAPHIE. — Pour le sens hébreu du mot, voir Buxtorf, *Lexicon talmudicum*, édit. Fisher, 1859, p. 502; G. Dalman, *Grammatik des jüdisch-palästinischen aramaisch*, Leipzig, 1894, p. 198 et tous les *Dictionnaires de la Bible*, de Vigouroux, t. III, col. 759; Hastings, t. II, p. 418, etc. Cf. *Encycl. f. prot. théologie*, au mot TRISAGION.

F. CABROL.

HOSTIES. — Voir AZYMES, *Dictionn.*, t. I, col. 3254; FER A HOSTIES, *ibid.*, t. V, col. 1366 et PAINS D'AUTEL.

HUCBALD. — I. Vie. II. Ouvrages. III. Bibliographie.

I. VIE. — Hucbald était né vers 840; il mourut à l'abbaye de Saint-Amand le 29 juin d'une année qui pourrait être 930; il aura donc vécu quatre-vingt-dix ans et on ne peut que rendre hommage à cette longue et toujours laborieuse existence. On ignore le lieu de sa naissance, mais on sait qu'il entra jeune à l'abbaye de Saint-Amand (*monasterium Elnonense*) où il avait un oncle écolâtre du monastère, Milon. On dit, mais que ne dit-on pas, que le neveu et l'oncle se brouillèrent à l'occasion d'un office de saint André, apôtre. Hucbald, qui était jeune, en prit occasion pour voyager, se rendit à Nevers et y ouvrit une école. L'évêque de cette ville en fut si content qu'il autorisa Hucbald à emporter, lors de son retour à Saint-Amand, le corps du martyr saint Cyr. Il est fort possible que tout cela ait été imaginé afin d'authentiquer un corps qu'on voulait faire vénérer, mais ce qui est probable, c'est qu'Hucbald a voyagé un peu, puisqu'on le rencontre à Auxerre, assidu aux leçons d'Heiric. Son biographe ne manque pas de lui faire les plus grands éloges pour sa science, sa vertu, sa piété; tout cela doit être vrai, mais tout cela est si fréquent dans la littérature biographique qu'on peut se contenter, semble-t-il, d'une simple indication.

Milon mourut en 872 et Hucbald rentra à Saint-Amand vers cette date; il y prit la succession de son oncle et forma des élèves. Quelques années plus tard, en 883, on le rencontre établi à l'abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer, où l'abbé Rodolphe, malgré son âge, vint entendre ses leçons. En reconnaissance de ses services, l'abbé offrit à Hucbald une terre considérable dans le Vermandois; ce présent fut accepté et restitué à l'instant à l'abbaye de Saint-Bertin.

La réputation de l'écolâtre s'étendait, et, vers 893, l'archevêque de Reims, Foulques, lui confiait l'école canoniale et l'école cléricale de son diocèse. Hucbald devait réformer et restaurer ces deux écoles avec l'aide de Remi d'Auxerre; ils obtinrent un succès dont on peut juger par les noms de plusieurs hommes distingués issus de l'école de Reims pendant le X^e^ siècle.

Foulques mourut au mois de juin de l'année 900, et ce fut peut-être vers ce temps qu'Hucbald retourna à Saint-Amand. Le cartulaire de ce monastère renferme deux actes, datés de l'année 905, et souscrits par un certain Hucbald, notaire, qui pourrait fort bien être

[1] Au musée du Vatican, jadis à Saint-Martin-des-Monts; cf. Sirmond, ms. *Paris. suppl. lat. 1420*, p. 8; Doni, ms. *Vatic. 1713*, p. 32 *b*; Muratori, *Nov. thes. veter. inscr.*, t. IV, p. 1876, n. 8; G. Marini, *I papiri diplomatici*, p. 259; De Rossi, *Inscript. christ. urb. Romæ*, t. I, p. 430, n. 958; *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n. 9464. *Notizie degli scavi*, 1905, p. 11, à Ravenne. — [2] Muratori, *Nov. thes. vet. inscr.*, t. I, p. 421, n. 2; Clinton, *Fasti Romani*, t. II, p. 206; Gori, *Thes. diptych.*, t. II, p. 48; Nicolaï, *Basil. de Pauli*, p. 147, n. 229; De Rossi, *Inscr. christ.*, t. I, p. 466, n. 1026; *Corp. inscr. lat.*, t. VI *b*, n. 9461. — [3] *In Joa. tr.* LI, 2, *P. L.*, t. XXXV, col. 1764.

celui dont nous parlons. En 907, il écrivit la vie de sainte Rictrude, première abbesse de Marchiennes, et quelque temps après celle de sainte Aldegonde, abbesse de Maubeuge, enfin celle de saint Lebuin ou Lebwin, missionnaire, originaire de la Grande-Bretagne et missionnaire de l'Over-Yssel.

Hucbald vécut quatre-vingt-dix ans et mourut un dimanche 20 juin. Une chronique de Saint-Amand dit : 929; Sigebert de Gembloux et Albéric de Troisfontaines disent : 931; Jean d'Ypres parle de 932; mais ce n'est qu'en 930 qu'on rencontre la coïncidence du dimanche et du 20 juin. La dépouille de l'écolâtre fut inhumée dans l'église de Saint-Pierre à Saint-Amand et réunie à celle de son oncle Milon, dans un même tombeau. On lui fit cette épitaphe :

DORMIT IN HAC TVMBA SIMPLEX SINE FELLE COLVMBA
DOCTOR FLOS ET HONOS TAM CLERI QVAM MONACHORVM
HVCBALDVS FAMAM CVIVS PER CLIMATA MVNDI
EDITA SANCTORVM MODVLAMINA GESTAQVE CLAMANT
HIC CYRICI MEMBRA PRETIOSA REPERTA NIVERNIS
NOSTRIS INVEXIT ORIS SCRIPSITQUE TRIVMPHVM

II. Ouvrages. — Hucbald a laissé les écrits suivants :

1° *Carmen mirabile ad Carolum imperatorem Calvum de laude calvorum* ou *Ecloga de calvis*. Poème à la louange des chauves, dédié à l'empereur Charles le Chauve, en 876, et dont tous les mots commencent par un c. Cette pièce puérile a été éditée plus souvent que beaucoup de bons ouvrages; on la trouve dans *P. L.*, t. CXXXII, col. 1041-1064.

2° *Epistola metrica ad Carolum Calvum imperatorem*. Lettre d'envoi en vers élégiaques d'un poème sur la sobriété que Milon avait eu l'intention de dédier à l'empereur, mais il mourut et Hucbald se chargea de faire parvenir cet écrit au destinataire, en 876. — *P. L.*, t. CXXXII, col. 1047-1050.

3° *Epitaphium Milonis*, cinq vers héroïques. — *P. L.*, t. CXXXII, col. 1050.

4° Hucbald composa peut-être des hymnes en l'honneur de sainte Cilinie, mère de saint Remi, mais ces productions sont perdues. Cf. V. de Buck, dans *Acta sanct.*, octob., t. IX, p. 318-319.

5° *Passio SS. Cirici et Julittæ matris, viduæ iconiensis, Tarsi in Cilicia*. Récit composé d'après des actes apocryphes, dont il a encore, si c'était possible, amoindri le témoignage, tandis que Philippe de Harveng, abbé de Bonne-Espérance, lui a rendu le même service en le copiant dans un autre style. Cf. Mombritius, *Sanctuarium*, p. 21, n. 18; *P. L.*, t. CXXXII, col. 851-858.

6° *Epistola* et *Hymnus de sancto Theodorico*. Pendant son séjour à Reims, Hucbald composa et nota pour être chanté un office en l'honneur de saint Thierry. Deux hymnes et la lettre d'envoi ont été conservés. Cf. Mabillon, *Annales*, t. III, p. 691-692; *Acta sanct.*, juillet, t. I, p. 81-82; *P. L.*, t. CXXXII, col. 825-828.

7° *Vita sanctæ Rictrudis, abbatissæ marcianensis primæ*. Sainte Rictrude, première abbesse de Marchiennes sur la Scarpe, mourut vers l'année 688. Sa vie, composée à une date peu éloignée de sa mort périt dans la destruction du monastère par les Normands. Après le retour définitif d'Hucbald à Saint-Amand, les nonnes de Marchiennes le prièrent d'écrire une nouvelle vie et lui firent part de tout ce qu'elles savaient sur Rictrude. Hucbald communiqua son travail terminé à l'évêque de Liége, Étienne, qui ne trouva qu'à ajouter le nom de l'auteur et la date de la composition. — Cf. Bruxelles, Bibl. Royale, ms. *9119*, XII^e siècle; Mabillon, *Acta*, sæc. III, p. 939-950; *Acta sanct.*, mai, t. III, p. 81-89; Ghesquière, *Acta sanct. Belgii*, t. IV, p. 488-503; *P. L.*, t. CXXXII, col. 829-848.

8° *Vita sanctæ Aldegundis, abbatissæ et fundatricis malbodiensis*. Aldegonde, fondatrice et première abbesse de Maubeuge, morte en 684, n'avait laissé vivre son souvenir que dans deux récits anciens; les nonnes de Maubeuge, ayant lu la vie de sainte Rictrude, voulurent celle d'Aldegonde écrite par la même plume. Cf. Mabillon, *Acta*, sæc. II, p. 807-815; *Acta sanct.* janvier, t. II, p. 1040-1047, *P. L.*, t. CXXXII, col. 857 876.

9° *Vita sancti Lebuini, presbyteri Angli, Frisiorum et Westfalorum apostoli*. Lebuin mourut en 773. Hucbald dédie son travail à Balderias, évêque d'Utrecht depuis 918; ce récit est une des sources importantes pour l'étude de la plus ancienne constitution des Saxons. Cf. *Monum. Germ. histor., Scriptores*, t. II, p. 361-364, *P. L.*, t CXXXII, col. 875-894.

10° *Vita sancti Jonati, abbatis marcianensis primi*. Abbé de Marchiennes, vers la fin du VII^e siècle. Cf. *Acta sanct.*, août, t. I, p. 70 sq.; *P. L.*, t. CXXXII, col. 893-906.

11° C'est à titre de musicologue que nous devons retenir le nom et les écrits d'Hucbald. Dom Martin Gerbert (voir ce mot) a groupé, dans le tome I des *Scriptores de re musica*, tout ce qu'il a pu découvrir d'ouvrages musicaux écrits par Hucbald ou mis sous son nom. Il donne d'abord le *Liber de harmonica institutione*, t. I, p. 105-152, *P. L.*, t. CXXXII, col. 905-958, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Strasbourg, collationné avec un autre de la bibliothèque Malatestiana de Césène. La Bibliothèque royale de Bruxelles en possède (n. *10092*) une copie du X^e-XI^e siècle. Dans presque tous les manuscrits connus, cet écrit porte le nom d'Hucbald et il semble que ce soit le seul ouvrage musical qu'on puisse lui attribuer avec quasi-certitude. Il forme une sorte de commentaire du traité que Réginon, abbé de Prum, écrivit au IX^e siècle sous le même titre et sur le même sujet, c'est-à-dire sur les neumes des antiennes et des répons.

12° Une *Musica enchiriadis*, mise sous le nom d'Hucbald, est divisée en dix-neuf chapitres et forme un manuel complet de musique élémentaire, suivant les principes des Grecs, avec l'exposition d'une notation particulière. Il existe un assez grand nombre d'anciennes copies manuscrites de ce travail : deux seulement, celle de la bibliothèque Magliabecchiana de Florence et une des quatre qu'on conserve à la Bibliothèque nationale de Paris, indiquent le nom de l'auteur par les mots : *Uchubaldus Francigena;* tous les autres manuscrits anciens ou bien sont anonymes (trois à la Biblioth. nat. de Paris), ou bien indiquent un autre auteur. C'est ainsi par exemple que des deux copies du X^e ou du XI^e siècle que possède la Bibliothèque royale de Bruxelles, l'une (n° *10088*) porte le nom d'Otgerus; l'autre (n° *10115*) celui d'Odon, abbé de Saint-Amand. La différence notable de vues et de principes qu'on observe entre l'*Harmonica institutio* et la *Musica enchiriadis* a beaucoup embarrassé les biographes d'Hucbald. Aussi, pour l'expliquer, ont-ils affirmé que le premier ouvrage fut écrit par Hucbald pendant sa jeunesse, tandis que le second n'aurait été composé que beaucoup plus tard, après l'invention, par notre auteur, d'une notation particulière expliquée longuement dans le dernier traité. C'est l'opinion de E. de Coussemaker et de Fétis, tandis que E.-H. J. Reusens soutient que l'*Harmonica institutio*, que les plus anciens manuscrits attribuent pour ainsi dire unanimement à Hucbald, seule, lui appartient.

Gerbert dit avoir rencontré la *Musica enchiriadis* dans les manuscrits plus souvent que tous les autres traités de musique [1], ce qu'explique E. de Coussemaker par le fait que l'auteur de ce traité « est le premier

[1] M. Gerbert, *Scriptores ecclesiastici de musica sacra*, t. I, præf.

qui fasse connaître une méthode, et qui donne des exemples d'harmonie [1]. » L'attribution à Hucbald est restée longtemps douteuse. Gerbert hésitait, en 1841, E. de Coussemaker admettait l'origine hucbaldienne et entraînait l'adhésion de A. W. Ambros [2]. En 1884, Hans Müller, à la suite d'un examen des manuscrits des bibliothèques d'Italie, de France, de Belgique, d'Allemagne et de Suisse, vingt-cinq en tout, constata qu'ils étaient anonymes ou bien portaient seulement le titre de *Liber enchiriadis;* on lisait les noms d'Hucbald, d'Odon et d'Otger ou Notger [3]. Dans un ouvrage posthume de Théodore Nisard, celui-ci soutint que de Charlemagne à Guy d'Arezzo, la tradition grégorienne fut interrompue et l'auteur soutenait que le *Dialogus de musica* attribué à saint Odon est de Guy d'Arezzo, tandis que l'*Institutio harmonica* mise au compte d'Hucbald doit lui être retirée et l'*Enchiriadis*, avec ses *Scholies*, appartient, au dire d'un manuscrit de Valenciennes, à l'abbé Otger, qui serait Théodger, évêque de Metz, mort en 1120 [4]. Cette solution parut trop radicale et on revendiqua pour Hucbald l'*Institutio harmonica;* quant à l'*Enchiriadis*, on réclamait, pour l'enlever à Hucbald, « quelque chose de plus que des arguments négatifs [5]. » Dom G. Morin a traité ce petit problème littéraire [6] et constaté que l'attribution à Hucbald communément admise depuis 1841 ne repose que sur un seul manuscrit fruste et interpolé de la fin du XI^e^ siècle, le *Parisinus* lat. *7202*, sur lequel on lit, au fol. 50, cette inscription de première main : *Inchiriadon Uchubaldi Francigenæ*, et sur une copie incomplète du même manuscrit exécutée au XV^e^ siècle (Bibl. nat. de Florence, *Magliabecchiana*, XIX, 19, maintenant I, n. *406*). Ce sont les manuscrits qu'avait feuilletés Gerbert. Ce manuscrit médiocre est un témoin à prendre en considération; mais il existe d'autres manuscrits de très bonne note qui mettent en avant un concurrent dans la personne d'un certain Odon ou Otger. L'un de ces manuscrits, celui de Valenciennes, provient de l'abbaye même de Saint-Amand.

Cinq manuscrits attribuent l'*Enchiriadis* à un certain Odon ou Otton, identifié parfois avec son homonyme qui fut abbé de Cluny; ce sont : 1° ms. de Wolfenbüttel, *72*; on lit au fol. 50, d'une main de l'époque de la Renaissance : *Enchiriades Ottonis Abbatis Cluniacensis*, et fol. 79 v°, de la même écriture : *Otto de tonis*. — 2° ms. d'Oxford, Bodléienne, n. *212*, XIV^e^ siècle, dont l'ancien propriétaire écrit dans une note : *Nomen vero auctoris est Odon, abbas fortasse cluniacensis*. — 3° ms. de la biblioth. Malatestiana à Cesène (*Plut. XXVI, cod. 1*), de l'époque de la Renaissance; on lit au fol. 132 : *incipitur libellus enchiriadis de musica hoc est armonica institutione;* l'auteur du catalogue de 1784 dit de ce manuscrit : *Libellus iste sive tractatus tres in partes divisus, ut discitur ex aliis codicibus... compositus est ab Oddone abbate cluniacense*. — 4° Volume de la collection Martini au Lycée Rossini (*Liceo comunale di Musica, Bologna, cod.* 33) qui contient deux copies de l'*Enchiriadis*. La première porte l'inscription : *Odo sive Otho Abbas cluniacensis. Enchiriades de musica*. La seconde copie exécutée sur un autre original a pour titre, fol. 40 : *Incipit Enchiriadis Oddonis abbatis de musica arte*. — 5° Ms. *D.* 5 de l'Ambrosienne de Milan, des XIV^e^ et XV^e^ siècles; sur un feuillet de garde, on a écrit au XVII^e^ siècle : *Liber Henchiriadis, qui opera Guidonis consecuitur, tribuendus est Odoni abbati ut constat ex ipsius Guidonis testimonio*. Une main du XIX^e^ siècle a ajouté : *falsum omnino*. On voit que les manuscrits n'ont fourni le nom d'Odon que sous forme d'annotations dont aucune n'est antérieure au XV^e^ siècle. A ces témoins vient s'adjoindre un manuscrit de Bruxelles, du XI^e^ siècle, n. *10114-16*, qui porte au fol. 76 ce titre en lettres rouges : *Incipit Enchiridion Obdonis abbatis*. L'orthographe *Obdo* pour *Otto* ou *Oddo* et *Odo* ne peut soulever de difficulté. Or, au XI^e^ siècle, Guy d'Arezzo et Guillaume d'Hirschau attribuent l'*Enchiriadis* à un abbé Odon. Guillaume écrit que « Odon dans son *Enchiriadis* s'est complètement fourvoyé », il montre en quoi et conclut : « En voilà assez sur l'erreur commise par le vénérable Odon [7]. » Avant Guillaume, nous avons une lettre de Guy d'Arezzo invitant à parcourir l'*Enchiridion* composé par le très révérend Odon, abbé. Quel est cet *Enchiridion ?* D'après dom Morin, c'est l'*Enchiridion Obdonis* du ms. de Bruxelles et l'*Enchiriades Ottonis* de Guillaume d'Hirschau. On se trouve en présence de trois autorités du XI^e^ siècle qui permettent de considérer l'*Enchiriadis* comme l'œuvre d'un abbé Odon.

La question semble tranchée; mais voici qu'on trouve dans un ms. de Bruxelles *10078-95* (olim Gembloux, XI^e^-XII^e^ siècle) l'*Enchiriadis* sous l'attribution d'*Otgeri abbatis*, et le ms. de Valenciennes *325*, de la fin du X^e^ siècle, au fol. 42 donne l'*Enchiriadis* attribué *venerabili abbate Notgero*. Enfin un ms. de Cambridge, *Corpus Christi*, n. *260*, fin du XI^e^ siècle, donne à la première page l'*Enchiriadis* sous le titre de *musica Hogeri* et *excerptiones Hogeri abbatis*. En outre, Sigebert de Gembloux écrit : *Notgerus abbas scripsit librum de musicis notis et symphoniarum modis* [8]. Enfin un anonyme, représenté par un fragment conservé dans un fragment de Benedictbeuern, du XII^e^ siècle, parle d'un système correspondant à celui de l'*Enchiriadis* et de l'invention de Otker, « moine de Ratisbonne ». Ces cinq témoignages, tous antérieurs à la fin du XI^e^ siècle, semblent affirmer les droits d'un certain Otger à la paternité de l'*Enchiriadis*. Il semble qu'il faille faire un choix entre Odon et Otger, mais dom Morin a fait connaître un personnage unique ayant porté simultanément ou successivement ces deux noms; c'est le premier abbé de Saint-Pons de Tornières qui signe dans la charte *Otgarius, Otgerius* et *Odo*. Ce personnage était abbé d'un monastère fondé peu avant 936 par le comte Raymond de Toulouse. Il est l'auteur du *musica Enchiriadis* qui n'a rien à voir avec saint Odon de Cluny ni avec Hucbald.

13° *Commemoratio brevis de tonis et psalmis modulandis* (Gerbert, t. I, p. 213-229, *P. L.*, t. CXXXII, col. 1025-1042), il faut lire *Commentatio*. C'est une sorte de complément de la *Musica enchiriadis*, et il doit être du même auteur.

14° *Vies de sainte Madelberte et de sainte Brigide*, conservées jadis à l'abbaye de Saint-Ghislain, près Mons, et à Saint-Amand.

15° *Commentaire sur la règle de saint Benoît*, que dom Martène vit dans la bibliothèque de Saint-Amand.

III. BIBLIOGRAPHIE. — E. de Coussemaker, *Mémoire sur Hucbald et sur ses traités de musique, suivi de recherches sur la notation et sur les instruments de musique*, in-4°, Paris, 1841. — Fétis, *Biographie des musiciens*, 1862, t. IV, p. 378-380. — H. Müller, *Hucbalds echte und unechte Schriften über Musik*, in-4°, Leipzig, 1884. — Dom G. Morin, *L'auteur de la Musica Enchiriadis*, dans *Revue bénédictine*, t. VIII, p. 343-357. — E. H. J. Reusens, dans *Biographie nationale de Belgique*, 1886-1887, t. IX, col. 612-621.

H. LECLERCQ.

[1] E. de Coussemaker, *L'art harmonique aux XII^e^ et XIII^e^ siècles*, in-8°, Paris, 1865, p. 36. — [2] A. W. Ambros, *Geschichte der Musik*, 1^re^ édit., t. II, p. 122-144. — [3] H. Muller, *Hucbalds echte und unechte Schriften ueber Musik*, in-4°, Leipzig, 1884. — [4] Th. Nisard, *L'archéologie musicale*, c. XI, p. 178-198. — [5] E. Soullier, *Lettre au directeur*, dans *Musica sacra* (Toulouse), juin 1891, p. 82-84. — [6] D. G. Morin, *L'auteur de la Musica enchiriadis*, dans *Revue bénédictine* 1891, t. VIII, p. 343-357. — [7] *P. L.*, t. CL, col. 1162-1164. — [8] *De script. eccles.*, c. CVIII, *P. L.*, t. CLX, col. 571.

HUILE. — I. Usage de l'huile dans les religions aïennes. II. Usage de l'huile dans la religion mosaïque. II. Usage religieux de l'huile chez les chrétiens : bapême, confirmation, extrême-onction, l'ordre, la dédiace des églises, la bénédiction du calice et de la atène, la bénédiction des cloches, le sacre des rois, la éconciliation des hérétiques, la bénédiction des fonts, uile bénite pour les usages journaliers, superstitions. V. La consécration des huiles au jeudi saint. V. Les uiles saintes, huiles des reliques, huiles des lampes l'église, et autres usages de l'huile en liturgie.

I. L'USAGE DE L'HUILE DANS LES RELIGIONS PAÏENNES. — L'huile, comme toutes les substances qui nt une grande utilité dans la vie humaine, a été emloyée dans un grand nombre de religions païennes et 'est encore aujourd'hui chez beaucoup de peuplades auvages. L'onction se fait souvent avec des parfums, vec le miel, avec la salive, avec la graisse, avec le ang, etc., mais surtout avec l'huile, soit avec l'huile ure, soit avec l'huile mélangée à d'autres substances. et usage religieux de l'huile a été étudié dans ces ernières années avec un grand détail; nous ne donerons ici qu'un court résumé de tous ces travaux [1].

Les vertus naturelles de l'huile résumées par un héologien dans cette formule : *Oleum enim sanat, lenit, ecreat, penetrat ac lucet;* P. Dens, *Theologia dogmatica t moralis*, 1832, t. VII, p. 3, la rendait apte à devenir n symbole religieux important comme l'eau, le lait, e feu, etc. On s'en servait sous forme d'onction, pour consacrer les personnes et les choses, ou pour guérir les maladies, pour écarter le tabou, etc. On trouve chez les Égyptiens, chez les Grecs et les Romains, comme chez diverses peuplades de l'Amérique, de l'Afrique, des îles Fiji, la coutume d'oindre les morts d'huile ou d'autres essences, ou de placer dans leurs tombes des vases à onguent, que les Grecs appelaient λήκυθοι, pour l'usage des morts. En Australie, les parents et les amis du mort s'oignent d'une huile provenant de la décomposition du cadavre. Ailleurs l'onction est faite avec de l'huile mêlée à la cendre des morts, Indes hollandaises, Afrique, Amérique du Nord.

Chez plusieurs peuples, le nouveau-né est frotté d'huile. On use de la même onction à la puberté, avant ou après le mariage, et dans d'autres circonstances graves ou critiques de la vie humaine, ou avant une cérémonie religieuse, comme préparation. On faisait de même en Grèce avant de consulter les oracles. Pour la fête de Dionysos, en Grèce, les hommes qui menaient le taureau sacré au temple s'oignaient d'huile. A Rome, les luperces faisaient de même. On retrouve une coutume analogue chez les prêtres de Mexico. Dans l'ancienne Égypte, les prêtres s'oignaient la tête avec de l'huile.

La coutume d'oindre les rois est constatée chez les Sémites et aussi chez les anciens Égyptiens, chez les Astèques et chez les Hindous. Un roi de Chypre envoie au Pharaon d'Égypte de l'huile pour s'oindre le corps. On oignait d'huile ou d'autres substances les offrandes faites aux dieux, les temples et les vases qui servaient au service religieux.

La victime est souvent ointe d'huile et couverte de fleurs, avant le sacrifice, et cette huile est censée posséder une vertu spéciale; ainsi, chez les Astèques, chez les anciens Grecs et chez d'autres peuplades de l'Afrique. Les Grecs et les Romains oignent leurs pierres sacrées. Les frères Arvales oignaient l'image de leur déesse *Dea Dia* à certaines fêtes. En Grèce, on oignait aussi les statues des dieux.

II. L'USAGE DE L'HUILE DANS LA RELIGION MOSAÏQUE. — L'usage des onctions, comme rite sacré, a existé chez les Sémites, notamment des onctions avec l'huile et le vin. Dans la Bible, un mot hébreu מיר désigne l'onction pour l'usage profane, et un autre mot משח désigne l'onction pour l'usage religieux. On faisait chez les Hébreux un fréquent usage de l'huile comme onction, soit pour se préserver des ardeurs du soleil, soit comme ingrédient de toilette, spécialement après le bain, soit comme remède. Nous en trouvons de nombreux exemples dans la Bible. Cf. Ps., CIV, 15; Deut., XXVIII, 40; Ruth., III, 3; II Sam., XII, 20; XIV, 2; II Chron., XXVIII, 15; Ezech., XVI, 9; Mich., VI, 15; Dan., X, 3; voir 17, l'épisode de Suzanne, 17. On s'oignait d'huile pour les fêtes. Eccl., IX, 8; Ps., XXIII, 5; Amos, VI, 6. On s'abstient de cette onction en signe de deuil, II Sam., XIV, 2; Dan., X, 3; on en reprend l'usage après le deuil. II Sam., XII, 20; Judith, X, 3.

Mais l'onction de l'huile est aussi un rite religieux. Jacob répand de l'huile sur la pierre de Béthel, Gen., XXVIII, 18; XXXV, 14; le tabernacle et les objets qui servent au culte sont arrosés d'huile. Ex., XXX, 26; XL, 10; notamment l'autel, Ex., XXIX, 36; Dan., IX, 24; Gen., XXXI, 13. On oignait d'huile la tête du grand prêtre, Lév., VIII, 12; les autres prêtres sont aspergés d'huile, Lev., VIII, 30; et il est parlé souvent aussi de l'*oleum sanctæ unctionis* qui est sur eux. Lév., VI, 20; IX, 7. La Bible nous fournit encore un autre exemple, celui de l'onction de l'huile pour les rois, ainsi pour Saül, I Sam., X, 1; XVI, 13; pour David, II Sam., II, 4; V, 3; pour Salomon, I Reg., I, 34; et pour les autres rois, II Reg., XI, 12; XXIII, 30. A noter que l'onction des rois est mentionnée dans les tablettes d'El-Amarna, n. 37.

On trouve aussi dans la Bible quelques allusions à l'onction des prophètes avec l'huile. Ps., CV, 15; I Reg., XIX, 16; mais il ne faut prendre sans doute cette onction qu'au sens métaphorique, comme un signe de sainteté, car il ne paraît pas qu'il y ait eu une onction spéciale pour les prophètes, comme pour les prêtres ou pour les rois. C'est dans ce sens métaphorique qu'il faut prendre le titre donné à Cyrus d'*oint du Seigneur*. Le peuple d'Israël est appelé dans le même sens l'*oint*, Ps., LXXXIV, 9; LXXXIX, 38, 51; Hab., III, 13, etc. Ici oint a le sens de saint. Nous citerons (IV) un texte liturgique fameux qui fait allusion à l'onction des rois, des prêtres et des prophètes chez les Juifs, *unde unxisti sacerdotes, reges et prophetas*, auquel on a ajouté quelquefois et *martyres*. Cf. col. 2784.

Enfin ce titre d'*oint* est donné par excellence au Messie; il est l'*oint* et ce nom sera attaché à Jésus, exclusivement comme le Messie véritable, l'oint, Χριστός [2].

III. USAGE RELIGIEUX DE L'HUILE CHEZ LES CHRÉTIENS. — Il en est donc de l'huile comme des autres éléments que la liturgie chrétienne a adoptés, eau, vin, pain, miel, feu, etc., pour un usage saint, sans s'inquiéter de savoir s'ils avaient déjà servi à d'autres fins chez les païens [3]. Elle s'est contentée de donner

[1] F. W. Culmann, *Das Salben im Morgen-und Abendlande*, 1876; J. G. Frazer, *The Golden Bough*, 2e édit., 1900, t. II, p. 364 sq.; A. E. Crawley, *The mystic Rose*, 1902, p. 105 sq.; du même, l'article *Anointing*, dans *Encyclopædia of religion and ethics*, t. I, p. 549 sq.; l'article de Victor Chapot, *Unguentum*, dans *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, notamment p. 594; l'article *Oleum*, *ibid.*, étudie la question au point de vue surtout commercial et économique. — [2] Sur l'usage de l'huile et de l'onction chez les Hébreux, cf. Nowack, *Lehrbuch der Hebräischen Archäologie*, t. II, p. 124; et Benzinger, même titre, p. 407; W. R. Smith, *Religion of the Semites*, 2e édit., p. 233, 383 sq. Le P. M. J. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, 2e édit., Paris, 1905, p. 205. La *Jewish Encyclopedia*, au mot *Anointing*; Hastings, *Dictionary of the Bible*, même mot, art. de Macalister; *Encyclopedia of religions and ethics*, au mot *Anointing* (semitic), art. de Morris Yastrow. — [3] Naturellement on a prétendu que le christianisme avait emprunté cette pratique aux païens, mais nous verrons dans la suite que cette thèse n'est appuyée sur aucun argument sérieux.

à cet usage une signification très élevée. C'est ce que nous allons voir pour l'huile, comme nous l'avons vu pour l'eau, pour les cendres, pour les cierges, etc. Elle prend l'huile, elle l'exorcise, elle la bénit, elle la soustrait aux usages profanes, elle en fait une huile sainte. Voir (IV) *La consécration des huiles saintes.*

L'huile est employée tantôt sous sa forme naturelle, tantôt mélangée au baume ou à d'autres parfums, et son nom est alors celui de saint-chrême, dans le baptême, la confirmation, l'extrême-onction, l'ordre et dans plusieurs autres cérémonies, notamment la dédicace.

1° *Baptême.* — Au rituel romain actuel, l'usage de l'huile est le suivant. Dans l'avis qui précède les formules d'administration du baptême, un paragraphe est consacré aux huiles saintes, où l'on dit que le saint-chrême et l'huile sainte ou huile des catéchumènes doivent avoir été bénits la même année par l'évêque au jeudi saint. Sauf le cas de nécessité, on ne peut user des huiles des années précédentes que l'on a dû brûler. Suivent des règlements minutieux sur la façon de garder les saintes huiles.

L'onction avec l'huile des catéchumènes n'a lieu qu'après les exorcismes, bénédictions et autres cérémonies préliminaires et quand le catéchumène est introduit dans l'église. Elle est faite sur la poitrine et entre les épaules de l'enfant ou de l'adulte en forme de croix avec ces mots : *Ego te linio oleo salutis in Christo Jesu Domino nostro, ut habeas vitam æternam. Amen.*

L'onction du saint-chrême est faite sur le front en forme de croix, seulement après le baptême, avec cette formule : *Deus omnipotens, Pater Domini nostri Jesu Christi, qui te regeneravit ex aqua et Spiritu Sancto, quique dedit tibi remissionem omnium peccatorum ipse te liniat Chrismate salutis in eodem Christo Jesu Domino nostro in vitam æternam. Amen.*

Ces pratiques remontent à une très haute antiquité, comme on le verra par la comparaison avec les plus anciens *ordines* du baptême.

Pour commencer par la *Tradition apostolique* de saint Hippolyte (HIPPOLYTE, t. VII, col. 2410), celle-ci recommande à l'évêque de bénir l'huile, appelée l'*huile mystique* ou encore (et plus correctement d'après le copte) *huile de l'action de grâces*, εὐχαριστία [1]. Il y a une autre huile, gardée séparément de la première, que l'évêque doit exorciser de tout mauvais esprit et qui s'appelle l'huile exorcisée [2]. C'est un diacre qui la porte et il doit se tenir à gauche du prêtre, tandis qu'un autre diacre avec l'huile mystique se tient à sa droite. Le catéchumène renonce alors à Satan, et le prêtre l'oint de l'huile exorcisée en disant : *que tout mauvais esprit sorte de lui* (le catéchumène). Puis a lieu la profession de foi et le baptême (dont nous avons donné la formule, voir HIPPOLYTE, t. IV, col. 2414). La tradition ajoute pour l'onction de l'huile : *et postea cum ascenderit* (de la cuve où il a été baptisé), *ungueatur a presbytero de illo oleo, quod sanctificatum est* (évidemment l'huile dite mystique), *dicente : « Ungueo te oleo sancto in nomine Jesu Christi. » Et ita singuli detergentes se iam induantur et postea in Ecclesia ingrediantur.* Suit l'imposition des mains par l'évêque. Voir la formule, HIPPOLYTE, t. VI, col. 2414. *Postea oleum sanctificatum infunde(n)s de manu et imponens in capite dicat : « Ungueo te sancto oleo in Domino Patre omnipotente et Christo Jesu et Spiritu Sancto. » Et consignans in fronten offerat osculum et dicat : « Dominus tecum. » Et ille qui signatus est dicat : « Et cum spiritu tuo. » Ita singulis faciat* [3].

Les canons d'Hippolyte nous donnent un texte qui ne diffère guère de la *tradition* [4]. D'après les *Constitutions apostoliques*, c'est le dimanche matin qu'a lieu la première onction : l'évêque procède d'abord à la bénédiction des deux huiles, puis le catéchumène prononce son abjuration ou renoncement au démon, et alors seulement le prêtre lui administre l'onction. Dans les documents postérieurs, l'ordre des rites est souvent modifié. Dans les *Canons de saint Basile* (canon 105, Riedel, 280), l'exorcisme ne vient qu'après la bénédiction des huiles et l'onction après le renoncement. Dans l'eucologe de Sérapion, nous avons l'exorcisme (n. VIII, Wobbernin, p. 9), la renonciation (n. IX), l'onction (n. X) [5].

Même ordre dans les *Timothæi responsiones canonicæ*, ser. II [6]. Dans un rituel égyptien du VI^e^ siècle, publié par Baumstark, l'onction du front, des yeux, des oreilles et de la poitrine est placée avant le renoncement [7]. Nous n'avons pas à nous occuper ici de ce renoncement et de la *confessio fidei* qui le suit, ces rites ayant été étudiés dans le baptême. BAPTÊME, t. II, col. 263, 264.

On a vu que, dans le rituel romain actuel, l'onction avec l'huile des catéchumènes vient à la suite d'interrogations, d'exorcismes, de confessions de foi, de renoncements à Satan qui forment comme une première série d'épreuves. Dans la *Tradition apostolique* cette distinction entre la préparation du catéchumène et les cérémonies du baptême proprement dites est plus marquée encore, parce que les premières ont lieu le samedi, et ce n'est qu'au chant du coq du jour suivant qu'a lieu le rite du baptême. L'onction de l'huile des catéchumènes fait partie de cette seconde série et se rattache donc plus intimement au baptême; elle est placée immédiatement après le renoncement à Satan et avant la profession de foi. C'est encore sa place aujourd'hui au rituel romain, qui se rattache ainsi à la tradition la plus ancienne. C'est celle des canons d'Hippolyte, celle du *Testamentum Domini* et de plusieurs autres documents anciens. Cf. BAPTÊME, t. II, col. 278. Dans certains documents, anciens aussi, il y a une double onction de cette huile des catéchumènes. La première est une triple onction sur le front, en signe de croix. La seconde onction, qui précède immédiatement l'immersion baptismale, est pratiquée sur tout le corps avec la même huile, mais sans formule. Cette double onction se trouve mentionnée dans Jacques de Saroug et dans les plus anciens *ordines* syriaques. Mais il est visible qu'il ne faut voir ici que le dédoublement d'un même rite. On peut le constater dans le texte du ps. Denys, *De Eccl. hier.*, c. III, *P. G.*, t. III, col. 395, qui nous dit que l'évêque commence l'onction sur le front, et qu'il laisse ensuite aux prêtres le soin d'achever cette onction d'huile sur

[1] S. Cyprien : *porro autem eucharistia est unde baptizati unguntur oleum in altari sanctificatum, Ep.*, LXX, dans Hartel, p. 768. L'huile de l'onction ou huile du chrême est appelée par Didyme ἡγιασμένον χρίσμα, *De Trinit., II, P. G.*, t. XXXIX, col. 712. Cf. Canon 101 de saint Basile, W. Riedel, *Die Kirchenrechtsquellen der Patriarchats Alexandrien*, Leipzig, 1900, p. 280, note 1. Saint Cyrille la désigne comme τὸ τῆς τελειώσεως χρίσμα (huile de la perfection ou de la confirmation) et la distingue de l'huile des catéchumènes, τῆς κατηχήσεως χρίσμα. In Joa., VII, *P. G.*, XXXIX, col. 559. Dom P. de Puniet fait remarquer qu'un fragment liturgique publié par Georgi d'après un manuscrit copte du V^e^ siècle environ mentionne aussi le ἅγιον μῦρόν par opposition à ἅγιον ἔλαιον, l'huile des catéchumènes. Georgi, *Fragmentum Evang. et liturgica alia fragmenta*, Romæ, 1789, p. 354, cf. BAPTÊME, col. 263. — [2] Les coptes ont conservé le nom grec d'huile d'exorcisme 'εξορχισμός. Horner, 317. — [3] Dom Connolly, *The so called egyptian Church order and derived documents*, dans *Texts and studies*, Cambridge, *University Press*, 1916, p. 184, 185. — [4] Voir les deux textes publiés parallèlement dans l'article *Baptême*, t. II, col. 261, 262. — [5] Cf. Brightman, *The sacramentary of Serapion of Thmuis*, dans *Journal of theol. studies*, 1900, t. I, p. 248, 252. — [6] Pitra, *Juris eccl. Græcorum hist. et Monumenta*, t. I, p. 640. — [7] *Oriens christianus*, 1901, t. I, p. 35-37.

tout le corps. Pour les femmes, cette onction est réservée aux diaconesses [1]. Saint Basile mentionne l'onction d'huile τὸ ἔλαιον τῆς χρίσεως après la confession de foi. *De Spir. Sancto*, c. XXVII, 67, *P. G.*, t. XXXII, col. 194. Même témoignage dans saint Jean Chrysostome, qui compare à l'athlète le catéchumène qui a reçu l'onction d'huile sur tout le corps afin de combattre le démon auquel il vient de renoncer [2].

Dans les Gaules, au Ve siècle, une onction d'huile exorcisée est indiquée parmi les exercices du catéchuménat. Nous savons que les évêques des Gaules adressèrent une consultation à ce sujet au concile romain de 402. Le concile répondit entre autres choses : *Si chrisma infusum capiti gratiam suam toto corpori impertit, nihilominus et tertio scrutinio scrutatur si oleo fuerit contactu non sæpe, sed semel, virtute sua Deus operatur in tempore* [3]. Il semble que le jour de cette onction fut le dimanche des Rameaux, jour où l'on bénissait l'huile d'exorcisme [4].

Cette onction est encore signalée dans un sermon anonyme, probablement de saint Césaire d'Arles [5].

Nous avons un témoignage analogue pour l'Espagne. Saint Ildephonse et saint Isidore mentionnent des exorcismes et l'onction dont parle le synode de Braga pour les *competentes*, sans indiquer de date pour ces rites. Plus tard ils furent fixés au dimanche des Rameaux. Saint Ildephonse décrit tout au long ce double rite des exorcismes et de l'onction ou *effetatio;* ce nom vient du mot *Effeta* qui rappelle l'*apertio aurium*. Les onctions venaient après les lectures, les exorcismes et l'*exsufflation*.

Cette fonction est rappelée dans l'homiliaire et le lectionnaire de Tolède, ainsi que dans le *Liber ordinum*, qui représente un stage moins ancien, mais qui nous a conservé ces fonctions, notamment les onctions de l'*effeta*, qui sont pratiquées sur les oreilles et sur la bouche, au lieu qu'à Rome et à Milan on remplaçait l'onction de la bouche par celle des narines [6].

A Rome, c'est à la suite du troisième scrutin qu'avait lieu l'onction des oreilles, des narines et de la poitrine. Voir APERTIO AURIUM, t. I, col. 2531, 2532. Cette onction des oreilles et des narines est pratiquée communément dans les Églises du Nord de l'Italie dès les IVe et Ve siècles, comme nous le voyons par saint Ambroise, saint Pierre Chrysologue, saint Maxime de Turin. Le sacramentaire gélasien, qui nous représente l'usage romain du VIe siècle, nous donne au samedi saint cette rubrique : *Sabbatorum die mane reddunt infantes symbolum. Effeta et unctiones* [7]. Nous retrouvons des témoignages analogues dans certains *ordines romani* et dans Alcuin [8]. Pour l'Orient, voir CATÉCHUMÉNAT, art. cité, col. 2617 sq.

Quoi qu'il en soit de ces différences, on doit dire que l'onction de l'huile des catéchumènes se rattache à l'abjuration ou renoncement au démon et à la confession de foi. Ces trois cérémonies tiennent de plus près au baptême; elles en sont la préparation immédiate; c'est l'ordre consacré par les plus anciennes constitutions apostoliques, tel qu'il existait au IIIe siècle. Les *ordines* où l'onction est séparée de l'abjuration et de la confession de foi et rejetée plus avant prouvent par là même qu'ils ont subi une altération.

Nous allons nous occuper de la deuxième onction, l'onction avec l'*huile mystique*, au paragraphe suivant. Voir aussi ONCTIONS.

2° *Confirmation.* — D'après le pontifical romain actuel, l'onction du saint-chrême pour les confirmants a lieu après l'imposition des mains et l'invocation du Saint-Esprit. Chacun des confirmants se présente alors à son tour devant l'évêque, accompagné de ses parrain et marraine, et l'évêque, *summitate pollicis dextræ manus Chrismate intincta, dicit : N. signo te signo crucis, (quod dum dicit, producit pollice signum crucis in frontem illius) ; deinde prosequitur : et confirmo te Chrismate salutis. In nomine Patris* ✠ *et Filii* ✠ *et Spiritus* ✠ *Sancti. Amen.*

Nous avons fait remarquer déjà à propos du baptême que les documents les plus anciens, à commencer par la *Traditio apostolica* de saint Hippolyte, distinguent entre l'huile d'exorcisme ou huile des catéchumènes, et l'huile mystique, ou huile d'action de grâces, huile sainte, huile de la perfection (τὸ τῆς τελειώσεως χρίσμα) ou huile de la confirmation, dont l'onction n'est donnée qu'après le baptême. On a vu aussi au paragraphe précédent que le rituel actuel du baptême conserve cet usage d'une onction du saint-chrême après le baptême.

Toutes les questions qui se rapportent à cette seconde onction ont été discutées à l'article CONFIRMATION (Voir *Dictionn.*, t. III, col. 2515-2544). Nous n'y reviendrons pas ici. Il nous suffira pour le sujet que nous traitons de noter qu'à la suite du renoncement au démon, de la confession de foi et de l'ablution, les trois actes principaux qui constituent le rite baptismal, il existe, dans les documents les plus anciens, trois autres cérémonies, dont le rituel actuel a conservé la trace : une onction, l'imposition des mains et le *signaculum* ou *consignatio* (signe de la croix sur le front).

L'onction dont il sera seulement question ici est une onction d'huile que l'on distingue aussi de l'onction avec l'huile d'exorcisme ou huile des catéchumènes, laquelle précède le baptême. La seconde onction au contraire suit le baptême, et l'huile qui sert à cette onction est traitée avec plus d'honneur. De bonne heure elle fut mélangée avec d'autres parfums, sans doute pour accentuer cette différence avec l'huile des catéchumènes et souligner son caractère. Dans le rituel romain actuel et le pontifical, ce mélange d'huile pure et de baume est appelé saint-chrême et sa bénédiction est beaucoup plus solennelle. Voir IV.

Dans les documents et textes anciens, il n'est pas toujours facile de dire si cette seconde onction se rapporte au baptême ou à la confirmation. Ce qui prête à la confusion, c'est qu'à cette époque la confirmation suivait le baptême et les deux cérémonies n'en faisaient qu'une d'ordinaire.

Cette onction post-baptismale est attestée par Tertullien et saint Cyprien : *Egressi de lavacro perungimur benedicta unctione, ungi quoque necesse est eum qui baptizatus est* [9]. Nous avons cité à propos du baptême le texte de la *Traditio apostolica* de saint Hippolyte. Faut-il voir une allusion à cette onction d'huile dans certains textes du Nouveau Testament,

[1] Cf. un canon de Jacques d'Édesse, Assemani, *Bibl. orientalis*, t. II, *Dissertatio de monophysitis*, p. 123; *Synodicon orientale*, édit. Chabot, dans *Notices et extraits des manuscrits*, Paris, 1902, t. XXXVII, p. 486; cf. P. Lejay, dans *Revue critique*, 1904, p. 435. — [2] *Hom.*, VI *In Coloss.*, n. 4, *P. G.*, t. LXII, col. 342. — [3] *Canones ad Gallos*, can. 8, Mansi, *Concil.*, t. III, col. 1137. — [4] S. Germain, *Epist.*, II, *P. L.*, t. LXXII, col. 96; *Vita S. Cæsarii*, l. II, 17, édit. Krusch, *Monum. Germ., SS. Merov.*, t. III, p. 490. — [5] Martène, *De antiq. Eccl. rit.*, l. I, 1, art. VIII, 3; l. II, c. XIII, *ad finem;* Dom Morin, dans *Revue bénédictine*, t. XIII, 1896, p. 105; H. Wilson, *The benedictional of archbishop Roberts*, London, 1903, Bradshaw Society, p. 71, 176. Cf. CATÉCHUMÉNAT, t. II, col. 2599. — [6] S. Ildephonse, *De cognit. bapt.*, c. II, XXV, XXVI, etc., *P.L.*, t. XCVI, col. 112, 121 sq.; S. Isidore, *De divinis officiis*, l. II, c. XXI, XXII, *P. L.*, t. LXXXIII, col. 814, 815; *Liber comicus*, édit. Morin, Maredsolis, 1893, p. 132-134, 411; *Liber ordinum*, édit. Férotin, col. 25-27, 73-76. — [7] Voir sur tout ceci art. P. de Puniet, CATÉCHUMÉNAT, t. II, col. 2605. — [8] *Loc. cit.*, col. 2610 sq. — [9] Tertullien, *De baptismo*, c. VII; S. Cyprien, *Epist.*, LXX, 2.

comme celui de saint Paul, II Cor., I, 21, 22, *qui confirmat nos vobiscum in Christo, et qui unxit nos Deus, qui et signavit nos et dedit pignus Spiritus in cordibus nostris*, ou celui de saint Jean, I Joa., II, 20 : *Vos unctionem habetis a sancto et nostis omnia ?* Les exégètes ne sont pas d'accord sur ce point et il est certain que ces textes peuvent s'interpréter au sens métaphorique, la grâce du Saint-Esprit étant souvent comparée à une onction mystérieuse. En tout cas cette métaphore, si métaphore il y a, n'aura pas été, comme le dit Dom de Puniet, sans influence sur l'institution d'une onction post-baptismale dont on trouve des traces dès le IIe siècle [1].

Les gnostiques, en tout cas, employaient une onction de baume pour l'initiation de leurs adeptes. Nous avons là-dessus le témoignage de saint Irénée, de Clément d'Alexandrie, des actes apocryphes de saint Thomas [2], d'une inscription gnostique [3]. Il est assez vraisemblable qu'ils aient emprunté à l'Église cette cérémonie comme bien d'autres rites. Leur liturgie a un caractère d'emprunt très marqué, comme nous avons essayé de l'établir ailleurs [4]. Mais, comme nous le disions aussi, la difficulté est d'établir si cette onction doit se rattacher au baptême ou à la confirmation, et si la *consignation* ou signe de croix comporterait comme aujourd'hui une onction [5].

3° *Extrême-onction.* — On verra que l'huile des infirmes, *oleum infirmorum*, reçoit au jeudi saint une bénédiction particulière. Pour le sacrement de l'extrême-onction, l'onction prescrite par le rituel romain est faite en forme de croix sur les yeux, les oreilles, les narines, la bouche, les mains, les pieds et les reins avec la formule : *per istam sacram unctionem*, etc.

Dans l'article Extrême-onction, Dom Leclercq a étudié l'existence de ce rite et son antiquité; il a rappelé le texte de saint Jacques dont il faut rapprocher celui de saint Marc, VI, 13.

Il a cité dans cet article les textes qui prouvent l'existence d'un usage analogue chez certaines sectes gnostiques, et montré combien il serait téméraire de conclure comme Renan ou Anrich à un emprunt de la part de l'Église. *Loc. cit.*, col. 1029, 1030. Les papyrus font allusion à des onctions de même nature [6].

A ces témoignages il faut ajouter aujourd'hui celui de la *Traditio apostolica* de saint Hippolyte qui nous ramène au commencement du IIIe siècle. Dans le paragraphe consacré au malade, il n'est pas question d'une onction d'huile, mais une bénédiction spéciale est donnée à l'huile pendant la messe et une allusion est faite aux malades. Connolly, *loc.cit.*, p. 188.

Si quis oleum offert, secundum panis oblationem et vini et non ad sermonem dicat, sed simili virtute gratias referat dicens : « ut oleum hoc sanctificans das, Deus, sanitatem utentibus et percipientibus, unde unxisti reges, sacerdotes et profetas, sic et omnibus gustantibus confortationem et sanitatem utentibus illud præbeat. » Connolly, p. 176.

Ce texte est à rapprocher de celui du pontifical romain pour la bénédiction des saintes huiles au jeudi saint : *ut tua sancta benedictione sit omni hoc unguento cælestis medicinæ peruncto tutamen mentis et corporis... unde unxisti sacerdotes, reges, prophetas et martyres; sit chrisma tuum perfectum, Domine, nobis a te benedictum, permanens in visceribus nostris* [7].

Le texte des canons d'Hippolyte mérite de nous arrêter plus longtemps. Dans l'édition donnée par Achelis et par Mgr Duchesne, on lit sous le numéro 214 :

Ceterum quod ad infirmos pertinet, medicina ipsis in eo posita est, ut frequentant ecclesiam ut fruantur oratione, excepto eo, qui morbo periculoso laborat; talis a κλήρῳ visitetur quotidie, qui certiorem reddunt eum [8].

Il y a ici une allusion aux infirmes comme dans la *Traditio apostolica*, mais il n'est pas question d'onction. Le P. Malvy nous fait remarquer que ces éditions ne font que reproduire la traduction latine publiée jadis par D. B. Haneberg d'après deux manuscrits arabes seulement. Depuis lors, Riedel a donné une traduction allemande des mêmes canons d'après deux autres manuscrits arabes dont le texte paraît meilleur que celui d'Haneberg [9]. La traduction de Riedel a été mise en latin par M. A. Sarrazy en 1901 et « enfouie » dans une revue depuis lors disparue, la *Revue théologique française*, Paris, Vic et Amat, 6e année, 1901, p. 220-230 et 289-301. Voici le canon qui se rapporte aux malades et qui diffère sur un point essentiel du texte donné par Achelis et par Duchesne :

Ægroti curationem habent si Ecclesiam frequentant UT AQUÆ ORATIONIS ET OLEO ORATIONIS participant, excepto eo qui morbo periculoso laborat; is debet a clero quotidie visitari qui eum novit [10]. On voit qu'il est ici question d'une onction d'huile pour les malades et c'est le fait qui nous intéresse. L'*Oleum orationis*, c'est le nom que les grecs donnent encore aujourd'hui au sacrement des malades. Le P. Malvy fait encore remarquer que cette attestation de l'onction de l'huile pour les malades est probablement la plus ancienne que nous possédions, encore qu'on ne sache pas exactement pour le moment quelle est l'autorité que l'on doit attacher à ces canons d'Hippolyte [11]. S'agit-il

[1] Confirmation, t. III, col. 2524. H.-H. Swete, *The Holy Spirit in the New Testament*, London, 1909, p. 384-386, pense que l'usage de l'onction après le bain, depuis longtemps connu chez les Juifs, les Grecs et les Romains, put donner naissance de très bonne heure à l'onction postbaptismale. — [2] S. Irénée, *Adv. Hær.*, I, XXI, *P. G.*, t. VII, col. 664-665; Clément d'Alexandrie, *Excerpta Theodoti*, n. 82, *P. G.*, t. IX, col. 696; *Acta Thomæ*, Lipsius, *Die Apokryphen Apostelgeschichten*, t. I, p. 331-332. — [3] Citée à l'art. Confirmation, t. III, col. 2524. — [4] Cf. nos *Origines liturgiques*, Paris, 1906, p. 47 sq. — [5] Voir l'article Confirmation et aussi la polémique entre dom de Puniet : *Onction et confirmation*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1912, p. 450-466, et le P. P. Galtier, *La consignation à Carthage et à Rome*, dans *Recherches de science religieuse*, n. 4, 1911, p. 351-358; *La consignation dans les Églises d'Occident*, dans *Revue d'hist. eccl.*, 1912, p. 257-301. — [6] Anrich, *Das antike Mysterienwesen in seinem Einfluss auf das Christentum*, in-8°, Gœttingæ, 1894, p. 104. — [7] Nous avons fait remarquer (II) que, chez les Juifs, il y eut une onction des prêtres et des rois. Celle des prophètes doit être entendue au sens mystique. Quant à l'addition *Martyres* qui est postérieure, on ne voit pas à quoi elle fait allusion. La question est discutée dans Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 5e édit., p. 324, et surtout dans Franz, *Die kirchlichen Benediktionen*, t. I, p. 340. A remarquer aussi le mot du Pontifical *in visceribus* qui est à rapprocher du *gustantibus* de la *Traditio* et prouve que cette huile servait non seulement pour les onctions, mais qu'on en buvait. Le Gélasien disait : *omni unguenti, gustanti, tangenti, P. L.*, t. LXXIV, col. 1100. — [8] *Die ältesten Quellen des orientalischen Kirchenrechts, Erstes Buch. Die canones Hippolyti*, dans *Texte u. Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*, VI Band, Leipzig, 1891, p. 123; Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 4e édit., Paris, 1908, p. 546. Dans la 5e édit., les canons d'Hippolyte ont été supprimés et remplacés par la *Traditio apostolica*. — [9] Haneberg, *Canones S. Hippolyti*, Monachi, 1870; W. Riedel, *Die Kirchenrechtsquellen des Patriarchats Alexandrien*, Leipzig, 1900, p. 214. — [10] *Revue théologique française, loc. cit.*, p. 292. Cf. Ant. Malvy, *L'onction des malades dans les canons d'Hippolyte et les documents apparentés*, dans *Recherches de science religieuse*, mai-septembre 1919, p. 222 sq. — [11] En tout cas, le fait n'est signalé ni par le P. J. Kern, *De sacramento extremæ unctionis tractatus dogmaticus*, Ratisbonæ, 1907, p. 17-59, ni par Mgr Ruch, art. *Extrême-onction*, dans *Dict. de théol. catholique*, t. V, col. 1931 sq., qui ont si diligemment relevé tous les témoignages anciens pour ce sacrement; cf. Malvy, *Recherches de science religieuse*, 1917, VIIe année, 1917, p. 519.

ici d'une onction sacramentelle, c'est aux théologiens qu'il appartiendra de se prononcer.

Il faut rapprocher de ce texte celui du *Testamentum* qui appartient au même groupe canonique que la *Traditio* et les *Canones Hippolyti:*

Si le prêtre consacre l'huile pour la guérison de ceux qui souffrent, qu'il dise : Seigneur Dieu qui nous avez accordé l'Esprit, le Paraclet, etc. [1].

Le VIII[e] livre des Constitutions apostoliques, apparenté au même groupe, a aussi une bénédiction de l'eau et de l'huile pour les guérisons. Funck, *loc. cit.*, t. I, p. 532.

L'eucologe de Sérapion, qui remonte au IV[e] siècle, a également une bénédiction pour l'huile des malades : Εὐχὴ εἰς ἔλαιον νοσούντων ἢ εἰς ἄρτον ἢ εἰς ὕδωρ [2]. Il en a une autre : περὶ τῶν προσφερουμένων ἐλθιων καὶ ὑδάτων [3].

La fameuse lettre du pape Innocent I[er] à Decentius en 416 n'est pas moins importante pour fixer la discipline de l'Église romaine à ce moment. Comme elle a été citée tout entière au mot EXTRÊME-ONCTION, t. V, col. 1034, nous nous contenterons de rappeler ici que le pape permet aux fidèles malades de recevoir l'onction *de sancto oleo chrismatis quod ab episcopo confectum non solum sacerdotibus sed et omnibus uti christianis licet, in sua aut in suorum necessitate ungendum.* Cette onction est refusée aux pénitents *comme les autres sacrements.*

4° *Ordre.* — Dans l'ordination des prêtres, l'évêque oint les deux mains des ordinands de l'huile des catéchumènes en forme de croix en prononçant une formule. Cette onction a lieu après le *Veni Creator* et avant la porrection du calice et de la patène. Dans l'ordination des évêques, l'ordinand reçoit sur la tête une onction du saint-chrême en forme de croix: cette onction a lieu au milieu de la préface d'ordination, qui fait justement allusion à cette onction. L'antienne *Unguentum in capite* et le ps. 132 accompagnent une autre onction du saint-chrême faite en forme de croix sur les mains. Les formules et oraisons qui suivent ont aussi trait à cette onction. Voir CONSÉCRATION ÉPISCOPALE et ORDRE.

5° *Sacramentaux. Dédicace des églises.* — Pour la dédicace des églises, on fait un grand usage du saint-chrême et de l'huile des catéchumènes. Ces onctions sont faites sur la porte, sur le sépulcre de l'autel, sur l'autel lui-même qui est arrosé de l'huile des catéchumènes et du saint-chrême, et enfin sur les douze croix, dites croix de consécration. Pour la consécration d'un autel ou d'une pierre d'autel, on fait les mêmes onctions dont nous ne donnerons pas le détail ici parce qu'on les trouvera facilement au pontifical. L'onction du saint-chrême est usitée aussi pour la bénédiction de la patène et du calice. Voir DÉDICACE et Franz, *Die kirchliche Benedictionem*, t. I, p. 335 sq.

6° *Cloches.* — L'onction de la cloche pour le *baptême des cloches* est faite avec l'huile des infirmes en forme de croix une première fois; une seconde onction avec la même huile est faite sept fois en forme de croix sur la face extérieure, et quatre fois à l'intérieur avec le saint-chrême avec les mots *sanctificetur et consecretur Domine, signum istud*, etc. Le *Liber ordinum*, qui nous donne le rite le plus ancien jusqu'ici connu pour la bénédiction des cloches, ne parle que d'un exorcisme et d'une bénédiction. Il n'y est question ni de lotion d'eau bénite ni d'onction d'huile. Cf. CLOCHE, CLOCHETTE, t. III, col. 1968 sq.

7° *Le couronnement des rois.* — Dans le couronnement des rois, le prélat consécrateur oint le roi de l'huile des catéchumènes en traçant une croix sur son bras droit en deux endroits et sur ses épaules. Voir ROIS (Couronnement des). La même onction a lieu pour les reines.

8° *Réconciliation des hérétiques.* — L'onction qui a lieu dans la réconciliation des hérétiques est une question que nous avons traitée ailleurs. HÉRÉTIQUES, t. VI, col. 2251.

9° *Bénédiction des fonts.* — A la bénédiction des fonts, qui a lieu au samedi saint, le prêtre, après la préface de la bénédiction des eaux, répand de l'huile des catéchumènes dans l'eau sous forme de croix avec ces paroles : *Sanctificetur et fecundetur fons iste oleo salutis renascentibus ex eo in vitam æternam. Amen.* Puis il répand du saint-chrême, sous la même forme, en disant : *Infusio chrismatis Domini nostri Jesu Christi, et Spiritus Sancti Paracliti, fiat in nomine Sanctæ Trinitatis. Amen.* Puis il verse en même temps l'huile des catéchumènes et le saint-chrême en disant : *Commixtio Chrismatis sanctificationis et olei unctionis et aquæ baptismatis, pariter fiat, in nomine Pa✠tris et Fi✠lii*, et *Spiritus✠Sancti. Amen.*

La bénédiction de l'eau baptismale remonte très haut. Tertullien, *De baptismo*, IV, et saint Cyprien en parlent déjà. *Ep.*, LXX, *ad Januar.* Saint Cyrille de Jérusalem, saint Basile et d'autres auteurs de ce temps y font allusion. Voir les textes cités à l'article BÉNÉDICTION DE L'EAU, dans *Dictionn.*, t. II, col. 685-713. Mais il semble que le ps. Denys soit le premier témoin qui nous parle de l'infusion de l'huile dans l'eau du baptême [4]. Grégoire de Tours († 594) fait aussi allusion à cet usage [5]. Dans le baptême de Clovis, c'est à la bénédiction des fonts que l'on s'aperçut que le saint-chrême manquait et c'est alors que, d'après la légende, la colombe apporta la célèbre ampoule avec laquelle saint Remi aspergea l'eau baptismale [6].

Les sacramentaires gallicans, les sacramentaires romains décrivent aussi cette cérémonie, aussi bien qu'Amalaire, *De eccl., off.*, I, 25. Cf. BÉNÉDICTION DE L'EAU. *Bénédiction de l'eau baptismale*, t. II, col. 685 sq. L'abbé J. Corblet, *Histoire dogmatique, liturgique et archéologique du sacrement de baptême*, Paris, 1881, t. I, p. 178 sq.; Thurston, *The blessing of the font and the baptism of Catechumens*, dans *Lent and holy week*, London, 1904, p. 428 sq.; Adolf Franz, *Die kirchlichen Benediktionen im Mittelalter, das Weihwasser*, t. I, p. 46 sq. Freib. i. Br., 1909.

10° *Huile bénite pour les usages journaliers.* — Il n'a été question jusqu'ici que des huiles consacrées solennellement par l'Église au jeudi saint Mais le rituel romain actuel contient une *Benedictio olei simplicis* (tit. VIII, c. 19) qui se compose d'un exorcisme semblable à l'exorcisme pour l'eau bénite et d'une oraison avec allusion aux effets de ce sacramental : *ut dei, qui hoc oleo, quod in tuo nomine benedicimus, usi fuerint, ab omni languore, omnique infirmitate, atque cunctis insidiis inimici liberentur*, etc. [7]. On a vu dans les documents cités aux paragraphes précédents qu'il est question d'une bénédiction d'huile pour les usages des fidèles. Il y a donc, en dehors de l'huile des catéchumènes, de l'huile des infirmes et du saint-chrême, une huile ordinaire bénite pour les besoins journaliers des fidèles. Sans doute, dans ces textes anciens, la distinction n'est pas faite avec la même précision que dans

[1] *Testamentum D. N. J. C.*, l. I, n. XXIV. La formule tout entière est citée par Dom Leclercq, EXTRÊME-ONCTION, t. V, col. 1033, 1034. — [2] Cf. Funk, *Didascalia et constitutiones apostolorum*, t. II, p. 190, et Rouet de Journel, *Enchiridion patristicum*, n. 1241, longuement commenté dans Kern et Ruch, *loc. cit.* — [3] Funk, *loc. cit.*, p. 178. — [4] *De hier. Eccl.*, IV, 10; cf. II, 7. Severus Alex., *De ord. baptismi*, dans *Bibl. max. Patrum*, t. VI, p. 25. — [5] *De gloria mart.*, I, 23. — [6] Flodoart, *Hist. remensis Ecclesiæ*, I, 13. — [7] Il y a encore au rituel une *benedictio vasorum pro sacris oleis includendis* et une *benedictio mirabilis S. Serapionis martyris.*

nos rituels modernes; cependant elle est suffisamment accusée [1].

IV. La bénédiction des saintes huiles au jeudi saint. — L'huile des infirmes, l'huile des catéchumènes et le saint-chrême, dans la liturgie romaine, sont bénites aujourd'hui au jeudi saint dans une cérémonie très solennelle qui n'a lieu d'ordinaire que dans les cathédrales et qui est décrite au pontifical. Nous ne donnerons ici que les traits principaux de ce rite pour montrer ses origines anciennes [2]. Trois ampoules ou vases d'huile pure sont préparés, l'un pour l'huile des infirmes, l'autre pour celle des catéchumènes, le troisième pour le saint-chrême [3]. Ce dernier vase, qui doit être plus grand, est gardé et orné avec un soin spécial. C'est à l'évêque qu'est exclusivement réservée la bénédiction des saintes huiles. Il doit être entouré pour la circonstance, en dehors des ministres ordinaires, de douze prêtres, de sept diacres, et de sept sous-diacres [4]. La cérémonie de la bénédiction a lieu, à la messe pontificale, au canon, après le memento des morts, exactement avant ces paroles : *Per quem hæc omnia, Domine, semper bona creas*, etc. L'huile des infirmes est bénite la première avec un cérémonial assez simple. A l'appel de l'archidiacre : *Oleum infirmorum*, l'un des sept sous-diacres va chercher à la sacristie le premier vase d'huile et le donne à l'archidiacre qui le présente à son tour au pontife. Celui-ci prononce sur l'huile un exorcisme : *Exorcizo te, immundissime spiritus...., ut recedas ab hoc oleo*, etc., puis une oraison : *Emitte, quæsumus, Domine, Spiritum Sanctum tuum... ad refectionem mentis et corporis... ad evacuandos omnes dolores, omnem infirmitatem... unde unxisti sacerdotes, reges, prophetas et martyres, sit Chrisma tuum perfectum.... permanens in visceribus nostris* [5]...

Puis l'huile est rapportée à la sacristie, et une distribution en sera faite, comme des deux autres, aux paroisses de la ville.

L'évêque alors revient à l'autel, qu'il avait quitté pour cette bénédiction, et continue la messe par les mots *Per quem hæc omnia*, etc. La bénédiction de l'huile des catéchumènes n'aura lieu qu'après la communion. Dès maintenant on peut remarquer que les mots *Per quem hæc omnia* supposent une bénédiction d'huile ou d'autres éléments, à laquelle ils font suite.

Après la communion, a lieu un second appel de l'archidiacre : *Oleum ad sanctum chrisma, oleum catechumenorum*. Mais, tandis qu'un seul sous-diacre est allé chercher l'huile des infirmes, ici ce sont les douze prêtres, les sept diacres, les sept sous-diacres et d'autres ministres qui vont, en procession, chercher à la sacristie les deux autres ampoules. L'évêque cependant et ses ministres sont restés au chœur. La procession, en revenant au chœur, chante l'hymne fameuse : *O Redemptor, sume carmen temet concinentium, audi judex mortuorum*, etc., qui est interrompue à l'arrivée au chœur, mais qui sera reprise, quand on rapportera les saintes huiles à la sacristie après la bénédiction. C'est une hymne à la gloire de l'huile en général et du saint-chrême, pleine d'allusions au baptême et à la confirmation [6].

L'évêque procède d'abord à la bénédiction du saint-chrême qui est d'un rite beaucoup plus solennel.

En même temps que les deux ampoules d'huile, on a porté un vase contenant du baume dont le mélange avec l'huile formera le saint-chrême. L'évêque bénit d'abord le baume par deux oraisons : *Deus, mysteriorum cœlestium*, etc., et : *Creaturarum omnium, Domine, procreator*, etc. Le baume est appelé *hanc odoriferam sicci corticis lacrymam, quæ felicis virgæ profluendo sudorem...* On rappelle la bénédiction de Moïse sur les aromates; on bénit le baume pour qu'il sanctifie les baptisés, et on mélange sur la patène ou dans un autre vase le baume et un peu d'huile prise dans l'ampoule de l'huile qui deviendra le saint-chrême, avec une autre oraison. *Oremus Dominum Deum nostrum omnipotentem qui incomprehensibilem divinitatem*, etc., où sont encore célébrées les vertus de l'huile.

Puis l'évêque souffle trois fois en forme de croix sur le vase contenant l'huile et les douze prêtres qui l'assistent font après lui le même geste. L'évêque prononce un exorcisme sur l'huile : *Exorcizo te, creatura olei, per Deum Patrem omnipotentem, qui fecit cœlum et terram... ut omnis virtus adversarii, omnis exercitus diaboli, omnisque incursio, et omne phantasma satanæ eradicetur... ut fias omnibus qui ex te unguendi sunt, in adoptionem filiorum, per Spiritum Sanctum*, etc. Il chante ensuite une préface, comme dans tous les rites solennels, *Vere dignum... Deus qui in principio inter cætera bonitatis tuæ munera*, etc. Cette prière, qui est antique, célèbre encore les vertus de l'huile, rappelle la branche d'olivier rapportée à Noé par la colombe, comme signe d'espérance et de paix, l'onction d'Aaron, la colombe du baptême au Jourdain, et appelle la bénédiction de Dieu sur ce chrême dont le nom représente celui du Christ (*Christus Chrisma*), CHRISMA *unde unxisti sacerdotes, reges, prophetas, et martyres* [7], *ut spiritualis lavacri Baptismo renovandis creaturam Chrismatis in Sacramentum perfectæ salutis vitæque confirmes... ut secundum constitutionis tuæ sacramentum, regio et sacerdotali, propheticoque honore perfusi, vestimento incorrupti muneris induantur; ut sit his qui renati fuerint ex aqua et Spiritu Sancto, chrisma salutis, eosque æternæ vitæ participes, et cælestis gloriæ facial esse consortes.* Après la préface, le pontife mélange le baume et l'huile avec ces mots : *Hæc commixtio liquorum fiat omnibus ex ea perunctis propitiatio, et custodia salutaris in sæcula sæculorum. Amen.* Puis il salue trois fois le vase par ces mots : *Ave, sanctum chrisma*, et baise le bord du vase qui le contient, ce que feront après lui, avec une triple génuflexion à l'ampoule, les prêtres qui l'ont assisté. Ainsi se termine la bénédiction du saint-chrême.

Celle de l'huile des catéchumènes est aussi simple que l'a été la bénédiction de l'huile des infirmes. Le pontife et les douze prêtres soufflent sur cette ampoule, comme ils l'ont fait pour l'huile du chrême; le pontife prononce un exorcisme : *Exorcizo te, creatura olei... ut omnis nequissima virtus adversarii, omnis inveterata malitia diaboli, omnis violenta incursio, omne confusum et cæcum phantasma eradicetur et effugetur... ut divinis sacramentis purificata fias in adoptionem carnis et spiritus, eis qui ex te ungendi sunt, in remissionem omnium peccatorum; ut efficiantur eorum corpora ad*

[1] Franz, *loc. cit.*, *IV P.*, *Öl*, *Feld u. Garten.*, t. I, p. 335 sq. — [2] Cf. Mgr Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 1920, 5e édit., p. 323 sq. La cérémonie n'est décrite ni dans Fortescue, *The ceremonies of the roman rite described*, London, 1918, ni dans Thurston, *The ceremonies of holy week*, London, 1913, mais ce dernier l'avait donnée dans *Lent and holy week*, London, 1904, p. 315 à 325, *The blessing of the holy oils*. Cf. aussi *La consécration des huiles au jeudi saint*, dans *La vie et les arts liturgiques*, mars 1920. P. Bernard, *La bénédiction des saintes huiles à la messe pontificale du jeudi saint*, Paris, 1900. — [3] Cf. Ampoules, t. I, col. 1722. — [4] Ce vestige de l'ancien usage de la concélébration doit être noté avec soin. Concélébration, t. III, col. 2480 sq. — [5] Sur les termes *martyres* et *visceribus nostris*, et sur *visceribus nostris*, voir plus haut, col. 2783, 2784. — [6] Sur cette hymne où de larges emprunts sont faits à Prudence, *Cath.*, IX et *Peristeph.*, II, voir en particulier : A. S. Walpole, *Early latin hymns*, Cambridge, 1922, p. 342, et pour les renvois aux autres travaux, cf. U. Chevalier, *Repertorium hymnologicum*, t. II, p. 233, et Blume et Bannister, *Analecta hymnica*, t. LI, p. 80, Leipzig, 1910. — [7] Voir col. 2783.

omnem gratiam spiritualem accipiendam sanctificata.

L'oraison qui suit, *Deus, incrementorum omnium*, décrit les effets de purification de cette huile sur les catéchumènes. L'évêque et les douze prêtres saluent l'huile sainte de ces mots : *Ave, sanctum oleum*, et baisent les bords du vase, mais sans génuflexion cette fois.

L'ampoule du saint-chrême et celle de l'huile des catéchumènes sont alors rapportées à la sacristie en procession avec la reprise de l'hymne *O Redemptor*.

S'il reste du saint-chrême ou de l'huile des infirmes des années précédentes, on la met dans les lampes de l'église devant le Saint-Sacrement, et le coton qui en a été imprégné est brûlé. Pendant que l'on rapporte les deux ampoules à la sacristie, l'évêque termine la messe. A la fin il avertit les prêtres de garder fidèlement le saint-chrême et les saintes huiles, *et nulli sub prætextu medicinæ, vel maleficii tradere præsumant, alioquin honore priventur.*

Tout cet ensemble de rites que nous venons de décrire est ancien. La messe où les huiles sont bénites était la *missa chrismalis* fixée depuis longtemps au jeudi saint. Le Gélasien indique pour ce jour-là trois messes : la *missa chrismalis*, la *missa* pour la réconciliation des pénitents et la *missa ad vesperum* en souvenir de la Cène [1].

Les principaux éléments de la bénédiction que nous avons donnée sont mentionnés dans les *Ordines romani*, notamment dans celui de Saint-Amand publié par Mgr Duchesne [2], dans le sacramentaire gélasien et dans le grégorien. L'*Ordo* d'Einsiedeln, qui paraît antérieur au IXe siècle, donne aussi la bénédiction des huiles, mais réduite à ses éléments les plus simples.

Mais on peut remonter encore plus haut. Nous avons déjà fait allusion à une bénédiction de l'huile donnée dans l'eucologe de Sérapion au IVe siècle, et à celle de la *Traditio apostolica* de saint Hippolyte au IIIe et à celle des canons dits aussi de saint Hippolyte.

En dehors de ces documents liturgiques, nous lisons des allusions à une bénédiction de l'huile soit pour les malades, soit pour le baptême, dans saint Basile, *De Spiritu Sancto*, c. LXVI (al. XXVII); dans Tertullien, *De baptismo*, 7; dans saint Cyprien, *Ep.*, LXX, c. 2, édit. Härtel, p. 768; dans les *Constitutions apostoliques*, VII, 43, § 3, et 44, § 1; dans saint Grégoire de Nazianze, *Orat.*, XLVIII, *in Julian*; dans Optat de Milève, *c. donat.*, VII, 102; dans ps. Denys, *De hier. Eccl.*, c. 4. On trouvera tous ces textes cités dans l'article sur la *Consécration des saintes huiles*, dans *La vie et les arts liturgiques*, mars 1920, p. 216 sq.

De bonne heure cette consécration fut réservée à l'évêque. C'est ce que prescrivent les constitutions apostoliques. Les patriarches d'Alexandrie s'en attribuèrent bientôt le privilège. La légende copte prétend que vers 390, l'évêque Théophile décida que désormais elle ne se ferait qu'une fois l'an, le vendredi saint [3]. Plus tard, les patriarches prirent l'habitude de consacrer les saintes huiles, au monastère de Saint-Macaire, au désert de Nitrie, où ils passaient d'ordinaire le carême [4]. Le 20e canon du Ier concile de Tolède en 398, condamne les prêtres qui accomplissaient cette cérémonie. Cf. aussi la lettre de Montanus, évêque, au clergé de Palencia, Hardouin, *Concil.*, t. II, col. 1143.

La coutume de donner le baptême à Pâques devait entraîner celle de préparer et de bénir l'huile des onctions vers le même temps. Le choix du jeudi saint remonte à une époque ancienne. Une allusion y est faite dans le canon du concile de Tolède que nous avons cité. Saint Eloi de Noyon († 658) y fait clairement allusion. *Hom.*, X, *in cæna Domini.*

Un capitulaire de Charlemagne prescrit la bénédiction des huiles pour ce jour, et un synode de Meaux en 845, c. 46, interdit la consécration de l'huile à tout autre jour. Plusieurs des *ordines romani* indiquent aussi cette date.

Ce jour du jeudi saint prit de bonne heure en liturgie une place d'honneur qui le cède à peine, comme solennité, à celle du vendredi saint ou du samedi. Il était l'anniversaire de l'institution de la Cène, et du lavement des pieds des apôtres par le Seigneur. Ces souvenirs lui assuraient un grand avenir chez les chrétiens. La liturgie a de bonne heure attaché à ce jour diverses cérémonies, la reddition du symbole, le *pedilavium* ou *capitilavium* (voir ce mot), la réconciliation des pénitents, le lavage des autels, enfin la bénédiction des saintes huiles. Voir SEMAINE SAINTE.

V. LES HUILES SAINTES. — Il existe une autre catégorie d'huiles saintes qu'il faut distinguer des huiles sacramentelles et qu'on devrait plutôt ranger dans la classe des reliques. Au mot AMPOULES, Dom Leclercq a donné la description d'un nombre considérable de vases pour contenir soit de l'huile ou autres parfums qui avaient touché le corps des martyrs ou même simplement de l'huile des lampes qui avaient brûlé devant leurs reliques ou dans les lieux saints. Cette dévotion est répandue dans la plupart des pays dès le IVe siècle; elle est constatée par les textes de saint Jean Chrysostome, de Grégoire de Tours et d'autres auteurs, par des monuments anciens, vases, fioles et ampoules. Les ampoules de saint Ménas forment une riche collection que les archéologues ont savamment exploitée. *Ampoules de saint Ménas, loc. cit.* On peut distinguer parmi ces huiles les catégories suivantes :

1° *Huile de la Sainte-Croix*, ou huile miraculeuse dans la basilique de la Sainte-Croix à Jérusalem et qui entrait en ébullition, disait-on, quand la relique de la Sainte-Croix touchait les ampoules qui la contenaient [5]. Une des ampoules de Monza était réservée à cette huile.

2° *Huile des Saints-Lieux.* — Les pèlerins rapportaient surtout *de oleo sancto sabbato de iehrm.* Cette huile sainte de la lampe du Saint-Sépulcre avait, croyait-on, la vertu de s'allumer toute seule au samedi saint. D'autres plaçaient des fioles d'huile dans les lieux sanctifiés par la naissance, la mort ou d'autres événements de la vie du Christ, dans l'espoir que cette huile posséderait désormais une vertu particulière. On attribuait la même puissance à l'huile des lampes qui brûlait aux Lieux saints. Petricorius (vers 461), *De vita sancti Martini*, c. V; Pseudo-Antonin de Plaisance, *Itiner.*, c. XVIII; cf. m., Maii, t. II, *in prolegom.*

3° *Huile des saints.* — On recueillait l'huile qui suintait des reliques ou des tombes des saints et encore celle des lampes qui brûlaient dans leurs sanctuaires. Celle de la tombe de saint Martin était parmi les plus connues [6]. Mais l'exemple le plus célèbre parmi les archéologues est celui des ampoules de Monza avec le catalogue encore conservé dans le trésor de cette église : *Not de olea scrm martyrum qui Romæ in corpore requiescunt*, avec plus de 60 noms de martyrs. AMPOULES, t. I, col. 1737 et ITINÉRAIRES.

[1] *P. L.*, t. LXXIV, col. 1095 sq. — [2] *Origines du culte chrétien*, 5e édit., p. 486. — [3] Vansleb, *Hist. de l'Église d'Alexandrie*, p. 87. — [4] Renaudot, *Histoire des patriarches d'Alexandrie*, p. 355; *Perpétuité de la foi sur les sacrements*, l. II, c. XII, édit. Migne, 1841, t. III, p. 791. — [5] *Act. sanctorum*, Maii, t. II, prolegom. (d'après l'*Itinerarium* dit d'Antonin de Plaisance, § 20.) D'autres exemples de guérisons obtenues par cette huile sont donnés par Gretser, au chapitre *De oleo sanctæ Crucis*, dans son traité *De sancta Cruce*, l. I, *Opera*, t. I, p. 152, Ratisbonne, 1734; cf. Baronius, *Annales*, ad ann. 598, § 23. — [6] On en trouvera plusieurs exemples cités dans l'article de W. E. Scudamore, Smith, *Dictionary of christian antiquities*, *Oil*, t. II, col. 1544 sq. Grégoire de Tours signale le fait d'animaux guéris par de l'huile qui avait brûlé au tombeau de saint Martin. *De mirac. S. martini*, I, 18.

4° *Huile des lampes d'église.* — Cet usage est ancien. Saint Jean Chrysostome fait allusion à l'usage des fidèles qui s'oignaient de l'huile de ces lampes [1]. Nous en avons d'autres exemples dans la vie de Nil le Jeune et d'autres saints [2].

Il est fait mention de dons d'huile faits par les fidèles pour entretenir des lampes dans la Vie d'Eudocia, dans le faux Testament de Perpetuus de Tours, vers 470, dans les lettres de saint Grégoire Ier, dans le *Liber pontificalis*, et dans d'autres documents. Voir Faux; Lampes d'église.

5° *Quelques autres usages de l'huile en liturgie.* — Un *Ordo* romain relève la pratique de mêler de l'huile à la cire pour la confection des *Agnus Dei*. Cf. *Musæum italicum*, t. II, p. 31, 32; ps. Alcuin, *De div. officiis*, c. 19.

L'usage de baptiser avec l'huile est noté chez les manichéens, dans les actes apocryphes de saint Thomas et ailleurs.

Les nestoriens et les syriens jacobites mêlent de l'huile au pain eucharistique, comme en font foi leurs livres liturgiques. Le Brun, *Explication de la messe*, diss. XI, n. 9.

On trouvera diverses pratiques superstitieuses de même genre relevées par J.-B. Thiers dans son *Traité des superstitions qui regardent les sacrements*, 4e édit., 4 vol., 1777, Paris, spécialement au t. I sur le baptême avec le lait, le vin, l'huile, etc.; au t. II, abus du saint-chrême, de l'huile des infirmes, abus dans le sacrement de l'ordre, etc. Nous n'avons pas à nous y arrêter ici.

Bibliographie. — En dehors des ouvrages cités dans le corps de cet article et dans les articles *Baptême*, *confirmation*, *dédicace*, *extrême-onction*, etc., auxquels nous renvoyons, nous nous contenterons de mentionner les ouvrages suivants :

Boudinhon, *La théologie de l'extrême-onction*, dans la *Revue catholique des Églises*, Paris, 1907, t. II, n. 7, p. 391 sq.; *Si les fidèles se faisaient eux-mêmes autrefois les onctions d'huile sainte*, dans *Revue du clergé français*, 1911, t. LXVIII, p. 724. — P. Bernard, art. *Chrême* (Saint-), dans *Dict. de théol. catholique*, t. II, col. 2395. — Dölger, *Das Sakramente der Firmung*, Wien, 1906. — Franz Adolf, *Die kirchlichen Benediktionen im Mittelalter*, 2 vol., in-8°, Freiburg, Br., 1909, notamment IVe part., *Oelung, Feld u. Gartenfrüchte, Kräuter*, t. I, p. 335 sq. — R. P. Galtier. Voir ses articles relevés plus haut, col. 2783. — G. de Guibert, *Extrême-onction*, dans *Dictionnaire apologétique*. — F. F. Irving, *The ceremonial use of oil among the East-Syrians*, London, 1903. — Jacquemier, *L'extrême-onction chez les grecs*, dans *Échos d'Orient*, avril-mai 1899. — Malvy (Antoine), *Extrême-onction et imposition des mains*, dans *Recherches de science religieuse*, oct.-déc. 1917, VIIIe année, p. 519-523; *L'onction des malades dans les canons d'Hippolyte et les documents apparentés*, dans *Recherches*, mai-septembre 1919, Xe année, p. 222-229. — Mason, A.-J., *The relation of confirmation to baptism.*, London, 1891. — Netzer (abbé), *L'extrême-onction aux VIIIe et IXe siècles*, dans *Revue du clergé français*, 1911, p. 182 sq. — Puller, *The anointing of the sick in Scripture and Tradition*, Londres, 1904, où l'on trouve une riche collection de textes. — Fort. Scaccho, *Sacrorum elæochrismaton Myrothecia tria*, Amstelodami, 1701, in-fol. — Steitz-Kattenbush, art. *Oelung*, dans *Realencycl. für pr. Theologie*, t. XIV, p. 305 sq. — T. Thompson, *The offices of Baptism and confirmation*, Cambridge, 1914, p. 161 sq.

Voir en outre les articles Baptême, Confirmation, Consécration épiscopale, Extrême-onction, Onctions, Ordre.

F. Cabrol.

[1] *Homil.*, XXXII, *in S. Matth.*, § 6. — [2] *Vita*, VIII, 58, 59, *Acta sant.*, sept. 26. L'eucologe de Goar contient une prière pour l'onction des malades avec l'huile sainte. *Euch.*, 842. — *Bibliotheca Cassinensis*, t. III, *Florilegium*, p. 284. — *Conc. Constantinop.*, 553; dans Mansi, *Conc. ampliss. coll.*, t. IX, col. 395. — [3] Mansi, *op. cit. coll.*, t. VII, col. 543. — [4] Troya, *Codice diplom. longobard.*, Napoli, 1854, t. IV, n. 718. — [5] *Concil. Paris.*, 573, dans Maassen, *Conc. ævi merov.*, p. 151. — [6] *Conc. Sard.*, 458, dans Mansi, *op. cit.*, t. VII, col. 571. — [7] *Monum. Germ. histor., Epist.*, t. III, p. 170.

HUMANISME. — Voir Lettres classiques.

HUMILIS. — Les chrétiens ont pratiqué de grandes et aimables vertus; cependant on s'exposerait à prendre d'eux une idée peu exacte en leur prêtant toutes celles que semblent exprimer leurs protestations verbales. A les entendre, on pourrait croire que la modestie est la loi unique de cette société et on s'imaginerait que la seule ferveur inspire ces vocables où l'humilité n'est peut-être pas exempte d'une pointe subtile de vanité. Ceux qui se décernent les titres d'*ancilla*, de *famulus*, de *servus* ont été peut-être très peu disposés à ce qu'on les prît au mot ou qu'on les crût sur parole. Il y a souvent plus de vertu à supporter l'inattention du prochain qu'à solliciter son mépris. C'est ce qui doit nous mettre en garde contre tant et tant de formules d'une humilité affectée et qui chez les uns est sincère sans doute, tandis que chez les autres elle n'est qu'une gloriole déguisée.

Souvent ce n'est qu'une clause de style, par exemple : *Paphnutius humilis servus vestræ sanctitatis omnibus Dei famulis atque universis fidelibusque per universas terrarum æcclesias in fide Dei constitutis salutem* [3]; ou bien : *Mennas peccator et humilis episcopus Carpathiorum insularum* [4]; ou encore : *Post Deum domino totius orbis piissimo et christianissimo nostro principi Leoni in domino salutem humilis et ultimus Sebastianus episcopus* [5]. Chez les grecs, on rencontre ταπεινὸς καὶ ἐλάχιστος si fréquemment que ces mots semblent rivés l'un à l'autre. Les latins n'en font pas un moindre usage : *Johannes indignus humilis et peccator solo de nomine monachus* [6]. Des moines, des clercs, des évêques emploient cet *humilis* suivant toute la gamme : *Humilis vester atque amator; Humilis atque obœdiens vester; Aunaarius humilis vester reverenter saluto* [7]. On en ferait une collection qui n'apprendrait rien de plus que ces quelques exemples. Il y a des conciles entiers qui adoptent cette épithète : *parva et humilis synodus congregata in metropoli Sardianorum vestræ Lydiæ* [8]; enfin il y a ceux qui poussent au superlatif, comme saint Colomban écrivant au pape Boniface IV : *Pulcherrimo omnium totius Europæ ecclesiarum capiti, papæ prædulci, præcelso, præsuli, pastorum pastori, reverendissimo speculatori; humillimus celsissimo, minimus maximo, agrestis urbano, micrologus eloquentissimo, extremus primo, peregrinus indigenæ, pauperculus præpotenti, mirum dictu, nova res! rara avis scribere audet Bonifacio patri Palumbus* [9].

H. Leclercq.

HUNS. — I. Les Huns. II. La campagne de 451. III. Les textes. IV. Les opérations des Alliés. V. Les opérations d'Attila. VI. Siège et prise de Metz. VII. Itinéraire d'Attila. VIII. L'itinéraire de Chrocus. IX. Le *campus Mauriacus*. X. Attila dans la numismatique. XI. Bibliographie.

I. Les Huns. — Sous le nom de Huns, on a pris l'habitude de désigner diverses populations tartares d'origine différente. Les auteurs anciens, qui se préoccupaient fort peu d'ethnographie, attribuaient le nom de Huns à tous les peuples asiatiques qui envahirent l'empire romain; en 1756, le savant de Guignes étendait également le nom de Huns à toutes les tribus barbares de l'Asie centrale. Ce nom est ancien : on le lit dans Ptolémée sous la forme Χοῦνοι et sous celle de Οὖννοι dans Denis le Périégète. Dès le IIe siècle de notre ère, les peuples désignés sous ce nom étaient établis entre la mer Noire, la mer Caspienne et l'Oural. Ce ne fut que vers le milieu du IIIe siècle qu'ils fran-

chirent le Tanaïs, mais leurs premières incursions sur le territoire de l'empire ne différaient guère de celles des autres bandes. C'est vers l'an 375 qu'ayant franchi en masse le Tanaïs (le Don), ils envahirent la Germanie. Ammien Marcellin, contemporain de l'événement, décrit en détail leur apparence physique, leurs mœurs et leurs usages. Claudien, Sidoine Apollinaire, Zozime, Jordanès ajoutent chacun quelques traits et tous sont d'accord pour nous représenter les Huns sous un aspect hideux : petits de taille, le visage écrasé, le teint noiraud, les yeux bridés et enfoncés, les joues tailladées; ils passaient leur vie à cheval, ils y semblaient cloués, dit Ammien : *equis prope affixi*. Au moral, ils avaient tous les vices et toutes les férocités de la barbarie : *omnem modum feritatis excedunt*.

Vers 430, eut lieu une deuxième invasion de Huns, conduits par leur chef, le célèbre Attila (ou Eital); on évalue leur multitude à 6 ou 700 000 barbares. Attila régna quelques années avec Bleda, c'est-à-dire qu'ils furent d'accord pour ravager toutes les provinces romaines d'Orient au sud du Danube. Théodose II leur députa Plintha et Eugène pour négocier un traité humiliant, conclu à Margus, en 433, traité par lequel les Romains s'engageaient à payer un tribut annuel de sept cents livres d'or. Les sept ou huit années qui suivirent furent sans doute employées à des conquêtes sur la direction et l'étendue desquelles nous sommes à peine renseignés; mais, bientôt, les Huns reparaissent en Pannonie, en Thrace et assez près de Constantinople pour que Théodose II, pris de frayeur, traite de nouveau avec eux en 442. Attila n'y consentit peut-être que pour se donner les mains libres afin de saisir une proie plus riche. Vers ce moment, son plan d'attaquer et de soumettre l'Europe occidentale était arrêté dans son esprit, Attila fit assassiner son frère Bleda afin d'être seul maître de sa nation. A ce moment, sa puissance était si vaste qu'elle s'étendait de la Scythie à la Baltique et la Scandinavie. Jordanès, qui cultive l'hyperbole, dit qu'il régnait presque seul sur le monde : *Attila Hunnorum omnium dominus solus in mundo regnator*. Et il nous le représente petit de taille, la poitrine large, une tête démesurée, les yeux enfoncés, la barbe rare, le poil grisonnant, le nez épaté, le teint cuivré, la démarche fière et le regard méfiant, *superbus incessu, huc atque illuc circumferens oculos*.

II. La campagne de 451. — Avant d'attaquer la Germanie et la Gaule, Attila entreprit de soumettre les Akatzires répandus sur les bords de la Volga et du Tanaïs; il les vainquit et leur imposa pour chef son fils aîné Ellac. En 447, Attila, suivi d'une armée formidable et de nombreux vassaux, reparut sur les terres de l'empire, en Moesie, en Dacie, en Thrace, en Illyrie et, l'année suivante, 448, imposait une paix humiliante à Théodose II. Celui-ci pensa prendre sa revanche et, l'année d'après, 449, envoya une ambassade à Attila qui la reçut dans son camp entre la Theiss et le Danube. Cette ambassade avait mission d'assassiner le roi des Huns qui éventa le complot et se contenta d'exiger, en réparation, un nouveau tribut. Priscus a laissé sur cette ambassade, dont il faisait partie, une relation pleine d'intérêt, relativement à la famille d'Attila et à sa nation. C'est de ce camp, situé dans les environs de Buda-Pest, qu'Attila partit pour tenter la grande conquête qu'il méditait (451).

Cette campagne fameuse causa des ruines immenses, anéantit sur certains points la civilisation, mais elle eut une conséquence imprévue. Les évêques tinrent devant la horde des envahisseurs, incarnèrent la résistance, bravèrent la mort pour sauver leurs ouailles, et ce spectacle frappa d'admiration et remplit de reconnaissance ceux qui en furent les témoins, en sorte que le prestige de la religion et de ses chefs grandit beaucoup au cours de cette campagne atroce.

III. Les textes. — Pour connaître celle-ci avec précision, il nous faut énumérer et transcrire tous les textes historiques qui y ont rapport et aident à éclaircir les problèmes topographiques. Les voici dans l'ordre chronologique approximatif de leur rédaction :

1° *Saint Prosper d'Aquitaine*, auteur d'une *Chronique* allant de la création du monde à la prise de Rome par les Vandales, en 455 : l'auteur mourut en 463.

Marciano Aug. et Adelfio. — Athila post necem fratris, auctus opibus interrempti multa vicinarum sibi gentium millia cogit in bellum, quod Gothis tantum se inferre, tanquam custos romanæ amicitiæ denunciabit. Sed cum transito Rheno sævissimos ejus impetus multæ Gallicanæ urbes experirentur, cito et nostris et Gothis placuit, ut furori superborum hostium consociatis exercitibus repugnaretur. Tantaque patricii Ætii providentia fuit, ut raptim congregatis undique bellatoribus viris, adversæ multitudini non impar occurreret. In quo conflictu quamvis neutris cedentibus inæstimabiles strages commorentium factæ sint; Chunos tamen eo constat victos fuisse, quod amissa præliandi fiducia qui superfuerant ad propria reverterunt.

Herculano et Sporatio. — Athela redintegratis viribus, quas in Gallia amiserat, Italiam ingredi per Pannonias intendit, nihil duce nostro Ætio secundum prioris belli opera prospiciente; ita ut ne clusuris quidem Alpium quibus hostes prohiberi poterant, uteretur; hoc solum suis superesse existimans, si ab omni Italia cum Imperatore discederet.

« Consulat de Marcien Aug. et d'Adelfius. — Après le meurtre de son frère, Attila, maître des richesses du défunt, entraîna des milliers d'hommes des peuplades ses voisines dans une guerre qu'il annonçait hautement vouloir faire uniquement aux Goths, comme allié et ami des Romains. Mais, le Rhin franchi, plusieurs villes gauloises furent exposées à ses attaques furieuses, et aussitôt les Romains et les Goths s'entendirent pour réunir leurs armées et repousser ces insolents agresseurs. L'activité du patrice Ætius fut telle qu'en un clin d'œil, il réunit de toutes parts des guerriers en nombre égal à la multitude des ennemis. Dans ce combat, l'un et l'autre parti tenant ferme, il y eut un incalculable carnage. Les Huns furent néanmoins vaincus, et ceux qui survécurent, découragés par leur défaite, retournèrent dans leur pays.

« Consulat d'Herculanus et de Sporatius. — Attila, ayant reformé l'armée décimée dans les Gaules, se dirigea vers l'Italie par les Pannonies. Le duc Aëtius, oubliant la prévoyance dont il avait fait preuve dans la première campagne, n'occupa seulement pas les défilés des Alpes qu'il aurait pu fermer aux ennemis. Il pensait qu'il n'y avait de salut qu'en s'éloignant avec l'empereur de l'Italie... »

2° *Prosper Tyro*, auteur d'une *Chronique*, rédigée vers le même temps que celle de saint Prosper. :

Attila Gallias ingressus, quasi jure debitam postulat uxorem; ubi gravi clade inflicta et accepta, ad propria recedit. — Plurima hoc anno signa apparuerunt. Insperata in Galliis clade accepta furiatus Attila Italiam petit.

« Attila entre dans les Gaules sous prétexte de réclamer une épouse qui lui est promise : là, une grande bataille lui est livrée; elle est perdue par lui et il revient dans son pays. — Cette année, plusieurs prodiges apparaissent; Attila, furieux de la défaite imprévue subie dans les Gaules, marche vers l'Italie. »

3° *Prosper Tyro*, d'après le manuscrit de la Bibl. nat., lat. *4860* :

Olymp. 307-1. *Marciano et Adelfio, pugna facta in Galliis inter Aetium et Attilanum regem Hunorum cum utriusque populi cæde; Attila fugatus in Gallias superiores.*

« Consulat de Marcianus et d'Adelfius — Bataille

livrée dans les Gaules entre Aëtius et Attila, roi des Huns, avec carnage de l'un et l'autre peuple; Attila fuit vers les Gaules supérieures. »

4° *Priscus* († vers 471) avait fait partie de l'ambassade conspiratrice envoyée au camp d'Attila par Théodose le Jeune; il ne reste du rhéteur que des fragments parmi lesquels on lit ce qui suit :

Ὅτι ὡς ἠγγέλθη τῷ Ἀττήλᾳ, τὸν Μαρκιανὸν ἐς τὰ κατὰ τὴν Ἑω Ῥωμαϊκὰ παρεληλυθέναι Βασίλεια μετὰ τὴν Θεοδοσίου τελευτήν, ἠγγέλθη δὲ αὐτῷ καὶ τὴς Ὀνωρίας περιγεγενημένα, πρὸς μὲν τῶν ἑσπερίων Ῥωμαίων ἔστελλε τοὺς διαλεξομένους μηδὲν Ὀνωρίαν πλημμελεῖσθαι, ἣν ἑαυτῷ πρὸς γάμον κατενεγύησε· τιμωρήσειν γὰρ αὐτῇ εἰ μὴ καὶ τὰ τῆς Βασιλείας ἀπολάβη σκῆπτρα. Ἔπεμπε δὲ καὶ πρὸς τοὺς ἑῴους Ῥωμαίους τῶν αὐτοῦ ἐπανελθόντων πρεσβέων· οἱ μὲν γὰρ τῆς Ἑσπερίας ἀπεκρίναντο, Ὀνωρίαν αὐτῷ ἐς γάμον ἐλθεῖν μήτε δύνασθαι, ἐκδεδομένην ἀνδρὶ· σκῆπτρον δὲ αὐτῇ μηδ' ὀφείλεσθαι· οὐ γὰρ θηλειῶν, ἀλλ' ἀρρένων ἡ τῆς Ῥωμαϊκῆς βασιλείας ἀρχή. Οἱ δὲ τῆς Ἑω ἐφασαν οὐκ ὑποστήσεσθαι τὴν τοῦ φόρου ἀπαγωγήν, ἣν ὁ Θεοδόσιος ἔταξε· καὶ ἡσυχάζοντι μὲν δῶρα δώσειν, πόλεμον δὲ ἀπειλοῦντι ὅπλα καὶ ἄνδρας ἐπάξειν τῆς αὐτοῦ μὴ λειπομένους δυνάμεως. Ἐμερίζετο οὖν τὴν γνώμην, καὶ διηπόρει ποίοις πρότερον ἐπιθήσεται, καὶ ἔχειν αὐτῷ ἐδόκει καλῶς τεως ἐπὶ τὸν μείζονα τρέπεσθαι πόλεμον καὶ ἐς τὴν ἑσπέραν στρατεύεσθαι, τῆς μάχης αὐτῷ μὴ μόνον πρὸς Ἰταλιώτας, ἀλλὰ καὶ πρὸς Γότθους καὶ Φράγγους ἐσομένης, πρὸς μὲν Ἰταλιώτας ὥστε τὴν Ὀνωρίαν μετὰ τῶν χρημάτων λαβεῖν, πρὸς δὲ Γότθους χάριν Γεζερίχῳ κατατιθέμενον.

Ὅτι τῷ Ἀττήλᾳ ἦν τοῦ πρὸς Φράγγους πολέμου πρόφασις ἡ τοῦ σφῶν βασιλέως τελευτὴ καὶ ἡ τῆς ἀρχῆς τῶν ἐκείνου παίδων διαφορά, τοῦ πρεσβυτέρου μὲν Ἀττήλαν, τοῦ δὲ νεωτέρου Ἀέτιον ἐπὶ συμμαχίᾳ ἐπάγεσθαι ἐγνωκότος· ὃν κατὰ τὴν Ῥώμην εἴδομεν πρεσβευόμενον, μήπω ἰούλου ἀρχόμενον, ξανθὸν τὴν κόμην τοῖς αὐτοῦ περικεχυμένην διὰ μέγεθος ὤμοις. Θετὸν δὲ αὐτὸν ὁ Ἀέτιος ποιησάμενος παῖδα, καὶ πλεῖστα δῶρα δοὺς ἅμα τῷ βασιλεύοντι ἐπὶ φιλίᾳ τε καὶ ὁμαιχμίᾳ ἀπέπεμψε. Τούτων ἕνεκα ὁ Ἀττήλας τὴν ἐκστρατείαν ποιούμενος, αὖθις τῶν ἀμφ' αὐτὸν ἄνδρας ἐς τὴν Ἰταλίαν ἔπεμπεν ὥστε τὴν Ὀνωρίαν ἐκδιδόναι· εἶναι γὰρ αὐτῷ ἡρμοσμένην πρὸς γάμον, τεκμήριον ποιούμενος τὸν παρ' αὐτῆς πεμφθέντα δακτύλιον, ὃν καὶ ἐπιδειχθησόμενον ἐστάλκει· παραχωρεῖν δὲ αὐτῷ τὸν Βαλεντινιανὸν καὶ τοῦ ἡμίσεως τῆς Βασιλείας μέρους, ὡς καὶ τῆς Ὀνωρίας διαδεξαμένης μὲν παρὰ πατρὸς τὴν ἀρχήν, ταύτης δὲ τῇ τοῦ ἀδελφοῦ ἀφαιρεθεῖσαν πλεονεξίᾳ. Ὡς δὲ οἱ ἑσπέριοι Ῥωμαῖοι τῆς προτέρας ἐχόμενοι γνώμης πρὸς οὐδὲν τῶν αὐτῷ δεδογμένων ὑπήκουον, εἶχετο μᾶλλον τῆς τοῦ πολέμου παρασκευῆς πᾶν τὸ τῶν μαχίμων ἀγεῖρων πλῆθος[1].

« Aussitôt qu'Attila eut appris l'avènement de Marcien à l'empire, après la mort de Théodose, et la disgrâce d'Honoria, il envoya vers l'empereur d'Occident des ambassadeurs chargés de représenter qu'Honoria, qu'il entendait épouser, n'avait en rien démérité; qu'il irait la défendre si on ne lui donnait pas la couronne. Il envoya en même temps vers les Romains d'Orient réclamer le payement des tributs. L'empereur d'Occident répondit qu'Honoria ne pouvait être l'épouse d'Attila puisqu'elle était déjà mariée à un autre; qu'elle n'avait aucun droit à l'empire parce que celui-ci était donné à un homme et non à une femme. L'empereur allégua qu'il ne reconnaissait pas les tributs consentis par Théodose; que, si Attila voulait la paix, il lui accorderait des présents; s'il voulait la guerre, il saurait lui opposer autant d'armes et de soldats que lui-même pouvait en avoir. Attila hésitait donc entre plusieurs projets, et ne savait de quel côté commencer l'attaque. Il crut plus sage de se décider pour la guerre la plus périlleuse et de marcher avec son armée vers l'Occident. Il savait que, par là, il aurait affaire aux Italiens, ainsi qu'aux Goths et aux Francs; aux Italiens, afin d'avoir Honoria, et ses immenses richesses, aux Goths afin de satisfaire Genseric. Ce qui poussait Attila à faire la guerre aux Francs, c'était la mort de leur roi et la division qui régnait entre ses fils à cause de la succession au trône. L'aîné avait demandé la protection d'Attila, le cadet, l'appui d'Aëtius. Nous vîmes celui-ci venir à Rome, la barbe naissante, la chevelure blonde, les cheveux longs et touffus épars sur les épaules. Aëtius l'adopta, fit avec lui un traité d'amitié et d'alliance, et le renvoya chargé de présents offerts par lui-même et par l'empereur. Cependant, avant d'entrer en campagne, Attila envoya de nouveau en Italie réclamer Honoria, sa fiancée; comme preuve de la promesse qui lui avait été faite, il ordonna à ses ambassadeurs de montrer l'anneau que cette princesse lui avait fait remettre. Il réclamait aussi de Valentinien la moitié de l'empire, héritage paternel dont Honoria était frustrée par l'avidité injuste de son frère. Les Romains d'Occident persistant dans leur premier refus, et rejetant les prétentions d'Attila, celui-ci réunit toute son armée et se prépara à une guerre à outrance. »

5° *Sidoine Apollinaire*. 430-488. Contemporain de l'événement, il eut un instant le projet de composer le panégyrique de saint Aignan, évêque d'Orléans, s'y engagea, puis s'en excusa par la lettre suivante adressée à l'évêque d'Orléans, Prosper :

Sidonius domino papæ Prospero salutem. — Dum laudibus summis, sanctum Anianum maximum, consummatissimumque pontificem, Lupo parem Germanoque non imparem, vis celebrari, fideliumque desideras pectoribus infigi viri talis ac tanti mores, merita virtutes, cui etiam illud non absque justitia gloriæ datur, quod te successore decessit, exegeras mihi ut promitterem tibi Attila bellum stylo me posteris intimaturum, quo videlicet Aurelianensis urbis obsidio, oppugnatio, irruptio nec direptio, et illa vulgata exauditi cœlitus sacerdotis vaticinatio continebatur. Cœperam scribere; sed operis arrepti fasce perspecto, tæduit inchoasse; propter hoc nullis auribus credidi, quod prime me censore damnaveram. Dabitur, ut spero, pecatui tuo, et meritis antistitis summi quatenus præconio suo sub quacumque et quidem celeri occasione famulemur. Cæterum ut creditor justus, laudabiliter hoc imprudentiæ temerarii debitoris indulseris, ut quod mihi insolubile videtur, tibi quoque videatur inreposcibile. Memor nostri esse dignare, domine papa.

« Sidoine au seigneur pape Prosper. — Désirant voir célébrer par de solennelles louanges ce très grand et très parfait pontife saint Aignan, l'égal de Loup et de Germain, et aussi graver dans le cœur des fidèles les mœurs, les mérites et les vertus d'un tel homme, à qui il n'a manqué aucune gloire puisqu'en mourant il t'a eu pour successeur, tu avais demandé que je te promisse de transmettre avec ma plume à la postérité la guerre d'Attila. Je devais rappeler comment la ville d'Orléans fut assiégée, forcée, envahie, mais non saccagée, et cela conformément à la fameuse prophétie de l'évêque exaucé au ciel. J'avais commencé d'écrire, mais la difficulté de l'entreprise m'a effrayé, et je me repentis de l'avoir commencée; aussi aucune oreille n'a entendu ce que, censeur de moi-même, j'avais condamné. Il arrivera, j'espère, que, grâce à ta prière et aux mérites du grand évêque, nous aurons une occasion, sans doute prochaine, de posséder son panégyrique. Créancier équitable, use d'indulgence envers l'imprudence d'un débiteur téméraire et consens à ne

[1] Priscus de Panium, *Fragm.*, XV et XVI, édit. Müller, dans *Script. græc. bibl.*, t. IV, p. 98-99.

pas réclamer le payement d'une dette qui me semble inacquittable. Daigne te souvenir de nous, seigneur pape. »

Dans les œuvres de Sidoine Apollinaire, on relève encore ce passage relatif à notre sujet :

Prætermisit Gallias tibi administratas, tunc cum maxime incolumes erant. Prætermisit Attilam Rheni hostem, Thorismodum Rhodani hospitem, Aetium Ligeris liberatorem sola te dispositionum salubritate tolerasse. Lib. VII, espit. XII, *ad Ferreolum.*

« Je n'ai pas dit que lorsque tu as gouverné les Gaules elles jouirent d'une paix complète. Je n'ai pas dit que par la seule efficacité de tes plans tu as repoussé Attila l'ennemi du Rhin, Thorismond l'hôte du Rhône, et soutenu Aëtius le libérateur de la Loire. »

Ainsi, ce seraient le préfet des Gaules, Tonantius Ferreolus, qui serait l'auteur du plan dont Aëtius fut simplement l'exécuteur; ce n'est donc pas d'aujourd'hui que « les civils apprennent la guerre aux militaires; » dans tout cela, il n'est pas question d'Avitus. Mais Sidoine se rattrape bientôt et compose un panégyrique d'Avitus, dans lequel Aëtius est de nouveau sacrifié et Ferréolus.... passé sous silence :

Jam præfecturæ perfunctus culmine tandem
Se dederat ruri; nunquam tamen otia, nunquam
Desidia imbellis; studiumque et cura quieto
Armorum semper, subito cum rupta tumultu
Barbaries totas in te transfuderat Arctos,
Gallia; pugnacem Rugum comitante Gelono;
Gepida trux sequitur; Scyrum Burgundio cogit,
Chunus, Bellonotus, Neurus, Basterna, Toringus,
Bructerus, ulvosa quem vel Nicer alluit unda;
Prorumpit Francus; cecidit cito secta bipenni
Hercynia in lintres, et Rhenum texuit alvo;
Et jam terrificis diffuderat Attila turmis
In campos se, Belga, tuos. Vix liquerat Alpes
Aëtius, tenue et rerum sine milite ducens
Robur, in auxiliis Geticum male credulus agmen
Incassum propriis præsumens adfore castris
Nuntius at postquam ductorem perculit, Hunnos
Jam propre contemptum propriis in sedibus hostem
Exspectare Getas, versat vagus omnia secum
Consilia, et mentem curarum fluctibus urget.
Tandem cunctanti sedit sententia, celsum
Exorare virum, collectisque omnibus una
Principibus, coram supplex sic talibus infit;
— Orbis, Avite, salus, cui non nova gloria nunc est
Quod rogat Aëtius voluisti, et non nocet hostis;
Vis? prodest; inclusa tenes tot millia nutu,
Et populis geticis sola est tua gratia limes
Infensi semper nobis pacem tibi præstant.
Victrices, i, prome aquilas; fac, optime, Chunos,
Quorum forte prior fuga nos concusserat olim,
Bis victos prodesse mihi — Sic fatus, et illi
Pollicitus votum, fecit spem. Protinus inde
Advolat et famulas in prælia concitat iras.
Ibant pellitæ post classica Romula turbæ,
Ad nomen currente Geta, timet ære vocari
Dirutus, opprobrium, non damnum, Barbarus horrens,
Hos ad bella trahit tum jam spes orbis Avitus,
Vel jam privatus, vel adhuc... (Carm. VII).

« Enfin, après avoir rempli les fonctions de préfet, Avitus s'était retiré à la campagne, mais non pas pour y vivre oisif ou dans un lâche repos. La science des armes l'occupait dans sa retraite, lorsque tout à coup la barbarie jeta le Nord entier sur toi, ô Gaule. Le Gébon accompagna le Ruge belliqueux que suit le féroce Gépide; le Burgonde pousse le Scyre, le Hun, le Bellonotus, le Neurus, le Basterne, le Toringe, le Bructère, le Franc qui voit l'eau profonde du Neckar. La forêt Hercynie tombe sous la hache à deux tranchants, se convertit en barque et couvre le Rhin; déjà Attila avait lancé ses terribles bandes dans tes champs, ô Belge

« Aëtius avait à peine franchi les Alpes, suivi d'une armée faible et peu nombreuse; il comptait, trop confiant, sur le concours des Goths qu'il croyait déjà en marche. Un message lui apprend que, dédaignant leurs ennemis, les Goths attendent les Huns dans leurs pays; il roule mille projets et son cœur est en proie aux soucis. Enfin une pensée vient fixer son hésitation, c'est d'implorer l'aide d'un homme éminent. En présence de tous les grands, Aëtius prononce ces paroles suppliantes :

« Avitus, salut du monde, tu as déjà une gloire « ancienne, jadis tu as accédé aux prières d'Aëtius, « et l'ennemi a cessé de nous nuire. Aujourd'hui, si « tu le veux, il nous aidera. Tu disposes de milliers « d'hommes, esclaves de ta volonté; ton influence « seule sert de barrière au peuple gothique. Après « avoir été longtemps nos ennemis, ils sont, grâce à « toi, en paix avec nous. Va, lève nos aigles victo- « rieuses, fais en sorte, grand homme, que les Huns, « dont la première déroute nous fut fatale, mis en fuite « une seconde fois, assurent notre bonheur. »

« Il dit, et Avitus, acquiesçant à ses vœux, fait renaître l'espérance; il part aussitôt et excite aux armes. Les bandes vêtues de peaux marchent au son de la trompette romaine, le Goth accourt à sa voix; le barbare, redoutant le mépris plus que le danger, craint des épithètes honteuses. Avitus, simple particulier, comme aujourd'hui, mais espoir du monde, les entraîne au combat. »

6° *Idace*, évêque de Lamégo, au Portugal, né vers la fin du IV^e^ siècle, mort après 468, a laissé une *Chronique* qui concerne principalement la période comprise entre 381 et 461. Il existe deux versions de cette *Chronique*, très différentes l'une de l'autre quant aux détails; ces deux versions sont très postérieures à l'original et ont admis de nombreuses interpolations. De ces deux versions, c'est la deuxième, la plus longue, qui se rapproche le plus de l'original.

Versio A. — Gens Hunnorum pace rupta deprædatur provincias Galliarum; plurimæ civitates effractæ : in campis Catalaunicis, haud longe de civitate, quam effregerant, Mettis, Aetio duci, et regi Theodori, quibus erat in pace societas, aperto marte confligens, divino cæsa superatur auxilio : bellum nox intempesta diremit. Rex illic Theodorus prostratus occubuit : CCC ferme millia hominum in eo certamine occidisse memorantur...

Occiso Theodoro, Thorismo filius ejus succedit in regno.

Hunni cum rege suo Attila relictis Galliis post certamen Italiam petunt.

Secundo regni anno principis Marciani Hunni, qui Italiam prædabantur, aliquantis etiam civitatibus irruptis, divinitus partim fame, partim morbo quodam plagis cælestibus feriuntur : missis etiam per Marcianum principem Aetio duce cæduntur auxiliis; pariterque in sedibus cum Romanis, propias universi repetunt sedes, ad quas rex Attila mox reversus interiit.

Versio B. — Gens Chunorum pace rupta ruunt in Galliis, quos cum Agecius patricius venientes conperisset, sanctum Anianum Aurelianinsium episcopum ad Theudorum regi Gothorum in legacionem dirigit, petens auxiliare contra Chunis; si prævalebat resistere, mediam partem Galliæ Gothis daret. Cum a Theudoro regi hujus peticionis annuens auxilium fuisset promissam, Agecius legatos mittens ad Attilanem regem Chunorum obviam, petens auxilium contra Gothis, qui Galleas conabant invadere : si prævalebant Chuni hæc contra Gothis defendere, medietatem Galliæ ab Agecio perciperint. Attila rex cum Chunis festinans, et partens civitates Germaniæ et Galliæ, contra Gothus, super Legere fluvio, nec procul ab Aurilianeis confligit certamine. Cæsa sunt Gothorum ducenta millia hominum.

Theudor rex hoc prœlio occubuit. Cæsa sunt Chunorum CL milia. Civetas Aurelianes oracionis beatissimi Aniani liberata est. Chuni repedanter Trecassis in Mauriacensim consedentis Campaniam. Thoresmodus filius Theodorus qui ei successit in regnum, collectum Gothorum exercito, patrem ulcissi [de]siderans, cum Attilanem et Chunis Mauriaco confligit certamine; ibique tribus diæbus uterque falange ininvicem præliantes, et innumerabiles multitudo genti occubuit. Agecius cum esset strenuosissimus consilii, per noctem ad Attilanem veniens, dixit ad eum : Optabilem duxeram ut tua virtute regionem hanc a perfidis Gothis potuissem erepere, sed nullatenus fieri potest. Usque nunc cum menimis pugnatoribus prœlias, hac nocte Theudericus germanus Thoresmodi cum nimia multitudinem et fortissimus Gothorum pugnatores advenit : hæc non sustenis, adque utinam vel evadere possis. Tunc Attila dedit Agecio decem milia [soled]orum et per suo ingenio Pannoniam repedaret. Ipsaque nocte Agecius ad Thorismodo idque perrexit, dicensque ei causam consimilem, quod apud vilis Chunorum pugnatores usque nunc pugnaverat; nam maxima multitudo et fortissimi pugnatores a Pannonies ipsaque nocte Attilanem advenerant, et audissent fratrem suum Theudericum in [r]auris Gothorum occupasse regnumque vellit adrepere, nisi festinus ad resedendum pergeret, periculum ad degradandum haberit. Acceptis idemque Agecius a Tursemodo decem milia sole[dos], ut suo ingenio a persecutionem Chunorum liberati Gothi ad sedis proprias remearint : protinus abigerunt. Agecius vero cum suis, etiam Francos secum habens, post tergum direxit Chunorum, quos usque Toringia a longe prosecutus est; præcepitque suis, ut unusquisque nocte ubi manebant, decim sparsim focus facerint, ut inmensa multitudine semelarint. Quievit hoc prœlium. Ageci consilium Gallia ab adversariis liberatur. Postea cum a Tursemodo regi et Gothis hæc factio perlata fuisset, requirentis promissionem Ageci emplandam et ille rennuerit, per pacis jura urbiculum aureum gemmis ornatum, pensante quingentas liberas ab Agecio conposiciones causa transmittetur Tursemodo, et hæc jurgia quieverunt : quæ species devotissime usque hodiernum diem Gothorum thensauris pro ornatum veneratur et tenetur.

1re *version.* — « La nation des Huns, ayant rompu la paix, ravage les provinces des Gaules; plusieurs cités furent saccagées. Dans les champs catalauniques, non loin de Metz qu'ils avaient pris d'assaut, les Huns ayant combattu en bataille rangée contre le duc Aëtius et le roi Théodoric, qui avaient fait ensemble paix et alliance, furent défaits par l'intervention divine. La nuit vint interrompre malheureusement le combat. Le roi Théodoric fut renversé et tué; environ trois cent mille hommes tombèrent, dit-on, dans cette bataille. — Après la mort de Théodoric, Thorismond, son fils, lui succéda. — Les Huns et leur roi Attila abandonnèrent les Gaules après leur défaite et se dirigèrent vers l'Italie.

« La seconde année du règne de l'empereur Marcien, les Huns, qui ravageaient l'Italie, après s'être emparés de plusieurs villes, furent frappés par des fléaux envoyés du ciel, la famine pour les uns, la maladie pour les autres. Décimés par les troupes envoyées par l'empereur Marcien sous les ordres d'Aëtius et par les maux célestes, ils sont défaits par l'armée de Marcien; réduits à l'extrémité, ils firent la paix avec les Romains et regagnèrent leur pays où leur roi Attila périt peu après son retour. »

2e *version.* — « Consulat de Marcien. — La nation des Huns, ayant rompu la paix, envahit les Gaules : à la nouvelle de leur arrivée, le patrice Aëtius envoie saint Aignan, évêque d'Orléans, vers Théodoric, roi des Goths, pour lui demander son concours contre les barbares; s'il était vainqueur, il lui promettait la moitié de la Gaule. Lorsqu'il eut reçu la réponse affirmative de Théodoric, Aëtius envoya vers Attila pour lui demander aide contre les Goths qui cherchaient à envahir les Gaules; si les Huns parvenaient à l'emporter sur les Goths, Aëtius leur promettait la moitié de la Gaule. Le roi Attila se hâta d'accourir avec les Huns, et, traversant les cités de la Germanie et de la Gaule, il s'arrêta sur la Loire et livra un combat aux Goths non loin d'Orléans; deux cent mille Goths furent tués, le roi Théodoric tomba dans la mêlée, cent cinquante mille Huns succombèrent; la ville d'Orléans fut sauvée par les prières du bienheureux Aignan. Les Huns, regagnant Troyes, s'arrêtèrent dans la campagne de Mauriac; Thorismond, fils et successeur de Théodoric, voulant venger son père, se mit à la tête de l'armée gothique et livra bataille à Attila et aux Huns à Mauriac. Le combat dura trois jours et une foule considérable y trouva la mort. Aëtius, très prudent dans ses plans, vint trouver Attila pendant la nuit et lui dit : « J'avais espéré que ton courage pourrait délivrer ce « pays des perfides Goths, mais il n'en est rien. Jusqu'ici « tu as combattu contre des troupes médiocres, mais « cette nuit Théodoric, frère de Thorismond, arrive avec « de nombreux soldats d'élite, ne cherche pas à résister « et tâche de t'échapper. » Attila lui donna dix mille sous [d'or] en reconnaissance de ce conseil, qui lui permettait de regagner la Pannonie. La même nuit, Aëtius se rend auprès de Thorismond, et lui tient un langage semblable : jusque-là il n'avait eu affaire qu'à des Huns ordinaires, mais une foule de combattants vaillants venaient d'arriver de Pannonie rejoindre Attila; de plus, il avait appris que Théodoric, son frère, captait les Goths et voulait lui ravir la couronne, ce qui ne manquerait pas d'arriver s'il ne se hâtait de rentrer dans ses États pour conjurer ce péril. Aëtius reçut également de Thorismond dix mille sous [d'or] comme prix du conseil qui sauvait les Goths de l'attaque des Huns et leur donnait les moyens de rentrer chez eux : les Goths se retirèrent sans plus tarder. Aëtius, avec ses troupes, auxquelles s'étaient joints les Francs, se mit en marche à la suite des Huns et les accompagna ainsi de loin jusqu'en Thuringe. Il ordonna à chaque soldat, la nuit, aux haltes, d'allumer dix feux afin de simuler une nombreuse armée : cette ruse empêcha tout engagement. La Gaule fut délivrée de ses ennemis par la prudence d'Aëtius. Plus tard, Thorismond et les Goths, ayant découvert le stratagème, réclamèrent l'accomplissement de la promesse d'Aëtius; celui-ci la nia, mais, pour obtenir le maintien de la paix, envoya à Thorismond un bassin d'or orné de pierres précieuses pesant cinq cents livres; ce don fit cesser les réclamations. Cet objet, jusqu'à ce jour dans le trésor des Goths, est considéré comme un souvenir glorieux et précieux. »

1re *version.* — « L'an II de l'empire de Marcien, les Huns se précipitent sur l'Italie et la ravagent. Plusieurs villes furent prises, mais ils sont ensuite décimés miraculeusement par la famine et la maladie, fléaux célestes. Sur l'ordre de Marcien, les Huns vaincus par Aëtius sont forcés de regagner leur pays et Attila meurt peu après. »

7° *Loi des Burgondes.* Tit. XVII. Ce texte permet de deviner que la bataille de Mauriac a de l'importance en ce qui touche à l'établissement définitif des Burgondes sur le sol gaulois.

Tit. XVII. — *De causis aliis et calumniatorum remotione. Omnes omnino causæ quæ inter Burgundiones habitæ sunt et non sunt finitæ ad pugnam Mauricensem habeantur abolitæ.*

« Tit. XVII : Des autres procès et de l'annulation des plaintes. Tous les procès mus entre Burgondes et qui n'ont pas été jugés jusqu'à la bataille de Mauriac sont annulés. »

8° Au VI^e siècle, nous allons rencontrer Grégoire de Tours dont le récit, facilement accessible, a été maintes fois exploité.

« Le bruit s'était répandu que les Huns méditaient d'envahir les Gaules. Un évêque nommé Arvatius (=Servatius), d'une grande sainteté, vivait alors dans la ville de Tongres; adonné aux veilles et aux jeûnes, souvent baigné de ses propres larmes, il implorait la miséricorde divine de ne pas permettre l'accès des Gaules à cette nation incrédule et toujours indigne de Dieu. Cependant une révélation lui apprit que les fautes du peuple ne permettaient pas d'accéder à ses prières et il résolut d'aller à Rome afin d'obtenir plus efficacement ce qu'il demandait au Seigneur humblement en joignant à ses oraisons les mérites des grâces apostoliques. Étant donc venu au tombeau des bienheureux Apôtres, il implora le secours de leur intercession, se consumant dans le jeûne et dans l'abstinence jusqu'à rester deux et trois jours sans manger ni boire. Après avoir passé plusieurs jours se mortifiant ainsi, il reçut, dit-on, cette réponse du bienheureux Apôtre : « Saint homme, pourquoi tant insister? Il a été irrévocablement décrété par le Seigneur que les Huns viendraient dans les Gaules et que ce pays serait ravagé par « la plus terrible tempête. Prends donc maintenant ta « résolution, fais prompte diligence, dispose ta maison, « prépare ton tombeau, aie soin de te munir d'un linceul « blanc, car tu vas quitter ton enveloppe terrestre et tes « yeux ne verront plus les maux que les Huns feront subir « à la Gaule. Ainsi en a décidé Dieu, notre Seigneur. » A cette réponse du saint Apôtre, le prélat hâte son retour, et regagne promptement la Gaule. Arrivé à Tongres, il disposa tout ce qui était nécessaire pour sa sépulture, dit adieu aux ecclésiastiques et aux habitants de la ville, et leur annonça en pleurant en se lamentant qu'ils ne verraient plus longtemps son visage. Ceux-ci, le suivant, le supplient humblement avec des larmes et des gémissements, s'écriant : « Saint père, ne nous abandonnez pas! ne nous oubliez « pas, bon pasteur. » Mais comme leurs larmes ne pouvaient le retenir, ils s'en retournèrent après avoir reçu sa bénédiction et ses baisers. Lui-même, étant venu à Maestricht, sentit une fièvre légère et mourut. Son corps, lavé par les fidèles, fut enterré auprès de la chaussée publique. » *Hist. Franc.*, l. II, c. V, VI, VII.

La mort de saint Servais se place vers 388, c'est-à-dire soixante-trois ans avant l'invasion des Huns, et, immédiatement à la suite de ce récit, Grégoire aborde le récit de cette invasion.

« Les Huns, sortis de la Pannonie, se jetèrent, ravageant le pays, sur la ville de Metz, où ils arrivèrent, comme quelques-uns le rapportent, la veille du saint jour de Pâques. Ils livrèrent la ville aux flammes, passèrent les habitants au fil de l'épée et égorgèrent même des prêtres du Seigneur au pied des autels sacrés. Rien n'échappa à l'incendie, excepté l'oratoire du diacre saint Étienne, premier martyr. Je n'hésite pas à répéter ici ce que j'ai ouï raconter par quelques-uns relativement à cet oratoire. On dit qu'avant l'arrivée des ennemis, un saint homme eut une vision, dans laquelle apparut à ce pieux fidèle le bienheureux diacre Étienne, conversant de ce désastre avec les saints apôtres Pierre et Paul, et disant : « Je vous conjure, « mes seigneurs, empêchez par votre intervention que « l'ennemi n'incendie Metz, qui renferme l'humble « témoignage de ma vie terrestre; faites plutôt en sorte « que les peuples sachent que je puis quelque chose « auprès du Seigneur, et si les forfaits des habitants « sont tels que la ville ne puisse échapper aux flammes, « permettez au moins que mon oratoire en soit pré- « servé. » Ils lui répondirent : « Va en paix, très cher « frère, l'incendie ne respectera que ton oratoire. Quant « à la ville, nous n'y pouvons rien, car la volonté divine « a déjà prononcé la sentence; les péchés du peuple se « sont accumulés, et le cri du méchant est monté « jusqu'à Dieu. La ville sera livrée aux flammes. » Il est donc évident que l'intercession des Apôtres a seule préservé l'oratoire de la dévastation de la ville.

« Cependant Attila, roi des Huns, ayant quitté les murs de Metz, et ravageant impunément les cités des Gaules, vint assiéger Orléans et tenta de s'en rendre maître en ébranlant les remparts par le choc puissant du bélier. Cette ville avait alors pour évêque le bienheureux Aignan, homme d'une éminente sagesse et d'une louable sainteté, dont les actions vertueuses sont pieusement conservées parmi nous. Et comme les assiégés demandaient à grands cris à leur pontife ce qu'ils avaient à faire, celui-ci, mettant sa confiance en Dieu, les engagea à se prosterner tous pour prier et implorer avec des larmes le nom du Seigneur toujours puissant dans les calamités. Suivant son conseil, ils se mirent donc en prières, et le pontife leur dit : « Regardez du haut des remparts de la ville, si la misé- « ricorde divine vient à notre aide. » Il espérait, par la miséricorde de Dieu, voir venir Aëtius, que dans sa prévoyance de l'avenir il était allé trouver dans Arles. Mais, regardant du haut des murs, ils n'aperçurent personne. L'évêque leur dit encore : « Priez avec ferveur, « car le Seigneur vous délivrera aujourd'hui. » Ils recommencèrent à prier, et le saint ajouta : « Regardez « encore. » Mais, ayant regardé, ils ne virent encore venir aucun secours. Le bienheureux Aignan reprit pour la troisième fois : « Si vous suppliez Dieu sincèrement, « il va vous secourir. » Et ils imploraient la miséricorde divine avec larmes et gémissements. Leur oraison finie, ils vont, sur l'avis du vieillard, regarder pour la troisième fois du haut du rempart, et ils aperçoivent au loin comme un nuage s'élevant de terre; ils l'annoncent au pontife qui leur dit : « C'est le secours du Seigneur. » Cependant les remparts ébranlés déjà sous les coups du bélier allaient s'écrouler. Mais voici Aëtius qui arrive, voici Théodoric, roi des Goths, ainsi que Thorismond, son fils, qui accourent vers la ville à la tête de leurs armées, renversant et repoussant l'ennemi. La ville fut donc délivrée par l'intercession du saint évêque. Mis en fuite, Attila se jette dans les plaines de Mauriac et s'y prépare au combat: les nôtres, à cette nouvelle, se disposent à la lutte avec ardeur.

« Dans ce même temps, à Rome, le bruit courut qu'Aëtius courait de très grands dangers au milieu des phalanges des ennemis. A cette nouvelle, la femme d'Aëtius, triste et inquiète, se rendait assidûment à la basilique des saints Apôtres et demandait au ciel de lui conserver son époux sain et sauf. Comme elle priait nuit et jour, il arriva qu'un soir un homme pauvre, pris de vin, s'endormit dans la basilique de l'apôtre saint Pierre, et ne put sortir lorsque, selon la coutume, les gardiens fermèrent les portes. S'éveillant au milieu de la nuit, il vit toute l'église resplendissante de lumières; saisi d'épouvante, il cherche une issue pour échapper; mais, après avoir cherché à ouvrir une première porte, puis une seconde, il reconnut qu'elles étaient toutes fermées : il se coucha par terre, attendant pour sortir l'instant où le peuple s'assemblerait pour chanter les hymnes du matin. Alors il vit deux personnages se saluant mutuellement avec respect, et s'entretenant avec sollicitude. Bientôt le plus jeune parla ainsi : « Je ne puis résister plus longtemps aux « larmes de la femme d'Aëtius; elle me supplie sans cesse « de ramener des Gaules son mari, sain et sauf, et le « jugement de Dieu en avait décidé autrement; cepen- « dant, en faveur de sa singulière piété, j'ai obtenu la « vie d'Aëtius et je me hâte de le ramener ici vivant. « Que celui qui entend ces paroles se taise et n'ait pas « la témérité de scruter les secrets du Seigneur s'il ne « veut promptement périr sur cette terre. » Le pauvre

ne put garder le silence! dès que le jour commença à paraître, il raconta à la femme d'Aëtius tout ce qu'il avait entendu, et lorsqu'il eut parlé ses yeux se fermèrent à la lumière

« Aëtius, avec les Goths et les Francs, livra donc bataille à Attila. Celui-ci, voyant que son armée allait être détruite, eut recours à la fuite; mais Théodoric, roi des Goths, périt dans la mêlée. On ne saurait mettre en doute que l'armée ennemie fut mise en fuite grâce à l'intervention du saint évêque. Le patrice Aëtius et Thorismond remportèrent la victoire et détruisirent les ennemis. Après la bataille, Aëtius dit à Thorismond: « Hâte-toi de retourner dans ton pays de peur « que ton frère n'usurpe le royaume de ton père et ne « t'en dépouille. » Sur cet avis, Thorismond s'empressa de partir pour prévenir son frère et prendre possession du trône de son père. Aëtius se délivra par une ruse semblable du roi des Francs. Après leur départ, il pilla le camp et retourna victorieux dans son pays avec un butin considérable. Attila se retira avec un petit nombre des siens. Peu après, les Huns s'étant emparés d'Aquilée qu'ils incendièrent et détruisirent, se répandirent dans l'Italie et la ravagèrent. Thorismond, dont je viens de parler, soumit les Alains les armes à la main, ensuite, après beaucoup de luttes et de guerres, il fut vaincu par ses frères et périt étranglé. »

9° *Légende de saint Aignan.* — Elle s'est conservée dans deux versions, toutes deux rédigées, semble-t-il, au VI^e^ siècle. André du Chesne et Dom Bouquet ont transcrit la seconde version, A. de Barthélemy a préféré la première qui commence par ces mots : *Incipit passio et virtus sancti Aniani episcopi*, après lesquels on lit ceux-ci qui paraissent être une rubrique : *Quemadmodum civitatem Aurelianeis suis orationibus a Chunis liberavit;* ce qui porte à croire que ce récit est détaché d'un ouvrage dont le début est à retrouver ou à identifier :

In tempore illo, cum Chunorum exercitus a partibus Orientis a populandam omnem provintiam exisset, et cum ex celeris eorum adversus Galliam dire procella detonaret, eodem tempore sanctus ac beatissimi Anianus episcopus Aurelianensium civitatis ut bonus pastor ovium amore tenebatur Ad illo sumi operis cultu religionis et Spiritu Sancto repletus cælestem tramitem tenens ingressum atque per omnipotentis infusione paraclyti quæ evenire deberet præscius, metuens suarum plebi excidium divino nutu exorans suo ovili ita petit suffragio ut Deo auxiliante, sibi credentibus omnia præstat... Accidit enim non post multo tempore per Attila rege persecutio Galliarum. Eodem tempore sanctus ac beatissimus Anianus... ad exploranda auxilia armatus Christo proficiscitur in partes Arelatensium civitatis ad Agacio patricio, cujus sub imperio Majoriani apud omnem vulgum tenens justitiam respublica agebatur....

Igitur sanctus Anianus episcopus quod difinierat ambulandum plebi suæ salutem, exhibendam in eo persistebat et cum multa spatia itinerum pertransisset, venit ad inlustrem Agetium patricium, vir dignitati suæ perspicuus, virtute egregia invictus, quem tali tantamque veneratione excepit, non solum ut præstitit quod petebat, sed et multorum episcoporum qui pro necessitatibus rorum illuc jam multis diebus resedebant, quorum nec presentia neque responsum dabatur. Sed tamen servus Dei qui bonis actionibus ubique gerebat se manifestandum celare non poterat. Salutato namque Agetio patricio et eo honorem exceptum quo erat præditus sanctitatis, tum in confabulando sermo prolongaret, interrogans sancto Aniano, quam ob causam tante religionis ad eum venisset, saltim quid dicere vellit, expremeret. Ad ille quendam jocularem sermonem emisit, pium ac sanctum presertim ab Egetio patricio est admiratum ut aliorum episcoporum, qui extrinsecus stabant, prius causam suggeret, quam suam necessitatem imploraret. Tunc Egetius patritius suam præsentiam episcopus venire precepit; quod ei sanctus Anianus ibidem esse inotuneral et quodcumque petierunt ab eo statim sunt consecuti Tum deinceps beatissimus Anianus episcopus Egetio patricio lacrimans indicat quod petebat, ait : Innumerabilen Chunorum exercitum omnem provinciam a partibus Orientis crudelicæ devastatam et multas excellentes urbes eorum virtute conlisas etiam. Jam ipsius Galliæ capud multarum urbium obsidione detenentur, quas omnipotentis Dei misericordia perhibeat eversuras. Id metuens ne in hanc sævam tempestatem plebs mea cadat, potentiam gloriæ vestræ exposco, et ad defendandam Galliam post Deum cum omnem vestrorum falanges ad repellandas properetis auxilianto Deo. Quod hæc a me quæ vobis oro, fuerit, impetratum vestra erit evo in omnibus memoranda victoria. Hæc cum dixisset, lacrimis subito obortis, diffusæ vultum umectabat et eum suspirio precibus fundebat in tantum quod poposcerat obtinebat; piis ac salubribus Agetius patritius beatissimi preces permotus dandum solatium repromisit et se dixit ubique suis jussionibus seu vivi, seu mori in utrumque prestum esse. Tum interrogans beatissimo Aniano episcopo, quo tempore vel in qua die occurreret, sanctus Anianus dixit : Quia Deum inspirantem eis suggestionibus te video permotum, et quasi adnuere dignaris ut promissa custodias, atque impleas, tum demum oportunum te nobis venire convenit. Quod si dum occurrendum tardaveris, nec in exeundo te illa in parte movere coneris, quia sic est decretum apud crudelissimum Attilanem, quod cælestis misericordia avertit, ex tempestate Galliarum conventum disperdat. Qui respondit : Domine sancte episcope quod places cor juxta orationibus vestris ne metuas defuturum. Sin aliter non possum tamen me illa in die, ut puterun, vestris obtutibus presentabo. Hæc ut audiens sanctus Anianus gratias egit Deo quod reppereral quid mente obtabat, valedixit Egetio patritio et ad propria cælerans ire properabat quem populus Aurelianensis sua absentia turbatus plurimum spectabat. At beatissimus Anianus nostræ salutis viator rediens post multis diebus, et cum sanctum pedem urbi intulisset omnis turba civicum congaudebat, quod defensorem suum, per quem salvi esse debebant, integrum recepissent. Interea sævissimum Attila, ante omnes reges, scelere immanior multas urbes, erutas Galliæ apud exercitum suum captivas detenetur. Tunc sanctus Anianus portarum repugula jussit affirmari et cetera quæque opportebat ad repellendas versutias diaboli solicite parare monebat, illud omnino predicans, ut spem orando in Deum ponerent qui poterat illos liberare a manu tyranni. Nec interdiu spatium fuit Chunorum exercitus rabiæ sævientes ergo Aurelianes, fossata percutiunt; omnem argumentum ingenia disponunt quemadmodum civitatem nec traderent funditus. Continuo arietibus aptant et crebrum impulsum certatim mœnia ferunt; alii civitatem intrinsecus tela cum flammis jaciebant; vero sanctus Anianus non jaculantium tela veribatur super amblatorium muri cum choris psallentium placetis canoribus Deo modulabat. Tum quidam episcopus captus a barbaris tenebatur, clamitans sancto Aniano dixit : Hæc quæ facere te videmus nullius nostrorum factum profuit, neque adhuc quod ceperant, medio sermone fuisset locutus, letali est plaga percussus ita ut in locum quo stabat spiravit Interdum Chunorum exertitus impellentibus cuneis saxa murorum convellebant, uti jam civitas nullam salutem habere disperasset domibus derelictis omnes ecclesie congruent at beatissimus Anianus episcopus plebem suam orationibus verbis confortabat. Tunc e civitate cum paucis egreditur et ad tentoria in crudulissima Attilanis se ferri jussit rogans ut ne ovium suarum sanguinis esset effusio Tum impius Attila dixit : Ut te senecluti tuæ aspitio, potes adhuc nostræ provintiæ custos esse ovium? Beatissimus Anianus respondit : omnes cogitationes hominum in

omnipotentis Dei virtute consistunt, et qui hunc ovilem mihi tradidit custodiendum ipse me cum ovibus meis a foveis Chunorum eripere potest. Tunc dolore animi repletus amariter flevit. Illico reversus in civitatem commonebat populum ne metuerent, sed confidenter Dominum deprecarent qui eos liberaret de potestate Attilanis. Itaque beatissimus episcopus cellula reclusus in orationem dies noctesque pervigilans incumbebat; divinam misericordiam exorans, ut a rapacibus feris caula sua circumeuntibus inlæsum custodire dignaretur.

Au temps où le bruit de l'approche des Huns se répandait dans la Gaule, l'évêque d'Orléans, Anianus, instruit par Dieu des épreuves prochaines, le priait pour son peuple. Enfin il se rendit à Arles, résidence du patrice Aëtius, légat de l'empereur. Il fut reçu par ce grand personnage de la manière la plus flatteuse, fait accorder audience à plusieurs évêques qui l'attendaient depuis longtemps et obtient la promesse du secours d'Orléans à condition que le saint évêque fixe un délai, mais Anianus se contente de répondre : le plus tôt possible.

De retour à Orléans, l'évêque fait mettre les portes et les murailles en état, les Huns arrivent et commencent le siège. Un violent orage retarde leurs travaux, néanmoins le corps de secours ne paraît pas et Anianus se rend au camp d'Attila. Est-ce pour supplier ou pour capituler? Il semble qu'il y ait eu capitulation. Les Huns auraient pénétré dans la ville et commencé, suivant l'usage germain, à la déménager. Malheureusement le texte, assez bon jusqu'ici, devient confus, le merveilleux survient et de l'histoire on tombe en pleine légende. Aëtius arrive, attaque, chasse l'ennemi de la ville, pille le camp des fuyards dont bon nombre tombe dans la Loire; le reste bat en retraite vers Mauriac. Ce récit, malgré quelques obscurités, est conforme aux indications contenues dans la lettre de Sidoine Apollinaire : « Orléans fut assiégée, prise, mais non saccagée. »

10° *Actes de saint Loup.* — Pièce certainement ancienne, à tout le moins du VII^e^ siècle, et bien différente de la légende du même saint, entièrement dépourvue de valeur.

Non longa post tempora imminentibus Hunis, quorum per Gallias ubique diffusus premebat exercitus; quippe cum diversa urbium loca simulatæ pacis arte temptaret, Trecassinam urbem patentibus campis expositam, et armis immunitam et muris, cum infusaret sui agminis densitate, solicitus piæ mentis antistes, recurrens ad nota præsidia, sola ad Deum intercessione et prece deposita, supernæ opis defendit auxilio : in cujus absolutione totius discriminis compressit incendia. At ille feralis Attila et immitis fidem ejus altiore sensu suscipiens, pro incolumitatis suæ statu, exercitusque sui salute secum indicit iturum, Rheni etiam fluenta visurum : ibique eum dimittendum pariter pollicetur. Cui, de loco confestim ut revertatur, offertur : reditus non negatur, iter ostenditur : nec minus pro se orandum supplicavit enixe, interprete Hunigaiso.

Regressus namque ut vidit servorum dispersionem, et turbatum ad montis perfugium Latisconi expertus. Olericio festinavit, ut illic transferret plebem quam orationem suffragiis discrimini subjacentem inter excidia publica et hostilia arma defenderat. Ubi biennii temporis spatium commanens, offensus venientium caritate suorum, Matisconii se censuit transferendum.

Ici, nulle mention de Metz ni d'Orléans, ni de Mauriac; c'est une sorte de communiqué de la retraite d'Attila entre Troyes et le Rhin.

11° *Cassiodore.* — Texte remanié à une date tardive: le plus ancien manuscrit qui le contienne est du X^e^ siècle et fut copié pour Frédéric, archevêque de Mayence.

Marcianus Aug. et Adephius. — His conss. Romani Aetio duce Gothis auxiliaribus contra Attilam in campo Catalaunico pugnaverunt qui virtute Gothorum superatus abscessit.

Herculanus et Asporacius. — His conss. Attila redintegratio viribus Aquileam magna vi dimicans introivit, cum quo a Valentiniano imp. papa Leo directus pacem fecit.

« Marcien Auguste et Adephius. — Sous ces consuls, les Romains, sous la conduite d'Aëtius, avec l'aide des Goths, combattent Attila dans le *campus Catalaunicus;* celui-ci se retira vaincu grâce au courage des Goths.

« Herculanus et Asporacius. — Sous ces consuls, Attila, ayant rallié ses troupes, entre de vive force dans Aquilée. Le pape Léon, envoyé par l'empereur Valentinien, fait la paix avec lui. »

12° *Jordanès.* — Ce personnage, goth ou alain de race, moine et secrétaire d'un maître de la milice, Gunthigis, abrégea l'*Histoire des Goths* de Cassiodore, laquelle contenait douze volumes. Il mit également Florus, Rufin et Marcellin à contribution. En tout cas, il vécut et composa ses ouvrages en Mésie, loin du pays des Goths. On lui doit la *Romana*, histoire abrégée de l'ancienne Rome, compilation qui nous apprend peu de chose, et le *Getica* qui nous rapporte l'histoire traditionnelle de la race gothique. Tableau rude et grossier, mais saisissant, des grandes invasions, plutôt qu'histoire absolument certaine, car, à vrai dire, son récit fourmille d'erreurs, du moins en ce qui concerne le sujet qui nous occupe. A l'en croire, Attila n'a pas paru devant Orléans qui fut secourue par Aëtius et Théodoric avant l'arrivée de l'armée des Huns. Tout se borne à une bataille suivie d'une retraite qui se change en expédition nouvelle ayant pour but l'Italie. Après avoir parlé de la campagne d'Italie, Jordanès montre Attila regagnant le Danube tout en réclamant la main de la princesse Honoria et le tribut de l'empereur Marcien. Ici se place une nouvelle campagne dans les Gaules, mais Thorismond vient à la rencontre des Huns, les bat — où? — et retourne à Toulouse.

Tout ceci est bien sujet à caution et on est assez disposé à suspecter le récit tout entier qui contient de telles tares. Voici d'ailleurs ce récit :

« Genséric, roi des Vandales, sachant Attila disposé à ravager l'univers, le détermina par de riches présents à faire la guerre aux Wisigoths; il craignait que Théodoric, roi des Wisigoths, ne vengeât l'affront fait à sa fille, mariée à Hunerich, fils de Genserich. Flatté, tout d'abord, de cette brillante union, plus tard, ce prince, féroce dans sa famille, sur un vague soupçon d'empoisonnement médité par sa bru, l'avait renvoyée défigurée dans les Gaules, après lui avoir fait couper le nez. Il voulait que, portant une trace ineffaçable de son supplice, sa cruauté étonnât les étrangers et excitât davantage la vengeance du père. Attila, méditant la guerre à laquelle le poussait Genséric, envoya en Italie vers l'empereur Valentinien pour lui rappeler les querelles des Goths et des Romains et lui proposer de se débarrasser par des guerres particulières de ceux qu'il ne pouvait écraser en bataille rangée; il affirmait qu'il ne voulait pas rompre la paix avec Rome, qu'il n'avait affaire qu'à Théodoric, roi des Wisigoths; il engageait l'empereur à ne pas prendre part à la lutte. Sa lettre était remplie des formules flatteuses d'usage, pour déguiser sa fourberie sous l'apparence de la bonne foi. En même temps, il écrivait à Théodoric, roi des Wisigoths, pour l'engager à rompre avec les Romains, en lui rappelant les luttes acharnées que naguère il avait eu à subir. En homme habile, il combattait avec l'astuce avant de commencer la guerre.

« Valentinien envoya vers Théodoric pour lui dire : « Votre prudence, ô la plus vaillante des nations, vous

« fait un devoir de vous liguer contre le tyran de l'uni-
« vers, contre celui qui veut asservir le monde entier,
« qui déclare la guerre sans prétexte et considère
« comme légitimes toutes ses entreprises. Il mesure sa
« convoitise à son bras : son orgueil est rassasié par son
« impudente témérité. Méprisant le juste et le droit, il
« se montre l'ennemi de toute la nature. Celui-là mérite
« la haine, qui se déclare l'ennemi général de tous. Sou-
« venez-vous, je vous prie, de ce que vous ne pouvez
« oublier. Le mal est venu des Huns, mais, lorsqu'il pré-
« pare ses coups les plus sérieux, Attila recourt à la
« ruse. Sans parler de nous, Romains, pouvez-vous
« supporter de sang-froid cet orgueil? Puissant par vos
« armes, écoutez vos ressentiments personnels et joi-
« gnez vos forces aux nôtres. Prêtez aide à la répu-
« blique dont vous possédez un membre. Pour appré-
« cier combien votre concours nous est désirable et
« précieux, scrutez les projets de l'ennemi. » Par ces lettres et leurs discours dans le même sens, les envoyés de Valentinien émurent le roi Théodoric; il leur répondit : « Romains, votre vœu est accompli; vous avez
« fait qu'Attila est aussi notre ennemi; nous le pour-
« suivrons partout où il nous défiera, et bien qu'il
« s'enorgueillisse de plusieurs victoires remportées par
« lui sur des nations farouches, les Goths ont appris à
« se mesurer avec les ennemis les plus fiers. Je dis
« qu'il n'y a de guerre effrayante que celle dont le
« motif est décourageant, tandis que celui à qui sourit
« la justice ne craint aucun revers. »

« Ceux qui entourent le roi acclament sa réponse; le peuple les imite avec joie; tous désirent le combat et voudraient être déjà en présence des Huns. Le roi Théodoric est à la tête d'une foule innombrable de Wisigoths; laissant ses quatre fils Frédéric, Euric, Rotemer et Himmeric, il associe seulement à sa campagne les deux aînés Thorismond et Théodoric. Entrée en campagne heureuse, où le roi est entouré d'auxiliaires sympathiques et de compagnons joyeux de partager les mêmes dangers. Du côté des Romains, telle fut la prévoyance du patrice Aëtius, qui veillait alors sur l'occident de la République, que les soldats réunis de toutes parts n'étaient pas inférieurs en nombre à la féroce multitude qui les menaçait. Là, vinrent se joindre comme auxiliaires, les Francs, les Sarmates, les Armoricains, les Lètes, les Burgondes, les Saxons, les Ripuaires, les Ibrions, jadis soldats romains, aujourd'hui auxiliaires, et plusieurs autres peuples celtiques et germains. On se rencontra dans les champs Catalauniques, appelés aussi champs de Mauriac (*Mauriaci*), s'étendantsur une longueur de cent lieues, suivant l'expression gauloise, et sur une largeur de soixante-dix. La lieue gauloise est de quinze cents pas. Ce territoire devint le champ de bataille de peuples innombrables; deux vaillantes armées sont en présence; il ne s'agit plus de stratagèmes, mais de bataille rangée. Peut-on trouver une cause légitime à ces grands bouleversements? Est-ce la haine qui a pu armer tous ces hommes les uns contre les autres? On sait que le genre humain vit soumis aux rois; la folie d'un seul amène le massacre des peuples, et le caprice d'un roi orgueilleux renverse en un moment ce que la nature a mis des siècles à créer.

« Mais avant de décrire l'ordre de la bataille, il paraît nécessaire de rappeler les détails de cette campagne, car si le résultat fut fameux, il fut aussi varié et compliqué. Sangiban, roi des Alains, effrayé de ce qui pouvait arriver, avait promis son concours à Attila, et aussi de lui livrer la ville d'Orléans, dans laquelle il résidait. Aëtius et Théodoric, avertis, entourent cette ville de remparts élevés avant l'arrivée d'Attila, surveillent Sangiban, devenu suspect, et le placent, lui et son peuple, parmi leurs auxiliaires. Alors Attila, roi des Huns, surpris par cet incident, se méfiant de ses troupes, hésitant à engager la lutte et méditant une retraite plus funeste que le trépas, se décide à faire consulter l'avenir par les devins. Ceux-ci, après avoir, selon la coutume, examiné les fibres des victimes et certaines veines tracées sur des os dénudés, prédisent des choses néfastes aux Huns. Ils annoncèrent cependant, faible consolation, que le chef suprême des ennemis succomberait victorieux et scellerait son triomphe par sa mort. Attila pensa que ce présage indiquait la mort d'Aëtius, qui était le principal obstacle à ses projets, et qu'il souhaitait au prix de sa propre vie; comme il était superstitieux en matière d'entreprise de guerre, il engagea l'action vers la neuvième heure, avec une certaine modération, afin de ne pas paraître avoir le dessous; la nuit tombant vint arrêter les combattants dans les champs Catalauniques, comme on l'a dit plus haut.

« Il y avait un pli de terrain formant une colline que l'une et l'autre armée voulait occuper, attendu que cette position favorable donnait un grand avantage; les Huns étaient à sa droite, les Romains et les Wisigoths et leurs auxiliaires à sa gauche. Sans se préoccuper de s'emparer du sommet de la colline, Théodoric se plaça à l'aile droite avec les Wisigoths, Aëtius à l'aile gauche avec les Romains; entre eux, ils placèrent prudemment Sangiban qui, on s'en souvient, commandait les Alains, afin que la masse des troupes dévouées maintînt ce chef dans une fidélité à laquelle on croyait peu. Il y a, en effet, nécessité de combattre pour celui à qui il est impossible de fuir.

« L'ordre de bataille fut tout différent : Attila se plaça au centre avec ses meilleures troupes, pensant qu'ainsi, au milieu des siens, il serait mieux à l'abri du péril qui le menaçait; aux ailes étaient les nombreuses nations et les peuplades diverses soumises à son autorité. Parmi celles-ci, on remarquait le corps des Ostrogoths, commandés par Walamir et ses frères Théodoric et Widemir, plus nobles que le souverain auquel ils obéissaient, puisqu'ils appartenaient à la race illustre des Amales; ensuite venaient en rangs pressés les Gépides, conduits par leur roi, le fameux Ardéric, que son dévouement à Attila faisait appeler dans les conseils de ce dernier. Attila appréciait sa sagacité, le préférait, ainsi que Walamir, à tous les autres chefs qu'il avait à sa suite. Walamir était discret éloquent et incapable de fraude; Ardéric, je le répète, était dévoué et de bon conseil. Attila pouvait avoir toute confiance dans le concours que lui prêtaient ces princes contre les Wisigoths qui appartenaient à la même race. Le reste de cette foule de rois et de chefs de peuples, simples satellites, attentifs au moindre signe d'Attila, obéissaient à un simple coup d'œil et accomplissaient les ordres donnés sans murmurer, avec crainte et terreur. Seul, Attila, roi suprême de tous ces rois, commandait à tous et veillait sur tout. Le combat s'engage : il s'agit d'abord d'occuper la position favorable dont nous avons parlé. Attila mène les siens pour s'emparer de la colline, mais il est prévenu par Thorismond et Aëtius : arrivés au sommet, ceux-ci dominent les Huns et les empêchent facilement de s'y établir. Attila, voyant alors son armée hésitante, par suite de cet échec, essaye de la raffermir en lui adressant la parole...

« Enflammés par ces paroles, les Huns s'élancent en masse, et bien que les résultats de la lutte paraissent peu encourageants, la présence du roi entraîne les plus hésitants. On combat corps à corps; lutte atroce, générale, sans quartier, opiniâtre, comme les temps antiques n'en rappellent aucune. On dit qu'il y eut des épisodes tels que, dans toute sa vie, le plus vaillant qui y prit part n'en connut pas de semblables. Si l'on ajoute foi au récit des vieillards, l'humble ruisseau qui baignait le champ de bataille, gonflé non par les pluies,

mais par le sang qui coulait des blessures, devint un torrent. Les blessés, poussés par une soif ardente, vers ce ruisseau, furent contraints de boire leur propre sang qui en rougissait les eaux. Là, le roi Théodoric, alors qu'il parcourait les rangs de ces soldats, en les encourageant, tombe de cheval, est foulé aux pieds par les siens et, dans une vieillesse avancée, trouve la mort. Quelques-uns prétendent qu'il fut atteint d'une flèche lancée par Andagis, l'un des Ostrogoths de l'armée d'Attila. Voilà ce que les devins de celui-ci avaient prédit, alors qu'il supposait qu'il s'agissait d'Aëtius. Les Wisigoths, se séparant des Alains, se jetèrent aussitôt sur les Huns; ils auraient égorgé Attila, si celui-ci n'avait prudemment battu en retraite pour s'enfermer dans l'enceinte de son camp, dont le retranchement était formé par des chariots. Ce faible rempart sauva ceux que des murs de pierre ne pouvaient guère arrêter.

« Thorismond, fils du roi Théodoric, qui avait occupé la colline avec Aëtius, et concouru à l'échec de l'ennemi croyant rejoindre les Wisigoths, entre pendant la nuit obscure au milieu des chariots des Huns; renversé de cheval, blessé à la tête, pendant qu'il combattait vaillamment, il fut sauvé grâce au dévouement de ses compagnons, et forcé de renoncer à continuer. Aëtius, séparé aussi des siens dans l'ombre de la nuit, erra au milieu des ennemis, redoutant quelque désastre pour les Goths; il gagna enfin le camp de ses alliés, et on passa le reste de la nuit sous les armes, Le lendemain, les nôtres, voyant le champ de bataille couvert de cadavres et les Huns enfermés, reconnurent que la victoire était à eux; ils savaient qu'un grand désastre avait seul pu forcer Attila à cesser le combat; cependant, comme il ne faisait rien qui pût faire supposer qu'il voulût se rendre, et que l'on entendait le cliquetis des armes et le son des trompettes, on craignait une sortie. Comme un lion poursuivi, s'agitant à l'entrée de sa caverne, n'osant s'élancer, mais ne cessant d'effrayer les alentours par ses rugissements, tel ce roi belliqueux, dans sa retraite, épouvantait ses vainqueurs.

« Les Goths et les Romains tiennent conseil pour décider de ce qu'ils feront d'Attila battu On s'arrête à bloquer l'ennemi, qui ne pouvait se ravitailler; pendant ce temps, ses archers, placés autour de l'enceinte du camp, en défendaient l'accès par une grêle de traits. On rapporte que, dans cette position désespérée, ce roi, magnanime jusque dans son désastre, fit réunir en monceau les selles de ses chevaux, et eut l'idée de s'y brûler si le camp était forcé, afin que nul ne pût se vanter de l'avoir blessé, et que le souverain de tant de peuples ne tombât pas au pouvoir de ses ennemis.

« Pendant ce blocus, les Wisigoths s'inquiètent de leur roi, les fils de leur père; ils s'étonnent de son absence alors que la fortune lui a souri. Après de longues recherches, on retrouve son corps sous un monceau de cadavres, comme il convient aux héros; on l'enlève sous les yeux de l'ennemi en chantant en son honneur. On voyait les bataillons des Goths poussant des cris discordants et célébrant des funérailles au milieu des horreurs de la guerre. Ils pleuraient, mais comme le font des hommes vaillants; cette mort nous affligeait, mais elle était glorieuse devant les Huns, et l'orgueil de l'ennemi était humilié à la vue du cadavre de ce roi emporté couvert de ses insignes. Les Goths, rendant les honneurs funèbres à Théodoric, portaient la majesté royale en choquant leurs armes, et le très vaillant Thorismond, véritablement glorieux, honorait, comme un fils, les mânes d'un père très regretté, en suivant sa dépouille.

« Ensuite Thorismond, emporté par la douleur et son bouillant courage, songe à venger la mort de son père sur les débris de l'armée des Huns; il consulte le patrice Aëtius, plus âgé que lui, et plus expérimenté, sur ce qu'il y a d'opportun à faire. Aëtius, craignant que la ruine complète des Huns n'eût pour résultat de donner aux Goths la facilité d'opprimer l'empire romain, lui conseilla avec insistance de retourner dans ses États et de prendre possession du trône, devenu vacant par la mort de son père; sinon ses frères, s'emparant des trésors paternels, usurperaient le royaume des Wisigoths et il serait forcé de faire la guerre aux siens, et, ce qui serait pis, à la faire sans succès. Thorismond reçoit ce conseil, non dans un sens équivoque, comme il était donné, mais franchement dans son propre intérêt; il laisse là les Huns et revient dans les Gaules. C'est ainsi que la faiblesse humaine, dominée par certaines suggestions, se révèle souvent dans les grands événements et empêche leur accomplissement.

« Dans cette campagne mémorable, à laquelle prirent part les plus vaillants peuples, il y eut, tant d'un côté que de l'autre, cent soixante mille morts, sans compter neuf mille Gépides et Francs qui, avant la bataille, se heurtèrent la nuit et se massacrèrent. Les Francs combattaient pour les Romains et les Gépides pour les Huns. A la nouvelle du départ des Goths, nouvelle apportée par des traînards, Attila, croyant à un stratagème de ses ennemis, resta encore longtemps dans son campement; mais l'absence de l'ennemi lui étant enfin révélée par le profond silence qui régnait, il rêve de nouveau la victoire et se livre à la joie : le cœur de ce roi puissant croit de nouveau en son antique fortune. Thorismond, proclamé roi après la mort de son père dans les champs Catalauniques où il avait combattu, rentra à Toulouse... Attila, saisissant l'occasion que lui fournissait la retraite des Wisigoths, et voyant ce qu'il avait toujours souhaité, les forces de ses ennemis divisées, marche aussitôt plein de confiance contre les Romains et commence par le siège d'Aquilée.... »

Jordanès rapporte les ravages des Huns en Vénétie, en Ligurie, l'intervention de saint Léon, la retraite d'Attila qui continue à réclamer la princesse Honoria et le tribut de Marcien. Alors se placerait une deuxième campagne en Gaule, événement qui n'a rien d'historique, mais dont le récit tient en quelques lignes qu'il est utile de transcrire :

« Il n'eut pas alors le même succès qu'il venait d'avoir en Italie. Il résolut d'aller soumettre un parti d'Alains établi au delà de la Loire, en suivant une direction différente de celles qu'il avait prises jusque-là, et pensait être plus terrible en changeant le plan de campagne. Partant donc de la Dacie et de la Pannonie, où résidaient alors les Huns avec d'autres peuplades, Attila marche contre les Alains. Mais Thorismond, roi des Wisigoths, non moins fin qu'Attila, devine la ruse de celui-ci, le prévient en rejoignant à temps les Alains et se trouve prêt à combattre les Huns à leur arrivée. A la suite d'une bataille à peu près semblable à celle qui avait été livrée dans les champs Catalauniques, Thorismond, victorieux, met en fuite Attila, et le force à regagner ses États. Ainsi, le fameux Attila, heureux dans un grand nombre de batailles, cherchant à ternir la gloire de ses vainqueurs et à se venger de l'échec que lui avaient fait subir les Wisigoths, subit deux défaites et se retira honteusement. Après avoir délivré les Alains des Huns, Thorismond revint à Toulouse. »

Au VII^e^ siècle, nous allons rencontrer quelques textes encore, mais peu nombreux.

13° *Saint Isidore*, évêque de Séville († 636), auteur d'une *Histoire des Goths* qui n'apprend rien de nouveau. Le passage qui nous intéresse est parvenu dans deux passages assez différents l'un de l'autre pour

qu'on soit tenté d'y voir un remaniement d'un texte primitif :

Versio A.

Pacem deinde Theodoricus cum Romanis iniit : denuo adversus Hunnos Galliarum provincias sua depopulatione vastantes, atque urbes plurimas evertentes, in campis Catalaunicis, auxiliante Ætio duce romano, aperto marte conflixit; ibique prœliando victor occubuit. Gothi autem, dimicante Turismondo Theodorici regis filio, adeo fortiter congressi sunt ut inter priorem prœlium et postremum trecenta ferme millia hominum prostrarentur.

Versio B.

Theudoridus autem sumpto contra Hunos prelio in campis Chataulaunicis occubuit. Gothi autem dimicant. Thurismondo Theudoridi regis filio adeo extitere victores ut Attila rex Hunorum prœlio victus metu insequentis exercitus nusquam comparuisse dicatur. — Era CCCCXC anno Marciani imperatoris primo, Thurismodus filius Theudoridi regnavit anno uno. Qui postquam de Hunis triumphavit dum multa ageret insolentius a Theudorico et Frigdario est fratribus interfectus.

14° *Continuateur de Prosper d'Aquitaine.* Fragment de *Chronique* qui se termine en 641.

451. *Adelfius et Marcianus. Pugnatum est in quinto milliario de Trecas loco nuncupato Maurica in Campania* [1].

« En 451, Adelfius et Marcianus étant consuls, il y eut un combat au cinquième milliaire de Troyes au lieu appelé *Maurica in Campania.* »

IV. Les opérations des alliés. — On peut induire des textes que l'histoire de l'invasion des Huns en Gaule n'est pas impossible à connaître, mais qu'elle exige une sévère critique et une attention soutenue.

Attila, comme Alaric, comme Genséric, était un barbare, mais non assagi, qui ne voyait dans la guerre « fraîche et joyeuse » qu'un débordement de toutes les passions qu'il éprouvait le besoin de satisfaire. Seule la guerre apaisait cette fringale barbare de hurler, de taper, de voler. S'il n'eût été qu'un animal, Attila se fût jeté sur la proie convoitée, mais il était homme et chez lui l'instinct associé au raisonnement s'était tourné en ruse. Comme il fallait invoquer un prétexte avant de se nuire, Attila en trouva un à sa convenance : il réclama une fiancée imaginaire et la dot non moins imaginaire de celle-ci. De cette manière, il était en règle avec l'usage et pouvait provoquer l'empereur. Avec les barbares, ses anciens compères, Alains, Vandales, Wisigoths, Attila ne prenait guère la peine de se mettre en règle sinon avec l'usage qui voulait que ces peuples fussent toujours prêts à se dévorer entre eux, et il les dressait les uns contre les autres.

Ainsi il comptait avoir bon marché de l'Occident, plus attrayant que l'Orient où Constantinople était malaisée à conquérir et la Perse trop difficile à atteindre. Ce fut donc l'Occident qui fixa le choix d'Attila, et comme le morceau lui semblait de belle taille et, à cause de cela, d'acquisition difficile, il songea d'abord à isoler les Wisigoths en protestant de sa fidèle amitié pour les Romains. Ceux-ci n'avaient rien à craindre, et il en donnait la preuve en se dirigeant vers Orléans, sur la Loire, qui marquait la frontière du royaume wisigothique.

A Rome, on ne laissait pas que de savoir à quoi s'en tenir sur les protestations d'amitié venues des barbares. On y savait, par ailleurs, en quel fâcheux état se trouvait la Gaule et l'Italie elle-même. De garnisons, de légions, on parlait sans doute, mais on savait que ces mots ne représentaient plus que des unités-squelettes, en sorte qu'aucune défense efficace et victorieuse n'était possible si, ouvertement, on ne s'adressait aux alliés établis sur le sol de l'empire, barbares repus et devenus « conservateurs ». Ceux-ci savaient eux-mêmes à quoi s'en tenir sur le secours romain qu'ils étaient en droit d'attendre devant le péril qui les menaçait. Néanmoins, ils souhaitaient un concours officiel et efficace.

A Orléans, où on sentait se former et où on voyait venir l'orage, l'évêque Anianus comprit bien vite la nécessité d'une alliance et s'en fut à Arles demander des secours au préfet des Gaules, Tonantius Ferreolus.

Il ne fallait rien moins qu'une menace comme celle qui se formait pour décider Romains et Wisigoths à conclure une alliance. On vivait en présence, on s'observait, on se jalousait, on ne s'aimait pas. Les Wisigoths occupaient environ un tiers de la Gaule, les Romains ne le leur pardonnaient pas, mais chaque nation semblait arrivée à la limite de ses moyens et condamnée à vivre face à face avec la nation antipathique sans la refouler.

Cette situation était connue, elle ne pouvait pas ne pas être connue, et Attila croyait pouvoir en tirer avantage. Aux Wisigoths il faisait miroiter l'intérêt barbare commun, aux Romains il expliquait la rivalité barbare inoubliable. Et, négociant d'une part, intriguant d'autre part, on aboutit à cette situation. Attila s'avançait vers la Loire, n'ayant pas su faire alliance avec les Romains ni avec les Wisigoths. Aëtius se dirigeait vers la Gaule, n'ayant ni armée ni alliés pour arrêter les Huns. En passant à Arles, Aëtius s'aboucha avec Tonantius Ferreolus et apprit de lui ce que l'évêque Anianus avait apporté des nouvelles des frontières menacées.

Il fallait faire vite. Le préfet des Gaules et le patrice résolurent de décider Théodoric, roi des Wisigoths, à s'ébranler. Lui envoyèrent-ils une lettre de Valentinien? Ce n'est pas chose impossible parce que c'est une faiblesse des parvenus d'être sensibles aux avances des vieilles races, fussent-elles dégénérées. Mais cette lettre impériale ne fut, sans doute, qu'un prétexte à une députation d'habiles gens qui furent plus persuasifs que le parchemin qu'ils apportaient. Dans cette ambassade se trouvait Avitus, ancien préfet des Gaules et futur empereur. Anianus d'Orléans en aurait fait partie d'après la deuxième version d'Idace, ceci paraît très douteux.

Quoi qu'il en soit, Théodoric se laissa décider et cet exemple entraîna tous les barbares nantis, déjà établis et implantés sur le sol de la Gaule et qui ne souhaitaient pas partager leur bien-être avec les Huns voraces autant que féroces. Ainsi se forma, on pourrait dire, se mobilisa presque spontanément une nombreuse armée qui le 14 juin 451 parut devant Orléans. Mais la ville était prise et l'ennemi venait d'y entrer.

Cependant le péril commun n'avait pas tout fait. Entre Aëtius et Théodoric, un accord était intervenu, dont les conditions demeurent obscures; mais les conditions ne furent pas tenues, preuve qu'elles existaient et qu'elles étaient onéreuses.

Saint Prosper fait allusion à un engagement entre l'armée alliée romano-wisigothe et l'armée des Huns. Sidoine Apollinaire fait connaître le siège, la prise et la délivrance d'Orléans à la suite d'une bataille livrée non loin de cette ville et qui vaut à Aëtius le titre de « libérateur de la Loire ». C'est dans cette bataille livrée non loin d'Orléans que Théodoric, au dire d'Idace, aurait succombé; il distingue cet engagement d'un autre livré dans la campagne de Mauriac, et livré par Thorismond pour venger la mort de son père. On retrouve ces deux batailles distinctes dans Grégoire de Tours, et comme dans Idace, on voit Théodoric succomber dans l'une, Thorismond et Aëtius triompher

[1] *Prosp. Aquit. Chron. continuator*, édit. G. Hille, Berlin, 1866.

dans l'autre. Jordanès ignore l'affaire devant Orléans et fait tout converger vers Mauriac, tandis que la légende de saint Aignan distingue le combat d'Orléans et la bataille de Mauriac et qu'on retrouve cette distinction dans saint Isidore de Séville. Les Actes de saint Loup ne font mention que de la retraite consécutive à la défaite, mais ne mentionnent ni Orléans ni Mauriac.

De ce schéma de nos textes, il résulte jusqu'à l'évidence qu'on livra deux batailles à Attila : une première dans laquelle le roi Théodoric fut tué, en vue de la ville d'Orléans; une deuxième dans la campagne de Mauriac où les Goths étaient commandés par Thorismond et qui fut suivie de la retraite du vaincu dans la direction de Troyes.

Singulière retraite, et qui rappelle la retraite de Brunswick en 1792. Le vaincu se retire vers le Rhin sans être inquiété par Aëtius, pendant que Thorismond et ses Wisigoths, au lieu de changer la victoire en triomphe, reprennent le chemin de Toulouse.

Ceci, avec raison, a semblé louche. Idace fait jouer dans cette affaire un assez vilain rôle à Aëtius qui promet à Théodoric et à Attila la même récompense si l'un des deux écrase l'autre. C'est Attila qui perd la partie et Théodoric est tué, ce qui donne beau jeu à Aëtius pour continuer. Il imagine alors de renvoyer dos à dos vainqueur et vaincu en leur faisant le même conte, de renforts qui arrivent à tire-d'aile, et empoche un riche pot-de-vin de chaque côté. On ne peut s'empêcher de dire que si Aëtius est un maître fourbe, Attila et Thorismond sont deux maîtres sots. Mais Thorismond est décidément d'assez facile composition. On avait promis à son père, en cas de victoire, un tiers de la Gaule; il ne l'aura pas, on le renvoie chez lui prévenir une rivalité qui n'existe pas et lui en coûte une forte somme, outre environ cent cinquante mille soldats. Pour son dérangement, pour ses dépenses, pour ses tués, on ne voit pas qu'il reçoive rien, et quand, tardivement, il réclame, Aëtius lui envoie un bassin d'or enrichi de pierres précieuses, pesant cinq cents livres, dont il ne peut rien faire et dont il ne fait rien et qu'il conserve dans son trésor.

Ce qui ne semble pas moins louche, c'est tout cet imbroglio de promenades nocturnes d'Aëtius qui va s'aboucher avec Thorismond et avec Attila, pendant la même nuit, et justement Thorismond va en ce moment se jeter dans les chariots du camp d'Attila et court risque d'y laisser la vie ou la liberté. Aëtius paraît n'avoir eu que deux préoccupations : trouver des alliés avant la bataille et, après la bataille, s'en débarrasser. Comme chef d'armée, on ne voit pas très bien ce qu'il a fait : l'honneur des opérations militaires semblerait plutôt remonter vers Thorismond. Les Huns en retraite, les Wisigoths partis, Aëtius demeura avec les Francs, ainsi qu'en témoigne Idace. Ils furent bien traités, étant alors moins redoutables que les Wisigoths, et ils surent exploiter cette situation en s'affirmant dès lors par-dessus toutes les autres tribus franques. Les Burgondes avaient fourni, eux aussi, un contingent; on le licencia sans doute en le renvoyant avec une rétribution suffisamment avantageuse pour que la loi Gombette donne l'importance qu'on a vue à la bataille de Mauriac.

V. Les opérations d'Attila. — On vient de voir la mobilisation et les opérations des alliés; il faut maintenant regarder du côté d'Attila. Il venait de Pannonie, avait remonté le Danube, détruisant sur son passage toutes les forteresses romaines [1]. Son armée n'était peut-être pas moins bigarrée que l'armée alliée, mais nous pouvons réunir sous le nom de Huns tout ce qu'il est impossible de classer sous un vocable différent. Cependant il n'y avait pas que des Huns; il y avait des Francs.

Au dire de Priscus, vers le temps où Attila préparait son expédition d'Occident, un roi franc venait de mourir et son héritage était disputé par ses deux fils : l'aîné s'adressa à Attila et le cadet à Aëtius. Il serait plus qu'intéressant, nécessaire, de savoir les noms de ces deux jeunes princes, mais on les ignore. Pour n'en pas convenir, on a proposé de nommer l'un des deux Mérovée, et la trouvaille ne vaut rien puisque Mérovée était un chef de Francs Saliens, alors que la tribu franque dont parle Priscus n'a pu être que des Francs Ripuaires établis dans la seconde Germanie, vers Cologne, Zulpich et Coblentz.

C'est bien en effet des Ripuaires qu'on rencontre dans l'armée d'Attila. Sidoine Apollinaire nous dit que les Francs du Neckar comptaient au nombre des alliés d'Attila; ainsi ils se seront rencontrés les armes à la main devant les Francs Saliens et l'armée romano-wisigothe.

C'est avec le contingent franc de l'armée romano-wisigothe qu'aura pu se trouver le chef salien Mérovée. Quelques textes invitent à le croire. Le plus récent est de Sigebert de Gembloux (fin du xi[e] siècle) et s'exprime clairement : *Postremo Aurelianis urbem eis (Hunis) obsidentibus, ad subsidium Galliarum advolavit patricius Romanorum Aetius, fultus et ipse Theodorici Wisigothorum regis, et Meroveci Francorum regis, aliarumque gentium copiis militaribus.* Dans les *Gesta regum Francorum* qu'on peut reporter au viii[e] siècle, il est dit que Mérovée vécut à l'époque de l'invasion des Huns : *Ab ipso Merovecho rege utile Franci Merovingi sunt appelluti. Eodem tempore Chuni Renum transierunt, Mettis succederunt, Treviris distruunt, Tuncrus pervadunt usque Aurelianis pervenientes.* Un siècle auparavant, Frédégaire nous apprend que Wiomade, l'un des fidèles de Childéric I[er], délivra ce prince et sa mère du pouvoir des Huns : *Wiomadus francus fidelissimus ceteris Childerico, qui eum cum a Chunis cum matre captivus duceretur, fugacitate liberaverat.* En sorte qu'il a paru permis de penser (non sans vraisemblance) que pendant que Mérovée conduisait le contingent salien vers l'armée alliée, une bande de Huns, soit pour faire diversion, soit par représailles, se jeta sur les États de ce prince et s'empara de sa femme et de son fils. Ce parti de Huns voulut ensuite rejoindre le gros de l'armée et tira dans la direction d'Orléans, passant assez près de Paris pour causer une vive alarme aux Parisiens, que sainte Geneviève rassura de son mieux comme nous le lisons dans sa vie : *Fama divulgante quæ tam veri quam falsi nuntia, refertur, quod Attila Hunorum rex sævitia superatus Gallias decrevissel populari, ac suæ ditione subjecere. Terrore ejus perculsi Parisiaci cives, bona facultatum suarum in alias tutiores civitates deferre nitebantur. Quorum matronas convocans Genovefa, madebat ut jejuniis et orationibus ac vigiliis insisterent, quatinus possent, sicut Judith et Hester, superventurum inimicorum impetum evadere. Consentientes ergo Genovefæ, et per dies aliquot in baptisterio vigilias exercentes, jejuniis et orationibus soli Deo vocaverunt. Viris quoque eorum pariter suadebat, ne bona sua a Parisio auferrent. Num illas civitates, quas tutiores esse credebant, gens irata vastaret : Parisium vero incontaminatum ab inimicis Christo protegente salvandum.*

L'armée principale d'Attila, alliée aux Ripuaires, a dû vraisemblablement utiliser leur territoire pour s'approcher du Rhin et opérer le passage du fleuve. Ce passage, au dire de Sidoine Apollinaire, fut facilité par les matériaux que fournit la Forêt Noire. C'est un indice et un nom à retenir. Depuis le passage du Rhin qu'a fait l'armée, il est question d'un siège de Metz et d'un siège de Trèves. Celui-ci devrait, vu la position de la ville, être antérieur à l'autre, mais dans les *Gesta*

[1] Procope, *De ædif.*, l. IV, c. v.

regum Francorum, dans Aimoin et dans la légende de Chrocus, il semble que le siège de Trèves fut postérieur à celui de Metz et se termina par la retraite des assaillants.

Attila aura donc passé le Rhin sur un point peu éloigné de la Forêt Noire, en direction de Metz; il aura sans doute choisi l'espace compris entre Worms et Bingen où il a suivi la voie romaine qui passait par Simmern, Belg, Neumagen, Trèves et Metz. Il aurait donc traversé Trèves pacifiquement et foncé droit sur Metz lorsqu'il apprit que, malgré ses protestations d'amitié, les Romains alliés aux Wisigoths et aux Saliens s'apprêtaient à lui disputer la Gaule.

On a suggéré un autre plan; un parti de Huns franchissant le Rhin à Augst, près Bâle, et se rabattant vers l'armée principale au confluent de la Moselle et du Rhin où s'opère la jonction. Hypothèse peu soutenable et qui ne s'autorise que de la défaite du roi des Burgondes, Gundicaire. Mais nous savons par Prosper d'Aquitaine que Gundicaire fut écrasé en 435 par Aëtius, qui lui accorda la paix, mais il n'en jouit pas longtemps : *qua non diu potitus est*, parce que les Huns l'exterminèrent, lui, sa famille et son peuple. Or, à cette même date de 435,la chronique dite de Cassiodore rapporte que peu après la paix accordée par Aëtius, les Huns tuèrent le roi Burgonde : *quem non multo post Hunni peremerunt*.Ce *non multo post* ne s'accorde guère avec un intervalle de seize années courant entre 435 et 451, qui serait l'année du désastre final de Gundicaire. Il faut donc avancer celle-ci notablement et admettre que le parti de Huns qui détruisit le Burgonde n'a rien à faire avec la campagne de 451.

VI. Siège et prise de Metz. — Sur quelque point qu'on fouille le sol de la ville de Metz, on trouve presque toujours à la partie inférieure du remblai, et sous la couche accumulée par les résidus du Moyen Age, une couche plus ou moins épaisse de débris divers, caractérisée par la présence de pierres et de terres calcinées, de bois réduits en charbon. Le feu a passé partout.

Au printemps de l'année 1863, la construction d'un aqueduc rendit nécessaire une tranchée profonde dans toute la longueur de la rue Jurne. Les travaux mirent à découvert, sur une portion notable de leur parcours, des substructions ou fondations à peu près parallèles ou perpendiculaires à la rue Fournirne. Or la rue Jurne, qui arrive obliquement sur celle-ci, en passant au-dessus de ces substructions, n'est d'accord avec aucune d'elles pour sa direction, c'est-à-dire qu'elle les coupe de biais. N'appartenant donc pas au même système de distribution du quartier, elle n'a pu être tracée qu'après la disparition de celui-ci, après la destruction totale des édifices qui la constituaient, et en quelque sorte au milieu de leurs ruines abandonnées. D'un autre côté, il faut considérer qu'on se trouve là dans la partie la plus ancienne de la cité, sur le sol même de la ville gauloise qui occupait la montagne resserrée par le confluent des deux rivières, et la rue Jurne, tout porte à le croire, est elle-même très ancienne. Quoi de plus vraisemblable, d'après A. Prost, pour expliquer ces particularités, qu'une destruction générale suivie d'un abandon prolongé de cette portion au moins de la ville primitive; et où placer dans les annales de la ville de pareils faits sinon à la date reculée du sac de Metz par Attila? On peut donc regarder comme à peu près démontrée la destruction de Metz par les Huns.

Au point de vue topographique, la légende messine de saint Autor et de saint Livier fournit de précieuses indications sur la situation des lieux avant et après le passage des barbares. La légende mentionne l'établissement précipité des fortifications de Metz à la nouvelle de l'approche des Huns. Elle parle d'un premier passage des barbares, arrêtés d'abord par ces défenses, puis du retour des envahisseurs qui ne rencontrent plus d'autres obstacles que ceux qui protègent la petite église dédiée à saint Étienne dans l'intérieur de la ville. Les murailles élevées à l'approche d'Attila se sont écroulées miraculeusement pour lui donner passage, et la ville sans défense est saccagée et brûlée. Les quartiers des Arènes et des Basiliques, situés hors de l'enceinte, avaient été ravagés à la première attaque; alors étaient tombés les édifices vénérés de Saint-Jean et des Saints-Apôtres dont on attribuait la fondation à saint Patient.

On nous dit que les Huns d'Attila se présentent à deux reprises devant la ville et n'y pénètrent qu'à la seconde fois. La légende des premiers fondateurs parle d'invasions étrangères dans la contrée; elle signale la chute de Metz devant des conquérants venus d'Asie sous la conduite d'un fils de Ninus, qui, après avoir pénétré dans la ville, en fut finalement rejeté. Sous cette forme fabuleuse se retrouve peut-être un souvenir lointain des invasions de Chrocus et d'Attila. La mention très peu vraisemblable de Babyloniens n'est pas sans éveiller l'idée d'une dévastation accomplie par les Huns, venus de la direction de l'Asie.

La légende des premiers fondateurs dit que Ninus trouva inachevées les fortifications de la ville; celle-ci était donc récente et, d'après la description qu'on nous en donne, elle offrait la forme d'un triangle tronqué, une sorte de trapèze irrégulier dont le sommet est tourné vers le confluent des deux rivières et dont les côtés suivent plus ou moins le cours de celles-ci. Ces côtés sont de part et d'autre défendus par des murs d'une certaine importance longeant la Moselle ou bien se détachant des escarpements qui bordent la Seille. Mais, à la base de la figure et entre ces deux lignes de murailles, la ville, dont on n'a pas encore complété l'enceinte, n'est protégée que par un fossé accompagné d'une faible palissade. Les Messins conservaient, dit-on, le souvenir d'une prise de vive force exécutée dans ce lieu même, après laquelle les envahisseurs se seraient retirés.

C'est par là que les Babyloniens forcent la ville; c'est par là aussi que les Huns semblent y être entrés. A l'arrivée de ceux-ci, comme à la venue des premiers, les murailles de la cité sont, dit la légende, de construction récente; elles ont été élevées à la hâte sur la nouvelle de leur approche; elles tombent devant eux, après les avoir arrêtés un instant, et ils pénètrent dans la ville.

Metz, contenue au nord, à l'est et à l'ouest par les deux fleuves, s'était développée au midi vers le quartier des Arènes et des Basiliques. A l'arrivée des barbares, il y avait là des faubourgs assez étendus d'une défense difficile ou même impossible; on dut se contenter d'élever une muraille qui gardait la ville. La présence des fleuves et des escarpements rendait la chose assez rapide, sauf au midi où tout restait à faire. Peut-être avait-on de parti pris négligé la muraille ancienne, l'avait-on même supprimée pour assurer la communication plus complète entre la ville et les faubourgs. Quelques travaux de fortifications hâtivement exécutés sur cette ligne dégarnie auront bien pu ne consister qu'en un fossé accompagné d'une simple palissade, et incapable d'offrir une résistance sérieuse.

On est fondé à penser que les Huns n'eurent qu'à se montrer pour qu'un obstacle à ce point méprisable fût surmonté. On conçoit sans peine une succession de faits pouvant concorder avec les détails de la légende en ménageant la notion des deux phases d'action relatées par elle. Les Huns se heurtant aux fortifications qui couvraient le vieux Metz auraient d'abord détruit les quartiers extérieurs au milieu desquels s'élevait la basilique de Saint-Jean. Revenant plus tard à la

charge, ils entrèrent dans la ville qu'ils livrèrent au pillage et à l'incendie. Ainsi les premières bandes étaient capables de faire du mal aux faubourgs; ce fut l'armée principale qui enleva la défense apparente quand déjà plusieurs corps d'avant-garde, remontant le cours de la vallée, étaient, ainsi le veut la tradition, parvenus à Scarpone d'où les aurait alors ramenés l'appât du butin.

Toutes les versions, depuis Grégoire de Tours jusqu'à Philippe de Vigneulles au XVI^e^ siècle, relatent la conservation miraculeuse de l'oratoire de Saint-Étienne au milieu de la cité en ruine. Ce sanctuaire, d'après une tradition qui n'est pas sérieusement contredite, occupait l'emplacement actuel de la cathédrale. Il est possible que l'oratoire ait ainsi échappé à la destruction parce qu'il était situé dans un réduit, sorte de clôture spéciale susceptible d'offrir une résistance indépendante du reste de la place.

VII. Itinéraire d'Attila. — Attila était à Metz le 8 avril, le siège d'Orléans fut levé le 14 juin. Par où passèrent les Huns pour aller de Metz à Orléans, on ne le sait pas; ou plutôt, on croit le savoir, mais les indications sont sujettes à caution. A Sens, à Auxerre, les légendes sont muettes quand l'occasion leur est donnée d'être loquaces. Ainsi une pareille multitude, semblable à un vol de sauterelles, passe sur le pays et le pays n'en garde pas le souvenir quoiqu'il ait dû en garder la trace. Mais ceci n'est pas inexplicable. Cette multitude glissait pour ainsi dire sur les routes et dans l'intervalle qui les séparait, les Huns n'étaient pas gens à marcher au pas accéléré sur une chaussée empierrée, ils avaient une direction, ils s'y conformaient à travers tout, à travers champs, buissons, taillis, ruisseaux, campaient au milieu de leurs chariots et repartaient, couvrant une étendue de pays considérable, évitant les villes et se contentant de les frapper de lourdes contributions.

Or, si nous ne savons pas le chemin suivi à l'aller, nous avons un indice du chemin suivi au retour, grâce aux actes de saint Loup. Et comme nous savons qu'Attila battit en retraite fort à son aise, nullement harcelé par Thorismond ni par Aëtius, on a tout lieu de penser qu'il a pris le chemin le plus court, le mieux connu, celui qu'il avait pris à l'aller. Il aura donc, à l'aller, passé par Troyes en allant de Metz à Orléans.

De ces deux passages dans le pays de Troyes, les légendes ont conservé, semble-t-il, un vague souvenir. Suivant l'usage barbare, l'armée contourna la ville au lieu d'y entrer, et la légende de saint Loup, qui veut le dire, mais à sa manière, explique que pendant le passage de l'armée il fit un tel brouillard que pas un barbare ne put apercevoir une maison.

Au premier passage, Attila marchait à la victoire, à la conquête et se faisait terrible. L'évêque Loup envoya des messagers vers lui, il les fit tuer; au retour, Attila est vaincu, redoute peut-être un soulèvement des populations qu'il traverse et se montre pitoyable, il secourt une veuve, il se fait accompagner par saint Loup jusqu'au Rhin, sans doute pour se faire protéger au besoin par l'évêque connu et aimé de tous.

Arrivé près du Rhin, Attila revient à son caractère et, trouvant peut-être de la résistance devant Trèves, il en fait le siège. Aimoin confond ici Attila et Chrocus; quoi qu'il en soit, il nous montre que l'armée en retraite des Huns devait être assez diminuée, puisque les habitants de Trèves suffirent à la défense de leur ville et empêchèrent Attila d'y entrer.

Ainsi tous les témoignages anciens s'accordent à dire qu'après sa défaite de Mauriac, Attila avec ses Huns regagna le nord-est de la Gaule et de la Thuringe.

Nous venons de tracer la direction principale, à défaut des étapes successives de l'itinéraire d'Attila. Il en résulte qu'il faut renoncer à transcrire certains noms dont on serait fort embarrassé de justifier les titres. Tout d'abord *Chalon-sur-Saône* qui ne peut se réclamer d'aucune autre attestation que d'un poème de Walter d'Aquitaine. Ensuite *Reims* où la présence des Huns n'est pas signalée avant le temps de Hariger de Lobbe, de Sigebert de Gembloux, d'Otton de Freisingen, tous étrangers, alors que les historiens locaux, Hincmar, Richer, Flodoard, n'en savent et n'en disent rien. Le martyre de saint Nicaise n'est pas le fait des Huns, mais des Vandales, un demi-siècle auparavant, *Châlons-sur-Marne* n'est pas plus en droit de réclamer le passage des Huns, quoi qu'en disent deux passages des légendes de saint Alpin : *Adest aliquot post annos barbarus hostis, Attila rex Hunnorum, multis victoriis insolens, captos Remos incendit, Nicasium interfecit, cathalaunensium civium plerosque interceptos in vinculis habet : civitati ruinam et incendium minatus est*[1]. Du moment que le récit admet deux faits faux : incendie de Reims et martyre de saint Nicaise, le reste ne peut être pris en considération. Dans la seconde légende du saint, il est dit qu'à son entrée solennelle dans la ville de Châlons, un malade l'interpella ainsi : *Heu, Alpine, rediens ab Hunnis...;* ce n'est donc pas comme évêque de Châlons qu'il était allé trouver les Huns; si, comme on l'a supposé, Alpin avait été disciple de Loup de Troyes, ces mots : *rediens ab Hunnis*, pourraient faire allusion au voyage plus ou moins volontaire que Loup — qui ne devait pas être seul — fit de Troyes jusqu'au Rhin pour escorter Attila en retraite. Quant aux villes de *Langres* et de *Besançon*, elles n'ont aucun droit, elles non plus, à revendiquer les Huns en qualité de visiteurs; ce sont les Alamans de Chrocus qui les ont traversées. Ces deux légendes d'Attila et de Chrocus, leurs deux itinéraires se sont mêlés au détriment de l'histoire.

VIII. L'itinéraire de Chrocus. — Il fut un temps où Chrocus, roi des Alamans, était considéré comme un personnage historique; après avoir cessé de l'être pendant un demi-siècle environ, il est en passe de redevenir tel[2]. Anatole de Barthélemy le tenait pour purement légendaire et presque symbolique de tous les pillages, de toutes les dévastations germaniques sur le sol gaulois. P. F. Staelin n'y découvrait qu'un héros de la poésie populaire de l'Auvergne et Dahn un produit de la fable ecclésiastique.

Il faut reprendre les textes. Le plus ancien est celui de Grégoire de Tours qui raconte qu'au temps de Valérien et de Gallien (entre 253 et 258), Chrocus, roi des Alamans, parcourut la Gaule à la tête d'une armée et partout sur son passage les anciens monuments furent détruits. En Auvergne, il incendia le temple appelé *Vasso Galate*, ce qui n'alla pas sans faire des martyrs : Liminius et Antolianus, Cassius et Victorinus; de là, Chrocus poussa jusqu'à Javols et l'évêque Privat, réfugié dans une grotte du mont Mimat, fut de même martyr. Quant à Chrocus, sa fortune vint se briser à Arles, où il fut supplicié. De ceci Grégoire de Tours a recueilli les échos et les traditions : son récit a un fond bien réel.

Le deuxième texte par ordre d'ancienneté est celui de pseudo-Frédégaire (VII^e^ siècle), d'après Grégoire de Tours, mais avec des développements légendaires et des modifications importantes. Chrocus n'est plus un roi des Alamans, mais un roi des Vandales, qui, suivi des Alains et des Suèves, pénètre en Gaule par le pont de Mayence, dévaste cette ville ainsi que toutes celles de la Germanie romaine. Arrivés devant Metz, les

[1] *Acta sanct.*, 17 septembre. — [2] A. Coville, *Crocus, roi des Alamans*, dans *Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, Mélanges littéraires publiés à l'occasion du centenaire de sa création*, in-8°, Paris, 1910, p. 15-35.

murs de la ville les arrêtent, mais ces murs s'écroulent pendant la nuit et la ville est prise. Trèves échappe parce que les habitants, réfugiés dans l'amphithéâtre, ont la vie sauve. Alors Chrocus, avec son ramassis de Vandales, de Suèves et d'Alains, chevauche par toute la Gaule, et va finir devant Arles où il est fait prisonnier et mis à mort après avoir été promené dans les villes qu'il avait dévastées. Seulement ceci ne se passe plus en 253-258, mais en 406-409.

Les chroniqueurs du XI^e^ et du XII^e^ siècle, Sigebert de Gembloux et d'autres, introduisent des martyrs dans l'affaire, Florentius et Hilarius à Autun, Desiderius et Vincentius à Langres, l'évêque Antidius à Besançon, et le récit recule encore jusqu'à l'année 411.

Les hagiographes se mettent de la partie et exploitent de leur mieux l'histoire de Chrocus. Les *Vies de saint Privat* et de *saint Didier*, la *Passion de saint Valerius*, les *Actes des saints Florentin et Hilaire*, la *Vie de saint Antide* et la *Vie de saint Ausone*, en tout six légendes hagiographiques, brodent sur l'expédition de Chrocus, délayent les textes de Grégoire de Tours, de pseudo-Frédégaire et peut-être utilisent des traditions locales semblables à celles qui ont servi à ces auteurs. Si l'on met à part les lieux où se sont passés ces martyrs et les noms mêmes des saints, elles ne peuvent fournir que des détails notoirement fabuleux et une chronologie erronée. Les *Acta Privati* et la *Vita sancti Ausonii* adoptent la date donnée par Grégoire de Tours; tous les autres récits suivent le pseudo-Frédégaire et parlent de l'invasion vandale du V^e^ siècle. En sorte qu'on se retrouve en présence de Grégoire et de Frédégaire avec leurs renseignements chronologiques contradictoires

Il y a eu, au temps marqué par Grégoire de Tours, une invasion d'Alamans en Gaule. A ce fait historique, Grégoire a rattaché un récit emprunté en partie à des traditions générales, en partie à des traditions locales, et son texte se compose de quatre éléments : 1° une mention historique de l'invasion des Alamans puisée à une source sûre; 2° des traditions générales sur cette invasion; 3° une tradition arverne qu'il aura recueillie sur place dans sa jeunesse; 4° une ancienne Passion de saint Privat.

Frédégaire ajoute le nom du soldat heureux qui défit le roi Chrocus: c'était un certain Marius, *a Mario quondam milite*, et quant à Chrocus, il reparaît, en sa qualité de roi des Alamans, dans l'*Epitome de vita et moribus imperatorum romanorum*, sous le nom, il est vrai, d'*Erocus*, simple variante que la tradition manuscrite permet de ramener à *Crocus*. Seulement le Chrocus du temps de Gallien se place vers 259-260 et cet Erocus est un allié de Constantin en 306. Le premier ayant été mis à mort par Marius, il est par trop difficile de l'identifier avec le deuxième, mais les ravages des Alamans en Gaule furent en quelque sorte périodiques. Le successeur de Gallien, Claude II, eut à arrêter des Alamans en Italie et les défit près du lac de Garde, en 268. L'empereur Tacite (septembre 275 à avril 276) vit une autre invasion dont les ravages s'étendirent très loin, soixante cités de la Gaule furent prises. Proculus, Probus eurent encore à combattre et à refouler les Germains. Nouvelle invasion entre 298 et 300. En 307, en 310, les Alamans recommencent leurs ravages. Au IV^e^ siècle, le péril alamannique va grandissant. Dans sa lutte contre Magnence, Constance II s'unit aux Alamans et leur ouvre la Gaule; ils se répandent sur la rive gauche du Rhin, dévastent toutes les grandes villes riveraines et on peut préjuger que les Alamans poussèrent plus loin, vers les cités de l'intérieur. En 354, Constance se voit contraint de faire campagne contre ces alliés pires que des ennemis; en 355, Arbetio est vaincu par les Alamans et Julien parle de quarante-cinq villes gauloises emportées et pillées à la fin de l'année. Autun était assiégée, Auxerre menacée, Julien dégage Autun, hiverne à Sens où il est bloqué pendant un mois par les Alamans, mais, vainqueur à Strasbourg en 357, il envahit le territoire alaman jusqu'en 361. Julien disparu, ils reviennent à la charge et s'aventurent jusque dans le bassin de la Saône; mais, en 367, ils sont battus à Châlons-sur-Marne et disparaissent pour un siècle (367-466).

On s'expliquera peut-être que le régime auquel fut soumise la Gaule entre 358 et 367 ait fait l'effet d'un cauchemar et que dans cette période la chronologie des invasions ait été un peu brouillée. Qu'il y ait eu un abominable brigand nommé Chrocus dont on soit venu à bout de se débarrasser, sans qu'on pût dire avec exactitude où on le rencontrait, car on le rencontrait partout, voilà, semble-t-il, l'explication du souvenir qu'il a laissé dans la Gaule du Nord-Est. C'est dans la région qu'il a terrorisée qu'on trouve *Langres* et *Besançon*, qui, si elles n'eurent pas l'honneur d'être saccagées par Attila, n'y perdirent certes rien.

Mais si, comme on l'a soutenu, Chrocus donna naissance à Croquemitaine, c'est bien là tout ce qui est resté de lui, car Attila, survenu plus tard, le dépassa en horreur et l'effaça en célébrité. Au milieu du XII^e^ siècle, son souvenir décline visiblement, et c'est à Attila, sous l'épiscopat de saint Pulchrone, que Laurent de Liége attribue la prise de Langres. Un peu plus tard, Hugues de Flavigny relate ce fait, mais en l'affirmant plus franchement. Le même chroniqueur rapporte qu'en 407 la Gaule fut envahie par des pirates venus de l'Océan sous la conduite de Croscus; ils allèrent jusqu'aux Pyrénées, mais c'est après avoir traversé le Rhin, pillé Mayence, Trèves et Metz où ils pénètrent par la brèche et où l'église Saint-Étienne est miraculeusement sauvée. Après avoir saccagé Verdun, Croscus va périr à Arles. Cette fois les légendes de Chrocus et d'Attila sont bien emmêlées.

Ce qui semble probable, c'est que les invasions barbares en Gaule fournirent un fonds d'horreurs et d'atrocités si effroyable qu'on cessa bien vite de distinguer la part de chaque brigand couronné et celle des Alamans, des Huns, des Vandales, des Alains, des Ripuaires qu'ils menaient à leur suite. Tout cela forma une sorte d'épopée dans laquelle chaque chroniqueur, chaque hagiographe tira les matériaux qui lui plaisaient, sans grand souci de respecter les histoires particulières, convaincus qu'ils étaient de se conformer à l'histoire générale.

IX. Le *CAMPUS MAURIACUS*. — Voici un lieu dont l'emplacement a varié beaucoup : on le trouve situé, au dire des uns en Gascogne du côté de la Saintonge, ou bien en Sologne, ou encore en Auvergne. D'autres le transportent aux environs de Bois-le-Duc [1], et finalement, ceux qui ne renoncent pas à être pris au sérieux s'accordent à dire que le champ de bataille de Mauriac se trouve entre Orléans et le Rhin et qu'Attila ne dépassa pas la Loire. Deux systèmes s'opposent et trouvent des partisans convaincus, suivant qu'on place la bataille aux environs de Troyes ou dans les parages de Châlons-sur-Marne.

Dès la fin du XVI^e^ siècle, en face des textes si positifs indiquant la *Campania* ou les *campi Catalaunici*, on regarda de préférence vers la Champagne. Alors on remarqua une certaine analogie entre *Mauriacus* et les noms de Moru et d'Elmoru (aujourd'hui Maurupt et Heiltz-le-Maurupt), villages du diocèse de Châlons distants l'un de l'autre de six kilomètres: ils donnèrent lieu de penser que la bataille s'était livrée à l'extrémité orientale de la Champagne châlonnaise, mais on igno-

[1] A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VI^e^ siècle*, p. 335.

rait que Maurupt, dont le nom latin est *Malus Rivus*, n'existait pas avant le XII^e^ siècle [1], et qu'Heiltz-le-Maurupt, ou plus exactement Heiltz-l'Emaury (*Hesum Amalrici*), devait son surnom à l'un de ses anciens seigneurs [2]. Après avoir eu de chauds partisans, Maurupt n'en compte plus aujourd'hui, même dans la Champagne châlonnaise, où l'on place communément le lieu de la bataille à seize kilomètres au nord-est de Châlons, sur les bords de la Noblitte, auprès d'un ancien oppidum de forme elliptique désigné sous le nom de *Camp d'Attila* [3].

La question est de savoir si cette dénomination de « Camp d'Attila » remonte à une époque voisine de l'événement auquel elle prétend faire allusion. C'est à cette enceinte que s'applique le nom de *Vetus Catalaunum* qu'on lit dans un diplôme de 850 [4], car les aveux de 1516, de 1573 et de 1604 la désignent encore sous le même nom (*le Viel-Chaalons*) [5]. L'auteur de cette appellation de « Camp d'Attila » paraît être Jean Grangier, qui écrivait en 1641 et dont la trouvaille fut adoptée dans les actes féodaux. Il faut donc lui attribuer la même portée historique qu'à d'autres désignations telles que *tombeau d'Attila* ou *tombeau de Théodoric* appliquées à certaines mottes féodales de la Champagne châlonnaise.

Les prétentions châlonnaises ne peuvent tenir, observe A. Longnon, devant les paroles si précises d'Idace, suivant lequel les Huns, battus devant Orléans, repartirent dans la direction de Troyes et campèrent dans la *Campania Mauriacensis : Civitas Aurelianis orationibus beatissimi Aniani liberata est. Chuni repedantes recassis in Mauriacensem consedentes campaniam* [6]; aussi s'est-il formé une autre opinion sur l'emplacement du champ de bataille de 451, et les défenseurs de cette opinion qui a trouvé faveur parmi les érudits les plus estimés, depuis Valois jusqu'à Jacobs, ont cru retrouver *Mauriacus* dans Méry-sur-Seine [7], petite ville située à vingt-cinq kilomètres nord-nord-ouest de Troyes. D'Arbois de Jubainville a contesté l'exactitude de cette identification [8]. D'après lui, dans les actes du XII^e^ siècle. Méry est toujours appelé *Meriacum*, *Mairiacum* ou même *Mariacum*, tandis qu'on ne rencontre jamais les formes *Mauriacum* et *Moriacum* [9]. Il soutenait, en outre, que *Mauriacus* n'a pu produire un nom tel que Méry, car jamais, disait-il, la diphtongue *au*, de même que la voyelle *o*, n'a produit un *e* français [10], et il proposait, comme équivalent du *Mauriacus* de Grégoire, Moirey (Aube, arrondissement de Nogent, canton de Marcilly, commune de Dierrey-Saint-Julien), le *Moriacum* d'un pouillé du diocèse de Troyes, rédigé en 1407, village aujourd'hui détruit, dont l'église existait encore au XVIII^e^ siècle. Il signalait aussi un lieu dit *les Batailles*, sur le finage de Fontvannes, tout auprès de Moirey, et non loin de la voie romaine d'Orléans à Troyes, par laquelle Attila avait dû passer en se dirigeant d'Orléans vers le chef-lieu des *Tricasses*.

Depuis lors, on a classé en trois groupes les indications géographiques fournies par les auteurs anciens sur la bataille de 451.

1^er^ groupe, version wisigothique, représentée par Idace de Lamego (Portugal), par Cassiodore, ministre de Théodoric à Ravenne, par Isidore, évêque de Séville, trois étrangers qui parlent des *champs Catalauniques*.

2^e^ groupe, version franco-burgonde, représentée par le titre XVII de la loi burgonde (488 à 490), par Grégoire de Tours, par le pseudo-Frédégaire, par la *Vita Aniani*, quatre nationaux qui mentionnent respectivement : le *pugna Mauriacensis*, le *Mauriacus campus*, la *Mauriacensis campania* et *Mauriacus*.

3^e^ groupe, version romaine : Jordanès la combine avec la version wisigothique et mentionne le combat *in campos Catalaunicos, qui et Mauricii nominantur*. Cette version reparaît dans le continuateur de Prosper d'Aquitaine qui écrit, en 641, dans la Gaule cisalpine, que la bataille fut livrée *quinto miliario de Trecas, loco nuncupante Maurica in Campania*.

Les documents ainsi groupés, fait observer A. Longnon, il n'y a plus lieu de tenir un aussi grand compte de la mention des plaines châlonnaises, car on comprend qu'une nation aussi éloignée que les Goths ait appliqué le nom de « Champs catalauniques » à la plaine voisine de Troyes, qui, en réalité, ne formait qu'une seule *campania* avec les plaines du pays de Châlons et même celui de Reims. Il reste maintenant à déterminer la valeur de l'indication qui place *Mauriacus* au cinquième milliaire de Troyes.

Tandis que An. de Barthélemy voit dans l'expression *in quinto miliario* un argument favorable à l'identification de *Mauriacum* et de Moirey, il estime que les mots *quintum miliarium* sont un synonyme de « banlieue », sens qu'on leur trouve dans les textes du XII^e^ siècle. Mais d'Arbois de Jubainville estime que *quintum miliarium* n'offre ce sens particulier qu'en Gaule et non en Italie, où écrivait le continuateur de Prosper, et dans ce cas *quintum miliarium* exigeait l'emploi de *infra* (pour *intra*) et non de *in* qui, dans nombre de documents latins, signifie « contre », « près de », « autour de ». Il faudrait donc chercher *Mauriacus* à cinq milles de Troyes. Mais Troyes étant situé dans la Gaule méridionale où la lieue gauloise, plus longue de moitié que le mille romain, remplaçait officiellement cette dernière mesure, le cinquième milliaire équivaudrait à 11 005 mètres; or, dans un rayon de onze kilomètres, aucune localité, pas même Moirey, qui est à vingt kilomètres, ne se rencontre qui rappelle *Mauriacus*. Mais Grégoire de Tours emploie plusieurs fois *milliarium* pour indiquer des distances non repérées par des bornes; ce terme signifie pour lui mille pas romains et non une lieue gauloise; à plus forte raison en est-il ainsi chez le continuateur italien de Prosper, et quant à découvrir un *Mauriacus* à 7 405 mètres de Troyes, il y faut renoncer.

Le texte du continuateur de Prosper contient donc très vraisemblablement un chiffre erroné, ce qui n'est pas fait pour surprendre dans un manuscrit unique du

[1] Archiv. départem. de la Marne, fonds de Saint-Pierre-aux-Monts, carton 8 : *Super quandam ecclesiam ville cujusdam nuper constructe, que Malus Rivus dicitur*, 1179; A. Longnon n'a trouvé aucune mention de Maurupt avant 1171. — [2] *Hesum Amaurici*, 1174; *Hesium Emmarici*, 1243; *Heix-lou-Marri*, 1309; *Heis. l'Amaury*, 1324; *Hez-le-Maury*, 1381; *Heiz-le-Maubru*, 1388; cf. A. Longnon, *Dictionn. topograph. du départ. de la Marne*. — [3] Le *Camp d'Attila* est situé sur le finage de la Cheppe (Marne, arrondiss. de Châlons, canton de Suippes). — [4] Archives départem. de la Marne : cartulaire du chapitre de Saint-Étienne, du XII^e^ siècle, pièce IV, cf. Ed. de Barthélemy, *Diocèse ancien de Châlons-sur-Marne*, t. I, p. 347. — [5] A. Longnon, *Dictionn. topogr. du départem. de la Marne*, au mot *Camp d'Attila*. — [6] *Idatii Chronicon*. — [7] Aube, arrondissement d'Arcis. — [8] D'Arbois de Jubainville, *Nouvelle hypothèse sur la situation du camp Mauriacus*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1860, t. XXI, p. 370-373. — [9] On a prétendu depuis qu'on trouvait *Moriacum* dans un rôle du XIII^e^ siècle conservé aux Archives nationales, Boutiot, *Histoire de la ville de Troyes*, t. I, p. 519; mais cela n'est pas exact, et les meilleurs paléographes y lisent toujours *Meriacum*. C'est ainsi que Longnon a imprimé le nom de Méry dans une édition de ce document : *Rôles des fiefs du comté de Champagne, sous le règne de Thibaud le Chansonnier*, p. 123-127. — [10] Depuis, en 1870, M. d'Arbois de Jubainville a déclaré, tout en se prononçant contre l'identité du *Mauriacus* de 451 et de Méry-sur-Seine, qu'il avait été trop positif dans son assertion sur l'impossibilité du changement de *au* latin en *é*, et il cesse de nier que Méry puisse être dérivé de *Mauriacum*. *Comptes rendus de la Société française d'archéologie et de numismatique*, t. II, p. 258.

xi[e] siècle. Mais un point reste acquis : c'est que d'après ce document *Mauriacus* était situé *in Campania*, et à peu de distance de Troyes. Quant à ce qui est de l'adjectif numérique auquel s'est substitué le mot *quintum* on est réduit aux conjectures. La plus simple serait assurément celle qui corrigerait *quinto* en *quinto decimo*, et l'on aurait ainsi l'indication de *Mauriacus* à quinze milles, c'est-à-dire à 22 215 mètres de Troyes, ce qui convient parfaitement à l'intervalle qui sépare Moirey de cette ville.

X. Attila dans la numismatique. — Existe-t-il des monnaies contemporaines rappelant les événements dont nous venons de faire le récit ? Si on excepte des pièces d'une fausseté insigne, il n'en existe pas, ont répondu tous les numismates. Cependant l'invasion de 1914 a amené E. Babelon à reprendre cette question et à lui donner une solution nouvelle.



5758. — Sou d'or de Valentinien III.
D'après *Revue numismatique*, 1914, 4[e] série, t. xviii, p. 302, fig. 3.

Légende :

D·N·PLA·VALENTINIANVS P·F·AVG *(Dominus noster Placidius Valentinianus Pius, Felix, Augustus)*. Buste diadémé et drapé à droite.

VICTORIA AVGGG *(Victoria Augustorum)*. Valentinien debout de face, posant le pied droit sur la tête d'un serpent à tête humaine vue de face; l'empereur s'appuie de la main droite sur une longue croix et il tient de la main gauche un globe surmonté d'une petite Victoire qui lui présente une couronne, Dans le champ RA, RM, RV, VR, ou MD. A l'exergue COMOB.

A priori, il serait surprenant que la victoire des Champs Catalauniques n'eût pas été célébrée par un revers monétaire; aux beaux jours de l'empire, on n'eût pas manqué de frapper un coin; vers le milieu du v[e] siècle, cet usage était déjà fort négligé, à ce point que si le type et la titulature des empereurs perdent le caractère individuel au point d'embarrasser ceux qui veulent distinguer les monnaies des princes homonymes, il est encore bien plus laborieux sinon tout à fait impossible de distinguer les victoires réelles et les événements militaires auxquels font allusion de fastidieuses légendes devenues immuables : *Victoria Augusti* ou *Augustorum; — Gloria Romanorum; — Virtus exercitus; — Reparatio Reipublicæ; — Salus Reipublicæ; — Restitutor Reipublicæ*, etc. A cette banalité s'ajoute la négligence. Nous avons dit (voir *Dictionn.*, t. i, au mot Abréviations) que les légendes épigraphiques et monétaires font usage d'abréviations concertées; ainsi AVGG désigne deux Augustes et AVGGG en désigne trois régnant simultanément. A l'époque d'Attila, c'est-à-dire sur les monnaies de Valentinien III, de Marcien et de leurs successeurs, on lit bien AVGGG alors qu'il n'existe plus que deux empereurs; parfois même ce groupe est suivi de lettres parasites tout à fait dénuées de signification. Les types consacrés à la célébration des victoires impériales apparaissent de plus en plus négligés. Tandis que dans la période constantinienne on a encore des types et des légendes comme *Francia, Alamannia, Sarmatia devicta, Victoria gothica*, et qu'on rencontre aussi parfois la mention du consulat et des salutations impératoriales, après Théodose on ne trouve plus, sauf quelques remarquables exceptions, que des types et des formules d'une uniformité qui enlève aux monnaies leur intérêt historique.

Cependant il y eut quelques exceptions, faites précisément pour commémorer des événements d'une gravité telle que les contemporains blasés ont jugé bon, en leur honneur, de déroger à la routine. Or, sous le règne de Valentinien III, on relève parmi les séries monétaires un type qui attire l'attention. Il s'agit d'un sou d'or dont voici la description (fig. 5758) :

La même médaille en argent (denier). Le même type de revers existe, paraît-il, sur un tiers de sou d'or.

Ces pièces, d'après les lettres relevées dans le champ du revers, ont été frappées dans les ateliers de Rome, de Ravenne et de Milan.

« Il est important d'observer que le type de l'empereur posant le pied sur la tête d'un dragon à tête humaine n'existe pas sur les monnaies romaines avant Valentinien III. Comment donc expliquer son apparition à cette époque ? D'où vient cette nouveauté et cette dérogation à la banalité traditionnelle ? On ne peut l'expliquer qu'en admettant que ce type consacre un événement militaire considérable, une grande victoire remportée par les armées de Valentinien sur les Barbares. De là à y reconnaître une allusion à la victoire éclatante, incomparable, presque inespérée remportée en 451 par Aëtius, il n'y a qu'un pas que toutes les données historiques nous invitent à franchir.



5759. — Sou d'or de Marcien.
Ibid., 1914, p. 305, fig. 4.

Légende :

D·N·MARCIANVS P·F·AVG. Buste diadémé, cuirassé et drapé de Marcien, à droite.

VICTORIA AVGGG. Marcien en costume militaire, debout, de face, posant le pied droit sur la tête d'un serpent à tête humaine. De la main droite l'empereur s'appuie sur une croix à longue hampe et il tient à la main gauche un globe surmonté d'une petite Victoire qui lui présente une couronne. Dans le champ R-V; à l'exergue COMOB.

C'est Attila, le chef des hordes asiatiques écrasées près de Châlons, qui se trouve figuré symboliquement sous le pied de l'empereur victorieux. On conçoit que l'importance de cette victoire, qui sauva la chrétienté et la civilisation, ait motivé la création de ce type nouveau dans les cours monétaires [1]. »

Pendant que Valentinien III régnait en Occident, son collègue Marcien occupait le trône de Constantinople et prenait sa part dans l'événement. Vaincu, chassé de la Gaule, rentré en Germanie, Attila se proposa de renouveler sa tentative, cette fois sur l'Italie. Il saccagea et ruina Aquilée, Milan, Pavie et toutes les villes de l'Italie du Nord. Marcien, comprenant le péril que courait l'empire, envoya en Italie une armée considérable qui, aidée de la peste et de l'intervention du pape saint Léon, aida à la délivrance de ce pays et contraignit Attila à battre en retraite. La délivrance de l'Italie fut considérée comme un triomphe pour les

[1] E. Babelon, *Attila dans la numismatique*, dans *Revue numismatique*, 1914, IV[e] série, t. xviii, p. 297-328.

deux empereurs. Aussi Marcien fit frapper dans l'atelier de Ravenne un sou d'or qui a pour revers, comme le sou d'or de Valentinien III, l'empereur foulant aux pieds le dragon à tête humaine (fig. 5759) :

La mort soudaine d'Attila, survenue dès 453, délivra Marcien du danger d'une nouvelle invasion.

Remarquons qu'aucune autre monnaie de l'empire byzantin n'a le type de l'empereur écrasant le dragon à tête humaine. On ne saurait nier que l'adoption simultanée de ce type, sur un sou d'or de Valentinien III et sur un sou d'or de Marcien, frappé à Ravenne et à Rome, ne nous autorise à affirmer qu'il a été créé pour célébrer les victoires des armées romaines sur Attila en Gaule et en Italie.

XI. Bibliographie. — Anonymes, *Dissertation historique et critique sur l'invasion d'Attila où l'on prouve que ce prince n'a combattu qu'une fois en bataille rangée, que cette bataille s'est donnée dans la plaine de Merry-sur-Seine*, dans le *Mercure de France*, avril et mai 1753. — *Attila dans les Gaules*, par un ancien élève de l'École polytechnique, Paris, 1833. — Plan du camp d'Attila, établi à trois lieues de Châlons-sur-Marne, près le village de la Cheppe, Châlons-sur-Marne, s. d. — Arbois de Jubainville (D'), *Nouvelle hypothèse sur la situation du Campus Mauriacus*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1860, III^e^ série, t. I, p. 370-373, et *Mémoires lus à la Sorbonne en 1864; Recherches philologiques sur l'anneau sigillaire de Pouan*, dans *Revue des questions historiques*, 1869; *Comptes rendus de la Société française d'archéologie et de numismatique*, t. II, p. 258; *Encore un mot sur la bataille de Mauriacus*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1870, t. XXXI, p. 211-216. — E. Babelon, *Attila dans la numismatique*, dans *Revue de numismatique*, 1904, p. 297-328. — Baronius, *Annales ecclesiastici*, avec les notes de Pagi, t. VIII, p. 76-86. — An. de Barthélemy, *La campagne d'Attila. Invasion des Huns dans les Gaules en 451*, dans *Revue des questions historiques*, 1870, t. VIII, p. 337-404. — E. Bimbenet, *Épiscopat de saint Euverte et de saint Aignan en l'église d'Orléans aux IV^e^ et V^e^ siècles*, in-8°, Orléans, 1861. — F. Bonnardot, dans *Comptes rendus de la Société française d'archéologie et de numismatique*, t. II, p. 303-307. — Camus, Chardon, dans *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, 1854. — De Caylus, *Sur le prétendu camp d'Attila*, dans *Recueil d'antiquités*, t. IV, p. 332. — G^al^ Chanoine, *Note relative à l'invasion d'Attila dans les Gaules*, c. XI des Éphémérides de Grosley, dans *Mémoires de la Société académique d'agric., sc., arts et bell.-lettr. du département de l'Aube*, 1902, t. LXVI, p. 143-147. — Ch. Cuissard, *La bataille de Mauriac, 451*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, 1887, t. XXIII, p. 5-12, 89-108. — Fauchet, *Les antiquités gauloises et françaises*, édit. de 1611, p. 97-98. — Fréret, *De l'origine des Français*, édit. Guignault, dans *Histoire et Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXIII. — J. Garinet, *Étude sur l'invasion des Gaules par Attila*, dans *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de la Marne*, 1866, p. 211. — Girard, *Le « Campus Mauriacus ». Nouvelle étude sur le champ de bataille d'Attila*, dans *Revue historique*, 1885, t. XXVIII, p. 321-331. — J. Grangier, *De loco ubi victus Attila fuit olim*, 1641. — Grosley, *Recherches qui fixent en Champagne, à quatre lieues de Troyes, le lieu de la grande défaite d'Attila*, dans *Mémoires historiques et critiques pour l'histoire de Troyes*. 1774-1812. — G. Hille, *Prosperi Aquitani chronici continuator Havniensis*, p. 16. — Kosegarten, *Die Schlacht in den Katalaunischen Feldern*, dans *Hormayr's Archiv.*, 1811, n. 82. — G. de Lapérouse, *Étude sur le lieu de la défaite d'Attila dans les plaines de la Champagne*, in-8°, Troyes, 1862, extrait des *Mémoires de la Société archéologique de l'Aube*. — P.-H. Letaudin, *Étude historique sur la Cheppe et le camp d'Attila*, in-8°, Châlons, 1869. — A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VI^e^ siècle*, in-8°, Paris, 1878, p. 334-340; *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, au mot *Camp d'Attila*. — Ch. Loriquet, *Observations critiques*, dans *Travaux de l'Académie impériale de Reims*, 1859, 1860. — Parat, *Attila, recueil des traditions de l'Aube*, in-8°, Arcis, 1869. — Peigné-Delacour, *Recherches sur le lieu de la bataille d'Attila en 451*, in-8°, Paris, 1866. — D. Plancher, *Histoire générale de Bourgogne*, 1839, t. I, p. 33. — A. Prost, *Études sur l'histoire de la ville de Metz, Les Légendes*, in-8°, Metz, 1865, p. 271-325. — Rauschnick, *Attila, König der Hunnen*, dans *Denkwürdigkeiten*, 1822, t. I, p. 194; t. II, p. 223. — Sabbathier, *Mémoire manuscrit sur le lieu où Attila fut défait par l'armée d'Aëtius*, lu le 5 septembre 1764, dans le *Mercure* de 1765, avril, p. 163-167. — A. Savy, dans *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de la Marne*, 1859, p. 100, 1860, p. X. — J.-J. Scaliger, *Notitia Galliarum*, in-8°, Parisiis, 1641. — E. Secrétan, *Le premier royaume de Bourgogne*, dans *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse Romande*, 1868, t. XXIV; *La tradition des Niebelungen*, dans *Bibliothèque universelle* et *Revue suisse*, 1865. — A. Theiner, *Saint Aignan ou le siège d'Orléans par Attila*, in-8°, Paris, 1832. — Am. Thierry, *Histoire d'Attila*, in-8°, Paris, 1855. — [Tourneur], *Attila dans les Gaules en 451*, par un ancien élève de l'École polytechnique, in-8°, Paris, 1834. — Nic. Trasse, *Dissertation historique et critique sur l'invasion d'Attila, roi des Huns*, etc., dans le *Mercure* de 1753, avril, p. 16-47; mai, p. 14-35. — D. Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*, 1730, t. IV, preuves, p. 154 sq.

H. Leclercq.

HYMNES. — I. Hymnographie des trois premiers siècles. II. Hymnographie hérétique. III. Hymnographie de l'Église grecque. IV. Hymnographie de l'Église syrienne. V. Hymnographie de l'Église arménienne. VI. Hymnographie dans l'Église latine. VII. Bibliographie.

I. Hymnographie des trois premiers siècles. — Le christianisme était tout débordant de sève et de joie à ses débuts. Les épreuves sanglantes des persécutions, les déceptions tragiques des hérésies, des invasions, des ruines accumulées ne parvinrent pas à tarir cette sève dont la source était si pure et si abondante qu'elle a continué à couler jusqu'à nos jours. La poésie était la forme d'expression la plus naturelle de ce sentiment et c'est pourquoi on pourrait composer un recueil des hymnes chrétiennes où l'inspiration serait, sans doute, fort inégale, la forme très différente selon les époques, mais où on trouverait une information documentaire précieuse sur le sentiment de la piété chrétienne à travers les âges. Prudence, Adam de Saint-Victor, Jacopone de Todi, Santeuil! il suffit de rapprocher ces noms pour laisser entrevoir l'originalité des recherches, la variété des aperçus auxquels elles conduiraient. Ici, nous nous limiterons à la période chronologique dont nous ne voulons pas nous affranchir, fût-ce pour aborder des époques plus modernes et en réputation d'être plus intéressantes. Aussi bien cette période est-elle assez remplie, puisque la poésie chrétienne, dont l'étude est inséparable de celle des hymnes, commence à échelonner ses monuments à partir de l'âge apostolique.

Frédéric Ozanam, qui fut longtemps une manière d'oracle et qui ne possédait qu'une connaissance imparfaite de certains sujets, a avancé que le christianisme ne pouvait tolérer la fiction à l'époque de ses origines. Il s'attachait aux faits et aux dogmes, aux vérités définies, il repoussait la fantaisie et, pour guider les peuples, leur parlait en prose et seulement en prose pendant les trois premiers siècles. C'est avec la paix de

l'Église que les chants se font entendre. — Ce qui est entièrement erroné. Gaston Boissier ne se trompe pas moins quand il écrit que la poésie « ne commence guère pour nous que vers la fin du IIIe siècle; et tout d'abord ce retard qu'elle a mis à naître nous cause quelque surprise. S'il est vrai, comme on le dit d'ordinaire, que tout ce qui ébranle les âmes et leur communique des émotions violentes inspire et renouvelle la poésie, jamais époque ne fut plus favorable que les deux premiers siècles du christianisme. C'est à ce moment que s'est accompli l'un des plus grands événements de l'histoire et que le monde a été remué jusque dans les couches les plus profondes. Qu'on se figure les drames intimes dont chaque maison devait être alors le théâtre. Que de troubles, que de sentiments confus chez ceux que saisissait la croyance nouvelle! Que d'anxiété, que de déchirements avant d'abandonner ses anciennes opinions, de rompre avec les souvenirs de sa jeunesse, de se séparer de ceux qu'on aimait! Quelle plénitude de joie quand on s'était enfin décidé, et qu'on se sentait renouvelé et rajeuni! Quel charme dans cette première possession de la vérité, dans le mystère des réunions secrètes, dans ces ardeurs inconnues d'affection pour les frères et de charité pour tout le monde! Que d'angoisses pendant les persécutions! Quels triomphes mêlés de tristesses et de regrets au récit des souffrances si courageusement supportées par les victimes! Quelle passion du martyre, et, quand les temps redevenaient plus calmes, quel orgueil légitime de cette victoire remportée par la résignation et la foi sur la brutalité et la violence! Ces sentiments, qui devaient être alors si communs, sont les plus propres à exciter et à nourrir dans les cœurs l'inspiration poétique, et pourtant, dans cet âge héroïque du christianisme, où la foi était si vive, où les âmes étaient si émues, il n'y a pas eu de poètes, ou du moins le souvenir n'en est pas venu jusqu'à nous [1]. »

Une affirmation si étrange ne peut s'expliquer que par une conception singulière de ce qu'il faut entendre par poésie chrétienne, puisque l'érudition étendue et la bonne foi assurée de l'auteur sont hors de question. En réalité, le premier cantique chrétien est celui que la vierge Marie prononça lors de sa rencontre avec sa cousine Élisabeth : le *Magnificat*. Ce cantique sacré, que l'Église chante chaque jour depuis des siècles, a été si souvent transcrit qu'on ne s'étonnera pas de le trouver encore une fois [2] :

1 Μεγαλύνει ἡ ψυχή μου τὸν κύριον
καὶ ἠγαλλίασεν τὸ πνεῦμά μου ἐπὶ τῷ σωτῆρί μου
ὅτι ἐπέβλεψεν ἐπὶ τὴν ταπείνωσιν τῆς δούλης αὐτοῦ.
ἰδοὺ γάρ ἀπὸ τοῦ νῦν μακαριοῦσί με πᾶσαι αἱ [γενεαί,
ὅτι ἐποίησέ μοι μεγάλα ὁ δυνατὸς,
καὶ ἅγιον τὸ ὄνομα αὐτοῦ,
καὶ τὸ ἔλεος αὐτοῦ εἰς γενεὰς γενεῶν
τοῖς φοβουμένοις αὐτόν.
Ἐποίησε κράτος ἐν βραχίονι αὐτοῦ.
διεσκόρπισεν ὑπερηφάνους διανοίᾳ καρδίας
καθεῖλε δυνάστας ἀπὸ θρόνων [αὐτῶν.
καὶ ὕψωσε ταπεινούς
πεινῶντας ἐνέπλησεν ἀγαθῶν
καὶ πλουτοῦντας ἐξαπέστειλε κενούς
Ἀντελάβετο Ἰσραὴλ παιδὸς αὐτοῦ.
μνησθῆναι ἐλέους,
καθὼς ἐλάλησε πρὸς τοὺς πατέρας ἡμῶν,
τῷ Ἀβραὰμ καὶ τῷ σπέρματι αὐτοῦ εἰς τὸν αἰῶνα.

Mon âme glorifie le Seigneur
et mon esprit a tressailli de joie, en Dieu, mon sauveur,
parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante,
car voici que désormais toutes les générations me diront [bienheureuse,
parce que le Puissant a fait pour moi de grandes choses,
et son nom est saint,
et sa miséricorde [s'étend] de génération en génération,
sur ceux qui le craignent;
il a déployé la puissance de son bras
il a dispersé ceux que leur cœur gonflait d'orgueil;
il a fait descendre les potentats de [leurs] trônes
et il a élevé les humbles;
il a rassasié de biens les affamés
et il a renvoyé les riches à vide.
Il a secouru Israël son serviteur
pour se souvenir de la miséricorde,
comme il avait dit à nos Pères
en faveur d'Abraham et de sa race à jamais.

On avait toujours pensé, toujours dit, toujours cru que le *Magnificat* était le cantique de la vierge Marie, lorsque, en 1893, M. A Loisy insinua que c'était saint Luc qui avait donné à la Vierge ce qu'il soustrayait à sa cousine Élisabeth [3]. Quatre ans plus tard, Dom Germain Morin fit connaître un traité intitulé *De psalmodiæ bono* [4] dont l'auteur était saint Nicéta, évêque de Remesiana en Dacie, vers l'an 400, et le vieil évêque apportait son appui au moderne exégète, ainsi que le fit observer l'éditeur [5]. Cet encouragement put n'être pas superflu pour décider M. A. Loisy à reprendre et développer ses arguments, mais en s'abritant cette fois du voile d'un pseudonyme [6].

Ce n'était encore, à ses yeux du moins, qu'une probabilité; quatre années plus tard, la probabilité était devenue une quasi-certitude [7]. L'évangéliste avait introduit le cantique par ces mots : « Et elle dit, » auxquels de très bonne heure on avait suppléé au sujet en ajoutant ici « Élisabeth », là « Marie ».

Cette opinion, à laquelle on ne pouvait reprocher d'être nouvelle, puisqu'un évêque du IVe siècle l'avait partagée, n'en fut pas moins accueillie avec surprise et irritation. En France, on se contenta d'envisager la question au point de vue de la critique textuelle et de l'exégèse [8]. En Allemagne, on en prit occasion de remettre une fois de plus sur le tapis le problème de la composition littéraire de l'histoire de l'enfance dans saint Luc. Ceci est étranger à nos études, mais, en 1900, M. A. Harnack ne manquait pas d'attribuer le *Magnificat* à Élisabeth. Telle ne fut pas l'opinion de A. Hilgenfeld et de F. Spitta, qui maintinrent l'attribution à Marie, mais c'était à condition de retirer d'une main ce qu'ils donnaient de l'autre, car M. A. Hilgenfeld s'aperçut que Marie n'avait fait que répéter le chant de triomphe de Judith après la mort d'Holopherne et la fuite de son armée (*Tenete risum...*). Enfin M. Bardenhewer soutint que la leçon traditionnelle portait : Καὶ εἶπεν Μαριάμ [9]. Le seul travail vraiment conduit selon une méthode scientifique est celui de M. P. Ladeuze, qui conclut par ces mots : « La piété chrétienne

[1] G. Boissier, *La fin du paganisme*, in-8°, Paris, 1898, t. II, p. 4. — [2] Luc., I, 46-55. — [3] A. Loisy, *Les évangiles synoptiques*, dans l'*Enseignement biblique*, p. 35-36. — [4] *Revue bénédictine*, 1897, t. XIV, p. 385-397. — [5] *Revue biblique*, 1897, t. VI, p. 286-288. — [6] François Jacobé, *L'origine du Magnificat*, dans *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1897, t. II, p. 424-432. — [7] *Revue d'hist. et de littér. relig.*, 1901, t. VI, p. 286. — [8] Durand, *L'origine du Magnificat*, dans *Revue biblique*, 1898, t. VII, p. 74-77 ; Lepin, *Le Magnificat doit-il être attribué à Marie ou à Elisabeth?* dans *L'Université catholique*, 1902, nouv. série, t. XXXIX, p. 213-242. — [9] A. Harnack, *Das Magnificat der Elisabeth* (*Luc.*, I, 46-55) *nebst einigen Bemerkungen zu Luc, I und II*, dans *Sitzungsberichte der königlich-preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1900, p. 538-556; A. Hilgenfeld, *Die Geburts-und kindheitsgeschichte Jesu, Luc., I, 5-II, 52*, dans *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*, 1901, nouv. série, t. IX, p. 177-235; F. Spitta, *Das Magnifikat, ein Psalm der Maria und nicht der Elisabeth*, dans *Theolog. Abhandlungen, Festg. zum 17 mai 1902, für H. J. Holtzmann*, Tubingen, 1902, p. 63-94; O. Bardenhewer, *Ist Elisabeth die Sängerin des Magnificat?* dans *Biblische Studien*, 1901, t. VI, p. 189-200.

est de tout point autorisée à répéter encore le *Magnificat* comme l'hymne de la Mère de Dieu [1]. »

La seconde pièce que nous rencontrons est plus récente de trois mois environ : c'est le non moins célèbre cantique *Benedictus* du prêtre Zacharie, improvisé le jour de la circoncision de son fils Jean [2] :

2 Εὐλογητὸς κύριος ὁ θεός τοῦ Ἰσραήλ,
ὅτι ἐπεσκέψατο καὶ ἐποίησεν λύτρωσιν τῷ λαῷ [αὐτοῦ.
καὶ ἤγειρεν κέρας σωτηρίας ἡμῖν
ἐν οἴκῳ Δαυεὶδ παιδὸς αὐτοῦ,
καθὼς ἐλάλησεν διὰ στόματος τῶν ἁγίων ἀπ' αἰῶνος [προφητῶν αὐτοῦ,
σωτηρίαν ἐξ ἐχθρῶν ἡμῶν καὶ ἐκ χειρὸς πάντων τῶν μισούντων ἡμας,
ποιῆσαι ἔλεος μετὰ τῶν πατέρων ἡμῶν
καὶ μνησθῆναι διαθήκης ἁγίας αὐτοῦ,
ὅρκον ὃν ὤμοσε
πρὸς Ἀβραὰμ τὸν πατέρα ἡμῶν, τοῦ δοῦναι ἡμῖν [ἀφόβως ἐκχειρὸς ἐχθρῶν ῥυσθέντας
λατρεύειν αὐτῷ ἐν ὁσιότητι καὶ δικαιοσύνῃ
ἐνώπιον αὐτοῦ πάσας τὰς ἡμέρας ἡμῶν.
Καὶ σὺ δέ. παιδίον, προφήτης ὑψίστου κληθήσῃ.
προπορεύσῃ γὰρ πρὸ προσώπου κυρίου ἑτοιμάσαι [ὁδοὺς αὐτοῦ.
τοῦ δοῦναι γνῶσιν σωτηρίας τῷ λαῷ αὐτοῦ,
ἐν ἀφέσει ἁμαρτιῶν αὐτῶν,
διὰ σπλάγχνα ἐλέους θεοῦ ἡμῶν,
ἐν οἷς ἐπισκέψεται ἡμᾶς ἀνατολὴ ἐξ ὕψους,
ἐπιφάναι τοῖς ἐν σκότει καὶ σκιᾷ θανάτου κα- [θημένοις,
τοῦ κατευθῦναι τοὺς πόδας ἡμῶν εἰς ὁδὸν εἰρήνης.

Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël
parce qu'il est venu parmi nous et qu'il a opéré la délivrance de son peuple,
et qu'il nous a suscité une corne de salut
dans la maison de David son serviteur, [d'autrefois,
comme il l'avait dit par la bouche de ses saints prophètes
pour nous sauver de nos ennemis et de la main de ceux
faire miséricorde à nos pères, [qui nous haïssent,
et se souvenir de sa sainte alliance,
du serment qu'il a juré
à Abraham notre père
afin de nous permettre, exempts de crainte,
délivrés des mains de nos ennemis,
de le servir en sainteté et en justice,
en sa présence durant tous nos jours. [Très-Haut;
Et toi-même, petit enfant, tu seras nommé prophète du
car tu marcheras devant la face du Seigneur pour [préparer ses voies,
afin de donner la connaissance du salut à son peuple
en la rémission de leurs péchés
en suite de la miséricorde du cœur de notre Dieu,
qui l'amènera parmi nous, astre levé d'en haut
pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et [l'ombre de la mort
afin de mettre nos pieds dans le bon chemin de la voie [de la paix.

Et voici le troisième cantique évangélique, celui du vieillard Siméon lorsqu'il vit de ses yeux le Rédempteur promis [3] :

3 Νῦν ἀπολύεις τὸν δοῦλόν σου, δέσποτα,
κατὰ τὸ ῥῆμά σου εἰρήνῃ,
ὅτι εἶδον οἱ ὀφθαλμοί μου τὸ σωτήριόν σου,
ὃ ἡτοίμασας κατὰ πρόσωπον πάντων τῶν λαῶν
φῶς εἰς ἀποκάλυψιν ἐθνῶν
καὶ δόξαν λαοῦ Ἰσραήλ.

Maintenant tu laisses partir ton serviteur, ô Maître,
selon ta parole en paix,
car mes yeux ont vu ton salut
que tu as préparé à la face de tous les peuples,
lumière pour éclairer les nations
et gloire de ton peuple, Israël.

Les circonstances historiques parmi lesquelles ces cantiques ont été improvisés les placent dans une situation très particulière, puisque Marie, Zacharie, Siméon s'exprimaient sous le souffle inspirateur de l'Esprit-Saint. Si une comparaison était possible, ce ne pourrait être qu'avec les improvisations des glossolales et des prophètes de la primitive Église (voir *Dictionn.*, t. VI, au mot GLOSSOLALIE), mais, outre qu'il ne s'est pas conservé une seule pièce authentique provenant de ces deux sources, il resterait (à supposer qu'on possédât ce texte), à apprécier dans quelle mesure l'auteur était sous l'action de l'Esprit-Saint, et il serait toujours douteux qu'on pût établir une rigoureuse comparaison entre ces élucubrations et les cantiques inspirés qu'on vient de relire.

Les Épîtres de saint Paul nous ont conservé quelques fragments poétiques d'allure franchement lyrique et qui peuvent avoir été des formules tirées de l'eucologie apostolique, ce qu'on n'a aucun moyen de prouver, mais qui n'en doivent pas moins être rappelés, un peu comme on garde le souvenir des premiers bégaiements, avec une sorte de religieux respect à la pensée du développement accompli.

4 ὅτι ἐξ αὐτοῦ,
καὶ δι' αὐτοῦ,
καὶ εἰς αὐτὸν τὰ πάντα·
αὐτῷ ἡ δόξα
εἰς τοὺς αἰῶνας·
ἀμήν. *Rom.*, XI, 36.

Quoniam ex ipso | et per ipsum, | et in ipso sunt omnia : | ipsi gloria | in sæcula; | amen.

5 αὐτῷ ἡ δόξα
ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ
καὶ ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ
εἰς πάσας τὰς γενεὰς
τοῦ αἰῶνος τῶν αἰώνων·
ἀμήν. *Ephes.*, III, 21.

Ipsi gloria | in Ecclesia | et in Christo Jesu | in omnes generationes | sæculi sæculorum; | amen

6 Ἔγειρε, ὁ καθεύδων,
Καὶ ἀνάστα ἐκ τῶν νεκρῶν,
Καὶ ἐπιφαύσει σοι ὁ Χριστός. *Ephes.*, V, 14.

Surge qui dormis | Et exurge a mortuis | Et inluminabit te Christus.

7 Τῷ δὲ βασιλεῖ τῶν αἰώνων,
ἀφθάρτῳ,
ἀοράτῳ.
μόνῳ θεῷ,
τιμὴ καὶ δόξα
εἰς τοὺς αἰωνας τῶν αἰώνων·
ἀμήν. *I Tim.*, I, 17.

Regi autem sæculorum, | immortali, | invisibili, | soli Deo, | honor et gloria, | in sæcula sæculorum; amen.

8 Καὶ ὁμολογουμένως μέγα ἐστὶ
τὸ τῆς εὐσεβείας μυστήριον.
Ὃς ἐφανερώθη ἐν σαρκί,
ἐδικαιώθη ἐν πνεύματι,
ὤφθη ἀγγέλοις.
ἐκηρύχθη ἐν ἔθνεσιν,
ἐπιστεύθη ἐν κοσμῳ,
ἀνελήφθη ἐν δόξῃ. *I Tim.*, III, 16.

[1] Mgr P. Ladeuze, *De l'origine du* Magnificat *et de son attribution dans le troisième Évangile à Marie ou à Élisabeth*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, Louvain, 1903, t. IV, p. 623-644; cf. M. J. Lagrange, *Évangile selon saint Luc*, in-8°, Paris, 1921, p. 52-54. — [2] Luc., I, 68-79. — [3] Luc., II, p. 29-32.

Et manifeste magnum est | pietatis sacramentum. | Quod manifestatum est in carne, | justificatum est in spiritu, | adparuit angelis, | prædicatum est gentibus, | creditum est in mundo, | adsumptum est in gloria.

9 Ὁ μακάριος
καὶ μόνος δυνάστης,
ὁ βασιλεὺς τῶν βασιλευόντων
καὶ κύριος τῶν κυριευόντων,
ὁ μόνος ἔχων ἀθανασίαν,
φῶς οἰκῶν ἀπρόσιτον,
ὃν εἶδεν οὐδεὶς ἀνθρώπων
οὐδὲ ἰδεῖν δύναται.
ᾧ τιμὴ καὶ κράτος αἰώνιον, ἀμήν. *I Tim.*, VI, 15

Beatus | et solus potens | rex regum | et dominus dominantium : | qui solus habet immortalitatem | et lucem inhabitat inaccessibilem : | quem nullus hominum vidit, | sed nec videre potest : | cui honor et imperium sempiternum.

10 Εἰ γὰρ συναπεθάνομεν
καὶ συνζήσομεν·
εἰ ὑπομένομεν,
καὶ συνβασιλεύσομεν·
εἰ ἀρνούμεθα,
κἀκεῖνος ἀρνήσεται ἡμᾶς·
εἰ ἀπιστοῦμεν,
ἐκεῖνος πιστὸς μένει
ἀρνήσασθαι γὰρ ἑαυτὸν οὐ δύναται. *II Tim.*, II, 11-13.

Nam si commortui sumus | et convivemus : | si sustinebimus et consegnabimus : | si negaverimus, | et ille negabit nos : si non credimus | ille fidelis permanet | negare seipsum non potest.

L'apocalypse de saint Jean nous donne, à son tour, cinq pièces qui doivent prendre place parmi les plus anciens monuments poétiques des Églises.

11 Ἅγιος, ἅγιος, ἅγιος, κύριος,
ὁ Θεὸς ὁ παντοκράτωρ,
ὁ ἦν, καὶ ὁ ὤν,
καὶ ὁ ἐρχόμενος. IV, 8.

Sanctus, sanctus, sanctus Dominus, | Deus omnipotens, | qui erat, et qui est, | et qui venturus est.

12 Ἄξιος εἶ λαβεῖν τὸ βιβλίον
καὶ ἀνοῖξαι τὰς σφραγῖδας αὐτοῦ,
ὅτι ἐσφάγης.
καὶ ἠγόρασας τῷ Θεῷ ἡμας
ἐν τῷ αἵματί σου
ἐκ πάσης φυλῆς καὶ γλώσσης
καὶ λαοῦ καὶ ἔθνους,
καὶ ἐποίησας αὐτοὺς τῷ Θεῷ ἡμῶν
βασιλεῖς καὶ ἱερεῖς,
καὶ βασιλεύσουσιν ἐπὶ τῆς γῆς. V, 9.

Dignus es Domine accipere librum, | et aperire signacula ejus : | quoniam occisus es, | et redemisti nos Deo | in sanguine tuo | ex omni tribu, et lingua, | et populo, et natione : | et fecisti nos Deo nostro | regnum et sacerdotes | et regnabimus super terram.

13 Ἄξιόν ἐστι τὸ ἀρνίον τὸ ἐσφαγμένον
λαβεῖν τὴν δύναμιν καὶ πλοῦτον
καὶ σοφίαν καὶ ἰσχὺν καὶ τιμὴν
καὶ δόξαν καὶ εὐλογίαν. V, 12.

Dignus est Agnus, qui occisus est, | accipere virtutem et divinitatem, | et sapientiam, et fortitudinem, et honorem, | et gloriam, et benedictionem.

14 Τῷ καθημένῳ ἐπὶ τοῦ θρόνου
καὶ τῷ ἀρνίῳ
ἡ εὐλογία καὶ ἡ τιμὴ.
καὶ ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος
εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰῶνων. V, 13.

Sedenti in throno, | et Agno, | benedictio et honor, | et gloria et potestas, | in sæcula sæculorum.

15 Μεγάλα καὶ θαυμαστὰ τὰ ἔργα σου,
κύριε ὁ θεὸς παντοκράτωρ,
δίκαιαι καὶ ἀληθιναὶ αἱ ὁδοί σου,
ὁ βασιλεὺς τῶν ἁγίων.
Τίς σε οὐ μὴ φοβηθῇ, κύριε,
καὶ δοξάσῃ τὸ ὄνομά σου;
ὅτι μόνος ὅσιος,
ὅτι πάντα τὰ ἔθνη ἥξουσι
καὶ προσκυνήσουσιν ἐνώπιόν σου
ὅτι τὰ δικαιώματα σου ἐφανερώθησαν. XV, 3.

Magna et mirabilia sunt opera tua, | Domine Deus omnipotens : | justæ et veræ sunt viæ tuæ,—Rex sæculorum. | Quis non timebit te, Domine, | et magnificabit nomen tuum? | quia solus pius : | quoniam omnes gentes venient,—et adorabunt in conspectu tuo, | quoniam judicia tua manifesta sunt.

Nous n'avons rencontré jusqu'ici que des textes scripturaires, mais, dès les premières monuments chrétiens, nous voyons la prière liturgique représentée par des exemples d'autant plus curieux que la forme poétique dont ils sont revêtus nous apprend ce que pouvait être l'invocation laissée alors à l'improvisation des chefs des Églises. Il a existé probablement dès un temps très voisin des origines une double forme de prière : individuelle et collective. Le pontife prenait la parole et improvisait ou répétait des formules considérées comme immuables; l'auditoire s'associait à lui en silence; ou bien le pontife prononçait à haute voix une sorte de supplication litanique que l'auditoire répétait après chaque phrase. Saint Justin nous apprend qu'au cours de l'assemblée chrétienne, le dimanche, après que les fidèles ont prié tous ensemble à haute voix, « on apporte du pain et de l'eau. Celui qui préside fait monter au ciel les prières et les eucharisties, *autant qu'il peut*, et tout le peuple répond par l'acclamation *Amen* [1]. » Voici le mécanisme. Quant au formulaire, il ne faut pas exiger trop; on pourrait soutenir, d'après le texte qu'on vient de lire, qu'il n'y avait pas de texte absolument fixé. Ce serait, croyons-nous, trop affirmer. Il n'existait évidemment ni missel ni bréviaire, mais certaines formules centrales, comme celle de la consécration eucharistique, ont dû attirer à elles des prières, des chants variés, tandis qu'elles-mêmes se cristallisaient dès les premières années. En outre, c'était le temps des prophètes qu'il fallait plutôt retenir que stimuler et les évêques devaient se piquer d'honneur, parfois, de ne pas improviser avec moins d'abondance et moins d'habileté que ces personnages qui leur étaient hiérarchiquement inférieurs. Naturellement, on déviait vers la poésie, parce que, en Asie Mineure, comme à Alexandrie, comme à Rome, la culture hellénique avait inculqué la notion, le goût, le besoin du rythme s'associant une sorte d'adresse innée à s'exprimer avec nombre et mesure. Le plus ancien modèle authentique de cette prière liturgique improvisée, dont on ne peut pas dire qu'elle ait eu un usage liturgique et dont on peut douter qu'elle ne l'ait pas eu, se lit dans l'Épître de saint Clément aux Corinthiens [2] :

16

…ἡμεῖς δὲ…αἰτησόμεθα ἐκτενῇ τὴν δέησιν καὶ ἱκεσίαν ποιούμενοι, ὅπως τὸν ἀριθμὸν τὸν κατηριθμημένον τῶν ἐκλεκτῶν αὐτοῦ ἐν ὅλῳ τῷ κόσμῳ διαφυλάξῃ ἄθραυστον ὁ δημιουργὸς τῶν ἁπά των διὰ τοῦ ἠγαπημένου παιδὸς αὐτοῦ Ἰησοῦ Χριστοῦ, δι' οὗ ἐκάλεσεν ἡμᾶς ἀπὸ σκότους εἰς φῶς, ἀπὸ ἀγνωσίας εἰς ἐπίγνωσιν δόξης ὀνόματος αὐτοῦ,

[1] *I Apol.*, LXVII, 5. — [2] Clément, Rom., *I ad. Cor.*, LIX-LXI.

ἐλπίζειν ἐπὶ τὸ ἀρχεγόνον πάσης κτίσεως ὄνομά σου,
ἀνοίξας τοὺς ὀφθαλμοὺς τῆς καρδίας ἡμῶν εἰς τὸ
τὸν μόνον ὕψιστον ἐν ὑψίστοις, [γινώσκειν σε
ἅγιον ἐν ἁγίοις ἀναπαυόμενον [1]
τὸν ταπεινοῦντα ὕβριν ὑπερηφάνων [2]
τὸν διαλύοντα λογισμοὺς ἐθνῶν [3]
τὸν ποιοῦντα ταπεινοὺς εἰς ὕψος
καὶ τοὺς ὑψηλοὺς ταπεινοῦντα [4]
τὸν πλουτίζοντα καὶ πτωχίζοντα [5]
τὸν ἀποκτείνοντα καὶ σώζοντα καὶ ζῆν ποιοῦντα [6]
μόνον εὐεργέτην πνευμάτων
καὶ θεὸν πάσης σαρκός [7]
τὸν ἐπιβλέποντα ἐν τοῖς ἀβύσσοις [8]
τὸν ἐπόπτην ἀνθρωπίνων ἔργων,
τὸν τῶν κινδυνευόντων βοηθόν,
τὸν τῶν ἀπηλπισμένων σωτῆρα [9]
τὸν παντὸς πνεύματος κτίστην καὶ ἐπίσκοπον·
τὸν πληθύνοντα ἔθνη ἐπὶ γῆς
καὶ ἐκ πάντων ἐκλεξάμενον τοὺς ἀγαπῶντάς σε
διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ ἠγαπημένου παιδός σου
δι' οὗ ἡμᾶς ἐπαίδευσας, ἡγίασας, ἐτίμησας.
Ἀξιοῦμέν σε, δέσποτα,
βοηθὸν γενέσθαι καὶ ἀντιλήπτορα ἡμῶν [10].
Τοὺς ἐν θλίψει ἡμῶν σῶσον,
τοὺς ταπεινοὺς ἐλέησον,
τοὺς πεπτωκότας ἔγειρον,
τοῖς δεομένοις ἐπιφάνηθι,
τοὺς ἀσθενεῖς ἴασαι,
τοὺς πλανωμένους τοῦ λαοῦ ἐπίστρεψον·
χόρτασον τοὺς πεινῶντας,
λύτρωσαι τοὺς δεσμίους ἡμῶν,
ἐξανάστησον τοὺς ὀλιγοψυχοῦντας·
παρακάλεσον τοὺς ὀλιγοψυχοῦντας·
γνώτωσάν σε ἅπαντα τὰ ἔθνη,
ὅτι σὺ εἶ ὁ θεὸς μόνος [11]
καὶ Ἰησοῦς Χριστὸς ὁ παῖς σου
καὶ ἡμεῖς λαός σου καὶ πρόβατα τῆς νομῆς σου [12].
Σὺ γὰρ τὴν ἀέναον τοῦ κόσμου σύστασιν
διὰ τῶν ἐνεργουμένων ἐφανεροποίησας·
σύ, κύριε, τὴν οἰκουμένην ἔκτισας,
ὁ πιστὸς ἐν πάσαις ταῖς γενεαῖς,
δίκαιος ἐν τοῖς κρίμασιν,
θαυμαστὸς ἐν ἰσχύϊ καὶ μεγαλοπρεπείᾳ,
ὁ σοφὸς ἐν τῷ κτίζειν
καὶ συνετὸς ἐν τῷ τὰ γενόμενα ἑδράσαι,
ὁ ἀγαθὸς ἐν τοῖς ὁρωμένοις
καὶ πιστὸς ἐν τοῖς πεποιθόσιν ἐπὶ σέ,
ἐλεῆμον καὶ οἰκτίρμον [13],
ἄφες ἡμῖν τὰς ἀνομίας ἡμων καὶ τὰς ἀδικίας
καὶ τὰ παραπτώματα καὶ πλημμελείας. [κῶν
Μὴ λογίσῃ πᾶσαν ἁμαρτίαν δούλων σου καὶ παιδισ-
ἀλλὰ καθάρισον ἡμᾶς τὸν καθαρισμὸν τῆς σῆς ἀλη-
καὶ κατεύθυνον τὰ διαβήματα ἡμῶν [14] [θείας,
ἐν ὁσιότητι καρδίας πορεύεσθαι [15]
καὶ ποιεῖν τὰ καλὰ καὶ εὐάρεστα ἐνώπιόν σου [16]
καὶ ἐνώπιον τῶν ἀρχόντων ἡμῶν.
Ναί, δέσποτα, ἐπίφανον τὸ πρόσωπόν σου ἐφ' ἡμᾶς [17]
εἰς ἀγαθὰ [18] ἐν εἰρήνῃ,
εἰς τὸ σκεπασθῆναι ἡμᾶς τῇ χειρί σου τῇ κραταιᾷ [19]
καὶ ῥυσθῆναι ἀπὸ πάσης ἁμαρτίας τῷ βραχίονί σου
[τῷ ὑψηλῷ [20]
καὶ ῥῦσαι ἡμᾶς ἀπὸ τῶν μισούντων ἡμᾶς ἀδίκως.
Δὸς ὁμόνοιαν καὶ εἰρήνην
ἡμῖν τε καὶ πᾶσιν τοῖς κατοικοῦσιν τὴν γῆν,
καθὼς ἔδωκας τοῖς πατράσιν ἡμων,
ἐπικαλουμένων [21] σε αὐτῶν ὁσίως
ἐν πίστει καὶ ἀληθείᾳ [22]
ὑπηκόους γινομένους
τῷ παντοκράτορι καὶ παναρέτῳ ὀνόματί σου,
τοῖς τε ἄρχουσιν καὶ ἡγουμένοις ἡμῶν ἐπὶ τῆς γῆς.
Σύ, δέσποτα, ἔδωκας τὴν ἐξουσίαν τῆς βασιλείας
[αὐτοῖς
διὰ τοῦ μεγαλοπρεποῦς καὶ ἀνεκδιηγήτου κράτους
[σου,
εἰς τὸ γινώσκοντας ἡμᾶς τὴν ὑπὸ σοῦ αὐτοῖς δεδο-
καὶ τιμὴν ὑποτάσσεσθαι αὐτοῖς, [μένην δόξαν
μηδὲν ἐναντιουμένους τῷ θελήματί σου· [θειαν,
οἷς δός, κύριε, ὑγίειαν, εἰρήνην, ὁμόνοιαν, εὐστά-
εἰς τὸ διέπειν αὐτοὺς τὴν ὑπὸ σοῦ δεδομένην αὐτοῖς
[ἡγεμονίαν ἀπροσκόπως.
Σὺ γάρ, δέσποτα, ἐπουράνιε βασιλεῦ τῶν αἰώνων,
δίδως τοῖς υἱοῖς τῶν ἀνθρώπων [ὑπαρχόντων·
δόξαν καὶ τιμὴν καὶ ἐξουσίαν τῶν ἐπὶ τῆς γῆς
σύ, κύριε, διεύθυνον τὴν βουλὴν αὐτῶν
κατὰ τὸ καλὸν ταὶ εὐάρεστον ἐνωπιόν σου
ὅπως διέποντες
ἐν εἰρήνῃ καὶ πραΰτητι
εὐσεβῶς τὴν ὑπὸ σοῦ αὐτοῖς δεδομένην ἐξουσίαν
ἵλεώ σου τυγχάνωσιν.
Ὁ μόνος δυνατὸς ποιῆσαι ταῦτα
καὶ περισσότερα ἀγαθὰ μεθ' ἡμῶν,
σοὶ ἐξομολογούμεθα διὰ τοῦ ἀρχιερέως
καὶ προστάτου τῶν ψυχῶν ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ,
δι' οὗ σοι ἡ δόξα καὶ ἡ μεγαλωσύνη
καὶ νῦν
καὶ εἰς γενεὰν γενεῶν
καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

Pour nous... par nos prières et nos supplications assidues, nous demanderons :

Que le Créateur de l'univers conserve intact le nombre compté de ses élus dans le monde entier, par son fils bien-aimé Jésus-Christ, par qui il nous a appelés des ténèbres à la lumière, de l'ignorance à la pleine connaissance de la gloire de son nom, à l'espérance en ton nom, principe d'où procède toute créature.

Tu as ouvert les yeux de nos cœurs afin qu'ils te connaissent, Toi, le seul Très-Haut, au plus haut des cieux, le Saint qui reposes au milieu des saints, toi qui abaisses l'insolence des orgueilleux, qui déroutes les calculs des peuples, qui exaltes les humbles, et qui abaisses les grands; toi qui enrichis et qui appauvris, qui tues, et qui sauves, et qui vivifies, unique bienfaiteur des esprits, et Dieu de toute chair; contemplateur des abîmes, scrutateur des œuvres des hommes, secours des hommes dans les dangers et leur Sauveur dans le désespoir, créateur et surveillant (évêque) de tous les esprits! Toi qui multiplies les peuples sur la terre et qui as choisi au milieu d'eux ceux qui t'aiment par Jésus-Christ ton Fils bien-aimé par qui tu nous as instruits, sanctifiés, honorés.

Nous t'en prions, ô Maître! Sois notre secours et notre soutien. Sois le salut de nos opprimés, prends pitié des humbles, relève ceux qui sont tombés. Montre-toi à ceux qui sont dans le besoin, guéris les malades, ramène les égarés de ton peuple, rassasie ceux qui ont faim, délivre nos prisonniers, fais lever ceux qui languissent, console les pusillanimes, que tous les peuples reconnaissent que tu es le seul Dieu, que Jésus-Christ est ton fils, que nous sommes ton peuple et les brebis de tes pâturages

Toi qui, par tes œuvres, as manifesté l'immortelle ordonnance du monde, toi, Seigneur, qui as créé la terre, toi qui demeures fidèle dans toutes les générations, juste dans tes jugements, admirable dans la force et la magnificence, sage dans la création, avisé à affermir les choses

[1] Is., LVII, 15. — [2] Is., XIII, 11. — [3] Is., XXXII, 10. — [4] Job., V, 11. — [5] I Jud., II, 7. — [6] Deut., XXXII, 39. — [7] Num., XVI, 22; XXVII, 16. — [8] Dan., III, 55. — [9] Judith, IX, 11. — [10] Ps., CXVIII, 114. — [11] I Reg., VIII, 60. — [12] Ps., LXXVIII, 13. — [13] Joel, II, 13. — [14] Ps., CXVIII, 133. — [15] I Reg., IX, 4. — [16] Deut., XIII, 18. — [17] Ps., LXVI, 2. — [18] Jer., XXI, 10. — [19] Cf. Is., LI, 16. — [20] Cf. Deut., IV, 34. — [21] Ps. CXLIV, 18. — [22] I Tim., II, 7.

créées, bon dans les choses visibles, fidèle envers ceux qui ont confiance en toi, miséricordieux et compatissant, remets-nous nos fautes et nos injustices, nos chutes et nos aberrations. Ne compte pas les péchés de tes serviteurs et de tes servantes, mais purifie-nous par ta vérité et dirige nos pas pour que nous marchions dans la sainteté du cœur et que nous fassions ce qui est bon et agréable à tes yeux et aux yeux de nos princes.

Oui, Maître, fais luire sur nous ton visage, pour (nous faire jouir) des biens en paix, nous protéger de ta main puissante, nous libérer de tout péché par ton bras très fort, nous sauver de ceux qui nous haïssent injustement. Donne la concorde et la paix, à nous et à tous les habitants de la terre, comme tu l'as donnée à nos pères lorsqu'ils t'invoquaient saintement dans la foi et la vérité. Rends-nous soumis à ton Nom très puissant et très excellent, à nos princes et à ceux qui nous gouvernent sur la terre.

C'est toi, maître, qui leur as donné le pouvoir de la royauté, par ta magnifique et indicible puissance, afin que, connaissant la gloire et l'honneur que tu leur as départis, nous leur soyons soumis et ne contredisions pas ta volonté. Accorde-leur, Seigneur, la santé, la paix, la concorde, la stabilité, pour qu'ils exercent sans heurt la souveraineté que tu leur as remise. Car c'est toi, Maître, céleste, roi des siècles, qui donnes aux fils des hommes gloire, honneur, pouvoir sur les choses de la terre. Dirige, Seigneur, leur conseil, suivant ce qui est bien, suivant ce qui est agréable à tes yeux, afin qu'en exerçant avec piété, dans la paix et la mansuétude, le pouvoir que tu leur as donné, ils te trouvent propice.

Toi seul as la puissance de faire cela et de nous procurer de plus grands biens encore. Nous te remercions par le grand prêtre et le patron de nos âmes, Jésus-Christ, par qui soit à toi la gloire et la grandeur, et maintenant et de génération en génération et dans les siècles des siècles. Amen.

On a pensé relever des analogies de détail entre cette grande pièce rythmée et les liturgies de saint Jacques et de saint Marc, de même que dans le livre VIII des *Constitutions apostoliques*. En réalité, presque tous les rapprochements indiqués sont des sentences communes à toutes les prières et à toutes les invocations, et ce petit exercice n'apprend presque rien [1].

Il semble que nous ayons dans cette prière, à la fois abondante et précise, un exemplaire, le premier exemplaire chrétien de la forme litanique qui est antérieure à l'ère chrétienne et au culte chrétien. Cette forme litanique est fondée sur le principe de la répétition qui d'abord force l'attention, et provoque graduellement l'émotion et l'enthousiasme. Le culte païen y recourait et Trebellius Pollion nous en a conservé un modèle dans la vie de Claude II, insérée dans l'*Histoire Auguste;* il rapporte que lors de l'élection de cet empereur : *sumptis togis itum est ad Apollinis templum ac lectis litteris Claudii principis hæc in Claudium dicta sunt :*

Auguste Claudi, dii te nobis præstent (dictum sexagies):

Claudi Auguste, principem te aut qualis tu es, semper optavimus (dictum quadragies);

Claudi Auguste, te respublica requirebat (dictum quadragies);

Claudi Auguste, tu frater, tu pater, tu amicus, tu bonus senator, tu vere princeps (dictum octuagies);

Claudi Auguste, tu nos ab Aureolo vindica (dictum quinquies):

Claudi Auguste, tu nos a Palmyrenis vindica (dictum quinquies);

Claudi Auguste, tu nos a Zenobia et a Victoria libera (dictum septies):

Claudi Auguste, Tetricus nihil fecit (dictum septies).

Dans la prière litanique chrétienne, on adresse à Dieu ou au Christ des invocations qui sont répétées de même et il est assez vraisemblable qu'une prière comme celle de saint Clément n'était pas un monologue ininterrompu, mais au contraire une sorte d'invocation scandée par les répétitions de l'assistance.

La psalmodie tenait une place trop privilégiée pour qu'on songeât à la restreindre, mais on s'efforçait de l'imiter et les premières hymnes chrétiennes s'en distinguaient néanmoins de façon à ne pouvoir les confondre. Les psaumes n'offrent qu'exceptionnellement un thème développé logiquement; le génie oriental, ami des figures, des images, des symboles, introduit une profusion de métaphores nouvelles, d'idées éclatantes qui suspendent le développement de la pensée; au contraire le génie hellénique et le génie latin progressent sans relâche vers la conclusion.

La *Didachè* presque contemporaine de la lettre de saint Clément, nous offre divers exemples de cette invocation plus pressée, où la prière rythmée ne sacrifie presque rien aux images et à la couleur :

Voici l'action de grâce pour le calice :

17 Εὐχαριστοῦμέν σοι, πάτηρ ἡμῶν,
Ὑπὲρ τῆς ἁγίας ἀμπέλου Δαυὶδ τοῦ παιδός σου,
Ἧς ἐγνώρισας ἡμῖν διὰ Ἰησοῦ τοῦ παιδός σου·
Σοὶ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας.

Nous te rendons grâce, ô notre Père, pour la sainte vigne de David ton serviteur, que tu nous a fait connaître par Jésus ton serviteur. Gloire à toi dans les siècles!

Voici l'action de grâce pour la fraction du pain :

18 Εὐχαριστοῦμέν σοι, πάτηρ ἡμῶν,
Ὑπερ τῆς ζωῆς καὶ γνώσεως,
Ἧς ἐγνώρισας ἡμῖν διὰ Ἰησοῦ τοῦ παιδός σου·
Σοὶ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας.
Ὥσπερ ἦν τοῦτο τὸ κλάσμα διεσκορπισμένον ἐπάνω.
τῶν ὀρέων καὶ συναχθὲν ἐγένετο ἕν,
Οὕτω συναχθήτω σου ἡ ἐκκλησία ἀπὸ τῶν περάτων
τῆς γῆς εἰς τὴν σὴν βασιλείαν·
Ὅτι σοῦ ἐστιν ἡ δόξα καὶ ἡ δύναμις διὰ Ἰησοῦ
Χριστοῦ εἰς τοὺς αἰῶνας.

Nous te rendons grâce, ô notre Père, pour la vie et la science que tu nous as fait connaître par Jésus ton serviteur. Gloire à toi dans tous les siècles.

Comme ce pain rompu, autrefois disséminé sur les montagnes, a été recueilli pour devenir un seul tout,

Qu'ainsi ton Église soit rassemblée des extrémités de la terre dans ton royaume. Car à toi est la gloire et la puissance par Jésus-Christ dans les siècles!

Et voici l'action de grâce qui suit la communion :

19 Εὐχαριστοῦμέν σοι, πάτερ ἅγιε,
Ὑπὲρ τοῦ ἁγίου ὀνόματός σου,
Οὗ κατεσκήνωσας ἐν ταῖς καρδίαις ἡμῶν,
Καὶ ὑπὲρ τῆς γνώσεως καὶ πίστεως καὶ ἀθανασίας,
Ἧς ἐγνώρισας ἡμῖν διὰ Ἰησοῦ τοῦ παιδός σου·
Σοὶ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας.
Σύ, δέσποτα παντοκράτορ,
Ἔκτισας τὰ πάντα ἕνεκεν τοῦ ὀνόματός σου,
Τροφὴν τε καὶ ποτὸν ἔδωκας τοῖς ἀνθρώποις εἰς
[ἀπόλαυσιν, ἵνα σοι εὐχαριστήσωσιν,
Ἡμῖν δὲ ἐχαρίσω πνευματικὴν τροφὴν καὶ ποτὸν
[καὶ ζωὴν ἀιώνιον διὰ τοῦ παιδός σου.
Πρὸ πάντων εὐχαριστοῦμέν σοι, ὅτι δυνατὸσ εἶ·
Σοὶ ἡ δόξα εἰς τούς αἰῶνας.

[1] F. Probst, *Liturgie des drei ersten Jahrhunderten*, in-8°, Tübingen, 1870, p. 41; L. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 1908, p. 46-62; E. von der Goltz, *Das Gebet in der ältesten Christenheit*, 1901, p. 192; J. B. Lightfoot, *Clement of Rome*, t. I, p. 393-396; Th. Schermann, *Griechische Zauberpapyri und das Gemeinde und Dankgebet in I Klemensbrief*, in-8°, Leipzig, 1909, dans *Texte und Untersuchungen*, t. XXXIV; Drews, *Die clementinische Liturgie in Rom.*, 1906.

Μνήσθητι, κύριε, τῆς ἐκκλησίας σου τοῦ ῥύσασθαι
[αὐτὴν ἀπὸ παντὸς πονηροῦ,
Καὶ τελειῶσαι αὐτὴν ἐν τῇ ἀγάπῃ σου,
Καὶ σύναξον αὐτὴν ἀπὸ τῶν τεσσάρων ἀνέμων, τὴν
[ἁγιασθεῖσαν,
Εἰς τὴν σὴν βασιλείαν, ἣν ἡτοίμασας αὐτῇ·
Ὅτι σοῦ ἐστιν ἡ δύναμις καὶ ἡ δόξα εἰς τοὺς
[αἰῶνας.
Ἐλθέτω χάρις καὶ παρελθέτω ὁ κόσμος οὗτος.
Ὡσαννὰ τῷ θεῷ Δαυίδ
Εἴ τις ἅγιός ἐστιν, ἐρχέσθω·
Εἴ τις οὐκ ἔστι, μετανοείτω·
Μαρὰν ἀθά.
Ἀμήν.

Nous te rendons grâce, ô Père saint! pour ton saint nom que tu as fait habiter dans nos cœurs, pour la connaissance, la foi et l'immortalité que tu nous as révélées par Jésus ton serviteur. Gloire à toi dans les siècles!

C'est toi, maître tout-puissant, qui as créé l'univers à l'honneur de ton nom, qui as donné aux hommes la nourriture et la boisson en jouissance pour qu'ils te rendent grâces; mais à nous tu as donné une nourriture et un breuvage spirituel et la vie éternelle par ton serviteur. Avant tout, nous te rendons grâces, parce que tu es puissant. Gloire à toi dans les siècles!

Souviens-toi, Seigneur, de délivrer ton Église de tout mal, et de la rendre parfaite dans ton amour; rassemble-la des quatre vents, cette Église sanctifiée, dans ton royaume que tu lui as préparé, car à toi est la puissance et la gloire dans les siècles!

Vienne la grâce et que ce monde passe! Hosanna au Dieu de David! Si quelqu'un est saint, qu'il vienne! Si quelqu'un ne l'est pas, qu'il fasse pénitence. Maran Atha. Amen.

Nous avons ainsi les rudiments de la prière rythmée au 1er siècle de notre ère et si ce ne sont pas là des hymnes au sens qu'a pris ce mot dans la langue liturgique, ce sont, on peut le dire, les sources et les modèles de l'hymnographie chrétienne. Dans la dernière prière de la *Didaché* que nous venons de transcrire, on distingue trois strophes bien nettement dessinées et ornées de la même conclusion.

En l'an 112, Pline le Jeune résidait à Amisus (aujourd'hui Samsoun) sur la mer Noire. D'après son itinéraire administratif, qui se laisse reconstituer sans peine, il semble que certains incidents survenus à Amastris (aujourd'hui Amassera) ont fait l'objet d'une lettre célèbre adressée par le proconsul à l'empereur Trajan. Il s'agissait de communautés chrétiennes nombreuses, ferventes et prospères dont le magistrat romain jugeait la superstition menaçante pour l'empire et qu'il avait traduites devant son tribunal. L'interrogatoire lui avait, entre autres choses, appris ceci : les inculpés « affirmaient que toute leur faute ou toute leur erreur s'était bornée à se réunir habituellements à des jours fixes, avant le lever du soleil, *pour chanter entre eux alternativement un hymne à Christus comme à un Dieu* [1]. Il est permis de croire que *hymne* a ici un sens générique et que ce mot s'applique à toutes les compositions poétiques modulées par l'assemblée, car il semble bien que, dès l'époque apostolique, divers éléments aient été introduits dans la partie chantée de la liturgie : λαλοῦντες ἑαυτοῖς ψαλμοῖς καὶ ὕμνους καὶ ᾠδαις πνευματίκαις [2], écrit saint Paul, et, dans un autre passage, il rapproche les trois mêmes variétés : διδάσκουντες καὶ νουθετοῦντες ἑαυτοὺς ψαλμοῖς, ὕμνοις, ᾠδαις πνευματικαις [3]. L'« hymne » à laquelle les chrétiens d'Amastris faisaient allusion dans leurs interrogatoires — et qui semble avoir constitué la pièce de résistance de leur participation à la liturgie — appartient-elle à la catégorie mentionnée par saint Paul? C'est possible et c'est même probable. Juvenatius prétendait identifier, au moins d'une façon générale, l'hymne des communautés pontiques et bithyniennes avec une pièce éditée par Muratori dans ses *Anecdota latina* et attribuée à saint Hilaire de Poitiers [4]. Valois rappelait ces paroles de l'*Anonymus adversus Artemonem* : Ψαλμοὶ δὲ ὅσοι καὶ ᾠδαι ἀδελφῶν ἀπαρχῆς ὑπὸ πιστῶν γραφεῖσαι, τὸν Λόγον τοῦ Θεοῦ τὸν Χριστὸν ὑμνοῦσι θεολογοῦντες [5]. Cet anonyme écrivait à Rome au début du IIIe siècle, mais rien ne prouve qu'il n'eût en vue un usage oriental; quant à la composition poétique attribuée à saint Hilaire de Poitiers, on pourrait, il est vrai, invoquer en sa faveur l'exil de ce grand évêque dans ces parages d'Asie, mais nous dirons plus loin à combien peu de pièces authentiques se réduit le bagage poétique d'Hilaire. En somme ces conjectures paraissent dépourvues de vraisemblance.

Peut-être rencontrerait-on une attestation plus ferme dans ces paroles de Commodien (vers 250) : *hymnificate choro... Christo placite*. Sans rien présager sur le thème et la facture de l'hymne bithynienne au Christ, on peut néanmoins faire un certain cas de la conjecture de James Usher qui inclinait à voir le *carmen Christo quasi Deo* dans l'ὕμνος ἑωθινὸς de la liturgie grecque. On peut même préciser un peu plus aujourd'hui grâce à la découverte de texte syriaque de l'*Apologie* d'Aristide dans laquelle nous lisons que les chrétiens se réunissent « tous les matins et à chaque heure, à cause des bienfaits de Dieu envers eux; ils chantent ses louanges et lui rendent gloire [6]. » Il y a ici peut-être une allusion aux

αἰνοῦμέν σε,
εὐλογοῦμέν σε,
ὑμνοῦμέν σε,
δοξολογοῦμέν σε,
εὐχαριστοῦμέν σε

du cantique de l'aurore dans les *Constitutions apostoliques*. Ce cantique aurait été quotidien et adressé à Dieu. D'après L. Duchesne, « les Orientaux, ceci résulte de la place à laquelle cette hymne figure dans les *Constitutions apostoliques*, s'en servaient comme d'un cantique matutinal. Cet usage peut être rapproché de ce que dit Pline sur le service religieux des chrétiens de son temps. Le *Gloria in excelsis* mentionne très rapidement le Saint-Esprit. Dieu le Père et surtout le Christ, fils de Dieu, y ont un tout autre relief [7].

Ainsi, à défaut d'une identification certaine, nous avons du moins, autour de l'attestation de Pline, le droit de grouper quelques indications qui ne sont pas sans utilité pour la détermination du sens de l'*hymnus Christo quasi Deo*.

Au cours du IIe siècle, nous pouvons relever d'autres essais rythmiques qui se rencontrent, un peu à la façon d'épaves, dans les auteurs chrétiens. Saint Irénée, dont les vingt premières années se sont passées en Asie Mineure, où il a approché saint Polycarpe et fréquenté les hôtes de la maison épiscopale de Smyrne, a noté dans ses livres le témoignage des « presbytres », personnages mal connus, mais à qui cette seule désignation confère les droits à une antiquité respectable.

Suivant un usage qui remonte à l'époque post-apostolique, nous apprenons qu'on ne se contentait

[1] Pline, *Epist.*, l. X, n. 97. — [2] Ephes., v, 19. — [3] Coloss., II, 16. — [4] De Rossi, *Di alcuni scritti del P. Giovenazzi e del P. di Costanzo sull' inno a Cristo ricordato da Plinio*, dans *Bull. di arch. crist.*, 1865, p. 54-55. — [5] Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. V, c. XXVIII; cf. J. Kickebusch, *De carmine Christo quasi Deo dicto ad Plin.*, X, 97, dans *Miscellan.*, Lipsiæ, p. 521-535. — [6] Rendel Harris, dans *Texts and Studies*, in-8°, Cambridge, 1893, t. I, fasc. 1, p. 93. — [7] L. Duchesne, *Cuvette de fontaine et jambage d'autel*, dans de la Blanchère, *Collection du musée Alaoui*, fasc. 1, p. 49, n. 1

pas de discussion et de réfutation à l'égard des hérétiques; on recourait contre leur propagande à une propagande contraire par des poésies, que les fidèles pouvaient retenir et répéter facilement. Le « presbytre » d'Irénée avait ainsi transmis à son auditeur une petite pièce rédigée contre Marcos [1] :

20 Εἰδωλοποιὲ Μάρκε καὶ τερατοσκόπε,
αστρολογικῆς ἔμπειρε καὶ μαγικῆς τέχνης,
δι' ὧν κρατύνεις τῆς πλάνης τὰ διδάγματα,
σημεῖα δεικνῦς τοῖς ὑπὸ σου πλανωμένοις,
ἀποστατικῆς δυνάμεως ἐγχειρήματα.
ἃ σοι χορηγεῖ σὸς πατὴρ Σατὰν ἀεὶ
δι' ἀγγελικῆς δυνάμεως Ἀζαζὴλ ποιεῖν·
ἔχων σε πρόδρομον ἀντιθέου παρουργίας.

Idolorum fabricator, Marce, et portentorum inspector, | Astrologiæ cognitor et magicæ artis | Per quæ confirmas erroris doctrinas. | Signa ostendens his, qui a te seducuntur. | Apostaticæ virtutis operationes. | Quæ tibi præstat tuus pater satanas. | Per angelicam virtutem Azazel facere habens te | Præcursorem contrariæ adversus Deum nequitiæ..

Dans l'*Épître à Diognète*, c. VII, nous pouvons dégager encore quelques pièces où l'effort rythmique est visible.

21 Ὡς βασιλεὺς πέμπων υἱὸν βασιλέα ἔπεμψεν
ὡς θεὸν ἔπεμψεν,
ὡς πρὸς ἀνθρώπους ἔπεμψεν,
ὡς σώζων ἔπεμψεν,
ὡς πείθων, οὐ βιαζόμενος.
. . . . . .
Ἔπεμψεν ὡς καλῶν, οὐ διώκων,
ἔπεμψεν ὡς ἀγαπῶν, οὐ κρίνων,
πέμψει γὰρ αὐτὸν κρίνοντα,
καὶ τίς αὐτοῦ τὴν παρουσίαν ὑποστήσεται· C. VII.

Ut rex mittens filium regem misit eum, | ut Deum misit, | ut hominem ad homines misit, | ut servans misit, | ut persuadens, non violentiam adhibens, | ....Misit ut vocans, non persequens; | misit ut amans, non judicans; | mittet enim eum judicantem : | et qui ejus adventum sustinebit.

22 Οὐκ ἐμίσησεν ἡμᾶς, οὐδὲ ἀπώσατο, [σχετο,
οὐδὲ ἐμνησικάκησεν, ἀλλὰ ἐμακροθύμησεν, ἠνέ-
ἐλεῶν αὐτὸς τὰς ἡμετέρας ἁμαρτίας ἀνεδέξατο
αὐτὸς τὸν ἴδιον υἱὸν ἀπέδοτο
λύτρον ὑπὲρ ἡμῶν,
τὸν ἅγιον ὑπὲρ ἀνόμων,
τὸν ἄκακον ὑπὲρ τῶν κακῶν
τὸν δίκαιον ὑπὲρ τῶν ἀδίκων,
τὸν ἄφθαρτον ὑπὲρ τῶν φθαρτῶν,
τὸν ἀθάνατον ὑπὲρ τῶν θνητῶν. C. IX.

Nos odio non habuit neque rejecit | neque ullus est, sed patienter tulit, | miserans, ipse peccata nostra suscepit, | proprium ipse filium dedit | pretium redemptionis pro nobis, | sanctum pro iniquis, | mali expertem pro malis, | justum pro injustis, | incorruptibilem pro corruptibilibus, | inmortalem pro mortalibus.

23 Ὃς ὑπὸ λαοῦ ἀτιμασθείς,
διὰ ἀποστόλων κηρυχθείς,
ὑπὸ ἐθνῶν ἐπιστεύθη.
Οὗτος ὁ ἀπ' ἀρχῆς, ὁ καινὸς φανείς
καὶ παλαιὸς εὑρεθείς.
καὶ πάντοτε νέος ἐν ἁγίων καρδίαις γεννώμενος.
Οὗτος ὁ ἀεί, ὁ σήμερον υἱὸς λογισθείς
δι' οὗ πλουτίζεται ἡ ἐκκλησία
καὶ χάρις ἁπλουμένη ἐν ἁγίοις πληθύνεται,
παρέχουσα νοῦν,
φανεροῦσα μυστήρια,
διαγέλλουσα καιρούς,
χαίρουσα ἐπὶ πιστοῖς,
ἐπιζητοῦσι δωρουμένη,
οἷς ὅρκια πίστεως οὐ θραύεται
οὐδὲ ὅρια πατέρων παρορίζεται
Εἶτα φόβος νόμου ᾄδεται,
καὶ προφητῶν χάρις γινώσκεται,
καὶ εὐαγγελίων πίστις ἵδρυται.
καὶ ἀποστόλων παράδοσις φυλάσσεται,
καὶ ἐκκλησίας χάρις σκιρτᾷ. C. XI.

Quod a populo contemptum, | ab apostolis prædicatum, | a gentibus est creditum. | Hic ab initio erat, qui novus adparuit | et vetus inventus est | et semper recens in sanctorum cordibus nascitur. | Hic sempiternus, hodie filius est nuncupatus, | per quem Ecclesia ditatur, | et gratia expansa in sanctis augetur, | præbens intellectum, patefaciens mysteria, | adnuntians tempora, | gaudens super fidelibus, | quærentibus donans, | quibus jura fidei non perfringuntur, | neque limites patrum transiliuntur. | Deinde metus legis decantatur, | et prophetarum gratia cognoscitur, | et evangeliorum fides stabilitur, | et apostolorum traditio custoditur, | et Ecclesiæ gratia exsultat.

24 Ἥτω σοὶ καρδία γνῶσις
Ζωὴ δὲ λόγος ἀληθὴς, χωρούμενος·
Οὗ ξύλον φέρων καὶ καρπὸν λαβών,
Τρυγήσεις ἀεὶ τὰ παρὰ θεῷ ποθούμενα.
Ὧν ὄφις οὐχ ἅπτεται,
Οὐδὲ πλάνη συγχρωτίζεται·
Οὐδὲ Εὔα φθείρεται,
Ἀλλὰ παρθένος πιστεύεται,
Καὶ σωτήριον δείκνυται,
Καὶ ἀπόστολοι συνετίζονται,
Καὶ τοῦ Κυρίου πάσχα προέρχεται,
Καὶ κηροὶ συνάγονται,
Καὶ μετὰ κόσμου ἁρμόζεται,
Καὶ διδάσκων ἁγίους ὁ λόγος εὐφραίνεται
Δι' οὗ πατὴρ δοξάζεται,
Ὧς ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν C. XII.

Esto tibi cor scientia, | Et vita verus Λόγος comprehensus : | Cujus ferens lignum et fructum sumens. | Delicias habebis semper a Deo optatas. | Quas anguis non attingit, | Quibus fraus non accedit, | Neque Eva corrumpitur, | Sed fidelis virgo manet. | Et salutis dator ostenditur : | Et apostoli arguti fiunt, | Et Domini pascha antecedit, | Et tædæ colliguntur, | Et cum decore ordinantur; | Et Λόγος docens lætatur. | Per quem glorificatur Pater, Cui laus in sæcula. Amen.

Si, pour cette première période, nous passons des monuments techniques aux indications transmises par les textes, nous ne trouvons que peu de références utiles. La plus importante, si elle ne se réduisait à un seul mot, serait celle des évangélistes qui nous apprennent que la veille de la Passion, à la suite du souper pascal, Jésus prononça une hymne avec ses apôtres : καὶ ὑμνήσαντες ἐξῆλθον εἰς τὸ ὄρος τῶν ἐλαιῶν, dit saint Matthieu, XXVI, 30, et saint Marc, XIV, 26, emploie les mêmes mots que la Vulgate traduit : *hymno dicto*. Il est assez probable que les évangélistes font allusion aux psaumes CXIII-CXVIII qui paraissent avoir eu leur place dans le rituel du souper pascal. Mais les hérétiques de la primitive Église, toujours à l'affût de falsifications à introduire, ne manquèrent pas de produire cette hymne qu'ils prétendaient conservée par la secte des priscillianistes. Saint Augustin la déclare apocryphe avec raison et nous ne la transcrivons ici qu'à raison de son antiquité :

25. *Hymnus quem dicunt esse Domini nostri Jesu Christi,... in scripturis solet apocryphis inveniri. Habes verba eorum ita posita : Hymnus Domini, quem dixit secrete sanctis Apostolis discipulis suis, quia scriptum est in Evangelio : « Hymno dicto, ascendit in montem; »*

[1] Irénée, *Adv. hæres.*, l. I, c. XV, 6.

et qui in canone non est positus, propter eos qui secundum se sentiunt, et non secundum spiritum et veritatem Dei, eo quod scriptum est : « Sacramentum regis bonum est abscondere; opera autem Dei revelare honorificum est » In isto hymno cantatur et dicitur :

Solvere volo et solvi volo,
Salvare volo et salvari volo,
Generari volo est generare volo,
Cantare volo et cantari volo,
Saltate cuncti.
Ornare volo et ornari volo,
Lucerna sum tibi, ille qui me vides,
Janua sum tibi quicumque me pulsas
Qui vides quod ago, tace opera mea, etc.
Verbo illusi cuncta et non sum illusus in totum [1].

Nous possédons une version grecque de cette hymne, plus complète que la version latine qu'on vient de lire. Elle faisait partie du dialogue intitulé : Διάλεξις Ἰουδαίου καὶ Χριστιανοῦ, et elle fut lue devant les Pères du IIe concile de Nicée par le diacre Épiphane, mandataire de l'évêque Thomas de Sardaigne :

26 Πρὶν δὲ συλληφθῆναι αὐτὸν ὑπὸ τῶν ἀνόμων καὶ ὑπὸ ἀνόμου ὄφεως νομοθετουμένων Ἰουδαίων συναγαγὼν πάντας ἡμᾶς ἔφη· Πρίν με ἐκείνοις παραδοθῆναι ὑμνήσομεν τὸν πατέρα καὶ οὕτως ἐξέλθωμεν ἐπὶ τὸ προκείμενον. Κελεύσας οὖν ἡμῖν γῦρον ποιῆσαι ἀποκρατοῦντων τὰς ἀλλήλων χεῖρας, ἐν μέσῳ δὲ αὐτὸς γενόμενος ἔλεγε τὸ Ἀμήν, ἐπακούετέ μου.

Ἤρξατο οὖν ὑμνεῖν καὶ λέγειν·

Δόξα σοι, Πάτερ,
καὶ ἡμεῖς κυκλεύοντες ἐπηκούομεν αὐτῷ τὸ Ἀμήν.
Δόξα σοι. Λόγε,
Δόξα σοι, χάρις· Ἀμήν.
Δόξα σοι, τὸ Πνεῦμα· Ἀμήν.
Δόξα σοι, ἅγιε.
Δόξα σου τῇ δόξῃ· Ἀμήν.
Αἰνοῦμέν σε, Πάτερ,
Εὐχαριστοῦμέν σοι, φῶς,
Ἐν ᾧ σκότος οὐκ οἰκεῖ· Ἀμήν.
Ἐφ' ᾧ δὲ εὐχαριστοῦμεν, λέγω.
Σωθῆναι θέλω καὶ σῶσαι θέλω· Ἀμήν.
Λυθῆναι θέλω καὶ λῦσαι θέλω· Ἀμήν.
Τρωθῆναι θέλω καὶ τρῶσαι θέλω· Ἀμήν,
Φάγειν θέλω καὶ βρωθήναι θέλω· Ἀμήν.
Ἀκούειν θέλω καὶ ἀκούεσθαι θέλω. Ἀμήν.
Νοηθῆναι θέλω, νοῦς ὢν ὅλος· Ἀμήν.
Λούσασθαι θέλω καὶ λούειν θέλω· Ἀμήν
Ἡ χάρις χορεύει,
Αὐλῆσαι θέλω, ὀργήσασθε πάντες. Ἀμήν.
Καὶ μεθ' ἕτερα· Ταῦτα, ἀγαπητοί, χορεύσας μεθ' ἡμῶν [ὁ Κύριος, ἐξῆλθε, καὶ ἡμεῖς ὥσπερ πλανηθέντες.

Avant que Jésus-Christ fût arrêté par les impies et par les Juifs qui reçoivent la loi de Satan, il nous réunit tous et dit : Avant que je leur sois livré, chantons une hymne au Père; nous irons ensuite. Alors il nous fit former le cercle, nous tenant par la main; lui était au milieu et disait : Amen, obéissez-moi; et il commença l'hymne :

Gloire à toi, Père; et nous qui l'entourions lui répondions : Amen.

Gloire à toi, Verbe; gloire à toi, Grâce. Amen — Gloire à toi, Esprit; gloire à toi Saint; gloire à ta Gloire. Amen. — Nous te louons, Père; nous te rendons grâces, lumière en qui les ténèbres ne demeurent pas. Amen. — De celui de qui nous rendons grâce, je parle : être sauvé je veux, et sauver je veux. Amen. — Être délivré je veux, et délivrer je veux. Amen. — Être blessé je veux, et blesser je veux. Amen. — Naître, je veux et engendrer je veux. Amen. — Manger je veux, et être nourri je veux. Amen. — Entendre je veux, et être entendu je veux. Amen. — Être compris je veux, étant tout entier intelligence, Amen. — Être lavé je veux, et laver je veux. Amen. — La grâce est notre chorège, chanter je veux; dansez en chœur, tous! Amen. — Je veux être pleuré, pleurez tous. Amen. — Je suis ta lumière, toi qui me vois. — Je suis ta porte, toi qui me heurtes. — Toi qui vois ce que je fais, tais mes actions. — J'ai plaisanté sur tout et je n'ai été plaisanté en rien [2].

Charlemagne eut la curiosité de savoir ce qu'était l'*hymne* dont parlent les évangélistes et Alcuin, son oracle, lui suggéra qu'elle devait se trouver en saint Jean, c. XVII [3].

S'il fallait ajouter créance à ce que Philon raconte des *Thérapeutes* (voir *Dictionn.*, t. II, au mot Cénobitisme, col. 3063-3075), dont Eusèbe a docilement accepté la légende, nous rencontrerions, dès le début de l'Église chrétienne, un groupe d'ascètes dont il décrit l'observance dans son livre *Sur la vie contemplative*. Dans chaque demeure, rapporte Philon, il y a un oratoire où les thérapeutes se retirent. Ils n'y apportent que les lois, les oracles rendus par les prophètes, les hymnes (ὕμνους) et les autres choses qui peuvent les aider à augmenter et à perfectionner leur science et leur piété. » ... « Ils ne se contentent pas de méditer, ils composent des chants et des hymnes à Dieu (ὕμνους εἰς τὸν θεὸν) en divers mètres et sur diverses mélodies, ne choisissant du reste forcément que des nombres très graves. Eusèbe ajoute que « nous trouvons là très exactement la même coutume que nous seuls observons jusqu'à maintenant. Philon raconte, dit-il, les veillées de la grande fête et les exercices qu'on y pratique, les hymnes que nous avons l'habitude de chanter; il dit que l'un d'eux chante seul en gardant avec soin le rythme, et que les autres l'écoutent en silence et ne chantent après lui que la fin des hymnes [4].» Philon nous eût fait bien plaisir de transcrire la liturgie de ces thérapeutes, mais peut-être eût-il été bien embarrassé de le faire.

Si nous en venons à des textes plus solides, nous recueillons des indications encore bien vagues. Par exemple le livre des *Actes* nous apprend quelque chose des premiers fidèles qui procédaient dans les maisons à la fraction du pain, le mangeaient avec joie et louaient le Seigneur : αἰνοῦντες τὸν θεὸν [5].

Beaucoup plus tard, nous lisons dans le *Contra hæreses* de saint Irénée, III, XVII, 2 : *Omnibus linguis conspirantes* (les apôtres au jour de la Pentecôte) *hymnum dicebant Deo*, cet *hymnus* ne peut être pris pour une attestation historique au sens rigoureux.

Dès qu'on arrive au IIIe siècle, les témoignages et les monuments se multiplient. C'est Clément d'Alexandrie qui ouvre la série : ὕμνοι δὲ ἔστων τοῦ Θεοῦ αἱ ᾠδαι [6], dit-il, et il insiste ailleurs : *Per totam ergo vitam diem festum agentes, ubique et omni ex parte Deum adesse persuasi, laudantes agros colimus, hymnos canentes navigamus, et in omni alio instituto, ut decet, ex arte versamur* [7]. Il nous apprend encore qu'on récitait des psaumes et des hymnes pour sanctifier les repas : ψαλμοὶ δὲ καὶ ὕμνοι παρὰ τὴν ἑστίασιν [8].

Lui-même s'est essayé dans deux compositions qui nous ont été conservées. Clément n'est pas un poète didactique et ses hymnes ne sont qu'une prose abondante, intarissable, débordante, un peu désordonnée parfois, mais savoureuse dans son ampleur et sa magnificence. Sa langue théologique est quelquefois

[1] S. Augustin, *Epist.*, CCXXXVII, *ad Ceretium*, *P. L.*, t. XXXIII, col. 1034-1038. — [2] Hardouin, *Concilia*, in-fol., Parisiis, 1715, t. IV, p. 298; Mansi, *Conc. ampliss. coll.*, t. XIII, col. 169. Cf. J. G. Morlin, *De origine agaparum vet. Christi*, dans Volbeding, *Thesaurus commentationum*, in-8°, Lipsiæ, 1849, t. II, p. 189-190; Th. Zahn, *Acta Johannis*, in-8°, Erlangen, 1882, p. 220-221. — [3] *P. L.*, t. C, col. 428 sq. — [4] Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. II, c. XVII. — [5] Act., II, 46-47. — [6] Clément d'Alexandrie, *Pædag.*, l. II, c. IV. — [7] *Stromata*, l. VII, c. V. — [8] *Ibid.*

peu précise au point de paraître peu sûre. Voici d'après l'*Exhortatio ad Græcos* un exemple de ses compositions :

« Le poète de Thrace adoucissait les bêtes fauves par les accents de sa voix et arrachait à leurs racines les arbres des forêts. La cigale de Pytho, charmée par l'harmonie d'Eunome le Locrien, remplaçait par ses chants la corde brisée de sa lyre. Tous ces poètes qui mènent des orgies insensées et qui tressent en guirlandes le lierre pour en couronner leur délire, ces satyres et ces bacchantes du Ménale et tout ce chœur de divinités mensongères, enfermons-les sous les ombrages de l'Hélicon dépouillés par le temps. A leur place, faisons descendre du haut du ciel, sur la montagne de Sion, la Vérité éternelle, et la brillante Sagesse... Mon Eunome, à moi, ne prend pour règle ni le rythme de Terpandre, ni celui de Capiton, ni le mode phrygien, ni le mode lydien, ni celui de la Doride. Il chante le mode immuable de la nouvelle harmonie qui porte le nom de Dieu : c'est le cantique nouveau, l'hymne lévitique, qui apaise la douleur, désarme la colère, et fait oublier tous les maux.

« C'est lui, c'est mon chantre divin qui a ordonné l'univers, avec nombre et mesure, qui a enseigné aux éléments discordants à s'unir dans un même concert. Il a donné à la mer ses impétueux mouvements, et, en même temps, il a imposé un frein à ses fureurs ; et la terre, d'abord flottante au hasard, il l'a fixée sur ses bases, et lui a laissé l'océan pour frontière. Ainsi son chant immortel, source inépuisable de l'universelle harmonie, s'étend et rayonne du centre aux extrémités du monde et des points extrêmes au centre de toutes choses. Ce n'est plus la musique du chantre de Thrace, semblable à celle qu'inventa Tubal ; ce sont les accents qu'imitait David, interprète des volontés divines. Le Verbe de Dieu, né de David, bien qu'il fût avant lui, a rejeté la harpe, la lyre, tous les instruments inanimés. Mais il a mis en harmonie avec l'Esprit Saint le monde, et l'homme qui est un monde en abrégé ; il a, dis-je, accordé avec l'Esprit Saint le corps et l'âme de l'homme, lyre vivante, instrument à plusieurs voix, destiné à célébrer le Seigneur : il chante, et l'homme, principale voix du concert, lui répond [1]. »

Ce n'est pas fini, et même cela continue longtemps encore ; mais avec Clément la difficulté est d'arriver à la fin. Cependant il ne faut pas lui être trop sévère puisqu'il nous a laissé d'abord cette pièce célèbre, « autrement extraordinaire que l'épitaphe d'Abercius [2], » et qui a gardé ce titre d'*Hymne des enfants* [3] :

27 Στόμιον πώλων ἀδαῶν,
Πτερὸν ὀρνίθων ἀπλανῶν,
Οἴαξ νηπίων ἀτρεκής,
Ποιμὴν ἀρνῶν βασιλικῶν·
Τοὺς σοὺς ἀφελεῖς | Παῖδας ἄγειρον,
Αἰνεῖν ἁγίως | Ὑμνεῖν ἀδόλως
Ἀκάκοις στόμασιν
Παίδων ἡγήτορα Χριστόν.
Βασιλεῦ ἁγίων, | Λόγε πανδαμάτωρ,
Πατρὸς ὑψίστου, | Σοφίας πρύτανι,
Στήριγμα πόνων | Αἰωνοχαρὲς,
Βροτέας γενεᾶς | Σῶτερ Ἰησοῦ.
Ποιμὴν, ἀροτὴρ | Οἴαξ, στόμιον,
Πτερὸν οὐράνιον | Παναγοῦς ποίμνης.
Ἁλιεῦ μερόπων | Τῶν σωζομένων,
Πελάγους κακιας | Ἰχθὺς ἁγνοὺς
Κύματος ἐχθροῦ | Γλυκερᾷ ζωῇ δελεάζων.
Ἡγοῦ, προβάτων | Λογικῶν ποιμήν.
Ἅγιε, ἡγοῦ, | Βασιλεῦ, παίδων ἀνεπάφων.
Ἴχνια Χριστοῦ, | Ὁδὸς οὐρανία,
Λόγος ἀέναος, | Αἰὼν ἄπλετος,
Φῶς ἀΐδιον, | Ἐλέους πηγή,
Ῥεκτὴρ ἀρετῆς.
Σεμνὴ βιοτὴ | Θεὸν ὑμνούντων,
Χριστὲ Ἰησοῦ, | Γάλα οὐράνιον.
Μαστῶν γλυκερῶν | Νύμφης Χαρίτων,
Σοφίας τῆς σῆς ἐκθλιβόντων,
Τοὺς σοὺς ἀφελεῖς | Παῖδας ἄγειρον,
Αἰνεῖν ἁγίως, | Ὑμνεῖν ἀδόλως
ἀκάκοις στόμασιν
παίδων ἡγητόρα Χριστὸν.
Οἱ νηπίαχοι | Ἀταλοῖς στόμασιν
Ἀτιταλλόμενι | Θηλῆς λογικῆς,
Πνεύματι δροσερῷ | Ἐπιπλάμενοι,
Αἴνους ἀφελεῖς | Ὕμνους ἀτρεκεῖς
Βασιλεῖ Χριστῷ, | Μισθοὺς ὁσίους
Ζωῆς διδαχῆς, | Μέλπωμεν ὁμοῦ,
Μέλπωμεν ἁπλῶς, | Παῖδα κρατερόν.
Χορὸς εἰρήνης | Οἱ Χριστόγονοι
Λαὸς σωφρων,
Ψάλωμεν ὁμοῦ | Θεὸν εἰρήνης.

Frenum pullorum indocilium, | *Penna volucrum non errantium,* | *Verus clavus infantium,* | *Pastor agnorum regalium,* | *Tuos simplices Pueros congrega,* | *Ad sancte laudandum, Sincere canendum* | *Ore innoxio* | *Christum puerorum ducem.* | *Rex sanctorum. Verbum qui domas omnia.* | *Patris altissimi, Sapientiæ rector,* | *Laborum sustentaculum Ævo gaudens.* | *Humani generis Servator Jesu.* | *Pastor, arator, Clavus, frenum* | *Penna cœlestis Sanctissimi gregis.* | *Piscator hominum. Qui salvi fiunt.* | *Pelagii vitii Pisces castos* | *Unda ex infesta Duci vita inescans.* | *Sis dux, ovium Rationalium pastor* | *Sancte, sis dux. Rex, puerorum intactorum.* | *Vestigia Christi, Via cœlestis,* | *Verbum perenne. Ævum infinitum.* | *Lux æterna, Fons misericordiæ.* | *Operator virtutis,* | *Honesta vita Deum laudantium,* | *Christe Jesu, lac cæleste* | *Dulcibus uberibus Nymphæ gratiarum.* | *Sapientiæ tuæ expressum* | *Tuos simplices pueros congrega* | *Sancte canere, candide hymnizare* | *Ore simplici.* | *Puerorum Christum ducem.* | *Infantuli Ore tenero* | *Enutriti Mammæ rationalis,* | *Roscido spiritu Impleti* | *Laudes simplices Hymnos veraces* | *Regi Christo, Mercedes sanctas* | *Vitæ doctrinæ Canamus simul.* | *Cananus simpliciter Puerum valentem.* | *Chorus pacis Christo geniti* | *Populus modestus* | *Psallamus simul Deum pacis.*

Et voici la deuxième hymne de Clément : *Au pédadogue :*

28 Σοὶ τόνδε κἀγὼ, παιδαγωγὲ, προσφέρω.
Λόγοισι πλέξας στέφανον ἐξ ἀκηράτου
Λειμῶνος, ἡμῖν οὗ παρέσχου τὰς νυμὰς,
Ὡς ἐργάτις μέλιττα, χωρίων ἄπο.
Βλάστην τρυγῶσα, χρηστὸν ἐκ σίμβλων πόνων,
Κηρὸν δίδωσι τὸν γλυκὺν τῷ προστάτῃ·
Εἰ καὶ βραχὺς δ' ἐγώ τις οἰκέτης γε σός.
(Δεῖ γάρ σε τοῖς σοις εὐλογεῖν θεσπίσμασιν.)
Ἄναξ βροτῶν μέγιστε τῶν καλῶν δοτὴρ,
Ἐσθλῶν χορηγὲ, καὶ τὸ πᾶν κτίσας, πάτηρ,
Ὃς οὐρανόν τε καὶ τὸν οὐρανοῦ μόνος
Κόσμον τέθεικας, ἁρμόσας θείῳ λόγῳ.
Ὁ δείξας αὐτὸς ἡμέραν τε καὶ φάος.
Καὶ τὸν πολοῦσιν ἄστρα νημερτῆ δρόμον.
Εἰ τῷ δ' ὅποι γῇ καὶ θάλασσα προσμένοι,
Τρόπων τε καιρὸν εὐστόχως δήσας κύκλῳ,
Ἔαρ τε καὶ χειμῶνα καὶ θέρος πάλιν,
Τοῦ τε μετοπώρου τάξιν ἐξηρτισμένην·
Ὅλον τε κόσμον ἐξ ἀκοσμίας κτίσας
Ὕλης ἀμόρφου, τὸ δὲ τὸ πᾶν καταρτίσας,
Αὐτὸς ζωήν τε τὴν σὴν ἀσφαλῶς ἀεὶ βιοῦν.

[1] *Exhortatio ad Græcos*, c. I, *P. G.*, t. VIII, col. 49-68. — [2] L. Duchesne, *L'épitaphe d'Abercius*, dans *Mél. d'archéol. et d'hist.*, 1895, t. XV, p. 182. — [3] D'Anse de Villoison, *Anecdota græca*, Venetiis, 1782, t. II, p. 98 ; W. Christ., *Anthologia græca carminum christianorum*, in-8°, Lipsiæ, 1871, p. XVIII, p. 37.

Χάριν τε σὴν ἀσφαλῶς παράσχε μοι,
Ποιεῖν τε καὶ τὰς σὰς λέγειν θείας γραφάς.
Αἰνεῖν ἀεί σε καὶ τὸν ἐκ σοῦ πάν σοφον
Τὸν σοι συνόντα καὶ παρόντα σοι Λόγον.
Μὴ μοι καὶ πενίαν, μηδὲ μὴν πλοῦτον δίδου.
Τάξὶν δὲ τοῦ δέοντος αὐταρ κεστάτην,
Πάτερ, παρασχου, καὶ καλὸν βίου τέλος.

Hoc, institutor, offero sertum tibi | Orationis nexibus textum integris | E pascuis, quibus frui per te licet; | Ut artifex apicula, quando gramina | Vindemiat campis, labore ex utili | Ceram e favis domino suo dat optimam. | Nam sum licet minimus, tuus sum servulus | (At te decet laudare leges ob tuas) : | O rex bonorum munerum mortalibus | Largitor, universitatis et parens, | Qui templa magni solus ornatum et poli | Molitus es, sermone connectens sacro; | Quique indicasti lumen et clarum diem. | Et quas fideles astra discurrunt vias, | Tum quomodo consistat æquor et solum, | Annique gyro tempora obliquo meant, | Et ver et hiemem et tempus æstivum, simul | Et fructum autumnum parentem divitem; | Ornatum et edidisti inornato et chao, | Informi e materia adornasti omnia : | Concede vitam a te datum semper bene | Conponere, atque sic gratia frui tua, | Et facere tua divina mandata et loqui : | Laudare semper et tuam sapientiam, | Verbum manens tecum, quod adstat et tibi. | Ne me opprimas penuria, opes nec des mihi : | Sed id satis quod sit, mihive idoneum | Largire Pater, et optimum ævi terminum.

Origène succède à Clément comme didascale, mais ce qu'il nous apprend se rapporte moins strictement à l'usage égyptien, parce qu'il a fait un séjour à Césarée en Palestine. Néanmoins nous ne pouvons omettre de mentionner les témoignages suivants recueillis dans ses ouvrages :

Pugnemus et nos in hymnis et psalmis et canticis spiritualibus concinentes et clamantes ad Deum, ut ab ipso victoriam consequi mereamur in Christo Jesu Domino nostro [1]...

Reliqui similiter præcepta quædam utilitate plena continent, neque tamen psalmis, hymnis aut canticis ascripti sunt, quod eamden ac prædicti formam non servent; nisi forte scripti et ipsi ut per psalterium, vel cantici more, vel sicut quispiam e prædictis canerentur, hoc autem non contingit, adeo ut eamdem quidem ac psalmi cantica et orationes vim habeant, inscripti autem non sint, quod dicti non fuerint [2].

Si amplius non possumus in sapientia proficere, saltem illud observare non pigeat, in psalmis et hymnis et canticis spiritualibus et in oratione vel honore Dei frequentius aperire os nostrum [3].

Hymnos enim canimus soli summo Deo et unigenito eius Verbo atque Deo; *et laudamus* Deum et Unigenitum eius *eodum modo, ac sol, et luna, et stellæ, et tota cœlestis militia. Ex his enim omnibus divinus constat chorus, qui cum justis hominibus* summum Deum ejusque Unigenitum *hymnis celebrat. Illicitum esse juramentum per humanum regem, aut per ejus fortunam, ut loquuntur, jam ante diximus* [4].

...neque psallere et modulato ac numeroso carmine consonantique voce laudare Patrem in Christo, nisi Spiritus qui omnia scrutatur etiam profunda Dei prius laudet et celebret eum cujus profunda scrutatus est, et, ut valuit, comprehendit [5].

Sacrificium laudis ait hymnos dicere [6].

...neque eos qui simulacris tuum honorem mactant, sed eos qui te hymnis colunt, tibique expandunt munus doxologiæ debitum [7].

En Égypte encore, l'évêque Népos avait composé une « psalmodie abondante... "καὶ τῆς πολλῆς ψαλμοδίας, qui, au dire d'Eusèbe, gardait des admirateurs jusqu'au commencement du IVe siècle [8].

Nous rencontrons d'autres témoignages non moins formels en nous dirigeant vers l'Asie Mineure; et d'abord Grégoire de Néo-Césarée :

Esto itaque mea hæc oratio caristeria, hoc est gratiarum actionis; erga Deum sane universorum, *dicere non ausim : quanquam ab illo quidem omnia nobis bonorum initia sunt; ab eo item nos agendarum gratiarum, et hymnorum ac laudum primordia ducere oportet* [9].

Sed nos laudationes quidam, et hymnos in omnium regem et moderatorem, perennem fontem omnium bonorum, ei qui et in hoc ipsa infirmitatem nostram sanat et quod deest explere solus potest, relinquamus; præsidi, inquam, animarum nostrarum ac Salvatori, primogenito ejus Verbo, omnium conditori et gubernatori [10].

...ab hac sacra urbe [Césarée de Palestine] *ac patria mea vi pulsus (ubi noctes diesque divinæ leges denuntiantur, hymnique et cantica et mystici sermones; ubi lux solis dieique luce clarior, nobis divina mysteria tractantibus, et noctu, quæ mens interdiu vidit egitque, per visum repetentibus; ubi denique, ut paucis complectar, divinus perpetuo viget afflatus* [11]).

Vers le milieu du IIIe siècle, nous lisons dans les Actes de saint Pionius, martyr à Smyrne :

Quo in loco [scil. *carcere*] *cum viderentur abstrusi, benedicentes Deum quæ ad hymnos ejus pertinent multa cecinerunt. Ergo cum diu in hac domini laude durassent, aliquandiu tacuerunt* [12].

Ingressi vero carcerem, hymnum Domino dixere cum gratia qua in eius nomine in catholica fide et religione durassent [13].

Une autre pièce hagiographique nous donne une attestation plus sûre que celle que nous lisons dans les actes très retouchés du martyre de saint Ignace, c. XXV, où il est fait allusion à des hymnes des funérailles; dans les Actes authentiques des saints Taraque, Probe et Andronique, martyrisés à Anazarbe en Cilicie, nous lisons ceci :

Bajulantes corpora sanctorum, venimus in quandam partem montis : ... vidimus in parte montis petram apertam, in qua sanctorum corpora collocavimus; metuantes futuram inquisitionem a Maximo, cum magna diligentia eos abscondimus... Nos exultantes, hymnum diximus Deo, eo quod dignatio Christi per nos fuisset operata... in magna gloria benediximus Deum in omnibus quæ fecit nobiscum, qui est honor et potestas in secula seculorum, amen [14].

Si nous passons d'Orient en Occident, nous rencontrons ce témoignage de Tertullien :

Nos sumus veri adoratores, et veri sacerdotes, qui spiritu orantes, spiritu sacrificamus orationem Dei propriam et acceptabilem quam scilicet requisivit, quam sibi prospexit. Hanc de toto corde devotam, fide pastam, veritate curatam, innocentia integram, castitate mundam, agape coronatam cum pompa operum bonorum inter psalmos et hymnos deducere ad Dei altare debemus omnia nobis a Deo impetraturam [15].

...non furtiva signatio, non trepida gratulatio, non muta benedictio; sonant inter duos psalmi et hymni, et mutuo provocant, quis melius Deo suo cantet [16];

... et in omni loco sacrificium nomini meo offertur; et sacrificium mundum : gloriæ scilicet relatio et benedictio, et laus et hymni [17].

A partir du milieu du IIIe siècle, les témoignages et les monuments se multiplient, et on n'en est pas sur-

[1] Cabrol et Leclercq, *Monum. Eccles. liturg.*, t. I, n. 1302. — [2] *Ibid.*, n. 1372. — [3] *Ibid.*, n. 1380. — [4] *Ibid.*, n. 1453. — [5] *Ibid.*, n. 1460. — [6] *Ibid.*, n. 4129. — [7] *Ibid.*, n. 4137. — [8] Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. VII, c. XXIV, *P. G.*, t. XX, col. 693. — [9] *Mon. Eccles. lit.*, t. I, n. 1528. — [10] *Ibid.*, t. I, n. 1529. — [11] *Ibid.*, t. I, n. 1530. — [12] *Ibid.*, t. I, n. 3852. — [13] *Ibid.*, t. I, n. 3855. — [14] *Ibid.*, t. I, n. 3869. — [15] *Ibid.*, t. I, n. 1710. — [16] *Ibid.*, t. I, n. 1733. — [17] *Ibid.*, t. I, n. 1801 *a*.

pris quand on lit dans Origène que « les Grecs prient Dieu en grec, les Romains en latin, et de même chaque peuple dans sa langue, chantant des hymnes selon leur pouvoir [1].

Le docteur Hippolyte (voir ce nom) nous dit : τὸν θεὸν ὑμνήσωμεν [2], et le célèbre catalogue épigraphique des ouvrages de ce personnage mentionne parmi ses nombreuses compositions des ΩΔΑΙ qui étaient sans doute des hymnes ou des cantiques, mais qui ne nous ont pas été conservés.

En 269, le concile d'Antioche blâme l'évêque Paul de Samosate d'avoir aboli dans son Église les cantiques extrabibliques sous prétexte « que ces psaumes n'étaient pas empruntés au psautier de David, mais d'origine récente [3].

Nous ne reviendrons pas ici sur ce que nous avons dit touchant la date et le lieu d'origine des *Constitutions apostoliques* (voir ce mot) : les extraits liturgiques que nous allons leur emprunter peuvent, dans l'ensemble, être rapportés au IIIe siècle au plus tard :

29 Αἰνεῖτε παῖδες κύριον·
αἰνεῖτε τὸ ὄνομα κυρίου
Αἰνοῦμέν σε, ὑμνοῦμέν σε, εὐλογοῦμέν σε,
διὰ τὴν μεγάλην σου δόξαν,
Κύριε βασιλεῦ, ὁ πατὴρ τοῦ Χριστοῦ·
τοῦ ἀμώμου ἀμνοῦ,
ὃς αἴρει τὴν ἁμαρτίαν τοῦ κόσμου.
Σοὶ πρέπει αἶνος,
Σοὶ πρέπει ὕμνος·
Σοὶ δόξα πρέπει [τῷ θεῷ]
καὶ πατρί
καὶ τῷ υἱῷ,
καὶ τῷ ἁγίῳ πνεύματι
εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.
L. VII, c. XLVIII.

Laudate pueri Dominum! | laudate nomen Domini. | Laudamus te, hymnis celebramus te, benedicimus te | propter magnam gloriam tuam : | Domine rex, Pater Christi | Agni immaculati, | qui tollit peccatum mundi, | Te decet laus, Te decet hymnus, | Te decet gloria Deum | et Patrem, | et Filium, | et Spiritum sanctum | in sæcula sæculorum. Amen.

30 Εὐλογητὸς εἶ, Κύριε,
Ὁ τρέφων με ἐκ νεότητός μου,
Ὁ διδοὺς τροφὴν πάσῃ σαρκί.
Πλήρωσον χαρᾶς καὶ εὐφροσύνης τὰς καρδίας [ἡμῶν.
Ἵνα πάντοτε πᾶσαν αὐτάρκειαν ἔχοντες,
Περισσεύωμεν εἰς πᾶν ἔργον ἀγαθὸν,
Ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ τῷ Κυρίῳ ἡμῶν·
Δι' οὗ σοι δόξα, τιμὴ.
Καὶ κράτος,
Εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν. L. VII, c. XLIX.

Benedictus es Domine, | Qui nutris me a pueritia mea, | Qui das escam omni carni: | Imple gaudio et lætitia corda nostra, | Ut semper omnem sufficientiam habentes, | Abundemus, in omne opus bonum. | In Christo Jesu Domino nostro : | Per quem tibi gloria, honor, | Et imperium | in sæcula. Amen.

31 Καὶ δέδωκας αὐτῷ, κατὰ μὲν τὴν ψυχὴν, τὴν λογι- [κὴν διάγνωσιν,
εὐσεβείας καὶ ἀσεβείας διάκρισιν,
δικαίου καὶ ἀδίκου παρατήρησιν,
κατὰ δὲ τὸ σῶμα τὴν πένταθλον ἐχαρίσω αἴσθησιν
καὶ τὴν μεταβατικὴν κίνησιν.
. . . . . .
Χρόνῳ δὲ πρὸς ὀλίγον αὐτὸν κομίσας.
ὅρκῳ εἰς παλεγγενεσίαν ἐκάλεσας.
ὅρον θανάτου λύσας,
ζωὴν ἐξ ἀναστάσεως ἐπηγγείλω. L. VIII, c. XII.

Et dedisti ei, in anima quidem rationalem dijudicationem, | pietatis ac impietatis discretionem, | justi ac injusti animadversionem; | in corpore autem donasti quinquertium sensum | atque motum progressivum. | ....atque eum brevi somno adfectum, | per jusjurandum ad regenerationem vocasti; | decreto mortis soluto, | vitam ex resurrectione promisisti.

32 Τὸ ὄνομά σου τοῖς ἀγνοοῦσιν αὐτὸ ἐφανέρωσε,
τὴν ἄγνοιαν ἐφυγάδευσε
τὴν εὐσέβειαν ἀνεζωπείρωσε
τὸ θέλημά σου ἐπλήρωσε
τὸ ἔργον ὃ ἔδωκας αὐτῷ ἐκελείωσε
. . . . . .
Χερσὶν ἀνόμων κατιςχεθεὶς
. . . . . .
παραδοθεὶς Πιλάτῳ τῷ ἡγεμόνι
κριθεὶς ὁ κριτὴς
κατακριθεὶς ὁ σωτὴρ
προσεπώθη σταυρῷ ὁ ἀπαθὴς
ἀπέθανεν ὁ τῇ φύσει ἀθάνατος
ἐτάφη ὁ ζωοποιὸς,
ἵνα πάθους λύσῃ
ῥήξῃ τὰ δεσμὰ τοῦ διαβόλου,
ἀνέστη ἐκ νεκρῶν τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ
ἀνελήφθη εἰς τοὺς οὐρανούς·
ἐκαθέσθη ἐκ δέξιῶν σου τοῦ θεοῦ καὶ πατρὸς αὐτοῦ.
L. VIII, c. XII.

Manifestavit nomen tuum iis qui ignorabant illud; | fugavit ignorantiam, | pietatem exsuscitavit, | voluntatem tuam implevit; | opus quod ei dedisti, consummavit | .....comprehensus est manibus flagitiosorum | ....traditus est Pilato præsidi; | judicatus est judex; | condemnatus est Salvator; | cruci adfixus est, qui pati non potest; | mortuus est, natura immortalis; | sepultus est, vitæ effector; | ut a passione solveret, | ut diaboli vincula rumperet, | resurrexit e mortuis tertia die, | adsumptus est in cælos, | et ad dextram adsidet tibi. Deo ac Patri suo.

Le cardinal Pitra a donné dans son *Hymnographie de l'Église grecque* quelques pièces très anciennes parmi lesquelles nous transcrirons encore celles-ci [4] :

33 Πάσχα
ἱερὸν ἡμῖν σήμερον ἀναδέδεικται.
Πάσχα κοινὸν, ἅγιον,
Πάσχα μυστικὸν,
Πάσχα πανσεβάσμιον,
Πάσχα Χριστὸς ὁ λυτρωτὴς,
Πάσχα ἄμωμον,
Πάσχα μέγα,
Πάσχα τῶν πιστῶν,
Πάσχα τὸ πύλας ἡμῖν
τοῦ παραδείσου ἀνοῖξαν
Πάσχα
πάντας ἁγιάζον πιστοὺς,
τὸν Ῥώμης Πάπαν Χριστὲ φύλαξον.

Pascha dies sacer nobis renovatur. Pascha mirabile, sanctum, Pascha mysticum, Pascha omni veneratione dignum, Pascha Christus redemptor, Pascha amomum, Pascha magnum. Pascha fidelium, Pascha aditus paradisi aperit nobis. Pascha omnes fideles sanctificans. Christe servans papam romanum.

34 Ἀρματηλάτην Φαραὼ ἐβύθισε
τερατουργοῦσά ποτε
μωσαϊκὴ ῥάβδος·

[1] Origène, *Contra Celsum*, l. VIII, c. XXXVII, *P. G.*, t. XI, col. 1574. — [2] *Mon. Eccl. lit.*, t. I, n. 2285 *h*. — [3] Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. VII, c. XXX, *P. G.*, t. XX, col. 709 sq. — [4] *Horolog. cryptoferr.*, Romæ, 1677, p. 583; *Hymnolog. de l'Égl. grec.*, p. 37.

σταυροτύπως πλήξασα,
καὶ διελοῦσα θάλατταν.
Ἰσραὴλ δὲ φυγάδα
πεζὸν ὁδίτην διέσωσεν.
ἄσμα τῷ Θεῷ ἀναμέλποντα [1].

Ascensorem currus mersit Pharaonem | Olim prodigiosa | Moysis virga, | Crucis in typum impressa, | Ac mare dividens; | Israel vero fugitivum | Pedibus ambulantem, salvum fecit, | Deo canticum psallentem.

Les deux pièces suivantes ont été tirées du *Codex alexandrinus* [2] :

35 Καθ' ἑκάστην ἡμέραν εὐλογήσω σε
καὶ αἰνέσω τὸ ὄνομά σου εἰς τὸν αἰῶνα,
καὶ εἰς τὸν αἰῶνα τοῦ αἰῶνος·
Καταξίωσον, κύριε, καὶ τῆν ἡμεραν ταύτην ἀναμαρτή τους φυλαχθῆναι ἡμᾶς.
Εὐλογητὸς εἶ, κύριε, ὁ θεὸς τῶν πατέρων ἡμῶν
καὶ αἰνετὸν καὶ δεδοξασμένον τὸ ὄνομά σου
εἰς τοῦς αἰῶνας. Ἀμήν.

Cottidie benedicam te, | nomini tuo cantabo in sæculum | et in sæculum sæculi. | Vivens Domine, et præsentem hunc diem sine peccato transiens. | Benedictus es, Domine, Deus patrum nostrorum | et laudabile et gloriosum nomen tuum | in sæcula. Amen.

36 Εὐλογητὸς εἶ, κύριε, δίδαξόν μετὰ δικαιώματά σου.
Κύριε, καταφυγὴ ἐγενήθης ἡμῖν ἐν γενεᾷ καὶ γενεᾷ.
Ἐγῶ εἶπα, κύριε, ἐλέησόν με·
ἴασαι τὴν ψυχήν μου ὅτι ἥμαρτόν σοι.
Κύριε, πρός σε κατέφυγον.
Δίδαξόν με τοῦ ποιεῖν τὸ θέλημά σου·
ὅτι σὺ εἶ ὁ θεός μου,
Ὅτι παρά σοι πηγὴ ζωῆς·
ἐν φοτί σου ὀψόμεθα φῶς.
Παράτεινον τὸ ἔλεός σου τοῖς γινώσκουσί σε.

Benedictus es, Domine, doce me justificationes tuas. | Ego dixi : Domine, miserere mei | sana animam meam quia peccavi tibi | Domine ad te confugi, | Doce me facere voluntatem tuam, | quia Deus meus es tu. | Quia apud te est fons vitæ | in lumine tuo videbimus lumen.

Nous arrivons à une pièce célèbre, le Φῶς ἱλαρὸν, qu'on a attribuée sans raison suffisante au martyr Athénogène [3]. D'après Maltzew [4], cette hymne porte dans l'ancien *Horologium* grec la suscription suivante : Ποίημα παλαιὸν, ἤ, ὥς τινες λέγουσιν, Ἀθηνογένους τοῦ μάρτυρος. Dans l'*Horologium* slave, elle est cependant attribuée à Sophrone, patriarche de Jérusalem, mort en 638, attribution insoutenable, puisque le φῶς ἱλαρὸν se trouve transcrit dans le *Codex alexandrinus* du IVe ou du Ve siècle. On en serait donc réduit à la suscription de l'*Horologium* grec ; mais en parlant du cantique que cette suscription attribue à Athénogène, saint Basile en donne la doxologie, et cette doxologie ne concorde pas avec celle du φῶς ἱλαρὸν, quoique deux manuscrits consultés par les éditeurs bénédictins déclarent sans hésitation que l'hymne dont ils donnent la doxologie est bien le φῶς ἱλαρὸν. Incontestablement le φῶς ἱλαρὸν pourrait prétendre par son caractère d'antiquité à être l'ouvrage d'un martyr du IIIe siècle et peut-être même du IIe siècle, puisque saint Basile le qualifie d'antique, ἀρχαίαν τὴν φωνήν, et qu'il cite cette hymne au cours d'une démonstration où il conserve l'ordre chronologique des témoins, *après* Origène, et *avant* Grégoire de Néo-Césarée ; cependant il est impossible de songer à indiquer une date un peu précise :

37 Ὕμνος τοῦ λυχνικοῦ.
Φῶς ἱλαρὸν ἁγίας δόξης
ἀθανάτου πατρὸς, Ἰησοῦ. Χριστέ.
ἐλθόντες ἐπὶ τοῦ ἡλίου δύσιν,
ἰδόντες φῶς ἑσπερινόν,
ὑμνοῦμεν πατέρα καὶ υἱὸν.
καὶ ἅγιον πνεῦμα θεοῦ·
ἄξιος εἶ ἐν πᾶσι καιροῖς
ὑμνεῖσθαι φωναῖς ὁσίαις,
υἱὲ θεοῦ, ζωὴν ὁ διδούς·
διὸ ὁ κόσμος σε δοξάζει.

Ligne 2, 3 : πατρὸς οὐρανίου| ἁγίου μάκαρος. | Ἰησοῦ. Christ, *Anthol. græc. carm. christianor.*, p. 40 ; ligne 3 : τοῦ = τὴν ;
Ligne 5 : καὶ omitt. Christ.
Lignes 2, 3 : πατρός, οὐρανίου | ἁγίου, μάκαρος. Ἰησου, Goar, *Euchologium*, édit. alt., p. 25, col. 1 ; ligne 3, τὴν τοῦ ; ligne 5 : πατέρα, ὑιὸν, και... ligne 6. ligne 7 : θεόνσε εν ; ἀξιόν ; ligne 8 : αἰσίαι.

Jucundum lumen sanctæ gloriæ | immortalis patris, Jesus Christe, | ad solis jam occasum profecti | et serotinam lucem cernentes, | celebramus patrem, filium | et spiritum sanctum Dei. | Æquum est te in omnibus | devotis vocibus laudare, filii Dei, vitæ largitor, | propterea mundus laudibus te prosequitur.

Avant de donner le cantique des dix vierges de l'évêque Méthode, nous transcrivons cette composition du même auteur [5] :

38 Ὡς πᾶσιν ἀρχὴ καὶ πέρας κακῶν (ὁ) ὄφις,
Οὕτω βαρὺν τίκτουσα θησαυρὸν κακῶν.
Πλάνη τυφλοῦ, ποδηγὲ ἀγνοίας, βίου.
Χαίρουσα θρήνοις, καὶ στενάγμασι βροτῶν.
Ὑμεῖς, ἀθέσμους εἰς ὄβρεις ὁμοσπόρων
Τὰς μισαδέλφους ὑπλίσαντες ὠλένας,
Κάϊν μολύναι φοινίῳ πρῶτον λύθρῳ.
Ἐπείσετο γῆν. Καὶ τὸν ἐξ ἀκηράτων
Πεσεῖν αἰῶνων πρωτόπλαστον εἰς χθόνα
Ὑμεῖς ἐτεκτήνασθε.

Caput malorum, et finis heu! cunctis draco, | Gravem malorum sæve thesaurum paris : | Cæci error, orbis ductor ignorantiæ. | Quem tristis hominum luctus ac planctus juvat : | Vos ad nefanda scelera cognatum in caput | Fratrem perosas impie armantes manus. | Inficere primum cæde sanguine a Caïn | Terram impulistis. | Inde felici parens | Quod primus ævo lapsus in terram excidit, | Vestra illa fraus est.

Le *Banquet des dix vierges*, attribué à saint Méthode de Patare ou de Tyr, est une autre pièce ingénieuse dans laquelle semble se découvrir une des ces fresques campaniennes de dessin sommaire, de couleur estompée par le temps où des personnages semblent se mouvoir, agir et parler sans remuer les jambes, les bras ou les lèvres. C'est comme un jardin clos, tourné à l'Orient dans un lieu tranquille et pur, sous une douce lumière ; l'air embaumé est rafraîchi par une fontaine d'eau vive, qui du centre se répand par des canaux et rafraîchit les arbres touffus et couverts de fruits. Arétê (*la Vertu*) préside, vêtue de l'étole blanche comme la neige. Un mot rapide et discret mentionne le festin, l'entretien succède, comme une action de grâces, à l'ombre d'un arbre appelé *agnus castus*. Dix jeunes filles sont réunies pour célébrer le banquet de la virginité. Marcelle, Thècle et Agathe, toutes trois martyres, sont déjà assises à la table de l'Époux. Entren

[1] *Hymnogr. de l'Église grecque*, p. 13. — [2] Bunsen, *Analecta antonicæna*, t. III, p. 88. — [3] Cf. E. Bouvy, *Les cantiques de l'Église primitive*, dans *Les lettres chrétiennes*, 1882, t. IV, p. 203 ; S. Baeumer, *Histoire du bréviaire*, in-8°, Paris, 1905, t. I, p. 83. — [4] A. Maltzew, *Die Nachtwache oder Aben-und Morgengotterdienst der orthodox-katholischen Kirche der Morgenlandes*, in-8°, Berlin, 1892, p. 59, note 1. — [5] Méthode, *In Epitome dogm. Origenis*, dans Épiphane, *Hæres.*, LXIV, n. 21

alors Théophilie, Thalie, Théopâtre, Thallyse, Procille, Domnine et Tysiane.

Après le repas, Arétê leur dit : « Jeunes filles, ma gloire et ma couronne, vous qui aimez à cueillir de vos mains virginales les fleurs incorruptibles du Christ, que reste-t-il à faire? Qu'attendons-nous encore? Venez l'une après l'autre faire l'éloge de la Virginité. Que Marcelle commence, elle la première par le rang et par l'âge. » Marcelle obéit et les discours, que l'on pourrait appeler des leçons, se suivent avec de légères interruptions qui sont les versets du dialogue. Un silence se fait après le quatrième discours. La sixième vierge, Agathe, se lève au signal d'un sceptre, et parle debout. La septième, Procille, se place à la porte du jardin; Thècle, la huitième, parle avec abondance. Les trois suivantes sont moins disertes et Domnine, la douzième, commente l'allégorie du livre des Juges sur les arbustes qui cherchent un roi. « La virginité, dit-elle, est ce buisson royal qui protège ceux qui s'asseoient sous son ombre, et qui vomit des flammes contre les violateurs sacrilèges. »

Arétê se lève pour mettre fin à ce flux de discours, déclare toutes les vierges victorieuses et attribue néanmoins à Thècle la plus belle couronne et le privilège de présider le chœur. Toutes les jeunes filles sont debout, formant un cercle à l'ombre de l'*agnus castus* symbolique. Thècle se place à droite d'Arétê et entonne le psaume, lequel est précédé et interrompu, de versets en versets, par un répons : ὑπακοή. C'est le terme qu'emploie Méthode et la plus ancienne citation que nous connaissions des appellations spéciales de l'hymnographie. Un répons, repris à chaque verset, c'est proprement la *stichologie* restée dans le rite oriental la forme la plus usuelle, comme la plus ancienne, de la psalmodie. Le psaume est alphabétique et complet, en vingt-quatre versets ou tropaires, qu'il serait difficile de ranger sous une commune division symétrique.

Voici le répons ou ὑπακοὴ de Thècle :

39 Ἀγνεύω σοι, καὶ λαμπάδας φαεσφόρους κρατοῦσα, νυμφίε, ὑπαντάνω σοι.

Je suis chaste pour Toi, ô mon Époux, et, portant à la main ma lampe resplendissante, je viens à ta rencontre.

Du haut du Ciel, ô vierges, s'est fait entendre l'écho d'une voix puissante qui nous ordonne d'aller toutes au-devant de l'agneau avec nos blanches tuniques et nos lampes, du côté de l'Orient. Réveillez-moi avant que le Roi franchisse les portes.

Je suis chaste pour Toi, ô mon Époux, et, portant à la main une lampe resplendissante, je viens à ta rencontre.

J'ai repoussé les tristes plaisirs des mortels, j'ai méprisé des délices de la vie et les charmes d'un périssable amour. Je désire trouver mon salut sur ton cœur, ô mon Dieu! et jouir éternellement de ta beauté.

Je suis chaste pour Toi, ô mon Epoux, et, portant à la main ma lampe resplendissante, je vais à ta rencontre.

. . . . . .

J'ai oublié ma patrie, ô Verbe de Dieu, dans l'espérance de ta grâce; j'ai oublié les chœurs des vierges de mon âge, les tendresses de ma mère et la noblesse de mes aïeux. Toi seul, ô Christ, Tu m'es toutes choses.

Je suis chaste pour Toi, ô mon Époux, et, portant à la main ma lampe resplendissante, je vais à ta rencontre.

O Christ, c'est Toi qui donnes la vie! Salut, Soleil sans couchant; reçois les acclamations du chœur des Vierges, Fleur de perfection! Amour! Joie! Prudence! Sagesse! Verbe divin!

Je suis chaste pour Toi, ô mon Époux, et, portant à la main ma lampe resplendissante, je vais à ta rencontre.

Ouvre les portes, ô Reine éclatante de beauté! Reçois-nous dans la chambre nuptiale, toi dont la virginité est sans tache! Épouse triomphante, dont le visage respire la beauté, nous nous présentons au Christ sous tes livrées, ô tige de Jessé, pour chanter tes fiançailles bénies.

Je suis chaste pour Toi, ô mon Époux, et, portant à la main ma lampe resplendissante, je vais à ta rencontre.

. . . . . .

Abel jadis était la figure de ton sacrifice. Tout sanglant, il leva les yeux au ciel et s'écria : Je tombe sous la main d'un frère cruel, ô Verbe, reçois mon âme.

Je suis chaste pour Toi, ô mon Époux, et, portant à la main ma lampe resplendissante, je vais à ta rencontre.

. . . . . .

Ton Précurseur, baptisant la foule dans les eaux purifiantes, fut conduit au martyre pour les droits de la chasteté, et, tandis que son sang baignait la poussière de la prison, il s'écriait :

Je suis chaste pour Toi, ô mon Époux, et, portant à la main ma lampe resplendissante, je vais à ta rencontre.

Et ta Mère, la Vierge pleine de grâce, qui te portait dans son sein immaculé, au milieu des soupçons qui tourmentaient le sommeil et les songes de son époux, elle s'écriait :

Je suis chaste pour Toi, ô mon Époux, et, portant à la main une lampe resplendissante, je vais à ta rencontre.

. . . . . .

Dans nos hymnes, ô fiancées du Christ, nous célébrons ton alliance divine, ô sainte Église, Vierge à la blancheur de neige, à la noire chevelure, toute chaste et tout aimable :

Je suis chaste pour Toi, ô mon Époux, et, portant à la main ma lampe resplendissante, je vais à ta rencontre.

La corruption, la douleur et les larmes ont disparu : il n'y a plus ni mort ni folie, ni tristesse, ces poisons de l'âme, La joie du Christ resplendit sur l'humanité.

Je suis chaste pour Toi, ô mon Époux, et, portant à la main ma lampe resplendissante, je vais à ta rencontre.

. . . . . .

O Seigneur, Toi qui habites le palais inviolable du ciel, premier Principe qui tiens l'univers soumis à tes lois éternelles, ô Père, nous voici! Reçois les vierges avec ton Fils dans le séjour de la vie.

Je suis chaste pour Toi, ô mon Époux, et, portant à la main ma lampe resplendissante, je vais à ta rencontre.

Nous n'avons malheureusement pas les textes auxquels se réfèrent les citations suivantes :

Passio SS. Saturnini Dativi et sociorum, 4 : *...directique* (*scil. Martyres*) *ad Carthaginem alacres ac læti, per totum iter hymnos Domini canticaque psallebant.*

Ex actibus S. Habib. diaconi (edit. W. Cureton, *Ancient syriac documents*, 1864, p. 84) : *...And they wound him up and buried him by Guria and Shamuna the martyrs, in the same grave in which they were placed, on the hill which is called Baith Allah Cucla, repeating over him psalms and hymns.*

S. Basile, *De Spiritu Sancto*, c. XXIX, *P. G.*, t. XXXII, col. 205 : « Que si quelqu'un connaît l'hymne d'Athénogène, le cantique qu'il a laissé à ses disciples comme un héritage en se dirigeant vers le bûcher qui devait consommer son épreuve, celui-là connaît en même temps la foi des martyrs au Saint Esprit. »

On voit jusqu'ici que, nonobstant l'affirmation de G. Boissier, la poésie chrétienne est assez dignement représentée pendant la période des trois premiers siècles. Peut-être faut-il encore y joindre un fragment

d'hymne sur papyrus qu'ont fait connaître Grenfell et Hunt et sur lequel se trouvent tracées cinq lignes de poésie surmontées de notes musicales. M. Théodore Reinach en a fait donner une interprétation musicale par un élève du Conservatoire, devant l'Académie des Inscriptions. Nous allons maintenant citer une composition qu'on ne saurait dater de facon certaine, mais qui est certainement antérieure à la paix de l'Église.

40 Hymne acrostiche. — Papyrus de la collection de lord Amherst, à Didlington-Hall (Norfolk) (0 m. 264 × 0 m. 313). Écriture cursive. Les abréviations sont usuelles θς, ις, χς. L'hymne est écrite sur une seule grande colonne de 19,5 de hauteur sur 24,30 de largeur, au *recto* d'un papyrus dont les marges ont 2 cent. à gauche, 019 en haut, 5 cent. en bas, 5 cent. à droite.

Fragment très mutilé dont la reconstitution est facilitée par la métrique. Plusieurs strophes (1, 2, 3, 4, 5, 8, 17, 19, 21, 22, 23) restent cependant incomplètes. La pièce transcrite est une hymne de vingt-cinq lignes dont chacune comprend trois membres. Ces membres ont la même quantité métrique, et sont séparés les uns des autres par deux points. Chaque membre s'ouvre par une lettre de l'alphabet choisie de manière à ce que la pièce entière offre un triple acrostiche de Α à Ω.

L'auteur a pris quelque liberté avec la métrique, le schéma est celui : ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ ⏑ – ou bien ⏑ ⏑ ’ ⏑ ⏑ ’ ⏑ ⏑ ’ ⏑. Les syllabes accentuées comptent dans les vers comme les longues, par exemple : λοῡσάμενος ἐν ’Ιορδάνῃ

La longueur des voyelles brèves produite par la position devant deux consonnes ne se compte pas : ἦν ὥρισε σοὶ ὁ δεσπότης.

Les diphtongues et voyelles longues qui ne sont pas accentuées mais voisines des autres syllabes accentuées comptent pour brèves : ὁ λαβὼν ζωὴν αἰωνίαν.

a été ainsi protégé contre le rythme dans les chants latins des églises romaines. » Le schéma se représente trois fois dans chacune des vingt-quatre premières lignes, deux fois dans la vingt-cinquième ligne. Chaque vers débute par deux brèves ou par une syllabe qui peut être longue ou brève. D'après cela on est porté à croire que l'auteur avait préféré le mètre dactylien à l'anapestique; cependant il faut remarquer la caractéristique du vers qui est l'accent portant sur l'avant-dernière syllabe, laquelle se trouve ainsi presque toujours brève, exception faite pour le premier membre de la dixième ligne qui est d'ailleurs d'un rythme irrégulier. Le mètre ne présente rien d'anormal, mais il est compliqué par la façon arbitraire suivant laquelle on a déterminé la quantité des syllabes. La valeur prosodique des mots est calculée tantôt d'après la quantité tantôt d'après l'accent.

Le texte de l'hymne n'apprendrait rien touchant son antiquité. Mais l'hésitation dont témoigne la composition nous invite à la reporter vers une période de transition entre l'époque de l'ancienne versification et l'âge de la décadence, c'est-à-dire vers la fin du IIIe siècle. Cette date ferait notre hymne contemporaine de quelques pièces relevant des mêmes procédés littéraires, par exemple, le Banquet des Vierges de Méthode (voir ci-dessus, n. 39) et les Oracles sibyllins chrétiens. Vers cette date, la tonique, dont on observe les premières tentatives chez Clément d'Alexandrie, touche à l'heure de la complète victoire; la présence des paroxytons à la fin des vers est un trait notable de ressemblance avec les vers politiques. Les particularités paléographiques confirment les conclusions à tirer de ces remarques. L'écriture cursive est celle qui fut en usage pendant toute la première moitié du IVe siècle. Les erreurs relevées dans le texte sont celles qu'on rencontre dans une première ou une deuxième transcription, ainsi la pièce peut être fixée vers la fin du IIIe siècle.

[A...]....υν θ[εὸ]ν.....	’Α θάνατ[⏑ – ⏑ ⏑ – –	’Αθά]νατον ζωὴν ἵνα λάβῃς.
Βαρὺν θεσμὸν ἔφυγες ἀνόμου	Βα [⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – –]	Β ⏑ ⏑ –] αὐτὸν πρὸς ἀγάπην.
Γάμον ἦλυθες βασιλῆος,	Γάμον κ[⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – –]	Γ ⏑ ⏑ –] ἵνα μή σ’ ἀφανίσῃς.
Δυσὶ ῥήμασι μηκέτι λάλει,	Δίχα τῶν ἐπισ[– ⏑ ⏑ – –]	Δ ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑] ολας
5 Ἔρχονταί τινες προβατίνοις	’Εν σχήμασιν ἔσωθεν λ[ύκοι	Ε ⏑ – ⏑ ⏑] τε μακρόθεν.
Ζήτει ζῆσαι μεθ’ ἁγίων,	Ζ[ήτ]ει ζωὴν ἵνα λάβῃ ‹ς›	Ζή[τει τὸ πῦρ ἵνα] φύγῃ‹ς›.
Ἦν ἔμαθες ἐλπίδα κράτει,	Ἦν ὥρισέ σοι ἁ δεσπότη]ς	Η – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ –] λον
Θ[εὸ]ς ἦλυθε πολλὰ κομίσας,	Θανατο[υ] τριτόπημα τελέσα]ς	Θ ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ –] ⏑ ⏑ – ους
’Ιησοῦς ὁ παθὼν ἐπὶ τούτοις, ε	’Ιπὼν ὅτι νῶτα παρέχω	Ἵνα μὴ θαν[άτ]ῳ περιπέσῃ‹ς›.
10 Κάλ’ εἰσὶ τὰ θεσμὰ τοῦ θ(εο)ῦ.	Κατὰ πάντα τύποις ὑπομέν[ει]	Καλὴν ζωὴν ἵνα λάβῃς.
Λουσάμενος ἐν’Ιορδάνῃ,	Λουσάμενος ἐνὶ τύποις.	Λουτρὸν [τ]ὸ καθάρσιον ἔχει.
Μείνας ἐπειράζετ’ ἐν ὄρει,	Μεγάλως δ’ὑπὸ – ⏑ ⏑ –	Μ ⏑ ⏑ –αὐτὸς εἴη‹ς›.
Νῦν ἔργασαι κληρονομίας,	Νῦν καιρὸν ἔχεις ὅτι [δίδως]	Νῦν τοῖς πεινῶσι μεγαλοις
Ξένους εἶπε θ(εὸ)ς διατρεφέιν,	Ξένους κα‹ι› μὴ δυν‹α›μένους.	[Ξένιζ]ε τὸ πῦρ ἵνα φύγῃ‹ς›.
15 Ὃν ἔπεμψε πατὴρ ἵνα πάθῃ,	’Ο λαβὼν ζωὴν αἰ[ω]νί[αν,	’Ο λαβὼν κ]ράτος ἀθανασίας.
Παισὶν [δ’]ε]ὐηγγέλιζε λέγων,	Πτωχοὶ βασιλείαν ⏑ – –	Π ⏑ ⏑ εἶναι κληρονομίας.
’Ραπισ[μένος] ἐνὶ τύποις	Ροπὴν ἵνα παντὶ παρέχῃ	’[Φ ⏑ ⏑ – θ]άνατου ἵν’ ὀλέσῃ.
Σὺ θα[νὼν ἵ]ν’ ἀνάστασιν ἴδῃς,	Σῦ τὸ φῶς ἵν’ αἰῶνι[ο]ν ἴ[δῃς.’	Σὺ θ(εὸ)ν] φώτον ἵνα λάβῃς.
Τὰ[δ]’ ἀ[ναπ]αυλα λυπο‹υ›μέ- [νων.	Τὰ δὲ σκιρτήματα [–,	Τὸ δὲ πῦ]ρ φοβερὸν παρανόμοις.
20 Ὑπὸ τὴ[ν] χὰριν ἦλθες ἀκόπως.	’Υπάκουε πένησιν [αἰτοῦσιν,	’Υπερηφά]νως μηκέτι λάλει.
[Φοβερὸν ⏑ ⏑ -ἐσ]τι τὸ πῦρ,	Φοβερὸν εἰς ἀεὶ χρόν[ον,	Φοβερόν γε τ]ὸ πῦρ παρανόμοις.
[Χ ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – –]	Χριστός καὶ στέμμαθ’ ἁγίω[ν,	Χ ⏑ ⏑ –] πῦρ παρανόμοις.
[Ψ ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – –]	Ψάλλ]ων ψαλμοῦς μεθ’ ἁγίων,	Ψυχὴν υυ πάντοτε τρέφειν
[Ω – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – –] ⏑ ⏑	’Ων ἔμαθες μηκίτι λάθῃ.	’Ων εἶπέν σοι ἵνα λάβῃς.
[⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – –]	⏑ ⏑ θ]άνατον οὐκέτι δύνῃ.	

« Évidemment, ajoute M. C. Wessely à la suite de ces trois exemples, c'est l'art métrique populaire qui

A la suite de la transcription du texte, voici l'essai de restitution de Ch. Wessely.

1 [A...]... υν θ(εὸ)ναν..... ’Αθάνατ[⏑ ’ ⏑ ⏑ – ’Αθά]νατον ζωὴν ἵνα λάβῃς.
Βαρὺν θεσμὸν ἔφυγες ἀνόμον Βα ⏑ ’ ⏑ ⏑ ’ ⏑ ⏑ – Β ⏑ ⏑ ’ καὐτὸν πρὸς ἀγάπην·
Γάμον ἦλυθες βασιλῆος Γάμον κ ⏑ ⏑ ’ ⏑ ⏑ ’ ⏑ ⏑ . Γ ‘ ἵγα μή σ’ ἀφανίσῃς.
Δυσὶ ῥήμασι μηκέτι λάλει. Δίχα τῶν ἐπις ’ ⏑ ⏑ ’ – Δ ⏑ ⏑ ’ ⏑ ⏑ ’ ⏑ ⏑ ολας
5 Ἔρχονταί τ.νες προβατίνοις ’Εν σχήμασιν ἔσωθεν λ[ύκοι, ’Επιγνώσεσθέ] τε μακρόθεν.

Ζήτει ζῆσαι μεθ' ἁγίων, Ζ[ή]τει ζωὴν ἵνα λάβῃ⟨ς⟩. Ζή[τει τὸ πῦρ ἵνα] φύγῃ⟨ς⟩.
Ἣν ἔμαθες ἐλπίδα κράτει· Ἣν ὥρισέ σ(οι) ὁ δεσπότη[ς Ἡμέραν οὐδενὶ δῆ]λον.
Θ(εὸ)ς ἦλυθε πολλὰ κομίσας. Θανάτο[υ] τριπόπημα τελέσα[ς Θ ⏑ ⏑ ' ⏑ ⏑] ⏑ ⏑ ' ους
Ἰ(ησοῦ)ς ὁ παθὼν ἐπὶ τούτοις ε'Ιπὼν ὅτι νῶτα παρέχω Ἵνα μὴ θαν[άτ]ῳ περιπέσῃ⟨ς⟩.
Κάλ' εἰσὶ τὰ θεσμὰ τοῦ Θ(εο)ῦ· Κατὰ πάντα τύποις ὑπομέν[ει] Καλὴν ζωὴν ἵνα λάβῃς.
Λουσάμενος ἐν Ἰορδάνῃ. Λουσάμενος ἐνὶ τύποις, Λουτρὸν [τ]ὸ καθάρσιον ἔχει.
Μείνας ἐπειράζετ' ἐν ὄρει, Μεγάλως δ' ὑπὸ ' ⏑ ⏑ '- M ⏑ ⏑ '-'--αὐτὸς εἴῃ⟨ς⟩.
Νῦν ἔργασαι κληρονομίας. Νῦν καιρὸν ἔχεις ὅτι [διδως] Νῦν τοῖς πεινῶσι μεγάλως.
Ξένους εἶπε θ(εὸ)ς διατρέφειν. Ξένους κα⟨ὶ⟩ μὴ δυν⟨α⟩μένους [Ξένιζ]ε τὸ πῦρ ἵνα φύγῃ⟨ς⟩.
Ὃν ἔπεμψε πατὴρ ἵνα πάθῃ. Ὁ λαβὼν ζωὴν αἰ[ω]νί[αν, Ὁ λαβὼν κ]ράτος ἀθανασίας.
Παισὶν δ' [ε]ὐηγγέλιζε λέγων· Πτωχοὶ βασιλείαν λάβ[ωσιν Παῖδες] εἶναι κληρονομίας.
Ῥαπισ[μένος] ἐνὶ τύποις Ῥοπὴν ἵνα παντὶ παρέχῃ [Ῥήξας θ]άνατον ἵν' ὀλέσῃ.
Σὺ θα[νὼν ἴ]ν' ἀνάστασιν ἴδῃς. Σὺ τὸ φῶς ἵν' αἰώνι[ο]ν ἴ[δῃς. Σὺ θ(εὸ)ν] φῶτον ἵνα λάβῃς.
Τὰ [δ']ἀ[νάπ[αυλα λυπο⟨υ⟩μενων. Τὰ δὲ σκιρτήματ' ἀ[πίστοις. Τὸ δὲ πῦ]ρ φοβερὸν παρανόμοις
Ὑπὸ τὴ[ν] χάριν ἦλθες ἀκόπως. Ὑπάκουε πένησιν, [αἰτοῦσιν, Ὑπερηφά]νως μηκέτι λάλει.
[Φοβερόν ⏑ ⏑ ' ἐσ]τι τὸ πῦρ. Φοβερὸν εἰς ἀεὶ χρών[ον. Φοβερόν γε τ]ὸ πῦρ παρανόμοις.
[Χ(ριστό)ς ⏑ ⏑ '⏑ ⏑ '-] Χ(ριστὸ)ς καὶ στέμμαθ' ἁγίω[ν Χ(ριστὸ)ς καὶ] πῦρ παρανόμοις.
[Ψ ⏑ ⏑ '⏑ ⏑ '⏑ ⏑ '- Ψάλλ]ων ψαλμοὺς μεθ' ἁγίων Ψυχὴν [λέ]γε πάντοτε τρέφειν.
[Ω '⏑ ⏑ '⏑ ⏑ '-] Ὧν ἔμαθες μηκέτι λάθῃ Ὧν εἶπέν σοι ἵνα λάβῃς.
[Μαθὼν δὲ τὰ γράμματα ταῦτα τρεῖν θ]άνατον οὐκέτι δύνῃ.

1 *....afin que tu puisses recevoir la vie immortelle.*
Tu as échappé à la terrible sentence du méchant... pour aimer.
Tu es venu au mariage du roi, le mariage,.. pour que tu ne puisses pas changer ton visage.
Ne fais plus entendre de mots à double sens.
5 *Il y en a qui viennent sous le couvert de brebis et qui au fond sont des loups... car de loin,*
Fais en sorte de vivre avec les saints, fais en sorte de recevoir la vie, fais effort pour échapper au feu.
Conserve avec soin l'espérance que tu as apprise, l'espérance que le maître a établie pour toi [1].
Dieu est venu, apportant de nombreuses bénédictions.
Il a remporté une triple victoire sur la mort.
Jésus, qui a souffert pour cela, disait : Je livre mon corps pour que tu ne deviennes pas la proie de la mort.
10 *Glorieux sont les décrets de Dieu; en tout il souffre comme un exemple afin que tu puisses recevoir la vie glorieuse.*
Il s'est baigné dans le Jourdain, il s'est baigné pour donner l'exemple, il est le courant qui purifie.
Il est demeuré sur la montagne et a été soumis à une tentation terrible.
Maintenant donc, travaille à ton héritage, maintenant, oui, maintenant, c'est le moment pour toi de donner à ceux que la faim accable grandement.
Dieu a dit : Nourris l'étranger, l'étranger et le malheureux, afin que tu puisses échapper au feu (de l'enfer.)
15 *Le Père l'a envoyé pour souffrir, celui qui a reçu l'éternelle vie, celui qui a reçu pouvoir sur la mort.*
Il a prêché l'Evangile à ses serviteurs, disant : Les pauvres [possèdent] un royaume, c'est là leur portion dans l'héritage.
Il a été fouetté comme un exemple afin de donner un encouragement à tout... afin d'anéantir la mort [2].
Afin qu'après la mort, tu puisses voir la résurrection, afin que tu puisses voir la lumière dans l'éternité, afin que tu puisses recevoir le Dieu de lumière.
Oh! le repos de l'affligé, oh! la danse du... oh! le feu, qu'il est terrible pour le méchant [3]*!*
20 *Avec la grâce, tu es arrivé librement, prête l'oreille à la prière du pauvre, cesse de parler avec arrogance.*
Terrible... est le feu, terrible à jamais, oui, terrible est le feu pour le méchant.
Le Christ [donnera]... et les couronnes des saints, mais pour le méchant... le feu.
....le chant des psaumes avec les saints nourrit l'âme pour toujours.
N'oublie jamais ce que tu as appris afin que tu puisses recevoir ce qu'il t'a promis.
25 *[Si tu as appris cette écriture, il ne te faut plus tressaillir] devant la mort.*

La valeur métrique des mots dépend parfois de l'accent, parfois de la quantité, et ce n'est que dans des cas très rares que le mètre ne tient pas compte de ces deux éléments.

Syllabes pourvues d'accent et devenues longues : l. 11 : λουσάμενος; l. 21 : φοβερὸν εἰς; l. 24 : ἔμαθες.

Syllabes brèves non accentuées et devenues longues : l. 3 : ἦλῦθες; l. 17 : ῥαπισμένῐ̆ ἐνί.

Voyelles longues devenues brèves : l. 5 : ἔρχονταῐ̆; l. 12 : ἐπερῐ̆άζετο; l. 15 : αἰῶτῐ̆αν; l. 19 : ἀνάπαῠ̆λα.

Voyelles longues par position devenues brèves : l. 7 : δε̆σπότης; l. 16 : εὐηγγε̆λῐ̆ζε; l. 24 : ἔμαθε̆ς μηκέτι.

Ligne 1 : θν précédé de υν est certain. Après θν, une lettre α ou δ et ensuite π ou ν. Pour cette fin du premier membre de la première ligne les éditeurs donnent : υνθνανειποσ. Dans le deuxième membre : αθανατ suivi d'une lacune de vingt et une lettres dont dix-huit pour ce membre et trois pour le membre suivant qui doit commencer par un A, soit Ἀθάνατου, puisque ζωήν peut être scandé comme un monosyllabe, comme à la ligne 9e les deux premières syllabes du mot Jésus (Ἰησοῦς); cependant il faut faire remarquer que ζωή est dissyllabe dans tout le reste de la pièce. C. Wessely propose de lire après θ(εὸ)ν αν ειν οσ'; le trait de la fin marque le début d'un nouveau vers.

Ligne 2 : ἀνόμου s'accorde probablement avec le substantif suivant (? Βα[σιλῆος). Le mot νόμου ne remplirait pas la lacune et ne satisferait pas au mètre. La transcription de θεσμόν et ἔφυγες est acceptable. A la fin de la ligne, après la lacune, la lettre qui suit immédiatement peut être η, ι ou une autre ν, et au lieu de α on peut lire λ.

Ligne 3 : ἦλυθες, βασιλῆος, formes épiques. Cf. Matth., VI, 16 : ἀφανίζουσιν γὰρ τὰ πρόσωπα αὐτῶν.

Ligne 4 : ολας, la lettre λ est douteuse et le mot ἐντολάς ne comble pas la lacune.

Ligne 5 : Cf. Matth., VII, 15. C. Wessely restitue dans ce vers ἐπιγνώσεσθε d'après Matth., VII, 16-20.

Ligne 6 : λαβη pour λάβῃς; cette manière reparaît plus loin : l. 6 : φυγη; l. 9 : περιπεση; l. 12 : ειη(?); l. 14 : φυγη.

[1] Tiens-toi à l'espérance que tu as connue. Personne ne connait le jour que Dieu t'a fixé (Wessely). — [2] Il a brisé (les chaînes) de la mort pour qu'elle n'existe plus (Wessely — [3] Il est l'épouvante [pour les incroyants] (Wessely).

Ligne 7 : Restitution de C. Wessely : cf. Hebr., IV, 7 : ὁρίζει ἡμέραν.

Ligne 8 : τριτόπημα, mot curieux dont les lettres πη, α sont douteuses. A la fin de la ligne ετι, ensuite peut-être ρη ou νε ou νω. Le dernier mot αδους a ses trois premières lettres douteuses; on pourrait aussi bien lire : λλους et encore ·ετιρη·αδους·

Ligne 9 : επι τουτοις ou bien ενι τυποις.

Ligne 10 : le rythme dans le premier membre est irrégulier. Ou θεσμὰ τοῦ θεοῦ doit être scandé comme deux spondées, ou bien, si θεσμὰ τοῦ est un dactyle, θεοῦ appelle un mot non accentué à la pénultième du vers.

Ligne 11 : λουσάμενος ἐνὶ τύποις, mètre irrégulier, λουσάμενος est un choriambe, tandis que dans le premier membre, il était scandé λου σα με νος, et on ne voit pas la syllabe ou les syllabes qui précèdent d'ordinaire le premier dactyle. Le mètre de 10 et 11 semble être : καλά εἰσιν τὰ θεσμὰ τοῦ θεοῦ ⏑ ⏑ ′ ⏑ ⏑ ′ ⏑ ⏑ ′ ⏑ et : λουσάμενον ἐν Ἰορδάνῃ- ′ ⏑ ⏑ ′ ⏑ ⏑ ′-

Ligne 12 : Les deux derniers membres paraissent n'offrir pas, après μεγάλως, la matière de deux vers. Dans le dernier membre, le mot εἴη〈ς〉 semble réclamer la présence de ἵνα.

Ligne 14 : ξένους est scandé ξένοῦς dans le second membre : εἶπε tient-il la place de deux brèves et θεός celle d'un monosyllabe? Quoi qu'il en soit, εἶπεν est certainement un spondée (ligne 24) de même que εἰπών (ligne 9).

Ligne 16 : ε]ὐηγγέλιζε; on scande donc ευη comme un monosyllabe. Après βασιλείαν il faut un verbe ayant le sens de « entrer » ou de « recevoir ». ἐλοῦ[σι est acceptable mais peu satisfaisant. Au troisième même on peut mettre ποτρός devant εἶναι, mais la construction reste laborieuse. Lire : παισὶν δ' εὐηγγέλιζε λέγων — ′ ⏑ ⏑ ′ ⏑ ⏑ ′—

Ligne 17 : le scribe a pu écrire ραπιζμενος pour ῥαπισμένος qui doit être scandé ⏑ – – –; la lacune recevrait difficilement le mot ραπιζομενος pour ραπισμενος ην, il n'y faut pas songer. Au début du troisième membre, ῥοπήν pourrait bien avoir été répété.

Ligne 18 : θν φώτον, le trait horizontal marquant l'abréviation est certain sous le premier α de θ]ανατον de la ligne 17; on ne peut donc maintenir la lecture φῶς φώτων. On a objecté, afin de défendre cette dernière lecture, qu'un sigle abréviatif tout semblable se voyait au-dessus de la seconde syllabe de τρεφειν (ligne 23); mais il peut avoir servi à représenter la lettre ν finale. Cf. Joa., I, 17 : τοὺ πατρὸς τῶν φώτον.

Ligne 19 : Grenfell et Hunt considèrent leur restitution τ[α]δα[ναπ]αυλα comme une nécessité; ils font observer que τὸ[δ] ἀ[νάπ]αυμα *is perhaps the gentlest remedy*, étant donné que les trois syllabes de ἀνάπαυμα forment un dactyle. Après σκιρτήματα, il faut un mot comme ἀθλίων ou ἁγίων.

Ligne 21 : εἰς ἀεί peut être scandé comme trisyllabe.

Ligne 22 : nul indice du verbe employé dans le premier et le troisième membre de cette ligne; quant à στέμμαθ', est-ce un nominatif ou un accusatif? αγιω, l'ω est certain. Grenfell et Hunt proposent pour le troisième membre χωρὶς δὲ τὸ] πῦρ:

Ligne 23 : le trait diagonal après]ων peut s'expliquer par la supposition que le signe qui aurait précédé ψαλλ]ων était omis comme à la ligne 21[e] et que le trait était mis par erreur devant ψαλμους. Au troisième membre, après ψυχην·[·]τε, on pourrait aussi bien interpréter γ ou π que τ.

Ligne 25 : l'acrostiche se poursuivait-il dans cette ligne après qu'on avait employé l'Ω à la ligne précédente. C'est ce que l'état du papyrus ne permet pas de dire.

Après cette discussion, ligne par ligne, nous croyons pouvoir, à titre de suggestion, transcrire l'essai de restitution de l'hymne par M. E. Preuschen :

1 A· · · · · υν θεὸν αν ειπος
'Αθανατ· · · ·
['Αθά]νατον ζωὴν ἵνα λάβῃς
2 Βαρὺν θεσμὸν ἔφυγες ἀνόμου
Βα· · · · · ·
Β· · · νικ αὐτὸν πρὸς ἀγάπην
3 Γάμον ἦλυθες βασιλῆος
Γάμον κ· · · · ·
Γ· · · · ἵνα μή σ' ἀφανίσῃς *(a)*
4 Δυσὶ ῥήμασι μηκέτι λάλει
Δίχα τῶν ἐπισ· · · ·
Δ· · · · · · · · ὅλας
5 Ἔρχονταί τινες προβατίνοις
Ἐν σχήμασιν ἔσωθεν λ[ύκοι]
Ε· · · · · · τε μακρόθεν.
6 Ζήτει ζῆσαι μεθ' ἁγίων
Ζήτει ζωὴν ἵνα λάβῃ〈ς〉
Ζή[τει τὸ πῦρ ἵνα] φύγῃ〈ς〉
7 Ἣν ἔμαθες ἐλπίδα κράτει
Ἣν ὥρισέν σε *(b)* ὁ δεσπότη[ς]
Η· · · · · · · · λον.
8 Θεὸς ἦλυθεν πολλὰ κομίσας
Θανάτου τριτόπημα τελέσα[ς]
Θ· · · · · · · · ους.
9 Ἰησοῦς ὁ παθὼν ἐπὶ τούτοις
ε'Ἰπὼν ὅτι νῶτα παρέχω
Ἵνα [μὴ] θανάτῳ περιπέσῃ〈ς〉
10 Καλά εἰσιν τὰ θεσμὰ τοῦ θεοῦ·
Κατὰ πάντα τύποις *(c)* ὑπομέν〈ω〉
Καλὴν ζωὴν ἵνα λάβῃς.
11 Λουσάμενος ἐν Ἰορδάνῃ,
Λουσάμενος ἐνὶ τύποις,
Λουτρὸν [τ]ὸ καθάρσιον ἔχω.
12 Μείνας ἐπειράζετ' ἐν ὄρει
Μεγάλως δ'[ὑπὸ τοῦ ἀνόμου?]
Μ· · · · · · · · · νης αὐτὸς εἴῃ.
13 Νῦν εἴργεσαι(?) κληρονομίαν
Νῦν καιρὸν ἔχ[εις] ὅτι [δίδως]
Νῦν τοῖς πεινῶσιν μεγάλως.
14 Ξένους εἶπεν θεὸς διατρέφειν,
Ξένους κα〈ι〉 μὴ δυν〈α〉μένους.
[Ξένιζ]ε τὸ πῦρ ἵνα φύγῃ〈ς〉·
15 Ὃν ἔπεμψεν πατὴρ ἵνα πάθῃ
Ὁ λαβὼν ζωὴν αἰ[ω]νί[αν]
[Ὁ λαβὼν κ]ράτος ἀθανασίας.
16 Παισὶν δ'[ε]ὐηγγέλιζε λέγων
Πτωχοι βασιλειαν
Π· · · · · · εἶναι κληρονομίας
17 Ῥαπιζ[όμενος] ἐνὶ τύποις
Ῥοπὴν ἵνα πάντα παρέχῃ
Ρ· · · · · · [θ]άνατον ἵν' ὀλέσῃ.
18 Σὺ θα[νὼν ἴ]ν' ἀναστασιν ἴδῃς
Σὺ τὸ φῶς ἵν' αἰώνι[ο]ν ἴδῃς
[Σὺ θεὸν] φώτων ἵνα λάβῃς.
19 Τὰ [δ'] ἀ[ναπ]αυλα λυπο〈υ〉μένων
Τὰ δὲ σκιρτήματα· · · · ·
[Τὸ δὲ πῦ]ρ φοβερὸν παρανόμοις.
20 Ὑπὸ τὴ[ν] χάριν ἦλθες ἀκόπως·
Ὑπάκουε πένησιν [αἰτοῦσιν],
[Ὑπερηφά]νως μηκέτι λάλει.
21 [Φοβερὸν· · · ·] ἐστὶ τὸ πῦρ
Φοβερὸν εἰς [ἀεὶ] χρόν[ον]
[Φοβερόν γε τ]ὸ πῦρ παρανόμοις
22 · · · · · · · · · · · ·
Χριστὸς καὶ στέμ[μ]αθ' ἁγίων
· · · · · · · πῦρ παρανόμοις
23 · · · · · · · · · · · ·
[Ψάλλ]ων ψαλμοὺς μεθ' ἁγίων.
Ψυχὴν [ὡς] πάντοτε τρέφειν.

24 . . . . . .
Ὧν ἔλαθες *(d)* μηκέτι λάθῃ
Ὧν εἶπέν σοι ἵνα λάβῃς
25 . . . . . .
. . . . θάνατον οὐκέτι δύνῃ.

(a) ἀφανίσῃ; *(b)* σοι; *(c)* τύπους; *(d)* ἔμαθες.

Il semble que la forme poétique, malgré cette laborieuse niaiserie de l'acrostiche, ait moins préoccupé l'auteur de l'hymne que l'enseignement moral qui s'y trouve renfermé. On ne peut manquer d'être frappé par la périodicité de certains tours de phrase ramenant les mêmes idées présentées dans les mêmes termes.

ligne 1 : ἀθάνατον ζωὴν ἵνα λάβῃς
l. 2 : ζήτει ζωὴν ἵνα λάβῃς
l. 10 : καλὴν ζωὴν ἵνα λάβῃς
l. 18 : [θεὸν] φώτων ἵνα λάβῃς

ligne 6 : ζήτ[ει τὸ πῦρ ἵνα] φύγῃς
l. 14 : ξένιζε τὸ πῦρ ἵνα φύγῃς

L'inspiration des livres des deux Testaments est presque partout sensible :

lignes 1-3 = Matth., v, 37; Iac. v, 12.
l. 5 = Matth., vii, 15.
l. 7 = Hebr., vi, 18.
l. 10 = Luc., xii, 50; Matth., xx, 22 sq.; Marc, x, 38 sq.
l. 13 = Is., lviii, 7-10; Ez., xviii, 17; Matth., xxv, 35, 42.
l. 15 = Matth., xviii, 3; Luc., xviii, 17.
l. 17-18 = Matth., v, 3; Luc., vi, 10; Jac., i, 17.
l. 19 = Luc., vi, 21-23.
l. 20 = Matth., x, 8; Matth., v, 42; Prov., iii, 34; Jac., v, 6.

On peut aussi relever quelques analogies d'expressions avec les Pères. Par exemple, quand l'auteur appelle le baptême λουτρὸν καθάρσιον, on se remet en mémoire Origène. *In Johannem*, vi, 17 : τὸ διὰ τοῦ ὕδατος λουτρόν, et saint Cyprien, *Epist.*, lxxiv, 5 : *peccata purgare et hominem sanctificare aqua sola non potest, nisi habeat Spiritum Sanctum.*

Bibliographie. — B. P. Grenfell et S. A. Hunt, *The Amherst Papyri*, gr. in-4°, London, 1900, part. 1, p. 23-28; *Christian Hymn.*, pl. ii; H. Leclercq, dans *Diction. d'archéol. chrét.*, t. i (1904), col. 366 sq. pl. h. texte; A. Harnack, dans *Sitzungsberichte der Berliner Akademie*, 1900, *Philol. hist. Klasse*, t. xlii, p. 986; E. Preuschen, *Ein altchristlicher Hymnus*, dans *Zeitschrift für d. neutestam. Wissenschaft und d. Kunde d. Urchristenthums*, 1901, t. ii, part. 1, p. 73-80; O. Bardenhewer, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1901, t. x, p. 332 sq.; C. Wessely, *Les monuments les plus anciens du christianisme écrits sur papyrus*, dans *Patrologia orientalis*, t. iv, fasc., 2, Paris, 1907, p. 205-209, n. 28; H. Leclercq, *Papyri, Ostraka et Tablai liturgiques*, dans F. Cabrol et H. Leclercq, *Monum. Eccl., liturg.*, t. i, part. 2, p. cxl-cxlv, n. 1.

II. Hymnographie hérétique. — La production littéraire des gnostiques, si on en juge d'après ce qui a échappé au naufrage des siècles, a dû être considérable, car elle nous a été conservée dans des pièces nombreuses et parfois d'une étendue considérable. On doit regretter que les orthodoxes soient moins copieusement représentés et on ne sait s'il faut féliciter les sectes gnostiques d'être représentées par un si grand nombre de monuments où l'abondance dispute si souvent la place à l'incohérence.

Au point de vue chronologique, il serait aventureux de fixer un rapport entre les sectes et nous croyons que le plus qu'on puisse dire, c'est que ces productions appartiennent à la période des trois premiers siècles.

Nous possédons quelques débris de la secte des Ophites. Origène [1] nous a conservé une sorte de cantique où ce qu'il y a de plus clair est un refrain ainsi conçu :

41 Ἡ χάρις συνέστω μοι, ναὶ, Πάτερ, συνέστω.

« Que la grâce soit avec moi, ainsi, Père, avec [moi.

Dans les *Philosophumena* [2], nous trouvons une pièce qui appartient peut-être à la même secte :

42 Νόμος ἦν γενικὸς τοῦ παντὸς ὁ πρώτιστος νόος·
τὸ δὲ δεύτερον ἦν τοῦ πρωτοτόκου τὸ χυθὲν χάος.
Τριτάτη ψυχὴ δ' ἔλαχεν ἐργαζομένη νόμον.
Διὰ τοῦθ' ὑδαρὸν μορφὴν περικειμένη
κοπιᾷ θανάτῳ μελέτημα κρατουμένη
ποτὲ]μὲν] βάσιλείαν ἔχουσα βλέπει τὸ φῶς,
ποτὲ δ' εἰς ἐλεεῖν ' ἐκριπτομένη κλαίει
(ποτὲ δὲ κλαίει, [καὶ ποτὲ] χαίρει,
ποτὲ δὲ κλαίει .[ποτὲ δὲ] κρίνεται,
ποτὲ δὲ κρίνεται .[ποτὲ δέ] θνήσκει,
ποτὲ δὲ γίνεται) ἀνέξοδος, ἡ μελέα κακῶν
λαβύρινθον ἐσῆλθε πλανωμένη.
Εἶπεν δ' Ἰησους· ἐσόρα, πάτηρ·
ἄθλημα κακῶν ἔτ' ἐπὶ χθόνα
ἀπὸ σῆς πνοιῆς ἀποπλάζεται
ζητεῖ δὲ φυγεῖν τὸ πικρὸν χάος,
κοὐκ οἶδεν ὅπως διελεύσεται,
Τούτου με χάριν πέμψον πάτερ.
σφραγῖδας ἔχων καταβήσομαι,
αἰῶνας ὅλους διοδεύσω,
μυστήρια πάντα δ' ἀνοιξω,
μορφὰς δὲ θεῶν ἐπιδείξω·
τὰ κρυπτὰ τε τῆς ἁγίας ὁδοῦ,
γνῶσιν καλέσας, παραδώσω

Lex genitrix universi erat prima intelligentia; | Secundum autem erat primogeniti effusam chaos. | Tertia locum sortita optinet anima quæ operatur legem.

Itaque aquosam formam induta. | Laborat morti subjecta eique exercitamentum; | Modo imperium habens intuetur locum. | Modo ad miseram conditionem dejecta luget | Modo plorat, et modo gaudet; | Modo luget, et modo judicatur; | Modo judicatur, et modo moritur; | Modo exitium non habet, misera malorum. | Labyrinthum intravit errabunda. | Dixit autem Jesus : Inspice, pater : | Concertatio malorum super terram | Ex iræ tuæ flatu vagatur | Querit autem [homo] fugere dirum chaos | Et nescit quomodo id transire possit, | Hujus gratia me mitte, pater; | Sigilla habens descendam; | Universos æones transibo; | Omnia mysteria aperiam; | Formas autem deorum ostendam | Et occulta viæ sanctæ præcepta | Nomine γνώσεως nuncupata tradam.

Dans la secte des naasséniens, nous trouvons une petite pièce conservée de même par les *Philosophumena*, v, 6 :

43 Ἀπὸ σοῦ πατὴρ
καὶ διὰ σὲ μήτηρ,
τὰ δύο ἀθάνατα ὀνόματα
αἰώνων γονεῖς,
πολῖτα οὐρανοῦ,
μεγαλώνυμε ἄνθρωπε.

A te pater | et per te mater, | duo immortalia nomina, | ævorum sator, | civis cœli, | inclyte homo.

Dans la secte des valentiniens, autre vestige également inséré dans les *Philosophumena*, vii, 37 :

44 Αἰθέρος πάντα κρεμάμενα πνεύματι βλέπω,
πάντα δ' ὀχούμενα πνεύματι νοῶ·
σάρκα μὲν ἐκ ψυχῆς κρεμαμένην,
ψυχὴν δὲ ἀέρος ἐξοχομένην.
ἀέρα δὲ ἐξ αἰθέρος κρεμάμενον.
ἐκ δὲ βυθοῦ καρποὺς φερομένους,
ἐκ μήτρας δὲ βρέφος φερόμενον.

[1] *Contra Celsum*, l. VI, n. xxxi, cf. *Monum. Eccles. liturg.*, t. i, part. 2, n. 5162. — [2] *Philosophumena*, l. V, n. x, cf. *Monum. Eccl. liturg.*, t. i, part. 2, n. 5165.

Ab æthere omnia suspensa spiritu tueor, | omnia autem vecta spiritu percipio; | carnem quidem ab anima suspensam, | animam autem ære evectam, | ærem autem ex æthere suspensum, | e Bytho autem fractus nascentes, | ex utero autem fetum crescentem.

Les *Acta Johannis* remontent au IIe siècle environ et nous ont été conservés dans le texte grec; ils contiennent deux hymnes qui ne sont pas seulement précieuses par leur antiquité :

45 Ὁ ἐκλεξάμενος ἡμας εἰς ἀποστολὴν ἐθνῶν,
ὁ ἐκπέμψας ἡμᾶς εἰς τὴν οἰκουμένην θεός,
ὁ δείξας ἑαυτὸν διὰ τῶν ἀποστόλων,
ὁ μὴ ἠρεμισας πώποτε ἀλλὰ ἀεὶ σώζων ἀπὸ κατα-
[βολῆς κόσμου,
ὁ διὰ πάσης φύσεως ἑαυτὸν γνωρίσας,
ὁ τὴν ἔρημον καὶ ἀγριωθεῖσαν φύσιν ἡμῶν ἥρεμον
[καὶ ἡσύχιον ποιήσας.
ὁ διψώσῃ αὐτῇ λόγους ἑαυτὸν δοὺς. [γούσης,
ὁ νεκρώσας τὸν ἀντίπαλον αὐτῆς εἰς σὲ καταφυ-
ὁ δοὺς αὐτῇ τὴν σὴν χεῖρα καὶ ἀνεγείρας τῶν ἐν
[ᾅδου πραγμάτων,
ὁ δείξας αὐτῇ τὸν ἴδιον ἔχθρόν,
ὁ τὴν εἰς σὲ γνώμην καθαρῶς πεποιημένος, Χριστὲ
Ἰησοῦ,
ὁ τῶν ἐπουρανίων δεσπότης καὶ τῶν ἐπιγείων
[νόμος,
ὁ τῶν ἀρείων δρόμος καὶ τῶν αἰθερίων φύλαξ,
ὁ τῶν υπογείων φόβος καὶ τῶν ἰδίων χάρις, δέξαι
[καὶ τοῦ σοῦ Ἰωάννου τὴν ψυχὴν τάχα ἡξιο-
μένην ὑπὸ σοῦ,
ὁ κἀμὲ φυλάξας μέχρι τῆς ἄρτι ὥρας καθαρὸν
[ἑαυτῷ καὶ ἀμιγῆ μίξεως γυναικός,
ὁ θελήσαντί μοι ἐν νεότητι γῆμαι ἐπιφανεὶς καὶ
[εἰρηκώς μοι Χρήζω σου, Ἰωάννη·
ὁ ἀσθένειάν μοι σωματικὴν προοικοδομήσας,
ὁ τρίτον μου βουληθέντος γῆμαι ὥρᾳ τρίτῃ ἐν τῇ
θαλάσσῃ μοι εἰρηκώς· Ἰωάννη, εἰ μὴ ἦς ἐμός,
[εἴασα ἄν σε γῆμαι,
ὁ επανοίξας μου τοῦ νοῦ τὰς ὄψεις καὶ τοὺς φαι-
[νομένους ὀφθαλμοὺς χαρισάμενος,
ὁ διαβλέψαντός μου καὶ τὸ ἀτενίσαι γυναικὶ ἐπι-
[γράψας ἐπαχθές,
ὁ τῆς προσκαίρου φαντασίας ῥυσάμενός με καὶ εἰς
[τὴν ἀεὶ μένουσαν φρουρήσας,
ὁ τῆς ἐν σαρκὶ ῥυπαρᾶς μανίας χωρίσας με,
ὁ τὴν ἀπόκρυφον νόσον φιμώσας τῆς ψυχῆς καὶ
[τὴν φανερὰν πρᾶξιν εκκοψας,
ὁ θλίψας καί ἐξορίσας τὸν ἐν ἐμοὶ στασιάζοντα,
ὁ ἄσπιλόν μου καὶ ἄθραυστον τὴν εἰς σὲ φιλίαν
[καταστήσας,
ὁ ἀνευδοίαστόν μου τὴν εἰς πίστιν δούς,
ὁ καθαράν μου τὴν εἰς σὲ γνώμην ὑπογράψας,
ὁ τῶν ἔργων τὸν ἐπάξιον ἀποδιδοὺς μισθόν.
ὁ ἐγκαταθέμενός μου τῇ ψυχῇ μηδὲν ἔχειν κτῆμα
[ἢ σὲ μόνον,
τί γὰρ σοῦ τιμιώτερον : νῦν ὅτε κύριε ἦν ἐπισ-
[τεύθην οἰκονομίαν σου ἐτελείωσα, ἀξίωσον
[με τῆς σῆς ἀναπαύσεως, τὸ ἐν σοὶ τέλειον
ἔργα ζόμενος, ὅπερ ἐστὶν ἄῤῥητος σωτηρία
καὶ πορευομένου μου πρὸς σὲ ὑποχωρησάτω πῦρ,
νικηθήτω σκότος,
ἀτονησάτω κάμινος,
σβεσθήτω γέεννα,
ἀκολουθησά τωσαν ἄγγελοι,
φωβηθήτωσαν δαίμονες,
θραυσθήτωσαν ἄρχοντες,
δυνάμεις σκότους πεσέτωσαν,
δεξιοὶ τόποι στηκέτωσαν,
ἀριστεροὶ μὴ μεινάτωσαν,
ὁ διάβολος φιμωθήτω,
ὁ σατανᾶς καταγελασθῆτω,
ἡ μανία αὐτοῦ ἠρεμησάτω,
ἡ ὀργὴ αὐτοῦ θραυσθήτω,
τὰ τέκνα αὐτοῦ παταχθήτω,
καὶ ὅλη αὐτοῦ ἡ ῥίζα ἀπορριζωθήτω·
καὶ δός μοι τὴν εἰς σὲ ὁδὸν ἀνύβριστον ἀνεπη-
[ρέαστον ἀνύσαι, ἀπολαβεῖν δὲ ἅπερ ὑπέσχουτοῖς
[καθαρῶς βιοῦσιν καὶ σεμνὸν ἠγαπηκόσι βίον

Qui elegisti nos in apostolatum gentium, | qui nos misisti per terram, Deus, | qui per apostolos teipsum manifestasti, | qui nullo loco quiescis sed semper salvificasia constitutione mundi, | tu qui per omnem creaturam te ipsum revelasti, | qui naturam nostram orbatam et sævam, qu etam fecisti et lenam, | qui illi verba sitienti teipsum præbuisti, | qui occidisti hostem ejus ad te confugientis, | qui dedisti ei manum tuam et salvasti eum de operibus inferni, | qui ei proprium manifestasti inimicum, | qui tui cognitionem perfecisti, Christe Jesu, | cœlestium magister lexque terrestrium, | aeriorum cursus ac luminis custos, | timor eorum quæ sub terra sunt et tuorum benevolentia, suscipe et animam famuli tui Johannis, a te jam revocandam, tu qui me custodisti ad hanc usque horam immaculatum tibi et purum a mulieris consortio, | qui mihi adolescenti nubere cupienti, adparuisti et dixisti : Te mihi opus est Johannes, | qui ægritudinem mihi corporalem reservasti, | qui mihi tertio volenti nubere, hora tertia, in medio maris dixisti : Johannes, nisi tu meus esses condedissem tibi nuptias, | qui aperuisti aures intelligentiæ meæ, oculosque perspicuos mihi largitus es, | qui, mihi mulierem consideranti ejus conspectum perniciosum mihi demonstrasti, | qui me a transeunte specie eripuisti et in sempiterna visione custodisti, | qui ab insania sordeque carnis me removisti, qui occultum constrinxisti vitium et facinus impedisti manifestum, | qui elisisti et exterminasti in me seditionis fautorem, | qui immaculatum integrumque tui amorem in me constituisti, | mihique firmam in te fidem dedisti, | qui puram tui cognitionem indicasti mihi, | qui dignam operum retribuis mercedem, | qui inseruisti animæ meæ nihil præter te concupiscere, | quid enim te æstimabilius es, nunc Domine, cum opus mihi creditum perfeci requiem tuam mihi concede operans quod in te perficitur, id est salutem ineffabilem. |

Dum ad te venio ignis recedat, | vincatur umbra, | languescat caminus, | extinguatur gehenna, | comitentur me angeli, | terreantur dæmones, | conterantur potestates, | cadant caliginosæ virtutes, | pateant dextra loca, | sinistra non subsistant, | diabolus constringatur, | satanas irrideatur, insania ejus submittatur, | furor ejus conteratur, | percutiatur ejus progenies, | universaque radix diabolica eradicetur, | dona etiam ut meum ad te cursum irreprehenso et inoffenso pede perficiam et quæ tu his qui pure et sancte vixerint promisisti recipiam.

46 Καὶ αἰτήσας ἄρτον ηὐχαρίστησεν οὕτως λεγων·
Τίνα αἶνον ἢ ποίαν προσφορὰν ἢ τίνα εὐχαριστίαν
[κλῶντες
τὸν ἄρτον ἐπονομάσωμεν, ἀλλ' ἢ σὲ μόνον;
δοξάζομέν σου τὸ ὑπὸ τοῦ πατρὸς λεχθὲν ὄνομα,
δοξάζομέν σου τὸ λεχθὲν διὰ υἱοῦ ὄνομα.
δοξάζομέν σου τὴν διὰ τῆς θύρας εἴσοδον,
δοξάζομέν τὴν δειχθεῖσαν διά σοῦ ἡμῖν ἀνάσ-
δοξάζομέν σου τὸν σπόρον. [τασιν·
τὸν λόγον,
τὴν χάριν,
τὸν ἀνεκλάλητον μαργαρίτην,
τὸν θησαυρόν,
τὸν ἄροτρον,
τὴν σαγήνην
τὸ μέγεθος,
τὸ διάδημα,
τὸν δι' ἡμᾶς λεχθέντα υἱὸν ἀνθρώπου,
τὴν ἀλήθειαν,
τὴν ἀνάπαυσιν,

τὴν γνῶσιν,
τὴν δύναμιν,
τὴν ἐντολήν,
τὴν παρρησίαν,
τὴν ἐλευθερίαν,
τὴν εἰς σὲ καταφυγήν.
σὺ γὰρ μόνος κύριος, ἡ ῥίζα τῆς ἀθανασίας,
καὶ ἡ πηγὴ τῆς ἀφθαρσίας,
καὶ ἡ ἕδρα τῶν αἰῶνων.

Et petens panem, gratias egit, dicens : | Quæ laus, quæ oblatio, quæ gratiarum actio in hac | panis fractione tibi est offerenda, et tibi soli? | Glorificamus nomen tuum a Patre effatum, | Glorificamus nomen tuum a Filio effatum, | Glorificamus introitum tuum per portam, | Glorificamus resurrectionem per te revelatam, | Glorificamus in te, semen, verbum, gratiam, ineffabilem margaritam, thesaurum, aratrum, rete, magnitudinem, diadema, Filium hominis nobis annuntiatum, veritatem, pacem, scientiam, fortitudinem, regulam, sinceritatem, libertatem, interiorem habitationem. | *Solus enim dominus es, radix immortalitatis, | fons incorruptionis, | basis sæculorum.*

Ce ne sont pas les seuls monuments de l'hymnographie gnostique ou hérétique dans la primitive Église, mais d'autres pièces sont tellement étendues qu'elles se sauraient trouver place ici. Nous les avons déjà groupées dans les *Monumenta Ecclesiæ liturgica*, t. I, pars. 2, n. 5167 : cinq cantiques; n. 5174-5215 : les odes dites de Salomon, dont nous reparlerons plus tard; n. 5216-5233: dix-huit psaumes dits de Salomon; n. 5239, 5241, 5245, 5247, 5250, 5252, 5254, 5256, 5258, 5260 à 5265, 5267-5282; hymnes de la *Pistis Sophia;* n. 5283-5285: hymnes du papyrus Brucianus; n. 5286-5294, onze hymnes du *Liber Adami*, c'est-à-dire un cantique à refrain, trois hymnes alphabétiques, trois hymnes des bienheureux, des anges, des splendeurs, de l'envoyé-pur, un cantique du Jourdain.

Voici encore pour clore cette série quelques pièces très brèves; une épiclèse de l'hérétique Marcos, *ibid.*, n. 5168 :

47 Ἡ πρὸ τῶν ὅλων
ἡ ἀνεννόητος καὶ ἄῤῥητος χάρις
πληρώσαι σου τὸν ἔσω ἄνθρωπον
καὶ πληθύναι ἐν σοὶ τὴν γνῶσιν αὐτῆς,
ἐγκατασπείρουσα τὸν κόκκον τοῦ σινάπεως
εἰς τὴν ἀγαθὴν γῆν.

Illa, quæ est ante omnia, incomprehensibilis et ineffabilis gratia impleat tuum intus hominem et augeat in te intelligentiam sui, inspargens granum sinapis in bonam terram.

Un fragment des odes de Montan, *ibid.*, n. 5170.

48 Μίαν ὁ Χριστὸς ἔχει τὴν φύσιν καὶ τὴν ἐνέργειαν καὶ τῆς σαρκὸς καὶ μετὰ τῆς σαρκὸς ἵνα μὴ διάφορος γένηται ἀνόμοια καὶ διάφορα πράττων.

Unam habet Christus naturam et voluntatem carnis et cum carne ne dissimilis fiat et agat discrepantia et repugnantia.

Un fragment de psaume d'Hierax, *ibid.*, n. 5171 :

49 Ἔδειξέ μοι ὁ ἄγγελος περὶ πάντων ἐμπροσθέν μου, καὶ ἔδειξέμοι, καὶ εἶπε· Τίς ἐστιν ὁ ἐν δεξιᾷ τοῦ θεοῦ; Καὶ εἶπα· Σὺ οἶδας, Κύριε, Λέγει· Οὗτός ἐστιν ὁ Ἀγαπητός. Καὶ τίς ἐστιν ὁ ἄλλος ὁ ὅμοιος αὐτῷ ἐξ ἀριστερῶν ἐλθών; Καὶ εἶπα. Σὺ γινώσκεις, τουτέστι τὸ ἅγιον Πνεῦμα τὸ λαλοῦν ἐν σοὶ καὶ ἐν τοῖς προφήταις· Καὶ ἦν, φησὶν, ὅμοιον τῷ Ἀγαπητῷ.

Ostendit mihi angelus de omnibus coram me, et ostendit mihi, et dixit : Quis est ad dexteram Dei? Et dixit : Tu scis, Domine; Tum ille : Hic est dilectus. Et quis est alter ei similis qui a sinistra venit, et dixit; Tu nosti, hic est Spiritus sanctus, qui in te loquitur et in prophetis. Et erat, inquit, similis Dilecto.

On sait que, tirant de l'Écriture le principal de ses psaumes liturgiques, l'Église avait admis de bonne heure, et nous venons d'en citer nombre d'exemples, des chants qui ne pouvaient se réclamer que de l'inspiration individuelle. *Ut quisque de scripturis sanctis vel de proprio ingenio potest, provocatur in medium Deo canare*, écrit Tertullien [1]; tandis que nous lisons dans Eusèbe [2] citant un anonyme (probablement Hippolyte) qui dans un ouvrage contre Artémon s'exprimait ainsi: « Combien d'hymnes et de chants écrits dès l'origine par les frères croyants célèbrent le Christ comme le Verbe de Dieu et proclament sa divinité! »

Les hérétiques s'emparèrent du moyen que leur ménageait cette tolérance pour insinuer dans les masses, à la faveur du rythme et de l'harmonie, des doctrines dont l'exposé abstrait eût rebuté les esprits mal préparés aux spéculations. Déjà les gnostiques avaient usé largement de ce moyen de propagande. Marcion et Valentin vinrent à Rome vers le milieu du IIe siècle et y répandirent des psaumes de leur composition. *Sed remisso Alexandro cum suis syllogismis, quos in argumentationibus torquet, etiam cum psalmis Valentini, quos magna impudentia quasi idonei alicujus auctoris interserit...*, nous apprend Tertullien [3]; *Nobis quoque ad hanc speciem psalmi patrocinabuntur, non quidem apostatæ et hæretici et platonici Valentini, sed sanctissimi et receptissimi prophete David* [4]. Même témoignage dans Origène [5]. Un extrait d'un psaume de Valentin nous a été conservé par Hippolyte. Voir ci-dessus, n. 44 [6].

Un psaume de Basilide est mentionné dans un texte d'Origène [7].

Bardesane avait composé un psautier gnostique de cent cinquante psaumes ou hymnes, aidé pour cela par son fils Harmonius. « Il offrit aux gens sains, dit saint Ephrem, le poison amer dissimulé par la douceur [8]. » Voir *Dictionn.*, t. II, col. 493-494.

Les marcionistes n'en firent guère moins, le fait est attesté par l'auteur arabe traduit par Abraham Echellensis : *Psalmos, quos recitent inter preces fundendas alios a Davidiis psalmis sibi effinxerunt* [9]. Toutefois la paternité de ces psaumes n'est pas explicitement attribuée à Marcion lui-même dans ce passage. On lit, dans les dernières lignes du fragment de Muratori (lignes 82-84) : *Quin etiam novum psalmorum librum Marcioni conscripserunt*, mais cette fin est si gâtée qu'on n'en peut déduire aucune donnée certaine. Le défi de Tertullien à Marcion [10] : *Edat aliquem psalmum*, etc., semble impliquer que dans les premières années du IIIe siècle aucun hymne marcioniste ne circulait encore.

Nous avons donné (voir ci-dessus, n. 43) un hymne naassénien en anapestes logaédiques d'après les *Philosophumena* [11]. Le document est très caractéristique du christianisme gnostique : c'est comme un sommaire de

[1] Tertullien, *Apologeticum*, c. XXXIX. — [2] Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. V, c. XXVIII. — [3] Tertullien, *De carne Christi*, c. XVII, *P. L.*, t. II, col. 781. — [4] Tertullien, *op. cit.*, c. XX, *P. L.*, t. I, col. 786. — [5] Origène, *In Job*, dans Pitra, *Anal. sacra*, 1884, t. II, p. 368; cf. *P. G.*, t. XVII, col. 80. — [6] *Philosophumena*, l. VI, c. XXXVII, édit. Duncker et Schneidewin, p. 290. — [7] Origène, *In Job*, dans Pitra, *Anal. sacra.*, t. II, p. 368. — [8] *S. Ephræmi Syri opera syriace et latine*, édit. Assemani, Romæ, 1737-1743, t. II, p. 554; Sozomène, *Hist. eccles.*, l. III, c. XVI, *P. G.*, t. LXVII, col. 1090. — [9] Mansi, *Conc. ampliss. coll.*, t. II, col. 1057; cf. Maruta de Maipherkat, dans *Kirchengeschiche Studien*, de Knöpfler, Schrors et Sdralek, 1898, t. IV, fasc. 3, p. 17. — [10] *Adv. Marcionem*, l. V, c. VIII. — [11] *Philosophumena*, l. V, c. II, 6-11; A. Harnack en a donné une recension dans *Sitzungsberichte* de l'Acad. de Berlin, 1902, t. I, p. 542-545.

l'enseignement de la « Gnose » dont le nom apparait au dernier vers. Ce serait en quelque manière un chant d'introduction par lequel les initiés étaient préparés à de plus complètes révélations.

D'autres sectes encore composèrent des hymnes, qui, s'incrustant dans les mémoires, voltigeant sur les lèvres, devaient seconder puissamment leur dialectique. Les Actes gnostiques de Thomas [1] contiennent deux hymnes passablement obscures; les Actes gnostiques de Jean en contiennent deux également (voir ci-dessus, n. 45, 46) [2]; l'origine gnostique des *Odes de Salomon*, qu'on a tellement commentées et dont on a tiré si peu de chose, parait aujourd'hui probable [3].

Les carpocratiens avaient des hymnes à la mémoire d'Épiphane, fils de Carpocrate [4].

Nous possédons peut-être encore une composition poétique étroitement inspirée de la pensée et des règles énoncées par Bardesane. La recension syriaque des Actes de saint Thomas a seule conservé une hymne gnostique sur l'âme [5]. Il est tout à fait probable que cette hymne est d'origine syriaque; elle aura été intercalée dans les actes composés eux aussi en syriaque en Orient et traduits en grec en Occident [6]. Ces actes semblent en effet avoir été écrits à Édesse et appartenir à l'école de Bardesane. L'époque de leur composition est l'année 232, date de la victoire d'Alexandre-Sévère sur Artaxerxès et du transfert des reliques de l'apôtre à Édesse.

Le caractère gnostique de l'hymne est incontestable, mais la nuance exacte de ce gnosticisme est chose moins apparente, ainsi que l'orateur et la date du morceau. Le manque de points de comparaison dans la littérature syriaque du IIe au IVe siècle et l'absence d'écrits inspirés par une croyance opposée rendent à peu près superflus les efforts tentés pour aboutir à des déterminations précises. Ce qui est également hors de contestation, c'est que l'hymne n'a aucun rapport avec la doctrine manichéenne alors florissante dans ces mêmes contrées [7]. Quoique saint Éphrem appelle Bardesane, « le maître de Mani [8] », la différence était profonde entre leurs doctrines, si profonde qu'un manichéen, An Nadîm, réfutera le bardesanisme [9]. Un simple coup d'œil jeté sur le poème montre à quel point cette composition est étrangère et contraire au manichéisme.

L'idée est que l'âme est envoyée du ciel sur la terre en vue d'accomplir une mission divine: cette simple supposition est inacceptable au point de vue manichéen. Il est tout à fait remarquable que saint Ephrem, à qui il faut toujours recourir à propos de Bardesane, résume ses griefs contre lui sous trois chefs : 1° négation de la résurrection et séparation de l'âme et du corps considérée comme un bienfait [10]: 2° naissance du « Fils de la Vie « due au rapprochement d'une mère divine et du « Père de la Vie [11] »; 3° subordination des choses de l'éternité au dieu suprême [12]. Or ces trois chefs-d'œuvre reparaissent distinctement dans l'hymne de l'âme. Il y a là pour le moins une présomption d'origine qui ne doit pas être négligée. Nöldeke en avait conclu, un peu précipitamment, que l'hymne était le propre ouvrage de Bardesane. Faudrait-il le classer parmi les hymnes *madrâshê* ou parmi les cent cinquante psaumes *zĕnūsāthā* dont nous a parlé saint Ephrem [13]? Hort, pour éviter de se prononcer, a supposé que saint Ephrem attribuait à Bardesane les compositions dues à Harmonius. Il est absolument impossible de découvrir dans l'*Hymne de l'âme* aucun indice qui permette de l'attribuer au père plutôt qu'au fils, ni même à l'un ou à l'autre. Macke s'efforce de démontrer que l'une des rapides citations que fait saint Ephrem d'après Bardesane, consistant en deux lignes, est du mètre hexasyllabique et non pentasyllabique. Mais il n'y aurait dans ce fait rien de remarquable, car il n'est dit nulle part que Bardesane fit usage exclusivement du mètre pentasyllabique et, par contre, saint Ephrem nous a appris que Bardesane avait « introduit des mètres. Enfin Nöldeke a fait observer que la mention des « Parthes », comme du peuple qui gouverne l'Orient, favorise l'hypothèse qui veut que l'hymne aurait été composée avant la chute de la dynastie parthe, en 224. L'allusion faite à Maishau, comme à une ville importante pour le commerce, fortifie cette explication.

Le poème est écrit en vers hexasyllabiques: l'éditeur, M. A. A. Bevan, a fait remarquer que les vers sont disposés de façon à former des couplets de deux vers dont le premier est souvent étroitement lié pour le sens avec le second après lequel il y a toujours une petite pause.

Pendant des siècles, les sectes hétérodoxes se feront une arme de la poésie populaire et provoqueront des ripostes parmi les catholiques. Arius, empruntant des airs profanes, fabrique des chants à l'usage des matelots, des meuniers, des voyageurs. Ce fut pendant son séjour à Nicomédie qu'il composa son principal ouvrage, sous le titre de Θάλεια, c'est-à-dire *Le Banquet*. Il n'en reste que des fragments dans les ouvrages de saint Athanase; il était, à ce qu'il paraît, composé partie en prose et partie en vers. Le succès obtenu suggère à l'hérésiarque de recourir à cette forme légère et bachique pour composer les chants dont nous venons de parler [14].

Nous avons cité l'hymne apocryphe du Christ qui circulait chez les priscillianistes. Voir ci-dessus, n. 25 et 26.

Les donatistes eurent aussi leurs hymnes. Parménianus, un des chefs les plus remarquables de cette hérésie, n'avait pas dédaigné de rédiger un recueil de *Psaumes* pénétrés de l'esprit donatiste [15] : *Parmenianus*

[1] E. Preuschen, *Zwei gnostiche Hymnem ausgelegt*, in-8°, Giessen, 1904. — [2] Th. Zahn, *Acta Johannis*, in-8°, Erlangen, 1880, p. 220 sq. — [3] *Monum. Eccles. liturg.*, t. I, part. 2, n. 5174-5215. — [4] Clément d'Alexandrie, *Stromata*, l. III, c. II, n. 5. — [5] W. Wright, *Apocryphal Acts of the Apostles*, in-8°, London, 1871, réédités dans Bedjan, *Acta martyrum et sanctorum*, in-8°, Paris, 1892, t. III, avec des variantes et de nombreuses additions d'après un ms. de Berlin; l'édition de Bedjan ne contient pas l'*Hymne de l'âme*, pas plus que la rédaction grecque dans Max Bonnet, *Acta Thomæ*, dans *Die apokryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden* de Lipsius, in-8°, Braunschweig, 1883, t. I, p. 232. Le caractère gnostique de ce morceau a été signalé pour la première fois par Nöldeke, dans *Zeitschrift der deuts. morgenland. Gesells.*, 1870, t. XXV, p. 670. Il en a été fait depuis deux traductions allemandes; Karl Macke, dans *Theologische Quartalschrift* de Tubingen, 1874, p. 3-70; Lipsius, *op. cit.*, t. I, p. 293-300; t. II, p. 422; et deux traductions anglaises : A.-A. Bevan, *The Hymn of the Soul contained in the syriac Acts of S. Thomas, re edited with an english translation*, dans *Texts and studies*, in-8°, Oxford, 1897, t. V, n. 3; F. Burkitt, *The Hymn of Bardeisan rendered into english*, in-8°, London, 1899. Voir encore sur l'hymne syriaque de l'âme qui serait un ouvrage marcionite de Cerdon lui-même, *The journal of theological Studies*, 1918, t. XIX, p. 145-160. — [6] Telle est la conclusion à laquelle s'arrête M. Macke et après lui M. Nöldeke, Cf. A. Harnack, *Die Chronologie der altchristl. Literatur*, in-8°, Leipzig, 1897, t. I, p. 545-549. — [7] Spiegel, *Eränische Altertumskunde*, in-8°, Leipzig, 1873, t. II, p. 195-232; Kessler, *Mani*, in-8°, Berlin, 1889 et les correctifs indiqués par Nöldeke, dans *Zeitschrift des deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1899, p. 535-549, 1900, p. 399. — [8] S. Ephræm Syri, *Opera*, édit. Overbeck, Oxford, 1865, p. 63. — [9] Flügel, *Mani*, in-8°, Leipzig, 1862, p. 73-102. — [10] *S. Ephræmi carmina nisibena*, édit. Bickell, Leipzig, 1866, hymnes 46 et 51. — [11] Edit. Assémani, t. II, p. 557. — [12] Nöldeke, *op. cit.*, 1871, p. 670-679. — [13] Macke, *op. cit.*, 1874, p. 51. — [14] Philostorge, *Hist. eccles.*, l. II, c. II; Hefele-Leclercq, *Histoire des conciles*, t. II, p. 376, note 1. — [15] Cf. *Prædestinatus*, XLIII.

a Parmeniano qui per totam Africam libros contra nos conficiens et novos Psalmos faciens *circumibat* [1]. Pour combattre cette propagande, saint Augustin composa le *Psalmus contra partem Donati* [2], dont il nous dit le but: *Volens enim causam donatistarum ad ipsius humillimi vulgi et omnino imperitorum atque idiotarum notitiam pervenire* [3].

Cette rivalité sur le terrain théologique prenait un tour d'expression qui n'allait pas, sans doute, sans inconvénients, car le canon 59 du concile de Laodicée, tenu entre 343 et 381, est ainsi conçu: « On ne doit pas lire dans l'église des psaumes composés d'autorité privée ni des livres qui ne sont pas canoniques, mais on ne doit lire que les livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament [4]. » Cette défense fut, semble-t-il, assez peu observée.

« Il était donc naturel que les montanistes tirassent parti, eux aussi, d'un procédé dont l'expérience avait démontré l'efficacité. D'ailleurs tout sentiment passionné — et l'on sait à quel degré leur foi l'était — se mue presque spontanément en strophes et en mélodies [5]. Dans un passage de l'*Adversus Marcionem*, l. V, c. VIII, Tertullien paraît bien faire une allusion directe à des psaumes proprement montanistes, quand, s'adressant à Marcion, il lui jette ce défi : « Que Marcion exhibe les dons de son Dieu — des prophètes qui aient parlé non point d'après la raison humaine, mais d'après l'Esprit de Dieu; qui, aussi, aient prédit l'avenir et révélé les secrets des cœurs; *qu'il produise quelque psaume*, quelque vision, quelque oraison spirituelle (articulée) en extase, autrement dit, en égarement d'esprit (*in amentia*)...; qu'il me prouve encore qu'une femme ait prophétisé dans son entourage parmi ses grandes, ses plus saintes femmes. Je dirai, moi: si toutes ces manifestations je les puis démontrer plus aisément et, bien entendu, en parfaite harmonie avec les règles, les plans et la discipline du Créateur, nul doute que le Christ, Esprit, Apôtre ne soient du côté de mon Dieu. » Il y a dans ce passage une préoccupation manifeste d'évoquer les traits par lesquels saint Paul [6] caractérise les charismes dont il veut régler l'usage et parmi lesquels il semble que l'hymnologie improvisée ait été comptée [7]. Mais une autre arrière-pensée se trahit d'un bout à l'autre du morceau, et certains termes, choisis à dessein, par exemple l'allusion à l'extase, aux femmes saintes entre toutes et bénéficiaires du don de prophétie, en précisent la portée. Tertullien prétend bien énumérer les privilèges célestes dont justement la cohorte montaniste, à laquelle son cœur appartient désormais, se juge gratifiée, en sorte que les signes de l'orthodoxie véritable, tels qu'il somme Marcion de les produire, sont justement ceux dont les siens se peuvent prévaloir. Parmi ces signes, les *Psaumes* ont leur place.

« On voit dès lors le prix qu'aurait le fragment de la *Doctrina Patrum*, si réellement il fournissait un spécimen de chants montanistes. Voir ci-dessus, n. 48. Mai avait tiré ce texte d'un recueil intitulé *Doctrina Patrum de incarnatione Verbi* qu'il avait découvert dans deux manuscrits de la Vaticane, sans aucune indication d'auteur. Il attribua l'ouvrage au prêtre Anastase, d'après Sirmond, qui avait lu ce nom dans un manuscrit du collège de Clermont. Les parties relatives à des œuvres perdues d'écrivains ecclésiastiques furent seules éditées par Mai [8]. M. Fr. Diekamp a publié l'ouvrage complet d'après cinq manuscrits [9]; il les considère comme le plus important des nombreux florilèges de l'époque byzantine à ses débuts et il en place la rédaction entre 685 et 726. C'est Bonwetsch, qui, grâce à une indication de Th. Zahn, y signala le premier l'extrait de Montan : ἐκ τῶν ᾠδῶν.

« Le morceau figure à côté d'extraits d'Hébion, de Paul de Samosate, de Nestorius, de Théodore de Mopsueste, de Manès, d'Apollinaire de Laodicée, etc., en vue de bien démontrer dans quelle triste compagnie se fourvoient οἱ μίαν ἐνέργειαν καὶ θέλησιν ὁμολογοῦντες ἐπὶ Χριστοῦ τοῦ θεοῦ; mais est-il authentique? A lire le fragment, on reçoit tout de suite l'impression d'être en présence d'un morceau de prose, aux articulations nettes et aux oppositions balancées. Un examen plus attentif confirme ce pressentiment. De quelque façon qu'on le scande, on n'y peut retrouver aucune les séries métriques connues. Dès lors quelle vraisemblance qu'il s'agisse d'un passage de psaume? On imagine plus volontiers les psaumes montanistes comme des chants jaillis spontanément de cœurs émus et respirant l'ardeur des renoncements ascétiques, la folie de la croix, que sous les espèces de formules dogmatiques, du genre de celle que nous offre l'extrait de la *Doctrina Patrum* [10]. »

III. Hymnographie de l'Église grecque. — L'hymnographie grecque comprend toute composition offrant une forme mesurée ou par le rythme ou par le mètre prosodique, dans les livres ecclésiastiques des grecs. On a longtemps répété que les seuls cantiques de l'Église grecque, régulièrement mesurés, avaient conservé les mètres de la prosodie classique; ce qui réduisait toute l'hymnographie grecque à trois canons de S. Jean Damascène réservés aux fêtes de Noël, de l'Épiphanie et de la Pentecôte.

Léon Allatius (voir ce mot) a étudié les vingt-trois livres de l'Église grecque, dont il parle longuement, sans signaler nulle part aucune forme métrique. Un passage d'une de ses dissertations peut résumer ce qu'il voyait dans les hymnes grecques et fournir quelques notions préliminaires : *CANONES in ODAS dividuntur, odæ in TROPARIA, ex quibus componuntur, singulæ namque troparia continent aut plura aut pauciora, quum eorum numerus determinatus non sit. Troparia quandoque libera ac vaga relinquuntur, quandoque primis litteris, quasi annulis in verbis veluti catenula inseruntur, quam ACROSTICHIDE auctores vocant. Quidam Alphabeti ordinem servant, ita ut primum canonis troparium ab* A *incipiat, in* Ω *ultimum desinat (id est, æque incipiat); alii in acristichide* Θεοτόκια *(troparia sunt odarum postrema in honorem Virginis concinnata) includunt, alii extra eam suo modo agi ferrique sinunt* [11].

Un contemporain d'Allatius, le jésuite S. Vagnereck, auteur d'une *Pietas Mariana*, a lu la longue série des Ménées et soupçonna quelque chose d'une poésie évanouie : *Aliud reponendum non habes*, écrit-il, dans la préface de son livre, *quam ideo vocari odas a græcis quod in strophas dividantur imitatione odarum, cum præsertim ex usu vulgari significet oda, quidquid cantatur... Non proinde ambigam Menæorum innumeras odas in quibus nullum iambi vestigium lucet, in suis*

[1] P. Monceaux, dans *Journal des savants*, 1909, p. 19. — [2] *Corp. script. Eccles. lat.*, t. LI, p. 3 sq. — [3] *Retractationes*, l. I, c. XVIII, dans *Corp. script. Eccl. lat.*, t. LI, p. 16. — [4] Hefele-Leclercq, *Histoire des conciles*, t. I, part. 2, p. 1025. — [5] C'est le réveil religieux du XVIIIe siècle qui donna au pays de Galles son hymnologie; cf. Bois, *Le réveil au pays de Galles*, p. 34 sq. : Lombard, *La glossolalie*, p. 212. — [6] I Cor., XIV, 25-26. — [7] Cf. E. de Faye, *Étude sur l'origine des Églises*, p. 253. — [8] *Doctrina Patrum de incarnatione Verbi*, dans Ang. Mai, *Scriptorum veterum nova collectio*, in-4°, Romæ, 1833, t. VII, p. 69. — [9] Fr. Diekamp, *Doctrina Patrum de incarnatione Verbi. Ein griechisches Florilegium aus der Wende des siebenter und achten Jahrhunderts, zum ersten Male wollständig herausgegeben und untersucht*, in-8°, Münster, 1907, p. 306, ligne 7-10. L'éditeur n'est pas éloigné d'attribuer, lui aussi, au prêtre Anastase le Sinaïte, tout au moins la première rédaction du traité jusqu'au n. 31. J. Stiglmair, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1909, t. XVIII, p. 14-40, préfère Anastase l'apocrisaire. — [10] P. de Labriolle, *La crise montaniste*, in-8°, Paris, 1913, p. 60-68. — [11] Allatius, *De Georgiis*, n. 72.

omnibus strophis ex mera omnino prosa constare [1]. Vagnereck dut renoncer d'abord à une analogie vainement poursuivie avec les mètres antiques. Il descendit trop bas, jusqu'à cette versification que les Byzantins ont appelée *vers politiques*, et s'efforça péniblement d'en trouver, sous la poésie des mélodes, la forme lourde et barbare. Il échoua de nouveau et conclut, comme on vient de le lire, que « ces hymnes ne sont appelées odes que parce qu'on les chantait et divisait en strophes. »

Gretser, autre jésuite, après avoir traduit et publié plusieurs de ces pièces, déclare que *hymni græcorum syllabarum modulos et quantitatem spectes* [2]; et Papebroeck déclare qu'il n'existe certainement aucun mètre poétique dans les canons des grecs : *Certe nulli poetico metro astrictos græcorum canones, potuisse non magne contentione animi ad certas litteras in cuiusque strophæ principio inveniendas, nullo inter se ordine connexas, a quacumque libera voce ordiri* [3]. Il s'étonne des éloges donnés à leurs auteurs et s'impatiente des entraves comme de l'importance de l'acrostiche, étant prêt, pour sa part, à improviser une pareille poésie, comme il traduit au courant de la plume de longs cantiques des Ménées, sans déranger une seule lettre de l'acrostiche, fût-il alphabétique. Le P. de Bye n'osa ou ne put s'affranchir des décisions de Papebroeck dans sa traduction de l'office commun de saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostome.

L'étude des compositions de saint Joseph l'Hymnographe ne révéla rien de nouveau à Hippolyte Maracci, qui répéta les propres termes de Vagnereck : *Ambigendum non est Menæorum innumeras odas, in quibus nullum iambi vestigium lucet... ex mera omnino prosa constare* [4].

Soixante ans plus tard, Ange-Marie Quirini donna la traduction latine d'une portion considérable de l'office quadragésimal des grecs, dans lequel il ne découvrit rien de plus que ses devanciers [5]. Presque tous les cantiques du *Triodion*, strophes par strophes et jour par jour, passèrent sous sa plume; il compulsa les poésies de saint Théodore Studite, de son frère Joseph de Thessalonique et de bien d'autres encore; il n'y reconnut pas un seul vers et disserta longuement sur tous ces prosateurs qu'il appelait hymnographes sans en pouvoir donner la raison. Son opinion fit loi désormais et Arevalo écrivait vers la fin du XVIII[e] siècle : « Le savant cardinal examine si les odes de l'office ecclésiastique des grecs sont en vers et en quelles espèces de vers. Vagnereck avait déjà élucidé la question : tous deux volontiers prononcent que dans la plupart de ces cantiques il n'y a que de la prose : *hæc pleraque cantica oratione prosa esse conscripta* [6].

Ce qui ne pouvait qu'affermir cette opinion, c'est l'insuccès final et décourageant de l'opinion contraire. Deux bénédictins du monastère de Saint-Ouen de Rouen avaient d'abord pensé découvrir ce qui avait échappé à tout le monde et, un peu prématurément, s'en étaient vantés. Dom Toustain et dom Tassin, qui devaient laisser leurs noms associés en tête du *Nouveau traité de diplomatique*, s'attachaient alors à la préparation d'une édition des œuvres de saint Théodore Studite et adressaient au cardinal Quirini une lettre imprimée pour lui révéler une poésie cachée dans les tropaires du Studite. Voici le titre de cet écrit : *Angelo M. Quirino episcopo Brixiensi, S. R. E. Card. Emo Bibliothecario apostolico Car. Franc. Tustinus et Rev. Prosper Tassinus e S. Audoeno Rhotomag. presbyteri et monachi*, εὐπράττειν, in-4°, Parisiis, 1754 [7], 54 pages. Sans entrer dans le détail d'une démonstration réservée pour l'édition promise, les deux bénédictins affirmaient que le *Triodion* renferme des vers réguliers, classiques, inspirés ou imités des anciens poètes dramatiques. Quirini avait vieilli, la carrière ecclésiastique lui avait prodigué ses faveurs, il craignit peut-être un traquenard et fit semblant d'ignorer l'occasion de dispute littéraire qu'on lui offrait et où peut-être craignait-il de ne pas paraître à son avantage.

Cependant ses contradicteurs étaient moins redoutables qu'ils n'en avaient l'air. Pitra a compulsé leurs papiers conservés à la Bibliothèque nationale, et il a eu, dit-il, « le regret de ne trouver que des liasses surchargées de thèmes prosodiques, de volumineux cahiers couverts de longues et de brèves, groupées avec tout l'art des permutations et des combinaisons que permettent ou la prosodie antique ou une métrique imaginaire. Engagé par sa promesse à trouver dans les tropaires le rythme des chœurs tragiques et les vers dramatiques et lyriques de la Grèce, dom Toustain, principal auteur de la dissertation épistolaire, aura dû passer des années entières, égaré dans les problèmes qui ont rempli la vie de plus d'un philologue, sans cesser d'être insolubles. Dom Toustain entrevit toutefois des points importants; mieux dirigé, il pouvait atteindre le but. Il se ferma toute issue, en compliquant le problème de toutes les difficultés de la métrique ancienne. « Il n'est pas aisé, écrit-il, de circonscrire les vers des hymnographes, et plus malaisé d'en assigner la nature et les modes, car il faut aller au bout de la poétique des anciens qui est illimitée; épuiser les renseignements fournis par les grammairiens, par les scholéistes; rapprocher et combiner ensemble plus de six mille vers différents, depuis ceux d'un pied jusqu'à ceux de trente. » Et même, il ne reculait pas devant des vers de soixante syllabes; enfin, non content d'approfondir la métrique grecque, il introduisait, en passant, la métrique des langues orientales [8].

Plus près de nous, E. A. Sophocles reprend la méthode de dom Toustain; comme lui, il admet diverses classes de vers métriques, de plus en plus libres, ou régularisés par des licences plus ou moins larges, au point de passer comme par des nuances, de la poésie à la prose : ce qui permet trop facilement de conclure que, dans les anciens comme dans les modernes lyriques, les deux genres se confondent [9].

Ce problème de la métrique liturgique des grecs défia longtemps les recherches et les efforts ingénieux de dom Pitra qui énumère les auteurs dont il s'infligea inutilement la lecture : Grégoire de Corinthe, Théodore Prodrome, Jean Zonaras; il alla plus loin, et copia en entier un traité d'Eustathe de Thessalonique sur Jean d'Arclas, interrogea les Grecs modernes : Parisius Ligaridès, Nicolas Bulgari, Métrophane Critobule et d'autres. Après les Grecs, ce furent les Russes : Gabriel de Nowgorod, Benjamin de Nijnigorod, Constantin Nicolski. Bien souvent, il crut atteindre l'explication définitive, et à cet instant, le mot décisif manquait.

En 1859, pendant un séjour à Pétrograd, Pitra fut hébergé à l'église dominicaine de Sainte-Catherine et trouva dans sa chambre un manuscrit grec que l'humidité rendait presque illisible. Le manuscrit est coté *1382 A. A.* On trouve au feuillet 292 une légende du Mont Athos sur Notre-Dame des Ibères, que termine l'office solennel orné d'un *canon* de huit cantiques; ce *canon* commence au feuillet 282 et porte dans son

[1] *Pietas Mariana*, præf., n. 32. — [2] *De cruce*, t. II, art. 2, p. 283. — [3] *Acta sanct.*, avril, t. I, p. 368, col. 1. — [4] *Mariale S. Josephi hymnographi*, Romæ, 1661, p. 401, n. 3. — [5] *Officium quadragesimale recognitum et castigatum ad fidem præstantissimi cod. Barberinii... atque diatribis illustratum cura et labore D. Aug. Mar. Quirini, Veneti*, Romæ, 1721. — [6] *Hymnodia hispanica*, Romæ, 1786, p. 100. — [7] Il faut lire 1744 d'après le *Nouv. traité de diplomatique*, t. II, præf., p. XVIII; cf. *Hist. de la Congr. de S-Maur*, p. 707. — [8] J. B. Pitra, *Hymnographie de l'Église grecque*, in-4°, Rome, 1867, p. 7-8. — [9] E. A. Sophocles, *A. Glossary of late and byzantins-greek*, in-4°, Cambridge, 1850, præf., p. 53 sq.

acrostiche le nom de Gabriel. En deux endroits, se lit le nom de Païsius, prohigoumène du monastère des Ibères, qui déclare avoir écrit la première partie, jusqu'au feuillet 269, à Trébizonde, en 1678; le reste paraît écrit au monastère même, en 1680, selon cette note terminale : Παισίου ἰβερίτου ᾳχπ'.

Au premier aspect, une particularité sautait aux yeux : des points rouges divisaient, non seulement les hymnes et les strophes, mais des vers très variés de formes. Ces points, placés aux mêmes intervalles, dans chaque strophe, mesuraient le même nombre de syllabes, jusqu'à la fin de chacun des huit cantiques. En tête de ceux-ci, venait un mot de refrain, ou l'Εἱρμὸς, qui ne pouvait être que le début d'un plus ancien cantique, destiné à fixer, non seulement la mélodie du chant, mais le nombre et la mesure des vers. Huit fois en effet, l'*hirmus* changeait dans ce canon, et les divisions symétriques et régulières recommençaient, toujours marquées par des points rouges, trait de lumière, qu'il ne fut plus possible de perdre de vue. Dom Pitra se trouvait en possession du système syllabique des hymnographes.

A la bibliothèque de Pétrograd, il retrouva sur des palimpsestes du VIII^e^ siècle les *points diacritiques* auxquels correspondaient de larges points carrés dans l'édition princeps des Ménées, faite à Venise, en 12 volumes, de 1586 à 1596, par le prêtre Blastos. A la bibliothèque synodale de Moscou, Pitra retrouva dans le manuscrit *436* un deuxième et magnifique exemplaire de la légende et du *canon* de Notre-Dame des Ibères, où les points rouges étaient remplacés par des astérisques d'or.

Continuant son enquête en différentes bibliothèques et sur plus de deux cents manuscrits, de diverses époques, Pitra retrouva partout les mêmes cantiques, ponctués avec une corrélation rigoureuse, offrant les mêmes strophes, symétriquement partagées; les divisions mesuraient toujours le même nombre de syllabes, sans tenir compte de l'hiatus, les brèves jouant le même rôle que les longues, l'accent tonique n'ayant pas plus de prépondérance que l'accent métrique. Ni le chant, ni la récitation, ni le sens n'avaient donc déterminé les sections ponctuées et ces points n'étaient pas de simples notes orthographiques ou musicales.

L'acrostiche, destiné à fixer par un signe palpable la distinction des strophes ou tropaires, semblait devoir atteindre également et désigner les vers. Or voici la preuve de cette disposition dans trois poèmes conçus et exécutés sur le même plan par des hymnographes séparés à de grands intervalles de temps et de lieux.

S. Barthélemi composa, en 1131, pour la dédicace de Notre-Dame de Grotta-Ferrata, un canon commençant par ces mots : Τὸν Λόγον, dont les premières odes développent cet acrostiche : Τρεῖς παῖδες, ἀγνὴ, τὸν σὸν ὑμνοῦσι τόκον. Parvenu à la huitième et neuvième ode, l'acrostiche continue par l'alphabet deux fois épuisé en sens inverse. Deux strophes suffiront, pour représenter ce mode alphabétique :

50	Ἀναρχος φύσει.	*Qui natura sine principio*
	ἄτρεπτος ὢν.	*Neque mutabilis,* [*es,*
	καὶ μὴ ἐκστὰς κόλ-	*Non recedens e sinu Pa-*
	[πων Πατρὸς.	[*tris,*
	Βροτείᾳ φύσει,	*Humanæ naturæ*
	ἐμίγης Λόγε Θεοῦ.	*Te inseruisti, Verbum*
		[*Dei,*
	Γαστρὶ παρθένου εἰς	*Virginis in utero carne*
	[σάρκα παγείς.	[*compactum.*
	Δόμον θεῖον χειρο-	*Divinam domum manu fac-*
	[ποίητον	[*tam*
	οἰκῆσαι ἡρετίσω	*Inhabitare optavisti,*
	[Χριστὲ.	[*Christe,*
	ἐν ᾧ βοῶμεν πισ-	*In quo clamamus fide :*
	[τῶς·	[*voce.*
	εὐλογεῖτε πάντα τὰ	*Benedicite...*
	[ἔργα.	
	Ἔφλεξεν ὄντως	*Haud sane combussit*
	οὐδ' ὅλως ἁγνὴ.	*Ullo modo, inviolata,*
	τὸ θεῖον πῦρ μήτ-	*Divinus ignis uterum*
	[ραν τὴν σὴν.	[*tuum :*
	Ζητῶν γὰρ σῶσαι.	*Quærens enim salvam facere*
	τὸ πλάσμα ὁ πλασ-	*Creaturam creator,*
	[τουργὸς	
	Ἦλθεν ἐπὶ γῆς δι'	*Venit in terram præ boni-*
	[ἀγαθότητα.	[*tate*
	Θανατῶσαι μὲν τὸν	*Ut mortem interficeret,*
	[θάνατον.	
	ζωῶσαι τοὺς βοῶν-	*Vivificaret vero claman-*
	[τας δὲ.	[*les*
	ἐν τῷ σεπτῷ σου	*In augusto suo templo :*
	εὐλογεῖτε. [ναῷ.	*Benedicite.*

On voit ici, sous les lettres de l'alphabet, se grouper d'abord trois vers, puis deux, puis un seul, suivi d'une série finale et qui amène l'acclamation biblique : *Benedicite, omnia opera Domini, Dominum.*

L'un des plus élégants hymnographes du IX^e^ siècle, et qui paraît appartenir au groupe des mélodes siciliens, George, a composé un canon qui a dû être sous les yeux de l'abbé saint Barthélemi. Nous citons le dernier tropaire de l'ode huitième et le premier de l'ode neuvième, dont l'un clôt et l'autre rouvre la série alphabétique :

51	Φωσφόρος ἡμῖν,	*Lucifera nobis*
	ἀνῆψε λαμπὰς.	*Lampas attulit,*
	ἐβόησεν ὁ ἱερεύς.	*Clamat sacerdos,*
	Χαρὰν μεγίστην.	*Lætitiam maximam,*
	ἐκλάμπουσα ἐν ναῷ.	*Dum in templo coruscat.*
	Ψυχαὶ προφητῶν συ-	*Animæ prophetarum con-*
	[νευφραινέσθωσαν.	[*gaudeant,*
	Ὡς παράδοξα θεώ-	*Quæ prodigia viderunt*
	[μεναι.	
	τελούμενα ἐν οἴκῳ	*In domo Dei peracta,*
	[Θεοῦ.	
	καὶ ἐκβοάτωσαν	*Et clament etiam nunc :*
	[νῦν.	
	εὐλογεῖτε πάντα τὰ	*Benedicite....*
	[ἔργα.	
	Ὦ ὑπέρλαμπρον θεο-	*Quum supersplendens, Dei-*
	[τόκε ἁγνή.	[*para casta,*
	Ψυχῆς τὸ καθαρὸν	*Purumque animæ decus*
	[ἔχουσα κάλλος.	[*habeas,*
	Χάριν δὲ Θεοῦ ἐμπι-	*Gratia vero Dei cœlitus im-*
	πλαμένη οὐρανό	[*pleta es,*
	Φωτὶ. [θεν,	*Lumine.*
	ἀϊδίῳ καταυγάζεις	*Immortali semper eos*
	[ἀεὶ.	[*illustras*
	τοὺς ἐν εὐφροσύνῃ	*Qui cum gaudio cla-*
	ὄντως. [βοῶντας.	*Ita est !* [*mant :*
	ἀνωτέρα πάντων	*Tu omnibus sublimior*
	ὑπάρχεις παρθένε	*Evadis, virgo pura.*
	[ἁγνή.	

George et Barthélemi ont pris pour leurs cantiques deux types plus anciens; l'un commence par ces mots : ἄκουε, κόρη, et l'autre par ceux-ci : ὡς ἐμψύχῳ. Tous deux se rencontrent au 25 mars dans un canon de forme dialoguée qui a pour auteur saint Jean Damascène. Il serait permis de croire que le saint docteur les a trouvés lui-même déjà vulgarisés.

Voici ces deux tropaires archétypes :

52	Ἄκουε, κόρη,	*Audi, puella,*
	παρθένε ἁγνὴ,	*Virgo casta,*
	εἶπατο δὴ ὁ Γαβ-	*Aiebat Gabriel,*
	[ριὴλ.	

Βουλὴν ὑψίστου.	*Quæ sit Altissimi voluntas*
ἀρχαίαν ἀληθινήν.	*Antiqua, sincera :*
Γενοῦ πρὸς ὑποδοχὴν [ἑτοίμη Θεοῦ.	*Esto ad recipiendum Deum [parata;*
Διά σοῦ γὰρ ὁ ἀχώρη- [τος,	*Per te enim qui immensus [est,*
βροτοῖς ἀναστρα- [φήσεται.	*Cum hominibus conver- [sabitur;*
διὸ καὶ χαίρων βοῶ εὐλογεῖτε...	*Ideo exultans ego clamo : Benedicite!*
Ὡς ἐμψύχῳ ναῷ θεοῦ [κιβωτοῦ.	*Templum quum sit anima- [tum et arca Dei,*
Ψαυέτω μηδαμῶς [χεὶρ ἀμυήτων.	*Hanc nunquam attingat [manus profanorum,*
Χείλη δὲ πιστῶν τῇ [θεοτόκῳ ἀσιγήτως.	*Labia vero fidelium ne si- [leant,*
Φωνὴν,	*Vocem.*
τοῦ ἀγγέλου ἀναμέ- [λποντα	*Dum Angeli referunt*
ἐν ἀγαλλιάσει Χαῖρε. [βοάτω.	*Summa cum lætitia cla- Ave, [ment :*
κεχαριτωμένη.	*Gratia plena,*
ὁ Κύριος μετά [σοῦ.	*Dominus tecum.*

Dans ce double acrostiche, qui pénètre le tissu des tropaires, et qui suppléerait au besoin à l'absence des points diacritiques, le procédé est évident et le mécanisme entièrement à découvert. Si l'ode huitième a encore des groupes qui peuvent sembler ambigus, si les derniers vers échappent à l'acrostiche, comme pour conserver une allure plus libre et entraîner rapidement aux acclamations destinées à clore toutes les strophes, il suffit de mettre en regard les trois poèmes, pour voir une triple juxtaposition des mêmes vers syllabiques. D'ailleurs l'ode neuvième lève toute ambiguïté. L'acrostiche met ici trois fois au moins en relief les vers, non plus deux à deux et par groupe, mais un à un, dans les quatre premiers vers.

Tel est donc le secret des hymnographes : négligeant la distinction des mètres classiques, écartant la nuance fugitive des longues et des brèves, tombée peut-être en désuétude dans la prononciation vulgaire, ils ont eu recours à un élément invariable, visible, palpable, au nombre syllabique, tel qu'il a fini par prévaloir dans la poésie de toutes les langues modernes [1].

La biographie anonyme de saint Auxence, composée un demi-siècle environ après la mort du saint, nous a conservé sept tropaires de sa composition qu'il faisait chanter à ses visiteurs du mont Skopa (premier quart du VI^e^ siècle. [2]) Un manuscrit du monastère, τοῦ Λειμῶνος, à Lesbos, contient une εὐχὴ... τοῦ ὁσίου Αὐξεντίου, oraison faite de cette collection de tropaires avec quelques variantes [3]. Ainsi, au début, on lit :

Πτωχὸς καὶ πένης
αἰνέσουσί σε.

Le tropaire II manque de la doxologie finale. Les tropaires IV et V ont été fondus en un seul :

Κύριε τῶν δυνάμεων,
ἔπαθες, ἀνέστης,
ὤφθης, ἔρχῃ
κρῖναι τὸν κόσμον,
σῶτερ τοῦ κόσμου.

Le tropaire VII a disparu en entier. Le texte est donc fortement tronqué et abrégé, ce qui n'a pas empêché d'introduire après le premier tropaire le tropaire suivant qui manque dans la biographie de saint Auxence :

Ἐλπίς μου ὁ πατήρ,
καταφυγή μου ὁ Χριστός,
σκέπη μου τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον.

Il est possible que le rédacteur du manuscrit de Lesbos, au XI^e^ siècle, ait lu ce tropaire dans une collection des œuvres de saint Auxence plus complète que celle insérée dans la biographie du saint ; car comment expliquer cette addition (si elle est étrangère) alors qu'il abrège et supprime ailleurs afin d'écourter? Si ce tropaire est de saint Auxence, il offre ce double élément d'intérêt d'être ancien et d'être récité dans l'office grec, matin et soir, vers la fin du nocturne et vers la fin des complies, sous cette forme [4] :

Ἡ ἐλπίς μου ὁ πατήρ,
καταφυγή μου ὁ υἱός,
σκέπη μοὺ τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον
τριὰς ἁγία, δόξα σοι.

Il est vrai que certaines éditions de l'*Horologion* [5] font précéder ce tropaire des mots : « Oraison de saint Joannice », qui est Joannice le Grand, mort le 3 novembre 846. Son contemporain, le moine Sabbas, nous apprend que Joannice avait coutume de joindre à la récitation de trente psaumes, « ce petit tropaire très théologique » [6] :

Ἡ ἐλπίς μου ὁ θεός,
καταφυγή μου ὁ Χριστός,
σκέπη μου τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον.

La notice du synaxaire mentionne cette même pratique de dévotion, et c'est là évidemment que quelque éditeur de l'*Horologion* a puisé le renseignement sans le comprendre, car ni le synaxaire ni la vie de saint Joannice n'attribuent à ce dernier la composition du tropaire, qui doit être, sans doute, restitué à saint Auxence et peut-être sous la forme suivante :

5ᵴ Ἡ ἐλπίς μου ὁ πατήρ,
καταφυγή μου ὁ Χριστός,
σκέπη μου τὸ πνευμα τὸ ἅγιον.
τριὰς ἁγία, δόξα σοι.

Peut-être faut-il supprimer l'article initial, que n'a pas le manuscrit de Lesbos et qui n'existe pas aux deux stiques suivants. La doxologie, bien qu'omise dans la vie de saint Joannice, ne semble pas devoir être rejetée [7].

Saint Dorothée, moine au couvent de l'abbé Séridos, à Tabatha, entre Gaza et Ascalon, fonda un autre monastère, entre Gaza et Maïoumas, vers le milieu du VI^e^ siècle [8]. Il nous est resté de lui huit lettres et vingt-quatre instructions adressées à un religieux entre 540 et 560.

L'instruction XXII est intitulée : Ἑρμηνεία τινῶν ῥητῶν τοῦ ἁγίου Γρηγορίου ψαλλομένων μετὰ τροπαρίων εἰς τὸ ἅγιον Πάσχα [9]. Il m'est agréable, dit l'abbé aux frères, de vous parler un peu des *psaumes* que nous chantons, περὶ τῶν ψαλμῶν ὧν ψάλλομεν, afin que vous ne fassiez pas seulement attention à la mélodie, mais que votre esprit lui-même s'enflamme par la force des paroles. Que venons-nous de chanter ? Ἀναστάσεως ἡμέρα· καρποφορήσωμεν ἡμᾶς αὐτούς. Dorothée explique ces paroles en les attribuant à saint Grégoire de Nazianze. Les prémices que nous devons offrir à Dieu, c'est nous-mêmes, comme l'enseigne saint Grégoire : ἡμᾶς γὰρ θέλει τὸ τιμιώτατον τοῦ Θεοῦ

[1] Pitra, *op. cit.*, p. 18-21. — [2] *P. G.*, t. CXIV, col. 1416 ; et mieux dans J. B. Pitra, *Analecta sacra Spicilegio solesmensi parata*, t. I, p. XXIII. — [3] M. Gédeon, dans Ἐκκλησιαστικὴ ἀλήθεια, 1903, t. XXIII, p. 391. — [4] Ὡρολόγιον, édit. Rome, 1876, p. 17, 124, 126. — [5] Edit. de Venise, 1892, p. 31. — [6] *Acta sanctorum*, nov., t. II, p. 341. — [7] S. Pétridès, *Notes d'hymnographie byzantine*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1904, t. XIII, p. 421-423. — [8] S. Vailhé, *Saint Dorothée et saint Zozime*, dans *Échos d'Orient*, t. IV, p. 359 sq. — [9] *P. G.*, t. LXXXIII, p. 1824 sq.

κτῆμα..., καὶ οὐ μόνον τιμιώτατον, ὡς εἶπεν ὁ ἅγιος, ἀλλὰ καὶ οἰκειότατον. Et il poursuit par le commentaire des paroles suivantes insérées mot à mot dans son discours : ἀποδῶμεν τῇ εἰκόνι τὸ κατ' εἰκόνα..., γνωρίσωμεν ἡμῶν τὰ ἀξίωμα..... τιμήσωμεν τὸ ἀρχέτυπον... γνῶμεν τοῦ μυστηρίου τὴν δύναμιν..., καὶ ὑπὲρ τίνος Χριστὸς ἀπέθανεν.

Tout cela est en effet emprunté à l'homélie de saint Grégoire sur la fête de Pâques, prononcée en 382. C'est par les deux premiers mots que s'ouvre l'homélie [1]; le reste est tiré du même discours un peu plus loin [2], de sorte que le *psaume* chanté par les moines de Dorothée était le suivant :

54 Ἀναστάσεως ἡμέρα
καρποφορήσωμεν ἡμᾶς αὐτοὺς
τὸ τιμιώτατον Θεῷ κτῆμα
καὶ οἰκειότατον·
ἀποδῶμεν τῇ εἰκόνι
τὸ κατ' εἰκόνα·
γνωρίσωμεν ἡμῶν τὸ ἀξίωμα·
τιμήσωμεν τὸ ἀρχέτυπον·
γνῶμεν τοῦ μυστηρίου τὴν δύναμιν
καὶ ὑπὲρ τίνος Χριστὸς ἀπέθανεν.

« Comme il arrive souvent, l'allure rythmique de la phrase était tellement accentuée qu'on n'avait eu qu'à lui joindre une mélodie appropriée pour obtenir un cantique digne de figurer dans l'office pascal. Nous avons ici le plus ancien exemple constaté d'un procédé très fréquent chez les hymnographes postérieurs et dont Dorothée lui-même à tout l'air de parler comme d'un usage établi. Dès le v[e] siècle donc, les poètes d'église ont commencé à faire entrer dans leurs pièces des fragments d'homélies patristiques, à côté des versets scripturaires : la période oratoire grecque, si nombreuse, se prêtait admirablement à cet exercice. Les livres liturgiques actuels ne contiennent pas notre *psaume;* il a disparu devant les magnifiques compositions où saint Jean Damascène célèbre la résurrection du Christ. Mais il est permis de croire que l'illustre hymmographe a d'abord chanté à Saint-Sabbas cette œuvre anonyme d'un obscur devancier et qu'il s'en est inspiré [3].

« L'instruction XXIII de saint Dorothée porte un titre analogue à celui de la XXII[e] : Ἑρμηνεία τῶν ῥητῶν τοῦ ἁγίου Γρηγορίου ψαλλωμένων εἰς τοὺς μάρτυρας [4]. Dorothée affirme d'abord qu'il est bon de chanter des extraits des Pères, τὸ ψάλλειν ἐκ τῶν λόγων τῶν ἁγίων θεοφόρων, les jours de fêtes du Seigneur, des martyrs, des simples confesseurs, ou de toute autre solemnité. Le *psaume* précédent, ajoute-t-il [5], nous a instruits sur la sainte Pâque : voyons maintenant ce que saint Grégoire va nous apprendre au sujet des martyrs. Il est dit dans le *psaume* en leur honneur que nous venons de réciter et qui est tiré de ses discours : « Victimes vivantes, holocaustes raisonnables, etc. Λέγει γὰρ καὶ ὁ εἰς αὐτοὺς ψαλμός, ὃν εἴπομεν ἄρτι. ἐκ τῶν λόγων αὐτοῦ· ἱερεῖα ἔμψυχα, ὁλοκαυτώματα λογικά. καὶ τὰ ἑξῆς. Et le commentaire de Dorothée se termine par ces mots : διὰ τοῦτο λέγονται ὁλοκαυτώματα· λογικὰ δέ, ἐπειδὴ λογικὸν ζῶον ἄνθρωπος· καὶ θύματα τέλεια Θεῷ.

Nouvelles citations commentées aussi : Θεὸν γινώσκοντα καὶ Θεῷ γινωσκόμενα πρόβατα... ὧν ἡ μάνδρα λύκοις ἀνεπίβατος. Enfin remarquons cette phrase au début de la péroraison : εὐξώμεθα οὖν, ἀδελφοί, ἵνα καὶ ἡμεῖς ἀξιωθῶμεν συμποιμανθῆναι αὐτοῖς καὶ εὑρεθῆναι ἐν τῷ τόπῳ τῆς μακαρίας τρυφῆς ἐκείνης καὶ τῆς ἀναπαύσεως αὐτῶν.

Saint Grégoire appelle à plusieurs reprises les martyrs : ὁλοκαυτώματα λογικά, θύματα τέλεια [6]. Le rédacteur du *psaume* s'est évidemment inspiré de ces passages, mais c'est dans une autre homélie qu'il est allé puiser, dans le discours πρὸς Ἀρειανοῦς καὶ εἰς ἑαυτόν, prononcé en 380 : car c'est là seulement qu'on trouve réunies les trois expressions : ἱερεῖα ἔμψυχα, ὁλοκαυτώματα λογικά, θύματα τέλεια [7]. Mais, chose curieuse, le théologue les applique aux orthodoxes par opposition aux ariens, et non plus aux martyrs. L'hymnographe anonyme a également changé le sens des autres passages empruntés par lui au saint docteur. C'est son Église que Grégoire qualifie de bergerie inaccessible aux loups : στενή μοι ἡ μάνδρα, πλὴν λύκοις ἀνεπίβατος. Le petit troupeau de ses fidèles, voilà les brebis qui *le* connaissent et qu'*il* connaît : ἐγὼ τίθημι τὴν ψυχὴν ὑπὲρ τῶν προβάτων. Οὐ φοβοῦμαι τὸ μικρὸν ποίμνιον, εὐσύνοπτον γάρ· ὅτι γινώσκω καὶ Θεῷ γινωσκόμενα. Enfin ce sont ses ouailles spirituelles que le pontife fait paître au bord des eaux tranquilles, ἐπὶ ὕδατος ἀναπαύσεως.

« Cette comparaison entre l'instruction de Dorothée et l'homélie de saint Grégoire montre quelle profonde transformation a subie celle-ci pour devenir le *psaume* des moines palestiniens. Il nous serait impossible de reconstituer ce *psaume* si, par bonheur, la Παρακλητική ne nous présentait, au IV[e] tome, le tropaire suivant pour les ἀπόστιχα des vêpres du mercredi et du vendredi [8] :

55 Ἱερεῖα ἔμψυχα,
ὁλοκαυτώματα λογικά,
μάρτυρες Κυρίου
θύματα τέλεια Θεοῦ,
Θεὸν γινώσκοντα
καὶ Θεῷ γινωσκόμενα
πρόβατα, ὧν ἡ μάνδρα
λύκοις ἀνεπίβατος,
πρεσβεύσατε καὶ ἡμᾶς
συμποιμανθῆναι ὑμῖν
ἐπὶ ὕδατος ἀναπαύσεως.

« Ce tropaire, très différent pour le rythme de ceux au milieu desquels il est intercalé, est évidemment identique au *psaume* du VI[e] siècle : l'invocation finale, l'emploi du mot συμποιμανθῆναι qui n'est pas dans saint Grégoire prouvent que nous sommes bien devant le texte commenté par Dorothée et non devant une imitation de saint Grégoire due à quelque hymnographe postérieur. Il suffit d'ailleurs d'examiner certaines parties de la Παρακλητική pour se rendre compte qu'avec leur rythme très irrégulier elles ne sauraient appartenir au IX[e] siècle comme le gros du recueil.

« L'étude des deux instructions de Dorothée nous permet de constater que, dès le milieu du VI[e] siècle, la poésie hymnographique avait pénétré dans les monastères de Palestine, tandis que ceux de l'Égypte lui restaient fermés et qu'un siècle après elle était encore impitoyablement exclue du Sinaï où on n'admettait que le psautier davidique.

« Une dernière observation. Dorothée emploie toujours le mot *psaume* pour désigner ce que Théodose le Lecteur appelle déjà *tropaires;* ceci s'explique par les habitudes traditionnelles de monachisme [9].

Pitra s'étonnait modestement que bien d'autres avant lui eussent approché de la solution sans l'atteindre. L'*hirmus* en tête d'une pièce suffit pour lui assigner son caractère poétique. L'*hirmus* (ὁ εἱρμός), au dire de Zonaras, a pour objet de donner aux tropaires une certaine suite régulière, un mode fixe de

[1] *P. G.*, t. XXXV, col. 396. — [2] *P. G.*, t. XXXV, col. 397. — [3] S. Petridès, dans *op. cit.*, 1904, t. XIII, p. 424-425. — [4] *P. G.*, t. LXXXVIII, col. 1829. — [5] L'instruction XXIII a donc été prononcée peu de jours après l'instruction XXII, sans doute dans la semaine pascale. — [6] Par exemple, homélie XXIV, *P. G.*, t. XXXV, col. 1173, et homélie XL, *P. G.*, t. XXVI, col. 417. — [7] *P. G.*, t. XXXVI, col. 232. — [8] Edit. Rome, 1885, p. 325, 348. — [9] S. Petridès, *op. cit.*, p. 425-427.

rythme et d'harmonie, comme s'il entraînait et enveloppait avec lui les tropaires. » Dans un texte manuscrit plus développé, il semble dire nettement : « L'*hirmus* est comme le principe des tropaires et des canons; car les tropaires sont déterminés par lui quant à leur règle et à leur rythme, comme par un modèle qui en fixe la composition et l'harmonie. » Au XVII^e^ siècle, Jacques Goar (voir ce nom) écrivait que « les grecs usent rarement de livres pour chanter, et n'en ont même pas, mais ils fixent profondément dans leur mémoire des hymnes, uniformes par les paroles et par le chant, sur le modèle desquelles ils exécutent par le chant d'autres hymnes composées d'un même nombre de syllabes, et c'est pourquoi les premiers mots des modèles sont placés en tête des autres cantiques pour fixer la modulation du chant. C'est ce qu'on appelle εἱρμοί, *tractus*, c'est-à-dire les « traits » qui déterminent par leurs modes musicaux l'inflexion du chant. »

L'*hirmus* est une espèce de type que les mélodes placent en tête d'une poésie, et de laquelle dépendent trois éléments, le chant harmonique, le mètre syllabique, la série périodique des accents toniques, éléments appelés plus sommairement mélodie, mètre, ton (accent), et d'un seul mot, rythme. L'*hirmus* est important pour la détermination des règles qui servent à établir la formation des vers et des strophes des mélodes. En voici un exemple avec les accents toniques d'après le manuscrit Corsini, fol. 12, au VIII novembre, sous le titre : ἕτερον κοντ. τοῦ ἀρχιστρατήγου :

Τὸ τρισόλβιον πῦρ·
καὶ θεουργὸν ἐκστράτευμα
τῷ ἀΰλῳ φωτὶ·
κυκλόθεν παριστάμενοι·
μυσταὶ τῆς ἀῤῥήτου·
καὶ θείας Τριάδος·
τῶν ἀσωμάτων
οἱ ἀρχιστράτηγοι
πυρφόροι τῆς χάριτος
λελαμπρυσμένοι
τῇ ὡραιότητι·
τοῦ ὑπερφυοῦς.
καὶ τριτηλίου φωτὸς·
προφθάσαντάς με·
ἐσκοτισμένον·
τῇ διανοίᾳ ἐξαιτῶ·
λόγον δωρήσασθαι κἀμοὶ
ὅπως στέψω ἀξίως·
τὴν ὑπέρλαμπρον ὑμῶν μνήμην :
φωστῆρες πρῶτοι Θεοῦ τῆς χάριτος :

1 . . ! . . ! 2 . ! . ! . ! . . 3 . . ! . . ! 4 . ! . ! . ! . . 5 ! . ! . ! .
6 . ! . . ! . 7 . ! . ! . 8 . ! . ! . . 9 . ! . . ! . . 10 . ! . ! . 11 . ! . ! . .
12 ! . ! . ! 13 ! . . ! . . 14 . ! . ! . 15 . ! . ! . 16 . ! . ! . ! . !
17 . ! . ! . . . ! 18 ! . ! . ! ! . 19 ! . ! . ! . ! . 20 . ! . ! . . ! . ! . .

Ter fortunate ignis, agmenque divinum, incorporeo lumini undequaque circum astans, ineffabilis et sacræ Triadis hierophantæ, angelorum summi duces, gratiæ facem gerentes, emicantes venustate illa sublimioris triplicisque solis, vos, ut ad me festinetis mente obtenebratum, deprecor, mihi quoque daturi sermonem, quo dignis sertis coronetur vestra spectatissima memoria, o qui prima estis divinæ gratiæ sidera.

Sans doute l'*hirmus* est un tropaire, mais il n'est jamais appelé ainsi par les commentateurs exacts des canons, tels que Théodore et Zonaras, chez lesquels la première strophe de chaque ode est toujours désignée par le nom d'*hirmus* et jamais par celui de tropaire. Il n'y a pas d'*hirmus* sans mélodie; on ne conçoit pas son existence sans un chant. Ce qui le distingue avant tout, c'est le chant, l'air, comme on dit dans nos recueils de cantiques et de chansons : *Sur l'air de.....* La première indication placée en tête, c'est le ton, ἦχος.

Il est difficile de dire à qui est due l'introduction des huit tons dans le chant liturgique. Quelques-uns l'attribuent à Bardesane chez les syriens, d'autres à Arius chez les grecs. Clément d'Alexandrie dit que les chrétiens de son temps admettaient la musique harmonique et rythmique dans les festins qui n'étaient pas encore séparés des rits sacrés, mais qu'ils excluaient le genre chromatique comme énervant les sens. Quant aux mélodes, ils en ont usé avec beaucoup de réserve. Romanos, paraît être le seul qui ait employé le cinquième ton : seul avec Théodore Studite le premier ton, seul avec Élie et Théodore le deuxième. Les autres tons se partagent tous les autres chants accompagnés de l'indication tonale.

L'*ephymnium* est la dernière partie des tropaires, dans laquelle ils se perdent en cris poussés par le peuple, cris assujettis néanmoins aux règles périodiques et tonales. Il n'admet point de variété et affecte la brièveté. Les règles en sont difficiles à établir dans quelques pièces. Ce chant est appelé quelquefois ἀνακλώμενον et nous en citons un exemple remarquable d'après les *Constitutions apostoliques*, le Σοὶ πρέπει αἶνος...

L'*acrostiche* n'a qu'un rapport éloigné avec ce que nous appelons ainsi dans notre langue. Il consiste en l'affectation de chacune des lettres de l'alphabet à la lettre initiale de chaque tropaire d'un canon. Souvent aussi il renfermait le nom de l'hymnographe. Il y a cette différence entre les canons et les κοντάκια dont nous parlerons plus loin, c'est que, dans les premiers, l'acrostiche est iambique ou métrique, tandis qu'il est en prose dans les seconds. On croit son origine hébraïque. Le nombre de vingt-quatre lettres est rarement dépassé. Quelquefois l'alphabet est pris en sens inverse, c'est-à-dire que l'acrostiche commence par l'Ω et se termine par l'A.

Les points diacritiques étaient au nombre de trois; ils se plaçaient à droite de la dernière lettre d'une phrase, le premier en haut, le second au milieu, et le troisième en bas. Ils servaient à distinguer les vers et peut-être aussi à marquer le mouvement du chant et du mètre.

Les morceaux placés avant l'*hirmus*, fait assez rare du reste, prennent le nom de proèmes (προάσματα). Il y en a plusieurs variés pour le même *hirmus;* le τράνωσον à lui seul en a jusqu'à douze. Ils sont quelquefois doubles, triples et quadruples, surtout dans les anciennes compositions. Le κοντάκιον est toujours précédé du πρόασμα, lequel ne se rencontre plus guère que là. Le πρόασμα est presque toujours placé en dehors de la série alphabétique formant acrostiche, sauf chez les premiers mélodes. Il a pour origine probable le προοίμιον des anciens aèdes.

Ce qui domine dans les monuments hymnographiques, c'est le tropaire, ou la strophe isolée, ordinairement terminée par une invocation qui en est sans doute le germe, le noyau, l'élément générateur. Ce terme de tropaire est devenu générique, précisément parce qu'il est l'un des plus anciens. Il désigne plus spécialement le verset propre à chaque jour, et qui clôt la première récitation des psaumes ou l'*Hexapsalmus* de l'office nocturne. Dans les plus anciens manuscrits, il est placé en tête de l'office. Il est inséré en entier ou toujours mentionné très nettement dans les synaxaires et typiques, destinés à régir le chœur.

Il existe aussi des tropaires à deux et à trois strophes non accompagnés de musique, mais seulement destinés au récitatif, ou accompagnés d'une musique tonale qui s'en rapproche sensiblement. Les tropaires sont métriques; ils se divisent en versets si régulièrement que parfois ils se composent d'une série continue de vers semblables, alternés, réciproques. Ces vers varient de deux à treize syllabes, la strophe de trois

à trente-trois vers. Ce chant peut recevoir les huit tons.

Il est assez facile de diviser les vers lorsqu'il y a deux ou trois tropaires qui se correspondent; mais il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'un tropaire qui marche seul. Tels sont ces innombrables ἰδιόμελα (chants isolés) relatifs à la doxologie des psaumes, souvent notés en musique dans les manuscrits. Cette notation doit évidemment suppléer l'*hirmus* et les ὅμοια. W. Christ a essayé d'en tirer parti, mais on ne distingue pas bien quelle est la règle qu'il a suivie. Ce n'est pas tout : admettons que la division des vers soit très convenable et que l'*hirmus* ne manque pas; il reste encore à reconnaître, dans le cours souvent très prolongé de la période du tropaire, comment chaque membre se comporte avec chacun des autres, quel lien unit les groupes de vers, et en vertu de quelle loi les grands commandent aux petits.

Dans l'office grec, les canons sont partout interrompus, après la sixième ode, par un synaxaire ou résumé des actes des saints, lequel est précédé de deux tropaires nommés κοντάκιον et οἶκος. Quant au mot κουκούλιον, il signifie une couple de deux vers plus grands que ceux du reste de la pièce, écrits généralement dans le mètre anacréontique, et se plaçant n'importe où, excepté au début et rarement à la fin, mais le plus souvent après toutes les troisièmes et quatrièmes strophes. Ce distique ne fait pas refrain, il se renouvelle chaque fois.

Parlons maintenant du *tropologium*, mot qu'on chercherait vainement dans les lexiques. Le mot τροπολόγιον existait déjà au IXe siècle, comme en témoigne une lettre de Théodore Studite, où le saint raconte qu'on le traîna en prison sans qu'il eût pu prendre avec lui ses livres de prières, parmi lesquels il regrettait surtout son τροπολόγιον. Ce mot inconnu a été révélé à dom Pitra par l'exemplaire du manuscrit Corsini, fol. 102 r°, du recueil de chants ecclésiastiques, où on lit ceci : ζήτει ἕτερον κοντάκιον εἰς ἀρχὴν τροπολογίου; ce qui est confirmé par le ms. Vatic. *771*, fol. 118, fol. 288 et plusieurs autres. Quant à la formation du tropologe, elle doit être postérieure à celle du psautier et du lectionnaire.

L'hymnologie de l'Église grecque comprend donc : les tropaires, les canons et les cantiques. Ces deux derniers ne sont que des systèmes de tropaires : les genres et les dénominations en sont infinies. Les canons se fondent en tropaires qui se divisent en huit ou neuf odes, sans parler des sections moindres appelées τριῴδια et τετραῴδια.

Dans tous les euchologes, après les *lectiones* tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, figurent ensemble un tropaire et un κοντάκιον qui doivent être chantés en plein office devant le peuple avec une musique propre.

Le terme κοντάκιον ou κονδάκιον, qui peut venir de κοντὸς, *baculus*, désigne également le *rotulus* ou parchemin de la liturgie, roulé autour d'un axe. Les κοντάκια ou cantiques, chantés dans le *tropologium*, étaient désignés par un grand nombre de noms d'un sens vague et presque indéterminé. Un auteur byzantin assez récent, Métrophane Critopule, rapporte une tradition d'après laquelle le mélode Romanos aurait composé plus de mille κοντάκια, dont quatre cents se seraient conservés jusqu'à cet auteur.

Quant au mot οἶκος, il signifierait chaise ou escabeau. Il était, en effet, naturel de s'asseoir comme dans un théâtre pendant qu'on psalmodiait les longs drames des mélodes. L'appareil scénique était composé de manière que les personnages changeaient souvent les lieux et les spectacles. Les strophes avaient chacune leur édicule, comme l'a représenté l'artiste qui a peint le manuscrit de Moscou. Suivant d'autres critiques, le mot οἶκος viendrait de la langue syriaque.

L'οἶκος n'est pas toujours un groupe de six ou quatre vers, comme on l'a soutenu, mais quelquefois aussi une suite de strophes très nombreuses et même de véritables poèmes.

Les trois manuscrits du *tropologium* que Pitra a pu consulter sont incomplets au commencement et à la fin, ce qui ne permet pas de déterminer la composition exacte de ce recueil. Dans le corps même de l'ouvrage, il a lu beaucoup de noms de mélodes inconnus jusqu'alors et un nombre considérable de pièces anonymes, dont plusieurs sont remarquables. Ces trois manuscrits appartiennent à la bibliothèque du palais Corsini, et à celles de Turin et de Moscou. Ce dernier est du XIIe siècle et provient de Vatopédi, célèbre monastère du Mont Athos, mais il est déparé par de nombreuses et grandes lacunes et les fautes d'iotacisme y fourmillent. Quelques autres manuscrits ont peu d'importance et ne tiennent pas ce que promettent leurs titres. A Patmos on conserve deux copies signalées par V. Guérin. Des fragments peuvent être disséminés dans un grand nombre de ménologes encore inédits qu'il faudrait rechercher dans les bibliothèques.

Les manuscrits varient beaucoup entre eux quant à l'ordre suivi pour les matières qui composent ce recueil. La première rédaction est antérieure au IXe siècle. Plus tard apparaissent des exemplaires qui affectent une division en deux parties. Viennent ensuite les abrégés, composés d'une manière arbitraire, comme le prouvent les lacunes et les additions. Sans cesse les acrostiches sont rompus, ainsi que la série des lettres, le mélode ne s'inquiétant pas d'achever son alphabet ou d'indiquer les lettres qui composent son nom. L'abréviateur a donné toute carrière à son caprice, car l'abondance des cantiques ne dépend ni de l'importance du jour célébré ni de celle du saint. Il a puisé à diverses sources et suivant son goût particulier. La rédaction présente beaucoup de variété et révèle une production de forme académique. Quant aux fautes, elles sont plutôt le fait du copiste que de l'auteur. Le rédacteur du manuscrit Corsini est un critique sévère, celui du manuscrit de Turin est un esprit formé et délicat.

La persécution iconoclaste s'acharna contre les monuments liturgiques, témoins formels d'une croyance qu'on voulait abolir: la plupart des hymnes furent tronquées par suite de la destruction de ces rouleaux qu'on désignait sous le nom de κοντάκια et φυλακτήρια. Toutefois, dans ce grand naufrage des anciens mélodes, quelques pieux admirateurs s'imposèrent la tâche de recueillir et de copier ceux qui avaient pu être épargnés.

Vers le Xe siècle, l'usage prévalut d'exclure le *tropologium* des livres sacrés des grecs; de là vient que les noms des anciens mélodes, à part ceux de Romanos et de Sergius, ont complètement disparu. En dehors des trois manuscrits dont nous avons parlé, on ne connaît pour ainsi dire aucun livre, soit manuscrit soit imprimé, où ils soient cités; si par hasard ce fait se présente, c'est sans aucun détail qui permette de tracer leur histoire.

La grande différence qui existe entre les anciens mélodes et les mélodes venus plus tard tient à l'appareil scénique. Les seconds en sont complètement privés, tandis que les premiers se montrent sur un théâtre plein d'animation. Les points communs entre eux sont les huit tons, les *eplymnia*, les appaludissements (*plausus*), plus vifs chez les anciens.

Chez ceux-ci on remarque les *prodemia*, l'action, le dialogue et souvent le dénouement dramatique, autant de points qui ont été négligés plus tard. C'est

là l'origine des mystères et, par suite, du théâtre moderne. L'histoire nous apprend qu'après le triomphe de l'Église sur le paganisme, les théâtres florissaient encore dans l'empire romain et surtout à Byzance, malgré les lois édictées par Théodose. Les spectacles sanglants avaient cessé, mais les amphithéâtres étaient toujours fréquentés et les représentations scéniques attiraient une foule empressée. L'Église transforma ces représentations et ne supprima que lentement les jeux du cirque et le théâtre profane. La pompe religieuse prit sa part dans les cérémonies de la cour. De là sortirent les mélodes. Ils eurent leur place marquée dans les processions solennelles auxquelles le *basileus* participait. Il est intéressant de voir les développements successifs que reçut la pompe sacrée, comment saint Jean Chrysostome institua des liturgies et des tropaires, Anatolius fit venir d'Alexandrie les prières appelées encore aujourd'hui ἀνατολικά, Anthime établit les *ephymnia* de la psalmodie, et de connaître ainsi les inventeurs de toutes les formes qui constituent le chant ecclésiastique des grecs.

On est incertain sur l'époque à laquelle vécut saint Romanos le Mélode. Dom Pitra le plaçait vers la fin du IVe siècle, W. Christ le faisait descendre au VIIIe, le P. Bouvy hésitait à prendre parti, K. Krumbacher proposait le VIe siècle. Il est probable qu'on n'arrivera jamais à faire l'accord entre érudits. Quoi qu'il en soit, on sait fort peu de chose sur ce grand poète dont l'Église grecque célèbre la fête le 1er octobre [1]. Il était originaire de Syrie, de la ville d'Emèse, et fut d'abord diacre à Béryte et attaché à l'église de la Résurrection. Puis il se rendit à Constantinople, à l'époque de l'empereur Anastase, et se retira dans l'église de la Sainte-Vierge ἐν τοῖς Κύρου, d'où il se rendait parfois aux Blaquernes. C'est dans un songe que lui fut donné le « charisme des κοντάκια, un jour de Noël: il monta aussitôt à l'ambon et improvisa son premier chant, ἡ παρθένος, etc. Après ce début, le poète composa encore un millier de poèmes pour les différentes fêtes. Suidas, qui ne s'occupe guère des mélodes, l'appelle par excellence ὁ μελῳδός, parce que Romanos est regardé comme le créateur de ce genre de composition. Les autographes d'une bonne partie de ses chants se conservaient à l'église ἐν τοῖς Κύρου, dans laquelle Romanos fut enterré et où se célébrait sa fête.

Dom Pitra a retrouvé vingt-neuf compositions de Romanos et K. Krumbacher a pu ajouter ce que contenaient les deux copies signalées à Patmos, mais la question chronologique demeure entière après comme avant ces trouvailles. Il existe une courte notice biographique de Romanos connue par différentes recensions [2], mais qui laisse pendante la question de savoir si le poète vécut sous Anastase Ier († 518) ou sous Anastase II († 716). W. Christ semble se prononcer pour le second et il invoque les raisons suivantes :

1. Romanos parle volontiers des deux volontés du Christ et la spontanéité miséricordieuse de son sacrifice, autant d'allusions au monothélisme, assez inattendues sous Anastase Ier.

2. Romanos fait un emprunt à l'*hirmus* ἄγγελος πρωτοστάτης, qui appartient à l'hymne *Acathiste* de Sergius, qui date du règne d'Héraclius.

3. Romanos, à la fin du Ve siècle, se trouverait en pleine période de formation qui n'avait pas encore autre chose que les idiomèles et les tropaires.

Pitra réplique que Romanos ne combat pas le monothélisme, mais qu'il se borne à développer la théologie de l'Incarnation: qu'il n'emprunte pas un *hirmus* à l'hymne acathiste, mais que c'est Sergius qui, au VIIe siècle, exploite un *hirmus* ancien dont Romanos s'est déjà servi un siècle auparavant; enfin que Romanos commet des fautes, néologismes, alexandrinismes, qui appartiennent à la langue des premiers siècles et dérivent de la version des *Septante*. A cela, Pitra ajoute que la notice parle d'un Anastase et qu'elle vise un Anastase dont le règne fut long et mémorable (Anastase Ier, 491-518) plutôt qu'un prince qui ne fit que passer (713-1716).

Actuellement on est disposé à placer Romanos au VIIIe siècle.

Les autres mélodes anciens, qui sont au nombre de onze, sont Sergius (610-641), auteur de l'hymne *acathiste*, George, Dometius, Cyriaque, Cucubus, Cyprianus, Anastase et Elie [3]. Après viennent d'autres mélodes à propos desquels Pitra écrit, en son style ampoulé et vague, les lignes suivantes qu'il faut s'interdire de serrer de trop près [4] :

« La rage des iconoclastes n'a pas encore rencontré son véritable historien. Car on s'explique difficilement comment une espèce de subtilité arabe a infesté de son poison tant de chrétiens et tant d'évêques, comment de hardis novateurs ont pu saper les fondements de la société et de l'Église, à tel point que, pendant quatre-vingts ans et plus, tout fut couvert d'immenses ruines. L'étonnement augmente quand on voit d'élégants sophistes, remarquables par la grâce du style et par la veine poétique, ayant assez d'érudition pour réfuter les arguties de tous les hérétiques, depuis les gnostiques jusqu'aux bogomiles, quand on les voit fouiller les écrivains inconnus de l'antiquité, falsifier les plus célèbres, tels qu'Eusèbe, saint Épiphane, saint Grégoire de Nysse, Isidore, et cela avec une fraude tellement extraordinaire et une imitation si parfaite, que les Pères de Nicée et de grands théologiens comme Théodose et Nicéphore avaient de la peine à ne pas être trompés. D'un autre côté, les crimes s'accumulent avec une fureur aveugle, des crimes d'une férocité inouïe ; ajoutez à cela les églises dévastées, les livres brûlés, les bibliothèques détruites ou disséminées, les tableaux foulés aux pieds, sculptures, mosaïques, objets d'art, tout livré aux flammes. On enchaîne les hommes remarquables par leur érudition et leur piété, et plusieurs vierges sacrées dont quelques-unes sont des mélodes; les orateurs et les poètes, hommes de lettres, sont battus de verges et meurent de faim ; et, genre de supplices inconnus même à Néron, on empreint des vers ïambiques sur la face des patients. Et à la tête de ces bourreaux figure un moine, nommé Théophile!

« Tel est le tableau des horreurs qui se commettaient dans la nouvelle Rome. A part les studistes et six femmes, tous étaient iconoclastes. L'Église conquérait ainsi de nouveaux martyrs, parmi lesquels les mélodes se faisaient remarquer par leur intrépidité. Leur fermeté, leurs hymnes et leurs cantiques firent tant pour la renaissance de la foi, que, sans la funeste influence de Photius, tout l'Orient au IXe siècle, comme l'Occident, aurait pu espérer de très riches moissons [5] !

On comprend dès lors la grande différence qui existe

[1] Pitra, *Sanctus Romanus veterum melodorum princeps*, dans le recueil *Al sommo pontifice Léon XIII omaggio giubilare della bibliotheca Vaticana*, in-fol., Roma, 1888; W. Christ, *Anthol. carm.*, p. LI, E. Bouvy, *Poètes et mélodes, Étude sur les origines du rythme tonique, dans l'hymnographie de l'église grecque*, in-8°, Paris, 1886, p. 1373; Papadopoulos-Kerameus, *Mittheilungen über Romanos*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1893, t. II, p. 599-605; *S. Romanos le Mélode*, dans *Analecta bollandiana*, 1894, t. XIII, p. 440-442; K. Krumbacher, *Geschichte der byzantinische Literatur*, p. 662-671; *Studien zu Romanos*, 1898. — [2] *Anal. boll.*, 1894, t. XIII, p. 440-442. — [3] Pitra, *Analecta sacra*, t. I, p. XXXI-XXXV. — [4] *Ibid.*, t. I, p. XXXIV-XXXV. — [5] Pitra, *op. cit.*, t. I, p. XXXIV XXXVI

entre les anciens et les nouveaux mélodes : les premiers chantent en paix et en pleine lumière, les seconds combattent dans la nuit. Ceux-ci ont appris beaucoup de choses que ceux-là ont ignorées. Style, génie, art, méthode, tout est différent. L'appareil théâtral disparaît presque. Les tropaires offrent peu de variété. Un seul *hirmus*, mais mâle et laconique, ressemble à une espède de cri de guerre; la respiration est pressée et par suite les chants sont haletants et écourtés. Les tropaires sont bientôt morcelés et se perdent en applaudissements prolongés. En effet, les *ephymnia*, qu'une multitude ignorante ne saisit déjà plus, qu'elle ne reprend plus, comme à l'origine, par un chant public et alterné, sont lourds, prosaïques et rebattus. Les versets, jadis vifs et entrecoupés avec art, sont embarrassés, n'étant plus discernés par le sentiment individuel de chacun, ni toujours munis d'un nombre convenable de syllabes et d'une gradation vraiment méthodique.

Si les nouveaux mélodes sont inférieurs aux anciens par cet aspect, ce n'est pas à dire qu'ils soient dépourvus de valeur. Jamais ils ne s'écartent assez des règles de l'art pour nous faire douter que la métrique se soit maintenue intacte; de plus, tandis que l'exécution des anciens chants s'est alanguie, ils ont découvert un chant grave, rude et supérieur à leur époque ou du moins nullement indigne des meilleurs écrivains de leur temps.

Trois écoles de mélodes surgissent alors : les *sabaïtes*, les *studites* et les *italo-grecs*.

Les *sabaïtes* étaient les moines de la Grande-Laure en Palestine, où l'on recevait des mélodes grecs, syriens, arméniens et coptes. Parmi les grecs, on doit citer en première ligne Kosmas et saint Jean Damascène; puis viennent peu après Sabas le jeune, Babylas, Aristobule, etc. Les *sabaïtes* recherchent moins les κοντάκια que les canons, et c'est par le côté musical plutôt que par la composition des poésies qu'ils se distinguèrent des autres mélodes.

Les *studites* furent également célèbres. Le monastère de Stude, fondé en 463, fut très prospère jusqu'à l'époque des iconoclastes. Lorsque Théodore en reçut le direction, on n'y comptait plus guère qu'une dizaine de moines. Il y établit une école de musique liturgique qui fit revivre les beaux âges des mélodes. C'est à cette école que l'on doit les principaux paraclétiques (*invitatoria*) en l'honneur de la sainte Vierge, les θεοτόκια, les σταυροθεοτόκια, genre de chants qui manquent dans les grands canons de Kosmas et de Damascène. Ceux de l'*Octoechus* paraissent plus récents que les *studites*.

Les *italo-grecs* ne furent pas non plus à l'abri des persécutions; ils eurent beaucoup à souffrir des Sarrasins et des Normands. Ils eurent plusieurs écoles musicales; la plus importante était celle de Syracuse. Parmi ces mélodes, on cite Méthode, George, saint Nicolas le Mystique, Arsène et Oreste, surnommé Jérémie, qui vécut au commencement du XI^e^ siècle.

Si tant de chroniques byzantines n'ont pas même nommé ces poètes, comment contiendraient-elles des données sur leurs procédés au point de vue artistique ? Grégoire de Corinthe, Jean Zonaras et Théodore Prodrome leur ont consacré des commentaires considérables et très savants, mais ils n'ont rien dit du mètre, de la prosodie, de la coupe des vers, en un mot de la métrique des mélodes. « Il y a peu de temps, écrivait Pitra en 1867, ayant rencontré un très vieux grammairien, Théodore d'Alexandrie, le premier peut-être qui ait écrit des gloses sur nos hymnes, nous trouvâmes dans son *Epitome d'Hephestion* ces deux lignes décisives sur le procédé que nous étudions : Ἐάν τις θέλῃ ποιῆσαι κανόνα, πρῶτον δεῖ μελῆσαι τὸν εἱρμὸν, εἶτα ἐπαγαγεῖν τὰ τροπάρια ἰσοσυλλαβοῦντα καὶ ὁμοτονοῦντα τῷ εἱρμῷ καὶ τὸν σκόπον ἀποσώζοντα. « Si quelqu'un veut faire un canon, qu'il fixe d'abord le mode de l'*hirmus*, qu'ensuite il dispose les tropaires en conformant à l'*hirmus* le nombre des syllabes et le mode musical et qu'il atteigne ainsi son but [1]. » Cette traduction fut contestée par le P. Gagarin [2] qui proposa celle-ci : « Si quelqu'un veut faire un canon, qu'il s'occupe d'abord de l'*hirmus*. » Mais cette interprétation, contredite par le texte de trois manuscrits, entachée d'une faute de syntaxe, est inconciliable avec le contexte du scholiaste [3]. Théodore traite de la première partie de la grammaire, de l'ἀνάγνωσις, conformément aux commentaires antérieurs de Georges Chœroboscus. Il examine comment doivent être lues l'épopée, la tragédie, la comédie, les poésies lyriques. Il en vient à cette conclusion : δεῖ δὲ τὸν ποιητὴν ἔμπειρον εἶναι τῆς μουσικῆς, ἵνα μελίζῃ καλῶς τὰ ποιήματα; et de suite, il applique ce principe général à la poésie liturgique : « par exemple, dit-il, si quelqu'un veut faire un canon, il doit avant tout μελίσαι τὸν εἱρμόν. Le mot μελίσαι est donc le mot important dans l'intention du scholiaste. Il signifie non seulement *fixer dans sa pensée le mode de l'hirmus*, mais encore *le modeler de vive voix*, et s'en faire une règle pour l'oreille. Voici le texte de Théodore tel que le traduit Ch.-E. Ruelle : « Si l'on veut composer un canon, il faut d'abord mettre en musique l'*hirmus*, puis introduire les tropaires qui devront avoir le même nombre de syllabes [par vers] et appartenir au même ton que l'*hirmus* et conserver le terme final (les derniers mots de l'*hirmus* reviennent à la fin de chaque ode).

L'élément le plus abondant dans l'hymnographie, c'est le tropaire, ou la strophe isolée, ordinairement terminée par une invocation. Ce terme de tropaire, devenu générique, est l'un des plus anciens. Il désigne plus spécialement le verset propre à chaque jour, et qui clôt la première récitation des psaumes ou l'*Hexapsalmus* de l'office nocturne. Dans les plus anciens manuscrits, il est placé en tête de l'office. Il est inséré en entier et toujours mentionné très clairement dans les synaxaires et typiques, destinés à régir le chœur. Il forme, avec les plus anciens cantiques antérieurs aux canons, un livre à part qui paraît avoir eu le titre — que nous retrouverons — de *Tropologion*. Enfin, sous le nom d'*Hirmus*, il remplira le rôle considérable que nous décrirons plus loin, fixera la mesure du chant et des paroles, sera le régulateur de l'hymnographie, et les plus anciens tropaires resteront au frontispice de tous les cantiques. Voici quelques incidents qui permettent d'entrevoir l'origine et le développement des tropaires.

Un jeune moine, disciple de saint Pambo, ayant dû porter des nattes à Alexandrie et y passer dix jours, se retirait les nuits dans le narthex de la grande église. Assistant aux vigiles, il admira le bel ordre des cérémonies et s'éprit surtout du chant liturgique, chose entièrement nouvelle pour lui; les tropaires lui furent une révélation. De retour dans sa cellule, il trouva la psalmodie monastique monotone, la récitation languissante, et le dégoût le saisit. L'abbé Pambo s'en aperçut, l'interrogea et en prit occasion d'interdire ces chants ornés à l'usage des clercs et des fidèles pour s'en tenir au rite traditionnel [4]. Ce récit laisse entrevoir l'adoption d'un nouvel office et l'Église d'Alexandrie serait une des premières qui aurait mêlé

[1] Pitra, *Hymnographie*, p. 31-32; le texte grec d'après *cod. Barber.*, I, 150, fol. 9, dans un commentaire de Denis de Thrace; il faut lire μελίσαι au lieu de μελῆσαι. — [2] *Études religieuses*, 1868, p. 342. — [3] Stevenson, *Du rythme dans l'hymnographie de l'Église grecque*, 1876, p. 26, note. — [4] M. Gerbert, *Script. eccles. de musica*, t. I, p. 1.

aux psalmodies primitives des chants plus libres. Aussi, nonobstant la recommandation de saint Pambo, les monastères égyptiens firent peu à peu accueil à ces nouveautés, tellement que Cassien s'étonne de trouver, dans les monastères, des antiennes qui lui paraissent des nouveautés [1]. Les innovations pénétrèrent jusqu'en Cappadoce et saint Basile, qui n'hésita pas à en prendre sa part, se trouva aux prises avec des murmurateurs, et crut devoir réclamer la liberté de faire comme en Palestine et dans tout l'Orient [2].

Quand les Perses ravagèrent la Cappadoce, au v[e] siècle, un abbé Paul s'enfuit à Constantinople, puis à Alexandrie, et enfin se retira parmi les solitaires de Nitrie, dans la cellule d'un vieil anachorète. Après peu de temps, il se présente à l'higoumène de la montagne, et lui demande une cellule séparée (κέλλιον τοῦ ἡσυχάσαι) parce qu'il ne peut plus vivre avec le vieillard, qui ne garde aucun office (ἀκολουθίαν), aucune règle, ni celle des moines, ni celle des séculiers. Il énumère tous ses griefs sur les jeûnes des dimanches et des fêtes, et même du temps pascal, où il y avait double abstinence, tandis que pendant le carême, selon un constant usage, les moines de Cappadoce ne prennent ni pain, ni vin, ni huile, mais vivent de légumes : « Et ce qu'il y a de plus intolérable, ajoute-t-il, c'est qu'il ne me permet pas de psalmodier les canons ni les tropaires, qui sont la psalmodie accoutumée de tous [3]. » — « Frère, lui répond l'higoumène, retourne à ta cellule, et reste avec le vieillard, si tu veux sauver ton âme. » Puis il lui explique la règle des anachorètes, qui a ses rigueurs spéciales, son abstinence continue, sa discrétion en carême. « Quant au chant des tropaires et des canons, lui dit-il, et à l'usage des modulations musicales, ceci convient aux prêtres du monde et autres séculiers : pour cela il est bon qu'on assemble les peuples dans les églises; mais aux moines, qui vivent loin des tumultes mondains, semblable chose n'est pas profitable, mais engendre beaucoup de dommages : car, de même que le pêcheur avec l'hameçon et un ver prend le poisson, ainsi le diable, avec l'engin des tropaires et du chant, précipite dans la fosse de la vaine gloire, de la recherche humaine, de l'amour des délices, de la fornication enfin; en vérité, conclut-il, loin du moine qui veut se sauver, tout chant modulé. »

Ce rigorisme eut ses partisans, mais ceux-ci ne parvinrent pas à imposer leur manière de voir et de chanter. Un autre récit nous transporte au mont Sinaï et expose en détail les différences des deux offices. Les abbés Jean et Sophrone rapportent qu'étant allés voir l'abbé Nil un dimanche, ils le trouvèrent retiré au faîte de la montagne, avec deux disciples. Le moment des vêpres venu, l'office commença, selon l'usage, par le *Gloria*, le psaume I[er] et le psaume CXL, et conninua sans ajouter les tropaires ni au *Nunc dimittis*, ni au Φῶς ἱλαρὸν, ni au καταξίωσον. Les vêpres achevées, la table fut dressée. « La réfection prise, continue Jean, l'un des abbés, nous commençâmes l'office de nuit. Après l'*Hexapsalmus*, ayant dit le *Pater*, nous récitâmes de suite une première « station » de cinquante psaumes. Puis le vieillard dit le *Pater* et le *Miserere*, et, nous étant assis, l'un des disciples fit lecture de l'épître catholique de saint Jacques. Nous passâmes ensuite à la seconde « station » de cinquante psaumes, et un autre frère lut l'épître catholique de saint Pierre. Nous étant levés, nous terminâmes les cent cinquante psaumes. Puis, nous étant assis, le vieillard me fit lire l'Épître catholique de saint Jean. Nous étant levés, nous lûmes de suite les cantiques, sans tropaires, sans le μεσῴδιον, ni après le troisième, ni après le sixième cantique, nous contentant de dire *Pater* et *Kyrie Eleison*. Après quoi, suivent les *Laudes* (ps. CXLVIII, CXLIX, CL) et, sans tropaires, nous passâmes à la doxologie (*Gloria in excelsis*) et au symbole, suivis du *Pater* et du *Kyrie*, et le vieillard termina, disant : « Fils et Verbe de Dieu, Jésus-Christ, notre Dieu, aie « pitié de nous, et protège-nous, et sauve nos âmes. » Répondant tous : *Amen*, nous nous levâmes. Je dis alors au vieillard : « Pourquoi, Abbi, ne gardez-vous « pas le même ordre que l'Église catholique et apostolique, et comment est-il permis de ne réciter aux « vêpres ni les tropaires du Κύριε, ἐκέκραξα, ni celui du « Φῶς ἱλαρὸν, ni celui du Θεὸς Κύριος, ni les *cathismata* « à la stichologie des psaumes, ni les tropaires avant le « cantique des trois enfants, ni le πᾶσα πνοὴ au *Magnificat*, ni enfin à la doxologie la mémoire de la résurrection du Sauveur? » Le vieillard répond fort doctement à cette question, cite même les *Constitutions apostoliques*, en appelle à l'usage antique, et conclut, comme l'abbé de Nitrie, par la distinction de l'office clérical et monastique [4]. »

Ces récits des IV[e], V[e] et VI[e] siècles environ révèlent la perturbation apportée dans la prière publique par le tropaire. L'arianisme, à ses débuts, avait su exploiter la mélodie et saint Athanase y avait opposé d'autres mélodies, tellement graves, du reste, qu'au dire de saint Augustin, la psalmodie d'Alexandrie était plus voisine de la récitation que du chant [5]. Saint Jean Chrysostome, également cité comme inventeur de tropaires, ne fit peut-être qu'introduire à Constantinople l'usage d'Antioche.

A mesure que la foule devenait plus nombreuse dans les églises, le drame liturgique prit plus de développement et alla se compliquant. On le voit envahir l'ambon des lectures et la chaire des homélies. Il existe, en effet, une suite d'homélies qui affectent la forme dramatique et passent du monologue au dialogue. C'est, entre autres, le genre caractéristique de deux successeurs de saint Athanase, Eusèbe et Euloge d'Alexandrie. La vitalité puissante de l'Église d'Alexandrie invite toujours à chercher de ce côté l'origine des innovations importantes et des réformes décisives, en particulier celle qui appliqua aux hymnes de l'Église les huit modes de la musique antique. On eut, dès lors, le tropaire modulé, celui qui effrayait les ascètes du désert, et qui attirait le plus la foule. Déjà les acclamations primitives remplaçaient ce qu'il y avait de plus émouvant dans le théâtre profane, les *ephymnia*, les *épiphonèmes*, les *épodes*, qu'aimaient surtout Eschyle et Aristophane, qu'on affectait de multiplier dans les incantations, et qui dominaient dans les chansons populaires. On pourrait, sans trop donner à la conjecture ou à la fantaisie, établir de nombreuses et frappantes analogies entre un office du rite grec et un drame antique. On a déjà remarqué que les chœurs et demi-chœurs correspondent aux psalmodies alternatives, les idiomèles et les *catabasia* aux monostrophes et aux parabases, les antiennes aux vers réciproques, etc. C'est à l'importance des groupes mis en mouvement ou en repos, pendant les chants sacrés, qu'il faut sans doute attribuer les termes de *cathismata*, *catabasia* et autres, dont a péniblement cherché l'étymologie mystique. Peut-être le mot οἶκος ne désigne-t-il que les groupes rangés en cercle autour du chantre, lorsqu'il récitait le poème qui se déroulait avec le volume appelé depuis κοντάκιον. Il est à remarquer toutefois que dans les termes très variés, employés pour désigner nos hymnes, sauf quelques mots indispensables, on a évité de puiser dans la nomenclature du théâtre et de l'orchestre ancien.

Parti d'Alexandrie, d'Antioche ou de Constanti-

[1] J. Cassien, *Institut.*, l. II, c. V-VII. — [2] S. Basile, *Epist.*, LXIII, 22, 27. — [3] Cod. Vallicell., *E 21*, fol. 518 sq. — [4] Pitra, *Juris ecclesiasticis græcorum historia et monu- menta*, t. I, p. 220, 221. — [5] S. Augustin, *Confessiones*, l. X, c. XXXIII

nople, le tropaire fut partout accueilli avec faveur. Les annalistes eux-mêmes ont conservé les noms de deux anciens hymnographes, Anthime et Timoclès [1], dont il ne reste rien d'ailleurs. Du patriarche Anatolius les historiens ne font même pas mention. Sous le nom d'*Anatolica*, on peut compter plus de cent cinquante tropaires qui, pour la plupart, appartiennent aux plus belles fêtes et aux parties les plus soignées de l'office. C'est peut-être le même auteur qui, dans un acrostiche, se cache sous le nom d'ἑωσφόρου, si même plusieurs de ces poèmes ne sont pas des emprunts faits à l'hymnographie orientale.

Il est permis de faire honneur à l'empereur Justinien d'un célèbre tropaire : Ὁ μονογενὴς, et des empereurs iconoclastes chercheront à l'imiter en ce point. Mais ce sont surtout les patriarches des grands sièges qui, à cette époque de formation, interviennent le plus activement. Il appartenait à un patriarche de Jérusalem de célébrer le mystère de Bethléem et saint Sophrone partage avec les saints André, Kosmas et Jean de Damas l'honneur d'avoir rédigé les mélodies de Noël. Saint Cyrille a disposé le principal office du vendredi saint. Le célèbre et gracieux poème de l'*Acathiste* a trouvé grâce bien que son auteur paraisse être le patriarche monothélite Sergius. Autour de ces noms se groupe l'élite des plus anciens mélodes, dont on ne connaît que les noms et des pièces assez rares

L'hérésie des iconoclastes amena, parmi beaucoup d'autres destructions, la ruine des manuscrits liturgiques illustrés de miniatures et l'oubli des formules traditionnelles et primitives qui ne sont plus révélées que par les centons de l'*hirmus*. C'est probablement au VIIIe siècle, et non au Ve comme le croyait Pitra, que paraît le mélode Romanos qui est le seul véritable poète de toute cette lignée de versificateurs. Son poème sur la fête de Noël est demeuré célèbre. En le décrivant brièvement, nous ferons connaître toutes les compositions de ce type.

Toute la mélodie est du même mode, le IIe. Un tropaire initial sert de début, sans régir les suivants; il pourrait appartenir à un autre auteur et à une époque plus ancienne. Mais ce qu'il a de commun avec toutes les strophes, c'est qu'il renferme à la fin l'acclamation à l'enfant nouveau-né qui reparaîtra à la fin de chacune des vingt-quatre strophes :

Παιδίον νέον ὁ προ αἰώνων Θεός

Ce premier tropaire est comme l'anti-strophe, qui précède la strophe. Le second est, à proprement parler, l'*hirmus*, qui détermine la forme de toutes les strophes et sert de point de départ à l'acrostiche. Ici, il y a vingt-trois strophes rangées sous les initiales de cette inscription :

Τοῦ ταπεινοῦ Ῥωμανοῦ ὕμνος.

Telle est la formule à peu près constante de ces acrostiches, qui ne varient qu'au dernier mot :

Τοῦ ταπεινοῦ Ῥωμανοῦ ἄινος, ἔπος, ψαλμὸς οὗτος, ποίημα.

Une fois seulement nous lisons, au premier septembre :

Αὕτη ᾠδὴ τοῦ ἐλαχίστου Ῥωμανοῦ.

Si du titre nous passons au texte même, nous y trouvons la forme dramatique partout empreinte. Dans les vingt-quatre strophes du poème de Noël, la première est la mise en scène des personnages, et la description du lieu : l'Enfant-Dieu, la Vierge-Mère, les anges, les pasteurs, les mages, la grotte. Puis le poète salue Bethléem, la maison de pain, le sol où fleurit le tronc de Jessé, la fontaine de David. Alors la Vierge ouvre le dialogue et s'adresse au Verbe fait chair, au Roi couché dans la crèche et délaissé dans une grotte. Les mages surviennent, racontent l'apparition de l'étoile et leur voyage. La Vierge demande au divin Enfant de permettre que les rois de l'Orient soient présentés à sa pauvreté. Le Verbe prend la parole pour donner cet ordre : la porte s'ouvre, les mages expriment leur étonnement sur l'enfantement virginal. Joseph est présenté, comme témoin et garant des miracles. Les mages reprennent la parole pour décrire la Perse païenne et l'Orient idolâtre. La Vierge à son tour parle de Jésusalem, homicide des prophètes, et du cruel Hérode, pour recommander de les éviter. Les mages racontent ce qui s'est passé entre eux, l'Iduméen et les pharisiens. Alors ils présentent leurs dons avec d'humbles prières. La Vierge intercède elle-même et demande, en échange du trésor des rois et de l'hommage des bergers, la grâce et le salut du monde.

Si, comme nous le croyons, Romanos appartient au VIIIe siècle, il en résulte qu'il faut mettre quelques correctifs assez sérieux à la théorie de Pitra qui voudrait que Romanos eût composé ses mélodes sous l'influence du drame grec et que, la persécution iconoclaste survenant, une nouvelle école aurait été incapable d'atteindre à la même perfection et de recourir au même procédé.

Un autre restaurateur de l'art du tropaire, mais qui n'a pas le talent poétique de Romanos, est Jean de Damas, martyr des iconolcastes qui lui coupèrent les mains; il se retira dans la laure de saint Sabas et y trouva un bel ordre de prières fixé par un *Typicon* dont l'origine remontait au temps des martyrs et qui a fini par prévaloir dans tout le rite oriental. Il eut même sous les yeux des oratoires divers où des moines syriens et arméniens exécutaient les offices dans leurs propres langues, et il put, avec l'aide de Kosmas, son frère adoptif, former une école nouvelle de mélodes. Toutefois il ne faut leur attribuer ni l'invention du tropaire syllabique, déjà vulgarisé par Romanos ou d'autres plus anciens, ni la création du canon à neuf cantiques déjà connu, peut-être, au IVe siècle, certainement mentionné dans les anciens récits que nous avons cités et familier à saint André de Crète (voir ce nom), qu'il est difficile de ne pas faire devancier, sinon maître, de nos hymnographes. L'œuvre propre de Jean de Damas fut d'imprimer aux formules nouvelles le cachet de son génie profondément dogmatique, précis, scolastique.

Réfugiés en Italie, les moines iconophiles y conservèrent le rite grec et composèrent de nouveaux mélodes. Joseph l'Hymnographe passe pour avoir composé plus de mille canons, lesquels embrasseraient huit à neuf mille odes. Près de trois cents canons portent son nom fixé par l'acrostiche. Parmi plusieurs George de Sicile, il en est un dont l'élégance mérite un rang à part et qui semble s'être exclusivement appliqué à célébrer la vierge Marie.

Nous trouvons à Syracuse saint Méthode, qui, dans une très noble composition, se glorifie d'être le chantre compatriote de sainte Lucie. Mondain, il était allé par curiosité visiter Constantinople: là un solitaire le convertit et fit de lui un confesseur de la foi et un patriarche héroïque à l'une des heures les plus troubles de ce siège périlleux. Il se trouva en mesure de poursuivre les travaux entrepris par saint Germain, saint Taraise, saint Nicéphore et le second concile de Nicée. Les lèvres mutilées, obligé, dans les fonctions publiques, de soutenir par un bandeau ses mâchoires brisées, il lui restait assez de voix et de verve pour

[1] Théodore le Lecteur, édit. de Bonn., p. 554; Cedrenus, édit., Bonn., p. 347.

dicter des hymnes, dignes d'être moins inconnues. C'est même le dernier hymnographe, à nous connu, qui, à l'imitation de saint Jean Damascène, ait maintenu une sorte de vers iambique dans les canons, sans se départir en rien, ni de la précision du dogme, ni de la mesure syllabique. Car il est à remarquer qu'ils n'ont ni l'un ni l'autre employé les sénaires ondoyants des anciens, mais un vers de douze syllabes, libre dans le choix des longues et brèves, assujetti cependant à un nombre rigoureux de syllabes, ordinairement entrecoupés par une césure après la cinquième.

On ne peut rien faire de plus que d'indiquer quelques points de ce vaste sujet qu'est l'hymnographie grecque qui serait bien digne de tenter un jeune travailleur. C'est par dizaines qu'on pourrait compter les pièces dignes d'intérêt et capables d'enrichir la littérature liturgique grecque. Certaines hymnes remontent facilement au v[e] siècle, dans le groupe de celles assignées à l'*apodeipnon* des jours de carême par d'anciens recueils. L'hymne alphabétique du vendredi saint, Ἄρχοντες Ἑβραίων, est de la même époque; et nous dirons de plus que certaines pièces de saint Ephrem traduites du syriaque en grec ont pénétré de bonne heure en Occident : c'est le cas de l'hymne Ὡς ἐνώπιον, empruntée aux versions grecques de saint Ephrem et qui se chante le dimanche soir [1].

Nous avons déjà parlé (Voir *Dictionn.*, t. I, col. 213) de l'*Acathistos*, qui continue à soulever des discussions. En 1903, quelques semaines après qu'avait paru l'article du *Dictionnaire*, M Papadopoulos-Kerameus publiait en grec et en russe un travail dont les conclusions ont rencontré un accueil assez froid : Ὁ ἀκάθιστος ὕμνος, οἱ Ῥῶς καὶ ὁ πατριάρχης Φώτιος, Athènes, et *Akathist Bojiei Materi, Rus i patriarkh Photii*, dans *Vizantiisky Vremennik*, 1903, t. x, p. 357-401. A l'occasion de l'expédition des Russes contre Byzance, Photius lui-même aurait composé cette hymne, en même temps que ses célèbres homélies εἰς τὴν ἔφοδον τῶν Ῥῶς. Cette thèse fut contredite de façon plus vive que persuasive par M. Thearvic (un pseudonyme), *Photius et l'Acathiste*, dans *Échos d'Orient*, 1904, t. XII, p. 293-300. Celui-ci, sur l'autorité d'un manuscrit latin, du IX[e] siècle, d'après Winterfeld, dans *Zeitschrift für deutsches Altertum*, 1903, t. XVIII, p. 81-88, fait remonter l'Acathiste au VII[e] siècle. M. Papadopoulos-Kerameus riposta : Ὁ πατριάρχης Φώτιος καὶ ὁ ἀκάθιστος ὕμνος, dans Νέα ἡμέρα (de Trieste), 1904, n. 1565-1587. Sa thèse avait été écartée par A.Palmieri, K. Krumbacher, Pl. de Meester et paraissait ne devoir recueillir aucun suffrage scientifique. Le manuscrit que les uns font remonter au VII[e] siècle appartient, d'après lui, au XI[e]. La discussion avec M. Thearvic ne pouvant donner dès lors de résultats, elle dévia vers les articles de D. Pl. de Meester, *L'inno acatisto*, dans *Bessarione*, 1905, t. VIII, p. 9-16, 159-165, 252-257, qui dénient l'origine photienne de l'Acathiste. De là, le fondé de pouvoir de Photius s'attaquait au P. F. Krypiakiewicz, *De hymni Acathisti auctore*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1909, t. XVIII, p. 357-382, et maintenait ses conclusions, qui n'ont pas été généralement admises.

57 Hymne au Christ — Papyrus mesurant 0 m. 178 × 0 m. 129, du VI[e] siècle : écriture onciale, hymne-acrostiche sur feuille volante, avec six strophes de quatre lignes suivies d'un refrain. Collection *John Ryland's University*, Manchester.

[α
[β
[γ
[δο[ξ]ασον[τες αυτον ειπομεν κε̄ δο]ξα σο[ι]
εκ πνευ[ματος αγιου εγεννηθη]Χ̄ς
ζωην ημι[ν χαρισομενος]
ηξιωσας μεθ ημων συναναστραφηναι
θαυμαζοντες αυτον ειπομεν κε̄ δοξα σοι
ιδου η παρθενος ετεκεν τον Εμμανουηλ
κατελθων εξ ουρανους
λαον πεπλανημενον εκγης Αιγυπτου διασωσ[ας
μεγαλυνοντες αυτον ειπομεν κε̄ δοξα σοι
νικεν κατ εχθρον εβουλετο παρασχου ημιν κ̄ς
ξενοτοχειτη παρα την Μαρθαν
ορατος εν σαρκει αορατος
προσπειπτοντες αυτον ειπομεν κε̄ δοξ[α] σ[ο]ι
ρηματα αληθεια ανετειλ[εν] ημιν κ̄ς
σαρκοθεις εκ παρθενου το[υ α]πειρογαμους
υπερεψουντες αυτον ειπομ[εν] κε̄ δοξα σοι
φως εκ φωτος ανετειλεν ημ[ι]ν κ̄ς
χς ο βασιλευς
ψυχας ημετερας γης Αιγυπτου
διασωσας
ως πασα πνοη ειπομεν κε̄ δοξα σοι +

I (1-4)..... glorifions-le, chantant : Gloire à toi, ô Seigneur.

II (5-8) : Le Christ fut incarné du Saint-Esprit pour nous donner la vie. Tu as daigné habiter avec nous. Vénérons-le, disant : Gloire à toi, Seigneur.

III (9-12) : Voilà! que la Vierge a mis au monde Emmanuel. Il est descendu des cieux et a sauvé de la terre d'Égypte le peuple égaré. Exaltons-le et disons : Gloire à toi, Seigneur.

IV (13-16) : Le Seigneur désirait nous donner la victoire sur nos ennemis. Il habita en Marie : l'invisible fut vu dans la chair. Adorons-le et disons : Gloire à toi, Seigneur.

V (17-19) : Le Seigneur est ressuscité pour nous, le Verbe de vérité incarné de la Vierge non épousée (*nesciens virum*). Exaltons-le, disant : Gloire à toi, Seigneur.

VI (20-24) : Le Seigneur est ressuscité pour vous, lumière de lumière, Christ le Roi, après avoir sauvé nos âmes de la terre d'Égypte. Tout d'une voix disons : Gloire à toi, Seigneur.

Ligne 4 : δο[ξ]α σοι, mais il faut certainement rétablir δο[ξ]α σον[τες pour δοξαζοντες comme l. 8-12-16-19; ειπομεν pour ειπωμεν.

Ligne 6 : χαρισομενος n'est ajouté que pour l'exemple; cf. Rom., VI, 23 : χάρισμα τοῦ Θεοῦ ζωὴ αἰώνιος.

Ligne 10-11 : ουρανου. Les participes κατελθων et διασωσ[ας sont construits avec ce qui précède; on ne saurait lire διεσωσας, mais cette correction est admissible. Αιγυπτου pris dans le sens métaphorique ordinaire, l'Égypte est synonyme de « péché ».

Ligne 13 : νικην....παρασχειν.

Ligne 14 : ξενοδεχειται et remplacer Μαρθαν par Μαριαν qui seul offre un sens acceptable.

Ligne 15 : Cf. *Menées*, 25 décembre (édit. de Venise), p. 223 : σήμερον ὁρᾶται σαρκὶ ὁ φύσει ἀόρατος... διὰ τοῦτο καὶ ἡμεῖς δοξολογοῦντες βοήσωμεν αὐτῷ.... Σωτὴρ ἡμῶν. δόξα σοι.

Ligne 17 : ρηματα αληθεια pour ρημα της αληθειας par apposition à κ̄ς, comme *ligne* 20, φως par apposition à κ̄ς.

Ligne 18 : Cette ligne commence par σ, la ligne suivante par υ; il y a donc eu une ligne oubliée, celle qui eût commencé par τ: toutefois c'est peut-être une simple distraction et της απειρογαμου faisait fonction de la ligne omise.

Ligne 19 : υπερυψουντες.

Ligne 24 : Cf. ps. CL, 6 : *Menées*, 25 décembre,

[1] P. Maas, G. S. Mercati, G. S. Gassisi, *Gleichzeilige Hymnen in der byzantinischen Liturgie*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1909, t. XVIII, p. 309-356.

édit. Venise, p. 218 : ὁ σαρκωθεὶς ἐκ Πνεύματος Ἁγίου καὶ ἐκτῆς ἀειπαρθένου Μάριας ἐνανθρώπησας, φως ἡμῖν ἔλαμψας.... φῶς ἐκ φωτὸς....πᾶσα πνοὴ αἰνεί σε...

Bibliographie. — A. S. Hunt, *Catalogue of the greek Papyri in the John Ryland's Library*, in-4°, Manchester, 1911, t. I, p. 13-15, n. 7, pl. 2; Th. Schermann, *Aegyptische Abendmahlsliturgie der ersten Jahrtausends*, in-8°, Paderborn, 1912, p. 215; H. Leclercq, *Papyri, Ostraka et Tablai liturgiques*, dans F. Cabrol et H. Leclercq, *Monum. Eccles. liturg.*, t. I, part. 2, p. CCII, n. 40.

58 *Hymne.* — Papyrus (0 m. 322 × 0 m. 084), écriture semi-onciale assez maladroite. VI^e^ siècle.

\+ Ἡ ἀσώματος φύσις των Χερουβὶν ἀσιγή[λ]τῳ σε ὕμνῳ[ν] δοξολογεί[ται]·
ἐξαπιτέρυγα[ρ] ζῴα των Σεραφὶν ταις ἀπα[ο]ύστοις φωναις ⟨σ⟩ε ὑπερυψοι·
τῶν ἀγγέλων καὶ ἁγίων ἡ στρατιὰ τρισαγίῳ σε ἄσματι εὐλογεί[ται]·
προ γαρ πάντων ὑπάρχεις ὅλων πατήρ καὶ συνάναρχον ἴχεις [εις] τον υἱόν
καὶ ἰσότιμον φέρον πνεῦμα ζωὴν της τριάδος δεικνύν⟨τ⟩ες το ἀμερές·
ἀπειρόγαμε[ν] μήτερ, [δελ]δούλοι Χριστοῦ οἱ του λόγου αὐτό[ν]πται και ὑπουργοί[ν]·
παναγία παρθένε μήτερ Χριστοῦ οἱ του λόγου αὐτό[ν]π⟨τ⟩αι και ὑπουργοί[ν]
προφητῶν και μαρτύρων πάντες χυροὶ ὡς ἀθάνατον ἔχοντες την ζωὴν
ὑπερ πάντων πρεσβεύσατε ἱλασμόν, ὅτι πάντες ὑπάρχομε⟨ν⟩ ἐνδε[ν] εἰς·
της δὴ πλάνης [τ]ρυσ⟨θ⟩έντες του πονηρού των ἀγγέλων βοήσωμεν την ᾠδήν.

Le croisillon marque le début d'une pièce; celle-ci avait sans doute sa place dans un ensemble liturgique, car on relève des traces d'écriture avant la première ligne. Le copiste semble avoir été d'une ignorance crasse, son texte est parfois inintelligible, il n'a pas fallu moins que l'intervention de M. P. Maas pour le remettre sur pieds. C'est une invocation aux chérubins et aux séraphins, aux chœurs des anges et des saints. Ensuite, vient la louange de la sainte Trinité, des apôtres et de la vierge Marie, des prophètes et des martyrs dont on implore l'assistance.

Au *verso* de cette pièce, on lit la suivante, plus tardive :

59 *Hymne.* — Papyrus, écriture cursive, VII^e^ siècle :

χαι(ρε) θεοδοκη ακαλια
ομα τον αγγελον
χαι(ρε) θεοδο(κη) τον προφυτ(ων)
τον κυρεκμα
χαι(ρε) καιχαριτομενη
ο κυριος μετα σου
χαι(ρε) η δι αγγελου
την χαραν το(υ) κοσμο(υ) δεξαιμε(νη)
α η δικουσα

Ligne 1 : ἀγαλλία[ο]μα; *ligne 4* : τὸ[ν] κήρυγμα; *ligne 5* : Luc., I, 28; *ligne 9* : τεκοῦσα: *ligne 11* : ὀξιωθεῖσα

Bibliographie. — F. G. Kenyon et H. I. Bell., *Greek papyri in the British Museum, Catalogue with texts*, in-4°, London, 1907, t. III, p. 284, n. 1029; p. 285, n. 1029, v°; P. Maas, *Mittheilungen und Notizen. Ein frühbyzantinischen Kirchenlied auf Papyrus*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1908, t. XVII, p. 307-311 et pl.; Th. Schermann, *Aegyptische Abendmahlsliturgien des ersten Jahrtausends in ihrer Ueberlieferung*, in-8°, Paderborn, 1912, p. 218; H. Leclercq, *Papyri, Ostraka et Tablai liturgiques*, dans F. Cabrol et H. Leclercq. *Monum. Eccles. liturg.*, t. I, part. 2, p. XCVII, n. 48, 49.

L'hymne que nous venons de transcrire (n. 55) rappelle le souvenir d'une autre hymne plus célèbre, le *Te Deum*. Il ne semble pas possible d'en retrouver des lambeaux, si fragmentaires qu'on veuille s'en contenter, à moins qu'on ne se borne à de simples mots : chérubins, séraphins, anges et saints, trisagion, Père, Fils et Saint-Esprit, Vierge, Mère, chœur de prophètes et de martyrs. Ces mots eux-mêmes ne se présentent pas dans l'ordre où nous les rencontrons dans le *Te Deum*, et cependant un texte rappelle l'autre. Peut-être pouvons-nous en rapprocher utilement un autre document égyptien, une hymne épigraphique peinte à l'ocre rouge sur un mur du couvent d'Amba Schenoudi à Sohag (Atripè). Les récents travaux de réfection du Deïr (couvent) l'ont mise à jour : elle est peinte sur un revêtement de plâtre, à l'extrémité de la cour latérale marquée A sur le plan de Benedite. Copiée en juin 1906 par M. Gustave Lefebvre, elle est actuellement en tel état que sa disparition complète semble prochaine.

Ligne 1 : * εν; θω; lire εἰρήνη ; ανωπσ.

Ligne 2 : lire αἰνοῦμεν σε. Ces mots ne sont ni dans le texte grec, ni dans la version latine du *Gloria in excelsis*. On notera aussi que ὑμνοῦμέν σε et *laudamus te* sont, dans le texte ordinaire des deux Églises grecque et latine, placés avant les deux autres verbes et non enclavés, comme ici :

60 δοξα' ενει* υψισ(τοισ) θεω και επει γης ηρινης εν ανθρωποισ [ευδοκιασ]
ενουμεν σε· ευλογουμε[ν σ]ε· υμνουμεν σε· προσκυνουμεν σε [δοξολογουμεν σε]
ευχαριστουμεν σε : δια την μ[εγ]αλην σου δοξα· κυριε βασιλευ επου[ρανιε θεε πατερ παν]
τοκρατωρ· κυριε υιε μονογενης ιησου χριστε και αγιον πνευμα κυριε ο θεος ο αμνος[του θεου ουιος του
αιρον· την αμαρτιαν τ[ο]υ κοσμου ελεησον ημ[ας] ο αιρον τ[α]σ αμαρτιας [του κοσμου] [πατρος ο]
προσδεξε ο θεος την δεησιν ημων ο καθημενος εν δεξια του πατρος [και ελεησον ημας]
οτι συ μονος αγιος συ μονος κυριος ιησου χριστου συν αγιον πνευμα εισ δ[ο]ξ[α]ιν* θεου πατροσ αμην [καθεκασ
ευλογισω σε και αινεσω το ονομα σου εισ τον αιωνα και εισ τον αιωνα [του αιωνος κατα] [την ημεραν]
ξιοσον κυριε και την ημερα ταυτη[ν] αναμαρτητουσ φυλαχθηναι η[μασ ευλογητοσ ει]
κυριε ο θεος των πατερων ημων και αινετο και δεδοξασμενον το ονομα σου [εισ τουσ αιωνασ]
αμην γενοιτο κυριε το ελεοσ σου εφ ημασ καταπερ ηλπισαμεν [επι σε]
ευλογητοσσει κυριε διδαξον με τα δικαιωματασσου ευλογητοσσει κυριε [διδαξον με]
τα δικαιωματα σου : ευλογητοσσει κυριε συνετισον με τα δικαιωματα σου : κυριε [καταφυγη εγενηθησ]
ημιν εν γεννεα και γεννεα εγω ειπα κυριε ελεησον με ἱασε την ψυχην μου οτ[ι ημαρτον σοι κυριε προσ σε]
καιταφυγα *διδαξον ε[μ]ε του ποιην το τελημασσου οτι συ ο θεος μου οτι παρα[σοι πηγη ζωησ εν τω φωτι σου]
οψωμετα φωσ παρατινον το ελεοσ [σου] τοισ γινωσκουσιν σε κυριε το ελεοσ σον εις τ[ον αιωνα]
μη παριδησ τα εργα τον χειρον σου : συ πρεπει αινοσ : συ πρεπει υμνοσ [σοι πρεπει]
δοξα τω πατρι και τω υιω και του αγιου πνευματοσ εισ τουσ αιωνασ των αιωνων [αμην]

τον ποιητην και κυρι(ον)
χα(ιρε) η αξιωθειας
γυν ημερα την χριστο(υ)

Ligne 3: texte grec : εὐχαριστοῦμέν σοι; lire δόξαν; κε.

Ligne 4 : lire παντοκράτορ et μονογενές; κε, υε, ω, χε, πνα, κε, Ισ.

Ligne 5 : αἴρων.

Ligne 6 : ο θεοσ, ces mots ne se trouvent pas dans le texte ordinaire, grec ou latin, lire πρόσδεξαι; πρ.

Ligne 7 : le texte grec donne ὅτι σὺ εἶ, κσ, ω, χυ (lire χριστέ), πνα; *δοξαν; θυ, πρσ. On remarquera que la mention du Saint-Esprit ne figure pas dans le texte de l'Église grecque, tandis qu'elle est, comme ici, dans la version latine (*cum Sancto Spiritu, in gloria Dei patris*).

Ligne 9 : lire καταξιωσον; κε; lire ἡμέραν. Le texte de l'Église grecque porte ἐν τῇ ἡμερᾳ ταύτῃ; cf. *Dignare, Domine, die isto sine peccato nos custodire.*

Ligne 10 : κε; θς; πρων; lire αἰνετόν.

Ligne 11 : κε; lire καθαπερ.

Ligne 12 : ευλογητοσσει (deux fois l. 12, une fois l. 13), δικαιωματασσου, et l. 15, τελεμασσου, lire εὐλογητὸς εἶ, δικαιώματά σου, τέλημά (θέλημα) σου. On remarquera que le texte de l'Église grecque ne porte qu'une fois εὐλογητὸς εἶ.

Ligne 13 : κε; κε. Le texte grec porte εὐλογητὸς εἶ, δέσποτα.

Ligne 14 : γενεᾶ : κε; lire ἴασαι.

Ligne 15 : *κατεφυγον; lire ποεῖν τὸ θέλημα; θς.

Ligne 16 : lire ὀψόμεθα; παράτεινον; κε.

Ligne 17 : lire τῶν χειρῶν; σοὶ πρέπει. Dans le texte de l'Église grecque, on lit νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας... Ces prières appartiennent à l'office du matin de la liturgie grecque, tel qu'on le trouve par exemple dans l'*Horologion*.

Le texte de l'inscription du monastère de Schenoudi peut être situé chronologiquement vers le VI^e^ siècle, et c'est un premier résultat, qui n'a d'ailleurs rien de bien nouveau, de nous montrer quelques versets du *Te Deum* alors connus en Égypte. Mais le texte épigraphique nous offre un exemple de relations qui ont existé de très bonne heure entre le *Te Deum* et les anciens versets du *Gloria in excelsis*. Hâtons-nous d'ajouter que, de ces quelques versets textuellement retrouvés pas plus que de l'hymne sur papyrus, il ne faudrait conclure que les Égyptiens du VI^e^ siècle chantèrent le *Te Deum* comme eussent pu le faire des occidentaux de ce temps-là, mais les lignes 9 et 11 ont droit à un examen attentif qui pourra amener à constater que les versions grecques du *Te Deum* ont pu être établies avant le VIII^e^ siècle et qu'elles ne s'arrêtaient pas toutes invariablement aux environs du verset 10^e^.

Bibliographie. — G. Lefebvre, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Égypte*, in-4°, Le Caire, 1907, p. 45, n. 237; *Dictionn.*, t. IV, col. 485, fig. 3658; H. Leclercq, *Papyri, Ostraka et Tablai liturgiques*, dans F. Cabrol et H. Leclercq, *Mon. Eccles. liturg.*, t. I, part. 2, p. CCVIII.

61 *Hymne.* — Papyrus (ms. d'Anastasy, n. 8*b*. — Catal. Leemans, I, 389). Feuillet appartenant au même manuscrit que le n. 388 et contenant un fragment d'hymne. Au verso, texte illisible (haut. 15 cm., larg. 12 cm. 5).

ⲕⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲡⲭⲟⲉⲓⲥ
ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲁⲧⲟⲕⲣⲁ-
ⲧⲱⲣ ⲡⲱⲧ ⲉⲧⲥ ⲙⲁⲁ-
ⲧ ⲉⲧⲣⲙ ⲡⲙ̄ⲡⲣⲉ ⲉⲧ-
ⲥ ⲙⲁⲁⲧ ⲡⲙ̄ⲡⲣⲉ[1] ⲥⲧ-
ⲥ ⲙⲁⲁⲧ ⲉⲣⲙ[2] ⲡⲱⲧ
ⲡⲉⲡⲛⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁϩ
ⲉⲧⲥⲙⲁⲁⲧ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲛ̄ⲩ
ⲉⲣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲧⲱⲁϩ[3]
ⲉⲧⲉⲣⲥⲟⲙ ⲙⲛ̄ ⲧⲉⲣ-
ⲙⲛ̄ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁϩ
ⲉⲣⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲟⲩⲁⲁϩ
ⲉⲣⲟⲩ ⲁⲛ . . . . .
ⲛⲁ . . . . ⲥⲉⲡ . . .

Ligne 5 : lisez ⲡⲙ̄ⲡⲣⲉ; *ligne 6 :* lisez ⲉⲧⲣⲙ; *ligne 9,* lisez ⲡⲁⲧⲱⲁϩ; *ligne 13 :* lisez ⲡⲕⲁ; *ligne 14,* lisez : ⲧⲙⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲩ ⲙⲡ.

Béni sois-tu, Seigneur, Dieu tout-puissant, Père béni, qui es dans le Fils béni; Fils béni qui es dans le Père; le Saint-Esprit que nous voyons (? *ou*, qui vient à lui) et qui est sans changement (?) dans (?) son pouvoir et sa divinité, qui est béni, qui a tout créé, ce que nous voyons et ce que nous ne voyons pas (*trad. W. E. Crum*).

Bibliographie. — W. Pleyte et P. A. A. Boeser, *Manuscrits coptes du musée d'antiquités des Pays-Bas à Leide, publiés d'après les ordres du gouvernement*, in-4°, Leide, 1897, p. 481; H. Leclercq, *Papyri, Ostraka et Tablai liturgiques*, dans F. Cabrol et H. Leclercq, *Monum. Eccles. liturg.*, t. I, part. 2, p. CLXXIX, n. 15.

62 *Hymne.* — Papyrus (Anastasy n. 11 = Catal. Leemans, I, 388). Feuillet contenant une partie d'une hymne. Au verso, texte illisible (haut. 15 cm. 6 × larg. 11 cm. 5).

ⲧⲉⲡⲙⲁⲉⲓⲙⲉ ⲉⲧⲉⲫⲥⲱⲛ
ϩⲱⲕ ⲉⲣⲁⲓ ⲉⲙⲁⲛⲩⲉ
ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲉⲫⲥⲙⲟⲩ.
ⲟⲟⲥ ⲫⲓ ⲧⲟⲩⲛⲁⲙ
ⲡⲧⲁⲙⲡⲟⲥ
ⲡⲙ̄ ⲟⲩⲡⲟⲧⲁⲅⲏ
ⲡⲙ̄ ⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ
ⲧⲙⲛⲁⲛⲁⲩ ⲁⲉ ⲟⲛ
ⲡⲧⲉⲫⲥⲙⲟⲥⲓ ⲫⲛ
ⲟⲩⲉⲟⲟⲩ ⲧⲁⲓ ⲉⲣⲉ
ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲙⲉⲛ
ⲉⲩⲙⲁⲛⲉ ⲙⲟⲥ
ⲭⲓⲛ ⲛ̄ⲩⲟⲣⲡ ⲉⲣⲉ
ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁϩ
ⲫⲩⲙⲉⲩ ⲉⲣⲟⲥ

Ligne 4 : ⲫⲓⲧⲟⲩ...; *ligne 6 :* Θⲩⲡⲟ...; *ligne 9 :* ⲥⲙⲉⲓ; *ligne 12;* ⲥⲉⲩⲙⲁⲛⲉ; *ligne 12 :* ⲙⲟⲥ, lisez : ⲙⲙⲟⲥ.

Nous saurons (= connaîtrons) son entrée aux cieux et son siège (*litt.* asseoir) à la droite de la grandeur et l'obéissance (υποταγη) des anges. Nous verrons aussi son avènement glorieux, celui qu'ont signalé (συμαινειν) les anges dès le commencement tandis que les anges chantent (υμνευειν) (*trad. W. E. Crum*).

Bibliographie. — W. Pleyte et P. A. A. Bœser, *Manuscrits coptes du musée d'antiquités des Pays-Bas à Leide, publiés d'après les ordres du gouvernement* in-4°, Leide, 1897, p. 480; H. Leclercq, *Papyri, Ostraka et Tablai liturgiques*, dans F. Cabrol et H. Leclercq, *Monum. Eccles. liturg.*, t. I, part. 2, p. CLXXIX, n. 16.

63 *Hymnes.* — Papyrus, fragment (0 m. 125 × 0 m. 25) contenant trois textes au sujet desquels il est malaisé de rien préciser (les lettres sous lesquelles est placé un point (.) sont douteuses :

1° [dix lettres environ ⲕⲏ]ⲡⲱⲥ : ⲉϩⲉⲣⲓ : ⲁⲓϩⲱⲕ ⲉⲣⲟⲩⲏ
[dix lettres environ] ⲉϩⲧⲓ ⲛⲁⲩⲏⲗⲧ : ⲉⲥⲧⲙⲟⲩϩⲓ...
ⲧⲉⲓⲧⲟⲩ ⲧⲁϥ ⲁⲓ ⲉⲡⲓⲥⲧⲏ··ⲡⲁⲕⲏⲡⲱⲥ ϩⲏⲣⲓⲧⲉ
ⲧⲉⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲡⲁⲙⲁⲱⲛⲓⲧⲉ ⲛⲉⲕⲭⲣⲥ ⲛⲉⲟⲩⲛⲁⲧ
ⲧⲁⲓⲕⲱϩ[1] ⲙⲁⲩⲓⲉ ⲛⲉⲟⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲱⲛ ⲧⲁⲛⲟⲩⲧ[2].

2° ⲉⲕⲱⲙⲁⲛϩⲱⲕ ϩⲟⲩⲏ : ⲛⲉⲓϫⲁⲛ : ⲙⲁⲕⲥⲡⲧⲁⲡⲏ ⲧⲁϩⲓⲣⲱⲧⲏⲥ : ϩⲓⲧⲉ ▒ⲙⲉⲧⲉⲙⲧⲏⲛϩⲱⲉⲓ ⲉⲧⲟⲓϫⲱϩ ⲙⲉⲡⲙⲁϫϩ̄ ⲙⲉⲣⲓ ⲉⲧⲁⲉⲗ ⲙ··ⲕⲱⲧ ⲉⲗ[ⲁⲩ····· ⲩⲙⲁⲣⲧⲏⲣⲓⲱⲛ · ϫⲉϩⲉⲗⲓⲥⲧⲉⲩⲥ ▒ ⲛⲉⲙⲡⲣⲱⲫⲏⲧⲏⲥ ⲧⲉⲡⲉϩ̄ⲣⲉⲡⲓ

3° ⲁϩⲁ ϩ̄ⲙⲁⲛ[3] ⲙⲟⲩ : ⲫⲓⲣⲱⲧⲏⲥ : ⲡⲁⲟⲩⲛⲁⲣ ⲛⲉⲓⲧⲓⲙ ⲛⲱⲛ : ⲉⲧⲙⲙⲏⲙ : ⲛⲉⲓⲟⲓⲣⲱⲛ [4] ⲁⲉϩ̄ⲣⲁⲧⲉϩ̄ⲥⲁⲓ : ⲡⲁⲣⲁⲡⲱⲗⲱⲥ ⲡⲁⲣⲁ ⲗⲱⲙⲓ ⲛϩ̄ⲓ //// ⲁⲡⲡⲱⲣⲓⲁ : ϫⲁⲧ ⲧⲉⲥⲙⲏⲗⲓ ⲡⲱⲣⲓⲁ //// ⲡⲁⲣⲓⲥⲧⲱⲛ [huit lettres environ] ⲉϩ̄ⲁⲗ //// ⲁⲥϩ̄ⲓ ⲧⲁⲡⲏ ⲛ [huit lettres environ] ⲉⲡⲉⲙⲫ̄ⲛⲣ : ▒

Fragments d'hymnes ou de compositions métriques formant trois sections :

La première section traite allégoriquement de « mon nouveau jardin, l'Église, » où croissent les roses au doux parfum, « Mon bosquet est le Christ; les roses que j'ai plantées en ce lieu sont les véridiques évangiles. »

La deuxième section semble avoir trait à la découverte des ossements de saint Jean-Baptiste et d'Elisée. « Quand tu entreras dans ce désert (?) tu trouveras la tête qu'Hérode prit avec le cilice par-dessus, et la ceinture de cuir qui attache autour (des reins) » La mention du « prophète Élie » n'est pas très claire.

La troisième section s'occupe du festin d'Hérode et d'Hérodiade.

Bibliographie. — W. E. Crum, *Catalogue of coptic manuscripts in the British Museum*, in-4°, London, 1905, p. 249, n. 519; H. Leclercq, *Papyri, Ostraka et Tablai liturgiques*, dans F. Cabrol et H. Leclercq, *Monum. Eccles. liturg.*, t. I, part. 2, p. CLXXX, n. 17.

64 *Hymne.* — Papyrus (collection Wl. de Bock).

·⁘· ⲉⲓⲥⲉⲅⲗⲟ		
ⲡⲏ̄		
ⲁ		
ⲏ ⲁⲏ̄ⲁ ⲁ	ἀϐϐᾶ α-	Abbas Anouph ?....
ⲱ	νουφ	
ⲡⲟⲩⲫ		
ⲧⲟⲛ ⲉⲕ ⲡⲁⲣ	τὸν ἐκ παρθ(ένου)τεχθέντα	qui est né d'une vierge
ⲧⲉϫⲑⲉⲛⲧⲁ		
ϩⲁⲏ̄ⲅⲗⲱⲛⲉⲟⲩⲉⲥ ⲕⲁ		
ⲙⲓⲛⲟⲥ. ⲏ ⲧⲣⲓⲥ · ⲟⲩ	Βαϐυλων... κάμινος οἱ τρεῖς	Babylone... fournaise, les trois....
ⲡⲉⲗⲉⲥ ⲉⲙⲙⲉⲥⲱⲧⲟⲩ_	...παῖδες ἐν μέσῳ τοῦ πυρὸς	jeunes gens au milieu du feu
ⲡⲩⲣⲟⲥ ⲫⲁⲗⲗⲟⲛⲱⲏ	ψαλλον... ὑμνοῦμεν	chant... des hymnes...
ⲩⲙⲛⲟⲩⲙⲉⲛ		
ⲁⲡⲟⲧⲁⲥⲥⲉⲧⲁⲓ ⲧⲟⲩ	Ἀποτάσσεται (...τε) τοῦ κόσμου·	Nous (les) glorifions
ⲕⲟⲥⲙⲟⲩ· ⲕⲁⲓ ⲡⲗⲁ	καὶ πλάνην διαϐόλου καθαίρεται	Il se détache du monde et se purifie
ⲛⲏⲛ ⲇⲓⲁϐⲟⲗⲟⲩ ⲕⲁ	(...τε) ἀϐϐᾶ	(écarte de lui) des tromperies du
ⲑⲉⲣⲉⲧⲁⲓ ⲁϩ̄ⲃⲁ ⲁⲡⲟⲩ		l'abbas (d')Anouph. [diable,
ⲫ· ⲩⲙⲛⲟⲩⲙⲉⲛ	Ἀνουφ ὑμνοῦμεν	Nous (le) glorifions.
ⲡⲣⲁ ⲫⲏⲙⲓⲛⲧⲉⲣⲁⲛ		
ⲧⲟⲩ ⲑⲱ ⲡⲣⲟⲥ ⲧⲟ	Νυμφην μητεραν τοῦ θεοῦ πρὸς τὸν	O vierge Mère de Dieu, (mène) à ton
ⲩⲓ ⲥⲟⲩ ⲁⲩⲥⲱⲡⲏ	υἱόν σου, *ou* νύμφη μῆτερ αὐτοῦ θ...	fils... des dangers, et sauve ton
ⲥⲟⲛ ⲉⲕ ⲕⲩⲛⲇⲓⲛⲱ	δυσώπησον ἐκ κινδύνον καὶ σώσε [(σαι)	et délivre nos âmes. [peuple,
ⲕⲁⲓ ⲥⲱⲥⲉ ⲧⲟⲛ ⲗⲁⲟⲛ	τὸν λαόν σου, καὶ ῥῦσαι τὰς ψυχὰς	*Ou bien.* — Vers ton fils (...) et de
ⲥⲟⲩ· ⲕⲁⲓ ⲣⲏⲥⲉ ⲧⲁⲥ	ἡμῶν	sauver ton peuple et de délivrer
ⲫⲩⲭⲁⲥ ⲏⲙⲱⲛ		nos âmes des dangers.
ⲇ ⲑ		
ⲱ		
ⲙⲉⲅⲁⲗⲏⲛⲟⲙⲉⲛ ⲥⲉ.	μεγαλύνομέν σε·	Nous te magnifions,
ⲟ ⲧⲟⲛ ⲟⲗⲟⲡⲁⲛⲧⲏ	ὁ τῶν ὅλων ποιητής	Créateur de toutes choses, Christ
		[notre Dieu,
ⲭⲥ ⲟ ⲑⲥ ⲏⲙⲱⲛ ⲡⲟⲣ	χριστὸς ὁ θεὸς ἡμῶν μορ-	qui as pris la forme d'esclave dans
ⲫⲏⲛ ⲇⲟⲩⲗⲟⲩ ⲗⲁⲃⲱⲛ	φὴν δούλου λαϐών	(le sein de) ta Mère vierge (*litt.* :
ⲉⲡⲧⲏ ⲙⲏⲧⲣⲁ ⲥⲟⲩ ⲡⲁⲣ[θ]	ἐν τῇ μήτρᾳ (=τρι?)σου παρθένῳ	dans la matière vierge).
ⲩⲙⲏⲛ ⲉⲛ ϩⲁⲥⲁⲛⲟⲥ.	Ἡμῖν ἐν βασάνοις	A nous, dans les épreuves
ⲡⲉⲣⲟⲛ ⲁϩ̄ⲃⲁ ⲁⲡⲟⲩⲫ.	περον ἀϐϐᾶ ανουφ	? ô père (d')Anouph.
ⲕⲁⲓ ⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲟⲩⲛⲧⲉⲥ	Καὶ ὁμολογοῦντες	Et confessant (celui qui est) le
ⲧⲟⲛ ⲭⲛ ⲕⲁⲓ ⲑⲛ ⲏⲙⲱⲛ	τὸν χριστὸν καὶ θεὸν ἡμῶν	Christ et notre Dieu, des flambeaux
ⲫⲱⲥⲧⲏⲣⲉⲥ ⲉⲕⲗⲁⲙ	φωστῆρες ἐκλάμ-	brille à la mémoire de l'abbas
ⲡⲓ· ⲧⲏ ⲙⲛⲏⲙⲏ ⲛ ⲁϐ-	πει .τῇ μνήμη ν αϐ-	Anouph. Intercède pour nous. Le
ϩⲁ ⲁⲡⲟⲩⲫ. ⲡⲣⲉⲥϩ̄ⲉⲩ	ϐᾶ ανουφ, πρέσϐευε	Christ, supplie-(le) dans...
ⲉⲡⲡⲉⲣ ⲏⲙⲱⲛ· ⲧⲟⲛ	ὑπὲρ ἡμῶν' τὸν	
ⲭⲛ ⲓⲕⲉⲧⲉⲩⲥⲱⲛ ⲉⲛ	χριστὸν ἱκέτευσον ἐν····	
ⲉⲩⲫⲣⲉⲛⲉⲥⲟⲉ ⲇⲓⲕⲉⲟⲓ	εὐφραίνεσθε δίκαιοι	Rejouissez-vous, justes,
ⲡ.ⲡⲁⲛ, ⲁⲅⲁⲗⲗⲟⲙⲧⲉⲥ	π παν· ἀγάλλοντες	... honorant (*ou* vous réjouissant)
ⲙⲛⲏⲙⲏⲛ ⲧⲱⲛ ⲁⲅⲓⲟⲛ	μνήμην τῶν ἁγίων	(de) la mémoire des saints
ⲇⲓⲕⲉⲟⲓ ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟ	δίκαιοι κληρονο···	Justes....

Bibliographie. — B. Turaiev, *K. istorii gretcheskago perioda v verchneegipetskom boguslugenii*, dans *Byzantina Kronika* (= *Bulletin de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg*), 1900, t. VII, fasc. 3, p. 430; H. Leclercq, *Papyri, Ostraka et Tablai liturgiques*, dans F. Cabrol et H. Leclercq, *Monum. Eccles. liturg.*, t. I, part. 2, p. CLXXXIII, n. 22.

IV. HYMNOGRAPHIE DANS L'ÉGLISE SYRIENNE. — La poésie syriaque se divise en deux groupes principaux : les homélies métriques et les hymnes.

Ce mot *hymne*, consacré par l'usage, est étranger à la langue syriaque qui appelle ces poésies des *instructions*. Nous avons dit que Bardesane avait eu recours à l'emploi des hymnes pour répandre sa doctrine dans le peuple, et le succès qu'il obtint décida saint Ephrem à l'imiter. Bardesane avec cent cinquante psaumes nous paraît un auteur fécond, saint Ephrem en réclame pour lui seul plus du double, et presque tous sont d'une honnête longueur. Mais sans doute l'auditoire les trouvait trop brèves, lui qui était habitué à entendre débiter des homélies métriques de deux mille vers. De ces hymnes, les unes sont dirigées contre les hérétiques et les sceptiques; d'autres sont parénétiques: d'autres encore étaient destinées aux fêtes de l'Église et des saints et étaient chantées à la suite des homélies.

« Lorsque saint Ephrem, rapporte un biographe, vit le goût des habitants d'Édesse pour les chants, il institua la contre-partie des jeux et des danses des jeunes gens. Il établit des chœurs de religieuses auxquelles il fit apprendre des hymnes divisées en strophes avec des refrains. Il mit dans ces hymnes des pensées délicates et des instructions spirituelles sur la Nativité, sur le baptême, le jeûne et les actes du Christ, sur la Passion, la Résurrection et l'Ascension, ainsi que sur les confesseurs, la pénitence et les défunts. Les vierges se réunissaient le dimanche, aux grandes fêtes et aux commémoraisons des martyrs; et lui, comme un père, se tenait au milieu d'elles, les accompagnant de la harpe. Il les divisa en chœurs pour les chants alternants et leur enseigna les différents airs musicaux, de sorte que toute la ville se réunit autour de lui et que les adversaires furent couverts de honte et disparurent. »

Ephrem étant né en 306 et mort en 373, on voit que l'époque à laquelle il aura institué le chant des hymnes à Édesse se rapproche beaucoup de la date donnée par Barhebraeus, au dire duquel l'institution des chœurs en Babylonie et dans la Mésopotamie orientale serait due à Siméon bar Sabbaé, mort en 341.

A la différence des homélies, les hymnes représentent le genre lyrique; elles renfermaient toutes les variétés dont ce genre est susceptible, depuis le vers de quatre syllabes jusqu'à celui de dix syllabes, et comprenaient un nombre variable de strophes de différente longueur. Les strophes les plus longues étaient chantées par le premier chœur; les strophes les plus courtes formaient le refrain et la partie du second chœur. Le refrain se composait d'une doxologie ou d'une prière, il revenait sans changement après chaque strophe principale, ou il variait dans ses expressions. Il était chanté sur le même air que les autres strophes de l'hymne.

Les airs musicaux étaient indiqués par des rubriques, Ces rubriques donnaient les premiers mots de l'hymne dont le chant connu servait de modèle : par exemple, la rubrique *sur l'air de* CE JOUR indiquait le chant de l'hymne de la Nativité de Notre-Seigneur qui commençait par CE JOUR. C'est d'une manière analogue que les airs sont notés dans nos recueils de cantiques ou de chansons populaires.

Les airs variaient suivant les diverses espèces d'hymnes dont les strophes étaient formées de mètres pareils, de mètres d'inégale longueur. M. Lamy, qui a consacré une étude aux poésies de saint Ephrem, a reconnu soixante-six variétés d'hymnes chez cet auteur [1].

Saint Ephrem nous a laissé un certain nombre d'hymnes acrostiches dans lesquelles les strophes sont disposées suivant l'ordre alphabétique, ainsi que nous en avons signalé déjà plusieurs exemples. Avant lui, Aphraate avait déjà fait usage de ce procédé de numérotage; chacune de ses homélies en prose commence par une lettre de l'alphabet qui en détermine le rang. Des acrostiches de mots sont plus rares. Saint Ephrem a signé quelques-unes de ses compositions au moyen de l'acrostiche formé des lettres de son nom.

Une variété de l'hymne était le cantique, *sougthâ*, qui contient une prière ou des louanges de la Divinité ou d'un saint. On possède des cantiques écrits en strophes acrostiches et rattachés à des homélies, à la suite desquelles ils étaient chantés par les chœurs pendant les fêtes religieuses. De cette espèce sont les neuf cantiques du docteur nestorien Narsès, existant dans des manuscrits dont deux copies se trouvent en Europe, l'une à la Bibliothèque de Berlin, l'autre au Musée Borgia. Ils ont été publiés par MM. Sachau et Feldmann [2]. Ces cantiques ont pour sujet la Nativité de Notre-Seigneur, l'Annonciation, l'Épiphanie, la fête de saint Jean-Baptiste, la fête des Docteurs nestoriens (Diodore, Théodore et Nestorius), la Passion, les Rameaux, la fête de Pâques et la fête des Confesseurs (célébrée le vendredi de la semaine de Pâques).

Le caractère distinctif de ces neuf cantiques est la forme dialoguée. Après une courte introduction dont l'étendue varie de cinq à dix strophes de quatre vers de sept syllabes, commence un dialogue entre deux personnages ou groupes de personnes : ainsi, dans le cantique de la Nativité, le dialogue a lieu entre la sainte Vierge et les rois Mages; dans le cantique de l'Annonciation, entre l'archange Gabriel et la vierge Marie. A chaque personnage est attribuée, à tour de rôle, une strophe; les strophes sont rangées par ordre alphabétique ; chaque lettre de l'alphabet a deux strophes, ce qui donne pour la partie dialoguée quarante-quatre strophes, les lettres de l'alphabet syriaque étant au nombre de vingt-deux.

Ces cantiques sont des petits drames d'une allure vive et empreints d'une certaine grâce; ils semblent pressentir les drames religieux du Moyen Age dans lesquels les principaux actes de Notre-Seigneur et de sa Mère étaient mis en scène. Les syriens semblent avoir fort goûté ce genre. Les cantiques sur la Nativité, sur l'Annonciation et sur l'Épiphanie, bien qu'écrits par un nestorien, ont été admis dans le bréviaire maronite pour l'office de ces fêtes, mais débaptisés et placés sous l'autorité de saint Ephrem.

Telle est, esquissée à grands traits, l'hymnographie syriaque de l'époque où florissait la littérature du VI^e^ au VIII^e^ siècle de notre ère [3].

Les hymnes de saint Ephrem furent de bonne heure connues en Occident dans une traduction grecque. Outre celles qui sont proprement liturgiques ou théologiques et dont nous venons de parler, nous savons que, pendant son séjour à Nisibe (qu'il quitta en 363), Ephrem composa des hymnes sur les sièges subis par

[1] *On syriac prosody*, dans les *Actes du congrès des orientalistes de Londres*, 1891. — [2] Sachau, *Ueber die Poesie in der Volksprache der Nestorianer*, dans *Sitzungsberichte* de Berlin, 1896, t. XI, p. 195; Feldmann, *Syrische Wechsellieder von Narses*, Leipzig, 1896. — [3] Rubens-Duval, *La littérature syriaque*, in-12, Paris, 1899, p. 20-24.

cette ville et sur les évêques qui l'administrèrent : Jacques, Babon et Vologèse. Ces hymnes sont conservées dans un recueil qui semble avoir été formé par leur auteur lui-même et qui est intitulé : « Tome des hymnes de Nisibe composées par le bienheureux Marc Ephrem. » Le titre n'est pas très exact, car, des soixante-dix-sept hymnes de ce volume, les vingt et une premières seules furent écrites à Nisibe, les autres le furent à Édesse [1].

Paulonas, Baiai et Cyrillona (qu'il faut peut-être identifier avec Absamya, neveu d'Ephrem) composèrent aussi des hymnes ainsi que Rabulas, Isaac le Grand (première moitié du v^e^ siècle) et Jacques de Sarug (†521).

V. Hymnographie de l'Église arménienne. — La littérature liturgique de la nation arménienne se compose de répertoires considérables désignés sous les noms de *Maschdotz* (rituel), *Dchachotz-kirkh* (missel), *Djama-kirkh* (bréviaire), enfin du calendrier ecclésiastique, appelé *Aïsmavourkh*, contenant le résumé des légendes hagiographiques. En outre, un recueil particulier s'est formé; il contient les hymnes et cantiques, et porte le nom de *Charagan* ; les pièces qui entrent dans sa composition sont tour à tour employées dans la célébration publique ou la récitation privée de l'office des fêtes. Il s'est établi en faveur de ces chants une tradition fidèle touchant leur origine, tradition qui fut constamment admise par les chefs de l'Église arménienne; et c'est pourquoi leur collection présente des caractères remarquables à la fois d'ancienneté et d'authenticité. Ils ont vu le jour pendant un millier d'années, du v^e^ au xiv^e^ siècle de notre ère, et ils portent les noms d'écrivains renommés qui ont toujours joui du plus profond respect. Ce sont :

Sahag ou Isaac I^er^, katholicos (ou patriarche) d'Arménie (390-440);

Mesrob, dit Maschtotz, docteur, un des maîtres de la langue (468);

Jean I^er^, katholicos de la race des Mantagounis (485);

Moïse de Khorène, historien (493);

Ananie de Chirag (553);

Komidas, katholicos du canton d'Arakadzot (629);

Isaac Dzoraphoretzi, katholicos, III^e^ du nom (681);

Jean Odznetzi, katholicos, IV^e^ du nom, dit le Philosophe (718);

Stephanos, archevêque de Siounie (772);

Grégoire Magistris, polygraphe (1058);

Pierre I^er^, surnommé Kébatardz, katholicos (1019);

Nersès de Klah, katholicos, IV^e^ du nom, surnommé Schuohali (1169);

Nersès Lampronatzi, archevêque de Tarse en Cilicie (1200);

Grégoire dit le Jeune, katholicos, IV^e^ du nom, (1197);

Vartan, vartabied, historien (1248);

Jacques de Kah, vartabied (1270);

Jean Blouz, vartabied (1300).

Au xiv^e^ siècle, on jugea bon de reconnaître et de fixer la succession des auteurs de Charagans; c'est ce que firent le vartabied Arakel, évêque de Siounie, et le prêtre Stéphanos. Leur travail fait autorité; il ne reste de doutes que pour un petit nombre d'auteurs. Parmi les noms cités parfois en dehors des listes imprimées, citons :

Grégoire II, dit Vgaïaser, ou « ami des martyrs » (xi^e^ siècle);

Jean, vartabied, dit Sargavak ou le diacre (xii^e^ siècle).

Grégoire de Sagéhvra (xiii^e^ siècle), à qui quelques cantiques devenus célèbres sont attribués dans le canon de certaines fêtes.

La plupart des écrivains que nous venons de mentionner ont composé la notation musicale des cantiques dont ils ont écrit le texte.

Des psaumes de David et des cantiques de l'Ancien Testament avaient servi très longtemps aux chants d'ensemble qui étaient en usage dans la réunion des fidèles; quand la majeure partie de la Bible venait d'être traduite, ils reproduisaient en arménien la version grecque ou la version syriaque des Écritures. Lorsqu'on éprouva le besoin de célébrer la croyance unanime des Églises nationales de l'Arménie, dans des compositions détachées plus ou moins calquées sur le style biblique, on composa ces chants portant des noms propres, rédigés à d'assez longs intervalles, mais reflétant toujours les formes et le langage fidèlement affectés dès le principe à la glorification du symbole chrétien.

Il n'y faut pas chercher une versification savante, ni même l'essai d'un système de prosodie et de métrique. Ce sont des stances rythmiques qui semblent des amplifications du verset hébreu, et qui se meuvent avec une certaine liberté : elles sont appropriées au chant avec des modulations fort diverses, suivant le sens des paroles. Le plus souvent, avons-nous dit, les auteurs ont pourvu eux-mêmes à l'exécution musicale de leurs cantiques : on a conservé dans les manuscrits de nombreux signes qui marquent les différentes intonations affectant les mots et les syllabes, et cette antique notation est reproduite jusque dans les éditions imprimées du *Charagan*. La phrase est assez souvent périodique, mais le style n'est que rarement travaillé à l'excès. La forme s'élève quelquefois à une grande beauté; cependant elle n'a rien de compassé ni de symétrique, comme il en sera plus tard dans les œuvres poétiques du Moyen Age arménien asservies au calcul des syllabes et même aux lois de la rime. Les cantiques de saint Nersès Schnorhali, qui ont été admis dans l'hymnaire, sont écrits en vers se succédant en mesures syllabiques, mais distribués en stances de quatre vers pour la plupart.

On distingue huit modes musicaux dans l'exécution quotidienne des charagans; des signes particuliers, au nombre de vingt-quatre, ont été mis en usage pour indiquer l'accentuation et la tonalité des syllabes. Les détails techniques à ce sujet ne seraient pas sans intérêt pour la comparaison des règles du chant ecclésiastique adoptées par les arméniens avec les règles qui ont prévalu dans la psalmodie de l'ancienne Église grecque et de l'Église latine [2].

Les hymnes du bréviaire arménien sont distribuées par canons répondant aux fêtes principales de l'année ecclésiastique. Ces canons sont désignés d'après les mystères du christianisme dont la glorification revient à des dates fixes, ou d'après les noms des saints dont la mémoire est d'obligation dans l'intervalle de ces fêtes. Un canon comprend un ou plusieurs cantiques selon l'importance de la solennité qui s'étend quelquefois à trois jours, quelquefois à huit jours.

La plupart des cantiques se composent de plusieurs sections, espèces d'antiennes, qui ont leur destination dans l'office chanté à différentes heures de la journée. D'ordinaire on compte huit morceaux, qui se répartissent inégalement, six pour la matinée à partir de la dernière heure de la nuit, un pour l'heure de midi, et un autre pour l'heure du soir [3].

[1] Ce recueil a été édité de façon irréprochable par Bickell, *S. Ephræmi syri Carmina nisibena*, in-8°, Leipzig, 1866. Il y a une lacune pour les hymnes 22-24 qui manquent. — [2] J. J. Schrœder, *Prosodia armenica*, p. 231 sq., c. vii : *De musica*, p. 243-248; H. J. Petermann, dans *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, Leipzig, 1851, t. v, p. 365-372. — [3] Petermann, *op. cit.*, 1851, t. v p. 366-367.

Le premier chant est appelé *Orhnouthioun* ou « louange, bénédiction »; entonné avant le lever de l'aurore, il correspond au *Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est* (Ex., xv, 1).

Le deuxième est appelé *Hartzn*, c'est-à-dire « des Pères », parce qu'il s'adapte au cantique des trois Hébreux dans la fournaise : *Benedictus Dominus, Deus Patrum nostrum.*

Le troisième est appelé *Medzasoutzé* ou *Magnificat* (Luc., I, 46).

Le quatrième est appelé *Oghormia*, c'est-à-dire « aie pitié »; il rappelle le psaume L, *Miserere*, qui est récité au commencement de la matinée.

Le cinquième est appelé *Der ïergnitz*, ou « le Seigneur du haut des cieux », suivant le psaume CXLVIII, *Laudate Dominum de cœlis.*

Le sixième est appelé : *Mangerukh* ou « enfants », à raison de son rapport avec le psaume CXII : *Laudate pueri Dominum.*

Le nom de *Dschachon* ou « midi » ou « repas » est donné à un chant qui se rattache aux différents psaumes adaptés à la messe du jour. Il est entonné avant le premier repas qui a lieu à midi dans les monastères ; il se termine par la bénédiction de la table [1]. On le comparerait à Sexte.

Enfin le nom de *Hampartzi*, « j'ai élevé », désigne le dernier cantique qui suit dans l'office du soir le psaume CXX, *Levavi oculos meos in montes* [2].

VI. Hymnographie dans l'Église latine. — Il va sans dire que les hymnes en Occident ne peuvent revendiquer une antiquité comparable à celle que nous avons vue pour les textes grecs. Le mot « hymne » doit être entendu dans un sens large. Souvent les compositions rythmées et de tour poétique portent des noms variés : « psaume », « cantique », « cantique spirituel », « hymne ». Peu à peu, le mot hymne se dégage et s'affirme, il acquiert la signification de poésie métrique consacrée à la célébration des vérités chrétiennes ou des événements religieux [3]. Au début, l'acception du mot est très étendue. Saint Ambroise donne de l'hymne la définition suivante : *Cantus cum laude Dei. Si laudes Deum, et non cantas, non dicis hymnum. Si cantas, et non laudas Deum, non dicis hymnum. Si laudas aliquid, quod non pertinet ad laudem Dei, et si cantando laudes, non dicis hymnum. Hymnus ergo tria ista habet, et canticum et laudem Dei* [4].

Pendant les trois premiers siècles, les Églises latines ne se sont guère exercées à l'hymnodie, et on le comprend sans beaucoup de peine. L'Italie, la Gaule, l'Espagne et l'Afrique pourraient seules s'y être appliquées; or, à Rome, jusque vers le milieu du IIIe siècle, la langue parlée est le grec; dans le reste de l'Italie, les Églises sont déjà nombreuses, mais elles reçoivent de Rome leurs formules liturgiques; en Gaule, l'évangelisation est tardive et même, au concile d'Arles de 314, nous ne voyons représentées que quelques Églises provençales; en Espagne, du moment que le concile d'Elvire ne nous apprend rien, il faut renoncer à supposer l'existence de chants et d'hymnes. Reste l'Afrique, terre bien latine de culture et de langue, mais où nous ne rencontrons absolument aucun vestige d'hymnes avant la paix de l'Église. Voir *Dictionn.*, t. I, au mot Afrique (liturgie anténicéenne).

Au IVe siècle, tout change, mais avec lenteur. Saint Hilaire déclare les Gaulois *in hymnorum carmine indociles* [5] et il semble avoir fait de son mieux pour les guérir de cette répugnance, mais sans beaucoup de succès. Banni en Orient par l'empereur Constance, Hilaire apprit le grec et on a conjecturé avec vraisemblance que sa large intelligence s'était intéressée à l'hymnodie syrienne qui recevait alors de saint Ephrem un vif éclat. L'influence durable de cette hymnodie vient de ce que, en fait de formes poétiques, c'est la conception rythmique qui domine absolument dans les hymnes de saint Ephrem. Le vers n'y est pas construit d'après l'antique règle de la quantité qui agence entre elle syllabes longues et syllabes brèves pour former ainsi les divers pieds métriques, mais bien d'après le principe de l'accent tonique et du nombre des syllabes. L'élément formel des vers est l'alternance des syllabes accentuées et non accentuées, des mouvements d'élévation et de cadence ainsi que le nombre égal de syllabes dans les vers correspondants, du moins des accents forts. Cette nouvelle forme de la poésie rythmique, à laquelle on a cru trouver une origine sémitique, devait frayer la voie de l'avenir.

Déjà saint Grégoire de Nazianze, un contemporain de saint Ephrem, avait transporté la nouvelle rythmique dans la poésie religieuse des grecs, sans abandonner entièrement la forme poétique des anciens classiques. Ses successeurs, les poètes et mélodes byzantins, s'engagèrent dans la voie ainsi tracée; en Occident, ce fut saint Hilaire qui fit connaître la rythmique syrienne à laquelle les premières adaptations grecques avaient pu l'initier.

Saint Jérôme attribue à saint Hilaire un *Liber hymnorum* [6]. Le IVe concile de Tolède, tenu en 633, approuve le chant des hymnes « comme celles que les bienheureux Hilaire et Ambroise ont composées [7]; » et Isidore de Séville loue l'évêque de Poitiers d'avoir brillé dans ce genre : *hymnorum carmine floruit primus* [8]. On s'est autorisé de ces témoignages pour mettre un certain nombre de pièces sous le nom d'Hilaire, tantôt sept, tantôt neuf. Une lettre d'Hilaire à Abra, sa fille, lui annonçant l'envoi d'hymnes pour le matin et pour le soir : *Interim tibi hymnum matutinum et serotinum misi* [9], a conduit à identifier *Lucis largitor splendide*, en huit strophes, avec la première, et *Ad cœli non sum dignus sidera*, en vingt-trois strophes abécédaires, avec la deuxième [10]. De ces deux hymnes, on peut rapprocher une autre : *Hymnum dicat turba fratrum* [11]; puis trois pièces du bréviaire mozarabique : *Deus pater ingenite; In matutinis surgimus; Jam meta noctis transiit* [12]. Enfin trois hymnes du bréviaire romain relatives à l'Épiphanie, au carême et à la Pentecôte : *Jesus refulsit omnium; Jesu quadragenariæ, Beata nobis gaudia* [13].

Un manuscrit d'Arezzo contenant le *De mysteriis* de saint Hilaire était accompagné de quelques hymnes. *Incipiunt hymni ejusdem*, c'est-à-dire trois lambeaux poétiques qui ont dû faire partie de trois pièces distinctes [14]. Ces hymnes ont pour objet le Christ et la Rédemption. La première pièce est acros-

[1] Cf. Dulaurier, dans *Journal asiatique*, Ve série, t. XVI, p. 277. — [2] F. Nève, *L'hymnologie arménienne*, dans *Le Muséon*, 1885, t. IV, p. 359-368. — [3] Sur le sens des mots *hymne, psaume* et *cantique*, cf. F. Cabrol, *Les Églises de Jérusalem, la discipline et la liturgie au IVe siècle*, in-8°, Paris, 1895, p. 62, note 2. — [4] M. Gerbert, *De musica*, t. I, p. 14. Ethéria (voir ce nom) écrit ceci : *Discentur hymni e psalmi respondentur similiter et antiphonae et cata singulos hymnos fit oratio.* Pour elle, *hymnos* veut dire « psaume chanté à deux chœurs, » à l'unisson; elle écrit encore : *Discentur hymni seu vel antiphonae*, hymne a le sens de psaume ou cantique. — [5] *P. L.*, t. XXVI, col. 355. — [6] S. Jérôme, *De viris illustribus*, *P. L.*, t. XXIII, col. 69. — [7] Mansi, *Conc. ampliss. coll.*, t. X, col. 622. — [8] Isidore de Séville, *De ecclesiasticis officiis*, l. I, c. VI, *P. L.*, t. LXXXIII, col. 743. — [9] *P. L.*, t. X, col. 551. — [10] A. Daniel, *Thesaurus hymnologicus*, t. IV, p. 127; Dreves, *Analecta hymnica*, t. I, p. 148. — [11] A. Daniel, *op. cit.*, t. I, p. 193. — [12] *P. L.*, t. LXXXVI, col. 201, 205, 939. — [13] Cl. Blume, *Die Hymnen der Thesaurus hymnologicus*, t. Ia, p. 51, 58, 97. — [14] *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, in-8°, Vindobonae, t. LXV, p. 209 sq.

tiche et comprend vingt strophes dans l'ordre alphabétique, de A à T. La seconde pièce est également acrostiche alphabétique et compte dix-huit strophes de F à Z. La troisième pièce ne compte plus que neuf strophes et demie.

En définitive on n'a pas d'autre motif de mettre ces hymnes sous le nom d'Hilaire que l'indication *ejusdem* du manuscrit d'Arezzo. Les trois pièces du bréviaire mozarabe n'appartiennent certainement pas à saint Hilaire, pas plus que les trois du bréviaire romain [1]. L'hymne *Lucis largitor spendide* a été retirée à Hilaire pour des raisons intrinsèques et extrinsèques [2]. L'hymne *Ad cæli clara* doit être reportée à Paulin II d'Aquilée (IXe siècle) [3]; en sorte que la seule hymne *Hymnum dicat turba fratrum* pourra former le bagage poétique d'Hilaire parce que Hincmar de Reims cite deux vers sous le nom de saint Hilaire [4], et on trouve cette hymne attribuée au même docteur dans des manuscrits du VIe siècle. Toutefois on ne la lui abandonne que sous réserve : *Hymnus dubius* [5].

Nous avons dit que saint Hilaire fut peu compris et peu suivi par ses compatriotes; c'est ainsi que saint Ambroise de Milan connut la gloire de faire goûter et adopter ce mode de prière nouveau en Occident. S'étant enfermé avec une partie des fidèles de son Église dans sa basilique pour prier Dieu avec ardeur, il leur enseigna la psalmodie antiphonique (voir ANTIENNE) et quelques hymnes de sa composition [6]. Il réussit à enthousiasmer son peuple à tel point que les ariens lui reprochèrent de l'avoir ensorcelé : *Hymnorum meorum carminibus populum deceptum volunt. Plane nec hoc abnuo. Grande carmen istud est, et quo nihil potentius quam confessio Trinitatis, quæ quotidie totius populi ore celebratur* [7].

Les hymnes de saint Ambroise contrastent fort avec celles de saint Hilaire; ce sont des œuvres d'art complètes et parfaites pour le fond et pour la forme. Des pensées chrétiennes exprimées dans une langue magnifique et pourtant simple et populaire, revêtues des belles formes classiques : voilà le caractère de ces hymnes composées toutes de huit strophes de quatre vers en dimètres iambiques.

L'évêque de Milan, saint Ambroise, doit être considéré comme le promoteur le plus efficace de l'hymnologie et de la place qui lui fut faite dans le culte chrétien. C'était un lettré tardivement entré dans l'Église et qui n'avait pas connu les préventions et les scrupules de quelques autres saints à l'endroit de la poésie. Ayant le sentiment et le goût de la beauté, Ambroise possédait dans une certaine mesure l'art de l'exprimer en des vers qui ne sont pas toujours d'une technique irréprochable, mais où l'émotion sincère inspire des images empreintes d'une poésie véritable. Il aimait à exprimer en vers et à faire redire par les fidèles les vérités de la foi [8], il y prenait plaisir. « Ils disent, écrit-il, que je trompe le peuple par l'enchantement de mes hymnes. Je ne le nie pas. C'est un grand enchantement et il n'en est pas de plus puissant. Quoi de plus puissant, en effet, que la confession de la Trinité, répétée chaque jour par la bouche de tout un peuple [9] ?

Déjà saint Benoît prend l'habitude de donner à l'hymne de l'office liturgique le nom d'*ambrosianum* [10] et saint Isidore nous dit que certains *hymni ex ejus nomine Ambrosiani vocantur* [11]. Parmi les pièces qui ont vraiment des titres à cette appellation, il faut nommer : 1° *Deus creator omnium* [12]; 2° *Æterne rerum conditor* [13]; 3° *Jam surgit hora tertia* [14]; 4° *Veni redemptor gentium* [15]. Ces hymnes sont en vers iambiques dimètres et en strophes de quatre vers. L'attribution faite à saint Ambroise de quatre hymnes en plus de celles que nous venons de rappeler est une facétie de Luigi Biraghi, milanais ingénieux, pour qui le faux avait toute la séduction que le vrai a pour d'autres [16].

Saint Augustin n'était pas poète et s'est prudemment abstenu d'aborder la versification. Ce fut le besoin de la polémique beaucoup plus que le goût de la poésie qui l'incita à composer ce qu'il nomme un *psalmus contra partem Donati* [17] :

Omnes qui gaudetis de pace
Modo verum judicate.

Saint Paulin de Nole a composé un recueil d'hymnes qui ne nous a pas été conservé [18].

Marius Victorinus Afer est peut-être l'auteur de trois hymnes à la sainte Trinité [19].

Au IVe siècle, en Occident, l'Espagne a produit un vrai poète. Prudence avait été précédé de Juvencus, comme si, après une trop longue interruption, la nature devait s'y reprendre à deux fois pour réussir son objet. Juvencus est le premier en date parmi les poètes latins chrétiens, car, avant lui, Commodien ressemble plus à un sauvage qu'à un poète. Juvencus était prêtre, sorti de bonne souche, et vécut sous Constantin; vers l'an 330, il composa un poème en quatre chants sur la vie de Jésus-Christ. *Evangeliorum libri quatluor* ou *Historia evangelica*. Ce n'est pas un hymnologue; Prudence, au contraire, a droit à ce titre.

Aurelius Prudentius Clemens, parmi tous les chrétiens des premiers siècles qui s'exercèrent à écrire sur des lignes d'inégale longueur, est le seul à qui on puisse attribuer sans hésitation le titre de poète. Né, en 348, dans une ville du nord de l'Espagne, à Saragosse, à Calahorra ou à Tarragone, il reçut une éducation soignée, entra au barreau, plaida, ce qu'il appelle « débiter beaucoup de mensonges. » Quand l'âge commença à se faire sentir, il songea que les magistratures et les charges publiques ne sont que vanité, imposture et néant, et il se tourna résolument vers Dieu. Il est bien difficile que le talent poétique ait attendu cette heure tardive pour se manifester, mais peut-être aura-t-il veillé lui-même à détruire des essais plus précoces qui lui paraissaient indignes de lui et de sa piété fervente. Quoi qu'il en soit, il ne nous est rien parvenu de ses œuvres profanes.

[1] Cl. Blume, *Die mozarabischen Hymnen der altspanischen Ritus*, p. 49 sq., A. S. Walpole, *Hymnus attributed to Hilary of Poitiers*, dans *Journal of theological studies*, 1905, t. VI, p. 599-603. — [2] Blume et Dreves, *Hymnologische Beitrage* t. III, p. 84 sq. — [3] Dreves, *Analecta*, t. I, p. 151. — [4] *De una et non trina Deitate*, *P. L.*, t. CXXV, col. 486. — [5] *Corp. script. eccl. lat.*, t. LXV, p. 217. — [6] S. Augustin, *Confessiones*, l. IX, c. VII, *P. L.*, t. XXXII, col. 770; Paulinus, *Vita Ambrosii*, c. XIII, *P. L.*, t. XIV, col. 31. — [7] *P. L.*, t. XVI, col. 1017-1018. — [8] S. Augustin, *Confessiones*, l. IX, c. VII, *P. L.*, t. XXXII, col. 770; Paulin, *Vita S. Ambrosii*, c. XIII, *P. L.*, t. XIV, col. 31. — [9] *Sermo contra Auxentium de basilicis tradendis*, *P. L.*, t. XVI, col. 1017-1018. — [10] *Regula*, c. XII, cf. Walafrid Strabon, *De rebus ecclesiasticis*, *P. L.*, t. CXIV, col. 954 : *In officis quoque, quæ b. Benedictus abbas ordinavit, hymni dicuntur per horas canonicas, quos Ambrosianos ipse nominans, vel illos vult intelligi, quos confecit Ambrosius, vel alios ad imitationem Ambrosianorum compositos. Sciendum tamen multos putari ab Ambrosio factos, qui nequaquam ab illo sunt editi.* — [11] Isidore de Séville, *De eccles. officiis*, l. I, c. VI, *P. L.*, t. LXXXIII, col. 743. — [12] S. Augustin, *Confessiones*, l. IX, c. XII, *P. L.*, t. XXXII, col. 777. — [13] S. Augustin, *Retractationes*, l. I, c. XXI, *P. L.*, t. XXXII, col. 619. S. Ambroise, *Hexaemeron*, l. V, c. XXIV, *P. L.*, t. XIV, col. 240. — [14] S. Augustin, *De natura et gratia*, c. LXIII, *P. L.*, t. XLIV, col. 284. — [15] S. Augustin, *Sermo*, CCCLXXII. — [16] L. Biraghi, *Inni sinceri e carmi di S. Ambrogio*, in-8°, Milano, 1852. — [17] S. Augustin, *Retractationes*, l. I, c. XX, *P. L.*, t. XXXII, col. 617. — [18] Gennadius, *De viris illustribus*, c. XLVIII, *P. L.*, t. LVIII, col. 1083. — [19] Marius Victorinus Afer, dans *P. L.*, t. VIII, col. 1139 sq.

C'est donc le poète chrétien et l'hymnographe que nous connaissons seul. En 404 ou 405, il rassembla et fit paraître ses œuvres et exposa ainsi son dessein : « Si je ne puis honorer Dieu par mes actions, je veux du moins le célébrer dans mes vers. Avec mes hymnes, je sanctifierai les heures du jour et la nuit ne restera pas en arrière pour chanter le Seigneur. Je veux lutter contre l'hérésie, défendre la foi catholique, abattre les autels des païens; je veux jeter l'invective, ô Rome, à tes idoles; consacrer un poème aux martyrs et chanter la gloire des apôtres. » L'œuvre totale de Prudence comprend sept poèmes qui, hormis un seul, portent tous des titres grecs. Dans son ensemble, elle se divise en deux parties distinctes qui diffèrent entre elles aussi bien par les sujets que par les mètres dont le poète a fait usage; l'une contient les poésies lyriques, l'autre les poèmes didactiques, qui sont tous écrits en vers hexamètres. Les pièces dont se compose cette dernière catégorie n'ont rien d'original dans le fond ni dans la forme. Ce sont des ouvrages corrects et laborieux qui pourraient passer indifféremment dans le langage de quelque très bon versificateur parmi les disciples des grands maîtres. C'est un éloge, sans aucun doute; néanmoins, on peut l'entendre autrement si on admet que l'ambition d'un poète doit être de sentir et de s'exprimer non comme ses modèles le lui ont appris ou comme ses maîtres le lui ont montré, mais comme la nature l'impressionne directement lui-même. Précisément dans ses poésies lyriques, l'originalité de Prudence se montre à vif; ce n'est plus l'habile artisan de vers qui se découvre, c'est l'homme.

Le lyrisme était, depuis longtemps, chose rare et même inconnue. C'est un fait digne d'attention qu'au temps de sa plus grande ferveur et sous le bouillonnement de sève divine à ses débuts, le christianisme, ne produisit ni un artiste ni un poète. Au rebours de ces ravissants enfantillages mythologiques et de ces aériennes rêveries panthéistes qui se rencontrent à la naissance des religions antiques, le christianisme, en dehors des évangiles, n'a dans sa littérature, rien de délicat, de gracieux. Tout entier tourné vers l'action, les ouvrages qu'il inspire sont des traités théologiques, des commentaires d'exégèse, des apologies, des canons disciplinaires, des pamphlets, etc. Il semble qu'appelé sans cesse sur le champ de bataille, il n'ait pas eu le loisir d'entreprendre ces travaux pacifiques dans lesquels on ne sent plus le contact ni l'effort, mais seulement la libre et haute préoccupation du grand art. Saint Ambroise, nous l'avons dit, composa ses hymnes pendant qu'il était, avec les fidèles, assiégé dans son Église. Dès ce moment, le genre essayé sans succès par saint Hilaire de Poitiers était né et Prudence, qui connut les hymnes de l'évêque de Milan, s'en inspira visiblement, sans que cette inspiration influât sur le caractère de ses propres hymnes. Saint Ambroise se soucie de la correction plus que de l'idée et son souffle poétique s'épuise vite. Prudence n'oublie jamais qu'il veut plaire au moins autant qu'il veut édifier; il est poète et ne peut pas cesser un seul instant de l'être.

Le premier recueil de poésies lyriques est intitulé *Cathemerinon* (chants pour toute la journée). C'est une série de douze odes pieuses en neuf mètres différents. On a ainsi des hymnes pour toutes les circonstances, pour le chant du coq et l'aube du jour (voir *Gallicantus*), pour les repas et pour le jeûne, pour l'heure où l'on allume les lampes et pour celle où l'on se met au lit, pour les funérailles, pour Noël, pour l'Épiphanie; enfin on trouve même une hymne qui peut se répéter à toute heure : *Hymnus omnis horæ*.

Prudence semble toujours s'arrêter à regret, et c'est un des traits qui marquent le plus profondément la différence entre saint Ambroise et lui. Cette prolixité, au reste, n'est pas pour nous déplaire. Il suffirait presque à l'éloge de Prudence d'avoir en plusieurs de ses pièces traduites par Malherbe et par Racine. Ce dernier est probablement le traducteur que se fût choisi Prudence lui-même. Voici comment il a rendu l'hymne de l'*Aurore* :

L'aurore brillante et vermeille
Prépare le chemin au soleil qui la suit :
Tout rit aux premiers traits du jour qui se réveille;
Retirez-vous, démons, qui volez dans la nuit.

Fuyez, songes, troupe menteuse,
Dangereux ennemis par la nuit enfantés,
Et que fuie avec vous la mémoire honteuse
Des objets qu'à nos sens vous avez présentés.

Chantons l'auteur de la lumière
Jusqu'au jour où son ordre a marqué notre fin,
Et qu'en le bénissant notre aurore dernière
Se perde en un midi, sans soir et sans matin!

Parfois le poète se permet des digressions qui ressemblent assez à des divagations. Par exemple, quand il décrit l'heure où l'on allume les lampes, il songe au buisson ardent et à la colonne de flamme qui précédait la marche des Israélites, et voilà qu'il emboîte le pas au peuple de Dieu, se met à passer la mer Rouge avec lui, l'escorte jusqu'à la terre promise dont le nom seul lui fait songer au paradis dans lequel entrent les véritables Israélites; là-dessus il entame la description du paradis; et tout cela à propos de l'allumage des lampes.

Cela nous choque, nous impatiente et cela même était le meilleur régal des contemporains. L'esprit des gens de ce temps n'allait pas vite, il ne ressemblait guère à celui de nos jours. On ne regardait pas de très près non plus aux idées, mais on s'inquiétait beaucoup de la forme. Cette forme était naturellement précieuse, ainsi qu'il arrive chaque fois qu'on écrit pour écrire, et ce n'est pas le moindre mérite de Prudence d'avoir su atteindre le naturel dans un milieu si profondément gâté au point de vue littéraire. Il y a, chez ce contemporain d'une décadence avancée, une entente très fine et un rendu irréprochable des spectacles de la nature, comme lorsqu'il écrit : « Le trait d'un rayon de soleil crevant l'ombre dont s'enveloppe la terre et le reflet de l'astre éclatant ramenant sur les choses la couleur. »

Caligo terræ scinditur,
Percussa solis spiculo,
Rebusque jam color redit
Vultu nitentis sideris [1].

Sans doute, lorsqu'il s'agissait de description des beautés de la nature, Prudence n'avait qu'à puiser à pleines poignées dans ses souvenirs classiques, mais il ne s'est pas contenté de cet exercice de virtuosité. Comme tous les esprits vraiment robustes, il a éprouvé le besoin d'aborder les difficultés non résolues et, même, non proposées jusque-là. Le christianisme, pour bâtir sa théologie, avait composé un idiome, mélangé de grec et de latin, exprimant des idées nouvelles à l'aide de mots qui n'y étaient pas destinés. Lorsqu'il s'agit pour Prudence de bâtir une poésie morale et théologique, il se trouva acculé à une nécessité analogue. Les mots et les tours de l'ancienne poétique étaient insuffisants pour exprimer les croyances introduites dans la poétique chrétienne naissante, il fallait en créer de nouveaux. D'autres aussi ont été forcés de le faire; mais on voit bien que ce travail

[1] *Cathemirenon*, hymn., I, 5.

leur coûte beaucoup ; ils ont grand'peine à accommoder les figures violentes et rudes de la Bible avec la clarté sereine des comparaisons d'Homère dont toute la poésie ancienne a vécu. Chez Prudence, l'accord se fait plus aisément et les choses semblent marcher d'elles-mêmes. A ce point de vue, ses deux hymnes sur le jeûne sont intéressantes à étudier. L'ancienne poésie lyrique ne lui fournissait guère de modèles pour célébrer l'abstinence; Horace et les autres auraient chanté plus volontiers les agréments des bons repas. Il a donc tout tiré de son fonds, et l'a fait le plus souvent avec un grand bonheur d'expression. Son idée personnelle et qu'il veut inculquer à ses lecteurs, c'est que le jeûne assure la victoire de l'esprit sur la matière, et cette idée, il la développe avec une abondance et une vigueur surprenantes. Il emploie les figures les plus hardies pour nous montrer le corps épaissi, l'âme étouffée, l'intelligence alourdie par l'excès de la nourriture; il dépeint au contraire dans une belle strophe « la folle moisson des vices broyée sous la meule du jeûne, aussi vite que l'eau éteint la flamme et que la neige fond au soleil ; il trouve enfin ces deux vers énergiques pour résumer le triomphe définitif de l'esprit [1] :

Et cum vorandi vicerit libidinem
Late triumphet imperator spiritus.

Il y a là, sans aucun doute, des images dont aucun poète ne s'était encore servi, mais les termes qui les expriment sont restés latins. Les idées nouvelles se couvrent à demi sous les formes anciennes et le mélange se fait avec assez d'habileté pour n'avoir rien de trop choquant. La langue se modifie sans tout à fait se dénaturer : c'est un rejeton vigoureux et un peu sauvage qui sort du tronc antique, mais il tient encore au vieil arbre, et l'on voit qu'il se nourrit de sa sève [2].

Le *Peri Stephanon* contient quatre hymnes dont quelques-uns ont l'étendue de véritables poèmes. Ce recueil est l'ouvrage capital de Prudence, celui qui lui a fait le plus d'honneur et celui aussi qui répand le plus de gloire sur l'Espagne. Prudence, ici, n'avait pas de modèle et n'a pas eu d'imitateurs. Si on veut se faire une idée du degré d'habileté et de perfection des hymnes du *Peri Stephanon*, il faut leur comparer les *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné. Les *Tragiques* sont une suite de faits sans autre lien entre eux que la monotonie. D'Aubigné, comme pour accabler le lecteur, a distribué sa matière — le récit des martyres protestants — par *catégories de meurtres analogues*. Ici, on ne fait que couper la tête; là, on ne fait que brûler. Qu'on rapproche — car, en vérité, comparer est trop dire — qu'on rapproche ces statistiques des hymnes combinées avec tant d'art par Prudence et on sentira d'un seul coup que nous avons non pas deux poèmes, mais un poème et un pamphlet. Il n'y a rien de surprenant dans l'échec de d'Aubigné; seul le rare et plein succès de Prudence force la surprise. C'est qu'en effet le récit en vers d'un martyre avec ses interrogatoires, ses plaidoyers, en un mot tout l'appareil de la justice criminelle, est plutôt du domaine des greffiers que de celui des poètes lyriques. Ce qui a donné au nôtre l'idée de tenter ce tour de force, ce qui lui a fourni les moyens de réussir, c'est l'importance qu'avait prise à ce moment le culte des saints. Prudence partageait la dévotion populaire dont l'exagération ne laissait pas d'alarmer les gens d'esprit rassis; il se faisait une joie, un devoir peut-être, d'étendre les manifestations de la piété à l'égard des martyrs, et nous pouvons croire que son appel était entendu. L'argument employé était irrésistible : « Les saints, disait-il, sont tout-puissants auprès de Dieu et ils versent sur la terre les bienfaits comme l'eau coule des fontaines; tous ceux qui viennent à leurs tombeaux les yeux en larmes s'en retournent le cœur joyeux, car le Christ ne peut rien refuser à ceux qui sont morts pour lui. » Nous n'avons pas ici, comme dans certains opuscules de Sulpice-Sévère et de saint Grégoire le Grand, un catalogue tendancieux de faits très simples, réduits coûte que coûte à fournir chacun un miracle. Prudence n'écrit pas pour prouver sa cause, qu'il tient pour démontrée, et les grâces de guérison dont il fait mention n'ont pas pour but de soumettre l'intelligence, mais d'émouvoir la reconnaissance. Lui-même cède à l'entraînement et c'est l'ardeur de sa dévotion qui donne à son ouvrage l'accent lyrique dont il est animé.

Il ne faudrait pas presser outre mesure ses récits pour en faire jaillir l'histoire, car cette histoire n'est pas toujours indiscutable. Prudence, devenu dévot et ayant gardé de ses anciennes fonctions de magistrat des relations avec le monde « du palais », avait à sa disposition deux sources de renseignements : les archives judiciaires et les lectionnaires des Églises.

Puisant çà et là, il avait pu se procurer de bons mémoires sur les martyrs et il les a utilisés aussi fidèlement que possible. Si les *Peri Stephanon* engendrent, malgré tout, quelque monotonie, elle tient d'abord au sujet qui se répète sans cesse. Ce dont il faut tenir compte au poète, c'est du bon sens qu'il apporte et de l'art qu'il introduit dans ces épisodes sans cesse renouvelés. On voit chez lui toute la distance qui sépare un homme de goût d'un maladroit. Autant les passionnaires du Moyen Age entassent le faux, l'invraisemblable, le ridicule jusqu'à la nausée, autant le vieux magistrat se garde de dépasser la mesure et la règle. Les juges qu'il met en scène lui ressemblent et il eût pris plaisir à leur conversation. Ce sont des hommes très corrects et imbus du respect dû aux empereurs. Celui qui condamne saint Laurent est un homme tout à fait sensé qui emploie des arguments malheureusement trop vrais. L'accusation qu'il porte contre le prêtre de s'immiscer dans les affaires domestiques des gens riches et de faire vendre les terres afin de doter les églises au détriment des enfants, cette accusation sera une de celles qui auront le don d'émouvoir le plus profondément saint Augustin qui en voyait le bien-fondé dans son entourage. Les martyrs sont parfois moins intéressants à écouter que les juges. Ils sont verbeux et un peu trop pareils les uns aux autres. Cette uniformité prouve bien que Prudence a suivi des actes plus ou moins authentiques, car il n'a pu manquer de s'apercevoir de ce défaut.

L'interrogatoire terminé, la torture commence. Ici, Prudence est un des écrivains les plus précieux pour la psychologie de ses compatriotes. En Espagne, les chrétiens ne se rangent guère dans la troupe des agneaux bêlants résignés à tout, même à la mort. Ce qu'ils étaient dans le cours ordinaire de la vie, nous l'ignorons malheureusement; mais, à l'heure du supplice, ils se montrent, quels que soient leur âge et leur sexe, intraitables et provocateurs. La mort, ils la bravent, ils la raillent. Voilà bien la race des Sagontins et des Numantins. Tous parlent, gesticulent, disputent jusqu'au dernier moment. Visiblement ils s'y plaisent et semblent avoir regret que la mort vienne trop vite les interrompre. Prudence ne s'aperçoit pas qu'il s'attarde dans la double jouissance de faire parler autrui en parlant lui-même, et s'il se repose, c'est pour énumérer les plus rares supplices avec le secret plaisir du peintre naturaliste. Il y a chez ce bon poète un précurseur de Zurbaran et de Goya.

[1] *Cathemerinon*, hymn., VII, 199. — [2] G. Boissier, *La fin du paganisme*, in-12, Paris, 1898, t. II, p. 116 sq.

Plaies saignantes, chairs grillées, clous, torches, croix, ongles, tenailles, lambeaux de peau qui volent en l'air, fumée épaisse et puante des martyrs étendus sur la chaise de fer rougi, il regarde tout, flaire tout, décrit tout.

Cette dévotion aux martyrs est le côté le plus espagnol de Prudence et c'est elle qui l'a le plus heureusement inspiré. Prudence aimait l'Espagne avec passion; elle lui semblait une terre bénie à laquelle Dieu témoigne une faveur particulière [1] :

Hispanos Deus aspicit benignus.

Pour s'en convaincre, il jette un regard sur tant de gloires chrétiennes que les cités s'opposent les unes aux autres dans une rivalité qui est de tous les pays et de tous les temps. C'est à qui ajoutera à la célébrité locale par un temple, un reliquaire, même par une hymne en l'honneur du saint dont l'illustration sera sans rivale jusqu'au moment où la ville voisine aura, elle aussi, temple, hymne et reliquaire. Plusieurs hymnes de Prudence paraissent avoir été commandées à l'auteur (la sixième en particulier) pour être lues à l'église pendant la cérémonie liturgique au jour anniversaire du martyr. S'élevant au-dessus des rivalités locales, Prudence, dans une de ses plus belles hymnes, a groupé dans une gloire totale toutes les villes de l'Espagne. C'est au jour du jugement, lorsque le Christ porté sur une nuée en flamme s'apprête à peser les nations dans sa juste balance. Tandis que chaque cité se réveille de la mort et s'apprête à comparaître devant lui, elle apporte, pour le désarmer, les restes des martyrs auxquels elle a donné naissance. Alors, dans l'éclat d'une pompe magnifique, les grandes villes de l'Espagne et de la Gaule se succèdent devant le Juge suprême avec des reliques des saints qui les protègent. Cette conception est une des plus grandioses et des mieux ordonnées de toute la poésie chrétienne. Prudence, dans ce morceau, a pris rang parmi les meilleurs poètes de second ordre dont l'humanité conserve et relit les ouvrages.

Prudence, dans ses poèmes théologiques et polémiques, l'*Apotheosis*, l'*Hamartigenia*, manie avec une aisance remarquable l'hexamètre, mais ces recueils n'ont rien à voir avec l'hymnologie. Nous y revenons en terminant. Nous ne connaîtrions pas Prudence tout entier, si nous ne rappelions l'hymne célèbre sur le massacre des Saints Innocents : *Salvete flores martyrum...* Dans toute la poésie chrétienne, c'est probablement le seul morceau où l'on sente une tendresse presque câline pour l'enfance. Malherbe en a donné cette périphrase absolument exquise :

Que je porte d'envie à la troupe innocente
De ceux qui, massacrés d'une main violente,
Virent dès le matin leur beau jour accourci!
Le fer qui les tua leur donna cette grâce
Que, si de faire bien ils n'eurent pas l'espace
Ils n'eurent pas le temps de faire mal aussi.

De ces jeunes guerriers la troupe vagabonde
Allait courre fortune aux orages du monde,
Et déjà pour voguer abandonnait le bord,
Quant l'aguet d'un pirate arrêta leur voyage;
Mais leur sort fut si bon que, d'un même naufrage,
Ils se virent sous l'onde et se virent au port.

Ce furent de beaux lis, qui, mieux que la nature
Mêlant à leur blancheur l'innocente peinture
Que tira de leur sein le couteau criminel,
Devant que d'un hiver la tempête et l'orage
A leur teint délicat pussent faire dommage,
S'en allèrent fleurir au printemps éternel.

Quelques hymnes de Prudence ont été introduites dans la liturgie mozarabe et plus tard dans la liturgie romaine où nous trouvons encore celles-ci :

Ales dici nuntius (laudes du mardi);
Audit tyrannus auxius (Saints Innocents);
Salvete flores martyrum (Saints Innocents);
Lux ergo surgit aurea (laudes du mercredi);
Nox et tenebræ et lumina (laudes du jeudi);
O sola magnarum urbium (Épiphanie);
Quicumque Christum quæritis (Transfiguration).

La plupart de ces hymnes sont des juxtapositions de strophes empruntées à des poésies plus longues.

On possède une hymne abécédaire contre les antitrinitaires attribuée à saint Prosper d'Aquitaine, mais cette attribution ne semble pas fondée [1].

Au v[e] siècle, nous rappellerons le poète Sedulius auteur de

A solis ortus cardine (Noël).
Hostis Herodes impie (Épiphanie).

et Claudien Mamert († 473), qui pourrait être l'auteur de

Pange lingua gloriosi

et *Lustra sex qui jam peregit.*

Il faut mentionner encore le pape Gélase († 496), qui, au témoignage du *Liber pontificalis*, composa des hymnes à l'instar de saint Ambroise [2].

Elpis, qui fut l'épouse de Boèce, est l'auteur de l'hymne en l'honneur des apôtres Pierre et Paul :

Aurea luce et decore roseo

Ennodius de Pavie († 521) a eu des compositions accueillies dans le bréviaire mozarabe et Fortunat (voir ce mot), évêque de Poitiers, a vu quelques-unes des siennes, ou de celles qui lui sont attribuées, insérées dans le bréviaire romain; ce sont:

Vexilla regis prodeunt (Passion);
Quem terra, pontus, sidera;
O gloriosa domina;
O redemptor, sume carmen.

Enfin on attribue au pape saint Grégoire le Grand :

Primo dierum omnium (matines du dimanche);
Ecce jam noctis (laudes);
Lucis creator optime (vêpres);
Audi benigne conditor (carême);
Conditor alme siderum (avent).

Dans la liturgie mozarabe, les hymnographes sont, au VII[e] siècle, Jean, évêque de Saragosse († 631), Isidore de Séville († vers 635), Conantius de Palencia († 639), Eugène II de Tolède († 658) et Julien de Tolède († 690). Au VIII[e] siècle, Bède le Vénérable († 735) et Paul Warnfrid († vers 797) composent des hymnes; le premier comme il eût fait de l'exégèse ou de l'histoire, laborieusement; le second, plus heureux, une fois au moins, produit la pièce :

Ut queant laxis...

de la fête de saint Jean-Baptiste.

Nous avons dit qu'en Gaule le roi Chilpéric s'exerçait à l'hymnographie avec un succès plus que médiocre, voir *Dictionn.*, t. VI, au mot GALLICANE, col. 585, et nous renverrons à ce qui a été exposé, à propos de l'office gallican sur l'admission ou l'exclusion des hymnes, à Lyon, à Vienne, à Arles. Voir *Dictionn.*, t. VI, col. 557 sq. L'Antiphonaire de Bangor (voir ce

[1] A. Boucherie, *Mélanges latins et bas-latins*, in-8°, Montpellier, p. 12-26. — [2] *Liber pontificalis*, édit. Duchesne t. I, p. 255.

mot) contient une hymne. Une tradition attribue à Charlemagne l'hymne :

Veni creator Spiritus.

A moins d'admettre que les paroles et le chant aient été gracieusement prêtés au grand empereur, cette attribution parait insoutenable. Par contre Théodulphe d'Orléans a de sérieux titres à revendiquer, le

Gloria, laus et honor

de la Procession du dimanche des Rameaux.

Nous avons dit que l'innovation tentée par saint Hilaire avait été mal accueillie tout d'abord; quelques années plus tard, saint Ambroise fut plus heureux, tellement heureux que la mode s'en mêla et les abus avec elle. On se vit menacé d'envahissement par les hymnes qui prévalaient sur les parties les plus anciennes de l'office, et qui exprimaient plutôt les sentiments poétiques de leurs auteurs que la doctrine de l'Église. Le concile de Laodicée avait maintenu le droit de préférence des textes scripturaires, mais la discipline ne se trouva pas fixée irrévocablement par cette décision. En 465, le canon 14 du concile de Vannes dit : *matutinis hymnis intersint;* en 563, le concile de Braga revient à l'interdiction portée à Laodicée, tandis qu'en 506 le concile d'Agde et, en 567, le concile de Tours, sont favorables aux hymnes. En Espagne, l'opposition triomphe décidément, et, en 633, le concile de Tolède est obligé de se prononcer énergiquement en leur faveur et de menacer leurs adversaires de l'excommunication. Ceux-ci firent observer que les hymnes n'étaient pas renfermées dans le canon des Saintes Écritures, à quoi les Pères du concile répondirent que, si on acceptait cette raison, il faudrait également supprimer le *Gloria Patri*, le *Gloria in excelsis* et beaucoup de leçons.

Les règles monastiques contribuèrent au succès des hymnes dans la liturgie; saint Benoît admettait une hymne à chaque heure de l'office; les règles de saint Césaire et de saint Aurélien contenaient des prescriptions analogues. On est moins renseigné en ce qui concerne la liturgie romaine.

En Angleterre, Aldelhme, évêque de Sherborn († 709), mentionne le chant des hymnes, des psaumes et des répons [1], d'où l'on peut induire que les hymnes étaient adoptées en Angleterre; or cette Église, se tenait alors pour les pratiques de la liturgie en relation étroite avec Rome, ce qui permet de croire que les hymnes étaient admises dans l'office romain.

Par contre, nous savons par Amalaire [2] que l'office romain n'admettait pas encore d'hymnes dans la première moitié du IXe siècle; elles ne sont pas non plus mentionnées dans l'*Ordo* du chanoine Benoît (première moitié du XIIe siècle [3]). Il en faudrait conclure que l'office du clergé romain séculier, contrairement à celui des autres Églises latines, continuait à ne se composer que de psalmodie, de lectures et de prières. Si donc Rhaban Maur (vers 850) écrit au sujet des hymnes *cujus celebritatis devotio dehinc per totius Occidentis Ecclesias observatur* [4], il faut excepter l'Église de Rome. Cependant l'office de la chapelle papale, formé depuis la seconde moitié du XIIe siècle, adopté au XIIIe par les franciscains et, par là, devenu d'une importance décisive pour la disposition ultérieure du bréviaire, assigne aux hymnes une place légitime [5]. Il s'ensuit que leur introduction dans l'Église romaine remonte probablement à la seconde moitié du XIIe siècle. Mais ici encore on peut soulever cette objection que le *Breviarium curiæ romanæ* ne peut guère avoir introduit les hymnes, qui eussent contrecarré la tendance de ce bréviaire à abréger la durée de l'office. Il faut donc se résoudre à reporter à une époque plus ancienne l'adoption des hymnes par l'Église romaine. Toutefois, dans les plus anciens livres d'office romains, les hymnes ne sont pas marquées aux jours respectifs, comme les antiennes et les répons, mais dans un supplément à la fin du livre. Aujourd'hui encore, il n'y a pas d'hymne au bréviaire romain pour les derniers jours de la semaine sainte et l'octave de Pâques, durant laquelle l'hymne est remplacée par le répons *Hæc dies* [6]. Les bréviaires de Lyon et de Vienne, fidèles en cela à l'ancienne coutume de ces Églises, n'avaient presque pas d'hymnes [7].

Le *Liber Hymnorum* de l'ancienne Église d'Irlande nous a été conservé dans deux manuscrits; le plus important date de la fin du XIe siècle et reproduit des manuscrits plus anciens, si anciens que les Irlandais eux-mêmes ne comprenaient plus les hymnes qu'à la condition de les bourrer de gloses qui permettaient d'en pénétrer les obscurités. La langue même des hymnes se reporte par ses archaïsmes à la date de nos plus anciennes gloses (VIIIe-IXe siècles).

Ces hymnes sont ou latins ou irlandais. Les premiers sont communs à toute la catholicité comme le *Gloria in excelsis*, le *Magnificat*, les autres sont particuliers à l'Irlande comme l'*Altus prosator* de saint Columba ou l'hymne en l'honneur de saint Martin que voici :

65 *Martine, te deprecor pro me rogaris patrem*
Christum ac spm. scm. habentem Mariam [*matrem.*]
Martinus mirus more ore laudavit Deum,
Puro corde cantavit atque amavit eum.

Electus Dei vivi signa sibi salutis
Donavit Deus pacis magne atque virtutis

Verbum Dei locutus secutus in mandatis
Virtutibus impletis mortuis resuscitatis.

Sanans homines lepra cura duplice mira,
Magnitudine mala egretudine dira,

Deum dominum nostrum passum pro nobis mire
Voluntarie propter nos deprecare Martine.

Les hymnes en langue irlandaise ont un caractère plus local et plus mythologique : ce sont ou des incantations, comme l'hymne attribué à saint Patrice, ou des invocations aux grands saints d'Irlande dont on rappelle la vie et les miracles. Cependant l'hymne irlandais de Colman ne présente pas ce caractère: il est écrit dans le genre de ce qu'on a appelé plus tard des pièces farcies, c'est-à-dire en un mélange de latin et de langue vulgaire. Mais ce qui est bien plus intéressant, c'est que l'hymne de Colman s'inspire d'une des plus anciennes prières de l'Église.

[1] *P. L.*, t. LXXXIX, col. 290. — [2] Gerbert, *Vet. liturg. allem.*, t. II, p. 828. — [3] *P., L.* t. LXXVIII, col. 1025 sq. — [4] *De institut. clericor.*, l. II, c. XLIX, *P. L.*, t. CVII, col. 362. — [5] Par exemple dans le *Breviarium secund. consuet. curiæ romanæ* (datant d'environ 1230-1240), propriété de L. Rosenthal (*Catal. 102*, n. 540). — [6] Ce répons aura été primitivement un simple verset avec sa réponse, comme il s'en trouve beaucoup dans l'office. Mais de bonne heure on le traita en *responsorium prolixum*, chose d'autant plus facile que le même texte se trouvait à la messe comme graduel. La mélodie de celui-ci fut ponc simplement transférée à l'office. Ainsi l'Antiphonaire de Hartker, *cod. 391* de Saint-Gall, p. 38, dit expressément : ℟. G. *Hæc dies* (= *responsorium graduale*) et non simplement ℟, comme pour les autres répons de l'office. L'*Ordo* du chanoine romain Benoît (XIIe siècle) dit : Versus *Hæc dies quem fecit Dominus* cantatur sicut Graduale, *P. L.*, t. LXXVIII, col. 1042. — [7] Gerbert, *De cantu*, t. I, p. 253. A noter un renseignement intéressant de Walafrid Strabon, *De rebus ecclesiasticis*, c. XXV, *P. L.*, t. CXIV, col. 256, à savoir que dans certaines contrées on chantait des hymnes également à la messe basse; usage introduit par Paulin, patriarche du Frioul. Walafrid ajoute que cet homme si méritant n'a pu établir cette pratique sans motif plausible. Cf. Gerbert, *De cantu*, t. I, p. 355.

Les hymnes irlandaises sont accompagnées de préfaces dans lesquelles le commentateur donne, sinon l'histoire, au moins la légende de l'origine de l'hymne. Voici la préface et l'hymne de Colman :

« Colmán Mac Húi Chlnasaich, lecteur à Cork, fit cet hymne pour se préserver de la peste jaune qui était au temps des fils d'Aed Sláne. Car les habitants de l'Irlande étaient nombreux à cette époque, et si grand était leur nombre qu'ils n'avaient que trois fois neuf billons pour chaque homme en Irlande, c'est-à-dire neuf de tourbière, et neuf de terre et neuf de forêt; de sorte que les nobles des hommes d'Irlande jeûnèrent avec les fils d'Aed Sláne, avec Fechine de Fore et avec Airerán et avec Manchan de Liath, et avec une multitude encore, à cause de la diminution du peuple; car la rareté des subsistances les avait envahis à cause de leur nombre. C'est alors que la peste jaune fut envoyée sur eux et les fils d'Aed Sláne moururent cette année, et aussi les sages que nous avons nommés, *et alii multi. Dicunt alii* que ce fut Colmán qui composa tout. D'autres disent qu'il fit seulement deux quatrains, et que les écoliers firent le reste à partir de là, c'est-à-dire chacun d'eux un demi-quatrain. Il fut fait à Cork, dans le temps des deux fils d'Aed Sláne, c'est-à-dire Blaithmac et Diarmait. Voici *hautem* pourquoi il fut fait. Une grande épidémie était envoyée sur les hommes d'Irlande, c'est-à dire la peste jaune, et elle ravageait toute l'Irlande. Et c'est pour se préserver, lui et son école, contre cette épidémie, que Colmán fit cet hymne. Et il arriva qu'il le fit comme il se mit en voyage pour une certaine île de la mer d'Irlande, fuyant la peste, jusqu'à ce qu'il y eût neuf vagues entre lui et la terre; car la peste ne va pas au delà, *ut dicunt periti*. Et un de ses écoliers demanda à Colmán sous quelle bénédiction ils s'en allaient ainsi. Et Colmán dit : « Quelle bénédiction, « dit-il, sinon la bénédiction de Dieu ? » Car c'est ce qu'ils tentaient, de s'en aller dans les îles de la mer, fuyant la peste. »

D'après les chroniques irlandaises, les deux fils d'Aed Sláne, Blaithmac et Darmait moururent, en 661, de cette peste. L'hymne remonterait donc au VII^e^ siècle, d'après la tradition, qui en ferait aussi l'œuvre de plusieurs auteurs; on verra plus loin que sur ce point elle est exacte. Voici maintenant l'hymne. Il est en vers rimés de quatorze syllabes, chaque vers partagé en hémistiches de sept syllabes. Pour nous cela ferait un distique, pour les Irlandais c'est un quatrain, les hémistiches étant regardés comme des vers dont le 2^e^ et le 4^e^ riment seuls. Les vers 41-44 font exception; ils sont de sept syllabes, rimant ensemble par deux vers successifs. Cette poésie est allitérative, en même temps que rimée.

66

I

Que la bénédiction de Dieu nous porte, nous aide!
Que le fils de Marie nous protège.
Que sous sa sauvegarde nous [soyons] ce soir! où que nous allions qu'il nous garde bellement!
Que ce soit en repos ou en mouvement, que ce soit assis ou debout!
Le prince du ciel contre toute bataille! c'est la prière que nous prierons,
Prière d'Abel, fils d'Adam, d'Élie, d'Hénoch, à notre aide!
Puissent-ils nous sauver de la prompte maladie, telle place dans le monde qu'elle puisse menacer!
Noé et Abraham, Isaac le jeune homme admirable,
Puissent-ils venir autour de nous contre la maladie! que la famine ne nous arrive pas!
Nous prions le père des trois quaternités[1] et Joseph le prophète;
Que leurs prières nous sauvent auprès du noble roi entouré de nombreux anges ?
Que Moïse le bon guide nous protège, lui qui protégea à travers *rubrum mare;*
Que Josué, Aaron fils d'Amra, David le hardi jeune homme,
Job avec ses tribulations, nous protègent contre les poisons!
Que les prophètes de Dieu nous gardent avec les sept fils de Machabée!
A Jean Baptiste nous faisons appel! qu'il soit notre sauvegarde, notre protection!
Que Jésus avec les apôtres soit à notre aide contre le danger!
Que Marie, Joseph nous appellent *et spiritus Stephani*!
De tout péril puisse nous sauver la mention du nom d'*Ignati!*
Que tout martyr, que tout ermite, que tout saint qui a vécu avec chasteté
Soit une cuirasse pour nous protéger, une flèche [qui parte] de nous contre les démons!
Regem regum rogamus in nostris sermonibus
Qui sauva Noé et son monde *diluvi temporibus.*
Melchisedec rex Salem incerto de semine,
Que ses prières nous délivrent *ab omni formidine!*
Soter qui délivra Loth du feu, *qui per secla habetur.*
Ut nos omnes, precamur, liberare dignetur !
Que le prince qui protégea Abraham de Ur des Chaldéens nous protège!
Qu'il me délivre, celui qui *lympa fontis* délivra le peuple en danger!
Que le prince qui sauva les trois enfants de la fournaise rouge de feu,
Qu'il nous protège comme il protégea David *de manu Golai!*
Que le souverain du ciel resplendissant nous sauve de notre misère,
Lui qui n'a pas laissé *suum prophetam ulli leonum ori!*
Comme il envoya l'ange qui délivra Pierre de ses chaînes,
Que celui-ci nous soit envoyé pour nous défendre; que toute chose ardue soit aplanie devant nous!
Puissions-nous plaire à notre Dieu *nostro opere digno!*
Puissions-nous être avec lui dans la vie éternelle *in paradisi regno!*
Comme il sauva le prophète Jonas du ventre de la baleine — action éclatante! —
Que le bon roi menaçant, puissant, nous protège!
Que la bénédiction de Dieu nous porte, nous aide!

II

En vérité, ô Dieu, en vérité, que cette prière soit exaucée!
Que les petits enfants du royaume de Dieu[2] soient autour de cette école!
En vérité, ô Dieu, puisse-t-il être vrai!
Puissions-nous atteindre tous la paix du Seigneur!
Puissions-nous l'atteindre, si quelqu'un l'atteint!
Dans le royaume de Dieu puissions-nous arriver ensemble.
Puissions-nous être sans vieillir dans l'espace,
Avec les anges dans la vie éternelle !
Grands rois, prophètes immortels, anges, apôtres — noble spectacle! —
Puissent-ils venir avec le Père céleste devant la troupe des démons pour nous bénir!
Que la bénédiction de Dieu...

[1] C'est-à-dire Isaac, père des douze patriarches. — [2] La glose dit : « les petits enfants qui meurent aussitôt *in sanctitate post baptismum.*

III

Bénédiction sur le patron Patrice avec les saints d'Irlande autour de lui!
Bénédiction sur cette ville et sur quiconque l'habite!
Bénédiction sur la patronne Brigitte avec les vierges d'Irlande autour d'elle!
Que tous donnent — belle déclaration — une bénédiction sur la gloire de Brigitte!
Bénédiction sur Columba, avec tous les saints d'Écosse autour de lui!
Sur l'âme du noble Adamnán qui a donné une loi aux clans!
Sur la protection du roi des éléments; c'est une garantie qu'il ne nous reprendra pas;
Que le Saint-Esprit tombe en pluie sur nous! Que le Christ nous délivre, nous bénisse
Que la bénédiction de Dieu....

La pièce entière se divise ainsi : 1-38, 39-48, 49-56.

L'hymne de Colmán n'est pas isolée dans la littérature irlandaise; il rappelle quelques vers du *Felire* et même le développement de cet écrit appelé aussi martyrologe d'Œngus le Culdée, qui remonte au IXe siècle environ. Le passage que nous allons citer est l'épilogue du poème :

« Délivre-moi, ô Jésus, — mon corps et mon âme, — de tout mal qui existe — qui frappe la terre.

Délivre-moi, ô Jésus, — Seigneur des belles réunions, — comme tu as délivré Élie, — avec Hénoch, du monde.

Délivre-moi, ô Jésus, — de tout mal sur terre, — comme tu as délivré Noé, — fils de Lamech, du déluge.

Délivre-moi, ô Jésus, — ô roi de pure clarté, — comme tu as délivré Abraham — des mains des Chaldéens.

Délivre-moi, ô Jésus, — ô roi mystérieux, aimable — comme tu as délivré Loth — des péchés des villes.

Délivre-moi, ô Jésus, — roi puissant, admirable, comme tu as délivré *Jonas* — du ventre *ceti magni*.

Délivre-moi, ô Jésus, — dans ton royaume plein de grâce, — comme tu as délivré Isaac — des mains de son père.

Délivre-moi, ô Jésus, — quand tu viendras avec tes saints, — comme tu as délivré *Teclam* de la gueule de la *biastæ* [pour *bestiæ*].

Délivre-moi, ô Jésus, — par l'intercession de ta mère, comme tu as délivré Jacob — des mains de ses frères, etc., etc.

Le prototype de ces deux pièces irlandaises se retrouve dans la *Commendatio animæ quando infirmus est in extremis :*

Suscipe, Domine, servum tuum in locum sperandæ sibi salvationis a misericordia tua.

Libera, Domine, animam ejus ex omnibus periculis inferni, et de laqueis pœnarum et ex omnibus tribulationibus.

Libera, Domine, animam ejus, sicut liberasti Hénoch et Eliam de communi morte mundi.

Libera, Domine, animam ejus, sicut liberasti Noe de diluvio.

Libera, Domine, animam ejus, sicut liberasti Abraham de Ur Chaldæorum.

Libera, Domine, animam ejus, sicut liberasti Isaac de hostia et de manu patris sui Abrahæ.

Libera, Domine, animam ejus, sicut liberasti Lot de Sodomis et de flamma ignis.

Libera, Domine, animam ejus, sicut liberasti Moysem de manu Pharaonis regis Ægyptiorum.

Libera, Domine, animam ejus, sicut liberasti Danielem de lacu leonum.

Libera, Domine, animam ejus, sicut liberasti tres pueros de camino ignis ardentis et de manu regis iniqui.

Libera, Domine, animam ejus, sicut liberasti Petrum et Paulum de carceribus.

Et sicut beatissimam Theclam virginem et martyrem tuam de atrocissimis tormentis liberasti, sic liberare digneris animam hujus servi tui et tecum facias in bonis congaudere cœlestibus [1].

VII. Bibliographie. — Nous avons donné au cours de cet article une soixantaine de pièces comptant parmi les plus anciennes. Dès qu'on aborde le Ve ou le VIe siècle, aussi bien chez les grecs que chez les latins, il faut se tenir sur ses gardes et ne plus faire de citations sous peine d'être débordé. A plus forte raison lorsqu'on atteint le Moyen Age. « Sur cent pièces du Moyen Age, écrit M. U. Chevalier, y en a-t-il deux ou trois au plus qui sortent de la médiocrité ? Ce ne sont que chevilles et banalité [2]. » Dieu sait cependant si on s'est montré accueillant à ces hymnes dont le principal mérite semble être de faire nombre. Il en fut de cette littérature en décadence comme de la théologie déchue aux questions bizarres et aux devinettes incongrues. La Renaissance les relégua dans l'oubli, écartant le bon avec le mauvais; mais la réaction était trop complète et, dès le XVIe siècle, on assista à un retour aux anciennes hymnes. Des éditeurs reproduisirent le *Liber hymnorum*, collection du XIIe siècle attribuée à un certain Hilaire. Le recueil des *Hymni de tempore et de sanctis* de saint Adelphe, l'*Expositio hymnorum* de Michel de Cracovie, la *Collectio* d'Antonius Nebrissensis, et quelques autres s'inspirent encore du *Liber hymnorum* d'Hilaire. Jean Chichtoue et Georges Cassander (voir ces deux noms) s'essaient à des compilations plus personnelles et, au XVIIe siècle, le cardinal Tommasi publie les *Hymni de anni circulo* [3], les *Hymni de natalitiis sanctorum* [4], les *Hymni de quotidianis* [5] et quelques autres [6]. Après cela, le silence se fait.

Au XIXe siècle, H. A. Daniel inaugure les publications d'hymnes par son *Thesaurus hymnologicus sive hymnorum, canticorum, sequentiarum circa annum M D usitatarum collectio amplissima*, cinq volumes in-8°, Halle et Leipzg, 1841-1856, et dont les premiers volumes furent réimprimés en 1863. F. J. Mone marcha sur ses traces et donna à Fribourg-en-Br., 1893, ses *Lateinische Hymnen des Mittelalters* dont le premier volume s'ouvrait par une préface exposant la méthode à suivre pour réaliser une édition critique des hymnes latines du Moyen Age; deux volumes suivirent en 1854, 1855. Vers le même temps, R. C. Trench, archevêque de Dublin, publiait une *Sacred latin poetry chiefly lyrical*, Londres, 1849, 1864, 1874 et J. M. Neale donnait des *Hymni Ecclesiæ e breviariis quibusdam et missalibus gallicanis, germanis, lusitanis desumpti*, Londres et Oxford, 1851, que suivirent les *Sequentiæ ex missalibus germanis, anglicis, etc., collectæ*, 1852.

On vit dès lors se multiplier les publications. J. Stevenson, Norman, J. H. Todd, après eux J. H. Bernard, R. Atkinson et W. H. Frère publiaient des hymnes et des hymnaires d'Angleterre et d'Irlande; A. Schubiger, Gall Morel, H. Hagen, J. Werner exploraient les manuscrits de la Suisse pendant que G. E. Klemming faisait connaître l'hymnographie suédoise dans les *Hymni, sequentiæ et piæ cantiones*

M. Gaidoz, *L'origine de l'hymne de Colmân*, dans *Revue celtique*, 1881-1883, t. v, p. 94-103, p. 412. Cf. *The irish liber hymnorum*, dans *Revue bénédictine*, 1899. t. XVI, p. 282. — [2] *Anal. boll.*, 1902, t. XXI, p. 415. — [3] *Opera*, édit. Vezzosi, t. II, p. 345-380. — [4] *Id., ibid.*, t. II, p. 381-403. — [5] *Id., ibid.*, t. II, p. 404-434. — [6] *Id., ibid.*, t. II, p. 613-616.

in regno Sueciæ olim usitatæ, Stockholm, 1885-1887. Un peu plus tard, ce fut au tour de J. K. Danko de publier les hymnes hongroises : *Vetus hymnarium Ecclesiæ Hungariæ*, Budapest, 1893, pendant que H. von Bruiningk étudiait l'hymnodie de l'Église de Riga. En France, on vit paraître les travaux de Edélestan du Méril, U. Chevalier, L. Daux, Léon Gautier.

On pouvait croire la veine épuisée, mais c'est à ce moment qu'on songeait à réaliser le plan de Daniel et de Mone en créant un *Thesaurus hymnologicus* qui réunirait toutes les pièces de la poésie latine liturgique depuis saint Hilaire jusqu'au XVI[e] siècle. En Angleterre, W. J. Weale, associé à l'abbé E. Misset, humaniste délicat et ironiste impitoyable, s'attelèrent à une entreprise qui dura peu, 1888-1892, et produisit un recueil utile intitulé *Analecta liturgica* qui contient 912 séquences. En Allemagne, G. M. Dreves débuta, en 1886, par les *Cantiones Bohemicæ. Leiche, Lieder und Rufe des XIII, XIV Jahrhunderts nach Handschriften aus Prag, Fistebnicz, Wittingau, Hohenfurt und Tegernsee*, in-8°, Leipzig. En 1890, on comptait neuf fascicules de textes inédits contenant 2 194 numéros de pièces différentes manquant aux collections de Daniel et de Mone. Ce qui ne devait être, au début, qu'un supplément à ces deux collections s'est développé au point de compter aujourd'hui (1921) cinquante-huit volumes sous le nom d'*Analecta hymnica* qui a fini par absorber et reproduire intégralement les recueils de Mone et de Daniel.

Dom C. Molhberg a donné un classement utile de cette vaste collection qu'il divise en deux groupes principaux : un groupe liturgique et un groupe extraliturgique, selon que les textes rythmiques servaient officiellement à la liturgie, au culte public, ou seulement à la dévotion privée pendant le service officiel ou en dehors de ce service.

A. Le groupe liturgique comprend :

1° Les *hymnes* proprement dites ou *poésies du bréviaire.*

Fasc. 2 : *Hymnarius moissiacensis. Das Hymnar der Abtei Moissac im X Jahrhundert, nach einer Handschrift der Rossiana*, 1888.

Fasc. 4, 11, 12, 19, 22, 23, 43 : *Hymni inediti. Liturgische Hymnen des Mittelalters aus handschriftlichen Breviarien, Antiphonalien und Prozessionalen*, I[re]-VII[e] série, 1889-1903.

Fasc. 14[a] : *Hymnarius severinianus. Das Hymnar der Abtei S. Severin in Neapel, nach den Codd. Vatic., 7172 und Paris., 1092*, 1893.

Fasc. 16 : *Hymnodia, Hiberica. Spanische hymnen des Mittel Alters aus liturgischen Handschriften und Druckwerken römischen Ordos*, 1894.

Fasc. 27 : *Hymnodia gothica. Die mozarabischen Hymnen des altspanischen Ritus*, 1897.

Fasc. 41 : *Boncore de Sancta Victoria. Boncore's di Santa Vittoria. Novus liber hymnorum ac orationum*, 1903.

Fasc. 48-50 : *Hymnographi latini. Lateinische Hymnendichter des Mittel Alters*, I[re] et II[e] séries, 1905-1907.

Fasc. 51-52 : *Thesauri hymnologici hymnarium. Die Hymnen der Thesaurus hymnologicus H. A. Daniels und andere Hymnenausgaben*, 1908-1909.

2° *Séquences* ou *proses* ou *poésies du missel.*

Fasc. 7 : *Prosarium lemovicense. Die Prosen der Ablei S. Martial zu Limoges aus Troparien des X, XI und XII Jahrhunderts*, 1890.

Fasc. 8, 9, 10, 34, 37, 39, 40, 42, 44, *Sequentiæ ineditæ. Liturgische Prosen des Mittel Alters*, 1890-1904.

Fasc. 53 : *Thesauri hymnologici Prosarium. Liturische Prosen ersten Epoche aus den Sequenzschulen es Abendlandes*, 1911.

3° *Tropes, Antiphonales ou Verbeta, Prosules et Proselles.*

4° *Tropes graduels.*

Fasc. 47-49 : *Tropi graduales. Tropen des Missale im Mittel Alter. I. Ad ordinarium Missalis*, 1905; *II. Ad proprium Missarum*, 1906.

5° *Historiæ rythmicæ ou offices rythmiques.*

Fasc. 5, 13, 18, 24, 28, 45[a] : *Historiæ rythmicæ. Liturgische Reimofficien des Mittels Alters*, I[re]-III[e] série, 1889-1904.

Fasc. 17 : *Hymnodia iberica. Liturgische Reimofficien aus spanischen Brevieren*, 1894.

6° *Missæ rythmicæ ou messes rimées.*

Fasc. 14[b] : *Orricus Scacabarotius. Origo Scaccabarozzi's Erzpriester von Mailand. Liber officiorum, nach einer Handschrift der Kapitelsbibliothek von Mailand*, 1893.

7° *Les hymnes de procession et les litanies rimées.* C'est un groupe intermédiaire se rattachant, pour l'usage au rite de la messe, pour la forme aux hymnes du bréviaire. On trouve les pièces disséminées parmi la collection entière.

B. Le groupe extraliturgique.

8° *Cantiones et Mutetti. Chants et motets.*

Fasc. 1 : *Cantiones bohemicæ. Leiche, Lieder und Rufe des XIII, XIV Jahrhunderts nach Handschriften aus Prag, Fistebnicz, Wittingau, Hohenfurt und Tegernsse*, 1886.

Fasc 2 app., p. 147-169 : *Cantiones Vissegradenses, aus einem Kantionale der Bibliothek des Wisehrader Kapitels.*

Fasc. 20, 21, 45[b] : *Cantiones et Mutetti. Lieder und Motetten des Mittel Alters*, I[re]-IV[e] série, 1895-1904.

9° *Pia dictamina. Prières rimées.*

Fasc. 3 : *Conradus Gemnicensis. Konrad's von Haimburg und seine Nachahmer. Alberts von Prag und Ulrich's von Wessobrunn Reimgebete und Leselieder*, 1888.

Fasc. 6 : *Udalricus Wessofontanas. Ulrich Stöcklin's von Rottach, Abtes zu Wessobrunn*, 1438-1443. *Reimgebete und Leselieder*, 1889.

Fasc. 17 : *Hymnodia hiberica. Anhang : Carmina Compostellana, die Lieder des sogenn. Cod. Calixtinus*, 1894.

Fasc. 15, 19, 30, 31, 32, 33, 46 : *Pia dictamina. Reimgebete und Leselieder des Mittel Alters*, I[re]-VII[e] série, 1893-1905.

10° *Psalteria, Rosaria ou Corona, Sertum et les Glossenlieder*, appartenant au groupe des prières rimées.

Fasc. 35, 36 : *Psalteria rythmica. Gereimte Psalterien des Mittel Alters*, I[re]-II[e] série, 1900-1901.

Fasc. 38 : *Udalricus Wessofontanus, Psalterien*, 1902.

Fasc. 3, p. 22 : fasc. 6, p. 31 sq., p. 152-202 ; fasc. 36, p. 6 sq., 211-272.

Les *Analecta hymnica* contiennent plus de 30 000 hymnes et ce simple chiffre justifie ce que nous disions au début de ce paragraphe. Combien de fatras dans tout ceci, combien de milliers de pièces qui eussent mérité de n'être jamais publiées, comme le demandait Barthélemy Haureau[1]. Mais ce n'est pas le mérite qui compte, il suffit que la pièce ait par la coupure de ses lignes un titre à n'être plus rangée dans la prose pour être imprimée toute vive dans cette soixantaine de volumes.

Reste la question de savoir comment elles sont imprimées. Une édition critique des textes hymnologiques exige plusieurs conditions à remplir : 1° des textes rigoureusement exacts et complets : 2° autant que possible, l'identification des phrases et des idées avec les textes de la littérature ecclésiastique ou pro-

[1] B. Haureau, *Notices*, t. VI, p. 187.

fane; 3° la conservation de la forme métrique, des strophes, des versets et du rythme; 4° l'indication de la forme dans laquelle chaque texte fut employé, s'il fut chanté ou seulement récité, et si, par conséquent, le manuscrit était neumé ou non; 5° la détermination du pays, de l'époque du texte, de l'auteur qui composa la poésie; 6° l'uniformité du système de publication.

Il s'en faut de beaucoup que ces conditions soient remplies dans les *Analecta hymnica*. Dom Mohlberg en a donné une démonstration dont il n'est pas superflu de reproduire ici le détail afin de montrer que l'hymnographie qu'on nous présente comme une science exacte ressemble parfois à un divertissement.

Au fascicule 16 : *Hymnodia hiberica, spanische Hymnes des Mittel Alters* («ces hymnes mozarabes qu'il édite si bien » au dire d'un autre hymnographe), le P. Dreves se permet quelques libertés. Voici, par exemple :

N. 315, comparé au *Codex Capit. Matriten.* s. n. s. XIII, et nous lisons : 1, 6, *sanctum virum* pour *nostrum;* 7, 5, *illideret* pour *illuderet;* 8, 3, *Mira* pour *Mera;* 10, 3, *respondit* pour *respondet.* La lecture donnée pour 2, 5 ne se trouve pas dans le manuscrit ni celle de 10, 4.

N. 316 : 4, 4, *intrat* pour *mutat.*

N. 317 : 4, 2, *mutatur* pour *miratur.*

N. 318 : 2, 2, *Siderum secundum* pour *sidus est et secundum;* 10, 3, *Monimentum* pour *Munimentum;* 11, 2, *aptatum* pour *optatum.*

N. 319 : 4, entre 1 et 2 il faut intercaler les deux demi-strophes : *laudes eminant vocibus. Primates cum senibus.* On lira donc : *doctores cum scholaribus, laudes emittant vocibus. Primates cum senilibus, juvenes cum parilibus;* 7, 2, *Lætentur* pour *Lætemur;* 9, 1, *omnes* pour *omne.*

N. 320 : 1, 4, le manuscrit ajoute *patri;* 3, 3, *fretus* pour *freto.*

N. 315-320, contenant des hymnes en l'honneur de saint Isidore : *De sancto Isidoro Matritensi*, ont été l'objet d'une publication récente. Une partie du texte, mélodie et notes, a été donnée par C. Rojo, O. S. B., dans la *Musica sacro-hispana*, 1912, n. 1, p. 9-12 : *Seis himnos en honor de san Isidro Labrador*, d'après le même manuscrit du XIII^e^ siècle qui a été utilisé par Dreves et qui se trouve, sans cote, au chapitre de la cathédrale de Madrid. Déjà le *Boletin de la real Academia de Historia de Madrid*, 1886, t. IX, p. 97-152, avait publié le texte.

N. 415 : (vérification faite sur le *Cod. Arch. Coronæ Arragon, Rivipullen*, 40, s. XI^e^) 3, 4, *Jura* pour *Lucra;* 13, 2, *laniare* pour *lacerare;* 21, 5, *omniparens* pour *omnipotens* [1]

Fasc. 22 : (vérification sur le *Codex Angelicus. B. III.* 18). N° 266; 5, 1, *populi* pour *populis;* 6, 1, *plebis* pour *plebes;* 7, 2, *cesa fuit* pour *tonsa fuit;* 8, 2, *comam* pour *coma;* 10, 1, *fideli* pour *fidelis;* 10, 2, *hic modo*, il faut ajouter A dans l'apparatus; 12, 1, 2 manquent dans A.

N. 372 : 1, 3, *tota anima* pour *totu annua;* 1, 4, *quem* pour *quam;* 6, 4, *retiam;* 7, 1, *Conditos* pour *Conditor;* 7, 2, *constantia* pour *constantiam;* 9, 1, le manuscrit donne *quaecumque;* 10, 3, *mentem;* entre 10 et 11, une strophe a été oubliée parce qu'elle avait le même mot final, *cristicolas;* il faut donc insérer :

Primum protomartyre
urguere lapidibus
cedis auctor
stephanum præceperat
cristicolas

15, 2, *træs reciam* pour *træs retia;* 15, 3, *cristi* pour *Christo;* 15, 4, non pas *piscator es*, mais *piscatores;* 16, 4, *symonem* pour *Simone;* 18, 4, *in agone socius* pour *successor;* 21, 1, *precemur* pour *precamur.*

Fasc. 34, *Sequentiæ ineditæ, liturgische Prosen* (IV^e^ série), 1900, (vérification faite sur le *cod. Bambergensis Ed. V 9 (A)*, à l'apparatus :

N. 5 : 7, 5, *dictatum* et non pas *ditatum;* 7^a^, 7, *acceperat* et non *accepit;* 8^b^, 2, *Zizanio pravorum* et non pas *in hamo pravorum.*

N. 8 : 7^b^, 1, le manuscrit n'a pas *nos humiliter*, mais *Nos humiles imploramus omnes*, ce qui fait bien le compte des syllabes nécessaires.

N. 38 : le manuscrit pour la dernière strophe n'a pas 9, 1 + 2 + 3 + 4. Il divise 9^a^ 1 + 2, 9^b^ 1 + 2. Ce qui est d'ailleurs indiqué par la répétition de la mélodie.

N. 39 : 2^a^, 1, *gaudio* pour *gaudiis;* 3^b^, 5, *vulgarent atque* pour *vigilarent atque;* 6^a^, 6, *præsagerent* pour *peragerent.*

N. 40 : 1, 2, *plenus gaudio* pour *splendens gaudio;* 5^b^, 4, *corda flamment* pour *inflamment;* 9^b^, 1, *iugo* pour *virga;* 10^a^, 4, *quietis* pour *quieti;* 11^b^, 4, *altissimi* pour *altissimum.*

N. 44 : 5^b^ est incomplet, l'éditeur ayant oublié une clausule. On doit lire :

Qui patris verbo
terrenis cingitur
artubus
tamen cum patre regnator
supernus....

7^a^, 5, *genitus genitor* pour *pater, genitus.*

Fasc. 53 : *Thesauri hymnologici prosarium, pars prior. Liturgische Prosen erster Epoche aus den Sequenzschulen des Abendlandes*, 1911, par Cl. Blume et H. M. Bannister. Les éditeurs établissent que la *sequentia cum prosa* et la *prosa* remontent au VIII^e^ siècle et sont originaires de France et non de Saint-Gall; mais Notker le Bègue contribua à leur propagation en Allemagne. Le concours de H. M. Bannister n'a pas épargné aux pièces contenues dans ce fascicule les défectuosités que ce critique, si rigoureux à certain tropaire-prosier édité par C. Daux, aurait dû éviter.

Il semble que cette collection soit destinée à fournir la matière à un recueil futur d'où seront exclues toutes les pièces qui n'apprennent rien et qu'on en viendra à épargner le temps, la peine et la bourse des liturgistes en dressant un inventaire où vingt-cinq mille environ de ces hymnes seront classées et résumées en deux ou trois lignes, à la façon des *Regesta* qui dispensent d'infliger la lecture de tant de textes absolument inutiles. L'*incipit* et le *desinit*, avec (quand elle contient une précision historique, une indication locale ou une particularité littéraire) la strophe ou le vers qui mérite d'être transcrit, dispenseront de recourir aux *Analecta hymnica* où les liturgistes n'ont à peu près rien à apprendre pour l'histoire du culte, les archéologues encore moins à recueillir pour le symbolisme et l'iconographie au Moyen Age, les philologues rien du tout, car ces hymnes sont des productions artificielles et ne représentent que des compositions aussi étrangères à langue courante que la terminologie des cantiques de nos pèlerinages modernes dont l'idiome et la prosodie sont d'une indigence plus que déplorable.

Sous forme d'*Hymnologische Beiträge* ont paru trois fascicules intitulés :

1° G. M. Dreves, *Godescaicus Lintpurgensis. Gottschalk, Mönch von Limburg an der Hardt und Propst von Aachen, ein Prosator des XI Jahrhunderts*, in-8°, Leipzig, 1897. Cette publication contient cinq

[1] Cet hymne a été publié en photographie dans la *Sitzungsberichte der kaiserkichen Akademie der Wissenschaften phil. hist. Klasse*, Wien, 1908, t. CLV, section II : R. Beer, *Die Handschriften des Klosters Santa Maria de Ripol*, Wien, 1907, pl. II.

opuscules inédits dont quatre d'après un manuscrit de Vienne, n. *917*, XII^e siècle : 1° *de sancta cruce et de sequentia « fecunda verbo »*; 2° *de assumptione beatæ Mariæ et de sequentia « exsulta exaltata »*; 3° *sermo de sanctis martyribus Irenæo et Abundio*; 4° *item de sanctis martyribus Irenæo et Abundio*; Le dernier, n. 5, *sermo de beata Virgine*, se trouve dans le ms. Vienne, *2235*, XII^e siècle.

2° Cl. Blume, *Der Cursus S. Benedicti Nursini und die liturgischen Hymnen des VI-IX Jahrhunderts*, in-8°, Leipzig, 1908, pose la question et ne la résout pas.

3° Cl. Blume, *Repertorium Repertorii. Kritischer Wegweiser durch U. Chevalier's Repertorium hymnologicum*, in-8°, Leipzig, 1902. Et ceci nous amène à une deuxième grande entreprise ayant pour objet l'hymnologie.

« Parmi les travaux d'érudition publiés en ces dernières années, disait la *Revue historique* [1], il en est peu dont l'apparition ait été saluée par des comptes rendus aussi élogieux que le *Repertorium hymnologicum* de l'abbé U. Chevalier, répertoire qui contient une liste générale, par ordre alphabétique, d'*incipit*, de toutes les hymnes de l'Église latine. Les auteurs de ces articles critiques ont exalté non seulement le courage de celui qui n'avait pas reculé devant un travail aussi considérable, mais aussi la perfection avec laquelle il l'avait exécuté. Or, si l'on ne peut que partager leur avis sur le premier point, il paraîtrait que, sur le second, on doit singulièrement en rabattre. Un des savants les plus compétents en la matière, le P. Clément Blume, S. J., éditeur avec G. M. Dreves des *Analecta hymnica Medii Ævi*, vient de consacrer un volume de trois cents pages : *Repertorium Repertorii*, à dresser la liste des erreurs — un millier pour le moins — contenues dans les deux volumes de l'abbé Chevalier. Et ces erreurs ne sont pas simplement de celles que l'érudit le plus consciencieux laisse inévitablement échapper; il en est — et beaucoup — de tellement stupéfiantes qu'il faut, pour se les expliquer, les mettre sur le compte, non de l'auteur même du recueil, mais de collaborateurs inintelligents et très insuffisamment contrôlés. » Cette note donnait ensuite l'exemple d'une bévue et se terminait par le vœu de la confection d'un *Erratum* à défaut duquel, disait-elle, on ne pourra guère se servir du *Repertorium hymnologicum* sans avoir en même temps sous les yeux le livre de ce correcteur excellemment informé. »

On doit plaindre les auteurs maltraités par les critiques, mais on peut croire qu'il est très superflu de répondre à ces derniers; ce faisant, on risque d'avoir tort au lieu de continuer à avoir raison. L'homme qui a assez d'abnégation pour dévouer sa vie et consacrer sa mesure d'intelligence à des besognes arides et presque rebutantes, comme la bibliographie, peut se rendre cette justice qu'il a, dans sa modeste mesure, aidé, suggéré parfois des travaux d'où son nom sera absent, et si problématique que soit l'utilité d'un répertoire hymnologique, elle peut néanmoins donner droit de réclamer pour son auteur des remerciements plutôt que des critiques prématurées. M. U. Chevalier se hâta d'expliquer que le P. Blume avait le sommeil léger et que les éloges adressés au *Repertorium* l'avaient empêché de dormir, de là le *Repertorium Repertorii* qui eût été mieux nommé *Correctorium Repertorii*. L'abbé Misset, retiré du monde des hymnographes et incorporé dans celui des libellistes (au sens étymologique du mot), opina que le P. Blume n'eût pas écrit son livre s'il avait eu vingt années de plus et que Dreves, Blume, Weale, Misset et Chevalier étaient tous de bons serviteurs de l'hymnographie, ce qui était très soutenable. Mais M. U. Chevalier tenait à répondre; il répondit même deux fois.

Il expliqua qu'il y a, en France du moins, c'est lui qui s'en porte garant, des procédés d'appréciation courtoise dont il n'est pas permis de s'écarter sous peine d'être taxé d'injustice, de parti pris, et refusa à son critique, qui devait avoir « de la santé et du temps à perdre, » « la considération des hommes pondérés qui trouvent le moyen de faire progresser la science sans rabaisser autrui. » Et on ne peut qu'applaudir à ce jugement et y souscrire sans réserve avec, toutefois, le regret de voir que cette considération des hommes pondérés pourra se détourner un peu de celui qui énonçait ces maximes très sages mais se dispensait quelquefois de les mettre en pratique.

Restaient les fautes : « un millier pour le moins » dans les deux premiers volumes du *Repertorium*. M. U. Chevalier expliqua que ce millier d'erreurs se répartissait sur 22 256 pièces cataloguées et dégageait sa responsabilité personnelle : « Les erreurs commises par moi doivent être, j'en suis sûr, peu nombreuses; » il les mettait donc libéralement au compte de ses collaborateurs et de ses informateurs. Les auteurs des catalogues de bibliothèques étaient sacrifiés en masse, car leur « science liturgique étant souvent nulle, j'ai été, disait-il, induit dans les erreurs que constate mon réviseur [2]. » Depuis cette chicane, le *Repertorium hymnologicum* a été poursuivi et forme six volumes.

G. M. Dreves a encore préparé et Cl. Blume a revu et publié : *Ein Jahrtausend lateinischer Hymnologie*, I^re partie : *Hymnen bekannter Verfasser;* II^e partie, *Hymnen unbekannter Verfasser*, in-8°, Leipzig, 1909, 2 volumes.

C'est un choix fait parmi les *Analecta hymnica*. Beaucoup d'hymnes de l'antiquité et du Moyen Age y sont reproduites dans le tome I^er dans l'ordre chronologique, dans le tome II selon l'ordre du calendrier liturgique. Trois tables concernent les *initia*, les personnes et les lieux, enfin les matières de ces volumes.

Arevalo (F.), *Dissertatio de hymnis ecclesiasticis eorumque correctione*, dans *Hymnod. Hispan.*, 1786, p. 1-224. — Augusti (J. C. W.), *De hymnis syrorum sacris*, in-8°, Vratislaviæ, 1814: *De antiquissimis hymnis et carminibus christianorum sacris in historia dogmatum utiliter adhibendis*, in-8°, Jenæ, 1810. — Bäumer (S.), dans *Kirchenlexicon*, 1888, t. VI, p. 519-552. — Baumann (J. G.), *De hymnis et hymnopoeis vet. et rec. Ecclesiæ veræ atque christianæ religioni promovendæ ac propagandæ inservientibus*, in-8°, Bremæ, 1765. — Baur (W.), *Das Kirchenlied in seiner Geschichte und Bedeutung*, in-8°, Frankfurt am Mein, 1852. — Beck (C. J.), *De hymnis primi sanctiorisque cœtus Christi devincti*, in-4°, Nurnberg, 1760. — Beck (K. A.), *Geschichte des katholischen Kirchenliedes, von seinem ersten Anfangen bis auf die Gegenwart*, in-8°, Köln, 1878. — Bergier (J.-F.), *Étude sur les hymnes du bréviaire romain*, in-8°, Besançon, 1884. — Bertram (J. F.) *De poetis christianis et eorum lectione*, dans *Meletemata literaria varii argumenti*, in-8°, Brunswicæ, 1731, p. 175 sq. — Björn (C. A.), *Veterum poetarum christianorum hymni Ecclesiæ latinæ selecti, textum ad optimarum editionum fidem exhibuit, et præfatione, notis variorum adjectisque præcipuis variantibus lectionibus illustravit*, in-8°, Hafniæ, 1818. — Blume (C.), *Der Cursus S. Benedicti Nursini und die liturgischen Hymnen des VI-IX Jahrh. in ihrer Beziehung zu den Sonntags und Ferialhymnen unseres Breviers*, in-8°, Leipzig, 1908; *Gregor des Grosse als Hymnendichter*, dans *Stimme aus Maria-Laach*, 1908, t. LXXIV, p. 269-278. — Bœtticher (F.), *Hymns of the old catholic Church of England*, in-8°, Halle, 1851. — Boissier (G.), *Origines de la poésie latine chrétienne*, dans *La fin*

[1] 1902, t. LXXVIII, p. 453-454. — [2] *Revue historique*, 1902, t. LXXIX, p. 184-185; *Analecta bollandiana*, 1902, t. XXI, p. 405-410.

du paganisme, in-8°, Paris, 1891, t. II, p. 3-177. — Bonnus (H.), *Hymni et sequentiæ, tam de tempore quam de sanctis, cum suis melodiis, sicut olim sunt cantata in Ecclesia Dei et jam passim correcta...*, in-4°, Lubecæ, 1559. — E. Bouvy, *Poètes et mélodes. Étude sur les origines du rythme tonique dans l'hymnographie de l'Église grecque*, in-8°, Nîmes, 1886. — Buchegger (L.), *Commentatio de origine sacræ christianorum poeseos*, in-8°, Friburg, 1827. — Buonani (E.), *Il piu antico innario cristiano*, dans *Rivista di scienze teologiche*, 1910, p. 188-200. — Bute, *Ancient celtic latin hymns*, dans *Scottish review*, 1883, t. I, p. 253. — Cabrol (F.), *Hymnographie de l'Église grecque*, in-8°, Angers, 1893. — Carus (I.), *Psalterium... una cum canticis... et hymnarium atque orationale, editis ad veterem ecclesiasticam formam ex antiquis mss exemplaribus digesta*, in-4°, Romæ, 1683. Ce nom de Carus est le pseudonyme adopté par J. M. Tommasi, *Opera omnia*, édit. Vezzosi, 1747, t. II, p. 351-434, *Hymnarium*. — Cassander (G.), *Hymni ecclesiastici, præsertim qui Ambrosiani dicuntur, multis in locis recogniti et multorum hymnorum accessione locupletati, cum scholiis*, in-8°, Coloniæ, 1556. — Chandler (J.), *The hymns of the primitive Church, now first collected, translated and arranged*, in-8°, London, 1837. — Chevalier (U.), *Poésie liturgique traditionnelle de l'Église catholique en Occident*, in-8°, Tournai, 1894; — Christ (W.) et Paranikas, *Anthologia græca carminum christianorum*, in-8°, Lipsiæ, 1871. — Clichtoveus (J.), *Elucidatorium ecclesiasticum, ad officium Ecclesiæ pertinentia planius exponens et quattuor libros complectens : primus hymnos de tempore et sanctis per totum annum, secundus nonnulla cantica ecclesiastica, antiphonas et responsoria, tertius ea quæ ad missæ pertinent officium, præsertim præfationes, quartus prosas quæ in sancti altaris sacrificio dicuntur continet*, in-fol., Parisiis, 1516; 1517; 1519; postrem. ed. accuratiss. visa et prælecta, Paris., 1558. — Combeguille (A.), *Spicilège liturgique, ou recueil d'hymnes, proses, séquences et autres fragments de littérature sacrée, appartenant aux anciennes liturgies, et en usage dans l'Église avant le XVI^e siècle*, dans *Annales de philosophie chrétienne*, 1847-1852, III^e série, t. XV, p. 7-27, 325-340; t. XVI, p. 342-356; t. XVII, p. 405-419; t. XIX, p. 405-419; IV^e série, t. V, p. 64-76. — Cormerus (Chr.) *Cantica selecta Veter. Noviq. Testam. cum hymnis et collectis seu orationibus*, in-8°, Lipsiæ, 1568. — Culmann (F.W.), *Hymnologische Studien und Kritiken. Beiträge zur Geschichte des Textes und der Verfasser evangelischer Kirchenlieder*, in-8°, Leipzig, 1862. — Cyprian (E. S.), *De propagatione hæresium per cantilenas*, in-4°, Coburgi, 1708; in-4°, Jenæ, 1715; réimprimé dans *Dissertationes varii argumenti publice habitæ quas additis ejus programmatibus collegit atque præfationem adjecit* E. R. Fischer, in-8°, Coburgi, 1755. — Daniel (H. A.), *Hymnologischer Blüthenstrauss, auf dem Gebiete alt. lateinischer Kirchen poesie gesammelt*, in-16, Halle, 1840; *Thesaurus hymnologicus sive hymnorum, canticorum, sequentiarum circa annum MD usitatarum collectio amplissima : carmina collegit, apparatu critico ornavit, veterum interpretum notas selectas suasque adiecit*, 5 vol. in-8°, Halis et Lipsiæ, 1841-1856. — Danko (J.), *Vetus hymnarium ecclesiasticum Hungariæ*, in-8°, Budapestini, 1893. — Dreves (G. M.), *Analecta hymnia Medii Ævi*. — Duffield (S. M.), *The latin hymns writers and their hymns*, in-8°, London, 1889. — Ellerton (J.), dans *Dictionary of christian antiquities*, 1876, t. I. — Ellingerus (A.), *Hymnorum ecclesiasticorum... emendat. libri III;* Francofurti ad Mœnum, 1578; *Expositio hymnorum perutilis, omnibusque salubris... Textus sequentiarum cum optimo commento*, in-4°, s. l. n. d.; in-8°, Paris, s. d., 1488, 1492, etc., etc. — Englert (A.), *Beiträge zur Literatur des geistlichen Liedes*, in-8°, München, 1892. — Fabi-Montani (Fr.), *Degl'inni del breviario romano e della principali loro traduzioni italiane, ragionamento*, dans *Giornale Arcadico*, 1858, II^e série, t. IX, p. 144-204; t. X, p. 133-139. — Fabricius (G.), *Poetarum veterum ecclesiasticorum opera christiana, et operum reliquiæ atque fragmenta : thesaurus catholicæ et orthodoxæ Ecclesiæ et antiquitatis religiosæ... coll., emend. dig. et commentario expos.*, in-fol., Basileæ, 1564. — Fabricius (J. A.), *Biblioth. antiq.*, 1713, p. 368-370. — Felsztyuski (S.), *Aliquot hymni ecclesiastici vario melodiarum genere editi*, in-8°, Cracoviæ, 1522. — Fischer (A. F. W.), *Kirchenlieder lexicon. Hymnologisch-litterarische Nachweisungen, über ca. 4500 der wichtigsten und verbreitetsten Kirchenlieder aller Zeiten in alphabetische Folge, nebst einer Uebersicht der Liederdichter*, 2 in-8°, Gotha, 1878-1879. — Frantz (Cl. W.), *Geschichte des geistlichen Liedertexte von der Reformation, mit besonderer Beziehung auf Deutschland*, in-8°, Halberstadt, 1853. — Frick (J.), *De sacra carminum divinorum hymnodia*, dans *Meletemmata varia*, in-4°, Ulmæ, 1756, p. 503-510. — Gaisser (H.), *Les Hirmi de Pâques dans l'office de l'Église grecque*, dans *Revue d'histoire et de critique musicale*, 1903, p. 97-100; cf. *Échos d'Orient*, 1905, p. 316-318. — Galle (D.), *De hymnis Ecclesiæ veteris publ. disput.*, in-4°, Lipsiæ, 1685, 1699; Wittebergæ, 1736. — Gautier (L.), *Étude historique sur les hymnes*, dans *Revue de l'art chrétien*, 1873, t. XVI, p. 525-548. — Gavantus, *Thesaur. sacror. rituum*, 1823, t. III, p. 132-139. — Germon (N.), *De veteribus hæreticis ecclesiasticorum carminum corruptoribus*, in-8°, Parisiis, 1713. — Gillert (K.), *Lateinische Hymnen aus S. Petersburger Handschriften*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1881, t. IV, p. 504-513. — Glareanus (H.), *Liber ecclesiasticorum carminum, cum aliis hymnis et prosis exquisitissimis, a sanctis orthodoxæ fidei patribus... compositus*, in-8°, Basilæ, s. d. — Goujet, *Bibl. Franc.*, 1747, t. VI, p. 338-349, 481-483. — Grappe (G.), *L'hymnologie chrétienne*, dans *Revue du clergé français*, 1902, t. XXX, p. 165-182. — Gregorius, *Uebersetzung der lateinische Hymnen der priesterlichen Tagzeiten in deutsche Loblieder*, in-8°, Ulm, 1783. — Grimm (J.), *Hymnorum veteris Ecclesiæ XXVI, interpretatio theotisca nunc primum edita*, in-4°, Göttingæ, 1830. — Hagenus (H.), *Carmina Medii Ævi, maximam partem inedita, in bibliothecis helveticis collecta*, in-8°, Bernæ, 1877. — Hefele (C. J.), *Die kirchlichen Hymnen und Sequenzen, ihre Verfasser unde ihre Abfassungszeit*, dans ses *Beitr. Kirchengesch. archäol.-liturg.*, 1864, t. II, p. 303-321. — Herttenstein (D. D.), *Dissertatio de hymnis Ecclesiæ apostolicæ*, in-4°, Ienæ, 1737. — Hillegerus (J. Z.) et Meelhorn (J. G.), *De psalmorum, hymnorum atque odarum sacrarum discrimine*, in-4°, Wittebergæ, 1720. — Hœlscher (B.), *Das deutsche Kirchenlied vor der Reformation mitalten Melodien*, in-12, Münster, 1848. — Huemer (J.), *Untersuchungen ueber den Iambischen Dimeter bei den christlich-lateinischen Hymnendichtern der vorkarolingischen Zeit*, in-8°, Wien, 1876; *Untersuchungen ueber die ältesten lateinisch. christlichen Hymnen*, in-8°, Wien, 1879. — *Hymnarius, cum bona expositione notabilique commento*, in-4°, Basileæ, 1504. — *Hymni*, cœnob. Montis Serrati, 1500. — *Hymni aliquot cum Galfredi grammatica expositione*, in-4°, Basileæ, 1494. — *Hymni de tempore et de sanctis in metra noviter redacti*, in-4°, Daventriæ, 1491. — *Hymni de tempore et de sanctis in textu antiquo et novo, cum tonis usitatis in Congregatione gallica O. S. B. acced. hymn. proprii ejusdem congreg.*, in-8°, Solesmis, 1885. — *Hymni ecclesiastici*; cf. Lambecius, *Comm. bibl. Vindobon*, 1669, t. II, p. 783-786 — *Hymni sacri*, dans *Bibl. casinensis*, t. I, Florilegium, 235-241. — *Hymni totius anni ex ordine hic colliguntur in quorum castigatione ita laboratum est, ut, qui prius ad carminis*

genus aliquod fuerant compositi, ad illud servata diligenter sententia (mutatis interdum verbis) sint redacti, in-8°, Paris, 1551. — *Hymnologium, eine Sammlung der besten Lieder und Lobgesänge aus allen Jahrhunderten der Kirche mit beigefügten Melodien*, in-12, Berlin. 1859. — *Hymnorum sacrorum, qui per Christ. orbem ab optim. latinæ scriptoribus compositi in Ecclesia decantari solent*, in-8°, Lutetiæ, 1619. — Janota (E.), *Uebersetzung von Psalmen, Hymnen und Kirchengebeten aus dem XIV Jahrh., aus der Handschriften heraus. gegeben*, in-8°, Wien, 1855. — Johannsen (J. F.), *Historisch-biographische Nachrichten von ältern und neuern geistlichen Liederdichtern*, in-8°, Schelswig, Leipzig, 1803. — Julien (J.), *A dictionary of hymnology, setting forth the origin and history of christian hymns of all ages and nations, with special reference to those contained in the hymn-books of english-speaking countries and now in common use. Together with biographical and critical notices of their authors and translators, and historical articles on national and denominational hymnody, breviaries, missals primers, psalters, sequences*, etc , in-8°, London, 1892. — Kauffer (Ed.), *Jesus-Hymnen. Sammlung altkirchlicher lateinischer Gesänge*, in-16, Leipzig, 1854. — Kayser (J.), *Anthologia hymnorum latinorum*, in-8°, Paderbornæ, 1865; *Beiträge zur Geschichte und Erklärung der ältesten Kirchenhymnen mit besonderer Rücksicht auf das römische Brevier*, 3 part. in-8°, Paderborn, 1866-1869; 2e édit., 2 vol. in-8°, 1881-1886. — Kehrein (J.), *Lateinische Anthologie aus dem christlichen Dichtern des Mittelalters..., mit Anmerkungen begleitet*, I, in-8°, Frankfurt a. M , 1840; *Kirchen und religiöse Lieder aus dem XII bis XV Jahrh., theils Uebersetzungen lateinischer Kirchenhymnen mit dem lateinischen Text, theils Originallieder aus Handschriften der k. k. Holfbibliothek zu Wien zum ersten Male herausgegeben*, in-8°, Paderborn, 1853; *Katholische Kirchenlieder, Hymnen, Psalmen, aus der ältesten deutschen gedruckten Gesang-und Gebetbüchern zusammengestellt*, 4 vol. in-8°, Würzburg, 1859-1865. — Kettenheil, *Hymnodia sacra græco-latino germanica*, in-4°, Ratzeburgi, 1668. — Kickebusch (J.), *De carmine Christo quasi Deo dicto* (ad Plin., x, 97), dans *Miscellanea*, in-8°, Lipsiæ, p. 521-535. — Koch (Ed. Em.), *Geschichte des Kirchenlieds und Kirchengesangs der christlichen, insbesondere der deutschen evangelischen Kirche*, 2 vol. in-8°, Stuttgart, 1847; 2e édit., 1852, 1853; 3e édit., 1866-1876. — Köenigsfeld (G. A.), *Lateinische Hymnen und Gesänge aus dem Mittelalter, deutsch : unter Beibehaltung der Versmasse, mit beigedrucktem lateinischen Urtexte : unter Beifügung brieflicher Bemerkungen und Uebersetzungen* von A. W. v. Schlegel, in-12, Bonn, 1847. — Kraus (F. X.), *Analecta hymnologica*, dans *Œsterreich. Vierteljahrschr. kathol. Theol.*, 1863, t. II, p. 46-61. — Lamy (T. J.), *Hymnographie*, dans *Revue catholique*, Louvain, 1878, t. XIX, p. 541-557; t. XX, p. 5. — Lamson (A.), *Hymns of primitive Church*, dans *Christ. exam.*, 1845, t. XXXVIII, p. 1. — Lauxmann (R. P.), dans *Enc. prot. Theol.*, 1880, t. VII, p. 754-770. — Leclerc (V.), dans *Histoire littéraire de la France*, 1852, t. XXII, p. 111-133. — Leclercq (H.), *Papyri, Ostraca et Tablai liturgiques*, dans *Monumenta Ecclesiæ liturgica*, in-4° Parisiis, 1913, t. I, part. 2, p. CXXXIII-CCLI. — Leyser (P.), *Historia poetarum et poematum Medii Ævi*, in-8°, Halæ, 1721. — Linke (J.), *Specimen hymnologicum de fontibus hymnorum latinorum festum dedicationis Ecclesiæ celebrantium*, in-8°, Lipsiæ, 1885. — Lossius (L.), *Psalmodia, hoc est cantica sacra veteris Ecclesiæ selecta*, in-fol., Noribergæ, 1553; in-4°, Wittebergæ, 1561; in-4°, Wittebergæ, 1579. — Ludecus, *Vesperale et matutinale*, in-8°, 1589. — Mac Neil (N.), *Latin hymns of the celtic Church*, dans *Cath. presb.*, 1883, t. X, p. 401. — Mai (A.), *Hymni inediti vel qui certe in beati Thomasii collectione desiderantur*, dans *Nova bibl. Patr.*, 1852, t. I, part. 2, p. 199-214. — Major (G.), *Cantica ex sacris Litteris in Ecclesia cantari solitis, cum hymnis et collectis*, in-4°, Wittebergæ, 1570. — Mant (R.), *Ancient hymns from the roman Breviary, to which are added original hymns*, in-8°, London, 1871. — Meelhorn (J. G.), *De psalmorum, hymnorum atque odarum sacrarum discrimine*, in-4°, Wittebergæ, 1720. — Messine, *Poésies liturgiques*, IIe série, *trad. en vers des hymnes, proses, chants divers du paroissien romain*, in-16, Montpellier, 1886. — Milchsack (G.), *Hymni et sequentiæ, cum compluribus aliis et latinis et gallicis necnon theotistis carminibus Medio Ævo compositis, quæ ex libris impressis et ex codd. mss. sæc. a IX usq. ad XVI partim post M. Flacii Illyrici curas congessit variisque lectionibus illustravit et nunc primum in lucem prodiit*, in-4°, Halis-Saxonum et Lipsiæ, 1885; cf. Haureau, dans *Journal des savants*, 1888, p. 292-303. — Miller (E.), dans *Journal des savants*, 1876, p. 412-428. — Miller (J.), *Singers and songs of the Church, being biographical Sketches of the hymn writers in all the principal collections, with notes on their psalms and hymns*, in-8°, London, 1869. — Misset (E.) et Weale (W. H. I.), *Thesauris hymnologicis hactenus editis supplementum amplissimum e libris tam manuscriptis quam impressis eruerunt notulisque illustraverunt*, 2 vol. in-8°, Londini, 1888-1892. — Moll (C. B.), *Hymnarium, Blüthen lateinischer Kirchenpoesie zur Erbauung mit Vorwort*, in-16, Halle, 1861; 2e édit., *mit biograph. Notizen verm. u. verbes. Aufl.*, 1868; *Hymnen en sequentien uit handschriften en onde drukwerken van Niederlandschen oorsprony verzameld*, in-8°, s. l., 1870. — Mone (F. J.), *Hymni latini Medii Ævi, e codd. mss. edidit et adnotationibus illustravit. Lateinische Hymnen des Mittelalters, aus Handschriften herausgegeben und erklärt*, 3 vol. in-8°, Freiburg im Br., 1853-1855. — Morel (G.), *Lateinische Hymnen des Mittelalters, grösstentheils aus Handschriften schweizerischer Klöster, als Nachtrag zu den Hymnen sammlungen von Mone, Daniel und andern*, 2 part., Einsiedeln, 1866-1868. — Morrison (D.), *The great hymns of the Church, their origin and authorship*, in-8°, London, 1891. — Neale (J. M.), *Hymni Ecclesiæ e breviariis quibusdam et missalibus gallicanis, germanis, hispanis, lusitanis desumpti*, in-16, Oxonii et Londini, 1851; *Hymns of the eastern Church*, in-8°, London, 1862. — Nelle, *Hymnologischer Bericht*, dans *Konservat. Monatsschr.*, 1890, p. 426-432, 534-543. — Newmann (J. H.), *Hymni Ecclesiæ e Breviario parisiensi. Hymni Ecclesiæ excerpti e Breviariis romano. Sarisburiensi, Eboracensi et aliunde*, 2 vol. in-18, Oxonii, 1838. — Ost (J. G.), *De hymnis martyrum in primitiva Ecclesia dissertatio*, in-4°, Jenæ, 1700. — Oznam (A.-F.), *Hymnorum ecclesiasticarum collectio antiqua*, dans *Doc. inéd. hist. litt. Ital.*, 1850, p. 105-110. Cf. *P. L.*, t. CLI, col. 813-824. — Pachtler (G. M.), *Die Hymnen d. kathol. Kirche im Versmasse übers.*, in-12, Mainz, 1853. — Pauly (J.), *Hymni Breviarii Romani zum Gebrauche für Kleriker übersetzt und erklärt*, in-8°, Aachen, 1868-1870. — Pellechet (M.), *Livres liturgiques*, 1883, p. 219-220. — Pictetus (B.), *Dissertatio de hymnis et canticis, quorum usus fuit in Peclesia vetere christiana*, in-4°, Genevæ, 1706. — Pimont (S. G.), *Les hymnes du bréviaire romain, études critiques, littéraires et mystiques*, 3 vol. in-8°, Paris, 1874, 1884. — Pitra (J. B.), *Hymnographie de l'Église grecque. Dissertation accompagnée des offices du XVI février des XXIX et XXX juin en l'honneur de saint Pierre et des apôtres*, Rome, 1867; *Analecta sacra spicilegio solesmensi parata*, in-4°, Parisiis, 1876. — [Poncelet (A.)], *Hymni, sequentiæ, aliaque carmina sacra hactenus inedita*, dans *Analecta bollandiana*, 1887, t. VI, p. 353-404. — Poole, *Ind. period. liter.*, 1882,

p. 619-620; 1888, p. 213. — *Psalterium Davidis, adjunctis hymnis*, 18 april. 1511, Liptzen. — Putnam (A. P.), *Origin of hymns*, dans *Unitar. rev.*, 1874, t. 1, p. 224. — Rambach (A. J.), *Anthologie christlicher Gesänge aus allen Jahrhunderten der Kirche*, in-8°, Altona, Leipzig, 1817. — Reinach (Th.), *Une hymne liturgique découverte dans un papyrus grec*, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 10 mars 1922; p. 79; *le Temps*, 12 mars 1922. — Reithmeier (W.), *Flores Patrum latinorum et hymni ecclesiastici*, in-8°, Schaphusiæ, 1853. — Richter (G. L.), *Allgemeiner biographischer Lexicon alter und neuer geistlicher Liederdichter*, in-8°, Leipzig, 1904. — Riedel (F. X.), *Die Hymnen der Kirche aus dem Missale und Brevier*, in-8°, Augsburg, 1873. — Rimbault (E. P.), *Old hymns composers*, dans *Leis. hour.*, 1877, t. XXVI, p. 676, 740. — Roth (F. W. E.), *Lateinische Hymnen des Mittelalters, als Nachtrag zu den Hymnen sammlungen von Daniel. Mone, Wilmar und G. Morel, aus Handschriften und Incunabeln*, in-8°, Augsburg, 1887. — Salzer (A.), *Ueber die Entwicklung der christlich-römischen Hymnenpoesie und ueber ihre Bedeutung für die althochdeutsche Poesie*, dans *Studien und Mittheil. aus d. Bened. Ordens*, 1882-1883, t. III, part. 2, p. 297-312; t. IV, part. I, p. 82-98, 267-294, part. 2, p. 35-46, 289-299. — Saint'Esteban (J. J. de), cf. Hidalgo, *Bibl. Españ.*, 1862, t. I, p. 420-421. — Santi (A. de), *Canti liturgici primitivi*, dans *Civiltà cattolica*, 1908, t. II, p. 403-416. — Schaff (Ph.), *Christ in Song. hymns of Immanuel selected from all ages with notes*, in-8°, London, 1869; *Ancient hymnology*, dans *Hours at home*, 1866, t. III, p. 259. — Schlosser (J. F. H.), *Die Kirche in ihren Liedern, durch alle Jahrhunderte*, 2e édit., Freiburg im Br., 1863. — Schlotter (C. H.), *De hymnodia*, in-4°, Schleiz, 1757. — Schmidt (J. O.), *De modo religionem propagandi per carmina*, in-4°, Helmstadii, 1710. — Schurzfleisch (C. S.), voir C. S. Galle. — Schwartz (J.). *Theology of medieval hymnology*, dans *Luther. quart. rev.*, 1884, t. XIV, p. 554. — Selborne, dans *Enc. Brit.*, 1881, t. XII, p. 577-596. — Siberus (A.), *Psalterium Davidis... acc. hymni festorum dierum insignium*, in-4°, Lipsiæ, 1577. — Sicci (A.), *De ecclesiastica hymnodia libri tres...ed. alt. auct. et emend.*, in-8°, Antwerpiæ, 1634. — Simrock (C.), *Lauda Sion, hymnos sacros antiquiores latino sermone et vernaculo. Altchristliche Kirchenlieder und geistliche Gedichte latein. a. deutsch.*, in-8°, Köln, 1850. — Simrock (K.), *Lauda Sion, Auswahl der schönsten lateinischen. Kirchenhymnen*, in-8°, Stuttgart, 1868. — Spiegel (N.), *Untersuchungen ueber die ältere christliche Hymnenpoesie. Gymnasialprogram.*, Göttingen, 1896. p. 67-115. — Stadelmann (H.), *Altchristliche Hymnen und Lieder aus dem Lateinischen uebersetzt, mit dem latein.* Texte in-12, Augsburg, 1855. — Stevenson (H.), *L'hymnographie de l'Église grecque. Du rythme dans les cantiques de la liturgie grecque*, dans *Revue des questions historiques*, 1876, t. XX, p. 482-543. — Stevenson (J.), *Ecclesiastical hymns*, dans *Surtees soc.*, 1847, t. XIX, p. 181-204; *The latin hymns of the anglo-saxon Church, with an interlinear anglo-saxon gloss, from a ms. of the eleventh cent. in Durham library*, dans *Surtees soc.*, 1851, t. XXIII. — Tommasi (voir Carus). — Thierfelder (A.), *De christianorum psalmis et hymnis usque ad Ambrosii tempora*, in-8°, Lipsiæ, 1868. — Todd (J. H.), *Leabhar Jmuipn, The book of hymns of the ancient Church of Ireland, edited from the original ms. in the library of Trinity college. Dublin, with translation and notes*, dans *Irish archæolog. and celtic soc.*, 1855-1869, t. XVII et XXIII. — Torrentinus (H.), *Hymni et sequentiæ, cum diligenti difficillimorum vocabulorum interpretatione*, in-4°, Coloniæ, in-4°, 1513; in-4°, 1536. — Trench (R. C.), *Sacred atin poetry, chiefly lyrical, selected and arranged for use with notes and introduction*, in-8°, London, 1849, 1864, 1874, 1886. — Valentianus (G.), *Hymnodia sanctorum Patrum, quae a S. rom. Ecclesia, per annum cantari solet,...commentariis uberrimis explicata*, in-fol., Venetiis, 1646. — Venturi (L.), *Gl'inni della Chiesa tradotti e comentati con [testo latino ed] un ragionamento sul canto liturgico di Girol. Aless. Biaggi*, in-8°, Firenze, 1877. — Vicini (G. B.), *Inni della Chiesa volgarizzati*, in-8°, Mantova, 1753. — Vilmar (A. F. C.), *Spicilegium hymnologicum*, in-4°, Marburgi, 1856. — Wackerbath (A. D.), *Lyra ecclesiastica, or a collection of ancient and godly latin hymns, with an english translation*, in-18, London, 1842. — Wackernagel (Ph.) *Das deutsche Kirchenlied von der ältesten Zeit bis zu Anfang des XVII Jahrh., mit Berücksichtigung der deutschen Kirchlichen Liederdichtung im weiteren Sinne und der lateinischen von Hilarius bis G. Fabricius und W. Ammonius*, 3 in-8°, Leipzig, 1864, 1870. — Walch (J. G.), *Exercitatio de hymnis Ecclesiæ apostolicæ*, in-4°, Jenæ, 1737. — Walraff (J. F.), *Corolla hymnorum sacrorum publicæ devotioni in servientium, veteres electi, sed mendis quibus iteratis in editionibus scatebant, strophis adaucti, novi assumti, recentes primum inserti*, in-8°, Coloniæ Agrippinæ, 1806. — Weinzierl (F. J.), *Hymni sacri quos ex plurium Galliæ diœcesium Breviariis collegit*, in-12, Augusti, — Vindelicor, 1820. — Welsch (R. E.) et Edwards (F. G.), *Romance of psalter and hymnal authors and composers*, in-8°, London, 1890. — Werner (J.), *Die ältesten Hymnensammlungen von Rheinau*, dans *Mittheil. antiq. Ges. Zurich*, 1891, t. XXIII, p. 75-217, in-4°, Leipzig, 1891. — Wetzel (J. G.). *Analecta hymnica*, 2 in-8°, Gothæ, 1751; *Hymnopoegraphia, oder historische Lebensbeschreibung der berühmtesten Liederdichter*, in-8°, Hernstadt, 1719, 1728. — Wimphelingus (J.), *De hymnorum auctoribus*, in-4°, Argentorati, 1515; *Hymni de tempore et de sanctis, in eam formam qua a suis autoribus scripti sunt denuo redacti et secundum legem carminis diligenter emendati atque interpretati*, in-4°, Argentini, 1513; 1519. — Zabnesnig (J. C. von). *Katholische Kirchengesänge in das Deutsche übertragen, mit dem Latein zur Seite, neue Ausg., mit einer Vorrede von Carl Egger*, 3 in-8°, Augsburg, 1830. — Zehnerus (J.), *Div. Patrum et doctorum Ecclesiæ, qui oratione ligata scripserunt, paraphrases et meditationes*, in-8°, Lipsiæ, 1602. — Zorn (P.), *Dissertatio de hymnorum latinæ Ecclesiæ collectionibus*, dans ses *Opusc. sacr.*, in-8°, Altonariæ, 1731, t. I, p. 52-71.

H. LECLERCQ.

HYPAÈTRE. — On a discuté longtemps sur la signification du mot *hypaètre*, cette signification important fort à la question de savoir de quelle manière les grands temples grecs étaient éclairés. On a cru et enseigné que ces temples, quelle que fût leur étendue, ne recevaient de jour que par la porte de la *cella*, jour qui n'était, à vrai dire, qu'une demi-obscurité, mais qui paraissait convenir à la destination religieuse des édifices. Quatremère de Quincy admit que les temples reçussent de la lumière par une ouverture prise dans le toit de la *cella;* en conséquence ils avaient, suivant lui, leur *cella* couverte, sauf une ouverture au plafond [1]. C'était là, à l'en croire, l'*hypaètre* dont parle Vitruve dans un passage si confus et si contradictoire dans les termes qu'il est à peu près impossible d'y rien comprendre. Après avoir décrit les temples où la partie supérieure de la couverture était ouverte et dont la *cella* renfermait, dit-il, deux rangs de colonnes, Vitruve ajoute que Rome n'en possédait aucun, mais qu'il y en avait un à Athènes. Quelques écrivains grecs et romains, — Pausanias, Varron, Justin — paraissent corroborer le témoignage de

[1] *Mémoires de l'Institut. Classe d'histoire et de littérature anciennes*, IIe série, t. III, 1805-1806.

Vitruve; d'autres, comme Strabon, semblent l'infirmer.

Si on admet ce mode d'éclairage par ouverture du plafond, il s'ensuit que la rosée et la pluie tombent dans le temple à moins qu'on ne recoure à l'emploi de matériaux imperméables pour la couverture transparente de l'édifice. Il est impossible de songer au verre, car rien ne permet de supposer que les Grecs aient su utiliser cette matière pour un tel usage. Quant aux pierres diaphanes, on n'en a pas découvert un seul fragment alors qu'on ne saurait dénombrer les débris de tuiles en marbre. Au reste ces tuiles diaphanes se recouvraient dans une notable partie de leur largeur; elles reposaient en outre sur les chevrons de la charpente et avaient une épaisseur considérable; enfin des tuiles de forme triangulaire les recouvraient partiellement dans le sens de la longueur, de telle façon que la lumière que l'on aurait pu obtenir des pierres transparentes, déjà douteuse par elle-même, aurait été impuissante à traverser ces épaisseurs superposées.

La solution de Quatremère fut adoptée par un architecte de talent, Blouet, qui imagina d'introduire dans les temples du Péloponèse dont il tentait la restauration théorique une sorte de *compluvium* analogue à celui des maisons de Pompéi [1]. Raoul-Rochette prétendit démontrer que « l'ouverture ou l'*hypaètre* est égale à toute l'étendue de la *cella* [2]. » Il fallait, dès lors, s'attendre à voir Letronne intervenir et fustiger de la belle façon son souffre-douleurs. Sollicité par un abonné complaisant [3], il asséna sur le malavisé Raoul-Rochette un de ces articles où l'érudition se montrait aussi impeccable qu'agressive [4].

Jamais, en grec, le mot ὕπαιθρον n'a eu le sens d'ouverture dans le toit d'un *naos* ou temple proprement dit. Ce mot n'est employé que pour désigner, en général, l'espace découvert d'une *agora*, d'un gymnase, d'un *hiéron* ou enclos sacré ou d'un *naos* sans toit. Cette remarque est confirmée de manière décisive par deux textes tirés de Pausanias et de Strabon.

Qu'on se rappelle d'abord que *naos* ne désigne jamais que l'édifice, tandis que *hiéron* comprend le *naos* et l'enceinte *(peribolos)* ordinairement formée d'un portique quadrangulaire *(stoa)*.

Voici maintenant comment Pausanias décrit le temple d'Ino, à Thalames en Laconie :

Κατὰ δὲ τὴν ὁδὸν, ἱερόν ἐστιν Ἰνοῦς καὶ μαντεῖον... χαλκᾶ δὲ ἕστηκεν ἀγάλματα ἐν ὑπαίθρῳ τοῦ ἱεροῦ, τῆς τε Παφίης καὶ Ἡλίου τὸ ἕτερον. Αὐτὸ δὲ τὸ ἐν τῷ ναῷ, σαφῶς μὲν οὐκ ἦν ἰδεῖν ὑπὸ τῶν στεφανωμάτων, χαλκοῦν δὲ καὶ τοῦτο εἶναι λέγουσι.

« Sur ce chemin, se trouvent l'*hiéron* et l'oracle d'Ino... Dans la partie découverte de l'hiéron, sont deux statues debout, en bronze, l'une de la Paphienne (Aphrodite), l'autre du soleil. Quant à la statue même d'Ino, elle est dans le *naos*, et tellement masquée par les couronnes, qu'on ne peut la voir. Mais on dit qu'elle est aussi de bronze. »

Ici, l'*hypaètre*, c'est l'espace compris entre l'enceinte sacrée et le *naos*, placé au milieu.

Voici maintenant le passage de Strabon. Cet auteur dit un mot de l'*hiéron* de Jupiter Sauveur, au Pirée. Ce lieu célèbre était fort déchu de son temps et réduit à n'être plus qu'un chétif village, εἰς ὀλίγην κατοικίαν, « dispersé autour des ports et de l'*hiéron* de Jupiter Sauveur, τὴν περὶ τοὺς λιμένας καὶ τὸ ἱερὸν τοῦ Διὸς τοῦς Σωτῆρος. Les petits portiques de l'*hiéron* ont des tableaux admirables, ouvrages d'artistes distingués, et la partie découverte a des statues, τοῦ δὲ ἱεροῦ τὰ στοΐδια ἔχει πίνακας θαυμαστούς, ἔργα τῶν ἐπιφανῶν τεχνιτῶν τὸ δ' ὕπαιθρον, ἀνδριάντας.

Ainsi dans cet *hiéron*, le mur intérieur des portiques était, selon l'usage, décoré de peintures qui y étaient suffisamment abritées, et le dedans de l'enceinte, à découvert, τὸ ὕπαιθρον, était rempli de statues de marbre ou de bronze, qui ne craignaient pas l'intempérie des saisons.

La question de l'*hypaètre* continua de préoccuper (ou de distraire) les architectes, parmi lesquels L. Canina et Fergusson présentèrent une hypothèse ingénieuse. Le *compluvium* imaginé par Blouet est surmonté d'un comble qui dépasse de la hauteur d'un demi-étage les ailes étroites de la *cella*, lesquelles sont couvertes en appentis, à la manière des supports d'un atrium. Des jours latéraux ménagés dans la hauteur du petit étage auquel on donne le nom de *lanterne*, en terme de métier, éclairent la *cella*. Avec ce système, les eaux sont toujours rejetées à l'intérieur du temple, et, de plus, l'étage-lanterne exige des supports placés au-dessus des deux ordres superposés qui forment les petites nefs de la *cella* [5]. Une autre combinaison est imaginée par L. de Ronchaud et appuyée sur un passage d'Euripide; voici en quoi elle consiste : des tapisseries, placées sur un bâtis de charpente, surmontent une ouverture centrale réservée dans le toit du temple. Dressée à une hauteur suffisante, cette construction légère, qui affecte la forme d'une tente, donne par ses côtés accès à la lumière, et protège, dans une certaine mesure, la *cella* contre les influences atmosphériques [6]. Mais ce système ne s'appliquerait pas sans difficulté et le problème de l'éclairage et de la fermeture n'était pas résolu [7]. Enfin, Ch. Chipiez proposait une solution entièrement conjecturale.

Ce qui nous importe plus, c'est de savoir avec précision ce que les chrétiens des premiers siècles ont pu et dû entendre par ce mot d'*hypaètre*. Heureusement l'épigraphie et l'archéologie ne se laissent pas interroger en vain, et elles nous fournissent un texte et un fond de coupe plus utiles que de longues conjectures.

L'inscription suivante vient de Phocée; elle a été publiée en 1875 par Gennadios de la manière suivante [8] :

Τατιονστριατωνοστουεν
πεδωνος τον οικον και τονπε
ριβολον του υπλιορου κατασκευ
ασασεκτω· · · · · · · · ·των
εχαριστοτ· · · · · υδαιοις
ησυναγωγης· · · · · ·ξεντωνιουδαι
ωντατιους · · · · · · ωνοστουενπε
δωνος χρισωστεφανω
και προεδρια

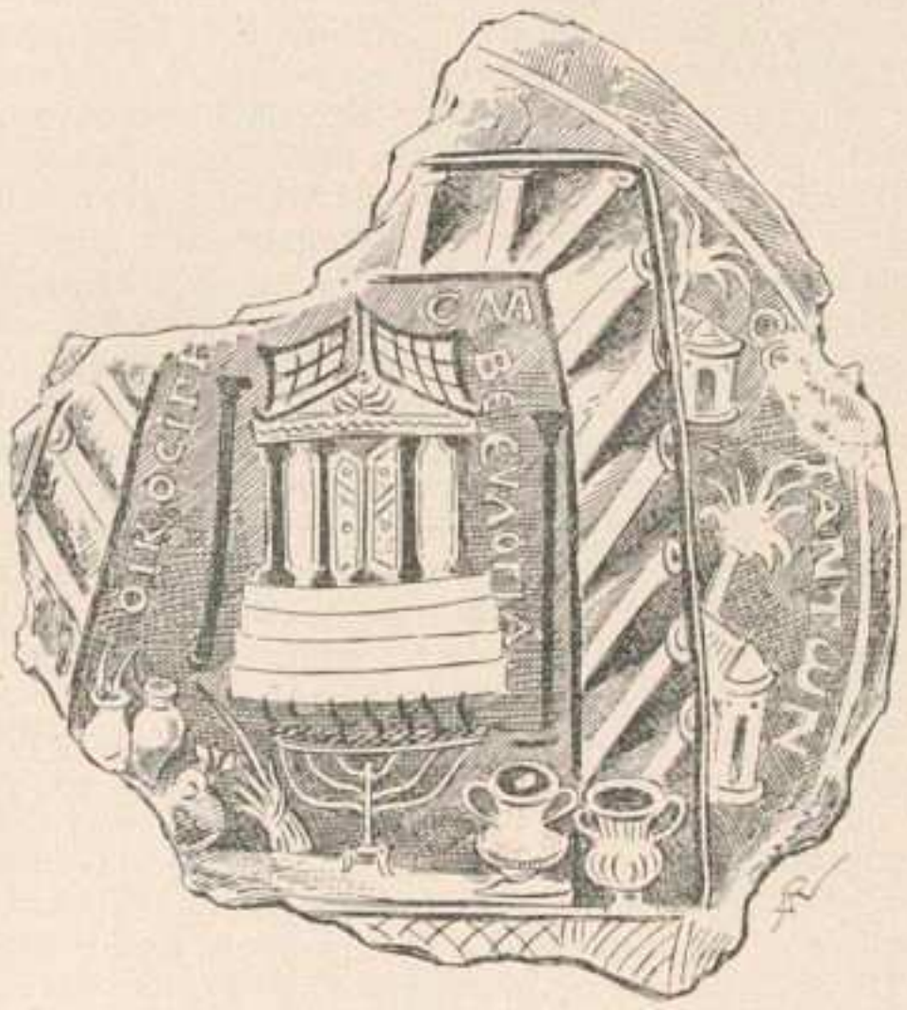
M. S. Reinach a rétabli le texte ainsi qu'il suit [9] :

Τάτιον Στράτωνος τοῦ Ἐν-
πέδωνος τὸν οἶκον καὶ τὸν πε-
ρίβολον τοῦ ὑπαίθρου κατασκευ-
άσασα ἐκ τῶ[ν ἰδ]ίων
ἐχάρισατο τ[οῖς Ἰο]υδαίοις
Ἡ συναγωγὴ ἐ[τείμη]σεν τῶν Ἰουδαί-
ων Τάτιον Σ[τράτ]ωνος τοῦ Ἐνπέ-
δωνος χρυσῷ στεφάνῳ
καὶ προεδρίᾳ

[1] *Expédition scientifique de Morée*, Paris, 1831-1838, t. I, pl. 68-69; t. II, pl. 28-29. — [2] *Journal des savants*, nov-déc. 1846, février 1847. — [3] *Revue archéologique*, 1847-1848, t. IV, p. 434. — [4] *Éclaircissement sur deux passages de Pausanias et de Strabon qu'on a cru relatifs aux temples hypètres grecs*, dans *Revue archéologique*, 1847-1848, t. IV, p. 593-602. — L. Canina, *L'architettura antica descritta*, in-fol., Roma, 1832-1844; Fergusson, *On the temples of Diana at Ephesus and of Apollo at Didyme, as illustrating the hypæthrum of the Greeks*, London, 1877. — [5] L. de Ronchaud, *Le Péplos d'Athéné Parthenos*, dans *Revue archéologique*, 1872. — [6] Ch. Chipiez, *Mémoire sur le temple hypaètre*, dans *Revue archéologique*, 1878, p. 180-187, 210-219. — [7] Gennadios, dans *Homeros*, mai 1875, p. 205. — [8] S. Reinach, *Une nouvelle synagogue grecque à Phocée*, dans *Revue des Études juives*, 1886, t. XII, p. 236-243.

« Tation, fille de Straton, fils d'Empédon, ayant construit, à ses frais, la salle du temple et le péribole de l'*hypaètre*, en a fait don aux juifs. La synagogue des juifs a honoré Tation, fille de Straton, fils d'Empédon, d'une couronne d'or et du privilège de proédrie. »

Le texte est perdu, la pierre aura été employée dans quelque construction élevée à Néa-Phocée, à quelques kilomètres de l'ancienne Phocée, d'où elle provient sans aucun doute. Jusqu'à la découverte de cette inscription, on ignorait l'existence d'une colonie juive dans cette ville. Cette colonie formant une communauté, possédait une synagogue qui décernait des récompenses publiques, — en l'espèce, la couronne d'or, le privilège de la proédrie — à ses bienfaiteurs insignes. La proédrie, c'est le droit de siéger au premier rang dans les fêtes religieuses. L'inscription de Phocée est le premier texte juif qui fasse mention de ce privilège, qui est identique à celui de πρωτοκαθεδρία; il nous apprend que Tation avait le droit de prendre place au



5760. — Fond de coupe juive.
D'après *Archives de l'Orient latin*, t. II, p. 339.

« banc d'œuvre », pour avoir fait don aux Juifs, après en avoir acquitté les frais, de la salle du temple et du péribole de l'hypaètre, expression nouvelle dans un texte grec. L'*hypaètre*, on l'a vu par la discussion qui précède, c'est l'enclos, la cour à ciel ouvert qui règne autour de l'*hiéron*, et le péribole, c'est la colonnade qui délimite cet enclos.

On peut utilement rapprocher de ces expressions si claires la description donnée par Eusèbe de la basilique de Tyr, construite entre 313 et 322 par l'évêque Paulin. Eusèbe écrit que Paulin « entoura d'un mur l'enceinte extérieure. Puis il construisit un vestibule vaste et élevé. Lorsqu'on a franchi les portes, il ne faut pas que l'on puisse entrer directement dans le sanctuaire, où l'on risquerait d'introduire la boue du dehors; à cet effet, un espace libre est ménagé entre le temple proprement dit et l'entrée, et cet espace est entouré de quatre portiques, disposés en carré et supportés par des colonnes. Il laissa l'*atrium* du milieu à découvert; c'est là qu'il plaça les fontaines pour les ablutions [1]. »

Flavius Josèphe parle de son côté du péribole de l'atrium : τοῦ αἰθρίου ὁ περίβολος, et cette expression, analogue à celle de l'inscription de Phocée, désigne peut-être dans le texte historique et dans le texte épigraphique une même désignation technique de l'hébreu [2].

Un fond de coupe doré trouvé dans le cimetière des Saints-Pierre-et-Marcellin *(ad duas lauros)* [3], où il a pu être apporté par un chrétien qui ne s'embarrassait pas du symbolisme, représente le temple de Salomon avec une partie du mobilier liturgique (fig. 5760). C'est le temple d'Hérode qui est figuré ici et l'artiste lui a donné en façade un portique tétrastyle surmonté d'un tympan triangulaire. Le portique extérieur règne sur trois côtés et ne fait aucune place aux portes des chambres du Trésor qui, d'après la description de Josèphe, en auraient interrompu l'ordonnance. Des deux côtés de la façade se dressent deux colonnes isolées qui représentent à n'en pas douter les colonnes de bronze exécutées pour le vestibule du Temple de Salomon par les artistes phéniciens [4]. D'après la vision d'Ézéchiel [5], ces fameuses colonnes étaient isolées près de l'escalier du vestibule comme des obélisques devant les temples égyptiens.

En avant nous avons une sorte de clôture en jonc avec le chandelier à sept branches et d'autres symboles, mais les trois côtés de l'enclos sont délimités par un véritable *péribole de l'hypaètre* qui, rapproché du texte de Phocée et de celui d'Eusèbe, nous semble ne laisser aucune obscurité sur cette question archéologique.

H. Leclercq.

HYPOGÉE. — On donnait le nom d'*hypogeum* à la partie inférieure et souterraine d'un monument funéraire. C'était quelque chose comme ce que nous appellerions un caveau ou plutôt une cave, car les dimensions d'un hypogée étaient d'ordinaire assez vastes pour recevoir plusieurs corps. Une inscription trouvée, en 1853, au cimetière de Domitille est ainsi conçue [6] :

M Ð ANTONI
VS Ð RESTVTV
S Ð FECITÐYPO
GEV SIBI Ð ET Ð
SVIS Ð FIDENTI
BVS IN DOMINO

Ce *suis fidentibus in Domino* pouvait mener loin, et il fallait que l'hypogée eût les dimensions d'un véritable cubicule. Nous rappellerons seulement ici une longue inscription grecque sur laquelle il est fait mention d'un hypogée sous le nom de ΚΑΤΑΓΑΙΟΝ. Voir *Dictionn.*, t. V, col. 2067.

Le rite de la sépulture souterraine dans un monument : *hypogæum*, *catagæum*, devint l'occasion dans les églises et les basiliques de ménager sous l'autel une crypte, appelée *confessio* ou *martyrium*; c'est ainsi que la *confessio* est d'une certaine manière l'hypogée sacré d'une église. Pour y arriver, il fallait descendre un escalier que les grecs nomment κατάβασις [7] et c'est ainsi, soutient Borgia [8], que les latins, principalement à Rome, appelèrent la confession d'une basilique : *catabasium*. Cette dernière affirmation est erronée; du moins les exemples sur lesquels on a prétendu l'appuyer ne disent pas ce qu'on a voulu

[1] Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. X, c. IV. — [2] Fl. Josèphe, *Antiq. jud.*, III, VI, 2. — [3] De Rossi, dans *Archives de l'Orient latin*, 1883, t. II, p. 430. — [4] III Reg., VII, 21; II Paral., III, 17. — [5] Ezech., XL, 48-49. — [6] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 109. — [7] Sozomène, *Hist. eccles.*, l. IX, c. II, *P. G.*, t. LXVII, col. 1597. — [8] Borgia, *Vaticana confessio*, p. XXXI.

leur faire dire. Nous avons déjà établi le sens de *catabaticum* (voir ce mot); on rencontre un lieu appelé *Catabassi* sur la via Cornelia *ad Nymphas*, mais il n'a d'autre signification que de mentionner la proximité de la propriété d'un certain Bassus [1].

Nous donnerons ici quelques descriptions d'hypogées :

1. Rome, via Latina. — Au v[e] mille environ, près de la propriété appelée *Roma vecchia*, on trouva en 1876 un escalier de soixante-dix marches conduisant directement à un hypogée situé à 15 mètres au-dessous de la surface du sol. Cet hypogée consiste en une chambre construite en maçonnerie avec trois petits arcs, deux sur les côtés et un au fond. Sous les arcs de côté se trouvaient des sarcophages; un d'eux est de dimensions énormes, mais fruste et sans inscription. Sous l'autre arc, deux sarcophages superposés avec des inscriptions qui nous montrent qu'ils ont reçu les corps de deux frères : Hilarinus et Venerius (fig. 5761). Auprès du sarcophage sans inscription se trouvait une tablette de marbre portant ces mots :

BARBARO
PATRONO
LVCIVS
ALVMNVS

Dans la paroi du fond s'ouvrait une fenêtre rectangulaire laquelle mettait en communication avec un arénaire transformé en cimetière. Avant d'entrer dans l'hypogée, des deux côtés de l'escalier, on voit à deux niveaux différents les accès conduisant aux galeries de ce cimetière. En outre, les parois de l'escalier étaient percées de *loculi* du type catacombal.

L'hypogée et les *loculi* semblent bien appartenir à une excavation d'origine chrétienne; les sarcophages et les inscriptions, qui paraissent du m[e] siècle, n'y contredisent pas. Enfin une découverte décisive a permis d'affirmer le caractère chrétien de ce réduit; c'est une inscription tracée sur la chaux extérieure d'un *loculus* au fond de l'hypogée; on y a lu ceci [2] :

✳
IVCREA

L'hypogée fait partie d'un petit cimetière chrétien de quelques galeries seulement avec des *loculi* anonymes sauf deux, celui que nous venons de mentionner et qu'on peut interpréter *Lucrea* ou *Locria* et un autre avec :

IN PACE

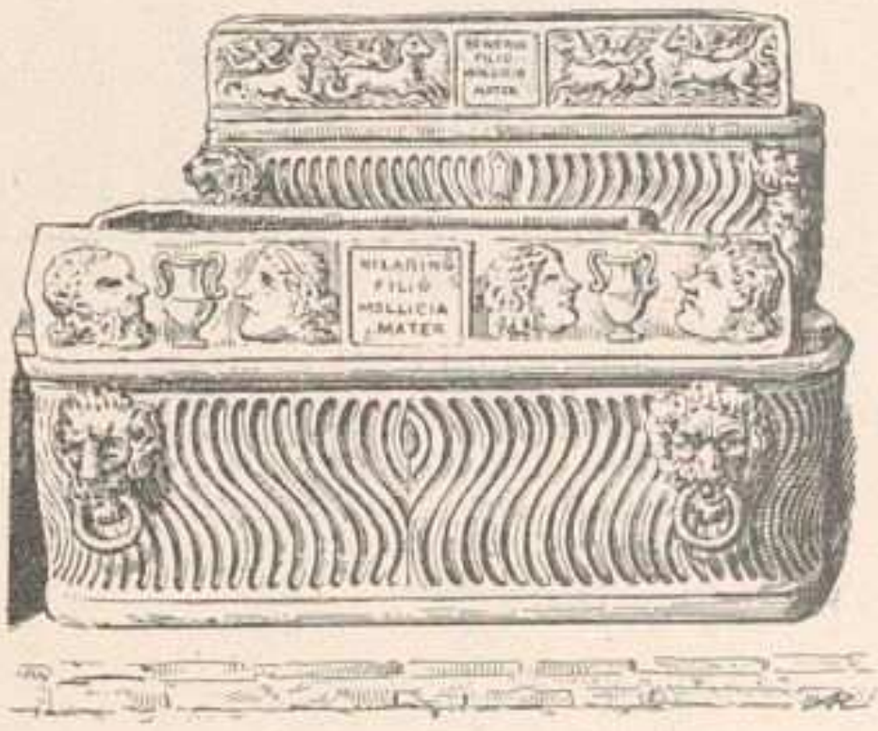
En outre on a relevé des lampes, mais toutes de basse époque, en terre avec le chrisme, et une en bronze avec un signe cruciforme [3].

2. Rome, Via Aurelia Vecchia. — Sur cette voie il faut distinguer trois groupes de nécropoles. Le premier se compose du cimetière d'Octavilla et de la sépulture proche de la basilique de Saint-Pancrace. Le deuxième se compose du cimetière des Saints-Processus-et-Martinien avec leur basilique, non loin de laquelle devait se trouver celle que les topographes appellent du nom *Felices duo*. Le cimetière a dû comprendre des hypogées minés et enterrés aujourd'hui qui s'étendaient sous la vigne Pellegrini et sous la villa Pamfili. Le troisième groupe est constitué par des hypogées découverts depuis la mort de Bosio, contre le *Casaletto* de Pie V, sous la vigne Lamperini, et que J.-B. De Rossi identifie avec le cimetière de Calepodius.

Il faut mentionner deux hypogées de plus, l'un découvert par le P. Marchi et qui n'a pu être retrouvé, l'autre à gauche de la via Aurelia, à la villa Panfili, à un demi-kilomètre de Rome. E. Stevenson l'a étudié et a reconnu son origine chrétienne. Il y a trouvé un fond de coupe doré, fixé près d'un *loculus* dans un ambulacre latéral à l'artère principale du cimetière. L'humidité a malheureusement gâté ce verre, sur lequel on peut néanmoins reconnaître Daniel entre les lions et en légende ces mots [4] :

··· E IN DEO

3. Rome, Entre la via Appia et la via Latina. — J.-B. De Rossi avait destiné une somme à lui offerte à l'occasion du 70[e] anniversaire de sa naissance à la recherche *d'un piccolo ipogeo, unico della sua specie entro la cerchia delle mura aurelianèe della città*. Situé à l'intérieur de l'enceinte du mur d'Aurelien (voir *Dictionn.*, t. v, au mot Fortifications), ce monument isolé et d'un caractère bien particulier, pouvait servir utilement l'étude et la connaissance de l'antiquité chrétienne, de l'art et du symbolisme. Ce fut en 1840, à l'occasion d'une excavation pratiquée dans sa vigne où se trouve le tombeau des Scipions, près de la voie Appienne, que le marquis Campana découvrit l'accès conduisant à cet hypogée. Mais on n'avait alors à



5761. — Sarcophages.
D'après *Bullett. di arch. crist.*, 1876, pl. XII.

Rome qu'indifférence et dédain pour ces découvertes qu'on traitait à peu près comme un rustre juge une taupinière; l'hypogée fut donc enterré. A quelque temps de là, Campana raconta cette trouvaille à J.-B. De Rossi et y ajouta quelques détails et de vagues indications topographiques. L'hypogée contenait des peintures à la voûte et dans les *arcosolia*, peintures qui rappelaient celles des catacombes: en outre, quelques inscriptions retirées de là et portées au Musée de Latran mettaient sur la voie de fidèles d'origine asiatique. Cette région n'a pas contenu que cette seule sépulture d'Asiates, et les tombes ainsi placées à l'intérieur de l'enceinte d'Aurélien, doivent être d'une date plus ancienne que cet empereur, vu la loi qui défendait les inhumations *intra mœnia* [5]. Les

[1] P. Marini, *Papiri diplomatici*, p. 225. — [2] De Rossi, *Bullettino di archeol. crist.*, 1876, p. 32-34, pl. XII. — [3] *Ibid.*, p. 153-154. — [4] De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1881, p. 104-105. — [5] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I., p. 89, 90; *Anal. archit. e geolog.*, p. 43, 44; De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1884-1885, p. 57-58.

indications trop vagues données par le marquis Campana n'ont pas permis de retrouver cet hypogée.

Nous savons du moins que c'était un hypogée isolé, orné de peintures figurant des sujets bibliques. Au centre de la voûte on voyait un Bon Pasteur et, dans les quatre bras de la croix sur laquelle se détachait ce médaillon central, quatre bustes figurant peut-être les saisons. Dans les intervalles : Moïse frappant le rocher, le Christ multipliant les pains, la résurrection de Lazare et un quatrième sujet non déterminé. En face de la porte d'entrée, un *arcosolium* dont la lunette offrait la figure d'une orante; dans la lunette d'un autre *arcosolium*, Daniel entre les lions; dans le troisième *arcosolium*, Noé dans l'arche. De chaque côté de la porte, le paralytique portant son grabat et Job assis sur une pierre rectangulaire.

Dans l'hypogée on trouva deux inscriptions grecques qui, sans doute, étaient placées devant les *arcosolia;* elles sont aujourd'hui conservées au Musée de Latran. Celle-ci est en caractères du IIIe siècle :

ЄΥCЄΒΗC ΚΑΙ
ΠΡЄΙΜΑΙ ΗΙΔΙ
Α ΘΥΓΑ ΤΡΙ CΥΝ
ΤΡΟΦΙΔΙ ΖΗ
5 CΑ CΗ ЄΤΗ ΙЄ
ΜΝΗΜΗC
ΧΑΡΙΝ

L'autre inscription est écrite en lettres grecques, mais on y voit un mélange de mots latins; elle est surtout remarquable par les symboles qui la décorent [1]. Voir fig. 4140 et 4873.

Voici la transcription du texte :

ΒΗΡΑΤΙΟΥC·ΝΙΚΑΤΟΡΑC
ΛΑΖΑΡΙΗ·ΚΑΙ ΙΟΥΛΙΗ
ΚΑΙ ΟΝΗCΙΜΗ ΚΟΝ ΦΙΛΙΟΥC
ΒЄΝЄΜЄΡЄΝΤЄC
ΟΒΙ ΟCΤΑ ΥΤΑ

Jonas	*Bon*	*Lion*
rejeté	*Pasteur*	*avec*
par le		*la gueule*
monstre	*Ancre*	*ouverte*

Le gentilice *Berations* est unique jusqu'ici dans l'épigraphie chrétienne de Rome. *Berations Nicatoras, Lazariè kai Jouliè kai Onesimè kon filious benemerentes.* Ὁ βιός ταῦτα.

Cette sentence finale doit se traduire *Vita hoc est,* « Voilà la vie! » Elle est exceptionnelle dans l'épigraphie chrétienne. Voir Épicuréisme. Cependant on rencontre sur une inscription grecque chrétienne de Tanagra, ce seul mot [2] :

ΕΤΑΥΤΑ.

A Rome, au cimetière de Calliste, un fragment épigraphique porte ce mot [3] (fig. 5762) :

...ΝΛ ΕΙVS.
ΝΤ
ΤΑΥ
ΤΑ

Par contre cette sentence est fréquemment employée sur les épitaphes païennes [4]. Ce qui est assurément digne d'attention, c'est que nous rencontrons un *Berations* en Galatie qui rédige une épitaphe à sa femme et conclut par la même formule que nous lisons ici : Ο ΒΙΟC ΤΑΥΤΑ [5]. La coïncidence ne semble pas fortuite si on veut bien observer que l'emplacement où *Berations Nicatoras* fit aménager cette tombe isolée, à l'intérieur du mur d'Aurélien, a révélé d'autres tombes d'Asiates. Non loin de l'hypogée de *Berations,* Campana découvrit la sépulture d'un certain *Patronus,* venu de Lycie à Rome [6]. J.-B. De Rossi, faisant exécuter quelques fouilles pour retrouver l'hypogée dont nous parlons, a rencontré un fragment d'inscription funéraire mentionnant un défunt originaire de Smyrne. Enfin on conserve au musée de Latran l'épitaphe d'un *civis Armeniacus Cappadox,* mort en 385 [7], qui fut, d'après la note de Campana, trouvée dans le voisinage de l'hypogée en question. D'après cela, on pourrait croire que, même après la construc-



5762. — Inscription du cimetière de Calliste.
D'après De Rossi, *Roma sotterranea,* t. I, pl. XXIX, n. 9.

tion de l'enceinte aurélienne, certains étrangers furent autorisés à enterrer leurs morts *intra mœnia.*

Quant aux symboles de l'épitaphe que nous étudions, E. Le Blant fait observer qu'on y voit le Bon Pasteur gravé entre un lion et la tête du monstre rejetant Jonas que, faute d'espace, on a omis de représenter. Cette double représentation, dit-il [8], évoque le souvenir des anciennes liturgies qui rappellent la parabole de la brebis égarée et contiennent également l'adjuration faite au Seigneur de protéger le défunt contre les attaques du lion et du dragon, types du démon et de l'enfer : *Non se ei opponat,* lisons-nous dans le Sacramentaire gallican, *leo rugiens et draco devorans, miserorum animas rapere consuetus* [9]. On peut rapprocher de ce passage la prière attribuée, dans un écrit antique, à saint Joseph sentant sa fin prochaine : *neque irruant in me leones* [10], et le récit où saint Grégoire le Grand nous montre les pécheurs saisis

[1] Garrucci, *Monumenti dell' museo Lateranense,* pl. I, n. 3; *Storia dell' arte cristiana,* t. VI, pl. 484, n. 10; De Rossi, *Il museo Pio-Lateranense,* 1877, pl. XIV, in-8°; Le Blant, dans *Revue archéologique,* 1879, t. II, p. 280; Le Blant, *Étude sur les sarcophages chrétiens de la ville d'Arles,* 1878, p. XXXIII; De Rossi, *Bull. di archeol. crist.,* 1886, p. 16; O. Marucchi, *I monumenti del museo Pio-Lateranense,* pl. LVII, in-8°. — [2] Duchesne, dans *Bulletin de correspondance hellénique,* 1879, p. 144-145. — [3] De Rossi, *Roma sotterranea,* p. 336, pl. XXIX, n. 9. — [4] Estrangin, *Description de la ville d'Arles,* p. 170; W. Fröhner, *Inscriptions grecques du musée du Louvre,* n. 278; G. Perrot, dans *Revue archéolog.,* 1877, p. 59; G. Marini, *Iscriz. Albane,* t. III, n. 4075; Amati, dans *Giornale arcadico,* t. XXXII, p. 118; *Corp. inscr. græc.,* t. IV, n. 6460; *Corp. inscr. lat.,* t. III, n. 4075. — [5] G. Perrot, *Exploration de la Galatie et de la Bithynie,* p. 379. — [6] G. P. Secchi, *I monumenti del sepolcro d'una familia greca... sulla Via Latina,* Roma, 1842; *Corp. inscr. græc.,* t. IV, n. 6270, 6271. — [7] De Rossi, *Inscript. christ. urb. Romæ,* t. I, n. 355, p. 155, 156. — [8] Le Blant, *Sarcophages d'Arles,* p. XXXIV. — [9] Mabillon, *Museum italicum,* t. I, p. 385. — [10] *Historia mortis Joseph,* c. XIII, dans Thilo, *Codex apocryph. Novi Testamenti,* t. I, p. 25, cf. *Præf.,* p. XIX.

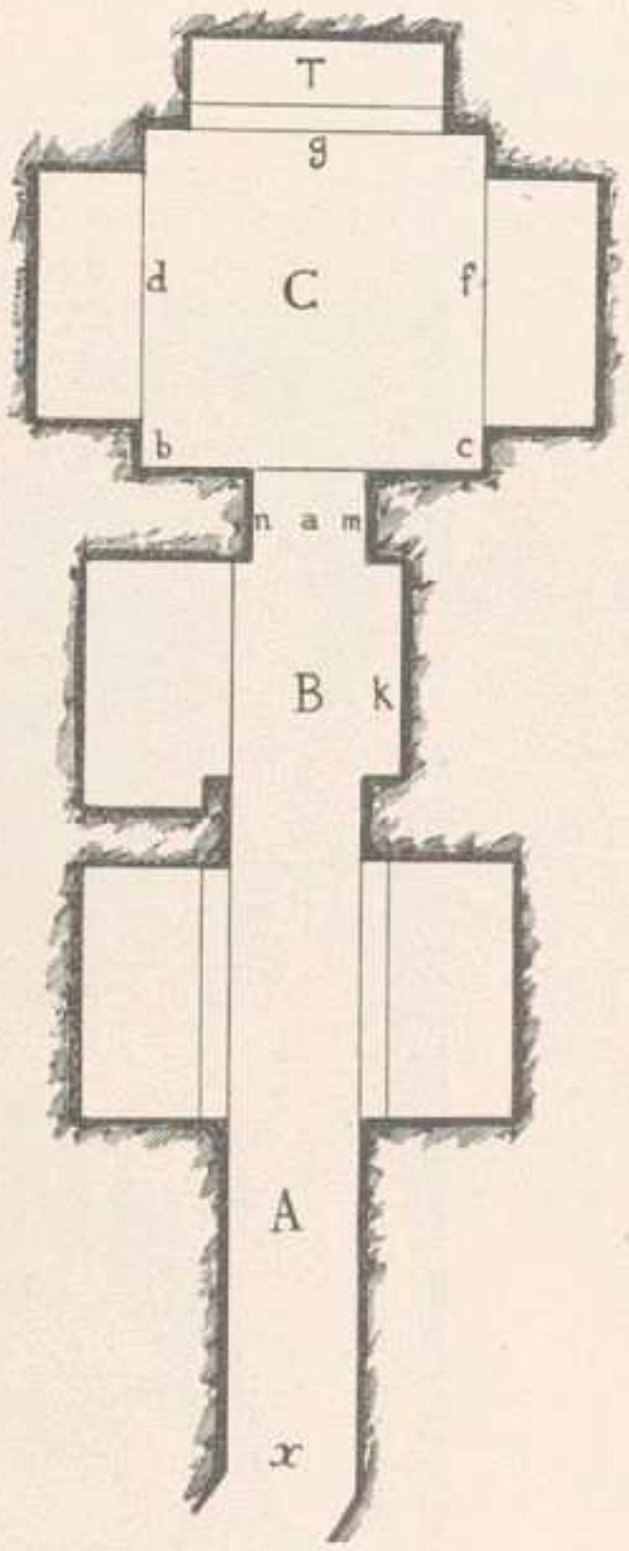
et engloutis par un dragon. L'Église dit encore aujourd'hui à l'office des morts : *Libera eas (animas) de ore leonis.*

C'est aux textes de cette nature que nous reporte l'image du lion gravée sur l'épitaphe romaine et dont la présence a paru difficile à expliquer; quant au dragon, que nous retrouvons auprès de lui sur deux lampes antiques [1], et qui de même symbolise l'enfer, nous inclinons à le voir dans le poisson de Jonas, monstre auquel l'Évangile et les Pères attribuent de même cette signification mystique [2]. Son nom seul pourrait arrêter, car les Livres saints le nomment *Piscis* et *Cœtus* [3], mais plusieurs passages de saint Jérôme identifient en cet endroit les mots *Piscis, Cœtus, Leviathan, Draco.* Pour l'illustre Père, ces appellations désignent toutes le démon. Le *draco* dont parle le psaume CIII est, dit-il, le même être que le *piscis* de Jonas, que le *Leviathan* marin; dans sa pensée, comme dans celle des juifs, ce dernier n'est autre que le *draco* terrestre qui trompa notre première mère [4]. D'autres que lui, paraît-il, partageaient cette croyance, car, sur un sarcophage et sur une fresque antiques, la tête du dragon tentateur est la même que celle du monstre de Jonas [5].

4. ROME, PRÈS DE LA PORTA MAGGIORE. — Une construction entreprise près de l'avenue Manzoni a fait découvrir, au mois de décembre 1919, à une faible profondeur, un hypogée auquel on accédait par un petit escalier à deux rampants. Cet hypogée consiste en deux chambres se faisant face avec des tombes dans les parois et une décoration picturale. Dans le pavement de la chambre de gauche se trouve l'épitaphe en mosaïque d'un *Aurelius Felicissimus*, affranchi, qui fit aménager cet hypogée pour lui et pour d'autres affranchis de la gens Aurelia. Sous cette première chambre on a vu des galeries creusées dans le tuf et un cubicule avec des *loculi*. Cet hypogée se trouvant à l'intérieur du mur d'Aurélien est donc, selon toute vraisemblance, antérieur à la seconde moitié du IIIe siècle.

Les parois et le soffite de la chambre funéraire sont entièrement recouverts d'enduit qui a reçu des peintures. A la voûte on voit le Bon Pasteur représenté quatre fois, ce qui semble décisif pour déterminer la croyance d'Aurelius Felicissimus. On voit figurées des scènes variées, un personnage à cheval reçu en triomphe, des gens réunis sur le forum d'une ville, un banquet, un troupeau, le retour d'Ulysse à Ithaque. Tout ceci, il va sans dire, aurait été publié et discuté, sauf à recevoir d'autres identifications. On voudrait également être fixé sur ces *vedute panoramiche di città* et une série de onze portraits de personnages figurés en pied, aux deux tiers de la grandeur naturelle et *magistralmente eseguiti*. La deuxième chambre offre un moindre intérêt artistique: elle est néanmoins décorée de figures sur les parois et dans les *arcosolia*. Cet hypogée, à en juger par les peintures, remonterait à la fin du IIe siècle [6].

5. ROME, VIA LATINA. — Au mois de septembre 1910, une excavation pratiquée près de la *Via del Scorpione* en dehors de la porte *San Giovanni* fit découvrir une galerie cémétériale portant des signes de christianisme. Au mois de mars de l'année suivante, on trouva sur le même emplacement, à deux mètres à peine du fond de



5763. — Hypogée de Trebius Justus.
D'après *Nuovo Bullet.*, 1911, pl, IX.

Légende :

a. Arc intérieur de la porte. Deux hommes portant des corbeilles.
b. Un homme conduisant un mulet.
c. Même sujet : *Leporius.*
d. Construction d'une maison.
f. Deux hommes : *Generosus.*
g. Arcosolium.
A. Corridor.
B. Vestibule.
C. Hypogée.
K. Graffittes.

la galerie susdite, l'entrée d'un hypogée recouvert d'enduit et portant des peintures et des inscriptions. Le plan (fig. 5763) nous dispense d'une plus longue description. On pénètre par une porte en arc, prise dans l'épaisseur de la muraille qui a reçu ici une décoration figurant des canéphores. Cette peinture, de

[1] S. Grégoire, *Dialogi*, l. IV, c. XXXVIII. — [2] De Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1867, p. 12; A. Héron de Villefosse, *Lampes chrétiennes inédites*, dans *Revue archéologique*, 1875, p. 114. Pour la réunion, sur un monument antique, du lion et du dragon, voir encore un sarcophage de Ravenne, publié par Ciampini, *Vetera monimenta*, t. II, pl. III. — [3] Matth., XII-40. S. Zénon, *Tractatuum*, lib. III, tr. XVII, 3 : *Cetum esse non dubitatur infernum; sicut enim Jonas tribus diebus et tribus noctibus fuit in ventre ceti, evomitusque Ninives se intulit civitati, ita Dominus postridie ab inferno resurgens, se civitati Jerusalem intulit antequam cœlo.* — [4] S. Jérôme, *Comment. in Jonæ*, c. II, 1; *Et præparavit Dominus piscem grandem ut deglutiret Jonam... Porro quod ait* præpavit *vel ab initio quod conderet, de quo in psalmo scribitur : Draco iste quem formasti ad illudendum ei. Breviar. in Psalt.*, Psalm., CIII, 26 : *Draco iste quem formasti ad illudendum ei. Judæi dicunt : Draconem magnum fecit Deus qui dicitur Leviathan, et est in mari et quando, aiunt, recedit Oceanus, draco vertitur. Nos autem dicamus : Iste draco est qui de paradiso ejectus est, qui decepit Evam et datus est in hoc mundo ad illudendum nobis.* Cf. encore *Comment. in Isaiam*, c. XXVII; S. Augustin, *Enarr. in psalm.*, LXXXVIII, part. I, n. 11. — [5] Bottari, *Pitt. e scult.*, pl. LI et LX — [6] G. Bendinelli, dans *Accad. pontif. rom. d'Arch.*, 22 avril 1920; O. Marucchi, *Scoperta di un ipogeo sepolcrale con pitture singolarissime in parte cristiane, presso il viale Manzoni*, dans *Nuovo bull. di archeol. crist.*, 1920, p. 53-55, *Compte rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1920, p. 170.

même que toutes celles qui décorent l'hypogée, paraît dater du IVe siècle.

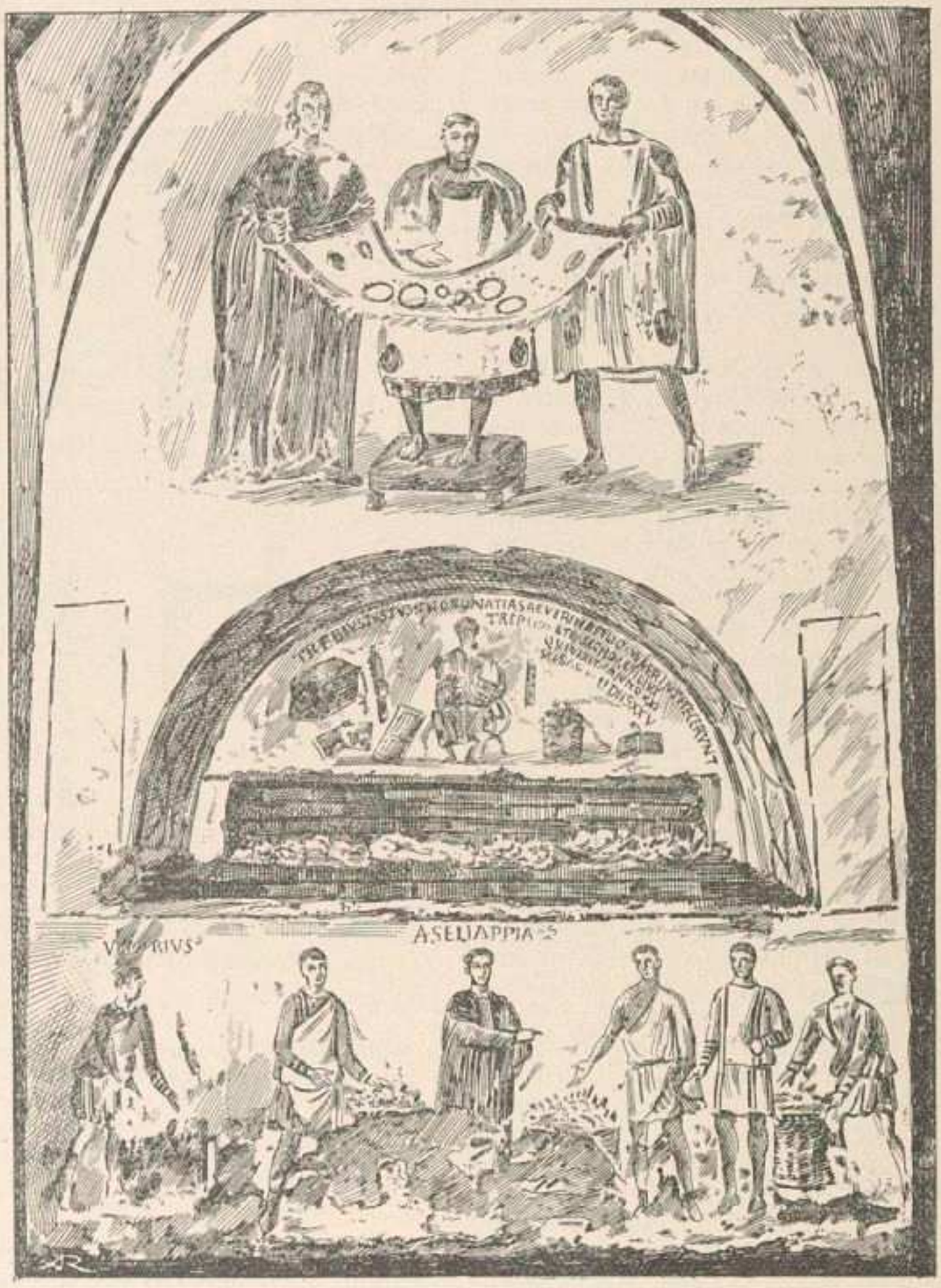
La salle principale de l'hypogée forme un carré de 2 m. 60 de côté, le plan offre une très exacte symétrie. La paroi du fond présente un *arcosolium* orné de peintures dont nous allons parler; les parois latérales ont reçu chacune trois *loculi* bien égaux entre eux. Au-dessus de l'*arcosolium* comme au-dessus des *loculi*, les parois offrent un large espace pour la décoration.

Grâce à l'inscription et aux peintures, nous savons qui reposa dans cet hypogée : c'est un jeune homme nommé Trebius Justus, mort à l'âge de vingt et un ans et que ses parents ont voulu entourer dans le tombeau de la représentation de tout ce qui avait occupé sa vie. Dans la demi-lune de l'*arcosolium*, Trebius Justus est représenté assis ayant autour de lui des rouleaux de papyrus, des tablettes de cire, un encrier, une règle, et cette inscription (fig. 5764) :

TREBIVS · IVSTVS · ET · HORONATIA · SAEVERINA · FILIO ·
[MAERENTI FECERVNT
TREBIO·IVSTO·SIGNO·ASELLVS·
QVI·VIXIT·ANNOS·XXI.
MESES·VI·ET·DIIS·XXV

Sur la paroi au-dessus de l'*arcosolium*, on voit un personnage assis, aux côtés duquel un homme et une femme tiennent étendue une nappe dont la disposition plane, en perspective, est assez bien interprétée; sur cette nappe on voit quatre bracelets, un anneau orné d'une pierre précieuse, un petit vase ansé. Les trois personnages portent des vêtements sur lesquels sont appliqués des *segmenta* ou pièces d'étoffes qu'on rencontre surtout sur les peintures du IVe siècle. Le peintre a probablement représenté ici Trebius Justus entre son père et sa mère qui lui présentent des bijoux.

A la partie inférieure de la paroi, sous l'*arcosolium*,



5764. — Peinture de l'*arcosolium*. D'après *Nuovo bullett.* 1911, pl. XII, n. 6.

le défunt est représenté parmi ses ouvriers agricoles. Lui est au centre et on lit au-dessus de sa tête cette acclamation :

ASELLAE · PIAE·Z

On ne sera pas surpris de lire ici *Asellæ* au lieu de *Aselle* puisque dans l'inscription principale nous trouvons la même graphie à deux reprises : *Sæverina* et *mærenti*. Les cinq jardiniers qui entourent le jeune homme portent leurs instruments de travail. Le nom de l'un d'eux s'est conservé :

VALERIVS

La voûte porte la représentation du Bon Pasteur, vêtu de la *tunica succincta* recouverte d'une courte



1



2



3



4

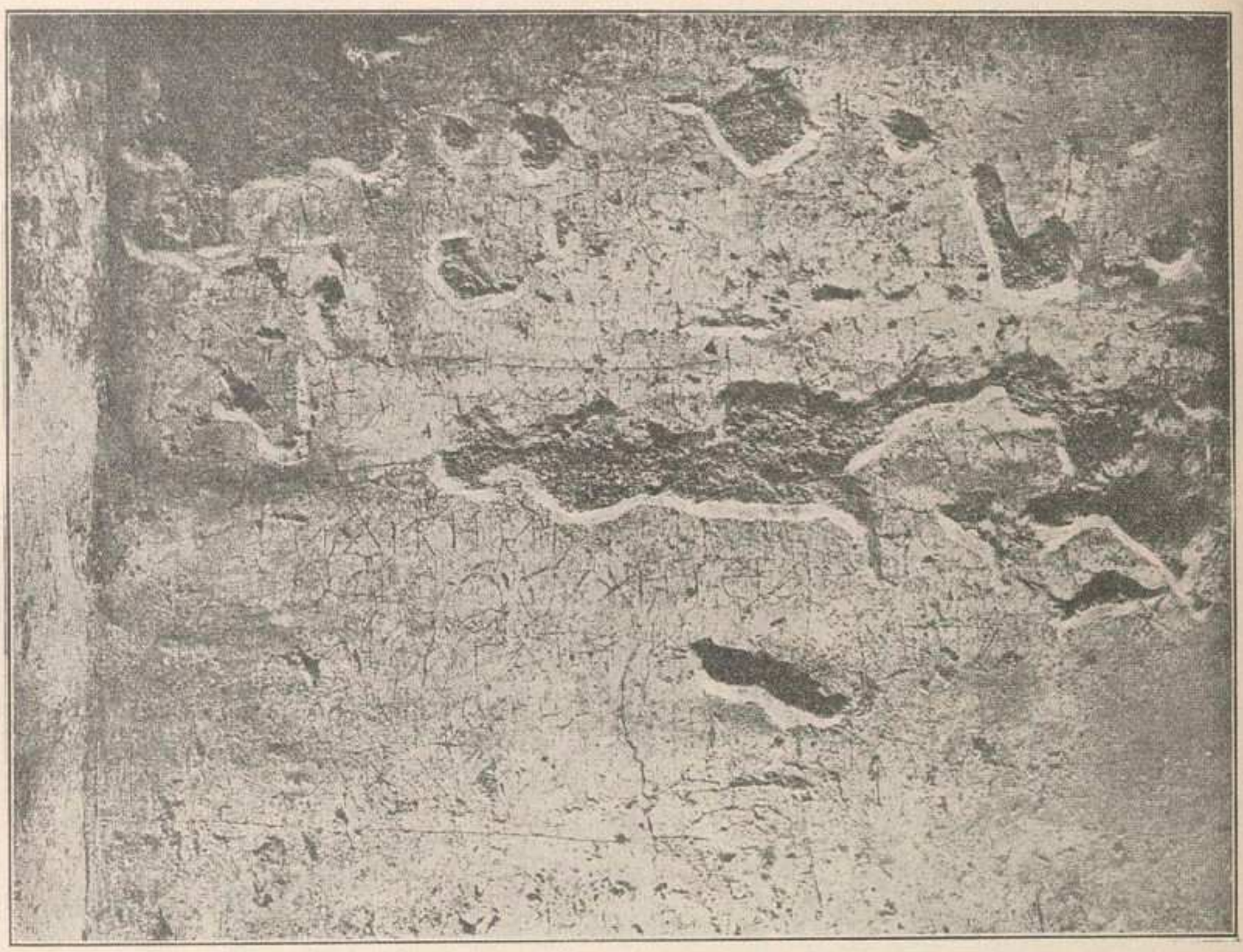


5

5765. — Peintures de l'hypogée de Trebius Justus. D'après *Nuovo bullett.*, 1911, pl. 1, 2, 3, 4, 5.

lacerna fimbriata que les Latins appelaient *lacernula*. Ce médaillon est entouré de branchages jetés avec négligence.

Le jeune Trebius Justus avait le goût du jardinage et le goût, plus dispendieux, des constructions. Sur les



5766. — **Graffites.** D'après *Nuovo bullett.*, 1911, pl. xv *a*.

parois qui flanquent la porte d'entrée, on a figuré des mulets conduits par des muletiers apportant les matériaux de construction. Un de ces muletiers est désigné par son nom (fig. 5765) :

LEPORIVS

Sur la paroi de gauche, des maçons élèvent un mur (fig. 5765).

Sur la paroi de droite, Trebius Justus appuyé sur une longue canne converse avec le maître maçon (fig. 5765) :

GENEROSVS MAGISTER

Enfin, dans l'arc de la porte, deux manœuvres portent des matériaux dans de grands paniers (fig. 5765).

Tous ces noms propres nous prouvent qu'il s'agit de scènes de la vie réelle : elles n'en sont que plus intéressantes. Il est utile de rapprocher la construction du mur de la fresque de Naples qui représente la construction de la tour mystique d'Hermas. Voir ce nom, fig. 5667). Les noms de *Leporius*, de *Valerius*, de *Generosus* marquent le souci de rappeler les ouvriers que, sans doute, le jeune défunt aimait de préférence à employer.

Sur la paroi droite en entrant dans l'hypogée, se voyaient trois inscriptions grecques, de celles qu'on nomme graffites (voir ce mot). Elles furent tracées sur l'enduit déjà sec et occupent environ 1 m. 50 sur 0 m. 90. Pour éviter les confusions, l'auteur lui-même les a séparées par des traits tirés à la main. Ces inscriptions sont en écriture onciale, la hauteur des lettres varie de 0 m. 03 à 0 m. 05 et 0 m. 08, pas de séparation entre les mots, pas de liaisons entre les lettres, les textes sont assez corrects [1]. Voici la première :

ЄYMYPI MHTHP ME
TA CAK〈Є〉PΔΩTIΛ
ΛAC ΘYΓATPOC
COY OYΔIC AΘA
5 NATOC ЄΔIOI

εὐμυρι (= εὐμοίρει) μήτηρ Σακερδώτιλλα θυγατρος σου, οὐδις (= οὐδεὶς) ἀθάνατος εδιοι (?) Sur la formule οὐδεὶς ἀθάνατος, voir au mot Épicuréisme.

Voici la deuxième inscription :

ЄΓΔIKHCH
O ΘЄOCMHTЄPA
KAI ΘYΓATЄPAN
ЄΛAΦPA ΓH ЄIC THN

ἐγδικήση (= ἐκδικήσηι) ὁ Θεὸς μητερα καὶ θυγατεραν ἐλαφρὰ γῆ εἰς τὴν....

La troisième inscription est plus longue ; elle est à droite des deux précédentes et commence un peu au-

[1] Pio Franchi di Cavalieri, *Iscrizioni graffite nel vestibolo dell'ipogeo di Trebio Giusto*, dans *Nuovo bull. di arch. crist.*, 1912, p. 43-56.

dessous de la première, vers la ligne 4e, pour finir sur la même ligne que la deuxième. Elle comprenait sept vers qui, sauf les trois derniers, ont presque complètement péri. Voici, approximativement, ce qu'on y voit encore :

.... ΚΛ O
O ANTAN(?)
Κ...ΔΩ
Θ...ΑΤΕ
ΛΥΠΗ(?) ΑΠΟ
Υ(?) C(?)ΑΚΕΡΔΥ ΚΑΙ ΤΗC
ΓΟΥΝΘΙCCAC

A une trentaine de mètres de l'hypogée de Trebius Justus, dans la propriété Tinagli, on a relevé une inscription qui mesure 0 m. 60 de longueur sur 0 m. 28 de hauteur et 0 m. 03 d'épaisseur. On y lit ces mots :

FRATER	FL·VRSVS ISTRATOR...
ERACLIVS	FUISSIT IN REMTRIBV...
FECIT	VIXIT ANXXϛII OMSS...
	IN ETERNO SECVRITAS

Flavius Ursus strator [*cum*] *suis sit in retribu* [*tione*] *vixit ann* [*is*] *28 m* [*en*] *s* [*e*] *s... In æterno securitas. Frater Eraclius fecit.*

L'acclamation *in æterno sæcuritas* est jusqu'à ce jour unique dans l'épigraphie chrétienne. Le défunt était écuyer, *strator*, sans autre désignation, ce qui permet de conjecturer qu'il était fonctionnaire impérial [1].

H. Leclercq.

HYPSISTARIENS. — Au début de notre ère, en Asie Mineure et dans le royaume du Bosphore, une nombreuse émigration juive s'était groupée sur différents points en colonies prospères et assez influentes pour exercer une action prépondérante sur la religion de ces pays. La majorité des sectateurs était composée de païens révérant le Dieu d'Israël sous le nom de Θεὸς ὕψιστος, que les juifs eux-mêmes appliquaient à Jéhovah. Cette désignation caractéristique du Dieu suprême se retrouve dans une série imposante de dédicaces trouvées dans tout l'Orient, dans la péninsule des Balkans et jusqu'à Rome.

Zeus est à peu près le seul dieu auquel l'épithète de hypsistos ait été appliquée et il est possible que le Θεὸς ὕψιστος, ou plus brièvement Ὕψιστος, doive être en certains cas tenu pour son successeur ; mais ce fait, qui trahit une intention monothéiste, nous intéresse particulièrement parce que l'influence juive n'y a certainement pas été étrangère. On a pu recueillir les inscriptions émanées de thiases païens qui, sans se soumettre à toutes les pratiques de la synagogue, ne répugnaient pas à se dire adorateurs du Dieu Très-Haut : σεβόμενοι Θεὸν ὕψιστον[2]. Ces textes montrent clairement le rapport établi partout entre ce dieu et Jéhovah. Dans un papyrus magique, dont le contenu date environ de l'an 200 après Jésus-Christ, un conjuration se fait [3] :

κατ' ἐπιταγὴν τοῦ ὑψίστου θεοῦ Ἰάω Ἀδωναῖ αϐ[λα]ναθαναλϐα.

Un autre contient ces mots [4] :

καλὸν καί ἱερὸν ὡς τοῦ ὑψίστου θεοῦ αιαωα.

Dans les livres sibyllins, Moïse est appelé ὁ μέγας φίλος Ὑψίστοιο [5] ; le même Dieu est appelé un peu plus haut : Σαϐαὼθ Ἀδωναῖος ὑψικέραυνος [6], et on peut comparer plusieurs textes épigraphiques [7].

Des communautés religieuses de cette nature durèrent jusqu'à la fin du IVe siècle et l'existence de la secte des hypsistariens, Ὑψιστάριοι, nous est connue en Cappadoce. En 374, saint Grégoire de Nazianze parle d'une secte ayant rejeté le culte des idoles, qui vénère le feu et la lumière et observe le sabbat. Le père de Grégoire, qui devint après sa conversion évêque de Sazine, avait compté au nombre des adhérents de cette secte. Ce sont les Ὑψιστιανοί de Grégoire de Nysse et ils sont probablement apparentés aux Εὐφημῖται et aux Μασσιλιανοί de saint Épiphane et aux Θεοσεϐεῖς de saint Cyrille d'Alexandrie.

Il y a donc là un mélange curieux de judaïsme et d'hellénisme, dans des proportions qui ont dû varier à l'infini. Chez les païens, deux cultes ont permis le rapprochement avec le Θεὸς ὕψιστος des juifs celui de Ζεὺς ὕψιστος, aussi ancien que la Grèce, et celui de Sabazios, identifié de bonne heure avec Zebaoth, et mis aussi en rapport avec le sabbat.

Hypsistos est donc un dieu de la vie future: c'est aussi un dieu sauveur (Σαυάζιος, Σαοάζος, Σώζων). Il était tout désigné pour aider le paganisme dans sa résistance au christianisme, puisqu'il permettait de concilier quelques-uns des dogmes nouveaux avec les anciennes croyances. Aussi l'oracle de Klaros se fait-il le prédicateur de ce syncrétisme et proclame Jéhovah le dieu suprême : Φράζεο τὸν πάντων ὕπατον θεὸν ἔμμεν Ἰαω. Ce mélange des deux doctrines est donc extrêmement ancien et l'existence, au commencement de notre ère, de pareilles confréries, qui, tout en restant en dehors de la synagogue, adoraient le Dieu de la Bible, a dû être singulièrement favorable à la propagande chrétienne [8].

H. Leclercq.

R. Kanzler, *Scoperta del sepolcro di Trebio Giusto sulla via Latina*, dans *Nuovo bullettino di archeologia cristiana*, 1911, p. 201-207 ; O. Marucchi, *L'ipogeo sepolcrale di Trebio Giusto recentemente scoperto sulla via Latina e proposta di spiegazione gnostica delle sue pitture*, dans même revue, 1911, p. 209-235 ; Le même, *Ulteriori osservazioni sull' ipogeo di Trebio Giusto in confirma dell' ipotesi sulla natura gnostica del monumento*, *ibid.*, 1912, p. 83-99 ; Le même, *Il singolare cubiculo di Trebio Giusto spiegato nelle sue iscrizioni come appartenente ad una setta eretica di derivazione egiziana*, dans *Konstantin der Grosse und seine Gesammelte Studien* de F. J. Dölger, in-8°, Freiburg, 1913, p. 297-314 ; P., *Un prétendu hypogée gnostique romain du IVe siècle*, dans *Bulletin d'ancienne littérature et d'archéologie chrétienne*, 1912, t. II, p. 219-221 ; J. P. Kirsch, dans *Römische quartalschrift*, 1912, p. 51-54. — [2] E. Schürer, *Die Juden im Bosporanischen Reiche und die Genossenschaften der σεβόμενοι θεὸν ὕψιστον*, dans *Sitzungsberichte der Akad. der Wissensch. zur Berlin*, 1897, t. XIII, p. 200 sq. — [3] Dieterich, *Papyrus magica mus. Lugdun. Batav.*, dans *Suppl. Jahrb. Philol.*, 1888, p. 797, col. 24. — [4] Wessely, *Griechische Zauber pap. von Paris und London*, Wien, 1888, p. 47, v. 1068. — [5] II, vs. 245 ; cf. I, vs. 331. — [6] II, vs. 239. — [7] Cf. Fr. Cumont, *Hypsistos*, dans *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1897. — [8] F. Cumont, *op. cit.* ; P. Lejay, *Ancienne philologie chrétienne*, dans *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1900, t. V, p. 186-187 : voir *Revue biblique*, 1914, p. 528-529.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Col. 2447, ligne 40, lire : L'auteur a eu déjà assez souvent maille à partir....

Col. 2535, ligne 40, lire : des conversations....

Col. 2565, dern. ligne, ajouter : (Voir *Dictionn.*, au mot Moyse de Khoren).

Col. 2622, ligne 17, lire : Les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur pratiquaient alors un usage tombé depuis le premier quart du XVIIIe siècle en désuétude : ils ne choisissaient que des supérieurs intelligents. Dom Grégoire Tarrisse, supérieur général (Cf. F. Rousseau, *Dom Grégoire Tarrisse, 1575-1648*, in-8°, Paris, 1924), comprit, soutint, et encouragea — sans le jalouser le moins du monde — l'effort tenté par dom d'Achery et d'où devait sortir pour l'ordre bénédictin une illustration dont l'éclat n'est pas encore complètement dissipé. Nous exposerons d'une manière moins brève ce qu'ont fait, pour l'histoire du christianisme, les mauristes, surtout avant la période funeste que marqua pour eux la dispute soulevée par la bulle *Unigenitus*, soulevant une agitation et créant des partis qui ne laissèrent pas d'influencer sur les choix des supérieurs (Voir *Dictionn.* au mot Mauristes). Inséparablement associés à cette phalange monastique, des hommes tels que Baluze, Du Cange, ont aidé Mabillon à frayer une voie nouvelle. Si le mouvement déterminé par la Congrégation de Saint-Vanne et surtout par celle de Saint-Maur au XVIIe siècle a été si grandiose et si fécond, c'est parce que l'ordre bénédictin s'appliqua tout entier en France à s'adapter aux besoins du temps. Ces besoins étaient scientifiques; l'Ordre aborda avec la plénitude de ses moyens le domaine et l'exploitation de la science. Avec quel succès est-il besoin de le dire? C'est grâce aux ancêtres de la congrégation de Saint-Maur que la famille bénédictine porte aujourd'hui encore aux yeux d'un grand nombre une auréole scientifique. Le passé aide pour le présent.

Col. 2643, ligne 41, ajouter : dom Chamard fit « travailler » sous sa direction au lieu d'exécuter lui-même ces *Annales;* il arriva qu'on lut ainsi sous son nom ce qui n'était parfois qu'un découpage d'articles de journaux.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
IMPRIMÉS.

TABLE DES ARTICLES

DU

CINQUIÈME VOLUME

col.

G., par dom H. LECLERCQ ..... 1 à 3

Gabata, par dom H LECLERCQ..... 3 à 13

Gabriel. — I. Edifice. II. Titulaire. II. Donateur. IV. Titre primitif. V. Monuments. VI. 1. Mosaïque. 2. Miniatures. 3. Orfèvrerie. 4. Tissus. 5. Broderie. 6. Fresque. 7. Bas-relief. 8. Gravure, par dom H. LECLERCQ..... 13 à 29

Gaius, jurisconsulte. — I. Notice. II. Biographie; par dom H. LECLERCQ..... 29 à 33

Gaius, pape, par dom H. LECLERCQ..... 33 à 37

Galactite, par dom H. LECLERCQ ..... 37 à 46

Galatie. — I. La province. II. La mission de S. Paul. III. Persécutions et martyrs. IV. Une association anti-chrétienne : Les *Tekmoreioi*. V. L'archéologie chrétienne : 1. Région pontique 2. Galatie propre. 3. Lycaonie du Nord-Ouest et Pisidie. 4. Lyaconie méridionale et Isaurie, par Victor CHAPOT ..... 46 à 79

Galets, par dom H. LECLERCQ..... 79 à 80

Gall (Saint-). — I. Origines. II. Les sources. III. La reconstruction du monastère. IV. Le plan : 1. Vue d'ensemble. 2. L'Église. 3. La sacristie. 4. La bibliothèque et le *scriptorium*. 5. Campaniles. 6. Le cloître. 7. Le parloir. 8. Le noviciat. 9. L'infirmerie. 10. L'école. 11. Le logis abbatial. 12. L'hôtellerie des voyageurs. 13. Le logis du portier. 14. L'hôtellerie des pauvres. 15. Le logis du procurateur. 16. L'hôtellerie des moines de passage. 17. Le logis des médecins. 18. Le jardin médical. 19. L'infirmerie pour les saignées. 20. Les ateliers. 21. Le grand grenier. 22. Le jardin potager. 23. La maison du jardinier. 24. Les étables 25. La basse-cour. 26. Le cimetière. V. La bibliothèque. VI. Les catalogues. VII. Le *scriptorium*. VIII. Enluminure. IX. Paléographie. X. L'école de chant. XI. Manuscrits liturgiques : 1. Bibliothèque cantonale. 2. Bibliothèque de la ville. XII. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ. 80 à 246

Galla Placidia. — I. Notice. II. Diptyque. III. Verre peint. IV. Plaque de bronze. V. Médaillon. VI. Édifices. VII. Arc triomphal de Placidie. VIII. Mausolée. IX. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ..... 246 à 275

Gallerus, par dom H. LECLERCQ..... 275 à 277

Gallia christiania. — I. Premiers catalogues épiscopaux, II. Origines du *Gallia christiana*. III. Le nouveau *Gallia christiana*. IV. Reprise du *Gallia christiana* au XIX^e^ siècle, par dom H. LECLERCQ ..... 277 à 310

Gallicane (Église). — I. Absence d'unité nationale et politique. II. Les classes sociales. III. Le Conseil des Gaules. IV. Persistance de la nationalité gauloise. V. La colonisation de la Gaule. VI. Persistance du tempérament gaulois. VII. Population. VIII. Réseau routier. IX. Les collèges et les églises. X. L'évangélisation. XI. Les martyrs de Lyon. XII. L'évêque Irénée. XIII. La première église de Lyon. XIV. La première moitié du III^e^ siècle. XV. Les missionnaires de 250. XVI. Depuis Dèce jusqu'à Aurélien. XVII. Persécution d'Aurélien. XVIII. L'insurrection des Bagaudes. XIX. Le règne de Constance Chlore. XX. Persécution de Maximien. XXI. Évangélisation tardive de la Gaule. XXII. Le concile d'Arles. XXIII. Les listes épiscopales. XXIV. Les langues parlées en Gaule. XXV. Disparition de la langue des Gaulois. XXVI. Introduction de la Vulgate en Gaule. XXVII. Épiscopat de saint Hilaire. XXVIII. Episcopat de saint Martin. XXIX. Épiscopat de saint Victrice. XXX. Popularité du clergé. XXXI. Paroisses rurales. XXXII. Insuffisance des documents. XXXIII. Métropole et primatie d'Arles. XXXIV. Le vicariat du Saint-Siège en Gaule. XXXV. Conflit entre saint Hilaire d'Arles et saint Léon le Grand. XXXVI. Déclin de la primatie d'Arles. XXXVII. Évangélisation des provinces du Sud-Est. XXXVIII. Évangélisation de l'Aquitaine. XXXIX. Évangélisation de la Gaule celtique. XL. La métropole de Tours aux prises avec les évêchés bretons. XLI. Évangélisation de la Gaule Belgique : Arras, Cambrai, Térouanne, Tournai, Tongres, Cologne, Utrecht, Constance. XLII. Le concile d'Orléans de 511. XLIII. Le montanisme en Gaule. XLIV. Expansion de la vie monastique au VI^e^ siècle. XLV. Persistance du paganisme. XLVI. La papauté et l'Église franque. XLVII. Métropolitains en Gaule au IV^e^ et au V^e^ siècle. XLVIII. Subordination des évêques aux rois. XLIX. Avertissements illusoires des conciles. L. Disparition des synodes provinciaux. LI. Rivalités dans l'épiscopat. LII. Projet de réforme de l'Église franque. LIII. Établissement des archevêques. LIV. Echec de saint Boniface. LV. L'archevêque des Gaules. LVI. Rétablissement des métropoles. LVII. Conciles gaulois et francs. LVIII. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ ..... 310 à 373

col.

Gallicane (Liturgie). — I. La « gallicane ». II. Origines de l'usage gallican. III. Les monuments techniques : 1. Antiphonaire de Fleury; 2. Bénédictionnaire d'Autun-Freising; 3. Calendrier de Luxeuil; 4. Épistolier de Fleury (?); 5. Épistolier de Schlettstadt; 6. Homéliaire festival d'Alcuin; 7. Homéliaire festival de S. Césaire; 8. Homéliaire de S. Césaire; 9. Lectionnaire de Luxeuil, n. I; 10. Lectionnaire de Luxeuil n. II; 11. Lectionnaire de Schlettstadt; 12. Lectionnaire de Vienne; 13. Lectionnaire de Würzburg; 14. Lettres de saint Germain de Paris; 15. *Libellus missarum;* 16. Martyrologe hiéronymien d'Auxerre; 17. *Missale Bobbense;* 18. *Missale Francorum;* 19. *Missale Gallicanum vetus,* 20. *Missale Gothicum;* 21. Prosier de S. Césaire; 22. Psautier; 23. Vestiges de sacramentaires gallicans dans les livres irlandais; 24. Vestiges de sacramentaires gallicans disséminés. IV. La messe gallicane : 1. Entrée de l'évêque officiant; 2. Le cantique d'ouverture; 3. Les lectures et les psalmodies; 4. L'évangile; 5. L'homélie; 6. La prière; 7. Le renvoi des catéchumènes; 8. Procession de l'oblation; 9. La prière du voile; 10. Lecture des diptyques; 11. Le baiser de paix; 12. La prière eucharistique; 13. L'épiclèse; 14. La fraction; 15. La bénédiction; 16. La communion; 17. L'action de grâces; V. L'office gallican : 1. Le psautier; 2. Lyon; 3. Vienne; 4. Arles; 5. Marseille; 6. Riez; 7. Rouen; 8. Tours; 9. Poitiers; 10. Paris; 11. Verdun; 12. Auxerre; 13. Reims; 14. Paroisses rurales, 15. Uniformité de la psalmodie. VI. Différentes messes et jeûne préparatoire. VII. Édifices liturgiques. VIII. Décoration des églises. IX. Dédicace des églises; autels; reliques; réserve. X. Vases sacrés et mobilier liturgique. XI. Vêtements. XII. Particularités. XIII. Une Église. Arles : 1. *Admonitiones* de saint Césaire; 2. *Admonitio synodalis* de saint Césaire; 3. *Statuta Ecclesiæ antiqua* de saint Césaire. 4. *De septem ordinibus* de Fauste de Riez XIV. Le *Credo.* XV. Le *Te Deum.* XVI. Hymne de Chilpéric. XVII. *Letania gallica.* XVIII. Ruine du rite gallican, par dom H. Leclercq ..... 373 à 593

Gallicinium, par dom H. Leclercq.... 593 à 596

Gallien, par dom H. Leclercq..... 596 à 600

Gallipoli, par dom H. Leclercq..... 600 à 601

Galoches, par dom H. Leclercq..... 601 à 604

Gamart, par dom H. Leclercq ..... 604 à 610

Gammadiæ, par dom H. Leclercq..... 610 à 613

Gannat, par dom H. Leclercq..... 613 à 614

Gants. I Monde gréco-romain. II. Monde barbare III. Gants apostoliques. IV. Gants épiscopaux. V. Gants liturgiques. VI. Gants royaux. VII. Bibliographie, par dom H. Leclercq..... 614 à 628

Ganymède, par dom H. Leclercq ..... 628 à 630

Garantie, par dom H. Leclercq ..... 630 à 631

Gardes. I. Romains et Byzantins. II. Germains. III. Wisigoths. IV. Ostrogoths. V. Lombards. VI. Francs, par dom H. Leclercq..... 632 à 648

Gargouilles, par dom H. Leclercq ..... 648 à 651

Garrucci (Raphaël), par dom H. Leclercq. 651 à 664

Gauche (Côté), par dom H. Leclercq... 664

Gaudiosus (Catacombes de saint). I. Notice. II. Bibliographie, par dom H. Leclercq. 665 à 668

Gavanti, par dom F. Cabrol 668

Gayole (La). — I. La localité. II. L'oratoire. III. Tombeaux. IV. Les alentours. V. Sarcophage du IIe siècle. VI. Sarcophage d'Ennodius Félix. VII. Épitaphe de Théodose, par dom H. Leclercq ..... 668 à 695

Gaza. — I. La ville. II. Le christianisme. III. Commodien. IV. Épigraphie. V. Ère, par dom H. Leclercq ..... 695 à 720

Gazelle, par dom H. Leclercq ..... 720 à 721

col.

Gazophylacium, par dom H. Leclercq.. 721 à 722

Gélasien (Décret). — I. Le problème. II. Le texte. III. Bibliographie. Éditions, travaux, par dom H. Leclercq..... 722 à 747

II. Gélasien (Le Sacramentaire). — I. Le sacramentaire gélasien et le pape Gélase. II. Les manuscrits du sacramentaire gélasien. III. Usage du gélasien et sa diffusion du VIIe au IXe siècle. IV. Les éditions du sacramentaire gélasien. V. Le contenu et les divisions du gélasien. VI. Le système liturgique et le calendrier du gélasien. VII. Le lieu d'origine du gélasien. VIII. Le prototype gélasien et les infiltrations gallicanes. IX. Autres influences : le léonien, le grégorien, le mozarabe. X. Le canon gélasien. XI. L'*ordo baptismi* gélasien. XII. Les ordinations. XIII. Le rituel pour les pécheurs publics. XIV. La date et l'auteur du sacramentaire gélasien. XV. Le sacramentaire gélasien et le *Regula sancti Benedicti.* XVI. Bibliographie, par dom F. Cabrol..... 747 à 777

Gellone (Le Sacramentaire de). — I. Origine. II. Paléographie et ornementation. III. Publications fragmentaires. IV. Description, par dom H. Leclercq ..... 777 à 794

Gemmes. — I. Époque classique. II. Époque byzantine. III. Époque sassanide et asiatique. IV. Décadence. V. Époque mérovingienne. VI. Pâtes de verre. VII. Cristal. VIII. Époque carolingienne. Empreintes sigillaires. IX. Essai de classement de quelques gemmes : 1. Crucifixion; 2. Le poisson, 3. Le trône; 4. Le chrisme; 5. L'ancre; 6. Le dauphin; 7. Le Bon Pasteur; 8. Le navire; 9. Sujets composés; 10. Chrétien et gnostique; 11. Ancien Testament; 12. Histoire évangélique; 13. Saints; 14. Sujets divers; 15. Animaux; 16. Devises; 17 Gnostiques. X. Bibliographie, par dom H. Leclercq..... 794 à 864

Genner (Jean-Baptiste), par dom H. Leclercq ..... 864 à 866

Generosa (Catacombes de). — I. Martyrs du cimetière. II. Découverte de la catacombe. III. La basilique damasienne. IV. La crypte. V. La catacombe. VI. Le cimetière à ciel ouvert. VII. Le bois sacré des Arvales, par dom H. Leclercq. 866 à 900

Gênes, par dom H. Leclercq..... 900 à 903

Genès le comédien, par dom H. Leclercq. 903 à 909

Genèse. — I. Illustration. II. Genèse de Cotton. III. Genèse de Vienne. IV. Genèse de Saint-Paul. V. Pentateuque d'Ashburnam, par dom H. Leclercq ..... 909 à 939

Genève. — I. La ville. II. Le catalogue dit de Saint-Pierre. III. Fondation du diocèse. IV. La liste épiscopale. V. La cathédrale. VI. Dédicace de la cathédrale. VII. Épigraphie. VIII. Gemmes. IX. Bijoux barbares. X. Lampes. XI. Anneaux. XII. Bibliographie, par dom H. Leclercq. 939 à 960

Geneviève (Vie de sainte). — I. Historique de la question. II. Le texte de la *Vita :* 1. Famille A. 2. Famille C. 3. Famille A et B. III. L'authenticité de la *Vita,* IV. Bibliographie, par dom H. Leclercq ..... 960 à 990

Génies, par dom H. Leclercq..... 990 à 991

Gennes. — I. La ville. II. L'amphithéâtre. III. Le nymphée. IV. Les bains. V. Bibliographie, par dom H. Leclercq..... 991 à 1003

Genoes-Elderen, par dom H. Leclercq. 1003 à 1004

Genséric (Persécution de). — I. Caractère de Genséric, la guerre contre l'Empire. II. Politique de Genséric. III. Les débuts de la persécution. IV. La persécution à Carthage et dans la province proconsulaire. V. La persécution dans les provinces africaines. VI. Les Maurétanies au temps de la persécution. VII. La fin de la persécution. VIII. Caractères de la persécution de Genséric. IV. Bibliographie, par dom F. Martroye ..... 1004 à 1014

Gentilices, par dom H. Leclercq..... 1014 à 1017

col.

Génuflexion, par dom H. LECLERCQ.... 1017 à 1021

Georges (Saint), par dom H. LECLERCQ.. 1021 à 1029

Géorgie. — I. Le pays. II. Les légendes. III. La conversion. IV. L'histoire. V. L'organisation. VI. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ. 1029 à 1033

Gerasa, par dom H. LECLERCQ ..... 1033 à 1036

Gerbert (dom Martin). — I. Notice. II. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ ..... 1036 à 1049

I. Germain de Paris (Lettres attribuées à saint). — I. Question préjudicielle. II. L'édition. III. Le manuscrit. IV. Le texte. V. Analyse liturgique : la messe; les autres cérémonies et usages. VI. L'opinion reçue. VII. Nouvelles observations. VIII. Conclusion, par dom A. WILMART. 1049 à 1102

II. Germain-des-Prés (Saint-). — I. Fondation. II. Le privilège de Saint-Germain. III. Rivalité avec Saint-Germain-le-Vieux. IV. Le tombeau de saint Germain. V. Saint-Germain l'Auxerrois. VI. Sépultures royales. VII. Autres tombes. VIII. Chartrier. IX. Le *Polyptyque d'Irminon*. X. Irminon. XI. Le polyptyque. *a*) Topographie. *b*) Monnaies. *c*) Mesures. XII. Résumé général du polyptyque. XIII. La communauté d'Irminon. XIV. Obituaire, par dom H. LECLERCQ.. 1102 à 1150

III. Germain-en-Laye (Musée de Saint-), par dom H. LECLERCQ..... 1150 à 1187

Germanie. — I. La Germanie. II. La société germaine. III. Évangélisation. IV. Organisation. V. Seconde évangélisation. VI. Après Boniface. VII. Le *limes*. VIII. Archéologie. IX. Épigraphie. X. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ. 1187 à 1222

Germiny-des-Prés. — I. Notice. II. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ..... 1222 à 1232

Gervais et Protais (Saints), par dom H. LECLERCQ..... 1232 à 1239

Ghorab (Aïn), par dom H. LECLERCQ... 1239 à 1244

Giezi, par dom H. LECLERCQ..... 1244 à 1246

Giorgi (Dominique), par dom F. CABROL.. 1246

Girafe, par dom H. LECLERCQ..... 1246

Girgeh (Kom Abou), par dom H. LECLERCQ. 1246 à 1258

Girgenti, par dom H. LECLERCQ ..... 1258 à 1259

Glabrion (Marius Acilius). — I. L'hypogée, II. Les Glabrions. III. M. Acilius Glabrio, par dom H. LECLERCQ..... 1259 à 1274

Gladiateur, par V. CHAPOT ..... 1275 à 1283

Glanfeuil. — I. Théorie. II. Discussions. III. Fouilles. I. Villa. II. Puits. III. Nymphée. IV. Source. V. Les quatre oratoires. 1. Saint-Pierre. 2. Saint-Martin. 3. Saint-Séverin. 4. Saint-Michel. IV. Polémiques. V. Solution (?). VI. Curiosités. VII. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ..... 1283 à 1319

Glons, par dom H. LECLERCQ..... 1319 à 1322

Glossolalie, par dom H. LECLERCQ.... 1322 à 1327

Gnosticisme. — I. Sources : 1. Titres; 2. Fragments; 3. Ouvrages; Lettre de Ptolémée à Flora, Pistis Sophia, Papyrus de Bruce. II. Origines. III. Simon de Gitton. IV. Ménandre et Saturnil. V. Expansion. VI. Basilide. VII. Isidore. VIII. Carpocrate. IX. Valentin. X. Héracléon. XI. Cerdon. XII. Marcion. XIII. Apelles. XIV. Les sectes. XV. La gnose dans l'Église. XVI. Les gnostiques contre l'Église. XVII. Les hérésiologues. XVIII. Conclusion. XIX. Épigraphie, XX. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ..... 1327 à 1367

Goar, par dom H. LECLERCQ..... 1368 à 1374

Goliath, par dom H. LECLERCQ ..... 1374 à 1379

Gordien et Épimaque, par dom H. LECLERCQ ..... 1379 à 1382

Gorini (l'abbé), par dom H. LECLERCQ .. 1382 à 1388

Gotescalc. — I. Notice. II. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ..... 1388 à 1390

Gotha (Manuscrit liturgique), par dom H. LECLERCQ..... 1390 à 1392

col.

Gothicum (Missale). — I. Titre. II. Éditions. III. Rééditions. IV. Historique. V. Description. VI. Scribes. VII. L'onciale. VIII. La minuscule. IX. Notes tironiennes. X. Abréviation. XI. Ponctuation. XII. Corrections. XIII. Ornementation. XIV. Date. XV Provenance, par dom H. LECLERCQ..... 1393 à 1425

Gothique, par dom H. LECLERCQ..... 1425 à 1430

Goths. — I. Origines. II. Christianisme. III. Ulphilas. IV. Persécution. V. Martyrs. VI. Les Goths de Crimée. VII. Vestiges archéologiques. VIII. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ..... 1430 à 1448

Gourde, voir t. II, col. 1354.

Gourdon (Calice de), voir t. II, col. 1628.

Goutte, par dom H. LECLERCQ..... 1448 à 1449

Grâces (Les trois), voir NU dans l'art chrétien.

Grado, par dom H. LECLERCQ ..... 1449 à 1453

Graduel, voir LIVRES LITURGIQUES.

Graffites. — I. Le nom. II. Graffites funéraires. III. Graffites de dévotion. IV. A Rome. V. Graffites figurés. VI. Pompéi. VII. Afrique. VIII, Égypte. IX. Sinaï. X. Palestine. XI. Graffites agonistiques. XII. Syros dans l'Archipel. XIII. France. 1. Autel de Minerve. 2. Autel de Saint-Féliu. 3. Autel de Montmajour. 4. Autel du Ham. 5. Autel d'Auriol. 6. Autel de Montmartre. 7. Autel de Vouneuil-sous-Briard. 8. Autel de Saint-Savin-sur-Gartempe. 9. Couvercle de tombe du Breuil-Mingot, 10. Colonnes de Bielle. 11. Cryptes, 12. Monuments divers. XIV. Espagne. Autel de Tarrasa, par dom H. LECLERCQ..... 1453 à 1542

Grancolas (Jean), par dom J. PERRET.... 1542 à 1543

Grandlieu (Saint-Philibert de). — I. Fondation. II. Discussions. III. Description. IV. L'église jusqu'en 836. V. L'église remaniée par Hilbod. VI. La nef, par dom H. LECLERCQ ..... 1543 à 1565

Grandmas, par dom H. LECLERCQ ..... 1565 à 1566

Grandval (Bible de), par dom H. LECLERCQ. 1566 à 1567

Grappe, voir CHANAAN, t. III, col. 169.

Grasse (Manuscrit liturgique de), par dom H. LECLERCQ..... 1567 à 1568

Gratia Dei, par dom H. LECLERCQ..... 1568 à 1574

Gravas, par dom H. LECLERCQ..... 1574 à 1576

Graveur, voir LAPICIDE.

Gravure sur verre, par dom H. LECLERCQ. 1576 à 1581

Grèce, voir ACHAIE, t. I, col. 321.

Grecque (Langue), voir HELLÉNISME.

Grecque (Messe) de l'abbaye de Saint-Denis, par dom H. LECLERCQ..... 1581 à 1586

Grecques (Lettres), par dom H. LECLERCQ. 1586 à 1591

Grecques (Liturgies). — I. Observations préliminaires. II. Nomenclature des liturgies grecques. III. Le rit *byzantin* ; 1. Origines. 2. Authenticité des liturgies de saint Basile et de saint Jean Chrysostome. 3. Extension du rit byzantin. 4. Modifications et développements de la messe byzantine. 5. Remarques sur ses différentes parties. 6. Les cérémonies de la messe pontificale. 7. La messe privée et les abréviations. IV. Bibliographie, par dom Pl. DE MEESTER..... 1591 à 1662

Grecs (Martyrs), par dom H. LECLERCQ.. 1662 à 1646

Greffier, par dom H. LECLERCQ..... 1664 à 1666

Grégoire de Nazianze. — I. Manuscrit. II. Citations, par dom H. LECLERCQ..... 1667 à 1711

Grégoire de Tours. — I. La carrière. II. L'éducation. III. La langue. IV. Les ouvrages. 1. *Opera minora*. 2. *Historia Francorum*. V. Le témoignage, par dom H. LECLERCQ..... 1711 à 1753

Grégoire le Grand. — I. Le personnage. II. La race. III. La demeure du Celius. IV. Les portraits de famille. V. Iconographie. VI. La colombe symbolique. VII. Épitaphe. VIII. Œuvres

col.

épigraphiques et liturgiques. IX. Saint Grégoire *in Palatio*, par dom H. LECLERCQ..... 1753 à 1776

Grégorien (Le Sacramentaire). — I. L'activité liturgique de saint Grégoire et le sacramentaire grégorien. II. Les manuscrits du sacramentaire grégorien. III. Les éditions. IV. Le contenu du sacramentaire grégorien. V. Lieu d'origine, date, auteur. VI. L'auteur de la préface *Hucusque* et de la combinaison gallo-grégorienne. VII. Bibliographie, par dom F. CABROL..... 1776 à 1796

Grêle, voir AMULETTES, t. I et GRÉGOIRE DE NAZIANZE, col. 1840.

I. Grenoble (Manuscrits liturgiques de), par dom H. LECLERCQ..... 1796 à 1797

II. Grenoble. — I. La ville. II. La liste épiscopale. III. Chapelle Saint-Laurent : 1. Attestations. 2. Description. 3. Destination. 4. Date de la construction. 5. Décoration. IV. Épigraphie. V. Casque VI. Tissu. VII. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ ..... 1797 à 1810

Grenouille, par dom H. LECLERCQ..... 1810 à 1814

I. Griffon, par dom H. LECLERCQ..... 1814 à 1818

II. Griffon chez les Barbares, par dom H. LECLERCQ ..... 1818 à 1827

Gril, par dom H. LECLERCQ..... 1827 à 1831

I. Grotta Ferrata. (Manuscrits liturgigues de), par dom H. LECLERCQ..... 1831 à 1834

II. Grotta Ferrata. — I. Indices. II. Catacombe. III. Sarcophage. IV. Inscriptions, par dom H. LECLERCQ..... 1834 à 1842

Guarrazar (Couronnes de). — I. Description. II. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ. 1842 à 1859

Guellil, par dom H. LECLERCQ..... 1859 à 1860

Guelma. — I. La ville. II. Édifices chrétiens. III. Épigraphie, par dom H. LECLERCQ.. 1861 à 1873

Guépard, par dom H. LECLERCQ ..... 1873 à 1875

Guéranger, par dom F. CABROL..... 1875 à 1879

Guérard (Benjamin), par dom H. LECLERCQ. 1879 à 1905

Guide de la peinture, par dom H. LECLERCQ ..... 1905 à 1907

Guilhem (Saint), par dom H. LECLERCQ.. 1907 à 1919

Guitres, par dom H. LECLERCQ ..... 1909 à 1910

Gulbagtsche, par dom H. LECLERCQ .... 1910 à 1912

Guy d'Arezzo. — I. Biographie. II. Publication de ses ouvrages musicographiques : le *Micrologus*. III. Autres écrits et compositions didactiques. IV. Idées, réformes et influence de Guy sur l'enseignement musical jusqu'à nos jours. V. Éditions et bibliographie, par A. GASTOUÉ. 1912 à 1923

Gynécée, par dom H. LECLERCQ..... 1923 à 1927

Gypaète, par dom H. LECLERCQ..... 1927 à 1928

H., par dom H. LECLERCQ..... 1929 à 1930

Habacuc, par dom H. LECLERCQ..... 1930 à 1937

Habitation, par dom H. LECLERCQ..... 1937 à 1946

Hache, voir t. v., col. 2351.

Hadès, par dom H. LECLERCQ..... 1946 à 1948

Hadjar er Rum. — I. La ville. II. Épigraphie, par dom H. LECLERCQ ..... 1948 à 1954

Hadjeb el Aïoun. — I. Localité. II. Basilique. III. Pierres et marbres. IV. Épigraphie. V. Carreaux en terre cuite. VI. Lampes, par dom H. LECLERCQ..... 1954 à 1961

Hadrianées, par dom H. LECLERCQ... 1961 à 1963

Hadrien Ier (Épitaphe), par dom H. LECLERCQ..... 1964 à 1967

Hadrien, empereur. — I. La politique religieuse. II. La lettre à Servianus. III. Le rescrit à Minucius Fundanus. IV. Le mausolée, par dom H. LECLERCQ ..... 1967 à 1981

Hadrumète, par dom H. LECLERCQ..... 1981 à 2010

Haïdra. — I. La ville. II. Basilique. III. Épigraphie, IV. Carreaux estampés, par dom H. LECLERCQ ..... 2010 à 2032

Halys, par dom H. LECLERCQ..... 2032 à 2034

Ham (Autel de), voir GRAFFITES.

Hama, voir BURETTES.

Hameçon, par dom H. LECLERCQ ..... 2034 à 2035

Hamman Djarradjii, par dom H. LECLERCQ..... 2035 à 2042

Hamman Lif. — I. Synagogue. II. Basilique. III. Nécropole. IV. Poterie, par dom H. LECLERCQ ..... 2042 à 2053

Hang, voir t. v, col. 2246.

Harmonie, Harmonique, Harmonisation, par A. GASTOUÉ..... 2053 à 2055

Harnachement, par dom H. LECLERCQ... 2055 à 2056

Harpe, par dom H. LECLERCQ..... 2056 à 2057

Hass. — I. Église. II. Tombeau. III. Autre tombeau. IV. Épigraphie, par dom H. LECLERCQ.. 2057 à 2067

Hauran, par dom H. LECLERCQ..... 2067 à 2102

Havet (Julien), par dom H. LECLERCQ.... 2103 à 2106

Hebdomon, par dom H. LECLERCQ..... 2106 à 2107

Hébreux (Les trois jeunes). — I. Le symbole. II. Fresques. III. Sarcophages. IV. Verrerie. V. Lampes. VI. Ivoires. VII. Orfèvrerie. VIII. Graffite. IX. Épigraphie, par dom H. LECLERCQ.. 2107 à 2126

Hélène, impératrice, — I. La vie. II. La légende. III. Les constructions palestiniennes. IV. Les monnaies. V. Le sarcophage. VI. Le buste. VII. La statue. VIII. Épigraphie, par dom H. LECLERCQ ..... 2126 à 2145

Hélicon, par dom H. LECLERCQ..... 2145 à 2146

Hélios, par dom H. LECLERCQ ..... 2147 à 2151

Hellénisme, par dom H. LECLERCQ..... 2151 à 2166

Helvétie. — I. Origines. II. Avenches. III. Romainmôtier. IV. Disentis. V. Coire. VI. Bijoux. etc. VII. Épigraphie. VIII. Curiosités, par dom H. LECLERCQ ..... 2166 à 2196

Hémine, par dom H. LECLERCQ..... 2196 à 2199

Hémorragie, par dom H. LECLERCQ..... 2199 à 2200

Hémorrhoïsse. — I. Fresques. II. Sculpture. III. Bas-reliefs. IV. Ivoire, par dom H. LECLERCQ ..... 2200 à 2209

Henchir. — Henchir el Abiodh; H. el Abtine; H. Adjedj; H. Ahmed-Naceur; H. Aïn-Ghorab; H. Aïn-Segueur; H. Aïoun-Bedjen; H. Akhrib; H. Aouïnet-er-Raiane; H. Atrous; H. Begueur; H. Behir; H. Bekkouche; H. Belfronts; H. Bir-el-Klab; H. Bir-Selem; H. Bou-Saïd; H. Certouta; H. Cheria; H. Dehiret-Tasbent; H. Derirat; H. Djenenkrouf; H. Djezza; H. Fellous; H. Foum-Metleg-Guebli; H. Gabal-Hamimat-Beïda; H. Gaga; H. el-Gamra; H. Guellil; H. Guesseria; H. el Guesseria; H. Guessés; H. el Guiz; H. el Hamachat; H. Hamimat; H. el Hammam; H. Kamellel; H. Khanguet-Reguiba; H. Ksar-ouled-Zid; H. Ksar Tebinet; H. Magroun; H. Meglaff; H. Meksem; H. Metkides-Mta-Guibeur. H. Metkidès; H. Mohammed-el-Bordji; H. M'rata; H. el Ogla; H. Ogla-Djedida; H. Ouled Saad; H. Oumkif; H. Retem; H. Retir-Segui; H. Retir el Fras; H. Ronadji; H. Rouis; H. Serd; H. Sidi Ahmar; H. Sidi-Habich; H. Soltane; H. Taghfaght; H. Touta; H. Zaaba; H. Zora; H. Zoura, par dom H. LECLERCQ ..... 2209 à 2245

Hénoch, par dom H. LECLERCQ..... 2245 à 2246

Héraldisme, par dom H. LECLERCQ..... 2246 à 2249

Hercule, par dom H. LECLERCQ ..... 2249 à 2251

Hérétiques. — I. Le nom d'hérétique dans la langue chrétienne. II. La conduite de l'Église à l'égard des hérétiques, excommunication, réconciliation des hérétiques. III. La liturgie chez les hérétiques, par dom F. CABROL ..... 2251 à 2256

Héritage (Droit d'). — I. Délation des successions en vertu de la loi. II. Délation de l'hérédité en vertu d'un testament. III. De la forme du

col.

testament. IV. Contenu du testament. V. Acquisition de l'hérédité. VI. L'Église et le droit d'héritage, par dom H. LECLERCQ ..... 2256 à 2265

Hermas (Le Pasteur d') — I. Le livre. II. Le titre. III. Le but. IV. Analyse. V. Auteur. VI. Conjectures. VII. Confirmations. VIII. Date. IX. Unité. X. Historicité. XI. Sources. XII. Fresques. XIII. Transmission du texte. XIV. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ ..... 2265 à 2290

Hermes. — I. Localité. II. Fouilles. III. Sépultures. IV. Incinération. V. Vases. VI. Armes. VII. Objets d'habillement. VIII. Plaques de ceinturon. IX. Épigraphie. X. Curiosités. XI. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ ..... 2290 à 2302

Hermès (Catacombes de Saint-). — I. *Via Salaria vetus*. II, *Basilla* ou *Bassilla*. III. Cimetière anonyme. IV. Cimetière de Pamphile. V. Cimetière de Saint-Hermès. VI. Les deux cimetières superposés. VII. La catacombe. VIII. La basilique. IX. Crypte des Saints-Prote-et-Hyacinthe. X. Fresques. XI. Mosaïques. XII. Fond de coupe. XIII. Bas-reliefs. XIV. Épigraphie. XV. *Varia*, par dom H. LECLERCQ ..... 2302 à 2349

Hermulæ, par dom H. LECLERCQ ..... 2349 à 2350

Hernie, par dom H. LECLERCQ ..... 2350 à 2351

Hérode, par dom H. LECLERCQ ..... 2351 à 2355

Herpes. — I. Localité. II. Emplacement du cimetière. III. Mode de sépulture. IV. Sépultures masculines. V. Sépultures féminines. VI. Monnaies. VII. Origine. VIII. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ ..... 2355 à 2362

Hésychastes, par dom H. LECLERCQ ..... 2362 à 2365

Hétérophonie, par A. GASTOUÉ ..... 2365 à 2367

Heure, par dom H. LECLERCQ ..... 2367 à 2371

Hexham, par dom H. LECLERCQ ..... 2371 à 2372

Hibou, par dom H. LECLERCQ 2372

Hic jacet, ..pausat, ..quiescit, requiescit, par dom H. LECLERCQ ..... 2373 à 2377

Hierapolis, Hieropolis, par dom H. LECLERCQ ..... 2377 à 2381

Higoumène, par dom H. LECLERCQ ..... 2381 à 2383

Hilaire (Saint), voir HYMNES.

Hippocampe, par dom H. LECLERCQ ... 2384

Hippodrome. — I. Édifice. II, Solennités. III. Factions. IV. Révolte de Nika. V. Cochers. VI. Monuments par dom H. LECLERCQ ..... 2384 à 2409

I. Hyppolyte (Saint) **et son œuvre liturgique**. — I. Saint Hippolyte. II. La *Tradition apostolique* de saint Hippolyte. III. Date de l'écrit, but de l'ouvrage contenu. IV. L'anaphore de la *Tradition apostolique* et la messe. V. Les *Odes* ou cantiques. VI. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ. 2409 à 2415

II. Hippolyte (Statue et cimetière de saint-). — I. La statue. II. Les tables pascales. II. Le catalogue des ouvrages. IV. Les témoignages sur Hippolyte. V. La personnalité d'Hipployte. VI. Les *Philosophumena*. VII. La vie d'Hippolyte. VIII. Les œuvres d'Hippolyte. IX. La fin d'Hippolyte. X. Cimetière de Saint-Hippolyte. XI. Épigraphie, par dom H. LECLERCQ.. 2419 à 2485

Hippone. — I. Site. II. Climat. III. Étymologie. IV. Phéniciens. V. Romains. VI. Administration. VII. Territoire. VIII. Garnison. IX. Époque vandale. X. Époque byzantine. XI. Plan des ruines. XII. Cimetière. XIII. Églises. XIV. Autres édifices religieux. XV. Autres édifices civils. XVI. Archéologie. XVII. Épigraphie. XVIII. Localités voisines. XIX. Liste épiscopale. XX. La carrière laïque de saint Augustin. XXI. La carrière chrétienne et sacerdotale. XXII. La carrière épiscopale à Hippone. XXIII. Une élection sacerdotale à Hippone. XXIV. Les monastères d'Hippone. XXV. La liturgie d'Hippone, par dom H. LECLERCQ ..... 2483 à 2531

Hippopotame, voir t. II, col. 237.

col.

Hirmologue, voir LIVRES LITURGIQUES.

Histoire Auguste, par dom H. LECLERCQ. 2531 à 2533

Historiens du christianisme. — I. Rôle des historiens. II. Saint Luc. III. Hégésippe et Jules Africain. IV. Eusèbe de Césarée. V. Rufin d'Aquilée. VI. Saint Jérôme. VII. Sulpice-Sévère. VIII. Paul Orose. IX. Philostorge. X. Timothée de Béryte. XI. Sabinos d'Héraclée. XII. Philippe de Side. XIII. Hesychius de Jérusalem. XIV. Socrate le Scolastique. XV. Sozoméne. XVI. Théodoret. XVII. Prosper Tiro, Idace, Victor de Vite. Agathange. XVIII. Jean Malalas et Jean d'Antioche. XIX. Littérature historique des Syriens. XX. Chroniqueurs du VI^e siècle. XXI. Grégoire de Tours. XXII. Chroniqueurs du VII^e siècle. Isidore et Frédégaire. XXIII. Bède et Paul Diacre. XXIV. Les historiens de Charlemagne. XXV. Du IX^e au XIII^e siècle. XXVI. Le XIII^e siècle. Les historiens de saint Louis. XXVII. Les XIV^e et XV^e siècles XXVIII. Flacius Illyricus et les Centuriateurs. XXIX. César Baronius. XXX. De Baronius à Tillemont. XXXI. Tillemont. XXXII. De Fleury à Darras. XXXIII. Le duc de Broglie. XXXIV. Ernest Renan. XXXV. Ernest Havet et Emond de Pressensé. XXXVI. Barthélemy Aubé et Paul Allard. XXXVII. Monsignor Duchesne, par dom H. LECLERCQ ..... 2533 à 2735

Hittorp (Melchior), par dom F. CABROL... 2735 à 2737

Homblières, par dom H. LECLERCQ..... 2737 à 2739

Homère, par dom H. LECLERCQ..... 2739 à 2742

Hommage, par dom H. LECLERCQ..... 2742 à 2744

Hongrie, par dom H. LECLERCQ..... 2744 à 2748

Honorius, par dom H. LECLERCQ..... 2748

Hôpitaux, Hospices, Hôtelleries. — I. Antiquités. II. Origines. III. Fondations en Orient. IV. Fondations en Occident, par dom H. LECLERCQ ..... 2748 à 2770

Horloge, par dom H. LECLERCQ ..... 2770 à 2771

Horrearius, par dom H. LECLERCQ..... 2771

Hosanna, par dom F. CABROL ..... 2771 à 2772

Hosties, voir AZYMES, FER A HOSTIES et PAIN D'AUTEL.

Hucbald. — I. Vie. II. Ouvrages. III. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ..... 2772 à 2776

Huile. — I. Usage de l'huile dans les religions païennes. II. Usage de l'huile dans la religion mosaïque. III. Usage religieux de l'huile chez les chrétiens : baptême, confirmation, extrême-onction, l'ordre, la dédicace des églises, la bénédiction du calice et de la patène, la bénédiction des cloches, le sacre des rois, la réconciliation des hérétiques, la bénédiction des fonts, huile bénite pour les usages journaliers, superstitions. IV. La consécration des huiles au jeudi saint. V. Les huiles saintes, huiles des reliques, huiles des lampes d'église, et autres usages de l'huile en liturgie, par dom F. CABROL ..... 2777 à 2791

Humanisme, voir LETTRES CLASSIQUES.

Humilis, par dom H. LECLERCQ..... 2792

Huns, — I. Les Huns. II. La campagne de 451. III. Les textes. IV. Les opérations des Alliés. V. Les opérations d'Attila. VI. Le siège et prise de Metz. VII. Itinéraire d'Attila. VIII. L'itinéraire de Chrocus. IX. Le *campus Mauriacus*. X. Attila dans la numismatique. XI. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ ..... 2792 à 2826

Hymnes. — I. Hymnographie des trois premiers siècles. II. Hymnographie hérétique. III. Hymnographie de l'Église grecque. IV. Hymnographie de l'Église syrienne. V. Hymnographie de l'Église arménienne. VI. Hymnographie dans l'Église latine. VII. Bibliographie, par dom H. LECLERCQ ..... 2826 à 2928

Hypaèthre, par dom H. LECLERCQ..... 2928 à 2932

Hypogée, par dom H. LECLERCQ..... 2932 à 2945

Hypsistariens, par dom H. LECLERCQ... 2945 à 2946

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS R f

LIBRAIRIE LETOUZEY ET ANÉ, 87, Boulevard Raspail, PARIS-VI

ENCYCLOPÉDIE
DES
SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES

RÉDIGÉE PAR
LES SAVANTS CATHOLIQUES LES PLUS ÉMINENTS
DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

1° DICTIONNAIRE DE LA BIBLE

Publié par F. VIGOUROUX, prêtre de Saint-Sulpice
Ancien professeur à l'Institut catholique de Paris, Secrétaire de la Commission biblique.

5 tomes en 10 volumes, in-4° brochés. . . . . **350** frs.

SUPPLÉMENT AU DICTIONNAIRE DE LA BIBLE

Publié sous la direction
de L. PIROT, professeur d'Exégèse à l'Université catholique de Lille.

2° DICTIONNAIRE DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE

Commencé sous la direction
de A. VACANT, prof. au Sém. de Nancy, et de Eug. MANGENOT, prof. à l'Inst. cath. de Paris,
continué sous celle
de E. AMANN, prof. à la Faculté de Théologie catholique de l'Université de Strasbourg.

3° DICTIONNAIRE D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE ET DE LITURGIE

Publié par le R^me^ dom Fern. CABROL, abbé de Farnborough, et dom H. LECLERCQ.

4° DICTIONNAIRE D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUES

Publié par S. G. Mgr Alfred BAUDRILLART, évêque d'Himéria, de l'Académie française,
P. RICHARD et U. ROUZIÈS.

5° DICTIONNAIRE DE DROIT CANONIQUE

Publié par A. VILLIEN et E. MAGNIN, professeurs à l'Institut catholique de Paris.

1925. — Imp. LETOUZEY ET ANÉ, 87, Boulevard Raspail, PARIS-VI (France). — R. C. Seine 218.260 B.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 00208555 4